SUPPLEMENT AU SEMEUR DU 31 DÉCEMBRE 1834.

LE SEMEUR.

DE L'IMPRIMERIE BOUDON,
RUE MONTMARTRE, 131.

LE SEMEUR,

Journal Religieux,

POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE

ET LITTÉRAIRE.

Le champ, c'est le monde.
MATTH. XIII. 38.

TOME TROISIÈME.

DU 1er JANVIER 1833 AU 31 DÉCEMBRE 1834.

PARIS.
AU BUREAU DU SEMEUR, RUE DES PETITES-ÉCURIES, N° 15.

1834.

TABLE

DU TOME TROISIÈME.

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1834.

PHILOSOPHIE.

PHILOSOPHIE MORALE.

MŒURS CONTEMPORAINES.

APOLOGÉTIQUE.

LITTÉRATURE. POÉSIE.

LINGUISTIQUE.

SCÈNES DU MONDE ACTUEL.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

SCÈNES DOMESTIQUES.

REVUE RELIGIEUSE.

LÉGISLATION PÉNALE.

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. INSTRUCTION PUBLIQUE. ÉDUCATION.

TRAITE. ESCLAVAGE.

ECONOMIE RELIGIEUSE, POLITIQUE ET SOCIALE.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

SCIENCES NATURELLES.

HYGIÈNE.

ASTRONOMIE.

CORRESPONDANCE.

VARIÉTÉS.

BIBLIOGRAPHIE.

FIN DE LA TABLE.

TOME IIIe. — No 1. 1er JANVIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

COUP-D'OEIL

SUR LE PASSÉ ET SUR L'AVENIR DU SEMEUR.

Lorsque cette feuille arrivera sous les yeux de nos lecteurs, une année nouvelle aura commencé. A pareil jour, chacun doit se replier sur soi-même, interroger ses souvenirs, régler ses comptes et peser ses espérances. Or, un journal est aussi une individualité d'espèce particulière ; il a, comme chaque être humain, son premier âge, sa jeunesse et sa maturité ; il a ses vertus et ses fautes, ses afflictions et ses joies, ses revers et ses triomphes, ses répugnances et ses sympathies, son passé et son avenir. Ce que fait l'homme réfléchi au premier jour de l'an, une feuille périodique doit donc le faire à son exemple ; elle ne saurait choisir d'occasion plus favorable pour compter avec elle-même en présence de ses lecteurs, et pour jeter un regard sur ce qu'il lui est permis d'attendre de ses travaux.

Le *Semeur* est né dans un temps d'orage. L'émeute, cette bacchante ignoble et criarde qui s'enivre de bruit, quand elle ne peut s'enivrer de sang, avait à peine cessé de mugir périodiquement dans les rues de la capitale. Deux mois plus tard éclatait la terrible insurrection de Lyon. A la même époque, les légitimistes de la Vendée et du midi essayaient de rallumer les torches de la guerre civile. L'Europe était debout, sous les armes, aux frontières du pays, comme une sentinelle qui n'attend que le mot d'ordre, pour marcher la baïonnette en avant. La presse politique remuait les colères des partis, au lieu de les calmer. La littérature s'était éprise d'une effroyable passion pour le meurtre, l'adultère et l'inceste. La philosophie, silencieuse et morne, se laissait oublier, à moins qu'on n'accorde ce nom aux rêveries d equelques jeunes enthousiastes, qui faisaient de l'économie sociale avec du mysticisme. La religion semblait condamnée, comme ces grands coupables des siècles antiques, à n'avoir de droit d'asile qu'au pied des autels, et l'on eût dit que la France avait hâte de jeter au vent les derniers débris de la foi chrétienne. C'est alors que nous, hommes inconnus du monde, écrivains obscurs, mais disciples du Dieu-Sauveur, mais pressés du besoin d'accomplir de saints devoirs, nous essayâmes de rappeler à notre patrie l'immuable vérité, hors de laquelle il n'y a point de salut pour les âmes, ni de bonheur pour les empires, ni de progrès moral pour les individus, ni de base pour les recherches de la sagesse humaine, ni enfin de dignité pour les travaux littéraires. A ne prendre conseil que de nos moyens et de nos forces, nous eussions reculé d'effroi devant une œuvre si gigantesque, et nous nous serions enveloppés de notre manteau dans la solitude que nous avait faite notre vie religieuse, pareils à ces anachorètes qui s'en allaient dans la Thébaïde, pleurant sur la corruption de l'empire romain et désespérant de la guérir, même avec la prière qui fléchit le Dieu tout-puissant. Mais nous nous sommes souvenus de cette parole : « Vous êtes le sel de la terre; » et de cette autre parole: «Ne crains point, mais parle, et ne te tais point, car je suis avec toi ; » et de cette troisième parole : « Ma force s'accomplit dans la faiblesse ; » et nous avons marché par la foi, non par la vue. Si l'on nous eût demandé : Qui êtes-vous? nous aurions répondu avec Jean-Baptiste : Nous sommes une voix, simplement une voix qui crie dans le désert ! Nous sommes le matelot qui aperçoit un écueil pendant que tout l'équipage est endormi, et qui porte aussitôt la main au gouvernail, incapable de diriger lui-même le navire, mais espérant toujours que pilotes et passagers vont se réveiller à ses cris d'alarme. Nous som-

mes cet enfant de la Néerlande qui, découvrant le premier qu'une digue est rompue, essaie de la couvrir de son corps, en attendant que d'autres plus robustes et plus habiles que lui réparent le dommage. Mais qu'espérez-vous? Rien par nous-mêmes, tout avec la bénédiction de Dieu ; nous savons seulement que sa parole ne retournera point à lui sans effet, et cela nous suffit.

Dans les deux dernières années, l'ordre matériel a prévalu contre la guerre civile et contre les émeutes. Il s'est rencontré un premier ministre éminemment doué du courage d'action, et sa fermeté de caractère, appuyée sur une armée de quatre cent mille hommes, sur tous les intérêts qui ont quelque chose à perdre dans un bouleversement social et sur la peur qu'ont laissée dans les esprits les hideux souvenirs de 93, cette fermeté a contraint le désordre à ne plus descendre sur les places publiques. L'Europe, satisfaite de voir que le foyer révolutionnaire ne la menaçait plus d'un vaste incendie, s'est assise sans combattre, mais en prenant soin de tenir ses armes à portée du bras. La littérature, après s'être long-temps vautrée dans la boue et dans le sang, a paru vouloir se laver le visage et se revêtir d'une robe plus décente pour rentrer dans les salons de la bonne compagnie. On a donc obtenu depuis deux ans un mieux réel, un progrès incontestable. Mais si l'on y prend garde, l'amélioration est à la surface bien plus qu'au fond des choses. Ce n'est que le désordre matériel qui a été vaincu ; et comment? Par le seul moyen qui reste quand l'autorité des principes est anéantie, par la force. Or, la force est une puissance essentiellement aveugle, et elle passe d'un camp à l'autre au gré d'une manœuvre habile, ou même d'une de ces causes imprévues que le monde appelle hasard. La force est une garantie de repos, mais seulement pour une heure ou pour un jour; c'est le gouvernement de Cromwel qui s'écroule, parce qu'un grain de sable est venu dans l'urètre du protecteur; c'est la dynastie de Napoléon qui tombe, parce que le thermomètre est monté en Russie de quelques degrés, ou parcequ'un lieutenant, retenu par de mauvais chemins, est arrivé trop tard sur le champ de bataille de Waterloo. Un peu de glace, un peu de pluie, voilà ce qui a renversé le géant des temps modernes : c'est qu'il n'était soutenu que par la force matérielle. « Tant que l'ordre moral n'est pas rétabli dans la société, disait récemment un publiciste, à nos yeux rien n'est fait. »

Notre mission, à nous, messagers de l'Évangile en France, est donc aussi puissante, aussi nécessaire aujourd'hui qu'elle l'était il y a deux ans, bien que les passions anarchiques nous laissent marcher en paix sur le pavé de nos rues, car ce que nous avons entrepris de combattre, c'est le désordre moral; ce que nous voulons rétablir, c'est l'autorité des principes de religion, de dévouement et de justice. Notre patrie a-t-elle beaucoup gagné, sous ce rapport, dans les deux dernières années? Il se trouve des écrivains semi-officiels qui prétendent qu'elle a perdu; nous autres, qui avons déjà signalé le mal à l'époque où les mêmes écrivains berçaient la France au bruit de leurs chants de triomphe, nous croyons qu'elle n'a pas plus perdu que gagné. Si les maladies morales tendent à s'accroître, comme les maladies physiques, par cela seul qu'elles sont livrées à elles-mêmes, il se manifeste, d'un autre côté, une réaction vers des idées plus saines et des sentimens meilleurs. Tous les partis (nous ne disons point toutes les factions) commencent à s'apercevoir que la moralité sociale nous manque, et pour peu qu'ils daignent y réfléchir, ils découvriront ces deux autres vérités qui dominent toute notre situation : l'une, que la moralité sociale dépend de la moralité individuelle; l'autre, que la moralité individuelle n'existe que sous l'influence des convictions religieuses. Si les partis en arrivent là, et il faut qu'ils y arrivent s'ils ont quelque logique, la véritable cause du désordre moral sera connue, et de la connaissance de cette cause à la recherche du remède, y a-t-il si loin?

Déjà quelques esprits supérieurs des opinions les plus opposées s'accordent sur la nécessité de travailler à une restauration morale avec l'appui des principes et des hommes religieux. Nos lecteurs ont vu l'extrait de la lettre de Louis-Philippe au docteur Chalmers; il est digne d'attention que le roi des Français n'a pas cru pouvoir mieux s'adresser, en fait de morale, qu'à l'expérience d'un pasteur chrétien. Sur un tout autre degré de l'échelle politique, un républicain, M. *Auguste Fabre*, a écrit, dans son Histoire de la Révolution de 1830 et du vrai parti républicain, cette phrase remarquable : « Il n'y a pas d'inconséquence plus palpable » que celle des hommes qui prêchent la liberté et tendent » à détruire les idées religieuses; *tous les peuples libres* » *ont été religieux :* du moment où la religion les a quittés, » ils sont tombés sous le despotisme. » Enfin, les membres les plus sincères et les plus purs du parti légitimiste, les jeunes hommes qui se proposent moins de servir leurs intérêts propres que ceux de la patrie, et qui écoutent la voix de la vérité plutôt que les querelles de Prague, s'attachent à établir, particulièrement dans la *Revue européenne*, que la prospérité de la France tient au réveil de la religion, et M. *de Carné* nous a appris dans son livre que la religion dont ils parlent est moins le vieux catholicisme que l'Évangile. Ainsi, le mouvement de réaction vers les principes moraux et religieux se montre à la fois au faîte du pouvoir, dans les rangs de l'opinion républicaine et sous la bannière du parti légitimiste. N'est-ce pas là un rayon qui commence à poindre sur les vastes ténèbres entassées par les sophistes du dernier siècle sur toute la face du pays?

Nous voudrions, en traçant le tableau de notre état actuel, n'exciter dans l'esprit de nos lecteurs ni des craintes excessives, ni des espérances exagérées. Il est certain qu'un profond désordre moral existe au milieu de nous. Une partie de la presse politique n'a suivi en aucune manière nos progrès dans l'ordre matériel et dans l'expression de la littérature proprement dite; elle est à présent ce qu'elle était en 1831, sinon plus âpre encore et plus désordonnée, parce que le temps a grossi la somme de ses mécomptes. Ce sont toujours des personnalités où l'on ne se fait faute de la calomnie, et des attaques sans pudeur contre tous les pouvoirs constitués; ou bien, ce sont des chimères qu'on nous offre, avec la plus admirable intrépidité de bonne opinion de soi-même, sous le nom de perfectionnement. On prêche tous les matins la constitution américaine dans un pays qui est plus séparé de l'Amérique par ses mœurs que par l'océan ; on vante le parjure; on attise les ressentimens des classes populaires; les plus modérés font de la polémique au profit de leur égoïsme ou de l'égoïsme de leurs amis et protecteurs; ils prodiguent le blâme ou la louange, l'œil avidement fixé sur les portefeuilles ministériels, et n'examinent les questions les plus sérieuses que dans les rapports qu'elles peuvent avoir avec leurs ambitions de coterie. Ce mal est grand, plus grand qu'il n'est possible de l'exprimer; car il se propage, sous mille formes, jusqu'aux extrémités de l'Etat. Les intérêts seuls, les intérêts de la propriété et de l'industrie, qui organisent, paient et secondent au besoin la force matérielle, réussissent à opposer une barrière aux passions anarchiques; que ces intérêts se divisent ou se laissent égarer un instant, où serait l'autorité capable de maintenir l'ordre social chez un peuple qui ne se rallie pas autour de convictions communes, qui n'a plus de principes héréditaires, ni en religion, ni en morale, ni en politique; chez un peuple qu'on instruit chaque jour à n'estimer que les honneurs, à ne chercher que la fortune, à ne déifier que la raison, à mépriser le serment, à ne souffrir aucune supé-

riorité, quelque légitime qu'elle soit? Ne perdons pas de vue cet immense désordre moral, tout en nous réjouissant de la réaction qui se révèle dans les écrits et les actes de quelques intelligences privilégiées. La digue n'est encore qu'à fleur de terre, et les plus saintes vérités religieuses et morales sont incessamment battues du flot des passions incrédules et égoïstes. Ce n'est donc point le moment de se croiser les bras, ni de s'asseoir sous les ombrages de sa retraite; c'est, au contraire, l'heure de sortir de chez soi, de travailler, de se dévouer pour le bien commun. La tâche des amis de l'Evangile n'est pas finie; elle n'est devenue que plus obligatoire par l'espérance qu'ils ont aujourd'hui d'être mieux écoutés.

Mais nous nous apercevons qu'au lieu de jeter un coup-d'œil sur le passé et sur l'avenir du *Semeur*, nous avons examiné le passé et l'avenir de la France. C'est une faute dont nous n'avons pas le courage de nous repentir ni de nous excuser. Que nous importe notre œuvre personnelle, en effet? Il ne s'agit pas de nous; il s'agit du réveil religieux et moral d'une nation de trente-deux millions d'hommes. S'il nous était donné de voir surgir, pour l'accomplissement de cette œuvre, des hommes plus influens et plus forts que nous, avec quelle joie nous nous rangerions à leur suite, et nous leur apporterions le peu qu'il nous est possible de leur offrir! Point d'ambition individuelle, point de spéculation commerciale dans notre entreprise; nous avons un plus grand maître que la gloire humaine, un meilleur maître que la fortune; notre maître, c'est le Dieu qui s'est fait homme pour nous sauver. Il a dit à ses disciples d'annoncer l'Evangile à toutes les nations, et nous venons l'annoncer à la France. Notre passé, notre avenir, nos travaux, notre fin, tout est là. Que le Christianisme se relève; qu'il reprenne l'autorité qui lui appartient; qu'il ouvre aux âmes le chemin du ciel; qu'il remplace le désordre moral par l'ordre moral, l'égoïsme par l'amour, nos dissensions intestines par la concorde! Tel est le but de nos efforts; telles sont nos espérances. Nous sommes de faibles instrumens entre les mains de Dieu; mais Dieu bénit ceux qui ne veulent avoir d'autre sagesse ni d'autre force que celles qu'ils reçoivent de lui.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÈ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La Chambre des députés a complété l'organisation de son bureau. Par la nomination aux fonctions de vice-président de MM. de Schonen, Benjamin Delessert, Etienne et Berenger, qui, à un second tour de scrutin, a réuni 165 voix, tandis que son concurrent, M. Persil, n'en a obtenu que 98, et par celle de MM. Ganneron, Martin, Cunin-Gridaine et Félix Réal, aux fonctions de secrétaire, il se trouve composé des mêmes hommes que le bureau de la dernière session. M. Clément, du Doubs, a été nommé qesuteur.

M. Dupin a pris possession du fauteuil dans la séance du 27. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion contient une rapide analyse des travaux de la chambre pendant les quatre sessions qui ont eu lieu depuis la révolution de juillet.

La commission de l'adresse est composée de MM. Martin du Nord, Dumont, Etienne, Gillon, Jaqueminot, Viennet, Dufault, Bignon et Odier. On pense qu'elle soumettra demain à la Chambre le projet d'adresse qu'elle doit rédiger.

M^e^. Dupont, Pinart et Michel, défenseurs de M. Raspail et de ses co-accusés, se sont pourvus en cassation contre l'arrêt qui leur interdit, pour un temps plus ou moins long, d'exercer la profession d'avocat.

Les troupes françaises en garnison à Oran ont remporté, le 3 décembre, des avantages importans sur 6,000 Arabes commandés par le bey Abdelkader. Le combat a duré treize heures. Le motif de cette expédition était de tirer vengeance du meurtre de quelques officiers français. Le camp de l'une des tribus de Douaire-Zemela a été saccagé et brûlé.

Un service régulier de correspondance va être établi entre Alger, Bone, Bougie et Oran, au moyen de bâtimens à voiles, en attendant que des paquebots à vapeur puissent être chargés de ce service.

M. Goblet, ministre des affaires étrangères en Belgique, a offert sa démission au roi, qui l'a acceptée. On assure que M. le comte Félix de Mérode a été chargé par intérim du portefeuille qu'il abandonne.

L'un des membres de la Chambre des députés du Hanôvre, M. le docteur de Fœdentheil, a proposé à cette Chambre de demander au gouvernement la présentation d'un projet de loi qui impose le terme d'un an pour les enquêtes de justice criminelle. L'action des tribunaux allemands est, en effet, si lente que les prévenus sont souvent retenus en prison pendant des années entières, sans pouvoir obtenir d'être jugés.

Le pacha d'Egypte a payé à la Porte cinq millions de piastres, à valoir sur le tribut qu'il est tenu d'acquitter. On en conclut que ses dispositions actuelles sont favorables au maintien de la paix.

L'empereur de Russie vient de fonder à Kieff une nouvelle université, qui prendra le nom d'université impériale de Saint-Vladimir, et qui sera composée d'une faculté de philosophie et d'une faculté de droit.

En Espagne, les affaires demeurent à peu près stationnaires. Les troupes de la reine ont été battues, le 21 décembre, a Guernica, en Biscaye. Un mouvement carliste, qui a éclaté à Aranjuez, a été promptement comprimé. Les carlistes ont attaqué Tolosa, le 24, mais ils ont été repoussés. Le Pastor a été élevé aux fonctions importantes de capitaine-général des provinces basques. Le général Sola, qu'il a remplacé, est appelé à Madrid pour rendre compte de sa conduite. Castagnon a été nommé capitaine-général en second de la Vieille-Castille, commandée par Quésada.

L'archevêque de Burgos a adressé à la reine-régente une pétition, qui est insérée dans la *Gazette* du 14, pour réclamer une amnistie plus ample en faveur des insurgés, se flattant par ce moyen de les amener à une complète soumission. La reine, répondant en partie aux désirs de l'archevêque, a prolongé de vingt jours le terme de l'amnistie accordée par les capitaines-généraux.

Le comte de Taipa, qui a fait une guerre de plume fort vive au ministère portugais, et qui, en dernier lieu, a publié une lettre énergique qu'il avait écrite à don Pédro, a été arrêté dans les rues de Lisbonne, malgré sa qualité de pair du royaume. Il s'est échappé des mains de l'huissier qui le conduisait et s'est réfugié, d'abord dans la maison d'un autre pair, le comte de Ficalho, puis à bord du vaisseau anglais *l'Asie*. Les pairs présens dans la capitale, au nombre de neuf, parmi lesquels figurent le duc de Terceira, le duc de Palmella et le marquis de Loulé, beau-frère de l'empereur, se sont plaints de ce que leurs priviléges et l'article 25 de la Charte, ainsi conçu : « Aucun » pair ou député ne pourra être appréhendé au corps par au- » cune autorité quelconque, excepté par un ordre de sa cham- » bre respective, à moins que ce ne soit *in flagrante delicto pœ- » næ capitalis*, » avaient été violés en la personne de leur collègue. Ils demandent à don Pédro si le décret du 10 juillet 1833, qui suspend la liberté individuelle, suspend aussi leurs droits, et le ministre José da Silva Carvalho leur ayant répondu que la loi étant, d'après la charte, la même pour tous, qu'il s'agisse de protection ou de punition, le décret du 10 juillet ne peut faire aucune distinction de personnes, ils ont solennellement protesté contre la violation de l'article 26. L'empereur a fait écrire au duc de Terceira, que leur protestation sera mise sous les yeux des Cortès, aussitôt qu'elles pourront être assemblées.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

DE QUELQUES PLAISANTERIES DE VOLTAIRE.

Permettez-moi, Messieurs, de vous parler un peu de Voltaire, de cet homme qui apparut comme une si grande puissance sur son propre siècle, et cela précisément parce que, dans sa mobilité et dans sa faiblesse, il en était le produit et le représentant; représentant d'autant plus agréable à l'esprit du siècle qui le produisait, qu'il n'y apportait rien de nouveau que son talent pour l'exprimer, n'y mêlant, on peut le dire, aucune idée saine qu'il eût prise ailleurs par l'étude et la réflexion. Cependant je déclare avant tout que je n'entends point juger cet homme jusqu'au fond. Je ne porte mon regard que sur les apparences que lui-même a livrées au jugement du public, en s'y montrant comme écrivain : du reste, si, ne pouvant séparer tout-à-fait l'homme de ses œuvres, je commence par quelques réflexions générales sur son caractère, c'est dans un but particulier. Paul dit de l'homme animal (1), non seulement qu'il ne comprend ni ne peut comprendre les choses de Dieu, mais encore qu'elles lui sont folie. Oui, elles excitent son rire par leur étrange éloignement de ce qui est le bon sens pour lui, par leur contraste avec ce qu'il prend lui-même pour raison et pour vérité. Cela est aussi plus ou moins dans la nature de tous les hommes, et c'est par ce trait-là que Voltaire encore me paraît être un de ces types où, dans un seul homme, une disposition générale de l'humanité est représentée. Si l'on me disait non sur la généralité du fait, j'en appellerais alors au grand nombre de lecteurs qu'a eus Voltaire et au charme même qu'il a pour ceux qui le lisent en le blâmant et en le redoutant : il faut bien que cela tienne à un rapport de nature entre eux et lui.

L'homme terrestre ne comprend jamais bien les choses divines ; et ici, je suis bien aise de dire en passant que Voltaire, qui était un adversaire si ardent, si persévérant du Christianisme et de la Bible, qui était cela dans sa propre idée et dans sa propre intention, et qui s'en croyait peut-être un adversaire aussi redoutable que spirituel, n'a pourtant jamais attaqué réellement la Bible et le Christianisme : non, au fond, il ne les a pas attaqués, il ne leur a pas porté un seul coup. Il attaquait bien ce qu'il y voyait, mais ce n'était pas ce qui y était; il se battait contre le fantôme créé par les imaginations de son ignorance, et non contre l'éternelle vérité qui lui était inconnue : or, se jouer de la lettre d'un livre dont on n'entend pas le sens et l'esprit, ce n'est pas réellement se jouer du livre lui-même : cela peut être un grand tort contre les hommes qui respectent le livre, mais ce n'est pas un tort contre les choses que le livre dit.

Venons-en à ses propres livres. Si l'homme animal (et malgré tout son esprit, dans le sens du monde, c'est l'homme animal qui parle toujours dans Voltaire), si l'homme animal n'entend pas les choses célestes, il en aperçoit quelque chose néanmoins. A côté des passions de la chair est aussi le sens moral plus ou moins développé au-dedans de nous, et qui, alors même que le Christianisme n'est pas encore sa lumière, peut s'élever à de hautes vues de la justice, du beau en tout genre ; vues comparables à un reflet sur des montagnes qu'on aperçoit en tournant le dos au soleil lui-même qui s'y réfléchit. Mais quand de ce beau ainsi aperçu, l'homme d'ici bas retombe dans ses vues ignobles, ce beau même devient ridicule pour lui. Or, quel est le piquant, répétons-le à notre honte, le charme du style de Voltaire dans la plupart de ses écrits, dans ceux de ses écrits qui en ont fait l'homme de son siècle? C'est une sorte de surprise, de convulsion même, qu'il excite en nous par de perpétuelles chutes du haut en bas, par des rapprochemens subits, ou de subites oppositions, entre les choses les plus élevées et les choses les plus vulgaires. Il a des écrits qui ne sont que cela dans leur ensemble et dans leur but même : par exemple, *Candide*. Qu'est-ce que cet infâme conte? Un contraste entre la plus belle idée qui puisse entrer dans l'esprit de l'homme, celle du meilleur monde possible, idée qui est aussi celle de la piété rendant gloire au Créateur, qui, ne pouvant démentir sa perfection en ses œuvres, n'a pu faire que des œuvres parfaites pour le dessein qu'il se propose; c'est le contraste, dis-je, entre cette idée, ou disons mieux, entre cette vérité et tout ce qu'il y a de plus vil, de plus dégoûtant dans les souffrances et dans les vices de l'homme, pour qui n'en juge que comme Voltaire faisait, non par la foi, mais par la vue. Certes, là aussi Voltaire ne connaissait pas ce qu'il attaquait; car l'optimisme de la confiance en Dieu ne dit point que l'homme n'est pas vicieux et souffrant comme *Candide* le montre : au contraire, la foi nous peint l'homme en lui-même et dans le monde bien plus corrompu, et bien plus misérable dans sa corruption, que Voltaire lui-même n'en fût convenu; mais elle dit, cette foi, que Dieu, tirant le bien du mal, saura bien faire sortir de là aussi sa gloire et le salut de la créature ; et que cette vue du mal, surmontée par la confiance, ne doit point empêcher de croire que tout est ordonné au mieux par Celui dont la souveraine puissance ne peut jamais être en défaut, ni la volonté mal tournée, ni l'intelligence susceptible d'aucune erreur. Mais je veux signaler ce qui, dans Voltaire, excite le rire, et c'est justement ce contraste. Quoi qu'il écrivît, son style se formait de cela presqu'à chaque phrase. Quoi de plus plaisant, par exemple encore, que de comparer, comme il le fait dans une lettre, la succession des philosophes, dont les divers systèmes n'apparaissent l'un après l'autre que pour se détruire mutuellement, à une procession de flagellans dont chacun frappe pieusement sur le dos mis à nu de celui qui le précède, mais à condition d'en recevoir autant de celui qui marche après lui? Ce n'est pas seulement ce qu'il y a de vrai dans l'idée qui frappe ; ce vrai seul ne ferait pas rire ; mais ce qui surprend et fait rire en même temps, c'est le contraste entre cette chaîne de philosophes, si haut montés dans leur propre opinion, et ces pauvres flagellans qui, dans leur dévotion indécente, sont si bas aux yeux même de ces philosophes, dont brusquement il les rapproche.

Je citerai encore un exemple de cet esprit-là : Voltaire dit quelque part que dans les temples de Genève on chante les commandemens de Dieu sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie*. Vous retrouvez là le contraste qui fait son plaisir, contraste entre la grave solennité d'un temple, d'un culte, d'une assemblée recueillie et chantant les louanges de Dieu; bien plus, entre la solennité du décalogue lui-même et une misérable chanson. En lisant cela un jour, je me mis d'abord à rire aussi, je ne pus pas m'en empêcher. Puis, je m'écriai : quel menteur! cela n'est pas vrai. Puis, je me mis à rechercher dans mon souvenir sur quel air se chantent, en effet, les commandemens de Dieu dans les églises réformées, puis l'air aussi de cette vieille chanson que je savais dans mon enfance, et je trouvai cependant que, pour cette fois, Voltaire n'avait pas menti. Oui, c'est le même air, seulement avec un autre ton, ce qui, comme on dit, change la musique. Eh bien! me dis-je, les hommes pieux, quand même ils manquent parfois d'à-propos, au lieu de les avilir, annoblissent du moins les choses; ce qui est une tendance bien supérieure à celle de l'esprit qui est dans cet homme. Il y a un esprit

(1) I Corinthiens, ch. 2, v. 14.—Nous dirons ici, pour ceux de nos lecteurs qui seraient peu familiarisés avec le style des Saintes-Ecritures, que la Bible désigne par les mots d'*homme animal* tout homme dont le cœur n'a pas été renouvelé par la grâce, possédât-il d'ailleurs des qualités naturelles excellentes, et sa raison eût-elle acquis un haut degré de développement.

qui abaisse tout, et un esprit qui relève tout; et l'on peut dire que ce qui est semé corps animal, ressuscite corps spirituel, dans cet esprit-là; que ce qui est semé déshonneur, ressuscite en gloire. L'éternel Père sème mieux que nous; la semence de l'arbre de vie ne périt pas en ses mains; il a ses temps et ses jours; et il sait pourquoi, dans nos cœurs et dans nos paroles, le germe éternel de la sienne s'enveloppe de poussière et se recouvre de fumier.

Qui ignore toutes les plaisanteries de Voltaire sur le prophète Ezéchiel, recevant de Dieu, selon l'Ecriture, l'ordre de manger son pain avec de la fiente? Voltaire va jusqu'à en faire un chapitre mi-plaisant et mi-grave dans son dictionnaire philosophique; et là, après avoir chargé ses descriptions de tout le ridicule qu'il y a pu mettre, il prend tout à coup, comme il fait souvent, un air hypocrite, pour conclure ainsi: « Il faut avouer cependant que de la bouse » de vache et tous les diamans du grand Mogol sont parfai» tement égaux, non seulement aux yeux d'un être divin, » mais à ceux d'un vrai philosophe; et à l'égard des raisons » que Dieu pouvait avoir d'ordonner un tel déjeûner au » prophète, ce n'est pas à nous à le demander. » Hélas! et toi qui amusais ton pauvre siècle avec des plaisanteries de ce goût, de quoi donc les nourrissais-tu?

Moi j'ai à dire là-dessus des choses plus sérieuses. Je ne les chercherai pas dans ces savans critiques qui nous disent qu'il ne s'agissait pas pour Ezéchiel et les Juifs de manger le pain avec des excrémens, mais de le cuire; et que dans un pays sec et aride comme la Judée, où le bois était rare, on profitait de tout pour chauffer le four, même de la fiente des animaux que l'on séchait pour cet usage. Je n'examinerai pas ici quelle valeur peuvent avoir ces interprétations; ce que j'ai à rapporter, c'est une simple anecdote tirée des expériences du cœur d'un croyant. Je connais un homme que la Bible venait d'éclairer de sa lumière spirituelle; il était ravi du monde nouveau que cette lumière de paix éclairait pour lui; il avait la rémission de ses péchés, l'éternité pour héritage, Dieu pour ami et pour docteur, et les paroles qu'il en recevait au fond de son âme lui faisaient dire avec l'apôtre: « Nous sommes ressuscités avec Christ, assis avec lui dans les lieux célestes. » Il eût voulu ne les pas quitter, ne faire autre chose sans cesse que lire les Ecritures et les méditer. Cependant qui était cet homme ici-bas? Un marchand, marchand en détail, réclamé à chaque moment par les acheteurs qui se pressaient dans sa boutique; il fallait peser, mesurer, faire des chiffres, compter de l'argent, disputer parfois avec l'un, avoir l'œil sur l'autre pour éviter la fraude. Il fut saisi d'un grand dégoût pour toutes ces occupations; elles lui semblaient serviles, ignobles, et par-dessus tout ennuyeuses au dernier point. Ce qu'on éprouve quelquefois après la lecture d'un beau roman qui idéalise et l'homme et le monde, qui peint des caractères plus purs, des sentimens plus élevés, une vie plus noble, des pays plus beaux et des demeures plus belles que ce que le monde tel qu'il est nous met sous les yeux, il l'éprouvait, lui, en revenant de la vérité éternelle à ce monde plat et vulgaire, qui ne lui semblait nulle part plus vulgaire et plus insipide que chez un homme de sa profession. Sérieusement il conçut le dessein de laisser là son commerce pour se vouer entièrement à la contemplation des choses de Dieu. Il le pouvait d'après l'état de sa fortune, et cependant des devoirs envers lui-même et sa famille lui disaient d'un autre côté qu'il aurait tort d'en agir ainsi. C'étaient donc en lui des combats, souvent des angoisses, dont quelquefois il me faisait part. Mais un jour je le vois venir à moi d'un air plus tranquille, et il me dit: « Je continuerai à être marchand: j'ai lu l'ordre donné au prophète Ezéchiel de manger son pain avec de la fiente; je l'ai pris pour moi: je comprends que ce qui me dégoûte dans ces soins et ces bas détails de la vie humaine doit être aussi un aliment quotidien que la Providence m'ordonne de prendre, en même temps que le pain céleste dont je me nourris dans la Parole de Dieu. Il faut que cela s'allie, quoique j'y répugne; et si je crois au Dieu qui a fait le monde, qui a fait le ciel, la terre, la mer, et toutes les choses qui y sont, je dois accepter de sa main mon négoce, ma boutique et tous les ennuis qui y sont pour moi. Et d'ailleurs où les fuirais-je? C'est le sort de tous les hommes; maintenant je le vois aussi, où que j'aille sur la terre et quoi que j'y fasse, cette prose de la vie terrestre y sera sous d'autres formes, et j'aurai toujours à la recevoir dans l'ordre de choses établi par Dieu. » Ah! sans doute, c'était là arriver à un des points capitaux de la vérité divine, et la Parole dont se rit Voltaire l'en avait instruit. Le Fils dit en entrant au monde: « Tu m'as donné un corps, me voici, » selon qu'il est écrit de moi dans le volume de ton Livre, » pour faire, ô Dieu, ta volonté. » S'il y a une ascension en esprit qui va de la terre au ciel, il faut aussi redescendre du ciel sur la terre, pour la bénir au nom du Père et pour y porter notre joug. Si l'homme animal ne peut monter jusqu'à Dieu et ne comprend rien aux choses de Dieu, l'homme spirituel accepte, dans l'ordre de Dieu, la société de l'homme animal, il en accepte les besoins et les servitudes, en même temps que la morale des œuvres qui doit le régir, qui doit le dompter, il en accepte même les jouissances, les joies passagères, quand cette morale peut les approuver. Comme les tribus captives à Babylone, il plante des jardins, des vignes, construit des maisons, marie ses fils et ses filles, ne s'abstenant que d'une chose, l'idolâtrie des Babyloniens, c'est-à-dire, se gardant d'attribuer à la créature la puissance, la vertu, le règne, la gloire de Dieu. C'est une grande erreur que le mépris des choses terrestres; le mépris n'est jamais en nous qu'un témoignage d'ignorance; dédaignerions-nous dans nos usages ce que Dieu n'a pas dédaigné de créer pour nous? Paul prêche l'Evangile à Timothée, et cependant ne dédaigne pas dans sa lettre de redemander le manteau et les parchemins qu'il a laissés à Troas. Ce n'est pas une doctrine de ménage que l'Evangile éternel; mais la morale du ménage, comme la morale des états, des peuples, la législation fondamentale où se doivent copier tous les codes des nations, en ressort aussi. Ah! il est naturel que, quand le Christ apparaît sur la sainte montagne, transfiguré et dans sa gloire magnifique, on s'écrie avec l'apôtre: « Restons ici, dressons-y nos tentes; » mais il nous est bon aussi, non de vivre selon la chair, mais de vivre dans la chair, avec la foi en Celui qui nous a aimés, d'y être journellement exercés dans la patience, dans l'obéissance, dans l'humilité; oui, ne fût-ce, comme saint Paul, que pour y trouver l'épine, pour y recevoir le soufflet qui empêche de se glorifier des ravissemens et des révélations. Mais cette chair aussi, Dieu sait la transformer en parole sainte et en pain de vie pour qui l'accepte dans la foi. Dans les détails de son commerce et dans ses occupations journalières, le marchand lui-même retrouve ces paraboles que dans nos Saints Livres explique Jésus. Le semeur, les talens placés, la perle de grand prix, le levain mis dans la pâte, le grain de moutarde, tout cela est dans la poussière, tout cela est à nos pieds ou sous notre main, tout cela est dans le travail et dans les dégoûts de la vie du monde, mais tout cela est aussi parole divine et reflet des cieux. O esprit qui parle en Voltaire, tu nous fais de tout des ordures! La Parole du Saint des saints, quand elle a passé par ta bouche, n'est plus que cela; mais l'Esprit de Dieu sait nous faire de tes ordures elles-mêmes les Paroles de la vie, le pain qui nourrit pour l'éternité!

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

A OTAHITI, EN 1824 (1).

La discussion du code des Iles sous le vent dura huit jours. Chaque séance s'ouvrit et se termina par la prière. M. Nott, le plus âgé des missionnaires, fut nommé président; ses collègues et les députés de la Société des missions de Londres (2) y assistèrent; mais aucun étranger ne prit part aux débats; ils se bornèrent à donner leur opinion lorsqu'elle leur était demandée. M. Nott, se conformant en cela au désir manifesté par les chefs et par le peuple, avait rédigé d'avance un recueil de lois, composé de quarante articles qui traitent de tout ce qui est nécessaire pour maintenir l'ordre social, augmenter le bien-être général et conserver, parmi les indigènes, les droits et les priviléges des diverses classes, et qui entourent de toutes les garanties désirables, la vie, la liberté et la propriété des habitans.

Les débats sur la punition du meurtre remplirent en partie les deux premières séances. Il s'agissait de décider si, dans un cas quelconque, le sang de l'homme devait être répandu pour sanctionner des lois faites par une assemblée législative chrétienne, que n'enchaînaient ni des préjugés, ni d'antiques usages. Deux peines étaient proposées, la mort et le bannissement perpétuel dans quelque île inhabitée. La dernière finit par être adoptée à l'unanimité.

Lorsque la question fut proposée, disent les deux voyageurs, Hitoti, premier chef de Papeete se leva, et saluant le présidens et l'assemblée : « Sans doute, dit-il, le bannissement à perpétuité dans une île déserte est une bonne proposition; mais une pensée s'est élevée dans mon cœur depuis quelques jours, et vous la comprendrez quand vous aurez entendu mon petit discours. Les lois de l'Angleterre, de ce pays d'où nous avons reçu tant de biens de toute espèce, ne doivent-elles pas être bonnes? Et les lois anglaises ne punissent-elles pas de mort le meurtrier? Eh bien ! la pensée qui m'agite est celle-ci: ce que fait l'Angleterre, nous ferions bien de le faire. Voilà ma pensée.

Il y eut un profond silence, et il est à remarquer que, pendant les huit jours que dura la session de ce parlement, il n'y eut jamais deux orateurs debout en même temps, qu'il n'y eut pas de paroles vives échangées entre eux, et que personne ne pensa à faire valoir ses connaissances aux dépens de celles des autres. Dans le fait, personne ne contredit ou ne commenta l'opinion d'un des orateurs qui l'avaient précédé, sans relever avec respect ce qu'elle avait de louable, en même temps que, par des raisons qu'il exposait avec autant de modestie que de fermeté, il pensait qu'un autre avis devait l'emporter.

Après avoir jeté les yeux tout autour de lui, pour voir si personne d'autre ne s'était levé, Utami, premier chef de Buanaauia se leva, et se tournant vers le président: « Le chef de Papeete a bien dit, dit-il; nous avons reçu beaucoup de bonnes choses du bon peuple chrétien d'Angleterre. Et même, que n'avons-nous pas reçu de *Beretane* (la Grande Bretagne)? N'est-ce pas elle qui nous a envoyé l'*Area* (l'Evangile)? Mais le discours d'Hitoti ne va-t-il pas trop loin? Si les lois de l'Angleterre doivent nous servir de guide, ne nous faudra-t-il pas aussi punir de mort les voleurs qui forcent une maison, ceux qui signent un faux nom, ceux qui dérobent un mouton? Et y a-t-il personne à Otahiti qui prétende que ces crimes doivent être punis de mort? Non, non, c'est aller trop loin; il me semble qu'il faut nous arrêter. Je crois que la loi, telle qu'elle est proposée, est bonne; je puis avoir tort, mais c'est là ma pensée. »

Il y eut un moment de silence, et le chef Upuparu, à l'air noble et intelligent, se leva. C'était un plaisir de voir sa contenance animée et la noblesse de son maintien, également exempt de toute supériorité et de toute humilité affectée. Il adressa quelques mots pleins de politesse aux orateurs qui l'avaient précédé, ajoutant que, dans son opinion, chacun d'eux avait tort et raison en quelque chose. « Mon frère Hitoti, dit-il, qui a proposé de punir de mort le meurtrier, parce que l'Angleterre le fait, s'est trompé comme Utami l'a fait voir; en effet, ce ne sont pas les lois de l'Angleterre qui doivent nous guider, quoiqu'elles soient bonnes. La Bible est notre seul guide. Or, *Mitti Trutu* (le missionnaire Crook), nous a parlé un jour sur ce texte : « Celui qui a répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu par l'homme, » et il nous a dit que c'était là le motif de la loi anglaise. Ma pensée est donc, d'accord avec Hitoti et contre l'avis d'Utami, non pas cependant à cause de la loi anglaise, mais parce que la Bible l'ordonne, que nous devons punir de mort quiconque sera convaincu de meurtre. »

Les assistans se regardèrent les uns les autres. Tous paraissaient avoir été vivement frappés des sentimens exprimés par l'orateur, surtout lorsqu'il avait appuyé son opinion, non sur l'exemple de l'Angleterre, mais sur l'autorité des Saintes Ecritures.

Un autre chef se leva. Il semblait « une des colonnes de l'Etat; » son air, sa figure et son riche costume national, firent oublier aux assistans celui même qui venait de se rasseoir. Il s'appelait Tati, et tous les yeux étaient fixés sur lui, lorsque, avec autant de modestie et de déférence pour ses collègues que ceux qui l'avaient précédé, il commença ainsi : « Peut-être quelques-uns de vous s'étonnent-ils que j'aie gardé le silence si long-temps, moi qui suis ici le premier chef et le plus rapproché de la famille royale. Je désirais entendre ce que mes frères avaient à dire, afin de recueillir les pensées qui s'étaient élevées dans leur cœur sur cette importante question. Je me réjouis de les avoir entendus, parce que plusieurs pensées que je n'avais pas apportées avec moi, s'élèvent maintenant dans mon cœur. Les chefs qui ont parlé avant moi ont bien parlé. Mais le discours d'Upuparu n'est-il pas, sous un rapport, comme celui de notre frère Hitoti? En effet, si nous ne pouvons suivre en tout les lois de l'Angleterre, comme Hitoti voulait nous y engager, parce qu'elles vont trop loin, ne devons-nous pas éviter l'avis d'Upuparu, parce que sa pensée va trop loin aussi? La Bible, dit-il, est un guide parfait. D'accord. Mais que signifie cette parole : « Celui qui aura répandu le sang de » l'homme, son sang sera répandu par l'homme? » Ce précepte ne va-t-il pas tellement loin que nous ne pouvons pas plus le suivre jusqu'au bout, que nous ne pouvons observer en entier les lois de l'Angleterre? Je suis Tati; je suis juge : un homme est amené devant moi; il a répandu du sang; j'ordonne qu'il soit mis à mort; je répands son sang : qui donc répandra le mien? Ici, ne pouvant aller aussi loin, je m'arrête. Tel ne peut pas être le sens de ces paroles. Mais peut-être, puisque plusieurs des lois de l'Ancien-Testament ont été abolies par notre Seigneur Jésus-Christ et que quelques-unes seulement subsistent, peut-être, dis-je, cette loi est-elle une de celles qui ont été abolies. Cependant, je suis ignorant, quelqu'un d'autre pourra-

(1) Nous empruntons ces détails au voyage de MM. Bennett et Tyerman. Il est intéressant de voir, par l'exemple des chrétiens, naguère sauvages, de la Polynésie, comment le chrétien peut combattre la peine de mort, bien qu'elle soit écrite dans la législation judaïque; cette législation, comme le reste de l'économie patriarcale et mosaïque, n'était que temporaire; l'économie de patience et de grâce sous laquelle nous sommes placés nous fournit de meilleurs argumens que ceux de la philantropie et de la politique sur ce sujet, dont on s'occupe beaucoup aujourd'hui.

(2) Ce sont MM. Bennett et Tyerman eux-mêmes.

t-il me montrer que, dans le Nouveau-Testament, notre Sauveur ou ses apôtres ont dit la même chose que ce que nous lisons dans l'Ancien-Testament, sur celui qui aura répandu le sang de l'homme? Qu'on me montre un tel précepte dans le Nouveau-Testament, et alors il nous servira de guide.»

Une franche approbation se manifesta quand Tati eut fini de parler, et son appel à l'Evangile parut écarter quelques difficultés et quelques doutes sur la véritable autorité scripturaire qu'il fallait invoquer dans cette circonstance.

Ensuite se leva Pati, chef et juge d'Eiméo, autrefois grand-prêtre d'Oro et le premier qui, au péril de sa vie, avait abjuré l'idolâtrie : « Mon cœur, s'écria-t-il, est rempli de pensées; je suis plein de surprise et de joie. Quand je regarde cette *fare bure va* (cette maison de Dieu) où nous sommes assemblés, quand je considère qui nous sommes, nous qui tenons si doucement conseil ensemble, c'est pour moi *mea huru e* (un sujet d'admiration) et *mea faa oaoa te aau* (une chose qui remplit mon cœur de joie). Tati a bien posé la question; car n'est-ce pas l'Evangile qui est notre guide? Et qui peut y trouver des instructions pour mettre à mort? Je connais beaucoup de passages qui défendent de tuer, mais je n'en connais pas un qui commande de le faire. Mais une autre pensée s'élève dans mon cœur et, si vous voulez écouter mon petit discours, vous saurez quelle elle est. Il est bon que nous ayons des lois pour punir ceux qui commettent des crimes. Mais, dites-moi, pourquoi les chrétiens punissent-ils? Est-ce par colère ou pour le plaisir de faire du mal? Est-ce par amour de la vengeance, comme nous le faisions quand nous étions payens? Rien de cela : les chrétiens n'aiment point à se venger; les chrétiens ne doivent point être en colère; ils ne sauraient trouver du plaisir à faire du mal. Ce n'est donc pas par ces motifs que les chrétiens punissent. Les châtimens auxquels le criminel est condamné, n'ont-ils pas pour but de l'empêcher de recommencer, en même temps qu'ils doivent effrayer les autres hommes, en leur montrant ce qu'ils attireraient sur eux s'ils agissaient de la même manière? Eh bien! ne savons-nous pas tous que ce serait une punition plus sévère d'être banni pour toujours d'Otahiti et envoyé dans une île déserte, que d'être mis à mort en un instant? Le banni pourra-t-il encore se rendre coupable de meurtre? Une pareille condamnation n'effrayera-t-elle pas plus que si nous ôtons la vie au criminel? Ma pensée est donc que Tati a raison, et qu'il vaut mieux laisser la loi telle qu'elle a été proposée. »

Un des *taata rii* (petits hommes), représentans d'un district ou d'une commune, se présenta à son tour et fut écouté avec la même attention que les puissans personnages qui avaient parlé avant lui. Il dit : « Puisque personne d'autre ne se lève, je vais faire aussi mon petit discours, parce que plusieurs bonnes pensées se sont élevées dans mon cœur, et que je désire vous les communiquer. Peut-être les chefs ont-ils déjà dit tout ce qui est bon et nécessaire. Néanmoins, comme nous ne sommes pas ici pour adopter telle loi ou telle autre, parce qu'elle est appuyée par tel ou tel homme puissant, et que nous, les *taata rii* devons, aussi bien que les chefs, jeter ensemble nos pensées, pour que cette assemblée tire ensuite de la masse, les meilleures, de quelque part qu'elles soient venues, voici ma pensée. Tout ce qu'a dit Pati était bon; mais il a oublié de dire qu'un des motifs pour punir (comme l'a dit un missionnaire, en nous expliquant la loi en particulier), est de corriger le criminel et de le rendre bon, s'il est possible. Or, si nous tuons le meurtrier, comment le rendrons-nous meilleur? Mais si nous l'envoyons dans une île déserte, où il sera livré à lui-même et contraint de réfléchir, Dieu peut juger à propos de faire mourir les mauvaises choses qui sont dans son cœur et d'y faire naître de bonnes choses. Mais, si nous le faisons mourir, où ira son âme? »

D'autres parlèrent dans le même sens, et le résultat de la délibération fut la résolution prise à l'unanimité, que la peine du meurtre serait le bannissement, et non la mort. Il va sans dire que le droit de punir de mort fut aussi, pour tous les autres cas, refusé aux magistrats.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE

POUR LES JEUNES LIBÉRÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Il est une classe de détenus qui, plus que tout autre, est susceptible de réforme, et dont la conquête doit surtout intéresser la société, c'est celle qui n'a fait encore que les premiers pas dans la carrière du crime. Environ six mille enfans ou adultes sont amenés chaque année en France devant les tribunaux, la plupart pour simples faits de mendicité et de vagabondage, un quart seulement pour crimes ou délits. Une statistique exacte a révélé que chez eux le désordre est bien plus le résultat des circonstances malheureuses où la naissance les a placés que le fruit d'un précoce penchant. Les uns sont orphelins, les autres n'ont jamais connu leurs parens, les autres enfin ont été entraînés au mal par leur famille. Une éducation morale a manqué à tous. Comment s'étonner que, livrés ainsi au plus complet abandon, dès l'enfance aux prises avec le besoin, ils aient de si bonne heure violé des obligations que nul n'a pris soin de leur faire connaître! Ah! si la justice du pays est obligée d'étendre sur eux sa main, que ce ne soit pas pour les traiter comme d'autres criminels; qu'il y ait, s'il se peut, merci dans les coups qu'elle doit frapper sur eux, et qu'ils ne soient punis que pour être arrachés au mal!

Mais qu'a-t-on fait pendant long-temps pour ces êtres plus réellement malheureux que coupables?

On ne peut se souvenir, sans éprouver un sentiment de douleur et d'indignation que, naguère encore à Paris, on les confondait dans les prisons avec les êtres les plus pervers et les plus vils, comme s'il se fût agi de précipiter leur ruine en déracinant au plus vite de leur jeune cœur ce qui pouvait encore s'y trouver d'honnête.

Ce barbare mélange n'existe plus à Paris; dès le mois d'août 1831, la prison des Madelonettes a été affectée aux jeunes détenus. Ils y sont, pour le département de la Seine, au nombre d'environ trois cents. Là, en les soumettant à un régime pénitentiaire bien entendu, mais dans lequel il serait désirable de voir une plus large place laissée à l'influence du Christianisme, on s'attache à plier leurs jeunes facultés au joug du devoir et à les préparer au bon usage de la liberté qui doit leur être rendue. Ce n'est pas sans intérêt qu'on retrouve, sous les verroux d'une prison, des ateliers de travail, un école d'enseignement élémentaire et une jeunesse intelligente et précoce, dont les progrès sont quelquefois fort au-dessus de ceux que font, dans les ateliers et dans les écoles de la capitale, beaucoup d'enfans du même âge. On aime, en les voyant, à se promettre pour eux qu'ils sont enfin arrachés au désordre et reconquis à la société. Vaines espérances! Dans la plupart des cas, tous ces soins ont été en pure perte. Les récidives ramènent dans les prisons, avec un degré de plus de perversité, ces jeunes gens qu'on avait pu croire corrigés.

Ce résultat est douloureux, mais il n'a rien qui doive surprendre. Ce que nous avons dit de l'impuissance du régime pénitentiaire, quand il n'est pas secondé par quelque institution en dehors de la prison, s'applique ici avec une force toute particulière. Comment les jeunes libérés, livrés à eux-mêmes au sortir de la prison, échapperaient-ils aux séductions qui les attendent à la porte? Le crime sous toutes ses formes, même sous celles de la plus infâme débauche, a déjà calculé sur leur inexpérience. Il les attend et les épie comme une proie facile. Si une active sollicitude ne supplante cette vigilance du crime, ne le gagne de vitesse pour ainsi dire, et ne vient, sur le seuil même de la prison, prendre par la main le jeune libéré, le couvrir de son ombre et guider ses premiers pas, il faut qu'il retombe.

C'est ce qu'ont pensé les hommes de bien qui ont fondé la

Société pour le patronage des jeunes libérés du département de la Seine.

Le but de la Société est de « préserver les jeunes libérés des » dangers de la récidive et de les rendre aux habitudes d'une vie » honnête et laborieuse. »

Pour atteindre ce but, la Société a besoin du concours de tous ceux qui approuvent l'objet qu'elle a en vue. Elle leur facilite les moyens de s'y associer à divers titres, comme souscripteurs, comme donateurs ou comme patrons.

Le patronage que la Société institue est confié à tout homme de bien qui « s'engagera à payer pendant trois ans une somme de » 25 fr. au moins et à remplir pendant le même temps envers le » jeune libéré dont il aura accepté la surveillance, une sorte de » tutelle qui consistera à se charger, de concert avec ses parens » ou tuteurs, s'il en a, d'assurer son placement le jour même de » sa sortie, de retirer sa masse de réserve et d'en diriger l'em- » ploi ; de pourvoir à tous ses besoins au moyen de fonds mis à » sa disposition ; de le visiter souvent ; de l'aider de bons con- » seils ; de rendre enfin compte au bureau, à certaines époques » périodiques, de sa conduite, de ses progrès dans le bien, de » l'emploi des sommes qui composaient sa masse de réserve ou » qui lui auront été allouées par la Société. »

La Société pour le patronage ne compte pas dix mois d'existence et déjà elle a placé quarante-huit enfans, rendus à la liberté après une captivité plus ou moins longue. Les résultats qu'elle a obtenus avec ses ressources naissantes ne permettent donc plus de douter du bien qu'elle pourrait faire, si elle obtenait le concours d'un plus grand nombre d'amis du bien. Ce concours lui manquera-t-il? Nous ne le croyons pas ; une œuvre comme la sienne se recommande toute seule. Son appel sera donc entendu ; et nous nous estimerions heureux que les colonnes de notre journal eussent servi d'une manière efficace une si noble cause.

On souscrit chez les membres du conseil d'administration dont voici les noms et les adresses : M. Bérenger, vice-président de la Chambre des députés, et président de la Société, rue Jacob, n° 11 ; M. Charles Lucas, inspecteur-général des prisons du royaume, vice-président, rue d'Assas, n° 3 bis ; M. Jules Hollard, négociant, vice-président, rue Martel, n° 13 ; M. Cochin, membre du conseil général, vice-président, rue du Faubourg Poissonnière, n° 58 ; M. le baron Mallet, régent de la banque de France, trésorier de la Société, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 13 ; M. Vivien, conseiller d'Etat, rue de la Houssaye, n° 7 ; M. Pyt, pasteur, rue Miroménil, n° 16 ; M. Lutteroth, rue Caumartin, n° 22 ; M. Taillandier, conseiller à la Cour royale de Paris, membre de la Chambre des députés, rue Taranne, n° 10 ; M. le baron de Gérando, rue Vaugirard, n° 52 ; M. Demetz, vice-président du tribunal de 1re instance de la Seine ; M. de Villars, secrétaire adjoint, à la maison des jeunes détenus, rue des Fontaines-du-Temple, n° 14 ; et M. Gasnault, *id.*, rue Chanoinesse, n° 12.

MÉLANGES.

Statistique des journaux de la Suisse. — On pense généralement que la Suisse est un pays fort arriéré en fait de presse périodique, et cependant il s'y publie, toute proportion gardée, plus de journaux qu'en France et qu'en aucun pays de l'Europe. L'*Helvétie*, qui paraît depuis deux ans à Porrentruy, nous apprend que quarante-sept feuilles politiques, dont plusieurs sont rédigées avec une incontestable supériorité, s'impriment simultanément en Suisse. Voici comment elles sont réparties entre les divers cantons : Zurich 4, Berne 5, Lucerne 2, Schwitz 1, Glaris 1, Zug 1, Fribourg 2, Soleure 1, Bâle 1, Bâle-campagne 1, Schaffouse 3, Appenzell 4, Saint-Gall 5, Grisons 2, Argovie 3, Thurgovie 2, Tessin 3, Vaud 2, Neuchâtel 1 et Genève 3.

Ces feuilles ont, pour la plupart, une couleur politique très-prononcée. Le radicalisme, le juste-milieu et l'aristocratie ont souvent des organes dans le même canton. Ailleurs, une même opinion est représentée par plusieurs feuilles, sans que l'opinion opposée possède un journal : ailleurs encore, les journaux se bornent à donner des nouvelles, sans soutenir des doctrines quelconques.

Outre ces journaux essentiellement politiques, la Suisse possède un très-grand nombre de recueils périodiques, religieux, littéraires, économiques, scientifiques et industriels. Il s'en imprime à Genève de quinze à vingt. Lausanne, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, Schaffouse, Berthoud, Lugano, Saint-Gall et Trogen en voient paraître un grand nombre. On ne sera pas peu surpris d'apprendre que Zurich, où nous n'avons pas remarqué, dans nos voyages en Suisse, éloignés de plusieurs années l'un de l'autre, que la mode ait jamais fait changer la coupe des habits, va avoir, à dater de 1834, un journal intitulé *Le Tailleur*, d'après le plan du *Journal des Tailleurs*, qui se publie à Paris. Aussi croyons-nous que les rédacteurs auront plus de peine à opérer la réforme qu'ils projettent que s'il s'agissait d'une réforme politique.

De la semaine. — La division du temps en semaines a été généralement adoptée depuis les contrées de l'Europe jusqu'aux rivages les plus éloignés de l'Indostan, et se retrouve chez les Egyptiens, chez les Chinois, chez les Grecs et les Romains, chez les Barbares du nord, nations dont quelques-unes ont eu peu de relations entre elles, ou n'en ont eu aucunes, et dont une partie n'ont pas même été connues de nom aux Hébreux. Ce fait est remarquable, et confirme singulièrement la vérité du récit de Moïse. Que la division du temps en années, en mois, en jours, soit générale, cela s'explique, parce que ces divisions répondent à certains intervalles déterminés par le mouvement des corps célestes ; mais la division du temps en semaines n'est indiquée par aucun signe naturel, et n'a pu venir que d'une institution spéciale.

Accusation et justification. — Un habitant d'Ergeul, en Suisse, ayant reçu une lettre anonyme, dans laquelle on lui reproche d'avoir, malgré sa position gênée, donné asile à un expulsé de la Pologne, et « de voler sa famille en donnant à un étranger un pain » qui appartient à ses enfans, » a répondu dans les termes suivans à son correspondant inconnu, en publiant sa réponse également sous le voile de l'anonyme, dans l'un des journaux politiques de son pays :

« C'est en me fondant sur la Parole de Dieu que j'ai pris chez moi un Polonais, c'est en me fondant sur cette même Parole de Dieu, que j'ai cru devoir refuser le paiement que m'offrait le comité polonais, et c'est encore en me fondant sur la Parole de Dieu, que je crois par là laisser à mes enfans un patrimoine autrement précieux, que celui que l'égoïsme aurait pu voir accroître. Mes enfans, j'en suis sûr, sont persuadés de mon affection pour eux, et je leur en donne une preuve nouvelle en leur offrant l'exemple de partager leur pain avec le malheureux. »

Nous ne croyons pas que la Parole de Dieu, qui fournit à ce pauvre, qui exerce l'hospitalité, cette belle justification, puisse offrir aussi à son conseiller des argumens pour soutenir son accusation.

ANNONCE.

Essai *sur les modifications à apporter au système d'enseignement dans les colléges* ; par L. Roussel, avocat à la cour royale d'Amiens, membre du comité d'instruction primaire de l'arrondissement d'Amiens, ancien principal du collége de Sens, ancien censeur des études des colléges royaux de Pau, de Tournon et de Bourges. Br. in-8°. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse, et chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 2 fr.

L'auteur de cette brochure est un homme spécial, qui s'est occupé long-temps de l'instruction publique, et qui a puisé dans sa propre expérience les idées qu'il publie sur les améliorations dont le système d'enseignement dans les colléges lui paraît susceptible. Ecrivain modeste, il présente ses vues avec simplicité et n'a d'autre ambition que celle d'appeler la discussion, dans l'intérêt des élèves, sur les principes qu'il expose. Selon lui, la lenteur de la réforme des vices de notre système d'instruction publique tient en partie à ce que jamais le chef de l'instruction publique n'a été pris parmi ceux qui ont vraiment consacré leur vie à l'instruction : « Toujours, dit-il, c'est » un homme politique et non un professeur, qu'on a mis à la tête de » cette partie si importante de l'administration ; et si le ministre ac- » tuel a été professeur, ce n'est certes pas à ce titre qu'il doit sa no- » mination. D'un autre côté, de tous les conseillers de l'instruction » publique il n'en est pas un qui ait été chargé d'une portion quel- » conque de l'administration d'un collége ; pas un, je crois, à l'excep- » tion de M. Villemain, qui ait professé dans un collége proprement » dit. »

M. Roussel voudrait que les études des maîtres fussent dirigées de manière que le même homme pût enseigner à peu près tout ce qu'un enfant doit apprendre en même temps. Tandis qu'un grand nombre de professeurs sont employés simultanément à son *instruction*, personne n'est chargé, personne n'est responsable de son *éducation*. Il va sans dire qu'il n'émet ce vœu que pour l'enseignement dans les colléges, où tout doit convenir à tous, de telle sorte qu'on puisse, en sortant, se destiner à toutes les professions, sans être encore capable, à moins d'études particulières, d'en embrasser aucune. Dans cette période de l'enseignement il suffit, il est même préférable que l'instruction soit générale, et c'est pour cela qu'il n'est pas besoin de tant de professeurs. Réservez les hommes spéciaux pour les écoles spéciales et les facultés.

Ces vues, et d'autres qui s'y rattachent, sont développées avec clarté par l'auteur, qui présente des argumens solides en faveur de la thèse qu'il soutient. Tout le monde cependant ne sera peut-être pas d'accord avec lui sur les avantages de la réforme qu'il propose ; mais il ne trouvera pas de contradicteurs sur la nécessité même d'une réforme.

Le Gérant, DEHAULT

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 2. 8 JANVIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Lettres a un membre du grand-conseil *sur quelques questions à l'ordre du jour*; par L. Burnier. Lausanne 1833.

L'auteur de ces lettres, jusqu'ici au nombre de trois, et qui seront probablement suivies de plusieurs autres, examine les différens projets de lois d'un intérêt général soumis à la discussion du grand-conseil du canton de Vaud. Il apporte à leur étude les lumières du chrétien et celles d'un homme que ses travaux n'ont laissé étranger à aucune des grandes questions qui se débattent de nos jours. Nous ne pouvons, dans cette feuille, examiner en détail des projets de lois destinés à un petit pays, dont il faudrait connaître à fond les besoins et les mœurs, pour dire jusqu'à quel point ils lui conviennent; mais nous nous sentons pressés d'exprimer notre sympathie à un écrivain qui défend auprès de ses concitoyens des principes qui sont les nôtres. En effet, quelque restreinte que soit la scène où s'agitent parfois les questions vitales de notre époque, la vérité peut profiter des efforts qu'on y fait pour elle. Ne considérons pas seulement ces efforts dans leur influence locale, ne demandons pas ce que peuvent valoir leurs résultats immédiats, ne nous inquiétons pas de ce que produira, dans des circonstances données, l'application d'une vérité reconnue; mais habituons-nous à anticiper sur ses progrès : toute question de vérité est aujourd'hui une question de l'humanité; les principes sont en marche pour faire la conquête du monde; devant eux disparaissent les traditions, les préjugés, les coutumes des peuples; la vérité ne sait voir partout que des hommes, qui doivent tous finir par l'adopter et par se soumettre à elle. C'est pour cela que l'abolition de la peine de mort à Otahiti est plus importante comme manifestation d'un principe que comme fait local, et que la publication d'une brochure qui contient des idées saines a de la portée au-delà des frontières du pays où elle a paru, parce qu'elle prouve que ces idées se fraient un chemin, et qu'elles deviennent çà et là des convictions.

Nous ne dirons rien de ce qui, dans les *Lettres* de M. Burnier, n'a rapport qu'au canton de Vaud; les questions générales y dominent trop pour cela. M. Burnier se prononce franchement pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il croit que son pays est poussé, d'une manière irrésistible, vers une nouvelle ère politico-religieuse; il voudrait donc que le législateur ménageât une transition facile entre le système mourant et le système naissant, et il conseille à cet effet à l'Etat d'assigner désormais aux ecclésiastiques un salaire reconnu décidément insuffisant et de charger les paroisses de le compléter. « Au moyen de cela, dit-il, les » troupeaux prendraient insensiblement l'habitude de con- » tribuer directement à l'entretien du pasteur, et l'on pour- » rait arriver, sans secousse violente, au système ensuite » duquel cet entretien est tout entier à la charge de la » paroisse, si toutefois, comme on le dit et comme je le » crois fermement, ce système doit prévaloir un jour. » Il se peut que l'état religieux et social du canton de Vaud rende une telle marche convenable; mais nous pensons qu'elle ne serait pas bonne chez nous. Le changement de système que nous prévoyons, comme le publiciste dont nous examinons les écrits, aura probablement lieu en France sans progression, et peut-être sans préparation. On l'écrira un jour dans la loi, et la séparation du spirituel et du temporel sera accomplie. Alors les paroisses, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, périront sans doute dans la

débacle, et la mission de ceux qui croient, la mission de faire des sacrifices pour évangéliser le pays, et pour faire porter la bonne nouvelle du salut à ceux qui ne donneraient pas un sou pour l'entendre, mission que les chrétiens devinent et que d'avance ils acceptent, sera évidente et obligatoire : ce sera pour eux le premier des devoirs, et pour la France le plus efficace des remèdes.

N'oublions pas, toutefois, que M. Burnier n'aborde ce sujet qu'en passant, et ne nous y arrêtons pas plus qu'il ne le fait lui-même. Il en est un autre qu'il traite à fond et avec une grande supériorité, c'est celui de l'instruction publique. Nous avons fait connaître dernièrement, par de nombreuses citations, l'exposé des motifs du projet de loi sur les écoles primaires du canton de Vaud, et nous avons rendu pleine justice à ce beau travail. M. Burnier l'a apprécié comme nous, et il va jusqu'à dire « qu'on se sait en quelque sorte » mauvais gré de ne pas se trouver d'accord sur tous les » points avec une production si éminente ; et que, pour se » décider à mettre en avant des vues opposées, il faut se ré- » soudre d'avance à ne pas se fâcher, si tout le monde vous » crie que vous auriez mieux fait de garder le silence. » Nous sommes convaincus que personne n'aura songé à dire cela à M. Burnier ; et, pour ce qui nous concerne, nous lui savons, au contraire, très bon gré d'avoir exposé ses vues sur des questions difficiles, qui peuvent être envisagées différemment par de bons esprits, et sur lesquelles ne saurait trop se porter l'attention publique. Ayant fait connaître l'exposé des motifs par des citations (1), nous recourrons au même moyen pour analyser le travail de M. Burnier.

Sur cette question : « Est-il bon, est-il nécessaire que les » écoles primaires soient des écoles de l'Etat ? » il montre d'abord que l'*Exposé des motifs* la résoud par l'affirmative en ce qui touche les circonstances du canton de Vaud, tout en reconnaissant, qu'en principe, l'indépendance complète de l'instruction primaire est de l'essence des états libres ; puis il continue ainsi :

« S'il est dans la nature des gouvernemens absolus de mettre des entraves à l'enseignement primaire, ou de le vouloir diriger à leur gré, il est dans la nature des gouvernemens libres d'encourager au plus haut point le développement intellectuel et moral des masses, et pour cela de laisser dans toute sa liberté d'action l'instinct de perfectionnement qui anime l'immense majorité des hommes. Cependant on concevrait que, malgré l'évidence du principe, un gouvernement libéral pût, à bonne intention, vouloir prendre à lui la direction suprême de l'enseignement public et primaire; mais les vrais amis du pays doivent, me semble-t-il, y regarder à deux fois, avant de lui remettre un pouvoir dont l'abus est à la fois si facile et si funeste. Il est généralement reconnu par les économistes que l'Etat doit laisser aux soins de chaque citoyen et aux associations libres toutes les entreprises pour lesquelles l'action du pouvoir n'est pas absolument nécessaire. Il le faut, non seulement afin de donner à l'industrie individuelle et au civisme des membres de la Société tout le champ possible ; mais encore il le faut, parce qu'il est prouvé que les simples citoyens et les associations libres font mieux que ne ferait l'Etat, toutes les choses qui sont véritablement à leur portée. C'est en application de ce principe que, dans notre pays, l'Etat construit et entretient les grandes routes, parce que l'industrie et le commerce y ont très-peu d'activité et ne disposent que de faibles capitaux, au lieu qu'en Angleterre, et déjà même en France, on voit des entreprises de cette nature, et sur une échelle gigantesque, conçues et exécutées d'une manière admirable par la réunion libre des activités privées. Dans le premier de ces royaumes surtout, on sent tellement les avantages immenses du système dont je parle que, bien loin de réclamer sans cesse l'action du gouvernement, comme cela se voit en d'autres pays, on n'y recourt que dans les cas d'une nécessité démontrée. Cette conduite est de bonne politique sans doute, mais elle est aussi de bonne économie. On atteint par là des résultats plus satisfaisans avec une dépense moins grande. Il s'en suit, qu'en général, là où l'intervention de l'Etat n'est pas nécessaire, elle est nuisible. Comme on l'a dit cent fois, il ne faut pas trop administrer, et l'instruction publique est une de ces choses pour lesquelles un gouvernement devrait se contenter de donner l'impulsion, si déjà l'opinion publique ne l'a devancé. Dès le jour où le gouvernement cesserait d'exercer *le pouvoir enseignant*, je suis sûr que de libres associations de citoyens mettraient en commun leurs lumières, leur zèle et leur argent, pour fonder une école normale, pour propager les bonnes méthodes, et pour fournir des subsides pécuniaires aux communes pauvres.

» Pourquoi n'en ferait-on pas l'essai ? On ne s'est pas trouvé si merveilleusement jusqu'ici du système contraire qu'on doive craindre d'en tenter un nouveau. J'ai lu quelque part, dans l'ancien *Globe*, je crois, qu'aux Etats-Unis, lorsqu'on voulut passer du système des Eglises nationales à celui qui y règne maintenant, il fut décidé que, par essai et pour trois ans, l'Etat ne paierait plus les pasteurs. Qu'est-ce qui empêcherait, je vous prie, que, par un décret, qui devrait nécessairement être revu dans dix ou cinq ans, l'on ne suspendît l'effet des lois actuelles sur l'éducation publique et primaire ? Ainsi, la séparation de l'Etat et des écoles, cette séparation que l'on reconnaît être rationnelle, serait provisoirement prononcée; les communes, les régens, le public tout entier seraient stimulés à déployer tout leur zèle, tous leurs moyens, sous peine de se voir, au bout de dix ans, remis en tutelle. Mais je prêche au désert, je le sais bien. Tout ce que je puis dire sur ce sujet ne servira pas à grand' chose. Eh bien soit, que les écoles demeurent sous la direction spéciale de l'Etat, et que le système de la séparation s'ajourne indéfiniment ; mais puisque l'on avoue que ce dernier système est le seul rationnel, il faut au moins que les amis des vrais principes demandent avec instance que les nouveaux projets de lois s'en écartent le moins possible. Or, il ne me paraît pas que les auteurs du projet dont je m'occupe, aient toujours eu cette idée en vue. Bien loin de préparer l'indépendance des écoles, ils ont resserré les liens qui les unissent à l'Etat, et je ne sais pas si l'on peut dire que ce soit un progrès. »

M. Burnier, dont nous ne reproduisons qu'en partie les argumens, en vient ensuite à une seconde question fondamentale : « Est-il bon, est-il nécessaire, se demande-t-il, que la religion soit partie intégrante de l'enseignement qui se donne dans les écoles de l'Etat ? » Personne moins que lui ne veut que le peuple soit élevé à contre-sens du Christianisme ; personne aussi n'est plus convaincu que lui que la religion de l'Evangile est, pour nous servir de son expression, la seule éducative, parce qu'elle est la seule vraie ; mais il ne s'en demande pas moins : « Appartient-il à l'Etat de faire l'éducation religieuse, l'éducation chrétienne de tout un peuple ? » Voici comment il s'exprime sur ce sujet :

« Je confie au gouvernement la sûreté de ma personne, de mes biens, de mon honneur ; j'attends qu'il me protège dans l'exercice de mes droits ; je consens, s'*il le faut*, à ce qu'il dirige le développement intellectuel de la jeunesse du pays, parce que je vois en lui le dépositaire de la force publique, le principe d'ordre de la société, et que je puis l'envisager, pour ainsi dire, comme le résumé ou le représentant de l'intelligence nationale. Mais le gouvernement politique sera-t-il nécessairement le meilleur guide en religion ? Est-ce à lui que nous demanderons un catéchisme pour nos enfans ? Est-ce d'après ses arrêtés et ses circulaires que la Bible nous sera expliquée ? Les pères et les mères, en un mot, peuvent-ils lui confier le soin « d'élever leurs enfans sous la discipline du Seigneur, » et de leur montrer le chemin qui conduit au ciel ? »

M. Burnier examine ensuite si, en déclarant l'enseignement religieux légalement obligatoire, on respecte la liberté de conscience :

« Chez la plupart des peuples, dit-il, le pouvoir enseignant fut long-temps entre les mains d'un clergé. Alors une seule doctrine religieuse était admise, à l'exclusion de tout autre; ne pouvaient

(1) Tome II, page 509.

être citoyens et chefs de la société civile que ceux qui participaient régulièrement aux actes publics du culte, et les seuls ecclésiastiques possédaient quelque peu d'instruction. Avec un tel état de choses, il était tout naturel que ces derniers fussent chargés, eux seuls, de l'instruction des enfans. Personne qu'eux n'avait le droit de leur inculquer la religion; peu d'individus étaient assez instruits pour enseigner les autres choses. De là, à prendre les rênes de l'instruction publique, il y avait conséquence nécessaire. Mais maintenant que les lumières sont plus généralement répandues; maintenant qu'il y a dans les masses, non pas plus d'incrédulité, mais plus de franchise à montrer que l'on ne croit pas; maintenant que la religion ne consiste plus dans une vaine conformité à des cérémonies extérieures, et que la variété d'opinions chez les vrais chrétiens se montre jointe à l'unité de la foi, le même ordre de choses ne saurait subsister, et tout le monde le sent. Il est impossible aujourd'hui que la direction suprême et générale de l'instruction publique soit entre les mains d'un clergé, et comme on s'acharne à cette malheureuse idée qu'il faut de toute nécessité qu'il y ait un pouvoir enseignant, les amis de la liberté le veulent mettre entre les mains de l'Etat. Mais êtes-vous bien sûr que l'Etat et ses agens seront, dans tous les cas, plus tolérans que ne le serait un clergé?... Aussi long-temps que la religion sera enseignée au nom de l'Etat et qu'il y aura une Eglise nationale, ce seront nécessairement les doctrines de cette Eglise qui feront la base de l'enseignement public; et l'on arrivera toujours à ce triste résultat : l'oppression de la minorité par la majorité. Je dis oppression, parce qu'en fait de religion, un seul citoyen a le droit de faire opposition contre tous, et que cent mille n'ont pas le droit de dire à un seul : Tu croiras ce que nous croyons, tu adoreras le Dieu que nous adorons, et tu le serviras par le même culte que nous. »

Si nous ne nous trompons, le Grand-Conseil a arrêté que les pères de famille ne pourront être dispensés d'envoyer leurs enfans aux leçons de religion, que s'ils en font la demande motivée au conseil de l'instruction publique, et en obtiennent l'autorisation. Il y a évidemment là une atteinte portée à la liberté religieuse et à l'autorité paternelle. On substitue une permission à l'exercice d'un droit, et cette permission ne s'obtient qu'à deux conditions : la première, que les parens fassent connaître les motifs de leur demande; la seconde, que ces motifs soient approuvés par le conseil de l'instruction publique.

M. Burnier arrive enfin au cœur du sujet qu'il traite :

« De ce que sans la religion il n'y a point de mœurs, et de ce que sans mœurs il n'y a point de prospérité possible pour un Etat, on conclut qu'il est absolument indispensable que l'instruction religieuse soit d'obligation légale. Mais est-ce là raisonner juste, ou plutôt n'est-ce pas sauter brusquement d'un ordre d'idées à un autre? L'influence que la religion est appelée à exercer sur la société civile, comme celle qu'elle exerce sur les individus, est une influence toute morale. S'il est vrai qu'elle doive traverser l'esprit pour arriver au cœur, il est tout aussi vrai qu'elle n'a d'action véritable qu'après être arrrivée à sa destination. Ce qui assure le bonheur des Etats, ce ne sont pas des formes religieuses, mais des convictions chrétiennes répandues chez le plus grand nombre possible de citoyens. Il s'agit, non pas de savoir qu'il y a un Dieu, mais de l'aimer; non de comprendre la bonne nouvelle du Sauveur, mais d'en faire la vie de son âme. Eh bien, c'est ce levier moral qu'on veut saisir avec une main de fer. Imprudens! prenez garde! vous allez le briser, ou le fausser du moins!... Qu'on abandonne à elle-même la doctrine de l'Evangile, et l'on en verra bientôt toute la force. Faites enseigner dans les écoles de César ce qui appartient à César, et laissez à d'autres le soin d'instruire *qui voudra*, des choses qui appartiennent à Dieu. Il est des choses, et ce sont quelquefois les meilleures, qu'on est sûr de faire prendre en haine, quand on veut y pousser forcément. La religion est dans ce cas, non pas toute religion, mais la chrétienne. Celle-ci veut la liberté; elle n'agit efficacement qu'en ceux qui sont persuadés, et rien n'est moins persuasif que la contrainte. »

M. Burnier examine ce qu'on entend par l'enseignement de la religion :

« Il est, dit-il, deux manières d'inculquer aux enfans des sentimens religieux : l'une qu'on peut dire pratique, et l'autre scientifique. Un instituteur chrétien, homme de prière et animé de l'esprit de Dieu, enseigne la religion par toute sa manière d'être. Il est doux et ferme, patient et décidé. Quand il exhorte, reprend ou encourage, ce n'est pas à la manière des mondains qu'il le fait. On voit en lui un homme dont les passions ont été calmées par la foi, et qui ne cherche pas à exciter celles de ses élèves. Un tel instituteur, marchant avec Dieu, parle tout naturellement de Celui qui sait tout et qui peut tout; et sans avoir eu l'intention de donner ce qu'on appelle une leçon de religion, il se trouve souvent avoir agi fortement sur le cœur des enfans et développé leur sens moral. Quant à cette première espèce d'enseignement religieux, je suis loin et fort loin de vouloir l'exclure des écoles de l'Etat; mais ce n'est pas d'elle qu'a voulu parler l'article 9 du projet de loi sur les écoles primaires, qui énumère les objets d'enseignement communs aux deux sexes. La preuve en est dans l'article 11 de ce même projet : « Le vœu des pères de famille, y est-il dit, sera suivi en ce » qui concerne la participation de leurs enfans à l'enseignement » de la religion (1). » Or, il est manifeste qu'un régent ne peut faire aucune différence entre les enfans de son école pour ce qui tient à cet enseignement pratique de la religion, à cet enseignement de toutes les heures dont je viens de parler.

» Il s'agit donc de l'enseignement scientifique de la religion. Mais encore ici, je demande ce qu'on entend par là? Quand je lis que les régens enseigneront la lecture, l'écriture, le dessin linéaire, l'arithmétique, l'histoire de la Suisse, etc, etc., je conçois très-bien ce qu'on a voulu dire. Au sortir de nos écoles, les enfans devront savoir lire avec facilité et écrire lisiblement. Ils auront appris du dessin linéaire, de l'orthographe, de l'arithmétique, tout ce qu'il est nécessaire que des citoyens en sachent dans les circonstances ordinaires de la vie. Entendrons-nous la chose de même manière pour la religion? Il fallait dire les élémens de la religion, et non pas la religion. Mais ces élémens de la religion, comment s'enseigneront-ils? Sera-ce par la lecture de la Bible et par la récitation d'un catéchisme, ou seulement par l'une de ces deux choses? Sera-ce par la Bible sans commentaires ou avec commentaires? Par le catéchisme avec ou sans explications? Mais d'après l'article 11, un père incrédule pourrait exiger qu'on ne lût pas la Bible à ses enfans, et il faudra pour lui, ou qu'on ne la lise pas du tout, ou que ses enfans sortent de l'école quand on voudra la lire, ce qui ne laissera pas que de paraître extraordinaire aux autres élèves. Un père socinien pourrait se plaindre du commentaire orthodoxe que le régent ferait de la Bible, et l'orthodoxe d'un commentaire socinien. Quant au catéchisme, il sera bien singulier, pour ne pas dire plus, de voir le même homme faire réciter à celui-là le catéchisme d'Ostervald, à celui-ci le catéchisme de Genève, à un autre le catéchisme de l'évêque de Fribourg; ce phénomène prendra même un aspect encore plus étrange, si le maître est tenu de donner à chaque enfant l'explication de son catéchisme. L'article 12 attribue au conseil de l'instruction publique le soin de « déterminer les livres élémentaires à employer dans les écoles. » Or, si je regarde le conseil de l'instruction publique comme très-compétent pour décider qu'on suivra dans les écoles le dessin linéaire de Francœur, la grammaire de Noël et Chapsal, l'arithmétique d'Emile, il m'est permis, je pense, de douter qu'il soit également de son ressort de déterminer que tel ou tel catéchisme sera celui de nos écoles. Vraiment, plus on médite cette matière, plus on applaudit à la sagesse du parlement anglais, qui n'a pas voulu que l'instruction religieuse entrât dans l'enseignement primaire que fait donner l'Etat, et plus on regrette que la commission chargée « d'une refonte » complète de nos lois sur les écoles, » n'ait pas cru devoir proposer ce système seul vraiment rationnel! »

Ces vues, présentées avec autant de franchise que de ta-

(1) La loi sur l'instruction primaire adoptée, l'année dernière, en France, contient un article analogue.

lent par le publiciste vaudois, dont nous avons analysé les écrits, méritent d'être prises partout en sérieuse considération. Elles n'ôtent rien à l'élévation des pensées contenues dans l'*Exposé des motifs* dont nous avons parlé dernièrement avec éloges ; mais elles mettent en évidence des difficultés ou, pour mieux dire, des impossibilités, qui peuvent ne pas frapper au premier abord, mais qui n'en sont pas moins réelles. Concluons donc que l'union morale et spirituelle, nous ne disons pas l'union légale, entre la société civile et la société religieuse, ne peut être amenée que par cette dernière société : celle-ci seule est appelée à agir dans ce but; l'autre ne doit pas agir ; elle ne le peut même pas ; les chrétiens, aussi bien que les incrédules, lui en refusent le droit, loin de lui demander son concours comme une faveur.

RÉPONSE A LA GAZETTE DE FRANCE.

On lit dans la *Gazette de France* : « Nous trouvons dans » le *National*, en parlant des assemblées de monopole, cette » expression énergique : Les *parlemens d'antichambre et* » *les bourgs pourris*. Nous demandons au *Semeur*, qui pré- » tend que l'ordre moral doit être rétabli avant les institu- » tions politiques, s'il est possible d'y arriver tant que la » première des institutions aura si peu d'autorité. On voit » donc la nécessité, pour rétablir l'ordre moral dans ce » pays, d'avoir une chambre nationale. »

Nous ne comprenons pas la question de la *Gazette*. De ce qu'une feuille républicaine jette une injure contre la Chambre des députés, qu'est-ce qu'on en peut déduire? Rien, à notre sens. L'opinion du *National* sur la Chambre est-elle partagée par la majorité du pays? C'est ce qu'il faudrait établir avant de pouvoir en conclure, avec la *Gazette*, qu'il est urgent de changer les conditions d'existence du pouvoir électif. Il serait trop étrange, en vérité, qu'une mauvaise épithète lancée par un journal, qui ne représente qu'une très-petite minorité dans la nation, fût un arrêt de mort contre la première de nos institutions politiques! La *Gazette de France* fait habituellement des objections plus adroites et plus réfléchies que celle-là.

La même feuille, en essayant de combattre les idées religieuses et morales du *Semeur*, prétend que « le désordre » moral vient de ce que les pouvoirs de la société, la ma- » gistrature, la royauté, la charte même, n'ont aucune » base logique, et ne peuvent, par conséquent, soumettre » les intelligences... La réforme parlementaire, en amenant » une chambre nommée par tous les contribuables et par » la nation même, créerait une autorité au-dessus de tous » les partis, et à laquelle toutes les intelligences se sou- » mettraient. »

La *Gazette* confond ici deux choses fort distinctes : les idées qui soumettent l'intelligence et les maximes qui dirigent la conduite. Le désordre moral qui règne en France, l'égoïsme, l'ambition, la vénalité, la soif des plaisirs, le mépris du serment, le manque de prévoyance et d'économie dans les classes inférieures, la fièvre des innovations, tout cela ne tient nullement à ce que les intelligences ne sont pas satisfaites par nos institutions politiques. La source de ce désordre est dans l'absence des convictions religieuses et dans le manque de principes élevés de morale. En supposant même, et ceci est une concession gratuite, qu'une autre forme de gouvernement parvînt à soumettre toutes les intelligences, il n'y aurait pas moins de passions égoïstes, de cupidités vénales, d'habitudes dépravées, d'excès honteux, qu'il n'y en a maintenant. Pour changer la conduite, il faut changer les sentimens du cœur, et le suffrage universel n'y peut absolument rien. Nous sommes persuadés que la *Gazette* elle-même sera de notre avis, pour peu qu'elle y daigne réfléchir.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La Chambre des pairs, plus expéditive et moins empressée de discuter les questions politiques que la Chambre des députés, a adopté, sans batailler, le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, qui lui a été soumis; se bornant à paraphraser ce discours, elle a habilement évité tout ce qui pouvait, en étant trop précis, paraître une manifestation trop hardie de sentimens quelconques, et blesser des susceptibilités d'aucune espèce.

La discussion de l'adresse est, au contraire, une affaire sérieuse dans la Chambre des députés, où l'on n'a fermé qu'avant-hier la discussion générale, et où l'on a continué hier à s'occuper de celle des articles. Jamais encore les opinions qui partagent la Chambre ne s'étaient dessinées aussi nettement ; si aucun parti peut-être n'a dit toute sa pensée, tous cependant se sont exprimés avec plus de convenance et de franchise qu'on n'y était habitué. Il y a eu des luttes personnelles, parce qu'il fallait bien que les hommes responsables d'actes politiques, qui ont été diversement jugés, s'expliquassent; mais on est généralement resté, même dans ces luttes, sur le seul terrain sur lequel doivent se tenir les représentans du pays, sur celui des principes et des intérêts publics. Il est impossible que notre feuille suive pas à pas des débats qui supportent peu l'analyse. Notre mission est de constater les résultats et d'envisager sous le rapport moral, et ces résultats et les moyens par lesquels on y arrive. Nous espérons qu'il nous sera accordé de la remplir, et, en rapportant les faits qui se passeront au sein des Chambres, de les apprécier avec modération et courage.

Les gérans des journaux légitimistes la *Mode* et le *Rénovateur,* accusés d'offense envers la personne du roi et d'attaque à ses droits à la couronne, ont été acquittés.

On annonce la mort de M. de Saint-Germain, gouverneur du Sénégal; et, en Angleterre, celle du sous-secrétaire d'état M. Lamb.

Une vaste conspiration a été découverte dans l'Aragon; de nombreuses arrestations ont eu lieu à Huesca, à Barbastro, et dans les villes voisines; des caisses d'argent, destinées aux insurgés, ont aussi été saisies. Don Carlos conserve de nombreux partisans, et les mouvemens qui éclatent, tantôt sur un point du pays, tantôt sur un autre, prouvent que ces partisans, quoique disséminés, sont assez puissans pour tenter des soulèvemens. Ils comptent sur une sympathie que la crainte seule empêche la partie de la population, placée sous l'influence du clergé, de leur témoigner.

En Grèce on conspire aussi. Le prince Gustave de Wrède, fils du maréchal de Wrède, qui réside depuis huit ans dans ce pays, a été arrêté. On a également arrêté un Grec nommé Nicolaïdes, qu'on prétend être l'un des chefs d'un complot ayant pour but d'expulser le gouvernement greco-bavarois, et de placer le roi Othon sous la tutelle de l'empereur de Russie. Il paraît positif que les autorités actuelles heurtent en toute occasion le sentiment national des Grecs, et que l'on peut attribuer en partie l'agitation des esprits à ce manque de ménagemens et d'égards. C'est ainsi que pour visiter les monumens d'Athènes, il faut solliciter une carte d'admission qu'on vous délivre valable seulement pour quelques jours, rédigée en langue allemande et signée par un caporal bavarois. Ce sont là des humiliations sans but, qui font plus d'ennemis au nouveau gouvernement que n'en pourraient faire bien des mesures politiques.

L'on s'occupe, dans tous les cantons de la Suisse, du mode qu'il convient d'adopter pour la révision du pacte fédéral. Cette question est très-diversement envisagée ; et il doit en être ainsi, puisque ce que sera le pacte dépend de ce que seront ceux qui devront le rédiger. L'avenir de la Suisse est tout entier en question.

On a reçu le discours du président des Etats-Unis. Il déclare

que les négociations avec l'Angleterre, au sujet des limites du nord-ouest, prennent une tournure favorable. Il se plaint du délai que la France a mis à payer le premier terme de sa dette, et de la retenue de plusieurs documens importans. Enfin, il annonce un excédant considérable sur les revenus, il promet des améliorations dans la marine et dans l'administration des postes, et il appelle l'attention du congrès sur le mode d'élection du président et du vice-président.

HISTOIRE D'UN LIVRE.

Lorsqu'un fait appartient au domaine du passé, il faut, pour qu'il ait un caractère suffisant de certitude, qu'il nous vienne par une transmission fidèle. Entre ceux qui en furent les témoins et nous, il faut qu'il existe un moyen de communication tel que ni l'ignorance, ni la fraude, ni les révolutions n'aient pu empêcher leur déposition de nous arriver pures de toute altération, et le fait de se présenter avec sa physionomie primitive. C'est l'histoire qui crée les souvenirs et qui les perpétue; par elle le passé se rattache au présent; par elle les siècles tendent la main aux siècles, les hommes aux hommes. C'est elle qui révèle à nos regards le développement graduel du plan de Dieu dans le gouvernement du monde, et qui donne aux époques successives et aux événemens l'unité qui lie entre eux les actes et les scènes d'un beau drame. Mais, plus le ministère, je pourrais presque dire le sacerdoce, de l'histoire, commentaire vivant des actes du gouvernement divin, est imposant, plus nous sommes appelés à être sévères sur ce qu'elle doit être pour se faire écouter. Or, ces légitimes exigences ne sont jamais mieux satisfaites que quand l'histoire vient dérouler devant nous des documens qu'elle a recueillis dans le temps et sur le lieu mêmes où se passèrent les événemens, dont elle veut consacrer la mémoire. Alors s'évanouissent, en quelque sorte, les distances de temps et d'espace, et la communication entre le passé et le présent se trouve établie. Il est une circonstance heureuse dont l'histoire se prévaut avec raison pour parler avec plus d'autorité, c'est quand elle a trouvé ces documens, non pas oubliés ou ignorés des contemporains, mais bien connus et confiés à la vigilance et à la garde publiques. Le malaise que nous eussions pu ressentir en présence de documens d'un caractère privé, fait place alors à la satisfaction qui naît de la confiance.

Maintenant, voyons, non pas si l'histoire a consacré le souvenir de ce qui se passait, il y a dix-huit siècles, en Judée, sous le proconsulat de Ponce-Pilate, ce point est déjà établi, et je n'ai pas à y revenir; mais voyons si elle l'a consacré avec raison, si elle a trouvé sur les lieux mêmes des documens contemporains et d'un caractère public, où fût attesté l'événement décisif, la Résurrection de Jésus-Christ; voyons si ces documens avaient, à l'époque où elle a pu s'en emparer pour la première fois, un caractère public, si elle a su les préserver intacts, si elle nous les présente encore purs de toute altération. Qu'il existe aujourd'hui un recueil de documens historiques où le chrétien prétend montrer l'origine et la raison de sa foi, c'est ce que personne ne peut contester en présence de ce recueil lui-même. Ce recueil, c'est le Nouveau Testament.

Ce livre, que mille messagers portent à l'heure qu'il est sur tous les points du globe habité, que l'Inde dans ses cent dialectes a appris à connaître; ce livre, qui porte la civilisation aux tribus errantes de l'Afrique et, selon le chrétien, quelque chose qui vaut mieux encore que la civilisation; ce livre que les deux Amériques lisent comme le vieille Europe, que conservent les langues antiques de l'Orient, qui se multiplie par millions dans celles de nos nations civilisées; ce livre qui se lit sous les voûtes du temple chrétien et dans la hutte du sauvage habitant de la Nouvelle-Zélande; ce livre qu'en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en Angleterre, on retrouve au foyer domestique, et que la France, depuis sa dernière régénération politique, voit se répandre sur toute l'étendue de son territoire; ce livre de l'univers, d'où vient-il? depuis quand existe-t-il? qui l'a mis au jour? Est-ce une œuvre de fanatisme, de superstition, une fraude pieuse, la production d'un ou de plusieurs faussaires, qui, par un inconcevable succès, ont réussi à le marquer du sceau de l'antiquité; ou bien est-ce, en effet, un recueil de documens authentiques, écrits en présence des faits et par les hommes dont le nom y est attaché?

Un homme d'un esprit bizarre sans doute, le père Hardouin, s'est un jour avisé, je ne sais si ce fut au sérieux, de supposer que tous les documens de l'antiquité étaient des pièces fabriquées, j'ignore dans quel intérêt, et que, dans les couvens du moyen-âge, quelques moines amusaient les heures de leurs loisirs à composer les ouvrages que les siècles suivans ont eu la bonhomie d'attribuer à Homère, à Hérodote, à Tite-Live, à Virgile, à Horace. Est-ce là votre supposition pour expliquer l'origine du Nouveau-Testament? Mais, prenez y garde, on rit aujourd'hui du père Hardouin et de son hypothèse; voudriez-vous, par hasard, revendiquer pour vous une part de ce ridicule? Si vous êtes sérieux, nommez, je vous prie, les moines faussaires; dites-nous qui étaient ces hommes prodigieux? De quelle date est leur imposture? Vous pourrez sans doute nous dire à quelle époque on s'aperçut pour la première fois de l'existence de ce livre. Là, je le répète, là est toute la question. Nous vous offrons, pour en découvrir l'origine, une voie simple et loyale. Partout où ce livre a passé, il a laissé derrière lui des traces profondes de son passage. Recherchons ces traces.

Et d'abord, le Nouveau-Testament n'est pas d'une origine récente; ce n'est pas d'hier qu'il occupe l'attention des hommes. Il vivait déjà, quand, le siècle passé, les encyclopédistes s'en occupèrent à leur manière.

Passons. En remontant de deux siècles et demi, nous arrivons en face d'une révolution immense, qui ébranla l'Europe jusques dans ses antiques fondemens. Il en sort un nouvel ordre de choses, d'idées et de faits, un monde vraiment nouveau. Or, voici comment et pourquoi. Il y avait alors un système religieux qui pesait d'un poids énorme sur les nations, qui arrêtait tout court l'élan de l'esprit humain et le développement de la civilisation, et il y avait au sommet de ce système, un homme qui commandait aux peuples, aux rois et aux consciences. Il y avait aussi un moine ignoré du monde et qui, dans quelque réduit obscur de la bibliothèque de son couvent, trouva un livre, dont il fit l'objet de ses études et de sa méditation. Son génie s'échauffe et s'inspire à cette lecture. Une chose le frappa, c'était le contraste qui existait entre le Christianisme de son temps et le Christianisme de son livre. Ici, tout lui apparaît simple, grand, beau, digne de Dieu; là, tout lui semble dénaturé, gâté, indigne de Dieu. Ce contraste le surprend, l'indigne; il ne peut renfermer ses convictions; il parle, et c'est pour appeler l'attention du monde sur son livre; le monde étonné, écoute, prend aussi le livre, et la réformation du seizième siècle s'opère. Or, ce livre, qui remporte alors une si éclatante victoire, qui opère une révolution dont nous, qui vivons à trois siècles de distance, n'avons pas encore vu toutes les suites; ce livre, c'était le Nouveau-Testament.

Passons. Le siècle précédent avait vu l'invention de l'imprimerie, et les premiers essais de cet art qui devait avoir tant d'influence sur les choses humaines, sont consacrés à reproduire *ce* livre. Il existait donc dans le quinzième siècle.

Dans le quatorzième, nous rencontrons Jean Wicleff,

le traduisant en langue vulgaire et préparant ainsi de longue main le succès de la réformation de Luther.

Nous voici arrivés à cet âge où la superstition, qui ne fût jamais si grande, régnait à la faveur de l'ignorance, qui ne fût jamais si grossière. C'est le beau temps de la cléocratie. Alors les rois et les empereurs étaient serfs de ce qu'on appelait l'Eglise, les couronnes relevaient de la thiare, et une parole d'un Prêtre séparait les peuples de leurs souverains, en mettant entre eux un abîme qu'on appelait l'excommunication; alors les moines guidaient des armées et les peuples se courbaient, s'aplatissaient sous les pieds des moines; alors le paganisme ressuscité élevait partout des temples et des autels à des divinités dont le calendrier nous a conservé les noms; alors on tarifait en sous et deniers la violation des lois divines et humaines, et il n'y avait de péché irrémissible que celui d'essayer d'être libre et de vouloir servir Dieu selon sa conscience.

Cependant il se trouvait, et en foule, des hommes assez courageux pour oser commettre ce crime. Du fond des vallées des Alpes et des Pyrénées jusque dans la Bohême, une classe d'hommes, pourchassés et traqués comme des bêtes sauvages, protestaient contre la corruption générale, et osaient avoir un culte et des convictions à eux. C'est en vain que le Vatican tonne contre eux, que l'Inquisition s'organise pour en abolir la mémoire, que des flots de sang sont répandus, ces généreux défenseurs de la liberté de conscience demeurent inébranlables. Ce que le chrétien appelle « le dépôt de la foi, « ils l'ont reçu, ils le gardent et, comme à une précédente époque, le sang des martyrs est la semence d'où renaîtront les chrétiens primitifs.

Le philosophe étonné se demande quel est donc le principe de cet héroïsme, et comment il a pu se faire que ce peuple de martyrs n'ait pas été subjugué ou anéanti, et voici ce qu'il trouve: *le Livre des Chrétiens* est parmi eux, ils le possèdent, ils le lisent, ils le croient..... ce livre, ce même livre auquel, ainsi que nous venons de le voir, la réformation du seizième siècle fut due plus tard.

Claude de Turin l'a porté dans les vallées des Alpes; Pierre Valdo l'a lu et en a prêché la doctrine; bien avant eux, deux frères, Cyrille et Méthodius, qui ont vécu dans le neuvième siècle, l'avaient traduit dans la langue des Slaves, et cette traduction est encore celle dont on se sert en Russie. La cause de la liberté et de la civilisation paraît donc tout aussi bien liée à ce livre que celle du Christianisme, puisque partout où nous le voyons se montrer, nous voyons tout aussitôt surgir autour de lui et sous son influence immédiate des hommes qui devancent leur siècle de toute la distance qui sépare leur temps du nôtre, et qui ont plaidé la cause de la liberté la plus sainte et la plus précieuse, de celle qui réserve à Dieu seul le domaine de la conscience, avec une éloquence au moins rivale de celle des hommes qui la plaident de nos jours; car eux, ils la plaidaient par leurs souffrances et par leur sang.

Ce n'est pas que l'Eglise dominante et persécutrice ne possédât aussi le Livre; mais, et pour cause, elle n'avait garde d'en placer « la lumière sur le chandelier. » Les canons des conciles et les décrétales lui valaient mieux, et, chose bien digne de remarque pour le sujet qui nous occupe, elle ne contestait pas la pureté, l'intégrité du livre par lequel ceux qu'elle persécutait comme hérétiques maintenaient et leur foi et leur opposition; ce qu'elle leur contestait, c'était le droit de l'ouvrir. Or, si ces sectes persécutées eussent altéré le livre, ou si elles l'eussent reçu altéré, l'Eglise régnante avait le moyen d'arrêter leurs progrès et de mettre, et pour toujours, fin à leur inquiétante opposition: c'était de montrer les altérations. Quand, dans un procès, l'une des parties s'étaie de pièces fausses ou falsifiées, et que l'autre possède les pièces authentiques, le procès est bientôt vidé.

Le Nouveau-Testament existait donc déjà dans la longue nuit du moyen-âge, et il y était comme le gage, comme la semence de la régénération qui vint après, comme l'arche sainte que gardait le véritable peuple chrétien.

Nous sommes arrivés au neuvième siècle, et nous y avons vu, au sein des ténèbres, briller la lumière du livre dont nous recherchons l'origine. Le même spectacle se présente encore dans le huitième siècle: mêmes ténèbres; même point lumineux. A cette époque où un évêque canonisé, saint Eloi de Noyon, l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps, définissait « le chrétien, celui qui vient souvent à » l'église, qui y apporte ses offrandes, qui n'ose toucher à » ses revenus avant d'en avoir offert les premices à Dieu, » (ce qui voulait dire au clergé), qui sait par cœur le » Symbole et l'Oraison Dominicale; » à cette époque où était tel le type de la perfection chrétienne, notre livre existait déjà, et pour produire cette protestation généreuse contre la superstition et l'esclavage de la conscience que nous avons vue dans les siècles suivans. En 660 apparurent dans l'orient les *Pauliciens*: nous ne les connaissons que par le témoignage de leurs adversaires; cela n'en vaudra que mieux pour notre recherche présente. Au milieu des anathèmes dont on les poursuit et des injures dont leurs ennemis les chargent, nous n'avons pas de peine à reconnaître en eux des hommes libres, qui souffraient pour leur conscience et pour leur foi.

Dans une petite ville des environs de Samosate, un étranger qui avait été captif chez les mahométans et qui revenait de Syrie est accueilli avec hospitalité par l'un des habitans nommé Constantin. L'étranger reconnaissant, avant de quitter son hôte, lui fait présent d'un livre précieux. C'était le Nouveau-Testament dans la langue originale. Déjà à cette époque on disait que ce livre n'appartenait qu'au clergé; cependant Constantin se met à l'étudier avec une ardeur infatigable. Les épitres de Paul attirent surtout son attention, et il retrouve le Christianisme dans sa pureté. Il communique ses convictions à d'autres, une Eglise se rassemble autour de lui, ou plutôt autour du Livre; des hommes de conviction et de courage osent élever la voix et en appeler d'autres à la liberté chrétienne; à leur voix plusieurs Eglises naissent dans la Cappadoce et l'Arménie. Le parti dominant s'alarme; on accuse de manichéisme ces chrétiens qui avaient la hardiesse d'en revenir au fondement de la foi chrétienne; les empereurs grecs s'arment d'une sévérité sanguinaire contre eux et, pendant cent-cinquante ans, leurs Eglises passent par le feu de la persécution, jusqu'à ce qu'enfin l'impératrice Théodora, les ayant fait rechercher dans toute l'Asie-Mineure, en eut détruit environ cent mille; mais, nous l'avons vu, le Livre était resté.

(*La fin à un prochain numéro.*)

ASTRONOMIE.

L'EXISTENCE DE DIEU PROUVÉE, SELON SIR JOHN HERSCHELL, PAR L'ANÉANTISSEMENT DE CERTAINS ASTRES.

Le grand observateur Herschell a publié récemment à Londres un traité élémentaire d'astronomie, qui fait partie de la collection des traités destinés à remplir les conditions du testament par lequel le duc de Bridgewater a légué 8,000 liv. st. qui doivent être distribuées entre huit personnes chargées de développer, dans des ouvrages distincts, les preuves physiques et scientifiques de la toute-puissance et de la grandeur de Dieu. Avant de quitter l'Europe, pour se rendre au Cap-de-Bonne-Espérance, où il se propose de continuer ses observations sur les étoiles doubles et les née

buleuses, ce savant a aussi préparé des notes, sur lesquelles a été rédigé un article publié récemment dans le *Quarterly-Review*, et que la *Revue Britannique* vient de reproduire sous le titre de *Considérations et conjectures sur l'univers.* On y trouve une tendance remarquable à faire servir la science à l'affermissement de la religion. Nous ne pensons pas qu'il soit utile de communiquer à nos lecteurs les considérations auxquelles sir John Herschell se livre sur l'ensemble de l'astronomie sidérale; mais il y a dans le morceau dont nous parlons quelques passages d'un intérêt général que nous nous faisons un devoir de transcrire. Si Herschell ne va pas aussi loin que Chalmers dans ses *Discours sur l'astronomie*, il consacre cependant ses vastes connaissances à établir la vérité qui sert de base au Christianisme, celle de l'existence de Dieu, qu'un célèbre astronome français a combattue, quoique la science lui fournît pour la reconnaître les mêmes démonstrations. Les citations suivantes ne font guère connaître que les résultats auxquels Herschell arrive; il eût été difficile pour les personnes étrangères à la science de le suivre dans tous ses argumens :

« Le moment fatal semble venu, moment admirable, dont nos enfans recueilleront les fruits et que nos pères ne prévoyaient pas, où la Science et la Religion, sœurs éternelles, se donneront la main, où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, concluront une alliance sublime. Plus le champ s'élargit, plus ces résultats favorisent la croyance religieuse, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence créatrice et toute-puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes, ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même. Toutes leurs découvertes coïncident. Chaque nouvelle conquête de la science est une preuve en faveur du système théiste. Chacune d'elles étaie encore les résultats de la science antique. On est parvenu, de nos jours, à la certitude presque mathématique de ces vérités, que Rome et la Grèce ne soupçonnaient pas, ou n'entrevoyaient que vaguement....

»......Saturne, avec ses anneaux et ses satellites (qui, en 1839, doivent se montrer dans toute leur gloire comme en 1825), n'excède pas, observé à travers un télescospe de puissance médiocre, le diamètre d'une pièce de cinq francs. Supposez qu'un astronome de Sirius se serve, pour contempler notre soleil, d'un instrument de même mesure que le nôtre; à ses yeux, l'astre que nous appelons immense ne sera plus qu'un faible rayon, et comme la plus considérable de nos planètes roulant autour du soleil n'intercepterait pas plus de la centième partie de sa lumière, l'astronome de Sirius ne se doutera pas même que nous existons. Il marquera sur sa carte céleste, non seulement notre soleil, mais tout notre système; mais toutes nos planètes, comme une seule étoile fixe. Il ne consacrera pas à ce globe qui nous appartient, que nous regardons comme notre univers, une seule pensée, un seul point dans sa mappemonde; et si notre globe était détruit, aucun des cinquante globes qui vivent, alimentés sans doute par les rayons de Sirius, ne se douterait que nous avons été, que nous avons cessé d'être. Quel est donc l'œil qui veille sur notre misérable sphère? Quel est le bras toujours étendu qui la soutient?

» Placés comme nous le sommes, suivant l'opinion des astronomes, au centre des systèmes qui animent l'espace, armés d'instrumens admirables, riches d'observations et de conquêtes scientifiques, nous restons encore ensevelis dans une profonde obscurité. Nous ne savons pas si ces systèmes se soutiennent par leur vigueur propre et intime, ou s'ils ont été créés par un pouvoir étranger, par un être placé hors d'eux. Supposez qu'ils se maintiennent par leur propre force; ils sont nécessairement immortels: prouver qu'ils doivent périr, c'est prouver qu'ils sont le résultat d'une plus haute intelligence, de l'Intelligence toute-puissante. Cette Intelligence doit être éternelle, sans commencement et sans fin, et ne rien devoir qu'à elle-même. Cherchons donc dans les études astronomiques la théologie véritable : leur démonstration est aussi sévère et aussi rigoureuse que celle des mathématiques. L'histoire des révolutions des empires n'offre pas de preuve aussi frappante, d'évidence aussi claire que celles sur lesquelles s'appuie cette science toute positive. Eh bien! elle nous apprend que le doigt de la mort, l'empreinte d'une mortalité inévitable, sont gravés sur quelques-uns des mondes les plus brillans que le firmament ait offerts à l'admiration des hommes! »

Après avoir rappelé divers phénomènes qui prouvent que beaucoup d'étoiles qui ont été jadis observées ont disparu de la face du ciel, l'auteur ajoute :

« Pendant des siècles, des hommes qui n'avaient que cette seule occupation ont observé les changemens divers du firmament, et ont reconnu la disparition subite et l'anéantissement vraisemblable de plusieurs astres observés autrefois. Ces astres périssent; donc ils sont nés. Ils ont leur mort et leur vie comme l'homme a les siennes: un certain nombre d'années s'écoulent; ils accomplissent leur révolution et disparaissent à jamais. Quel est le pouvoir qui a marqué les limites de cette mort et de cette vie? qui leur a donné des lois, qui a tracé la carrière dans laquelle les astres doivent se mouvoir?.......

» ..... Pourquoi veut-on que nos facultés bornées soient capables de concevoir la durée du système auquel nous appartenons? Quand même sa vie ne devrait se calculer ni par années comme celle de l'homme, ni par siècles comme notre histoire, mais par millions de siècles, c'est toujours une vie que doit terminer une mort. Pour de plus hautes intelligences, nous ne sommes que les *animalcules* semés dans la goutte d'eau de l'observateur. Pouvons-nous compter les êtres vivans que le microscope nous laisse entrevoir dans un point inappréciable de l'espace? Après quatre mille ans d'observations soutenues, sommes-nous parvenus à compter les étoiles? Comment donc espérons-nous supputer le nombre d'années que le système solaire doit encore parcourir pour atteindre sa décadence et sa fin?

» La conséquence des prémisses que nous avons posées est irrésistible. Tout système qui décroît et s'affaisse, doit périr un jour. Les forêts ne nous semblent-elles pas permanentes? Les montagnes, l'océan, ne sont-ils pas pour nous, faibles êtres, un faux emblème de l'éternité? Notre imagination ne nous déçoit-elle pas sans cesse? Le chêne du Liban dure un ou deux siècles, et tombe en poussière. La montagne s'affaisse, tremble, livre passage aux volcans et s'écroule; la mer se retire; ce qui était rivage devient montagne. Le géologue aperçoit d'immenses ruines à la surface du globe. Eh bien! les astres eux-mêmes portent leur sentence écrite sur leur front étincelant; ils n'ont pas de privilége contre la mort. Leur vie est plus longue, voilà tout. A l'éphémère il faut une heure, à l'homme quatre-vingts ans; à un empire quelques siècles; aux continens et aux îles des époques immenses et incertaines: et les révolutions du ciel même qui nous servent à mesurer nos siècles passagers finiront par languir, s'éteindre et disparaître.

»Notre globe est dans les langes: nous le croyons vieillard; son expérience est celle d'un enfant. A quel degré de perfectionnement peut-il prétendre en fait de science, d'arts, d'imagination, de civilisation et de foi religieuse? Quel sera son progrès à travers les époques futures de son existence? C'est ce que l'esprit humain ne peut deviner ou prévoir..... En présence du merveilleux spectacle que nous venons de décrire (1), attacherons-nous une bien haute importance à notre globe chétif? Irons-nous le regarder comme créé pour imposer la loi aux restes des satellites du monde? ou plutôt ne reviendrons-nous pas à la fois au sentiment de notre faiblesse et à ce sentiment de vénération, l'un des plus nobles attributs qui nous distinguent des animaux; nous, infiniment petits dans l'échelle des êtres, infiniment grands, si nous réfléchissons que notre intelligence les embrasse tous, les comprend tous? »

(1) C'est à regret que nous nous sommes vus forcés de supprimer cette description magnifique elle-même, et dont nous pourrons publier plus tard quelques fragmens, propres à pénétrer l'âme d'un sentiment d'adoration et de gratitude.

VARIÉTÉS.

DE LA PAUVRETÉ EN ESPRIT ET D'UNE PAROLE D'UN SAINT-SIMONIEN.

« Le bonheur n'est pas dans la tête,
Un ancien proverbe nous dit:
Heureux les pauvres en esprit. »

Sotte chanson! pour ne pas dire chanson sacrilége, puisqu'elle se joue de la Parole du Fils éternel de Dieu et la travestit. Comment ici me revient-elle? C'est par un autre souvenir. J'ai lu, il y a peu d'années, une brochure saint-simonienne; je regrette extrêmement de ne l'avoir plus sous la main pour en citer l'auteur et la page. Sur l'ensemble de l'ouvrage je me rappelle confusément que c'était un jeune Saint-Simonien qui écrivait à un autre Saint-Simonien, se plaignant à lui de troubles survenus dans leur société à propos d'un pape; lui ne pouvait pas reconnaître celui que d'autres avaient reconnu, et il confessait en même temps le besoin d'une refonte complète dans ses idées et son système; il s'agissait même, si je ne me trompe, d'une morale à trouver, comme si l'on n'en avait point encore; et cependant ce qui me plaisait dans l'écrit de ce jeune homme, c'était, avec de l'enthousiasme et du talent, de la conscience et de la franchise, une loi morale qui parlait en lui et qu'il craignait de froisser par la dissimulation et par le mensonge; mais ce n'est pas là ce qui est en rapport avec la chanson. Ce rapport est en autre chose que je me rappelle bien plus clairement que le reste, parce qu'en le lisant j'en fus vivement frappé comme d'un trait qui blessait ma foi, et qu'alors déjà ce que je vais maintenant écrire, se remua dans ma pensée. Ce jeune homme, tout en reconnaissant qu'il devait, quant à lui, rebrousser chemin, pour revenir par une autre route à la vérité, professait une haute estime pour l'intelligence humaine et pour la sienne en particulier; et par une allusion méprisante au Christianisme, il s'écriait : Ce n'est pas nous qui mettons au rang des béatitudes l'aveuglement et l'ignorance; ce n'est pas nous qui disons: « Heureux les pauvres en esprit! »

Que de réflexions à faire là-dessus! Pour les Saint-Simoniens le Christianisme est chose vieillie, et chose passée; tout au plus en font-ils cas dans les voies de la Providence comme d'un avant-coureur nécessaire pour amener leur lumière à eux. Non pas, Messieurs, vous vous trompez; le Christianisme est pour vous la chose à venir, puisque jamais encore vous ne l'avez entendue, au moins si j'en juge par le passage de nos Ecritures que l'un de vous me traduit ainsi. Ce n'est pas avoir vu le Christianisme, que d'avoir vu passer dans l'ombre du monde, avec les autres figures du monde, des cultes, des temples, des autels, des prêtres et des foules d'hommes qui se nommaient, qu'on nommait chrétiens. Il faut avoir ouvert le Livre de la vérité par l'esprit de vérité, et alors se trouve un Christianisme qui ne peut vieillir, qui ne peut passer, parce que ce qu'il publie c'est ce qui est et demeure éternellement. J'en prends à témoin cette parole de nos Evangiles que vous expliquez, vous, dans le même sens que le chansonnier impie et frivole, mais qui, dans son sens véritable, exprime une vérité en tout temps, en tout lieu, la même; vérité aussi immuable et indestructible que la nature du Créateur et des créatures dans leurs relations avec lui.

Ce ne sont pas les ignorans et les imbéciles que Jésus dit bienheureux. Je pourrais vous citer d'autres paroles du Christ, nous exhortant, en effet, à ne pas mettre notre foi dans l'intelligence de l'homme, intelligence d'autant plus ténébreuse souvent qu'elle crie lumière à plus haute voix; je pourrais vous en citer d'autres qui sont faites, d'un autre côté, pour nous rassurer pleinement sur le sort des plus aveugles, des aveugles-nés, parce qu'un plus clairvoyant qu'eux trace leur route et marche avec eux; mais ici il n'est point du tout question de cela. Les pauvres en esprit sont ceux qui, dans leur esprit, reconnaissent leur pauvreté; qu'ils n'ont rien à eux ni par eux; que la créature en elle-même, et dans son propre fond, est le vide, le néant même; que l'existence et tout ce qui s'y rattache est un don, une aumône perpétuelle qu'elle reçoit du Créateur. La différence des richesses, des propriétés apparentes, ne fait rien ici : le millionnaire et le mendiant, le grand génie et l'idiot, le croyant même et l'incrédule, sont devant Dieu dans le même cas; ils n'ont rien à eux. Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu? leur dit aux uns et aux autres la vérité éternelle; et quoi que Dieu puisse leur donner, de quelques grâces qu'il puisse les enrichir dans tous les temps de leur durée, il en sera toujours ainsi; c'est toujours la charité éternelle qui leur donnera leur pain quotidien, qui leur fournira vie, nourriture et vêtement. Ceux qui reconnaissent et sentent cela, qui en portent la persuasion en tout et partout, sont les bienheureux, selon Jésus-Christ. Et pourquoi? C'est, dit-il, parce que le royaume de Dieu est à eux. Cela se comprend aisément une fois qu'on est sur la voie; rien de plus simple en soi-même que la vérité qui est selon la piété, comme dit saint Paul. En reconnaissant qu'ils n'ont rien, ces pauvres en esprit reconnaissent en même temps la main qui leur donne; ils voient ce pouvoir suprême qui crée, qui vivifie, qui ordonne, qui gouverne tout, et en lui ils ont une richesse assurée, un fondement inébranlable et inépuisable de tous leurs espoirs; leur cœur est remonté où est leur trésor; héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ, ils disent : « Tout ce que le Père a est à moi; Paul est à moi, Céphas est à moi, le monde est à moi, le présent et l'avenir, la vie et la mort sont à moi, car toutes choses ensemble me servent dans ce royaume où la politique du Roi éternel résoud ce problème : que chacun concourt au bien de tous, et que tous concourent au bien de chacun. » On croit toujours à quelque chose, au monde, à soi-même, ou en Dieu, et celui qui croit en Dieu a la bonne part qui ne peut pas lui être ôtée. Sont-ce là des vérités qui peuvent passer, qui peuvent vieillir? Et c'est à ces vérités-là, cependant, que toutes les paroles du Fils de Dieu reviennent dans les Ecritures : cherchez premièrement, non pas votre propre force et puissance, non pas vos propres vertus et justices, mais le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par dessus. Quelle chose étrange que l'homme qui ne peut ni se faire naître, ni s'empêcher de mourir, qui ne peut même se donner une pensée qu'il n'a pas, ni retenir la pensée qu'il a, lorsqu'elle s'échappe, et qui se croit riche, et qui se croit une vie, un être en lui-même, et qui ainsi se ferme les yeux pour ne pas voir son Créateur!

SCÈNES DE MŒURS ARABES, par LOUIS VIARDOT. — Espagne. — Dixième siècle. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Paulin, libraire, place de la Bourse, n° 31. Prix : 6 fr.

M. Viardot est auteur d'une *Histoire des Arabes et des Maures d'Espagne*, qui a paru l'année dernière. Il essaie de compléter son ouvrage, en ajoutant aux aperçus généraux des événemens historiques qu'il a déjà publiés, d'autres aperçus de mœurs publiques et privées. Il nous dit lui-même « qu'il a borné sa tâche à dessiner une espèce « d'*album*, dont les feuilles détachées offrissent un à un les objets « les plus saillans et les mieux connus, et qui, se tenant du moins « entre elles par le lien d'une même époque et de mêmes personnages « formassent un tout, ayant son commencement et sa fin. »

Tel est, en effet, le plan qu'il a suivi; groupant des personnages, réunissant sur eux des traits épars empruntés aux écrivains espagnols et à nos orientalistes, il s'est efforcé de faire apparaître aux yeux de ses lecteurs l'une des époques les plus brillantes de la vie de ce peuple. Si nous étions appelés à critiquer son travail, nous dirions qu'il est habile surtout à peindre les détails, qu'il reproduit avec bonheur la richesse des costumes, et qu'on est forcé d'admirer la magnificence de ses décors; mais qu'il est moins heureux quand il s'agit de donner à ses personnages la physionomie qui leur appartient. Il eut été intéressant sans doute de montrer comment le caractère de l'Arabe n'a pas changé, lorsqu'il s'est allié avec la foi du musulman; mais c'est un point de vue qui n'est pas même indiqué; et cependant quoi de plus remarquable que la ressemblance, dans les traits généraux, des mœurs de ce peuple, à travers tant de siècles, depuis l'Inde jusqu'à l'Océan atlantique, qu'il demeure à peu près sauvage dans sa première patrie, ou qu'il devienne à peu près civilisé dans les pays dont il fait la conquête. Si cette idée avait dominé dans le livre de M. Viardot, elle lui eut donné l'unité qui y manque et qu'on y regrette. Nous y aurions alors trouvé des argumens à l'appui des prophéties, du genre de ceux que nous a fournis dernièrement le voyage de M. Damoiseau. Le manque de ressemblance historique, sous ce rapport, ne nous permet pas de tels rapprochemens. Cet ouvrage se lit d'ailleurs avec intérêt; la forme en est originale et piquante.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 3. 15 JANVIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Mémoire sur les moyens qui peuvent conduire a l'indépendance italienne. Br. in-8o. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix : 2 fr.

L'Italie a toujours eu des maîtres étrangers depuis les invasions des Barbares, sans renoncer jamais à son indépendance. Elle a été subjuguée, non asservie ; conquise, non façonnée à l'esclavage ; autant ses ennemis ont trouvé facile de vaincre sa résistance armée, autant il leur a toujours été difficile de soumettre sa résistance d'opinion. L'illustre Alfieri a résumé la position et le caractère des Italiens dans ce vers bien connu : *Servi sì, mà servi ognor' frementi.*

L'auteur du mémoire que nous avons sous les yeux ne désespère cependant point de l'indépendance italienne. Les longues infortunes du passé, au lieu de l'abattre, ne font que lui inspirer une plus mâle énergie ; son patriotisme s'augmente des obstacles mêmes qui sembleraient devoir l'étouffer. Il croit à l'avenir de l'Italie ; il a foi dans le courage de ses concitoyens, et il compte déjà tellement sur le triomphe de la liberté contre le despotisme autrichien, qu'il trace dans son livre l'organisation de l'armée nationale, ses formes d'administration, de discipline, de promotions ; il ne néglige rien dans ces minutieux détails, n'oublie rien dans ses espérances, pas même un hôtel italien des Invalides. On s'imaginera peut-être, en voyant un enthousiasme qui va s'asseoir au but avant que les événemens aient fait le premier pas vers l'émancipation italienne, on s'imaginera que l'auteur est un jeune homme irréfléchi, fougueux, l'un de ces carbonari qui peuplent les clubs de la *giovine Italia*, et qui vocifèrent le cri de liberté, sans avoir le courage de tenir pied un quart-d'heure contre une escouade d'Autrichiens ; mais on se tromperait fort dans une pareille supposition. L'écrivain anonyme de ce mémoire montre un esprit calme et réfléchi dans les plans qu'il propose, en même temps qu'il est enthousiaste dans les résultats qu'il s'en promet ; il discute froidement les moyens de défense que pourrait employer l'Italie, et les chances probables de l'invasion étrangère. L'auteur, autant qu'il est permis d'en juger par un grand nombre de passages de sa publication, doit être un vieillard plutôt qu'un jeune homme ; il a sans doute blanchi dans la méditation des affaires d'Italie, et c'est vraiment un spectacle beau à voir que ce patriotisme si ardent avec une raison si tranquille, et cette foi déjà sûre de l'avenir avec ces calculs si froids du présent ! Pour réunir des qualités si contraires, il faut porter un noble cœur, une âme généreuse, et nous en croyons sans peine M. Armand Carrel, qui dit, dans la préface, que l'écrivain anonyme est l'une des popularités italiennes les plus pures et les plus méritées ; il a caché son nom parce que l'exil n'a plus aujourd'hui un caractère sacré, et qu'il ne suffit pas d'être proscrit pour n'avoir plus à craindre les vengeances de ses proscripteurs.

Le mémoire est divisé en quatre parties. L'auteur démontre, dans la première partie, que les efforts les plus énergiques et les plus unanimes demeureraient sans résultats, si l'on n'avait pas pour point de réunion une contrée de l'Italie, qui, présentant les plus grands obstacles aux invasions, assurât aux Italiens des probabilités de succès, des moyens de retraite et du temps pour se préparer à la défense. Dans la seconde partie, il indique le royaume

des Deux-Siciles comme le point de ralliement le plus avantageux; à cette occasion, il cherche à réhabiliter la bravoure des Napolitains, ce qui fait honneur à ses sentimens patriotiques; mais en dépit du nom de *géant* qu'il accorde libéralement aux soldats des Deux-Siciles, nous craignons qu'il ne trouve beaucoup d'incrédules: trois ou quatre siècles de défaites continuelles sont un si terrible argument! La troisième partie est employée aux détails d'organisation d'une armée permanente et d'une garde nationale, qui aurait d'intimes rapports avec la troupe de ligne. Enfin, il explique, dans la quatrième partie, de quelle manière une armée nouvellement organisée pourrait tenir la campagne dans toute l'Italie, sans s'exposer à une entière défaite. Quant au généralissime futur de cette armée en espérance, l'auteur l'attend du génie national. « Deux Italiens, dit-il, Bonaparte et Masséna, ont surpassé la réputation militaire de tous les autres capitaines. »

Nous sommes de fort mauvais juges en matière d'opérations stratégiques, et nos lecteurs n'y connaissent vraisemblablement pas beaucoup plus que nous; c'est pourquoi nous n'en dirons rien, si ce n'est que nos sympathies sont avec les généreux sentimens de l'auteur, parce que la cause de la liberté, d'une liberté sage et bien entendue, nous paraît être la même que celle de la civilisation.

Mais il y a dans ce mémoire une idée que nous devons examiner en peu de mots. L'Italie, dit l'auteur, est prédisposée à prendre pour modèle les États-Unis d'Amérique. On peut se demander si ce n'est pas là une grande illusion, qui deviendrait fatale à l'indépendance italienne, en supposant que cette indépendance vînt à être conquise. L'Italie, pressée au nord et à l'ouest par des états puissans, est dans une tout autre position géographique et politique que l'Union américaine, qui n'a autour d'elle que de vastes solitudes et l'Océan. D'ailleurs, si l'on consentait même à ne point tenir compte de cette différence, il existe entre les mœurs des Américains du Nord et celles des Italiens de si profondes diversités qu'on ne peut établir entre elles aucune analogie. Les Etats-Unis nourrissent un peuple grave, sérieux, persévérant, pénétré de fortes convictions religieuses; l'Italie, au contraire, voit s'agiter dans son sein un peuple léger, frivole, passionné pour les plaisirs, amolli par la volupté, superstitieux dans les classes inférieures et incrédule dans les autres. Les hommes qui combattraient pour l'indépendance italienne seraient en majorité, on doit le croire, peu favorables à la religion dominante et ennemis déclarés du sacerdoce romain; ils attaqueraient le clergé dont ils tiennent les membres pour fauteurs ouverts ou secrets du despotisme, et comme la plupart ne connaissent de religion que le catholicisme, et d'Église que l'Église de Rome, ils croiraient faire preuve de zèle patriotique en se proclamant irréligieux, et proscriraient le Christianisme en bannissant les superstitions romaines. Or, à un peuple sans foi chrétienne, la liberté des Etats-Unis, cette large indépendance du citoyen, cette vaste extension du droit électoral, ces changemens si multipliés des principales autorités du pays, cette absence presque complète de toute police politique, une semblable liberté ne serait-elle pas probablement mortelle? On oublie trop, en parlant de l'Amérique du Nord, que les maximes sociales qui la gouvernent ont été formées, non sous l'impulsion des principes antichrétiens des encyclopédistes, mais sous l'influence des convictions éminemment religieuses de ces vieux puritains qui émigrèrent de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, pendant le règne des derniers Stuarts. La foi chrétienne y a précédé, mûri, inspiré la déclaration d'indépendance; la plupart des soldats rassemblés au premier cri d'insurrection étaient des hommes religieux, et c'est depuis lors l'Evangile qui a été le plus ferme boulevard des institutions libres de cette vaste contrée. Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir une si haute question, nous espérons y revenir un jour avec plus d'étendue.

DES CONDITIONS DE LA MORALITÉ PUBLIQUE, SELON LA GAZETTE DE FRANCE.

La *Gazette de France* nous reproche ce qu'elle nomme notre *indifférentisme politique*, et cela parce que nous n'attendons pas des institutions politiques plus qu'elles ne peuvent donner, et que nous soutenons que, pour moraliser la France, il ne suffit pas de changer les lois électorales du pays.

La *Gazette* nous répond qu'il faut que la Chambre élective émane du suffrage universel, parce que les partis qui n'ont de force qu'en prétendant que leur opinion est celle de la France, ne pourraient plus tenir ce langage en présence d'une chambre nommée par tous, et qu'alors les hommes dont la mission est de répandre les idées morales pourraient le faire sans être troublés par les dissensions intestines du pays et les convulsions qui en sont la suite.

Nous ne demandons pas mieux que de croire ces belles choses; mais malheureusement les individus n'étant pas changés, les prétextes d'agitations ne leur manqueraient pas: ils en appelleraient des masses ignorantes aux sommités instruites, comme on en appelle aujourd'hui des sommités aux masses; et les amis de la *Gazette* ne seraient-ils pas les premiers à invoquer un principe inverse à celui qu'ils soutiennent, si l'événement leur était contraire?

Les conditions de la moralité ne doivent pas être placées en dehors de l'homme; car on n'aura jamais ainsi qu'une moralité apparente. La monarchie absolue, la république, le gouvernement électif ne fonderont jamais la morale publique: la seule différence entre eux, c'est qu'ils mettent peut-être en jeu des passions différentes. Celles qui s'agitent aujourd'hui ne sont pas absolument les mêmes que celles qui affligeaient le pays au commencement de 1830, et avec d'autres institutions nous verrions d'autres passions encore en action, ou bien les mêmes passions se manifester autrement; mais en tout cas, les hommes ne seront jamais sans passions, jamais sans mauvaises passions. L'Evangile seul moralise, en enracinant dans le cœur un nouveau principe, qui donne à l'homme tout entier une nouvelle vie et une direction nouvelle.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La Chambre des députés a terminé la discussion de l'adresse. Sur la proposition de M. Odilon-Barrot, elle y a ajouté le paragraphe suivant sur la Pologne: « La Chambre des députés a » l'assurance que le gouvernement de Votre Majesté a protesté » contre l'état actuel de la Pologne, et qu'il réclamera toujours » avec persévérance contre les persécutions infligées à cette » brave et malheureuse nation. »

L'adresse a été adoptée par 268 voix contre 43. La discussion qu'elle a provoquée est l'une des plus brillantes, l'une des plus animées, et, sous quelques rapports, l'une des plus utiles qui aient depuis long-temps eu lieu à la Chambre.

Une foule de projets de lois ont déjà été apportés par les ministres. M. le ministre de la guerre en a présenté sur l'état des officiers de terre et de mer, et sur la réserve de l'armée; il a en outre demandé des crédits pour l'augmentation de la gendarmerie, et pour accorder des pensions aux veuves des généraux Daumesnil, Decaen et Gérard, et à la veuve du maréchal Jourdan. Un projet de loi sur la responsabilité des ministres, un second sur les attributions municipales, et un troisième portant fixation du cadre du corps royal de la marine, ont également été soumis à la Chambre.

M. le ministre des finances lui a présenté le budget, qui évalue les dépenses, pour 1835, à la somme de 1,030,090,547 fr. Les recettes ordinaires de 1835 offrent une ressource de 996,557,415 fr. L'excédant qui, en y ajoutant diverses sommes qui doivent donner lieu à des demandes spéciales, s'élève à 67,533,132 fr., ne peut être couvert que par le crédit ou par l'augmentation des impôts. Le ministre propose d'y pourvoir au moyen d'un emprunt. Il a lu, en outre, à la Chambre un projet de loi sur les crédits supplémentaires pour l'exercice de 1833, et a demandé un crédit de 25 millions pour le réglement définitif du traité avec les Etats-Unis.

Plusieurs députés ont lu à la tribune des propositions, soumises d'abord à la discussion des bureaux. MM. Taillandier et Devaux proposent de substituer à la peine de la mort civile celle de l'interdiction légale; M. Bavoux a renouvelé sa proposition pour le rétablissement du divorce; M. Benjamin Delessert demande que l'établissement des caisses d'épargnes sorte du domaine des ordonnances pour passer dans le régime de la loi.

La Chambre a consacré deux séances à la discussion du projet de loi sur l'organisation municipale et départementale de la Seine, qui a été adopté.

La Chambre des pairs n'a eu depuis huit jours que deux séances, dans lesquelles lui ont été présentés un projet de loi sur l'organisation du conseil d'état, et une proposition de M. Boyer sur les conséquences de la séparation de corps.

On a cru, pendant quelques jours, à la démission de M. le ministre des affaires étrangères: que M. de Broglie ait songé ou non à se retirer, il est positif aujourd'hui qu'il continuera à faire partie du cabinet.

Les journaux publient les notes échangées entre la France et la Russie au sujet du traité entre la Russie et la Porte. M. de Lagréné a déclaré, au nom de la France, que « si les stipulations de cet acte devaient subséquemment amener une intervention armée de la Russie dans les affaires intérieures de la Turquie, le gouvernement français se tiendrait pour entièrement lirbre d'adopter telle ligue de conduite qui lui serait suggérée par les circonstances, agissant dès lors comme si le traité en question n'existait pas. » M. de Nesselrode a répondu à cette note « que cet acte change, il est vrai, la nature des relations entre la Russie et la Porte; car il fait succéder à une longue inimitié des rapports d'intimité et de confiance, dans lesquels le gouvernement turc trouvera désormais une garantie de stabilité, et au besoin des moyens de défense propres à assurer sa conservation. C'est dans cette conviction, et guidé par les intentions les plus pures comme les plus désintéressées, que S. M. l'Empereur est résolu de remplir fidèlement, le cas échéant. les obligations que le traité du 8 juillet lui impose, agissant ainsi comme si la déclaration contenue dans la note de M. Lagréné n'existait pas. »

M. Martinez, ministre des finances en Espagne, a donné sa démission; M. Burgos le remplace, et une surintendance des finances a été créée et confiée à M. Jurte Banqueri, ancien député aux cortès de 1820, pour faciliter l'expédition des affaires.

Une ordonnance de la reine déclare le conseil de gouvernement premier conseil du royaume, et accorde 30,000 fr. de traitement à chacun de ses membres, et 15,000 fr. à chacun de ses membres suppléans.

La guerre civile continue: les carlistes ont été battus à Los-Arcos et à Caparossa; mais les troupes royales ont aussi éprouvé dans ces engagemens des pertes importantes.

Ancelotti et Rossarol, qui avaient voulu attenter à la vie du roi de Naples, ayant eté condamnés à mort, on les a conduits au lieu de l'exécution, et l'un d'eux avait déjà un pied sur la dernière marche de l'échafaud, quand un aide-de camp du roi est venu porter des lettres de grâce rendues en leur faveur. Ils ont été déportés dans l'Ile de Pouza.

Le président des Etats-Unis a refusé de communiquer au sénat une pièce dont il avait donné lecture aux chefs du pouvoir exécutif, et que le sénat l'invitait à lui faire connaître. Il a déclaré à ce corps, que par respect pour la constitution, qui sanctionne les droits du pouvoir exécutif aussi bien que ceux du sénat, il ne peut déférer à son invitation.

On annonce la mort d'Abbas Mirza, fils et héritier présomptif du schah régnant de Perse; elle a eu lieu au moment où il allait, à la tête d'une armée, appaiser une insurrection excitée par un de ses frères.

COLONIES.

Des Vues de M. de Sismondi sur l'affranchissement des esclaves dans les colonies françaises.

Nous l'avons dit avant que le parlement anglais n'eût adopté le bill sur l'abolition de l'esclavage, il est impossible qu'une pareille mesure soit prise par la Grande-Bretagne, sans qu'elle ait pour conséquence prochaine l'émancipation des esclaves dans les colonies françaises. Il y a, en effet, une solidarité morale entre les nations qui sont placées, à un degré quelconque, sous l'influence de la civilisation chrétienne: le progrès de l'une devient une cause de progrès pour toutes les autres; il y aurait déshonneur pour celle qui refuserait de souscrire à la vérité reconnue, d'adopter l'amélioration accomplie ailleurs. Notre remarque est déjà confirmée par l'événement; et quoique le fait essentiel de la dernière session du parlement anglais n'ait peut-être pas exercé chez nous toute l'influence qu'on pouvait en attendre, quoiqu'il n'ait pas excité les sympathies populaires, parce qu'on a eu en France d'autres préoccupations, il n'en est pas moins vrai qu'un effet réel et profond a été produit. Nos hommes d'état, nos publicistes, nos penseurs n'ont pas été indifférens à ce grand acte de justice nationale, et s'il n'y a pas eu depuis lors d'appels à l'opinion, de polémique dans les journaux, il y a eu, ce qui vaut mieux encore, un travail dans les intelligences et dans les convictions. Ce qui prouve que la question a fait du chemin, sans être débattue, c'est qu'elle se trouve aujourd'hui déplacée: on ne se demande plus s'il faut abolir l'esclavage, mais comment il faut l'abolir. C'est sous cette nouvelle forme qu'un écrivain consciencieux, M. de Sismondi, vient de la soumettre au public dans un article de la *Revue mensuelle d'économie politique*. Historien savant, il appelle l'expérience du passé au secours de l'avenir, ne voulant pas que cet héritage, que nous ont légué les siècles, soit à nos yeux comme non avenu. Examinons les vues qu'il développe: peut-être renferment-elles une idée féconde, un germe précieux; en tout cas, elles rouvrent le débat: c'est une reprise d'armes, après un armistice pendant lequel les amis de l'émancipation des esclaves ont plus gagné qu'ils n'auraient pu le faire par une lutte soutenue.

Qu'il nous soit permis, avant d'exposer les vues de M. de Sismondi, de répondre à un reproche qu'il adresse aux hommes qui ont travaillé en Angleterre à l'abolition de l'esclavage. Ce reproche étonne d'autant plus qu'il est précédé d'un noble témoignage rendu au peuple qui vient de s'imposer le plus généreux sacrifice pour accomplir un acte que réclamait hautement la conscience publique: « La nation de l'Europe qui a le plus d'esclaves, dit M. de Sismondi, la nation peut-être qui a le plus péché contre la race nègre, et pour qui la réparation était le plus difficile, vient, avec une admirable générosité, de racheter ceux qu'elle avait privés de leurs droits et de se racheter elle-même de ses remords. L'Angleterre, accablée de dettes, tourmentée par la souffrance de sa population ouvrière, dont le travail ne suffit pas pour lui assurer le nécessaire; l'Angleterre, qui porte sur toutes les parties de ses dépenses des regards inquiets, pour les soumettre à une plus sévère économie, vient de voter vingt millions de livres sterling, ou cinq cents millions de francs pour racheter toutes les victimes de l'odieux brigandage que des lois qu'elle se reproche avaient autorisé. » Qui ne s'attend qu'après avoir constaté ce fait, M. de Sismondi va rechercher les causes qui l'ont amené, pour les offrir en exemple au reste de l'Europe comme des mobiles puissans qu'il faut se hâter d'implanter partout, pour que partout ils puissent servir à faire triompher les résolutions qui exigent d'immenses sacrifices et qui intéressent l'humanité? Il n'en est pas ainsi cependant. Au lieu d'un éloge, M. de Sismondi ne trouve sous sa plume que quelques paroles froidement dédaigneuses: « Une résolution aussi importante, continue-t-il, n'a pu être

» accomplie qu'à l'aide des passions politiques ; ce sont les » plus nobles de toutes, la compassion, la charité chrétienne, » dont la fermentation a été excitée ; mais enfin ce sont des » passions, aussi ont-elles agi avec précipitation et en aveu- » gles. Les amis des nègres ont voulu atteindre leur but, l'af- » franchissement ; et ils se sont à peine donné le temps d'en » calculer les moyens, d'en prévoir les conséquences. Il ap- » partient à la France de faire mieux que n'a fait l'Angleterre ; » son gouvernement n'est point pressé par des associations » de femmes qui recueillent des pétitions dans toutes les pa- » roisses, qui s'exaltent sur la souffrance de leurs semblables, » qui soupçonnent la probité ou l'humanité de tous ceux qui » leur opposent un doute, et qui ne permettent ni l'examen » ni le calcul..... Si la France s'est laissé devancer par l'An- » gleterre, pour donner un grand exemple de justice et de » générosité, ce sera son mérite à son tour de trouver et de » mettre en pratique le meilleur système d'affranchisse- » ment. »

Nous ne prétendons pas que le bill adopté par le parlement anglais soit le meilleur possible ; mais il est injuste de faire peser sur l'impatience des amis de l'émancipation les défauts qui peuvent s'y trouver. Tout le monde sait que l'apprentissage, dont M. de Sismondi relève avec raison les inconvéniens, est une conception du ministère anglais, et qu'il a généralement été blâmé par les hommes qui ont plaidé avec le plus d'ardeur la cause des esclaves : c'est une liberté immédiate et complète, et non un état intermédiaire, comme celui dans lequel on les a placés, qu'ils réclamaient pour eux. Est-il juste d'accuser de précipitation et d'aveuglement les amis des nègres, peut-on dire avec vérité « qu'ils se sont à peine, pressés qu'ils étaient d'at- » teindre leur but, l'affranchissement, donné le temps » d'en calculer les moyens et d'en prévoir les consé- » quences, » si l'on se rappelle que c'est en 1787 que Wilberforce présenta, pour la première fois, son bill contre la traite, que ce n'est qu'en 1807 que ce vil trafic fut aboli par un acte du parlement, et que ce n'est qu'en 1833 qu'a passé le bill pour l'abolition de l'esclavage, qui n'aura sa pleine exécution qu'en 1840? Une mesure, qui a consumé la longue et laborieuse vie politique d'un homme de bien, qui aura vu deux générations d'esclaves descendre dans la tombe, depuis les premiers efforts destinés à la préparer jusqu'à son plein accomplissement, qui a été élaborée, discutée, combattue pendant un demi-siècle aux deux tribunes du pays, dans des feuilles créées dans ce but spécial, et dans des assemblées politiques tenues, pendant plusieurs années, sur tous les points de la Grande-Bretagne ; une mesure qui a soulevé contre elle des intérêts nombreux et puissans, et qui n'en a triomphé que parce qu'un peuple entier s'est levé comme un seul homme, et a déclaré qu'il voulait s'imposer des sacrifices au lieu d'en demander, une telle mesure est-elle précipitée? La charité chrétienne, que M. de Sismondi s'est avisé le premier d'appeler une passion politique, a, nous en convenons, produit tous les travaux, tous les miracles de patience et de persévérance que nous venons de rappeler ; c'est elle qui a provoqué les pétitions de tous ceux qui, en Angleterre, aiment leur prochain et savent signer leur nom ; nous allons plus loin, et nous affirmons que, sans elle, jamais un bill du parlement n'eût fait tomber le fouet homicide de la main des possesseurs d'esclaves, parce que des propriétaires de nègres siégent en grand nombre dans la chambre des lords et dans la chambre des communes, et qu'à tous les degrés de la hiérarchie sociale, l'esprit colonial a des représentans dans ce pays; mais, loin de blâmer cette charité active, nous en bénissons Dieu, et nous enregistrons ses succès, avec actions de grâces, sur les pages de l'histoire de l'Eglise de Jésus-Christ.

A quoi se réduit donc au fond le reproche que M. de Sismondi fait à l'Angleterre ? C'est à n'avoir pas attendu, pour prendre un parti dans cette grande question, la publication de son article sur la condition dans laquelle il convient de placer les nègres en les affranchissant. Six mois plus tard ils auraient eu les lumières suffisantes, ils auraient pu agir avec connaissance de cause, et ils n'auraient pas mérité le reproche de précipitation ; mais M. de Sismondi n'ayant publié son opinion sur ce sujet qu'en décembre, et non en juin 1833, les immenses travaux des hommes les plus distingués de la Grande-Bretagne ne peuvent échapper à cette accusation. Loin de nous la pensée d'attribuer à l'un des écrivains les plus justement célèbres de notre époque, une vanité puérile ; mais quand on s'attaque à la portion la plus morale d'un peuple généreux, et qu'on rappetisse les motifs les plus nobles qui puissent influer sur les actions des hommes, il faut bien que quelqu'un prenne la peine de faire voir que ceux à qui l'on s'en prend sont tout-à-fait exempts de blâme.

Après avoir rempli ce premier devoir, il nous en reste un second plus facile, c'est celui de rendre pleine justice à ce qu'il y a de simple et d'ingénieux dans le plan que propose M. de Sismondi. Nous prévoyons sans doute des difficultés ; et comment serait-il possible, en effet, de ne pas en rencontrer, lorsqu'il s'agit de changer dans son ensemble l'organisation sociale d'un pays lointain, où l'on craint toutes les innovations, et où l'on s'est habitué depuis long-temps à regarder comme des ennemis ceux qui proposent des modifications quelconques ; peut-être aurions-nous nous-mêmes quelques objections de détail à élever ; mais il n'en est pas moins certain que les idées du savant publiciste méritent la plus sérieuse attention, et qu'il est désirable que la discussion s'en empare et les soumette à une étude sérieuse. Nous nous bornerons à peu près, dans cet article, à les exposer, nous réservant de prendre part à l'important débat auquel elles doivent nécessairement donner lieu.

« Étudions, nous dit M. de Sismondi, comment les paysans sont arrivés à être ce qu'ils sont dans les diverses contrées de l'Europe, dans les pays où ils sont le plus heureux, et où le revenu des propriétaires est par conséquent le plus assuré ; ce qui s'est fait peut se faire encore, il ne s'agit que de juger de l'analogie des circonstances. La totalité de l'Europe a été soumise au système de l'esclavage ; dans tous les pays que nous habitons, tous les cultivateurs et presque tous les artisans ont été la propriété de maîtres avides et souvent cruels ; l'avilissement et l'oppression des esclaves, par lesquels tout travail était fait en Europe, ont été long-temps aussi extrêmes que le sont aujourd'hui ceux des nègres africains dans les colonies. Cet état a cessé complètement dans toute l'Europe occidentale ; il a cessé sans secousse, sans violence, sans rebellion, lors même que l'affranchissement était subit. Dans toute l'Europe orientale, au contraire, la population travaillante est restée dans un état intermédiaire de servage, infiniment meilleur sans doute que l'ancien esclavage, mais qui n'a cependant fait avancer ni la richesse des propriétaires, ni le bonheur des laboureurs, ni la civilisation du pays.

En étudiant d'une manière plus attentive l'histoire de l'esclavage au moyen-âge en Europe, nous sommes appelés à reconnaître que son abolition n'a pas été l'ouvrage de la philantropie ou de la religion, qu'elle a été simultanée dans de vastes districts, dans de grandes provinces ; que les paysans de quelques villages, qui avaient amassé un petit pécule, s'étant les premiers rachetés de leurs maîtres, la condition de ces maîtres devint si évidemment meilleure, leurs terres augmentèrent tellement de prix, de revenus et de sécurité, que tous leurs voisins imitèrent leur exemple, et affranchirent leurs serfs. Un petit nombre de corporations, attachées par préjugé à tout ce qui est ancien, résistèrent seules à cet exemple, et par elles la servitude s'est conservée en France et en Allemagne, dans quelques domaines de l'Eglise, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

» Ainsi la cause principale de l'abolition de l'esclavage en Europe, c'est que les maîtres découvrirent qu'ils pouvaient faire faire les ouvrages de la campagne, avec beaucoup plus de profit pour eux-mêmes, par des hommes libres que par des esclaves. En effet, long-temps après le premier affranchissement, l'histoire nous apprend que des populations, non seulement infidèles, mais chrétiennes, furent plus d'une fois réduites en esclavage en Italie et en Espagne, jusqu'au seizième siècle, et jamais les maîtres ne conservèrent long-temps une propriété qui les ruinait, au lieu de les enrichir. Celui-là, en effet, serait un bien mauvais calculateur, qui pourrait se figurer que le travail d'un esclave ne coûte rien à son maître. Ce dernier, en achetant un nègre, s'est seulement assuré qu'il aurait à sa disposition, à sa portée et sous sa dépendance un ouvrier qu'il pourrait employer, contre son gré, à l'ouvrage qu'il voudrait, sans avoir jamais à marchander avec lui sur sa récompense. D'ailleurs il faut qu'il le nourrisse, qu'il le loge, qu'il l'habille, suffisamment pour qu'il puisse non seulement vivre, mais travailler ; car pour l'esclave comme pour la bête de somme, tout ce qu'on retranche sur la nourriture nécessaire, on le retranche sur le travail ; c'est une perte pour le maître et non un profit. Il faut qu'il nourrisse

les enfans, les vieillards, les malades, les femmes en couche, lors même qu'ils ne travaillent point, ou du moins qu'ils ne travaillent pas assez pour gagner leur vie. Mais qu'on fasse le compte du pauvre laborieux, dans la plus grande partie de l'Europe, et qu'on voie si le salaire qu'il obtient lui procure autre chose que ce que le maître est obligé de donner à son esclave; qu'on voie s'il lui reste quelque chose au bout de l'année, après qu'il s'est entretenu avec sa famille, souvent aussi pauvrement qu'un esclave. Il gagne à peine, s'il est ouvrier à la semaine, une nourriture grossière, un logement, un vêtement misérables, et un fonds le plus souvent insuffisant pour le soutenir dans la maladie, dans la vieillesse, dans la saison du chômage et pour élever ses enfans. Le maître est donc réellement l'économe de ses esclaves; il se charge de faire pour eux l'échange de leur salaire contre ce qui est nécessaire pour vivre; d'ailleurs il dépense aussi réellement pour eux tout leur salaire, que s'il le leur payait. Jusqu'ici il ne gagne rien à l'esclavage. »

M. de Sismondi poursuit ce parallèle et, prouvant que, si le maître s'acquitte fort mal de la fonction d'économe, l'esclave s'acquitte plus mal encore du rôle qui lui est assigné dans l'échange forcé auquel il est réduit, il en conclut que la culture servile est toujours la plus ruineuse de toutes.

« Le compte qu'on peut faire aujourd'hui aux Antilles se fit autrefois en Europe, continue-t-il, et les esclaves dirent à leurs maîtres: « Laissez-nous pourvoir à notre entretien, travailler » par zèle et non par force; rendez-nous l'espoir, et vos re» venus provenant des terres que nous continuerons à cultiver, » loin d'être diminués, seront augmentés. » Il est douteux qu'un calcul pécuniaire eût seul suffi à persuader les seigneurs féodaux; car le caprice, l'orgueil, l'esprit de domination, le mépris des supérieurs pour les inférieurs, parlent souvent plus haut que la cupidité: mais les paysans, affranchis, pouvaient devenir des soldats; ils promettaient de défendre le manoir de leur seigneur et de venger ses offenses. L'esprit belliqueux de la noblesse fut, dans cette occasion, le meilleur avocat de l'humanité.

» Une idée fort simple, une idée qui s'est représentée dans tous les climats, dans toutes les parties de la terre, mit d'accord les maîtres avec les esclaves qui demandaient à être affranchis: c'est que pour la production des moissons, la terre fait la moitié du travail, et l'homme l'autre moitié; qu'il est donc équitable que le maître de la terre prenne pour sa part la moitié de la récolte, et que le laboureur vive avec l'autre moitié. Ce partage égal que les Romains avaient déjà connu toutes les fois qu'ils employaient des cultivateurs libres, devint la base du contrat de culture *de medietate*, avec les paysans rendus à la liberté. Le droit des cultivateurs à la moitié des récoltes fut reconnu comme un principe invariable, et ce fut cette fixité qui assura le succès de l'affranchissement. Il n'y eût dès lors plus de concurrence, plus de folle-enchère entre les paysans pour obtenir une métairie, plus d'opposition d'intérêts entre eux et les propriétaires, mais association au contraire, et accord parfait. Il n'y eut aussi plus de motif de renvoyer une famille de métayers, si ce n'est quand leur conduite était décidément mauvaise, et en conséquence les métayers s'attachèrent de tout leur cœur à la terre où ils étaient nés et où leurs pères étaient nés avant eux; ils y trouvèrent toute la jouissance, toute la sécurité d'une propriété, quoique la moitié seulement des fruits leur appartînt... Je n'ai aucun doute que les colonies prospéreraient si elles étaient cultivées par des métayers, que les produits augmenteraient, que les revenus des propriétaires iraient croissant, et qu'ils n'auraient plus besoin, pour favoriser leur industrie, d'un monopole exercé contre toute la France.

» Mais encore qu'ils y trouvassent leur profit aussi bien que leur sécurité, il ne faut pas s'attendre qu'ils renoncent jamais volontairement au pouvoir. L'amour du pouvoir a dans le cœur de l'homme des racines plus profondes que l'amour de la richesse; il ne faut pas croire qu'on l'extirpe un barême à la main, par un compte de sols et deniers. Si nos ancêtres abandonnèrent leur pouvoir sur leurs serfs d'Europe, c'est qu'ils l'échangèrent contre un pouvoir qui les flattait davantage encore, celui de la guerre privée. Ils voulurent de leurs serfs faire des soldats, pour se venger, pour opprimer leurs voisins, ou les bourgeois des villes; l'accroissement de leurs richesses fut la conséquence de cette transformation; mais elle leur vint sans être calculée, sans qu'ils eussent compté dessus. La France ne doit donc pas attendre des colons une résignation volontaire, mais elle doit l'établir par la loi. Il y a deux choses à distinguer dans l'esclavage : le pouvoir et le profit. Le pouvoir est injuste, révoltant, criminel; il viole les lois de la société française comme celles de la nature, il doit être aboli sans compensation : le profit, le moyen d'exploiter des terres garanties par la France, et d'en tirer un revenu, doit être considéré et respecté. Ce revenu ne saurait être détruit par l'autorité nationale, sans que cette autorité accordât des indemnités. La substitution du système des métayers au système servile ne détruira point ce revenu, elle l'accroîtra au contraire, j'en suis persuadé : mais c'est une question de propriété, elle doit être traitée avec ménagement et de concert, et la France, à l'exemple de l'Angleterre, ne doit point pleurer une somme d'argent, même considérable, qui serait employée à réconcilier les colons à cette mesure, et s'assurer de leur coopération, de leur zèle et de leur intelligence dans leur propre économie. »

Quelque vivement qu'il désire de voir cesser au plus tôt un système injuste et cruel, M. de Sismondi comprend l'avantage d'éclairer l'une et l'autre race par l'exemple et par l'expérience. Il propose des rachats successifs, qui montrent aux yeux de tous, dans toutes les îles, dans tous leurs districts, des familles nègres établies dans des métairies prospérantes, et donnant à leurs maîtres un revenu toujours plus considérable. A cet effet, il voudrait qu'on consacrât annuellement une somme importante à des primes pour les colons qui auraient établi des métairies, que l'Etat payât, par exemple, jusqu'à 2,000 fr. par tête de nègre de tout âge et de tout sexe, affranchi et transformé en métayer, mais seulement après que, pendant une année au moins, ce nouveau métayer aurait donné la preuve, par son industrie, son économie et l'augmentation des produits de son lot de terre, qu'il est en train de prospérer. Dans chacune des années suivantes, jusqu'à l'abolition finale de l'esclavage, cette prime devrait être diminuée. M. de Sismondi insiste, en terminant, sur la nécessité de ne pas abandonner à de nouveaux essais la condition même du partage. « La loi, dit-il, doit prononcer que la culture » se fait à moitié fruits, elle doit publier et sanctionner les » conditions du bail de métairie, tel que l'usage l'a réglé » dans les provinces les plus prospérantes de France. »

Nous reviendrons sur ce plan qui a pour lui l'expérience de l'Europe occidentale, et qui n'avait, que nous sachions, pas été proposé jusqu'ici.

HISTOIRE D'UN LIVRE.

(FIN.)

Remontant de trois siècles encore, nous arrivons à l'époque où l'une des races les plus illustres de la famille germanique, celle des Goths, venait de s'établir sur la rive romaine du Danube. Déjà quelques chrétiens qui se trouvaient parmi leurs captifs, avaient prêché le Christianisme avec succès parmi eux. Ulphilas, qui descendait de quelqu'un de ces captifs, devint leur premier évêque, et il ne crut pas pouvoir mieux faire, pour attacher ces peuples à la religion de Jésus, que de traduire en leur langue la Parole de Jésus. En 380 ou environ, le Nouveau-Testament existait donc dans l'un des dialectes de la langue germanique. Le fameux *Codex argenteus*, qu'on possède encore à Upsal, est une copie de cette antique traduction, et c'est en même temps, au milieu de bien d'autres, un monument fort heureusement placé sur la route où nous poursuivons, de siècle en siècle, les traces de ce Livre, pour arriver enfin à son origine.

Montons encore d'un demi-siècle, et nous y trouverons un monument d'un autre genre. Constantin s'était déclaré pour le Christianisme; mais, avec la paix au dehors, étaient venues, pour l'Eglise, des agitations et des divisions intestines. Quelques esprits turbulens avaient attaqué une doctrine fondamentale de la religion chrétienne; Arius et ses adhérens niaient la divinité de Jésus-Christ. L'empereur crut bien faire en réclamant le secours de toute l'Eglise chrétienne pour vider une controverse qui menaçait si sérieusement la paix. Un concile fut convoqué à Nicée, en Bithynie, l'an 325; et si quelque chose est mis en évidence au sein de cette assemblée, où deux partis étaient en présence, c'est l'existence de notre livre. L'empereur l'avait fait placer sur un trône pour rappeler que c'était l'autorité seule du Livre sacré qui devait décider dans cette assemblée; et quand cette circonstance, que bien des historiens laissent inaperçue, ne serait pas exacte, il est certain que les orthodoxes en appelèrent constamment à l'autorité et aux déci-

sions du Nouveau-Testament, et que leurs adversaires ariens, bien loin de nier l'existence ou la présence de cette autorité parmi eux, essayaient aussi de lui arracher des oracles qui leur fussent favorables. Ainsi le Nouveau-Testament existait déjà au commencement du quatrième siècle : les chrétiens du monde entier le reconnaissaient, à cette époque, comme l'autorité suprême en matière de foi.

Plus haut, nous entrons dans l'ère des souffrances du peuple chrétien ; tout ce qui se passe au dedans et au dehors de l'Eglise nous révèle l'existence du Livre. Les païens le connaissent; ils savent que les chrétiens vont y puiser le courage qui leur fait braver la mort plutôt que de renoncer à leur foi, et la persécution est dirigée contre leur Livre aussi bien que contre eux. Ainsi, quand fut venu le jour marqué par Dioclétien et Galore pour recommencer une persécution qu'ils avaient résolu de porter jusqu'à l'extinction totale du nom chrétien, le premier acte des deux empereurs fut de faire brûler sous leurs yeux les copies des Saintes Ecritures qu'on trouva dans la grande église de Nicomédie. Ainsi, quand, remontant encore d'un siècle, nous arrivons à la terrible persécution de Sévère, laquelle ravagea tout l'empire, nous retrouvons encore les chrétiens possesseurs du Livre, et confessant, en face de leurs bourreaux, qu'ils y puisent leur foi et leur constance. J'en citerai un exemple.

La scène est dans une ville d'Afrique, de la province de Carthage; elle se passe devant le proconsul Saturninus : douze chrétiens ou chrétiennes sont amenés en sa présence. « Honorez notre prince et sacrifiez à nos dieux, » dit-il aux femmes. Donata répond : « Nous honorons César, mais nous réservons à Dieu notre culte et nos prières. » Le proconsul dit alors à Speratus : « Persévères-tu à être chrétien? —Oui, je persévère; » répond Speratus; « que tous prêtent l'oreille : je suis chrétien. » Ce que les autres ayant entendu,ils dirent aussi : « Nous sommes chrétiens. » Le proconsul ajouta : « Vous ne voulez pas considérer votre danger, ni recevoir votre pardon ? » Ils répondirent : « Faites ce qu'il vous plaira; nous mourrons avec joie pour l'amour de Jésus-Christ. » Le proconsul demanda : « Quels sont les livres que vous lisez et que vous regardez comme sacrés ? » Speratus répondit : «Les quatre Evangiles de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, les Epîtres de l'apôtre Paul, et toute l'Ecriture qui est inspirée. » Voilà donc, à la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième, le Livre dont nous cherchons l'origine, déjà connu à Carthage; nous sommes bien près de la source. Tout le second siècle porte l'empreinte de l'existence de l'Evangile; l'Eglise le tient pour authentique. Les nombreuses apologies que le feu des persécutions provoquait de la part des chrétiens, en rendent témoignage. Les adversaires de la nouvelle religion le citent dans leurs écrits. C'est ainsi que Celse, philosophe épicurien de ce siècle, employant, pour la combattre, des armes qu'il lui emprunte, fait de nombreuses citations des Saints Livres, désigne nos quatre historiens sacrés, qu'il appelle disciples de Jésus, et donne au livre d'où il tire toutes ces choses le nom d'*Evangile*.

Dans un exposé aussi rapide que celui-ci, nous n'avons pu, selon la méthode ordinaire, citer, de siècle en siècle, les écrivains qui ont déposé dans leurs ouvrages des preuves de l'existence de nos Saints Livres; mais nous avons dû nous borner à quelques faits saillans, et que des esprits impartiaux et réfléchis jugeront amplement suffisans.

En suivant à la trace le passage du Nouveau-Testament au travers des événemens et des siècles, nous voici donc arrivés à l'époque où les écrivains de ce Livre doivent avoir vécu. Placer leur existence quelque part plus bas que le premier siècle, nous venons de le voir, cela est impossible; quelque part plus haut, cela serait absurde, et personne n'y songe; or, procédant ainsi par voie d'exclusion, s'ils n'ont vécu ni avant ni après le premier siècle, il faut donc que cette époque soit bien celle où ils ont vécu et écrit, ce qui résout la question de l'authenticité des livres du Nouveau-Testament.

Ainsi, revenus à notre point de départ, nous sommes fondés à maintenir que ces documens que l'histoire déroule aujourd'hui devant nous en faveur du Christianisme, elle les a bien recueillis dans le temps et à la source même que le chrétien assigne. La transmission de ces documens a été fidèle, puisque, de siècle en siècle, nous avons rencontré le même livre produisant partout les mêmes effets.

Il y a plus, nous parlions, en commençant, d'une circonstance heureuse dont l'histoire ne manque jamais de se prévaloir pour parler avec plus d'autorité, c'est quand elle a trouvé les documens qu'elle nous rapporte des siècles passés, non pas oubliés ou peu connus des contemporains, mais confiés à la vigilance et à la garde publiques. Or, cette circonstance heureuse, jamais l'histoire ne l'a rencontrée plus complète que dans le cas de nos livres sacrés. Dès leur publication, les écrits des apôtres devinrent une propriété commune à tous les chrétiens et en quelque sorte publique. Ils les lisaient dans leurs assemblées; leurs conducteurs spirituels les expliquaient, les commentaient; on les regardait parmi eux comme une autorité suprême, comme un véritable tribunal d'appel, où se décidait en dernier ressort toute question de dogme ou de morale. Dans leurs attaques publiques, les adversaires des chrétiens partaient souvent de ces livres, dont ils admettaient l'authenticité, comme nous l'avons vu dans le cas de Celse, comme nous aurions pu le voir de l'empereur Julien, du railleur Lucien. Dans les apologies qu'ils adressaient à l'empereur, au sénat, au peuple romain, les défenseurs du Christianisme présentaient ces livres comme ayant une authenticité généralement reconnue; et, chose digne de remarque, jamais il n'est venu à la pensée d'un seul adversaire, juif, philosophe, magistrat, de contester cette authenticité dans les premiers siècles, c'est-à-dire dans le temps où l'on aurait pu le faire avec le plus de succès, s'il y avait eu lieu.

Remarquez-le donc bien, c'est dans le premier siècle, c'est entre les mains des chrétiens, répandus par tout l'empire, que l'histoire trouve ces documens décisifs : qui oserait dire que ce ne sont pas là des documens publics? J'ajoute maintenant que ce sont des documens confiés à la vigilance et à la garde publiques.

Plus ces documens étaient réputés précieux par ceux qui, les premiers, en reçurent le dépôt (car nous avons vu qu'ils mouraient plutôt que de renoncer à la doctrine qui y est contenue), moins l'altération était possible. A mesure que le Christianisme se répand, il devient moins possible de toucher à ses bases. Les copies se multiplient dans la proportion où la foi s'étend, et cette multiplication même oppose à la fraude une barrière insurmontable. Altérer une copie, altérer cent copies, quand il en existe des milliers, cela n'eût jamais pu créer une altération générale ou permanente. Songez, d'ailleurs, que les nombreuses traductions qui sont faites de bonne heure, pour subvenir aux besoins religieux des chrétiens de toutes langues qui embrassent le Christianisme, mettent une altération générale, ne fût-ce que sur un seul point, véritablement au-dessus du pouvoir humain. Les Eglises veillaient les unes sur les autres; en sorte que, si l'une eût entrepris d'altérer les fondemens de la foi de tous, il fût arrivé ce qui ne manquerait pas d'arriver aujourd'hui, parmi nous, si la Charte, qui appartient également à tous les Français et qui est confiée à la vigilance et à la garde de la nation, venait à être altérée dans un intérêt privé par une fraction de la nation, par un conseil de département, par exemple.

Prenons ce terme de comparaison. Supposez que, dans une vingtaine de siècles, il soit question, quelque part dans le monde, en Amérique par exemple, de déterminer l'origine et l'authenticité de notre Charte actuelle; supposez qu'il vienne à exister, dans ce lointain avenir, une classe d'écrivains ou de philosophes qui se prenne à la regarder comme l'ouvrage de l'imposture, et qu'à côté de ces sceptiques, d'autres philosophes se présentent pour en soutenir l'authenticité; les premiers diront aux seconds : « Votre prétendue Charte française, au lieu d'appartenir au dix-neuvième siècle, a été forgée sept à huit cents ans plus tard. Des oisifs, pour faire pièce à la postérité, l'ont fabriquée avec art; » ou bien, «c'est l'œuvre de quelques intrigans qui avaient intérêt à la faire passer pour authentique, ou celle de quelques faussaires qui, par enthousiasme de liberté ou de fanatisme politique, auront voulu ajouter une page brillante à l'histoire de leur pays. »

Les autres ne manqueront pas de leur répondre : « Où sont vos preuves? Nous qui soutenons l'authenticité de cette

Charte, nous avons pour nous le témoignage de l'histoire; elle nous a rapporté des documens qu'elle a trouvés chez les contemporains, non pas ignorés d'eux, mais revêtus d'un caractère public; si vous accusez ces documens d'altération, voyez cette Charte elle-même connue, citée, commentée par les historiens ou par les écrivains politiques de chaque siècle, remontez ainsi la chaîne des temps, et vous arriverez, comme nous, jusqu'à ce dix-neuvième siècle où, au dire de l'histoire, cette Charte a pris naissance.

Et s'il arrivait que, dans vingt siècles, la nation française existât encore, régie par sa Charte de 1830, conçoit-on bien tout ce qu'il y aurait de déraisonnable, d'absurde même, à en contester l'authenticité? Conçoit-on même qu'il pût s'élever à ce sujet une controverse sérieuse? Cependant, c'est sur une question toute semblable que les adversaires du Christianisme disputent encore. L'Eglise chrétienne existe aujourd'hui avec sa Charte constitutionnelle et par sa Charte constitutionnelle; née de la Parole du Nouveau-Testament, elle ne subsiste de nos jours, et n'a pu subsister dans aucun siècle, qu'en vertu de cette Parole. Qu'est-ce que l'Eglise chrétienne (et par l'Eglise on sait ce que nous entendons)? L'Eglise, ce n'est que l'expression vivante de la lettre du Livre, la traduction d'un principe en un fait palpable. A quelque époque que le Livre eût manqué, l'Eglise eût péri, pour ne renaître qu'avec le Livre. Quoi donc! vous admettriez l'existence de l'Eglise dès le premier siècle, et vous n'admettriez pas l'existence du Nouveau-Testament dès le premier siècle; c'est-à-dire que vous admettriez une société de croyans qui préexistait à l'objet, ou, si vous voulez, à la matière de sa croyance, qui *croyait* avant qu'elle eût quelque chose *à croire!*

Ici notre argument est bien plus puissant qu'il ne l'était tout à l'heure, relativement au terme de comparaison que nous avons choisi; car, dans vingt siècles, et même en moins que cela, la nation française pourrait bien exister sans sa Charte de 1830; cela ne prouverait assurément pas la non-authenticité de cette Charte dans vingt siècles; mais l'existence de l'Eglise est tellement liée à l'existence du Nouveau-Testament, qu'on ne peut, nous le répétons, concevoir, à aucune époque du passé ou de l'avenir, l'existence de l'une séparée de celle de l'autre.

Voilà donc l'authenticité de ce Livre démontrée par l'existence d'un peuple de croyans, et le caractère de certitude historique, que nous demandions à un fait qui appartient au domaine du passé, savoir qu'il nous arrive par une *transmission fidèle,* pleinement établi pour tous les faits évangéliques attestés dans ce Livre, et en particulier, pour le fait principal, la résurrection de Jésus-Christ.

ÉDUCATION.

I. Scènes du jeune age; par Mme Sophie Gay. 2 vol. in-12. Paris, 1834. Chez Dumont, Palais-Royal, n° 88. Prix: 7 f.

II. Le livre des petits enfans. *Leçons du premier âge;* par Mme Desbordes-Valmore. 2 vol. in-18. Paris; 1834. Chez Charpentier, rue Montesquieu, n° 4. Prix: 5 fr.

III. Nouveau magasin des enfans. Ier vol. in-32. Paris, 1834. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 1 fr.

IV. Petit livre sur un grand sujet, *ou Dialogues sur l'âme, à l'usage des enfans;* par T.-H. Gallaudet. Ire partie. 1 vol. in-18. Paris, 1834. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 60 c.

C'est une tâche imposante et sacrée que celle d'instruire l'enfance et d'écrire pour elle, d'inculquer dans de jeunes âmes les premiers germes des idées et des sentimens qui se développeront plus tard, et de les initier par avance aux secrets de la vie, à ses plaisirs, à ses douleurs. Beaucoup de livres ont été écrits pour les enfans, et de nouveaux ouvrages sont publiés tous les jours pour eux; mais combien en est-il qui peuvent produire de bons fruits? Il nous est pénible de dire que le nombre en est peu considérable, et que nous sommes loin encore de posséder les mêmes richesses que l'Angleterre, sous le rapport de l'instruction du premier âge. En général, dans ce pays, ce sont des mères qui écrivent pour les enfans, et leurs livres sont empreints du sentiment maternel et de l'instinct de cœur qui fait choisir précisément les mots et les idées nécessaires pour faire du bien et pour combattre le mal. Ces ouvrages, destinés à l'amusement et à l'instruction des enfans, sont presque toujours, non seulement très-moraux, mais de plus sérieux et religieux, ce qui n'en exclut nullement le charme et l'attrait. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en français; ceux, par exemple, de Mme Scherwood et de miss Hannah Moore; mais il y a encore de grandes lacunes à remplir. Nous avons donc éprouvé de la joie en voyant annoncer deux nouvelles publications, dont le titre semblait répondre aux besoins qui ne cessent de se faire sentir, et nous avons ouvert les volumes de Mme Sophie Gay et de Mme Desbordes-Valmore avec l'espoir de les ajouter à notre bibliothèque enfantine. Hélas! loin de pouvoir les y placer, nous devons avouer avec tristesse que leur lecture nous a causé la plus pénible impression, et que nous avons souffert à la pensée que de tels ouvrages seraient achetés par des mères pour leurs enfans, sur le seul nom de leurs auteurs. Dans sa préface, Mme Sophie Gay nous dit: « Les soins que réclame le » bien-être d'un enfant, ceux qu'exige le développement de » son caractère, sont devenus mon occupation favorite..... » C'est un ouvrage de mœurs enfantines que j'offre à mes » gentils lecteurs... Je ne les ennuierai pas de longs discours » de morale. Je leur montrerai simplement le profit qu'on » trouve à être bon, noble et courageux dans toutes les con- » ditions de la vie. Et peut-être me sauront-ils gré un jour » de leur avoir appris, en jouant, cette grande vérité: Il n'y » aurait pas de mérite à être le meilleur possible qu'il faudrait » encore être bon par intérêt. » Voilà donc l'idée fondamentale du livre de Mme Gay; voilà le but de ses instructions! quel mobile à implanter dans l'âme de l'enfant que celui de l'intérêt personnel, de l'égoïsme! A cela donc se réduisent tous les principes de bonté, de noblesse, de courage? Le cœur ne se serre-t-il pas à l'exposé d'un pareil système d'éducation morale, qui n'a plus rien de commun avec la conscience, et la loi divine, et les préceptes de l'Evangile? Quelle mère oserait l'accepter et en faire la règle de ses paroles et de ses enseignemens? Toutefois, nous devons savoir gré à Mme Sophie Gay d'avoir été franche, et d'avoir mis au commencement de son livre ce qui évitera aux mères, qui sentent quel devoir elles ont à remplir et quel compte elles auront à rendre, la peine de chercher dans cet ouvrage ce qu'elles ne sauraient y trouver, une instruction sage, maternelle et chrétienne. Il nous présente les scènes du monde beaucoup plus que celles du jeune âge; ce sont toutes les agitations de la vie, tout son mouvement, toutes les idées de luxe, de spectacles, de mondanité, qui se trouvent dans les journaux des modes et dans les romans les plus futiles; pourtant ce n'en est pas moins, selon l'intention de Mme Sophie Gay, un livre d'éducation pour le jeune âge.

On nous trouvera peut-être sévères; pourrons-nous alors dire notre pensée sur le *Livre des Petits Enfans*, que vient de publier Mme Desbordes-Valmore? Oui, car nous l'avons lu et jugé maternellement et chrétiennement à la fois. Ce livre est déplorable; c'est un tissu d'idées fausses, de situations forcées et théâtrales, de phrases prétentieuses et tourmentées; il y a telles pages dans ce livre des petits enfans qu'un enfant déjà grand ne comprendrait pas, tant elles sont inintelligibles. En voici quelques exemples.

A propos d'une petite fille qui veut être tout un jour sans travailler, l'auteur nous raconte ce qui suit:

« Marie demeura confondue, (après quelques réflexions de sa mère.) Mais plus amoureuse que jamais d'un long espace tout vide de lecture et d'écriture, d'un jour de cent lieues à parcourir dans la danse, les papillons, les poupées, le soleil et tout! Elle porte sa liberté, pendant une heure, avec constance inouïe; elle glissait à travers, légère comme un rêve, ou comme une réalité qui a des ailes..... Un peu à la fois son imagination, si haut montée, commença à s'alourdir; puis, tous les instans qui suivirent, comme des moineaux dévorans qui ravagent du blé, lui enlevèrent, un par un, ses plaisirs. »

Dans un autre conte, on voit un petit garçon qui s'enfuit un matin du logis de ses parens pour y revenir le soir, après une journée pleine d'aventures:

« Une solitude affreuse régnait dans la maison paternelle quand il y rentra. Il semblait que tout fut mort. La nuit tombait, les meubles étaient sombres et reprochans. La rue était large, dépeuplée, ironique. Elle semblait dire avec une mine glaciale: « Rentrez, monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer. » L'épicier, les bras croisés, sur sa porte, inspectant à la fin du jour, où la vente se ralentit, tous les scandales à la portée de son investigation, railleur comme la rue que reconnaissait à peine le paria volontaire, l'épicier ôta sa casquette avec la dérision écrasante de cette apostrophe : Ah ! mon estimable voisin, enchanté de vous revoir...... »

Voilà certainement un style étrange pour le *Livre des petits enfans ;* ce qui est plus fâcheux encore, c'est que les idées le sont aussi, et surtout lorsque l'auteur parle de la religion. « Dieu, lorsqu'il eut fait les hommes, est-il dit » dans la préface adressée aux enfans, chercha un adou» cissement à leurs peines, et mit au monde l'amour ma» ternel. Depuis ce temps les enfans sont heureux; ils ont » des mères pour veiller sur eux, et pour les embrasser. » Dans l'historiette de l'Enfant questionneur, Hypolite fait à sa mère des questions sur le soleil et la lune, auxquelles elle répond d'une manière si incomplète que l'on ne sait trop comment l'enfant, « d'abord très-étonné, finit par compren» dre. »

« Qui donc a fait ces deux belles choses si gaies? dit-il.—Dieu! qui t'a fait une mère, et qui m'a fait un fils.—Que je l'aime! et dis-moi, reprit-il après un long silence: N'y-a-t-il qu'un bon Dieu dans le ciel ?—Un seul.—Ah! tant mieux !—Pourquoi tant mieux ?—C'est que s'ils étaient deux, ils se battraient, et alors... ce ne serait plus le bon Dieu. »

Les anges-gardiens jouent un grand rôle dans les histoires de Mme Desbordes-Valmore. Nous les avions vu déjà figurer poétiquement dans ses romances, beaucoup plus passionnées que mystiques néanmoins; les voilà revenus en scène, tantôt « arrosant le joli visage d'un enfant d'un déluge de larmes » qu'ils lui font jaillir du cœur; tantôt à propos de deux » énormes brioches, apparaissant comme si elles perçaient » le ciel, et qu'elles fussent arrivées toutes chaudes sous une » aile d'ange. » Un petit garçon était indocile et méchant; « un soir il tira la langue avec une grimace qui fait pleurer « la Vierge, la Vierge si tendre aux enfans soumis. » Un autre petit vaurien est ramené chez sa mère par un homme bon et compâtissant, que l'auteur appelle le bon Ange; l'enfant « le prenait alors pour Jésus-Christ lui-même, car » il avait fait un miracle. »

Mme Desbordes-Valmore avait bonne intention en composant son Livre pour les petits enfans; elle a voulu qu'il contînt des idées pieuses : « C'est gai de voir, durant le jour, » dit-elle, des fleurs, plus belles dans un sentier désert que » les fleurs peintes aux riches tapisseries du roi et de la » reine. Et le soir, quand on ne les voit plus sous la lune trop » pâle, sous le ciel trop sombre, quel bonheur de les respi» rer! de humer leur haleine qui coule au cœur, qui fait du » bien, qui sent bon, qui murmure dans l'air : « Bois la vie ! » » et qui nous attire à genoux, les mains jointes et levées pour » dire : Mon Dieu ! » Ce livre a été écrit pour les enfans de l'auteur qui, dit-elle, « le savent par cœur, et l'envoient à » tous les petits enfans avec des vœux et des baisers. » D'où vient donc que Mme Desbordes-Valmore n'a pas pu composer un meilleur ouvrage, ni su trouver de meilleures choses à dire à ses enfans? Nous le comprendrons tout à l'heure. De son recueil on pourrait extraire quelques jolies historiettes, celles de l'*Oiseau sans ailes,* du *petit Berger,* de *la Lumière* et *du petit Bègue*, en en retranchant le début que nous avons cité plus haut; mais ces historiettes mêmes laissent beaucoup à désirer.

En fermant le livre de Mme Desbordes-Valmore et celui de Mme Sophie Gay, nous avons lu deux autres ouvrages récemment publiés, destinés également aux enfans, et dont nous éprouvons le besoin de parler aussi; car leur lecture nous a dilaté et rafraîchi l'âme. L'un est intitulé : *Le Nouveau Magasin des Enfans*, avec cette épigraphe : « Venez, enfans, je vous enseignerai la crainte de l'Éter» nel; » l'autre a pour titre : *Petit Livre sur un grand sujet, ou Dialogues sur l'âme, à l'usage des enfans;* par M. Galaudet. Ce sont deux précieux ouvrages pour les mères chrétiennes, et pour tous ceux qui coopèrent à l'instruction religieuse de l'enfance. Ils sont écrits avec grâce et simplicité; tout y est mis à la portée des enfans, idées et style, et cependant les idées sont sérieuses et graves; mais les développemens en sont si clairs, si faciles à saisir, si pleins de charme, que l'intelligence d'un enfant peut les recevoir et les retenir. Le *Nouveau Magasin des Enfans* contient quatre histoires détachées et quatre dialogues; l'auteur a su mêler à ses récits et à des conversations naïves et enjouées, beaucoup de science, et une instruction religieuse véritablement évangélique. Il y a des mots d'enfant charmans et remplis de vérité. On voit que c'est de toute la puissance de son cœur et de son âme que l'auteur les a étudiés et leur a consacré ses pensées et ses soins.

« Cher enfant, qui m'écoutez en ce moment, dit-elle, si je vous demandais ce qu'il faut faire pour tirer du profit de ce que j'ai à vous dire, c'est-à-dire pour devenir un enfant plus pieux, plus soumis à ses parens, plus appliqué à remplir tous ses devoirs, qu'est-ce que vous me répondriez? Il me semble que j'entends une petite voix qui me dit : Il faut lire bien attentivement, sans se laisser distraire par une mouche qui vole, comme il arrive bien souvent. Vous avez raison, mon enfant, il faut certainement lire avec attention, quand on a envie de comprendre et de retenir; mais il faut encore autre chose. Si je vous apportais ce petit livre dans une de ces soirées d'automne où la nuit vient long-temps avant que les petits enfans aillent se coucher, vous voudriez bien pouvoir le lire tout de suite, car les enfans sont ordinairement très-pressés ; mais comment faire? on n'y voit plus ; nous voilà dans un grand embarras. Pas si grand, me répondrez-vous; nous irons tout simplement demander de la lumière. Eh bien! mon cher enfant, voilà aussi tout simplement ce qu'il faut faire, quand on veut lire avec profit. Il faut demander à Dieu, qui seul peut nous la donner, la lumière de son Saint-Esprit, afin que notre esprit soit éclairé et instruit, et notre cœur touché des bonnes choses que nous lisons. Moi aussi, qui cause ici avec vous, lorsqu'il m'est venu au cœur d'écrire des livres pour les enfans, j'ai bien senti que si je m'y mettais à moi toute seule, je ne ferais rien qui vaille; et j'ai prié mon Dieu de conduire ma plume, afin qu'il me fût donné de parler selon son cœur à ses petits enfans, et d'en amener au moins quelques-uns à devenir les agneaux dociles du bon berger, le Seigneur Jésus, qui ne demande pas mieux que de les prendre dans ses bras et de les bénir. Joignez vos prières aux miennes, mes chers amis, et tout ira bien pour vous et pour moi... »

Cette préface ressemble peu à celle des *Scènes du premier âge*, et celle du *Petit Livre sur un grand sujet*, en diffère tout autant. Qu'il est frappant de comparer, même dans des compositions de ce genre, l'esprit du monde et l'esprit de l'Évangile : l'un, nourri d'illusions, de vanité, d'égoïsme, se repaissant de mensonge; l'autre, appuyé sur l'éternelle vérité, venant de Dieu et se dirigeant vers Dieu. Que font-ils pour le développement d'une jeune âme ? L'un la flétrit de son souffle meurtrier ; l'autre l'entoure d'une auréole de pureté et de foi. L'un cherche à l'éblouir par le prestige des scènes mobiles et variées de la vie, enivrantes pour l'enfance; l'autre lui fait entrevoir le ciel, où réside la paix, l'immuable félicité, et lui enseigne à traverser la vie comme le voyageur, qui poursuit sa course, fixant ses pensées sur le but qu'il doit atteindre. Nous répétons encore ce que nous avons dit en commençant ces lignes, c'est une tâche importante et sacrée que celle d'instruire l'enfance et d'écrire pour elle; il faut devenir enfant soi-moi, afin d'être compris des jeunes âmes auxquelles on s'adresse; mais en même temps il faut se rappeler sans cesse que ces âmes sont destinées à un éternel avenir, que cet avenir dépend peut-être des premières impressions reçues à l'entrée de la carrière; et qu'une responsabilité accablante et terrible tombe sur celui qui substitue à la Parole de vie et à ses enseignemens « la parole des profanes qui ronge » comme la gangrène. »

Efforts en faveur de la liberté religieuse en Suisse. — Il vient de se former une société d'actionnaires pour la publication de toutes les pétitions qui sont parvenues au Grand-Conseil du canton de Vaud, dans la session d'automne de 1833, au sujet de la liberté religieuse. Le but de cette publication est de constater l'état de l'opinion publique sur cette grave question, et de l'éclairer en lui soumettant tous les argumens qui ont été avancés pour et contre l'établissement de la liberté religieuse dans le canton de Vaud. Aucun esprit de parti ne préside à cette publication, qui se bornera à donner dans toute leur intégrité les pétitions et les signatures.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Sellique, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 4. 22 JANVIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA RÉFORME DE L'ÉGLISE EN ANGLETERRE.

Nous venons de voir, dans deux occasions solennelles, quelle est, en Angleterre, la puissance de l'opinion publique. La réforme du parlement et l'abolition de l'esclavage ont été obtenues parce que l'opinion s'est hautement prononcée sur ces deux grandes questions sociales. Nous savons fort bien que les partis peuvent produire des manifestations qu'on donne quelquefois pour des signes de l'opinion publique, bien que ce ne soient en réalité que les résultats de l'activité d'une minorité faible encore; mais il n'est pas difficile de distinguer ces voix isolées qui cherchent à paraître fortes, en se faisant entendre en même temps, de la voix du peuple, nous voulons dire de ces convictions nationales, qui, s'étant emparées de la plupart des esprits, ont acquis une puissance à laquelle rien ne peut résister. Faut-il pour cela mépriser les minorités? Leurs conceptions hardies, leurs efforts prodigieux, ce courage de leur opinion qui les porte à soutenir, malgré leur petit nombre, la discussion contre tous, leur foi politique qui prévoit un avenir reposant tout entier sur les principes qu'ils défendent, n'ont-ils droit qu'à la risée? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que l'histoire ne prouvât pas que les doctrines sociales qui ont successivement présidé aux destinées des peuples ont toujours commencé par être celles des minorités; il faudrait oublier que le Christianisme lui-même, ce grand réformateur des individus et des sociétés, qui s'annonce comme voulant régir le monde, n'a eu d'abord pour lui qu'une minorité presque imperceptible, quelques apôtres et quelques disciples.

Il est donc pour les doctrines vraies, de quelque nature qu'elles soient, une époque de lutte, un temps de conquête, pendant lequel elles deviennent, de doctrines de la minorité qu'elles étaient, doctrines des masses. Ce temps arrive d'ordinaire pour elles, lorsque les minorités souffrent à cause de cela même que leurs doctrines sont méconnues par les majorités, ou bien lorsque ces doctrines acquièrent à leurs yeux un tel degré d'évidence et d'importance, qu'elles en viennent à regarder leur triomphe comme une condition d'existence, comme une nécessité morale. Alors le prosélytisme leur semble un devoir; leurs convictions sont si profondes que leurs forces en sont centuplées; elles possèdent une énergie qui ébranle les majorités, quand celles-ci n'ont à leur opposer, au lieu de principes, que des intérêts, et après un choc violent, elles prennent possession de tous les esprits. Un petit nombre d'hommes seulement, représentans caducs des idées contraires à celles qui l'emportent, restent inébranlables, semblables à ces colonnes qui, en demeurant debout dans la solitude, attestent que l'édifice dont elles faisaient partie, est tombé en ruines. Quelques jours encore, et ils auront disparu, poussés par la génération qui les suit. C'est ainsi que chaque siècle prépare l'esprit et le sort du siècle qui vient après lui. Il ne possède réellement que ce que le siècle qui l'a précédé lui a légué; ce qu'il produit, ce qu'il élabore péniblement, lui coûte trop de sueurs et de peines pour qu'on puisse le nommer un bien; ce n'en sera un que pour le siècle qui le recevra en héritage, et qui pourra jouir paisiblement de ce que l'âge précédent n'a pu acquérir qu'avec labeur et douleur.

Heureux cependant le pays qui a assez de vie et d'énergie morales pour marcher toujours de conquêtes en conquêtes! Peut-être y aura-t-il là des contestations et des souffrances, mais certes il y aura progrès; et un progrès réel, fût-il même chèrement payé, vaut mieux que cette im-

mutabilité, qui n'est un bien qu'en Dieu, parce que Dieu est parfait, mais qui hors de lui est un signe d'engourdissement et de mort. L'Angleterre, qui doit une bonne partie de ses améliorations politiques au levain de Christianisme qu'elle renferme, a vu, depuis quelques années, comme nous l'avons dit plus haut, le triomphe de quelques principes long-temps contestés; toutefois elle ne s'arrête pas là; et la lutte, à peine terminée sur deux ou trois points, a déjà recommencé sur d'autres. La corruption et le monopole sont battus en brèche, et la nation ne cessera de protester contre eux que quand ils seront à terre. La réforme de la législation, la réforme des corporations et la réforme de l'Eglise, telles sont les prétentions qu'élèvent aujourd'hui dans ce pays des minorités qui sont bien près de devenir des majorités; elles sont fortes, non seulement parce que le nombre de leurs adhérens augmente tous les jours; mais surtout, parce qu'elles ont en leur faveur la raison, la justice et la conscience.

C'est de la réforme de l'Eglise que l'on s'occupera d'abord en Angleterre. Il est à remarquer que cette réforme a été demandée par les membres de l'Eglise anglicane avant de l'être par les *dissenters*. Ceux-ci n'ont même commencé que depuis peu de temps à s'associer aux efforts des anglicans qui réclament une réforme. Peut-être est-il nécessaire de dire à beaucoup de lecteurs français, étrangers à ces questions, qu'il ne s'agit nullement ici de la réforme des doctrines ou des rites de l'Eglise anglicane, toutes choses qui regardent les fidèles et non les citoyens, mais de la réforme de son *établissement* extérieur, du mode de son entretien. Le système des dîmes, qui s'y est maintenu jusqu'à ce jour, a donné lieu à tant de vexations, qu'il a fait naître de nombreux mécontentemens; en y regardant de plus près, on a reconnu que l'*établissement* dans son ensemble est très coûteux et mal administré, qu'il n'atteint pas le but pour lequel il a été fondé; qu'il a tous les défauts du système féodal, et que rien ne justifie le monopole et les priviléges politiques concédés à l'Eglise. C'est à renverser un échafaudage, qui est un obstacle formidable à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à établir une égalité parfaite entre tous les cultes aux yeux de la loi, et à détruire les droits politiques dont jouissent les hauts dignitaires de l'Eglise anglicane que travaillent aujourd'hui d'un commun accord des hommes qui sont animés pour cette Eglise de sentimens très divers. Les abus qui s'y sont introduits ne sont pas le fait des chrétiens excellens qu'elle compte parmi ses chefs. Les Sumner, les Daniel Wilson et d'autres évêques, qui honorent le rang qu'ils occupent bien plus qu'ils n'en sont honorés, n'ont pas amené l'état de choses actuel; ils l'ont trouvé tout fait par le temps et par les circonstances, et ils y sont entrés, parce qu'ils n'ont d'autre mission que celle d'exercer leur ministère partout où ils sont conduits par Dieu. Aussi n'est-ce pas contre eux ni contre les pasteurs et les fidèles de cette dénomination que sont dirigés les efforts des partisans de la réforme de l'Eglise, mais contre un ordre de choses vicieux, qui pèse sur la nation, et contre lequel la nation a le droit de protester.

Les dissidens choisissent aussi ce moment pour se plaindre des incapacités qui les frappent, et demander des améliorations que le gouvernement, s'il faut en croire les journaux ministériels anglais, est disposé à leur accorder en partie. Les dissidens demandent l'établissement de registres de l'état civil, parce que les ministres anglicans étant seuls aptes aujourd'hui à certifier les baptêmes et les mariages, des millions d'Anglais sont dans l'impossibilité de prouver légalement leur naissance et la légitimité de leur union; ils demandent en outre le rapport de la loi sur les enterremens, qui leur est défavorable, le droit d'étudier dans les universités, où les anglicans sont seuls admis, la suppression des dîmes, qu'ils sont obligés de payer, quoiqu'ils ne soient pas membres de l'Eglise, et l'égalité de tous les cultes dans leurs rapports avec l'Etat. Ces prétentions, dont les quatre premières seront probablement satisfaites dans la prochaine session du Parlement, sont admirablement développées dans une *Lettre au Lord Chancelier*, qu'on vient de publier à Londres.

Au surplus, ces questions sont, en général, traitées avec le sérieux qu'elles méritent. Les journaux sont pleins de détails sur les assemblées qui ont lieu pour les débattre publiquement; les brochures où on les envisage sous toutes leurs faces se multiplient; des pétitions se signent en grand nombre; et comme les adversaires de l'établissement savent ce qu'ils veulent, qu'ils se sont bien rendu compte du but auquel ils désirent arriver, et qu'ils poursuivent loyalement et avec conviction, ils remporteront cette nouvelle victoire sur les préjugés d'une autre époque, non pas peut-être tout entière dans cette session, mais aussitôt que la préparation qui doit avoir eu lieu dans les esprits avant que la société ne puisse faire un pas quelconque en avant, aura été accomplie. Les amis de la liberté religieuse la hâtent de tout leur pouvoir, et on n'en est plus, grâce à Dieu! en Angleterre, au point où l'on en est dans le canton de Vaud, où une centaine d'hommes masqués viennent d'assiéger, armés de fusils et de pierres, la maison du pasteur de Romainmoitiers, d'en briser les portes et les fenêtres, et de se livrer à d'horribles excès, parce qu'il avait, à ce qu'on assure, pétitionné en faveur de cette liberté! Voilà donc où nous en sommes en Europe, et nous nous vantons cependant d'une civilisation dont nous devrions avoir honte, tant elle est incomplète et bornée!

DES CIRCONSTANCES POLITIQUES CONSIDÉRÉES COMME PROVOCATIONS AUX PASSIONS DE L'HOMME.

La *Gazette de France* est merveilleusement habile à déplacer un débat. La voilà qui vient nous faire force questions, auxquelles nous avons répondu d'avance, au lieu de répondre à celles que nous nous sommes nous-mêmes permis de lui adresser.

Elle veut savoir aujourd'hui si telle circonstance politique du pays n'est pas une provocation à telle ou telle passion de l'homme? Sans doute; mais qu'est-ce que cela prouve si ce n'est que ces passions existent déjà? Elles ne sont pas créées par ces circonstances, mais seulement rendues manifestes, mises en évidence par elles, de même que les passions qui se montrent, non dans le tumulte de la société politique, mais au sein de la famille et dans les rapports ordinaires des hommes entre eux, sont dans les cœurs bien avant les petits événemens à l'occasion desquels elles éclatent.

Ou, pour rester sur le terrain politique où la *Gazette* se place, n'est-ce pas faire abstraction de toute l'histoire, que de nous représenter l'ambition comme ne se soulevant qu'à propos de la destruction du droit héréditaire? N'y a-t-il pas eu avant la révolution d'ambitieux en France, dans le temps même où le droit que la *Gazette* invoque comme la plus forte des garanties morales, était le plus haut placé dans l'opinion du peuple? Les ambitions des princes du sang ont ouvert de tout temps une assez belle carrière aux ambitieux qui voulaient s'avancer, en associant leur sort au leur, et la France a payé cher ces ambitions-là. A défaut de provocation aux passions violentes, resterait d'ailleurs toujours la provocation, si ordinaire sous les gouvernemens absolus, aux passions basses et serviles; et serait fort embarrassé qui devrait choisir entre ces deux sortes de passions.

Nous désirons, comme la *Gazette*, « une société organisée

» sur des principes de justice, dans laquelle une autorité suf- » fisante existe pour contenir les méchans; » mais nous soutenons, et en cela nous différons d'elle, que les hommes ne réussiront à organiser une telle société que lorsqu'ils seront devenus plus moraux : or, ils ne peuvent le devenir que par l'influence de Dieu sur leurs cœurs et par l'Evangile. La *Gazette* tourne dans un cercle vicieux; elle donne pour preuve ce qu'il faut prouver, et elle démontre ainsi que son raisonnement est insoutenable par des argumens solides.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Ce dont on s'occupe le plus aujourd'hui, c'est le changement de ministère qui vient d'avoir lieu en Espagne, et qui a été amené par l'impression produite sur la régente par une supplique du général Llander, capitaine-général de la Catalogne, qui lui a déclaré en termes énergiques que « le ministère de » M. Zea est devenu impopulaire à tel point qu'il menace à la » fois et la tranquillité publique et le trône même de dona » Isabelle II. » Il lui rappelle le décret rendu par Ferdinand, le 4 mai 1814, à son retour de Valençay, ajoutant que « les » promesses des rois sont sacrées, que leur accomplissement » doit être infaillible comme celui des prophéties de la Di- » vinité, » et il termine ainsi : « Que Votre Majesté veuille » bien choisir un ministère qui inspire une confiance entière » au pays; qu'en même temps elle décrète immédiatement la » convocation des cortès; qu'elle donne à cette assemblée des » trois états les pouvoirs et la latitude dont elle a besoin dans » les circonstances présentes. » Puis viennent des protestations de dévouement.

On assure que d'autres capitaines-généraux ont écrit des lettres dans le même sens, et que c'est à la suite de cette exposition de l'état de l'opinion du pays, que le ministère a été changé en partie. M. Zea est remplacé par M. Martinez de la Rosa, qui devient président du conseil, et M. le ministre de la justice par M. Gareli. M. Vazquez Figueroa est nommé ministre de la marine, et M. Arnalde ministre des finances par intérim. M. Burgos, qui a contresigné tout récemment un décret en 56 articles, établissant des règles pour arrêter et contenir la liberté de la presse, conserve le portefeuille de l'intérieur; et le général Zarco del Valle, qui, de ministre par intérim est devenu depuis quelques jours ministre titulaire, garde celui de la guerre. Le nouveau ministère est plus dans le sens du mouvement que celui auquel il succède; mais il faut le voir à l'œuvre pour dire ce qu'on peut en attendre.

En Angleterre, M. Stratford-Canning a donné sa démission d'ambassadeur près de la cour de Saint-Pétersbourg; il était nommé depuis un an, sans s'être rendu à son poste par des raisons qu'on explique diversement. Quelques-uns prétendent que l'empereur Nicolas avait témoigné une répugnance personnelle à le voir accrédité près de lui.

On s'occupe beaucoup, dans ce pays, du plus ou moins de probabilité qu'il y a à ce que le gouvernement anglais intervienne dans les affaires du Portugal. La chaleur avec laquelle on soutient le pour et le contre semble prouver que ce projet a du moins été discuté dans le cabinet.

La Chambre des députés a adopté par 208 voix contre 29 la proposition de M. Parant sur les majorats. D'après cette proposition, toute institution de majorats est interdite à l'avenir, et les institutions de majorats ouvertes avant la promulgation de la loi, n'auront d'effet qu'en faveur de ceux qui seront en possession des biens affectés à ces institutions, ou qui auront acquis le droit de les réclamer. Les possesseurs desdits biens demeurent libres d'en disposer à quelque titre que ce soit conformément aux règles du droit commun. La discussion sur la proposition de M. Parant a été quelques instans fort animée, M. le comte Jaubert ayant rappelé que les titres de noblesse de l'empire s'éteindraient avec les majorats; mais la Chambre n'a tenu compte de cette remarque, et n'a pas voulu écrire dans la loi qu'elle prenait ces titres sous sa protection.

La prise en considération de la proposition de M. Devaux pour l'abolition de la mort civile, et de la proposition de M. Benjamin Delessert sur les caisses d'épargnes, a été adoptée. La Chambre s'est occupée de pétitions sans intérêt. Elle a renvoyé à une prochaine séance celle faite par un grand nombre de citoyens du Hâvre en faveur de malheureux Polonais, que la Prusse faisait transporter aux Etats-Unis, et qui, ayant dû relâcher au Hâvre, ont exprimé le désir d'obtenir la permission de rester en France. — M. Beuchot a été nommé bibliothécaire de la Chambre.

Quatre élèves de l'école polytechnique, MM. Latrade, Rouet, Dubois Frenay et Caylus, acquittés par le jury dans l'affaire des vingt-sept accusés, et un cinquième, M. Grenier, qui y avait figuré comme témoin, viennent d'être renvoyés de cette école par ordre de M. le ministre de la guerre.

Quelques troubles peu importans ont eu lieu à Lyon parce qu'on a voulu y arrêter des crieurs de feuilles républicaines.

Le vaisseau de ligne le *Superbe* a fait naufrage, le 15 décembre, sur les côtes de l'île de Paros : quinze hommes ont péri.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

WILLIAM WILBERFORCE.

Plusieurs mois se sont écoulés depuis que nous avons annoncé la mort de William Wilberforce. Cet espace de temps suffit, et au delà, pour ensevelir la mémoire de la plupart des hommes politiques, même de ceux qui ont fait le plus de bruit pendant qu'ils étaient sur le théâtre des affaires humaines. Quand on ne sert que l'esprit de parti, quand on n'écoute que la voix de ces passions éphémères qui naissent et meurent avec les coteries qu'elles soutiennent, on peut compter sans doute sur une grande célébrité de deux ou trois jours, on a des partisans intéressés qui vous prônent, vous encensent, vous élèvent sur un magnifique piédestal; mais ce piédestal, si haut qu'il soit, est de sable et s'écroule au moindre vent de l'adversité. La mort surtout est une terrible épreuve pour la renommée des hommes de parti; autant cette renommée fut prompte à se faire, autant elle se défait avec hâte, et les passions s'empressent d'oublier leurs héros, dès qu'elles n'en attendent plus rien.

William Wilberforce a choisi une autre part dans sa carrière politique. Il s'est dévoué à une cause qui ne commande point sur l'heure les applaudissemens de la foule et qui éveille peu de bruyans échos dans les partis, mais qui donne une gloire plus pure, plus vaste et plus durable. Sa cause était celle de la religion et de l'humanité. Il a plaidé pour tous les droits contre toutes les tyrannies, et le monde a pu apprendre de lui ce que c'est que le patriotisme d'un chrétien. Sans abandonner les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne, il a soutenu les intérêts généraux de toute la famille humaine, et par un effet que les amis de l'Evangile sauront bien comprendre, Wilberforce a rendu de plus éminens services à son propre pays par cela même qu'il ne l'a pas aimé d'un amour exclusif. C'est un faux calcul en même temps qu'une honteuse désertion des principes du Christianisme, que ce zèle étroit qui s'arrête à la frontière d'un royaume ou à la limite d'une dénomination religieuse, en disant : Je n'irai pas plus loin. On étouffe sa patrie ou sa communauté à force de vouloir n'embrasser qu'elle seule, et plus d'une fois les idoles se sont brisées sous le poids des offrandes et des couronne de leurs fanatiques adorateurs.

Combien le philanthrope anglais se montra plus sage et meilleur disciple de Celui qui répandit son sang sur la croix pour la rédemption de tous les hommes ! La famille des nations était sa famille, et il voyait son frère dans le pauvre nègre des Antilles comme chez l'habitant de Londres ou d'Edimbourg : aussi mort de Wilberforce a été considérée, dans tous les lieux où l civilisation a établi son empire, comme une perte nationale, e les vieille orêts de l'Amérique ontr edit les accens de regret e

de douleur de la plus vaste métropole du continent européen. Il faudrait écrire, à Westminster, sur le mausolée de Wilberforce, ces mots de Tacite : *Finis vitæ ejus nobis luctuosus, patriæ tristis, extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit*(1).

William Wilberforce naquit en 1759 ; il était fils d'un simple marchand de Hull. On le confia de bonne heure aux soins d'un digne et pieux ministre de Christ, Joseph Milner, dont la prédication paraît avoir produit, dès cette époque, une profonde impression sur son âme. A l'âge de douze ans, le jeune William alla demeurer auprès d'un oncle et d'une tante qui professaient les principes les plus purs de la foi chrétienne. Ainsi, dès ses plus tendres années, il eut le bonheur, non seulement de recevoir des instructions sur l'Evangile, mais encore de voir l'Evangile même réalisé dans la conduite des personnes auprès desquelles il demeurait. Qui pourrait apprécier l'influence que cette éducation religieuse exerça sur tout le reste de sa vie? qui pourrait dire combien toute sa carrière fut modifiée par les bons enseignemens et les précieux exemples dont il fut entouré dans son enfance? Le plus grand bienfaiteur de l'espèce humaine dans notre siècle n'aurait été peut-être qu'un homme d'état vulgaire, s'il n'avait vu, à l'âge où l'on commence à peine à raisonner, mais où l'on est déjà capable de sentir fortement, le Christianisme mis en action par Joseph Milner et par ses proches. Un sophiste célèbre a prétendu qu'on ne devait parler de religion que fort tard aux enfans ; nous trouvons ici une nouvelle preuve, au contraire, qu'il n'est jamais trop tôt pour la leur enseigner, et surtout pour la leur montrer dans de vivans modèles.

Pendant son séjour chez ses parens, le jeune William fut présenté au vénérable recteur de Saint-Mary Woolnoth, Jean Newton, qui s'intéressa beaucoup à lui, soit par quelque trait remarquable qu'il aperçut dans cet enfant, soit par l'un de ces pressentimens dont la cause est inconnue, mais qui frappent avec une force irrésistible. Quoi qu'il en soit, lorsque Wilberforce, environ quinze ans après, rechercha de nouveau l'amitié de cet excellent homme, pour demander à son expérience des conseils qu'il se promettait de suivre dans la carrière politique où il était déjà entré, Jean Newton le surprit et le réjouit beaucoup en lui apprenant qu'il n'avait pas cessé de prier pour lui, depuis l'époque où il l'avait vu pour la première fois !

A l'âge de dix-sept ans, William Wilberforce fut envoyé à l'université de Cambridge pour y continuer ses études. Il paraît qu'il avait rencontré dès-lors ce que rencontrent presque tous les jeunes gens, c'est-à-dire des condisciples et même des maîtres qui s'efforçaient de le détourner de la foi chrétienne, en lui reprochant d'être trop sérieux, et qui voulaient courir le risque de l'entraîner à des habitudes de dissipation plutôt que de le voir *trop religieux*. Cette réaction d'un monde incrédule contre les impressions chrétiennes de son enfance ne manqua pas de porter quelques tristes fruits. L'étudiant de Cambridge travailla fort peu ; il perdit une grande partie de son temps avec des camarades qui savaient lui montrer le chemin des plaisirs bien mieux que la route de la science, d'où il résulta que l'orateur politique fut obligé de faire plus tard ces études qui n'avaient pas été faites en temps opportun. Cependant, à l'époque même dont nous parlons, sa conduite ne fut jamais souillée par des vices honteux. On a conservé plusieurs de ses lettres écrites de Cambridge, et l'on y découvre, à travers la légèreté et les choses superficielles qui appartenaient à son âge, un sentiment sérieux et profond de religiosité, et même une vue assez claire des doctrines fondamentales du Christianisme. Il revient souvent sur les sermons de M. Milner, dont il paraît garder un agréable souvenir ; il montre un vif intérêt pour le succès des travaux de ce respectable pasteur et des autres ministres de Christ; il exprime beaucoup d'aversion pour les jeux du théâtre, et se reproche d'y avoir assisté. Tant il est vrai que l'éducation religieuse reçue dans l'enfance ne s'efface jamais entièrement, et qu'elle oppose les plus puissans obstacles aux funestes exemples d'un monde corrompu !

Peu de temps après qu'il fut sorti de l'université de Cambridge, Wilberforce entra dans la Chambre des communes ; mais avant de l'y suivre, nous devons rapporter deux circonstances qui, bien que postérieures à son élection, méritent d'être mentionnées dès à présent, parce qu'elles influèrent beaucoup sur le développement de sa foi religieuse.

Il fit un voyage sur le continent avec quelques amis, en 1784 et en 1785 ; son compagnon de voiture était le docteur Isaac Milner, doyen de Carlisle. L'un et l'autre, étant doués de connaissances étendues, prenaient plaisir à discuter sur un grand nombre de sujets intéressans. La religion ne fut pas oubliée, on peut le croire ; et Wilberforce étant venu à parler d'un pasteur très-pieux pour lequel il avait une profonde vénération, ajouta : Il faut avouer pourtant qu'il pousse les choses trop loin. — Trop loin ! répliqua son ami, qu'entendez-vous par cette expression? sur quel fondement jugez-vous qu'il a passé les bornes convenables? Quand nous prétendons que quelqu'un va trop loin, nous devons avoir nécessairement en vue une règle quelconque : or, ce pasteur a-t-il outrepassé la règle de l'Ecriture? Il serait facile de montrer peut-être que, dans la plupart des cas où l'on se plaint que les choses aient été poussées trop loin, la règle de l'Écriture a été respectée, et que ce jugement ne porte que sur des opinions admises parmi des hommes relâchés....... Wilberforce essaya de défendre sa position contre les argumens péremptoires du docteur ; mais il fut mécontent de lui-même et de sa logique ; il sentit, en un mot, que ses notions sur ce sujet étaient vagues et insoutenables. Sa conscience fut alors vivement agitée, et il ne trouva de repos, après les plus sérieuses réflexions, que dans la Parole de Dieu, qui lui présentait une règle positive sur laquelle il pouvait appuyer tous ses jugemens et fixer sa conduite. Puisse la relation de ce fait, ajoute l'écrivain qui nous l'a fournie, en amener d'autres à des méditations du même genre, et les conduire au même résultat !

La seconde circonstance que nous avons promis de rapporter n'est pas moins instructive. Lorsque je lus, dit Wilberforce, les promesses de l'Ecriture : Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et il vous sera ouvert : Dieu donne le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent : Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai : J'ôterai votre cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair : Je mettrai ma loi au dedans d'eux, et je l'écrirai dans leur cœur ; — à la lecture de ces passages et d'autres semblables, une réflexion me vint : si tout cela est vrai, si ce sont des réalités, et que je cherche avec un zèle persévérant les bénédictions qui nous ont été promises dans ces paroles, certainement je devrai trouver un changement sensible au dedans de moi, et j'éprouverai les effets de ces promesses. Eh bien ! j'en veux faire l'expérience ; je vais chercher afin de trouver, demander afin de recevoir. — Ainsi fit-il, et le résultat fut la paix, la délivrance et la victoire : la paix de sa conscience, après que ses affections eurent été purifiées ; la délivrance des péchés qui l'avaient enlacé et asservi ; la victoire qui triomphe du monde, et qui donne le courage de confesser Christ devant les hommes.

Lorsque Wilberforce fit ces joyeuses expériences chrétiennes, il était déjà membre du parlement. Il y avait été nommé par sa ville natale dès l'âge de vingt et un ans, c'est-à-dire dès qu'il eut précisément atteint l'âge voulu par la loi. En 1784, il fut nommé une seconde fois par la cité de Hull ; mais il obtint immédiatement après un honneur qu'il n'avait point sollicité, celui d'être choisi pour représentant du comté d'York. Il continua de siéger pour le même comté dans six parlemens consécutifs, malgré les brigues de plusieurs familles puissantes, jusqu'à ce que lui-même, en 1812, résigna volontairement cette haute charge, qui était devenue trop pesante pour ses forces, dont le déclin commençait à se faire sentir. Il est difficile de rien imaginer de plus flatteur que ce choix du premier comté de l'empire, qui s'en allait chercher un jeune homme de vingt-cinq ans, le fils d'un marchand de Hull, et qui lui demeura fidèlement acquis jusqu'à ce qu'il eut refusé de l'accepter encore ! Ne trouvera-t-on pas dans ce fait, qui est presque sans exemple en Angleterre, une direction spéciale de la Providence, qui voulut maintenir au premier rang l'homme dont la puissante éloquence et les efforts infatigables devaient être si utilement employés à la sainte cause

(1) « Nous avons gémi sur sa mort, la patrie en a été attristée, et les étrangers mêmes s'en sont émus. »

de l'abolition de la traite et de l'affranchissement des Noirs? Quiconque travaille pour Dieu est soutenu de Dieu.

On conçoit aisément que Wilberforce ait été environné de toutes les séductions des grandeurs mondaines. Le siége important qu'il occupait, ses talens supérieurs, ses manières distinguées, tout contribuait à le faire rechercher par les personnages les plus éminens. Tous les partis s'attachèrent à le circonvenir, à le flatter, à conquérir son appui. Que de piéges dans une telle situation pour un jeune homme de vingt-cinq à trente ans! Que d'écueils pour un chrétien qui ne l'était encore qu'à demi! Wilberforce a fréquemment répété, depuis lors, que cette époque de sa vie, si belle en apparence, si flatteuse et si brillante au dehors, avait obscurci et altéré ses sentimens religieux. Mais le Seigneur veillait sur lui, il n'abandonna point ce vase d'élection qu'il avait préparé pour de grandes choses, et durant l'année même où Wilberforce fut choisi, pour la première fois, par le comté d'York, il fut admirablement ramené à l'Evangile par les deux circonstances que nous avons rapportées. A partir de l'année 1785, il montra un caractère décidément chrétien, et le conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Cependant il traversa une autre épreuve qui avait aussi ses combats et ses périls. Devenu sincère disciple du Dieu-Sauveur, il se demanda s'il ne devait pas abandonner complètement la scène politique. Ses convictions religieuses y étaient exposées à tant de perfides embûches! L'orgueil humain, le plus terrible ennemi de la foi, pouvait si aisément trouver le chemin de son cœur! Il y aurait eu pour lui tant de charmes à s'en fermer dans la solitude pour y servir le Dieu qui l'avait racheté au prix de son sang! Ces réflexions étaient appuyées par quelques amis chrétiens qui s'effrayaient de la route étroite et glissante sur laquelle il avait été placé par les circonstances politiques. Mais d'autres amis plus sages, pénétrés d'une plus vive confiance dans la protection de Dieu, conseillèrent à Wilberforce de rester où il était, et d'employer au service du Seigneur les moyens qui lui avaient été donnés. Ils lui rappelèrent les mémorables exemples de Joseph, de Daniel, de David et d'Ezéchias qui, tout en remplissant des fonctions élevées dans l'ordre social, n'en restèrent pas moins de fidèles serviteurs de Dieu. Wilberforce écouta ces avis de la sagesse chrétienne; il demeura sur le théâtre des affaires politiques, et si l'on songe aux nombreux écueils qu'il devait prendre soin d'éviter chaque jour, on comprendra qu'il fallait plus de foi et plus de courage pour se placer ainsi au milieu du torrent des choses humaines que pour en sortir.

Dès lors tout ce qu'il possédait, éloquence forte et persuasive, lumières étendues, autorité d'un nom illustre, influence d'une haute position, énergie de caractère, il consacra tout à Celui de qui il avait tout reçu; il se dévoua sans réserve et sans relâche au service du grand Dieu qui l'avait fait doublement sien, par sa création d'abord, et puis par sa rédemption. Il n'eut jamais honte d'avouer ses principes religieux en face des grands de la terre et des moqueurs; il confessa Christ à la même tribune où les intérêts du monde semblaient avoir usurpé le privilége de se faire seuls entendre; il proclama hautement les éternels principes du Christianisme dans un siècle et dans un pays où l'Eglise elle-même paraissait vouloir les accommoder aux passions orgueilleuses de la multitude. Il fut véritablement l homme fort parmi les faibles, parce qu'il était l'homme desintéressé parmi les égoïstes. Il mit plus de persévérance à réclamer le bien commun que d'autres n'en savaient mettre à soutenir le mal qui servait à leur ambition particulière, et Dieu bénit enfin les efforts de son fidèle serviteur.

Il est superflu de dire que cette conduite, si opposée à celle de la plupart des hommes politiques, souleva contre Wilberforce, surtout dans les commencemens, plus d'un ardent et âpre adversaire. On l'accusa de petitessse d'esprit, de bigotisme; les factions qui se croient sages, parce qu'elles se tiennent dans les choses positives et qu'elles affichent leur égoïsme sans pudeur, ne virent en lui qu'un rêveur qu'il fallait plaindre, et quelques rhéteurs d'Eglise eux-mêmes, après la publication de son excellent ouvrage sur le *Christianisme des gens du monde*, lui reprochèrent, non seulement d'avoir affaibli l'importance des bonnes-œuvres, mais de les avoir *décriées*, et ne trouvèrent dans son livre qu'un jargon absurde et anti-scriptuaire (*the senseless and unscriptural gibberish of Wilberforce*). A cette opposition doit s'attendre quiconque professe purement l'Evangile de Christ; l'opprobre, à défaut de la mort, est le salaire de toute vérité, et plus la voix qui l'atteste est puissante, plus les moqueries de la foule cherchent à la couvrir de leurs outrageuses clameurs. Mais Wilberforce réussit peu à peu à les réduire au silence par une vie pure, active, bienveillante et éminemment utile au bien-être public. Il sut commander par une conduite loyale est généreuse, sinon les sympathies, du moins le respect de ses plus violens adversaires, et après un demi-siècle de dévouement, il eut encore des contradictions à combattre, mais non du mépris à supporter. Les mesures qu'on avait qualifiées de rêveries dans l'origine de sa carrière législative furent adoptées par le parlement, les unes, avant qu'il eût quitté son siége dans la Chambre des communes, les autres, avant qu'il fût descendu dans la tombe, et il a pu entendre de loin, sur son lit de mort, les bénédictions et les cris de joie de la race nègre dont il avait brisé les fers. Quant aux doctrines religieuses qu'il avait développées dans son livre, et qui n'étaient que l'ancienne et pure orthodoxie remise au jour, elles sont maintenant, dit un interprète de l'Eglise anglicane, le *Christian Observer*, reçues, enseignées et pratiquées par un grand nombre de membres de l'Église sur tous les points du pays. Voilà ce que peut faire la persévérance chrétienne qui agit avec Dieu et pour la cause de Dieu!

On cite plusieurs traits de lui qui montrent que les intérêts politiques, si pressans qu'ils fussent, ne le pouvaient détourner de ses pensées et de ses devoirs religieux. Un ministre d'état l'ayant fait appeler, un jour du dimanche, pour l'entretenir d'une affaire importante, il refusa de se rendre à cette invitation, en disant qu'il serait à la disposition de sa seigneurie le lendemain, à quelque heure que ce fût, mais que pour ce jour-là il devait se rendre au temple. Il avait pourtant assisté déjà à un service du matin. Une autre fois, en 1807, au milieu de la lutte violente qui accompagnait l'élection des hustings du comté d'York, un de ses amis l'étant venu voir, il le trouva tout occupé de méditations sur son état spirituel: «J'ai rencontré ce matin, lui dit Wilberforce, un électeur qui, dans l'honnête empressement de son zèle, m'a pris la main, et m'a souhaité avec une ardeur toute particulière une *longue vie*. J'ai dû le remercier de son amitié, mais j'ai réfléchi aussitôt combien nos vœux et nos sentimens habituels sont *peu chrétiens*. Voilà un homme qui regarde une longue vie comme l'une des plus grandes bénédictions qu'il puisse me souhaiter. Mais si les principes et les vues du Christianisme étaient réellement gravés dans notre âme, il est certain que nous tiendrions pour infiniment préférable de partir sans retard, afin d'être avec Christ.»

Wilberforce, comme on l'a pu observer plus haut, avait un profond respect pour le jour du dimanche, et le sanctifiait avec un zèle inviolable. M. Venn dit à ce sujet: «Dès qu'un nouveau dimanche était revenu, les sentimens de Wilberforce semblaient se ranimer et se spiritualiser, en raison de la sainteté de ce jour; une douce joie, une pieuse sérénité régnait tout autour de lui. Il m'a souvent redit qu'il aurait été incapable de supporter les travaux et la tension d'esprit des premières années de sa vie politique, s'il n'avait goûté le repos du dimanche, et il pouvait me nommer plusieurs de ses contemporains qui, entraînés par le tourbillon des inquiétudes politiques, avaient été enlevés par une mort prématurée, ou même étaient tombés dans le malheur plus terrible de la démence ou du suicide, et qui, humainement parlant, auraient conservé leur santé, s'ils eussent observé religieusement le jour du dimanche. Il m'entretenait aussi de l'influence profonde et inépuisable que ses prières et ses lectures pieuses exerçaient sur lui; elles lui donnaient du calme, de la joie, des forces, et un cœur d'acier, pour ainsi dire, avec lequel il allait sans crainte à la rencontre des plus graves périls. Il avait coutume d'insister sur l'abondante mesure des dons du Saint-Esprit, que nous recevrions certainement, ajoutait-il, si nous les désirions, si nous les cherchions, si nous étions attentifs à ne pas éteindre ni contrister l'Esprit; — et lui-même était sans contredit l'un des meilleurs et des plus édifians exemples de la vérité de cette réflexion.»

Il resterait enfin à considérer Wilberforce dans sa vie privée.

Là, sa piété, sa douceur, sa charité, sa bonté se montraient d'une manière uniforme et éclatante. Toute sa conduite était le plus éloquent témoignage en faveur de ses convictions religieuses, et il serait impossible d'apprécier les bons effets qu'il a produits par son caractère si élevé et si affable en même temps, si honorable et si affectueux, sur un grand nombre de jeunes gens des plus hautes familles qui sollicitaient l'honneur d'être admis dans sa maison, et qui écoutaient sa voix ou contemplaient chacun de ses actes avec une inaltérable vénération. Plusieurs de ces jeunes gens sont devenus des lampes allumées et brillantes dans leurs sphères respectives. On a dit que la bonté jointe à un caractère désagréable est un acte de haute trahison contre la vertu ; mais personne ne mérite moins ce reproche que William Wilberforce ; il était aimable autant que digne d'être aimé.

Il avait pour maxime que chaque père de famille doit remplir la charge de pasteur sous son propre toit, et il ne renonça jamais à ces fonctions, bien qu'il pût de temps en temps les déléguer à d'autres. Lors même que des ecclésiastiques étaient présens, il dirigeait presque toujours en personne le culte domestique, qui se faisait deux fois, chaque jour, dans sa famille, et l'on assure généralement que la plénitude et l'abondance de ses explications sur la Bible, ainsi que la ferveur de ses prières, laissaient des impressions ineffaçables dans le cœur de ceux qui avaient le bonheur d'y assister. Si l'un de ses domestiques tombait dans quelque faute ou montrait un caractère turbulent, Wilberforce le reprenait avec un sentiment de compassion plutôt que de colère, et il tâchait de traiter le délinquant, comme un membre malade, avec un esprit de douceur et de charité. Telle était la règle constamment suivie dans son intérieur. Bien qu'il eût beaucoup à faire avec le monde, il n'entrait dans aucun accommodement avec lui sur la manière d'employer son temps ou de se conduire à l'égard des vains amusemens qui y sont recherchés. Il n'avait pas de loisir, et ce qui vaut mieux, pas d'inclination de cœur pour des frivolités de ce genre ; et l'on doit remarquer ici que les personnes qui ont vécu dans le monde et partagé toutes ses joies, sont précisément celles qui y renoncent le plus complètement, lorsqu'elles ont été converties au Seigneur. C'est qu'elles en connaissent mieux que l'homme d'études le vide et les déplorables effets.

Nous terminerons ici cette notice sur William Wilberforce; on pourrait y ajouter beaucoup d'anecdotes et de réflexions chrétiennes, mais l'espace étroit d'un journal ne nous permet pas d'étendre plus loin la biographie d'une carrière si pleine et si fertile en précieux enseignemens. Puisse l'illustre exemple qu'il a légué au monde trouver des imitateurs dans notre patrie, et inspirer à quelques-uns des hommes honorables qui sont placés à la tête de nos affaires politiques le désir de marcher sur ses traces, en servant notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ par-dessus toutes choses! La place de l'homme d'état chrétien est vide parmi nous : heureux qui saura la prendre! et gloire à qui saura la remplir!

VOYAGES.

Voyage de l'Arabie-Pétrée, par MM. Léon de Laborde et Linant, publié par M. Léon de Laborde. 1 vol. in-folio, avec 69 planches ou cartes. Paris, 1833. Chez Giart, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 5. Prix : 240 fr.

PREMIER ARTICLE.

L'Arabie-Pétrée est peu connue. On se rappelle que, dans son *Voyage en Syrie et en Egypte,* Volney déclare que « ce » pays n'a été visité par aucun voyageur. » Cette circonstance est un accomplissement remarquable d'une prophétie d'Esaïe, qui a dit de l'Idumée, il y a des milliers d'années et dans un temps où elle jouissait d'une grande prospérité : « Il n'y aura personne qui y passe à l'avenir (Esaïe, chap. 34, v. 10), » et d'une prophétie d'Ezéchiel, qui rapporte cette menace de Dieu adressée à la montagne de Sehir, sur laquelle, suivant la Genèse (chap. 36, v. 8 et 9), s'établit Esaü, père des Iduméens : « Je retrancherai d'elle les allans » et les venans (Ezéchiel, chap. 35, v. 7). » L'accomplissement de ces prophéties est d'autant plus remarquable, que les grandes routes de Jérusalem à l'Accabah, et de l'Accabah à Moab, passaient autrefois par ce pays. Les témoignages du petit nombre de voyageurs qui, à de longs intervalles, et en surmontant des difficultés inouïes, sont parvenus, non à traverser l'Arabie-Pétrée dans toute son étendue, à y *passer,* selon l'expression d'Esaïe, mais à s'y avancer à une certaine distance, pour se retirer furtivement et à la hâte, après un très-rapide séjour, par le même côté qu'ils y étaient venus, sont conformes à celui de Volney. Burckhardt, qui y entra par le nord-est, dit « qu'il se trouva sans protection au mi- » lieu d'un désert où l'on n'avait jusque là vu aucun voya- » geur. » M. Banks ayant demandé, à Constantinople, qu'on comprît dans son firman, parmi les lieux qu'il se proposait de visiter, Kerek et Wady Mousa, on lui répondit qu'on ne connaissait pas d'endroits ainsi nommés dans les Etats du Grand-Seigneur ; et comme l'ambassadeur d'Angleterre insistait pour qu'on lui accordât sa demande, on renvoya M. Banks au pacha de Damas, qui se déchargea de cette affaire sur le gouverneur de Jérusalem ; celui-ci en remit le soin au gouverneur de Jaffa, qui refusa positivement de s'en mêler, en sorte que le voyageur dut se mettre en route, sans avoir obtenu aucune protection, ni même aucun renseignement de la part des autorités turques. Les Arabes eux-mêmes redoutent de se hasarder dans cette contrée désolée, tant ils en craignent les habitans. On peut donc dire que, s'il a été possible à quelques hommes, plus entreprenans ou plus heureux que d'autres, de jeter un rapide coup-d'œil sur cet étrange pays, ce n'est sans doute, dans les vues de la Providence, que pour que leurs récits pussent démontrer l'accomplissement des autres prophéties qui le concernent, et dont la réalisation est l'une des preuves les plus frappantes de la vérité de la Bible qu'on doive aux découvertes modernes.

Deux français, MM. Léon de Laborde et Linant, ont fait aussi, il y a quelques années, le voyage de l'Arabie-Pétrée, et M. de Laborde vient d'en publier la partie pittoresque, à laquelle il a ajouté une introduction et un précis de son voyage, destinés à expliquer les planches. Il a réservé pour un autre ouvrage qu'il prépare la plupart de ses observations; mais quelque limité que soit le plan de celui-ci, on y trouve des remarques d'un haut intérêt, qui nous font vivement désirer la prochaine publication des notes qui doivent les compléter. M. de Laborde a compris ce qu'a de particulier le pays qu'il a visité, et comment ses destinées se rattachent par un lien intime aux livres inspirés. C'est donc, la Bible en main, qu'il voyage; aussi n'est-il pas étonnant que tour à tour la Bible lui fasse mieux comprendre le pays, et le pays mieux comprendre la Bible. On ne lira sans doute pas sans intérêt comment il s'exprime sur ce sujet :

« C'est au récit de la Bible, remplie de renseignemens si précieux, qu'il faut recourir, dit-il, chaque fois qu'on veut remonter à une époque reculée de l'histoire de l'Arabie. Bien qu'elle ne désigne pas ce pays par son nom, ni dans des limites précises, cependant elle représente son aridité, elle fait connaître ses peuples et les divers territoires mieux qu'aucun auteur postérieur n'a pu le faire.... Parmi les auteurs grecs il en est peu qui parlent de l'Arabie-Pétrée, et tous ensemble ils nous fournissent moins de renseignemens sur sa configuration intérieure que la Bible dans son simple récit.... Aucun peuple ne peut prétendre posséder sur ses ancêtres des notions aussi précises, une nomenclature aussi détaillée que celle que les habitans de l'Arabie-Pétrée trouvent dans la Genèse et les autres livres de Moïse ; leur origine, les limites de leurs territoires, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs forces respecti-

ves y sont fixées à une époque qui date de deux mille ans avant notre ère. »

Si nous recherchons dans la Bible ce qu'elle nous apprend de l'Arabie-Pétrée, de ce pays d'Edom, qui est Esaü, nous dit la Genèse (chap. 38, v. 8), nous y découvrons avec étonnement que ce pays a joui autrefois d'une grande prospérité. Lorsqu'Isaac bénit Esaü, il dit du pays que celui-ci devait habiter que « sa demeure serait dans un terroir » gras, arrosé de la rosée des cieux d'en-haut » (Genèse, chap. 27, v. 39) ; et ce qui prouve que la montagne de Séhir était alors fertile, c'est qu'Esaü y alla à cause de ses immenses troupeaux que le pays de Canaan ne pouvait nourrir en même temps que ceux de Jacob son frère. On trouve de bonne heure dans l'Idumée un gouvernement monarchique : des ducs ou princes, huit rois, et puis de nouveau des ducs régnèrent au pays d'Edom, avant « qu'aucun roi régnât sur les enfans d'Israël (v. 31). » Plus tard encore, quand Moïse fut arrivé à Kadès, après être sorti, à la tête des Hébreux, du pays d'Egypte, il envoya des ambassadeurs au roi d'Edom pour lui demander la permission de passer par ses états : « Nous ne passerons » point par les champs ni par les vignes, lui fit-il dire ; » nous marcherons par le chemin royal, nous ne nous dé» tournerons ni à droite ni à gauche, (Nombres, chap. 20, v. 14 à 17), » comme s'il eut pensé que la crainte de ne pas voir leurs vignes et leurs champs respectés par un peuple étranger pourrait empêcher les habitans de consentir à sa demande ; il fallait donc qu'à cette époque le pays fut susceptible de culture.

Dans un chapitre intéressant, M. de Laborde recherche sous quels noms l'histoire biblique et l'histoire profane nous entretiennent des peuples qui habitaient ces contrées, en commençant par les Amalécites qui attaquèrent les Israélites à Raphidim. Il fait apparaître devant nous ces tribus diverses ; puis tous leurs noms se confondent en celui des Nabathéens, desquels ne se distinguent plus à l'est que les Arabes Scénites, et à l'ouest que les pauvres tribus des Sarrasins, par le nom desquels on désigna plus tard tous les Arabes en Occident. Il retrace ensuite les expéditions romaines qui eurent lieu, sous les règnes d'Antigonus et d'Auguste, contre l'Arabie-Pétrée, et il explique très-bien, ce nous semble, le changement qui survint dans les mœurs des habitans, quand les circonstances qui avaient favorisé leur prospérité disparurent :

« Nous voyons qu'à cette époque, comme aujourd'hui, le pays était habité, partie par des nomades, partie par des habitans sédentaires établis dans des villes ; que les villes avaient leur administration, leur gouvernement, et que la capitale, Petra, de beaucoup la plus considérable, avait un roi, un ministre fournissant les subsides de cavaliers, enfin que toute cette puissance reposait sur des bases d'organisation depuis long-temps établies. Les peuples nomades se montrent aussi dans leur individualité, telle qu'ils l'ont conservée aujourd'hui, soumis ou non soumis selon les circonstances et les intérêts. Hérodote, Diodore et Strabon laissent percer dans leurs récits quelques traits de mœurs de ces Nabathéens, qui offrent une analogie frappante avec celles des peuples nomades de nos jours, et forment, avec le récit de la Genèse et des Prophètes, une échelle ou suite de tableaux de cette vie patriarcale, depuis quarante siècles la même, et toujours la même.

» Sous le règne de Trajan, en 105, l'Arabie-Pétrée devint province romaine ; Petra elle-même, la métropole de cette nouvelle conquête ; beaucoup de Romains vinrent s'y établir, et purent amener quelques changemens dans les mœurs des habitans ; mais celles des peuples de la campagne ne s'altérèrent pas, et lorsque le commerce eut disparu de ces contrées, et avec lui les riches habitans qui animaient de leur luxe ces grandioses habitations, aujourd'hui des ruines, ils rentrèrent dans l'existence purement nomade, sans peine comme sans transition sociale, se mêlant aux Arabes qui ne l'avaient pas quittée, et adoptant, avec le changement de constitution du pays, aussi quelques variations dans leurs mœurs, pillant au lieu de trafiquer, traversant le désert en troupes vagabondes, au lieu de ces longues et paisibles caravanes, qui si long-temps en avaient animé la solitude. »

Six peuplades sont aujourd'hui répandues dans ce pays ; les Tyhat occupent le territoire des anciens Amalécites ; les Torât, celui des Madianites de Jethro ; on rencontre encore les Benisaker, les Alaouins, les Amran et les Anezeh. C'est au milieu de ces tribus que s'est avancé M. de Laborde. Avant de le suivre dans son voyage, transcrivons quelques-unes de ses remarques sur les obstacles que le pays lui-même offre aux voyageurs :

« Depuis les temps les plus anciens, dit-il, les voyageurs ont dû suivre les mêmes routes, s'arrêter aux mêmes sources, et se conformer aux exigences géologiques de la contrée. Les accidens géologiques, dans l'Arabie-Pétrée surtout, furent, de tout temps, un guide naturel pour les routes, un obstacle aux déviations qu'un motif quelconque eut voulu y introduire. Nous avons sur l'état ancien du commerce assez de notions pour former un large réseau, dans lequel il est facile d'intercaler quelques conjectures plausibles. Ces renseignemens nous sont fournis par la Bible, ce livre qui devait être précieux sous tous les rapports, et par quelques auteurs grecs. Les caravanes, quelque nombreuses ou variées qu'elles aient pu être, étaient bornées, pour la connaissance du pays ou son exploration, à trois grandes routes, dont l'une arrivait à Petra, tandis que les deux autres, partant de cette ville, se séparaient en deux branches, pour se diriger sur l'Egypte et la Syrie, mais toujours par les mêmes haltes, avec les mêmes journées que celles qui les avaient précédées. »

Niebuhr, Seetzen, Burckhardt, M. Banks et M. Strangwais avaient tous pénétré dans l'Arabie par le Nord. M. de Laborde a réussi à ouvrir une route nouvelle. C'est du Caire, en passant par Suez et la forteresse de l'Accabah, et en suivant la Ouadi Araba, (le fameux chemin de la Mer Rouge,) qu'il s'est rendu à Petra. Voici ce qu'il nous apprend sur cette route :

« Le Mont-Liban se sépare en deux chaînes, qui prennent chacune un nom, l'une celui de Liban, l'autre celui d'Anti-Liban. Ces deux grands rameaux continuent à s'étendre vers le Sud, laissant couler entre eux le Nahar el Casmia, et plus loin le Jourdain, auquel ils font prendre une direction continue, non seulement à travers le lac de Tibériade, et jusqu'à la Mer Morte, qui aujourd'hui interrompt son cours, mais aussi et dans une ligne directe au milieu de la large Ouadi Araba qui s'étend jusqu'à la Mer Rouge, et qui porte des traces évidentes d'un ancien lit de fleuve. Cette vallée du Jourdain, Wadi Araba, long-temps ignorée, retrouvée par Burckhardt qui la traversa, n'avait été suivie par aucun voyageur européen. J'eus le bonheur dans mon voyage, par une route de vingt-deux lieues, de pouvoir en indiquer la direction et la configuration, et il ne doit rester, je pense, maintenant aucun doute, qu'à une époque reculée, le Jourdain ait eu son écoulement dans la mer. Cette opinion se trouve admirablement soutenue par le récit de la Genèse, qui nous raconte l'interruption de son cours. »

Après avoir rappelé, dans les termes mêmes de la Bible, l'aspect que la plaine du Jourdain présentait à Lot (Génèse, chap. 13, v. 10), et les détails de la destruction de Sodome, (Génèse, chap. 14, v. 10 ; chap. 18) M. de Laborde continue ainsi :

« Sans discuter les différentes opinions des auteurs qui ont cherché à établir, les uns que la nature dans son cours, les autres que la volonté du Seigneur, dans son indignation, enflammèrent les puits de bitume dont il est question chap. XIV, v. 10, il est évident qu'ils furent l'origine du volcan qui détruisit les villes de Sodome et de Gomohrre, et la plaine qui s'étendait

auprès d'elles, et qu'ils formèrent, par l'irruption des matières volcaniques, un large bassin où le Jourdain, en se précipitant, cessa son cours vers la Mer Rouge. Ce bassin, qui prit plus tard le nom de Lac Asphaltique et de Mer Morte, devait en effet dans les premiers temps et en recevant les eaux du Jourdain, exhaler « une fumée semblable à celle d'une fournaise (Genèse, chap. 19, v. 28.) » Depuis, des écoulemens souterrains ainsi qu'une évaporation considérable compensent le trop-plein de cette espèce d'entonnoir. »

La Ouadi Araba, depuis qu'elle est devenue déserte, s'est encombrée, dans quelques parties, de buttes de sable ; mais son encaissement au milieu des montagnes de granit et de porphyre, ne laisse aucun doute, aux yeux de M. de Laborde, sur cette antique direction naturelle. Ce voyageur y a retrouvé les traces d'une culture déjà interrompue depuis beaucoup de siècles. On remarque encore aujourd'hui, à ce qu'il nous apprend, les pierres retirées des champs et entassées près des limites que l'on peut suivre; et les ruines d'habitations et de villages disséminés à l'infini dans toute cette contrée élevée prouvent l'industrie des habitans à cultiver une terre d'apparence ingrate, mais qui offrait tant d'avantages par sa sûreté et la proximité d'une grande ville. En suivant ce chemin de la Mer-Rouge, que suivirent autrefois les Israélites, M. de Laborde comprenait mieux les sentimens de ce peuple : « Nous renouvellerons pas à pas, dit-il, les plaintes que leur arrachent les privations du Désert, les louanges qu'ils élèvent à Dieu, à la vue d'une source ou d'un palmier, enfin, toutes ces impressions qui deviennent celles du voyageur comme elles leur étaient naturelles. » Sans nous arrêter aux difficultés de ce voyage, aux moyens employés pour les surmonter, ni à la description de la route sauvage que parcoururent nos voyageurs, transportons-nous avec eux à Petra, moins pour leur emprunter de nombreuses citations que pour renvoyer nos lecteurs aux planches qui accompagnent ce magnifique ouvrage; en effet, et nos lecteurs n'y trouveront pas leur compte, M. de Laborde se borne à la description succincte des monumens, de la division de son temps et de ses travaux pendant le séjour qu'il a fait dans cette ville, pensant qu'elle suffira pour accompagner des planches qui donnent une plus prompte et meilleure idée des ruines qu'elle renferme que tout commentaire. Ne voulant pas ébaucher un travail qui exige de nombreux développemens, il annonce qu'il publiera séparément les recherches auxquelles il s'est livré, et rappelle seulement ici une grande parole, une effrayante prophétie de Jérémie. Nous l'examinerons dans un prochain article.

MÉLANGES.

GAZETTE CHINOISE. — Il n'existe dans toute la Chine qu'une seule gazette; elle est publiée à Péking, et porte le titre de *King pao* (messager de la capitale); mais ni par sa forme ni par son contenu elle ne ressemble aux gazettes politiques d'Europe.

Le tribunal suprême de l'empire, dans lequel siégent les ministres, se trouve dans l'intérieur du palais impérial de Péking. Tous les jours de bonne heure on affiche sur une planche, dans une cour de ce palais, d'amples extraits des affaires décidées ou examinées la veille par l'empereur. Les recueils de ces extraits composent les annales du gouvernement; et c'est dans celles-ci que l'on puise ensuite les matériaux de l'histoire de l'empire chinois; c'est pourquoi il est ordonné à toutes les administrations et les établissemens du gouvernement à Péking de faire copier chaque jour les extraits dont il vient d'être question et de les conserver dans les archives.

Les administrateurs dans les provinces reçoivent ces extraits par leurs *tchi tchan* (employés des postes), qu'il entretiennent dans la capitale uniquement pour cet objet. Mais afin que tous les habitans de l'empire obtiennent une certaine connaissance de la marche des affaires publiques, les extraits affichés sont, avec la permission du gouvernement, imprimés en totalité à Péking, sans qu'il en soit changé un seul mot, ni omis un seul objet.

Telle est la Gazette de la Chine, telle que le *Journal Asiatique* nous la fait connaître; elle comprend toutes les ordonnances qui ont été soumises à l'approbation ou présentées à l'examen de l'empereur par les six ministères siégeant à Péking, et par les diverses autorités des provinces, ainsi que par les commandans des corps militaires. Les nominations aux emplois, les promotions, les sentences, les châtimens, les rapports des différentes branches de l'administration publique sont, par conséquent, les principaux objets contenus dans cette gazette. Les rapports des officiers de l'empereur sur des événemens particuliers sont, par cette feuille, portés à la connaissance de tout le monde. Quelquefois on y trouve aussi, dans les rapports des administrateurs provinciaux, des notices très-intéressantes sur les phénomènes de la nature.

On peut s'abonner à cette gazette tous les jours de l'année, et pour un temps indéterminé; elle cesse d'être envoyée aussitôt qu'on n'en veut plus. L'abonnement ne coûte qu'un *liang* et une once d'argent, à peu près douze francs pour un an. Les habitans de la capitale jouissent seuls de l'avantage de recevoir la gazette tous les jours et à heure fixe; mais comme la Chine n'a pas d'établissement de poste, cette feuille n'est expédiée aux autres villes que par des occasions, et voilà pourquoi elle n'arrive que très tard dans les lieux éloignés.

Dans un prochain numéro nous publierons quelques extraits du *Messager de la capitale.*

ANNONCE.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Contes de* MISS HARRIET MARTINEAU, *traduits de l'anglais* par B. MAURICE. Tome II. Paris, 1833. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix : 7 fr. 50 c.

Nous avons déjà consacré un article détaillé d'analyse au premier volume de cet important ouvrage. Nos lecteurs connaissent le plan de Miss Harriet Martineau, le but qu'elle s'est proposé en présentant sous forme de contes les graves matières de l'économie politique, le talent descriptif et dramatique dont elle fait preuve dans ses écrits, le vif intérêt enfin avec lequel on lit cet exposé d'une science qui semblerait en promettre si peu. Avant l'exécution, il aurait paru impossible de donner tant d'attraits à l'enseignement de l'économie politique; après qu'on a lu les contes de Miss Martineau, la chose semble tout-à-fait naturelle, et c'est le meilleur éloge du mérite distingué de l'auteur.

Une simple annonce suffira pour le tome second qui a été publié récemment. Il n'est pas inférieur au premier; nous croyons même qu'il lui est supérieur; du moins il intéresse davantage, parce qu'il agite de grandes questions, non seulement politiques et sociales, mais *humaines*, dans le sens le plus vaste de ce mot. Le premier conte, intitulé : *Demerara*, est un plaidoyer en faveur de l'affranchissement des Nègres. Miss Martineau nous représente ces malheureux esclaves avec tous leurs vices, toute leur dégradation physique, intellectuelle et morale; elle ne peint pas des noirs imaginaires qui sont les plus vertueuses gens du monde, et qui souffrent élégamment; elle montre les esclaves comme ils sont en effet. « Si l'on m'objectait, dit-elle, que j'aurais pu rendre plus intéressans les personnages sur lesquels j'appelle la sympathie, je répondrais que notre sympathie pour les esclaves doit croître en proportion de leurs vices et de leurs dérèglemens, si l'on peut prouver que ces vices n'ont pour cause que la position dans laquelle nous les plaçons, ou dans laquelle nous les forçons de rester. » Cette observation est parfaitement juste; on peut ajouter que le meilleur plaidoyer en faveur d'une cause quelconque est toujours celui qui est le plus vrai.

Le deuxième conte nous transporte sur les plages de l'Ecosse, près des Highlanders, dans une contrée long-temps stérile, qui se cultive et s'embellit peu à peu sous les mains industrieuses de l'homme. Miss Harriet Martineau examine dans une facile et pittoresque narration quelques-uns des sujets qui peuvent influer le plus directement sur la prospérité de l'agriculture. A côté des explications les plus lucides, on y trouve ce qu'on appelle en France la *couleur locale*, répandue avec une profusion que pourraient envier nos romanciers les plus habiles.

Le dernier conte, sous le titre assez bizarre de la *Mer enchantée*, nous offre l'image des affreuses douleurs qui accompagnent les Polonais dans les plaines glacées de la Sibérie. L'auteur traite une question qui semblerait avoir peu de rapport avec ces grandes infortunes; elle montre que le moyen d'échange par le signe représentatif de la richesse, c'est-à-dire par l'argent monnayé, est le plus commode, le plus facile, le plus propre à multiplier les opérations commerciales. Mais à cette question abstraite d'économie politique, elle rattache avec beaucoup d'habileté l'histoire de quelques malheureux enfans de la Pologne, qui ont dû porter aux confins de l'Europe leurs cruelles souffrances et leur patriotisme désormais impuissant.

La traduction nous paraît toujours mériter les éloges que nous lui avons donnés dans notre analyse du premier volume.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 5. 29 JANVIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU PROJET DE LOI SUR LES CRIEURS, LES VENDEURS ET LES DISTRIBUTEURS PUBLICS.

Quand on étudie l'histoire de notre révolution, on est parfois tenté de la comparer à un voyage autour du monde; car, à certains intervalles, on se retrouve, sous bien des rapports, au point d'où l'on était parti. Il est telle doctrine politique que nous avons vue tour à tour classée parmi les axiomes qui n'ont pas besoin de démonstration, et mise au rang des hérésies qui menacent la paix publique et l'existence de la société. Qui ne se souvient du temps où la liberté de la presse était proclamée le palladium de toutes les libertés; et qui ne sait qu'aujourd'hui bien des gens la regardent comme l'ennemi le plus dangereux du pays? Tel qui disait alors à la tribune ou dans ses écrits que les fonctions de censeur imprimaient une flétrissure à celui qui consentait à les remplir n'en ferait peut-être pas fi maintenant, et ne croirait pas se déconsidérer dans l'opinion en les acceptant lui-même, si par quelque habile interprétation de la Charte la censure était rétablie. Qu'est-ce que cela prouve, et nous croyons que le fait même que nous avançons n'a pas besoin d'être prouvé, si ce n'est que chez nous on ne se rallie guère autour d'un principe pour l'amour de ce principe même, c'est-à-dire parce qu'il est vrai, mais seulement parce qu'on le trouve expédient, parce que, pour le quart-d'heure, il est un moyen aussi bon qu'un autre pour arriver au résultat immédiat qu'on se propose. De là ce manque de fixité dans les prétentions des partis, cette versatilité dans les hommes politiques, cette habitude de dire, selon les circonstances, tantôt oui, tantôt non, sur les mêmes questions. Il y a là une immoralité qu'il importe de signaler, parce qu'elle menace le pays plus encore que les excès qu'elle veut prévenir; en effet, c'est dans les sommités qu'elle se trouve, et où peut-on espérer de rencontrer des principes, si les hommes placés au haut de l'échelle sociale, les renient?

Ces réflexions viennent tout naturellement à l'esprit, en lisant le projet de loi sur les vendeurs et distributeurs que M. le garde des sceaux vient de présenter à la Chambre; s'il ne portait pas une date, si tout le monde n'avait pu entendre, vendredi passé, les étranges et déplorables articles qui le composent, tomber l'un après l'autre de la bouche de M. Barthe, on le croirait d'une autre époque, et on accuserait de mauvaise plaisanterie celui qui voudrait le mettre sur le compte du gouvernement actuel. Est-ce à dire que nous n'éprouvons pas un profond dégoût pour quelques-uns des écrits qu'on répand parmi le peuple, ou que nous voyons sans indignation attacher au pilori, traîner dans la boue des hommes qui ont droit de demander que leur conduite soit jugée, et non calomniée; ou bien encore, que nous sommes pris d'une belle passion pour les théories gouvernementales qu'on colporte sur les places publiques? Non vraiment, mais nous tenons à la liberté de la presse contre laquelle le nouveau projet de loi est dirigé, et nous éprouvons le besoin de protester contre un acte auquel on voudrait persuader aux Chambres de s'associer.

N'y avait-il donc aucun autre moyen d'arrêter le scandale dont se plaint M. Barthe? Au lieu de proposer que nul « ne pourra exercer, même temporairement, la profes- » sion de crieur, de vendeur, ou distributeur sur la voie

» publique, d'écrits imprimés, lithographiés, gravés ou à » la main, sans l'autorisation préalable de l'autorité muni- » cipale, et que cette autorisation pourra être retirée, » ne pouvait-on pas étendre aux écrits de ce genre les dispositions relatives aux journaux, et laisser aux tribunaux le soin de punir les délits de la presse prévus par les lois, au lieu de confier à l'autorité municipale des fonctions de censure? car il est bien évident que c'est de la nature des écrits qu'on voudra vendre ou distribuer qu'elle fera surtout dépendre l'autorisation qu'elle sera en droit d'accorder ou de refuser. Nous en sommes revenus à la vieille question qu'on débattait il y quinze ans : faut-il prévenir ou réprimer, accorder aux citoyens la garantie d'un jugement rendu après des débats publics, ou les placer sous la dépendance du pouvoir absolu d'un maire; leur reconnaître des droits bien définis, uniformes pour tous, et qu'on ne peut dépasser qu'en devenant coupable aux yeux de la loi, ou bien remplacer les droits par des faveurs, par des autorisations, par le régime du bon plaisir? Notre avis est qu'il est de la dignité de la loi de prévoir et de déterminer le plus possible sur chaque sujet, afin de laisser le moins possible à l'arbitraire des autorités administratives; et nous ne voyons pas pourquoi il n'en est pas ainsi dans le projet de loi actuel.

L'article 2 de ce projet va plus loin encore : « Tous écrits » de deux feuilles d'impression et au-dessous, de quelque na- » ture ou espèce qu'ils soient, et quelque en soit l'objet, qui » se crient, se vendent ou se distribuent dans les rues et » lieux publics, sont assujétis au droit du timbre. » Remarquez que ce n'est pas seulement aux écrits politiques, mais aux écrits de *quelque nature ou espèce qu'ils soient et quelque en soit l'objet*, que ce nouvel impôt est applicable. Et qu'en résulte-t-il? C'est qu'on prescrit l'antidote en même temps que le poison; c'est qu'on met une entrave aux progrès de la religion, de la morale, de l'instruction, en même temps qu'on veut empêcher la diffamation, l'outrage et la provocation au désordre. M. le garde-des-sceaux est-il donc si étranger à l'état de nos départemens ou si indifférent à leurs besoins, qu'il veuille frapper d'un impôt ce colportage utile qui fait parvenir dans les hameaux des montagnes l'alphabet au moyen duquel on enseigne à l'enfant du chalet à épeler des mots, ou l'almanach qui, s'il ne donne pas au villageois des leçons morales, lui communique du moins quelques connaissances tronquées, incomplètes sans doute, mais cependant propres à étendre un peu ses idées? Veut-il mettre un obstacle aux efforts des chrétiens qui, créant en France, un mode d'instruction tout nouveau, ont trouvé moyen d'élever le colportage au rang d'un enseignement, et le font servir, en y employant des hommes religieux qu'ils chargent de vendre des brochures écrites dans l'esprit de l'Evangile, à populariser les vérités chrétiennes, ces vérités qui civilisent et desquelles découlent la liberté et l'ordre? Considéré sous ce point de vue, le projet de loi est hostile aussi à la liberté religieuse. Il fait dépendre du bon plaisir d'un maire, (et l'on sait qu'ils sont l'ignorance et les préjugés des maires dans une multitude de communes de France, où ils ne savent guère lire mieux que leurs administrés), la propagation d'écrits qui auront tantôt à ses yeux le défaut d'être trop religieux, tantôt celui de n'être pas assez empreints de superstition.

En Angleterre, on pétitionne plus que jamais contre les *taxes on knowledge,* contre les impôts sur les connaissances utiles, et c'est ce moment qu'on choisit chez nous pour les étendre. Sans doute M. le garde des sceaux ne veut pas forcer le pauvre de se passer d'un livre qu'il devrait, à cause du timbre, payer deux sous au lieu d'un; mais, tout rempli de ses préoccupations politiques, il ne songe pas à regarder aux conséquences que la loi projetée aurait pour l'avenir du pays sous le rapport de l'instruction, de la morale et de la religion. Nous connaissons des sociétés, dont les travaux sont tout à fait étrangers à la politique, et qui se verraient réduites à les beaucoup ralentir, si la loi proposée était adoptée. En effet, cette loi leur oppose des difficultés qu'elles n'ont pas rencontrées sous la restauration, qui cependant ne songeait à rien moins qu'à les encourager.

Enfin, quels inconvéniens n'y a-t-il pas à renfermer dans de si étroites limites la liberté de l'industrie et du commerce! Vous voulez accorder à l'autorité administrative le droit de priver un père de famille de son état, sans en donner de motifs, par caprice peut-être, ou pour satisfaire quelqu'une de ces petites passions qui peuvent se faire jour jusque dans les bureaux d'un maire. Restons-en aux lois qui consacrent les droits, et n'en venons pas à celles qui les renversent: le pays n'en a pas besoin; bien plus, il ne saurait supporter un arbitraire, que les chambres doivent se hâter de repousser pour lui.

PROGRÈS DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS LE CANTON DE VAUD.

La raison et la justice viennent de remporter, au canton de Vaud, une belle victoire. La loi de persécution du 20 mai 1824 a été rapportée le 15 janvier 1834. Il y avait donc près de dix ans qu'elle pesait sur la conscience publique; il y en avait trois qu'elle était un démenti permanent à l'esprit libéral de la nouvelle charte. La liberté n'est pourtant pas sortie sans blessure de ce glorieux combat. Une disposition dans laquelle semble avoir passé, en s'exhalant, le souffle de la loi du 20 mai, afflige à la lecture de la loi nouvelle. La commission avait proposé de substituer aux 26 articles du projet de loi du Conseil-d'Etat, ce seul article : « La loi du 20 mai est » rapportée. » C'eût été trop beau. L'adhésion des législateurs à cet article n'était pas, à ce qu'il paraît, de la part de tous un fait de conviction morale; elle était de la part de plusieurs un acte de nécessité ou de bienséance, une concession pénible. Il a fallu négocier avec ces derniers, acheter leur consentement; et voici la rançon que la liberté leur a payée : « Tout acte de prosélytisme, en matière de religion, » exercé, ou secrètement et à l'insu du chef de famille, ou » dans son domicile et contre sa volonté, envers sa femme, » ses enfans mineurs, ses pupilles et commensaux mineurs, » est interdit. La personne qui s'en sera rendue coupable » sera punie d'une amende qui n'excèdera pas 600 francs, ou » d'une prison de discipline qui ne dépassera pas une année.» Voilà ce qu'on a cousu au projet de loi de la commission. Ce n'est pas assurément le *purpureus assuitur pannus*.

Cet article sur le prosélytisme, retiré d'entre les décombres du projet du Conseil-d'Etat, avait été cependant vigoureusement critiqué par le rapporteur de la commission, M. le professeur Gindroz. Voici en quels termes :

« Le prosélytisme est-il un acte que la loi ait le droit d'atteindre? La loi laisse aux savans toute liberté de propager la science; aux publicistes, écrivains, orateurs, ou discoureurs, la faculté de répandre les opinions de leur parti; elle nous laisse à chacun toute facilité pour faire pénétrer dans l'âme de nos amis, de nos concitoyens, ces convictions personnelles auxquelles nous attachons du prix. Ici même, Messieurs, dans cette enceinte, que faisons-nous, ou du moins, que cherchons-nous à faire chaque jour? N'est-ce pas des prosélytes à l'opinion que nous défendons? La loi autoriserait donc le prosélytisme sur tous les objets, excepté sur la religion, excepté sur le plus important, sur celui qui nous tient le plus à cœur! Nous pourrions nous efforcer de ramener nos amis d'une erreur de science, indifférente peut-être pour leur bonheur, d'une erreur en politique qui n'intéresse qu'un moment la vie, et nous ne pourrions pas chercher à faire naître en eux des croyances et des sentimens que nous estimons nécessaires à leur bonheur éter-

nel? Non, Messieurs ; en principe, la loi ne peut pas condamner le prosélytisme ; c'est là une manifestation de nos sentimens qui résulte à la fois de notre nature morale et religieuse, et de cette loi première de sociabilité qui unit tous les hommes. Mais la question se présente ici sous un point de vue plus circonscrit : il s'agit seulement du prosélytisme dirigé contre des femmes et des individus mineurs, en un mot, contre des personnes *sous puissance*. Nous ne nous arrêterons pas à faire observer que des femmes, et des jeunes gens, âgés peut-être de plus de seize ans, instruits dans la religion, admis à la sainte-cène, doivent avoir une conviction religieuse de leur choix, une conviction qui est le fruit de leurs réflexions et de leur éducation ; la loi n'a pas le droit de les placer sous une puissance étrangère pour les intérêts de leur âme, comme elle le fait pour les intérêts de leur corps ; les femmes sont toute leur vie dans l'état de minorité devant la justice humaine ; mais elles n'y sont point devant la justice céleste.

» Admettons cependant que l'on veuille des mesures préventives pour arrêter le prosélytisme contre les femmes et les mineurs ; nous demanderons alors comment on pourra résoudre les difficultés suivantes : Où commence l'acte du prosélytisme? Quel est le moment où il se trouve accompli ? Comment faut-il qu'il ait été exécuté pour être atteint par la loi? Plusieurs personnes concourent souvent au même résultat : le coupable sera-t-il celui qui a prononcé les premières ou les dernières paroles? celui qui a ébranlé l'ancienne croyance, celui qui l'a renversée, ou celui qui a élevé une foi nouvelle sur ces vieilles ruines? — Il y a bien des manières de faire des prosélytes : quelques mots seulement, prononcés à propos, suffisent pour amener la conversion ; une lecture, une prière ; bien plus encore, des discours outrageans pour la religion, des scandales dégoûtans d'immoralité ont eu aussi quelquefois une sainte éloquence, en soulevant dans les âmes une soudaine révolte contre des principes corrupteurs, ou bien une horreur inattendue de la dépravation des mœurs. Comment la loi atteindra-t-elle les auteurs de tous ces actes de prosélytisme, elle qui est impuissante pour réprimer les tentatives de démoralisation si souvent dirigées contre une jeunesse passionnée, elle qui est forcée de laisser à la vigilance des parens la garde de la vertu de leurs enfans?

» La foi nous apprend aussi que la parole des hommes n'a pas seule de la puissance sur les âmes, et que la justice humaine aurait à chercher souvent dans une sphère où elle n'atteint pas, le véritable auteur du délit qui lui serait dénoncé.

» Enfin, Messieurs, comment la loi peut-elle proposer des mesures contre le prosélytisme, après avoir elle-même soumis à une entière publicité toutes les réunions religieuses. Certes, si l'on craint le prosélytisme, il faut interdire l'entrée des chapelles, des assemblées et des séances des sociétés religieuses ; car la tendance de ces réunions est toujours la propagation des doctrines auxquelles elles sont consacrées.

» Non, Messieurs, le prosélytisme échappe à toute la puissance de la loi, quelque habile, clairvoyante et active que vous la supposiez. »

Le rapport dont nous venons d'extraire ce passage est un des meilleurs ouvrages d'une plume qui n'en a produit que d'excellens ; on ne peut le lire sans émotion. Un cœur semble palpiter dans ces pages d'une éloquence si grave, si simple, et dont on n'ose, qu'à une seconde lecture, remarquer l'exquise élégance. Il y a comme une sainte douleur et comme une pudeur patriotique dans les passages où M. Gindroz accuse la loi du 20 mai, en résume les funestes effets, et termine par ce mot si simple et si pénétrant : « Otons cette loi, messieurs, ôtons-la promptement. » La justice a aussi son impatience, la charité chrétienne a aussi son *tolle*! mais qu'il est noble et touchant!

« Il y a, dit Montesquieu, deux genres de corruption : » l'un, lorsque le peuple n'observe point les lois; l'autre, » lorsqu'il est corrompu par les lois : mal incurable, parce » qu'il est dans le remède même (1). » Les faits rapportés par M. Gindroz ajoutent à cette sentence un développement bien énergique :

« La loi du 20 mai tend à démoraliser le peuple. Lorsque, sous la bannière de cette loi, on entreprend de poursuivre la répression des délits religieux, vous voyez des troupes d'hommes, de femmes, d'enfans, parcourir en désordre les rues et les chemins ; vous entendez même, à de grandes distances, d'épouvantables vociférations! Bientôt l'habitation du citoyen est attaquée et lapidée ; lui-même peut-être, sa femme, ses enfans sont atteints. Quelles scènes ! quels désordres ! et la morale publique n'en serait pas blessée ! la brutalité féroce, les imprécations, les juremens qui se répètent comme des échos dans ces tristes momens, ne corrompraient pas les idées, ne vicieraient pas les sentimens! Quelle éducation pour l'enfance et la jeunesse! L'homme se rabaisse ; il descend dans l'échelle des êtres ; il se rapproche des bêtes féroces ; l'élément animal qui est en lui, la chair et le sang triomphent ! L'âme alors, l'âme, élément divin, se cache, se retire, se replie sur elle-même, ou semble s'envoler pour chercher une habitation plus calme et plus pure.

» Enfin, Messieurs, sous l'influence de la loi qui nous occupe, que devient la religion? Comment la comprend-on et où la place-t-on? Pour beaucoup de gens la religion n'est plus cet ensemble fort et puissant de convictions, de sentimens et de vertus, qui saisit l'homme tout entier et s'empare de toute sa vie ; la religion devient une forme, une opération extérieure, ou bien un système livré aux controverses et aux subtilités des ergoteurs. Au jugement de bien des gens, on appartient à l'Église nationale ou à la dissidence suivant que l'on va au culte avant neuf heures ou après neuf heures, au son de la cloche ou sans la cloche, le matin ou le soir, dans un temple ou dans une chambre ; on s'attache à des points de détail, à des questions insolubles, à des formules, à des phrases ; on s'attache, nous oserons le dire, à certaines inflexions de voix, à l'emploi plus ou moins répété d'un mot, et à la note musicale sur laquelle on le chante, ou on le soupire.

» Ce sont là des exagérations, dira-t-on ; c'est pousser au-delà de l'extrême ridicule les conséquences d'une loi. Il n'en est rien, Messieurs, pour quiconque connaît un peu les étranges aberrations auxquelles se laissent entraîner les hommes en matière religieuse, lorqu'ils sont jetés hors de la ligne de la vérité et de la justice. Personne ne saurait mettre de limites aux effets d'une loi qui fausse les idées, altère les principes, et renverse les règles de la raison. La grande et sublime idée du Christianisme s'enveloppe comme d'un nuage sombre et orageux ; elle est méconnue et outragée ; l'indifférence se décide contre elle, et l'impiété se prévaut des fautes et des folies d'une dévotion mal entendue. »

La loi que vient d'adopter le Grand-Conseil du canton de Vaud est imparfaite ; la liberté y marche incessamment harcelée par le soupçon, soumise à la surveillance de la haine, en butte à des accusations qui, pour être vagues, puériles, ridicules, n'en auront pas moins le droit d'être écoutées ; mais peut-être le remède est-il dans le mal lui-même ; l'article, un peu mieux fait, serait probablement plus mauvais ; et en tout cas, le grand mot est enfin lâché ; la liberté est proclamée ; le considérant de la loi (1) la rattache d'une manière intime à la constitution ; c'est un acte additionnel à la charte de 1831. Nous avons déjà observé, à l'occasion des événemens de Vevey, qu'il ne s'agissait que de donner au peuple de bons exemples et de bonnes impulsions. Il a confiance en ses représentans ; il désavouera ce qu'il leur voit désavouer ; la loi de 1824 l'a fait persécuteur, celle de 1834 le fera tolérant, de cette tolérance qui n'est encore ni la charité ni la sympathie, mais qu'il faut se réjouir, quelle qu'elle soit, de voir entrer dans les mœurs, quand elle n'y entre pas par le chemin de l'indifférence. La loi fera, sous ce rapport, l'éducation de tous,

(1) *Esprit des Lois*, LVI, chap. 12.

(1) « Considérant que la loi du 20 mai n'est pas conforme aux principes de liberté qui régissent actuellement le canton de Vaud. »

des persécutés comme des persécuteurs ; les premiers ont aussi quelque chose à apprendre d'elle ; et nous ne doutons pas qu'une position désormais assurée et paisible ne ramène à des sentimens plus modérés, à une sagesse « traitable et point difficultueuse, pure de zèle amer et d'esprit de contention, » ceux que la persécution aurait écartés pour un temps de cette sainte voie.

Beaucoup de prières avaient demandé cette victoire ; que beaucoup d'actions de grâces s'élèvent au Dieu qui l'a donnée !

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On est sans nouvelles importantes d'Espagne. Le nouveau ministère ne peut être apprécié jusqu'ici que par les intentions qu'on lui suppose, et non par ses actes ; car il n'a pris aucune mesure de quelque portée. Ayant aspiré au pouvoir depuis la mort de Ferdinand et pu prendre conseil des fautes des ministres auxquels il succède, il est probable cependant qu'il a des plans arrêtés, et qu'il n'attend pour les réaliser que d'avoir pris suffisamment connaissance de l'état dans lequel il trouve les affaires. La convocation prochaine d'une représentation nationale et la reconnaissance des états de l'Amérique du sud, qui se sont détachés de l'Espagne, sont, à ce qu'on prétend, arrêtés au sein du nouveau cabinet.

Don Pédro s'est réconcilié avec les pairs du royaume avec lesquels il était en brouille ; on ne dit pas de quel côté ont eu lieu les concessions ; mais il est probable qu'on aura senti, de part et d'autre, que ce n'est pas, quand il s'agit de lutter contre un ennemi commun, qu'il faut prendre conseil de son amour-propre, et céder à de petites susceptibilités. Le régent a donc confié le commandement en chef de l'armée devant Santarem au duc de Terceira qui s'est rendu à son poste. Il sera secondé par Saldanha, qui marche contre les miguelistes, à la tête de cinq mille hommes. S'il faut en croire les bruits qui circulent, les sœurs de don Miguel, qui sont auprès de lui, se lassent de l'espèce de captivité qu'elles subissent ; elles ont essayé de s'évader, pour se réfugier auprès de don Pédro ; mais leur projet ayant été découvert, elles ont été indignement maltraitées par don Miguel.

On a de nouveaux détails sur la révolution qui a éclaté au Mexique, et qui a amené au pouvoir le général Santa-Anna. Le parti qui succombe avait pris pour devise : *Religion et centralisme, ou la mort.* Composé surtout de militaires et d'ecclésiastiques, il n'avait pas de racines dans le peuple. Plusieurs milliers d'officiers en non activité qui en formaient le noyau, viennent d'être relégués chez eux, et l'armée permanente est réduite des deux tiers. Le nouveau gouvernement a dispensé au civil tous les citoyens qui le voudront, de payer les dîmes ; il a abrogé toutes les lois civiles qui retiennent les religieux et les religieuses dans les couvens, et il a cassé l'élection de tous les chanoines nommés par le gouvernement précédent. Ces mesures n'ont pas excité de mécontentement, malgré l'attachement du peuple à ses processions et à son culte.

La ville d'Arica, au Brésil, a été détruite le 18 décembre par un tremblement de terre épouvantable. Près de sept cents personnes ont péri, et il ne reste qu'une douzaine de maisons debout.

Le congrès des ministres réuni à Vienne a ouvert ses séances le 13 janvier, M. Ancillon, ministre de Prusse, qui était tombé gravement malade, au moment de s'y rendre, étant rétabli, pourra encore assister à une partie des conférences.

On a de mauvaises nouvelles d'Afrique : le 6 janvier, un peloton de chasseurs étant sorti d'Oran pour aller à la découverte, aperçut une cinquantaine de Bédouins, qui, à son approche, se rangèrent en bataille. M. de Torigny, chef d'escadron, averti de cette rencontre, s'étant avancé avec le reste de ses hommes, a été trop ardent à poursuivre l'ennemi, et s'est vu tout à coup environné par 1000 à 1200 Bédouins, de la tribu des Carabas, qui sont tombés sur les troupes françaises et leur ont fait éprouver des pertes considérables.

Vingt-neuf Polonais sont arrivés de Trieste à Marseille, d'où ils devaient être envoyés à Alger. Ils ont montré une grande répugnance à s'y rendre, et ont refusé de s'embarquer sur le navire français la *Malouine*. L'autorité les y a contraints. La goëlette la *Malouine* est arrivée le 18 à Toulon, et l'on assure que les Polonais ont été transportés sur le paquebot de service qui est parti le 19 pour l'Afrique. Les Polonais dont nous avons annoncé l'arrivée au Hâvre, ont été plus heureux ; ils ont obtenu la permission de séjourner en France.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Mes Michel, Dupont et Pinard, interdits par la cour d'Assises de la Seine, le premier pour un an, et les deux autres pour six mois, lors du procès des vingt-sept accusés.

M. le préfet de la Loire-Inférieure a fait, le 19 janvier, l'inauguration de l'ouverture de la navigation sur le canal de Nantes à Brest, entre Nantes, Rennes et Saint-Malo.

M. le garde-des-sceaux a présenté à la Chambre des pairs un projet de loi sur les crimes et délits commis par les nationaux à l'étranger, il a aussi porté à la Chambre des députés un projet de loi sur les crieurs, vendeurs et distributeurs publics, et a demandé à cette Chambre l'autorisation nécessaire pour que des poursuites puissent être exercées contre M. Cabet, député de la Côte-d'Or, à propos d'articles insérés par lui dans le *Populaire* des 12 et 19 janvier.

Plusieurs députés ont usé de leur initiative pour présenter des propositions ; celle de M. Vatout, sur les chemins vicinaux, et celle de MM. Desjobert, Mallet, Gillon et Aroux, sur les chemins cantonaux et communaux, reposent sur des principes opposés. La première est basée sur le système de la centralisation, si fatal aux provinces ; la seconde a, au contraire, pour objet, de confier aux autorités locales l'entretien de ces chemins. M. Laffitte a renouvelé sa proposition sur le défrichement des marais, et M. Bavoux celle qu'il avait faite, l'an passé, sur le rétablissement du divorce.

La Chambre a adopté les projets de lois qui accordent des pensions à la veuve du maréchal Jourdan et à la veuve du général Decaen ; elle a rejeté ceux qui avaient pour but d'en assurer aux veuves des généraux Daumesnil et Gérard.

M. Passy a été nommé président de la commission du budget. Les ministres ont déclaré à cette commission qu'ils consentiraient à toutes les réductions qui porteraient sur les dépenses administratives ; mais qu'ils ne pourraient adhérer à celles qui toucheraient aux dépenses gouvernementales, comme par exemple au budget de l'armée permanente.

M. Hervé, conseiller de préfecture de la Gironde, a été nommé député à Bordeaux, en remplacement de M. Duffour du Bessan, démissionnaire.

L'administration de la guerre vient d'introduire dans la colonie d'Alger la multiplication de la cochenille, rapportée d'Andalousie par M. Loze, et la culture du cactus.

VOYAGES.

VOYAGE DE L'ARABIE-PÉTRÉE, par MM. LÉON DE LABORDE et LINANT, publié par M. LÉON DE LABORDE. 1 vol. in-folio, avec 69 planches ou cartes. Paris, 1833. Chez Giart, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 5. Prix : 240 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Oui, elle est grande et effrayante, comme le dit M. de Laborde, la parole de Jérémie qu'il cite ; elles ne le sont pas moins toutes les paroles des prophètes, celles d'Esaïe, d'Ezéchiel, de Joël, d'Amos, d'Abdias, de Malachie, sur cette Idumée, si prospère de leur temps, si prospère encore dans le second siècle de notre ère, et aujourd'hui désolée et misérable. Ecoutez Esaïe, et rappelez-vous que c'est Dieu qui parle par sa bouche :

« Mon épée, dit-il, descendra en jugement sur Edom et » sur le peuple que j'ai mis à l'interdit. Elle sera désolée de » génération en génération ; il n'y aura personne qui y passe

» à l'avenir. Et le cormoran et le butor la possèderont, le » hibou et le corbeau y habiteront, et on étendra sur elle le » cordeau de confusion et le niveau de désordre. Ses princes » croiront qu'il n'y a plus là de royaume, et tous ses gouver- » neurs seront réduits à rien. Les épines croîtront dans ses » palais, les chardons et les buissons dans ses forteresses, et » elle sera le repaire des dragons et le pâturage des autru- » ches(1). Là, les bêtes sauvages des déserts rencontreront les » bêtes sauvages des îles, et le chevreuil criera à son com- » pagnon; là même se reposera l'orfraie, et elle y trouvera » du repos. Là, le martinet fera son nid, et y couvera et » éclôra, et recueillera ses petits sous son ombre, et là aussi » seront assemblés les vautours l'un avec l'autre. Recherchez » dans le livre de l'Eternel, et lisez; il ne s'en est manqué » quoi que ce soit; ni l'une ni l'autre de ces bêtes n'y ont » manqué; car c'est ma bouche qui l'a commandé, a dit le » Seigneur, et son Esprit est celui qui les aura assemblées. » Car il leur a jeté le sort, et sa main leur a distribué ce » pays au cordeau; ils le possèderont à toujours; ils y habi- » teront d'âge en âge (Chap. 34). »

Ecoutez aussi Ezéchiel :

« La Parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me » dit : Fils de l'homme, dresse ta face contre la montagne de » Séhir, et prophétise contre elle. Et lui dis : Ainsi a dit le » Seigneur l'Eternel : Voici, je viens à toi, ô montagne de » Séhir! et j'étendrai ma main contre toi, et je te réduirai en » désolation et en désert. Je réduirai tes villes en désert, et » tu seras en désolation; et tu connaîtras que je suis l'Eter- » nel. Je te réduirai en des solitudes éternelles, et tes villes » ne seront plus habitées, et vous saurez que je suis l'Eternel. » Tu seras désolée, ô montagne de Séhir! et même toute l'I- » dumée entièrement, et on connaîtra que je suis l'Eternel (chap. 35). »

Amos nous apprend que c'est là un châtiment que Dieu inflige à ce peuple : « A cause de trois crimes d'Edom, dit-il, » même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci (chap. 1er). » Et tous les prophètes répètent après lui ces mots que redisent les arides rochers de l'Arabie-Pétrée : « Soli- » tude! désolation! » L'état actuel de ce pays démentirait ce que l'histoire nous apprend de sa gloire passée, si on n'y retrouvait partout, au milieu des déserts, des traces d'une civilisation fort avancée, que les siècles n'ont encore pu faire disparaître.

Nous avons déjà parlé des restes de villages aperçus par M. de Laborde; mais ce n'est pas tout : il y avait aussi des villes magnifiques dans l'Idumée. Volney avait entendu dire « aux Arabes de Bahir et aux gens de Gaza qui vont à Maân » et à Karak, qu'il y a au sud-est du lac Asphaltide, dans un » espace de trois journées, plus de trente villes ruinées, ab- » solument désertes. » Depuis lors, d'autres voyageurs en ont vu plusieurs; M. de Laborde les a aussi visitées, et il en a rapporté les dessins de plusieurs arcs de triomphe, de tombeaux, de temples, d'un théâtre, d'une naumachie et d'une foule de monumens qui excitent l'étonnement et l'admiration.

Il serait impossible de donner un nom à toutes ces villes en ruines; nous savons cependant que dans leur nombre doivent être l'antique Botsra, dont il est déjà fait mention dans la Genèse (chap. 36, v. 33), qui, après la conquête de l'Arabie-Pétrée par les Romains, devint la capitale de la province qui prit le titre de *Palestina Tertia*, et dont la destruction complète est formellement annoncée par le prophète Jérémie : « J'ai juré par moi-même que Botsra sera réduite » en désolation, en opprobre, en désert et en malédiction (chap. 49, v. 13); » et Petra, la capitale de toute l'Idumée, qui n'est pas nommée par les prophètes, mais qu'ils ont si clairement décrite, que le voyageur ne peut mieux la faire connaître qu'en citant les paroles de Jérémie :

« Ta présomption et la fierté de ton cœur t'ont séduit, *toi » qui habites dans les creux des rochers et qui occupes le » sommet des coteaux. Quand tu aurais élevé ton nid com- » me l'aigle, je te jetterai bas de là*, dit l'Eternel (chap. 49, v. 8 et 16). »

Ou comme s'exprime Abdias le prophète, qui semble s'appliquer à se servir des mêmes termes :

« Ainsi a dit le Seigneur touchant Edom : L'orgueil de ton » cœur t'a trompé, *toi qui habites dans les fentes des rochers, » qui sont ta haute demeure*, et qui dis en ton cœur : Qui me » jettera par terre? *Quand tu aurais élevé ton nid comme » un aigle, quand tu l'aurais mis entre les étoiles,* je te ferai » descendre de là, dit l'Eternel. »

Petra, la seule ville décrite par les prophètes, est aussi la seule dont les ruines l'aient été par les voyageurs. « Tout entière taillée dans le roc, » selon l'expression de Burckardt, elle offrait, en effet, aux premiers un caractère qu'il devait être impossible aux seconds de méconnaître, lorsque la prophétie aurait eu son accomplissement. Aussi M. de Laborde ne peut-il retenir sa surprise, et s'écrie-t-il, en contemplant cette ville étonnante : « Quel est donc ce peuple qui ouvrait la » montagne pour y apposer ainsi le sceau de sa force et de » son génie? Tout se tait; car dans cette solitude la chouette » seule a conservé son cri plaintif, et l'Arabe passe en regar- » dant avec indifférence des travaux si habilement exécutés, » en pensant avec mépris à l'inutilité de tant d'efforts pour » un but qu'il ne cherche pas même à comprendre. »

Empruntons au récit de M. de Laborde quelques détails propres à communiquer à nos lecteurs les impressions qu'il a reçues lui-même en arrivant à Petra. Pour les mettre mieux à même de comparer le tableau que la prophétie fait de cette ville avec la description qui suit, nous avons à dessein imprimé dans tous deux quelques mots en italiques :

« Nous arrivions du sud et nous descendions par le ravin; de ce point l'on domine l'étendue de la ville couverte de débris et *sa grande enceinte de rochers, percée de milliers de tombeaux qui forment comme une grande décoration autour.* Surpris par *cette innombrable quantité d'excavations*, je descendis de mon dromadaire... Suivant toujours le fond du ravin en marchant au nord, on longe à sa gauche une ligne non interrompue de rochers élevés, dont *les excavations nombreuses et variées ne cessent d'exciter l'étonnement.* On quitte le ravin qui s'enfonce à gauche dans la montagne, et l'on monte par une pente douce; arrivé au haut, l'on découvre de nouveau les grands monumens funéraires, mais en même temps, d'un point plus rapproché, l'amas de débris qui jonche le sol. Avant de descendre au fond de la vallée, regardons le chemin que nous venons de suivre. La longue muraille de rochers qui s'étend sur la droite, restreinte dans ce petit cadre (dans celui du dessin que l'auteur en donne), étonne encore par *la prodigieuse quantité de tombes qui ornent ces parois;* qu'on se figure l'impression que produit dans la nature ce tableau, quand le silence de la mort en est le seul accompagnement. »

Après avoir cherché à rendre cet effet d'ensemble, M. de Laborde décrit quelques-uns des monumens de la ville de Petra et des environs. Nous ne pouvons mieux faire connaître ce qu'il y a de gigantesque dans ces travaux, qu'en lui empruntant encore quelques citations. Arrivé à un autre point, voici ce qui le frappe :

« *Des excavations peu nombreuses, mais élégantes,* s'offrent de tous côtés; mais ce qui fixe plus vivement l'attention, c'est *un vaste théâtre assis dans la montagne, et que surmontent et abritent les rochers. Creuser un théâtre dans une montagne semble un travail pénible; mais le creuser dans le rocher est bien fait pour étonner davantage.* Les gradins, quoique usés par

(1) Ce mot paraît être mal traduit. Il y a dans l'hébreu : *Les filles de la chouette.*

les pas, et depuis par l'écoulement des pluies, se sont cependant bien conservés, et permettent d'en dresser un plan exact; on retrouve très-bien l'emplacement de la scène, et même plusieurs bases de colonnes permettent quelques conjectures sur sa disposition. Ce qui étonne dans ce lieu de plaisir, c'est son entourage; ce qui surprend, en se reportant à l'ancienne population qui venait s'asseoir sur ces gradins, c'est son insouciance : partout pour horizon la mort et ses demeures qui empiétaient jusque sur les parois d'un théâtre. Étrange direction d'esprit de tout un peuple qui s'habitue à l'idée de la mort, comme Mithridate au poison, pour s'y rendre insensible. »

M. de Laborde décrit avec plus de soin encore le *Khasné de Pharaon,* qu'il appelle « un grand bas-relief sculpté sur » la montagne. » Il ne faudrait pas conclure du nom de ce monument qu'il a été construit par un prince égyptien. M. de Laborde nous apprend que les Arabes attribuent tous les restes de l'antique cité de Petra à ce nom générique des grands rois. « Grande leçon donnée à notre prétention d'im» mortalité, ajoute-t-il, qui ne laisse pas même à la fra» gile durée de ces ruines le vrai nom de leur fondateur. » Pharaon, Scander (Alexandre) et Bonaparte sont de ces » grands noms qui survivent au désert, et englobent » dans leur renommée tout ce qui ne peut s'élever aussi » haut. » Voici une partie de la description de ce monument :

« Il est impossible, dit notre voyageur, de donner une idée de l'effet magique qu'impriment à l'œil la couleur harmonieuse de la pierre de ce rocher qui se détache en rose clair et limpide sur les tons sombres, chauds et heurtés de a montagne; les grandes lignes du monument et sa régulière disposition qui interrompent brusquement les formes tourmentées des rochers; et cette trace d'une ancienne splendeur, cet immense tableau placé ainsi sur la grande avenue pour être vu de tout un peuple, et qui contraste avec ce silence, et ce ravin désert mieux fait peut-être pour en accompagner la grandeur.

» Les Arabes ont appelé ce tombeau le trésor de Pharaon (Khasné Pharaon). Il était dans la direction de leur esprit de chercher, après avoir feuillé inutilement tous les cercueils des monumens funéraires, l'endroit où le Pharaon, constructeur de si grands édifices, avait déposé son trésor; cet endroit, ils le trouvèrent enfin; c'est l'urne qu'on distingue au haut de ce monument qui doit tenir en dépôt toutes les richesses de ce grand roi; mais par malheur, *étant hors de leur portée,* elle reste en butte à leurs désirs; aussi, chaque fois qu'ils passent dans le ravin, ils s'arrêtent un instant, arment leurs fusils, visent l'urne, et s'efforcent d'en briser quelques morceaux, pour qu'à la fin ils puissent l'abattre et retirer le trésor. L'urne résiste bravement; alors ils s'en vont, en murmurant contre ce roi de géans qui fut assez adroit pour mettre son trésor *à cent vingt pieds au-dessus de leurs têtes.*

» Ce monument *est creusé dans un bloc énorme et compacte de grès,* teint légèrement d'oxide de fer.

» En revenant sur nos pas, nous pûmes nous figurer l'impression que produit l'apparition du Khasné sur ceux qui arrivent dans la vallée par son entrée réelle, et non, comme nous, par des ravins escarpés, espèces d'escaliers dérobés; puis l'aspect du théâtre, et enfin cette grande vue générale *de toute une ligne de monumens majestueusement adossés à la montagne.* »

Si *ces milliers de tombeaux,* cette *innombrable quantité d'excavations, ces monumens creusés dans le roc,* dont parle M. de Laborde, répondent bien à l'idée qu'on a pu se faire de la ville que Jérémie et Abdias désignent par les *creux et les fentes de ses rochers,* on ne peut s'empêcher de remarquer que le voyageur ne paraît reconnaître dans ces excavations que des monumens sépulcraux, tandis que les écrivains inspirés, qui vivaient au temps où Petra était une ville puissante, nous disent que ces creux, ou du moins une partie d'entre eux, étaient des habitations. Outre les passages que nous avons cités, il y a celui de Jérémie, qui est positif : « Les habitans de Dédan ont fait des creux pour » y habiter. (Chap. 49, v. 8.) » Nous n'oserions pas dire que l'opinion de M. de Laborde est, à ce sujet, aussi exclusive qu'elle le paraît au premier abord; car il réserve pour un autre ouvrage la plupart de ses recherches sur ces monumens; mais du moins ne nous a-t-il pas semblé qu'il dise nulle part dans celui-ci qu'une portion d'entre eux aient été des habitations. S'il avait adopté cette idée, il n'aurait pas eu à s'étonner, comme il le fait, du caractère de cette population aujourd'hui éteinte, « qui n'était occupée » que de sa mort, et de laquelle on dirait qu'elle a été sur» prise pendant son enterrement. » Il n'aurait pas eu non plus à signaler ce contraste qui le frappe entre le théâtre et les sépulcres. MM. les capitaines Irby et Mangles, cités par le savant M. Keith qui, dès la première publication de Burckhardt, a signalé le rapport frappant qu'il y a entre les prophéties sur l'Arabie-Pétrée et l'état de ce pays, rapport dont Burckhardt lui-même n'avait eu aucune idée, déclarent positivement qu'ils pensent que beaucoup de grottes de ces rochers n'étaient pas des sépulcres; ils y reconnaissent au contraire d'anciennes habitations, et la remarque que fait M. de Laborde sur « le soin infatigable qu'on a mis à faci» liter aux habitans les abords des monumens dont la posi» tion, autrement, eût été inaccessible, » nous semble confirmer l'opinion de ces voyageurs. Ailleurs, il nous apprend que « les rochers ont été coupés en larges chemins, que les » cascades ont été applanies, qu'un superbe escalier s'étend » sur un espace de plus de mille cinq cents pieds; » et tout cela, selon lui, uniquement pour mener devant un grand tombeau. Ne peut-on pas croire qu'ils avaient encore un autre but?

Entrons dans quelques autres détails. On peut conclure des expressions d'Abdias : « Toi qui habites dans les fen» tes des rochers qui sont ta demeure, et qui dis en ton » cœur : Qui me jettera par terre (v. 2)? » et de quelques autres passages encore, que les habitans de Petra avaient fait de leur ville une place forte qu'ils regardaient comme imprenable : en effet, M. de Laborde lui en trouve tous les caractères.

« Arrivé *au haut de la montagne,* dit-il, on passe à côté des *bastions d'un fort qui défendait autrefois la ville de ce côté.... Ce sommet de la montagne est très-élevé;* car, de ce point, les regards planent sur le massif de rochers, au travers duquel le ravin s'est creusé un passage, et la vue s'étend jusqu'au village des Fellahs, et à la source du ruisseau. »

Ailleurs encore il s'exprime ainsi :

« A gauche, en longeant les tombeaux, on monte par un ravin creusé en escaliers qui conduisent à une forteresse et à d'autres monumens... A une époque reculée, les guerres continuelles, l'ardeur du pillage, durent faire sentir l'avantage d'une position qui présentait un large emplacement, fertilisé par un ruisseau abondant, et entouré d'une ceinture de rochers qui n'offrait pour entrée et sortie qu'un ravin tellement resserré que quelques hommes, placés sur le sommet de la montagne, pourraient interdire l'entrée de la ville à tout ennemi. »

Enfin, il est un détail des prophéties relatives à ces monumens que nous ne devons pas passer sous silence. Malachie annonce qu'après que les villes de l'Idumée auront été détruites, on cherchera à les rebâtir; puis il ajoute : « Ainsi a » dit l'Éternel des armées : Ils rebâtiront, mais je les ruine» rai (chap. 1, v. 4). » Sans rappeler cette parole du prophète, M. de Laborde en constate l'accomplissement, en citant, au milieu des ruines de monumens appartenant à l'époque la plus reculée, celles de monumens, appartenant à des temps beaucoup plus récens, et portant des inscriptions latines, qui ne peuvent avoir été construits que lorsque l'ancienne Petra avait déjà été désolée.

Aujourd'hui tous ces édifices somptueux présentent le

même spectacle. « Les ronces, nous dit M. de Laborde, luttent de hauteur avec les colonnes ; l'herbe parasite, les » lichens, les ronces sont à l'œuvre pour cacher aux yeux » ces restes des efforts humains, espèce de linceul que la » nature jette toujours à la longue sur nos fragiles créa» tions. La ronce atteint le sommet des monumens ; elle » pousse sur leurs corniches, et cache la base de leurs co» lonnes. »

Avant lui, le prophète avait dit : « Les épines croîtront » dans ses palais, les chardons et les buissons dans ses forte» resses. »

Nous sommes loin d'avoir épuisé l'histoire prophétique d'Edom ; il y aurait à montrer avec quelle vérité est dépeint par Malachie le caractère de ses habitans : « On les appel» lera : Le pays de méchanceté ; » comment s'est accomplie, par la multitude de pélerins qui se rendent de Damas et du Caire à la Mecque, en longeant les uns ses frontières de l'est, les autres celles du midi, sans traverser l'Arabie-Pétrée, cette prophétie de Jérémie : « Quiconque passera près d'elle » en sera étonné (chap. 49, v. 17) ; » prophétie qu'il semblait difficile de concilier avec celle qui annonce « que les allans » et les venans seront retranchés de la montagne de Sehir (Ezéchiel, chap. 35, v. 7) ; » enfin, comment l'histoire naturelle de l'Arabie-Pétrée constate la présence en grand nombre des animaux cités par Esaïe comme devant en prendre possession ; mais ces détails nous entraîneraient trop loin. Nous en avons dit assez pour rendre évident que, s'il a suffi d'un mot à l'Eternel pour créer ce monde, les mots de destruction qu'il a prononcés ont aussi leur accomplissement.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

D'UNE ILLUSION DES INCRÉDULES.

La sécurité des gens du monde est non seulement un objet de douleur et d'effroi pour le chrétien, elle lui paraît même inexplicable au premier abord. Il ne peut se rendre compte de cette indifférence absolue pour les grands intérêts de l'éternité ; il ne conçoit pas cette invincible apathie, qui ne se laisse émouvoir ni par les plus hautes promesses ni par les menaces les plus terribles. Vainement on expose aux yeux des gens du monde la magnifique perspective d'un bonheur immense et éternel ; plus vainement encore on déroule devant eux l'effrayant tableau de ces peines qui ne seront point consolées par le temps ni abrégées par l'espérance ; ils restent froids, impassibles, ou ne répondent que par un sourire moqueur ; c'est à peine si quelquefois une émotion fugitive vient traverser, comme un rapide éclair, les ténèbres de leur âme, et encore cette émotion est due le plus souvent à l'art avec lequel on leur présente ces graves sujets plutôt qu'au fond des sujets eux-mêmes. Comment donc s'expliquer une si fatale sécurité ? D'où vient ce sommeil qui n'a rien d'égal à lui-même, sinon le sommeil des morts dans leurs tombeaux ?

Parmi les causes qui peuvent produire cette profonde indifférence, il en est une sur laquelle nous voulons appeler aujourd'hui l'attention de nos lecteurs : c'est l'absence de tout châtiment particulier, spécial, direct, infligé à l'incrédule, aussi long-temps que l'incrédule reste en deçà du sépulcre.

Il est vrai que Dieu l'avertit dans sa Parole et dans les dispensations de sa Providence ; mais la Parole de Dieu, il ne la lit point, et les dispensations providentielles, il ne les observe point. Il se contente de rechercher les causes secondes et d'apprécier les faits extérieurs qui lui sont communs avec tous les hommes. Or, en se plaçant sous ce point de vue, il ne trouve pas qu'il y ait sur cette terre la moindre différence entre le sort des impies et celui des chrétiens. Les élémens ne s'arment pas, ne se soulèvent pas pour le détruire. L'éclair brille, la foudre gronde, mais elle passe à côté de lui sans le frapper. La peste accourt, et jette un souffle homicide sur des populations entières ; si l'incrédule tombe, le fidèle ne tombe pas moins ; ou peut-être, c'est le fidèle qui meurt, et l'incrédule qui subsiste. La disette règne, tous en souffrent, mais l'incrédule n'est pas soumis à de plus grandes privations que le fidèle. La guerre étend ses ravages sur une contrée, mais le glaive, mais la torche incendiaire de l'ennemi ne cherchent pas plus l'un que l'autre. L'incrédule dort en repos sous son toit ; aucun être invisible ne murmure à son oreille que Dieu est irrité contre lui ; il a peut-être des rêves d'orgueil, de joie, de fortune, qui le bercent mollement pendant les heures de la nuit. En un mot, il n'y a dans les événemens extérieurs, dans les circonstances générales de sa vie, lorsqu'il les compare avec la destinée des croyans, aucun signe qui l'avertisse de la colère à venir.

Allons plus loin : non seulement l'homme du monde n'est point ici-bas l'objet d'une punition directe de la part de Dieu, mais il est même comblé chaque jour de ses plus abondantes bénédictions. Que de biens dont il jouit ! que de faveurs il reçoit ! Il a du soleil pour féconder sa semence et mûrir sa récolte ; il possède une famille qui l'entoure peut-être de soins affectueux et d'aimables prévenances ; il compte des amis qui viennent partager ses joies et le distraire dans ses peines ; il possède les moyens de cultiver son intelligence ; la nature lui ouvre tous ses trésors à recueillir, tous ses mystères à sonder, toutes ses ténèbres à dévoiler ; l'ordre social lui présente d'honorables carrières à parcourir ; son imagination colore des teintes les plus riantes l'avenir terrestre qui se développe devant lui. Il peut conquérir de vastes applaudissemens ; il peut atteindre à la fortune la plus élevée. Que lui manque-t-il donc des choses auxquelles il aspire ? et en quoi trouverait-il des marques de la colère du Seigneur ?

Allons encore plus avant. Il n'est pas rare que les incrédules les plus déclarés soient précisément ceux qui jouissent des plus grandes prospérités temporelles. Quelquefois ils s'élèvent du fond de l'indigence jusqu'au faîte de la fortune ; c'est à peine s'il est possible de mesurer les bornes de leurs possessions ou de compter leurs immenses richesses. D'autres fois, ils sont doués de talens supérieurs, et leurs noms, emportés au loin sur les ailes de la gloire, moissonnent partout les respects et les hommages des peuples. Tel incrédule fait une grande découverte qui doit changer la face des affaires humaines ; tel autre gagne des victoires éclatantes, et revient dans sa patrie, pressé par les flots de plusieurs millions d'hommes qui s'inclinent devant ses pas. Celui-ci possède une forte et puissante éloquence avec laquelle il gouverne à son gré les passions de la multitude ; celui-là rassemble autour de lui, par des qualités aimables et par un heureux caractère, un vaste cercle d'amis empressés. Au milieu de tant de succès et de triomphes, l'incrédule s'enivre de lui-même ; il ne croit qu'en lui, en son étoile ; il s'attribue et les mérites qu'on lui accorde et ceux qu'on lui refuse ; il se considère, s'il pense quelquefois à Dieu, comme un objet spécial de sa toute-puissante sollicitude, et bien loin de s'imaginer qu'il s'amasse la colère pour le jour de la colère, il se persuade que s'il y a une vie à venir, il y sera grand comme il est grand parmi les mortels.

D'un autre côté, beaucoup de chrétiens, et des plus fidèles, semblent moins bénis que les hommes du monde, à ne considérer que les choses d'ici-bas. Quelques-uns d'entre eux vivent dans le dénuement des objets les plus nécessaires à leur existence ; ils travaillent en vain à secouer le joug pesant de la misère ; une main invisible les contraint à le subir jusqu'à ce qu'ils s'endorment dans la tombe. Il en est aussi qui ne se distinguent point par les dons de l'intelligence ; ils sont ignorans des sciences humaines, et ne se soucient guère de les apprendre, parce qu'il leur suffit de savoir Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Plusieurs sont chargés d'opprobre et de mépris ; ici on les dédaigne, ailleurs on les persécute comme des fanatiques ou des ennemis du genre humain. Ce n'est pas qu'il n'y ait également parmi eux des grands et des savans ; plus d'un prince a mérité le nom de chrétien autrement que par un titre officiel ; et quant à la science, Bacon et Pascal, Newton et Leibnitz pèsent à eux seuls autant que toutes les gloires de l'incrédulité. Mais si l'on observe l'Église de Christ dans son ensemble, il s'y rencontre plus de pauvres que de riches, plus de petits que de grands, plus d'ignorans selon le monde que de savans, plus d'hom-

mes méprisés que d'hommes environnés des prestiges de la gloire.

Plaçons-nous maintenant dans la position de l'incrédule, lorsqu'il lit ou qu'il entend les déclarations de la Bible, qui établissent une distinction si tranchée, si absolue entre ceux qui croient à l'Evangile et ceux qui ne croient point. Que pense-t-il tout naturellement, lorsqu'on lui annonce que les premiers sont les élus du Seigneur, et les seconds, les réprouvés; que les uns sont les enfans de Dieu, et les autres, ses ennemis; que ceux-ci s'en iront à la vie éternelle, et ceux-là aux peines éternelles? L'incrédule se révolte, et son premier mouvement est de regarder une telle doctrine comme une absurde folie ou un abominable fanatisme. Eh quoi? se dit-il en lui-même, si cette opposition existait réellement, s'il y avait une si profonde différence, aux yeux de l'Etre Suprême, entre les croyans et les non-croyans, n'en verrait-on pas des signes et des preuves sur cette terre? Ceux qui se nomment élus ne seraient-ils pas déjà supérieurs à ceux qu'on appelle réprouvés, en science, en dons de l'esprit, en fortune, en gloire? N'éprouverais-je pas, moi qui ne crois pas à l'Evangile, les effets des vengeances célestes? Mes champs ne seraient-ils pas frappés de stérilité, mes projets d'impuissance, mon esprit de vertiges, mon corps de plaies et de maladies? Cependant, le contraire existe; je ne souffre ni dans mon corps ni dans mes entreprises; j'ai réussi jusqu'à présent dans tout ce que j'ai imaginé de faire; l'estime publique m'appartient; je porte un nom honorable et honoré; j'occupe une place éminente dans l'Etat; mes écrits ont remué toute une nation; l'avenir auquel il m'est permis de prétendre est encore plus brillant que mon passé; est-il rien dans la nature, dans ma famille ou dans la société, qui ne s'empresse de me sourire? Et ces gens-là, dont la voix m'annonce une condamnation éternelle, qui sont-ils? Des individus ignorés et ignorans, la plupart misérables et méprisés, n'ayant rien qui les distingue, sinon peut-être leur petit nombre et leur orgueil! Assurément, ils me trompent, ou ils se trompent eux-mêmes. L'avenir, s'il y a un avenir, ne sera point comme ils le font. Arrière ces terreurs qu'ils veulent m'inspirer!

Telle est l'une des principales illusions des incrédules, l'une des causes qui expliquent le mieux la déplorable sécurité dans laquelle ils persistent à se maintenir, malgré les plus sérieux avertissemens. Telle fut sans doute la pensée d'Hérode Agrippa, si quelque mot des doctrines chrétiennes parvint jusqu'à son oreille. Lui, roi d'un peuple nombreux, lui qui voyait les Tyriens et les Sidoniens s'humilier à ses pieds en demandant la paix, lui qui entendait la multitude crier en se prosternant: Voix d'un Dieu et non point d'un homme! avec quel superbe dédain il eût repoussé l'apôtre Pierre qu'il avait fait jeter dans une étroite prison, si cet apôtre était venu lui dénoncer les jugemens de Dieu à son égard! Aurait-il voulu admettre qu'un prince comme lui, l'illustre et le divin Hérode Agrippa, amassait sur sa tête la colère du ciel, tandis qu'un obscur Galiléen, qu'il se proposait de faire mener au supplice par passe-temps, pour être agréable aux Juifs, ainsi que le marque l'Ecriture, était destiné à partager le bonheur des anges et des archanges? Cependant une voix qui sait toujours se faire écouter, le somme tout-à-coup de partir; à l'instant même où il s'enivrait de l'encens de son peuple, « un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu, et il mourut rongé de vers. » Que lui servirent alors et son trône, et sa gloire, et les applaudissemens de la multitude? Si du moins il eût été dévoré tout entier par la mort! mais ce n'était là que le commencement de ses douleurs.

Lorsque l'incrédule, en considérant qu'il n'est pas châtié dans ce monde, se flatte de ne l'être jamais, il oublie que Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Mille ans sont comme un jour pour le Seigneur; il n'a pas besoin de hâter l'heure de sa justice, car elle ne saurait lui échapper. Nous autres, si nous n'accomplissons point nos projets aujourd'hui, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir les accomplir demain; retarder une œuvre, c'est nous exposer à être incapables de la faire; mais quelle étrange idée se formerait-on de Dieu, si on lui refusait le privilége de suspendre ses châtimens!

Lorsque l'incrédule prétend qu'il devrait y avoir, dès ici bas, des marques extérieures auxquelles on reconnaîtrait l'affection de Dieu pour les uns et sa colère pour les autres, il ne pense point que toute l'économie des choses humaines serait complètement changée par cette prétention. Il ne pourrait plus exister d'association entre les hommes, ni d'ordre, ni de lois, ni même de famille, à moins que tous les membres de la famille fussent convertis. Chaque jour, à chaque moment du jour, tout serait changé, arrêté, bouleversé; la face du genre humain n'offrirait qu'un effroyable chaos.

Lorsque l'incrédule compare sa destinée à celle des chrétiens, et qu'il préfère la sienne à la leur, il ne réfléchit pas que ce qu'il nomme bien est souvent un mal, que ce qu'il appelle mal est plus souvent encore un bien, quand on juge de ce qui est bon ou mauvais sous le point de vue de l'éternité. Il se borne à considérer l'extérieur, et il ne songe pas que tel disciple de Christ est infiniment plus heureux dans sa pauvreté, dans son opprobre, qu'il ne le serait dans la plus opulente et la plus élevée des positions sociales; il ignore que la fortune, la gloire, la science, les plaisirs, sont des biens apparens, qui peuvent perdre l'âme; et « que servirait-il, demande Jésus-Christ, que servirait-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perdait son âme? »

Enfin lorsque l'incrédule s'étonne de n'éprouver aucun effet visible des jugemens qui l'attendent, il ôte au Seigneur l'une de ses plus belles perfections, sa bonté, sa miséricorde, qui l'engage à nous accorder du délai pour nous laisser le temps de nous repentir et d'aller à lui. « Il use de patience envers nous, dit un apôtre, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous viennent à la repentance. » Si Dieu punissait aussitôt le pécheur, s'il le frappait de mort à la première transgression, existerait-il un seul homme sur toute l'étendue de la terre?

En résumé, dans ses raisonnemens comme dans ses actions, « le méchant fait une œuvre qui le trompe. »

MÉLANGES.

Fondation de la nouvelle New-York en Libérie. — La Société de colonisation de New-York a résolu de fonder en Libérie, sur la côte occidentale de l'Afrique, un nouvel établissement, qui portera le même nom. M. Spaulding a été chargé de recueillir, sur les lieux, tous les renseignemens nécessaires pour l'exécution de ce plan. La Société ne transportera à ses frais dans la colonie que des noirs affranchis qui auront pris l'engagement de s'abstenir de l'usage des liqueurs spiritueuses et celui de n'en pas faire le commerce. Afin d'éviter les ravages que les fièvres exercent souvent sur les nouveaux venus, quand on a négligé de prendre des mesures propres à les préserver des influences atmosphériques, la Société fera construire, avant le départ des colons, un nombre suffisant de maisons, de chacune desquelles dépendra un champ défriché et mis en culture. Chaque famille deviendra propriétaire de la maison où elle sera logée et du terrain qui y est annexé, lorsqu'elle aura elle-même bâti une maison semblable et défriché et planté un terrain d'égale étendue, destinés à une autre famille d'émigrés. De cette manière, le premier capital déboursé sera toujours suffisant pour procurer des demeures aux colons futurs. La Société sent combien il importe de s'occuper de l'instruction élémentaire et religieuse des colons et de leurs enfans; aussi a-t-elle résolu d'envoyer dans son nouvel établissement un instituteur et une institutrice par cent émigrés. Cette proportion peut paraître bien forte; mais elle ne l'est pas, si l'on considère que beaucoup d'indigènes témoignent le désir d'être admis dans les écoles, aussitôt qu'elles seront fondées. Un premier départ, composé de 97 noirs affranchis, plusieurs desquels se distinguent par leurs sentimens chrétiens, est sur le point d'avoir lieu.

Statistique des écoles de la Lombardie. — Nous avons sous les yeux un rapport officiel publié à Milan sur l'état de l'instruction élémentaire en Lombardie. Il en résulte qu'il y a dans ce pays 3,535 écoles publiques, dont 2,336 sont fréquentées par 112,127 garçons, et 1,215 par 54,640 filles. L'enseignement est donné à ces 166,767 enfans par 2,269 maîtres et par 1,215 maîtresses. Il y a, en outre, près de 22,000 enfans qui suivent les écoles gratuites du dimanche, qui sont instruits dans d'autres établissemens publics, ou dans des maisons d'éducation particulières. Le nombre des écoles publiques a augmenté, en Lombardie, d'un tiers pendant dix ans. On n'apprendra pas sans intérêt que 473 personnes charitables ont, en différens villages, mis gratuitement des maisons ou d'autres bâtimens à la disposition de l'autorité, pour y établir des écoles élémentaires. Des écoles d'adultes ont aussi été ouvertes en plusieurs villes.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 6. 5 FÉVRIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DUEL PRÉPARÉ ET CONSOMMÉ SOUS LES YEUX DES POUVOIRS PUBLICS, DANS LEQUEL A SUCCOMBÉ UN DES DÉPUTÉS DE LA NATION.

On a tout dit sur les duels : les moralistes les moins rigoureux, les plus éloquens écrivains ont flétri ce triste legs d'un temps d'anarchie et de violence, cette dégradante abnégation de la dignité de l'homme, ce stupide hommage fait à la force brutale et aux caprices du hasard par des êtres créés à l'image de Dieu : la criminalité et l'absurdité de cette coutume barbare ont été avouées par le bon sens, proclamées par la raison et par la conscience du genre humain, démontrées par la philosophie et par l'Evangile. Toutefois, en considérant l'horrible pouvoir du fantôme appelé le point d'honneur, et la tyrannie qu'exercent souvent les usages en proportion même de leur extravagance, en réfléchissant à l'empire que s'arroge avec tant de facilité la foule des gens corrompus qui, arbitres de l'opinion d'un monde frivole, aiment beaucoup mieux se soumettre à la force matérielle et au sort, que reconnaître la suprématie des lois morales et religieuses, on conçoit que l'idole aveugle qui demande du sang, l'obtienne, en dérobant ses victimes aux regards des magistrats chargés du maintien de l'ordre et du soin de veiller à la sécurité des citoyens.

Mais voir, sous les yeux des conseils suprêmes d'une nation qui se dit chrétienne, au su des dépositaires d'une puissance qui leur a été confiée pour protéger la vie des justiciables contre toute vengeance extra-légale, se prolonger pendant plusieurs jours des négociations qui ont pour but avoué une infraction des lois divines et humaines, entretenir la population d'une immense capitale, presque heure par heure, et par tous les moyens de publication, des progrès, de la suspension et des moindres phases de ces négociations homicides, sans qu'il y ait possibilité de douter, non, certes, d'une participation odieuse à leur direction, mais du moins d'une inaction funeste du pouvoir souverain dans une crise dont un seul mot aurait arrêté le cours ou déterminé l'issue heureuse, voilà ce qui révèle, dans la société et dans ceux surtout qui devraient en être les tuteurs généreux et prévoyans, comme ils en sont les chefs et l'élite, une apathie morale, un affaiblissement du sentiment religieux, qui contriste l'âme et serre le cœur de tout homme droit et réfléchi. Il se demande où nous mène une pareille indifférence sur les principes conservateurs des états, mise pour ainsi dire en action déhontée et en déplorable évidence, dans un drame joué devant une grande nation par ses représentans et les protecteurs naturels de ses intérêts les plus sacrés.

La justesse de ces réflexions n'est que trop prouvée par la série des faits qui composent ce drame lugubre. S'il pouvait s'accorder avec le but de notre feuille de les retracer en détail, nous n'aurions pas de peine à faire voir quel rang la justice à coups de pistolet, la justice aveugle, la justice de hasard occupe dans la pensée de ceux de qui émane toute justice sociale, et qui en sont les organes augustes, soit comme législateurs, soit comme gardiens des lois et chefs suprêmes d'une magistrature destinée à protéger la vie des citoyens contre les vengeances particulières. Nous nous félicitons de ce que l'immense publicité donnée aux moindres circonstances de cette déplorable affaire nous dispense vis-à-vis de nos lecteurs de l'obligation d'en publier à notre tour un récit qui nous exposerait à fournir de nou-

veaux alimens à l'abominable préjugé dont nous voudrions arracher le germe du fond des cœurs, et aux susceptibilités que les plus simples exposés d'événemens de cette nature tiennent toujours en dangereux éveil.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le nouveau ministère espagnol a compris que l'un de ses premiers soins doit être d'établir le crédit sur des bases et des garanties qui assurent aux créanciers de l'Etat l'accomplissement des contrats futurs et passés. En conséquence, une commission vient d'être nommée pour examiner l'origine, les clauses, le montant et l'état de la dette contractée envers les nations étrangères depuis dix ans, et pour établir le chiffre actuel de la dette intérieure; ces renseignemens sont nécessaires pour les mesures qu'il conviendra de prendre. M. Banqueri a été destitué des fonctions de surintendant des finances. Un décret de la reine établit la franchise absolue des objets comestibles; un autre décret semble avoir pour but de préparer l'extinction des associations d'artisans. Le terme de l'amnistie accordée aux carlistes des provinces basques étant expiré, on assure qu'elles viennent d'être déclarées en état de siége.

Leiria a été pris par le général Saldanha. La garnison, forte de 1,476 hommes, s'est tout entière rendue. Les pédristes ont remporté un autre avantage à Marvao. Le choléra paraît sévir avec violence à Santarem.

Les espèces françaises, qui ne sont pas en monnaie décimale, ne sont plus reçues en Belgique dans les caisses des comptables de l'Etat.

La ville d'Athènes vient d'être déclarée capitale de la Grèce. Le synode grec a nommé 41 évêques pour les divers diocèses de ce nouvel état. On y attend une expédition bavaroise de 6,000 hommes, et l'on assure qu'à son arrivée, il sera fait une levée de jeunes gens pour compléter l'armée.

M. de Mortemart, pair de France, vient de mourir.

M. Petiot-Groffier, maire de Châlons-sur-Saône, considérant que, si le pain et la viande de boucherie sont les seuls objets qui puissent être soumis à la taxe, cette taxe n'est point obligatoire pour l'administration, mais seulement facultative, vient de la supprimer. Le prix en sera à l'avenir réglé dans cette ville de gré à gré entre l'acheteur et le vendeur. Le boulanger ne sera plus contraint à faire des pains d'un poids déterminé; mais il devra peser le pain en présence de l'acheteur. C'est la première fois qu'une mesure pareille est prise par l'autorité municipale.

On assure que M. Mangin, dernier préfet de police sous la restauration, qui s'était réfugié en Suisse après les événemens de juillet, va rentrer en France, et reprendre à Metz son ancienne profession d'avocat.

La Chambre des pairs a adopté le projet de loi relatif au conseil d'Etat, en y introduisant divers amendemens. Ainsi elle a arrêté que les ministres secrétaires d'Etat pourront toujours prendre part aux délibérations du conseil *en matières non contentieuses*. Elle a aussi porté à 50 le nombre des auditeurs qui n'était que de 40 dans le projet de loi. Il était fort plaisant d'entendre MM. les pairs se demander ce que c'est au fond que le conseil d'Etat : singulière question qui peut donner quelques doutes sur l'utilité de l'existence même de ce conseil.

La Chambre des députés a porté le deuil de l'un de ses membres. La place vacante de M. Dulong, tué en duel par l'un de ses collègues, signale une lacune dans la législation. Il est bien temps que la loi s'occupe des duels et sévisse contre eux.

M. Persil, nommé rapporteur de la loi relative aux crimes publics, s'est acquitté de cette tâche, en insistant sur la nécessité de la loi proposée. La France est menacée de se voir enlever une de ses plus précieuses libertés!

Des projets de lois sur les douanes et les patentes, et des demandes de crédits pour les ministres de la guerre et de la marine, ont été portés à la Chambre.

M. Pataille, rapporteur de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Cabet, député de la Côte-d'Or, a proposé, au nom de cette commission, d'accorder l'autorisation de poursuivre, en déclarant que cette autorisation n'indique aucun préjugé défavorable, mais qu'elle se fonde seulement sur ce qu'aucun motif politique ne s'y oppose, l'indépendance de la Chambre ne pouvant être compromise par ces poursuites.

La Chambre a adopté hier le projet de loi relatif à l'augmentation de la gendarmerie dans l'ouest.

M. le général Durrieu a été nommé député à Saint-Sever, et M. Deslongrais, à Vire.

LITTÉRATURE.

MARIE TUDOR, drame, par M. VICTOR HUGO. Paris, 1833. Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 6 fr.

ANGÈLE, drame en cinq actes, par M. ALEXANDRE DUMAS. Paris, 1833. Chez Charpentier, rue Montesquieu, n° 4. Prix : 6 fr.

Les journaux ont traité fort sévèrement la nouvelle pièce de M. Victor Hugo. L'auteur en aura été d'autant moins étonné que sa docilité aux conseils de la critique n'est pas exemplaire. Il est en état d'insurrection permanente contre les trois quarts au moins de ses juges. Il ne se fait pas faute de leur rendre, avec un peu de hauteur, les leçons qu'il en reçoit. Irriter un tribunal n'est pas un excellent moyen d'obtenir une sentence modérée. Mais qu'importe à l'illustre accusé! Il ne veut ni grâce, ni mitigation, ni commutation de peine de la part d'un tribunal dont il décline la compétence. Il s'est fait à lui-même son juge; il ne prétend relever que de sa conscience littéraire, et il paraît la croire suffisamment éclairée.

Sans rechercher, pour le moment, si les censures dont chaque pièce de M. Hugo renouvelle l'occasion, sont fondées ou ne le sont pas, je n'hésite pas à *appeler comme d'abus* de la position qu'a prise M. Hugo entre ses ouvrages et la critique. Je ne lui dirai point de prendre le goût d'autrui pour sa règle; je ne lui ferai point, du beau dans les arts, une sorte de vérité relative et conventionnelle; je lui concéderai qu'en littérature comme en morale il est noble d'oser déplaire; mais je crois que, dans l'une de ces sphères comme dans l'autre, il faut savoir écouter; et que lorsqu'il s'agit, non d'inspiration proprement, mais d'art et de méthode, personne n'a trouvé à lui seul toute la vérité. M. Hugo, d'ailleurs, était dans la meilleure de toutes les positions pour bien écouter; un si haut talent est aussi peu fait pour inspirer la jalousie que pour la sentir; il n'a pas d'envieux, il ne peut pas en avoir; il a, au contraire, parmi les littérateurs qui le critiquent, les meilleurs, les plus sincères de ses admirateurs, qui le loueraient de toute leur âme s'il voulait bien le leur permettre; mais il les a mis presque tous dans la nécessité de ne lui dire que des vérités désagréables, et de garder par devers eux beaucoup de justes louanges, qu'il serait si naturel et si facile de lui donner; car il est évident pour qui lit ces différentes critiques, que le tort de leurs auteurs consiste bien moins à blâmer trop qu'à ne louer point assez.

On n'a point assez loué, à notre gré, l'admirable vigueur avec laquelle M. Hugo traite chaque situation, à mesure qu'elle lui arrive. On peut dire de lui qu'il se joue dans la tempête. Il en dispose comme s'il l'avait formée; laissez-le créer une de ces positions violentes, excessives, surhumaines, pour ainsi dire, de douleur, de joie ou de rage; et vous entendrez des accens, des cris, dont vous n'aviez nulle

idée ; c'est une incohérence, une confusion, une naïveté, une abondance admirable, une vérité qui étonne, un naturel qui confond. La voix de M. Hugo est un clavier à cent octaves, dont le dernier est aussi puissant dans les sons aigus que le premier dans les notes tonnantes. Mais il faut le dire, il nous retient trop constamment dans la région de l'orage, il a peu de demi-tons; la passion qui se repose, l'âme qui se recueille, n'ont pas de touches dans son clavier; je parle ici des caractères comme des situations, puisque l'une de ces choses dépend de l'autre. Et puis, ces situations, à quel prix sont-elles achetées ! Il faut bien le dire à M. Hugo : aucune de ses pièces ne forme un tout psychologique; sa psychologie est fragmentaire ; elle ne connaît et ne révèle que des momens; elle ne donne que rarement le tissu d'une vie et l'ensemble d'une âme. En sorte que si l'auteur persévère dans la voie où il est entré, il y a lieu de croire qu'il ne remplira pas toute sa vocation, et qu'il ne laissera sur le théâtre que des scènes et non des drames.

Voici qui va sembler un paradoxe. Les drames de M. Hugo seraient des systèmes, si ses préfaces n'en étaient pas. Chacun de ses ouvrages ferait bien plus l'impression d'un tout raisonné, si chacun de ses avant-propos n'était pas une théorie. M. Hugo parle beaucoup de la synthèse, qui est en effet la méthode ou le procédé poétique ; mais dans la pratique, il l'abjure. Il se préoccupe d'une abstraction, puis il lui cherche un corps. Nous n'avons pas l'honneur d'être poète ; mais nous avons quelque soupçon que les choses ne doivent point aller ainsi. Oserions-nous conseiller à un poète d'être plus naïvement et plus entièrement poète? C'est pourtant cela qui exprimerait toute notre pensée. Un peu moins d'observation, un peu plus de contemplation. Laissez faire aux critiques la mataphysique de vos pièces, ou faites-la vous-même après coup, si vous le voulez ; mais quand vous êtes sur le trépied, respirez la vérité concrète, soyez votre premier lecteur, votre premier spectateur; voyez, écoutez, et dites-nous naïvement ce qu'ont vu vos yeux et ce qu'ont entendu vos oreilles. Je crois que l'instinct psychologique qui préside à toutes les créations du grand poète, le guide mieux que l'analyse, qu'il y a plus d'unité dans l'œuvre qui a coulé dans le moule à bouillons ardens que dans le pénible agencement de toutes ces pièces recousues une à une par l'analyse. C'est l'âme seule qui devine l'âme, la vie seule qui révèle la vie; et soyez sûrs de la cohérence d'un caractère lorsqu'il aura été conçu dans la profondeur de votre être moral.

Je ne sais pas même si les idées théoriques de M. Hugo sont toujours suffisamment nettes. Celles que renferme la préface de son dernier drame m'ont donné quelque peine à démêler. Il s'agit de l'association du vrai et du grand; le vrai pour la foule, le grand pour l'élite des lecteurs ; le vrai qui donne la popularité, le grand qui décerne l'immortalité, et, pour formule vivante de cette idée, Marie Tudor, « vraie » comme une femme, grande comme une reine. » Mais cet exemple nous déroute; de quelle sorte de *grand* est-il donc question? Que Marie Tudor trouve admirable d'être reine quand on est femme, parce que la puissance de la reine accomplit toutes les fantaisies de la femme, c'est un sentiment fort naturel, mais sans grandeur à ce qu'il me paraît; si une folie plus démesurée et une violence plus furibonde ajoutent à une passion un caractère de grandeur, ce mot est singulièrement placé. L'exemple, je l'avoue, ne me paraît pas correspondre à la thèse, laquelle aussi n'a pas reçu l'expression la plus convenable. L'objet du poète, sa tâche, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (1), c'est de combiner l'extraordinaire avec le vrai; car le vrai sans l'extraordinaire n'est pas poésie ; et l'extraordinaire sans le vrai n'est pas nature.

(1) *Semeur*, T. II, p. 350.

C'est là, soit à leur insu, soit qu'ils s'en rendent compte, l'ambition de tous les poètes; mais l'extraordinaire des événemens ne peut leur suffire, ni même l'extraordinaire d'une passion qui déborde parce qu'elle ne rencontre pas de barrière dans les circonstances. C'est autre chose encore; c'est une passion ou un caractère élevé, s'il était possible, au niveau de son idée ; qu'est-ce en effet que le poète, sinon le révélateur de l'idée de chaque chose et de chaque être? Et qu'a-t-il à faire que de donner à chaque caractère, comme à chaque passion, un type où la nature se reconnaisse en s'étonnant d'elle-même ?

Nous applaudissons à une plus noble ambition de M. Hugo. Il aspire à faire triompher sur la scène la vérité morale. Touché de la persistance avec laquelle il poursuit ce but sacré, nous voudrions, si nous en étions capables, lui aider à le mieux démêler. Aujourd'hui nous lui dirons qu'il est porté à confondre, en morale, le *beau* avec le *bon*. Le beau peut résulter immédiatement des sentimens, des affections; le bon est inséparable de l'idée du devoir. La vérité morale n'est réalisée et complète que chez l'homme qui, par le chemin du bon, arrive jusqu'au beau, c'est-à-dire, par le sentiment du devoir au sentiment de l'amour. Or, dans les pièces de M. Hugo, et par exemple dans cette dernière, il n'y a que du beau, car le devoir n'y paraît pas. Mais bien l'amour, dira-t-on. Je réponds que l'amour qui ne veut relever que de lui-même, qui n'obéit qu'à lui-même, l'amour-instinct, l'amour qui n'a pas traversé le défilé de la conscience, l'amour qui vient avant le devoir, ne constitue pas, dans son intégrité, un être moral; pas plus au reste que le devoir qui ne se résout pas en amour. Il faut les deux élémens, et dans l'ordre que j'ai dit. Mais dans Marie Tudor, je ne sais voir que des instincts, les uns beaux, les autres hideux, mais tous sans règle. Les caractères qui nous intéressent le plus dans cet ouvrage ne font point exception. Quoi de plus touchant, de plus délicieux, que la scène où Jane supplie Gilbert de se laisser sauver par elle ! C'est un beau mouvement d'une intéressante nature; mais elle ne comble pas le vide que je signale; et, je le répète encore, dans les pièces de M. Hugo, la vraie vertu, le devoir fait amour, n'a point de représentant.

Peut-être il comprendra mieux un jour en quoi consiste, et de quels élémens inséparables se compose la vraie beauté morale de l'être humain. Mais alors songera-t-il encore à consommer sur le théâtre cette réforme salutaire dont un journal vient de faire honneur à M. Dumas? On veut nous faire admirer l'à-propos, le savoir-faire et la souplesse de cet heureux génie, dont la complaisance pour les goûts et les dégoûts du public est telle, dit-on, qu'après s'être fait dans *Antony* le patron de l'adultère, il se constitue aujourd'hui le champion des bonnes mœurs. Pascal a expliqué la politique des jésuites qui avaient dans leur société des directeurs sévères pour les consciences timorées, et des directeurs relâchés pour les consciences de même sorte. Ils n'avaient pas songé à réunir les deux rôles dans une même personne, qui serait tour-à-tour indulgente et rigoriste ; mais on ne s'avise pas de tout à la fois, et l'on n'arrive point d'un seul pas au bout de la carrière. Si l'on en croyait le journaliste, M. Dumas y serait arrivé, lui ; et si nous devons de l'admiration aux RR. Pères jésuites, nous lui en devrions bien davantage. Voilà ce qui s'appelle un homme de ressource ! Il vous soufflera le froid et le chaud, la bonne morale et la mauvaise, le vice et la vertu, vous n'avez qu'à dire : il est en fonds pour l'un et l'autre; s'il a intérieurement quelque préférence, vous ne vous en douterez pas; il tournera à droite et à gauche, comme vous l'entendrez; l'essentiel pour lui est d'avoir *un succès à prendre et à partager* avec *sa famille* de la Porte-Saint-Martin; de tout le reste il ne lui chaut guère. Par quoi, Messieurs, après vous avoir donné

Antony, il vous donnera *Angèle*, l'édification après le scandale; et si, par aventure, vous redevenez friands de scandale, adressez-vous à lui : vous en aurez pour votre argent; son magasin est assorti pour tous les goûts.

Il me semble qu'on a fait là un fort mauvais compliment à M. Dumas, à qui l'on suppose, sans preuve suffisante, une absence de principes, un indifférentisme moral, ou, pour mieux dire, un machiavélisme que le génie même ne pourrait faire pardonner. J'aimerais presque mieux croire que, préoccupé d'art et de poésie, il est prêt à braver demain, par la représentation d'un nouvel *Antony*, le public rentré dans les voies de l'antique morale. D'ailleurs si, comme on le croit, le drame d'*Angèle*, dans son ensemble, pousse à des conclusions morales, ne voit-on pas qu'il faudrait encore demander compte à l'auteur des étranges détours par où il nous traîne vers ce résultat? J'aime autant, en vérité, le chemin qu'il fait faire à ce pauvre Henri Muller, qu'il promène les yeux bandés dans les rues de Paris, pour le ramener, à son insu, au point d'où il est parti. Qu'y a-t-il dans le dénouement de la pièce qui puisse réparer ce que le premier acte offre de révoltant? Quoi! l'on n'a pas sifflé l'odieuse scène douzième de ce premier acte! Quoi! des femmes en ont pu supporter la vue! On a pu voir, comme une chose tolérable, comme une chose vraisemblable, la séduction d'une enfant de seize ans, opérée par des moyens qu'il ne m'est pas même possible de caractériser? On a pu voir se préparer une victoire infâme qui n'a pour auxiliaires ni une ancienne confiance, ni le cœur, ni l'imagination, ni même la vanité, et dont l'explication, nous avons honte de le dire, appartient plus au physiologiste qu'au moraliste! Désormais il sera entendu que toute jeune fille de l'âge d'Angèle, élevée dans l'innocence et la pureté, est la proie assurée de tout homme qu'elle connaît de la veille, et qui pourra être un quart d'heure assis auprès d'elle! M. Dumas, prenez-vous-y mieux une autre fois; et puisqu'il s'agit de physique, apprenez-la; l'art des philtres n'est peut-être pas perdu; il y a probablement dans quelque rue bourbeuse de Paris, des Canidies et des Locustes; informez-vous-en; et quand, par hasard, votre héros n'aura devant lui que vingt-quatre heures pour consommer une séduction à peine ébauchée, adressez-le à quelques-unes de ces honnêtes artistes; cette manière, je l'espère, sera plus sûre que l'autre, et vos drames y gagneront en décence aussi bien qu'en vraisemblance.

Je ne prétends pas m'inscrire en faux contre le succès d'*Angèle*; il a été brillant, et à bien des égards légitime; l'intérêt, cette fois, était porté où il devrait toujours l'être; il y a de belles situations; le drame, à quelques exceptions près, est construit avec habileté, et ce mérite, qui n'est pas à la mode dans le temps présent, paraît cependant avoir été apprécié. Je voudrais que de grands talens ne crussent pas déroger en soignant cette partie de l'art. Je ne suis pas tout-à-fait de l'avis d'Horace Walpole, lorsqu'il dit : « Le » mécanisme d'une pièce faite pour s'assurer des suffrages, » et non pas pour faire de grandes sensations, ne me frappe » non plus qu'une pendule. La première pendule m'aurait » causé de l'étonnement, j'aurais acheté la seconde à mon » usage, je donnerais la troisième à un enfant. » La suite des événemens, leur enchaînement tiennent de trop près, et par trop de liens à la vérité morale, pour qu'il soit permis de mépriser le mérite de l'architecture dramatique; mais il ne faut pas oublier par quel côté elle est surtout estimable, et c'est de la vérité humaine qu'il faut surtout demander compte au poète. A cet égard, la pièce de M. Dumas n'est pas sans reproche. Où a-t-il vu dans le monde qu'un service tout extérieur établisse dès le premier instant une telle intimité entre un homme qui l'a rendu et une femme qui l'a reçu, que celle-ci répande toute son âme et tous ses projets dans le sein de celui à qui elle vient d'avoir une obligation, et finisse le premier quart-d'heure de conversation par l'offre assez peu voilée de son cœur et de sa main? Il paraît qu'il y a au théâtre une vérité convenue, qui n'est pas tout-à-fait celle de la nature et de la vie. Mais enfin cette faute est vénielle; elle est rachetée par des beautés; ainsi la scène troisième du dernier acte, où la comtesse, en qui nous n'avions vu qu'une femme, apparaît tout-à-coup dans la dignité et le désespoir d'une mère, est traitée avec une grande supériorité de naturel et un pathétique vrai. Il y a d'autres beautés encore que nous indiquerions si notre but, en annonçant le drame de M. Dumas, n'avait pas été essentiellement d'évaluer le caractère moral de cet ouvrage. On a déjà vu ce que nous en pensons. Ajoutons un mot encore, et nous aurons fini. On érige en haute morale le coup de pistolet de la fin. La vraie morale de la pièce, et ce qu'elle peut produire de bonnes impressions est tout entier dans les deux rôles d'Ernestine et de la comtesse; l'avilissement progressif et rapide de l'une à la suite d'une première faute, les remords de l'autre, horriblement punie de l'abandon où elle a laissé sa fille, voilà qui serre l'âme, qui l'épouvante et qui l'instruit; et nous tenons le plus grand compte à M. Dumas de ces deux excellentes idées. Quant au coup de pistolet, ce n'est que le billet blanc d'une loterie. Le pistolet chargé pouvait échoir au coupable, et la pièce restait sans moralité. Il est reconnu depuis long-temps que la nature du dénouement ne peut constituer la morale d'un drame que sous des conditions très-particulières. Il est plus que douteux que cette catastrophe inopinée, fortuite, fasse rentrer en lui-même aucun d'Alvimar du parterre ou des loges; car le d'Alvimar de la pièce n'est point puni évidemment par son crime, et surtout il n'est point intérieurement puni, ce qui me fait douter qu'il soit puni à notre profit; mais ce qui est en revanche hors de doute, c'est que les scènes du premier acte sont de celles qu'on ne présente jamais impunément à des imaginations inflammables; c'est que l'impression qu'elles peuvent produire n'est nullement réparée par le dénouement, et que l'auteur (passez-moi le rapprochement) ne ressemble que trop, dans cette pièce, à ce chirurgien de Madrid, qui, pour se procurer une occupation, courait la nuit dans les rues avec un poignard, en frappant les passans, et s'éloignait pour venir ensuite leur offrir les secours de son art qui ne les guérissait pas toujours.

HISTOIRE.

DIEU DANS L'HISTOIRE (1).

Dieu dans l'histoire, voilà la grande idée à laquelle le cours que nous ouvrons à cette heure est consacré; voilà la pensée fondamentale, vivante, salutaire, que nous lui voudrions voir graver, d'une manière ineffaçable, dans les profondeurs de l'esprit et du cœur. Nous croyons ainsi répondre à un besoin de l'époque; car notre génération sent toujours plus le besoin d'un point d'appui solide, auquel elle puisse s'attacher au milieu du tourbillon qui l'entraîne.

Dieu dans la nature; — Dieu dans la grâce; — Dieu dans l'histoire : tels sont les trois vastes champs où se manifeste la Divinité et où la Divinité demande qu'on l'adore.

Dieu est reconnu jusqu'à un certain point dans la nature. Ces innombrables et étincelantes armées du firmament, cette im-

(1) Ce fragment est extrait d'un discours prononcé à Genève, par M. Merle d'Aubigné, à l'ouverture d'un cours public. Le reste du discours est consacré à démontrer, par une suite de faits historiques, la vérité exposée ici par des considérations générales.

mense et magnifique création de plantes, de fleurs, de fruits qui couvrent la terre; l'homme surtout, l'homme lui-même, parlent à l'homme de Dieu. Et en suivant la marche admirable des étoiles, en contemplant le germe de la plus petite semence, en comptant chaque battement de son cœur, il n'y a peut-être pas un homme qui ne dise : Dieu est là !

Dieu est reconnu jusqu'à un certain point dans la grâce. Il ne parle pas seulement à ceux qui croient ; les incrédules mêmes, de nos jours, veulent bien reconnaître dans le Christianisme, une certaine dispensation de la Providence de Dieu. Quand il s'agit de religion, on consent encore à admettre son intervention, et la philosophie incrédule, à l'heure de son élévation la plus grande, contemplant la croix de «Dieu manifesté en chair,» s'est écriée, comme autrefois ce centenier romain, à l'heure des ténèbres : « La mort de Jésus est d'un Dieu ! »

Mais le reconnaît-on, le proclame-t-on dans l'histoire? L'histoire du monde est-elle signalée comme les annales du gouvernement du Roi souverain? S'élève-t-on de la terre au ciel, et lie-t-on au moins par un fil les choses de l'homme et les choses de Dieu?

Sans doute on rencontre çà et là quelques formules reçues et banales; sans doute aussi il y a d'heureuses exceptions. Il est tel historien chez qui se trouve la pensée religieuse (1). Mais ne craignons pas de dévoiler une plaie de notre époque. Elle a des besoins; mais elle n'a pas ce qui peut les satisfaire. Dieu n'est pas proclamé, Dieu n'est pas adoré dans l'histoire. Je suis descendu dans la lice où m'appelaient les récits de nos historiens. J'y ai vu les actions des hommes s'entrechoquer avec violence; j'ai entendu je ne sais quel cliquetis d'armes; mais on ne m'a montré nulle part la figure majestueuse du juge qui préside au combat.

Dans l'histoire comme dans l'homme, il y a deux élémens : la matière et l'esprit. L'un et l'autre sont également nécessaires pour que la véritable histoire existe. Les faits doivent être confiés à la mémoire; mais l'Etre éternel qui domine au-dessus des temps, doit être manifesté à l'esprit et au cœur. C'est cette grande vérité qui est figurée par l'un des plus beaux mythes de l'antiquité payenne. Clio, la muse de l'histoire, a pour père, Zeus, le Dieu souverain, l'Esprit éternel, le principe de vie, et pour mère, Mnémosyme ou la mémoire. L'histoire réunit ainsi, selon l'antiquité, une nature céleste et une nature terrestre. Mais, hélas! la petite sagesse de nos jours orgueilleux est bien loin de ces sublimes hauteurs de la sagesse payenne. On a ôté à l'histoire son divin père, et la pauvre Clio, fille illégitime, aventurière dans le monde, s'en va çà et là sans trop savoir d'où elle vient, d'où elle sort.

Mais je me trompe, les grands historiens de notre époque, si admirables par la profondeur de leur esprit, ne pouvaient se contenter de cette histoire matérielle qui ne serait qu'une chronique stérile. Eux aussi ont senti qu'il fallait un père à l'histoire, un principe de vie qui animât tous les matériaux que le souvenir des siècles leur présente. Eux aussi ont compris que leur tâche est d'organiser. Mais, soit que le véritable principe leur fût caché, soit qu'ils n'eussent pas assez de courage pour le proclamer en présence de cette génération incrédule, ils lui ont substitué un fantôme, une ombre, qu'ils ont appelé l'esprit philosophique. L'histoire philosophique est une fausse sœur, une usurpatrice qui, pour quelque temps, est venue occuper la place de l'histoire *théocratique :* j'emploie ce mot dans son véritable sens et non dans celui des castes sacerdotales et des sectes orgueilleuses. La vraie philosophie dans l'histoire sera celle qui nous y montrera Dieu.

Oui, il y a un principe de vie, émanant de Dieu, dans tous les mouvemens des peuples. Dieu se trouve sur cette vaste scène, où viennent successivement s'agiter les générations des hommes. Il y est, il est vrai, un Dieu invisible; mais si la multitude profane passe devant lui, sans s'en soucier, parce qu'il se cache, les âmes profondes, les esprits qui ont besoin du principe même de leur existence, le cherchent avec d'autant plus d'ardeur, et ne sont satisfaits que lorsqu'ils se sont prosternés à ses pieds. Et leurs recherches sont magnifiquement récompensées. Car, des hauteurs où ils ont dû parvenir pour rencontrer Dieu, l'histoire du monde, au lieu de leur présenter, comme à la foule ignorante, un confus cahos, leur apparaît comme un temple majestueux auquel la main invisible de Dieu même travaille, et qui s'élève à sa gloire sur le roc de l'humanité.

Tous les événemens de l'histoire sont la manifestation du règne du Souverain. Les héros illustres, les peuples puissans, les fondateurs et les destructeurs d'empires, ne sont que de faibles instrumens de ce roc invisible du monde. Ils l'ignorent, ils le méconnaissent. Représentans de l'incrédulité de leur génération, ils ne pensent point n'être que des instrumens. Ils s'arrogent ce qui appartient à Dieu même. Aussi celui qui les a faits les brise. Il tient les rênes; il parcourt le monde; il passe comme roi au milieu des générations des peuples et, au moment qu'il a déterminé, il tourne son char, et en tournant, sa roue renverse et écrase les superbes pygmées qui n'entendaient pas le bruit de son essieu, et qui s'imaginaient follement conduire eux-mêmes les destins de son empire.

Dieu dispose, suivant un axiome populaire. Lorsque les bassins de la balance, dans lesquels se trouvent déposées les destinées des nations, s'élèvent et s'abaissent successivement sans pouvoir se fixer, Dieu incline sur l'un d'eux son sceptre, et l'arrête par le poids de son pouvoir. Le paganisme lui-même, conservant quelques rayons de la sagesse primitive, le judaïsme, le christianisme, c'est-à-dire toutes les sagesses d'hommes ou de Dieu, qui ont été sur la terre, s'accordent pour proclamer ces choses. Le nom que l'antiquité hellénique a donné au Dieu souverain nous montre qu'elle avait reçu des révélations primitives, cette grande vérité d'un Dieu principe de l'histoire et de la vie des peuples. Elle l'a appelé *Zeus* (1), c'est-à-dire : Celui qui donne *la vie* à tout ce qui vit, aux individus et aux nations. C'est à ses autels que les rois et les peuples viennent prêter leurs sermens, et c'est de ses mystérieuses inspirations que Minos et d'autres législateurs prétendent avoir reçu leurs lois.

Mais cette divinité de l'antiquité païenne, n'est qu'un pâle reflet, une ombre incertaine de l'Eternel, de Jéhovah. Le vrai Dieu que les Hébreux adorent veut imprimer dans l'esprit de tous les peuples, qu'il règne perpétuellement sur la terre : et à cette fin il donne, si je puis ainsi dire, un corps à ce règne au milieu d'Israël. Une théocratie visible doit exister une fois sur la terre, pour rappeler sans cesse cette théocratie invisible qui à jamais gouvernera le monde. La constitution d'Israël tombe. Le sanctuaire de l'Eternel est renversé. Mais ce roi puissant n'est pas, comme les idoles des nations, enseveli sous les décombres de son temple.

Quel éclat, cette grande vérité : Dieu dans l'histoire, ne reçoit-elle pas sous l'économie chrétienne! — Qu'est-ce que Jésus-Christ, si ce n'est Dieu dans l'histoire? C'est la découverte de Jésus-Christ qui fit comprendre l'histoire au prince des historiens modernes, Jean de Müller : « La lumière, dit-il (2), » qui aveugla saint Paul pendant le voyage de Damas ne fut pas » plus prodigieuse, plus surprenante pour lui, que ne le fut pour » moi ce que je découvris tout d'un coup, en lisant l'Evangile. » L'accomplissement de toutes les espérances, le point de perfection de toute la philosophie, l'explication de toutes les révolutions, la clé de toutes les contradictions apparentes du » monde physique et moral, la vie et l'immortalité. Je vis la » chose la plus étonnante opérée par les plus petits moyens. Je » vis le rapport de toutes les révolutions de l'Asie et de l'Europe » avec le misérable peuple d'Israël. Je vis la religion paraître » au moment le plus favorable à son établissement et de la façon » la moins propre à la faire adopter. Le monde paraissant être » arrangé uniquement pour favoriser la religion du Sauveur, je » ne comprends plus rien si cette religion n'est pas d'un Dieu. » Depuis que je connais le Sauveur, tout est clair à mes yeux;

(1) Il est des écrivains, soit dans les temps passés, soit dans les temps actuels, qui se sont appliqués à mettre en évidence la vérité exposée dans ce discours. Nous ne rappellerons que Bossuet en France et C.-A. H. Clodius en Allemagne. Nous leur devons beaucoup.

(1) De Ζαω, je vis.

(2) Lettre à Ch. Bonnet.

» avec lui il n'est rien que je ne puisse résoudre. » Ainsi parle ce grand historien. Et en effet, n'est-ce pas la clé de la voûte, n'est-ce pas le nœud mystérieux qui tient ensemble toutes les choses de la terre et les rattache au ciel, que Dieu ait paru dans la nature humaine? Il y a une naissance de Dieu dans l'histoire du monde, et Dieu ne serait pas dans l'histoire!... Jésus-Christ est le véritable Dieu de l'histoire des hommes; car, dit Pascal, « Jésus-Christ n'est pas seulement Dieu, mais c'est un Dieu réparateur de nos misères. »

Mais, sans nous élever ainsi jusqu'aux choses célestes, tout ne nous manifeste-t-il pas suffisamment sur la terre, Dieu dans l'histoire des hommes? Ces révolutions qui viennent précipiter des races de rois, ou même des peuples tout entiers dans la poussière, ces ruines majestueuses que présente le champ de l'histoire, et qui se trouvent comme symbolisées dans ces décombres immenses que l'on rencontre au milieu des sables de l'orient, ne crient-elles pas assez fort : Dieu dans l'histoire? Sans doute il est des causes extérieures, des causes secondes, comme on les appelle, qui influent sur ces révolutions. Mais si l'examen en doit être fait, c'est précisément pour mieux apprendre comment elles ont servi la cause première. Si on néglige cette cause, l'histoire n'est plus qu'une juxta-position aveugle de matériaux grossiers, de fragmens engendrés par le hasard, sans union, sans signification, sans vie. Gibbon, assis au milieu des ruines du Capitole, et en contemplant les décombres augustes, y reconnaît l'intervention d'un destin supérieur : il la voit, il la sent; en vain voudrait-il détourner les yeux : cette ombre d'une mystérieuse puissance reparaît derrière chaque ruine, et il conçoit l'idée d'en décrire l'influence, dans l'histoire de la désorganisation, de la décadence, de la corruption de cette puissance romaine qui avait asservi les peuples. Cette main puissante qu'aperçut, à travers les débris épars des monumens de Romulus, des reliefs de Marc-Aurèle, des bustes de Cicéron et de Virgile, des statues de César et d'Auguste, des colosses de Domitien et de Commode, des trophées de Trajan ou de Marius, et des chevaux de Pompée, un homme d'un génie admirable, mais qui n'avait point fléchi le genou devant Jésus-Christ, ne la découvrirons-nous pas au milieu de toutes les ruines, et ne la reconnaîtrons-nous pas pour celle de notre Dieu?

Et si nous découvrons Dieu dans l'histoire au milieu des ruines, ne le verrons-nous pas dans ces grandes apparitions, ces grands personnages, ces grands peuples qui se lèvent, sortent tout à coup, pour ainsi dire, de la poudre de la terre, et donnent une impulsion, une direction, une forme, une destinée nouvelles? Ne le verrons-nous pas dans ces héros qui jaillissent de la société, à des époques déterminées, qui déploient une activité et une puissance au-dessus des limites ordinaires de la puissance humaine, et autour desquels se groupent, sans hésiter, comme autour d'un pouvoir supérieur et mystérieux, les individus et les peuples? Qui les a poussées dans l'espace du temps, ces comètes à l'apparence gigantesque, à la queue flamboyante, qui ne paraissent qu'à de longs intervalles, répandant sur la troupe superstitieuse des mortels, ou l'abondance et la joie, ou les fléaux et la terreur? Qui, si ce n'est Dieu? L'antiquité païenne déifie ses héros. Alexandre cherche parmi les dieux les ancêtres desquels il descend. Et dans le siècle le plus irréligieux, il n'est pas de grande gloire qui ne s'efforce de se rattacher de quelque manière au ciel.

Quel serait l'état de cette terre, au milieu de tous les germes de destruction qu'elle renferme, si Dieu n'intervenait pas sans cesse comme pouvoir réparateur? Pauvre voyageur à travers les orages des siècles, tu marches dans les ténèbres, au milieu des vents, des bruits effrayans et des torrens des cieux qui t'assaillent de toutes parts. Pourquoi ne perds-tu pas la route en cette obscurité? Parce que l'éclair fend la nue, et répand du ciel sur ton chemin une lumière qui dissipe les ténèbres d'ici-bas. C'est parce que Dieu intervient ainsi par des clartés soudaines, que le monde, malgré tous ses principes de destruction, n'a point encore péri.

Mais il est une preuve de Dieu dans l'histoire sur laquelle nous désirons particulièrement attirer votre attention. Il y a dans l'économie divine, dans le gouvernement divin, une loi qui le caractérise, en sorte que là où vous la trouvez vous pouvez dire : Ici est Dieu. Cette loi, la voici formulée dans les termes les plus simples : « Faire de grandes choses avec d'imperceptibles moyens. » Ou si vous voulez une formule donnée par Dieu lui-même : « Choisir les choses qui ne sont point pour abolir celles qui sont (1). » Quand l'homme veut donner une impulsion, ou enfoncer seulement un pilotis dans la terre rebelle, pour soutenir quelque jetée, voyez quel appareil il étale. Mais les masses immenses des cieux, le soleil, les étoiles, les planètes, se meuvent sans qu'on puisse discerner aucun appareil, aucun échafaudage, et les forces qui les mettent en mouvement sont, malgré leur inconcevable puissance, tellement imperceptibles, que la science ne peut les découvrir et les décrire. Si l'homme veut élever sur la terre un ombrage, un abri, attendez les préparatifs, les matériaux, les échafauds, les ouvriers, les gravois, les fossés, les encombres...... Mais Dieu, s'il veut le faire, prend la plus petite semence que l'enfant qui vient de naître eût enfermée dans sa faible main, il la dépose dans le sein de la terre, et, par ce grain imperceptible dans son commencement, il produit cet arbre magnifique sous lequel les familles des hommes peuvent trouver leur ombrage. Voilà la loi de Dieu. Eh bien, cette loi que vous voyez partout dans la nature, si vous l'observez aussi dans l'histoire, ne proclamera-t-elle pas que Dieu s'y trouve? ne vous le démontrera-t-elle pas avec une évidence pour ainsi dire mathématique? Et sur quelle page des annales des nations ne la lirez-vous pas?... Le Christianisme, pour citer un des exemples les plus frappans, qui a pris maintenant possession des portes des peuples, qui règne ou qui plane à cette heure sur toutes les tribus de la terre, de l'orient au couchant, et que la philosophie incrédule elle-même est bien obligée de reconnaître comme la loi spirituelle et sociale de cet univers, le Christianisme, ce qu'il y a de plus grand sous la voûte des cieux, que dis-je? dans l'immensité infinie de la création, quel a été son commencement?... Un enfant né dans la plus petite ville de la nation la plus méprisée de la terre, un enfant dont la mère n'a pas eu même ce qu'a la plus indigente, la plus misérable femme de cette cité, une chambre, pour mettre au monde; un enfant né dans une étable et couché dans une crèche.... O Dieu! je te reconnais là, et je t'adore!.... Et ne croyez pas que le Christianisme soit lui-même d'abord plus heureux et plus brillant que son chef. Il est depuis un siècle dans le monde, sans que le monde s'en soit aperçu, et ces Tacite, ces Suétone, qui nous entretiennent avec tant de pompe de leur Tibère et de leur Germanicus, n'ont pour le Christianisme qu'une parole de mépris qu'ils lui jettent en passant. N'importe! ce Christianisme si méprisé dans ses petits commencemens, bientôt change le monde, renouvelle l'histoire, et manifeste le vrai Dieu au milieu des nations.....

COLONIES.

M. DE SISMONDI ET M. DE COOLS.

M. de Sismondi et M. de Cools! voilà deux noms qui, quand il s'agit des colonies, ne peuvent guère se rencontrer sans se heurter; en effet, M. de Sismondi a proposé un plan pour l'affranchissement des esclaves, et de tous les plans proposés jusqu'à ce jour, c'est celui, M. de Cools en convient, « où l'on s'est le plus occupé de concilier les droits » d'une propriété consacrée par la loi avec le bien-être qu'on » se flatte d'en faire sortir pour les travailleurs coloniaux; » mais enfin c'est un plan d'affranchissement, et le délégué de la Martinique est convaincu que « les lois organiques du 24 » avril 1833 ont fait pour l'état présent des colonies tout ce » qui était juste, tout ce qu'elles peuvent, d'ici à quelque » temps, supporter sans danger. » Voilà donc deux systèmes différens en présence, et deux systèmes se heurtent plus rudement encore que deux noms d'hommes. C'est ce que prouve la réponse que M. de Cools vient de faire à M. de

(1) 1 Corinthiens I.

Sismondi dans la *Revue mensuelle d'économie politique*, où celui-ci avait déposé le fruit de ses méditations sur les colonies. M. de Cools parle à son honorable adversaire le langage poli de la bonne compagnie ; mais quand les épées se croisent, peu importe que la poignée soit de cuivre ou qu'elle soit garnie de pierres précieuses; en pareille affaire, c'est à la pointe qu'on regarde. Or, il est bien évident que M. de Cools sait fort mauvais gré à M. de Sismondi de la nouvelle direction qu'il vient de donner à la polémique sur les colonies et qu'il aimerait mieux l'étouffer qu'y prendre part, si faire se pouvait. Malheureusement faire ne se peut, et les vieux argumens, les exclamations usées, les sophismes mille fois réfutés viennent de nouveau se ranger en bataille sous la plume du délégué de la Martinique.

Entre ces exclamations, il en est une que nous avons trouvée dans presque toutes les brochures publiées dans l'intérêt des colons; c'est celle par laquelle on prête aux adversaires de l'esclavage un fanatisme aveugle qui, dit-on, les fait s'écrier : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » Et quand on leur a dit cela, on croit avoir posé une question préalable, qui, si elle est résolue par la négative, assure la même solution à toutes celles qui ont pour objet l'émancipation des noirs. On ne veut pas voir que s'il s'agit d'un principe vrai, cette accusation se détruit elle-même; car il est de l'essence de la vérité, non de faire périr, mais de sauver; le mensonge sape et renverse, la vérité édifie et conserve. Les sociétés ne se désorganisent jamais, parce qu'elles reposent sur un principe vrai, qui les mine; mais parce que quelque principe vrai leur manque, ou parce que les principes vrais qu'elles ont admis et réalisés, n'ont pas pour corollaires d'autres principes vrais également qui en sont les satellites obligés, et dont l'absence détruit l'équilibre social. Ainsi, pour appliquer aux colonies ce que nous venons de dire, ce n'est pas parce qu'on y a admis le principe de la propriété qu'elles périssent, mais parce qu'on y a méconnu et rejeté celui de la liberté individuelle. Ceux qu'on accuse de s'écrier : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » peuvent donc répondre qu'ils ne disent pas cela, mais qu'au lieu de former un vœu, ils énoncent un axiome, et qu'ils déclarent, en se fondant sur l'histoire des peuples et sur le gouvernement moral et providentiel de Dieu, que les colonies périront plutôt qu'un principe.

M. de Cools trouve parfaitement juste la critique que M. de Sismondi a faite du bill récemment voté par le parlement britannique pour l'affranchissement des esclaves : jusque-là il était naturel qu'il fût d'accord avec lui; on ne pouvait pas, en effet, lui supposer une grande sympathie pour un bill d'émancipation. Mais quand il en vient au plan de M. de Sismondi, après un salut poli, voyant que M. de Sismondi veut aller en avant, il se garde bien de le suivre ; il se cramponne au contraire de ses deux mains à la place où il se trouve et il cherche à l'y retenir aussi. Le système proposé lui paraît inapplicable; selon lui, le savant historien de l'Europe au moyen-âge viole toutes les règles de l'analogie en la supposant là où elle n'existe pas, en voulant appliquer au maître européen et à l'esclave africain, le résultat de transactions lentement accomplies en Europe entre le seigneur et le serf de même race. La différence de races est donc à ses yeux le premier obstacle au plan proposé. Les traits distinctifs de la race africaine lui paraissant être le penchant à l'oisiveté et l'insouciance de l'avenir, il pense que les noirs ne travailleront pas autant qu'ils le font maintenant, si d'esclaves qu'ils sont on les transforme en métayers. Voici quelques-unes de ses réflexions à l'appui de sa thèse :

« Les faits, dit-il, ne manquent pas pour prouver qu'aucune fraction de la famille africaine n'est, sur aucun point du globe, aussi industrieuse et aussi productive dans l'état de liberté, à la vérité fort équivoque, que la nature ou le hasard des événemens lui ont faite, qu'elle ne l'est sous la domination de ses maîtres et sous le joug du travail obligé. D'où l'on peut conclure, je crois, (remarquez la conclusion!) que la servitude qui paralyse l'industrie chez toutes les autres races, a, jusqu'à présent institué pour celle-ci le mode le plus efficace d'initiation aux habitudes d'un travail productif et régulier. Si donc le travail dans son acception philosophique est un bien comme une destination pour l'espèce humaine, en tant que condition première de toute civilisation perfectionnée, on doit craindre d'en compromettre l'avenir et les habitudes par des changemens trop brusques dans la situation de ceux à qui on les a fait péniblement contracter. »

N'admirez-vous pas ce raisonnement? Ne prenez-vous pas pitié de ces pauvres colons qui ont *péniblement*, à coups de fouet qu'ils ont donnés à regret, et par des supplices inventés dans l'intérêt de la condition première de toute civilisation, fait contracter à leurs esclaves l'habitude d'un travail obligé, plus productif et plus régulier que celui auquel ils se seraient livrés dans l'état de liberté? C'est à peu près, quoique dans ce cas il n'y eût pas différence de couleur, l'histoire des Israëlites, « faisant au pays d'Égypte, » du mortier, des briques et toute sorte d'ouvrage qui se » fait aux champs, » et s'y montrant plus productifs et plus industrieux qu'ils ne le furent plus tard en Judée, « parce » que tout le service qu'on tirait d'eux était avec rigueur » (Exode I, 13); » c'est aussi celle des forçats qu'on contraint au travail dans nos bagnes. Mais c'est leur travail, et non leur industrie, qui est excité par la force. L'industrie, dans le vrai sens de ce mot, ne se développe qu'à l'ombre de la liberté. D'ailleurs, nous demandons justement que les nègres ne soient pas contraints à travailler autant que les Hébreux et les galériens. Quelle prétention encore que celle de vouloir changer par la violence la nature d'une race d'hommes! Les facultés ne peuvent pas plus être modifiées ainsi que les caractères, pas plus celles des peuples que celles des individus : Dieu a imprimé un cachet particulier à chaque race, et il n'appartient à aucune puissance de la terre de remplacer le sceau divin par un sceau humain.

Si les théories de M. le baron de Cools sont insoutenables, ses argumens sont tout aussi faibles. L'un des faits qu'il cite pour prouver combien la servitude vaut mieux que la liberté pour les Africains, c'est « que les communi- » cations qui datent de plusieurs siècles entre l'Europe et le » littoral de l'Afrique, n'y ont pas développé les moindres » rudimens de civilisation, et que les récits des voyageurs » qui se sont internés dans ce continent, tels que Caillé et » les frères Lander, constatent un état social tellement rap- » proché de la barbarie que la subsistance n'y est jamais » suffisamment garantie par l'état régulier des cultures. » Il faut quelque courage sans doute, en un pareil débat, pour rappeler les communications entre l'Europe et le littoral de l'Afrique, et pour reprocher à celle-ci de ne pas en avoir profité pour se civiliser; on sait de quelle nature elles ont été. Ce sont les négriers qui ont surtout fait connaître l'Europe à l'Afrique, et ce n'est pas seulement sur le littoral que leur influence s'est fait sentir : pour faire la traite avec profit, il a fallu y associer les tribus africaines elles-mêmes, leur enseigner, au lieu des bonnes mœurs, à régulariser le meurtre et le pillage; leur porter, au lieu de la civilisation, la désolation : plaignons-nous après cela de ce que nos relations avec l'Afrique ont laissé ce continent dans un état voisin de la barbarie! C'est parce que le fléau séculaire, que M. de Cools nomme avec une sorte de pudeur *le recrutement africain*, s'est prolongé jusqu'à nos jours que nous n'avons pu être les éducateurs de cette race d'hommes; ce n'est pas en chassant les noirs comme des bêtes fauves, qu'on peut les civiliser; ce n'est pas ainsi que s'y sont pris les missionnaires chrétiens qui leur ont fait apprécier et adopter la vie sociale sur quelques points de l'Afrique; aussi ce reproche inconsidéré, que nous avons plus d'une fois entendu faire par des Européens, ressemble-t-il à une balle qui retourne, en rebondissant, vers celui qui l'a lancée.

Nous avons établi que s'il était vrai que les noirs des colonies travailleraient moins dans l'état de liberté que dans l'état de servitude, la loi qui les transformerait en métayers aurait atteint son but, loin de le manquer; car ce qu'elle doit produire, c'est justement qu'ils ne soient plus astreints à un travail d'esclaves, c'est à dire à un travail qui use et abrége la vie. Le premier argument de M. de Cools est donc sans valeur. Examinons le second, et on le verra aussi retomber de tout son poids sur ceux qui ne craignent pas de l'alléguer en faveur du maintien de l'esclavage.

M. de Cools soutient que l'une des conditions nécessaires du système proposé par M. de Sismondi, c'est la présence de l'élément de la *famille*. Il faut, pour que ce système réussisse, non seulement des cultivateurs, mais des *familles de cultivateurs*, comme dans les factoreries de la Toscane ;

« Or, nous dit M. le député de la Martinique, rien n'est moins exact que ce rapprochement, qui repose sur une donnée en désaccord avec la réalité de faits; car l'auteur suppose *la famille* du cultivateur africain, tandis que cet élément, si nécessaire à l'avenir de toute organisation sociale, n'existe encore dans la race africaine que sous la forme d'un *accident heureux*. En effet, soit défaut de progrès moral, soit répugnance innée, le nègre semble craindre le joug des affections domestiques; et tandis que le serf russe trouve dans les joies du foyer la compensation de ce que le servage peut lui imposer de maux, le nègre préfère, à la femme de son espèce qu'il pourrait trouver sur la plantation à laquelle il est attaché, une maîtresse éloignée qu'il n'a vue qu'à une fête ou à un marché, et dont il ne peut cultiver l'intimité plus ou moins durable qu'au prix de longues courses nocturnes qui absorbent les heures destinées au repos. En vain, plusieurs maîtres se sont efforcés, soit par moralité, soit si l'on veut même par la seule impulsion d'un calcul d'intérêt, dont la conservation de l'esclave et la discipline de l'atelier ont tout le mérite, plusieurs maîtres, dis-je, se sont efforcés de provoquer les unions légitimes entre les esclaves des deux sexes; mais ils ont rarement recueilli le fruit des récompenses qu'ils ont offertes ou même données par avance à ce sujet. Commencez donc par créer cet élément de la famille avant de pouvoir vous flatter d'en faire un auxiliaire pour la réussite de vos projets ultérieurs. »

C'est-à-dire qu'un mal produit par l'esclavage est un obstacle à l'abolition de l'esclavage ! En effet, pourquoi les mariages légitimes sont-ils si rares parmi les esclaves, sinon parce que l'esclavage les rend à peu près impossibles? D'abord, au lieu de laisser libre le choix que l'esclave voudrait faire d'une épouse, vous le restreignez à en choisir une parmi les négresses qui se trouvent sur la plantation à laquelle il est attaché; ensuite vous ne lui offrez aucune garantie pour la durée de cette vie de famille que vous l'engagez à commencer: qu'est-ce qui lui répond qu'après qu'il aura formé ces liens, d'autant plus intimes qu'ils sont plus sacrés, qu'après qu'il aura goûté comme mari, comme père, ce qu'il peut être donné à l'esclave de goûter des joies domestiques, ces liens sacrés ne seront pas brisés en un instant par son maître, par intérêt, dans un accès de colère ou dans une pensée de libertinage? Pour que le mariage pût se concilier avec l'esclavage, il faudrait que la famille du nègre ne pût jamais être séparée, qu'il fût impossible au maître, tantôt de vendre le mari en gardant la femme, tantôt de vendre les enfans, en retenant les parens; que la famille tînt au sol, au lieu qu'un seul mot suffit pour en disperser les membres sur diverses plantations et même sur différentes îles, comme le vent d'automne détache et disperse çà et là les feuilles d'un même arbre. Enfin, quels rapports de famille que ceux dans lesquels le mari ne peut pas protéger sa femme, ni le père défendre ses enfans, ou exercer l'autorité paternelle sur eux ! Créez un code civil pour les noirs, proclamez-le comme une charte protectrice, mettez-le en vigueur, et vous nous direz ensuite si les noirs ont une répugnance innée pour les affections domestiques. Mais vous ne le ferez pas; de telles mesures vous sembleraient un attentat à la propriété, une restriction au pouvoir absolu des maîtres; et vous venez cependant alléguer en faveur de l'esclavage l'un des fruits monstrueux de l'esclavage (1) !

M. de Cools ne veut pas du système proposé par M. de Sismondi; le sien consiste à s'en remettre aux maîtres du soin d'affranchir successivement les esclaves, quand et comme ils le jugeront à propos: « Ce qu'il est permis, dit-il, » de croire conforme à l'utilité publique, à la morale et à la » justice, c'est que la liberté soit toujours le prix réservé au » travail et à une honorable industrie. L'esclave qui arri» vera par cette voie aux honneurs de la robe sociale, sera » non seulement un aggrégat utile pour la cité, mais encore » il sera le moniteur de civilisation le plus efficace pour ses » anciens compagnons d'esclavage. » Voilà qui est fort beau sans doute; malheureusement il y a tout lieu de croire que plus un esclave sera laborieux et actif, moins son maître se sentira pressé de le revêtir de la robe sociale; il en tirera trop de profit pour s'en défaire volontiers. Nous ne croyons pas non plus que les affranchissemens volontaires soient jamais assez nombreux pour qu'ils puissent changer l'état social dans nos colonies. M. de Cools nous annonce, il est vrai, un peu pompeusement que, depuis 1830, plus de 15,000 titres de liberté ont été accordés à une population de moins de 300,000 esclaves; mais nous voudrions bien savoir s'il ne faut pas comprendre parmi ces titres de liberté ceux accordés aux *patronés*, c'est-à-dire à des hommes qui n'avaient pas de maîtres, qui n'étaient ni esclaves ni libres aux yeux de la loi, et dont le gouvernement devait nécessairement fixer le sort. S'il en était ainsi, et nous avons tout lieu de le croire, les affranchissemens réels, ceux que M. de Cools nous présente comme « la meilleure réponse en fa» veur de la classe des propriétaires, » se réduiraient à fort peu de chose; et, au lieu d'une bonne réponse, nous n'aurions eu qu'une mauvaise réponse.

Nous ne suivrons pas le délégué de la Martinique dans les excursions historiques auxquelles il se livre, pour prouver qu'on a déjà fait en grand, à la Guadeloupe et à Cayenne, l'essai de la théorie proposée par M. de Sismondi. Nous nous bornerons à lui dire, à notre tour, qu'il n'y a aucune analogie entre les faits qu'il rapproche. Si M. de Sismondi juge à propos de pousser plus loin cette discussion, qui n'est pas sans utilité, il ne manquera sans doute pas de le lui démontrer.

(1) A Bourbon, on ne peut enlever un enfant à sa mère avant l'âge de dix ans; on ne peut non plus y séparer les époux légalement unis: pourquoi n en est-il pas, du moins, ainsi dans toutes nos colonies? Ce serait quelque chose, en attendant mieux.

Les Antécédens d'un procureur-général. — Rien n'est plus ordinaire, lorsqu'un homme est élevé à de hautes fonctions, que de voir les journaux rechercher quels sont ses antécédens; on recueille avec soin tout ce qui se rapporte à sa vie politique; souvent même on livre à la curiosité les détails de sa vie privée. Une feuille américaine, le *Télégraphe d'Albany*, vient de commettre une indiscrétion de ce genre, à propos de la nomination de M. Butler, de cette ville, à la place de procureur-général des Etats-Unis; et quoique nous soyons d'avis que nul n'a le droit de mettre le public dans la confidence de faits d'une nature intime, nous n'avons pas le courage de reprocher à notre confrère les révélations qu'il s'est permises. Le *Télégraphe* nous apprend que M. Butler, dont la nomination a été accueillie avec approbation par tous les partis, parce qu'on le regarde généralement comme un homme habile et consciencieux, et qu'on sent qu'il faut un tel homme pour des fonctions dont l'influence s'étend à tout le pays, a, pendant de longues années, rempli gratuitement les modestes fonctions d'instituteur dans l'une des écoles du dimanche de la ville d'Albany; c'est-à-dire que, comme des milliers de chrétiens des Etats-Unis, il a, semaine après semaine, consacré une partie du dimanche à enseigner à de jeunes enfans et à des adultes, à lire et à comprendre l'Evangile. Malgré sa position sociale et ses devoirs publics, il n'oubliait pas que le premier devoir du disciple de Jésus-Christ est d'amener des ignorans et des incrédules à la connaissance de la vérité. On admire beaucoup ces anciens Romains qu'il fallait arracher à la charrue pour les élever à la première charge de l'Etat; mais il est peu de personnes chez nous qui sachent que beaucoup de sénateurs, de députés, de juges, de hauts fonctionnaires des Etats-Unis, ont regardé comme un privilége de fonctionner comme instituteurs dans une école du dimanche, avant de siéger au sein du congrès, ou parmi les membres d'une cour de justice, ou d'une administration publique. Il n'est donc pas inutile de rappeler les antécédens du procureur-général Butler; ils valent certes bien ceux des généraux et des consuls qui, de leurs propres mains, ensemençaient leur champ ou cultivaient leur vigne.

Abolition des revues militaires du dimanche aux États-Unis.— Dans un rapport présenté au Président des États-Unis par le secrétaire d'état au département de la guerre, on lit le passage suivant:

« Les habitudes morales de l'armée sont l'une des meilleures garanties que puisse avoir un peuple libre contre les usurpations du pouvoir militaire; aussi dans les périodes successives de cette administration, le département de la guerre a toujours été attentif à remplir une partie aussi importante de ses devoirs. Entre autres mesures qui ont été adoptées pour inculquer au soldat des habitudes morales, vous avez récemment indiqué la cessation de toute espèce de revue militaire le dimanche, afin que ce jour puisse être exclusivement consacré à l'instruction et au perfectionnement religieux. Certainement il n'y a, dans des temps de paix, aucune raison valable pour changer un jour de repos et de piété en un jour de parade militaire. »

Combien nous sommes encore éloignés, en France, d'être arrivés jusques-là! A quelle époque entendrons-nous un ministre de la guerre tenir un si noble langage? Dieu seul le sait. On parle beaucoup, dans notre pays, de l'amélioration morale du peuple, mais on ne s'en occupe guères: *verba et voces, prœterea quę nihil.* Il est possible que l'opinion soit assez sage et assez mûre dans quelques cantons de la Suisse, pour y faire adopter une mesure semblable a celle qui vient d'être prise aux États-Unis; nous signalons donc ce fait a l'attention particulière des chrétiens du canton de Genève, du canton de Vaud, etc.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 7. 12 FÉVRIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

MM. les Actionnaires du Journal LE SEMEUR *sont invités à se rendre à l'Assemblée générale qui aura lieu, le lundi 24 février, à deux heures précises, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, pour entendre le Rapport du Gérant sur le dernier exercice.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES MAJORITÉS, DANS LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

« Tous les hommes sont naturellement aristocrates; le » tyran et le démagogue ne sont que des variétés de l'es- » pèce, » a dit un homme d'esprit chrétien qui, en disant cela, ne songeait pas le moins du monde à faire allusion aux circonstances présentes. Il paraît cependant que, dans sa pensée, il y a dans le chef d'un parti populaire tout ce qu'il faut pour qu'au besoin il puisse un jour se transformer en membre d'un gouvernement exercé par des notables, et que ceux-ci à leur tour ne manquent d'aucune des qualités requises pour exercer, en temps opportun, une autorité arbitraire et violente; ce qui revient à dire que l'homme, tant qu'il n'a pas été changé par l'Evangile, change selon les événemens, qu'il règle son langage sur sa position, et ses actes sur ses intérêts.

Dans le gouvernement représentatif nous retrouvons les variétés de la classification que nous avons citée. Quoique l'élection ne crée qu'une aristocratie temporaire, l'existence de celle-ci a assez de durée pour qu'elle puisse se manifester sous ces formes diverses; on reconnaît sans peine les tendances de l'une dans les minorités, et celles de l'autre dans les majorités : c'est des majorités seulement que nous voulons parler aujourd'hui.

Quand les majorités, au lieu de se rallier autour de principes, se rallient autour de simples intérêts, elles suivent une marche digne de leur origine; ou, pour parler nettement, elles n'agissent plus d'après des règles, mais dans un but, d'où il résulte que leurs succès positifs ne donnent pas la mesure de leur influence morale. Souvent même les majorités en viennent à se soucier fort peu de cette espèce d'influence; on peut même dire que plus elles sont compactes, plus leur indifférence à cet égard est grande. S'agit-il de faire adopter une mesure qu'elles jugent utile à leur système, les majorités s'inquiètent peu de savoir par quels argumens elles pourront la justifier aux yeux des minorités; elles se comptent, et elles mettent leur confiance dans leur nombre, si elles n'ont pas confiance en leurs raisonnemens; il arrive même souvent que les raisonnemens leur paraissent un luxe, et qu'elles laissent à leurs adversaires le champ libre pour discourir, pensant qu'après tout le scrutin fait meilleure justice que la discussion. Les majorités ayant la certitude de l'emporter, peu leur importe de convaincre.

Si vous en voulez la preuve, voyez ce qui se passe dans la Chambre pendant la session actuelle : voit-on souvent à la tribune les hommes qui l'assiégeaient sans cesse, quand ils étaient clair-semés sur d'autres bancs que ceux qu'ils occupent aujourd'hui? La chaleur d'expression que donne une conviction profonde, le raisonnement serré, l'argumentation habile, la répartie prompte et hardie, l'abondance des pensées, la clarté des vues, la véritable éloquence en un mot, tout cela n'a-t-il pas disparu avec la nécessité de combattre pour chaque pouce de terrain qu'on voulait défendre ou conquérir? Comme d'autres naguère, on dépense

sa vie dans les couloirs plus que dans la Chambre; on ne se presse sur les bancs que pour interrompre les discussions ou pour les abréger; on répond peu, ou l'on ne prend pas la peine de répondre bien, parce qu'on sait que le résultat des débats ne dépend pas des débats eux-mêmes; on suit, pour tout dire, les erremens de la majorité à laquelle on succède: nous ne parlons pas ici du but qu'on veut atteindre, mais de la manière dont on s'y prend pour arriver au but quelconque qu'on s'est proposé.

Le succès de cette tactique serait complet si tout finissait dans la Chambre; mais il est hors de la Chambre un jury, composé, non seulement de tous les électeurs, mais de tous les citoyens: devant ce jury comparaissent la majorité et la minorité, et chacune d'elles n'a à sa barre qu'une seule voix, comme si chacune n'était qu'un seul homme. Là on ne compte pas les boules, mais on pèse les argumens; là on ne prend pas les cris de colère et les personnalités pour des raisons sans réplique; là on ne pense pas qu'il ne soit possible de se préserver d'un excès qu'en faisant le sacrifice d'une liberté. Aussi les majorités compactes, les majorités qui triomphent par le scrutin seulement, perdent-elles d'autant plus de terrain hors des assemblées législatives, qu'elles en gagnent davantage au sein de ces assemblées. Juger de sa prépondérance politique par le succès de lois adoptées *quand même*, c'est ressembler à cet homme tourmenté de terreurs paniques, qui, faisant tout ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim, oubliait qu'on peut aussi mourir d'une indigestion. Il en est des succès législatifs mal préparés et mal justifiés aux yeux du pays comme des viandes indigestes; ils ne profitent pas à ceux qui les obtiennent.

Tout ceci est pour nous une question morale plus encore qu'une question politique: nos remarques ne portent pas en ce moment sur les lois qu'on vote, mais sur la manière dont on les vote. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir raison; mais, quand on représente un grand peuple, il faut prendre soin de lui prouver qu'on sait ce qu'on fait, qu'on agit par des motifs honorables, et non par entraînement ou par suite d'un parti pris d'avance dans des intérêts contestables. Nous en appelons aux membres de la majorité actuelle: l'indignation qu'ils éprouvaient sous la restauration ne provenait pas seulement de la nature des lois dont on dotait alors la France, mais du dédain avec lequel la Chambre de M. de Villèle prenait, à coups de majorité, des résolutions qu'elle ne se donnait pas même la peine de justifier auprès du pays. Eh bien, la même désapprobation serait encore excitée en France, si on refusait aujourd'hui de tenir compte de la conscience nationale, si, au lieu de chercher à s'assurer l'assentiment moral du public, on voulait obtenir de lui une foi aveugle, qu'il serait criminel d'accorder à des hommes faillibles.

Un homme d'état, qui a obtenu de ses admirateurs le surnom de premier homme d'état de son siècle, William Pitt, savait bien de quelle importance est pour un gouvernement l'approbation morale du peuple. Quand la minorité dont Fox était le chef fut réduite à une demi-douzaine de membres, placés sous le poids de l'animadversion publique, le premier ministre ne manqua jamais de répondre aux discours des membres de cette faible opposition avec toute l'étendue, toute la solidité et tous les égards qu'il savait devoir à des hommes exerçant un contrôle public et légal au nom de la nation. Ces efforts patiens n'étaient pas nécessaires pour réussir dans la Chambre des communes; mais ils l'étaient pour faire respecter par le pays ses motifs aussi bien que ses actes.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La régente d'Espagne a rendu un décret d'après lequel tous les insurgés qui seront faits prisonniers devront servir six ans dans les régimens de Curta ou de la Havane, dans les compagnies des présides d'Afrique, ou dans les corps tenant garnison dans les îles de Cuba, de Portorico ou des Philippines. Un autre décret crée une cour royale à Madrid et établit les démarcations des quinze cours royales du royaume. La junte d'état, ou police secrète formée en 1823, a été supprimée; ses archives seront détruites.

Les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, « prenant en considération l'intérêt égal des trois puissances au » maintien de la tranquillité et de l'ordre légal dans les provin- » ces polonaises soumises à leur souveraineté, » sont convenus par un traité que « quiconque commettra dans les états de l'Au- » triche, de la Russie ou de la Prusse les crimes de haute-trahi- » son, de lèze-majesté ou de révolte à main armée, ou qui en- » trera dans un complot dirigé contre la sûreté du trône et du » gouvernement, ne trouvera ni asile ni protection dans les » autres états. Les trois cours s'engagent au contraire à ordon- » ner l'extradition immédiate des individus accusés de ces cri- » mes, lorsqu'il y aura eu réclamation de la part du gouverne- » ment auquel ces individus appartiendront. »

Des Piémontais et des Italiens réfugiés en Suisse, auxquels se sont joints un certain nombre de Polonais, ayant à leur tête le général Ramorino, ont tenté un mouvement en Savoie. Ils ont voulu y pénétrer par le canton de Genève; mais les uns ayant été désarmés par les autorités genevoises, les autres ayant été abandonnés par le général Ramorino, dont la subite détermination est diversement interprétée, et étant en conséquence tombés dans un profond découragement, cette échauffourée n'a pas eu de suite. Il paraît que les insurgés s'attendaient à ce qu'une révolution éclaterait au même moment sur plusieurs points de la Savoie et du Piémont. On les dirige sur Coppet, le canton de Vaud ayant autorisé leur admission provisoire.

Le parlement anglais a été ouvert le 4 février. Parmi les objets auxquels le discours du roi fait allusion comme devant occuper l'attention des Chambres pendant la session, on remarque l'état des corporations, l'administration et les effets des lois sur les pauvres, les revenus et le patronage ecclésiastiques en Angleterre et dans le pays de Galles, et un arrangement relatif aux dîmes en Irlande.

L'adresse de la Chambre des lords a été votée après une courte discussion, dans laquelle lord Wellington a attaqué la marche du gouvernement relativement aux affaires du Portugal. Dans la Chambre des communes, c'est de l'état de l'Irlande que les membres qui ont pris part à la discussion de l'adresse se sont surtout occupés. Lord Althorp, interpellé par M. Sheil, ayant déclaré que celui-ci avait, tout en combattant publiquement le bill coërcitif sur l'Irlande, manifesté dans des conversations particulières le désir de le voir adopté, il s'en est suivi une vive altercation entre eux. L'orateur a ordonné que lord Althorp et M. Sheil fussent chacun remis à la garde d'un sergent; et ils n'ont été rendus à la liberté qu'après avoir promis de ne faire aucune provocation, comme aussi de ne répondre à aucune provocation qui leur serait faite à la suite de ce débat. Cet incident donnera probablement lieu à une enquête.

M. Dupont de l'Eure a adressé sa démission à la Chambre. « Le » coup qui a donné la mort au malheureux Dulong, son parent, » l'a, dit-il, frappé lui-même au cœur. » Il exprime aussi un profond découragement causé par la marche que prennent les choses en France, et la conviction de ne pouvoir faire aucun bien, à cause des entraves suscitées par le gouvernement et par la Chambre.

La loi sur les crieurs, vendeurs et distributeurs publics a été votée par 212 voix contre 122. Des amendemens ayant pour but de ne prohiber que le cri public, en maintenant intactes et libres la vente et la distribution dans les rues; de confier, à Paris, aux maires, et non au préfet de police, le droit d'accorder et de retirer l'autorisation; d'excepter de la nécessité d'être munis d'une autorisation les crieurs, vendeurs et distributeurs des

journaux publiés conformément aux lois de la presse, ont été successivement écartés par la majorité, qui a, au contraire, adopté un amendement qui soumet aux restrictions de la loi les chanteurs sur la voie publique. L'article qui exige le timbre des écrits de deux feuilles et au-dessous n'a pas été mis aux voix, la Chambre ayant repoussé, en principe, de rendre les écrits de ce genre passibles d'un timbre quelconque. L'adoption de cette loi, que M. Persil a nommée une *loi de sagesse et de prudence*, et qui est, en réalité, le rétablissement de la censure pour certaines publications, est l'un des faits les plus tristes qui aient eu lieu depuis la révolution de juillet.

La Chambre a accordé au procureur-général près la cour royale de Paris l'autorisation de poursuivre M. Cabet sous la prévention de délits prévus par les lois de la presse. Elle a, dans la même séance, passé à l'ordre du jour sur toutes les pétitions relatives à la réforme électorale. Une discussion toute personnelle entre MM. d'Argout et Cabet occupait l'attention de la Chambre pendant le rapport et la délibération sur ces pétitions. Le ministre et le député sont venus s'excuser à la tribune des paroles imprudentes qu'ils avaient prononcées, afin de ne pas donner de nouveau au pays le triste spectacle qu'il a déjà eu une fois depuis le commencement de cette session.

LITTÉRATURE.

Confessions poétiques, par Gustave Drouineau. 1 vol, in-8°. Paris, 1834. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 8 fr.

Le faux-titre du volume porte : Œuvres *de Gustave Drouineau*! On peut bien croire que ce mot d'*œuvres* m'a pénétré d'un certain respect, et m'a favorablement prévenu pour M. Drouineau, dont je n'avais rien lu encore. Un auteur dont on recueille les œuvres dès son vivant! Cela n'est arrivé, dans le présent siècle, qu'à trois ou quatre grands auteurs, y compris celui de *l'Ane mort et de la Femme guillotinée* ; l'écrivain donc qui vient de renfermer ses confessions dans cette brochure jaune que j'ai sous la main, doit être, comme on dit, une des sommités littéraires de l'époque : prenons donc bien garde à ce que nous faisons ; car juger un tel homme, c'est presque juger le siècle qui l'a vu naître ; et surtout soyons sévère : car pour qui le serait-on, sinon pour ces rares génies dont la voix ébranle toute une génération ?

Sérieusement, nous aurions désiré que l'éditeur de M. Drouineau eût épargné à la modestie de son client l'étonnement, sans doute pénible, de voir son jeune nom écrasé sous le poids d'un si grand mot. Nous estimons le talent de M. Drouineau ; mais c'est pour cela même que nous souffrons à voir ce jeune poëte sous le soupçon de la vanité puérile, que supposerait nécessairement le choix d'un titre aussi fastueux, si ce choix était de son fait. Mais laissons le titre, et venons au livre.

Les modernes se vantent d'avoir enrichi la littérature de plusieurs genres nouveaux. On ne peut leur refuser l'invention de la poésie égoïste. Elle a fleuri, on pourrait dire foisonné dans ces dernières années, d'une façon très-remarquable. La poésie matérialiste a prétendu à la remplacer ; mais l'arbre de Werther, comme un vieux saule creusé, pousse encore des jets inattendus ; et le livre de M. Drouineau en est un. Ses *Confessions poétiques*, ainsi qu'il appert par le titre même, sont une efflorescence tardive de cette poésie dont Childe-Harold est le type le plus énergique et le plus achevé. Je ne sais si le titre n'inspirera pas quelque défiance. Il allie deux mots dont le rapprochement paraît peu sincère. Peu de lecteurs croiront au parfait sérieux de *confessions poétiques*. Ils pensent peut-être qu'il est plus naturel de se confesser en prose, et que versifier des aveux c'est avertir le lecteur de ne pas les prendre à la lettre. Qui sait ? peut-être diront-ils qu'un bon nombre de ces morceaux, rangés sous trois séries, rapportés à trois périodes de la vie de l'auteur *(Illusions, Lutte, Foi)*, sont antidatés, et que le poëte a conçu ces différentes situations, mais ne les a point traversées. Ils se tromperont sans doute ; mais, sans partager leur opinion, je pense que la prose, une prose sérieuse, eût mieux convenu au dessein sérieux de l'auteur, ne fût-ce que pour faire prendre ce dessein au sérieux par tous les lecteurs.

A la vérité, l'auteur a pu être bien aise de faire une expérience en même temps qu'une confession. Il a voulu (c'est lui qui nous l'apprend) faire entrer la psychologie dans le domaine de la poésie. Louable dessein, s'il n'était pas accompli depuis long-temps. La poésie, en tant qu'elle fait de l'homme son objet, n'est guère autre chose que de la psychologie appliquée. Si elle ne traite pas les questions *ex cathedrâ*, elle n'en est pas pour cela moins vraie, moins instructive ; elle l'est davantage peut-être ; et elle a la vivacité par-dessus. Je ne sais si les poëtes dramatiques ne sont pas les premiers des psychologistes ; du moins est-il vrai de dire, avec Vauvenargues, « qu'il est plus facile de caractériser » les hommes que de faire qu'ils se caractérisent eux-» mêmes. »

On conçoit, au reste, que toute âme réfléchissante et contemplative pense avoir à dire quelque chose qui n'a point encore été dit. Si ses vœux, si ses craintes, si ses pensées sont essentiellement celles de tout homme, ces choses n'en sont pas moins individuelles en elle par la combinaison unique et non répétée des élémens dont son être est composé, et par la proportion particulière dans laquelle ils sont réunis. L'esprit, surtout lorsqu'on est jeune, s'exalte dans cette contemplation de soi-même. On se sent comme oppressé sous le poids d'une révélation intérieure ; on cherche à s'en délivrer en la communiquant ; ou plutôt on cherche à se l'approprier en l'exprimant, s'il est vrai qu'en fait de propriétés intellectuelles, on n'*a* vraiment que ce qu'on a donné. On pense devoir à l'univers le secret de son être ; on ne veut pas (c'est M. Drouineau qui parle ainsi) *mourir sans s'être révélé ; humble,* on veut pourtant dire au monde la *vaste pensée* dans laquelle on vit ; toutes les âmes poétiques de notre siècle se sont, plus ou moins, donné cette satisfaction ; autrefois on s'en passait : les poëtes ne parlaient d'eux-mêmes que peu et rarement ; et si de temps en temps ils prenaient une place dans un coin de leurs tableaux, l'œil du lecteur les cherchait avec complaisance dans ce réduit modeste ; et le peu qu'ils révélaient d'eux-mêmes, arraché d'ordinaire par une vive émotion, était précieusement recueilli.

Il n'est donc pas douteux que l'invention du genre égoïste nous appartient ; nous l'avons trouvé vers la fin du siècle dernier ; belle découverte ! ou plutôt beau résultat d'un état moral qui, interrompu ou dissimulé pendant quelques années par la préoccupation des événemens publics, n'a fait dès lors qu'empirer, et n'est pas près de s'adoucir. Cet état a pris son origine dans la mort des croyances, lorsque, l'ardeur de démolir étant assouvie, l'âme, qui n'avait plus rien à faire, s'est repliée sur elle-même, et s'est mise à se ronger pour se nourrir. Voilà pourquoi notre siècle, si rigoureusement positif d'un côté, est en même temps si rêveur et si mélancolique ; pourquoi l'âge de la statistique est celui des soupirs ; pourquoi la même époque a vu les prodiges de la machine à vapeur et les merveilles de la poésie morose ; et ce contraste durera jusqu'à ce que le siècle soit devenu tout-à-fait matérialiste (ce qu'à Dieu ne plaise) ou décidément chrétien.

Un esprit poétique et délicat comme celui de M. Drouineau a dû échapper moins qu'un autre à la contagion d'un siècle malingre. Et il paraît que son chagrin n'avait pas une

cause unique. Une position désagréable, des travaux auxquels M. Drouineau n'a pas eu le bonheur d'attacher tout l'intérêt qu'ils méritent, un vif besoin de renommée, et, s'il faut dire tout ce que nous croyons avoir pénétré, le désir presque aussi vif d'une position sociale plus élevée, semblent avoir rendu vraiment malheureuses quelques années de sa jeunesse. Il a mêlé, fondu tous ses chagrins ensemble, les plus mystiques avec les plus vulgaires, et en a composé une sorte de maladie poétique dont il dit avoir été guéri par la foi.

Car M. Drouineau pense avoir la foi. Il y a bien plus : il est l'apôtre et le chef d'une doctrine religieuse à laquelle il donne le nom de *néo-christianisme*. A ce propos, il faut dire que l'auteur nous jette dans quelque embarras. Dans sa préface, il semble avouer son dessein, s'y attacher avec une nouvelle force ; « il ne se laissera point, dit-il, intimider par » les attaques ; il est de ces hommes qu'on brise, mais qu'on » ne fait pas plier. » Mais vers la fin du recueil nous lisons :

« Je ne me suis pas dit dans un stérile orgueil :
» Mon feu ranimera notre foi presque éteinte.
» L'hôte nouveau se tient humblement près du seuil. »

Quoi qu'il en soit de cette contradiction apparente, nous aimons à répéter ici l'hommage qu'on a déjà rendu, dans ce journal, à la pureté des intentions de M. Drouineau. Une conviction sincère sera toujours l'objet de notre respect, tout persuadés que nous sommes qu'aucune erreur fondamentale en morale ou en religion n'est absolument exempte de péché ; mais ceci tient plutôt à la corruption générale de l'espèce humaine qu'à celle de l'individu ; et, certes, celui qui a le courage de parler de Dieu à un siècle comme le nôtre, a droit à notre sympathie et à notre intérêt. Telle est, nous dit-on, la pensée des précédens ouvrages de M. Drouineau ; il la poursuit encore dans ses *Confessions poétiques,* qui commencent par décrire les illusions de l'homme naturel, et finissent par nommer l'Evangile. Le but est beau : est-il atteint ?

Nous ne le croyons pas. D'abord, parce que la description des états successifs par où a passé l'âme du poëte avant d'arriver au port, n'est ni assez profonde ni assez liée. Quelques tableaux bien choisis, bien vrais, pouvaient sans doute tenir lieu d'une exposition en forme ; mais vraiment les *Confessions* de M. Drouineau sont trop fragmentaires, et quelques-uns des objets sur lesquels il nous arrête sont un peu petits, comparés au sérieux de l'entreprise. Que l'auteur, par exemple, ait eu dans ses premières années le goût très-particulier de passer une partie de la journée étendu au soleil sur le toit d'une maison, ce souvenir d'enfance, rappelé d'ailleurs avec grâce et fraîcheur, n'a qu'un assez mince intérêt sous le rapport psychologique. J'en pourrais dire presque autant de plusieurs autres morceaux. Même dans le second livre, intitulé *Lutte,* il se peut qu'on trouve plutôt des tourmens de bel esprit et de poëte que des angoisses d'homme. Et pour tout dire, le poëte ne fait pas sentir profondément le besoin de la religion, parce que les maux qu'il décrit, et dont il se plaint, ne paraitront poignans et insupportables qu'à bien peu de monde. A prendre l'ensemble du livre, c'est une révélation vraie, candide, mais superficielle ; et si l'humanité n'avait, pour s'enquérir d'une religion, que des motifs de cette sorte, l'humanité, je crois, s'en passerait long-temps. Au fait, la religion de ce livre, c'est de la poésie. L'auteur ne touche le côté sérieux, essentiel de la religion, que pour l'abandonner aussitôt. Pourquoi, dit-il,

« Pourquoi ne consulter que vos tristes sciences ?
» N'entendez-vous jamais crier vos consciences ? »

Mais il n'approfondit point cette idée ; et le fait qui domine dans la religion de tous les peuples, qui a créé tous les cultes, et qui caractérise celui que l'auteur reconnait pour l'œuvre de Dieu, le fait de la responsabilité morale et du péché, n'apparaît presque point dans ce livre. En sorte qu'on ne peut s'empêcher, tant l'auteur paraît peu soucieux de la première de toutes les questions, de le ranger parmi ces belles âmes et ces cœurs tendres qui semblent n'avoir une religion que pour faire plaisir à Dieu.

Après quelques déclamations du poëte sur l'impuisance de la sagesse humaine, après qu'il a interrogé les plus illustres philosophes, qui, l'un après l'autre, passant auprès de l'auteur, *lui montrent un abîme et ne répondent pas,* voilà que tout à coup une belle dame, mystérieuse, vaporeuse, à laquelle il parle d'amour, lui montre « l'Evangile *ouvert* auprès de lui. » J'en suis bien fâché ; mais c'est l'Evangile fermé : car s'il eût été ouvert, l'auteur y aurait trouvé autre chose que l'*égalité sainte* résultat de l'*expiation,* les *dalles des temples sanctifiées,* la *liberté prêchée au serf en pleurs,* et *les blasons des tours féodales dominés* par la doctrine de Christ. Je demande si c'est là l'Evangile, tout l'Evangile, si le poëte n'a pas pris quelques rameaux pour le tronc ; je demande même comment il est possible qu'un Evangile ainsi fait ait pu mettre fin aux angoisses de M. Drouineau, rétablir l'harmonie dans son âme et l'unité dans sa vie. Il le dit ; mais c'est une illusion, car il n'y a nulle proportion, nul rapport entre les peines dont il se plaint et le remède qu'il leur applique ; il protesterait de sa guérison, que je n'y croirais pas ; et tout en respectant sa candeur, je lui dirais : Ou vous n'êtes point guéri, ou vous ne fûtes jamais malade.

Le sens dans lequel on reçoit l'Evangile détermine jusqu'au ton et aux couleurs dont on fait usage pour le célébrer. Je n'ai pas besoin que M. Drouineau me récite son *credo* pour savoir quelle est la nature de son Christianisme. Son style est un symbole tout entier, du moins un symbole négatif. Jamais un chrétien dans le sens des apôtres et des pères n'eût trouvé sous les arceaux des vieilles basiliques quelque chose qui s'appelle

« Volupté rêveuse des pleurs. »

Je ne sais si le P. Berruyer lui-même, qui a traduit la Bible en roman, eût dit que Jésus-Christ sur le Calvaire était

« *Heureux de ses douleurs* qui rachetaient la terre. »

Enfin, je ne crois pas qu'aucun interprète candide de la doctrine évangélique en reconnût l'esprit et le langage dans les vers suivans :

« Heureux qui, de la foi méditant le mystère,
» Dans le cœur d'une épouse, *habile solitaire,*
» Cultive l'humble enclos tracé par ses aïeux,
» Elève ses enfans dans *la crainte des cieux,*
» Et s'exerce aux vertus : les vertus sont les ailes
» Qui rapprochent les cœurs des voûtes éternelles. »

Je regrette que le sujet m'oblige à citer ces vers, qui sont assez faibles ; je dois à la justice de dire que M. Drouineau en fait ordinairement de bien meilleurs.

Il y a une vraie saveur de poésie dans ces *Confessions.* Après tant de poëtes, il est poëte, lui, et à sa manière. Il a sa physionomie, dont on se souvient après l'avoir regardée, et qu'on se rappelle encore quand on en voit d'autres. Il laisse dans la mémoire l'empreinte d'une individualité très-distincte. Cet éloge, dans mon intention, n'est pas petit. Il y a des poëtes plus célèbres que M. Drouineau, à qui je ne pourrais pas le décerner. Ce jeune poëte confesse avoir quelque disposition à la satyre ; quelques traits passablement acérés répandus dans ses *Confessions* témoignent que ce dangereux talent ne lui eût pas manqué au besoin ; il a mieux aimé semer de grâces naïves la peinture des virginales émotions de la jeunesse, des joies innocentes d'une condition commune, et des ineffables réminiscences des premières affections ; c'est là que son âme se complaît, c'est là peut-être le côté le

plus natif de son talent. Hélas! il a bien senti que cette heureuse faculté d'évoquer tout cet univers enchanté du premier âge ne s'exerce qu'une fois dans la vie, sur la limite qui sépare le pays des rêves du pays des réalités; bientôt l'image s'éteint; le regret, sans s'affaiblir, se décolore; on se souvient vaguement qu'on fut heureux, mais on ne sait plus comment on l'était; l'âge mûr a perdu le secret de l'enfance :

« En vain pour rappeler ces beaux rêves qu'on pleure,
» Dans un demi-sommeil on cherche à se plonger,
» Des suaves tableaux ce n'est plus déjà l'heure;
» Comme on songeait alors on ne peut plus songer. »

A ces beautés douces et attendrissantes M. Drouineau sait faire succéder, quand le sujet le comporte, l'éclat, la nouveauté des images, et un mouvement de style très-vif. Le morceau intitulé *les Tapisseries* a de la grandeur dans l'expression et dans la pensée. D'autres morceaux révèlent le don de sentir la nature et le talent de la peindre. Cependant la pureté des formes n'est pas toujours proportionnée, chez M. Drouineau, à l'énergie des contours et à l'éclat des couleurs. On croit sentir un talent qui n'est pas entièrement formé, qui n'a pas encore maîtrisé son instrument; on sent que l'alliance intime du fond et de la forme n'est pas encore consommée, que l'expression suit de fort près la pensée, mais ne naît pas avec elle, que le poëte doit quelquefois attendre l'écrivain; en un mot, l'idée ne surgit pas toujours, chez notre auteur, armée de toutes pièces; sa phrase n'est pas *vers* en naissant; quelquefois c'est un travail subséquent qui l'élève péniblement jusqu'à sa forme. De temps en temps, à la lecture de ce volume, ces vers de Mme Tastu me sont revenus en mémoire :

« Mais jamais dans les airs mon aile balancée
» N'a fermé sans fléchir la courbe commencée. »

Notre poëte a dû, si je ne me trompe, connaître quelquefois ce désappointement; mais l'exercice et l'étude promettent à son talent, encore peu expérimenté, une complète fusion de la pensée et du langage. Alors son style aura une clarté qui lui est quelquefois refusée. Il ne dira plus, comme dans son *Introduction :*

« Et seul j'encourageai ma fierté délaissée
» A languir, auguste rebut. »

ni, comme dans la même pièce :

« Un nom! c'est un garant pour les écrits de l'homme :
» Il faut en renouer le culte interrompu. »

Il évitera les ellipses dures et les *appositions* disgracieuses que présentent les vers suivans :

« Tout repose harmonie.... »
« La foi........................
» Porte les monts, dans l'Idumée
» Brille étendard. »
« . . . . Le bloc du granit colossal,
» Etendu lourdement, *abrupte seigneurie.* »
« Mais on me la ravit, esclave par l'hymen. »
« Rêvant des traits de femme, ange qui m'appartienne. »

Les images naturelles, les tropes heureux viendront à lui; il connaîtra toujours mieux le secret de ce langage dont il a dit avec grâce :

« C'est un souple parler, naïve poésie,
» Qui se plaît dans le cœur; »

et il ne gâtera plus sa diction par des expressions comme les suivantes, qui sont de véritables contorsions du style :

« De ses tremblantes mains élevant sur sa tête
» Le prestige lointain du calice doré. »
« Le tiède éclat du jour. »
« La nature........................
» Vous *imprègne* de son repos. »
« Le ciel.....................
» Ce sublime manteau, *de mondes tacheté.* »
« Par sa tendresse évaporant sa vie. »
« Le malheur me tient-il d'un bras roide et *plombé?* »

Jamais *plombé* n'a eu cette acception.

« Quand on est *fustigé d'une voix* qui dit : Va! »
« Qui l'aime ne saurait *l'aimer du bout des lèvres.* »
« Mais par instans il faut *briser ce deuil.* »
« Méditer l'*ouragan* qui *mange* les rivages, » etc., etc.

Enfin, une plus grande habitude de manier les armes poétiques permettra à notre auteur d'être aussi correct, aussi grammatical qu'il convient à un ancien professeur de belles-lettres, et qu'il sied à un vrai poëte. Il ne dira donc plus :

« Byron, *loin d'Ecosse* emporté; »

pas davantage :

« Il en est de plus bel*le*; »

encore moins :

« Toi qui don*ne* une éternité. »

et

« Elle qui m'eût partout suivi*e.* »

Il ne lui en coûtera plus rien de choisir de préférence les termes les plus propres à ses pensées; et, par exemple, dans ce vers :

« Un cœur tel que le tien devait être *nié,* »

de mettre *méconnu* à la place de *nié.* Car le cœur de Byron n'a jamais été *nié*; je crois même, pour le dire en passant, qu'il est présentement assez bien *connu*, et que, si Byron a quitté sa patrie, a fui ses amis et sa famille, et s'est constitué volontaire *paria* dans une société dont il eût pu faire, à tous égards, l'ornement, la faute en fut bien plus à lui qu'à l'injustice de ses semblables.

Je suis un peu honteux de toutes ces critiques minutieuses. L'objet principal de cet article était plus sérieux. Qu'il me soit permis d'y revenir en finissant. M. Drouineau, cela est évident, a été touché de certaines beautés de l'Evangile; il a senti par instinct que le salut de l'humanité était là; et ce qu'il a pensé, il l'a dit avec candeur, avec émotion. Mais nous devons l'avertir encore une fois qu'il ne connaît pas le fond de la doctrine évangélique; qu'il n'a ramassé que quelques vérités de détail ou d'application autour de la vérité centrale; que l'Evangile, tel qu'il le conçoit, peut attendrir le cœur, enchanter l'imagination, mais ne saurait régénérer ni les individus, ni les sociétés; que toute sa puissance morale et sociale est dans la doctrine de Jésus-Christ crucifié; et qu'il faut que M. Drouineau embrasse cette doctrine et s'en pénètre avant d'espérer de rien mouvoir ni de rien changer avec le levier puissant sur lequel il a mis la main sans connaître le point juste où il faut appuyer pour remuer un monde.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

DE L'APOLOGÉTIQUE DANS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE.

Le Christianisme fut soumis, dès son origine, à l'examen le plus sévère et aux plus violentes persécutions. Il n'en faut pas être étonné. Si Jésus-Christ eût consenti à prendre place à côté des autres dieux du paganisme; si l'Evangile se fût borné à faire inscrire une religion de plus à la suite des mille religions diverses qui régnaient au temps de Tibère, si les chrétiens n'eussent établi de séparation entre eux et

leurs contemporains que par la différence de quelques noms propres et de quelques formes extérieures, il est probable que la persécution n'aurait pas frappé les sectateurs du nouveau Dieu de la Judée. Mais le Christianisme réclama tout d'abord un rang bien supérieur à celui qu'il aurait pu obtenir au bas du catalogue des cultes païens. L'essence même de ses doctrines et de ses préceptes le mettait en opposition avec toutes les divinités et toutes les formes existantes. Il commençait une guerre à mort contre toutes les erreurs, toutes les idoles, tous les oracles, toutes les superstitions, tous les rites du paganisme. Il exigeait le rang suprême, et ne pouvait en accepter un autre sans se suicider. Il renvoyait à vide tout ce qui profitait du culte mythologique, prêtres, pontifes, orateurs, poëtes. Il ne s'arrêtait pas même au seuil des temples, après s'en être emparé; il descendait sur la place publique pour modifier les lois, changer les habitudes, reconstruire la famille, et donner enfin à toutes choses une face nouvelle. Comment donc serait-on surpris qu'il ait été en butte à tant de haines, et que des échafauds se soient dressés, pendant près de trois cents ans, pour l'anéantir?

C'est une opinion vulgaire, mais qui ne nous paraît pas entièrement juste, que de supposer le paganisme presque éteint au siècle des apôtres. Il est vrai que beaucoup de philosophes et d'hommes d'état ne croyaient plus aux divinités du polythéisme; l'orateur romain avait des idées bien plus hautes que celles du peuple sur la nature des dieux; César osait attaquer le fondement de toute religion, l'immortalité de l'âme, jusque dans le sein du sénat; Caton d'Utique cherchait des forces contre la mort, non dans les croyances populaires, mais dans les entretiens sublimes du Phaedon; Octave proclamait, avant de rendre le dernier soupir, que la vie humaine n'est autre chose qu'une comédie. Nous ne contestons aucun de ces faits; mais on doit reconnaître aussi que les hommes d'état et les philosophes ne forment partout qu'une très-faible minorité dans la masse d'une nation. La multitude était encore sérieusement attachée au paganisme sous Octave et ses premiers successeurs; les vieilles opinions et les rites religieux du polythéisme étaient enracinés dans les mœurs, dans les coutumes et dans les lois. Ce vaste système était comme un temple antique dont quelques pierres sont tombées, mais qui reste encore debout avec ses plus fortes colonnes et son faîte majestueux. On rattachait à l'existence du paganisme la grandeur, la force et la durée de l'empire, et le monde était déjà chrétien que Rome ne voulait pas encore abattre l'autel de la Victoire.

Voici donc le plus grand spectacle qui se soit offert aux regards de l'homme dans la marche de l'esprit humain. D'un côté, une religion obscure, méprisée, soutenue par quelques individus sans lettres et sans pouvoir, adoptée par les petits et les pauvres, mais qui ne prétendait pourtant à rien moins qu'à détrôner tout ce qui n'était pas elle. De l'autre côté, un vieux culte national, dont l'origine remontait plus haut que la ville même qui portait avec orgueil le nom d'éternelle; un culte environné des plus magnifiques souvenirs et auquel se rattachaient les plus lointaines espérances. Ces deux religions sont aux prises; elles ne peuvent vivre toutes deux sous le même toit et dans le même empire; il faut que l'une chasse l'autre ou qu'elle soit elle-même chassée. Le lieu du combat, c'est une immense étendue de pays qui renferme cent cinquante millions d'hommes. Les armes sont, pour l'une de ces religions, la parole, la prière, la patience et les bons exemples; l'autre attaque sa rivale avec le fer et le feu, avec toutes les armes que peut fournir la souveraine puissance. Quelle sera l'issue de la lutte? Tous le savent, et les incrédules mêmes sont contraints de l'avouer: l'Evangile a remporté la plus éclatante victoire contre tous ses ennemis.

Pendant que le Christianisme était encore au berceau, les écrivains de l'empire ne daignèrent pas descendre dans l'arène de la polémique pour se mesurer avec lui; ils croyaient sans doute que les bêtes féroces de l'amphithéâtre suffisaient pour en finir. Tacite ne prononce qu'un mot de dédain sur cette religion qu'il qualifie d'exécrable superstition. Suétone, qui rapporte avec une minutieuse exactitude les moindres événemens dont s'occupait la domesticité impériale, ne parle des chrétiens que d'une manière indirecte, et ne leur donne qu'une ligne. Longin ne consent à se souvenir que Moïse et Paul ont écrit qu'à l'occasion d'une question de rhétorique. Pline le jeune, qui faisait des lettres sur tous les sujets, n'en écrit une sur les disciples de Christ que parce qu'il y est forcé par ses fonctions politiques. Dans cette première période de l'Eglise, les philosophes ne jugeaient pas que le Christianisme fût digne d'une discussion sérieuse; ce n'était pas la peine, assurément, de se mettre en frais de logique pour terrasser un tel adversaire! La nouvelle secte avait bien acquis un peu de renom, puisqu'elle était décimée par le glaive; mais ce renom n'avait aucune valeur aux yeux des hommes de lettres. C'était simplement le bruit que fait un bandit de grand chemin ou un pirate, lorsqu'il va mourir sous la vindicte des lois.

Le Christianisme se trouva donc à son avénement, non en présence des philosophes, comme il avait le droit de le demander, mais en face des empereurs. On s'imagina tout naturellement que le moyen qui avait asservi le monde suffirait pour dompter une poignée d'hommes, et l'on eut recours à la force des armes. L'expérience était nouvelle. Il y avait eu, en d'autres temps, des persécutions partielles contre ceux qui voulaient innover en religion, et quelques philosophes avaient été sacrifiés dans la lutte; mais une persécution générale, qui partait du trône impérial pour s'étendre jusqu'aux dernières limites de l'empire; une persécution dans laquelle étaient engagées toutes les forces du pouvoir et toutes les terreurs de la loi; une persécution qui se renouvela dix fois en moins de trois cents ans, et qui n'épargnait ni le sexe, ni l'âge, ni la science, ni la gloire; cette longue scène de vengeance et de carnage apparaissait pour la première fois aux regards du genre humain.

Il en résulta une grande leçon, qui aurait épargné des flots de sang aux générations postérieures, si elle avait été mieux comprise: c'est que la force ne peut rien sur les convictions, que le glaive est le plus détestable et en même temps le plus faible de tous les moyens pour combattre une doctrine religieuse, et que la conscience doit être libre. Une vérité si importante n'a pas été achetée trop cher au prix de dix persécutions; mais pourquoi faut-il que la chrétienté elle-même l'ait tant de fois oubliée, après avoir servi à la démontrer au monde païen? Pourquoi les plaines et les villes de toutes les contrées de l'Europe ont-elles été ensanglantées par de nouvelles persécutions religieuses? C'est que le cœur de l'homme, qui fait le mal par instinct, n'apprend qu'avec une extrême lenteur à faire ce qui est juste et bon.

Quoiqu'on n'ait employé contre le Christianisme, pendant plus d'un siècle, d'autres argumens que le glaive et la flamme des bûchers, les Pères de l'Eglise n'en essayèrent pas moins de transporter le débat sur un meilleur terrain. Ils composèrent des apologies de la religion chrétienne pour les présenter aux empereurs. Dans ces écrits, inspirés par le désir de répandre la connaissance de l'Evangile plutôt que par la peur du supplice, ils se défendirent avec une noble indignation contre les infâmes calomnies dont la populace poursuivait les chrétiens; ils exposèrent avec simplicité leurs véritables croyances, leurs maximes de conduite, et mirent à profit les époques où l'attention publique était tournée vers les disciples du Dieu-Sauveur, pour faire un appel aux Romains et pour les inviter à entrer dans l'Eglise. Plusieurs de ces apologies sont parvenues jusqu'à nous; on remarque dans ces vénérables monumens du premier âge de l'Eglise une raison calme et droite, une justesse peu commune de raisonnement, et surtout une fervente piété.

Il était impossible, cependant, que la religion chrétienne parût toujours aux philosophes indigne d'être combattue avec les armes de la logique. Lorsqu'on s'aperçut que le pouvoir impérial était impuissant pour la détruire, et qu'elle menaçait de supplanter complétement le culte national, il n'y avait plus moyen de l'accabler d'un superbe mépris, et il fallut, bon gré mal gré, commencer avec elle un débat philosophique. Ce fut vers l'an 176 que Celse attaqua le Christianisme, et ouvrit une discussion régulière. Il apportait, dans cette lutte, la renommée d'un philosophe, la science d'un érudit et les subtilités d'un dialecticien. Son livre est perdu, mais une grande partie de ce qu'il renfermait a été conservée dans la réponse d'Origène. On y voit qu'il avait ramassé avec beaucoup d'ardeur et de fatigues les accusations auxquelles les chrétiens étaient alors en butte. Argumens sé-

cieux, sarcasmes, blasphèmes, impostures, obscénités, il n'avait rien omis de ce qui pouvait lui servir dans cette grave controverse. Mais il rencontra un adversaire plus fort et plus savant que lui, Origène, qui ne laissa aucun de ses raisonnemens sans réplique; le *discours de vérité*, comme Celse nommait son recueil de mensonges, s'écroula et tomba en poussière sous la main puissante du docteur d'Alexandrie. Après Celse, vinrent Hiéroclès et Porphyre; mais ils furent également réfutés et battus. Ils le furent, de l'aveu même du peuple romain, puisque le nombre des disciples de Christ s'accrut avec une étonnante rapidité. Les argumens des philosophes eurent donc le même sort que les échafauds des empereurs, ils se brisèrent contre le Christianisme, et ne servirent qu'à augmenter son influence. Dans les mauvais jours où le bourreau avait seul mission de combattre l'Evangile, les chrétiens confondirent leurs ennemis par leur inébranlable courage; lorsque la philosophie entra dans la lice, ils la confondirent de même par une logique invincible. Une religion qui triomphait à la fois dans le cirque et dans les livres, sur l'échafaud et sur le terrain de la discussion, au milieu des flammes et dans les subtilités de la science, une telle religion devait soumettre le monde, et elle le soumit.

Mais il restait peut-être une dernière lutte à soutenir, une victoire décisive à remporter. Il était désirable, sous quelques rapports, qu'un seul homme réunit en lui seul les deux forces du pouvoir impérial et de la science philosophique, de l'épée et de l'argumentation, pour soumettre le Christianisme à cette grande épreuve. Jusqu'alors les deux adversaires de l'Evangile avaient agi et frappé séparément. Lorsque la persécution déchaînait ses bêtes féroces et allumait ses bûchers, la philosophie se taisait. Lorsque la philosophie se prit à parler, la persécution s'était assise, rassasiée de meurtres et de sang. Mais qu'arriverait-il, si le même homme pouvait en même temps discuter et frapper, montrer au bout de ses argumens la pointe du glaive, et éclairer ses démonstrations philosophiques des homicides lueurs du bûcher? L'expérience eut lieu. Il se rencontra un empereur qui couvrit d'une tunique de pourpre le manteau du philosophe. Julien avait des qualités éminentes que personne ne lui conteste plus aujourd'hui. Au contraire, plus on prouvera qu'il était profond, subtil dans la discussion, instruit dans les connaissances du monde antique, spirituel, mordant, opiniâtre dans ses entreprises, plus notre argument sera solide; car, malgré tous ces moyens de succès, l'empereur Julien fut vaincu par le Christianisme. La Providence permit qu'il montât sur le trône et qu'il réalisât une partie de ses desseins pour manifester, de la manière la plus éclatante, la force de l'Evangile.

Aussi, quand ce dernier ennemi eut été renversé, le combat en faveur de la vérité du Christianisme fut suspendu pendant plusieurs siècles. Après un si terrible effort de l'erreur contre la foi chrétienne, l'Eglise régna seule dans l'empire romain. Tout avait été épuisé, menaces, terreurs, supplices, argumens, épigrammes, calomnies, et tout était tombé aux pieds de l'Evangile. Mais ce triomphe, reconnaissons-le avec douleur, était plus apparent que réel, et la décadence de l'Eglise commença peut-être du jour où le monde ne refusa plus d'entrer dans son sein.

L'idolâtrie, chassée de toutes ses forteresses, employa la ruse pour se réintégrer dans l'empire romain. Elle apprit à parler la langue de l'Ecriture, elle se fit baptiser et nommer chrétienne, puis elle s'installa effrontément dans les temples de Christ. Elle fut l'âme des cérémonies et des pompes du Christianisme qui devint alors le Catholicisme; elle couvrit les autels d'ornemens païens; elle donna aux prêtres des robes païennes; elle rétablit les fêtes du paganisme, elle ressuscita même ses divinités sous les noms de la Vierge, des anges et des saints. L'idolâtrie, vaincue dans les mots, eut sa restauration dans les choses, et ce que n'avaient pu faire les plus sanglantes persécutions et les argumens les plus subtils, elle le fit peu à peu, en prenant les dehors d'une complète soumission. Pauvre Eglise de Christ! elle fut semblable à un triomphateur qui s'endormirait après la victoire, et qui se laisserait surprendre et emmener captif par ceux-là mêmes qu'il aurait terrassés! Le cœur de l'homme, cœur mauvais et naturellement incrédule, seconda volontiers cette tactique de l'idolâtrie, et malgré le vaste réveil religieux du seizième siècle, une partie de l'Eglise qui s'appelle chrétienne est encore sous le joug de ce vieil ennemi. Puisse venir bientôt l'époque où le Christianisme paraîtra dans toute sa pureté, sans mélange de paganisme ni de cérémonies empruntées au culte des idolâtres! Dût-il y perdre la moitié de ceux qui portent son nom, il y gagnerait beaucoup. L'histoire des premiers siècles prouve que la véritable force de l'Evangile n'est pas dans le nombre, mais dans la foi et dans le zèle des âmes qui se rallient sous son étendard.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

PREMIER ARTICLE.

Le 4 mars 1797, les naturels de l'île d'Otahiti virent approcher de leurs côtes un navire anglais. C'était le *Duff*, commandé par le capitaine Wilson, qui avait long-temps été au service de la Compagnie des Indes. Découverte, trente ans avant, par Wallis, visitée dès lors par les célèbres navigateurs Cook et Bligh, et quelquefois par des vaisseaux marchands que le besoin de renouveler leurs provisions ou des accidens de mer avaient forcés d'y toucher, Otahiti n'avait encore appris des Européens que l'usage des armes à feu. On avait souvent donné aux habitans de mauvais fusils et de la poudre en échange des produits du pays, et les guerres civiles, que la moindre circonstance suffisait pour rallumer, en étaient devenues plus fréquentes encore et plus meurtrières. Le *Duff* n'était ni un vaisseau de l'état, ni un navire marchand; il appartenait à une société qui s'était formée, en 1795, à Londres, non dans un intérêt de commerce, mais dans le but de travailler aux progrès du Christianisme dans le monde. Cette société avait résolu d'envoyer dans les îles de la mer du Sud trente missionnaires, dont plusieurs étaient mariés et avaient des enfans, et le capitaine Wilson, l'un des directeurs de cette institution, ayant offert de commander le *Duff* qui devait les transporter aux lieux de leur destination, et ayant composé l'équipage d'hommes pieux, le navire, chargé de ces messagers évangéliques, avait fait voile pour l'Océan Pacifique, et il venait de jeter l'ancre devant la première des îles auxquelles il devait faire parvenir la Bonne-Nouvelle.

De nombreux canots entourèrent bientôt le vaisseau; des hommes et des femmes du pays vinrent à bord; et après qu'on eût pu s'assurer de leurs dispositions pacifiques, le capitaine et les passagers se décidèrent à aller à terre. Le rivage était couvert d'indigènes, qui se pressèrent autour des étrangers. Ceux-ci remarquèrent parmi eux un jeune homme d'environ dix-sept ans, et une jeune femme qui pouvait en avoir quinze; ils se faisaient porter par des serviteurs, se tenant assis sur leur cou, de telle sorte que leurs jambes pendaient sur la poitrine de leurs porteurs. C'étaient Otou, roi d'Otahiti, et Tetua, son épouse. Otou avait plus de six pieds de haut; son visage alongé, ses lèvres épaisses, son nez aplati, rappelaient les traits dominans des Otahitiens; son teint était plus foncé que celui de la plupart de ses compatriotes; il portait de longues moustaches, et une petite touffe au menton.

Otou était devenu roi, à la place de Pomare I[er] son père, le jour même de naissance, suivant un usage singulier qui existe dans ces îles, et d'après lequel le roi abdique en faveur de son fils, aussitôt que ce fils vient de naître. Quel que soit d'ailleurs alors l'état des affaires, le jeune enfant est proclamé roi, et son père est le premier à lui rendre hommage, bien qu'il continue à gouverner sous son nom. Peut-être le but de cette coutume a-t-il été d'assurer une succession paisible à l'héritier du trône, en affermissant d'avance son pouvoir. Il arrivait souvent que le jeune roi devenant père à son tour, du vivant de son propre père, la dignité royale passait, sous les yeux de celui-ci, à la troisième génération; c'était en particulier le cas à cette époque; deux ex-rois, Pomare, père d'Otou, et Teu ou Hapai, son grand-père, vivaient encore.

Le capitaine Wilson offrit des présens au roi et à la reine. Les indigènes témoignèrent une grande joie de la visite que les étrangers venaient leur faire, et ils se montrèrent encore plus satisfaits, lorsqu'on eut réussi à leur faire comprendre, par l'intermédiaire de deux matelots suédois, qui habitaient depuis long-temps l'île, ayant fait naufrage sur ses côtes, que quelques-uns d'entre eux avaient le projet de se fixer entièrement parmi eux. Otou lui-même parut prendre peu d'intérêt à ce qui se passait: il fut très-diversement jugé par ceux qui le virent dans

cette occasion et dans les réunions publiques qui eurent lieu les jours suivans, et l'on retrouve avec intérêt ces impressions si différentes dans le *Récit du Voyage du Duff*, publié à Londres en 1799. Les uns prirent pour de la morgue, pour de la dignité sauvage, ce qui ne parut aux autres que de la stupidité. Le missionnaire Jefferson, en particulier, avait très mauvaise opinion du jeune roi; il pensait que de tous les habitans c'était le dernier sur qui l'on pût espérer de produire quelque bonne impression. Nous verrons, dans la suite de cette notice, si cette appréhension était fondée.

Les sujets d'Otou n'eurent pas de peine à comprendre de quel avantage le séjour des anglais dans l'île pouvait devenir pour eux, et ils résolurent de ne rien négliger pour les déterminer à rester. Lorsque le capitaine Bligh les avait visités, il leur avait promis qu'il reviendrait les voir, et, dans l'attente de son retour, ils s'étaient mis à bâtir pour lui une maison sur la baie de Mattavai, afin qu'il pût plus commodément séjourner à terre. Le 16 mars, dans une assemblée politique, à laquelle assistèrent les deux ex-rois, le roi Otou, Idia, sa belle-mère, Tetua, sa femme, et les principaux chefs de l'île, ils offrirent de leur propre mouvement aux missionnaires de leur céder, non seulement cette habitation, mais toute la baie de Mattavai, pour s'y établir. Ils n'entendaient pas par là leur en faire don, ni renoncer aux droits qu'ils avaient sur cette portion du pays; ils voulaient seulement leur en accorder l'usage et les engager à s'y regarder comme chez eux. Toute cette négociation fut conduite par un vieillard nommé Haamanemane, qui était l'un des chefs de Raiatea et grand-prêtre d'Otahiti. Le capitaine du *Duff*, voulant s'assurer de la durée de ces bonnes dispositions, leva l'ancre, afin de visiter d'autres îles de la Polynésie, laissant à Otahiti les missionnaires qui devaient s'y établir. Ayant terminé sa tournée, il revint trois mois après, et y trouvant les mêmes rapports de bienveillance entre les naturels et les anglais, il prit une dernière fois congé de ses compatriotes, recommandant à Dieu leurs personnes et l'œuvre difficile qu'ils avaient entreprise.

Les missionnaires se mirent aussitôt à l'œuvre; ils comprirent qu'ils devaient à la fois chercher à apprendre la langue du pays, et se livrer à des travaux mécaniques propres à fixer l'attention des indigènes; ils sentirent également qu'il fallait, aussitôt que possible, donner à ceux-ci de justes idées sur le but de leur séjour parmi eux, et, à cet effet, ils eurent, avec Pomare, Otou et les chefs, une entrevue publique, dans laquelle ils leur déclarèrent, en employant Pierre le Suédois comme interprète, que leur intention, en se rendant à Otahiti, avait été d'enseigner aux habitans les arts utiles, la lecture et l'écriture, de leur faire connaître le seul vrai Dieu, et de leur apprendre comment on peut être heureux après cette vie. Ils les conjurèrent, dans cette même occasion, de renoncer aux sacrifices humains qu'ils étaient dans l'usage d'offrir à leurs faux dieux, et en particulier à Oro, dieu de la guerre, et à l'infanticide qui se pratiquait dans toute l'île comme la chose du monde la plus naturelle (1). Pour leur rendre la conservation de leurs enfans plus facile, ils allèrent jusqu'à déclarer qu'ils étaient disposés à construire une maison, où ils se chargeraient volontiers d'élever les enfans que les parens consentiraient à leur abandonner, au lieu de les mettre à mort. Les chefs écoutèrent ce discours avec surprise; Pomare leur répondit que le capitaine Cook, pour lequel il professait un grand respect, avait déjà détourné les indigènes de l'infanticide, et il promit, au nom des principaux du pays, qu'on ne se conformerait plus à cette horrible coutume; mais ce ne furent là que de vaines paroles; car il fit lui-même périr des enfans qu'il eut plus tard.

La première année du séjour des missionnaires dans l'île se passa assez tranquillement, sans qu'ils pussent, il est vrai, acquérir un grand ascendant moral sur la population, mais aussi sans qu'ils eussent à souffrir de mauvais traitemens de la part des habitans; mais, en mars 1798, un événement inattendu eut lieu qui leur révéla tout à coup combien leur situation était périlleuse. Le *Nautilus*, venant de Macao, jeta l'ancre dans la baie de Matavai; et plusieurs matelots, qui s'étaient sauvés à terre, refusant de retourner à bord, le navire, dont l'équipage était considérablement réduit par cette désertion, se voyait dans l'impossibilité de continuer sa route. Le capitaine sollicita l'intervention des missionnaires auprès du roi; ils se rendirent auprès de lui; mais Otou les reçut fort mal, et comme ils voulaient en appeler de sa décision à Pomare, son père, ils se virent, en allant à sa demeure, entourés par une troupe d'indigènes, qui, s'emparant de deux d'entre eux, les jetèrent dans une rivière près de laquelle ils passaient. Ils eurent beaucoup de peine à se sauver de leurs mains. Comprenant alors tous les dangers de leur isolement, ils tinrent conseil sur ce qu'ils avaient à faire, et, profitant de la présence en rade du navire, à l'occasion duquel ils avaient couru de si grands dangers, ils résolurent presque tous d'abandonner l'île, et de se rendre, sur le *Nautilus*, à la Nouvelle-Galles-du-Sud. M. et Mme Eyre et cinq missionnaires non mariés furent les seuls qui cédèrent aux vives instances que Pomare leur fit de rester. M. et Mme Henry, qui quittèrent Otahiti à cette époque, revinrent, quelque temps après, s'y établir de nouveau.

On n'a jamais bien connu la cause des mauvais traitemens auxquels s'étaient livrés les naturels; mais il probable qu'Otou n'en était pas innocent. Il commençait alors à être mal avec Pomare, son père, sans doute parce que celui-ci voulait conserver toute l'autorité de régent, bien que le jeune prince se crut en âge de gouverner seul. Le vieux chef Haamanemane soufflait la discorde entre le père et le fils; mais Pomare eut recours à l'influence d'Idia, sa femme, pour se débarrasser de cet ennemi dangereux. Idia fit sentir à Otou combien il lui importait d'être en bonne intelligence avec son père, et le roi résolut de sacrifier son conseiller: un des serviteurs d'Idia se jeta sur le vieillard, comme il passait auprès de la *Colline de l'arbre isolé*, et le tua. Cet événement tragique eut lieu le 3 décembre 1798.

(1) Nous ne nous proposons pas dans cette notice de rappeler ce que nous avons déjà dit dans d'autres articles (Voyez Tome 1er, n°s 31, 32, 34, 35 et 38) sur les mœurs des Otahitiens; nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui désirent connaître toute l'étendue du changement produit à Otahiti par le Christianisme.

MIETTES.

1. Ce qui prouve que nous sommes faits pour la vertu, c'est que toutes les vertus se tiennent, et sont compatibles ensemble, et non tous les vices.

2. On se connait bien en général, mais à chaque instant l'on s'ignore.

3. Toutes les passions font mentir.

4. Quand on est heureux, loué, porté par le vent de la faveur publique, il faudrait faire sa prière constante de ces paroles: « Seigneur! une épine de ta couronne! »

5. Le cœur n'est jamais inconséquent, et rien n'est rigoureux comme sa logique.

6. Le Christianisme a fait suer à la nature humaine toute sa méchanceté.

7. On disait des premiers chrétiens: Voyez comme ils s'aiment! Qu'on ne dise jamais: Voyez comme ils se flattent!

8. La respiration s'allie à tous les mouvemens du corps, et la prière à tous les mouvemens de la vie.

9. Ce vers du *Mondain*: « Le superflu, chose très-nécessaire, » est fort joli: il serait admirable, appliqué aux offices de la charité.

10. Toute passion, au moment où elle nous domine, est Dieu pour nous.

11. L'humilité est comme la cendre, qui cache le feu et qui l'entretient.

12. Un système de conduite, si bien conçu qu'on veuille le supposer, ne saurait donner autant d'unité à la vie qu'un sentiment dominant.

13. Voulez-vous vous donner le spectacle d'une vraie reconnaissance? faites l'aumône à la vanité.

14. De tous les lambeaux de vérité qui pendent à toutes les erreurs, on ne fait pas la vérité. La vérité est comme la robe de notre Seigneur: elle n'a point de couture.

15. Réconcilier les circonstances avec nos désirs, ou nos désirs avec les circonstances, deux moyens de bonheur, dit-on. Le premier n'est pas à notre disposition, et n'est pas sûr. Le chrétien se soumet les circonstances en se soumettant à elles.

STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN BELGIQUE.—Il y a en Belgique 5,229 écoles primaires. Les unes sont communales, les autres mixtes (on nomme ainsi les écoles communales qui reçoivent un subside de la province ou de l'Etat), les autres privées. On verra par le tableau suivant le rapport qu'il y a entre le nombre de ces écoles et celui des enfans qui les fréquentent:

2,170 écoles communales	suivies par	105,131	garçons et	79,958	filles.
469 écoles mixtes	»	29,169	»	17,605	»
2,590 écoles privées	»	73,045	»	66,088	»
5,229 écoles :		207,345	garçons.	163,651	filles.

Il y a donc, en tout, 370,996 élèves dans les écoles de la Belgique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie SELLIGUE, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 8. 19 FÉVRIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

OMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA NÉGATION DES VÉRITÉS RELIGIEUSES PAR DES FEUILLES POLITIQUES.

Voici la *Tribune*, toute fière de ses quatre-vingt-dix procès, dont elle a raison, en effet, d'entretenir tout venant, puisque son importance politique résulte surtout de ce que le pouvoir s'impose la tâche de lacérer, chaque semaine, une de ses feuilles, qui nous accoste rudement pour nous reprocher notre foi et nous dire quelle est la sienne. Nous savons qu'elle a l'habitude des gros mots ; ce n'est donc pas chose dont nous nous formalisons. La *Tribune* s'y prend avec nous comme avec tout le monde, c'est-à-dire qu'en nous parlant, elle nous met le poing sous le nez ; d'autres ôtent le chapeau, mais n'importe : il s'agit ici d'idées, et non de pantomime.

Le prétexte de l'attaque de la *Tribune*, c'est notre article sur le duel dans lequel a péri le malheureux Dulong. « C'est, » dit-elle, un jargon de sacristie infatué de puritanisme, » qui n'est pas écrit pour nos oreilles, ni pour nos intelli» gences ! » Tant pis pour vos oreilles et pour vos intelligences ; car cela prouve que pour être approuvé de vous, il faut, non seulement blâmer ce que vous blâmez, mais, par un effort dont notre logique n'est pas plus capable que notre morale, le blâmer en faisant abstraction de ce qui le rend surtout blâmable : vous voulez que, comme vous, nous jugions en hommes de parti, en hommes passionnés, non d'après des principes, mais selon les événemens et les intérêts.

Au reste, vous ne vous en cachez pas, et puisque vous avez la franchise de dire au monde où vous en êtes en fait de religion et de morale, nous nous ferions conscience de ne pas donner cours à votre profession de foi : « L'ordre » moral à constituer, dites-vous, ne peut plus maintenant » avoir d'autre catéchisme qu'une formule des devoirs et » des droits sociaux. La métaphysique doit maintenant avoir » sa déduction morale, son application progressive dans la » société politique. La révolution renverse et construit, parce » que son royaume est de ce monde : nous sommes ses fi» dèles croyans. Hier notre œuvre commençait par le mar» tyre : nous l'avons poursuivie, et chacun sait que nous ne » reculerons jamais pour la mener à bonne fin. La foi révo» lutionnaire est la seule religion de notre siècle ; sa messe » ou son prêche s'appellent propagande ; sa communion, » l'association ; son sacrifice est le dévouement des citoyens » à la chose publique ; son baptême est le baptême du sang. » L'expérience de ces trois ans passés, et de ceux qui vont » suivre, enseigneront assez à ceux qui naîtront de nous et » viendront nous juger un jour, si jamais religion eut dans » les siècles anciens tant de prophètes, tant de soldats, tant » de miracles et tant de foi. »

Que résulte-t-il de ces paroles qu'on croirait prononcées dans le délire ? rien, si ce n'est qu'entièrement absorbés par les intérêts terrestres, les écrivains de la *Tribune* sont aussi indifférens aux intérêts éternels de l'homme que si le matérialisme avait été mis hors de doute par les démonstrations les plus rigoureuses ! Si nous leur disions que l'histoire des hommes en général, comme celle de chaque homme en particulier, tend à prouver que le monde visible et tous les intérêts de cette vie, même les plus nobles, sont trop petits pour remplir l'âme humaine, et que nous ne sommes ici-bas que pour chercher la route de notre véritable et éternelle patrie, ils souriraient de pitié. Si nous leur parlions des exi-

gences de la conscience, exigences d'autant plus pressantes, sans doute, qu'on les écoute et qu'on leur obéit davantage, mais qui font tôt ou tard sentir leur aiguillon à l'homme même qui y a été le moins attentif, ils s'irriteraient. Nous nous bornerons donc, pour le moment, à conseiller à chacun d'eux d'étudier ce que sont les hommes, dans son propre cœur, le seul qu'il puisse soumettre à une observation directe, et à comparer ce qu'il y trouvera avec ce que le *Semeur* dit de la nature humaine. Après avoir fait sérieusement cette étude, que les rédacteurs de la *Tribune* nous adressent de nouveau et sérieusement aussi la parole, s'ils le jugent à propos; nous serons prêts alors à discuter avec eux; mais il ne nous convient pas de soutenir un entretien qui commence par des blasphèmes et par des cris de colère.

Au surplus, nous ne rendons pas les opinions politiques de la *Tribune* responsables de ses négations religieuses; on peut préférer telle forme de gouvernement à telle autre, sans que personne soit fondé à en conclure qu'on est incrédule ou croyant. Si la religion influe sur la politique, c'est qu'elle crée les bonnes mœurs et qu'elle répand les vraies lumières, mais ce n'est pas qu'elle favorise la monarchie ou la république. Nous connaissons d'excellens chrétiens qui font grand cas du système américain, comme aussi des gens qui croient à peine à l'existence de Dieu, tout en croyant de tout leur cœur au principe de la légitimité ou de la quasi-légitimité, et *vice versâ*. Une conversion religieuse ne suppose donc pas nécessairement une apostasie politique; nous le disons, non que nous trouvions rien d'admirable dans les doctrines sociales de la *Tribune*, mais pour être bien compris.

S'il fallait prouver cette dernière thèse, nous renverrions nos lecteurs à la *Gironde*, revue de Bordeaux, qui nous combat avec plus d'urbanité que la *Tribune*, cela va sans dire, mais, si l'on y regarde de près, par les mêmes motifs. La *Gironde* prêche un matérialisme voilé; elle érige l'utilitarisme en doctrine morale, et elle ne comprend rien à l'opinion de ceux qui considèrent l'Evangile comme la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient, qu'ils soient individus ou peuples. Sa grande objection, c'est que la foule ayant une prévention défavorable contre l'Evangile, ce n'est pas le moment de le lui présenter, parce qu'il est plus rationnel de s'adresser aux sympathies qu'aux antipathies. Cela revient à dire qu'un remède cesse d'être efficace, quand le malade détourne la tête, parce qu'il craint son amertume; en morale il n'est guère, il faut le dire, que des remèdes amers. La *Gironde* n'est pas de cet avis : « Quelque trivial » que puisse paraître le moyen, dit-elle, il n'en est pas moins » vrai que la réforme du *pot-au-feu* et la reconstitution du » ménage, basées sur l'association, conduiraient directement » au bonheur matériel, et le lien le plus intime unit celui-ci » au bonheur moral. » C'est là jouer sur les mots : le vrai bonheur moral est inséparable de ce qu'on pourrait nommer la santé morale, et celle-ci ne dépend pas des circonstances extérieures, qui produisent le bonheur matériel. Il y a entre ces deux ordres d'idées tout un abîme. Les écrivains de la *Gironde* se trompent sur le but de l'Evangile : selon eux, les passions étant le terrible ennemi que les moralistes et les législateurs ont eu, de tout temps, à combattre, l'Evangile a dit : *comprimons*, comme le code a dit : *réprimons*; et la morale de l'un ne pouvant produire l'effet qu'il annonce, l'autre est obligé d'employer ses gendarmes pour obtenir le résultat plus modeste qu'il se propose. Mais c'est là une erreur fondamentale, qui dénature entièrement le Christianisme : l'Evangile ne dit nullement qu'il veut comprimer les passions mauvaises, mais il dit qu'il veut les détruire et les remplacer par des passions saintes; il met deux sentimens contraires en opposition, et en même temps qu'il se prononce contre l'amour du monde et pour l'amour de Dieu, il déclare que l'Esprit-Saint se charge de produire dans les cœurs un changement qui en règle les affections. Ce changement est si complet qu'il est nommé, dans la Bible, une régénération et une nouvelle naissance : faire naître de nouveau est, certes, autre chose que comprimer. Se servir de ces expressions, est peut-être du puritanisme, comme dit la *Tribune*, ou du mysticisme, comme pourrait dire la *Gironde*; nous ne disputerons pas sur les mots; mais il est certain que ces mots tirés de l'Evangile expriment un système que ces deux feuilles n'ont pas compris, et dont la hardiesse même assure l'immense portée, s'il est vrai, ou, pour tout dire, s'il est divin.

Méconnaître l'Evangile, quand il s'agit des intérêts moraux et politiques des hommes est une faute aussi grave que le serait celle de nier le soleil en s'occupant de leurs intérêts matériels. Les hommes sont ainsi faits que sans lumière ils ne peuvent se livrer à aucun labeur, et que sans amour ils ne peuvent exercer aucune faculté morale; or, s'il n'est pas de clarté sans le soleil, il n'est pas non plus d'amour sans l'Evangile. Pour le prouver, nous ne pouvons ici que renvoyer ceux qui le contestent à l'Evangile lui-même.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

De nouvelles agitations ont eu lieu dans plusieurs états de l'Amérique du Sud. Le général Viamont a été élu gouverneur à Buénos-Ayres, en remplacement du gouverneur Burcura, qui avait offert sa démission, parce que l'armée du gouvernement ne comptait que 500 hommes mal équipés, tandis que les mécontens en avaient 7,000 bien armés. La plupart de ces troupes se sont aussitôt soumises.

Dans le Mexique, Santa-Anna a adressé une proclamation à ses concitoyens, pour leur annoncer que l'ébranlement de sa santé le force à se retirer à la campagne. Après leur avoir montré à quel point l'élasticité de la constitution leur fournit des moyens de réparation et de conservation, il ajoute : « Eclairez » l'opinion publique, donnez la plus grande publicité aux délibé» rations nationales, obéissez à la voix du peuple, et le congrès » mexicain satisfera tous les vœux. » Il finit en leur recommandant l'union, et en déclarant qu'il n'a aucune injure à pardonner, parce qu'il les a toutes oubliées.

Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie ont adressé une note aux habitans de Samos pour les sommer de se soumettre à la Porte Ottomane dans un délai de deux mois : passé ce terme, il ne leur sera plus permis de naviguer sous un autre pavillon que celui du sultan.

Des escarmouches continuent à avoir lieu en Espagne entre les troupes de la reine et les carlistes. La cause des volontaires royalistes de Madrid a été jugée par la cour de cette ville : soixante-treize d'entre eux ont été condamnés à mort, les autres l'ont été aux travaux forcés à perpétuité. La reine a rendu plusieurs décrets importans. Le *conseil des Indes*, espèce de gouvernement *in partibus* pour les possessions d'outre-mer, a été supprimé; les attributions du *conseil de Castille* ont été complétement changées : c'est aujourd'hui un simple tribunal suprême, comme notre Cour de cassation. MM. de Aguso et de Tapia ont été chargés de la rédaction d'un nouveau code civil. Il n'est toujours pas question de la convocation des cortès.

Le roi de Suède a ouvert le 30 janvier la diète du royaume. On remarque dans son discours un passage où il affirme que les « améliorations des institutions du pays doivent puiser dans » une discussion approfondie et dans les leçons de l'expérience » la seule impulsion qui puisse leur devenir utile. » Après avoir plusieurs fois rappelé les effets de la protection de Dieu, il finit en le priant de bénir les travaux de la diète.

Rien n'a encore transpiré sur les délibérations du congrès des ministres réuni à Vienne. Les journaux allemands s'occupent par-dessus tout des résultats probables du système de douanes prussien. « Il est certain, dit à ce sujet la *Gazette de Leipzig*,

» que la Prusse, en se mettant à la tête de l'union, a fait un plus » grand pas et a produit un événement plus important que tous » ceux que nous avons vus depuis la guerre européenne, il y a » 20 ans. Ce qui antérieurement eût paru impossible sans une » guerre désastreuse, a été obtenu au sein de la paix la plus pro- » fonde. On dirait qu'il a été formé un état commerçant de 25 » millions d'hommes, qui maintenant n'ont plus qu'un seul et » même intérêt commercial, et qui, dans quelques années, se » trouveront liés par des rapports si multipliés que leur sépara- » tion ne pourra être considérée comme chose facile. »

L'affaire de lord Althorp et de M. Sheil a eu un dénouement satisfaisant. La chambre des communes a nommé un comité chargé de faire une enquête sur toutes les circonstances qui s'y rapportent; et ce comité ayant demandé qu'on lui adjoignît un ami intime de M. Sheil, avec lequel ce dernier pût communiquer et qui pût faire valoir les motifs à l'appui de sa défense, l'adjonction de M. O'Connell a été décidée. La commission a declaré, dans la séance du 14, avoir la certitude de l'innocence de M. Sheil. Lord Althorp a ajouté que les explications données l'ont fait revenir sur le premier jugement qu'il avait porté; il a même reconnu qu'il a peut-être, dans le principe, agi un peu légèrement pour un ministre. M. Sheil s'est levé à son tour : « J'accepte la justification du noble lord, a-t-il dit avec une » émotion toujours croissante, la croyant sincère et sans arrière- » pensée; car, je le jure, à mon lit de mort, je déclarerais encore » être prêt à paraître devant Dieu, en murmurant pour la der- » nière fois mon désaveu. »

Les résolutions financières proposées par lord Althorp ont été adoptées; la chambre a accordé les 14 millions sterling demandés pour 1834.

Le général Ramorino a écrit au rédacteur de la *Gazette de Lausanne* une lettre dans laquelle il explique la conduite qu'il a tenue dans l'entreprise sur la Savoie. « La résolution qui a fait » cesser ce commencement d'exécution provenait, dit-il, d'une » décision émanée d'un conseil composé, non-seulement de gé- » néraux patriotes et expérimentés, mais aussi de commissaires » savoisiens qui étaient présens, et qui étaient à même, par leurs » connaissances et leurs ramifications dans le pays, de décider » mieux que moi de la différence des élémens promis à ceux » existans. »

Des troubles graves ont éclaté à la Martinique.

M. le marquis de Vence, pair de France, et M. Tessier, préfet de l'Aude, viennent de mourir; celui-ci a été remplacé par M. Gabriel Delessert.

Une ordonnance royale a dissous, pour la troisième fois, la garde nationale de Châlons-sur-Saône.

MM. Carrel et Conseil, gérans du *National de* 1834, que M. le procureur-général veut confondre avec l'ancien *National,* quoique toutes les formalités nécessaires pour la création d'un nouveau journal aient été remplies, ont été jugés sans jury et condamnés chacun à deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, pour avoir rendu compte d'arrêts de la Cour d'assises de la Seine, ce qu'un jugement précédent avait interdit au *National.*

Tous les métiers en soieries ont été arrêtés à Lyon, le 14 février. Le mécontentement des ouvriers en pluches et en châles avait fait convoquer extraordinairement, le 13 février, la société des maîtres ou chefs d'atelier : 2,341 maîtres étaient présens. On a délibéré toute la journée; 1,297 voix se sont prononcées pour la cessation en masse du travail; 1,044 ont été pour la négative. A dix heures et demie du soir, la commission exécutive a arrêté la suspension du travail à partir du vendredi 14. Cet événement est très-grave pour la seconde ville du royaume; on attend avec impatience des nouvelles ultérieures.

La Chambre des pairs a adopté, sans amendemens, et après n'avoir entendu qu'un seul orateur, M. le comte de Montlosier, la loi sur les crieurs publics. Cette loi a dès lors été publiée dans le *Moniteur.* Son application dans les départemens n'en fera pas moins ressortir les impossibilités que ne l'a fait la discussion. A Paris, on commence déjà à prendre des mesures pour en éluder les dispositions. « Sans être distribué dans la rue, le *Bon Sens* « parviendra aux hommes de la rue, » dit le rédacteur de ce journal.

La Chambre des députés a voté la loi portant liquidation de l'ancienne liste civile. Deux amendemens, l'un de M. Salverte, l'autre de M. Charlemagne, ont été adoptés, et ont beaucoup modifié le projet de loi. « Une commission gratuite, nommée par » ordonnance royale, examinera la liste des personnes secourues » par l'ancienne liste civile au 1er août 1830, et désignera celles » dont la position nécessitera une continuation de secours. Les » secours seront votés annuellement par les Chambres. » — « Ne » pourront être conservés tous les secours accordés à ceux qui au- » ront porté les armes contre le gouvernement national depuis » 1789, et en considération des mêmes services. » Le chiffre de 500 francs a été adopté pour maximum des secours, avec faculté d'en accorder de plus élevés aux aliénés et aux septuagénaires. Il est ouvert au ministre des finances un crédit de 400,000 francs pour l'acquittement de ces secours en 1834.

La Chambre a ensuite passé à la discussion du projet de loi sur l'état des officiers. Parmi les causes de destitution ont été admistes, sur la proposition de M. de Laborde, « les fautes contre » l'honneur. » M. Demarçay avait cependant repoussé cet amendement par les considérations suivantes : « Rien n'est plus va- » gue que ce mot honneur. Il n'y a pas deux personnes qui l'en- » tendent de la même manière. A mon sens, toutes les fois qu'on » manque à ses devoirs on manque à l'honneur. Je demande ce » que signifie ce mot dans une loi. C'est à la fois manquer de » justice et de justesse. Je ne connais pas d'honneur militaire au- » tre que celui de toutes les classes de citoyens. » La loi été votée hier par 217 voix contre 57.

LITTÉRATURE.

Les Idylles de Théocrite, *traduites en vers français*, par M. Firmin Didot, député d'Eure-et-Loir. 1 vol. in-8°. Paris, 1833. Chez Firmin Didot. Prix : 7 fr. 50 c.

Ayant dessein de combattre une *théorie* de l'auteur, nous avons à cœur de rendre tout d'abord justice à sa *pratique.* C'est avec un vrai plaisir que nous avons étudié ce travail littéraire. M. Didot s'est promis de « forcer, sinon l'admiration, du moins l'estime du lecteur pour un travail consciencieux. » Nous déclarons qu'il a forcé la nôtre. Ce travail n'est pas seulement consciencieux, il est industrieux, quelquefois habile; et bien des difficultés ont été ou vaincues ou tournées avec un véritable succès. Je doute que nous ayons en français des traductions en vers qui conservent en aussi peu d'espace autant d'idées de leur original. Et la clarté n'est jamais sacrifiée à la concision, et la concision n'est jamais dure ni incorrecte. L'empreinte de la lime n'est trop visible nulle part.

Après cela, M. Didot me permettra-t-il de lui dire que sa pratique, tout estimable qu'elle est, n'a pas dissipé mes préventions contre sa théorie? « Il a voulu, dit-il dans son » *Discours préliminaire,* forcer le lecteur de convenir que, » dans la traduction des poëtes, la prose ne peut lutter con- » tre la poésie. » Il a manqué son but quant à ce qui me concerne; petit malheur, je l'avoue; mais, quelque petit qu'il puisse être, je tiens à dire à M. Didot que ce n'est pas sa faute, et que les traducteurs célèbres qu'il cite, Voltaire et Delille, avec tout leur talent, renforcé de sa méthode, ébranleraient difficilement ma conviction sur ce point. Du moins, après tous leurs essais, après celui de M. Didot, la preuve de fait manque; l'avantage des vers sur la prose, dans la traduction des poëtes, reste encore question *à priori;* à moins pourtant qu'on ne veuille convenir que l'absence des faits est un fait, et que ce qui ne s'est pas fait ne se fera point.

Si l'on me dit que c'est une conclusion précipitée, que

l'homme de la traduction en vers n'est pas encore venu,que la langue peut subir telle modification qui la rendra propre à cet emploi, que cette langue, au moment même où nous parlons, est dans un état de fusion et de liquéfaction qui permet de la couler dans des moules où naguères, coagulée et dure qu'elle était, on n'aurait pu la faire entrer, eh bien! je ne discuterai rien de tout cela; mais je hasarderai pourtant, et sur cette langue en général, et sur l'ouvrage de M. Didot, quelques observations pour lesquelles je demanderai à l'auteur un peu de cette patience dont sa traduction nous fournit des preuves si louables.

La langue française a subi et subit encore sous nos yeux des remaniemens dont il est difficile de prévoir les résultats et d'assigner le terme. De terme, il n'y en a probablement point. Les combinaisons ne s'épuisent pas facilement; tout grand écrivain est novateur en fait de langue; ceux mêmes de nos classiques qui nous paraissent aujourd'hui avoir été, sous ce rapport, les plus discrets et les plus circonspects, ont été hardis plus que nous ne pensons; leurs hardiesses, adoptées par le public, ont cessé d'être des hardiesses; et toutefois, si nous fouillons parmi les monceaux de critiques qui gisent à la racine de leurs chefs-d'œuvre, il est aisé de nous assurer combien étonnèrent, à leur première apparition, telles de leurs expressions que l'usage a vulgarisées depuis. Pour nous approcher des faits les plus récens dans ce genre, la langue de M. de Chateaubriand a excité, à son début, autant de surprise que d'admiration : l'admiration seule est restée. M. Béranger a appliqué le style lapidaire à la poésie. M. Victor Hugo est, en langage, fondateur de dynastie; il procède en usurpateur; on se récrie, on se révolte; mais le pouvoir de fait deviendra légitimité; et il lèguera, sans contestation, une forme nouvelle à une race nouvelle d'écrivains, qui ne seront peut-être que les Mérovingiens de ce jeune Mérovée. Ainsi la langue se modifie, cela ne fait nul doute; mais toujours dans la direction de certaines données primitives et fondamentales, et dans une route où l'on peut gagner plus ou moins de terrain à droite ou à gauche, mais qu'on ne peut élargir indéfiniment. En deux mots,la langue française est la langue française; elle a des caractères ineffaçables aussi bien que des vicissitudes; ces caractères ineffaçables, il faudrait les démêler, les indiquer, et s'assurer ensuite si les difficultés qui se sont opposées jusqu'à cette heure à la traduction en vers, tiennent à des circonstances muables ou à des circonstances inflexibles de l'idiome.

La même question se présente au sujet de la versification. Certes, encore ici les audacieux n'ont pas manqué; mais combien les innovations ont été peu considérables au prix de ce qu'on a conservé et de ce que, d'un poëte à l'autre, l'usage consacre incessamment! Ferons-nous des vers plus longs que l'alexandrin? Essaierons-nous des vers métriques? Supprimerons-nous la rime? Il n'y a guère d'apparence. Et tout cela ne laisse pas d'apporter des obstacles matériels même à la bonne volonté du génie.

Rendre dans nos vers l'expression, le tour, le mouvement, l'image, l'harmonie des vers d'une langue étrangère, donner à nos compatriotes, le poëte, corps et âme, que nous traduisons, telle est la mesure de fidélité que réclame et que poursuit M. Didot. Or, pour cela, quelle souplesse ne faut-il pas à l'instrument du traducteur, je veux dire à sa langue! Quelle fluidité pour s'insinuer et couler dans les derniers recoins de la pensée de l'original, pour les remplir tous, pour ne pas laisser vide le canal le plus mince, le plus capillaire de cette pensée! Or, que notre langue soit complaisante, compressible, ductile à ce point, c'est ce que son génie essentiel lui refuse; elle est incurablement cassante, et non flexible; du moins la flexibilité dont elle peut être susceptible, reconnaît des bornes dans des règles de grammaire qui constituent l'individualité même de la langue. Mais que nous propose M. Didot? De rendre cassant comme verre ce qui était cassant comme bois; d'ajouter à la roideur naturelle de l'idiome une roideur empruntée, de chanter ce qu'il est déjà si difficile de dire, en un mot, de traduire en vers parce qu'il est fort malaisé de traduire en prose.

Et pourquoi? Pour qu'il soit dit, apparemment, qu'on a rendu des vers par des vers. Mais lorsque, de deux moyens, l'un conserve l'essentiel et ne sacrifie qu'une forme purement extérieure, un mécanisme, tandis que l'autre sacrifie nécessairement à ce mécanisme mille choses qui valent mieux, comment donc ne pas préférer le premier? Et encore (pardon, je suis en train de paradoxe) ce premier moyen, je veux dire la prose, se pique de remplacer l'harmonie du vers par une harmonie moins régulière, moins musicale sans doute, mais pourtant sensible, et, jusqu'à un certain point, poétique. La prose de M. de Chateaubriand, dans quelques passages d'Atala, a-t-elle beaucoup à envier à la mélodie des plus beaux vers?

S'agit-il d'interdire la traduction en vers? Nullement; mais il faut s'entendre : le point de vue fait tout. Voulez-vous, d'un poëte étranger, rendre la substance, la sève, l'individualité, vous faisant auteur après lui, épousant sa pensée, la traduisant avec votre cœur, aspirant seulement à produire la même impression générale que vous en avez reçue? Traduisez en vers, pour mieux lui servir d'écho, et sans vous piquer d'une fidélité savante. Traduire l'âme est toujours la chose principale; et c'est pourquoi la version que Fénélon nous a donnée de l'Odyssée, cette version, la plus relâchée de toutes, est peut-être la meilleure; car elle a enlevé et conservé tout le parfum du poëte. Mais si vous visez de plus à un autre genre de fidélité, alors, abaissez-vous à la prose. Elle seule vous met en état de réunir librement les deux genres de fidélité; elle seule, par sa facilité comparative, vous préserve de refroidir votre émotion et d'éteindre votre sympathie dans la fatigue d'un travail dont l'œuvre du versificateur opérant sur ses propres conceptions ne peut donner aucune idée. Que si vous vous obstinez à préférer les vers, alors, pour être plus vrai, vous serez plus froid. Que M. Didot me permette de lui citer, en guise d'apologue, un passage de Grimm, qui va fort bien à mon sujet. Il s'agissait d'un procédé qu'avait inventé M. de Caylus, de substituer la cire à l'huile dans la peinture. Après quelques détails sur l'épreuve qui en fut faite, l'auteur ajoute : « Cette manière de peindre doit être pénible. Il faut sans » doute un certain degré de chaleur à la cire pour la mêler » avec les couleurs. Cette pratique doit être embarrassante et » même déplaisante; or, il n'y a rien de si dangereux que de » gêner l'artiste par des procédés et des manœuvres difficiles; » son génie en est ordinairement refroidi; et ce précieux, » cette hardiesse qu'il faut pour faire de grandes et belles » choses, se perd dans l'ennui et la difficulté d'une exécu- » tion pénible. »

M. Didot nous dirait, au besoin, s'il n'a rien éprouvé de semblable en traduisant Théocrite. Sa traduction elle-même ne nous en dit-elle rien? Elle n'a certainement aucune roideur; elle a le mérite, bien grand, d'inspirer beaucoup d'admiration pour Théocrite à ceux qui ne peuvent pas le lire dans l'original; mais, malgré tout son mérite, elle fournit quelquefois une application à trois des vers dont elle est composée :

> « Aimable Iris, ta voix est pleine de fraîcheur,
> » et tes pieds de l'ivoire égalent la blancheur;
> » Mais ton charme si doux, je ne puis le décrire. »

Dans les morceaux d'un ton sévère et simple, comme par exemple celui qui a fourni à Fontenelle l'occasion de montrer à quel point il était dénué du sens de poésie, dans la belle idylle des *Pêcheurs*, M. Didot a réussi remarquable-

ment ; mais a-t-il rendu aussi bien la grâce touchante de cette autre idylle où Théocrite nous montre Alcmène auprès du berceau de ses deux enfans ; et, pour en revenir à notre thèse, la prose n'eût-elle pas offert un moyen plus assuré de transmettre d'une langue dans l'autre, je ne dis pas tout le charme (c'était impossible), mais du moins une plus grande partie du charme dont ces beaux vers sont pénétrés ? Ces voluptés de l'amour maternel demandaient une touche suave, un ton velouté, si j'ose m'exprimer ainsi, que je ne trouve pas dans les vers de M. Didot, et que peut-être j'aurais trouvés dans sa prose.

Cette traduction de Théocrite offre le texte en regard, et est accompagnée de notes instructives et d'une version latine littérale. M. Didot nous permettra bien de faire, dans nos éloges, la part du typographe ; il n'y perdra rien. Ce livre est imprimé avec une élégance rare, dont l'ouvrage se passerait, mais dont on est bien aise de voir un bon livre décoré. On ne dira pas cette fois : *patriæ cecidere manus*. Au reste, quand nous nommons Théocrite un bon livre, c'est en restant dans le point de vue littéraire. C'est, à d'autres égards, un fort mauvais livre, un livre, du moins, plein d'odieux détails, retracés avec une affreuse naïveté. Il rend témoignage, plus que bien d'autres, des mœurs d'une certaine époque ; et, sous ce rapport tout historique, nous pouvons dire de nouveau que c'est un bon livre.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE L'ÉTUDE DES SCIENCES DANS SES RAPPORTS AVEC LE SENTIMENT RELIGIEUX.

Les sciences ont des relations intimes avec la foi religieuse, et doivent servir à la développer. Ainsi, le profond géomètre qui mesure les distances des corps célestes, qui les compte dans l'espace, qui étudie leurs lois invariables, qui médite sur leur sublime harmonie, doit naturellement concevoir un Créateur doué d'une suprême puissance et de la plus haute sagesse. Le naturaliste qui observe la création animée et inanimée, les formes si diverses et les aspects si rians des plantes, les variétés innombrables et l'élégante structure des insectes, les admirables instincts des animaux, ce mystérieux principe de vie qui partout se révèle, s'individualise et se reproduit avec une étonnante uniformité d'action ; le naturaliste doit arriver aussi à l'idée d'un être souverainement sage et puissant. Le physiologiste aux yeux duquel se découvre le merveilleux spectacle des organes du genre humain, leur ordre, leurs rapports, les liens qui les unissent entre eux, les moyens établis avec tant de prévoyance pour en retarder la destruction, doit également s'élever à la notion d'un Dieu qui possède les plus magnifiques attributs. De même toutes les sciences, quand elles sont bien étudiées et creusées à une certaine profondeur, manifestent, exaltent et glorifient le souverain architecte de l'univers.

Que si l'on vient, cependant, à considérer les sciences, non d'une manière abstraite, mais dans les individus qui les ont cultivées ; si l'on envisage, non les rapports qu'elles ont, en théorie, avec la foi religieuse, mais l'influence qu'elles exercent habituellement sur les savans eux-mêmes, on remarque avec une douloureuse surprise que l'étude des sciences, bien loin de développer le sentiment religieux, semble contribuer à l'éteindre, et qu'elle fait oublier le Dieu qu'elle a mission de glorifier.

Est-il nécessaire d'offrir ici le triste catalogue des savans dont les écrits ont affiché, sinon un athéisme absolu, du moins un vague et déplorable naturalisme, qui *dédivinise* le Créateur pour déifier la création ? Parmi les philosophes, Spinosa et ses nombreux disciples ; parmi les géomètres, Maupertuis et d'Alembert, dans le dernier siècle, Lalande et Laplace, dans le nôtre ; parmi les physiologistes, Cabanis et son école ; parmi les naturalistes, le plus illustre adversaire de Cuvier, et tant d'autres dont nous voulons taire les noms, parce que ceux qui les portent sont nos contemporains : quels affligeans exemples de l'influence anti-religieuse des études scientifiques sur plusieurs des hommes qui ont acquis, par leurs importans travaux, la plus juste célébrité !

Ce n'est pas qu'il ne se soit rencontré des esprits religieux, et même des chrétiens hautement déclarés, entre les savans du premier ordre ; ceux qu'on regarde comme les plus grands au milieu des grands hommes, les maîtres des maîtres appartiennent peut-être tous à cette honorable exception. Aucune intelligence ne fut plus haute ni plus vaste que celle de Pascal ; aucun géomètre ne surpassa Newton ; aucun philosophe n'eut une érudition plus étendue ni mieux digérée que Leibnitz ; aucun physiologiste n'eut des idées plus nettes que Herman Boerhaave qu'on a surnommé l'Euclide des médecins ; aucun esprit ne renferma plus de connaissances laborieusement acquises que le grand Haller de Berne. Or, Pascal, Newton, Leibnitz, Boerhaave, Haller, étaient non seulement religieux dans le sens indéfini de cette expression, mais disciples de Jésus-Christ ; l'Evangile peut revendiquer ces noms qui se placent, d'un commun accord, au sommet de toutes les sciences dans les temps modernes, et si l'on pèse les suffrages, au lieu de les compter, il se trouvera peut-être que le nombre comparativement petit de savans qui figurent dans l'exception, l'emporte sur la multitude qui forme la règle.

Mais ce n'en est pas moins une exception, quelque glorieuse qu'elle soit, et il reste toujours à expliquer comment les études scientifiques, qui sembleraient devoir donner plus d'énergie et d'intensité au sentiment religieux, produisent ordinairement un effet tout contraire. Car on essaierait vainement de se dissimuler, pour l'honneur de l'esprit humain, les tendances irréligieuses de la plupart des savans de nos jours ; cette généreuse illusion ne détruirait pas des faits trop évidens pour être contestés. Les réactions spiritualistes, sinon chrétiennes, de quelques hommes éminens du dix-neuvième siècle, n'ont été, jusqu'à l'heure qu'il est, il faut le dire, que des réactions individuelles ; la masse des savans a pu les admirer, même y applaudir, même désirer de les suivre, si l'on veut épuiser l'hypothèse, mais n'a pas été au-delà. Ouvrez les livres les plus récens de médecine, de zoologie, d'astronomie, de botanique, de chimie, vous n'y verrez point ce qui paraîtrait sortir si naturellement des sujets traités dans ces ouvrages, un hymne d'adoration et de reconnaissance envers le suprême auteur de toutes choses. L'écrivain, penché sur la création qu'il observe, dissèque ou décompose, n'en détourne jamais son regard pour le porter jusqu'à Celui sans lequel cette création n'existerait point. Et, prenons-y garde, le vide que nous signalons ne résulte pas chez tous, ni peut-être chez le plus grand nombre, d'une froideur de caractère ou d'une sécheresse d'analyse qui fourniraient une sorte d'excuse à l'absence des idées religieuses. Vous trouverez souvent dans ces livres des pages où respire l'enthousiasme, où le cœur parle, où de brûlantes inspirations percent l'enveloppe des faits matériels. Mais cet enthousiasme s'attache à la nature, et s'y laisse absorber ; ce langage du cœur ne s'adresse qu'aux objets qui se voient de nos yeux, qui se touchent de nos mains, et ne remonte pas plus haut ; cette chaleur d'inspiration n'est excitée que par les phénomènes du monde physique, ou par les combats du monde social, et ne s'allume point au foyer des idées du monde moral et religieux. On croirait que les savans ont perdu ce sens intérieur, le plus sublime des sens de la créature humaine, qui nous révèle une sphère des intelligences au-dessus de la sphère des corps, un soleil de l'âme par-delà le soleil de la matière, et une source intarissable de vie en dehors de tous les êtres qui vivent ici-bas.

Comment se rendre compte de cette étrange anomalie ? Voici un pauvre artisan, voici un homme de peine qui déchire la terre à la sueur de son front, ou un sauvage qui s'en va poursuivre sa proie à travers l'immensité du désert ; gens illétrés qui ne savent rien des admirables lois découvertes par Kepler dans la marche des corps célestes, ni de la savante organisation du corps humain, ni des magnifiques harmonies du règne végétal, ni de cette multitude innombrable de créatures qui s'agitent par milliers jusques

dans une goutte d'eau; ils ne savent rien de tout ce que Fénélon a rassemblé pour établir l'existence de Dieu; et pourtant ils croient en lui, ils espèrent en lui, ils l'adorent et le prient; tandis que des hommes de science qui connaissent et ces lois, et cet organisme, et ces harmonies, et cette force vitale partout répandue; qui devraient voir Dieu, le Dieu créateur, le Dieu conservateur, le Dieu infiniment sage et grand, chaque fois qu'ils reviennent à leur télescope ou refont un calcul astronomique, ou analysent une substance, ou ramassent un moucheron; ces hommes de science détournent leur pensée de Dieu, et n'oublient que lui, lui seul, dans toute l'étendue de l'univers. O néant des connaissances humaines! ô tromperie de la science! égaremens de l'esprit, corruption du cœur, avilissement, iniquité! ô révolte de l'homme contre Dieu!

Il y a révolte, en effet: mais touchons ici à l'une des grandes causes de l'influence irréligieuse des études scientifiques. L'esprit de l'homme s'occupe de toute chose plus volontiers que de la pensée de Dieu; le cœur de l'homme se prend à toute chose plus volontiers qu'au sentiment qui le met en face de Dieu. C'est là une vérité d'expérience, comme chacun s'en pourra convaincre, pour peu qu'il sache apercevoir ce qui se passe en lui. Quand nous laissons errer notre imagination sur les objets qui lui plaisent le mieux, et que nos idées, ou plutôt nos rêveries courent çà et là, libres du frein de la volonté, s'abandonnant à une allure vagabonde, pareilles aux coursiers qui portent un cavalier endormi; rarement elles nous conduisent au seuil d'un temple, et plus rarement encore elles nous arrachent au monde visible pour nous transporter au milieu du monde invisible. Qui veut réfléchir sur ce qui l'entoure, sur ses projets terrestres, ses entreprises, ses triomphes, ses chutes, ses amitiés, ses haînes, n'a rien à faire qu'à laisser faire sa pensée; elle le portera, comme un fleuve qui suit sa pente, et le précipitera, sans qu'il ait besoin d'y mettre la main, vers les choses qui intéressent la vie présente. Mais qui veut méditer sur Dieu, sur son âme, sur l'éternité, doit le vouloir, et sérieusement; il doit faire effort, de pénibles efforts, non seulement pour commencer une méditation de ce genre, mais pour empêcher qu'elle ne s'échappe, et ne s'évanouisse comme une ombre, pour la retenir et l'approfondir. Son imagination, disons mieux, son cœur, lorsqu'il essaie de l'élever jusqu'à Dieu, est indocile, récalcitrant, mal à l'aise; il est ingénieux à se servir de ce qu'on appelle en logique la liaison des idées pour s'ouvrir une issue, si petite et détournée qu'elle soit, vers des intérêts tout autres que les intérêts religieux; dès qu'une volonté ferme cesse de le contraindre à demeurer où il est, il s'enfuit, joyeux et triomphant, loin de la présence du Seigneur: le cœur de l'homme, dit excellemment l'Ecriture, est rusé et désespérément malin. Quand on le traîne de force aux pieds de Dieu, le cœur obéit en grondant; c'est un ressort qu'on détourne de sa position naturelle, et qui crie sous la main qui le presse; aussitôt qu'une main puissante ne le comprime plus, il revient à son premier état.

Si quelqu'un n'a pas fait ces observations sur lui-même, il doit être plus ou moins qu'un homme: moins qu'un homme s'il a vécu d'une vie brutale, sans lutter jamais contre les grossières inclinations de son propre cœur pour le fixer auprès de Dieu: plus qu'un homme, si son cœur, dans de tels momens, n'a pas réagi avec violence contre la volonté qui le tenait captif devant le Seigneur. Et si quelqu'un, après avoir fait ces observations, n'en a pas conclu que l'homme a subi, par une cause quelconque, une profonde dégradation morale, c'est un pauvre philosophe. Nous ne concevons point, pour notre part, comment l'homme serait sorti des mains de Dieu, tel que notre expérience, à nous tous, le révèle: créature qui éprouve, des sympathies non, mais une antipathie sans cesse renaissante pour son Créateur; ennemi de Dieu, comme s'exprime encore la Bible; être qui repousse l'Etre qui l'a formé, l'oublie quand l'oubli est possible, l'efface et l'anéantit sous de mensongères images pour ne le point haïr, et se révolte contre lui, quand il apparaît à ses yeux dans toute sa majesté. Dieu n'a pas pu dire à l'homme en le créant: tu m'oublieras, ou tu ne penseras à moi qu'avec un effort extrême et de continuelles répugnances; tu me mutileras, tu me transformeras en d'autres dieux que moi, ou tu me haïras. Dieu n'a pu former des créatures intelligentes que pour être glorifié, aimé, servi par elles; et si l'homme, avant d'avoir un esprit nouveau, un nouveau cœur, ne glorifie, ni n'aime, ni ne sert Dieu, c'est que l'homme est en dehors de la loi de sa création; il est déchu et tombé; il est enfant de colère, disent les Saintes Ecritures.

Cet état de révolte explique les déplorables effets que produisent trop souvent les études scientifiques. La science est une nourriture pour l'esprit, un objet d'affection pour le cœur, un moyen de distraction pour la conscience, un but pour l'activité de la vie humaine. L'esprit qui trouve un aliment facile dans les phénomènes du monde matériel, ne sent pas le besoin d'aller se nourrir et se désaltérer dans une sphère plus haute; le cœur, ayant où se prendre, où s'attacher, ne remarque pas qu'il est vide d'un autre amour infiniment plus noble et plus digne de lui; la conscience, étourdie et dédaignée, faible esclave qui se plie au despotisme de l'intelligence, amuse mollement sa servitude en ramassant des objets de dissipation partout où elle en rencontre; la vie humaine, enfin, est employée à quelque chose, et réussit parfois à s'illustrer par de sublimes découvertes. Que devient alors le sentiment religieux? Faut-il plus à l'homme pour vivre en repos et s'applaudir en soi-même, que des alimens intellectuels, des affections, des amusemens et de la renommée? Si, de loin en loin, l'âme se réveille et demande des croyances religieuses, combien elle se rendort aisément au bruit de la science et de la gloire, qui la berce dans un voluptueux sommeil! L'étude des sciences est un moyen comme un autre de se placer hors de soi: plus élevé, sans doute, et plus honorable que le jeu, ou la chasse, ou les grossiers plaisirs des sens, mais également propre à distraire l'homme de l'examen de sa conscience et de la pensée de Dieu.

Un poëte anglais, Wordswortk, en parlant d'un botaniste, dit qu'il aurait creusé la fosse de sa mère pour y cueillir des plantes. C'est une saillie de poëte satyrique, on en convient; mais au fond de l'épigramme, il y a une vérité qu'on ne saurait méconnaître: c'est que l'étude d'une science, lorsqu'elle devient passion, absorbe et détruit tout ce qui n'est pas elle. Mme de Genlis rapporte dans ses mémoires qu'un médecin, ayant été appelé auprès d'un de ses plus intimes amis qui se débattait dans les convulsions d'une agonie effroyable, n'éprouva d'autre sentiment que celui d'une avide curiosité, parce que le malade était atteint d'un mal peu connu, le rire sardonique; l'amitié avait disparu du cœur de ce médecin pour faire place à l'observation d'un fait qui intéressait la science. L'enthousiasme inspiré par une grande découverte, entraîna si loin Archimède qu'il oublia les lois de la pudeur, et courut à travers la ville de Syracuse dans un état de complète nudité. Or, si la science est capable de déraciner nos sentimens les plus naturels, l'amour filial, l'amitié, la pudeur; quels obstacles ne doivent pas opposer les études scientifiques, lorsqu'elles passionnent le cœur, au sentiment religieux, à la pensée du Dieu parfaitement saint et juste, au travail pour le salut de l'âme, toutes choses qui répugnent, comme nous l'avons vu, à notre nature dégradée, et qui se hâtent de sortir de nos méditations, avant même que nous ayons songé à les mettre dehors!

Aussi, que les savans nous répondent avec bonne foi, et ils nous diront que chacune des sciences dont ils s'occupent leur donne assez de sujets à creuser, de mystères à dévoiler, de joies à ressentir, d'enthousiasme à éprouver, de gloire à conquérir, pour ne laisser inactive aucune de leurs facultés intellectuelles et morales. Voyez l'astronome qui parcourt, d'un œil curieux, les étoiles semées dans l'espace. Ne puise-t-il pas, dans ce majestueux spectacle, de quoi élever sa pensée, échauffer son cœur, exalter son âme? Est-ce un besoin pour lui de percer la voûte des cieux, quand les cieux ont déjà tant de magnificence? Le portique est si beau qu'il s'y arrête, et le contemple toute sa vie, sans vouloir pénétrer dans l'intérieur de l'édifice, d'autant plus qu'il craint d'y rencontrer un Maître et un Juge dont la présence est déplaisante à son cœur. Voyez le physiologiste, un scalpel à la main, il découvre, observe, analyse, admire nos organes; mais il ne voit, ne touche que de la matière; ses

instrumens ne peuvent atteindre qu'à la matière ; l'âme, cette âme dont la religion lui parle, il ne la trouve pas, ni même la place qu'elle a dû laisser vide ; pourquoi irait-il donc s'embarrasser de cette âme, substance impalpable et intangible? N'a-t-il pas de grandes merveilles à examiner dans la structure du corps? Un seul de nos organes, bien étudié, bien compris, ne suffit-il pas à toute sa force de réflexion, à toute sa chaleur d'âme, à l'activité de toute une longue carrière? L'enveloppe de l'âme est si belle qu'on oublie, à la contempler, que ce n'est qu'une enveloppe, comme on voit, si l'on me permet cette comparaison, des reliures si élégantes et si riches qu'elles font négliger d'ouvrir le livre. Le botaniste est séduit par les mêmes prestiges que le physiologiste et l'astronome; il saisit, avec un avide empressement, chaque plante nouvelle qui frappe son regard; il cherche aussitôt quel en est le genre, l'espèce; il la soumet aux règles de sa nomenclature, puis la pose soigneusement dans son herbier; mais la dernière pensée qui lui vient, ou plutôt qui ne lui vient pas, c'est de se demander qui a vêtu cette plante plus splendidement que ne l'était Salomon dans toute sa gloire? L'œuvre est si belle, elle est si diverse, qu'il ne songe plus à l'ouvrier; avant que les milliers de plantes qui croissent sur la face du globe aient été cueillies, nommées, classées par le botaniste, la tombe s'est ouverte sous ses pas, et son cœur a cessé de battre.

On ne s'étonnera donc pas que les sciences qui paraissent être si favorables, en théorie, au développement de la foi religieuse, le soient si peu dans l'application. L'antipathie du cœur humain pour la pensée du vrai Dieu, et les nombreux objets d'activité intellectuelle, de dissipation morale et de sentimens enthousiastes que présentent aux savans les études scientifiques, n'éclaircissent que trop bien cette apparente contradiction.

Il résulte, ce nous semble, de tout ce qui précède deux vérités utiles : l'une, que l'incrédulité des hommes de science ne doit pas être attribuée, comme on le fait souvent, à la science même qu'ils ont acquise, mais à la manière dont ils l'ont étudiée ; ils sont devenus incrédules, non parce qu'ils sont savans, mais parce qu'ils n'ont su ou voulu être que savans. L'autre vérité, c'est que les chrétiens ne peuvent apporter trop de vigilance, de précautions et d'esprit de prière dans leurs études scientifiques; ils doivent se réserver toujours une partie de chaque journée pour la consacrer aux lectures et aux méditations religieuses, de peur que la tromperie de la science ne vienne à les séduire. Nous n'attaquons pas les sciences, ni ne les réprouvons, à Dieu ne plaise! mais nous invitons les savans qui désirent de vivre dans la piété à « chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice. » Il est permis à des voyageurs de contempler, en passant, les beautés de la création; mais ils commettent une faute aussi grande qu'irréparable, quand ils se laissent détourner de leur chemin par les accidens et les scènes du voyage. Il n'y a qu'une seule chose nécessaire pour le voyageur, c'est de marcher vers sa patrie.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

DEUXIÈME ARTICLE.

Otou et Pomare s'unirent dès lors plus étroitement que jamais, et s'accordèrent à protéger les missionnaires qui étaient restés dans le pays. Ceux-ci avaient construit une chapelle, afin d'y prêcher l'Évangile aux indigènes. Pomare, s'imaginant sans doute qu'il ne s'agissait que d'ajouter un dieu de plus au catalogue de ceux qu'adoraient les Otahitiens, leur envoya un grand poisson, pour le suspendre dans la chapelle, comme une offrande qu'il présentait à Jésus-Christ; ils eurent beaucoup de peine à lui faire comprendre, si tant est qu'ils y réussirent, que Dieu demande aux hommes, non des dons précieux, mais un culte en esprit et en vérité. Du reste, il se passa beaucoup de temps sans que les missionnaires reçussent de leur pays les encouragemens et les secours dont ils avaient besoin. Leurs amis de Londres ne les avaient pas oubliés, mais ils avaient échoué dans leurs efforts pour leur faire parvenir des provisions et des lettres. Le *Duff*, qui était parti une seconde fois pour les îles de l'Océan Pacifique, avait été pris par un corsaire français, et les envois qu'on leur avait faits à la Nouvelle-Galles du Sud, n'avaient pu, faute de communications, leur être adressés; enfin, le 10 juillet 1801, ils virent arriver le *Royal Admiral* et, sur ce navire, huit nouveaux missionnaires, qui se fixèrent auprès d'eux.

L'année suivante, MM. Nott et Elder entreprirent, pour la première fois, de faire une tournée dans l'intérieur de l'île, pour y prêcher l'Évangile. Ils furent en général bien reçus par les habitans, qui paraissaient les écouter avec plaisir et qui leur faisaient des questions. Quelques-uns disaient qu'ils prieraient volontiers le nouveau Dieu qu'on leur annonçait, s'ils ne craignaient pas la colère des dieux nationaux. Les deux missionnaires revenaient pleins de joie de cette excursion, qui leur faisait concevoir de douces espérances pour l'avenir du pays, quand, traversant le district d'Atehurou, pour retourner à Mattavai, ils furent témoins d'une scène qui ne leur prouva que trop quelle était encore la dégradation morale des chefs de ce peuple, et combien il y avait peu de motifs d'attendre un prochain changement.

Déjà quelque temps avant, Pomare et Otou avaient transporté de Paré à Atehurou la statue d'Oro, qui n'est pas seulement le dieu Mars, mais aussi le Moloch de la Polynésie. Ce changement de séjour de l'idole n'avait pu avoir lieu sans exciter le mécontentement des chefs. Ils étaient cependant tombés d'accord sur ce point, et ils célébraient une grande fête en l'honneur d'Oro, quand MM. Nott et Elder arrivèrent à Atehurou. De quelle horreur ces chrétiens ne durent-ils pas être saisis, en voyant une multitude de victimes humaines suspendues aux arbres qui entouraient l'autel du faux dieu! Oubliant qu'ils ne pouvaient heurter les préjugés religieux du peuple, sans exposer leur vie, ils s'adressèrent à Pomare, qui semblait tout occupé des cérémonies qui accompagnent les sacrifices et, lui parlant avec horreur de son idolâtrie cruelle, ils lui annoncèrent Jésus-Christ. Pomare s'irrita d'abord, puis il sembla vouloir écouter; mais bientôt il montra que de tout autres pensées agitaient son esprit. Quittant les missionnaires, il s'approche des chefs, et il leur déclare que si Paré n'est plus le lieu où Oro veut habiter, le dieu n'aime pas davantage le séjour d'Atehurou; il ajoute que c'est à Tautira, dans le district de Taiarabou, qu'il veut maintenant demeurer. On aurait peine à se représenter la colère qu'excitent ces paroles du prince, bien qu'Otou, son fils, appuie ce qu'il vient de dire. Les chefs atehuriens protestent qu'ils ne laisseront pas enlever le dieu dont la garde leur est confiée; mais Pomare l'arrache violemment du temple, et appelant les soldats d'Otou à son aide, il le fait porter dans un canot; les deux princes, suivis des leurs, y courent précipitamment et s'éloignent à la hâte du rivage. Il paraît cependant que Pomare craignit d'avoir offensé le dieu Oro, en le faisant déménager avec si peu de cérémonie; aussi, n'ayant pas avec lui d'esclave qu'il put sacrifier pour l'apaiser, n'hésita-t-il pas à lui offrir comme victime l'un des hommes qui avaient fait partie de cette expédition.

Les Atehuriens résolurent de tirer vengeance de l'insulte qu'on leur avait faite. Rua, l'un de leurs chefs, se mit à leur tête, et ils allèrent, sous sa conduite, ravager le district de Paré; ils s'avancèrent jusque dans le district de Tairabou, voisin de celui de Mattavai, battirent l'armée de Pomare, et reprirent la statue d'Oro. Pomare, altéré de sang, supposant que les hommes capables de porter les armes avaient tous quitté Atehurou, y envoya quelques-uns des siens, qui n'y trouvèrent, en effet, que des vieillards et des malades, qu'ils massacrèrent. Un navire anglais ayant alors fait naufrage sur la côte, Pomare persuada aux matelots de se battre pour lui; Rua fut tué, et Taatahee, qui avait pris le commandement à sa place, fut obligé de demander la paix.

Peu de temps après la cessation des hostilités, Pomare perdit son père. Il mourut lui-même subitement dans son canot, le 3 septembre 1803. Il se plaignit tout à coup d'une violente douleur, se pencha en avant, et expira. Le peuple ne manqua pas d'attribuer sa mort à la vengeance d'Oro : on remarqua surtout que le dieu l'avait frappé dans un canot, pour faire comprendre qu'il le châtiait de ce qu'il avait osé l'arracher de son temple d'une main sacrilége, et le transporter, dans un canot, loin du lieu où il aimait à faire sa demeure. De simple chef du district de Paré, Pomare Ier avait peu à peu réussi à étendre sa domination sur toute l'île; favorable à l'idolâtrie, il avait, par son attachement au culte des faux dieux, retardé les progrès du Christianisme, quoiqu'il fut personnellement l'ami des missionnaires. Le nom qu'il adopta, et qui a depuis lors désigné la dignité royale à Otahiti, a une singulière origine. Parcourant avec quelques compagnons les montagnes de l'île, il dressa sa tente dans un lieu exposé à un vent violent, et y passa la nuit. Il s'y enrhuma, ce qui porta les hommes de sa suite à nommer cette nuit-là *po-mare* (la nuit de la toux), et le roi

trouvant ce mot agréable à l'oreille, l'adopta pour son propre nom. A sa mort, Otou, son fils, se fit, à son tour, appeler Pomare.

Les missionnaires profitèrent de la tranquillité qui semblait rétablie dans l'île, pour essayer, par de nouveaux efforts, d'y répandre la connaissance de l'Evangile. MM. Jefferson et Scott firent le tour d'Otahiti, comme deux autres évangélistes l'avaient fait quelque temps avant, et MM. Bicknell et Wilson visitèrent l'île d'Eiméo, dans le but d'y annoncer les miséricordes de Dieu. On aurait de la peine à se faire de justes idées des difficultés qu'ils trouvèrent à se faire écouter du peuple, pour qui ces prédications n'avaient plus l'attrait de la nouveauté. Quand ils arrivaient dans un village, ils allaient de maison en maison inviter les habitans à se réunir dans un lieu convenu; tous promettaient de s'y rendre; mais, d'ordinaire, dix ou douze seulement y allaient en effet; ou bien ils y venaient en grand nombre, mais ne se donnaient pas la peine d'écouter et passaient le temps à faire des remarques insignifiantes et de sottes plaisanteries; d'autres fois encore, une troupe d'*arreois* venait s'établir à quelques pas d'eux, et ces comédiens ambulans de la Polynésie réussissaient bientôt à enlever aux ministres chrétiens tous leurs frivoles auditeurs. Ce n'est pas tout; souvent les habitans voulaient les rendre responsables des maux du pays; ils prétendaient que le Dieu des missionnaires était un Dieu méchant, et que les prières qu'ils lui adressaient étaient cause de la famine, de la guerre et des maladies introduites par les matelots européens et qu'on n'avait pas connues jusque là dans ces îles. Ils allaient jusqu'à dire que Jéhovah tuait le peuple, mais que quand Oro aurait reconquis l'ascendant qui lui appartenait, il saurait bien venger ses adorateurs.

Pomare II croyait la possession de la statue d'Oro, en qui ses sujets avaient tant de confiance, nécessaire à l'affermissement de son autorité. Une nouvelle assemblée politique eut lieu, en 1803, à Atehurou, et il y demanda formellement que l'idole lui fût délivrée. L'on s'échauffait déjà sur ce sujet, et une rupture paraissait sur le point d'éclater, quand quelques chefs atehuriens, plus prudens que les autres, firent semblant de céder; ils promirent tout ce que le roi voulait, mais on s'en tint là, et Oro demeura au pouvoir des chefs.

Les idées du roi se débrouillaient cependant peu à peu. Il voyait quelques-uns des effets de la civilisation, et il commençait à en apprécier les avantages. Les missionnaires s'étaient de bonne heure occupés de l'instruction des enfans; mais comme la langue du pays n'avait encore pu être soumise à des règles fixes, c'est à une instruction orale et à leur communiquer des connaissances et des idées par le moyen de conversations utiles et pieuses qu'ils avaient dû se borner. Ils sentaient cependant de quelle importance il était d'avoir des livres pour les indigènes et, après beaucoup d'essais infructueux, ils adoptèrent enfin, le 6 mars 1805, l'alphabet otahitien. Pomare II avait pris un vif intérêt à ces travaux; aussi, dès qu'il sut que les missionnaires avaient réussi, voulut-il aussitôt apprendre à lire et à écrire. Il l'apprit à peu près tout seul. Il priait les missionnaires de lui faire des modèles de syllabes, puis de mots, puis de phrases, puis de paragraphes entiers, qu'il portait toujours avec lui, quand les affaires du royaume le forçaient à aller d'un lieu à un autre. Après avoir terminé ce qu'exigeaient les intérêts du pays, il s'asseyait à terre, et plaçant devant lui un petit pupitre qu'il avait fait faire dans ce but, il se mettait à copier avec beaucoup de soin les modèles qu'on lui avait donnés. C'est ainsi que Charlemagne qui, comme Pomare II, s'essayait aussi à écrire, portait d'habitude sous son chevet des tablettes, afin de pouvoir, dans ses momens de loisir, s'exercer la main à tracer des lettres; mais ce travail ne lui réussit guère; il l'avait commencé trop tard. Plus jeune, le prince otahitien fut plus heureux. S'il est le premier indigène qui ait appris à écrire, il est aussi, à ce qu'on prétend, celui qui a poussé le plus loin cet art; et l'ardeur avec laquelle il s'y livrait a sans aucun doute contribué à en populariser le goût. Il poussa le zèle pour l'étude au point de demander à ses maîtres de lui bâtir près de leur demeure une cabane où il put se retirer, quand il voudrait s'exercer à écrire, sans être exposé aux continuelles interruptions dont il avait à souffrir dans sa propre maison. L'année suivante, les missionnaires formèrent une petite école pour les enfans du voisinage; ils écrivaient eux-mêmes les pages qu'ils leur enseignaient à lire; mais sentant l'insuffisance de ce mode, ils rédigèrent un *premier livre de lecture*, qu'ils envoyèrent en Angleterre, où il fut imprimé pour l'usage des écoles d'Otahiti.

MIETTES.

16. Prier Dieu, ce n'est pas le haranguer.

17. Il me semble quelquefois qu'il est plus facile d'aimer ses ennemis que d'aimer ses amis.

18. On veut n'avoir que des vices nobles, mettre le *comme il faut* dans le péché. On se croit bien pécheur, mais on se flatte de n'avoir rien à démêler avec le décalogue : je conseille à chacun de se regarder dans ce miroir.

19. L'humilité devient, pour plusieurs, une chose commode; ils y réduisent tout leur christianisme; et toujours s'accusant, toujours se plaignant, se préparent à offrir à Dieu un cœur brisé, comme la glèbe où la charrue a passé, mais non le semoir.

20. Il en est de la vérité chrétienne comme de l'air atmosphérique, dont les élémens, réunis, font vivre, et séparés, font mourir. Chaque partie de la vérité en est presque le contraire.

21. C'est une tactique de l'envie, après s'être honteusement tue sur ce que vous avez fait de vraiment bien, d'éclater en louanges sur quelque œuvre médiocre qui vient de vous échapper.

22. Il me semble que j'ai eu quelquefois moins de peine à pardonner les offenses que les ridicules.

23. On est porté à confondre la faiblesse avec la flexibilité. L'homme qui cède en détail et qui résiste en gros, qui cède pour obtenir, n'est pas un homme faible. Un ruisseau tourne humblement la moindre éminence, le moindre mouvement de terrain; mais rien ne l'arrête, et il est sûr d'arriver à la mer.

24. Je frémis quand je pense combien peu de chose il faudrait pour me faire haïr les gens que j'aime. Qu'est-ce donc que mon amour ?

25. De toute éternité Dieu a préparé l'épreuve dont vous gémissez, et de toute éternité il écoute la prière que cette épreuve vous met dans la bouche.

ANNONCE.

Chrestomatie Française, *ou Choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français*, ouvrage destiné à servir d'application méthodique et progressive à un cours de langue française; par A. Vinet. 2e édition, revue et augmentée. Tome Ier.

Littérature de l'Enfance, *ou Choix de morceaux à la portée de l'âge de dix à quatorze ans*, pris dans les différentes branches de l'art d'écrire, et tirés des meilleurs écrivains français; par A. Vinet. 1 vol. in-8°. Bâle, 1833. Chez J.-G. Neukirch; se trouve à Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

Nous avons à dessein transcrit les deux titres de ce livre pour montrer que c'est à volonté le premier volume d'un ouvrage, ou un ouvrage à part. M. Vinet a retranché de cette seconde édition cinq des morceaux qui se trouvaient dans la première; il a, au contraire, fait treize additions aux morceaux en prose, et quatorze additions à ceux en vers.

L'auteur a mis en tête de quelques morceaux de courtes notices philologiques et grammaticales; quelquefois aussi il fait connaître à ses jeunes lecteurs, par des esquisses biographiques, les auteurs dont il reproduit quelques fragmens. De nombreuses notes au bas des pages enseignent à étudier le style, à se familiariser avec les règles, à éviter les défauts. On a, en ce genre, plusieurs ouvrages mal faits, et nous ne pouvons excepter de ce blâme le plus répandu de tous; celui de M. Vinet, au contraire, est fait avec infiniment de goût. L'auteur qui, lui-même, écrit admirablement, n'a accueilli dans ce volume que des morceaux dignes d'y trouver place. Quoi qu'il n'ait songé à faire qu'une œuvre littéraire, on trouve çà et là des mots qui tombent négligemment de sa plume, et qui révèlent le profond moraliste. L'épigraphe de son livre : *Quod verum atque decens curo et rogo*, le caractérise très-bien; c'est qu'en effet il n'est de bonne littérature que celle qui mérite ce double éloge.

Quant à l'intérêt du livre, nous nous en rendons garans, et nous le pouvons d'autant mieux, que nous avons été dans le cas d'en juger à nos dépens. Notre exemplaire ayant été s'égarer, pendant quelques semaines, dans une pension de jeunes garçons, nous en est revenu en un tel état qu'il est impossible de ne pas demeurer convaincu qu'il y a trouvé une multitude de lecteurs. Voilà un succès comme un autre, et il vaut la peine de l'enregistrer pour la plus grande gloire des immortels, dont M. Vinet a reproduit les pages qui répondaient le mieux au but qu'il s'est proposé.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 9. 26 FÉVRIER 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LYON ET PARIS.

On lisait, il y a quelques jours, dans le *Courrier de Lyon*, ces paroles froides et terribles : « Si les ouvriers, poussés » par leurs détestables conseillers, troublaient le repos de la » cité, le pouvoir, qui est prévenu et qui est en mesure, leur » donnerait immédiatement une leçon vigoureuse ; nous ne » voyons pas alors ce que l'ordre public y perdrait ! » Et ces lignes s'écrivaient tandis qu'on fortifiait les casernes, qu'on concentrait les troupes sur Lyon, et qu'on armait de canons les forts voisins de la ville ! Qu'elles sont significatives, et quelle pensée elles révèlent ! Dieu n'a pas permis que la crise de février 1834, bien qu'elle soit née de celle de novembre 1831, ait eu un résultat semblable : le sang n'a pas coulé. Rendons-en grâce à Dieu ; car c'était certes un spectacle effrayant que celui d'une ville immense, incertaine pendant plusieurs jours si une moitié de sa population prendrait les armes contre l'autre.

Nous croyons qu'il est très-difficile de se rendre un compte satisfaisant de la nature et de l'origine du désordre qui vient d'avoir lieu. C'est parce qu'un certain nombre de fabricans ont réduit de 25 centimes le salaire pour les peluches, que Lyon a risqué d'être de nouveau mis à feu et à sang ! Cette mesure était-elle réellement nécessitée par les circonstances, par l'augmentation du prix des soies, par le défaut de commissions ; ou bien, les ouvriers étaient-ils fondés à craindre que cette diminution ne fût qu'un essai qui, s'il réussissait, serait suivi de diminutions plus considérables et plus étendues, c'est ce que nous ne prétendons pas résoudre. Mais il nous semble que ces événemens, sur qui que ce soit qu'il en faille rejeter le tort, contiennent de bien tristes révélations sur l'état moral de l'une de nos grandes villes. Combien cet épisode de l'histoire de Lyon ne rend-il pas évidente l'absence complète de charité dans les rapports du pauvre et du riche ! Les ouvriers et les fabricans ne se considèrent guère les uns les autres que comme des instrumens. L'intérêt seul les unit : qu'un nouvel intérêt vienne, et les voilà prêts à se déchirer. Les hommes se montrent ici tels que les a peints saint Paul dans son épître à Tite, « se haïssant les uns les autres. »

Puisque c'est sous les yeux de la classe aisée que notre feuille a le plus de chances de parvenir, c'est à elle surtout que nous croyons devoir adresser aujourd'hui quelques conseils. Ce n'est pas à ce cas particulier plus qu'à ses rapports ordinaires avec la classe qui dépend d'elle que nous les appliquons ; car nous croyons que la conduite des hommes doit beaucoup plus dépendre des principes généraux qu'ils ont adoptés que des circonstances ; bien plus, convaincus que les rapports de fabricans à ouvriers peuvent trouver un parallèle partout où il y a patronage et dépendance, parce que les mêmes sentimens du cœur y sont mis en jeu, nous nous bornerons à citer ce que Pascal, excellent politique parce qu'il était profond moraliste, écrivait à un grand seigneur de son temps. Ces leçons sont d'autant plus propres, ce nous semble, à atteindre leur but, qu'elles ne sont pas directement adressées à ceux pour l'instruction desquels nous les transcrivons ici :

« Vous êtes environné, disait Pascal au duc de Roannez, d'un petit nombre de personnes sur qui vous régnez en votre manière. Ces gens sont pleins de concupiscence. Ils vous demandent les biens de la concupiscence. C'est la

concupiscence qui les attache à vous. Vous êtes donc proprement un roi de concupiscence. Votre royaume est de peu d'étendue ; mais vous êtes égal, dans le genre de royauté, aux plus grands rois de la terre. Ils sont comme vous des rois de concupiscence ; c'est la concupiscence qui fait leur force, c'est-à-dire la possession des choses que la cupidité des hommes désire. Mais en connaissant votre condition naturelle, usez des moyens qui lui sont propres, et ne prétendez pas régner par une autre voie que par celle qui vous fait roi. Ce n'est point votre force et votre puissance naturelle qui vous assujettit toutes ces personnes. Ne prétendez donc pas les dominer par la force, ni les traiter avec dureté. Contentez leurs justes désirs; soulagez leurs nécessités; mettez votre plaisir à être bienfaisant ; avancez-les autant que vous le pourrez, et vous agirez en vrai roi de concupiscence. »

Au reste, après ces règles de bonne politique, qui auraient fait examiner, si elles avaient été suivies, s'il est plus difficile au fabricant de payer les peluches 25 centimes plus cher, ou plus difficile à l'ouvrier de se passer de ces 25 centimes, Pascal ajoute qu'on peut se damner avec tout cela. « Et c'est toujours, dit-il, une grande folie que de se damner. C'est pourquoi il ne faut pas en demeurer là. Il faut mépriser la concupiscence et son royaume, et aspirer à ce royaume de charité où tous les sujets ne respirent que la charité, et ne désirent que les biens de la charité. D'autres que moi vous en diront le chemin : il me suffit de vous avoir détourné de ces voies brutales où je vois que plusieurs personnes de qualité se laissent emporter, faute de bien en connaître la véritable nature. »

La seule perte matérielle du commerce de Lyon pendant l'interruption du travail se compte par centaines de mille fr. par jour; et qu'est-elle auprès de sa perte morale et des dangers de l'oisiveté de soixante mille ouvriers! La seule manière de sortir de cet état de choses est un accommodement entre les fabricans et les ouvriers ; mais il faut que les uns ou les autres cèdent, et personne ne veut céder, parce que les fabricans craignent d'être obligés de faire plus tard de nouvelles concessions, et que les ouvriers ont peur de se voir imposer de nouvelles diminutions sur le salaire. Triste position où la prudence pour le présent commande l'imprudence pour l'avenir! Si même, comme tout le fait espérer, la crise d'aujourd'hui finit sans aucune collision, le principe de la crise n'en demeure pas moins, et il peut reparaître plus menaçant au premier jour.

Tandis que de graves intérêts agitent la seconde ville du royaume, Paris a aussi ses troubles, s'il vaut la peine de donner ce nom aux scènes plutôt plaisantes que sérieuses, qui se passent sur quelques-unes de nos places. Ce sont des manifestations d'opposition à la mise à exécution de la loi sur les crieurs, dont M. le préfet de police vient de renforcer les dispositions à l'aide de cinq ou six restrictions nouvelles, relatives à l'âge que devront avoir les individus qui désirent exercer cette profession, aux heures où ils ne pourront pas l'exercer, aux moyens de publicité qui leur sont interdits, etc., etc. C'est rendre une mauvaise loi encore un peu plus mauvaise ; néanmoins quand les lois sont une fois établies, on peut les combattre, mais il est injuste de les violer, et nous désapprouvons les essais faits dans ce but.

C'est peut-être ici le cas de dire qu'une mauvaise loi est pour celui qui en est armé ce qu'est une épée, dont le fourreau est percé,pour celui qui la porte : il s'imagine qu'elle ne peut atteindre que ceux qu'il en voudra frapper ; mais au moment où il y pensera le moins, elle le blessera au pied. Les ministres qui présentent de ces lois-là et qui réussissent à les faire adopter, travaillent à rendre leurs successeurs populaires à bon marché. Il n'en coûte guère, en effet, pour déchirer une loi que l'opinion réprouve. Respect à la loi, sans doute ; mais aussi respect aux principes auxquels un peuple a appris à rendre hommage ! Quand même l'ennemi arracherait vingt fois la statue de Napoléon du haut de la colonne, la nation l'y ferait replacer vingt fois. N'en serait-il pas pour un principe comme pour la statue d'un grand homme ? Mais prenons garde que pour le défendre, on n'en foule pas d'autres aux pieds ; car les principes se tiennent : les droits ne s'affermissent jamais, quand on oublie les devoirs.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La régente d'Espagne vient de rendre un décret qui étend l'amnistie à tous les ex-députés qui se trouvent hors du royaume par suite des opinions qu'ils énoncent en leur qualité de députés, et qui leur permet de rentrer librement dans leur patrie. On continue à regarder comme probable la convocation des Cortès. L'opinion la plus accréditée est qu'il y aura deux chambres, l'une dite des *proceres*, l'autre des *députés* : dans l'une et l'autre la propriété serait la base de l'admission. Le nom de *proceres* fut autrefois appliqué en Castille aux seize premiers personnages du royaume. Isabelle en porta le nombre à vingt-quatre ; mais les familles de ce rang sont aujourd'hui réduites à quatre ou cinq par des alliances et des extinctions. Le mot *proceres* équivaudra donc seulement à celui de *notables*, et n'est pas destiné à rappeler l'ancienne dignité espagnole. On assure que des commissaires des républiques de l'Amérique du Sud, chargés de traiter avec l'Espagne de la reconnaissance de leur indépendance, sont attendus à Madrid. Le ministre des finances, M. Aranalde, a été remplacé par don Joseph Imaz de Baquedano, qui a rempli les mêmes fonctions en 1818. De nombreuses arrestations ont eu lieu à Pampelune. Les carlistes ont voulu enlever la ville d'Estella ; ils ont été repoussés.

Le duc de Terceira, qui commandait l'armée devant Santarem, a donné sa démission, et est de retour à Lisbonne. Le maréchal Saldanha a repris le commandement. On attribue la démission du duc à une rivalité entre les deux généraux et à des froissemens d'amour-propre.

Les discussions de la Chambre des communes sont pleines d'intérêt. M. O'Connell a fait une motion ayant pour but de demander que la liberté de la presse soit étendue de manière à rendre la discussion plus facile, en ôtant plusieurs des entraves qui la gênent. Lord Althorp a déclaré qu'il ne s'opposait pas à la présentation du bill, tout en se réservant d'en combattre les dispositions qui lui paraîtraient dangereuses. Une motion de M. Harvey, qui réclamait la formation d'un comité chargé d'examiner la liste des pensions, a été rejetée, mais seulement à une majorité de 8 voix sur 372 votans. M. Littleton, secrétaire pour l'Irlande, a présenté, au nom du gouvernement, un bill ayant pour objet l'abolition des dîmes, qui seraient remplacées par un impôt foncier, en laissant à ceux qui doivent en être frappés la faculté de le racheter dans un délai de cinq ans. Cette motion, combattue par les membres irlandais, qui ont prétendu que les dîmes ne seraient ainsi abolies que de nom, mais qu'elles ne le seraient pas en réalité, a été adoptée. M. O'Connell a été autorisé à présenter un bill dont le but est de modifier la loi relative aux troubles de l'Irlande.

L'assemblée des états du Hanovre, ayant terminé les travaux qui lui avaient été soumis, a été ajournée indéfiniment.

On prétend, dans quelques feuilles allemandes, que le congrès ministériel de Vienne s'occupera, entre autres objets, de préparer une union politique et militaire des états allemands, et d'arrêter une nouvelle législation de la presse, dans laquelle le principe de la liberté de la presse serait posé, mais par laquelle les peines graves qui n'atteignent jusqu'ici que les crimes, seraient appliquées à des délits qui sont aujourd'hui du ressort de la police correctionnelle.

Dans la nuit du 15 au 16, un fort détachement de la garnison de Luxembourg a fait une sortie jusqu'à Bettenbourg, village hors du rayon ordinaire, et arrêté dans son domicile, en en forçant les portes, le commissaire du district, M. Hanno,

qui a été amené à la forteresse. Le Sénat belge et la Chambre des représentans ont voté des adresses au roi sur cette affaire. La Chambre des représentans dit, dans la sienne, que « des » mesures promptes et énergiques sont devenues indispensa» bles; » elle offre d'avance au roi « tous les moyens qu'il jugera » nécessaires pour obtenir réparation de l'attentat commis » contre l'indépendance nationale, et pour faire respecter à » l'avenir les droits et la dignité du pays. » Léopold a remercié les deux Chambres des sentimens dont elles sont animées.

Le canton de Berne a pris un arrêté par lequel il refuse de recevoir de nouveau sur son territoire les réfugiés polonais qui en sont clandestinement partis, tant et aussi long-temps qu'ils seraient envisagés et traités comme devant être, ainsi qu'ils l'ont été jusqu'à présent, à la charge particulière de la république de Berne. Il ne les recevra que si leur rentrée sur le territoire bernois lui est demandée dans l'intérêt de la Suisse entière, et si les cantons de Vaud et de Genève déclarent qu'ils regardent la question des Polonais comme leur étant commune avec lui. Cet arrêté doit être entendu dans ce sens que les trois cantons mettront communément tout en usage pour faire vider incessamment le sol de la Suisse aux Polonais qui ont pris part aux tentatives faites contre la Savoie.

Les travaux interrompus à Lyon ont été partiellement repris. La cessation du travail avait répandu la terreur au sein de la population, et beaucoup de familles avaient quitté la ville. Nous devons bénir Dieu de n'avoir à déplorer aucun excès grave dans des circonstances pareilles.

Des émeutes ont eu lieu à Marseille et à Saint-Etienne; dans cette dernière ville un agent de l'autorité a été tué, et un commissaire de police blessé. Il paraît que quelques mouvemens carlistes ont aussi éclaté à Aix en Provence. Quant aux rassemblemens sur quelques places et dans quelques rues de Paris, ils sont sans importance.

La Chambre des députés a refait la loi sur l'état-major de l'armée. Malgré les efforts du ministère, elle a, contrairement au projet, arrêté qu'il ne sera plus nommé de maréchaux en temps de paix. Leur nombre est limité à douze. La Chambre a restreint celui des lieutenans-généraux et des maréchaux-de-camp. M. Thiers, effrayé du résultat que la discussion menaçait d'avoir, a voulu l'interrompre en présentant quelques projets d'intérêt local; et il en est résulté entre lui et le président un vif débat, dans lequel l'un invoquait la Charte, et l'autre en appelait aux convenances. La loi portant fixation du cadre du corps royal de la marine a aussi été modifiée. Le nombre des amiraux a été fixé à deux, au lieu de trois, chiffre proposé par le gouvernement. On assure que ces deux lois ne seront pas portées à la Chambre des pairs.

La proposition de MM. Devaux et Taillandier a obtenu les honneurs de la discussion générale; mais la Chambre a refusé de discuter les articles. Elle a rejeté la prise en considération d'une proposition de M. Salverte relative aux majorats, et adopté celle de M. Bavoux, qui a pour objet le rétablissement des dispositions du code civil sur le divorce.

La séance du samedi, où l'on s'occupe des pétitions, a été cette fois fort animée. La Chambre a prononcé l'ordre du jour sur celles qui réclament le rapport de la loi qui bannit la famille de Napoléon, et renvoyé au conseil des ministres celles qui demandent que les cendres de l'empereur soient transférées sous la colonne de la place Vendôme.

M. le garde-des-sceaux a présenté hier à la Chambre un projet de loi sur les associations. C'est un digne pendant de la loi sur les crieurs.

« Les dispositions de l'art. 291 du Code pénal sont applica» bles aux associations de plus de vingt personnes, alors même » que ces associations seraient partagées en sections d'un nom» bre moindre, et qu'elles ne se réuniraient pas tous les jours » ou à des jours marqués. L'autorisation donnée par le gouver» nement est toujours révocable, etc. »

M. Persil a soin d'ajouter, dans son exposé des motifs, que les associations, même étrangères à la politique, ainsi donc aussi les associations religieuses, littéraires et autres, sont soumises à la condition d'une autorisation.

SUR L'INCLINATON THEATRALE.

Ce titre ne me plaît pas trop; mais je n'ai pas su en trouver un meilleur : je prie le lecteur de s'en contenter.

Le système de Gall, que je ne connais presque pas, ne fait-il point mention de l'inclination théâtrale? Ou si, comme il est possible, cette inclination n'est point, chez l'homme, primordiale, *primi ordinis*, ne tient-elle pas de bien près à quelqu'un des élémens constitutifs de l'être moral? Je n'ai point palpé de crâne, mais j'ai un peu tâté la nature humaine, et j'y trouve quelque chose que j'appellerai, en attendant mieux, l'*inclination théâtrale*, et sur quoi je vais penser avec mon lecteur; car, en toute vérité, je n'ai point d'idée arrêtée sur ce sujet; j'écris pour chercher mes idées plutôt que pour les exprimer, et je ne sais point où mon lecteur et moi nous arriverons ensemble, si tant est qu'il ne me quitte pas au beau milieu du chemin.

Il y a chez tous les peuples et, je pense, aussi chez tous les hommes, un goût naturel pour le spectacle, c'est-à-dire pour les aspects frappans, extraordinaires, disposés par le hasard ou par l'industrie de manière à ébranler vivement l'imagination et le cœur. Et comme la vie ordinaire, même à son plus haut période d'agitation, n'est que rarement spectaculeuse, on a pourvu aux besoins de l'imagination par des combinaisons artificielles, qui tantôt sont dramatiques et tantôt ne le sont pas. Costumes, gestes, mascarades, décorations, étiquette, processions, cérémonies, audiences, tragédies, tout cela est du spectacle; tout cela amuse et captive dans toutes les périodes de la civilisation; jusqu'à présent aucun peuple ne s'en est passé; le spectacle est même un objet de la législation. Partout les lois ont pourvu à ce que cette nourriture idéale ne manquât point au peuple.

Ce fait ne sera contesté que par ceux qui prendraient le mot *spectacle* dans un sens étroit et spécial, qui n'est pas le nôtre. Tout le monde conviendra que, si la société décidait de s'en tenir à la réalité en toute chose, la vie sociale prendrait immédiatement un tout autre aspect, dont la règle des quakers, dans sa pureté, peut nous donner une représentation assez fidèle. Autre comparaison : supposez, si vous le pouvez, une langue absolument sans images, une langue encore plus austère que celle des livres d'algèbre, vous aurez une idée du système que nous indiquons.

Cette dernière comparaison nous paraît d'autant plus convenable que, réellement, la vie sociale est une langue aussi bien qu'une vie. Ses divers actes ne sont pas seulement des faits, mais l'expression de certaines pensées générales dont la société s'alimente intérieurement. Il faut à ces pensées, de temps à autre, une expression solennelle; elle est nécessaire, du moins, pour les esprits paresseux, qui sont en grand nombre, et que les images seules peuvent réveiller. Quand la réalité nous touchera sans le secours des intermédiaires, quand cette langue artificielle de la société pourra tomber, nous serons beaucoup plus civilisés que nous ne le sommes présentement; et peut-être la vraie civilisation de chaque peuple est-elle en raison inverse du nombre des signes conventionnels dont se revêtent les pensées sociales.

Il faut voir dans ses plus diverses applications l'élément dont nous parlons, le besoin ou le goût du spectacle. Il est aussi dans la parole humaine. Il y a une éloquence spectaculeuse; mais pourquoi faire ici du néologisme en pure perte? Disons donc qu'il y a une éloquence théâtrale, et répétons que le plus ou moins de crédit de cette éloquence mesure aussi la culture sociale ou la civilisation.

Mais le triomphe de l'inclination théâtrale est à coup sûr le théâtre proprement dit. Ici la vérité demande quelques distinctions.

En représentant l'inclination théâtrale et la civilisation comme deux bassins de balance, dont l'un en descendant

fait monter et en montant fait descendre l'autre, nous n'avons pas entendu, il s'en faut bien, représenter le développement poétique d'un peuple comme hostile à son développement social. L'élément poétique, à notre avis, complète l'homme. La poésie n'est pas la parure des choses; elle en est l'idée intime, ou, du moins, elle est la poursuite de cette idée, qui, peut-être, était présente et éclatante aux yeux de l'homme, avant que le péché eût obscurci sa vue spirituelle. L'élément poétique, pris en lui-même, et abstraction faite de son application, correspond aux meilleures parties de notre être, et ne peut donc déchoir à mesure que l'état social se perfectionne; car une vérité ne peut contredire une autre vérité.

Mais le goût théâtral est d'une autre nature. C'est le besoin de voir la vie comme elle n'est pas. C'est le besoin de se faire illusion sur les véritables proportions des objets. C'est l'empire de la partie sensitive de l'être sur la partie spirituelle. La partie sensitive a ses droits; mais ces droits sont ceux d'un vassal, non d'un maître. Elle est au service de la partie spirituelle, pour travailler dans le sens et dans l'intérêt de cette dernière, non dans son sens et dans son intérêt propres.

Elle se légitimait, j'ose le dire, lorsque, dans les immenses théâtres de la Grèce, espèces de *forums*, temples plus vénérables peut-être que ceux des divinités du pays, elle concourait à entretenir, à réveiller dans les âmes toutes les grandes idées politiques qui faisaient la vie de l'Etat. Ce n'est pas le lieu de discuter la bonté de ces idées: il suffit, pour le moment, que c'étaient des *idées*, une religion publique; et, relativement du moins, le théâtre était respectable lorsqu'il leur donnait une existence pour ainsi dire corporelle, et les perpétuait dans la mémoire des sens.

Mais quand le théâtre est goûté comme théâtre seulement, quand tout un peuple fait son pain spirituel des émotions dramatiques, il y a lieu, ce me semble, à de tristes réflexions sur le principe de cette disposition et à de tristes prévisions sur ses conséquences. Nous n'avons pas besoin de traiter ces deux points séparément; ils se confondent: le principe et les conséquences ne sont qu'une action et une réaction identiques dans leur nature. Cherchons donc seulement ce qu'est un peuple passionné pour les jeux de théâtre. Ce sera indiquer, tout d'un temps, l'origine de la passion théâtrale et ses effets.

Un tel peuple est un peuple théâtral.

C'est un peuple qui porte partout l'inclination qu'il porte au théâtre et qu'il en rapporte: la soif des impressions sensibles, des effets dramatiques, des scènes de la représentation. La réalité des choses peut lui inspirer, selon ce qu'elle est, de l'aversion ou de l'estime; mais ces sentimens n'ont pour lui de l'intensité qu'à proportion que son imagination leur en peut prêter, et l'imagination est avertie par les sens. Bientôt même il s'accoutume à faire peu attention à ce qui ne lui est pas recommandé par cet accompagnement obligé. Ce qui est obscur, silencieux, intime, ne le touche pas, n'arrive pas même jusqu'à lui. Il n'entend qu'à travers le porte-voix, ne voit qu'à travers le microscope, et ne juge un objet que par la pompe des décors. Il n'est pas capable de s'enthousiasmer pour la raison pure, ni de résister à des déclamations sonores, ni de se défendre contre le prestige des mots. La vertu qui ne sait pas *se poser*, qui ne fait pas scène, qui n'est pas dramatique, qui ne *représente* pas, le laisse passablement froid; en morale, le beau le touche plus que le bon; rien ne sert, devant lui, d'être juste, si l'on n'est sublime; d'être vrai, si l'on n'est frappant; d'être ferme, si l'on n'est imposant. C'est une oreille assourdie qui ne perçoit plus les sons modérés, et n'est ouverte qu'aux cris.

Pour réussir au milieu d'un tel peuple, il est clair qu'il faut afficher, lever le rideau et tenir la scène. Les hommes qui veulent être quelque chose se font acteurs. A la tribune, dans les livres, dans les journaux, dans la société, on est plus préoccupé d'un rôle à jouer que d'une conduite à tenir. Le théâtre n'est plus dans quelques édifices, il est partout. Il envahit la vie publique. Quand la patrie est un théâtre, les citoyens sont des citoyens de théâtre.

L'histoire d'un tel peuple est un long drame, où il compte avec complaisance les coups de théâtre sous le nom de *journées*. La continuité patiente d'un heureux développement social attache quelques regards; la plupart se laissent captiver aux éclatantes péripéties. Quelques-uns veulent du juste, un plus grand nombre de l'utile, tous du glorieux. Les plus heureux succès, s'ils ne sont pas *beaux* par-dessus le marché, sont peu appréciés; et l'imagination superbe et dégoûtée couvre de ses ratures tout ce qu'elle n'a pu embellir et dramatiser.

Il est difficile de dire jusqu'à quel point ce goût de spectacle peut influer sur la marche des événemens publics. Il faudrait, pour cela, pouvoir mesurer tout ce qu'ajoute de force, non seulement à la vérité, mais à l'erreur, la science des coups de théâtre; tout ce que, dans des momens critiques, peut déterminer l'émotion d'un spectacle frappant et inattendu. L'histoire de certains peuples, qui ne nous permet pas de révoquer en doute la réalité de ces effets électriques, ne nous fournit pas des données sûres pour en évaluer la portée.

Ce n'est pas ainsi que j'entends une existence nationale poétique. Elle est plus recueillie. Elle trouve la poésie partout, parce que, en effet, la poésie est partout. Elle est surtout dans les joies, dans les soucis, et jusque dans les tristesses du foyer domestique; dans ce drame long, monotone et doux de la vie de famille; dans le retour régulier de ce qu'attend une espérance modeste; dans les épisodes gracieux, sombres ou touchans que la Providence entremêle à l'épopée de chacune de nos vies; dans le souvenir respectueux des vertus réelles et pratiques des ancêtres; dans l'estime plus que dans la gloire; dans un amour intime de la terre natale, de tous ses enfans, de tous ses intérêts; dans la vie intérieure du cœur, vaste et profond théâtre, où, dans un demi-jour solennel, se meuvent tant d'idées et de sentimens, d'images et de réalités, de souvenirs et d'espérances; dans la religion enfin, sans laquelle toute poésie est menteuse ou mutilée, et qui, seule, donnant une valeur impérissable à ce qui ne paraît pas, en enlève d'autant à tout ce qui paraît et qui éclate! Un peuple poétique a peu besoin de spectacles; pour lui, du moins, les plus simples sont les meilleurs; il lui suffit de ceux qui, en quelques traits, consacrent et symbolisent sa vie active, sérieuse et tranquille.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur le théâtre, et particulièrement sur le théâtre actuel; j'y reviendrai peut-être.

HISTOIRE.

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Nous sommes habitués à considérer notre siècle du point de vue de Paris. C'est là une source d'erreurs de plus d'un genre; on réduit l'humanité aux plus étroites dimensions de quelques coteries, et l'on juge de toute une époque par un petit nombre de faits, qui ne franchissent peut-être pas l'enceinte de la capitale. Il peut donc être utile, pour corriger ces observations incomplètes, de savoir aussi ce que pensent les peuples étrangers sur le dix-neuvième siècle, et nous allons offrir à nos lecteurs la traduction abrégée d'un article qui a paru dernièrement dans un recueil américain, *The Quarterly Christian Spectator,* sur les caractères moraux de notre époque:

« L'un des caractères les plus remarquables du temps où nous vivons, c'est l'*esprit de libre examen*. Il en est résulté des effets de diverse nature, mais plus généralement bons que mauvais. Si plusieurs individus ont malheureusement franchi les bornes qu'ils devaient respecter, s'ils ont même brisé la sainte barrière de l'Ecriture, et se sont précipités dans les chemins tortueux du néologisme ou dans les épaisses ténèbres du matérialisme, il faut reconnaître aussi que la liberté d'examen a ramené un grand nombre de personnes dans la vérité. La plus grande partie des troupeaux de la chrétienté protestante appartient aux dénominations évangéliques. Les hommes qui professent des croyances évidemment tronquées et insuffisantes sont les moins nombreux, et quoiqu'ils prétendent avoir une profonde antipathie contre le principe d'autorité en matière de foi, ils se réuniraient avec Rome plutôt qu'avec les amis de l'Evangile, d'après ce principe que l'erreur s'associe toujours avec l'erreur plus volontiers qu'avec la vérité. Quoi qu'il en soit, la majorité de ceux qui ont fait usage du libre examen en religion, sont venus déposer leurs passions et leurs préjugés au pied de la croix de Christ. Considérez, par exemple, l'état actuel de l'Allemagne. Pendant que les néologues ne peuvent soutenir qu'à grand'peine leur monstrueux système d'extravagances et de scepticisme, il s'élève dans la même contrée des hommes d'une piété simple et fervente, d'une vaste érudition, d'une haute portée de vues, Néander, Hahn, Tholuck, Hengstenberg, qui attaquent avec une invincible énergie l'échafaudage chancelant du néologisme, et qui ne s'arrêteront que lorsqu'ils en auront jeté aux vents les derniers débris. Ils ont commencé une réaction qui ne cessera d'agir, nous en avons l'espoir, que lorsqu'elle aura replanté le drapeau de la réforme dans toute l'Allemagne. Le meilleur moyen d'éviter les abus du libre examen, ce n'est pas de l'étouffer, mais de s'en servir pour ouvrir une discussion grave, patiente et infatigable avec les adversaires de la foi chrétienne, en se confiant à la bénédiction de Dieu pour le succès. La vérité, défendue et propagée de cette manière, ne peut manquer de conquérir le champ de bataille.

» Un deuxième caractère de notre siècle, c'est l'*esprit d'innovation*. Habituellement ce mot est pris en mauvaise part, et l'on doit avouer que ce n'est pas toujours sans motifs. Cependant il serait bien injuste de condamner les innovations par cela seul que ce sont des innovations. Nos pères et ceux qui ont vécu avant eux étaient aussi sujets à l'erreur que nous-mêmes. Sur quel fondement prétendrait-on qu'une race ou un siècle a possédé le privilége de l'infaillibilité? Un principe est-il juste, une coutume est-elle bonne, parce que ce principe et cette coutume nous viennent des âges qui ne sont plus? Notre époque, si excellente opinion qu'elle ait d'elle-même, voudrait-elle imposer à celles qui la suivront ce devoir d'imitation passive? Ne reconnaissons-nous pas que nos neveux auront beaucoup de points à changer, beaucoup d'usages à améliorer? Certes, si les innovations étaient regardées comme un mal en toutes choses, nous serions encore plongés dans la barbarie; le système de Copernic n'aurait pas remplacé le système de Ptolémée; nous ferions toujours des théories creuses sur les sciences naturelles, au lieu d'employer la méthode expérimentale, la seule qui conduise à la découverte du vrai; les peuples seraient encore sous le joug avilissant du despotisme; l'esclavage n'eût pas été aboli; l'humanité serait livrée à un sommeil stupide.

» Il faut éviter, sans doute, les innovations, lorsqu'elles changent le bien en mal, ou lorsqu'elles remplacent le mal par un autre mal; courir les chances d'innover pour ne pas être mieux, c'est irréflexion ou folie. Sous ce rapport, nous ne saurions partager l'avis de ceux qui innovent uniquement pour innover. Ils se déplaisent à tout, même à ce qui est bien, quand le bien n'est pas de fraîche date. Ils veulent du nouveau, dussent-ils soumettre la société aux plus périlleuses expériences; les institutions, les idées, les mœurs elles-mêmes ne trouvent grâce à leurs yeux que lorsqu'elles sont refaites de la veille. Cet extrême doit être blâmé autant que l'autre. Les innovations ne méritent d'être tentées qu'en raison d'un avantage ou d'un besoin clairement démontrés.

» Que l'époque présente soit un siècle d'innovations, chacun en conviendra. Nous avons découvert, ce semble, plusieurs erreurs, ou du moins plusieurs lacunes dans les institutions sociales qui nous ont été transmises par nos pères. La liberté des peuples s'est augmentée et étendue; mais en même temps, ne craignons pas de le dire, l'esprit d'insubordination a fait de rapides progrès. Dans les arts industriels, les forces mécaniques ont pris la place des forces de l'homme sous beaucoup de rapports. En éducation, de nouvelles méthodes ont été employées, non toujours avec un entier succès, mais pourtant avec des résultats qui valent mieux que ce qu'on pouvait attendre des anciennes méthodes. En religion, il est incontestable que nous avons marché en avant. Nous ne sommes plus à cette époque désastreuse où le Christianisme luttait pour défendre sa propre vie contre l'incrédulité audacieuse et triomphante; nous ne sommes plus à ce degré d'atonie religieuse, où la plupart de ceux qui portaient le nom de chrétiens tenaient le Christianisme pour une imposture convenue, et savaient à peine pratiquer encore quelques formes stériles. Aujourd'hui l'incrédulité se retire devant la religion chrétienne, comme un torrent qui s'en va, parce que ses eaux sont taries. L'Evangile reprend de l'empire sur les âmes; il fait plus que de renaître là où son nom était inscrit sur la façade des temples; il s'avance à la conquête du monde. Chaque jour nous apporte, pour ainsi dire, de nouvelles mesures pour l'évangélisation des païens. Les associations religieuses et morales se multiplient sous toutes les formes; d'une idée en surgissent vingt autres qui offrent toutes des moyens plus efficaces d'étendre le règne de Dieu. Assurément, voilà de nobles et grandes innovations. Que les amis de l'humanité ne se lassent ni de travailler ni de faire des sacrifices; qu'ils s'avancent toujours plus loin contre l'empire du mal et des ténèbres; qu'ils ne s'occupent pas seulement de leur famille, de leur voisinage, de leur pays, mais qu'ils s'efforcent de chasser du monde lui-même les sources de l'ignorance et du crime; c'est là un but digne de leurs efforts.

» *L'esprit de libéralité* est aussi un trait caractéristique de notre époque. Nous entendons par là ces vues larges et élevées, qui embrassent d'autres intérêts que les nôtres, qui franchissent les bornes d'une secte, d'une dénomination, d'un royaume, pour répandre sur tous le bienfait des lumières et de l'Evangile. Autrefois, chaque communion voulait former un centre à part, ne songeait qu'à elle, ne prétendait connaître que ses propres membres, se retranchait avec un étroit égoïsme derrière ses besoins particuliers, laissait les autres s'arranger comme ils pouvaient, et périr d'ignorance et d'inanition, s'il y avait lieu. C'était là un triste héritage des anciennes controverses théologiques, des haines soulevées par la persécution et entretenues par la guerre civile. Chose étrange! la valeur qu'on attachait aux différences dogmatiques avait disparu, et les inimitiés qui avaient leur source dans ces différences étaient restées. Mais à présent on commence à comprendre que les diverses communions chrétiennes, tout en gardant ce qui les distingue les unes des autres, peuvent se réunir dans les œuvres de piété et de charité. Non seulement elles peuvent, mais elles doivent agir ensemble pour donner des Bibles à tous ceux qui en manquent, à quelque dénomination extérieure qu'ils appartiennent, pour répandre des traités au dedans et au-dehors, pour ouvrir des écoles du dimanche, pour pré-

parer de pieux jeunes gens au ministère évangélique, pour maintenir l'observation du jour du Seigneur, et pour atteindre d'autres buts semblables. Il est certain qu'on éprouve aujourd'hui beaucoup plus qu'autrefois des sentimens fraternels pour la masse entière de l'humanité.

» Un trait remarquable qui signale encore notre siècle, c'est la *puissance de l'opinion publique*. Sous les gouvernemens despotiques eux-mêmes, les peuples ont une voix plus forte, et les chefs de l'Etat montrent plus d'égards pour les sentimens de leurs sujets. Les despotes s'aperçoivent, malgré eux, qu'à la base des plus hautes montagnes il y a un volcan qui bouillonne, et qu'il ne faudrait qu'un jour pour renverser le colosse de leur vieille tyrannie. Ailleurs, dans cette famille de peuples libres qui s'accroît continuellement, l'opinion publique prononce avec une autorité toujours mieux écoutée. Elle est devenue la grande loi, la loi suprême du monde politique aussi bien que du monde religieux. Elle agit sous différentes formes, pénètre par divers canaux, emprunte plusieurs moyens de se faire entendre, et force peu à peu tout ce qui lui résistait à se courber sous sa suprématie. On doit reconnaître que cette influence est infiniment préférable au pouvoir exercé autrefois par un seul individu ou par quelques privilégiés. Un seul homme peut voir juste, il est vrai, mais il est fort probable qu'il cherchera son intérêt personnel plutôt que celui de l'ensemble. La même observation s'applique aux oligarchies. Le peuple, au contraire, sent ce qui lui manque, et cherche les meilleurs moyens d'amener le bien-être général, lorsqu'il est suffisamment moral et éclairé.

» La puissance dont nous parlons n'est encore qu'à son berceau. Elle sera étonnamment bonne ou mauvaise, elle produira des miracles en bien ou en mal, suivant qu'elle sera dirigée par des sentimens religieux ou par des passions irréligieuses. Mais nous croyons, nous espérons que le bien l'emportera. La loi qui dirige la conduite des sociétés humaines ne tend pas toujours, on en convient, à leurs véritables intérêts; les peuples s'égarent, se trompent souvent comme un seul homme; la route qu'ils suivent peut les conduire à un abîme. Mais le fondement de notre espérance est appuyé sur les desseins que nous pensons découvrir dans la marche de la Providence. Il nous semble que Dieu dispose toutes choses pour faire entrer le monde dans un meilleur avenir; une ère nouvelle, ère de religion, de vertu, de lumières, de liberté se prépare, si nous écoutons nos pressentimens, pour l'espèce humaine, et l'opinion publique sera le grand levier par lequel Dieu agira pour réaliser ses vues de sagesse et de miséricorde.

» Enfin notre siècle est un siècle *d'action*. Les recherches abstruses et interminables, les subtilités métaphysiques, les pompeuses et vastes théories, les discussions sur des questions uniquement curieuses ne sont plus guère notre fait. Nous voulons mettre, en toute matière, la main à l'œuvre. Nos droits, nos devoirs, nos intérêts, nos plaisirs, tels sont les points qui se débattent aux tribunes politiques, qui s'élaborent dans nos journaux, qui se réalisent dans nos associations, qui attirent tous les regards. Nos livres sont composés par des gens affairés qui s'adressent à des lecteurs également affairés. On demande aujourd'hui beaucoup de choses en peu de mots. Sans doute, les spéculations des âges précédens ont été fort utiles en leur lieu. Elles ont, à quelques égards, ouvert la voie à nos progrès, préparé nos travaux, jeté les fondemens des édifices que nous avons construits. Notre siècle a les plus grandes obligations aux penseurs éminens du dernier siècle, à Locke, Reid, Edwards et d'autres. Ils ont établi des principes dont nous profitons à l'heure qu'il est; leur science a passé de leurs livres dans nos lois et dans nos actes. Mais que demande-t-on maintenant à ceux qui écrivent sur les sciences naturelles, sur l'agriculture, sur le commerce, sur les beaux-arts eux-mêmes? On leur demande, non des théories, mais des faits, des expériences, les résultats de la pratique. On s'attache moins à déterminer la vérité des principes qu'à trouver les moyens par lesquels ils peuvent être mis en action.

Ces remarques s'appliquent spécialement aux choses religieuses. Notre activité y est incomparablement plus grande que celle des hommes pieux qui nous ont précédés dans la carrière chrétienne. Nous nous enquérons de toutes les familles qui manquent de Bibles pour leur en donner un exemplaire. Nos distributeurs de traités religieux se sont partagé les villes et les villages, et vont de maison en maison porter aux âmes non-converties ces messagers de la bonne nouvelle. Nous allons jusque sur les ports et les places publiques recueillir des enfans, pour les amener à nos écoles du dimanche. Nous envoyons au loin des missionnaires pour planter l'étendard de l'Evangile au milieu des peuples idolâtres. Une portion considérable de notre vie se passe dans des assemblées de toute espèce; en un mot, notre Christianisme est un Christianisme d'action. Nous ne nions pas qu'il ne puisse y avoir des dangers et des piéges dans la nouvelle marche que nous avons adoptée; il ne nous restera peut-être plus assez de temps ou de tranquillité d'esprit pour nous recueillir en nous-mêmes, pour méditer, pour remplir nos devoirs religieux domestiques. Ce serait là un mal dont la gravité ne saurait être trop sérieusement comprise. Mieux vaudrait, à coup sûr, ne pas agir du tout au dehors que de s'exposer soi-même à dissiper sa foi religieuse par une activité irréfléchie. Mais nous croyons qu'il est possible, et même facile, quand on le désire sincèrement, de réunir ces deux objets, la vie intérieure et la vie extérieure, le soin de son âme et le soin des âmes d'autrui, la méditation et l'action.

» A considérer les traits caractéristiques de notre siècle dans leur ensemble, ils sont décidément favorables aux grands intérêts de l'homme, c'est-à-dire aux intérêts de la vérité, de la piété, de la vertu, des lumières et du bonheur. Nous devons tous rendre grâces à Dieu de ce qu'il nous a fait naître dans ce siècle plutôt que dans un autre; nous devons tous agir d'une manière digne de l'époque où nous vivons, en travaillant à réaliser les biens qu'elle nous offre, et à éviter les maux dont elle pourrait nous frapper. Les disciples de Christ ont, en particulier, d'importantes et solennelles obligations à remplir. Qu'ils se souviennent que leurs travaux et leurs efforts doivent répondre aux espérances qui s'élèvent dans le cœur des enfans de Dieu, à l'aspect des vastes champs d'activité que le Seigneur a ouverts devant nos pas! Ceux d'entre les chrétiens qui resteraient en arrière, ou qui s'envelopperaient d'une molle paresse dans ces graves circonstances, seraient indignes du nom qu'ils portent, et manqueraient à la vocation que Dieu leur a confiée, en les appelant à la vie au commencement du dix-neuvième siècle. C'est maintenant l'heure d'agir et de se dévouer; le lieu du repos nous attend au-delà du sépulcre. »

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

TROISIÈME ARTICLE.

Vers ce temps-là Pomare perdit sa femme. Elle mourut, il est horrible de le dire, des suites d'une couche qu'elle avait voulu hâter, selon une coutume qu'on trouve dans cette île chez les femmes d'un rang élevé, pour faire périr, avant sa naissance, l'enfant dont elle était enceinte. Sa maladie dura plusieurs semaines: Pomare chercha pendant ce temps à fléchir par des

prières ses dieux domestiques. Il parut vivement affecté de la mort de la reine; mais la guerre qui éclata peu après vint le distraire de sa douleur. Craignant sans doute les projets de ses ennemis, il voulut les prévenir. A la tête de son armée, il se jeta tout à coup dans le district d'Atehurou, y mit tout à feu et à sang et, embarquant à bord de ses canots les cadavres de ceux qu'il avait tués, il se dirigea vers Tautira, pour les déposer sur l'autel d'Oro.

Dès-lors le mécontentement du peuple alla toujours croissant. Une conspiration se tramait pour chasser Pomare du trône, et détruire entièrement le gouvernement monarchique. Elle éclata avec fureur au mois de novembre 1808, et elle eut pour résultat l'expulsion de Pomare. Ce prince, voyant la tournure que prenaient les événemens, engagea les missionnaires mariés à quitter l'île, avec leurs femmes et leurs enfans, sur un navire qui venait de relâcher dans la baie de Mattavai. Ils suivirent ce conseil; mais les missionnaires non mariés demeurèrent à Otahiti, dans l'espoir de calmer les esprits. Ils se rendirent au camp des rebelles, pour persuader à leurs chefs d'avoir une entrevue avec le roi; mais, tout en leur témoignant de l'affection et du respect, ceux-ci s'y refusèrent, déclarant qu'ils ne voulaient rencontrer Pomare que sur le champ de bataille. C'est, en effet, là que se vida la querelle. En apercevant Tauté, son premier ministre et jusque-là le plus fidèle de ses adhérens, parmi ses ennemis, Pomare ne put retenir ses larmes. Il perdit courage, quand il vit qu'il était abandonné par un homme qui avait joui de toute sa confiance, et son armée, ne trouvant plus dans son chef l'assurance de vaincre, se débanda et fut défaite. Pomare s'enfuit à Paré, d'où il partit bientôt pour se retirer à Eiméo.

Les missionnaires qui étaient restés jusque-là à Otahiti, crurent devoir partir comme lui; ils se retirèrent tous à Port-Jackson, à l'exception de M. Nott, qui suivit le roi dans son exil. M. Jefferson était mort avant ces événemens. Depuis tant d'années que ces fidèles disciples de Jésus-Christ s'étaient établis dans les îles de la Polynésie, et qu'ils avaient fait tout ce qui dépendait d'eux pour en convertir les habitans, ils n'avaient vu aucun résultat satisfaisant de leurs travaux. Sans doute beaucoup d'indigènes avaient acquis des vues claires sur les doctrines qu'ils enseignaient; ils auraient su raconter les principaux faits rapportés dans l'Evangile, et rendre compte de l'application qu'en font les chrétiens; mais aucun d'eux ne les considérait comme des vérités ayant quelque rapport avec sa propre âme, aucun n'avait éprouvé un changement moral qu'on pût attribuer à leur influence. Malgré ces tristes circonstances, ce n'était pas par découragement que les missionnaires quittaient Otahiti : ils auraient continué à attendre avec confiance l'effusion du saint Esprit sur ce peuple; mais c'était par prudence chrétienne, tout faisant présumer qu'ils seraient massacrés, s'ils restaient.

Les rebelles profitèrent de la victoire qu'ils avaient remportée le 22 décembre, pour se livrer à toutes sortes d'excès et de brigandages. Ils n'épargnèrent pas la maison que les missionnaires avaient abandonnée; elle fut complétement pillée. Préoccupés de l'idée d'affermir le pouvoir qu'ils avaient conquis, les chefs firent transformer en armes tous les instrumens de fer qu'ils trouvèrent : on fit des balles avec les caractères d'une petite imprimerie que les missionnaires avaient depuis peu reçue d'Europe, et des cartouches avec les alphabets et les livres de la bibliothèque. Mais ces moyens d'approvisionner leur arsenal ne leur paraissant pas suffisans, ils résolurent de s'emparer du premier navire qui jetterait l'ancre sur la côte, après avoir massacré le capitaine et les officiers qu'ils se proposaient à cet effet d'attirer à terre. Pomare et M. Nott, ayant été instruits de cet affreux projet, confièrent à un homme sûr une lettre où ils en révélaient le plan, le chargeant, lorsqu'il verrait un navire en rade, de la faire parvenir à bord. La goëlette la *Vénus* relâcha, quelques jours après, dans la baie de Mattavai; les hommes de l'équipage furent faits prisonniers avant que la lettre d'avis eut pu leur être remise. Les chefs résolurent de les sacrifier à Oro, et ils auraient exécuté cet affreux dessein, si un autre vaisseau, l'*Hibernia*, n'était entré dans la baie, et si le capitaine Campbell qui le commandait, averti par la lettre des réfugiés d'Eiméo, n'avait délivré les prisonniers.

Pomare passa plusieurs années dans l'exil. Cette longue épreuve ne fut perdue ni pour lui, ni pour son pays. La chute de son trône, l'affliction des membres de sa famille et des chefs de son parti qui l'avaient suivi dans sa retraite, peut-être aussi la mort de sa femme et d'autres malheurs domestiques, l'avaient abattu et avaient donné une autre direction à son esprit que l'ambition seule avait occupé jusque-là. C'est du culte qu'il rendait à Oro qu'il avait fait dépendre le succès de toutes ses entreprises, et malgré tant de zèle à lui offrir de nombreuses victimes humaines, il avait perdu sa couronne! Se serait-il trompé en accordant tant de confiance à l'idole? Sa condition présente ne serait-elle pas peut-être un châtiment infligé par le Dieu des missionnaires dont il avait refusé de reconnaître l'empire? Telles étaient les pensées qui l'agitaient, et qui l'amenèrent peu à peu à réfléchir plus sérieusement sur le Christianisme. Il s'entretenait souvent avec M. Nott et, au bout de deux ans, concevant de meilleures espérances sur les dispositions des Otahitiens à son égard, il voulut ne retourner dans ses états qu'avec les missionnaires dont il jugeait désormais la présence nécessaire à ses compatriotes. Il leur écrivit de venir le rejoindre. M. et Mme Bicknell répondirent à cet appel. Comme il n'y avait pas à Eiméo de maison où ils pussent se loger, ils passèrent quelque temps sous le même toît que Pomare, et ce temps fut béni pour le roi. Il s'exerçait sous leur direction à lire et à écrire, et il aimait à avoir avec eux des conversations religieuses, dans lesquelles il lui arrivait quelquefois d'exprimer lui-même avec force des sentimens et des convictions qui les remplissaient de surprise et de joie.

Au surplus, ce n'est pas seulement dans l'intimité de la vie domestique que le roi manifestait ses idées nouvelles. Les indigènes remarquaient depuis quelque temps avec effroi qu'il parlait fort irrévéremment des idoles; mais ils ne surent plus que penser, quand, le 12 juillet 1812, il osa témoigner publiquement son mépris pour le culte national. C'était l'usage du pays, quand on prenait une tortue de mer, d'en faire présent au roi : on la portait au *marae* ou temple pour la faire cuire, et après en avoir offert une partie à l'idole pour la rendre propice, on servait le reste à la famille royale, dont aucun membre n'aurait osé en goûter avant cette cérémonie, parce que les prêtres assuraient que celui qui se permettrait un tel crime, en serait aussitôt puni par un châtiment surnaturel des dieux. Pomare venait de recevoir un présent de ce genre. Déjà ses serviteurs se rendaient au temple, quand il les rappelle et leur commande de préparer le repas dans sa cuisine. Le peuple qui l'entoure ne sait s'il plaisante ou s'il a perdu la raison; mais il répète son ordre, et l'on obéit en tremblant. Pomare se met à table. Il invite les chefs qui sont présens à partager son dîner, mais tous s'y refusent. Ils attendent d'un instant à l'autre avec anxiété le châtiment du roi sacrilége; peut-être le roi qui n'était pas encore entièrement affranchi de la superstition, et qui savait d'ailleurs qu'en heurtant les préjugés de ses sujets, il exposait sa couronne et sa vie, n'est-il pas lui-même sans inquiétude. Toutefois rien d'extraordinaire n'arriva : les prêtres sont convaincus de mensonge, et les dieux d'impuissance. Pomare convoque alors une assemblée politique : il raconte aux hommes d'Eiméo ce qu'il vient de faire, et ajoute qu'il est résolu de servir l'Eternel, les engageant à imiter son exemple, mais ajoutant qu'il ne contraindra personne à le faire. Pour lui, il n'hésite pas à demander le baptême. Peut-être s'imagine-t-on que les missionnaires, heureux d'avoir fait un tel prosélyte, vont se hâter de l'admettre au sein de l'église chrétienne, afin de s'assurer, par cette illustre conquête, d'autres disciples parmi le peuple; mais non, ils ne sont pas suffisamment convaincus de la réalité de sa foi. Pomare ne croit plus aux faux dieux, il l'a prouvé; mais croit-il déjà au Dieu véritable? Il n'est plus idolâtre; mais est-il chrétien? Le roi, à qui ils avouent leurs scrupules, n'insiste pas davantage : il comprend tout le prix d'une instruction plus étendue. Il attendra, malgré le vif désir qu'il éprouve d'être baptisé, afin, dit-il avec une grande énergie de langage, « d'être heureux après la mort et sauvé au jour du » jugement. »

Les chefs qui avaient suivi Pomare à Eiméo virent avec chagrin à quel point il était devenu favorable au Christianisme. Tamatoa, son beau-père, et Tapoa, principal chef de Raiatéa, lui déclarèrent qu'ils demeureraient toujours fidèles à Oro. Malgré cette opposition, Pomare résolut de bâtir une chapelle à Eiméo, afin que l'Evangile put y être prêché aux habitans. Tandis qu'il réalise ce projet, deux chefs, qui lui sont dévoués, arrivent d'Otahiti. Ils l'assurent que les dispositions de ses sujets sont changées, et ils lui persuadent que s'il retourne au milieu d'eux, ils ne tarderont pas à se soumettre à lui. Le roi se décide à les suivre; plusieurs chefs implorent, en effet, son pardon; mais quand on s'aperçoit de son mépris pour les dieux, la défiance fait de nouveaux progrès, et tout annonce qu'il aura de la peine à ressaisir le pouvoir. Pomare, quoique ses intérêts fussent compromis par la droiture de sa conduite, s'abstint du culte des idoles; il observait, au contraire, le repos du dimanche et ne laissait échapper aucune occasion de confesser sa foi. Dans les lettres qu'il écrivit, à cette époque, aux missionnaires qui étaient restés à Eiméo, il exprimait avec chaleur les sentimens qu'il éprouvait : « Puisse la colère de Jéhovah, disait-il, être appaisée envers » moi, qui suis un homme méchant, coupable de crimes sans » nombre! Qu'il me donne son bon Esprit pour sanctifier mon » cœur, afin que j'aime ce qui est bon, que je renonce au mal,

» que je devienne un des siens, que je sois sauvé par Jésus-Christ, » le seul Sauveur ! Je suis mauvais, et mes fautes sont grandes ; » mais nous pouvons tous être sauvés par Jésus-Christ! Je con» tinue à prier Dieu sans cesse. »

Est il étonnant que de tels sentimens, manifestés, non seulement dans ses lettres, mais aussi par ses discours et par sa conduite, lui aient attiré des moqueries et des persécutions ? Ses ennemis en profitèrent pour justifier leur haine aux yeux du peuple ; ses amis et ses parens y trouvèrent l'explication de ses revers : « Tu méprises les dieux qui ont élevé ta famille au trône, » disaient-ils, et ils t'en punissent. »

MIETTES.

26. Nous supportons plus facilement d'être surpassés que d'être égalés.

27. On dit que, dans cette nouvelle ère de la civilisation, le patriotisme abdique. Ah! puisse-t-il n'abdiquer qu'en faveur de la charité! Le cosmopolitisme, s'il n'est chrétien, n'est encore que l'égoïsme transfiguré.

28. Nous arrivons très-vite à nous faire un droit des concessions de la bonté, et à croire qu'on nous enlève ce qu'on nous refuse.— C'est dans cet esprit que nous exploitons la Providence.

29 Toute une nation peut être dupe d'un grossier sophisme; et, dans cette nation, l'homme de l'esprit le plus éclairé et le plus ferme est nationalement un sot.

30. Le cœur régénéré perd certains goûts; mais on n'est pas régénéré par cela seul qu'on les a perdus. Rien ne nous sert de mépriser ce que d'autres aiment, si nous n'aimons ce qu'ils méprisent. Le mépris n'est bon que comme contrecoup de l'affection.

31. Je trouve l'égoïsme, pris en lui-même, aussi odieux et plus funeste que la haine. La haine est à l'égoïsme ce qu'est une maladie aiguë à la même maladie devenue chronique. La haine n'est que l'égoïsme irrité. Mais tel égoïsme qui ne s'irrite point peut devenir féroce.

32. Il est plus facile et moins beau de défendre une personne aimée contre des offenses que de ne point l'offenser. C'est contre nous mêmes qu'il faut protéger ceux que nous prétendons aimer.

33. Les grammairiens refusent l'impératif au verbe *pouvoir* : les stoïciens le lui rendent.

34. Souvent une erreur a d'autant plus de conséquence et de danger qu'elle est plus voisine de la vérité.

35. Comme notre cœur se trouve tendre tout-à-coup pour ceux dont la chute vient de consoler notre orgueil! Combien l'envie, toujours honteuse et lasse d'elle-même, se réjouit alors de pouvoir se changer en pitié !

36. On serait quelquefois tenté de demander aux gens du monde ce que doit être un chrétien. Les prémisses une fois posées, rien ne les empêche, eux, d'être conséquens jusqu'au bout. L'œil ne s'épouvante pas, ne se fatigue pas comme le pied.

MÉLANGES.

De la centralisation, et de l'engourdissement des forces morales en France.—L'un des inconvéniens de la centralisation, c'est qu'elle engourdit l'activité des citoyens, c'est qu'elle avortit le zèle pour le bien public qu'il peut y avoir dans les diverses localités, c'est qu'elle habitue chacun à rejeter sur autrui ce qu'il pourrait aussi bien et peut-être mieux faire lui même, et ce que sans doute il se sentirait pressé de faire, si les circonstances sociales dans lesquelles le pays est placé par les lois, ne lui enlevaient pas cette mission, et ne le débarrassaient pas de ce qu'autrement il envisagerait comme un devoir. Heureux encore, si ceux sur qui pèse le devoir le remplissaient partout avec un égal dévouement ; mais tantôt le gouvernement auquel tout aboutit s'en repose sur les conseils généraux, tantôt les conseils généraux, ces petits centres qui devraient répandre la lumière et la vie, s'en reposent sur le gouvernement ; et les citoyens, en leur qualité privée, comme membres de la grande famille, comme français, comme habitans d'une ville ou d'une petite commune, ne font rien ou à peu près rien, toujours parce qu'ils comptent sur les autorités. Lorsqu'on demande la séparation entre l'état et quelques-unes des spécialités qui sont de son ressort, on ne demande donc au fond autre chose que de confier aux soins de tous, et par là même de confier à ceux qui y sont immédiatement intéressés, ce qui n'est confié jusqu'ici qu'à quelques-uns et, il faut bien le dire, ce qui l'est souvent à des hommes, qui ne connaissent les besoins auxquels il s'agit de pourvoir que parce qu'ils y ont réfléchi, et non parce qu'ils les ont vus ou sentis.

En voulez-vous apprendre un résultat entre mille? Quelle inégalité n'y a-t-il pas, sous le rapport des progrès de l'instruction primaire, entre les divers départemens, qui sont cependant tous administrés d'après les mêmes règles? Les trois quarts des communes du département du Pas-de-Calais, par exemple, sont encore privées d'écoles. Sur un budget de 600,000 fr., le conseil général de ce département n'a trouvé jusqu'ici à distraire que 3,600 fr. pour encourager les écoles primaires, tandis que le département des Côtes-du-Nord, moins peuplé que lui, reçoit pour le même objet dix fois cette somme, et que la population du Haut-Rhin, d'un tiers moins considérable, a obtenu la somme de 81,938 fr. dans une seule année? A qui peut-on s'en prendre, dans le Pas-de-Calais, de cet état de choses? au conseil-général seulement, et l'on comprend qu'il n'y a pas moyen d'influer beaucoup sur lui. Il en serait tout autrement, s'il y avait séparation entre l'Etat et les écoles; la honte de l'ignorance d'une commune rejaillirait sur l'homme riche, sur l'homme instruit, sur tous et sur chacun ; et, nous le demandons, l'obligation morale qui aurait été sentie dans un village, ne le serait-elle pas bientôt dans le village voisin? ne chercherait-on pas à y satisfaire dans le bourg, si on voyait qu'on a trouvé moyen d'y satisfaire dans le hameau? Il y aurait ainsi dans le pays, à cet égard du moins, une émulation, que rien ne développe maintenant, quoique nous soyons les premiers à reconnaître que la loi nouvelle sur l'instruction primaire, à laquelle nous aurions préféré cependant l'absence de toute loi, c'est-à-dire une vraie indépendance de l'enseignement, est, à quelques égards, un progrès, et surtout en ce qu'elle décentralise quelque peu. Nous pensons qu'un ressort plus noble, l'esprit public, détendu, sans réalité et sans force aujourd'hui, acquérant la puissance qui lui appartient, hâterait alors une régénération sociale aussi nécessaire pour le pays que la régénération spirituelle l'est pour les individus. Il n'en serait ainsi toutefois que si on en appelait au libre concours des citoyens, non seulement pour la spécialité que nous avons indiquée, parce qu'elle a provoqué ces réflexions, mais pour une foule d'autres que le bon sens national et l'évidence des faits ne manqueraient pas, si on prenait le soin de les consulter de signaler aux législateurs.

De l'incrédulité chez les savans et chez les ignorans.—On aurait tort de conclure de l'un de nos précédens articles qu'il y a proportionnellement plus de véritable incrédulité chez les savans que dans les masses ignorantes ; car chez les uns aussi bien que chez les autres, le nombre de ceux qui ont cru à la Parole de Dieu a été petit à toutes les époques. Une observation trop superficielle de la société pourrait cependant conduire à une conclusion erronée, parce que l'incrédulité de l'ignorance, masquée par la superstition ou le formalisme servile, ne s'est, pour ainsi dire, jamais formulée, tandis que la plupart des savans, assez instruits pour soupçonner le vide et secouer le joug des religions humaines, se montrent, surtout à notre époque de liberté de conscience, plus clairement tels que la Bible nous peint l'homme naturel, c'est-à-dire sans Dieu et sans espérance au monde. Tant qu'il s'agit, en effet, de dieux faits à l'image de l'homme et s'accommodant à tous nos penchans déréglés, il est facile à la science humaine d'en faire prompte et sévère justice ; mais le Dieu qu'on ne connaît que lorsqu'il se révèle lui-même, en pénétrant par l'épée de sa Parole jusqu'aux jointures et aux moëlles, ce Dieu qui parle et l'univers écoute, ce Dieu qui terrasse les ames les plus hautaines, comme Paul sur le chemin de Damas, et qui les amène captives au pied de la croix, le vrai Dieu enfin, n'est ni plus loin ni plus près du savant que de l'ignorant selon les hommes. A l'un comme à l'autre, mais non pas à l'un plus qu'à l'autre, les richesses de sa miséricorde et la réalité de ses menaces restent cachées, jusqu'à ce que Celui qui a dit : « Que la lumière soit! » fasse luire sa lumière dans les ténèbres de leur esprit.

Quelque grande que soit une science d'homme, elle ne peut arriver à connaître le vrai Dieu, s'il ne se révèle pas lui-même ; mais quelque profonde que soit l'incrédulité d'un cœur, si le vrai Dieu se révèle à lui, il ne peut plus ne pas croire et ne pas s'humilier.

La traite des nègres et la poésie. — Le célèbre poëte anglais, Cowper, fut souvent invité par ses amis, pendant que le parlement s'occupait de la question de l'abolition de la traite des nègres, à composer un poëme sur ce sujet ; mais il s'y refusa toujours : « Il est, disait-il, des scènes d'horreur sur lesquelles mon imagination s'est arrêtée avec quelque plaisir ; mais ce sont des scènes dont Dieu, et non pas l'homme, était l'auteur. Dans un tremblement de terre, dans les vents impétueux, dans les tempêtes, il y a de la grandeur en même temps que du terrible ; mais quand c'est l'homme qui se mêle de bouleverser, il y a tant de bassesse dans ses desseins et tant de barbarie dans leur exécution, que je ne puis éprouver que de la haine et du mépris pour son œuvre, et que je croirais avilir la poésie en l'employant à chanter ses efforts. Je crois aussi que la plupart de mes compatriotes ont trop de générosité dans le cœur pour qu'il soit besoin de recourir à la poésie pour les préparer à un acte auquel l'humanité les appelle à grands cris. »

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 10. 5 MARS 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU PROJET DE LOI CONTRE LES ASSOCIATIONS.

Les peuples sont exposés, comme les armées, à des terreurs paniques qui, s'emparant d'eux subitement et sans cause, les font jeter au vent leurs libertés, comme les soldats jettent leurs armes dans une déroute. L'histoire des peuples anciens fournit plus d'un exemple de ce découragement moral et en montre les terribles conséquences. N'y a-t-il pas quelque chose de semblable dans l'état actuel des esprits en France? M. le général Demarçay disait, l'autre jour, à la tribune, qu'une partie de la société a peur de l'autre, que nous sommes à l'époque de la peur. Cette parole nous paraît vraie : le gouvernement a peur, les membres qui forment la majorité dans les deux chambres ont peur, les hommes influens et riches ont peur : c'est la peur qui persuade aux ministres de proposer des lois préventives, qui conseille aux pairs et aux députés de les voter, et qui les fait approuver par les classes aisées : la peur, voilà donc le ciment de la société actuelle, le puissant moyen de gouvernement auquel on a recours, la prétendue sauve-garde du pays.

Mais la peur est un mauvais conseiller : les lois préventives qu'elle inspire sont des lois de défiance, qui prouvent que ceux qui les font tiennent tous les citoyens pour suspects; et les hommes sont ainsi faits qu'ils se défient de ceux qui se défient d'eux. Les lois préventives créent un mauvais vouloir mille fois plus redoutable que les actes qu'elles doivent empêcher. Par les froissemens nombreux qu'elles provoquent, elles causent une irritation, qui grossit long-temps dans le cœur avant de faire explosion, mais qui finit ordinairement par là.

Une loi contre les associations est de toutes les lois préventives possibles la plus propre à produire l'effet que nous indiquons; car elle tend à anéantir ce qui est la condition nécessaire de l'état social. Etablir que l'association ne peut être qu'un fait exceptionnel, par cela même qu'il doit être spécialement autorisé chaque fois qu'il tend à se reproduire, c'est vouloir isoler les hommes les uns des autres, c'est empêcher qu'ils ne se groupent, c'est s'opposer à cette union qui multiplie si admirablement toutes les forces qui sont mises en commun et qui, dans son sens le plus élevé, est le but final de l'humanité. Nous nous rappelons fort bien, sans parler des effets politiques de l'association dans les quinze dernières années, qu'elle a été considérée, sous la restauration, comme pouvant commencer pour le pays une ère nouvelle de développement et de progrès, et comme devant imprimer un caractère particulier à notre époque. Nous savons qu'elle est le levier puissant qui meut les forces de l'Angleterre et de l'Amérique, et que tandis que l'industrie, le commerce, la science et une philanthropie éclairée y ont sans cesse recours, le Christianisme lui-même ne dédaigne pas de s'en servir pour changer, avec le secours du Saint-Esprit, la face morale du monde. L'idée d'association se trouve à la base de tout ce qu'il y a de sacré dans les institutions des hommes; ce mot comprend à lui seul la famille, la patrie et l'église.

Nous savons fort bien, du reste, qu'il en est des associations comme des langues d'Esope, et qu'elles peuvent être considérées tour à tour comme ce qu'il y a de meilleur et comme ce qu'il y a de pire dans le monde. En toutes choses, tant que les hommes seront pécheurs, l'abus se trouvera à côté de l'usage; mais le libre usage doit-il être, en toutes choses, interdit, à cause de la possibilité de l'abus? Il n'est

permis à personne de mettre le feu à sa maison, fût-ce même pour empêcher qu'elle ne s'écroule sur lui et ne l'écrase, ou pour bâtir un palais à la place d'une masure. D'accord, mais est-il à dire pour cela, qu'il n'est pas loisible à chacun de parcourir son habitation une lumière à la main, et qu'on le mènera à l'échafaud, s'il a, sans permission spéciale, cédé à cette envie, vu que c'est avec une lumière qu'on met le feu, comme si ce n'était pas avec elle aussi qu'on découvre à temps mille dangers? Faites exécuter les lois qui protègent la société, lorsqu'on les viole; si le besoin s'en fait sentir, faites en de nouvelles qui aient pour base la justice et pour fondemens les mœurs nationales; mais gardez-vous de celles qui, ne renfermant pas en elles un germe d'avenir, parce qu'elles ne sont faites que pour les circonstances d'un jour, sont nécessairement exceptionnelles et injustes.

L'action de la loi proposée, si elle est acceptée par les Chambres, se fera sentir dans les rapports les plus ordinaires de la vie; elle sera comme un filet jeté sur tout le sol de la France, en sorte qu'on ne pourra faire un pas sans s'y prendre les pieds. Atteignant la vie sociale dans toutes ses manifestations, s'élevant comme un mur devant les meilleures intentions des citoyens, faisant alliance avec cette inertie morale, cette paresse d'esprit, cet engourdissement de la volonté, cette indifférence égoïste qu'on rencontre partout, et qui présentent à eux seuls de si tristes obstacles à toutes les améliorations, la nouvelle loi, qui n'a, nous le croyons, qu'un but politique, aura des effets anti-sociaux, anti-moraux, anti-religieux. Bientôt il faudra aller mendier auprès d'un maire de village la faculté de se réunir, même pour prier Dieu; car les lois exceptionnelles semblent d'ordinaire aux petits fonctionnaires beaucoup plus explicites et plus respectables que les grands principes enregistrés dans la Charte.

Puisse le pays sortir enfin de l'indifférence avec laquelle il semble assister à l'œuvre de démolition qui se passe sous nos yeux! N'est-ce que quand l'épée atteint le cœur qu'on sent qu'elle blesse? Nous en appelons, non à de coupables émeutes, non à de bruyantes manifestations, mais à ces protestations, énergiques par cela seul qu'elles reposent sur une forte conviction morale, dont un grand peuple voisin nous a donné plus d'un exemple.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La reine d'Espagne vient de rendre un décret, qui arrête que des corps de milice urbaine seront organisés dans toutes les villes, bourgs et villages, qui comptent au moins 700 habitans. L'opinion générale paraît être que les citoyens appelés au service de la garde urbaine sont en trop petit nombre. — Quésada a été nommé vice-roi de Navarre. Mina n'est pas compris dans l'amnistie accordée par la reine aux Espagnols qui se trouvent à l'étranger pour des causes politiques.

Le duc de Terceira, qui était en brouille avec les autorités militaires et qui avait donné sa démission, vient d'accepter un nouveau commandement.

Un traité à été conclu entre la Porte et la Russie. Celle-ci évacue les dernières provinces ottomanes qu'elle occupait; les indemnités de la guerre sont amoindries, et un délai plus long est accordé pour les payer. On assure que la Turquie va contracter un emprunt avec des maisons de banque, pour accomplir les engagemens qu'elle a pris.

Une conspiration, dont le but était de renverser l'autorité du vice-roi d'Egypte, a été découverte à Alep. Les conjurés voulaient massacrer le gouverneur et les partisans du vice-roi, et livrer la ville aux Arabes. Le principal d'entre eux, nommé Kedj-Achem, a été décapité.

L'empereur d'Autriche est tombé dangereusement malade.

La diète germanique a pris, le 26 février, une résolution, par suite de laquelle le commandant de Luxembourg a reçu l'ordre de mettre en liberté M. Hanno, arrêté arbitrairement sur le territoire belge, et de renoncer à la prétention qu'il avait annoncé avoir d'étendre le rayon stratégique de la forteresse à quatre lieues des remparts de la place. Cette résolution, communiquée à la chambre des représentans de la Belgique par le ministre des affaires étrangères, a donné une autre direction à la discussion qu'on y avait commencée sur une demande d'environ trois millions, faite par le ministre de la guerre. On s'est borné à lui accorder cette somme que la commission, préoccupée de l'événement qui vient de se terminer pacifiquement, avait d'abord jugée insuffisante. Des troupes belges ont été envoyées dans la province de Luxembourg.

Lord Althorp a présenté à la Chambre des communes un bill dont le but est d'abolir un article de l'acte de George III, qui défend aux directeurs du timbre de fournir des feuilles timbrées à tout éditeur de journal condamné pour cas de diffamation séditieuse. Cette communication, motivée sur la condamnation récente du *Pilot*, journal de Dublin, hostile au ministère, et qui a pour objet de consolider la liberté de la presse, a été accueillie avec une grande faveur.

Les travaux ont été repris à Lyon.

Me Michel, qui a été suspendu de ses fonctions d'avocat par la Cour d'assises de Paris, ne considérant cet arrêt comme exécutoire que dans le département de la Seine, a voulu plaider à Bourges. M. l'avocat-général s'y est opposé : la Cour n'a pas encore statué sur cet incident.

M. Cabet, poursuivi par M. le procureur-général, d'après l'autorisation de la Chambre, a été condamné par la Cour d'assises de la Seine à deux ans de prison, à l'interdiction des droits civiques pendant deux autres années et à 4,000 fr. d'amende. Cet arrêt *casse* un député et punit un délit *politique* par la privation de droits *de famille*. M. Cabet a déposé son pourvoi en cassation.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à la loi sur les crieurs. A l'exemple de M. Gisquet, M. d'Argout multiplie les empêchemens à l'exercice de cette profession. Bien que la loi n'ait rien statué à cet égard, il est exigé *des crieurs et colporteurs*, « qu'ils soient majeurs, » qu'ils sachent lire et écrire, et qu'ils soient domiciliés dans » la commune, pour que l'action des autorités municipales et » judiciaires soit immédiate en cas de contravention. » M. le » ministre ajoute, il est vrai, que le *colportage ordinaire*, tel » qu'il se pratique dans les campagnes n'est point compris dans cette législation. » Mais nous craignons fort que tout colportage soit rendu difficile; car combien de maires de village sauront distinguer le colportage *ordinaire* du colportage qui ne l'est pas?

De nombreux propriétaires du département de la Gironde viennent d'adresser aux Chambres une pétition, par laquelle ils demandent une modification dans les tarifs des douanes et la suppression de l'impôt individuel sur les boissons. « Si nos vœux » ne sont pas entendus, disent-ils, si nos besoins ne sont pas » compris,... il ne serait de salut pour nos provinces que dans » la création d'une ligne de douanes intérieures, qui, sans les » soustraire à l'unité gouvernementale, laisserait à ces deux parties de la France les conditions de leur existence agricole et » manufacturière. C'est à la sagesse du pouvoir de prévoir et de » conjurer les catastrophes qu'amènerait l'incompatibilité des » intérêts matériels au sein d'une même nation. L'histoire de » nos jours ne nous montre-t-elle pas cette incompatibilité » soulevant la Belgique contre la Hollande, la Caroline du sud » contre l'Union fédérale de l'Amérique? De si graves événemens » contiennent de profondes instructions dont notre patriotisme » s'alarme. »

La Chambre des députés a adopté la loi sur les crédits supplémentaires, et commencé la discussion de celle sur les attributions départementales, qui a éprouvé d'assez notables modifications. M. Leyraud a fait adopter un amendement, d'après lequel il faudra consulter, non seulement les conseillers municipaux, mais aussi les plus imposés en nombre égal à celui des conseil-

lers, pour changer la circonscription d'une commune. Les arrêtés des maires seront exécutoires seulement un mois après la remise de l'ampliation et la délivrance du récépissé. Les maires, contrairement au projet du gouvernement, présenteront trois candidats pour la nomination des commissaires de police.

Les troubles de Paris ont eu plus de gravité qu'on ne le croyait d'abord; chaque jour révèle des actes coupables commis par des agens de police; des citoyens paisibles ont été maltraités, et les scènes dont nous avons parlé ont, sous ce rapport surtout, un tout autre caractère que celui que nous leur avons attribué : au lieu d'être plaisantes, elles sont déplorables. Le *Journal de Paris* lui-même a dû faire des aveux. M. Salverte adressera, dans la Chambre, des interpellations aux ministres sur ce qui s'est passé.

La Chambre des pairs a employé plusieurs séances à la discussion du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général de la Seine. Diverses modifications y ont été introduites.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Discours sur l'avenir de la classe ouvrière, par M. le baron Charles Dupin, membre de la Chambre des députés et de l'Institut. Broch. in-18 de 35 pages. Paris, chez Delaunay, au Palais-Royal. Prix : 15 c.

Notre intention n'est pas d'ouvrir aujourd'hui une discussion avec M. Charles Dupin sur les moyens qu'il conviendrait d'employer auprès de la classe ouvrière pour la maintenir dans les limites du devoir et de l'obéissance aux lois. Nos idées sur ce grave sujet doivent être suffisamment connues de ceux qui lisent le *Semeur*. Il nous a toujours paru, et nous croyons encore que le développement de la prospérité matérielle, fût-il même cent fois plus rapide, ne réussirait pas à former une population paisible, économe et morale. Si l'on veut moraliser la France, il faut parler aux ouvriers un autre langage que celui de l'intérêt personnel, bien que M. Dupin juge à propos de ne leur faire entendre que celui-là. Ce n'est point l'égoïsme qui nous sauvera d'une nouvelle invasion de barbares, c'est le Christianisme. Mais revenons au but de cet article, qui n'est autre que de puiser dans le discours du savant professeur les principaux faits qu'il renferme. A une époque où l'attention publique est vivement préoccupée des questions industrielles, nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux quelques renseignemens qui peuvent contribuer à les éclaicir. Nous ne nous rendons pas responsables de tous les calculs de M. Dupin; nous nous bornons à les citer.

Le nombre des chefs de famille propriétaires de champs, de maisons et d'ateliers, augmente rapidement en France. On en compte maintenant cinq millions, ce qui fait, à cinq personnes par famille, vingt-cinq millions de membres de familles propriétaires sur trente-trois millions d'habitans. Parmi les huit millions qui restent encore sans propriétés, chaque année, chaque jour augmente le nombre des possesseurs d'un capital plus ou moins considérable. La subdivision des propriétés, qui reçut une vaste et profonde impulsion de la vente des biens nationaux, s'est accrue constamment depuis lors, même par les spéculations de l'ancienne aristocratie, qui trouve quelque profit à morceler les grandes fermes pour les confier aux mains de la petite culture. Dans les dix premières années de la restauration, le nombre des cotes de propriétés foncières s'est augmenté d'environ deux cent mille, et l'accroissement a été de six cent mille dans les sept années suivantes, d'où l'on doit conclure que la subdivision des propriétés devient de jour en jour plus rapide. Il est rare aujourd'hui, dans le plus grand nombre de nos départemens, de trouver une famille de la campagne qui ne possède aucun bien.

L'accroissement du nombre des chefs d'industrie a suivi une marche parallèle à la multiplication du nombre des propriétaires fonciers. D'après les comptes officiels des finances, le nombre des chefs de famille, exerçant en chef une industrie spéciale, était :

En 1802, égal à	791,500	individus patentés.
En 1817,	847,100	
En 1832,	1,118,500	

Si l'on estime seulement à quatre personnes chaque famille de chefs d'industrie, on trouvera que la population industrielle qui travaille en chef et possède l'indépendance, était :

En 1802, de	3,166,000	individus.
En 1817,	3,388,400	
En 1832,	4,494,000	

La classe des simples ouvriers ne compte aujourd'hui que cinq millions d'individus environ, y compris les femmes et les enfans. Si, pour ne laisser que la partie laborieuse, active, on en sépare les hommes étrangers à l'industrie, les impotens, les mendians et les vagabonds; si l'on retranche les simples domestiques; si l'on met à part les ouvriers amis de l'économie, qui se forment un capital avec l'excédant de leurs gains sur leurs besoins; on sera surpris du petit nombre des hommes laborieux qui, n'ayant rien reçu, ni rien à recevoir de leurs parens, ni rien épargné par eux-mêmes, vivent au jour le jour, étrangers à toute propriété.

M. Charles Dupin énumère ensuite les divers établissemens de bienfaisance fondés par des citoyens qu'on a cru flétrir, en les appelant des *hommes de loisir*. Il montre que ces hommes qu'on regarde comme inutiles, et qu'on voudrait presque chasser de l'ordre social comme des parias, ont rendu les plus grands services à la chose publique. Entre autres institutions de bienfaisance, il cite avec éloge les *salles d'asile*, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs. Voici comment s'exprime l'honorable orateur sur les salles d'asile : « Je n'ai pas encore parlé de la plus récente et de la plus admirable des institutions établies en faveur des classes laborieuses. Dans les professions où les ouvriers sont obligés de travailler hors de leur logis, lorsque les mères ont des enfans en bas âge, il faut qu'elles les laissent seuls à la maison durant le jour, et qu'ils y restent en quelque sorte abandonnés, ou bien qu'elles les confient, moyennant une rétribution coûteuse, à d'autres femmes qui se font gardes d'enfans. La plupart du temps, ces dernières femmes, dépourvues de sentimens élevés, et n'éprouvant nulle tendresse pour les petits êtres qui leur sont livrés, les gardent sans attention, sans soin, sans pitié. Quelques personnes généreuses ont conçu la pensée de créer des établissemens, soutenus par les contributions volontaires des amis de l'humanité, pour recevoir les petits enfans des ouvriers, les tenir en des locaux bien chauffés, bien aérés, leur procurer des surveillantes douces, patientes, affectionnées, instruites, qui puissent leur donner des soins délicats, et veiller à ce que les premières impressions sur leur moral et sur leur intelligence réunissent à la fois les exemples de la raison, du bon ordre et de la vertu. Tel est l'esprit, tel est le caractère des établissemens formés depuis peu d'années dans les principaux quartiers de la capitale, sous le nom de salles d'asile. Il y en a déjà huit où l'on élève ainsi 1,500 enfans parmi les familles les plus nécessiteuses dans les classes ouvrières. »

L'institution des caisses d'épargnes est examinée par l'orateur avec tout l'intérêt qu'elle mérite d'obtenir. La première fut établie en France dans l'année 1818; mais cet exemple fut lent à produire ses fruits. Cependant, à partir de 1830, on a vu des citoyens généreux se coaliser pour la fondation de

semblables caisses dans les villes les plus importantes. Elles sont maintenant en pleine activité dans vingt-quatre villes. Beaucoup d'autres ont demandé récemment l'autorisation de former des établissemens du même genre. Au 1er janvier 1830, la seule caisse d'épargnes de Paris avait reçu 43,284,325 fr., subdivisés en 751,567 dépôts faits en différentes fois ou par différentes personnes. Ce capital s'était accru par l'économie des revenus jusqu'à la somme de 47,003,955 fr. Les besoins accidentels ou les intérêts variables des déposans avaient fait retirer dans le même laps de temps, 11,254,453 fr.; et, chose remarquable! le nombre des retraits n'avait été que de 72,001. Ce petit nombre fait voir qu'on n'avait guères retiré que les dépôts les plus forts, et parvenus, en général, à la limite où la caisse d'épargnes n'accorde plus aux déposans des avantages réservés pour les moindres économies.

Un autre fait curieux à observer, c'est l'accroissement progressif du nombre des ouvriers qui ont participé aux avantages de la caisse d'épargnes, proportionnellement au nombre total des déposans. Sur cent individus de toutes classes qui déposaient leurs épargnes à la caisse, en 1826, huit ans après la création de cet établissement, on ne comptait encore que seize ouvriers de toutes professions; mais, dès 1827, parmi les nouveaux-venus, on en comptait trente-trois; dès 1829, on en comptait quarante, et en 1831, malgré les souffrances de l'industrie, les ouvriers comptèrent parmi les déposans à la caisse d'épargnes pour quarante-trois sur cent personnes. Ajoutons qu'on a remarqué, en France et en Angleterre, qu'aucun de ceux qui ont fait des placemens dans des caisses d'épargnes n'a été arrêté dans les émeutes, ni traduit devant les tribunaux, tandis que des relevés faits à diverses époques prouvent que les trois quarts des individus condamnés, l'ont été parce qu'ils étaient adonnés au jeu, à la loterie ou aux liqueurs fortes. En Angleterre, les dépôts remis aux caisses d'épargnes s'élèvent à plus de 360 millions de francs.

La longueur de la vie moyenne, selon les calculs de l'orateur, que nous croyons exagérés en ce point, a augmenté de sept ans et 40 millièmes depuis un demi-siècle. De 1712 à 1780, elle a été de 28 ans 512 millièmes; elle est pour l'époque actuelle de 35 ans 552 millièmes. « A la vue de cette amélioration progressive dans le sort des vivans, dit M. Dupin, et d'une diminution correspondante dans la proportion des décès avec la population, l'unique sentiment que nous devrions éprouver devrait être un sentiment de bonheur et de reconnaissance, en premier lieu pour l'auteur suprême de tous les bienfaits, ensuite pour l'action tutélaire de ces hommes qui se sont dévoués, avec leur génie, au bonheur de leurs semblables. »

L'honorable orateur entre dans des détails bien remarquables pour montrer que si le partage égal des revenus et des salaires se réalisait, d'après le vœu de quelques sophistes, la part de chacun ne serait que de 60 centimes par jour. En réunissant le gain de tous et le produit de tous les travaux, la France présente un revenu annuel de 8 milliards; ces huit milliards, partagés également entre 33 millions de Français, ne donneraient donc que 60 centimes par jour à chaque individu. On s'expliquera ce fait, si l'on réfléchit qu'en Bretagne, en Auvergne et dans beaucoup d'autres contrées, la journée de l'homme en santé ne vaut presque, à la campagne, que 60 et quelques centimes; la journée de la femme ne vaut que moitié; celle des enfans de 10 à 15 ans, moins encore; celle des enfans de 5 à 10 ans, presque rien, et celle des autres enfans, rien du tout. Ainsi, les ouvriers de Paris, Rouen, Bordeaux, Nantes, etc., qui gagnent de 3 à 6 fr, par jour, sont une espèce d'aristocratie industrielle relativement aux ouvriers bretons, limousins et auvergnats!

LITTÉRATURE.

L'Ironie, par Gustave Drouineau. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 15 fr.

L'ironie! vilain défaut, j'en conviens; aussi, pour la combattre, vaut-il la peine de faire, non seulement un roman, mais encore un retour sur soi-même, afin de la chasser de son esprit et de son cœur, si par hasard elle s'y est nichée dans quelque coin. Du cœur, ai-je dit; car l'ironie est un défaut du cœur. « Diseur de bons mots, mauvais caractère, » a dit Pascal qui savait de quelle source les prétendus bons mots découlent. Profitons de la leçon pour parler de l'*Ironie* sans ironie; au reste, nous n'en avons nullement la tentation. Tout mérite ou démérite littéraire à part, c'est chose fort grave que ce livre. Les prétentions qu'avoue l'auteur ne sont pas seulement des prétentions d'homme de lettres; il se croit une mission morale, il déclare qu'il accomplit une œuvre religieuse; voilà plus qu'il n'en faut pour nous occuper de lui sérieusement. Nous laissons à d'autres le soin d'apprécier sa manière et son style; c'est sa pensée, telle qu'elle se révèle dans son livre, que nous désirons rechercher. Les pages du Coran n'ont sans doute été étendues sur le lit de Procuste des critiques, que bien longtemps après qu'on eut entrepris des pélerinages à la Mecque. M. Drouineau n'aspire pas tout à fait à jouer le rôle de Mahomet; lui aussi cependant nous arrive avec une religion toute faite, et à ce titre nous devons procéder avec lui de la même manière qu'avec le prophète.

Mais que dis-je, avec une religion toute faite? M. Drouineau n'a pas encore achevé celle qu'il destine au monde moderne. Le *néo-christianisme* n'est encore qu'en train de naître; l'un des prochains ouvrages de M. Drouineau tiendra lieu de lettre de faire part pour annoncer qu'il est né. En attendant, cet écrivain se borne « au roman religieux, au » roman syllogistique, dans lequel la fiction sert à prouver » une vérité morale. » Nous citons ses propres expressions. Mais ici nous nous trouvons arrêté tout court : de quelle religion, de quelle morale s'agit-il dans les romans de M. Drouineau? Est-ce de la religion et de la morale qui constituent le *néo-christianisme*? mais l'œuvre systématique n'ayant pas encore été, à ce que nous apprend l'auteur, suffisamment mûrie par ses méditations et par ses travaux pour qu'il puisse l'offrir au public, comment aurait-il pu songer déjà à l'œuvre d'application? Voudrait-il nous prendre par surprise, et nous prouver le mouvement, en nous disant : « Voyez, je marche! » Mais non, nous avons beau regarder, nous ne voyons pas marcher M. Drouineau, ou du moins il ne nous semble pas qu'il marche autrement que tout le monde. Il suit l'ornière accoutumée, le chemin battu des auteurs de romans, et si la préface ne nous avait pas fait penser qu'il faut y regarder à deux fois pour être bien sûr de ne pas avoir méconnu la pensée du livre, nous ne nous serions pas même douté qu'il y eût dans ce livre une pensée nouvelle qu'on pût méconnaître. Ceci nous rappelle qu'il vint un beau matin dans l'esprit de l'abbé Prévost de créer le *roman moral;* or, si peu d'auteurs ont fait des romans dont les intrigues soient plus habilement liées, personne peut-être n'a fait des romans plus immoraux. Que M. Drouineau y prenne garde; en voulant fonder le *roman religieux*, il pourrait bien, sans le vouloir, ne pas faire le moins du monde une œuvre religieuse, du moins religieuse dans le sens actuel du mot; car puisqu'il ne peut encore être question de *néo-christianisme*, c'est donc tout bonnement du vieux christianisme qu'il peut s'agir, et c'est dans cette supposition que nous continuons cet article.

Mais voici une nouvelle difficulté. M. Drouineau, faiseur d'une religion qui mûrit, est-il bien en état de nous faire connaître la religion à laquelle la sienne doit, selon lui, succéder? Nous voulons croire qu'il y va de bonne foi; mais connaît-il, comprend-il, sent-il, la religion ancienne? S'il ne fallait pas faire violence à la langue pour pousser nos questions plus loin, nous lui demanderions encore s'il vit, s'il parle, s'il respire cette religion-là? Le Christianisme n'est pas chose qu'on peut apprendre par cœur pour la réciter ensuite. Il faut qu'il passe par l'âme, et non par la mémoire

de celui qui veut lui servir d'organe. Le Christianisme a une langue à part, parce qu'il produit des idées et qu'il crée des sentimens que lui seul peut faire naître; nul ne peut parler cette langue, s'il n'a ces sentimens et ces idées; on ne se doute même quelquefois pas de l'existence de cette langue, parce que les sentimens et les idées qu'elle sert à exprimer n'ont de réalité que pour ceux qui se les sont appropriés. La langue dont nous voulons parler est celle dont le type se trouve dans la Bible, et que le pieux Abbadie nommait, à cause de cela, « le langage du Saint-Esprit, le style de Dieu, la langue de Canaan. » Abbadie a eu le malheur d'avoir pour commentateur M. Lacoste, savant théologal et vicaire-général du diocèse de Dijon. Et voilà que quand le commentateur arrive à ce passage, il s'écrie qu'il ne sait trop pourquoi Canaan se trouve ici en jeu. Jamais il n'a vu nulle part qu'on ait parlé une langue particulière dans la terre de Canaan. Comment, d'après cela, s'y serait-il pris pour expliquer la prophétie d'Esaïe qui déclare que le temps viendra où « il y aura cinq villes dans le pays » d'Egypte qui parleront le langage de Canaan? » (Esaïe, chap. 19, v. 18.) Ah! c'est que la langue de la terre de la promesse est la langue de tous ceux à qui la promesse est faite, et qui l'acceptent avec actions de grâces. Et cette langue-là, le théologal doit l'apprendre avant de faire des commentaires aussi bien que le romancier avant d'écrire des romans religieux.

Vous me direz peut-être qu'à ce compte il faut poser la plume, ou du moins ne plus se consacrer qu'au genre égoïste que l'un de nos collaborateurs a dernièrement critiqué dans cette feuille; que si l'on ne peut parler bien que des impressions qu'on a eues soi-même, on est forcément réduit à ne peindre que son propre caractère. Nullement; vous confondez ce qu'il faut distinguer. Quelque contraste qu'il paraisse y avoir entre les qualités et les défauts d'hommes différens, il y a, croyez m'en, quelque parenté, quelque affinité entre eux. Il y a un peu de tout cela dans chaque cœur; tout cela est du vieil homme, et peut, par conséquent, être deviné par le vieil homme. Mais l'homme nouveau étant d'une autre nature ne peut pas être apprécié par lui. Le chrétien, comme être religieux et moral, est aussi inconnu à celui qui n'est pas chrétien, que nous le sont à tous les hommes qu'on prétend être dans la lune. Rien n'est étrange comme les méprises dans lesquelles tombent les non-chrétiens, qui veulent nous faire connaître le chrétien. S'ils ne cherchent à donner une idée que de ses traits, de sa taille, de la couleur de ses cheveux, fort bien; à tous ces égards, il en est de lui comme des autres hommes. Mais, s'ils veulent peindre sa vie, les saintes émotions de son cœur, les mobiles et les principes de ses actions, ils n'y peuvent réussir; car la parabole de Lazare et du mauvais riche est vraie dès cette vie : sur cette terre déjà, « il y a un grand abîme entre eux. » On ne peut connaître ce qui est au-delà qu'après l'avoir franchi. Que résulte-t-il de là? c'est que M. Drouineau, quand il veut mettre en scène des chrétiens, ne représente rien moins que des chrétiens.

Le laborieux bibliographe M. Beuchot révélait dernièrement la fraude de quelques éditeurs qui, désirant joindre aux ouvrages qu'ils réimpriment les portraits de leurs auteurs, et ne pouvant se les procurer parce qu'ils n'existent pas, se sont servi des planches de quelques autres portraits, en se bornant à faire graver au-dessous les noms des personnages auxquels ils avaient intention de prêter ces traits. Mais, qu'est-il arrivé? Editeurs ignares autant que fripons, ils ont coiffé d'une perruque à bourse un magistrat qui n'a jamais porté qu'une perruque noble, ou d'une perruque à deux queues un écrivain dont la tête n'a de sa vie été surmontée que d'une perruque à trois marteaux. Heureusement que M. Beuchot est là pour nous dévoiler tout cela! Eh! bien, à bonne intention sans doute, mais par une méprise plus grossière mille fois, M. Drouineau prête aux personnages qu'il nous donne pour chrétiens, des paroles et des actions qui ne se concilient pas le moins du monde avec la foi qu'il leur attribue. Il sait que les chrétiens sont des gens qui prient, qui introduisent dans leurs maisons le culte domestique, qui se retirent des joies bruyantes : aussi nous les montre-t-il dans ses romans, priant, se rassemblant autour de la Bible, recherchant et appréciant la retraite. Mais quelles prières! quel culte! quel renoncement au monde! Vous saurez aussi peu ce qu'est un chrétien après avoir lu le *Manuscrit vert*, *Résignée* ou *l'Ironie*, que vous pourriez peu savoir quels étaient les traits de quelques-uns de nos hommes célèbres, après avoir considéré tout à votre aise les portraits publiés par les éditeurs faussaires dont je viens de parler. Je vous renvoie à l'Evangile, Monsieur Drouineau : si vous voulez que des fleuves d'eau vive coulent de vous, allez à Celui qui donne à boire une eau qui devient une source d'eau jaillissant jusqu'à la vie éternelle; mais sachez qu'on ne peut donner à boire, qu'on ne peut même montrer la source, qu'après avoir bu soi-même, et que nul ne boit que celui qui a soif. (Jean, chap. 4, v. 14; et chap. 7, v. 38.) »

Notre conclusion est conforme à nos prémices : les prétendus romans religieux nuisent à la religion, parce qu'ils font passer pour elle ce qui n'est pas elle; reléguée, pâle et voilée, dans un coin obscur de la scène, au lieu de la dominer tout entière, elle présente tout au plus, dans les écrits de M. Drouineau, un contraste insipide. Vous verrez dans ses romans les passions mauvaises se déployer sans contrainte, et les intrigues scandaleuses se développer fort à l'aise; mais la religion n'y est que comme une figurante silencieuse, à laquelle on n'a appris que trois mots qu'elle dit fort mal. Je ne veux pas disputer avec M. Drouineau sur le sens du mot *ironie ;* mais si j'adoptais celui qu'il lui prête, je serais forcé de dire que son livre lui-même me paraît être une œuvre d'ironie; son ironie n'est pas, j'en conviens, une ironie qui persiffle, mais une ironie qui se tait. Or, je le demande, peut-il y avoir une ironie plus sanglante que de se taire quand on prétend parler?

GEOGRAPHIE.

DE L'ANALYSE ET DE LA SYNTHÈSE, DANS L'ÉTUDE DE LA GÉOGRAPHIE (1).

Il en est de l'analyse comme de tous les instrumens que Dieu a placés entre les mains de l'homme : elle peut produire le bien et le mal; le bien, lorsqu'on l'emploie dans une sphère d'action convenable; le mal, lorsqu'on fausse ou qu'on exagère sa portée. Essentiellement dissolvante, elle est nécessaire, elle est la seule méthode légitime, toutes les fois qu'il faut étudier les faits dans leur isolement. C'est l'analyse qui a créé la chimie; c'est la méthode analytique, qui, convenablement employée par Cuvier, a fait de l'anatomie comparée et de la géologie des sciences toutes nouvelles. Cette méthode a même semblé tellement nécessaire pendant le dernier siècle, qu'on l'a exclusivement appliquée à tout : aux sciences naturelles, qu'elle a fait marcher à pas de géans; à la religion, qu'elle devait détruire, en la rapetissant aux proportions d'une équation; à la société, dont elle relâchait tous les liens en proclamant le système de l'intérêt bien entendu. Tout, en un mot, était entraîné dans ce mouvement universel.

C'eût été chose merveilleuse que cette impulsion se fût arrêtée devant les études géographiques. Bien au contraire, elles devaient être les premières à s'y soumettre. Qu'y a-t-il en effet de plus important en géographie que de connaître et d'examiner les faits? Ne semble-t-il pas que tout doive se borner à les énumérer, à les peser, à les constater, afin d'établir leur certitude, leur caractère, leur valeur absolue et relative? Or, c'est l'analyse qui donne tout cela : ses procédés étaient donc éminemment applicables à la géographie. L'analyse avait mission de disséquer le globe et elle l'a fait.

Mais que nous a-t-elle offert, comme résultat de son labeur?

(1) Nous empruntons ce fragment au discours remarquable par lequel M. le professeur Ulysse Guinand a ouvert, à Lausanne, un cours de géographie comparée. M. Guinand est le premier qui ait professé la géographie comparée dans la Suisse française. Cette science nouvelle, dont le célèbre Ritter, de Berlin, est le père, est à peine connue en France, où la géographie a fait si peu de progrès réels. Nos savans connaissent encore moins l'Allemagne que nos littérateurs. Nous devons donc de la reconnaissance à ceux qui nous révèlent les pas immenses que la géographie fait dans ce pays. Comme Ritter, dont il s'honore d'être le disciple, M. Guinand considère la science en chrétien, et il en parle en poète. Ce *Discours d'ouverture*, qui n'est que la première pierre d'un ouvrage systématique que l'auteur se propose de publier sur la même matière, vient de paraître chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 90 c.

Demandons-le aux deux pays où l'analyse a jeté les racines les plus profondes, à l'Angleterre et à la France. Voici ce qu'ils répondent, ou ce que répondent pour eux leurs voyageurs et leurs géographes : « Nous avons déterminé avec soin la position astronomique d'une foule de points dont la latitude et la longitude étaient mal connues; nous avons découvert de nouvelles côtes et de nouvelles îles et exploré l'intérieur de continens où aucun Européen n'avait pénétré avant nous; nous connaissons la population de chaque pays et de chaque ville, le nom de sa langue, les principaux caractères de sa religion et de ses mœurs, le nombre de ses rivières, la situation de ses montagnes et de ses frontières, le mouvement annuel de l'industrie, du commerce et de la population. Il n'est aucun pays sur lequel nous ne soyons prêts à donner les renseignemens les plus précis et les plus circonstanciés. » Voilà ce qu'il faut rechercher dans les géographes anglais et français; voilà ce que vous trouverez surtout dans Malte-Brun. Il s'est rarement élevé dans une région supérieure; et on dirait qu'il ne déclame tant contre la routine, que pour faire oublier qu'il n'est trop souvent lui-même que le plus fleuri des routiniers. Ouvrez plutôt son livre, et dites-moi si, à quelques exceptions près, on y trouve autre chose que le développement de ces abrégés arides et repoussans que vous appreniez sur les bancs de l'école. Voyez s'il vous donne la solution des grandes questions scientifiques sur le développement des continens. Voyez s'il vous présente l'Asie autrement que comme un grand continent borné au nord par la Mer Glaciale, à l'orient par le Grand-Océan, au sud par l'Océan Indien, à l'occident par la Mer Rouge, l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe? Je connais quelqu'un qui, dans son enfance, faisait une collection de villes avec leur population, comme d'autres enfans font des collections de papillons; cet enfant-là était en bon chemin dans l'école de Malte-Brun.

En résumé, l'analyse, appliquée seule à la géographie ne pouvait donner qu'un catalogue plus ou moins complet, une nomenclature plus ou moins exacte de pays et de villes, c'est-à-dire, un dictionnaire géographique mis dans un nouvel ordre.

Voilà pourtant quel est encore aujourd'hui, dans de grandes capitales, le dernier mot de l'enseignement universitaire en géographie. Ce sont des faits cousus les uns aux autres comme les os d'un squelette. Mais des noms, des chiffres, des divisions de toute espèce, mathématiques, logiques, statistiques, ne sont pas une science : elles sont nécessaires sans doute à la géographie; mais ce sont tout au plus les scories qui recouvrent le lingot d'or. Sous cette croûte qu'il faut percer, circule une vie admirable. Il faut la saisir, l'étudier, la comprendre. Vous possédez à merveille toute la masse des faits géographiques? C'est bien, mais c'est peu. Rendez la vie à ce cadavre immense, étendu dans votre mémoire.

Cela serait il impossible et notre globe est-il une énigme dont nous n'aurons jamais le mot? Serait-ce la seule des œuvres de Dieu où nous ne comprendrions rien, où nous ne retrouverions pas la manifestation d'une sagesse et d'une intelligence infinie? Et tandis que le plus infiniment petit des animalcules que saisit la loupe, présente un ensemble, une organisation, et révèle un dessein supérieur, notre planète tout entière ne serait-elle que confusion? Ne serait-elle qu'un agrégat de parties sans liaison et sans but? La raison ne peut même le supposer; il répugne à la foi de l'admettre. Pour faire un cahos sphérique un maçon aurait suffi; il n'était pas besoin d'une intelligence divine.

Les prêtres de l'Inde ont paru les premiers pénétrés de cette vérité. Tandis que nous autres occidentaux, nous marchions perdus dans un labyrinthe de détails privés d'un centre et d'une vie commune, les brahmines, oubliant l'étude des faits pour s'élever à une conception d'ensemble, faisaient de la terre une œuvre d'unité, une manifestation divine. Les peuples de l'occident, entre les mains desquels la nature est devenue l'instrument docile de leur puissante industrie, ont peine à reconnaître son unité harmonieuse et énergique, accoutumés qu'ils sont à la trouver, en tout, complaisamment subordonnée à leurs désirs. En occident l'homme est tout; la nature contre laquelle il doit lutter sans cesse et qu'il est, pour vivre, obligé chaque jour de vaincre et de façonner à ses besoins, joue un rôle bien secondaire. L'Inde devait produire tout l'opposé. Quel pays offre une nature plus puissante? L'homme, prévenu dans tous ses besoins, et rencontrant partout d'insurmontables obstacles ou une puissance disproportionnée à la sienne, n'a pas même la pensée de lutter contre la nature. Cette puissance irrésistible est pour lui la puissance divine; il s'abandonne à elle, proclamant que tout est Dieu et que Dieu est tout; et son culte n'est que l'expression d'un fatalisme impuissant.

Quelle géographie devait naître sous l'empire d'une si énervante préoccupation? Dans ce monde du panthéisme, dans ce monde où tout est Dieu et où Dieu est tout, la Terre aussi est Dieu; elle devait donc apparaître comme la puissance créatrice, conservatrice et reproductrice. De là devait surgir une opposition totale avec la science de l'occident. Sur les bords du Gange, tout devait se grouper en masses grandioses; l'analyse eût semblé impie; séparer le globe en parties isolées, n'eût été autre chose que découper la divinité.

La science du monde était ainsi une cosmogonie, et la géographie un chapitre de théologie. En effet, c'est dans les livres sacrés des Hindous, c'est dans les *Védas*, ou dans les *Pouranas* qui en sont le commentaire, que nous trouvons les connaissances géographiques de l'Inde. Chacun des Pouranas commence par un chapitre de géographie.

Les Hindous représentent leur continent, qui est pour eux la terre entière, comme une fleur de lotos qui nage à la surface de l'Océan. Les formes fluides, l'air et l'eau, sont un principe créateur; la terre, ou la forme solide, est la chose créée. *Vischnou*, le Dieu créateur et conservateur, souvent identifié sous le nom de *Krishna*, avec le principe vivifiant du soleil, est à la fois le centre de toute passivité et de toute action.

Le dieu Vischnou dort sur l'Océan. De son nombril s'élance la tige du lotos, dont le bouton représente l'état du monde avant la création, et dont la fleur épanouie, balancée sur les eaux, est le théâtre de la création terrestre et le séjour de l'humanité. Au milieu de cette fleur symbolique du lotos, que les Hindous appellent le monde terrestre, *padma*, s'élève le pistil appelé *Mérou*, c'est-à-dire le haut pays de la terre, autour duquel sont les appareils de la fructification. Les étamines représentent les hautes sommités, les chaînes de montagnes se ramifiant de tous les côtés, et desquelles découlent les fleuves principaux de la terre. Quatre des plus grandes feuilles, étendues de différens côtés, représentent les quatre principaux pays du monde, tournés vers les points cardinaux. Ce sont les *dwipas*, les presqu'îles baignées, dans presque tout leur pourtour, par les flots de l'Océan. Entre ces quatre grandes feuilles, huit autres plus petites s'étendent deux à deux à intervalles égaux : ce sont huit dwipas ou presqu'îles de second ordre. D'autres feuilles, nageant sur l'Océan et entièrement séparées de la fleur, sont les îles du monde. La terre est ainsi un être organique, possédant les élémens de sa conservation et de la reproduction universelle. L'Océan est-il bouleversé par la tempête, le lotos prend la forme d'un navire avec son mât, afin de sauver l'espèce humaine. Ces deux attributs de reproduction et de salut sont représentés de mille manières dans les temples de l'Inde.

Le Mérou, le haut-pays, est l'objet d'une vénération particulière. C'est l'axe et le centre du monde. Sa racine est aussi profonde dans les entrailles de la terre que son sommet s'élève au-dessus de la surface. Le Mérou est une montagne d'or, éclatante comme le soleil, semblable à un feu sans fumée; sur ses flancs sont les asiles purs où habitent les bienheureux; sur les gradins du Mérou sont les différens étages du paradis; son sommet est une immense plaine, entourée de hautes montagnes; c'est le séjour des esprits célestes et des génies, et il a été honoré à ce titre, jusqu'à nos jours, par les Hindous, les Tubétains, les Chinois et les Mongols.

Les parois du Mérou sont d'or, d'argent, de cuivre ou de fer, et parsemées des plus brillantes pierres précieuses, suivant le point du ciel vers lequel elles sont tournées; elles sont aussi de différentes couleurs, rouge, blanche, jaune et noire, comme les mers auxquelles elles envoient les fleuves dont elles portent les sources.

De quelques formes vagues et fantastiques que soit revêtue cette géographie hindoue, il est impossible d'y méconnaître l'idée vraie d'un haut-pays, centre commun de toute l'Asie, dont il est la partie essentielle, fondamentale, et sur lequel il exerce la plus grande influence. Ce haut-pays contient, suivant les brahmines, les principes de conservation et de reproduction du continent, dans lequel il est ce que les appareils de la fructification sont à la fleur. Ce Mérou est le centre divin de l'Asie. Ecoutez *Krishna*, le Dieu créateur et conservateur. Son protégé, *Ardjouna*, l'avait interrogé sur sa nature. *Krishna*, pour lui répondre, fait une immense énumération, car Dieu est tout; je n'en rapporte que quelques traits qui vous donneront l'idée du reste :« Parmi les dieux je suis *Vischnou*, et le soleil » parmi les astres...... Dans le corps je suis l'âme et dans l'âme » l'intelligence..... Je suis *Mérou* parmi les montagnes.... Et » parmi les mers l'Océan. »

S'il entrait dans mon dessein de suivre plus loin le système géographiqu des Hindous, il me serait facile de vous démontrer que le Mérou des brahmines n'est point simplement une montagne, mais bien, dans toute l'étendue du mot, un haut-pays, un plateau de l'Asie centrale. Mais cela suffit. Vous voyez

qu'en Asie, la terre a été envisagée comme un tout entre les parties duquel existent des relations tout aussi intimes, tout aussi organiques qu'entre la tige, le bouton, la fleur, le pistil, la corolle d'une même plante. La diversité des parties disparaît. Tout se rattache à une grande unité; les faits individuels sont, au milieu de tout cela, peu et mal connus; aucun d'entre eux n'est caractérisé d'une manière précise, ni pour sa situation astronomique, ni pour son étendue; quoi qu'il en soit, ce sont bien là les fractions d'une même unité, les membres d'un même tout. On sent qu'un souffle de vie s'est glissé dans tout cela. Je ne sais si je présume trop, mais il me semble que cette exposition de la géographie hindoue, toute rapide et décolorée qu'elle ait été, a dû vous émouvoir tout autrement que le plus exact et le plus complet des chapitres d'une statistique.

Il y a donc, entre la manière dont le monde a été compris en Orient et en Occident, une opposition entière. Là le point de départ est la divinité, dans les entrailles de laquelle sont les racines du monde; on s'attache ainsi du premier coup à une grande unité vers laquelle tout devra converger; mais on courait le danger de fausser les faits, et on n'a pas su l'éviter. Ce mode de procéder s'appelle, en un seul mot, une synthèse. La méthode synthétique résumera donc pour nous la pensée de la géographie orientale. C'est une géographie à sa naissance, à son orient, sans développement et, comme tout ce qui est oriental, privée de fini dans les détails. En Occident, au contraire, à force de poursuivre les détails dans leurs derniers replis, on isole les faits, ou plutôt on les éparpille tellement qu'on perd de vue leur unité, leurs relations et leur influence réciproque. Les Occidentaux, absorbés à mesurer les dimensions de l'espace, à fixer mathématiquement les limites de chacune des parties de l'étendue, ne voyaient de la terre que son côté positif et pratique; ils s'arrêtaient au caractère matériel et humain de la science. Les Hindous, peu soucieux de tant de savoir, s'adressaient à Vischnou, à Dieu même, pour lui demander l'origine et la génération des choses. Ils ne voyaient dans le monde qu'un dieu matérialisé; ils s'arrêtaient au caractère panthéistique et en même temps divin de la science.

L'analyse et la synthèse, voilà donc, en deux mots, les principes différens auxquels se rattache cette frappante opposition. Ces deux méthodes n'ont ni l'une ni l'autre une valeur absolue: chacune est, à elle seule, dans l'impuissance de conduire à la vérité pure; mais chacune aussi donne une part de vérité. Que choisir? Nous ne pouvons, en conscience, nous attacher exclusivement ni à l'une ni à l'autre. Où l'une s'arrête l'autre commence: il nous faudra donc les appeler tour à tour à notre aide; l'analyse pour étudier les faits, la synthèse pour les grouper et les coordonner entre eux. Il ne s'agit ici ni d'une transaction à essayer ni d'un milieu à choisir; il s'agit simplement d'employer deux méthodes dans la sphère de leur action, afin qu'elles ne cessent pas d'être vraies. Nous devrons tour à tour nous armer de la scrupuleuse exactitude de l'Occident, et nous animer des chaudes inspirations de l'Orient. Peut-être réussirons-nous ainsi à faire sortir la science d'une immobilité contemplative, sans rompre le fil qui doit réunir tous ses élémens.

Il est un peuple en Europe qui possède éminemment ces deux facultés de l'intelligence: ses savans sont à la fois des hommes minutieux et des hommes à vastes théories. Ce peuple est comme l'Orient de notre monde européen, dans lequel il vit et dont il reçoit sans cesse les émanations et l'influence. C'est le peuple allemand, qui est aux Anglais et aux Français ce que l'Asie est à l'Europe. En Allemagne naissent les idées et les théories; mais elles aiment à s'y retrancher dans leur nature spéculative, et passent difficilement à la réalisation pratique. La philosophie vit en Allemagne dans une sphère supérieure; et elle dédaigne presque de descendre dans la vie matérielle et de tous les jours. Il semble même qu'une idée allemande ait besoin de passer le Rhin, pour devenir positive et pratique sous l'influence du génie vivace et mobile de la France; puis, ainsi transformée, elle retourne dans sa patrie native, où elle apparaît presque comme un phénomène nouveau. Luther, en dégageant la pensée de ses entraves, a jeté dans la réformation les bases de toutes les libertés politiques: quel est pourtant le peuple qui, moins que les Allemands, ait profité du développement politique de la réformation? L'Angleterre et la France se sont chargées de ce soin, et ce sont elles qui, dans leurs écrits, renvoient aujourd'hui à l'Allemagne ses idées appliquées et mises à l'épreuve de l'expérience. Certes, si la géographie devait quelque part devenir synthétique, c'était en Allemagne. Si, en même temps, elle devait quelque part conserver tous les avantages de l'analyse, c'est encore dans cette laborieuse et patiente Allemagne, où la vie d'un savant n'est pas trop pour l'étude de quelques faits particuliers, et où un Humboldt est à la fois un génie universel et un esprit profondément érudit.

Ce nom ne m'est pas échappé sans dessein. Humboldt est le premier Européen qui ait ramené, dans l'étude des faits géographiques, cette unité de vues que l'Inde ne nous avait pas encore révélée. Humboldt, comme géographe, n'est cependant pas le représentant de la science proprement dite. Celui qui a mené cette œuvre à bien est Charles Ritter, professeur à Berlin. Ritter a fait pour les continens ce que Newton a fait pour les mondes; il a trouvé le lien qui existe entre eux, leurs rapports réciproques, leur influence mutuelle. Newton a rattaché, par l'attraction, notre planète à d'autres corps célestes: il a trouvé la loi harmonieuse des mouvemens des mondes. Ritter a ramené l'unité entre les continens, en saisissant la loi de leur développement. Tel est le but qu'il s'est proposé dans son grand ouvrage qu'il a intitulé: *La géométrie universelle comparée, ou la science de la terre en rapport à la nature et à l'histoire de l'humanité.*

L. J. *(La fin au prochain numéro.)*

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

QUATRIÈME ARTICLE.

Les missionnaires étaient restés à Eiméo; mais ayant entendu dire vaguement que quelques hommes d'Otahiti paraissaient moins hostiles qu'autrefois à l'Evangile, ils engagèrent MM. Scott et Hayward à s'y rendre, et à visiter surtout la vallée de Hautaua, où l'on prétendait que ces dispositions plus favorables s'étaient manifestées. Les deux évangélistes y furent accueillis dans une famille indigène. Quelque grandes que soient d'ailleurs les maisons des Otahitiens, elles ne se composent jamais que d'une seule chambre, qui est souvent habitée par beaucoup d'individus; il est donc impossible de s'y livrer sans dérangement à la méditation et à la prière. Aussi les missionnaires étaient-ils dans l'usage, quand ils voyageaient dans l'île, de se retirer dans les bois voisins de leur habitation, lorsqu'ils voulaient se recueillir devant leur Dieu. Dans quel moment devaient-ils plus en sentir le besoin qu'à cette époque où, après tant d'années de travaux en apparence inutiles, ils espéraient enfin pouvoir constater quelques résultats de leur pénible ministère! Aussi, le lendemain de leur arrivée, MM. Scott et Hayward s'enfoncent-ils, dès le point du jour, parmi les arbres touffus de la vallée d'Hautaua, suivant chacun une direction différente, afin que chacun puisse être seul avec son Dieu. A peine M. Scott a-t-il fait quelques pas, qu'à cette heure matinale, il entend parler tout près de lui. Ce ne sont pas des mots entrecoupés comme ceux qu'on échange dans la conversation; ce ne sont pas non plus des phrases liées entre elles comme celles d'un récit; il y a dans la voix qui attire son attention quelque chose de grave, de solennel, de suppliant. Plein de mille émotions diverses, M. Scott s'approche doucement pour examiner ce que ce peut être: il aperçoit un Otahitien à genoux, et voici il prie! Sa prière ne s'adresse pas à Oro, mais à Jéhovah. C'est la première fois que le missionnaire entend un indigène prier le vrai Dieu. Malgré son vif désir de serrer la main de ce frère qu'il vient de découvrir, il fait violence à ses sentimens; avant tout, c'est à Dieu qu'il veut parler de sa reconnaissance et de sa joie. Il laisse donc l'Otahitien s'éloigner, après qu'il a terminé sa prière, et s'inclinant en ce même lieu où un autre vient déjà d'adorer avant lui, il bénit le Seigneur.

De retour auprès de M. Hayward, M. Scott lui raconte ce dont il vient d'être témoin, et son ami partage sa surprise et son bonheur. On prie donc à Otahiti! L'homme qui venait de répandre son âme devant l'Eternel se nommait Oïto. Lors du premier séjour des missionnaires dans l'île, il avait été attaché à leur service et instruit par eux dans les vérités du Christianisme; mais, comme tous les autres indigènes, il était demeuré indifférent à leurs leçons. Pomare l'ayant vu quelquefois, lui avait fait part de ses convictions, et avait cherché à faire naître en lui le sentiment de ses fautes. Oïto avait été troublé par les paroles du roi, et ne sachant comment se délivrer de l'inquiétude qu'il éprouvait, il ouvrit son cœur à Tuahine, son ami, qui, comme lui, avait autrefois assisté aux leçons des missionnaires. Tuahine lui avoua qu'il était depuis quelque temps poursuivi par des craintes semblables; ils eurent dès lors de fréquens entretiens; puis ils essayèrent de prier. Leurs voisins ne tardèrent pas à remarquer le changement qui s'opérait en eux; la plupart s'en moquèrent; quelques jeunes gens, au contraire, se réunirent à eux; et ces hommes simples, éloignés des évangélistes qui avaient en vain travaillé, pendant

tant d'années, à exciter en eux de telles impressions, mais instruits par le Saint-Esprit qui leur remettait en mémoire et appliquait à leur cœur celles qu'ils avaient entendues auparavant, étaient tombés d'accord de renoncer au culte des idoles, de s'abstenir des coutumes barbares de leurs compatriotes, d'observer le repos du dimanche et de n'adorer que Jéhovah. Ils se réunissaient le premier jour de la semaine pour s'édifier et pour prier ensemble.

Après avoir fait le tour d'Otahiti, en prêchant, de lieu en lieu, l'Evangile, MM. Scott et Hayward retournèrent à Eiméo. Ils avaient persuadé à Oïto, à Tuahine et à leurs compagnons de les y suivre, afin qu'une instruction plus complète pût leur être donnée. On vit vers ce même temps des besoins religieux, et un désir inquiet de mieux connaître le Christianisme, se manifester dans cette dernière île. La chapelle que Pomare y avait fait construire, ayant été ouverte le 25 juillet 1813, les indigènes s'y rendirent en foule. Les missionnaires invitèrent ceux d'entre eux qui auraient volontairement renoncé au culte des idoles et qui éprouveraient le désir qu'on s'occupât plus spécialement de les instruire, à se faire inscrire le lendemain. Quarante-deux indigènes se présentèrent dans ce but; on remarquait parmi eux Matapuoupuou, grand-prêtre de Huahine, et Taoroarii, fils du roi de cette île. Quelques areois s'étant, peu de jours après, présentés près de la demeure de ce jeune prince, et ayant voulu, selon l'usage du pays, chanter en son honneur une de ces ballades auxquelles ils savent donner une forme dramatique et dans lesquelles ils célèbrent, non seulement les vertus des chefs, mais encore leur origine divine et la gloire dont ils jouiront quand ils iront prendre rang parmi les dieux, Taoroarii s'y opposa formellement, ajoutant qu'il ne connaissait plus d'autre Dieu que Jéhavah.

Les missionnaires visitaient souvent ce jeune chef. parce que les indigènes du voisinage se réunissaient chez lui pour recevoir leurs instructions. Un jour, M. Nott y rencontre Patii, prêtre du temple de Papetotai; c'est le nom du district où M. Nott demeurait. Patii semble écouter avec une grande attention, et quand M. Nott se retire, il l'accompagne. Pendant qu'ils font route ensemble, le prêtre ouvre son cœur au missionnaire; il lui déclare qu'il n'a plus confiance en ses dieux, et il ajoute d'un air solennel qu'il est résolu de porter le lendemain hors du temple les idoles dont la garde lui est confiée, et de les brûler publiquement. M. Nott ne sait s'il doit en croire ses oreilles; il déclare même au prêtre qu'il n'est pas dupe de cette raillerie; mais Patii lui répond, sans s'irriter, qu'il verra bien le lendemain s'il a voulu se moquer. Le projet du prêtre est bientôt connu dans tout le district; il laisse écouler tout le jour afin que le bruit s'en répande davantage. Le peuple accourt de toutes parts; on se rassemble dans le voisinage du temple, et l'on aperçoit tout auprès un bûcher que Patii avait dressé. Le soleil est sur le point de se coucher quand Patii paraît; il ordonne à ses serviteurs d'allumer le bois; puis, quand les flammes s'élèvent bien haut, il rentre un instant dans le temple, et il en rapporte les dieux, non plus, comme il l'avait fait tant de fois, pour les présenter à l'adoration de cette multitude aveugle, mais pour la convaincre de leur impuissance. Arrivé près du bûcher, il pose les dieux à terre; c'étaient de grossières imitations de la figure humaine, ou de simples morceaux de bois, ornés de plumes rouges et enveloppés dans une étoffe du pays. Le prêtre leur arrache leurs ornemens, afin de les montrer au peuple dans leur nudité difforme; puis, prenant une idole après l'autre, tantôt il dit leur nom, leur prétendue généalogie, les hauts faits qu'on leur attribue; tantôt il témoigne la douleur qu'il éprouve de les avoir lui-même adorées; tantôt il fait remarquer leur impuissance à se défendre, et il les jette successivement toutes au feu. Le maintien de Patii est noble, sa voix est profondément émue; il est évident qu'il n'agit pas par bravade, mais qu'il obéit au cri de sa conscience, qui le presse de détromper ses compatriotes.

Qu'on se représente les sentimens divers qui agitaient les spectateurs de cette scène étrange! Partagés entre l'espérance et la crainte, les missionnaires comprenaient combien un tel acte était propre à ébranler la superstition des indigènes; mais ils savaient aussi que les disciples étaient en petit nombre, et ils se demandaient si le peuple dans sa fureur, ne se vengerait pas sur eux. La multitude immobile, silencieuse, regardait faire le grand-prêtre, étonnée de tant d'audace et ne comprenant pas que le châtiment du sacrilége se fît si long-temps attendre. Les chefs ne se dissimulaient pas que leur propre autorité était menacée par la chute des idoles: en effet, les chefs et les prêtres se soutenaient mutuellement; celui qui osait désobéir aux premiers était désigné par les seconds pour être sacrifié à Oro: ceux-ci ne pouvaient tomber, sans entraîner ceux-là.

On apprit bientôt à Otahiti ce qui venait de se passer à Eiméo. Ceux qui étaient incertains sur la conduite qu'ils devaient tenir, ébranlés par l'exemple de Patii, résolurent d'aller demander de nouvelles lumières aux missionnaires. Plusieurs Otahitiens se rendirent à Eiméo dans ce but: on remarquait parmi eux le puissant chef Upaparou et Maihota, son épouse. Les disciples devenaient toujours plus nombreux dans cette île. Ils avaient à souffrir des railleries et de la jalousie des idolâtres, qui, ne pouvant s'empêcher de reconnaître leur supériorité, s'en vengeaient en les désignant ironiquement sous le nom de *Bure Atua*, ou de gens qui prient Dieu (1). L'Evangile s'étendait aussi dans les îles voisines; il fut porté à Huahine et à Tahaa par MM. Nott et Hayward, et il parvint à Raiatea par une circonstance trop extraordinaire pour qu'il soit possible de la passer sous silence.

La prison déserte. — La prison du comté de Northampton, dans les Etats-Unis, a été construite en 1800; depuis cette époque, elle a sans interruption contenu des prisonniers. Un seul détenu, incarcéré pour dettes, s'y trouvait renfermé il y a quelques semaines. Les chrétiens de Northampton célébrant à cette époque un jour d'actions de grâces, l'un d'eux eut l'idée d'en profiter pour réunir, au moyen d'une souscription, la somme nécessaire à la libération de ce seul prisonnier et, y ayant réussi, la prison du comté est aujourd'hui déserte.

ANNONCES.

Paraboles; par le docteur F.-A. Krummacher, traduites de l'allemand par M. L. Bautain, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Strasbourg. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. Paris, 1834. Chez Derivaux, rue Percée-Saint-André, n° 11. Prix: 2 fr. 50 c.

Voici un volume qu'il faut se garder de parcourir rapidement ou de lire d'un bout à l'autre sans prendre haleine. Il en est de lui comme de ces douces fleurs qui ne répandent que lentement tout le parfum qu'elles renferment, ou comme de ces âmes délicates qui ne se font bien connaître que dans les longs rapports d'une intime amitié. Je conseille donc à ceux qui voudront lire ce livre de lui accorder, pendant quelque temps, une place sur leur table, et de ne passer d'une parabole à l'autre qu'après que, selon le vœu de M. Bautain, la divine vérité que chacune renferme aura pénétré jusqu'au centre de leur âme et s'y sera assimilée comme une douce nourriture. Vous croyez pouvoir forcer la fleur à donner à la fois avec plus d'abondance cette senteur agréable qu'elle contient, et vous la froissez entre vos doigts pour en exprimer tous les trésors; mais le parfum périt avec la fleur.

« La parabole, nous dit M. Krummacher, tire son origine de l'antiquité hébraïque; elle est un fruit de la Terre-Sainte. Les Grecs ne connaissaient que l'apologue. La parabole hébraïque montre à l'homme, qu'elle considère toujours comme appartenant à une autre région que celle qu'il habite actuellement, la nature sensible comme symbole ou type du monde intelligible; et ce type lui est présenté, non pour en tirer des vérités usuelles, des règles d'expérience et de prudence, mais afin qu'il y voie, comme dans un miroir, le monde de lumière, sa véritable patrie, et qu'il y contemple l'ordre éternel et divin de ce monde supérieur. »

Ces paraboles, dont la poésie tire tout son charme de leur extrême simplicité, ont été écrites pour un public allemand. Nous croyons, en disant que leur traduction a déjà eu deux éditions parmi nous, moins faire leur éloge que celui du public français auquel cette traduction est offerte. En effet, nous voudrions qu'on sût toujours plus apprécier en France les livres dont les idées se distinguent par une pureté qui se communique aux formes mêmes qu'elles revêtent.

De l'éducation des Mères de famille, ou *de la civilisation du genre humain par les femmes*; par L. Aimé Martin. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix: 16 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

(1) De *Bure*, prière, et *Atua*, Dieu.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 11. 12 MARS 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES RAPPORTS DU CHRISTIANISME AVEC LE GOUVERNEMENT POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS.

On a publié récemment aux Etats-Unis, sous ce titre, un discours remarquable, dont l'auteur est M. Adams, président du collége de Charleston. Cet honorable écrivain s'attache à établir par des preuves historiques et par d'autres documens officiels, que la foi chrétienne a été le principe générateur de toutes les libertés politiques de sa patrie, et qu'elle est encore aujourd'hui la meilleure sauvegarde de la constitution et de la prospérité nationale. Les idées de M. Adams méritent d'être connues en France, où des publicistes peu instruits se sont imaginé que la république américaine est sortie de la philosophie française du dix-huitième siècle. Rien de plus faux que cette opinion, bien qu'elle ait été admise et propagée par des hommes au caractère desquels nous aimons à rendre hommage. Nos philosophes, ou soi-disant tels, n'étaient guères lus dans l'Amérique du Nord, à l'époque de sa glorieuse insurrection; mille citoyens étudiaient la Bible pour un seul, tout au plus, qui lisait les diatribes de Voltaire. Franklin lui-même, bien qu'il ait eu des rapports plus intimes avec les encyclopédistes que tous ses autres compatriotes, raconte dans ses mémoires qu'il devait ses principes de liberté, non au Dictionnaire philosophique ou au Contrat social, mais aux vieux écrits d'un puritain, Daniel de Foé, qui puisait ses argumens dans la Bible. L'erreur trop accréditée dont nous parlons ici pourrait devenir fertile en déplorables conséquences, si l'on ne prenait soin de la combattre. Il n'y a que trop de gens qui sont prêts à dire : Il suffit de faire adopter à un peuple les théories philosophiques des encyclopédistes français, pour qu'on puisse en toute confiance et sans autre préparation, appliquer à son gouvernement les formes républicaines. Eh! non, que chacun le sache, non, ce ne sont pas les maximes prétendues philosophiques du dernier siècle qui ont formé les mœurs des Etats-Unis, et qui ont permis au peuple américain de s'ériger en république, sans avoir à craindre l'anarchie ni le despotisme. C'est au Christianisme principalement et à son éducation religieuse, qu'il faut rapporter les tendances politiques de ce peuple et son attachement à la liberté; c'est dans cette influence qu'il trouve la plus sûre garantie de son repos et de la durée des institutions auxquelles il doit sa prospérité. Si la France redevient chrétienne, elle pourra avec plus de sécurité s'approprier une constitution analogue à celle de l'Amérique du Nord. Aspirer à la possession de la même liberté, sans lui donner pour appui et pour modérateur les mêmes garanties dans les croyances religieuses, est un projet dont il est plus que hasardeux d'espérer l'heureuse réalisation, lorsque nous avons à déplorer l'absence d'une des conditions essentielles auxquelles les leçons de l'expérience ont attaché sa réussite dans les pays où son exécution a été couronnée de succès. Il sera donc utile d'analyser en peu de mots le discours de M. Adams.

L'auteur traite d'abord la question sous le point de vue historique; il examine les anciennes chartes du pays et montre que l'esprit qui animait les premiers colons était un esprit de foi et de piété chrétienne. Dans la charte de Massachusetts, octroyée en 1644 par Charles Ier, les colons sont exhortés « à faire servir leur bonne vie et mœurs aux progrès de l'Evangile, à répandre parmi les indigènes la connaissance du seul vrai Dieu et Sauveur Jésus-Christ : ce

qui est, dans notre intention royale, ajoute le monarque anglais, le principal but de l'établissement colonial. » Dans la charte de Virginie, délivrée en 1606, le projet de coloniser le pays est recommandé comme « une bonne œuvre, qui peut, avec la grâce du Tout-Puissant, contribuer à la gloire de sa Majesté divine, en propageant la religion chrétienne au milieu d'un peuple qui est encore assis dans les ténèbres et dans l'ignorance du vrai Dieu. » Lorsque Guillaume Penn jeta les premiers fondemens de la civilisation dans la Pensylvanie, en 1682, il déclara par une charte authentique que son grand objet était d'amener les sauvages à l'amour de l'ordre social et de la religion chrétienne. Ces documens, et beaucoup d'autres qu'il serait facile de citer, montrent le véritable caractère des premiers colons de l'Amérique du Nord; ces hommes vénérables avaient l'intime conviction que la foi religieuse devait être la pierre angulaire de tout l'édifice politique et civil qu'ils se proposaient de fonder.

Le même esprit se perpétua chez leurs descendans. Près de chaque nouvel établissement formé par les colons s'élevait une église. A mesure que l'établissement s'agrandissait, d'autres églises étaient bâties. Comme l'éducation leur semblait devoir être la compagne inséparable, ou pour employer leur vieux langage, la servante de la religion, chaque village avait son école. Dès que la population avait pris quelques accroissemens, on fondait un collége qui était spécialement destiné à instruire des ministres de l'Evangile. Les habitans consacraient six jours au travail, mais ils observaient religieusement le septième, et l'employaient au service du Seigneur, à la prière de famille, au culte public, à l'éducation religieuse de leurs enfans et de leurs serviteurs. Telle est la marche simple et noble qu'ont suivie dans leurs développemens les divers états de l'Amérique du Nord; c'est ainsi qu'ils se sont rendus capables de choisir les formes républicaines et de jouir d'une liberté presque absolue.

Depuis l'insurrection de 1775, toutes les opinions religieuses ont trouvé une complète tolérance dans les Etats-Unis, mais la foi chrétienne s'est profondément imprimée dans les institutions politiques. Si l'on examine les vingt-quatre constitutions des Etats-Unis, on y remarque partout que le Christianisme est proclamé comme la religion bien connue et généralement admise dans la communauté. Les termes qui reconnaissent officiellement l'existence du Christianisme sont plus ou moins explicites dans ces diverses constitutions; mais nulle part ils ne sont oubliés. S'il y a quelque obscurité à ce sujet dans certaines constitutions, c'est qu'il ne vint pas à l'esprit des fermiers américains de supposer que l'existence du Christianisme dans leur pays pût fournir l'ombre même d'un doute. La plupart de ces constitutions établissent, comme une obligation sociale, l'observation du jour du dimanche, et l'on sait que la sanctification de ce jour renferme beaucoup de devoirs particuliers de la foi chrétienne. La constitution de l'état de Vermont déclare que toutes les dénominations chrétiennes sont tenues d'observer fidèlement le jour du Seigneur, et de rendre à Dieu le culte qui leur paraîtra le plus conforme aux révélations de sa Parole. Les constitutions de Massachusetts et de Maryland ne prescrivent pas formellement l'observation du dimanche; mais la première déclare que c'est le devoir aussi bien que le droit des hommes réunis en société, de rendre un culte public, à certains jours déterminés, au suprême Créateur et Conservateur de l'univers; et l'autre, par un article que nous ne saurions approuver, mais qui manifeste l'esprit chrétien des hommes d'état qui ont rédigé cette constitution, impose à plusieurs classes de fonctionnaires publics le devoir de signer une déclaration de leur foi au Christianisme. Deux constitutions s'accordent à poser que la moralité et la piété, fondées sur les principes évangéliques, sont la meilleure et la plus forte garantie du gouvernement, et qu'il est nécessaire de répandre l'une et l'autre par un culte et une éducation dont chaque membre de l'état pourra prendre sa part.

Nous ne citons point ces dispositions législatives comme des modèles à imiter. Nous pensons que, toutes louables qu'elles soient par l'intention et comme maximes de conduite individuelle, elles portent atteinte à la liberté de conscience et qu'elles font invasion dans un sanctuaire placé hors du domaine des lois humaines. Le seul but que nous nous proposions, en les indiquant d'après M. Adams, c'est de montrer jusqu'à quelle profondeur les sentimens chrétiens ont pénétré dans la population de l'Amérique du Nord, puisqu'ils ont porté ses législateurs à empiéter, sans s'en douter, sur les droits de l'homme et du citoyen.

Que l'on remonte aux premiers temps des colonies américaines, qu'on suive leurs progrès pendant le dix-huitième siècle, ou qu'on arrive enfin à l'époque actuelle, la religion chrétienne se présente toujours en première ligne dans les idées, les mœurs, les lois et les coutumes des Etats-Unis. C'est ce grand fait qui explique comment les formes du gouvernement républicain ont pu s'y établir et s'y conserver depuis soixante-dix ans. Toutes les institutions politiques et civiles de cette vaste contrée reposent sur la foi religieuse; si ce fondement leur était jamais enlevé, supposition plus invraisemblable aujourd'hui qu'à aucune autre époque, la république de l'Union verrait s'ébranler une des bases les plus solides de l'édifice social et tarir la plus abondante des sources où les citoyens puisent cet esprit public et cette énergie morale qui leur ont rendu nécessaires et chères les libertés dont ils sont fiers. Que ceux qui leur envient cette jouissance n'oublient pas le prix auquel ils l'ont conquise et la conservent, un attachement sincère et profond aux croyances et aux sentimens chrétiens!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Des troubles sérieux ont éclaté à Madrid. Après plusieurs jours d'agitation, les carlistes en sont venus à faire feu sur les partisans de la reine. C'est surtout dans le quartier de la Cébada que les cris de *Vive don Carlos!* se sont fait entendre. Quelques personnes ont été tuées dans la rencontre des deux partis. De nombreuses arrestations ont eu lieu, et plusieurs membres de la Cour royale de Madrid ont été destitués. Une commission militaire procède à l'instruction de cette affaire.

La loi relative à la milice urbaine avait excité dans les provinces un vif mécontentement. Le gouvernement a dû céder et revenir sur les dispositions qu'il avait d'abord prises. L'institution de la milice urbaine est étendue, par un nouveau décret, à des agglomérations composées de plusieurs bourgs, qui, pris isolément, ne jouiraient pas de cette organisation.

Un autre décret déclare que tous les artisans peuvent parvenir aux emplois municipaux, titres de noblesse et places de l'administration; « car, dit le préambule, dans leur position ils servent utilement la nation, et leurs métiers, quels qu'ils soient, ne doivent leur apporter aucun empêchement. »

Le général Saldanha, avec 4,000 hommes, a attaqué, devant Santarem, les troupes de don Miguel, au nombre de 8,000, commandées par le général Lemos, et les a complètement battues et dispersées. Cet engagement, quelque fatal que le résultat en soit pour la cause de don Miguel, prouve cependant qu'il est loin d'être sans ressources, puisqu'il a pu, malgré tout ce qu'il y a de défavorable dans sa position, mettre sur pied et entretenir une armée aussi nombreuse.

Le parlement anglais poursuit avec sagesse l'œuvre de réforme législative qu'il a commencée. Dans la Chambre des lords et dans la Chambre des communes se sont élevées de fortes ré-

clamations contre la *presse des matelots*, moyen de recrutement violent pour le service de mer. Sur la proposition de M. Buckingham, la Chambre des communes a nommé une commission qui devra s'occuper des moyens de substituer à cette loi barbare une mesure plus humaine.

M. O'Connell a proposé un bill, dont le but est d'enlever aux shériffs le choix des soixante jurés parmi lesquels douze sont désignés pour siéger par la voie du sort. Il s'est élevé contre la partialité anti-catholique des magistrats dans le choix en question. M. Littleton, secrétaire pour l'Irlande, et lord Althorp ont reconnu que ces plaintes sont fondées; ils ont cependant combattu le bill proposé par M. O'Connell, qui l'a retiré, en annonçant qu'il le reproduirait dans le cours de la session, probablement avec des modifications qui puissent lui assurer l'assentiment du ministère.

Un bill, présenté par lord Althorp pour la suppression de la taxe des maisons, le plus impopulaire des impôts anglais, a obtenu une première lecture.

Une réunion patriotique, dans laquelle quatorze cantons étaient représentés, a eu lieu à Zoffingue, en Suisse. La réunion a voté une adresse au grand-conseil du canton de Berne, pour le remercier de s'être le premier prononcé en faveur d'une constituante fédérale. La proposition d'une espèce de censure au Vorort de Zurich a, au contraire, été rejetée. L'assemblée a chargé une commission de rédiger en langage populaire les principes généraux qui doivent servir de base à un nouveau pacte, et une seconde commission de préparer des écrits propres à faire connaître au peuple sa position et ses droits.

L'empereur d'Autriche, dont la santé avait donné quelques inquiétudes, est rétabli.

M. Sennefelder, inventeur de la lithographie, vient de mou- à Munich.

Une instruction judiciaire est commencée sur les troubles qui ont eu lieu à la Martinique, pendant les derniers jours de décembre. Le gouverneur, M. Dupotet, a licencié les milices de la colonie; mais par un second arrêt il prescrit la réorganisation immédiate des escadrons de dragons et des compagnies de sapeurs-pompiers.

M. Mauguin a été nommé délégué de la Guadeloupe.

La loi contre les crieurs publics vient, pour la première fois, d'être invoquée devant les tribunaux. Le tribunal correctionnel de Lille a acquitté M. Isidore Housé, accusé de distribution du journal l'*Union*, « attendu qu'il n'avait pas besoin de » l'autorisation de l'autorité municipale pour exercer la pro- » fession de distributeur à domicile du journal l'*Union*. » Cet arrêt, qui ne s'écarte nullement du texte de la loi, montre qu'il est plus d'un moyen d'en éluder les dispositions.

La chambre des pairs a adopté, par 73 voix contre 36, la loi sur l'organisation municipale de Paris. De nombreux amendemens y ont été introduits par elle, en sorte qu'elle devra de nouveau être soumise à la chambre des députés.

M. Salverte ayant annoncé qu'il adresserait des interpellations au ministre de l'intérieur sur les faits attribués aux agens de police dans les rassemblemens de la place de la Bourse, une séance presque entière a été consacrée à discuter le droit d'interpellation. La chambre, sans trancher la question, a autorisé M. Salverte à interpeller le ministre. Celui-ci ayant déclaré, le lendemain, que la justice s'est emparée de l'investigation de ces faits, M. Salverte a retiré sa proposition, qui pourra être reprise, au besoin, après que les résultats de l'instruction judiciaire seront connus. La discussion a révélé des actes déplorables commis par des agens de police. Il est certain, aujourd'hui, qu'un malheureux tailleur, que la curiosité seule avait porté, comme tant d'autres, à se joindre à la foule, est mort des suites des blessures qu'il a reçues. Un grand nombre d'individus arrêtés dans les rassemblemens du boulevard Saint-Denis ont été acquittés; quelques autres ont été condamnés à dix jours de prison.

La loi sur les attributions municipales a été adoptée par 214 voix contre 67.

La discussion sur le projet de loi contre les associations a commencé hier à la chambre. La commission en a agravé la pénalité; car elle propose de punir ceux qui auront prêté leurs habitations pour les réunions. D'un autre côté, elle excepte des fins de la loi les comités électoraux pour le choix des candidats. De nombreux amendemens au projet de loi seront présentés par des députés : l'un d'eux, l'honorable M. Dubois (de la Loire-Inférieure), qui, soit comme rédacteur en chef de l'ancien *Globe*, soit dans diverses discussions qu'il a soutenues à la chambre, a montré qu'il comprend, dans toute leur étendue, les conséquences de la liberté religieuse, en présentera un, dont le but est de faire reconnaître formellement le droit de réunion pour le culte, sans autorisation, mais après la simple déclaration voulue par la loi du 7 vendémiaire, an IV. Que les chrétiens prient pour le succès de ce généreux effort en faveur de la plus importante des libertés !

Dans la séance d'hier, on a entendu contre le projet de loi MM. de Ludre, Portalis, Salverte et Garnier-Pagès, et pour le projet M. Kératry et M. le colonel Jacqueminot. M. le garde-des-sceaux a aussi pris la parole.

DE LA RÉACTION RELIGIEUSE.

Ce n'est pas nous qui avons inventé ce titre, ni eu les premiers l'idée de constater ce fait. C'est le *Moniteur du Commerce*, journal voué tout entier à la discussion des intérêts matériels, qui, sensible aux reproches de quelques-uns de ses abonnés, qui se plaignent de ce qu'il ne prend pas souci de ce qui se passe dans une sphère plus élevée, se décide, nous dit-il, « à écrire tout au long et sans périphrase, » le mot *religion*. » Beau courage, vraiment ! Il nous semble qu'il y a dans cette réclamation des abonnés d'un journal politique et commercial quelque chose de bien significatif. C'est là même un indice, digne d'attention, de la réaction religieuse signalée par le *Moniteur du Commerce*. Certes, il y a quelques années, personne n'aurait songé à faire une pareille plainte à un journal : bien au contraire, si ses rédacteurs s'étaient aventurés sur le terrain de la religion, ils auraient vu la plupart de leurs lecteurs les accuser de jésuitisme et faire défaut. Aujourd'hui il se forme en France un public sérieux disposé à écouter des paroles sérieuses. Des feuilles, qui n'affichent aucune croyance, croient devoir cependant accueillir des articles où le Christianisme est traité avec respect, et où quelquefois même on va jusqu'à le représenter comme une révélation de Dieu aux hommes. Le *Journal des Débats*, auquel nous avons demandé récemment ce qu'il fait pour le progrès religieux de la France, a dès lors publié deux ou trois articles littéraires, où il a noblement rendu hommage à la vérité et à l'influence du Christianisme, à propos de l'*Alminti* de M. Lemercier et de quelques autres ouvrages de la même école. La *Revue de Paris* a publié sur le prophète Esaïe un morceau plein d'intérêt, écrit avec verve. L'auteur, M. Raulin, cite les prophéties relatives aux peuples anciens et celles qui concernent Jésus-Christ, et il en montre l'accomplissement. Il y a peu de jours, M. Leclerc s'est attaqué au déisme dans la *France littéraire*, et a soutenu, contre les déistes, la nécessité d'une révélation divine. Je ne croirai jamais que ces journaux et ces revues accueillent des articles écrits dans un tel but par pure libéralité d'esprit et pour que les genres les plus opposés présentent par leur juxta-position de piquans contrastes. Non, il faut que leurs éditeurs, bons juges en pareille affaire, aient découvert dans les masses un certain public qui, ne se contentant pas, en littérature, des gants jaunes de M. Jules Janin, ni, en philosophie, de l'esprit dont pétillent les cours de la Sorbonne, veulent une littérature morale et une philosophie chrétienne.

Eh ! bien, le *Moniteur du Commerce* a aussi vu cela :

» Tous ceux qui prennent note des mouvemens progressifs » ou rétrogrades de l'humanité ont remarqué, dit-il, la » réaction religieuse qui s'opère en ce moment parmi nous. » Il faudrait être, en effet, bien peu observateur ou bien » préoccupé des événemens politiques, pour ne pas voir » qu'une certaine partie de notre population revient aux » croyances que la philosophie du dix-huitième siècle lui » avait fait perdre : chaque mois surgit une nouvelle publi- » cation religieuse....... Les églises, voire celles de Paris, » ville athée, la ville philosophe, sont pleines, non plus » de femmes seulement, comme il y a quelques années, » mais de jeunes hommes..... Entrez dans nos salons les » plus fashionables, vous y trouverez une foule de jeunes- » gens prêts à vous prouver, par de graves et spécieux ar- » gumens, la nécessité de ramener la société moderne aux » croyances de nos ancêtres. Enfin, si vous ouvrez cer- » tains ouvrages historiques échappés à la plume de nos » faiseurs du jour, vous y verrez les hommes et les choses » jugés sous le point de vue religieux.... Et que l'on ne croie » pas que ce retour vers des idées long-temps oubliées n'est » pas sincère : à quoi bon aujourd'hui l'hypocrisie en reli- » gion ? » Après avoir signalé ce fait, le journal que nous citons en recherche les causes, et il les trouve dans le désenchantement qui a suivi la révolution de juillet. S'il faut l'en croire, beaucoup de ceux qui avaient espéré vivre de la vie politique, désillusionnés à cet égard, « se ruèrent » sur les livres saints, si bien, ajoute-t-il, qu'aujourd'hui » la coterie religieuse se compose, non pas seulement de » femmes et d'intrigans comme autrefois, mais d'esprits » mûrs et laborieux, et de jeunes hommes à la foi vive et » sincère.» Voilà des faits qui ne sont certes pas sans importance. Nous savions déjà que la Bible, (chose inouïe à Paris!) avait été vendue publiquement sur nos boulevards et sur nos places; nous savions que des milliers d'exemplaires du Livre inspiré avaient ainsi pénétré dans les familles; mais nous n'aurions pas osé supposer l'empressement à se les procurer assez grand pour dire «qu'on s'est rué sur les Livres saints,» ni l'étude qu'on en a faite assez persévérante et assez sérieuse pour qu'on pût déjà lui attribuer de tels effets. Si ceux qui ne sont pas chrétiens les voient, il faut bien qu'ils soient réels, et nous les recueillons avec actions de grâces et avec joie.

Après avoir fait la statistique religieuse du pays, l'auteur de l'article que nous analysons se demande ce qui adviendra de tout cela; et répond que l'école rationaliste n'a pas encore feuilleté les Ecritures comme elle a exploré l'histoire; mais que le tems n'est pas éloigné où le scepticisme répondra aux imprudentes provocations qui lui sont faites : « Alors commencera, dit-il, une lutte qui ne finira » que lorsqu'un des deux antagonistes aura crié merci; » alors seront irrévocablement éclairés tous les doutes con- » çus par la philosophie du dix-huitième siècle; alors la » grande question de la divinité du Christ, question jus- » qu'ici à peine soulevée, recevra une solution définitive;... » alors, pour tout dire en deux mots, le Christianisme sera » jugé et son avenir décidé. » On voit que l'auteur comprend fort bien que les formes que revêt la religion sont accessoires : aussi n'est-ce pas à elles qu'il s'en prend; il ne s'inquiète pas de l'avenir du catholicisme ou du protestantisme; mais il va droit au Christianisme : c'est du sort de la doctrine qui se trouve au cœur de cette religion que tout lui paraît dépendre. Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, le Christianisme doit périr, car alors il est une doctrine de mensonge. Le *Moniteur du Commerce* est assez de cet avis-là. « L'issue du combat n'est pas douteuse : les dieux s'en » vont; les croyances du passé s'effacent pour faire place à d'autres, » dit-il. Puis vient la conclusion de l'article qui est bien ce qu'on peut lire de plus curieux sur un pareil sujet : « Jusques-là (c'est-à-dire jusqu'au temps où le Christia- » nisme n'existera plus), il serait dangereux de s'opposer » à la réaction religieuse qui s'opère aujourd'hui. Une foi » sincère et fervente est le meilleur préservatif contre l'im- » moralité. Nous verrions même avec plaisir la partie saine » des masses revenir franchement et sans arrière-pensée » aux doctrines chrétiennes; car le peuple ne saurait que » gagner à la pratique d'une morale aussi pure, disons » mieux (?), aussi sociale. Quand l'état de crise politique » dans lequel nous nous trouvons sera passé, les philoso- » phes, les hommes d'examen se chargeront de donner aux » masses une autre direction intellectuelle, et alors les » préjugés religieux ne résisteront pas au langage de la rai- » son. Mais nous n'en sommes pas encore là, et nous » croyons qu'il faut, en attendant, favoriser plutôt que con- » trarier le mouvement religieux. C'est le meilleur moyen » de donner un caractère pacifique au paroxisme qui » agite en ce moment la société européenne. »

Nous ne savons si les abonnés du *Moniteur du Commerce*, dont les réclamations ont provoqué cet article, seront fort satisfaits des conclusions par lesquelles il se termine; mais il nous semble que les principes qui y sont développés rendent évidente la pauvreté des idées morales qui ont cours aujourd'hui. Quoi! vous ne voyez dans le Christianisme qu'un mensonge que les progrès de la raison doivent dissiper, et vous conseillez, en attendant que la raison y réussisse, de favoriser ce mensonge ! Vous l'acceptez comme un pis-aller, et vous lui rendez un indirect hommage, en même temps que vous mettez à nu votre impuissance, puisque vous avouez que, pour le moment, vous ne pouvez rien sans lui. Depuis si long-temps que les hommes veulent se faire tout seuls une religion, qu'ils démolissent celle de Dieu pour en bâtir une de leurs propres mains, n'est-il pas étonnant que les palais enchantés qu'ils s'amusent à construire s'écroulent l'un après l'autre, avant que personne ait eu le temps de s'y établir, tandis que les nombreux coups de bélier donnés contre l'édifice chrétien n'ont servi, contre l'intention des démolisseurs, qu'à l'affermir?

Vous comptez sur les philosophes, sur les hommes d'examen, pour faire faire du chemin à la vérité religieuse, et pour donner aux masses une autre direction intellectuelle. Mais regardez au passé pour apprendre ce que sera l'avenir. A quelque philosophe que l'humanité se soit adressée jusqu'ici, elle n'a guères appris à mieux connaître son Dieu. Pauvre humanité ! elle ressemble à un cavalier qui monte à cheval dans l'enceinte d'un manège. Quelle que soit l'ardeur du coursier sur le dos duquel il s'élance, que même il lui fasse sentir l'éperon pour presser son allure, il ne parcourra jamais que le cercle qu'il a déjà cent fois parcouru. Si le cavalier est enfin las de ce vain exercice, engagez-le à sortir, faites quelques pas avec lui, et ces quelques pas le rapprocheront davantage de sa demeure que toute l'agitation qu'il s'est donnée. Par la révélation, Dieu nous fait sortir du cercle des pensées humaines : il nous montre un but, il nous propose de nous y conduire lui-même. Dès-lors la pensée divine s'allie aux pensées des hommes, et cette pensée se manifeste par un fait mystérieux comme Dieu même, que l'esprit de l'homme ne sait pas plus comprendre qu'il ne comprend Dieu, mais que son cœur peut accepter et sentir. C'est parce que « Dieu a fait les âmes, » comme il le déclare dans sa Parole (Esaïe, chap. 57, v. 16) que, dans tous les temps, la rédemption, qui est aussi un fait de Dieu, conserve sur elles sa merveilleuse puissance; en d'autres mots, c'est parce que le Christianisme est divin qu'il y a eu, dans tous les siècles, des réactions religieuses. Les malheurs politiques peuvent les préparer pour les peuples, comme les malheurs domestiques pour les individus; mais si ces événemens expliquent pourquoi les hommes

cherchent un refuge, ils ne disent pas pourquoi ils n'en trouvent jamais un véritable que dans la foi. Comme ces oiseaux que l'approche de l'hiver fait quitter nos contrées et qui, instruits de Dieu, se dirigent vers le sud, parce que c'est là seulement qu'un climat plus doux les attend, les âmes que Dieu enseigne s'avancent vers les réalités éternelles où il y a paix et bonheur en tout temps. Réaction, dites vous: je le veux bien; car peu importent les mots; mais je dirais plutôt, marche progressive, marche continuelle, qu'interrompent toutefois, il faut en convenir, des haltes, fatales à l'humanité comme le sont au voyageur les repos qu'il prend dans les cendres de la pente rapide du Vésuve qu'il veut gravir.

POESIE.

LA FONTAINE DE MARA.

> Puis, Moïse fit partir les Israélites de la Mer-Rouge; ils tirèrent vers le désert de Sçur, et ayant marché trois jours par le désert, ils ne trouvaient point d'eau.
>
> De là ils vinrent à Mara, mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères. C'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara.
>
> Alors le peuple murmura contre Moïse, disant: Que boirons-nous?
>
> Et Moïse cria à l'Eternel, et l'Eternel lui enseigna un certain bois qu'il jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces.
>
> Exode XV, 22—25.

— « Trois jours, trois nuits d'une soif qui dévore!
Périrons-nous dans ce désert sans eau? »
Une voix crie: « Amis, vivez encore;
Mon œil au loin suit le cours d'un ruisseau. »
Et tous, vieillards, hommes, enfants et mères,
Tous près du bord se traînent, hâletants;
Mais du ruisseau les ondes sont amères!
— « Mourons! la poudre a dit: Je vous attends. »

Peuple insensé, pourquoi ce long murmure?
Qu'espérais-tu de trouver sous le ciel?
L'eau qui nous semble, ici-bas, fraîche et pure,
Dans ses replis cache toujours du fiel.
Aux vents d'été si notre soif s'allume,
Près du Seigneur hâtons-nous d'arriver;
Dieu seul des flots adoucit l'amertume,
Seul, d'une eau vive il peut nous abreuver.

Ainsi répond la voix du saint prophète;
Puis, élevant les yeux vers l'Eternel:
— « Exauce encor mon ardente requête,
Et prends pitié d'un peuple criminel! »
Il dit; soudain l'Esprit de Dieu l'éclaire;
Dans l'onde impure il jette des rameaux,
Et ce feuillage, en sa course légère,
Semble un doux miel épanché sur les eaux.

Vous demandez, vous que le sort afflige:
Où donc sont-ils ces rameaux précieux?
Pour une feuille arrachée à leur tige
Nous donnerons nos trésors et nos dieux.
Faut-il courir où l'Orient commence?
Faut-il errer sur l'abîme des mers?
La soif nous brûle, et cette flamme immense
Ne trouve aussi que des flots bien amers!

Il est partout, l'arbre au divin feuillage.
Baigné jadis et de sang et de pleurs,
D'un pôle à l'autre il étend son ombrage,
Et sème au loin notre coupe de fleurs.
Son fruit renaît sous la main qui le cueille,
Ses longs rameaux couvrent l'homme à genoux;
Chaque prière en détache une feuille:
Cœurs altérés, Dieu l'a planté pour vous!

***

GEOGRAPHIE.

DE L'ANALYSE ET DE LA SYNTHÈSE, DANS L'ÉTUDE DE LA GÉOGRAPHIE.

(FIN.)

Il me reste à vous exposer quel est le but et la méthode de la *géographie comparée*. Je chercherai à être bref, afin de ne pas fatiguer trop long-temps votre attention.

Du moment où l'on s'est demandé si Dieu le Créateur n'avait pas scellé notre globe, comme ses autres œuvres, de l'empreinte de son éternelle intelligence, il devenait impossible de se contenter de si peu. Si les différentes parties de la terre ont entre elles une connexion intime, le globe, dans son ensemble, ne doit pas être, avec les êtres appelés à y développer leur existence, dans une liaison moins étroite. Vous pressentez qu'ici au bout est l'homme, et qu'un des premiers devoirs de la géographie, devenue science, est de demander au monde extérieur quelle est sa part d'action sur l'humanité. Cette épreuve, difficile à faire sur chaque individu, parce que la nature ne se prend spécialement à aucun de nous, devient plus précise sur une masse d'hommes, sur une nation. Remarquez qu'il est impossible de comprendre une nation sans une patrie, sans un pays, sans la mettre en contact avec d'autres nations et d'autres pays. De là vient que l'idée d'un peuple étant donnée, on se demande aussitôt comment il vit sur la portion du globe qui est sa patrie, quelles ressources la patrie lui offre pour son développement, et quels obstacles elle lui oppose. Ces questions et vingt autres que la curiosité vous suggérera sont déjà, de votre part, un aveu que vous croyez à une action intime et réciproque de l'homme sur le monde et du monde sur l'homme. Cette action est d'autant plus évidente que, de la patrie au peuple, ce sont des masses qui agissent sur d'autres masses, et que, par conséquent, l'action a lieu dans des proportions très-étendues.

Que résultera-t-il de là? Que la patrie tendra à donner au peuple une physionomie particulière qui dépendra, pour son caractère, de la nature même de la patrie. Quelle que soit donc l'individualité d'un peuple, il sera impossible de se rendre entièrement compte de son caractère national, si l'on néglige d'interroger la patrie sur sa part d'influence. C'est assez vous dire avec quel soin il faut étudier sa nature particulière, puisque là est le mot du problème. C'est assez vous faire pressentir la haute importance historique de la géographie. Ce n'est point à dire cependant que la connaissance de la patrie révèle, à elle seule, l'individualité tout entière d'une nation. Les nations, non plus que les individus, ne se font point elles-mêmes. Leur individualité découle de plus haut. Il faut, pour savoir ce qu'il y a dans l'homme d'impérissable et de divin, interroger le Christianisme. Seul il inonde de lumière le cœur de l'homme. Seul il pénètre jusqu'au fond de notre nature pour nous la révéler à nous-mêmes. Mais en dehors de cette lumière céleste, rien, plus que le monde extérieur, n'explique l'histoire avec clarté et fidélité. Il y a plus, pour qu'un peuple travaille avec succès à son développement national, il faut qu'il se mette en harmonie avec la patrie, sans quoi il court risque de vivre d'une existence stérile.

Mais, afin que la nature devienne pour nous une source de lumière, dont les rayons vivifient l'histoire de l'humanité, il faut s'élever à l'ensemble de ses phénomènes. Elle n'est pas assez près de notre âme, elle est trop enveloppée de mystères pour nous paraître significative dans tous ses détails: ce n'est qu'en observant son action sur une grande échelle qu'on pénètre d'un œil sûr toutes les voies où s'engage l'humanité. Il faudra donc toujours précision dans les détails et vue générale des faits; en d'autres termes, analyse et synthèse. Il est temps de faire voir que la *géographie comparée* remplit toutes ces conditions.

Le nom même de géographie comparée doit vous faire voir

en quoi consiste le moyen de passer de l'analyse à la synthèse. C'est, en effet, en rapprochant les élémens de la diversité analytique, en les comparant sans cesse entre eux, qu'on parviendra à les classer selon leurs caractères naturels; par là seulement on découvrira en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent. Ce sera faire ainsi l'anatomie comparée du globe. Oui, cette méthode nous révélera, entre les continens, une gradation toute semblable à celle que l'anatomie comparée a établie, ou plutôt a reconnue dans les animaux, des polypes à l'homme. De même que cette science a fait remonter, par une progression continue, l'échelle de la nature animale, de même aussi la géographie comparée a découvert le lien qui existe entre tous les élémens de la nature continentale. Il y a dans les continens, comme dans la nature organique, un développement progressif. Chaque continent ne ressemble pas plus à un autre, que l'homme ne ressemble aux oiseaux, les oiseaux aux poissons et ceux-ci aux mollusques ou aux polypes, etc. Au milieu de cette diversité, il y a cependant toujours des rapports communs, des points de rapprochement.

Arrivés à cette élévation, la scène du monde s'anime. Chaque partie réclame son individualité, vit de sa vie propre. L'Asie cesse d'être simplement un continent à l'orient de l'Europe. L'Asie devient le berceau, l'orient du monde dans toute l'étendue du mot. C'est en Asie que naissent les nations, les idées et les religions, qui n'arrivent à leur développement et à leur maturité qu'en avançant vers l'occident, vers le couchant, où tout se divise, où les nations sorties de la même souche asiatique se diversifient, vivent chacune pour soi, où toute vie s'épuise, où toute idée finit après avoir trouvé sa réalisation extérieure. En orient, tout reste jeune, tout se rattache au passé; les peuples comptent leur existence par milliers d'années; leur civilisation immobile est toujours à sa naissance. En occident, tout prend fin; les peuples venus d'Asie meurent et sont remplacés par d'autres peuples encore venus d'Asie. La vie cesse d'être contemplative, pour devenir matérielle et active. L'Europe ne renvoie pas à l'Asie des races d'hommes nouvelles, mais ses idées pratiques et sa civilisation active et finie : la civilisation grecque, conduite par Alexandre; la civilisation du moyen-âge, conduite par les croisés; celle de notre siècle, sous le pavillon du commerce anglais, ou sous l'égide du généreux dévouement des missionnaires chrétiens. Il y a donc entre l'Europe et l'Asie plus qu'un rapport de position : il y a intimité de vie. Ce n'est pas uniquement le soleil qui a là-bas son berceau et ici sa couche; ce sont aussi les peuples, leur histoire, leurs religions, leurs croyances. Il y a, entre les deux termes orient et occident, plus qu'une opposition astronomique; il y a opposition entre toute la nature organique et inorganique. Cependant il n'y a pas séparation; et l'Europe tient à l'Asie, l'occident tient à l'orient par une foule de rapports historiques et naturels, comme aussi par une forte conjonction continentale. Ce mouvement dans la vie des peuples ne trouve sa raison seconde, son explication rationnelle que dans la nature diverse des deux continens, dont l'un, l'Asie, présente, dans sa masse continentale, une majestueuse unité, et dont l'autre, l'Europe, dentelée et découpée, reproduit, en dépit de son unité, toutes les diversités possibles.

De pareilles relations n'existent pas entre le nord et le midi, et les plaines boréales sont absolument séparées des sables de l'Afrique : cette complète séparation est tout aussi historique que matérielle et continentale; il faut donc s'attendre à trouver, entre la nature de ces deux extrêmes, un déchirement profond, bien plus énergiquement caractérisé que l'opposition progressive entre l'orient et l'occident. Placée entre l'Europe et l'Asie, et présentant toute sa surface aux rayons brûlans du soleil de la zône torride, l'Afrique, le sud de la terre, s'endort dans le retour perpétuel et uniforme des mêmes phénomènes. Tous ses jours sont de douze heures, et le soleil y conserve la même ardeur, d'une des extrémités de l'année à l'autre; la diversité des saisons n'y existe presque plus; il n'y a dans la nature ni passé ni avenir; tout s'absorbe dans un présent toujours identique; et, l'insouciant habitant, sans souvenir du passé, sans crainte d'un avenir qui ne modifiera pas ce qu'il voit, s'abandonne, avec la plus profonde indifférence et avec la plus imperturbable paresse, au présent qui est son tout et hors duquel rien n'existe à ses yeux. Mais au nord, dans les plaines étendues autour du pôle arctique, il n'y a plus ni lever, ni coucher, ni midi : la nuit étend son empire absolu; toute vie cesse. Il n'y a ni passé, ni avenir, ni présent. L'homme se retire; « le jour disparaît avec » son radieux cortége, ou, s'il brille, ce n'est que comme le » plus long météore d'une longue nuit. »

L'occident de la terre, c'est-à-dire le Nouveau-Monde, depuis la découverte duquel notre monde ancien a trouvé son occident et est devenu tout entier un monde oriental, l'occident de la terre reproduit ces contrastes, mais d'une manière beaucoup plus vague et avec moins de diversité. Ceci vient de la prépondérance océanique : les fluides de la terre ont pour effet de tout ramener à l'uniformité, de faire disparaître les contrastes, d'arrondir les saillies, d'émousser les angles de l'individualisme. Le continent se présente en masses uniformes. Les montagnes se réduisent presque toutes à une chaîne, longue de 3000 lieues, au pied de laquelle s'étendent des plaines immenses; le contraste entre le haut et le bas-pays est donc partout de la plus grande simplicité et de la plus constante uniformité. Les climats de ce continent sont tous océaniques et humides. Ce continent est devenu notre occident. C'est là que se réalisent nos théories politiques et notre idéal de liberté. Enfin, plus loin dans l'Océanie, la diversité s'efface entièrement; et le continent n'est plus, en ce qui nous est connu, qu'une immense plaine où disparaissent les contrastes de haut et de bas-pays, et dans l'intérieur de laquelle les fleuves paraissent se perdre sans issue. C'est ici que se trouve la privation la plus absolue de développement continental.

Ce n'est donc point en vain que la science promet de vous découvrir les rapports mutuels des continens; elle a rempli tout ce que vous pouviez exiger d'elle; elle est en état de vous révéler l'individualité, le caractère propre de chacune des parties de notre planète; elle met en évidence, par leur rapprochement, par leur comparaison, le rang que chacune occupe dans l'organisme de la terre. C'est à ce terme que le globe nous révèle le dessein de Dieu, dans la distribution des terres et des mers; c'est maintenant que nous voyons le théâtre du développement humain autrement que comme un plancher informe, sans intimité avec l'acteur qui y joue son rôle; chaque continent a reçu de Dieu sa mission spéciale dans le grand œuvre de l'éducation des peuples; et la scène mobile de l'histoire nous montre, dans les migrations des races humaines, les efforts que fait partout l'humanité pour arriver à son dernier terme d'éducation et de bonheur, terme occidental, où la société s'harmonise par le Christianisme.

La méthode d'observation qui conduit à ces résultats étonne par sa merveilleuse simplicité. Pour être initiés dans la science du globe, il vous suffira d'étudier avec intelligence les dimensions *horizontale* et *verticale* de chaque continent. Certes, il n'y a rien de mystérieux dans tout cela; et, s'il y a quelque chose de surprenant, c'est que tous les géographes du monde, excepté ceux de l'école de Ritter, n'aient pas senti l'importance qu'il y avait à ne négliger aucun de ces deux élémens. C'est un bien grave reproche à faire à la méthode exclusivement analytique. Chargée, par sa nature et par ses prétentions, de nous révéler entièrement les faits, elle n'est pas même parvenue à remplir convenablement cette tâche; mais elle ne pouvait pas la remplir, parce que les faits ne reçoivent toute leur lumière que de leur coordination naturelle et systématique. Malgré l'éclatant exemple de l'Allemagne, les géographes successeurs de Malte-Brun persistent à ne voir dans les continens, que les dalles juxta-posées du pavé où marche l'humanité; ils ont cru avoir tout fait en divisant la terre en bassins hydrographiques, et en décrivant successivement le système de chaque fleuve avec ses villes et ses peuples. Mais ce n'est là que la dimension horizontale; je ne dis pas même le développement horizontal, car il faut le demander à la géographie comparée : on ne s'est pas mis en peine de tout ce qui résulte des contrastes entre les hauts et les bas-pays, et de l'influence des premiers sur les seconds; en un mot, on a mesuré des hauteurs, sans prendre garde au développement vertical de la terre.

L'objet de ce cours sera d'étudier le globe tel qu'il est, et de rendre à sa surface son véritable caractère. Nous nous attacherons fidèlement aux faits, et je puis vous promettre que les résultats les plus philosophiques de l'étude du globe seront déduits aussi rigoureusement qu'une démonstration de géométrie. S'il se trouve que des choses fort simples en soi vous paraissent quelquefois nouvelles, exposées à la clarté d'une méthode exacte et rigoureuse; s'il arrive qu'un fait, en apparence insignifiant et stérile, se transforme tout à coup en un trait de lumière, en un centre de vie, soyez certain qu'il n'y aura là aucune illusion systématique. Je ne suis pas le magicien qui opère de tels prodiges. A Dieu seul la gloire d'avoir créé la nature si merveilleuse et si belle! Je ne dois être, auprès de vous, qu'un interprète fidèle. Je n'ai aucun talisman pour tromper vos yeux ou pour égarer votre raison. Je ne compte pas même sur le prestige d'un système quelconque. Ce n'est pas à dire que la science ne soit pas un système: il n'y a pas de science sans principe autour duquel tout converge et tout se groupe, et par conséquent sans système; et comme on l'a remarqué, c'est déjà un système que de les rejeter tous. En tant que la géographie est synthétique, elle est donc aussi systématique; et, je l'ai déjà dit, son point d'appui, c'est la conscience des rapports de Dieu au monde. Ce point d'appui n'est pas une vérité exclusive et particulière; il est l'ensemble de toutes les vérités; il est, pour parler avec Ritter, du domaine de la foi. En effet, le matérialisme, qui repousse un Créateur comme principe de tout, ne pouvait jamais arriver à la science de la terre.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

CINQUIÈME ARTICLE.

Pomare, n'ayant pu réussir, malgré deux ans d'efforts, à rétablir sa domination à Otahiti, s'était décidé, pendant l'automne de 1814, à retourner à Eiméo, où la plupart de ceux qui s'étaient ralliés à sa cause ou pour qui les doctrines qu'il professait avaient de l'attrait, le suivirent. Un vaisseau ayant été jeté sur les rescifs qui bordent les côtes, le roi, dix-neuf de ses sujets et M. Wilson s'embarquèrent pour sauver le navire qui menaçait de se briser. A peine eurent-ils réussi à l'arracher à ce danger qu'il s'éleva un vent violent qui les poussa jusqu'à Raiatea, sans qu'ils pussent lui résister. Les habitans leur préparèrent un grand festin, pour témoigner leur respect à Pomare. M. Wilson saisit avec empressement cette occasion de prêcher l'Evangile dans cette île où il n'avait encore jamais été annoncé; et les vents contraires ayant soufflé pendant trois mois, il continua pendant tout ce temps ses prédications. Un jour qu'il instruisait le peuple, un vieillard se lève, et s'écrie: « Nos pères ont adoré Oro, le dieu de la guerre, » et je fais comme eux; vous ne me persuaderez jamais de re» noncer à son culte. D'ailleurs, continue-t-il, que vous faut-il » encore? N'avez-vous pas gagné tel chef, tel autre, Pomare lui» même? Répondez, que vous faut-il de plus? » — « Ce qu'il » nous faut? s'écrie M. Wilson, tous les hommes de Raiatea! » Toi-même! » — « Non, répond le vieillard; pour moi, vous ne » me persuaderez pas. Je continuerai à faire comme mes ancê» tres ont fait; j'adorerai toujours Oro; je vous le répète, vous » ne me persuaderez jamais. » Et cependant, six mois après, ce vieillard idolâtre était devenu un adorateur du vrai Dieu.

A Eiméo, le culte, qui se célébrait deux fois le dimanche et une fois la semaine, était régulièrement suivi par trois cents indigènes. Les disciples avaient eu outre des réunions spéciales pour étudier la Bible et pour demander à Dieu d'étendre la connaissance de son nom dans la Polynésie. Les missionnaires avaient composé pour leur usage, dans la langue du pays, des cantiques qui remplacèrent leurs chants guerriers et les espèces de litanies qu'ils récitaient autrefois en l'honneur des idoles. Qu'on ne s'imagine pas cependant que ces usages nouveaux, produits par des convictions nouvelles, se soient établis sans obstacle. Au ridicule succédèrent les violences. L'influence du Christianisme s'étendant sur la vie sociale, l'infériorité des femmes, par exemple, n'étant pas admise par les disciples qui, malgré les préjugés du pays, prenaient déjà leurs repas à la même table que leurs épouses, tout faisait prévoir dans les mœurs une révolution à laquelle les païens étaient bien résolus à s'opposer. A Otahiti surtout, ils dépouillaient les chrétiens de leurs biens, ils incendiaient leurs maisons, ils les poursuivaient comme des bêtes fauves, afin de s'en emparer et de les sacrifier à Oro; tout cela, parce qu'ils étaient *Bure Atua*, des hommes de prière. Dans la Polynésie, comme à Jérusalem, comme à Rome, comme en Piémont, comme à Paris, comme partout où il s'est établi, le Christianisme a donc eu ses martyrs.

Les ennemis des chrétiens ne s'en tinrent pas même à des persécutions isolées; ils projetèrent une sorte de Saint-Barthélemi, afin de se défaire, en un seul jour, de tous les adorateurs du vrai Dieu. Les chefs de Paré, de Matavai et d'Apaiano étaient à la tête de cet horrible complot, dans lequel ils espéraient attirer les chefs d'Atehurou et de Papara. Quoique divisés d'intérêts, ils voulaient s'unir pour cette œuvre de sang. Au même moment, ils devaient se jeter sur tous les chrétiens. Le 7 juillet 1814 était le jour fixé pour le massacre. Rien n'avait transpiré, quand, quelques heures seulement avant l'exécution, les disciples furent instruits de ce qui se tramait contre eux. Par une direction de Dieu, ils devaient se rassembler, ce jour-là, sur le bord de la mer, pour prier en commun. Aussitôt qu'ils sont avertis, ils sautent dans leurs canots, et se rendent à Eiméo, où ils arrivent le lendemain matin, bénissant Dieu de la délivrance qu'il leur a accordée.

Les différentes tribus s'étaient donné rendez-vous pour l'exécution de cet odieux projet; quelques-unes étant arrivées trop tard, ce fut un sujet de division entre elles; elles s'attribuaient l'une à l'autre l'évasion de leur proie, et après s'être assemblées pour tomber sur un ennemi commun, elles en vinrent aux mains entre elles sur le lieu même du rendez-vous. La guerre éclata de nouveau dans toute l'île; les beaux districts de Paré et de Faaa, les romantiques vallées de Hautaua et d'Apaiano, furent dévastées par les partis contraires. Les Atehuriens eurent le dessus et ils usèrent cruellement de la victoire; aussi, pour se soustraire à leur fureur, les vaincus s'enfuirent-ils en grand nombre à Eiméo, s'y mettant sous la protection de Pomare, qui était demeuré étranger à ces débats.

Toute une année se passa dans un état d'incertitude qui ne pouvait durer. Le nombre des chrétiens augmentait rapidement. Ils comprenaient que le Christianisme ou l'idolâtrie devait remporter bientôt un complet triomphe. Au mois de juillet 1815, les chefs païens d'Otahiti envoyèrent un message aux réfugiés d'Eiméo; ils les pressaient de venir de nouveau s'établir sur les terres qu'ils avaient abandonnées. Ceux-ci y consentirent et Pomare les accompagna, parce que la présence du roi était nécessaire pour les remettre en possession de leurs biens. Quelques mois se passèrent dans une paix apparente; mais les idolâtres travaillaient en secret à exécuter le plan le plus odieux.

Le 12 novembre 1815 était un dimanche: Pomare et près de huit cents chrétiens s'étaient réunis à un endroit nommé Narii, dans le district d'Atehurou, pour y célébrer le culte public. N'étant pas rassurés sur les intentions du peuple à leur égard, la plupart des hommes étaient armés. L'un d'eux venait d'indiquer le chant d'un cantique, quand on entend une décharge de mousqueterie. Le cri: « Il y a guerre! il y a guerre! » s'élève de toutes parts. Pomare sort un instant du temple; il monte sur une colline, d'où il aperçoit une multitude d'ennemis. Mais, conservant toute sa présence d'esprit, il rentre et demande que le service continue comme de coutume, à moins que les hostilités ne commencent avant qu'il ait pu être achevé. Le chant se poursuit, on lit un chapitre de la Bible, puis on prie; et en se relevant de la prière, les soldats de Pomare se préparent, comme Joab y encourageait Israël, « à combattre vaillamment pour le » peuple et pour les villes de leur Dieu. » Ils se divisent en plusieurs bandes, qui se suivent à quelque distance l'une de

l'autre. Quand la première a fait quelques pas, elle s'arrête et, à un signal donné, tous ces guerriers fléchissent le genou pour implorer la puissante protection de leur Dieu. Tous les autres détachemens suivent cet exemple. Les païens étaient excités au combat par un prêtre d'Oro, qui, courant de rangs en rangs, leur promettait la victoire en termes emphatiques, vantant d'avance les dépouilles dont ils s'empareraient, et l'avantage qu'il y aurait pour eux à être les seuls maîtres de l'île. Pendant que les troupes les plus avancées combattaient, d'autres soldats, choisis parmi les plus valeureux de l'armée de Pomare, traversèrent un bois qui longeait le lieu du combat, et prirent l'ennemi par derrière. Le chef des idolâtres fut tué et, après une longue lutte, ses partisans, perdant courage, s'enfuirent à la débandade dans les montagues où le prêtre d'Oro les suivit.

Dans l'ivresse de la victoire, les soldats de Pomare se disposaient, selon l'ancien usage de la guerre, à les poursuivre; mais le roi s'y opposa : « Arrêtez, s'écria-t-il; les montagnes m'appartiennent : n'y poursuivez pas les vaincus; les rochers de corail où ils ont mis en sûreté leurs femmes et leurs enfans sont aussi à moi : qu'ils y demeurent en paix! Restez sur les chemins battus; ne tuez personne, et ne vous emparez que des dépouilles que vous trouverez sur la route ou dans les champs. » Beaucoup de ses ennemis furent si touchés de cette générosité dont ils n'avaient jamais vu d'exemple qu'ils demandèrent aussitôt à être admis dans les rangs de son armée, en sorte qu'on vit en ce jour des idolâtres qui avaient combattu pour Oro et pour ses prêtres se joindre à ceux qui rendaient grâces ensemble au seul vrai Dieu de la victoire qu'il avait accordée aux chrétiens.

Le prêtre d'Oro qui s'était retiré dans les montagnes chercha le soir à gagner le rivage; il s'empara d'un canot et s'y embarqua, suivi d'un seul compagnon; mais celui-ci, effrayé sans doute de l'agitation de la mer, se jeta à la nage et retourna à terre. Le prêtre resté seul arriva à Eiméo, après des efforts inouïs. Il se présenta à la reine, car Pomare s'était remarié depuis son veuvage. Celle-ci effrayée consulta les missionnaires sur ce qu'il fallait faire de cet homme extraordinaire et terrible, qui était le plus implacable ennemi du roi et l'adversaire le plus prononcé du Christianisme. « Qu'il vive! s'écria M. Nott; faites-lui donner la nourriture dont il doit avoir besoin et gardez-vous de lui faire aucun mal. » Le prisonnier fut touché de cette bonté à laquelle il était loin de s'attendre. Quelque temps après, il se mit à suivre l'une des écoles d'adultes d'Eiméo et, dans la suite, il fit profession de croire à l'Evangile; il s'est dès-lors conduit d'une manière digne d'un disciple.

Peu de temps après ces événemens, Pomare chargea quelques-uns des siens d'aller détruire le grand temple d'Oro, situé à Tautira. Ils craignaient de la résistance de la part des habitans; mais, contre leur attente, ils n'en éprouvèrent aucune. Les prêtres et le peuple les regardaient faire en silence : ils paraissaient eux-mêmes avoir perdu confiance en leurs dieux. Les autres temples de l'île ne tardèrent pas à éprouver le même sort.

Tel fut sur les indigènes l'effet de la clémence qu'on leur avait témoigné, qu'ils voulurent connaître cette religion qui calmait la fureur des vainqueurs. Ils demandèrent avec instance qu'on leur envoyât des maîtres qui leur apprissent à lire, et à aimer le vrai Dieu. Des écoles furent bâties; on construisit des chapelles; le dimanche fut observé; l'infanticide disparut en même temps que l'usage de sacrifier des victimes humaines. Bientôt un esprit de prière s'empara de tout le peuple. Les indigènes sentaient la nécessité de se repentir des actes horribles qui avaient souillé leur vie. Ils étudiaient la religion de Jésus-Christ, et l'accueillaient enfin comme une bonne nouvelle. Les prêtres d'Oro étaient irrités de ce changement, mais ils ne pouvaient y mettre obstacle; ils menaçaient le roi, le peuple, les missionnaires de la colère des dieux; mais les idoles ne pouvaient rien pour accomplir ces imprécations.

MÉLANGES.

Inefficacité de la peine de mort. — M. Roberts, de Bristol, a trouvé un grand nombre de condamnés à mort, en visitant les prisons de l'Angleterre. Sur 167 d'entre eux, auxquels il a demandé s'ils avaient assisté à des exécutions capitales, *cent soixante-quatre* ont répondu affirmativement. Que devient donc l'argument des apologistes de la peine de mort, qui prétendent que cette peine est un moyen de terreur pour ceux qui auraient du penchant au crime? On voit par le fait que nous citons quelle influence exercent ces spectacles de sang sur les malfaiteurs qui en sont témoins!

Pétition contre le duel. — Quelques chrétiens anglais viennent d'adresser à la Chambre des communes une pétition, par laquelle ils demandent une loi contre le duel; ils désirent surtout qu'on puisse y mettre un terme dans l'armée, étant convaincus que si les militaires s'en abstiennent, les duels entre particuliers deviendront beaucoup plus rares. Après avoir considéré le duel comme injuste, parce qu'il expose l'offensé, aussi bien que celui qui a fait l'offense, à la peine capitale, les pétitionnaires montrent que le duel est coupable, contraire au bonheur des familles, au bien-être et au bon ordre de la société; puis ils ajoutent, dans l'esprit de leur Maître, que le duel est inutile, puisque toutes les querelles, petites ou grandes, peuvent se terminer, soit par le pardon de celui qui a reçu l'injure, soit par les excuses de celui qui l'a faite; ou, si les dispositions nécessaires pour de tels actes n'existent pas dans les cœurs, par l'intervention d'amis ou le recours aux lois. Voila des argumens qui ont certes une grande valeur morale : on aime les voir produits par des hommes qui demandent une réforme dans les lois de leur pays.

Force de l'opinion publique, en Angleterre.—Si l'on veut avoir une idée de l'énergie avec laquelle l'opinion publique se manifeste en Angleterre sur les questions qui excitent la sympathie nationale, il faut parcourir la liste des pétitions relatives à l'abolition de l'esclavage, faites pendant la dernière session, qu'on vient de publier pour la Chambre des communes. Ces pétitions sont au nombre de 5,020; elles sont revêtues de 1,309,931 signatures. La population des Iles Britanniques étant de 21,910,000 âmes, on voit que 1 individu sur moins de 17 habitans de tout âge et de toute condition, a exprimé publiquement sa désapprobation de l'esclavage : c'est ainsi que se remportent de nobles et pacifiques victoires politiques.

ANNONCE.

L'Espagne. *Souvenirs de* 1823 *et de* 1833, par M. Adolphe de Bourgoing. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez P. Dufart, rue du Bac, n° 93. Prix : 7 fr. 50 c.

M. de Bourgoing a fait la campagne de 1823, et il vient de faire tout récemment un voyage à Madrid, pour observer les changemens que dix années de paix ont amenés en Espagne. Il raconte ce qu'il a vu, sans se tracer un plan et sans paraître avoir d'autre but que celui de raconter. On ne saurait imaginer un titre plus commode que celui de *Souvenirs*, pour dire tout ce qui vous passe par la tête. M. de Bourgoing se souvient de beaucoup de choses, qui ne semblent guère avoir de rapport entre elles, et dont la réunion a cependant l'avantage de faire assez bien connaître l'un des pays les plus intéressans de l'Europe, et de jeter quelque jour sur son état politique en 1823. Ses souvenirs de 1833 sont peu nombreux. Il se borne à peu près à faire le portrait des membres de la famille royale d'Espagne : Ferdinand VII, Marie-Christine, l'infante Luisa-Carlotta, don Francisco de Paula, don Gabriel et don Carlos, sont dessinés d'une main habile; nous ne savons pas si tous les partis politiques s'accorderont à les trouver ressemblans; mais on s'aperçoit que l'auteur a peint d'après nature et qu'il représente comme il a vu, ce qui ne veut pas dire qu'il ait nécessairement bien vu.

Quelques expressions du livre de M. de Bourgoing font présumer que s'il était espagnol, il serait carliste. Français, il est légitimiste, et comme la plupart des hommes qui ont cette opinion politique, il professe du respect pour le Christianisme; mais comme beaucoup d'entre eux aussi, il tombe, en matière de religion, dans les contradictions les plus étranges, ce qui prouve qu'en réalité il ne comprend pas l'Evangile. Le plus souvent on s'en tient au culte, et l'on ne s'occupe pas des doctrines que le culte suppose : de là vient que le culte lui-même est sans signification et sans portée. Le livre de M. de Bourgoing nous paraît confirmer cette remarque. Parmi les notes, nous en avons trouvé une fort curieuse sur le cérémonial observé lors de la remise aux Français de l'épée de François I[er]. On a fait à cette épée les honneurs du fond d'un carosse du roi, dont le devant était occupé par deux seigneurs espagnols. Voilà un fait qui caractérise bien l'époque toute militaire de l'empire.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 12. 19 MARS 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII, 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

L'ANARCHIE MORALE SERA-T-ELLE VAINCUE PAR DES LOIS ?

Les hommes du pouvoir paraissent agir, depuis quelque temps, sous l'influence d'une étonnante illusion. L'expérience leur a fait reconnaître que l'ordre moral est profondément ébranlé, que les principes et les affections généreuses n'exercent presque plus d'empire sur la masse des citoyens, que le serment est une vaine formule dont chacun se dégage dès qu'il lui plaît, que les conditions d'un gouvernement libre et stable enfin nous manquent à peu près complétement. Eh bien ! quel est le moyen imaginé par le ministère pour affranchir le pays de ce vaste désordre ? A une maladie morale oppose-t-il des remèdes moraux ? Obéit-il à cette règle de simple bon sens, qui nous enseigne qu'on ne peut guérir un mal que par un traitement analogue à la nature de ce mal ? Puisque l'absence de l'ordre tient à l'absence des principes, s'efforce-t-il de rendre aux maximes de conscience, de religion et de dévouement, l'autorité qu'elles ont perdue ? Non, certes, le ministère ne semble pas même y songer. Pour vaincre l'esprit d'insubordination et d'égoïsme, il fait des lois ; pour corriger les mauvaises passions et les maintenir dans les bornes du devoir, encore des lois ; pour donner au pays la sagesse, l'amour du bien public et les autres vertus qui lui manquent, toujours des lois. Accordez-nous toutes les lois que nous vous demandons ; enfermez la France sous un réseau de lois ; garrottez-lui pieds et mains sous notre légalité, répressive non, mais préventive, et tout ira bien. Les mécontens tâcheront de se contenter sans battre le rappel des émeutes ; les criailleurs se tairont ; le peuple travaillera sans mot dire ; la prospérité renaîtra ; le gouvernement s'affermira ; la vertu civique refleurira ; et nous autres, qui n'employons qu'à regret des mesures acerbes, nous serons heureux de ne plus assommer personne.

Il ne fallait pas un grand effort d'invention pour trouver cet expédient-là. On dirait qu'une sorte de nécessité fatale entraîne, à chaque génération, les dépositaires du pouvoir dans la route où leurs devanciers se sont perdus. En vain l'histoire tout entière atteste que la rigueur des lois augmente les résistances, bien loin de les abattre, la triste expérience des pères n'instruit pas les enfans. Louis XIV vint un jour à se persuader qu'il pourrait détruire les associations religieuses des protestans, comme nos ministres se persuadent aujourd'hui qu'ils peuvent détruire les associations politiques des républicains. La chose est fort simple, se laissa dire le prince que ses historiographes ont appelé Grand ; nous ferons une loi qui défendra aux protestans de se réunir en assemblée religieuse. La loi se fit ; les considérans n'y manquaient point, et tel article de journal ministériel, qui prétend qu'on ne doit pas souffrir la manifestation d'opinions contraires au gouvernement établi, aurait pu lui servir de préambule ; il n'eût été besoin pour cela que de mettre les mots de religion et de catholicisme à la place des mots d'ordre social et de charte. Mais voici le mécompte : la loi qui devait soumettre tous les récalcitrans ne soumit personne ; les uns sortirent du pays avec leur industrie ; les autres se rassemblèrent malgré les dragons, qui étaient les gendarmes de cette époque. On fut donc forcé de promulguer de nouvelles lois pour soutenir la première ; les cartons du Conseil-d'État et les cabinets des intendances en furent encombrés ; on surpassa l'Inquisition elle-même en raffinement de barbarie ; car si un malade refusait, à l'article de la mort, les sacremens catholiques, il était condamné, s'il

revenait à la vie, aux galères perpétuelles; s'il mourait, son cadavre était traîné sur la claie jusqu'à la voirie. Que résulta-t-il de toutes ces lois? La crainte et l'obéissance? Non, mais l'affreuse guerre des Cévennes, où périrent cinquante mille hommes de troupes royales; après cela, un maréchal de France traita de pair à pair avec un garçon boulanger. Faites donc des lois pour vaincre des idées religieuses ou politiques! Vous savez où elles vous conduiront.

Au dix-huitième siècle, les parlemens de Louis XV procédèrent contre la philosophie de la même façon que Louis XIV avait procédé contre les protestans, si ce n'est qu'on brûla des livres, au lieu de brûler des individus. Le principe n'avait pas changé : avec des arrêts, avec des lois, nous triompherons des idées hostiles au pouvoir établi! L'épreuve ne fut pas plus heureuse dans le dernier cas que dans le premier. Les parlemens firent jeter aux flammes tous les écrits qu'ils voulurent; ils chassèrent même les auteurs, ou les mirent à la Bastille, qui était le mont Saint-Michel de l'ancien régime, et la philosophie devint plus âpre, plus véhémente à mesure que le gouvernement multipliait les persécutions. C'était une bonne fortune que de réussir à voir brûler son livre au pied du grand escalier; la fable ne fait renaître qu'un phénix de ses cendres, mais la réalité montra que vingt mille exemplaires pouvaient sortir du bûcher d'un seul volume. Enfin, après des milliers d'arrêts, de saisies, d'embastillemens, le pouvoir parlementaire fut mis à la porte par la révolution que vous savez. Encore une fois, qu'est-ce que peuvent toutes les lois possibles, quand il s'agit de combattre des faits moraux?

Il serait trop long de passer en revue tous les mécomptes qui sont sortis de la même illusion, depuis 1789. Hâtons-nous d'arriver à la restauration de 1814. Les différens ministères qui se sont succédé pendant seize ans ont constamment essayé de comprimer avec des lois les opinions hostiles au gouvernement, et n'y sont jamais parvenus. La presse employait-elle un langage trop incisif, trop révolutionnaire, au dire des gouvernans? vite une loi contre la presse. Des troubles s'élevaient-ils à Paris ou ailleurs? vite une loi contre la liberté individuelle. Les jurés avaient-ils le tort d'absoudre des prévenus que le ministère tenait pour coupables? vite une loi contre l'intervention du jury en matière politique. Les électeurs envoyaient-ils à la Chambre des mandataires d'un libéralisme déplaisant pour la dynastie? vite une loi qui établissait le double vote. *Amis, il pleut, il pleut des lois; l'air est malsain, j'en perds la voix*, s'écriait alors assez plaisamment notre poëte populaire. Eh bien! toutes ces lois si aisément obtenues de la docilité des pouvoirs législatifs, qu'ont-elles produit? L'opinion libérale fit des progrès d'autant plus rapides que le gouvernement se montrait plus contraire aux droits et aux libertés de la nation; les mesures de rigueur, si préventives qu'elles fussent, ne prévinrent absolument rien; l'opposition brisa les mailles de la censure, et s'instruisit dans cette lutte à porter ses coups plus haut, les associations politiques conspirèrent dans l'ombre, lorsqu'elles n'auraient fait peut-être que discourir au grand jour. Une désaffection voilée, mais profonde, mais incurable, s'enracina dans le cœur du peuple contre la dynastie! Il se trouva, un matin, que Charles X, malgré le triple rempart de son arsenal de lois, fut contraint de prendre la route de Cherbourg, lui, ses enfans et ses petits enfans. Toutes les lois anti-nationales, dont il prétendait se servir comme d'un gouvernail pour voguer à l'abri des écueils, précipitèrent son esquif au fond de l'abîme dans un jour d'orage. Il avait voulu frapper l'opinion publique avec le glaive des lois, et l'opinion brisa ce glaive sur sa couronne.

Était-il donc dans nos destinées que les fautes de la restauration seraient impuissantes à éclairer les dépositaires actuels du pouvoir? Ils mettent aussi leur confiance dans des lois préventives : deux et trois fois imprudens! car ils ont sous les yeux de grands naufrages que leurs devanciers ne prévoyaient pas! Espèrent-ils de réussir là où tous les autres gouvernemens, sans en excepter un seul, ont échoué? Oui, sans en excepter un seul; ce n'est pas avec des lois que Napoléon renversa les obstacles qui s'opposaient à son autorité; s'il n'avait eu, pour vaincre les idées libérales, que les boules blanches du corps législatif et du sénat, il aurait vu bientôt s'écrouler ses quatre planches couvertes de velours. Mais il était, lui, environné d'une auréole de gloire; il tenait à la main une forte épée; il enivrait la nation de ses lointaines conquêtes pour lui faire oublier qu'elle n'était plus libre. Il se moquait même, on s'en souvient, des avocats bavards qui discutent, votent et promulguent laborieusement des lois, comme s'il y avait dans cette manie législative un spécifique infaillible contre toutes les mauvaises passions politiques ou individuelles! La puissance de Napoléon était si peu appuyée sur les lois préventives adoptées sous son règne, qu'il tomba aussitôt que la victoire ne le suivit plus sur les champs de bataille; ces lois lui furent inutiles dans ses jours de triomphe, et lui devinrent funestes à l'heure de ses revers, parce qu'elles avaient soulevé l'indignation du pays contre son despotisme. Que voyons-nous aujourd'hui, cependant? Nous voyons des hommes qui n'ont point la glorieuse auréole, ni la force de caractère, ni le génie du vainqueur de Marengo, recourir à des lois aussi pesantes que les siennes, et se flatter d'employer avec succès les moyens de répression qui n'ont pu le soutenir. Chétive ressource contre l'anarchie morale qui nous enlace dans ses nombreux et profonds replis!

On débite sur la rue des libelles que nous qualifions d'infâmes, aussi hautement que qui que ce soit. Mais que fait le pouvoir pour s'en débarrasser? Il ne se borne pas à traduire devant les tribunaux quelques misérables qui exploitent la vie privée de leurs adversaires, ou qui spéculent sur les passions du peuple pour l'ameuter contre le gouvernement; il soumet le colportage tout entier au bon plaisir de la police, ou des agens inférieurs de l'administration. On ne pourra plus vendre, d'un bout du royaume à l'autre, un almanach sur la place publique, sans avoir obtenu l'autorisation d'un maire de village, qui parfois ne sait pas lire, et qui s'en rapportera aux avis de son greffier, bedeau de la paroisse. Voilà, certes, ce qu'on appelle procéder par voie sommaire! Il faut réprimer un abus qui se montre dans cinq ou six grandes villes; aussitôt quarante mille communes sont assujetties à n'acheter et ne lire que les livres qui n'auront pas été mis à l'index du maire, assisté du curé et du bedeau! Encore le mal qu'on voulait prévenir sera-t-il détruit? nullement; les libelles se vendront dans les grandes villes comme par le passé, avec quelques précautions de plus, il est vrai, mais les ombres dont ils devront s'envelopper ne feront que leur inspirer un langage plus audacieux et plus effréné. La France aura perdu une liberté qui serait devenue, peut-être, un moyen puissant de perfectionnement religieux et intellectuel; mais le désordre moral se maintiendra sur son terrain. Les pamphlets obscènes ou provocateurs ne disparaîtront pas devant quelques articles de loi. Apprenez au peuple à les mépriser, en lui donnant une bonne éducation, surtout une éducation religieuse, et toute cette fange se desséchera d'elle-même. Mais tant qu'il y aura des lecteurs qui prendront plaisir aux calomnies, aux personnalités grossières, aux appels à la force brutale, aux images d'une dégoûtante obscénité, vous promulguerez en vain des lois contre le colportage, le poison parviendra à son adresse. Pour guérir ce mal, ce sont les lecteurs qu'il faut changer, et non les colporteurs.

Il se forme des associations politiques en divers lieux de la France, ces associations, nous sommes loin de les con-

tester, ne respectent pas toutes, ni toujours, les limites des devoirs imposés aux membres d'un Etat régulièrement constitué. Elles proclament sans détour leur intention d'établir une nouvelle constitution politique; elles se livrent même à des excès matériels qui compromettent l'ordre légal. Que faire en pareil cas? répondre aux diatribes par de bonnes raisons; prouver au pays par ses actes, plus encore que par ses discours, qu'il possède un gouvernement sage et favorable aux intérêts de la nation. Que faire, en outre? appeler ceux qui violent les lois à répondre de leurs délits devant la justice, et leur infliger la peine qu'ils ont méritée. Disons plus : on pouvait soumettre les associations politiques à des conditions qui auraient offert des garanties suffisantes pour le maintien de l'ordre. Mais le ministère suit une ligne bien autrement directe. Il veut abattre d'un seul coup toutes les associations politiques. C'est peu que cela : il subordonne à la volonté arbitraire de ses agens toutes les associations quelconques, religieuses, philantropiques, scientifiques, littéraires; on n'aura plus le droit de s'associer fût-ce pour l'œuvre la plus innocente du monde, à moins d'obtenir le visa d'une autorité subalterne. Si ce projet de loi est adopté, qu'en résultera-t-il? En aura-t-on fini avec les associations politiques? Pas du tout, elles se conserveront, se recruteront, se propageront dans l'ombre; plus secrètes, elles seront plus hardies et plus hostiles; contraintes d'agir avec mystère, elles ne reculeront pas devant des idées qu'elles auraient rougi de manifester à la face du soleil. Mais les autres associations, qui travaillent à réaliser des vues de religion et de philantropie, seront entravées dans leur marche, au gré d'un fonctionnaire ignare ou de mauvaise humeur; elles se verront quelquefois livrées à la merci de passions locales, bien petites, bien mesquines, sottement tracassières; et comme les membres qui composent ces associations sont, en général, d'un caractère paisible et modéré, ils cesseront leurs travaux pour n'avoir pas à lutter contre les agens de l'administration. Ainsi le projet du ministère, s'il est admis par les Chambres, paralysera les bonnes choses et n'empêchera pas les mauvaises. Le désordre moral augmentera de tout le bien qui n'aura pas été accompli, et de tout le mal qui se développera sous l'influence d'une affiliation secrète. Le nombre des sociétaires sera peut-être moins considérable; mais ceux qui en feront partie, n'étant plus contenus par des hommes sages, et se voyant dans une position illégale, joueront aisément le tout contre le tout.

Les associations politiques subsisteront, en dépit de la loi nouvelle et de toutes celles qu'on pourrait faire; une loi ne détruit pas des besoins moraux, des opinions, ou si l'on veut, des passions et des vices. Il n'y a qu'un moyen d'ôter aux associations politiques ce qu'elles ont de répréhensible et de dangereux pour l'ordre légal, c'est de rendre les citoyens moins égoïstes, moins intrigans, moins dévorés d'ambition; c'est de les moraliser en les évangélisant, de rétablir l'autorité de la conscience sur le fondement des idées religieuses. Alors, il ne sera plus nécessaire de suspendre le glaive d'une loi préventive sur les associations politiques; elles contribueront au bonheur commun, en hâtant le progrès des institutions sociales; et s'il reste encore quelques sociétés anarchiques, elles seront comprimées par la masse des opinions saines et des maximes de vertu. Pour vaincre le désordre moral, ayons recours à un remède moral; combattons le vice par son contraire. Hors de là nous ne trouverons que de misérables palliatifs, qui aggraveront la maladie, au lieu de la chasser. Attaquer les associations politiques au moyen d'une loi de colère et de despotisme, c'est ressembler à un médecin qui prétendrait guérir son malade de la fièvre, en le liant avec des cordes au pied de son lit; une loi préventive n'a pas plus d'action pour moraliser un peuple, que n'en a une corde pour rendre la santé à l'homme qui s'agite dans des convulsions fébriles.

Un mot encore. Le ministère croit servir les intérêts du pouvoir, en comprimant par des lois illibérales tout ce qui lui est hostile; le ministère se trompe. Il perdra de jour en jour ses meilleurs amis, parce qu'il froisse à plaisir leurs idées de justice et de progrès; il fera autour de lui une vaste solitude, et il se verra enfin tout-à-fait seul, avec les hommes qui ne lui montrent du dévouement que par des motifs intéressés. Ce ne serait pas le premier ministère qui aurait précipité sa ruine, en croyant ne ruiner que ses ennemis. Perdre un portefeuille, c'est peu de chose, lorsqu'on retrouve l'estime publique au seuil de son ancienne demeure; mais redescendre au rang du simple citoyen, et ne plus retrouver chez ses anciens amis l'affection et la confiance, et dans le public les témoignages de considération et de respect auxquels on s'était jadis acquis des droits, c'est un malheur que rien ne peut réparer.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On sait que le tumulte qui a eu lieu à Carthagène et dans lequel le consul français, M. Barrot, fut insulté, ce qui a donné lieu à d'énergiques menaces de la part de la France, a été occasionné par l'assassinat de la famille Woodbine. Les trois esclaves coupables du meurtre, ont été condamnés à mort, le 16 novembre, par le tribunal de première instance de cette ville.

Un traité d'alliance et de commerce a été signé, le 14 décembre, entre la Nouvelle-Grenade et Vénézuela.

On a commencé à Madrid la mise à exécution du décret sur la milice urbaine. Sa force probable dans la capitale est évaluée à 5,000 hommes d'infanterie et à 400 chevaux.

Une loi qui fixe les conditions de la vente des couvens et restreint leur bail à trois ans, a été rendue dans le royaume de Naples, et y a produit une vive sensation.

Le roi de Bavière a fait, le 8 mars, l'ouverture des chambres de son royaume.

Le ministre de Sardaigne en Suisse a remis au directoire une note dans laquelle on remarque le passage suivant : « J'ai reçu » l'ordre de réclamer avec instance, et de la manière la plus » positive, l'intervention du directoire fédéral pour que les ré» fugiés politiques qui se trouvent encore dans les cantons limi» trophes des états de S. M. le roi de Sardaigne, soient con» traints de s'en éloigner, avant qu'ils aient mûri les nouveaux » projets dont ils se vantent. » Sur les cent trente-trois Polonais qui étaient dans les cantons de Vaud et de Genève, Berne en a admis cent vingt-deux. Les onze autres ont obtenu des passeports pour la France et pour Bâle-Campagne, ou sont encore incertains sur le pays où ils pourront se rendre.

Les séances de la chambre des communes continuent à présenter un vif intérêt. Une motion de M. O'Connel pour l'abolition du serment parlementaire, qui ne se prête pas seulement au gouvernement constitutionnel, mais au roi protestant, a été rejetée, quoique plusieurs membres aient fait sentir l'injustice qu'il y a à forcer des catholiques de sanctionner, en quelque sorte, par les termes de leur serment, un fait religieux et non politique, que leur foi réprouve et condamne. La chambre a aussi repoussé par 125 voix contre 58 une motion de M. Cuthbert Rippon, dont le but était d'écarter les évêques de la chambre des lords. Un bill de M. Brougham, auquel le gouvernement a déclaré adhérer, et qui a pour objet d'établir un système uniforme d'enregistrement pour les naissances, les décès et les mariages, a obtenu immédiatement deux lectures. Ce bill est demandé avec une grande énergie par les dissidens anglais. On a adopté un bill de sir Graham qui, en changeant l'organisation actuelle de l'échiquier et en supprimant des emplois inutiles, procurera au pays une économie de 30,000 liv. st.

En France, on ne s'occupe que du projet de loi contre les associations. L'esprit public, qui paraissait sommeiller depuis quelques années, se réveille, non seulement dans la chambre,

mais aussi dans le pays. La discussion générale a duré quatre jours : on aurait dit une enquête sur l'état de la France. Les députés qui représentent le plus nettement les diverses opinions qui la partagent, sont venus dire à leurs collègues ce que les hommes dont les convictions sont les leurs, voient, craignent ou espèrent. Toujours animée et palpitante d'intérêt, la discussion n'a pas cessé d'être solennelle, lors même qu'elle est devenue personnelle. On sentait sur tous les bancs que les personnalités qu'on s'est permises n'étaient pas de celles qui ne peuvent exciter qu'une vaine susceptibilité, mais qu'elles s'adressaient à la conscience et qu'elles étaient nécessitées par le bien du pays. Des doctrines différentes ont été soutenues par des orateurs qui appartiennent au même parti politique : on avait l'air d'être d'accord sur le but, mais de ne pas l'être sur les argumens. Un député nouvellement élu, qui représente une grande ville maritime, a rappelé, par la hardiesse avec laquelle il a soutenu des théories inconstitutionnelles, un homme de la restauration dont l'audace parlementaire est devenue célèbre.

La chambre a pris samedi quelque repos, en votant sur des pétitions et en adoptant un projet de loi qui proroge jusqu'au 1er octobre la démonétisation des anciennes pièces d'or et d'argent. Lundi on a commencé à discuter un amendement de M. Bérenger, ainsi conçu :

« Art 1er. Aucune association, quel que soit le nombre de ses membres, ne pourra se former qu'après avoir fait connaître au préfet du département, et à Paris, au préfet de police, son but, ses statuts, le nom de ses fondateurs et de ses chefs, le lieu de leur réunion, et, si elle doit avoir des assemblées fixes et périodiques, les époques où elles se tiendront.

» Le maire de la commune, ou l'un des adjoints ou membres du conseil municipal, délégué par lui, pourra toujours y assister ; il aura le droit de donner aux sociétaires l'ordre de se séparer ; cet ordre devra être exécuté sur-le-champ.

» Le gouvernement aura toujours aussi le droit d'ordonner, sous sa responsabilité, la dissolution immédiate des associations dont l'existence lui paraîtrait contraire à la tranquillité publique. Il rendra compte aux chambres, dans la plus prochaine de leurs sessions, des mesures par lui prisés en conformité de la présente disposition.

» Art. 2. Quiconque fera partie d'une association qui n'aura pas été déclarée conformément à l'article précédent, ou dont la dissolution aura été ordonnée ; quiconque ne se sera pas séparé d'une réunion à l'instant où il en aura été requis, sera puni, etc. »

Cet amendement a été vivement combattu dans la séance d'avant-hier par trois ministres, MM. de Broglie, Barthe et Thiers. Il a été soutenu par MM. Odilon-Barrot et Berryer. Dans celle d'hier, il a eu pour adversaires M. le comte Jaubert et M. de Jouffroy, et a été appuyé par MM. Mérilhou, Havin, Dubois (de la Loire-Inférieure) et Mauguin.

La proposition de M. Bérenger, quoique accordant au gouvernement un pouvoir étendu, mais de l'usage duquel il aurait dû rendre compte, a été rejetée à une forte majorité.

DES HOMMES D'EXAMEN.

Un journal écrit avec sérieux et bonne foi, l'*Univers religieux*, reproduit notre article intitulé *De la réaction religieuse* ; et après nous avoir témoigné une sorte de sympathie, il nous demande comment nous, qui déclarons qu'il ne faut pas compter sur les hommes d'examen, pour faire faire du chemin à la vérité, nous pouvons encore rester des hommes d'examen? Nous répondrons à ce journal que ses rédacteurs sont des hommes d'examen dans le même sens que nous; car, sans doute, ils ont examiné les motifs qu'il y a à leurs yeux, pour admettre l'autorité de l'Eglise, avant de se soumettre à elle, de même que nous avons examiné ceux qu'il y a pour reconnaître l'autorité des Saintes-Ecritures, avant de les prendre pour règle de notre foi. Mais aujourd'hui que nous savons que Dieu a parlé par la Bible, nous ne luttons plus contre Dieu, nous croyons à sa Parole; de même qu'après s'être persuadés que l'Eglise est infaillible, ils ont humilié leur raison devant elle. La question se réduit donc à savoir qui de nous a le mieux réussi dans son examen, ou en d'autres mots, s'il faut croire la Parole de Dieu ou servir l'Eglise. Nés, les uns catholiques, les autres protestans, nous avons passé par divers chemins, par des chemins détournés peut-être, avant d'arriver au Christianisme, auquel nous ne serions jamais parvenus, si l'Esprit de Dieu ne nous y eût conduits. L'esprit d'examen est une porte qui sert aux uns pour entrer, aux autres pour sortir ; mais quand on est dans la maison du Père, on s'y trouve si bien, qu'on ne regarde la porte que pour se souvenir des fatigues de la route et de la tempête qui mugit au dehors. Ceci expliquera sans doute à l'*Univers religieux*, en quel sens seulement nous sommes des hommes d'examen.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° 1.

Réflexions préliminaires.

Entreprendre un nouveau travail sur l'apologétique, dira tout d'abord quelque lecteur, n'est-ce pas faire une œuvre surabondante? Que trouverez-vous d'inédit en cette matière après Tertullien et Lactance, après Grotius et Pascal, après Erskine et Chalmers, après tant d'autres dont les noms seuls rempliraient des volumes? Les grands écrivains, qui ont moissonné dans le champ de l'apologétique, avaient un coup-d'œil trop sûr pour laisser derrière eux des épis à glaner. Vous ne pourrez donc nous offrir que les aumônes qu'ils vous auront faites, ou les vols que vous aurez commis; un si pauvre métier ne vaut pas ce qu'il coûte. A quoi bon nous enseigner ce que nous savons déjà, et reproduire des argumens qui sont aussi vieux que les échos de nos vieilles basiliques?

Il y a, je crois, plus d'un moyen de répondre à cette objection. Supposer que les hommes de nos jours ont lu les apologètes anciens et modernes, c'est malheureusement une hypothèse tout-à-fait gratuite ; les plus graves et les mieux instruits de nos contemporains, sauf quelques honorables exceptions, ont étudié la religion chrétienne dans les livres qui la calomnient, plutôt que dans ceux qui la défendent ; Pascal même est si peu connu qu'on le regarde généralement comme un sceptique, lui qui vivait de la foi des apôtres et des martyrs. Ainsi, n'eussé-je d'autre intention que de remettre en lumière ce qui est maintenant enseveli dans la poudre des bibliothèques, l'idée vaudrait encore la peine d'être réalisée ; mon travail ne serait pas neuf, j'en conviens, mais il serait nouveau pour la génération actuelle, et c'est une espèce de seconde création que d'arracher aux entrailles de la terre, par des fouilles laborieuses, les œuvres du génie. On devient grand homme, par le temps qui court, à beaucoup moins de frais. Toutefois, ce que je dis ici n'est que pour acquit de conscience, mon projet n'est pas d'exhumer les vieux apologètes, mais de refaire, dans quelques esquisses, le plaidoyer du christianisme, en tenant compte des opinions et des préjugés de notre pays. Expliquons-nous.

L'apologétique ne peut avoir, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, qu'un seul et même but, celui d'établir la vérité de la religion chrétienne; mais les routes qui conduisent à ce but sont infiniment diverses. Chaque siècle a ses préventions particulières, chaque génération soulève des difficultés nouvelles, en sorte que l'apologétique, dont le devoir est de dissiper ces préventions et de résoudre ces

difficultés, revêt nécessairement des formes différentes selon la différence des époques. Le fond de la cause ne change pas, et il s'agit dans tous les temps d'amener des ames à la foi chrétienne; mais il faut d'autres argumens pour convaincre d'autres juges, ou si on l'aime mieux, il faut d'autres armes pour combattre d'autres adversaires. Sous ce rapport, l'apologétique est comme la toile de Pénélope; on doit la refaire chaque jour, parce qu'elle se défait chaque nuit.

Les premiers défenseurs du Christianisme, Justin martyr, Tertullien, Minucius, Félix, étaient spécialement appelés à disculper les chrétiens des atroces calomnies qu'on avait imaginées contre eux. Aujourd'hui ces calomnies ne sont plus que de l'histoire, et il serait, non seulement inutile, mais souverainement ridicule de montrer à nos contemporains que les disciples de Jésus Christ n'égorgent pas des enfans ni ne se livrent à des embrassemens adultères dans leurs assemblées religieuses. Un siècle et demi plus tard, lorsque l'Évangile eut réuni sous sa bannière une portion considérable de l'empire romain, les exécrables impostures dont les chrétiens avaient été poursuivis pendant qu'ils se réunissaient dans les catacombes, aux pâles lueurs d'une lampe nocturne, tombèrent d'elles-mêmes, et l'apologétique n'en parla plus. Mais les derniers représentans des écoles philosophiques de l'antiquité, dialecticiens déliés et subtils qui se cramponnaient, en désespoir de cause, à la pointe d'un syllogisme ou aux cornes d'un dilemme pour n'être point précipités dans l'abîme du néant, ces sophistes attaquaient la révélation chrétienne avec les armes qui leur étaient familières. L'apologétique dut les suivre sur leur terrain, et l'on trouve dans les écrits de Lactance, de Basile, de Grégoire de Naziance et autres, des subtilités curieusement déduites, qui paraissent avoir joui d'une grande faveur dans les commencemens du bas-empire. Ce fastueux appareil d'une logique parfois creuse et vide n'obtiendrait de nos jours que fort peu de crédit. Au moyen-age, l'apologétique suspendit le combat faute de combattans; il y avait alors des incrédules de cœur comme il y en a toujours, mais ils s'enveloppaient des formes de la foi. Le vaste réveil religieux du seizième siècle remit le glaive aux mains de l'apologétique; car il suffit que l'Évangile reparaisse dans toute sa pureté pour voir bientôt renaître des milliers d'adversaires; l'incrédulité s'arrange, sans trop de peine, avec un paganisme déguisé sous quelques lambeaux des dogmes chrétiens; mais entre elles et le véritable Christianisme, il ne saurait y avoir d'accommodement. Vers ce temps-là parut Grotius, et l'apologétique marcha, durant deux siècles, dans les voies qu'il avait ouvertes, parce que les circonstances restèrent à peu près les mêmes. Ce sont, en général, des plaidoyers savans, tissus de recherches historiques et critiques, hérissés de citations; ils analysent et collationnent des manuscrits, confrontent des textes, discutent la valeur des témoignages, montrent l'accord des prophéties de l'Ancien-Testament avec les faits du Nouveau, établissent la réalité des miracles, et se servent enfin de tous les trésors d'une profonde érudition pour défendre victorieusement la cause de l'Évangile. Une pareille apologétique est excellente auprès de lecteurs qui sont eux-mêmes érudits, et qui se donnent la peine d'étudier un livre. Mais à l'heure qu'il est, on ne veut plus que feuilleter négligemment et à la hâte des brochures qui ne méritent pas, à la vérité, un examen plus attentif; ce qui exige des réflexions soutenues, fatigue et déplaît; la profondeur est qualifiée de verbiage inintelligible, et les apologètes de l'école de Grotius gisent oubliés dans les vastes cimetières de l'esprit humain. Il faudrait donc se résoudre à n'être lu de personne, ou bien l'on doit chercher de nouvelles formes pour réhabiliter l'apologétique aux yeux des lecteurs distraits et dédaigneux de la présente génération.

Ce que l'on a observé de la différence des époques peut s'observer aussi de la diversité des peuples. Un écrivain qui se propose de défendre le Christianisme devant les patientes intelligences de l'Allemagne ne craint pas de lasser ou d'effrayer son auditoire par l'emploi du langage scientifique; mais le pauvre apologète français, qui parvient malaisément à glisser un mot de religion entre les discours de la tribune politique et les épigrammes des petits journaux, chasserait infailliblement la plus grande partie de ses auditeurs, pour peu qu'il essayât de leur faire gravir avec lui les aspérités de la science. La distinction n'est pas si tranchée, à cet égard, avec l'Angleterre; cependant les avocats de l'Évangile, qui plaident de l'autre côté du détroit, partent d'un point plus avancé que le nôtre; ils s'adressent à des hommes qui connaissent déjà par ouï-dire les principales vérités de la révélation, ce qui ne se retrouve nullement au milieu de nous. On s'expliquerait peut-être de cette manière comment des ouvrages qui ont obtenu un prodigieux succès en Angleterre, le livre de Wilberforce, par exemple, sur le Christianisme des gens du monde, n'ont produit en France que la plus minime sensation, si l'on excepte le petit cercle des âmes chrétiennes. Un excellent apologète anglais ne devient pas, la traduction fût-elle de beaucoup meilleure que ne l'est celle de Wilberforce, un bon apologète français. En apologétique, de même qu'en bien d'autres choses, la première condition pour réussir, c'est d'être de son pays.

Notre sujet n'est donc pas si rebattu qu'on le pensait au premier abord; à tout prendre, la route n'est peut-être pas encore frayée, et l'on devra y marcher sans guide, comme le nouvel occupant d'une forêt vierge de l'Amérique, au lieu d'y coudoyer la foule. Mais qu'est-ce que je dis là? Notre littérature ne compte-t-elle point de récens apologètes, admirables écrivains qui se sont fait admirer de ceux-là mêmes qu'ils n'ont pas convaincus, MM. de Chateaubriand et de Lamennais? Apologètes, soit; je ne veux pas disputer des mots; *le Génie du Christianisme* et *l'Essai sur l'indifférence* ne sont déplacés nulle part, même dans les rangs où figurent Pascal et Erskine. Mais l'un de nos deux auteurs contemporains n'a considéré le Christianisme que sous le point de vue de l'imagination et de la poésie; il a écrit de belles pages sur l'une des faces les plus secondaires de l'Évangile, voilà tout; et loin de pouvoir marcher à sa suite, je crains fort d'être obligé de le heurter quelque peu, si je continue mon aventureuse excursion. L'autre s'est particulièrement attaché à remettre en honneur l'autorité du siége pontifical, projet louable dans le sens de l'Église romaine, mais assez indifférent pour la cause du Christianisme; on peut le laisser à l'écart, sans qu'il en résulte le moindre vide dans un travail sur l'apologétique. M. de Lamennais a étayé tant bien que mal une maison qui tombe en ruines; c'est son affaire, et non la vôtre, je suppose, ni la mienne.

En examinant avec quelque attention l'état religieux de la France, il m'a paru que ce qui manque surtout à l'Évangile, dans le pays où nous sommes, c'est d'être mieux connu. Non seulement les gens illettrés, dont l'ignorance en pareille matière serait excusable, puisque leur culte se pratique dans une langue qu'on ne peut apprendre que sur les bancs d'un collége, mais des hommes instruits, et même, s'il faut parler clair, des professeurs, des philosophes ou docteurs de philosophie se font du Christianisme l'idée la plus étrange, la plus bizarre, pour employer des épithètes polies, qu'il soit possible d'imaginer. Cette noble et vénérable figure du Christianisme, devant laquelle se sont inclinés avec respect des millions d'êtres humains, ils la mutilent au point de la rendre méconnaissable, ou ils ne la regardent que

de loin et de profil; puis, ils se prennent à analyser gravement tous les traits de cette caricature. Les uns trouvent que ce visage est pâle, ridé, malingre, décrépit, observation exactement vraie pour la charge qu'ils ont sous les yeux. Les autres se persuadent qu'il ne subsiste plus rien que le profil de la figure du Christianisme, et que le reste est tombé en poussière sous la main du temps, ce qui ne doit pas étonner de leur part, si l'on songe qu'ils n'ont jamais vu l'Evangile en face. On rencontre même quelques honnêtes badigeonneurs qui veulent donner à la religion chrétienne un meilleur air et un visage plus présentable, parce que le déguisement sous lequel ils la rencontrent leur déplaît à trop juste raison. Que conclure de tout cela? C'est que le premier devoir d'un apologète, à l'époque actuelle, consiste à montrer ce que le Christianisme n'est point, pour arriver ensuite à établir ce qu'il est. La plus utile de toutes les apologétiques serait peut-être une simple profession de foi, clairement et suffisamment développée. On y passerait en revue d'abord, une à une, toutes les fausses opinions que l'on rejette comme étrangères au vrai Christianisme, ou que l'on désavoue comme ne renfermant qu'une partie de la vérité. Dans cette catégorie, on trouverait des moqueurs, des formalistes, des poëtes, des sentimentalistes, des philosophes ou soi-disant tels, des publicistes, des néologues, des gens progressifs qui changent, tordent, mutilent, dénaturent la religion chrétienne, chacun suivant ses goûts, son humeur ou ses passions. Après leur avoir prouvé qu'ils prennent pour le Christianisme ce qui n'est pas lui, on exposerait ses propres croyances avec une étendue convenable, en ayant soin de faire observer les rapports qui existent entre les dogmes fondamentaux de l'Evangile et les lois de notre nature morale. On arriverait enfin à démontrer, par des faits positifs et actuels, que cet Evangile, le seul véritable Evangile, n'est point usé ni près de l'être, mais que le matérialisme, au contraire, quelque forme intellectuelle, politique, industrielle, ou même religieuse qu'il se plaise à revêtir, s'affaisse de jour en jour, écrasé sous son propre poids : c'est un suicide qui, pour être lent, n'en est pas moins inévitable.

Quel immense travail pour l'espace étroit d'une feuille périodique! s'écriera-t-on; vous nous annoncez tout un volume! De bonne foi, allez-vous fournir cette longue carrière? Je n'en sais rien, et ne l'espère que faiblement; avec une haleine courte et des forces qui sont bientôt épuisées, on est contraint quelquefois de s'asseoir sur une pierre au milieu du chemin, et le voyageur s'endort, ne songeant plus à sa course inachevée. La chose m'est assez habituelle pour ne pas mentir, et je prends, comme on voit, mes précautions; ne promettant rien ou peu s'en faut, je ne manquerai pas à ma promesse. Je me sens pressé d'écrire quelques pages sur l'apologétique; il me semble (et puissé-je n'être pas séduit par une présomptueuse illusion!) qu'il est permis d'en attendre quelques heureux fruits; je commence donc, en suppliant Dieu de bénir mes faibles efforts. S'il daigne m'exaucer, je poursuivrai ma tâche; que si j'ai trop présumé de moi-même, chose possible, d'autres diraient probable, le silence est un lieu de refuge toujours ouvert; il me sera plus facile d'y rentrer qu'il ne l'était d'en sortir.

PROMENADES AU SALON.

EXPOSITION DE 1834. — M. PAUL DELAROCHE. — JANE GRAY.

S'il est accordé à l'harmonie une puissance entraînante, qui pénètre le cœur, touche l'âme, l'ébranle par des émotions diverses, ou sait l'élever à de sublimes contemplations, il est aussi donné à la peinture d'exercer sur nous un pouvoir en quelque sorte magique. Le prestige des scènes retracées sur la toile par un pinceau habile et vrai nous transporte en imagination dans d'autres temps, dans d'autres lieux; et, selon la nature de ces scènes, nous sommes émus d'admiration, de surprise ou de pitié. Il convient donc de ne pas voir en des tableaux, des tableaux seulement, c'est-à-dire des œuvres plus ou moins parfaites de dessin et de coloris; il faut encore étudier, analyser leur aspect moral, l'impression qu'ils peuvent produire. De cet examen il est permis de passer à celui des beautés ou des défauts d'exécution et au jugement raisonné de l'ouvrage, selon les règles de l'art; mais que ce ne soit pas là notre premier soin; car ce serait resserrer, rabaisser la puissance de cet art que de le restreindre à ce qui est matériel, et de mettre de côté ce qu'il a de grandeur morale, de noblesse et d'infini. Qu'est-ce qui nous frappe d'abord, quand nous voyons un tableau? Le sujet. Quelle impression en recevons-nous? Une impression toute morale, qui sera douce ou pénible, nuisible ou salutaire, sans que cela ait rien de commun avec le mérite de la peinture. Le choix des sujets est donc d'une très-grande importance.

Une nouvelle exposition vient de s'ouvrir. Nous partageons l'intérêt qu'elle excite, et nous nous proposons de rendre compte à nos lecteurs des jouissances que nous a fait éprouver l'examen des tableaux les plus remarquables, et des réflexions qu'ils ont fait naître en nous. Nous ne prétendons pas les juger; mais nous dirons ce que quelques-uns nous ont fait sentir. Aujourd'hui, nous ne saurions parler que d'un seul d'entre eux, et encore ne sera-ce que sous le rapport du sujet : c'est que ce tableau est tout un drame; c'est qu'après l'avoir contemplé, on ne peut plus en regarder d'autres; c'est que le cœur est pénétré d'émotion, que des pensées sérieuses et profondes se pressent au fond de l'âme, et qu'on a besoin de s'abandonner à l'impulsion qu'elles donnent et de les recueillir comme les vibrations aériennes d'une mélodie céleste et solennelle. Ce tableau représente pourtant une scène de douleur et de mort, un supplice.

A l'entrée d'un sombre et gothique édifice, un échafaud est dressé; sur cet échafaud se détache, au premier plan, la figure d'un homme revêtu d'habits rouges, tenant d'une main une hache qu'il s'apprête à soulever; son aspect n'a rien de féroce; il est, au contraire, comme absorbé par un sentiment de compassion. A l'autre bout de l'échafaud, une femme, assise à terre, soutenue contre une colonne, semble s'évanouir; elle tient sur ses genoux des robes de brocart et de riches joyaux. Une autre femme, debout, cache sa tête dans ses mains, et s'appuie aussi sur la colonne dans l'attitude du désespoir. Entre ces deux groupes, un homme âgé, d'une contenance digne et empreinte de douceur, soutient une jeune femme qui s'agenouille sur un coussin de velours; elle est à peine âgée de dix-sept ans; elle ne porte qu'une simple robe blanche; ses cheveux en désordre sont noués et ramenés vers une des épaules; un large bandeau couvre ses yeux et cache une partie de son visage; elle étend ses mains délicates, plus blanches, plus décolorées que le satin de ses vêtemens; elle cherche un point d'appui, et devant elle, entourée de paille, s'élève le bloc sur lequel sa vie va finir. Au bas du tableau se lisent ces paroles: « *Exécution de Lady Jane Gray en la tour de Londres.* »

Il y a dans ce tableau un grand mérite de composition et d'exécution. Les précédens ouvrages de M. Paul Delaroche n'étaient pas moins remarquables sans doute; mais dans celui-ci il y a plus que du talent, il y a une haute conception morale, il y a un sentiment profond. Une notice de quelques lignes, insérée dans le livret, complète l'impression de cette scène douloureuse:
« La noble dame, arrivée au lieu du supplice, se tourna vers
» deux siennes nobles servantes et se laissa desvestir par icelles.
» Sur cela, le bourreau se mettant à genoux, luy requit humble-
» ment luy vouloir pardonner, ce qu'elle fit de bon cœur. Les
» choses accoustrées, la jeune princesse s'étant jetée à genoux,
» et ayant la face couverte, s'écria piteusement : Que ferai-je
» maintenant? où est le bloqueau? Sur cela, Sir Bruge, qui ne
» l'avait pas quittée, luy mit la main dessus. Seigneur, dit-elle,
» je recommande mon esprit entre tes mains! Comme elle pro-
» férait ces paroles, le bourreau, ayant pris sa hache, luy coupa
» la tête. » M. Delaroche a compris et retracé tout ce qu'exprime ce récit naïf; il a su rendre ce que la situation a de suprême; il semble que l'on entend sortir des lèvres pâles de la jeune et malheureuse Jane ces paroles de douceur et de foi chrétienne. Dans l'attitude et la roideur de ses mains, on voit le frémissement involontaire de la nature; mais dans tout le reste de cette figure si calme, si touchante, il n'y a que soumission à la volonté divine, que paix et sainte espérance; là se retrouve toute la vérité des derniers momens du chrétien: l'âme ne peut quitter l'enveloppe d'argile sans que la chair soit saisie d'effroi; mais l'esprit triomphe des terreurs de la mort. Espérons que M. Delaroche

recevra encore d'aussi heureuses inspirations, et qu'il saura les chercher à la seule source d'où elles émanent.

Il est peu de faits dans l'histoire plus propres à saisir le cœur que la fin prématurée de Jane Gray; après avoir considéré le beau tableau de M. Delaroche, on éprouve le besoin de relire les détails de sa vie et de ses derniers momens; ce sera donc rendre service à beaucoup de nos lecteurs que de les rappeler ici:

Histoire de lady Jane Gray.

Lady Jane Gray était petite-fille de Marie, sœur de Henri VIII, qui, après être restée veuve de Louis XII, roi de France, s'était mariée avec Charles Brandon, duc de Suffolk, dont elle eut une fille qui épousa Henri Gray, marquis de Dorset. Ce fut le père de Jane. Douée d'une rare beauté, lady Jane donna, dès sa première jeunesse, des preuves étonnantes de la supériorité de son esprit. « Elle surprenait et charmait, dit un historien, tous ceux qui » pouvaient la connaître. » Son père aimait et protégeait les lettres; il avait deux chapelains fort instruits, Harding et Aylmer, auxquels il confia le soin de l'éducation de sa fille. Sous leur direction, elle fit des progrès extraordinaires. Non seulement elle parlait et écrivait sa langue naturelle avec élégance et précision, mais encore le français, l'italien, le latin, et surtout le grec lui étaient familiers; elle avait aussi étudié l'hébreu, le chaldéen et l'arabe. Ces études ne l'empêchaient pas de se livrer à la culture des arts d'agrément: la musique et la broderie occupaient ses loisirs. Avec tant de mérite et de si rares talens, elle était douce et modeste. Ses parens avaient toujours été d'une grande sévérité à son égard. La contrainte qu'elle trouvait auprès d'eux lui rendait plus sensibles et plus chères l'indulgence et la bonté de l'excellent Aylmer, dont elle recevait les leçons; et souvent, le cœur froissé des réprimandes non méritées de ses parens, elle revenait à ses livres avec soulagement, et cherchait dans l'étude des écrits de Démosthène et de Platon, ses auteurs favoris, les douceurs qu'elle ne pouvait trouver dans le cours des relations habituelles de la vie. Un des hommes les plus savans de l'Angleterre, Roger Ascham, fut un jour rendre visite au marquis de Dorset, à Broadgate, dans le comté de Leicester. Lorsqu'il arriva, toute la famille et de nombreux amis se livraient, dans le parc, au divertissement de la chasse. Lady Jane, alors âgée de treize ans, était seule dans sa chambre, où M. Ascham la trouva lisant le *Phœdon* de Platon, en grec, avec une expression de vive jouissance. Comme il s'étonnait qu'elle ne partageât pas les plaisirs de ses parens: « Je crois, répondit-elle en souriant, » que ces plaisirs ne sont que l'ombre de ceux que je trouve » dans la lecture de Platon. » — « Mais comment avez-vous ap» pris, reprit M. Ascham, à goûter de tels plaisirs? » La jeune fille lui confia avec douceur et ingénuité quelles étaient les épreuves de sa position, ajoutant qu'elles étaient pour elle un des plus grands bienfaits de Dieu, puisqu'elles avaient contribué à lui faire connaître le bonheur de l'étude.

En 1551, le marquis de Dorset fut créé duc de Suffolk; et Dudley, comte de Warwick, devint duc de Northumberland. Ce dernier avait succédé à la faveur du duc de Sommerset auprès d'Édouard VI, mais la faible constitution de ce prince ne faisait pas espérer un long règne, et le duc, dévoré d'ambition, ne trouva d'autre moyen de maintenir son autorité que d'éloigner du trône les princesses Marie et Élisabeth, que Henri VIII, à qui le parlement avait remis le droit de régler sa succession à la couronne, avait désignées à défaut de son fils. Dans ce but il rechercha la main de lady Jane Gray pour son quatrième fils, lord Guilford Dudley. Leur union fut célébrée avec une grande pompe; mais la splendeur de ces noces fut le dernier rayon de joie qui brilla dans le palais d'Édouard. Le jeune roi devint plus faible de jour en jour, et le duc de Northumberland vit que l'instant était arrivé de mettre ses projets à exécution. Édouard écouta les propositions de son ministre, se prêta à ses vues, dérogea à l'ordre de succession et désigna pour lui succéder les filles de Henri Gray, dont Jane était l'aînée. A peine eut-il accompli ce dernier acte de son autorité qu'il expira le 6 juillet 1553. Les ducs de Suffolk et de Northumberland tinrent la mort du roi secrète, et s'efforcèrent de gagner le conseil et les magistrats de la ville de Londres. Puis ils vinrent trouver lady Jane à Durham-House qu'elle habitait avec son mari. Là le duc de Suffolk, avec beaucoup de solennité, déclara à sa fille les dispositions du feu roi en sa faveur, et le consentement de la ville de Londres; puis, en terminant son discours, il se prosterna devant elle, ainsi que le duc de Northumberland, et lui rendit hommage en la proclamant reine d'Angleterre. La pauvre jeune femme, saisie de surprise, ne fut ni ravie ni séduite par ce discours. Elle leur répondit avec autant de présence d'esprit que de dignité; leur rappela les lois du royaume, les droits incontestables des sœurs du roi, repoussa le fardeau qu'on voulait faire peser sur sa conscience et ajouta naïvement que « ce serait » se moquer de Dieu et de sa justice que d'avoir scrupule de vo» ler un schelling et d'oser usurper une couronne; » puis elle s'étendit sur les dangers qui l'attendraient sur le trône où ses parens voulaient la placer: « Si la fortune me couronne aujour» d'hui, demain elle me renversera sous les roues de son char, » et me réduira en poussière, dit-elle. Je ne changerai pas ma » paix pour des chaînes brillantes; et si vous m'aimez sincère» ment, vous souhaiterez pour moi une vie obscure, mais paisible » et retirée, et non pas une si haute situation, entourée de vio» lentes tempêtes et suivie d'une chute funeste. »

Malgré la sagesse de cette réponse, Jane fut contrainte de céder aux instances de ses parens et aux désirs de son mari qu'elle aimait tendrement. Le cœur oppressé et plein de répugnance, elle fut conduite en triomphe à la Tour, et y fit son entrée comme reine, accompagnée par toute la noblesse d'Angleterre. Mais que cette gloire fut de courte durée! Bientôt elle fut environnée de nuages et de sombres vapeurs. Le pouvoir de lady Jane fut rejeté par ceux mêmes qui l'avaient accepté. Le 19 du même mois, la princesse Marie fut proclamée reine à Londres, et le règne de Jane ne dura que neuf jours. Elle reçut cette nouvelle de la bouche de son père: « Sir, lui répondit-elle, c'est par » obéissance pour vous et pour ma mère, que j'ai transgressé » mon devoir; maintenant c'est avec joie et en suivant l'impul» sion de mon âme que je dépose la couronne; puissé-je par cet » empressement volontaire et par l'aveu sincère de mes torts, » atténuer l'étendue de ma faute! » Ainsi finit son règne, et soudain commencèrent pour elle les plus cruelles épreuves. Elle avait habité la Tour avec toute la magnificence d'une reine, et ce palais fut changé pour elle en prison; elle vit jeter dans les fers son mari, son beau-père, toute sa famille et une grande partie de la noblesse d'Angleterre qui avait embrassé sa cause; son père fut également emprisonné. Peu de temps après, elle fut jugée ainsi que son mari; tous deux furent accusés, convaincus de haute trahison, et la sentence de mort fut prononcée contre eux; trois mois s'écoulèrent entre le jugement et son exécution.

Le 12 février fut choisi pour le supplice de lady Jane et de son époux Guilford Dudley. Dans la nuit qui précéda cette journée fatale, elle écrivit à son père, et lui adressa de touchans adieux, empreints de la fermeté d'âme et de la sérénité que donne le témoignage de la conscience uni à l'espérance de la foi chrétienne. Elle écrivit aussi à sa jeune sœur Catherine et joignit à sa lettre l'envoi d'un Nouveau Testament en grec qu'elle lisait habituellement. Voici cette lettre telle qu'elle a été conservée par les historiens anglais:

« 11 février 1554.

« Ma sœur, ma chère Catherine, je t'envoie un livre dont l'extérieur n'est pas enrichi de dorures, mais dont l'intérieur l'emporte infiniment sur l'or et les pierres précieuses; c'est l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, c'est l'alliance que Dieu a daigné traiter avec nous, misérables pécheurs. Si tu le lis avec un esprit humble et docile, il te conduira à la seule félicité digne de ce nom, à la jouissance de la vie éternelle; il t'enseignera à bien vivre et à bien mourir. Par lui tu acquerras des richesses qu'aucun homme ne pourra te ravir, que les voleurs ne perceront point, que les vers ne rongeront jamais. Demande avec ardeur, comme David, l'intelligence de cette loi sainte et la grâce d'agir d'une manière qui y soit conforme. Ne te laisse pas séduire par les déceptions de ton âge, encore si tendre; ne te confie pas en ta jeunesse, comme si tu y trouvais quelque assurance de parvenir à un âge avancé. Car, si Dieu les appelle, les jeunes gens se voient enlevés aussi promptement que les vieillards courbés sous le poids des années. Applique-toi donc avec soin à te préparer à ta fin. Rejette tout ce qui est du monde, repousse avec mépris la convoitise de la chair, déprends-toi de toi-même, mets tes délices dans le Seigneur; déplore auprès de lui tes fautes, sans toutefois t'abandonner au découragement, sois joyeuse en la foi, sans rien présumer pourtant, et désire toujours avec saint Paul, de mourir pour être avec Christ, en qui le fidèle est assuré de vivre toujours. Veille à toute heure, afin que quand la mort surviendra, comme un larron durant la nuit, tu ne sois pas trouvée endormie, manquant d'huile ainsi que les vierges folles, mais que tu sois revêtue de la robe de noces, et que tu ne sois pas exclue du festin. Puisque tu portes le beau nom de chrétienne, marche fidèlement sur les traces de ton divin Maître, porte avec lui ta croix, dépose sur lui le fardeau de tes péchés et demeure lui inviolablement unie; ne pleure pas sur ma fin, ô ma sœur bien-aimée; réjouis-toi plutôt avec moi de ce qu'elle va me faire passer de la corruption à l'incorruptibilité; car j'ai la parfaite assurance que, par la perte de cette vie qui ne dure qu'un instant, je gagnerai celle qui ne finira jamais, et où je désire ardemment que tu entres un jour avec moi. En attendant, que l'amour du Seigneur te garde, afin que tu vives et que tu meures en sa crainte, et que tu persévères sans cesse dans l'intégrité

d'une vie chrétienne! Adieu, ma sœur! mets toute ta confiance en Celui qui est notre seule force. »

Lady Jane répandit ensuite les sentimens dont son âme était remplie dans une fervente prière qu'elle écrivit durant les longues heures de cette dernière nuit. Le jour parut enfin. Lord Dudley désirait ardemment revoir encore sa femme si tendrement aimée, et fit de vives instances pour obtenir la triste douceur de lui faire ses derniers adieux : elle lui fut accordée; mais Jane refusa de le voir, et lui répondit « qu'une telle entrevue » ajouterait à leur affliction plutôt qu'elle ne leur donnerait des » forces pour recevoir le coup de la mort; que s'il ne sentait pas » son âme affermie, ce ne serait pas elle qui, par ses regards ou » ses paroles, pourrait lui donner plus de courage; que leur sé» paration ne serait plus que de quelques instans, et qu'ils se re» trouveraient dans un monde où les affections sont heureuses, » les unions indissolubles, et que la leur serait éternelle, s'ils » n'emportaient de cette vie rien de terrestre qui put troubler » leur joie. » Elle vit passer son mari, lorsqu'il fut conduit au lieu du supplice; alors elle se prit à pleurer avec douleur, mais elle surmonta cette angoisse en se disant qu'elle allait immédiatement le suivre. De la fenêtre où elle était placée, elle lui fit de tendres signes d'adieu, puis le perdit de vue. Bientôt après, il monta sur l'échafaud dressé pour lui à Tower-Hill, et mourut avec fermeté. Son corps étendu dans une charrette et sa tête enveloppée d'un linceul, furent rapportés dans la chapelle de la Tour. Le cortége passa de nouveau sous la fenêtre de lady Jane, qui put encore jeter un dernier regard sur ces tristes restes; mais son courage ne l'abandonna pas. Sous l'impression de ce déchirant spectacle, elle écrivit trois sentences, l'une en grec, la seconde en latin, et la troisième en anglais, dans un livre que Sir Bruge, lieutenant de la Tour, reçut d'elle comme un souvenir et une marque de la reconnaissance qu'elle ressentait de ses soins compâtissans. Le sens des paroles grecques était : « Si ce » corps privé de vie rend témoignage contre moi devant les » hommes, son âme bienheureuse proclamera éternellement » mon innocence en présence de Dieu. » Les mots latins signifiaient : « La justice des hommes a retranché sa vie, mais la » miséricorde divine a gardé son âme. » Elle avait écrit en anglais : « Si ma faute a mérité le châtiment, ma jeunesse et mon » imprudence étaient dignes d'excuse. Dieu et la postérité m'ac» corderont indulgence. »

L'heure étant arrivée, elle fut conduite de la Tour à l'échafaud, qui avait été préparé au pied de la Tour blanche. On avait d'abord eu l'intention de la décapiter sur le même échafaud que son mari, et avec lui; mais considérant combien ils excitaient tous deux de pitié, et combien lady Jane était aimée, on avait renoncé à ce projet, afin de prévenir toute agitation parmi le peuple.

Jane, après s'être recueillie quelques instans, salua les personnes présentes avec une contenance calme et sereine : « Mylords, dit-elle, et vous mes amis et mes frères, qui venez » pour me voir mourir, je suis sous une loi et condamnée à la » mort par cette loi, mais non pour avoir commis aucun forfait » contre la majesté de la reine; car je proteste que je rends à » mon Dieu une âme pure de ce crime, et que je ne puis re» gretter que d'avoir consenti à la violence qui m'a été faite. » Néanmoins, je confesse que j'ai offensé le Dieu tout-puissant, » ayant cédé aux attraits du monde et suivi mes penchans cou» pables. Je n'ai pas vécu selon la connaissance que Dieu » m'avait donnée de sa Loi sainte, et pour cela le Seigneur » me rappelle à moi-même par ce genre de mort, dont mes » péchés me rendent digne. Je le bénis de ce que sa bonté » m'a laissé le temps de me repentir et de me réconcilier avec » mon Sauveur; et je vous supplie, mylords et vous mes amis » et mes frères, d'unir vos prières aux miennes, tandis que » je vis encore, afin d'obtenir miséricorde pour mon âme. » Ainsi je vous prie de me servir de témoins que je meurs dans » la foi chrétienne, mettant toute l'espérance de mon salut » dans les souffrances, le sang et les mérites de Jésus-Christ, » mon Sauveur; rejetant loin de moi toutes mes œuvres et » tout mérite de mes propres actions, tremblant de penser » combien elles peuvent s'élever contre moi! »

Ayant cessé de parler, elle se mit à genoux et répéta le LIe psaume de David avec une vive ferveur; s'étant relevée, elle donna son mouchoir et ses gants à ses femmes, et son livre de prières à Sir John Bruge, puis, « se voulant dépouiller, » commença à détacher promptement sa grand'robe; lors le » bourreau accourut pour luy aider, mais elle le pria de la » laisser un peu, et se tournant vers deux siennes nobles » servantes, se laissa dépouiller par icelles, qui lui ôtèrent ses » ornemens et son atour de teste. Sur cela, dit la chronique que » nous avons déjà citée plus haut, le bourreau se mettant à » genoux, luy requit humblement luy vouloir pardonner, ce » qu'elle fit de bon cœur. Puis après, il la pria se vouloir un » peu retirer du lieu où il mettait la paille. Le faisant, elle » aperçut le tronc sur lequel on devait la décapiter; lors, elle » dit au bourreau : Je te prie que tu me despeches hastivement. » Les choses accoustrées, la jeune princesse se jeta à genoux ; » s'étant bandé et ayant la face couverte, s'écria piteusement : » Que feray-je maintenant? que me faut-il faire? où est ce » bloqueau? Sur cela, Sir Bruges, qui ne l'avait pas quittée, » luy mit la main dessus Et elle, baissant la teste, et se couchant » tout de son long : Seigneur, dit-elle, je recommande mon » esprit entre tes mains! Comme elle proférait ces paroles, » le bourreau, ayant pris sa hache, lui coupa la teste, l'an du » Seigneur MCLIII, le douzième de febvrier. »

Dans la vie si courte et si belle de lady Jane Gray, dans sa mort prématurée reçue avec tant de fermeté et de force d'âme, il est impossible de ne pas reconnaître l'action d'un principe profondément agissant de pureté, de force et de vie morale. Une jeune fille s'élève aux plus hautes études, aux plus graves pensées et traverse les flots agités du monde sans que son âme en soit atteinte. Si cruellement retranchée de la terre, alors que les plus douces joies du bonheur et de l'amour conjugal lui étaient accordées, elle sait y renoncer avec promptitude et s'élance vers le but de la carrière; elle peut tout supporter sans se plaindre, tout pardonner sans murmure, elle accepte toute souffrance, elle espère, elle bénit la volonté divine : quel fut donc son appui et dans la vie et dans la mort? Cet appui, ce fut la foi chrétienne. Lady Jane Gray avait reçu dans son cœur les promesses et les déclarations de l'Evangile, de la Parole éternelle de Dieu; elle nourrissait son âme de cette Parole; elle y puisait toute direction, toute force, toute consolation; et cette Parole, qui, comme la rosée céleste, ne retourne jamais à Dieu sans effet, la revêtit des forces qui ne sont point celles de la seule nature humaine. L'œuvre qui s'accomplit en elle s'accomplira en toute âme sincère, qui saura chercher le salut et la paix au pied de la croix du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ et qui reconnaîtra qu'il est la vérité et la vie.

Mythologie élémentaire, par Jean Humbert, instituteur, professeur d'arabe à l'académie de Genève, membre de plusieurs académies étrangères. 2 vol. in-12. Genève, 1834. Chez Ab. Cherbuliez; à Paris, chez A. Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques. Prix : 4 fr.

L'auteur nous apprend qu'il a composé cet ouvrage pour les plus jeunes élèves d'un pensionnat qu'il dirige. Il en a banni les détails inconvenans que renferment la plupart des livres sur la Mythologie, qu'il faut bien enseigner aux enfans puisque l'antiquité est inintelligible sans elle, mais qu'on ne sait souvent comment leur faire connaître, parce que l'histoire des dieux de l'olympe est le récit des plus viles turpitudes. M. Humbert n'a admis que neuf cents articles, tandis que la Mythologie de Chompré en contient plus de quatre mille. Ces suppressions sont utiles, car il y a peu de profit à charger la mémoire de notions sans intérêt.

Nous regrettons que le plan de M. Humbert ne lui ait pas permis de consacrer quelques articles à la mythologie moderne; il eût fait voir ainsi que les ténèbres du paganisme ne se dissipent pas d'elles-mêmes, et qu'elles couvrent la terre partout où Dieu n'a pas encore fait luire son Evangile. Les idolâtries de l'Inde, de la Polynésie, du Mexique et de l'Afrique centrale, ces tristes superstitions contemporaines, aussi humiliantes pour l'esprit humain que celles de la Grèce et de Rome, méritent qu'on les fasse connaître aux enfans. Il est bon de leur dire de bonne heure ce que croient de nos jours beaucoup de millions d'hommes, pour les intéresser aux efforts des pieux missionnaires qui vont annoncer l'Evangile aux peuples païens. Peut-être M. Humbert a-t-il craint qu'un tel mélange causât quelque confusion dans l'esprit de ses élèves; mais s'il peut y avoir de bons motifs pour ne pas comprendre dans le même ouvrage les diverses mythologies, il n'y en a aucun à préparer un livre élémentaire sur celles qui existent encore aujourd'hui; un travail de ce genre nous paraît même très-désirable.

Nous regrettons aussi une courte introduction en tête de ces deux volumes, où un si grand nombre de dieux sont classés, pour mémoire, par ordre alphabétique. Sans doute il n'eût pas fallu faire à cette occasion un traité de théologie; mais M. Humbert serait resté dans les limites de son sujet en prononçant le glorieux nom de Celui qui a précédé tous ces dieux et qui subsiste encore quand nul ne songe plus à fléchir les genoux devant eux, lui, l'Alpha et l'Oméga, le Commencement et la Fin, le Premier et le Dernier. Prononcé en présence de ces idoles renversées, le nom de l'Eternel aurait dû faire une solennelle impression sur les jeunes lecteurs auxquels ce livre s'adresse. Il eût été intéressant aussi de montrer en finissant la noble et simple figure du Christianisme, qui grandit à mesure que le polythéisme tombe, et qui, en même temps qu'il renverse les autels, s'affermit de plus en plus dans les cœurs.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 13. 26 MARS 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

NOUVELLES RÉFLEXIONS SUR L'IMPUISSANCE DE LA LOI CONTRE LES ASSOCIATIONS POLITIQUES.

Les journaux ministériels sont tout radieux du rejet des amendemens proposés par l'opposition. L'adoption de la loi par une majorité de quatre-vingt-douze voix augmentera encore leur contentement. Ce triomphe, nous en avons peur, sera de courte durée, et la victoire du ministère lui deviendra plus pesante que n'aurait pu l'être une défaite. Pour comparer une chose très-petite et très-mesquine à une grande et glorieuse chose, la loi contre les associations politiques ne trompera pas moins l'attente des hommes du pouvoir, à notre avis, que la révolution de juillet n'a déçu les espérances de la nation. En toute matière, il faut voir la fin.

La majorité de la Chambre s'est montrée favorable au projet de loi contre les associations politiques, soit ; mais à quelles conditions ? sur la foi de quelles promesses ? Les orateurs du ministère ont annoncé qu'au moyen de cette loi, ils donneraient de l'ordre, du repos, de la confiance au pays ; ils se sont fait fort de contenir avec cette nouvelle arme les tentatives de désordre ; ils ont promis un avenir tranquille et prospère aux honnêtes gens, dès qu'ils pourraient mettre à exécution leurs mesures préventives. Or, c'est précisément là ce qu'il est bon d'attendre pour asseoir son jugement. Rien de plus facile que de prononcer de magnifiques paroles ; mais les paroles ne suffisent point, ce sont les faits qui doivent justifier la loi contre les associations. Dans tous les temps et sous tous les régimes, en 91 comme en 1819, en 1825 comme en 1834, les membres du cabinet ont fait valoir les heureux fruits des projets de loi qu'ils présentaient aux Chambres. Ces fastueuses promesses ont toujours abouti aux plus cruels mécomptes ; les lois qui devaient guérir tous les maux n'en guérissaient aucun ; les lois qui devaient tout appaiser n'appaisaient rien ; les lois qui devaient satisfaire tout le monde, hormis ceux qu'elles frappaient, ne satisfaisaient personne ; après que ces lois étaient votées, la situation politique restait aussi mauvaise qu'auparavant, et souvent devenait pire. Nous verrons bien si la loi nouvelle sera plus heureuse.

Au fond de la discussion soulevée par cette loi, il y a eu un étrange sophisme. Les orateurs ministériels évoquaient le fantôme de l'anarchie ; ils représentaient la France agitée par les factions, couverte d'élémens incendiaires, sans cesse à la veille d'une bataille livrée sur les places publiques par l'opposition républicaine ; puis venant à la loi proposée, ils montraient les factions vaincues, les élémens de désordre comprimés, l'anarchie et la bataille républicaine indéfiniment ajournées. Eh ! sans doute, si la loi contre les associations est capable de produire ces merveilleux changemens, vous avez raison, mille fois raison de la voter. Certes, nous restreindrons volontiers l'un de nos droits pour garantir tous les autres ; nous sacrifierons même pour quelques années, s'il le faut absolument, l'une de nos libertés pour garder et perfectionner le reste. Mais est-il bien vrai que votre loi remplira ce qu'elle promet, ou plutôt ce que vous promettez pour elle ? Est-il croyable qu'elle réalisera les vastes espérances que vous y rattachez ? Ne serait-ce peut-être pas tout simplement une fantasmagorie vide et creuse qui s'évanouira, comme une bulle légère, au moindre coup

de vent? Un ministre a dit que tel amendement de l'opposition n'enfermerait les associations que dans une toile d'araignée ; l'expérience nous apprendra si la loi les enferme dans quelque chose de plus solide. On peut craindre que le mot d'Anacharsis sur les lois d'Athènes ne s'applique parfaitement à celle-là : les hommes forts traverseront la toile d'araignée, les faibles y resteront emprisonnés. En d'autres termes et sans métaphores, les associations vraiment dangereuses n'obéiront pas à la loi et s'en moqueront ; mais les associations utiles seront gênées, tracassées, arrêtées par des agens subalternes de l'administration.

Un honorable député, qui a vu de près une grande crise politique, et montré un courage civil trop rare aujourd'hui, M. Prunelle, a dernièrement prononcé à la tribune nationale les paroles suivantes, qui ne confirment que trop bien nos réflexions et nos craintes sur les résultats probables de la nouvelle loi : « L'organisation des mutuellistes est bien simple, et j'avoue que *je ne crois pas que les lois puissent y mettre obstacle*. Il faut instruire les ouvriers pour les faire revenir de leurs idées de coalition ; *cela vaudrait mieux*, à mon avis, *que toutes les lois qu'on pourra faire*. » Dans la même séance, un fait a été révélé, qui montre ce que peuvent faire les lois dans les circonstances vraiment sérieuses : c'est que le pouvoir n'a pas osé appliquer aux ouvriers de Lyon l'article 415 du code pénal. Citons, à ce sujet, les sages paroles d'un député de l'opposition : « Remarquez ce fait que vient de vous signaler M. le ministre lui-même : la force des choses a été telle, qu'en présence de coalitions menaçantes, travaillées, sollicitées par les partis-politiques, le pouvoir, armé du code pénal, a reconnu dangereuse l'application de la loi, et y a lui-même renoncé : c'est une leçon qui doit lui profiter. »

Nous sommes donc avertis ! La loi contre les associations a eu pour prétexte les affaires de Lyon ; chacun se rappelle que l'interpellation d'un député du centre, à laquelle M. le garde des sceaux a répondu en annonçant le nouveau projet de loi, avait pour point de départ les troubles de la seconde ville du royaume ; et voici pourtant le premier magistrat de cette grande cité qui déclare hautement que les coalitions d'ouvriers subsisteront malgré la loi présentée par le gouvernement. Mais si cette loi est impuissante devant les coalitions qui ont déjà mis deux fois en péril le repos de la France, à quoi donc servira-t-elle ? Et si le ministère n'a pas même cru pouvoir leur appliquer l'article 415 du code pénal, aura-t-il plus de courage dans l'application d'une loi à peine sortie de l'urne législative, et frappée à son origine d'une puissante réprobation ? Le ministère sera fort contre les hommes ou les partis faibles, et les étouffera sous sa loi d'exception ; mais il restera faible contre les hommes ou les partis forts. Dans les occasions importantes, il n'osera pas tirer du fourreau le glaive de la loi contre les associations, pas plus qu'il n'a osé appliquer à Lyon l'article 415 du code pénal, pas plus qu'il n'a osé appliquer à Paris, dans les jours de grande émeute, les quarante ou cinquante lois qu'il avait à sa disposition, pas plus qu'il n'a osé exécuter à la lettre son ordonnance sur l'état de siége après les troubles de juin, pas plus enfin qu'il n'a osé poursuivre les travaux des forts détachés. Chaque fois qu'il est survenu une collision sérieuse, le ministère n'a pu en triompher que par la force des baïonnettes ; les lois, qui n'avaient rien prévenu, étaient également incapables de rien finir.

Nous croyons avec l'honorable maire de Lyon qu'il vaudrait beaucoup mieux *instruire* les ouvriers que de promulguer des lois préventives, qui ne seront que des épouvantails impuissans et méprisés. L'instruction, une instruction réelle et solide, fera plus que toutes les lois possibles pour réprimer les désordres qui nous pressent de toutes parts. Instruisons, non seulement les ouvriers, mais toutes les classes de citoyens, de leurs devoirs en même temps que de leurs droits. Encourageons les associations religieuses et philantropiques, au lieu de les soumettre à des entraves gênantes ; multiplions et les écoles et les caisses d'épargnes. Sachons remplir par les idées religieuses ce vide qui a été signalé par M. Jouffroy, ce vide moral que les mauvaises passions se hâtent de combler. Telle est la tâche que Dieu nous impose dans les circonstances présentes, aux gouvernans comme aux gouvernés, aux hommes politiques non moins qu'aux hommes qui s'occupent habituellement de religion. Dieu mène la France, a dit un orateur après Bossuet. Oui, certes, mais nous devons être ouvriers avec Dieu, et pour marcher dans la route qu'il nous trace, il faut écouter les enseignemens qu'il nous donne dans sa Parole. La voix de Dieu parle assez haut pour qui veut l'entendre.

DE LA LIBERTÉ DES CULTES

EN 1834.

La liberté des cultes a trouvé des défenseurs à la Chambre des députés pendant la discussion sur la loi contre les associations. MM. Roger et Dubois (de la Loire-Inférieure) ont présenté des amendemens, dont le but était d'assurer le droit des citoyens de prier en commun et de se réunir pour l'exercice du culte. M. Dubois a fait sentir que soumettre les réunions ayant le culte pour objet à l'autorisation préalable du gouvernement, c'est revenir à l'état où nous étions en 1789, c'est réduire les cultes à l'état de tolérance, c'est établir une hiérarchie entre les cultes salariés et les cultes non salariés. MM. Odilon-Barrot et Isambert ont soutenu son amendement avec conviction et talent.

Au moment où il s'agissait de sauver une liberté menacée, M. Dupin, quittant le fauteuil du président, est monté à la tribune, non pour unir ses efforts à ceux des députés qui avaient pris la parole avant lui, mais pour soutenir à propos d'une citation, qui n'avait rien d'hostile contre lui, ses vieilles théories contre les congrégations religieuses. C'est faire d'une question d'intérêt public une question d'amour-propre, et compromettre sa mission en la rapetissant.

La Chambre n'a pas cru qu'il fût nécessaire d'affermir la liberté religieuse contre laquelle l'art. 291 a été si souvent invoqué, même depuis la révolution de juillet. Elle s'est contentée de quelques signes de tête de M. Barthe, et de la déclaration qu'il a faite à la tribune, que la loi ne serait, en aucune façon, applicable aux réunions pour le culte, « qui sont, a-t-il dit, consacrées par la Charte. »

Il eût sans doute valu la peine de prévenir les inquiétudes que le rejet de l'amendement de M. Dubois doit faire naître ; mais, à défaut d'amendement, nous conseillons à ceux que cela concerne de s'en tenir à la déclaration de M. le garde-des-sceaux, ou plutôt à l'article de la Charte qu'il a cité ; c'est-à-dire de ne pas regarder la loi nouvelle comme les concernant le moins du monde. Il paraît bien entendu que quand elle sera adoptée, ils pourront se réunir pour le culte, sans autorisation, mais après simple déclaration, comme ils l'ont fait jusqu'ici : c'est M. le garde-des-sceaux qui l'a dit.

Pour nous, nous ne croirons jamais que la liberté des cultes puisse être plus limitée en 1834 qu'en 1830 ou qu'en 1814, à moins qu'on ne nous condamne personnellement en police correctionnelle pour avoir usé de cette liberté. Jusque-là, nous ajouterons foi à l'art. 5 de la Charte, et nous soutiendrons par nos actes, comme M. Barthe par son discours, que l'art. 291 n'y saurait porter aucune atteinte. Quand il y aura plus de chrétiens en France, on croira sans doute qu'il vaut la peine de dire tout haut, ce qu'on pense qu'il est suffisant de sous-entendre aujourd'hui.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

De nombreux incendies ont éclaté à Constantinople ; on les attribue aux troupes régulières, irritées de ce que la Porte veut faire une retenue sur leur solde, pour établir en leur faveur un fonds de réserve.

Il a été rendu en Espagne un décret qui suspend les provisions de divers canonicats, prébendes et bénéfices ecclésiastiques, et qui en affecte les produits à l'amortissement de la dette publique.

Sur la proposition de M. le duc de Richmond, la Chambre des lords a nommé une commission chargée d'examiner dans quels cas le serment exigé des fonctionnaires et des employés peut être aboli, et remplacé par une simple déclaration. Depuis plusieurs années, les chrétiens anglais protestent contre l'abus du serment; c'est en partie à la persévérance de leurs efforts qu'il faut attribuer la mesure qui vient d'être prise par la Chambre des lords.

Le ministre des finances, en Bavière, a demandé, par un projet de loi, la fixation d'une liste civile permanente de 2,350,580 florins. La Chambre des députés de ce pays s'est occupée de l'affaire des députés auxquels on refuse l'entrée de la Chambre, parce qu'ils sont accusés de délits politiques ; elle a ajourné leur admission, mais décidé en même temps que leurs remplaçans ne seraient pas admis à siéger avant le prononcé du jugement.

Le gouvernement de Berne a répondu aux circulaires du Vorort, relatives aux Polonais, « qu'il ne prêtera pas la main à » l'expulsion forcée des réfugiés politiques dans le moment ac- » tuel, et qu'il ne consentira jamais à subir, à cet égard, l'in- » fluence étrangère. »

Douze cents membres de la *Société des Droits de l'Homme* se sont réunis dans les prairies de Saint-Côme, près de Châlons-sur-Saône, le 16 mars, et ont arrêté que cette société conservera son organisation actuelle, nonobstant toute loi qui entraverait le libre exercice du droit d'association.

Les opérations électorales pour la nomination des officiers de la garde nationale ont commencé à Paris.

La Chambre des Pairs a complétement bouleversé les dispositions du projet de loi sur les majorats, adopté par la Chambre des Députés, en remplaçant les articles 2 à 8 par un article de M. Roy, ainsi conçu : « Les majorats ou portions de majorats » fondés avec des biens de l'Etat, ou avec des biens particuliers, » continueront à être possédés et transmis, conformément aux » actes d'investiture et aux conditions suivant lesquels ils ont » été établis. » Le projet, ainsi modifié, a été adopté par 61 voix contre 57.

La Chambre des députés a consacré toute la semaine à la discussion du projet de loi contre les associations. Après avoir écarté des amendemens de MM. Isambert et Taillandier, qui voulaient limiter les dispositions de la loi, le premier aux associations ayant un but contraire à la forme du gouvernement établi par la charte et aux droits par elle garantis, le second aux associations s'occupant de matières politiques, la Chambre a adopté l'article 1er. Elle a ensuite rejeté des amendemens, dont le but était de créer des exceptions en faveur des associations ayant pour objet « de maintenir la charte dans toute son intégrité, » et « de seconder, par des moyens légaux, l'exercice des droits qu'elle consacre. »

Les exceptions proposées par M. Chamaraule, pour les associations ayant pour objet unique et exclusif la fondation et la gestion d'un journal; par MM. Roger et Dubois, pour les cultes; par M. Gaëtan de Larochefoucauld, pour les sociétés de charité et de bienfaisance; par M. Glais-Bizoin, pour les sociétés littéraires déjà établies; par M. Couturier, pour les réunions accidentelles qui n'ont pas le caractère d'associations permanentes, etc., etc., ont éprouvé le même sort.

La Chambre a adopté tous les articles, et a voté trois amendemens du consentement du ministère. L'un rend facultative l'application de la peine de la surveillance de la haute police, en cas de récidive; l'autre admet la considération des circonstances atténuantes ; le troisième dispose que les propriétaires ne seront punis comme complices des contraventions, que s'ils ont été instruits de l'usage qu'on a fait de leur maison pour s'y réunir sans autorisation.

La commission a retiré l'article qui créait une exception en faveur des réunions électorales.

La Chambre a refusé hier de rendre la loi temporaire. Elle a été adoptée telle que la voulait le ministère, par 246 voix contre 154.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° II.

De ceux qui ne voient dans le Christianisme qu'un sujet de dérision.

Lorsqu'on passe en revue les opinions hostiles ou indifférentes au Christianisme, on remarque aussitôt, sur la limite qui sépare les deux camps, une troupe assez nombreuse de gens qui ne tiennent positivement à aucun parti religieux, et qui se moquent de tous avec une aisance imperturbable. Ce sont les voltigeurs de la vieille école encyclopédiste.

Notre siècle, dit-on souvent, est devenu sérieux en matière de religion. Cette observation est juste, renfermée dans certaines limites; généralisée d'une manière absolue, elle cesse de l'être. Assurément, si l'on compare le ton habituel qui s'emploie maintenant à l'égard du Christianisme avec le cynique dévergondage des dernières années du dix-huitième siècle, la différence est notable; les personnes bien élevées sont à présent polies envers la Bible, comme elles le sont envers toutes choses et tout le monde; on n'outrage plus la foi chrétienne dans les salons par de grossières injures : cette incrédulité abjecte et furibonde a été ensevelie sous les ruines de l'œil-de-bœuf et des tanières du jacobinisme. Il est encore vrai que beaucoup d'hommes réfléchis, ayant reconnu que la religion est un moyen d'ordre et de soumission, surtout pour les classes populaires, parlent de l'Evangile en termes honnêtes et avec retenue; ils lui accordent un respect presque égal à celui qu'ils professent pour le Bulletin des Lois. Ajoutons, enfin, qu'il se rencontre des gens qui croient avoir découvert des idées merveilleuses dans le Christianisme, bien qu'ils n'aient pas pris la peine de l'étudier; ils aperçoivent de frappantes analogies entre le contenu de l'Ecriture et les petits systèmes nés de leurs passions de la veille; ils s'emparent du nom de Jésus-Christ pour le déclarer précurseur de je ne sais quel pauvre thaumaturge dont on ne s'occupera plus dans huit jours ; et par l'effet de cette profondeur de vues, ils s'expriment avec gravité sur ce qu'ils regardent comme étant la doctrine évangélique. On trouve ici un extrême précisément opposé à celui qui existait il y a cinquante ans; les premiers disciples de Voltaire tournaient en ridicule des choses fort sérieuses, et les nouveaux faiseurs de religion débitent sérieusement des choses fort ridicules. C'est ce que nous verrons une autre fois.

L'époque où nous sommes est donc plus grave, plus posée, plus respectueuse dans ses rapports avec le Christianisme; on ne saurait le contester sans donner un démenti à tous les faits contemporains. Cependant l'esprit national n'a pas tellement changé qu'il ne reste encore au milieu de nous un trop grand nombre de moqueurs, et c'est par eux qu'il faut commencer, je crois, dans un travail sur l'apologétique. Les autres adversaires du Christianisme lui font, au moins, l'honneur de le combattre avec un glaive ; mais ceux-là se persuadent qu'il suffit de le frapper, si l'on me permet cette expression, avec un sabre de bois; ils jugent que la Bible n'est plus bonne à rien qu'à leur fournir un texte de méchantes épigrammes, et la traitent avec aussi peu de façon que les prophéties de Nostradamus.

Examinons, d'abord, quels sont ces moqueurs ; tâchons de nous rendre un compte fidèle de leur éducation, de leur science, de leur caractère. Assez long-temps ils sont venus sur notre terrain, prenant l'offensive, assiégeant l'Evangile dans sa forteresse, et tout-à-fait persuadés que ses défenseurs n'oseraient pas en sortir ; notre tour est venu de pénétrer dans leurs retranchemens.

Il y a, ce me semble, dans notre société actuelle trois types principaux du moqueur. Le premier de ces types est un vieillard qui n'a rien appris ni rien oublié depuis un demi-siècle. Son enfance a été nourrie des libelles antichrétiens de Voltaire, qui lui fournissent encore le pain de sa vieillesse. Les prodigieux événemens de la révolution, de l'empire et de la restauration ; cette longue anarchie morale et politique, malheureux fruit des systèmes de matérialisme ; ces effroyables déchiremens d'un peuple qui a demandé en vain du repos à tous ses grands hommes et à toutes les formes politiques imaginables ; cette réaction religieuse commencée en même temps que le dix-neuvième siècle sous les auspices de l'auteur du *Génie du Christianisme*, poursuivie avec des fortunes diverses, et jetant chaque jour de plus profondes racines ; ce vaste renouvellement des mœurs, des idées, des usages et des lois de deux générations successives ; rien n'a pu ouvrir les yeux de l'aveugle vieillard. Il ne connaît du Christianisme que l'informe parodie qui en a été faite dans le recueil de pamphlets qu'on nomme *Dictionnaire philosophique ;* il s'est arrêté là, comme à l'extrême limite des progrès de l'esprit humain, et ne jure que par les diatribes du patriarche de Ferney. Si quelqu'un essaie, en sa présence, de plaider la sainte cause des vérités chrétiennes, il se hâte de répéter, pour la millième fois peut-être, cinq ou six plaisanteries, bien piquantes par la forme, bien sottes au fond, et qu'il juge inattaquables, parce qu'on craint de s'avilir en y répondant. C'est un triste spectacle, et qui fait mal au cœur, que ce débris d'un être humain qui s'enveloppe dans les lambeaux d'une impiété vermoulue ; la décrépitude de l'homme est rendue plus hideuse par la décrépitude du masque dont il s'obstine à se couvrir. On aime tant à respecter un vieillard, à s'incliner devant ses cheveux blancs, à recevoir son auguste et vénérable bénédiction, qui semble être une image de la bénédiction de Dieu ! On aime à entendre celui qui a déjà un pied dans la tombe parler de la mort, celui qui voit s'ouvrir devant lui les portes de l'éternité nous entretenir de l'immortalité de l'âme ; la religion, l'Evangile sied si bien au dernier âge de la vie ! Les années étaient la seule consécration au sacerdoce dans les temps primitifs du monde. Mais quand ce vieillard, au lieu d'avoir une foi religieuse, affiche des maximes d'irréligion ; quand il ne sait voir qu'un sujet d'ignobles moqueries dans les plus hautes révélations de l'Evangile ; quand il traîne sa tête chenue dans la fange des plus dégoûtantes calomnies contre la foi chrétienne ; quand on le voit, lui, sur le bord du sépulcre, lui, monument de l'admirable patience du Seigneur, épuiser, dans la dérision et dans le blasphème, les restes d'une existence qui s'éteint ; alors on se détourne, plein de pitié, de douleur, d'effroi. Est-ce bien la parole d'un vieillard qui vient de s'élever du banc des moqueurs ? Et pourtant, on retrouve partout les modèles de ce tableau. J'ai vu, j'ai entendu le vieillard moqueur ; j'en ai vu plus d'un ; vous aussi, qui que vous soyez, vous l'avez vu. Le vieux libéralisme en compte par milliers.

Passons à un autre type dont le portrait n'exigera pas des couleurs aussi sombres. C'est un jeune homme né d'une famille honnête, dans la classe moyenne. Il a fait ses études au collége jusqu'en quatrième, et, à l'heure qu'il est, il remplit l'office de commis-marchand ou de clerc d'avoué. Comme il a fort peu de science, il se tient pour un savant du premier ordre, et sa confiance en ses lumières est d'autant plus robuste qu'elle est plus mal placée : on rencontre cela tous les jours. Il faut de très-bonnes études pour arriver à savoir qu'on ne sait presque rien et pour se défier de son intelligence. Notre jeune homme ne se doute pas même que sa raison a des bornes ; il tranche toutes les questions, notamment les questions religieuses, avec une assurance qui serait infiniment divertissante, si elle était moins triste. En tenant ses livres de commerce ou en copiant des actes de procédure, il a lu des journaux politiques dans lesquels on revient souvent sur le jésuitisme. Or, jésuitisme et Christianisme lui paraissent à peu près synonymes, et le mépris que lui inspire l'un affaiblit beaucoup son estime pour l'autre. Ce n'est pas tout : le jeune homme que nous connaissons a ouvert dans ses heures perdues, et par désœuvrement, les œuvres de Voltaire et de Rousseau ; il a même, pour ne rien omettre, des prétentions au nom de philosophe, et il s'est instruit à répéter quelques termes de métaphysique. Avec ce bagage qui ne remplirait pas la besace d'un mendiant, il se dit : Je suis riche ! je me suis enrichi ! Et le voilà qui regarde en pitié, et du haut de ses lectures, les gens simples qui croient encore à la Bible, à la divinité du Sauveur, à la rédemption du genre humain par Jésus-Christ. Ma raison est trop éclairée pour admettre ces choses-là ! ma raison veut des preuves solides ; ma raison n'accepte que les vérités évidentes ! Et pour peu que vous tentiez de parler à sa raison par des raisonnemens, il se rejette aussitôt sur des moqueries qui sont, en effet, plus faciles à soutenir qu'une discussion sérieuse. Employez-vous des termes scripturaires pour exposer les dogmes de l'Ecriture, votre langage est mystique, puritain, fanatique, et ne va plus à ses oreilles. Essayez vous de creuser dans les abîmes du cœur humain pour montrer la corruption de notre nature et la nécessité d'un Rédempteur, il se fâche et récrimine par des sarcasmes amers contre les vices des dévots. Puis, il profite de la moindre ouverture pour se sauver dans ses épigrammes habituelles ; quand il a ri tout seul d'une grosse plaisanterie, il juge que sa cause est incontestablement gagnée. Il n'existe rien d'égal à son dédain du Christianisme que son ignorance, ni rien d'égal à son ignorance que sa fatuité. Incapable de suivre l'enchaînement de deux idées, il décide par un arrêt sans appel que la foi chrétienne est une pâture de vieille femme, et il affecte d'être étonné si l'un de ses amis professe de croire au Dieu Sauveur. Quoi ! vous? vous qui avez du sens et de la science, vous admettez encore la divine inspiration de la Bible? mais c'est inconcevable, en vérité ! Pauvre jeune homme, si tu savais combien cette légèreté de sentimens et d'expressions est déplorable en si grave matière ! si tu pouvais apercevoir la profonde compassion que ressent pour toi le disciple de Christ, lorsqu'il entend ces moqueries qui ne prouvent que ton manque absolu de connaissances religieuses, certes, tu rougirais de honte, et ton langage hautain ferait place à un morne silence. Peut-être en ce moment, assis devant le tapis vert d'un cabinet de lecture, tu parcours, d'un air distrait, ces lignes qui te sont adressées. Eh bien ! lis-les encore une fois avec plus d'attention ; rappelle-toi tes frivoles entretiens sur le Christianisme, tes dérisions sur la Bible que tu n'as jamais étudiée, tes inconvenantes épigrammes sur les choses les plus saintes ; et puisses-tu dire enfin : Ce jeune homme irréfléchi, mauvais railleur, sottement moqueur, c'est moi ;

On ne décrira pas si longuement le troisième type, parce qu'il est peu probable que cette feuille lui tombe sous les yeux. Il s'agit du moqueur des petites villes et des campagnes, du villageois ou de l'ouvrier qui se nomme *savant* dans son endroit. Cette catégorie est extrêmement nombreuse ; elle couvre le pays d'une extrémité de la France à l'autre ; c'est, pour employer une expression qui n'a pas été jugée au-dessous de la dignité d'une tribune parlemen-

taire, c'est la *mauvaise queue* des influences anti-chrétiennes du demi-siècle qui s'achève. L'incrédulité est lente à pénétrer dans les masses; mais lorsqu'elle y est descendue, elle est également lente à en sortir. Trois grands faits, qui tiennent à tout l'ensemble de notre histoire depuis 89, la fermeture des Eglises pendant les années de la terreur, les guerres du gouvernement impérial et la restauration du jésuitisme sous les précédens règnes, ont beaucoup multiplié l'espèce de moqueurs dont il est ici question. Quand le pays fut privé de son culte religieux et de ses prêtres, une partie de la population, celle qui avait atteint l'âge mûr ou la vieillesse, éprouva des regrets amers et sentit un vide que rien ne pouvait remplir; mais les jeunes gens de l'époque apprirent à n'avoir plus besoin de la religion, et s'arrangèrent pour vivre complétement sans elle. Bonaparte rouvrit les temples, mais la nouvelle génération avait pris son pli : les croyances religieuses ne reviennent point au gré d'un concordat ou d'un vote législatif. Quiconque a pu voir de près nos bourgades et nos villages s'est heurté partout contre les vivantes conséquences de la suspension forcée du culte religieux. Les hommes d'état et les hommes de lettres, qui s'agitent dans l'atmosphère oublieuse de Paris, ne pensent plus guère à ce fait historique; mais les paysans de nos quarante mille communes s'en souviennent, et sur vingt chaumières du nord, du centre et de l'est de la France, il y en a quinze peut-être où le concordat n'a pas réédifié ce que la révolution avait démoli. Les immenses conscriptions militaires, qui sont venues en même temps et après, ont accéléré le mouvement irréligieux. Qui ne sait que la vie des camps, vie inquiète, aventureuse, agissante au dehors, oisive au dedans, est contraire aux doux et calmes sentimens de la foi chrétienne? Nos soldats ont perdu, au bruit de la mitraille et sous la tente du bivouac, le peu de croyances religieuses qu'ils avaient apporté du chaume paternel. Ceux qui sont revenus dans leur village, et il y en eut un assez grand nombre pendant les premières années du consulat et de l'empire, avaient été instruits à se moquer de toutes les religions anciennes et nouvelles. Or, le vieux militaire, au langage énergique et pittoresque, se fait écouter comme un oracle dans le hameau qu'il habite, et l'on ne pourrait imaginer à quel point ces grandes armées, redevenues peuple, ont servi à répandre des principes d'irréligion. Enfin, les maladroits essais de prosélytisme, tentés sous Louis XVIII et Charles X; l'intervention flagrante et détestée du pouvoir sacerdotal dans les affaires de l'état; le jésuitisme, odieux fantôme qui était sorti, ce semble, de son tombeau pour donner le dernier coup à la foi religieuse; les journaux politiques qui commencèrent dès lors à être lus dans les plus pauvres communes et dans l'échoppe de l'ouvrier, journaux qui rendirent d'éminens services aux libertés nationales, mais qui ne se faisaient faute d'attaquer les prêtres, de les tourner en ridicule, de les calomnier même en un besoin, ce qui n'est pas autre chose, dans l'esprit des classes populaires, que d'attaquer et de calomnier la religion qu'il confond avec la personne des prêtres; toutes ces circonstances achevèrent d'abattre les débris qui avaient survécu aux ouragans de la révolution et de l'empire.

Le lecteur me pardonnera d'avoir laissé notre troisième type du moqueur pour écrire quelques lignes sur l'histoire religieuse de la France pendant les cinquante dernières années; cette histoire n'a pas été faite, et mériterait de l'être. Je reviens. Le moqueur de l'atelier ou de la ferme est encore moins éclairé que le moqueur de la boutique ou de l'étude d'avoué; au pied de la lettre, il ne sait rien en matière de religion, si ce n'est que les prêtres sont tous des hypocrites qui prient Dieu pour vivre, et que lui, honnête homme, n'ayant jamais été repris de justice, et donnant même un morceau de pain au mendiant qui se présente à sa porte, n'a pas besoin de messe ni de prône. Ce moqueur-là, du reste, se montre quelquefois avare jusqu'à la plus crasse ladrerie, s'il est paysan; déhonté jusqu'au cynisme dans ses conversations habituelles, s'il est ouvrier; âpre à la dispute et prompt aux procès; la fraude qu'il nomme adresse lui répugne médiocrement, lorsqu'il peut l'employer sans être découvert; mais n'importe, c'est un honnête homme! car il n'a commis aucun de ces énormes délits qui auraient pu faire marquer son épaule de deux ou trois lettres infâmantes! En disant qu'il ne sait rien sur les questions religieuses, je me suis trompé, et je me rétracte. Il a meublé sa mémoire d'une demi-douzaine de chansons grossièrement impies, et qu'il chante, par un admirable instinct des convenances, au baptême ou au mariage de son enfant; il a même trouvé quelque part un volume dépareillé de Voltaire ou du Citateur, et il peut vous raconter toutes les anecdotes scandaleuses, vraies ou fausses, qui concernent les prêtres à vingt lieues à la ronde; n'oublions pas qu'il hait les jésuites et que tout ce qui lui déplaît dans la religion se transforme à ses yeux en jésuitisme. Avec des lumières aussi étendues, n'a-t-il pas qualité, je vous le demande, pour tourmenter les bonnes gens qui ne laissent point croître l'herbe sur le chemin du temple? N'est-il pas en droit de les appeler esprits faibles, crédules, ignares, fanatiques et le reste? ses titres ne sont-ils pas suffisans pour se moquer de vous si vous soutenez devant lui les révélations chrétiennes, et pour vous accabler d'injures, si vous insistez?

Les moqueurs de nos deux premières catégories méritent une réponse plus développée; ce sera la matière d'un prochain article.

PROMENADES AU SALON.

N° II. — MM. PAUL DELAROCHE, PAULIN GUÉRIN, INGRES, MAUVOISIN ET SCHEFFER.

Nous n'avons su voir, l'autre jour, dans le tableau de M. Delaroche, que le sujet si tragique et si touchant qu'il a choisi; l'ayant examiné depuis sous le rapport de l'art, nous avons également admiré la sagesse, la simplicité de la composition et le mérite de la peinture. Tous les détails sont rendus avec le plus grand soin; rien n'est hasardé ni négligé, et cependant toute l'attention est fortement attirée sur les objets principaux. La pureté et le fini du pinceau de M. Delaroche se retrouvent dans deux autres tableaux de très-petite dimension, une *Sainte-Amélie*, et un *Galilée* entouré de ses livres : ce sont deux chefs-d'œuvre de délicatesse et de travail. M. Delaroche est chargé de faire quatre tableaux pour l'intérieur de l'église de la Madeleine, et nous présentera, dit-on, quatre scènes de la vie de cette pécheresse repentante.

Tout près de Jane Gray s'offre à nos regards un tableau de M. Paulin Guérin; c'est le *Christ crucifié*. Attaché sur la croix, le divin Rédempteur est entre deux anges; l'un, descendu des cieux, le contemple et l'adore avec amour; l'autre s'élance en frémissant dans un abîme de flammes : c'est Satan dont le pouvoir est vaincu. Cette dernière figure est assez belle, et son expression est terrible; mais celle de l'habitant du ciel ne la vaut pas, et la figure du Christ est au-dessous du médiocre. Une telle scène ne saurait être rendue comme elle doit l'être; « ce sont des choses que l'œil n'a point vues, » et à la hauteur desquelles la faible conception de l'homme n'arrivera jamais. On éprouve devant ce tableau une impression pénible, qui contraste avec les souvenirs qu'il réveille; aussi avons-nous recherché avec d'autant plus d'empressement le tableau de M. Ingres, représentant le *Martyre de Saint-Symphorien*.

Du calvaire et de la croix du Seigneur, on passe sans effort aux premiers âges du Christianisme, et l'intérêt le plus solennel se fait sentir lorsqu'on reporte sa pensée vers les temps qui précédèrent et suivirent la naissance du Sauveur des hommes.

D'une part, on assiste au spectacle sombre, mélancolique, extraordinaire, que présente l'humanité en travail; une épouvantable maladie rongeait le monde civilisé; ce n'était que sensualisme raffiné, luxe inouï, froides et atroces cruautés, abrutissement complet; la société, en proie à l'action dissolvante de l'athéisme et des mauvaises mœurs, s'en allait en lambeaux. Mais un dernier principe de vie réclamait du fond de la tombe; une sorte d'attente vague se manifestait, et quelques regards scrutaient les ténèbres pour voir si l'aurore d'un nouveau jour ne viendrait pas bientôt. Il y avait alors de ces âmes altérées qui, effrayées de la corruption livide qui les entourait, parcouraient la terre à la recherche de la sagesse, se réfugiaient, éperdues, dans les écoles des philosophes et, fatiguées du doute, haletaient après la vérité. Cependant des chœurs célestes ébranlent les cieux, des chants annoncent la délivrance et la paix, un Enfant est né au monde! Bientôt le Fils de l'homme parcourt la Judée, prouvant sa mission par d'éclatans prodiges, annonçant qu'il est ce Christ, ce libérateur dont les prophètes ont tant parlé, et enseignant sur sa route une doctrine nouvelle. Quelle science! quelle vie! quelle histoire! C'est Dieu manifesté en chair, que le paysan hébreu rencontre au désert, dans les montagnes, au bord des lacs! C'est Dieu lui-même qui, maître débonnaire, rassasie ces foules avides! Il répand autour de lui des instructions d'une portée éternelle, et qui doivent tout soumettre; sa Parole, scellée de son sang, prêchée par des disciples pauvres et ignorans, proclamée en tous lieux, remue la terre entière, renverse le polythéisme ébranlé, et vient irriter les empereurs du monde sur le trône de l'occident. De toutes parts des âmes, errantes jusque-là, entrèrent enfin au port qu'elles ne quittèrent plus. Le Christianisme envahit tout : une société nouvelle se forma au sein de la société païenne, et fit éclater d'admirables exemples d'une vertu et d'un dévouement dont on ignorait le secret. Puis, les passions s'armèrent contre tant de pureté et inventèrent des supplices nouveaux pour ceux dont la vertu les troublait et les condamnait. « Les chrétiens aux lions! » tel fut le cri de rage dont Rome retentissait sans cesse.

Ces réflexions nous occupaient en approchant du tableau de M. Ingres, dont la composition étonne et produit un effet pénible. Le saint martyr, contraint de sacrifier aux dieux, vient de renverser le trépied sacré et de proclamer sa foi et son espérance; le peuple, les licteurs l'entourent, le proconsul ordonne d'un geste impérieux qu'on le mène au supplice. Symphorien lève les yeux et les mains vers le ciel; ses regards rencontrent ceux de sa mère, placée sur les murailles de la ville; nous ne trouvons rien de vrai dans le geste théâtral et furieux de cette femme. Cette mère n'est point chrétienne, et semble avoir à la bouche des paroles d'injure, plutôt que de piété et d'exhortation. Disons-le, on s'aperçoit que l'auteur a travaillé sans connaître la nature de la foi, et qu'il n'a vu qu'un emportement fanatique là où le chrétien eut compris et reproduit une conviction pleine d'ardeur, mais aussi de simplicité. Nous le regrettons d'autant plus, que cette impression fait avec les traits sublimes de Symphorien un contraste dont l'effet empêche l'émotion. Dans les autres parties du tableau on retrouve trop le peintre appelant malencontreusement l'attention sur des détails dont l'importance exagérée détruit l'unité de l'œuvre. Passant de l'impression morale qu'elle produit à son examen attentif, on y remarque un dessin tourmenté, un coloris gris ou couleur de briques; au milieu de la confusion qui règne dans cette composition, on ne sait comment reconnaître les figures dans leur entier; le jeu des muscles est horrible, et d'un dessin peu exact. Les contours sont heurtés, anguleux; les membres d'une roideur excessive. Il y a pourtant quelques belles têtes dont les expressions sont vraies et variées, entre autres celle du proconsul et celle d'une jeune femme placée à sa gauche; mais, malgré ces beautés, le Martyre de Saint-Symphorien est un tableau d'un effet désagréable.

Au dessus de la porte de la galerie se voit un tableau de M. Mauvoisin, qui produit une assez vive impression sur l'âme; il représente *Jeanne la Folle* au moment où, près du lit de mort de son mari, elle perd la raison. Son fils Charles-Quint, encore enfant, donne les preuves d'une froide insensibilité; il est debout, appuyé sur le chevet du roi qui vient de rendre le dernier soupir, et regarde sa mère. Les traits de Jeanne expriment le saisissement, la douleur, et en même temps cette joie insensée dont la vue est si pénible. La pose des pieds et des mains est simple, naturelle, et pourtant on y reconnaît les signes de l'aliénation mentale. Ce tableau est exécuté avec soin et d'un bon style de peinture.

Le Larmoyeur de M. Scheffer attire à bon droit l'attention. C'est un vieux chevalier qui, après une victoire, s'est retiré au fond de sa tente, où il contemple le corps sans vie de son fils tué dans le combat; la douleur paternelle du vieillard est touchante, ses larmes coulent avec abondance : elles ne s'arrêtèrent plus depuis ce jour fatal, et c'est à cause de cette inconsolable affliction que sir Eberhard reçut le surnom de larmoyeur. La figure du père est belle et pleine d'une expression douloureuse; son coloris, sombre et rembruni, contraste avec la pâleur du jeune homme mort, étendu sur un tapis de fourrure; les mains du vieillard sont jointes d'une manière qui rend parfaitement son affliction; près de lui un chien le regarde et pleure aussi. M. Scheffer n'a composé que ce tableau et quelques têtes dont nous parlerons plus tard.

PSYCHOLOGIE.

QU'EST-CE QUE PARDONNER?

Qu'est-ce que pardonner? Heureux celui qui le sait par expérience! Oh! oui, bien heureux! puisqu'il est écrit: « Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséri-» corde. »

Dans tous les temps, dans tous les lieux, on a parlé de pardon; on en parle à tous les âges, dans tous les rangs de la société; mais pour tous ceux qui le prononcent ou qui l'entendent, ce mot désigne-t-il un même mouvement du cœur? Est-il certain, en un mot, qu'on obtiendra toujours la même réponse et une réponse satisfaisante, en demandant au premier venu : Qu'est-ce que pardonner?

Ecoutons un des plus sages parmi les moralistes étrangers à la puissance sanctifiante de l'Evangile, parler de cet effort de l'âme: « Il faut si souvenir, dit Charron (1), qu'il n'y a » rien de si honorable que de savoir pardonner. Un cha-» cun peut poursuivre la raison et la justice du tort qu'il a » receu; mais donner râce et rémission, il n'appartient » qu'au Prince souverain. Si donc tu veux être roy de toy-» mesme, et faire acte royal, pardonne librement et use » de grace envers celui qui t'a offensé. » Il ajoute ensuite, pour répondre à ceux qui pourraient lui objecter « combien il est dur, grief et honteux de souffrir une offense: « Je l'accorde et suis d'advis de ne souffrir, ains de vain-» cre et de demeurer maistre; mais d'une belle et honora-» ble façon en *desdaignant* l'offense et celui qui l'a faicte.»

A l'exemple de Charron, tous les sages selon le monde font résulter le pardon d'un sentiment plus ou moins prononcé de la dignité d'homme chez celui qui pardonne, et tous leurs frais d'éloquence peuvent se résumer en ce court raisonnement, qu'ils supposent à l'offensé à l'égard de l'offenseur : « Je ne me venge point, afin de conserver cette position élevée que tu as perdue en manquant à tes devoirs envers moi.» Le monde comprend assez bien cette espèce de pardon; elle est conforme à ses doctrines; mais la sagesse humaine elle-même n'a-t-elle pas prouvé qu'elle en soupçonnait la nature équivoque, en la nommant une *noble vengeance?*

Quelle différence entre cette manière de pardonner, assez rare pourtant parmi les hommes, et le pardon du vrai chrétien envers ceux qui l'offensent! Essayons d'en donner une idée. Quand un disciple de Jésus est outragé, il ne caresse pas le sentiment de sa dignité d'homme, sentiment

(1) Livre III de la Sagesse, chap. 34.

qui le placerait, à ses propres yeux, au-dessus de son ennemi; mais il sait se dire, parce qu'il connaît sa propre misère morale : « Est-ce à moi que je dois de ne pas être l'agresseur? Sans la grâce de mon Dieu, ne serais-je pas aussi coupable, plus coupable peut-être que celui qui m'outrage? N'ai-je pas, comme lui, et plus que lui peut-être, un cœur désespérément malin par-dessus toutes choses? N'ai-je pas moi-même, tous les jours et en plusieurs manières, transgressé les saints commandemens de mon Dieu, de ce Dieu, qui, pourtant, ne répond chaque jour à mes offenses que par son amour et le pardon gratuit de tous mes péchés? Ah! gloire à lui, gloire à ce bon Sauveur! et compassion, amour, charité, pour mon prochain, pour mon frère, encore étranger aux puissans effets de la grâce! Livré à lui-même, est-il plus coupable que je ne le serais, livré aussi à moi-même? Est-il d'ailleurs bien certain que le tort dont je crois avoir à me plaindre soit aussi réel, aussi grand que mon égoïsme d'homme et mon orgueil me le font voir? Est-il certain enfin que je ne l'ai pas provoqué, même à mon insu? Et je me vengerais, moi, qui ai la liberté de demander à Dieu un cœur qui sache pardonner comme Jésus pardonne! Ah! combien je serais alors plus coupable que celui qui m'a offensé, lors même que je n'userais que de cette espèce de vengeance que les hommes ont appelée noble! Non, je ne me vengerai point! mais je sens que je n'aurai pas réellement pardonné si je n'éprouve pas envers celui à qui je pardonne au moins un peu de cet amour dont Jésus m'a aimé en me pardonnant. O mon Dieu! donne-moi d'aimer celui qui m'a offensé, et fais connaître à son âme les vrais biens! » Telle est la logique que l'Evangile enseigne, et qu'il a la puissance de graver dans le cœur. Aussi le Sauveur dit-il à ses disciples : « Vous donc priez ainsi : « Notre Père qui es aux cieux.... pardonne-nous nos offenses *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés;* » et les disciples de Jésus sentent combien l'Eternel, en leur pardonnant, les a aimés.

Ainsi donc, pour résister au désir de la vengeance, le sage du monde s'élève, à ses propres yeux, au-dessus de son ennemi, qui, quoi qu'on en dise, ne devient pas son ami; le chrétien, au contraire, s'abaisse au moins au niveau de cet ennemi, en qui il ne voit qu'un frère, un compagnon de misère, qu'il doit aimer comme le Sauveur, leur maître commun, l'a aimé lui-même. Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas l'homme naturel qui pardonne ainsi, mais seulement l'homme né de nouveau, né de Dieu, celui qui doit un jour être semblable à Jésus, parce qu'il le verra tel qu'il est, cet homme enfin, hôte futur du séjour de la charité.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

SIXIÈME ARTICLE.

La prédication des missionnaires produisait des effets dont on n'avait eu, pendant beaucoup d'années, aucun exemple. Il était bien évident qu'elle agissait sur les cœurs, puisqu'elle portait les indigènes, non seulement à abandonner les faux dieux, mais, ce qui était plus difficile encore, à renoncer à leurs vices. M. Nott ayant, un jour, prêché sur la conversion de Zachée, plusieurs de ses auditeurs vinrent, le lendemain, le voir. L'un d'eux lui portait un gobelet, un autre une hache, un troisième un marteau, qu'ils avaient volés, long-temps avant, à bord des vaisseaux qui relâchaient quelquefois dans la baie de Mattavai. Ils confessèrent humblement leur faute et prouvèrent leur repentance par leur renoncement à ces objets. Quelques années après, un étranger, qui visitait l'île d'Otahiti, ayant laissé tomber ses gants sur la route, une jeune femme, qui les avait trouvés, les lui rapporta. Le respect pour la propriété était devenu si grand chez ce peuple, dont le vol avait été l'une des passions dominantes, que peu de gens auraient voulu profiter d'une circonstance comme celle-là.

Les progrès du Christianisme eurent, en 1816, pour résultat la suppression de la société des Arreois. Quoique chaque île eut une troupe séparée de ces comédiens ambulans, tous ceux des divers îles de la Polynésie étaient unis entre eux; ils formaient une sorte de corporation, dont les membres jouissaient d'une véritable puissance, parce qu'ils se soutenaient les uns les autres : ne se bornant pas à courir le pays et à amuser le peuple en chantant des ballades et en représentant des espèces de drames, ils se livraient encore à des abominations, au récit desquelles la plume se refuse. Eh! bien, cette société, dont l'influence datait de plusieurs siècles, et qui semblait devoir opposer des obstacles presque insurmontables aux progrès de la vérité, fut dissoute, d'un consentement unanime, dès que l'Evangile eut exercé quelque empire sur les cœurs; on comptait même plusieurs Arreois parmi les premiers disciples.

Du reste, on aurait tort de penser que le mouvement qui s'opéra à cette époque dans les états de Pomare, ait eu lieu sans secousse, et que la doctrine chrétienne ait toujours influé uniformément sur la réforme sociale. Même parmi les hommes dont l'âme n'avait pas été touchée, il y en avait qui se passionnaient pour le progrès. Un fait bien étrange, qui eut lieu vers ce temps-là, montre de quelle manière les idées nouvelles agissaient sur l'imagination de ceux qui ne trouvaient pas un contre-poids nécessaire dans les convictions du cœur. Un crayon était alors à Otahiti un objet précieux et rare, que tous ceux qui s'exerçaient à tracer des lettres cherchaient à se procurer, même en s'imposant des sacrifices qu'on aurait peine à comprendre dans d'autres circonstances. Pomare, qui attachait à ces instrumens autant de prix que qui que ce fût, ayant refusé à un chef puissant de lui en donner un en échange d'un cochon, l'Otahitien irrité se ligua avec quelques mécontens, et forma un complot pour tuer le roi et renverser le gouvernement. On aurait de la peine, sans doute, à trouver dans l'histoire un fait analogue. Le plan des conjurés ayant été découvert, put heureusement être déjoué.

Pomare avait fait don aux missionnaires de ses dieux domestiques; ceux-ci les envoyèrent en Angleterre, où ils ont été déposés dans le musée de la Société des missions de Londres, comme des trophées remportés sur l'idolâtrie. En 1817, de nouveaux missionnaires arrivèrent à Otahiti. L'un d'eux était M. Ellis, connu par un ouvrage remarquable qu'il a publié sous le titre de *Recherches sur la Polynésie*. Le navire à bord duquel ils étaient arrivés venait de la Nouvelle-Galles-du-Sud; il faisait souvent ce trajet, et le propriétaire, désirant s'assurer l'amitié du roi, lui envoyait un cheval, qui excita l'admiration des indigènes. Le cochon est le plus grand quadrupède qui se trouve dans leur pays, et ils ne pouvaient revenir de leur surprise en voyant ce bel animal, monté par le capitaine. Les missionnaires ayant, un jour, raconté à Pomare, que le roi d'Angleterre et un grand nombre de ses sujets étaient dans l'usage de monter à cheval, il s'était écrié, en faisant allusion à une coutume de son pays, qu'il était plus grand que le roi Georges, puisque celui-ci n'avait qu'un cheval pour le porter, tandis que lui-même s'asseyait, dans les cérémonies publiques, sur le cou d'un homme. Il est probable que le présent qu'il reçut alors lui donna d'autres idées sur la magnificence des rois, bien que les indigènes n'eussent d'autre mot pour désigner le cheval que *buaa-afai-tatata* (le cochon-porte-homme).

Le navire portait quelque chose de bien plus précieux encore, et qui fut pour les naturels un sujet d'étonnement mille fois plus grand. C'était une imprimerie. Déjà précédemment, les missionnaires avaient reçu d'Angleterre des caractères et une presse, mais ils avaient été détruits dans les guerres civiles, avant qu'on eut pu s'en servir, et même qu'on eut pu leur en expliquer l'usage. Pendant quelques années on avait fait imprimer des alphabets en Angleterre et à Port-Jackson; mais ils étaient si rares et les progrès des indigènes étaient si rapides que cette ressource était devenue tout-à-fait insuffisante. Beaucoup d'Otahitiens, qui ne possédaient pas de livres, avaient appris à lire dans ceux de leurs amis, et un grand nombre en savaient le contenu par cœur. Il fallait nécessairement, pour satisfaire le désir d'instruction qui se manifestait de toutes parts, établir une imprimerie dans le pays. Les chrétiens anglais, qui s'occupaient avec sollicitude de l'évangélisation de la Polynésie, l'avaient senti, et ils venaient d'envoyer tout ce qui est nécessaire pour en monter une. M. Ellis lui-même avait appris l'état d'imprimeur. Dans nos contrées, les typographes les plus célèbres sont devenus auteurs, afin d'acquérir une double illustration. Ici, nous voyons, au contraire, un homme éminent par ses connaissances, et dont les écrits méritent le succès qu'ils

ont obtenu; se faire ouvrier imprimeur, non par vaine gloire, mais dans l'intérêt de la civilisation et du Christianisme.

C'est à Eiméo, dans le district d'Afareaitou, que l'imprimerie fut établie. On y construisit un atelier, et quand tout eut été disposé de telle sorte qu'on pût commencer les travaux, Pomare vint assister aux premiers essais qui furent faits. Dirigé par M. Ellis, il composa lui-même la première page d'un alphabet, et quand il eut été mis sous presse, il en tira les premières feuilles. Pendant plusieurs mois, les indigènes se pressaient tous les jours autour de l'atelier, où on les admettait les uns après les autres. Bientôt ils ne furent plus amenés seulement par la curiosité: le désir de se procurer des livres les attirait de tous les points de l'île et des îles voisines; on voyait quelquefois trente à quarante canots, dont les maîtres n'avaient d'autre motif pour venir à Afareaitou que celui de demander des alphabets, y aborder en un même jour.

Mais la presse otahitienne devait donner à ce peuple avide d'instruction un livre plus important que l'alphabet. M. Nott venait d'achever la traduction de l'Evangile selon saint Luc, à laquelle il avait travaillé long-temps, de concert avec Pomare. Pendant les années de l'exil de celui-ci, le roi et le missionnaire s'étaient souvent réunis dans la maison royale d'Eiméo, et ils avaient quelquefois passé des journés entières à déterminer le sens de passages difficiles à rendre dans la langue d'Otahiti, et à copier les fragmens achevés. M. Nott assure que le secours de Pomare, qui connaissait mieux que lui le parti qu'on peut tirer de cette langue, pour l'appliquer à une foule de sujets, lui a été très-utile. Le manuscrit d'après lequel l'Evangile selon saint Luc fut imprimé était tout entier de la main du roi; l'écriture en était fine et soignée. La première édition qu'on en fit fut de trois mille exemplaires, qui s'écoulèrent rapidement, bien qu'on eût résolu, non de les donner, comme on l'avait fait de l'alphabet, mais de les vendre, parce qu'on voulait habituer les indigènes à apprécier davantage les livres, en leur apprenant à faire un léger sacrifice pour s'en procurer. M. Ellis forma, peu de temps après, des ouvriers imprimeurs; il enseigna aussi l'art du relieur à quelques indigènes, qui se mirent à exercer cette profession. On fit la chasse aux chats sauvages pour les dépouiller de leur peau et en couvrir des livres. Ces pauvres animaux furent, pour la première fois, troublés dans leurs forêts, pour un intérêt dont les indigènes n'avaient, quelques années avant, pas même soupçonné l'existence.

Dès lors les écoles furent plus fréquentées, et le goût de la lecture devint général. Pomare passait ses soirées à se faire lire des portions de l'Ecriture Sainte. Quelquefois une vingtaine de chefs s'asseyaient autour de lui, et lui lisaient, chacun à son tour, un verset. Il avait enseigné à lire à plusieurs d'entre eux, et il aimait à donner des conseils aux autres. La langue elle-même se ressentit des idées nouvelles qui se propageaient dans le pays. Les mots grossiers et obscènes disparurent peu à peu, parce qu'on n'aimait plus à en faire usage; des mots nouveaux furent introduits, parce qu'il fallait exprimer des choses qu'on ne connaissait pas autrefois; et des sentimens doux et élevés ayant succédé aux passions violentes et mauvaises, le rythme et la prononciation gagnèrent en harmonie et en pureté. Le culte domestique pénétra aussi dans les mœurs : dans les maisons chrétiennes, on se rassemblait autour de l'Evangile : après en avoir lu quelques versets, Pomare lui-même priait à haute voix au milieu de sa famille. Pour échapper au bruit et aux dérangemens de la seule chambre dont se composaient les maisons otahitiennes, on construisit des *fare-bure-roa*, des maisons de prière, où l'on se retirait pour ses dévotions particulières. Ce ne sont là que quelques-uns des traits de l'influence exercée sur ce peuple par la traduction de l'Evangile selon saint Luc.

MELANGES.

Fabrication d'idoles a Londres. — Veut-on savoir ce qu'est le Christianisme de certains hommes qui ne sont chrétiens que de nom? En voici une preuve singulière. Des fabricans de figures de platre, qui demeurent a Londres, sur la place du Cimetière Saint-Paul, viennent d'expédier, il y a peu de jours, pour l'Inde, cinq cents idoles, se chargeant ainsi de fournir aux païens des dieux, qui ne sont pas dieux. On assure que par cette fraude pieuse d'un nouveau genre ils espèrent faire leur fortune. Mais par une coïncidence qui prouve que s'il y a en Angleterre comme partout de faux chrétiens, il y a aussi dans ce pays des chrétiens veritables, deux missionnaires qui vont prêcher l'Evangile dans l'Inde, se trouvent a bord du navire qui y porte les idoles. L'origine de ces dieux de fabrique européenne leur fournira sans doute des argumens puissans contre le culte qu'on voudra leur rendre. Quel avilissement moral ne signale pas le fait que nous rapportons!

La peine de mort et la moralité publique, en Toscane. — La peine de mort a été abolie en Toscane, pendant vingt ans, par le grand-duc Léopold. Elle y fut rétablie par Napoléon. Si l'on compare entre elles trois périodes successives, chacune de vingt ans, celle pendant laquelle la peine capitale était abolie, celle qui a précédé son abolition et celle qui a suivi son rétablissement, on trouve qu'il a été commis moins de meurtres et de crimes de toute espèce pendant la période intermédiaire, où aucune exécution n'a eu lieu, que pendant la première ou la troisième période, où la peine de mort a été appliquée. On voit par là qu'on aurait tort d'attribuer à l'échafaud un effet salutaire sur la moralité des populations.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Sellicue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 14. 2 AVRIL 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA SUSCEPTIBILITÉ POLITIQUE.

Sujet de revue morale, direz-vous; je le veux bien, mais aussi sujet de revue politique; car il s'agit ici d'un défaut qui trouve tout son aliment dans les événemens publics et dans les questions de gouvernement. Quand les affaires vont à peu près au gré de tous, ou quand une grande nation se jette, comme un seul homme, soit dans une bonne, soit dans une mauvaise voie, il n'y a pas lieu à la susceptibilité politique : aussi n'y en a-t-il guère eu sous l'empire. Aux époques de transition, au contraire, quand un peuple tâtonne dans les ténèbres pour sortir de la fausse position où les circonstances et les passions l'ont jeté, la susceptibilité politique joue un grand rôle; car en tâtonnant, on se rencontre et on se heurte. Quand tout le monde est sur la défensive, chacun s'imagine bien vite que l'adversaire auquel il a à faire prend l'offensive; on n'est jamais plus près de blesser que quand on a l'épée en main pour parer les coups.

Depuis quelques mois la susceptibilité politique a pris de nouvelles forces en France. Rien d'étonnant à cela : les partis se sont dessinés plus nettement, et ils ont tous écrit sur leur drapeau : « Qui n'est pas pour nous est contre nous ! » Il ne suffit pas que vous rendiez hommage à leurs intentions, ni même que vous approuviez la plupart de leurs actes; du moment que vous osez en censurer un seul, vous n'avez pas de part avec eux : ils veulent vous avoir pieds et poings liés, les yeux bandés en outre : à cette condition, soyons amis, disent-ils, mais à cette condition seulement.

La susceptibilité politique est une maladie à part, qui ne suppose pas toujours comme antécédent la susceptibilité dans les autres relations de la vie. Elle provient sans doute, comme la susceptibilité ordinaire, de ce que l'orgueil des hommes se blesse aisément, et de ce qu'ils sont si pleins de leurs idées qu'il n'y a plus de place pour celles d'autrui; mais souvent elle est encore augmentée par l'importance que chacun attache aux questions qui se débattent. Il s'agit du présent et de l'avenir, de la liberté et de l'ordre, de la patrie et de la famille : comment demeurer froid en présence de pareils intérêts?

Ne soyez pas froids, personne ne veut l'exiger de vous, mais soyez justes. L'homme susceptible brise les balances, au lieu de consentir à s'en servir pour peser les raisons de ceux qui ne pensent pas comme lui. Tel consigne à sa porte le *National* ou la *Gazette de France*, tel autre le *Journal des Débats*, comme il la défendrait à un importun ou à un homme de mauvaise compagnie. Et pourtant on n'a de bonnes raisons pour être de son propre avis, qu'après qu'on a réfuté les raisons de ceux qui sont de l'avis contraire, et pour cela il faut bien les entendre.

La susceptibilité politique est pour la conversation ce que la censure est pour la presse. Elle empêche les convictions sincères de se produire, même lorsqu'elles n'aspirent à le faire qu'avec modestie et décence. De cette façon sans doute tout le monde a l'air d'être d'accord : oui, mais seulement jusqu'à ce que la chaudière, dans laquelle la vapeur a été comprimée, éclate.

Remarquez bien que la susceptibilité politique sait tout envahir : maladie de jeune homme et maladie de vieillard, maladie de salon et maladie d'échoppe; maladie du minis-

tère et maladie de l'opposition ; maladie des journalistes et ; maladie des lecteurs de journaux, elle n'épargne personne. Chacun en fait souffrir les autres, et puis, à son tour, chacun en souffre. Mais, après tout, à quoi aboutit la susceptibilité politique? Ce n'est pas, comme la discussion, une digue élevée sur les bords d'un fleuve, qui fait qu'au lieu de déborder, il suive paisiblement son cours; non, c'est une digue jetée au travers du courant. Eh! ne savez-vous pas que le plus faible ruisseau est plus fort que vous? Il tournera, il surmontera ou il renversera l'obstacle qu'on lui oppose.

Du reste, prenons y garde, l'homme est un, et par quelque bout que ses défauts se montrent d'abord, on ne tarde pas à en voir l'autre bout. Dites-moi ce qu'il est dans la vie privée, et je vous dirai ce qu'il sera dans la vie publique; apprenez-moi comment il s'occupe des intérêts de l'état, et je n'aurai pas de peine à deviner comment il soigne ceux de la famille. Le forum est à deux pas du foyer domestique, et en sortant du sénat, Cicéron pouvait encore aller coucher à sa maison de campagne. La susceptibilité politique imprime à l'esprit une disposition dont il est bien difficile de se débarrasser, quand il n'est plus question de politique. Si la susceptibilité en toutes choses n'en est pas toujours l'antécédent, elle en est ordinairement la suite.

Frappe, mais écoute, disait un philosophe. Ecoute, puis réponds, doit-on dire aux hommes de nos jours.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le président des Etats-Unis continue à être en discussion avec la Banque de ce pays, dont il cherche à détruire l'énorme influence, à laquelle il a retiré les dépôts des fonds publics, et qu'il a forcée de diminuer ses escomptes et de se mettre en liquidation. Une crise commerciale a éclaté à la suite des mesures qu'il a prises, et qui provoquent d'énergiques réclamations de la part de toutes les classes, et notamment de la classe ouvrière.

En Belgique, la Chambre des représentans a adopté la loi sur le chemin de fer projeté. L'exécution sera faite à la charge du trésor public et par les soins du gouvernement, au moyen d'un emprunt.

Le prince Frédéric, héritier de la couronne de Danemarck, a été relégué dans un château royal, pour être plus tard embarqué à bord d'un vaisseau de ligne, qui doit le transporter dans la Méditerranée. On attribue cet exil à des violences commises par le prince après des excès de table.

Les carlistes ont été battus à Lorca par les troupes de la reine.

Le ministre prussien, M. Ancillon, est arrivé à Vienne; et lord Durham vient d'arriver à Paris, chargé d'une mission diplomatique.

Un engagement a eu lieu près de Bougie, entre les Kabaïles et les Français.

Les deux entrepôts réels des douanes de la ville de Paris ont été ouverts hier au commerce.

Plusieurs sociétés politiques, entre autres l'*Union de Juillet*, à Paris, et les sections de la Société des Droits de l'Homme, dans le département du Rhône, ont déclaré qu'elles continueront à exister comme par le passé, quoi qu'il advienne.

Le projet de loi contre les associations a été présenté à la Chambre des pairs.

La Chambre des députés a adopté des projets de lois, d'après lesquels il est accordé un crédit supplémentaire de 25,887,490 francs au ministre de la guerre, et un crédit supplémentaire de 2,100,000 francs au ministre de la marine. Un crédit de 2 millions pour les pensions militaires a aussi été voté.

La Chambre a entendu la lecture d'une proposition de M. de Mosbourg, d'après laquelle, à compter des premières élections, nul ne pourra être député s'il est intéressé à un marché pouvant donner lieu à des réglemens avec l'état.

Une proposition de M. Dubois-Aymé, dont le but était d'autoriser le gouvernement à délivrer des permissions de séjour révocables, aux membres de la famille de Napoléon, n'a pas été prise en considération.

Le projet de loi relatif à l'exécution du traité conclu avec les Etats-Unis, a donné lieu à une discussion animée et approfondie. L'article 1er, qui approuve le paiement par la France d'une somme de 25 millions, a été *rejeté* hier, par 176 voix contre 168. L'appel nominal avait été réclamé par plus de vingt membres.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° III.

Combien il est insensé de ne chercher dans le Christianisme qu'un sujet de dérision.

On a vu quels étaient les moqueurs de notre époque : les uns, représentans surannés de l'école encyclopédiste ; les autres, jeunes gens à prétentions philosophiques ; puis, les incrédules des petites villes et des campagnes, qui se jugent esprits forts, parce qu'ils mettent au grand jour leur cynisme d'impiété. Soumettons maintenant aux moqueurs des deux premières classes quelques réflexions sur l'extrême folie de leur manière d'agir.

Avant tout, de quoi se moquent-ils? Est-ce du Christianisme? Ils le supposent, mais ils se trompent ; leurs épigrammes ne peuvent atteindre si loin ni monter si haut ; ils frappent une ombre en croyant frapper l'Evangile. Cinq ou six miracles de l'Ancien-Testament, tels que la Mer-Rouge passée à pied sec, le soleil arrêté dans une bataille des Juifs contre les Cananéens, Elie enlevé au ciel et d'autres événemens semblables, leur fournissent le texte de la plupart de leurs plaisanteries. Ajoutez à cela quelques jeux de mots sur les noms des Apôtres, force quolibets sur les anachorètes des premiers siècles, beaucoup d'historiettes apocryphes sur la vie des papes, des injures contre les jésuites et un grand mépris pour les chrétiens de nos jours ; voilà toute la polémique des moqueurs. Voltaire n'a pas fait davantage, et les disciples se contentent de la science du maître ; c'est avoir appris à être satisfait de peu.

Chacun conviendra, s'il y daigne réfléchir, que le Christianisme est complétement en dehors de ces pauvretés voltairiennes. Nous prenons pour point de départ, dans notre foi, la misère morale de l'homme, et nous en appelons au témoignage intérieur de la conscience, au témoignage extérieur des annales de tous les peuples et de tous les temps, pour prouver cette corruption universelle de la nature humaine. Les moqueurs essaient-ils de contester nos preuves? Pas le moins du monde ; il n'y a rien de plaisant ni de risible dans la démonstration de notre état de péché ; on se retranche prudemment derrière quelques passages mal compris du prophète Ezéchiel, et l'on débite sur cela de petites épigrammes qui veulent être spirituelles, et qui ne sont qu'impertinentes. Après avoir établi que l'homme est pécheur, nous contemplons avec le flambeau des Ecritures les perfections de Dieu, et nous découvrons en lui une immuable justice, une sainteté absolue qui doit punir le péché, partout où il se trouve. Est-ce que les moqueurs prennent le soin d'établir que nous sommes dans l'erreur sur les attributs de Dieu, ou bien que sa justice et sa sainteté n'emportent pas les conséquences qui nous paraissent, à nous, parfaitement logiques et irrécusables? Hélas! vous demandez aux moqueurs beaucoup plus qu'ils ne vous peuvent donner ; permettez-leur donc de se divertir sur les miracles de Notre-Dame-de-Lorette et sur les hallucinations d'Ignace de Loyola ; votre discussion est trop sérieuse, et ils vous

traitent déjà de puritain pour l'avoir seulement soulevée. Continuons pourtant. S'il est vrai que l'homme soit pécheur et que Dieu doive le punir, quel est le moyen d'échapper à cette sentence de condamnation? Ici l'Evangile nous montre Jésus-Christ, le Dieu-Sauveur, qui s'est offert en sacrifice à notre place, afin de nous affranchir de la peine que nous avons méritée; son expiation a manifesté l'amour de l'Etre infiniment bon et la justice de l'Etre infiniment saint; ces deux attributs ont été admirablement conciliés dans la mort du Christ, et tout un monde nouveau s'ouvre à nos espérances. Les moqueurs nous suivent-ils sur ce terrain? Se donnent-ils la peine d'examiner et de combattre cette haute doctrine? A d'autres, s'il vous plait; vous nous parlez là de mystères; les mystères ne nous vont point; il ne nous faut plus de mystères; nous ne perdrons pas notre temps à chercher s'il y a quelque chose au-dessous de vos mystères; nous sommes gens éclairés, positifs, disciples du dix-huitième siècle, penseurs, ayant une raison droite, peu disposés à nous payer de votre dogmatisme monacal; c'était bon pour les temps féodaux. Et puis, après cette modeste tirade, on vous somme, en riant aux éclats, d'expliquer la grâce suffisante qui ne suffit point, la grâce prévenante qui ne prévient personne, et d'autres méchantes antithèses qu'on a retenues de la querelle des Jansénistes et des Molinistes. En résumé, nos moqueurs se placent toujours à côté du Christianisme, et s'imaginent d'en avoir fini avec ses dogmes, quand ils ne les ont pas même effleurés. Convenez-en, Messieurs,

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Empruntons à l'histoire de France une anecdote qui éclaircira notre pensée. Quelque temps après la mort d'Henri IV, Sully fut appelé à la cour de Louis XIII. A peine arrivé dans l'antichambre, il eut à essuyer les brocards d'un tas de jeunes courtisans qui se raillaient de sa perruque, de son pourpoint et des autres parties de son accoutrement. Sire, dit alors le grave Sully, quand le feu roi votre père me faisait l'honneur de m'appeler auprès de lui, il n'oubliait pas de faire sortir d'abord les baladins. Ces ineptes courtisans, ces pages imberbes ne voyaient que l'habit, et ne connaissaient pas l'homme; ils se prenaient à rire sur un costume de mode antique, et ne se souvenaient pas qu'ils avaient l'honneur de se trouver en face du ministre le plus loyal, le plus intègre, le plus vertueux de France; ils se persuadaient peut-être bonnement que Sully était ridicule par cela seul qu'ils s'étaient gaussés de son vieux haut-de-chausse. Pitoyable folie que celle-là! Il n'y avait qu'une épithète pour la peindre; et le surintendant des finances d'Henri IV sut bien la trouver. Ceux qui ne voient dans le Christianisme qu'un sujet de dérision agissent-ils autrement que ces baladins? Ils ne regardent qu'à certaines formes extérieures plus ou moins tombées en désuétude, et aussitôt de se moquer d'une religion qui leur est aussi inconnue que l'Alcoran ou le Send-Avesta; ils veulent donner des ridicules à l'Evangile, et ne s'en donnent qu'à eux-mêmes. On dit que les courtisans de Louis XIII gardèrent le silence après la sévère apostrophe de Sully; nos modernes baladins sont beaucoup plus intrépides que leurs devanciers.

Puisque j'ai déjà fait une comparaison, le lecteur me permettra d'en présenter une autre. Je me souviens d'avoir vu, dans la réaction politique de 1815, quelques petits vauriens qui avaient fabriqué un mannequin de Napoléon, et qui le traînaient à travers les ruisseaux et les égoûts, en poussant des cris de triomphe. Mes tapageurs frappaient à coups redoublés sur le mannequin, et lorsqu'ils parvenaient à lui casser un bras ou une jambe, on aurait cru vraiment qu'ils avaient frappé Napoléon lui-même, tant ils étaient radieux et fiers de leurs prouesses. Enfin, l'homme de bois, mutilé, fracassé, fut jeté à l'eau, et chacun s'en alla dans son grenier ou dans sa cave, en répétant que le Corse était noyé. N'est-ce pas une image assez fidèle de la manière d'agir des moqueurs? Ils ne frappent aussi qu'un ignoble mannequin, tout en s'imaginant que leurs coups tombent sur le Christianisme, et quand ils ont enseveli leur homme de paille, ils déclament l'oraison funèbre de l'Evangile. Par respect pour soi-même et par pudeur, on devrait bien mettre un terme à ces plaisanteries de mauvais goût.

On éprouve une difficulté extrême à comprendre comment des êtres raisonnables, qui ne manquent ni de justesse d'esprit, ni de prudence, ni de sagacité dans les autres affaires de la vie, peuvent traiter aussi légèrement la plus importante de toutes, une affaire à laquelle se rattachent d'éternelles destinées. Eh quoi! vous êtes sérieux dans les moindres choses; vous traitez gravement des questions sans valeur et sans avenir; vous rougiriez de prendre le ton de la moquerie dans un entretien qui ne concerne que de chétifs intérêts domestiques; et cependant, lorsqu'il s'agit de votre âme et de votre éternité, vous ne craignez pas d'employer le langage du sarcasme et de l'ironie! Je me place pour un moment dans votre position; je suppose qu'il y ait doute sur les enseignemens de la religion chrétienne; j'admets que la céleste origine de ses dogmes ne me soit pas démontrée: qu'en résulte-t-il? Ai-je le droit de tourner une question en ridicule, parce qu'elle est douteuse? Et si cette question renferme tout ce que je puis avoir de plus précieux, ne commettrais-je pas une faute grave ou un acte de délire, en m'obstinant à n'y chercher que le canevas de misérables moqueries? On concevrait qu'un être d'une espèce inférieure à la nôtre, s'il recevait tout à coup le don de la parole, sans recevoir en même temps une âme, pût se croire permis d'attaquer avec de telles armes une religion qui se présente comme révélée de Dieu. Cet être-là ne serait pas une créature morale et responsable; il n'aurait rien à craindre ni à espérer au-delà du jour de sa mort; il accomplirait sa loi, en ne s'occupant que des intérêts matériels, et en se moquant de tout le reste. Mais un être humain, mais vous, quelle folie, quel démon vous égare jusqu'au point de ne répondre aux plus solennelles déclarations de l'Evangile que par d'indignes jeux de mots? Poussons l'hypothèse de votre scepticisme jusqu'à sa dernière limite: Vous n'êtes assuré de rien, j'y consens; vous n'affirmeriez pas même que vous avez une âme, je vous en crois; le chemin que vous suivez en vaut un autre, cela est possible. Maintenant dites-moi, je vous en supplie, comment vous avez le courage (est-ce courage, ou fureur?) de plaisanter sur ce terrible *peut-être*, sur cette effrayante incertitude? Vous ne savez où vous allez, où vous tomberez avant quatre jours; dans le néant, peut-être? et vous prononcez des paroles de moquerie! dans le lieu d'une condamnation éternelle, peut être? et vous lancez contre votre avenir de puériles épigrammes! Vous suivez une route au bout de laquelle vous serez irrévocablement perdus peut-être? du moins vous n'avez pas la certitude absolue du contraire; vous ne mettriez pas votre tête pour enjeu dans cette discussion, et vous approchez de ce terme inconnu, le sarcasme et le blasphème à la bouche! Voici un homme qui marche dans une caverne obscure; d'épaisses ténèbres en couvrent l'entrée et l'issue; cet homme ignore d'où il vient et ne sait pas mieux où il va; on lui dit qu'il y a deux chemins dans cette caverne; que l'un aboutit à un séjour de délices et l'autre à l'abîme; mais il n'en tient compte; il ne prend pas même le soin d'examiner s'il se trouve quelque chose de réel et de vrai dans ces avertissemens; aux plus pressantes invitations de ses amis il ne répond que par un rire stupide; il chante, saute, fait des gambades, prend

des attitudes grotesques et ne songe qu'à s'étourdir par les plus grossières dérisions. Quel insensé! dites-vous; quel furieux! Oui, furieux et insensé, mais pas autant que celui qui suspend à la pointe de quelques misérables quolibets une éternité tout entière!

Qu'on y prenne garde; je ne conteste pas le droit d'attaquer l'Evangile et de le déclarer faux. Combattez-le de toutes les forces de votre logique, si bon vous semble; faites-vous même apôtres du déisme ou du matérialisme, il vous est permis comme il l'est aux chrétiens de prêcher leur foi religieuse. Mais ce qui n'est pas permis, ce que je nomme emportement et délire, c'est de tourner en ridicule une religion que l'on ne connait point, de verser l'ironie et le mépris sur des doctrines que l'on n'a pas examinées; c'est de se forger à plaisir un Christianisme qui n'est pas le Christianisme, une Bible qui n'est pas la Bible; c'est d'amasser un dégoûtant monceau de haillons historiques, de faits équivoques, de plattes obscénités, de sanglantes persécutions, puis d'appeler tout cela l'Eglise chrétienne pour se donner le divertissement de la couvrir de fange. Apprenez à connaître ce qui constitue le véritable Evangile, et vous aurez pouvoir de le juger; encore ne vous accordera-t-on pas le droit d'employer le langage de la dérision; les hommes chargés de rendre la justice ne rédigent pas sous forme de chanson et de calembourg les jugemens qu'ils prononcent. Avant de condamner, il faut entendre la cause, et après l'avoir entendue, il faut la décider avec gravité.

Je me figure que l'un des sauvages de la tribu des Charruas qui sont venus dernièrement en France, ait eu la manie de trancher souverainement toutes les questions, sans se mettre en souci de les examiner. Il entre dans le Palais-Bourbon, et à la vue de ces trois ou quatre cents personnages qui s'expriment dans une langue qui lui est inconnue, il se prend à rire à gorge déployée et ne tarit pas en moqueries. Une autre fois, on le conduit dans un amphithéâtre de chimie ou de médecine, et le voilà riant encore de tout son cœur, se raillant des instrumens de physique, aiguisant des épigrammes (si les Charruas font des épigrammes) contre tout ce qu'il voit et tout ce qu'il entend. Il retourne ensuite auprès de ses compagnons, et leur raconte avec les expressions les plus burlesques les résultats de ses observations sur nos lois, nos sciences et nos arts. Mon ami, lui diriez-vous alors, commencez par étudier notre civilisation; instruisez-vous mieux de ce qui vous inspire une si grande hilarité; rien n'est plus ridicule que de se moquer de ce qu'on ne comprend pas. L'avis serait fort sage, et je conseille à chacun d'en profiter.

Les remarques précédentes sont loin d'épuiser le sujet. Si l'on réfléchit à la bienfaisante influence de l'Evangile et aux consolations que les malheureux peuvent toujours y puiser, la déplorable passion des moqueurs se présente sous un jour bien odieux. Ne rappelons pas ici les immenses changemens introduits dans le monde par le Christianisme, l'esclavage aboli, la femme relevée de son état de dégradation, le droit des gens constitué sur de nouvelles bases, le grand principe d'humanité succédant aux idées étroites d'une barbare nationalité; ces hautes questions trouveront leur place ailleurs. Ne parlons pas même des heureux effets que produirait infailliblement le réveil de la foi chrétienne sur l'état moral, intellectuel et politique de la société. Renfermons-nous dans le cercle de la famille et des plus simples événemens domestiques; ce point de vue suffira pour nous montrer que les moqueurs ne sont pas seulement légers en ce qui les concerne, mais cruels envers autrui, mais froidement insensibles au bonheur de ceux qui les entourent. Vous n'attaqueriez pas la réputation d'un père devant son fils, d'une mère devant sa fille, lors même que vous seriez parfaitement certains de n'avancer que des faits bien constatés; vous auriez honte surtout d'emprunter à l'injure ses formes les plus âpres, à l'ironie ses traits les plus aigus, et s'il vous paraissait absolument nécessaire de prononcer quelques mots de blâme en présence des enfans sur les auteurs de leurs jours, vous le feriez avec décence et mesure; tout autre procédé vous semblerait, avec raison, inconvenant et lâche. Que faut-il donc penser des moqueurs qui s'en vont à tort et à travers, sans nécessité ni provocation, colportant, déblatérant, vociférant sous le moindre prétexte, des sarcasmes et des invectives contre la religion chrétienne? Le nombre de ces gens-là diminue, et la bonne compagnie n'en compte guère aujourd'hui, je l'avoue; mais l'espèce n'en est pas éteinte. Quand on se permet ces indécentes sorties contre le Christianisme, sait-on bien si l'on ne blessera pas au cœur l'un de ceux qui nous écoutent, une âme qui puise dans la Parole de Dieu toutes ses joies et toutes ses espérances? Est-il moins dur, moins bassement cruel, de jeter à un chrétien des outrages contre sa foi que de faire entendre à un fils des calomnies contre son père? Soulevez une discussion grave, sérieuse, digne du sujet, on vous répondra, on pèsera vos objections; mais à des attaques sans pudeur et sans frein, à des épigrammes triviales ou obscènes, que voulez-vous qu'on réponde? Il y a une réponse pourtant, mais elle reste au fond du cœur: le mépris.

Que l'Evangile soit à vos yeux une invention humaine, une imposture, cela vous regarde; l'on ne contraint personne à y croire; ce qu'on vous demande et par des motifs que nul homme d'honneur ne peut méconnaître, c'est de respecter dans vos discours la conscience d'autrui. Il existe encore, quoique peut-être vous ne vous en doutiez pas, il existe autour de vous des personnes qui doivent au Christianisme les heures les plus douces de leur vie présente et la plus magnifique perspective d'un heureux avenir. Ce jeune homme que vous rencontrez dans vos promenades ou dans vos réunions a été sauvé du désespoir par la foi chrétienne; sans elle, il aurait peut-être fini, comme tant d'autres, par une mort prématurée; les angoisses d'un cœur vide et d'une conscience travaillée l'auraient précipité, à son matin, dans la nuit de la tombe; mais avec ses croyances il porte aisément le fardeau de ses jours; il est devenu calme, joyeux, invincible à la mauvaise fortune, zélé pour le perfectionnement des mœurs et des lumières. Eh bien! une religion qui renouvelle ainsi toute une existence ne vous paraît-elle mériter autre chose que de froides et grossières plaisanteries? Ne sentez-vous pas qu'au lieu d'avilir le Christianisme, vous vous avilissez vous-même par ce manque absolu de bienséance et de réflexion? Allez encore dans l'obscur asile du malheureux; contemplez cette pauvre femme que l'Evangile soutient, console, ranime dans ses plus douloureuses épreuves; elle a perdu tous les êtres qui lui étaient chers; elle ne trouve plus un seul bras pour y appuyer sa débile vieillesse; l'indigence et la solitude l'environnent; mais les promesses de Jésus-Christ, l'attente d'une meilleure destinée, les prières, les larmes qu'elle répand au pied du Sauveur, son humble confiance dans la protection de Dieu, sa foi, en un mot, est le baume qui guérit toutes ses plaies; cette femme vivra en paix et mourra dans l'espérance; le Christianisme fait plus pour elle que ne pourrait faire le monde entier. Vous semble-t-il qu'il n'y ait rien d'élevé, rien de vénérable dans une religion qui produit de tels effets? Les sarcasmes que vous lui prodiguez n'expirent-ils point sur vos lèvres? ne rentrent-ils point dans votre cœur, muets, honteux et deshonorés, les sarcasmes d'une incrédulité ignorante et brutale? Si la vue de ces âmes consolées, de ces cœurs paisibles ne t'inspire pas un langage plus sérieux; si tu ne reconnais pas que la foi chrétienne a droit aux égards et aux respects de ceux-là mêmes qui lui contestent la di-

vinité de son origine ; si tu ne crains pas de semer sur ton chemin le doute et le désespoir par tes impitoyables moqueries, je n'ai plus rien à te dire, sinon que l'Evangile se glorifie d'avoir un ennemi tel que toi.

LES VALLÉES DU PIÉMONT.

FRAGMENT (1).

L'asile des Vaudois est situé sur les frontières de l'Italie et de la France, à l'endroit où les Alpes, sans perdre de leur sublimité, commencent, en s'inclinant vers la mer, à revêtir des formes moins arides. C'est la partie que les anciens nommèrent Alpes Cottiennes, et qui sépare aujourd'hui le Piémont du Dauphiné.

En prenant Pignerol pour point de station, quatre vallées se déploient en évantail devant vous. Celle de Pragela ou Cluson est le plus vers la droite ; puis viennent celle de Pérouse ou de Saint-Martin, celle de Luserne, dont Angrogne n'est qu'une branche, et enfin celle de Rora, la plus petite de ses sœurs. Ce sont les vallées vaudoises.

On les a peintes jusqu'ici avec des couleurs effrayantes d'aridité et de glaces ; on se les représente comme un désert bordé de précipices et couvert de neiges éternelles ; mais, les a-t-on vues sous leur beau ciel, tantôt espagnol et tantôt écossais, s'ouvrant délicieuses en fraiches corbeilles de verdure ; avec le bruit de leurs eaux, leur gaîté de village, et ce parfum de mœurs antiques et douces qui est encore autour de nous? Un prestige indéfinissable arrête alors le voyageur en face de ces vieilles montagnes que tant de persécutions ont ensanglantées ; où des lieux champêtres portent des noms de combats ; où chaque rocher vit périr quelque victime. Puis il parcourt ces hameaux, jetés sur le penchant des bois et à demi voilés par leur ombre, avec leurs fontaines, leurs granges, leurs charrues, leur rustique désordre de labourage. Les temps ont bien changé! les étendards de Rome étaient alors teints d'une pourpre fastueuse ; les nôtres le furent du sang des martyrs. Que voit-il aujourd'hui?

Gravissons un de ces sommets séculaires où vivent tant de souvenirs. La nature y est rigide peut-être ; mais rien n'est plus beau, certes, que ces montagnes brunes et fières, quand le soleil du printemps les pénètre de vie et de chaleur, et que mille parfums balsamiques remplissent l'air d'une indicible suavité ; c'est la vie et la force qu'on y respire !

Le peuple qui habite ces contrées semble jusqu'à un certain point s'empreindre aussi de leur caractère. Grands, pour la plupart, et fortement taillés, les hommes s'y livrent à l'exercice de la chasse ou aux travaux rustiques. Ils n'ont pas cet air goguenard et moqueur qu'on remarque ordinairement chez les paysans; la virile et franche simplicité de leurs manières fait quelquefois ressortir davantage leur caractère cordial et plein de bonhomie. C'est parmi eux encore que l'on peut voir de ces belles têtes de patriarches, telles que nous les font rêver les graves récits des livres israélites. L'esprit des temps anciens semble revivre dans la simplicité de leurs mœurs et la grâce de leurs discours ; car le patois des vallées est même un des plus agréables que j'aie jamais entendu parler. Il donne aux objets des noms qualificatifs, presque toujours heureusement choisis. La genisse la plus blanche du troupeau s'appelle *Bianca*, de sa couleur; une autre *Lingèra* (légère), *Polida* (propre), etc. — Il n'est point de pays agricole où l'on ne fasse retentir des chansons par les campagnes; mais ici ce sont des psaumes que l'on se réunit pour chanter. Quelquefois au sein d'une grotte ombragée, ou au sommet d'un rocher, vous entendez se marier dans un cantique les voix de quelques jeunes filles, qui se reposent en revenant du sermon, ou terminent ainsi leur promenade du dimanche. Joignez à ces mœurs actuellement si calmes, le reflet des siècles évanouis qui ressort couleur de sang sur toutes ces fraiches collines, ces prairies et ces châlets ; le souvenir des persécutions et des combats! Rappelez-vous ces dévouemens héroïques, à Dieu d'abord ; ensuite à ceux que l'on aimait !.. — Savez-vous pourquoi notre langue est douce et le choix des mots harmonieux? Premièrement, c'est que la voix qui part de l'âme pour louer le Seigneur ou exprimer des choses honnêtes, qui a gémi dans les douleurs, s'est éteinte dans les tourmens, conserve toujours une mélodie qui vibre dans les autres âmes; et puis il y avait de la pureté dans le goût, parce qu'elle était dans les mœurs. Les lettres ne se sont relevées que sur les ruines de cette profonde dépravation qui a rongé le moyen âge. Les Vaudois avaient déjà une littérature alors ! Les lumières pures de l'intelligence ne vont pas avec les ténèbres et la fange du cœur. Aussi, malgré les accusations dont ils furent poursuivis, nos pères nous ont-ils légué un sol pur et sans tache, riche de souvenirs et de tombeaux !

Après avoir vu ces montagnes aux jours de printemps pleines de lumière et de fécondité, voyez-les sous le brouillard de novembre, qui glisse à leurs sommets semblable au voile de gaze d'une jeune fille, que le vent lui jette à travers le visage ; ou bien qui s'élève peu à peu dans la vallée, comme l'eau monte dans un bain de marbre. Du haut de ces dômes bronzés, que le soleil éclaire de tous les points de son cours, l'orage et les éclairs éclatent quelquefois aux pieds du voyageur, pendant qu'il y respire un ciel d'azur : mais aujourd'hui le temps sera calme; montons sur celui d'entre eux, auquel viennent aboutir, ainsi qu'au centre commun de nos églises, les limites de cinq communes. C'est le COURNAÜT. Il

(1) Ce morceau est extrait d'une *Histoire des Vaudois* qui paraîtra incessamment, et dont l'auteur, M. A. Muston, a bien voulu nous communiquer les premières feuilles. Nous pensons qu'il n'est pas inutile de publier un nouvel ouvrage sur les *Vallées du Piémont*, puisque tous ceux qui existent ne les ont pas assez fait connaître en France pour empêcher M. Victor Hugo de tomber dans la plus étrange méprise, et de confondre les Vaudois de la Suisse avec ceux du Piémont. Voici, en effet, ce qu'on lit dans la dernière scène du second acte du drame de *Cromwell* :

(*Les Piémontais s'avancent avec respect.*)

L'UN DES ENVOYÉS.

Le cœur plein de tristesse,
Nous venons demander secours à Votre Altesse.

CROMWELL.

Et qui donc êtes-vous ?

L'ENVOYÉ.

Nous sommes des bourgeois
Du canton de Vaud.

On voit que M. Victor Hugo n'est pas aussi bon géographe qu'il est grand poète. Le canton de Vaud n'existait pas du temps de Cromwell.

Nous nous réservons de parler de l'ouvrage de M. Muston, quand il aura paru ; mais comme on pourrait conclure du fragment que nous publions que le peuple vaudois a conservé ses mœurs antiques, nous croyons devoir transcrire l'une des stances d'une ode adressée par M. Muston à ses compatriotes, et dans laquelle il leur fait entendre de sévères reproches :

« Qu'avez-vous fait de ces mœurs primitives
Pleines de vie et de simplicité?
De cette foi, de ces vertus actives,
Anges gardiens de vos félicités?
Petit troupeau conservé sur la plage,
Qui désunit les sentiers où tu cours ?
Quoi ! lorsqu'enfin s'apaise un long orage,
Peuple vaudois, es-tu mort pour toujours ? »

n'offre point, sans doute, les rians sentiers des environs de Bade, de la Suisse et des Vosges ; c'est l'abrupte majesté des Alpes toute nue. De temps en temps s'élève à vos côtés quelque immense croupe de rocher hardiment jetée dans l'espace ; et dans le lointain s'entrevoient à peine de timides échappées de pâturages. Mais une fois arrivé, quel spectacle magnifique ! Toutes les plaines de l'Italie se déroulent devant vous. Cet immense trésor de fleuves, de jardins et de villes, qu'Annibal et Napoléon montrèrent à leurs soldats, est étalé sous vos yeux. Voilà Turin, et sa chapelle de Superga, qui se dessinent dans l'azur, l'un de la terre, l'autre du ciel. La vue s'égare dans les vastitudes de cet horizon sans bornes. Une infinité de bourgs, de cités et de villages, s'étendent vers l'Orient; et comme une ligne blanche avec un point au milieu, paraît Milan sur les dernières limites de cet admirable panorama. Le Pô circule sur ce riche tapis, semblable à un ruban négligé dans un salon de princesse ; et vers le Sud, une légère trace de brume révèle la Mer Méditerranée ; mais les collines empêchent de voir les villes qui sont sur le bord.

Maintenant rapprochons-nous des vallées. Voilà Asti, patrie d'Alfiéri ; Saluces, dont les Vaudois ont été chassés dans le seizième siècle; Campillon, Fenill, Bubiane, qu'ils possédaient autrefois ; Cavour, et sa montagne singulière, problème géologique ; Garsiliane avec son haut clocher, et enfin Pignerol, la plus jolie petite ville de province qu'on puisse voir, Pignerol, qui s'élève en amphithéâtre au milieu des vignes et des figuiers, et se cache les pieds dans mille touffes de lilas, de mûriers et de tilleuls, dont les campagnes sont parsemées. Là se trouve la vaste caserne construite par Louis XIV, dans les prisons de laquelle fut enfermé, dit-on, le célèbre *masque de fer*. Une prison plus affreuse encore, est ce vieux couvent de religieuses, élevé sur le sommet de la colline, afin que rien de ce qui appartient à la terre ne puisse désormais être vu de celles qui en ont franchi le seuil. Et pourtant, que la nature d'alentour est pittoresque et variée ! qu'elle est bien mieux faite que le cloître, pour rasseréner nos âmes et les élever au Créateur de toutes choses ! Le couvent dont je parle était autrefois une abbaye de moines, grands ennemis des Vaudois et qui leur firent beaucoup de mal. Sa fondation est due à Adelaïde de Savoie, fille du dernier marquis de Suze et épouse d'un comte de Maurienne, en l'année 606.

Tournez les yeux plus loin sur cette immense chaîne des Alpes, qui fait comme l'arète, l'épine dorsale de l'Europe. A droite, le mont Viso, à gauche le Mont-Cenis, s'élèvent dans le ciel. Le premier surtout, tel qu'une pyramide colossale, surgit au milieu de cet Océan de crêtes, de pics, de cimes de toute espèce, comme ses sœurs de l'Egypte sur le sable du désert. Il est impossible, sans l'avoir vu, de se faire une idée de la majesté avec laquelle il se présente depuis Barges, Revel et toutes les bourgades qui suivent le cours du Pô. Quoique moins élevé de quelques mètres que le Mont-Blanc, il produit un effet de grandeur peut-être plus imposant encore ; parce qu'il est dégagé de tout entourage. Personne n'est parvenu à escalader jusqu'au sommet ce géant des rochers. Vierge de pas humains, c'est la Jungfrau du Midi, le Génie puissant qui veille sur nos vallées ; car c'est à l'ombre de ses ailes de granit que le flambeau de l'Évangile avait réfugié son éclat. Elles étendent leur envergure démesurée en longues chaînes de montagnes qui dominent tout l'horizon !

A ses pieds sont venus les éléphans d'Annibal et les armées de François I.er ; puissances terrestres épouvantables, qui furent s'éteindre à Capoue et à Pavie. De l'autre côté des trois vallées ont retenti César, Charlemagne et Napoléon. Et au milieu de toutes ces grandeurs qui ont passé si rapides, un petit peuple oublié, pauvre, faible, selon le monde, mais plein d'une foi puissante et victorieuse, a traversé les âges, les révolutions des empires, tous les bouleversemens de la terre, et a étendu enfin de toutes parts son influence régénératrice, qui s'est manifestée à la réforme. Le corps de l'empire romain tombait en putréfaction ; des barbares arrivèrent du Nord ; des barbares arrivèrent du Midi. L'on eut les Vandales, les Goths, les Huns et les Sarrasins. Ces hordes sauvages et pleines de sève, vinrent verser leur surabondance de vie dans ces Etats allanguis et épuisés. Mais une barbarie plus grande s'ensuivit ; il fallut repasser par l'enfance pour revenir au développement de l'âge mûr. Ces nations y retombèrent. La religion, les sciences, les arts ; tout fut oublié ; et quand le moyen-âge apparut versant de tous côtés des ténèbres épaissies par plusieurs siècles d'ignorance et de superstition ; seul, un petit peuple encore faisait rayonner en silence le flambeau de vérité qui brille aujourd'hui dans ses armoiries. A la fin cependant il était nécessaire que les États endormis se réveillassent. Le réveil eut lieu ; ce furent les croisades; et, après elles, à leur tour, nos Vaudois s'étendirent jusqu'en Bohême, en Calabre et en Autriche, en proclamant un autre genre de réveil, celui des lettres et de l'intelligence.

BEAUX-ARTS.

Le Musée, *revue du Salon de* 1834, par Alexandre D..., paraissant par livraisons in-4°. Paris, 1834. Chez Ledoux, rue de Richelieu, n° 95. Prix de l'ouvrage entier : 6 fr.

Les feuilles de cet ouvrage qui ont paru ne contiennent encore que deux morceaux d'introduction, et une critique sévère de M. Ingres et de son école ; mais l'auteur s'exprime assez clairement dans ce petit nombre de pages pour qu'on puisse saisir la pensée qui le préoccupe surtout. Les arts lui paraissent être « l'expression poétique et monumentale du » génie des peuples ; comme lui, dit-il, ils changent avec » les révolutions morales que le temps amène au sein des » nations. » Cette remarque est juste dans de certaines limites; les arts, comme la littérature, comme la société, se ressentent du mouvement des esprits ; nul homme ne peut se soustraire à l'influence de son siècle ; il le réfléchit plus ou moins, même dans celles de ses œuvres où il croit conserver toute son individualité. Mais vouloir faire de cette observation une règle, c'est manquer de logique, et méconnaître l'allure du génie. L'homme de génie, en effet, ne recueille pas ses inspirations au dehors; il ne court pas sur les places publiques pour y chercher une pensée qu'il puisse s'approprier tant bien que mal. Non, il rentre en lui-même, et c'est sa pensée intime, le sentiment le plus profond de son cœur qu'il revêt d'une forme et qu'il pare de couleurs brillantes ou sombres. Lui demander d'en agir autrement, n'être satisfait que s'il s'applique soucieusement à être l'organe de son peuple et de son temps, c'est préférer l'écho de la montagne aux sons de la lyre, et le reflet de l'eau au visage de l'homme.

Par cela même que nous sommes de cet avis, nous ne voyons pas d'avantage pour les arts à cette multitude de tableaux représentant des faits de l'histoire du Christianisme, qui encombrent le salon ; ce n'est pas, toutefois, à cause du caractère de notre époque, mais à cause de l'incrédulité des peintres eux-mêmes que ces tableaux nous affligent. Béranger composant un cantique, au lieu d'une chanson, ne nous étonnerait pas plus que tel peintre célèbre représentant une sainte ou un martyre ; car il faut comprendre la sainteté, il faut connaître la foi, pour bien rendre l'expression qu'ils donnent aux traits, de même qu'il faut aimer Dieu pour le louer dignement. Ce n'est pas tout que de bien manier la langue ou le pinceau ; il faut encore avoir vu, vu avec le cœur, l'original qu'on veut rendre.

Si, parmi nos artistes, il en est un qui croie à l'Evangile, ce n'est pas à lui que nous dirons d'éviter les sujets religieux, parce qu'en France on ne croit plus à rien. Qu'il ne craigne pas d'être délaissé, parce qu'il y a peu de sympa-

thie pour les émotions qu'il éprouve et qu'il exprime. Il y aura toujours sur la terre du respect pour une conviction profonde et vraie. « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, (Psaume 116, v. 10) » s'écriait David, et les chants de David retentissent encore, répétés par plus de voix et dans plus de contrées, à mesure que s'écoulent plus de siècles. « Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons, » disait, long-temps après, l'apôtre Paul (2. Corinthiens, chap. 4. v. 13). Certes, les dispositions des peuples n'étaient pas de nature à l'encourager, et cependant Longin rend hommage à l'apôtre des gentils, et le monde fléchit les genoux devant l'Evangile. Aujourd'hui encore, une parole simple et vraie fait plus d'impression, même sur les railleurs, que beaucoup d'esprit sans conviction. La peinture étant aussi un langage, un tableau est un mensonge ou une vérité, selon qu'il exprime ou qu'il dissimule la pensée de l'artiste. Quand le gouvernement commande des tableaux d'église, il rend donc souvent hypocrites des hommes qui ne se doutent pas que, pour l'être, il puisse suffire de prendre le pinceau en main. Aussi voyez ce que sont la plupart des tableaux d'église !

Au surplus, les peintres auxquels il ne suffit pas de se replier sur eux-mêmes pour y trouver une conviction qui puisse vivifier leur art, ne trouveront guères mieux en demandant des inspirations au siècle. S'il faut souscrire aux assertions de l'auteur du *Musée,* « nous ne croyons plus rien ; à peine » croyons-nous à nous-mêmes. Et si nous avons foi en quel- » que chose, ce n'est guères qu'en notre bien-être, quand » nous l'éprouvons. » Est-ce là la philosophie plus nou- » velle, » sont-ce là « les idées moins connues et moins » épuisées, » auxquelles vous conseillez aux jeunes artistes de s'adresser ? Mais en vérité, si telle est « la révolution mo- » rale que le temps a amenée au sein de la nation, » il n'y aura pas grand profit pour nos contemporains à ce que les arts soient, comme vous le dites, « l'expression poétique et monu- » mentale du génie des peuples, » et les pauvres artistes ne sauront pas trop quels monumens élever à celui de notre temps. Des monumens pour l'indifférence et pour l'égoïsme ! Autant vaudrait en élever au cahos et à la confusion. Mais pour cela, n'empruntez pas le marbre du statuaire ; il suffit de faire des briques, comme les hommes de Seinhar: puisse notre honte ne pas durer plus long-temps que la tour que nous aurons bâtie pour acquérir de la réputation !

DU SENS INTROUVABLE.

Nous ne trouvons pas grand plaisir à discuter avec d'autres journaux ; cependant, quand leurs rédacteurs prennent la peine « de nous demander raison de l'espérance que » nous avons, » nous nous rappelons le conseil de l'apôtre et, « nous sommes toujours prêts à leur répondre, pour » notre défense, avec douceur et respect. »

L'*Univers religieux* accepte la distinction que nous avons faite de deux sortes d'hommes d'examen ; mais il soulève aussitôt une nouvelle difficulté. Vous croyez à la Bible, c'est fort bien, nous dit-il ; mais le sens absolu de la Parole de Dieu est introuvable pour les hommes qui abjurent l'autorité, se hâte-t-il d'ajouter.

On a écrit beaucoup de volumes, et même de bien gros volumes, pour et contre cette assertion de l'*Univers religieux*. Nous ne voulons rien ajouter à l'énorme bagage de la controverse ; mais nous affirmons, d'après notre propre expérience, d'après celle des chrétiens de tous les siècles, et d'après des déclarations expresses de l'Evangile, que l'humble disciple de la Révélation, lors même qu'il refuse de reconnaître à des hommes faillibles comme lui, le droit de déterminer le sens de la Parole, n'est cependant pas abandonné à lui-même pour l'entendre.

« L'Esprit, qui rend témoignage à notre esprit que nous » sommes enfans de Dieu, » « l'Esprit, par lequel nous » crions Abba, c'est-à-dire Père, » l'Esprit duquel il est dit » qu'il habite dans les fidèles, « cet Esprit se charge d'é- » clairer les yeux de leur esprit, afin qu'ils connaissent » quelle est l'espérance à laquelle ils sont appelés, » et de leur expliquer « ligne après ligne, commandement après » commandement. »

Nous savons bien qu'on a souvent fait à cette assertion le reproche de mysticisme ; mais il s'agit de savoir si ce reproche est fondé. Personne ne songe à confondre l'homme qui boit pour se désaltérer avec l'homme qui s'enivre : et pourquoi voudrait-on mettre sur la même ligne une humble confiance et un fol orgueil.

Jésus-Christ a promis aux siens que « le Père enverrait » le Saint-Esprit, qui leur enseignerait toutes choses et leur » remettrait en mémoire toutes celles qu'il leur avait » dites ; » puis, dans la prière qu'il a faite au Père, il s'est » écrié : « Je ne prie pas seulement pour eux, mais je prie » aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole ! »

Nous qui croyons à leur parole, nous avons confiance en l'efficace de la prière de Jésus.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

SEPTIÈME ARTICLE.

En même temps que les Otahitiens cherchaient à acquérir les connaissances qui composent ce qu'on nomme chez nous l'instruction élémentaire, ils faisaient de rapides progrès dans l'industrie, sous la direction de quelques hommes que les amis de la civilisation des îles de la Polynésie y avaient envoyés d'Angleterre, pour joindre leurs efforts à ceux des missionnaires, et aider les naturels de leurs conseils et de leur exemple. Déjà précédemment les missionnaires avaient suggéré aux indigènes l'idée de bâtir un petit navire, au moyen duquel ils pussent se livrer à la pêche des perles, et transporter à Port-Jackson le produit de cette pêche, pour l'échanger contre des outils et des étoffes. Cet essai avait mieux réussi qu'on n'aurait pu l'espérer d'hommes qui n'avaient jamais construit que les petits canots avec lesquels ils naviguent d'une île à l'autre, et le premier vaisseau otahitien avait été lancé à la mer le 7 décembre 1817.

L'année suivante, M. Gyles voulut engager les habitans à cultiver leurs terres. L'agriculture est partout l'un des premiers fruits de la civilisation, parce qu'elle exige une vie paisible et régulière, et qu'elle imprime ce double caractère aux habitudes de ceux qui s'y livrent. Otahiti produit en abondance la canne à sucre. Avant l'introduction du Christianisme, les indigènes fabriquaient des liqueurs spiritueuses avec cette plante et avec la racine du *tii*, qui y est aussi très-commune. Ils avaient appris la distillation des naturels des îles Sandwich, et leur goût pour la boisson était devenu tel qu'ils se livraient souvent aux plus honteux excès de ce genre ; quelquefois, tous les habitans d'un district se réunissaient pour établir une sorte de distillerie publique. Quand l'*ava*, ou la liqueur spiritueuse, était prête, on se rassemblait dans une cabane construite dans ce but. Les chefs buvaient d'abord : leur part se nommait l'*ao*, ou la liqueur la plus forte ; puis venait le tour du peuple. Ces tristes réjouissances se prolongeaient pendant plusieurs jours ; elles donnaient lieu à des dérèglemens qu'il est impossible de décrire, et se terminaient d'ordinaire par des querelles, quelquefois même par des meurtres. Deux navires ayant abordé à Otahiti en 1813, et les gens de l'équipage s'étant hasardés dans l'île pendant que les habitans d'un district voisin de la mer se livraient à une de ces orgies, ceux-ci avaient massacré les matelots et avaient pillé les navires. Pomare, qui commençait alors à sentir l'influence du Christianisme, protégea les étrangers qui n'étaient pas devenus les victimes de ces furieux, et les indemnisa selon son pouvoir. Quand l'Evangile eut acquis sur les naturels l'ascendant dont nous avons parlé, le roi leur proposa de détruire les distilleries et de défendre l'usage de l'*ava*, qui fut en effet prohibé. Pomare lui-même avait le goût de la boisson, et si nous devons ajouter qu'il ne renonça jamais entièrement aux liqueurs spiritueuses, nous pouvons du moins dire aussi, que dès lors il ne voulut plus consentir à ce qu'on en fabriquât dans ses états, même pour son propre usage, se bornant à en acheter, quand des vaisseaux marchands visitaient l'île. La canne à sucre, dont on s'était si long-temps servi pour satisfaire l'une des passions les plus grossières, pouvait facilement devenir l'objet d'une culture utile et fournir aux Otahitiens un article de commerce. M. Gyles possédait toutes les connaissances nécessaires pour la culture et la fabrication de sucre ; mais il ne réussit pas dans les efforts qu'il fit pour persuader aux habitans de s'y livrer. Des Européens, qui voyaient avec chagrin

les progrès des sujets de Pomare, parce qu'ils perdaient l'espoir de pouvoir continuer à exploiter leur ignorance et leurs vices, comme ils l'avaient fait long-temps, leur racontèrent quelles étaient, aux Antilles, les souffrances des malheureux nègres, et leur persuadèrent que, s'ils se livraient à la culture de la canne, ils se verraient bientôt réduits à une pareille misère. Cette culture ne put, en conséquence, prendre alors de grands développemens; mais elle est devenue plus tard l'une des occupations ordinaires de habitans.

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis que l'Evangile avait, pour la première fois, été prêché dans la Polynésie, et les chrétiens des îles où l'on avait appris à connaître Dieu se préparaient déjà à faire, à leur tour, annoncer la vérité dans les îles où elle n'avait pas encore pénétré. Le roi était, depuis quelque temps, préoccupé de cette idée, et il s'en était entretenu avec plusieurs chefs, qui la goûtèrent comme lui. Le peuple aussi y paraissant favorable, on résolut de former une association, dont le but serait de travailler à l'extension du règne de Dieu. Le 13 mai 1818 fut choisi pour la réalisation de ce projet. Dès le matin de ce jour-là, les chrétiens d'Otahiti et d'Eiméo se rendirent, en grand nombre, à Papetoai, dans la seconde de ces îles. Ce lieu avait, à bon droit, été désigné pour cette réunion solennelle; car c'est là que Patii, le grand-prêtre, avait, cinq ans auparavant, brûlé ses faux dieux, et l'on ne pouvait, sans doute, délibérer sans une vive émotion sur les moyens de propager le culte de l'Eternel, tandis que l'on foulait de ses pieds les cendres à peine refroidies des idoles. Des réunions de prière particulières avaient eu lieu dans la plupart des maisons du district, avant la grande assemblée à laquelle se rendirent plusieurs milliers de personnes. La chapelle ne pouvant, à beaucoup près, les contenir toutes, on convint de se réunir en plein air. Pomare dirigeait la discussion; Tati, chef de Papara, était à sa droite; Upaparou, son secrétaire, à sa gauche. La reine, les principaux chefs et leurs femmes, occupaient les premiers rangs. Les indigènes, qui portaient, les uns le costume du pays, les autres des vêtemens européens, dont l'usage commençait à s'introduire, étaient serrés autour d'eux, et paraissaient prendre le plus vif intérêt à ce qui se passait.

Après qu'on eut prié et chanté, et que M. Nott eut adressé aux assistans une courte exhortation, Pomare se leva et rappela au peuple tout ce qu'on avait autrefois exigé de lui au nom d'idoles qui n'étaient que des morceaux de bois grossièrement taillés. Quand il en vint à parler des sacrifices humains que les indigènes avaient autrefois offerts, tous les visages exprimèrent la tristesse et l'horreur. Le tableau qu'il fit ensuite de la religion de l'Evangile présentait un frappant contraste avec celui dont il l'avait fait précéder. Les voyant profondément pénétrés des avantages que le Christianisme leur avait procurés, il leur demanda solennellement si, après avoir tant reçu, ils ne voulaient rien faire pour les peuples encore privés de ces inappréciables priviléges: « Donnons de nos cochons, de notre arrow-root, » de notre huile de coco! s'écria-t-il; mais, ajouta-t-il aussitôt, » donnons volontairement, et non pas par contrainte. Ceux qui » désirent que la Parole de Dieu grandisse là où elle a été plan- » tée, et qu'elle parvienne dans des contrées encore misérables, » comme l'était la nôtre avant que l'Evangile y fût parvenu; » ceux-là donneront gaîment et libéralement pour qu'elle puisse » s'y répandre; mais ceux qui ne connaissent pas l'influence de » la Parole, ceux qui ne savent pas tout ce qu'elle est en droit » d'exiger de nous, ceux-là ne donneront sans doute rien. Eh! » bien, qu'il en soit ainsi; que personne ne le leur reproche; » que les chefs, que les principaux se gardent bien d'en être » irrités.» Pomare ne négligea rien pour faire comprendre à ses sujets qu'ils ne devaient pas, en cette occasion, régler leur conduite sur la sienne, par esprit d'imitation ou par vaine complaisance, mais qu'ils devaient agir uniquement d'après leurs convictions propres. En finissant, il invita ceux qui approuvaient sa proposition à le faire connaître en levant la main droite, et l'on vit aussitôt des milliers de bras se lever en signe d'adhésion. Le soleil se couchait à l'horison, au moment où le roi quitta l'assemblée. Les jours suivans, des dons nombreux furent faits par les naturels, et employés, d'après leurs désirs, à l'évangélisation des îles voisines.

Mais si Pomare se sentait pressé d'associer ses sujets aux grands efforts qui se font pour la conversion du monde, il ne s'occupait pas avec moins de sollicitude de tout ce qui pouvait faciliter l'instruction de son peuple. Il avait eu l'idée de construire à Otahiti un immense temple. L'utilité n'en étant pas très-évidente, et les difficultés étant presque insurmontables, parce que les indigènes n'avaient jusque-là construit que de misérables cabanes, les missionnaires avaient cherché à l'en détourner. Il répondait à leurs objections qu'on avait fait à Otahiti d'assez grandes choses pour les idoles, pour qu'il lui fut permis, s'il le trouvait bon, de faire quelque chose de grand pour le vrai Dieu. Il demandait aussi pourquoi on le blâmait de bâtir ce temple, puisqu'on ne trouvait rien à redire à ce que Salomon eut construit un temple à l'Eternel. Ce bâtiment colossal, qu'on pourrait nommer la cathédrale d'Otahiti, fut inauguré le 11 mai 1819. Il a sept cent douze pieds de long sur cinquante-quatre pieds de large. trente-six colonnes en bois, faites avec le tronc de l'arbre à pain, supportent le milieu du toît. Deux cent quatre-vingts colonnes moins larges, placées à quelques pas de la muraille, le soutiennent tout autour. L'édifice a cent trente-trois fenêtres et vingt-neuf portes. Il est si vaste que les trois chaires qui y sont placées sont assez éloignées les unes des autres pour qu'on puisse y prêcher en même temps, sans que les voix des prédicateurs se confondent. Les proportions de ce temple ne sont pas, comme on voit, très-bien entendues. C'est la conception d'un homme dont l'esprit devinait de grandes choses, mais qui ne pouvait pas consulter l'expérience de ses devanciers, pour les exécuter avec sagesse et avec goût.

Probabilité de l'abolition prochaine de l'esclavage dans l'Etat de Kentucky. — La question de l'abolition de l'esclavage, résolue en Angleterre et qui ne peut manquer de l'être bientôt en France, s'agite aussi en Amérique. Ce ne sont pas seulement les sociétés philantropiques qui s'en occupent; les corps politiques eux-mêmes la débattent sérieusement et deviennent de plus en plus favorables à l'affranchissement des nègres. Le sénat de l'Etat de Kentucky a examiné, dans sa séance du 22 janvier, s'il n'était pas à propos de modifier dans ce sens la constitution de cet Etat. Il y a eu 18 voix pour et 19 contre l'abolition; on voit qu'il ne s'en est fallu que d'une seule voix pour le triomphe de cette sainte cause. Les opinions étant si également partagées, on peut supposer que l'esclavage sera très-incessamment aboli dans le Kentucky. On assure que beaucoup de citoyens respectables sont résolus à quitter le pays et à se fixer dans d'autres parties des Etats-Unis, si cette question n'obtient pas bientôt la solution qu'ils désirent, parcequ'ils ne veulent pas exposer plus long-temps leurs familles aux dangers que l'esclavage fait naître pour les habitans libres.

Nouveau Manuel des Écoles primaires moyennes et normales, ou Guide complet des instituteurs et des institutrices, contenant: 1° l'Exposé des principes et des méthodes d'instruction et d'éducation populaire de tous les degrés; 2° des catalogues pour la composition de bibliothèques populaires; 3° les lois, circulaires et réglemens de l'autorité sur l'enseignement primaire; 4° des plans pour la construction de maisons d'écoles et la distribution des salles de classes; par un membre de l'Université, et revu par M. Matter, inspecteur-général des études. Ouvrage orné de figures. 1 vol. de 276 pages in-18°. Paris, 1834. Chez Roret, rue Hautefeuille, n. 10 *bis*. Prix: 2 fr. 50 c.

Ce titre est un peu long; mais nous avons cru devoir le transcrire en entier, parce qu'il fait bien connaître ce que ce petit volume renferme. Il y a bien des manières, toutefois, de parler de ces divers sujets; nous n'en connaissons même presque aucun qui offre un aussi vaste champ à la discussion que celui des principes de l'instruction et de l'éducation populaires. Nous n'oserions pas dire que nous sommes, là-dessus, parfaitement d'accord avec les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons. Ainsi, quand nous y lisons, « que le cœur humain est un » océan de vertus, et que le cœur de l'enfant est le cœur humain dans » toutes ses richesses natives (page 50),» nous voyons aussitôt que notre point de départ est différent, et que notre but ne saurait être le même, ou du moins qu'il est naturel que nous employons des chemins contraires pour l'atteindre. Tant que les auteurs en restent aux généralités, au lieu d'en venir à l'application, nous devons, au contraire, reconnaître la sagesse et l'utilité de leurs conseils. Entre les ouvrages du genre de celui-ci, publiés en France, nous n'en connaissons même aucun où l'on insiste autant sur l'importance et la nécessité de l'instruction religieuse.

Ce n'est pas seulement dans le court chapitre spécialement consacré à ce sujet, mais dans tout l'ouvrage, que les auteurs réclament un enseignement religieux qui mérite véritablement ce nom. Cette manière sérieuse de s'exprimer sur la chose la plus sérieuse de toutes, est digne d'estime; il serait désirable qu'on la trouvât plus souvent dans les ouvrages populaires.

Sous les autres rapports, ce livre est bien fait. Les auteurs ne prônent pas une méthode de préférence à toutes les autres. « La meilleure » des méthodes est celle que suit le meilleur maître, disent-ils. La mé- » thode est une forme, le maître en est la vie. » Nous sommes de leur avis; il devrait en être ainsi; mais malheureusement, dans la plupart des écoles, la méthode sert de béquilles au maître; il ne marche avec elle que comme on marche avec des béquilles, c'est-à-dire fort mal; mais, à tout prendre, cela vaut mieux que de ne pas marcher du tout; et il est rare qu'il y ait dans le maître assez de vie pour qu'il se soutienne tout seul. Il monte à cheval sur sa méthode; mais il n'a qu'un cheval de bois, un jouet d'enfant, qui ne le mènera pas loin.

Nous croyons rendre service aux personnes qui s'occupent des écoles, en leur recommandant cet ouvrage.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 15. 9 AVRIL 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, n° 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

RECRUDESCENCE DE NOS DIVISIONS POLITIQUES.

Il se passe maintenant en France quelque chose de profondément triste, non seulement pour l'homme religieux, mais pour tout ami sincère du pays : c'est que les divisions politiques qui paraissaient décroître et s'assoupir, depuis la révolution de juillet, dans les classes les plus laborieuses et les plus respectables de la société, reprennent la funeste puissance qu'elles avaient perdue, et vont de nouveau s'asseoir au foyer de toutes les familles de la bourgeoisie. Les organes de l'opinion s'accordaient à reconnaître, il n'y a pas encore six mois, que la politique, cette politique âpre et passionnée qui est la fièvre de l'âme, se retirait peu à peu de l'espace immense qu'elle avait envahi pendant les dernières années du règne de Charles X ; on en gémissait dans les rangs de l'opposition, et l'on prétendait y voir une honte pour la nation ; dans les rangs ministériels, on s'en applaudissait comme d'un témoignage de confiance envers les dépositaires de l'autorité publique. Mais ces reproches et ces félicitations seraient un mensonge ridicule, à l'heure qu'il est : pauvre malade à peine convalescent et si joyeux de pouvoir enfin respirer un air plus pur, le pays retombe déjà dans l'atmosphère orageuse et fébrile dont il croyait être sorti pour long-temps.

L'histoire de ces variations politiques mérite d'être esquissée en peu de mots. Après la grande victoire des trois jours et l'établissement de la nouvelle dynastie, chacun se prit à espérer le prompt accomplissement de ses idées, de ses prétentions, ou même de ses rêves, et cette communauté d'espérances parut avoir réuni en un seul faisceau toute la masse de la nation, moins les légitimistes qui se taisaient et s'effaçaient. Plus tard, les illusions s'évanouirent ; mais une autre communauté, celle de la peur des factions, retint sous le drapeau de l'ordre public la plus grande partie de la France ; on voulait à tout prix donner aide et force au pouvoir, parce qu'on sentait que le pays, chancelant comme un homme ivre au bord de l'abîme, avait besoin d'une main ferme pour le retenir : ce fut la période de Casimir Périer. Ensuite vint une sorte de lassitude et de somnolence politique ; on avait soif de travail et d'industrie ; on se disait que la liberté ne pouvait courir aucun péril ; les débats des Chambres laissaient dormir les passions, et endormaient quelquefois les députés eux-mêmes. Telle s'est montrée l'opinion publique jusqu'à la fin de l'année dernière.

On nous citera beaucoup de faits qui semblent contredire nos observations : la sanglante émeute des journées de juin, le langage violent de quelques journaux, les troubles sans cesse renaissans dans plusieurs villes de province, les associations politiques étendant toujours leur influence, les craintes et les plaintes qui se manifestaient en divers lieux. Cette objection, si quelqu'un jugeait à propos de nous la faire, ne viendrait que d'un malentendu. A toutes les époques, depuis la révolution de 1830, il a existé des divisions et des haines politiques, cela n'est pas douteux ; mais ces divisions et ces haines se concentraient habituellement dans le cercle des hommes politiques proprement dits, et n'agitaient guère le reste de la nation : voilà ce qu'il est essentiel de distinguer. Il y aura toujours en France des hommes inquiets et turbulens, de petits et grands intrigans, qui remuent de toute la force de leurs bras la surface de la société politique ; mais les hommes d'un âge mûr, à Paris et dans

les provinces, les propriétaires, les manufacturiers, les commerçans, les cultivateurs entendaient à peine ce tapage auquel il faut bien s'accoutumer dans un état représentatif; on ne voyait dans ce remue-ménage de quelques coteries haut placées, que des disputes de portefeuilles; on haussait les épaules à la lecture des diatribes de quelques journaux, sans en avoir plus de souci que cela; on abandonnait avec joie la vie du forum pour se refaire à la vie du coin du feu. Les feuilles des opinions les plus opposées ont vingt fois proclamé le fait que nous signalons ici.

Mais aujourd'hui en sommes-nous encore là? Qui l'oserait dire? Qui ne voit que les querelles politiques se raniment, s'étendent, se développent de toutes parts; qu'elles pénètrent, comme aux jours les plus néfastes de la restauration, dans tous les comptoirs, tous les magasins, tous les ateliers, tous les cabinets littéraires? Qui ne les retrouve, ces déplorables divisions politiques, dans le salon de ses amis, dans les entretiens de sa propre famille, et jusque dans les pensées les plus intimes de son cœur? Artistes et voyageurs, commerçans et hommes de lettres, tout le monde parle et reparle, se divise et dispute sur deux ou trois questions de politique; et des gens qui vivaient d'accord depuis la chute de Charles X ne savent plus s'entendre. Les hommes graves, ceux qui aiment les fortes études et les hautes pensées de la philosophie, s'estimaient heureux de secouer au loin la poussière de la politique; mais les voilà qui laissent encore une fois leurs travaux inachevés, pour observer et compter les sombres nuages dont se couvre l'horizon de la France.

Ce serait peu de constater le redoublement de nos divisions politiques; il faut en chercher la cause. Or, nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, quelles que soient la couleur et la devise de leur drapeau, n'est-ce pas depuis les discussions soulevées par les deux lois sur les crieurs et sur les associations, par cette dernière loi surtout, que les querelles des partis se sont envenimées, et qu'elles ont été atteindre dans leur repos ou dans leurs pacifiques labeurs des hommes qui se réjouissaient de vivre tranquilles, occupés de travaux industriels, d'études scientifiques ou de méditations religieuses? N'est-ce pas depuis lors que la politique est redescendue, traînant après elle la discorde et la haine, dans toutes les classes de citoyens? Le point de départ de ces impitoyables débats, ce sont les deux lois que nous avons citées. Ce que n'avaient pu faire les plus violentes déclamations de certains journaux, les pamphlets, les émeutes mêmes, ces deux lois l'ont fait. D'où leur est venue cette malheureuse influence? D'une source facile à découvrir : jusqu'à présent la majorité des hommes paisibles se contentaient de répondre à toutes les craintes exprimées par l'opposition : *La liberté n'est pas en péril!* Mais à présent, mais depuis les deux lois sur les crieurs et sur les associations, beaucoup de gens qui ne sont ni fanatiques de républicanisme, ni avides de places, ni désireux de brusques innovations, se disent : *La liberté est en péril!* Sentez-vous bien tout ce que cette fatale pensée renferme d'agitations, de défiances, de haine, et peut-être de bouleversemens politiques? Nous le répétons avec douleur, ces deux lois n'ont pas encore produit d'autre effet clairement constaté que celui-là. Réaliseront-elles les espérances du gouvernement? Seront-elles capables de nous affranchir du désordre matériel et moral qui compromet l'avenir du pays? Nous l'ignorons; nous avouons, en notre âme et conscience, que nous n'osons pas attendre de si glorieux résultats des deux lois nouvelles, après que tant d'expériences du même genre ont été complétement infructueuses. Mais ce qui est positif, avéré, incontestable, c'est que les deux lois qui nous occupent ont réveillé beaucoup de craintes et d'inimitiés endormies... Le mal est trop évident; le bien n'est encore qu'une simple hypothèse.

Nous tenons à ne pas aller au-delà de ce que nous voulons dire. Loin de nous la pensée d'incriminer les intentions des ministres qui ont soutenu ces lois et des députés qui les ont accueillies! Loin de nous la facile injure qui rendrait le gouvernement responsable de toutes nos nouvelles divisions politiques! Il est clair que le ministère et la chambre n'ont pas pu se dire : Jetons dans le pays des élémens de discorde et de haine; multiplions les germes de guerre civile. La mauvaise foi ne suffirait pas pour prêter au gouvernement de pareils motifs; il y aurait là plus d'ineptie encore que de méchanceté. Nous pensons, au contraire, que l'on a cru servir, en présentant et en adoptant ces deux lois, les intérêts du pays. Mais les meilleures intentions imaginables ne produisent pas toujours, il s'en faut de beaucoup, les bons résultats qu'on en attendait; il arrive quelquefois que les armes destinées à vaincre l'anarchie se tournent contre l'ordre, et que le remède tue le malade au lieu de le guérir. Tout en rendant justice à qui le mérite, il nous semble que l'on s'est déplorablement trompé; il nous semble même, quoique nous ne soyons dans le secret de personne, que si la loi contre les associations était à refaire, on la ferait autrement que celle qui a été adoptée par la Chambre. Après que la discussion a été ouverte, il n'était plus guère possible de reculer, parce qu'on craignait avec quelque raison d'enhardir, par des concessions qui eussent ressemblé à une défaite, les adversaires que l'on voulait frapper. Mais le ministère a dû être surpris, disons plus, effrayé lui-même de l'énorme pouvoir qui lui a été remis, et si, à la suite des démissions récemment données, il avait été remplacé par d'autres hommes, d'une couleur différente de la sienne, il attaquerait certainement, et par principe de conscience, quelques articles de la loi qu'il a emportée de haute lutte à la tribune nationale. Il a dû surtout être vivement affligé du fait immense que nous signalons aujourd'hui, de ce réveil profond, vaste, presque universel des dissentimens politiques dans les classes moyennes. Tant que le pouvoir n'a eu contre lui que des individus à opinions extrêmes, tant qu'il n'a pas donné lieu de craindre pour la liberté, et que ses débats avec l'opposition se sont réduits à des affaires personnelles qui n'intéressaient que médiocrement le pays, sa position était facile à défendre. Mais lorsqu'on a soulevé contre soi de vives défiances et des antipathies hautement formulées chez des hommes qui sont au premier rang dans l'estime publique, il est malaisé de se maintenir. Le ministère se persuade, à la vérité, que la loi contre les associations lui donnera plus de défenseurs parmi les amis de l'ordre qu'elle ne lui ôtera de partisans parmi les amis de la liberté; mais ce calcul doit être faux en France plus que partout ailleurs.

Quoi qu'il en soit, l'erreur est commise, la faute est faite. Il s'agit à présent d'atténuer autant que possible, par une sage et prudente modération, les conséquences de cette faute; le ministère y est plus intéressé que personne. Il a été bien entendu que les réunions ne sont pas des associations, et que toutes les sociétés réellement religieuses, scientifiques, littéraires, commerciales et autres, n'éprouveront aucune entrave dans leurs utiles travaux. Il y a lieu de croire que les membres du cabinet ne manqueront pas à cette promesse; nous sommes à peu près certains que les fonctionnaires publics des grandes villes n'y manqueront pas davantage. Mais il est permis de craindre que les agens inférieurs de l'administration, les magistrats des petites villes et des villages, emportés par un zèle maladroit et peu éclairé, ne se mettent à faire de la persécution. Il ne serait pas impossible, par exemple, qu'un maire de campagne, soumis à l'influence d'un curé fanatique, prétendît empêcher; au mépris de la charte et des droits les plus sacrés de la conscience, des réunions religieuses qui se tiendraient

dans le ressort de son administration. D'autres actes contre des sociétés utiles, quoique non religieuses, peuvent avoir lieu. Si cependant un cri s'élevait tout-à-coup en France, et se répétait d'écho en écho par toutes les feuilles politiques : La liberté des cultes a été opprimée! une institution de bienfaisance a été renversée! ce cri remonterait bien haut; car ce n'es point l'agent subalterne, mais les ministres eux-mêmes qu'on accuserait de tyrannie; et qui saurait prévoir tout ce qu'un seul acte de ce genre soulèverait d'indignation et de colère?

Les plus simples calculs de la prudence imposent aux ministres l'impérieux devoir de recommander à tous les fonctionnaires placés sous leurs ordres une extrême circonspection dans l'exécution de la loi. Il est nécessaire, non seulement pour le repos de l'état, mais pour l'existence même du pouvoir qui nous régit, que les circulaires ministérielles qu'on enverra dans les départemens, après l'adoption de la loi, s'expriment nettement sur la différence qui existe entre les associations politiques et les sociétés religieuses, philantropiques, scientifiques et agricoles. Une arme terrible a été confiée aux mains du ministère; il doit regarder à deux et trois fois contre qui il en dirige les coups, avant de lâcher la détente. Si la cause de la liberté des cultes venait jamais à être confondue avec celle de la politique, ce serait l'événement le plus heureux pour les perturbateurs, et le plus fatal pour les amis du gouvernement actuel.

Modération! modération! que toutes les sociétés et réunions non-politiques puissent agir, travailler, se développer librement et paisiblement, sous l'égide sacrée de la charte! Hors de là, point de salut pour la France. Et qu'on nous permette ici d'exprimer avec quel douloureux étonnement nous avons lu, il y a quelques jours, dans le journal qui représente les intérêts de la haute bourgeoisie, un article qu'on attribuerait à la frénésie d'une tribune plutôt qu'à la sagesse d'un homme d'état. « C'est une question de vie ou de mort. Malheur aux factions qui essaieraient de résister à la loi, disait-on après d'autres paroles violentes. Mais malheur, oui, cent fois malheur au pouvoir qui s'arrêterait vaincu devant la résistance des factions! La loi doit sauver le pays ou le perdre; appliquée avec persévérance, avec énergie, sans lâches concessions, sans fausse honte, elle nous sauve; éludée par l'astuce des factions, outragée par leur audace, abandonnée par les pouvoirs publics, livrée au mépris plus mortel que la haine, cette loi nous perd... » Est-ce là le langage de ceux qui accusent sans cesse leurs adversaires d'avoir des passions effrénées et insatiables? Si l'on répond à vos cris de vengeance par des cris de vengeance, à vos fureurs par des fureurs, qu'aurez-vous à dire? A Paris, on ne verra dans ces emportemens, dans ces déclamations aussi maladroites qu'imprudentes, qu'une fanfaronade de journaliste, nous le savons bien; mais qui vous assure qu'à l'extrémité du royaume, plus d'un fonctionnaire subalterne, croyant trouver en vous le fidèle organe des sentimens du ministère, ne se laissera pas égarer jusqu'à faire une brutale croisade contre toutes les associations ou réunions qui sont établies autour de lui? qui vous assure qu'il n'essaiera pas de sauver le pays, comme vous lui en offrez la perspective, en frappant avec un sauvage acharnement tous les droits et toutes les libertés? Les pouvoirs supérieurs, direz-vous, répareront le mal! Oui, mais lors que peut-être il ne sera plus temps.

Aujourd'hui que les querelles politiques renaissent dans tous les rangs et presque dans toutes les familles; aujourd'hui que tant d'honorables citoyens se demandent avec amertume comment une révolution qui promettait de tout réunir menace de tout diviser, les gens de bien ont un autre devoir à remplir que celui de sonner la persécution; ils doivent rapprocher les partis, au lieu de les aigrir, et prendre garde surtout de creuser entre eux un terrible abîme. Nous espérons, pour notre part, ne jamais perdre de vue ces obligations qui nous sont imposées à la fois par l'Evangile et par le triste état du pays.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le rejet par la Chambre des députés du projet de loi relatif à l'exécution du traité conclu avec les Etats-Unis a immédiatement été suivi de la démission de M. le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, et de celle de M. le général Sébastiani, ministre sans portefeuille. M. Barthe et M. le comte d'Argout ayant aussi voulu quitter le ministère, l'un pour remplacer M. Barbé-Marbois dans la présidence de la cour des comptes, et échanger en même temps le mandat de député contre la dignité de pair de France; l'autre pour succéder à M. le duc de Gaëte, comme gouverneur de la banque, un remaniement à peu près complet du cabinet est devenu nécessaire. Voici les mutations et les nominations qui ont eu lieu : M. de Rigny devient ministre des affaires étrangères. Il a pour successeur au ministère de la marine M. l'amiral Roussin, actuellement ambassadeur à Constantinople. M. Thiers cède le ministère du commerce à M. Duchâtel, qui est nommé ministre de l'intérieur. Enfin, M. Persil, procureur-général près la cour royale de Paris, léguant ces fonctions à M. Martin (du Nord), est nommé ministre de la justice et des cultes. Quelque significative que puisse paraître cette dernière nomination et quelques conséquences qu'on se soit cru fondé d'en tirer sur la marche du gouvernement, nous demeurerons fidèles à notre habitude de ne juger le pouvoir que par ses actes, et non par les antécédens des hommes qui en sont revêtus. Tout le monde est frappé depuis long-temps de l'importance qu'il y a à ce que les attributions des ministères soient réglées sur les convenances du service, et ne puissent pas éprouver des remaniemens continuels, comme celui qui vient encore d'avoir lieu. M. Odilon-Barrot a annoncé à la Chambre qu'une proposition lui serait faite dans ce but par l'un de ses membres.

La reconstitution du cabinet a été précédée d'un événement qui a fait sensation et qui semblait devoir rendre peu probable la nomination de M. Persil aux fonctions de garde-des-sceaux. Malgré les efforts de l'ancien procureur-général devant une autre cour, pour démontrer que le *National* et le *National de* 1834 ne forment qu'un même journal, la Cour de cassation en a jugé autrement, et « attendu en droit » que la réalité et la sincérité non contestée des divers préceptions de la loi de juillet 1828 CONSTITUENT L'EXISTENCE LÉGALE » du *National de* 1834, quels que soient les motifs qui ont pu » déterminer la formation de la nouvelle société, etc., » elle a cassé l'arrêt qui en condamnait les gérans, pour avoir rendu compte des débats judiciaires, ce qui avait été interdit à l'ancien *National*, et a renvoyé les prévenus devant la Cour d'assises de Rouen.

Les protestations contre la loi sur les associations continuent. La société des mutuellistes de Lyon a publié la sienne. Une réunion de trois à quatre cents personnes, qui a eu lieu le 30 mars, dans le voisinage de Beaune, pour se concerter sur le même sujet, a été dispersée par la force armée. Il y a également eu quelque tumulte à Nantes et à Lyon.

La Chambre des députés a adopté une foule de lois pendant cette semaine; ce sont pour la plupart des lois de finances : 1,180,000 fr. ont été votés pour secours aux réfugiés politiques, 220,000 fr. pour secours aux condamnés politiques sous la restauration, et 1,500,000 fr. pour supplément aux dépenses secrètes du ministère de l'intérieur. La Chambre a aussi adopté des lois relatives à l'échange de la partie non-apanagère du Palais-Royal et au règlement définitif du budget de l'exercice 1831. Elle a consenti à l'appel de 80,000 hommes sur la classe de 1833, et prorogé jusqu'à la fin de la session de 1836 la loi sur la résidence en France des réfugiés étrangers, en y ajoutant une disposition pénale, d'après laquelle ceux qui refuseront de

sortir du royaume après en avoir reçu l'ordre, ou qui, ayant été expulsés, rentreront sans autorisation, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à six mois. La Chambre n'a pas pris en considération la proposition de M. de Mosbourg, de laquelle nous avons parlé. Elle a discuté et voté en deux séances tout le budget du ministère de l'intérieur, et partie de celui du ministère des affaires étrangères.

M. Girod de l'Ain a fait à la Chambre des pairs le rapport sur le projet de loi contre les associations dont les trois premiers articles ont été adoptés dans la séance d'hier.

Un traité de paix a été signé entre M. le baron Desmichels, gouverneur d'Oran et Sidi-Abdelkader, chef des tribus arabes. Le nouveau chef de la Calle, qui a succédé à son frère, est arrivé à Bonne et a fait sa soumission aux autorités françaises.

Un décret de la régence de Portugal proclame la déchéance de don Miguel en qualité d'infant, et le prive des honneurs, prérogatives, privilèges, exemptions et droits royaux qui y étaient attachés. Par un autre décret, l'immense propriété de l'Infantado est déclarée confisquée.

La régente d'Espagne vient aussi de prendre diverses mesures importantes : l'existence du conseil d'Etat est suspendue pendant la minorité de la reine, parce qu'il fait double emploi avec le conseil de gouvernement établi par le testament de Ferdinand. Le conseil de Castille, le conseil des Indes, les conseils supérieurs de la guerre et des finances sont supprimés; celui des ordres le sera aussitôt qu'on sera tombé d'accord sur ce sujet avec la cour de Rome. Un conseil royal d'Espagne et des Indes et un tribunal supérieur d'Espagne et des Indes, sorte de Cour de Cassation, rempliront les fonctions vraiment utiles de ces divers corps. Enfin, l'Espagne va faire un emprunt de cinquante millions de francs avec concurrence et publicité. Le décret qui l'annonce se termine ainsi : « Le gouvernement se propose de présenter aux Cortès, dans la prochaine réunion, les moyens de rétablir, sur des bases solides, le crédit public. » Cette phrase est remarquable comme contenant la première promesse officielle de la convocation des Cortès.

P. S. Des désordres graves viennent d'éclater à Bruxelles. Plusieurs maisons orangistes ont été dévastées, et toute la ville est dans une grande agitation.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° IV.

De l'erreur qu'il y a de confondre le Christianisme avec ceux qui portent le nom de chrétiens.

Voici une objection éminemment française, je veux dire facile à trouver, aisée à soutenir, permettant de faire montre d'esprit, frappant fort sans frapper juste, et à la portée de toutes les intelligences. On observe la conduite de ceux qui se nomment chrétiens parce que leurs pères s'appelaient ainsi; et comme il arrive que la plupart de ces chrétiens héréditaires ne sont ni plus consciencieux, ni plus moraux, ni même plus honnêtes, dans le sens vulgaire de l'expression, que les incrédules ouvertement déclarés, on en conclut que l'Evangile est un système religieux semblable à toutes les religions de fabrique humaine, utile peut-être pour donner d'agréables illusions à quelques âmes crédules, mais n'exerçant aucune influence morale, du moins sur les hommes éclairés, en d'autres termes, sur les hautes capacités qui présentent l'objection.

A le bien prendre, et lorsqu'on y réfléchit avec quelque maturité, cette objection n'est qu'une pauvre et misérable chicane; on ne sait pas même par où la saisir pour la combattre, tant elle est vague, fluide, multiforme, espèce de Protée qui semble, de loin, avoir cinquante visages plus menaçans les uns que les autres, et qui s'évanouit comme une ombre fantastique, dès qu'on en approche. Si l'article qu'on va lire parvient dans des pays étrangers, en Allemagne, par exemple, on aura peine à y concevoir comment il peut paraître nécessaire à un apologète français de justifier le Christianisme des torts de ceux qui portent le nom de chrétiens. Pour tout homme sérieux, poser la question, c'est la résoudre; l'Evangile n'est pas plus responsable, en effet, des égaremens de ses faux disciples que les écoles de philosophie ou les théories politiques ne le sont des crimes de leurs faux adeptes; juger d'une doctrine sur les actions de ceux qui l'exploitent sans la suivre, ce n'est pas même présenter un argument spécieux. Mais, si puérile que soit cette chicane, elle est fréquemment reproduite, en France, avec un air de jactance et de triomphe par les avocats de l'incrédulité; elle a séduit beaucoup d'esprits faibles, égaré beaucoup d'âmes chancelantes; elle est toujours en grand crédit auprès d'une masse considérable de gens qui s'accommodent volontiers d'un jugement dégagé de tout examen préalable; il faut donc consentir à discuter l'objection. Un apologète n'a pas le choix de ses adversaires; il les doit accepter du temps où il parle et du pays où il est.

Nous avons quelquefois essayé, je m'assure, vous ou moi, de défendre la cause du Christianisme, en la représentant comme le meilleur moyen de *moralisation*, comme la principale source de toute vertu et de tout dévouement; nous avons proclamé peut-être, en de telles occasions, qu'il n'existe aucune autre force au monde qui soit capable d'inspirer une véritable abnégation de soi-même. Que dites-vous là? s'est alors écrié quelqu'un, en réprimant avec peine un sourire de dédain; quoi? nulle vertu réelle chez ceux qui n'adoptent pas les dogmes obscurs du Christianisme! les chrétiens ont le monopole de la grandeur d'âme, de la charité, du dévouement, du sacrifice de leurs intérêts personnels au bien général! Mais une multitude innombrable de faits, je l'oserai même ajouter, presque tous les faits démentent votre assertion. Voyez donc les gens qui vivent de messes et d'homélies; qui savent mieux le chemin du confessionnal ou du prêche que celui de leur propre maison; qui observent scrupuleusement fêtes et carême; qui parlent sans cesse de religion, de foi chrétienne et d'œuvres de piété; qui sont reconnus, prônés comme dévots, et en odeur de sainteté dans toute leur paroisse; voyez-les, je vous prie, dans leurs relations sociales, dans leurs affaires, dans leurs actes domestiques ou publics. Ces gens-là sont-ils meilleurs que d'autres? citoyens plus dévoués, commerçans plus intègres, débiteurs plus exacts, hommes plus charitables et plus purs? découvre-t-on en eux des vertus rares, transcendantes, inconnues ailleurs? Au contraire, au contraire; les dévots sont habituellement sournois, rancuneux, vindicatifs, aguerris aux restrictions mentales, intrigans, souples devant les forts et cruels pour les faibles, parlant toujours de leur conscience et ne l'écoutant jamais. Où donc est la moralité qui naît de la foi chrétienne? Sous quel rapport les hommes infatués de quelques mystères bibliques valent-ils plus que nous?... Et voilà mon interlocuteur qui vous raconte, pour achever le développement de sa thèse, quelque fait trivial, et qui prouve très-clairement, à son avis, qu'un libertin ou une femme sans conduite ont plus de probité, d'honneur, de fidélité à leur parole, que beaucoup de dévots, qu'il appelle chrétiens.

— C'est peu de chose encore que cela! continue à voix haute un vieux militaire, qui avait entendu fort impatiemment la fin de la harangue du premier orateur. J'ai voyagé, moi qui vous parle, dans les pays les plus catholiques de l'Europe, et ce que je vais vous dire, je l'ai vu de mes propres yeux. Figurez-vous donc un bandit des montagnes de la Calabre, qui verse le sang comme de l'eau, et qui ne se soucie pas plus de tuer un homme par derrière que je ne me soucierais de donner loyalement un coup de sabre, en présence de témoins, à qui m'a offensé. Eh bien! ce bandit s'age-

nouille devant toutes les madones qu'il rencontre sur son chemin; il croit à son catéchisme d'un bout à l'autre; il observe exactement toutes les prescriptions de l'Eglise; il se confesse même de temps en temps, et dix assassinats, j'en ai peur, chargent moins sa conscience qu'une seule messe qu'il aura oublié d'entendre le dimanche. En Espagne, les prêtres et leurs dignes acolytes nous brûlaient vifs, chaque fois qu'ils pouvaient mettre la main sur l'un de nous; on les entendait chanter des antiennes autour du bûcher; puis, ils s'en allaient remercier solennellement Dieu dans leurs temples pour les crimes de cannibales qu'ils avaient commis. A Rome et ailleurs, j'ai vu des choses non moins révoltantes; croiriez-vous, mes amis...? Je ne suivrai pas le vieux militaire dans sa longue excursion à travers le midi de l'Europe; il a gardé dans ses souvenirs nombre d'anecdotes scandaleuses qu'il serait inconvenant de rapporter ici. Mais à mesure que ses narrations deviennent plus piquantes et plus incisives, un air de satisfaction mal déguisée se répand sur quelques visages, et l'on se retourne vers vous, pauvre avocat de la foi chrétienne, comme pour vous dire: Vous l'entendez! Qu'avez-vous à répondre à cela? ce sont de bons catholiques, pourtant; ils ne sont pas incrédules comme vous nous reprochez de l'être; quelle folie de prétendre que le réveil du Christianisme nous rendrait meilleurs!

Le vétéran n'a pas encore épuisé son recueil d'anecdotes que déjà un nouvel interlocuteur se saisit de la parole. C'est, je crois, un historien; du moins il a lu l'Essai de Voltaire sur l'esprit et les mœurs des nations; peut-être a-t-il feuilleté quelques pages de Gibbon, ce que je n'affirmerais pourtant pas. Il prend un air grave, ainsi qu'il convient à sa science, et prononce un long discours *ex catedrâ*. Si nous ouvrons, dit-il, les annales des peuples chrétiens depuis quinze cents ans, époque où l'empereur Constantin se rangea sous la bannière du Dieu de la Judée; si nous creusons avec soin l'histoire du Bas-Empire, de l'Italie, de l'Allemagne, de la France et de la Péninsule ibérique, nous y trouverons un épouvantable amas de guerres civiles, de persécutions et de meurtres, qui remontent pour la plupart à des causes religieuses. Dès que les chrétiens furent devenus les plus forts, ils invoquèrent l'appui du bras séculier pour frapper leurs adversaires, et les taches de sang laissées par les martyrs sur les échafauds furent lavées dans le sang des païens et des hérétiques. Vous parlerai-je des milliers de Saxons massacrés par les ordres d'un empereur sur la tête duquel un pape avait posé la couronne de l'Occident? Faut-il vous rappeler cette affreuse lutte qui dura huit siècles, la lutte des empereurs d'Allemagne contre les pontifes romains? Qui ne connaît les crimes de l'inquisition, ses horribles cachots, ses vastes auto-da-fé, ses innombrables victimes? Est-il quelqu'un parmi vous qui ne se souvi nne de nos guerres de religion, de la Saint-Barthélemy et des fureurs de la ligue? On a calculé (et le compte a été fait par Voltaire, ce qui le recommande à votre attention) que plusieurs millions d'hommes ont péri, sur les champs de bataille ou sous la main des bourreaux, dans des querelles soulevées par le Christianisme. Et ne l'oublions pas, dans cette effroyable série d'atrocités, les plus dévots se montrèrent presque toujours les plus cruels. Combien de noms odieux me reviennent en ce moment: les Borgia, Torquemada, Philippe II...! Laissons notre historien étaler à plaisir son érudition, et conclure de tout ce fatras que le Christianisme, religion née de l'imposture, est incapable de moraliser le monde.

Telle est, dans toute sa force, ou, comme s'exprimeraient des hommes réfléchis, dans toute sa faiblesse, l'objection à laquelle je vais répondre en peu de mots.

Les trois adversaires que l'on vient d'entendre se laissent égarer par une seule et même erreur, qui consiste à tenir pour chrétiens tous ceux qui se disent chrétiens. L'un voit des chrétiens dans la personne de tous les dévots de son quartier ou de son village; l'autre accepte aussi comme chrétiens tous les brigands, les bourreaux, les misérables souillés de vices infâmes, qu'il a rencontrés dans les pays de catholicisme ultramontain; le troisième accorde avec une égale libéralité un brevet de Christianisme à tous les persécuteurs et les scélérats qui figurent dans l'histoire de l'Eglise. Mais ces êtres vils, perfides, traîtres à leur parole, féroces, étaient-ils, sont-ils réellement chrétiens? Cette question qu'on oublie de s'adresser, est la question fondamentale de notre débat, la seule qui puisse décider entre nous et nos antagonistes. Etablissez donc, par des preuves claires et précises, que ces hommes sans mœurs et sans pitié sont de vrais membres de l'Eglise chrétienne: si vous ne le prouvez point, et que vous accusiez pourtant l'Evangile d'impuissance morale, vous faites plus que de tomber dans une erreur de raisonnement, vous êtes des calomniateurs, vous mentez sciemment aux hommes et à votre conscience!

Que ne pourrait-on pas déshonorer, flétrir, marquer d'une note d'infamie avec votre manière d'argumenter? Donnez-moi l'institution la plus vénérable et la plus sainte, indiquez-moi l'idée la plus belle et la plus haute; je vous montrerai que cette institution et cette idée sont exécrables, à l'aide des mêmes sophismes que vous employez pour avilir la religion chrétienne. Sans contredit, c'est une grande chose que la liberté; depuis Lycurgue jusqu'à Washington, depuis les trois cents des Thermopyles jusqu'aux martyrs des trois jours, l'élite du genre humain a cherché, soutenu, servi la liberté; les peuples n'ont jamais cru la payer trop cher, lors même qu'ils ne pouvaient l'atteindre qu'à travers des flots de sang. Malheur, dites-vous, à qui ne sentirait pas dans son cœur l'amour de la liberté! Eh bien! je vous réponds que l'amour de la liberté est un principe funeste, une source intarissable de crimes et d'horreurs; je vous réponds que les hommes qui veulent être libres sont des monstres qu'il faudrait étouffer. Vous vous révoltez! vous criez au blasphémateur! pourquoi donc? n'ai-je pas d'épouvantables récits à vous faire, de hideux tableaux à vous mettre sous les yeux? n'ai-je pas à vous citer des noms chargés de l'exécration du genre humain? ne puis-je pas évoquer ici des milliers de proscrits lâchement égorgés dans leurs maisons, dans les rues ou sur les échafauds par des amis de la liberté? ne vous souvient-il plus de Marius et de Sylla, des triumvirs de Rome et des triumvirs de la Convention, du long parlement de Cromwel, du 2 septembre, de Fouquier-Tainville....? Vous m'empêchez de poursuivre; vous répliquez avec indignation que les auteurs de ces lâches assassinats n'étaient pas de vrais amis de la liberté. — Ils le disaient pourtant! — Eh! suffit-il de le dire? leurs actions n'ont-elles pas démenti leurs paroles? accuserez-vous la liberté des crimes de ceux qui n'en avaient que le nom, qui le prostituaient, ce nom sacré, à leurs viles et détestables passions? quelle profonde ignorance ou quelle mauvaise foi! — A la bonne heure, vous savez bien distinguer maintenant entre les vrais amis de la liberté et ceux qui ne le sont pas, entre la chose et le nom, entre les actions et les discours, entre les réalités et les apparences; je vous en félicite et partage entièrement votre avis. Mais d'où vient, je vous le demande, que vous ne faites pas la même distinction pour le Christianisme? est-il loyal d'employer deux poids et deux mesures, de changer sa logique avec les questions, et de combattre la foi chrétienne par des argumens qui vous paraissent puérils et ineptes, quand ils s'attaquent à la liberté?

C'est aussi une noble et généreuse conviction que celle qui croit au progrès de l'espèce humaine, à sa marche gra-

duelle dans l'affranchissement des classes inférieures, dans le perfectionnement des sciences et des lois. Combien d'individus cependant, qui se disent hommes de progrès, hommes d'avenir, et qui se livrent honteusement aux plus abjectes passions, aux excès les plus coupables! Dois-je en conclure que l'idée du progrès est une opinion fausse et vaine, que la foi au perfectionnement de l'humanité n'est qu'une chimère, une sorte de superstition politique, ou un masque dont se couvre l'hypocrisie pour assouvir son ignoble égoïsme? Non, sans doute; vous réclamez avec énergie contre une pareille conclusion; vous refusez d'admettre parmi les véritables hommes de progrès ceux qui ne se distinguent des hommes du passé que par le cynisme de leur corruption. Fort bien; mais ce qui vous semble juste dans un débat politique cesse-t-il d'être juste dans une question religieuse? et si l'on doit séparer le vrai du faux, la chose du nom, quand il s'agit de la doctrine du progrès, ne le doit-on pas faire également, quand il s'agit des doctrines de la religion chrétienne?

Rien n'est plus commode que de juger d'une idée, d'une école, d'une religion par les hommes qui s'en déclarent les sectateurs, mais aussi rien n'est moins concluant. Eussiez-vous encore mille fois plus de faits scandaleux, de crimes atroces, de meurtres juridiques, de guerres sanglantes et acharnées à reprocher aux hommes que vous nommez chrétiens, quelle conséquence rigoureusement logique en pourriez-vous tirer contre le Christianisme lui-même? Aucune. Vous réussiriez seulement à établir qu'il y a eu, dans tous les temps et chez tous les peuples, beaucoup de faux chrétiens, de gens superstitieux ou fanatiques, de méprisables intrigans qui se sont enveloppés des dehors de la foi religieuse pour tromper les hommes, et s'il était possible, leur propre conscience. Or, qui vous conteste cela? ce ne sont point les défenseurs de l'Evangile, à coup sûr. Notre divin Maître n'a pas craint de démasquer, en face de toute la Judée, les hypocrites de son siècle qui paraissaient blancs au dehors, mais qui étaient pleins de rapines, d'intempérance et de pourriture au dedans; sa parole frappait comme un glaive, le plâtre tomba du visage des Pharisiens, et leurs traits apparurent dans leur hideuse nudité. A l'exemple du Maître, les disciples ne reculeront pas devant une tâche pénible, mais nécessaire pour la cause qu'ils soutiennent. Hommes du monde, adversaires du Christianisme, nous le proclamons à voix aussi haute que la vôtre : il se trouve un nombre immense d'êtres vicieux, dépravés, profondément corrompus parmi ceux qui portent le nom de chrétiens, allons plus loin, parmi ceux qui semblent avoir une fervente piété, qui fréquentent assidûment les assemblées religieuses, qui ne négligent aucune des formes extérieures de l'Eglise, qui montrent enfin tous les dehors de la dévotion. Mais nous nous gardons bien de confondre avec le Christianisme les hypocrites qui le déshonorent, ou les malheureux qui l'outragent sans le connaître; nous distinguons entre la doctrine et ceux qui prétendent l'enseigner ou la recevoir, tandis qu'ils la foulent aux pieds; nous faisons pour l'Evangile ce que vous faites vous-mêmes pour les écoles des philosophes, pour les partis politiques, pour tout ce qui est matière de foi ou d'opinion. Est-ce trop attendre de votre probité que de vouloir être jugé par vous comme vous désirez d'être jugés par vos adversaires? Point de faveur, point de privilége pour la religion chrétienne; elle n'en a pas besoin; mais équité, mais justice! justice au nom des maximes d'honneur et de conscience que vous invoquez sans cesse comme la règle de votre conduite!

Il me reste à présenter sur le même sujet quelques réflexions que je renvoie à un prochain article.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ETAT DE L'INSTRUCTION SECONDAIRE DANS LE ROYAUME DE PRUSSE, *pendant l'année* 1831, *par* M. V. COUSIN, *membre du Conseil royal de l'Instruction publique.* Br. in-8°, Paris, 1834. Chez F. G. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n. 81. Prix : 2 fr. 50 c.

M. Cousin, qui nous a déjà fait connaître quel est l'état de l'instruction primaire en Prusse, vient de publier un court mémoire sur l'état de l'instruction secondaire dans ce pays. Il a pu disposer pour cela de documens officiels, les uns déjà publiés, les autres encore inédits, qu'il doit aux communications du gouvernement prussien. Ces renseignemens sont probablement très-exacts; du moins rien n'est négligé pour leur donner ce caractère : quand l'on sait qu'il arrive tous les semestres au ministère central de Berlin, des notes sur la conduite et les progrès de chaque élève du royaume de Prusse, et même sur la conduite de chaque maître, et que ces notes sont transmises à un bureau spécial de statistique générale, il faut admettre que les chiffres obtenus par ces procédés ont toute la certitude désirable.

Après avoir donné une idée de l'organisation de l'instruction secondaire en Prusse, et des principes qui la dirigent, M. Cousin nous fait connaître quels sont les objets de l'enseignement, d'après la loi. En tête de tous figure l'instruction religieuse, et M. Cousin cite sur cet enseignement une circulaire où nous avons remarqué le passage suivant : « Les » maîtres chargés de cette instruction ne doivent point ou- » blier combien il importe à l'Etat que les jeunes gens éle- » vés dans les écoles publiques deviennent de vrais chré- » tiens, aient une foi éclairée et soient animés de sentimens » religieux. »

Nous sommes convaincus, autant que qui que ce soit, que cela importe beaucoup à l'Etat, et cependant nous le sommes également que l'Etat doit tirer bénéfice de la foi des citoyens, sans se mêler de la leur inculquer. Il ne le peut, et c'est à cause de cela même que, tenant à une éducation chrétienne, nous demandons la séparation de l'Eglise et des écoles, pour que toutes les convictions aient la liberté de s'y propager selon la force de propagation qui est en elles. L'Etat ne peut rien sous ce rapport, car il n'a pas de foi. M. Cousin lui-même qui, dans cette brochure, a écrit sur l'enseignement religieux deux pages intéressantes où il affirme qu'il appartient à la Révolution de Juillet de restituer au Christianisme sa dignité, tandis qu'il eût mieux valu dire, ce nous semble, qu'il appartient au Christianisme de donner une dignité véritable à la Révolution de Juillet, nous apprend à quoi peuvent aboutir, après tout, les prétentions de l'Etat : il ne s'agit pour lui que « de donner aux » jeunes gens une connaissance solide de la religion de leur » temps. » Cicéron en aurait dit autant de la religion de son siècle, et nous ne voyons pas qu'il y ait rien de bien important à un enseignement qui n'a de valeur aux yeux de ceux qui le recommandent qu'à cause de son à-propos, et non en raison de sa portée. Laissez faire ceux qui croient : eux seuls ont de bons motifs pour le prosélytisme dont vous voulez à toute force charger ceux qui ne croient pas. C'est à peu près comme si vous vous en remettiez du soin de crier au feu sur ceux qui ne voient pas la flamme et qui ne sentent pas la fumée.

Revenons-en aux chiffres; il vaut la peine de les enregistrer. Il y avait en Prusse, en 1831, pour une population de 12,726,823 habitans, 140 établissemens publics d'instruction secondaire, servis par 1,124 professeurs titulaires et 369 professeurs adjoints, et fréquentées par 26,041 jeunes gens. Il y a donc un maître pour moins de 18 élèves, garan-

tie certaine d'une éducation solide et presque égale entre tous les élèves, tandis que là où il y a peu de maîtres et beaucoup d'élèves, chaque maître est condamné à négliger les trois quarts de ses écoliers et à ne s'attacher qu'à quelques-uns.

Le nombre des étudians nationaux dans les sept universités est d'environ 5,000. Les deux tiers viennent du gymnase, l'autre tiers de l'éducation privée. M. Cousin montre d'une manière intéressante comment, au moyen d'examens qui donnent lieu à une classification, il sort de ces universités une aristocratie vraie, nombreuse et habile, qui vient de partout, dit-il, d'en bas comme d'en haut, des écoles de l'Etat comme des institutions particulières et des foyers domestiques.

On peut apprendre beaucoup dans ce peu de pages ; car elles contiennent des faits, et les faits sont le plus éloquent enseignement.

PROMENADES AU SALON.

N° III. — MM. HORACE VERNET, DELACROIX ET BRULOFF.

Accoutumés à devoir de vives jouissances au pinceau d'Horace Vernet, nous avons cherché avec empressement les tableaux qu'il a envoyés de Rome. Le plus grand des deux est loin de répondre au talent de son auteur ; il représente le duc d'Orléans arrivant au Palais-Royal, le 30 juillet 1830. On se demande s'il est bien d'Horace Vernet, tant il est médiocre. Heureusement que toute la verve, tout le talent du peintre se retrouvent dans une charmante composition de moyenne grandeur. Ce sont des chefs arabes, assis en cercle à l'ombre d'un arbre ; les uns fument, les autres prennent le café, et tous écoutent les récits d'un conteur. Que ces têtes sont variées ! Que ces expressions sont belles ! Le coloris bazané de ces fils du Désert contraste fortement avec la blancheur éclatante de leurs turbans et de leurs habits, et cependant tout est harmonieux. A gauche, une jeune femme, debout, tient un vase sur la tête ; près d'elle un enfant prépare le café ; tous deux écoutent aussi attentivement. Ce groupe est délicieux. Sur le second plan, on voit les tentes de la tribu ; plus loin, des pâturages, et on se transporte sur les rivages d'Afrique.

M. Delacroix a voulu nous introduire dans un harem de femmes à Alger ; mais son tableau n'a rien de captivant, et le dessin en est mauvais. Ces pauvres femmes, à demi couchées, inactives et nonchalantes, n'ont ni grâce ni expression ; leur mollesse et leur ennui font peine à voir ; et leurs ajustemens, qui n'ont rien de gracieux non plus, sont si bariolés de rouge, de vert, de jaune, que les yeux en sont éblouis. Dans la bataille de Nancy, dernière lutte de Charles-le-Téméraire, M. Delacroix aurait pu prendre sa revanche ; mais ce tableau n'est pas meilleur que l'autre ; on y remarque un guerrier, marchant à quatre pattes, qui peut être le sublime du romantisme, mais qui produit le plus singulier effet.

Laissant de côté, pour aujourd'hui, les tableaux de genre, nous revenons vers une vaste composition de M. Bruloff, qui a produit une grande sensation à Milan, au mois d'octobre dernier ; c'est le dernier jour de Pompéi. Il y a dans ce tableau de grandes beautés et de grands défauts ; on l'admire et on le critique vivement. Son aspect peut produire une impression profonde si l'attention se concentre sur la scène terrible qu'il retrace ; mais avant de nous livrer aux souvenirs et aux pensées qu'elle réveille, il convient que nous examinions froidement l'ouvrage de M. Bruloff. Les figures de son tableau sont en grand nombre ; celles du premier plan sont belles et bien dessinées ; on ne peut en dire autant de celles qui occupent le fond du tableau, et cependant elles sont mises en évidence et rapprochées du spectateur par les jets éclatans d'une lumière éblouissante. Il y a dans ce fond trop de détails et de teintes vives et crues, qui fatiguent les regards ; mais lorsqu'on ne les fixe que sur les figures principales, on se sent vivement ému. Là des groupes, parfaitement distincts les uns des autres, forment un ensemble admirable. C'est un vieillard que des jeunes gens emportent sur leurs épaules ; ce sont des parens qui s'efforcent de protéger de faibles créatures contre une pluie de cendres brûlantes ; c'est une jeune mère qui tombe suffoquée et sans vie ; c'est une femme âgée que ses forces abandonnent et qui, ne pouvant plus continuer de fuir, repousse son fils avec tendresse, et l'engage à s'éloigner d'elle tandis qu'il en est temps encore. A l'autre bout du tableau, un vieillard tenant une torche, un encensoir, des vases sacrés, contemple avec calme et courage les progrès de la dévastation et les approches d'une mort certaine. Près de lui, une femme, à genoux, tient dans ses bras et serre contre son sein ses deux filles agenouillées aussi ; l'une n'a pas plus de douze ans, l'autre en a quinze ou seize ; elles prient avec ferveur, en élevant vers le ciel des yeux où brille la foi ; ce groupe est aussi beau que touchant. Une multitude de figures occupent les plans secondaires, et l'on y distingue des scènes variées et touchantes aussi ; mais il nous semble, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que l'auteur aurait dû assombrir ces plans, et ne pas les rendre, s'il est permis d'employer ce mot, tout papillotans. La lumière est mauvaise et fausse, tantôt rouge, tantôt bleuâtre ; c'est celle de la foudre, des flammes sulphureuses, de la lave, de l'incendie ; aussi les tons contrastent-ils les uns avec les autres. Il y a dans ce fond un véritable fracas de détails. Un grand cheval blanc qui se cabre est tout-à-fait désagréable à voir ; une jeune fiancée, qui tombe mourante dans les bras de son époux, est d'un mauvais dessin ; la femme asphyxiée, étendue à terre, est au contraire très-belle, et le pauvre enfant qu'elle portait, et qui lui survit encore, est charmant et plein de grâce ; la tête de la vieille mère est d'un beau caractère. M. Bruloff a fait preuve de beaucoup de talent dans cette composition. Emporté par l'essor de son imagination, il s'est créé d'immenses difficultés, et n'a pu triompher de toutes. Plus d'expérience lui eut appris qu'il eut mieux valu sacrifier le fond du tableau au premier plan que le premier plan au fond. Mais on doit reconnaître en ce jeune artiste une grande puissance de sentiment, qui seule a pu lui faire concevoir les détails de la plus horrible catastrophe ; car le talent ne suffirait pas pour les reproduire sur la toile et pour mettre en action des scènes déchirantes du genre de celles que Pline le jeune décrit dans une lettre adressée à Tacite, qui lui avait demandé le récit des circonstances de la mort de Pline l'ancien, son oncle ; nous en transcrivons les principaux détails, afin de faire mieux comprendre ces scènes d'horreur :

« Le 9 des calendes de septembre (1), dit-il, vers les sept heures, ma mère lui dit qu'elle apercevait un nuage extraordinaire, d'une forme et d'une couleur singulières ; il s'était assis au soleil pour étudier ; il se leva aussitôt et monta sur un lieu élevé pour voir ce phénomène. Le nuage s'élevait ; on ne tarda pas à reconnaître qu'il s'élançait du Vésuve ; sa forme était celle d'un pin qui étendrait ses branches dans les airs. C'était l'aspect d'une tige immense, qui se dressait pour se dilater dans les régions du ciel en rameaux innombrables. Ce phénomène présentait cette forme parce que la vapeur, poussée avec violence du gouffre qui la vomissait, conservait quelques instans la force qui lui avait été donnée ; et que cette force venant à manquer, soit par la pesanteur naturelle, soit par une diminution d'intensité dans l'éruption, la vapeur gagnait en étendue ce qu'elle perdait en élévation et en vitesse. Cette vapeur se montrait tantôt blanche, tantôt noire, quelquefois tachetée de sombres couleurs, comme si elle emportait avec elle de la terre et des cendres. Mon oncle jugea à propos de s'approcher davantage du théâtre de ce phénomène, afin de mieux l'observer. Il sortait de chez lui, ses tablettes à la main, lorsque les troupes de la flotte romaine qui était à Retnie, épouvantées du danger qui les menaçait (car ce bourg est précisément sur Misène et on ne pouvait s'en sauver que par la mer,) vinrent le supplier de les soustraire à un si grand péril. Il ordonne qu'on mette à flot les galères, se fait suivre par des barques et part dans le dessein de porter du secours, non seulement à Retnie, mais encore à plusieurs autres bourgs de cette côte, qui sont en grand nombre à cause de sa beauté. Il se presse d'arriver au lieu où le péril lui

(1) L'an 72 de l'ère chrétienne.

paraissait plus grand, mais avec une telle liberté d'esprit, qu'à mesure qu'il apercevait quelque mouvement ou quelque figure extraordinaire dans ce prodige, il faisait des observations et les dictait.

» Déjà sur les vaisseaux volait la cendre plus épaisse et plus chaude à mesure qu'ils approchaient. Déjà tombaient autour d'eux des pierres calcinées, et des cailloux noirs, brûlés, pulvérisés par la violence du feu. Déjà la mer semblait refluer et le rivage devenir inaccessible par les débris de montagne dont un éboulement subit l'avait couvert, lorsqu'après s'être arrêté quelques momens, incertain s'il retournerait, il dit à son pilote : « La fortune favorise le courage. Tournez du côté de Pomponianus. » Pomponianus était à Stabie... Là, à la vue du danger qui était encore éloigné, mais qui semblait s'approcher toujours, il avait fait porter ses effets dans ses vaisseaux et n'attendait pour se sauver qu'un vent favorable. Mon oncle aborde, le trouve tout tremblant, l'embrasse, l'encourage; et pour dissiper, par sa sécurité, la crainte de son ami, il se fait porter au bain. Après s'être baigné, il se met à table et soupe avec toutes les apparences de sa gaîté ordinaire. Cependant on voyait luire en plusieurs endroits du Mont-Vésuve de grandes flammes et des embrasemens dont les ténèbres augmentaient l'éclat... Mon oncle se coucha et dormit d'un profond sommeil... Mais enfin la cour se remplissait de cendres et de pierres calcinées... on l'éveille, il sort et va rejoindre Pomponianus et les autres qui avaient veillé. Ils tiennent conseil et délibèrent s'ils resteront en plein air; car les maisons étaient tellement ébranlées par les fréquens tremblemens de terre, que l'on aurait dit qu'elles étaient arrachées de leurs fondemens et jetées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, puis remises à leurs places... Le jour recommençait ailleurs; mais dans ce lieu continuait la nuit, la plus sombre et la plus affreuse de toutes les nuits, et qui n'était dissipée que par la lueur d'un grand nombre de flambeaux et d'autres lumières... On voulut s'approcher du rivage et voir ce que la mer permettrait de tenter, mais on la trouva agitée d'un vent contraire. Là, mon oncle se coucha sur un drap qu'il fit étendre. Ensuite des flammes qui parurent plus grandes, et une odeur de souffre qui annonçait leur approche, mirent tout le monde en fuite. Il se lève et dans le moment tombe mort. Lorsqu'on commença à revoir la lumière, ce qui n'arriva que trois jours après, on retrouva au même endroit son corps entier, couvert de la même robe, et dans la posture plutôt d'un homme qui repose, que d'un homme qui est mort.

» Pendant ce temps, ma mère et moi nous étions à Misène. Un tremblement de terre, qui s'était fait sentir depuis plusieurs jours, redoubla avec tant de violence, durant la nuit qui suivit le départ de mon oncle, que l'on me dit que tout était renversé.... Vers sept heures du matin, il ne paraissait encore qu'une lumière faible, comme le crépuscule. Alors les bâtimens furent ébranlés par de si fortes secousses que nous fûmes forcés de quitter la ville. Le peuple nous suit en foule, nous presse, nous pousse, et chacun ne croit rien plus sûr que ce qu'il voit faire aux autres. Sortis de la ville, nous nous arrêtons; et là nouveaux prodiges, nouvelles frayeurs. La mer semblait se renverser sur elle-même, et être comme chassée du rivage par l'ébranlement de la terre. A l'opposite, une nuée noire et horrible, d'où sortaient des feux qui s'élançaient en serpentant, s'ouvrait et laissait échapper de longues fusées semblables à d'immenses éclairs... Soudain elle tombe à terre, couvre les mers, et dérobe à nos yeux l'île de Caprée et le promontoire de Misène. Ma mère me conjure, m'ordonne de me sauver, de quelque manière que ce soit, me disant que pour elle, chargée d'années, elle ne le pouvait faire. Je lui déclare qu'il n'y avait point de salut pour moi qu'avec elle, je lui prends la main et je l'oblige à doubler le pas, ce qu'elle fait avec peine, en se reprochant de me retarder. Nous quittons le chemin, de peur qu'en le suivant la foule de ceux qui marchent sur nos pas ne nous étouffe dans les ténèbres. Bientôt elles augmentèrent de telle sorte qu'on eût cru être dans une chambre où toutes les lumières auraient été éteintes. Vous n'eussiez entendu que plaintes de femmes, que gémissemens d'enfans, que cris et lamentations. L'un appelait son père, l'autre son fils, l'autre sa femme. Celui-là déplorait son malheur, celui-ci le sort de ses proches. Il parut une lueur qui nous annonçait, non le retour du jour, mais l'approche du feu qui nous menaçait; il s'arrêta pourtant loin de nous. L'obscurité revient et la pluie de cendres recommence, plus forte et plus épaisse. Nous étions réduits à nous lever de temps en temps pour secouer nos habits; sans cela elle nous aurait accablés et engloutis..... Enfin, après de longues angoisses, cette épaisse et noire vapeur se dissipa peu à peu, et se perdit tout-à-fait, comme une fumée ou comme un nuage. Le jour reparut, et le soleil se montra jaunâtre et tel qu'il a coutume de luire dans une éclipse; mais tout était changé à nos yeux troublés encore...... »

Voilà les lugubres souvenirs que M. Bruloff avait à offrir à nos regards; mais cette journée de destruction et de mort ne saurait-elle faire naître en nos âmes d'effrayantes pensées d'avenir? Ne trouvons-nous pas dans l'Ecriture l'annonce d'un jour plus redoutable encore pour nous que ne le fut pour ces malheureux fugitifs le dernier jour de Pompéi? « En ce jour les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant grand bruit; les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde. (Luc. 21, v. 25. 26.) Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. (Matthieu, 24, v. 29.) En ce jour, les cieux passeront avec le bruit d'une effroyable tempête, et les élémens embrasés seront dissous, et la terre sera entièrement brûlée avec tout ce qu'elle contient. (2 Pierre, 3, v. 10). Les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine. (Matthieu, 24, v. 30.) Alors ils se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous; et aux coteaux : Couvrez-nous! (Luc. 23, v. 30.) » Qui pourra dans ce jour trouver un refuge contre la justice et la colère de Dieu? Ceux qui dormiront dans le silence et la nuit du tombeau? « Mais les morts ressusciteront. (1 Cor. 15, v. 52.) La mer et le sépulcre rendront les morts qui sont en eux. (Apoc. 20, v. 13.) Grands et petits, ils se tiendront debout devant Dieu (Apoc. 20, v. 12.), et tous seront jugés selon leurs œuvres. »

Toutes ces choses sont certaines; que nous y ajoutions foi ou non, elles n'en auront pas moins leur accomplissement. Réveillons-nous donc de notre sommeil de mort, et « retenons fortement, comme une ancre ferme et assurée de notre âme, l'espérance qui nous est proposée. »

Nous voilà bien loin du dernier jour de Pompéi et du tableau de M. Bruloff; mais il est des pensées que nous ne saurions écarter sans ressembler à des enfans ou à des insensés qui, placés sur le bord d'un abîme, voudraient jouer follement, oubliant qu'un seul pas peut les y précipiter. Ne repoussons donc pas l'idée du dernier jour; car aucun de nous ne manquera au rendez-vous qui nous y est donné.

Histoire parlementaire de la Révolution française, ou *Journal des assemblées nationales depuis* 1789 *jusqu'en* 1815; *par* B.-J.-B. Buchez et P.-C. Roux. Paris, 1834. Chez Paulin, libraire, place de la Bourse.

L'*Histoire parlementaire de la Révolution française* que nous annonçons, et dont huit livraisons ont déjà paru, aura de 15 à 20 volumes in-8°, divisés chacun en deux livraisons du prix de 2 fr. C'est un ouvrage d'une haute importance, puisqu'il reproduit une foule de documens nécessaires à l'intelligence de la révolution française, et qu'il a fallu un travail immense pour recueillir. Ce livre a une place assurée dans toutes les bibliothèques; car il a tout ce qu'il faut pour remplacer utilement le *Moniteur*, et c'est à cela qu'il aspire. Nous nous proposons de l'examiner avec soin, en rapprochant des événemens quelques paroles d'une haute portée que MM. Buchez et Roux ont laissé tomber dans l'introduction, et qu'il vaut, certes, la peine de relever. Pour le faire comme nous l'entendons, il fallait attendre que cette publication fût un peu avancée; nous espérons remplir incessamment l'engagement que nous prenons aujourd'hui; mais en attendant nous devons faire connaître l'ouvrage par ce peu de lignes: en retarder l'annonce plus long-temps serait commettre une injustice envers nos lecteurs et envers l'éditeur de ce vaste travail.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Selligue, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 16. 16 AVRIL 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA GUERRE CIVILE DANS DEUX VILLES DU ROYAUME.

Les tristes événemens qui viennent de se passer à Paris et à Lyon ont rempli tous les cœurs d'une profonde tristesse. On se demande ce qu'il faut penser d'un pays où les lettres qui se croisent entre la capitale et la seconde ville du royaume, contiennent toutes ces mots : « On s'égorge dans nos rues, on se massacre sur nos places publiques! » Que dire à ces hommes coupables, égarés par des passions qui les aveuglent à la fois sur leurs devoirs et sur leurs intérêts? Que dire à ces populations surprises dans l'insouciance d'un calme apparent, et qui se trouvent, d'une heure à l'autre, en face de la mort? Des conseils du genre de ceux qu'on regarde comme les plus efficaces nous n'en avons pas à donner; car nous n'attendons rien, ou presque rien, des mesures les plus sagement combinées; nous n'avons pas de conseils en réserve pour la société, nous n'en avons que pour les individus dont la société se compose; et ces conseils, ce n'est pas à l'action extérieure, c'est à ce qu'il y a de plus profond, de plus intime dans le cœur de l'homme qu'ils s'adressent. Voile ta tête, ô France! comme une femme humiliée par son péché; et puisque tu as essayé de tout, des lois, des constitutions, de la liberté, du despotisme, et essayé de tout en vain, essaie, si tu le peux, de la seule chose à laquelle tu n'as pas encore eu recours. Jette toi sur tes deux genoux et demande à ce Dieu qui est encore pour toi, comme il l'était pour les Athéniens, le Dieu inconnu, de venir puissamment à ton aide. Tu n'as rien su faire jusqu'à présent pour t'approcher de Dieu, que d'inscrire, pendant quelques années, son nom sur *tes* pièces d'argent, quand tu battais monnaie, comme si tu avais voulu confesser par cet acte puéril que ton Dieu, c'est Mammon, et non l'Eternel. Eh! bien, le lendemain du jour où le sang de tes citoyens vient, pour la quatrième fois en quatre ans, de couler sur le pavé de tes villes, où l'on vient de nouveau de tenter de remplacer la manifestation sage et ferme des convictions politiques, qui est le moyen d'opposition ou de persuasion des honnêtes gens de tous les partis, par des assassinats à coups de sabre ou de fusil, s'il est possible, en désespoir de cause dirons-nous, regarde à Celui qui « appaise l'émotion des peuples! »

Et qu'on ne prétende pas que nos paroles sont intempestives, qu'il faut songer au plus pressé, que le moment viendra où l'on consentira à examiner à loisir si l'Évangile peut être bon à quelque chose en France, mais que pour l'instant, en presence de ces tristes convois funèbres, qui n'apprennent que trop que la patrie est en deuil, il vaut mieux s'occuper des opinions que des consciences, des lois à faire que des convictions à produire. Que ceux qui en ont le devoir, le remplissent selon le Seigneur. Mais pour nous, nous en avons un autre, celui de mettre le doigt sur la plaie; et attendrons-nous que le pauvre malade ait une crise qu'il puisse prendre pour la santé, pour appeler le médecin, auquel il ne voudrait plus entendre? Ah! c'est quand il se sent souffrant et misérable, qu'il consent le plus volontiers à prendre le remède.

C'est dans le temps même où Ezéchiel enseignait à l'ancien peuple cette triste complainte, touchant les principaux d'Israël : « Ta vigne n'a en elle aucune branche forte pour servir de sceptre à dominer, » qu'il lui disait aussi : « Convertissez-vous donc et vivez! » Quelques jours après,

« quand le peuple du pays use de fraude, qu'il exerce la rapine et qu'il opprime l'affligé et le misérable, » voici encore le prophète qui descend dans les rues de la cité, et qui s'écrie au nom de l'Eternel : « J'ai cherché quelqu'un d'entre eux qui refît la cloison, et qui se tînt à la brèche devant moi pour le pays, afin que je ne le détruisisse point; mais je n'en ai point trouvé. » Eh ! quoi ? si quelqu'un s'était tenu devant toi, ô Eternel, et t'avait prié pour le pays, tu n'aurais pas répandu sur lui ton indignation, tu ne l'aurais pas consumé par le feu de ta colère! Chrétiens français, ces paroles s'adressent à vous; c'est à vous qu'Ezechiel répète de vous tenir à la brèche devant Dieu pour le pays.

C'est à vous aussi de répandre la vérité, ne fût-ce même que par patriotisme, si le chrétien pouvait jamais agir sous l'impulsion de ce seul sentiment. Ne savez-vous pas qu'un homme réussit parfois à communiquer son esprit à tout un peuple, que les Français ont été libertins sous le régent, moqueurs sous Voltaire, guerriers sous Napoléon ? Pourquoi donc douter que Jésus-Christ puisse communiquer le sien ? Sous lui les Français seraient saints et justes ! « Que tes ordonnances me donnent du secours ! » s'écriait David, et il y a en effet du secours dans les ordonnances de notre Dieu. Les commandemens des hommes abattent, les commandemens de Dieu fortifient. C'est pour cela que nous ne pensons pas qu'il soit de trop de prononcer son nom, au moment où, effrayés d'un danger, revêtant le sac pour la moitié d'un jour, le pouvoir et la nation vont peut-être chercher du secours partout, excepté en lui.

RÉFLEXIONS ADRESSÉES AUX HOMMES POLITIQUES QUI DÉPLORENT L'ABSENCE DES IDÉES RELIGIEUSES.

Les bons esprits reconnaissent de plus en plus que le manque de principes religieux et moraux est l'une des grandes causes du désordre moral qui règne en France. On l'a dit et redit tout récemment du haut de la tribune parlementaire; les publicistes qui se distinguent de la foule par la justesse et la portée de leurs vues, expriment la même conviction, non seulement dans les écrits périodiques, mais dans des ouvrages de longue haleine; on ne craint pas enfin de signaler, à la face du pays, le vide profond que la religion chrétienne a laissé derrière elle, en s'exilant du milieu de nous.

C'est là un fait nouveau. Sous la restauration, les idées religieuses ne comptaient guère de défenseurs et d'apologistes en dehors des hommes du pouvoir; les écrivains politiques, qui tenaient à être indépendans et à le paraître, n'osaient que rarement soutenir la cause du Christianisme; car l'opinion les eût soupçonnés de vouloir s'en faire un piédestal pour leur ambition personnelle. Quand la religion était une clé qui ouvrait les portes des Tuileries, on dédaignait de se baisser pour la prendre; le jésuitisme et le parti-prêtre étouffaient les dernières étincelles de la foi chrétienne, en l'offrant aux âmes vénales comme un moyen de parvenir.

La révolution de juillet nous a délivrés de ce trafic des idées et des formes religieuses; c'est peut-être la seule espérance qu'elle n'ait pas trompée. Il est possible aujourd'hui d'être chrétien, sans compromettre sa réputation d'indépendance; un journaliste ou un député iraient chaque jour à la messe qu'on ne les taxerait pas de servilisme. Le vent de cour souffle d'un autre côté.

N'eussions-nous que cette différence de situation pour expliquer ce qu'une feuille politique nommait dernièrement réaction religieuse, elle nous paraîtrait décisive. Mais il y a, de plus, une leçon qui est sortie, depuis quatre ans, de toutes les émeutes, de toutes les coalitions d'ouvriers, de toutes les divisions de partis, de tous les malheurs nationaux et individuels : c'est que les lois et la force publique sont incapables de nous donner l'alliance de l'ordre et de la liberté.

Il ne faut donc pas être surpris que plusieurs de nos hommes politiques les plus distingués se rapprochent maintenant du Christianisme, et n'hésitent pas à lui rendre hommage, en présence de la nation qui les écoute. Mais ce qui étonne de leur part, ce qui afflige les amis de l'Evangile, c'est que tout se borne pour eux à des discours. Il y a là, ce nous semble, une inconséquence, d'autres diraient une contradiction.

Vous déplorez le long sommeil des croyances religieuses; vous voyez dans ce sommeil une source intarissable de désordres domestiques et publics, de malaise social, peut-être de catastrophes qui amèneraient un nouveau bouleversement. La meilleure garantie du repos et de la prospérité nationale se trouve, à votre avis, dans le retour de convictions sincères et fortes. Vous pensez que le Christianisme, affranchi des superstitions monacales et des prétentions du sacerdoce, rendu à sa pureté primitive et à ses hautes doctrines, contribuerait puissamment à donner au pays les mœurs et les lumières, l'ordre et la stabilité, les institutions libres et le progrès que nous cherchons depuis un demi-siècle sans avoir réussi à les atteindre. Eh bien ! si telle est votre opinion sur cette matière, s'il est vrai que vous espériez ces immenses avantages du réveil de la foi religieuse, d'où vient que vous ne faites aucun effort pour en hâter l'heureux moment ? Il nous paraît difficile de concilier vos actions avec vos paroles, cette profonde apathie de conduite avec cette brûlante ferveur de langage. Ou vos discours ne sont que des phrases vides et mensongères de rhéteur, ou vous n'êtes pas conséquens avec vos propres convictions. Celui qui regarde tel résultat comme infiniment désirable travaille à l'obtenir, et ne regrette ni soins, ni fatigues, ni sacrifices, pourvu qu'il parvienne au but; l'activité, le zèle qu'il y déploie est d'autant plus ardent que le bien qu'il poursuit est plus précieux. Pourquoi donc, si vous considérez la restauration du Christianisme comme la pierre angulaire de notre édifice politique, pourquoi ne prenez-vous aucune peine quelconque, pourquoi n'apportez-vous aucune espèce de dévouement dans une affaire si importante ? Encore une fois, cette manière d'agir n'est-elle pas contradictoire ?

Quelqu'un répondra-t-il : Les religions se font, se défont et se refont d'elles-mêmes? nous n'avons autre chose à faire qu'à rester paisiblement chez nous, les bras croisés, les cordons de la bourse fermés, en attendant que l'Evangile revienne ou s'en aille complétement; dans le premier cas, nous en bénirons Dieu; dans le second, il faudra se résigner à périr ! Nous nous souvenons d'avoir lu quelque part cette étrange doctrine de fatalisme en matière de religion, mais il serait fort inutile de la discuter sérieusement. La chose est trop absurde, en vérité; on se constitue fataliste dans les questions religieuses, pour s'épargner, par une excuse telle quelle, la peine d'agir; mais en tout autre sujet, on se garde bien de l'être. L'éducation politique du peuple vous semble-t-elle nécessaire au maintien de l'ordre ou à vos prétentions de parti, vous vous associez, vous vous cotisez, vous écrivez, vous publiez brochures, journaux, pamphlets, feuilles à deux sous. A coup sûr, vous n'imaginez pas de dire avec bonhomie : L'éducation politique du peuple se fait et se défait d'elle-même; mais vous savez bien que pour la faire ou la refaire, on y doit travailler. Il en est de même de l'éducation religieuse; le Christianisme veut des efforts, des sacrifices, du zèle, du travail, et un travail persévérant pour renaître en France. « Comment croiront-ils en Celui

duquel ils n'ont point ouï parler? dit saint Paul; et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a quelqu'un qui le leur prêche?»

Mais en supposant que je reconnaisse et mon droit et mon devoir de travailler à la propagation des idées religieuses, que puis-je, que dois-je faire? Beaucoup, assurément. Vous pouvez, vous devez vous unir aux hommes qui ont déjà mis la main à l'œuvre; vous pouvez leur apporter l'honorable et puissante influence que vous avez justement acquise auprès de la nation par vos lumières, par vos écrits ou par vos services politiques. Vous pouvez, vous devez montrer hautement par vos actes que vos regrets sur l'absence du Christianisme ne sont pas de vaines formules d'hypocrisie, que vos vœux en faveur du réveil de la foi religieuse méritent un tout autre nom que celui de mensonge et d'imposture. — Mais irai-je, moi pair de France, moi député, moi journaliste, irai-je, ecclésiastique improvisé, ouvrir une succursale de temple catholique ou protestant, convoquer à grand bruit un auditoire et monter en chaire pour enseigner l'Evangile? — Eh! qui vous parle de cela? Et quelle manie de pousser au ridicule ou à l'absurde, ce qui est, de soi, si simple et si clair! Daignez y réfléchir, ne fût-ce qu'un quart d'heure, et vous saurez aussi bien que personne ce que les amis de l'Evangile peuvent attendre de vous.

Que faut-il à la France pour la ramener dans le chemin de la civilisation chrétienne? Il lui faut de bons livres, avant tout la Bible qui est le livre des livres, puis des opuscules très-courts, faciles à comprendre, aisés à retenir, sur les sujets fondamentaux de la religion et de la morale? Si vous avez acquis assez de lumières sur ces questions, et que vous possédiez une vraie foi chrétienne, quel noble emploi de vos loisirs et de vos talens que celui de composer ces opuscules religieux et moraux qui s'en vont, jusqu'aux extrémités du royaume, dans l'échoppe de l'artisan et sous la chaumière du pauvre, combattre les idées matérialistes, lutter contre les passions, réveiller des sentimens généreux! Si vos études et vos convictions actuelles sont insuffisantes pour un travail de ce genre, qu'est-ce qui vous détournerait d'employer, au moins, et le poids de vos conseils, et le secours de vos dons, et l'influence de votre exemple, à l'effet de propager au loin la Parole de Dieu et les écrits qui en développent les points essentiels? Est-il un moyen plus simple à la fois et plus puissant d'agir sur les masses et de faire succéder aux abominables erreurs du matérialisme des principes de foi, d'ordre public et de dévouement?

Fort bien, mais de s'occuper du réveil des idées religieuses, d'y prendre part et d'y consacrer sa vie, c'est l'affaire des ecclésiastiques, des hommes de religion, et non la nôtre. Non la vôtre, et pourquoi pas, je vous prie? A n'envisager ici le Christianisme que dans ses rapports avec l'état social, n'êtes-vous pas intéressés, autant que qui que ce soit, au maintien de l'ordre, aux progrès de la liberté, au perfectionnement de nos institutions? C'est l'affaire exclusive des ecclésiastiques! ajoutez donc alors que l'éducation politique du peuple est l'affaire exclusive des agens de l'administration; que l'entretien des routes est l'affaire exclusive des ingénieurs des ponts et chaussées; que la manutention des deniers de l'état et les relations diplomatiques sont l'affaire exclusive des membres du cabinet! Appliquez ce principe à toutes choses, et chacun ne se mêlera de rien que de sa charrue ou de sa boutique. Les ilotes de Lacédémone ont été seuls avilis jusque-là. Vous êtes loin, certes, de consentir à cette ignoble dégradation; vous proclamez assez haut votre droit de prendre une part active à tout ce qui intéresse le pays. Instruction, finances, lois, diplomatie, impôts, qu'est-ce que vous n'embrassez pas dans vos larges vues politiques? Quelle portion des affaires sociales abandonnez-vous aux soins de ceux qui en sont spécialement chargés? Vous opposez votre influence à celle du pouvoir quand la marche qu'il suit vous déplaît; vous l'aidez, vous le secondez de toutes vos forces, quand vos opinions s'accordent avec les siennes. Si donc le réveil de la foi religieuse est utile, nécessaire, comme vous l'affirmez; si nul autre moyen n'est capable de sauver le pays des bouleversemens qui, chaque jour, le menacent; quel bizarre scrupule de conscience vous empêcherait de prêter aussi l'appui de votre fortune, de votre intelligence, de votre personne tout entière aux travaux des hommes de religion qui s'occupent précisément de ce qui vous paraît être notre unique voie de salut? J'ai honte, à dire vrai, de faire ici une réponse sérieuse à de semblables puérilités; ce sont des inepties qu'on jette aux sots sans y croire soi-même, et qui valent ce qu'elles peuvent!

Que faut-il encore à la France? Des hommes qui lui enseignent ce qu'elle ne sait pas; des évangélistes qui annoncent la bonne nouvelle du salut sur tous les points du pays; des disciples éclairés et fidèles de notre divin Maître, qui avertissent les pécheurs, instruisent les ignorans, consolent les affligés, et rallument, partout où ils s'établiront, le flambeau du Christianisme. Vous ne remplirez pas vous-mêmes cette charge, soit; mais d'autres se présenteront, et après quelque temps d'études, sauront la remplir. N'est-ce pas là aussi une œuvre qui pourrait avoir d'immenses résultats pour le perfectionnement religieux et moral du pays, si elle était commencée avec des moyens étendus, dirigée dans un esprit de piété sincère, et poursuivie avec persévérance? Quel est l'homme instruit du véritable état de choses actuel, qui ne reconnaisse pas que le nombre des personnes chargées d'enseigner l'Evangile n'est nullement en rapport avec les besoins d'une population de trente-trois millions d'âmes? Il faudrait à la France des écoles d'évangélistes pour la propagation du Christianisme, de même qu'on y voit des écoles normales pour la propagation de l'instruction primaire. Ne sentez-vous point, vous qui tournez les yeux vers la foi chrétienne comme vers le port où la nation pourra se reposer loin des orages, que vous avez de grandes choses à faire dans de pareilles circonstances, et que Dieu même, ce Dieu qui veille sur la France, vous impose l'impérieuse et sainte obligation de contribuer, selon vos forces, à toutes les entreprises des amis de l'Evangile?

Nous ne vous demandons rien de plus que de réaliser ce que promettent vos discours et vos articles de journaux. L'heure d'agir est venue; sachons nous en servir, de peur qu'il ne vienne une autre heure où nous n'aurons plus qu'à descendre dans la tombe creusée par notre funeste aveuglement. Le Bas-Empire parlait aussi et n'agissait point, quand les barbares frappaient aux portes de Constantinople; le Bas-Empire est mort dans l'ignominie, et n'a pas même vu la pitié gémir sur ses restes éteints, parce qu'il avait été oisif et lâche dans ses malheurs.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Nous n'avons pu qu'indiquer, en peu de mots, dans notre dernier numéro, les troubles qui avaient éclaté à Lyon. Les mutuellistes devaient être jugés le 9 dans cette ville, et une grande agitation s'étant manifestée au moment où le jugement allait être rendu, le tribunal résolut d'en renvoyer le prononcé à huitaine. Il est impossible de dire encore jusqu'à quel point cette circonstance et la crainte que l'on paraissait avoir que le jugement fut rendu à huis-clos, ont été des prétextes qu'on a voulu exploiter au profit du désordre, ou les causes véritables d'un

tumulte qui, en augmentant d'intensité, a amené dans la malheureuse ville de Lyon, une répétition, plus affreuse peut-être, des horribles scènes de novembre 1831.

La loi sur les associations, qui devait avoir pour résultat la dissolution des sociétés d'ouvriers de cette ville, l'état fâcheux de l'industrie qui n'offre plus de ressources suffisantes à une population accoutumée à une certaine aisance, et les efforts des adversaires les plus violens de l'état de choses actuel, qui ont su profiter de la détresse d'une partie de la classe ouvrière pour lui représenter le bonheur comme résultat de l'établissement d'une autre forme de gouvernement, telles sont les causes probables de la tentative qui vient d'être faite.

Les communications avec Lyon ont été interrompues pendant plusieurs jours. Enfin le pays a appris, par les renseignemens donnés par les ministres, à la tribune des deux chambres, que, pendant plusieurs jours, on s'est battu dans les rues de cette ville avec acharnement, et que les insurgés ont défendu chaque pouce de terrain, avant de l'abandonner, jusqu'à ce que resserrés enfin dans des rues dont on leur avait fermé toutes les issues, ils sont, en grand nombre, tombés misérablement. On n'a des lettres particulières que depuis hier, et ces lettres ajoutent à l'horreur que ces événemens inspirent tout ce que des détails circonstanciés peuvent faire sentir de plus que des récits généraux.

Le roi a passé, dimanche, trois régimens en revue dans la cour des Tuileries; il en a ensuite admis tous les officiers en sa présence, et leur a dit qu'il voulait leur annoncer lui-même que la lutte déplorable dont Lyon a été le théâtre pendant quatre jours, est enfin terminée. Après avoir donné des éloges à la conduite de la garnison de Lyon: « J'ai voulu vous en remercier pour elle, a-t-il ajouté, et vous témoigner ma pleine » confiance que dans toute occasion l'armée se montrera ce » qu'elle a été dans tous les temps, fidèle à ses devoirs et à l'hon» neur français. »

Hélas! cette occasion ne s'est pas fait attendre long-temps. Pendant tout le jour on prenait des dispositions qui annonçaient l'approche d'événemens sinistres; des arrestations avaient eu lieu dans les bureaux de la *Tribune* et ailleurs; vers le soir, on battit le rappel dans tout Paris, et pendant la nuit on en vint aux mains avec les agitateurs, dans les rues voisines de la rue Saint-Denis. Qu'on nous permette de ne pas entrer dans d'autres détails sur cette épouvantable nuit, de ne pas essayer de compter les morts qui sont tombés des deux côtés, et de nous taire sur des crimes qui provoquaient à d'autres crimes. Lundi matin, on a tiré d'une maison sur le duc d'Orléans. La garde nationale et la troupe de ligne ont perdu beaucoup d'hommes, aussi bien que les insurgés. On a vu de nouveau, comme on l'a remarqué souvent, qu'aucune guerre n'est horrible comme la guerre civile.

Avant-hier lundi, la chambre des pairs et la chambre des députés se sont rendues auprès du roi, pour lui exprimer la douleur que les membres des deux grands corps de l'état éprouvent des événemens qui viennent de se passer. Le roi, en répondant aux discours de leurs présidens, a dit à la chambre des pairs: « J'ai la confiance qu'avec votre concours et l'appui de la » nation, *ses institutions seront garanties de toute atteinte.* » A la tête de la chambre des députés, M. Dupin avait assuré le roi « de l'attachement de la chambre à sa personne, *de sa fer-* » *meté à maintenir nos institutions* et de son loyal concours à » tous les *moyens légaux* qui auraient pour objet de réprimer de » pareils attentats, et d'en empêcher le retour. » Le roi a répondu « qu'il se dévouerait, comme il l'a toujours fait, au salut » de la France et au maintien de nos institutions, que je sou» tiendrai avec vous, a-t-il dit. Fort de votre concours, je ré» ponds que rien ne peut y porter la moindre atteinte. »

Auprès de ces événemens si graves, tout le reste, on le comprend, a bien peu d'intérêt. L'adoption par la Chambre des pairs, de la loi contre les associations, sans aucun changement, et sa promulgation; les débats sur la loi relative à la municipalité de Paris et sur la loi qui règle l'état des officiers; le rapport de M. Passy à la Chambre des députés, sur la partie du budget de la guerre qui concerne la conquête d'Alger, et le dépôt fait par M. le maréchal Soult des pièces relatives à cette colonie; le rejet du projet de loi sur la législation de la banque de France; le vote du budget des affaires étrangères, de celui de la justice et de celui des cultes, aux besoins financiers desquels on a pourvu, sans discussion, en moins de cinq minutes, tout cela a passé presque inaperçu: les préoccupations du public étaient ailleurs.

Les troubles de Bruxelles, dont nous avons parlé, sont apaisés. Excité par une souscription que les hommes de l'ancienne cour avaient ouverte pour le rachat des chevaux du prince d'Orange vendus par le sequestre, et dans laquelle il a cru voir une provocation, le peuple s'est porté à toutes sortes d'excès. Dix-sept maisons ont été dévastées en moins de douze heures, sans que le gouvernement fût assez fort pour mettre un terme au pillage. Quelques députés présents à Bruxelles, ont trouvé la chose assez grave pour demander une prochaine convocation des Chambres; mais le ministre, M. Rogier, leur a répondu que cette mesure ne lui paraissait pas urgente.

Le chargé d'affaires d'Angleterre à La Haye a remis au ministre des affaires étrangères en Hollande un acte par lequel il demande, au nom de son gouvernement, des explications sur l'activité inaccoutumée qu'on lui a assuré régner dans les forces de terre et de mer de la Hollande. Le ministre lui a répondu que les informations qui servent de base à sa note sont inexactes, et que le système des congés, adopté depuis le mois de juin dernier, n'a point éprouvé de variation.

P. S. La séance d'hier de la chambre des députés a été interrompue par la présentation de divers projets de loi.

D'après le premier, présenté par M. Persil, tout détenteur ou dépositaire d'armes et de munitions de guerre, dont la possession n'est pas légalement autorisée, sera traduit devant les tribunaux de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans, et d'une amende de 16 fr. à 1,000 fr.

Les individus pris les armes à la main dans un mouvement insurrectionnel seront condamnés aux travaux forcés pendant 5 ans au moins et 10 ans au plus. S'ils ont fait usage desdites armes, ils seront condamnés à la peine de mort.

Ceux qui auront fait des barricades ou entravé l'exercice de la force publique, seront condamnés à la peine de la détention pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

M. le ministre de la guerre a ensuite demandé, vu les événemens majeurs qui sont arrivés, que l'effectif de l'armée soit porté à 360,000 hommes et 65,000 chevaux, et il a réclamé à cet effet deux crédits, l'un de 14 millions, l'autre de 22 millions.

Par une ordonnance du Roi, la Cour des pairs est convoquée pour procéder au jugement des individus qui ont été ou seront arrêtés comme fauteurs ou complices des attentats commis à Lyon, à Paris, à Saint-Etienne et ailleurs, contre la sûreté de l'Etat.

La Cour royale de Paris a évoqué l'instruction relative aux événemens des 13 et 14 avril.

Les dépêches télégraphiques de Lyon annoncent le rétablissement progressif de l'ordre.

LITTERATURE.

De l'éducation des mères de famille, ou *de la civilisation du genre humain par les femmes*; par L. Aimé-Martin. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix: 16 fr.

PREMIER ARTICLE.

Voici un livre qui se distingue au milieu de toutes les publications actuelles d'une manière vraiment remarquable. Il n'est ni scientifique, ni politique, ni théologique. Ce

n'est ni une histoire, ni un roman, ni une revue, ni un traité. Il ne s'adresse ni aux passions, ni à l'intelligence, ni à la raison, ni à l'intérêt. L'auteur de ce livre voit dans l'homme plus qu'un habitant de la terre, plus qu'un être sensible, plus qu'un être pensant ; il voit en lui un être moral ; et comme il arrive toujours, aussitôt qu'on aperçoit dans l'homme une lueur de sa vraie vie, l'auteur possède la conviction, et il l'exprime de tout son pouvoir, que l'homme c'est son âme. L'invisible, le spirituel, l'éternel, sont en lui des choses avérées, des faits de l'âme aussi réels pour elle que le visible, le matériel et le transitoire sont réels pour les sens. Comme il parle de bien-être pour le corps, il parle de vertu pour l'âme, laissant de moindres attributions pour des facultés d'un moindre prix. C'est donc un livre de morale? Non, puis-je dire ; car il ne s'adresse pas à la conscience. Un livre religieux? Non, encore, puisqu'il n'établit entre l'âme et Dieu aucune relation solide et véritable. Un livre de philosophie? Non plus; car son but est plutôt d'employer l'âme que de la sonder, de tracer des devoirs que d'analyser des facultés. Et cependant il y a dans ce livre de la morale, de la religion et de la philosophie, et ce mélange le rend d'autant plus différent de ce qu'on imprime aujourd'hui, qu'il n'est point fondu dans une de ces fictions romanesques qui font souvent lire les livres à but sérieux. On voit que la volonté de l'auteur est d'exercer sincèrement sa pensée sur les questions difficiles, il faut le dire, insolubles pour nous, qui concernent l'âme et l'éternité.

Trois idées dominent dans l'ouvrage. L'état de la société et de ses institutions appelle avec force une réforme morale. Cette réforme ne peut être opérée que par la religion. C'est aux mères qu'il est assigné de réformer le genre humain par la religion. Un mal constaté, un remède découvert, un moyen choisi pour l'application de ce remède, voilà, et je pense ne pas me tromper, le dessein de l'auteur. Comment a-t-il saisi ces trois idées, idées générales, élevées, vraies en elles-mêmes, mais qui peuvent revêtir tant de formes différentes avant de trouver leur mort où leur vie dans les objets dont elles s'emparent; idées qui, en cherchant une issue et un port, doivent bientôt rencontrer ces bornes inflexibles, qui arrêtent tout esprit d'homme devant les choses éternelles, et le forcent, ou à s'avouer impuissant, ou à poursuivre après s'être détourné et avoir perdu sa route? L'auteur de l'*Education des Mères* a voulu poursuivre jusqu'à la vérité ; il a bien trouvé les bornes, mais il a voulu les franchir ou plutôt les abattre et n'a fait que les tourner. Voici la manière dont il s'est débarrassé de ces difficultés qui sont des impossibilités pour l'homme.

Les questions qui se rapportent à Dieu, à l'âme, à l'éternité, sont extrêmement compliquées pour notre esprit, et lorsqu'il veut les réunir, elles sont même compliquées contradictoirement ; les aborder toutes de front, c'est ne pouvoir bien les comprendre ; nous sommes obligés de les prendre déjà loin de leur principe, et long-temps avant leur conclusion ; nous n'en saisissons ainsi que quelques rayons épars, sans pouvoir arriver à leur centre. Prises séparément au contraire, chacune de ces questions peut se résoudre assez facilement. Elles forment ensemble une armée qui, rangée en bataille, est invincible, et dont un bataillon isolé semble se rendre presque sans combat. Considérées indépendamment les unes des autres, ces questions paraissent simples et claires ; ce n'est qu'en passant de l'une à l'autre que l'esprit humain désespère d'arriver à la vérité. L'auteur du livre que j'annonce s'est fortement attaché à l'une de ces vérités, dont l'ensemble écrase et dont le détail flatte, à l'une de ces questions qui, réunies, présentent une barrière formidable et, séparées, promettent d'ouvrir un chemin. C'est ainsi qu'il a pu croire, qu'il a pu dire avoir trouvé le secret de la vie de l'âme. Il s'est attaché à une évidence, en laissant inaperçues d'autres évidences non moins fortes qui seraient venues entraver sa marche. Je tâcherai de faire connaître quelle a été la préoccupation de l'auteur, quand j'aurai rendu compte de la première idée de son livre.

La société a besoin d'être réformée. Ici déjà je rencontre ce dédoublement des questions, ces conclusions particulières données pour conclusions générales, ces principes posés hors de leur place, qui, dans les choses de la vie présente, dénoteraient un jugement peu juste et un esprit superficiel, mais qui, dans les choses de l'âme et de la vie spirituelle, dénotent les efforts de pensées élevées s'élançant vers ce qu'elles ne peuvent atteindre, effleurant ce qu'elles ne peuvent embrasser. Il y a beaucoup de vérités, ou plutôt il y a beaucoup d'une de ces vérités dont l'ensemble fait la vérité, dans le tableau que M. Aimé-Martin présente de l'éducation et de ses vices. Il réussit aussi avec promptitude, chaleur et clarté, à écarter tout ce qui dans l'homme est animal ou terrestre, pour arriver à son âme; il la démontre, il la constate, et par elle, il démontre et constate Dieu. L'âme négligée, Dieu oublié, l'homme animal se développant en tous sens et l'homme spirituel sans vie, voilà, selon lui, ce qui tue notre société, voilà ce qu'il faut y changer.

Jusque là, il a marché en avant, mais là le chemin se partage : quelle route prendra-t-il ? Est-ce tout d'avoir trouvé dans l'homme une âme et d'avoir mis cette âme en face d'un Dieu, d'une éternité, du devoir ? Est-ce tout d'avoir dit : Ces choses existent, et elles sont vraies ! N'est-il pas grave et pressant de se demander ensuite : Cette âme atteint-elle son but ? Elle est faite pour Dieu : vit-elle pour Dieu? Elle est faite pour l'éternité : vit-elle pour l'éternité ? Elle est faite pour l'amour et le devoir : accomplit-elle sa destinée? Et à cette enquête indispensable pour que la vérité découverte soit appliquée à l'homme, pour qu'elle lui soit lumière et non pas illusion, ne faut-il pas ajouter celle-ci encore : L'âme qui ne remplit pas son but, cette âme faite pour Dieu, qui vit pour elle-même, faite pour l'éternité, qui vit pour le temps, faite pour le bien et qui se rend esclave du mal, que deviendra-t-elle? Ces questions, l'auteur ne les a pas posées. Arrivé à l'âme, il a été satisfait ; il a rappelé l'homme à la croyance de son âme et il a cru que c'était assez ; mais quelle route immense et qui se perd dans les ténèbres mêmes de cette âme, il a quittée sans la parcourir ! C'est tout pour lui que l'ame soit capable de besoins spirituels, capable de témoigner par sa nature d'une autre vie et de renfermer en elle l'idée de l'infini. Il voit là sa grandeur, et il ne voit pas sa misère dans le profond silence qu'elle oppose à ses cris de détresse. Ces besoins de l'âme, ne sont-ils pas comme les yeux de l'aveugle, témoignant d'une lumière pour laquelle ils sont faits, qu'ils désirent et qu'ils ne possèdent pas ? Qui penserait à admirer la beauté des yeux d'un aveugle, de ces yeux qui manquent leur destination en manquant de lumière ? Qui plutôt ne déplorerait la déchéance de ces yeux morts en vivant ? Et l'on se contente d'admirer les besoins de l'âme!

M. Aimé Martin, qui n'a ainsi aperçu qu'une face de l'âme, qui l'a vue brillante, radieuse, spirituelle, immortelle, faite pour recevoir en elle le reflet de Dieu et qui ne l'a pas vue privée de sa beauté, privée de Dieu, s'est trouvé préoccupé d'une manière semblable en considérant Dieu lui-même, ses manifestations dans la nature et ses rapports avec nous. Dieu est bon, a-t-il dit, et toutes les splendeurs de la création, toute la sagesse de la providence, tous les soins donnés à l'homme, tout cet amour répandu avec profusion sur tout ce qui existé, tous les dons de Dieu, toutes ses œuvres, ont été appelés en témoignage de cette pa

role. C'est une précieuse vérité que celle-ci; elle est faite pour l'homme; c'est la première qu'il rencontre, en élevant ses yeux vers le ciel. Mais vous ne voulez voir en Dieu que sa bonté; vous forcez votre passage et vous vous écriez: Dieu est bon! Point d'exigence, point de courroux, point de châtiment, point de condamnation! Et vous laissez de côté les souffrances de toutes les espèces d'êtres, les soupirs de la création, les fureurs menaçantes des choses inanimées, les fléaux, la mort; vous oubliez toute peine, pour pouvoir répéter: Dieu est bon! Et parce que vous n'avez pas voulu voir le mal dans cette âme si belle, si grande, si supérieure à la terre, vous ne voyez pas non plus la justice dans ce Dieu si bon, si plein d'amour. Qu'est-ce donc que ce qui se passe sur la terre? Qu'est-ce que cette histoire générale de secousses et de désastres, et cette histoire individuelle d'angoisses et de mort? Dieu ne règne-t-il pas? Vous me décrivez les immenses richesses de sa puissante bonté jusque dans le sort d'une violette; vous me détaillez ce qu'il a fait pour nous, créatures chétives et pour d'autres plus chétives encore, et je prends aussi mon plaisir dans cette contemplation. Mais ne puis-je pas vous montrer cette même puissance s'exerçant avec menace et faisant peser sur le monde des maux auxquels nulle créature n'échappe? Vous voulez que tout de la part de Dieu excite notre confiance, notre amour; que tout nous élève dans sa bonté infinie; mais comment les douleurs et la souffrance, comment les bouleversemens de tous genres créeront-ils cette confiance sans bornes dans l'âme du faible humain? Ce Dieu que vous voulez me faire aimer pour ses dons, que voulez-vous que j'en pense, quand il me frappe? Vous me montrez Dieu dans le rayon de soleil; je puis bien aussi vous le montrer dans le coup de foudre: n'est il pas là aussi grand, aussi souverain, aussi Dieu? Et s'il faut l'aimer, ne faut-il pas aussi le craindre? Oui, il faut le craindre. Et la créature, qui cherche dans son âme et qui sent que Dieu y est inconnu, qui cherche dans sa vie et qui voit que Dieu y est oublié, qui cherche dans ses œuvres et les reconnaît mauvaises, cette créature doit craindre; ce pécheur, car on devient pécheur en ne faisant pas les choses pour lesquelles on est créé, ce pécheur doit considérer avec effroi « la colère de Dieu, qui se révèle pleinement « du ciel sur toute impiété et injustice des hommes. » (Romains, chap. 1, v. 18.) Mais le mot péché et le mot pécheur n'existent pas dans le livre de M. Aimé Martin. Partout il a supposé l'homme dans des relations d'amour, de confiance, de bien-être avec son Créateur, qui ont été rompues en lui par le péché; partout il a évité de montrer que Dieu est saint et qu'il applique cet amour infini qui est en lui à la sainteté. Jamais il n'a indiqué que Dieu a donné à l'homme une loi qui fût sa loi, l'expression de sa volonté, son commandement. Il a trouvé un autre maître pour nous, une autre loi qui doit nous diriger, et ainsi il a entièrement évité de nous voir coupables envers Dieu, quand nous faisons mal. Cette autre loi, c'est ce qu'il appelle les lois de la nature, terme obscur et vague, et qu'il définit ainsi: « Les lois de la nature, c'est l'ordre que Dieu a établi dans ses œuvres. » Comprend-on quelle est l'immense différence qui existe entre un ordre établi et un commandement imposé, entre le malheur et le désordre momentané qui résultent de ce que l'on manque à l'un, et la rebellion impie et punissable qu'il y a dans la violation de l'autre? Ce n'est plus à Dieu que le pécheur a affaire, mais aux lois de la nature que Dieu a chargées de le reprendre et de le rendre malheureux, quand il s'en écarte. Dieu a abdiqué sa justice; il l'a renfermée dans les choses de ce monde et, devant ce Dieu dépouillé, le pécheur peut s'égayer sans avoir besoin de réconciliation ni de retour.

L'auteur estime le Christianisme. l appelle l'Evangile divin, et Jésus-Christ est pour lui plus qu'un homme. Quel usage a-t-il fait du Christianisme? Je voudrais l'examiner, mais cet article est déjà assez long; j'en consacrerai un second à cet examen.

POESIE.

LE REFUGE (1).

Espoir de toute créature,
Paix du monde, amour des élus,
Du fond de ma prison obscure,
Je t'invoque, divin Jésus!
O daigne, céleste lumière,
Luire dans la nuit de mon cœur!
Je suis seul; ma peine est amère
Et n'a point de consolateur.

Il me souvient des jours tranquilles
Où, sous ta garde et sous tes yeux,
Je m'avançais à pas dociles
Au but que tu montrais des cieux.
Tout m'était doux, facile, aimable,
Car tout ce qu'à mon cœur gagné
Demandait ta loi respectable,
D'avance je l'avais donné.

Tous les dons que ta main dispense,
Ils auraient pu tarir pour moi:
Au plus profond de l'indigence
Je n'aurais pas douté de toi.
Seul délaissé dans la nature,
Seul privé du bonheur de tous,
Courbant la tête sans murmure,
J'aurais été fier de tes coups.

Quand j'aurais vu la solitude
Croître et s'étendre devant moi,
Isolé dans la multitude,
Mon cœur n'eût pas douté de toi.
Ta présence, Etre que j'adore!
Ton amour peuplait mes déserts;
Un ami me restait encore
A tous les coins de l'univers.

Soleil de mes belles journées,
Astre lumineux de mes nuits,
Ainsi s'éclairaient mes années
Des feux sacrés dont tu reluis.
Dans l'abîme plein de mystère
Où le passé fuit chaque jour,
Jour à jour, jetant ma misère,
Je marchais conduit par l'amour.

O Frère! ô Dieu de mon enfance,
Je t'ai repoussé loin de moi;
Pauvre étranger, en ta présence
Je ne suis rien, plus rien pour toi.
Je languis au désert du monde
Sans guide, sans foi, sans espoir;
Mon bonheur a fui comme l'onde,
Et mon matin ressemble au soir.

(1) Extrait des *Chants chrétiens*.

Mais sur ces maux, ô divin Maître !
C'est toi qui m'apprends à gémir,
Toi qui dans mon cœur fais renaître
Ce doux et triste souvenir.
Sous mes lèvres tu troubles l'onde,
Tu brises le vase où je bois ;
Car tu ne veux pas que ce monde
M'offre un bonheur qui n'est qu'en toi.

Non, ta bonté n'est pas absente,
Non, ton amour n'est pas éteint,
Et sur cette route glissante
Ta grâce m'arrête et m'étreint.
Je suis ton butin, ta conquête,
Le prix de tes longues douleurs.
O Christ ! ta puissante requête
Te rendra le fils de tes pleurs !

Dieu ! si ta grâce que j'appelle,
Ta grâce que je crois sentir,
Daigne remplir mon cœur rebelle
De tendresse et de repentir ;
Par quels chants inconnus de l'ange,
Puisque l'ange a gardé tes lois,
Célébrerai-je tes louanges,
Dieu qui me sauvas sur la croix !

PROMENADES AU SALON.

N° IV ET DERNIER. — *Portraits, tableaux de genre, paysages.*

Nous voici à notre quatrième promenade, et nous n'avons encore examiné qu'un petit nombre de tableaux, comparativement à la quantité prodigieuse que nous offre l'exposition de cette année ; car le livret contient, pour la peinture seulement, 1956 numéros. Ayant rendu compte des productions les plus remarquables, nous devons nous hâter de parcourir les galeries et de désigner rapidement quels objets d'intérêt et d'attention peuvent y captiver les regards. Parlons d'abord des portraits ; M. Henri Scheffer a exposé une tête de jeune fille admirablement peinte et offrant le moëlleux et le fini de Léonard de Vinci. Son frère, outre le *Larmoyeur*, a aussi plusieurs portraits et une charmante figure d'imagination, celle de Médora, héroïne de lord Byron. M. Granger n'a exposé que deux portraits, dont l'un, qui est le sien, est étudié et modelé avec un grand soin ; le coloris en est très-beau. M. Mauzaisse, chargé de peindre le grand Turenne, en a fait un bon tableau ; c'est de la belle et sage peinture. M. Rouillard tient toujours aussi sa place au premier rang. Nous avons remarqué un beau portrait de jeune homme, de Rubio ; le n° 464 de M. Decaisne, représentant deux dames et leur frère ; puis une dame et son fils, de M. Rouget. On admire un portrait de M. Hesse ; mais il y a de la sécheresse de pinceau. Parmi les petits portraits en pied, le n° 482, de M. Dedreux-Dorcy, est le meilleur.

Les miniatures de M. Millet et de Mme de Mirbel sont dignes du talent de ces deux artistes. M. Isabey a exposé aussi de charmantes miniatures, mais sur papier, et d'un travail moins fini.

Avant les paysages doivent passer les tableaux de genre. Le Roi visitant, en 1831, le champ de bataille de Valmy, est une jolie composition de M. Mauzaisse ; les figures sont pleines de finesse et touchées avec esprit. Cette fois M. Granet a laissé de côté les capucins et les intérieurs d'églises : la Mort du Poussin, étendu sur un lit de repos dans son atelier, est un tableau charmant. Il y a là des effets de lumière brillans et hardis comme dans les productions déjà connues de M. Granet ; on ne pourrait désirer que plus de fini dans l'exécution. La même lacune se remarque tellement dans un autre tableau du même peintre, dont le sujet est Vert-Vert dans sa prison, qu'on pourrait le prendre pour une simple ébauche.

MM. Johannot soutiennent et justifient la réputation que tout deux ont acquise. François Ier, visité dans sa prison par Charles-Quint, est dû au pinceau de M. Alfred Johannot. On est frappé de l'expression des figures, de l'exactitude des costumes, de la finesse et de la grâce de cette composition. La mort de Duguesclin, peinte par M. Tony Johannot, mérite les mêmes éloges ; il est rare de voir ainsi deux frères marcher du même pas dans la carrière des beaux arts. MM. Scheffer nous en offrent pourtant un second exemple. Les sujets traités par MM. Johannot contrastent fortement ensemble ; le royal prisonnier au pouvoir de son ennemi, est aux prises avec l'adversité ; les plus violentes passions se peignent sur ses traits ; ceux de Charles-Quint expriment l'astuce, la dissimulation ; autour d'eux se reflètent l'agitation, l'anxiété, la haine ; mais près du lit de mort du brave Duguesclin, quelle douleur, quel deuil, mais aussi quelle paix ! Environné de ses amis en larmes, le guerrier mourant élève son épée et lui adresse un dernier adieu ; un groupe de religieuses se voit au pied de son lit ; elles sont en prière ; tout est calme et pieux dans cette tente funèbre : c'est la fin de toutes les agitations de la vie, c'est la solennité du moment suprême.

M. Robert Fleury a su rendre d'une manière frappante une scène du temps de la ligue, c'est une procession de moines armés de cuirasses, de lances et d'épées ; les têtes sont pleines d'expression. M. de Lausac, en prenant ses sujets dans l'histoire contemporaine, nous offre des scènes semblables, dans un tableau représentant un religieux, chef des guérillas, blessé et rapporté dans son couvent par des muletiers espagnols. M. Jollivet a traité aussi avec talent un sujet de guérillas. On voit avec plaisir une jolie composition de M. Beaume : les derniers momens de la Dauphine, belle-fille de Louis XIV, pressant dans ses bras son plus jeune enfant. Mme. Brune a choisi pour sujet l'instant où une jeune femme, entourée de son père et de ses enfans, apprend la mort de son mari ; c'est un tableau agréable et touchant. M. Grenier a peint des petits voleurs de bois, arrêtés par un garde-chasse ; la jeune fille de douze ou quatorze ans pleure et supplie ; sa petite sœur est saisie d'effroi, tandis que leur frère, gamin de huit ou douze ans, regarde effrontément le vieillard ; on lit dans ses yeux tout ce qu'il deviendra par la suite. M. Colin nous apprend comment les jeunes filles de la Basse-Bretagne se laissent dépouiller de leurs beaux cheveux, qu'elles vendent à des marchands, en échange de quelques mouchoirs et de morceaux d'étoffe ; c'est un joli petit tableau. M. Biard a peint avec talent le Baptême de la ligne, épisode de la vie maritime, et M. Poitevin une scène de sauvetage ; cette dernière composition est remplie de sentiment et vraiment émouvante. Il nous reste à désigner parmi les tableaux moitié de genre et moitié de paysage, une composition de M. Gué : le roi Dagobert dans une barque avec Saint-Eloi, quittant sa maison de campagne du Louvre pour retourner à son palais de la cité. Nous indiquerons aussi deux vues d'Alger de M. More-Fatio ; une scène du Rhamassan à Constantinople de M. Leblanc, dans laquelle on voit le sultan Mahmoud et ses pachas, assis dans un café, et revêtus de l'habit militaire à demi-français, fort mesquin et presque grotesque ; ils écoutent une sérénade. Nous avons découvert avec plaisir une jolie vue de Mékinez, de M. Delacroix, et nous sommes charmés de pouvoir mentionner ce tableau comme étant très-agréable. M. Danzats a rendu avec habileté l'intérieur de la Cathédrale de Barcelone.

Nos jeunes peintres ont beaucoup voyagé cette année ; non seulement ils ont continué d'explorer la Suisse et l'Italie, mais ils ont étendu leurs courses aventureuses en Espagne, à Alger, à Constantinople ; M. Decamps en a rapporté les sujets de deux fort jolis tableaux ; l'un, qui est le plus grand, représente l'intérieur d'un corps de garde turc ; il y a de jolies têtes et de la vérité d'expression. Dans l'autre, on voit des ânes très-bien peints et un charmant enfant qui les garde. Quand on a considéré avec un vrai plaisir ces deux ouvrages de M. Decamps, on reste stupéfait devant sa bataille des Cimbres, dans les plaines de Provence.

Qu'est-ce donc que cette mêlée d'innombrables figures, si peu indiquées et tellement embrouillées, que de près on ne sait distinguer si ce sont des personnages ou des pierres? Un tel genre de peinture ressemble en vérité à une mauvaise plaisanterie que personne ne peut comprendre. La touche du pinceau de M. Decamps est parfois si lourde, ses teintes sont si épaisses, si empâtée, qu'on se demande quel peut être le singulier procédé qu'il emploie; il a certainement pour peindre ainsi un secret tout particulier; personne sans doute ne desirera le lui dérober. Les deux tableaux de ce jeune peintre, dont nous avons parlé plus haut, ne sont pas de ce style bizarre.

Parlerons-nous de deux tableaux qu'on ne peut voir sans frémir? L'un, de M. Keller, est la *Mort de Coligny*, dont le corps sans vie et percé de coups, est lâchement insulté par ses ennemis; l'autre, de M. Durupt, représente *Pierre-le-Cruel*, amené prisonnier dans la tente de Duguesclin, puis insulté et poignardé par son frère, le roi Henry de Transtamare. Cette scène est horrible de barbarie, et l'on voit sur les figures qui entourent le fratricide, une expression révoltante de curiosité et de plaisir. Pourquoi offrir aux regards de tels spectacles! Tâchons de perdre cette pénible impression dans l'examen des paysages.

Une belle marine de Tanneur, effet de nuit et de clair de lune est fort remarquable. La vue du Château-Gaillard, peinte par M. Dauvin, est très-jolie. Une marine de M. Garnerey l'est aussi. M. Isabey fils a exposé plusieurs jolis tableaux, et M. Giroux fils une charmante vue de Sassenage, dans la vallée du Grésivaudau; c'est un effet du matin; la manière de ce jeune peintre est large et très-bonne. MM. Storelli, Thuillier, Joly de la Paubignon, Grandjean et Lapite, ont parcouru le Piémont, la Savoie et la Suisse. Voila les échelles de Savoie, la majestueuse Jungfrau, le lac des quatre cantons, des souvenirs de Thun, d'Unterseen; voilà des cascades, des rochers, les jolies maisons de sapins, si propres et si pittoresques, les beaux lacs bleuâtres, les pics aériens, les neiges éternelles. Mais qu'il est impossible à l'homme, dans ses faibles imitations, de conserver aux œuvres du Dieu tout-puissant, leur grandeur et leur magnificence! Nous aimions autrefois beaucoup les tableaux représentant les sublimes aspects des montagnes, mais depuis que nous avons contemplé de nos yeux ces mêmes aspects, nous reconnaissons combien les tableaux n'en peuvent donner qu'une idée imparfaite. Il en est de même de ceux qui, cette année, nous transportent à Venise. Il paraît que cette ville a servi de point de ralliement à plusieurs de nos jeunes artistes. Le livret indique quatorze vues de Venise; nous avons remarqué particulièrement: *le Quai des Esclavons*, de M. Gudin; *la façade de Saint-Marc*, de M. Guiaud, et *deux Scènes de gondoles*, de M. Cottereau. Ce sont de charmantes réminiscences; mais qu'elles sont loin de rendre ce qu'est Venise, cette ville, jadis si puissante et si fière, dont l'aspect frappant, comme le souvenir de Tyr et de Ninive, parle si haut à l'âme; lui rappelant ce qu'elle ne veut pas comprendre et repousse sans cesse, c'est que la vie passe comme l'ombre, c'est que toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe. Comment exprimer avec vérité, sur la toile, la vue impressive de l'église de Saint-Marc? l'ensemble de ces coupoles orientales, de ces piliers mauresques, de ces murailles revêtues de tableaux, de mosaïques à fonds d'or, et des effets de lumière et d'ombre, si frappans et si pittoresques! Comment peindre l'effet que produit l'état de délabrement de ces palais, la plupart abandonnés et tombant en ruines; les uns, occupés par des artisans et servant d'ateliers, les autres entièrement déserts! Le pinceau peut-il transmettre l'impression ressentie dans cette ville, à laquelle on s'attache, en contemplant son état présent de décadence et d'esclavage, et que l'on plaint en pensant aux jours de sa gloire? Car il semble que l'on voie s'accomplir les décrets de la justice de Dieu sur son orgueilleuse puissance; et le néant de la prospérité, de la domination et des forces humaines, apparaît avec éclat dans cette ruine progressive. On sait que des seigneurs anglais ont fait démolir des palais à Venise pour en transporter les principaux matériaux dans leur pays et les y reconstruire. Quelque chose de pareil n'est-il pas peut-être arrivé autrefois à Tyr, lorsque cette ville tombait en ruines, et un tel fait, s'il pouvait être constaté, ne serait-il pas une explication naturelle de cette prophétie d'Esaïe, dont les expressions paraissent singulières au premier abord: « N'est-ce » pas ici votre ville qui faisait votre joie? Celle de qui l'antiquité » et depuis si long-temps, ira sur ses pieds bien loin, habiter » dans un pays étranger.» Nous avons plus d'une fois lu le vingt-troisième chapitre d'Esaïe, où la ruine de Tyr est annoncée, en y retrouvant, trait pour trait, ce qui nous avait frappé à Venise. Ces deux villes de commerce, de chacune desquelles on a pu dire que « ses marchands sont des princes et ses facteurs les plus ho» norables de la terre, » ont eu un même sort. Bientôt, nous le craignons, on pourra faire aussi à la reine de l'Adriatique, l'application de ces autres paroles, si solennelles et si tristes: « Hurlez, ô navires de Tarsis, car elle est détruite; tellement » qu'il n'y a plus de maisons, et qu'on n'y viendra plus! »

DES DOGMES PROGRESSIFS.

Lorsqu'une forme sociale revêt des modifications successives et affectant de prendre toujours une même idée pour centre, s'enveloppe néanmoins d'une grande variété de formes, il est vrai de dire que la glose a passé dans le texte et que celui-ci en est sensiblement altéré dans son esprit. C'est ainsi qu'il y a bien loin de la monarchie antique à la monarchie constitutionnelle. On peut alors conclure assez légitimement que ces formes s'épuiseront ou du moins se succéderont dans une telle mesure que le point de départ sera enfin complètement oublié, méconnu, renié.

Si c'était là l'histoire du Christianisme et que l'on voulut considérer les siècles apostoliques, l'église romaine, le protestantisme de la réformation, que sais-je? le néo-christianisme, comme autant de modifications de la foi de l'Evangile, on en pourrait aussi conclure que de nouveaux dogmes et de nouvelles formes doivent toujours se succéder de la sorte, pour arriver bientôt à une religion toute nouvelle; et l'on pourrait, en négligeant l'examen de ses élémens intrinsèques d'immortalité, annoncer que puisque la Bible est sujette dans ses dogmes aux variations du progrès, elle est périssable.

Mais il n'en est pas ainsi. Il suffit pour s'en assurer de remarquer que, depuis dix-huit siècles, le Christianisme de cœur et non pas seulement de formes, c'est-à-dire le véritable Christianisme produit invariablement les mêmes effets moraux sur la vie de ceux qui croient; il suffit de considérer qu'il ne s'est dépouillé d'aucun de ses dogmes et de ses principes fondamentaux partout où il a été vivant et puissant, et qu'à l'étudier dans l'ame qu'il a subjuguée plutôt que dans ses combinaisons avec l'élément social, il n'a subi aucune altération en faveur des pays ou des âges.

Singulière résolution d'une Compagnie d'assurances. — La principale Compagnie d'assurances maritimes de Boston vient d'arreter qu'elle accorderait une réduction de 5 pour 100 sur les primes, pour les assurances faites sur des navires dont les capitaines affirmeront, à leur retour, avec serment, qu'aucune liqueur spiritueuse n'a ete fournie aux gens de l'equipage, et qu'a leur connaissance personne n'en a fait usage a bord ni dans les ports où le vaisseau s'est arrêté. On suppose que les autres compagnies d'assurances de Boston imiteront cet exemple. Ce n'est pas dans le but de favoriser la cause des sociétés de temperance que cette resolution remarquable a eté prise, mais parce que les assureurs ont reconnu que les imprudences commises a bord des vaisseaux par des hommes adonnés a la boisson leur ont fait perdre des sommes considerables.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 17. 23 AVRIL 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LA SOCIÉTÉ POLITIQUE ET LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

Au moment où l'orage des guerres civiles grondait sur Paris, où la capitale du royaume, menacée par les discordes qui venaient d'ensanglanter Lyon, se transformait en un vaste camp militaire; dans ces jours d'angoisse et de trop légitimes appréhensions, où les moins clairvoyans ont pu sonder de l'œil toute la profondeur des plaies d'une société sans autres liens que la peur et les besoins matériels; pendant ces jours, dis-je, accouraient à Paris, de tous les points de la France, quelques membres d'une autre société, petite encore par le nombre au sein de la société politique, mais qui grandit de jour en jour, mais forte par les sentimens qui l'animent, et qui regarde vers l'avenir avec foi, avec espérance, avec sécurité, avec joie. Cette société est celle qui a pour charte, pour code, pour drapeau, l'Evangile; c'est la société chrétienne. Ceux qui la composent ont jeté leur ancre au-delà du voile de cette vie; ils possèdent une espérance ferme; ils sont en paix avec Dieu et avec leur conscience, et ne haïssent que le péché, source de tous les maux du genre humain. C'est à lui seul qu'ils en veulent, à lui seul qu'ils font la guerre, mais ils la lui font sans relâche; ils sont, à l'égard de ce roi du monde, en flagrante et continuelle conspiration; ils le combattent par tous les moyens que la Providence leur fournit et que l'Esprit de Dieu leur inspire pour cela.

Ces moyens se multiplient chaque jour. De là la nécessité pour les chrétiens de se partager le travail et de se grouper en associations distinctes, dont chacune marche au but commun par une voie particulière. Tel est, en effet, l'aspect que présente aujourd'hui la société chrétienne dans tous les pays où elle est répandue. Dans tous, vous la trouverez divisée en Sociétés Bibliques, Sociétés des Traités religieux, Sociétés des Missions, Sociétés d'Evangélisation, etc.; et tandis que l'esprit d'association accuse ailleurs, par la diversité de ses objets, l'absence de l'union tout autant que le besoin de retrouver un lien perdu, il décèle ici l'existence du plus fort et du plus durable de tous les liens, se manifestant au milieu même de la diversité des buts particuliers de chaque association. En France, la Société chrétienne a aussi ses associations particulières, jeunes comme elle, et petites encore auprès de leurs sœurs d'Angleterre et d'Amérique, ne marchant point avec grande apparence, mais grandissant et marchant d'un pas assuré, fortes de toute la force de la vérité sur laquelle elles sont assises et dont elles tirent leur vie, fortes aussi de tous les besoins d'un siècle et d'un pays dont les mensonges de la superstition et de l'incrédulité étaient la vie.

Chaque année, les Sociétés chrétiennes de Paris se réunissent en assemblées générales, pour rendre compte de leurs travaux, et ce sont ces anniversaires qui appelaient, de tous les points du royaume, les amis de l'Evangile de paix, au moment où la guerre, l'affreuse guerre civile, menaçait de déchirer l'ordre social : quel chrétien ne serait frappé de ce concours de circonstances qui montrait si près d'une des plus douloureuses manifestations du mal dont nous sommes atteints, le seul remède qui soit à la hauteur de ce mal, qui mettait au jour les seules institutions qui puissent donner à la France l'ordre, la liberté et la paix.

Tous les jours de la semaine dernière ont vu célébrer un ou deux des heureux anniversaires dont nous parlons, et grâces en soient rendues à Dieu, nous pouvons ajouter que chacun d'eux nous a révélé de nouveaux progrès. Deux associations nouvelles, l'une pour l'évangélisation de la France, la seconde pour la propagation des Saintes-Ecritures en France et hors de France, revêtues l'une et l'autre de ce caractère de catholicité qu'il est si nécessaire d'imprimer aujourd'hui aux œuvres chrétiennes, ont révélé de nouveaux efforts et de nouveaux succès. Les sociétés anciennes ont pris aussi de nouveaux développemens. Celles qui travaillent à répandre la vérité dans notre pauvre patrie, si étrangère encore à la vérité, et celles qui veulent prendre possession pour la vérité, de contrées lointaines et désolées, marchent, les unes et les autres, de conquête en conquête. Nous ne pouvons, à notre grand regret, entrer ici dans d'autres détails.

Les réunions solennelles des chrétiens de France ont une importance morale qu'il est de notre devoir de signaler. Elles sont un utile exemple de cette manifestation de la croyance religieuse, dont on s'inquiète généralement si peu, et un accomplissement du plus saint des devoirs, de celui de ne rien négliger pour faire jouir les autres des avantages spirituels qu'on possède soi-même. En examinant les résultats auxquels il sont arrivés, en recueillant les nouvelles qui leur parviennent de tous les points du pays, en écoutant les paroles qu'apportent les députés de l'Eglise, les chrétiens font en quelque sorte la revue de leurs forces, et chaque année ils reconnaissent qu'ils sont devenus plus nombreux et plus forts. Les hommes politiques voient pour la plupart avec indifférence cet accroissement du nombre des chrétiens, et cette hardiesse toujours plus grande dont ils font preuve. Peut-être s'apercevront-ils un jour que par eux se préparait le salut de la nation, et chercheront-ils alors un refuge contre la tempête dans les seuls rangs dont l'orage ne puisse troubler la paix.

DE LA NÉCESSITÉ DES RÉVOLUTIONS MORALES POUR LE SUCCÈS DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES (1).

Tant qu'il n'a été question en France que d'aller en avant, d'éclairer les intelligences, de faire jour au droit et à la raison, les esprits progressifs, tous d'accord, eurent une tâche facile ; mais quand, à la place de ce qui avait été et de ce qui n'était tombé que parce qu'il n'avait plus ni puissance ni vérité, il s'est agi de mettre quelque chose qui eût une vérité et une puissance nouvelle, la création a été plus lente, plus embarrassée que ne l'avait été la destruction, et l'état social s'est troublé des lenteurs et des fautes de cette création si peu sûre, si impuissante. C'est que pour ces institutions si belles qu'on a eu tant raison de vouloir et qu'on voudra toujours, les opinions et les vœux se sont trouvés mûrs, mais non les habitudes et les vertus publiques. Or, que sont les doctrines sociales sans les mœurs? Une lutte de toutes les passions contre tous les droits, c'est-à-dire un océan en fureur où le pilote, assis au timon, pour n'être pas le jouet des tempêtes, doit maîtriser sa course avec vigueur et, souvent au risque d'irriter l'impatience de l'équipage, mais de crainte de se briser contre les écueils, s'éloigner du port où plus que tout autre il aspire d'entrer lui-même. On le sait, dans cette situation malheureuse, le conflit est l'existence de tous les jours. Autant les institutions arriérées excitent de justes clameurs dans une nation politiquement avancée, autant les doctrines précoces jettent le trouble et de désordre dans une société moralement en arrière. N'est-ce pas là notre situation?

Et notre situation peut-elle être différente de ce qu'elle est?

Depuis cinquante ans, tous nos travaux, toutes les puissances de notre raison et tous les vœux de notre cœur se sont attachés à la politique. Non seulement nous avons poursuivi avec la plus étonnante persévérance toutes les doctrines et toutes les institutions de l'ancien ordre de choses, mais telle a été, dans cette lutte longue et animée, la préoccupation, j'allais dire l'absorption générale des esprits, que tout autre cause, morale, politique, religion, philosophie, littérature, a été ou sacrifiée ou subordonnée au débat politique. Il en est résulté sans doute que l'œuvre politique que nous avions en vue s'est accomplie, qu'au système ancien a succédé un système nouveau, que le formalisme de nos institutions et la codification de nos lois laissent peu de chose à désirer ; mais si, dans les codes et dans les chartes, le passage d'un système à un autre est facile, il n'en est pas de même dans les mœurs et dans le génie d'une nation. Ici, non seulement la transition offre toutes les douleurs d'un enfantement lent et pénible, et toutes les difficultés d'une régénération complète dans les habitudes comme dans les opinions, mais cette longue concentration de toutes les puissances intellectuelles d'un peuple sur un seul intérêt, a laissé tous les autres dans une déplorable souffrance. Or, quand les intérêts religieux et moraux d'une nation ont été si longtemps négligés pour ses débats politiques, les mœurs et les croyances se trouvent à la fin dans un abandon funeste, et lors même que dans ces réactions que provoquent toujours les dispensations de la sagesse suprême, le sentiment public reconnaît le désordre qui s'est glissé jusque dans le sanctuaire des consciences, les mœurs et les croyances ne se rétablissent que bien difficilement. Les mœurs, et sous ce mot je n'entends pas les habitudes sociales, mais les habitudes morales, les mœurs émanent des croyances, et les croyances, ainsi sont faits les hommes, ont pour nous leur plus solide appui dans les institutions qui transmettent, de génération en génération, les saintes doctrines des peuples. Mais lorsque, dans les institutions nationales, tout ce qui prêtait vie et puissance à la moralité publique et privée, se trouve profondément ébranlé ; lorsque dans la religion s'est établi le doute ; dans la philosophie le scepticisme ; lorsqu'enfin une nation est arrivée à ne plus avoir pour toute autorité morale que la lettre morte de ses lois, et pour clé de voûte du système social qu'une sorte d'abstraction souveraine, les habitudes morales et religieuses arrachées de leur ancien sol, dans quel sol nouveau pourront-elles reprendre racine?

Nous l'avons dit, il n'y a de mœurs qu'avec des croyances; jamais les annales de l'humanité n'ont offert les unes sans les autres.

Quand se sont révélées les suites désastreuses de ce vaste ébranlement, qui d'abord fut une réforme sociale, et enfin une catastrophe universelle, un grand schisme a éclaté parmi les hommes qui ont souci des intérêts de l'humanité. Les uns, pressés de désespérer, calomniant leur propre œuvre, après avoir subordonné la religion à la politique, ont voulu subordonner la politique à la religion, et ils ont présenté le retour au passé comme l'unique salut du jour. D'autres, pour donner au nouveau système cette base religieuse et morale dont les institutions d'aucun peuple ne sauraient se passer, se sont adressés à cette même philosophie et à cette même politique qui avaient été si puissantes pour renverser les doctrines anciennes. Mais quand la philosophie, qui n'a

(1) Ces considérations sont extraites d'un discours prononcé, samedi dernier, par M. Matter, à l'assemblée générale de la *Société pour l'Encouragement de l'Instruction primaire parmi les protestans de France*. Nous en devons la communication à la bienveillance de l'auteur.

des faits que sur l'homme et qui n'a sur Dieu que des probabilités, a essayé de faire une religion, elle a échoué complétement, parce que les religions ne se font pas avec des probabilités; et quand politique, qui n'a pour domaine q—— affaires extérieures et qui n'a pas celles de la conscience, a voulu faire une morale, elle a échoué à son tour. Pour elle le sanctuaire du cœur s'est trouvé muré. Au secours de la politique et de la philosophie sont venues la poésie et l'éloquence, non plus, il est vrai, dans l'intention de créer des doctrines nouvelles, car elles savent bien que, si elles parent, elles ne créent pas, mais du moins avec le projet de rendre aux doctrines anciennes l'éclat et l'autorité que la seule foi avait eu puissance de leur prêter. Leurs sublimes rêveries et leurs suaves accens ont charmé nos loisirs, ont même ému nos cœurs; mais notre époque, peu sensible aux illusions, n'a repris d'elles aucune des institutions, aucune des croyances prescrites par cette raison générale qui est la conscience des peuples.

Ces mécomptes se comprennent. Toutes les révolutions politiques qui ne sont pas amenées par des révolutions morales, par un progrès moral, sont des retours à la barbarie et à ses désordres; et tous les efforts des hommes pour créer un ordre moral autre que celui qu'a dicté la Providence sont éternellement frappés de stérilité. A la religion seule il appartient de donner au monde des croyances et des institutions religieuses; et à la pure et éternelle doctrine du Christianisme il appartient encore de faire ce qu'elle a toujours fait, d'éclairer les esprits et de régner sur les consciences comme parole de l'Arbitre suprême de nos premières et de nos dernières destinées.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le décret de convocation des Cortès, attendu de jour en jour, a enfin paru. Les Cortès sont convoquées pour le 15 juin. Elles sont composées de deux *estamentos*, celui d s *proceres* et celui des *procuradores del reyno*.

Le nombre des *proceres*, dont font partie certains haut-dignitaires ecclésiastiques, les grands d'Espagne ayant 200,000 réaux de rente, et les titres de Castille ayant un revenu de 80,000 réaux, les Espagnols ayant rempli certaines charges, et ceux qui ont exercé avec succès certaines professions ou acquis un grand nom dans les lettres, est illimité.

Les *procuradores* doivent avoir une rente de 12,000 réaux, dont la moitié dans la province que le procureur doit représenter. « Ils agiront conformément aux pouvoirs qu'on leur aura » désignés à l'époque de leur élection, aux termes que fixera la » royale convocation. » Leurs pouvoirs dureront trois ans.

Les Cortès seront convoquées pour des affaires graves, selon que le roi en jugera. Elles ne délibéreront que sur les matières qui leur seront soumises. Il ne sera pas exigé de contributions sans qu'elles aient été votées par elles.

Lisbonne a été déclaré port-franc. Les troupes pédristes ont obtenu quelques succès; elles se sont emparées de Viana et de Braga.

Les *unions commerciales* de l'Angleterre, qui répondent à nos associations d'ouvriers, ont été en mouvement ces jours derniers, parce que six unionistes de Dorchester, condamnés à la déportation, pour s'être entendus afin d'exiger une augmentation de leurs gages, ont été déportés, bien que leur grâce ait été demandée par des suppliques signées par un grand nombres de membres des unions. Diverses réunions ont eu lieu pour s'occuper de cette affaire. Celle de Newcastle-on-Tyne se composait, à ce qu'on assure, de près de cent mille personnes. Des troubles graves ont aussi éclaté à Oldham. Le parlement, qui a repris ses séances après les vacances de Pâques, doit incessamment discuter des pétitions faites en faveur des unionistes de Dorchester.

Lord Althorp a présenté à la chambre des communes un bill sur la taxe des pauvres.

Plusieurs étrangers, dont le séjour en Belgique paraît causer des inquiétudes au gouvernement de ce pays, en ont été expulsés; on cite dans le nombre M. Ch. Froment, rédacteur du *Messager de Gand*; M. Maruet de la Boissière, rédacteur du *Lynx*; M. Jobert, rédacteur de la *Voix du Peuple*; M. Cabet, membre de notre chambre des députés, qui avait cherché un asile en Belgique, pour se soustraire à la sentence rendue récemment contre lui. Il sera embarqué à Ostende pour l'Angleterre.

Paris et Lyon n'ont pas seuls été agités par des mouvemens politiques. Si la guerre civile n'a éclaté nulle part ailleurs avec violence, il y a eu cependant en beaucoup de lieux des manifestations hostiles au pouvoir; nous citerons entre autres Arbois, Grenoble, Vienne, Strasbourg, Nancy, Saint-Etienne, Châlons-sur-Saône, Dijon, Marseille, Nimes et Poitiers.

MM. de Bourmont fils et Sarda, qui avaient été arrêtés préventivement à Lyon, pendant qu'on se battait dans cette ville, ont été remis en liberté.

La loi sur les crieurs publics et celle sur les associations ont donné lieu, de la part de l'autorité, à des explications nécessaires. M. le préfet de police a écrit aux commissaires de police de Paris, pour leur annoncer qu'il confirme les autorisations précédemment données aux réunions de secours mutuels entre ouvriers; et sur les réclamations de quelques membres de la *Société Evangélique de France* et de la *Société des traités religieux de Paris*, qui lui ont fait connaître les entraves qu'éprouvaient leurs utiles travaux, M. le ministre de l'intérieur a écrit aux préfets une circulaire, après réception de laquelle M. le préfet du Loiret a adressé à son tour la lettre suivante aux maires de son département :

Orléans, 8 avril 1834.

Le conseiller d'état, préfet du Loiret, etc.,

A MM. les maires du département.

Messieurs,

M. le ministre de l'intérieur a été informé que dans quelques localités MM. les maires ont cru devoir appliquer la loi du 16 février dernier sur les crieurs publics à des colporteurs ambulans qui, depuis plusieurs années, vendent la Bible et des livres de piété et de morale dans les campagnes. Son excellence a reconnu que ce serait donner à la loi une extension contraire à son esprit et au vœu du législateur; en conséquence, j'ai l'honneur de vous recommander de ne mettre aucun obstacle à la vente des livres religieux.

Agréez, messieurs, etc.

Pour le préfet du Loiret, en congé,

Le conseiller de préfecture, secrétaire général délégué,

MARCHAND.

Nous espérons que la circulaire du ministre mettra un terme aux difficultés qu'éprouvait, depuis quelques semaines, la vente des Bibles et des Traités religieux.

M. Breffort, frère de l'une des victimes des horribles excès commis dans la maison n° 12 de la rue Transnonain, a adressé une requête au roi pour demander justice de ce massacre.

M. Gasparin, préfet du Rhône, et M. Baillot, député, père de l'infortuné Baillot, qui est mort de la blessure qu'il a reçue dans les derniers troubles de Paris, ont été nommés pairs de France.

La Chambre des pairs a accepté la juridiction qui lui est déférée pour connaître des derniers attentats contre la sûreté de l'Etat. Elle a nommé une commission de douze membres qui remplira les fonctions de chambre du conseil. Dans une première séance secrète, elle a maintenu la saisie des numéros de la *Tribune*, des 11 et 13 avril, et des numéros de l'*Echo* et de l'*Estafette*, du 13.

La Chambre a adopté les projets de lois sur l'état des officiers et sur les réfugiés.

Les travaux de la Chambre des députés n'ont offert que peu d'intérêt. Elle a adopté les projets de lois sur la caisse de vétérance et sur la répartition des intérêts du capital versé par

Haïti, et celui sur les majorats, qui avait été modifié par la Chambre des pairs. Un crédit extraordinaire de 400,000 fr. lui a été demandé par M. le ministre de l'intérieur, pour être employés en secours, ou distributions, aux blessés, aux familles de ceux qui ont péri et aux gardes nationaux qui ont pris les armes à l'occasion des troubles du mois d'avril.

On a commencé à discuter le budget de la guerre.

LITTERATURE.

De l'éducation des mères de famille, ou *de la civilisation du genre humain par les femmes ;* par L. Aimé-Martin. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 16 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Quel usage M. Aimé Martin a-t-il fait du Christianisme? C'est la question que j'ai posée à la fin de mon premier article, et ce n'est pas sans motif que je l'ai ainsi posée. Le Christianisme n'est trop souvent considéré que comme un remède dangereux dont il faut se servir avec beaucoup de précaution, et qui peut être fort nuisible pris à une certaine dose. Souvent aussi c'est un vêtement que l'on taille à sa mesure, un ingrédient que l'on mêle dans sa coupe, un peu de cet aide que la pensée de l'homme cherche dans son entourage, dans son siècle, dans son ère, pour appuyer ses propres inspirations. On arrache un lambeau du Christianisme et on l'adapte, tant bien que mal, là où ce lambeau produit un contraste choquant, ou bien, l'on rassemble quelques dégradantes superstitions, quelques fruits impurs du fanatisme, auxquels on donne le nom de Christianisme, afin de s'autoriser à rejeter une partie de celui-ci. L'auteur de l'ouvrage qui m'occupe, s'est servi du Christianisme dans ce but; et dans l'emploi qu'il en a fait, il est resté fidèle à la manière qu'il a adoptée de ne s'attacher qu'à un des côtés des sujets compliqués qu'il traite, et d'absorber, de dissoudre toutes les questions dans une seule.

Le Christianisme pour lui réside tout entier dans l'amour que Jésus-Christ est venu enseigner aux hommes. Son Evangile, c'est cette parole : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de » tout ton cœur. Tu aimeras ton semblable comme toi- » même. » Certes, cet emprunt fait au Christianisme est beau, mais ce n'est qu'un emprunt, et il donne lieu à une surprenante confusion d'idées. M. Aimé Martin n'ignore sans doute pas que le mot Evangile signifie *bonne nouvelle* et que, qui parle d'Evangile parle d'une nouvelle à apprendre, d'une chose satisfaisante à communiquer. Voyons donc si le commandement d'aimer Dieu et d'aimer ses semblables, renferme vraiment en lui une nouvelle et une bonne nouvelle.

Etait-ce une nouvelle que Jésus-Christ apportait au monde, lorsqu'il parlait de l'amour que nous devons à Dieu et de celui que nous nous devons les uns aux autres? Non, ce commandement était déjà fort ancien chez le peuple au milieu duquel Jésus-Christ fit paraître sa vie et sa lumière. Ecoutons ce que disait à ce peuple l'homme qui fut chargé de lui révéler la volonté de Dieu, ce Moïse par qui la loi a été donnée, l'écrivain du code sacré : « Ecoute, Israël, » l'Éternel notre Dieu est le seul Éternel. Tu aimeras » donc l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme » et de toutes tes forces. Et ces paroles que je te commande » aujourd'hui seront en ton cœur. Tu les enseigneras soi- » gneusement à tes enfans, et tu t'en entretiendras quand tu » demeureras dans ta maison, quand tu voyageras, quand » tu te coucheras et te lèveras; et tu les lieras pour être un » signe sur tes mains, et elles seront comme des fronteaux » entre tes yeux. Tu les écriras sur les poteaux de la maison » et sur tes portes (Deutéronome, chap. 6, v. 4—9.). » Il dit aussi : « Vous aimerez l'étranger, car vous avez été » étrangers au pays d'Egypte. » (*Ibid.* chap. 10. v. 19.) Je remarquerai ici que ces beaux passages des Saintes-Ecritures contiennent en substance tout ce que M. Aimé Martin demande de l'homme et de son éducation morale; ils n'appartiennent réellement ni au Christianisme ni à l'Evangile : ils appartiennent à l'ancienne loi donnée aux enfans d'Israël. N'oublions pas ceci; il nous faudra plus tard nous le rappeler.

Le commandement d'amour a été présenté par Jésus-Christ lui-même comme l'abrégé de toute la loi. Ce n'était donc pas une nouvelle qu'il donnait, et si, après lui, ce commandement devait être annoncé à toute créature, au lieu d'être le privilége d'un seul peuple, ce n'était que comme conséquence de l'œuvre immense qu'il venait accomplir, le salut de cette multitude que personne ne peut compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. (Apocalypse, chap. 7, v. 9).

Mais lors même que ce commandement serait une nouvelle apportée par Jésus-Christ, serait-ce une bonne nouvelle? Autant vaudrait-il demander si ce serait une bonne nouvelle à apporter à un meurtrier que d'aller lui dire : «Tu ne tueras pas! » Quels seraient, pensez-vous, les sentimens du meurtrier à une semblable parole? Serait-ce de l'admiration, de l'enthousiasme pour une loi si belle? Serait-ce de la joie en pensant à l'utilité dont l'accomplissement de cette loi sera pour le monde, à sa convenance, à ses rapports avec le bonheur des sociétés? Ou bien ces mots : « Tu ne tueras pas, » n'auraient-ils pas immédiatement pour retentissement dans son âme : «Tu as tué?» Oui, sans doute, dans cette loi qui est juste, bonne, salutaire, il ne verrait qu'une chose, son crime, et bien loin de pouvoir se réjouir de cette loi excellente, il sentirait devant elle toute l'étendue de son malheur. Et le commandement d'aimer Dieu, pourrait réjouir ce monde qui n'aime pas Dieu! Et le commandement d'aimer tous les hommes, pourrait réjouir ces hommes qui sont dignes d'être haïs et se haïssant l'un l'autre! (Tite, chap. 3, v. 3.) Si nous étions plus droits et plus sérieux, lorsqu'il s'agit de nos devoirs, et surtout de nos devoirs envers notre Créateur, combien, en présence de cette loi d'amour, nous serons frappés de l'ingratitude, de la dureté, de la rébellion de nos cœurs! Comme nous nous sentirions condamnés par elle! Comme elle serait vraiment pour nous un miroir dans lequel nous apercevrions la difformité de notre âme! Grâces à Dieu, l'Evangile contient pour nous de meilleures choses; non pas une meilleure loi, car il ne peut en exister une meilleure, mais une meilleure nouvelle. La loi nous apprend qu'il faut que nous aimions Dieu. Mais l'Evangile nous apprend que Dieu nous a aimés; et cet amour pour Dieu que la loi ne pouvait produire dans nos cœurs, y est produit par la foi en l'amour que Dieu a eu pour nous, tel qu'il est révélé dans l'Evangile. « L'amour de Dieu envers nous a paru en » ceci, c'est que Dieu a envoyé son Fils unique dans le » monde, afin que nous ayons la vie par lui. C'est en ceci » que consiste cet amour, que ce n'est pas nous qui avons » aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés et qui a » envoyé son Fils pour la propitiation de nos péchés. Si Dieu » nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns » les autres. (1. Jean chap. 4, v. 9, 11.) » Je ne saurais qu'ajouter à ces paroles. C'est là l'Evangile, la bonne nouvelle de l'amour de Dieu nous faisant don d'un Sauveur, à nous que sa loi condamne si justement; et cette bonne nouvelle nous force à nous écrier, dès que nous la voyons : « Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier! »

Il faut que l'auteur de l'*Education des mères* ait été parfois bien fortement occupé de la ligne qu'il voulait suivre,

pour ne pas avoir aperçu la témérité de quelques-unes de ses assertions, et pour ne pas avoir reculé devant la facilité avec laquelle on pouvait les renverser. J'indiquerai une de ces assertions, qui est d'autant plus remarquable que l'auteur s'est mis ainsi en contradiction avec lui-même. « L'autorité des Ecritures, dit-il, c'est la voix du passé qui se » fait entendre aux nations immobiles, une pensée ennemie » de tous les progrès de la pensée. Sous cette puissance » terrible, tous les peuples de l'Orient se sont desséchés. » (vol. 2, page 20). L'auteur ne voit de remède possible aux maux et aux désordres de la société que dans l'amour de Dieu et l'amour des hommes sentis pas les masses. Nous avons vu comment l'Ecriture-Sainte, dès son début, donne aux hommes la loi de cet amour. Cette ressource, sur laquelle compte l'auteur, serait donc une même chose avec le principe dévastateur qui a flétri des nations entières. Si l'Orient a été desséché par l'autorité de l'Ecriture, l'Occident ne peut être fertilisé par la loi que l'Ecriture impose. Mais nous savons déjà ce que la Bible peut faire et pour l'Orient et pour l'Occident; nous savons que là où elle pénètre, « le désert et le lieu aride se réjouissent, et le lieu » solitaire s'égaie et fleurit comme une rose. » (Esaïe. chap. 35 v. 1.) Déjà elle a porté dans les contrées les plus éloignées cette parole de l'Eternel : « Vous, tous les bouts de la terre, regardez à moi et soyez sauvés ! » Bientôt cet Orient desséché par l'idolâtrie, la superstition et le fanatisme, sera de nouveau vivifié par le soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons; et dans l'attente de ce moment, nous voyons autour de nous la puissance de la Bible se manifester dans ses progrès et les lumières des peuples qui l'honorent et la croient. L'auteur n'a pas étudié ce sujet, et je ne crains pas de le dire, il n'a pas étudié la Bible.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE LA MANIFESTATION INDIVIDUELLE DES CONVICTIONS RELIGIEUSES (1).

Si les relations des hommes entre eux dépendent de celles qu'ils entretiennent avec Dieu, la société est certainement intéressée à ce que chacun lui déclare nettement où il en est à cet égard; elle saura alors si elle doit donner ou refuser sa confiance. Tout acte se rattachant à un principe ou se ressentant de l'absence de ce principe, il importe certes de savoir si le principe auquel il se rapporte est rejeté ou admis. Mais la croyance religieuse d'un homme est comme la réunion des principes dont il est en possession; c'est un faisceau bien ou mal lié; c'est le carquois qui contient toutes ses flèches, celles qui sont brisées aussi bien que celles qui peuvent lui servir dans la lutte. Demander à tout homme de manifester sa conviction religieuse, ce n'est donc pas le conduire à plaisir sur le terrain de la controverse, ni l'appeler à prendre part à des débats subtils et sans but; c'est l'inviter simplement, dans l'intérêt de la société comme dans l'intérêt de la vérité quelle qu'elle soit, à se montrer tel qu'il est, avec ses croyances, ses préjugés et ses doutes, de même qu'on attend de lui qu'il se présente dans le monde sans couvrir son visage d'un masque, quels que puissent être d'ailleurs la régularité ou les défauts de son visage naturel.

L'un n'est cependant pas si facile que l'autre; car les masques ne sont pas de mode chez nous, tandis que notre civilisation abâtardie admet une hypocrisie de convention, dont on ne sait mauvais gré à personne, parce que tout le monde à peu près en est coupable. Les événemens politiques et ecclésiastiques, sous l'influence desquels notre société moderne s'est formée, ont eu pour résultat de détruire plus ou moins tout individualisme. On a voulu être comme tout le monde, non seulement en se conformant à certains usages, en adoptant un certain ton, mais encore en jetant sa pensée, ou plutôt l'expression qu'on donnait à cette pensée, dans un moule uniforme; en faisant de sa conscience, ou plutôt de la manifestation de ce qui se passe dans la conscience, le simple écho de l'esprit public. On sait par quels renversemens l'individualisme politique a marché à la conquête de droits qu'il avait abdiqués plus encore peut-être qu'on ne les lui avait enlevés. L'abdication de l'individualisme religieux a été moins patente, parce qu'il nous était resté, des temps où les convictions personnelles se produisaient le plus hardiment, plusieurs grandes fractions auxquelles on pouvait aisément se persuader qu'on appartenait par choix, par assentiment de l'esprit, par persuasion du cœur, tandis qu'en réalité on n'était de telle catégorie ou de telle autre, que par des circonstances fortuites, comme la naissance ou la patrie.

Un tel état de choses ne peut pas durer, et il ne peut cesser que de deux manières : ou, par un profond sentiment de honte de ce long acte de duplicité religieuse, s'emparant à la fois des masses et les portant à briser, dans un délire contraire, toutes les institutions ecclésiastiques, sous l'empire desquelles elles ont vieilli, sans qu'elles puissent cependant trouver, dans des croyances qui leur soient propres, rien à mettre à la place; ou par un sentiment semblable produit, non plus dans les masses, mais dans les individus, par une bonne foi toujours honorable, qu'elle s'allie avec des convictions, ou qu'elle essaie de se produire sans elles. Dans le premier cas il y aura bouleversement, dans le second cas il y aura classement. Expliquons notre pensée : il est bien évident que l'homme ne naît pas avec certaines croyances religieuses qui, reposant comme en germe dans son cœur, n'aient plus qu'à se développer, comme son corps se développe à mesure qu'il gagne en stature; c'est cependant là ce qu'on suppose, lorsque dans les statistiques religieuses, on compte parmi les catholiques, les protestans, les mahométans, les juifs ou les idolâtres tous ceux qui naissent parmi les peuples qui s'attribuent l'un de ces noms. Au moment même de leur naissance, niant, en fait et à leur occasion, l'existence d'une vérité absolue, on semble n'admettre qu'une vérité relative, et déclarer que sous telle zone, sous tel degré de latitude ou de longitude, ou quelquefois même que dans telle ville, dans tel village, dans telle rue, l'esprit des hommes qui y naîtront et y vivront pendant des siècles entiers sera ainsi fait, qu'un même symbole religieux sera leur symbole à tous, tandis qu'un symbole contraire aura pour tous la même évidence sous une zone différente, à quelques lieues plus au nord ou au sud, au relai de poste le plus rapproché, dans la rue voisine. Pour que les calculs des staticiens soient si faciles, et que, malgré des tendances d'esprit et même des moralités si diverses, de vastes contrées soient tout entières comprises sous une même dénomination religieuse, ne faut-il pas qu'il y ait quelque malentendu, et que, par l'abus de mots le plus étrange, on désigne l'indifférence religieuse la plus absolue, l'annihilation en matière de croyances, sous le nom respectable de conviction? On conserve d'ordinaire le nom religieux par lequel on a été désigné dès sa naissance,

(1) Nous empruntons ce fragment à un rapport fait dans l'assemblée générale de la Société de la Morale chrétienne, sur le résultat du concours sur la manifestation de la conviction religieuse, par M. Henry Lutteroth. Deux mémoires seulement sont parvenus à la Société. Ni l'un ni l'autre ne remplissant les conditions du programme, la question est remise au concours. Nous omettons tout ce qui se rapporte à l'appréciation des deux mémoires, et ne conservons que les reflexions générales du rapporteur.

on s'astreint même aux actes qui sont la conséquence de ce nom, bien plus on fait des sacrifices pour maintenir compacte l'agglomération d'individus qui porte ce nom, et cela, non par conviction personnelle, mais par paresse d'esprit, par lâcheté de cœur, par crainte de toute agitation morale. Cette remarque est vraie dans notre pays, non seulement quand il s'agit des dénominations secondaires de catholique et de protestant, mais encore quand il est question du grand nom de chrétien. Notre nation considérée en masse, tous les esprits réfléchis en conviennent, n'a du Christianisme que le nom et que le reflet du progrès social qu'il a fait naître. Du reste, ses pensées et ses sentimens sont étrangers à la religion de l'Evangile, et pour s'en assurer, il suffirait presque de jeter un coup-d'œil sur les écrits et sur les actes qu'on s'accorde à trouver le plus conformes à son esprit et à ses mœurs.

Eh bien, à qui peut profiter ce mensonge grossier, qui ne trompe personne? Comme un papier-monnaie, qui n'a cours que parce qu'on s'accorde à lui attribuer une valeur illusoire, et qui tombe en discrédit dès qu'on s'aperçoit qu'il ne représente réellement rien, il est sur le point, ce nous semble, de perdre l'importance qu'on lui attribuait. Et s'il la perd, ce sera, nous le disons avec confiance, tout profit pour les individus, pour la société et pour la religion. Tout profit pour les individus, qui ne se berceront pas plus long-temps des illusions que le nom chrétien qu'ils portent leur avait données, mais qui, reconnaissant enfin qu'aucun lien ne rattache encore leur cœur à Dieu, chercheront sérieusement à connaître ce qu'ils ignorent, afin d'aimer ce qui les laisse indifférens. Tout profit pour la société, qui ne peut reposer sûrement sur un appui factice, et dont la moralité est minée jusqu'en ses fondemens par la déception qui se trouve à la base de ce qui possède, à ses yeux, le caractère le plus sacré. Tout profit pour la religion, dont la cause ne peut que perdre à des adhésions simulées, parce qu'étant destinée à vaincre, elle ne peut se contenter d'une soumission feinte.

Vous aurez compris, par le peu de mots que nous venons de dire, quelle est la portée de la question mise au concours. Il s'agit de persuader à chacun de faire un sérieux retour sur lui-même, afin de reconnaître s'il croit ou s'il ne croit pas, de l'amener ensuite à prendre rang ouvertement parmi ceux dont il partage la foi ou dont il professe l'incrédulité; ou bien encore, s'il manque de lumières suffisantes, si ses vues ne sont pas arrêtées, de lui faire prendre le parti d'examiner, de rechercher avec soin, d'étudier avec conscience, afin qu'il puisse un jour sortir du doute qui l'obsède. Car veuillez le remarquer, ce n'est pas à la manifestation des mille pensées qui peuvent traverser l'esprit humain, mais à celle des convictions seulement, que la Société de la Morale chrétienne fait un appel. Ceux qui doutent n'appartiennent à aucun camp. Laissez les se mettre d'accord avec eux-mêmes, avant de leur demander de se mettre d'accord avec les autres; qu'ils acceptent la position qui leur est faite par leurs incertitudes; puisqu'ils flottent à tout vent, puisqu'en réalité ils ne peuvent prendre leur assiette nulle part, qu'ils ne consentent pas non plus, par une feinte coupable, à se poser et à faire nombre.

On le voit, il s'agit ici, non seulement d'un classement, mais aussi d'un déclassement. Il s'agit d'amener, par un appel à la droiture et à la bonne foi, la dissolution de ces associations sans lien véritable, dans lesquelles se groupent les persuasions les plus contraires. Nous ne proposons pas de démolir le temple, mais de renverser les misérables baraques qu'on a construites autour, et qui, noircies, comme lui, par le temps, en dissimulent la beauté et les sages proportions. Le marteau peut briser le plâtre de ces constructions mesquines, mais, loin de souffrir des coups qui les renversent, l'édifice lui-même paraît plus imposant et plus majestueux, après qu'elles sont tombées.

Je ne crains pas de le dire, le résultat même du concours que vous avez ouvert, en démontre la nécessité; rien n'est plus inutile peut-être que d'ouvrir des concours sur des questions qui font toutes seules leur chemin. C'est en quelque sorte un coup de fouet donné à un cheval qui s'emporte; mais les concours sont utiles quand la marche des esprits est plus lente que celle des événemens; quand la force des choses fait prévoir des révolutions sociales qui peuvent s'accomplir avant que des révolutions analogues aient eu lieu dans les intelligences. Le devoir des citoyens qui aperçoivent à deux pas le précipice qu'on ne peut éviter, est de crier à leurs compagnons de prendre leur élan, afin de sauter par-dessus. Eh! bien, peut-on douter aujourd'hui que le salaire des cultes ne reste pas long-temps écrit dans la charte du pays? Et n'est-il pas évident qu'avec le salaire des cultes disparaîtront en un instant les vieilles formes d'églises? Ce ne sera pas aujourd'hui, ce ne sera pas demain, mais ce sera bientôt; et je le demande que deviendra la société sans cultes salariés, si l'habitude de se rendre compte de sa foi et de la professer franchement, n'a pas, avant ce naufrage des institutions ecclésiastiques, pris place dans les mœurs du pays? Le pays n'y est pourtant pas préparé: dans ses préoccupations politiques, il se doute à peine qu'il y ait pour tout homme des questions religieuses à résoudre; et quand votre société insiste sur ce devoir, et demande aux écrivains français qui partagent ses inquiétudes, d'élever la voix avec elle pour le faire sentir à la nation, il n'en est que deux qui répondent à cet appel. Ce résultat du concours, avons-nous dit, est une preuve de sa nécessité. S'il y avait eu beaucoup de concurrens, nous aurions pu croire qu'il y a beaucoup d'hommes convaincus; mais puisqu'il s'en trouve si peu qui se sentent pressés de convaincre les autres, n'en faut-il pas conclure qu'il y a, sous ce rapport, une triste lacune dans le sentiment moral de nos compatriotes?

Le programme ne s'explique pas sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En nous permettant de dire quelques mots sur ce sujet, nous ne pouvons donc parler qu'en notre nom personnel. Eh! bien, nous dirons en toute liberté que leur union, qui ne nous paraît pas devoir être de longue durée, est à nos yeux l'un des empêchemens le plus difficiles à surmonter pour la manifestation de la conviction religieuse. En salariant un petit nombre de cultes, l'Etat établit une sorte de hiérarchie entre eux: il crée une espèce de prime d'encouragement en faveur des cultes salariés, ou plutôt il exerce, sans le vouloir sans doute, ce que je suis forcé d'appeler un prosélytisme grossier. En effet, que de gens ne demeurent pas attachés à tel ou tel culte, que de gens ne l'imposent pas à leurs enfans, par le seul motif que l'Etat pourvoit à ses besoins, lui fournit des temples et des prêtres! Je ne sais, s'il me sera permis d'avouer que j'ai quelque honte de voir les croyances qui sont les miennes soutenues par de tels moyens! Moi qui suis chrétien, moi qui sais que la foi que les apôtres ont eue avant moi, a eu assez de puissance pour changer la face du monde, moi qui ai l'assurance que Dieu est pour elle et qu'il lui donnera une parfaite victoire, faut-il que je consente à voir la doctrine de Jésus-Christ avoir pour auxiliaires et pour appuis des hommes qui la rejettent! Ah! je sais trop bien que son indépendance serait pour elle une occasion de nouveaux triomphes pour ne pas désirer ardemment que cette expérience lui soit accordée! Respectant des opinions opposées, je me crois en droit cependant d'exprimer la mienne.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

POMARE II, ROI D'OTAHITI.

HUITIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous avons dit précédemment que Pomare, aussitôt après avoir reçu quelques impressions religieuses, avait desiré être baptisé, mais que les missionnaires lui avaient persuadé de chercher d'abord à mieux connaître le Christianisme, et de sonder davantage son propre cœur. Plusieurs années s'étaient dès-lors écoulées, et quoique la conversion d'un grand nombre d'indigènes fut évidente, aucun d'eux n'avait encore reçu le baptême. A cette époque, Pomare le demanda de nouveau, et les missionnaires ayant acquiescé à son desir, il fut baptisé, le 16 juillet 1819, dans le temple qu'il avait lui-même fait bâtir, en présence de tout son peuple, qui naguères n'accordait sa confiance qu'à Oro, le dieu des combats. Deux des missionnaires qui étaient arrivés à Otahiti, en 1797, à bord du *Duff*, MM. Bicknell et Henry, vivaient encore; ce furent eux qui présidèrent à la cérémonie. Quelle ne dut pas être leur émotion quand, rapprochant par la pensée ce moment solennel et celui de leur débarquement, vingt-deux ans avant, sur la côte de Matavai, ils se rappelèrent l'air sauvage et stupidement orgueilleux qu'avait alors ce Pomare, qu'ils voyaient maintenant agenouillé dans un sentiment d'adoration et de prière! Beaucoup d'adultes et d'enfans furent baptisés, après le baptême du roi.

Il eût été impossible, dans cette rapide notice, d'indiquer quels changemens s'étaient peu à peu introduits dans la vie sociale, sous l'influence du Christianisme: pour le faire bien comprendre, il eût fallu citer une foule de faits, et surtout montrer comment des usages honteux et des vices qu'on ose à peine nommer avaient peu à peu disparu. Les actes coupables que produisaient autrefois les mœurs du pays ne formaient plus maintenant que de rares exceptions; mais ces exceptions mêmes ne devaient plus avoir lieu, et les Otahitiens en étaient venus à comprendre qu'il fallait interdire par des lois tout ce qui pouvait porter atteinte à la morale publique ou compromettre des intérêts respectables. Depuis quelque temps, ils avaient obtenu des missionnaires d'établir des *paraprouras*; c'étaient des réunions dans lesquelles on s'entretenait de tout ce qui avait rapport aux progrès du pays. Les missionnaires avaient d'abord refusé de répondre aux questions qu'on leur adressait sur les lois et sur les formes de gouvernement; ils disaient aux indigènes qu'ils étaient venus au milieu d'eux, non pour se mêler de leurs intérêts politiques, mais pour leur enseigner la vraie religion, et ils les engageaient toujours à s'en rapporter au roi et aux chefs pour les questions de gouvernement; mais Pomare, qui projetait une réforme politique, analogue à la réforme morale qui venait de s'opérer, les pria avec beaucoup d'instance de donner à ses sujets tous les éclaircissemens qu'ils leur demanderaient; il sentait, en effet, que, pour réussir dans ses plans, il avait besoin de trouver de l'intelligence et de la sympathie dans le peuple, et il savait que l'une et l'autre ne pouvaient être produites que par des communications du genre de celles que ses sujets désiraient.

Le roi préparait un code de lois; il était basé sur l'autorité et sur les principes de l'Ecriture-Sainte. Souvent il appelait auprès de lui les chefs auxquels il accordait le plus de confiance, afin de discuter avec eux les dispositions qu'il méditait; souvent aussi, il s'en entretenait avec M. Nott, qui, dans cette occasion comme dans toutes celles où il eut, plus ou moins, à s'occuper des affaires temporelles de la nation, seconda le roi avec autant de réserve que de sagesse. L'époque de l'inauguration de la vaste chapelle de Papaoa, au mois de mai 1819, fut choisie pour promulguer les lois nouvelles. On se réunit, à cet effet, dans le temple même, comme si l'on avait voulu, au moment de prendre de graves et solennels engagemens, se placer plus directement sous les yeux de Celui dont la bénédiction était nécessaire pour le succès de ce grand acte national. Les missionnaires étaient présens, mais seulement comme simples spectateurs; car ils ne voulaient pas que le caractère dont ils étaient revêtus fût le moins du monde pris en considération dans le contrat social qui allait être formé.

M. Crook ayant, à la demande du roi, lu une portion de la Bible en rapport avec la circonstance et invoqué l'assistance de Dieu, Pomare se leva. Pendant quelques instans, il promena des regards satisfaits sur les milliers de ses sujets qui l'entouraient; puis, s'adressant à Tati, frère et successeur d'Upufara, qui avait été le chef des rebelles, partisans de l'idolâtrie, que Pomare avait défaits dans la bataille du mois de novembre 1815: « Tati, » lui dit-il, que desires-tu? que puis-je faire pour toi? » Tati se leva: « Ce que nous desirons, répondit-il, ce sont les papiers » que tu tiens en ta main, les lois. Donne-les nous, afin » que nous puissions les tenir dans nos mains, les regarder et » faire ce qui est juste. » — « Et toi, Utami, » reprit Pomare, en s'adressant au chef d'Oupaa, « que desires-tu? — « Nous ne » désirons tous qu'une seule et même chose, répondit le chef; » c'est celle que Tati vient de dire: donne-nous les lois que tu » tiens en ta main. » Pomare fit la même question à Arahou, chef d'Eiméo, et à Vevé, chef de Taiarabou, et en ayant reçu des réponses semblables, il se mit à lire les lois qu'il avait préparées, et qui étaient écrites de sa propre main, sur le meurtre, le vol, la violation du dimanche, la révolte, le mariage, l'adultère, l'administration de la justice, etc. Après avoir expliqué le sens de chaque article, il demanda aux chefs s'ils l'approuvaient, et ceux-ci répondirent à haute voix: « Nous l'approuvons de tout notre cœur! » Le roi s'adressa ensuite au peuple et l'invita à témoigner son assentiment: tous les hommes présens levèrent aussitôt la main droite. Quand il en fut à la loi relative à la révolte, Pomare hésita un instant; il paraissait incertain s'il devait la lire, ou non; il le fit pourtant. Alors Tati, non content de témoigner son approbation de la manière accoutumée, invita lui-même ses concitoyens à lever, non seulement une main, mais les deux mains, afin de prouver ainsi leur entier assentiment. L'assemblée nationale se termina par la prière. Les lois adoptées par le peuple furent imprimées, distribuées, adressées à tous les chefs et affichées dans les lieux publics.

On se tromperait cependant si l'on s'imaginait que les lois simples données par Pomare aux Otahitiens fussent plus à l'abri que toutes les autres lois des interprétations diverses que l'intérêt personnel suggère aux plaideurs. On en cite un singulier exemple, qui mérite de trouver place dans l'histoire du barreau otahitien. Neuf jeunes hommes ayant fait une excursion dans les montagnes, avaient volé un cochon, et l'avaient fait cuire pour leur repas. Cités en justice, ils avouèrent le fait; mais l'application de la peine souleva une étrange difficulté. La loi veut que, pour un cochon volé, le voleur en donne quatre. Mais ici il y avait neuf voleurs; chacun d'eux devait-il payer cette amende, et le cochon volé devait-il ainsi être remplacé par un troupeau de trente-six cochons; ou bien les neuf coupables, considérés pour ce seul acte comme un seul homme, n'étaient-ils tenus d'offrir qu'une seule fois l'indemnité exigée par la loi? Le plaignant soutenait la première thèse, prouvant que chaque voleur ne subirait que la neuvième partie du châtiment déterminé par la loi, si une seule compensation était jugée suffisante pour tous. Les accusés, au contraire, prétendaient que la loi ne pouvait se proposer de faire servir leur faute à enrichir le plaignant. Les juges furent de ce dernier avis.

Pomare, dont la jeunesse avait été celle d'un guerrier, cherchait maintenant à n'être que législateur. Il enseignait à ses sujets le respect pour les engagemens contractés, et les pressait, en toute occasion, de compter davantage sur les traités que sur les armes. L'île de la Chaîne et l'île de Pomutaus faisaient partie de ses états. Leurs habitans, loin de vivre en bonne intelligence les uns avec les autres, se livraient souvent, sous le moindre prétexte, des batailles dans lesquelles on ne faisait quartier ni d'un côté ni de l'autre. Pomare résolut de ne rien négliger pour mettre un terme à cette inimitié et pour établir une paix durable entre les deux tribus. Il en convoque les principaux chefs à Eiméo, les invitant à venir sans armes. Ils s'y rendent et se réunissent dans la cour de sa maison, les uns d'un côté, les autres du côté opposé. Quand ils sont rassemblés, Pomare des-

cend ; il se place entre les deux partis et les exhorte avec force à se réconcilier. L'autorité du roi, les raisonnemens qu'il emploie, l'instance de ses prières, les persuadent. Ils se tendent la main et la paix est conclue. Les députés des deux îles convinrent que quand deux ou trois canots viendraient ensemble d'une île à l'autre, les habitans de celle-ci ne verraient pas dans cette circonstance un acte hostile, mais que s'il en venait huit ou dix à la fois, on serait en droit de supposer des intentions mauvaises à ceux qui seraient à bord, et de s'opposer au débarquement.

Les habitudes pacifiques prirent généralement le dessus dans les îles auxquelles s'étendait l'influence du Christianisme. Il était quelquefois curieux d'entendre les insulaires exprimer les nouveaux sentimens dont ils étaient animés : « Puissent nos mains oublier, disaient-ils, comment on se sert de la massue, et comment on manie la lance ! Peu importe que la rouille s'attache à nos mousquets, car nous n'en avons plus besoin. C'est avec la Parole de Dieu seulement que nous désirons nous atteindre aujourd'hui. » On les voyait souvent convertir leurs armes en instrumens de labourage, parce qu'ils désiraient remplacer les usages de la guerre par les travaux de la paix. Le pays tout entier prenait un nouvel aspect. Une loi fut même rendue pour régler la construction des maisons d'après un plan meilleur. Il fut arrêté que toutes celles qu'on bâtirait à l'avenir selon l'ancien usage du pays pourraient être renversées par le premier venu, sans qu'il fut pour cela sujet à aucune peine.

La prospérité du pays allait en croissant, et Pomare projetait encore d'autres améliorations, quand il tomba tout à coup dangereusement malade. On était au mois d'octobre 1821, et le roi se trouvait à Eiméo. Sentant la gravité de son mal, et ne pouvant en mettre en doute l'issue, il se fit transporter à Otahiti, et voulut prendre toutes les dispositions que la probabilité de sa mort rendait nécessaires. Il désigna son fils, âgé de dix-huit mois, pour lui succéder, et nomma pour le temps de sa minorité un conseil de régence composé de la mère de l'enfant, de sa tante et de cinq des principaux chefs du pays. Son intention n'était cependant de lui assurer le trône que dans le cas où il s'en montrerait digne : « Si mon fils devient un honnête homme, prenez-le pour roi, dit-il à ceux qui entouraient son lit de douleur; mais s'il devient un homme méchant, bannissez-le à Huahine. » Plus tard il pria sa femme et sa sœur de résider à Otahiti. Puis il ajouta que, si elles se décidaient à demeurer à Huahine, il les conjurait d'y transporter ses os. A plusieurs reprises il témoigna le plus vif intérêt pour les progrès de l'Évangile, et il recommanda à ses sujets d'être attentifs aux instructions religieuses qui leur étaient données. Le 30 novembre fut observé à Otahiti et à Eiméo comme un jour de jeûne et de prière, pour le rétablissement de la santé du roi. Les chrétiens demandèrent avec instance à Dieu, de préparer son âme pour le royaume des cieux, s'il voulait le rappeler de ce monde. C'est le premier jeûne national qui ait eu lieu dans ces îles.

Mais Pomare ne se rétablit pas. M. Redfern, chirurgien du Port-Jackson, et le missionnaire M. Crook, assistèrent à ses derniers momens. Il était tombé depuis plusieurs heures dans un profond accablement, et n'avait, qu'à d'assez longs intervalles, quelques instans lucides. Profitant d'un moment de calme, M. Crook essaya de lui adresser quelques paroles d'exhortation : « Je voudrais faire tout pour vous, lui dit-il, mais je ne puis rien. Toutefois, si vous êtes un grand pécheur, souvenez-vous que Jésus-Christ est un grand Sauveur, et qu'il peut, bien qu'il le puisse seul, venir à votre aide ! — « Jésus-Christ seul ! » répondit le roi. Ce furent ses dernières paroles. Il tomba ensuite dans un sommeil léthargique, duquel il ne se réveilla plus. Quand il eut rendu le dernier soupir, M. Crook s'agenouilla avec sa famille affligée, et pria pour elle.

Hautia, l'un des chefs de Huahine, disait, le lendemain, en parlant de la mort de Pomare : « Je n'ai pu dormir de toute la nuit, tant j'ai pensé à Pomare. J'étais comme un canot agité par les vagues en fureur, et qui ne peut pas se tenir calme. Je pensais à son corps, et je disais en mon cœur : « Son corps est mort et reposera bientôt dans la tombe; mais son âme où est-elle? » Rappelons-nous les derniers mots que sa bouche a prononcés, et peut-être nous aideront-ils à trouver une réponse à cette question solennelle.

Est-il besoin, en terminant le récit de la vie de ce sauvage de la Polynésie, d'ajouter des réflexions aux faits que nous avons rapportés ? Ces faits ne parlent-ils pas assez haut, et ne sont-ils pas un éloquent plaidoyer pour montrer quelle peut être l'influence du Christianisme sur des hommes cruels et grossiers ? C'est par la conversion des cœurs qu'il marche à la civilisation. Il sauve les âmes avant de régénérer les peuples ; mais la régénération des peuples ne manque jamais là où les âmes reçoivent de Dieu une vie nouvelle. Pomare a fait faire, avec la bénédiction d'en haut, de plus rapides progrès à sa nation qu'aucun roi de la terre n'en a peut-être fait faire aux hommes dont le gouvernement lui était confié. Les Otahitiens ont dû abandonner l'autel ensanglanté d'Oro, avant de se prosterner devant Jésus-Christ; ils ont dû renoncer à l'infanticide avant d'ouvrir des écoles ; à la débauche la plus honteuse et à des distinctions absurdes entre les deux sexes, avant de former les liens de la famille; à des guerres cruelles, avant de se donner des lois ; et pourtant ils ont fait tout cela, et ils ont pris rang parmi les nations, parce que Dieu leur a fait annoncer son Évangile. Inscrivons avec respect dans les annales de l'humanité et du Christianisme le nom du prince sous le règne duquel ces grandes choses se sont accomplies ; car il faut honorer ceux dont Dieu se sert pour faire de grandes choses (1).

MELANGES.

Statistique des délits commis a Londres en 1833. — On vient de publier, à Londres, un mémoire sur les causes portées, en 1833, devant les tribunaux de cette capitale. Les procès suscités par la nouvelle police, sont au nombre de 69,959, ou 7,584 de moins qu'en 1832 ; et il paraît que, malgré cette réduction, un assez grand nombre reposaient sur de très-légers indices; car 27,000 accusés ont été renvoyés de la plainte par les magistrats, faute de preuves suffisantes. Voici sous quels chefs peuvent être rangés les délits les plus fréquens.

Ivrognerie	29,880.
Inconduite	5,721.
Prostitution	3,427.
Mauvais traitemens	5,721.
Vols	7,858.
Vagabondage	6,757.

Sur les 29,880 ivrognes, il y a plus de 12,000 femmes.

De la peine de mort. — Nous avons présenté dernièrement quelques faits relatifs à l'abolition et à l'application de la peine de mort en Toscane. En voici un autre qui renferme le même enseignement. Pendant les sept années, durant lesquelles sir James Mackintosh a rempli les fonctions de juge à Bombay, la peine de mort n'a jamais été prononcée par le tribunal qu'il présidait, et il n'y a eu que sept meurtres durant cet espace de temps, tandis qu'il y en avait eu dix-huit pendant les sept années précédentes, malgré les exécutions nombreuses qui avaient lieu avant qu'il ne remplît en ce pays les fonctions de magistrat.

Vente au profit de la Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens. — Cette vente aura lieu aujourd'hui et demain, de midi à cinq heures, rue Neuve-des-Mathurins, n. 1, au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin. La somme qu'elle produira doit être employée à envoyer des missionnaires chrétiens chez les tribus sauvages de l'intérieur de l'Afrique. Ce n'est sans doute pas après avoir lu la notice sur Pomare, roi d'Otahiti, dont nous publions les derniers fragmens dans notre feuille de ce jour, qu'on demandera s'il convient d'encourager les missions évangéliques et si elles ont une utilité réelle. Il s'agit aujourd'hui de faire parmi les Béchuanas ce qu'on a fait naguère parmi les insulaires de la Polynésie. Que tous ceux qui savent apprécier un tel but apportent leur offrande. Ce ne sont pas seulement des riches, mais aussi des pauvres qui ont travaillé pour cette vente, qui aura, nous en sommes convaincus, le caractère qui convient à une œuvre chrétienne.

(1) La notice sur Pomare, que nous avons publiée, paraîtra bientôt à la librairie de J.-J. Risler, avec quelques développemens qui n'ont pu trouver place dans cette esquisse.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 18. 30 AVRIL 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

D'UN ARTICLE DU CONSTITUTIONNEL SUR LA NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION MORALE DES ENFANS.

L'expérience des quatre dernières années a donné de tristes, mais grandes leçons aux vieux disciples de l'école de Voltaire. On commence généralement à sentir, et nous avons déjà plusieurs fois signalé ce fait, qu'un peuple ne saurait se passer de convictions religieuses et morales, et que le jour où elles sortent de son sein, il y a encore une organisation sociale peut-être, mais il n'y a plus de véritable société. C'est chose facile, pour peu qu'on ait d'esprit et de talent d'écrire, que de briser, un à un, les principes de foi et de dévouement qui existent chez une nation ; c'est chose commune que de s'imaginer qu'il suffira de quelques nouvelles formes de gouvernement pour en tenir lieu ; mais le malheur, mais l'incertitude du présent et les menaces de l'avenir viennent bientôt apprendre à ces imprudens philosophes qu'ils se sont déplorablement trompés dans leurs calculs.

Après tant d'autres mémorables aveux, voici maintenant le *Constitutionnel*, qui jette un cri d'alarme, en considérant l'absence d'idées morales qui se fait remarquer parmi nos enfans de douze à quinze ans. Il les signale, avec une évidente exagération, il est vrai, comme les principaux acteurs des émeutes qui ont ensanglanté la capitale depuis la révolution de juillet ; puis il ajoute : « Que deviendraient, si Dieu leur prête vie, ces élèves de la révolte, si vous ne les faites pas rentrer dans le devoir, si vous ne les ramenez pas aux principes de la morale publique et au respect de la loi? Ils formeront une race à part, une race ingouvernable, une milice pour les factions, un élément de corruption morale et politique au milieu du peuple qu'ils essaieront sans cesse d'agiter. On sera réduit à trembler devant elle, ou à l'exterminer par le glaive ; qui ne rougirait pas de honte ou ne frémirait pas de douleur devant cette funeste alternative? »

Il y a loin, comme on peut le voir, de ces craintes malheureusement trop légitimes et de ces tristes pressentimens aux éloges emphatiques prodigués par ce même journal, sous la restauration, à la jeunesse éclairée, studieuse, grave, réfléchie et le reste. Le temps des flatteries a disparu, avec les motifs plus adroits que sages qui les ont inspirées ; on ouvre enfin les yeux, et l'on parle clair devant les plus menaçantes réalités. Le *Constitutionnel* ne s'occupe, il est vrai, que des enfans de douze à quinze ans ; mais qui ne comprend aussitôt qu'il pourrait faire des observations absolument identiques sur les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans? Il paraît aussi ne s'adresser qu'aux enfans des classes inférieures ; mais les enfans des classes plus élevées, quand on les considère sous le rapport de l'éducation morale, ne méritent-ils pas les mêmes reproches? C'est donc un désaveu de toutes les adulations jetées naguère à la jeunesse que renferme le *Constitutionnel.*

Poursuivons. « Ce n'est pas tout, dit-il, que d'apprendre à lire, à écrire et à compter ; il faut encore apprendre les devoirs de l'homme et du citoyen... On répondra peut-être par les progrès que l'instruction primaire a faits parmi nous. L'objection est juste, mais elle ne résout pas la question. Les enfans admis dans nos écoles manquent de l'éducation morale, la seule qui puisse faire des hommes et des citoyens. Cette éducation leur manque, parce que les mai-

tres eux-mêmes ne l'ont pas reçue. » Nous n'avons pas besoin de dire que ces idées sont complétement les nôtres; tous les articles sur ce grave sujet publiés dans notre feuille, et ils ont été nombreux, font foi de nos vues à cet égard. Nous n'attachons qu'une valeur secondaire à l'instruction purement matérielle, qui enseigne au peuple à lire, à écrire et à compter; ce ne sont là (combien de fois nous l'avons redit!) que des moyens d'éducation, qui peuvent devenir bons ou mauvais, suivant la direction qui leur sera donnée; ce sont des lumières qui peuvent servir de flambeaux pour éclairer ceux qui les possèdent, ou de torches pour répandre au loin l'incendie. Le véritable but, disons mieux, le seul but de toute instruction réelle, c'est le perfectionnement moral. Or, nos législateurs et nos publicistes ne paraissent guère y avoir songé jusqu'à présent. Ouvrir des écoles, salarier des maîtres pour enseigner à lire et à écrire; voilà tout ce qu'ils se proposaient d'atteindre. Il est intéressant d'observer que le journal qui représentait le plus fidèlement ces idées incomplètes, proclame lui-même ce qu'elles ont d'insuffisant et de faux. Eclairer le peuple, c'est peu de chose, quand on ne s'attache pas en même temps à le moraliser.

Le *Constitutionnel* voudrait que le gouvernement s'occupât de faire donner à la jeunesse un enseignement moral. Citons encore ses propres paroles qui sont précieuses à recueillir : « Ce n'est pas seulement pour les enfans du peuple que nous demandons un enseignement public de la morale; nous le regardons comme absolument nécessaire pour les enfans et les jeunes gens de toutes les classes. L'enseignement philosophique, quoique fécond en leçons grandes et utiles, ne suffit pas. Il faut encore que des hommes vertueux, sages, éloquens, s'élèvent parmi nous pour enseigner la morale la plus pure. C'est là un des plus puissans moyens de calmer, d'épurer, de ramener à l'ordre de la raison et à la modération les passions politiques qui menacent de tout envahir, et d'altérer jusqu'aux principes de la morale, même dans des cœurs honnêtes et généreux. Nous irons plus loin, et nous voudrions que le gouvernement songeât aussi à établir par degré un enseignement de la morale pour le peuple tout entier. Nulle part, excepté dans les temples qu'il fréquente peu, le peuple n'entend parler des devoirs de l'homme envers lui-même et envers les autres. C'est une lacune funeste dans notre état social que cette absence du plus nécessaire des enseignemens; il faut absolument la remplir, si nous voulons former un peuple vraiment digne et capable de la liberté. »

Ces réflexions sont judicieuses, et nous exprimons, pour notre part, des vœux semblables à ceux que forme le *Constitutionnel*; mais nous différons beaucoup sur les moyens de les réaliser. Il s'adresse au gouvernement pour obtenir un enseignement moral qui serait donné au peuple tout entier; mais est-ce bien le gouvernement qui pourrait accomplir cette haute et importante mission? S'il la prenait, ne sortirait-il pas des limites qui lui sont imposées par les principes mêmes de l'état social? Ne rencontrerait-il pas des difficultés plus grandes, plus insurmontables que les simples particuliers qui s'associeraient pour atteindre ce but? Ne s'exposerait-il pas, en entrant dans cette voie, à des accusations de tout genre, et qui pourraient paraître spécieuses? Voudrait-on nous donner une seconde représentation des ridicules et impuissantes prédications de la théophilantropie?

Ce n'est pas tout. Le *Constitutionnel* pense-t-il que l'enseignement moral puisse être appuyé sur autre chose que sur des convictions religieuses? Croit-il qu'il soit possible d'enseigner la pratique de la vertu, comme on enseigne un métier? L'expérience de tous les siècles et de tous les peuples démentirait cette hypothèse. On ne moralise un peuple qu'avec la religion et par la religion; les principes de foi sont l'unique fondement de ses maximes de conduite; pour être vertueux, il faut qu'il accepte d'abord les doctrines qui commandent et sanctionnent la vertu; pour apprendre à remplir ses devoirs envers lui-même et envers les autres, il faut qu'il apprenne, avant tout, à remplir ses devoirs envers Dieu.

Point d'enseignement moral sans religion, et nulle autre religion possible aujourd'hui que le Christianisme. Le *Constitutionnel* se trouve donc nécessairement conduit à vouloir que le pays redevienne chrétien. Mais ce n'est pas le gouvernement qui réussirait à rallumer le flambeau de l'Evangile au milieu de nous. Cette œuvre appartient à ceux qui croient et à ceux qui désirent de croire aux vérités de la révélation; elle appartient à la presse qui n'a pas su comprendre jusqu'à ce jour tout ce qu'elle pourrait faire pour l'amélioration morale de la nation. Que les rédacteurs du *Constitutionnel* et leurs amis, que les hommes politiques qui aiment sincèrement leur patrie, accordent une sérieuse attention aux doctrines du Christianisme; qu'ils les reçoivent dans leur cœur par la foi, et qu'ils les propagent alors par tous les moyens, par toutes les voies dont ils peuvent disposer. Ainsi, mais seulement ainsi, se réaliseront les vœux exprimés par le *Constitutionnel*.

DES CIRCULAIRES DE M. LE GARDE-DES-SCEAUX.

Saint Paul recommandait, avant toutes choses, à Timothée, « qu'on fit des requêtes, des prières, des supplica-» tions et des actions de grâces pour tous les hommes, pour » les rois, et pour tous ceux qui sont constitués en dignité, » afin, ajoutait-il, que nous menions une vie paisible et » tranquille, en toute piété et en toute honnêteté. »

M. le garde-des-sceaux, ministre de la justice et des cultes, vient d'adresser aux évêques et aux présidens des consistoires une circulaire où il déclare « qu'il manquerait » quelque chose à la manifestation des sentimens publics, » que la fête du roi va exciter, « si la religion ne venait y as-» socier ses vœux et ses prières, » et en rehausser l'éclat par les *cérémonies d'usage*, dit-il aux évêques; par des *solennités religieuses*, dit-il aux présidens des consistoires.

La même invitation est faite par saint Paul et par M. le garde-des-sceaux, et cependant il y a un abîme entre les paroles de ces deux hommes.

L'un est un chrétien qui parle à des chrétiens.

L'autre est un fonctionnaire qui ne semble s'adresser qu'à des fonctionnaires.

L'invitation de saint Paul est un acte de piété, celle de M. le garde-des-sceaux est un acte politique.

Il s'agit pour l'un de rétablir les *cérémonies d'usage*; pour l'autre, d'obtenir de Dieu l'accomplissement des prières qui lui seront adressées.

La pensée de la prière entre-t-elle réellement pour quelque chose dans ces circulaires, où l'on avertit les évêques que les autorités civiles et militaires s'entendront avec eux pour les dispositions qu'ils jugeront à propos de prendre? Nous le désirons, tout en ajoutant que même alors les prières ne devraient pas être demandées, selon nous, par circulaires ministérielles.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est établie par la nouvelle charte, puisqu'elle ne reconnait plus de religion de l'Etat. Passer par-dessus ce fait, et établir avec les ministres des divers cultes, d'autres rapports officiels que celui que la charte consacre, savoir celui de leur assurer un salaire, c'est ou leur faire des concessions, ou leur imposer des obligations. Cette circulaire même, dans laquelle les ministres de deux cultes chrétiens, entre lesquels la loi du pays ne fait

aucune différence, sont officiellement nommés, les uns *Monseigneur*, les autres *M. le Président*, fournit la preuve des dangers que présentent ces rapports.

Les chrétiens prieront pour les rois, même sans l'invitation de M. Persil ; ceux qui ne sont pas chrétiens ne prieront pas, malgré son invitation.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La promenade politique des unionistes de Londres s'est passée avec un calme qu'on a peine à comprendre chez nous, où un attroupement de quelques personnes suffit pour causer du tumulte. Le gouvernement ayant refusé de recevoir la pétition qui lui était présentée de cette manière, les unionistes se sont décidés à la faire porter par une députation de cinq personnes à lord Melbourne, qui l'a reçue et qui a promis de la mettre sous les yeux du roi.

La chambre des communes a ouvert la discussion sur la proposition de M. O'Connell, relative au rappel de l'union. M. O'Connell lui-même était retenu chez lui par une indisposition, à ce qu'on assure. Les débats se prolongeront pendant plusieurs jours.

De vifs débats se sont élevés dans la chambre des lords, à propos d'une pétition contre l'admission des dissidens dans l'université d'Oxford. Lord Glocester, soutenu par lord Wellington et par quelques évêques, a appuyé cette pétition ; il a été combattu par lord Brougham, qui a défendu avec force la cause des dissidens.

La *Gazette officielle* de Madrid, du 19 avril, annonce l'entrée de la division du général Sanjuanena en Portugal, la prise du bagage et des voitures de don Carlos, et celle de documens importans. Un engagement a eu lieu entre les miguélistes et un corps espagnol. S'il faut en croire des bruits qui paraissent avoir une certaine consistance, un traité aurait été conclu entre les gouvernemens d'Angleterre, de France, d'Espagne et de Portugal, dans le but de mettre un terme à la guerre civile qui les désole, en expulsant de ces pays don Carlos et don Miguel. Cette intervention des étrangers est diversement jugée. M. Burgos a cessé de faire partie du cabinet. Il est remplacé par M. Moscoso d'Altamira.

M. Zograhos, ambassadeur du roi Othon, a été admis par la Porte Ottomane. Les Grecs de Constantinople ont voulu lui faire une réception brillante. Ils l'ont accompagné, en grand nombre, à l'église de Péra, où il a été complimenté per le patriarche.

En France, on se prépare déjà aux prochaines élections. Les légitimistes ne restent pas en arrière, et afin d'agir cette fois de concert, leurs chefs viennent de publier dans la *Quotidienne* et dans la *Gazette de France* une sorte de déclaratien de la marche qu'ils conseillent à leurs partisans de suivre. Cette pièce est importante, et nous croyons devoir en reproduire le passage suivant :

« L'action des royalistes dans les prochaines élections doit être généralement exercée. Leur concours est réclamé comme l'accomplissement d'un devoir.

» Cette condition de concours embrasse toutes les positions ; comme elle se concilie avec les convictions diverses, elle sera également remplie, sous des formes différentes, soit par les *protestations* des royalistes, soit par leurs *déclarations*, par leurs *mandats*, ou par leurs *votes*.

» Ainsi, le principe d'une action générale est admis. Le concours sera direct ou indirect, mais il y aura *concours de tous et partout*.

» Les royalistes, persuadés que le système électoral actuel est entaché de monopole, qu'il a été conçu dans un intérêt de parti, et qu'il a pour effet de priver de leurs droits un très grand nombre de Français ; les royalistes se doivent à eux-mêmes, et ils doivent au pays de protester contre ce système, afin que l'on sache bien que s'ils étaient appelés aux affaires, ils regarderaient comme un devoir impérieux d'asseoir l'élection sur de plus larges bases, et de proclamer un système où tous les intérêts légitimes trouveraient leur juste représentation.

» Une protestation contre la loi d'élection actuellement en vigueur, est donc vivement recommandée comme un moyen de rallier tous les hommes honorables à l'opinion monarchique.

» Cette protestation implique naturellement, pour les députés à l'élection desquels les royalistes auraient concouru, l'acceptation d'un mandat spécial, ayant pour condition déterminée de réclamer constamment un nouveau système électoral qui satisfasse au vœu de la France, en consacrant tous les droits et en reconnaissant tous les intérêts.

» On a lieu d'espérer que cette déclaration mûrement concertée, et en faveur de laquelle l'adhésion de la presse royaliste des provinces est instamment réclamée, atteindra le but auquel elle est destinée : celui d'obtenir le concours de tous les royalistes de France à une action électorale qui ne peut avoir de puissance et d'efficacité que par leur union. »

MM. Chinard, Faure-Péclet et Terme, membres de la députation de la ville de Lyon, ont fait distribuer à la chambre une note dont le but est de faire valoir les droits de cette ville à la réparation des graves dommages dont un combat de six jours l'a rendue victime.

La Chambre a adopté le projet de loi sur la navigation sur la basse Seine. Elle a consacré une séance presque entière à une discussion sans résultat sur les légionnaires des cent jours. Elle a renvoyé à M. le garde-des-sceaux diverses pétitions revêtues de 190,000 signatures, pour le maintien des évêchés non compris dans le concordat. Enfin, elle a commencé, à propos du budget de la guerre, une discussion animée sur la colonie d'Alger. Trois systèmes paraissent en présence, l'abandon complet du pays, mais ajourné à l'égard de quelques points militaires ; la conservation plus étendue d'une portion de la régence, dans l'espoir d'établir, par une politique plus habile et une conduite plus juste, des rapports avantageux entre les Arabes et nous, enfin la colonisation.

HISTOIRE.

HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou *Journal des assemblées nationales, depuis* 1789 *jusqu'en* 1815 *;* par B.-J.-B. BUCHEZ et P.-C. ROUX. L'ouvrage formera de 15 à 20 vol. in-8°, publiés par demi-volumes, dont 9 ont paru. Paris, 1834. Chez Paulin, place de la Bourse. Prix de chaque demi-volume : 2 fr.

PREMIER ARTICLE.

« La révolution française est la conséquence dernière et » la plus avancée de la civilisation moderne, et la civilisa- » tion moderne est sortie tout entière de l'Evangile. » Telle est l'inscription que MM. Buchez et Roux ont placée sur le frontispice du monument qu'ils élèvent à notre histoire ; et si l'on tourne les feuillets de leur livre, on s'aperçoit bientôt que ce n'est pas là une pensée qui s'est fait jour dans leur esprit quand déjà leur tâche était à peu près achevée, et qu'ils n'ont inscrite sur leur première page que pour donner à leur travail une plus grande apparence philosophique, mais que c'en est la pensée motrice, celle à l'aide de laquelle se développe toute leur œuvre. « Nous avons » besoin, disent-ils, pour engager la discussion, d'un ter- » rain que chacun acceptera, pourvu qu'il soit né d'euro- » péen, et c'est à cette fin que nous choisissons le sol chré- » tien lui-même. Les événemens de la révolution, dès qu'ils » sont placés là, sont justifiés aux yeux de tous, peuples, » rois et prêtres ; ils changent d'aspect ; car on est obligé » de voir dans ses axiomes des lois depuis long-temps ensei- » gnées, depuis long-temps poursuivies, et qui approchent

» de la réalisation. » « Chaque nation, disent-ils ailleurs, » est une idée qui s'est faite chair; et de même que les idées » succèdent aux idées, de même les nations succèdent aux » nations, et de même encore que toutes les idées tendent » à un résultat unique, de même toutes les nations travail- » lent à conquérir un but unique. L'œuvre est commune, » les fonctions seules diffèrent. » Mais, entre toutes ces idées qui se sont faites chair, MM. Buchez et Roux en distinguent une qui leur paraît contenir toutes celles qui n'ont pas péri, mais qui sont destinées à faire la conquête du monde; c'est l'idée révolutionnaire, confiée au peuple français, il y a quatorze siècles, à l'époque où commence sa nationalité, et qui s'est développée à travers les événemens, renversant, l'un après l'autre, les obstacles qu'elle rencontrait sur sa route, semblable en cela au germe, faible et inaperçu quand il perce la terre, mais qu'on verra, avec le temps, étendre et affermir sa base, et élever un tronc robuste vers les cieux. L'idée révolutionnaire, si nous comprenons bien nos deux historiens, est exprimée par les mots *égalité* et *fraternité*, « que la révolution inscrivit sur ses drapeaux et dans ses » codes; qu'elle mit en tête de tous ses actes et avec les- » quels elle justifia toutes ses œuvres. » Or, ces mots, et les idées qu'ils représentent, étant empruntés à la doctrine de Jésus, et la France étant en travail, depuis son origine, pour en doter le monde, MM. Buchez et Roux arrivent à cette conclusion que « l'idée révolutionnaire a un droit antérieur » à tous les droits qui s'élèvent et luttent contre elle: car tou- » tes les dynasties existantes aujourd'hui, toutes, sont sor- » ties d'un service qui lui a été rendu, et ont été sacrées à » ce titre. Quelle passion, quelle colère, quel préjugé ne » restera confondu et muet à ce spectacle! »

Il est d'un haut intérêt de suivre MM. Buchez et Roux dans l'examen des faits historiques, dans lesquels ils trouvent la réalisation de la lutte qu'ils signalent entre l'idée révolutionnaire et les idées qui lui étaient contraires. « Au » point de vue catholique, disent-ils, l'avénement de la » première race répondit à la nécessité de combattre l'aria- » nisme, et elle s'éteignit presque en même temps que » lui. La seconde race vint pour combattre le mahomé- » tisme, et pour mettre fin au paganisme du nord. » Ce n'est d'ailleurs pas, parce que la gloire de Dieu et la vérité religieuse sont intéressées dans cette lutte qu'elle s'établit, mais parce que certaines idées sociales ou anti-sociales étaient cachées sous ces croyances. Les deux historiens nous montrent qu'en réalité c'est le dévouement chrétien qui, sous la première race, est aux prises avec l'égoïsme a rien. Le mahométisme établit en principe que la justice et la raison étaient là où résidait la force; le Christianisme, au contraire, qu'elles résidaient là où était le dévouement. Les religions du nord admettaient qu'il existait deux races d'hommes, l'une venue du bien, l'autre du mal; la première, d'origine divine, ayant une âme immortelle; la seconde n'ayant, ainsi que les animaux, qu'une âme mortelle comme le corps. Les prêtres et les guerriers étaient de la première; les esclaves, et presque toujours les ennemis, étaient de la seconde. Le Christianisme enseignait, au contraire, que Dieu a fait naître d'un seul sang tous les hommes.

Ces rapprochemens sont remarquables et ils peuvent sans doute jeter du jour sur l'histoire; ce ne sont pas les seules vues nouvelles des auteurs de *l'Histoire parlementaire de la révolution française;* ils rajeunissent aussi avec un rare bonheur et savent imprimer une vaste portée philosophique à des idées qui se trouvent quelquefois sous la plume de nos vieux chroniqueurs, brillant, il est vrai, d'un moins vif éclat sous la poussière qui recouvre leurs livres que dans les pages de feu de l'introduction rapide et savante que nous venons de lire; c'est que les chroniqueurs ne songent guères à établir une doctrine; ils racontent plus qu'ils ne raisonnent; mais leur récit vaut souvent un enseignement.

Après avoir ainsi exposé l'idée-mère de l'ouvrage de MM. Buchez et Roux, idée de laquelle leur paraît résulter *le droit révolutionnaire*, qui leur semble *en imposer le devoir*, et qui peut avoir, selon eux, *la valeur d'un commandement irrécusable pour les rois comme pour les nations*, qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant et, tout en rendant hommage aux études profondes, à la vaste érudition et aux intentions droites que suppose ce travail, de demander aux deux historiens, quelle est au juste la part qu'ils accordent aux principes de l'Evangile, dans la révolution de quatorze siècles, de laquelle le fait politique et social qu'on désigne plus spécialement sous le nom de la révolution, n'est qu'un acte, selon cette expression si vraie que nous aimons à leur emprunter: « Il s'agit d'un passé qui se continue et qui produira notre avenir? » Nous sommes convaincus, comme eux, que la civilisation moderne est sortie de l'Evangile, mais nous ne croyons pas qu'elle en soit sortie telle qu'elle eût dû en sortir. Il faut même convenir qu'on a fait chez nous tout ce qu'il fallait pour qu'elle n'en sortît pas du tout. L'Evangile a été en France, pendant beaucoup de siècles, un livre scellé de sept sceaux; il n'a même jamais été plus décrié, plus méprisé, qu'à l'époque de la révolution française qu'on nous représente comme la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation sortie de lui. Eh! bien, nous en convenons, l'Evangile est pour quelque chose, et même pour beaucoup, dans la révolution française. L'égalité et la fraternité sont écrites sur toutes ses pages; et cependant, la révolution française et la civilisation moderne elle-même ne sont pas un développement, mais une excroissance de l'Evangile. Pour faire bien comprendre notre pensée, nous aurons recours à un apologue.

Un vaisseau, à bord duquel se trouvent de généreux philanthropes, part d'un port d'Europe, dans le but de porter la civilisation aux peuplades sauvages de quelque île inexplorée. On arrive, on jette l'ancre, on se dispose à se rendre à terre, afin de réaliser les plans excellens qu'on a conçus; mais les insulaires s'opposent au débarquement; ils se montrent armés sur la côte, et même, enhardis par l'attitude pacifique des étrangers, ils se jettent dans leurs canots: quelques-uns montent à bord du navire, et quoiqu'on les force sans peine à en descendre, ils réussissent à jeter à la mer quelques caisses qui se trouvent sur le pont, et qui vont échouer sur le rivage. Le navire s'éloigne; il va porter ailleurs les bienfaits dont ces insulaires n'ont pas voulu. Cependant les sauvages ouvrent les caisses dont ils se sont emparés; ils y trouvent des chapeaux, qui devaient compléter le costume que leur destinaient les bienfaiteurs qu'ils ont repoussés, mais qui ne peuvent à eux seuls, tant s'en faut, leur tenir lieu de vêtemens. Les sauvages s'imaginent toutefois que rien ne leur manque, qu'ils ont tout ce que leur portait le navire européen, et un missionnaire s'étant rendu, quelques années après, au milieu d'eux, et ayant voulu leur faire sentir la honte de leur nudité, ils lui répondent gravement que leur costume, ce costume dont ils sont fiers, provient tout entier du navire.

Telle est l'histoire de la civilisation moderne. Nos ancêtres ont fait un métier de flibustiers; ils ont pillé l'Evangile, mais ils ne l'ont pas pris tout entier, et nous ne possédons que ce qu'ils ont pris. C'est de bonne prise, sans doute; mais ce n'est pas assez. Si vous n'enseignez à un enfant que la moitié des lettres de l'alphabet, il ne saura jamais lire; si vous ne donnez à un peuple qu'une portion des principes de l'Evangile, sa civilisation restera incomplète. Ou bien, il négligera les principes qu'il a reçus, parce qu'il sentira, sans peut-être s'en rendre compte, qu'il y manque un contrepoids: vous lui dites de prendre un sabre sans poignée, et

s'apercevant qu'il ne peut le saisir sans se blesser, il n'en veut pas. Ou bien encore, il essaiera, à défaut du complément que l'Evangile seul peut offrir, de concilier les principes qui en sont tirés avec les principes d'une origine opposée qu'il trouve en lui-même, et qui ont avec ceux de l'Evangile un faux air de ressemblance. C'est vouloir de nouveau faire rimer miséricor*de* et hallebar*de*, ou pour parler sérieusement, c'est le pire des éclectismes, parce qu'il tend à confondre le saint avec l'impur.

L'égalité et la fraternité se trouvent dans l'Evangile, et même à la base de l'Évangile; mais l'Evangile, quand on le laisse agir, au lieu de faire de lui, ou de quelqu'une de ses parties, un instrument dont on veut se servir, réalise les révolutions dans les individus avant de les accomplir dans les peuples. C'est en élevant, non moins qu'en nivelant, qu'il établit l'égalité; il appelle tous les hommes à être, dans un sens spirituel et sublime, rois et sacrificateurs, en même temps qu'il déclare que Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes. La fraternité qu'il proclame est celle qui a pour principe l'amour. La société ne marchera qu'en boitant tant qu'elle se contentera d'emprunter un ou deux mots à l'Evangile, sans examiner si elle a bien compris ces mots, ou si le sens ne s'en est pas perdu avant qu'ils soient parvenus jusqu'à elle.

Qu'on se garde cependant de croire que nous voulons faire le procès de la civilisation moderne. Même quand le soleil est caché derrière les nuages, on s'aperçoit de sa présence. Il faut d'ailleurs distinguer deux choses dans le développement des peuples : ce qu'ils font et ce que Dieu fait. Un développement n'est complet que quand ceux qui l'éprouvent ou qui l'opèrent ont la conscience des principes auxquels il correspond; mais en faut-il conclure qu'un développement qui a lieu, pendant que les principes dont il dépend sont voilés pour ceux qui y prennent part, soit nécessairement funeste dans ses résultats? Il y a une végétation sociale qui est hâtée par les commotions des peuples comme la végétation des plantes est hâtée par les orages, bien que les orages brisent et déracinent. Comment ce mal partiel peut-il se concilier avec le bien général, et comment un même agent peut-il produire des effets si contraires? Dieu le sait. Il sait aussi poursuivre ses plans éternels en y faisant concourir les faits qui proviennent des passions des hommes. Mais il n'en faut pas moins distinguer toujours avec soin le but des hommes du but de la Providence.

Quand quelques autres livraisons de l'ouvrage de MM. Buche et Roux auront paru, nous examinerons, dans un second article, la méthode qu'ils ont suivie pour faire bien connaître à leurs lecteurs l'histoire parlementaire de la révolution française. Peut-être aussi rapprocherons-nous alors quelques-uns des principes soutenus dans les assemblées politiques, des principes de l'Evangile, dont on croit utile de les faire dépendre; ce sera passer avec eux de la théorie à l'application.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DES RESSOURCES DE LA PHILOSOPHIE CONTRE L'ANARCHIE MORALE (1).

Des esprits sérieux et calmes ont signalé dans les feuilles le plus accréditées, dans les chaires académiques, à la tribune nationale, l'état d'anarchie morale où nos compatriotes semblent plongés : des voix éloquentes l'ont dénoncé à la France, non seulement comme un mal qui ronge incessamment le cœur de la société, mais comme un mal auquel on ne voyait pas de remède efficace et prochain. Rien de plus effrayant, j'oserai dire de plus sinistre, que la déclaration qu'a fait entendre naguère (1) un député de la nation, distingué par ses hautes lumières, son esprit observateur et les qualités de caractère les plus estimables. Après avoir rendu hommage au Christianisme, après avoir reconnu qu'il avait répandu dans les nations de l'Europe un système de vérités selon lesquelles elles étaient organisées et dont elles vivaient, il a énoncé la conviction où il était, que les trois derniers siècles qui ont passé sur cet ordre chrétien ont aboli cet ordre, qu'il est profondément miné dans les âmes, dans les consciences, dans la société elle-même. Le vide, a-t-il ajouté, le vide laissé par cette immense destruction, ce vide est partout, il est dans tous les cœurs, il est obscurément senti par les masses et plus clairement senti par les esprits distingués : tant qu'il ne sera pas rempli, la société ne sera pas calmée.

Qui remplira ce vide? qui apportera le remède à ce mal moral? Voilà une question à laquelle le député n'a pas répondu, mais dont la solution nous a été promise par le professeur (2) et par l'école dont il est le principal ornement. Elle s'est engagée à nous rendre par le raisonnement ce que le raisonnement a détruit : elle nous annonce le retour de la foi par les progrès de la science. Elle a publié le programme de cette science qui doit nous remettre en possession des vérités discréditées du Christianisme. Ce programme est aussi incomplet que peu rassurant. Il nous annonce, comme préliminaire et comme base indispensables, l'observation de tous les faits de conscience élémentaires dont les philosophes n'ont jusqu'ici ni constaté le nombre ni précisé les limites suffisamment, et nous donne à espérer que, cette opération achevée, nous aurons gagné un terrain solide, capable de porter l'édifice savamment construit, à la sommité duquel sera arboré l'étendard d'un nouvel Evangile.

Nous vous remercions très-humblement, messieurs les psychologues éclectiques. Nous pourrions bien vous demander de quel droit vous octroyez à la raison humaine la faculté d'établir des réalités, tandis qu'elle n'a de pouvoir, partant de compétence, que pour l'arrangement, le classement et l'enchaînement de ce qui lui est *donné*, et avec quelle baguette magique vous transformerez des nécessités purement logiques en êtres actuellement existans : écueil contre lequel se sont venus briser tous les systèmes de philosophie depuis Pythagore jusqu'à Hegel. Nous pourrions vous citer l'aveu des plus profonds métaphysiciens qui aient paru, signalant cet écueil comme impossible à éviter; nous nous bornerons pour le moment à recommander à votre sérieuse attention une lettre de celui que les penseurs ont d'un commun accord salué le plus puissant et le plus merveilleusement, je dirai le plus impitoyablement conséquent des philosophes spéculatifs.

Voici ce que Fichte, au terme d'une vie consumée en étonnans efforts pour arriver aux croyances indispensables à notre race par le secours de la seule raison, répondait aux plaintes de son fils sur l'insuffisance de tous ces efforts : « Je sympathise de toute mon âme avec ton désappointement, mais je ne puis te donner d'autre conseil que celui de continuer tes recherches. Il n'y a pas de milieu entre le paganisme et le Christianisme : l'un est l'apothéose de la nature, l'autre est l'anthropomorphisme socratico-platonique. Que

(1) Nous empruntons ces considérations à un discours prononcé, il y a peu de jours, par M. P.-A Stapfer, dans l'assemblée générale annuelle de la Société des Traités religieux de Paris, qu'il présidait.

(1) M. Jouffroy. Séance du 18 mars 1834.

(2) Voyez la préface que M. Jouffroy a mise en tête des *Esquisses morales de D. Stewart*, et ses *Mélanges philosophiques*, p. 483 suiv. et *passim*.

ne donnerais-je pas, pour échanger mon Christianisme philosophique, misérablement défectueux et fragile, contre le Christianisme positif, le Christianisme historique. Païen par mon intelligence, je suis chrétien par mon âme tout entière; je nage entre deux eaux, et je cherche vainement à les réunir pour en être porté simultanément : lorsque je me crois soulevé par les flots de l'une, je me sens replongé dans l'autre et submergé aussitôt (1). »

Mais ces avertissemens, quoique partis de haut et répétés de génération en génération par des voix éloquentes, seront éternellement perdus pour l'orgueil philosophique : la raison, qui veut se devoir tout à elle-même, se condamne au supplice de Sisyphe et le préfère aux joies du ciel. Nous nous contenterons donc, ô vous qui croyez à l'omnipotence de la raison quand même, de marcher tandis que vous examinez avec une profondeur admirable si le mouvement est possible. Ayant un pied dans la tombe, nous ne saurions, pour savoir à quoi nous en tenir sur des questions de vie et de mort, renvoyer à vingt ans d'ici, quand votre recueil de faits psychologiques sera complet, bien ordonné et mûr pour enfanter, par déduction logique, les croyances dont nous avons un flagrant besoin. Sortez un moment de vos méditations et jetez les yeux sur ce qui se passe dans le monde. Entre les indices de vie que donne ce Christianisme, expirant, que dis-je? déjà enterré selon vous, vous apercevrez peut-être des associations nombreuses d'hommes, en possession de leur bon sens, passablement instruits et accoutumés à réfléchir mûrement à ce qu'ils font, qui pensent, parlent, agissent, s'imposent travaux, fatigues, privations, sacrifices de tout ce qui est cher à l'homme charnel, comme si la foi chrétienne était vivante encore et que le levier qu'ils remuent avait son point d'appui autre part que dans le monde visible. Regardez : leurs œuvres sont au grand jour et embrassent le globe, et vous pouvez vous convaincre par vos yeux qu'ils sont pleins de vie, mais d'une vie qui a son principe dans ce que vous croyez mort.

HUMPHRY DAVY

OU

LES DERNIERS JOURS D'UN PHILOSOPHE (2).

§ I. *Le Colisée.*

J'ai passé à Rome une partie de l'hiver de 18—, et j'ai fait dans cette ville la connaissance de beaucoup d'étrangers, entre autres de quelques Anglais de distinction, qui n'y étaient pas attirés seulement par l'oisiveté ou par une vaine curiosité. Je me liai surtout avec deux de mes compatriotes. L'un, que je nommerai Ambrosio, possédait un goût exquis, beaucoup d'érudition, de vastes connaissances historiques. Il était catholique, mais de l'école catholique la plus libérale et, s'il eut vécu dans un autre siècle, Ganganelli l'aurait choisi pour secrétaire. Ses vues sur la religion et sur la politique étaient larges, mais il inclinait davantage à voir le pouvoir concentré dans les mains d'un seul qu'à voir le gouvernement revêtir une forme démocratique ou même une forme oligarchique. Mon autre ami, que je désignerai sous le nom d'Onuphrio, appartenait à l'aristocratie anglaise. Il avait quelques-uns des préjugés qu'on rencontre ordinairement chez les hommes de haute naissance. Elevé dans une université du nord de l'Angleterre, il s'était fait sur la religion des idées qui frisaient le scepticisme. En politique, il était très-libéral pour un patricien. Son imagination était poétique et vagabonde, son goût délicat, et sa sensibilité si développée qu'elle lui inspirait quelquefois un profond dégoût pour de légers défauts ou une vive admiration pour des perfections de détails qui auraient laissé la plupart des hommes dans une complète indifférence.

Au commencement d'octobre, je me dirigeai sur le soir, avec ces deux amis, vers le Colisée, que j'avais déjà vu plus de cent fois avec une admiration toujours nouvelle. « Que ces ruines sont éloquentes! s'écria Onuphrio. Comme elles nous font bien comprendre le caractère des anciens Romains! Quelle magnificence dans le plan! quelle grandeur dans son exécution! Si des documens historiques ne nous apprenaient pas l'époque où ce monument a été élevé et le but pour lequel il a été construit, on pourrait croire que c'est l'œuvre de quelque peuple de géans, la salle de conseil de ces Titans, desquels on rapporte qu'ils ont fait la guerre aux dieux de la fable. Peut-on s'étonner qu'un peuple qui a accompli de tels travaux pour ses jeux et ses plaisirs, ait eu assez de force, d'énergie et de persévérance pour conquérir le monde? En formant leurs plans gigantesques, les Romains semblent avoir toujours cru que leur pouvoir était à l'abri du sort, indépendant de l'influence du temps, et établi pour des périodes sans fin, pour l'éternité! »

— « Le spectacle que présentent ces immenses ruines est si pittoresque, répondit Ambrosio, qu'il est impossible de regretter leur chute. Dans cette saison de l'année, les couleurs des plante sont en harmonie avec celles des ruines. Le paysage tout entier est admirablement nuancé. Voyez là-bas le palais des Césars et le palais de Néron. Leurs murailles grisâtres, penchées, et leurs arcs couverts de mousse, semblent reposer sur la verdure qui dépérit; rien ne rappelle la vie que ces quelques religieux qui vont d'une station à l'autre dans l'arène, s'agenouillant devant la croix, et prouvant ainsi le triomphe d'une religion qui, à son origine, subit dans ce lieu même l'une des persécutions les plus terribles qu'elle ait eu à souffrir, et qui cependant a conservé ce qui reste de ce monument où l'on a essayé de l'étouffer, lorsqu'elle venait de naître; car sans l'influence du Christianisme, ces ruines majestueuses auraient été dispersées, ou se seraient entièrement écroulées. Les Goths et les Vandales en ont volé le plomb et le fer; des princes romains, les Barberini, ont même essayé d'en enlever les pierres; et l'on ne doit ce qui reste de ces ruines qu'à l'influence sanctifiante de cette foi qui a conservé pour le monde tout ce qui était digne de conservation, non seulement les arts et les lettres, mais aussi ce qui constitue la nature progressive de l'intelligence et les institutions qui nous assurent le bonheur dans ce monde, et pour le monde à venir, les espérances d'une immortalité bienheureuse. Et puisque ma foi est celle de Rome, qu'il me soit permis d'ajouter que la conservation de cet édifice par l'effet sanctifiant de quelques croix

(1) *Beytræge zur Charakteristik der neuern Philosophie* (1830, p. 185), publiés par Fichte fils.

(2) Humphry Davy, président de la Société royale de Londres et l'un des plus grands chimistes de notre époque, n'est guère connu chez nous que par les progrès qu'il a fait faire à la science. Il paraît cependant que son esprit aimait à s'occuper d'études plus hautes encore, et que le Christianisme avait à ses yeux une évidence irrésistible. Les trois dernières années de sa vie furent minées par la maladie à laquelle il succomba à Genève, le 28 mai 1829, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Italie. Il composa, pendant le peu de mois qu'il passa dans ce pays, un ouvrage dont la préface est datée du 21 février 1829, et qui a paru après sa mort. « L'auteur, dit-il dans cette préface, a tiré quelque plaisir et quelque consolation de cet exercice, » quand toutes les autres sources de consolation et de plaisir étaient » taries pour lui. Il ose espérer que ses heures de maladie pourront » n'être pas tout-à fait sans profit pour des personnes bien portantes. » M. John Davy nous apprend que « les incidens de ce livre » et les personnages qui y sont mis en scène, ne doivent être considérés que comme des moyens employés pour développer des sentimens et des doctrines. » Nous avons pensé qu'il valait la peine de faire connaître les doctrines et les sentimens de sir Humphry Davy, et nous croyons ne pouvoir mieux le faire qu'en reproduisant les principaux fragmens de son dernier écrit. De nombreux retranchemens seront nécessaires; mais nous conserverons le plus possible l'enchaînement des idées et des faits. Comme c'est sa pensée qui se fait jour dans ces pages, bien qu'il ait choisi un cadre de convention pour la développer, nous n'avons pas hésité à inscrire son nom en tête de ces articles.

plantées dans son enceinte, est presque un miracle. Quel contraste n'y a-t-il pas entre sa destination actuelle, qui réveille tant de saintes pensées et de hautes espérances, et celle qu'il avait quand les Romains s'y rendaient pour voir déchirer des hommes par des bêtes féroces ou par d'autres hommes plus féroces que ces bêtes, et pour satisfaire ainsi leur goût pour la cruauté, fondé sur une passion plus détestable encore, celle de la domination universelle ! Qui aurait supposé, du temps de Titus, qu'une foi, méprisée dans ses imperceptibles commencemens, persécutée à cause de l'obscurité qu'on attribuait à son fondateur et à ses principes, élèverait à la mémoire de l'un de ses plus humbles propagateurs un monument plus magnifique que l'ancien monde n'en éleva jamais en l'honneur de Jupiter ou d'Apollon ; qu'elle conserverait même les ruines des temples des dieux du paganisme ; qu'elle grandirait, pleine d'éclat et de majesté, établissant la vérité au milieu des décombres de l'erreur, faisant servir les idoles romaines aux usages les plus saints, et dissipant par une brillante et continuelle lumière la nuit sombre et épaisse qui se répandit sur le monde après la chute de l'empire romain. »

— « Je n'ai pas sur ce sujet, reprit Onuphrio, les vues sublimes que notre ami Ambrosio a si éloquemment exprimées. Le bon état de ces ruines peut être attribué en partie aux causes qu'il a indiquées ; mais elles n'ont commencé à agir que fort tard, et le mal était fait avant que le Christianisme fût établi à Rome. J'admire donc plutôt ces ruines comme un monument de la décadence du plus grand peuple qui ait jamais existé que comme une preuve du triomphe du Christianisme ; et dans mes tristes prévisions j'anticipe déjà sur le temps où le dôme magnifique de saint Pierre sera dans le même état où le Colisée est aujourd'hui, et où ses ruines seront peut-être conservées par l'influence sanctifiante de quelque foi nouvelle que nous ne connaissons pas encore. Peut-être alors la statue de Jupiter, qui passe aujourd'hui pour l'image de saint Pierre, et qui reçoit à ce titre les baisers des dévots, sera-t-elle employée à quelque autre usage sacré ; par exemple, à représenter quelque saint ou quelque dieu futur. La poussière qui recouvre aujourd'hui la tombe des Césars s'étendra, à cette époque, sur les restes de la magnificence des papes. Telle est, je suis fâché de devoir le dire, l'histoire générale des œuvres et des institutions des hommes. Elles s'élèvent, elles fleurissent, puis elles dépérissent et elles tombent ; et la période de leur décadence est d'ordinaire proportionnée à celle de leur élévation. Le génie particulier des habitans de Thèbes et de Memphis a laissé dans ces villes antiques des monumens qui nous permettent d'apprécier leurs arts, quoiqu'ils ne soient pas suffisans pour nous faire comprendre leurs superstitions. Les ruines de Babylone et de Troie ont à peu près disparu, et nous ne connaissons guère ces cités célèbres que par les livres. L'ancienne Grèce et Rome ancienne nous apparaissent dans un petit nombre de ruines, mais le temps viendra où Rome moderne sera ce qu'est aujourd'hui Rome ancienne, et où Rome ancienne et Athènes seront ce que sont de nos jours Tyr et Carthage, qu'on ne reconnaît qu'à la poussière plus foncée qui marque leur place dans le désert, ou qu'au sable rougeâtre, mêlé de briques et de verre, que la vague vient laver en se brisant sur la côte. Je pourrais développer davantage ces vues, et montrer que le bois de la croix et le bronze de la statue s'usent aussi vite que s'ils n'avaient pas été sanctifiés. Il me serait facile sans doute de prouver que l'influence qu'on leur attribue n'est qu'une affaire d'imagination, et qu'elle est nulle ou imperceptible, si on essaie de la mesurer avec l'immensité du temps, ou seulement avec une série de quelques siècles. Ces résultats sont les mêmes, qu'il s'agisse des religions d'Osiris, de Jupiter, de Jéhovah ou de Jésus. »

Ambrosio ne put entendre ces paroles sans en éprouver de la peine ; aussi répondit-il d'une voix un peu émue : « Vous ne me paraissez pas, Onuphrio, considérer cette question avec votre sagacité ordinaire ; je dois le dire, je ne vous entends jamais parler de la religion sans regretter que vous n'ayez pas employé votre puissante intelligence à examiner de plus près les évidences de la révélation. Vous auriez alors découvert, je le pense, dans l'origine, les progrès, la gloire, la décadence et la ruine des anciens empires, la preuve qu'ils se rattachent, d'une manière déterminée d'avance, au plan de la rédemption des hommes ; vous auriez rencontré des prophéties qui ont été pleinement accomplies ; vous auriez reconnu que la fondation ou la chute d'un royaume, qui est un si grand événement dans l'histoire des peuples, n'est, dans l'histoire de l'homme, dans l'histoire de ses institutions religieuses, que d'une importance comparativement petite ; vous vous seriez convaincu que l'établissement du culte d'un seul Dieu au milieu d'un peuple méprisé, est le fait le plus important dans l'histoire de l'ancien monde ; vous auriez vu comment la dispensation chrétienne s'élève tout naturellement du sein de la dispensation judaïque, et comment les doctrines des nations païennes doivent être vaincues par une foi appropriée aux plus grands développemens de l'esprit humain, et qui convient à tous les climats et à tous les peuples. »

Onuphrio répondit avec le plus grand calme et de l'air impassible du philosophe, à ces paroles animées d'Ambrosio : « Vous ne m'avez pas compris, Ambrosio, lui dit-il, si vous me croyez hostile au Christianisme. Je ne suis ni de l'école des encyclopédistes français, ni de celle des incrédules anglais. La religion me paraît nécessaire à l'homme ; elle me semble être avec l'esprit humain dans un rapport aussi intime que les instincts le sont avec l'organisation des créatures brutes ; elle est, si vous le voulez, une lumière révélée, qui doit guider l'homme à travers les obscurités de la vie, et ranimer son impérissable espérance d'immortalité ; mais permettez-moi de considérer cet instinct comme également utile sous toutes les formes, et de penser qu'il ne cesse pas d'être une lumière divine, quel que soit le nuage de préjugés et de passions humaines à travers lequel il nous parvient. Je le respecte dans les sectateurs de Brama et dans les disciples de Mahomet, de même que je l'admire sous les formes variées, à l'aide desquelles il se manifeste dans le monde chrétien. Ne m'en voulez pas, au reste, de ne pas accorder l'infaillibilité à votre Eglise, puisque j'ai été élevé par des parens protestans, qui tenaient rigidement aux doctrines de Calvin. »

Les yeux d'Ambrosio étincelaient pendant qu'Onuphrio expliquait ainsi ses opinions. Je craignis qu'il ne répondît avec trop de vivacité, et je cherchai à détourner la conversation : « Ces ruines, comme vous l'avez remarqué tous deux, sont éloquentes, dis-je à mes compagnons ; j'avoue cependant qu'elles ont fait sur moi, il y a six ans, une plus vive impression qu'aujourd'hui. Etait-ce le charme de la nouveauté? mon imagination était-elle plus active? les circonstances dans lesquelles je vis le Colisée pour la première fois, devaient-elles exciter plus fortement mes émotions? Je ne sais, mais peut-être toutes ces causes y sont-elles pour quelque chose. C'était par une belle soirée de mai. Les cieux, cette œuvre d'un architecte éternel et divin, contrastaient admirablement avec les œuvres des hommes les plus actifs et les plus puissans, dont nous voyons le dépérissement à nos pieds. Je fus tellement frappé en ce moment de ce qu'il y a de misérable dans la condition des êtres les plus élevés de cette terre, je sentis avec tant de force le néant de leurs combinaisons, et l'étroitesse des limites de temps et d'espace dans lesquelles ils se meuvent, que je ne pus presque m'empêcher de comparer les générations des hommes, et les effets de leur génie et de leur puissance, aux essaims d'insectes qui voltigeaient autour de moi, qui semblaient étincelans quand ils s'agitaient dans l'obscurité des ruines, mais qu'on cessait d'apercevoir quand ils s'élevaient dans les airs, parce que leur faible éclat était éclipsé par la splendeur des rayons de la lune. »

— « Dans un moment comme celui-ci et en un pareil lieu, dit Onuphrio, il est impossible de ne pas sentir le néant de la gloire humaine et la fragilité des hommes. Ce monument, l'un des plus grands qu'on trouve sur la face de la terre, a été élevé, il n'y a que dix-sept siècles, par un peuple qui était alors maître de la terre ; quelques siècles encore, et il ne sera que poussière ; de tous les monumens de la vanité ou de la puissance de l'homme, qu'ils aient été élevés pour immortaliser son nom ou pour contenir ses os, sans redire son nom, on n'en connaît aucun dont on ne puisse mesurer la durée par celle de cent générations. Si

l'on multiplie par cent les bornes d'un village, les pierres funéraires d'un cimetière de campagne, et le temps de leur existence, on est donc en droit de les comparer avec les monumens d'un empire et les ruines du monde. »

Ambrosio, qui paraissait souffrir de cette conversation, nous rappela un engagement que nous avions pour le soir. Les réflexions que notre entretien et le lieu où nous l'avions tenu, avaient fait naître dans mon esprit, ne m'avaient pas trop disposé à aller dans le monde. Je priai mes amis de me permettre de passer encore une heure au milieu des ruines, et de me renvoyer la voiture, après s'en être servis eux-mêmes. Ils me quittèrent en exprimant l'espoir que mon poétique ou mélancolique caprice ne me vaudrait pas un rhume, et en me souhaitant la compagnie des fantômes de quelques anciens Romains.

MELANGES.

Les domestiques d'Howard. — Les journaux anglais publient des notices sur quatre personnes qui ont été attachées au service du célèbre philanthrope Howard, et qui sont mortes dans un âge très-avancé. Ce sont M. et Mme Prole, et M. et Mme Crockford. Tous les quatre étaient chrétiens, animés des sentimens de foi et d'amour qui ont inspiré à leur maître un si généreux dévouement.

M. Pole, l'un d'eux, avait accompagné Howard dans une partie de ses voyages. « L'homme le plus froid aurait été attendri, rapporte son biographe, en voyant de quel éclat brillaient ses yeux quand il était question d'Howard, dont il parlait avec cette éloquence qui vient du cœur. Un seul sujet l'animait davantage, l'amour de son Sauveur et de son Dieu. » On a trouvé dans ses papiers une lettre écrite à sa famille, où il cite, parmi les bienfaits particuliers qu'il a reçus de Dieu, celui d'avoir été conduit « auprès du digne, du bon, de l'excellent M. Howard. »

« Je vous prie de vous appliquer, dit-il à ses enfans dans cette même lettre, à imiter l'exemple de mon digne et respectable maître, M. Howard ; imitez surtout son activité et son zèle pour la gloire de Dieu, et pour le véritable bien des hommes. Quel exemple il a laissé! Il ne perdait pas une minute, il consacrait tout son temps aux objets les plus excellens ; chez lui, nulle ostentation, nulle recherche extérieure ; pas de superfluité, pas de plaisirs de table ; mais le renoncement le plus complet à tout ce qu'il savait pouvoir être un obstacle à l'accomplissement de ses devoirs comme créature raisonnable et immortelle !

Nous le demandons, quel est l'homme qui ne préférerait pas un tel éloge de la part de son serviteur au panégyrique de l'orateur le plus éloquent ?

Réclamation. — En annonçant, dans notre feuille du 19 mars, la *Mythologie élémentaire* que vient de publier M. le professeur Humbert, nous avons témoigné quelque regret « que l'auteur n'ait pas prononcé le glorieux nom de Celui qui a précédé tous les dieux de la fable, et qui existe encore quand nul ne songe plus à fléchir les genoux devant eux ; et qu'il n'ait pas montré la noble figure du Christianisme, qui grandit à mesure que le polythéisme tombe, et qui, en même temps qu'il renverse les autels, s'affermit de plus en plus dans les cœurs. » M. Humbert a cependant dit, page 69 du second volume de son ouvrage, à l'article *Mythologie* : « Il était réservé au Christianisme de « détruire dans sa base cet antique édifice, et de faire disparaître, au « flambeau d'une révélation divine, ces ténèbres, cette ignorance et ces grossières superstitions; » et il désire que nous citions cette phrase, qui lui paraît remplir le but que nous avons indiqué. Nous n'avons jamais douté de la disposition de M. le professeur Humbert à constater le fait qu'il signale dans les lignes que nous reproduisons ; mais nous devons ajouter que, pour en faire sentir la portée aux enfans, il aurait fallu des développemens qui ne se trouvent pas dans son livre. Ce n'est pas là un reproche, mais la simple indication d'une lacune, qui même n'en est pas une dans le plan de l'auteur, mais qui en serait une dans une mythologie élémentaire telle que nous la concevons.

Bibliographie de l'île de Malte. — L'île de Malte est l'un des points d'où les vérités chrétiennes se répandent par de nombreuses publications dans les diverses contrées de l'Orient. Il est sorti, en 1832 et 1833, des presses de cette île :

1,300	écrits religieux	italiens.
9,500	— —	grecs.
23,000	— —	arabes.
300	— —	maltais.
10,570	— —	lithographiés.
44,670	en diverses langues.	

Ces travaux, dont on se doute à peine chez nous, promettent d'avoir des résultats éminemment utiles.

L'abattement. — L'abattement est un état de l'âme qui est injurieux à notre Dieu. Quand je sens mon âme s'abattre, j'éprouve le besoin de crier au secours, comme si j'enfonçais dans un bourbier. Je vois toujours alors que j'entre dans cet état par la recherche de quelque chose qui se rapporte à moi, ou par le dégoût que j'éprouve à accepter quelque dispensation pénible de mon Dieu. Egoïsme, voilà l'explication de mes tristesses. « Nous nous glorifions dans l'espérance, « nous nous glorifions même dans les afflictions, » voilà le sentiment chrétien, le sentiment d'un cœur qui a fait son compte, qui a placé son trésor dans les cieux.

ANNONCE.

Choix de morceaux fac-simile d'auteurs contemporains, *destiné à enseigner à lire dans les manuscrits, recueillis et publiés par* M. Eugène Cassin. 1 vol. in-8°, orné de vignettes, paraissant par livraisons d'une feuille. Paris, 1834, rue Taranne, n. 12. Prix : 35 c. la livraison.

M. Cassin a eu l'idée de familiariser les enfans avec les différentes sortes d'écritures, en publiant, en douze livraisons, des fac-simile d'auteurs contemporains. Nous trouvons dans les trois livraisons qui ont paru des morceaux écrits par MM. Villenave, Carnot, Francœur, de Lasteyrie, Stanislas Julien, Charles Dupin, Azaïs, Boulet, Parmentier, Goepp et Droz. Il y a là de quoi piquer la curiosité, peut-être plus, il est vrai, celle des parens que celle des enfans. Peu importe à ceux-ci que M. Stanislas Julien soit un de nos plus savans orientalistes; sa superbe écriture, la plus facile à lire de celles de ce recueil, leur paraîtra bien préférable à son grand savoir.

M. Cassin a obtenu de la plupart de ses célèbres collaborateurs de se mettre, autant qu'il dépendait d'eux, à la portée des enfans; ils ont fait leur possible pour être simples, et ils y ont souvent réussi. Nous croyons cependant qu'il ne suffit pas d'être grand écrivain pour être en état d'instruire les enfans, et ces morceaux si courts nous ont prouvé que plusieurs de leurs auteurs ne savent pas ce qu'il convient de leur dire, ce qui nous a forcé à conclure qu'ils ne savent pas non plus quel est l'enseignement qui est convenable pour les hommes faits.

Ainsi quand M. Azaïs, après nous avoir montré « le juste endormi, adoré en silence, » ajoute : « Ah ! l'on a cherché quelles étaient les » bases de la religion sur la terre ; la première de toutes a toujours » été, sera toujours la bonté, la bienfaisance des hommes élevés en » pouvoir et en dignité ; » et quand M. Carnot termine ses souhaits pour un nouveau-né par la strophe suivante :

« Tout peuple a respecté les dieux ;
Il poursuit de sa juste haine
Quiconque ose afficher contre eux
Une incrédulité hautaine.
Que la publique opinion
Par tes égards soit consacrée ;
Que par toi la religion
En tous climats soit révérée ! »

ils prouvent, l'un qu'il ne connaît pas les bases véritables de la religion, l'autre que l'opinion publique lui paraît la meilleure sanction d'une croyance ; et ce sont là des erreurs qu'il ne faut enseigner ni aux hommes ni aux enfans.

Cet ouvrage se recommande d'ailleurs par des morceaux intéressans et par une exécution très-soignée. Quoique ce soit un livre d'école c'est presque un livre de luxe.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 19. 7 MAI 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

COLONISATION ET MORALISATION D'ALGER.

Un enseignement sérieux et terrible ressort de la discussion qui vient d'occuper la Chambre des députés pendant plusieurs jours. De tristes vérités ont été dites à la tribune sur les résultats de la prise de possession d'Alger par les Français ; et de toutes les nudités qu'on a fait voir à l'Europe, il n'en est peut-être aucune qui montre avec autant d'évidence ce que notre conduite dans ce pays a eu de coupable et de honteux, que le manteau que M. le président du conseil aurait voulu jeter sur elles pour les cacher à tous les yeux. Selon lui, il y a eu des erreurs, des fautes, des abus de confiances, des délits ; « il y a eu du linge sale qu'il fallait laver en famille. » Cette expression, dont il s'est servi, n'est pas trop forte ; car ce sont des taches de sang qu'il s'agit de faire disparaître.

Nous ne nous proposons pas, au moment où cette discussion vient d'être fermée, de transcrire les faits dont les feuilles quotidiennes sont pleines, et de prouver à notre tour ce qui est déjà plus que prouvé par des témoignages et des aveux, savoir que, quelles que soient les raisons politiques qu'on puisse faire valoir pour ou contre la colonisation d'Alger, nous avons fait jusqu'ici, par notre rapacité et par notre inhumanité, tout ce qui dépendait de nous pour la rendre impossible.

Pour aujourd'hui, nous voulons seulement nous associer, pour notre part, à la réprobation que des voix éloquentes et consciencieuses ont fait entendre. Il faut le dire à la honte du pays, l'opinion publique laisse souvent faire le mal sans s'en inquiéter beaucoup. Les Français ne s'émeuvent guères que des indignités qui se passent sous leurs yeux. Il ne leur suffit pas d'entendre, il faut qu'ils voient pour éprouver de l'horreur ou de la sympathie. Il n'en est pas ainsi en Angleterre : le coup de fouet que le colon de la Jamaïque laisse tomber sur le dos de son nègre, retentit jusque dans le moindre hameau de la Grande-Bretagne ; il provoque cette opposition morale qui a su triompher des résistances et obtenir gain de cause, parce que tout un peuple s'est levé pour demander justice en faveur des opprimés. Chez nous, au contraire, ce stimulant manque. On nous parle de ce qui nous touche immédiatement, de ce qui lèse nos intérêts les plus directs ; mais quant au mal qui se fait sous notre patronage et que nos yeux ne peuvent découvrir, on nous le laisse ignorer. Quelques gros volumes, qui n'ont aucune chance de devenir populaires, contiennent seuls des renseignemens qu'il faudrait répandre par les journaux, par des brochures et par tous les autres moyens de publicité.

La discussion sur Alger est donc de bon exemple pour le pays. On a su discerner enfin la question d'humanité dans la question politique, et l'on est sorti de l'enceinte étroite de l'égoïsme national pour s'occuper de justice et de moralité. Espérons que les hommes qui ont rempli un premier devoir en signalant le mal, feront servir l'influence qui leur est assurée par leur haute position politique, à y porter remède. Qu'on soit ou non partisan de la colonisation d'Alger, il faut convenir que la France a une dette à acquitter envers ce malheureux pays. Nous n'avons guère fait jusqu'ici que donner des leçons de barbarie à des barbares ; soyons enfin parmi eux des missionnaires de la civilisation, et que les chrétiens soient, s'il est possible, au sein de ces populations ignorantes, des missionnaires de l'Evangile.

Quand nos passions politiques nous ont inspiré pour les Hélènes un intérêt précaire et passager, nous avons bien su former un *Comité grec*, qui a recueilli des sommes considérables pour leur envoyer toutes sortes de secours. Pourquoi la honte que nous devons ressentir des crimes de nos compatriotes ne nous exciterait-elle pas à former aussi un *Comité africain*, pour contribuer à la civilisation et à la moralisation d'Alger? Il n'y a rien d'impossible, rien de difficile même, à la réalisation d'un tel projet, s'il est accueilli par les consciences. Ce serait à la fois la plus noble et la plus énergique des protestations, et la réparation la plus efficace.

On peut coloniser sans doute, en faisant de la place aux nouveaux venus par le massacre des anciens habitans; mais si l'on veut s'établir au milieu d'eux, il faut préparer une fusion morale, sans laquelle une fusion sociale serait impossible. Et pour cela il faut des écoles, des livres, des hommes, qui représentent la société nouvelle dans ce qu'elle a d'utile et de pur. Les démolisseurs et les coupeurs de têtes ne savent que détruire. Ils n'élèvent jamais que des monceaux de ruines.

Pour déterminer l'avenir d'Alger, il faut donc avant tout choisir les hommes auxquels on veut confier cet avenir.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La crise commerciale continue à faire des progrès aux Etats-Unis, et l'opinion publique l'attribuant surtout aux mesures du président contre la Banque, des assemblées de négocians ont eu lieu en diverses villes pour protester contre ses actes. Dans une réunion de plusieurs milliers de personnes à la bourse de New-York, on a adopté avec acclamation des propositions de M. Albert Gallatin, dont le but est de déclarer que « les mesures du » président présentent un abus du pouvoir dont la constitution » a revêtu le président, une tendance à s'arroger l'autorité lé- » gislative du congrès, et l'introduction d'un principe qui ten- » drait à renverser les institutions et à ne laisser, sous la forme » et le nom seul de république, qu'une monarchie de fait. » On a résolu, en outre, de n'élire à aucun emploi, dans toutes les élections politiques et dans les assemblées primaires, les candidats favorables aux actes reprochés au pouvoir exécutif.

Le sénat se montre également hostile au président Jackson. Il a déclaré par 26 voix contre 20, sur la motion de M. Clay, que le président, dans les dernières résolutions du pouvoir exécutif relatives au revenu public, s'est arrogé une autorité et une puissance que ne lui confèrent ni la constitution ni les lois, et qui sont, au contraire, en opposition flagrante avec elles.

La discussion de la Chambre des communes sur la motion de M. O'Connell, relative au rappel de l'union de l'Irlande, est l'une des plus importantes qui aient eu lieu depuis quelque temps au sein du parlement anglais. La santé de M. O'Connell s'étant améliorée, il a pu y prendre part. Sa motion a été rejetée par 523 voix contre 38. La Chambre a, au contraire, adopté pour le maintien de l'union une adresse au roi, à laquelle la Chambre des lords a adhéré : « Notre résolution, y est-il dit, » est justifiée, non-seulement par notre désir d'assurer les inté- » rêts généraux de l'état, mais encore par notre conviction que » le maintien de l'union législative n'est pas plus important » pour aucune classe des sujets de V. M. que pour les habitans » de l'Irlande elle-même. »

On continue à s'occuper beaucoup du traité conclu entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, et l'on fait courir des versions très-diverses sur ses bases. En attendant que l'on sache au juste quelles elles sont, de bons rapports de voisinage s'établissent entre les gouvernemens de la Péninsule. L'Espagne vient d'accréditer un ambassadeur auprès de dona Maria, et don Pédro en a envoyé un à la cour d'Isabelle II. On prétend qu'un grand découragement règne parmi les partisans des deux prétendans; il y a probablement de l'exagération dans ces nouvelles; mais il paraît positif que la place d'Alméida s'est déclarée en faveur de don Pédro.

A Bruxelles, deux membres de la Chambre des représentans ont proposé un projet d'adresse 1° pour blâmer le ministère au sujet des pillages; 2° pour prier le roi de faire présenter une loi sur les étrangers. Ces deux propositions ont été repoussées à une forte majorité. Les arrestations continuent, et l'on assure que deux hauts personnages viennent d'être mis au secret aux Petits-Carmes.

La session des Etats-Généraux a été fermée à La Haye le 30 avril. Il paraît que la presse commence aussi à harceler le gouvernement hollandais; car il vient de faire mettre les scellés sur les presses du journal *l'Etendard*. L'éditeur a été arrêté.

Les réfugiés polonais qui se trouvent dans le canton de Berne ont reçu une sommation à l'effet d'avoir à en sortir. Les puissances semblent prendre au grand sérieux l'indépendance que le gouvernement de ce pays avait jusque ici montrée dans cette affaire. On assure que le corps diplomatique, moins les ambassadeurs de France et d'Angleterre, avait fait mine de vouloir partir, si l'on persistait dans cette ligne de conduite.

La censure étant interdite par la charte, on cherche en France à y suppléer en mettant des entraves de tous genres à la manifestation des principes politiques hostiles au gouvernement. Une circulaire a été adressée aux imprimeurs pour les prévenir qu'ils s'exposent à perdre leur brevet, s'ils publient des écrits d'une opposition extrême. En conséquence, l'*Écho du peuple*, journal de Poitiers, ne peut plus paraître, son imprimeur lui refusant l'usage de ses presses. Une circulaire du préfet de l'Isère interdit aux communes de s'abonner au *Dauphinois*. Le transport de l'*Europe centrale*, journal qui se publie à Genève, a été défendu à la poste.

M. le ministre du commerce a adressé une circulaire aux préfets pour les consulter sur les avantages et les inconvéniens que pourrait avoir la libre concurrence pour la fixation du prix du pain, au lieu du système actuel, qui consiste à le fixer administrativement.

La Cour des pairs ayant cru trouver dans les élémens de la procédure relative aux troubles d'avril, les indices d'un complot, un arrêt de jonction réunit en une seule cause les insurrections de Lyon, Saint-Etienne et Paris, les séditions de Grenoble, Marseille, Arbois, Châlons-sur-Saône et Clermont-Ferrand, et une tentative d'embauchage à Epinal.

La Chambre des députés s'est livrée à une discussion longue et animée sur la colonisation d'Alger. Le gouvernement avait demandé 400,000 fr., sur lesquels la commission et la chambre ont retranché 250,000 fr; mais il a été bien entendu que, par l'adoption de cette réduction, aucune question n'est préjugée sur e mode d'administration qui devra être suivi à Alger.

M. Dumon a fait, au nom de la commission, un rapport à la Chambre sur le projet de loi concernant les détenteurs d'armes et de munitions de guerre. « La loi sur les associations a licencié l'armée de l'insurrection, a-t-il dit. La loi projetée doit la désarmer. » On sait que ce projet inscrit une fois de plus la peine de mort dans nos lois.

Le gouvernement a demandé un crédit de 1,200,000 fr. pour être distribués à ceux qui ont éprouvé des pertes dans les événemens de Lyon. Les désastres sont estimés en totalité à moins de trois millions.

La proposition de M. Anisson-Duperron sur le défrichement des bois a été adoptée. L'administration ne pourra, à l'avenir, faire opposition au défrichement que si le bois est situé sur le sommet ou le penchant des montagnes ou sur les dunes.

Le budget du ministère du commerce et des travaux publics a été voté presque sans discussion. La Chambre ne s'est occupée avec quelque suite que de l'agriculture et des théâtres. Les généralités ont abondé sur le premier de ces sujets, et les personnalités sur le second.

LITTERATURE.

Œuvres complètes de Victor Hugo. — 1819 - 1834. *Littérature et philosophie mêlées.* 2 vol. in-8°. Paris. Eugène Renduel, libraire-éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 22. — 1834. Prix : 11 fr.

PREMIER ARTICLE.

Cet ouvrage, annoncé depuis long-temps, m'a quelque peu trompé dans mon attente. N'ayant pas pénétré d'avance le dessein de l'auteur, j'attendais autre chose qu'une réimpression ; et ces deux volumes ne sont guère autre chose. Ils n'en sont pas moins intéressans ; mais il eût fallu les intituler simplement : *Victor Hugo,* 1819-1834. Le titre eût été plus vrai, eût mieux répondu à l'intention de l'auteur, eût mieux dirigé l'attente des lecteurs. Pour moi, je sais gré à M. Victor Hugo de cette galerie composée d'un seul portrait, multiplié par les différens âges du modèle. Il me plaît, comme à lui, de « chercher dans ce qu'un enfant balbutie les rudimens de la pensée d'un homme. » Non pas qu'à mon avis *l'homme* soit déjà là tel qu'il doit demeurer définitif, arrêté, *teres atque rotundus.* La pensée de M. Hugo n'a pas fait, tant s'en faut, tout le chemin qu'elle doit faire ; j'entends sa pensée morale, sa conscience de lui-même et de la vie. S'il croit être arrivé, il est bien loin de compte. Il y a dans son esprit les conditions de cet immense désabusement, à travers lequel toute âme arrive à sa maturité. Il n'a pas encore haussé les épaules sur assez de choses ; mais il y viendra ; il faudra qu'il y vienne ; car si le désabusement n'est pas la fin de la sagesse, il en est le commencement ; et déjà, si je ne me trompe, il a commencé pour notre poëte.

Au nombre des choses dont M. Hugo se désabusera, je ne m'avise pas de compter l'art. Je ne le prévois ni ne le souhaite. Cesser de croire à l'art, ne serait point un pas vers la vérité. L'art en lui-même est vrai. Il peut bien, chez mainte âme d'artiste, se voir enveloppé momentanément dans ce doute universel, déluge mystérieux au-dessus duquel quelques sommités chenues à peine s'élèvent encore. Celui qui doute à la fois de tout peut bien aussi douter de l'art. Mais cette submersion de toutes les croyances est une crise que tous les esprits n'essuient pas. Ces eaux, d'ailleurs, qui couvrent la vérité et ne la dissolvent point, sont destinées à s'écouler ; l'art alors se retrouvera intact, si plutôt il n'a point été, comme il était juste, recueilli dans l'arche. Laissons donc à M. Hugo un amour et une foi que nous partageons nous-même. Il n'y aura, sur la valeur et les droits de l'art, aucun dissentiment entre nous et lui. Il y en aura peut-être sur les formes de l'art et sur ses applications.

Ne parlons aujourd'hui que des formes. Tout le monde sait avec quel empire M. Victor Hugo dispose de la langue française ; comme il l'a profondément labourée, et de quelle végétation forte et drue il l'a couverte partout. Depuis Rabelais (que je ne rapproche de lui que sur un seul point) la langue n'avait pas trouvé cette luxuriante exubérance. On est confondu, en lisant le curé de Meudon, de cette richesse inattendue de l'idiôme. Moindre fut l'ébahissement de l'écuyer de don Quichotte aux noces de Gamache. Il est vrai que Rabelais puise à pleines mains dans un fonds de réserve, dans un argot que M. Victor Hugo ne parle pas, bien qu'il nous en ait ouvert, dans *la Cour des Miracles*, une veine assez abondante. La langue des honnêtes gens suffit à notre auteur ; avec elle il est encore d'une prodigieuse richesse. C'est une chose digne d'observation que cette facilité à évoquer, des limites les plus reculées de la langue et de la pensée, des nuées d'expressions, connues, si l'on veut, et consacrées par l'usage, mais que la plupart des auteurs ont peine à mander de si loin. Elles accourent, elles se pressent tumultueusement au seuil de l'esprit de M. Hugo, se poussent, se culbutent pour entrer, entrent avec fracas, nous étourdissent, nous éblouissent et nous enchantent. Pour ma part, faible tête que je suis, je ne soutiens pas très-long-temps la fatigue de tant de plaisir. Après un feu d'artifice, l'œil fermé voit voltiger, se croiser, se confondre devant lui mille ondoyantes lueurs. C'est ce que j'éprouve après avoir lu quelques pages de M. Hugo. Ces mille et mille images exécutent devant moi comme une danse enflammée ; et mon esprit, ébloui pendant la lecture, l'est encore par le souvenir.

Je ne veux pas, certes, protester contre mon plaisir ; et j'avoue de bon cœur qu'il est grand. Mais en convenant que personne n'a poussé si loin que M. Hugo la puissance et la magie de la métaphore, je ne dois point m'abstenir de lui présenter ici quelques réflexions.

C'est une admirable chose que cet hymen mystique de la nature avec elle-même, ces rapports qui, dans notre esprit, unissent étroitement les plus diverses parties du grand tout, l'animé avec l'inanimé, le visible avec l'invisible, la matière et l'âme, et dans chacune de ces sphères, un être avec un autre être. Cette unité, cette panharmonie, oserais-je dire, est révélée d'instinct à tous les esprits ; mais quelques-uns (et Aristote prétend que ce sont les esprits justes) en sont plus vivement frappés et sont aussi plus vivement portés à la réaliser dans le discours. Ont-ils produit une pensée, ils cherchent avec empressement des langes pour ce nouveau-né, c'est à dire une image pour leur conception ; ils n'ont pas de repos qu'ils ne l'aient trouvée ; il faut qu'elle se trouve, car elle existe ; la nature n'a pu manquer à y pourvoir. Il y a même plus : il est des esprits (on dit que Jean Paul fut du nombre) qui font l'inverse, et vont cherchant une pensée pour une image ; je ne sais quel instinct les avertit que cet habit doit aller à quelque taille et rencontrer son homme, que quelque nudité, qu'ils ne connaissent pas encore, demande à être vêtue ; et je me tromperais fort si quelques-uns des plus heureux rapprochemens n'ont pas dû le jour à ce singulier procédé.

En fait d'images hardies et frappantes, un seul poëte a surpassé M. Victor Hugo, mais l'a surpassé de beaucoup. Ce poëte, c'est l'humanité. C'est à elle, non à tel ou tel de ses membres que sont dues ces métaphores de génie que rien n'égalera jamais. Aujourd'hui elles traînent inaperçues dans le langage vulgaire comme les descendans méconnus d'une race royale. Ce premier élan du langage métaphorique fut immense. Toutes les plus grandes images furent enlevées d'un seul coup. Ce fut lorsque l'homme, après avoir nommé les objets physiques, découvrant en lui-même un monde invisible, resta muet devant lui. Dans son impuissance il n'osa essayer d'attacher à ces objets invisibles des noms qui leur fussent propres ; sa timidité fit sa hardiesse, il maria par des dénominations physiques ces deux univers, appliquant au second les nomenclatures du premier. Le dictionnaire de l'âme fut profondément matérialiste ; il l'est encore aujourd'hui ; nos termes les plus abstraits, ramenés à leur étymologie, sont des termes physiques. Mais l'âme n'a pas tardé à rendre ce qu'elle avait reçu ; le monde moral prête son vocabulaire au monde des sens ; l'esprit s'est communiqué à la matière, l'invisible au visible, la vie à la mort. A ces deux procédés inverses répondent deux poésies de style. La tendance du monde primitif domine sensiblement, et peut-être un peu trop, chez M. Hugo ; sa métaphore est trop souvent matérialiste ; il est intéressant de le comparer sous ce rap-

port avec un autre talent de l'époque, M. Michelet (1); chez celui-ci la métaphore est habituellement spiritualiste; quand il ne peut verser l'âme dans la matière, il y verse du moins la vie; aussi l'effet de son style, presque aussi fortement imagé que celui de M. Hugo, est-il singulièrement différent de l'effet général du style de ce grand poëte.

Il est curieux d'observer, dans l'ouvrage que nous annonçons, le mouvement ascendant du langage métaphorique. De 1819 à 1834 quelle moisson, quel progrès! Je ne parle ici que des images; que ne dirais-je pas du nerf de la diction, de son élasticité, de sa promptitude, du mouvement qui l'anime, de la sève ardente qui le pénètre! Quant aux images, je ne me charge pas de dire celles qu'il faudrait retrancher; qu'on prenne un autre que moi pour cette cruelle opération; mais décidément il en faut retrancher quelques-unes. Il faut éclaircir ce fourré trop épais afin d'y pouvoir passer; ces branches sont admirables; mais à tout moment elles vous donnent dans les yeux, et l'on arrive aveuglé (2). L'auteur n'a-t-il pas remarqué que les joailliers ne montent jamais leurs pierreries dans l'or? Ils choisissent un métal d'une couleur moins riche; quant à M. Hugo, il incruste le diamant dans le diamant; c'est méconnaître l'heureux effet des repos et des contrastes.

Mais ce qui est plus grave, c'est qu'inévitablement cette grande préoccupation de l'image nuit plus ou moins à la pensée. En éblouissant les autres, on s'éblouit soi-même; on croit avoir dit une chose frappante et neuve parce que l'expression dont on s'est servi et neuve est frappante. Il se pourrait qu'à la fin on n'eût fait que du style quand on croit avoir fait de la philosophie. Sans appliquer ceci à M. Hugo, je ne m'empêcherai pas de lui dire que bien des pensées, même de son temps le plus moderne, perdraient beaucoup en perdant leur magnifique vêtement. Or, il ne faut parer que ce qui est beau. Elle est bien digne d'attention cette pensée de Vauvenargues, où, pour le dire en passant, on trouve réuni le double mérite de l'idée et de l'image: « Lorsque une pensée est trop *faible* pour *porter* » une expression simple, c'est la marque pour la rejeter. »

Prenons les mots *expression*, *image*, dans un sens plus général, plus étendu, nous trouverons encore que, dans ce sens, M. Hugo sacrifie trop à l'expression, à l'image. Dans ses fictions diverses, la *situation*, espèce d'expression compliquée et vaste, image à grandes proportions, absorbe l'intérêt de notre poëte, et le détourne de prendre une direction plus sérieuse. Il faut pourtant qu'il la prenne, cette direction; il faut que le coloriste fasse place au peintre; que le poëte apparaisse tout entier, c'est-à-dire avec le philosophe caché au-dedans de lui. Y a-t-il ces deux hommes chez M. Hugo, et dans le livre qu'il vient de nous donner? Je le crois. Seulement il se pourrait qu'il fût plus philosophe quand il croit l'être le moins, et réciproquement.

Ceci nous amène au second objet de cette critique. Jusqu'à présent il ne s'est agi que de la forme de l'écrit de M. Hugo: il est temps de nous occuper du fond.

(1) Dans son *Histoire de France*, dont les deux premiers volumes viennent de paraître. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage si remarquable.

(2) Voici un passage où les figures sont telles et si nombreuses, qu'il en devient vraiment hiéroglyphique. L'auteur veut dire que le développement d'une idée qui s'offre à lui serait trop gêné dans une préface: « De quelque façon que nous nous y prissions, il y aurait » toujours des afférences latérales sur lesquelles il faudrait s'expli- » quer... des conséquences tronquées qui se ramifieraient trop à l'é- » troit; en un mot, des tangentes et des sécantes dont les extrémités » dépasseraient les limites d'une préface. »

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE DEUX ASPECTS SOUS LESQUELS LA BIBLE EST LE LIVRE NÉCESSAIRE (1).

Aux yeux de ceux qui acceptent la Bible comme révélation divine, elle se présente sous un double aspect, d'abord comme dévoilant tout le conseil de Dieu, nous expliquant l'énigme de notre existence, déroulant sous nos regards le plan qu'il a suivi dans la direction des affaires humaines, nous donnant la clé et des événemens de l'histoire et des hiéroglyphes de la nature. Pour rendre sensible par une image le genre d'enseignemens que la Bible nous dispense quand elle est acceptée dans ce point de vue, nous la comparerions avec ce chiffre connu sous le nom de *scytale* chez les Lacédémoniens (2), sans l'aide duquel les magistrats n'auraient pu lire les dépêches des généraux de la république: il fallait, pour les déchiffrer, qu'ils roulassent la bande de parchemin sur laquelle les caractères avaient été tracés, autour d'un bois cylindrique exactement égal à celui qui avait servi à leur correspondant. La Bible est ce cylindre pour ceux qui veulent s'orienter dans le chaos de nos pensées et de nos passions, dans le dédale de notre destinée et dans le labyrinthe des phénomènes du monde extérieur. C'est au flambeau de la Bible que Bossuet, et sur ses traces, Vico, Herder, et leurs successeurs, ont répandu quelque lumière sur la marche de l'esprit humain et des vicissitudes de notre race; c'est à l'aide de la Bible que les moralistes les plus profonds, les génies philosophiques les plus pénétrans, ont débrouillé les traits généraux, les élémens divers, les contradictions et les harmonies de la nature humaine: on pourrait dire qu'elle leur a servi de microscope solaire pour démêler dans l'âme ce qui, sans ces rayons divins, serait resté confus ou inaperçu.

L'autre aspect sous lequel la Bible est le livre nécessaire, la parole de vie et l'unique remède pour les maladies de l'âme, est plus saisissant et plus auguste encore. C'est le miroir dans lequel se reflètent pour nous les perfections divines. Plus instructive sur ce point essentiel que l'univers, elle nous révèle, plus clairement et plus complétement que la nature, les attributs de Dieu. Chose admirable! Preuve irrécusable de son origine surhumaine! Tandis qu'il n'existe pas un seul portrait d'homme, un seul caractère de héros tracé par de grands poëtes et d'habiles écrivains, qui n'offre à la critique impartiale des inconséquences, des qualités incohérentes et contradictoires, voilà des hommes disséminés sur un espace de quinze cents ans, doués des facultés les plus disparates, nés dans les circonstances les plus diverses; et ces hommes qui nous montrent, sur presque toutes les pages, la Divinité agissant, se communiquant à des individus et à des peuples aussi nombreux que dissemblables, ne lui font rien dire ni faire que de digne, de grand, de sublime, de conforme à la majesté divine. Il y a plus. Elle nous y apparaît faisant, par amour pour l'homme ingrat et dégradé, un sacrifice ineffable dont la pensée même ne serait jamais entrée dans une âme d'homme, et qui, annoncé comme bonne nouvelle, surpasse en merveilleuse grandeur, en beauté ravissante, en adorable bonté, tout ce que l'homme eût jamais pu imaginer.

Qu'il me soit permis d'arrêter, pour un moment, votre réflexion devant l'incomparable supériorité des aperçus

(1) Ce fragment fait partie du discours prononcé par M. P.-A. Stapfer, dans l'assemblée générale de la Société Biblique Française et Etrangère, dont il est président. Cette Société se propose la dissémination des Saintes-Ecritures parmi les hommes de tous les pays et de toutes les croyances.

(2) Plutarque, dans *Lysandre*, ch. 23.

ue la Bible nous donne du caractère de Dieu sur ce que
ı nature nous en apprend. Certes, la magnificence des
ieux est indicible, leur immensité accablante. D'âge en âge,
es recherches de la science en ont reculé les limites et,
ans les derniers temps, les systèmes de mondes connus
ous le nom des nébuleuses de Herschel, sont venues pres-
ue effrayer notre imagination, et nous prouver que son vol
e plus audacieux était resté misérablement au-dessous de
ı réalité.

Mais que sont ces merveilles auprès d'un seul soupir
'un cœur embrasé de l'amour de Dieu, auprès de l'élan
'une âme immortelle? Cependant, aux attributs divins
ue la splendeur des cieux et les merveilles de la nature
nnoncent, il aurait indubitablement, sans la rédemption
évélée par la Bible, manqué un complément de perfections
lus sublimes mille fois et plus adorables.

Déjà l'élément intellectuel s'arroge une insolente et fu-
este suprématie en nous; cette prédominance de l'esprit
ur les besoins de l'âme a été la cause de la dégradation de
'homme, et n'étouffe que trop souvent les germes des plus
récieuses qualités morales; l'empire que la raison exerce
ur la nature, et l'extension indéfinie qu'elle donne à l'exer-
ice de son légitime pouvoir, comme à ses prétentions
surpatrices, nourrit l'orgueil de l'homme, source de tous
es maux.

A cet aliment, qu'offre incessamment le monde visible
ux facultés intellectuelles désastreusement prépondérantes
n nous, à cette admiration des merveilles du monde exté-
ieur qui, tantôt, donne à l'homme plus d'orgueil que de
éritable élévation et de sagesse, tantôt, l'anéantit plutôt
u'elle ne lui inspire une sanctifiante humilité, et qui néan-
noins, de siècle en siècle, deviendra ici plus enivrante, là
lus accablante, à mesure que la science étendra ses con-
uêtes dans les profondeurs de l'espace ou dans le monde
ue nous foulons aux pieds, à cette admiration croissante
lont les facultés intellectuelles sont le principal ressort, et
ussi en quelque façon la coupable idole, il fallait un con-
repoids moral, un spectacle qui fut pour le cœur de
'homme ce que les entrailles de la nature sont pour son
ntendement.

Cet équilibre entre les alimens si abondans et si multi-
liés des facultés mentales et une nourriture suffisamment
orte et vivifiante pour les qualités du cœur, l'équilibre en-
re les manifestations d'une grandeur infinie, mais presque
urement intellectuelle, et la révélation d'une excellence
galement infinie, mais toute morale, cet équilibre si néces-
aire au rétablissement de la coordination harmonique des
leux élémens de l'âme humaine, a été réconstitué. Aux mi-
acles de la puissance du Créateur dans l'univers répon-
lent les miracles de l'amour dans l'Evangile. Le Fils de Dieu
ur la croix, mourant pour que le pardon accordé à d'indi-
gnes pécheurs ne porte pas atteinte au caractère divin au-
rès des intelligences célestes, est le spectacle auquel la Bi-
le convie les enfans d'Adam. Tout ce qu'elle raconte, en-
eigne, annonce, depuis la chute de l'homme jusqu'à l'entrée
riomphale dans la ville sainte, de Celui qui est la victime
uguste immolée avant la fondation du monde, tout sans
exception, les annales de l'espèce humaine dans les temps
rimitifs, celles du peuple choisi, ses lois, son culte avec tou-
es les apparentes minuties de détail, les généalogies mêmes,
es prophéties, les poëmes, les moralités, tout dans cette
ibliothèque sacrée ne contient que les apprêts du sacrifice
ui se consomme sur Golgotha devant la plus grande réunion
l'hommes instruits, qui, d'après les combinaisons histori-
ues les plus probables, se soit jamais peut-être trouvée
oncentrée sur un seul point du globe comme spectateurs
ntéressés.

En contemplant ce miracle d'amour, accompagné de l'of-
fre gratuite du pardon, l'homme s'écrie : C'est trop inattendu,
c'est trop surprenant, c'est trop en dehors des conceptions
humaines, pour être vrai. Mais s'il étudie le livre qui l'an-
nonce, il sentira bientôt que c'est vrai, parce que c'est trop
grand, trop inouï, trop inconcevable d'amour. Il le sentira
parce qu'à la lecture de ce livre est attachée l'opération de
l'Esprit rénovateur de l'homme.

SUR L'HABITUDE.

Plus on réfléchit et l'on observe, plus on a lieu de se
convaincre du rôle important que l'habitude est appelée à
jouer dans la vie humaine. Elle est le second des deux élé-
mens non rationnels et non moraux qui entrent bon gré
malgré dans la nature de notre activité, dans la composition
de nos destinées, dans notre individualité même. L'autre
des deux élémens est l'imitation. L'imitation et l'habitude
sont deux obéissances. L'imitation nous assujettit à l'exem-
ple d'autrui; l'habitude nous lie à nos propres actes et en-
chaîne notre présent à notre passé. Ce sont, en elles-mêmes,
deux dispositions passives, à la puissance desquelles on peut
se soustraire plus ou moins, mais qu'on ne saurait absolu-
ment renier, et sans lesquelles il est douteux que la société
eût pu persister, si même sans elles la société eût pu se
former.

On donne, il est vrai, le nom d'imitation à un acte exprès
de la volonté, qui s'applique à reproduire certains effets ou
certains actes. Mais le même nom désigne le résultat invo-
lontaire d'une espèce d'aimantation dont nos semblables
semblent doués à notre égard, un penchant irrésistible à
nous assimiler à eux sous certaines conditions données, une
absorption continuelle des individualités dans l'ensemble,
une infusion réciproque des êtres que les circonstances ont
mis en contact. Il est presque inutile d'en citer des exem-
ples et des preuves. L'imitation, telle que nous l'avons dé-
finie, l'imitation irréfléchie, instinctive et mutuelle, peut
seule expliquer la communauté parfaite de langage, d'ac-
centuation, d'habitudes physiques, de mœurs et de préjugés
qui se prononce entre les membres d'une même famille, les
habitans d'une même ville et les citoyens d'un même Etat.
Il est étrange, et pourtant indubitable, que les opinions se
contractent comme les maladies, qu'on *prend* une idée
comme on prend la fièvre, qu'il y a des erreurs endémiques,
qu'il y en a d'épidémiques; et que, dans certains temps
plus agités et plus passionnés, la contagion devient si rapide,
si instantanée, qu'elle semble exclure tout-à-fait la résistance
et la réflexion.

Je m'étendrais davantage sur l'imitation si je n'avais pas
en vue aujourd'hui l'*habitude* principalement. Elle a les
mêmes caractères d'irréflexion et d'instinctivité que l'imita-
tion, et elle n'influe pas moins sur les destinées publiques
et particulières.

Sa puissance est si bien reconnue qu'on l'a, de tout temps,
mise en réquisition pour le service de l'éducation. Donner
de bonnes habitudes a semblé à plusieurs le résumé de la
science pédagogique. D'après ce principe, l'homme devrait
être ce qu'on a si heureusement nommé « un faisceau d'ha-
bitudes. » Joignez-y le mobile de l'imitation, qui tend à
faire de l'homme un simple reflet d'individualités étran-
gères, ou plutôt la réflexion de la masse dans l'individu, et
vous aurez l'homme automate, l'homme-machine, dans le-
quel les passions mêmes ne feront pas exception à la règle;
car ces passions elles-mêmes seront dans le sens de l'habi-
tude et de l'imitation. La passion appartient bien à l'indi-
vidu, mais la direction, la forme de la passion sont dominées
à son insu par la puissance occulte de ces deux agens. Et
vraiment il est heureux que l'habitude ait besoin du temps,
et que, dans l'intervalle des actes involontaires qui la ca-
ractérisent, la liberté puisse encore, pendant quelque temps,
jeter ses propres actes, et devenir elle-même une sorte
d'habitude; sans cela, il ne resterait rien de l'homme dans
l'homme.

Mais le même agent qui ne vaut rien comme roi peut

être précieux comme ministre. L'habitude, mise au service du bien est une des grandes forces de notre faiblesse. Il n'y a peut-être pas de volonté si forte, ni de conscience si constamment éveillée, qui s'en puissent passer absolument. Recourir expressément, pour chacun de nos actes, à une raison qui le dicte, à un sentiment qui l'inspire, ne serait peut-être pas toujours possible. On dit que marcher à contre-mont est chose aisée à l'amour; mais l'amour a ses défaillances; l'habitude, pour ces momens, nous entraîne sur la pente douce qu'elle a formée. Qui sait même si l'habitude n'est pas un élément subordonné de l'amour? Ce qui est certain, c'est que l'affection est le point de départ de l'habitude.

L'habitude ne remplace pas le bien, mais le bien ne peut guère se passer de l'habitude. Elle n'est pas la gerbe du blé nourricier, mais elle est le lien qui serre la gerbe et empêche les épis de s'éparpiller et de se perdre.

Il est même des cas où l'on peut s'estimer heureux de rencontrer, à la place du bien absent, une habitude qui ne soit pas absolument celle du mal, et qui en détourne. Cela est surtout sensible dans la vie des nations. En est-il une seule dont la constitution morale ait été assez forte pour jeter loin de son navire ce lest invisible? Il y a telle époque où l'habitude est presque l'unique lien qui tienne réunis les divers élémens du corps politique. Ceci tend à montrer la force de l'habitude, rien de plus: elle ne peut pas tenir lieu de tout. Encore une fois, elle n'est vraiment bonne qu'à titre de complément. Vous pouvez lester votre navire avec des cailloux; mais n'oubliez pas que l'or pèse davantage; et c'est de l'or.

D'ailleurs, il ne faut pas trop se fier à la force même de l'habitude. Une longue habitude est un joug malaisé à rompre; mais une fois rompu, c'en est fait pour toujours. Autant un acte en sens opposé était difficile à provoquer, autant il est puissant et impérieux lorsqu'on a pu l'obtenir. Il se fait une solution de continuité irrémédiable. Si jusqu'alors on n'avait suivi une direction que parce qu'il n'y avait pas de raison déterminante d'en suivre une autre, il est clair que, cette raison survenant, elle coupe à jamais la chaîne vive de la tradition. La religion des souvenirs, le culte du passé, seront invoqués en vain; ils ne sont puissans que lorsque les affections du présent leur correspondent et les justifient. Hors de là, ce ne sont plus que des parfums; on les respire, on ne s'en nourrit pas.

Il y a, dans la vie de certains peuples, un moment pénible: c'est celui où une habitude a disparu et n'a pas encore d'héritière. Si ce peuple a des convictions morales, le mal n'est ni grand, ni de longue durée. Elles ne tardent pas à devenir le noyau de nouvelles mœurs; leur force attractive groupe autour d'elles toutes les parties de la vie publique, quelles que soient les formes particulières que cette vie a revêtues. Mais c'est grand' pitié que de voir un peuple qui, ayant renié toutes ses traditions, incrédule au passé, mais incrédule aussi à l'avenir, parce qu'il est incrédule à l'œuvre de ses propres mains, ne pouvant se fier à la vertu spécifique d'institutions qu'il a vues, les unes après les autres, mourir au berceau, et enfin, ne trouvant plus dans son cœur, que le septicisme a lentement vidé, cette primitive constitution, cette charte éternelle, qui est l'appui et la condition d'existence de toutes les autres, s'en va, désorienté, d'écueil en écueil, et pour avoir une route fixe, est réduit à consulter la boussole de l'égoïsme. Un peuple à la fois sans affections et sans habitudes, improvisant sa sagesse au jour le jour, ouvrant sa voile au vent de tous les systèmes, usant sa force morale dans les fatigantes alternatives de l'enthousiasme et du désappointement, encore une fois, c'est une chose triste à voir. Qui ne voudrait redonner à un tel peuple des habitudes? Mais qui croirait pouvoir les enraciner dans un autre sol que celui de la conviction morale? Et qui chercherait ailleurs de telles convictions que dans le domaine de la foi religieuse?

HUMPHRY DAVY

OU

LES DERNIERS JOURS D'UN PHILOSOPHE.

§ II. *La Vision.*

Quand je fus seul, je m'assis sur l'un des degrés qui conduisent aux siéges qu'on prétend avoir été ceux des patriciens, pendant les fêtes publiques qui se célébraient dans le Colisée. Les pensées que la conversation de mes deux amis avait réveillées dans mon esprit, s'y agitaient encore avec une vivacité et une force que le silence et la solitude de ce lieu tendaient à augmenter. La lune brillait dans tout son éclat, et la pleine lune a toujours exercé un empire singulier sur mes sensations, leur donnant cet essor et ce vague qui me paraissent inséparables du poëte: « Non, me dis-je, du sein de ces ruines tombées sur d'autres ruines ne s'élèvera plus de cité; on ne fondera pas un nouvel empire sur ces restes prodigieux de l'empire des anciens Romains. Il en est du monde comme de l'homme: il se développe dans sa jeunesse, il est plein de force dans l'âge mur, il déchoit dans la vieillesse; et les ruines d'un empire ressemblent à celles du corps de l'homme, à cela près que la nature prend soin de les revêtir de quelque parure. Le soleil de la civilisation s'est levé en orient, il s'avance vers le couchant, et nous le voyons aujourd'hui à son midi. Dans quelques siècles peut-être, le nouveau monde lui-même ne le verra plus à l'horizon. Les ténèbres règneront là où règne la lumière; les villes populeuses seront remplacées par des déserts sabloneux, les vertes prairies et les riches campagnes par l'eau stagnante des marais. »

Je m'enfonçais toujours plus avant dans mes rêveries; les ruines au milieu desquelles j'étais assis disparaissaient de devant mes yeux; l'éclat de la lune me semblait augmenter; l'espace qui m'entourait était comme inondé de lumière; et tandis que ma vue était si étrangement affectée, les sons les plus mélodieux, des sons plus doux et cependant plus pleins que tous ceux qu'il m'est jamais arrivé d'entendre, retentissaient dans une parfaite harmonie à mon oreille. Je croyais être entré dans une nouvelle existence. Tout à coup les accords cessèrent; mais la lumière continua à briller, et j'entendis une voix qui semblait sortir du sein de cette lumière même. C'étaient d'abord des sons comme ceux de la harpe, quand on en fait vibrer les cordes; puis ils devinrent plus distincts; on aurait dit le prélude d'un chant sublime. Enfin j'entendis les mots suivans: « De même que tous tes frères, me dit une voix mystérieuse, tu es dans une entière ignorance sur toi-même, sur le monde que tu habites, sur tes destinées futures et sur le plan de l'univers; et cependant tu as la folie de croire que tu connais le passé, le présent et l'avenir. Je suis une intelligence d'un ordre un peu plus élevé que toi, bien qu'il y ait des millions d'êtres qui me soient aussi supérieurs en pouvoir et en science que l'homme est supérieur au ver qui rampe à ses pieds. Malgré ma faiblesse, je peux cependant t'enseigner quelque chose: abandonne ton esprit à l'influence que je vais exercer sur lui, et tu verras dans quelles erreurs tu étais tombé sur l'histoire du monde et sur le système dont tu fais partie. »

En ce moment, la lumière disparut, la voix douce et harmonieuse, qui m'avait seule révélé la présence d'une intelligence supérieure, cessa de se faire entendre; tout autour de moi était ténèbres et silence; il me semblait que j'étais transporté avec une rapidité extrême à travers les airs. Ma course continuait, quand j'aperçus une lumière faible et voilée, comme celle du crépuscule par un jour pluvieux. Une contrée couverte de forêts et de marécages se déploya peu à peu devant mes yeux. Des animaux paisibles paissaient dans de vastes savanes; quelquefois des lions et des tigres se jetaient parmi eux et portaient dans leurs troupes le trouble et la désolation. Des sauvages sans vêtemens se nourrissaient de fruits; d'autres dévoraient du poisson; d'autres encore se disputaient, à coups de massues, les restes d'une baleine qui avait été jetée sur la côte. Ces hommes n'avaient pas d'habitations; ils se réfugiaient dans des cavernes ou à l'abri des palmiers. La datte et la noix de coco étaient la nourriture la plus recherchée que la nature leur eut préparée; mais ces fruits étaient en petit nombre, et leur possession était l'objet de luttes sans fin. Quelques-uns de ces malheureux avaient des armes dont la pointe était faite avec une arête ou un caillou; ils s'en servaient pour tuer des oiseaux, des quadrupèdes et des poissons, qu'ils mangeaient crus; leur mêts le plus exquis était un petit ver, qu'ils cherchaient avec beaucoup de soin sur les palmiers. Quand j'eus examiné en détail cette scène si triste qu'éclairait alors le soleil levant, la voix

qui m'avait causé tant d'étonnement dans le Colisée se fit de nouveau entendre : « Tu vois, me dit-elle, l'origine du temps ! Considère l'homme plein de jeunesse et de vigueur, tel qu'il était peu après sa création. Y a-t-il quelque chose dans cet état qui excite ton admiration ou ton envie? »

A ces mots, je me sentis de nouveau emporté dans les airs, et les ténèbres étaient redevenues épaisses comme avant. Puis, une faible clarté succéda à la nuit, et je découvris une contrée qui me parut moitié sauvage et moitié cultivée. Il y avait moins de forêts et moins de marais que dans le pays que je venais de voir. Les habitans étaient couverts de peaux d'animaux. Les uns menaient paître leurs troupeaux dans des enclos ; d'autres récoltaient du blé ou en faisaient du pain. Leurs cabanes renfermaient toutes sortes d'objets utiles. Ils formaient un peuple de laboureurs et de pasteurs parvenu à l'état que les poëtes représentent comme celui de l'âge d'or. « Regarde ces hommes échappés à l'enfance de l'humanité, me dit la voix, que je nommerai désormais le génie. Ils doivent leurs progrès à quelques hommes supérieurs qui se trouvent encore au milieu d'eux. Ce vieillard, autour duquel tu vois qu'on se presse, leur a appris à bâtir des maisons ; celui-ci a le premier réduit certains animaux à l'état domestique ; d'autres leur ont enseigné à semer et à recueillir le blé et les autres produits de la terre. Ces arts ne périront pas ; d'autres générations les verront plus parfaits ; dans un siècle, les maisons seront plus vastes et plus commodes, les troupeaux augmentés, les champs plus étendus ; les eaux stagnantes auront disparu, et les arbres fruitiers seront plus nombreux. Tu verras d'autres traces du passage du temps ; mais pendant que tu suis le fleuve qui coule depuis la création jusqu'à ce jour, je ne veux interrompre ta course que pour te faire remarquer quelques circonstances qui te prouveront les vérités que je désire que tu connaisses, et qui t'expliqueront le peu qu'il m'est donné de comprendre du plan qui préside à l'univers. »

Je me sentis de nouveau entraîné en avant ; l'obscurité était revenue ; mais une nouvelle scène se développa bientôt devant mes yeux. Je vais la décrire, ainsi que celles qui suivirent, en faisant connaître en même temps les remarques de mon guide. Nous venions de quitter un peuple d'agriculteurs et de bergers ; je vis alors des plaines immenses bien cultivées, de vastes cités construites sur le bord de la mer et ornées de places, de forums et de palais ; des hommes attroupés, ou montant à cheval, ou exécutant des évolutions militaires ; des galères qui fendaient l'océan à force de rames ; des routes qui se dirigeaient en tous sens, et qui étaient couvertes de voyageurs et de chariots traînés par des hommes ou des chevaux. « Tu vois, me dit le génie, le premier état de la civilisation ; les cabanes du peuple que tu viens de quitter ont été remplacées par des demeures somptueuses, par des palais et par des temples ; on ajoute des ornemens aux choses utiles ; on rend des honneurs divins à la mémoire des hommes auxquels la première idée de ces améliorations est due. Si tu examines les instrumens dont les hommes de cette génération font usage, tu verras qu'ils ne sont que de cuivre. As-tu fait attention à ceux-ci qui semblent parler à la foule qui les entoure, et à ceux-là qui paraissent amuser le peuple par leurs chants? Ce sont les premiers orateurs et les premiers bardes : mais ils ne savent communiquer leurs pensées que par la parole ; car le langage écrit n'existe pas encore. »

L'industrie et les arts faisaient aussi les frais de la scène suivante. Nous étions à Delphes ; un homme, qui tenait dans ses mains les outils dont se servent encore aujourd'hui nos forgerons, montrait au peuple, qui passait en procession devant les autels d'Apollon et qui poussait des cris de joie, un vase qui paraissait être de fer. Je vis dans le même lieu d'autres hommes qui tenaient en leurs mains des rouleaux de papyrus sur lesquels ils écrivaient avec des roseaux trempés dans une encre faite avec du noir de fumée mêlé à une solution de gomme. « Quel immense changement, me dit le génie, a été produit dans la société par les deux arts dont tu vois ici les commencemens, celui de rendre le fer malléable, qui est dû à un Grec obscur, et celui de fixer la pensée au moyen des lettres ! C'est des hyéroglyphes, dont tu peux voir quelques exemples sur ces pyramides, que l'écriture est peu à peu sortie. Tu verras l'humanité déployer désormais plus d'activité et de puissance. »

En effet, dans la scène suivante les instrumens de bronze, qui avaient fait partie de l'état social antérieur, avaient disparu. Le fer, rendu malléable, était transformé en un acier solide et employé pour une foule d'usages. Je vis des hommes qui en avaient fait des armures pour se défendre et des armes pour attaquer l'ennemi. Dans leurs vêtemens de fer, ils réussissaient, quoiqu'en petit nombre, à dompter des milliers de sauvages, et à introduire parmi eux leurs arts et leurs lois. J'en vis quelques-uns, aux limites orientales de l'Europe, résister, par les mêmes moyens, aux forces réunies de l'Asie. Je vis une troupe d'élite, détruite par une armée mille fois plus nombreuse, mourir en défendant la patrie, et je vis cette même armée disparaître à son tour, détruite ou repoussée loin de l'Europe par les frères de ces martyrs de la patrie. Je vis des multitudes de ces hommes traverser les mers, fonder des colonies, bâtir des villes et porter, partout où ils s'établissaient, les arts qui leur étaient propres. On construisait des cités et des temples dans lesquels se formaient des écoles, des bibliothèques qui contenaient des rouleaux de papyrus. Le fer, si terrible entre les mains du guerrier, dirigé par le génie de l'artiste, faisait sortir du marbre grossier des formes plus parfaites que celles de la vie. Les murs des palais et des temples étaient couverts de tableaux où les faits de l'histoire étaient représentés avec la vérité de la nature et la poésie de l'imagination. « Tu as maintenant devant toi, me dit la voix de mon guide, l'état social qui excite l'admiration de la jeunesse des temps modernes ; les souvenirs qui y sont puisés et les préceptes que ces souvenirs font naître, occupent une grande place dans l'éducation actuelle. Vos maximes de guerre et de politique, votre goût dans les lettres et dans les arts, sont empruntés aux modèles laissés par ce peuple et par celui qui l'a immédiatement imité, et que tu vas voir. »

J'ouvris les yeux, et je reconnus le lieu même où j'étais assis quand ma vision avait commencé. J'étais au-dessus d'une arcade, sous des tentures de soie, et je voyais à mes pieds des milliers de Romains qui se pressaient sur les gradins du Colisée, qu'ornaient des dépouilles riches comme celles que le monde peut donner. J'apercevais dans l'arène des animaux étranges, dont on a rarement vu les pareils en vie dans l'Europe moderne : c'étaient la giraffe, le zèbre, le rhinocéros, l'autruche des déserts de l'Afrique, situés au-delà du Niger, l'hippopotame du Nil supérieur, le tigre royal et le gnou des rives du Gange. En contemplant Rome, ses palais, ses temples et ses aqueducs qui allaient puiser de l'eau jusque dans les neiges lointaines des Apennins, ouvrages prodigieux qu'on aurait plutôt attribués à une puissance surnaturelle qu'à la main des hommes, et en regardant ensuite au-delà de Rome, vers la contrée qui s'étendait au loin, il me semblait voir l'Ancien-Monde tout entier orné de tableaux en miniature de cette capitale magnifique. Le Romain a étendu sa civilisation partout où il a étendu ses conquêtes ; là où il a porté ses armes, il a aussi porté ses dieux pénates : des déserts de l'Arabie aux montagnes de la Calédonie, il n'y a plus eu qu'un seul peuple, ayant les mêmes arts, la même langue, la même littérature, d'origine grecque.

Je regardai de nouveau ; mais tout était changé dans le monde romain. Le peuple de conquérans et de héros avait disparu ; les villes étaient remplies d'une population indolente et efféminée ; ces champs, qui avaient été cultivés par des guerriers, qui quittaient la charrue pour prendre le commandement des armées, étaient maintenant abandonnés à des esclaves ; à la milice d'hommes libres avaient succédé des bandes de mercenaires qui vendaient l'empire au plus offrant. Des hordes de guerriers dont la civilisation ne consistait qu'à monter à cheval et à fabriquer des armes de fer, se rassemblaient au nord et à l'est, et se répandaient, de toutes parts, sur ce puissant empire, pillant les villes, détruisant les monumens des arts et des lettres et, comme des bêtes féroces qui dévorent quelque noble proie, déchirant la puissance romaine. Je n'avais devant moi que ruines, désolation et ténèbres, et je fermai les yeux pour me cacher à moi-même ce triste spectacle. « Tu vois, me dit le génie, comment a fini un empire que ses fondateurs croyaient devoir être indestructible et éternel. Mais, bien que la gloire et la grandeur qui appartenaient à son génie militaire aient passé, celles qui appartiennent aux arts et aux institutions par lesquelles il a embelli et ennobli la vie reparaîtront dans un autre état social. »

Je rouvris les yeux, et je vis l'Italie se remettant de sa désolation ; je vis fonder des villes avec un gouvernement presque semblable à celui d'Athènes, de Rome et des petits états qui avaient rivalisé avec elles sous le rapport des armes et des arts ; je vis les restes de bibliothèques, conservés dans les monastères et dans les églises par une sainte influence, que le Goth et le Vandale mêmes ont respectée, s'ouvrir de nouveau pour le peuple ; je vis Rome renaître de ses cendres, et les fragmens des statues trouvées dans les ruines des palais et des maisons de plaisance des empereurs, servir de modèles pour la régénération des arts ; je vis construire des temples magnifiques dans cette ville, devenue la métropole d'un monde nouveau, du monde chrétien, et je les vis orner des chefs-d'œuvre les plus magnifiques que le pinceau puisse produire ; je vis une ville de la Toscane disputer, en quelque sorte, à Rome la prééminence du génie, et l'esprit qui s'était réveillé en Italie, étendre son influence du sud au nord. « Maintenant, me dit mon guide, la société vient de prendre l'aspect moderne qu'elle doit conserver. Compare un instant ce

qu'elle est, sous le rapport des lettres et des armes, avec ce qu'était, sous ce rapport, celle de l'ancien monde. » Je regardai, et je vis que les bibliothèques n'étaient plus remplies de rouleaux de papyrus, mais de livres. « Vois-tu la presse? continua-t-il. Par cette invention de Faust, les produits du génie sont, en quelque sorte, rendus impérissables; susceptibles d'une multiplication indéfinie, ils sont un héritage inaliénable de l'esprit humain. Par cet art, si humble en apparence, le progrès de la société est assuré, et l'homme n'est plus exposé à l'humiliation d'être témoin de scènes semblables à celles qui suivirent la ruine de l'empire romain. Considère maintenant les guerriers des temps modernes; la lance, le javelot, le bouclier et la cuirasse ont fait place au mousquet et à l'artillerie légère. Le moine allemand qui a découvert la poudre à canon a exercé une puissante influence sur les destinées du genre humain. Les guerres sont devenues moins sanglantes en devenant moins personnelles; la force brutale a perdu de son importance; il faut tout le secours de la civilisation pour entretenir et pour diriger une grande armée. La richesse, l'adresse, la persévérance, sont les principaux élémens du succès : l'homme civilisé est en conséquence très supérieur au sauvage, et la poudre à canon garantit la durée de son triomphe, et assure aux nations civilisées qu'elles ne seront plus envahies par des incursions de millions de barbares.

» Il y a tant de ressemblance entre les deux ou trois siècles qui viennent de s'écouler, qu'il suffit de jeter un rapide coup-d'œil sur les événemens politiques et militaires qui y ont eu lieu. Tu remarqueras les efforts tentés par les chefs de quelques grandes nations pour acquérir de la prééminence et du pouvoir : après avoir réussi en partie, ils ont rencontré de la résistance de la part d'autres nations, et l'équilibre du pouvoir, momentanément altéré, a été rétabli. Entre les nations rivales, qu'on peut considérer comme formant la république de l'Europe moderne, tu en verras une l'emporter par sa force maritime et par ses entreprises coloniales et commerciales; et tu reconnaîtras qu'elle ne conserve sa supériorité que parce qu'elle est favorable à la liberté du genre humain. Ne laisse pas passer la vision de l'Europe moderne sans considérer quelques autres résultats des efforts des hommes de génie, qui, comme la poudre à canon et l'imprimerie, illustrent les temps auxquels ils appartiennent et forment des époques brillantes dans l'histoire du monde. Si tu reportes tes regards vers les écoles de l'Italie régénérée, tu y trouvera les œuvres des grands philosophes grecs; et si tu prêtes l'oreille à ce qu'on y enseigne, tu t'apercevras que c'est une science vague, obscure, pleine de notions erronées. Tu verras la plus sublime des sciences humaines, l'astronomie, détournée de son objet véritable par des imposteurs, qui prétendent prédire l'avenir des hommes par l'aspect des astres; et dans les laboratoires, les alchimistes cherchant un remède universel, un élixir de vie, et la pierre philosophale ou le moyen de convertir tous les métaux en or; mais tu verras aussi des découvertes utiles et inattendues s'élever, dans ces temps d'erreur, du milieu des brouillards du mensonge et de la fumée du fourneau. La fourberie et l'erreur s'évanouissent et passent, mais les vérités saisies par quelques hommes supérieurs demeurent et deviennent la propriété d'un monde plus éclairé. Les vaisseaux, qui ne se mouvaient que par les efforts des hommes, sont transportés par les vents. Un morceau d'acier, touché par l'aimant, indique au marinier la route sûre qu'il doit suivre pour se rendre de l'ancien monde dans le nouveau. La machine à vapeur exécute, non seulement le travail des chevaux, mais celui des hommes, par des combinaisons qui semblent presque douées d'intelligence. En un mot, de quelque côté de la vision des temps modernes que tu tournes tes regards, tu trouveras des marques de supériorité et de progrès; et je désire te pénétrer de la conviction que les résultats du travail intellectuel ou du génie scientifique ne peuvent se perdre. Les rois changent de plans, une flotte ou une armée remplissent leur mission et passent; mais un morceau de fer aimanté conserve à toujours sa destination, et assure à l'homme l'empire de l'océan sur lequel nulle route n'est tracée. Une nouvelle époque sociale peut voir des armées s'avancer des bords de la Baltique vers ceux du Pont-Euxin; la domination des disciples de Mahomet peut être brisée par quelque peuple du nord, et l'empire des Anglais en Asie peut partager le sort de ceux de Tamerlan et de Gengis-Kan; mais le bateau à vapeur qui remonte le Delaware et le Saint-Laurent continuera sa course, et portera la civilisation d'un peuple plus avancé dans les déserts du nord de l'Amérique et parmi les sauvages du Canada. Dans l'histoire du monde, telle que l'écrivent la plupart des historiens, presque tous les grands changemens des nations sont confondus avec les changemens de leurs dynasties; on rapporte d'ordinaire aux rois, aux chefs, aux héros, aux armées, des événemens qui ont une tout autre origine, d'une nature intellectuelle ou morale. Les gouvernemens dépendent beaucoup plus qu'on ne le suppose généralement de l'opinion du peuple, et de l'esprit du siècle et de la nation. Quelquefois, il est vrai, un homme prodigieux possède le pouvoir suprême, et s'élève au-dessus de l'époque où il est né : tels furent Alfred, en Angleterre, et Pierre, en Russie; mais ces exemples sont rares; et, en général, ce n'est ni parmi les souverains ni dans les hautes classes de la société, que se trouvent les hommes qui ont été les bienfaiteurs de l'humanité ou qui lui ont fait faire de grands progrès. Les travaux des hommes les plus illustres ont été peu appréciés de leur vivant; on les a eux-mêmes négligés ou méprisés; et il faut que bien pur ait été le plaisir abstrait qui résultait de l'exercice de la supériorité intellectuelle, de la découverte de la vérité et de la pensée du bien qui pouvait en résulter pour la société, pour qu'il ait suffi pour porter certains hommes à sacrifier à de tels travaux les joies de la vie et les droits de citoyens. Anaxagoras, Archimède, Roger Bacon, Galilée offrent, dans leur emprisonnement ou dans leur mort, des exemples de ce genre. Rien n'est plus remarquable que l'ingratitude des hommes envers leurs bienfaiteurs; mais plus tard, quand tu connaîtras le plan de l'univers, tu en découvriras la cause et l'effet, et tu sauras que le système entier est soumis à des règles d'une justice immuable. J'ai dit que, dans le progrès de la société, toutes les améliorations grandes et vraies demeurent. Le même épi, qu'un inventeur, adoré pendant deux mille ans, dans l'ancien monde, sous le nom de Cérès, a commencé à cultiver, il y a quatre mille ans, est encore aujourd'hui la principale nourriture du genre humain; et la pomme de terre, le bien le plus précieux peut-être que l'ancien monde ait reçu du nouveau, se propage dans toute l'Europe, et continuera à nourrir des populations immenses, quand le nom du peuple qui, le premier, l'a cultivée dans l'Amérique du Sud, sera déjà oublié. »

MIETTES.

37. L'arbre défendu à nos premiers parens sans motif connu les avertissait, et nous avertit encore, que Dieu ne veut pas être servi seulement parce que cela nous plaît, mais parce que cela se doit.

38. Quand un bienfaiteur n'a d'autre confident que l'obligé, son secret, pour l'ordinaire, n'est que trop en sûreté.

39. Il nous faut une passion contre nos passions.

40. A l'opposé de toutes les autres passions, qui troublent l'âme, la passion chrétienne la règle. Elle n'aurait pas cet effet si elle s'adressait à un Dieu pensé; mais elle s'adresse à un Dieu connu.

41. Ou aimez ce que vous croyez, ou tâchez de croire ce que vous aimez.

42. Loin de nous les discussions qui ne nous entourent que de débris!

43. L'Evangile est le rendez-vous de tous les systèmes de philosophie morale. Vous les y trouvez tous, conciliés par la médiation d'un fait puissant.

44. Un être vulgaire peut savoir mourir; mais nul ne sera grand, dans aucun genre, s'il ne sait mourir.

Mort de Richard Lander. — Lander remontait le Niger sur une chaloupe avec des marchandises pour 400 liv. st. Il se rendait à 300 milles de distance dans une petite île qu'il avait achetée du roi de Benin, et où il avait établi un comptoir. Ils étaient déjà à 100 milles, lorsqu'une décharge presque à bout portant tirée de derrière un taillis, tua trois hommes sur la chaloupe, et en blessa quatre autres, parmi lesquels se trouvait M. Lander. La chaloupe ayant au même moment touché terre, ils descendirent dans leur canot pour s'échapper, mais cinq ou six canots de guerre se mettant aussitôt à leur poursuite, nourrirent pendant 5 ou 6 heures un feu très-vif contre eux, jusqu'à ce que la nuit les leur eût fait perdre de vue. M. Lander a dit avant de mourir qu'il avait reconnu les canots pour être de Bonny, de Brass et de Benin, de sorte que l'on peut croire que des négriers ou d'autres Européens se sont rendus coupables de cet odieux assassinat. Oui, tout annonce que des négriers, craignant de perdre les avantages que leur infâme commerce leur faisait trouver sur cette côte, ont tué Lander, qui portait, la Bible à la main, la civilisation et le commerce jusqu'aux sources du Niger. Ils ont tué un homme, mais ils ne peuvent faire périr son œuvre. Le Christianisme envahira l'Afrique, la traite cessera sur les rives du Niger, quand même cet homme simple et généreux n'est plus là pour soutenir cette double cause.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 20. 14 MAI 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE QUELQUES CAUSES CACHÉES DES ÉMEUTES.

On ne peut s'empêcher d'admirer combien les plus habiles gens du monde ont quelquefois l'esprit borné. Je lis souvent, et même volontiers, les journaux du pouvoir. Leur mot d'ordre, c'est l'ordre. Ils parlent à merveille contre l'esprit de faction, contre les émeutes. J'aime leurs philippiques, qui ne manquent ni d'éloquence, ni d'à propos ; mais quand j'ai passé le *premier Paris*, et que je continue la lecture du journal, voici que ces ennemis de l'émeute se mettent à prêcher l'émeute à leur tour : discordance bizarre, qui ne manque pas de blesser mes oreilles chaque jour, et à laquelle je ne m'accoutume pas.

Ceci a-t-il besoin d'explication ? Les journalistes que j'ai en vue connaissent bien et dépeignent encore mieux les suites de cette épilepsie, dont les accès répétés agitent convulsivement la société, la font écumer, la privent de ses sens, la désolent et l'épuisent ; mais ils en connaissent mal les vrais principes, et faute de les connaître, ils les entretiennent et les encouragent par d'imprudentes caresses. La moitié des choses qu'ils louent et qu'ils aiment tendent à l'émeute ; les plaisirs qu'elle trouble, une partie des occupations qu'elle interrompt les fêtes qu'elle attriste, l'ont préparée, attisée à la longue ; l'ensemble des mœurs régnantes est comme un immense soufflet, à toute heure excitant le feu de cette fournaise. On s'en doute si peu qu'au contraire on oppose complaisamment à la douceur de toutes ces choses les incommodités des troubles civils ; c'est-à-dire qu'on met en antithèse l'effet et la cause ; c'est-à-dire qu'on voudrait avoir la cause et ne point avoir l'effet. Prétention au moins singulière !

Je pourrais dire qu'on s'abuse au point le plus clair, à la jonction même de la cause et de l'effet. On forme des vœux politiques, et les doctrines politiques qu'on y rattache n'y correspondent nullement. On demande l'obéissance à l'autorité ; mais on ne dit jamais, on s'en garde même bien, que l'autorité est instituée de Dieu. On oublie qu'aussi long-temps que les sermens respectifs du pouvoir et du peuple ne sont pas déposés entre les mains d'un Tiers, aussi long-temps qu'il n'est question que d'un contrat, ou plutôt d'une transaction, d'un accommodement entre deux parties divisées, peut-être opposées d'intérêt, on n'a constitué dans l'état qu'une paix armée, un armistice que l'intérêt, que la peur pourront prolonger, mais que l'intérêt et la peur pourront également rompre. Dans un pays très-éclairé, où il n'y aurait point de prolétaires, chacun calculerait savamment les conséquences des démarches où il s'engage ; mais la France n'en est pas encore là sans doute. Aussi la plupart des raisonnemens de cet ordre demeurent sans effet sur ceux-là mêmes qu'on aurait le plus besoin de convaincre ; et ce sont pourtant les seuls raisonnemens dont on fait usage ; le matérialisme, l'égoïsme, sont au fond de toute l'argumentation. Cela se conçoit bien ; car de quelle sanction pourrait-on revêtir des argumens d'un ordre plus élevé ? Au nom de qui, au nom de quoi parlerait-on ? Le pouvoir est donc matérialiste par essence ; et les élémens d'une apparence plus noble sont, pour ainsi dire, enlevés par les perturbateurs, qui, du moins, eux, ont une espèce de religion, et ne seraient pas embarrassés de mettre le mysticisme au service de la rébellion.

On comprendra bien que je ne reproche pas à l'autorité de ne pas faire des idées religieuses un levier favorable à ses desseins ; non, j'admire seulement la cécité des écrivains du

pouvoir, qui écartent les seules idées d'où l'obéissance découle logiquement, et qui, prenant à eux les argumens les plus ignobles, laissent à leurs adversaires l'avantage de rattacher leurs plans à des idées immatérielles.

Mais ce n'est pas à cela que je veux m'arrêter. Je dirai plutôt : De quel droit et avec quel espoir prêchez-vous l'ordre, quand, dans la littérature, dans les mœurs, dans les arts que vous préconisez, tout tend au désordre? Aveugles que vous êtes, ne voyez-vous pas que l'émeute, dont le sanglant fantôme se dessine si souvent dans vos colonnes, surgit, ardente et frénétique, de vos théâtres, de vos romans, de vos fêtes, et je dirais presque de toutes les parties de votre vie civile? Cessez donc de voir uniquement la cause prochaine, immédiate, l'occasion. Ne cherchez pas à la faire mourir; vous-mêmes vous mourriez à la peine. Vous nous montrez à l'origine de ces désastreux tumultes, la faim, les passions mauvaises, les extravagantes théories. Mais tout cela, ce sont encore des effets; et comment ôterez-vous tous ces effets, si vous n'en ôtez pas les causes? Et que sera-ce si vous ne les voyez pas? Et que sera-ce si vous les aimez, et si ces causes de perturbation sont précisément au nombre des biens que vous voulez défendre contre les perturbations civiles? Et c'est là, Messieurs, c'est là que vous en êtes.

Il faut voir un peu la chaîne des faits. Ordre et désordre, rien n'est en l'air, tout tient à quelque chose, tout se ramène à une raison dernière. Et puisqu'il est ici question du désordre, disons qu'il a sa source dans tout ce qui aiguise les passions, dans tout ce qui émousse les principes. Or, les mœurs que vous encouragez, la littérature que vous vantez, ont ce double effet. La frivolité, la volupté, le matérialisme sortent comme une vapeur funeste de vos usages et de vos écrits. Toute cette fleur de culture que vous aimez tant à respirer exhale un parfum mortel pour la vertu. De là jusqu'aux émeutes il y a loin, pensez-vous. Pas si loin! Chacun est affecté par ces choses, suivant son caractère et sa position. L'oubli de Dieu, le culte des sens se produisent de bien des manières différentes. La petite maîtresse qui s'atourne comme une poupée, et dont la vie entière n'est qu'une scène d'opéra-comique, ne prend point de part à l'émeute; l'époux calculateur dont le luxe éblouit et effraie, ne se mêle pas de l'émeute; l'être indolent qui consacre son existence à d'inutiles rêveries, ne figure pas non plus dans l'émeute; mais vos perfides productions, vos spectacles prestigieux ont enivré des âmes à qui l'intérêt même ne peut servir de frein; la doctrine antique du devoir s'est peu à peu fondue dans leur âme au feu des passions que vous allumez. Le mépris de toute croyance a passé de votre esprit dans le leur; et vous avez si bien, et de tant de manières, versé l'ironie sur les convictions religieuses et les idées infinies, que leur esprit a renfermé son ardeur dans la sphère des choses périssables, y a porté l'infini de ses désirs, et s'est fait de la destruction une religion, ne pouvant plus s'en faire une de la conservation. On ne veut absolument voir aucune relation, aucune continuité entre ces jeux de l'esprit et la conduite de la vie; on se trompe; le cœur humain est conséquent à faire trembler. On a beau feindre de se jouer, on ne se jouerait pas avec certaines idées, si elles ne plaisaient pas; et quand une idée plaît, il faut bien qu'elle domine, et quand elle domine, il faut bien qu'il y paraisse. Quand le théâtre se couvre d'obscénités atroces, c'est, apparemment, qu'il cherche à satisfaire des amateurs de ces sortes de choses; en satisfaisant un penchant on l'excite; et il faut bien que, sous une forme ou sous une autre, le dévergondage du théâtre passe dans la vie. En d'autres temps, ces horreurs fictives ne se traduiraient pas, j'en conviens, en convulsions politiques; mais le temps où nous vivons est fait de sorte que le poison des écrits et des idées se porte de ce côté-là, et que la politique absorbe tout le mauvais suc qui circule dans les mœurs de la vie privée. Mettez donc le talent au-dessus de tout; donnez-lui privilége de tout oser; vantez-le sans réserve, quelle que soit d'ailleurs son application; annoncez avec enthousiasme, louez sans restriction les vers d'un chansonnier impie; délectez-vous de la savoureuse douceur d'un roman où les réserves de la décence ne sont qu'un calcul au profit des imaginations voluptueuses; exaltez les soliloques rêveurs, les divagations nébuleuses de quelque bel-esprit qui médit de la vie, faute d'avoir su y trouver une place honorable; mais sachez qu'en faisant tout cela, vous préparez de loin ces scènes affreuses à la vue desquelles la société frémit dans ses fondemens, et dont nous vous entendrons vous-mêmes frémir et vous indigner.

Quel est donc cet *ordre* que vous réclamez? Un ordre vraiment moral? Il n'y a pas d'apparence. Si vous le vouliez quelque part, vous le voudriez partout, au commencement comme à la fin. Il est donc clair que ce que vous voulez, c'est votre aise et votre repos. A la bonne heure; car enfin l'aise et le repos, c'est votre droit comme le nôtre. Mais du moins que votre égoïsme ait le sens commun. Vous voulez la fin : sachez vouloir les moyens. Allez à la vraie cause du mal. Vous avez peur de certaines idées : ayez plutôt peur d'autres idées, qui sont la source de celles dont vous vous alarmez, ou leur communiquent leurs qualités vénéneuses. Et comme il n'y a en morale d'autre moyen de détruire que de construire, d'autre moyen d'anéantir les idées mauvaises que de leur en opposer de positivement bonnes, comme on ne peut, suivant l'admirable expression d'un apôtre, « surmonter le mal que par le bien, » donnez à ces esprits infortunés qui se nourrissent de poisons, quelque aliment innocent, ce qui veut dire salutaire : car nul ne cédera sa passion que contre une passion, son idée que contre une idée, son espoir que contre un espoir.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le congrès de la république de Venezuela a rendu, le 24 janvier, un décret qui a été approuvé par le pouvoir exécutif et qui se compose d'un seul article ainsi conçu : « La liberté des » cultes n'est pas interdite dans la république de Venezuela. » Parmi les considérans qui précèdent ce décret on en remarque un qui déclare que « la religion est une partie essentielle de la » liberté civile que la constitution garantit. »

La reine-régente d'Espagne vient de nommer une junte, composée d'ecclésiastiques et de magistrats, qui « examinera l'état » actuel de tout le territoire espagnol, en ce qui concerne la » forme et la matière du culte et ses ministres. La junte propo» sera le plan d'amélioration qu'elle jugera le plus convenable, » et pour celles qui exigeront l'autorisation du Saint-Siége, elle » présentera les demandes revêtues des formes d'usage. » Le décret a pour but « de faire recouvrer à la religion sa splendeur » primitive, altérée par *les abus* qu'ont amenés les siècles, la » guerre et les discordes civiles, de réaliser *la réforme deve*» *nue nécessaire* du clergé régulier, et de mettre un terme aux » *exagérations d'un zèle et d'une piété mal entendus.* »

La peine de mort a été abolie en Espagne pour le fait d'affiliation aux sociétés secrètes, et une amnistie entière est accordée aux individus qui jusqu'ici ont fait partie de sociétés de ce genre. Des peines sévères atteindront ceux qui s'y affilieront dans la suite.

Quelques troubles ont éclaté à Francfort, où le peuple a tenté de délivrer des prisonniers détenus pour cause politique. Il y a eu cinq hommes tués et plusieurs blessés dans cette affaire.

M. le docteur Harvey a proposé à la Chambre des communes de voter une adresse au roi, à l'effet de le supplier d'ordonner une enquête, relativement à la liste des pensions présentée à la Chambre en août 1833, afin de n'y conserver que les personnes

dont les titres à la bienveillance royale seraient incontestables. Ces pensions s'élèvent à la somme de 144,000 liv. st. (3,600,000 francs.) Les titulaires sont au nombre de 1,303, dont 281 hommes et 1,022 femmes. Le ministère ayant fait de cette motion une question de cabinet, et MM. Althorp et Stanley, ayant positivement annoncé qu'ils donneraient leur démission si elle était acceptée, elle a été rejetée par 390 voix contre 148.

La seconde lecture du bill pour l'amélioration de la loi des pauvres a été votée par 329 voix contre 20.

M. Robinson a attaqué un décret de don Pédro qui égalise les droits d'entrée pour toutes les nations. Le ministre a répondu que ce décret ne lui avait pas été préalablement communiqué, mais que le régent était en droit de le rendre.

Dans la chambre des lords s'est engagé une discussion animée sur la politique étrangère. Le ministère anglais a reconnu l'existence d'une quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal; mais il a ajouté que le traité n'étant pas encore ratifié, il ne pouvait donner des explications à son sujet.

La garde nationale de Lyon avait été dissoute en 1831; réorganisée en 1833 par une ordonnance royale, qui n'a jamais été mise à exécution, elle vient de nouveau d'être dissoute, ainsi que celles de quelques communes voisines. On parle de la démission de M. Prunelle, maire de Lyon. L'imprimeur et le gérant du *Précurseur*, journal républicain de cette ville, qui était depuis quelques mois rédigé avec une modération désapprouvée par son parti, ont été arrêtés, bien que ni les articles, ni la tendance de cette feuille, ne soient actuellement incriminés.

La Chambre des députés a voté le budget de la marine et celui de l'instruction publique, auquel le ministère a réuni, cette fois, le budget spécial de l'université. La discussion a été marquée par plus d'un incident. Les différens orateurs ont paru prendre à tâche d'aborder quelques-unes des questions sociales les plus sérieuses. Nous avons eu du plaisir à entendre M. Vatout dire que « quand le peuple lira lui-même la Charte et l'Evangile, » il n'y aura plus ni fanatisme politique, ni fanatisme religieux. » Ces paroles ont été accueillies avec approbation par la Chambre.

Les projets de lois portant demande de crédits additionnels au budget du ministère de la guerre ont soulevé une vive discussion politique, parce qu'ils se rattachent, dans la pensée même du gouvernement, aux événemens de Lyon. Tous deux ont été adoptés par une forte majorité. Dans la séance d'hier, M. Pagès (de l'Arriége) a abordé la question morale en même temps que la question sociale.

LITTERATURE.

Paroles d'un Croyant en 1833; par M. de La Mennais. Paris, 1834. Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 6 fr.

Il se passe, à l'époque où Dieu nous a fait naître, des choses bien étranges sous le soleil, et l'on croirait être assis au parterre d'un théâtre où tout le monde, auteurs, acteurs et spectateurs, s'épuise à imaginer des scènes extraordinaires et des péripéties inattendues. Dans ce drame prodigieux où chacun joue son personnage, la grande règle qui veut que l'intérêt aille toujours en croissant, n'est pas négligée, et l'on sort à peine d'un événement qui nous a causé de la surprise, qu'on en voit un autre qui nous plonge dans la stupeur. La France et l'Europe se sont étonnées d'entendre les partisans de l'absolutisme se faire apôtres, missionnaires, prédicateurs d'une démagogie sans limite et sans frein; leur étonnement n'a pas été moindre, à l'ouïe des discours de nos hommes ex-populaires, qui déclament contre toutes les libertés après avoir sonné le tocsin contre toutes les servitudes, et qui forgent de nouvelles chaînes avec les débris de celles qu'ils ont eux-mêmes brisées. Mais entre tant de choses étranges, en voici une plus étrange encore : c'est un prêtre, un prêtre fameux par son apologie des doctrines ultramontaines les plus rigides, pour ne pas dire les plus abrutissantes; un prêtre qui essayait naguère d'anéantir les droits de toutes les intelligences individuelles au profit de l'intelligence du genre humain représentée par le pontife de Rome; un prêtre qui, hier encore, se réconciliait solennellement avec le signataire de l'Encyclique, et qui promettait de se soumettre tout entier au Saint-Siége, corps et âme, raison et conscience, en politique comme en religion, en matière de lois civiles comme en matière de dogmes; eh bien! ce prêtre vient de publier un livre.. .. Mais je n'ose pas en dire mon avis, avant d'en avoir cité quelques pages; on m'accuserait d'exagération et de mauvais vouloir; on se persuaderait que j'invente à plaisir des opinions dont nul écrivain, en France, n'est capable. Il faut donc citer, et qu'on le remarque bien, je ne rapporterai point le chapitre XXXII (pages 173 et suiv.), qui s'attaque, sous les formes diaphanes d'une vision, aux rois d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, de France, d'Autriche, de Russie, et qui les charge des crimes les plus affreux avec une âpreté de colère qui n'a jamais été surpassée, ni peut-être égalée dans les jours funèbres de la Convention; ce chapitre, qui semble avoir été écrit sous l'influence d'un inconcevable cauchemar, ne peut ni ne doit trouver place dans notre feuille; j'en choisirai un autre, moins directement applicable aux faits actuels, et je le copierai en entier, pour faire connaître à la fois les vues et le style inusité de l'auteur;

XII

« C'était dans une nuit sombre; un ciel sans astres pesait sur la terre, comme un couvercle de marbre noir sur un tombeau.

Et rien ne troublait le silence de cette nuit, si ce n'est un bruit étrange, comme d'un léger battement d'ailes, que de fois à autre on entendait au-dessus des campagnes et des cités;

Et alors les ténèbres s'épaississaient, et chacun sentait son âme se serrer, et le frisson courir dans ses veines.

Et dans une salle tendue de noir et éclairée d'une lampe rougeâtre, sept hommes vêtus de pourpre, et la tête ceinte d'une couronne, étaient assis sur sept siéges de fer.

Et au milieu de la salle s'élevait un trône composé d'ossemens, et au pied du trône, en guise d'escabeau, était un crucifix renversé; et devant le trône, une table d'ébène, et sur la table, un vase plein de sang rouge et écumeux, et un crâne humain.

Et les sept hommes couronnés paraissaient pensifs et tristes, et, du fond de son orbite creux, leur œil de temps en temps laissait échapper des étincelles d'un feu livide.

Et l'un d'eux, s'étant levé, s'approcha du trône en chancelant, et mit le pied sur le crucifix.

En ce moment ses membres tremblèrent, et il sembla près de défaillir. Les autres le regardaient immobiles; ils ne firent pas le moindre mouvement, mais je ne sais quoi passa sur leur front, et un sourire qui n'est pas de l'homme contracta leurs lèvres.

Et celui qui avait semblé près de défaillir étendit la main, saisit le vase plein de sang, en versa dans le crâne, et le but.

Et cette boisson parut le fortifier.

Et dressant la tête, ce cri sortit de sa poitrine comme un sourd râlement:

Maudit soit le Christ, qui a ramené sur la terre la Liberté!

Et les six autres hommes couronnés se levèrent tous ensemble, et tous ensemble poussèrent le même cri:

Maudit soit le Christ, qui a ramené sur la terre la Liberté!

Après quoi, s'étant rassis sur leurs siéges de fer, le premier dit:

Mes frères, que ferons-nous pour étouffer la Liberté? Car notre règne est fini, si le sien commence. Notre caus[e est la] même : que chacun propose ce qui lui semblera bon.

Voici pour moi le conseil que je donne. Avant que le Christ vînt, qui se tenait debout devant nous? C'est sa religion qui nous a perdus : abolissons la religion du Christ.

Et tous répondirent : Il est vrai. Abolissons la religion du Christ.

Et un second s'avança vers le trône, prit le crâne humain, y versa du sang, le but, et dit ensuite:

Ce n'est pas la religion seulement qu'il faut abolir, mais encore la science et la pensée; car la science veut connaître ce qu'il n'est pas bon pour nous que l'homme sache, et la pensée est toujours prête à regimber contre la force.

Et tous répondirent : Il est vrai. Abolissons la science et la pensée.

Et ayant fait ce qu'avaient fait les deux premiers, un troisième dit:

Lorsque nous aurons replongé les hommes dans l'abrutissement, en leur ôtant et la religion, et la science, et la pensée, nous aurons fait beaucoup; mais il nous restera quelque chose encore à faire.

La brute a des instincts et des sympathies dangereuses. Il faut qu'aucun peuple n'entende la voix d'un autre peuple, de peur que si celui-là se plaint et remue, celui-ci ne soit tenté de l'imiter. Qu'aucun bruit du dehors ne pénètre chez nous.

Et tous répondirent : Il est vrai. Qu'aucun bruit du dehors ne pénètre chez nous.

Et un quatrième dit: Nous avons notre intérêt, et les peuples ont aussi leur intérêt opposé au nôtre. S'ils s'unissent pour défendre contre nous cet intérêt, comment leur résisterons-nous?

Divisons pour régner. Créons à chaque province, à chaque ville, à chaque hameau, un intérêt contraire à celui des autres hameaux, des autres villes, des autres provinces.

De cette manière, tous se haïront, et ils ne songeront pas à s'unir contre nous.

Et tous répondirent : Il est vrai. Divisons pour régner : la concorde nous tuerait.

Et un cinquième, ayant deux fois rempli de sang et vidé deux fois le crâne humain, dit:

J'approuve tous ces moyens; ils sont bons, mais insuffisans. Faites des brutes, c'est bien; mais effrayez ces brutes, frappez-les de terreur par une justice inexorable et par des supplices atroces, si vous ne voulez pas tôt ou tard en être dévorés. Le bourreau est le premier ministre d'un bon prince.

Et tous répondirent : Il est vrai. Le bourreau est le premier ministre d'un bon prince.

Et un sixième dit :

Je reconnais l'avantage des supplices prompts, terribles, inévitables. Cependant il y a des âmes fortes et des âmes désespérées qui bravent les supplices.

Voulez-vous gouverner aisément les hommes, amollissez-les par la volupté. La vertu ne nous vaut rien; elle nourrit la force: épuisons-la plutôt par la corruption.

Et tous répondirent : Il est vrai. Epuisons la force, et l'énergie, et le courage, par la corruption.

Alors le septième, ayant, comme les autres, bu dans le crâne humain, parla de la sorte, les pieds sur le crucifix:

Plus de Christ; il y a guerre à mort, guerre éternelle entre lui et nous.

Mais comment détacher de lui les peuples? C'est une tentative vaine. Que faire donc? Ecoutez-moi : il faut gagner les prêtres du Christ avec des biens, des honneurs et de la puissance.

Et ils commanderont aux peuples, de la part du Christ, de nous être soumis en tout, quoi que nous fassions, quoi que nous ordonnions.

Et le peuple les croira, et il obéira par conscience, et notre pouvoir sera plus affermi qu'auparavant.

Et tous répondirent : Il est vrai. Gagnons les prêtres du Christ.

Et tout-à-coup la lampe qui éclairait la salle s'éteignit, et les sept hommes se séparèrent dans les ténèbres.

Et il fut dit à un juste qui, en ce moment, veillait et priait devant la croix : Mon jour approche. Adore et ne crains rien. »

Qui donc a écrit les lignes qu'on vient de lire? ces lignes empreintes d'une ironie sauvage, et qui frappent du même sceau d'infamie rois et prêtres? Ne serait-ce pas un fragment trouvé dans les papiers de Diderot? Ou bien, l'auteur de Child-Harold et de Don Juan, sorti tout-à-coup de sa tombe, a-t-il reproduit en prose française les idées sombres, les sanglantes images, les poignantes invectives, les tableaux de désespoir et de mort qui l'ont rendu chef d'une école justement nommée infernale? Comment reconnaître ici M. de La Mennais? Tout ce qui caractérisait à nos yeux l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, pensées, doctrines, sympathies, répugnances, expressions, images, tout a disparu pour faire place à je ne sais quelles idées et quel style sans nom. Ce *croyant*, comme il s'appelle, répète à chaque page que le gouvernement des rois est le règne de Satan, que les princes sont les ministres de Satan, qu'ils font l'œuvre de Satan. Il ose même, si je l'ai bien compris, diriger ses coups contre quelqu'un qui s'est assis au-dessus des rois. Ecoutez écoutez! « Quel est ce vieillard, demande-t-il, qui » parle de justice, en tenant d'une main une coupe empoi- » sonnée, et caressant de l'autre une prostituée qui l'appelle » son père? — Il dit : C'est à moi qu'appartient la race » d'Adam. Qui sont parmi vous les plus forts, et je la leur » distribuerai.—Et ce qu'il a dit, il le fait; et de son trône, » sans se lever, il assigne à chacun sa proie. — Et tous » dévorent, dévorent, et leur faim va croissant, et ils se » ruent les uns sur les autres, et la chair palpite, et les os » craquent sous la dent.—Un marché s'ouvre, on y amène » les nations la corde au cou; on les palpe, on les pèse, on » les fait courir et marcher; elles valent tant.... Qu'est-ce » que ces meules qui tournent sans cesse, et que broient- » elles? — Fils d'Adam, ces meules sont les lois de ceux » qui vous gouvernent, et ce qu'elles broient, c'est vous » (pages 161 et 162)! L'auteur s'attaque aux choses non moins qu'aux hommes, et les disciples de Saint-Simon n'ont pas attaqué le droit de propriété avec des paroles plus amères que les siennes. « Allez au Nord et au Midi, à l'Orient et à » l'Occident, dit-il, en quelque endroit que vous vous ar- » rêtiez, vous trouverez un homme qui vous en chassera, » en disant: Ce champ est à moi.—Et après avoir parcouru » tous les pays, vous reviendrez, sachant qu'il n'y a nulle » part un pauvre petit coin de terre où votre femme en tra- » vail puisse enfanter son premier-né, où vous puissiez re- » poser après votre labeur, où, arrivé au dernier terme, » vos enfans puissent enfouir vos os, comme dans un lieu » qui soit à vous » (page 46). « Pouvez-vous aller d'un lieu » à un autre si on ne vous le permet, user des fruits de la » terre et des productions de votre travail, tremper votre » doigt dans l'eau de la mer et en laisser tomber une goutte » dans le pauvre vase de terre où cuisent vos alimens, sans » vous exposer à payer l'amende et à être traînés en prison? » Et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres? » (page 106.)

Il serait inutile de multiplier ces citations; ce qu'on a vu des *Paroles d'un Croyant* suffit pour montrer que l'auteur, séduit par les rêves d'une imagination déréglée, ou guidé peut-être par des motifs d'un autre genre, n'a rien épargné, ni rois, ni lois, dans ses violentes philippiques contre l'ordre social actuel. Quant au style, nos lecteurs en ont déjà pu juger : c'est une imitation habilement élaborée du langage des Saintes-Ecritures. Il nous paraît évident que M. de La Mennais a voulu, pour le fond et pour la forme de son livre, marcher sur les traces des prophètes de l'ancienne alliance. Mais qu'est-ce qu'un prophète qui n'a reçu mission que de lui-même, et qui se prend à employer le ton prophétique,

sans avoir le caractère ni les inspirations d'un envoyé de Dieu? Ne faut-il pas emprunter malgré soi le mot de parodie pour caractériser une semblable tentative? Les anciens prophètes parlaient avec autorité, parce qu'ils n'étaient que les échos de la Parole toute-puissante qui a créé et qui gouverne le monde; mais vous, qui n'êtes que ce que nous sommes, vous qui n'avez pas ni ne prétendez avoir la pensée du Très-Haut dans votre pensée, de quel droit venez-vous prédire, en style d'inspiré, le sort des rois et des peuples? Vous racontez ce qui se passe dans le ciel entre le Père, le Fils et l'Esprit; mais qui vous a révélé ces choses? Vous faites parler le Dieu vivant; mais vous a-t-il manifesté ses desseins et ses voies? Dans les écrits des prophètes tout est vrai, et c'est à cause de cela que tout est grand, que tout est vénérable; mais dans un livre où rien peut-être n'est vrai, là où le faux, du moins, se mêle au vrai, on éprouve une sensation pénible, comme à l'aspect d'une profanation, en y trouvant des formes qui semblent ne devoir appartenir qu'aux envoyés du Seigneur. La même question revient sans cesse dans l'esprit du lecteur, lorsqu'il parcourt cet ouvrage: Quels sont vos titres, vos lettres de créance, pour nous annoncer, d'une voix si brève et si altière, ce que Dieu veut, ce que Dieu fera, ce que l'humanité deviendra dans l'avenir? Plus de modestie conviendrait mieux à l'homme dont l'esprit et la plume sont faillibles, et ce n'est guère la peine de monter sur les toits pour y crier de simples conjectures qui pourront recevoir, dès demain, le plus solennel démenti.

Ces réflexions ne s'adressent qu'au genre de style adopté par M. de La Mennais. Quant au talent qu'il déploie, comme écrivain, dans cette nouvelle publication, on ne saurait le mettre en doute sans mauvaise foi. Si l'on me permet de m'exprimer à cet égard avec une entière franchise, je dirai même que cet écrit, considéré comme œuvre purement littéraire, me semble supérieur à tout ce qui est sorti jusqu'à présent de la plume de M. de La Mennais. Un critique de la *Gazette de France* (numéro du 5 mai) prétend qu'on chercherait vainement dans ce livre les traces du talent qu'on a trouvé dans le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*. Juger ainsi des *Paroles d'un Croyant*, c'est une véritable dérision que la mauvaise humeur du journaliste peut seule expliquer. En repoussant, autant qu'il est en nous, la plupart des idées de l'auteur, sachons rendre justice au génie de l'écrivain. Jamais il n'a montré une imagination si haute, si forte et si féconde; jamais il n'a employé des expressions si colorées et si entraînantes; c'est presque la verve de Jean-Jacques unie au talent poétique de lord Byron. Mais plus on admire la supériorité de l'écrivain, plus on gémit du déplorable usage qu'il a fait de ses dons éminens.

Quel but s'est-il proposé en publiant ce livre? car tout est là pour un homme de conscience, et plus rigoureusement encore pour un homme de foi? M. de La Mennais a-t-il voulu imprimer une impulsion plus rapide au mouvement religieux qui se manifeste aujourd'hui dans toutes les communions chrétiennes? Si tel a été son dessein, il s'est cruellement trompé dans l'exécution. Les *Paroles d'un Croyant* renferment, il est vrai, quelques excellens chapitres sur l'amour fraternel, sur la confiance en Dieu, sur la prière; mais ces chapitres ne forment qu'une très-petite partie du livre; le reste est une longue diatribe souvent acerbe, quelquefois horrible et furibonde, toujours exagérée, contre des institutions et des pouvoirs auxquels les chrétiens doivent des égards, lors même qu'ils ne les approuveraient pas entièrement. Il y a telle page de cette publication qui, si elle tombait sous les yeux d'un esprit faible et fanatique, pourrait l'entraîner aux excès les plus funestes. Ceux qui connaissent l'histoire de certains hommes de la ligue me comprendront, sans que j'aie besoin de m'expliquer en termes plus clairs. Puisque M. de La Mennais a imité le langage de la Bible, il aurait dû prendre aussi, dans les épîtres de saint Paul et ailleurs, les leçons de charité, de douceur, de résignation que les écrivains sacrés ne se lassent pas de reproduire. Les inexcusables invectives prodiguées avec une sorte de fureur par M. de La Mennais à tout ce qui est élevé sur la terre, ne sont pas d'un chrétien, mais d'un tribun frénétique; bien loin de servir la cause de l'Evangile, elles souleveront contre lui, auprès des hommes qui prendront ce livre pour la fidèle manifestation des principes du Christianisme, des préventions ardentes et d'implacables ressentimens. Quel triste résultat pour les travaux d'un prêtre qui se proclame fidèle et zélé serviteur de Christ!

M. de La Mennais a-t-il eu l'intention de hâter les progrès de la liberté politique? Il s'est également fourvoyé de la route qu'il devait suivre pour atteindre son but. Injurier les grands et les rois, ne voir en eux que des êtres maudits, des suppôts de Satan, les déclarer en masse féroces et assassins, les vouer à l'exécration publique, c'est une étrange manière de contribuer à l'affranchissement des peuples. Avec de pareils moyens, on pousse les princes jusqu'au despotisme, jusqu'à la tyrannie la plus sanguinaire, au lieu de les convertir aux principes de la liberté. M. de La Mennais se laisse égarer, en outre, par une erreur qui nous étonne beaucoup de sa part: toutes les mauvaises passions, toutes les pensées de crimes, tout ce qui est vil et abominable, il l'impute aux grands et aux rois; d'un autre côté, il accorde aux peuples tous les bons sentimens, toutes les idées généreuses, toutes les vertus qui ne se trouvent que parmi les anges. Est-ce bien là, ministre de Jésus-Christ, ce que vous enseigne la Bible? Est-ce là ce que vous apprend l'expérience? Le cœur de l'homme, avant qu'il ait été changé par l'Esprit de Dieu, n'est-il pas aussi mauvais, aussi égoïste, aussi corrompu sous les haillons de l'indigence que sous les insignes des grandeurs humaines? Les mauvaises passions et les vices ne se rencontrent-ils pas des deux côtés? Et si la plupart des peuples ont traîné dans l'esclavage une misérable existence, ne doit-on pas les en accuser autant que les rois?

Le livre de M. de La Mennais a le grand tort de ne tenir, en général, aucun compte des réalités, et de n'offrir que des tableaux fantastiques, plus propres à remplir les rêves d'un solitaire qu'à éclairer la religion des hommes d'état. Mais le seul moyen d'être utile dans les circonstances actuelles, c'est de prendre la société comme elle est pour la faire peu à peu ce qu'elle doit être, en se servant surtout de la puissante influence de l'Evangile. M. de La Mennais a négligé cette tâche; il était pourtant plus capable que beaucoup d'écrivains de la bien remplir.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. — 1819-1834. *Littérature et philosophie mêlées.* 2 vol. in-8°. Paris. Eugène Renduel, libraire-éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 22. — 1834. Prix: 11 fr.

DEUXIÈME ARTICLE.

La nouvelle publication de M. Victor Hugo n'est, à quelques exceptions près, qu'un recueil des articles qu'il a jetés dans différens recueils périodiques depuis l'an 1819, c'est-à-dire, depuis l'âge de seize ans. C'est dire assez peut-être qu'une sorte d'intérêt biographique fait la principale valeur d'un bon nombre des morceaux de ce recueil. L'étude de la formation progressive de ce beau talent intéressera plus ou moins tout le monde. On remarquera surtout avec surprise que, dans les essais presque enfantins par lesquels s'ouvre cette collection, le style ...

tes ses qualités, se distingue déjà par la fermeté du dessin et une précision de contours bien rare à cet âge. D'une année à l'autre le jeune talent se charge, pour ainsi dire, de plus d'électricité, dégage plus d'étincelles et de flammes, jusqu'à ce que, dans certains morceaux du second volume, particulièrement dans la seconde diatribe *contre les démolisseurs* et dans le *dithyrambe* sur Mirabeau et enfin dans la préface, qui est la réimpression d'un article récemment inséré dans l'*Europe Littéraire*, l'ardeur des mouvemens et la véhémence des images (1) mêlent à l'admiration du lecteur quelque chose qui tient du vertige. De quel éclat, de quelle puissance l'auteur arme son Mirabeau! car il est bien à lui; c'est bien *son* Mirabeau, qui, par la magie du peintre, va devenir aussi le nôtre. Quoi que nous fassions, nous ne pourrons plus le voir autre que cette plume ne nous l'a fait; s'il ne fut pas ainsi, c'est ainsi qu'il dut être; le Mirabeau de l'histoire n'est pas Mirabeau tout entier; celui-là seul qu'a refait notre poëte est le vrai, le complet Mirabeau. Ce que nous disons là n'est pas un jeu de mots, encore moins une ironie. Chaque être donné par la réalité est le porteur d'une idée, la forme donnée à cette idée. Aucune idée n'est complétement réalisée dans la vie. Que fait le poëte? Il s'empare de ces lignes inachevées, les prolonge dans tous les sens jusqu'à leur dernier terme, n'ajoute rien d'ailleurs, n'invente rien arbitrairement, mais achève seulement d'arracher la statue au bloc où plusieurs de ses parties restaient encore engagées.

Mais y a-t-il dans les différens morceaux de ce recueil, si brûlans et si brillans, y a-t-il une force de pensée proportionnée à la force de l'expression? Pourquoi l'impression, si vive durant la lecture, ne se soutient-elle pas après? Pourquoi n'est-on pas, après qu'on a lu, persécuté par ses souvenirs? Pourquoi l'esprit ne s'aperçoit-il pas qu'aucune pensée saisissante se soit élevée dans l'esprit à l'occasion de celles de l'auteur? Pourquoi ne se surprend-il pas à créer lui-même, à l'essayer du moins? C'est à ces marques qu'on reconnaît les lectures substantielles; et ces marques, ces indices m'ont manqué après avoir fermé ce livre; ce n'est pas qu'il n'y ait bien des pensées intéressantes; cependant jusqu'ici le talent de M. Hugo me paraît moins intellectuel que sensitif. Il comprend moins ses personnages qu'il ne les sent. S'identifier avec eux, vivre de leur vie, emprunter leur cœur, se dépouiller de sa propre individualité pour en revêtir une étrangère, merveilleux talent que peu de personnes possèdent au même degré que M. Hugo et M. Manzoni. Aussi long-temps que notre poëte parle de Mirabeau, il est lui-même Mirabeau. Mais la puissance de cette faculté, essentiellement affective, nuit peut-être chez M. Hugo à l'élément spéculatif; et nous nous réservons de montrer dans quelque autre article comme cette faculté complète le poëte, et contribue puissamment à la moralité de ses œuvres.

M. Hugo n'ignore certainement pas que la masse et la valeur des idées sont en raison directe des connaissances, et que le génie est proportionné à la mémoire. Il en a fait l'expérience dans *Notre-Dame de Paris*, où des études spéciales l'ont si bien servi. Pourtant je crois qu'il étudie trop exclusivement dans le point de vue de l'art; et peut-être que, même dans l'intérêt de l'art, il faudrait étudier d'une manière plus désintéressée, ou attacher à l'étude un intérêt plus général. « Pétrarque, » dit M[me] de Staël, » éprouva que connaître sert beaucoup pour inventer, et » son génie fut d'autant plus *original* que, semblable aux » forces éternelles, il fut présent à tous les temps. »

Au reste, en avouant que nous aurions çà et là désiré plus de substance, et qu'en particulier le *journal d'un révolutionnaire de* 1830, a, sous ce rapport, trompé notre espérance, nous avons du plaisir à reconnaître que les opinions saines, modérées par conséquent, paraissent avoir une affinité remarquable avec l'esprit de M. Hugo; il a un bon sens distingué. Je ne sais quel prix d'autres attachent à un tel éloge; j'en mets, pour ma part, un fort grand. En des temps comme les nôtres, il y a peut-être peu de mérites plus significatifs que le bon sens, quand il se joint à une grande puissance d'imagination et de sentiment; il caractérise un esprit non-seulement droit, mais fort. Le bon sens peut quelquefois être sublime. Le bon sens, bien souvent, a été du génie; et dans certains cas, la modération surpasse la puissance.

Je me hâte vers une remarque plus sérieuse. M. Hugo a courageusement rapproché dans ce recueil deux périodes de sa vie. On y voit figurer à quelques feuillets de distance le *jacobite* et le *révolutionnaire*. « C'est une œuvre de probité, » dit-il avec raison; c'est aussi, à plusieurs égards, une œuvre d'abnégation. Et cependant si tout le monde en a été affecté comme nous, M. Hugo reconnaîtra avec satisfaction qu'il ne pouvait pas plaider plus efficacement la cause de sa sincérité. On n'aura pas de peine, si l'on est d'aussi bonne foi que lui, à reconnaître l'élément commun qui unissait dans une même jeune âme le jacobite et le révolutionnaire, et qui, dans le cours des temps, a fait sortir le second du premier. Une anecdote racontée par M. Hugo jette une lumière assez vive sur le secret de cette transformation. « Dernièrement, » écrit-il (c'était en 1820), « je » venais de soutenir ardemment, en présence de mon père, » mes opinions vendéennes. Mon père m'a écouté parler en » silence, puis il s'est tourné vers le général L**** qui était » là, et il lui a dit : « *Laissons faire le temps. L'enfant est* » *de l'opinion de sa mère, l'homme sera de l'opinion de* » *son père.* »

Mais la transformation politique en a produit une autre, ou du moins s'est opérée en même temps qu'une autre. Le jacobite est chrétien, le révolutionnaire ne l'est plus. Le jacobite tonne contre les adversaires du Christianisme : à ses yeux Voltaire « a tourné contre le ciel cette puissance » intellectuelle qu'il avait reçue du ciel; on doit imputer à cet » infortuné une grande partie des choses monstrueuses de la » révolution; » Voltaire et Marat sont dans le rapport de la cause à l'effet; enfin les écrivains du dix-huitième siècle sont « ces vieux et effrontés coupables qui osent réclamer notre admiration. » Le jacobite est plein de sympathie pour les défenseurs du Christianisme : à ses yeux, M. de La Mennais est « aidé dans sa force par la force d'en haut; » ils doivent se confier en la sainteté de leur entreprise, ceux qui apportent aux nations enivrées la véritable nourriture de vie et d'intelligence; les peuples désabusés se presseront autour d'eux, et leur diront comme Jean à Jésus : « A qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle. » Ainsi parlait le jacobite; chez le révolutionnaire, pas la moindre trace de ce langage et de ces opinions. Encore s'il les reniait! s'il se rétractait expressément, s'il se réfutait lui-même! Nous le voudrions, parce qu'alors nous pourrions croire que sa conviction a changé, ce qui supposerait qu'il en avait une. Mais qu'est-ce que cette religion qui tombe sans mot dire, et s'esquive furtivement avec le système politique auquel elle faisait compagnie? En était-elle donc une dépendance? Etait-ce affaire de costume, affaire de poésie peut-être, manteau brillant qu'on avait jeté à la hâte sur un corps décrépit, et qui, n'ayant plus d'épaules à recouvrir, s'en va honteusement à la friperie? Jésus-Christ, selon les paroles du jacobite, « avait les paroles de la vie éternelle : » ne les a-t-il donc plus? Sa charte a-t-elle aussi disparu à titre d'*octroyée?* Que M. Hugo nous pardonne de le presser de questions : quelle était donc la valeur de sa conviction, et quels en étaient les fondemens? S'il croyait vé-

(1) J'emploie à dessein cette expression. Il est remarquable que les métaphores de M. Hugo semblent lui être fournies par la passion plus encore que par l'imagination; du moins elles ne se contentent pas de parer son discours, elles l'embrasent. Je ne puis m'empêcher de citer en preuve une page de l'essai sur Mirabeau : « Chose singulière! il ne » raisonnait jamais mieux que dans l'emportement. L'irritation la » plus violente, loin de disjoindre son éloquence dans les secousses » qu'elle lui donnait, dégageait en lui une sorte de logique supé- » rieure, et il trouvait des argumens dans la fureur, comme un autre » des métaphores. Soit qu'il fît rugir son sarcasme aux dents accrées » sur le front pâle de Robespierre, ce redoutable inconnu qui, deux » ans plus tard, devait traiter les têtes comme Phocion les discours; » soit qu'il mâchât avec rage les dilemnes filandreux de l'abbé Maury, » et qu'il les recrachât au côté droit, tordus, déchirés, disloqués, » dévorés à demi et tout couverts de l'écume de sa colère; soit qu'il en- » fonçât les ongles de son syllogisme dans la phrase molle et flasque » de l'avocat Sarget, il était grand et magnifique, et il avait une sorte » de majesté formidable que ne dérangeaient pas ses bonds les plus » effrénés. Nos pères nous l'ont dit, qui n'avait pas vu Mirabeau en » colère, n'avait pas vu Mirabeau. Dans la colère, son génie faisait » la roue et étalait toutes ses splendeurs. La colère allait bien à cet » homme, comme la tempête à l'océan. »

ritablement trouver en Jésus-Christ les paroles de la vie éternelle, s'il se croyait réconcilié avec Dieu par Jésus-Christ, a-t-il pu cesser de le croire? Et s'il le croit encore, comment peut-il cesser d'en parler, et d'offrir avec instance la croix de l'Homme-Dieu aux orgueilleuses misères du monde? S'il ne croyait pas cela, que croyait-il donc? quel était le sens de ses paroles, leur portée, leur valeur? Il y a là matière à bien des réflexions que nous abandonnons à la candeur de M. Hugo.

Nous parlions tout-à-l'heure de ce procédé du poëte qui prolonge et achève dans chaque être des lignes commencées et réalise ainsi l'idée entière d'un objet donné. Il y a aussi chez M. Hugo des lignes commencées dont la prolongation ferait de lui un chrétien. Il y a dans son esprit des vues, des échappées qui appartiennent à l'horizon de la vérité; des idées qui poussées vigoureusement vers leurs conséquences atteindraient enfin (non le Christianisme, aucune idée humaine ne saurait l'atteindre), mais ce point où il faut l'embrasser pour avoir la conclusion des prémisses que l'âme s'est posées, la raison des contrariétés qu'elle a reconnues en elle et dans la vie, le dénouement rationnel de ce drame intérieur dont notre pensée a serré le nœud. M. Hugo n'en est plus à ignorer que ce qu'il appelait christianisme en 1820 n'était que de la poésie. Qu'il sache maintenant que, pourtant en dehors de ce christianisme, il y en a un autre; que les premières données de celui-ci gisent profondément dans toute âme d'homme; que, sous ce rapport, le Christianisme, tout surnaturel qu'il est dans son histoire, est, sous d'autres rapports, une chose éminemment naturelle; qu'il ne faut que s'examiner avec candeur en face de l'infini, pour être poussé de conséquence en conséquence vers la nécessité de la religion chrétienne; et que tout esprit sincère arrivera par cette route à un point de vue d'où tous les détails du Christianisme lui apparaîtront dans une coïncidence si parfaite avec tous les besoins de son âme, avec toutes les données de la nature que, comme Thomas, à la vue des stigmates divins, il se prosternera en s'écriant: Mon Seigneur et mon Dieu! »

Nous désirons vivement que M. Hugo honore de quelque attention les réflexions que nous venons de lui présenter.

Des critiques particulières auraient, pour à présent, assez mauvaise grâce; il en est une pourtant que nous ne pouvons nous résoudre à supprimer. Plusieurs personnes auront lu avec peine cette phrase du second volume: « Cette char» retée de charlatans qui a fait tant de bruit sur le passé du » dix-huitième siècle, *Necker*, Beaumarchais, *Lavater*, Calonne et Cagliostro. » Je laisse à d'autres le soin de tirer M. Necker du tombereau; je ne me charge que de Lavater. Quelque jugement qu'on porte de son système physiognomonique, ce système qui reposait sur une base vraie, fut « une œuvre de probité » comme le livre de M. Hugo. Lavater serait mieux placé parmi les saints que parmi les charlatans; et c'est au nombre des premiers peut-être que M. Hugo serait tenté de le mettre si je pouvais lui raconter ici les détails d'une des plus belles vies et d'une des plus belles morts. Laissons à Dieu le soin de faire et de proclamer les saints, mais rendons justice humaine à nos semblables. Lavater reçut de Dieu tant de générosité, de candeur et de zèle pieux, que M. Hugo, s'il le connaissait, ne pourrait s'empêcher de l'aimer beaucoup.

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

LES DERNIERS JOURS DU LORD AMIRAL GAMBIER.

Nous aimons à recueillir dans notre feuille les détails biographiques qui concernent des hommes tels que Wilberforce et lord Gambier, parce que leur exemple peut servir à combattre un préjugé trop généralement répandu. Combien de gens en France, et non des moins éclairés, se persuadent que la pratique des devoirs chrétiens, la vie de la foi, est incompatible avec l'exercice des hauts emplois de l'ordre social! Nous n'avons pas le temps de suivre à la lettre les préceptes du Christianisme, répondent-ils à ceux qui les pressent de s'adonner à la piété; tous nos loisirs appartiennent aux affaires publiques; la dévotion est une chose excellente, sans doute, mais seulement pour les personnes qui ne vivent pas dans le tourbillon de la politique; laissez-nous remplir notre tâche, et faites la vôtre! Voici pourtant des hommes qui ont occupé les premières charges de l'état, et qui n'en ont pas moins trouvé le temps nécessaire pour accomplir avec la plus scrupuleuse fidélité les commandemens du Seigneur; les devoirs de leur vie religieuse, bien loin de nuire à leurs autres travaux, ont été pour eux un moyen de plus d'être des fonctionnaires publics distingués et d'excellens citoyens. Que devient donc, en présence de pareils faits, l'objection qu'on nous oppose avec tant d'assurance? Ne faut-il pas la regarder comme une excuse puérile et banale, qui n'a pas même le mérite d'offrir quelque chose de spécieux? Assurément l'amiral Gambier avait des charges et des relations politiques tout aussi considérables que celles de nos députés ou de nos journalistes qui se plaignent de n'avoir pas le temps d'être pieux; et cependant il vécut dans la pratique de l'Evangile, et le triomphe de sa mort couronna la fidélité de sa vie. On en trouvera la preuve dans les lignes suivantes que nous empruntons à un discours prononcé sur sa tombe par le pasteur du lieu où il résidait:

« Pendant que son corps était accablé des plus cruelles souffrances, et qu'il se sentait mourir, lord Gambier conservait un esprit calme, tranquille, et même joyeux; il avait remis sa destinée entre les mains du Sauveur, et il s'était ainsi affranchi de toute inquiétude, soit pour le temps, soit pour l'éternité. C'est par là que ses dernières heures furent si paisibles, et qu'il pouvait s'entretenir avec une sainte joie du changement qui allait s'opérer en lui. Bien avant sa dernière maladie, il avait disposé son âme à partir pour être avec Christ; il aspirait au moment du départ: la mort du fidèle lui paraissait être un sujet, non de douleur, mais d'actions de grâces. Lorsque je lui annonçai, sur son propre lit de mort, la perte que j'avais faite de l'un des membres les plus pieux de ma famille, il éclata en louanges du Très-Haut. Béni soit le Seigneur! s'écriait-il; béni soit le Seigneur! et il se mit à parler de l'heureuse délivrance de cette personne, qui avait quitté pour jamais son corps de péché, et qui jouissait maintenant d'un bonheur ineffable auprès du Seigneur.

» On ne lira pas sans intérêt quelques-unes des conversations que j'eus avec cet homme éminent pendant les derniers jours de sa vie.

» Je me souviens qu'il me dit, en me voyant approcher de sa couche de douleur: Ma confiance dans le Seigneur Jésus-Christ est inébranlable; — et il me répéta aussitôt, avec une énergie particulière, les grandes et précieuses promesses qu'il retenait d'une main si ferme: « Je ne mettrai point dehors celui qui vient à moi. » — « Je sais en qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il est assez puissant pour garder mon dépôt jusque-là. » — « Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ne nous pourront séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur. »

» En me parlant des jouissances spirituelles qu'il puisait dans la Bible, il s'écriait avec une sorte de ravissement: Ces glorieux Psaumes! Ce saint Evangile de Jean! Puis, faisant allusion à une assemblée biblique du voisinage qu'il présidait habituellement, il ajouta: Dites-leur bien que tous mes vœux les plus chers sont avec eux! dites-leur qu'aussi long-temps que mes forces me l'ont permis, j'ai regardé comme un devoir et comme un bonheur de soutenir de toutes mes forces la sainte cause pour laquelle ils travaillent, parce que j'étais persuadé qu'en agissant ainsi, je contribuais à l'avancement du règne de Christ.

» Quand je lui exprimai toute ma reconnaissance pour la communion spirituelle que nous avions goûtée ensemble, et mon désir de la voir se renouveler dans un monde meilleur, il répondit: Oui, ce sera dans le lieu où les esprits des justes sont rendus parfaits, là où toute larme sera essuyée de nos yeux. Il continua d'un ton ferme et solennel, en disant: Lorsque mon corps sera déposé dans la fosse, vous aurez à remplir un service religieux; vous serez appelé à dire quelque chose de moi; oh! je vous en prie, faites-le en aussi peu de mots que possible; mais souvenez-vous de cette parole: « Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » C'est là mon espérance; c'est mon rocher, le rocher des siècles, dans le Père, et le Fils et le Saint-Esprit.

» Ses douleurs, qui étaient cruelles pourtant, ne lui arrachèrent jamais le moindre murmure, ni même un regard d'impatience. Elles interrompent mon repos, disait-il, mais elles ne peuvent troubler ma paix. Je ne puis pas dire, dans mon état d'affaiblissement, que j'aie un exercice vivant de la foi, mais je possède une communion continuelle avec mon Sauveur. Et dans une autre circonstance, après qu'il eut répété sa ferme

assurance dans les promesses de l'Evangile, et que j'eus prié pour que sa paix devînt comme un fleuve, il s'écria dans un transport de joie : Amen ! Qu'il en soit ainsi ! et il en sera ainsi, pour la gloire de Dieu et pour ma paix!

» Quelques jours avant sa mort, il reçut les symboles de la sainte-cène, avec sa famille désolée. Il s'acquitta de ce pieux devoir avec un profond recueillement et une douce sérénité. Enfin l'heure du départ arriva. Ses parens s'assemblèrent pour la dernière fois autour de sa couche funèbre. Nous offrîmes à Dieu des prières, des prières ardentes, pour remettre son âme entre les mains du Rédempteur, et pour supplier Celui qui a promis de ne jamais abandonner ceux qui se confient en lui, de fortifier son serviteur mourant, et de le laisser aller en paix selon sa Parole. Nos vœux furent accomplis.

» Ajoutons quelques mots sur le caractère de cet homme illustre, qui mourut d'une mort si paisible. Et remarquons, avant tout, son humilité, humilité réelle et constante, qui jetait un si doux éclat sur ses autres qualités. Bien qu'il eût atteint le premier rang dans la carrière de la marine, qu'il eût même obtenu de la reconnaissance de son roi des distinctions rarement accordées aux amiraux, et qu'en plusieurs occasions il eût fait preuve d'une bravoure et d'un génie éminens, on ne l'entendait jamais parler de lui-même et de ses travaux que dans les termes les plus modestes. Ses actes, et non ses discours, rendaient témoignage pour lui; ils sont conservés dans des annales de la nation et dans la mémoire du prince qui dit à sa famille affligée « qu'il regrettait avec elle la perte d'un officier de tant de mérite et d'un si excellent homme. » Illustré par ses services publics, admiré et chéri de ceux qui avaient pu connaître son affectueux caractère, son inaltérable bienveillance et ses œuvres de charité chrétienne, il savait faire abnégation de tout ce qu'il était, de tout ce qu'il avait fait, et se dépouiller entièrement de lui-même, pour s'appuyer uniquement et sans réserve sur les mérites et l'intercession de Christ. Il avait appris à être humble au pied de la croix, de cette croix vers laquelle il se tournait constamment comme un pauvre pécheur, et près de laquelle il resta jusqu'à la fin, ne cherchant d'autre justice que la justice du Rédempteur.

» Ses vues sur les doctrines de l'Evangile étaient remarquables par leur simplicité. Christ était le centre de toutes ses espérances de salut. Il ne se laissait pas, comme tant d'autres aujourd'hui, emporter à tout vent de doctrine, et il savait se tenir en garde contre les étranges nouveautés qui agitent trop souvent le monde chrétien. Abandonnant la solution des points mystérieux à l'économie future, il lui suffisait de croire que Dieu lui avait donné la vie éternelle, et que cette vie éternelle était en son Fils. Du reste, sa foi au Sauveur paraissait habituellement calme, vivante, efficace, et aucun nuage ne semblait obscurcir à ses yeux la vue de Celui qui l'avait racheté de la mort éternelle.

» Ferme et invariable quant aux vérités essentielles de la révélation, il attachait peu d'importance aux points secondaires, et il était toujours disposé à donner la main d'association à ceux qui aiment sincèrement le Seigneur Jésus-Christ.

» Je viens de dire qu'il était ferme : combien ne le fut-il pas, et ne dut-il pas l'être, en effet, dans la position difficile où il se trouvait placé ! Il persévéra dans la foi chrétienne, à travers la bonne et la mauvaise renommée; il porta le poids de la chaleur du jour, lorsqu'il se voyait à peu près le seul témoin et confesseur avoué de la vérité qui est en Christ, dans l'armée navale de la Grande-Bretagne. Que de moqueries et de sarcasmes, que d'allusions piquantes et d'épigrammes acérées n'eut-il pas à subir, à cause de son zèle, si rare parmi les marins, pour le service de son divin Maître! Mais ces traits enflammés vinrent s'éteindre sur le bouclier de sa foi. Avec la même force d'âme qu'il déploya en face de l'ennemi ou à l'aspect d'un naufrage, il supporta les railleries des adversaires de l'Evangile; et en parlant de ce qu'il avait souffert de la part de ses compagnons incrédules, il n'exprimait qu'un seul regret : Plût à Dieu, disait-il, que j'eusse été digne de souffrir l'opprobre pour son nom !

» Grâces en soient rendues à Dieu, le reproche d'irréligion devient de jour en jour moins applicable à la marine de la Grande-Bretagne, et celui dont nous traçons le pieux caractère a vécu assez long-temps pour voir beaucoup de braves marins se montrer hautement hommes de prières, hommes de la Bible, pénétrés de la crainte de Dieu, et se glorifiant dans la croix de Christ.

» Sur terre et sur mer, notre pieux ami observait fidèlement le jour du Seigneur, ce jour qui est si indignement profané dans notre siècle. J'ai eu le bonheur de compter l'amiral Gambier parmi les membres de mon troupeau, pendant un espace de trente ans, et je l'ai toujours vu assister au service divin avec une scrupuleuse régularité. Mais il ne lui suffisait pas de se rendre une fois au temple chaque semaine; ce pieux serviteur de Dieu suivait les exercices du soir non moins régulièrement que ceux du matin, et participait à la cène du Seigneur, chaque fois qu'elle était administrée dans la maison de Dieu. Sa contenance calme et humble, son recueillement, son attention pendant qu'il prenait part au service de nos saintes assemblées, tout montrait en lui un cœur rempli des grandes vérités de la Bible, et bien souvent, je me l'assure, il a senti par sa propre expérience que la maison de Dieu est la porte du ciel.

» Et ici, pour éviter le reproche de tracer un portrait idéal que le monde n'a jamais vu, parce que la perfection n'existe pas dans ce monde, je dois dire que le caractère de notre ami était naturellement impatient et irritable. Mais la salutaire influence de la religion l'avait tellement adouci et corrigé qu'il devint extrêmement doux, prompt à pardonner, et capable de supporter beaucoup de contradictions : en sorte qu'il arrivait à peine, dans un espace de plusieurs années, qu'il prononçât un seul mot d'aigreur ou de colère. Ceux qui ont vécu dans son intimité se rappelleront long-temps la douceur de ses manières, la vive sympathie qu'il témoignait pour les joies et pour les afflictions de ses amis, et cette courtoisie chrétienne qui donnait un si grand charme à ses relations sociales.

» Il prenait un soin particulier de la réputation d'autrui, et de ceux-là même dont il avait justement à se plaindre il ne parlait qu'avec un sentiment de tendre compassion. En pareille circonstance, et dans celles où l'on a abusé de sa bonté parfois trop expansive, il aimait à pratiquer cette charité « qui ne soupçonne point le mal, qui espère tout, croit tout, supporte tout. »

» Son état de fortune, ses amis nombreux et dévoués, ses dispositions calmes, ses joies spirituelles furent pour lui, on n'en saurait douter, d'abondantes sources de bonheur; mais il en eut une autre non moins précieuse, celle de pouvoir faire du bien, beaucoup de bien, et il sut en profiter. Ai-je besoin de dire que ses dons à toutes nos sociétés religieuses furent considérables et ne se ralentirent jamais? Dois-je offrir ici le tableau de ses largesses chrétiennes? J'en appelle à nos diverses institutions de religion et de bienfaisance. A laquelle de ces institutions n'a-t-il pas payé le tribut de sa fortune, de sa coopération et de ses prières? S'agissait-il de distribuer des exemplaires de la Parole de Dieu, ou d'envoyer des messagers de la bonne nouvelle chez des peuples idolâtres, ou de subvenir aux besoins des pauvres, il était toujours prêt, et l'on pouvait compter sur lui. Ses charités publiques ne diminuaient pas ses aumônes privées; il a recueilli les bénédictions de la veuve et de l'orphelin. Tous les malheureux l'avaient pour consolateur, et les appels à sa bonté étaient si nombreux que je me suis souvent étonné qu'il pût y suffire, et je venais presque à penser que sa bourse, de même que la cruche de la veuve, se remplissait d'une manière miraculeuse. »

ANNONCES.

La foi de l'église universelle, par Miss Harriett Martineau. Traduit de l'anglais. Paris, 1834, chez Abr. Cherbuliez et Cᵉ, rue de Seine-Saint-Germain, n° 57. Prix : 2 fr.

De toutes les choses qu'on puisse apprendre d'un écrivain, la plus importante est sans doute quelle est sa pensée religieuse. Les *Contes* de Miss Martineau sur l'économie politique nous ont donc fait ouvrir, avec un autre intérêt que celui de la curiosité, cette brochure dont le titre semble annoncer un livre chrétien. Malheureusement Miss Martineau n'a pas reçu dans son cœur les doctrines de l'Evangile, et ce qu'elle nomme la foi de l'Eglise universelle n'a jamais été la foi de l'Eglise de Jésus-Christ. Il faut retrancher de l'Eglise les apôtres, les pères, les réformateurs, les fidèles de tous les siècles, si telle est la foi de l'Eglise. De qui se compose donc l'Eglise universelle que Miss Martineau a en vue? Cette brochure est lourdement écrite; on n'y retrouve pas le spiriuel écrivain qui sait, sur d'autres sujets, captiver les lecteurs.

— On annonce la prochaine publication du *Journal de Samuel Gobat*, missionnaire en Abyssinie. Cet ouvrage, publié par la Société des Missions de Genève, sur le manuscrit original de l'auteur et avec des notes fournies par lui, ne peut manquer d'offrir un vif intérêt.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 21. 21 MAI 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. puur 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau du Semeur *sera transféré, le 1er Juin prochain, rue des Petites-Ecuries, No 13, à Paris.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA MANIFESTATION DE LA CONVICTION RELIGIEUSE DANS LA SESSION ACTUELLE.

La session approche de son terme, et de toutes celles qui se sont succédées depuis la révolution de juillet, c'est celle peut-être dont l'histoire est la plus singulière. Après avoir paru plongée, pendant quelques semaines, dans une sorte d'assoupissement politique, la Chambre s'est réveillée comme en sursaut et avec toute l'agitation ordinaire dans cet état. Il y a eu des séances en assez grand nombre, dans lesquelles les passions se sont montrées, sur tous les bancs, aussi violentes au moins que dans aucune de celles qui ont marqué, depuis 1814, dans nos annales parlementaires. Mais, au milieu de ces débats, dont il est encore impossible de prévoir toutes les conséquences pour le pays, surgit un fait, à peine aperçu ou du moins à peine signalé par les hommes qui font des discussions législatives l'objet ordinaire de leurs études, et qui cependant est une apparition digne de l'attention la plus sérieuse ; c'est le rang que les idées chrétiennes semblent prendre dans les luttes de la tribune.

Quelques hommes sérieux paraissent attacher beaucoup de prix à la manifestation officielle des idées religieuses. Ils croient que les corps de l'Etat doivent, en cette qualité, donner l'exemple du respect pour les croyances chrétiennes ; nous avons, par exemple, entendu déplorer, avec une profonde tristesse et comme une grande inconvenance, que la Chambre des députés se soit réunie le jour de l'Ascension, qui est l'une des cinq ou six grandes fêtes religieuses de l'année, pour délibérer sur des affaires politiques. Pour nous, nous ne pouvons être de cette opinion ; car nous ne voyons pas dans les députés des représentans des croyances religieuses de la nation, et il faut convenir que s'ils en étaient les représentans, leurs paroles et leurs actes devraient plutôt exprimer l'incrédulité que la foi. Leur conscience religieuse est indépendante de leur mandat. Ils agissent ou ils s'abstiennent, dans ce qui touche aux croyances, comme individus et non comme membres d'un corps politique. S'il y avait eu dans la Chambre un plus grand nombre d'homme croyant que Jésus-Christ, après être ressuscité des morts, est monté au ciel, il est possible que la majorité, non par motif politique, mais par ce motif tout personnel, eût préféré ne pas se réunir ce jour-là ; mais comme il n'en est pas ainsi, il vaut mieux, selon nous, qu'il y ait eu séance : le renvoi de la séance aurait été pour la majorité un acte d'hypocrisie, puisque la fête religieuse en eût été le prétexte, et qu'en réalité, au lieu d'aller à l'église, on aurait été visiter l'exposition ou se promener à la campagne.

Nous n'attachons pas de prix, on le voit, aux faux semblans officiels ; mais ce qui nous paraît d'une haute importance, ce sont les paroles religieuses qu'un orateur prononce en son propre nom, et dont il se déclare ainsi personnellement responsable. Leur valeur résulte pour nous

moins de l'effet utile qu'elles peuvent produire que de la conviction qu'elles supposent. Si dans une assemblée d'environ quatre cents membres, il en est plusieurs qui signalent l'absence de l'élément moral comme la cause de nos malheurs politiques, et qui déclarent qu'à leurs yeux la vie morale est inséparable du Christianisme, on peut supposer que, dans la nation entière, les mêmes persuasions se font jour dans une proportion à peu près égale, et c'est là un progrès dont nous bénissons Dieu.

L'indépendance même des hommes qui, depuis quelques semaines, ont fait entendre ce sérieux enseignement, ajoute à ce que leur témoignage a de grave et de solennel. Ce n'est pas d'un seul côté de la Chambre que ce langage est parti. Des hommes que leurs souvenirs attachent à un ordre de choses qui n'est plus, d'autres qui se font un devoir d'une adhésion sans réserve aux actes du pouvoir, d'autres encore qui regardent une opposition soutenue comme la plus impérieuse des obligations, divisés sur tout le reste, semblent s'accorder sur ce seul point : ils comprennent qu'il y a dans la société une lacune, ou plutôt un abîme, que le Christianisme seul peut remplir. Cette opinion n'a pas été émise, par plusieurs d'entre eux, seulement en passant, mais à plusieurs reprises, avec une sorte d'instance, en y rattachant l'avenir du pays ; et, chose digne de remarque, l'Evangile a trouvé d'aussi ardens apologistes dans les rangs où l'on réclame tous les développemens de la liberté que dans ceux où les préoccupations légitimistes sont les plus fortes. Le pays peut savoir aujourd'hui, et, s'il l'a appris en effet, cette leçon recueillie dans cette session fera plus que compenser les pertes si graves qu'il a faites, que, loin de s'opposer à aucune liberté, le Christianisme fait alliance avec toutes les libertés. L'expérience lui apprendra que seul il en rend la possession et l'exercice possibles.

Qu'on ne se méprenne pas toutefois sur nos paroles : nous ne prétendons pas faire passer tel ou tel député pour un courageux confesseur du nom de Jésus-Christ, bien que si nous le connaissions mieux, nous lui tendissions peut-être une main de frère ; mais nous pensons que plusieurs en sont venus, en tâtonnant et en se heurtant, à comprendre que le Christianisme est un lien, et le seul lien possible, puisque tous les autres ne sont pas assez longs pour enceindre la société, ni assez forts pour la contenir. Cette conviction n'est encore que peu de chose dans un sens, mais elle est beaucoup dans un autre, elle est plus, infiniment plus, en tout cas, que les déclamations dévotes du temps de la restauration. L'homme sincère, le député éloquent qui a dit naguère : «Le Christianisme, c'est Dieu » ; a montré au doigt quelles seront ses destinées : si le Christianisme, c'est Dieu, le Christianisme est éternel, et la France ne pourra pas plus que le reste du monde se soustraire à son empire. Peut-être la verrons-nous, plus tôt qu'on ne pense, courber le front pour adorer.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le conflit qui s'est élevé, aux Etats-Unis, entre le président et le sénat, prend chaque jour un caractère plus grave. Le président a publié une protestation des plus énergiques contre le vote du sénat en faveur des banques, dans laquelle il accuse ce corps d'avoir agi, en émettant ledit vote, d'une manière tout-à-fait inconstitutionnelle. Le sénat a accueilli cette protestation avec une indignation telle qu'il a ajourné sa réponse, de peur qu'elle ne portât pas le caractère de modération et de dignité qu'il importe de lui donner. Le général Jackson, voyant l'irritation produite par sa démarche, a cru devoir envoyer au sénat un nouveau message pour mitiger et expliquer quelques-unes des expressions dont il s'était servi. En échange, la Chambre des représentans a adopté la question préalable sur la proposition contraire aux vues du président.

Lord Palmerston a dit à la Chambre des communes qu'il avait la satisfaction d'annoncer qu'un traité relatif à la conclusion des affaires portugaises venait d'être signé entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

M. Lloyd a présenté à la même Chambre, avec l'assentiment du gouvernement, un bill tendant à l'abolition de la peine de mort pour crime d'incendie.

Les dernières nouvelles reçues du Portugal sont favorables à la cause de la reine.

A Lyon, l'assassinat succède à l'insurrection ; presque chaque nuit, quelque petit poste, quelque factionnaire isolé se voient attaqués à coups de pierre ou d'armes à feu, par des individus que la fuite et l'obscurité dérobent bientôt à toute poursuite. On n'ose, en vérité, chercher dans les passions des partis la cause d'attentats aussi lâches et aussi barbares, et l'on est plutôt tenté de les attribuer à des criminels de profession, aux forçats errans dans les rues de nos grandes villes, intéressés qu'ils sont à y voir régner le désordre et à se venger de ceux qui le répriment.

La Chambre des députés, dans sa séance du 15 mai, a adopté la loi contre les détenteurs d'armes et de munitions de guerre, à une majorité de 230 voix contre 28. Le dernier paragraphe de l'article 5, qui prononce la peine de mort contre ceux qui, dans un mouvement insurrectionnel, auront fait usage de leurs armes, a été conservé, malgré les efforts de M. Chapuys-Montlaville, qui proposait de substituer la détention à la mort ; cet amendement a toutefois été appuyé et défendu, notamment par M. de Lamartine.

Dans la même séance, la Chambre a également adopté, et à une majorité de 233 voix contre 13, la loi sur l'état des officiers, telle qu'elle a été nouvellement amendée par la Chambre des pairs. C'était la quatrième fois que cette loi était soumise à l'examen et au vote des députés.

La séance du 16 a été signalée par la discussion de deux autres projets de loi dont le rapprochement pouvait inspirer de sérieuses réflexions ; c'étaient deux demandes de crédits, dont l'un de 400,000 fr., pour subvenir aux dépenses des fêtes anniversaires de juillet, l'autre de 1,200,000 fr., pour secourir les victimes des derniers désastres de Lyon ; la Chambre n'a accordé que 200,000 fr. pour fêter les journées de juillet, et a refusé la somme demandée pour les Lyonnais. Il est peut-être permis, mettant ici de côté toute considération politique, de trouver quelque peu étrange et contradictoire qu'on consacre une somme encore assez forte aux plaisirs des uns, tandis qu'on refuse de secourir les infortunes des autres.

Le 17, la discussion a été ouverte sur la proposition de M. Lafitte, tendant à accepter l'abandon fait par les libraires que le Trésor a secourus en 1830, des livres qu'ils ont fournis en nantissement des sommes qu'ils ont reçues. La librairie ne pouvant rembourser ces sommes, et la vente de ces livres ne pouvant avoir lieu sans nuire considérablement au commerce, M. Lafitte proposait de distribuer les 500,000 volumes dont se compose le nantissement, entre les Bibliothèques du royaume. M. Vatout, rapporteur de la commission nommée pour l'examen de cette proposition, a fort insisté sur son utilité, et a fait valoir d'importantes considérations pour la recommander au vote de la Chambre. Il résulte d'un relevé statistique, formé sur des documens authentiques, qu'en France 822 villes de 3 à 18,000 âmes ne possèdent *pas une seule* bibliothèque publique ; que 195 seulement en ont, et, pour la plupart, de fort médiocres, qui n'offrent en moyenne, qu'un volume pour quinze habitans.

« Ce n'est pas tout, nous a-t-on fait remarquer, de donner des livres, poursuit M. Vatout, il faut savoir si, par leur nature, ils méritent d'être répandus. Votre commission a mis le plus grand soin dans cette investigation. Les catalogues qui ont été placés entre vos mains et la visite que nous avons faite au dépôt nous ont convaincus que l'immense majorité des livres qui s'y trouvent rassemblés ne peut qu'enrichir et honorer les bibliothèques qui les recevront. Nous voyons figurer parmi ces ou-

vrages, à côté de ceux qui ont porté si haut la gloire du nom français dans le domaine des lettres, des sciences et des arts, ceux qui, moins brillans, mais non moins utiles, contribuent à développer l'intelligence et à guider son premier essor; et, dans un moment où vous venez de voter la loi de l'instruction primaire, Messieurs, vous n'apprendrez pas sans un vif intérêt que nous avons découvert plus de 100,000 volumes de livres élémentaires dont l'énumération eût trop surchargé le catalogue, mais qui pourront devenir la dotation première des écoles primaires et des écoles normales.

» Il fallait tranquilliser un autre scrupule : on pouvait craindre que les ouvrages portés au catalogue ne fussent déjà dans les bibliothèques publiques ! On a consulté les bibliothécaires de toutes les villes, en les priant de marquer d'une croix tous les livres qu'ils n'ont pas : eh bien ! les catalogues sont revenus, même des villes comme Bordeaux et Strasbourg, marqués sur presque toutes les lignes de la croix fatale. Cette volumineuse correspondance, qui a été mise sous les yeux de la commission, atteste, de la part des maires et bibliothécaires, les vœux les plus impatiens pour le succès de la proposition. »

Ces faits n'ont pu convaincre la Chambre de l'opportunité de la mesure proposée; elle l'a repoussée à une majorité de 140 boules noires contre 91 blanches.

Le projet de loi sur la Banque de France a été adopté par la Chambre des Pairs.

M. Desmonts, maire du onzième arrondissement de la ville de Paris, vient d'être nommé député par les électeurs de son ressort.

PHILOSOPHIE MORALE.

Déontologie ou *Science de la morale. Ouvrage posthume et inédit de* Jérémie Bentham; traduit par B. Laroche. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Charpentier, libraire, rue de Seine-Saint-Germain, n° 31. Prix : 15 fr.

Voici un code de morale d'un genre singulier; l'idée de l'obligation en est bannie, et le mot de *devoir* n'y est guère prononcé que lorsqu'il s'agit de nous démontrer qu'il est vide de sens. Un semblable point de départ ne peut qu'étonner celui qui ne connaît ni Bentham ni son école, et l'on se demande aussitôt comment la morale a survécu au devoir, et quelle tâche s'est donc proposée le moraliste qui commence ainsi par saper d'un coup toute l'autorité de ses propres paroles. Mais en poursuivant, nous trouvons qu'il fait succéder la convenance à l'obligation, l'utilité au devoir, et qu'il remplace ainsi les enseignemens impérieux de la loi par le conseil et la simple direction de l'expérience individuelle. C'est là ce qu'exprime le mot *Déontologie*, qui signifie « science du convenable; » c'est là ce que développe l'ouvrage entier, qui n'est autre chose qu'un cours d'utilitarisme.

Avec la notion du devoir a dû s'écrouler celle du vice et de la vertu, qui implique toujours l'obligation. Bentham s'efforce, en effet, de montrer que ce sont des idées qui n'ont à leur base aucun fait de l'ordre réel qui y corresponde exactement. Mais comme il est impossible d'admettre qu'une idée entièrement fausse, sans motifs, sans prétextes, ait pu se ménager tant de place dans la pensée des hommes, notre auteur a ensuite cherché à analyser les élémens qui constituent les idées du bien et du mal moral, et à les résoudre dans les sentimens qui avaient, selon lui, été jusqu'ici confondus et résumés sous des dénominations fautives.

Ainsi, d'un côté, négation du devoir; de l'autre, et c'est la conséquence de la première proposition, négation du vice et de la vertu dans l'acception commune de ces mots.

On sent bien que les prolégomènes d'un livre semblable doivent être un travail de critique; car pour asseoir des doctrines aussi étrangères aux habitudes morales de l'humanité, il est nécessaire de déblayer le terrain des croyances qui l'ont occupé jusqu'ici. C'est aussi ce que Bentham cherche à accomplir dans une attaque hautaine contre les moralistes en général; il les trouve ridicules dans leur dogmatisme, et impudens lorsqu'ils veulent donner force de loi à leurs systèmes. Nous n'osons guère blâmer dans cette attaque que sa généralité aveugle, et nous devons avouer qu'elle porte avec force sur les philosophes qui ont cherché à établir des codes de morale en dehors de la pensée religieuse, c'est-à-dire en dehors de toute autorité et de toute sanction. Bentham a parfaitement compris ce vide, mais la conséquence qu'il en a tirée est étrange; car s'imaginant que le vice commun des systèmes de morale est inhérent à la morale elle-même, il s'est mis à nier, comme nous l'avons vu, l'existence de l'obligation, pour y substituer l'utilité qui ne contraint pas. Que ce soit ignorance ou détermination arrêtée, il a sauté à pieds joints par-dessus le Christianisme, et faute de pouvoir rattacher sa théorie à quelque chose qui fût au-dessus de l'homme, il a cherché à la faire compacte et logique en elle-même; mais il a dû renoncer à lui imprimer le sceau de l'absolu et de l'autorité qu'une œuvre d'homme n'aura jamais.

Je dis qu'il a travaillé logiquement; mais tel est son point de départ qu'il faudrait déplorer cette rigueur, si les conséquences auxquelles il arrive ne révoltaient pas nos sentimens moraux les plus intimes de manière à en détruire l'effet. Il dit à peu près : « L'intérêt et le bien sont étroitement réunis, ou plutôt sont identiques; la morale est l'art d'atteindre le bien, c'est-à-dire de ménager notre intérêt le mieux entendu. » Nous n'avons pas l'intention de contester; nous sommes tout disposés même à maintenir que le bien moral et le bonheur sont en effet indissolublement liés, et qu'il est toujours de l'intérêt de l'homme de pratiquer la vertu. Mais qui ne voit que c'est tout autre chose d'admettre cette connexion comme fait ou de la poser en principe. Si l'on subordonne l'excellence morale d'une chose à son utilité, il ne s'agira plus que de poursuivre notre intérêt, certains de rencontrer la vertu en route; tandis que si l'on constate seulement que, la vertu étant le souverain bien, l'homme vertueux est aussi et en même temps l'homme heureux, on ne laisse point pénétrer dans l'essence de la sainteté un élément hétérogène qui deviendrait un appât pour l'égoïsme.

Mais revenons. Bentham place donc pour piliers de son édifice moral le *bien-aise* et le *malaise*; il ne sait d'autre vertu que la jouissance, d'autre vice que la souffrance. Vient ensuite un catalogue de plaisirs et de peines destiné à remplacer les catalogues des moralistes déistes; et enfin il essaie d'étayer l'intérêt social de l'intérêt personnel, et de les fondre l'un dans l'autre, en montrant que leur union produit la plus grande somme de bonheur général, et que le bien-être de l'individu ne saurait être distinct du bien-être de la société. Mais c'est là que la philosophie échoue; un semblable frein est tout-à-fait illusoire pour les passions qui sacrifieront toujours un avenir possible ou probable aux palpitantes séductions du présent, tant qu'on ne leur fera de la vertu qu'une affaire de calcul égoïste. L'auteur, en poursuivant, arrive fort logiquement à dire que les motifs ne sont amenables à aucune juridiction, que le résultat importe seul, et que le moraliste n'a rien à démêler avec la volonté, et ne doit compte que de sa manifestation!

L'utilitarisme, né du matérialisme, est hideux comme son père. Les applications sociales de l'un sont aussi défectueuses et incomplètes que la métaphysique de l'autre; car tous deux ne voient dans l'homme qu'un organisme matériel et sensible : la vie morale de l'âme leur échappe tout entière. Nous n'avons pas ici à combattre régulièrement ces systèmes, et à poser les vraies bases de la morale : cette

tâche a été assez souvent reprise dans notre feuille; mais une réflexion nous est sans doute permise. Chaque effort de la philosophie pour découvrir dans les limites terrestres les sources du beau et du bon, et y chercher l'autorité du devoir, n'est-il pas une nouvelle preuve que ces sources, cette autorité et toute sanction ne se peuvent trouver que dans les perfections essentielles de l'Etre-Suprême? Et quant aux conséquences pratiques de l'utilitarisme, n'est-il pas aisé de voir que par son adoption on n'atteindrait même pas le résultat de bien-être que l'on aurait voulu conquérir, puisque c'est le propre de l'égoïsme, qu'un semblable régime tend par-dessus tout à développer, de jeter un trouble horrible dans l'individu, et de dissoudre toutes les forces de cohésion qui retiennent les masses?

C'est un spectacle plein d'émotion que celui des tentatives impuissantes de l'homme dans tous les siècles, pour rendre ainsi raison de lui-même à lui-même, pour résoudre à lui seul des problèmes menaçans et importuns, pour donner enfin quelque unité à ces faits nombreux, apparemment contradictoires, dont il veut quelquefois, mais en vain, nier la réalité, et qu'il ne sait à quel centre rattacher, à quelle harmonie amener. Toujours, hélas! les sectateurs de tous les systèmes ont poursuivi sur la terre des reflets décolorés de l'astre qui brille au-dessus de leurs têtes et qu'un regard leur révélerait. Ils se sont creusé des citernes crevassées à côté de la fontaine des eaux vives! Amans du bien-être et du beau, ils se sont également mépris sur le bonheur et sur la beauté. L'ouvrage de Bentham n'est, à tout prendre, qu'une codification régulière de vues et de principes qui ne lui sont nullement particuliers, mais qui ont toujours vécu avec les affections sensuelles et l'amour exclusif du moi.

ART DRAMATIQUE.

LE THÉATRE EST-IL A BON POINT SOUS LE RAPPORT DE L'ART?

Il n'y a pas long-temps, nous avons examiné l'inclination théâtrale dans sa nature, dans ses applications et dans son influence. Nous ne comptions pas revenir sitôt sur le même sujet; mais les dernières discussions de la Chambre des députés y ont reporté nos pensées. Les plaintes des amis de la morale publique ont trouvé un organe à la tribune et un écho dans la Chambre. On a supplié le gouvernement de retirer la littérature dramatique de « l'ornière fangeuse » où elle se traîne depuis quelques années. On a fait cette réclamation au nom de la morale; on aurait pu la faire au nom de l'art. Nous essaierons de le montrer.

Tout le monde sait que les représentations théâtrales qui se sont emparées de la scène avec le plus d'éclat sont une provocation répétée à tout ce qu'il y a d'impur et de sauvage dans l'homme. Laissons, pour un moment, la flagrante immoralité de ces productions, et consentons à ne voir dans ces horreurs diverses que des moyens nouveaux de donner à l'âme des secousses violentes. Le moyen certes n'est pas mauvais, n'était pourtant que tout ce qui est violent est de courte durée, et que toute faculté trop vivement et trop fréquemment sollicitée ne tarde pas à s'émousser. Mais quand cet inconvénient n'existerait pas, je n'en dirais qu'avec plus d'assurance : L'art n'est pas là, c'est le contraire de l'art.

Il suffirait, pour le prouver, d'une seule observation. En supposant que le théâtre suive sans s'interrompre et sans dévier la route où il est engagé, je demande où cela nous conduit. Je demande où ce besoin d'émotions violentes sans cesse exaspéré par le théâtre, sera réduit enfin à chercher sa satisfaction. Où? Vraiment, il est fâcheux de le dire; mais ce sera dans les réalités mêmes dont il nous offre de si terribles imitations.

Il faut lever ici l'appareil qui couvre une large plaie. L'instinct qui nous attache, qui nous acharne à de tels spectacles, a été défini avec bénévolence : le secret plaisir de voir à distance des choses dont la vue prochaine ou dont la présence nous consternerait. On aime, dit-on, à voir ce qu'on hait ou ce qu'on craint; et cette inclination n'est que la haine ou la crainte transformée. Tel est le frémissement du marinier longeant à dessein un écueil dont il n'aurait qu'à s'approcher un peu plus pour périr. Il y a, dit-on, à la limite indécise de la terreur et de la sécurité, une indicible volupté d'effroi, que tout le monde aime à éprouver, et que le théâtre procure. Voilà qui est bien. Après cette explication, qui laisse notre amour-propre parfaitement en repos, oserai-je bien dire que ces horreurs ont une autre espèce d'attrait? Oserai-je assurer que, dans les âmes les mieux cultivées, repose ou s'agite sourdement quelque reste de ces passions brutales qui ont été générales aux époques inférieures ou moyennes de l'histoire de l'humanité? que l'homme sauvage dort dans le sein de l'homme civilisé; que l'ordre actuel de la société, jetant dans l'ombre une grande partie des horreurs qui jadis se produisaient au grand jour et rendant toujours plus rares des spectacles odieux, a peu à peu assoupi le tigre dans sa caverne; mais qu'il est des moyens de le réveiller, et qu'aucun n'est plus efficace, plus direct que des spectacles où les sens sont non seulement avertis, mais assaillis, mais irrités?

Que sur des âmes qui ont moins participé aux bénéfices de la civilisation et où la domination des sens est une vraie tyrannie, l'effet d'une pareille vue soit redoutable, funeste, c'est ce qu'il serait superflu de montrer. Que parlé-je de réveiller le tigre? on aiguise ses griffes. Bonnes gens qui faites des pièces intéressantes dans le goût du jour, bons bourgeois qui, en robe de chambre et en bonnet de nuit, fabriquez tranquillement la livraison d'empoisonnemens et d'incestes qu'on vous a commandée, il ne vous vient pas à l'esprit qu'il est des gens à qui vous mettez l'eau à la bouche de ces belles choses, et que quelques-uns des attentats qui épouvantent la société et vous font trembler vous-mêmes au coin de votre feu, sont plus ou moins de votre façon. Je propose à vos statisticiens d'ajouter à tous leurs tableaux celui du rapport des crimes avec la fréquentation du spectacle et avec l'époque de la représentation de telle ou telle pièce particulière. Il se trouverait peut-être en résultat que le grand argument en faveur du théâtre dans les grandes villes, savoir la diversion salutaire donnée aux passions menaçantes pour la société publique, se réduirait à bien peu de chose, peut-être à rien.

Mais c'est de l'art que je veux parler. Et qui ne voit que, si la majeure partie du public ne s'effrayait pas de ces pièces, si, pour elle, l'horrible charme de ces représentations ne s'épuisait pas bientôt, la tendance de ces spectacles serait de faire redescendre de la fiction à la réalité, et que, l'aliment du théâtre ne suffisant plus, on irait chercher ailleurs des horreurs plus substantielles, des impressions plus vigoureuses? Déjà les tribunaux sont préférés aux théâtres; et l'on remarque avec effroi que la nature des causes n'en éloigne pas un sexe qu'on ne devrait jamais y voir; bien plus, que le nombre des femmes présentes se proportionne presque toujours à l'horreur des détails que ces procès produisent au grand jour.

Qu'il y ait une limite où l'on s'arrêtera, que cette tendance du théâtre ne puisse pas arriver à son dernier terme, cela ne fait rien à la question, qui est de savoir si cette tendance est conforme à la notion de l'*art*. Le théâtre n'obtiendra pas ce qu'il veut; mais nous voyons ce qu'il veut; et de ce qu'il veut, de ce qu'il tend visiblement à opérer, nous sommes bien en droit de conclure ce qu'il est. Or, rien n'est plus simple : il avait charge et soin de nous élever au-dessus de la réalité; il nous y ramène, il nous y enfonce; il aspire à devenir inutile; il abdique; il se suicide. Après avoir ainsi désavoué sa vocation, il aurait mauvaise grâce à s'en réclamer contre nous. Il s'est jugé lui-même : nous n'avons rien à ajouter.

Mais ceci n'est peut-être pas également clair pour tout le monde. Plusieurs diront : Est-ce qu'il ne faut pas que, dans une certaine mesure, n'importe laquelle, le poëte dramatique nous touche et nous ébranle? N'est-ce pas là son objet, l'objet même de l'art? S'il fallait répondre ici par un *oui* ou par un *non*, je répondrais *non*.

Mais ce n'est ni *oui* ni *non* qu'il faut répondre. L'objet de l'art est complexe, aussi bien que l'être qui le conçoit et l'être auquel il s'adresse. L'art, c'est l'homme même, l'homme tout entier. Mais ainsi que dans l'homme, toute action et toute émotion demandent une idée pour centre, de même que la contemplation est le trône lumineux et paisible de l'être moral, de même, en toute composition d'artiste, l'idée doit planer au-dessus du formel et du contingent, et les inonder de sa lumière ; et toutes les émotions que l'âme ressent doivent aller s'épurer et se calmer dans la région plus haute de la contemplation intérieure. L'élément spéculatif est le plus noble de ceux que l'art introduit dans ses compositions ; il est la couronne, l'insigne royal des plus grands poëtes ; coup-d'œil profond, sentiment, ou divination des choses de l'âme et de la vie, philosophie instinctive et sublime, il a été, d'Homère jusqu'à Shakespeare, de Shakespeare jusqu'à Byron et à Goëthe, la marque distinctive, l'élément prédominant de ces génies, dont chacun ne trouve son égal qu'en descendant ou remontant les siècles ; et en général, la proportion dans laquelle il est mêlé aux autres ingrédiens du génie poétique, mesure exactement la grandeur de chaque poëte.

Et combien n'ajoute-t-il pas à la moralité de l'art ! A vrai dire, il la constitue. Nous croyons avoir dit ailleurs que rien n'est plus moral que la vérité. Ajoutons ici que les émotions du théâtre ont besoin d'être corrigées par la contemplation. L'âme frémissante se restaure et se raffermit dans ce noble exercice. De cette hauteur elle voit avec plus de calme et mieux les accidens dont l'aspect l'a ébranlée. La terreur et la pitié demeurent, mais changent de caractère, et quelquefois d'objet. Il naît de leur mélange avec la contemplation un tragique plus spirituel et en même temps plus profond. L'âme se sent enlevée vers de plus grands intérêts. Britannicus et Junie intéressent le cœur ; mais les plus nobles puissances de l'âme tendent ailleurs irrésistiblement. Ce n'est pas même assez que le destin de Rome soit suspendu à la décision que va prendre Néron : l'humanité est tout entière dans cet homme. Et si, d'un côté, le seul aspect de cette monstrueuse individualité nous épouvante, ce qu'il y a dans Néron de l'homme en général épouvante bien davantage. En voyant les ongles pousser au tigre, on frémit de comprendre si facilement comment ils lui poussent ; on frémit de ne trouver en fin de compte rien que d'humain dans ce monstre ; et l'âme se prend d'une mélancolie sérieuse dont elle finit par être elle-même l'objet.

J'ai cité Britannicus ; j'aurais pu citer Macbeth ; mais j'aimais à prendre un exemple dans une littérature qui en fournit peu, et que mes lecteurs connaissent mieux. Le génie pratique et peu contemplatif des Français les a empêchés de faire dominer l'élément spéculatif dans leurs tragédies. Car je n'appellerai pas contemplation, ni satisfaction de l'élément spéculatif, la manie de prédication qui s'empara, au siècle dernier, de Voltaire et de ses disciples. Jamais Voltaire n'est moins philosophe, à la manière des poëtes, que lorsqu'il y songe le plus. Ces diatribes dramatiques contre le fanatisme, ces apologies dramatiques du déisme, sont le contraire de la contemplation ou de la synthèse poétique. C'est encore ce génie oratoire, courant vers un but, avide d'un résultat, génie qu'on a long-temps pris parmi nous pour le génie poétique. Ce qu'on louait le plus comme poésie chez nos auteurs, c'était ordinairement de l'éloquence. Les plus habiles s'y sont mépris ; et, chose étonnante, mais facile à prouver, c'est parmi nos prosateurs peut-être qu'il faut chercher quelques-uns de nos plus grands poëtes.

Certes, il n'est pas question de bannir de nos tragédies la terreur, encore moins la pitié. Il s'agit seulement de ne pas enfermer tout l'effet de l'art dans ces deux impressions. Je voudrais aussi qu'on ne fît pas si grand compte de l'effet moral de la pitié théâtrale. Je n'irai pas tout-à-fait jusqu'à dire que la compassion pour des infortunes imaginaires ferme le cœur à la compassion que réclament des infortunes réelles ; mais je le disais, je resterais assez près de la vérité. Ce sont des malheurs ornés que ceux que nous offre le théâtre ; ceux de la vie ne le sont point ; et puis, ils réclament autre chose que des larmes ; ils demandent des soins, des peines ; ils exigent qu'on brave le dégoût, qu'on ose se compromettre, qu'on brave l'ingratitude ; vue de près, toute infortune est prosaïque ; la vraie charité peut seule l'idéaliser. Il est donc fort à craindre, comme J.-J. Rousseau l'a observé, qu'on n'éprouve du désappointement en démontrant dans la vie des malheurs et des malheureux d'une tout autre sorte que ceux qui, au théâtre, inspirent un intérêt si vif ; et ce désappointement peut refroidir beaucoup. Si pourtant quelqu'un m'assurait et pouvait me prouver qu'en sortant du théâtre les yeux baignés de larmes, il s'en est senti mieux disposé à secourir les infortunés ou même à les chercher, je passerai condamnation, mais je croirai toujours que le meilleur moyen d'entretenir en soi la bienveillance et la compassion, c'est les exercer sur des réalités. C'est en faisant le bien qu'on apprend à le faire, et qu'on apprend à l'aimer.

Je ne voulais pas parler de morale, et j'y reviens sans cesse. Retournons à l'art. S'il est vrai qu'au moment où nous écrivons, la littérature dramatique laisse prédominer par-dessus l'intérêt spéculatif l'intérêt sensitif ou plutôt sensuel, si l'émotion est son objet unique, l'art, au lieu d'être « à bon point, » comme un écrivain célèbre se plaît à le croire, l'art est dans un état de maladie et de souffrance. Or, ici, les prétentions ne signifient rien. On en a présentement de fort grandes à la philosophie. On met l'*idée* partout, on travaille en vue de l'*idée* ; mais au bout du compte, je vois que, sur le théâtre du moins, on travaille pour les sens, ou pour cette partie de l'âme qui tient de plus près aux sens, et fait cause commune avec eux. L'art n'est pas à bon point quand il est au point du matérialisme. Il ne faut pas alléguer les spectacles de l'antiquité ; Electre par exemple, excitant son frère Oreste au meurtre de leur mère commune, et les cris de la malheureuse, fuyant devant l'épée de son fils, et le suppliant d'épargner les flancs qui l'ont porté. Le mauvais, quelle qu'en soit la date, ne saurait faire autorité ; d'ailleurs il faut bien distinguer l'action et le spectacle ; telle action est admissible dont le spectacle ne l'est pas, or c'est du spectacle des choses horribles qu'on paraît aujourd'hui friand ; les noms des choses ne suffisent plus : *segniùs irritant animos ;* il faut les choses mêmes ; et sur ce pied, le temps ne paraît pas loin où les fictions sembleront trop faibles, et où le théâtre se sera tué par ses propres excès. Du reste, s'il était question de rechercher la cause de ces excès, on trouverait que les spectacles de la rue rendent bien insipides ceux de la scène, et que la scène, pour soutenir la concurrence, est forcée de devenir la rue.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° V.

Pourquoi y a-t-il si peu de chrétiens parmi ceux qui portent le nom de chrétiens?

Le lecteur a oublié sans doute le sujet de mon précédent article, et la faute, je l'avoue, n'en est pas à lui, mais à moi. Un intervalle de six semaines, par le temps qui court, c'est presque un siècle d'autrefois, tant les événemens se hâtent d'éclore et s'empressent de mourir d'heure en heure. Pendant ces six semaines, on a compté une grande insurrection, une émeute, huit ou dix échauffourées, une quadruple alliance, plusieurs menaces de guerre, des batailles en Espagne et en Portugal, un budget de onze à douze cents millions voté par les Chambres, et une multitude d'autres faits, dont un seul aurait nourri la curiosité de nos pères durant toute une année. Est-il étonnant que la mémoire du lecteur, sollicitée sans relâche par tant de récits divers, ait été infidèle à mes réflexions apologétiques ? Le torrent des affaires du siècle, qui gronde, et se précipite, et roule avec fracas des vagues toujours émues par la tempête, a dû emporter dans son bruit immense les faibles sons de ma voix, et je vais redire en quelques mots ce qu'on a lu dans le numéro 15 du *Semeur* (9 avril).

L'une des objections les plus vulgaires en France, bien qu'elle soit aussi l'une des moins concluantes, consiste à tenir pour chrétiens tous ceux qui se disent chrétiens, et à faire peser sur l'Evangile la responsabilité de leurs mau-

vaises actions. Il n'y a personne qui n'ait entendu déclamer, à ce propos, contre les doctrines des Saintes Ecritures. Les incrédules se plaisent à citer tous les païens qui se sont rendus coupables d'attentats énormes, et les Calabrois qui font métier d'assassinats, et les dévots de leur village ou de leur quartier, qui ne se distinguent du prochain que par leurs vices; puis ils demandent ce que vaut la foi religieuse, et quelle influence elle peut exercer sur l'état moral des individus. A cette objection il a été facile de répondre que l'on confond les faux chrétiens avec les vrais chrétiens, le nom avec la chose, l'apparence avec la réalité. Le Christianisme n'est pas plus responsable des passions ou des crimes de ceux qui se réclament faussement de son nom, que la liberté n'est responsable des horribles excès de ses faux amis. Assurément un despote raisonnerait fort mal, s'il invoquait les massacres du 2 septembre et les meurtres juridiques de la Convention pour anéantir la liberté; un incrédule ne raisonne pas mieux, lorsqu'il s'appuie sur les horreurs commises au nom de la religion pour étouffer l'Evangile. La plus simple règle du bon sens ordonne de distinguer entre les véritables disciples de Christ et ceux qui n'en portent que le nom. Si l'on déduit de là qu'il a existé dans tous les temps un nombre énorme de faux chrétiens, nous acceptons cette conséquence. Une pareille vérité est triste à reconnaître; mais puisque c'est une vérité, elle doit être avouée franchement et sans détour. A Dieu ne plaise que nous élevions jamais l'édifice de notre apologétique sur le mensonge! La cause que nous défendons n'en a pas besoin, et si elle en avait besoin, elle cesserait d'être notre cause.

Cependant il s'offre ici une question importante à examiner. Pourquoi, à toutes les époques, s'est-il trouvé si peu de véritables chrétiens parmi ceux qui portent le nom de chrétiens? Pourquoi l'hypocrisie a-t-elle toujours compté dans ses rangs un si grand nombre de membres de l'Eglise? Ne doit-on pas tirer de ce fait une conséquence défavorable au Christianisme lui-même? Et n'est-il pas naturel de supposer que là où il y a tant d'hypocrites, la religion autorise ou du moins tolère cet indigne trafic des choses sacrées?

Que telle Eglise particulière ait donné lieu à ce genre d'accusation; qu'elle se soit contentée des formes à défaut de la piété du cœur; qu'elle ait attaché un grand prix aux dehors de la foi, et une valeur comparativement médiocre à la conversion opérée par le Saint-Esprit; que les membres de cette Eglise aient été conduits à penser qu'il suffisait d'accomplir les rites extérieurs, et qu'ils étaient assez religieux pourvu qu'ils ne manquassent point aux prescriptions cérémonielles, c'est ce que je m'abstiendrai de discuter dans ces fragmens d'apologétique. La controverse, qui a occupé trop souvent la première place dans les travaux des amis de l'Evangile, ne méritait guère l'honneur qu'on lui a fait; elle détruit et ne réédifie pas; elle dessèche et ne féconde pas; l'écarter chaque fois qu'il est possible est un devoir dont je tiens à me souvenir. Mais ce qui importe beaucoup, dans le débat qui nous occupe, c'est de prouver que le Christianisme, loin d'autoriser en aucune manière l'hypocrisie ou la substitution des apparences aux réalités, combat ce vice par les plus énergiques avertissemens.

Pour obtenir sur ce point une entière certitude, qu'on ouvre la charte de la société chrétienne, le code permanent et infaillible de tous ceux qui veulent appartenir à Christ, la Bible, en un mot, et l'on verra que la Bible tout entière est une solennelle protestation contre l'hypocrisie, contre le pharisaïsme, contre tout ce qui tend à remplacer la foi réelle par le simulacre de la foi. Dans l'Ancien-Testament, Dieu déclare, à plusieurs reprises, qu'il veut la miséricorde et non pas le sacrifice, que c'est au cœur qu'il regarde, et qu'on l'honore en vain en ne s'approchant de lui que de ses lèvres. Dans le Nouveau-Testament, les récits des Evangélistes nous montrent que Jésus-Christ n'a cessé de combattre la fausse piété des Pharisiens, et qu'il a dénoncé les plus terribles châtimens à ceux qui nettoient les dehors de la coupe et du plat, tandis qu'au dedans ils sont pleins de rapines et d'intempérance. Au seizième siècle, lorsque des hommes pieux ont entrepris de ramener la religion chrétienne à sa pureté primitive, l'un de leurs soins les plus pressans, le but qu'ils ont poursuivi avec la plus invincible persévérance, a été de déraciner du sein de l'Eglise l'hypocrisie des temps d'ignorance et de superstition. Tout le contenu de la Bible, tout l'ensemble de l'histoire des dogmes chrétiens, toute la suite des faits qui se sont passés depuis les apôtres jusqu'à nos jours, tout prend une voix pour qui sait l'entendre, et lui crie que l'apparence n'est rien, que les pratiques cérémonielles sont peu de chose, et que le point fondamental, c'est de croire et d'adorer, d'aimer et d'obéir.

Il faut donc absoudre l'Evangile de tout accommodement avec le déplorable pharisaïsme qui a régné, et qui règne encore dans les diverses communions chrétiennes; l'Evangile ne transige pas sur ce vice, même dans ses conséquences les plus éloignées ou les plus invisibles à l'œil humain; il n'accepte l'hypocrisie sous aucun prétexte, dans aucun sens quelconque; il ne laisse jamais supposer qu'elle puisse avoir le moindre mérite devant Dieu; au contraire, il la poursuit dans ses derniers retranchemens; il la frappe de toute la puissance de sa parole et de ses menaces. Jésus-Christ, si doux, si humble de cœur, ainsi qu'il le dit de lui-même, Jésus-Christ qui trouvait des consolations et des larmes pour les plus grands pécheurs, et qui ne repoussait ni les péagers ni les femmes de mauvaise vie, Jésus-Christ attaque les Pharisiens, et seulement les Pharisiens, c'est-à-dire les hypocrites de son temps, avec la plus profonde indignation; il prononce contre eux surtout ce mot si terrible dans sa bouche: Malheur! malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites! Que les incrédules de notre siècle le sachent donc, et qu'ils se gardent de l'oublier. Le Christianisme est essentiellement une religion de vérité, de sincérité, de bonne foi; quand il n'est qu'un nom héréditaire, qu'une habitude, qu'une forme, qu'une affaire de bienséance ou de calcul, ce n'est plus le Christianisme; c'en est à peine l'ombre ou la parodie. Hommes du monde, n'imputez pas à l'Evangile ce qu'il défend, ne l'accusez de ce qu'il condamne! Rendrez-vous un juge responsable des crimes de ceux qui sont amenés devant son tribunal, lorsque ce juge prononce contre eux à haute voix, et sans hésitation, la sentence qu'ils ont méritée?

Si tant d'hypocrites ont déshonoré les communions chrétiennes dont ils prétendaient faire partie, s'ils ont pris le manteau du pharisaïsme pour s'en couvrir, malgré les déclarations les plus positives de la Bible, on explique aisément ce fait par l'ignorance des uns et par l'intérêt des autres. N'enfermons pas tous les faux chrétiens dans la même cathégorie; la justice ordonne de les séparer en deux classes. Plusieurs, la plupart peut-être, aux époques où l'Eglise était couverte d'épaisses ténèbres, se sont arrêtés aux formes sans imaginer qu'il y eût quelque chose au-delà. Leurs guides spirituels, dont quelques-uns étaient trompés eux-mêmes par l'erreur commune, ne leur avaient enseigné qu'à remplir les prescriptions ecclésiastiques, et, en suivant cette voie, ils croyaient plaire à Dieu. Il est résulté de là que les cérémonies ont usurpé la place de la piété, et que la flamme de la vie chrétienne a été comme ensevelie sous les cendres des rites extérieurs. C'est ce qui existe encore dans les pays de catholicisme ultramontain, en Espagne, en Portugal, dans quelques contrées de l'Italie et ailleurs. On rencontre là beaucoup de dévots, qui n'ont qu'une dévotion apparente, qui joignent les honteux privilèges de l'immoralité ou du crime au nom vénérable de chrétien, parce que l'ignorance, en matière de religion, y est encore généralement répandue, parce qu'on n'y lit pas la Bible, et que des commandemens d'hommes y sont mieux écoutés que les commandemens de Dieu. On doit gémir d'un pareil état de choses; on peut comprendre comment il s'est établi et se maintient dans le midi de l'Europe; mais je le demande à quiconque est capable de quelque réflexion, n'est-ce pas une haute extravagance d'imputer au Christianisme un malheur qui n'a sa source que dans le manque de lumières sur le vrai Christianisme?

D'autres ont été faux chrétiens par calcul; ils ont réclamé le nom sans avoir la chose, conservé le titre sans pratiquer les devoirs qui y sont attachés, parce qu'ils y trouvaient un moyen de fortune, de réputation ou de puissance. Dans les premiers siècles de l'Eglise, cette espèce d'hypocrisie était fort rare; les égoïstes et les ambitieux ne se hâtaient point de courber le genou devant la croix de Christ, quand il n'y

avait qu'un pas de cette croix à l'échafaud. Mais dès que Constantin eut revêtu l'Evangile de la pourpre impériale ; et que les distinctions, les honneurs, les charges publiques furent accordées à ceux qui professaient de croire au Sauveur, le nombre de ces faux chrétiens a dû prodigieusement se multiplier. La religion devint une route commode pour arriver au terme que l'on voulait atteindre ; le monde se rua sur l'Eglise et l'envahit, non en cessant d'être le monde, mais en transformant l'Eglise elle-même à son image. Dès lors, il ne faut plus demander : Pourquoi tant de faux chrétiens parmi ceux qui portent le nom de chrétiens ? Car cette question n'est pas autre que celle-ci : Pourquoi voit-on parmi les hommes tant d'égoïstes, d'ambitieux, d'intrigans, d'avares, de menteurs? La réponse à cette question est dans la nature humaine, telle que le péché l'a faite; elle est dans votre cœur et dans le mien. Certes, le Christianisme n'est pas responsable des mauvais penchans de notre nature déchue, car il les corrige quand il le peut, et les condamne quand il ne les corrige pas.

En résumé, que l'on prenne un à un tous les faux chrétiens dont on relève la conduite pour s'en faire une arme contre l'Evangile, et l'on se convaincra que l'ignorance explique l'hypocrisie des uns, et l'égoïsme, celle des autres. Au dessus de ces deux causes de pharisaïsme, la Parole de Dieu en indique la cause première que l'expérience confirme : c'est l'éloignement de la créature humaine envers son Créateur. L'homme n'aime pas Dieu, il n'aime que le monde, aussi long-temps qu'il n'a pas été changé par l'influence de l'Esprit-Saint; il se détourne avec une secrète répugnance de l'Etre infiniment pur et parfait; ses inclinations dépravées lui font haïr la sainteté de la loi; cependant il éprouve le besoin de se rattacher à Celui que le sentiment intime lui révèle, et de préserver son avenir du jugement qu'il redoute. Placé entre ces deux forces contraires, quelle voie choisit-il? L'homme donne à Dieu tout ce qu'il peut lui donner sans trop d'effort; il lui donne des cérémonies, des pratiques, des apparences, des formes; il lui donnera, s'il est nécessaire, du sang et même son propre sang; mais l'amour, mais l'obéissance, mais la communion avec Dieu, il n'y consent point jusqu'à ce que son cœur naturel ait été remplacé par un cœur nouveau. En considérant ce qui s'est passé et se passe chaque jour en moi, je ne m'étonne pas, en vérité, qu'il y ait tant de faux chrétiens dans l'Eglise extérieure de Christ; car je sais que tout chrétien digne de ce nom est un miracle perpétuel de la puissance et de l'amour de Dieu.

HUMPHRY DAVY

OU

LES DERNIERS JOURS D'UN PHILOSOPHE.

§ III. *Le Vésuve.*

L'auteur reçoit d'autres explications sur les lois qui régissent la terre; il obtient la vision de quelques-uns des mondes habités par des intelligences supérieures à l'homme; puis le génie, qui l'a accompagné dans ces courses mystérieuses, continue ainsi :

« Il ne m'est pas permis de te faire voir les êtres qui appartiennent au système dont je fais moi-même partie, à celui du soleil. Tes organes seraient anéantis par leur éclat; aussi ne puis-je me manifester à toi que comme une voix. Nous aussi nous sommes en progrès, bien que nous voyions et que nous connaissions quelque chose des plans de la sagesse infinie. Nous sentons la présence de ce Dieu suprême que les hommes imaginent seulement. Leur partage est la foi; le nôtre est la connaissance; et notre plus grande joie résulte de la conviction que nous sommes des flambeaux qui ont reçu de lui leur lumière. Obéir, aimer, admirer, adorer, tels sont nos rapports avec l'Intelligence infinie. Nous sentons que ses lois sont celles de la justice éternelle, qu'elles gouvernent toutes choses, depuis les êtres intellectuels les plus glorieux qui habitent le soleil et les étoiles fixes, jusqu'à l'atome qui rampe dans la poussière de la terre et qu'anime une étincelle de vie. Nous savons que toutes choses commencent en lui, essence éternelle, cause des causes, puissance des puissances. »

La douce voix cessa de se faire entendre; il me semblait que je venais tout à coup de retomber sur la terre; une lumière brillait devant moi, et j'entendis prononcer mon nom. Ce n'était plus la voix du guide qui m'avait accompagné. Je n'avais près de moi d'autre génie que mon domestique, qui tenait une torche à la main. Il me dit qu'il m'avait inutilement cherché au milieu des ruines et que la voiture m'attendait depuis une heure.

Ambrosio et Onuphrio, avec qui j'avais passé l'hiver à Rome, se rendirent avec moi, au printemps, à Naples. Pendant ce voyage nous eûmes de nombreux entretiens, qui d'ordinaire étaient fort animés, à cause de la différence de leurs opinions. J'en rapporterai un qui eut lieu, une nuit, sur le sommet du Vésuve, et qui, parce qu'il se rattache à ma vision dans le Colisée, a toujours eu pour moi un vif intérêt. Nous venions d'arriver, avec quelque peine, sur le bord du cratère, et nous étions assis sur des pierres, en attendant le lever du soleil.

« Je suis surpris, me dit Ambrosio, qu'il y ait tant de scepticisme dans votre vision, puisque vous paraissez admettre une influence divine sur l'esprit humain. Ce que vous nous avez raconté du premier état de l'homme après la création ne peut se concilier ni avec la révélation, ni avec la raison, ni avec ce que nous savons de l'histoire ou des traditions des nations anciennes. Vous représentez l'homme, dans son état primitif, comme semblable aux sauvages qui habitent aujourd'hui la Nouvelle-Hollande ou la Nouvelle-Zélande, soutenant et prolongeant sa vie par le faible usage qu'il fait de sa raison bornée. Eh bien, je soutiens que si l'homme avait été créé ainsi, il aurait inévitablement été détruit par les élémens ou dévoré par les bêtes féroces, dont la force physique est si supérieure à la sienne. Il faut donc qu'il ait été créé avec des instincts, des penchans et une organisation suffisamment développée pour qu'il pût devenir le maître de la terre. Aussi me paraît-il que le récit de la Genèse sur les premiers parens du genre humain, qui furent placés dans un jardin pourvu de toutes les choses nécessaires à leur existence et à leur bonheur, et qui reçurent l'ordre d'y multiplier, est en parfaite harmonie avec la raison et se concilie très-bien avec toutes les vues d'une saine métaphysique. L'homme, tel qu'il existe aujourd'hui, ne parvient qu'à force de soins et de peines, de l'état d'enfance à l'âge mûr. La volonté n'a aucune part à ses premiers mouvemens; ils ne deviennent volontaires que quand il apprend à les coordonner entre eux. Des mois s'écoulent avant qu'il puisse se tenir debout, des années avant qu'il puisse pourvoir aux besoins les plus ordinaires de la vie. Sans sa mère, il mourrait en peu d'heures dans son enfance; sans l'instruction et l'exemple, il resterait imbécile et inférieur à la plupart des animaux. La raison ne s'acquiert que peu à peu, et lors même qu'elle est parvenue à son plus haut développement, elle est souvent incertaine. Il faut donc que l'homme ait été créé avec des instincts qui aient pu suppléer pendant long-temps à l'insuffisance de sa raison.

— « Je reconnais, répondis-je à Ambrosio, que votre objection a quelque force, moins cependant que vous ne pensez peut-être. J'admets que le premier homme ou les premiers hommes qui ont été créés ont eu certains instincts du genre de ceux que possèdent encore les sauvages les plus grossiers; j'admets de plus qu'ils sont nés avec les forces nécessaires pour attaquer et pour se défendre, et qu'ils ont eu des passions et des inclinations qui leur ont enseigné à pourvoir à leurs besoins; et j'oppose l'existence actuelle de peuples dans cet état à vos vagues traditions. Il me semble facile de faire résulter leur progrès graduel de ce premier état social à la civilisation la plus raffinée, des efforts de la raison, au secours de laquelle sont venues les forces morales et les circonstances physiques. Aujourd'hui encore on trouve sur la terre les différens états de la société, depuis celui où l'homme s'élève à peine au-dessus de la brute, jusqu'à celui où il semble participer de l'intelligence divine.

— « Les nations que vous croyez être dans un état primitif descendent peut-être, reprit Ambrosio, de nations autrefois civilisées. Il n'est pas plus difficile de faire voir les pas rétrogrades d'un peuple que ses progrès. Les hordes sauvages qui habitent aujourd'hui les côtes septentrionales de l'Afrique proviennent probablement de ces Carthaginois, autrefois si opulens, si spirituels, si habiles dans le commerce, qui ont disputé à Rome l'empire du monde. Plus près de nous, dans le midi de l'Italie et dans les îles qui en dépendent, nous trouvons une dégradation qui ne le cède guère à celle que je viens de rappeler. Ce que je veux prouver, c'est la civilisation des premières races patriarcales qui ont peuplé l'Orient, et qui, de l'Arménie, où l'on suppose qu'était situé le paradis terrestre, se sont rendues en Europe. La civilisation si ancienne de ces peuples ne peut provenir que de forces et d'instincts d'un ordre plus élevé que ceux des sauvages; c'étaient, à ce qu'il paraît, de petites familles, et cet état social n'est nullement favorable à la découverte des arts par les efforts de l'esprit. Ils professaient la religion la plus sublime, le culte de l'Intelligence unique et suprême, possédant

ainsi une vérité à laquelle, après mille ans de civilisation, les sages de la Grèce ne sont parvenus que par les efforts les plus extraordinaires de la pensée.

» Il me semble que rien ne saurait mieux répondre à nos idées sur les rapports de causes et d'effets, que les faits suivans que raconte l'histoire des Juifs. Nos premiers parens furent créés avec tout ce qu'exigeaient leurs besoins et leur bonheur. Ils n'avaient qu'un seul devoir à remplir, afin de pouvoir prouver, par leur obéissance, leur amour et leur dévouement à leur Créateur. Mais ils désobéirent, et la mort ou la crainte de la mort pesa comme une malédiction sur leur postérité. Le père du genre humain se repentit, et les forces d'instinct ou d'intelligence qu'il avait reçues par révélation furent transmises à ses descendans, plus ou moins modifiées par la raison que l'homme avait obtenue comme fruit de la désobéissance. Une partie de sa race, en qui la foi l'emporta sur la raison, conserva des facultés et des institutions qui lui furent particulières, et continua à rendre un culte pur à Jéhovah, tandis que les autres peuples tombèrent dans l'idolâtrie, et que la lumière brillante venue du ciel disparut au milieu des brouillards des sens. L'Etre que les Israélites n'adorèrent que comme une parole mystérieuse fut oublié par les nations voisines. On adora des hommes, des animaux, des astres, et même des plantes et des pierres. Les difficultés que les législateurs divinement inspirés du peuple juif eurent à surmonter, pour conserver pure leur religion au milieu des nations idolâtres qui les entouraient, prouvent combien était naturellement mauvaise, après la chute, la tendance de l'esprit humain. Quiconque considérera les caractères de la loi cérémonielle de Moïse, sa suspension avant la fin de l'empire romain, le sacrifice expiatoire du Messie, la destruction de la crainte de la mort par les espérances d'une immortalité bienheureuse qui résultent de la résurrection de Jésus-Christ, la ruine de Jérusalem par Titus, et les triomphes du Christianisme sur le paganisme au temps de Constantin, ne pourra guère, je pense, s'empêcher de reconnaître combien paraissent raisonnables les vérités de la révélation, quand on les rapproche de l'histoire primitive de l'homme; et si on leur reconnaît ce caractère, on ne peut guère, ce me semble, être satisfait des vues du génie de notre ami sur les progrès de la société; on y trouve, au contraire, une preuve de plus des résultats trompeurs de la raison, qu'on a tant vantée. »

— « Au risque de vous choquer, Ambrosio, s'écria Onuphrio en l'interrompant, je dois prendre le parti de la raison. Vous nous vantez ce que vos opinions ont de raisonnable; mais je ne trouve dans la Bible rien de conforme à l'idée que les philosophes nous donnent de l'Intelligence suprême. Jéhovah y est, au contraire, partout représenté comme un être matériel, doué d'organes, de sentimens, de passions, tels que seraient ceux d'un homme d'un ordre supérieur. Il nous est dit de lui qu'il créa l'homme à son image, qu'il se promena dans le jardin, qu'il prit plaisir aux sacrifices, qu'il s'irrita contre Adam et Eve, qu'il maudit Caïn à cause de son fratricide, et même qu'il fournit des vêtemens à nos premiers parens pour couvrir leur nudité. Il se montre sous une forme matérielle, au milieu des flammes, des tonnerres et des éclairs, et les lévites s'imaginaient qu'il demeurait dans l'arche. D'un bout à l'autre de l'Ancien-Testament, il ne diffère des dieux du paganisme que par la puissance plus grande qui lui est attribuée. Dans toute l'histoire des Juifs, on ne trouve aucune conception qui approche du sublime de celle d'Anaxagoras, qui nommait Dieu νους ou l'Intelligence; toujours, au contraire, nous le voyons, comme les génies des contes arabes, habiter les nuages et descendre sur les montagnes. Je veux bien admettre que l'esprit humain possède un instinct religieux ou superstitieux, et que les formes diverses que cet instinct revêt dependent des circonstances et du climat; mais je ne suis pas bien sûr que la religion des Juifs ait été supérieure à celle des nations de l'orient qui, sous les formes de l'univers visible, rendaient un culte aux forces et aux perfections de la Divinité.

— « Je sais trop bien de combien d'erreurs l'esprit humain est capable, répondit Ambrosio, pour être surpris de vos opinions; ce sont celles de beaucoup de jeunes gens, fort instruits d'ailleurs, mais qui n'ont pas suffisamment examiné les preuves de la révélation. Les premiers traits de l'histoire du peuple juifs me paraissent être comme les degrés inférieurs d'un temple élevé par l'Etre-Suprême, et destiné à contenir, pour sa gloire, l'autel du sacrifice. Vouloir répondre à toutes les objections qui résultent de ce que les doctrines du Christianisme ne peuvent pas se concilier avec le cours ordinaire des choses, serait se proposer une tâche sans fin. Mon principe fondamental est que la religion est tout-à-fait en dehors des événemens ordinaires; elle doit offrir à l'homme des résultats auxquels sa raison n'aurait pu le conduire et qui même, à une première vue, semblent en contradiction avec elle; mais si on soumet ces résultats à un examen attentif, si l'on considère quelles en sont les conséquences et la portée, on s'aperçoit qu'en réalité ils se concilient avec ceux auxquels arrive la plus haute intelligence. L'arbre de la science est enté sur l'arbre de vie, et le fruit qui a porté la crainte de la mort dans le monde, mûrissant sur une tige immortelle, devient le fruit de la promesse de l'immortalité. »

Je me mêlai ici à la conversation de mes amis: « J'ai écouté votre entretien avec une profonde attention, leur dis-je. Les vues qu'Ambrosio a développées sur le Christianisme me le font envisager d'un point de vue entièrement nouveau pour moi; et je dois avouer, en toute simplicité, que ses idées sur l'état primitif de la société, me paraissent plus plausibles que celles de mon génie. J'avais toujours considéré le sentiment religieux comme un instinct; mais les argumens qu'il a fait valoir me disposent à admettre une foi positive, au lieu d'une croyance vague et indéfinie. L'homme, en tant qu'être raisonnable, doit être dans des doutes continuels sur son immortalité et sur la conduite qu'il doit tenir; mais la foi produit une soumission immédiate à la volonté divine, de l'excellence de laquelle nous sommes assurés. Nous pouvons, sous ce rapport, comparer l'homme à un oiseau de passage. Si un tel oiseau était doué de raison, et si, à l'entrée de l'automne, il en faisait usage pour examiner s'il est probable qu'il puisse trouver son chemin à travers les déserts et par-dessus les mers, et se procurer la nourriture nécessaire pour se rendre aux Orcades, où un climat plus chaud l'attend, il mourrait de faim en Europe; mais, guidé par son instinct, il arrive sûrement à sa destination.

— « Ah! voyez, s'écria en ce moment Ambrosio, le crépuscule commence à paraître à l'orient; on aperçoit quelques nuages sombres à l'horizon, et leurs extrémités inférieures sont éclairées de manière à nous prouver que le soleil est déjà levé dans la partie du pays sur laquelle ils planent. Je dirais volontiers qu'ils nous offrent une image des espérances d'immortalité qui résultent de la révélation; car nous sommes assurés, par la lumière qui se réfléchit dans ces nuages, que le pays qui s'étend au-dessous jouit des plus magnifiques rayons du soleil; mais nous ignorons tout-à-fait l'aspect du paysage. De même, la révélation nous découvre les clartés d'un monde impérissable et plein de gloire; mais nous ne le connaîtrons que dans l'éternité; car les yeux des mortels ne peuvent en contempler les réalités, et leur imagination ne peut les deviner.

— « Il me semble vraiment, dit Onuphrio, en l'interrompant, que ce magnifique lever du soleil vous a tous deux rendus poétiques; et, malgré ma disposition d'esprit un peu triste, je conviens que je ne puis me soustraire à son influence, et que je crois, comme vous, qu'un matin réjouissant succédera à la nuit de la mort. Je commence à sentir que ma raison me pèse, et que mon scepticisme est une lourde charge. Vos entretiens ont fait de moi un philo-chrétien, bien que je ne puisse ni comprendre ni adopter toutes vos idées, tout en désirant de bonne foi y parvenir.

— « Si ce souhait est sincère, répondit Ambrosio, je ne doute pas qu'il ne soit exaucé. Exercez votre puissante pensée sur les harmonies du monde moral, de même que vous l'avez fait si long-temps sur les lois de la nature, et vous verrez le plan de l'Intelligence éternelle se développer avec une même perfection sous ce double rapport. Méditez sur la bonté et la miséricorde du Tout-Puissant; appelez la prière au secours de votre contemplation; allez à la source de toute connaissance, et attendez avec humilité la lumière qui, j'en suis convaincu, se lèvera dans votre esprit. »

MIETTES.

45. L'humanité est le bon sens du cœur.

46. N'est-il pas bien triste que la seule manière de connaître ce qu'un ami pense de nous au fond de son cœur, ce soit de nous brouiller avec lui; comme ces corps opaques dont on ne peut connaître l'intérieur avant de les avoir brisés?

47. Sentir qu'on doit dire une vérité, et sentir en même temps qu'on la dira par vanité ou par dépit, qu'ainsi l'on va frustrer Dieu de ce qu'on a l'air de lui donner, et qu'on fera à la fois un acte de devoir et d'hypocrisie, voilà qui crée la situation la plus pénible. Nous sommes poussés vers l'action par la raison qui est en elle, et écartés de cette même action par le motif qui est en nous.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 22. 28 MAI 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Martel, no 11, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau du SEMEUR *sera transféré, le* 1er *Juin prochain, rue des Petites-Ecuri s, No* 15, *à Paris.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA FATUITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE.

Chacun sait quel est le travers d'esprit qui porte le nom de *fatuité*. La fatuité consiste à ne vouloir entendre que soi, son opinion, ses idées, ses vues. La fatuité daigne à peine prendre garde aux sentimens d'autrui ; quand elle se souvient, ce qui est rare, qu'on peut avoir des convictions opposées aux siennes, elle les méprise souverainement, et ne s'en cache guère. La fatuité juge sans connaître, décide sans examiner, condamne sans réfléchir ; c'est un mélange d'orgueil, de suffisance, de sottise et de légèreté. L'homme-fat ne se gêne pas pour s'attribuer le monopole des lumières, du génie et de la sagesse ; hors de ses opinions, il n'y a que mensonge ; hors de ses principes de conduite, il n'y a que folie ; hors de lui, en un mot, il n'y a rien.

On distingue plusieurs espèces de fatuité, selon les objets auxquels s'applique ce travers. Dans les plus grandes choses comme dans les plus petites, en philosophie et en affaire de modes, en religion et en littérature de mélodrames, la fatuité trouve moyen de se produire et de se nourrir. On dit qu'en France les diverses espèces de fatuité comptent plus de partisans que partout ailleurs : assertion délicate que je ne discuterai pas. Je veux uniquement écrire aujourd'hui quelques lignes sur un genre spécial de fatuité, qui se communique du ministre au marchand, du législateur au journaliste, de l'aristocratie aux bourgeois, et qui renferme des questions beaucoup plus sérieuses qu'on ne le pourrait supposer au premier abord. Il s'agit de la fatuité politique.

Commençons par définir nos termes. Le fat, en politique, c'est l'homme qui n'aperçoit de bon sens, d'esprit et même de droiture que dans le parti qu'il soutient ; tout ce qui est positif et praticable, ou noble et généreux, appartient à son système, et ne se rencontre nulle part ailleurs. Chez lui, chez ses amis, la raison parle, la sagesse conseille, la vertu exécute, le désintéressement agit ; c'est l'intelligence et la vérité servies par la probité. Quiconque se permet de ne pas voir les mérites qu'il s'attribue de l'œil complaisant dont il les voit, est un petit esprit qui n'entend rien aux affaires politiques, sinon une dupe qui se laisse aveugler par des théories absurdes, sinon un intrigant qui veut bouleverser à son profit l'ordre social, sinon enfin un visionnaire affligé d'une idée fixe de religion ou de perfectibilité. Le petit esprit, on le dédaigne ; la dupe, on s'en moque ; l'intrigant, on lui jette des injures ; le visionnaire, on le plaint. Et remarquez, je vous prie, que notre fat, homme du pouvoir ou gazetier, prodigue ainsi les épithètes, sans avoir pris le soin préalable d'examiner sérieusement les idées de ses adversaires. Ce serait une grande simplicité de votre part de prétendre qu'il étudie votre opinion avant de la combattre ; il n'en a point le loisir ; il se contente de jeter, en passant, un regard hautain sur vos rêveries, ou de pousser un cri de colère contre vos coupables maximes. Si vous réclamez quelque chose de plus ; si vous désirez, par exemple, qu'on sache bien ce que vous êtes et ce que vous voulez obtenir, avant de vous frapper d'une sentence de condamnation, allez, mon ami, vous faites un anachronisme, et vous vous

trompez étrangement sur la manière dont se traite la politique, au temps où nous vivons!

Le théâtre sur lequel se montre avec le plus d'éclat cette espèce de fatuité, c'est la tribune parlementaire. Un homme de conscience y vient exposer parfois des vues qui peuvent être fausses ou hasardées, mais qui méritent, du moins, une sérieuse attention, par cela seul qu'elles sont le fruit d'une conviction sincère; il cherche les causes du malaise qui nous poursuit avec un si opiniâtre acharnement; il indique ce qui lui paraît manquer au bien-être moral et matériel du pays. Vous croyez qu'on lui répondra point par point, avec la même conscience et la même gravité dont il a fait preuve dans la discussion; vous vous imaginez qu'on pèsera ses motifs, l'un après l'autre, à la balance d'une raison calme et d'une impartiale logique. Complète erreur que la vôtre; on lui dira, sans s'arrêter aux détails, chose trop vulgaire, qu'il s'est jeté dans le vague, dans l'idéal, dans les théories creuses, et l'on ajoutera qu'on n'est embarrassé que d'avoir trop raison, ce qui aura l'avantage d'exciter sur quelques bancs une longue hilarité. L'opposition, il faut en convenir, ne veut pas être en reste avec le pouvoir sur cet article; la défense et l'attaque se répondent à merveille, et les armes sont souvent égales des deux parts. Les orateurs des deux partis s'attachent moins à convaincre qu'à flétrir leurs adversaires; ils ne discutent pas, ils se disputent; du choc de leurs opinions jaillissent des flammes, non des lumières, et la tribune semble être une brûlante arène où les triomphes ne s'estiment que par le nombre des réputations qu'elle a dévorées.

Cette fatuité politique à laquelle on devrait peut-être, en faisant la part d'honorables exceptions, donner un nom plus sévère, est surtout déplorable dans les circonstances présentes. S'il existait en France de vieilles lois, consacrées par les mœurs et par les traditions du peuple; si l'ordre y était appuyé sur de vénérables fondemens, qui auraient leurs racines dans le cœur même des citoyens; si la liberté y grandissait à l'ombre des vertus publiques, on comprendrait que les dépositaires du pouvoir et les organes de l'opinion, heureux du bonheur commun, eussent une haute idée de leur système de gouvernement, et lors même qu'ils ne tiendraient aucun compte des théories qui lui seraient contraires, l'erreur serait fort pardonnable. Laisser le bien pour chercher le mieux n'est pas toujours œuvre de sagesse. Mais dans notre position actuelle, quand les lois sont flottantes, l'ordre chaque jour compromis, le présent chargé d'orages, l'avenir incertain; quand le pouvoir ne trouve de point d'appui, ni dans les croyances, ni dans les mœurs, ni dans les traditions, ni dans les intérêts des classes les plus nombreuses du pays; quand tout le monde sent et proclame qu'il y a un vide profond dans la société, qu'il lui manque quelque chose, et qu'elle doit satisfaire à cette condition inconnue ou périr; en une telle position, dis-je, est-il sage de s'envelopper dans son système comme dans un manteau impénétrable aux rayons du jour? est-il prudent de rejeter avec orgueil les opinions de ses adversaires, sans les avoir soumises à un sérieux examen? est-il d'une raison élevée et d'une conscience droite de n'écouter que soi, de ne suivre que soi, et de mépriser tout le reste? Un voyageur qui marche paisiblement sur une route facile et riante, qui sait par les jalons plantés çà et là qu'il approche du terme de sa course, et qui aperçoit de loin les frontières de son pays natal, peut sans doute fermer l'oreille aux voix importunes qui lui disent: Prenez un autre chemin! Mais si ce voyageur s'est égaré dans une route qu'il ne connaît pas; s'il y rencontre, tantôt des abîmes qui menacent de l'engloutir, tantôt d'épaisses broussailles dont il ne sort qu'avec des vêtemens en lambeaux; s'il craint de trouver des obstacles encore plus terribles, à mesure qu'il poursuivra sa marche, et de tomber peut-être dans un gouffre d'où il ne remontera plus, quelle extravagance ne serait pas la sienne, s'il dédaignait d'écouter les voix qui promettent de lui enseigner un meilleur chemin!

L'homme est ingénieux à couvrir ses défauts de noms magnifiques, et la fatuité dont nous parlons n'en manque pas. Au dire des orateurs de nos divers partis, c'est de la hauteur d'intelligence, de la force de caractère, de l'énergie, et je ne sais quelles autres qualifications également fastueuses. Rien de plus faux pourtant que ces titres de noblesse. Un esprit vraiment supérieur n'abonde pas dans son sens avec ce luxe de présomption qui caractérise la plupart de nos hommes politiques; il n'affecte pas un dédain si altier pour les paroles de ceux qui le contredisent; comme il a beaucoup appris, il n'ignore pas qu'il lui reste à apprendre beaucoup; le génie est toujours modeste et ne refuse pas de s'éclairer par une étude attentive de toutes les opinions. C'est le propre des petites intelligences, au contraire, de n'imaginer que le vide au-delà de son étroit horizon. La fatuité politique, de même que toute autre espèce de fatuité, suppose aussi peu de science et de réflexion que beaucoup d'orgueil. Apelles corrigeait son tableau sur l'observation d'un cordonnier; un barbouilleur d'enseignes n'aurait pas changé le sien sur l'avis de Périclès.

Les organes de la presse périodique imitent la fatuité de la tribune parlementaire, et lui ôtent le dernier voile dont elle se couvre par pudeur, devant les représentans de la nation. Il n'y a pas de spectacle plus curieux, et j'ajouterais plus risible s'il était moins affligeant, que celui d'une idée ou d'un fait qui se lance et se relance, comme une balle dans un jeu de paume, par les feuilles politiques du jour. Chacun reste sur son terrain avec un aplomb imperturbable et ne songe pas même qu'il puisse venir une bonne pensée ou un argument solide du camp opposé. Quelqu'un prétendait que la presse est un dialogue; elle devrait l'être assurément; mais sauf quelques exceptions, notre presse n'est qu'une série de monologues qui se croisent, se mêlent, se heurtent, s'éclaboussent l'un l'autre, et ne produisent rien que du bruit et de la fumée. Je me rappelle d'en avoir vu un mémorable exemple dans la querelle soulevée au sujet du *désordre moral*, dont les uns signalaient l'existence parmi nous, tandis que les autres la niaient. Que faisaient les dénonciateurs du désordre moral? Examinaient-ils avec soin l'état de nos mœurs publiques et privées? remontaient-ils à la source du désordre? Pas du tout; ils assemblaient cinq à six périodes bien mordantes contre leurs adversaires, puis tout était dit. Et ceux qui niaient le désordre moral, comment répondaient-ils? S'attachaient-ils à prouver par des argumens de quelque poids que nos mœurs sont bonnes, que le peuple est tempérant, économe, rangé; que la jeunesse est docile aux leçons de ses maîtres? Nullement; ils se jetaient dans des invectives interminables contre les hommes du pouvoir, et en concluaient, par un enjambement de logique prodigieux, que le désordre moral était une invention des doctrinaires. La comédie de quinze ans n'est pas finie; elle dure toujours dans la presse périodique.

De la tribune et des journaux cette fatuité passe dans les salons, dans les ateliers, dans les chaumières, partout. Je ne connais rien de plus rare, en France, qu'un homme qui écoute posément, patiemment les raisons de son antagoniste politique, qui les pèse avec lenteur, les discute avec maturité, se corrige quand il a tort, et modifie son opinion quand elle est fausse ou exagérée. En général, on ne consent à entendre, comme s'exprime le proverbe, que le son d'une cloche, c'est-à-dire de la cloche de sa paroisse, ou de son intérêt particulier, ce qui est la même chose. Ce qui

blesse nos idées et nos prétentions, ou les prétentions et les idées de notre famille, de nos proches, de nos amis, est incontestablement erroné, mauvais, détestable, absurde; ne vous fatiguez pas à développer vos raisons : l'affaire est toute jugée. Tel épais commerçant, qui craint l'émeute pour son négoce et pour sa ferme, bondit d'indignation au premier mot d'institution républicaine ou d'extension du droit électoral; il ne vous écoute pas, et peu lui importe de savoir comment vous allez soutenir votre thèse; vous avez tort, mille fois tort; l'industriel ne pense pas même qu'il soit nécessaire de vous prouver que son opinion est la meilleure; c'est un fait évident, c'est un instinct, c'est le sens commun qui l'en assure. Tel autre, ardent républicain, s'exalte jusqu'à la colère, s'irrite jusqu'à l'injure, si vous essayez de défendre les lois et les actes du pouvoir; il ne vous conçoit pas, il vous regarde d'un air étonné, il semble attendre un nouveau trait de folie; comment peut-on être du juste milieu, en effet, quand on n'est pas payé par la police? Il ne trouve, lui, d'intelligence, de grandeur d'âme, de patriotisme, de dévouement que sous le drapeau des républicains. Tristes exemples de cette aveugle fatuité qui préside à la plupart des conversations politiques!

Il en résulte de graves inconvéniens. Au lieu de s'éclairer, on se provoque, et l'instruction qui résulterait de l'échange des idées fait place à des haines toujours plus profondes. On apprendrait à s'estimer réciproquement, si l'on se prêtait l'un à l'autre une sérieuse attention; mais cette manie de se considérer, soi et les siens, comme les seuls êtres raisonnables, éclairés et prudens creuse entre les opinions opposées un funeste abîme. L'orgueil répond à l'orgueil, le dédain au dédain, l'outrage à l'outrage, et des hommes qui auraient pu se communiquer d'utiles lumières deviennent, par l'effet de la fatuité politique, d'irréconciliables ennemis!

Combien de bonnes pensées, de vues sages, d'heureuses inspirations ont été perdues pour les dépositaires du pouvoir ou pour leurs antagonistes, parce qu'ils n'ont pas assez douté d'eux-mêmes et de leurs sentimens personnels, parce qu'ils ont dédaigné d'entendre ou de lire ce qui ne venait pas de leurs coteries! Combien de principes salutaires chaque parti trouverait encore sur son chemin, s'il prenait le souci de baisser la tête pour les recueillir! Et comment atteindra-t-on ce que la France appelle de tous ses vœux, le progrès, aussi long-temps qu'on se retranchera derrière de hautes murailles, qui n'auront d'autres ouvertures que des meurtrières par où les balles pourront passer, mais non les argumens? Songe-t-on, d'ailleurs, qu'une société dans laquelle s'agitent plusieurs opinions considérables, ne saurait se maintenir que par des transactions mutuelles, et que pour transiger, il faut se connaître, s'entendre, et comme le dit l'Écriture, *porter les fardeaux les uns des autres*?

La fatuité est fille de l'orgueil; l'orgueil est enfant de notre nature déchue; le travers d'esprit ne s'en ira qu'avec le vice du cœur. Mais le moyen de déraciner l'orgueil? Il n'en est qu'un : la foi chrétienne accompagnée de l'Esprit de Dieu. Ainsi, quels que soient notre point de départ et l'objet de nos réflexions, nous sommes constamment ramenés à la source de tout ce qui est grand, puissant et bon, à l'Évangile.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La guerre civile désole de nouveau le Pérou. Les généraux Bermudez et Orbegoso aspiraient tous deux à la présidence de la république. Ce dernier ayant été nommé par le sénat, son rival en a appelé à l'armée, qui l'a aidé à s'emparer de la capitale. Les deux prétendans ont publié des proclamations dans lesquelles ils font valoir leurs titres.

Le prince Alexandre, fils aîné de l'empereur de Russie, ayant atteint sa majorité, a prononcé le serment par lequel les héritiers présomptifs du trône, parvenus à cet âge, s'engagent à défendre les droits et priviléges de l'autocratie souveraine, les réglemens pour l'ordre de succession au trône et les dispositions de la pragmatique-sanction.

Les troupes pédristes ont obtenu des succès contre les miguélistes. Le duc de Terceira s'est emparé de Castro-Douro et de Coïmbre, et l'amiral Napier s'est rendu maître de Figueira et d'une grande partie de la côte. Moins heureux que ses collègues, Sa da Bandeira, après avoir éprouvé quelques échecs, s'est enfermé dans le port de Faro.

Don Pédro, inquiété par le parti de Palmella, qui travaille à obtenir son éloignement des affaires, a modifié son ministère, dans lequel l'influence de ce parti commençait à se faire sentir. Les membres dont le conseil se compose aujourd'hui sont MM. d'Aguiar, ministre de la justice; Silva Carvalho, ministre des finances; Bente Pereira da Carmo, ministre de l'intérieur, et Agostinho Jose Freire, ministre des relations étrangères et de la guerre. La mise en exercice du jury, qui vient d'avoir lieu, a produit généralement un bon effet.

Les cortès espagnoles se réuniront le 24 juillet. Le Brésil a été reconnu par l'Espagne comme état indépendant.

En Belgique, la mort du jeune prince royal faisant craindre des agitations dans le cas où le roi viendrait à mourir sans laisser de fils, quelques hommes politiques ont songé à l'inviter à faire usage du droit que lui confère l'art. 61 de la Constitution, de désigner éventuellement son successeur à la couronne. Il était même question de le lui insinuer dans l'adresse de condoléance de la chambre des représentans; mais on a trouvé plus convenable d'en faire l'objet d'une proposition spéciale. Les yeux se tournent vers un fils du prince Ferdinand, frère du roi, qui est âgé de dix à douze ans.

M. Bulwer a présenté à la chambre des communes une motion pour l'abolition du droit de timbre sur les journaux et pour une réduction du tarif de transport pour toutes les publications imprimées au-dessous d'un certain poids. Cette proposition a été rejetée par 90 voix contre 58. Lord Althorp, sur l'appui duquel M. Bulwer avait dit qu'il osait compter, a déclaré qu'il pensait en effet qu'il était convenable d'abolir cette taxe, mais qu'il avait renoncé à ce projet, en voyant le peu de faveur qu'il trouvait dans la chambre.

La France a perdu l'un des hommes qui l'honoraient le plus par leur caractère politique et par leurs vertus privées. M. le général Lafayette est mort dans la soixante-dix-septième année de son âge, après une carrière publique de cinquante-huit ans. Aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe, les règles particulières du cimetière Picpus, où il a été enseveli, y mettant obstacle; mais son nom seul est un éloge, et les souvenirs qu'il a réveillés dans tous les cœurs, et qui se rattachent à plus d'un demi-siècle de notre histoire, ont été sans doute la plus éloquente oraison funèbre.

L'amiral Roussin ayant refusé le ministère de la marine, l'amiral Jacob a été nommé à ces fonctions.

La France vient de conclure un traité de commerce avec la république de Venezuela.

La Chambre des pairs a sanctionné, par son vote et à peu près sans discussion, les derniers travaux de la Chambre des députés, à l'exception de la loi relative aux pensionnaires de la caisse de vétérance, qu'elle a rejetée à une forte majorité, parce que des familles qui reçoivent une pension viagère de 250 fr. n'auraient plus eu droit, d'après cette loi, qu'à une somme de 3 ou 400 francs une fois payés.

Immédiatement après l'adoption du budget, les ministres ont porté aux Chambres l'ordonnance de clôture de la session. Les colléges électoraux sont convoqués pour le 21 juin prochain, et les Chambres pour le 20 août.

LITTERATURE.

CHANTS CHRÉTIENS, 1 vol. grand in-12. Paris, 1834. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 fr.

Des chants chrétiens ! de vrais cantiques ! destinés à être chantés ! non par des artistes ou par des amateurs, mais par des fidèles de toute classe et de toute culture ! et cela imprimé à Paris, par les mêmes presses qui viennent de donner au public les chansons de Béranger notées ! Cela est digne de quelque considération. C'est, à notre avis, une chose très-significative que des hymnes religieux chantés dans une maison particulière, entre parens et amis. Quand le sentiment religieux en est venu jusqu'à créer ce besoin, il a certainement dépassé de beaucoup les limites de la religiosité ordinaire ; il a pris place familièrement au foyer de l'âme ; il s'est classé au nombre et, par conséquent, à la tête de ces penchans qui, se trouvant trop à l'étroit dans le cœur, dans la parole, dans l'action, débordent et s'écoulent en harmonie. Il y a des personnes pour qui chanter un hymne est aussi naturel qu'il est naturel à d'autres de chanter une chanson de Béranger. Si l'on veut bien peser ce fait, on ne sera pas tenté de le mépriser. Il en dit plus que les grandes messes, les oratorio de la semaine sainte, que les *Méditations* et les *Harmonie*. En général, on ne chante guère que pour faire de la musique ; ce n'est pas chez nous, du moins, qu'on pourrait trouver ce besoin, encore si vif chez des populations moins blasées, d'épancher le cœur dans le chant. Et même, observez-le bien, là même où le chant est demeuré chose de besoin et d'instinct, on ne s'avise guère de chanter des hymnes religieux ; car le chant spontané naît de la surabondance d'un sentiment quelconque, qui cherche une issue, qui se demande à lui-même un écho ; mais, pour le grand nombre, le sentiment chrétien n'en est pas là ; il chante par bienséance à l'église, par goût au concert spirituel, non par sa propre impulsion dans la solitude ou dans l'intimité. Allez proposer au lecteur le plus ravi de quelqu'une des belles *Harmonies* de Lamartine, allez lui proposer de chanter avec vous, avec sa famille et la vôtre, quelque chant bien simple et bien populaire de Luther ou de Goudimel, « à la louange de Dieu et pour la » commune édification de vos âmes ; » vous verrez un homme bien surpris. Fait-on de ces choses-là ? Chante-t-on ainsi à propos de rien ? C'est bon à l'église. Ce même homme pourtant dans la gaîté ou dans la mélancolie, trouve peut-être des chants tout prêts sur ses lèvres, et il lui paraît tout simple d'exhaler ainsi les sentimens dont il est plein ; vous le verrez même s'enivrer de la délicieuse harmonie, se laisser ravir aux poétiques extases du grand poëte que nous avons cité. Il va jusque là ; mais il ne saurait « chanter de » cœur au Seigneur. » Est-ce donc que le Dieu des *Harmonies* serait un autre Dieu que celui qu'on prie ? Précisément, c'est un autre Dieu ; on ne le prie point ; on ne lui parle pas même, à moins qu'on n'ait à sa disposition le rhythme enchanteur du poëte, seul langage apparemment que ce Dieu puisse entendre. Il ne se laisse adorer qu'en beaux vers. Il est le Dieu de l'imagination et du cœur ; mais parce qu'il n'est pas celui de la conscience, il n'est pas le Dieu de l'homme, il n'est que le Dieu du poëte. On le chante, on ne le prie pas ; or le chant chrétien est une prière.

Loin de nous l'injustice de déprécier Lamartine. Ce ne serait pas seulement injustice, ce serait ingratitude. Que de momens délicieux ne devons-nous pas à ses poésies ! Que de fois nous les relisons encore ! Que de vers de cet admirable poëte se sont incrustés pour jamais dans notre mémoire, d'ailleurs si ingrate ! O grand poëte ! vous n'aurez jamais peut-être d'admirateur plus sincère et plus touché ; personne aussi qui rende plus de justice à vos sentimens ; je ne vous ôte rien ; vos plus zélés admirateurs en devront convenir ; je dis ce que vous n'avez pas ; mais ils savent aussi que vous ne l'avez pas ; ils ne l'ont jamais cherché en vous ; ils n'en ont jamais senti l'absence ; ils ne l'ont jamais désiré ; ils n'en ont peut-être pas même l'idée ; qu'ils ne se plaignent donc pas : ma critique, extra-littéraire, vous laisse intact, entier, avec toutes les perfections qu'ils recherchent et qu'ils aiment, que j'aime et recherche aussi. Bien loin de dire que quelque chose vous manque, je dirais plutôt que vous êtes trop riche et trop beau. Vos vers, les bienvenus aux heures de bonheur ou de mélancolie douce, sont-ils également convenables aux heures sérieuses de la vie ? Ouvrirons-nous vos *Harmonies* auprès du lit de mort de nos proches, ou dans les soucis de la pauvreté, ou dans l'opprobre, ou dans l'abandon ? — Non. — C'est qu'alors, dira quelqu'un, l'on ne chante pas — Erreur. Quelques-uns des plus beaux chants religieux ont été les fils de la détresse.

Certes, sous le rapport de l'art, il y a loin des *Harmonies* aux *Chants chrétiens* que nous annonçons. Mais les auteurs de ces *Chants* sont en pleine possession d'une poésie de choses qui double leur talent quand ils en ont, qui les en dispense presque quand ils n'en ont pas. De même que tout chrétien est philosophe, tout chrétien est poëte. C'est même une chose qui m'a souvent étonné, que de voir des esprits austères, arides, rigoureux, se prêtant à cette audacieuse poésie de la foi chrétienne, poëtes malgré eux, poëtes parce qu'ils étaient croyans. Cette poésie n'admet que des beautés chastes, mais pourtant de vraies beautés, et de plus diverses qu'on ne croit. Pendant assez long-temps, la poésie, presque éteinte en Allemagne, ne vivait encore que dans les chants chrétiens. Les *cantiques* anglais comptent pour quelque chose dans la littérature de la Grande-Bretagne. Le cantique est tenu de s'attacher au fond des choses. Sa beauté est dans l'idée et dans le mouvement plus que dans les images. Encore le mouvement dont il est susceptible est-il un mouvement grave, uniforme, continu, tout-à-fait différent des soubresauts du genre pindarique, et même des saillies impétueuses de l'éloquence. Le chant chrétien sort à larges flots transparens d'une âme touchée, mais calme. Les images trop ingénieuses lui vont mal ; l'esprit lui est mortel : en fait d'idées, on ne lui permet que le simple et le sublime. L'individualité n'en est pas proscrite ; mais l'individualité trop prononcée donne plutôt l'élégie chrétienne que le cantique. L'élégance est permise au cantique, mais une élégance austère ; il faut que les paroles bibliques y puissent entrer sans disparate, sans dure discordance ; de même que l'Evangile est la langue commune des grands et des petits, le cantique est, en poésie, le milieu commun de toutes les intelligences ; il doit être, comme la Bible, noblement populaire. Il y a donc bien de la différence entre l'ode et le cantique ; et l'on peut dire de cette dernière composition, selon le point de vue où l'on se place, qu'elle est beaucoup plus facile que la première et beaucoup plus difficile.

Je reconnais avec plaisir que les *Chants chrétiens* répondent, sous les rapports essentiels, à l'idée que je me fais du cantique. Si la poésie n'en est pas toujours distinguée, elle est presque toujours empreinte de ce caractère de simplicité et d'onction dont le cantique ne peut se passer. Les grandes idées du Christianisme toujours présentes, la croix partout élevée, la grâce partout proclamée, la prière filiale partout répandue, sont déjà toute une poésie ; si bien que, dans quelques-uns des meilleurs cantiques, on ignore si c'est l'inspiration poétique ou l'émotion religieuse qui a fourni les beautés qu'on admire. Jamais le poëte et l'homme ont-ils été si bien confondus l'un dans l'autre, si bien identifiés que dans le cantique suivant (le 102e du recueil) ?

« Que ne puis-je, ô mon Dieu ! Dieu de ma délivrance,
Remplir de ta louange et la terre et les cieux,
Les prendre pour témoins de ma reconnaissance,
Et dire au monde entier combien je suis heureux !

Heureux, quand je t'écoute, et que cette Parole
Qui dit : *Soit la lumière !* et la lumière fut,
S'abaisse jusqu'à moi, m'instruit et me console,
Et me dit : C'est ici le chemin du salut !

Heureux, quand je te parle, et que, de ma poussière,
Je fais monter vers toi mon hommage ou mon vœu,
Avec la liberté d'un fils devant son père,
Et le saint tremblement d'un pécheur devant Dieu !

Heureux, lorsque ton jour, ce jour qui vit éclore
Ton œuvre du néant et ton Fils du tombeau,
Vient m'ouvrir les parvis où ton peuple t'adore,
Et de mon zèle éteint rallumer le flambeau !

Heureux, quand, sous les coups de ta verge fidèle,
Avec amour battu, je souffre avec amour ;
Pleurant, mais sans douter de ta main paternelle,
Pleurant, mais sous la croix, pleurant, mais pour un jour.

Heureux, lorsque, attaqué par l'ange de la chute,
Prenant la croix pour arme et l'Agneau pour Sauveur,
Je triomphe à genoux, et sors de cette lutte
Vainqueur, mais tout meurtri, tout meurtri, mais vainqueur.

Heureux, toujours heureux ! J'ai le Dieu fort pour père,
Pour frère Jésus-Christ, pour conseil l'Esprit-Saint !
Que peut ôter l'enfer, que peut donner la terre
A qui jouit du ciel et du Dieu trois fois saint ? »

Où gît principalement la beauté de ces vers ? car ils sont beaux, je pense, et les connaisseurs en conviendront eux-mêmes. Il y a peu de métaphores, peu d'alliances de mots ; mais il y en a aussi très-peu dans Homère. La poésie réside surtout dans la conception d'un ouvrage ; dans son idée-mère, dans le mouvement, qui est encore l'idée, enfin dans bien des choses, avant qu'il soit question du langage même, de la forme, de l'image. Il y a souvent autant de poésie entre les lignes du poëme que dans les lignes mêmes. Une telle poésie ne se détaille point, ne s'analyse guère ; les expressions, si vous les détachez les unes des autres, ne vous paraîtront peut-être pas très-remarquables ; mais rapprochées, rassemblées, elles forment, en quelque sorte, une expression totale, dont l'unité, la continuité organique et vivante, la liaison intime, font une profonde impression et laissent un long souvenir. Un tel ouvrage se retient comme une seule idée, une seule phrase, un seul mot. C'est un mérite dont les cantiques, en particulier, peuvent d'autant moins se passer, qu'il ne leur est presque pas permis d'en avoir d'autres. Nous avons reconnu avec plaisir ce caractère dans un grand nombre de ceux que renferme ce volume.

L'éditeur, qui a fait preuve de beaucoup de discernement, d'intelligence, et, si j'osais le dire, d'un bon goût de piété, a sagement conservé les plus beaux psaumes, et quelques autres cantiques, dont la mâle poésie a contracté, en retentissant de générations en générations, la double poésie de l'âge et des souvenirs. Un cantique, chanté au désert, répété sous le glaive, entonné par des voix de martyrs, quel qu'il soit, ne peut pas être prosaïque ; sa poésie est moins dans ce qu'il dit que dans ce qu'il rappelle. D'ailleurs, ces hymnes sont souvent en eux-mêmes fort beaux, et laissent loin derrière eux la plupart de nos modernes imitations. Parmi les chants que l'éditeur a empruntés à des lyres contemporaines, il en est plusieurs aussi remarquables sous le rapport de la forme que sous celui de l'inspiration. On ne lira pas sans un intérêt tendre l'hymne 62ᵉ : *De quoi t'alarmes-tu mon cœur ?* Il est tiré du recueil du vénérable Oberlin ; je ne sais si Oberlin en est l'auteur, mais tout l'esprit de cet homme de Dieu s'y retrouve ; et, quant à la forme, rien n'est plus pur, ni d'une plus élégante naïveté. Citons encore parmi les morceaux les mieux écrits et les mieux versifiés, le cantique 19ᵉ, auquel M. Bost a adapté une musique solennelle et touchante ; le 60ᵉ, le 101ᵉ, le 107ᵉ, le 191ᵉ. Ce sont ceux qui nous ont frappé à une lecture première et non complète de l'ouvrage ; probablement une seconde nous en signalera d'autres.

Quelques cantiques sur les deux cent dont le recueil se compose, nous ont paru faibles de style et de versification ; quelques-uns manquent d'originalité et de saillie ; il en est aussi dont la langue rappelle un peu trop les habitudes du style moderne. Ce n'est pas que nous prétendions que le style du cantique et celui de la chaire doivent se tenir en dehors du langage adopté ; nous croyons au contraire qu'ils s'en doivent rapprocher ; il faut se garder de l'abus d'une langue réservée, d'une langue du métier ; mais il faut choisir dans la langue que tout le monde parle et comprend les élémens les plus propres à être assimilés au langage biblique et, en général, à l'expression des idées chrétiennes. Il y a certaines expressions modernes qui, tout insignifiantes qu'elles sont, apportent avec elles je ne sais quel mauvais parfum. Je lis à la page 53 : *Qu'en activant ma course*. J'espère que c'est une faute d'impression : *activant* pour *achevant*. Le premier de ces mots n'est ni lyrique ni français ; et, de plus, il est originaire, si je ne me trompe, des plus mauvais temps de la révolution. Enfin, quelques-uns de ces cantiques ne sont pas des cantiques, mais plutôt des méditations ou des élégies chrétiennes. Non par la forme des vers, mais par la nature et la marche des idées, ils me paraissent se refuser au chant. J'oserais garantir qu'on ne chantera jamais le cantique 122ᵉ, ni le 131ᵉ.

Quelques uns des auteurs n'ont peut-être pas assez réfléchi que, si le genre lyrique et le chant comportent de grandes et fortes idées, ils n'admettent guère les idées compliquées, les réflexions, le raisonnement, ni même les images trop curieusement suivies, qui sont aussi une espèce de raisonnement. La langue lyrique, si l'on peut s'exprimer ainsi, est presque toute en voyelles, peu de consonnes, c'est-à-dire peu de formes logiques, doivent articuler ces sons larges, pleins, liés, continus comme une seule et même expiration de la poitrine. Cette poésie est profondément synthétique ; car elle est moins une branche de poésie que la poésie même à son état de plus grande pureté ; et lorsque le chant vient s'y joindre, il ne lui est plus permis d'être autre chose qu'un épanchement, qu'une exhalaison presque involontaire de l'âme touchée. Et le cantique, à cet égard, est bien loin de faire exception. Sa simplicité logique doit aller jusqu'à l'humilité. Le sublime lui est permis, l'ingénieux jamais. Il y aura, sous ce rapport, quelque chose à changer à plusieurs des morceaux de ce recueil. J'indiquerai le cantique 54ᵉ, comme le premier exemple qui me tombe sous les yeux.

Le public religieux reconnaîtra le service que vient de lui rendre l'éditeur des chants chrétiens. Cette œuvre d'art est une œuvre d'amour. Nous nous en souviendrons lorsque dans nos réunions de prière, nous chanterons les hymnes de ce recueil. Aux mouvemens de foi, de componction, d'espérance, de zèle qu'ils réveilleront dans nos âmes, se joindra souvent un mouvement d'affectueuse gratitude pour l'ami qui nous a fait ce beau présent. Il sera par cette collection présent, sans le savoir, à mainte assemblée chrétienne. Nous désirons vivement que des voix toujours plus nombreuses s'unissent pour les chanter, et qu'ils remplacent sur les lèvres de beaucoup de personnes, encore engagées dans les erreurs du monde, ces chants plus que profanes qui déshonorent la voix humaine et la faculté la

plus religieuse peut-être dont le Créateur ait doué notre organisation.

Cet ouvrage sera aussi apprécié par les musiciens qui y trouveront un grand nombre de belles mélodies, rassemblées pour la première fois. De grands maîtres vivans ont travaillé pour ce recueil. Les anciens et les modernes ont été mis à contribution. On trouve le style musical élégant de nos jours auprès de la manière pleine de verdeur et d'une sorte d'âpreté du seizième, du dix-septième et même du neuvième siècles. Ces chants, considérés sous le rapport de l'art musical, ont donc aussi un grand intérêt; mais il faut savoir par expérience ce que c'est que « chanter de cœur au Seigneur, » pour les goûter complétement. Pour des musiciens, plusieurs d'entre eux peuvent être trop simples; pour une âme qui se recueille devant Dieu et qui exhale en les chantant les sentimens d'amour qu'elle éprouve, ils sont d'une ravissante beauté. Souvent ils expriment la sainte gravité chrétienne, la grandeur, la puissance du Dieu fort; ils sont solennels, majestueux. D'autres fois ils expriment la douleur, la fatigue du combat; ils sont empreints de mélancolie et de tristesse. Ce sont les plaintes de voyageurs lassés qui soupirent après leur patrie. Quelques-uns, mais en moins grand nombre, expriment la joie, le triomphe, l'espérance, et même sans le secours des paroles, il semble qu'ils diraient tout cela; car la musique est un langage. Ils n'est presque aucun de ces chants qui, exécuté par un grand nombre de voix, ne doive produire un très bel effet. Nous avons remarqué que les plus simples sont précisément ceux qui frappent et qui émeuvent le plus une assemblée. Quant à ceux qui semblent un peu plus compliqués, l'habitude de les chanter peut les rendre faciles. Les cantiques, 2, 5, 9, 13, 20, 23, 39, 55, 57, 67, nous paraissent réunir toutes les qualités essentielles à un cantique, facilité d'exécution, effets d'harmonie, mélodie simple et belle. On pourrait en citer plusieurs autres encore dans le genre ancien, qu'on ne peut entendre sans émotion. Il est fâcheux d'avoir à signaler çà et là quelques fautes de prosodie, d'ailleurs en petit nombre. Quelquefois les paroles ont sacrifiées à la musique. On n'a pas voulu renoncer à un bel air, et on a un peu forcé les vers à s'y adapter.

Nous ne saurions, sans être injustes, passer sous silence l'exécution typographique de ce livre. M. Duverger a réussi à imprimer la musique avec des caractères mobiles, en surmontant, sans aucune exception, les difficultés qu'on avait rencontrées jusqu'ici; et les *Chants chrétiens* sont le premier ouvrage de quelque étendue qui constate cette invention importante, qu'un journal dit être la plus remarquable de l'exposition. « L'art de l'imprimerie, qui, dans son » origine, dit l'éditeur dans sa préface, a été révélé au » monde par la publication des Saintes-Ecritures, signale » tous ses progrès par leur application immédiate à des » ouvrages religieux, comme si les faits marquans de » l'histoire de cet art devaient être une sorte de protesta- » tion contre l'usage funeste qu'on a fait plus tard de dé- » couvertes que la bonté de Dieu n'avait permises que pour » le véritable bien des hommes. »

OBERMANN

OU

L'HOMME BLASÉ.

L'homme est fait pour l'activité. Concentrer ses facultés éparses, leur donner une direction, poursuivre un but, telle est l'existence la plus désirable. Mais si cette poursuite ardente s'attache à un objet tout extérieur, qui, séparant l'homme de lui-même, ne lui laisse jamais le temps de se regarder, si, dans sa course précipitée, il ne se demande pas même où il va, pourquoi il marche, à quoi lui serviront finalement les objets pour lesquels il se passionne, alors le but réel est manqué, la plus noble et la meilleure partie de nous-mêmes reste sans aliment, et les plus extraordinaires élans, les plus persévérans efforts de la volonté n'ont pas plus de résultat pour l'amélioration progressive, en d'autres mots, pour le vrai bonheur de l'individu, que les jeux frivoles des enfans. Voilà pourtant le sort du plus grand nombre.

Quelques-uns, au contraire, toujours repliés en eux-mêmes, ne cessent de revenir sur leurs impressions, non pour s'en faire un objet d'étude psychologique, ce qui les ferait rentrer dans la première classe, mais pour mieux s'assurer s'ils jouissent ou s'ils souffrent, pour se demander si tel ou tel objet leur donne réellement du plaisir, et vaut la peine qu'on s'en occupe. Ils voient le dessous des cartes dans toutes les jouissances humaines; ils tâtent continuellement le pouls à leur âme, comme d'autres à leur corps. L'égoïsme délicat et réfléchi a succédé en eux à l'égoïsme instinctif du grand nombre, et les penchans naturels de la bienveillance et de la pitié ne leur sont qu'un moyen de se procurer des jouissances plus raffinées. Face à face avec eux-mêmes, ils se font sciemment et volontairement leur centre en toutes choses. Et par ce moyen ils se rendent aussi misérables et aussi inutiles qu'il soit possible de l'être.

Ces réflexions nous ont été suggérées par la lecture d'un livre qui est loin d'être nouveau et dont plusieurs journaux ont parlé il y a déjà long-temps. *Obermann* a le charme et le mérite de la vérité; c'est la peinture fidèle, ou plutôt l'expression des angoisses d'une âme qui a pénétré le vide des choses et des biens de la terre, et qui cependant ne saurait s'élever au-dessus de l'atmosphère où elle languit. Il dédaigne les avantages de la fortune; les plaisirs plus relevés de l'esprit, les jouissances délicates du cœur se décolorent même au triste miroir de son imagination. Etrange et funeste disposition de notre naturel! Etre désabusé des choses du monde, voir les biens terrestres sous leur vrai jour, se pénétrer de l'immense disproportion qui existe entre les facultés de l'homme et le but ordinaire de ses efforts, prendre en pitié la folie de ce tourbillon qui s'agite pour des bagatelles; et, au milieu de ce désenchantement, plus insensé que les insensés qu'on méprise; rien qui dépasse un monde dont on ne connaît que le dégoût; pas un regard vers l'ordre futur, où règnera l'harmonie entre les choses et nos facultés. Toujours le *moi*, le *moi* court, matériel, borné à la période insipide el douloureuse d'ici-bas. Il faut le dire, et rien ne le prouve plus évidemment, et même plus éloquemment qu'Obermann, l'homme est pécheur et misérable, non parce qu'il use des biens du monde, non pas même parce qu'il en use avec excès, et que par là il tombe dans tel ou tel vice particulier, mais parce qu'il est intérieurement hors de l'ordre, parce qu'il veut se faire son centre à soi-même, parce que tout ce qui est légitime, utile, doux, bienfaisant, rapporté au principe suprême, devient pernicieux, inutile, amer, quand il le détourne à son compte. Et que l'insuffisance de toutes choses ne l'éclaire pas, que la souffrance la plus intime ne lui enseigne rien, que le besoin d'être consolé ne lui en donne pas le désir, voilà ce qui montre que, selon l'énergique expression de l'Ecriture, « le cœur de l'homme est inimitié avec Dieu. » Il n'a pas besoin d'être distrait pour l'oublier, occupé pour ne pas l'aimer. Il y a dans son essence quelque chose qui se détourne et qui hait à la seule pensée d'un Dieu saint. Il aime mieux souffrir et se posséder soi-même, que de trouver le bonheur en se donnant à Dieu.

Obermann est sans passion, mais, dans une âme qui n'est pas réglée par le devoir, le silence des passions n'est que le règne plus intense de l'égoïsme. Il n'est pas vicieux; mais, dans cet égoïsme raffiné, il caresse le principe de tout vice. Il fait volontiers le bien, il s'abstient des actions mauvaises, mais toujours en dehors du principe de toute moralité. Le vrai, le grand, le seul intérêt permanent de la vie, c'est le devoir, c'est le lien solide qui attache l'homme à Dieu, à la société, à lui-même. Obermann a brisé ce dernier anneau; il a, dit-il, « renoncé à employer sa vie; » il ne veut plus que « la remplir. » Plus conséquent que bien d'autres, il a senti qu'une fois Dieu et

l'âme immortelle exilés du monde, l'homme n'y trouvait plus rien d'obligatoire. A la vérité, le mot de devoir se trouve souvent sous sa plume. Mais quand, au lieu de le laisser jaillir de la conscience, on n'en fait plus qu'une certaine convenance de bon goût, assortie aux rapports d'un univers où l'intervention de l'intelligence n'est tout au plus que l'objet d'un doute, qui ne voit que ce fantôme abstrait s'évanouira au moindre souffle? Et cependant au travers de cette sombre enveloppe, se trahissent à chaque instant les élans de l'être immatériel. Matérialiste par ses croyances, spiritualiste par ses besoins, consumé de la soif de l'infini, qu'il cherche partout, hormis à sa source, on ne peut sans frémir jeter un regard dans l'abîme de misères qu'il dévoile : « Mon cœur, encore fatigué du feu d'un âge inutile, est flétri et » desséché comme s'il était dans l'épuisement de l'âge refroidi. » Je suis éteint sans être calmé. Il y en a qui jouissent de leurs » maux ; mais pour moi, tout a passé ; je n'ai ni joie, ni espérance, » ni repos ; il ne me reste rien, je n'ai plus de larmes. » — « Il » y a en moi une inquiétude qui ne me quittera pas ; c'est un be- » soin que je ne connais pas, que je ne conçois pas, qui me » commande, qui m'absorbe, qui m'emporte au-delà des êtres » périssables. Je m'y étais trompé moi-même, ce n'est pas le » besoin d'aimer. Il y a une distance bien grande du vide de » mon cœur à l'amour qu'il a tant désiré; mais il y a l'infini » entre ce que je suis et ce que j'ai besoin d'être. L'amour est » immense, il n'est pas infini. Je ne veux point jouir, je veux » espérer, je voudrais savoir. Il me faut des illusions sans bornes » qui s'éloignent pour me tromper toujours. Que m'importe ce » qui peut finir? Je veux un bien, un rêve, une espérance qui » soit toujours devant moi, au-delà de moi, plus grande que » mon attente elle-même, plus grande que tout ce qui passe. » Je voudrais être tout intelligence, et que l'ordre éternel du » monde... Et, il y a trente ans, l'ordre était, et je n'étais » point! Accident éphémère et inutile, je n'existais pas ; je n'exis- » terai pas : je trouve avec étonnement mon idée plus vaste que » mon être. » — « Il y a dans moi un dérangement, une sorte de » délire, qui n'est pas celui des passions, qui n'est pas non plus » de la folie ; c'est le désordre des ennuis ; c'est l'inquiétude que » des besoins long-temps comprimés ont mis à la place des désirs. » Je ne veux plus de désirs ; ils ne me trompent point. Je ne » veux pas qu'ils s'éteignent ; ce silence absolu serait plus sinis- » tre encore. Si l'espérance semble encore jeter une lueur dans » la nuit qui m'environne, elle n'annonce rien que l'amertume » qu'elle exhale en s'éclipsant, elle n'éclaire que l'étendue de ce » vide où je cherchais et où je n'ai rien trouvé. Tout a passé de- » vant moi, tout m'appelle et tout m'abandonne. Je suis seul, » les forces de mon cœur ne sont point communiquées, elles » réagissent dans lui, elles attendent : me voilà dans le monde, » errant, solitaire au milieu de la foule qui ne m'est rien ; comme » l'homme frappé d'une surdité accidentelle, dont l'œil avide se » fixe sur tous ces êtres muets qui passent et s'agitent devant » lui. » — « Ne sachant où je suis, j'attends le jour qui doit » tout terminer et ne rien éclaircir. » — « Qui rendra des désirs » à ma vie, une attente à ma volonté? » — « Je regrette tout » ce qui passe, je me presse, je me hâte par dégoût, j'échappe » au présent, je ne désire pas l'avenir, je me consume, je dévore » mes jours. Je me précipite vers le terme de mes ennuis sans » désirer rien après eux. »

Plus tard, en possession de l'asile qu'il avait souhaité, Obermann s'écrie : « Je n'attendrai plus des jours meilleurs. Les mois » changent, les années se succèdent, tout se renouvelle en vain, » je reste le même. Au milieu de ce que j'ai désiré, tout me man- » que; je n'ai rien obtenu, je ne possède rien ; l'ennui consume » ma durée dans un long silence. Le vide m'environne tous les » jours, et chaque saison semble l'étendre davantage. Que sont » pour moi ces longs jours? Leur lumière commence trop » tôt; leur brûlant midi m'épuise, et la navrante harmonie » de leurs soirées célestes fatigue les cendres de mon cœur. » Mutations sans terme, action sans but, impénétrabilité » universelle, voilà ce qui nous est connu de ce monde où » nous régnons. Non seulement je ne suis point heureux, non » seulement je ne le serai point, mais si les suppositions vrai- » semblables que je pourrais faire se trouvaient réalisées, je ne » le serais pas encore. Les affections de l'homme sont un abîme » d'avidité, de regrets et d'erreurs. » Il y a comme une révélation de l'enfer dans cette douleur sourde, sans espoir, sans désir, sans cause active, dans cette âme qui se dévore lentement, engloutissant chaque jour en elle-même les facultés dont Dieu l'avait douée pour le connaître et pour l'aimer. Les dernières lettres nous montrent le malheureux épuisé, luttant contre la vie comme contre un poison, et s'efforçant d'amortir ses angoisses au moyen du sommeil et même de l'ivresse. Mais il y manque une page encore, c'est le spectacle d'Obermann vieilli, lassé de sa lutte, déshérité presque de ses nobles besoins, et endormant dans les étroites jouissances d'une vie facile, les hautes douleurs qui attestaient l'être immortel dans le sein même de l'incrédule. On dirait que par un juste et fatal jugement, l'instinct céleste qui jusqu'alors s'était fait jour en dépit de leur volonté, s'est enfin retiré de ces hommes. Tout semble fini pour eux, tout l'est du moins aux regards humains ; mais « rien n'est impossible à Dieu. »

Si nous eussions voulu ne porter qu'un simple jugement sur ce livre remarquable, nous n'eussions pas attendu si long-temps, et nous aurions rendu hommage au talent peu commun qu'il dénote. Mais il y a trop de vérité dans cette double analyse pour qu'elle n'aille pas au-delà de la peinture d'un seul caractère. Obermann est un des types de notre siècle; il présente une des faces de notre civilisation raffinée et sans base, l'extension de l'intelligence, jointe à la paralysie de la volonté. Que trouve-t-on dans la littérature si abondante et si peu variée de notre époque? De la lassitude, du dégoût, du mépris pour tout, à commencer par son lecteur, de l'amour pour nulle chose, de l'inquiétude sans activité. Dédaigner les choses sans les comparer, les réduire au néant sans rien mettre à leur place, c'est le signe mortel d'un désordre introduit dans la partie vitale de l'individu comme de la société. Si nous disons qu'il existe pour ce mal un remède assuré, que l'Evangile qui est venu rétablir l'ordre entre la créature et le Créateur, est aussi le seul pouvoir qui puisse ramener l'ordre en nous-mêmes, qu'il n'appartient qu'à lui de nous rendre complets, que tout en rappelant l'homme à sa place, il restitue la grandeur et l'unité aux facultés que nous morcelons sans cesse, on repoussera sans doute notre asssertion. Mais qu'on ôte le pivot central, que la conscience, c'est-à-dire Dieu rendu sensible s'efface de l'homme, et nous ne verrons plus que ce que nous voyons, hélas, tous les jours, l'homme se heurtant contre les extrêmes, et s'y brisant, individu et société.

Mettre l'harmonie dans l'un et dans l'autre, c'est l'office et l'infaillible résultat de l'Evangile. Aux hommes actifs, extérieurs, facilement dissipés, il apporte l'empire divin de la conscience, avec ses exigences et ses retours en elle-même. Le chrétien y revient toujours, parce que Dieu y est. C'est ce que personne ne nous conteste. Mais ce qu'on nous conteste, et ce qui forme un des traits saillans de l'excellence du Christianisme, c'est que tous ces regards sur soi-même, toute cette concentration intérieure n'est que le foyer d'une activité bien plus vaste et plus persévérante que celle des mondains. Paul, ravi en extase, puis sortant de là pour parcourir sans relâche l'Europe et l'Asie, disputant contre les Juifs, persuadant les Gentils, ici fondant des Eglises, là en affermissant d'autres, et au milieu de tout cela, soutenant sa vie du travail de ses mains, nous en offre un vieil exemple, trop bien suivi par les travaux d'hommes savans et chrétiens, par d'humbles et dévoués missionnaires, pour que les gens du monde puissent se retrancher dans l'incrédulité. Si la religion de l'Evangile a été mal comprise et mal appliquée dans un temps, elle l'est assez bien maintenant, pour qu'on ne lui adresse plus des reproches surannés qu'elle ne mérita jamais. Ce n'est pas l'esprit du Christianisme qui a produit ces oisifs enthousiastes et ces ascètes inutiles au monde contre lesquels tant de plaintes se sont amassées. C'est au contraire en dépit du vrai Christianisme qu'ils se sont trouvés dans les rangs des chrétiens. Ils furent le produit de la vue étroite et incomplète de quelques vérités, combinée avec la paresse égoïste du cœur, et peut-être causée par elle.

« Tout doit aboutir à l'action dans une âme bien ordonnée », a dit

une femme illustre, dont la renommée grandira tous les jours (1). Mettez, ce qui revient au même, dans une *âme chrétienne*, et vous serez dans la réalité. Au fond, le chrétien ne doit revenir en soi que pour s'y voir pécheur. Quand il contemple, ses facultés s'exercent sur un objet hors de lui. En se regardant, il n'apprend autre chose que le besoin profond et constant qu'il a d'un Sauveur; mais c'est en regardant ce Sauveur qu'il amasse des forces pour marcher courageusement dans la carrière. S'il s'oublie trop long-temps à se considérer soi-même, ou il se décourage à force de se voir éloigné du but, ou il s'énerve en se complaisant à des progrès souvent peu solides. C'est le calme de la prière qui ramène le chrétien à cette foule de devoirs qui se partagent toutes ses heures. Que de fois, au sein de ces hautes méditations où l'âme oublie le temps et les choses sensibles, n'a-t-il pas été poursuivi par l'impérieux souvenir de ces devoirs, petits aux yeux du monde, mais rehaussés et nécessaires puisqu'ils sont la volonté manifestée du Maître de toutes choses! Il n'y a pas à balancer, quiconque embrasse la foi de l'Evangile, entre au service d'un Maître dont la paternelle jalousie exige le compte de toutes ses minutes. « Rachetez le temps, » dit ce même saint Paul dont nous venons d'indiquer les travaux. Puis cette fameuse parole: « Si quelqu'un ne veut pas travailler, il n'est pas » digne de manger. » Et le Maître avait dit: « Travaillez pen» dant qu'il est jour, avant que la nuit n'arrive dans laquelle » personne ne peut plus travailler. »

Si les bornes de cette feuille nous permettaient de développer cette grande vérité, nous passerions des hommes aux sociétés; nous ferions ressortir l'immense déploiement d'activité qu'on remarque dans les pays vraiment chrétiens. En fait d'institutions favorables aux lumières et à l'éducation, d'entreprises philantropiques et religieuses, de grands établissemens, de larges améliorations industrielles, l'Ecosse et l'Amérique marchent à la tête des nations. Mais tout cela est fort connu; ce qui l'est moins et ce à quoi l'on ne réfléchit guères, c'est que le chrétien, dont les mobiles sont si supérieurs au mobile vulgaire de l'utile, redescend pourtant dans cette sphère armé de bien plus d'avantages que le mondain. La prudence, l'économie, l'exactitude, la tempérance, la liberté d'âme, une activité tranquille parce qu'elle soumet ses résultats à la volonté divine, voilà ce qu'il apporte dans les travaux qui ont pour but sa fortune ou le bien de la société. C'est du pied de la croix qu'il revient à la vie extérieure, prêt aux plus grandes entreprises comme aux fonctions les plus humbles.

Sans doute chez plusieurs âmes réfléchies et méditatives que l'observation d'elles-mêmes a conduites au Christianisme, demeure encore un reste de la maladie d'Obermann. Elles se regardent trop sentir, elles étudient avec trop de soin leurs impressions, leurs expériences mêmes prennent trop d'importance à leurs yeux; et souvent le Christianisme de sentiment et de conversation remplace un peu, pour elles, le Christianisme d'action. Mais peut-être quelques-unes de ces âmes ont-elles subi quelque chose de l'influence de nos temps égoïstes, où le *moi* et ses développemens se sont mis en si haute estime. De plus et surtout, allez vous adresser à la bonne foi chrétienne de plusieurs, demandez-leur pourquoi ils sont souvent privés de la joie que sembleraient devoir leur apporter leurs convictions; ils vous diront sans doute que leur foi ne porte pas ses fruits, que, repliés en eux-mêmes, ils négligent trop cette action extérieure que la sagesse éternelle a voulue des êtres qu'elle a placés dans ce monde. Ils le savent bien, eux dont le cœur reste si souvent triste au milieu des magnifiques promesses de l'Evangile, c'est que la personnalité les poursuit, et qu'au lieu de lui échapper par une activité utilement employée au service de leurs semblables, leur vie trop passive et intérieure les laisse, en quelque sorte, à sa merci. Ce n'est pas de front qu'il faut combattre le *moi*; ici plus qu'ailleurs, la fuite est près de la victoire. Une adhésion simple, franche, active, aux devoirs de l'Evangile, avance quelquefois plus le fidèle que la plus minutieuse étude des mouvemens de son cœur. Et si ces chrétiens sincères, mais imparfaits, montrent des restes du vieil homme dont la grâce n'a pas encore triomphé, qu'eussent-ils été si l'Esprit ne les fût venu chercher au fond de leur misère? Les accès passagers de leur ancien mal ne leur en font que mieux voir toute l'horreur, et c'est du plus profond de leur âme qu'ils bénissent Celui qui les a arrachés au sort d'Obermann.

(1) Mme Necker de Saussure. *Education progressive*, t. II.

MIETTES.

48. L'eau qui se gèle en hiver après avoir été un peu agitée, ressemble à l'égoïste qui se resserre tout-à-fait à la première inquiétude de son égoïsme.

49. On ne peut pas se faire une règle de chasser tous les doutes, à mesure qu'ils se présentent. Mais il faut se défier de ceux qui arrivent à la suite d'un affaiblissement de la vie morale.

50. Chose remarquable, que la même époque ait vu fleurir, dans la physique, l'atomisme, et dans la politique, l'individualisme, qui n'est autre chose que l'atomisme appliqué à la société.

MELANGES.

Loi sur le dimanche, rendue par des princes caffres. — On lit dans le *Graham's Town Journal*, une loi rendue par Pato, Kama et Kongo, chefs de la tribu de Gaunkwebi, l'une des tribus caffres du sud de l'Afrique. Ils commandent à leurs sujets de s'abstenir, le dimanche, de tout travail qui ne serait pas absolument nécessaire; ils interdisent les assemblées des juges et les danses, et ne permettent pas de vendre autre chose que des alimens. Les étrangers qui feront le négoce le dimanche seront aussi condamnés à une amende. Les chefs désirent qu'on emploie plus généralement le dimanche à rendre un culte à Dieu et à lui demander ses bénédictions. « Et si quelqu'un, » disent-ils, prétend qu'il ne sait pas distinguer le septième jour, qu'il » s'en informe auprès de ses compagnons, afin de le connaître. » On peut juger par cette loi, qui porte la date du 29 octobre 1833, de l'influence du Christianisme sur les Caffres. Nous voyons cependant avec peine que leurs chefs fassent une loi civile sur un devoir dont l'accomplissement doit être volontaire pour qu'il soit agréable à Dieu.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'agite dans le Haut-Canada comme en Angleterre et en France. Nous trouvons dans les journaux de ce pays des détails intéressans sur une assemblée publique qui a eu lieu à Erin, sous la présidence du capitaine George Trout, et dans laquelle on a pris diverses résolutions, dont voici la première: « 1° Nous sommes d'avis que l'argent accordé par notre gouvernement à des ministres de différentes dénominations dans notre province, tend à nous imposer un joug, en tant que cet argent nous est pris sans notre consentement et qu'il est employé d'une manière contraire à nos vœux et à nos intérêts. » On a résolu aussi, dans cette réunion, de ne pas assister aux prédications des ecclésiastiques qui consentiraient à accepter un traitement de l'Etat, et de ne contribuer en aucune manière à leur entretien.

ANNONCE.

Archives des Sciences morales et politiques, ou *Revue du progrès social*. Un cahier de 6 à 8 feuilles in-8° tous les mois. Au bureau du journal, rue de Provence, n° 8. Prix pour Paris: 30 fr. par an, 16 fr. pour six mois.

Le but de ce recueil, tel que l'annoncent les rédacteurs sur la couverture, est de « donner une publicité spéciale aux travaux de la cinquième classe de l'Institut, et de soumettre ses travaux au contrôle de la science indépendante; de réunir à un même foyer tous les hommes qui s'occupent de reconstituer les doctrines et les institutions; d'éclairer les efforts d'innovation par une critique forte et compréhensive qui légitimera ses sympathies pour le progrès social en tenant compte des traditions, des mœurs, des croyances et des intérêts. »

Nous croyons devoir attendre, pour porter un jugement sur ces nouvelles Archives de la philosophie sociale, d'avoir pu faire plus complète connaissance avec elles; car nous n'en avons encore reçu que trois livraisons, et nous savons que les suivantes nous offriront des travaux qui pourront beaucoup influer sur notre opinion à leur égard. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à signaler ce recueil à nos lecteurs, comme appartenant au mouvement de réaction religieuse et sociale qui caractérise l'époque où nous vivons.

Page 158, col. 2, ligne 21. *surpasse*, lisez *suppose*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 23. 4 JUIN 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE.

On ne trouvera pas ici une notice biographique sur cet illustre citoyen. La vie du général Lafayette est liée aux principales révolutions politiques qui ont changé, depuis un demi-siècle, la face du pays ; l'histoire de ce seul homme est presque toute l'histoire de la France pendant deux générations, et pour la réduire aux étroites limites d'un journal, il faudrait trop la mutiler. Elle est, d'ailleurs, généralement connue, dans les chaumières comme dans les salons, sous le hangard du mendiant et dans le palais des rois. Le peuple la sait par cœur, et il en gardera la mémoire : les souvenirs du peuple sont plus fidèles que la reconnaissance des princes et plus durables que les statues d'airain.

Mais il nous a paru qu'il restait encore, après les nombreux articles que les autres feuilles ont consacrés au vieil ami de Washington, une question importante à examiner. Comment le général Lafayette a-t-il été si long-temps et si universellement populaire ? Par quel moyen, par quel art ou quelle vertu a-t-il joui du rare privilége d'inspirer à son pays natal une vaste et profonde confiance ? Dans les grandes crises politiques, en 1789, en 1815 et en 1830, le peuple s'est rallié autour de Lafayette comme par instinct, et l'opinion publique l'a élevé sur le pavois, sans avoir besoin de compter les suffrages. Lafayette s'est trouvé fort chaque fois qu'il n'y avait plus de force dans le gouvernement pour garantir l'ordre social ; il semble que la nation, lorsqu'elle était livrée à elle-même par la chute des pouvoirs constitués, n'avait foi qu'en lui seul. Jeune encore, il devint la plus haute puissance de l'Etat, quand les piques des faubourgs eurent frappé du même coup les portes de la Bastille et la couronne de Louis XVI. En 1815, après l'effroyable désastre de Waterloo, une parole de Lafayette précipita Napoléon du trône que son épée ne savait plus défendre, et la population de Paris, désarmée du vainqueur de Marengo en présence de l'Europe triomphante, rattacha le dernier espoir de l'indépendance nationale au nom de son vieux commandant de 89. En 1830, le peuple ne crut à sa propre cause et ne compta sur la victoire qu'au moment où Lafayette fut installé à l'Hôtel-de-Ville ; dès lors l'insurrection devint une révolution ; Lafayette apportait avec lui tout un gouvernement et tout un avenir. Enfin, lorsqu'il est descendu, rassasié de jours, dans la tombe où tant de gloires contemporaines l'avaient précédé, la capitale a pu voir, dans le cortége immense qui le suivait jusqu'à son dernier asile, une image des grandes funérailles de Timoléon.

Assurément une popularité si longue, si fertile en événemens de l'ordre le plus élevé, si constante dans la bonne et la mauvaise fortune, si fidèle à la vie et à la mort de son héros, est l'un des faits les plus extraordinaires de l'histoire du genre humain. Encore une fois, d'où vient que la couronne civique de Lafayette ne s'est point flétrie pendant un espace de plus de cinquante ans ? Ce feuillage, parure éphémère des idoles du peuple, ne dure pas toujours jusqu'au lendemain.

Si l'on consulte les annales des nations, elles indiquent trois sources habituelles de popularité : le génie militaire, le génie politique et l'éloquence de la tribune. Or, de ces trois choses qui font les hommes populaires, Lafayette n'en possédait aucune à un degré supérieur.

Il fut sans doute un officier de talent et de mérite. Les Etats-Unis n'ont point oublié les brillans faits d'armes du jeune homme chevaleresque et aventureux qui s'en vint

défendre, dans une croisade patriotique, les droits des colonies opprimées. Il était beau de voir le descendant d'une des plus nobles familles de France renouveler ses titres de noblesse en défendant la cause de la liberté. Washington, qui se connaissait en hommes de cœur et surtout en hommes de vertu, récompensa de son amitié la bravoure et le désintéressement du général français. Cependant on ne saurait mettre Lafayette au rang des grands hommes de guerre, sans tomber dans les fades exagérations du panégyrique. Lafayette n'a jamais commandé en chef dans une bataille à laquelle étaient suspendues les destinées des nations; jamais il n'a remporté l'une de ces victoires décisives qui changent le sort du monde, comme le ferait une parole de Dieu. Dans la lutte soutenue par la révolution française contre les armées de l'Europe, les plus illustres palmes échurent à Kellermann, à Jourdain, à Dumouriez, non à Lafayette. Il eût déployé peut-être les mêmes talens militaires, s'il s'était trouvé sur les mêmes champs de bataille; mais toujours est-il incontestable que si son génie n'eût pas manqué aux occasions, les occasions, du moins, ont manqué à son génie. La popularité de Lafayette ne tenait donc pas à la supériorité de son mérite militaire; et le peuple, qui sait faire avec une si admirable sagesse la part des grands citoyens, place Lafayette, considéré comme général, non seulement au dessous de Napoléon, ce qui ne préjugerait rien, mais au dessous de toutes les hautes célébrités militaires de l'empire. Il y a cinquante généraux de division qui auraient inspiré plus de confiance au pays que Lafayette, dans un jour de combat.

Mais à défaut du génie militaire, est-ce le génie politique qui a popularisé son nom? Avant de répondre, définissons le terme de génie politique. C'est une éminente faculté, qui suppose toujours la connaissance la plus approfondie des mœurs, du caractère des opinions, des préjugés mêmes du peuple qu'elle a mission de conduire dans la voie du progrès; elle ne se borne pas à soutenir quelques idées justes et droites; elle sait les coordonner, les classer en système, les modifier dans la mesure nécessaire pour les rendre applicables en tel temps et en tel lieu. L'homme doué du génie politique possède à quelques égards le don de prévision; il pressent ce qui doit arriver, il le voit par l'effet d'un instinct supérieur qui ne se révèle qu'à lui; il ne marche pas après les événemens, il le devance dans sa pensée et dans ses institutions. Il n'est pas l'homme des accidens, mais l'homme qui s'adosse au passé pour dominer le présent et pour organiser l'avenir. Lycurgue, Mahomet, Charlemagne ont eu ce génie politique; Napoléon aurait peut-être droit de le révendiquer à un certain degré; mais Lafayette ne le pourrait pas. Dans sa longue carrière, il a suivi la marche des choses; il ne lui a jamais imprimé sa propre impulsion. Il a su profiter des circonstances, et parfois les féconder; jamais il n'a su les prévoir, moins encore les créer. Il ne s'est pas fait place avec cet irrésistible ascendant qui contraint les institutions et les hommes à s'ouvrir pour vous livrer passage; il a accepté sa place comme la lui ont offerte les événemens au milieu desquels il a vécu. Lafayette a été moins grand, sous le point de vue politique, par ses idées que par les faveurs de la fortune, et lorsqu'elle l'élevait jusqu'au faîte, il semblait, selon l'expression de Corneille, *aspirer à descendre*, parce qu'il s'y trouvait mal à l'aise; la suprême puissance, qui est si légère aux mains du génie politique paraissait toujours le saisir à l'improviste, et l'écraser de son poids. Il n'a été fort que lorsqu'il ne pouvait pas ne l'être point, et sa force, née d'un accident, se mourait bientôt sous l'influence même de la cause accidentelle qui l'avait fait éclore, c'est-à-dire que Lafayette, pour continuer à être populaire, devait cesser d'être puissant. Sa popularité ne tenait donc pas non plus à la supériorité de son génie politique.

Quant à son éloquence parlementaire, les plus chauds amis de Lafayette ne lui assignent que le troisième ou quatrième rang, si même elle mérite d'obtenir un rang quelconque. Il était à la tribune homme de sens et de beaucoup d'esprit, discourant avec une élégance de bon ton sur les affaires de l'état, contant avec grâce les anecdotes qu'il puisait dans ses vieux souvenirs, et fertile en rapprochemens ingénieux qui provoquaient des sourires d'approbation. Mais ne cherchez pas dans ses discours la foudroyante véhémence de Mirabeau, ni la parole électrique du général Foy, ni l'argumentation serrée de Manuel, ni la dialectique abondante, sinueuse et variée de Benjamin-Constant; Lafayette transportait à la chambre l'agréable causerie des salons: chose étonnante, problème curieux que l'orateur qui était peuple pour le fond des idées, redevînt gentilhomme et presque marquis par la forme qu'il leur donnait! Si l'on voulait personnifier ce double caractère de son éloquence, on imaginerait un respectable bourgeois, fort instruit, connaissant bien ses affaires, libéral comme le berceau d'où il est sorti, mais ayant revêtu le costume des élégans qui grasseient dans les salons parfumés du faubourg Saint-Germain. Canning présentait aussi ce contraste bizarre, mais il surpassait de beaucoup Lafayette par l'étendue de ses connaissances administratives, par l'habile arrangement des diverses parties de ses discours et par la chaleur de son élocution. Lafayette ne doit être cité, comme orateur, que pour quelques mots heureux qui lui sont venus à propos dans des momens de crise politique: l'éloquence était chez lui comme la force: une affaire de hasard, de fortune plutôt que de réflexion.

Mais si l'on ne peut signaler en lui un grand homme de guerre, ni un grand homme d'Etat, ni un grand homme de tribune, qu'est-ce donc, je le demande pour la troisième fois, qui l'a rendu si long-temps et si généralement populaire? Un mot va nous répondre: ce fut sa PROBITÉ POLITIQUE.

Lafayette était un citoyen probe, dans toute l'étendue de cette expression. Il avait une conscience et l'écoutait. Ses paroles disaient, non-seulement tout ce qu'il voulait dire, mais tout ce qu'il devait dire; elles ne restaient point en deçà, ni n'allaient au-delà de ce qu'il tenait pour la vérité. Un diplomate fort spirituel et non moins impopulaire, prétend que la parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée; Lafayette ne s'en servait que pour la révéler sans détour. Il a pu se tromper, et pourquoi craindrions-nous de le reconnaître? il s'est trompé plus d'une fois. Mais il était sincère, consciencieux dans ses erreurs politiques; il ne proclamait point sciemment des principes faux, et sa langue ne ressemblait pas à l'aile d'un moulin que le propriétaire tourne selon le vent qu'il fait.

Même probité dans ses actes politiques. L'intrigue n'allait pas à son caractère, et les complots tramés dans l'ombre répugnaient à son noble cœur. Il agissait ouvertement, au grand jour, sous le soleil, en face de ses ennemis, et, ce qui est plus rare, en face de ses amis qui avaient adopté une autre ligne de conduite. Beaucoup de gens se persuadent que les affaires de l'état doivent se traiter comme celles des larrons, avec des lanternes sourdes, de fausses clés qui ne crient pas dans les serrures, et des échelles de corde que l'on peut remettre dans sa poche au besoin. Lafayette ne savait pas *travailler* de cette manière-là; avant de monter à la brèche, il envoyait à qui de droit sa déclaration de guerre, et ne marchait qu'avec enseignes déployées. Ce courage de son opinion, cette probité politique qui ose être tout ce qu'elle veut et doit être, il les manifesta constamment et partout: au Champ-de-Mars, contre la populace; après la mort de Louis XVI, contre la Convention; en 1815, contre la dictature militaire; dans la chambre des trois cents, contre la corruption du Walpole français et contre

le jésuitisme; en 1829, dans son entrée triomphale de Lyon, contre le ministère qui expie ses fautes au château de Ham; dans les trois jours, contre le prince infidèle à ses sermens; depuis lors, contre tous ceux qui lui ont paru dévier de la route qu'ils avaient promis de suivre. L'anarchie des rues et l'absolutisme des rois, les opinions les plus opposées l'ont vu également ferme, franc, déclaré contre eux hautement et sans ambages. On n'ignore pas que cette ouverture de cœur et d'action ne lui a point failli dans ces dernières années, et les ultrà-révolutionnaires ont témoigné, en illuminant leurs fenêtres à Sainte-Pélagie lorsqu'ils ont appris sa mort, que l'homme qui avait défendu l'ordre et les lois, le 17 juillet 1791, n'avait pas caché aux admirateurs de Robespierre les sentimens qu'ils lui inspiraient.

La probité de Lafayette n'était nullement, comme on le voit, une probité chèrement acquise par des articles de journaux ministériels, ou prônée dans les pamphlets de la police; c'était une probité avérée, constatée, écrite dans les faits, une probité reconnue de tous les partis, et qui n'a été mise en question par aucun homme d'honneur. Les adversaires politiques de Lafayette ont pu le haïr, non le mépriser; le craindre, non le soupçonner de tramer des complots souterrains. Ils respectaient le loyal caractère du citoyen, tout en détestant ses principes, et rendaient hommage, en dépit d'eux-mêmes, à la bonne-foi de ses opinions.

Il ne faut pas chercher d'autres causes de la popularité qui accompagna Lafayette jusqu'à sa tombe. Cette haute et inaltérable probité politique lui donna les sympathies du peuple, après avoir conquis son estime, et la France portait naturellement les yeux sur lui dans toutes ses grandes journées, comme le matelot se tourne vers le phare qui brille à l'horizon, quand il est jeté hors de sa route par le souffle des orages. En se ralliant autour de Lafayette, on savait d'avance tout ce qu'il était, tout ce qu'il voulait, tout ce qu'il essaierait de faire, et le soupçon ne venait à personne qu'il étoufferait la liberté dans de perfides étreintes, ou qu'il la laisserait affubler du bonnet sanglant de l'anarchie pour avoir un facile prétexte de dictature. On a souvent dit que Lafayette fut populaire parce qu'il était le représentant des idées de 89; l'observation est vraie, mais il faut y ajouter qu'il ne cessa point d'être populaire, parce qu'il était, en politique, le représentant de la conscience. Beaucoup d'autres ont soutenu comme lui les principes de la Constituante, mais aucun ne devint son égal en popularité, même avec des talens supérieurs, parce que Lafayette les surpassait tous en renom de probité. Pour être pendant toute sa vie la voix et le bras du peuple, pour obtenir la confiance des nations étrangères, de l'Américain et du Polonais, de l'Italien et du Belge, il n'eut rien de plus à faire qu'à bien prouver qu'il était homme de bonne foi; il ne mit pas à populariser son nom plus d'artifice ni plus d'adresse que cela.

On rencontre pourtant nombre d'hommes politiques, grands et petits, en cheveux blancs ou imberbes, ministres, députés, diplomates, journalistes et autres, qui se moquent dédaigneusement de la probité comme d'une niaiserie, qui prétendent que la conscience dans les affaires sociales est un hors d'œuvre, et que la bonne-foi n'est plus de mise dans notre siècle. Ceux-là sont les habiles, les gens à expédiens, les orateurs qui s'expriment en antiphrases, les financiers qui savent grouper des chiffres, les arrangeurs qui savent escamoter des lois d'oppression, les roués. Avec de tels moyens on gouverne, si cela s'appelle un gouvernement, tant que le public n'est pas dans le secret de la pièce; mais combien de temps la chose dure-t-elle? et dans les momens difficiles, qu'est-ce qu'il en advient? Comparez la destinée du Directoire avec celle de Lafayette. Le Directoire était fort habile; les roueries ne lui coûtaient guère, les coups d'état non plus; il se serait fait conscience d'avoir de la conscience; la probité était consignée à la porte du Luxembourg, et chassée comme une solliciteuse importune, pour peu qu'elle essayât de pénétrer jusqu'à la chambre du conseil. Eh bien! le Directoire est tombé sous les coups de crosse et de plat de sabre des grenadiers de Bonaparte, aux acclamations universelles, tandis que Lafayette, qui a été qualifié de niais, s'en est allé sous la terre qui maintenant le couvre, en obligeant ses adversaires mêmes à lui payer un tribut d'admiration et de respect!

La vie de Lafayette renferme pour vous tous une grande leçon, ô hommes politiques! Elle vous apprend que le chemin le plus droit est aussi le plus sûr, que la conscience est le meilleur moyen de gouvernement, et qu'il n'y a de popularité réelle et durable que dans l'exercice de la vertu. Il y a maintenant une place vacante à prendre, la place du plus sincère et du plus probe citoyen de France : puisse-t-elle être bientôt remplie!

DES PROCHAINES ÉLECTIONS.

La presse est fort occupée des élections qui doivent avoir lieu. C'est maintenant la grande question, celle qui est à l'ordre du jour dans tous les partis, celle qui remue toutes les ambitions, qui domine tous les intérêts politiques, et qui inspire à la fois des craintes et des espérances sous tous les drapeaux. Pour nous qui n'avons point de candidats à prôner ni d'intrigues à faire réussir dans cette vaste querelle, nous ne désirons autre chose que de voir triompher les principes de justice, d'ordre, de liberté et de progrès. Les hommes ne nous sont rien, sinon par les principes qu'ils représentent; et que tels sortent victorieux de l'urne électorale, que tels autres succombent, il nous importe peu, pourvu que la Chambre nouvelle offre une majorité dévouée aux véritables intérêts de la nation.

Si notre voix est entendue de quelques électeurs, nous leur dirons que la plus forte garantie de désintéressement et de patriotisme se trouve dans les sentimens religieux et dans les vertus domestiques des citoyens. Celui qui montre en toute occasion une piété solide, franche et éclairée; qui remplit avec zèle ses devoirs de père, de fils, d'époux; qui s'occupe avec activité du bien commun, et qui ne refuse ni ses conseils, ni ses secours aux malheureux qui les demandent; celui-là offre quelques-unes des meilleures conditions qui font un digne et loyal député. Mais l'homme notoirement impie et immoral, qui donne le triste exemple de la dépravation dans sa conduite privée, et qui ne s'est point rendu recommandable par ses vertus de famille ni par sa charité envers ceux qui souffrent; un tel homme, quelque distingué qu'il soit d'ailleurs par ses talens, par sa fortune ou par sa position sociale, n'a aucun droit à la confiance des électeurs.

C'est une règle bien rarement démentie par les faits que celle-ci : les vertus domestiques et individuelles précèdent, accompagnent et garantissent les vertus politiques; tandis que les vices domestiques et individuels engendrent les vices politiques. Entre ces deux ordres de qualités ou de défauts, il y a une action et une réaction presque infaillibles. Or, que faut-il maintenant à la France? Il lui faut des représentans probes et dévoués qui sachent faire abnégation d'eux-mêmes pour servir le bien public. Les hommes de talent sont utiles, sans doute; mais les hommes vertueux sont indispensables.

Nous reviendrons peut-être sur ce grave sujet.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le ministère anglais vient d'être changé en partie. Il y avait depuis long-temps divergence de vues entre lord Grey et plusieurs de ses collègues; mais on cherchait à s'entendre, parce qu'on comprenait la difficulté qu'on rencontrerait à reconstituer le cabinet. Une motion présentée par M. Ward à la Chambre des Communes a cependant amené la rupture qu'on cherchait à éviter.

M. Ward proposait à la Chambre de déclarer «que l'établissement épiscopal protestant d'Irlande excédant les besoins spirituels de la population protestante, et l'état ayant le droit de régler la distribution des propriétés ecclésiastiques d'après un vote formel du parlement, elle est d'avis que les possessions temporelles de l'Eglise d'Irlande, telles qu'elles sont établies par la loi, doivent être réduites.» Le 27 mai, après que cette motion eut été développée par son auteur, et qu'elle eut été appuyée, lord Althorp a demandé que la discussion fut renvoyée au 2 juin, ajoutant qu'il comptait assez sur la confiance de la Chambre pour croire qu'elle était convaincue qu'il ne faisait pas cette proposition sans une cause suffisante. Le renvoi a été prononcé, et le changement de ministère, devenu inévitable, s'est dès lors accompli.

Lord Grey, lord Brougham, le marquis de Landsdown, lord Melbourne, lord Palmerston et lord Althorp restent aux affaires. Les membres démissionnaires sont lord Richmond, sir Graham, M. Grant et M. Stanley. Voici les nominations nouvelles qui ont eu lieu : M. Spring-Rice, secrétaire des colonies; lord Auckland, premier lord de l'amirauté; lord Carlisle, lord du sceau privé; M. Thompson, président du bureau du commerce; et M. Baring, secrétaire de la trésorerie. Lord Mulgrave devait succéder, aux postes, à lord Richmond; mais il a refusé. Des feuilles anglaises, d'opinions très-différentes, s'accordent à dire que le principe du nouveau cabinet sera de concéder toute réforme possible, puis de s'arrêter et de refuser toute autre concession. C'est fort bien; mais peut-être tout le monde ne sera-t-il pas d'accord sur la limite où l'impossible commence.

Un des derniers actes de l'administration du duc de Richmond est l'arrangement qu'il a conclu avec M. Conte, directeur des postes de France, pour lever toutes les difficultés relatives à l'échange des journaux entre les deux pays. Les journaux français expédiés de France en Angleterre paieront quatre sous de port, et circuleront franco en Angleterre.

Les cortès espagnoles sont décidément convoquées pour le 24 juillet. Le décret qui règle le mode d'élection consacre l'élection à deux degrés. Par un autre décret, la reine a donné une nouvelle extension à l'amnistie du 20 octobre 1832, en annulant les exceptions qui y étaient exprimées. Ainsi les généraux Mina et Vigo pourront rentrer dans leur patrie. Une mesure moins populaire, c'est la suppression de quatre journaux politiques, *el Universal*, *el National*, *el Eco de la Opinion*, et *el Tempio*, « parce que ces journaux ont commencé à répandre des doctrines opposées aux principes conservateurs sanctionnés par l'*Estatuto real*, » dit le decret.

Santarem a été occupé le 18 mai par le général Saldanha. Don Miguel s'est réfugié à Elvas. Le duc de Terceire a enfin réussi à ouvrir une communication entre Lisbonne et Oporto.

On assure que les habitans de l'île de Sumatra se sont soulevés contre le gouvernement hollandais; que le gouverneur a dû chercher un asile à Batavia; et que cette possession est à peu près perdue pour la Hollande.

Un ukase de l'empereur de Russie, du 17 avril, contient des dispositions sévères à l'égard des sujets russes qui se rendent en pays étranger. Les nobles ne pourront s'absenter pendant plus de cinq ans, les autres sujets pendant plus de trois ans, à moins d'une permission spéciale, sans s'exposer à ce que leurs biens soient mis en curatelle jusqu'à leur mort. La femme qui abandonnera son pays pour suivre son mari étranger, perdra la dixième partie de ses biens.

Par un autre ukase, la ville de Varsovie a été condamnée à payer dix millions d'amende, pour avoir été le foyer de la révolution du 29 novembre. Cette somme sera répartie entre ceux des habitans du royaume qui ont souffert de la guerre de 1832.

MM. Carrel, Conseil et Scheffer ont été condamnés par la Cour d'assises de la Seine, chacun en deux mois d'emprisonnement et en 2,000 francs d'amende, pour avoir rendu compte dans le *National de* 1834 des débats judiciaires de cette Cour, malgré l'interdiction prononcée contre l'ancien *National*, avec lequel la Cour confond le journal qui l'a remplacé.

Le maire d'Aspiran a été suspendu de ses fonctions par le préfet de l'Hérault. Une assemblée tenue du 14 au 15 avril dans la maison communale, par le maire et les conseillers municipaux, a été déclarée illégale, et la dissolution du Conseil municipal est demandée par le préfet au ministre de l'intérieur.

La garde nationale d'Alby a été dissoute.

M. l'évêque de Rennes vient de retirer à M. de Lamennais les pouvoirs de grand-vicaire dans son diocèse.

HISTOIRE.

HISTOIRE DE FRANCE, par M. MICHELET, professeur suppléant à la faculté des lettres, professeur à l'école normale, chef de la section historique aux Archives du royaume. Tomes I et II. Paris, 1833. Librairie classique de L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 15 fr.

PREMIER ARTICLE.

L'histoire, qui avait passé presque sans intervalle de la chronique au *factum*, a reçu, en ces derniers temps, de quelques nobles mains un caractère de candeur directement opposé à celui que lui avait imprimé le dix-huitième siècle. Elle a été reprise comme en sous-œuvre, recommencée sur nouveaux frais; on a fait table rase des idées philosophiques de cette école et de toute école; on s'est remis à l'étude des faits; la critique est devenue une sorte de religion; on s'est prescrit d'accepter avec soumission le passé; autant qu'il se pouvait, on s'est fait des yeux antiques pour voir les choses antiques; les siècles ont dépouillé ce travestissement héréditaire qui revêtait successivement chacun d'eux de la défroque de son successeur, et par un contraste naturel ils en ont paru à la fois plus antiques, plus étrangers au nôtre, et pourtant moins inconcevables; car chacun d'eux a regagné en harmonie avec lui-même ce qu'il perdait en ressemblance avec les époques plus modernes; avec les traits extérieurs de chaque époque a reparu sa physionomie, sa pensée; et dès lors seulement la philosophie de l'histoire a retrouvé un terrain solide, où ses pas ont pu s'imprimer sans crainte.

Toutefois, le génie français, naturellement impatient, et toujours pressé de conclure, se lasse quelquefois de l'investigation, et se permet sur le chemin de l'abstraction des incursions prématurées. Les rênes du raisonnement tombent parfois encore des mains fatiguées de la critique, et de temps en temps on peut craindre que le génie historique, nouvel Anthée, ne se laisse soulever du terrain des faits qu'il a sans cesse besoin de toucher, et ne perde l'haleine et la vie dans les redoutables étreintes de l'Hercule de la spéculation. Et ce qu'il y a de fâcheux dans la tendance actuelle de la spéculation, c'est qu'elle connive, sans en avoir peut-être le dessein ni la conscience, aux progrès funestes de l'indifférentisme moral. Sous les auspices de l'histoire, le fatalisme des idées devient de proche en proche la doctrine de tous les esprits. Cette doctrine aspire à la popularité; elle l'atteindra. Elle passera de la pensée du savant dans la vie pratique de l'ignorant. Lui aussi, quelque jour, se dira à lui-même et nous dira, sans savoir comment cette pensée

lui est venue, que ni siècle ni homme ne sont responsables de leurs idées, que toute idée est nécessaire, et par là même vraie, que les idées sont les seules réalités morales; que le monde a une âme qui pense pour tous; que les individualités ne sont dans la masse que comme des gouttes d'eau dans l'arc-en-ciel, n'ayant de couleur et de valeur que par le rapprochement et par le nombre. N'en doutons pas, nous verrons cet embryon de doctrine, encore vague et presque nébuleux, se prononcer peu à peu, s'articuler, prendre consistance, corps et vie; et cette vie, c'est la mort. Et déjà, que ne voyons-nous pas? On sait que les esprits de second et de troisième ordre sont comme de minces canaux qui s'abreuvent à la surface d'un grand fleuve, et en annoncent au loin la plénitude. Si, malgré leur élévation au-dessus du lit du fleuve, et malgré la filtration qui boit sans cesse leurs eaux, vous les voyez rouler et regorger eux-mêmes comme des fleuves, vous savez que bientôt toutes les parties du pays, tous les points du sol, seront pénétrés, imbibés, humides. Déjà la doctrine en faveur remplit les écrits secondaires, vrais canaux qui portent au vulgaire les pensées du génie; et chaque ordre d'esprit la transmettant, plus populaire et plus simple, à la classe qui suit, cette doctrine, enfin, à l'état de tradition et de préjugé, parviendra même aux gens qui ne savent pas lire. Qu'il en est bien autrement des idées évangéliques, les seules, du reste, qui échappent à cette destinée! Sans se faire élaborer de classe en classe dans la société, pures comme un rayon de soleil qui a traversé l'éther, elles tombent de la Bible dans le cœur, et si c'est l'autorité d'abord qui les y a dirigées, bientôt l'individualité reprend ses droits; le cœur touché s'approprie ce qui lui a été donné; il se le donne à soi-même une seconde fois; il s'en fait une vérité de sentiment et d'expérience; et, chose remarquable! individualisée en lui, elle n'en est pas moins universelle, perpétuellement identique à elle-même; et son identité immuable, d'âge en âge, et de cœur en cœur, atteste que ce n'est pas une idée séculaire, mais une idée éternelle.

Ne connaissant point encore les précédens ouvrages de M. Michelet, j'ai craint de trouver dans celui-ci la doctrine ou la tendance que maintenant on trouve partout. Mon attente a eu le plaisir d'être trompée. Sans méconnaître la présence et l'action des idées dominantes à chaque époque, M. Michelet ne leur abandonne pas, ne livre pas à la merci de l'esprit humain le gouvernement du monde. C'est à la loi morale et à son divin garant, c'est à la Providence, céleste boussole de l'univers, qu'il confère l'empire des destinées humaines. Loin de souscrire au système qui fait de l'histoire de l'humanité un développement sans fin et sans but, il déplore l'indifférence morale qui filtre de toutes parts dans la société sous l'influence d'un tel système; et à cette occasion, il porte sur le siècle présent un jugement général que je me plais d'autant plus à transcrire, que toute l'âme de l'écrivain, et son style par conséquent, s'y révèlent en quelques lignes. C'est après avoir rapporté une exhortation de Louis IX à son fils :

« Belles et touchantes paroles! dit-il. Il est difficile de les lire sans être ému. Mais en même temps l'émotion est mêlée de retour sur soi-même et de tristesse. Cette pureté, cette douceur d'âme, cette élévation merveilleuse où le Christianisme porta son héros, qui nous la rendra?..... Certainement la moralité est plus éclairée aujourd'hui; est-elle plus forte? Voilà une question bien propre à troubler tout sincère ami du progrès. Personne plus que celui qui écrit ces lignes ne s'associe de cœur aux pas immenses qu'a fait le genre humain dans les temps modernes et à ses glorieuses espérances. Cette poussière vivante que les puissans foulaient aux pieds, elle a pris une voix d'homme, elle a monté à la propriété, à l'intelligence, à la participation du droit politique. Qui ne tressaille de joie en voyant la victoire de l'égalité?..... Je crains seulement qu'en prenant un si juste sentiment de tous ses droits, l'homme n'ait perdu quelque chose du sentiment de ses devoirs. Le cœur se serre quand on voit que, dans ce progrès de toutes choses, la force morale n'a pas augmenté. La notion du libre arbitre et de la responsabilité morale semble s'obscurcir chaque jour. Chose bizarre! A mesure que diminue et s'efface le vieux fatalisme de climats et de races qui pesait sur l'homme antique, succède et grandit comme un fatalisme d'idées. Que la passion soit fataliste, qu'elle veuille tuer la liberté, à la bonne heure, c'est son rôle, à elle. Mais la science elle-même, mais l'art.... Et toi aussi, mon fils?.... Cette larve du fatalisme, par où que vous mettiez la tête à la fenêtre, vous la rencontrez. Le symbolisme de Vico et de Herder, le panthéisme naturel de Schelling, le panthéisme historique de Hegel, l'histoire de races et l'histoire d'idées qui ont tant honoré la France, ils ont beau différer en tout; contre la liberté ils sont d'accord. L'artiste même, le poëte, qui n'est tenu à nul système, mais qui réfléchit l'idée de son siècle, il a, de sa plume de bronze, inscrit la vieille cathédrale de ce mot sinistre : Ἀνάγκη. (*Nécessité.*)

» Ainsi vacille la pauvre petite lumière de liberté morale. Et cependant la tempête des opinions, le vent de la passion soufflent des quatre coins du monde...... Elle brûle, elle, veuve et solitaire; chaque jour, chaque heure, elle scintille plus faiblement. Si faiblement scintille-t-elle, que, dans certains momens, je crois, comme celui qui se perdit aux catacombes, sentir déjà les ténèbres et la froide nuit... Peut-elle manquer? Jamais sans doute. Nous avons besoin de le croire, et de nous le dire, sans quoi nous tomberions de découragement. Elle éteinte, grand Dieu! préservez-nous de vivre ici-bas (1)! »

L'ouvrage entier est pénétré de la même sève morale que ce beau passage. C'est un des principaux charmes de cette lecture. Vous ne vous sentez point accablé par la supériorité intellectuelle de l'auteur, parce que sa candeur, sa confiance en vous, l'abandon avec lequel il vous ouvre son âme, l'amour qui respire dans tout son ouvrage, le mettent sans cesse à la portée de votre cœur. On l'aime : cela rétablit l'égalité. Aucun livre d'histoire, à notre connaissance, ne porte ce caractère au même degré; dans aucun l'individualité de l'historien ne s'est autant mêlée à ses récits; et ce qui généralement passe pour un défaut, devient ici une beauté neuve et touchante. Subjectif au plus haut degré, l'auteur n'est pas pour cela moins fidèle à la vérité objective. Il la reproduit même d'autant mieux; car en mêlant toute son âme aux faits qu'il raconte, il s'en approprie plus fortement les couleurs et le caractère; c'est que l'individualité de l'âme a d'autres effets que celle de l'esprit; celle-ci, séparée de la première, scinde et déchire; il les faut réunir toutes deux, l'une pour sentir, l'autre pour comprendre; l'une pour peindre, l'autre pour expliquer; l'une pour compléter l'autre, car comment comprendre ce qu'on ne sent pas, ou comment bien expliquer ce qu'on ne saurait peindre? La synthèse, trop souvent bannie de la science, est pourtant un instrument scientifique; et son absence a fait, jusqu'à ces derniers temps, la grande imperfection de nos histoires. Sans poésie, on ne peut être exact.

Et toutefois, ou peut-être à cause de cela même, quelle critique, quelle érudition, quelle profonde investigation des sources chez l'historien dont nous nous occupons! Que sa mémoire est à la fois puissante, docile, et dévouée! L'érudition de M. Michelet qui peut étonner, même dans cet âge d'érudition, n'est pas seulement vaste, variée et choisie; un caractère encore la distingue : elle est vivante. Ces faits innombrables qu'ils a recueillis se sont organisés dans son esprit, et y vivent comme des pensées; ses souvenirs sont sans cesse allumés; aucun ne s'éteint dans cette course rapide de l'auteur à travers les siècles; il les porte toujours avec lui, et applique leur lumière où il veut; l'allusion, le rapprochement, la preuve arrivent en leur temps; à chaque

(1) Tome II, page 622.

moment du récit, il a toute sa mémoire à sa disposition ; un invisible aimant attire chaque citation à l'endroit qu'elle doit occuper et animer. Ainsi, les époques les plus distantes, les faits les plus divers, communiquent ensemble à l'aide de ces souvenirs toujours présens, toujours sur pied, et se portant toujours avec vivacité d'un point à l'autre du récit. Moins présens, moins prochains sont peut-être, dans la conversation d'un homme d'action, les souvenirs de son expérience et les scènes de sa vie individuelle.

M. Michelet a fait de son érudition une application très judicieuse selon nous, et a peut-être indiqué à l'histoire une voie nouvelle. Il y avait encore un problème à résoudre, problème qui a plus d'une fois occupé notre pensée. L'histoire, sans contredit, doit résumer la masse des faits ; elle n'est dans son essence, comme le fait observer un critique allemand, qu'une abréviation. Mais résumer ou abréger sous la seule forme de l'abstraction, ce n'est pas faire connaître les faits, non pas même à la raison. La connaissance intelligente des faits ne saurait se passer absolument de *l'intuition* immédiate. Vous ne sauriez faire comprendre des faits que vous ne montrez pas, et vous ne les montrez pas quand vous les résumez; de quelque fidèle expression que vous revêtiez leur idée, elle ne sera point vivement saisie, ne deviendra point à la fois propriété de l'intelligence et de l'âme, si vous ne l'avez illuminée par des détails sensibles. Je ne me flatte de connaître un peu l'histoire de la révolution française que depuis que je l'ai lue dans le *Moniteur* et dans le journal de *Prudhomme*. Toute expression qui résume un fait le décolore et le dessavoure ; d'ailleurs aucune expression de ce genre ne peut recouvrir exactement toutes les parties du fait ou de l'individualité qu'elle prétend nommer. Tout fait, toute individualité a sa mesure, sa forme propre, que rien ne nomme. Dites qu'un homme était *violent*, chargez cet adjectif de surépithètes, extensives, restrictives, n'importe; vous n'aurez encore désigné qu'une *espèce*; redoublez, vous n'indiquerez qu'une espèce encore ; l'invidualité n'est pas atteinte. Mais décrivez ce fait, ou faites agir ce personnage, alors nous le connaîtrons. Aidé d'un adjectif abstrait, personne, je parle même des grands esprits, ne recomposera un caractère, et ne s'en procurera l'apparition, l'expérience.

Faut-il donc retourner à la chronique? Nullement. Je ne proposerais pas même la manière de M. de Barante, à supposer encore qu'il fût loisible d'adopter et de s'approprier ce qui est beaucoup plus un talent qu'une manière. Comme tous les historiens, M. Michelet abrège sans doute ; mais tandis que chez les autres historiens, l'abréviation enlève à peu près une épaisseur égale de détails sur toutes les parties successives de la narration, les réduisant toutes et n'en omettant aucune, M. Michelet supprime beaucoup de détails et de faits, jette entre deux événemens graves un pont léger sous lequel nous voyons s'enfuir une foule d'événemens sans importance, ou bien il lie et mêle en un faisceau ceux qui ne furent importans que par leur ensemble et par l'idée commune dont ils ressortissent ; et en revanche il s'arrête avec complaisance sur les détails les plus déliés de ceux qui peignent l'époque, la race, la dynastie, l'homme ou le système. Dans son point de vue, s'il indique légèrement ou passe même sous silence des faits que d'autres ont développés avec scrupule, il tire de l'obscurité et détaille avec plus d'étendue qu'en des écrits beaucoup plus volumineux que le sien, des événemens dont les autres historiens laisseraient les particularités dormir dans les chroniques. L'ouvrage n'est pas volumineux, puisque ces deux tomes forts, à la vérité, ne nous mènent que jusqu'à la mort de Louis IX; mais si l'on n'y trouve pas, en fait de récit, tout ce qu'on trouve ailleurs, combien de choses aussi cet ouvrage présente qu'on chercherait en vain autre part ! Notre analyse en indiquera plusieurs; nous ne voulons signaler ici que ces excursions nombreuses de la pensée sollicitée, de l'imagination émue par des faits puissans, ces réflexions, ordinairement si heureuses, qui, fondées sur les vues pragmatiques d'un ordre élevé, cherchent dans les profondeurs de l'homme la raison intime des faits. Rejetant la fausse poésie dont on avait affublé le moyen-âge, mais rejetant aussi cette prétendue vérité, basse et laide, qu'une réaction historique, trop semblable à une vengeance, avait substituée à des parures théâtrales, M. Michelet restitue à cette grande époque sa vraie poésie, trop méconnue ou trop méprisée. Il y parvient, non à force d'artifice, mais à force d'exactitude; l'érudition lui ramène la poésie perdue ; et ce sont les faits mêmes qui lui apportent fidèlement leur raison, mais une raison sublime. Peut-être une histoire ainsi conçue suppose, de la part du lecteur, la connaissance antérieure d'une histoire écrite dans un point de vue et sur un plan différent ; cependant s'il était permis à l'auteur de cet article de juger des autres par lui-même, il croirait pouvoir assurer que le système de narration de M. Michelet ne prive le lecteur d'aucune connaissance essentielle et utile, comme il ne le charge aussi d'aucun renseignement insignifiant ou superflu.

Le style de l'ouvrage se fera connaître par des citations. Il est inusité en histoire ; ce n'est pas *le style du genre*, comme on dit ; mais qu'importe si c'est le style du sujet, le style de la pensée de l'historien ? Aucune disconvenance ne se fait sentir ; bien au contraire, l'union de l'expression avec les faits et les idées est aussi intime qu'on peut le désirer. J'ai déjà dit ailleurs combien la langue de M. Michelet est riche d'images; il faut ajouter qu'elles sont toujours naturelles, parce que l'âme a concouru pour sa grande part à leur invention ; elles ne s'appliquent pas du dehors à l'idée, elles paraissent sortir de l'idée même ; et l'on ne songe plus à la distinction du style propre et du style figuré, tant ce style figuré semble le style propre, l'expression la plus prochaine des idées qu'il décore. Un mouvement vif sans brusquerie et, dans la coupe des phrases, quelque chose de svelte et de fort, un caractère habituel de *prima intenzione*, de désinvolture, porte le lecteur de phrase en phrase, de page en page, sans effort ni fatigue ; et il n'y a pas d'ouvrage d'agrément qui se fasse lire aussi rapidement que cet ouvrage si sérieux et si fort.

Un prochain article sera consacré à l'analyse de cette production remarquable.

HUMPHRY DAVY

OU

LES DERNIERS JOURS D'UN PHILOSOPHE.

§ IV. *Pœstum.*

La dernière excursion que nous fîmes dans le midi de l'Italie exerça sur moi trop d'influence par la relation qu'elle commença entre moi et un homme remarquable, pour que je n'en parle pas avec quelques détails. Nous étions allé visiter les temples de Pœstum, et nous venions de passer une demi-heure à en examiner les ruines, qui ont survécu au nom du peuple par lequel ces monumens ont été élevés, quand notre guide nous dit que nous ferions bien de ne pas nous exposer plus long-temps aux effets du *malaria*. Nous suivîmes son conseil et nous nous retirâmes dans l'intérieur du temple de Neptune. Mes amis s'amusaient à mesurer la circonférence de l'une de ses colonnes, quand j'aperçus à quelques pas de nous un étranger occupé à écrire.

(Après une conversation pleine d'intérêt, dans laquelle l'étranger, qui paraissait posséder de vastes connaissances géologiques, entretint les voyageurs de quelques-uns des phénomènes

particuliers aux lieux où ils se trouvaient, Ambrosio voulut amener l'inconnu à s'expliquer sur d'autres sujets.)

« Nous serions heureux, lui dit-il, de connaître votre opinion sur l'histoire physique de notre globe, et sur les changemens qu'il a autrefois subis; car je vois bien que vous n'appartenez pas aux écoles géologiques modernes.

— « Je me suis en effet quelquefois amusé à réfléchir sur ce sujet; mais je ne sais s'il peut y avoir dans les résultats auxquels je suis parvenu quelque chose d'intéressant pour d'autres. Nous n'avons guère pour nous guider dans cette étude que des analogies, que l'on peut, selon la pente de son esprit, appliquer et interpréter très-diversement. L'astronomie et les calculs trigonométriques nous apprennent que la terre est un sphéroïde aplati vers les pôles; et nous savons, par les démonstrations mathématiques les plus exactes, que cette forme est justement celle que prendrait un corps fluide qui tournerait autour de son axe et qui deviendrait solide à sa surface par la dissipation de sa chaleur ou par tout autre cause. Je suppose donc que notre globe, dans le premier état où l'imagination puisse se hasarder à le considérer, était une masse fluide, entourée d'une immense atmosphère, qui tournait autour du soleil; que, par son refroidissement, une portion de cette atmosphère a été transformée en eau, et que l'eau a occupé une partie de sa surface. Un tel état n'aurait pas admis des êtres vivans du genre de ceux qui appartiennent aujourd'hui à notre système. Selon moi, les roches cristallines ou, comme les nomment les géologues, les roches primitives, qui ne contiennent aucunes traces d'un ordre de choses antérieur, sont le résultat de la première consolidation de la surface. Le refroidissement du globe ayant continué, l'eau qui l'avait plus ou moins couvert, se rassembla çà et là. Les molusques à coquilles et les madrépores de la première création commencèrent leurs travaux; et des îles apparurent au milieu de l'océan, soulevées du fond de la mer par les forces productrices de millions de zoophytes. Ces îles se couvrirent de végétaux capables de supporter une température élevée, tels que les palmiers et d'autres plantes du genre de celles qu'on trouve encore dans les parties du monde les plus chaudes. Les rochers sous-marins et les côtes de ces terres de nouvelle formation se couvrirent de plantes aquatiques, qui servirent de nourriture à diverses espèces de molusques à coquilles et de poissons. En se refroidissant, les fluides du globe déposèrent une grande partie des substances qu'elles contenaient, et ces dépôts, s'attachant au sable, aux immenses masses de rochers de corail et aux restes de poissons et de coquillages qui s'étaient rassemblés autour des côtes des terres primitives, formèrent le premier ordre des roches secondaires. La température du globe baissant toujours, des reptiles ovipares furent créés pour l'habiter. La tortue, le crocodile, et divers animaux gigantesques de la famille des sauriens paraissent avoir fréquenté les baies et les eaux des terres primitives.

» Dans cet état de choses, les phénomènes de la nature ne ressemblaient en rien à ceux qui se passent sous nos yeux. La croûte du globe était très-mince, et la source du feu à peu de distance de la surface. Des cavités s'ouvraient, quand elle se resserrait quelque part. L'eau se précipitait par ces ouvertures; d'immenses explosions volcaniques avaient lieu, qui élevaient une partie de la surface, en abaissaient une autre, produisaient des montagnes, et détachaient de vastes portions de l'océan primitif. De tels changemens doivent avoir été très-fréquens dans les premières époques de la nature. Aussi ne trouve-t-on dans les couches qui sont les monumens de ces changemens, d'autres restes que ceux de plantes, de poissons, d'oiseaux et de reptiles ovipares, qui semblent, en effet, être, entre toutes les créatures, celles qui pouvaient exister le plus facilement au sein d'une telle lutte des élémens. Quand ces révolutions furent devenues moins fréquentes, que le globe se fut refroidi davantage, et que les chaînes de montagnes y eurent établi des inégalités de température, des animaux plus parfaits, dont plusieurs, tels que le mammouth, le megalonix, le mégathère et l'hyène-géant, n'existent plus maintenant, en devinrent les habitans. A cette époque, la température de l'océan ne paraît pas avoir été beaucoup plus élevée qu'elle l'est aujourd'hui, et les changemens causés quelquefois par ses irruptions n'ont pas produit de roches durables. Une d'elles semble cependant avoir eu une grande étendue et quelque durée, et avoir produit ces immenses quantités de pierres usées par l'eau, de gravier et de sable, qu'on nomme ordinairement des restes diluviens. Il est probable que ce phénomène correspond à l'élévation d'un nouveau continent dans l'hémisphère du sud, par l'action du feu volcanique. Quand notre système eut pris un état de fixité tel que les terribles révolutions qui résulten de la destruction de l'équilibre entre la force qui échauffe et la force qui refroidit, ne furent plus à craindre, la création de l'homme eut lieu; et depuis lors il n'y a eu que peu d'altération dans les circonstances physiques de notre globe. Les volcans élèvent quelquefois des îles nouvelles; des portions des anciens continens sont sans cesse entraînées dans la mer par les rivières, mais ces changemens sont trop peu importans pour qu'ils puissent influer sur les destinées de l'homme ou sur la nature des événemens physiques. N'oublions pas cependant que dans l'hypothèse que j'ai adoptée, la surface actuelle du globe n'est qu'une croûte très-mince qui entoure un fluide embrasé, et qu'en conséquence nous ne sommes pas trop à l'abri d'une catastrophe produite par le feu. Mais ce ne sont là que de pures suppositions; c'est l'une des haltes que l'imagination peut faire en considérant ce sujet. Je dois dire toutefois que des faits positifs existent en faveur de mon opinion sur une température plus élevée au centre de la terre qu'à sa surface: l'accroissement de la chaleur à mesure qu'on pénètre dans les mines, et le grand nombre de sources d'eau chaude qui jaillissent d'une grande profondeur dans presque toutes les contrées, lui sont certainement favorables.

— « Nous vous remercions de vos explications, dit Ambrosio, quand l'étranger eut cessé de parler; mais elles me rappellent quelques idées d'une vision que notre ami Philalethes a eue, et dont nous pourrons vous parler plus tard, si nous jouissons plus long-temps de votre société. Vous êtes obligé, dans votre roman philosophique, de recourir à des créations pour rendre compte de l'existence de tous les êtres vivans. Je ne vois pas pourquoi vous ne supposez pas aussi des créations ou des modifications de la matière inanimée, produites par les mêmes lois de la Sagesse infinie, et pourquoi notre globe n'aurait pas apparu dans sa perfection, œuvre divine appropriée à tous les besoins des êtres doués de vie et d'intelligence.

— « J'ai seulement essayé, répondit l'étranger, de tracer une histoire philosophique basée sur les faits relatifs aux roches, aux couches et aux restes naturels qui nous sont connus; et j'ai commencé par ce qu'on peut considérer comme le résultat d'une création, par un globe fluide entouré d'une immense atmosphère. Quant aux phénomènes que je regarde comme postérieurs à la création, je les suppose produits par une influence exercée sur la matière par la Toute-Puissance.

— « Ce qui donne quelque vraisemblance à votre système, reprit Ambrosio, c'est qu'il ne contredit pas le peu que nous apprend la révélation sur l'origine du globe, sur l'ordre introduit dans le chaos, sur la succession dans laquelle les êtres vivans ont été produits pendant les jours de la création, qui sont peut-être ce que les philosophes nomment les époques de la nature; car pour le Tout-Puissant un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour.

— « Je ne puis m'accommoder, s'écria Onuphrio, de la manière dont vous interprétez les vues scientifiques que l'on vient de nous exposer, ni des rapports que vous voulez établir entre elles: et la cosmogonie de Moïse. Tout en admettant la divine origine de la Genèse, vous devez convenir qu'elle n'était pas destinée à enseigner aux Juifs des systèmes de philosophie, mais seulement des règles de conduite et des lois morales. Un grand homme, un chrétien distingué, a élevé la voix, il y a deux siècles, contre cette manière d'expliquer, et souvent de tordre les Ecritures, pour les mettre en harmonie avec des pensées humaines, « d'où proviennent, dit lord Bacon, non seulement des « philosophies fausses et fantastiques, mais encore des religions « hérétiques. » S'il fallait interpréter littéralement la Bible et y puiser des systèmes, Galilée aurait mérité les persécutions qu'il a éprouvées, et nous devrions croire que le soleil tourne autour de la terre.

— « Vous ne m'avez pas compris, dit Ambrosio, si vous pensez que je veuille tirer de la Genèse un système de géologie. Il me semble hors de doute que l'homme a été créé avec une grande variété de connaissances instinctives ou inspirées, dont ses descendans ont aussi dû être en possession. Il est difficile de penser qu'elles ne se soient pas rapportées en partie au globe qu'il habitait et aux choses qui l'entouraient. Il aurait été impossible à l'esprit humain d'embrasser les mystères de la création, de suivre les révolutions des atomes depuis le désordre du chaos jusqu'à leur classement dans l'univers visible, de concevoir la matière inanimée naissant à la vie, et la lumière et la force succédant aux ténèbres et à la mort. Les idées transmises ou données à Moïse sur l'origine du monde et de l'homme, ont donc été extrêmement simples, telles qu'elles convenaient au premier état de la société; mais quoique ce soient des vérités générales et simples, ce sont, dans un langage approprié aux idées d'un peuple sans instruction, des vérités divines; et il m'est permis d'exprimer ma satisfaction de ce qu'elles ne sont pas contredites par les recherches savantes des géologues modernes,

sans qu'il faille en conclure que je cherche à en déduire un système scientifique.

— « En réfléchissant à notre conversation de ce matin, dis-je à nos amis quand nous fûmes à table, je ne puis m'empêcher d'être un peu surpris de sa nature. Nous n'avons parlé que de géologie, tandis que ces temples magnifiques, la nation qui les a construits, et les dieux qu'on y a servis, auraient dû, ce semble, nous occuper davantage. Nous foulons maintenant un sol qui contient les ossemens d'un peuple puissant et parvenu à une civilisation avancée; mais nous ignorons presque son nom, et l'époque de sa grandeur se perd dans l'obscurité des temps.

— « Il est certain, dit Ambrosio, que les premiers habitans de cette ville ont été des Grecs. »

L'étranger ayant demandé quelques explications sur la vision à laquelle l'un de nous avait fait allusion, je la lui racontai rapidement, et je lui fis aussi connaître la discussion religieuse à laquelle elle avait donné lieu.

« Je partage, dit-il, l'avis d'Ambrosio, que vous venez de rappeler. Dans ma jeunesse j'étais sceptique; et je crois qu'il en est ordinairement ainsi des jeunes gens qui se livrent à des lectures mal dirigées, et qui s'habituent à donner à leurs raisonnemens une forme en quelque sorte mathématique. C'est après avoir étudié les facultés intellectuelles des animaux, les avoir comparées à celles de l'homme, et avoir examiné les caractères des instincts, que je suis devenu croyant. Depuis que j'ai reconnu que la révélation devait tenir lieu à l'homme d'un instinct, ma foi s'est toujours affermie, et elle a été fortifiée par diverses observations que j'ai eu occasion de faire en Égypte et dans une partie de l'Asie mineure. En visitant Jérusalem et en côtoyant la Mer Morte, j'ai surtout été extrêmement frappé de l'état actuel de la Judée, et de la conformité du sort des Juifs avec les prédictions du Sauveur. »

Le soleil était sur le point de se coucher; ses derniers rayons éclairaient le temple de Neptune. On vint nous dire que nos chevaux étaient prêts. Quand nous prîmes congé de l'étranger, il nous dit qu'il devait partir le lendemain, pour visiter la partie de la Calabre où ont eu lieu les terribles tremblemens de terre de 1783. « Adieu, me dit-il, en me serrant la main avec affection; nous nous reverrons, j'espère. »

MIETTES.

51. Peu s'en faut que je n'aime l'inconséquence, depuis que j'ai cru remarquer que, hors des inspirations divines, la conséquence est presque toujours un ouvrage de l'art.

52. J'ai cru long-temps que la charité n'allait pas sans un peu d'imprudence. Mais la plupart des inconsidérations que je me reproche ont une source directement opposée; et j'en suis venu à me dire : Que je serais prudent, si j'étais charitable!

53. Ceux qui se font illusion sur leurs sentimens et sur leurs motifs sont plus facilement aimables que d'autres. Ils n'ont pas l'aigreur intérieure de ceux qui sont contraints sans cesse de se voir et de se haïr.

54. Vous dites qu'il est bien difficile d'expliquer les voies de Dieu. Remerciez-le de ce que la chose n'est pas seulement difficile, mais impossible.

55. Il ne faut pas s'imaginer qu'aucun bienfaiteur se passe de reconnaissance. C'est pourquoi je conseille de faire du bien à Dieu. Il est reconnaissant, et lui seul peut-être.

MÉLANGES.

L'émigration et l'esclavage considérés comme obstacles aux progrès de l'instruction aux États-Unis. — On sait que les États-Unis sont l'un des pays où l'instruction se répand le plus également, puisque, sur 4 habitans, il en est un qui y participe, tandis qu'en Prusse, il n'en est qu'un sur 6 qui soit dans ce cas; en Bavière, 1 sur 10; en Angleterre, 1 sur 11; en Autriche, 1 sur 13; en France, 1 sur 20; en Pologne, 1 sur 78; en Portugal, 1 sur 88, et en Russie, 1 sur 367. Malgré cet état satisfaisant, deux causes mettent obstacle à ce que la population américaine se distingue tout entière par son instruction : les émigrations et l'esclavage.

Les Européens privés de toute espèce de culture qui se rendent aux États-Unis, et surtout dans certaines portions de ce pays, sont en si grand nombre, que leur apparition n'est pas sans influence sur l'avenir de cette contrée. Les émigrans jouissent, comme on sait, de tous les droits politiques, après un séjour fort court et s'ils réunissent certaines conditions faciles à remplir. Il en résulte que, dans l'état de Pensylvanie, il y a cent mille électeurs qui ne savent pas lire, et que le nombre des électeurs illétrés augmente de deux mille cinq cents par an. La génération qui descendra de celle qui s'expatrie pourra seule être sur le même niveau que la population indigène sous le rapport de l'éducation.

L'esclavage est le second obstacle dont nous avons parlé. Il existe, en effet, dans quelques états du sud, dans la Virginie et dans la Caroline du nord, par exemple, des lois qui défendent d'enseigner à lire aux esclaves, parce qu'on redoute tout ce qui pourrait les rendre moins propres à la servitude. Les Chrétiens américains sentent de plus en plus combien de telles lois sont indignes d'un pays libre, et, en attendant qu'ils puissent les faire abolir ou plutôt obtenir l'abolition de l'esclavage lui-même, ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour se rendre, malgré les lois, utiles aux esclaves. C'est ainsi que, dans une réunion publique qui a eu lieu, au mois de mars passé, à Pétersbourg, en Virginie, ils ont résolu de donner aux esclaves, et tout particulièrement sur la religion, une instruction *orale* aussi étendue que possible. Des comités ont été nommés dans les deux états dont nous avons parlé pour rechercher les meilleurs moyens d'exécuter ce plan.

De la loterie dans ses rapports avec la littérature. — L'esprit de l'homme est ainsi fait qu'il aime à courir des chances, et qu'il s'occupe souvent avec plus de prédilection d'un succès possible que d'un succès certain. C'est à cela peut-être autant qu'au désir du gain qu'il faut attribuer la passion du jeu, sous quelque forme qu'elle se produise; et c'est parce qu'ils ont reconnu cette disposition du cœur humain, plus sans doute que parce qu'ils se sont attendus à trouver un grand nombre de joueurs de profession, que des entrepreneurs en tous genres ont attaché à leurs entreprises l'attrait d'une loterie.

La ville de Paris, voulant faire, il y a quelques années, un emprunt, n'imagina rien de mieux pour placer ses obligations, que d'assurer des primes élevées à celles qui seraient désignées par le sort pour y avoir droit. En Autriche, les nobles seigneurs qui désirent se défaire de leurs châteaux ou de leurs terres, inondent l'Europe des billets de loterie qu'ils émettent dans ce but. Les sociétés de bienfaisance, qui ne trouvent pas dans la charité publique des ressources suffisantes, établissent des loteries pour y suppléer. Enfin, le directeur d'un théâtre de Paris, s'apercevant que le public perdait tout de bon le goût des bals masqués qu'il donne chaque année, a voulu l'y ramener, pendant le dernier carnaval, en tirant une loterie au profit de ceux qui y viendraient.

Voilà bien des applications diverses de ce jeu de hasard; mais on n'avait pas encore songé à lui trouver des rapports avec la littérature, ou plutôt à le faire servir au succès d'une entreprise de librairie. Cette idée nouvelle appartient à M. Th. Lejeune, libraire à La Haye, qui se sert de la loterie comme d'un appas pour trouver des souscripteurs à une nouvelle édition de l'*Encyclopédie moderne* qu'il se propose de publier. Les cinq cents premières souscriptions sont partagées en cinq séries. A chaque série est affectée une somme de 1,250 florins, que gagneront les 15 premiers numéros sortant sur les 100 qui forment la série. Ce sont donc, en tout, 6,250 florins que M. Lejeune répartit entre ses premiers souscripteurs. Pour les prélever sur ses bénéfices, il faut nécessairement qu'il fasse payer l'ouvrage qu'il publie plus cher que ne l'exigerait, sans cette charge qu'il s'impose, la réussite de son opération; en sorte que le résultat le plus positif de la faveur qu'il veut faire à quelques-uns est de rendre l'acquisition plus onéreuse pour les autres. Il en est pourtant un second tout aussi certain, c'est qu'il donne une impulsion nouvelle à une disposition qui peut aisément dégénérer en passion ou en vice. Vouloir établir des rapports entre la littérature et la loterie, c'est proposer une mésalliance contre laquelle il est du devoir des hommes d'études de protester, en ne pas la favorisant.

ANNONCE.

La Nouvelle France. *Fragment d'un roman politique inédit* : par J.-N. Bidaut. Br. in-8°. Paris, 1834. Chez Renard, libraire, rue Sainte-Anne, n° 71. Prix. 2 fr.

Ce fragment est extrait d'un ouvrage inédit, que l'auteur se propose de publier si la brochure qu'il vient de faire paraître est favorablement accueillie. Il nous représente une France imaginaire à laquelle il pense que la nôtre pourra ressembler avec le temps; et pour nous la faire connaître, il suppose qu'il y est arrivé dans le cours d'un voyage d'explorations lointaines, et que le roi, qui a emprunté aux bons califes des *Mille et une Nuits* l'usage de visiter ses sujets incognito, lui permet de l'accompagner dans une de ses tournées. L'auteur est animé d'intentions excellentes, mais ses idées sont un peu confuses. Sa France imaginaire n'est pas, selon nous, la France désirable. On peut souhaiter plus, beaucoup plus; et tant qu'il n'est question que de souhaiter, nous ne voyons pas pourquoi on se contenterait de si peu. Il ne le faut pas même, quand il s'agit de prier et d'agir.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 24. 11 JUIN 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LA MOTION DE M. WARD.

Les fonds alloués à l'entretien du clergé de l'Église nationale, constituent-ils ou non une propriété personnelle et inaliénable ? Telle est la question générale des dîmes tant en Angleterre qu'en Irlande. Mais dans ce dernier pays il s'en présente une autre dont il est impossible de méconnaître la gravité; c'est de savoir s'il est vrai que l'établissement ecclésiastique national soit disproportionné par son étendue au nombre des habitans qui professent la religion protestante, et ce fait une fois constaté, si la dîme dont se compose le revenu de cet établissement et dont le poids retombe sur des populations qui appartiennent à d'autres croyances, ne forment pas un impôt injuste, odieux et susceptible d'être légitimement aboli.

Il nous semble que sans remonter à l'origine historique des dîmes et sans examiner la nature de cette propriété, dont Henri VIII dota ses grands seigneurs et son nouveau clergé, on peut s'arrêter à une idée bien simple et qui met la question dans son vrai jour. Le clergé anglais est un corps rétribué qui a des devoirs à remplir, des fonctions à exercer, et dont l'existence ne saurait être considérée comme indépendante de la décharge de ces obligations. L'Angleterre deviendrait catholique demain, que demain l'Église anglicane n'existerait plus comme établissement, et cela non-seulement de fait, mais encore de droit. Tandis que de gras rectorats furent abandonnés aux favoris de Henri, et sont depuis restés une propriété acquise à leurs descendans, les allocations purement ecclésiastiques qui ne devaient pas se transmettre héréditairement furent attachées à des fonctions et ne sont exigibles que comme salaire de ces fonctions. Eh! bien, considérerons-nous après cela le principe de la propriété comme mis en danger par la résolution que le ministère anglais vient d'adopter, et qui tend à réduire les revenus excessifs dont sont chargées les sinécures du clergé protestant en Irlande? Ne dirons-nous pas, au contraire, que les principes les plus sacrés de la tolérance, que la voix du Christianisme lui-même s'élèveront contre ces honteuses richesses d'une Eglise superflue et oisive?

Comme question de justice et de tolérance cette discussion nous intéresse; comme débat ecclésiastique nous y attacherions peu d'importance si nous n'en voyions jaillir un nouveau témoignage en faveur de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, principe que notre conscience nous appelle à proclamer et à défendre. M. Stanley croit la mesure proposée à la Chambre des Communes destructive de toute constitution ecclésiastique, et voit déjà, non sans terreur, la réforme du clergé anglican d'Angleterre arriver à la suite de celle que va éprouver le clergé anglican d'Irlande. Il tremble à l'idée que toutes les religions puissent être traitées par la loi « avec la même faveur, ou plutôt avec la même indifférence. » Sir Robert Peel pense en son âme et conscience « que ce serait renverser les bases de toute religion. » En vérité, nous avons peine à concevoir des idées aussi étroites dans des esprits d'ailleurs éclairés, et nous craignons bien que cette religion dont les intérêts sont ainsi défendus, ne soit la religion de formes, d'établissement politique et de hiérarchie oiseuse, qui croulerait en effet du jour où les dîmes seraient abolies, parce que sa base est le salaire.

Félicitons-nous d'avoir entendu à notre tribune par-

lementaire de nobles paroles sur ce sujet, et d'avoir en M. de Lamartine un avocat éclairé du principe que nous soutenons. Félicitons la Chambre des Communes d'Angleterre de n'avoir pas pensé comme Sir Robert Peel et M. Stanley, et de n'avoir pas reculé devant une mesure qui en appellera à sa suite d'autres non moins importantes. On ignore singulièrement parmi nous combien les esprits sont préoccupés, en Angleterre, de la question que nous venons de toucher, et à quel point la voix publique se prononce en faveur de la séparation que nous appelons de tous nos vœux.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La position des deux prétendans dans la Péninsule devenait de plus en plus difficile; on pouvait prévoir que les événemens, qui traînaient en longueur depuis bien des mois, prendraient bientôt une marche plus rapide. La conclusion du traité de quadruple alliance y a sans doute beaucoup contribué en décourageant les insurgés, et en donnant une confiance nouvelle aux partisans des deux jeunes reines.

Don Pédro avait adressé, le 17 mai, une proclamation au parti miguéliste, pour lui persuader de se rallier à sa cause. Quelques jours après, don Miguel s'est rendu et s'est embarqué à bord d'un bâtiment de guerre anglais. On assure qu'il s'est engagé à ne pas rentrer en Portugal, et qu'à cette condition on lui promet 400,000 fr. par an.

Don Carlos, poursuivi par le général Rodil, était sur le point d'être atteint. Se conformant au conseil de M. Grant, secrétaire de l'ambassade anglaise, il s'est embarqué à Aldea-Gallega, avec l'évêque de Léon, les membres de sa famille qui l'accompagnaient et quelques domestiques. Il n'avait plus que 600 soldats et 300 officiers, qui seront formés en un dépôt, jusqu'à ce qu'on ait pris des dispositions à leur égard. Ses partisans ont été battus en Biscaye sur les hauteurs de Cenuari-Latorre.

Don Pédro a publié un décret d'amnistie générale en faveur de tous les partisans de son frère qui se soumettront dans les quarante-huit heures après la publication de ce décret. Il vient aussi d'ordonner le blocus des îles de Madère et de Porto-Santo.

La proposition de M. Ward, ajournée à la demande de lord Althorp, parce qu'elle rendait probables des changemens dans le ministère, a été reprise par la Chambre des Communes. Une réunion préparatoire de plus de trois cents membres de la Chambre avait eu lieu au *Foreign office*, pour recevoir communication des vues du gouvernement. Il a proposé la nomination d'une commission chargée de visiter les différentes paroisses de l'Irlande et de faire une enquête détaillée sur tout ce qui a rapport à l'influence morale et politique que peuvent avoir l'Eglise établie et les sectes dissidentes sur la condition du peuple irlandais. M. Ward a insisté avec force sur l'adoption préalable du principe; mais sa demande a été repoussée par 396 voix contre 120. On s'est rallié à la proposition du ministère, qui conduira plus lentement au même but. L'opposition violente de la Chambre des Lords, où le ministère a été attaqué avec passion sur sa conduite dans cette affaire, paraît ne pas être étrangère à cette marche prudente des Communes.

Le parlement des Iles Ioniennes a été dissous sur la demande du gouverneur, lord Nugent. Une vive irritation contre les Anglais se montre depuis quelque temps dans ces îles.

Le roi de Danemarck vient d'accomplir la promesse qu'il avait faite, il y a trois ans, d'introduire la forme représentative dans le gouvernement de son pays. Il y établit des états provinciaux. Le royaume sera divisé en quatre parties, dont chacune aura son assemblée particulière. Le sens électoral variera selon les provinces.

M. de Lindenau, ministre de l'intérieur en Saxe, a donné sa démission, et a été remplacé par M. de Carlowitz.

Au Mexique, le général Santa-Anna l'a emporté sur le général Bravo. Celui-ci s'est engagé à se retirer pour trois ans en Europe. Il touchera un traitement payable au moment de son départ.

Le projet de loi sur les douanes n'ayant pas été discuté pendant la session qui vient de finir, une ordonnance royale a été rendue qui lève diverses prohibitions à l'importation et à l'exportation.

Les élections prochaines sont, en ce moment, la grande préoccupation du pays. Les partis s'agitent plus que jamais pour obtenir une influence aussi grande que possible dans la Chambre nouvelle.

HISTOIRE.

Histoire de France, par M. Michelet, professeur suppléant à la faculté des lettres, professeur à l'école normale, chef de la section historique aux Archives du royaume. Tomes I et II. Paris, 1833. Librairie classique de L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 15 fr.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous devons compte à nos lecteurs de ces deux volumes. Mais on comprendra bien que ce n'est pas l'analyse d'une histoire que nous allons donner; c'est la pensée de l'auteur que nous allons poursuivre à travers les faits qu'il raconte et qu'il enchaîne. Comment les a-t-il compris? comment les a-t-il liés? C'est là proprement ce que nous voudrions faire connaître.

Les premiers rayons de la lumière historique éclairent, dans la Gaule, l'existence d'une race qui, sous le nom de *Gaël*, est l'élément dominant, la base de plusieurs populations étrangement séparées aujourd'hui par la langue et par les mœurs. En rassemblant les traits sous lesquels elle se produit dans sa pureté, on y reconnaît moins un peuple que la matière d'un peuple. Mobiles, actifs, sympathiques, mais individualistes, et peu capables de se réunir autour d'une idée, le véritable élément de sociabilité et d'organisation leur manquait; il fallait qu'il leur vînt de dehors. Sous l'influence du spiritualisme druidique, les Gaulois du nord se plièrent à une organisation imparfaite; ceux du midi jamais.

Unis ensemble par le lien vague de la tribu, étrangers à l'idée de la cité, avec combien de facilité ils devaient déborder sur le monde! Mais toute terre était de sable pour ces flots d'êtres humains, et devait les absorber. Lorsqu'ils étaient sur le point de devenir Germains, César les fit Romains. Mais telle était la nature de cette substance neutre en apparence, que lorsqu'elle cessait de l'être, c'était pour exalter et renforcer les mêmes élémens qui venaient de la féconder. Réunis, assimilés aux Romains, les Gaulois deviennent les premiers parmi les Romains. Leurs grandes aptitudes se révèlent, et parmi les dernières gloires de l'empire défaillant, plusieurs sont des gloires gauloises. Peu s'en faut qu'au troisième siècle la Gaule ne devienne l'Empire.

Mais vainement ces nouveau-venus de la civilisation apportaient à l'Empire des talens et même des vertus; vainement les bons empereurs se succédaient sur le trône; vainement, sous les plus mauvais, le « droit civil prenait d'heureux développemens; » rien n'arrêtait, rien ne retardait même l'inévitable ruine du vieil empire. L'esclavage flétrissait tous ces fruits des lumières. Un système de guerre et d'extermination ayant peu à peu enlevé à la terre et aux arts les mains libres qui les cultivaient, les travaux nécessaires passèrent aux esclaves, que la cruelle rigueur de leur condition consommait rapidement; il fallut fouiller en pleine barbarie pour suffire à cette dévorante conscription; des mains sauvages furent dressées à la hâte au service de la

civilisation; ces mains produisant mal et produisant peu, le prix de toutes choses devint excessif; les salaires augmentèrent dans la même proportion; l'Etat, pour soudoyer ses défenseurs, et pour que ses défenseurs ne devinssent pas ses maîtres, dut prélever de plus larges contributions sur la terre et sur le travail; en sorte que, précisément parce que la terre et le travail produisaient peu, on leur demanda davantage: cercle redoutable dont rien ne pouvait briser l'enceinte de fer! horrible situation où l'art d'administrer se réduit forcément à l'art d'opprimer. Chose singulière! cet état de choses provoqua, au sein du régime absolu, une apparence, des formes de liberté, qui, en d'autres circonstances, eussent réalisé la liberté, mais qui ne purent être alors qu'une triste dérision. On créa des assemblées provinciales, des magistrats municipaux; mais ces magistrats étaient eux-mêmes des esclaves; on les forçait d'être exacteurs, de prendre où il n'y avait rien, de donner ce qu'ils n'avaient pas reçu. La misère, poussée à son dernier degré, conduisit à la révolte; entre la faim et le glaive, entre la mort et la mort, le choix était indifférent; des rébellions sans plan et presque sans but étaient bientôt étouffées; des flots de sang inondaient la terre et ne la fécondaient pas. L'avénement du gaulois Constantin fit luire un rayon d'espérance. Il promettait un soulagement par les lois. « La vue seule de la » croix triomphante consolait déjà les cœurs. Ce signe de » l'égalité universelle donnait une vague et immense espé- » rance. Tous croyaient arrivée la fin de leurs maux. Ce- » pendant le Christianisme ne pouvait rien aux souffrances » matérielles de la société. »

Toutefois, lorsque le flot de l'invasion romaine se retira pour faire place à une autre invasion, il se trouva que sur ce sol si long-temps couvert par elle, elle avait déposé la *cité*. C'en était fait: les anciens Gaëls n'existaient plus; la Gaule était gagnée pour l'ordre social et la civilisation, et était devenue capable d'y gagner ses nouveaux conquérans. « Telle est la force de cette organisation (léguée » par les Romains à la Gaule,) qu'alors même que la vie » paraîtra s'en éloigner, alors que les Barbares sembleront » près de la détruire, ils la subiront malgré eux. Il leur fau- » dra, bon gré malgré, habiter sous ces voûtes invincibles » qu'ils ne peuvent ébranler; ils courberont la tête, et re- » cevront encore, tout vainqueurs qu'ils sont, la loi de » Rome vaincue. Ce grand nom d'Empire, cette idée de » l'égalité sous un monarque, si opposée au principe aristo- » cratique de la Germanie, Rome l'a déposée sur cette terre. » Les rois barbares vont en faire leur profit. Cultivée par » l'Eglise, accueillie par la tradition populaire, elle fera » son chemin par Charlemagne et par saint Louis. Elle » nous amènera peu à peu à l'anéantissement de l'aristo- » cratie, à l'égalité, à l'équité des temps modernes. »

Ce germe précieux et délicat, sans cesse menacé par les intempéries du moyen-âge, fut réchauffé dans le sein maternel de l'Eglise. Elle fut l'asile de tous ces droits nouveau-nés que nous voyons aujourd'hui adultes et forts. Chose bizarre pour nos oreilles modernes! La civilisation éclôt dans les monastères. « L'ordre de Saint-Benoit donne au » monde ancien, usé par l'esclavage, le premier exemple du » travail accompli par des mains libres. Pour la première » fois, le citoyen humilié par la ruine de la cité, abaisse ses » regards sur cette terre qu'il avait méprisée. Il se souvient » du travail ordonné au commencement du monde dans » l'arrêt porté sur Adam. Cette grande innovation du tra- » vail libre et volontaire sera la base de l'existence mo- » derne. »

En même temps l'idée de liberté apparaît dans la théologie. Une voix celtique, celle du breton Pélage, proclame dans le domaine de la religion cet individualisme que la race celtique représente sur la terre. Mais l'église celtique ne se méprend point à de vaines apparences, elle a reconnu dans la liberté pélagienne le renversement de la croix de Christ, et le monde a besoin de cette croix; le rationalisme qui ne peut tuer une société formée, est mortel pour une société naissante; c'est d'amour et non d'orgueil que le monde doit se pourvoir à l'approche des grandes douleurs qui se préparent. A la venue des Barbares, les disputes cessent; et les peuples, comme avertis par un instinct de conservation, désertent Pélage pour Augustin.

Voici les Barbares, voici la Providence. Laissez passer la justice de Dieu! Un monde va s'enfoncer et disparaître sous les flots d'un monde nouveau. Déjà modifiés par l'invasion romaine, les Gaëls vont finir; il faut leur faire nos adieux. Mais avant de se séparer d'eux, l'auteur résume leur caractère et leur histoire. Proclamant de nouveau leur impuissance sociale, il nous fait voir l'élément celtique incessamment dominé, incessamment dominant, vainqueur de ses vainqueurs, pénétrant et saturant tous les élémens qu'on lui adjoint, et tirant de sa subordination même son développement et sa force. Résultat d'une foule d'ingrédiens divers, le caractère français se forme et se dessine lentement, déterminant les événemens, déterminé par eux, et acquérant à la fin une consistance et une individualité sur laquelle, à ce qu'il semble, les événemens ne pourront plus rien. Rejetant, tel qu'une masse imbibée de part en part, tous les nouveaux sucs qui cherchent à le pénétrer, mais lui-même pénétratif et envahisseur au plus haut degré, le caractère *français* revêt pour long-temps, et dans le progrès même, une sorte d'immutabilité. Ailleurs, l'élément gaëlique, non fécondé par les mélanges et les invasions, ou leur résistant avec opiniâtreté, demeure en témoignage vivant des jours anciens qu'il perpétue encore. D'une part, son génie matérialiste, le principe d'égalité qu'il a posé prématurément, ont été les causes de sa ruine. Ici, il périt lentement comme un arbre qui se décompose sur place et couvre ses racines de ses propres débris; c'est le pays de Galles, la Cornouaille, la Haute-Ecosse. Là, ce même élément, doué d'une fécondité funeste, foisonne, couvre la terre comme de l'herbe, et s'embarrasse dans sa force; c'est « la pauvre vieille aînée » de la race celtique, » c'est l'Irlande!

A la décharge de notre devoir de critique, nous remarquerons que M. Michelet, dans ce même chapitre, fait une trop large part à l'idiome celtique dans la formation de la langue française. L'identité frappante de certains mots celtiques et de certains mots latins ne peut pas donner la vraie origine de notre langue. Il ne faut que souffler un peu pour mettre à nu ses racines toutes romaines. Si les racines celtiques devaient paraître à découvert quelque part, ce serait surtout dans les premiers monumens de la langue française (les fameux sermens de l'an 845); or, ces monumens nous montrent les mots français se dégageant à peine de leur enveloppe latine, dont ils ont emporté des lambeaux tres-reconnaissables. Témoins oculaires de la naissance, comment pourrions-nous avoir des doutes sur la filiation?

Les temps sont accomplis pour le monde germanique. Bien différent du monde gaulois, l'impersonnalité, le respect de l'idée, par conséquent une haute sociabilité, est le trait dominant de son caractère. Les Goths et les Burgundes, premiers envahisseurs de la Gaule, furent en même temps conquérans et conquis. Ils s'emparaient du sol, la civilisation s'empara d'eux. Ils furent vaincus par l'admiration. La Gaule sous les Goths continua d'être romaine. Et lorsque Attila, envoyé non pour posséder, mais pour accélérer une destruction trop lente, eut donné le coup de grâce à l'Empire agonisant, les Goths, héritiers naturels de la domination romaine, ne surent que la continuer. Par là ils furent infidèles à leur mission de barbares; il fallait rompre avec le passé, et ne pas composer un nouveau monde avec les abus

retournés de l'ancien. D'ailleurs, les Goths avaient apporté de l'Orient « l'arianisme grec, cette doctrine qui réduisait » le Christianisme à une sorte de philosophie, *et qui sou-* » *mettait l'Eglise à l'Etat.* » L'attente du peuple, les prétentions de l'Eglise, les besoins de tous étaient ainsi trompés; l'avenir s'enfuyait. Un régime en dehors de la marche des esprits excita un mécontentement général, le pouvoir menacé se retrancha derrière des lois de défiance. Toutefois une nouvelle invasion n'était pas, on peut le croire, désirée par les populations; elle fut appelée par les évêques, dont plusieurs devinrent odieux au peuple par le seul soupçon de souhaiter l'arrivée de hordes franques. Mais pourquoi ce désir? Parce que tout auxiliaire leur était bon contre les Goths ariens. Mais peut-être que, même sans leur aide, une nouvelle conquète était inévitable. Les premiers conquérans n'avaient pas refait la Gaule ainsi qu'ils avaient charge de la refaire; le prompt et facile succès de l'invasion franque en est une preuve. Il fallait que Rome fût chassée de la Gaule une seconde fois. Etrange spectacle! dans cette enchère de la Gaule et de son avenir, c'est aux moins offrant, c'est aux plus barbares que sont adjugés la Gaule et son avenir.

Les Francs furent orthodoxes contre les Goths qui ne l'étaient pas; le clergé qui les avait appelés, consacra leur invasion et leur pouvoir, et se plaça tutélairement entre eux et les vaincus. L'immense crédit des prêtres sur les Mérovingiens fut l'abri de l'humanité. L'humanité en avait besoin contre une barbarie comme celle des Francs; et il n'était que trop juste que le clergé, qui avait appelé ces derniers envahisseurs, mit, par son influence, un frein à leur férocité. L'invasion, ou plutôt les invasions des Francs « ajoutèrent pour le moment à la désorganisation de l'empire » par la perturbation de tous les rapports sociaux, l'interruption de toutes les activités, l'anxiété perpétuelle de tous les esprits, aussi bien que par les destructions matérielles qui accompagnaient ces invasions. Mais sans l'ascendant que prit l'Eglise sur les barbares, il est difficile d'imaginer comment la société serait sortie du chaos. Il est vrai que, pour élever les barbares à elle, l'Eglise devint matérielle et barbare; elle se détériora en améliorant. Le spiritualisme exilé se réfugia dans les monastères.

Ainsi l'Eglise payait bien cher les services qu'elle rendait. Elle perdait en pureté ce qu'elle gagnait en influence. Corrompue par sa puissance même, une réforme était devenue nécessaire. Cette réforme vint de l'Eglise d'Irlande, alors célèbre, et eut pour agent principal saint Colomban; mais cette réforme, plus chrétienne qu'ecclésiastique, et conçue dans l'esprit indépendant de l'Eglise celtique, ôta plus de forces qu'elle n'en donna à l'Eglise considérée comme corps. L'Etat se ressentit peu de la présence d'une religion intérieure, mystique, et par conséquent individuelle. Le lien grossier, mais fort, de la religion nationale manquant à l'Empire, les principes de divisions qu'il enfermait dans son sein se développèrent librement. D'un côté, l'unité royale et l'esprit romain; de l'autre, l'esprit de la conquète et l'aristocratie des chefs militaires, tel est le vrai nom des divisions qui déchirèrent la Gaule sous les Mérovingiens. Après plusieurs vicissitudes, le dernier de ces élémens prit le dessus; la bataille de Festry (687) fut la victoire des grands d'Ostrasie sur la Neustrie et le parti populaire. Quand l'ostrasien Pepin voulut reconstituer à son profit l'unité qu'il venait de détruire, il ne put réussir qu'à liguer contre lui toutes les parties de ce grand corps désuni. Son fils, Charles Martel, en sauvant la France, l'Europe et l'avenir dans les plaines de Poitiers, rassembla pour un temps, dans sa main victorieuse, les rênes de tant de provinces. A moitié païen, et chef d'une nation qui inclinait de nouveau vers le paganisme, il sut reconnaître où l'unité pouvait se trouver encore; il fit alliance avec l'Eglise, et légua à ses successeurs une déférence profonde pour elle. A la même époque, Boniface la restaurait dans le sens hiérarchique, et la rendait propre aux services qu'en voulait tirer l'ambition d'un chef. Par une heureuse coïncidence, les ennemis de ce chef étaient les ennemis du pape, et les Carlovingiens, en faisant leurs affaires, faisaient celles de l'Eglise. Plus ils devenaient ecclésiastiques, plus ils devenaient nationaux, et l'on peut bien dire, sous ce rapport, que le vœu populaire les substitua aux descendans de Mérovée.

Toutefois l'unité n'était pas dans le fond des choses; elle était forcée; l'empire devait se décomposer pour se recomposer ensuite; des unités plus restreintes et plus vraies par là même devaient se constituer, se cultiver à part pour former, quand il en serait temps, une unité rationnelle et vraie. La société moderne devait passer par la féodalité, pour arriver à une sorte de fédération et finir par l'unité proprement dite. Un empire vaste n'est possible que dans la stagnation des mœurs orientales ou dans la perfection de la civilisation moderne; l'intervalle est rempli par le morcellement du terrain entre les chefs militaires. Cette nécessité parlait déjà bien haut à l'avénement des Carlovingiens; l'unité créée par Charlemagne, en enserrant un espace immense, mit, par l'effet du contraste, cette nécessité dans une plus grande évidence; mais c'est, à notre avis, ce qui rend plus imposante encore cette majestueuse figure du fils de Pépin. M. Michelet demande « si la faiblesse des nations » environnantes, la vieillesse du monde barbare, la lon- » gueur des règnes de Pépin et de son fils, n'ont pas fait il- » lusion sur la grandeur réelle de Charles? » Mais en considérant avec quel empressement les principes de dissolution s'emparèrent de l'Empire, après que les nerfs de cette puissante main qui les tenait forcément unis eurent été détendus par la mort, on ne peut s'empêcher d'admirer ce génie, si remarquable d'ailleurs par la multiplicité de ses puissances et par son activité prodigieuse. Du reste, le tableau trop vrai des malheurs de l'Empire sous cette administration qui présente toutes les apparences de l'ordre et de la régularité, atteste assez que l'affaiblissement temporaire du système monarchique était indispensable à la consommation des destinées de la France.

Attendrons-nous long-temps pour voir l'action de ce principe, qui depuis long-temps travaillait la société conquérante, et qui n'avait, ce semble, laissé durer l'unité que pour se ménager à lui-même le temps de rassembler toutes ses forces, et de revêtir un caractère éclatant de nécessité?

« C'est déjà, dit M. Michelet, sous Louis-le-Débonnaire, ou, pour mieux traduire son nom, sous saint Louis, que devait s'opérer le déchirement et le divorce des parties hétérogènes dont se composait l'Empire. Toutes souffraient d'être ensemble. Le mal, c'était la solidarité d'une guerre immense, qui faisait ressentir sur la Loire les revers de l'Ostrasie; c'était le tyrannique effort d'une centralisation prématurée. Plus Charlemagne s'en était approché, plus il avait pesé. Sans doute Pépin, et son père *au marteau de forge*, avaient durement battu les nations. Ils n'avaient pas du moins entrepris de les ramener, diverses et hostiles qu'elles étaient encore, à cette intolérable unité. Unité administrative d'abord; mais Charlemagne méditait celle de la législation. Son fils consomma l'unité religieuse en nommant Benoît d'Aniane réformateur des monastères de l'empire, et les ramenant tous à la règle de saint Benoît.

» C'est une loi de l'histoire, un monde qui finit, se ferme et s'expie par un saint. Le plus pur de la race en porte les fautes, l'innocent est puni. Son crime, à l'innocent, c'est de continuer un ordre condamné à périr, c'est de couvrir de sa vertu une vieille injustice qui pèse au monde. A travers la vertu d'un homme, l'injustice sociale est frappée. Les moyens sont odieux; contre Louis-le-Débonnaire ce fut le parricide. Ses enfans cou-

vrirent de leurs noms les nations diverses qui voulaient s'arracher l'Empire.

» L'infortuné qui vient prêter sa vie à cette immolation d'un monde social, qu'il s'appelle Louis-le-Débonnaire, Charles Ier, ou Louis XVI, n'est pas pourtant toujours exempt de tout reproche. Sa catastrophe toucherait moins s'il était au-dessus de l'homme. Non, c'est un homme de chair et de sang comme nous, une âme douce, un esprit faible, voulant le bien, faisant parfois le mal, et sans mesure dans le repentir, livré à ce qui l'entoure, et vendu par les siens. »

Lorsque les évêques, à l'instigation parricide de Lothaire, firent signer au malheureux empereur la liste de ses prétendus crimes, celui d'avoir excité la guerre civile par des divisions arbitraires de l'Empire, y fut compté parmi les principaux. « Ce grief, dit M. Michelet, révèle la pensée » du temps. C'est la réclamation de l'esprit local qui veut » désormais suivre le mouvement matériel et fatal des races, » des contrées, des langues, et qui dans toute division pure» ment politique ne voit que violence et tyrannie. »

L'unité de l'Empire meurt avec Louis; la nature, on peut le dire, revendique et reprend ses droits. De dessous les vastes et vagues circonscriptions de l'invasion, sortent des compartimens plus justes et plus vrais. Nous voyons apparaître à la fois le royaume de France et la langue française. La royauté française, qui devra bientôt compter avec l'imminente féodalité, s'enracine et se consacre par une liaison étroite avec l'Eglise. Pendant long-temps le roi de France sera, dans un sens particulier et privilégié, l'homme de l'Eglise. « Et rien ne sera plus juste, observe l'auteur; » car les prêtres seuls savent et peuvent encore mettre quel» que ordre dans le désordre absolu où se trouve le pays. »

Faites faire, si vous le pouvez, une halte à la marche des événemens; et il n'y aura pas de raison pour que l'empire des prêtres ne suffise long-temps à la France assoupie. Mais deux nouvelles invasions se préparaient : celle du rationalisme et celle des Normands; contre l'une et l'autre l'Eglise fut impuissante. Le rationalisme d'Erigène, quelle qu'en fut la teneur, était respectable comme le réveil de la pensée; par l'invasion des normands, la France, non encore achevée, recevait un dernier élément de force et de civilisation. Sous la puissance de ces deux événemens, la France s'échappait à demi des mains de l'Eglise; mais l'invasion des Normands l'enlevait aussi des mains de la royauté. La royauté doit céder la défense du pays à un pouvoir plus jeune, plus présent partout, à la féodalité naissante, dont l'hérédité, par conséquent l'existence, commence sous Charles-le-Chauve. La féodalité a donc des titres à produire : elle a défendu le pays, elle l'a fortifié partout; elle est devenue comme la charpente osseuse de ce corps tout composé de chairs molles, sans articulations et sans ressort. Il fallait pourtant bien que la royauté fût aussi une nécessité, puisqu'elle n'a point succombé alors; mais, on doit en convenir ce qui restait d'unité à la France, était bien moins manifesté par le trône que par l'Eglise. « Les grands siéges ecclésiastiques » conservent la prétention de la primatie... L'archevêque » de Reims, chef de l'église gallicane, est long-temps l'ap» pui fidèle des Carlovingiens. Lui seul semble s'intéresser » encore à la monarchie, à la dynastie. »

La royauté devait renouveler ses titres. Héritage et souvenir de l'invasion, elle ne représentait plus une vérité. Il y avait une nation française; il lui fallait un monarque français. La nécessité d'un changement de dynastie apparaît ici bien plus frappante qu'à l'avénement de la seconde race. Les derniers Carlovingiens n'avaient point dégénéré comme les derniers Mérovingiens. Ils n'étaient pas indignes de régner; mais la France nouvelle ne les connaissait plus. L'avénement des Capet ne fut pas tant une révolution qu'une sorte de métempsycose. L'âme s'en alla habiter un autre corps. La royauté, presque sans effort et sans convulsion, passa d'une famille franque dans une famille française. On ignorait l'origine des Capet : ce fut un titre pour eux. « L'avénement de la troisième race, dit M. Thierry, est la » substitution d'une royauté nationale au gouvernement » fondé sur la conquête. »

Cette race va-t-elle, du premier coup, restaurer la royauté? Nullement : car encore une fois, il n'y a pas eu de révolution; le pouvoir, en tombant des mains d'une famille, a été ramassé tel qu'il était, c'est-à-dire, chétif, par la famille qui se trouvait le plus près de lui. « Pendant quelque » temps, dit l'auteur, le roi n'aura guère plus d'importance » qu'un duc ou un comte ordinaire.... Dans l'abaissement » où l'avaient réduite les Carlovingiens, la royauté n'était » plus qu'un nom, un souvenir bien près d'être éteint; » transférée aux Capet, c'est une espérance, un droit vi» vant qui sommeille, il est vrai; mais qui, en temps utile, » va peu à peu se réveiller. La royauté recommence avec la » troisième race, comme avec la seconde, par une famille » de grands propriétaires, amis de l'Eglise. La propriété et » l'Eglise, la terre et Dieu, voilà les bases profondes sur les» quelles la monarchie doit se replacer pour revivre et re» fleurir. »

A cette limite (car c'est une limite) l'auteur termine le premier volume de son ouvrage. L'élément de l'invasion, long-temps errant et vagabond, s'est laissé peu à peu absorber par le sol qu'il inonde. L'armée est devenue population, la population a pris les formes du terrain, les habitudes du climat, la conformité aux productions du sol; les mœurs locales se sont formées avec les souvenirs locaux; la terre a fixé et conquis l'homme; de là la *province*; de là une nouvelle scène pour l'historien qui, après l'histoire des races, aura à faire celle des provinces. Plus tard un lien spirituel, venant combattre l'influence matérialiste qui ne tend qu'à diviser, plus tard des intérêts qui auront besoin de l'unité, la rétabliront peu-à-peu; mais la division doit auparavant préparer à l'unité des élémens dignes d'elle. « L'histoire, » dit M. Michelet, devrait obéir à ce mouvement, se dis» perser aussi, et suivre sur tous les points où elles s'élèvent, » toutes les dynasties féodales. Essayons de préparer le dé» brouillement de ce vaste sujet, en marquant d'une ma» nière précise le caractère original des provinces où ces » dynasties ont surgi. Chacune d'elles obéit visiblement dans » son développement historique à l'influence diverse de sol » et de climat. La liberté est forte aux âges civilisés, la na» ture dans les temps barbares; alors les fatalités locales sont » toutes-puissantes, la simple géographie est une histoire. »

Nous demandons la permission d'ajouter une seule observation à l'analyse de ce premier volume. Il met en saillie, à tout moment, l'immense influence de l'Église, jusqu'au point d'obliger le lecteur à se demander comment, sans elle, ce monde nouveau eût pu s'organiser. Toutefois la meilleure et la plus intime partie de cette influence échappe aux regards. Ce n'est pas par ses élémens les plus spirituels, mais par ses parties comparativement grossières, que le Christianisme a dominé les événemens politiques et constitué la société moderne. Le Christianisme vraiment spirituel a atteint les individus et, par quelques-uns d'entre eux, a pu influer sur les masses; mais il n'a point immédiatement agi sur le corps social. Ce triomphe lui est promis. Une époque est annoncée où il y aura des *peuples chrétiens* dans toute l'intensité du sens de ce mot. Dieu s'est réservé le secret de l'époque; mais il n'a pas caché ses desseins; et nous savons qu'un jour, la terre étant couverte de la connaissance de l'Éternel comme le fond de la mer est couvert de ses eaux, le Christianisme sera, sans contradiction et par son idée la plus spirituelle, le suprême régulateur de toutes les affaires sociales.

PRISONS.

Documens sur le système pénitentiaire et la prison de Genève; par L.-G. Cramer-Audéoud, *membre de la Commission de surveillance morale des prisons*, *député au Conseil représentatif*. Br. in-8°. Genève, 1834. Chez A. Cherbuliez. A Paris, chez le même, rue de Seine-Saint-Germain, n° 57. Prix : 3 fr.

M. Cramer-Audéoud fait partie, depuis vingt ans, du Conseil représentatif de Genève. Ses fonctions sont sur le point d'expirer, et il désire n'être pas réélu. « Après vingt » années d'exercice, il est temps, dit-il, de se retirer et de » céder la place à d'autres. Je crois que c'est un devoir » positif de l'homme avancé en âge de faire, autant qu'il le » peut, succéder le calme de la retraite aux agitations des » affaires, et de chercher à mettre un intervalle entre le » bruit de la vie et le silence de la mort! » Cependant l'un des travaux qui occuperont la nouvelle législature a été pour lui l'objet d'études soutenues; c'est la révision de la loi sur la maison pénitentiaire; et le député consciencieux, ne devant pas prendre part à cette discussion, a du moins voulu léguer à ses concitoyens les fruits de son expérience. Telle est l'origine du livre qu'il vient de publier, et qui se recommande à la sérieuse attention du public par le grand nombre de faits qu'il renferme et par la pensée élevée qui l'a inspiré. M. Cramer-Audéoud nous dit lui-même que « la » philanthropie est une vertu qui naît dans la tête et qui » arrive rarement jusqu'au cœur; que ce n'est pas par elle, » mais par le Christianisme, qu'on apprend à soulager les » misères de l'humanité. » L'écrivain qui s'exprime ainsi a compris combien doit être puissant le ressort par lequel il faut agir sur les hommes.

Nous aurions grand plaisir à reproduire, d'après l'ouvrage qui nous occupe, l'histoire des réformes de la législation criminelle dans les pays les plus avancés sous ce rapport, et celle des améliorations introduites en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, dans le régime des prisons; mais nous avons déjà consacré plusieurs articles à les faire connaître, et M. Cramer-Audéoud ayant puisé aux mêmes sources que nous, nous ne pourrions que nous répéter en lui faisant des emprunts sur ces intéressans sujets. Nous devons donc nous occuper immédiatement des recherches qui lui sont propres et qui, par le soin avec lequel elles ont été faites, sont d'une grande importance.

Il faut bien le dire, le système pénitentiaire n'a pas eu à Genève tous les résultats qu'on en espérait. L'auteur prouve par le nombre des entrées, qu'il n'y a pas eu *intimidation*, et que ni la honte, ni la crainte du régime nouveau n'ont retenu les coupables. Il montre par le nombre des récidives, qu'il n'y a pas non plus eu *réformation*. Il trouve une preuve de plus pour chacune de ces deux assertions dans la vie peu régulière de la plupart des hommes libérés. Ce n'est cependant pas contre le système pénitentiaire, mais seulement contre la manière dont il a été compris et appliqué à Genève qu'il tire des conclusions de ces faits. Il attribue le manque de succès au défaut d'expérience, et il indique les fautes principales dans lesquelles on est tombé. Ce sont les suivantes : 1° Erreur dans la construction de l'édifice sur le nombre présumé des prisonniers; 2° discipline extérieure trop douce; 3° bien-être matériel excessif; 4° allocation d'un pécule disponible pendant la détention; 5° division mal entendue des quartiers, et système de promotion de l'un à l'autre; 6° institution d'une commission de recours. M. Cramer-Audéoud entre sur ces divers points dans des détails très-dignes d'attention. Ce qu'il dit des inconvéniens de la commission de recours nous a particulièrement frappé :

« Un homme viole les lois de la société : par une juste punition de son délit, et par un soin légitime de sa propre conservation, elle le rejette pour un temps de son sein; mais au moment même où il vient d'entendre sa sentence, on lui promet un adoucissement qu'il est assuré d'obtenir avec de la flexibilité de caractère, de l'adresse ou de l'hypocrisie. Est-ce là, je le demande, une idée saine et morale? La commission motive ses décisions sur les notes relatives à la conduite du prisonnier, consignées dans le registre tenu à cet effet, et s'il n'y en a pas de défavorables, il doit être libéré; ainsi donc la libération dépend souvent d'un calcul bien entendu de se soumettre à la discipline de la prison, de la force de volonté, et surtout de l'hypocrisie. Tel détenu sera libéré, qui au fond est demeuré profondément immoral et pervers, tandis qu'on retiendra tel autre qui sera moins mauvais, et chez lequel une œuvre de réformation sera peut-être commencée, parce que sa vivacité naturelle, son irascibilité, son impatience ou d'autres causes semblables, lui auront fait enfreindre quelquefois les règles de la discipline et donné lieu à l'inscription de notes défavorables. De plus, maintenant que la loi du silence est imposée à une classe de détenus, et qu'elle le sera probablement à tous, que signifient ces notes? ne sont-elles pas essentiellement rédigées d'après les propos, les réponses, les conversations entendues par les employés de la prison? Je prie qu'on veuille bien m'expliquer en quoi consiste la bonne conduite d'un prisonnier muet! »

Après en avoir appelé à l'expérience de M. Lynds, des Etats-Unis, et avoir cité des faits dont il a été témoin lui-même, desquels il résulte que la conduite d'un détenu en prison ne prouve rien pour sa réforme future, M. Cramer-Audéoud, convaincu que l'institution de la commission de recours a été une conception funeste, en propose la suppression. Il montre qu'en France le droit de grâce s'exerce beaucoup plus en raison des circonstances du jugement, des motifs de la condamnation et de l'état social du coupable, qu'en raison de sa conduite dans la prison; qu'en Angleterre la bonne conduite dans la prison n'est jamais un motif de libération, et qu'aux Etats-Unis le droit de grâce, dont on avait abusé d'abord, n'est plus exercé depuis quelques années qu'avec une extrême réserve.

L'auteur nous fait connaître la formation à Genève d'une commission de surveillance morale des prisons. Il en est membre lui-même, mais il regrette que l'indépendance de ce corps ne soit pas suffisante, et que ses attributions ne soient pas assez étendues. Nous trouvons dans son livre plusieurs faits qui prouvent que la réforme morale des criminels n'est pas impossible, et que des moyens d'influence, desquels on oserait à peine attendre quelque chose, ont quelquefois produit de grands effets.

« Je citerai, dit-il, comme bien propre à encourager, un trait de la vie du comte de Zinzendorf, l'illustre protecteur des Moraves. Un jour, dans un chemin détourné, aux environs de Herrnhout, il rencontra un homme qui, une arme à la main, lui demanda sa bourse. Le comte la sort de sa poche, en tire un écu, le lui remet, et le regardant fixement, il lui dit d'un ton grave et solennel : « Mon ami, tu fais un métier qui te conduira tôt ou tard à l'échafaud; lorsque tu seras amené en jugement, ne désespère pas du salut de ton âme, mais souviens-toi que tu as en Jésus un Sauveur tout-puissant, et implore en son nom la miséricorde divine. » Trois années après, le comte se trouvant, un jour de foire, dans une petite ville de Bohême, se sent frapper doucement sur l'épaule par un homme qui le salue, et lui demande s'il le reconnaît. Sur sa réponse négative, il le prie de le suivre dans sa demeure, que le comte trouve arrangée avec beaucoup d'ordre et de propreté, et où il voit une jeune femme allaitant un enfant. Là, cet homme se jette, en fondant en larmes, à ses pieds, et se fait reconnaître à lui pour le voleur de sa bourse. Il lui rapporte que ses paroles lui avaient fait une telle impression, qu'il ne put plus avoir de repos jusqu'à ce qu'il eut changé de vie, et qu'il avait fermé là cet établissement, où dès lors il avait toujours vécu en honnête homme et en chrétien. Le comte l'engagea à persévérer, lui fit du bien, et demeura son protecteur. Ce trait de sa vie est un de ceux qu'il aimait le plus à se rappeler; et je dois dire qu'il m'est revenu bien souvent à l'esprit dans l'exercice de mes ingrates fonctions. »

Tout le monde connaît les efforts de Mme Caroline Fry pour la réforme des femmes détenues dans la pire des prisons de Londres, à Newgate; mais voici un fait récent, plus remarquable peut-être qu'aucun de ceux auxquels cette chrétienne excellente a pris part :

« Mme Fry se rendit, avec deux de ses compagnes, au port de Woolick, lors de l'embarquement de cent-huit femmes condamnées à la déportation sur le vaisseau l'*Amphytrite*, qui, le 31 août 1833, fit naufrage sur la côte de France. On ne saurait se faire une idée du dévergondage de ces femmes et de la grossièreté licencieuse de leurs propos. Cependant Mme Fry et ses amies vinrent plusieurs fois sur le navire leur adresser des paroles d'édification et de consolation; et comme toutes savaient lire, elles laissèrent une Bible pour chacune d'elles. Trois de ces fem-

mes, de la ville de Worcester, l'une âgée de vingt-sept ans, remarquable par sa beauté, les deux autres enceintes, furent rendues attentives aux exhortations de leurs bienfaitrices, et leur témoignèrent une vive reconnaissance. Dès ce moment, elles cessèrent toute communication avec leurs compagnes de captivité, et se tinrent à l'écart sur un banc de la proue, où elles travaillaient à des ouvrages de couture ; puis, par intervalles, elles lisaient ensemble la Bible, priaient et chantaient des cantiques, donnant ainsi toutes les marques d'un véritable changement : ce fut dans ces dispositions que la tempête vint les surprendre, et qu'elles furent lancées dans l'éternité ! Les cent-huit femmes et douze enfans périrent avec l'équipage ; trois hommes seulement parvinrent à se sauver, et c'est l'un d'eux, le contre-maître Owen, qui a communiqué ces détails dont il conservait une profonde impression. »

Si les exemples d'amélioration morale ont été rares dans la maison pénitentiaire de Genève, il y en a cependant eu quelques-uns. Nous éprouvons une vive joie à transcrire le passage suivant :

« Quelques réformes morales ont eu lieu, mais en petit nombre, et presque toujours avec des phases obscures dans la vie de l'individu. Quant aux réformes radicales, soit régénération, conversion du cœur, j'ignore le nombre qui peut s'en être opéré ; mais je déclare avec franchise n'avoir eu, d'une manière certaine connaissance que d'une seule, celle d'un homme de soixante ans, décédé dans la prison : une longue maladie l'avait rendu sérieux, pensif, et le souvenir de sa vie passée lui laissait de cruelles inquiétudes sur l'état de son âme. On lui a annoncé l'Evangile, la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ ; il l'a reçue avec avidité, comme la terre desséchée reçoit la rosée du ciel, et il a saisi avec une clarté admirable les vérités de la Bible dont il faisait sa lecture habituelle. Cet homme était peut-être le plus pervers qui soit entré dans cette prison ; il a vécu en scélérat, il est mort en chrétien ! Mais la conversion complète d'un seul individu, qui est une petite chose pour l'homme politique, en est une grande pour l'homme religieux ; elle lui donne un nouveau courage à poursuivre son œuvre; il se rappelle que son devoir est de jeter la semence, que s'il s'en perd beaucoup, il en est aussi qui reste long-temps en terre avant de produire son fruit, et que Dieu est tout-puissant pour lui donner l'accroissement, quand et comme il lui plaît. »

Qui n'apprendrait avec une profonde sympathie que depuis que ce livre a été mis sous presse, un jeune détenu est mort dans les mêmes dispositions que le vieillard dont nous venons de lire l'histoire? Une société de patronage pour les détenus libérés s'est récemment formée à Genève. Elle pourra surveiller le développement des progrès moraux qui se sera montré dans la maison pénitentiaire.

Après avoir transcrit ces détails réjouissans, nous ne nous sentons pas le courage de discuter quelques points secondaires sur lesquels nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur. Nous dirons seulement que ses plaintes contre le jury français et le jury anglais (pag. 49 et 50) ne nous paraissent pas fondées; que la concurrence de l'ouvrage des prisons avec celui de la classe libre (pag. 71) est bien moins à nos yeux une question d'économie qu'une question de morale sociale; et que nous ne pensons pas, comme lui (pag. 74), que l'administration puisse exiger d'un détenu qu'il assiste au culte de sa communion. Nous comprenons fort bien d'ailleurs que les opinions puissent être partagées sur ces matières.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LE DROIT DE DIEU.

Pour comprendre quel est le droit souverain, absolu, de Dieu sur nous, il suffit de considérer ce qu'il fait pour nous.

C'est Dieu qui nous a tirés de la poudre, et qui a mis en nous une âme vivante; « par lui, nous avons la vie, le mouvement et l'être. » C'est Dieu qui nous donne et l'air que nous respirons, et le soleil qui nous éclaire, et le pain qui nous nourrit, et l'eau qui étanche notre soif, et les autres objets nécessaires au maintien de notre existence terrestre. Que possédons-nous par nous-mêmes, et sans le secours de Dieu? Rien, rien, dans le sens le plus rigoureux de ce mot. Tous les hommes ensemble ne pourraient pas produire, par leurs seules forces, une seule feuille d'arbre ni un seul grain de blé.

C'est Dieu qui conserve notre vie, après nous l'avoir donnée. Sans cesse il veille sur nous pour nous défendre contre les germes de mort, qui sont déposés dans notre sein et dans la nature. Il n'y a pas un seul instant, si court qu'on le suppose, où nous ne soyons les objets de sa paternelle protection; car si, dans ce seul instant, il nous livrait à nous-mêmes, nous serions aussitôt frappés d'anéantissement. Chaque souffle qui entre dans notre poitrine ou qui en sort est un bienfait de Dieu; chaque goutte de sang qui circule dans nos veines est mise en mouvement par lui ; chaque battement de notre cœur est un effet de son bon plaisir. L'homme n'est quelque chose, et ne peut continuer à être quelque chose, que par la souveraine volonté de Dieu : il lui doit tout, et à tous les momens de sa vie.

Enfin, Dieu ne se contente pas de pourvoir aux besoins de notre corps; il pourvoit en même temps, et avec la même largesse, aux besoins de notre âme. C'est particulièrement dans l'Evangile que Dieu se révèle à nos yeux sous ce point de vue, et qu'il montre en lui un Père, après que le spectacle du monde matériel nous a manifesté le Créateur. Nous voyons dans l'Evangile que Dieu nous a aimés le premier d'un amour sans bornes, jusqu'à donner son propre Fils, jusqu'à le livrer à la mort pour l'homme pécheur. Nous y voyons que Dieu nous offre, à nous, pauvres créatures de poussière et transgresseurs de sa loi, de nous adopter pour ses enfans. Dieu nous propose, dans sa Parole, le don de son Esprit, afin de nous affranchir de l'esclavage du péché, et de nous faire vivre d'une vie nouvelle; il nous dévoile, en perspective, le bonheur éternel des élus, sous les seules conditions de croire en son amour, d'accepter ses grâces, de reconnaître son Fils pour notre Sauveur, et de suivre l'exemple qu'il nous a donné.

Mais puisque Dieu est la source de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous possédons; puisqu'en lui seul nous avons et la vie du corps et la vie de l'âme, il a donc aussi, il doit avoir sur nous un droit inviolable et sacré. Comme notre Créateur et notre Père, Dieu a le droit de nous donner des lois; il a le droit de nous prescrire la route dans laquelle nous devons marcher ; il a le droit de nous ordonner ce qui lui plaît ; il a le droit, enfin, d'exiger, sous peine de condamnation, que sa volonté soit notre seule et suprême règle de conduite.

Quelques exemples, choisis dans les choses les plus ordinaires de la vie humaine, expliqueront notre pensée.

Un homme prend à son service l'un de ses semblables; il le nourrit, le loge dans sa maison, et fournit à tous ses besoins. Assurément ce maître a le droit d'exiger que son serviteur lui obéisse, dans les limites de ce qui est juste et honnête; et si le serviteur refuse d'obéir, il ne gagne pas le salaire qui lui est remis, il le vole, et mérite d'être honteusement chassé. Or, Dieu nous donne infiniment plus qu'un maître ne peut donner à son serviteur; car il nous donne tout sans exception. Nous sommes donc, dans le sens le plus absolu, des êtres que Dieu a pris à son service, et comme tels, nous devons lui obéir. Si nous ne le faisons point, si nous n'accomplissons pas sa volonté, nous sommes indignes de la vie que nous avons reçue, et la justice divine doit nous condamner.

Autre exemple. Un homme accueille dans sa famille un malheureux qu'il a rencontré dans la rue. Il le retire de la plus affreuse indigence, le comble de biens, le fait instruire par les précepteurs les plus habiles, n'épargne aucune dépense pour perfectionner son entendement et son cœur, et lui propose de l'adopter pour son enfant, de telle sorte que ce malheureux pourra jouir d'un magnifique héritage. Quel sera le droit d'un si généreux bienfaiteur sur son fils adoptif? N'accordera-t-on pas qu'il lui est permis d'exiger de son enfant d'adoption une vive reconnaissance, un amour ardent et profond, une soumission fidèle et entière à sa volonté? Et si ce fils adoptif n'obéit pas à son bienfaiteur, s'il ne l'aime pas, s'il ne le paie de ses bons offices que par des injures et des révoltes, ne sera-t-il pas indigne de l'adoption qui lui a été offerte? Ne sera-t-il pas un monstre d'ingratitude? Eh bien! Dieu a fait infiniment plus pour nous qu'un

homme riche ne peut faire pour un enfant adoptif. Comment donc lui contesterions-nous le droit d'exiger de notre part une complète obéissance? Et si nous n'obéissons pas, comment nous plaindrions-nous d'être condamnés?

L'apôtre saint Paul nous fournira un dernier exemple. Un potier fait un vase de terre; ce vase qu'il a façonné de ses propres mains est sa propriété, sa chose; le potier peut s'en servir comme il veut, et pour l'usage qu'il veut. Si ce vase disait à celui qui l'a formé : pourquoi m'as-tu fait ainsi? et s'il refusait de servir à l'usage auquel son maître l'a destiné, le potier n'aurait-il pas le droit de lui répondre: c'est moi qui t'ai fait; sans moi, tu n'existerais pas; je puis te briser et te réduire en poussière, si bon me semble : d'où te vient donc l'inconcevable folie de ne vouloir pas m'être utile comme je veux que tu me sois utile? — Nous sommes aussi des vases de terre que Dieu a faits pour son usage, c'est-à-dire pour la gloire de son nom; le potier n'a donné que la forme à son vase, et c'est cela seul qui lui appartient; mais Dieu crée à la fois et les matériaux et la forme. Il a donc le droit de nous ordonner ce qui est conforme à ses augustes desseins; et si nous refusons d'obéir, nous sommes coupables et de crime et de folie. Chacun de nous est la propriété, la chose de Dieu; et, si nous ne le laissons pas disposer de nous, de sa propriété, de sa chose, comme il lui plaît, nous ôtons à Dieu ce qui lui appartient, nous commettons un vol manifeste envers lui; nous sommes dignes de condamnation.

En résumé, Dieu a le droit incontestable, absolu, d'exiger de notre part une obéissance entière et continuelle. Notre devoir, à nous, est d'accomplir sa volonté, toute sa volonté. La moindre désobéissance à son bon plaisir est criminelle à un plus haut degré que ne peut l'exprimer le langage humain. Car se révolter contre Dieu, quand nous avons tout reçu de Dieu; se révolter contre Celui qui nous a créés, qui nous conserve, hors duquel nous ne sommes ni ne pouvons rien; se révolter contre son père, qui offre à tous l'adoption et les biens éternels; c'est la plus monstrueuse ingratitude, c'est le plus effroyable forfait que notre intelligence soit capable de concevoir, et l'éternité des peines répond seule à la grandeur de cette offense.

C'est quand nous méditons sur le droit souverain de Dieu que nos péchés se montrent dans toute leur laideur, dans leur affreuse et détestable nudité : car le péché est une transgression de la loi de Dieu, et en transgressant la loi, nous avons, autant qu'il était en nous, foulé aux pieds le droit sur lequel la loi est fondée. Or, le droit de Dieu, dit la Parole Sainte, est que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort. »

Que devient ici la qualité d'honnête homme que l'on ne cesse d'opposer, comme une justification et même comme un titre de gloire, aux amis de l'Evangile qui insistent sur notre état de péché? L'honnête homme, le plus honnête au monde, n'a-t-il pas, en mille circonstances, méconnu, transgressé, anéanti le droit de Dieu? Et quel crime serait plus grand que ce crime? Dieu nous ordonne de l'aimer de tout notre cœur, et nous ne l'avons pas aimé. Dieu nous ordonne d'avoir de la reconnaissance pour ses bienfaits, et nous n'avons pas eu de reconnaissance. Dieu nous ordonne de le craindre, et nous avons craint les hommes beaucoup plus que lui. Dieu nous ordonne de nous confier en sa bonté, et nous ne lui avons témoigné aucune confiance. Dieu nous ordonne d'être purs, et nous avons été impurs. Dieu nous ordonne d'être humbles, et nous avons été remplis d'orgueil. Dieu nous ordonne d'être justes, et combien de fois n'avons-nous pas commis l'injustice! Dieu nous ordonne de pardonner les offenses, et nous les avons cruellement vengées. Dieu nous ordonne d'être saints, mais notre sainteté, où est-elle? En un mot, Dieu nous a donné une loi, et il avait le droit de nous la donner; mais nous n'avons pas obéi à cette loi, et c'était notre devoir, un devoir incontestable et sacré, d'y obéir.

Là est notre ingratitude; là est notre péché; là sont nos misères; là est le juste sujet de notre condamnation.

Mais Dieu a vu l'abîme où nous étions tombés, et il nous a tendu une main secourable; il a vu que nous avions mérité la mort éternelle, et il nous a offert la vie éternelle. Non, sans doute, en anéantissant la malédiction prononcée par la loi contre ceux qui la transgressent; car Dieu lui-même ne peut pas faire que son droit sur nous ne soit plus un droit, que notre devoir d'obéissance envers lui ne soit plus un devoir; mais il a fait tomber cette malédiction sur une victime sainte et juste, afin que la justice nous fut imputée pour le rachat de nos iniquités. « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, dit un apôtre, ayant été fait malédiction pour nous. »

Telle est la bonne nouvelle annoncée dans la Parole de Dieu, une nouvelle de grâce, de pardon, de délivrance. La loi nous accuse et nous condamne, parce que nous avons tous transgressé la loi, dans tous ses points et tous les jours; mais Jésus-Christ nous justifie, et « il n'y a aucune condamnation pour ceux qui sont en lui. »

MIETTES.

56. Je suis tenté de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les témoignages de bienveillance. Quand je vois plus tard refuser ces mêmes témoignages à ceux qui n'ont pas les mêmes avantages que moi, je puis juger si ces caresses s'adressaient à moi ou à mes avantages. Les mêmes personnes qui sont affables pour moi sont-elles indifférentes ou hautaines à l'égard de mes inférieurs, il s'en faut peu que je ne me tienne pour dégagé.

57. Si vous croyez qu'un de vos frères nourrit à l'égard d'un autre de mauvais sentimens dont il ne se rend pas compte, il peut être dangereux de lui signaler directement cette racine d'amertume; vous risquez de l'enfoncer en voulant l'arracher. Il vaut mieux qu'il soit le premier confident de son tort; et l'habileté chrétienne serait, non de le dénoncer à lui-même, mais de l'amener doucement à se connaître. On rougit plus volontiers devant soi-même que devant autrui; et nous courons grand risque de haïr davantage celui qui, après avoir été pour nous un objet de malveillance, devient encore l'instrument de notre confusion.

58. Une femme a défini admirablement la tâche ou le but du moraliste chrétien. Il aspire, dit-elle, « à greffer des » sentimens chrétiens sur tous les élémens de notre nature » morale. »

MELANGES.

Enquête sur l'ivrognerie en Angleterre. — Dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, M. Buckingham a demandé qu'on nommât un comité qui fût chargé de s'enquérir des causes des progrès toujours croissans de l'ivrognerie dans le Royaume-Uni, et de rechercher les moyens les plus propres à y mettre un terme. Pour faire comprendre les conséquences de l'intempérance, il a cité un certificat des médecins attachés à la maison de fous de Hanwell, attestant que sur 100 individus admis dans cet hospice, il y en a 72 dont l'aliénation mentale doit être attribuée à l'ivresse. Il a ajouté que, pour s'assurer par lui-même de l'étendue de ces habitudes d'intempérance qu'il vient de signaler, il avait eu la patience de s'installer toute une journée dans une taverne d'une des principales rues de Londres, et qu'il y avait vu entrer 2,800 hommes, 1,855 femmes et 289 enfans. « Je me suis assuré, a-t-il dit, que le dimanche le nombre des visiteurs était presque double; le propriétaire de l'établissement m'a déclaré qu'il débitait des boissons par semaine à environ 269,450 hommes, 108,590 femmes et 142,450 enfans. Ce n'est pas seulement en Angleterre que le peuple se livre à ce funeste penchant; car, maintenant, l'ivrognerie n'est pas moins commune en Irlande et en Ecosse. On m'a cité en Irlande une petite ville qui, sur 800 maisons, ne comptait pas moins de 25 tavernes. » La motion de M. Buckingham a été adoptée par 64 voix contre 47. Si l'on faisait chez nous des recherches sur l'étendue du même vice, on le trouverait, nous le craignons, plus enraciné dans les mœurs d'une partie de la population, qu'on ne le croit généralement.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 25. 18 JUIN 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU RÉSULTAT PROBABLE DES PROCHAINES ÉLECTIONS.

La lutte des partis continue sous une forme nouvelle. On ne se tire pas en ce moment des coups de fusil dans les rues; on ne s'assomme pas en jetant des pavés par les fenêtres. C'est par la persuasion qu'on veut l'emporter sur ses adversaires; les professions de foi politique, les articles de journaux, les brochures, l'intervention des amis, les petits services, les grandes promesses, voilà les moyens qu'on emploie dans tous les rangs.

Rien n'est plaisant comme les professions de foi que les candidats font distribuer aux électeurs. A les en croire, ils sont, tous, les plus honnêtes gens de France, pleins de patriotisme et de désintéressement, entendant les affaires à merveille, possédant des connaissances spéciales qui les rendent indispensables, désirant le progrès, et sachant au juste dans quelle mesure il est possible : lumières et dévouement, voilà, ils en conviennent, tout ce qu'ils ont à offrir au pays; mais ils espèrent qu'on voudra bien se contenter du peu. S'il arrive, dans quelques années, que quelque biographe consciencieux se mette à écrire l'histoire des membres de la Chambre future, et si, après avoir étudié leurs discours, examiné leurs actes, pesé leurs votes, il peut dire de chacun d'eux ce que chacun dit aujourd'hui de lui-même, la plume véridique de l'historien aura tracé l'éloge le plus complet des représentans du pays. Malheureusement ces messieurs ne nous donnent que des prospectus, et non pas un livre. Aussi ne faut-il pas leur savoir mauvais gré d'employer un langage de prospectus.

Si les professions de foi des candidats ne nous mettent pas sur la voie du résultat probable des élections prochaines, les manifestations des partis nous permettront-elles mieux de le deviner? Jamais lutte électorale n'a présenté autant d'incidens et de singularités. Le pouvoir a ouvertement recours à des moyens d'influence que l'opinion publique a flétris sous la restauration, et pour les hommes qui ont la bonhomie de se persuader que l'expérience de la veille ne doit pas être perdue pour la conduite du lendemain, l'emploi actuel de ces moyens est un phénomène politique, en même temps qu'il détruit tous les calculs. Qui se chargerait de dire, en effet, en combien de cas la perspective de petits avantages locaux ou la promesse de faveurs personnelles pourra faire pencher la balance? Et qui ne craindrait de calomnier le pays, en se trompant, ne fût-ce que d'un seul chiffre en plus? La fusion momentanée des deux oppositions extrêmes; les doctrines nouvelles sur le serment politique, dans lequel certains publicistes ne veulent voir, comme dans le vol à main armée, qu'une circonstance de force majeure, doctrines desquelles il est difficile de dire jusqu'à quel point elles ont été accueillies par les consciences; les derniers événemens de Paris et de Lyon; les lois si diversement jugées qui ont signalé la session qui vient de finir, voilà autant de faits récens, d'une immense portée, qui déplacent les probabilités et qui rendent leur appréciation à peu près impossible. Les manifestations des journaux ne sont donc que des cris de guerre. Tous les organes des partis paraissent pleins d'espérance et de courage. Les *Débats* prédisent une chambre dévouée. La *Gazette* publie une longue liste des notabilités légitimistes qu'elle ne doute pas de voir siéger au Palais-Bourbon. Le *National*, qui ne compte pas encore sur le triomphe de ses doctrines, est certain du moins de la chute de ses adversaires actuels. Le *Temps* prépare déjà dans ses bureaux le cabinet futur, dont M. Dupin sera le chef. Il y

a bien des mensonges ou bien des illusions dans tout cela; car la victoire de l'un sera nécessairement la défaite de l'autre, et cependant dans tous les rangs on s'amuse à compter les trophées du combat.

Si l'on nous demande à nous-mêmes quel sera, selon nous, le résultat des élections qui vont avoir lieu, nous ne nous hasarderons donc pas à en préciser d'avance le caractère politique. Nous userions de moins de réserve, si l'on nous interrogeait sur les probabilités de leur caractère moral. Rien ne nous semble moins fondé que les espérances que bien des gens rattachent à la forme même du gouvernement représentatif. On s'imagine, je ne sais pourquoi, que les élus de la nation doivent valoir mieux que la nation elle-même, tandis que tout prouve, au contraire, que l'élection ne donne au pays que des hommes qui sont, sous le rapport moral, au niveau des électeurs. Les électeurs veulent, en effet, être réellement représentés, ils veulent retrouver dans la Chambre leurs intérêts, leurs passions, je dirais presque leurs vices, de même qu'ils veulent y voir apparaître leurs sympathies et leurs vertus; et c'est pour recouvrir tout cela d'un beau vernis, qu'ils nomment autant qu'ils peuvent des hommes de talent. Examinez donc quel est le caractère de la classe privilégiée qui concourt à nommer des députés, et vous saurez ce que vous pouvez moralement attendre de la Chambre nouvelle. S'il y a dans cette classe égoïsme et cupidité, soyez sûrs que vous aurez une chambre égoïste et cupide. L'abaissement du cens ne vous délivrera pas de ces deux fléaux, parce que dans toutes les classes les causes qui les produisent se retrouvent; nous les verrons seulement se montrer sous d'autres formes, quand les intérêts des majorités seront différens.

La question importante à nos yeux n'est donc pas: que seront les élus de la nation? Mais elle est: qu'est la nation elle-même? Et puisque la nation ne réunit pas les conditions nécessaires à une vraie prospérité, parce qu'elle n'a pas une moralité fondée sur la crainte et sur l'amour de Dieu, il est obligatoire pour les chrétiens de hâter ses progrès en tout ce qui est en leur pouvoir. Saint-Paul rendait à Epaphras le Colossien le témoignage qu'il avait un grand zèle pour les hommes de Colosses, et qu'il ne cessait de combattre pour eux dans ses prières, afin qu'ils fussent parfaits et qu'ils accomplissent toute la volonté de Dieu. (Colossien, chap. 4, v. 12 et 13.) Avons-nous un zèle semblable pour nos compatriotes? Sommes-nous animés de ce patriotisme chrétien que la Bible offre à notre imitation? Ah! dans cette occasion où tant de passions sont mises en jeu, sans trouver un contre-poids dans les sentimens religieux et dans l'esprit public dont il n'y a encore aucune trace un peu rassurante, que les chrétiens se pénètrent des grands devoirs que leur foi leur impose envers le pays!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le bruit s'était répandu à Londres que les troupes pédristes et miguélistes s'étaient réunies contre les deux frères et avaient proclamé la république à Lisbonne. En conséquence, les fonds portugais étaient tombés de 4 pour 100 dans une seule bourse. Mais ces nouvelles étaient sans fondement. Il paraît seulement que les conditions qu'on a faites à don Miguel étant trop favorables aux yeux du peuple, il a témoigné son mécontentement, au théâtre et à l'occasion d'une procession, par des manifestations bruyantes. Le gouvernement a cherché à calmer les esprits en publiant dans les journaux que la manière dont on a traité don Miguel est le résultat d'une stipulation du quadruple traité, et non celui des négociations d'Evora. Don Miguel s'est embarqué à Sivès pour Gènes, et don Carlos est arrivé à Portsmouth, dans la nuit du 12 au 13, à bord du *Donégal*.

Don Pédro a voulu immédiatement imprimer une marche constitutionnelle aux affaires du pays. Il vient de convoquer les cortès pour le 15 août. Les pairs qui sont demeurés fidèles au serment qu'ils ont prêté à la charte pourront seuls siéger dans la chambre haute.

Une mesure non moins importante vient d'être prise par le régent. Il a rendu un décret qui supprime tous les couvens, monastères, colléges, hospices ou établissemens quelconques des moines des ordres réguliers, et qui incorpore leurs biens aux domaines nationaux. Chaque moine recevra une pension annuelle jusqu'à ce qu'il soit nommé à un bénéfice ou à un emploi équivalent à la pension, à l'exception de ceux qui ont, en quelque manière, favorisé la cause de don Miguel.

La compagnie des vins d'Oporto, qui jouissait d'un monopole, est supprimée.

Lord Althorp avait projeté de réduire les rentes 4 pour 100 à l'intérêt de trois et demi. Ayant rencontré 969 opposans, dont le capital est de 4,600,000 liv. st., il a proposé à la Chambre des Communes de les rembourser, ce qui a été adopté. La Chambre a voté 10,000 liv., st. pour secours aux Polonais réfugiés en Angleterre, qui sont au nombre de 460. Elle vient aussi d'accueillir un bill qui a pour objet d'autoriser les assemblées religieuses hors des temples consacrés, quelque nombreuses qu'elles soient, abolissant ainsi un statut du règne de Georges III, d'après lequel ces réunions ne devaient pas être de plus de vingt personnes.

M. Spring-Rice, appelé à se présenter de nouveau aux suffrages des électeurs de Cambridge, a été réélu par 616 votans. Son concurrent, M. Sugden, a obtenu 587 voix. Les débats ont été très-animés, M. Sping-Rice ayant perdu beaucoup d'amis, à Cambridge, par les efforts qu'il a faits pour ouvrir les portes des universités aux dissidens.

L'union politique de Birmingham a publié une apologie de sa conduite, et s'est dissoute.

M. Abercromby est nommé à la maîtrise de la monnaie, avec un siége dans le cabinet.

En Belgique, la chambre des représentans a adopté un projet de loi qui a pour but de prévenir et de réprimer les démonstrations contre-révolutionnaires. Les quatre divisions de l'armée hollandaise ont reçu l'ordre de se concentrer sur les frontières belges. Le roi Léopold, qui était venu à Paris, repart, à ce qu'on assure, pour Bruxelles, pour prendre, d'accord avec son conseil, les mesures que ces démonstrations hostiles rendent nécessaires.

Le roi de Danemarck a décidé, par un ordre de cabinet, qu'à l'avenir aucun journal ne pourra paraître avec les lacunes de la censure; c'est-à-dire que les morceaux supprimés doivent être remplacés, afin de ne pas mettre le public dans la confidence des rigueurs dont on use envers la presse.

Le général autrichien de Piret a été installé à Francfort comme commandant en chef de la force armée de cette ville. Il est muni de pleins pouvoirs pour le cas où une émeute viendrait à éclater.

La cour d'assises de la Seine a été occupée pendant quatre jours du procès de M. le docteur Gervais, de Caen, qui avait fait insérer dans le *Messager* une lettre où il dénonçait des atrocités dont diverses personnes arrêtées dans les journées d'avril auraient été l'objet de la part des agens de la police. Cette lettre avait provoqué une plainte en diffamation de M. le préfet de police. Environ 160 témoins à charge et à décharge ont été entendus, et quoique des faits révoltans aient été rapportés par plusieurs d'entre eux, M. Gervais a été condamné à deux mois de prison, à 500 francs d'amende et aux frais du procès. Le gérant du *Messager* a été acquitté.

Une ordonnance royale appelle sous les armes 80,000 hommes de la classe de 1833.

LITTERATURE.

Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses a Paris, par M. l'abbé Bautain. Paris, 1834. Chez Derivaux, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 1 fr.

Le titre de cette brochure n'en fait connaître qu'imparfaitement le contenu. L'auteur ne se borne pas à examiner une simple question d'ordonnance ecclésiastique ; il développe les considérations les plus élevées sur l'état actuel des esprits dans leurs rapports avec le Christianisme, et sur le genre d'instruction qu'il faudrait leur donner pour les ramener au pied de la croix du Sauveur. Ces hautes matières étant de celles que nous traitons le plus volontiers dans notre feuille, nous allons soumettre à une rapide analyse les principales idées de M. l'abbé Bautain.

Sous le règne guerrier de Napoléon, tout un monde, le monde philosophique et religieux, semblait avoir été frappé de mort; le maître n'aimait pas les idéologues et craignait l'influence du sacerdoce. Aussi la France fut-elle réduite, jusqu'en 1814, à quelques pauvres cours, honteux d'être et qui se cachaient dans l'ombre, sur la vieille philosophie de Condillac; et le Christianisme, qui avait jeté quelque éclat, au commencement du siècle, par les écrits de M. de Chateaubriand et par les conférences de M. Frayssinous, paraissait n'avoir plus de voix que pour chanter des *Te Deum* et pour s'agenouiller, au premier jour de l'an, sur les degrés du trône de l'empereur.

Ce déplorable état de choses changea en 1814. Les relations ouvertes avec l'Angleterre et l'Allemagne produisirent et communiquèrent de proche en proche un vaste mouvement intellectuel ; chacun se reprit à penser, à parler, à écrire ; et la censure, qui n'avait plus au-dessus d'elle le joug d'airain de Bonaparte, fut impuissante pour comprimer ou pour diriger ce réveil des intelligences. La philosophie reparut, et comme il était aisé de le prévoir, elle se prononça énergiquement contre le sensualisme usé, flétri, décrépit de Condillac et de Cabanis. L'école écossaise, représentée, en France, par M. Royer-Collard, remit en honneur le spiritualisme, et se ligua avec la religion pour jeter au vent la poussière des opinions matérialistes du dix-huitième siècle. La philosophie nouvelle rappela l'homme du dehors au dedans, du monde des faits extérieurs au monde des idées intimes, et lui apprit à chercher l'explication de lui-même et de toutes choses dans le témoignage de la conscience. Jusques-là, le Christianisme et la philosophie marchèrent ensemble ; mais cet accord, il faut le dire, n'existait que pour briser la grossière incrédulité du dernier siècle ; en dehors de cette lutte collective, le point de départ, la marche et le but, tout était différent.

La philosophie spiritualiste, telle qu'on l'enseignait et qu'on l'enseigne encore en France, respecte la religion chrétienne comme la source de la civilisation moderne et le plus puissant levier moral qui ait agi sur notre globe ; elle est toujours prête à lui rendre hommage, et les formules d'admiration pour l'Evangile ne lui coûtent guères. Mais elle ne veut trouver dans ses dogmes que les symboles plus ou moins grossiers des faits psychologiques qui s'observent dans la conscience. Ce symbolisme, cette personnification de la psychologie, était nécessaire dans les temps passés ; mais le siècle actuel, dit-on, est mûr pour l'intelligence du vrai, pour l'idée nue et simple, pour la science pure et dégagée de l'échafaudage des formes. Le Christianisme, tout en ayant des droits à notre reconnaissance, est donc, à les entendre, en arrière de nos besoins intellectuels; il a rempli sa tâche ; il ne lui reste plus qu'à s'en aller avec tant d'autres choses que les siècles ont usées ; la foi doit faire place à la science.

Telle est, en général, la manière dont la philosophie éclectique et l'ancien *Globe*, qui était son organe, ont envisagé le Christianisme. Quelques-uns pourtant font encore des restrictions et des réserves en sa faveur. Ils le tolèrent, ils le jugent même utile pour un temps plus ou moins long, parce qu'il a conservé une influence que rien ne pourrait remplacer tout à coup. Le Christianisme a instruit, guidé, perfectionné les peuples, et il a encore mission de le faire, jusqu'à ce que le progrès permette de s'en passer. Quant aux philosophes, ils peuvent, ils doivent sortir dès à présent de ces formes symboliques, parce que leur tâche, à eux, leur vocation, leur droit, c'est de saisir l'idée pure et de contempler l'absolu. Que si l'on demande à nos philosophes ce que c'est que cet *absolu* qu'ils se glorifient de contempler, ils se jettent dans le vague, ils répondent que la science n'est pas encore faite, qu'elle s'élabore, et qu'on ne peut en parler maintenant qu'à celui qui en a la sublime intuition : grands mots qui déguisent mal le vide des idées, et qui prouvent trop bien que nos penseurs, si habiles à détruire, sont incapables de réédifier.

En présence de cette philosophie qui fait des politesses au Christianisme, qui ne s'avise plus de le tourner en ridicule, qui même le loue beaucoup, mais qui le renverse et l'anéantit au fond ; en face de ces opinions encore à la forme d'embryon, indécises, flottantes, qui promettent la science et ne la donnent pas, quel est le genre d'enseignement qui répondrait aux besoins intellectuels et moraux de la jeunesse ? Et quelle route suivre pour la conduire dans le sein de l'Eglise chrétienne? Importante question qui renferme et l'avenir des âmes immortelles et l'existence même de notre société politique.

Il est clair que des doctrines nouvelles en philosophie demandent une nouvelle manière d'enseigner la religion. Les théologiens d'autrefois, dans leurs controverses avec les incrédules, procédaient par le témoignage des faits historiques, des prophéties, des miracles ; ils arrivaient ainsi à établir la vérité de la révélation chrétienne. Mais cette espèce d'apologétique ne va plus aux nécessités de notre époque ; car les adversaires de l'Evangile vous accorderont en cela ce que vous demandez, et même plus que vous ne demandez ; ils admettent dix révélations, celles de Brama, de Zoroastre, de Mahomet, comme celles de Moïse et de Jésus-Christ ; ils pensent que Dieu, le grand-tout, l'absolu, se manifeste par les symboles des religions, comme par les existences de la nature ; ils ne font point difficulté d'admettre des mystères ; ils trouvent des *mythes* partout. Des miracles et des prophéties, ils en voient dans tous les temps et chez tous les peuples. L'incarnation du Christ ! ils croient à cent incarnations, et même, à y regarder philosophiquement, la vie de l'homme et du monde est une incarnation continue de la Divinité. En un mot, la jeunesse instruite ne repousse pas la religion ; elle admet, au contraire, *toutes les religions* comme des formes plus ou moins pures de la vérité ; elle les jette toutes dans le creuset de la critique, et veut en extraire la partie éthérée, philosophique, seule vraie, seule digne de son attention, abandonnant au vulgaire les élémens grossiers, matériels, périssables des systèmes religieux.

Que faire donc ? Laissons ici parler M. Bautain ; sa pensée, très-ferme et très-lucide jusqu'ici, nous paraît maintenant obscure, et nous devons la transcrire telle qu'elle est, de peur de la dénaturer : « On demande l'*idée* et le » développement scientifique des vérités religieuses qu'on » désire voir dans leur enchaînement nécessaire, dans » l'unité de la science. Vous ne pouvez poser avec autorité » la formule dogmatique ; elle ne serait point reçue. Eh

» bien! si la voie directe n'est point praticable, si vous ne » pouvez remonter droit aux principes pour en déduire » rigoureusement la science, si vos auditeurs ne peuvent » saisir la vérité sous ses formes abstraites, dans son expres- » sion pure et dogmatique, présentez-la dans ses applications » moins élevées, dans des formes plus rapprochées d'eux. » Or, qu'y a-t-il de plus près de l'homme que lui-même? » Qu'est-ce qui parle plus vivement à son esprit que les » faits de la nature? C'est donc en ces deux modes et sous » ces deux formes qu'il faut chercher les types des prototy- » pes, et les réalisations les plus apparentes de l'*idée*. En- » core une fois, descendez avec eux dans les profondeurs de » la conscience : c'est là qu'ils trouveront l'empreinte de » l'idée de l'homme, indiquant le principe, le but et la rai- » son de son existence en ce monde, avec sa loi qui est celle » d'un être libre, mais non indépendant. Et que de vérités, » de faits et d'expériences vous pouvez déduire de cette » idée! que de pressentimens, de vues et d'aperçus vous en » ferez jaillir! Que si, aux témoignages multipliés de l'expé- » rience psychologique, vous ajoutez les renseignemens » éclatans que l'observation de la nature vous peut fournir; » et que, dans cette manifestation de la toute-puissance, » vous retrouviez encore l'application, variée dans ses ré- » sultats, mais la même au fond d'une loi universelle, en » sorte que dans l'existence la plus chétive, comme dans » l'âme de l'homme, vous puissiez montrer le reflet d'une » idée, le type de quelque chose de nécessaire, les aperçus » deviendront plus nets, les vues plus étendues, plus élevées, » et les hommes vraiment intelligens ou au degré de l'intel- » ligence, recevront avec avidité la parole vivante, qui leur » fait entrevoir les mystères du ciel, en leur dévoilant ceux » de l'homme et de la nature. C'est alors que vous pouvez » en appeler au texte sacré, le poser devant vos auditeurs » dans sa simplicité, dans sa sublimité : une vertu divine » en sortira et les pénétrera. Tout ce qu'il dit et enseigne, » la conscience et la nature le leur ont dit déjà; ils ont re- » connu sous une forme inférieure ce qu'il leur présente » d'une manière plus pure et plus haute, et ils embrasse- » ront avec joie, dans l'expression rigoureuse du dogme, » la formule nécessaire, universelle et vraiment métha- » physique dont ils sentaient le besoin, et que leur rai- » son a cherchée vainement en eux-mêmes et dans le » monde phénoménique. Alors vous serez fondé à dire » que le Christianisme contient virtuellement toute scien- » ce, quand vous aurez retrouvé dans ses dogmes la loi » universelle des êtres et les principes absolus de nos con- » naissances. Alors ces dogmes ne paraîtront plus arbi- » traires, purement spéculatifs, et sans liaison avec la vie » de l'homme et de la nature; ils apparaîtront, au contraire, » comme le principe et la fin, l'alpha et l'oméga de tout ce » que l'homme peut savoir dans son état présent. Par là » tombera ce préjugé de nos temps que la religion chré- » tienne, admirable dans sa morale, est absurde ou inintelli- » gible dans ses dogmes, et qu'ainsi on peut admettre l'une » sans accepter les autres, parce qu'ils n'ont point d'appli- » cation à la vie!... Telle est, il nous semble, la haute po- » sition à laquelle devra s'élever l'enseignement religieux » que réclame la jeunesse savante. »

Nous répétons que nous ne saisissons pas toute la pensée de l'auteur, et qu'il nous paraît difficile de fonder un corps d'enseignement sur des données aussi générales, ou pour mieux dire, aussi vagues. Qu'est-ce que cette idée-mère qui se reproduit dans la conscience, dans la nature et dans la Bible? Qu'est-ce que la formule nécessaire, universelle et vraiment métaphysique qui sort du texte sacré? Qu'est-ce que la loi universelle des êtres et les principes absolus de nos connaissances qui se retrouvent dans les dogmes? Tout cela est sans doute très-clair pour l'esprit de M. Bautain; mais puisqu'il publiait une brochure destinée à indiquer le genre d'enseignement qui convient à la jeunesse savante, nous aurions désiré qu'il eut exprimé ses vues avec plus de détails et de développemens. Quelques exemples, quelques faits exposés avec une étendue suffisante, auraient éclairé des lecteurs tels que nous qui, ne connaissant pas le système philosophique et religieux de M. Bautain, ne le peuvent deviner sur des phrases aussi obscures que celles-là.

Il y a pourtant deux ou trois idées très intelligibles dans le fragment qu'on vient de lire, et nous les signalons avec joie. « Vous ne pouvez poser AVEC AUTORITÉ la formule dogmatique; elle ne serait point reçue, » dit l'auteur. De la part d'un prêtre de l'Eglise romaine, cet aveu est remarquable; il prouve que les défenseurs mêmes du Saint-Siége ne veulent plus tirer du fourreau le vieux glaive de l'autorité, parce que la rouille dont il est empreint en a émoussé le tranchant. Prétendre conduire les hommes de notre siècle par l'autorité, c'est commettre le plus étrange des anachronismes; pour nous, pour nos contemporains, il faut des preuves et non des anathèmes. Les encycliques les plus exigeantes ne changeront rien à cette nécessité de l'époque. Tant que Rome se contentera de dire à ses adversaires : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*, on ne l'écoutera pas, et l'on s'éloignera d'elle en haussant les épaules. Mais si les amis de Rome, laissant à l'écart leur autorité vermoulue, consentent à discuter avec les incrédules sur le fond même de la religion; s'ils prennent pour point de départ, comme le leur conseille M. Bautain, les faits intimes, les besoins de la conscience, et qu'ils amènent ainsi les âmes à la foi, non à la foi en l'autorité de l'Eglise, mais à la foi en la vérité du Christianisme, ils accompliront l'œuvre de fidèles disciples du Dieu-Sauveur. Ce sera pour le catholicisme un excellent moyen de se réhabiliter devant les générations actuelles. Malheureusement on n'y a guère songé en France jusqu'à ce jour; M. de Maistre et son école, M. de Leamennais lui-même dans son *Essai sur l'indifférence* ont moins cherché à établir le dogme qu'à défendre le principe d'autorité; tous les efforts de leur dialectique se sont concentrés sur ce dernier point, et sont demeurés impuissans, comme cela devait être. Remontez de la conscience au dogme, du dogme à la foi chrétienne, et ne suivez plus la marche inverse qui part de l'autorité romaine pour fixer le dogme, et du dogme pour l'imposer à la conscience.

L'autre conseil donné par M. Bautain produirait également des effets salutaires. « Vous pouvez en appeler, dit-il, au TEXTE SACRÉ, *le poser devant vos auditeurs dans sa simplicité*, dans sa sublimité; *une vertu divine en sortira* et les pénétrera. » Voilà précisément ce que nous nous efforçons d'accomplir, selon la mesure de nos faibles moyens; nous posons le texte sacré devant les hommes dans toute sa simplicité; nous répandons la Bible sans notes ni commentaires; nous la distribuons partout où une porte nous est ouverte, parce que nous sommes persuadés que, selon l'expression de l'auteur, « une vertu divine en sortira, » c'est-à-dire que l'étude de la Bible sera accompagnée des bénédictions de l'Esprit-Saint. Plût à Dieu que l'Eglise romaine eût toujours agi d'après ce grand principe! Plût à Dieu qu'elle eût toujours posé le texte sacré dans sa simplicité devant ceux qu'elle était chargée de conduire sur la voie du salut! Plût à Dieu qu'elle eût toujours senti qu'une vertu divine sort de ce texte, et que cette vertu pénètre les cœurs des incrédules! Trop long-temps on a vu des hommes qui se nommaient serviteurs de Dieu supprimer injustement la Parole de Dieu; des hommes qui se glorifiaient d'être les plus fidèles disciples de Christ emprisonner dans une profonde obscurité le livre dont Christ a dit qu'il rend témoignage de lui. Que devenait alors cette vertu divine qui sort

du texte sacré? et combien ne furent-ils pas coupables, les despotes jaloux qui s'opposèrent, autant qu'il était en eux, aux opérations du Saint-Esprit! Verrons-nous enfin luire des jours plus heureux sur l'Église catholique de France? et la Bible sera-t-elle distribuée par des mains qui n'auraient jamais dû se fermer pour la retenir? Nous le désirons, nous l'espérons, et quelques faits nouveaux semblent autoriser notre attente.

En général, si l'on excepte des flatteries trop fréquentes et fort exagérées que l'auteur adresse à M. l'archevêque de Paris, cette brochure est écrite avec un noble esprit d'indépendance et respire de sincères convictions chrétiennes. M. Bautain n'y plaide pas en faveur des spécialités de Rome, mais il y soutient hautement la sainte cause de l'Evangile. Nous sympathisons avec lui dans les vœux qu'il forme pour l'avancement du règne de Christ au milieu de nous, et nous admettons ce que nous avons pu comprendre de ses vues sur le nouveau genre d'enseignement qu'il faudrait donner à la jeunesse des écoles. Cette partie de son travail mériterait d'être éclaircie et développée dans une seconde brochure; quiconque écrit pour être utile doit, avant tout, écrire avec clarté, et rendre sa pensée accessible à toutes les intelligences.

Une publication de cette nature est d'autant plus nécessaire que les orateurs des conférences religieuses qui se sont tenues, à Paris, l'hiver dernier, n'ont peut-être pas su comprendre leur mission. Ils ont refait de la vieille apologétique critique, scolastique, argumentative, gonflée de phrases prétentieuses, l'apologétique de M. Frayssinous, moins le talent. Ces orateurs ne sont pas entrés, comme le leur conseille aujourd'hui M. Bautain, dans l'examen des objections de notre époque; ils n'ont pas satisfait aux besoins réels de la génération présente. Leur parole a été écoutée avec intérêt, on doit même dire, avec un empressement qui indique une sorte de réveil religieux; mais pour féconder ce germe naissant, il est indispensable que les orateurs des conférences religieuses se pénètrent bien des grands et difficiles devoirs qu'ils ont à remplir.

HUMPHRY DAVY

OU

LES DERNIERS JOURS D'UN PHILOSOPHE.

§ V ET DERNIER. *La chute de la Traun et la caverne d'Adelsberg.*

A peine revenu à Rome, je fus appelé, par la mort d'un parent qui m'était cher, à retourner en Angleterre. J'apportai à Londres une mélancolie qui n'était pas produite seulement par le triste événement qui m'avait fait reprendre le chemin de ma patrie, mais aussi par la révolution qui s'était opérée dans mon être physique, moral et intellectuel. J'avais perdu la santé; mon ambition était satisfaite; je ne recherchais plus les honneurs; l'homme que j'aimais le plus reposait dans la tombe; et, pour employer une image que me suggère le changement que le temps opère dans le jus de la vigne, ma coupe avait perdu sa douceur, sans perdre sa force; elle était devenue amère.

Après avoir passé quelques mois en Angleterre, j'éprouvai de nouveau le désir de voyager. Malgré les ravages exercés sur moi par le temps, les beautés de la nature avaient conservé pour moi un vif attrait. Je me décidai cette fois à visiter le Tyrol que j'avais déjà parcouru dans ma jeunesse, et je partis avec un médecin de mes amis. C'était un homme d'un jugement sûr, mais dont la tournure d'esprit n'était rien moins que poétique. Penseur sévère, il avait des connaissances étendues, surtout en physiologie et en histoire naturelle. Il adoptait dans sa manière de raisonner la précision d'un géomètre, et se tenait toujours en garde contre l'influence de l'imagination. Je le désignerai ici sous le nom d'Eubathes.

Nous entrâmes dans la Haute-Autriche par Linz, et nous suivîmes les rives de la Traun jusqu'à Gmünden, ville située sur le lac de Traun, où nous nous arrêtâmes quelques jours. L'une de nos promenades favorites avait pour but la chute de la Traun. Quand la rivière est forte, elle égale presque la chute du Rhin, et elle doit à la rapidité avec laquelle se précipitent ses eaux menaçantes, à l'écume qu'elles jettent en bouillonnant, à la forme des rochers par-dessus lesquels elles s'élancent, et aux hauteurs couvertes d'arbres qui les dominent, le même caractère de grandeur. Un accident, qui aurait pu me coûter la vie, m'arriva en ce lieu et me rapprocha de l'étranger, que j'avais rencontré à Pœstum. Eubathes, qui avait du goût pour la pêche, s'amusait à prendre des poissons pour notre dîner, un peu au-dessus de la chute. Ayant loué, pendant ce temps, l'un des bateaux dont on se sert pour descendre le canal ou l'écluse, qui a été taillé dans le roc, près de la cascade, et qui sert à transporter du sel et du bois de la Haute-Autriche au Danube, je priai deux paysans d'aider mon domestique à faire descendre la barque, au moyen d'une corde, jusqu'au niveau inférieur de la rivière. Mon intention était de me procurer le plaisir du mouvement rapide de cette descente. Pendant quelques instans, le bateau suivit doucement le courant, et je pus jouir de la beauté de la scène qui m'entourait. J'avais les yeux fixés sur le bel arc-en-ciel qui se dessinait sur la nappe d'eau au-dessus de ma tête, quand j'entendis un cri d'effroi de mon domestique, et regardant ce que ce pouvait être, je vis que le morceau de bois auquel la corde était attachée avait cédé, et que le bateau descendait au gré des flots. Je n'en fus pas d'abord effrayé; car je vis que mes compagnons prenaient de longs crocs avec lesquels il semblait facile d'arrêter le bateau, avant qu'il fût entraîné au milieu du courant. Je leur criai de faire tous leurs efforts pour me tendre la plus longue de leurs perches, afin que je pusse la saisir. Je me croyais encore à l'abri du danger; mais un vent de la côte s'étant élevé en ce moment, la barque fut poussée plus avant, et je vis que je courais risque de descendre la cataracte. Mon domestique et les paysans entrèrent dans l'eau pour me porter secours; mais elle était trop profonde pour qu'ils pussent arriver jusqu'à moi. Un instant après, j'étais au milieu de l'écume. Je détournai les yeux de l'arc-en-ciel et je les fixai sur le soleil comme pour en prendre congé pour toujours; j'élevai mon âme vers Celui qui est la source de la lumière et de la vie; puis je fus étourdi par le bruit de la cascade et je perdis connaissance. Je ne sais combien de temps je demeurai dans cet état. Mes premiers souvenirs, en revenant à moi, furent ceux d'une lumière éclatante, d'une grande chaleur, de douleurs dans différentes parties du corps, et du bruit de l'eau. Il me semblait que la lumière me faisait sortir d'un sommeil profond. J'essayai de rassembler quelques idées, mais en vain; je m'assoupis de nouveau. Je fus tiré de ce second sommeil par une voix qui ne m'était pas entièrement inconnue, et élevant la tête, je vis l'œil animé et la noble figure de l'étranger, que j'avais rencontré à Pœstum. « Je suis donc dans un autre monde, » dis-je d'une voix faible. — « Non, répondit l'étranger, vous n'avez pas quitté celui-ci. Vous avez été un peu froissé par votre chute; mais vous serez bientôt remis. Votre ami est ici, et vous n'avez pas besoin d'autres secours que ceux qu'il peut vous donner. »

Je pus retourner le lendemain à Gmünden, et j'appris de l'étranger les circonstances de ma délivrance, qui me parurent presque tenir du miracle. Ayant l'habitude de rattacher des recherches d'histoire naturelle à ses excursions, il se trouvait, lors de mon accident, au pied de la chute de la Traun, cherchant à prendre des saumons d'une espèce particulière au Danube. A sa surprise et à son effroi, il vit tout à coup un homme et une barque entraînés par la cascade, et il eut le bonheur de pouvoir m'arrêter avec un croc par mes vêtemens, quand je n'avais encore passé qu'une minute environ sous l'eau. Aidé de son domestique, il me transporta à terre, me fit déshabiller et mettre dans un lit chaud, et par l'emploi de moyens qui lui étaient familiers, je repris bientôt connaissance. Je désirais m'entretenir avec Eubathes et lui sur l'état d'anéantissement de mes facultés

et de mort passagère que j'avais éprouvé pendant que j'étais dans l'eau ; mais tous deux me prièrent de retarder des recherches qui exigeaient une forte tention d'esprit. Quelques semaines se passèrent avant mon parfait rétablissement. Je ne pouvais m'empêcher de regarder ma délivrance comme providentielle, et la présence de mon libérateur comme devant influer sur l'avenir et l'utilité de mon existence.

Au mois d'août, nous continuâmes notre voyage, et l'étranger nous accompagna. Nous visitâmes ensemble la caverne de la Madeleine, à Adelsberg, et nous y eûmes la conversation suivante : « Avez-vous déjà été dans ce pays? » demanda Eubathes à l'étranger.

« J'y viens pour la troisième fois, répondit celui-ci. Outre les beautés naturelles qu'il présente, j'y suis attiré par le desir d'étudier les animaux extraordinaires qu'on trouve dans ses cavernes souterraines ; je veux parler du *Proteus anguinus*. Ah ! nous voici, ajouta-t-il un instant après, dans le lieu où j'espère trouver de ces petits êtres qui ont si long-temps attiré mon attention. En voilà qui s'agitent dans la vase, au fond de l'eau. A la première vue, on dirait un lézard ; mais le protée a les mouvemens d'un poisson. La tête, la partie inférieure de son corps et sa queue, sont celles de l'anguille ; mais il n'a pas de nageoires. Ses organes respiratoires, fort singuliers, n'ont pas de rapport avec les ouïes des poissons ; ils forment autour de la gorge une sorte d'excroissance vasculaire, presque semblable à une crête, qu'on peut enlever sans causer la mort de l'animal qui est aussi muni de poumons. Avec ce double appareil pour mettre l'air en communication avec le sang, il peut vivre également dans l'eau et hors de l'eau. Ses pieds de devant ressemblent à des mains ; mais ils n'ont que trois doigts, et ils sont trop faibles pour lui servir à se soutenir ou à saisir les objets. Les pieds de derrière n'ont que deux doigts si imparfaits qu'ils méritent à peine ce nom. Le protée a de petits points en place d'yeux, comme pour conserver l'analogie de la nature. Dans son état naturel, il est transparent et couleur de chair; mais quand on l'expose à la lumière, sa peau devient peu à peu plus foncée, et prend enfin une couleur olive. Ses narines paraissent larges; il a beaucoup de dents, ce qui fait penser qu'il est un animal de proie ; mais on ne l'a jamais vu manger. On a pu conserver des protées pendant plusieurs années, en se bornant à changer de temps en temps l'eau où on les avait mis. Le baron Zoïs les a d'abord découverts ici ; mais on en a trouvé depuis cette époque, quoique rarement, à Sittich, à trente milles d'ici, dans des eaux qui paraissent provenir d'une caverne souterraine. On m'a assuré qu'on en a aussi vu dernièrement dans les couches calcaires de la Sicile. Leur véritable séjour est sans doute quelque lac souterrain, d'où ils sont enlevés et portés dans des cavernes supérieures, à travers les fentes des rochers, quand les eaux sont hautes. Ils fournissent, ce me semble, une preuve nouvelle de la manière admirable dont la vie est produite et transmise dans toutes les parties du globe, même là où des êtres organisés paraissent le moins pouvoir exister. La même puissance, la même sagesse infinie qui a formé le chameau et l'autruche pour les déserts de l'Afrique, l'hirondelle qui cache son nid (la *salangane*), pour les grottes de Java, la baleine pour les mers polaires, le cheval marin et l'ours blanc pour les glaces du nord, a formé aussi, pour les lacs souterrains et obscurs de l'Illyrie, le protée, qui n'a pas besoin de la présence de la lumière, qui peut vivre également dans l'air et dans l'eau, sur un rocher et dans la vase.

— » Vous nous avez fait entendre, dit Eubathes, que cet animal a été pour vous un objet d'études; vous en êtes-vous occupé sous le rapport de l'anatomie comparée? Avez-vous cherché à résoudre le problème de sa reproduction?

— » Non, répondit l'étranger ; des savans distingués, Schreiber et Configliachi, ont examiné ce sujet. Mes recherches ont eu pour objet sa respiration et l'action de ses branchies sur l'eau. Elles m'ont prouvé que non-seulement l'oxigène de l'air suspendu dans l'eau, mais aussi une partie de l'azote, étaient absorbés par la respiration de cet animal.

— » J'ai entendu développer des opinions si contraires sur la fonction de la respiration, dis-je à l'étranger, que je désirerais connaître la vôtre; j'ai un motif de plus pour le souhaiter depuis que j'ai fait sur ce sujet une expérience qui, sans votre secours, aurait pu se terminer mal.

— » Quand il s'agit des fonctions dans leurs rapports avec la vie, reprit l'étranger, il nous faut d'ordinaire commencer et finir en avouant notre ignorance ; mais les effets de la respiration sont trop remarquables pour ne pas les signaler. C'est l'influence de l'air sur le sang qui rend celui-ci propre aux actes de la vie. Dès l'instant où la vie animale s'annonce par la sensation ou par le mouvement, la respiration a lieu. L'embryon dans l'œuf paraît en quelque sorte recevoir de l'influence de l'air le souffle de la vie. L'une des circonstances les plus importantes de la reproduction des animaux, c'est l'oxigénation de l'œuf. Quand il n'est pas oxigéné par le sang de la mère, comme dans les mammifères par le *placenta*, il y a, comme chez les reptiles et les poissons ovipares, un mode d'aération qui permet à l'air de passer librement à travers les lieux où les œufs sont déposés, ou bien l'œuf lui-même est aéré par le corps ; et quand l'action de l'air n'a pas lieu, l'incubation ou la chaleur artificielle demeure sans effet. Les poissons qui déposent leurs œufs dans une eau qui ne contient qu'une petite quantité d'air, se livrent à des combinaisons qu'on pourrait prendre pour le résultat de la science ou de la raison, quoiqu'elles aient une origine plus sûre, l'instinct qui leur est accordé pour la conservation de leur progéniture. Les poissons qui fraient au printemps ou au commencement de l'été, et qui habitent des eaux calmes et profondes, comme la carpe, la brême, le brochet, la tanche, etc., déposent leurs œufs sur des plantes aquatiques, qui, par l'influence du soleil, maintiennent toujours l'eau dans un état d'aération. La truite, le saumon, et d'autres poissons qui fraient au commencement ou à la fin de l'hiver, et qui habitent des rivières qu'entretiennent des torrens froids et rapides qui descendent des montagnes, déposent leurs œufs sur des monceaux de gravier, aussi près que possible de la source, où l'eau contient beaucoup d'air. Et pour accomplir ce dessein, ils remontent le courant pendant des centaines de lieues, et s'élancent par dessus des cataractes et des écluses. Ainsi, le saumon (*salmo salar*) remonte le Rhône et l'Aar jusqu'aux glaciers de la Suisse, et le huchon se rend par le Danube, l'Isar et la Save, en traversant les lacs du Tyrol et de la Styrie, dans les torrens les plus élevés des Alpes Noriques et des Alpes Juliennes.

— » Ma propre expérience, dis-je à l'étranger, prouve aussi d'une manière irrésistible les rapports intimes qu'il y a entre la sensibilité et la respiration; tout ce que je puis me rappeler de mon accident, c'est une oppression de poitrine violente et pénible, à la suite de laquelle je dois avoir immédiatement perdu tout sentiment.

— » Ce rapport évident entre la sensibilité et l'oxigénation du sang par l'air est, je pense, favorable à l'opinion que quelque matière subtile et éthérée est communiquée par l'air à l'organisme animal et est la cause de la vie, » ajouta Eubathes.

— » Doucement, je vous prie, s'écria l'étranger. Je sais que quelques physiologistes distingués ont pensé que l'organisation développait des forces qui n'appartiennent pas naturellement à la matière, et que la sensibilité était une propriété qui résultait d'une combinaison inconnue d'élémens éthérés inconnus aussi. Mais de telles idées me semblent peu philosophiques; c'est seulement substituer des mots obscurs à des choses inconnues. Je ne croirai jamais que la division, la subtilisation, la juxtaposition ou la disposition de particules de matière puisse leur donner la sensibilité, ni que l'intelligence puisse résulter d'une combinaison quelconque d'atomes bruts. Il me serait aussi facile d'admettre que les planètes se meuvent autour du soleil, par un acte de leur volonté, ou que le boulet de canon raisonne en traçant une courbe dans le chemin qu'il parcourt. Les matérialistes ont cité en faveur de leur doctrine un passage de Locke, qui se demande « si peut-être il n'a pas plu à Dieu d'accorder la faculté de penser à la matière; » mais, malgré tout mon respect pour le fondateur de la logique moderne, je ne retrouve pas dans cette supposition la force ordinaire de son esprit. Il aurait pu demander aussi bien si peut-être il n'a pas plu à Dieu de faire qu'une maison soit son propre habitant.

— » Je ne fais pas profession de materialisme, répondit Eubathes; mais vous me paraissez traiter trop légèrement les doutes

modestes de Locke. Permettez-moi, sans pour cela me considérer comme un partisan de ces doctrines, de vous citer quelques-uns des argumens que de bons physiologistes font valoir en faveur de l'opinion que vous combattez. Dans leur premier développement, les êtres animés ressemblent presque à la matière cristallisée, possédant un genre de vie très-simple, à peine sensible. Les changemens graduels par lesquels ils acquièrent de nouveaux organes et de nouvelles facultés qui correspondent à ces organes, jusqu'à ce qu'ils arrivent au plus haut degré de force, font nécessairement naître l'idée que les facultés sont inhérentes aux conbinaisons par lesquelles les organes sont produits. De même que ces facultés augmentent à mesure que l'organisation se perfectionne, elles diminuent aussi à mesure que le corps dépérit. A l'impuissance de l'enfant correspond la faiblesse de son organisation, à l'énergie du jeune homme et à la puissance de l'homme fait, la force de la leur; l'affaiblissement du vieillard est en raison de la ruine de son corps. Dans l'extrême vieillesse, les forces de l'esprit semblent se détruire en même temps que les forces physiques, jusqu'à ce que les élémens qui composent le corps soient de nouveau rendus à la nature morte à laquelle ils ont été empruntés. Il y a donc eu un temps où le philosophe, l'homme d'état, le héros, était seulement un atome vivant, une forme organisée douée de perception; et les conbinaisons dont un Newton a fait partie avant sa naissance ou immédiatement après sa mort, n'ont pas eu le moindre caractère intellectuel. Si l'on suppose qu'un principe particulier est nécessaire à l'intelligence, il doit être répandu dans toute la nature animée. L'éléphant approche davantage de l'homme par l'intelligence que l'huitre de l'éléphant, et l'on peut montrer dans la nature sensitive par quels chaînons le polype se rattache au philosophe. Dans le polype, la sensibilité est divisible; avec un polype, on peut en faire deux ou trois, qui deviennent tous des animaux parfaits, et qui possèdent la perception et le mouvement. La sensibilité a donc au moins en commun avec la matière la propriété d'être divisible. Ajoutez à ces difficultés la dépendance dans laquelle toutes les hautes facultés de l'esprit sont de l'état du cerveau; rappelez-vous qu'il suffit qu'il s'y fasse un léger épanchement de sang pour que toutes les facultés intellectuelles et la sensibilité elle-même soient détruites, et les difficultés augmenteront. Considérez aussi la suspension de la sensibilité dans des cas tels que celui de notre ami, où les signes de la vie disparaissent, et où ils reparaissent avec le jeu des organes. Dans ces circonstances tout ce que vous attribuez à l'esprit paraît évidemment dépendre de l'état et des dispositions de la matière.

— » Les argumens dont vous avez fait usage, répondit l'étranger, sont ceux auxquels les physiologistes ont ordinairement recours. Ils ont en apparence de la force, mais ils n'en ont pas en réalité; ils prouvent qu'une certaine perfection de la machine du corps est nécessaire pour l'exercice des facultés de l'esprit, mais ils ne prouvent pas que la machine soit l'esprit. Sans l'œil, la fonction de la vue ne pourrait s'exercer, et sans le cerveau on ne se souviendrait pas de ce qu'on a vu; mais le nerf optique et le cerveau ne peuvent être considérés, ni l'un ni l'autre, comme le principe de la perception. Ce qu'on peut dire du système nerveux peut s'appliquer à une autre portion du corps. Arrêtez les battemens du cœur: la sensibilité et la vie cesseront; mais le principe de la vie n'est ni dans le cœur, ni dans le sang artériel qu'il transmet à toutes les portions du système. Un sauvage qui verrait un certain nombre de métiers à tisser s'arrêter au moment où une roue cesse de tourner pourrait aisément s'imaginer que la force motrice était dans la roue; il lui serait impossible de deviner que cette force provenait de la vapeur, qui était produite elle-même par un feu allumé sous une chaudière cachée. Le philosophe connaît le feu qui est la cause du mouvement de cette machine compliquée, quoique le sauvage ne puisse se l'expliquer; mais tous deux ignorent le feu divin qui est la cause du mécanisme des êtres organisés. Profondément ignorans sur ce sujet, nous ne pouvons rien autre que donner l'histoire de notre propre esprit.

» Le monde extérieur ou la matière n'est en réalité pour nous qu'une réunion de sensations. Si nous examinons notre existence, nous trouvons un principe, qu'on peut nommer le *monad* ou le *moi*, toujours présent et intimément associé avec un ensemble de sensations que nous nommons notre corps ou nos organes. Ces organes sont l'occasion de sensations diverses qui se succèdent et se remplacent; mais le *monad* demeure toujours. Il est impossible de nier que les idées qui appartiennent à l'esprit ont d'abord été empruntées à l'ordre des sensations qui nous arrivent par les organes, de même qu'on ne peut nier que les vérités mathématiques sont liées aux signes qui les expriment; mais les signes ne sont pas eux-mêmes ces vérités, et les organes ne sont pas l'esprit. L'histoire de l'intelligence est une histoire de changemens qui ont lieu d'après une certaine loi, et nous ne nous souvenons que de ceux qui peuvent nous être utiles. L'enfant oublie ce qui lui est arrivé dans le sein de sa mère; il perd aussi bientôt le souvenir de ses deux premières années; mais il conserve pendant toute sa vie plusieurs des habitudes qu'il a prises à cet âge. Le principe sensible gagne des pensées à l'aide d'instrumens matériels, et ses sensations changent à mesure que changent les instrumens qui les lui transmettent; dans la vieillesse l'esprit s'endort en quelque sorte pour se réveiller à une nouvelle existence. Avec son organisation actuelle l'intelligence de l'homme est naturellement limitée et imparfaite; mais c'est le résultat de sa machine matérielle, et l'on peut supposer qu'avec une organisation supérieure il possèdera des facultés infiniment plus élevées. Si l'homme devait être immortel dans le corps dont il est maintenant revêtu, son immortalité ne serait que celle de sa machine, et quant aux acquisitions de son esprit il mourrait réellement tous les deux ou trois siècles, c'est-à-dire qu'il ne pourrait se rappeler qu'un certain nombre d'idées, et qu'il en serait de l'être prétendu immortel relativement à ce qui est arrivé il y a mille ans, comme il en est, pour l'adulte, quant à la première année de sa vie.

— » Tout cela, dit Eubathes, ne sont que d'ingénieuses spéculations; mais la révélation ne dit rien à l'appui; l'immortalité, telle que la conçoivent les chrétiens, est fondée sur la résurrection du corps.

— » C'est ce que je ne puis admettre, répondit l'étranger. Saint-Paul nous apprend que l'esprit sera revêtu d'un nouveau corps, d'un corps glorieux, ce qu'il compare à la semence de la plante dont le germe ne se développe qu'après une mort apparente; et la catastrophe de notre planète qui, d'après la révélation doit être détruite et purifiée par le feu, avant de pouvoir servir d'habitation aux bienheureux, est en parfaite harmonie avec les vues que j'ai suggérées.

— » Je ne puis faire concorder vos idées avec le sens que j'ai donné jusqu'ici aux Saintes-Ecritures, dit Eubathes. Vous convenez que tout ce qui appartient à la vie matérielle dépend de l'organisation du corps, et cependant vous croyez qu'après la mort l'esprit sera revêtu d'un nouveau corps. Dans le système des peines et des récompenses, ce corps serait donc rendu heureux ou malheureux pour des actions commises par un autre corps qui aurait cessé d'être. Une organisation particulière peut porter à des actes coupables; il ne me semble donc pas que, d'après les principes de la justice éternelle, le corps de la résurrection doive être puni pour les crimes d'un corps dissous et détruit.

— » S'il y a dans l'homme, ce qui me paraît hors de doute, dit l'étranger, une conscience du bien et du mal qui tienne au principe sensible dans l'homme, alors les récompenses et les peines sont dues nécessairement à cette conscience de lui-même, à l'obéissance ou à la désobéissance, et l'indestructibilité de l'être sensible est nécessaire aux décrets de la justice éternelle. D'après votre idée, même dans cette vie il serait à peu près impossible que des crimes fussent justement punis; car la matière dont les êtres humains sont composés change rapidement et, au bout de quelques années, il ne reste probablement plus un atome de son corps primitif; cependant le matérialiste lui-même est obligé dans sa vieillesse de souffrir pour les péchés de sa jeunesse, et il ne se plaint pas, comme d'une injustice, de ce que son corps décrépit, changé et roidi par le temps, porte la peine de l'intempérance du corps agile de ses jeunes années.

— » Vos vues sur ce sujet me charment, dis-je à l'étranger.

Elles n'ont rien de contraire aux opinions que le jugement sûr et la foi humble d'Ambrosio m'ont fait adopter. Même dans ma jeunesse la doctrine des matérialistes m'a toujours paru froide, sombre et conduisant nécessairement à l'athéisme. Quand j'avais écouté avec dégoût, dans les salles de dissection, le système du physiologiste sur le développement graduel de la matière, qui devient susceptible, d'abord d'irritabilité, puis de sensibilité, qui, par les forces qui sont en elle, acquiert les organes dont elle a besoin, et qui s'élève enfin à l'existence intellectuelle, il me suffisait d'une promenade dans les champs, dans les bois, le long d'un fleuve, pour que mes sentimens se tournassent de la nature vers Dieu. Je découvrais dans toutes les forces de la matière des agens de la Divinité. Je voyais les rayons du soleil, le souffle du zéphir, réveiller la vie dans des corps préparés par l'Intelligence suprême à la recevoir. Je reconnaissais dans le grain de semence et dans l'œuf, qui doivent être vivifiés, comme dans l'animal nouveau-né, des œuvres, de Dieu. L'amour se révélait à moi comme le principe créateur du monde matériel, et cet amour n'était à mes yeux qu'un attribut divin. Oui, j'éprouvais des sensations nouvelles, des espérances infinies, une soif d'immortalité. » . . . .

. . . .

. . . . . Les conversations que j'avais eues avec Ambrosio en Italie, avaient commencé à me rendre religieux. Celles que j'eus avec l'étranger fortifièrent et augmentèrent ma foi. (1)

RECHERCHES

SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE.

M. le baron Félix de Beaujour a offert à l'Académie des sciences morales et politiques une somme suffisante pour fonder un prix de 5,000 fr. qui sera distribué, tous les cinq ans, à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de prévenir ou de soulager la misère dans les divers pays, mais particulièrement en France. L'Académie a pensé que le but du fondateur ne pouvait être atteint que par la solution d'une série de questions qui seront successivement mises au concours. La première qu'elle a cru devoir adopter est ainsi conçue : « Déterminer en quoi consiste et par quels » signes se manifeste la misère en divers pays. Rechercher » les causes qui la produisent. » Les mémoires destinés à concourir devront être remis au secrétariat avant le 1er décembre 1836.

D'un autre côté, la Société de la Morale Chrétienne a mis au concours cette question : « Quels sont les moyens de » soulager la misère et d'augmenter le bien-être des classes » laborieuses ? »

Déjà M. le baron de Morogues avait traité ces deux sujets dans un ouvrage important intitulé : *Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés*. Il y produit un tableau dressé pour l'année 1832, duquel il résulte que sur 10,000 habitans, il fallait compter alors en France, termes moyens :

1,040 indigens ou mendians, et 170 individus placés sous la surveillance de la police, dans nos huit départemens qui ont des villes de plus de 50,000 âmes ;

560 indigens ou mendians, et 130 individus surveillés par la police, dans les vingt-six départemens, dont les plus grandes villes renferment de 20 à 50,000 habitans ;

490 indigens ou mendians, et 110 individus mis par la justice sous la surveillance de l'autorité, dans les cinquante-et-un départemens qui n'ont que des villes de 6 à 20,000 habitans ;

Et 330 indigens avec 60 individus mis en surveillance, dans le seul département de la Creuse, qui n'avait pas de villes de plus de 5,000 habitans en 1827 ;

Tandis que pour la France entière, les indigens ou mendians sont à la population, selon M. de Villeneuve, comme 590 à 10,000, et les personnes signalées à la surveillance de la police, comme 12, d'après M. Huerne de Pommeuse.

Les crimes, les vices et la misère se montrent donc plus dans les villes, surtout dans les grandes villes, ou auteur d'elles, que dans le reste du pays.

M. de Morogues donne des détails d'un grand intérêt sur la proportion des pauvres dans le département du Loiret qu'il habite.

Il y avait, en 1830, dans la ville d'Orléans, plus de 12,500 pauvres secourus ostensiblement par la charité publique, sur 40,000 habitans. C'était 1 sur 3 ou environ. Et dans le reste du département on en comptait 15,908 sur une population de 264,000 personnes, c'est-à-dire 1 sur 15 à 16, proportion qui est à peu près commune à la masse de la France. Enfin, c'est dans les villages de la partie la moins fertile du département du Loiret, dans l'ingrate Sologne, qu'on compte le moins de pauvres véritables et habituels. Il n'y en a pas 1 sur 50 habitans, d'après M. de Morogues. Ajoutons que sur 1406 électeurs payant au moins 300 francs de contribution directe en 1830, il y en avait jusqu'à 636 pour la seule ville d'Orléans. Ainsi dans cette ville un électeur répondait à 63 habitans et 312 indigens à 1000, lorsque dans le reste du département c'était un électeur sur 362 habitans et 60 indigens seulement sur 1000. En d'autres termes, où il y avait six fois plus de gens riches, il y avait en même temps cinq fois plus d'indigens.

L'ouvrage de M. de Morogues forme un volume lithographié de 650 pages in-4°. On comprend quels renseignemens précieux il doit offrir aux écrivains qui voudront concourir pour les deux prix que nous annonçons. Les souffrances du peuple trouvent sans doute leur remède ailleurs que dans les calculs statistiques; mais le chrétien lui-même a besoin de connaître les faits pour diriger sagement les efforts de sa charité.

MELANGES.

ETAT DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE. — On se souvient que, l'année dernière, M. Guizot adressa à tous les instituteurs de France une circulaire renfermant plusieurs questions, sur lesquelles le ministre demandait une réponse. Un rapport du ministre de l'instruction publique nous apprend que, sur 39,000 instituteurs, 13,850 seulement ont répondu. On a peine à se rendre compte de la négligence des autres.

Nous possédons aujourd'hui 62 écoles normales ; en 1828, il n'y en avait que 3 en France, et en 1832, il y en avait 47. La loi autorise la réunion de deux communes pour la fondation d'une école. Il n'y a eu jusqu'ici que 760 réunions de cette nature.

Les villes de 6,000 âmes et au-dessus doivent, aux termes de la loi, avoir une école primaire supérieure. Sur 283 communes de ce genre, 45 seulement ont des écoles primaires supérieures en activité : dans 54, ces écoles sont en projet ; 184 n'en ont ni en activité ni en projet.

Six villes, dont la population est inférieure à 50,000 habitans, ont établi des écoles primaires supérieures, bien que la loi ne les y oblige pas; ce sont les suivantes : Aubusson (Creuse), 4,817 habitans ; Mancuet (Gers), 1,742 ; La Châtre (Indre), 4,343 ; Lauzens (Lot-et-Garonne), 1,309 ; Thionville (Moselle), 4,944 ; Civrey (Vienne), 2,203.

Près de 10,000 communes ont des maisons d'école. Plus de 21,000 en sont dépourvues. La dépense approximative pour que toutes les communes en possédassent, est évaluée à 73 millions. Le nombre des enfans mâles qui ont fréquenté les écoles primaires pendant l'hiver de 1833 a été de 1,654,826.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

(1) Tel est le résultat important des voyages de Sir Humphry Davy sur le continent, qu'il a pris soin de consigner dans le livre auquel nous avons emprunté ces fragmens, et qu'il n'a terminé que deux mois avant sa mort. Peut-être quelques personnes ont-elles cru qu'il se serait appliqué de préférence à développer les grandes doctrines de l'Evangile, au lieu de s'attacher à invoquer le témoignage de la science en faveur de quelques déclarations de la Bible, qui ne sont des pierres d'achoppement que pour un petit nombre d'esprits. Mais à chacun sa tâche, et à qui aurait mieux convenu celle de frayer le chemin de la foi aux hommes d'étude et de science, qu'au savant chimiste, au philosophe modeste, dont les derniers jours paraissent avoir été les jours d'un chrétien? Nous avons recueilli avec respect quelques-unes des paroles de cet homme distingué, et nous désirons qu'elles fassent réfléchir ces demi-savans qu'une science incomplète éloigne de la foi, tandis qu'une science véritable y a quelquefois ramené des savans illustres.

TOME IIIe. — No 26. 25 JUIN 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

MM. les Souscripteurs au Semeur, *dont l'abonnement expire le 30 juin prochain, sont priés de le renouveler par lettres affranchies, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE L'INSUFFISANCE DU MANDAT QUE LES DÉPUTÉS REÇOIVENT DES ÉLECTEURS.

Le petit nombre de Français auxquels la loi actuelle sur les élections accorde le privilége de prendre part à la nomination des députés, viennent d'exercer ce droit en présence du pays qui les a regardé faire, et qui, après qu'ils ont usé, comme ils l'ont voulu, de la part de souveraineté que les institutions leur accordent tous les cinq ans, se demande ce qui résultera pour lui de ce pouvoir absolu dont quelques citoyens ont été revêtus momentanément.

Que le pouvoir soit le résultat de la volonté d'un seul homme, qu'il émane d'une aristocratie dont les titres reposent sur la naissance ou la fortune, ou qu'il soit délégué par une oligarchie temporaire, il est, en effet, toujours absolu pour ceux qui le subissent sans avoir contribué à le produire.

Doit-on s'étonner, après cela, que dans un pays où le système représentatif est en vigueur, ceux qui ne sont pas représentés, puis qu'ils n'ont concouru en rien à donner un mandat aux députés, voient avec quelque jalousie exploiter comme un monopole un droit qu'ils se sentent aussi aptes à exercer que tels de leurs voisins qui ne le possèdent que parce qu'ils paient un impôt un peu plus élevé ?

Notre intention n'est pas de soulever, à propos des élections qui viennent d'avoir lieu, la question du suffrage universel. Notre opinion sur ce sujet est assez connue. Nous voulons seulement faire sentir, à cette occasion, combien il importe que le gouvernement et l'opposition annoncent assez nettement leurs plans pour que les opinions qui leur sont favorables ou contraires hors des colléges puissent se classer et s'exprimer ; en sorte que dans les colléges les électeurs soient dans le cas de représenter, en quelque sorte, ceux qui ne sont pas électeurs ; de même qu'ils seront à leur tour représentés par les députés.

En Angleterre, on comprend admirablement cette manière de faire. Les partis qui divisent le pays ne se contentent pas d'émettre des théories qui peuvent séduire quelques esprits, mais qui sont impuissantes auprès des masses ; ils annoncent pour chaque session un but positif ; ils publient un programme, où ne figurent d'ordinaire qu'un ou deux objets d'une haute importance, sur lesquels il est impossible que tout Anglais n'ait pas une opinion arrêtée.

La réforme du parlement, l'abolition de l'esclavage, le maintien ou le renversement de l'Eglise, sont de ces questions dont la solution est d'un intérêt vital pour le pays, qui occupent tous les citoyens, à quelque classe qu'il appartiennent, qu'ils soient électeurs ou non, et qui, par la discussion qu'elles provoquent, permettent à ceux qui ne paient pas le cens d'exercer sur ceux qui le paient, et par là même sur les élections, une influence extra-légale, mais réelle.

Ces questions, bien qu'isolées des autres questions qui sont soumises au parlement, caractérisent suffisamment tout le système de ceux qui les résolvent dans un sens ou dans l'autre. Il est évident, par exemple, qu'on ne peut être contre l'Eglise sans attaquer tous les monopoles, ni pour l'Eglise sans les prendre tous sous sa sauve-garde.

Cette marche n'est pas celle qu'on suit en France. L'opposition n'a pas plus que le ministère un plan de campagne. Elle ne dit pas au pays : « Nous userons de notre initiative pour réclamer la cessation de tel abus, ou pour faire consacrer telle amélioration par la loi. »

Malgré les professions de foi, qui n'expriment que des convictions individuelles, et non la pensée du parti politique auquel appartiennent les candidats, les électeurs ne savent trop ce qu'ils font en donnant leur voix à celui-ci plutôt qu'à celui-là. Ils font du ministérialisme ou de l'opposition, en n'attachant à ces mots que des idées vagues, insuffisantes d'ordinaire pour déterminer un vote consciencieux.

On est pour le ministère, c'est-à-dire pour les hommes qui siégent dans le cabinet, et non pour leurs plans qu'on ne connaît pas.

On est pour l'opposition, c'est-à-dire pour un changement, sans savoir le moins du monde si celui qu'on facilite par son vote, n'est pas plus contraire encore à ce qu'on juge utile que l'état de choses actuel qu'on réprouve.

N'en serait-il pas tout autrement, si les différens partis, ne regardant qu'à ce qui est prochainement possible, arboraient un drapeau autour duquel pussent se rallier dans le pays, aussi bien que dans les colléges, ceux qui en approuvent l'inscription? C'est alors seulement qu'on verrait quelle est la puissance de l'opinion, lorsqu'elle se concentre sur des sujets spéciaux, au lieu de se dissiper en pure perte.

La chambre nouvelle n'ayant pas été nommée avec une mission déterminée, devra demander à son patriotisme celle qu'elle n'a pas reçue du pays. Elus seulement parce qu'on les a jugés amis de l'ordre, et sans qu'on se soit beaucoup occupé de savoir jusqu'à quel point ni de quelle manière ils comprennent les autres besoins de l'Etat, la plupart des députés auront à remplir eux-mêmes le mandat en blanc qu'on leur a donné.

Puissent-ils le faire comme devant Dieu, et comme ayant à lui rendre compte, aussi bien qu'à la France, des pleins-pouvoirs qu'ils ont obtenus!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les journaux américains annoncent que le gouvernement de Vera-Cruz a rendu un décret aux termes duquel tous les couvens sont abolis, et leurs biens confisqués au profit de l'Etat; les édifices seront convertis en hospices et en colléges.

On connaît aujourd'hui le texte du traité de quadruple alliance. Par l'article 1er, don Pédro s'oblige, au nom de sa fille, à mettre en action tous les moyens qui sont en son pouvoir pour chasser don Carlos des domaines portugais. Par l'article 2, la reine d'Espagne s'engage à faire entrer en Portugal des troupes suffisantes pour coopérer avec celles de don Pédro à l'expulsion des deux prétendans, et à entretenir ces troupes à ses frais. Les articles 3 et 4 stipulent la coopération de la Grande-Bretagne et de la France. Les articles 5 et 6 assurent à don Carlos et à don Miguel des rentes correspondant à leur rang et à leur naissance, et garantissent aux partisans du dernier une amnistie complète.

On voit qu'il ne s'agit dans ce traité que d'une alliance pour un but déterminé, et que, ce but étant atteint, les quatre puissances ne sont plus unies entre elles que par la sympathie et les intérêts, au lieu de l'être par des engagemens formels.

Don Carlos a débarqué à Portsmouth le 18 juin. Il a été salué par vingt-un coups de canon, quand il est monté sur le yacht anglais qui devait le transporter à terre, et par une nouvelle salve au moment où il l'a quitté. On assure que son débarquement a été retardé par le désir du gouvernement d'obtenir d'abord de lui un renoncement aux droits qu'il tient de sa naissance, et qu'un sous-secrétaire d'Etat envoyé à Portsmouth pour le faire adhérer à cette proposition, a échoué dans ses efforts. Interrogé sur ce sujet, dans la chambre des lords, par le marquis de Londonderry, le comte Grey a répondu qu'un sous-secrétaire avait effectivement été envoyé à Portsmouth; mais il a refusé de dire de quelle mission il était chargé.

M. Lindenberger, rédacteur du journal suédois l'*Aftonbladet*, ayant remis au procureur des Etats une requête où il réclamait contre le monopole exercé par le roi sur les théâtres, a été poursuivi en vertu d'une ancienne loi contre les crimes de lèse-majesté, qui prononce la peine de mort contre ceux qui s'en rendent coupables. On assure qu'il a été condamné à être décapité.

L'ancien président de la banque polonaise, M. le comte Selski, qui n'a pas voulu profiter de l'amnistie offerte par le gouvernement russe aux insurgés de 1830, a ouvert une maison de commerce à Paris sous la raison Selsky et Cie, dans l'espoir d'entretenir des relations d'affaires avec les négocians de son pays. La commission du gouvernement de l'intérieur à Varsovie vient de publier ce fait et, pour empêcher autant qu'il est en elle le succès commercial de l'ancien président de la banque, elle ajoute : « Comme on ne peut s'empêcher de voir là une » nouvelle hostilité contre le gouvernement légitime, la com- » mission prévient tous les banquiers, négocians, toutes per- » sonnes s'occupant de commerce et généralement tous les ha- » bitans du pays qu'ils aient à éviter de se mettre sous aucun » prétexte en rapport avec la maison Selski et Cie, qu'ils ne » tirent point de lettres de change sur elle, et qu'ils n'acceptent » pas les siennes, faute de quoi ils s'exposeraient à la perte de » leurs capitaux, et encourraient une grave responsabilité. »

Le congrès des ministres allemands, réuni à Vienne, a été clos le 12 juin. On assure que ses séances ont révélé moins d'harmonie entre les souverains qui y étaient représentés qu'on n'avait supposé qu'il en existait entre eux.

Madame la duchesse de Berry a signé récemment, pour se conformer au desir exprimé par Charles X, un acte important, par lequel elle renonce, en raison de son mariage, à la tutelle de ses enfans.

Des lettres arrivées de Grèce annoncent que la mésintelligence qui régnait depuis quelque temps entre les divers membres de la régence a amené une rupture. MM. de Maurer et de Heideik ayant témoigné le desir que la préséance dont M. le comte d'Armansperg a été jusqu'ici seul revêtu, fût à l'avenir alternative, celui-ci a envoyé sa démission au roi de Bavière.

MM. Carrel et Conseil s'étaient rendus à Rouen, où l'affaire du *National de* 1834 devait être jugée devant la Cour d'assises. Ces écrivains, ayant voulu traverser la Seine avec quelques autres personnes, le canot a chaviré, M. Conseil et M. Stevenin, architecte-dessinateur, ont péri. M. Carrel a seul paru devant la Cour, qui a jugé qu'il y avait identité entre le *National* et le *National de* 1834, que les tribunaux ne pouvaient consacrer les moyens employés pour dissimuler cette identité, que les poursuites avaient donc été dirigées avec raison, mais que les prévenus ayant agi de bonne foi, elle les déchargeait de toute peine. L'arrêt va être de nouveau soumis à la Cour de cassation.

On assure que M. le duc de Bassano est nommé gouverneur général d'Alger.

Les élections de Paris ont eu pour résultat la nomination des députés suivans : MM. Jacqueminot, Jacques Lefèvre, Odier, Ganneron, Thiers, François Delessert, Delaborde, Paturle, de Schonen, Charles Dupin, Démonts, Panis et Fremicourt. Les candidats de l'opposition ont tous été écartés. Les résultats des élections des départemens ne sont pas encore tous connus; on sait cependant déjà que les candidats ministériels l'ont emporté dans un grand nombre de colléges.

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

LA CHUTE DE L'HOMME.

Adam, où es-tu?

La grande question de l'origine du mal a été soulevée par tous les philosophes; mais elle ne trouve de solution satisfaisante que dans la Parole de Dieu.

En considérant ce monde où règnent tant de fléaux, où gémissent tant de douleurs, où se versent tant de larmes, où la mort vient incessamment s'interposer entre toutes nos affections et toutes nos espérances; en observant cet empire antique, immense, universel, des mauvaises passions qui se transmettent d'un siècle à l'autre et du père aux enfans, comme une lèpre ineffaçable, l'homme a dû se demander: D'où vient le mal? le mal physique et le mal moral qui pressent d'une invincible étreinte la création tout entière, animée et inanimée, depuis l'être humain jusqu'au sol hérissé de ronces qu'il déchire à la sueur de son front? Dieu, le Dieu que la conscience nous révèle, Celui qui est la Toute-Puissance unie à la Toute-Sagesse, ne peut avoir fait sortir le mal de son sein; comment donc le mal existe-t-il sur la terre?

A cette question que de réponses! ou plutôt que de ténèbres ajoutées aux ténèbres de cette question! Nous ne suivrons pas les philosophes dans leurs théories, vaines conjectures d'une imagination qui invente des rêves à défaut de réalités, et qui ne soulève que les voiles de ses propres mensonges, au lieu d'écarter ceux qui enveloppent l'origine des choses. On a depuis long-temps rejeté l'hypothèse de deux principes éternels, l'un bon, l'autre mauvais, qui se disputent l'empire du monde. L'opinion qui attribue l'existence du mal à la matière n'explique rien; car Dieu a créé la matière aussi bien que l'âme. Accuser les mauvais exemples et la mauvaise éducation du mal moral qui règne parmi les hommes, c'est donner gratuitement à de simples effets le nom de causes, et tourner par conséquent autour du mystère sans l'éclaircir. Prétendre que l'âme, avant de s'unir au corps, est déjà dans un état de dégradation, c'est reculer la difficulté, non la résoudre. Laissons donc ces conjectures et tant d'autres du même genre qui ne prouvent qu'une chose: l'impuissance de l'esprit humain à expliquer l'origine du mal, et hâtons-nous d'ouvrir la Parole de Dieu, qui répandra peut-être quelques lumières sur ce grand problème.

L'homme, en sortant des mains du Créateur, était bon; il avait été formé à l'image et à la ressemblance de Dieu; il avait été fait en âme vivante. Ces expressions, empruntées à la Bible, renferment plusieurs attributs qui méritent d'être examinés.

Dieu est saint; l'homme, formé à son image, devait donc être saint; il devait aimer le bien et haïr le mal. Aucune passion dépravée n'avait alors imprimé sur son front ses impures stigmates, ni dans son cœur ses funestes convoitises; aucune mauvaise habitude ne le courbait sous un joug de fer. La volonté de son Créateur était sa volonté; la gloire de son Dieu était sa fin. Comme le soleil rayonne, comme le fleuve suit sa pente, comme l'arbre porte son fruit, comme la fleur exhale ses parfums, l'homme vivait dans la sainteté, dans l'obéissance à la loi de son Maître sans effort, sans combat, par l'instinct même de sa nature morale. L'innocence le couvrait comme un vêtement, et la pureté la plus parfaite inspirait, non seulement toutes ses œuvres, mais encore toutes les pensées de son cœur.

Dieu est amour; il s'aime lui-même d'un amour infini, et il aime ce qui lui est semblable. L'homme, formé à l'image de Dieu, était amour aussi; il s'aimait lui-même, et il aimait son Créateur plus que toutes choses. Les affections basses et avilissantes qui réduisent l'être humain à la condition de la brute, ne les cherchez pas dans l'homme, à cette première époque de sa vie. Irait-il s'attacher à la poudre et donner son amour à de grossières jouissances, lui qui voit Dieu face à face, qui se plonge avec délices dans la contemplation de ses augustes attributs, et qui joint le doux nom de Père au nom de son Créateur? Comme le sarment s'unit au cep et le lierre au chêne; comme la feuille reste attachée à sa tige et la racine au sol qui la nourrit, l'homme s'unissait à Dieu d'une union filiale, et trouvait dans l'amour du Très-Haut sa lumière, sa force, sa joie, son avenir.

Dieu est heureux; son bonheur est infini comme sa sainteté, comme son amour, comme tout ce qui est Dieu. L'homme, formé à son image, devait être heureux aussi, heureux d'un bonheur sans nuage et sans ombre. Loin, bien loin de lui étaient alors ces voluptés brutales qui ne laissent que dégoûts après elles, et ces plaisirs éphémères, décevans, qui échappent de nos mains à l'instant même où nous croyons les saisir. Comme la terre desséchée est heureuse de boire les fraîches ondées du printemps, comme l'oiseau voyageur est heureux de retrouver un doux ciel et un arbre verd pour s'y abriter, l'homme goûtait une félicité pure à suivre la volonté de son Dieu. L'innocence et le bonheur étaient pour lui une seule et même chose. Tout servait à multiplier ses nobles jouissances; tout lui devenait plaisir et joie. Les formes variées des œuvres de la création lui rappelaient Dieu même dans sa grandeur et dans sa gloire; vers quelque objet qu'il portât ses regards, il y revoyait son Père, et il se réjouissait de vivre dans une communion perpétuelle avec lui.

Dieu est immortel; l'homme, formé à l'image de Dieu, partageait en toute manière cette immortalité. Son corps, bien que tiré de la poudre, n'était point destiné à traverser la sombre vallée de la mort; il n'avait à supporter ni les coups du temps, ni les ravages des passions, ni les douleurs des maladies, ni les infirmités de l'âge, ni ce dernier et terrible combat de la vie qui recule d'épouvante aux portes du sépulcre. Le Créateur avait donné à l'homme de pouvoir se transformer sans mourir, et monter de sphère en sphère dans les lieux célestes pour laisser derrière lui, à chaque monde nouveau, une froide dépouille. Comme ces étoiles qui brillent au firmament depuis soixante siècles, et dont l'éclat ne tombe ni s'éteint dans les évolutions immenses qu'elles décrivent sur leur route enflammée, l'homme ne devait être arrêté par aucune barrière ni obscurci d'aucune ombre, en s'élevant, d'éternité en éternité, avec les esprits purs qui habitent au séjour des cieux.

Tel était l'homme, lorsque Dieu le créa.

Il est malaisé de peindre, et difficile même de se représenter le moment solennel où il parut, couronné d'innocence, de gloire et d'immortalité. Déjà le monde, avec ses montagnes et ses fleuves, avec sa verdure et ses fruits, déployait toute sa magnificence. Déjà le soleil versait des flots de lumière et de chaleur sur les campagnes, et l'astre des nuits épanchait ses molles lueurs au milieu de son cortége d'étoiles. Déjà l'animal sauvage avait creusé sa tanière, et l'oiseau construisait son nid sur d'épais rameaux. Mais dans ce temple si vaste et si magnifique, il manquait une voix, un prêtre, un sacrificateur; dans ce royaume il n'y avait pas de roi; dans cette œuvre sublime de la création, nul être ne pouvait comprendre, admirer, aimer, servir, glorifier le Créateur. Alors l'homme, image de Dieu, âme vivante de l'univers, apparut. Sa pensée montait jusqu'à Dieu, son cœur était capable d'un amour assez grand pour aimer Dieu; sa parole disait les louanges de Dieu; sa volonté se plaisait à pratiquer la loi de Dieu. C'est lui qui était ap-

pelé à offrir, chaque jour, les hommages du monde à son divin auteur; tous les autres êtres lui obéissaient volontairement, et se courbaient en passant devant lui, comme des serviteurs s'inclinent devant leur maître. Il était placé dans un lieu qui ressemblait à la demeure des anges, entouré d'une riante nature, où il pouvait retrouver, comme dans un miroir, les adorables perfections du Créateur. Tranquille au dedans de lui-même, paisible au dehors, assuré de vivre éternellement, n'ayant d'autre labeur que de savourer sa félicité et de rendre grâce à Celui qui l'avait comblé de biens; destiné à croître en sagesse, en pureté, en grandeur, en puissance; ayant Dieu pour père et les anges pour amis; que manquait-il à l'homme de ce que Dieu pouvait lui donner?

Mais cet homme était libre, et la liberté qu'il avait reçue, noble privilége, nouveau bienfait de son Créateur, la liberté qui l'égalait aux esprits célestes et qui pouvait seule rendre son obéissance précieuse, la liberté devint la source de sa ruine. L'homme désobéit à Dieu; la créature méconnut, foula aux pieds le droit souverain de son Créateur; le prêtre de l'univers sacrifia à l'orgueil, et prostitua son encens aux passions excitées en lui par le Tentateur; le roi du monde avilit sa royauté par une coupable révolte contre le Roi des rois. L'homme fut puni; il devait l'être. Il tomba; et nous, après lui, nous, ses enfans, héritiers de sa chute, et non de son innocence qu'il ne pouvait plus nous transmettre, après l'avoir perdue, nous naissons, vivons et mourons, environnés des tristes effets de la désobéissance du premier homme.

Ainsi la Bible explique l'origine du mal. Le mal ne vient pas de Dieu, il vient de l'homme. Dieu avait créé l'homme bon, et l'homme s'est rendu mauvais. Il l'avait créé saint, et l'homme s'est corrompu. Il l'avait rempli d'amour pour lui, et l'homme s'est rempli d'inimitié contre lui. Il l'avait revêtu d'immortalité, et l'homme a voulu mourir. Il l'avait fait à son image, et l'homme s'est refait à l'image du Tentateur.

Adam, où es-tu? L'homme s'était caché, la honte et la douleur empreintes sur le front, aussitôt qu'il eût commis son crime, et Dieu l'appelait: Où es-tu? Il le découvrait sans doute dans sa retraite, mais il ne reconnaissait plus son œuvre; il ne retrouvait plus la première de ses créatures; il cherchait l'être sur lequel il avait répandu tant de bénédictions, et ne le voyait plus. Il l'appelait, et sa voix, naguère si tendre et si douce pour l'homme, lui était devenue menaçante et terrible; ce n'était plus la voix d'un Père qui l'invitait à s'approcher pour être béni, mais la voix d'un Juge qui le sommait de comparaître au pied de son tribunal, pour entendre une sentence de condamnation. Et Adam se cachait et se retirait devant le regard de Dieu, lui qui, la veille, s'empressait d'accourir aux premiers accens de sa voix, comme un enfant accourt au premier appel de sa mère. Mais, en vain, il allait ensevelir sa honte sous une ombre épaisse; la créature doit répondre aux sommations du Créateur, quelles que soient ses répugnances et ses craintes. L'homme confessa son crime, et en subit la peine.

Autant il était doux de tracer l'état primitif de l'homme, autant il est triste de peindre le dernier. Après la plus haute dignité vint la misère la plus profonde; aux grandes joies succédèrent les grandes douleurs.

Sa sainteté, où est-elle? Des passions fougueuses, indomptables, sans cesse renaissantes, grondent dans son cœur, et le précipitent de péché en péché. L'orgueil l'aveugle, la sensualité l'abrutit, l'ambition l'égare, la haine le déchire; la fraude est dans sa pensée, le mensonge sur ses lèvres, l'égoïsme dans ses actions. Il accepte toute autre loi, même les lois les plus dures, de préférence à la loi de Dieu; il dit au Créateur: Je ne suivrai pas ta volonté, mais ma volonté! L'innocence lui est si étrangère qu'il ne la conçoit plus; de ses vices il se fait des mérites, de ses crimes des vertus, de ses titres de honte des titres de gloire, pour se débarrasser du remords; et il y réussit trop souvent.

Adam, où es tu?

Il aimait Dieu autrefois; il l'aimait par-dessus tout; mais maintenant il aime tout par-dessus Dieu. Il aime la créature, même les plus viles créatures, plus que le Créateur. Il aime le monde plus que l'Etre qui l'a formé. Selon les goûts et les convoitises qui le dominent, il aime des insectes, des plantes, des pierres, des sons, de vains bruits de paroles, tout ce qui se peut imaginer de plus misérable; et il aime tout cela de l'amour qu'il refuse à Dieu. Il fait plus: il consent volontiers aux sacrifices les plus douloureux, les plus cruels, pour se dispenser du devoir d'aimer Dieu; il donnera, s'il le faut, sa fortune, son sang, le sang de ses enfans; mais son cœur, il ne le donnera point à Dieu; il le retient, il le garde de toute la force de sa nature dégradée.

Adam, où es-tu?

Le bonheur si pur et si vrai qu'il goûtait auprès de son Père, et qu'il ne séparait point de la sainteté! mais ce n'est plus même un idéal dont il sache se rendre compte; c'est à peine un rêve obscur et confus pour lui. Il cherche dans l'étourdissement un asile contre le cri de sa conscience, et il est quelquefois assez malheureux pour le trouver. Il travaille à se faire illusion par des mots, de peur que la vue des réalités ne le plonge dans le désespoir; il appelle le mal bien, afin de se tromper, s'il est possible, sur les douleurs de sa destinée. Mais, quoiqu'il fasse, il ne parvient qu'à prendre les apparences du calme et de la paix; au fond, il est souffrant, tourmenté, angoissé, et il se fuit lui-même dans le tourbillon des affaires et des plaisirs, pour ne pas se déchirer de ses propres mains.

Adam, où es-tu?

Faut-il ajouter, enfin, qu'à la place de ces transformations qui se seraient faites sans que l'homme eût besoin de mourir, la mort s'est emparée de toute créature, comme d'une proie qui ne saurait lui échapper? L'enfant pousse des cris de douleur, dès qu'il entre dans la vie, et souvent il passe, fleur d'un matin, de son berceau dans la tombe. S'il résiste au premier choc de la mort, il s'en va parfois, comme un arbuste étouffé sous l'ombre d'un vieux chêne, au printemps de ses années. Combien peu qui marchent, à travers beaucoup d'angoisses et beaucoup de larmes, jusqu'à la blanche vieillesse! Et alors, l'homme se courbe vers la terre d'où il est sorti, comme s'il s'étonnait de n'y pas être encore endormi avec ses pères! Quand la mort a frappé une nouvelle victime, on se hâte de l'ensevelir dans une fosse profonde, pour cacher aux yeux des vivans ce qui reste d'un homme après quelques jours, et les vers s'empressent de disputer à la pourriture ses hideux lambeaux.

Adam, où es-tu?

Où donc est-il, cet être si saint, si pur, si aimant, si heureux, l'être immortel qui s'appelait Adam, l'être que Dieu bénit, et qu'il trouva très-bon quand il l'eût fait? De ce qu'il était au matin de la création, l'homme n'a rien gardé qu'un faible et vague souvenir, qui se réveille dans certains momens de son existence pour lui inspirer le dégoût de tout ce qui l'environne, pour lui faire dire avec le prophète: « Qui me donnera les ailes de la colombe? Je m'envolerais et j'irais chercher un lieu de repos? » ou avec le poëte:

> L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Mais ce souvenir, cette réminiscence d'un état antérieur plus saint et plus heureux, est une preuve de la condition primitive de l'homme. S'il n'y avait pas eu une chute, une dégradation, qui s'est perpétuée d'Adam jusqu'à chacun de nous, le sentiment dont nous parlons serait étranger à

notre nature. Nous accepterions, sans regret d'un passé meilleur et sans espérance d'un meilleur avenir, la place qui nous est faite ici-bas. L'instinct qui nous détache de cette poussière où nous marchons, témoigne d'une immense catastrophe dont le genre humain a été frappé dans son origine. C'est une colonne mutilée, qui s'élève, solitaire, parmi de vastes débris, et qui atteste la grandeur de l'édifice qu'elle servait à soutenir.

L'homme est tombé par sa révolte; il a introduit dans son cœur et dans le monde le mal dont il se plaint. Dieu, bien loin d'en être l'auteur, nous offre le moyen de le réparer, ou du moins d'affaiblir ses effets sur cette terre et de nous en affranchir complétement au-delà du tombeau. Ce moyen c'est l'Evangile accepté par la foi, scellé dans les âmes par le Saint-Esprit. Quand l'Evangile est reçu de cette manière, il détruit la vie du péché et renouvelle la vie de l'innocence. Il fait remonter l'homme de sa chute à son premier état, non tout d'un coup, non entièrement, mais par degrés, mais avec les imperfections inséparables de notre état actuel.

La corruption redevient de la sainteté; l'inimitié contre Dieu redevient de l'amour; le trouble et l'angoisse redeviennent de la paix et de la joie; si la mort n'est pas annullée, elle n'a plus d'aiguillon ni de terreur pour le chrétien, et l'immortalité de notre condition première nous est rendue dans les lieux célestes. « Nous avons appris de Christ, dit un apôtre, à être renouvelés dans notre esprit et dans notre entendement, et à nous revêtir du nouvel homme, créé à l'image de Dieu, dans une justice et une sainteté véritables. » (Ephes. IV, 23, 24.)

VOYAGES.

VOYAGES DE M. GUTZLAFF LE LONG DES CÔTES DE LA CHINE.

PREMIER ARTICLE.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs, il y a déjà quelque temps, les principaux résultats d'un voyage entrepris en Siam par MM. Tomlin et Gutzlaff (1). Ils se rappellent peut-être qu'après un séjour de neuf mois, employés à traduire le Nouveau-Testament dans la langue de ce pays, et à répandre, au moyen de conversations et d'écrits religieux, la connaissance du Christianisme parmi les Chinois qui y demeurent en grand nombre, le premier de ces voyageurs fut forcé, par le dérangement de sa santé, de retourner à Singapore, et que le second le suivit un peu plus tard. M. Gutzlaff était résolu à se rendre de nouveau en Siam, et il exécuta ce projet, après s'être marié à Singapore avec une jeune chrétienne, miss Newell, qui l'aida dans ses travaux, et qui réussit quelquefois, à Bankok, à exercer sur des femmes et sur des enfans une utile influence. Mais son union avec elle ne fut pas de longue durée. Mme Gutzlaff mourut le 16 février 1831. Son mari, demeuré seul, se sentit plus pressé que jamais de réaliser le plan qu'il avait déjà formé avant son départ d'Europe, d'essayer de pénétrer en Chine.

On sait que les Chinois sont très jaloux des étrangers, et qu'une des règles de leur politique est de leur interdire l'entrée de leur pays. Macao est le seul port où l'on admette les navires des autres nations. Des lois sévères leur ferment tous les autres. Cette disposition à exclure les étrangers, se trouve chez tous les peuples qui se servent, pour écrire, des mêmes caractères que les Chinois. Leur écriture a été comme le véhicule de leur civilisation, et a puissamment contribué à les unir en un même faisceau : aussi rencontre-t-on chez eux les mêmes institutions, les mêmes lois, la même religion. Leur développement social ayant commencé dans un temps où les nations voisines étaient encore plongées dans la barbarie, ils ont appris de bonne heure à les mépriser; encore aujourd'hui ils ne veulent voir que des barbares dans tous ceux qui ne sont pas sujets du céleste empire, et ils sont pleins des préjugés les plus étranges sur leur férocité et leur dépravation. L'ignorance et l'orgueil des Chinois fournissent de nouveaux motifs à l'isolement dans lequel ils veulent demeurer. Leurs notions géographiques sont fort singulières; ils s'imaginent que la terre est carrée, que la Chine en occupe le centre, et qu'autour d'elle ne sont que quelque groupes d'îles, abandonnés à des peuples misérables, sur lesquels ils portent les regards avec dédain. L'Europe elle-même n'est, aux yeux de beaucoup d'entre eux, qu'une petite contrée habitée par quelques marchands qui parlent diverses langues, et dont la principale ressource est le commerce avec la Chine. Un capitaine de navire chinois, ayant voulu donner à M. Gutzlaff une haute idée de l'étendue de ses connaissances en géographie, essaya de tracer une carte du monde. L'Afrique s'y trouvait près de la Sibérie, et la Corée dans le voisinage d'une contrée inconnue, qu'il supposait être l'Amérique. Le mépris des étrangers, encore fort répandu parmi le peuple, a, dans les classes élevées, fait place à la crainte. Le gouvernement ayant reconnu qu'il y a sur la terre des peuples puissans, redoute d'avoir quelque jour à lutter avec eux, et il ne croit pouvoir mieux éloigner ce danger, qu'en continuant à rendre les rapports avec eux à peu près nuls. A cet effet, il s'efforce d'entretenir les préjugés contre les *barbares*, en lançant contre eux, aussi souvent que l'occasion s'en présente, des édits où ils sont représentés sous les plus noires couleurs, et où ceux qui leur faciliteraient l'entrée de l'empire, sont menacés des châtimens les plus sévères.

M. Gutzlaff n'ignorait pas ces difficultés; mais elles ne servaient qu'à lui faire plus vivement sentir la nécessité de les surmonter. Un dictionnaire chinois-anglais a été publié par les soins du savant docteur Morrison; la Bible a été traduite dans la langue de la Chine; divers écrits qui font connaître les doctrines de l'Evangile ont été imprimés dans cette langue; et malgré ces immenses travaux préparatoires, la Chine elle-même est encore fermée pour ceux qui veulent y enseigner le Christianisme. On a dû se borner à donner les Saintes-Ecritures et des livres religieux aux Chinois des provinces de Canton et de Fuhkeen qui visitent, chaque année, les ports de l'Archipel indien. Beaucoup d'entre eux les emportent dans leur pays; mais d'autres, au lieu d'y retourner, se fixant dans les contrées qu'ils sont venus visiter, on ne peut pas juger, d'après le nombre des volumes distribués, du nombre de ceux qui ont réellement été introduits dans l'empire chinois. M. Gutzlaff comprit qu'une influence bien plus étendue pourrait être exercée, si quelques chrétiens réussissaient à y pénétrer, ou si du moins ils pouvaient avoir accès auprès des habitans des ports de mer fermés aux étrangers, et il résolut de le tenter. Dans ce but, il était devenu, pendant son séjour en Siam, sujet du céleste empire, en se faisant adopter dans le clan ou la famille de Kwo, du district de Tung-an, dans le Fuhkeen. Il prit à cette occasion le nom de Shihlee et se mit à porter le costume chinois. Ses amis le considérèrent dès lors comme un membre de la grande nation. La parfaite connaissance qu'il avait du chinois et la facilité avec laquelle il se faisait aux habitudes et aux usages de ceux avec qui il demeurait, lui furent très-utiles pour surmonter bien des obstacles.

Souvent les capitaines avec lesquels il était en relation l'avaient engagé à les accompagner en Chine, à bord de leurs jonques; mais quand il leur rappela leurs offres, en ajoutant qu'il était disposé à en profiter, il n'éprouva que des refus. Chacun craignait de se compromettre, en conduisant en Chine un homme à qui sa naturalisation pouvait bien n'avoir pas fait perdre, aux yeux des mandarins, la qualité de barbare. L'ambassadeur qui devait se rendre à Pékin, lui proposa de le suivre comme son médecin; il accepta; mais un de ses amis, qui était malade, et que M. Gutzlaff traitait, lui témoigna le plus vif chagrin d'être privé de ses soins, et le seigneur siamois renonça à le compter parmi les personnes de sa suite. Peu de temps après, il tomba dangereusement malade, et il croyait devoir abandonner tous ses projets, quand un négociant, nommé Ling-Jung, vint lui offrir de partir avec lui, en lui promettant de le faire admettre à bord de la jonque sur laquelle il avait lui-même arrêté son passage. Quoiqu'à peine convalescent, M. Gutzlaff n'hésita pas.

(1) Tome Ier, page 185.

Il fit marché avec le capitaine Sinshun et, bien approvisionné de livres chrétiens et de remèdes, il s'embarqua, le 2 juin 1831, sur la *Shunle*, jonque de 250 tonneaux, montée par cinquante matelots, et destinée pour Teen-tsin, le port de Pékin.

Chaque navire construit en Siam a pour patron un noble Siamois. La *Shunle* était sous le patronage de l'officier du royaume le plus élevé en dignité. Celui-ci envoya l'un de ses secrétaires à l'embouchure du Meinam, afin d'apprendre par lui si la jonque avait heureusement descendu le fleuve. Cet homme étant monté à bord, fut surpris d'y voir M. Gutzlaff. Il lui témoigna des craintes sur le succès de son voyage; de même que les amis que celui-ci avait consultés à Bankok, il redoutait pour lui les mauvais traitemens des mandarins et la rapacité des matelots. Ces derniers se livraient sur le navire aux vices les plus honteux. Tous étaient fumeurs d'opium, et ils satisfaisaient cette passion avec si peu de retenue, qu'il n'y en avait quelquefois aucun qui fut en état de surveiller la manœuvre. Quand on aperçut Teen-fung, rocher escarpé, qui est le premier promontoire du continent chinois qu'on rencontre, le capitaine offrit des sacrifices à Ma-tsoo-po, la déesse des matelots. Les marins se jetèrent avec avidité sur le riz et les autres mets qu'on lui présenta, et les dévorèrent. Quelques jours après, la jonque arriva à Soakah, dans le Chaou-chow-foo. C'est le nom du district le plus oriental de la province de Canton. Sa population est de trois à quatre millions; mais comme le pays n'offre pas des ressources suffisantes aux habitans, environ cinq mille individus s'expatrient chaque année ou se font marins. Les matelots de la *Shunle* étaient de Soakah. Absens depuis près d'un an, ils apportaient tous à leurs familles du riz de Siam, où il est à meilleur marché qu'en Chine. On sait à quel point les Chinois font cas du riz. Les hommes du peuple n'ont d'autre ambition que d'en avoir suffisamment pour leurs besoins. Ils estiment les dépenses de leur ménage d'après la quantité qu'on en consomme; ils indiquent le nombre de leurs convives, en disant combien de jattes il en faut faire cuire; ils ne travaillent que pour s'en procurer; et ils ne comprennent pas qu'on puisse, ailleurs, substituer d'autres alimens à celui-ci, prétendant qu'il est seul propre à soutenir la vie de l'homme.

Les parens des matelots vinrent à leur rencontre dans de petites barques, et, comme pour témoigner leur reconnaissance des présens qu'ils s'attendaient à recevoir d'eux, il leur amenèrent des femmes de mauvaise vie. La jonque devint un véritable lieu de débauche. Les épargnes des matelots furent bientôt dissipées, et de farouches regrets succédèrent à leur honteux libertinage. M. Gutzlaff courut alors des dangers que ses amis de Bankok, plus expérimentés que lui, avaient prévus et contre lesquels ils l'avaient mis en garde. Les matelots, désespérés de leur ruine, voulurent s'enrichir par le vol, et supposant que les coffres du voyageur contenaient des sacs d'or et d'argent, ils résolurent de le tuer, pour s'emparer de ses trésors. Ils auraient sans aucun doute exécuté ce projet, si l'un d'eux, qui avait vu les coffres ouverts, ne leur eut appris qu'ils ne renfermaient que des livres. Au milieu de ces périls et à la vue de ces excès révoltans, M. Gutzlaff n'oubliait pas le grand but de ses efforts. Il en profitait même pour convaincre ces malheureux de leur corruption, et pour leur faire sentir le besoin de la délivrance du péché et de ses suites. Un jeune homme, auquel il adressa de sérieuses exhortations, s'écria, dans une grande agitation, qu'il voyait bien que les principes moraux sont insuffisans, si une influence céleste n'est pas exercée sur le cœur.

Le 30 juillet, la jonque partit pour Amoy, principal marché de la province de Fuhkeen, dont les négocians ne demanderaient pas mieux que d'établir des relations avec les Européens, si le gouvernement voulait le permettre. Le vent fut favorable jusqu'à ce qu'on fut entré dans le canal de Formose ou de Teawan; mais alors il devint tout à coup contraire; et l'on fut obligé de jeter l'ancre près de l'île de Ma-oh ou Ma-aou, où l'on prétend que la déesse Ma-tsoo-po vivait autrefois. Une violente tempête s'étant élevée, le navire courut de grands dangers. Quand elle fut appaisée, quelques-uns des passagers et des matelots allèrent à terre, afin de visiter le temple de la déesse des marins, et de la remercier de leur délivrance. Ce temple, quoique bâti à grands frais, n'a rien de remarquable. Beaucoup de prêtres y sont attachés au culte de la déesse, et l'on y vient de toutes parts en pélerinage. Comme la *Shunle* allait remettre à la voile, un des prêtres se rendit à bord, pour persuader aux gens de l'équipage d'acheter divers objets consacrés à l'idole, prétendant que ce serait un moyen de préserver le navire des dangers qu'il pourrait encore courir. Mais celui des matelots qui remplissait en même temps à bord les fonctions de sacrificateur, répondit que ses compagnons et lui étant déjà purifiés, ils n'avaient pas besoin d'autres préservatifs. M. Gutzlaff ne laissa pas échapper cette occasion de faire sentir à ces pauvres idolâtres la folie de leur superstition. Quoique le prêtre eut apporté à bord une biographie de Ma-tsoo-po, où l'on en racontait des merveilles, il leur prouva son impuissance, en leur rappelant que l'idole qu'ils avaient sur la jonque, et à laquelle s'adressait leur culte, bien loin de pouvoir défendre les autres, avait elle-même été ébranlée pendant que la tempête menaçait le navire. Ces instructions ne réussirent pas à détruire les préjugés des matelots: un grand calme ayant succédé à cette agitation de la mer, ils n'imaginèrent rien de mieux, pour obtenir le vent dont ils avaient besoin, que de faire une jonque de papier doré, et, après l'avoir portée en procession sur le pont, au son d'une clochette, de la jeter à la mer; mais, à leur grand étonnement, le calme continua.

Le temps ayant enfin changé, la *Shunle* passa en vue de Shang-hae-heen, ville située sur le fleuve Yang-tsze-keang, qui sert de marché à Nankin. On jeta l'ancre, le 23 août, dans un port de l'île de Leto. M. Gutzlaff fut invité à un repas, auquel assistèrent les principaux habitans de l'île; il leur fit connaître le but du voyage qu'il avait entrepris, et leur déclara que pour eux aussi l'Evangile était nécessaire. Après plusieurs jours de navigation, on entra dans la rivière Pei-ho, à l'embouchure de laquelle est situé Teen-tsin, et sur laquelle se trouve aussi Pekin, capitale de tout l'empire. M. Gutzlaff vit sur le bord du fleuve une boutique avec cette inscription: « Ici on vend des » idoles et des Boudhas neufs et remis à neuf. » Quelle impression ne dut-il pas recevoir à la vue de cette enseigne, si propre à lui faire connaître l'état d'abjection de ce malheureux pays!

Le Pei-ho était couvert de jonques et de petites barques. Dans le voisinage de Teen-tsin elles étaient si nombreuses qu'on avait peine à se frayer un passage au milieu d'elles. Les quais étaient couverts de monde, et quand M. Gutzlaff fut descendu à terre, il rencontra dans les groupes plusieurs personnes auxquelles il avait donné en Siam les secours de son art, ou qu'il y avait entretenues des vérités de l'Evangile. Elles lui témoignèrent leur joie de le revoir, et le félicitèrent d'avoir renoncé au pays des barbares, pour venir se placer « sous le bouclier du fils du » ciel. » Bientôt on sut dans la ville qu'il était prêtre chrétien et médecin. Il profita de ce qu'on lui connaissait le premier de ces caractères, pour annoncer ouvertement les doctrines de la Bible, bien que l'on vint davantage le visiter pour être guéri de l'ophtalmie et du rhumatisme que pour rechercher la guérison de l'âme. Les médecins chinois sont fort ignorans; il leur suffit d'avoir lu quelques livres, sans avoir jamais exercé la médecine, pour prendre le titre de docteurs. Ils n'étudient pas l'anatomie, n'ayant aucune confiance en cette science. Souvent ils prédisent aux malades le jour de leur guérison; il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'ils se trompent presque toujours. Ce n'est pas cependant qu'ils aient peu recours aux ressources de leur art; car il leur arrive quelquefois d'employer cinquante ou soixante plantes différentes pour la préparation d'un remède.

Un riche marchand de Teen-tsin invita M. Gutzlaff à venir demeurer dans sa maison. Le commerce de ce port est aussi animé que celui de Canton. Cinq cents jonques y arrivent tous les ans du midi de la Chine, de la Cochinchine et de Siam. L'argent y est abondant. Quelques négocians émettent des effets de commerce. Le bruit se répandit bientôt dans la ville que le but de cet étranger était de dresser une carte du pays, dont les hommes de sa nation pussent se servir pour le surprendre. Le capitaine qui avait consenti à le prendre à bord commençait à s'inquiéter de cette agitation; mais M. Gutzlaff réussit à la faire cesser par l'étonnement que causèrent ses cures. Il courut alors un autre

danger. Un Chinois proposa sérieusement au capitaine de lui vendre son passager, et il lui offrit deux mille taels d'argent. Un mandarin déclara à M. Gutzlaff qu'il le regardait comme un vrai Chinois, et dans le temps même où le peuple témoignait quelque opposition contre lui, il lui offrit un passe-port pour Pékin, disant qu'il serait dommage qu'il fut venu de si loin, « sans avoir vu la face du Dragon. » Pékin n'est qu'à la distance de deux jours de Teen-tsin; mais pour s'y rendre sans obstacle, il eut été nécessaire de parler le dialecte de la province. N'ayant pas assez de temps pour l'apprendre, notre voyageur renonça à cette excursion. Il était d'ailleurs suffisamment occupé à Teen-tsin, où il distribuait un grand nombre de livres chrétiens, dont il s'appliquait à faire bien comprendre le sens par les conversations qu'il avait avec les habitans. La classe moyenne est peu nombreuse dans cette ville. On y trouve quelques hommes d'une fortune colossale; mais la majeure partie de la population est pauvre.

Le froid augmentait, et le Pei-ho menaçait de geler. La jonque quitta en conséquence le port le 17 octobre. Elle poussa jusqu'à Kin-tcheou, à environ quinze lieues de Moukden, la célèbre capitale de la Mantchourie. Il n'y a pas de femmes dans cet endroit, ni dans le voisinage. Les autorités civiles les ont fait éloigner pour arrêter le libertinage auquel se livraient les matelots qui fréquentent ce port en grand nombre. Ce fut là le point le plus septentrional du premier voyage de M. Gutzlaff. Après une navigation difficile et dangereuse, il débarqua à Soah-boc, d'où il se rendit par terre à Macao. Il arriva le 13 décembre dans cette dernière ville.

EDUCATION.

I. Manuel des Fondateurs et des Directeurs des premières écoles de l'enfance, connues sous le nom de *Salles d'asile*; par M. Cochin, fondateur de la première Salle d'asile-modèle à Paris. 2e édition. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 5 fr.

II. De la direction morale des Salles d'asile *et des Comités de surveillance*. Br. in-8°. Paris, 1834. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 75 c.

III. Cinquième Rapport *du Comité des Ecoles de petits enfans de Lausanne*. Br. in-8°. Lausanne, 1834.

Il y a quelques années qu'on savait à peine, en France, ce que c'est qu'un salle d'asile. Aujourd'hui même, bien que ces établissemens se soient multipliés à Paris et propagés dans les départemens, il est beaucoup de personnes qui ne s'en font pas une idée exacte. On ne saurait mieux les leur faire connaître, si on ne peut les engager à les visiter, qu'en leur disant, selon l'heureuse expression de M. Cochin, que ce sont des salles d'hospitalité et d'éducation en faveur du premier âge. Les salles d'asile ont en effet ces deux buts, et il nous semble qu'il y a quelque chose de touchant dans leur réunion. Les petits enfans reçus dans ces écoles sont de faibles plantes qu'on abrite et qu'on arrose, et qui ne peuvent pas plus se passer du premier de ces secours que du second.

L'excellent écrit publié, l'année dernière, sous le titre d'*Instruction élémentaire pour la formation et la tenue des salles d'asile*, a plus fait pour en faire apprécier l'utilité, que n'auraient pu faire des rapports au roi et des circulaires au préfets. Il est impossible de s'occuper de ce sujet d'une manière plus simple et plus pratique, et ce sont là des qualités essentielles, si l'on veut obtenir, à l'aide d'une publication, des résultats prompts et étendus. Les différens ouvrages que nous annonçons aujourd'hui, contribueront sans doute aussi à la multiplication et à la bonne direction des salles d'asile. Leurs auteurs envisagent les écoles enfantines sous des rapports différens, et c'est bon signe; car cela prouve sans doute que la question n'est plus tout à fait neuve parmi nous.

Le livre de M. Cochin contient deux manuels distincts, celui des *fondateurs* et celui des *directeurs* des premières écoles de l'enfance. On y retrouve d'un bout à l'autre l'homme respectable qui a compris que la bonne éducation des enfans prépare à la patrie de bons citoyens, et qui, par de généreux sacrifices et de persévérans efforts, a réussi à doter le quartier le plus pauvre et le plus populeux de Paris, d'une maison complète pour l'instruction de sa jeunesse. Son ingénieuse philantropie suggère dans cet ouvrage, pour augmenter le nombre des écoles, différens moyens dont l'emploi paraît facile. Il pense que la création des salles d'asile va donner un rang, une place, un emploi, à la majeure partie des femmes de maîtres d'école; et bien que nous inclinions, pour le choix des directrices, vers l'excessive prudence que conseille l'auteur du second écrit dont nous avons transcrit le titre, il faut convenir que dans beaucoup de communes, il serait absolument impossible d'en trouver d'autres. M. Cochin fait remarquer ailleurs que les manufacturiers, qui entretiennent des ateliers considérables dans les villes populeuses, possèdent des moyens admirables pour fonder une salle d'asile dans l'intérieur de leurs établissemens. Pouvant ordinairement disposer de vastes locaux, il leur est facile de convertir des hangars en classes pour les enfans de leurs ouvriers; et là, où deux ou trois fabricans sont voisins les uns des autres, ils peuvent établir, l'un la salle d'asile, un autre l'école des filles, un autre encore celle des garçons.

Le Manuel des Fondateurs est, en quelque sorte, le commentaire de la loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire. L'auteur regardant la direction et la surveillance de la part de l'autorité comme l'une des conditions essentielles de l'avenir des établissemens d'éducation, est dans l'admiration de cette loi. Pour nous, qui appelons de tous nos vœux la séparation de l'Etat et des écoles, et qui savons que si la surveillance de l'autorité produit quelque bien, elle est une entrave à celui qui se ferait sans elle, nous ne pouvons que regretter de ne pas être d'accord avec lui sur ce sujet; nous devons même dire que cette première partie de son travail, qui renferme des faits et des vues d'un grand intérêt, reçoit sous sa plume de trop long développemens, qui pourraient effrayer les personnes disposées à fonder des salles d'asile.

Le Manuel des Directeurs est très-supérieur à celui des *Fondateurs*, bien que là aussi se retrouvent un peu trop les préoccupations de la loi de 1833 auxquelles nous venons de faire allusion. Nous croyons en particulier que M. Cochin, dont nous sommes loin de mettre en doute la sage tolérance, va au-delà de sa pensée, lorsqu'il dit, page 216, que l'administration ne doit permettre, dans les salles d'asile communales, d'autre instruction religieuse que celle des cultes reconnus par l'état. Si dans une commune la plupart des enfans appartenaient à un culte non reconnu, il faudrait bien, si c'est le vœu des parens, consentir à ce que ces doctrines fussent enseignées, à moins d'exclure de l'école l'instruction religieuse, exigée à tort, selon nous, par la loi.

On ne ne peut lire sans un plaisir mêlé de surprise le chapitre de ce livre qui renferme des conseils pour le développement intellectuel des élèves, et une indication sommaire des exercices qu'on peut leur faire faire. Il n'y a rien de forcé, rien qui soit au-dessus de la portée de très-jeunes enfans, dans les efforts auxquels M. Cochin croit qu'on peut les appeler; et cependant il y a une grande variété dans les petites études qu'il propose d'exiger d'eux. Les moyens de les captiver sont ingénieux et nombreux, et nous croyons

que le directeur ou la directrice qui saura les employer dans l'esprit de sa vocation, obtiendra les succès les plus réjouissans.

Malheureusement il est peu de maîtres en France qui aient l'esprit de leur vocation, dans le sens que nous attachons à ce mot. On comprendra ce que nous voulons dire, si on lit le rapport du Comité des écoles de petits enfans de Lausanne que nous annonçons. Les traits touchans qu'il renferme prouvent ce que peut obtenir un maître pénétré des vérités de l'Evangile, et sachant les présenter avec simplicité à de jeunes cœurs. L'enseignement des salles d'asile ne produira parmi nous les fruits qu'il produit en Suisse, en Angleterre, et surtout en Ecosse, que quand ils reposera sur le même principe, sur le principe chrétien, sur la Bible. Il faut que les maîtres, les fondateurs, les protecteurs sentent toute la responsabilité qui pèse sur eux, et toute l'étendue des engagemens qu'ils contractent envers Dieu, en se chargeant de la direction à donner à tant de jeunes âmes, pour que cette direction puisse être aussi utile qu'elle doit le devenir. Nous faisons la part des circonstances; mais toujours est-il que beaucoup de maîtres ne sont ni pieux ni à la hauteur de leur tâche, et c'est un grand mal. Mais où trouver de tels maîtres? demandera-t-on. Parmi les âmes converties, amenées captives à l'obéissance de la croix, et pleines de l'amour de Dieu, répondrons-nous; car l'œuvre des salles d'asile est une œuvre de foi et de charité non moins qu'une œuvre de compassion maternelle. C'est par les salles d'asile que les principes religieux et moraux pourront s'infiltrer dans les classes ouvrières et pauvres; c'est par les leçons données aux petits enfans qu'on peut combattre, au sein des familles, l'impiété, l'immoralité et le vice. Quel mission belle et sainte! Quel espoir de régénération ne contient-elle pas!

Les devoirs des comités de surveillance ne sont pas moins sérieux que ceux des maîtres. Ils ont été compris dans toute leur étendue par l'auteur du second des ouvrages dont nous nous occupons. « Ce n'est pas légèrement, et sans avoir » mûrement réfléchi, dit-elle, qu'il faut s'engager à faire » partie d'un comité de surveillance. Il faut mesurer l'éten- » due de sa tâche, et consulter sa conscience aussi bien que » son cœur. Il est tel établissement auquel on peut être plus » utile en ne s'occupant pas de sa direction qu'en s'en oc- » cupant négligemment. » Les réunions des comités, leur inspection et les rapports de leurs membres avec les maîtres, les enfans et les parens, donnent lieu à des remarques que l'auteur a évidemment puisées dans les relations de ce genre qu'elle a soutenues elle-même, et dans l'accomplissement de devoirs dont elle a senti l'importance avant d'essayer d'en convaincre les autres. Cette brochure, écrite dans l'esprit du Christianisme, peut exercer une excellente influence. Remarquons à cette occasion que les salles d'asile, introduites en France par le pieux Oberlin, trouvent parmi nous, comme toutes les autres institutions utiles, des amis et des propagateurs parmi les chrétiens.

MELANGES.

Episode de la vie d'un journaliste. — Le journaliste dont nous voulons parler est l'un des hommes qui honorent le plus la presse périodique anglaise. C'est M. Thomas Pringle, l'un des fondateurs du *Blackwood's Edimburgh Magazine* et du *Constable's Magazine*.

Le gouvernement anglais ayant résolu, en 1819, de coloniser la frontière caffre du Cap de Bonne-Espérance, offrit à ceux qui voudraient profiter des avantages de ce nouvel établissement, de les y transporter sans frais. Près de 80,000 personnes demandèrent à être reçus au nombre des émigrans; environ 5,000 furent accueillies en cette qualité, et parmi elles se trouvait la famille de M. Pringle, qui se décida à accompagner les siens.

Le but de cet écrivain était de réunir les membres de la famille de son père, que des circonstances malheureuses commençaient à disperser. N'entendant rien lui-même à l'agriculture, il voulait, après s'être assuré du succès de la colonie nouvelle, se fixer dans la ville du Cap, et y remplir un emploi modeste qu'il était sûr d'obtenir par l'intermédiaire de puissans amis.

La famille de M. Pringle fonda en Afrique le hameau de Glen-Lynden, qui est aujourd'hui, quatorze ans après sa création, la seconde ville de la colonie sous le rapport de la population et du commerce.

A peine arrivés dans le désert, qui devait se transformer par leurs soins en une riante et fertile contrée, les émigrans écossais résolurent d'y transporter les usages religieux de leur patrie. Ils convinrent dès lors de sanctifier le dimanche, en s'abstenant de tout travail et en célébrant le culte divin. Deux fois, le premier dimanche, ils se réunirent sous un acacia, au bord d'une petite rivière, pour chanter ensemble les louanges de Dieu, lire un sermon et prier.

Quelque temps après, M. Pringle ayant suffisamment appris le hollandais pour se faire comprendre des Hottentots, se décida à établir un service religieux pour ces pauvres gens. Quoique laïque, il s'estimait heureux de pouvoir leur lire et leur expliquer quelques versets du Nouveau-Testament.

Après beaucoup de privations, la petite colonnie prospéra, et le frère aîné de M. Pringle étant arrivé à Glen-Lynden, et ayant pris la direction de l'établissement, il put lui-même se rendre au Cap, où il fut nommé bibliothécaire de la ville. Mais ayant publié quelques écrits sur les progrès dont la colonie du Cap lui paraissait susceptible, il fut destitué par le gouverneur, lord Charles Sommerset, qui est devenu si tristement célèbre.

Cette destitution fut suivie du départ de M. Pringle pour Londres, et elle a eu pour l'humanité les plus heureux résultats; car à son retour, M. Pringle fut nommé secrétaire de la Société pour l'abolition de l'esclavage, et sept ans de sa vie ont été consacrés à cette sainte cause, au succès de laquelle ses travaux ont puissamment contribué.

ANNONCES.

Du gouvernement d'Alger, par A.-E. Cerfberr. Br. in-8°. Paris, 1834. Chez Wittersheim et Deremesnil, rue Montmorency, n° 16. Prix : 2 fr.

L'auteur de cette brochure propose d'ériger Alger et ses dépendances en état indépendant sous le patronage de la France; d'en décerner la couronne à un français, d'accorder au nouvel État un emprunt de six cents millions, d'après des conditions qu'il développe, et d'assurer par des traités de paix et de commerce, à la France l'échange exclusif des produits d'Alger, et à Alger la protection immédiate de la France. Cette brochure, qui ne suppose pas une connaissance suffisante du pays, est pauvre en faits et riche en hypothèses. L'inverse eut mieux valu. Nous y avons cependant remarqué des vues fort justes, que la plupart des Français qui se rendent à Alger ne paraissent pas avoir adoptées : « Ce n'est point une exploitation » qu'il faut voir dans Alger, dit l'auteur; c'est un pays à initier aux » progrès de la civilisation. La gloire d'une nation comme celle d'un » individu consiste à faire le bien. Or le bien ici, c'est la civilisation » des Arabes. »

Observations du Conseil des Délégués des Colonies françaises sur le Rapport de M. Gouin, adressées au Gouvernement et aux Chambres. Br. in-8°. Paris, 1834.—Se distribue.

Cette brochure, relative à la question des sucres, a pour objet de demander que, si l'on veut innover quelque chose dans la loi du 26 avril 1833, on ne s'occupe que de l'abaissement des tarifs.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 27. 2 JUILLET 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'es le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA RESPONSABILITÉ DES ÉLECTEURS.

Un homme qui a reçu de Dieu avec beaucoup de foi beaucoup d'esprit, remarquait dernièrement que, dans l'exercice que l'homme fait de sa liberté morale, tout est choix ou élection, et que les choix politiques dans un collége électoral sont en réalité bien moins importans pour ceux qui les font, que tant d'autres choix qu'ils sont appelés à faire tous les jours. « Me choisir une vocation dans le monde, s'écriait-il, me choisir une femme, et auparavant choisir entre le mariage et le célibat, choisir un instituteur pour mon fils, un époux pour ma fille, me choisir un médecin, un régime, une lecture, un compagnon de demeure ou de voyage; et choisir dans toutes mes œuvres entre mon goût et ma raison, entre mes passions et mon jugement, ah! quelle épouvante! Ai-je donc jamais la pleine et entière certitude que je choisis bien? Chacun de mes pas, un oui ou un non, parler ou me taire, me lever ou m'asseoir en certains momens, où cela peut-il aboutir dans la génération infinie des causes et des effets, des principes et des conséquences? Je ne vois rien de plus redoutable, de plus effroyable que la liberté du choix, si je la sépare un moment de l'idée du Dieu qui conduit nos pas. »

Ainsi raisonnait l'homme dont je parle, et puis, revenant aux élections politiques, il expliquait l'importance plus grande qu'on y attache par l'influence plus étendue qu'elles exercent. Sans doute la plupart de nos choix ont pour nous, pour nos familles, pour nos alentours, des effets plus appréciables que nos choix politiques; mais ceux-ci importent au pays entier. Aussi disait-il encore qu'il ne comprenait pas comment le roi, après avoir choisi ses ministres, et l'électeur, après avoir choisi son député, pouvaient conserver quelque paix, à moins que, se rendant le témoignage qu'ils ont fait leur choix de leur mieux selon leurs lumières bornées, ils ne pensent qu'à cela se réduisent leur tâche et les exigences de leur conscience, ajoutant, quant aux suites et aux effets de leurs choix, dans un sentiment de sérieuse confiance : A la garde de Dieu!

Est-ce avec cette conviction de leur responsabilité que la plupart des électeurs ont, il y a quelques jours, voté dans les colléges? Combien de misérables considérations de famille ou de société, d'intérêt ou de localité, n'ont pas déterminé un grand nombre de suffrages? Et cependant, ceux qui ne sont pas dans le cas de se rendre le témoignage d'avoir été guidés par leur conscience, ne peuvent pas, comme les hommes de bonne foi, se décharger sur Dieu des résultats de leurs votes. Si une résolution funeste pour le pays est prise sur la proposition ou avec la participation du député qu'ils ont nommé, si un discours qu'il prononce à la tribune soulève les passions, s'il oublie son mandat, ou s'il comprend mal les intérêts de la nation, l'électeur dont le vote n'a pas été réfléchi et consciencieux, n'éprouvera-t-il aucun remords? Ne sentira-t-il pas qu'il a été coupable de faire partie, sans motifs suffisans, d'une majorité quelconque qui ne doit peut-être son triomphe qu'à l'adjonction de quelques hommes qui ont voté comme lui? Si j'ai bonne mémoire, dans le temps où l'opposition luttait contre le ministère Villèle avec la même énergie que les légitimistes luttent aujourd'hui contre le gouvernement de Louis-Philippe, l'élection d'un député hostile au pouvoir ne fut emportée, à Lyon, qu'à la majorité d'une voix; et le bulletin qui décida sa nomination avait été déposé dans l'urne par un électeur arrivé le matin même du Hâvre, d'où il était

accouru tout exprès. C'était donc là le grand électeur, l'électeur dont le vote donnait seul de la valeur aux deux ou trois cents votes semblables au sien; et si cet électeur a tant soit peu réfléchi à la responsabilité qui pesait sur lui, elle doit lui avoir paru accablante. Ce fait peut bien faire comprendre toute l'étendue de la responsabilité électorale; car chaque électeur peut se trouver dans le même cas.

Depuis quelques jours on s'occupe beaucoup de réélections auxquelles la nomination des mêmes députés par différens colléges doit donner lieu. La chambre sera-t-elle constituée assez à temps pour que les élections aient lieu sur les listes de 1833, ainsi que le désire le ministère, ou bien, comme le voudrait l'opposition, ne pourront-elles être faites que sur les listes de 1834? Telle est la première question qu'on agite. Mais il en est une autre plus grave, que les légitimistes ont soulevée. Considérant la grande fortune de beaucoup d'entre eux, ils ont imaginé des partages de patrimoines par avancement d'hoiries, afin d'augmenter dans une notable proportion le nombre de leurs électeurs, et de leur procurer dans peu de temps une majorité certaine dans une foule de localités. Le droit d'en agir ainsi est consacré par la loi, et si les grands propriétaires qui veulent y avoir recours, sont déterminés par le désir de servir les intérêts généraux du pays, et non des intérêts particuliers, leur conduite est honorable. Nous en dirons autant des efforts légaux de tous les partis, ou plutôt de tous les individus dont les partis se composent, en tant que nous pourrons leur supposer une pensée généreuse, et non des motifs étroitement égoïstes.

Au surplus, comme le dit la Bible, « l'homme délibère sur ses voies, mais l'Eternel conduit ses pas. » Il faut admettre ces deux vérités qui proclament la liberté morale de l'homme et le gouvernement suprême de la Providence, deux faits qui ne sont pas contradictoires, mais subordonnés l'un à l'autre. Hampden et Cromwell étaient déjà sur la Tamise à bord d'un navire qui transportait des colons dans l'Amérique anglaise, quand un ordre du cabinet britannique fit défense « à tous marchands, maîtres et propriétaires de » navires, d'expédier des vaisseaux, avec passagers, avant » d'en avoir obtenu une licence spéciale de quelques-uns des » lords du conseil du roi, chargés des plantations d'outre- » mer. » C'est ainsi que furent retenus sur le sol anglais deux hommes qui devaient si puissamment influer sur les destinées de ce pays. L'usage que nous faisons de notre vote ou de nos forces ne peut pas plus que l'embarquement de Cromwell prévaloir contre les desseins de Dieu. Que pourrait-il y avoir dans les œuvres de l'Eternel qui ne contribuât à accomplir ses plans? Aussi le chrétien éprouve-t-il des pensées très-différentes quand, livré au sentiment de ses propres choix et de sa propre puissance, il délibère sur ses actions, ou quand s'élevant au-dessus de ce sentiment, sans qu'il soit détruit, il reconnaît dans l'usage qu'il en a fait le suprême empire de Dieu. En moi est mon tourment, en Dieu est ma paix; en moi je me reproche ou le mal ou l'imperfection de ce que j'ai fait, et je tremble de mal faire encore; en Dieu, je me dis: Son œuvre est parfaite, et l'œuvre mauvaise de l'homme ne peut avoir elle-même qu'une bonne fin dans ses dispensations éternelles.

Agissons donc car Dieu nous appelle à agir; mais quand nous avons agi avec tout le discernement qui nous est donné, si le but que nous nous proposions n'est pas atteint, n'en soyons pas abattus; car même ce que l'homme pense en mal, Dieu le pense en bien.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La question de la banque est envisagée différemment par les deux branches de la législature des Etats-Unis. Les résolutions de M. Clay, qui désapprouvent le retrait et déclarent que tous les dépôts d'argent des Etats-Unis qui peuvent survenir et seront reçus après le 1er juillet 1834, seront remis à la banque et à ses diverses branches, ont été lues une seconde fois dans le sénat, le 28 mai, à la majorité de 25 voix contre 18. La chambre des représentans, irritée du refus des directeurs de la banque de soumettre les livres de cet établissement à l'inspection d'une commission qu'elle avait nommée, a examiné s'il ne convenait pas de donner à un sergent d'armes l'ordre d'arrêter le président et les treize directeurs de la banque, et de les amener à la barre de la chambre pour répondre du mépris qu'ils ont fait de son autorité légitime. La chambre s'est ajournée au 7 juin pour prendre une résolution sur ce sujet.

Il y a eu en Espagne quelques engagemens entre les carlistes et les troupes de la reine. Rodil vient d'être nommé général en chef des troupes d'opération et capitaine-général de Navarre. Il a mission de terminer le plus tôt possible la guerre civile par l'emploi de mesures énergiques sur les divers points où l'insurrection conserve encore de la force.

Une nomination plus importante, parce qu'elle peut imprimer une direction nouvelle aux affaires du pays, est celle du comte de Toreno au ministère des finances, en remplacement de don José de Imaz. Le nouveau chef du cabinet espagnol jouit jusqu'ici de la confiance du parti qui demande avec le plus d'instance des réformes promptes et étendues.

La reine vient de choisir quatre-vingt-six procerès du royaume, pour siéger avec les grands d'Espagne. On a procédé, le 20, à Madrid, aux élections de premier degré. Les électeurs nommés sont presque tous les sommités de la finance et du commerce.

L'agitation qui avait éclaté à Lisbonne est tout à fait calmée. Il paraît cependant que l'embarquement de don Miguel n'a pu avoir lieu sans trouble. Au moment où il allait monter à bord de la frégate le *Stag*, un homme s'est élancé sur lui pour l'assassiner. La populace lui a jeté des pierres, et la protection des officiers anglais qui l'accompagnaient, est devenue nécessaire pour le mettre à l'abri de la fureur de ses ennemis; ses partisans ont aussi été exposés à des mauvais traitemens, et le gouvernement a dû publier une proclamation pour rappeler au peuple qu'ils sont sous la protection des lois. On assure que don Miguel est arrivé à Gênes avec une suite de cent cinquante personnes.

L'amiral Napier a également quitté le Portugal. Il est arrivé le 25 sur la frégate *la Bragance*, qu'il a prise à don Miguel, à Portsmouth, où il a été accueilli avec enthousiasme.

Par une sentence du conseil de guerrre de Gênes, les capitaines de marine Garibaldi, Mascarelli et Taorsi, habitans de Gênes, ont été condamnés à la mort ignominieuse par contumace, comme coupables d'une conspiration, dont le but était de faire insurger les troupes royales et de renverser le gouvernement.

Les concessions de la Suisse ont encouragé les puissances à en exiger de nouvelles, et à menacer ce pays de mesures coërcitives s'il n'accorde pas tout ce qu'on lui demande. Le Vorort a résolu de céder, et c'est dans ce sens que sont rédigées les réponses aux notes des états limitrophes.

Lord Brougham, le lord-chancelier d'Angleterre, attaqué dans un article du *Morning-Post*, qui déclare que si on le poursuit, il est prêt à soutenir, devant la chambre des lords, les faits qu'il avance, a demandé à cette chambre, dans l'intérêt de sa propre dignité de citer devant elle l'éditeur de cette feuille, qu'il accuse de calomnie et de diffamation. Cette proposition ayant été adoptée, M. Thomas Payne, éditeur du *Morning-Post*, a été cité à la barre des lords; mais comme il a déclaré qu'il ne se mêlait pas de la rédaction, et que le véritable éditeur était M. Birtlestone, la chambre l'a acquitté et a décidé que M. Birtlestone comparaîtrait le 30 juin.

La France a conclu des conventions de commerce avec la république de Venezuela et l'état de la Nouvelle-Grenade.

Ce n'est plus de M. le duc de Bassano, mais de M. le duc Decazes qu'il paraît être question pour les fonctions de gouverneur d'Alger.

Les députés qui faisaient partie de la dernière chambre et

qui n'ont été réélus dans aucun collége, sont au nombre de 158.

Une ordonnance royale, insérée dans le *Moniteur* d'hier, rapporte celle qui portait convocation des chambres pour le 20 août, et fixe leur réunion au 31 juillet.

LINGUISTIQUE.

DE L'ORIGINE ET DE L'EMPLOI DU MOT LIBÉRAL.

J'ai sous les yeux une petite pièce de vers inédite. Un père s'y plaint de ce que les querelles politiques ont envahi sa maison. Ses enfans mêmes, encore presqu'à l'*a*, *b*, *c*, s'arrachent parfois leurs longs et blonds cheveux, en prononçant les mots *république* et *royaume*, que, bien entendu, ils ne comprennent pas. Après l'expression du chagrin journalier que lui causent ces combats tragi-comiques, le père finit par ce retour sur lui-même :

> Hélas! et nous aussi nous touchons à l'enfance!
> En savons-nous plus qu'eux quand notre âge s'avance,
> Et ne nous voit-on pas guerroyer pour des mots
> Que les plus vieux de nous n'entendent qu'en marmots?

Ce n'est point à ces vers que j'ai dessein de m'arrêter; ils ne me servent que d'exorde; c'est une généralité que je jette en avant pour en venir à une particularité, à un seul mot pris entre les autres, au mot *libéral*. Je le trouve dans mon dictionnaire, et je le trouve dans Saint-Paul, c'est-à-dire dans ma traduction de Saint-Paul. Or, non seulement la traduction et le dictionnaire sont en parfait accord sur le sens du mot, mais, dans l'une comme dans l'autre, le mot est entouré de phrases explicatives; et ce sont ces explications qu'il me parait bon de jeter au milieu des disputes... de qui? — Des enfans du siècle, aurait dit Saint-Paul; mais je dirai, moi, si l'on veut, au milieu des disputes de ce siècle raisonnable et mûr.

Mon dictionnaire est un peu vieux; c'est, il est vrai, celui de l'Académie française, mais il date de 1777; et quand je ne le dirais pas, on remarquerait, je pense, que l'édition n'est pas d'aujourd'hui, par l'une des phrases que je vais transcrire (1) : « LIBÉRAL, LIBÉRALE, *adjectif.* Qui aime à » donner, qui se plait à donner. *Exemples:* La nature lui » a été libérale de ses dons. Tous les princes de cette race » ont été extrêmement libéraux. » Je ne fais que copier, qu'on y prenne garde. Autre exemple : « On ne peut pas dire » que les prodigues soient véritablement libéraux, etc. » Ensuite je trouve le substantif LIBÉRALITÉ, que le dictionnaire explique aussi en ces deux sens : « La vertu par la- » quelle on est porté à donner; le don même que fait une » personne libérale. » Par ces deux sens du substantif, je vois également d'où vient l'adjectif. *Libéral* vient de *libéralité*, et non point de *liberté*, ni du verbe *libérer*, rendre libre; de ce verbe vient plutôt le nom de *libérateur*. Hâtons-nous cependant de dire que la *libéralité* donnera sans doute la *liberté*, ainsi que tout autre bien dont elle pourra disposer en faveur des autres. Certainement je ne croirai pas libéral un homme qui fera enfermer pour dettes un pauvre débiteur qui ne lui aurait pas rendu son argent. Je porterais peut-être un autre jugement si c'était un père qui faisait enfermer son fils pour le corriger; car, quoique je n'aime pas les corrections rigoureuses, et que la prison, lorsqu'elle est long-temps prolongée, soit à mes yeux une des plus horribles rigueurs de l'homme envers l'homme, je puis concevoir un père libéral envers son fils en l'emprisonnant; ce père serait libéral s'il avait en vue de faire à son fils un bien moral fort supérieur par sa nature à la liberté corporelle dont il le priverait momentanément. Et puisque le vieux dictionnaire parle de princes dont la race était extrêmement libérale, j'avoue que je puis concevoir encore, dans tel ou tel cas, un prince très-libéral de caractère, craignant toutefois de donner trop de liberté à ses peuples, en considérant le mauvais usage qu'à leur propre détriment ils en pourraient faire; car là aussi *libéralité* et *prodigalité* pourraient être des contraires, et non pas des synonymes, comme le dictionnaire l'observe fort bien. Je n'applique cela à aucun cas particulier; je ne suis ici que grammairien; et j'aime d'ailleurs beaucoup la liberté pour mon propre compte, surtout celle de parler; cependant si j'en abusais, je serais bien aise qu'on m'en avertit.

(1) Notre collaborateur se trompe; les éditions modernes du *Dictionnaire de l'Académie* contiennent à peu près les mêmes définitions et les mêmes exemples.

Aujourd'hui nous avons le mot *libéralisme*, lequel exprime une des opinions qui sont en lutte dans ce siècle. Il est évidemment en rapport avec *libéral*, puisque ceux qui marchent sous la bannière du *libéralisme*, se nomment les *libéraux*. Mais on ne devrait pas l'opposer à l'*absolutisme*, puisqu'en restant fidèle aux termes, on pourrait supposer aussi de la *libéralité* dans les partisans du pouvoir absolu. Les hommes sont susceptibles de se tromper dans leurs vues, alors même qu'ils ont des intentions droites; une tête mal organisée, ou mal éclairée, peut s'allier à un bon cœur; et ainsi je ne tiens point pour impossible qu'un sectateur de l'absolutisme l'embrassât par libéralisme même, en y voyant à sa manière le bonheur des hommes. L'abus de la liberté peut conduire là un cœur généreux; et voici quelle serait alors, ce me semble, la marche naturelle des pensées et du sentiment. Où l'on voit la liberté tournée en licence, on conclut d'abord qu'il faut un pouvoir social assez fort pour la réprimer; on le désire, ce pouvoir; on l'appelle par ses vœux comme le sauveur de tous; on y voit non seulement la garantie des propriétés et des droits qu'une liberté sans frein attaque ou menace, mais encore le bien même de ceux qui, dans leur erreur, abusent de la liberté. Or il est tellement dans la nature de l'homme de porter tout à l'extrême, de se jeter en tout excès, qu'après avoir dit : « Le pouvoir est bon, il est nécessaire au bonheur public, » aisément, avec une tête vive et un cœur ému, on ira jusqu'à ajouter : « Et plus le pouvoir sera fort, sans limite et sans frein même, plus il sera salutaire, plus son action bienfaisante s'étendra sur tous, n'étant gênée ni interrompue par aucune contradiction; » et voilà donc, comme je l'ai dit, l'homme libéral dans ses sentimens et dans ses souhaits, poussé à l'absolutisme dans ses opinions. C'est sur quoi ceux qui vont à l'excès dans leurs désirs de liberté, devraient réfléchir. Il ne détruisent pas leurs adversaires en croyance; ils les enfantent au contraire, ils les multiplient. Un abîme en appelle un autre, comme le dit la Bible.

Pour faire une opposition juste à *libéralisme*, il faudrait trouver un mot qui se formât d'avarice ou d'égoïsme : *avaricisme*, *égoïsmisme*; mais cela serait un peu barbare pour l'oreille, surtout dans sa nouveauté. Tenons-nous en aux mots qui sont faits. « Des opinions libérales? » Je ne trouve pas cette alliance dans mon dictionnaire, mais elle est reçue et je l'admets comme signifiant des opinions qui embrassent le plus grand nombre d'hommes que possible dans des intentions bienveillantes, et qui tendent à leur faire à tous autant de bien qu'on le pourra; et plus on s'y sacrifiera soi-même, sans y rien gagner, sans y rien chercher pour soi-même, plus je reconnaîtrai dans ceux qui les professent la sincérité de ces opinions. Mais je n'admets pas du tout le mot *libéralisme* comme signifiant la défense de nos propres droits, le soin de nos intérêts, la crainte d'être opprimé, dépouillé soi-même en quoi que ce soit; là, c'est l'opposé

du libéralisme que j'aperçois au contraire; et je supplie bien des gens qui sont libéraux, d'y faire attention. Je ne veux pas qu'on me marche sur le pied; je veux être l'égal de tous et ne reconnaître aucun homme au-dessus de moi; point de seigneurs, point de maîtres qui me regardent de leur haut, ni qui vivent à mes dépens : — Est-ce là le libéralisme? non, ce ne l'est pas. Cherchez quelqu'autre beau mot pour désigner ces sentimens, si ce sont les vôtres, mais le mot *libéralisme* n'y peut pas aller. Moi, je connais quelqu'un dont je vous parlerai plus tard, qui, maître de tous, s'est fait le serviteur de tous, et s'est donné lui-même à tous par libéralisme; il fallait bien qu'il entendit ce mot autrement qu'on ne le comprend souvent aujourd'hui.

C'est une chose digne de toutes nos réflexions que les confusions et les contradictions de langage où nos passions peuvent nous jeter : voici encore là-dessus quelques observations. Les mots en eux-mêmes les plus innocens, les plus pacifiques, peuvent devenir entre nous des sujets de guerre; et les guerres allumées, les mots servent d'enseigne, de signes de ralliement aux partis. Cela arrive en politique, cela arrive en religion; non pas en vraie religion s'entend, mais dans la religion que se font les hommes. Or, tout en désirant de tout notre cœur que cela n'arrive jamais, ne pouvons-nous pas supposer pourtant en nos jours ce qui n'est pas impossible, une guerre civile, ou une guerre européenne avec toutes ses horreurs, dans laquelle l'un des partis aurait pour mot d'ordre *royalisme* ou *absolutisme*, et l'autre parti, *libéralisme* ou *libéralité*. Ne serait-ce pas alors une chose étrange qu'un malheureux qui viendrait nous dire : « Je suis la victime du sort des combats; j'ai été pillé, mis à nu par les libéraux? » Voyez seulement la contradiction grammaticale! Pillé par les libéraux; et *libéral* signifie qui aime à donner. » Mais sans aller jusque-là, et en bornant nos suppositions à ces guerres de plume, à ces feux croisés de paroles que le glaive et le canon ont trop souvent pour avant-coureurs, que serait-ce encore si je rencontrais un homme se plaignant ainsi : « J'ai perdu mes moyens de vivre, parce que j'ai perdu ma réputation; je ne veux du mal à personne, je veux du bien à tout le monde; j'en ai même fait autant que je l'ai pu à ceux qui m'environnaient, selon mes idées et mes facultés; mais je ne suis pas ce qu'on appelle un libéral dans mes opinions politiques, et les libéraux m'ont tant déchiré et calomnié, leurs brochures et leurs gazettes ont versé sur moi tant de venin et de mensonges, qu'ils m'ont ôté l'estime et la confiance publiques dont je jouissais, et par contre-coup, mon travail, mon pain quotidien et celui de mes enfans; oui, c'est ainsi que les libéraux m'ont enrichi! » Ne faudrait-il pas que je lui disse : « Ils vous ont fait là une étrange libéralité! » Je pourrais, il est vrai, ajouter que, dans le parti auquel il appartient, on en fait autant à ses adversaires; mais à quoi bon? Cela ne consolerait pas le pauvre homme, et il serait en tout cas en droit de me répondre que du moins les siens ne font pas, dans le nom qu'ils prennent, une faute de langage.

A présent, revenons à Saint-Paul. Si j'ouvre sa première épître à Timothée, voici ce que j'y lis vers la fin : « Qu'ils fassent du bien, qu'ils soient riches en bonnes œuvres, prompts à donner, libéraux. » Il est vrai qu'au lieu de *libéraux*, d'autres traduisent : « Faisant part de leurs biens; » mais tout cela revient également à ce que dit l'académie en son dictionnaire, avec cette différence que le dictionnaire définit seulement la vertu qu'il nomme *libéralité*, et que Saint-Paul la prêche pour nous l'inspirer. Une remarque que je fais d'abord sur cette prédication de l'apôtre, c'est que, malgré la concision ordinaire du langage de la Bible, il répète ici bien des mots pour ne dire au fond que la même chose : il semble qu'il ne croie pas beaucoup à notre libéralité naturelle, qu'il pense devoir insister, presser fortement pour nous transformer, d'égoïstes que nous sommes, en cœurs libéraux. Et cependant il vient de dire ce qu'il y a de plus fort pour obtenir ce qu'il demande; il vient de parler du premier, du vrai libéral; et il n'entend pas par là la nature qui est libérale de ses dons, comme le dit le dictionnaire, mais celui qui donne à la nature elle-même toutes ses puissances, c'est à dire Dieu. La phrase que j'ai rapportée en suit une autre que voici : « Avertis les riches de ce » monde de n'être pas hautains et de ne point mettre leur » confiance dans l'incertitude des richesses, mais au Dieu » vivant qui nous donne des biens pour en jouir. » Oui, le vrai libéral, le voilà nommé, c'est Dieu, le Père tout-puissant, le Créateur du ciel et de la terre, dont l'éternelle charité est le trésor inépuisable de ses créatures; et c'est par la confiance en sa libéralité, que notre libéralité à nous doit être produite : c'est sur lui qu'il faut compter, et non sur les richesses mêmes; puis, en comptant sur lui toujours, il faut être, selon nos moyens, ses imitateurs dans nos propres œuvres. Si bien donc que le libéralisme véritable sera la charité chrétienne; oui, tout simplement. Cela fait le libéralisme un peu vieux; mais je ne vois pas que depuis Saint-Paul on en ait prêché un meilleur au monde.

Remarquons encore un peu que dans son libéralisme à lui, cet apôtre de Jésus-Christ est en même temps homme raisonnable. Il demande à qui peut donner; c'est aux riches de ce monde qu'il recommande d'être libéraux. Entre nous, je vous l'avoue, je me défie un peu du libéralisme quand c'est aux pauvres d'entre les hommes qu'on va le prêchant. J'aime mieux ce mot et cette prédication-là dans les palais et dans les comptoirs qui regorgent d'or, que dans les masures et les ateliers. Soyez libéraux! Si le mot est bien compris, que donneront ceux qui n'ont rien? Tout ce qu'on pourrait donc produire en leur dépeignant leur propre misère et la richesse des autres, ce serait de les porter à conquérir, à prendre ce que d'autres ont, et ce qu'eux-mêmes n'ont pas; mais on ne peut trop le redire, prendre, conquérir, c'est tout le contraire de la libéralité. Que si ce n'est pas à cela cependant qu'on veut les pousser, quel bien leur fait-on en leur dépeignant la beauté, la justice du libéralisme, le droit qu'ils auraient dans leurs souffrances à le trouver chez les hommes riches qui pourraient les assister? Sans les secourir, on leur donne un surcroît de maux; c'est le mécontentement, l'irritation, qu'on excite en eux. Ah! que je préfère nos humbles apôtres qui, avec cette liberté, cette franchise de parole que donne la foi en Dieu, proclamaient le droit du pauvre chez le riche même; et chez le pauvre, au contraire ne prêchaient que résignation, patience dans le temps, espérance pour l'éternité; disant : « Acceptez votre épreuve momentanée de la main du Père de tous, et soyez assurés que, malgré l'apparence, sa bonté envers vous ne se dément pas; croyez qu'il y a libéralité de sa part dans nos disettes comme dans notre abondance, dans nos afflictions comme dans nos joies, et que, de manière ou d'autre, c'est toujours notre bien qu'il se propose. » Quel baume déjà à verser dans le cœur du pauvre, sans avoir d'or à lui donner! Oui, et c'est ainsi que je prêcherais, ce me semble, l'abolition de l'esclavage aux colons barbares, et cela sans haine pour eux; car si je les rendais libéraux, si seulement je mettais en eux quelques mouvemens de pitié, de fraternité, pour ceux qu'ils oppriment, je croirais leur avoir fait un plus riche don à eux-mêmes, que si d'un mot je pouvais créer mille bras nouveaux asservis à leur avarice et fertilisant la terre qu'ils possèdent. Mais quant aux esclaves, quel don serait-ce leur faire, que de les soulever davantage contre le malheur et l'opprobre de leur condi-

tion? Non; j'aimerais mieux leur parler ainsi avec les apôtres : « Quoi que vous fassiez, faites-le de bon cœur, non comme servant les hommes, mais comme servant le Seigneur; et non seulement sous les maîtres bons, mais sous les maîtres difficiles, car c'est à cela seul que Dieu prend plaisir. Ce ne sont pas sans doute les tourmens qu'on vous fait souffrir qui réjouissent son cœur paternel, mais bien la foi et la soumission que vous témoignerez par cette patience et cette espérance qui subsistent en vous, malgré les tourmens; et si cet esprit des enfans de Dieu vous manquait aussi comme tout le reste, priez, demandez; car il est riche, et il peut donner. »

Riche! oui, Dieu l'est; il l'est seul en réalité; nous ne le sommes que par lui, lorsque dans notre pauvreté, nous recevons ses dons pour en jouir, comme dit Saint-Paul. Libéral! il l'est toujours aussi à sa manière, et lorsqu'il l'est à la nôtre, c'est-à-dire lorsqu'il nous donne les choses que nous-mêmes, selon nos vues et nos impressions, nous nommons des biens, pourquoi ne sommes-nous pas libéraux à notre tour dans l'usage que nous faisons de ces biens dont il nous fait part? Ah! c'est faute de croire en lui; les richesses qu'il nous donne, considérées en elles-mêmes, nous paraissent si incertaines et si bornées, que nous songeons plutôt à les retenir, à les épargner, dans le sentiment du besoin que nous en aurons encore, qu'à les répandre sur autrui. Si, passant, dans notre esprit, de ce monde au Père, nous avions placé notre confiance en Dieu même et en Dieu seul, nous serions plus libéraux, non seulement par imitation de sa bonté et dans le désir de lui plaire! mais encore parce que nous serions moins inquiets de l'avenir. Nous dirions : Donnons aujourd'hui et demain la Providence ne nous manquera pas. » L'occasion de donner est aussi une jouissance qu'il faut accepter de la main de Dieu : il est plus doux de donner que de recevoir, d'ouvrir à tous un cœur libéral que de fermer un cœur avare; et c'est une des merveilles de Dieu qu'il nous rende participans de son propre bonheur, par la puissance qu'il nous accorde de soulager par nos dons le malheur des autres: jouissons de ce bien céleste, asseyons-nous à ce festin pendant que Dieu nous y convie; et si par là notre propre trésor s'épuise, si nos richesses prennent fin, le Dieu vivant, comme Saint-Paul le nomme, ne périra pas: il est le même aujourd'hui, hier, éternellement, et certes ce ne sont pas nos efforts pour imiter sa charité qui l'empêcheront de pourvoir sans cesse à tous nos besoins. Il est des biens et des grâces de diverses sortes; mais la connaissance de Dieu et la foi en lui sont les plus excellens que sa libéralité elle-même puisse nous accorder. Rompons donc le pain de sa Parole que sa main nous présente, et si sa libéralité ne nous paraît pas toujours digne de lui, soyons assurés que nous en jugerons autrement quand nous en verrons les effets et les fruits. Dieu est le semeur; si la semence semble d'abord vile, chétive et petite, elle germe pourtant et brise son enveloppe; l'arbre croît et se développe pour que bientôt s'y reposent et s'y nourrissent les oiseaux des cieux. Ce qui commence par un dictionnaire et par les querelles de ce siècle, peut finir par l'Evangile et par la paix de Dieu. O Père! ces marmots que nous avons vu batailler sans se comprendre, ne sont-ce pas les hommes qui ont besoin de te dire: Parle et instruis nos cœurs!

VOYAGES.

VOYAGES DE M. GUTZLAFF LE LONG DES CÔTES DE LA CHINE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Peu de semaines après le retour de M. Gutzlaff à Macao, la factorerie de la Compagnie des Indes fit partir un navire chargé d'explorer les côtes de la Chine, de la Corée, du Japon et des îles Loo-Choo, et d'examiner avec quels ports il serait possible d'établir des relations commerciales. Le *Lord Amherst*, commandé par le capitaine Rees, et à bord duquel M. Lindsay remplissait les fonctions de supercargue, mit à la voile le 27 février 1832. M. Gutzlaff, quoique à peine remis des fatigues de son premier voyage, se décida à faire partie de cette expédition, en qualité d'interprète et de chirurgien. On jeta l'ancre à Ma-kung, à Kea-tsze, à Shin-tseuen et à Huw-ta. Dans tous ces ports, les habitans hésitaient beaucoup à communiquer avec les étrangers; mais il était évident que leur retenue provenait de la crainte qu'ils avaient des mandarins, et non d'une répugnance personnelle. La population de ces districts est trop nombreuse pour que le pays puisse la nourrir. Beaucoup de naturels s'expatrient; mais ils conservent ordinairement une vive affection pour leurs familles, et il n'est pas rare qu'ils s'imposent des privations pénibles pour envoyer, chaque année, une portion de leurs épargnes aux parens qu'ils ont quittés. Les colons, originaires du même voisinage, choisissent un homme de confiance pour accompagner et distribuer leurs présens, et l'on a vu quelquefois des transports de ce genre s'élever à une valeur de plus de soixante mille dollars. Un Chinois cessera d'écrire aux siens plutôt que de ne pas joindre un dollar à sa lettre, et, s'il le faut, il jeûnera pour se le procurer. C'est même souvent par là qu'ils doivent commencer, s'ils veulent donner signe de vie à leurs familles; car leur condition, en arrivant dans les contrées où ils émigrent, est fort malheureuse. Ils s'y rendent sur des jonques dans lesquelles ils sont entassés comme les esclaves le sont sur les navires négriers. N'ayant souvent pas de quoi payer leur passage, ils sont obligés de recourir à des gens du pays, qui, pour acquitter leur dette, exigent qu'ils les servent pendant un an au moins. Ce n'est qu'après ce temps qu'ils peuvent travailler pour leur propre compte; mais il est rare qu'ils réussissent à s'enrichir.

Le *Lord Amherst* arriva le 2 avril à Amoy. Dans son premier voyage, M. Gutzlaff n'avait fait qu'entrevoir cette ville importante. Il y passa cette fois toute une semaine, et bien que les mandarins n'aient rien négligé pour abréger son séjour et celui de ses compagnons, et pour le rendre aussi infructueux que possible, il a pu suffisamment visiter cette ville pour nous la faire bien connaître. Les habitans leur firent d'abord un accueil amical; mais l'amiral chinois fit bien vite cesser ces prévenances en envoyant au capitaine l'ordre de lever l'ancre. Il se fondait sur un édit de la vingt-unième année du règne de Kea-King, qui correspond à l'année 1817, par lequel il est défendu aux magistrats des provinces de Fuh-keen et de Chekeang de laisser les navires des barbares approcher des côtes, et comme pour prouver aux étrangers qu'on était résolu à exécuter la loi, on châtia sévèrement quelques-uns des indigènes qui avaient communiqué avec le navire. M. Lindsay employa en vain les raisonnemens qui paraissaient devoir réussir le mieux à les persuader : se fondant sur ce que, d'après leur dire, les lois du céleste empire sont irrévocables, et en appelant au respect plus grand qu'ils accordent, à cause de cela même, aux lois plus anciennes, il leur cita celles qui furent rendues sous le règne de Kang-he pour permettre aux étrangers l'entrée des ports chinois. Il leur rappela aussi que les Anglais admettent sans difficulté leurs compatriotes dans les ports qu'ils ont dans l'Inde, et il leur demanda d'user envers eux de réciprocité. Mais, au lieu de se laisser convaincre, les mandarins firent des préparatifs qui annonçaient qu'ils voulaient avoir recours à la force, et ils ordonnèrent de braquer contre le navire les canons de leurs jonques de guerre. Quand ils virent que ces démonstrations n'intimidaient pas les Anglais, qui savaient fort bien que les mandarins chinois, habitués à faire parade de courage, en ont réellement fort peu, et qu'ils continuaient à communiquer avec la ville comme avant, ils eurent recours à un singulier moyen pour les éloigner. Instruits qu'un matelot, qui servait à bord d'une jonque prête à mettre à la voile, connaissait M. Gutzlaff qui, en effet, lui avait donné quelques remèdes en Mantchourie, ils le chargèrent d'approvisionner le navire de ce dont il pouvait ; voir

besoin, lui déclarant que sa jonque ne pourrait partir qu'après que le *Lord Amherst* aurait quitté le port, et que s'il n'en était pas sorti le lendemain, on lui ferait éprouver à lui-même toutes sortes de mauvais traitemens. Le supercargue eut pitié de ce pauvre homme, et n'ayant d'ailleurs plus rien à faire à Amoy, il commanda de lever l'ancre.

Amoy est l'un des principaux marchés de l'Asie. Son port est excellent. La ville est grande, mais les rues sont étroites. Le pays étant stérile et ne fournissant pas des ressources suffisantes aux habitans, ceux-ci ont dû chercher au-dehors des moyens de subsistance. Avides de gain et doués d'un esprit entreprenant, ils ont parcouru tout l'empire; marins hardis, on les rencontre dans l'Archipel indien, en Cochinchine, en Siam, où ils se livrent au commerce. La plupart des vaisseaux employés à la navigation des côtes leur appartiennent. Ils ont colonisé l'île de Formose qui leur sert de grenier. Les émigrations qui leur sont habituelles ont des résultats qui font horreur. Comme beaucoup d'hommes se marient dans les pays étrangers, les femmes ont de la peine à s'établir, et il est très-ordinaire aux parens, qui prévoient cette difficulté, de noyer leurs filles, aussitôt après leur naissance, pour qu'elles ne leur demeurent pas à charge. Aussi est-il tout-à-fait e mauvais ton de demander, dans ce pays, à un homme d'un rang élevé, s'il a des filles. M. Gutzlaff a vu lui-même sur le rivage le corps d'une de ces pauvres petites créatures que la mer avait rejeté, comme pour accuser la cruauté de ses parens. Quelque fortune que les colons, originaires d'Amoy, puissent acquérir, il est rare qu'ils ne finissent pas par retourner dans leur ville natale, qui doit ses richesses à leur attachement. Les habitans d'Amoy attribuent leurs succès dans le commerce à Ma-tsoo-po, qu'ils nomment pompeusement la reine du ciel. Bigots dans leur idolâtrie, ils ont élevé des temples magnifiques à leur idole favorite. M. Gutzlaff, quoique suivi pas à pas par des mandarins ou des soldats, put avoir des conversations religieuses avec un grand nombre d'habitans, et leur distribuer des livres propres à leur faire connaître le Christianisme. Il est convaincu que si des missionnaires réussissaient à se fixer dans cette ville, ils pourraient s'y rendre très-utiles.

Nous avons dit un mot de Formose. M. Gutzlaff a visité cette île, sur quelques points de laquelle les Hollandais s'étaient autrefois établis. Elle produit beaucoup de riz, de sucre et de camphre. Les Chinois se sont emparés de la plus grande partie de Formose; mais cette île étant traversée par une chaîne de montagnes, ils n'ont pu pousser leurs conquêtes au-delà de ce rempart naturel, qui protége contre leurs invasions les aborigènes qui demeurent à l'est de cette chaîne. Les Hollandais avaient cherché à propager le Christianisme dans ce pays; quelques livres chrétiens qu'on y trouve encore attestent seuls aujourd'hui leur zèle pour la conversion des naturels.

Le *Lord Amherst* entra, le 22 avril, dans le port de Fuh-chow. C'est la capitale de la province de Fuh-keen. Le thé qu'on consomme en Europe provient en grande partie de ses environs. Les collines sur lesquelles on le cultive s'étendent dans toutes les directions. Les bords de la rivière auprès de laquelle Fuh-chow est située, sont couverts de hameaux, et son cours majestueux rappela plusieurs fois le Rhin à notre voyageur. A l'embouchure du fleuve est un village, dont les habitans firent bon accueil à ceux des étrangers qui entreprirent de remonter la rivière dans un canot. Les mandarins, moins favorablement disposés, voulurent s'opposer à leur passage, mais ils n'y réussirent pas. M. Lindsay avait eu soin de préparer une pétition pour le gouverneur, et aussitôt qu'il eut mis pied à terre avec ses compagnons, il demanda qu'on le conduisît auprès de ce magistrat. Le peuple, étonné de voir des Européens, se pressait autour d'eux. Pour satisfaire la curiosité de la foule, ils lui distribuèrent un petit écrit chinois sur la nation anglaise. C'est l'un des moyens qui, pendant ce voyage, leur réussirent le mieux pour s'assurer la bienveillance des indigènes. Les mandarins auraient voulu les obliger à se rembarquer immédiatement; ils les firent même reculer vers le rivage au point de ne leur laisser d'autre alternative que d'entrer dans l'eau ou dans leur canot; mais à force de parlementer, ils obtinrent de coucher à terre. Ce premier point gagné, ils parvinrent à prolonger leur séjour jusqu'au 16 mai.

Le gouverneur de la province leur fit d'abord demander quelques-uns des livres qu'ils distribuaient, afin de les soumettre à l'inspection de l'empereur. Taou-kwang, le souverain actuel de la Chine, n'est pas, comme l'ont été plusieurs de ses prédécesseurs, un ennemi personnel des chrétiens; il ne les a même jamais nommés dans les édits qu'il a rendus pour l'extinction des sectes qui se sont propagées dans son empire; mais ce silence est de l'indifférence, et non de la faveur; aussi M. Gutzlaff ne sut-il que penser de l'examen auquel le gouverneur voulait soumettre ses livres. Un fait qu'il apprit, peu de jours après, a peut-être quelque rapport avec celui-ci. M. Gutzlaff n'avait pas encore vu des chrétiens chinois depuis qu'il visitait les villes maritimes de ce pays. Mais quelques descendans des prosélytes que les jésuites firent autrefois en Chine, vinrent le voir à Fuh-chow; parmi eux se trouvait un de leurs docteurs. Ces pauvres gens sont fort ignorans; leur religion ne se compose que de quelques pratiques superstitieuses. Ils racontèrent cependant à M. Gutzlaff, qu'ils avaient commencé, l'année précédente, l'impression du saint livre qui contient la vie du Sauveur. Ce fait, de l'exactitude duquel notre voyageur ne put pas s'assurer, est fort remarquable, s'il est vrai, et si le gouvernement en est instruit, peut-être a-t-il voulu comparer les livres des chrétiens étrangers avec ceux des chrétiens du pays.

Quelques jours après, on répondit à M. Lindsay que l'on avait envoyé au gouverneur une analyse de sa pétition, rédigée par les mandarins, et que le premier magistrat de la province lui faisait dire qu'il était défendu aux navires des barbares de venir en ce lieu, et que l'exportation du thé ne pouvait se faire que par terre. En même temps on publia deux édits par lesquels il était interdit aux habitans de communiquer avec les Européens. La fermeté que ceux-ci montrèrent déconcerta les mandarins. Ils leur firent écrire des lettres destinées à les effrayer; mais quand ils virent qu'au lieu de gagner le large, le *Lord Amherst* remontait le fleuve, ils ne trouvèrent rien de mieux à faire que de faciliter de tout leur pouvoir les approvisionnemens dont le navire avait besoin, afin d'obtenir ainsi qu'il s'éloignât d'autant plus vîte. Tous ces délais ne furent pas perdus pour M. Gutzlaff; il en profita pour répandre des livres chrétiens parmi les habitans. On remarque surtout à Fuh-chow un pont soutenu par trente-cinq piliers de granit et long de cent vingt pieds. Les habitans le nomment *Wanishow* (myriade de siècles), à cause de la solidité de sa construction et de la durée qu'ils lui présagent. La forteresse de Mingan, dans le voisinage de la ville, est aussi très-digne d'attention.

M. Gutzlaff visita ensuite la ville de Ning-po, à onze milles de la mer, qui se distingue de toutes les villes chinoises qu'il a vues par la magnificence de ses édifices et la beauté de ses rues. Les boutiques de la rue principale surpassent même celles de Canton. Conduits d'abord chez le Che-heen, puis chez le Che-foo, les étrangers obtinrent de passer la nuit dans un édifice public où on leur servit un bon souper. Cette réception leur faisait espérer qu'ils auraient ici moins de difficultés à surmonter que dans les autres ports. Quelle ne fut donc pas leur surprise quand on afficha dans les rues de la ville un décret où on les comparait à des rats qui se nichent dans tous les coins, et où l'on recommandait au peuple de se défier d'eux.

Ils ne reçurent pas un meilleur accueil à Shang-hae, où ils arrivèrent le 20 juin, après sept jours de navigation. Cette ville est située sur le Yang-tsze-kang, rivière dont l'entrée est défendue par deux forts du haut desquels on tira à leur approche quelques coups de canon, afin de décider le *Lord Amherst* à la retraite. Plusieurs jonques vinrent à leur rencontre pour en intimer l'ordre au capitaine; mais il persista dans sa résolution. Les voyageurs s'étant rendus au bureau du Taou-tae, on leur dit qu'il était allé à Woo-sung, ville plus voisine de la mer, pour conférer avec eux, et qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de l'y rejoindre; mais ce n'était là qu'une ruse, et quand on vit qu'ils étaient décidés à attendre le retour de ce magistrat, il ne tarda pas à paraître. Le Taou-tae leur témoigna beaucoup d'irritation, et leur reprocha d'avoir enfreint les lois du céleste empire, qui défendent aux navires de fréquenter d'autres ports que

Canton. Ce mauvais accueil n'empêcha pas M. Gutzlaff d'atteindre le but de son voyage. On peut même dire qu'il fut sous ce rapport plus heureux à Shang-hae, qu'il ne l'avait été ailleurs. Il y distribua les Saintes-Ecritures dans le temple même de Ma-tsoo-po et il put, sans empêchement, porter des écrits religieux de maison en maison. Cette expérience, après tant d'autres, l'a pleinement convaincu que c'est à tort qu'on regarde la Chine comme un pays où les missionnaires chrétiens ne peuvent exercer aucune influence. Sans doute les lois d'exclusion sont sévères; mais avec un peu de fermeté on peut beaucoup obtenir; si même on ne réussissait qu'à établir et à entretenir par des visites fréquentes des rapports réguliers avec les habitans des ports, quel bien ne pourrait pas en résulter pour les côtes de l'empire d'abord, et plus tard pour l'intérieur de la Chine!

Avant de s'éloigner de ce pays, M. Gutzlaff visita, avec quelques-uns de ses compagnons de voyage, la ville de Woo-sung, où l'on avait voulu les envoyer aussitôt après leur débarquement. C'est une ville populeuse, située dans une contrée fertile, et entourée de champs de riz bien cultivés. Les femmes s'occupent à tisser le nanquin; le coton qu'elles emploient a la même couleur que l'étoffe qu'elles fabriquent. Pendant le peu de temps qu'il passa à Woo-sung, M. Gutzlaff fut constamment surveillé par des soldats, dont l'apparence n'avait d'ailleurs rien de bien redoutable. Ils appartiennent à une sorte de *land-wehr* et sont chargés de veiller à la sûreté de la côte; mais comme ce service n'est pas très-pénible, la plupart d'entre eux s'engagent comme valets de ferme, ne quittant les champs que quand on les appelle à des revues militaires. Dans quelques provinces le gouvernement leur donne lui-même des champs à cultiver pour leur usage, et cette faveur leur tient lieu de paie. Les officiers ne sont guères plus habiles que les soldats, bien qu'on les soumette à des examens sur l'art militaire, et qu'on accorde des degrés pour cet art comme pour les lettres et les sciences. A vrai dire, la longue paix dont l'empire chinois a joui n'a pas été favorable à l'état de son armée. M. Gutzlaff, ayant visité l'un des forts qui défendent l'entrée de la rivière, a pu s'assurer qu'ils ne pourraient soutenir une attaque tant soit peu sérieuse. Les canons sont si misérables qu'ils font courir à ceux qui les tirent de plus grands dangers qu'à ceux contre lesquels ils sont dirigés. Au reste, les Chinois n'ont pas eux-mêmes assez de confiance en leur artillerie pour se contenter de la protection qu'elle leur assure; ils ont grand soin d'élever, le long de la côte, des temples où ils adorent les idoles auxquelles ils attribuent le soin de garder le pays. De Woo-sung, nos voyageurs firent une excursion à Ho-chin, petite île où les jésuites ont eu autrefois un établissement. Les indigènes se crurent trahis par un des leurs, quand ils s'aperçurent que les étrangers n'ignoraient pas l'existence de cette île. Ils sont persuadés que leurs précautions sont si bien prises pour éloigner les barbares que ceux-ci ne savent pas même les noms de leurs villes principales; leur déplaisir fut grand en découvrant que les divisions de leurs provinces, la direction de leurs canaux et une foule d'autres détails géographiques n'étaient plus un secret. Les airs de mystère que se donnent les Chinois sont tels que les naturels mêmes ne peuvent se rendre librement dans les diverses parties de l'empire; ainsi le fleuve Yang-tsze-Keang, sur lequel Shang-hae est située, est une limite que les jonques des provinces méridionales ne peuvent franchir. Il leur est défendu de visiter les ports des provinces septentrionales.

Après avoir touché à Lew-kung-Taou, île pauvre, dont les habitans vont chercher fortune en Mantchourie, le *Lord Amherst* alla longer les côtes de la Corée, qui est séparée de ce pays par une paroi de bois. Le souverain de la Corée prend le titre de monarque des dix mille îles, à cause du grand nombre d'îles sur lesquelles sa domination s'étend. Depuis plusieurs siècles, il est tributaire de la Chine; il ne peut s'associer un collègue ni nommer un successeur, sans soumettre son choix à l'approbation de la cour de Pékin, qui se mêle d'ailleurs fort peu de l'administration intérieure. L'exclusion des étrangers est, en Corée comme en Chine, l'une des lois fondamentales du pays. Après avoir erré d'île en île, nos voyageurs arrivèrent enfin au port de Gang-keang. Ils avaient préparé une pétition pour le roi, et y ayant joint des présens, au nombre desquels étaient une Bible et des livres religieux en langue chinoise, ils prièrent les mandarins de les envoyer à la capitale. La conduite de ces officiers à leur égard offrait un singulier mélange de prévenance et de défiance. On leur faisait servir des plats du pays, composés de poisson et de liqueur, dont aucun d'eux ne put se décider à goûter, et en même temps on les trompait sur la distance véritable de la capitale, qu'on leur disait être tantôt à trente journées de chemin, et tantôt à dix journées seulement. M. Gutzlaff regarde ces deux assertions comme également fausses; diverses circonstances lui font penser qu'elle n'est qu'à quelques heures de Gang-keang. Après beaucoup de pourparlers, on vint enfin prier M. Lindsay de reprendre sa lettre et ses présens; mais il s'y refusa formellement; et bien qu'il dût quitter le port sans avoir pu éclaircir cette affaire, il y a lieu de penser que les navires européens qui se rendront plus tard en Corée se ressentiront de la conduite sage et ferme qu'il a tenue en cette occasion. M. Gutzlaff distribua des livres aux habitans; mais les mandarins leur défendirent, au bout de quelque temps, d'en accepter; on comprend que ceux qui en avaient déjà reçu y attachèrent encore plus de prix après cette défense. L'île d'Ouelpoert, située à l'entrée du détroit de Corée, paraît très-convenable à ce voyageur pour l'établissement d'une station missionnaire, à cause de la facilité qu'il y a à communiquer, de là, avec la Japon, la Mantchourie et la Chine.

Le *Lord Amherst* arriva, le 22 août 1832, à Napa-keang port principal de la Grande-Loo-Choo, et le 5 septembre à Kap sing-moon, d'où M. Gutzlaff retourna à Macao. Cet infatigable voyageur repartit de cette ville le 20 octobre suivant, à bord du *Sylphe*, navire destiné pour la Mantchourie. Après une navigation périlleuse, il arriva dans ce pays qu'il avait déjà visité l'année précédente. Kae-chow, située à dix milles de la mer, est une ville très-peuplée et commerçante, mais mal bâtie; elle est entourée d'une haute muraille. En retournant vers le sud, l'équipage du *Sylphe* eut le bonheur de sauver quelques matelots chinois qui allaient périr dans une tempête. Ces malheureux voulaient persuader à leurs libérateurs de prendre aussi à bord l'idole de Ma-tsoo-po, mais ils ne purent l'obtenir d'eux. On le transporta à Shang-hae, où cet acte de générosité et de courage valut un bon accueil aux Européens. M. Gutzlaff ne donne pas de détails étendus sur ce troisième voyage, entrepris dans une saison peu favorable. Il était, à la fin d'avril, de retour à Macao, et nous savons que dès lors il s'est embarqué, pour la quatrième fois, dans le but d'explorer les côtes du céleste empire. Il paraissait très-préoccupé des avantages qu'il y aurait à établir, au centre de la Chine, un hôpital pour le traitement des maladies des yeux, qui sont très-répandues dans ce pays. Ce serait, selon lui, un excellent moyen pour y propager le Christianisme. Espérons qu'il réussira un jour à réaliser ce plan. Les difficultés sont grandes sans doute; mais les résultats obtenus ne prouvent-ils pas déjà qu'elles le sont moins qu'on n'avait pensé? Et si, comme M. Gutzlaff en est convaincu, Dieu se prépare à faire bientôt triompher son Evangile en Chine, que sont les obstacles suscités par une politique étroite et soupçonneuse? Les idoles chargées de protéger les côtes ne pourront pas plus que la grande muraille arrêter les pas des évangélistes. Saluons ce jour par la foi et demandons à Dieu de le hâter dans sa miséricorde.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'ENNEMI VAINCU.

La mort est un hôte importun et impitoyable auquel les hommes ont été obligés de donner l'hospitalité malgré eux, qu'ils n'ont point encore pu adoucir, et avec lequel ils ne sont pas encore parvenus à se familiariser; quoique, depuis l'origine du monde, ils se trouvent en perpétuel contact avec lui. Ils ont cherché de mille manières à entrer en accommodement avec lui, mais en vain; il leur a toujours fallu finir

par lui payer un tribut, dont il leur est impossible de s'affranchir. Placée à l'horizon de la vie, la mort en obscurcit les scènes les plus brillantes, en trouble les joies, en déconcerte les projets, en rend incertains les travaux; et lorsque, ne se bornant plus à agiter dans le lointain sa tète sombre et menaçante, elle s'approche de nous et nous touche de sa main glacée, il faut se coucher à ses pieds sans force et sans vie, fermer les yeux aux choses d'ici-bas, descendre avec elle dans la nuit du tombeau et se mêler à la poussière du sépulcre.

Sur ces monumens de destruction qu'elle creuse et élève tous les jours, et qui renferment les restes inanimés des victimes qu'elle a faites, l'enfant de la terre pleure, sanglote, s'agite. Se sentant impuissant pour se défendre contre un ennemi dont il a sous les yeux les nombreux trophées, il se considère comme déjà vaincu, il renonce à faire résistance, il courbe la tête, il attend en silence le coup qui va le frapper, et c'est ainsi qu'on voit tous les hommes déposer leurs morts dans la tombe, le deuil sur le front, l'abattement dans le cœur, et la confession de leur défaite dans la bouche.

Et cependant le monde ne connaît pas la mort! Son orgueil l'empêche de la voir telle qu'elle est, et de l'appeler de son véritable nom. Il lui donne les noms pompeux de loi de la nature, de destinée finale de tous les humains, et il lui ôte ainsi ce qu'elle a de propre à l'instruire. Car du moment qu'on n'envisage la mort que comme formant une partie intégrante des lois que Dieu a établies dans le monde, et non comme un acte extraordinaire de son gouvernement moral; comme une imperfection inévitable attachée à l'ensemble du plan de cet univers, et non comme l'effet direct et immédiat de l'accomplissement de cette menace que Dieu fit au premier homme : « Au jour que tu pécheras, tu mourras, » comment retirerait-on quelque leçon profitable d'un fait qu'on a eu l'art de dénaturer?

Et cependant, quoique le monde ne connaisse pas la mort, quoiqu'elle ne lui rappelle pas sa misère et sa condamnation, et qu'elle ne lui fasse pas sentir la nécessité de se réconcilier avec Dieu, il la craint. Le seul remède qu'il ait découvert jusqu'ici contre la crainte de la mort, c'est de n'y pas songer, et d'employer tous les moyens pour en écarter la pensée. Quand, à force de déceptions et de mensonges, un homme a quitté la terre avec un épais bandeau sur les yeux, sans pressentir sa mort, on appelle cela une fin douce et heureuse. Ne nous en étonnons pas; car qu'est, en effet, la mort pour celui qui n'a pas par l'Evangile une espérance fondée de vie et d'immortalité dans le sein de Dieu? Elle est pour lui le terme de toutes ses jouissances, le gouffre où vient s'engloutir son bonheur; elle est pour lui un adversaire puissant et impitoyable qui le sépare violemment de ses biens, qui l'enlève à des affections idolâtres, qui comprime en lui la vie d'un cœur tout palpitant de convoitise pour des objets qu'il faut quitter; elle est pour lui le commencement d'un ordre de choses dont il ignore tout-à-fait les lois. Sa tranquillité, s'il en a, n'est que de la stupeur; car c'est celle d'un homme qui ne tremble pas, il est vrai, parce que la grandeur de sa misère lui est encore voilée, mais qui sait cependant qu'il perd tout en perdant ce monde.

Pour le chrétien, au contraire, la mort est la mort. Elle est pour lui le châtiment du péché, l'effet de la malédiction prononcée par le Saint des saints contre les transgresseurs. Mais s'il la revêt ainsi de tous ses attributs, c'est afin de l'en dépouiller ensuite; s'il la voit hideuse, puissante, cruelle, redoutable, c'est pour reconnaître d'autant mieux la victoire de Celui qui lui a ôté sa laideur et arraché sa puissance; car tous les motifs qu'il avait de la craindre n'existent plus pour lui. Il n'a plus à redouter le jugement de Dieu; car ses péchés lui ont été remis. Il n'est pas dans l'incertitude sur ce qu'il deviendra après la mort; car il sait qu'il ressuscitera. Il n'est en proie à aucun doute sur la nature de la félicité qui l'attend; car il porte en lui-même, par la vertu de l'Esprit de Dieu, les arrhes de la vie du ciel. Tandis que nous descendions tous, les uns après les autres, dans les sombres profondeurs du sépulcre, couverts de deuil et sans espérance, chargés du fardeau de nos désobéissances, plus morts dans nos âmes que dans nos corps, Jésus est venu, poussé par un amour qui confond nos pensées, nous soustraire par sa puissance à la tyrannie de notre ennemi!

De ces deux manières d'envisager la mort, laquelle est préférable: celle de l'homme du monde qui cherche à se la déguiser à lui-même, qui n'a point de consolation contre elle, et point d'espérance après elle; ou celle du chrétien qui la voit telle qu'elle est, mais sans la craindre, parce qu'elle n'est plus à ses yeux qu'un ennemi vaincu?

MELANGES.

Du patronage en faveur des indigens. — Depuis plus de trois ans les dames inspectrices des écoles gratuites de filles, des ouvroirs et des salles d'asile de Strasbourg, exercent avec dévouement et avec zèle sur ces établissemens un patronage collectif, qui a déjà porté les plus heureux fruits sous le rapport moral.

Non contentes de donner ainsi leurs soins assidus à la masse des élèves réunis dans les écoles, elles ont pris récemment sur elles un autre patronage, plus spécial et plus immédiat, dont le projet fut formé en 1832. Je veux parler du patronage individuel que, depuis plusieurs mois, chacune de ces dames exerce sur un certain nombre d'élèves jusque dans le sein même de leurs familles. Ce patronage, établi d'abord pour les élèves des ouvroirs et des salles d'asile, par circonscriptions d'un nombre égal à celui des dames inspectrices, et qui correspond régulièrement à la circonscription des sections d'inspecteurs de pauvres, s'est étendu depuis sur les écoles de garçons, quoique d'une manière moins suivie.

Qui ne voit l'importance d'un tel patronage, et pour les élèves, et pour leurs parens eux-mêmes! En prenant ainsi sous sa protection, sous sa surveillance toute particulière, tel ou tel enfant; en veillant sur lui tout spécialement au sein de l'école; en le suivant jusque sous le toit paternel, où souvent il ne rencontre que misère, paroles dures, mauvais traitemens, et surtout mauvais exemples, la dame patronesse ne pourrait-elle pas exercer une influence heureuse et bénie sur ce jeune cœur et sur les autres membres de sa famille?

C'est bien là une mission toute de charité et de Christianisme pratique; et si nous avions à former un vœu patriotique, ce serait celui de voir sur toute la surface du pays se réveiller le besoin, non-seulement d'un patronage de bienfaisance matérielle, exercé par les classes aisées sur les classes pauvres, mais d'un patronage moral des âmes cultivées sur celles qui n'ont pas le bonheur de participer encore à cette culture spirituelle, seule garantie de l'ordre social.

Nous le sentons, ce vœu que nous exprimons est aussi celui de tous les bons citoyens, dans un temps surtout où fermentent, en présence les uns des autres, tant d'élémens hostiles et immoraux, dont la lutte compromet à chaque instant la sécurité publique et le bien-être particulier. Puisse se faire sentir toujours davantage dans notre patrie l'élan divin de la charité évangélique, qui est, en définitive, le grand moyen et le principe organisateur d'une civilisation véritable! Que chaque citoyen bien intentionné essaie, autant qu'il est en lui, sur quelques familles, de ce patronage journalier, qui sera pour lui une jouissance de cœur, ou tout au moins une tâche plus haute et plus noble encore, que celle de distribuer des aumônes. Oui, c'est là une des plus belles branches de patriotisme à exploiter, et ce ne serait pas la moins efficace. Mais elle demande, pour fleurir, du recueillement et du calme, peu de paroles, aucun apparat, beaucoup de sagesse morale, de persévérance et de dévouement.

Un toast de Lucien Bonaparte. — A un dîner donné à Londres par la Société Littéraire, Lucien Bonaparte a proposé un toast, dans lequel on a remarqué le passage suivant : « Puisse le mouvement intellectuel de la réforme politique qui agite l'Europe être partout dirigé, comme chez vous, par le sentiment religieux! » Il faut que le frère de Napoléon ait été vivement frappé de l'influence que la religion exerce sur le développement des institutions et sur le progrès des peuples, pour qu'il lui ait rendu ce public hommage. Nous nous joignons au vœu que Lucien a exprimé, et ce n'est que de son accomplissement que nous nous croyons en droit d'attendre le bonheur de la patrie.

Ecoles dans les maisons centrales. — L'instruction pénètre peu à peu, quoique bien lentement, dans les prisons. Sur dix-neuf maisons centrales où sont renfermés des individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, douze ont des écoles dirigées par les détenus eux-mêmes. Des obstacles de localité ont empêché jusqu'ici l'établissement d'écoles dans les sept autres maisons centrales; il faut espérer qu'elles en auront bientôt.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 28. 9 JUILLET 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII, 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Écuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

COLONISATION DE L'EX-RÉGENCE D'ALGER. *Documens officiels déposés sur le bureau de la Chambre des Députés* ; avec une carte de l'Etat d'Alger. Paris, 1834. Chez l'Editeur, rue Saint-Guillaume, n° 12 ; et chez L.-G. Michaud, rue de Richelieu, n° 67. Prix : 5 fr.

Alger, que Charles-Quint n'avait pu réduire et qui, en 1774, avait résisté aux attaques tentées contre elle par les Espagnols, est tombée, en peu de jours, au pouvoir des Français. Mais si sa conquête a rencontré peu d'obstacles, sa conservation a été plus difficile. A peu près dans le même embarras que cet enfant qui, dans son avidité, avait ramassé trois pommes au pied d'un arbre, et qui, n'ayant que deux mains pour les tenir, laissait à chaque instant échapper la troisième, la France ne sait trop que faire de ses nouvelles possessions ; elle dit à qui veut l'entendre qu'elle ne songeait, en 1830, qu'à anéantir la piraterie, qu'elle n'avait aucune arrière-pensée de colonisation, et qu'elle est lasse de semer, tous les ans, trente millions en Afrique, sans pouvoir prévoir le temps où elle sera dédommagée de ces avances. Le découragement n'a trouvé de contre-poids que dans l'orgueil national qui répugne à abandonner un sol sur lequel le drapeau français a été planté. Partagé lui-même entre ces deux sentimens, le ministère a voulu s'éclairer de manière à pouvoir justifier auprès du pays la résolution qu'il se verrait appelé à prendre, et c'est dans ce but qu'il a chargé une commission, composée surtout de pairs et de députés, de se rendre en Afrique pour recueillir tous les faits propres à l'instruire, soit sur l'état actuel de la régence, soit sur les mesures que réclame son avenir.

Arrivée à Alger le 1er septembre passé, la commission n'a pas seulement visité les environs de cette ville, mais elle a poussé ses excursions jusqu'à Bélida, au pied de l'Atlas ; elle s'est fait transporter par mer à Oran, à Arzew et à Bone ; elle a tenté, mais inutilement, de se faire mettre à terre à Mostaganem ; quelques-uns de ses membres ont débarqué à Bougie, dont venait de s'emparer un corps expédié de Toulon. A son retour, M. de la Pinsonnière, l'un de ses membres, a rédigé, en son nom, un rapport étendu sur la question générale de la colonisation ; des rapports spéciaux ont été faits sur la question militaire par M. le général Bonnet, sur les travaux publics par M. le général Monfort, sur l'organisation judiciaire par M. Laurence, sur le domaine public et les impôts par M. le comte d'Haubersart, sur les douanes par M. Reynard, et sur la marine par M. Duval d'Ailly. Ces pièces, ainsi qu'un extrait du procès-verbal de la commission sur l'administration générale de la colonie, ont été adressées par elle au président du conseil des ministres, qui les a transmis à une commission plus nombreuse, dont tous les membres de la première faisaient partie, et à laquelle une ordonnance royale avait confié la tâche de discuter les renseignemens recueillis. M. le baron Mounier lui a servi de rapporteur.

Tous ces documens ont été déposés sur le bureau de la chambre des députés ; mais le public qui, sous tant de rapports, a besoin de les connaître, n'était pas à même de les consulter. En les publiant, l'éditeur du volume que nous annonçons rend donc un service important aux personnes

dont les intérêts matériels sont liés à l'avenir d'Alger ; il offre à toutes celles qui désirent se former une opinion sur l'état de ce pays et sur les ressources qu'il présente, des renseignemens recueillis avec plus de soin, plus complets et plus exacts, que ceux qu'on pourrait se procurer ailleurs.

Le travail de M. de la Pinsonnière est digne surtout d'une sérieuse attention. Cet honorable député a droit à la reconnaissance publique pour la franchise avec laquelle il a dévoilé les indignités dont les Français se sont rendus coupables à Alger. Libre à M. le maréchal Soult de penser qu'il vaut mieux laver son linge sale en famille ; cela peut être plus commode, mais à coup sûr cela est moins moral que de signaler hautement au mépris public des crimes que le gouvernement ne saurait avoir mission de dissimuler, puisque son devoir est, au contraire, de les réprimer et de les punir. Les révélations de M. de la Pinsonnière complètent le tableau de l'état moral de la colonie, que M. le baron Pichon avait déjà esquissé. Les soldats, les autorités et les colons ont également part à ses reproches, qui ne nous paraissent que trop mérités.

L'occupation d'Alger est encore essentiellement militaire, et le soldat n'a jusqu'à présent fait acte de sa puissance que pour porter avec lui la dévastation et la ruine.

« La hache, dit l'honorable rapporteur, a fait justice de plantations superbes que le temps et la barbarie avaient respectées ; les pépinières, les vignes ont alimenté le feu du bivouac ; les portes, les fenêtres, les solives des maisons ont fait du bois de corde, vendu ensuite sur la place publique ; les fruits, violemment arrachés, ont entraîné la perte de l'arbre qui les portait ; tout a manqué à la fois au malheureux colon ; jusqu'aux légumes de son modeste jardin, sa dernière ressource, tout a disparu ! Il est découragé, il est ruiné. On cultivait moins l'année dernière que l'année précédente, moins encore cette année que l'année dernière ; nous marchons à pas rétrogrades, et si des mesures énergiques et protectrices ne viennent pas au secours de la propriété, l'avenir de la colonie touche à sa fin. »

Ailleurs nous trouvons les détails suivans :

« Dans toute la régence, on est frappé, au premier abord, de l'état de nudité du sol. L'occupation française a porté la dévastation après elle, et les plantations que l'ignorance et l'esprit du gouvernement turc n'avaient pas détruites, ont à peu près disparu des lieux où nous sommes les maîtres. Ces nombreuses maisons de campagne, ces beaux jardins plantés d'orangers et de grenadiers, rafraîchis naguère par des eaux amenées à grands frais, ont bien réellement subi les conséquences de l'occupation militaire et du vandalisme de quelques spéculateurs. Les ruines d'hier se relèvent à peine aujourd'hui ; les plantations brillantes d'années et de richesse ne reparaîtront de long-temps ; les fontaines et les bassins sont à sec maintenant. »

M. de la Pinsonnière reproche à l'autorité supérieure de n'avoir pas compris l'importance de l'industrie agricole, et même de l'avoir froissée par des procédés peu bienveillans et par une étrange absence de loyauté dans la tenue de ses engagemens. Des colons ont été violemment dépossédés ; leurs maisons et leurs champs ont été dévastés. La conduite de l'administration envers les naturels a été également injuste. Elle s'est emparée des propriétés privées sans indemnité, et elle a été jusqu'à contraindre des propriétaires, expropriés de cette manière, à payer les frais de démolition de leurs maisons. Elle a loué des bâtimens du domaine à des tiers ; elle a reçu d'avance le prix du loyer, et le lendemain elle a fait démolir ces bâtimens sans restitutions ni dédommagemens. Elle a envoyé au supplice, sur un simple soupçon et sans procès, des gens dont la culpabilité a toujours été plus que douteuse. « Nous avons plongé dans des cachots des chefs de tribus, parce que ces tribus avaient donné l'asile de l'hospitalité à nos déserteurs ; nous avons décoré la trahison du nom de négociation, qualifié d'actes diplomatiques d'odieux guet-à-pens ; en un mot, nous avons débordé en barbarie les barbares que nous venions civiliser, et nous nous plaignons de n'avoir pas réussi auprès d'eux ! Mais nous avons été nos plus cruels ennemis en Afrique ! »

Enfin, les colons européens ont aussi part aux reproches du rapporteur de la commission d'Afrique : « Un des événemens les plus graves qui aient pu frapper la colonie à son origine, dit-il, a été, sans contredit, l'arrivée subite au milieu de gens honorables, de spéculateurs aventureux et sans ressources réelles, qui, se jetant sur notre conquête comme sur une prise facile à exploiter, ont envahi toutes les sources de richesses, neutralisé tous les efforts honnêtes, exigé de lois naissantes et souvent à créer un appui honteux, de honteuses transactions. Ce fut alors que commencèrent ces spéculations dont quelques-unes ne peuvent être trop flétries ; ce fut alors que, sans moyens d'acquérir, on voulut devenir propriétaire. Tout parut convenable pour atteindre ce but. Alger devint le théâtre de manœuvres frauduleuses de tous genres qui achevèrent de déconsidérer le caractère français aux yeux des naturels. »

Il faut de la droiture et du courage sans doute pour raconter avec autant de franchise, dans un document officiel, les fautes de ses compatriotes ; mais il n'en faut pas moins pour résumer en un seul mot les indignités qu'on vient de décrire : « Nous apportions à ces peuples barbares les bien- » faits de la civilisation, disait-on, ajoute M. de la Pinson- » nière, et de nos mains s'échappaient toutes les turpitudes » d'un état social usé. »

Cette prétention de civiliser les indigènes n'a pas eu jusqu'ici, comme on le voit, le moindre fondement. Si on s'y prenait avec plus de sagesse, au lieu d'être forcé de demander des colons à l'Europe, ne pourrait-on pas civiliser les naturels et trouver chez eux tous les élémens de colonisation ? Cette tâche paraît à l'honorable rapporteur difficile et probablement impossible. A l'appui de cette opinion, il trace la statistique de la population de la régence. Ce pays, qui n'a pas plus de trois à quatre millions d'habitans, souvent envahi, jamais entièrement soumis, a conservé presque sans mélange chacune des races successivement victorieuses et vaincues. Dans les villes, les Turcs, les Coulonglis (fils de Turcs et de Mauresques), les Maures, les Juifs et les esclaves ; dans les plaines, les Arabes ; et enfin, dans les montagnes, les Cabaïles ou anciens Numides, toutes ces races se haïssent ou se méprisent. Le Turc est le premier, le Juif est le dernier dans cette échelle sociale. L'Arabe redoute les invasions du Cabaïle ; le Maure les craint tous les deux.

Sans nous arrêter à examiner quels obstacles ces différens peuples présentent à la civilisation, parlons seulement de celui qui en offre le plus, ou plutôt laissons en parler M. de la Pinsonnière, dont le tableau animé de l'état actuel des Arabes rappelle d'un bout à l'autre celui que les écrivains inspirés en avaient tracé d'avance dans leurs récits prophétiques :

« L'Arabe pourra vivre dans notre voisinage ; il exploitera notre civilisation, sans jamais se laisser atteindre par elle. Il est parfaitement clair pour tous ceux qui ont vu les choses de près que jamais on ne pourra faire de colons avec des Arabes. La civilisation les épouvante, et d'ailleurs ils ont leur civilisation à eux, et on aurait le plus grand tort de les comparer aux peuples sauvages de l'Amérique. Vous vous êtes présentés en leur annonçant avec emphase que vous leur apportiez les lumières de l'état social et la liberté : ils vous ont répondu que, sans besoins et se trouvant bien partout où il y avait un champ devant eux pour nourrir leurs troupeaux et une source pour les désaltérer, ils étaient plus libres que vous, accablés des besoins impérieux de cet ordre social que vous voulez leur imposer. D'ailleurs il ne peut être donné aux Français qui ont si peu de fixité dans les idées, si peu de persévérance dans le caractère, de réussir

dans une entreprise abandonnée par tous les vainqueurs de l'Afrique. Une cause commune les unit contre l'ennemi commun ; vous êtes chez eux, vous labourez, vous desséchez, vous plantez; mais c'est leur bien que ce friche, c'est leur bien que ces marais dans lesquels ils vivent, et où, comme leurs ancêtres, ils se trouvent à l'aise, disent-ils; c'est toujours leur bien que ces montagnes arides qu'ils ont dépouillées (1) et que vous voulez couvrir de forêts. L'Arabe monté sur un cheval d'une extrême vitesse, qu'il a endurci comme lui à toutes les fatigues, à toutes les privations, couvert d'armes offensives et défensives plus efficaces que les vôtres, fond sur vous avec la rapidité de l'éclair, et fuit de même sans déshonneur pour revenir bientôt ; il vous cerne, il vous presse de tous côtés, et toute votre tactique s'épuise en vain contre lui. Vos pesantes masses, votre lourd attirail de guerre l'inquiètent peu; vous vous remuez péniblement, il vole autour de vous; vous ne l'atteignez jamais, il vous attaque quand il veut ; ce n'est que bien rarement que vous pouvez surprendre cet ennemi si agile; car, s'il a prévu votre arrivée, tout disparaît en quelques minutes, femmes, enfans, troupeaux ; ses pénates le suivent en des lieux inaccessibles, et il vous laisse un champ que vous ne garderez pas. La guerre est son état normal ; après la bataille il est chez lui ; partout où il s'arrête il retrouve à la selle de son cheval toutes ses ressources, toutes ses jouissances (2). Tous les moyens de soumettre les Arabes sont impuissans ; on ne les arrachera jamais à ce *culte de la tente* que leur ont transmis leurs pères. »

Après avoir lu ces lignes, on se demande si le rapporteur de la commission d'Afrique, outre la mission politique dont il était chargé, n'a pas eu celle de constater l'accomplissement des paroles adressées, avant la naissance d'Ismaël, le père des Arabes, à Agar sa mère : « Il sera semblable à l'âne » sauvage, » c'est-à-dire, « amateur du désert, humant le vent » à son plaisir, se riant du tumulte de la ville, n'entendant » jamais la voix de l'exacteur, épiant çà et là les montagnes, » étanchant sa soif sur les hauts lieux, ayant reçu de Dieu » la campagne pour maison, et pour ses retraites la terre inhabitée (3). Sa main sera contre tous, la main de tous contre lui, et cependant il plantera ses tentes en la présence » de tous ses frères (4). »

Et comme si le témoignage du rapporteur de la première commission n'était pas suffisant, le rapporteur de la seconde commission, M. le baron Mounier, y ajoute le sien : « Les Arabes, dit-il, sont encore ce qu'ils étaient au temps d'Abraham; jamais ils ne prendront vos mœurs ni vos besoins, nés du climat rigoureux de l'Europe; jamais ils ne se confonderont avec les infidèles. Rien ne leur est plus facile que de porter ailleurs leurs tentes. »

Ne croyant pas à la possibilité de la civilisation des races diverses qui habitent la régence, les deux rapporteurs n'admettent pas qu'on puisse s'en servir pour la colonisation. Nous ne le croirions pas non plus, si, outre les moyens de civilisation dont disposent les gouvernemens, nous n'en connaissions pas un qui est hors de leur portée, mais dont les chrétiens disposent. Le même Dieu qui a décrit dans ses oracles le caractère et les mœurs des Arabes, a annoncé que tous les peuples seront transformés par l'Evangile, et il n'excepte pas les descendans d'Ismaël de ce bienfait. L'évangélisation, voilà donc ce qui appellera les Arabes à la vie sociale en même temps qu'à la foi, et si les puissans ne peuvent leur porter la bonne nouvelle, les simples fidèles le peuvent; aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre que les pensées de plusieurs se tournent vers Alger avec cette sainte espérance.

(1) Si les arbres manquent en général, on le doit peut-être à l'habitude des naturels nomades de brûler tout ce qui s'élève, afin de faire place au fourage, qui leur est beaucoup plus utile que le bois.

(2) Un sac de couscoussous, un paquet de tabac et sa pipe l'accompagnent partout.

(3) Jér. II, 24; Ps. CIV, 11; Job XXXIX, 8-11.

(4) Genèse XVI.

La commission d'Afrique, ne regardant le concours des indigènes que comme une éventualité, demande franchement des colons à l'Europe; elle décourage ceux qui ne posséderaient rien en arrivant ; elle ne fait pas de belles promesses aux grands capitalistes ; mais elle représente comme utiles à la colonie, comme assurant son avenir, les simples cultivateurs actifs, intelligens, et possédant, en entrant dans une ferme, ou en recevant une concession, 1,500 à 2,000 fr. d'argent. Si la colonisation a échoué jusqu'ici, c'est, pense-t-elle, parce qu'elle a manqué de direction ; ou plutôt, parce qu'elle n'a pas été tentée sérieusement.

Il nous serait impossible d'énumérer ici toutes les questions que la commission d'Afrique s'est posées, et de transcrire les réponses qu'elle y a faites ; nous ne pouvons même qu'indiquer très-sommairement les conclusions auxquelles la seconde commission est arrivée après une discussion qui n'a pas rempli moins de quarante séances.

Elle a été d'avis, à la majorité de dix-sept voix contre deux, que l'honneur et l'intérêt de la France lui commandent de conserver ses possessions sur la côte septentrionale de l'Afrique. Les opinions ont été plus partagées sur les autres questions. La commission pense cependant qu'en conservant les droits de la France à la souveraineté de toute la régence d'Alger, il convient de borner, en ce moment, l'occupation militaire aux villes d'Alger, Bone, Oran et Bougie, et au territoire déterminé en avant des deux dernières de ces villes, en cherchant à étendre l'autorité et l'influence de la France par toutes les combinaisons qu'autorisent le droit qu'elle tire de la conquête qui l'a substituée à la régence et les règles d'une politique humaine et éclairée. Pour protéger le territoire en avant d'Alger, elle propose seulement, à la majorité de dix voix contre neuf, et sans préciser le moment convenable pour l'exécution de ce plan, de porter la ligne de défense jusqu'à Bélida, petite ville située à treize lieues d'Alger, au pied de l'Atlas, dans une plaine fertile, plantée d'orangers et d'autres arbres fruitiers, au-delà de la plaine marécageuse de la Métidja. Elle trouve suffisant de mettre les villes et les postes en état de défense contre les attaques des indigènes, sans exécuter pour le moment des ouvrages de fortification régulière, et il lui paraît possible de réduire les forces entretenues dans la régence à 21,000 hommes, en employant des coutingens d'indigènes comme auxiliaires des troupes françaises.

Quant à l'administration du pays, la commission est d'avis qu'il y a lieu de proposer une loi qui y délègue au roi la puissance législative. Elle voudrait qu'un gouverneur général réunît tous les pouvoirs civils et militaires. Il serait en relation, pour toutes les parties du service, avec le secrétaire d'État, président du conseil des ministres, et serait assisté d'un conseil composé du général commandant les troupes d'Alger, de l'administrateur de la province d'Alger, d'un fonctionnaire de l'ordre judiciaire, désigné par le roi, de l'intendant militaire et du directeur des finances.

Les dépenses annuelles, pour lesquelles il conviendrait d'établir un budget spécial, sont évaluées, d'après ce plan, à 23,600,000 fr. Les travaux à exécuter, et qui devraient être répartis entre plusieurs années, sont estimés à 19,000,000 fr.

Notre intention n'est pas de discuter ces diverses propositions; mais au moment où le choix du gouverneur de la régence occupe tous les esprits, il nous a paru utile d'analyser les travaux antérieurs à sa nomination. Puisse la France acquitter par une administration sage et bienveillante, la dette que les fautes des premiers administrateurs, les exactions des soldats et les spoliations de beaucoup de colons lui ont fait contracter envers l'Afrique!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le comte Grey a présenté à la chambre des lords un projet de renouvellement du bill de coërcition destiné à réprimer les troubles de l'Irlande. La première lecture de ce bill a eu lieu sans opposition. La seconde lecture a été faite le 4 juillet, et la discussion s'est immédiatement engagée. La diminution des désordres dans la malheureuse Irlande a porté le gouvernement britannique à supprimer du bill de coërcition la clause relative à l'établissement des cours martiales.

L'affaire de lord Brougham et du *Morning-Post* est enfin terminée, après trois jours de discussion. M. Bittleston, qui s'est constitué responsable de la rédaction du journal, a comparu à la barre de la chambre des lords, et après y avoir reçu une sévère admonition, s'est vu condamner à payer une amende de 500 francs à l'huissier de la verge noire, qui l'a retenu prisonnier pendant le temps du procès.

Le bill pour le libre transport des journaux en est à l'examen de la seconde lecture dans le parlement britannique.

La présence d'une flotte anglaise considérable sur les côtes de la Grèce et l'armement d'une escadre à Toulon avaient donné lieu à beaucoup de conjectures, et l'attention publique s'est portée un moment avec une vive curiosité vers la Turquie, où l'on supposait que de grands projets allaient être mis à exécution par l'alliance anglo-française. On ne parlait de rien moins que du partage de l'empire ottoman. Mais tous ces bruits n'ont eu qu'un moment ; et nous en sommes encore aux conjectures sur la destination des escadres des deux nations occidentales.

On lit dans un journal qu'un légat du pape est arrivé à Lisbonne avec le pouvoir de faire à don Pédro toutes les concessions qu'il désirera. Le pape craignait que don Pédro ne rompît avec le Saint-Siége, et ne remplaçât l'autorité de celui-ci par un concile national portugais. Le décret de don Pédro, pour la suppression des couvens et la confiscation des biens monacaux a commencé par tout le Portugal à être mis à exécution, et se trouve déjà entièrement exécuté dans l'Estramadure portugaise et dans la province d'Entre-Douro-Minho.

Décidément le directoire fédéral suisse a satisfait, autant qu'il était en lui, aux exigences des cours de Vienne et de Turin; car ses rapports avec ces cours, menacés un moment de rupture complète, sont renoués sur le ton de l'amitié, et l'ambassadeur d'Autriche consent à viser les passeports délivrés par les autorités suisses. Il reste à savoir si la diète qui s'assemble sous peu de jours montrera la même docilité que le canton directeur. C'est sans doute ce que ses premiers actes nous apprendront.

Le Vorort annonce, sous la date du 28 juin, que Bade et la Bavière recommencent aussi à admettre les passeports suisses.

Un article du Moniteur avait donné à croire que la convocation des Chambres pour la fin de ce mois n'avait d'autre but que d'obéir littéralement à l'article 42 de la Charte qui exige cette convocation dans le délai de trois mois après la dissolution ou l'expiration des pouvoirs de la Chambre précédente ; il semblait qu'on voulait s'en tenir à l'envoi des lettres closes, et que la véritable réunion serait ajournée. Les organes du gouvernement n'ont pas tardé à détromper le public, et à lui promettre qu'il ne s'agissait nullement d'une obéissance fictive à l'article 42. Les Chambres se réuniront, les pouvoirs des députés seront vérifiés, l'adresse votée; en un mot, la législature sera constituée; mais comme la saison rendrait ses travaux fort difficiles, on les renverra à l'époque ordinaire des sessions.

Le gouvernement se décide à utiliser les bras des soldats pour des travaux d'utilité générale. Des corps répandus dans les départemens de l'Ouest vont être employés à la construction des routes stratégiques votées l'année dernière par les Chambres. Il y a là tout à gagner, et pour l'armée et pour le pays; et le jour où nos soldats formeront partout des corps de travailleurs, notre régime militaire cessera d'être une charge publique.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° VI.

Examen de cette opinion: Que la religion chrétienne est utile et bonne..... pour le peuple.

Nous marchons lentement, parce que rien ne nous presse, et que j'aime à me ranger devant les faits qui se hâtent d'accourir sous les yeux du lecteur : toutefois, nous marchons, et pour peu qu'on ait la patience de m'attendre, nous arriverons au terme de notre excursion dans les champs trop oubliés de l'apologétique chrétienne. Cette œuvre, qui renferme des questions agitées depuis dix-huit siècles, n'a pas besoin de s'achever du jour au lendemain.

Sur la limite extrême du camp de nos adversaires, nous avons rencontré deux classes de personnes avec lesquelles nous nous sommes déjà expliqués : les moqueurs et les déclamateurs. Il a été facile de montrer aux uns qu'il est souverainement déraisonnable de ne chercher dans les choses les plus sérieuses qu'un texte de frivoles plaisanteries, et qu'ils se font les plus ridicules gens du monde, pour vouloir jeter du ridicule sur les graves enseignemens du Christianisme. Aux autres nous avons dit qu'il est inepte de confondre, sans égard pour la vérité ni pour le sens commun, les hommes qui portent le nom de chrétiens avec les vrais chrétiens, et d'accuser l'Evangile des crimes ou des torts de ceux que l'Evangile condamne plus fortement qu'ils n'osent eux-mêmes les condamner. Nous trouvons maintenant une autre classe d'adversaires, moins légers que les moqueurs, moins creux que les déclamateurs, fort impertinens du reste, qui se donnent les airs de placer la religion chrétienne sous leur haute protection, et qui veulent bien la déclarer bonne à quelque chose. Etudions, suivant notre habitude, la physionomie de ces étranges avocats du Christianisme, et laissons-les parler; la moitié de notre tâche est faite, quand nous connaissons les gens auxquels nous sommes appelés à répondre.

Voici donc, en première ligne, un jeune philosophe de manières très-élégantes; idées et sentimens, costume et langage, en lui tout est parfumé. Il prétend avoir lu Kant et compris M. Cousin; peut-être à ces deux égards il se vante un peu; toujours est-il qu'il a suivi assez exactement les cours de la Sorbonne, et qu'il a composé des articles de philosophie pour le feuilleton d'un journal politique; on assure qu'il a été Saint-Simonien pendant deux ou trois semaines, et qu'il allait devenir l'un des Pères de l'ordre, quand la déconfiture est venue. Quoi qu'il en soit, notre philosophe accepte le Christianisme comme un moyen provisoire pour agir sur le peuple, et consent à reconnaître qu'il n'est pas encore tout-à-fait usé; mais il ajoute que lui et ses égaux en philosophie n'ont plus besoin de la révélation chrétienne, et que le jour viendra bientôt où le peuple même pourra s'en passer. Le siècle progresse, dit-il dans une espèce d'argot qu'on appelle la langue philosophique de notre époque, le siècle progresse à pas de géant; l'activité spontanée de l'esprit humain se dessine de plus en plus; les théogonies des anciens thaumaturges disparaissent devant la lumière des faits psychologiques plus attentivement observés. Nous creusons maintenant dans la conscience pour atteindre à l'idée, à l'idée nue et simple, à l'idée universelle et complète qui renferme en soi l'essence de toutes les religions, le principe et la fin de tous les phénomènes. Quant aux classes inférieures et ignorantes, je reconnais que les mythes chrétiens, grossière enveloppe de l'idée pure, peuvent encore leur être utiles; c'est un milieu à travers lequel ceux qui ne sont pas philosophes aperçoivent quelques reflets de la vérité; c'est un anthropomorphisme qui se pose devant le vulgaire pour lui offrir l'image de ce

qu'il ne découvrirait pas des yeux de l'âme. Que le peuple donc garde la religion chrétienne, et qu'il y croie, et qu'il y cherche l'ombre des idées, jusqu'à ce que la transformation intellectuelle, qui s'opère aujourd'hui sous nos auspices, ait soulevé tous les voiles qui couvrent les grandes réalités de l'Etre divin et de l'être humain.

Tout cela n'est pas très-clair, et je sais tel écrivain du siècle de Louis XIV qui n'y aurait vu que de l'ithos et du pathos; mais je n'invente pas, je répète. L'école de Voltaire avait, du moins, le mérite de s'exprimer avec clarté; on pouvait regarder son ennemi en face, et le combattre à la lumière du soleil. Ici, au contraire, ce sont des antagonistes qui se cachent au fond des nuages, comme les Bardes d'Ossian : le genre fantastique a envahi la philosophie. Un seul point nous paraît intelligible dans cette nébuleuse argumentation, c'est que les prétendus amis du Christianisme n'y trouvent qu'une imposture, superflue et morte pour eux, utile encore pour le stupide vulgaire; et s'ils consentent à le tolérer, ce n'est pas sans avoir fait toutes réserves de droit contre lui, réserves qu'ils ajournent à un temps meilleur.

Oui, certes, la religion est bonne, elle est indispensable pour le peuple, reprend après notre professeur de philosophie quelqu'un qui n'est pas philosophe le moins du monde. C'est tout simplement un homme politique, un ministre secrétaire d'état ou un copiste surnuméraire, comme vous voudrez; car la même opinion se reproduit, comme un ordre du jour, dans toute la hiérarchie administrative. Il faut des croyances religieuses au peuple, et si le Christianisme n'existait pas, on devrait l'inventer. Comment maintenir l'ordre, sans son secours, parmi les classes populaires? Quelle autre digue opposer à des hommes d'autant plus irréfléchis qu'ils n'ont rien à perdre? Quelle meilleure garantie trouverait-on contre des passions ardentes, jalouses, impétueuses, qui sont toujours prêtes à briser le frein des lois, qui n'attendent qu'un signal pour descendre sur la place publique, et qui plongeraient l'état dans une effroyable anarchie? Ce sont des légions de barbares, campées dans nos rues, dans nos faubourgs, sur nos greniers, que l'on peut contenir que par la puissance des terreurs religieuses. Place donc et honneur au Christianisme! Nous lui donnons de tout notre cœur quelques millions du budget; c'est de l'argent bien placé; il nous rapporte plus que les fonds secrets de la police.

Ainsi parle tel ministre, tel député, tel rédacteur de journal ou tel commis; la religion chrétienne est un moyen de gouvernement dont il apprécie la valeur, une espèce de supplément au bulletin des lois, une estimable invention qui remplace, en mainte circonstance, la ressource extrême des baïonnettes; elle sert à emmuseler le peuple et à lui donner justement assez de conscience pour payer ses contributions sans mot dire. Mais vous-même, répondra-t-on peut-être à ce commis ou à cet orateur de tribune, n'avez-vous pas autant besoin que le peuple d'avoir des croyances religieuses? N'est-il pas également nécessaire que vous soyez chrétien pour être homme moral, probe et dévoué à la chose publique? — Moi! nullement, poursuivra-t-il d'un ton dédaigneux et d'un air dégagé; ces doctrines surannées ne me sont bonnes à rien; j'ai ma religion qui me suffit, une religion intelligente, facile à suivre parce qu'elle n'exige aucun acte de culte. Une éducation cultivée, le pouvoir de l'opinion, la crainte du blâme, le soin du nom que je porte, tout me dispense du besoin de recourir à la peur de l'enfer. Et puis, la propriété moralise, une place du gouvernement est une excellente école de mœurs; comme propriétaire ou comme employé, j'offre des garanties à l'ordre et aux lois. Nous payons des prêtres pour le peuple; les gens de ma sorte s'en passeraient à merveille.

Qui donc est-il, celui qui rejette avec tant de hauteur la salutaire influence des idées chrétiennes? Ce qu'il est! Considérez bien sa vie politique, suivez-le dans son intérieur, et vous vous détournerez avec dégoût de ce hideux spectacle de corruption. Il a fait métier et marchandise du serment; il trafique de ses opinions et de ses discours avec une assurance qui ne rougit de rien; il prend tous les masques et joue tous les rôles pour obéir aux exigences de son ambition; il ne connaît qu'un seul Dieu, son égoïsme; de tromper, de mentir, de se venger, de participer à d'ignobles pots-de-vin, il se donne libre carrière chaque fois qu'il en a l'occasion. Dans sa conduite privée il est immoral, licencieux, effréné; il ne songe qu'à sauver habilement les apparences : pourvu qu'on n'aperçoive pas ses déréglements, il est satisfait de lui-même; sa conscience est ainsi arrangée, qu'elle lui reproche le mal qui se découvre et l'applaudit du mal qui ne se découvre point. Et voilà l'homme qui se place arrogamment au dessus de l'influence du Christianisme, et qui l'abandonne, comme une défroque inutile, aux ouvriers et aux prolétaires, en leur disant de ramasser ce vieux manteau pour en couvrir leur nudité.

On ne saurait croire combien il existe en France de ces hommes qui répètent à tout venant que la religion chrétienne est nécessaire au peuple, mais qu'ils n'en ont que faire pour eux-mêmes. Ce vieillard, qui a perdu les deux tiers de sa fortune par le tiers consolidé, ce contemporain des jours de la terreur dont le souvenir le poursuit comme un effrayant fantôme, ne cesse de recommander les bienfaits du Christianisme, en les appliquant aux classes inférieures. Hélas! s'écrie-t-il, si le peuple avait les croyances d'autrefois, s'il était aussi pieux, aussi docile à la voix des prêtres que je l'ai vu dans ma jeunesse, nous ne serions pas sans cesse menacés d'un nouveau bouleversement; chacun pourrait manger en paix le fruit de son travail et dormir tranquille. Donnons à ceux qui n'ont rien dans ce monde les espérances du ciel, et ils ne se révolteront plus contre ceux qui ont quelque chose! — Le raisonnement du vieillard est juste; mais pourquoi ne commence-t-il pas à revenir lui-même aux vérités de l'Evangile?

Ecoutez encore cet industriel qui s'assied avec effroi sur les monceaux d'or qu'il vient d'amasser avec la sueur de trois à quatre mille ouvriers. Il n'a pas de religion, lui, et ne prend aucun souci d'en avoir; mais il en parle avec emphase; il voudrait l'introduire, par ordonnance de police, dans toutes les échoppes des travailleurs. Quel siècle est le nôtre! dit-il parfois, lorsqu'il a terminé, le dimanche, son compte de profits et pertes, au lieu de remplir les devoirs dont il déplore l'oubli chez ses ouvriers; quel siècle de désordre et d'impiété! Les gens dont je paie le travail n'ont plus aucune retenue dans leurs mœurs, aucun frein contre leurs mauvaises passions; ils me trompent et me volent quand ils peuvent; ils se font un abominable plaisir de me frustrer, autant qu'il est en eux, du temps qu'ils devraient employer à mon service, et s'il venait un bouleversement social, ils ruineraient mes établissemens de fond en comble. Ils ne sont arrêtés que par la crainte des prisons et des bagnes; faible et incertaine barrière à cette époque où toutes les institutions se jouent à la pointe d'une émeute victorieuse! Aux ouvriers, il faut une religion, et pourtant des pamphlétaires effrontés les inondent de libelles qui tournent en dérision les choses les plus saintes et les plus respectables! — Il est vrai que les ouvriers ont besoin d'une religion; mais je sais quelqu'un qui en aurait encore plus besoin que les ouvriers : c'est toi, homme égoïste et avare!

Fatigué d'entendre constamment redire par des êtres irreligieux que la religion est bonne pour le peuple, je m'en vais interroger le peuple même dans ses ateliers et sous son

chaume. Accepte-t-il, pensé-je à part moi, ces croyances religieuses qu'on lui jette avec un si fastueux dédain? Se juge-t-il assez pauvre, assez deshérité des joies de la terre, assez peu éclairé pour recourir aux doctrines de foi que les hautes capacités intellectuelles, gouvernementales et financières repoussent comme une vieillerie dont elles peuvent se passer? Lui, du moins, le peuple n'a pas au-dessous de lui d'autres classes à qui léguer une religion dont il ne veut plus... Je me trompais; le peuple ne reçoit pas l'héritage qu'on lui abandonne si libéralement; fidèle copiste des classes supérieures, il trouve encore à qui renvoyer les croyances religieuses. Cela est bon pour nos grand'mères, nos mères et nos femmes, répondent quarante-neuf ouvriers sur cinquante et quatre journaliers de campagne sur cinq; elles puisent des distractions et des consolations dans les pratiques religieuses; elles aiment les tableaux, la musique, les cérémonies du culte; elles se laissent aisément engouer par la mielleuse parole des prêtres; tout leur en plaît, même la confession. Quant à nous, ajoutent-ils en se redressant avec fierté, nous n'avons pas besoin de cela pour vivre honnêtement, et pour soutenir sans faiblesse les adversités de la vie; des hommes de sens et d'honneur doivent savoir ce qu'ils ont à faire, et les prônes du curé leur sont parfaitement inutiles. — Ainsi voilà nos prolétaires qui se dispensent de la nécessité des idées religieuses autant et aussi bien que nos philosophes, nos employés du gouvernement, nos rentiers et nos industriels!

En désespoir de cause, je m'adresse aux grand'mères, aux mères et aux femmes du peuple, supposant qu'elles avoueront avec ingénuité que la religion leur est utile et bonne. Quelques-unes d'entre elles, les plus rangées et les moins vaines, en tombent d'accord; d'autres disent que c'est une habitude, une affaire de bienséance, un devoir de tradition pour le sexe, un passe-temps; beaucoup y voient simplement un moyen d'éducation pour leurs enfans. Ce n'est pas à nous précisément que la chose est nécessaire, mais à nos fils et à nos filles. Le catéchisme les retient, leur inspire des sentimens de respect et d'obéissance envers leurs parens; pendant qu'ils sont à l'église, ils ne font pas de mal, et ils y reçoivent toujours quelque bon précepte pour se conduire dans la maison et dans le monde. A nos enfans il faut de la religion.

O religion! ô paria de notre siècle incrédule! pauvre fille du ciel, délaissée et méprisée! Le philosophe te renvoie aux ignorans, l'homme du pouvoir à ses subordonnés, l'industriel au peuple, l'ouvrier à sa femme, la femme à ses enfans. Comme une balle lancée et relancée dans un jeu de paume, chacun ne te saisit un instant que pour te repousser au loin; comme une pierre qui roule sur une pente rapide, tu descends, tu te précipites d'étage en étage, de chute en chute jusqu'au dernier degré de l'échelle humaine. Irai-je vers les enfans pour leur demander ce qu'ils pensent de la religion? Mais il n'y a plus d'enfans! On les élève en serre-chaude dans les classes élevées, on se hâte d'en faire des hommes imberbes, petits êtres infatués de leur importance; et dans les rangs du peuple, du peuple des fabriques, où sont les enfans? A peine sortis du berceau, ils se corrompent par le perpétuel contact d'une jeunesse dépravée et d'un âge mûr qui ne vaut pas mieux. Vers qui donc m'en irai-je? Vers toi, grand Dieu! qui m'apprends que l'Evangile est la seule chose nécessaire pour les sages et les ignorans, pour les riches et les pauvres, pour les rois et les sujets, pour les maîtres et les serviteurs, pour toute âme qui vit en ce monde et qui vivra dans l'éternité. Je m'en irai aussi vers ton peuple; car tu as un peuple encore parmi nous, et qui chaque jour s'agrandit! Et ce peuple m'enseignera, par son exemple surtout, que « la piété est utile à toutes » choses, ayant les promesses de la vie présente et de celle » qui est à venir. »

Mais je dois présenter quelques réflexions à ceux qui relèguent la religion dans les classes populaires, comme dans la seule retraite où elle puisse produire encore quelque bien: ce sera la matière d'un prochain article.

LITTERATURE.

I. Lequel de nous est le croyant? *A M. l'abbé de Lamennais*; par M. J. Huber. Paris, 1834. Chez Abraham Cherbuliez et Comp., rue de Seine, n° 57. Prix: 1 fr.

II. Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de Lamennais, où l'on dévoile, par la logique d'un fidèle, la perfidie des Paroles d'un Croyant, etc.; par A. M. Madrolle. Paris, 1834. Chez P. Baudouin, rue Mignon, n° 2. Prix: 3 fr.

Il y a deux manières d'écrire contre un homme: on le fait ou pour le réfuter ou pour lui nuire, ou pour lui prouver qu'il a tort et le ramener à ce que l'on croit être la vérité, ou pour le stigmatiser et le flétrir. L'auteur de la première des brochures que nous annonçons paraît avoir adopté la première de ces deux méthodes; l'auteur de la seconde, la seconde.

L'écrit de M. Madrolle est un centon de grosses injures prodiguées avec un naturel et une simplicité qui étonnent vraiment. La partialité et la passion ont seules pu inspirer cet ouvrage. Singulier effet que produisent quelquefois les réfutations injustes ou maladroites! Elles vous intéressent, si ce n'est à la cause, du moins à la personne de l'écrivain maltraité, avec lequel vous n'avez peut-être aucun rapport de principes, aucune sympathie de cœur. C'est ce qui nous est arrivé à nous-même dans le cas présent. En lisant les *Paroles du Croyant*, nous avons frémi plus d'une fois à la vue du dévergondage des opinions religieuses et politiques de leur auteur, et nous avons tremblé, lorsque nous avons cherché à en calculer les conséquences. Mais depuis que nous avons ouvert le livre de M. Madrolle, nous serions presque tentés de prendre la défense de l'accusé contre son accusateur. En effet, voulez-vous savoir « qu'est M. de Lamennais au dire de M. Madrolle? Sous le rapport intellectuel, c'est un homme sans goût, sans talent, sans science. En morale, c'est un prévaricateur, un fourbe, un hypocrite. En religion, c'est un apostat, un athée. On ne nous croira peut-être pas sur parole; voici donc quelques citations prises comme au hasard, au milieu de ce déluge d'invectives. Sachez, qu'à l'exception d'un peu d'aptitude pour la polémique, dans laquelle M. de Lamennais réussit mieux parce qu'il est sophiste que parce qu'il est philosophe, « il n'y a pas d'écrivain moins » clair et moins méthodique, de savant moins sûr, de phi- » losophe plus contradictoire, de publiciste plus impar- » fait, de moraliste plus nul que lui, (p. 45). » Sachez encore que « le secret de toutes les prévarications » de l'abbé et de son école, « ce sont les honneurs et les biens du » monde (p. 86), « et que s'il n'eût pas écrit, il eût peut- » être assassiné, » comme Piron le disait de Voltaire (p. 32). Sachez de plus que M. de Lamennais *en a menti*, quand il a dit, que Dieu a fait tous les hommes égaux (p. 21). Sachez enfin que le Christ a été crucifié « à la requête d'une » poignée de pharisiens et de scribes, Lamennaisiens or- » gueilleux et ridicules du temps (p. 22); » qu'un prêtre à la façon de M. de Lamennais, « c'est l'orgueil élevé à sa » plus haute puissance, c'est-à-dire l'athéisme, » et qu'il n'y a pas de doute que M. de Lamennais ne figure un jour » au dictionnaire des athées (p. 36.) » Et pour qu'il ne vou

»manque aucun des élémens possibles de conviction et que vous possédiez sur la question traitée par M. Madrolle les preuves les plus fortes et les argumens les plus irrésistibles, retenez bien ceci, que l'anagramme de *Lamennais* est *main sale*, comme celui de *Bourbon* (Bourbons) *orbi bonus* (p. 121). En vérité, après un pareil langage et un pareil style, nous ne savons qu'ajouter. Dieu nous garde d'autres réfutations du genre de celles-ci; elles ne pourraient qu'accréditer un ouvrage auquel on a peut-être attribué plus d'influence qu'il n'en a réellement, et qui ne fera pas, nous l'espérons, le mal que l'on a craint.

L'épitre en vers de M. M.-J. Huber est à l'écrit dont nous venons de parler, ce que les antipodes sont les uns aux autres. Le ton en est grave, la parole digne, le sentiment affectueux; et elle renferme, de plus, de très-beaux vers. L'auteur regrette que M. de Lamennais, sortant de la lice dans laquelle il a précédemment combattu contre l'indifférence en matière de religion, où il a fait quelque bien et où il pouvait en faire encore, se soit constitué le champion de théories dangereuses dont la réalisation n'aboutirait à rien moins qu'à la ruine de la société; il lui signale l'abîme qui se trouve au bout du chemin dans lequel il court, et l'exhorte à rentrer en lui-même et à s'arrêter, avant que son pied, glissant sur le bord du précipice, ne l'ait entraîné dans un gouffre sans fond.

On nous saura gré de citer ici quelques vers dont la poésie nous paraît s'élever à la hauteur du sentiment qui l'inspire :

> Poëte, dans tes chants il en est de sublimes!
> C'est le torrent qui tombe en ébranlant les cimes,
> Le cri de l'aigle épouvanté.
> Mais il est des vertus que tu ne peux comprendre,
> Des bruits sourds d'avenir que tu ne peux entendre,
> Un chant que tu n'as pas chanté.
> Le torrent, en brisant ses digues et ses chaînes,
> Bondissant trop fougueux, ne sait rien de ces plaines,
> Où brillent et meurent ses flots ;
> Tandis que le ruisseau de nos vertes prairies,
> Apprend par ses bienfaits des rives refleuries,
> Les doux mystères de ses eaux.

PRISONS.

DES RÉCIDIVES ET DES COMMISSIONS DE RECOURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE.

L'ouvrage remarquable de M. Cramer-Audéoud sur le système pénitentiaire et la prison de Genève, que nous avons fait connaître à nos lecteurs par une rapide analyse, a soulevé en Suisse une polémique assez vive, mais pas suffisamment soutenue pour qu'il en puisse résulter un avantage véritable. Quand une discussion s'engage entre des gens de bien, animés d'intentions excellentes, et qui désirent bien moins faire prévaloir une opinion personnelle, qu'éclairer un sujet difficile, on ne doit pas craindre de laisser prendre à un débat tous les développemens dont il a besoin. Nous regrettons, en conséquence, qu'un des journaux de Genève, le *Fédéral*, dans lequel un écrivain consciencieux avait entrepris de répondre à quelques-unes des assertions de M. Cramer-Audéoud, n'ait pas inséré la suite des observations que l'un des collaborateurs de cette feuille avait préparées, par la crainte sans doute d'une polémique qui pourrait le mener trop loin. Quelle plus belle mission pourrait-il, en effet, y avoir pour des feuilles consacrées en partie à des intérêts de localité, que de recueillir toutes les donnees propres à faciliter le développement des institutions du pays?

Au surplus, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas le système pénitentiaire lui-même qui est en cause dans le débat dont nous parlons; il ne s'agit que de la manière dont il a été compris et appliqué à Genève. M. Cramer-Audéoud demande avec instance une réforme, des améliorations; quelques hommes qui se sont occupés de la même question assurent, au contraire, qu'il ne faut pas tant se presser, qu'on n'a pas fait depuis assez long-temps l'essai du système actuel, pour qu'on puisse en apprécier les résultats. C'est donc là un débat essentiellement local, qu'on ne peut bien comprendre que si l'on est sur les lieux, et auquel nous demeurerions volontiers étrangers, si le système pénitentiaire, exotique sur le continent, pouvait jusqu'ici y être étudié autrement que dans quelques faits isolés.

Les objections qu'on a faites à M. Cramer-Audéoud sont surtout relatives à ce qu'il dit des cas de récidive et de la commission de recours.

Quant aux récidives, on objecte qu'on ne peut les empêcher complétement, et qu'aucun système ne saurait produire un tel résultat. Nous en convenons : aussi ne s'agit-il, selon nous, que de les rendre aussi rares que possible. Nous ne prétendons pas qu'il soit naturel que le malheureux que la passion ou le besoin excite à mal faire, aille songer aux chagrins de sa captivité passée ou aux rigueurs de la prison qui le menace. Sans doute il est probable que sa pensée se concentrera sur le moment présent; sans doute on ne peut espérer que, dans la plupart des cas, les terreurs préventives balancent dans son esprit la chance de l'impunité dont il se flatte toujours, mais il n'en est pas moins vrai, ce nous semble, qu'un système pénitentiaire bien entendu peut et doit avoir pour résultat la diminution du nombre des récidives. Elles seront moins fréquentes, non par suite d'un calcul de la part des libérés, mais à cause d'une impression produite sur leur cœur; ce sera quelquefois une réformation, plus souvent une intimidation; mais, dans l'un de ces cas comme dans l'autre, il y aura diminution des récidives, si on en compare le chiffre avec celui des récidives qui avaient lieu avant que le nouveau système fût introduit. Prétendre que le système pénitentiaire peut être mieux appliqué, et qu'avec certaines améliorations il peut rendre les récidives plus rares encore qu'elles ne le sont devenues, ce n'est donc pas repousser le système pénitentiaire. L'ouvrage de MM. de Beaumont et de Toqueville, qui le fait si bien connaître et apprécier, devrait, s'il en était ainsi, être regardé comme une attaque contre lui; car il est consacré, en grande partie, à comparer entre elles les diverses applications qu'on en a faites aux Etats-Unis, et en particulier à montrer comment les récidives ont été plus ou moins fréquentes selon les régimes suivis dans les maisons pénitentiaires.

Nous croyons devoir dire ici que les expériences faites à Genève l'ont été sur une trop petite échelle et pendant un temps trop limité pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions; nous devons encore ajouter que la situation de ce petit canton au milieu d'états dont la population est à la fois beaucoup plus nombreuse et plus mélangée, est une autre difficulté; mais les résultats constatés n'en ont pas moins une certaine valeur, et nous les indiquons volontiers ici, en puisant indistinctement dans les renseignemens recueillis par les partisans et par les adversaires du système actuel. Voici d'abord ceux que nous fournissent les premiers.

Un calcul fait avec la plus sévère exactitude sur les sept premières années de la mise en activité du système pénitentiaire, c'est-à-dire de 1826 à 1832, place le chiffre des récidives au 15 pour 100 des détenus sortis après une condamnation criminelle ou correctionnelle. Dès lors la proportion s'est maintenue précisément la même. Si nous rapprochons ce chiffre des récidives pendant les 5 années antérieures à l'établissement du système pénitentiaire, nous trouvons une proportion de 26 pour 100 pour les condamnés correctionnellement, et de 41 pour 100 pour les condamnés criminellement. Un séjour de quatre années dans la maison pénitentiaire paraît nécessaire aux mêmes personnes pour qu'on puisse espérer la réforme des détenus. Tous ceux qui ont quelque expérience de la dégradation morale et intellectuelle où on les trouve, ne seront pas surpris de cette exigence. Le nombre total des libérés de la prison de Genève tombés en récidive depuis la naissance de l'établissement jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant l'espace de huit années, s'élève à 48. Sur ce nombre, 40 sont rentrés dans la maison pénitentiaire du canton; les autres sont détenus dans des prisons étrangères. Sur ces 48 individus, 26 sont demeurés sous l'influence du système pénitentiaire un an, ou moins d'un an, 10 deux ans ou moins de deux ans, 3 trois ans, 9 enfin quatre ans ou plus de quatre ans. Ces derniers seuls pourraient accuser l'inefficacité du système, si un séjour de quatre ans est une des conditions de succès. Pour ce qui est des conversions proprement dites, les partisans du système actuel demandent si elles dépassent dans la société, et au milieu des circonstances les plus favorables, la proportion de

celles qu'on reconnaît avoir été opérées parmi les détenus. Est-ce un sujet de surprise, disent-ils, si elles ne se rencontrent pas bien fréquentes dans une réunion de soixante individus, choisis et marqués comme appartenant aux êtres les plus corrompus qui sortent de la lie de l'état social?

A ces observations nous opposerons celles de M. Cramer-Audéoud qui n'a pas eu égard, il est vrai, au *minimum* de quatre ans exigé par ses critiques. Sur 121 genevois sortis de la maison pénitentiaire, 34, c'est-à-dire 1 sur $3\frac{56}{100}$ y sont rentrés à la suite de nouvelles condamnations. « Et ce nombre effrayant de récidives combien il serait plus considérable sans les sacrifices faits par le comité moral, par d'autres corps, par des particuliers, par les familles, pour éloigner du canton des libérés sur lesquels planent des soupçons de nouveaux délits, ou dont l'oisiveté, les mauvaises mœurs, les inclinations vicieuses, font craindre avec raison des rechutes. Combien d'entre ces hommes ont été envoyés dans les pays étrangers, ou au service du roi de Naples ou du pape! Je ne crains pas d'avancer que si tous les détenus libérés, genevois et étrangers, fussent restés dans le canton, il nous en serait revenu dans la maison au moins un sur trois. »

Nous laissons à nos lecteurs le soin de rapprocher ces considérations de l'analyse que nous avons faite du livre de M. Cramer-Audéoud, et de prononcer eux-mêmes dans ce débat.

L'institution de la commission de recours contre laquelle cet écrivain s'est élevé avec force, est défendue par d'autres amis de l'amélioration des prisons comme un des élémens de succès. Ils pensent que ce système ne peut être efficace que s'il repose sur le principe de l'aggravation de la peine par le régime intérieur disciplinaire en cas de mauvaise conduite, et sur celui de l'adoucissement et de la réduction de la peine, en cas de bonne conduite et d'amendement. Cette question est extrêmement grave : à défaut d'expériences faites sur le continent, il nous faut encore recourir à celles faites aux Etats-Unis; et nous serons forcés de dire qu'elles ne confirment pas cette dernière opinion. Les réformes et surtout les conversions ont principalement eu lieu dans les maisons de détention, où un avantage extérieur n'était pas le but que le prisonnier pouvait se proposer d'atteindre, et où, pour arriver à un progrès quelconque, il était forcé de se replier sur lui-même et de rechercher ce progrès dans son être intérieur. Le droit de grâce, au contraire, a donné lieu, dans ce pays, à des inconvéniens et à des abus nombreux, dont le plus déplorable est signalé par MM. de Beaumont et de Toqueville, à la page 378 de leur ouvrage. La remise de la peine y a été souvent accordée à des sollicitations motivées par des causes peu honorables. Nous savons bien que ce danger n'existe pas à Genève; mais nous n'en avons pas moins des doutes sérieux sur l'utilité de la commission de recours.

Peut-être M. Cramer-Audéoud s'est-il trompé en disant que les décisions de cette commission ne sont motivées que sur les notes relatives à la conduite des prisonniers. On nous assure que la loi exige le témoignage des diverses personnes employées à la direction et à la surveillance de la prison. Les notes elles-mêmes ne sont pas aussi insignifiantes qu'on pourrait le croire. Bien que les détenus soient soumis au silence, leur tenue au travail, leur ton avec les employés, le soin, le perfectionnement qu'ils donnent à leur ouvrage, le choix de leurs lectures même dans une bibliothèque qui ne contient rien de mauvais, la manière dont ils profitent des moyens d'instruction religieuse qui leur sont offerts, et jusqu'à leur contenance habituelle, sont pour l'œil exercé autant d'élémens d'appréciation de ce qui se passe dans le cœur des prisonniers. D'ailleurs le mutisme n'est pas complet; il n'a lieu que vis-à-vis des autres prisonniers. Les conversations nombreuses qu'ils ont avec les chapelains et les membres du comité de surveillance morale sont des moyens de juger de leurs progrès.

Notre impartialité nous fait un devoir de mettre ces opinions contraires sous les yeux de nos lecteurs; mais leur diversité n'a rien de fâcheux, puisque de leur choc peuvent sortir des lumières nouvelles. Nous nous félicitons, d'ailleurs, de trouver cette occasion de rendre hommage au zèle des hommes éclairés et pieux qui, dans l'intérieur ou au dehors de la maison pénitentiaire de Genève, se consacrent à l'étude et à l'application du système qu'on y a introduit.

MELANGES.

Rapports entre les meurtres et l'ivrognerie aux États-Unis. — Un Américain, M. Cathcart, qui a fait le relevé des meurtres commis aux Etats-Unis et mentionnés dans les feuilles publiques de ce pays, vient de publier le résultat de ses recherches dans le *Philadelphien*. Elles lui ont appris que 191 meurtres ont eu lieu dans sa patrie en 1833. Il fait à ce sujet les remarques suivantes : « D'après un rapport statistique sur les crimes commis en France dans l'espace de quatre ans, le nombre des meurtres y a été, pendant ce temps, de 1129, dont 446 ont eu lieu à la suite de querelles dans des cabarets. En supposant que la population de la France soit de trente-deux millions, et celle des Etats-Unis de treize millions, le nombre des meurtres n'aurait dû être que de 114 au lieu de 191, pour ne pas surpasser, proportionnellement à la population, le nombre des meurtres commis en France dans l'espace d'une année. On ne peut expliquer la différence en plus que par le bas prix des liqueurs spiritueuses et par la forte consommation qu'on en fait dans ce pays. Les amis des sociétés de tempérance apprendront avec intérêt que le nombre des meurtres a diminué partout où des sociétés de ce genre se sont formées. Dans la Pensylvanie, où l'on a comparativement peu fait sous ce rapport, surtout dans l'intérieur de l'état, il y a eu deux fois autant de meurtres qu'à New-York; dans le New-Hampshire, au contraire, et dans quelques-uns des autres états de la Nouvelle-Angleterre, il n'y a eu que deux meurtres en 1831; il n'y en a pas eu un seul dans l'état de Vermont. Qu'on ne dise pas, ajoute M. Cathcart, comme on l'a dit dans une autre occasion, que des relevés statistiques de ce genre n'ont d'autre résultat que de montrer nos plaies aux étrangers; leur but est d'exciter tous les chrétiens et tous les amis de l'humanité à ne rien négliger pour faire cesser la cause de ce mal, afin que la honte qui y est attachée cesse aussi. » Qu'il nous soit permis d'ajouter que cette remarque du staticien américain ne mérite pas moins que les faits qu'il cite d'être prise en considération par ceux qui veulent se faire une juste idée de l'état moral des Etats-Unis. Le courage civil, qui porte à signaler les plaies de la patrie, afin qu'on puisse y porter remède, existe à un haut degré dans ce pays, et déjà il a réussi à diminuer, et en beaucoup de lieux à détruire, la passion des liqueurs fortes que M. Cathcart indique comme la principale cause des crimes qui ont lieu dans sa patrie. On vient d'y fonder un prix de 500 francs pour le meilleur ouvrage populaire sur la tempérance.

Progrès de l'Instruction aux Iles Sandwich. — La population des Iles Sandwich s'élève aujourd'hui au moins à 150,000 habitans. Sur ce nombre 22,000 savent lire, et 28,000 participent encore aux enseignemens que donnent des missionnaires chrétiens venus d'Amérique, qui se sont établis au milieu d'eux. L'instruction et le goût de la lecture se sont tellement répandus dans ces îles, qu'on peut aisément vendre dix mille exemplaires des ouvrages religieux qui se publient dans la langue du pays, et qu'on en peut placer utilement dix mille autres en les donnant. L'imprimerie des Iles Sandwich possède trois presses; seize à dix-huit indigènes y sont employés comme compositeurs, imprimeurs, plieurs, etc. Le nombre de pages qu'on tire par an varie de cinq à dix millions. Nous avons cru utile de reproduire ces faits, qui paraissent n'être pas généralement connus. En effet, en rappelant avec intérêt, dans son rapport sur les travaux de la Société pour l'Instruction élémentaire, les efforts des missionnaires aux Iles Sandwich, M. Taillandier semble ne leur attribuer que peu d'importance. On voit cependant par ce qui précède que le tiers de la population y sait lire ou y apprend à lire. Sommes-nous beaucoup plus avancés en France, où sur une population mâle de seize millions, on ne compte que neuf millions de personnes sachant lire, et où la proportion pour les femmes est plus faible encore?

ANNONCE.

Histoire de France, ou Exposé des faits principaux accomplis dans cette contrée, depuis l'invasion des Francs sous Clovis, jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe Ier, par M. Emile de Bonnechose. — Prospectus. — Chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n. 12.

Nous n'avons guère l'habitude de parler d'un ouvrage avant sa publication, parce que sentant la responsabilité qui pèse sur nous, nous éprouvons le besoin d'examiner sérieusement les livres sur lesquels nous appelons l'attention du public. Si nous faisons aujourd'hui une exception à cette règle, c'est que le prospectus que nous avons sous les yeux se présente à nous comme un fait plus encore que comme une annonce. Le plan que l'auteur déclare avoir suivi est digne d'attention, si même l'exécution laissait quelque chose à désirer : « Le » bonheur des hommes, dit-il, dépend beaucoup plus de la stricte » observation des lois morales par ceux qui gouvernent et par ceux » qui sont gouvernés, que de l'excellence des lois politiques sous » lesquelles ils vivent. Désirant donc contribuer, pour ma faible part, » à calmer les passions violentes qui fermentent encore parmi nous, » je me suis moins attaché à condamner les erreurs de la politique » qu'à flétrir les actes que la morale réprouve, et ces actes n'offrent » encore, dans nos fastes sanglans, qu'un champ trop vaste aux ana» thèmes de l'écrivain. » Ailleurs l'auteur déclare qu'en parcourant chaque page de nos annales, au milieu des innombrables calamités et des catastrophes prodigieuses occasionnées par les passions humaines, il a constamment reconnu l'intervention d'une Providence réparatrice. Nous examinerons avec soin ce livre quand il aura paru, afin de voir s'il répond à la pensée dans laquelle il a été écrit. Il formera 2 vol. in-12, et coûtera 5 fr. M. Bonnechose s'est déjà fait connaître par des écrits qui portent le cachet du talent, et dans lesquels on reconnaît sans peine le désir que l'auteur a d'être utile.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 29. 16 JUILLET 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'es le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA CRISE MINISTÉRIELLE EN ANGLETERRE.

L'Angleterre offre en ce moment l'étrange spectacle d'un premier ministre qui se retire, non devant une opposition qui ait travaillé à le renverser, mais devant des amis qui se sont associés à tous ses efforts et qui, bien que plus hardis dans leurs vues, voudraient le retenir, au moment où leur confiance dans l'avenir du pays les rend hostiles à une mesure que la prudence du ministre lui fait envisager comme indispensable.

Respect à l'homme de bien qui ne veut pas aller au-delà de ce qu'il regarde comme utile à son pays, et qui renonce au pouvoir plutôt que de faire un seul acte contraire à sa conviction politique !

Respect aussi à la Chambre des communes qui, malgré les difficultés qu'elle prévoit, ne transige pas avec les principes qu'elle a mission de faire triompher, et qui, en s'inclinant, dans le sentiment d'une haute estime, devant le noble vieillard qui a si puissamment contribué au succès de la révolution pacifique que nous voyons s'accomplir, n'hésite cependant pas à poursuivre, s'il le faut, sans lui, l'œuvre commencée avec lui !

Le changement de ministère qui s'opère en Angleterre n'est pas le résultat de petites intrigues, de misérables efforts de coteries, de froissemens d'amour-propre ou de vaines susceptibilités. Ce n'est pas une chasse aux portefeuilles ; ce ne sont pas des ambitions qui se croisent ni des noms propres qui se heurtent. Non, il y a plus que cela dans la retraite de lord Grey. Elle est l'une des crises qui marquent les phases diverses de la transformation politique et sociale de l'Angleterre.

Le chef du cabinet, heureux et fier du bien qu'il a fait à son pays, a droit de lui rappeler qu'il a maintenu la paix dans des circonstances difficiles, qu'il a diminué les taxes de cent douze millions, qu'il a réduit le nombre des employés salariés, qu'il a porté une main courageuse sur le patronage de la couronne ; il a droit de lui rappeler la réforme parlementaire, l'émancipation des esclaves, les nouvelles chartes de la Banque et de la Compagnie des Indes, la commutation des dîmes, la réforme projetée de l'Eglise, le bill pour la revision de la loi sur les pauvres, et il peut s'écrier, sans craindre d'être démenti, que les trois dernières années équivalent à un demi-siècle pour sa patrie.

Le peuple répond : C'est vrai et c'est bien ; et ce témoignage de la conscience du peuple est l'éloge le plus étendu que jamais ministre ait obtenu, en même temps que c'est la récompense la plus glorieuse qu'une nation puisse accorder. Mais le peuple, dont la reconnaissance la décerne, peut ajouter : Ce n'est pas assez ! Il le peut sans manquer de mémoire pour les services rendus, et il le fait dans les circonstances actuelles, parce qu'un instinct de progrès enseigne aux masses à craindre les haltes dans les voies de réforme, de même qu'un instinct de conservation enseigne aux supériorités sociales à les désirer.

C'est du choc de ces deux instincts, ou plutôt de l'équilibre qui s'établit entre eux, que résultent les réformes salutaires. Il faut nécessairement que le premier finisse toujours par l'emporter, et en effet on peut résumer l'histoire des peuples en disant qu'elle en constate les triomphes. Mais

l'autre instinct régularise les effets du premier; il le tempère, sans le désarmer. Et chose remarquable, l'histoire de la plupart des hommes politiques qui ont donné une impulsion nouvelle à leur patrie nous les montre hommes de la résistance, après nous les avoir montrés hommes du mouvement.

Faut-il en conclure qu'ils sont toujours inconséquens ou parjures? Non, sans doute. Mais il est une distance au-delà de laquelle l'aigle lui-même ne peut voir. L'homme de génie a calculé les probabilités que présentent un petit nombre d'événemens, et il les a traversés d'un pas assuré. Mais quand il voit s'ouvrir une autre carrière tout aussi longue et tout aussi difficile, il sent que sa vue se trouble et que ses forces s'épuisent. C'est alors à un autre à se mettre en chemin vers l'avenir, jusqu'à ce qu'une lassitude semblable le force à son tour au repos. Grave leçon que Dieu donne aux hommes depuis que les sociétés existent, afin de leur enseigner par cet épuisement des forces de leurs hommes d'élite, que lui seul est fort et qu'il peut seul concilier entre eux et faire concourir au grand but que son gouvernement se propose, les efforts des hommes d'état qui se succèdent.

La crise ministérielle anglaise, quelle qu'en soit l'issue, contribuera pour sa part au développement d'institutions dont des circonstances momentanées pourront peut-être retarder l'affermissement, que néanmoins elles ne pourront pas empêcher.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Lord Althorp a déposé, le 7 de ce mois, sur le bureau de la Chambre des communes, les documens relatifs à l'état de l'Irlande, et il a donné, à cette occasion, quelques explications sur une discussion qui avait eu lieu, peu de jours avant, entre M. O'Connell et M. Littleton, secrétaire pour l'Irlande, dans laquelle ce ministre avait paru peu favorable au bill de coërcition, dont lord Grey propose le renouvellement. Il a dit que M. Littleton avait regretté les indiscrétions dont il s'était rendu coupable, qu'il avait offert sa démission, mais que ses collègues et le roi lui-même avaient insisté pour qu'il restât aux affaires. L'opposition a tiré parti de ces ouvertures pour signaler le désaccord qui existe entre les membres du cabinet. On a été jusqu'à dire que lord Grey était seul partisan du bill, et qu'il n'avait obtenu l'assentiment des autres ministres qu'en les menaçant de se retirer.

Le lendemain, la chambre des lords s'est formée en comité pour examiner le bill de coërcition, duquel la clause relative aux cours martiales a été retranchée par le gouvernement. Il a été adopté sans discussion. Dans la Chambre des communes, M. O'Connell a annoncé qu'il présentera au premier jour une motion ayant pour objet de demander que la chambre se forme en comité, afin d'examiner l'état actuel de l'Irlande par rapport au renouvellement du bill. Les opinions émises ont convaincu lord Althorp qu'il lui serait impossible de le faire passer dans cette Chambre, et il a remis sa démission à lord Grey. Celui-ci y a joint la sienne, et les a portées toutes deux au roi, qui les a acceptées.

La séance des deux chambres a présenté, le 9, un vif intérêt. Dans celle des lords, le comte Grey a voulu prendre la parole pour expliquer sa position et sa conduite; mais son émotion l'a forcé à se rasseoir. Il s'est levé de nouveau et a dit qu'il venait appuyer la seconde lecture du bill de coërcition, non plus comme ministre de la couronne, mais comme membre de la législature, pénétré de la nécessité d'une pareille mesure. Il a rappelé les principaux actes de son administration et, après être entré dans le détail des derniers événemens, il a ajouté, qu'âgé de soixante-dix ans, il ne se sentait ni le courage ni la force de lutter contre les difficultés nouvelles qu'il fallait surmonter. Pendant que lord Grey faisait ces communications aux lords, lord Althorp annonçait aux communes sa retraite et celle du premier ministre.

Lord Melbourne a été appelé auprès du roi pour suivre les négociations relatives à la formation d'un nouveau cabinet. On paraît ne pas songer à un ministère de coalition. Le parti tory sent son impuissance, et l'opposition la plus avancée n'aspire pas aux affaires en ce moment. Des ouvertures paraissent avoir été faites à lord Brougham; mais, en définitive, il est difficile de dire, au milieu de beaucoup de nouvelles contradictoires, quel parti a le plus de chances de l'emporter.

Don Carlos, qui ne paraît pas avoir été à Londres l'objet d'une surveillance bien sévère, a disparu de cette ville. On assure qu'il s'est embarqué pour Calais, et qu'il s'est rendu par Paris et Bayonne en Espagne. La *Gazette* publie une lettre de M. Jauge, qui prend le titre de banquier de Charles V, et qui annonce qu'il sait officiellement que ce prince est arrivé, le 9, au milieu de ses fidèles sujets. Il annonce en même temps, que sa maison est chargée d'un emprunt, dont la publication était subordonnée à la préseoce de don Carlos sur le sol de son royaume. On trouve dans le même journal une proclamation, par laquelle le prétendant promet aux Espagnols la véritable liberté, les cortès nationales et le rétablissement des *Fueros*.

Le choléra règne dans plusieurs villes d'Espagne. Il se montre aussi à Madrid. La reine a quitté la capitale.

Divers décrets publiés par don Pédro modifient les lois de douanes. Le droit sur l'exportation des vins de Madère est réduit.

La diète helvétique a ouvert ses séances le 7 juillet. M. Amrhyn a été réélu chancelier. Les séances sont pour la première fois publiques.

On assure que le cabinet de Saint-Pétersbourg a demandé des explications à l'Angleterre sur ses armemens de la Méditerranée. La flotille anglaise est arrivée devant Vourla. Un traité de commerce a été conclu entre l'Angleterre et la Perse.

Colocotroni et Koliopulo ont été condamnés à mort. La sentence a été commuée en vingt ans de prison. Rizo succède à Maurocordato comme ministre des affaires étrangères. Coletta est nommé ministre de la marine et de l'intérieur, et président du conseil. Il est question d'un voyage du roi de Bavière en Grèce.

Une lettre de M. le garde-des-sceaux prévient les évêques *qu'ils auront à faire célébrer*, le 28 juillet, un service funèbre pour les citoyens qui succombèrent, en 1830, en défendant les lois et la liberté. Le style de cette lettre prouve que le ministre ne considère les évêques que comme des fonctionnaires salariés.

La censure préventive pour les pièces de théâtre vient d'être rétablie, en vertu du décret impérial de 1806, que le ministre regarde comme encore en vigueur.

Une ordonnance royale réduit de 30 à 20 pour 100 le droit d'entrée sur les laines. Des réductions sur un grand nombre d'autres articles, tant à l'importation qu'à l'exportation, sont également accordées.

Les bâtimens provenant d'Alger, de Bone, de Bougie et d'Oran, qui seront munis d'une patente nette, seront à l'avenir admis dans tous les ports du royaume. Ils ne l'étaient jusqu'ici qu'à Marseille et à Toulon, où ils devaient faire quarantaine.

L'admission à l'école militaire de Saint-Cyr est suspendue pour cette année.

Plusieurs détenus politiques, entre autres MM. Gervais, Plagnol et Desjardins, ont été mis en liberté par ordre de la cour des pairs.

MÉDITATIONS D'UN SOLITAIRE.

DU GOUVERNEMENT DES PENSÉES.

I.

Un point noir se montre à l'horison; il marche, il grandit, et bientôt il embrasse toute l'étendue des cieux. Alors de ses flancs déchirés s'échappe un effroyable ouragan qui ne laisse derrière lui que des ruines et une immense désolation.

Ainsi monte et grandit une mauvaise pensée dans le cœur de l'homme. Elle vient sans forme, sans bruit, se laissant voir à peine; mais bientôt elle envahit tout l'être intérieur, et derrière elle s'élèvent les passions, le crime et le désespoir.

Un inconnu frappe à la porte de votre demeure; vous l'ouvrez et vous apercevez un voyageur chétif, qui se traîne péniblement, le front courbé vers la terre. D'une voix faible et tremblante, il implore un gîte pour la nuit. Votre pitié s'émeut; vous donnez place à l'étranger sous votre toit, et vos yeux ne tardent pas à se livrer au sommeil. Mais pendant que vous dormez, le perfide étranger vous garrotte sous des liens de fer qu'il avait cachés dans son sein, et vous

êtes surpris, au réveil, de vous voir esclave de celui que vous aviez abrité par compassion.

Ainsi nous trompe une mauvaise pensée. Elle se déguise, pour entrer dans le cœur de l'homme, sous l'apparence la plus humble et la plus inoffensive ; elle prend le masque de la candeur ; elle se prosterne jusque dans la poudre, et ne demande asile que pour quelques instans. Mais lorsque vous l'avez accueillie, et que vous vous confiez à elle avec une imprudente sécurité, elle se redresse, impérieuse, tyrannique, et vous courbe la tête sous un joug inexorable.

C'est pourquoi je vous dis : Veillez attentivement sur vos pensées, même sur les plus petites et sur les plus légères ; car celui qui s'abandonne à une mauvaise pensée devient esclave de cette pensée.

Et celui qui est esclave d'une pensée d'orgueil, d'impureté, de vengeance ou d'envie, n'entend plus la voix de la raison, ni le cri de la conscience, ni les avertissemens de Dieu.

Sa volonté est esclave ; sa parole est esclave ; sa main est esclave ; tout est esclave en lui, et il tombe d'abîme en abîme, jusqu'à ce qu'il se brise et qu'il ne soit plus.

Si quelqu'un joue avec une mauvaise pensée, il est semblable à un enfant qui jouerait avec la pointe d'une flèche trempée dans un venin mortel.

C'est pourquoi je vous le dis encore : Veillez sur vos pensées.

II.

Et cependant, qui est-ce d'entre les hommes du siècle présent qui se donne garde des mauvaises pensées? Qui est-ce qui les éloigne de son cœur et les chasse, comme il chasserait un ennemi qui voudrait piller sa maison?

Insensés et aveugles ! car il s'agit de beaucoup plus que de la perte de leurs biens, puisqu'ils s'exposent à perdre leur liberté, leur repos, leur bonheur, non seulement dans ce monde, mais encore dans le monde à venir.

Quand vous avez réussi à paraître au dehors ce que vous n'êtes pas au dedans, et que les hommes vous louent de vos bonnes-œuvres, tandis qu'ils vous mépriseraient s'ils vous connaissaient mieux, vous dites : Cela va bien ; je suis honoré dans ma famille, dans ma ville, dans mon pays.

Et votre cœur, pendant ce temps-là, est plein de convoitises, de souillures, de lâchetés et de dégoûts ; il a faim et soif d'avilissement.

A quoi vous comparerai-je? Vous ressemblez à une contrée qui est belle à voir ; le sol est paré d'une riche verdure, les arbres sont chargés de fruits ; mais lorsqu'on en approche, sous l'herbe fleurie on découvre des serpens, et le fruit des arbres est tout rongé par les vers.

A quoi vous comparerai-je encore? Vous êtes semblables à un palais dont les murs sont restés debout dans une ville prise d'assaut. Si l'on contemple de loin la façade, on dit : Voilà une grande et magnifique maison! Mais dès qu'on y entre, l'œil est épouvanté d'un spectacle de désolation et d'horreur. Tout est brisé, renversé, déchiré ; le glaive et la torche de l'ennemi ont passé par là. Des cadavres gisent dans leur sang ; des membres mutilés sont épars sur les débris des pierres calcinées par la flamme ; il n'y a plus rien d'entier dans cette maison-là.

Oh ! donnez-moi plutôt une chaumière qui n'ait point d'éclat ni de magnificence au dehors, mais qui soit rangée et paisible au dedans.

III.

Vous vous plaignez des douleurs et des misères de cette vie, et vous avez raison ; car il y a ici-bas des douleurs et des misères en grand nombre.

Mais sachez bien que les mauvaises pensées du cœur font plus de malheureux que toutes les maladies, toutes les guerres et tous les fléaux ensemble.

Votre imagination sème le vent, et elle enfante la tempête.

Il y avait une femme que l'on entendait sans cesse gémir et pleurer ; son visage était pâle, ses joues creuses, son front sillonné de rides que l'âge n'avait pas faites ; elle paraissait écrasée sous un fardeau plus lourd que ses forces ne le pouvaient soutenir.

Et je demandai : Qu'est-il arrivé à cette femme? Le sépulcre lui a-t-il enlevé son mari ou ses enfans? Et quelqu'un me répondit : Non, son mari et ses enfans vivent et se portent bien.

Je demandai encore : Cette femme est-elle pauvre et abandonnée? N'a-t-elle pas de pain pour se nourrir, elle et sa famille? La même personne me répondit : Non, elle a du pain en abondance pour se nourrir, elle et sa famille, et il lui en reste des morceaux pour les donner à ceux qui ont faim.

Je demandai pour la troisième fois : Est-ce le souvenir d'une faute irréparable, est-ce le remords d'un grand crime qui tourmente si misérablement cette femme? Et il me fut répondu : Non, ses amis les plus proches ne l'accusent pas d'avoir commis une faute irréparable, et jamais le remords d'un crime ne s'est fait entendre dans ses gémissemens.

Et je continuai à demander : Que manque-t-il donc à cette femme, et pourquoi pleure-t-elle? Alors celui qui me parlait répondit, et dit : Il ne lui manque rien.

Mais une sombre inquiétude s'est glissée dans son cœur ; cette femme est dominée par de sinistres pressentimens ; elle ne voit et ne rêve pour l'avenir que douleurs, et misères, et catastrophes ; le fantôme d'une vague terreur s'acharne à ses pas sans trêve ni relâche.

En vérité, cette femme est plus malheureuse de ses craintes qu'elle ne le serait de la réalité. Malade, elle aurait la force de supporter son affliction ; mais la peur de la maladie est un poids de plomb sur son cœur. N'ayant plus de quoi se nourrir ou se vêtir, elle se résignerait à retrancher quelque chose de son nécessaire, et elle goûterait encore un peu de repos ; mais la crainte d'y être réduite ne lui laisse plus une heure de sommeil. Privée de son mari ou de ses enfans, elle ne serait pas sans consolation dans sa vie solitaire ; mais rien ne la peut consoler de l'angoisse qu'elle éprouve, en pensant qu'elle est exposée à leur survivre.

Et je compris alors ce que pèsent les imaginations du cœur dans la balance de nos destinées.

Je regardai les hommes de plus près, et je vis que la plupart d'entre eux ont une pensée secrète qui les ronge, comme le vautour ou l'aigle rongent leur proie.

Celui-ci, qui est grand et puissant parmi ses frères, ne cesse de regarder à ceux qui sont encore plus grands et plus puissans que lui, et tout ce qu'il a ne lui paraît plus avoir la moindre valeur. Le pain qu'il mange se transforme en gravier dans sa bouche ; le vin de sa coupe se change en fiel ; ses plaisirs et ses fêtes lui deviennent un supplice ; les honneurs qu'on lui rend lui oppressent le cœur ; il étouffe dans la vaste enceinte de ses maisons et de ses champs : il est envieux.

Celui-là, né sous le chaume, est poursuivi par une pensée d'ambition et de vanité. Il se croit au-dessus de son état ; il se promène dans la perfide région des chimères, et son orgueil aspire à troquer sa charrue contre une soutane de prêtre ou une robe de juge. Son labeur de tous les jours lui déplaît, le fatigue, l'irrite ; il ne travaille plus, ne dort plus; pour vouloir être ce qu'il n'est pas, il ne sait plus être ce qu'il est.

Pourquoi murmurez-vous contre Dieu, vous qui êtes victimes de vos propres pensées?

Vous creusez une fosse, et vous y tombez ; pourquoi donc murmurez-vous contre Dieu?

Vous ramassez une vipère et vous la réchauffez sur votre sein; elle vous enveloppe de ses replis, vous atteint d'un dard empoisonné, et une flamme rapide circule dans vos veines, se mêle à votre sang, brûle et tord vos entrailles, consume en vous les sources de la vie; alors vous poussez des cris de rage et de désespoir. Mais qui vous avait dit de prendre cette vipère et de la réchauffer sur votre sein?

IV.

Enfans de cette génération, je ne vous comprends pas.

Vous aimez avec transport la liberté politique, et vous dédaignez la liberté morale, qui est la première, la plus noble et la plus précieuse de toutes les libertés.

Si quelque chef parjure menace vos droits de citoyen, vous courez les défendre, jour et nuit, sous les feux d'un soleil dévorant, sous les coups d'une mitraille impitoyable; après soixante heures de combat votre main n'est pas encore lasse de frapper les satellites du despote, et la vie elle-même ne vous est d'aucun prix, pourvu que le dernier râlement de votre agonie se mêle aux chants de victoire de la liberté.

Mais vos droits d'homme, ces droits sans lesquels vous descendez au dessous de la brute, vous les livrez à la merci de toutes les pensées et de toutes les passions qui veulent prendre la peine de vous asservir.

Quels sont les combats que vous avez soutenus pour être et demeurer libres de la liberté de l'âme?

Vous permettez à l'orgueil de vous mettre le pied sur la poitrine, et de vous dire avec un ton plus impérieux que le planteur des colonies à son esclave noir: Tu me sacrifieras tes plus douces affections, tes plus chères espérances de bonheur, et tu te sacrifieras toi-même, parce que tel est mon bon plaisir.

Et vous croyez être libres!

Le dernier misérable qui vous heurte sur la rue peut exciter en vous un accès de colère, et la colère vous jette hors de vous-mêmes, et le moment d'après, ivres d'une horrible soif de vengeance, vous fouillez avec la pointe du fer dans le cœur de cet inconnu.

Et vous dites que vous êtes libres?

Une image obscène se peint dans votre cerveau; elle fait bouillonner votre sang, elle vous couvre les yeux d'un voile, et vous précipite, loin des sentiers du devoir et de l'honneur, dans la fange du vice.

Et vous vous vantez d'être libres!

Vous portez dans votre cœur mille tyrans qui vous font dire ce que vous voudriez ne pas dire, qui vous conduisent où vous voudriez ne pas aller, qui vous ordonnent de faire ce que vous voudriez ne faire point; et vous leur obéissez docilement, servilement, comme un frêle esquif obéit au courant qui l'entraîne, comme une pierre obéit au bras qui la roule sur la pente d'une montagne.

Où donc est votre liberté?

Que sert-il à un homme d'être libre par les lois de son pays, quand son âme est esclave? et que pourrait-il mettre à la place de la liberté de son âme?

Enfans de cette génération, l'animal qu'on traîne au marché, la corde au cou, les pattes liées, étendu sur le dos, est plus libre que vous; car dans ce moment même, il conserve son instinct et il suit les lois de sa nature; mais vous transgressez les lois de la vôtre, en ne résistant pas aux déréglemens de votre imagination et de votre cœur.

(*La fin à un prochain numéro.*)

HISTOIRE.

Histoire des progrès de la civilisation en Europe, *depuis l'ère chrétienne jusqu'au XIXe siècle*; cours professé à Nîmes pendant l'année 1832, par H. Roux-Ferrand. Tome Ier. In-8°. Paris, 1833. Chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12, et chez Paulin, place de la Bourse. Prix: 8 fr.

M. Ballanche pense avec raison que les hommes dont les méditations habituelles ont pour objet les hautes spéculations de la philosophie, peuvent naturellement être rangés en deux classes: les hommes du Destin et les hommes de la Providence. C'est surtout quand il s'agit des historiens, que cette classification est juste, bien que plusieurs, se plaçant sur la ligne qui sépare les deux camps, semblent ne pas vouloir appartenir à l'un plus qu'à l'autre.

De tous les faits providentiels, le Christianisme est incontestablement le plus important, par l'influence qu'il a exercée. Les hommes du Destin eux-mêmes lui accordent le premier rang parmi les causes qui ont amené l'état social actuel, bien qu'ils méconnaissent son origine et son but. Pivot autour duquel tournent les événemens, il est en même temps la force qui les produit ou qui les modifie, tellement que l'écrivain distingué dont nous annonçons l'ouvrage, ayant entrepris de raconter les progrès de la civilisation en Europe, part de ce principe, « que développer l'histoire du » Christianisme, c'est écrire l'histoire de l'humanité tout » entière. »

Pour étudier avec fruit l'influence du Christianisme sur l'humanité, il importe nécessairement de s'en faire de justes idées. Celles que s'en fait M. Roux-Ferrand sont-elles exactes? Le Christianisme lui apparait-il dans sa vérité, comme doctrine et comme fait? Convaincu de la gravité de cette question, nous avons examiné avec soin tout ce qui pouvait nous aider à la résoudre, et voici ce que nous avons appris de l'auteur lui-même:

« Le Christianisme est le résumé complet des vérités métaphysiques et morales *renfermées dans la conscience*. Il est dans ses formes, dans ses mythes instinctifs, la philosophie du peuple. Dans son principe, *il n'est autre chose que le spiritualisme* (page XI). Socrate et Platon regardèrent le spiritualisme comme un besoin de leur époque; néanmoins, la politique et l'intérêt du sacerdoce le repoussèrent longtemps: le Christianisme le ramena plus tard, *avec les miracles, autre besoin du siècle* (page XXV.) La société romaine tombait de corruption et de décrépitude, lorsque le Christianisme parut. Il était donc un besoin, une nécessité. Il est *le résultat* d'une civilisation matérielle égarée dans une fausse route, qui ne peut que périr ou se régénérer, et les sociétés ne meurent pas (page 51). En effet, les faux systèmes philosophiques, politiques ou religieux, continuellement modifiés par la tendance qui porte le genre humain vers sa prospérité, finissent par tomber devant l'expérience et *les idées inhérentes à la nature de l'homme*. C'est ainsi qu'un fétichisme cruel et grossier a été remplacé par la religion poétique de Jupiter, de Mars et de Vénus, détruite à son tour par le Christianisme (page 89). Que le sauvage adore une idole, le païen des dieux enfans de son imagination, le chrétien l'auteur de l'Evangile qui le soustrait à l'esclavage, cela doit-être; *le progrès de ses connaissances intellectuelles et son état politique l'y ont amené par degrés*. La religion n'est salutaire que lorsqu'elle est en harmonie avec les facultés de l'homme (page 257). La religion, les mœurs, la vertu, le bien-être suivent toujours une marche progressive et proportionnée à l'accroissement des lumières (page 256). C'est donc le *progrès des lumières*, qui a détruit le polythéisme et propagé la religion naissante (page 269). Le besoin d'une nouvelle religion se faisait sentir dans l'Égypte et dans toute la Judée. *Les prédictions des prophètes le prouvent*; et ce sont ces mêmes prédictions qui ont donné tant d'autorité aux paroles des apôtres (page 300). Sans doute l'invasion du Christianisme n'aurait pas suffi pour sauver la civilisation (page 330. Citation de l'*Edimburgh Review*); mais aidé par une civilisation plus avancée, des jouissances usées, des besoins nouveaux, des lumières plus grandes, il

changea la face du globe en améliorant le sort des hommes. En un mot, *la civilisation avait amené le Christianisme ;* le Christianisme établi fit faire des pas immenses à la civilisation (page 322). »

Telle est l'idée que M. Roux-Ferrand se fait du Christianisme. Bien que quelques expressions semblent indiquer une arrière-pensée plus élevée (pages 14 et 267), bien qu'il prenne la précaution de dire qu'il n'a dû parler que des causes purement humaines qui ont concouru à établir et à propager si rapidement la religion chrétienne (page 266), ses vues sont bien celles qu'il a exprimées en tant d'endroits de son livre, et il en ressort clairement qu'à ses yeux le Christianisme, appuyé à tort sur des prophéties, qui révèlent un besoin, sans annoncer un événement, et sur des miracles, dont le siècle où il parut n'aurait pu se passer, n'est au fond que le spiritualisme, ou le résumé des vérités métaphysiques et morales renfermées dans la conscience et mises en évidence dans un temps où la force des choses et l'accroissement des lumières hâtaient leur manifestation. Nous avons, il faut l'avouer, quelque peine à comprendre pourquoi M. Roux-Ferrand attache tant d'importance à un fait qui se présente à lui plus encore comme effet que comme cause. Le Christianisme lui semble l'un des principaux anneaux de la longue chaîne de la civilisation, et non le premier anneau d'une chaîne nouvelle. Il n'est pas une lumière nouvelle qui éclaire tous les hommes en venant au monde; mais seulement le verre au moyen duquel on rassemble des rayons dont l'éclat se perdait, tant qu'on ne les concentrait pas sur un même point. C'est un bien que l'homme possédait de tout temps, quoiqu'il n'en ait pas toujours fait usage ; il n'avait pour en jouir qu'à fouiller dans ses trésors, et il n'était pas nécessaire que l'humanité reçut comme un don ce qu'une génération transmettait à l'autre comme un héritage.

Malgré tout le désir que nous avons de rendre justice à l'ouvrage qui nous occupe, nous sommes forcés, après avoir cherché à nous rendre compte de l'idée-mère de l'auteur, de dire qu'il pèche par sa base. Le système d'après lequel le soleil tourne autour de la terre n'est pas plus opposé à celui d'après lequel c'est la terre qui tourne autour du soleil, que ne sont contraires entre elles la doctrine qui fait naître le Christianisme de la civilisation et celle qui, attribuant au Christianisme une origine surnaturelle, le considère comme n'empruntant aucune force aux événemens antérieurs et comme ne devant qu'à Dieu même celle qu'il possède et qu'il communique. Bien loin d'être un développement, une continuation, il est un renouvellement, une création; bien loin de supposer à l'homme des biens qu'il ne s'agirait plus que de faire valoir, il le déclare entièrement dénué de biens. Le Christianisme est autre chose encore que le spiritualisme ; il est un fait accompli sur la terre, et c'est comme fait, bien plus que comme doctrine, qu'il influe sur le sort de l'humanité : son premier but est de sauver des hommes perdus, et de régénérer des hommes corrompus. La civilisation ne vient qu'après.

Nous regrettons de n'avoir pas trouvé dans cette histoire la moindre allusion à ce grand but du Christianisme. M. Roux-Ferrand semble, il est vrai, adopter la définition que M. Guizot donne de la civilisation. Elle consiste, suivant cet écrivain, dans le développement de la condition extérieure et générale, et dans celui de la nature intérieure et personnelle de l'homme; mais M. Roux-Ferrand subordonne tellement ce qui est personnel à ce qui est général, qu'on a de la peine à en retrouver les traces. On devrait croire cependant que les sujets qu'il traite dans ce premier volume auraient dû l'y ramener forcément. L'histoire des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, qui commence avec le premier empereur et finit avec le dernier, nous montre, en effet, les Romains tombés au dernier degré de dépravation ; et comme il est question ici d'une dépravation morale, d'une dépravation individuelle, le Christianisme devait, certes, être considéré, avant tout, dans sa mission de réparation et de salut. C'est, au surplus, sous ce rapport qu'il importe toujours de le considérer avant tout, quelles que soient les circonstances politiques, sociales ou morales, au milieu desquelles son action s'exerce. Il n'a pas besoin de trouver une société usée comme l'était la société romaine et comme l'est notre société moderne, pour s'élever sur leurs ruines; car la demi-vertu et la morale égoïste des gens de bien sont aussi propres à lui servir de piédestal que les impudicités et les crimes.

Après ces réserves, dont nous ne pouvions nous dispenser, nous éprouvons un vrai plaisir à rendre hommage à la pensée sérieuse de l'auteur. Il est convaincu que c'est pour son siècle qu'on doit étudier les siècles antérieurs. Aussi, lorsqu'il nous montre l'esprit humain suivant dans sa marche la loi de la pesanteur, toujours plus rapide à mesure qu'il avance ; ou lorsqu'étudiant avec nous les théories politiques pour lesquelles l'humanité s'est tour à tour passionnée, il nous fait apercevoir dans les dernières pages comme folie ce qui nous paraissait sagesse dans les premières, ne peut-on s'empêcher d'accepter l'instruction qu'il emprunte aux siècles pour nous l'offrir.

Il ne fait que rappeler les événemens principaux, parce que cette indication suffit pour reconnaître le rapport qu'il y a entre la marche des idées et les révolutions politiques. Il consacre plus d'espace à décrire les mœurs; et se gardant bien de fausser nos idées, à l'exemple de la plupart des historiens, en nous montrant Rome dans Scipion et Paul-Émile, dans Titus et Marc-Aurèle, ou en nous représentant la mère de Corialan ou celle des Gracques comme le type des femmes romaines, il nous fait connaître les turpitudes de l'Empire, et il arrive à cette conclusion que c'est parce qu'elle était fondée sur le matérialisme que la civilisation païenne portait avec elle un principe de mort. Les systèmes des philosophes l'occupent ensuite ; mais il tombe ici dans une étrange erreur qui provient d'une autre erreur que nous avons signalée plus haut. « Epictète, Marc-Aurèle et Antonin, dit-il, étaient déjà plus près du Christianisme que Zénon ; ils avaient à peine ébauché une révolution que le divin génie de Jésus-Christ pouvait seul accomplir. » Nous soutenons, au contraire, que loin de reprendre en sous-œuvre ce que les philosophes avaient commencé, Jésus-Christ a commencé lui-même une œuvre nouvelle, dont l'un des buts était justement de renverser tout ce que les philosophes avaient fait, parce que la base de leur morale était immorale à ses yeux. La littérature, la poésie, l'éloquence, les arts, les sciences, l'industrie et le commerce suggèrent aussi à M. Roux-Ferrand des considérations intéressantes. Il ne se borne pas à étudier l'état de l'Empire dans Rome, sa capitale; il recherche avec soin ce que sont les Gaules, les Iles Britanniques, la Germanie, etc. Ces diverses parties de son plan sont traitées en neuf leçons qui nous paraissent fort supérieures aux trois suivantes qui terminent le volume. En effet, c'est dans celles-ci que l'auteur s'occupe plus spécialement du Christianisme, de son histoire et de son influence, et l'on comprend que ses idées sur ce sujet manquant de justesse, son travail doit offrir des lacunes et des imperfections. Nous le regrettons vivement; car si nous sommes convaincus, comme un écrivain anglais justement célèbre, M. Douglas, qu'on ne possède pas encore une bonne histoire des progrès de la société, nous le sommes aussi qu'on ne peut bien écrire une telle histoire qu'en étudiant les dispensations de Dieu autant que les actions des hommes. Nous désirons que M. Roux-Ferrand adopte cette marche dans les volumes suivans de son important ouvrage.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° VII.

Examen de cette opinion : Que la religion chrétienne est utile et bonne... pour le peuple. (Suite.)

Si le lecteur se rappelle notre précédent article, il a vu que la foi religieuse, dédaigneusement renvoyée d'une classe de personnes à l'autre, tombe de degré en degré aux mains des petits enfans. Spectacle à la fois curieux et triste que celui-là ! Chacun cherche au-dessous de soi un ordre d'individus auquel il puisse jeter la religion dont il ne sait ou ne veut que faire pour lui-même ; et le peuple, prenant exemple sur les classes moyennes et supérieures, comme il

arrive toujours, n'accepte cet héritage que pour l'abandonner à qui le daigne recevoir dans sa famille. En essayant de peindre ce fait sous une image sensible, je me figure la religion qui vient frapper de porte en porte, demandant asile et bienveillant accueil. Elle arrive au logis du philosophe : — Passez votre chemin, lui répond-il; de vous je n'ai cure ni besoin, mais je connais des gens auxquels vous pouvez encore rendre service. Elle s'en va auprès de l'homme du pouvoir : — Allez plus loin, lui dit le ministre, allez; j'ai trop de besogne pour employer mon temps à causer avec vous; au demeurant, je vous estime fort, et je vous donnerai quelque argent, outre ma protection; car vous pouvez m'être en aide dans le gouvernement du pays, et je vous conseille de vous transporter de ce pas auprès des bourgeois et du peuple. Docile à cet avis qui descend de haut, la religion se présente dans le comptoir d'un industriel : — A d'autres, s'il vous plaît, lui crie l'homme de négoce, tout en continuant à régler son compte de profits et pertes; vous vous adressez mal; je suis absorbé, du matin au soir, dans mes travaux de fabrique et dans mes calculs; d'ailleurs, je me trouve assez éclairé comme cela, et vous ne me seriez bonne à rien pour grossir ma fortune; mais ne quittez pas la France pourtant; je serai bien aise de vous rencontrer chez mes fermiers et mes ouvriers. Elle se retire et va s'asseoir au seuil de l'humble toit du peuple : — Que venez-vous faire ici? lui disent mille voix ensemble; votre bon temps est passé; les grands et les riches ne veulent plus de vous, et nous sommes autant qu'eux; nous avons appris à lire, et nous avons lu des livres qui nous ont développé l'intelligence; partez donc! ou plutôt faites-vous petite, contente de tout, ne contrariant personne, et prenez place dans ce coin du foyer; on verra si vous pouvez être utile à nos femmes et à nos enfans.

Il ne faut pas trop s'étonner du fait que nous signalons ici; l'orgueil est au fond; et qui ne sait pas que l'orgueil se reproduit chez tous les hommes avec les mêmes caractères, bien qu'il s'exprime quelquefois en termes différens? On regarde, en général, les idées religieuses comme un moyen de suppléer, d'une manière très-incomplète encore, au manque de culture intellectuelle, et comme une barrière, qui peut servir à défaut d'autre, contre les excès des passions. Ce point de vue explique aisément pourquoi la religion est renvoyée des grands aux petits, des riches aux pauvres, des sages aux ignorans, et des petits, des pauvres, des ignorans, à ceux qui leur sont encore inférieurs, s'il s'en trouve. Qui est-ce qui se dit volontiers à lui-même : Je ne sais rien, et la religion m'apprendra du moins quelque chose; une bonne éducation me vaudrait mieux, mais comme j'en suis entièrement dépourvu, je dois chercher des lumières dans la foi religieuse. Qui est-ce qui se dit : Je suis enclin à commettre des crimes affreux; aucune des barrières qui suffisent à des hommes meilleurs que moi ne pourrait me retenir; je ne reculerais ni devant la crainte du blâme, ni devant les menaces des lois; la religion seule, avec les terreurs de l'enfer, est capable de m'arrêter sur le bord de l'abîme. Assurément, ce sont là de ces vérités que nul ne s'avoue à soi-même; nul n'a une si humble opinion de ses lumières; nul ne pense qu'il ne lui reste aucun frein moral ou social contre le crime. Quand on est parvenu à faire prévaloir cette fausse et déplorable idée que la religion, hors-d'œuvre pour les gens instruits, est seulement bonne pour ceux qui ne savent rien, et que, tout en étant inutile aux hommes de conscience et d'honneur, elle peut prévenir les excès de ceux qui n'ont ni honneur ni conscience; quand, dis-je, cette monstrueuse idée est descendue des académies dans les boutiques, et des salons dans les échoppes, sera-t-on surpris qu'elle ait amené les résultats que nous voyons? Toute idée porte avec elle ses conséquences, comme toute cause renferme et produit son effet. Ne laisser à la religion que le rôle subalterne de supplément au code pénal et de pis-aller pour le manque d'instruction, c'est la dévouer au mépris; c'est l'anéantir pour tous ceux qui ne se donneraient pas le soin de l'étudier et de la bien connaître. Or ceux-là sont partout en majorité.

Les philosophes, les hommes d'état qui répètent à qui veut l'entendre, que la foi religieuse est seulement bonne pour le peuple, ne réfléchissent pas qu'ils détruisent par celà même le peu de foi que le peuple a conservée; car il est évident que les classes inférieures ne tarderont pas à dédaigner ce qu'elles voient en butte aux dédains des classes supérieures, et comment croire à des doctrines que l'on méprise? Désirez-vous que le peuple soit religieux? Sachez être les premiers, vous qui marchez à la tête du pays, des hommes de religion et de piété; montrez à tous de sincères convictions religieuses et l'exemple de votre foi; soyez chrétiens, en un mot, et le flambeau du Christianisme se rallumera dans les chaumières. Mais vouloir maintenir en bas des principes dont on se moque en haut; exprimer le vœu que le peuple ait de la religion, tandis qu'on lui donne ouvertement l'exemple du contraire, ce sont là de palpables contradictions; c'est vouloir la fin sans les moyens. L'expérience l'a prouvé; il suffisait du sens commun pour le prévoir.

Si l'on pénètre plus avant dans l'opinion qui est soumise à notre examen, on la trouve, sous tous les rapports, étrangement inconséquente. De deux choses l'une : La religion chrétienne est une vérité ou une imposture. Est-elle vraie? elle n'est plus, dès lors, seulement bonne pour le peuple; elle est nécessaire, indispensable à tout homme, quel qu'il soit. L'Évangile ne connait aucune différence de fortune, de rang, de lumières; il s'adresse indistinctement à toutes les âmes humaines, les soumettant aux mêmes conditions de repentance, de foi, d'obéissance à Dieu. S'il y a une distinction dans la Bible, elle est précisément opposée à celle qu'on prétend établir; en d'autres termes, les écrivains inspirés, bien loin d'autoriser l'opinion que la foi religieuse est moins utile, moins nécessaire aux grands qu'aux petits, aux riches qu'aux pauvres, laisseraient supposer, au contraire, que la foi religieuse est surtout indispensable aux riches et aux grands, parce qu'ils sont exposés à de plus nombreuses et de plus fortes tentations. Quant à la vie à venir, toutes choses deviennent égales, ou comme s'exprime l'Ecriture, *le riche et le pauvre s'entre-rencontrent* devant la face de l'Eternel. Certes, il n'y a pas deux manières de sauver son âme; il n'y aura pas deux espèces de responsabilité, deux poids, deux mesures, dans le jugement que nous subirons après la mort; au jour des rétributions, il importera peu d'avoir porté une couronne ou une hotte, commandé à des armées ou servi comme mercenaire, dirigé de vastes établissemens industriels ou rempli les pénibles travaux de manœuvre. Encore une fois, s'il est permis de supposer une différence, les hommes qui auront possédé le plus de biens et de puissance ici-bas, seront soumis à un jugement plus sévère, parce que les talens qu'ils avaient reçus étaient plus précieux, parce qu'ils auront exercé une influence plus étendue. Si donc l'Evangile est vrai, il y a pour les hommes élevés en fortune ou en dignité des motifs de plus d'embrasser les promesses et de pratiquer les devoirs de la religion chrétienne, mais il n'y a pas pour eux une seule raison de moins que pour le dernier des mendians.

Ainsi l'opinion qui restreint l'utilité de la foi religieuse au peuple emporte évidemment avec elle l'idée que le Christianisme est une imposture : c'est ce que je tenais à constater. Vous déclarez donc que le Christianisme est une fausse religion, et vous déclarez en même temps que cette religion est nécessaire à des milliers et des millions d'êtres humains, c'est-à-dire que vous faites du mensonge un moyen d'éducation publique, de moralité et de gouvernement! Vous appuyez sur une imposture vos lois, vos mœurs, votre sécurité, le présent et l'avenir de la nation! Avez-vous réfléchi que votre opinion doit aller jusques-là? Le Christianisme ne peut pas être à moitié vrai, à moitié faux; s'il est vrai, vous êtes obligés de l'accepter pour vous-mêmes; s'il est faux, quel personnage bas et vil jouez-vous, en le présentant au peuple, comme une nécessité morale et politique! Serait-ce là aussi l'une de ces *fictions légales*, qui font vivre le pouvoir?

Il y a ici, de plus, une grande légèreté chez les uns, et chez d'autres une profonde hypocrisie. Remarquez bien que les mêmes hommes qui attestent, sinon en propres termes, du moins par leurs actes, que la religion n'est bonne que pour le peuple, ce qui revient à dire qu'elle n'est qu'un mensonge convenu, se proclament pourtant sincères amis du Christianisme. Ils se récrient très-haut contre Voltaire

et son école ; ils ont fait même, si j'ai fidèle mémoire, des protestations et jusqu'à des réquisitoires en faveur de l'Évangile, et l'on s'exposerait à les fâcher beaucoup, si l'on élevait des doutes sur la sincérité de leur zèle. Ils se mettent donc, avec un dévouement intrépide, au service d'une imposture, et encensent d'une main ce qu'ils renversent de l'autre. Cela s'appelle, je crois, de l'habileté dans un certain monde. Cette habileté se pourrait traduire, sans trop d'effort d'imagination, en une scène dont les *à parte* seraient assez plaisans. Tel personnage, parlant au public, dirait : Les incrédules du dix-huitième siècle ont passé toutes les bornes de la raison et de l'honnêteté ; leurs théories sont incompatibles avec l'ordre social. (A part : Ce qui n'empêche pas que je ne sois moi-même un incrédule.) J'honore le Christianisme, et je le tiens pour le meilleur appui de la morale et des lois. (A part : Je me moque du Christianisme, quant à ce qui me concerne, et je n'en fais pas plus de cas que de l'Alcoran.) Tâchons d'être de sincères chrétiens, et conservons des croyances tutélaires qui garantissent la sécurité du présent et de l'avenir. (A part : Ceci est bon pour les niais ; depuis long-temps les gens de ma sorte ont jeté au vent la poussière de ces croyances du moyen-âge.) — En vérité, Molière n'a pas tué tous les tartuffes, comme on le prétend : notre siècle en possède, et de très-adroits.

C'est aussi un point qu'il n'était pas inutile de constater. Nous avons aujourd'hui des hommes politiques et des écrivains qui rendent au Christianisme force politesses, qui se donnent pour ses admirateurs et ses soutiens, qui lui souhaitent longue vie et grand succès, mais qui le détruisent, en réalité, par leur irréligion personnelle et par leur conduite aussi peu chrétienne que possible. Mieux vaudrait, ce nous semble, que chacun eût le courage de son opinion. Les théophilanthropes, si ridicules qu'ils soient devenus, et non sans motif, avaient du moins le mérite de la franchise ; ils n'admettaient que les vérités de la religion dite naturelle, et ils ne craignaient pas de le déclarer. Leurs principes sont-ils les vôtres ? et l'on ne saurait guère en douter, puisque les révélations du Christianisme ne ne vous paraissent avoir aucune valeur pour vous-mêmes ; eh bien ! soyez ce que vous êtes, et n'affectez plus de vous offrir comme les soutiens d'une religion que vous renversez par l'inévitable résultat de vos opinions et de votre exemple !

Ajoutons à ce qui précède que la plupart de ceux qui accusent le Christianisme de fausseté, puisqu'ils ne le jugent bon que pour le peuple, n'ont jamais pris la peine de l'examiner sérieusement. Au dix-huitième siècle, il était de rigueur d'avoir tout au moins une teinture des dogmes chrétiens, avant de se donner le droit de les rejeter ; on n'y met plus aujourd'hui tant de façon. Demandez à cet homme d'état, s'il a lu la Bible, et s'il sait vraiment de quoi il s'agit, quand il renvoie l'Evangile aux prolétaires. Mais non, il n'en sait rien, je vous assure ; il n'a que le temps de lire des brochures et des journaux, de se pousser dans les antichambres et d'étudier les rouages secrets de l'administration. Demandez à cet épais fabricant qui chasse d'un ton bref les idées religieuses et leur ordonne de chercher place ailleurs, s'il a consacré une portion de sa vie à l'examen du Christianisme, il s'étonnera que vous ayez la simplicité de lui faire une telle question. Qui, lui ? ouvrir des livres de piété, s'enquérir des dogmes et employer ses heures si productives à des études qu'il appelle théologiques ! Vous n'y pensez pas : il a appris son catéchisme à l'âge de dix à douze ans ; mais depuis lors il n'a touché qu'à ses livres de commerce. Et le philosophe lui-même, l'homme de science et d'éducation, qui abandonne au vulgaire les mythes de la Bible, j'ai bien peur qu'il ne les ait aperçus que de loin, qu'il ne les connaisse que par ouï-dire, et que ses recherches sur le Christianisme se bornent à la lecture de quelques pages du *Dictionnaire philosophique*. Ce qui me le fait soupçonner, c'est qu'il commet d'incroyables erreurs et d'énormes bévues, chaque fois qu'il se prend à juger les doctrines chrétiennes. N'a-t-il pas imaginé que les révélations du Christianisme se divisent en quatre ou cinq *moments* : le moment de Jésus-Christ, le moment de Saint-Paul, le moment du Concile de Nicée, le moment de Grégoire VII, le moment de Luther : en sorte que l'Evangile s'est fait comme le terrain de notre globe, par couches successives ? C'est de l'ignorance fort savante, on en conviendra.

Mais il faut voir maintenant ce que l'on veut mettre à la place de la religion chrétienne, sous le double rapport intellectuel et moral ; ce sera le sujet de notre prochain article.

DU CHANT NATIONAL

DANS LES CANTONS DE VAUD ET DE GENÈVE.

Nous ne saurions laisser passer inaperçue la révolution musicale qui s'opère avec rapidité en Suisse. Son mot d'ordre est *harmonie* ; son but est de donner au chant populaire une direction nouvelle ; et ses moyens d'exécution sont répandus partout où se trouvent des hommes que le désir de chanter ensemble réunit autour d'un chef, capable de diriger leurs voix et de leur apprendre à célébrer les louanges de Dieu, la patrie et les beautés de la nature.

Pendant long-temps on a cru que la Suisse française ne pouvait marcher de pair avec la Suisse allemande sous le rapport de la musique vocale ; pendant long-temps on n'entendit retentir sur les bords du Léman que de grossières chansons ou quelques romances patoises dont la naïve poésie voile souvent des pensées obscènes. Les étudians de Genève et de Lausanne eurent plus tard l'idée d'exécuter et de répandre des chants patriotiques dont l'influence fut heureuse parmi eux, mais très-bornée hors de leur cercle. Le mouvement religieux, qui fait chaque jour des progrès en Suisse, devint un puissant moyen de perfectionnement pour le chant sacré. On vit aussi quelques écoles, en particulier l'école de charité à Lausanne, adopter de nouvelles méthodes, dont les résultats furent très-satisfaisans ; les enfans dirigés ainsi parvinrent à déchiffrer avec une grande facilité des hymnes dont on ne pouvait entendre sans émotion la belle et simple harmonie ; mais tous ces essais partiels, tentés dans des buts différens et qui, par conséquent, ne sortaient pas d'un cercle donné, manquaient d'ensemble, et ne pouvaient produire un changement marqué dans le chant.

Tout à coup, il y a environ deux ans, on entendit parler des offres bienveillantes que fit à quelques populations de villes et de villages M. Kaupert, saxon établi depuis long-temps à Morges. On s'étonna fort de l'espèce d'assurance avec laquelle M. Kaupert promettait d'enseigner à tout le monde à chanter, et cela sans qu'il fût nécessaire d'avoir la moindre connaissance en musique. Bien des gens crièrent au charlatanisme ; d'autres ne firent que rire d'une semblable présomption ; d'autres encore se promirent de laisser faire à leurs voisins l'expérience proposée et de se borner à en écouter le résultat. Mais bientôt on vit se réaliser de si belles promesses ; on entendit à Morges et dans les villages voisins des concerts où les voix seules produisaient une harmonie noble et simple, dont on ne s'était fait jusque-là aucune idée dans ces contrées. Après ce premier succès, M. Kaupert s'en alla électriser toute la rive du Léman jusqu'aux murs de Genève. Partout on vit la foule se presser autour du magicien qui savait donner à chacun, sinon le talent de la musique, du moins quelques-unes des jouissances de cet art, dont on ne calcule point assez toute la portée morale.

Dans plusieurs endroits on commença dans les salles d'école, qu'on jugeait devoir être assez vastes, les réunions de chant auxquelles assistèrent des personnes de tous les âges et de tous les rangs ; mais bientôt il fallut les transporter dans les églises, qui seules pouvaient contenir le nombre toujours croissant des chanteurs. Là M. Kaupert réussissait, au bout de dix leçons, à mettre cette masse d'écoliers en état de chanter des hymnes sacrés et des chants patriotiques, que les auditeurs les plus prévenus contre le prétendu charlatanisme du maître, et surtout contre le but moral de ses efforts, ne pouvaient entendre sans surprise.

M. Kaupert se sert d'une planche noire sur laquelle il trace les notes dont il fait connaître avec beaucoup de clarté l'usage et la valeur. Chaque chanteur, muni d'un cahier de musique, peut suivre aisément les exercices indiqués sur la planche. Il arrive tout naturellement que la plupart des ignorans ne parviennent pas, avant la fin du cours, à une connaissance bien exacte des notes. Un grand nombre d'élèves chantent par imitation, par entraînement ; mais le résultat n'en est pas moins produit, et c'est déjà quelque chose que d'avoir appris de routine une dixaine d'airs dont les paroles ne font naître que de bons sentimens. Les progrès du déchiffrement sont sensibles au bout de la quatrième leçon ; on chante alors sans trop répéter et avec beaucoup d'ensemble.

Le grand secret de M. Kaupert pour obtenir de ses écoliers toute l'attention et tout le zèle dont ils sont capables, est de s'adresser à leur sensibilité, à leur imagination. Il leur dit que le chant est l'expression du sentiment, qu'il doit être consacré à célébrer le Créateur de l'univers, à rapprocher les hommes entre eux par les liens de l'affection et de la concorde, à raconter les beautés et les charmes de la patrie, à faire naître dans tous les cœurs des sentimens nobles, tendres et généreux; qu'il ne faut point considérer la musique vocale comme un art difficile, à la portée seulement des riches et des habiles, mais plutôt comme un moyen de rapports bienveillans entre tous les hommes, comme une sorte de centre autour duquel tous les âges et toutes les classes doivent se rassembler, pour exprimer, d'un même accord, les mêmes impressions morales. Quand on s'adresse de la sorte à la foule et qu'on lui parle avec enthousiasme, on est sûr de l'avoir préparée à subir l'impulsion qu'on veut lui donner; aussi l'attention avec laquelle tous les regards suivent les gestes et les explications de M. Kaupert est-elle si soutenue que bientôt on entend des gammes et des points d'orgue dont la précision et la justesse indiquent l'entière bonne volonté des chanteurs. M. Kaupert connaît l'art de mener les hommes, et il sait constamment soutenir le zèle de ses écoliers, tout en leur faisant souvent répéter les mêmes notes; peut-être distribue-t-il la louange trop largement, et cela au moment même où il exige qu'on recommence pour la troisième ou la quatrième fois le même exercice; mais il faut convenir que ce moyen lui réussit, et que sans la bonne grâce et l'inaltérable patience qu'il sait déployer, il ne serait pas possible de soutenir l'attention au point où il y parvient. On sent qu'il veut rendre service, qu'il veut faire plaisir, qu'il est mû par une pensée généreuse.

Les succès que la méthode de M. Kaupert obtint dans la partie du canton de Vaud située entre Morges et Genève furent tels, que la grande et savante Genève voulut aussi essayer le nouveau chant populaire, et demanda au musicien philanthrope de vouloir bien venir électriser sa population, qui ne passe point pour posséder une disposition musicale bien prononcée. L'enthousiasme fut porté au comble parmi les Genevois; il ne fut bruit que des miracles que M. Kaupert opérait. Toutes les femmes de la haute société, si distinguées à Genève par leur éducation et la culture de leur esprit, se joignirent avec empressement aux pauvres ouvriers, qui vinrent avec joie chercher un utile délassement à ces exercices. Les pasteurs, les professeurs, les magistrats mêmes, se mêlèrent aux gens du peuple qui voulaient apprendre la musique. Beaucoup de personnes appartenant à la haute société s'étaient prononcées contre cette innovation; mais il arriva que presque toutes furent entraînées comme la foule. On combla de politesses le maître infatigable qui prodiguait ses soins à tant de chanteurs; on lui fit de riches offrandes, nullement pour le payer de ses peines, mais pour satisfaire la reconnaissance publique; enfin on en vint jusqu'à frapper une médaille en son honneur, hommage plus rare en Suisse que partout ailleurs. Aucune église n'étant assez grande pour qu'on pût y réunir tous les chanteurs, afin d'y donner ce que M. Kaupert appelle le *concert*, on choisit la plaine de Plein-Palais pour l'exécution de cette immense harmonie. Quatre mille voix s'élevèrent ensemble; mais le succès ne répondit pas à ce nombre imposant; car le vent emporta les sons loin du public rassemblé et les transporta, dit-on, à une distance où on ne s'était pas flatté de pouvoir les entendre.

Lausanne voulut à son tour chanter en masse. Ce fut au printemps dernier, que l'on vit dans cette ville toutes les classes s'ébranler pour se grouper autour de M. Kaupert. Comme partout, les nombre des chanteurs alla toujours en grossissant; comme partout l'enthousiasme ne faiblit point. Les enfans des villages voisins arrivèrent par petites troupes, portant des bannières qui servaient à les classer. Tous ceux de Lausanne, accompagnés de leur mère, les écoles, le collège entier, se rendirent avec joie au rendez-vous général donné seulement à leur âge; et rien de plus charmant que cette multitude d'enfans, s'efforçant de marier leurs faibles voix, dirigés par M. Kaupert avec une bienveillance toute paternelle. « Vous entendez chanter les oiseaux, mes chers amis, leur disait-il; vous ne savez » pas peut-être qu'ils chantent les louanges de Dieu et qu'ils » se réjouissent de vivre? Eh bien! vous aussi, vous chanterez » comme eux, et vous vous réjouirez du beau printemps avec » eux. » Les hommes se réunissaient le soir; et combien d'ouvriers vinrent ainsi employer utilement et sagement des soirées qu'ils eussent dissipées au détriment de leurs âmes et de leurs corps! L'harmonie grave et forte de toutes ces voix masculines produisait une sensation noble et profonde; ces simples accords causaient plus d'émotion, plus d'attendrissement, que n'auraient pu le faire des morceaux exécutés avec tous les prestiges de l'art musical. On eut la joie, trop rare partout, de voir se confondre les partis politiques, les nuances d'opinions religieuses. Chacun se trouvait entraîné à prononcer les mêmes vœux que tous, à penser presque de même. Le musicien habile guidait l'ignorant assis près de lui; le serviteur chantait non loin de son maître; l'élève et le professeur étaient écoliers ensemble; en un mot la fusion fut complète, et le plaisir moral qu'elle produisit, très-vif pour ceux qui se plurent à le goûter. Parmi les femmes, il y eut le même zèle, le même oubli des petites distinctions sociales; on eut rougi de se montrer capable de la moindre prétention de savoir ou d'élégance. Enfin le jour du concert arriva. La cathédrale de Lausanne, le plus beau bâtiment gothique de la Suisse, réunit tous les chanteurs au nombre de plus de deux mille. Une colonne entourée de lierre soutenait les drapeaux des sociétés qui s'étaient rendues à l'invitation de celle de Lausanne. Le premier morceau qu'on chanta fut un hymne composé par Luther. La musique en est simple, harmonieuse, belle de cette vraie beauté contre laquelle le temps ne peut rien et à laquelle le nom du grand réformateur ajoutait une solennité toute particulière. L'effet que produit un air si noble et si grave, chanté par un chœur si nombreux, cause une jouissance sérieuse dont on garde le souvenir. Il y eut des chants d'*adoration*, de *reconnaissance*, de *concorde*. Les paroles du chant patriotique qui fut exécuté avec le plus de plaisir sont dues à M. Olivier, dont la muse brillante et facile chante surtout avec bonheur le beau pays qui le vit naître. Ce morceau devait tout naturellement se nommer la *Patrie;* en voici deux strophes.

Il est, amis, une terre sacrée,
Où tous ses fils veulent au moins mourir;
Du haut des monts dont elle est entourée
Lequel de nous la vit sans s'attendrir!
Cimes qu'argente une neige durcie!
Rocs, dans les airs dressés comme des tours!
Vallons fleuris! — Helvétie! Helvétie!
Nous qui t'aimons, nous t'aimerons toujours!

La liberté, depuis les anciens âges
Jusques à ceux où flottent nos destins,
Aime à poser ses pieds nus et sauvages
Sur les gazons qu'ombragent nos sapins:
Là, sa voix forte éclate et s'associe
Avec la foudre et ses roulemens sourds!
A cette voix... — Helvétie! Helvétie!
Nous qui t'aimons, nous t'aimerons toujours!...

Il nous reste à dire que la salutaire révolution opérée par le zèle de M. Kaupert porte d'heureux fruits. On a institué des leçons régulières presque partout où le premier cours a été donné. Poëtes et compositeurs rivalisent de soins pour offrir au public des chants propres à remplir le but auquel les chanteurs doivent tendre. Dans plusieurs villages, les pasteurs se sont empressé de continuer le rôle de M. Kaupert, et de rassembler leurs paroissiens pour chanter avec eux, lorsque la journée est finie. On se réunit devant l'église, sur la place du village, pendant ces belles soirées d'été, où l'âme éprouve, sans s'en rendre compte, une émotion de reconnaissance. Souvent on entend retentir dans les rues quelques passages des airs appris sous la direction de M. Kaupert. Il est vrai que quelquefois la justesse des sons laisse beaucoup à désirer dans les petits groupes isolés, qui se rappellent ainsi les beaux jours d'étude trop vite écoulés. Nous n'avons jamais entendu chanter dans les lieux publics les morceaux religieux appris dans les églises; il est probable qu'une sorte de respect engage les chanteurs à s'en abstenir.

DE LA LIBERTÉ DES CULTES ET DES LOIS MILITAIRES. — La liberté religieuse ne consiste pas seulement à pouvoir professer librement son culte, mais encore à n'être assujetti à aucun des actes d'un culte quelconque. Quelque simple que soit cette règle et quelque facile qu'en soit l'application, les lois militaires ne la respectent pas.

En Belgique, M. le général Evain, ministre de la guerre, a prescrit aux troupes de rendre à l'avenir les honneurs aux prêtres en fonctions, de présenter les armes et de mettre, dans ce cas, *le genou en terre*.

En France, l'ordonnance pour le service des troupes dans les places et quartiers porte que « lorsque le Saint-Sacrement passera à la vue » d'une garde ou d'un autre poste d'infanterie, les officiers, sous-of- » ficiers et soldats prendront les armes, les présenteront, *mettront le* » *genou droit en terre*, et les tambours battront aux champs. »

On ne saurait prétendre que c'est là une mesure d'ordre public; c'est bien un acte de culte qu'on exige des soldats, et on n'est pas plus en droit de les y contraindre qu'on ne le serait de les forcer à faire le signe de la croix ou à aller à confesse. Quand comprendra-t-on enfin chez nous les conséquences de la liberté des cultes?

P.-S. M. Jauge, s'étant présenté à la Bourse, a été arrêté par le chef de la police municipale.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 30. 23 JUILLET 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'es le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA RETRAITE DU MARÉCHAL SOULT.

M. le maréchal Soult a présenté sa démission au roi. Le roi l'a acceptée, et il a signé une ordonnance qui transfère à M. le maréchal Gérard le ministère de la guerre et la présidence du conseil.

Voilà un fait accompli, une direction nouvelle donnée aux affaires du pays; et cependant si vous désirez savoir quelle est la cause de ce changement de système (car le maréchal Soult était bien réellement le représentant d'un système), vous aurez de la peine à l'apprendre. — La santé du maréchal exigeait qu'il prît du repos, vous diront les uns. — Le maréchal ne pouvait s'entendre avec M. Thiers, vous diront les autres. — C'est la question d'Alger, sur laquelle le maréchal n'a pas voulu céder à ses collègues, qui motive sa retraite, vous diront d'autres encore. — Enfin, comme on s'accorde aujourd'hui à penser que la chambre nouvelle pourrait bien être plus indépendante et surtout plus économe qu'on ne l'avait cru d'abord, vous trouverez des gens disposés à vous dire qu'on a craint de se la rendre hostile par les exigences d'un président du conseil qui ne sait maintenir la paix au-dedans et au-dehors qu'appuyé sur 400,000 hommes.

Vous écoutez tout cela, et vous en pensez ce que bon vous semble. Libre à vous de choisir entre ces avis contradictoires et d'attribuer la retraite du maréchal Soult à sa santé, à la discorde, à la question d'Alger ou au désir de se concilier la chambre nouvelle. Mais le pays peut-il s'accommoder de ces révolutions ministérielles sous la cheminée? Ne s'agit-il donc pour lui que de savoir qu'il s'est trouvé des mains pour relever le portefeuille dont M. le duc de Dalmatie n'a plus voulu, et n'a-t-il pas le droit de demander qu'on lui dise ouvertement à quelles conditions son successeur l'accepte? A l'allure qu'on prend, on dirait qu'il n'y a plus de gouvernement possible qu'à l'aide des cachotteries et des réticences.

Ce n'est pas ainsi qu'on entend en Angleterre les devoirs des dépositaires du pouvoir. Ils prennent position dès leur entrée aux affaires; ils déclarent tout haut pourquoi ils y arrivent, et ils diront de même un jour pourquoi ils les quittent. La crise ministérielle qui vient d'avoir lieu dans ce pays a montré tout ce qu'une pareille conduite a d'honorable et quels avantages en résultent. C'est ainsi seulement que les majorités peuvent exercer une utile prépondérance; car elles ne lient pas leur sort à tel ou tel homme, elles ne se passionnent pas pour la pensée mystérieuse qu'elles lui supposent; mais elles se prononcent pour ou contre le système qu'il avoue, et du triomphe duquel dépend la durée de son pouvoir.

Rien de tout cela chez nous. Un président du conseil se retire, un autre le remplace, et l'on se contente de quelques faux-fuyans pour amuser le public, comme s'il ne s'agissait que de trouver des échappatoires pour se tirer d'embarras, tandis qu'il faut l'aveu d'un système pour inspirer la confiance.

On répond à cela que le moment des confidences n'est pas encore venu; que le discours du roi à l'ouverture des chambres nous apprendra tout ce que nous avons intérêt de savoir; que d'ailleurs nous avons assez vu à l'œuvre la plupart des membres du conseil pour pouvoir deviner l'esprit qui y dominera encore, et que ses actes seront une meil-

leure explication qu'une déclaration de principes. Mais, à vrai dire, cette réponse n'en est pas une. On sait dans quelles limites se renferme ordinairement le discours de la couronne. De plus, il s'agit ici du changement du chef du cabinet, et ce changement ayant lieu avant que la chambre nouvelle ne soit réunie, il n'est pas question encore d'une influence qu'on subit, mais d'une influence qu'on veut exercer. A moins d'admettre que la présidence du conseil n'est qu'une fiction, c'est dans le président du conseil que doit se résumer la pensée du cabinet, et quand le président est changé, au moment où la lutte parlementaire va s'ouvrir, il faut supposer que la pensée du cabinet ne pouvait plus être représentée par lui. Si le ministère veut entraîner la chambre et le pays, il est donc nécessaire qu'il dise où il veut les mener. S'il n'a, au contraire, aucun système arrêté, s'il tâtonne encore, parce qu'il ne sait pas bien ce que sera la législature nouvelle, il est au moins étrange de sembler prendre une attitude, tandis qu'on ignore celle qui vous convient.

Le parti qui a le plus de chances d'arriver au pouvoir, quand les hommes qui y sont actuellement ne réussiront plus à s'y maintenir, se réjouit de la retraite de M. le maréchal Soult. Il y voit une preuve de faiblesse. Les doctrinaires paraissent persuadés, au contraire, qu'ils seront plus forts. La ténacité de l'ancien président les contrariait sans cesse. Reste à savoir s'ils retrouveront dans une chambre qui ne sera pas dominée par la peur la symphatie que les tentatives désespérées des partis leur avaient surtout fait obtenir de la chambre qui a doté le pays de deux lois exceptionelles.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les modifications que la retraite de lord Grey rendait nécessaires dans le cabinet anglais ont enfin eu lieu. Lord Melbourne a été nommé premier ministre. Lord Althorp, cédant aux instances de lord Grey, qui reconnaît que son concours est nécessaire au gouvernement, et à celles d'un grand nombre de membres de la chambre des communes, qui, dans une adresse, lui ont promis leur appui pour réaliser les réformes et les améliorations si ardemment désirées par le pays, a consenti à rentrer dans le cabinet. Lord Duncannon remplace lord Melbourne au ministère de l'intérieur, et il est lui-même remplacé par sir John Hobhouse à celui des bois et forêts.

Le nouveau cabinet s'est présenté pour la première fois au parlement, dans la séance du 17. Dans la chambre des communes, tout s'est passé le mieux du monde. Lord Althorp, dont la position était assez difficile, puisqu'il restait aux affaires, bien que sa démission fût la cause de la retraite de lord Grey, s'est expliqué avec franchise; et lorsqu'il a déclaré qu'il avait dû vaincre de vives répugnances pour céder aux sollicitations de lord Grey et aux ordres du roi, de bruyans applaudissemens lui ont prouvé la sympathie de la chambre. Ces témoignages ont redoublé quand il a tracé le plan de conduite du nouveau cabinet: « Les principes d'après lesquels ce ministère veut marcher, » a-t-il dit, sont que, tout en conservant les institutions du pays, » il effectuera les réformes raisonnables, mais efficaces, que le » peuple a droit d'attendre d'un parlement réformé. Tout en » croyant de son devoir rigoureux de ne rien proposer qui » puisse mettre en péril les institutions du pays, le gouvernement veillera avec soin à ce que ces institutions soient tellement ménagées, que toujours elles répondent à leur but et » elles s'accommodent à la situation du pays. »

Lord Melbourne a été loin de recevoir un aussi favorable accueil dans la chambre des lords. Ayant déclaré que le gouvernement est décidé à ne pas proposer la troisième lecture du bill de coërcition et à abandonner cette mesure, parce que son intention est de présenter à l'autre chambre un nouveau bill, qui reproduira quelques-unes des clauses du bill qu'il abandonne, une vive agitation a éclaté dans la chambre. Le comte de Wicklow a, le premier, pris la parole. Il s'est livré, ainsi que divers autres membres, à des personnalités contre les ministres. Le duc de Buckingham en est venu jusqu'à dire qu'il ne laisserait pas tranquilles le vicomte Melbourne dans sa fatuité, et lord Brougham dans ses libations. Bien qu'il ait prétendu ensuite qu'il n'avait voulu faire qu'une plaisanterie, en empruntant au *Hamlet* de Shakespeare les expressions peu parlementaires dont il s'était servi, la séance a continué sur ce ton, et s'est ressentie, d'un bout à l'autre, des passions qui agitaient la chambre, qui voit avec chagrin les concessions qu'on fait aux communes.

Dans la séance du 18, le nouveau bill de coërcition, annoncé la veille aux lords, a été présenté aux communes. Il est tellement modifié que M. O'Connell a promis aux ministres son appui et celui des autres membres qui représentent l'Irlande. Le même jour, lord Grey a dit, dans la chambre des lords, que bien qu'il soit toujours d'avis qu'on aurait dû conserver les clauses qu'on veut supprimer, il votera pour la mesure proposée.

S'il faut en croire les journaux anglais, lord Palmerston aurait répondu aux explications demandées par la Russie sur le but des armemens maritimes dans la Méditerranée «que l'objet immédiat de la flotte est de donner aux vaisseaux dont elle se compose l'occasion d'acquérir par des exercices suivis des habitudes de discipline, mais que le gouvernement anglais n'a jamais eu l'intention de cacher que les vaisseaux avaient été envoyés pour faire les exercices dans les mers où ils se trouveraient mieux en état d'agir immédiatement, dans le cas où malheureusement le cours des événemens rendrait leurs services nécessaires dans ces parages. » On prétend que l'escadre anglaise avait pris la direction de Smyrne; mais que l'amiral ayant appris que la peste a éclaté dans cette ville, il s'est dirigé vers les îles d'Ourlac, où la flotte française a reçu ordre de suivre la flotte anglaise.

L'arrivée de don Carlos en Espagne est confirmée. L'on a publié son itinéraire, duquel il résulte qu'il a débarqué à Dunkerque, et non à Calais. C'est le 9 juillet qu'il est entré en Espagne. Il a nommé le comte de Villemur ministre de la guerrre par intérim, Zumalacarreguy chef de l'état-major et commandant-général de l'armée, et Benito Eraso, second commandant-général. Don Carlos a adressé une proclamation à l'armée et a promis d'amnistier les militaires qui reconnaîtront ses droits dans le délai de quinze jours pour la Navarre et la Biscaye, et dans celui d'un mois, pour le reste de la péninsule. Le général Rodil, qui marche contre lui, s'est porté sur Salva-Terra. Son armée se compose, dit-on, de 20,000 hommes et de 2,000 chevaux. Il n'y a eu encore aucun engagement. Don Carlos semble même éviter la rencontre du général Rodil.

Les *Paroles d'un Croyant* de M. de Lamennais ont été condamnées par une lettre encyclique du pape, qui déclare que ce livre contient « des propositions respectivement fausses, calom» nieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la » Parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, et déjà con» damnées par l'Eglise, surtout dans les Vaudois, les Wiclef» istes, les Hussites et les autres hérétiques de cette espèce. » Le langage de quelques journaux catholiques français, qui avaient pris la défense de M. de Lamennais, est fort embarrassé depuis la publication de l'encyclique.

L'on a dénoncé à la diète helvétique des comités qui se seraient formés en Suisse sous les dénominations de la *Jeune Italie*, la *Jeune Allemagne*, la *Jeune Pologne*, la *Jeune France* et la *Jeune Suisse*. Tandis que les dénonciateurs prétendent que ces comités sont formés dans un but révolutionnaire, les feuilles du mouvement affirment qu'il ne s'agit que de comités pour la publication de recueils politiques et littéraires.

Un grand nombre de pétitions, signées dans les principales villes de la Suède par les plus notables habitans, ont été présentées au roi. Elles réclament une représentation plus conforme à l'état actuel de la société.

La ville de Santiago, au Chili, a été détruite, le 20 janvier, par un tremblement de terre. Une étendue de pays de trois lieues de long et de deux de large, a disparu avec les forêts qui la couvraient. De nombreuses secousses de tremblement de

terre ont aussi détruit en partie, au mois de mai, la ville de Sainte-Marthe, en Colombie.

Le général Voirol paraissant avoir pris la résolution de rentrer en France, les principaux habitans d'Alger ont fait insérer dans les journaux une note, où ils expriment les regrets que leur fait éprouver cette détermination, qu'ils attribuent à la prolongation du provisoire et aux tiraillemens qui en sont inséparables. Ils rendent hommage à la loyauté du général, à sa justice, à son amour du bien, à sa fidélité dans les traités et à son esprit conciliant.

M. Lareillet, propriétaire de forges dans les Landes, vient de recevoir du gouvernement cinq dromadaires qu'il veut essayer d'acclimater dans ce département. Si ces animaux peuvent s'y reproduire, ils seront d'un grand secours dans les sables de ce pays, qui ne sont commodes ni pour les charrettes, ni pour les chevaux.

Plusieurs des conseils généraux, réunis en ce moment, entre autres ceux de Bordeaux et de Toulouse, ont décidé que les procès-verbaux de leurs séances seront communiqués aux journaux, et que chaque membre sera nominativement responsable des votes qu'il aura émis.

M. le comte de Bourmont ayant annoncé dans les journaux de Genève l'intention de rentrer en France, où il prétend avoir toute liberté de résider, les préfets des départemens voisins de la frontière ont envoyé son signalement aux sous-préfets, pour que l'accès du royaume lui soit interdit, parce qu'ayant exercé un commandement supérieur dans l'armée de don Miguel, il ne peut, d'après l'article 21 du Code civil, rentrer en France qu'après en avoir obtenu la permission du roi.

M. le maréchal Soult a donné sa démission, qui a été acceptée. M. le maréchal Gérard lui succède au ministère de la guerre et dans la présidence du conseil.

LITTERATURE.

Des Destinées de la poésie, par M. A. de Lamartine, de l'Académie Française. Paris, 1834. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9; et chez Furne, quai des Augustins, n° 39. Prix : 2 fr. 50 c.

Au moment où M. Nisard proclame que la mission littéraire de la France est consommée, et que la poésie s'en va ou plutôt s'en est allée, M. de Lamartine chante (cette brochure est bien un chant) l'avénement d'une poésie nouvelle, peu semblable, mais non inférieure à celle dont l'époque présente solennise les funérailles. Car M. de Lamartine veut bien reconnaître que quelque chose qui avait nom *poésie* est en train de s'en aller. Le premier de ces deux écrivains accorde « qu'il reste à la poésie, et à ceux qui ne peu-« vent pas se résigner à la croire morte, l'inconnu, l'avenir. » Pour le second des auteurs que nous rapprochons, cet inconnu est dévoilé, et peu s'en faut que cet avenir ne soit le présent. Le drame, l'épopée, l'ode elle-même n'ont plus de conditions d'existence au milieu de nous : il n'y a plus de place que pour les *Méditations*. Ce mot ne m'est point échappé ; je l'emploie comme le seul qui résume la pensée de l'écrivain. Voilà deux idées bien opposées, et chacune bien recommandée par le nom de son garant.

C'est une présomption peu favorable à la thèse de M. de Lamartine, qu'il ait été obligé de la poser et de la démontrer. Il est clair, d'après cela, qu'on doute de la poésie ; or le doute, en pareille matière, est déjà un symptome fâcheux, la poésie nationale consistant bien moins dans la présence de quelques hommes de talent qui font de beaux vers que dans l'assentiment de tous à l'inspiration de quelques-uns; la poésie, chez un peuple, c'est la foi à la poésie; les poëtes de profession sont les pontifes de cette foi ; comme tous les pontifes, ils vivent de l'autel, ils vivent de la foi publique ; et quand cette foi se retire, peu d'entre eux veillent encore autour de l'autel solitaire ou profané, ou bien ils veillent, ils adorent seuls, objets de vénération pour quelques rares fidèles, objets de risée pour la multitude. Heureux encore quand leur foi ne meurt pas avec la foi du grand nombre!

Il semble que la poésie périclite quand il la faut prouver. Je ne vois pas qu'aux époques où elle a incontestablement fleuri, de semblables questions aient été jamais émues. De ce qu'aujourd'hui on les agite, n'y a-t-il rien à conclure ? La poésie ne s'en va pas, dit M. de Lamartine : elle se transforme, et là-dessus il étale à nos yeux, par forme d'allégorie, quatre tableaux pleins de grandeur et de suavité. Certes, après les avoir lus, il faut bien convenir que la poésie est encore quelque part ; l'exilée a trouvé chez l'auteur des *Harmonies* une magnifique hospitalité.

La poésie ne peut mourir : telle est la foi de l'auteur. C'est aussi la nôtre. La poésie est inhérente à l'âme humaine ; elle en est un des élémens nécessaires, indestructibles. Mais l'histoire de l'esprit humain ne nous laisse pas ignorer que les différentes facultés de cet esprit, toujours présentes, ne sont pas toujours combinées dans une même proportion, et que telle d'entre elles, suivant les temps ou les individus, peut languir dans un état de torpeur ou de nullité relative. L'équilibre existe rarement; quand il existe, on a les belles époques de l'esprit humain ; mais ces époques sont séparées par de longs intervalles, où l'on voit l'imagination et la réflexion, la synthèse et l'analyse, s'enlever tour à tour la victoire, régner tour à tour avec absolutisme sur la pensée et sur le monde.

Ces alternatives ne sont pas fortuites ; elles ont leurs causes dans les développemens mêmes et les divers états de l'esprit humain, qui produisent les développemens et les divers états de la société. Mais, s'il faut le dire, jamais la poésie ne fut si terriblement menacée par les faits qu'à l'époque singulière où nous vivons.

La poésie, considérée comme une faculté de la nature humaine et comme une force répandue dans la société, n'est point à l'abri des influences du monde extérieur ; et c'est toujours de deux manières à la fois que ces influences lui nuisent ou la servent. Les mêmes circonstances qui lui retirent l'aliment dont elle subsiste, nourrissent et fortifient les facultés qui la contrebalancent dans l'âme humaine; les mêmes circonstances qui lui rendent sa nourriture, affaiblissent l'empire des élémens dont elle redoute la concurrence.

Car ce n'est qu'à la dernière extrémité que la poésie se réduit à vivre de sa propre substance. Une douloureuse nudité peut seule la contraindre à se réfugier dans le monde invisible de l'âme. La colombe ne rentre dans l'arche que lorsque au dehors elle n'a pas trouvé où poser le pied; et dans cette arche même, dans ce sanctuaire de l'âme, seul espace ouvert à son essor, si elle est quelquefois sublime, elle est ordinairement mélancolique. Placée entre le domaine des faits contingens et celui de la vérité abstraite, n'étant plus de ce monde et n'étant pas encore de l'autre, n'étant presque plus poésie et n'étant pas encore religion, nageant entre le ciel et la terre, entre le souvenir et l'espérance, dans une sorte d'éther subtil, pur, transparent, mais dont la transparence ne laisse arriver à l'œil aucune forme déterminée, poésie toute subjective, sans date et sans lieu, elle ne peut satisfaire long-temps ni ceux qui l'écoutent, ni elle-même.

Il faut donc, pour qu'elle vive de la plénitude de sa vie, que tout un monde se reconstruise autour d'elle. *Se reconstruise* est le mot; car presque tout s'est écroulé. Le mouvement de la civilisation a renversé sur son passage mille réduits où la poésie avait son asile ; ainsi l'on voit des nuées d'oiseaux s'envoler en criant des flancs et du sommet d'une vieille tour que l'on s'apprête à démolir. Le monde social,

moins rationnel, moins abstrait que nous ne le faisons de nos jours, reposait davantage sur des habitudes, des souvenirs et des affections; il y avait plus de malheur, peut-être, et moins de sécurité; mais tout étant moins prévu, moins enchaîné, l'imagination liait, en se jouant, les effets à leurs causes, les causes à leurs effets. De merveilleux mystères environnaient l'existence, flottaient autour de la pensée; libre à chacun de refaire le monde selon sa fantaisie, lorsqu'il en avait. La poésie était partout, parce qu'il y avait partout une disposition à croire. Les communications difficiles et dangereuses de peuple à peuple, et de ville à ville, faisaient suffire la plus faible distance à la production du merveilleux. Le globe était immense, ses mers inexplorées; la poésie s'emparait de tout ce qui n'était pas connu, et le peuplait d'êtres selon son cœur. Elle faisait ce qu'elle voulait de ces îles soupçonnées ou entrevues dans le grand océan, de ces forêts vierges dont elle seule savait couper les lianes entrelacées. Le demi-jour lui plaisait; elle pouvait nommer, sans crainte d'en être démentie, les formes vagues qui s'y laissaient apercevoir; la lumière, en affluant de tous les côtés dans cette *chambre obscure*, en a fait disparaître mille magiques images. La science, l'industrie, la politique, s'enfonçant dans les plus sombres vallées, escaladant les plus hautes montagnes, ont partout foulé sous leurs pas cette fleur de poésie qui croît sur les plus arides rochers et dans les plus affreux déserts. J'attends le moment où le cadastre impitoyable aura numéroté l'Himalaïa, enregistré les Cordillières, et retrouvé le Mont-Perdu. Bateaux à vapeur, canaux, chemins de fer, prose que tout cela, tête de Méduse pour la poésie, au moins pour la poésie du monde physique. En un mot, la vie poétique s'en va de ce monde-là. Y suppléerons-nous pas notre excédent de vie propre, comme le magnétiseur dépense en faveur d'un être défaillant le superflu du fluide magnétique dont il est plus abondamment pourvu. Mais notre propre vie a souffert; nous-mêmes nous sommes appauvris; les mêmes causes qui ont dépouillé le monde nous ont dépouillés; nous donnerons quand nous aurons.

Un regard superficiel pourrait faire espérer pour la poésie un fort grand secours de la part de la religion. On a tant dit que la religion est une poésie, et que la poésie à son tour est une religion! Mais la religion dort chez les masses; et là où nous la voyons se réveiller, c'est avec un caractère très peu poétique. La conscience est le point d'appui du grand mouvement religieux dont nous sommes témoins; et c'est le seul qu'il puisse avoir dans une époque telle que la nôtre, comme c'est aussi la seule base solide que la religion puisse obtenir. Ce n'est pas à dire que la religion ne soit que conscience; mais il faut qu'elle soit cela tout d'abord; c'est aussi ce que nous la voyons être aujourd'hui partout où l'Esprit de Dieu fait son œuvre; or l'élément qu'elle agite n'est pas à beaucoup près le plus propre à la poésie; et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'un peu de l'utilitarisme dont notre siècle fait profession, se glisse, à peu près partout, dans le mouvement religieux, sous une forme très spirituelle, je l'avoue, très dégagée en apparence de toute mondanité, mais pourtant bien reconnaissable aux yeux attentifs; et cela est moins favorable encore à la poésie, l'un des élémens désintéressés de notre nature. Plus tard, la religion servira mieux la poésie.

Le monde moral est-il moins dévasté que le monde physique? Il l'est bien davantage. Les croyances morales se dissolvent. Ce n'est pas assez dire: on s'en joue comme de simples idées. Cette malheureuse manie de tout transformer en idées n'a pas enfanté, mais signale la démission de la liberté morale, autrement l'indifférence. Or, le scepticisme peut avoir de la grandeur, mais l'indifférence n'en a pas. Que devient la poésie sous les auspices de l'indifférence? La véritable lyre du poète, c'est l'homme, comme aussi l'homme est son principal objet. Mais toutes les cordes de cette lyre sont brisées ou détendues. La voix du poète; c'est-à-dire son individualité, a besoin, pour être soutenue, de se marier à la grande voix, aux ineffables accords de cette lyre immense qui chante depuis que l'homme existe. L'individualité sans la généralité, n'est qu'un protestantisme absurde et sans conséquence; elle doit se fondre, sans s'annuler, dans le catholicisme de l'âme humaine. Mais où est ce catholicisme? Et quel intérêt peut avoir pour tous une voix qui n'est la voix que d'un seul? Et que peut-on chanter avec espérance quand on est sûr de n'être pas compris? Le monstrueux, l'inexplicable, l'incohérent, l'impossible seront pendant quelque temps les conceptions favorites de cette littérature.

Il y a de beaux talens poétiques, dont chacun a sa force particulière; mais il y a très peu de poètes complets; la désorganisation des idées et de la société n'en permet pas de pareils. Il ne peut pas y avoir de poésie sans société, ni de société véritable et vivante sans une foi commune. Une société sans symbole moral n'est qu'une fiction de société. La guerre est bonne à la poésie comme la paix; les discordes civiles ne la tuent pas: mais elle meurt dans le vide, et le vide pour elle, c'est l'incrédulité. Le scepticisme désespéré ou hautain des temps qui précèdent une telle période, peut inspirer encore des chants que l'âme humaine ne désavoue pas; mais quand le scepticisme se résigne, quand il se fait de toutes ses angoisses un chevet pour sa tête appesantie, quand la société est atteinte dans ses parties nobles, qui sont la foi et l'amour, la poésie a beau se débattre dans quelques beaux génies, il faut qu'elle se résigne au sommeil d'Epiménide. Et quand est-ce qu'Epiménide sortira de ses rêves? Quand les rayons d'en haut frapperont sa paupière. Le réveil de la société sera le réveil de la poésie.

Le mal a donc une cause intérieure. Les changemens extérieurs ne le produiraient pas, sans le concours de l'esprit qui les accompagne, et qui leur imprime son fâcheux caractère. C'est cet esprit qui empêche que les grandes choses qui se font ou qui se préparent, cette profonde révolution consommée sur la terre par la politique, les arts et les idées, ce mouvement unanime qui va faire de tous les peuples un peuple dans la communion d'une pensée, ces rapports nouveaux, inouïs, que les prévisions les plus hardies ne sauraient déterminer, que toutes ces choses ne deviennent, comme on voudrait le croire, la source d'une nouvelle poésie. L'esprit ne peut célébrer que l'esprit; l'âme ne chante que l'âme. L'âme! et il n'y a bientôt plus dans le monde que des intérêts grossiers ou des passions factices!

La poésie sans doute a un avenir. Quel il sera, M. de Lamartine a essayé de nous le dire; mais « nous verrons bien. » Quoi qu'il en dise, je pense que l'épopée, l'ode et le drame, choses dont les formes sont infiniment diverses, auront encore leur place dans cette ère nouvelle, ne l'ayant pas perdue dans la nature humaine; mais les *Méditations* et les *Harmonies* y trouveront aussi la leur; puisse alors ce genre ne pas porter indignement le titre sous lequel un superbe talent l'a rendu célèbre; et surtout puissent le vague et le scepticisme qui, de l'âme du poète se sont répandus dans ses chants, faire place à des convictions plus déterminées, et vivantes dans leur précision.

VIE DE Mme JUDSON, *missionnaire dans l'Empire Birman.* 1 vol. in-8°. Genève, 1834. Chez Mme S. Guers; Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 7 fr. 50 c.

Je venais de jeter les yeux sur la *Correspondance de Victor Jacquemont*, jeune naturaliste français, qui a été

envoyé par le gouvernement dans l'Inde, où il a séjourné trois ans, de 1828 à 1832, et où il est mort, quand je commençai la lecture de la Vie de Mme Judson; et je ne pus m'empêcher de faire de tristes rapprochemens entre ces livres. Ce sont des lettres qui nous font connaître ces deux êtres si différens; et ces lettres, écrites sans aucune pensée de publicité, contiennent des épanchemens qu'on ne se permet que dans des relations intimes. Le pauvre Jacquemont se montre tout-à-fait en négligé : on le voit se baigner, se raser, prendre du café, boire du Bordeaux, et on peut le suivre avec un certain intérêt dans son voyage, bien qu'il y soit fort peu question du but scientifique qu'il se proposait en l'entreprenant. Çà et là aussi, au milieu de beaucoup de plaisanteries et de jeux d'esprit, on trouve sa pensée intime, qu'on voudrait presque ne pas avoir découverte, aujourd'hui qu'il n'y a plus qu'à le plaindre, sans qu'on puisse rien lui dire pour le faire changer de sentiment.

Entre les paroles sérieuses et tristes qui lui échappent dans l'abandon d'une correspondance familière, il en est une qui m'a vivement frappé : « Nous autres qui n'avons » pas de foi religieuse, écrit-il à un ami, il faut que notre » tendresse d'âme s'épuise au profit de l'humanité; ce doit » être là notre religion. » Et en effet, malgré tant de riens qui le préoccupent et le captivent, il trouve dans son cœur des paroles qui trahissent l'amour de l'humanité. C'est ainsi que, dans une lettre à M. Victor de Tracy, il plaide avec éloquence la cause des malheureux nègres, dont il avait pu apprécier le sort à Rio-Janeiro. Mais, je le demande, quelle complète ignorance religieuse ne faut-il pas supposer à un homme pour s'expliquer la phrase que nous avons citée! Ne dirait-on pas, à entendre ce jeune Français, que l'absence de foi religieuse est une des conditions nécessaires pour que la tendresse d'âme profite à l'humanité? Et cependant, si vous y regardez de près, vous verrez que ce préjugé est plus répandu qu'on ne devrait le croire. Peu de nos compatriotes se sont donné la peine d'étudier la religion à sa source. Ils vous disent sans hésiter que la foi détruit les affections humaines, au lieu de les affermir et de les sanctifier; et vous ne sauriez leur causer de plus grande surprise que si vous leur lisez quelque portion de la Bible sur l'amour et le dévouement, la première Epitre de saint Jean, par exemple. Ils se récrient alors, et bien que tout ne leur soit pas intelligible, ils savent cependant admirer des paroles comme celles-ci : « Nous avons connu » ce que c'est que la charité, en ce que Jésus-Christ a mis » sa vie pour nous; nous devons donc aussi mettre notre vie » pour nos frères. » Il faut bien qu'ils avouent que si la foi religieuse produit de tels effets, elle tourne au moins autant que la tendresse d'âme au profit de l'humanité.

Mais produit-elle vraiment de tels effets? Le livre que nous annonçons contient à cette question la meilleure réponse. Ce n'est pas le seul que nous pourrions recommander à ceux qui veulent apprendre à connaître la foi par ses fruits; mais c'est l'un de ceux cependant qui y contribueront le plus sûrement. Mme Judson est une jeune Américaine, qui a quitté sa patrie et qui s'est rendue dans l'Inde, comme M. Jacquemont, non pour étendre les conquêtes de la science, mais pour étendre celles de l'Evangile. Elle a épousé un missionnaire, afin de pouvoir s'associer à ses travaux dans l'empire birman, et après quatorze ans de souffrances et de dévouement, elle est morte, comme le voyageur français, sur une terre étrangère, plus heureuse que lui pourtant; car ses efforts ont été vraiment utiles à l'humanité. Elle aussi avait donné cours dans sa correspondance à quelques-unes des émotions qui remplissaient son cœur : » Oh! si je pouvais contribuer à la conversion d'une seule » âme, toutes mes peines et tous mes travaux me paraî» traient doux! » écrivait-elle, avant d'avoir quitté sa patrie; et quand elle navigait vers l'Inde, elle se livrait avec joie aux mêmes sentimens : «Oh! » s'écriait-elle, «si je pouvais » conduire quelques-unes de mes pauvres sœurs payennes à » la connaissance de mon Sauveur, ce serait la plus grande » bénédiction de ma vie! » Ce vœu touchant a été exaucé. L'influence de Mme Judson a été grande, et sa biographie nous montre de quel secours les femmes peuvent être pour répandre l'Evangile dans les pays payens. Il faut le dire cependant, ses souffrances ont été aussi grandes que ses travaux, et nous connaissons peu de femmes dont la vie ait été autant que la sienne traversée par des épreuves et des douleurs. On ne peut bien comprendre ce que cette femme chrétienne a souffert qu'en lisant l'histoire de sa vie, et il est peu de lectures aussi instructives et aussi attachantes. Ce n'est pas seulement des nobles sentimens qui l'animent et qui la font agir que l'intérêt dont nous voulons parler résulte, mais c'est aussi des détails qu'elle donne sur les mœurs d'un peuple peu connu, et d'une série d'événemens, qui tantôt charment par le merveilleux qui les accompagne, et tantôt touchent profondément par la compassion qu'ils excitent. Nous recommandons ce livre avec confiance comme l'un des plus dignes d'obtenir une place dans toutes les bibliothèques. Nous désirons qu'il trouve accès dans les cabinets de lecture; car il est propre à populariser des idées généreuses par l'attrait de faits qui les proclament avec une irrésistible éloquence.

MEDITATIONS D'UN SOLITAIRE.

DU GOUVERNEMENT DES PENSÉES. (FIN.)

V.

Un jeune homme s'en alla trouver un docteur dont le nom était célèbre dans toute la contrée environnante, et, s'approchant de lui, il lui dit : Maître, il nous est ordonné dans les Ecritures de garder notre cœur plus que tout autre chose que l'on garde.

Il est encore écrit : Heureux ceux qui ont un cœur pur, car ils verront Dieu.

Enseigne-moi donc comment cela se peut faire; car je voudrais purifier mon cœur et le garder, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir.

Quand je m'assieds à mon foyer, tranquille et méditant des pensées pures et honnêtes, tout à coup s'élève au dedans de moi une pensée de convoitise, une pensée d'orgueil, une pensée de sang, quelque chose qui me fait horreur à voir et qui me ferait horreur à révéler au plus intime de mes amis.

Or, je ne sais d'où vient cette pensée d'abomination, ni qui l'a envoyée, ni comment elle s'ouvre l'entrée de mon cœur.

Je ne la demandais point, je ne la cherchais point; même je cherchais et je demandais de tout autres pensées, et je me suis senti impur malgré moi.

Alors ce docteur, l'ayant regardé avec affection, lui dit : Mon fils, c'est l'ennemi qui a fait cela.

Reconnais l'œuvre de Satan à ces mouvemens inattendus, à ces pensées d'iniquité que tu ne cherchais ni ne demandais point, et qui souillent ton cœur dans le moment même où tu voulais le purifier et le garder.

Pour moi, quand je n'aurais d'autre preuve de l'existence et du pouvoir de Satan que celle-là, je croirais qu'il existe et que Dieu lui permet d'éprouver les hommes.

Car toute plante a une racine, toute rivière a une source, et toute mauvaise pensée a une cause, et si cette cause n'est

pas dans notre volonté, et qu'elle soit même contraire à notre volonté, elle est donc dans la volonté d'un autre.

Or, qui est-ce qui aurait pouvoir et vouloir de mettre en nous, malgré nous, des pensées d'iniquité, sinon Satan? Il est le père des mauvaises pensées.

Mais souvent il arrive que notre volonté devient ensuite complice de Satan, et qu'elle enfonce jusque dans l'intérieur de l'âme le glaive dont l'ennemi nous avait seulement effleurés.

Le Malin sème une mauvaise pensée, et l'homme la cultive, l'arrose, lui donne accroissement, jusqu'à ce qu'elle soit comme un grand arbre qui ne laisse plus pénétrer en nous un seul rayon du soleil de justice.

La tentation vient quelquefois de Satan, mais notre perte vient toujours de nous; il ne peut pas nous faire périr sans nous.

Prends donc garde, mon fils, lorsqu'il s'élève en toi une mauvaise pensée, et chasse-la aussitôt par la lecture de la Parole, par la prière et en regardant à Jésus.

Incline ton front devant la face de l'Eternel, et dis: Arrière de moi, Satan! et il s'en ira de toi.

Malheur à celui qui fait un pacte et une alliance avec le Malin, de sorte qu'il laisse germer et croître dans son cœur les mauvaises pensées; je vous dis que c'est un pacte de mort et une alliance de condamnation.

Mais si vous résistez à Satan avec toutes les armes de Dieu, vous demeurerez fermes et vous triompherez de votre ennemi.

Et le jeune homme, ayant entendu ces choses, se retira, les repassant dans son esprit.

VI.

Si vous rencontrez sur votre chemin le corps mort d'une bête malfaisante, et que ce corps mort soit déjà livré à une infecte pourriture, comment agissez-vons?

Vous détournez la tête de ce hideux spectacle, et vous portez les yeux sur l'herbe verte et sur les fleurs des champs, sur les arbres tout chargés de fruits, sur les moissons qui se balancent au souffle du vent, et sur l'azur du ciel; par là, votre vue attristée se console et se réjouit.

Agissez-en de même pour les mauvaises pensées.

Si vous voyez en vous un sentiment impur, détournez incontinent la tête, et fixez vos regards sur les bienfaits de l'Eternel, sur les commandemens de la loi, sur les promesses de l'Evangile, sur la félicité des élus dans le ciel; par là, les yeux de votre âme seront nettoyés de toute souillure, et s'ouvriront de plus en plus à cette lumière qui est la joie et la vie des âmes.

Considérez ce que font les enfans de ce siècle, lorsqu'ils sentent qu'une réflexion sérieuse va les surprendre, les saisir et verser dans la coupe de leur folle ivresse l'amertume du remords.

Ils ont hâte de se fuir eux-mêmes; ils se dégagent avec violence des liens de ce remords; ils appellent autour d'eux tous les bruits des plaisirs terrestres, toutes les clameurs des passions, même le cri terrible des combats pour étouffer la voix importune qui les assiége, et ils ne se donnent point de repos qu'ils n'aient triomphé de leur adversaire.

Ne soyez donc pas moins habiles à faire le bien que ne le sont les enfans de ce siècle à faire le mal.

Sachez vous fuir vous-mêmes à l'heure de la tentation, et pour combattre les mauvaises pensées, assemblez en vous tout ce qui appaise les bouillonnemens du sang, tout ce qui élève l'âme et fait circuler dans le cœur une sève généreuse; au tumulte de l'enfer opposez la douce paix que donne Celui qui est venu du ciel.

L'esprit pense toujours jusqu'à ce qu'il retourne à Dieu, de même que l'eau du fleuve coule toujours jusqu'à ce qu'elle tombe dans la mer.

Or, quand le fleuve inonde les campagnes, le laboureur lui creuse un nouveau lit, et les eaux, en suivant cette direction, fertilisent la contrée qu'elles dévastaient.

Prenez exemple sur le laboureur pour diriger vos pensées, employez-les à votre sanctification.

VII.

Qu'est-ce qui ronge le fer et le réduit en poudre? la rouille. Et cette rouille, d'où lui vient-elle? de l'oisiveté.

Qu'est-ce qui détruit en peu de temps des armées puissantes que le feu ni l'épée n'avaient pu vaincre? la mollesse. Et cette mollesse, d'où leur vient-elle? de l'oisiveté.

L'oisiveté engendre aussi beaucoup de mauvaises pensées qui énervent et tuent les âmes.

Dieu a créé l'homme pour travailler; quand l'homme ne travaille point, il songe à de mauvaises choses plutôt qu'à de bonnes choses.

Voulez-vous garder votre cœur? Travaillez et gagnez votre pain quotidien à la sueur de votre front.

Si vous avez de grands biens, travaillez de même; car à qui veut agir les occasions d'agir ne manquent point.

Le Seigneur a établi les uns pour cultiver la terre, les autres pour s'occuper de l'avancement de son règne, les autres pour maintenir la puissance des lois, tous pour travailler selon leurs moyens.

Mais si vous ne faites rien, et que vous soyez assaillis de mauvaises pensées, pourquoi vous plaignez-vous?

Il en est d'un cœur oisif comme d'un champ abandonné à lui-même: il se remplit de ronces et de chardons.

VIII.

Un méchant et infidèle serviteur avait un bon maître, qui prenait soin de l'avertir de ses fautes, et qui les lui avait déjà pardonnées jusqu'à septante fois sept fois.

Or, l'ayant fait venir, il lui dit: Souviens-toi de cette parole, que je suis toujours présent, lors même que tu ne me vois pas, et que j'entends tous tes discours, et que je connais toutes tes œuvres, jusqu'aux plus petites et aux plus secrètes.

Efforce-toi donc d'accomplir fidèlement ce que tu as à faire, de peur que ma patience ne s'épuise et que je ne revienne t'infliger un juste châtiment.

Ayant dit cela, le maître disparut de devant les yeux de son serviteur.

Le serviteur dit alors en lui-même: Mon maître est parti; il voyage dans un pays étranger; quoiqu'il ait prétendu n'être jamais loin de moi, son oreille ne peut m'entendre ni son œil me voir.

Et il se mit à prononcer des injures contre son maître, à maltraiter les autres serviteurs, et à combler la mesure de ses iniquités.

Son maître l'appela donc de nouveau, et lui dit: J'ai entendu toutes tes paroles, et j'ai vu toutes tes œuvres; c'est pourquoi va-t-en, car je ne veux plus de toi.

Et le méchant serviteur s'en alla tout confus; il ne trouva personne pour le prendre à son service, et il tomba dans une grande misère.

N'êtes-vous pas semblables à ce méchant serviteur, vous qui ouvrez votre âme à toutes les mauvaises pensées, et qui dites: Nul ne les peut voir ni connaître.

Oubliez-vous que Dieu n'est pas loin de chacun de nous, et que les plus épaisses ténèbres de vos cœurs sont pour lui comme la lumière du jour?

Vous ne voyez pas Dieu, mais il vous voit; vous n'entendez pas les paroles de sa bouche, mais il entend vos mur-

mures et vos blasphèmes les plus secrets; vous ne sondez pas ses pensées, mais il sonde les vôtres.

Combien de fois ne vous en a-t-il pas avertis!

Quoi donc? si un petit enfant pouvait lire dans votre cœur, vous rougiriez sous le regard de ce petit enfant, et vous n'oseriez pas vous abandonner à toutes vos mauvaises imaginations, parce que vous en auriez trop de honte devant ce petit enfant.

Or, voici le Saint des saints dont l'œil ne se ferme jamais ni ne dort, et qui découvre parfaitement toutes les choses cachées : n'éprouverez-vous aucune honte devant lui, à cause des souillures de votre cœur, et ne craindrez-vous pas de l'offenser?

Heureux est l'homme qui se souvient, quand il est seul avec lui-même, qu'il n'est pas seul.

Heureux l'homme qui marche avec Dieu, se rappelant que Dieu marche sans cesse auprès de lui.

Il ne succombera pas aux piéges de Satan; il sera victorieux du monde, et Dieu purifiera son cœur après l'avoir éprouvé.

Oui, heureux est cet homme-là!

IX.

Vous avez lu que les transgresseurs de la loi, s'ils parvenaient à se réfugier dans un lieu saint, y étaient à couvert de la peine de leur crime.

N'avez-vous pas aussi votre lieu de refuge pour y être à couvert de la peine des mauvaises et coupables pensées que vous avez eues jusqu'à présent? et ce lieu de refuge n'est-ce pas le Calvaire où mourut Jésus-Christ?

Levez-vous donc, et allez au Calvaire; aucune force humaine, aucune puissance de l'enfer ne peut vous empêcher d'y monter.

Louanges, gloire, actions de grâces à toi, Seigneur, qui as donné volontairement ta vie pour la rançon des pécheurs, et qui es maintenant assis sur le trône à la droite de Dieu.

Je viens au pied de ta croix, accablé sous le faix de mes pensées de corruption et de révolte : daigne me les pardonner, Seigneur.

Pardonne-moi tant de pensées de haîne et de vengeance contre ceux que je devais aimer, servir et supporter comme des frères.

Pardonne-moi tant de pensées d'envie contre ceux que je devais honorer et bénir, puisque tu les avais comblés de grâces, et que leurs travaux étaient plus puissans que les miens pour l'accroissement de ton œuvre parmi les enfans des hommes.

Pardonne-moi tant de pensées que je n'ose pas nommer de leur véritable nom.

Pardonne-moi tant de pensées d'orgueil qui m'ont fait oublier que je suis une créature de cendre et de poudre, entièrement corrompue, digne de condamnation et de mort.

Pardonne, Seigneur, pardonne, et crée en moi un cœur pur, et mets en moi la force de le garder.

J'attends tout de toi, car je sais que tu peux tout me donner, et que tu le veux; il n'y a rien d'égal à ta puissance que ta miséricorde.

Or, à Toi, Père céleste, au Fils et à l'Esprit soient le règne et la gloire d'éternité en éternité.

LE 1er AOUT 1834.

Saluons d'avance ce grand jour, de peur que pour plusieurs il ne passe inaperçu, tandis qu'il doit remplir les cœurs d'allégresse et de reconnaissance.

Qu'est-ce donc que le 1er août 1834, pour qu'il nous faille y prendre garde et pour que nous devions nous y livrer à la joie et aux actions de grâces?

Faut-il se réjouir de la richesse des moissons ou de la beauté des troupeaux? Est-ce une fête patriotique? Est-ce une fête religieuse?

Le 1er août 1834 est le jour qui commence une ère nouvelle pour toute une race d'hommes.

Ce jour-là ceux qui, la veille, s'étaient endormis esclaves se réveilleront hommes libres. Il y aura, à dater de ce jour, des liens de famille pour ceux qui étaient sans famille, du repos pour ceux qui semblaient n'être nés que pour le travail, un avenir pour ceux qui étaient sans avenir, un Dieu pour ceux qui étaient sans Dieu. La mère, qui allaitera son fils, ne pleurera plus en songeant au fouet du colon, parce qu'elle saura que le fouet du colon ne déchirera pas le corps de son fils. En donnant le sein à sa fille, elle ne pleurera pas non plus, parce qu'elle saura que les lois protègent l'honneur de sa fille.

Le 1er août 1834 est le jour qui consacre le plus beau triomphe qu'un peuple ait jamais remporté sur lui-même, le plus noble sacrifice que l'égoïsme ait jamais fait à la justice et à l'humanité.

Ce n'est pas seulement parce que l'Angleterre a horreur de l'esclavage, mais c'est parce qu'elle a puisé dans ses trésors, pour indemniser les maîtres des esclaves, que les esclaves de ses colonies seront libres dans quelques jours.

Réjouissons-nous de la liberté des esclaves et de la générosité du peuple qui les rachète pour les rendre libres.

La Société anglaise pour l'abolition de l'esclavage a compris quel est le genre de joie qui convient en un pareil jour. Elle vient de publier un appel dont le but est d'exciter ses compatriotes à une sainte joie :

« La vraie manière de célébrer le jour où les fers des esclaves tomberont est, dit-elle, d'offrir à Dieu en commun de sincères actions de grâces pour la protection signalée qu'il a accordée, et de lui demander par la prière de bénir cette œuvre, de bénir ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, et de rendre cet événement une source de bénédiction pour tous ceux qui sont encore opprimés et affligés dans le monde. Que le 1er août 1834 soit donc consacré au service et à la louange de Dieu par ceux qui ont eu quelque part au succès de cette cause; que ce soit un jour où ils élèvent leurs cœurs à lui, un jour où ils fassent des efforts pour préparer l'instruction religieuse de ceux qui commenceront ce jour-là une nouvelle existence, et où ils intercèdent pour l'effusion du Saint-Esprit sur la multitude qui, après avoir été asservie si long-temps par la méchanceté des hommes, a été enfin délivrée par le bras de Dieu.

« Quelques-uns penseront peut-être que cette grande œuvre a été accomplie par les hommes; ils l'attribueront à telle ou à telle société; mais nous espérons que nos amis, aujourd'hui que la lutte des partis a cessé et que le nuage que les passions humaines avaient formé est dissipé, reconnaîtront unanimement l'intervention providentielle du Dieu tout-puissant, qui, du commencement à la fin, est celui qui vraiment a fait cette œuvre glorieuse. C'est lui qui l'a inspirée à ses premiers défenseurs; c'est lui qui l'a fait triompher des obstacles presque insurmontables qu'elle a rencontrés dans ses commencemens; c'est lui qui a renversé les projets de ses amis et de ses ennemis; c'est lui qui a suscité des moyens et des appuis inattendus, divers, contraires les uns aux autres, mais qui tous, sous la direction de sa main divine, ont concouru au même but, faisant résulter du choc des opinions contraires l'émancipation désirée, au sein de la paix, sans secousses, aux applaudissemens et avec l'approbation de tous. »

Tel est le langage que les hommes généreux qui ont travaillé avec le plus de persévérance et de zèle à l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises, adressent à leurs compatriotes. Ils ne veulent des louanges que pour Dieu!

Jusqu'à quel point pouvons-nous nous associer à leurs transports d'allégresse? Peut-il y avoir de la joie, quand la conscience accuse?

Pourquoi les fers des esclaves tombent-ils dans les colonies

angl-ᶦ es, avant même qu'on n'ait songé à rendre leurs chaînes p. iégères dans les colonies françaises? C'est que, pendant un demi-siècle, des milliers et puis des millions de voix se sont élevées en Angleterre pour demander à Dieu et aux hommes l'abolition de l'esclavage, tandis qu'en France il n'y a eu, pour réclamer l'affranchissement des nègres, que quelques voix isolées, qui ne se sont fait entendre qu'à de longs intervalles, et qui se sont bientôt lassées. C'est que la compassion n'a pas pénétré dans les cœurs, et qu'un étroit égoïsme n'a fait songer qu'aux maux dont on souffrait soi-même, tandis qu'il eût fallu pleurer avec tous ceux qui pleurent. C'est que la foi, le mobile puissant qui a soulevé cette montagne et qui l'a jetée dans la mer, paraît à nos concitoyens un instrument inutile, dont ils ne veulent faire nul usage, et c'est pour cela aussi que leurs efforts produisent si peu.

Ah ! ne demeurons pas en arrière des autres peuples, quand il s'agit de pareils triomphes; et puisque le 1er aout 1834 doit être pour nous un jour d'humiliation, en même temps qu'un jour d'actions de grâces, prenons la résolution de faire tout ce qui dépend de nous pour que le jour vienne bientôt où nous pourrons dire, comme nos voisins, qu'il n'y a plus d'esclaves dans les contrées sur lesquelles s'etend notre empire!

MIETTES.

59. Quand toute la vérité et quand tout le bonheur seront en notre possession, y aura-t-il encore pour nous de la poésie?

60. Rien ne nous trouble dans nos admirations comme d'avoir à les partager avec de certaines gens.

61. La charité est à l'humanité ce que le génie est au bon sens.

62. « Il nous loue; en effet, c'est un homme d'esprit. » L'idée contraire est peut-être plus naturelle..... et plus fréquente.

63. La mauvaise économie du temps est une des choses qui démoralisent le plus.

64. Encore une fois, la conséquence est une belle chose; mais le repentir, qu'est-il qu'une vertueuse inconséquence?

65. Avant de louer l'absence d'un défaut, sachez si elle n'est point due à l'absence d'une qualité. Le négatif doit pouvoir se traduire en positif.

66. En tout, les règles sont la traduction des faits, jusqu'en Dieu, où c'est l'inverse.

67. Il y a des gens défians par l'esprit, et d'autres par le cœur; il ne faut pas confondre ces deux sortes de défiance. Le Christianisme nous ôte l'une et nous donne l'autre.

68. On médit d'un domestique avec aussi peu de scrupule que d'un cheval. Apparemment qu'un domestique est une chose.

69. La destinée n'achève que très-peu d'hommes; mais pour Dieu, ils sont tous achevés.

70. Règle générale : toute nation qui n'a pas un maître dans le ciel doit en avoir un sur la terre. Par l'une des servitudes nous échappons à l'autre.

71. On parle de l'alliance d'un bon but avec de mauvais moyens. En saine psychologie, et prenant les choses tout au fond, cela est faux.

72. Rien ne nous impatiente plus chez autrui que les défauts que nous avons. Aussi est-il certain que le vice s'indigne bien plus vivement et à meilleures enseignes que la vertu.

73. On peut tirer toutes les erreurs d'une doctrine qui renferme toutes les vérités; et cela même est un témoignage en sa faveur.

74. J'ai cherché à savoir ce qui nous enlève le plus de temps, et j'ai trouvé que ce sont les mauvaises pensées.

75. En toute question morale ou sociale, l'esprit humain est comme un cercle non fermé, où l'on voit deux extrémités chercher en vain à se rejoindre et à se continuer l'une l'autre.

76. Il n'y a point de bêtise naturelle aussi bête que celle dont une vanité excessive peut affubler un homme d'esprit.

MELANGES.

Instruction primaire dans le département du Gard. — L'instruction primaire du département du Gard est encore très-arriérée. L'inexpérience, l'esprit de routine, le défaut de connaissances de la plupart des instituteurs, l'incurie des pères de famille, la pauvreté de certaines populations placées au milieu des montagnes, en sont les causes principales. La partie nord-ouest du département justifie surtout ces remarques, qui sont moins applicables à la partie méridionale, bien que là aussi il reste encore beaucoup à faire.

Il faudrait que chaque commune eut son école, comme elle a son église ou son temple, sa fontaine et ses chemins, et cependant cinquante communes en sont encore dépourvues. Sur 387 écoles qui sont en activité, deux cents sont conduites par la méthode individuelle. Le nombre des garçons qui vont aux écoles de toute nature peut être évalué à 14,920. Si l'on suppose que le nombre des filles envoyées à l'école ou dans les pensionnats soit les deux tiers de celui des garçons, on arrivera à ce résultat, que la population dans les écoles de toute nature est à la population totale dans le rapport de 1 à 14, tandis que les provinces allemandes offrent le rapport de 1 à 9, tandis que les départemens de la Moselle, de la Meurthe, des Ardennes, envoient aux écoles primaires le 13e, le 12e, le 11e de leur population.

Ces rapprochemens entre les différentes portions du pays ne sont pas moins utiles sans doute que les comparaisons qu'on établit souvent entre la France et des contrées moins avancées. Elles indiquent un but rapproché et facile à atteindre, si on le poursuit avec zèle, au lieu d'exciter un orgueil que rien ne justifie.

De la main d'oeuvre a Alger.—La disette de bras provient à Alger de ce que les naturels sont peu laborieux et maladroits. Ils ne veulent rien faire à la tâche. Les Européens, plus propres au travail, sont rares et se font chèrement payer. Ils supportent parfaitement le travail à Alger; il suffit d'en changer les heures et d'en approprier le choix aux exigences du climat. Le prix de la journée d'un Européen est de 2 fr. 50 c. à 5 fr.; celle d'un indigène, qui fait cinq fois moins d'ouvrage, est de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c. et avec des déboursés aussi considérables il est impossible de faire de l'agriculture, ou bien il faudrait que les denrées fussent portées à un prix exorbitant. Le blé vaut à Alger 18 francs l'hectolitre; c'est fort cher, mais c'est encore loin d'indemniser le producteur européen. La culture seule des légumes peut, dans l'état actuel, supporter cette excessive cherté de main-d'œuvre.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 31. 30 JUILLET 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'es le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

RÉPONSE D'UN CHRÉTIEN AUX PAROLES D'UN CROYANT ; par l'abbé BAUTAIN. Br. in-8°. Paris, 1834. Chez Dérivaux, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 2 fr.

Quelqu'un pourrait-il nous dire ce qui se passe dans l'âme de M. de Lamennais, à la vue du déplorable succès des *Paroles d'un Croyant?* N'en est-il point effrayé ? Ses yeux ne se sont-ils point ouverts ? Ne commence-t-il point, cet homme de génie, à prendre conseil de sa conscience ? Nous n'en savons, quant à nous, absolument rien. Toute supposition serait gratuite, puisque nous ne savons point comment est faite l'âme de M. de Lamennais. Mais en l'isolant de toute considération morale, et en le renvoyant pardevant son bon sens, qui est fait apparemment comme celui de tout le monde, nous croyons qu'il sent déjà les premières atteintes du malaise moral qu'on appelle *désappointement.*

Il faut, pour cela, se représenter le but général et définitif de toutes les productions et de tous les travaux de M. de Lamennais. C'est le triomphe de sa religion ; d'autres diront le sien propre ; mais je ne le crois pas, excepté dans ce sens, que notre amour-propre, notre égoïsme se ménage toujours involontairement son triomphe dans celui de l'idée que nous défendons. Ici, mettons l'idée en première ligne. C'est la victoire d'une idée que M. de Lamennais poursuit depuis nombre d'années. A l'origine du combat, cette idée, c'était le catholicisme, bien et nettement déterminé ; dans la chaleur du combat, dans la poussière de la mêlée, les formes de l'objet ne se dessinent plus aussi bien ; ne serait-il pas fort étrange, mais fort possible, qu'à la fin du combat le même objet ne se retrouvât plus, que l'identité du moins en pût être contestée, et qu'on pût se demander si l'illustre champion, en frappant d'estoc et de taille, n'a pas pulvérisé ce qu'il aspirait à sauver ?

La grande preuve du catholicisme, c'est d'exister avec puissance, avec autorité, avec dignité. Comme il commençait à ne plus exister ainsi, M. de Lamennais, né au sein de cette religion, dont la décadence indignait tout ensemble sa foi, son orgueil et son génie, a traité alliance, dans l'intérêt de son culte, avec la philosophie. C'est le cheval qui prête son dos à l'homme pour être vengé du cerf. Avec sa raison particulière, M. de Lamennais s'est attaché à construire la raison générale, pour en faire le support du catholicisme, sans penser que le dissolvant qu'il appliquait à toutes les croyances pouvait parfaitement être employé à détruire la sienne ; sans réfléchir qu'une autorité qu'il faut laborieusement construire, par là même n'est pas une autorité, que la raison générale doit se trouver, non se faire, et que, sortant des mains de la raison individuelle avec les marques toutes fraîches du ciseau, elle constate la priorité, l'action de cette raison individuelle, et remet le catholicisme sur la ligne du système protestant ; sans prendre garde, enfin, qu'en matière religieuse, la véritable autorité, la véritable raison générale, c'est la conscience, immuable, inextinguible, uniforme, identique, laquelle, sitôt réveillée, parle à tous également de responsabilité, de péché et de condamnation. Quoi qu'il en soit, par les soins de M. de Lamennais, le catholicisme est devenu une philosophie, c'est-à-dire qu'il a cessé d'être le catholicisme. Cette transformation était consommée dès la position du principe ; et à l'heure qu'il est peut-être, le théosophe breton ne s'en doute même pas.

Il a fallu boire toutes les conséquences d'une erreur première. La raison générale a conduit à la souveraineté populaire, et ce dogme a valu à l'auteur une condamnation du Saint-Père. Ici était l'écueil. Comment céder au pape sans renoncer au système ? comment céder au système sans renoncer au pape ? Mais le pape lui-même fait partie du sys-

tème ; mais le pape, c'est le système personnifié. Des réserves subtiles, et par conséquent misérables, sont venues au secours de M. de Lamennais ; il a protesté d'une soumission absolue dans un sens, relative dans un autre ; le Saint-Père ne s'est pas prêté à cette scholastique ; or, le pape ne pouvait pas avoir tort contre l'abbé ; sans quoi l'abbé, c'était Luther. L'abbé a rougi de ses distinctions ; il les a retirées, il a retiré son acte de soumission ; il a soustrait son individualité au contrôle de la raison générale, assise sur le trône de saint Pierre ; mais, à mesure qu'il vidait dans la mer, pièce par pièce, la cargaison du navire de l'Eglise, il continuait à se dire le défenseur, le matelot de cette nef auguste ; reste à savoir ce que peut valoir le vaisseau sans sa charge, l'Eglise sans sa foi.

Avez-vous vu, dans la rapidité d'une course impétueuse, l'arrière-train d'un chariot se détacher de l'essieu brisé, et le conducteur, arrivé dans la plaine, se retournant sur son cheval, et s'apercevant qu'il ne traîne derrière lui que les deux roues de l'avant-train? Pareille aventure n'arrive guère ; mais une découverte de ce genre n'est pas impossible au terme d'une longue, ardente et opiniâtre polémique. Que M. de Lamennais se retourne pour voir si rien de semblable ne lui est arrivé. Pour nous, sans rechercher quelle est la nature de la cause qu'il défend aujourd'hui, et toujours admettant, d'une manière générale, que c'est *la religion*, avouons que, sous ce rapport, il s'est ménagé un cruel, un mortifiant désappointement.

De la raison générale en matière de religion à la raison générale en matière de politique, la dialectique de M. de Lamennais n'avait fait qu'un pas. Or, au moment même où il arrive sur ce terrain, une nation entière, une multitude immense y arrive avec lui, poussée par une dialectique autrement inflexible que la sienne, celle des événemens. Mille voix, qui ne sont point l'écho de la sienne, proclament l'autorité absolue des majorités. Il s'empare de cette adhésion involontaire ; et sans s'embarrasser des différences de but et de croyance, insoucieux des discordances cruelles qui pourront se trouver sous une analogie superficielle, il attache son char à l'idée régnante, lui qui, au milieu de toutes les idées qui mènent la société, et passaient auprès de lui sans l'écouter, allait bientôt s'écrier dans sa détresse : « Qui » veut donc nous traîner vers l'avenir? » Voilà M. de Lamennais jacobin ; le catholicisme et la démagogie attelés au même timon, et le premier écrivain religieux de l'époque parodiant, avec une triste grandeur, hissant du burlesque à l'effroyable, les Lincestre et les Aubry du temps de la Ligue.

Nous ne savons pas précisément ce que M. de Lamennais espère de son livre ; mais ce que nous savons, et ce qu'il n'ignorera pas long-temps, c'est que la partie du public qui accueille ses *Paroles* avec un enthousiasme apparent se moque intérieurement de l'auteur, à moins pourtant qu'elle ne le prenne pour un hypocrite ; ce n'est qu'à ce prix qu'il peut échapper à la dérision secrète de certains hommes, que son livre réjouit de deux manières : par le discrédit dont il menace la religion, et par les passions révolutionnaires qu'il attise chez la multitude. « Ce prêtre, disent-ils, » qui vient à notre aide, qui se fait des nôtres, qui recouvre » sa calotte d'un bonnet rouge à défaut du chapeau rouge » qu'on aurait dû lui donner, cela n'est-il pas infiniment » réjouissant? La bonne comédie! mais gardons-nous d'en » rire tout haut ; attendons : nous sommes bien sûrs d'en » rire les derniers. »

Sérieusement, M. de Lamennais s'imagine-t-il que la présence d'un homme de sa robe serait autrement fort agréable à ceux dont il se croit le patron et dont il n'est que l'instrument? Ignore-t-il que le mouvement qu'il s'efforce d'accélérer est un mouvement irreligieux ; que ceux dont il a fait ses alliés ne le seront qu'à leur profit ; et qu'une fois entrés dans la maison, leur premier soin sera de renverser sur lui l'échelle qu'il leur a si complaisamment tenue? O grand esprit ! il faut choisir ; vous ne sauriez garder à la fois vos deux réputations d'homme de probité et d'homme de bon sens ; vous ne pouvez sauver l'une qu'aux dépens de l'autre.

« Que parlez-vous d'alliance, diront plusieurs, et qu'osez-vous supposer de calcul et de tactique? Il n'y en a » point ici ; il n'y a qu'une dialectique rigoureuse, un in» domptable besoin de conséquence. » A la bonne heure, j'y consens : disons donc seulement que sa dialectique a fait perdre à M. de Lamennais l'intelligence des choses les plus simples. Il ne comprend pas les paroles les plus claires de l'Évangile ; il ne voit plus, dans l'histoire et dans la nature humaine, les faits les plus évidens ; son système le conduit à l'absurde, et il s'y précipite héroïquement. Mais le gouffre ne se refermera pas sur ce nouveau Curtius ; son dévouement est rejeté ; l'abîme le revomit sur ses bords, brisé, souillé, mais non martyr. L'absurde n'est pas une expiation ; le délire ne sauve rien.

En deux mots, le catholicisme répudie M. de Lamennais, la démagogie ne l'adopte pas, et le Christianisme ne le connaît pas. C'est sous ce dernier point de vue, le plus important de tous, qu'un prêtre, M. l'abbé Bautain, attaque les *Paroles d'un Croyant*. Sans doute, aux yeux de tout homme de bonne foi qui a seulement ouvert l'Evangile, il n'est pas chrétien, l'écrivain qui marie monstrueusement l'anarchie avec la religion, la charité avec la loi agraire, qui prêche la vengeance au nom de l'amour, la guerre au nom de la pitié, la terreur au nom du Christ. Mais il importait de donner au public les preuves détaillées de l'anti-christianisme de ce malheureux livre ; et M. Bautain s'est acquitté de cette tâche avec autant de sévérité que de charité.

Les hommes religieux se réjouiront de voir enlevé de dessus la face de la religion le masque hideux dont M. de Lamennais l'a recouverte ; car si M. de Lamennais n'avait point parodié le Christianisme, il faudrait, au nom de l'humanité, extirper du monde cette religion anti-sociale, homicide et incendiaire ; tandis que, si M. Bautain a fidèlement reproduit la doctrine évangélique, il y a un autre masque à enlever : les *Paroles d'un Croyant* ne sont plus que les *Paroles*..... j'allais dire d'un incrédule ; mais M. Bautain, et mon cœur aussi, m'en désavoueraient : ce sont, comme le dit l'auteur de la *Réponse*, ce sont les paroles d'un homme qui ne comprend pas ou ne comprend plus l'Evangile.

Les gens du monde, de leur côté, pourront lire avec intérêt cette brochure, où les vrais intérêts de l'humanité et la vraie raison sociale trouvent leur sanction et leur appui dans les doctrines évangéliques. Ils pourront se demander, cette lecture achevée, s'il est aucune doctrine humaine qui donne à la paix publique, au progrès, à la liberté même, des gages aussi solides que cet Evangile, presque muet sur toutes ces choses, et si ce n'est pas à l'ombre de la croix que doivent se réfugier tous les intérêts publics. Jésus-Christ n'a appelé que les consciences travaillées et chargées ; mais les nations travaillées et chargées peuvent aussi aller à lui.

M. Bautain prend une à une les maximes de M. de Lamennais, et les confronte avec les Saintes-Ecritures. Le *Croyant* avait dit que la royauté est une invention de Satan, que la peur et le crime ont fait les premiers rois ; le *Chrétien*, enseigné par la Bible, voit cette forme de gouvernement dérivant du gouvernement paternel, fondée sur la nature des choses, et sanctionnée par Dieu même ; il montre Jésus-Christ consacrant, protégeant le gouvernement monarchique aussi bien que tout autre ; il s'élève enfin, au nom de Jésus-Christ, qui a toujours béni, même les rois, contre son ministre égaré, qui ne sait plus que maudire.

Le *Croyant* appelle, de la part du Christ, les peuples à la liberté, mais à la liberté politique, dont le Christ n'a rien dit. Le *Chrétien* rétablit le sens évangélique de ce mot de *liberté*, si souvent prononcé par le Sauveur et par ses apôtres; il fait voir de quelle manière, tout opposée à celle du Croyant, nous pouvons et devons nous intéresser à la liberté politique; il nous fait pressentir que les idées chrétiennes, semées dans le monde, feront plus pour l'affranchissement des peuples et pour leur unité, que toutes les tentatives de l'esprit révolutionnaire; enfin il défend la civilisation, fille des lois et des inégalités légitimes, contre l'état sauvage, dont le Croyant se fait l'apologiste.

Le *Croyant* excitait les pauvres, contre les riches et les ouvriers contre les maîtres. Le *Chrétien* le rappelle encore sur ce point à l'esprit de l'Evangile et à la parole de Jésus-Christ. Avec la même autorité il réhabilite l'obéissance militaire. C'est ainsi qu'il passe en revue les hérésies et quelquefois les blasphèmes du prêtre, relevant avec soin tout ce que l'auteur a semé de vérité et de Christianisme dans les funestes sillons que son soc vient d'ouvrir. Nous connaissons déjà plusieurs réponses aux *Paroles d'un Croyant:* celle-ci nous parait, sous tous les rapports, la meilleure. La science de l'histoire, du cœur humain et de la philosophie, la maturité d'une âme qui a beaucoup vécu et beaucoup prié, l'austérité et la douceur d'une sagesse chrétienne puisée à la source la plus pure, c'est-à-dire dans l'Evangile même, la clarté, l'ordre, une éloquence grave et simple, un style élégant et noble, se réunissent pour faire de cette lecture une des plus satisfaisantes pour l'âme et pour l'esprit. Combien la candeur et le sérieux de l'auteur font paraitre le Christianisme avec avantage dans son écrit! Comme on se sent pénétré de respect à la fois et pour la cause et pour l'avocat lui-même! Depuis long-temps nous n'avons rien lu où le caractère chrétien fût tracé plus purement, plus profondément empreint, plus heureusement mis en lumière, que dans la *Réponse d'un Chrétien aux Paroles d'un Croyant.* Nous regrettons de n'en pouvoir citer que les deux passages suivans :

« C'est un horrible abus de mots, que de présenter la libération de l'humanité par le Christ comme un affranchissement politique. Celui qui a déclaré que son royaume n'est pas de ce monde, n'est pas venu pour réformer ou détruire tous les royaumes du monde. Il a reconquis, dans sa personne et par son sacrifice, la vraie liberté à tous les hommes, aux rois comme aux peuples; la liberté fondée dans la vérité, et non une certaine portion d'indépendance pour la vie sociale. Selon l'Evangile, être libre, c'est être affranchi de l'esprit du mal qui tente l'homme et trop souvent le séduit et le subjugue, précisément parce que, libre de sa nature, il peut consentir à la séduction ou la repousser. Donner pour but à la venue et à la mort du Christ l'affranchissement politique sur la terre, l'établissement matériel de la liberté des peuples, c'est perpétuer l'erreur grossière des Juifs, qui attendaient et qui attendent encore un Messie puissant par les armes, et qui doit leur soumettre le monde par la conquête.

» Encore une fois, c'est de l'esclavage du mal, du joug des passions, c'est des ténèbres de l'esprit, de l'attachement désordonné du cœur à ce qui est périssable, c'est de la vanité et du mensonge que le Libérateur est venu nous affranchir. Il nous a appris que la vraie liberté ne s'acquiert que par le détachement volontaire, par le renoncement libre à ce qui nous arrête ou nous appesantit. Ce renoncement demande du courage; la plus noble partie de nous-mêmes, celle qui a le sentiment de sa dignité originelle, de sa dégradation et de sa destination future, l'âme, en un mot, fait violence aux appétits du corps, au libertinage de l'esprit; elle veut redevenir ce qu'elle a été et ce qu'elle est encore au fond, puissante et libre, noble et lumineuse, comme il convient à la créature faite à l'image de Dieu, et qui ne relève que de lui. Il faut de la violence pour reconquérir cette liberté, et il n'y a que les violens qui l'emportent; mais c'est sur eux-mêmes qu'ils exercent cette violence, non sur leurs semblables, et bien loin que le noble prix de leurs efforts s'acquière par la révolte, par le glaive et le carnage, c'est, au contraire, aux doux que la possession de la terre est promise; ce sont les pacifiques qui seront appelés enfans de Dieu. Il y a donc ici une déplorable confusion entre la liberté, telle que l'entend l'auteur, et la liberté, telle que l'Evangile nous la montre; et de là, tant de phrases fausses ou vides de sens, tant de comparaisons malheureuses, tant de rapprochemens inconvenans, où les paroles de Jésus-Christ, prises dans un sens arbitraire et faux, sont invoquées à l'appui des paroles du Croyant, et qui, encore une fois, seraient du blasphème, si ce n'était de l'ignorance.....

»..... Est-ce à dire que le chrétien ne puisse, ne doive s'intéresser à la liberté des peuples; qu'il reste indifférent à ce qui peut rendre sa patrie plus prospère, plus puissante et plus libre? Nullement. Mais il ne veut pas d'une liberté contre l'ordre, d'une puissance contre le droit, d'une prospérité contre la justice. Pour lui, il n'y a de justice, de droit, de liberté, qu'avec la loi de Dieu et par elle. Que sa foi et sa conscience soient sauves, et il aime autant que personne, plus que personne, le progrès, le perfectionnement. Il avance aussi plus sûrement, plus fermement, parce qu'il sait d'où il part et où il va, parce qu'il a un appui et un flambeau. Il ne marche point au hasard et ne presse point les événemens. Il attend les momens de la Providence, sachant que l'homme travaille en vain sans elle, et que son œuvre tourne contre lui, si la sanction d'en haut lui manque. Il sait encore que, pour servir d'organe à la volonté divine, et concourir efficacement à l'établissement de son règne sur la terre, à la construction de la cité de Dieu, il faut se défier des empressemens de son activité propre et de ses vues dans le choix des moyens; il faut s'exercer au sacrifice des avantages, et préférer le bien commun à l'intérêt privé. Il se prépare, par une lutte de tous les jours avec lui-même, par la pratique des vertus moins éclatantes de la vie commune, au plus grand renoncement, au dévouement héroïque que peuvent exiger de lui de plus graves circonstances. Si tous les membres de la société faisaient ainsi, chacun dans son rang; si tous ceux qui, avec des intentions droites et généreuses, veulent détruire les abus, perfectionner les institutions, réformer l'état ou le renouveler, commençaient par la réforme et le renouvellement d'eux-mêmes; si chacun voyait et combattait le mal en soi, au lieu de le signaler et de l'attaquer dans les autres, les choses, il nous semble, en iraient mieux, et les citoyens devenant plus justes et plus désintéressés, l'Etat changerait bientôt de face; le mal s'affaiblirait, le bien s'affermirait. Oui, nous en avons la conviction, une société de vrais chrétiens serait la plus noble et la plus libre des sociétés : la plus noble, parce que la foi chrétienne inspire le désintéressement, et qu'il n'y a de noblesse, de vraie grandeur d'âme dans une nation, que par le dévouement; la plus libre, parce que le chrétien, ayant plus qu'un autre le sentiment de la dignité humaine, et sachant que devant Dieu tous les hommes sont frères, a aussi plus de motifs de respecter les droits de chacun, soit qu'il commande, soit qu'il obéisse. Jamais, pour arriver à ses fins, il ne méditera la violence ni contre le pouvoir ni contre les citoyens. Jamais, de propos délibéré, il n'en appellera à la force, aux armes, contre le droit commun et l'ordre établi; et si par une de ces tempêtes qui bouleversent quelquefois le monde moral pour le renouveler, les droits se trouvent instantanément confondus et l'ordre incertain, évitant autant qu'il dépend de lui d'être un instrument de la tempête, il attend que la Providence se déclare par le retour du calme, par le rétablissement des conditions nécessaires à la vie sociale; et quand ceux qui ont été les fléaux de Dieu pour abattre auront disparu avec les ruines qu'ils ont faites, il se retrouve là, sur le terrain déblayé, pour rétablir, pour édifier, pour consolider, avec cette sage lenteur qui caractérise toujours l'action du bien. »

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Don Carlos est à Elisondo. Rodil a fait occuper Ognate, Salvaterra, Segura et Atana. Les insurgés étaient acculés, le 25 au

soir, dans la Borunda, vers Huarte-Araquil, et cernés de tous côtés par quatre colonnes. Espartero et Jaureguy leur ferment le chemin des provinces.

Des troubles sérieux ont éclaté à Madrid, le 16 juillet. Les progrès du choléra ayant fait croire au peuple que les fontaines publiques avaient été empoisonnées, il a forcé et pillé trois couvens et massacré plusieurs religieux.

Le tribunal de l'inquisition est déclaré définitivement supprimé par un décret de la régente. Les propriétés, revenus et autres biens qu'il possédait seront appliqués à l'extinction de la dette publique, ainsi que le produit de 101 places de chanoines qui en dépendaient.

Le bill qui modifie les lois sur les pauvres a été lu, le 21, pour la seconde fois dans la chambre des lords. La seconde lecture du bill de coërcition a eu lieu, le même jour, dans la chambre des communes. M. O'Connell a déclaré qu'il condamnait le bill comme oppressif et tyrannique, et a demandé la division sur chaque clause, ce qui a été accordé. La troisième lecture devait être reprise le 26. M. Rouayne en a demandé le renvoi à six mois; mais cet amendement a été rejeté par 80 voix contre 21. Le bill lui-même a été adopté par 60 voix contre 25. Il a obtenu immédiatement une première lecture dans la chambre des lords.

Lord Althorp a présenté les comptes du budget pour l'exercice de 1833 et 1834. L'excédant du revenu sur les dépenses ayant été beaucoup plus considérable que les années précédentes, le gouvernement a l'intention de réduire les taxes de 1,500,000 liv. st. (37,500,000 fr.)

La diète helvétique s'est occupée, dans sa huitième séance, des notes échangées entre le Vorort et les puissances. Après avoir approuvé le renvoi des Polonais qui avaient pris part à l'expédition contre la Savoie, elle a sanctionné la réponse du directoire aux notes des puissances. La minorité sur cette dernière question se composait des états de Berne, Lucerne, Argovie, Saint-Gall, Thurgovie et Bâle-campagne, qui forment les deux tiers de la population de la Suisse.

M. le maréchal Gérard, président du conseil et ministre de la guerre, a adressé une circulaire à l'armée.

M. le général Drouet d'Erlon est nommé gouverneur d'Alger.

Une ordonnance du roi arrête que le gouverneurs des colonies françaises transmettront, chaque année, au ministre de la marine une liste des condamnés libres et esclaves qui se seront fait remarquer par leur bonne conduite et leur assiduité au travail, et qui paraîtront susceptibles d'obtenir des lettres de grâce ou de commutation.

M. le garde-des-sceaux vient de publier le compte général de l'administration de la justice criminelle en 1832.

La garde nationale de Strasbourg à été dissoute. Ce sont, à ce qu'il paraît, les choix d'officiers faits aux dernières élections qui ont provoqué cette mesure. Sur 5,000 gardes nationaux 1,700 seulement y avaient pris part.

Le pourvoi de Me Parquin contre le procureur-général de la cour royale de Paris ayant été rejeté par la chambre civile de la cour de cassation, il a donné sa démission des fonctions de bâtonnier de l'ordre des avocats.

M. Scheffer, gérant du *National*, a été condamné à 500 fr. d'amende et à six mois de prison, comme coupable du délit d'offense envers la personne du roi.

LITTERATURE.

AHASVÉRUS, par EDGAR QUINET. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Au Bureau de la *Revue des Deux Mondes*, rue des Beaux-Arts, n° 6. Prix : 8 fr.

PREMIER ARTICLE.

Après avoir lu ce livre prodigieux, après avoir rêvé ce rêve monstrueux, on abaisse ses paupières, on se prend la tête à deux mains, car elle fait mal; et il se passe du temps avant qu'on ait cuvé ces flots d'images, de métaphores, de scènes, de visions, de fantaisies; il faut se remettre peu à peu de l'espèce d'épouvante intellectuelle où cette lecture vous a jetés; il faut se reconnaître, savoir où l'on est, palper à droite et à gauche les réalités, se raccrocher au monde sensible, laisser rentrer dans sa tête les notions vulgaires de temps, d'espace, de personnalité, se retrouver soi-même, car on s'est perdu dans ce chaos. Après cela, on pourra, reposé et rafraîchi, tourner de nouveau ses regards sur ce livre vertigineux, le considérer, le relire, au moins dans sa mémoire, avec un certain sang-froid, et peut-être en rendre une espèce de compte à ceux qui ne l'ont pas lu encore.

Ami lecteur, je ne sais si je dois vous entraîner tout soudain au fond de ce gouffre creusé par M. Edgar Quinet, et par lui intitulé *Ahasvérus*. Un peu de préparation est peut-être nécessaire. Voyons d'abord si les mots vous pourront apprivoiser aux choses, et les images aux idées. Quand vous aurez su vous familiariser avec un fuseau qui, en plongeant dans l'abîme, pelotonne une étoile bénie, avec des fées qui tricotent des étoiles, avec des griffons qui ont entendu cette nuit hennir l'éternité du côté de Bethléem, avec des dieux morts qui pendillent à la voûte de l'éternité, avec des yeux qui pleurent de dures larmes de géant, avec la plainte venimeuse d'une planète, avec un délire éternel qui flagelle le cœur; quand, à force de manier ces expressions, qui sont plus dures en vérité que des larmes de géant, votre imagination en aura contracté une sorte de calus, alors nous pourrons lui donner à toucher des choses plus dures encore : elle pourra, plus hardiment, se mesurer avec l'étoile des mages, qui, partout où elle passe, trouve sa boisson de rosée préparée, avec le néant qui se relève en sursaut, à moitié sur son séant, pour essayer de suivre cette étoile, avec la mer qui met à son doigt l'anneau d'or tombé de la main des mages, avec l'enfant Messie renversant dans son étable le pays d'Orient comme une jatte pleine de lait, avec un aigle qui déchiquète avec ses ongles son lambeau sanglant d'éternité, avec le désert qui se met en route pour sauver Jésus, avec la curiosité qui s'informe d'un nom pour le jeter sur le nuage qui passe, avec la dogmatique qui se réveille en peignant ses cheveux d'or, avec la beauté de l'amante du poëte, beauté telle que pas une ville, dans un jour de fête, n'est si remplie que l'escalier où elle monte chaque jour, enfin avec la création des mondes, représentée (par un démon, il est vrai) comme un passe-temps de Jéhovah, qui fait des ronds en crachant dans le puits de l'abîme.

Tout ceci n'est qu'un commencement, et nous aurions encore quelques degrés à franchir, si je ne m'avisais à temps d'une réflexion qui aurait dû me venir encore plus tôt : c'est qu'au lieu de vous introduire par les détails dans l'ensemble (tâche pareille à celle du serpent à cent têtes qui cherche en vain à s'enfiler dans les broussailles), c'est par l'ensemble que je dois essayer de vous faire pénétrer dans les détails. Tout ce langage, dont je viens de vous distribuer quelques lambeaux, et non pas peut-être ceux de la couleur la plus criante, tout ce langage doit se justifier ou s'expliquer par le point de vue d'où l'auteur a conçu son ouvrage. Ce point de vue est en dehors, d'autres diront au-dessus, de toute poésie connue. Le fantastique, le chimérique ne sont que deux des échelons par où il y est monté. Comme le hardi assaillant qui veut s'enlever jusqu'à l'idée de redescendre du créneau sanglant où l'a élancé son courage, pousse et brise de son pied son échelle inutile, ici le poëte renverse au-dessous de lui toutes ces notions sur lesquelles reposent les inventions les plus aventurées des poëtes. C'est de plus haut que la terre, que les cieux et quelquefois de plus haut que l'âme, qu'il contemple les objets de son étrange poésie. Formes, proportions, lois de la nature, rapports des temps, différences des lieux, distinctions de la matière et de l'esprit, de la pensée et de la chose pensée, de l'être et du non-être en un même sujet, règles vulgaires de la raison sur l'accord des choses avec elles-mêmes, sur la constance de leur caractère, sur leur identité, impossibilités objectives et subjectives, impossibilité qu'une chose soit, impossibilité où elle est d'être pensée, tout cela est méconnu, ignoré par lui; tous les élémens de l'univers physique et moral sont pêle-mêle attelés au char de son idée, dont l'accord intérieur et la consistance propre remplacent la consistance et l'accord qu'il a refusés à tout le reste. C'est le monde ramené au chaos, et repétri pour en faire un monde nouveau.

A partir d'une donnée qui ne serait qu'absurde, on pourrait être relativement raisonnable, relativement intelligible; il n'en est pas ainsi pour qui part de l'ineffable, du mélange indécis de deux mondes, celui des formes, de l'espace et du temps, et celui où ces limitations sont inconnues. Quand le poëte fait pénétrer l'un dans l'autre ces deux mondes, il

y a des momens où l'expression elle-même ne connaît plus de limites certaines, où, les objets oubliant leur nature, tout ce qui se dit de l'un peut se dire de l'autre, où les caractères s'échangent arbitrairement entre les choses, où l'imagination n'a presque plus de règle dans ses écarts, ni de raison dans ses procédés, ni d'analogie avec elle-même. Il ne faudra donc pas compter toujours sur une réponse lorsque, à la rencontre de telle image extraordinaire, on aura demandé : « Qu'est-ce que cela signifie ? » Cela ne signifie rien peut-être, sinon que le poëte, remuant et secouant pêle-mêle les élémens du monde, se réjouit de leurs combinaisons imprévues, comme l'enfant d'un caléidoscope. Toutefois, n'étendez pas trop cette observation. Il y a beaucoup de rapports que vous saisirez quand vous vous serez naturalisé dans la région extra-légale des pensées de l'auteur; comme il y a des lois entre les hommes qui vivent hors de la société générale, il y a des lois pour l'imagination entraînée hors des limites du possible; et souvent vous aurez lieu d'admirer la justesse dans l'audace et la vérité dans le délire.

La réalité humaine, voilà ce que, invariablement, le poëte laisse debout dans son chaos; voilà où se prend l'intérêt du lecteur. L'homme dans le monde, le monde dans l'homme, en d'autres termes la destinée de l'homme et sa pensée, qui est encore sa destinée, voilà le centre et l'unité de cette étrange composition.

Ahasvérus est le plus immense des drames, ou la plus colossale des épopées. — Le prologue nous porte à une époque sans millésime, à l'intervalle où Dieu, mécontent de sa première création, se recueille pour produire un nouvel univers. Quatre saints, assis à ses pieds, s'informent naïvement des formes et des aspects de ce nouveau monde; leur imagination ni leur désir n'allant au-delà de ce qu'ils ont vu, le Créateur leur déclare que ce ne serait pas la peine de créer pour ne faire que répéter l'univers décédé; il espère bien cette fois s'y prendre un peu mieux; au reste ils verront bien; mais pour les dégoûter de l'univers qui n'est plus, il va leur donner une représentation complète de ce qui s'est passé sur la terre pendant tout le temps qu'elle a subsisté. Les saints, penchés sur leurs nues, assistent, sous l'œil du divin poëte, à un drame composé de quatre journées, et coupé d'intermèdes. Dans ce drame, tout prend un rôle, tout est personnage, le ciel, l'océan, le désert, les montagnes, les vallées, les cités, les empires; « chaque mot de » leur bouche dure un siècle, chaque haleine est une an» née. » Quand les sphinx de granit sont en scène, il leur faut, « pour serrer leurs bandeaux autour de leurs fronts, » toute une vie de patriarche; pour se coucher sur leurs » croupes de lionnes, toute une vie d'empire. » Une tirade absorbe des générations; entre une question et la réplique, il y a place pour une dynastie. Le costume de ces personnages leurs traits, leur voix, leurs armes, résume, simultanise une longue histoire, une période du genre humain. De l'exposition au dénoûment, un infini s'étend.

Ainsi passent, sous les yeux des célestes spectateurs, les scènes de la création. Les animaux, à mesure qu'ils naissent, s'inquiètent si la création ne les a pas dépassés, si elle ne leur a pas, dans quelque abîme inconnu, pétri, façonné un maître. Alors paraissent les géans; avant d'être, ils ont rêvé qu'ils étaient; ils ont rêvé d'un maître inconnu; maintenant ils couvriront la terre de leurs œuvres gigantesques, auxquelles ils espèrent léguer l'éternité qui leur est refusée. Mais le maître, le maître inconnu se révèle : il ordonne; et l'océan envahit les plaines, comble les vallées, surmonte les plus hauts sommets. La première humanité périt; les semences d'une seconde se rassemblent sur les sommets de l'Himalaïa; de là les peuples coulent comme des torrens vers tous les points de la terre habitable; un fleuve, un ibis, une péri, servent de guides à ces tribus premières. Les peuplades errantes épousent le sol et deviennent des nations; mais que sont des nations, qu'est l'humanité sans des rêves célestes? La lune et les étoiles prennent la terre en pitié; « elles donnent leurs paroles au vent pour que le vent les » porte à la fleur du désert, la fleur au fleuve, et que le » fleuve les redise en passant dans les villes. » Une fleur de Syrie a recueilli le message des astres. « Ma tête, dit» elle, ploie sous la lumière des étoiles; mon calice se gon» fle de rosée, comme un cœur se remplit d'un secret qu'il » voudrait répéter... Je porte un secret dans mon calice; » j'ai le secret de l'univers, qui lui est échappé en songe » pendant la nuit, et point de voix pour le redire. Ah! di» tes-moi où est la ville la plus proche? Est-ce Jérusalem? » Est-ce Babylone? Que les passans viennent cueillir le » mystère qui charge ma couronne et fait baisser ma tête.» L'Euphrate recueille les confidences de la fleur, et les redit à Babylone. Babylone « se lève aux premiers jours de l'u» nivers pour puiser dans ses urnes la pensée de l'Univers, » avant que sa source ne tarisse. Goutte à goutte elle tom» be des étoiles et de la voûte du ciel et de chaque feuille » de palmier... Hâtons-nous; qui sait si le temps ne vien» dra pas où l'univers, après des siècles, sera comme une » fleur toute fanée, et si les lèvres des hommes ne presse» ront pas en vain la coupe où nous buvons, et qui n'aura » plus alors ni parfum ni breuvage éternel? »

L'Egypte n'a point reçu la voix tombée des étoiles; aucune fleur n'a germé dans ses sables, pour la lui répéter tout bas. L'Eternité lui envoie ses sphinx, à qui « elle n'a donné pour » dais, sur leur tête, que son ciel vide; sous leur griffe, que » son chaos; pour repaire, que son noir abîme. » Pour l'Egypte, empire des sphinx et des tombeaux, le temps est une espèce d'éternité; aucunes pulsations de sa pensée ne constatent la succession des momens et des siècles; à mesure que se présente une jeune année, « les sphinx attachent à sa robe une ceinture de ténèbres.» Mille ans s'écoulent, mille ans encore, dans un silence funèbre, dans un sommeil sans rêves. Mais, dans la plénitude des temps, Thèbes l'égyptienne se réveille, Babylone, la vieille Ninive, Persépolis, Saba, Palmyre, s'appellent du haut de leurs tours, du fond de leurs ruines; elles se confient la caducité de leurs religions, la mort de leurs dieux. Ne pourrait-on pas de tous ces dieux ensemble faire un dieu nouveau? Oui, cela est résolu; mais « com» ment l'appellera-t-on? Allah, Eloah, Jéhovah, qui le » sait? — Moi, » crie de loin Jérusalem; et Jérusalem annonce le Dieu Messie, le Dieu né d'une femme, et couché dans une crèche. Les rois mages, guidés par l'étoile, vont porter au dieu de la terre leurs hommages et leurs présens. L'étoile les détourne des cités et des palais, et les conduit dans une bourgade, dans une étable. Sur le toit de chaume, de petits oiseaux, autour de la crèche, des pâtres, dans les airs, l'ange Rachel, chantent la venue du petit enfant, et le bénissent. Marie, auprès de son nouveau-né, pleure son indigence. «S'il venait à mourir si petit dans mes bras, qui me » ferait des habits de deuil pour pleurer? La nuit, en hiver, » ne serait pas assez brune; la neige, à Noël, ne serait pas » assez blanche; pour me faire ma tour, le bois d'ébène ne » serait pas assez noir; pour me faire mon voile, le firmament » ne serait pas assez long. »

Viennent les rois d'Orient avec leurs présens; avec une couronne que Marie voit revêtue intérieurement d'épines sanglantes, que les rois mages prennent pour des clous d'or; les bergers se croient éconduits; mais l'enfant Jésus refuse la couronne que lui présentent les mages; il ne veut rien des royautés de la terre; « il aime mieux que mille idoles » d'ivoire avec ceux qui les ont faites la couleur de la rosée » sous les pieds des bergers; il aime mieux que le pays des » rois le pays où la chaumière soupire, où la grotte pleure, » où la feuille sanglotte. » Confus et désolés, les rois mages se retirent; ils sentent toute la portée des dédains sublimes de l'enfant-Dieu. « Tout s'efface, disent-ils; nos corps » s'évanouissent; nos royaumes, dans nos mains, deviennent » de la cendre; nos majestés s'évaporent comme un brin de » fumée au feu d'un berger. » L'Orient est condamné; l'Orient s'endort dans la rêverie et dans la volupté. Assis au bord des fleuves, « il compte les vagues qui passent; pas » une ne lui rapportera les jours qui ont été.» — « Passant,» dit alors le sphinx, » passant qui chantez si bien, savez-vous » donc s'il n'y a plus au Liban du bois de Judée, de quoi » tailler une croix? » — L'Orient veut crucifier celui qu'il voulait couronner.

Après un intermède, où trois démons se moquent entre eux de l'œuvre de l'Eternel depuis la création jusqu'au moment où l'action est parvenue, la seconde journée commence par les plaintes du Désert, qui gémit de ne pouvoir s'étendre jusque sur Jérusalem et la couvrir de son

manteau de sables avant le moment où Jésus doit mourir. Puis le poëte nous transporte dans Jérusalem, sur le chemin du Calvaire, au moment où la foule y conduit Jésus. Elle passe avec le divin condamné devant la maison d'Ahasvérus. La foule, personnage du drame, accable d'invectives sa victime. « La voix du peuple, dit Ahasvérus, m'enivre » comme une coupe de vin du Carmel. Sa colère est certaine- » ment juste. » Et quand le Christ, en passant, lui demande à boire, et le supplie de l'aider à porter sa croix, le juif répond par des refus et des outrages. « Devin, sors de mon » ombre. Ton chemin est devant toi. Marche, marche. — » Pourquoi l'as-tu dit, Ahasvérus! lui répond Jésus-Christ. » C'est toi qui marcheras jusqu'au jugement dernier, pen- » dant plus de mille ans. » Dès lors commence le supplice de l'éternel pélerin, du *Juif-Errant*, maudit entre tous les hommes, et pourtant homme, et type de l'humanité. C'est sous ce double aspect que le poëte nous le présente à la fois. Une force irrésistible fait cheminer à travers les siècles Ahasvérus, l'homme éternel. Derrière lui les murs croulent, les ruines s'entassent, les générations s'éteignent; il marche sans avancer, il marche sans but, il marche sans repos, seulement parce qu'il faut marcher; il marche accompagné du désespoir. Ah! s'il pouvait mourir! mais le pélerin est immortel; la vallée de Josaphat lui refuse l'hospitalité qu'elle accorde à tous. Pendant les courses perpétuelles du malheureux voyageur, la face du monde se renouvelle; voici venir les barbares, voilà Rome qui tombe, voilà l'antiquité qui se clot pour jamais. Et le pélerin marche encore.

L'intermède nous porte en France, nous entretient des guerres de la révolution, de Lodi et de Marengo, fustige la couardise des enfans avec le souvenir de la vaillance des pères, promet à la France un glorieux avenir quand la génération présente sera entièrement tarie, et finit par maudire « les rois coiffés de rabis. »

Troisième journée. La première scène personnifie, en Dagobert, la barbarie et la tristesse du monde entre l'antiquité et le moyen-âge. « Le monde, dit saint Eloi, est à présent » une grande messe des morts. La terre est le cercueil sus- » pendu dans la nef. Les rois chevelus mènent le deuil. » Du palais de Dagobert, nous passons dans le carrefour d'une ville du Rhin, où une vieille femme, nommée *Mob*, réchauffe son squelette aux cendres d'un feu éteint. Mob, c'est la mort, dans son sens le plus étendu, le plus spirituel; c'est la mort du corps, de la foi, de l'âme; c'est la Négation personnifiée, dont l'ironie flétrit toutes choses. On voit à ses côtés une jeune fille, nommée Rachel, qui n'est autre que ce bel ange qui chantait sur le berceau de Jésus. Rachel eut pitié d'Ahasvérus, sa pitié lui a coûté le ciel; elle est enchaînée aux pas errans de la vieille Mob, qui se plaît à la désoler sans cesse du souvenir de son ancienne félicité et à glacer dans son pauvre cœur la foi et l'espérance. Tous ceux que la douce beauté de Rachel attire et entraîne auprès d'elle, deviennent les victimes de Mob. Ahasvérus, dans sa course vagabonde, arrive près de la demeure des deux femmes. Seul, et plus triste que jamais, il répand toute son âme en plaintes déchirantes. « Ne pas pouvoir mourir! Toujours attendre, » et ne pas rencontrer! Toujours regarder, et ne jamais » voir venir! » Il faut pourtant qu'il monte, qu'il monte encore sur son Calvaire à lui, sur son Calvaire sans fin. Son cheval lui représente en vain que « son ongle est tout usé, son » haleine aussi : » Ahasvérus veut faire relever son cheval qui agonise, et qui meurt bientôt à ses pieds. Des bourgeois le veulent retenir; ils l'obligent d'entrer dans leur maison; eux, ils ne conçoivent pas qu'on marche toujours; il y a long-temps qu'ils sont fixés; ils voudraient aussi fixer auprès d'eux le pélerin. C'est alors que Rachel l'a vu; un tendre intérêt se glisse dans l'âme de l'exilée; en vain tout la prévient contre cette surprise de son cœur; elle n'écoute pas, elle ne veut pas avoir entendu son sansonnet, sa mandore, un bouquet de giroflées, qui lui disent de prendre garde; elle n'écoute qu'un souvenir qui la touche; elle écoute encore mieux le pélerin quand il la rencontre. Des puissances cachées conspirent son malheur. Les fées, divinités d'amour et de folie, murmurent à son oreille des mots séducteurs qui viennent, à tout coup, se jeter entre les mots languissans de la prière qu'elle balbutie. Enfin Ahasvérus obtient l'aveu qu'il est aimé; et tout est changé pour lui, tout est réparé; il peut vivre, il pourrait savourer goutte à goutte l'immortalité. « Ne marche pas plus loin, se dit-il; va, ton voyage » est fini. L'heure qui vient de passer est une éternité. Sous » ces frais lilas, voilà ton ciel. Là quelque chose t'a dit : je » t'aime.... Les mers, les lacs, les forêts, je les ai visités; » mais il me manquait une place dans ce cœur, et c'est là » qu'est l'univers. L'univers! tu as oublié peut-être qu'il va » s'éteindre à chaque souille. Aujourd'hui ou demain Ra- » chel va mourir. De l'éternité qui brûle dans ton sein, tu » voudras lui donner la moitié, et tu n'auras pas une heure » à lui prêter. Elle ne pourra t'entraîner dans sa mort; toi, » tu ne pourras l'entraîner dans ta vie. Plus seul, plus mau- » dit, tu marcheras dans ton sentier sans issue. Quand tu » repasseras dans sa ville, la bruyère te barrera le chemin, » l'épine du buisson te demandera : Où est donc allée celle » qui te faisait aimer, et qui valait mieux que les siècles et » que les empires qui t'ont honni? »

La vieille Mob arrive à propos pour cultiver ce désespoir renaissant. Elle parle au pélerin, et bientôt le rend tout entier au sentiment de son incurable malheur. Pour le mieux désoler, elle lui offre des consolations empoisonnées, lui propose, en les flétrissant d'avance, toutes les occupations, tous les passe-temps, toutes les ressources où le monde cherche le bonheur. Cette scène est du dix-neuvième siècle. Il faut, pour s'en faire quelque idée, se représenter le froid et cruel persifflage de quelque bel esprit du monde, maître passé en rouerie philosophique. Ce langage, que nous avons entendu hier, que nous entendrons ce soir si nous voulons, fait le plus singulier effet au milieu de la poésie orientale et pour ainsi dire titanesque dont tout l'ouvrage est tissu. Parmi les ressources dérisoires offertes au pélerin par la vieille Mob, ne négligeons pas de signaler la religion : « Ma secte à moi, » dit-elle, c'est le méthodisme. La vie s'y passe à vivoter. Je » vous la ferai connaître si vous le désirez. Imaginez-vous » que nous avons réduit la vie entière à cinq ou six maximes, » qui, bien comptées, bien supputées, tiendraient ensemble » dans une coquille d'œuf. Terre, ciel, eaux, nuées, tout ce » qui entre dans la coquille, voilà l'univers; tout ce qui n'y » peut pas entrer, voilà le néant. J'espère que la division » est facile à retenir, et vous verrez qu'il est vraiment fort » commode de posséder ainsi à chaque heure tous les se- » crets de la vie, tous les mystères de l'âme et du ciel, toute » la science du cœur et de la nature, sur un bout de papier » grand au plus comme une recette contre la migraine.—Si » vous ne raillez pas, dit Ahasvérus, cette idée est désespé- » rante. »

La vieille joue à la paume avec l'esprit du pauvre pélerin. Ce qu'elle propose, elle le réfute; ceci n'est pas bon, mais le contraire ne vaut rien; il faut choisir entre deux écueils, entre deux manières de périr; la mort même ne tranche pas le nœud, la mort ne raccommode rien.

Mob a souillé par le désespoir l'âme d'Ahasvérus. De cette hauteur passagère où l'avait élevé un amour idéal, il retombe vers la passion vulgaire; il y entraîne Rachel avec lui; elle pleurait sa gloire d'ange, elle pleure maintenant sa gloire de femme; elle cherchait à fixer dans son âme un confus souvenir du ciel; elle tâche maintenant d'oublier qu'il y a un Dieu et un Christ. Malheureux l'un par l'autre, ils sont encore unis par une compassion mutuelle. Mob veut les marier, et à cet effet les conduit dans une vieille cathédrale. Long monologue de la cathédrale, qui se décrit magnifiquement. Un Saint-Marc, peint dans les vitraux, parle à son tour, pour annoncer et décrire la ronde nocturne des morts. Des femmes, des enfans, des rois, Attila, Charlemagne, Arthus, le pape Grégoire VII, se soulèvent de leur couche de pierre, et accusent le Christ de les avoir trompés : « Malheur! » s'écrie Hildebrand, « le paradis, l'enfer, » le purgatoire n'étaient que dans mon âme; la poignée et » la lame de l'épée des archanges ne flamboyaient que » dans mon sein; il n'y avait de cieux infinis que ceux que » mon génie pliait et dépliait lui-même pour s'abriter dans » son désert. » Ces paroles font tressaillir de joie le cœur d'Ahasvérus. « Rachel, les as-tu entendues? Secoue de ton » haleine les siècles amassés sur mes cheveux comme la » rosée d'une branche nouvelle d'amandier. Mon jour de » fête est arrivé à moi... A tout ce que mes yeux verront, » je dirai : Pourquoi es-tu triste, herbe fauchée, pluie de

» printemps, étoile qui tombe, feuille qui tremble, nuée » épaisse, vent qui gémit, cloche qui hurle, ne savez-vous » pas qu'il n'y a point de Christ? l'entendez-vous? il n'y a » point de Jésus de Nazareth; il n'y a point de seigneur » du jugement dernier. Plus de deuil, il n'est pas mort; plus » d'épouvante, il ne vit pas. Réjouissez-vous dans la pointe » de l'épi, dans le rayon de l'étoile, dans la goutte de » rosée, dans la cime de l'arbre, comme vous faisiez au » premier jour du monde avant d'avoir appris son nom.— » Joseph! » lui dit Rachel, « dis, si tu veux, que le ciel » est ici, je le croirai; dis, si tu veux, que ces dalles froides » sont les tapis de lumière du firmament, je le croirai; » mais ne dis pas qu'il faut se réjouir. Oh! ta joie me fait » trop de mal. » Le pape Grégoire se dispose à bénir le mariage des deux fiancés, et lorsque Ahasvérus, pressé de dire son nom, s'y refuse, le Christ, peint sur un des vitraux, dit: « C'est Ahasvérus, le JUIF-ERRANT; et moi je » suis le Christ que vous avez cherché dans vos tombes. Al- » lez, rentrez sous vos dalles jusqu'au jugement dernier. »

Dans l'intermède qui suit, le poëte, se mêlant à son ouvrage, unit à tant de douleurs les gémissemens de la sienne, découvre à demi la plaie de son cœur, navré d'amour et d'abandon, et nous révèle en pleurant le secret de son livre. « Ce livre, » dit-il, « est fait de mon âme; oui, de » mon âme, et de mon désespoir. » Alors s'ouvre la quatrième journée.

L'Océan élève sa voix. Il s'étonne de ce que les soupirs de l'humanité n'arrivent plus jusqu'à lui. Ahasvérus, debout sur sa rive, lui apprend que l'humanité n'est plus. Elle n'est plus, parce qu'elle a cessé de croire. La foi, en s'envolant, a emporté la vie. « L'âme des hommes, » dit-il, « était morte dans leur sein; et ils attendaient encore de- » bout qu'une pensée, une espérance, quelque nom, quel- » que dieu oublié vînt ranimer leur vie dans leur poitrine. » Les enfans regardaient dans les yeux de leurs mères, et » les trouvant vides, sans larmes et sans pensée, ils criaient, » tout effrayés: Ma mère, laissez-moi!... » Non seulement l'humanité, mais l'univers tout entier a cessé de croire; l'univers aussi doit mourir; « la création sans foi se détache » brin à brin des mains du Créateur et tombe dans l'abîme. » Seul, Ahasvérus est excepté de la loi commune; il ne croit point et il vit encore. Prie pour moi, dit-il à Rachel, la compagne de son exil et de son immortalité, « prie encore. Oh! » si je pouvais croire! Douleur sans nom, douleur sans voix, » douleur sans forme, que l'infini exhale, comme l'encen- » soir l'encens, qu'attends-tu aussi pour disparaître? La » dernière étoile a lui, les cieux s'éteignent; éteins donc » avec toi ce rayon dans mon cœur, et n'oublie pas ce soir » de dissiper d'un souffle cette vapeur de ma pensée. » Pendant cette scène, une autre se passe dans le ciel. Du pied des quatre évangélistes, assis au haut du ciel, le lion de Saint-Marc et l'aigle de Saint-Jean vont, à l'ordre de leurs maîtres, faire une reconnaissance sur la terre. Ils y ont trouvé un reste du genre humain; « une meute d'em- » pires, que le Néant menait en lesse, s'en allaient par mille » et mille sentiers, l'oreille basse, le chef enclin, chercher » son Dieu qui fuit plus loin; et toujours dévoyés, l'un » fouille l'abîme, l'autre passe, et puis regarde, qui se dé- » pite, qui retourne en arrière, qui pousse un cri dont la » terre tremble; et chacun se met en quête, et veut hurler » à son tour, et dévorer avant le soir sa part d'une ombre. » L'aigle a vu un corps humain qui, trois fois vainement, cherche à rajuster sur son tronc sa tête coupée; c'est Louis XVI, ou plutôt la famille des Bourbons. Il a vu trois enfans « au sommet du monde; » ce sont trois enfans qui, nés pour le trône, sont morts ou tombés devant sa première marche; il voit sous les saules de Sainte-Hélène un empereur debout, dont le nom l'épouvante, mais qui le rassure en lui disant que les aigles le connaissent; cet empereur demande des nouvelles de ses généraux, de son trône, de sa colonne, de sa gloire, et l'aigle, après lui avoir répondu: « Votre gloire use ma paupière, » retourne vers celui qui l'a envoyé.

Les anges du jugement dernier rassemblent les nations autour d'eux. Chaque ville plaide sa cause, et entend de la bouche des anges une espèce de jugement préliminaire. Ce jugement est sévère pour toutes, excepté pour Paris. Cette cité a trouvé un avocat dans « l'oiseau des fées. » Et cependant, » dit Paris lui-même, « j'ai balayé le nom » de mon juge, je l'ai jeté à vos petits. — Il ne s'est pas » perdu, » dit l'oiseau, « nous l'avons ramassé et em- » porté sur nos ailes dans les bois du ciel. — Donc, terre » de France, » dit alors Paris, « levons-nous, et allons voir » si nous nous sommes trompés quand nous buvions notre » sang comme l'eau, quand nous poussions la roue de notre » chariot de guerre, et quand nous faisions depuis mille » ans la sentinelle sur le bord de la haute tour que le » genre humain s'était bâtie. »

Un seul homme sur la terre ne s'est pas aperçu que le monde passe; c'est Albert-le-Grand. Dans son laboratoire, il cherche le dernier mot de l'univers, avec une parfaite confiance de le trouver; s'il le manque, c'est que la formule n'était pas exacte; il ne s'agit que de la corriger; cela va être fait lorsqu'un ange frappe à sa porte, et lui demande s'il veut manquer à la grande séance qui se prépare là-haut; et sur les pas du céleste gendarme, Albert-le-Grand, comme un conscrit réfractaire, prend son parti de rejoindre au plus tôt.

Toutes les femmes, représentées par les plus illustres de leur sexe, ressuscitent et parlent tour à tour. Le poëte cherche parmi elles celle qu'il aima dans la vie, et dont le souvenir réchauffe encore la poudre de son tombeau; mais comment la reconnaîtra-t-il? à ses paroles. Toutes ont trompé leur destination. Mais une d'elles, une seule « a cru au long » espoir. Sous ses larmes aveuglantes, elle entrevoyait » des cieux meilleurs. Le monde l'appelait, et sans rien » dire elle répondait tout bas au ciel: Me voici. —Voilà, » » dit-elle, « pourquoi je revis. » Le poëte a reconnu celle qu'il aima; il ressuscite, et s'attache à ses pas adorés.

Moins heureux est Assuérus. Maître du monde désert, et du cœur de Rachel qui devait lui peupler la plus vide solitude, il lui confesse qu'ici, sur la terre, « il ne peut pas » guérir. Quand je suis le plus à toi, dit-il, et que je sens » mon cœur respirer dans ton cœur, c'est précisément » alors que mes oreilles tintent, et qu'il y a une voix qui » me crie: Plus loin, plus loin! va-t'en jusqu'à ma mer » d'amour... Si, seulement une heure, je savais ce que c'est » que d'être aimé du ciel, je serais plus tranquille, j'en » suis certain. Je me fais mille chimères sur l'amour divin: » si je pouvais le goûter, sûrement elles se dissiperaient; » car c'est une folie plus forte que moi qui me pousse à » aimer plus que d'amour, et à adorer je ne sais quoi dont » je ne sais pas même le nom. » Rachel l'entraîne par ses douces paroles vers la fontaine qui désaltère à jamais, vers la foi. « La terre n'a plus d'eau, dit-elle; mais mes larmes « te baptiseront. Mets-toi là à genoux, comme au temps où « tu m'adorais. » Mais croyez-vous que Mob s'oublie? A point nommé, elle se trouve au berceau de toutes les espérances nouveau-nées; partout où commencent à poindre la vie et l'amour, astre de mort, Mob aussitôt se lève à l'horizon. Elle survient donc, et par quelques raisonnemens, surtout par ce mot puissant: « Le positif seul est réel, » elle rend tout son fardeau à l'immortel vagabond.

Le dernier jugement commence. La création tout entière y est soumise. L'absolution du Juge suprême est prononcée sur les fleurs, sur les oiseaux, sur l'océan; les étoiles et les montagnes, ayant eu, dans leur durée, une heure de doute, subissent des peines proportionnées à cette infidélité. Aux femmes rassemblées le Juge adresse ces paroles: « Dans » cet amour si long, vous seules avez gardé, sans le savoir, » mon souvenir. La terre a été votre temps de fiançailles. » Vos noces seront aux cieux. » C'est ainsi qu'il répond à celles qui viennent de dire: « Oui, tout un regard du bien-aimé, » et point de ciel, s'il le faut! point de Dieu, point de » Christ! » Les nations viennent à leur tour, et sont jugées. L'Amérique et les îles de la Mer du Sud obtiennent un sursis, jusqu'à ce que la première ait construit des églises « dont les arceaux soient plus touffus que ne le sont ses fo- » rêts vierges, » jusqu'à ce que les dernières aient fait à l'Éternel « une autre ville de Bethléem avec une crèche de » saphir pour un Christ nouveau, s'il doit jamais renaître. »

Enfin, le Juif errant est présenté au Juge des mondes. Il perce, pour arriver à Dieu, la foule des nations qui le maudissent, et sa famille, qui le reconnaît et le bénit. Pendant

cet intervalle, l'Enfer s'abouche avec le Ciel, qui se penche vers lui pour l'entendre. L'Enfer, qui va être jugé, a grand' peur ; mais apprenant du Ciel que « la poussière poudroie » comme un cavalier sur le chemin de l'infini, » il se rassure et dit : « Plus tard le jugement dernier sera refait, et » le Juge sera jugé. »

Ahasvérus, qui s'est approché de Christ, lui raconte son errante et douloureuse immortalité; et Jésus-Christ, assuré par l'organe de l'Univers, qui comparaît comme témoin, qu'Ahasvérus a moissonné sur la terre toute la douleur qui était à sa portée, et qu'à cette heure pas une goutte ne reste à boire du fiel dont la nature fut imbibée, se laisse enfin toucher de compassion. Il offre au pélerin de lui rendre sa maison dans l'Orient ; mais le pélerin « ne peut plus s'asseoir. » « Il demande la vie et non pas le repos. Au lieu » des degrés de sa maison du Calvaire, il voudrait monter » jusqu'au Christ les degrés de l'univers, blanchir ses souliers de la poussière des étoiles, monter, monter toujours, » de mondes en mondes, de cieux en cieux, sans jamais » redescendre. » Mais qui voudrait le suivre ? L'Univers lassé s'y refuse. Rachel seule y consent. « Moi, dit-elle, je » le suivrai ; mon cœur n'est pas lassé. » — « Cette voix, » dit le Christ, t'a sauvé, Ahasvérus. Je te bénis, le pélerin » des mondes à venir, et le second Adam. » Ahasvérus chante son chant de départ, et le Père Eternel dit au Christ : « Ahasvérus est l'homme éternel. Tous les autres lui res- » semblent. Ton jugement sur lui nous servira pour eux » tous. A présent notre ouvrage est fini, et le mystère aussi. » Notre cité est close. Demain nous créerons d'autres mon- » des. Jusqu'à cette heure, allons nous reposer tous deux » sous l'arbre de notre forêt dans notre éternité. »

Puis le spectacle se ferme par la musique des archanges, qui, sous le nom de trompes, de violes, de clairons, d'orgue et de lyres, expriment tour à tour les sentimens divers qui peuvent, dans le cœur de l'homme, se rattacher à la pensée de l'infini. La lyre en sait plus que ses compagnes ; c'est elle qui dit :

« Voyez ! deux âmes amoureuses qui ont long-temps pleuré » et dont un poëte m'a parlé, vivent ici dans un même sein, » dans un même cœur, et ne font plus qu'un ange... Dans une » seule poitrine tressaillent deux bonheurs, deux souvenirs, » deux mondes. Moitié homme, moitié femme, pour deux vies » ils n'ont qu'un souffle. Et quand ils effleurent mes cordes, ils » n'ont tous deux qu'une bouche pour dire : Est-ce ta voix ? » Est-ce la mienne ? Je n'en sais rien.

» Ainsi, désormais, cieux et terre sont fiancés. C'est au bout » de l'univers qu'ils se doivent marier. Ensemble ils seront un » archange infini, qui sous son vol cachera toute vallée amère. » La terre sera le corps plus vil, et plus pesant pour ramper. » Les cieux seront les ailes azurées, déployées et plus sublimes » pour planer..... »

Chœur final.

« Tout finit par un accord. Le mystère est clos..... Specta- » teurs, rentrez sans bruit, comme auparavant, chacun dans » votre peine commencée où votre vie doit s'user..... En ren- » trant chez vous, écoutez encore ce murmure de l'infini qui » gronde après nous, — et ce soupir, — et ce silence à présent, » — et ce son qui surnage, — et, à cette heure, plus rien ; — » non, rien, ai-je dit ; — et dans ce rien sonore, un mot encore, » là-bas, qui vibre éternellement, — et éternellement s'éva- » nouit. »

Lecteur, tout cela est assez grand, assez riche, assez étourdissant ; mais si, arrivés là, vous fermez le livre, et laissez l'*Epilogue* (ce qui n'est guère probable), sachez que vous n'avez rien lu. Dans cet épilogue de quelques pages, il y a un nouveau drame, auprès duquel celui qui précède est vulgaire. Il ne fait point partie de celui que le Créateur a fait représenter devant quelques saints du Paradis, et dont nous venons de vous donner un extrait. Le premier drame avait des spectateurs; celui-ci n'en a point et n'en peut point avoir; les personnages le jouent devant eux-mêmes. La prédiction de l'Enfer s'accomplit : le Juge lui-même est jugé. Nous répugnons beaucoup à dire ce qui suit; mais nous avons commencé, il faut achever. Sachez donc qu'à l'ouverture de ce nouveau drame, le Christ gémit comme un orphelin délaissé : « Sa mère Marie est morte ; et son père » Jéhovah lui a dit sur son chevet : Mon âge est venu ; j'ai » vécu assez de siècles de siècles... J'ai froid... Je suis las... » J'ai soif. Va, ton père est mort. » Suit un inconcevable dialogue du Christ avec l'Eternité, qui lui dit : « Sur le » Golgotha du ciel, recommence ta passion. Dans le champ » du potier où je fais sécher l'argile de mes vases, resème- » toi une seconde fois dans le tombeau... Redescends dans » la mort comme un hôte dans son caveau, pour en rap- » porter la vie ; et va chercher encore un peu de poussière » dans ton nouveau sépulcre, pour pétrir un nouveau » monde, un nouveau ciel et un nouvel Adam. » Cela fait, l'Eternité dit encore : « Au Père et au Fils j'ai creusé de » ma main une fosse dans une étoile glacée qui roule sans » compagne et sans lumière. » Puis tout disparaît. L'Eternité cueille les étoiles, cache les mondes sous le pli de sa robe, et reste enfin tête à tête avec le Néant; mais le Néant a pour elle trop de consistance, et fait trop de bruit ; elle enterre le Néant, et reste seule dans son désert.

Au bas de la page, vous lisez ces mots en lettres gothiques :

Icy finit le mystère d'Ahasvérus.
Priez pour celui qui l'écrivit.

Certes, il n'y a pas, dans tout le volume, une parole plus sensée. Mais cette recommandation est-elle sérieuse ? En tout cas, prenons-la pour telle ; et que le poëte obtienne de l'amour chrétien ou selon ou par-delà son espérance.

LES HOMMES LIBRES ET LES ESCLAVES.

Il y a 626,000 esclaves aux Antilles anglaises, et dans peu de jours, ce seront des hommes libres.

Que ferons-nous pour les 626,000 esclaves? se sont demandé les chrétiens anglais. Dans nos familles nous ne laissons pas passer le jour de la naissance de nos enfans sans leur offrir un présent. Nous célébrons les fêtes de la patrie par des réjouissances publiques. Que ferons-nous pour témoigner à nos frères d'Afrique que nous nous réjouissons avec eux ?

Les chrétiens de la Grande-Bretagne ont trouvé une solennelle réponse à cette question solennelle.

« La vérité vous affranchira, » a dit Saint-Jean. Et les nègres des Antilles ne connaissent pas la vérité. Il est donc une liberté dont ils seront encore privés, même quand leurs fers seront tombés. Combien n'importe-t-il pas de la leur procurer !

Trois moyens peuvent, s'ils sont bénis de Dieu, les mettre en possession de ce bien précieux : le livre qui proclame la vérité, le culte et des écoles. Les chrétiens anglais ont résolu de les offrir tous trois à leurs nouveaux concitoyens.

La Société Biblique de Londres a, dans une de ses dernières séances, voté le don du Nouveau-Testament et du Livre des Psaumes à tous les esclaves sachant lire que la loi rendra, le 1er août, à la liberté, à tous ceux qui, s'ils ne savent pas lire, sont cependant chefs de familles, dont quelque membre sait lire.

De plus, comme les colons de la Jamaïque ont, en 1832, démoli dans cette île l'église et l'école que les missionnaires chrétiens y avaient construites à Falmouth, des réunions publiques ont eu lieu dans plusieurs villes d'Angleterre, et l'on y a résolu de faire des efforts pour recueillir, avant le 1er août, à l'aide d'une souscription, les fonds nécessaires pour rebâtir ces deux édifices qui avaient coûté 20,000 liv. sterl.

Qu'on nous dise après cela si les chrétiens anglais trouvent trop lourds les sacrifices que le pays s'est imposés pour obtenir l'émancipation des esclaves! On eût pu élever, à l'occasion de la cessation de l'esclavage, quelque monument qui eût flatté l'orgueil national ; mais ces livres saints distribués, ces édifices construits, valent mieux pour l'humanité et aux yeux de l'Eternel !

CINQUANTE ANS D'HISTOIRE EN CINQUANTE PAGES, *ou que sera la nouvelle chambre?* par M. A. LAVERPILLIÈRE. Bro. in-8. Paris 1834. Chez Paulin, libraire, place de la Bourse. Prix : 1 fr.

M. Laverpillière conclut du passé au futur. Il recherche dans l'histoire des cinquante dernières années la cause de tant de mécomptes et de désappointemens. « Avec un cens électoral aristocratique dans » une république, vous aurez bientôt le despotisme, » dit-il ; et c'est à l'absence du principe démocratique dans les transformations que la France a successivement subies qu'il attribue les réactions contre lesquelles elle n'a rien pu. Par le même motif, il n'espère pas grande chose de la nouvelle chambre. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas compris qu'on nuit à la cause qu'on soutient en prodiguant des injures à ses adversaires.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 32. 6 AOUT 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'es le monde
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

OUVERTURE DES CHAMBRES.

Les nouveaux mandataires du pays sont accourus à leur poste; la session vient de s'ouvrir, et la lutte parlementaire, à peine interrompue, recommence sous les yeux de la France.

Les affaires de la nation iront-elles mieux désormais? Adoptant une politique plus libérale et plus modérée, le ministère se souviendra-t-il que le pouvoir qui lui est concédé est un pouvoir de protection, et non de sujétion? Instruits par le dégoût qu'inspirent au pays les fanfaronades de la tribune, le dévergondage des partis et les questions personnelles, les députés ne déploieront-ils à la chambre que du patriotisme et du désintéressement? Allons-nous voir enfin les vrais intérêts de la patrie devenir la grande préoccupation des hommes auxquels ces intérêts sont confiés? Et après tant de misérables débats, auxquels on ne pouvait assister que le rouge au visage, en pensant que c'est en face de l'Europe qu'on bataillait ainsi, des discussions graves, soutenues de part et d'autre avec conviction, et convenablement écoutées, vont-elles enfin faire sortir le char de l'Etat de la fondrière d'où il a autant de peine à se tirer que la charrette du paysan du chemin défoncé qui aboutit à son village?

A d'autres la réponse. — Nous nous garderions bien de conclure quoi que ce soit des séances qui ont déjà eu lieu. Quelques personnes ont cru reconnaître dans des scènes bruyantes et dans des votes évidemment dictés par l'esprit de parti les allures de l'ancienne chambre; mais il nous faut des faits plus nombreux pour renoncer à l'espoir d'un progrès. Quant à ce progrès d'un ordre plus élevé, qui se signale plus encore par la juste appréciation des intérêts moraux que par celle des intérêts matériels, ne serons-nous en droit de le demander à une chambre nouvelle que quand nous aurons pu le constater au sein du corps électoral qui lui donnera son mandat?

Ce n'est pas, nous en convenons, en changeant de vêtemens que le malade peut guérir; il peut tout au plus dissimuler un peu son dépérissement par leur moyen; et il est vrai de dire en ce sens que les lois et les institutions ne sont que les vêtemens d'une nation. L'enfant n'en est pas plus grand, parce qu'on lui met l'habit d'un homme fait. Mais si des lois qui supposent le progrès moral ne le produisent pas davantage que l'habit ne fait grandir l'enfant, elles peuvent servir cependant à faire désirer à un peuple le temps où de telles lois seront à sa taille. « Soyez parfaits comme mon Père est parfait, » a dit Jésus-Christ; et la loi doit pouvoir dire aussi : « Soyez parfaits comme je suis parfaite ! »

Quand une loi politique consacre la violation de quelque loi politique supérieure, ou de cette loi morale avec laquelle doivent pouvoir se concilier, pour être justes, tous les actes des législateurs, elle porte une grave atteinte à l'ordre public, et elle ébranle plus fortement l'édifice social que ne pourraient le faire les coups de ses adversaires déclarés. Des lois justes, que l'opinion publique ne puisse pas flétrir du nom de lois d'exceptions, voilà donc ce que nous demandons à la chambre nouvelle. Démolir, semble avoir été le mot d'ordre de tous les partis dans la dernière session: les uns voulaient renverser le trône, les autres détruire la liberté. Et cependant la seule mission des corps législatifs est de fonder. Puissions-nous bientôt avoir aussi, comme l'Angleterre, un parlement de la réforme, dont la nation soit fière, parce qu'elle aura reconnu qu'il veut faire reposer

la prospérité publique sur la justice. Mais pour cela puissions-nous nous mêmes aimer la justice, et lui sacrifier sans regret tout ce qui n'est pas en parfait accord avec elle !

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On a de nouveaux détails sur les événemens qui ont eu lieu, le 17 juillet, à Madrid. Il paraît que douze religieux ont été tués dans le collége des Jésuites, et trente-cinq à quarante dans le couvent des Franciscains. Le couvent des Dominicains et celui des Carmes ont couru aussi de grands dangers. Un décret de la régente contre les attroupemens menace de huit ans de galères les individus armés et de quatre ans de galères les individus non armés, qui ne se seront pas retirés après trois sommations.

La régente a quitté Sainte-Ildéfonse, où elle s'était retirée à cause du choléra, et a ouvert, le 24 juillet, la session des cortès. « Il m'est pénible de voir, a-t-elle dit, que la première affaire » grave qu'on ait à présenter à votre délibération soit la con- » duite observée par un prince mal conseillé, qui, même du vi- » vant de son roi, de son frère, commença à donner des mar- » ques de ses ambitieux desseins... Votre décision sera digne de » vous, et la nation l'attend avec tranquillité. » On pense, d'après ces paroles, qu'un projet de déchéance contre don Carlos sera présenté aux cortès. La régente avoue plus loin les difficultés politiques et financières que rencontre son gouvernement, et elle rappelle les améliorations qu'il a commencées.

On a découvert à Madrid une conspiration dans le sens radical, à la tête de laquelle était le député Romero-Alpuente.

Les nouvelles favorables à don Carlos qu'on a fait circuler depuis quelques jours sont dénuées de fondement. Rodil écrit lui-même qu'attaqué, le 25 juillet, par Zumala-Carreguy, à la tête de 5,000 hommes, il les a battus et dispersés. Don Carlos, dont on a des nouvelles jusqu'au 30, paraît être rentré dans la vallée de Bastan, où il est pressé de tous côtés. On prétend même qu'il s'est jeté sur notre frontière, pour se soustraire à la poursuite des troupes de la reine.

Les débats du parlement anglais continuent à être très-animés.

Dans la chambre des lords, lord Wellington a proposé au bill de coërcition un amendement, qui a été rejeté, après que le bill lui-même avait déjà été adopté. Il voulait qu'on y ajoutât les clauses omises par le gouvernement. Lord Wellington a été plus heureux dans les efforts qu'il a faits, en appuyant le duc de Glocester, frère du roi, et en faisant rejeter le bill qui a pour objet d'abolir les réglemens qui ferment les universités aux dissidens. Le clergé anglican, représenté par l'archevêque de Cantorbery, repoussait ce bill avec beaucoup d'énergie. La motion sera nécessairement reproduite dans la prochaine session, et elle finira par triompher des résistances qu'elle rencontre.

La chambre des communes a discuté le bill relatif à la commutation des dîmes en Irlande. M. O'Connell, n'espérant pas obtenir l'abolition complète des dîmes, a demandé qu'on accordât au moins une diminution sur cet impôt, et il a fait de cette proposition un amendement, qui tend à établir que l'impôt foncier qui doit remplacer la taxe de la dîme ne représentera que les trois cinquièmes, au lieu du montant entier de cette taxe. Cet amendement, combattu par les ministres, a été adopté, et par suite de ce vote, la somme totale des dîmes, évaluée aujourd'hui à 670,000 liv. st., se trouve réduite à 400,000 liv. st. Après cette victoire, M. O'Connell et les autres représentans de l'Irlande ont declaré qu'ils ne combattraient plus le bill.

En Belgique, M. Rogier, ministre de l'intérieur, et M. Lebeau, ministre de la justice, ont donné leur démission. On attribue cette résolution au mécontentement que le cabinet français aurait témoigné au sujet de négociations entamées entre la Prusse et la Belgique pour déterminer celle-ci à accéder au système de douanes prussien.

La chambre du grand-duché de Hesse-Darmstadt a résolu, à une majorité de 35 voix contre 6, de prier les ministres de présenter sans retard un projet de loi ayant pour but d'adoucir les rigueurs de la législation criminelle.

La session de 1835 a été ouverte par le roi le 31 juillet. Le discours de la couronne ne donne aucune lumière nouvelle sur la situation extérieure et ne contient pas de programme des travaux qui seront soumis aux chambres. Le roi a seulement dit que « le suffrage national a consacré cette politique libérale et mo- » dérée que les chambres, dans les sessions précédentes, ont si » loyalement soutenue. »

La chambre des pairs a nommé la commission chargée de la rédaction de l'adresse. La chambre des députés ne s'est encore occupée que de la vérification des pouvoirs. Plusieurs nominations ont été annullées.

La garde nationale du Puy vient d'être dissoute. — Une protestation qu'on signait à Strasbourg contre la dissolution de la garde nationale de cette ville a été saisie par la police.

Me Parquin, bâtonnier démissionnaire de l'ordre des avocats, a été réélu. Sur 201 votans il a réuni 178 suffrages.

La Porte a nommé l'amedschi Mustapha Reschid bey effendy, envoyé extraordinaire à Paris.

Une commission a été chargée par M. le ministre de l'instruction publique de la publication des documens inédits relatifs à l'histoire de France.

P. S. Le gouvernement a reçu hier une dépêche télégraphique, datée de Saint-Jean-de-Luz, 3 août, 7 heures du soir. Le général Jaurreguy annonce que, le 1er, le gros des insurgés a été battu vers Iturgoyen, et que les troupes de la reine les poursuivent dans toutes les directions.

LITTERATURE.

AHASVÉRUS, par EDGAR QUINET. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Au Bureau de la *Revue des Deux Mondes*, rue des Beaux-Arts, n° 6. Prix : 8 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

La nature des travaux antérieurs de M. Quinet permettait de rattacher d'avance Ahasvérus à la philosophie de l'histoire. Si cette attente se justifie, ce n'est pas tout-à-fait de la manière qu'on se l'était figuré. Bien que ce drame embrasse, et par-delà, la durée entière du globe et de l'humanité, et que tous les grands empires y apparaissent comme personnages, l'auteur ne fait ressortir de cette revue rapide aucune marche réglée des événemens, aucune loi historique, aucun plan providentiel. Une seule idée enveloppe comme d'un crêpe tout son ouvrage : c'est la négation du progrès. Or, cette négation est la négation même de l'histoire. L'histoire, dans sa plus haute signification, n'est que la manifestation de l'idée de progrès, soit qu'on rapporte ce progrès à la nature des choses et à la marche du temps, soit qu'on le cherche dans ce que Bossuet a nommé la *suite de la religion*, soit enfin qu'on le voie résulter de ces deux causes réunies. Dans tous ces cas, le progrès ne peut être que la marche du monde des intelligences vers la *vérité*, laquelle exclusivement et infailliblement renferme le *bien*. Si la loi du progrès n'existe pas, l'histoire n'a plus de raison, le monde non plus; et l'un et l'autre ne sont bons qu'à être mis au rebut. Ce sont bien les conclusions du livre de M. Quinet.

On comprend donc sans peine que l'auteur ait dit quelque part : « Ce livre est fait de mon âme ; oui, de mon âme » et de mon désespoir. » Si ces paroles vous sont tombées sous les yeux avant de lire l'ouvrage, elles ont pu vous toucher assez peu. Le désespoir est une mode de la littérature du jour ; et l'on rencontre si souvent dans le monde de ces désespoirs bien mangeans et bien dormans, on a vu rire de si bon cœur les mêmes gens sur qui l'on avait eu la bonhomie de pleurer, qu'on ne veut plus désormais s'apitoyer qu'à bon escient. Ici, rien n'empêche de penser que le désespoir est de bon aloi. On pourrait, en effet, se désespérer à moins. Croire que le monde existe sans but, qu'il n'y a point de terme promis au pélerinage de l'humanité; que notre vie individuelle, pleine de désirs et de besoins qui ne doivent jamais être satisfaits, n'est, en résumé, que la plus cruelle des plaisanteries, c'est véritablement épouser le désespoir. A la vérité, tous ceux qui sont livrés à cette conviction ne prennent pas pour cela le deuil de la vie. Dans la funeste renonciation que l'homme a signée aux portes d'Eden, et

que chaque génération confirme les yeux fermés, il y a des renonciations plus profondes, plus absolues; il y en a de joyeuses et de triomphantes; le désespoir d'un grand nombre ressemble à l'allégresse; mais d'autres sentimens surnagent sur ce vaste abrutissement; l'élite du genre humain n'a pas pris pour devise: *Fruges consumere nati;* elle ne fait pas si bon marché de ses espérances; son désespoir est vrai et poignant; et nous n'hésitons pas à placer M. Quinet dans les rangs de cette aristocratie de la douleur.

Quoique la négation du progrès chez les peuples et la négation du progrès chez les individus soient une seule et même négation, il est naturel que la dernière soit pour chaque homme la plus désespérante. Aussi est-ce bien celle-là qui, dans l'ouvrage de M. Quinet, est accentuée le plus nettement et le plus vivement accusée. Ahasvérus, type de l'humanité en général, mais plus sensiblement de l'individu, nie, pour chaque homme ainsi que pour lui-même, le progrès dans la vie, ou, pour mieux dire, le *sens* de la vie. Car il faut bien s'entendre: que chaque homme puisse jusqu'à un certain point développer ses facultés, même les facultés morales, cela n'est pas révoqué en doute; mais que ces développemens, comme aussi l'amélioration de sa position dans le monde, l'avancent d'un pas, je dis d'un seul pas, vers le but qu'il porte écrit dans son sein; que son âme elle-même, coupe aride qu'il présente sans cesse au bonheur et à la vérité, comme une rosée du ciel, puisse jamais se combler, y jetât-il des mondes; en un mot, qu'aucun de nous se puisse dire, au sommet de son Calvaire, au sommet de sa vie: *Tout est accompli*; c'est ce que, rentrant en soi-même, personne n'osera croire. Aussi, dans le sentiment que nulle destinée individuelle ne s'achève, plusieurs ont transporté à la société l'espérance qu'ils ne pouvaient accomplir en eux-mêmes; ils ont cru que l'humanité seule avait un sens et une destination; ils ont cherché à perdre leur *moi* dans un *moi* mystérieux, inconcevable, immense; ils ont construit un homme abstrait, un homme-monde, dont les hommes individuels ne sont que les membres et les organes; ils ont tâché de se sentir vivre, jouir, souffrir dans cet homme fictif, en faveur duquel ils avaient fait abandon de leur personnalité, de leur perpétuité, de leur relativité immédiate au Créateur des esprits. Effort de l'imagination, qu'on a pris pour un élan du cœur. Mais quand le *moi* individuel eût abdiqué (et qui ne voit qu'il subsiste dans cet effort même et dans ce besoin?) à quoi bon encore, si la vie de ce *moi* collectif n'a pas plus de sens que la vie du *moi* individuel? Or, telle est la pensée du livre de M. Quinet. Le monde n'est, selon lui, qu'une improvisation hâtée et téméraire, une phrase mal rédigée, un non-sens, dont une rature va faire justice, un caprice que va remplacer un autre caprice peut-être; ce qui revient à dire que ce monde n'est point l'ouvrage de Dieu; à moins encore que tout ceci ne soit un rêve de l'esprit universel qui s'individualise en chacun de nous, que sais-je? de l'Eternité qui a le cauchemar..... c'est tout ce que vous voudrez; car dans le système du drame d'Ahasvérus, tout ce qui peut se dire peut se penser; tout assemblage de mots peut faire un système; rien n'est vrai, tout est vrai; c'est la conclusion à laquelle, tout pantelant, on arrive au bout de cinq cent quarante-quatre pages in-8°. « Belle conclusion » et digne de l'exorde! » Mais personne n'ajoutera: « On » l'entend bien, du moins. »

Rentrez, à reculons, de la conclusion dans le cœur de l'ouvrage, vous y verrez régner partout une ondulation, un vacillement des plus étranges; des données sont indiquées et ne sont pas poursuivies; l'auteur détruit d'une main ce qu'il y a édifié de l'autre; l'ouvrage semble conçu dans deux ou trois systèmes incompatibles. Au fond, cette pluralité de systèmes et leurs contradictions constituent le système de l'auteur; un scepticisme emporté, sans frein, est l'idée de tout le drame. Il est dans la disposition de l'auteur de céder tour à tour à chacune de ses impressions, et de ne voter pour aucune. C'est ainsi qu'il attache l'intérêt le plus solennel et presque le plus tendre à la personne de Jésus-Christ et à son ministère de douleurs. Au bruit de sa venue, tout l'Orient s'émeut, et lui députe ses rois; le monde se prosterne devant la crèche; et le divin enfant, déjà martyr au berceau, accepte avec amour le pauvre peuple pour ami et la croix pour trône. Avoir maudit Jésus-Christ est le plus grand des crimes, et subit, dans la personne d'Ahasvérus, la plus cruelle des peines; et qu'elle est significative, cette peine! C'est de courir sans relâche après un terme qui fuit sans cesse; c'est de passer sa vie à poursuivre la vie; c'est de voguer en désespéré sur un océan sans rives; c'est de ne retrouver de reconfort en aucune chose de ce monde, non pas même dans l'amour. Mais ce Christ, l'aimant de la nature humaine, et qui seul donne à la vie une direction certaine, ce Christ, le juge du monde, est à la fin jugé lui-même; l'Enfer, tressaillant de joie, en fait confidence au Ciel; Christ lui-même ne verra plus tard son caractère de Christ, sa mission, son œuvre, que comme une prodigieuse illusion; il aura rêvé qu'il était le Christ; il s'abîmera, à cette pensée, dans une douleur inouïe; et vous, lecteur, le cœur vous saignera, pour le poëte surtout, de cette mystification cruelle et funèbre.

Dans le système absorbant de l'auteur, tout est vain, son système aussi bien que le reste. Nous verrons, dans Ahasvérus, l'incrédulité flétrir l'incrédulité, le scepticisme se railler du scepticisme, et l'esprit humain, traqué de doute en doute, contraint de prendre gîte en un désespoir bien réfléchi, bien senti, antre lugubre que la poésie entr'ouvre et qu'elle éclaire d'une sinistre lueur, afin que nous y puissions à notre aise le voir se débattre et l'entendre rugir.

Une chose pourtant pourrait induire à douter du sérieux de l'auteur: c'est la dénaturation, sans doute très-volontaire, de plusieurs des données évangéliques. M. Quinet, dans son point de vue sceptique, était bien libre de dépouiller Jésus-Christ de son auréole; mais il ne l'était pas également de scinder cet Etre divin, et, en lui laissant sa charité, de lui enlever sa doctrine. De quel droit l'auteur a-t-il encadré dans son drame un autre Evangile que celui de Jésus-Christ? De quel droit a-t-il falsifié l'idée du jugement dernier? Ce n'est pas assez pour lui d'amener en jugement les nations, êtres fictifs, dont aucun ne forme une personnalité, ni n'est chargé, devant Dieu, d'une responsabilité indivise. D'après quelles lois les juge-t-il? Quelles sont les peines qu'il leur inflige, les récompenses qu'il leur décerne? Il est impossible de s'en faire la moindre idée. En vain l'auteur réclamerait ici les droits de libre poésie. S'il a voulu être sérieux, il fallait qu'il fût précis et vrai. S'il n'est pas sérieux, que parle-t-il de désespoir? Rien n'empêche que, dans une âme poétique, le désespoir ne devienne de la poésie; mais à moins de se démentir, il ne saurait devenir un frivole badinage; et quoi de plus frivole, je le demande, que l'idée de faire juger les nations dans le ciel? Quoi de plus frivole que d'enlever à ce jugement toute espèce de conséquences et de réalité, et de mettre dans la bouche du Créateur une sentence de poëte ou de journaliste? Quoi de plus frivole, en présence de l'Infini, que de se rappeler qu'on est Français, qu'on appartient à cette nation « à laquelle toutes les autres attachent les cordons de ses souliers, » et de faire retentir les échos de l'éternité des noms de Napoléon, du maréchal Lannes et de la ville de Paris? Quoi de plus frivole, disons mieux, quoi de plus profane que de donner pour représentans à tout un sexe quelques-uns des êtres qui l'ont le moins honoré, et d'absoudre les femmes en masse par la raison que dans des amours terrestres, quelquefois criminels, elles ont, sans le

savoir, pratiqué l'amour divin? Poète, poète, je vous y prends; votre sérieux n'est pas entier; du coin de la bouche vous avez souri; vous faites œuvre d'art autant que de désespoir, et lorsque, dans le moment le plus solennel et le plus critique de votre composition, vous éconduisez les idées morales, pour donner leur place à de vaines prédilections nationales et à des passions charnelles, je connais bien que vous n'êtes pas mûr pour votre œuvre, pas mûr, vous dis-je, ni pour désespérer, ni pour espérer. C'est au fond de la conscience, du milieu des idées de devoir et d'obéissance que naît le vrai sérieux; celui qui vient d'ailleurs est faux. Quoi! l'égoïsme patriotique, la vanité nationale, l'amour enfin, tel que l'ont connu l'amante d'Abailard et la maîtresse de Byron, ce serait là le sérieux de la vie, ce serait là tout ce que la poussière du tombeau doit ressemer dans l'éternité! Des affections sans nul rapport à Dieu, des passions et non des vertus, telles seraient, selon vous, les titres d'admission, les droits de bourgeoisie dans l'immortelle cité! Poète, vous n'avez point vécu; vous ne savez ce que c'est que vivre; vous parlez comme un enfant des choses viriles; noble intelligence, imagination puissante, cœur exalté, vous ne savez pas encore épeler dans le livre de la vérité. Vous portez en vous, tout endormie, une idée terrible, sur laquelle doit s'édifier toute sagesse, l'idée du *péché*. Quand une fois elle se réveillera dans votre sein, qu'alors vous semblera frivole votre ancien sérieux, frivole votre désespoir! Que vous saurez mieux placer vos terreurs! Que vous craindrez de vous jouer des idées éternelles! Que vous jugerez téméraires et coupables ces jeux d'imagination, ces badinages sur les attributs, les desseins, les mystères de votre Créateur! Et avec quel frisson vous parcourrez ces pages brillantes où vous vous êtes, sans y penser, raillé de votre maître.

Il est bon de le dire et de le répéter: il n'y a qu'une chose sérieuse au monde: le *devoir*; et le devoir correspond à Dieu; car, sans Dieu, le devoir est un non-sens, un être de raison, une idée en l'air. Toute chose n'est sérieuse que par là. Hors du principe de l'obéissance à Dieu, talent, science, industrie, prospérité publique, gloire nationale, tout n'est qu'un jeu, un vrai jeu d'enfans. Si nous vivons, c'est pour Dieu, et ce n'est que pour lui; si nous ne vivons pas pour lui, nous ne vivons pas. — Le livre de M. Quinet est triste et n'est pas sérieux.

Il ne manquera pas de gens qui prendront pour du sérieux l'*Epilogue* de M. Quinet, étrange morceau où Dieu se plaint d'être las, où l'Eternité l'enterre, où le Néant est anéanti. Bien loin d'être sérieux, tout cela est extrêmement frivole. Une chose peut être sinistre, épouvantable, et pourtant frivole. Des idées, ou plutôt des phrases qui ne peuvent avoir de sens ni dans l'esprit de l'auteur, ni dans celui du lecteur, des idées que l'impossibilité de les concevoir réduit à un vain cliquetis de mots, ne peuvent être que frivoles; l'horreur n'y fait rien. Dites, si vous avez le malheur de le croire, que Dieu n'est pas, et que vous ne savez comment le monde existe; dites même que vous ne savez si le monde existe ailleurs que dans votre pensée; faux ou vrai, ce que vous dites a un sens; mais quand vous dites que le Créateur des mondes vieillit, qu'il s'endort de lassitude, que l'éternité lui creuse un tombeau, qu'après que toutes choses ont cessé d'être, le néant même cesse d'être, vous dites des choses qui n'ont point de sens, et qui, certes, n'en sont pas plus sérieuses pour cela.

Que le poète se rappelle ce qu'il a dit: « Après l'amour, » après la foi, l'art est beau, *l'art est saint*. Ce n'est pas le » ciel, mais ce n'est plus la terre. » Mais hors de la vérité, où est la sainteté de l'art?

N'y a-t-il donc point de vérité dans le drame d'Ahasvérus? Certes, il y en a beaucoup; beaucoup de cette vérité dont la littérature de nos jours est saturée; car, en-deçà de la vérité qui console, il y a, à la disposition de tous, la vérité qui désespère; et de celle-là, l'ouvrage de M. Quinet est abondamment pourvu. En mesurant l'homme aux ressources dont il dispose, ses besoins à sa fin, il l'a trouvé misérablement pauvre et impuissant; mais dire la vérité qui désespère, c'est faire la moitié du chemin vers la vérité qui console, c'est indiquer, d'un doigt tendu vers l'horizon, le point encore obscur d'où le soleil doit jaillir. La foi, l'amour divin peuvent seuls, selon le poète, accomplir notre destinée. Les affections terrestres les plus pures et les plus tendres ne peuvent suppléer l'harmonie active et sentie de l'âme avec son auteur. Dépouillé de foi et d'amour, le monde doit mourir. Nier ces besoins, réduire l'âme à l'aliment que lui offre le temps, ce n'est pas lever la difficulté, c'est étouffer par violence l'inextinguible cri de la nature humaine. Tout cela est vrai; mais ce que l'auteur oublie, c'est que les besoins supérieurs imprimés à notre nature impliquent, dans Celui qui les a imprimés, l'intention positive de les satisfaire; il serait bien étrange, en effet, bien indigne de Dieu, que toute loi dans la nature trouvât son accomplissement, toute force son emploi, tout être sa place et son but, tout substantif son verbe; et que l'homme seul cherchât et ne trouvât point, et forcé de poursuivre un but, ne l'atteignît jamais; que l'homme seul, mensonge vivant, œuvre manquée, énigme sans mot, prémisse sans conclusion, attendît en vain qu'une construction quelconque se superposât en lui à des fondations qui, jusqu'ici, ne supportent rien! Comme le soleil boit l'océan, Dieu, le soleil des esprits, devrait boire incessamment notre âme, et ne nous la rendre, comme le soleil rend la mer à la mer, que pour l'absorber encore. L'auteur le sent; il le dit avec éloquence; il signale et déplore l'anomalie; mais cette anomalie, sans pareille dans l'ensemble de la création, il lui suffit de l'avoir constatée; il ne s'en demande pas compte. Pourquoi ces rapports d'amour que la nature, que la raison réclament entre Dieu et nous, pourquoi ces rapports n'existent-ils pas? Est-ce la faute de Dieu? est-ce la nôtre? L'auteur ne va pas même jusqu'à cette question si simple. Mais nous la lui posons, nous; et nous le pressons d'y répondre. Il faut que ces rapports existent; vous l'accordez. Ils n'existent pas; c'est vous qui le dites. Et s'ils n'existent pas, à qui la faute? Répondez. Apparemment elle n'est pas à Dieu: donc elle est à nous. C'est nous qui avons rompu ces rapports; et comment, sinon par la désobéissance? c'est-à-dire en séparant notre volonté de celle de Dieu, en nous attribuant une indépendance que nous ne pouvions pas même réclamer sans crime, en disant *Je suis* en présence de Celui-là seul qui *est*, en voulant exister pour nous, quand nous ne devions exister que pour lui. C'est là ce que le Christianisme appelle le *péché*; et la question qui se présente dès lors n'est pas de savoir si nous sommes en état de péché; cela est trop évident, mais de savoir s'il existe un moyen d'effacer notre péché et d'en annuler les conséquences, s'il y a un remède pour guérir le mal que nous nous sommes fait, et quel est ce remède.

Or, le mal ne peut, en tout cas, être détruit que par la destruction de son principe. Lorsque notre mal consiste à ne pas aimer, le remède ne peut consister à nous dire: aimons. Lorsque nous souffrons de n'être pas unis à Dieu, la guérison n'est pas de nous dire: soyons unis à Dieu. Ce mot ne fait pas qu'il n'y ait pas entre Lui et nous le *péché*. Le péché doit être enlevé; enlevé de notre passé qu'il condamne et de notre cœur qu'il enchaîne. Il faut que, délivrés à la fois des craintes qui glacent l'amour et des passions qui le dérobent, nous soyons rendus à notre nature primitive, selon laquelle aucun obstacle, ni du dehors, ni du dedans, n'empêchera notre âme de s'unir parfaitement à son auteur. Maintenant, qui fera cette œuvre? Sera-ce Dieu ou l'hom-

me? Qui offrira la paix? Sera-ce le vainqueur ou le vaincu? Qui accomplira le miracle? Sera-ce la puissance ou l'infirmité? Qui résoudra le problème? Sera-ce Dieu avec sa lumière, ou l'homme avec ses ténèbres? Si c'est quelqu'un, ce sera Dieu.

Ici s'arrête le raisonnement; mais seulement ici. Il est impossible, en partant des aveux de M. Quinet, de ne pas arriver au point où nous nous arrêtons. Nous le défions d'éviter l'entraînement de son bon sens sur cette route où il a marqué un premier pas. Mais si le point où nous parvenons n'est pas le seuil de l'Evangile, ce point est le seuil du désespoir, et d'un bien autre désespoir que celui de son livre.

Sentir en soi un vague besoin de quelque autre chose que les biens et les affections de ce monde, le sentir toujours et toujours en vain, ce n'est pas tant le mal même que le symptôme d'un mal plus grand. Ce qu'on éprouve n'est même pas sans une sorte d'amère douceur; un subtil amour-propre s'y mêle; il est agréable de se sentir plus grand que sa destinée; ce sont, dirait Pascal, *misères de grand seigneur*. Mais quand cette mélancolie superbe, ce désespoir de haut lignage et de bon ton, atteint son fond et son principe; quand nous trouvons le péché à la racine de ces vagues et poétiques douleurs; quand nous connaissons que ce n'est pas Dieu qui nous a manqué, mais nous qui avons manqué à Dieu; que la rupture vient de nous, rupture honteuse, insolente, impie; que cette mystérieuse angoisse où nagent nos pensées, où se perd notre vie, n'est autre chose que l'instinct obscur, inexpliqué de la condamnation; alors cette mélancolie, où notre orgueil se complaisait, prend un caractère plus positif, plus froid, plus dur; l'aspect de toutes choses devient de plus en plus mortifiant, amer; une insupportable idée de ridicule s'attache à notre altier désespoir; et ce qu'il faut craindre alors, c'est que, prenant en mépris son ancienne tristesse à cause des illusions dont elle était pleine, l'homme n'oublie trop que cette tristesse pourtant était une grandeur.

Le désespoir de l'homme que représente Ahasvérus est un désespoir orgueilleux; si orgueilleux, qu'il ne voudrait pas même de la guérison, si la guérison devait l'humilier. Que serait-ce donc si nous proposions à l'auteur de ce grand et beau livre un remède dont l'ordonnance tiendrait tout entière «sur un bout de papier grand au plus comme une re»cette contre la migraine?» M. Quinet pense probablement qu'une maladie dont la description occupe près de 600 pages, demande pour sa guérison un volume de même épaisseur? Mais le médecin n'est pas tenu d'être aussi verbeux que le malade; et si le médecin était inspiré, un seul mot lui suffirait. Le mal de l'humanité a d'innombrables ramifications et d'innombrables aspects; mais dans son principe il est fort simple; pourquoi le remède ne le serait-il pas? D'ailleurs, *qui voit tout abrège tout;* si donc notre Père céleste, qui voit tout, entreprend de nous guérir, il fera, sans doute, *une œuvre abrégée*; et le premier caractère des moyens qu'il mettra en œuvre sera la simplicité. Je ne m'étonnerai pas de lui voir tout résumer en cinq ou six maximes; c'est à l'erreur qu'appartient la complication. Les lois de Képler tiendraient sur «un bout de papier;» la loi d'amour doit y tenir aussi. Le gouvernement du monde moral n'a pas été conçu avec une moindre simplicité que celui du monde physique; et au fait, que l'homme erre ou marche droit, c'est toujours par un petit nombre de maximes qu'il se gouverne. M. Quinet lui-même n'en a certainement pas plus de cinq ou six. Il va même trop loin en supposant au méthodisme (c'est-à-dire au christianisme de Pascal et de Newton qu'on a trouvé bon en France de dénommer ainsi) un aussi grand nombre de maximes. Il en a moins. Une «coquille d'oeuf» serait large de reste pour contenir cette maxime où tout le christianisme est résumé: «La grâce de » Dieu, salutaire à tous les hommes (la Rédemption), a été » manifestée; et elle nous enseigne à renoncer aux passions » mondaines et à vivre dans le présent siècle sobrement, » justement et religieusement.» Toute la force de ce passage est dans cette alliance de mots: *une grâce qui enseigne*. Cela est plein de philosophie; mais il faut y regarder.

Quand nous parlons de philosophie, nous avouons bien que Pierre, Jean et Paul ne fournissent aucun renseignement direct sur le *sujet* et *l'objet*, sur *l'unité* et la *dualité*, sur le *Dieu-monde* et le *monde-Dieu*! mais il n'y a pas grande apparence que d'autres nous en procurent davantage; et quand on réfléchit que, de l'aveu même de ces derniers, la conscience du bien et du mal est la seule chose certaine, la seule qu'ils aient pu arracher au feu dévorant de leurs analyses, la seule autour de laquelle ils aient pu reconstruire l'univers qui s'en allait en fumée dans les fumées de l'idéalisme; on sait gré au christianisme de tout rattacher à cette idée, d'en être devenu la glorification, la consommation, de lui avoir lui seul donné une véritable réalité en lui donnant de véritables conséquences. Quelle philosophie pourrait valoir mieux? et que nous devons bénir Dieu de ce que deux ou trois maximes la renferment toute! Vraiment lorsqu'on sort d'Ahasvérus pour entrer dans l'Evangile, on croit voir autour de soi succéder à la noire humidité du sépulcre la douce et chaude clarté d'un soleil du printemps.

Nous n'avons rien dit du livre de M. Quinet, considéré comme œuvre d'art. D'autres le loueront plus dignement; mais je ne sais s'ils l'admireront davantage. Cette composition, navrante pour le cœur, éblouissante pour l'imagination, est comme le poignard étincelant de rubis qui brille à la ceinture des princes de l'Orient. Jamais on n'a prodigué avec une nonchalance plus superbe de plus superbes images. La magnificence fabuleuse des *Mille et une Nuits* se réfléchit dans ce style opulent, d'où jaillissent mille feux. La métaphore effrénée y franchit toutes les barrières connues, crée les rapports les plus inouïs, assouvit sur toute chose ses innombrables caprices. Et comment à tant de somptuosité, tant de grâce peut-elle être mêlée? comment ces voiles parsemés de perles et d'or peuvent-ils ondoyer avec une si molle souplesse? Le sentiment ne se répandit jamais avec un abandon si tendre que dans les entretiens de Rachel et de son malheureux Joseph; ni la corde des affections idéales ne vibra plus puissante et plus sonore, plus suave et plus attendrie, que dans les chants de ces femmes dont la tombe s'entr'ouvre à la voix des anges, et qui se reprennent à aimer en se reprenant à vivre. Quant à la partie matérielle de l'art, M. Quinet a jeté une chance de plus pour la prose poétique dans le défi qu'elle soutient depuis un temps contre la langue des vers. Rien ne peut sembler plus menaçant pour la poésie versifiée que cette prose si énergiquement rhythmique, qui paraît, en certains endroits, avoir pris tout des vers, excepté la contrainte. Pour n'être pas tenté à l'hérésie, il faut bien vite ouvrir les *Feuilles d'Automne* ou les *Harmonies*; on trouve cependant que des vers sont toujours des vers. En attendant, que les poètes qui n'en savent pas faire écrivent de la prose comme celle d'Ahasvérus; on les tiendra quittes, sans trop marchander, de la rime et de la mesure. En d'autres langues, il faut que tout poète versifie; rien ne l'en dispense; et c'est pourquoi dans ces langues la prose poétique est inadmissible; ce n'est peut-être qu'en français qu'elle a un rôle; et plus elle prendra un caractère distinctif et irrécusable, moins courra de danger la prose ordinaire; du reste qu'est la poésie versifiée, toutes choses égales d'ailleurs, sinon la poésie à son comble, la poésie armée de toutes pièces? Qui pourrait dire à quel ton, à quelle métaphore, à quelle inversion la poésie commence? Où se dé-

gage-t-elle timidement des bras de la prose qui la porte, et se prend-elle à voler sur des paroles ailées? Tout ce qu'on sait bien, c'est que son dernier terme et sa forme accomplie, c'est le vers.

On a pu voir, au commencement de notre premier article, que notre admiration pour le style d'Ahasvérus n'est pourtant pas sans mélange. L'auteur a trop fait passer de son sujet dans son langage le gigantesque et l'énorme. Le procédé connu de faire ressortir la grandeur de l'objet par une brusque opposition d'expressions familières, revient chez lui avec une intention si marquée, et si fréquemment, qu'on dirait parfois une gaîté moqueuse. Une *poussière d'empires*, un *boisseau d'étoiles*, des *montagnes entassées dont l'Eternel se fait un banc pour s'asseoir*, toutes ces images sont multipliées avec un peu d'indiscrétion. On peut humilier par de semblables contrastes l'orgueilleuse petitesse de l'homme; mais il ne faut pas confondre le colossal avec le grand. L'imagination se fatigue d'autant plus vite de ces contrastes qu'ils l'ont d'abord plus vivement frappée.

P. S. Cet article était écrit depuis long-temps, et prêt à imprimer, lorsque nous avons eu connaissance d'une réclamation de M. Quinet contre les critiques de la *Revue de Paris*. Cette réclamation nous apprend que nous avons manqué le sens de l'ouvrage; et que ce livre que l'auteur « a fait de son âme, oui, » de son âme, et de son désespoir, » est, en réalité, un hymne à l'espérance. Cette mystification vaut, à elle seule, toutes celles que nous avions cru trouver dans Ahasvérus; et nous serions cruellement mortifié de notre manque de pénétration, si nous ne partagions pas ce malheur avec de plus habiles que nous. Ainsi est faite la nature humaine, que cela console tant soit peu. Il y aurait une mauvaise petite vanité et peu de candeur à retirer maintenant notre article; qu'il reste donc, et qu'il accuse tant qu'il voudra notre intelligence. Aussi bien, quel que soit le sens du livre de M. Quinet, nous pouvons dire des principales remarques qu'il nous a suggérées, qu'*elles subsistent*. Que nous ayons pris mal à propos pour des soupirs les cris d'espérance d'Ahasvérus à l'entrée de son second et immense pélerinage à travers les mondes, que nous n'ayons pas compris que l'*Eternité* qui survit au néant et clot finalement l'action, est Dieu lui-même dépouillé de ses attributs humains, cela ne retranche rien de notre critique essentielle : le livre est étranger à la vraie morale, il la méconnaît, il la froisse; et c'est de ce point de vue, peu élevé si l'on veut, mais solide et pratique, que nous avions à cœur de juger l'ouvrage.

La réclamation de M. Quinet est une réclamation d'artiste. Elle ne lève aucunement le scandale de son livre, je veux dire le scandale qu'il excite en nous autres, nourris dans les traditions chrétiennes et dans la foi des aïeux. Les explications de l'auteur ne nous empêchent pas de sentir dans tout son ouvrage une affreuse saveur d'athéisme. Qu'est-ce que l'Eternité succédant au Père Eternel, sinon l'expulsion du Dieu personnel et vivant, et l'abandon de l'univers aux mains de fer de la nécessité? L'auteur nous fait bien comprendre maintenant pourquoi ce sont les nations qui sont l'objet de son jugement dernier; c'est que ce jugement lui-même ne se passe dans le ciel que pour la forme; c'est que, sous le nom du Père Eternel, c'est l'*Histoire* qui siége sur le divin tribunal, mais cela même nous apprend que la responsabilité des individus n'est rien, que le *moi* individuel ne compte pas devant Dieu, que la réalité morale ne réside que dans les masses; que c'est le siècle qui vit et qui pense en moi, qui a tort ou raison en moi, et que mon existence personnelle m'est moins propre que ne l'est à une vague la sienne. Ces doctrines-là, même dans le temps présent, ne se présument pas naturellement dans un écrivain plein de sensibilité et de vie; et à cet égard encore, c'est un peu la faute de M. Quinet si nous ne l'avons pas compris.

Et enfin, puisqu'il était question de progrès ou de transformation, il fallait, ce me semble, en faire saillir mieux l'idée. Mon premier mouvement a été de la chercher; mais lorsque, au lieu de ces peuples et de ces époques, qui ont été critiques pour l'esprit humain, j'ai vu figurer en première ligne l'Assyrie, cette nébuleuse du ciel historique, l'immobile et muette Egypte, et les deux élémens de la civilisation moderne, la Grèce et le Nord, à peine indiqués, et le moyen-âge subitement évoqué, et ne nommant ni son père ni sa mère, quand j'ai vu, de l'aurore du monde jusqu'à ce jour, toutes les nuances variées des temps noyées dans une teinte uniforme de mélancolie, comme leurs accens divers confondus dans une même intonation douloureuse, je le confesse, j'ai pris au mot l'écrivain : j'ai cru à son désespoir, non à son espérance.

Les hauteurs de notre littérature ne sont pas des Cordilières; on y remarquera d'autant plus cette poésie à l'aile de condor. Le talent de M. Quinet a autant de grandeur que d'éclat; mais déployer, ainsi qu'il fait, la vaste envergure de ses ailes sur la vapeur des marécages, ce n'est pas voler, c'est ramper. Il lui faut des Cordilières. Il lui faut pour point de départ, pour point de retour, pour aire, cet inébranlable sommet des convictions morales et religieuses, ce « Rocher des siècles, » au haut duquel resplendit l'Evangile, comme un phare de salut. Tout ce qui est plus bas est très-bas. Je plains du fond du cœur l'orgueilleuse illusion qui persuade à certains hommes que l'Evangile n'est pas assez haut pour eux. Toutes leurs conceptions, et les plus gigantesques, sont si mesquines auprès, qu'on en rirait vraiment, si l'on n'en pleurait pas. Chose merveilleuse! autrefois l'Evangile était trop haut, et cette hauteur était le scandale du monde; aujourd'hui, il est trop bas : scandale nouveau. Et il est très-vrai que l'Evangile est tout à la fois trop haut pour notre sens charnel, et trop bas pour notre orgueil. C'est ce dernier reproche que doit lui faire un siècle ivre d'orgueil comme le nôtre. Nous verrons à quelles hauteurs cet orgueil conduira le siècle.

Pour finir : le livre de M. Quinet, comme expression de désespoir, m'avait paru bien triste; comme expression d'orgueil, il me paraît bien plus triste encore.

REVUE CHRÉTIENNE.

FRAGMENS D'APOLOGÉTIQUE. — N° VIII.

Que peut-on mettre à la place du Christianisme, sous le rapport intellectuel?

La question que je viens de poser m'épouvante. Elle contiendrait, pour peu que mes lecteurs et moi nous fussions d'humeur à y prêter les mains, toute une histoire critique de la philosophie ancienne et moderne. Nous prendrions pour point de départ les théogonies astronomiques de la Chaldée et de l'Egypte; puis, nous traverserions les nombreuses et brillantes écoles de la Grèce, depuis les thaumaturges qui les ouvrent jusqu'aux sceptiques qui les ferment; nous irions du même pas dans Alexandrie la savante et la nébuleuse. De là, jetant un coup-d'œil sur Jamblique et sur les dernières convulsions du polythéisme, qui s'était mis à philosopher pour être dans sa décrépitude ce qu'il avait été dans son berceau, nous saluerions en passant les scolastiques avec lesquels notre sujet n'a rien à faire, et nous arriverions aux premiers incrédules de la renaissance des lettres. Nous parviendrions enfin, après une course immense, aux disciples de Priestley en Angleterre, aux élèves de Hegel en Allemagne, et aux sectateurs de Cabanis en France, outre les Saint Simoniens qui ne seraient cités que pour mémoire. Dans cette revue des évolutions successives de l'esprit humain, il faudrait apprécier la valeur de chaque doctrine, mesurer l'étendue de chaque découverte, peser les différens systèmes philosophiques, et démontrer, au moyen d'un parallélisme sans cesse reproduit, qu'ils ne peuvent prétendre, en aucune manière, à tenir lieu de la religion chrétienne. On verrait par là que, sous le rapport intellectuel comme sous tous les autres, la place du Christianisme est absolument hors de ligne, et que cette place resterait vide s'il ne continuait pas à la remplir. Mais avant d'avoir satisfait aux conditions d'un pareil programme, qui ne serait rien moins qu'un cours complet de philosophie et de dogmatique, les forces, l'espace et surtout les lecteurs

me manqueraient. Voyageur aventureux et téméraire, j'irais seul au milieu des broussailles de la science, me heurtant contre toutes les pierres du chemin, roulant parfois sur une pente rapide sans savoir où me retenir, n'ayant pour me diriger qu'une voie étroite à peine frayée, et lorsque j'arriverais au sommet de la montagne (si j'y arrivais!), j'aurais la douleur de voir mes compagnons de route à sept ou huit cents pieds au-dessous de mon point d'ascension, tranquillement assis sur l'herbe, et se moquant de moi pour la plupart. Mieux vaut, certes, considérer de loin ces hauteurs et s'arrêter humblement au bas de la vallée; nous marcherons là sans fatigue, sans péril; nous causerons au soleil comme ces bons vieillards sous l'arbre de Cracovie, et si quelques savans fort estimables se prennent à crier avec dédain : O gens superficiels et pusillanimes! nous les laisserons se fâcher, croyez-moi, sans nous en inquiéter davantage. Mes pauvres petits fragmens aspirent à être lus, mais ils n'ont pas du tout la prétention de plaire aux érudits.

Je vous disais donc, dans mon précédent article, qu'il se rencontre aujourd'hui beaucoup de personnes de tous états qui renvoient la religion chrétienne au peuple, parce qu'elles pensent avoir assez de lumières pour s'en passer, ou si vous l'aimez mieux, trop de lumières pour y recourir. Ecoutez-les, je vous prie, s'exprimer sur ce sujet avec une franchise que d'autres nommeraient orgueil ou extravagance. A qui marche dans la nuit, une lueur, si faible qu'elle soit, si enveloppée de vapeurs qu'on la suppose, est préférable aux ténèbres, et nous comprenons que ceux qui ne savent rien acceptent avec reconnaissance le flambeau vacillant et demi-voilé de la Bible. Mais nous, gens instruits, possédant une bonne éducation, anciens élèves des colléges impériaux et royaux, nous avons fait des études qui nous placent fort au-dessus de ce moyen secondaire d'instruction; nous pouvons puiser ailleurs que dans les écrits bibliques les alimens dont veut se nourrir notre intelligence. Hommes du dix-neuvième siècle, nous avons marché en avant, découvert ce qu'ignoraient nos aïeux et dépassé de beaucoup les limites de ce que vous appelez la révélation chrétienne. Laissez-nous donc poursuivre paisiblement le cours de nos progrès intellectuels et scientifiques, sans essayer de nous reconduire dans l'ornière des temps d'ignorance : ni les individus ne reviennent à leurs premières années, ni les nations ne rétrogradent, ni les siècles ne répudient leur héritage de lumière et de science.

Là dessus, émerveillé de ce langage superbe, je me mis à examiner avec une sérieuse attention les hommes qui placent le Christianisme si loin derrière eux. Ce sont assurément, disais-je à part moi, de très-grands philosophes; ils ont sans doute consacré une portion considérable de leur vie à l'étude des questions intellectuelles et morales; ils doivent avoir approfondi tous les mystères de la nature et pénétré dans les abîmes encore plus mystérieux de leur propre cœur; ils ont été probablement illuminés de clartés soudaines. Car on avait soutenu jusqu'à présent que la religion chrétienne renfermait sur la Divinité les notions les plus hautes et les plus pures qu'il ait été donné de connaître à l'esprit humain; on ajoutait que les preuves de l'immortalité de l'âme sont plus positives et mieux développées dans la Bible que partout ailleurs; des philosophes assez distingués, tels que Bacon, Pascal, Leibnitz et Newton ont trouvé que l'origine du mal est expliquée dans les livres saints d'une manière plus satisfaisante que dans les écrits des sages de tous les temps; il ne serait pas même difficile d'appeler en témoignage plusieurs millions de créatures humaines qui ont vu dans le texte sacré les révélations les plus claires et les plus complètes sur leurs expériences intimes, sur les faits cachés de leur conscience et sur les besoins de leur âme. Il faut donc, je le répète, que ceux qui se tiennent pour beaucoup plus éclairés qu'ils ne pourraient l'être avec le secours de la foi chrétienne, soient des penseurs comme il n'y en a jamais eu, et des génies supérieurs à Newton et à Pascal.

Plein de ces idées, je vais à la recherche des hommes extraordinaires qui écrasent le Christianisme de tout le poids de leur haute intelligence. Et quel est celui que je rencontre d'abord? C'est un digne et honnête fabricant, un industriel dont chacun se loue en affaires, parce qu'il les dirige avec habileté et probité, mais qui n'entend rien, ou peu s'en faut, à tout ce qui sort des limites de son comptoir ou de sa manufacture. Je me hasarde à lui parler de Dieu et de l'âme; il n'y a pas réfléchi; ses idées à cet égard sont confuses, vagues, incohérentes; il en sait beaucoup moins sur cela que Platon, qui en savait infiniment moins que le Christianisme. Discourez avec lui sur le tarif des douanes, sur le cours des effets publics, sur les machines à vapeur, sur le prix des denrées coloniales, il vous répondra pertinemment. Abordez certaines questions d'un intérêt plus élevé, mais toujours d'un intérêt purement matériel; entretenez-le des progrès de l'industrie, de la balance du commerce, de l'amélioration physique du sort des pauvres, il vous répondra encore avec une grande justesse d'esprit; car je le suppose au premier rang parmi les membres de la classe industrielle. Que si vous allez au-delà de cet horizon enfermé de toutes parts dans le cercle des affaires positives, il ne vous y suivra plus; c'est à peine s'il pourra vous comprendre. De l'Etre éternel et tout-puissant, qui a semé les mondes dans l'espace, que sait-il? Que sait-il de la partie la plus noble de sa nature, de ce principe impérissable qu'il porte en lui, de son âme? A-t-il médité sur les causes du mal physique et moral qui règne dans l'univers? Possède-t-il quelques notions, fussent-elles même obscures et imparfaites, sur la destinée de l'homme dans la vie à venir? Hélas! non; il balbutie comme un petit enfant sur ces matières qui sont pourtant les plus hautes et les plus essentielles dont se puisse occuper notre intelligence; il débite trois ou quatre phrases banales, insignifiantes, dans lesquelles se trouvent des expressions qu'il a retenues depuis ses leçons de catéchisme et qu'il n'entend pas; ou bien, pour éviter une conversation qui le gêne, pour s'affranchir de la fâcheuse nécessité de mettre au grand jour son inconcevable ignorance, il prend un air froid, dédaigneux; il se sauve à la hâte sur un autre terrain; il se fâcherait s'il n'appartenait pas à la bonne compagnie.

Et voilà l'homme qui se permet trop souvent de traiter le Christianisme avec une intrépide arrogance! Voilà l'homme qui parle à tout propos de ses lumières, des lumières du siècle, du progrès des lumières! qui tranche les questions devant lesquelles s'inclinaient les plus profonds penseurs des temps modernes! qui jette en courant, et comme pour se jouer, des paroles de mépris aux sublimes enseignemens de l'Ecriture! qui s'étonne et s'indigne peut-être qu'on le veuille rabaisser, lui, doué d'un esprit solide et fort, jusqu'à recevoir les dogmes de cette religion qui n'est plus bonne que pour le peuple! Ah! sachez bien, homme de négoce et d'industrie, que le Christianisme est aussi supérieur à vos lumières actuelles que les cieux sont élevés au-dessus de la terre; n'oubliez pas que vous n'avez rien mis à la place de la foi religieuse, en ce qui concerne votre développement intellectuel. Vous croyez avoir plus de connaissances que ne pourrait vous en donner la Bible, et vous n'avez pas même une idée quelconque des connaissances que la Bible pourrait vous donner. A coup sûr, ce n'est pas à vous qui ne vivez que d'une vie matérielle, qui ne cherchez et n'aimez que de grossières idoles, qui êtes resté jusqu'à ce jour dans une déplorable ignorance sur les objets qui devaient vous occuper avant tous les autres; non, ce n'est pas à vous qu'il appartient de prononcer un jugement si présomptueux contre les révélations de la Parole sacrée!

Le publiciste, l'homme politique aura-t-il des lumières plus étendues que l'industriel? et ses études philosophiques l'autoriseront-elles, du moins, à émettre une opinion digne d'être attentivement pesée sur l'insuffisance du Christianisme? Que chacun de nos lecteurs en fasse l'épreuve, et il s'étonnera du peu de fond qui se trouve dans la plupart des hommes politiques, aussitôt qu'on s'écarte d'une demi-douzaine de questions qui sont à l'ordre du jour. La lecture assidue des feuilles publiques donne une certaine facilité pour effleurer avec esprit un grand nombre de sujets; on acquiert une sorte de parlage abondant, brillant, propre à éblouir les sots; mais dès que l'on creuse au-delà de cette surface, on rencontre le tuf et du sable. Une intelligence qui se concentre exclusivement dans les débats politiques et qui s'y laisse absorber, ne tarde pas à devenir incapable d'approfondir les sujets de religion et de philosophie; elle

est sans cesse préoccupée, agitée de misérables querelles qui s'évanouiront demain pour faire place à d'autres querelles non moins misérables; elle ne sent, ne voit, n'apprécie plus que les petites intrigues et les pauvres cabales dont se compose, en général, ce que l'on nomme les affaires politiques. Toutes les facultés de l'esprit, tous les sentimens de l'âme sont au service de quelques ambitions qui marchent à la tête des partis, et il semble que l'homme soit alors condamné à tourner une roue qui revient continuellement sur elle-même. Interrogez l'un de ceux qui sont ensevelis dans les sujets à l'ordre du jour comme dans un marais d'où ils ne peuvent sortir, et voyez s'il a remplacé le Christianisme par de nouvelles idées plus justes et plus pures. Nullement : il saura vous entretenir, aussi longuement que vous le jugerez bon, du suffrage universel, des doctrinaires, de don Carlos, de la rivalité qui existe entre l'Angleterre et la Russie, du centre et de l'opposition; mais hors de là, il sera ignare et décousu à un point que l'on n'imaginerait pas, si l'on n'en avait des preuves vivantes sous les yeux. Vous le pressez; vous désirez de connaître ses vues sur les principes de toutes les connaissances humaines. Il vous cite négligemment quelques mots qu'il a lus la veille dans un feuilleton soi-disant philosophique. Du reste, il a soin de vous en prévenir, ses méditations ne se sont pas tournées de ce côté-là; il ne se mêle pas d'idéologie; les songe-creux ne valent plus rien à l'heure qu'il est, dans notre pays tout positif, et font triste figure dans le monde; pour lui, il s'attache aux réalités, aux actualités, aux faits; c'est ainsi qu'on se pousse jusqu'à une préfecture ou même un portefeuille. Et lorsqu'il vous a débité ces impertinences d'un ton léger, il se souvient qu'il a une mission à remplir dans je ne sais quelle antichambre ministérielle, et vous quitte sans plus de cérémonie.

Quand je compare, sous le rapport intellectuel, un humble paysan chrétien avec ce publiciste, la supériorité du premier ne me semble point douteuse; car le paysan connaît le Dieu de la Bible; il se recueille dans sa conscience; il peut répondre sur tout ce qui intéresse la nature morale de l'homme; il porte ses regards vers l'éternité, tandis que l'autre est étranger à ces importantes matières, et ne conçoit plus que les luttes passionnées du gouvernement représentatif. Il est vrai que le publiciste méprise le paysan, et que le paysan ne méprise pas le publiciste; mais cela même constitue encore en faveur de l'homme du peuple un autre genre de supériorité. Plaçons-nous un instant en dehors de nos passagères discussions politiques; supposons que ce publiciste et ce paysan soient amenés devant un sage comme Socrate ou Epictète (je choisis à dessein des philosophes du paganisme), quel est celui des deux que le sage regardera comme le plus intelligent, le plus éclairé, le mieux instruit? Fera-t-il grand cas de notre lecteur de journaux, qui ne possède qu'un petit nombre d'idées sur des objets circonscrits dans les bornes étroites d'une opinion politique? et n'estimera-t-il point notre villageois qui porte sa pensée sur les plus vastes et les plus sublimes questions qui tombent dans le domaine de l'intelligence? L'un a plus de crédit dans notre siècle, d'accord; mais l'autre a une valeur qui serait également appréciée dans tous les siècles par les hommes capables de réflexion.

Il est facile de dire : J'ai trop de lumières pour avoir besoin de la foi chrétienne; mais il est moins facile de montrer ce qu'on peut mettre à la place du Christianisme dont on ne veut plus. Les gens qui renvoient l'Evangile aux classes populaires se donnent pour les plus instruits; quand on les examine de près, ils sont les plus ignorans. Cette observation, que nous avons rapidement développée dans les lignes précédentes, s'applique à tous ceux qui sortent de la révélation pour chercher des lumières ailleurs; je n'en excepte pas le philosophe incrédule lui-même; et s'il fallait offrir l'exemple d'un homme descendu aussi bas que possible sous le point de vue intellectuel, c'est peut-être lui que je choisirais.

MELANGES.

Nouvelle application de la stéréotypie. — On a remarqué plus d'une fois que les progrès de l'art de l'imprimerie ont tous été signalés par leur application immédiate à des ouvrages religieux. Voici encore un fait qui confirme cette observation. La Société américaine, qui envoie des missionnaires en Chine, a eu l'idée de remplacer par des planches en métal les gravures sur bois dont on se sert pour l'impression des livres chinois. Elle a fait venir de Chine celles de la traduction du *Sermon sur la montagne*, et le stéréotypage ayant parfaitement réussi, elle en a fait faire à New-York une édition, dont nous avons sous les yeux un échantillon, qui ne laisse rien à désirer. Le grand avantage qu'offre cette application nouvelle de la stéréotypie, c'est qu'elle permettra d'imprimer les livres chinois à la presse ordinaire, sans qu'il soit nécessaire de faire des moules pour les milliers de caractères, représentant des idées et non des sons, dont se compose l'écriture chinoise. Les planches stéréotypes seront beaucoup plus solides que les gravures sur bois, et on pourra par leur moyen augmenter la circulation des Saintes-Ecritures dans le vaste empire dont M. Gutzlaff continue à explorer les côtes.

Bibliographie des Iles Sandwich. — Nous suivons avec intérêt les progrès de ces îles dont la civilisation est due tout entière au Christianisme. Rien n'est plus propre sans doute que leur bibliographie à en faire apprécier les développemens. Aussi avons-nous examiné avec attention la liste des livres publiés dans ces îles, du mois de juin 1832 au mois de juin 1833, qui vient de nous parvenir. Ils sont au nombre de dix-neuf, et présentent un total de 166,040 exemplaires. Outre plusieurs livres tirés de l'Ancien et du Nouveau-Testament, nous avons remarqué des *Elémens d'arithmétique* (48 pages) tirés à 13,000 exemplaires, un ouvrage plus important sur le même sujet (64 pages), un traité sur le mariage (12 pages), un alphabet (8 pages), un premier livre de lecture pour les enfans (36 pages), l'*Histoire de la Bible* (144 pages), tirés chacun à 10,000 exemplaires; le *Premier livre des élémens* (108 pages) et le *Pain quotidien* (36 pages) tirés, le premier à 16,000, le second 20,000 exemplaires. Des *Questions sur la géographie* (24 pages) ont été imprimées à 4,000 exemplaires, et quelques pages de musique gravée à 2,000 exemplaires. Les hommes excellens qui s'occupent de la civilisation des Iles Sandwich et de la conversion de leurs habitans au Christianisme se disposaient à mettre sous presse d'autres ouvrages, les Psaumes, les Livres des Juges, de Ruth, de Samuel et des Rois, des écrits sur l'histoire, la géographie, les élémens de la géométrie, la tenue des livres, la grammaire, et un Almanach hawaiien. Il est sans doute peu d'exemples de progrès aussi rapides; on ne peut les expliquer que par la charité qui s'efforce de les produire et par la bénédiction de Dieu qui les facilite.

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Beudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 33. 13 AOUT 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'es le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Nous l'avons dit, avant même que le bill d'émancipation ait été présenté au parlement anglais : « Si l'Angleterre » n'a plus d'esclaves, la France ne voudra pas non plus en » avoir plus long-temps. L'esclavage pèsera comme un cri- » me sur la conscience nationale; et malgré les sophismes » des hommes intéressés à sa conservation, il faudra en faire » disparaître du sol français jusqu'aux dernières traces. » Cet événement nous paraît moins éloigné que ne semblent » le croire ceux qui cependant le redoutent le plus. »

Quelques jours sont à peine écoulés depuis que l'Angleterre n'a plus d'esclaves, et déjà cette conscience nationale sur laquelle nous avions compté, s'est fait entendre. Une Société se forme en ce moment à Paris, dans le but spécial de préparer l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, soit en réclamant des mesures législatives, soit en excitant, par des publications, la sympathie des hommes éclairés. C'est au sein même de la chambre des députés que la société nouvelle a pris naissance. Les honorables représentans du pays qui en ont conçu l'idée ont compris que leur position politique leur impose, sous ce rapport, un grand devoir, puisqu'elle leur offre des facilités dont les autres citoyens sont privés; mais tout en se proposant de recourir dans la chambre des députés, quand le moment en sera venu et s'ils ne sont pas prévenus par le gouvernement, au droit d'initiative qui leur appartient, ils sentent qu'il est nécessaire qu'ils aient pour appui toute cette portion de la nation qui comprend ce qu'exigent la justice et l'humanité; et ils veulent l'appeler, à cet effet, à se rallier à la société nouvelle et à manifester ainsi hautement le prix qu'elle attache à l'émancipation d'hommes qui sont privés, non seulement de la liberté, mais même des garanties qu'exige la vie de famille.

Les événemens qui ont eu lieu, le mois passé, à New-York, où les amis de l'abolition de l'esclavage ont trouvé des adversaires qui ont combattu leurs doctrines en recourant à l'incendie et au pillage, vont sans doute être exploités chez nous dans l'intérêt des préjugés coloniaux. On ne manquera pas de nous parler du désespoir dans lequel la réalisation de nos utopies jetterait les colons, et on insinuera qu'il faut s'attendre à tout de la part d'hommes qu'on dépouille. Espérons que ces déclamations n'atteindront pas leur but : il ne s'agit pas, en effet, de dépouiller qui que ce soit; mais de satisfaire à toutes les exigences de la justice, en la faisant prévaloir pour les esclaves aussi bien que pour les maîtres. Les événemens de New-York, loin d'être un argument contre les plans de la Société nouvelle, en démontrent la nécessité; car ils signalent la démoralisation que produit l'esclavage, non seulement parmi ceux qui y sont assujettis et parmi ceux qui possèdent des esclaves, mais parmi ceux-là mêmes qui tirent quelque avantage éloigné du maintien de la servitude des noirs.

Les devoirs de la Société Française pour l'abolition de l'esclavage sont aussi sérieux que son but est noble. Espérons qu'elle les comprendra et que, se distinguant honorablement de tant d'institutions qui ont surgi au milieu de nous, et qui ont bientôt disparu, parce qu'elles ne possédaient pas de vie morale, elle saura s'établir sur les seules bases assez solides pour la soutenir. Il ne peut être question ici de rattacher au triomphe de cette sainte cause le nom de tel ou tel homme, afin de lui procurer un peu de popularité

ou de gloire ; il s'agit de la cause elle-même, et c'est ainsi que nous souhaitons qu'on l'entende.

L'un des membres les plus éloquens du parlement anglais, M. Buxton, ayant rappelé, il y a quelques jours, au sein de la Société des Missions de Londres qu'il présidait, les travaux pour l'abolition de l'esclavage du généreux Wilberforce, qui rendait le dernier soupir au moment même où la chambre des communes adoptait le bill d'émancipation, préparé par les travaux de toute sa vie, ajouta avec un profond sérieux : « Qu'on ne suppose cependant pas que nous » en attribuons la gloire à Wilberforce, ou à Zacharie Ma- » cauley, son émule, ou à quelque autre homme que ce » soit. L'auteur de ce résultat n'est pas de race humaine; il » est infini en puissance, et ce que sa miséricorde avait ré- » solu, son pouvoir l'a accompli! » C'est là, on peut le dire, le compte-rendu des abolitionistes de la Grande-Bretagne ; nous désirons que ce soit la pensée et le programme des abolitionistes français !

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles d'Espagne représentent la cause de don Carlos comme désespérée. Rodil est entré, le 7, à Elisondo, à la tête de 6,000 hommes. Il y a laissé un corps de troupes, et s'est avancé dans l'Elzama contre Zumala-Carreguy, dont la femme s'est réfugiée en France. Il occupe une ligne de Lecumbery à Belate, en face des insurgés. Don Carlos était, le 9, à Escura, d'où il s'est rendu, le 10, à Leira.

La reine a ordonné la célébration d'un service funèbre en expiation des crimes commis à Madrid, le 17 juillet.

Le projet de réponse des procérès au discours de la reine a été adopté. Il reproduit à peu près textuellement l'adresse, et promet au gouvernement l'entier concours de la chambre pour les mesures qui lui seront proposées contre don Carlos, dont la conduite est qualifiée de *déloyale*, et contre les insurgés qui le soutiennent.

L'adresse des procuradorès est beaucoup plus énergique. Cette chambre paraît plus libérale que le gouvernement, et elle réclame des réformes avec autant de force que de conviction : « Les longues années d'un système cruel, d'une administration » aveugle, d'une terrible réaction contre les principes de toute » bonne organisation sociale, nous ont amenés au plus triste » état d'abaissement et de misère, dit-elle. Faire les plus gran- » des économies, soulager le sort du peuple opprimé jusqu'à » présent sous le poids de contributions intolérables : tel est le » devoir des représentans de l'Espagne, et le premier but de » nos vœux philanthropiques. » Plus loin les procuradorès déclarent que « la liberté de la presse a besoin de se voir affran- » chie des restrictions qui aujourd'hui la réduisent presque à la » nullité. » La discussion sur le projet d'adresse n'est pas encore terminée. Deux ministres, M. le comte de Toreno et M. Martinez de la Rosa, l'ont combattu. Le premier s'est surtout attaché à montrer les dangers qu'aurait, dans le moment actuel, la liberté illimitée de la presse.

Don Miguel, qui se trouve à Gênes, a publié une protestation contre sa capitulation du 26 mai, déclarant qu'il y a été forcé pour prévenir de plus grands malheurs et l'effusion du sang de ses sujets. D'un autre côté, on assure que les chambres du Brésil ont adopté un acte pour le bannissement perpétuel de don Pédro.

Un décret a été rendu à Lisbonne pour la suppression du papier-monnaie. Cette mesure a causé une grande satisfaction.

Le bill pour l'admission des dissidens dans les universités ayant été rejeté par la chambre des lords, M. Wood a déclaré à la chambre des communes que son intention est de le représenter dans la prochaine session. M. Wilks a ajouté que si l'exclusion des dissidens est maintenue, il demandera la formation d'un comité, à l'effet d'examiner s'il ne conviendrait pas d'établir, dans la capitale et ailleurs, des universités nationales régies par des principes plus libéraux et plus éclairés. Il paraît, au reste, que le bill sur les dîmes d'Irlande pourrait être une nouvelle cause de désaccord entre les deux chambres. On en craint le rejet par les lords. Le vicomte Melbourne a cependant cherché à éclairer les esprits, en déclarant qu'il est un ami dévoué de l'Eglise établie, mais que cette institution lui paraît en ce moment menacée, et que, pour la soustraire au danger, il est nécessaire de faire cesser les abus qui s'y sont glissés, à la suite des temps. Il a, en conséquence, annoncé qu'à l'ouverture de la prochaine session, il soumettrait au parlement des mesures réparatrices.

Des troubles ont éclaté à New-York, le 9 juillet, parce que les adversaires de l'émancipation des esclaves ont voulu s'opposer à la formation d'une Société pour l'abolition de l'esclavage dans les provinces méridionales de l'Union. Plusieurs chapelles et maisons particulières ont été envahies et pillées. On évalue les dommages à 20,000 liv. st. Ce n'est que le 12 que le calme a été rétabli. Des émeutes ont aussi eu lieu dans d'autres villes.

Le ministère belge est définitivement constitué. Il se compose de MM. de Theux, à l'intérieur; Ernst, à la justice; d'Huart, aux finances ; et de Muelenaëre, aux affaires étrangères. Le prédécesseur de ce dernier, M. Rogier, a déclaré à la chambre des représentans que sa retraite et celle de son collègue n'ont pas une cause politique.

La première chambre des états du Hanovre a adopté sur les duels une loi qui prononce la peine de mort contre celui qui, dans un duel à mort, tue son adversaire. La peine varie selon les circonstances et les résultats du duel.

Le prince de Joinville est parti pour Nantes, où il s'embarquera pour aller aux Iles Canaries.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi du *National de* 1834, malgré les efforts de M. Dupin aîné, procureur-général, qui a soutenu par des argumens solides que le *National de* 1834 est un journal différent du *National*.

La chambre des pairs a adopté par 82 voix sur 91 le projet d'adresse en réponse au discours du trône. M. de Dreux-Brézé a rappelé dans la discussion l'affaire de la rue *Transnonain*, ce qui a donné lieu à une vive réplique de M. le ministre de l'instruction publique. L'adresse exprime le désir de la chambre de pouvoir à l'avenir examiner les lois de finances avant de les voter.

La chambre des députés s'est constituée. M. Dupin a été nommé président. Sur 321 suffrages, il en a obtenu 247. Les autres ont été partagés entre MM. Royer-Collard et Laffitte. MM. Calmon, Passy, Martin du Nord et Pelet de la Lozère ont été élus vice-présidens. MM. Félix Réal, Cunin-Gridaine, Piscatory et Boissy-d'Anglas, secrétaires ; et MM. Clément et Delaborde, questeurs. En prenant possession du fauteuil, M. Dupin a prononcé un discours où il a surtout insisté sur la nécessité de régulariser l'état financier du pays.

La chambre a entendu, hier, la lecture du projet d'adresse, dont plusieurs passages sont remarquables. On y recommande au gouvernement le choix d'agens éclairés et fidèles, et toutes les réductions possibles dans les dépenses. « Il est temps, y est-il dit, de rétablir dans nos budgets une balance exacte. » L'atteinte portée à la nationalité polonaise est rappelée à propos de l'Orient..

LITTERATURE.

VOLUPTÉ. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Eugène Renduel, éditeur, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 15 fr.

PREMIER ARTICLE.

Ce livre, promis depuis long-temps, avait éveillé une attente que sa publication n'a pas réalisée. Nous en félicitons M. Sainte-Beuve. Aurait-il dû, par le choix d'un titre différent, prévenir cette attente? Il paraît le croire. Nous y attachons, quant à nous, peu d'importance. S'il fallait que

le titre fût significatif, il n'y avait guère de choix entre le mot que l'auteur a choisi, et un autre mot plus austère, mais plus repoussant, que lui eussent proposé Massillon et Bourdaloue. Ce n'est pas le titre, c'est l'ouvrage qui importe.

L'auteur a voulu prémunir ses jeunes contemporains contre les attraits d'un péché que le monde a peu à peu mis, à part de tous les autres sous le nom adouci de *faiblesse*, en attendant qu'il soit permis de lui donner le nom plus indifférent encore, plus adouci et plus flatteur qu'il porte dans l'opinion secrète d'un grand nombre de gens. M. Sainte-Beuve lui restitue son vrai nom; il l'appelle *péché;* et rendant au mal comme au bien son indestructible unité, refaisant la morale, scindée par des distinctions arbitraires et profanes, il écarte le préjugé funeste qui la transforme en une aggrégation presque fortuite de préceptes isolés, sans rapport les uns aux autres, qui donne à chaque vice comme à chaque vertu un domaine parfaitement clos, et méconnaît cette grande vérité : que le devoir est un, que la vertu est une, que la violer dans une de ses dépendances, c'est l'attaquer dans toutes à la fois, que toute notre corruption prend feu de quelque côté qu'on l'allume, et qu'il y a une continuité funeste, une redoutable solidarité entre toutes les parties du mal comme entre toutes les parties du bien. Tel est le dessein de M. Sainte-Beuve, dessein louable et chrétien s'il en fut jamais.

Tout péché pourrait servir à cette démonstration ; mais il est bon, il est généreux de s'attaquer aux péchés honorés ou caressés. L'auteur pourra, un jour, nous développer les ravages que fait l'ambition dans une âme, et nous montrer que si elle est incompatible avec certains vices, ce n'est point par un principe moral, mais parce que ces vices lui feraient obstacle ; l'âme, le devoir n'en sont pas moins attaqués dans le cœur; et l'infraction spéciale, étant générale en son principe, ne saurait alléguer à sa décharge un obstacle qu'elle n'a pas rencontré en elle-même, mais dans les choses, je veux dire l'impossibilité où elle s'est trouvée de faire toute sorte de mal à la fois, et de développer tout le venin dont elle était chargée. Aujourd'hui l'auteur applique ces principes à la volupté, et il est bon peut-être qu'il ait commencé par là. On se défie de l'ambition ; si elle n'est pas détestée en son principe autant qu'il le faudrait, elle est redoutée dans ses résultats; l'envie, la peur, le ressentiment tiennent lieu contre elle du sens moral, et contre elle le ravivent et l'exaltent ; on démêle à merveille ce qu'a de mauvais en soi le vice d'autrui dont on a souffert ; on en pénètre sans peine les vrais ressorts; les masques les plus épais deviennent de cristal; la laideur native de l'ambition les traverse tous. La volupté ne donne pas au sens moral engourdi un éveil si prompt, si inévitable ; elle a contre elle une théorie froide de l'esprit plutôt qu'une répugnance du cœur, et les cas extrêmes où elle révolte sont séparés par tant de nuances de ceux où elle apparaît gracieuse et fleurie, il y a tant d'heures, ce semble, entre sa fraîche aurore et son livide couchant, qu'à ces deux extrémités on lui donne deux noms différens, on en fait deux choses qui n'ont presque rien de commun ; bien entendu toutefois que cette ingénieuse distinction n'est au profit que d'un sexe; relativement à l'autre, elle disparaît devant une sévère unité, qui rapproche et confond l'aurore avec le couchant, l'usage avec l'excès, l'accident avec l'habitude. Ici, l'intérêt social réveille la vérité, l'aiguise, l'affile, la rend tranchante comme le rasoir de la sibylle. Mais repassant à l'autre sexe, cette même vérité s'émousse et s'endort dans la rouille. En un mot, il importait d'autant plus d'attaquer le péché de volupté que, comme je l'ai déjà dit, on s'en défie moins ; ajoutons : et qu'on doit s'en défier davantage.

Ceux dont l'attention fouille avec persévérance dans les entrailles de la société ne sont pas tentés de parler à la légère des péchés de la volupté. Pour eux se manifeste dans les faits extérieurs l'unité de l'être moral, et l'intime rapport de toutes ses parties. Pour eux l'être moral n'est pas un archipel dont les îles, invisibles les unes aux autres, ne communiquent entre elles qu'à force de rames, de voiles et de périls ; c'est un vaste et solide continent, traversé dans tous les sens par des chaussées, des canaux et des fleuves ; ou plutôt c'est un fleuve formé par l'afflux, sur un même point, d'une multitude de ruisseaux : teignez de sang, mêlez de limon tel de ces ruisseaux qu'il vous plaira ; le fleuve s'en teindra aussi et portera cette couleur à la mer. La volupté n'éveille pas toutes les passions; elle doit même à la longue en éteindre quelques-unes ; mais par celles qu'elle éveille, et peut-être par quelques-unes de celles qu'elle éteint, elle porte à la société un dommage plus irréparable qu'aucun autre péché.

Par celles qu'elle éteint, ai-je dit ; je dois m'expliquer. Toute passion, c'est-à-dire toute affection qui n'est pas réglée et transformée par l'amour de Dieu, est préjudiciable à la société; et il ne faut pas ici sauver l'idée opposée par la restriction connue : *à parler humainement.* L'illustre Manzoni a fait voir combien peu elle est philosophique, combien il est impossible que ce qui est mauvais et faux dans un sens devienne bon et vrai dans un autre. En définitive, et à juger des choses dans leur ensemble et dans leurs derniers résultats, ce que Dieu a déclaré mauvais, l'homme ne saurait le rendre bon. Mais il est vrai pourtant, en un sens purement relatif et momentané, que la présence de certaines passions peut contrepeser, dans la société, le mal duquel d'autres passions l'affligent et la menacent, et, sans l'améliorer réellement, sans la sauver, peuvent retarder sa ruine et lui alléger le poids de certaines calamités. Il serait délicat de vouloir donner des exemples ; il l'est même d'effleurer l'idée ; toutefois elle se conçoit, et, sous le sceau d'une grande réserve, elle se peut adopter. Or, c'est à la volupté qu'elle s'applique surtout. La volupté tue le bien en nous, et tue, à côté du bien, tout ce qui, provisoirement et partiellement, pouvait en tenir la place.

Les grands désordres sociaux, si vous ne regardez qu'à quelques puissantes individualités qui les suscitent ou qui en disposent, pourront vous sembler sans rapports avec la volupté. Les grands remueurs du monde n'ont donné à la volupté (j'en excepte quelques-uns) que des momens épars et non pas leur âme. Toutefois on peut déjà, sans dépasser ce cercle étroit des grands et turbulens génies, faire une remarque générale. Peu d'entre eux ont refusé à la volupté, peu du moins par des raisons morales, l'injuste tribut qu'elle demandait. La plupart ont préludé par ce désordre à tous les autres; en cela symboles vivans d'une grande vérité, c'est que tout, dans la société, part de l'individu et de la famille, et qu'il faut, avant de franchir les autres barrières, franchir d'abord celle que la piété des premiers âges et la loi de Dieu avaient élevée autour de l'autel domestique. *Hinc prima mali labes.* Cette première pierre ébranlée, rien ne tient, tout croule. La famille désorganisée, la société l'est pareillement. Or, qu'est-ce qui désorganise la famille plus vivement, plus profondément que la volupté ? Parlé-je seulement de la violation de la fidélité conjugale ? Non ; car, outre que des infractions d'un autre degré y conduisent de proche en proche, il y a, dans ces moindres infractions, prises en elles-mêmes, des principes de ruine pour la famille. L'institution du mariage est outragée indirectement par une volupté qui n'accepte pas ce frein sanctifiant. Le mariage dès lors tend à sortir du caractère de nécessité que Dieu lui a imprimé, et se dégrade vers la sphère des arrangemens et des calculs. Il perd sa divinité et sa poésie; et toujours moins respectable, il est toujours moins respecté.

Telle est l'influence de la volupté sur la famille, mère de l'Etat. Mais l'Etat en souffre d'une autre manière encore, et plus directement. L'Etat repose sur la justice; et le péché de volupté est une cruelle injustice. Il engage un combat inégal, et lâche par conséquent. L'agresseur, dans cet étrange combat, ne risque comparativement rien contre qui risque tout. Chacun de ses triomphes fait une victime. Y pense-t-on d'avance : on est cruel de sang-froid et de propos délibéré. N'y pense-t-on pas : on est bien cruel de n'y pas penser. Il y a donc dans la volupté un principe flagrant d'injustice, et par là même un élément hostile à la société. Et ce n'est pas sur la société qu'il faut détourner l'accusation, en disant qu'elle a créé cette injustice par l'opinion qui crée l'inégalité du combat, en rendant un sexe plus responsable que l'autre d'une faute égale et commune. La loi de la société est l'égoïsme, comme celle de l'individu est le sacrifice; ou plutôt la société n'est pas un être moral qui puisse être injuste; la société n'est qu'un fait impassible, qui, comme fait, a de la logique, mais point de moralité. Un fait est impitoyable; sa seule loi, c'est d'être; la société veut être, ou, pour mieux dire, doit être, et pour cela tous les moyens lui sont bons. Ecartons-la d'une question toute morale, et rapportons l'opinion aux individus, puisque les individus seuls ont des opinions. Si cette opinion est injuste, qu'ils s'en prennent à eux; ce sont eux qui, déchus de leur moralité primitive, ont dû remplacer, dans leur association, l'amour par la force, le devoir par l'intérêt, et ont créé cette grossière et dérisoire justice sociale qui mesure, dans tous les cas, la coulpe au dommage. Enfin, si l'opinion existe, il ne dépend d'aucun de nous de la changer; mais il dépend de chacun de nous de ne pas jeter sous le tranchant mortel de cette opinion des êtres faibles avec qui nous partageons la faute et non le danger. Soyons justes chacun pour notre compte, et voyons si alors la société ne le deviendra pas aussi.

Qu'on admette ou non ces explications, on ne peut, du moins, nier un fait : c'est que l'état social d'un pays est toujours exactement proportionné à l'état des mœurs dans ce point de vue particulier. La légèreté à cet égard rend léger à tous les autres. Et comme si la chasteté était le lien qui retînt unie la gerbe de toutes les saintes affections et de tous les saints devoirs, on voit, à mesure que ce lien se relâche, tous les autres liens se relâcher peu à peu. L'impureté est au début de toutes les vies désordonnées; elle produit, dans tous les genres, plus de crimes à elle seule que toutes les autres passions; elle donne naissance à mille passions qui dormaient, et qui sans elle ne se fussent pas réveillées; elle infecte et décompose le cœur sur toutes ses faces; c'est le plus corrosif et le plus contagieux des poisons. Aussi, c'est à elle qu'il faut demander le secret de la lente putréfaction et de la chute des empires; c'est par elle que commence le sourd procédé de dissolution qui succède aux époques de plus haute prospérité; c'est elle qui commence la vengeance irrévocablement réservée à tout abus de la force :

> . . . . *Saevior armis*
> *Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.*

Ils furent donc guidés par un instinct bien sûr, les législateurs, qui, larges peut-être à d'autres égards, resserrèrent dans des règles étroites les licences de la chair. Cet instinct, comme plusieurs autres parties de leur héritage, n'a pas été recueilli avec soin par les temps nouveaux. La loi de pureté occupe bien peu de place dans les théories sociales les plus neuves. Le dix-huitième siècle surtout a complétement erré à cet égard; il a recommandé ce que proscrivait la sagesse politique des vieux temps. La continence a été flétrie par quelques philosophes, qui n'ont pas vu que cette règle enlevée compromettait avec la dignité du caractère individuel celle du caractère national, et que sacrifier délibérément un devoir, c'était sacrifier le principe même du devoir. Condorcet, résumant ce que fait entendre Voltaire en cent endroits de ses ouvrages, ose bien dire : « Cherchez sur tout » le globe un pays où l'austérité de mœurs soit en grand » crédit, vous serez sûr d'y trouver tous les vices et tous » les crimes. » On trouvera plus de philosophie sociale dans les paroles suivantes de Montesquieu, où ce n'est plus l'auteur des *Lettres persanes*, ni l'homme du siècle qui parle. « Il y a, dit-il, tant d'imperfections attachées à la perte de » la vertu dans les femmes, toute leur âme en est si fort » dégradée (1), ce point principal ôté en fait tomber tant » d'autres, que l'on peut regarder, dans un état populaire, » l'incontinence publique comme le dernier des malheurs » et la certitude d'un changement dans la constitution. » A ce compte, tel pays qui aspire à l'*état populaire*, semble s'y préparer assez mal.

Toutefois le mal social qui naît de la volupté n'étant qu'un mal individuel de la même nature mille fois répété et mille fois répercuté, c'est chez l'individu qu'il faut l'étudier pour le bien connaître. Mais il faut ici que le raisonnement éclaire l'expérience. Pour savoir si tel ou tel mal, que nous démêlons sans le secours du raisonnement, est une suite de la volupté, il faut savoir d'abord de quelle manière la volupté, selon sa nature, doit agir dans l'être humain; et ceci est l'affaire du raisonnement. Cette marche devrait être appliquée à toutes les questions; ni le raisonnement tout seul, ni l'observation toute seule ne conduisent à des résultats certains et précis; la nature des choses nous guide vers leurs vrais effets, comme leurs effets nous ramènent vers leur nature; et l'on risque toujours de prendre les effets d'une cause pour les effets d'une autre, si l'on n'a d'abord étudié dans son essence et dans son mode d'action, la cause dont on cherche à désigner les effets. Ainsi seulement se rejoignent à coup sûr et se continuent l'une par l'autre les deux lignes qui se tirent, en avant, du principe aux conséquences, et en arrière, des conséquences au principe. Ainsi le mal de la volupté doit être recherché d'abord dans la volupté même.

La volupté, dans un sens général, est « le soin qu'on prend » de la chair pour satisfaire ses convoitises (Rom. XIII, 14). » L'étymologie du mot, intime et vraie comme toutes les étymologies, dit même davantage, et dit vrai : elle indique l'acte de s'abandonner soi-même, de se laisser choir de sa hauteur, et de rouler au gré d'une impulsion qui n'est pas celle de la volonté. C'est l'impulsion de la partie de nous-mêmes qui est incapable de croire, d'aimer et d'obéir. C'est l'empire des éléments grossiers et non moraux de notre être, c'est la défaite de l'âme.

Toute jouissance des sens ne décide pas la défaite de l'âme; mais toute jouissance des sens est une diversion momentanée de l'âme hors de son sanctuaire; et si ces diversions se répètent, si ces jouissances sont trop vivement ressenties, ou si par leur nature elles compromettent un des intérêts que l'âme tient pour sacrés, alors l'âme, le divin en nous, est en souffrance, est en défaite; la force qui devait résider en elle en sort peu à peu et passe à l'ennemi; nous vivons toujours plus par le corps, toujours moins par l'âme; et à mesure que la chair devient plus avide de la volupté qui est son amour, l'âme devient moins avide de l'amour qui était sa volupté ! L'intensité de vie ne peut résider à la fois dans les deux principes; la vie ne peut pas se partager; l'amour ne peut pas long-temps se scinder; il souffre trop de cette déchirure; il faut qu'il soit tout entier dans la chair ou tout entier dans l'âme.

(1) Rapprochez de ces mots la 131e maxime de La Rochefoucauld : *Le moindre défaut*, etc.

La jouissance illégitime, au degré le plus modéré, a les mêmes effets que l'excès dans les jouissances permises. Si l'impression physique est moins forte, la blessure que reçoit l'âme, tout d'un coup, est plus profonde. La chair a obtenu, d'emblée, un plus grand sacrifice; l'âme a été moins souvent, mais plus violemment profanée; on a donné au mal des gages plus positifs et plus forts; et la chair triomphe avec plus d'allégresse et de malignité.

La chair, traitée comme elle doit l'être, peut se comparer à un esclave qu'il faut gouverner avec sévérité pour n'en pas être gouverné. La chair, dans l'entraînement de la volupté, est l'affranchi qui s'empare de l'oreille du prince, y souffle des paroles empoisonnées, et n'a point de repos que son ancien maître ne soit devenu son esclave. Ceci, qu'on y prenne garde, s'applique à toutes les jouissances; car rien n'est indifférent et tout se tient. Toute jouissance trop savourée nous appauvrit spirituellement d'autant; et je comprends qu'on puisse dire: Ce fauteuil a gardé dans ses coussins une parcelle de mon âme.

Mais on ne saurait trop le redire: les règles négatives en elles-mêmes ne sont rien. Tout comme, dans les travaux de l'esprit, l'attention qui n'est pas pensée, ne recueille rien, de même, en morale, la précaution qui n'est pas amour, ne sauve rien. Nous ne sommes pas faits pour nous abstenir. Il faut toujours que quelque chose jouisse, agisse, vive en nous. La chair ne cessera de demander tant que l'âme ne demandera rien. L'âme a ses voluptés qu'il faut lui donner si l'on ne veut qu'elle se jette en désespérée dans le parti de la chair. La charité seule nous peut garder contre la volupté.

Sinon, la chair, qui est insatiable comme l'âme, poussera jusqu'à l'excès les exigences de son insolente mendicité; incessamment obéie et jamais assouvie, elle ne s'arrêtera plus, même après avoir, de volupté en volupté, dévoré l'âme elle-même. C'est la fin des voluptueux: leur âme s'en va en chair. Les sources de l'amour, de la miséricorde et de la foi tarissent. Le cœur, qui a envoyé toute sa vie aux sens, se dessèche et s'endurcit. Un égoïsme féroce y pénètre lentement et s'y assied sur le trône désert des affections généreuses. Les sentimens de la nature même s'émoussent. Il fait froid, il fait nuit, il fait horrible dans cette âme, tandis qu'autour d'elle, je veux dire dans la chair, tout s'illumine et s'enflamme aux feux de la convoitise. Maison éclairée de mille lueurs comme au soir d'une fête; maison d'allégresse: entrez-y: vous y trouvez un cadavre, et des démons qui dansent à l'entour.

Ces démons sont les passions que la volupté éveille et nourrit. Passions dignes de leur origine, qui est la chair; exhalaisons du cadavre. Passions où s'épuise, où se consomme tout ce qui reste de vitalité à l'âme; passions basses, petites, honteuses; car tout se rabougrit dans le voluptueux. Il y a des exceptions, je le sais; du plus profond de la débauche, César méditait, préparait la conquête du monde; mais je crois représenter la plupart des cas. Ce qui est vrai sans exception, c'est que la volupté, petit à petit, expulse de l'âme l'amour, qu'elle remplace par des passions quelquefois, mais par des passions factices. Règle générale: tout ce qui est donné à la chair est enlevé à l'amour; tout ce qui est refusé à la chair grossit le trésor de l'amour.

C'est ici qu'il faut dire une chose terrible, mais avec crainte et respect. Tout est possible à Dieu: des pierres mêmes il peut faire des enfans à Abraham; mais quelque chose est plus rebelle que les pierres, c'est le cœur du voluptueux. Loin de moi des classifications, des exclusions téméraires; je mettrais plutôt la main sur ma bouche. Mais il me paraît certain que, selon la nature des choses, le cœur du voluptueux offre plus d'obstacles qu'un autre à la grâce régénérante. Oserai-je dire que dans les autres pécheurs, elle se prend à quelque chose de plus vivant, elle se prend à une âme du moins, au lieu qu'à un certain période de la vie du voluptueux, son âme, ainsi que j'ai dit, a passé dans sa chair. Tout le système de l'Évangile sur la régénération suppose dans le cœur à régénérer une certaine capacité de croire et d'aimer; elle est morte chez ce voluptueux; tous les ressorts sont brisés; c'est tout au plus s'il y reste de la place pour la crainte et le désespoir. Les choses spirituelles n'ont plus pour lui ni couleur, ni saveur; il a perdu les sens par où l'on voit et l'on goûte, je ne dis pas les choses de la religion, mais les choses de l'âme; tout est fadeur, tout est langueur dans son être; il le sent, il sent qu'il en devrait gémir, et il n'a pas la force de gémir; il prévoit sa perte, et il n'a pas la force de s'en effrayer; il se répète à dessein des mots terribles, et ces mots retentissent sur son cœur comme sur un timbre de plomb.

Tout homme est pécheur, et naturellement éloigné de la vie de Dieu; mais vis-à-vis de la grâce divine qui agit par des moyens moraux et dont l'action est une action morale, il paraît que ceux-là sont dans une position plus dangereuse, chez lesquels les voiles épais de la chair ont lentement étouffé la lampe du sentiment moral. Il importe de ne pas perdre de vue que l'âme devenue matière est assujettie par là aux lois qui régissent la matière, lois inflexibles, lois qui ne fléchissent du moins que devant d'autres lois de leur propre nature; la matière peut obéir à la matière, mais elle n'obéit qu'à la matière. Lors donc que l'idée divine descend dans l'esprit du voluptueux, l'intelligence l'accueille, la fait asseoir, l'écoute; mais l'hôte véritable, le véritable maître de la maison, qu'il lui importait d'entretenir, il est absent, il est mort; et après un entretien avec l'intelligence, entretien qui peut être long, animé, intéressant, mais toujours infructueux, l'idée céleste se retire.

Je sais, d'un autre côté, que des conversions touchantes ont eu lieu à la suite de ces mêmes écarts dont je signale le danger. Des âmes qu'une disposition tendre, trop peu surveillée, avait fait tomber, se sont relevées avant d'être avilies, avant d'être matérialisées; une chute inattendue et profonde leur a révélé leur misère plus que n'auraient fait peut-être les plus longues réflexions et les plus sévères avertissemens; l'amour divin qui dormait en elles, a frémi et s'est réveillé; désolées et couvertes de pleurs, elles se sont prises à aimer Dieu de toute la force dont elles étaient contraintes de se haïr; un péché flagrant a déterminé leur marche indécise et paresseuse; leur chute les a converties, leurs larmes les ont baptisées; mais sans nous demander si quelquefois ces conversions apparentes n'ont pas été un change donné à l'ardeur d'une imagination tendre, observons seulement que les effets que nous avons décrits plus haut se trouveront pourtant réels, si on les cherche où il faut les chercher, à la suite d'une longue habitude de la volupté. On ferait une immense forêt des plantes qu'elle a desséchées.

Il faut peut-être avoir fait ces réflexions et ces observations pour bien comprendre un passage singulier de l'apôtre Saint-Paul: « Fuyez la fornication. Quelque péché que l'homme commette, il est hors du corps; mais » celui qui commet la fornication pèche contre son propre » corps (1. Cor. VI, 18). » Le corps en introduisant le péché, semble l'unir plus intimement à l'âme. Du moins est-il sûr que les péchés dont il est le siége, et qui, tenant à l'âme, tiennent de plus à lui, se mettent à vivre de sa vie, s'identifient à lui, comme des caractères gravés dans une écorce croissent et se développent avec l'arbre qui les porte. Ce n'est pas du reste dans un sentiment de mépris pour le corps que l'apôtre en parle comme nous venons de voir. Il ne fait pas du corps, ainsi que quelques philosophes et quelques mystiques, un fâcheux accessoire, un fardeau de

l'âme. Il en fait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une des personnes de la trinité mystérieuse que présente l'individualité humaine; le *corps* est à ses yeux (et sa doctrine sur la résurrection correspond à cette idée) une partie éternellement nécessaire, éternellement permanente de l'homme, essentielle à l'homme comme l'*âme* et l'*esprit*; il distingue soigneusement le corps et la chair; la chair, substance contingente et muable du corps; le corps, forme subsistante et perpétuellement inhérente à l'être humain; et s'il dit de la chair qu'il ne faut pas en avoir soin pour en satisfaire les convoitises, il dit du corps qu'il faut le respecter comme « le temple du Saint-Esprit. » Cette idée sublime et sanctifiante relève le corps de l'imprudent mépris qui, sous prétexte de ne veiller que sur l'âme, laisserait pénétrer par le corps jusqu'à elle toutes les semences de péché qu'un vent funeste agite et fait tourbillonner sur la surface du monde. Que pourrait-on opposer de plus fort à la volupté que cette parole: Ce corps, que tu entreprends de souiller est le « temple du Saint-Esprit; » et celle-ci du même apôtre: « Que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, » soit conservé irrépréhensible pour l'avénement de notre » Seigneur Jésus-Christ (1. Thess. v. 23)! » Ainsi l'Evangile ne méprise aucune des parties de notre être, et même à peine les divise, mais sanctifie « tout ce qui est en nous. » Le mépris du corps ne serait pas aussi sûr; ce mépris spéculatif conduit facilement à l'esclavage en pratique.

Nous voilà bien loin, ce semble, du livre de M. Sainte-Beuve; mais c'est ce livre même qui nous a engagé dans ce courant d'idées; il est temps de revenir au bord; bord fleuri, émaillé, doucement odorant, où le lecteur va se remettre avec nous des fatigues de cette excursion.

DE L'INFLUENCE

DU CHRISTIANISME SUR LA POÉSIE (1).

Nous trouvons, à l'entrée de notre sujet, deux idées qui ont obtenu un grand crédit dans le monde littéraire, et qui sont encore généralement adoptées: l'une, que la mythologie des Grecs était éminemment favorable à la poésie; l'autre, que le Christianisme, en détrônant toutes ces fables absurdes et en ramenant l'homme à l'examen de sa conscience, est essentiellement anti poétique. Nous croyons que ces deux idées peuvent, l'une et l'autre, être combattues avec succès.

Il n'est pas douteux que la mythologie a offert aux conceptions poétiques une parure facile, élégante, variée; mais son influence a été, ce nous semble, fort exagérée. L'essence da la poésie consiste, selon Schlegel, dans l'invention, dans l'expression et dans l'inspiration. A ces divers égards, la Grèce a produit d'admirables modèles, qui doivent beaucoup plus à la position dans laquelle se trouvaient les auteurs qu'aux fables mythologiques. Tout concourait, dans les anciennes républiques de l'Archipel, à éveiller et à nourrir le génie. Les poètes n'écrivaient pas leurs épopées et leurs odes dans un cabinet solitaire, et ne travaillaient pas en face de l'œil jaloux d'un critique dont ils avaient besoin de mendier les suffrages par une imitation servile des formes consacrées; leurs poëmes étaient faits pour être lus ou chantés dans les jeux publics, dans les solennités religieuses, en présence d'un peuple innombrable qui savait saisir toutes les beautés et qui les applaudissait avec transport. Quel puissant aiguillon pour le génie! quel vaste foyer où s'allumait l'enthousiasme poétique! En outre, les Grecs occupaient un terrain nouveau et vierge encore. Le champ tout entier de l'invention se développait devant eux avec ses richesses inexplorées. Ils pouvaient creuser dans ces mines immenses qui ne portaient pas encore l'empreinte du passage de l'homme; ils n'avaient qu'à se baisser, comme les premiers Européens qui pénétrèrent dans le nouveau monde, pour ramasser les parcelles d'or gisantes sur le sol. Enfin, les institutions libres de la Grèce, son doux climat, son beau ciel, ses habitudes qui multipliaient les relations sociales, tout ce qui excite, soutient, enflamme les conceptions de l'esprit, se réunissait pour élever ce monument triomphal de la poésie devant lequel tant de nations ont passé, en inclinant leur front dans la poussière.

La mythologie ne fut sans doute pas inutile ni étrangère à ces œuvres d'imagination; elle présentait à l'esprit du poète une multitude innombrable de dieux et de déesses; chaque montagne, chaque fontaine, chaque buisson avait sa divinité; la nature entière semblait prendre une voix pour chanter avec le nourrisson des Muses. Mais cette mythologie, si riche qu'on la suppose, pouvait-elle ennoblir les sentimens du poète, et lui donner une idée plus haute et plus pure de son sujet? Non; elle était trop matérielle, trop sensuelle pour élever l'âme. Elle n'avait que peu de rapports avec les affections du cœur; les divinités qui la composaient n'étaient guères plus capables d'exciter la sympathie (bien qu'elles eussent des passions) que ne le pouvaient faire leurs statues de marbre ou d'airain. Ces dieux n'étaient remarquables que par leurs crimes; ils ne visitaient les demeures des hommes que pour commettre des mystères d'infamie, pour se souiller de lâches excès, pour se traîner dans une fange impure, et l'on éprouve une impression profondément pénible, en lisant le récit de ces abominables scènes dans des ouvrages qui seraient les plus beaux fruits du génie humain, s'ils n'étaient pas infectés de cette pourriture!

Les critiques s'accordent à reconnaître que, sous le point de vue poétique comme sous le point de vue moral, les dieux d'Homère forment la partie la plus faible de l'Iliade. Il n'y a ni grandeur, ni véritable éloquence dans ce qui les concerne. Ces divinités, comme l'observe justement Schlegel, sont d'une nature beaucoup plus grossière, et à tous les égards des êtres moins divins que les héros dont ils épousent les querelles. Il suit de là que si la mythologie donnait beaucoup à l'invention, elle était défavorable à la noblesse de l'expression et à la hauteur de l'inspiration. Elle rabaissait l'âme; elle couvrait de sable et de boue les ailes du génie.

Le Christianisme, nous l'avouons sans peine, a balayé une foule immense de divinités, et les a jetées aux gémonies. Jupiter et son conseil sont dans la poudre; Apollon et les Muses n'ont plus de voix; les montagnes, les fontaines et les forêts sont vides de leurs hôtes surhumains; il y a eu, depuis l'établissement de la religion chrétienne, un abattis général de dieux et de déesses. Et quand les poètes modernes ont essayé de leur rendre la vie, ils sont devenus ennuyeux ou ridicules. Mais, d'un autre côté, la tendance du Christianisme est la même que celle de la poésie dans son acception la plus élevée, nous voulons dire qu'elle intéresse l'homme à l'homme, qu'elle le place en dehors et au-dessus des choses matérielles, qu'elle spiritualise sa nature et lui communique une plus noble existence. Depuis le temps où Wiclef ouvrit les Ecritures qui étaient auparavant un livre fermé jusqu'à l'époque où nous sommes, on peut suivre distinctement l'influence du Christianisme sur les bardes anglais, et l'on verra qu'il a réveillé l'intelligence

(1) Cet article est emprunté à un recueil américain, *The Quarterly christian Spectator*, du mois de juin 1834. Nous ne partageons pas complétement les idées de l'auteur, mais elles nous ont paru intéressantes et dignes de l'attention de nos lecteurs.

somnolente de la nation, et agrandi le domaine de la poésie. Nous n'exceptons pas même de cette remarque le père du drame anglais. « On doit comparer des génies tels que Shakespeare, » dit Campbell, « à des comètes du monde moral, qui trompent tous les calculs et déjouent tous les efforts de la science astronomique. Cependant ces phénomènes éclos de l'inspiration poétique sont encore dépendans, sous quelques rapports, des lois du système qu'il leur est donné de parcourir. Les poètes peuvent être redevables de beaucoup à l'érudition, à la philosophie, et même à la religion de leur siècle, sans être eux-mêmes des érudits, des philosophes et des chrétiens. Lorsqu'une idée a pris son vol, elle passe, comme un élément subtil et délié, d'un esprit à l'autre, et elle parvient jusqu'au poète, quelque soin qu'il prenne de vivre, de penser et de sentir à lui seul. Le génie de Shakespeare emprunta certainement une grande partie de ses conceptions à l'intelligence et aux *principes moraux* qui régnaient dans son siècle, et ce furent les *livres saints*, expliqués et développés du haut des chaires chrétiennes, qui firent naître les principes moraux dont nous parlons. »

Comment le Christianisme exercerait-il une action contraire aux élémens essentiels de la vraie poésie ? Il n'est pas dans sa nature d'arrêter ou de paralyser les forces intellectuelles de l'homme, mais de les fortifier et de les étendre. Si l'on veut y réfléchir, il a plutôt élargi que resserré le champ de l'invention poétique. On avouera que la Bible a retiré la femme de sa dégradation, et qu'elle en a fait l'amie, la compagne de l'homme, et presque son égale. La femme ainsi réhabilitée a introduit dans la vie tout un monde poétique. Elle est venue avec sa beauté, sa grâce et sa candeur; avec une puissance de sentiment et d'affection auparavant inconnue; avec son courage et sa persévérance dans les jours de malheur; avec ses joies si naïves et si riantes dans les heures de calme et de prospérité; avec ses amours si fidèles, même envers des ingrats et des traîtres; avec ses affections de sœur, affections si tendres, et pourtant si nobles et si dévouées; avec son amour de mère enfin, au-dessus duquel il n'y a rien dans les sympathies d'ici-bas. Quelle pure et suave poésie dans ce mélange de force morale et de faiblesse physique, d'énergie et d'affection, d'ingénuité et de sagacité, qui compose le caractère de la femme ! Tout cela était inconnu aux anciens; c'est le Christianisme qui l'a fait éclore et qui l'a fécondé; comment donc serait-il antipoétique ?

La vie morale et intime de l'homme, cette vie qui se développe sous l'influence des idées chrétiennes, est bien loin d'être aussi prosaïque qu'on l'a quelquefois supposé. Les charmes de la nature extérieure sont riches et variés; mais le monde intérieur des passions et des affections offre encore plus de richesses et de variété. Aux yeux perçans d'un Shakespeare, le cœur humain abonde en images poétiques. Son génie s'est revêtu d'une magnifique puissance et d'une énergie surnaturelle, lorsqu'il s'est mis à peindre les traits du caractère de l'homme et ses passions. Il renversa d'un seul coup toute la vieille machine poétique; au lieu de ces froides et viles déités qui se mêlaient aux affaires humaines pour les dégrader, il eût recours à des instrumens plus honorables. Il étudia l'homme, il creusa dans le cœur de l'homme, il pénétra dans ses abîmes les plus profonds, dans ses retraites les plus cachées, et ses descriptions pleines de vie, ses portraits si fidèles et si fortement colorés exciteront la plus légitime admiration aussi long-temps qu'il existera des hommes sur la terre.

Si la poésie doit être en rapport avec notre bonheur, si elle doit s'occuper de nos destinées futures, et porter son regard d'aigle jusques dans les demeures de l'éternité, assurément le Christianisme est poétique. Il élève le poète au-dessus du monde matériel, là où l'œil des sens ne peut pénétrer, où ne luit plus le flambeau de la raison; il l'introduit dans ce séjour où brille un soleil sans nuage, où règne un printemps éternel; il éveille dans son sein les sentiment les plus doux et les plus purs; il remplit son âme de mélodie, de grandeur et d'amour; il tourne ses pensées vers les joies du ciel, et il répand ainsi autour du caractère de l'homme une dignité inconnue au monde payen.

Le professeur Tholuck a écrit sur ce sujet des remarques fort justes et dignes d'une sérieuse attention. « La puissance du sentiment, dans le sens réel du mot, » dit-il, « est restée un germe parmi les peuples du paganisme. Les affections de l'homme ne prennent tout leur développement que lorsqu'il vit en communion constante avec son Dieu. Ces mouvemens intimes du cœur vers une sphère plus haute et plus sainte; cette force et cette joie qui descendent du ciel par le Saint-Esprit dans le cœur si froid et si désolé de l'homme; ces relations filiales entre la créature qui n'a rien par elle-même et le Créateur qui lui donne tout sans mesure; voilà ce qui produit les plus vives et les plus puissantes affections, ce qui crée un homme nouveau dans l'homme, un nouvel esprit, une nouvelle âme, de nouveaux sentimens. Mais les peuples de l'antiquité ne connaissaient rien de toutes ces choses. Ils ne connaissaient ni le Dieu saint qui daigne s'unir à nous et nous rendre heureux, ni cette patrie céleste après laquelle notre âme soupire. C'est donc l'esprit du Christianisme qui a fait naître la poésie du sentiment. Chez les anciens, la poésie s'attachait constamment à décrire les rapports de l'homme avec les objets extérieurs : chez les chrétiens, au contraire, la poésie aime à se placer dans l'intérieur de l'homme, et chante les douleurs ou les joies de notre cœur. »

Le poète qui veut atteindre à la sublimité de ces grands sujets doit allumer son inspiration au foyer de la Bible, et s'abreuver à cette source d'eau vive qui jaillit jusqu'en vie éternelle. Le cantique des anges, dans le troisième livre du *Paradis-Perdu*, et l'hymne d'Adam et d'Eve, dans le cinquième livre, montrent ce que peut produire la double influence d'une piété fervente et d'une féconde imagination. Jamais les ailes du génie ne se sont plus approchées des cieux; jamais la langue des hommes n'a parlé, si l'on excepte les chants du roi-prophète, un langage plus magnifique et plus majestueux. On comprend alors l'épithète de *divin* que l'on donnait autrefois aux poètes; c'est l'homme inspiré qui raconte à la terre les choses du ciel, et qui lui découvre, au-delà des nuages de cette vie passagère, les secrets de l'éternité.

A n'envisager le poète que dans sa position personnelle, l'influence du Christianisme lui est nécessaire. Pour être en même temps homme de poésie et homme heureux, il faut, ce nous semble, être homme de foi. Les égaremens, les mécomptes, les folies, les douleurs des poètes sont bien connus. Leur imagination tend sans cesse à les précipiter dans des abîmes et à les briser contre des écueils. Leur esprit est ainsi fait qu'il n'y a rien que la foi religieuse qui puisse les sauver du désespoir, et parfois du suicide. Combien d'exemples de poètes qui se sont déchirés de leurs propres mains, qui ont été dévorés par la flamme qu'ils portaient dans leur cœur ? C'est que Dieu n'y était pas, et par l'absence de Dieu, ils se trouvaient en proie à deux forces contraires, à l'élément céleste de la poésie qui les arrachait aux choses sensibles, et à l'élément grossier du vice qui les y replongeait tout entiers. Effroyable combat que Chatterton et tant d'autres n'ont su achever que par la mort ! Quand Dieu n'est pas le centre autour duquel gravitent ces hommes supérieurs, la puissance des passions brutales jette dans leur course les plus terribles perturbations, et les précipite enfin de l'orbite où ils se mouvaient dans de sombres es-

paces d'où ils ne peuvent plus sortir. Faut-il rappeler ici les tristes exemples de Burns et de Byron? Ces hommes avaient une âme pleine de poésie, mais ils ne possédaient pas un temple dans leur cœur; ils manquaient du principe religieux qui aurait établi l'équilibre entre leurs facultés et leurs passions; de là, toutes leurs extravagances et toutes leurs infortunes. Le génie ne les sauva point d'une sorte de délire qui devait exciter la pitié d'un petit enfant; supérieurs à tous par une partie de leur être, ils furent inférieurs à tous par l'autre partie. Comme l'astre des nuits qui réfléchit ses pâles lueurs sur une mer agitée, ils illuminaient la tempête, mais ils ne pouvaient la calmer.

La Bible (c'est encore une remarque de Schlegel) a exercé sur la poésie des temps modernes la même influence que l'Iliade avait obtenue sur la poésie des temps antiques; elle a été la règle et le modèle de toutes nos images et de toutes nos conceptions les plus sublimes. C'est dans cette source intarissable que les grands maîtres de la poésie et de la peinture ont puisé les principales scènes de leurs chefs-d'œuvre. C'est là que le Florentin allait s'inspirer. C'est la méditation habituelle et approfondie du Livre saint qui a fourni au grand Milton ses plus magnifiques tableaux. S'il s'éleva plus haut que le cygne d'Aonie, s'il parut monter jusqu'à Dieu sur les ailes d'un ange, c'est à la Bible qu'il le doit. Homère est plus dramatique, Virgile est plus correct; mais il y a dans Milton une grandeur morale dont on ne trouverait aucun exemple dans toute l'antiquité.

Nous espérons que le temps n'est pas loin où le Christianisme prendra dans la poésie la place qui lui appartient, et deviendra la règle suprême du génie humain, comme il est la source de toute vertu et de toute félicité.

MELANGES.

Réduction du nombre des enfans trouvés dans le département de Maine-et-Loire. — La session des conseils généraux des départemens a révélé bien des faits propres à trouver place dans une statistique morale du pays. L'un des plus remarquables sans doute est celui qui a été constaté par le conseil-général de Maine-et-Loire.

M. Gauja, préfet de ce département, a découvert qu'un grand nombre d'enfans légitimes, appartenant à des familles qui ne sont pas dans l'indigence, étaient exposés par leurs parens et repris par leurs propres mères, qui se présentaient comme nourrices, et recevaient la subvention accordée par le gouvernement. Un grand nombre de familles, sans avoir recours au même moyen, trouvaient fort commode de mettre à la charge du département la première éducation de leurs enfans, parce qu'elles savaient qu'ils seraient confiés à une nourrice du voisinage, qu'il leur serait possible de surveiller. Mais M. le préfet est parvenu à mettre un terme à cette immoralité en ordonnant l'échange des enfans entre les arrondissemens. Cette simple mesure a suffi pour ramener le retrait de plus de 800 enfans en quelques mois, et pour produire une économie sur les dépenses de l'année de 60 à 70,000 fr.

Le département de Maine-et-Loire n'est pas le seul qui profite de la sage mesure adoptée par M. Gauja; la même remarque avait déjà été faite par lui dans l'Ariége, qu'il a administré et où les mêmes moyens ont aussi amené de notables économies.

Nous ne pouvons sans une vive peine signaler de tels faits, qui annoncent que les sentimens les plus naturels et les plus puissans du cœur de l'homme n'ont pas assez de force pour l'empêcher de mal faire. Qu'on le remarque bien, ce ne sont pas des pauvres, mais des familles jouissant d'une certaine aisance, qui exploitaient ainsi les secours accordés par l'Etat!

Invention pour la fabrication du drap. — On se livre dans le voisinage de Batley, en Angleterre, à une singulière industrie qui est peu connue. Son but est de faire du drap neuf avec de vieux habits, et son importance est telle, qu'on importe annuellement d'Allemagne et d'autres contrées dans ce but environ cinq millions de livres de chiffons de laine. Les chiffons sont déchirés au moyen d'une machine, qui les réduit à peu près à leur état primitif de laine; on y ajoute de la laine nouvelle en petite quantité, on la carde, on la file, on la tisse de nouveau, et on en fait un drap, qui n'est pas très solide, mais qui peut cependant servir pour certains usages. Cette ingénieuse invention, qui a pour objet de donner au drap une seconde existence, n'a aucun caractère de fraude; elle fait servir la matière première aussi long-temps qu'il est possible d'en faire usage, et est intéressante sous ce rapport.

Revue des colonies. — Nous avons souvent appelé l'attention de nos lecteurs sur nos colonies, et nous nous en sommes d'autant plus fait un devoir, que les journaux ne s'en occupent que rarement et avec une grande timidité. Les nombreux intérêts qu'on risque de blesser, en parlant avec franchise de ce pays où la loi française sanctionne encore les distinctions sociales les plus révoltantes, peuvent commander une certaine réserve; mais elle ne doit jamais aller jusqu'à empêcher le progrès que la publicité peut seule amener.

Mandataire des hommes de couleur, M. Bissette, qui a souffert pour la cause de la classe à laquelle il appartient, était plus à même que les écrivains de la métropole de faire bien connaître l'état des Antilles françaises. Il vient de commencer la publication d'une *Revue des Colonies*, entreprise dans ce but spécial et qui servira d'organe à la partie de la population qu'il représente. Ce recueil était une nécessité; car il faut révéler le mal pour qu'on puisse y porter remède.

Nous voyons avec plaisir par les deux livraisons qui ont déjà paru que M. Bissette se prononce pour l'abolition de l'esclavage; et cette circonstance ne paraîtra pas sans intérêt, si l'on sait que beaucoup d'hommes de couleur sont propriétaires d'esclaves, aussi bien que les blancs.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 34. 20 AOUT 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU SERMENT POLITIQUE DANS SES RAPPORTS AVEC LES IDÉES RELIGIEUSES.

Qu'est-ce que vaut aujourd'hui le serment politique? Demandez-le à une partie de la chambre qui pouffe de rire, lorsque tel député prononce à voix haute, en face du pays et de l'Europe, le serment de fidélité au roi des Français et d'obéissance à la charte de juillet! Demandez-le au député qui rit lui-même tout le premier du personnage qu'il joue du haut de son banc! On réclame avec chaleur la suppression du serment politique; en vérité, nous ne voyons pas pourquoi, dès qu'on se place en dehors des idées religieuses. Comme moyen de gouvernement, le serment politique n'a pas besoin d'être supprimé, il l'est déjà; il n'a pas besoin d'être tué, il est mort. La formule subsiste, mais l'esprit en est sorti; on a gardé les mots sans pouvoir conserver la chose; c'est un corps sans âme, un cadavre qui ne protège plus personne, qui ne garantit plus rien. Quelqu'un a comparé la prestation du serment politique dans la chambre à la cérémonie du *juro* dans une farce de Molière ; le fait est triste, mais c'est un fait.

Il est vrai que les écrivains du pouvoir se sont emparés de cette cérémonie comme d'un gage de foi; ils se sont donné le divertissement de prendre le personnage au sérieux. Vous avez prononcé : je le jure! d'une voix très-ferme et d'un air très-loyal; or, vous êtes des gens d'honneur que nous estimons beaucoup, et nous vous croyons tout-à-fait incapables de violer votre promesse, et plus que votre promesse, votre serment de fidélité au roi des Français; vous voilà donc liés, engagés; nous vous regardons comme des otages de votre parti, ne vous en déplaise! — Ruse de guerre que tout cela ; tactique assez adroite pour conquérir l'avantage du terrain parlementaire; au fond, le journaliste n'est pas si sot que de croire un mot de ce qu'il dit. Il sait bien que s'il survenait une insurrection ou une invasion victorieuse en faveur des légitimistes, le serment qu'ils ont prêté ne les embarrasserait pas le moins du monde ; il sait bien que si la république était proclamée à l'Hôtel-de-Ville et aux Tuileries par trois cent mille ouvriers et bourgeois de Paris, les députés républicains, s'il en est encore, se moqueraient de leur serment comme on se moque d'une comédie sifflée par le parterre; il est même persuadé, je vous assure, que ses amis, les soutiens actuels du pouvoir, si leurs intérêts étaient violemment froissés ou s'il y avait une grande perturbation dans le pays, se sauveraient, eux, leurs propriétés et leurs places, aux dépens de qui de droit, sans se mettre fort en souci de leur serment; le journaliste ne serait peut-être pas le dernier, dès qu'il y aurait péril en la demeure, à crier : sauve qui peut! Aucun homme habile ne s'y trompe; les dépositaires de l'autorité publique sont trop éclairés sur le fond des cœurs et des choses actuelles pour croire à la garantie du serment, dès que le serment ne saurait plus se garantir lui-même. Toute la valeur du serment politique se réduit à ceci : Vous respecterez la charte et le roi, vous républicains, et vous légitimistes, tant que nous serons les plus forts, car la force a le moyen de se faire respecter; vous maintiendrez la charte et le roi, vous hommes des centres, tant que vos intérêts y trouveront leur profit, car vos intérêts passent avant tout, et avec grande raison. — Qu'est-ce que le serment ajoute, je vous prie, à l'argument de la force et au lien des intérêts?

Sans doute, il se rencontrerait encore çà et là quelques personnes qui tiennent le serment pour une chose sérieuse

et sainte; on en a vu d'honorables exemples dans le parti légitimiste. Mais quel avantage en résulte-t-il pour le pouvoir? Ceux-là ne se hâtent guère de prêter serment, qui voudraient y rester fidèles, lors même que la force ni les intérêts ne commanderaient plus la fidélité. On y pense à deux fois, avant de prendre un engagement sacré que la mort seule peut rompre, et le gouvernement l'a si bien senti qu'il n'a pas astreint à la formalité du serment les trente à quarante mille ecclésiastiques français, tandis que tous les autres salariés de l'Etat, sans exception, même les fonctionnaires gratuits, les maires, les administrateurs des bureaux de bienfaisance, ont été appelés, depuis la révolution de juillet, à jurer obéissance à la charte et fidélité au roi. Cette distinction se maintient encore; à l'heure qu'il est, aucun membre du clergé ne prête serment, bien que les ecclésiastiques aient dû le faire sous la restauration. Pourquoi cela? c'est qu'on a prévu que les hommes qui attachent au serment un caractère religieux, et, par conséquent, inviolable, soulèveraient les plus graves difficultés avant de se soumettre à cette condition. Ainsi, en dernière analyse, le gouvernement fait jurer ceux qui, pour la plupart, subordonnent le serment à la force ou à leurs intérêts; mais il ne peut faire jurer ceux qui le regarderaient comme une promesse imprescriptible. C'est-à-dire que les hommes dont le serment ne signifie rien, indépendamment des circonstances extérieures, le prêtent, et que les hommes dont le serment signifierait quelque chose, ne le prêtent pas! Il vaut bien la peine de maintenir la formalité du serment politique!

Le serment politique est une grande inutilité; qu'on le garde ou qu'on le supprime, il n'en sera guères ni plus ni moins pour les partis; l'opinion légitimiste y perdra seulement quelques voix dans les colléges électoraux et dans la chambre. Mais pour nous qui examinons les questions sous le point de vue religieux, le serment politique n'est pas seulement une inutilité; c'est une faute et un malheur. En prononçant les paroles sacramentelles: je le jure! on appelle par cela même Dieu à témoin, et de quoi? D'une promesse qui fait rire, parce que chacun sait qu'on ne la tiendra qu'autant qu'on le jugera bon! On appelle Dieu à témoin d'un engagement qui n'engage à rien! d'une formalité qu'on a qualifiée d'absurde, et que celui-là même qui l'a nommée absurde vient remplir à son tour! On appelle Dieu à témoin d'une cérémonie que l'on compare ouvertement et avec trop de raison à l'une des scènes les plus burlesques du théâtre! Dieu, le Dieu-Créateur, l'Eternel, Celui devant qui toutes les nations ne sont que comme des grains de poussière ou des gouttes d'eau, on traîne son nom trois fois saint dans nos débats pour lui demander une sanction à laquelle on ne croit plus et des garanties qui servent de risée à toutes les opinions! Si ce n'est pas là profaner, prostituer, deshonorer, avilir le nom de Dieu, qu'est-ce donc? Si ce n'est pas là donner au pays le funeste exemple du mépris des idées les plus augustes et les plus vénérables, qu'est-ce donc encore une fois?

Je vous entends: que le nom de Dieu soit pris en vain et deshonoré, qu'est-ce que cela vous fait? Nos réclamations de sacristie et nos criailleries de puritain vous importent peu; vous avez bien d'autres choses à examiner! Soit, mais prenez y garde. Vous avez reconnu et proclamé devant la France entière que l'ordre matériel dépend de l'ordre moral, que l'ordre matériel n'est qu'une conquête provisoire, une halte derrière des baïonnettes et dans le sang, s'il ne s'appuie sur l'ordre moral. Eh bien! pensez-vous rétablir l'ordre moral, en brisant le premier anneau qui le soutient? Rendrez-vous aux principes conservateurs des sociétés humaines l'autorité qui leur est due, en foulant aux pieds le nom de Celui qui est le Principe des principes? Vous vous plaignez, non sans motif, du dévergondage des opinions hostiles au pouvoir. On outrage indignement la personne du roi; on jette de lâches invectives à la magistrature; on ne se gêne pas même pour afficher son mépris contre la charte! Ce dévergondage est profondément déplorable, et quel est l'homme de conscience et d'honneur qui ne partage votre indignation? Mais comment voulez-vous qu'on respecte l'inviolabilité du roi, lorsque des représentans de la France ne respectent pas l'inviolabilité de Dieu? comment les juges humains seraient-ils honorés, quand le Dieu qui punit le parjure, quand le Juge suprême est déshonoré dans une parade qui n'a ni gravité, ni dignité, ni bonne foi? quels hommages prétendez-vous obtenir pour une loi humaine, pour la charte, quand la loi des lois qui dit: TU NE PRENDRAS POINT LE NOM DE L'ÉTERNEL TON DIEU EN VAIN, est vouée à la dérision? Vous vous étonnez du désordre moral qui afflige la France; je m'étonnerais bien plus que ce désordre n'existât point. Dans le monde social comme dans le monde physique, Dieu est le conservateur de l'ordre. Chassez Dieu de la nature, vous aurez le chaos; chassez Dieu de la société, vous aurez l'anarchie morale, en attendant l'anarchie matérielle qui doit la suivre tôt ou tard.

Songez, d'ailleurs, à toutes les fatales conséquences de cette profanation du serment. Si le serment politique est un sujet de moquerie dans la chambre, s'imagine-t-on que le serment devant les tribunaux n'en souffrira pas? Tel individu qui vient de lire dans son journal que les mots: je le jure! ont provoqué parmi les mandataires du peuple une sorte d'hilarité, éprouvera-t-il un grand scrupule à prononcer les mêmes paroles devant une cour de justice, bien qu'il ait l'intention de trahir la vérité? Et si le serment politique et le serment judiciaire n'ont plus de valeur, que devient la sainteté du serment de famille, du serment conjugal? Tous les sermens se tiennent, et tous les parjures aussi.

Mais que faire, après tout? — Que faire! il faut supprimer le serment politique, ou le remplacer par une formule qui soit une simple promesse, et non un serment. Dans un serment, Dieu intervient, et il ne doit intervenir que là où il est respecté. Nous ne demandons point la suppression du serment politique par les motifs qui dirigent les partis contraires à l'ordre de choses établi. Si nous n'étions que des hommes de parti, et des hommes sans religion, il nous serait fort égal que la sainteté du serment fût prostituée; au contraire, nous y verrions un moyen de plus d'effacer les maximes d'ordre et de hâter la ruine du pouvoir. Mais nous ne sommes ni républicains, ni légitimistes, nous sommes chrétiens, et nous demandons la suppression du serment politique au nom de la majesté de Dieu. L'Ecriture le dit: ON NE SE JOUE POINT DE DIEU, et la France a pu déjà l'apprendre par de terribles expériences. Les leçons du passé ne doivent pas être perdues pour le présent ni pour l'avenir.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les dernières séances de la chambre des lords ont été remarquables par la discussion et le rejet du bill relatif aux dîmes d'Irlande. Sur 189 voix, il y en a eu 122 pour le rejet. La majorité contre le bill est donc de 67 voix. On est généralement convaincu que les dîmes ne seront cependant pas payées, et qu'il faudra, dans la session prochaine, reprendre ce projet, dans l'intérêt du clergé irlandais comme dans celui du peuple.

Le roi d'Angleterre s'est rendu en personne à la chambre des lords, afin de proroger le parlement. Il a annoncé aux chambres que les importantes questions de la jurisprudence et des corpo-

rations municipales devront attirer leur attention dans les premiers jours de la prochaine session, qui s'ouvrira le 25 septembre. Le roi a promis que le gouvernement suivrait avec une rigoureuse persévérance le système d'économie qu'il a adopté. « J'espère humblement, a-t-il dit en finissant, que la divine » Providence continuera à nous faire jouir de tous ses bienfaits. » J'ai la certitude que vous inculquerez et que vous encoura- » gerez cette obéissance aux lois et cette observance des devoirs » de la religion et de la morale, seuls fondemens assurés du pou- » voir et du bonheur des empires. »

La chambre des procuradorès a adopté le projet d'adresse qui n'a subi que de légères modifications. L'attention publique est surtout occupée du projet proposé par M. de Toreno pour le réglement de la dette. D'après ce projet, toutes les dettes contractées par le gouvernement dans l'étranger à diverses époques, et notamment les emprunts tant antérieurs que postérieurs à l'année 1823, sont *dette de l'Etat*. La dette étrangère est convertie moitié en *dette active* et moitié en *dette passive*. La dette active sera représentée par un nouveau fonds 5 p. 100. La dette passive ne portera pas d'intérêts, mais à mesure que la dette active sera amortie, la dette passive sera convertie en dette active. Ce projet de réglement est généralement considéré à l'étranger comme un projet de banqueroute, aussi les fonds espagnols ont-ils éprouvé partout une très-forte baisse.

La *Gazette de Madrid* publie plusieurs décrets de la reine. L'un est relatif à la vente et au revenu du sel. Un autre décret supprime, par mesure d'économie, les administrations générales de l'Amérique du Nord et du Sud.

La corvette espagnole *la Perle*, croisant le long des côtes de Biscaye, a capturé cinq barques d'insurgés; elle a ramené à son bord cent prisonniers. Don Carlos est à Guernica.

Un décret de don Pédro supprime le commissariat général de la Terrs-Sainte, et incorpore ses biens au domaine de l'état, pour mettre un terme, est-il dit dans les considérans, « aux » abus scandaleux que l'on fait de la crédulité des peuples, aux- » quels on extorque des sommes considérables sous de faux » prétextes, qui tournent au détriment de la vraie religion ca- » tholique, apostolique et romaine. »

Tandis que le Portugal essaie ainsi de s'affranchir des tributs ecclésiastiques, une révolution en sens contraire a lieu au Mexique. Le pays presque entier s'est prononcé contre les réformes tentées par le dernier congrès, et en faveur d'une déclaration de Cuernavaca, qui sanctionne les abus auxquels se livre le clergé. Les églises et les couvens de Vera-Cruz, supprimés par le congrès, ont été rouverts, en vertu d'une décision du conseil de cette ville.

En Hanovre, les docteurs Kœnig et Freitag, poursuivis pour avoir écrit et distribué une brochure contre le ministre Munster, ont vu commuer, par le tribunal d'appel, en cinq ans de travaux forcés la peine de mort que le tribunal de première instance avait prononcée contre eux.

La confédération germanique a adressé, le 2 août, une note à la confédération suisse. Elle déclare à celle-ci qu'elle a puisé dans sa réponse du 27 juin au plénipotentiaire d'Autriche « la » conviction que la confédération suisse professe les mêmes » *principes internationaux* qu'elle : principes dont aucun état » ne peut dévier sans préjudice pour sa propre tranquillité, » son existence et son indépendance; dont le maintien, non- » seulement augmente la force de l'état lui-même, mais, par le » concours des autres gouvernemens *animés des mêmes prin-* » *cipes*, oppose encore une digue ferme et inébranlable aux » maux et aux dangers de l'époque partout où ils se mon- » trent. » Les relations amicales entre les deux pays sont rétablies.

L'arrêt de la cour d'assises de la Martinique concernant l'affaire des prévenus impliqués dans le complot de la Grande-Anse, a été rendu le 28 juin. Voici le résultat du jugement : 15 condamnations à mort; 22 condamnations aux galères; 25 déportations au Sénégal; 22 acquittemens. Plusieurs des condamnés sont contumaces.

Diverses ordonnances du roi règlent l'organisation d'Alger. Cette colonie, qui est qualifiée dans les actes officiels de *possession française*, aura un gouverneur militaire, M. le comte Drouet d'Erlon; un intendant civil, M. Lepasquier, ancien préfet du Finistère; un procureur-général, M. Laureuce; et un commandant de la marine, M. le contre-amiral Botherel de la Bretonnière. Un intendant militaire et un directeur des finances complètent avec ces fonctionnaires le conseil général.

M. Philippe Dupin a été nommé bâtonnier de l'ordre des avocats pour 1835. Il avait pour principal concurrent M. Mauguin, sur lequel il ne l'a emporté que de deux voix.

Le conseil municipal de Strasbourg a déclaré à l'unanimité « qu'au moment où l'ordonnance de dissolution de la garde na- » tionale de cette ville a été rendue, il n'existait aucun fait de » nature à motiver cette mesure; qu'il est urgent de réorganiser » immédiatement la garde nationale de Strasbourg, et que le » gouvernement est prié de donner des ordres à cet égard. »

Après une discussion rapide, dans laquelle les ministres, au lieu de combattre les passages de l'adresse hostiles au pouvoir, les ont acceptés en les interprétant, et dans laquelle des amendemens proposés par MM. Lamy et Bugeaud, dans le but de lier la chambre au ministère par une approbation explicite de ses antécédens, ont été repoussés, l'adresse elle-même a été adoptée par 256 voix 39. Dès le lendemain, la session a été prorogée au 29 décembre prochain.

LITTERATURE.

VOLUPTÉ. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Eugène Renduel, éditeur, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 15 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Il y a, dans le nouvel ouvrage de M. Sainte-Beuve, un parti pris, une profession de foi déterminée et conséquemment exclusive. Ce nous est une surprise agréable. Depuis long-temps nous souffrions à voir l'ingénieux écrivain dans les liens d'une espèce de polythéisme littéraire. Cette facilité à tout louer pour l'amour de la forme et de l'art, cette absence de tout parti ou plutôt cette bienveillance pour tous les partis, cette sympathie au service de tous les talens, jamais nous ne leur avons cherché ni soupçonné un principe de servile complaisance, mais nous avons cru y reconnaître le caractère d'une âme sensible et nonchalante, plus tendre que forte, ouverte à toutes les impressions, perdue dans l'océan des délices intellectuelles, *noyée*, dirait M. Sainte-Beuve, chez qui ce mot est en grande faveur. Il est vrai que sur cette mer d'émotions et d'idées, une chose, et toujours la même, revenait parfois à surnager; un son plus pur s'élevait parfois, profond et plaintif, du murmure confus de ces ondes; l'admirable élégie sur « Jean Racine, le grand poète, » était pleine de la plus chrétienne mélodie; mais que de sons moins élevés, moins chrétiens, couvrirent ce chant pieux! que de lacunes, ou tout au moins, quelle inexplicable route, entre cette élégie et les deux volumes que nous annonçons!

Toutefois nous le disons, dussent quelques nouvelles productions de l'écrivain nous donner un apparent démenti, ces deux volumes nous paraissent écrits sous l'inspiration d'un Christianisme positif et vrai. Sous ce rapport, ils nous ont sérieusement réjoui; et il n'y avait pas de milieu : ils devaient nous réjouir ou nous épouvanter. Si l'on pouvait parler ainsi du Christianisme sans l'avoir reçu dans le cœur ou du moins dans la conscience, sans l'avoir expérimenté, sans en faire désormais le premier intérêt de sa vie, certes il y aurait de quoi frissonner. Bien d'autres écrivains du siècle ont, avant celui-ci, parlé du Christianisme avec amour, avec vérité même, sans pouvoir être pour cela comptés parmi les chrétiens. Le Christianisme a ses fleurs comme il a ses fruits, ses beautés comme sa grandeur, sa poésie comme sa

divinité. C'est à la poésie du Christianisme, à son côté sensible et tendre que s'adressaient leurs hommages; cette admiration tire à conséquence beaucoup moins qu'on ne croit; elle peut ouvrir les voies à la conversion, elle n'est pas la conversion même; l'Evangile est pour elle comme une douce musique dont elle n'entend pas les paroles; et ces paroles, pleines de miséricorde, sont en même temps si humiliantes et si sévères que l'homme naturel se détourne pour ne pas les entendre. Réjouissons-nous pourtant de ce que les divines beautés de l'Evangile trouvent encore des admirateurs; mais ne prenons pas pour du Christianisme toutes ces admirations. Tant que la conscience, avec sa voix grave et triste, ne se joint pas au concert de toutes les facultés humaines chantant en chœur les louanges de l'Evangile, cet Evangile n'est encore ni accepté ni compris. Le Christianisme est essentiellement la religion du repentir; c'est par le repentir qu'il veut mener à l'amour.

C'est parce que M. Sainte-Beuve, presque le premier parmi ses pareils, l'a ainsi compris, que nous disons avec assurance qu'il l'a compris (1). Son livre est l'histoire d'une âme défigurée par le péché, ramenée à Dieu par le repentir, et lentement épurée par l'amour divin. C'est un pélerinage angoissé et douloureux dont la croix est le sommet. C'était déjà beaucoup d'avoir tracé cet itinéraire; mais la manière dont le pélerin marque ses différentes stations a bien plus d'importance. Il ne suffisait pas d'indiquer les trois grands nœuds de la route; il fallait prouver qu'on l'avait faite avec son cœur; et comme un voyageur apporte quelque chose en témoignage de chacun des lieux qu'il a traversés, il fallait, de chacun des états divers par où a passé le cœur pour aller à Dieu, apporter un souvenir distinct et individuel, une trace pour ainsi dire vivante. La première de ces choses peut n'être qu'un système, la seconde est une vie. Eh bien! ce qui fait le prix de ce livre à nos yeux, c'est qu'il est moins encore un livre qu'une vie. Un tel caractère de réalité, de précision jusque dans les moindres détails, ne saurait appartenir à une fiction. L'âme, il est vrai, devine beaucoup des choses de l'âme; mais ce n'est jamais sans avoir senti en soi une partie ou le principe actif de ce qu'elle raconte; et d'ailleurs il y a une ligne profonde entre les momens de l'homme naturel et les états de celui que la grâce divine a touché. L'imagination, retentissement de l'âme de tous dans l'âme de chacun, suffit à décrire les premiers de ces états; elle en porte en soi les données, le dessin; mais les impressions des doctrines évangéliques sur une âme ne sont pas également à sa portée; elle ne les peut concevoir, n'en concevant pas le principe; elle ne peut donc pas les peindre, ou elle les peint sans vérité et sans vie; car en aucun genre, sa puissance ne va jusqu'à peindre ce dont elle n'a nulle connaissance anticipée, nulle perception intérieure. Des passions générales ont souvent été rendues avec une vérité si flagrante, qu'il ne semblait pas que le poète eût pu les peindre mieux, les eût-il lui-même éprouvées; mais je ne crois pas qu'il en puisse être de même des émotions positivement chrétiennes. C'est à cause de cela que l'admirable épître de saint Paul aux Romains ne paraissait que du *fatras* à l'un des esprits les plus pénétrans, celui de la marquise du Deffant; c'est pour cela que tous les jours des écrits religieux pleins d'une vérité profonde n'ont aucun sens pour certains lecteurs.

Dans les confessions de l'auteur inconnu qui a fait à M. Sainte-Beuve une si intime confidence, toutes choses, joies, douleurs, confusion, remords, amour, espérance, ont une vérité irrécusable, et quelquefois poignante. C'est, sous ce rapport, un livre peut-être sans égal dans notre littérature actuelle. Il peut servir à montrer combien le cœur, en certaines matières, observe mieux et plus profondément que l'esprit. Il y a dans le cœur des plis secrets, auxquels il ne souffre pas qu'un autre que lui touche pour les déployer. C'est à cause de cela que la psychologie systématique et savante restera toujours, pour les découvertes, en arrière d'une âme qui, douée de beaucoup de vie intérieure, involontairement se réfléchit sans cesse elle-même.

Mais qu'est-ce enfin que *Volupté?* va demander le lecteur, fatigué, je n'en doute pas, de toutes ces observations générales. *Volupté* est l'histoire d'une âme qui, partagée entre l'amour et le plaisir, a cherché à se sauver de l'un par l'autre, s'est perdue par l'un et par l'autre, et vient tomber, vaincue et dégradée, au bord d'un désespoir où la clémence divine la relève et la recueille. Un jeune homme, nommé Amaury, d'une nature ardente et rêveuse, élevé dans la solitude et dans la piété, a vu sa première jeunesse expirer avec les derniers jours de la révolution française. L'inquiétude d'esprit qui naît avec les premières passions, le jette de bonne heure dans le mouvement sourd des complots royalistes de la Bretagne, son pays natal; mais au sortir de cette agitation passagère, qui n'a trompé qu'un moment les vrais besoins de son cœur, il se retrouve en face des passions dont la politique l'a distrait. Comme un ange tutélaire accordé à sa destinée, une jeune personne, pleine de grâce et de candeur, élevée à l'ombre des traditions antiques, préparée par la piété filiale à toutes les sortes de dévouemens, naïve et noble de langage, lui apparaît sur le chemin de la vie. Un amour plein de respect, pur comme son objet, l'attache bientôt à elle, et réussit à se faire partager. Je ne sais pourtant quel sourd murmure d'ambition et de gloire gronde dans son cœur contre les projets d'une félicité trop prochaine. C'est alors qu'un hasard le conduit chez le marquis de Couaën, chef ardent des entreprises royalistes de la province, grand caractère étouffé dans sa destinée, âme taillée à pic, mais semblable au rocher que la vague ronge par en bas, qu'elle fera crouler, mais au-dessus duquel elle ne peut jamais s'élancer.

Amaury s'enchaîne aux projets du marquis, sans espoir ni enthousiasme; car il a cet instinct de jeune homme qui se refuse aux espérances des vieillards; M. de Couaën n'est point un vieillard; mais les plis de son âme se sont formés dans le monde que la révolution vient de clore; il appartient à un passé qui, tout récent encore, n'en est pas moins une antiquité. Qui fait participer Amaury à ces témérités sans espérance? L'idéale beauté de Madame de Couaën, le charme de son imagination rêveuse et grande, de son esprit naïf et élevé, de son âme tendre et pure, ce quelque chose, en un mot, que rien ne définit, qui élève pour nous une créature au-dessus des créatures, nous fait trouver la terre indigne de la porter, et fait de l'amour une véritable religion. C'est au progrès de cet amour dans le cœur d'Amaury, à l'histoire intime de ce sentiment, à l'indication délicate de ce qui dans l'âme de la marquise révèle un secret retour, retour dont elle n'a pas le sentiment et qui lui laisse toute sa pureté, qu'une grande partie de l'ouvrage est consacrée. Tout à son affection, Amaury oublie les premiers engagemens qu'il a formés, et suit à Paris M. et Mme de Couaën. Là commence l'histoire de ses chutes, étrangères à son amour, étrangères à tout sentiment du cœur, avilissantes. Sa passion dure à travers ces désordres, toujours moins pure, il est vrai, et toujours plus troublée. Le sentiment d'une existence manquée, d'une jeunesse perdue le harcèle, et le jette tour à tour dans l'étude et dans les projets. Puis n'étant plus assez pur pour aimer purement, fatigué du partage qu'il fait de lui-même, il se prescrit (c'est presque le mot) un amour qui ne l'oblige pas à se *dédoubler*. Toujours portant dans le cœur l'image de la marquise de Couaën,

(1) C'est ce que nous avions déjà entrevu dans des productions antérieures de l'auteur. Voyez le *Semeur* du 4 janvier 1832, page 140.

il offre son cœur à une femme sensible, intéressante, qui reste sans aucune supériorité; mais trop haut encore pour l'espèce d'amour qu'il lui apporte; en l'acceptant, elle oublie des devoirs puisqu'elle est mariée; mais lui seul s'avilit; les duretés outrageantes où il s'abandonne lui révèlent combien il est déchu; très jeune encore, il sent son âme ruinée; il s'épouvante du long avenir qui lui reste et qu'il a dévasté d'avance; il reconnait, après quelques essais, qu'aucune agitation, ni le plaisir, ni la gloire ne font revivre un cœur mort. C'est alors que sa pensée se reporte à ses années de foi et de pieuse espérance; il retourne puiser aux sources négligées; il y retrouve la vie, la plénitude, la paix; et pour mettre un abîme entre lui et le monde qui lui a fait tant de mal, pour ne laisser place qu'à de saints rapports entre lui et celle qu'il aime encore, il se décide à se faire prêtre. C'est en cette qualité, et après une longue séparation, que nous le voyons au pied du lit de Madame de Couaën mourante, la soutenant par les paroles de la religion dans la vallée sombre de l'agonie, et pénétrant avec ces mêmes paroles dans l'âme stoïque et fière du marquis de Couaën.—Tous ces événemens, il les écrit lui-même pendant son trajet d'Europe en Amérique, à un jeune ami qu'il veut prémunir contre les mêmes écueils où sa jeunesse a fait naufrage.

Le préservatif est il suffisant? Nous pouvons bien nous faire une question que l'auteur lui-même s'est plus d'une fois adressée. « Souvenirs qui vont presque contre mon but, » écrit-il à son ami, « où en suis-je avec moi-même, et me les » faut-il effacer?... Convient-il que vous lisiez ceci? Con- » vient-il que je persiste à vous le retracer? L'attrait qui » m'induit à tout dire n'est-il pas un attrait perfide? Ne » sera-ce pas un legs inutile ou même funeste, adressé à » mon ami, que ces rares conseils perdus dans des enve- » loppes frivoles et dans des parfums énervans? — Con- » science bien écoutée, voix du cœur dans la prière, j'ose » à peine ici vous dire : Conseillez-moi!... » Nous ne voulons rien dire de plus, mais nous ne pouvons aussi rien dire de moins. Le récit, tracé avec pudeur et dégoût, d'égaremens où le cœur ne fut pour rien, ne renferme pas, à notre avis, le vrai danger du livre; et ce n'est pas là aussi que l'auteur a vu le danger. Il est tout entier dans la complaisance avec laquelle sont retracés des souvenirs plus purs et plus chers. Plus purs! est-ce bien là le mot? et sans parler de cette troisième affection, dans laquelle se rejoignent en Amaury deux natures jusque là séparées, sont-ce des souvenirs bien purs que ceux de son amour pour Madame de Couaën? Cet amour que ne traverse jamais la pensée des liens sacrés qu'il outrage, cet amour que le jeune homme converti compte à peine encore au nombre de ses remords, et pour le souvenir duquel il demande un privilége à sa conscience, cet amour dont il pare sa vie, et qui, entouré par lui d'une espèce d'auréole, apparaît presque comme une vertu dans le naufrage de sa vertu, n'y a-t-il donc aucun inconvénient à le peindre si idéal et si beau? Ses émotions, à travers le voile romanesque qui les couvre, ne laissent-elles pas transparaitre le même mot qui sert de titre à l'ouvrage? Des larmes assez pures, assez saintes, mouillent-elles ce tendre souvenir? Et si le cœur ne peut s'empêcher de palpiter encore sous la main sévère du repentir, fallait-il que chaque page de ces confessions pénitentes en répétât les battemens? Je vois d'ici plus d'un sourire, et j'entends plus d'une bouche murmurer :

> « Burrhus, je vous croirai quand. . . . . .
> » Mais croyez-moi, l'amour est une autre science. »

Il ne s'agit pas ici de la science de l'amour; et dans cette affaire, d'ailleurs, j'ai pour moi le pénitent. Il ne se reproche pas, sans doute, le petit nombre de pages délicieuses qu'il a consacrées au souvenir d'un premier amour, amour pur qui ne peut lui laisser qu'un repentir, celui de ne l'avoir pas soigneusement gardé dans son cœur. Mais quant à l'autre, honteux d'en entretenir si long-temps et son jeune lecteur et sa propre mémoire, il se dit : *Où en suis-je moi-même?* Parole remarquable de candeur, retour sérieux, que développent admirablement ces autres paroles : *Conscience, voix du cœur dans la prière, j'ose à peine ici vous dire : Conseillez-moi!...* Quelle vérité! quelle cruelle vérité! Ce sont des traits semblables qui font le vrai prix de cet ouvrage.

Il me semble que, dans son dessein, l'auteur pouvait tirer un grand parti de cet amour. La première affection d'Amaury, pure et fraîche comme une aurore de printemps avec sa rosée et ses chants d'alouette, pouvait le tenir éloigné des chemins du vice; la seconde l'y engage. On le sent, on le pense; mais l'auteur devait le dire; la moralité de son ouvrage tenait à cet aveu. Au lieu d'un rapport purement historique entre cet amour et les chutes d'Amaury, uniquement rapportées à une tentation accidentelle, il eût été plus moral, il eût été, sans doute, plus vrai d'observer qu'Amaury était déjà tombé, qu'il avait cessé de surveiller son cœur, qu'il avait donné au mal une prise terrible, et qu'un tel amour, bien loin de le préserver comme le premier, devait le préparer à des fautes, non pas peut-être plus graves, mais plus grossières et plus humiliantes. N'est-ce pas dans cette affection romanesque, mais illégitime et sans honnête espoir, qu'il puisait le poison à l'action duquel il allait succomber ailleurs? Si tout cela est vrai, combien n'importait-il pas de le dire, ou du moins de le faire entendre? Ce que nous regrettons de ne pas trouver ici, nous le rencontrons plus tard. Le passage de la seconde affection à la troisième est expliqué avec la vérité la plus instructive et la plus triste. Cette dégénération successive des affections du cœur, jusqu'au moment où ce cœur, toujours moins bien aimant, ayant versé jusqu'à sa lie dans la coupe de l'amour, finit par ne pouvoir plus aimer du tout, est une leçon grave et belle, une leçon dont certainement il valait la peine de faire un livre.

Je hasarderai encore une remarque, mais avec réserve. L'histoire de cette conversion est vraie, j'aime à le croire; peu importent les détails purement extérieurs pourvu, que tout soit vrai dans le récit des événemens intérieurs et de ce qui les a immédiatement déterminés. L'auteur nous a mis en droit de tenir pour vrai toute cette partie de son récit, comme la première. Nous devons donc accepter, recueillir avec soin les faits qu'il rapporte; on ne peut pas disputer contre des faits. Nous savons d'ailleurs que si le sanctuaire n'a qu'une porte, il y a plus d'un chemin jusqu'à cette porte; Dieu nous place et nous conduit sur celui qu'il lui plaît et, sans doute, sur celui qui convient le mieux à notre individualité. Rien ne serait moins sensé que de demander compte à celui qui est dans le sanctuaire du chemin qu'il a tenu; fût-il entré par le toit, il est bien entré. Toutefois il y a, au moment décisif de la conversion, dans le moment qui la consomme, une vue distincte du grand mystère de piété : « Dieu manifesté en chair. » L'auteur de ces confessions a dû l'avoir; et comment ne l'aurait-il pas eue, puisqu'il en a les conséquences? Pourquoi donc cela n'est-il touché que vaguement dans ses mémoires? pourquoi certaines idées n'apparaissent-elles guère qu'obliquement, à titre d'allusions ou d'images? pourquoi ces admirables détails de spiritualité, ces branches de l'arbre ne sont-elles pas plus sensiblement rattachées à l'arbre lui-même? L'auteur comprendra bien que ce n'est pas de la théologie que nous lui demandons; mais il comprendra tout aussi bien qu'Amaury, pour agir sur la jeune âme qu'il cherche à préserver, doit lui rendre concevable, ou du moins distincte, la transformation reli-

gieuse qui s'est faite en lui, la mettre sur la voie des lumières qui l'ont éclairé, lui dire en un mot quelle idée l'a converti. Il est certain qu'à eux seuls les effets qu'il montre de cette idée sont fort touchans, et la recommandent; mais cela ne suffit pas encore; et il nous semble que toute personne qui a été affranchie par la vérité, doit sentir le besoin, si elle vient à en parler, de la dire tout entière. On peut encore ici varier sur les formes, mais sur le fond, c'est impossible. Comme décidément certains fruits ne sont portés que par un certain arbre, il ne faut laisser au hasard le soin de nous le désigner. Comme les fruits de sanctification remarquables dans la seconde vie d'Amaury n'ont jamais pu être portés que par une seule idée, il ne faut pas remettre à nos tâtonnemens aveugles le soin de la reconnaître et de la saisir.

Pour épuiser tout d'un temps les critiques, je veux parler ici du style de l'ouvrage. Du style! mais dans cette partie M. Sainte-Beuve n'est-il pas maître et modèle? Qui, dans ces derniers temps, a donné plus de flexibilité à notre langue? L'huile des jeux olympiques ne rendait pas plus souples et plus glissans les membres nerveux de l'athlète. On connaît, sans pouvoir presque s'en rendre compte, le caractère de ce style au mouvement sinueux, continu, et doux, dont les parties unies par des liens délicats, s'enchaînent moins qu'elles ne se fondent les unes dans les autres, où l'image s'élève paisiblement et sans ressaut sur la trame du discours, se rejoignant à la ligne plane du style propre, comme à l'eau du lac la courbe insensible de son flot; où la phraséologie, nouvelle sans doute, mais où, mais comment, on ne peut le dire, multiplie avec aisance les combinaisons de la période française; où l'harmonie, nouvelle aussi, refuse de se perdre et dans le rhythme des vers et dans le nombre oratoire, et ne semble jamais distincte de la coupe de la pensée et de son tour le plus naturel. Que voulez-vous de plus? rien de plus; au contraire, quelque chose de moins. Moins de luxe, moins d'images. Du reste, à d'autres les ciseaux; j'aurais, je le sens, regret à chaque chose; mais enfin c'est trop pour le style en général, et c'est trop pour un livre chrétien. L'élégance parfaite que permettent les sujets religieux a pourtant quelque chose de plus chaste; l'idée chrétienne est belle surtout de sa pureté; elle ne souffre que des ornemens purs; le style, qui est l'homme, doit se convertir avec l'homme, ou du moins bientôt après; nous avons donc à prévoir que si Amaury nous parle encore, ce ne sera pas avec moins de charme, mais avec plus de naturel. Il est singulier sous ce rapport que nous ayons à lui proposer un exemple, pris dans une autre ligne de pensées que celle où nous avons la douceur de le voir marcher. Un livre de son « rapsode, » les *Critiques et portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve, lui présentent un modèle de cette élégance pure qui, fortifiée de la décision que donnent au langage les convictions chrétiennes, doit faire désormais la loi de son style.

Si vous prenez une à une les images et les tableaux de ce livre, il en est peu dont vous ne soyez charmé. Leur principale beauté est la grâce. Quoi de plus aimable que les lignes que nous allons citer entre mille autres?

« L'essaim apprivoisé voltigeait autour d'elle, blond au-dessus de sa blonde tête, et semblait applaudir à sa voix. Mais mon chien s'élançait en joyeux aboiemens vers elle, et sautait follement vers l'essaim pour le saisir; celui-ci, tournoyant alors et redoublant de murmure, s'élevait avec une lenteur cadencée dans un rayon de soleil. »

« Il semble qu'à chaque progrès que nous faisons dans le bien est attaché, comme récompense intérieure, un arrière-souvenir d'enfance qui se réveille en nous et sourit. Notre jeune Ange de sept ans tressaille et nous jette des fleurs. »

« Je me laisse rentraîner à l'enchantement volage des souvenirs. Ils sommeillaient, on les croyait disparus; mais au moindre mouvement qu'on fait dans ces recoins de soi-même, au moindre rayon qu'on y dirige, c'est comme une poussière d'innombrables atomes qui s'élève et redemande à briller. »

Tout cela est bien ingénieux, et ne vient pourtant pas de l'esprit; ces gracieuses représentations jaillissent d'un cœur amoureux de la nature, ému à tous ses phénomènes d'un tressaillement sympathique, vivant dans le flot qui coule, dans la feuille qui tremble, dans le nuage qui rougit, mystiquement marié avec la nature, comme le fut toute âme à l'origine des choses. Ces métaphores ne se font pas; elles se trouvent au fond de l'âme, d'où, à la moindre pensée, elles s'élèvent en poussière brillante comme ces souvenirs dont l'auteur parlait tout à l'heure. C'est du dedans, non du dehors, qu'elles colorent la diction; ce n'est pas un fard, c'est un incarnat.

Mais ce qui n'est pas du cœur, c'est d'appeler de force la métaphore quand elle n'accourt pas de bonne grâce, c'est de l'arborer partout. C'est, sans doute, un défaut du style de M. Sainte-Beuve. Il a des images dures, si ce n'est fausses. Il est dur de nommer les rides que multiplie au coin de l'œil d'un homme une longue contention d'esprit, «l'outrage envahissant de ses tempes; » de dire d'une femme, que de pénibles souvenirs laissent extérieurement calme, qu'elle est « d'une neige plus affermie au front que jamais; » d'appeler l'usurpation de Bonaparte « un *diadème exagéré* s'inaugurant après la tempête; » et d'exprimer ainsi la sympathie qui fait participer un homme à toutes les douleurs d'un autre homme : « J'emportai aussi des éclats de son cœur dans ma chair. » N'est-il pas remarquable que les plus belles pages du livre, les plus tendres, les plus sensibles, soient celles où il y a le moins d'images et de tours insolites?

En général, la crainte de retomber dans les formes connues, le besoin de l'inusité se font trop sentir dans le style de M. Sainte-Beuve. Il harcèle la langue, il la tourmente pour lui faire dire où elle a caché ses trésors; mais le bien mal acquis ne prospère pas; et l'auteur est souvent incorrect en pure perte. Que gagne-t-on à dire *de naturels désirs*, *un direct remède*, *une âme décente*, *aigri* pour *aigre*, et une foule de choses pareilles? On n'a fait qu'ébranler les fondemens du langage, en donnant à tel mot ou à telle forme un autre sens que celui qu'ils ont reçu de la convention générale. Que chacun se donne les mêmes licences, qu'elles se multiplient, nous voilà revenus à la tour de Babel. Autre chose est d'étendre selon l'analogie ou de transporter selon la similitude l'application d'un terme; la convention n'est pas rompue; on part d'où tout le monde part. Je serais moins sévère pour des néologismes qui ne font que compléter une famille de mots, ou qui vont, dans le tombeau de la langue latine, chercher des frères vivans. *Infliction* ne me déplaît pas; *nitescent* et *turgescent* plairont-ils aussi bien à ceux des lecteurs qui n'entendent pas le latin?

Je me suis dérobé un grand plaisir en prenant pour moi l'espace que je voulais consacrer à des citations; j'espère qu'on m'en permettra quelques-unes. Elles se prennent à poignée dans ces deux volumes tout pleins des observations les plus vraies et les plus délicates sur la nature humaine et sur la morale religieuse. Je citerai sans préambule et sans liaison. Les plus belles seraient les plus longues; mais celles-là je dois me les interdire. Qu'il me suffise de dire que peu de livres modernes sont aussi abondans de talent, de sensibilité, de pensées, d'éloquence de tout genre.

« La liberté de l'homme, je l'éprouvais intimement alors, consiste surtout dans le pouvoir qu'il a de se mettre ou de ne se mettre pas sous la prise des objets et à portée de leur tourbillon, suivant qu'il y est trop ou trop peu sensible. Vous vous trouvez tiède et froid pour la charité, courez aux lieux où sont les pau-

vres ! Vous vous savez vulnérable et fragile, évitez tout coin périlleux. »

« Les paroles de mes lèvres étaient plus avancées que l'état de mon âme, et me donnaient pour plus mûr que je ne l'étais devenu. Quand Dieu n'habite pas à toute heure le dedans pour l'affermir, la nature fait payer cher aux jeunes gens ces sagesses précoces de langage. »

« Bien des vérités qu'on croit savoir de reste et tenir, si elles viennent à nous être exprimées d'une certaine manière imprévue, se manifestent réellement pour la première fois ; en nous arrivant sous un angle qui ne s'était pas rencontré jusqu'alors, elles font subitement étincelle. »

« Ce sourire, qu'elle tâchait de nous faire aussi bienveillant que son triste cœur, ne réussissait pas à être un sourire, et me semblait, dans cette douce pâleur, une ride criante. O vous qui avez trop vieilli par l'âme et souffert, si vous voulez déguiser le plus amer de votre souci, ne riez jamais, ne vous efforcez plus de sourire ! »

« Le côté orgueilleux choqué (il s'agit de M. de Couaën vivement froissé par Amaury dans une discussion politique) n'avait manifesté aucun émoi, n'avait gardé aucune trace ni rancune, et tout était allé retentir et faire offense au sein d'une idée si dissemblable (la jalousie conjugale). Mais peut-être aussi n'était-ce de sa part qu'un résultat de sagacité rapide, et se disait-il qu'indifférent et désorienté comme je l'étais en politique, pour le prendre sur un ton si inaccoutumé avec lui, il fallait qu'il y eût en moi altération et secousse dans d'autres sentimens plus secrets. »

« De ce point de vue (influence de la volupté sur l'âme) qui dira combien, dans une grande ville, à de certaines heures, il se tarit périodiquement de trésors de génie, de belles et bienfaisantes œuvres, de larmes d'attendrissement, de velléités fécondes détournées ainsi avant de naître ? »

« Lorsqu'on se jette dans l'action sociale avant d'être guéri et pacifié au-dedans, on court risque d'irriter en soi bien des germes équivoques. »

« Toutes les fois que je tombais ainsi net, sans qu'il y eût rien prochainement de ma faute, je me sentais libre, responsable encore ; il y a toujours dans la chute assez de part de notre volonté, assez d'intervention coupable et sourde, et puis d'ailleurs assez d'iniquités anciennes ou originelles, amassées, pour expliquer et justifier aux yeux de la conscience ce refus de la Grâce. Toutes les fois, au contraire, que je réussissais à force de soins et de peine, je ne sentais pas ma volonté seule, mais je sentais la Grâce favorable qui aidait et planait au-dessus ; il y a toujours dans la volonté la plus attentive et la plus ferme assez de manque et d'imprudence, pour nécessiter, en cas de succès moral, l'intervention continue de la Grâce. »

« La colère du voluptueux et de l'homme faible a sa forme d'accès, sa malignité toute particulière. La colère n'est pas seulement le propre de l'orgueilleux et du puissant... ; une grande tendresse d'âme y dispose aussi, ces sortes de natures étant très-vives, très-chatouilleuses et douloureuses, vulnérables aux moindres traits. La substance de l'âme, en ce cas, ressemble à une chair trop palpitante et délicate qui se gonfle et rougit sous la piqûre, sitôt que l'ortie l'a touchée. Cela passe vite, mais cela brûle et crie. »

(Lisez aussi, p. 125 et 129 du second volume, des passages excellens sur la dureté des voluptueux et sur la grossièreté inhérente aux passions impures, même dans le plus haut monde. Ce dernier morceau est d'une vérité terrible.)

« Dans cette disposition intérieure de spiritualité, la vigilance est perpétuelle, pas un point ne reste indifférent autour de nous pour le but divin ; tout grain de sable reluit. Un pas qu'on fait, une pierre qu'on ôte, le verre qu'on range hors du chemin de peur qu'il ne blesse les enfans ou ceux qui vont les pieds nus, tout devient significatif et source d'édification, tout est mystère et lumière dans un mélange délicieux. *Que sait-on ? — Dieu le sait*, c'est là, en chaque résultat, le doute fécond, l'idée rassurante qui survit. »

« Oh ! c'est une mauvaise situation, quand les mœurs restent les mêmes, l'esprit étant autrement convaincu. Rien n'affaiblit et ne détrempe l'esprit, ne lui ôte la faculté de vraie foi, et ne le dispose à un scepticisme universel, comme d'être ainsi témoin, dans sa conviction, d'actes contraires, plus ou moins multipliés. L'intelligence s'énerve à contempler les défaites de la volonté. »

« Je ne voudrais d'autre preuve que le mal a été pour la première fois introduit au monde par la volonté en révolte de l'homme, que de voir combien ce mal, tout en persistant dans son apparence, cesse en réalité, se convertit en occasion de bien, s'abaisse à la portée de la main en fruit de mérite et de vertu, sitôt que le front foudroyé s'incline, sitôt que la volonté humaine se soumet. »

« Toutes les fois que je me laissais davantage aller aux controverses du jour..., j'en venais, par une dérivation insensible, à perdre le sentiment vif et présent de la foi à travers l'écho des paroles, et à me relâcher aussi de l'attention intime, scrupuleuse sur soi-même, l'estimant plus insignifiante ; et comme ce résultat était mauvais, j'en ai conclu que ce qui l'amenait n'était pas sûr, tandis qu'au contraire, je ne me sentais jamais si affermi ni si vigilant, que quand j'étais en train de me taire et de pratiquer. »

« Toute lutte (sociale), quelle que soit l'idée en cause, se complique toujours à peu près des mêmes termes : d'une part, les générations pures faisant irruption avec la férocité d'une vertu païenne et bientôt se corrompant, de l'autre les générations mûres, si c'est là le mot toutefois, fatiguées, vicieuses, générations qui ont été pures en commençant, et qui règnent désormais, déjouant les survenantes avec l'aisance d'une corruption établie et déguisée. Un petit nombre, les mieux inspirés, après le premier désabusement de l'altière conquête, se tiennent aux antiques et uniques préceptes de cette charité et de cette bonté envers les hommes, agissante plutôt que parlante, à ce Christianisme, pour tout dire, auquel nulle invention morale nouvelle n'a trouvé encore une syllabe à ajouter. »

Je finis par recommander au lecteur quelques pages admirables (II, 166-171) sur cette vérité : que tous les défauts réels qui, selon le monde, viennent d'être trop chrétien, viennent, au contraire, de ne l'être pas assez.

MOEURS INDUSTRIELLES.

BANQUET DES OUVRIERS DE NANTES. — PÉTITION DES OUVRIERS DE DIJON.

Tous les faits qui regardent les classes ouvrières doivent exciter de la part des hommes réfléchis la plus sérieuse attention. C'est évidemment des classes ouvrières que dépendent les destinées futures du pays ; il leur appartiendra tôt ou tard, et peut-être plus tôt que l'on ne croit, de déterminer quelle sera la place de la France dans les rangs de la grande famille humaine. Si la population industrielle est sagement dirigée vers les idées religieuses et vers la pratique de ses devoirs, elle pourra être graduellement dotée de quelques droits politiques, et son intervention dans les affaires augmentera la force réelle du pouvoir, en appuyant sur une plus large base l'édifice de nos institutions. Mais si elle marche dans d'autres voies que celles de la religion et de la morale ; si l'instruction primaire, la presse et les événemens politiques, au lieu de rétablir parmi les ouvriers l'autorité de la conscience et les maximes d'ordre domestique, ne font que développer en eux l'orgueil d'une raison mal éclairée et des sentimens de basse jalousie contre les classes supérieures, une révolution d'autant plus terrible qu'elle sera plus vaste et plus profonde, une révolution sociale plongera la France dans le chaos. L'habileté de nos hommes d'état serait impuissante à conjurer cette immense catastrophe ; car le peuple ne s'arrête point devant quelques argumens déliés et subtils, lorsqu'une fois il a brisé avec colère la digue sous laquelle il est comprimé. Les baïonnettes n'y réussiraient pas davantage ; car les baïonnettes sont au peuple avant d'être au gouvernement ; et dans une lutte où seraient sérieusement engagées les masses populaires, l'armée, redevenant peuple par une inévitable transformation, combattrait avec les masses et pour elles. Quiconque a quelque portée d'esprit ne peut se le dissimuler.

Ces considérations expliquent le vif intérêt que nous atta-

chons aux moindres circonstances qui jettent quelque jour sur les tendances intellectuelles des classes ouvrières. Sous un rapport, le banquet des ouvriers de Nantes et la pétition des ouvriers de Dijon sont des faits peu importans. Il ne s'agit, dans le premier cas, que d'un festin dont les anniversaires de juillet ont fourni l'occasion ; deux mille ouvriers se sont assis à de longues tables dans une promenade publique, et là, ils ont porté des toats à la victoire des trois jours ; c'était une simple réjouissance locale, et presque un repas de famille. A Dijon, quelques ouvriers ont présenté une pétition au conseil municipal dans le but d'obtenir que la bibliothèque publique fût ouverte les dimanches et les jours de fête. Nous n'avons pas l'intention, à coup sûr, de donner à ces accidens une valeur qu'ils n'ont point en eux-mêmes ; c'est de la rhétorique à l'usage des partis, ce n'est pas la nôtre. Il y a, cependant, plus d'une réflexion grave et utile à faire sur tout cela.

On a pu remarquer, d'abord, dans l'une et l'autre des circonstances dont nous parlons, quelque chose de guindé, de théâtral, et par conséquent de faux. Les ouvriers de Nantes ont inauguré en grande pompe, sur une estrade, une presse qui fonctionnait sous les bras de deux imprimeurs coiffés de bonnets grecs ; au pied de la presse, on voyait des livres, des rames de papier, des imprimés divers, et surtout une immense quantité de journaux ; ailleurs figuraient des pavés, armes victorieuses du peuple, comme s'exprime l'honnête journaliste de Nantes, qui dit encore à cette occasion, avec une singulière emphase : « Il y avait là une grande pensée ! » Dans la pétition des ouvriers de Dijon se trouvent des phrases ampoulées, boursoufflées, sur le développement des sciences et sur le progrès des lumières. Comme la bibliothèque publique n'est pas ouverte le dimanche, et que les ouvriers ne peuvent s'y rendre pendant la semaine à cause de leur travail, « les richesses que cette bibliothèque renferme, disent les pétitionnaires, nous sont présentées comme la coupe de Tantale, et nous ne pouvons l'atteindre. » S'il n'y avait là que du mauvais goût, la chose ne nous importerait guères ; mais il y a plus, beaucoup plus. Nous déplorons profondément, pour notre part, la direction que l'on donne aux classes industrielles vers les perfectionnemens de parade et les vertus de théâtre. Il ne faut pas monter sur des échasses, quand on veut marcher droit et ferme dans la route du bien. L'amélioration du peuple ne se fera point avec ces décorations d'opéra et ces phrases de rhéteur. Au contraire, il est à craindre que les ouvriers ne se persuadent qu'ils sont devenus très-éclairés, très-moraux, parce qu'on leur a prodigué d'emphatiques éloges. Ils s'efforceront alors, non d'être hommes de bien, mais de le paraître, et ils chercheront le bruit plutôt que le progrès des lumières et des mœurs.

Nos réflexions s'adressent à la fois aux meneurs des ouvriers de Nantes et de Dijon, et aux écrivains qui les ont prônés. Les meneurs, gens instruits pour les ateliers, parce qu'ils ont lu Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, outre quelques histoires de la révolution française, et parce qu'ils s'édifient quotidiennement du journal auquel ils sont abonnés, ont cru faire merveille en faisant des choses d'éclat ; leur vanité y trouvait son compte, et probablement ils avaient moins de souci d'un perfectionnement réel que d'une manifestation retentissante. Cela se conçoit. Mais ce qui se comprend moins, c'est le bruyant enthousiasme des écrivains politiques de Paris et de la province, qui ne se sentent pas d'aise de ce que la presse a été *mise sur un trône* à Nantes, et une *véritable presse* encore ! Ils se déclarent *heureux et fiers* de l'admirable progrès de la population industrielle ; ils écrivent (nous lisons cela dans une feuille très-répandue de Paris) : « Le banquet de Nantes prouve que *toutes les fois* que l'autorité se prêtera cordialement à la jouissance, à la pratique de la liberté, tous les inconvéniens des grands rassemblemens disparaîtront dans le sentiment *général* de l'ordre et de la dignité des masses ; qu'on respecte le peuple et *toujours* il se respectera lui-même ! » En conscience, parce que deux mille ouvriers, sur une population de quatre-vingt mille âmes, ont mangé et bu paisiblement, parce qu'ils sont restés trois ou quatre heures devant des tables qu'ils n'ont pas brisées, parce qu'ils ont imaginé une représentation fastueuse en l'honneur de la presse, est-il permis d'en conclure les belles choses que vous nous débitez sur le sentiment général de la dignité des masses, et sur le respect que le peuple se portera toujours à lui-même ? Déduire d'un fait local un fait général, et d'un accident une garantie perpétuelle, ce sont deux énormités en saine logique. Et ne songez-vous pas que vos éloges vont enfler l'orgueil des ouvriers et leur inspirer sur eux-mêmes des idées complétement fausses ? De grâce, n'a-t-on pas assez flatté le peuple ? et ces flatteries, surtout depuis la révolution de juillet, n'ont-elles pas porté des fruits assez amers ? Et puis, les scènes mi-burlesques, mi-patriotiques de la révolution de 89 ne suffisent-elles point pour nous dégoûter à tout jamais de ces parades où le peuple se met en scène pendant une après-midi, et se hausse jusqu'à des vertus fastueuses pour retomber ensuite dans les excès de l'émeute et dans une déplorable immoralité ? Les ouvriers de Nantes ont tenu un banquet sans désordre, c'est bien ; les ouvriers de Dijon veulent lire de bons livres, c'est également bien, quoiqu'ils eussent pu exprimer leur vœu en termes plus simples. Reconnaissons ce qui est bien, mais gardons-nous de le grossir. Disons surtout aux ouvriers que c'est peu d'une manifestation passagère de dignité morale et de tendance vers le perfectionnement intellectuel ; que leur conduite de chaque jour, dans l'intérieur de leur maison, dans leurs rapports avec les maîtres, sera la meilleure preuve de leur patriotisme et de leur moralité ; qu'ils doivent être probes, économes, rangés, serviteurs consciencieux, ouvriers fidèles, bons pères de famille, prévoyans, soumis aux lois. Voilà le langage qu'il faut tenir aux ouvriers, langage affectueux, mais sincère. Point d'imprudentes flagorneries ; point d'hyperboles qui transforment en sublimes vertus des scènes de théâtre ?

Il nous semble, en général, que l'on donne une mauvaise direction au développement des idées et des mœurs dans les classes populaires. On flatte le peuple, au lieu de lui dire franchement la vérité : première faute. On le prend en masse, au lieu de prendre les individus un à un, et de chercher à les améliorer par une action directe et persévérante : deuxième faute. On ne s'occupe enfin que des mœurs politiques, et de quelles mœurs ! tandis qu'on devrait particulièrement s'occuper des mœurs privées : troisième faute, et très-grande faute. — Nous reviendrons plus d'une fois sur ces importantes questions.

MÉLANGES.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE. — Nous avons annoncé la formation de la société française pour l'abolition de l'esclavage. Dans une réunion des fondateurs, qui a eu lieu vendredi dernier, on a résolu d'offrir la présidence de la société à M. le duc de Broglie, dont les éloquens discours, à la chambre des pairs, sur la traite des nègres, sont d'honorables antécédens et de précieuses garanties. MM. Passy et Odilon-Barrot ont été désignés pour la vice-présidence. MM. Delaborde et Isambert rempliront les fonctions de secrétaires. On assure que d'autres députés ou anciens députés, MM. de Tracy, de La Rochefoucauld-Liancourt, Bérenger, Georges de Lafayette, Salverte, Roger, Lainé de Villevêque et de Sade, dont plusieurs assistaient à cette réunion préparatoire, seront membres du comité, ainsi que quelques hommes qui ne siégent pas, il est vrai, dans les chambres législatives, mais qui s'occupent depuis long-temps de la cause de l'abolition de l'esclavage.

M. Passy a été chargé d'écrire le programme des travaux que la société se propose. M. Isambert, qui connaît parfaitement la législation des colonies, préparera un travail sur les premières modifications qu'il importe d'y introduire. M. le duc de La Rochefoucauld Liancourt a consenti à rédiger une analyse des travaux de la Société de la Morale chrétienne dans leurs rapports avec l'abolition de l'esclavage. On se rappelle, sans doute, que c'est au sein de cette société que l'excellent et pieux baron de Staël plaida, il y a quelques années, la cause des nègres avec l'éloquence d'une profonde conviction.

L'ASSOMPTION ET LES JOURNALISTES. — Il est des faits, qui semblent annoncer un certain état moral, si on ne regarde qu'au dehors, et qui en révèlent cependant un tout autre, quand on connaît la cause qui les produit. Ainsi, par exemple, ne pourrait-on pas croire à l'étranger qu'on est en France presque aussi bon catholique qu'on est bon musulman en Turquie, si l'on apprenait que, la semaine passée, neuf des journaux qui se publient à Paris n'ont pas paru à cause de la fête de l'Assomption ? Je vous assure cependant qu'il est fort peu probable que beaucoup de MM. les gérans ou rédacteurs de ces feuilles aient été à la messe ou à vêpres. Ils vous riront au nez si vous leur demandez des détails sur l'office. A moins qu'ils ne se soient mariés depuis la révolution de juillet, ou qu'ils n'aient suivi le convoi d'un ami, ils n'ont pas mis le pied à l'église depuis que l'ouverture des chambres n'est plus précédée d'une messe du Saint-Esprit, et ils ne comprennent pas pourquoi vous prenez au sérieux leur respect pour une fête catholique. J'excepte pourtant la *Gazette* et la *Quotidienne*, qui vont à l'église, et pour cause ! Que signifie donc la non-publication de ces neuf journaux ? C'est au caissier qu'il faut vous adresser pour avoir une bonne réponse. Il vous expliquera que l'observation des fêtes religieuses tourne au profit de l'entreprise. Si les abonnés s'en accommodaient, les journalistes ne demanderaient pas mieux que de chômer le dimanche ; ils obéiraient au commandement de Dieu, comme ils obéissent aux lois de l'église ; mais le zèle de la *Quotidienne* et de la *Gazette* elles-mêmes ne va pas jusque-là. L'Assomption est donc aux yeux des journalistes parisiens un des élémens du compte de profits et pertes. Peut-être n'est-il pas inutile de constater qu'elle n'est pour eux que cela.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 35. 27 AOUT 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

QUELS SONT LES MOYENS DE RENDRE AU POUVOIR L'ASCENDANT MORAL DONT IL A BESOIN ?

On a généralement remarqué cette phrase de l'adresse : « C'est surtout par le choix d'agens éclairés et fidèles qu'elle » (l'administration) rendra au pouvoir cet *ascendant moral* » qui est sa première force, et qu'a malheureusement altéré » dans l'esprit des populations tant d'instabilité dans les » hommes et dans les lois. » — A cette partie de l'adresse le roi a répondu : « C'est dans cette confiance réciproque et » dans cette union de tous les pouvoirs de l'Etat, que les » dépositaires de l'autorité peuvent puiser cette *force mo-* » *rale* dont vous reconnaissez justement la nécessité, pour » nous préserver du retour de ces douloureuses agita- » tions. »

Il résulte de ce dialogue entre la chambre des députés et le roi :

Que le pouvoir ne peut se passer d'ascendant moral ;

Qu'il n'a pas, au moment actuel, tout l'ascendant moral qui lui est nécessaire ;

Que les moyens de le recouvrer sont : le choix d'agens éclairés et fidèles, selon l'avis de la chambre, et, selon l'avis du ministère dans la réponse du roi, la confiance réciproque et l'union de tous les pouvoirs de l'Etat.

Ces hautes questions doivent être attentivement pesées, non dans un esprit de parti, mais dans un esprit de justice, de conciliation et d'intérêt pour le bien public.

Que l'ascendant moral soit absolument nécessaire au pouvoir, cela ne pouvait être mis en doute par personne, surtout dans un pays comme le nôtre, après cinquante ans de révolutions. Sous un gouvernement despotique, lorsque le peuple est façonné au joug, la force matérielle suffit ; tant que les gardes prétoriennes, les strélitz, les janissaires entourent le pouvoir de leurs piques ou de leurs baïonnettes, le pouvoir reste debout et n'a guère besoin de se mettre en souci de la force morale. Croyez-moi, le pacha d'Egypte et le shah de Perse donneraient tout l'ascendant moral imaginable pour cinquante mille hommes bien armés et bien disciplinés. Dans une monarchie héréditaire, comme l'était celle de la France avant 1789, quand les maximes d'obéissance ont jeté de profondes racines dans l'esprit des peuples, quand les principaux corps de l'Etat ne peuvent opposer qu'une résistance passive et provisoire, quand la presse est muette ou enchaînée, l'ascendant moral, sans être inutile au pouvoir, ne lui est pas rigoureusement indispensable. Louis XIV n'avait autre chose à faire, même après les fautes et les malheurs de la guerre de succession, que de déployer son acte de naissance ; le parlement, l'armée, le peuple, tout le monde lui restait fidèle ; à cette époque, le dogme politique de la légitimité pouvait, en quelque sorte, tenir lieu d'ascendant moral. Mais aujourd'hui, après que les ossemens du pouvoir, si l'on me permet de parler ainsi, ont été mis à nu, et que toutes les croyances politiques, toutes les habitudes sociales sont tombées sous la hache des révolutions ; dans un temps où la presse, trop secondée peut-être par le besoin d'un progrès irréfléchi, demande, chaque jour, des institutions nouvelles et des droits plus étendus pour les classes inférieures, chez un peuple railleur, prompt à la moquerie, habile à découvrir les ridicules et les fautes de ses gouvernans, et qui respire l'opposition comme son élément naturel, il faut au pouvoir un vaste et profond ascendant moral. En d'autres termes (car l'expression d'*ascendant moral* est vague), il faut que les dépositaires de l'autorité soient soutenus par la confiance, les

sympathies et le respect de la nation; il faut qu'ils aient une renommée intacte de sagesse, de hauteur et de fidélité dans les principes, de probité dans la gestion des affaires et de dévouement à la chose publique. Hors de là, le pouvoir ne peut vivre en France qu'au jour le jour; et c'est ainsi qu'il a vécu, sous différens noms et sous diverses formes, depuis la chute du trône de Louis XVI.

Cet ascendant moral, tel que nous venons de le définir, appartient-il au pouvoir actuel? L'honorable rapporteur de l'adresse, M. Etienne, a dit, avec son urbanité accoutumée, que le pouvoir a perdu *un peu* de l'ascendant moral dont il a besoin. M. Guizot a reconnu que l'ascendant moral *manque* aux hommes et aux lois depuis quarante ans. Je partage tout-à-fait l'avis de MM. Etienne et Guizot sur ce point. Le gouvernement s'appuie, d'un côté, sur les intérêts matériels dont il s'est constitué avec raison le défenseur, et de l'autre côté, sur trois à quatre cent mille baïonnettes qui le protègent contre ses ennemis; toute la question consiste à savoir si les intérêts, soutenus par l'armée, seront plus forts que les haines politiques, ou si les haines, secondées par les passions populaires, l'emporteront sur les intérêts; l'égoïsme et la force brutale unis contre une autre espèce d'égoïsme et de force brutale, voilà toute notre situation. Le pouvoir fait l'office d'un gendarme qui garde une propriété, l'oreille au vent et le sabre au poing; ses plus chauds amis ne le paient et ne le conservent que pour cela. Quant à l'ascendant moral du pouvoir, où est-il? où sont les sympathies, les affections, les sentimens de confiance, de respect et de dévouement dont il aurait droit de s'applaudir? Les ministres savent mieux que personne ce qu'ils doivent en penser; ils ont pu calculer plus d'une fois à quel prix s'achète et ce que vaut l'éphémère appui des intérêts matériels. Rien n'est variable et fragile, rien n'est exigeant et insolent comme un appui de cette espèce-là.

Quels sont donc les moyens de rendre au pouvoir l'ascendant moral dont il a besoin pour vivre, pour vivre long-temps et avec honneur? L'adresse indique *le choix d'agens éclairés et fidèles*. C'est un bien petit remède pour un si grand mal. Evidemment le tiers-parti, sous l'inspiration duquel s'est rédigée l'adresse, n'a pas voulu dire toute sa pensée, ou n'a cherché qu'une mesquine satisfaction d'amour-propre dans un blâme indirect contre les agens ministériels. Que le pouvoir destitue demain une douzaine de préfets et une trentaine de sous-préfets; qu'il se débarrasse de quelques intrigans qui ont trempé dans les pots de vin; qu'il emploie des sergens de ville qui ne donnent plus lieu à un procès aussi scandaleux que celui du docteur Gervais; que les ministres eux-mêmes se retirent pour faire place à des membres du tiers-parti; l'ascendant moral du pouvoir y gagnera-t-il beaucoup? le gouvernement sera-t-il dès lors estimé, respecté, obéi, soutenu comme il doit l'être? Les rédacteurs de l'adresse ont eu le tort d'attribuer à un moyen très-secondaire une importance qu'il n'a point. Si ce n'était qu'une manœuvre pour s'ouvrir l'entrée de l'administration, il y fallait mettre un langage plus clair et plus franc.

Le ministère, dans la réponse du roi, a indiqué deux autres moyens d'acquérir de la force morale: *la confiance réciproque et l'union de tous les pouvoirs de l'Etat*. Je me trompe fort, ou le ministère tourne ici dans un cercle vicieux; il définit ce que c'est que l'ascendant moral, mais il ne montre pas comment on peut le recouvrer. Accordez-nous une pleine et entière confiance, unissons-nous fortement les uns aux autres, disent les ministres aux députés, et nous reprendrons notre ascendant moral. Sans contredit, mais c'est précisément là ce que les représentans du pays vous refusent; ils déclarent que vous n'avez point toute leur confiance, et qu'ils ne veulent pas s'unir complétement à vous. Le ministère a répondu à la question par la question.

Pour connaître les moyens qui rendront de l'ascendant moral au pouvoir, on devait chercher les causes qui le lui ont fait perdre. Ces causes datent de loin. La corruption et les viles saturnales du long règne de Louis XV ont commencé à discréditer le pouvoir dans l'opinion du pays; la force morale des vieilles croyances politiques s'est usée en même temps que le prince dans les hideux excès d'une royauté avilie. Puis est venue la révolution avec ses hommes nouveaux qui se sont distingués, les uns par le sang-froid de leurs assassinats, les autres par le cynisme de leurs dilapidations. Le gouvernement de Napoléon arrêta pour quelques années le discrédit du pouvoir; il eut, lui, de l'ascendant moral, à force de génie et de gloire; mais il a tout emporté dans son tombeau, l'ascendant moral avec la gloire et le génie. Sous la restauration, chacun joua au plus fin: les partisans de l'ancien régime contre les héritiers des idées de 89, et ceux-ci contre leurs adversaires; la dynastie contre la nation, et la nation contre la dynastie; les jésuites contre les idées philosophiques et libérales, et ces idées contre les jésuites; ce fut un jeu où les cartes étaient rarement sur table; et le pouvoir auquel on supposait toujours, non sans motif, des arrière-pensées, des intentions de parjure et une complète absence de probité politique, tomba dans le mépris. Les ministères qui se sont succédés depuis la révolution de juillet, n'ont pas beaucoup relevé l'honneur et l'ascendant moral du pouvoir; on a encore vu des hommes sans fixité de principes, sans fidélité à leurs antécédens, plus habiles que probes, plus déliés que dévoués, qui se donnaient les uns aux autres d'éclatans démentis, qui s'accusaient tour-à-tour de bassesse et de fraude, qui ne pouvaient pas toujours complétement se laver de certains soupçons d'hypocrisie en matière de liberté et de dilapidations en matière de finances. Comment le pouvoir aurait-il repris de la force morale au milieu de tant d'imprudentes discussions que la presse venait encore envenimer et grossir?

Résumons en quelques lignes les causes qui privent le gouvernement de l'ascendant moral dont toutes les opinions proclament l'absolue nécessité.

La nation n'a plus de dogmes politiques antérieurs et supérieurs aux événemens; elle n'est plus ni légitimiste, ni républicaine en théorie; elle paie un gouvernement parce qu'elle sait qu'il lui en faut un, mais sans y rattacher aucun devoir de conscience, aucune religion de fidélité.

La nation ne croit plus à la durée du pouvoir; elle a vu se briser tant de couronnes et périr tant d'institutions qu'elle joint involontairement à l'idée d'un gouvernement quelconque celle de sa chute prochaine. C'est un malheur, mais un malheur facile à expliquer après un demi-siècle de bouleversemens politiques. L'adresse a exprimé la même pensée que nous, lorsqu'elle a dit que « l'ascendant moral du pouvoir a été malheureusement altéré dans l'esprit des populations par tant d'instabilité dans les hommes et dans les lois.»

La nation ne croit guères non plus aux principes ni au dévouement de ses chefs. Une déplorable expérience lui fait constamment soupçonner le mensonge et la fraude dans les actes du pouvoir; le pays suppose d'avance, comme une vérité constatée *à priori*, que les hommes d'état, quels qu'ils soient, sauf un infiniment petit nombre d'exceptions, feront leurs propres affaires plutôt que les siennes, et travailleront à leur fortune personnelle, tout en se glorifiant de ne s'occuper que de la fortune publique. Cette fâcheuse idée est un legs du Directoire et de la restaura-

tion; les quatre dernières années n'en ont pas affranchi l'ordre de choses actuel, et l'on comprendra pourquoi.

La nation, enfin, est incessamment trompée par les sophismes et par les calomnies d'une partie de la presse; on invente chaque matin des mensonges odieux contre le pouvoir; chaque matin on publie des libelles et des caricatures pour l'avilir aux yeux du peuple; on cherche dans les actes les plus simples, et quelquefois dans les actes les plus utiles, des moyens d'incrimination et des textes d'invectives. Au lieu d'une opposition loyale et poursuivie avec bonne-foi, c'est un parti pris de dénigrement et d'outrages. Nos reproches ne s'adressent pas à toute la presse, ni même à la majorité de ses organes; il ne s'agit que d'un petit nombre de feuilles politiques. Mais qui ne sait qu'il est dans notre nature dépravée d'adopter et de répandre le mal plutôt que le bien? Un de nos poètes semble avoir prévu la funeste influence de ces journaux, lorsqu'il a dit :

> Que le mensonge un instant vous outrage,
> Tout est en feu, soudain, pour l'appuyer;
> La vérité perce enfin le nuage,
> Tout est de glace à vous justifier.

Ces différentes causes de discrédit moral ne sauraient se déraciner tout d'un coup, et le choix de quelques nouveaux agens, fût-ce même de quelques nouveaux ministres, y servirait de peu. Il faut, pour relever l'ascendant moral du pouvoir, des moyens correspondans à la grandeur et à l'intensité du mal. Avant tout, c'est dans la nation elle-même que l'on doit s'efforcer de rétablir des sentimens de moralité; c'est la religion de l'ordre et de l'obéissance aux lois qu'il est essentiel de remettre en honneur. La tâche est immense, qui le nie? Un édifice rasé jusqu'au sol par le marteau de dix révolutions ne se reconstruit pas en un jour, nous le savons aussi bien que personne. Mais que tous les bons citoyens, que tous les véritables amis du pays mettent courageusement la main à l'œuvre; que tous les écrivains qui sont dignes d'exercer le sacerdoce de la presse y ajoutent le poids de leur talent et de leur influence; que tous les hommes de piété et de vertu s'unissent pour réhabiliter les droits de la conscience, pour enseigner au peuple ses devoirs envers l'autorité publique, et l'ascendant moral du pouvoir grandira de tout le développement de la moralité nationale.

Il faut aussi, d'une autre part, que les hommes chargés de gouverner le pays aient des principes fixes et indépendans. Avec des passions, des intrigues et des palinodies, on n'acquiert pas de force morale, ni même d'estime personnelle. Si les hommes d'état qu'on appelle doctrinaires ont réussi, malgré leur impopularité notoire, à occuper, sous deux dynasties, les hautes places de l'administration, c'est qu'ils ont un système, des principes, des idées gouvernementales, qui ne dépendent point du premier accident venu. Ce n'est pas que je veuille ici applaudir au système doctrinaire; je ne le juge point, je constate un fait. Les dépositaires de l'autorité devraient s'imposer la règle de déclarer nettement ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas, dès qu'ils acceptent le pouvoir. Une profession de foi politique, renfermant les points essentiels qui s'agitent dans le pays, et proclamée à voix haute, serait pour le gouvernement un puissant moyen d'ascendant moral. Nos hommes d'état prennent trop souvent un portefeuille avec aussi peu de façon qu'un commis qui s'en irait occuper un poste de surnuméraire. On se demande : quels sont leurs principes sur les grandes questions politiques et administratives? quel est leur système sur la liberté d'association, sur la liberté d'enseignement, sur l'extension des droits électoraux, et sur tant d'autres objets à l'ordre du jour? Point de réponse claire et précise; on se persuade alors que les ministres n'ont aucun principe, aucun système de gouvernement; qu'ils attendent, pour se former des vues politiques, la volonté d'une haute influence ou les capricieuses inspirations du hasard; qu'ils sont prêts à changer de langage et d'allures, dès que leurs intérêts personnels sembleront l'exiger, et qu'ils n'ont d'autre dévouement que celui qui se rapporte à eux-mêmes. Quand de telles idées obtiennent cours et crédit dans l'opinion publique, l'ascendant moral du pouvoir est profondément altéré. A qui la faute, cependant?

Le dernier moyen de force morale, et le meilleur, c'est la probité : une probité connue, avérée, mise à l'épreuve, incontestable. Rien ne déconsidère le pouvoir comme les ignobles affaires de pots-de-vin, de népotisme et de vénalité. Pour une dilapidation qui vient au jour, on en imagine vingt autres qui se cachent dans l'ombre, et la presse hostile au gouvernement exploite le scandale avec une malheureuse fertilité d'invention. Il nous faut des hommes probes plutôt que des hommes habiles; l'habileté est une ressource pour le quart-d'heure, la probité est une force qui ne s'use point au frottement des partis; elle a en soi des conditions de puissance et de durée. Le pouvoir ne ressaisira qu'à ce prix l'ascendant moral dont il proclame l'absolue nécessité. Que chacun y songe sérieusement; il y va de l'avenir du pays.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Des mouvemens insurrectionnels ont eu lieu sur plusieurs points de l'intérieur, en Espagne; mais les tentatives carlistes à Tolède, à Valence, et dans les environs de Burgos, n'ont pas une véritable importance. Zumala-Carreguy a passé, le 21, à Thiebas, se dirigeant sur Aoïz, poursuivi par Lorenzo. Le même jour, Rodil se portait sur San-Estevan. Don Carlos est parti, le 22, de Dona-Maria pour Elisondo.

Le ministre de la justice, Nicolas Garely, a présenté à la reine-régente un décret sur la conduite de Don Carlos, que cette princesse a ordonné de communiquer aux cortès. Après avoir rappelé que d'anciennes lois prononcent la peine de mort et la confiscation des biens contre la trahison, le ministre propose de faire déclarer, par les cortès, que Don Carlos et tous ses descendans sont exclus du droit de succession à la couronne d'Espagne.

M. le comte de Las-Navas ayant demandé, dans la chambre des procuradores, des renseignemens sur l'état du pays, M. Moscoso, ministre de l'intérieur, a refusé de répondre et de reconnaître aux députés le droit d'interroger les ministres.

Don Pedro a publié un décret pour l'organisation de la garde nationale de Lisbonne; elle sera formée de vingt bataillons comprenant ensemble 13.417 hommes. L'armée se composera de 26,418 hommes et 5,371 chevaux. Un autre décret annulle les sentences rendues après le 25 avril 1828 pour des motifs, des faits ou des opinions politiques. L'ouverture des cortès a dû avoir lieu le 15 août. Le pape, irrité des mesures prises par le nouveau gouvernement portugais contre les ordres religieux, semble disposé à recourir à des voies de rigueur. Dans une allocution aux cardinaux il déplore les maux de l'église, et des prières spéciales ont lieu à Sainte-Marie-Majeure pour demander à Dieu de les faire cesser.

La commission nommée par la chambre des représentans du Brésil pour la revision de la constitution, a proposé de confier la régence à un seul, de remettre sa nomination aux électeurs des provinces, et de donner à chaque province une assemblée législative provinciale de 20 à 36 membres.

L'empereur de Russie a rendu un ukase, dont le but est de lier étroitement l'éducation domestique à l'éducation publique. Les personnes s'occupant d'éducation appartiendront à l'une des trois divisions suivantes : gouverneurs, maîtres et gouvernantes. Des peines sévères atteindront ceux qui ne se conformeront pas au réglement, et les parens qui emploieront des maîtres non-autorisés.

Le choléra fait des progrès à Dublin et dans d'autres villes de l'Irlande.

Le général Moréno, qui fit exécuter Torrijos et ses compagnons, s'étant rendu secrètement de Londres à Paris, a été arrêté, il y a quelques jours.

M. Carrel, l'un des gérans du *National*, poursuivi devant la Cour d'assises, pour un article où le ministère public a trouvé le délit d'offense à la personne du roi, a été acquitté. M. le procureur-général a soutenu que la Charte a voulu que la personne du roi fût entourée de respect et *d'admiration*. M. Carrel a revendiqué le droit de censure comme un droit absolu, et a dit que si la majesté royale veut être inviolable, il faut qu'elle soit neutre, qu'elle règne et ne gouverne pas.

Une ordonnance du roi crée dans la faculté de droit de Paris une chaire de droit constitutionnel français. M. le professeur Rossi a été nommé, sans concours, à la remplir.

Une commission est chargée de la répartition des fonds votés par les communes ou souscrits par les particuliers pour le soulagement des blessés et des victimes des journées d'avril, soit à Paris, soit à Lyon.

ÉDUCATION PUBLIQUE.

CONCOURS GÉNÉRAL DES COLLÉGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

La distribution solennelle des prix du concours général a eu lieu le 18 août. On raconte, et volontiers nous le croyons, que cette fête de la jeunesse a excité des joies bien pures et de naïfs transports d'enthousiasme. S'il nous eût été donné d'y prendre part, nous aurions sans doute applaudi, comme les autres, et avec effusion de cœur, aux triomphes des jeunes lauréats. Mais huit jours d'intervalle portent conseil et refroidissent les joies les plus ardentes; l'ivresse des pères et des mères de famille, pareille à tant d'autres ivresses, ne dure que peu d'instans. Il nous sera donc permis de présenter quelques réflexions sérieuses, et qui sembleront chagrines peut-être, sur l'institution du concours général.

Nous ne parlerons pas du discours de M. le Ministre de l'Instruction publique. Le savant orateur nous a depuis long-temps accoutumés à trouver dans ses allocutions académiques un sentiment parfait des convenances, des idées graves et solides, des paroles nobles et dignes de la haute mission qu'il remplit, comme grand-maître de l'Université. M. Guizot retrouve à la Sorbonne sa vieille gloire, sa gloire classique, et il doit la préférer au renom plus éclatant, mais aussi plus pénible à soutenir, que lui ont apporté ses harangues de tribune; les échos de la Sorbonne s'harmonisent mieux avec sa voix que les échos du Luxembourg. Nous sommes entièrement d'accord avec lui sur la nécessité d'élever le niveau des études supérieures, à mesure que s'étend l'instruction primaire. Nous ne croyons pas, cependant, que l'intelligence de l'homme, c'est-à-dire la faculté qui s'applique à l'étude des sciences humaines, soit *la plus grande, la plus belle des œuvres de Dieu;* nous plaçons fort au-dessus la conscience qui renferme les besoins religieux et l'instinct moral de l'homme; l'éducation des colléges ne nous paraît être qu'un point secondaire dans le développement de la plus noble partie de notre nature. Mais il est possible que cette diversité d'opinion ne tienne qu'à une distinction de mots, et nous n'avons guère l'intention d'entamer, en ce moment, un débat grammatical ou philosophique.

Revenons au concours général. Quel est le but de ce concours? L'objet qu'on se propose est d'exciter l'émulation. L'émulation est un moyen de travail, un aiguillon contre la paresse, un stimulant pour l'étude, nous ne le contestons point. Sans émulation, il y aurait lieu de craindre que les élèves, moins ceux qui ont une vocation naturelle et décidée, ne tombassent dans la langueur; cela est possible. Mais, sous le point de vue moral, qu'est-ce que l'émulation, quand elle s'empare fortement des individus? Et il faut qu'elle soit forte pour produire les résultats qu'on en attend. L'émulation, c'est un diminutif de la vanité, c'est de l'orgueil au petit pied. Nos souvenirs de collége nous disent assez tout ce qui s'y mêle de mauvais. Faut-il sacrifier quelque chose du caractère moral aux bonnes études, ou sacrifier quelque chose des bonnes études au caractère moral? C'est là une première question, qui n'en est pas une pour nous. Mais passons. Quand il ne s'agit que d'un concours ouvert entre les élèves du même collége et d'une seule classe; quand les prix se distribuent sans publicité, sans faste, en présence de quelques heureuses mères de famille, on conçoit que les moralistes les plus austères se laissent gagner et attendrir.

Mais dans le concours général de Paris, il y a plus, il y a même tout autre chose. L'émulation n'est plus entre les élèves seulement, elle est entre les colléges, et nous verrons tout-à-l'heure combien cela est fatal au développement de l'instruction même qu'on se propose de seconder. Ici, nous ne considérons encore que les jeunes lauréats. Tel élève de philosophie ou de rhétorique obtient deux ou trois prix dans un concours général; il est couronné en présence d'une imposante assemblée où se trouvent les principaux magistrats de l'ordre universitaire et de l'ordre administratif, sans compter les membres d'une auguste famille que tout le monde est heureux, nous en convenons, de voir dans cette enceinte. Quel piége tendu à la modestie de notre lauréat! comme son cœur se remplit, se gonfle d'un immense orgueil! qu'il est facile de se croire doué de talens supérieurs, et presque de génie, au bruit des applaudissemens de tant d'hommes illustres qui président aux destinées du pays!

Ce n'est pas tout. Nous éprouverions quelque peine à élever la voix contre ces doux triomphes, s'ils expiraient dans l'enceinte de la Sorbonne. Mais voici les journaux, tous les journaux qui publient les noms de ces jeunes vainqueurs. Comme affaire de calcul, c'est à merveille; les pères sont abonnés aux journaux, et l'on aime à voir le nom de son fils imprimé en toutes lettres dans sa gazette! puis les colléges, les maisons d'éducation tiennent beaucoup à faire connaître leurs succès, et paient des annonces particulières, quand la liste générale ne leur suffit point. Rien de plus simple et de plus naturel que tout cela. Mais imaginez ce qui se passe dans la tête et dans le cœur de notre lauréat de philosophie ou de rhétorique, lorsqu'il retrouve partout son nom dans des feuilles qui sont lues jusqu'aux extrémités de la France! L'infortuné, s'il n'y veille attentivement (et la circonspection est-elle une vertu de son âge?) il va se laisser prendre à l'idée qu'il est un grand homme, un personnage; il rêve déjà le plus magnifique avenir; les places, les honneurs, la fortune, la gloire, qu'est-ce donc qui lui fait défaut dans le rendez-vous que leur assigne son adolescente ambition? Hélas! qu'il sera vite et amèrement détrompé! que c'est peu de chose, au temps où nous sommes, que le petit talent d'écrire une dissertation passable en français ou en latin! Les hauts fonctionnaires qui l'applaudissaient avec transport ne le reconnaîtront plus à quinze jours d'intervalle, et à vingt pas du lieu de ses triomphes académiques. S'il ne sait que les belles-lettres, il végètera dans un obscur emploi de régent, et le contraste de sa position avec ses espérances lui causera de longs ennuis. S'il a, outre la science des belles-lettres, ce qu'on nomme de l'esprit dans le monde, c'est bien pis encore. Avant la fin de l'année, il composera des épigrammes pour un petit journal, ou des tableaux de mœurs pour le livre des *Cent-et-un*; six mois après, il fera des romans et des vaudevilles. Misérable existence et vide, s'il en fût! Quels mécomptes, quels dégoûts l'attendent! et que de fois il regrettera de n'avoir pas suivi l'humble profession de son père! que de fois il maudira ses succès académiques, et l'éclat de ses couronnes, et la précoce publicité de son nom, et la folie de son jeune orgueil! Cherchez bien dans les journaux du temps, et vous trouverez, sans doute, le

nom d'Escousse, de Lebas ou de leurs pareils parmi ceux des élèves couronnés! Exaltez donc jusqu'à la fièvre, jusqu'au délire la présomptueuse imagination de ces pauvres jeunes gens, et contemplez ensuite votre ouvrage!

Un écrivain que nous aimons pour son esprit, et plus encore pour sa conscience, M. Nisard, a tracé dans ses *Etudes de mœurs et de critique* la triste histoire d'un *jeune homme de talent*. « Ce jeune écrivain, dit-il, a fait de » bonnes études; il est déjà engagé au métier d'écrire par » sa petite réputation de collége; il est lauréat comme l'é- » taient Stace père et fils; il ne veut pas plus être avoué » ou notaire, que Martial ne voulait être avocat ni archi- » tecte.... Voilà mon jeune homme lancé dans le métier » d'écrire sans provisions, sans étoffe, avec un instrument » passable dans des mains malhabiles, avec des formes et » point de fond, avec un sentiment de la prosodie de la » phrase et point d'idées! Priez Dieu qu'il n'avorte pas! » — « La destinée de l'homme de talent, ajoute un critique, » est une destinée fatale et dévorante qui tous les ans dé- » cime les générations qui entrent dans le monde. » Tel est le sort qu'on prépare aux lauréats du concours général. Le ciel me préserve, si j'ai quelque jour des fils au collége, de leur permettre de concourir! Je craindrais trop qu'ils eussent le malheur de remporter une couronne.

A ce prix, du moins, au prix de la modestie, du repos et de l'avenir des lauréats, fait-on de meilleures études? Nous appelons ici toute l'attention de nos lecteurs sur une distinction extrêmement importante. Quand le concours a lieu entre les élèves d'un seul et même collége, les études y gagnent et s'améliorent, nous l'avons franchement reconnu; mais quand le concours a lieu entre les élèves de plusieurs colléges, les études de la majorité des écoliers y perdent beaucoup. Il est facile de le comprendre. Dans le concours d'un seul collége, d'une seule classe, le professeur n'a pas de motifs pour s'attacher à deux ou trois élèves, en négligeant les autres, puisque ses élèves *seuls* prennent part à la lutte, et qu'ils auront certainement *tous* les prix. Mais dans un concours général, qu'arrive-t-il? Nous en attestons sans crainte le témoignage de tous les inspecteurs, de tous les censeurs, de tous les maîtres de bonne foi. Beaucoup de professeurs, particulièrement dans les établissemens qui concourent avec les colléges, choisissent les cinq ou six plus forts élèves pour leur donner des soins tout particuliers; ils les excitent, les poussent outre mesure; ils leur consacrent la plus grande partie de leur temps, de leurs leçons, de leurs soins. Les élèves médiocres ou inhabiles sont plus ou moins oubliés, négligés, mis à l'écart, abandonnés, de sorte que pour cinq ou six bons écoliers qui font d'excellentes études, il y en a soixante ou quatre-vingts qui font des études détestables. Ce que veut, avant tout, le principal d'une maison d'éducation, ce que veulent les professeurs, c'est que leurs élèves soient nommés et couronnés au concours général. La réputation, la prospérité de l'établissement en dépend. On ira chercher, s'il le faut (et ceci, nous l'affirmons de la manière la plus positive) on ira chercher les meilleurs élèves de la province; on les instruira, on les nourrira gratuitement; si l'élève est très-distingué, on offrira même de l'argent à son père pour l'obtenir, et quand il sera dans la maison on s'occupera de lui plus que de vingt autres ensemble. Et pourquoi? pour avoir par son moyen un prix au concours général! Puis, on annoncera dans tous les journaux de Paris et des départemens que tel établissement a remporté tant de prix! Puis, les élèves afflueront dans cet institut! Eh bien! toutes ces manœuvres, ces manœuvres que nous signalons avec une entière certitude, sont immorales et iniques; elles trompent l'opinion; elles tournent au détriment de la grande masse des élèves. Tels sont les résultats du concours général; et qui s'en étonnerait? Les deux plus fortes passions de l'homme, l'intérêt et l'orgueil, excitent les chefs et les professeurs des colléges à conquérir, coûte que coûte, des prix au concours général. A qui donc la première faute? Aux hommes imprudens qui ont établi un concours général. Ces remarques ne s'adressent nullement au ministre actuel de l'instruction publique; il n'a fait que suivre ce qui existait avant lui. Certes, cet homme éminent aurait eu trop de lumières, de sagesse, de maturité dans l'esprit, de connaissance des hommes et des choses pour tomber dans une aussi grande et déplorable erreur.

En résumé, les concours généraux sont un malheur pour tout le monde; pour les bons élèves, parce que la gloire factice qui s'attache à leurs couronnes, les enivre d'un fol orgueil et les jette dans des carrières où la plupart ne font que végéter; pour les élèves médiocres, parce que leur instruction est négligée au profit des bons élèves; pour les professeurs, parce que cet absurde concours leur fait presque un devoir d'oublier qu'ils doivent leurs soins à tous les élèves; pour les maisons d'éducation, enfin, parce que l'ambition de briller au concours les pousse dans la voie du charlatanisme. Il serait digne de la haute sollicitude et du courage bien connu de M. le ministre de l'instruction publique de supprimer cette funeste institution.

LINGUISTIQUE.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LINGUISTIQUE, par CHARLES NODIER. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Eugène Renduel, rue des Grands Augustins, n° 22. Prix : 8 fr.

PREMIER ARTICLE.

Ce livre paraît au premier coup-d'œil le plus utile des livres agréables; examiné de plus près, on le trouve le plus agréable des livres utiles.

Il n'est pas neuf, a-t-on dit. M. Nodier a fort bien répondu à ce reproche. C'est un éloge, si l'on entend par nouveauté celle des idées fondamentales; le neuf, dans cette sphère, serait presque infailliblement l'erreur; mais si l'on a voulu parler de la nouveauté dans les développemens et dans les applications, il s'en faut bien que la critique soit fondée. Peu d'ouvrages modernes ont, sous ce rapport, l'attrait d'une plus vive fraîcheur.

Quant au style, il est superflu de le louer. Le charme de celui de M. Nodier est assez connu. La souplesse, l'abondance, l'originalité du langage distrairaient le lecteur du fond même des choses, si la vérité intime de l'expression ne l'y ramenait sans cesse. La pratique de M. Nodier prouve combien sa théorie est sincère: il professe pour la langue un respect religieux, et il ne la rabaisse jamais à devenir un vague bourdonnement des pensées de l'esprit et des sentimens du cœur; tout vit, tout palpite dans ce langage; rien n'est indifférent, rien n'est perdu; jamais hymen d'un homme et de sa parole ne fut plus tendre ni plus étroit. Vous pensiez lire un livre, vous lisez une âme.

M. Nodier est spiritualiste en linguistique; ce n'est pas assez dire: il est religieux. « La langue est à ses yeux le » sceau que Dieu lui-même a imprimé à l'espèce pour la » tirer de l'ordre des brutes, et l'élever presque jusqu'à » lui. » Selon une idée à la fois ingénieuse et naïve, et sublime dans sa naïveté, le nom de Dieu, composé originairement de la plus facile et de la plus simple émission de la voix, a été le premier vocable de la langue primitive. « Je » ne pouvais, dit-il, traverser ces idées fondamentales sans » remonter involontairement au Dieu qui est *la parole*, qui » s'est fait *verbe* pour instruire l'humanité, et qui s'est fait

» *pain* pour la nourrir. Cela est plus grand qu'un système, » et plus instructif qu'un livre. » Et quand les preuves philologiques de la priorité absolue du grand Nom pourraient sembler insuffisantes, cette idée trouvera dans toute âme élevée un écho qui lui servira de preuve. Dieu a dû se manifester à l'âme dès son origine ou jamais; l'adoration a dû être le premier acte de la pensée humaine; ce mouvement, que la réflexion reforme lentement dans le sein de l'homme corrompu, a dû être le premier signal de notre existence morale, notre premier salut à la vie. « Dès cette » première époque (nous citons M. Nodier), et sans autre » ressource que la voyelle ou le cri, l'homme s'éleva, par » la puissance de la pensée, aux idées d'admiration, de vé» nération, de prescience contemplative, de spiritualisme, » d'adoration et de culte, qui impriment seules à son es» pèce le sceau d'une grande destinée. Retirez-lui ce ca» ractère solennel qui le sépare de la brute, et il n'en diffé» rera plus que par un malheur qui passe tous ses avantages, » l'orgueil d'un faux savoir, la conviction d'un néant cer» tain, et le désespoir d'une ambition impuissante. »

Cette piété de pensée est trop au-dessus de l'espèce de religiosité littéraire de quelques esprits de notre époque pour que nous hésitions à la rapporter à la source unique de tout intérêt positif pour les choses de Dieu. Plusieurs passages du livre nous autorisent à croire que la révélation chrétienne a de l'autorité sur les croyances de l'auteur; et sans doute le Christianisme est un objet de réelle vénération pour l'homme qui écrit presque en tête de son ouvrage ces paroles remarquables : « On ne me soupçonnera pas » d'être d'assez mauvais goût pour avoir attendu à substi» tuer mes théories aux faits de la révélation, le moment » unique, dans les longs âges du Christianisme, où il rallie, » comme le seul palladium de la dernière civilisation, tou» tes les puissances rationelles du genre humain. »

Même dans un temps où rien n'étonne plus, assez de gens s'étonneront de voir mêlées d'aussi graves paroles à des recherches sur les onomatopées, sur les étymologies, sur l'orthographe et sur les patois; car le livre de M. Nodier n'est immédiatement que cela. Mais il faut plutôt s'étonner que ces sujets aient pu être jusqu'ici traités d'une autre manière. Comment la linguistique n'a-t-elle pas vu ses Linnée s'inclinant, comme celui de la botanique, au seuil du sanc» tuaire, et « déchaussant, comme lui, leurs pieds; car » certainement le lieu était saint? » Pourquoi les langues ont-elles semblé une étude moins sainte, un moins merveilleux mystère? Pourquoi le matérialisme s'y est-il pris et entortillé aussi effrontément qu'à l'étude de la nature matérielle? Enfin pourquoi, sous ce rapport, entre les siècles contemplateurs de nos aïeux et notre siècle contempteur, la différence reste-t-elle à l'avantage du dernier? Honneur aux écrivains qui le lui ont valu! Honneur à M. Silvestre de Sacy et à M. Charles Nodier, qui ont osé mettre un Nom adorable à la tête et dans le cœur de leurs ouvrages!

C'est à l'histoire du mot, non à celle de la phrase, que cet ouvrage est consacré. Si l'homme intellectuel se révèle davantage dans la phrase, et si dans la formation de l'esprit par les langues, l'étude de la phrase a plus d'importance pratique, il est certain que le mot, pris à son point de départ, dans ses applications diverses et dans ses modifications successives, nous apprend davantage sur l'homme, considéré comme être moral, sensible et social; d'où il résulterait, dans le point de vue pratique, que l'étude du mot, bien dirigée, enferme des élémens plus élevés de culture philosophique. Cet avantage est balancé par des dangers; l'étude du mot est un champ tout hérissé de problèmes et d'hypothèses; mais il en est de ces hypothèses et de ces problèmes comme de ces herbes dures que la charrue arrache et retourne sur une plaine en friche; enfoncées dans le sol, elles le nourrissent et le fertilisent.

Je ne sais toutefois si l'on peut séparer ces deux objets, le mot et la phrase, l'étymologie et la grammaire, aussi absolument que l'a fait M. Nodier. Des questions auxquelles il n'a pas touché, rentraient, je crois, dans le cercle de son sujet. Il fallait même chercher si, pour certains cas, le passage n'avait pas eu lieu de la phrase au mot. La parole n'est l'expression de la pensée que parce qu'elle en est l'analyse; et l'expression est plus parfaite à proportion que l'analyse est plus exacte. Le langage n'a-t-il pas commencé par être éminemment synthétique et, pour ainsi dire, massif? Ne l'est-il pas encore d'une manière remarquable dans les langues pauvres et plus rapprochées du berceau du monde? Cette analyse, dans les langues les plus parfaites, est-elle encore loin ou se rapproche-t-elle du point où doit nécessairement s'arrêter le procédé analytique d'une langue usuelle? A ces questions d'autres encore se rattachent. Quelle est la date et la primitive nature des *mots-liens*? Les désinences qui les ont remplacés en partie n'ont-elles pas été primitivement des mots? Est-il possible de concevoir autrement leur apparition dans le langage?

L'apparition de la proposition simple est déjà un fait bien important. Rien de plus difficile à concevoir que l'introduction du plus nécessaire des mots : le verbe essentiel (en français *être*) (1). Comment ne pas le dériver d'une onomatopée, si le système de M. Nodier est vrai? Comment aussi ne pas supposer une assez longue série d'intermédiaires entre ce mot et l'onomatopée dont il dérive? Et comment, d'une autre part, faire subir à son introduction dans le discours un aussi long retard que le suppose une telle série? Ce sont des difficultés. L'hébreu me fournit une supposition qui les absorberait sans peine dans le système de M. Nodier. C'est dans cette langue que la simple émission vocale *iah* désigne le nom de Dieu. Or, Dieu, selon la définition de Moïse, c'est celui qui EST; et, en effet, la syllabe sacrée qui signifie *Dieu* se retrouve distincte au cœur du verbe hébreu qui signifie *être*. L'être est identique à Dieu. Maintenant, au lieu de supposer que le premier mot est tiré du second, supposons avec autant de vraisemblance l'inverse, c'est-à-dire la désignation de l'être empruntée au nom de Celui qui est l'Etre par excellence; nous avons ce que nous n'eussions point obtenu ailleurs, une explication rationelle de l'origine du verbe *être* dans la langue humaine. Le nom très-saint aurait fait les premiers frais du verbe; et le mot par excellence dans la grammaire ne serait autre chose que le nom de l'Etre par excellence.

On dira que cette hypothèse nous entraîne à conférer à l'hébreu les honneurs de la primitivité. Nous ne renverrons pas cette objection à M. Nodier, à qui elle s'adresse comme à nous; nous répondrons que si une langue encore actuellement connue renferme le nom primitif de Dieu, il ne s'ensuit pas de là qu'elle soit la langue primitive, si d'autres langues très-anciennes désignaient la Divinité par un nom essentiellement semblable. M. Nodier a rassemblé des exemples; seulement y a-t-il inadvertance de sa part à signaler parmi les rameaux de ce tronc auguste le nom de *Jésus*, lequel appartient à une langue moins primitive et plus réfléchie. On sait que ce nom, identique à celui de *Josué*, est un nom commun et signifie *Sauveur*.

Revenons à la proposition. La voilà formée; mais comment se formera plus tard la période? La période réclame

(1) Les autres verbes ont pu précéder celui-là, quoiqu'ils le contiennent; ou ce qui est bien plus probable, il était sous-entendu entre le sujet et l'attribut, jusqu'au moment, à nous inconnu, où tel mot qui renfermait une idée moins simple que celle de l'existence ou de la coexistence, fut consacré par l'usage à l'expression de cette idée. Notre participe *été* (ital. *stato*) ne signifie-t-il pas originairement *posé* ou *qui se tient debout*?

l'assistance de mots plus délicats, de termes décidément abstraits, auxquels il est bien difficile d'assigner l'origine matérialiste qui, à l'exception du seul nom sacré, est celle de tous les mots dans toutes les langues. Qui m'expliquera, dans un idiome quelconque, l'inconcevable conjonction *que?* Le premier pas dans cette explication est le plus facile : cette conjonction, dans toutes les langues, à dater du *ki* hébreu (lequel semble en avoir fourni la matière en chinois, en latin, en français), cette conjonction, dis-je, n'est autre chose qu'un pronom relatif. Nous voilà sortis à moitié de l'abstrait, mais seulement à moitié. Le pronom relatif a un côté très-abstrait; comment le ramener à ce positif matériel, à ce grossier *substratum* qui est à la base de tous les mots? A quelle distance nous faudra-t-il aller chercher d'abord le rapport, puis l'image, puis l'onomatopée, à travers lesquels, toujours mieux filtré, le mot mystérieux parviendra à son état de pure abstraction, à sa nature impalpable? Et cependant, quelle importance dans ce mot *que!* Certes, c'est de celui-là qu'on peut assurer qu'il en dit plus qu'il n'est gros; il a une seconde fois créé le langage; et le jour qu'il entra dans le discours, l'homme enfant devint adulte. Il y avait de la poésie avant le mot *que;* ce mot inaugura la philosophie.

Nous avons déjà implicitement rendu compte de l'opinion qui fait le point de départ du livre de M. Nodier. C'est à l'imitation des sons par les sons, des bruits extérieurs par les émissions de la voix humaine, qu'il rapporte l'origine de toutes les langues; l'imitation prochaine, ou expression générale du caractère des objets par le caractère des sons vocaux, l'onomatopée en un mot, tel est, selon lui, le principe générateur de la parole humaine. A l'onomatopée, similitude matérielle et enfantine, succède la métaphore, similitude bien autrement élevée, bien autrement mystérieuse. De ces foyers réunis et superposés partent, en gerbes épaisses et entrelacées, les innombrables rayons du langage, rayons dans lesquels s'effacent et se perdent les foyers mêmes d'où ils jaillissent; c'est ainsi que, dans le développement progressif des affaires d'une puissante maison de commerce, disparait le souvenir des petites entreprises et des spéculations timides par où elle a commencé. Avant d'avoir examiné la chose de près, on a peine à concevoir que la métaphore entée sur l'onomatopée suffise à l'immense déploiement d'une langue qui correspond au moment le plus avancé de la civilisation. Quoi! quelques copies des bruits naturels, et quelques rapports vulgaires saisis entre les objets de différentes natures, le tout combiné et retourné de mille façons, et nous avons la langue de Racine et de M. Charles Nodier! Ni plus ni moins; et pour le rendre concevable, sinon pour l'expliquer entièrement, il nous suffira, dans le système de M. Nodier, d'un exemple pris entre mille. La simple lettre *R* fut pour l'homme primitif le nom de la première eau qu'il vit couler. Appuyant cette consonne muette sur des voyelles, dont le choix ne fut pas non plus arbitraire, il eut le verbe *réô*, qui par extension signifie couler; voilà l'onomatopée. Ce même mot lui servit à nommer la *parole*, dans laquelle sa simplicité vit tout d'abord un flux de bouche; voilà une seconde extension, voilà la similitude ou la catachrèse. Mais *parler* est l'expression de la *pensée ;* penser ne se manifeste à nous, de la part d'autrui, que par l'acte de la *parole;* penser et parler sont presque une même chose; eh! bien, le mot qui, dans une langue, désignait la parole passera dans une autre avec d'autres fonctions; il y désignera la pensée; du grec ῥέω, *je parle*, se forme le latin *reor*, *je pense;* de celui-ci le mot *raison*, qui lui-même s'épanche dans une diversité assez large d'acceptions; il y a la raison du philosophe, celle du commerçant, celle du géomètre. C'est ainsi qu'un simple frôlement de la langue, tout mécanique, tout instinctif, a peuplé, dans tous les sens et dans toutes les sphères, les déserts du langage; d'un côté, *ruisseau*, *rive*, *rivière;* de l'autre, *raison* et *rhétorique*. Le mot *pensée* s'est présenté sur notre route. En arrière du mot *pendere*, pendre, déjà assez imitatif, se trouve sans doute une onomatopée encore plus évidente, que nous ne cherchons pas. Restons au mot *pendre;* on pend un objet pour en connaître le poids; le mot même de *poids* vient de *pendre;* on aura bientôt *pensare* ou *pensitare*, avec la signification de *peser*, *peser souvent* : or, la pensée, quand elle est ce qu'elle doit être, n'est autre chose que le même acte que nous venons de nommer. L'homme qui pense pèse des idées: de là le mot de pensée, dans lequel peu de personnes s'avisent de reconnaître, au premier instant, le cousin-germain du mot *poids*. Hélas! les deux choses ne sont souvent pas plus proches parentes que les deux mots. Il serait puéril de multiplier les exemples. Mais quand on s'engage dans ces faciles recherches, ne semble-t-il pas voir cette langue, morte d'abord comme des pierres dans un pavé, palpiter, revivre, se mouvoir, et toutes les mille idées, les mille inventions et jeux dont elle est composée, scintiller sur ce vaste fond qui paraissait d'abord si terne et si immobile?

L'observateur, à la vue de ces faits, pressent déjà, sinon l'unité primitive du langage humain, du moins la possibilité de ramener à un petit nombre de mères-branches ses mille rameaux divergens. Il vient de voir que *rhétorique* est radicalement identique à *ruisseau*, *pensée* à *poids ;* il vient de voir que, transporté d'une langue à l'autre par la voie de la métaphore, le même mot revêt, sur les deux rives, deux significations entièrement différentes; il le sait pour ce mot, mais apparemment il l'ignore pour mille autres, derrière lesquels le pont a été coupé; il ne devinerait pas, par exemple, si on ne lui en fournissait la preuve, que le mot *jour* est le même que *tag ;* et si ce mot *jour* avait passé dans une troisième langue, dans une seule des acceptions les plus figurées, avec une forte altération d'orthographe (1), il est très-possible que ce mot d'emprunt, incrusté dans la langue qui l'a acquis, et en revêtant la physionomie, fût considéré comme aborigène. Comment aussi reconnaître, au premier coup-d'œil, l'hébreu *halak* dans le chaldéen *hôk?* Et ici l'altération, toute profonde qu'elle est, s'est faite probablement d'un seul coup. Ces événemens philologiques, plus difficiles aujourd'hui, ont dû être fort communs lors de la première fondation des peuples et de la civilisation; et les tribus, en sortant sans cesse les unes des autres par les migrations, en se subdivisant, en se combinant avec des branches très-éloignées du tronc commun, ont pu, au bout de quelques siècles, donner lieu à cette diversité de langues qui ne permet pas, au premier abord, de croire à une origine commune. La langue française est petite-fille ou petite-nièce du sanscrit : qui l'aurait imaginé?

D'après ces principes, Adam, ayant commencé par quelques onomatopées, imitant le sifflement du serpent, le cours de l'eau, l'éclat de la foudre, langue naturelle, vraie, empreinte d'un caractère de nécessité, put, à l'âge de 930 ans, parler une langue arbitraire, toute formée en apparence de signes conventionnels et fortuits, et dans laquelle les onomatopées qui lui avaient donné naissance ne paraissaient plus que de loin à loin dans le tissu d'un langage sans signification naturelle. Par où cependant avait-il débuté? M. Nodier en appelle au témoignage de la Bible : « Dieu voulut voir comment l'homme nommerait les différens animaux, et il voulut que les noms que l'homme leur donnerait fussent leurs noms. » Ce n'est donc pas Dieu qui les a nommés; il regarde seulement comment l'homme s'y prend avec ses moyens naturels; or, l'imitation (le mimo-

(1) L'écriture, qui devrait être le dépôt des étymologies, a pu, dans certains cas, nuire beaucoup à leur conservation.

logisme) est le seul qui se laisse concevoir, et les appellations de ce genre sont nécessairement vraies.

Du reste, il ne faut pas (et M. Nodier s'en est gardé) restreindre le titre d'onomatopées aux noms qui imitent directement les mouvemens et les bruits. Il est des effets de l'organe vocal qui conviennent à certaines idées sans les reproduire par voie d'imitation proprement dite. *St* est singulièrement propre à exprimer la stabilité, qui n'est pas un mouvement, qui n'a point de forme et ne fait point de bruit. Ces onomatopées plus délicates sont venues plus tard, mais toujours dans la période où s'enferme la première formation du langage. En ramenant les choses à leur principe, on trouverait peut-être, ainsi que l'auteur nous le suggère, que les primitives onomatopées ce sont toutes les consonnes, dépositaires chacune d'une image, et déjà formant ensemble toute une langue réduite à ses termes les plus simples et les plus essentiels. L'alphabet (bien entendu l'alphabet rationel) serait donc la vraie langue primitive.

La partie du langage qui se rapporte aux relations de famille, et peut-être aussi un grand nombre des mots qui ne s'y rapportent pas, trouva son berceau dans le berceau du premier enfant. Ce fut lui qui, sans le vouloir, imposa à ses parens les titres dont il devait un jour les appeler. Peut-être des mots dont il fournit l'idée et l'occasion supplantèrent d'autres mots déjà consacrés dans le même sens. Ici plus d'onomatopée, il est vrai; mais une espèce d'étymologies aussi naturelles et plus aimables. Qui sait quelle fut l'abondance de cette source, et de combien de mots ce philologue au berceau enrichit la langue naissante de nos premiers parens?

A voir l'immobilité actuelle des langues, la lenteur de leurs mutations intérieures, la rareté de leurs échanges, la circonspection de leurs emprunts mutuels, tous authentiques, tous constatés, on dirait un torrent changé en eau dormante. Les mots depuis très-long-temps ne peuvent faire à droite ni à gauche un mouvement qui ne soit observé; on ne se représente plus, au milieu de cette sévère police et de ce calme plat, la furieuse mêlée du sein de laquelle se sont dégagés peu à peu les idiomes des peuples civilisés. Nous ne faisons plus *un* pas dans le même espace de temps qui dut suffire jadis pour en faire mille. Les langues voisines par leurs étymologies restent voisines aussi dans les peuples qui les parlent, et par là elles se surveillent et se gardent mutuellement; fussent même ces peuples fort éloignés les uns des autres, la facilité des communications annule les distances; l'imprimerie, chaque jour, constate, par des milliers d'organes, l'état de chaque idiome; un pays entend un autre pays, un siècle comprend un autre siècle. D'ailleurs chaque langue repose sur un solide fondement que rien ne peut plus déplacer; chaque langue est un système organique qui serre et tient réunis les élémens du discours; il ne reste plus à faire, en aucune langue, aucune invention capitale; toutes les choses principales ont été nommées, définies, classées; l'homme ne s'essaie plus à la vie; partout, et chez les sauvages eux-mêmes, l'humanité est vieille et se sent vieille. Tout cela nous empêche de comprendre la vigueur de végétation des langues dans l'enfance du monde. De si loin, nous ne voyons pas les élémens primitifs du langage, vacillant, ondoyant dans l'infini; les premières formes promptement absorbées par d'autres, le langage ne se reconnaissant plus au bout d'une courte période; le vieillard devenu étranger à la langue de son enfance; des tribus emportant loin de la vallée natale, qu'elles ne devaient plus revoir, un langage pauvre et monotone, qui ne tardait pas à s'oublier lui-même; et qui, sans cesse enrichi (car le langage s'enrichissait encore d'élémens primordiaux, de *substantifs*), sans cesse remanié, subissant de bonne grâce l'influence alors si puissante du climat et du sol, s'altérait jusqu'à devenir une langue nouvelle, sans que l'écriture, encore inconnue, ni des communications avec les peuples homogènes, opposassent la moindre barrière à cette sorte d'excès. Ajoutez (comme nous l'avons déjà observé) la métaphore, qui est au berceau de chaque langue, la métaphore qui, dès que quelques élémens d'un langage vrai ont été produits par la voix humaine, s'en empare pour les dénaturer et les rendre méconnaissables, la métaphore dont le choix est arbitraire jusqu'à un certain point, de telle sorte que le même mot, grâce à elle, pourra, d'une langue à l'autre, signifier des choses différentes ou même opposées; et vous avez l'instrument le plus efficace de la grande confusion des langues. Il ne nous appartient pas de proposer une interprétation de l'histoire de Babel. Nous remarquons seulement que cette histoire est d'autant plus frappante qu'elle n'est point destinée, dans la Bible, à expliquer un fait dont personne ne demandait l'explication; cela seul, joint à ce qu'elle a d'extraordinaire, doit suffire à la faire recevoir comme une tradition vraie, sous une forme peut-être symbolique; il en faut conclure que l'unité de langage exista à cette renaissance du monde, et que, si nous avions d'autres yeux, elle se révélerait à nous sous la variété immense et la diversité, en apparence fondamentale, des mille et mille voix du genre humain.

Nous présenterons une autre fois à M. Nodier quelques observations sur son système.

PARALLÈLE

ENTRE LE DÉISME ET LE CHRISTIANISME.

I.

Je n'ai jamais rencontré ni homme, ni femme, ni enfant qui soit devenu meilleur pour avoir embrassé les principes du déisme.

J'ai rencontré des centaines de personnes qui sont devenues meilleures pour avoir embrassé les principes du Christianisme.

II.

J'ai vu des gens qui, après avoir abandonné la foi de leurs pères, séduits qu'ils étaient par les sophismes des incrédules, se sont livrés à d'affreux égaremens; et j'ai reconnu le déisme à ses fruits.

J'ai vu des déistes qui, après avoir abandonné leurs maximes d'incrédulité, convertis qu'ils étaient par la prédication de la Parole, se sont livrés à la pratique des plus éminentes vertus; et j'ai reconnu l'Evangile à ses fruits.

III.

Je ne me souviens pas d'avoir vu un déiste qui m'ait assuré que sa religion le rendait tranquille et heureux.

Je me souviens d'avoir vu un grand nombre de chrétiens qui m'ont assuré qu'ils devaient à leurs sentimens religieux un état de paix et de bonheur au-dessus de toute intelligence.

IV.

Je n'ai trouvé nulle part un déiste dont les actions fussent réellement dirigées par la croyance d'une économie de récompenses et de peines au-delà du tombeau; le déiste dit qu'il croit à une vie future, et il agit comme s'il n'y croyait pas.

Je n'ai trouvé nulle part un vrai chrétien dont les actions ne fussent pas dirigées par la croyance d'une économie de récompenses et de peines au-delà du tombeau; le chrétien ne dit pas seulement qu'il croit à la réalité d'une vie future, il montre sa foi par ses œuvres.

V.

J'ai vu plusieurs déistes saisis, à l'heure de la mort, d'un horrible désespoir, et qui s'accusaient avec effroi d'avoir complétement oublié les commandemens de Dieu; l'enfer assiégeait leur couche funèbre avec toutes ses terreurs.

J'ai vu plusieurs chrétiens réjouis, à l'heure de la mort, d'une joie ineffable, et qui remerciaient le Seigneur de leur avoir fait connaître ses miséricordes et ses commandemens; le ciel éclairait leur couche funèbre de toute sa gloire.

VI.

Et je me suis dit alors:

Le déisme est une religion incomplète, une erreur de l'homme;

Le Christianisme est une religion parfaite, une révélation de Dieu.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 36. 3 SEPTEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

QU'EST-CE QUE LE TIERS-PARTI?

Voilà la question que chacun s'adresse, depuis que le tiers-parti s'en est allé du Palais-Bourbon, après avoir planté dans les flancs du ministère un aiguillon qui le fait crier, en attendant qu'il le fasse mourir. On se demande : Quels sont les principes du tiers-parti? que veut-il? que fera-t-il? quelles promesses pourra-t-il réaliser? La réponse, il est aisé de le concevoir, n'est pas la même sous tous les drapeaux ; les uns se moquent du tiers-parti, et lui reprochent durement d'être poltron, incapable et presque intangible ; les autres ne se lassent pas d'exalter le tiers-parti, et le présentent bravement à la France comme la panacée qui va guérir toutes ses douleurs ; le tiers-parti, à les entendre, est la pierre philosophale de la politique. Nous venons dire aussi notre mot dans ces débats, et s'il n'est pas le meilleur, nous croyons, du moins, qu'il sera le plus désintéressé ; car nous n'avons ni amis ni ennemis dans le ministère futur, pas plus que dans le ministère actuel, et nous ne voulons la place de personne, ce qui est excessivement rare à l'heure qu'il est.

Il ne nous coûte rien de reconnaître que le tiers-parti renferme des hommes également distingués par leurs études administratives et par leur caractère moral, législateurs instruits et laborieux, excellens rapporteurs des commissions du budget, orateurs de mérite et partisans sincères du régime constitutionnel. On a pu se rappeler, en lisant ce qui précède, les noms de MM. Bérenger, Passy, Bignon et de quelques autres députés qui ont justement acquis l'estime de leurs concitoyens. Mais dix à douze hommes politiques, si éclairés et si honorables qu'on les suppose, ne forment point un parti capable d'imprimer une nouvelle direction au gouvernement du pays ; il leur faut un système, des principes solides et sur lesquels ils soient d'accord; il leur faut, derrière eux, une opinion considérable et fidèle ; il leur faut surtout les moyens de tenir ce qu'ils promettent. Or, ces conditions essentielles, nous l'avouons à regret, ne nous paraissent pas exister dans le tiers-parti.

Le tiers-parti a-t-il un système de gouvernement? Une feuille qui lui sert d'organe disait, l'autre jour, que l'*économie* dans les finances, la *moralité* dans l'administration, et la *conciliation* dans l'action politique, résument le système du tiers-parti. S'exprimer d'une manière si vague et en termes si généraux, c'est faire une mauvaise plaisanterie dans un sujet sérieux. Quel est le parti qui ne demande pas l'économie, la moralité et la conciliation? A coup sûr, légitimistes, républicains et doctrinaires signeraient de grand cœur ce programme. Or, un programme signé par tout le monde ne saurait être le programme particulier de personne. Un système clair et positif ne se met pas au jour avec des généralités.

Quels sont donc les principes du tiers-parti? Dans l'importante question soulevée par la mise en état de siége de la capitale, les chefs du tiers-parti se sont renfermés, soit à la chambre, soit devant la cour de cassation, dans un silence qui pouvait être prudent, mais qui n'était rien de plus. Quand les deux lois contre les crieurs publics et contre les associations furent discutées, le tiers-parti ne vota pas autrement que les doctrinaires ; un seul homme de cette nuance politique, l'honorable M. Bérenger, proposa un amendement restrictif du projet de loi contre les associations, mais

il ne fut pas même soutenu par ses amis. Le tiers-parti, sauf quelques boutades peu retentissantes, a docilement accueilli tous les projets de loi financiers, et dans l'examen des pouvoirs de la chambre, ses enfans perdus ont donné l'exemple des excès de l'omnipotence parlementaire. Où donc, je le répète, sont les principes du tiers-parti?

Une question fondamentale, celle de la réforme de nos lois d'élection, s'agite entre les principaux organes de la presse. Quelle est, sur ce point, l'opinion du tiers-parti? Il n'a eu d'autre opinion jusqu'à présent que de n'en avoir aucune. Le silence est apparemment un moyen sur lequel il compte beaucoup.

Mais l'adresse de la chambre, cette adresse ferme, courageuse, anti-ministérielle! — L'adresse est précisément l'exemple que j'allais choisir pour montrer que le tiers-parti n'a point de principes fixes ni homogènes. Le pouvoir lui avait jeté un défi; il demandait à la chambre un oui ou un non nettement exprimés. Eh bien! le tiers-parti n'a répondu que par des phrases laborieusement obscurcies et entortillées; le rapporteur, homme du tiers-parti, s'est enveloppé des mêmes réticences, et n'est monté à la tribune qu'à son corps défendant. Que conclure de là? On en conclut de toute nécessité que le tiers-parti ne sait pas ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut point; qu'il recule devant l'exposition claire et franche de sa pensée, si toutefois il a une pensée, parce qu'il s'exposerait à perdre la moitié ou les trois quarts de ses soldats; on en conclut qu'il n'y a point d'ensemble, point de principes ni de vues homogènes dans ce parti. Est-ce notre faute si ces fâcheuses déductions sortent de l'adresse comme un effet sort de sa cause?

J'en appellerais sans crainte à la bonne-foi des principaux membres du tiers-parti; car je crois à leur bonne-foi, si je ne crois pas à l'unité de leur système gouvernemental. Qu'ils disent, la main sur la conscience, s'ils espèrent de trouver entre eux tous sept hommes de capacité qui parviennent à s'entendre et à former une administration compacte, dirigée par des principes rigoureusement identiques, soumise à une seule et forte impulsion! Et en supposant même que cela soit possible, qu'ils disent s'ils peuvent compter dans la chambre sur une majorité dévouée et fidèle! Non, ils ne le diront pas, car ils savent le contraire; ils savent que leur chef, quelque grand orateur qu'il soit, bien loin de pouvoir s'entendre avec six collègues, n'a jamais réussi à rester d'accord avec lui-même, avec lui seul; ils savent qu'il y a autant d'opinions que de têtes, sinon davantage, sur les bancs où ils comptent des amis. Le tiers-parti est admirablement personnifié en M. Dupin: des lumières, du talent, de l'indépendance, des vues généreuses, du dévouement; mais à côté de cela, une incroyable mobilité d'opinions, une singulière incohérence d'idées, un manque presque absolu de système et de principes. Ce parti s'emparera du pouvoir quand il voudra, mais il ne le conservera point. Pour gouverner long-temps la France, il faut autre chose que des bouffées de libéralisme et de piquantes incartades.

Cependant, répondra-t-on, le tiers-parti ne peut-il pas revendiquer le *quoique Bourbon*, l'abolition de l'hérédité de la pairie, et surtout la ferme intention d'introduire des économies dans le budget? Sans doute, mais qu'en résulte-t-il?

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de discuter sérieusement la valeur du *quoique Bourbon*. Prétendre que le prince qui nous gouverne serait monté sur le trône, et qu'il y serait monté même plus facilement s'il n'eût pas été du sang royal, c'est un non-sens tellement prodigieux, ou une flatterie tellement nauséabonde, que nous avons mal au cœur seulement d'y penser. L'homme d'esprit auquel on attribue ce mot doit se moquer plus que personne de l'étonnante fortune qu'il a faite.

Les hommes du tiers-parti se sont séparés des doctrinaires dans la question de l'hérédité de la pairie. A la bonne heure, ils ont accompli un vœu qui prévalait dans les classes moyennes. Mais de ce qu'ils ont obéi à une impulsion venue du dehors, il ne s'en suit pas qu'ils aient un système de gouvernement; le contraire est plus probable.

Quant à l'économie enfin, nous sommes persuadés qu'ils y apporteraient la meilleure intention du monde; mais on se rappelle que pour trois ou quatre mille francs retranchés à certains fonctionnaires de la magistrature, ce sont les hommes du tiers-parti qui ont réclamé avec le plus d'amertume et fait rendre aux conseillers leur pension tout entière. Ils en agiraient sans doute de même pour les autres postes de l'Etat. L'expérience du passé et l'état des choses depuis quatre ans nous font donc craindre que cette promesse ne soit pas réalisée. Le tiers-parti devrait, en tout cas, nous dire dès à présent sur quels articles du budget il compterait opérer des économies.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Don Pédro a ouvert, le 15 août, l'assemblée des cortès. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion commence par un résumé de l'histoire de la révolution portugaise. Parmi les ennemis de son gouvernement il signale les membres du clergé et une association qui s'appelait *conservatrice*, qui s'était organisée et répandue dans toute l'Europe. Il rend compte ensuite des actes de son administration, et indique deux grandes questions comme devant occuper principalement l'attention des cortès: « Il s'agira premièrement de considérer si la régence doit ou ne » doit point être continuée jusqu'à la fin de la minorité de la » reine; secondement, s'il faudra faire les démarches néces» saires pour marier S. M. à un prince étranger. » On sait que Dona Maria n'atteindra sa majorité que dans deux ans. Outre ces objets, les lois statuant sur la liberté de la presse, la responsabilité des ministres et des officiers publics, l'inviolabilité du domicile des citoyens; les lois qui doivent régler l'usage et l'emploi de la propriété des citoyens au profit de la nation, et les indemnités qui doivent être accordées préalablement, l'instruction publique, les établissemens de piété et de bienfaisance, le commerce, la situation et l'administration des possessions d'outre-mer, sont rappelés par le régent comme dignes de fixer l'attention des cortès.

Il y a eu, le 17 et le 18 août, du trouble à Madrid. Un musicien du régiment d'infanterie de la princesse, nommé Martin Fornes, avait été condamné à mort, comme ayant pris part au pillage des couvens assaillis par le peuple, au mois de juillet. Il a été conduit au lieu du supplice, monté sur un âne, vêtu d'une blouse et coiffé d'un bonnet jaune. Le peuple, fort agité, a voulu s'opposer aux mesures prises par la police; mais il ne s'est porté cependant à aucun acte de violence. L'exécution du condamné a eu lieu.

Un décret de la reine ordonne aux bâtimens de la marine royale de s'opposer de vive force à ce qu'il soit débarqué des munitions de guerre sur les côtes d'Espagne, attendu qu'elles sont envoyées dans le but unique d'attirer la guerre civile. Tout vaisseau qui sera trouvé dans un rayon de six lieues des côtes, depuis le cap Finistère jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa, chargé de munitions de guerre et se disposant à opérer un débarquement de provisions, sera réputé suspect d'avoir des intentions hostiles. En conséquence, sa cargaison sera saisie, et les armes et munitions de guerre qu'il transportait retenues, ainsi que lui, jusqu'à décision ultérieure.

Les derniers mouvemens du général Rodil avaient pour but l'invasion du Bastan par trois colonnes. Cette opération militaire a parfaitement réussi. Après avoir expulsé les insurgés du Bastan, Rodil a continué son mouvement vers la vallée de Roncevaux. Le général Espartero, attaqué, le 29, à Léquitio, par

Zavala, à la tête de 4,000 hommes, les a repoussés avec 1,800 hommes.

La chambre des procuradorès a tenu une séance secrète pour examiner si la chambre ne devait pas refaire le réglement qui avait été préparé par le ministère avant sa réunion, et qui a été plusieurs fois critiqué par l'opposition. La chambre a décidé que, pour refaire le réglement, il fallait procéder par voie de pétition. Quelques députés ont rédigé aussitôt une pétition, qui a été adoptée, le 22, par les deux commissions.

On écrit de Barcelone qu'il ne s'y fait plus d'affaires à cause de l'approche du choléra, qui a déjà envahi Tarragonne et Tortose. Beaucoup d'Espagnols se rendent en France pour échapper, s'il est possible, à la contagion.

On ne savait trop que penser de la position d'Ibrahim-Pacha en Syrie. La *Gazette d'Augsbourg* avoue enfin qu'il a été victorieux dans un combat important.

La commission de la cour des pairs a ordonné la mise en liberté de 62 prévenus impliqués dans les affaires d'avril. Il résulte des différentes ordonnances de ce genre, successivement rendues par la commission, que, sur environ 1,500 individus arrêtés, il ne reste plus aujourd'hui que 420 détenus.

M. le maréchal Gérard paraît être gravement indisposé.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Du paupérisme, de la mendicité, et des moyens d'en prévenir les funestes effets, par M. le baron de Morogues, de l'Académie des Sciences morales et politiques, etc. Paris, 1834. Chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n. 47. Prix : 8 fr.

Il y aura bientôt deux ans qu'il parut une ordonnance royale contre-signée par M. le comte d'Argout, qui nommait une commission pour aviser aux moyens d'établir en France des colonies agricoles. A cette époque, malgré les abondantes moissons dont la Providence venait d'enrichir nos campagnes, les classes ouvrières ne gagnaient que difficilement leur pain quotidien. Le commerce reprenait à grand'peine un peu de vie et de mouvement; le travail manquait; les pauvres souffraient et se plaignaient; les gens riches s'effrayaient; les factions se réjouissaient, et les deux presses, républicaine et légitimiste, exploitaient tout cela au profit de leurs utopies. Dans ces conjonctures fâcheuses, le ministère imagina de créer une commission chargée de réaliser un projet philanthropique. Les organes du pouvoir se hâtèrent de prôner ce nouveau témoignage de la haute sollicitude des gouvernans; ce fut pendant huit jours un bruyant concert de louanges et de promesses qui devaient endormir, selon toute apparence, les inquiétudes nationales. Nous-mêmes, bonnes gens, nous saluâmes d'un cri d'espoir la publication de cette ordonnance; toutefois nous primes la liberté d'exprimer timidement que la commission des colonies agricoles ne ferait peut-être pas plus de besogne que tant d'autres commissions écloses des glorieuses journées de juillet.

Le *Semeur* a été bon prophète en cette affaire, bien qu'il ait fort souhaité de ne l'être point. La commission des colonies agricoles, si pompeusement annoncée, n'a rien produit du tout, et n'a pas même donné signe de vie hors des colonnes du *Moniteur*. Les raisons de cette inactivité seraient longues à déduire; en voici deux ou trois. Quand l'ordonnance royale fut rendue sur le rapport de M. le comte d'Argout, il y avait péril en la demeure; ce n'était point une inspiration de philanthropie, mais tout simplement un expédient. Or, le commerce ne tarda pas à refleurir; le pain se vendit à bon marché, et le peuple, n'étant plus exposé à mourir de faim, cessa d'inspirer des craintes sérieuses aux amis de la paix publique; l'expédient devenait donc inutile pour le quart d'heure, et l'ordonnance fut ensevelie dans les cartons du ministère. Ceci nous apprend ce que, du reste, nous savions déjà, que les dépositaires de l'autorité se contentent, parce qu'ils s'y croient forcés peut-être, de vivre et de faire vivre la nation au jour le jour; il leur suffit, comme aux caravanes qui traversent le Désert, d'avoir des provisions jusqu'au coucher du soleil. Une administration sage, et qui serait secondée par les organes de l'opinion, n'attendrait point que la crise arrivât pour chercher les moyens de la combattre; elle profiterait, au contraire, des temps d'abondance et d'activité industrielle pour se mettre en mesure de subvenir aux nécessités des époques de stagnation et de disette; car les moyens de nourrir un peuple affamé ne s'improvisent pas comme un discours de tribune; il faut s'y préparer de longue main. L'exemple de Joseph qui amassa du blé pendant les sept années d'abondance pour satisfaire aux besoins des sept années de famine, est encore excellent à suivre aujourd'hui, quoiqu'il soit très-ancien, et nous ne voyons pas de moment plus favorable pour établir des colonies agricoles que celui où elles peuvent être organisées avec lenteur et maturité. Loin donc que l'état prospère de la France, sous le rapport matériel, dût faire ajourner le projet de ces colonies, il était éminemment propre à le conduire à bonne fin. Mais que voulez-vous? Le pouvoir, comme nous l'avons dit, ne sait guère s'occuper que d'atteindre le terme de la journée. Durant ces deux ans, il s'est élevé, chaque matin, des querelles sur de hautes théories politiques, véritable toile de Pénélope qui se défait à mesure qu'elle se fait, et comment songer aux colonies agricoles, tandis qu'on se dispute sur la souveraineté du peuple, sur la quasi-légitimité et sur les tendances aristocratiques des doctrinaires? En outre, on a beaucoup manœuvré, pendant ce temps-là, soit pour conserver ses portefeuilles et autres postes lucratifs, soit pour les arracher; avait-on le loisir de porter ses méditations sur les colonies agricoles? Bref, les questions de personnes et de dogmes politiques ont étouffé la question des colonies; c'est-à-dire que l'égoïsme, l'ambition et les vaines chicanes des partis, ont relégué dans l'ombre une institution qui intéresse puissamment le pays tout entier. Voilà, remarquez-le bien, dans un exemple spécial, toute notre histoire depuis cinquante ans, et nous en accusons les déplorables écarts de notre presse politique autant que le gouvernement lui-même, qui est souvent contraint de se défendre contre les attaques des partis, tandis qu'il devrait travailler au bien commun.

Pauvre France! il surviendra bientôt peut-être une nouvelle crise amenée par une surabondance de produits industriels ou par le manque d'une bonne récolte. Alors le peuple aura faim et s'assemblera sur les places publiques, en accusant le pouvoir de ses malheurs. Vite on exhumera des cartons du ministère le projet des colonies agricoles; mais ni des villages ne se bâtissent, ni des landes ne se cultivent, ni des populations ne se transplantent en un jour; le projet ne sera que sur le papier et ne donnera du pain à qui que ce soit, si ce n'est aux membres de la commission qui penseront à nourrir le peuple juste au moment où il mourra de disette. Les partis se disputeront sur la cause de ces catastrophes; le ministère en accusera l'opposition, l'opposition en accusera le ministère; on se jettera des injures de carrefour à la tête; mais le peuple affamé n'en aura pas plus de pain pour cela. O pauvre France (1)!

(1) La colonisation des landes de Bordeaux, qui a été autorisée par une loi, est une simple affaire de *spéculation privée*. L'écrivain dont nous allons analyser l'ouvrage observe avec raison que des spéculateurs n'établiront jamais de véritables colonies agricoles. « Les colons mis dans leur dépendance, dit-il, perdraient toute liberté, et seraient plus à plaindre que les serfs du moyen-âge..... J'ai peu de foi à la philanthropie et à l'humanité des spéculateurs; ils traiteraient en esclaves ceux qu'ils seraient appelés à améliorer » (p. 374 et 379).

En attendant, un homme de science et de bien, M. le baron de Morogues, a composé un livre sur le devoir et les moyens d'établir des colonies agricoles. Il cherche, d'abord, quelles sont les causes générales et spéciales du paupérisme, et de quels dangers la société est menacée par l'accroissement du nombre des indigens. L'auteur passe en revue, dans cette première partie de son travail, beaucoup de questions importantes, telles que les effets de la grande culture et de la grande industrie, les ateliers de charité, l'imprudence des aumônes faites sans discernement, l'insuffisance des moyens employés jusqu'ici pour réprimer la mendicité, les secours que l'on distribue actuellement aux pauvres valides et non-valides. Nous n'accompagnerons pas M. de Morogues dans ces prolégomènes qui exigeraient plus d'espace que nous ne pouvons leur en accorder. C'est, d'ailleurs, la partie faible de son livre; l'ordonnance et l'enchaînement des idées y manquent presque partout; les chapitres se suivent, on ne sait comment ni pourquoi; il s'y trouve plus d'une remarque superficielle ou hasardée, entre autres contre les opinions de Malthus qu'il ne suffit pas de nommer barbares et cruelles pour les convaincre de fausseté. L'auteur répète jusqu'à cinq ou six fois, en deux cent-cinquante pages, quelques-unes de ses observations; il est facile de s'apercevoir que cette première partie a été écrite à bâtons rompus, et sans une connaissance assez approfondie de tous les sujets qu'elle effleure en courant.

Mais lorsque M. de Morogues arrive aux colonies agricoles, il devient beaucoup plus exact et plus précis; on y voit le fruit de longues études et les sentimens d'une sincère philanthropie. Nous résumerons en quelques lignes les principales vues de l'auteur.

Il y a maintenant en France environ 2,550,000 indigens, par où il faut entendre, non les mendians proprement dits qui ne s'élèvent pas à 80,000 individus, mais les pauvres qui ne peuvent se procurer complétement les choses nécessaires à la vie. Or, si l'on colonisait un cinquième de cette masse d'indigens, c'est-à-dire 510,000 individus ou 102,000 ménages, les 2,040,000 indigens qui resteraient dans leurs domiciles actuels, se trouvant héritiers de la somme de travail et de salaires que laisseraient derrière eux les 510,000 colons, pourraient vivre de leur main-d'œuvre, sans avoir besoin de recourir à la charité publique. Toute la question se réduit donc à savoir comment on colonisera 102,000 ménages de cinq personnes chacun, terme moyen.

L'auteur propose sagement d'établir différentes espèces de colonies, pour se rapprocher, autant que possible, des habitudes antérieures et du genre de vie des familles ouvrières que l'on désirerait de coloniser. On fonderait donc :

1° Des colonies *agricoles*, dans le sens propre du mot, qui seraient destinées aux indigens des communes rurales. Ces indigens seraient établis par familles, dans des maisons isolées, sur des champs jusqu'à ce jour incultes et qu'ils mettraient en valeur. M. de Morogues préfère le système des maisons coloniales dispersées, une ou deux par commune où se trouvent des terres incultes, à celui de la colonisation par villages entiers, comme dans les Pays-Bas. Chaque ménage, selon les calculs de l'auteur, coûterait environ 2,000 fr. à coloniser, ce qui ferait, pour 59,000 ménages indigens des communes rurales, une dépense de 118 millions.

2° Des colonies *horticoles*, destinées à accroître la production potagère autour des villes et dans les communes rurales où elle n'est pas assez abondante. Ces colonies se peupleraient d'indigens des villes du département où elles seraient situées, et par là, elles ne disperseraient l'excédent de la population ouvrière des villes que dans des lieux peu éloignés de leur résidence antérieure, et où les colons trouveraient une occupation lucrative et analogue à leurs premières habitudes. Chaque ménage à établir coûterait aussi 2,000 fr., ce qui ferait, pour 23,000 ménages indigens des villes au-dessous de 50,000 âmes, une dépense de 46 millions.

3° Des colonies *saccharicholes*, nommées ainsi parce que leur principal produit vénal serait du sucre de betterave. Elles seraient occupées par 20,000 familles d'indigens que l'on prendrait dans les très-grandes villes de 50,000 âmes et au-dessus. Il y aurait 400 colonies saccharicoles de 50 ménages chacune. Ces colonies, qui se rapprocheraient de celles des Pays-Bas, renfermeraient 50 maisons coloniales, des magasins, une école, un hospice de vieillards, un logement pour le directeur, etc. La somme totale de la dépense pour chaque colonie serait de 480,000 fr., ce qui, pour 400 colonies saccharicholes, exigerait une dépense de 192 millions.

Récapitulons :

118 millions pour les colonies agricoles,
46 ——— pour les colonies horticoles,
192 ——— pour les colonies saccharicholes.

Total : 356 millions de dépenses, ce qui, au moyen d'un emprunt à 5 pour 100, augmenterait les charges publiques d'une somme annuelle de 17,800,000 fr.

Mais ce ne serait qu'une surcharge apparente, et un bénéfice réel au fond; car les charités publiques et privées, l'entretien des hospices, les secours à domicile, les ateliers de charité, les vols et dégats faits par les indigens occasionnent à la France une dépense annuelle de 68,500,000 fr. Or, en supposant que tous les projets de M. de Morogues fussent réalisés, avec les colonies de répression et autres dont le manque d'espace nous a empêchés de parler, avec les frais d'entretien des infirmes et des enfans, il y aurait une dépense annuelle de 33,830,000 fr., ce qui, retranché de la somme de 68,500,000 fr., donnerait un bénéfice annuel de 34,670,000 fr. Ce n'est pas tout. Les colons agricoles et horticoles pourraient racheter leur propriété territoriale et les colons saccharicholes, leur propriété mobilière, de sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années, l'état rentrerait dans une grande partie de ses avances. Enfin, la matière imposable, tant en terres qu'en maisons, augmenterait de plusieurs millions par an, et la France recueillerait de ces divers établissemens un bénéfice considérable.

Ce qu'on vient de lire ne donne qu'une idée très-incomplète des vues philanthropiques de M. le baron de Morogues. Ses plans de colonisation sont fort compliqués et se subdivisent en détails de toute espèce; on conçoit qu'il est impossible de les reproduire dans un article de journal. Nous ne voulons faire autre chose ici que d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les principaux linéamens de cet ouvrage remarquable. Pour en saisir toutes les subdivisions, il faut le lire en entier. Il y aurait sans doute plus d'une objection à présenter sur les idées de l'auteur; nous insisterions particulièrement sur l'erreur où il nous paraît tomber, en ne tenant qu'un trop faible compte des habitudes vicieuses de ceux qui formeraient la masse des colons. Mais cet article a déjà franchi la limite ordinaire de nos analyses, et nous devons renvoyer à une autre fois l'exposition de nos vues personnelles sur l'important sujet des colonies agricoles.

PHILOSOPHIE MORALE.

DE LA SENSIBILITÉ FACTICE ET DE LA VRAIE SENSIBILITÉ.

On confond souvent ces deux espèces de sensibilité, parce qu'elles se ressemblent dans quelques-uns de leurs signes

extérieurs; mais elles sont, en réalité, aussi différentes l'une de l'autre que le jour est différent de la nuit.

La sensibilité factice est fille de l'imagination; la vraie sensibilité a sa source dans le cœur. La première veut des drames et des romans pour se nourrir; l'autre ne se nourrit que d'amour et de bienfaits. Celle-là, au lieu d'étouffer l'égoïsme, lui laisse jeter dans l'âme des racines plus profondes; celle-ci déclare à l'égoïsme une guerre à mort. La sensibilité factice accompagne quelquefois des actes d'une atroce barbarie; la vraie sensibilité, jamais. Je serais médiocrement surpris d'apprendre que Saint-Just et Carrier fussent des hommes très-sensibles par l'imagination; je suis persuadé qu'ils ne l'étaient point par le cœur.

Il y a des gens qui nous disent : Le théâtre exerce la plus heureuse influence; car il attendrit les âmes, il éveille les sympathies, il fait éclore la sensibilité. Mais de quelle sorte de sensibilité veut-on parler ici ? J'ai vu des personnes qui versaient des torrens de larmes sur des malheurs imaginaires, et qui repoussaient avec une dureté féroce le pauvre mourant de faim à leur porte. L'excitation produite par des scènes de théâtre ou par des tableaux de roman, bien loin d'allumer la flamme d'un amour généreux, glace le cœur aux réalités. On se complaît alors en soi-même et dans ses rêves; on s'abandonne à des émotions solitaires et anti-sociales. Aucun abîme n'est aussi impénétrable aux rayons de l'amour fraternel que celui qui a été creusé par une imagination exaltée. Si je cherchais l'être le plus égoïste et le plus dur qui soit au monde, un être qui pourrait entendre, sans s'émouvoir, le cri de l'orphelin, et qui n'aurait pas même d'affection ni de sympathie pour les membres de sa propre famille, je le trouverais parmi ceux qui sont le plus avides des émotions de roman et de théâtre; ils y dépensent toute leur sensibilité, et ils n'en ont plus pour les afflictions de leurs proches ni pour les souffrances des malheureux.

La vraie sensibilité ne se prodigue pas tant; elle est, si l'on peut le dire, avare d'elle-même, et se réserve pour les occasions où elle doit se manifester. Bien que cette assertion ressemble à un paradoxe, ce sont les cœurs les plus fermes et les plus forts qui s'émeuvent le plus profondément à l'aspect d'une grande infortune. Homère nous a raconté les longs pleurs d'Achille sur la mort de Patrocle; Thersite ne pleurait que des coups qu'il avait reçus.

Un poète à qui ses malheurs avaient pu révéler plus d'un secret du cœur humain, Gilbert, nous montre des femmes qui baignaient de larmes les pages de la Nouvelle-Héloïse, qui étaient prêtes à s'évanouir en voyant frapper un chien, et qui achetaient le plaisir de voir tomber la tête de Lally. Ce n'est pas seulement aux femmes du dix-huitième siècle que s'applique la description du poète.

Ne nous vantez donc plus l'heureuse influence des romans et du théâtre sur le développement de la sensibilité. Si j'étais né sur le trône dans un état despotique, et que je voulusse avoir des bourreaux impitoyables, je les ferais assister, chaque jour, à la représentation d'un mélodrame, ou je leur ordonnerais de lire des fictions larmoyantes. A l'époque de la terreur, les idylles pathétiques se multipliaient en même temps que les massacres; le matin, on contemplait froidement les cadavres décapités qui gisaient sur l'échafaud; le soir, on s'attendrissait et l'on pleurait à chaudes larmes au parterre du Théâtre-Français. Quelques écrivains se sont étonnés de ce contraste; mais il n'y avait pas de contraste du tout.

Les réflexions qu'on vient de lire s'appliqueraient avec une égale force à des sujets d'une autre nature. L'expérience prouve que la sensibilité factice, en matière de religion, ne s'accorde guères avec la vraie sensibilité. Ceux qui demandent à grands cris des tableaux pathétiques à l'orateur chrétien, et qui sortent mal satisfaits du temple, quand ils n'y ont pas pleuré, sont, en général, des chrétiens peu fervens, si même ils sont chrétiens. Je connais un livre, les *Heures de la Méditation*, livre célèbre au-delà du Rhin et populaire, qui produit habituellement ces deux effets : il exalte l'imagination sur des idées générales de religiosité, et il endurcit par là le cœur contre les doctrines les plus importantes du Christianisme et les plus applicables à la vie de chacun. Baxter, dans son *Repos éternel des Saints*, frappe la conscience; il fait beaucoup réfléchir, et rarement pleurer; la sensibilité qu'il excite est dans le cœur, non dans la tête. Mais le développement de tout ceci nous mènerait trop loin pour cette fois.

CORRESPONDANCE.

DU TRAVAIL EXCESSIF DES ENFANS DANS QUELQUES ÉTABLISSEMENS INDUSTRIELS.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'ai lu dans un des derniers numéros du *Semeur* d'intéressans détails sur la formation d'une société de chrétiens et de philanthropes, qui se proposent de travailler à l'abolition de l'esclavage dans nos colonies. En méditant sur ce nouveau moyen de servir la cause de l'humanité, je me suis souvenu qu'il y a aussi dans notre patrie, non des esclaves sans doute, mais des ouvriers auxquels les noirs de la Guadeloupe et de la Martinique ne peuvent envier que bien peu de chose. J'ai réfléchi surtout à la condition des enfans qui sont employés dans nos établissemens industriels, et je me suis demandé avec un sentiment de douleur et d'effroi : N'aurions-nous rien à faire pour ces pauvres enfans ?

Vous n'avez certainement pas oublié, Monsieur, que les philanthropes de la Grande-Bretagne se sont occupés du sort des plus jeunes ouvriers de leurs manufactures, en même temps qu'ils plaidaient la sainte cause de l'affranchissement des noirs. Ils ont senti que l'une de ces questions conduisait naturellement à l'autre, et qu'il y aurait manque de logique, de charité, et de prudence peut-être, à relever la condition des esclaves africains, tandis qu'on laisserait subsister, à quatre pas de soi, un déplorable état d'ilotisme. Dans l'une et l'autre question les efforts de nos amis d'outre-mer ont été couronnés de succès. Les nègres des Indes occidentales sont maintenant affranchis de droit, sinon de fait, et le nombre des heures de travail a été diminué, surtout pour les enfans, dans les établissemens industriels de l'Angleterre. Le moment est donc opportun pour fixer aussi en France l'attention publique sur ce grave sujet. Je ne veux m'occuper que des enfans; car c'est pour eux, plus encore que pour leurs pères, que je me sens ému d'une profonde commisération.

Il faut distinguer, d'abord, entre les diverses industries. Dans la plupart des fabriques, les enfans ne travaillent que dix à douze heures par jour, selon les saisons et le plus ou moins d'activité des affaires; ils ont donc le temps de respirer un air pur, de se reposer et d'apprendre à lire. Mais dans les filatures de coton et d'autres établissemens de même espèce, les enfans travaillent quinze à seize heures par jour, c'est-à-dire, en hiver, de six heures du matin à dix heures du soir, et en été, de cinq heures du matin à neuf heures du soir. Pendant ce long espace, on leur accorde à peine une demi-heure pour déjeuner et une heure pour dîner; ils doivent prendre leur nourriture (et quelle nourriture!) à la hâte, et presque tous le font dans la cour ou à la porte de la filature, parce que le temps leur manque pour s'en retourner chez eux. Remarquez bien qu'il y a encore, particulièrement le samedi, des quarts de jour ou plutôt des quarts de nuit en sus, et que les enfans sont retenus alors jusqu'à deux ou trois heures du matin. Qu'on se représente de pauvres petites créatures qui commencent, dès l'âge de sept ans, à porter cette chaîne homicide, et qui la traînent jusqu'à ce qu'ils tombent dans une fosse creusée, avant l'âge, par le double excès du travail et des passions! Ce ne sont point des esclaves, j'y consens, mais que sont-ils de plus? et sous quel rapport leur destinée est-

elle préférable à celle des noirs qui peuplent les plantations des Antilles?

Sans être médecin on peut savoir qu'une atmosphère imprégnée de particules et de miasmes de coton est funeste à la santé de l'homme, et combien plus encore à la santé d'un enfant de sept ans! Les directeurs des filatures sont avares de ventilateurs, parce que la libre circulation de l'air extérieur changerait quelque chose, à ce qu'on m'assure, à la qualité des produits. Voilà donc des enfans qui respirent, qui se meuvent quinze heures par jour dans une atmosphère où l'air vital est profondément altéré! Qu'est-ce qu'ils y deviennent? Traversez une ville d'industrie à cinq heures du matin, et regardez! Vous verrez de malheureux enfans pâles, chétifs, rabougris, à l'œil terne, aux joues livides, ayant peine à respirer, se traînant le dos courbé, plus vieux de leur excès de travail que ne l'est un cultivateur à soixante ans. On croirait voir des plantes arrachées au sol natal, qui s'étiolent, se fanent et périssent, avant même de fleurir, sous l'influence d'un climat meurtrier.

C'est un fait digne d'une sérieuse attention, que les maladies de poitrine se soient développées en même temps que l'industrie, et qu'elles règnent dans les villes manufacturières beaucoup plus que dans les villes agricoles. Ne faut-il pas les attribuer, du moins en partie, aux longues heures de travail qui ont lieu dans des salles où l'air est vicié par des miasmes de coton, de laine ou d'autres substances? Ces émanations attaquent la gorge, puis les poumons, et dès lors commence la phtisie. J'ai souvent l'occasion de converser avec les ouvriers des filatures : le son de leur voix est rauque, sourd, entrecoupé par une respiration fréquente et embarrassée : avant-coureurs trop certains d'une affection pulmonaire. Et puis, ces maladies passent des ouvriers aux maîtres, du toit de la victime à l'opulente demeure de celui qui l'a écrasée d'un fardeau trop lourd. O justice! ô admirable justice de la Providence! les capitaines et les matelots qui font la traite des nègres sont frappés des maladies de leurs esclaves; les planteurs des colonies sont constamment menacés de fièvres malignes ou du typhus, et dans les lieux où le travail des ouvriers est excessif, les affections pulmonaires étendent jusqu'aux plus riches maisons leurs effroyables ravages! Oui, Dieu est juste.

Sachons l'être aussi, et ajoutons avec joie que quelques-uns des chefs de nos filatures sont les premiers à sentir, les premiers à déplorer la triste condition des enfans qu'ils emploient dans leurs établissemens. Ces hommes aussi honorables par leurs sentimens d'humanité qu'utiles au pays dont ils augmentent la richesse par leur intelligente industrie, gémissent de voir grandir autour d'eux une génération abâtardie et misérable. Mais que peuvent-ils faire dans l'état de choses actuel? Ils sont forcés par l'extrême concurrence d'agir comme leurs rivaux, sous peine de ne pouvoir plus vendre leurs produits, ou de les vendre à perte; ils devraient, après quelques efforts infructueux, fermer leurs ateliers, ce qui réduirait des milliers de familles à la plus cruelle indigence : autre malheur pire encore que le précédent. Pour diminuer les heures de travail, il faudrait s'entendre à l'unanimité, et cette unanimité est impossible; car les égoïstes, les gens au cœur dur, les hommes sans entrailles forment, dans toutes les classes d'individus, le plus grand nombre. L'excès du travail pour les enfans et pour les adultes ne sera corrigé que par une loi formelle, positive, et j'ai lieu de croire que plusieurs manufacturiers désirent cette loi. Il est indispensable, me disait récemment l'un d'entre eux, que le gouvernement fasse une enquête, puis une loi, comme on l'a fait en Angleterre, pour déterminer le nombre des heures de travail dans nos établissemens. Les uns seront contens de s'y soumettre, les autres y seront contraints; nous emploierons un tiers ou un quart d'enfans de plus, ou bien, s'il le faut absolument, nous filerons un peu moins, et le mal dont on se plaint avec raison, s'il n'est pas tout-à-fait détruit, sera considérablement diminué.

Le but des amis de l'humanité, dans la question présente, doit donc être de réclamer du gouvernement *une loi sur les heures de travail des enfans dans les établissemens industriels.* Si quelqu'un prétendait que le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans les rapports du maître avec l'ouvrier, il serait facile de lui répondre que le gouvernement a le droit d'empêcher tout ce qui dégrade et tue les citoyens. Entre l'acheteur et le vendeur le gouvernement n'intervient pas, mais il intervient pour prohiber le débit des substances vénéneuses, pour circonscrire la vente de certains objets dans certains lieux et à certaines heures, pour fixer les poids et mesures, pour garantir, en un mot, la population des fraudes ou des piéges dont elle pourrait être victime. C'est l'application du même principe que j'invoque en ce moment. Il s'agit d'empêcher un abus énorme, un cruel attentat contre la santé et la vie des individus, et certes le gouvernement a le droit d'intervenir. Les économistes anglais sont aussi éclairés que les nôtres, et ils n'ont point contesté, dans une mesure semblable, le droit du parlement.

Je répète qu'il faut une loi pour diminuer le travail excessif des enfans, que cette loi est dans les attributions du pouvoir, qu'elle est désirée par la portion la plus honorable des filateurs, et que le gouvernement assumerait sur lui une grande responsabilité, s'il ne se hâtait pas de la promulguer. Dût la richesse publique y perdre quelque chose, combien ne vaut-il pas mieux subir cette perte que de livrer sans défense une partie considérable des classes ouvrières à une barbare et homicide exploitation!

Si cette lettre n'avait pas atteint déjà les limites que je dois me prescrire, j'aurais encore, Monsieur, de graves réflexions à vous soumettre. Ce n'est pas seulement l'état physique des enfans qui souffre de l'excès de travail qu'on leur impose; il en est parfaitement de même de leur état intellectuel. Avant l'âge de sept ans, ils sont trop jeunes pour fréquenter les écoles; après cet âge, lorsqu'ils sont enchaînés, comme des ilotes, aux métiers des filatures, ils n'ont plus le temps d'acquérir le peu d'instruction qui se nomme instruction primaire. J'établis en fait que la moitié des enfans qui sont employés dans ces établissemens industriels ne sait pas lire, et je crois être encore au-dessous de la vérité. La plupart sont dans un état d'ignorance presque stupide, si l'on excepte ce qu'ils peuvent retenir des entretiens de leurs compagnons de travail, et ces entretiens, je n'ose pas les qualifier. Absence de lumières sur ce qu'ils devraient connaître; lumières précoces et funestes sur ce qu'ils devraient ignorer; mélange d'abrutissement et de malice; nul développement intellectuel avec toutes les maximes d'une profonde corruption : voilà ce qu'on trouve, en général, chez ces malheureux enfans. Trois mots résument le déplorable spectacle qu'ils présentent à nos observations : ils sont rachitiques de corps, hébétés d'esprit, dépravés de cœur. Est-il besoin d'ajouter que, sous le point de vue religieux, ils descendent encore plus bas peut-être qu'à tous les autres égards? Cela se comprend de soi-même.

Et puis, il y a des gens qui s'étonnent de voir les ouvriers, les pères de famille dont les enfans sont livrés à cette affreuse dégradation, nourrir une haine ardente, amère, inexorable contre leurs maîtres!

Et puis, nos grands écrivains de gazette s'applaudiront de leur patriotisme et de leur zèle pour le bien commun, parce qu'ils réclament en faveur des ouvriers je ne sais quels droits politiques dont les ouvriers n'ont que faire! Et ces mêmes écrivains oublient que les enfans de ces ouvriers s'abâtardissent et tombent misérablement sous l'excès d'un labeur homicide! et ils n'ont pas un seul mouvement de pitié, pas un seul cri d'indignation pour arracher tant de victimes à leur état d'avilissement physique, intellectuel, moral et religieux! Les travailleurs des filatures ne vous demandent pas le suffrage universel; ils vous demandent, ils vous conjurent, et bientôt peut-être, si l'on n'y prend garde, ils vous sommeront de les garantir d'une condition pire que celle des brutes. Eux, ils sont forcés de mettre leurs enfans dans les établissemens industriels, parce qu'avant tout, même au prix de la vie de leur famille, il leur faut du pain; mais c'est aux amis de l'humanité à défendre leur cause, et c'est au gouvernement à la faire triompher par sa puissante intervention.

Veuillez excuser, Monsieur, la longueur de cette lettre, et me croire, etc.

1er Août 1834. *Un de vos Abonnés.*

GÉOGRAPHIE SACRÉE.

JÉRICO. — LE JOURDAIN. — LA MER-MORTE.

Les détails qu'on va lire sont traduits du journal d'un voyageur américain. Ils contiennent des faits peu connus, qui intéresseront les personnes pieuses, parce qu'ils se rapportent à des lieux qui leur sont chers à tant de titres, et l'on verra aussi dans ces fragmens les tristes résultats des superstitions qui ont remplacé dans la Palestine la religion pure et sainte que Jésus-Christ et les apôtres enseignaient dans ces mêmes contrées, il y a dix-huit cents ans. Oh! puisse un jour nouveau, le jour de l'Evangile, se lever encore sur les malheureux habitans de la Judée, et les amener à Celui qui prêcha dans leurs villes et dans leurs déserts le règne de Dieu!

« Nous quittâmes la ville de Jérusalem à grand bruit et avec pompe, selon la coutume des Arabes, et après avoir passé la porte de Saint-Etienne, nous suivîmes l'étroite vallée de Josaphat, où coulait *autrefois* le petit torrent de Cédron. Nous avions au nord le mont des Oliviers, et nous arrivâmes bientôt près des misérables restes de la ville où demeuraient Marie, Marthe et Lazare. Puis, nous nous préparâmes à descendre vers Jérico; car il est écrit avec vérité : « Un homme *descendit* de Jérusalem à Jérico. » La pente est d'abord très-rapide; il faut suivre, à travers des rochers presque perpendiculaires, le lit desséché d'un torrent, et il semble que l'on va se précipiter jusques dans les entrailles du globe. Après avoir quitté le lit du torrent, nous montâmes et nous descendîmes pendant plusieurs milles des côtes arides, et l'aspect du pays devint de plus en plus triste. Pas une seule maison, ni même un seul arbre; les montagnes présentaient une apparence de désolation; à mesure que nous approchions de la plaine, les défilés étaient plus étroits; les ravins, plus profonds et plus effrayans.

» Enfin une longue et rapide descente nous conduisit dans la plaine, et nous nous réjouissions de pouvoir contempler la célèbre ville de Jérico. Mais, hélas! il n'y a plus de ville; et le pélerin, après avoir erré çà et là, élève sa tente (s'il en a une) dans une vaste et morne plaine de sable, où l'on ne voit que quelques touffes d'herbe brûlées par le soleil. Nous étions étouffés de chaleur, et nous laissâmes la caravane pour aller jusqu'à un village éloigné d'un mille environ; là, nous prîmes place à l'ombre de quelques figuiers qui croissaient autour du palais du scheik. Ce palais est une haute maison carrée, semblable à un fort, la seule de quelque apparence dans cette contrée, et la tradition dit que Zachée y demeurait autrefois. Non loin de là se trouvent quarante à cinquante des plus misérables habitations que j'aie jamais vues; elles ne sont pas plus hautes que la stature ordinaire de l'homme, ni plus solidement construites que des barraques de foire. Elles sont pourtant toutes entourées d'une sorte de fortification pour laquelle on emploie une espèce de buisson d'épines très-abondante dans la plaine de Jérico. Ni cheval ni homme ne peuvent passer à travers cette enceinte, et l'on se garantit ainsi de l'attaque des Bedouins.

» Après avoir fait le tour du village, mon compagnon et moi, nous revînmes près de la caravane, et nous chantâmes des cantiques, entre autres celui de Watts sur la Canaan céleste : « Il est un lieu de joie pure » (*There is a land of pure delight*). Les émotions si vives et si sérieuses de la journée nous empêchèrent de nous livrer au sommeil. Sur nos têtes resplendissait un firmament oriental dans toute sa gloire; près de nous coulait le Jourdain; un peu au-delà, vers le sud, dormaient en un mystérieux silence les eaux de la Mer-Morte, tandis qu'à nos pieds s'étendaient les ruines de l'antique Jérico. Merveilleux assemblage des objets les plus intéressans! Que de réflexions profondes et solennelles s'éveillèrent en nous! Ici, notre bien-aimé Sauveur fut baptisé, les cieux s'ouvrirent, le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et l'on entendit une voix du ciel qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » Ici, gisent dans la poudre les villes coupables de la plaine, et les cendres de leurs habitans y sont ensevelies jusqu'au grand jour de la résurrection des morts.

» Le lendemain, vers trois heures du matin, le camp retentit d'un léger bourdonnement, qui devint bientôt un vaste tumulte, un fracas pareil à celui des grosses eaux, et à quatre heures précises, nous nous dirigeâmes au sud-est, vers le Jourdain. Nos guides portaient des torches de térébentine sur de longues perches, et une nombreuse compagnie de gens armés accompagnait la caravane. Précaution fort nécessaire; car les Bedouins rôdaient autour de nous, et un pauvre Polonais, qui était resté en arrière, fut en un clin d'œil attaqué, volé, dépouillé et battu. Après deux heures de marche sur des plaines de sable, nous atteignîmes le Jourdain, au moment où le soleil se levait au-dessus des montagnes de Moab. Aussitôt les pélerins, hommes, femmes et enfans, se précipitèrent dans le fleuve. Plusieurs plongeaient au fond de l'eau; d'autres se jetaient de l'eau sur la tête, à l'imitation du baptême de notre Sauveur. C'est une commune tradition dans le pays, que Jésus a été baptisé en cet endroit du fleuve, et les ruines d'un vieux couvent que l'on aperçoit auprès de là, semblent indiquer le lieu d'une manière exacte, à la grande satisfaction du dévot pélerin. Les membres de l'Eglise latine prétendent, cependant, que le baptême s'est fait un peu plus haut sur le fleuve, et ils se baignent à l'endroit qu'ils ont désigné. Je leur souhaite d'avoir une place plus convenable que celle des Grecs. Il serait difficile d'en imaginer une plus mauvaise. Les bords sont presque perpendiculaires et bourbeux, tandis que le fleuve qui coule au-dessous, et qui a dix pieds au moins de profondeur, est extrêmement rapide. Il fallait un talent de natation très-remarquable pour traverser le fleuve, et les maladroits y périssaient. Nous en eûmes une bien triste preuve. Deux Chrétiens et un Turc qui s'étaient avancés trop loin furent entraînés par le courant, sans qu'on pût leur porter aucun secours, et je m'étonnai qu'il n'y eût pas encore d'autres victimes, en considérant ces milliers de personnes de tout âge et de tout sexe qui se baignaient dans le fleuve. Ce fâcheux accident produisit très-peu de sensation, et l'on croirait, puisqu'il faut le dire, que les pélerinages déracinent du cœur tous les sentimens de pitié et de sympathie. Lorsque nous sortîmes de Jérusalem, par exemple, un de nos guides, en poussant son cheval, fit partir son pistolet et tua une femme; ce malheur n'excita que des risées; et pendant la route, si quelque pauvre femme était jetée à bas de son cheval et roulait au milieu des rochers, des éclats de rire circulaient dans toute la troupe. Ces pélerinages font beaucoup de mal et n'amènent aucun bien.

» Le Jourdain mériterait à peine le nom de rivière en Amérique; il est encaissé, étroit, fangeux, et se jette dans la mer avec une grande impétuosité. Pour atteindre jusqu'au fleuve, il faut descendre une pente presque à pic d'une vingtaine de pieds. Les voyageurs sont très-divers dans les descriptions qu'ils ont faites du Jourdain; cela tient à deux causes : ils ont visité le fleuve en différentes saisons de l'année, et l'ont examiné en différens lieux. Là où je l'ai vu, sa largeur est d'environ vingt verges (*twenty yards*).

» Pendant que les pélerins se baignaient, nous les laissâmes, et nous dirigeâmes notre course vers le sud, en compagnie de trois ou quatre voyageurs anglais, pour visiter la Mer-Morte. Nous traversâmes des plaines de sable environ une heure et demie, et nous vînmes au bord de ce mémorable lac. Voici les faits qui m'ont frappé. L'eau est parfaitement claire et transparente. Le goût en est amer et plus salé que l'eau de l'Océan. Elle agit sur la langue et sur le palais comme de l'alun; elle blesse l'œil comme le camphre, et produit sur tout le corps une sensation désagréable de piqûre et de chaleur. Cette eau a une pesanteur spécifique beaucoup plus grande que celle du corps humain, et dès lors il est impossible de plonger au-dessous de sa surface; en se plaçant perpendiculairement dans le lac, on ne peut descendre qu'à la hauteur des bras. Quoique l'on pût reconnaître par le sable répandu sur le rivage qu'il y a sur ce lac des vagues dans les jours de grande tempête, on doit dire que l'immobilité de la Mer-Morte est un fait positif. Tandis que nous étions sur le bord, il régnait une brise assez forte, et pourtant l'eau semblait

parfaitement immobile, et aucun mouvement de l'onde ne frappait les cailloux du rivage. Les anciens historiens disent qu'il y avait sur la surface du lac une grande quantité de bitume, et peut-être cette quantité était-elle si considérable, qu'elle maintenait l'état de *mort* du lac, même dans les plus violens ouragans. Les historiens modernes attestent qu'il n'y a plus que très-peu de bitume sur la Mer-Morte, et, pour notre part, nous n'en avons pas vu du tout. Nous n'aperçûmes dans l'eau ni poisson ni aucun animal vivant; il n'y avait que des oiseaux qui suivaient différentes directions au-dessus de la surface. Nous remarquâmes tous quelque chose d'étonnamment sombre et une désolation surnaturelle, non seulement sur les eaux du lac, mais encore dans toute la plaine eu dessous de Jérico. Il semble que Dieu ait étendu un immense linceul sur cette contrée, et qu'il l'ait frappée d'une grande malédiction. Nous recueillîmes de l'eau du fleuve et quelques cailloux du rivage, et nous retournâmes vers nos compagnons de route, en remerciant le Seigneur de nous avoir protégés pendant notre excursion. »

LE FLAMBEAU.

La raison humaine, à son degré d'action le plus régulier et le plus puissant, ne fait autre chose que de rester constamment réveillée, en continuant à remplir le rôle de flambeau, pendant que notre âme obéit à l'impression plus ou moins énergique produite par une ou plusieurs de nos facultés affectives.

Plus la faculté affective qui entraine notre âme dans une direction est puissante, plus ce flambeau appelé raison, qui doit suivre l'âme, vacille, s'obscurcit et risque de s'éteindre; et ce n'est que quand la faculté affective s'assoupit, que, l'agitation cessant, la lumière du flambeau se redresse et reprend la force que le mouvement lui avait fait perdre.

Poursuivons la comparaison. Un flambeau est-il entraîné horizontalement. sa lumière s'affaiblit. Est-il entraîné du haut en bas, il s'éteint promptement. Mais le dirige-t-on de bas en haut, la lumière, au lieu de s'éteindre, acquiert plutôt de l'intensité. Il en est de même de la raison. Si nos désirs ou nos penchans nous conduisent dans un niveau moral sans élévation, notre raison ne s'éteint pas, mais elle perd de sa lumière. Si quelque passion fait descendre notre âme du point où elle se trouve, notre raison s'éteint; mais si notre âme, par le réveil de la conscience, s'élève, notre raison se ravive et nous éclaire.

MELANGES.

La caisse d'épargnes et la loterie. — On remarque, dans le rapport que M. Benjamin Delessert, président de la caisse d'épargnes de Paris, a soumis à l'assemblée générale des directeurs et administrateurs, le passage suivant, qui fait ressortir les différences entre le jeu et les habitudes d'économie :

Les comptes imprimés de l'administration des finances prouvent que l'année dernière (1833), les sommes dépensées à la loterie, à Paris seulement, ont monté à. . . . . 12 millions

Les lots payés n'ont monté qu'à. . . . . 8 millions

Perte. . . . . 4 millions

De manière que l'on a prélevé sur l'ignorance, la crédulité et la cupidité des joueurs parisiens, une somme de 4 millions, c'est-à-dire le tiers ou 33 pour cent de leurs mises.

Si, au contraire, ces 12 millions avaient été placés à la caisse d'épargnes, au lieu d'être réduits à 8 millions à la fin de l'année ou entièrement perdus au bout de quatre ans, ils auraient été accrus au bout de ces quatre années de 16 pour cent d'intérêt qui auraient produit plus de 2 millions.

Il est aisé de juger, d'après cela, de l'utilité de ces deux établissemens; dans l'un perte totale; dans l'autre augmentation considérable de capital.

Ces réflexions, qu'on ne saurait trop répéter, commencent à produire des résultats importans; vous apprendrez avec plaisir que depuis quelque temps le montant des sommes placées à la loterie a considérablement diminué; en 1833 on y a placé, dans toute la France, 6 millions de moins (26,400,000) qu'en 1832 (32,400,000).

A Paris seulement, la différenee est encore bien plus remarquable.

En 1832, on y aurait dépensé. 17,600,000

En 1833. 12,600,000

ce qui fait une différence de. 5,000,000

qui ont été détournés du gouffre de la loterie.

Ce résultat doit être attribué en grande partie à la caisse d'épargnes, car les versemens faits en 1833 à la caisse ont augmenté précisément de la même somme de 5 millions, qui n'ont pas été versés à la loterie, et qui ont pris une direction plus utile.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 37. 10 SEPTEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES PROCHAINES RÉÉLECTIONS.

Plusieurs colléges électoraux vont être appelés à élire leurs représentans; il n'est donc pas hors de propos, dans le moment actuel, de présenter quelques réflexions sur ce grave sujet.

Le premier conseil à donner aux électeurs est celui-ci : Que chacun vote selon sa conscience, lors même qu'il pourrait craindre que sa voix ne fût perdue; c'est le plus sage de beaucoup, le plus loyal, et peut-être le plus sûr pour mettre un terme à nos agitations politiques. Les coalitions de partis semblent être, au premier abord, un bon moyen de tout apaiser; mais, en dernière analyse, elles n'apaisent rien; au contraire, elles irritent les esprits et les divisent plus profondément, après avoir été mises à l'épreuve, parce qu'elles sont suivies des plus amères déceptions. Les deux partis momentanément coalisés se reprochent bientôt avec aigreur de n'avoir pas rempli les conditions de l'alliance, et la lutte est d'autant plus acerbe, que l'on s'est fait, dans un jour d'hypocrisie, des concessions plus pénibles à la conscience de gens d'honneur. Nous voyons où en est aujourd'hui la coalition du centre droit et de l'extrême gauche qui s'était opérée dans les derniers temps du règne de Charles X; jamais des adversaires politiques ne se sont traités avec plus de dureté, ajoutons même avec plus de mépris; on croirait qu'ils veulent égaler, par l'acharnement des invectives, la violence qu'ils ont dû s'imposer pour se réunir sous le même drapeau. La coalition des légitimistes et des républicains, en supposant, contre toute apparence, qu'elle renversât l'ordre de choses établi, produirait des divisions encore plus sanglantes, parce qu'il n'y a entre ces deux opinions qu'un seul point commun : le désir d'abattre ce qui existe. M. Berryer disait, il y a six à huit mois, que l'alliance des républicains et des légitimistes serait *monstrueuse ;* il avait parfaitement raison, et le banquet de Marseille n'y change rien. Les âpres discussions qui ont éclaté, depuis quelques semaines, entre les principaux organes de ces deux partis, justifieraient nos craintes, s'il était nécessaire, par une triste preuve de plus. Quand des coalisés se séparent sous le feu de l'ennemi, et en présence de forces dix fois plus considérables, que serait-ce donc, s'ils étaient victorieux? Electeurs droits et loyaux, votez selon votre conscience, advienne que pourra. Vous emporterez, du moins, du champ de bataille électoral ce que François Ier n'avait point perdu dans les plaines de Pavie, l'honneur. On peut se consoler d'un revers, lorsqu'on a le sentiment d'avoir fait son devoir; mais succomber après que l'on a sacrifié son devoir pour acheter le triomphe, c'est un inconsolable malheur.

Dans un temps où dominent les querelles politiques, il y a peut-être une grande simplicité de notre part à recommander aux électeurs de choisir des mandataires qui ne soient pas trop compromis dans ces interminables débats; nous le ferons pourtant, dussions-nous paraître simples et nous faire accuser de niaiserie. Il est possible, après tout, qu'il se rencontre des électeurs qui se soucient médiocrement des opinions légitimistes, républicaines ou doctrinaires; qui ne soient inféodés à aucune opinion, et qui se contentent d'être gens de bien, hommes utiles et dévoués à leur pays. Nous conseillons à de tels électeurs de porter leurs voix sur un citoyen qui leur ressemble plutôt que sur des célébrités politiques déjà soumises à des engagemens de parti. Qu'ils nomment un représentant connu par sa pro-

bité, par ses vertus domestiques et sociales, par son désintéressement, par ses principes religieux, et qu'ils lui donnent le mandat de ne se ranger sous aucune bannière exclusive, d'accepter ce qui est bon, de repousser ce qui est mauvais, et de ne s'occuper que du bien-être commun, sans attacher une trop haute importance aux noms de ceux qui dirigent les affaires de l'administration. N'est-ce là qu'un tableau imaginaire? Ce député que nous présentons au choix des électeurs est-il introuvable? On aurait pu le croire avant que M. de Lamartine fût entré à la chambre; maintenant on ne le croira plus. Certes, la France n'est pas si pauvre de bons citoyens, d'hommes purs et indépendans des partis, qu'il ne s'en puisse encore trouver quelques-uns.

Nous venons de parler d'hommes *indépendans*; il ne faut point se tromper sur ce mot. Beaucoup d'électeurs pensent que quiconque n'est pas ministériel ou n'exerce pas de fonction publique, est par cela même indépendant. C'est une dangereuse erreur. On est dépendant de plusieurs manières; le peuple a ses valets comme le pouvoir a ses flatteurs, et celui qui s'est vendu, corps et âme, aux idées d'un parti, fût-ce du parti de la démagogie la plus effrénée, est aussi esclave que celui qui s'est laissé acheter par une place de chef de division ou par un ruban.

La meilleure garantie de l'indépendance d'un candidat ne se trouve point dans l'acrimonie de ses déclamations contre le pouvoir ministériel, ni dans la vivacité de ses protestations de désintéressement. Qu'on y prenne garde: sous la fierté d'un tribun se cache parfois la bassesse d'un intrigant; les démagogues les plus exaltés de 93 devinrent les plus serviles flagorneurs de Napoléon, et si l'on compare les hommes de 1834 à ceux de 1829, la leçon qu'on en peut tirer n'est guères moins frappante. Les électeurs feront bien de chercher de plus solides garanties d'indépendance. Un caractère ferme et loyal, qui ne s'est pas démenti dans les jours difficiles; des principes solides; une aisance honorablement acquise par un travail assidu; des mœurs simples et sévères; un esprit plus remarquable par la justesse de son bon-sens que par l'éclat de ses saillies; une piété sans fausse honte comme sans bigotisme; une conduite privée, enfin, qui ait mérité l'estime générale; voilà les meilleurs titres à la confiance des électeurs. L'emportement du langage, bien loin d'être un signe de force, est presque toujours un signe de faiblesse. Rien n'exige autant de force que la modération.

Il est si naturel que les électeurs nomment un député qui représente leurs intérêts qu'il y aurait folie à leur conseiller une marche différente. Un arrondissement agricole choisira sans nul doute un défenseur des intérêts de l'agriculture; un arrondissement maritime voudra un mandataire qui soutienne les intérêts du commerce des colonies; un arrondissement industriel se fera représenter par celui qui saura le mieux plaider les intérêts des manufactures. Encore une fois, cela est tout simple et se conçoit fort bien. Les électeurs doivent éviter, cependant, de choisir des hommes trop exclusifs, qui ne veulent entendre à aucune opinion contraire à la leur, qui s'enferment dans leur système comme dans une forteresse impénétrable, et qui accusent leurs adversaires d'absurdité ou de mauvaise foi, sans avoir pris le soin de les écouter. Ces hommes-là compromettent, par l'étroitesse de leurs idées et par le ridicule de leur entêtement, les intérêts mêmes qu'ils sont chargés de défendre. Il ne faut pas oublier que le progrès social rend de jour en jour les transactions plus nécessaires entre les divers intérêts matériels. Autant nous blâmons ceux qui ne craignent pas de transiger sur les devoirs de leur conscience, autant nous approuvons ceux qui savent transiger sur les exigences de leurs intérêts. Mais on suit plus volontiers une règle de conduite opposée. Les consciences plient à tous les vents du monde politique, et les intérêts matériels refusent de plier sous les coups des plus violens orages. Les consciences, comme une molle argile, reçoivent aisément l'empreinte des factions; mais les intérêts matériels sont comme le granit qu'il est plus facile de briser que d'équarrir. Cette double faute est la source d'une grande partie de nos malheurs.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les excès commis à New-York contre les noirs ont été imités à Philadelphie. On a dévasté des églises et des maisons particulières. Nous n'avons pas besoin de dire que tout ce qu'il y a d'hommes respectables aux Etats-Unis demeure étranger à ces violences, dont les amis de la religion et de la liberté sont aussi bien victimes que les nègres qu'ils ont pris sous leur protection.

Trente-six sections de terres ont été concédées par le gouvernement des Etats-Unis aux 236 exilés polonais, transportés dans ce pays par ordre de l'Autriche.

L'empereur de Russie a publié un ukase dont le but est de procurer quelque soulagement à ceux qui sont appelés au service militaire. Les recrues annuelles qui avaient lieu jusqu'ici seront remplacées par des recrues partielles. L'empire sera divisé en deux parties égales, la partie septentrionale et la partie méridionale. Elles alterneront pour le recrutement, de sorte que chaque partie sera libérée pendant l'année où l'autre fournira les recrues.

On va inaugurer à Saint-Pétersbourg un monument élevé en l'honneur d'Alexandre. Le roi de Prusse, invité à cette cérémonie, ne pouvant s'y rendre, se fait remplacer par dix-sept officiers et trente-huit soldats de sa garde, qui ont pris part aux campagnes dans lesquelles l'empereur Alexandre s'est illustré.

Don Pédro a été maintenu régent par les cortès générales, les deux chambres réunies, conformément au titre IV de la charte. Tandis qu'il obtient ainsi la preuve qu'il ambitionnait de la confiance de ses compatriotes, don Miguel reçoit en Italie un accueil peu favorable. Il a été hué et menacé dans les rues de Parme.

L'évêque de Coïmbre a été nommé président de la chambre des députés du Portugal. Il a été chargé de la rédaction du projet de réponse au discours d'ouverture de la session, et son travail a été adopté. Le texte n'en est pas encore connu.

Les porteurs français de rentes espagnoles, menacés de ruine par le projet de banqueroute du ministre Toreno, ont prié M. Mauguin de se rendre à Madrid et d'y défendre leurs intérêts. M. Mauguin parait avoir accepté cette mission. Une pétition, revêtue de trois mille signatures, a été présentée au roi par une commission nommée par les détenteurs de ces fonds, pour solliciter l'appui du gouvernement. Le roi a répondu qu'il espérait que le projet du ministre espagnol éprouverait des modifications, et que les ambassadeurs de France et d'Angleterre avaient fait d'énergiques réclamations. Les membres des deux chambres espagnoles paraissent jusqu'ici fort divisés d'opinion sur les mesures financières qu'il convient d'adopter.

Les discussions des cortès sont embarrassées et n'ont encore produit que peu de résultats de quelque importance. Les membres de l'assemblée des procuradorès, qui désirent le plus ardemment des réformes, viennent de présenter au gouvernement, sous forme de pétition, un projet de *déclaration des droits* en douze articles, qui ne contient rien que les besoins du pays ne semblent en effet réclamer comme des garanties nécessaires.

Rodil s'est rendu maître de tout le Bastan. Il poursuit dans la Biscaye le malheureux don Carlos, dont l'épouse, Dona Francisca, vient de mourir près de Gosport. Cette princesse n'était âgée que de trente-quatre ans. On connaît maintenant les articles additionnels au traité du 22 avril, concertés par les puissances signataires de la quadruple alliance. La France s'oblige à empêcher les insurgés espagnols de recevoir des secours par ses frontières. L'Angleterre s'engage à fournir des armes et des munitions à la régente, et au besoin l'appui d'une force navale; le Portugal promet d'intervenir à main armée, si cela est jugé nécessaire.

Sur les représentations de l'Autriche, l'ordonnance concernant la formation d'une garde nationale dans le royaume de Naples, a été révoquée.

M. O'Connell a publié une adresse au peuple irlandais. Il y déclare que son intention est de soutenir le ministère actuel, parce qu'il est convaincu que son but est d'améliorer le sort de

son pays. Il abandonne l'idée d'établir des loges irlandaises, et recommande seulement la fondation de clubs.

Le gouvernement français a résolu d'employer les troupes aux grands travaux d'utilité publique. Dans les premiers mois de 1835 elles seront appelées à travailler aux routes stratégiques. On prend déjà, dans plusieurs départemens, des mesures pour l'exécution de ce plan.

LIBERTÉ RELIGIEUSE.

DANGERS DE L'UNION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT PROUVÉS PAR DES FAITS CONTEMPORAINS.

La question de l'union des deux pouvoirs est fort controversée de nos jours. En divers lieux elle a passé des livres dans les masses, et du cabinet des philosophes dans les tavernes des artisans. On peut le voir surtout en Angleterre, où cette question est agitée à la fois dans les conseils du prince, dans les corps législatifs et dans les dernières échoppes des faubourgs de Londres. Ce n'est plus une simple thèse abandonnée aux paisibles spéculations de quelques penseurs; c'est un sujet populaire qui remue tous les esprits, qui domine dans tous les entretiens, qui éveille partout des craintes, des espérances, des haines d'une effrayante portée; avant peu, ce sera peut-être pour la vieille patrie des Plantagenets et des Stuarts une question de vie ou de mort.

On conçoit toutes les résistances que le clergé oppose à la séparation de l'Eglise et de l'Etat; les plus grands intérêts y sont engagés. Quel est le corps ecclésiastique national qui consentirait de bonne grâce et de son propre mouvement à perdre le rang, les richesses, l'autorité, la force qu'il doit à l'appui du pouvoir temporel? Il pourra se trouver au sein de telles corporations, nous n'en doutons pas, quelques esprits à convictions profondes, quelques hommes énergiques et généreux qui auront foi dans la puissance de la vérité, et qui désireront qu'elle soit laissée à elle-même dans sa lutte contre l'erreur. Mais la hauteur de vues, l'énergie et la générosité de caractère seront toujours en minorité dans une assemblée quelconque d'êtres humains; les corps ecclésiastiques, pareils à tous les autres en cela, ne sacrifieront leurs priviléges que sur l'autel d'une inexorable nécessité. Attendre d'eux une manière d'agir différente, ce serait oublier toutes les leçons de l'histoire et les tendances naturelles du cœur de l'homme. L'Eglise anglicane acceptera l'égalité avec les autres sectes religieuses, lorsqu'elle y sera contrainte; elle ne le fera point un jour plus-tôt.

Mais ce que nous avons plus de peine à comprendre, c'est la répugnance, l'opposition même que la puissance politique a manifestée en plusieurs pays, dans ces derniers temps, contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il nous semble que l'union des choses spirituelles avec les choses temporelles cause maintenant plus de préjudice au pouvoir civil qu'elle ne lui apporte d'avantages, et le précipite sur une pente inclinée où le bras des révolutions populaires est constamment suspendu sur sa tête. Au siècle où nous vivons, l'Eglise est souvent pour l'Etat ce que serait une grosse pierre attachée au cou d'un homme qui lutterait contre la violence des flots.

Rien ne ressemble aujourd'hui à ce qui existait dans les siècles passés. Le pouvoir spirituel rendait alors au centuple ce qu'il recevait du pouvoir temporel; il soutenait les dogmes politiques du droit divin et de l'obéissance quand même par l'autorité des dogmes religieux; il était le protecteur, non le protégé de l'ordre civil; l'autel couvrait le trône de son ombre tutélaire. Qu'est-ce qui reste à présent de tout cela? Dans les pays éclairés, il n'y a pas jusqu'aux ecclésiastiques qui ne désavouent comme anti-scripturaires les doctrines du droit divin et de l'obéissance quand même; ce sont de vieilles ruines dont on retrouve à peine la poussière et que chacun foule, en passant, d'un pied dédaigneux.

Est-ce le gouvernement constitutionnel d'Angleterre ou celui de France qui croiraient pouvoir s'appuyer encore sur ces débris du moyen-âge? Est-ce le gouvernement démocratique des cantons suisses qui invoquerait le droit divin et le devoir d'une obéissance absolue? Nul homme de sens ne l'imaginera. Pourquoi donc ces divers gouvernemens paraissent-ils attacher un si haut prix à maintenir l'union de l'Eglise et de l'Etat?

Mais les principes religieux sont nécessaires à la durée des empires et à la prospérité des peuples! — Sans doute; il faudrait seulement établir que les principes religieux ne se peuvent conserver et propager que par l'union de l'Eglise et de l'Etat, et c'est ce qu'on ne prouve point. Pour ne citer ici que les dissidens de la Grande-Bretagne, n'ont-ils pas servi la cause de la religion, et par cela même la cause de l'ordre social, avec autant d'activité, de zèle, de succès, que l'Eglise établie? Le pouvoir politique, bien loin d'être utile au progrès des idées religieuses, l'a souvent retardé, sinon arrêté, par son imprudente intervention; et s'il regarde ces idées comme indispensables à la prospérité des peuples, il doit y voir un motif de plus, non pour demeurer uni à l'Eglise, mais pour s'en séparer. La religion n'a pas besoin d'être tenue en tutelle; jamais elle n'est plus florissante que lorsqu'elle se développe dans toute sa liberté. On ne citerait aucun réveil religieux qui ait eu sa source dans l'influence du pouvoir temporel; on en citerait cinquante qui se sont accomplis et propagés malgré lui.

A ne considérer que la nécessité politique des principes religieux, l'Etat devrait donc se séparer de l'Eglise, afin d'en recueillir des fruits plus nombreux et plus durables. Mais combien d'autres motifs, puisés dans les intérêts les plus directs de l'autorité civile, la sollicitent de hâter le moment de cette grande séparation! L'histoire du demi-siècle qui va finir atteste à chaque page que l'union des deux puissances est une cause perpétuelle de périls, de troubles et de catastrophes pour les pays où elle s'est maintenue.

Si l'Eglise n'eût pas été unie à l'Etat, l'assemblée constituante n'aurait jamais songé à traiter les prêtres comme des fonctionnaires publics et à leur imposer le serment à la constitution. Or, qui ne sait quelles furent les déplorables conséquences du serment constitutionnel? Beaucoup d'ecclésiastiques refusèrent de le prêter; le peuple s'irrita de ce refus; les défiances et les inimitiés s'envenimèrent; il s'établit une fatale distinction entre les prêtres assermentés et ceux qui ne l'étaient point. De là aux massacres des journées de septembre, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour une populace exaspérée, et de ces massacres aux assassinats juridiques des prêtres dans les jours de la terreur, il n'y avait que la différence du bourreau. Aurions-nous à gémir sur ces épouvantables horreurs si les prêtres français eussent été, à cette époque, dans la même condition que le clergé des Etats-Unis, c'est-à-dire de simples citoyens, ne demandant rien au pouvoir civil, et n'étant tenus à remplir envers lui que les devoirs communs à tous les membres de la société?

Bonaparte, moins prudent et moins habile sur ce sujet que le Directoire, crut qu'en unissant de nouveau les deux puissances, il établirait la sienne sur de plus solides fondemens. Il se trompa, et son erreur lui coûta cher, comme il l'a plusieurs fois avoué dans ses conversations de Sainte-Hélène. Les prêtres, en se rapprochant de son trône et en reprenant leur place parmi les fonctionnaires salariés, lui prêtèrent peu de force et lui en ôtèrent beaucoup dans l'o-

pinion. Plus tard, ses démêlés avec la cour de Rome, démêlés qui n'auraient pas eu le même caractère si l'Eglise et l'Etat eussent été séparés, contribuèrent à précipiter sa chute. Bonaparte s'imagina de rendre service à tout le monde par le concordat et par les articles organiques, et tout le monde en fut victime; catholiques et protestans, nous portons encore aujourd'hui la peine de cette grande faute du premier consul.

La restauration, et surtout le règne de Charles X, ne fut qu'une longue série d'erreurs et de malheurs produits par l'union de l'Eglise et de l'Etat. Supposez un clergé indépendant, le roi Charles pourra être bigot comme il l'était, mais il ne pourra pas surcharger le budget de sa dévote munificence; il n'épuisera pas le trésor public au profit des cardinaux, des évêques, des séminaires et de mille autres institutions ecclésiastiques; car il eût par là violé la constitution, et aucun ministre, avant les prisonniers de Ham, n'aurait contresigné ses ordonnances ni osé les soutenir dans la discussion des chambres Les seules prodigalités loisibles à Charles X se seraient renfermées dans les limites de sa liste civile, et son intendant aurait remplacé le ministre des finances dans l'emploi de dorer les mitres épiscopales. Un président des Etats-Unis peut, si tel est son goût, distribuer l'argent de sa caisse particulière aux ecclésiastiques, mais il ne pourrait leur donner un seul dollar du trésor de l'Etat. En France, qu'est-il arrivé? Les impôts se sont grossis des folles dépenses votées pour le haut-clergé; les ministres, les chambres, les conseils-généraux, les conseils d'arrondissement, les conseils-municipaux, toutes les branches du pouvoir politique ont rivalisé de prodigalités en faveur de l'Eglise; le peuple s'en est fâché, et ce grief, joint à tant d'autres dont les prêtres ne sont guères moins responsables, a fait la révolution de juillet. Qu'est-ce donc que la dynastie des Bourbons a gagné par l'union de l'Etat et de l'Eglise? Nous l'ignorons; mais nous voyons fort bien ce qu'elle y a perdu.

Pendant le même espace de temps et depuis, quelques cantons de la Suisse ont aussi appris à connaître les dangers politiques de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Leurs dissensions intestines, pour être moins retentissantes que celles de la France, n'en ont pas été moins profondes ni moins déplorables. Le canton de Vaud, entre autres, a éprouvé des secousses qui menaçaient de détruire la constitution même du pays, et l'on a pu en accuser avec trop de raison les liens étroits qui unissent, dans cette contrée, le pouvoir temporel au pouvoir spirituel. Les Eglises qu'on appelle nationales deviendront tôt ou tard, en Suisse, une nouvelle et grande cause de révolution, à moins que l'autorité civile ne prenne le sage parti de se délivrer d'avance du fardeau de ces Eglises nationales.

Nous ne parlerons pas du Portugal et de l'Espagne, où l'union des deux pouvoirs rallume sans cesse les discordes les plus sanglantes, soit parce que la puissance politique veut opprimer l'Eglise, soit parce que la puissance spirituelle prétend gouverner l'Etat. Ce sont là des faits qui reviennent chaque jour dans les feuilles publiques et que personne ne saurait ignorer. Nous ne parlerons pas non plus de l'Amérique du Sud où les prêtres sont mêlés à toutes les affaires politiques, et jouent un rôle important dans les innombrables révolutions qui déchirent ces républiques naissantes; il y a quelques semaines seulement, le clergé du Mexique s'est servi de l'épée de Santa-Anna pour bouleverser ce malheureux pays. Bornons-nous à dire encore un mot sur l'Angleterre. L'union de l'Eglise et de l'Etat est la principale plaie de l'Angleterre, si l'on excepte la dette dont elle est écrasée; il faut ajouter même que la dette, quelque pesante qu'elle soit, n'excite pas des mécontentemens aussi amers ni des passions aussi violentes que les priviléges de l'Eglise anglicane. D'un côté, les dissidens de la Grande-Bretagne, de l'autre, les catholiques de l'Irlande ne laisseront ni trève ni repos au gouvernement jusqu'à ce que l'anglicanisme rentre dans l'égalité commune à toutes les autres sectes chrétiennes, et si le gouvernement n'accepte pas cette mission, elle lui sera imposée par la force des événemens. Le rejet du bill des dîmes de l'Irlande par la chambre des pairs ne fera que hâter la séparation; car il montre aux plus aveugles que le haut-clergé anglican ne veut se plier à aucune transaction raisonnable sur ses intérêts matériels.

Le peuple anglais est lent à embrasser une idée; mais dès qu'il l'a saisie, il ne s'arrête plus jusqu'à ce qu'il l'ait réalisée. Il réduira l'Eglise anglicane à n'être qu'une communion religieuse et renversera ses prérogatives politiques, cela est certain; mais à travers quels obstacles, mais après quels combats, mais par quels déchiremens! Dieu seul le sait. Plaise à Celui qui gouverne les destinées humaines qu'il n'éclate pas sur cette terre sillonnée de tant d'abus une vaste révolution sociale dans laquelle s'engloutiraient les fortunes privées avec la fortune publique, tous les droits avec tous les priviléges, et l'existence même de ce peuple illustre qui a porté jusqu'aux extrémités du globe l'Evangile et la civilisation! Déjà l'on entend gronder de sourds murmures qui semblent annoncer, selon l'expression d'un publiciste anglais, un tremblement de terre politique; c'est comme une lave ardente qui bouillonne et mugit, en attendant qu'elle brise les fragiles parois du volcan. Le ministère du royaume-uni reconnait tout le danger de cette situation et la mesure avec effroi; il sent que l'alliance de l'Eglise, de cette Eglise autrefois puissante, qui a présidé aux révolutions de 1640 et de 1688, est l'anneau le plus lourd de la chaîne qui retient le pouvoir politique dans la route où chaque moment de retard peut amener une immense catastrophe; mais il hésite, il tremble, il craint de rompre cet anneau, de peur que la chaîne tout entière ne tombe sur la tête de la nation et la précipite, sanglante et mutilée, dans l'abîme de l'anarchie.

Ce grand exemple des dangers de l'union de l'Eglise et de l'Etat mérite de fixer l'attention des hommes politiques dans tous les pays chrétiens. S'il ne leur est pas possible de séparer aussitôt le pouvoir temporel du pouvoir spirituel (chose difficile, nous l'avouons, à réaliser tout d'un coup), ils doivent, au moins, ne perdre aucune occasion, ne négliger aucun moyen d'atteindre ce but qui sera un double progrès pour la société religieuse et pour la société civile.

LINGUISTIQUE.

Notions élémentaires de Linguistique, par Charles Nodier. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. Prix : 8 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Le système de M. Nodier sur l'origine des langues est d'une belle simplicité; et l'on peut dire, en théorie, qu'il suffit à tout. L'idiome le plus compliqué, le plus riche en termes abstraits, a pu sortir sans effort de quelques simples onomatopées, avec le secours de la catachrèse et de la métaphore, ces deux grands canaux d'irrigation dans le vaste champ de la parole humaine. Il semble même impossible, à moins d'un miracle, que la chose se soit passée autrement.

La force de ces inductions ne dispense pas toutefois d'interroger les faits; et le premier coup-d'œil qu'on leur accorde peut déconcerter les persuasions qu'on se serait formées par la voie du raisonnement. Si les traces de l'onomatopée sont manifestes et nombreuses quelque part, ce doit

être, à ce qu'il semble, dans les langues les plus antiques, les plus rapprochées du berceau du monde; du moins, on ne doit pas s'attendre qu'elles y soient moins nombreuses que dans les langues plus modernes. Or, on assure que le sanscrit renferme très-peu d'onomatopées; et la première inspection que nous faisons de l'hébreu sous ce rapport ne nous en révèle aussi qu'un assez petit nombre. Il y en a sans doute, et même d'excellentes : *Khâtzatz*, qui signifie *couper*, *trancher*, semble se définir en se prononçant; et quand vous entendez le mot *schefifoun*, n'entendez-vous pas le *serpent*, que ce mot désigne, glisser furtivement sur des feuilles sèches? Mais ces exemples sont rares; et si vous trouvez quelquefois une conformité frappante entre le mot et la chose, vous reconnaissez le plus souvent que cette conformité est générale plutôt que spéciale, et que le mot rend plutôt le caractère de la chose que sa forme, son mouvement et son bruit. Dans une langue à sons larges et sévères, à consonnes gutturales et âpres, il n'est pas étonnant qu'une certaine classe d'objets rencontre une expression en général très-convenable; mais, la même expression revêtant aussi des objets d'une nature toute différente, et formant le caractère de la langue entière, on ne peut attacher que peu d'importance à une rencontre qui dès lors était inévitable. La langue hébraïque renferme peu d'onomatopées, parce qu'elle est elle-même, dans un sens plus spirituel, une vaste onomatopée. La gravité, la solennité dont elle est revêtue, semblent avoir été calculées pour la grande mission qui lui était réservée. Les mots amples et pompeux lui ont été départis en foule; quand vous entendez se déployer comme un riche pavillon ce vaste mot d'*aschâmaïm*, qui nomme les cieux, votre esprit, avant d'en connaître le sens, s'attend à quelque chose de grand; aucun objet chétif n'a pu être nommé ainsi; c'est mieux qu'une onomatopée, mais ce n'en est pas une.

On a reconnu dans quelques mots hébreux la racine de mots qui se rencontrent dans des langues plus jeunes, et qui eux-mêmes sont imitatifs. Ainsi du mot *bâram* est venu le latin *fremo*, dans la même signification. Mais nous sentons mieux l'imitation dans le dérivé que dans le primitif, si même le primitif nous révèle une intention semblable. Est-ce que nous prononçons mal le mot hébreu? Est-ce peut-être que notre oreille est différemment affectée par les mêmes sons, et faut-il croire que ce qui, chez un peuple, fait onomatopée, perd ce caractère pour un autre peuple? Ou bien, enfin, faut-il retirer au primitif *bâram* son brevet d'onomatopée, admettre que l'instinct a donné plus tard au dérivé ce qui manque à sa racine, et que le vocable, heureusement modifié, est devenu imitatif d'insignifiant qu'il était? Cette dernière supposition conduit à une question qui n'est pas sans importance, et que nous allons indiquer.

Dans le système de M. Nodier, les objets physiques ont été nommés les premiers, et nommés par leurs bruits. Ces appellations, une fois choisies, n'ont-elles pas dû demeurer? Peut-on croire que chaque tribu, en s'éloignant de sa source pour aller peupler quelque nouvelle terre, a recommencé sur ce point l'ouvrage de ses pères, a retranché les racines en conservant l'arbre; en un mot, a changé les onomatopées primitives auxquelles elle devait tout le développement de son langage? M. Nodier n'a pas touché à cette question, qui peut-être même ne lui paraît pas une question. Nous ne nous sentons pas en état d'y répondre; il faudrait, pour l'essayer, des études que nous n'avons pas faites. Cependant nous sommes porté à croire qu'il s'est passé quelque chose de pareil à ce que nous supposons. Or, s'il se trouvait, après examen fait, que, dans des langues évidemment jaillissantes d'une source commune, dans des langues qui sont modernes en comparaison de celles dont il a été question plus haut, des onomatopées, d'où sortent des milliers de mots, ont été renouvelées, et qu'ainsi, d'une manière inexplicable, mais évidente, un peuple, doté préalablement d'une langue puisqu'il sortait d'un autre peuple, a repris en sous-œuvre la formation de son langage, et s'est fait, pour ainsi dire, primitif à cet égard, il y a lieu de s'étonner toujours moins de la diversité des langues, et d'adhérer toujours plus au système qui fait de la parole humaine l'écoulement de quelques mimologismes. Il est vrai qu'il serait fort étrange qu'un peuple, déjà en possession d'une langue puisqu'il est peuple, se remît à faire ce qu'on a fait pour lui des siècles auparavant et sur quoi repose le langage qu'il a; il serait fort singulier de le voir, au moyen de quelques onomatopées de son invention, se créer une langue dans sa langue même, puisque toutes ces nouvelles racines auront leurs dérivés, et qu'ainsi elles iront mettre de nouveaux mots à côté des mots anciens, et semer parmi une moisson déjà mûre. Tout cela étonnerait; mais tout cela expliquerait aussi comment une langue croît sur une langue, y entremêle des élémens nouveaux qui supplantent les élémens antérieurs, et se trouve, au bout d'un certain temps, moitié dérivée, moitié autochtone. Un tel fait, dans la marche actuelle de l'humanité, devient toujours plus difficile, plus impossible; mais il paraîtrait toujours plus facile et plus puissant à mesure qu'on irait le chercher vers une plus haute antiquité, vers cette époque où l'humanité, moins émoussée, plus neuve, se recommençait, pour ainsi dire, dans chaque génération, dans chaque tribu émigrante, et, avec la fraîcheur d'impressions et de vie qui lui était propre, défaisant par de nouvelles créations le langage transmis, redevenait, à certains égards, primitive comme ses pères.

Quoi qu'il en soit, l'instinct de l'onomatopée ne s'éteint jamais. Tel est le besoin d'avoir un langage vrai, que nous le cherchons involontairement et réussissons à le trouver dans nos langues conventionnelles. C'est, à notre insu, ce besoin qui dicte certaines créations dues, en apparence, à la simple logique ou à la métaphore. L'horreur, l'effroi, ne se peignent-ils pas dans le mot allemand *entsetzen*, qui signifie proprement *déplacer?* L'imagination veut même trouver l'onomatopée où décidément elle n'est pas. Rien n'étant si proche voisin, si contemporain, dans le langage maternel, que l'acquisition de nos idées et des mots qui leur correspondent, l'idée et le mot finissent par ne faire qu'un dans notre esprit; le mot, signe arbitraire, prend un caractère de nécessité, paraît donné par la nature; si bien qu'il semble qu'aucun terme ne pouvait mieux peindre la pensée. Voyez comme tous les mots qui expriment des sentimens tendres sont doux, fussent-ils rudes; comme tous les termes qui se rapportent à des idées élevées sont nobles, fussent-ils vulgaires; comme tous les mots relatifs au raffinement de nos mœurs sont élégans, fussent-ils barbares.

Le second *moment* de la formation du langage, la métaphore est entouré d'une lumière plus pure et de renseignemens plus complets. Tous les termes métaphysiques dont l'origine a pu être constatée se sont trouvés physiques à leur point de départ. La langue humaine est profondément matérialiste. Nouvelle et forte raison pour remonter à l'onomatopée pour avoir le premier *moment* de la parole. On a prétendu que telle langue faisait exception à cette règle; il aurait mieux valu dire que la règle n'existait pas; car une exception est impossible. L'un des faits doit être faux; et sans recherche ultérieure, disons que, dans des questions de cette nature, c'est l'inconcevable qui est faux. Aujourd'hui, si c'était chose à refaire, comment dénommerions-nous la substance pensante ou quelqu'un de ses attributs? Nous n'aurions certes d'autre ressource que la métaphore, c'est-à-dire le transport du physique à l'intellectuel. Il est remarquable que si l'on ne veut pas expliquer par l'onoma-

topée et la métaphore la création du langage, il faut, de toute nécessité, recourir au miracle; chose à laquelle nous consentirions de bon cœur si l'on s'engageait à nous prouver historiquement que le miracle a eu lieu; mais il n'est pas dans le système de Dieu de faire des miracles en pure perte; et en est-il un seul qui pût valoir les moyens naturels expliqués dans le livre de M. Nodier?

Si quelqu'un répugne à ce matérialisme du langage, il doit répugner au langage lui-même, qui n'est que la pensée devenue matière; il doit répugner aussi à voir l'individualité humaine annoncée et représentée par une charpente osseuse revêtue de chair, et pourvue d'organes qui la mettent de diverses manières en communication avec le monde physique. Il faut bien une fois se persuader que nous sommes des êtres essentiellement mixtes, et que, dans l'autre monde comme dans celui-ci, nous n'existerons pas dans d'autres conditions. Chose inconcevable, mais qui ne l'est pas plus que la manière dont cette nature mixte se révèle dans la création du langage. Nous trouvons tout naturel de désigner les choses de l'esprit par les noms des choses du corps; mais comment, de grâce, avons-nous été conduits à cette idée? Comment, par exemple, nous sommes-nous avisés que *savoir* c'est *voir*, qu'un *sage* (*Weise*, *White*) est un homme qui *voit*, que le *droit* (*rectum*, *directum*) est une sorte de position verticale du sens moral, que la *pensée* est une *pondération*; que certain état moral doit être nommé *austérité*, parce que, dans cet état, l'âme est *sèche* en quelque sorte; qu'un homme sans pitié ressemble à un corps *dur*, l'homme d'un autre caractère à un corps *tendre* ou *mou*, un autre à un corps *grave*, etc.? Je ne parle pas de certains termes moraux qui se rattachent aussi à la nature physique sans être pourtant des métaphores; du mot *âme* qui signifie *souffle*, parce qu'on a supposé que le souffle étoit l'âme, du mot *colère* qui associe à bon droit l'idée d'un remuement de la bile à celle d'un emportement haineux; mais ce qui est métaphore dans les dénominations de ce genre, est pour nous, au point de départ, un véritable mystère.

Du langage oral, M. Nodier passe au langage écrit, et nous présente les considérations les plus intéressantes sur l'alphabet, sur l'orthographe et sur les étymologies. Il serait inutile d'analyser un ouvrage que chacun voudra lire; il serait presque aussi superflu de dire que cette partie de l'ouvrage est pleine, comme la première, de recherches curieuses et d'une bonne et saine philosophie. Quelques boutades paradoxales, quelques hyperboles plaisantes, quelques naïves colères d'homme de goût froissé dans sa foi littéraire, ne font que mêler l'empreinte d'une individualité charmante au caractère habituel de bon sens et de bon naturel qui distingue le livre de M. Nodier. Il rend accessibles et intéressans aux moins experts les élémens d'une science encore nouvelle, qui, sous un nom spécial, est l'histoire la plus ingénue de l'esprit humain. Qu'il nous soit permis de n'ajouter à cette appréciation générale que quelques observations critiques, qui ne portent que sur les détails.

M. Nodier remarque avec raison que, si l'invention des signes phoniques ou de la *lettre* fut un coup de génie d'une conséquence incalculable pour l'humanité, la formation de l'alphabet, dans toutes les langues, est restée au-dessous du médiocre. Il se fâche tout de bon contre les diphthongues et les consonnes composées; mais il semble oublier trop que plusieurs de ces bizarreries ont eu leur raison. Il méconnait trop que c'est par une dégradation insensible, continue, que tel de ces signes est venu à revêtir sa valeur dernière, et que sa première application a pu être très-rationelle. Rien ne fut plus rationel en principe que l'emploi des digrammes *au*, *ai*, *un*; mais une certaine indolence s'introduisant dans la prononciation les a peu à peu réduits au son qu'ils font entendre dans les mots *faute*, *défaite*, *aucun*; et cette observation s'applique à plusieurs autres signes composés. Ces altérations progressives de la valeur des signes vocaux a lieu dans toutes les langues à mesure qu'elles s'éloignent de leur source. L'*h* que nous appelons aspirée, et qui ne l'est plus, l'a été sans doute dans les mots *hache*, *héros*, *hibou*, alors que l'élément germanique agissait encore sur notre langue naissante avec une certaine énergie; et au lieu de dire que nos pères ont donné à cette lettre une dénomination qu'elle ne mérite pas, il faut dire que nous lui avons ôté le caractère qui lui valait cette dénomination.

On ne peut trop applaudir aux efforts de M. Nodier en faveur de l'étymologie. Il dit et répète avec raison que quiconque ne sait pas ce que vaut sa parole n'est pas digne de le parler; ce qui ne veut pas dire qu'il faille, de langue en langue, remonter à la première forme du mot que nous employons; il suffit de remonter à l'idiome d'où le nôtre est immédiatement sorti. La meilleure partie de la philosophie du langage est contenue dans les étymologies; elles nous révèlent seules ce que pense l'homme, abandonné à son instinct ou à ses impressions; car heureusement ce ne sont ni des grammairiens ni des philosophes qui ont fait les langues; c'est le peuple, qui certes s'y est mieux pris que n'eussent fait ces messieurs; ceux-ci ne sont que les archivistes du langage; le peuple en est le fondateur et l'arbitre suprême. Or, combien souvent ses étymologies sont des définitions! N'est-ce pas lui qui a tiré le nom de l'*homme* de ce même limon d'où fut tiré ce roi de la création? N'est-ce pas lui, qui d'instinct, a partout désigné les *poètes* par le trait qui les caractérise le mieux? Il est même douteux qu'aujourd'hui, si le mot était à trouver, on le trouvât si bien; il semble que cet admirable talent de *nommer* s'affaiblisse à mesure qu'un peuple se civilise. Du peuple et non des savans nous vient le mot *regarder*, si énergique à son origine, le mot *charmant*, aujourd'hui si usé, autrefois si fort, le mot *outrage*, qu'aucun autre ne pourrait remplacer. C'est aussi au moyen des étymologies que se prononcent les différences des peuples sous le rapport de cette philosophie naïve qui précède tous les systèmes. La plupart des langues font découler le *bonheur* des circonstances extérieures; l'allemand a un mot qui le fait émaner de l'âme elle-même, ou du moins qui l'y fait résider; c'est le mot *selig*. Donné ou inspiré à la langue par le Christianisme, il a passé de la sphère religieuse dans un ordre d'idées différent. Schiller ne pensait point aux émotions religieuses lorsqu'il disait (dans le *Chant de la Cloche)*: « Es schwelgt das » Herz in Seligkeit. » Le *beatus* des latins n'est pas aussi profond. *Selig* est tout un système sur le bonheur.

Ce fut un moment bien intéressant que celui où, pareille à la fleur d'un arbre fruitier, notre langue vint à se nouer, où, pareille au papillon, elle sortit de sa coque les ailes encore froissées; où, se sentant déjà langue nouvelle, langue française, elle tenait encore au latin par des liens nombreux et manifestes; où chaque mot se réclamait encore de son origine et nommait son père; mais ce moment dut être court; et bientôt le câble étant coupé, l'esquif n'appartint plus qu'à lui-même et à la mer, la langue qu'à elle-même et au peuple. Sans cet oubli de ses origines, elle n'eût eu aucune individualité, elle n'eût pas même pu naître. Dès lors, libre de tout antécédent connu, elle développa, selon le génie du peuple, les données qu'elle avait dû accepter; dans ses modifications successives, elle mentit plus d'une fois à son origine. Dans ses formes, dans son orthographe, on voit des traces d'une ignorance grossière de l'idiome dont elle était sortie. Comment, avec la mémoire du latin, aurait-on pu former le verbe *je me souviens* à côté du verbe *il me souvient*, seul étymologique

et rationel ? Comment le pronom indéfini *on* a-t-il pu devenir *en* dans la bouche du peuple et sous la plume des écrivains? Si les étymologistes, l'arme au bras, je veux dire le lexique à la main, avaient monté la garde auprès de la langue, ces inconvéniens eussent été évités; mais quelle langue nous aurions ! Il n'y a qu'à voir ce qu'ils ont essayé d'en faire après la renaissance des études classiques; il fallait alors reculer jusqu'à Joinville et Villehardouin pour retrouver le français. Toutefois, ce fut bien fait, à cette époque et plus tard, de faire, au moyen de l'orthographe, reparaître peu à peu les origines de la langue ; mais nous ferons observer à M. Nodier que cette restauration n'eut pas lieu au moyen d'additions seulement, mais aussi au moyen de retranchemens; car la barbarie aime le superflu; ce ne sont pas toujours, comme il le pense, des lettres supprimées, mais des lettres ajoutées, qui ont masqué tant d'étymologies. Comment le *ç*, dans le mot *sçavoir*, eût-il ramené au latin *sapere?* Dans quelle forme du verbe *possum* eût-on trouvé l'*l* du mot *je peuls*, lettre intercalée, nous apprend Ménage d'après Théodore de Bèze, afin que l'*u* de ce mot ne pût jamais, même dans l'écriture la plus négligée, être pris pour la lettre *n?* Quelle valeur étymologique avait la lettre *s* dans les mots *gresle*, *besler*, *je vesquis*, *esgaler*, *escouter*, *aisguillonner?* Après cela, je conviens de tout mon cœur que les retranchemens inconsidérés ont nui encore davantage à la langue, en la séparant peu à peu de ses racines, par qui elle vivait. Quand, sur vingt mots, il n'y en a pas deux qui s'orthographient rationellement, ce n'était pas la peine, en vérité, de retrancher quelques lettres qui n'étaient guère plus menteuses que les autres, et qui maintenaient la langue en possession de son histoire. Et quelle inconséquence dans ces mutilations ! On écrit, et je viens d'écrire moi-même, *retranchemens* sans *t*; et l'on écrit avec un *t*, sans que rien justifie ces contradictions, *gants*, *soldats*, *goûts*, *mots*, etc. On a religieusement conservé le *g* étymologique dans *vingt* et *doigt*, et on l'a retranché du mot *soing* où il était nécessaire pour rappeler qu'un soin est un *songe*, une pensée assidue, une préoccupation de l'esprit. Il n'y a pas à revenir sur les changemens déjà consommés; mais il faut opposer une barrière aux innovations qui se préparent ; et sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, M. Nodier a bien mérité de la langue française. Je ne puis cependant épouser tous ses ressentimens. Il en veut trop au malheureux *ai* qu'a introduit l'autorité de Voltaire. *Oi* est-il vraiment plus *rationel*? Faudrait-il encore écrire, comme l'auteur de *l'Avocat Patelin* : « Je m'en *vois* coucher, » comme si l'*a*, dans ce mot n'était pas donné par sa racine bien connue ? L'*a* n'est-il pas plus rationel, c'est-à-dire plus étymologique, dans les imparfaits ? M. Nodier dira-t-il peut-être que c'est dans la langue romane, et non plus haut, qu'il faut chercher nos étymologies? Mais où commence la langue romane et où finit-elle ? La langue romane est-elle autre chose que le français du moyen-âge et ne doit-on pas l'envisager plutôt comme une partie du tronc que comme la racine elle-même ? C'est donc pourtant au latin qu'il faut remonter; et à ce compte, c'est le moyen-âge qui est en faute, et non pas nous. Et au fait, que servirait pour obtenir *conscience* de la langue qu'on parle, (vrai but des recherches étymologiques), de pouvoir indiquer dans le roman wallon le mot identique à celui dont nous nous servons aujourd'hui ? Identité n'est pas racine, et n'éclaircit rien. Puisque j'en suis à cette petite guerre de voyelles et de consonnes, je demanderai à M. Nodier pourquoi il écrit *loix* au lieu de *lois*. Il ne serait peut-être pas difficile de montrer que le second est plus ancien que le premier ; il est encore plus aisé de s'assurer qu'il est aussi plus vrai. Le pluriel *leges* n'a point d'*x* ; et si l'on veut mettre quelque part cette consonne muette, c'est au singulier qu'il faut l'attacher ; *lex* donnera *la loix*.

Par-ci par là, M. Nodier accorde au paradoxe et au système un peu plus que de raison. On pouvait dire, avec quelque apparence, que « le balbutiement de l'enfant au » berceau, c'est le langage de la première société avant que » toutes les ressources de son organisme vocal eussent été » manifestées à son entendement, et conquises par son expé» rience; » mais c'est un vrai badinage que d'ajouter en preuve que « le premier livre de l'humanité se nomma *Biblion*. » — Au sujet du mot *fixer* employé dans le sens de *regarder fixement*, M. Nodier proteste que « cette locution eût-» elle encouru dix fois davantage les anathèmes de Voltaire, » il n'hésitera jamais à l'employer. » Il aura tort, selon nous ; et s'il objecte que c'est pourtant « une magnifique hyperbole, » il aura dit la vraie raison qui doit l'empêcher de s'en servir à l'ordinaire ; un trope si hardi ne doit jamais entrer dans le domaine commun ; nous n'avons déjà jeté que trop de ces fortes images dans le fonds social ; et M. Nodier ne voit pas sans doute avec plus de plaisir que nous la langue actuelle regorger de ces expressions qu'il fallait scrupuleusement laisser à leurs auteurs ou à leur occasion ; ces métaphores brûlantes tombent dans la langue comme un fer rouge dans l'eau, où il s'éteint en sifflant, et se refroidit le moment d'après ; c'est ainsi que la parole humaine s'use et se décrédite, ce qui est un plus grand mal qu'on ne croit. Pour en revenir à l'idée du mot *fixer*, c'est bien assez que l'idée d'attacher sa vue sur un objet ait été rendue par un terme aussi énergique que celui de *regarder*. Qu'il parut beau en naissant ! Mais qui y prend garde maintenant ? En vérité, la langue entière paraît comme une armée endormie que la science peut seule, et par intervalles, tirer de son long sommeil.

Si j'osais prolonger cet article, je dirais quelque chose du beau chapitre sur les *patois ;* je citerais bien d'autres choses encore ; mais mon lecteur n'a pas besoin de toutes ces recommandations ; je vois déjà entre ses mains le volume de M. Nodier ; ce qui est digne d'une attention particulière saura bien l'obtenir sans mon intercession ; je finis donc en promettant à ceux qui entreprendront cette lecture une instruction d'un ordre élevé, et un plaisir très pur et très vif.

COUTUMES RELIGIEUSES.

CÉRÉMONIES DE LA SEMAINE-SAINTE A JÉRUSALEM.

Les journaux politiques nous ont donné récemment la nouvelle d'une affreuse catastrophe arrivée à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, pendant la célébration des fêtes. Il paraît que la foule était si grande que plusieurs personnes ont été étouffées, et qu'Ibrahim-Pacha lui-même, qui voulait rétablir l'ordre, a eu peine à s'en tirer la vie sauve. Ce triste événement a porté notre attention sur les cérémonies qui se pratiquent à Jérusalem pendant la semaine sainte, et nous avons trouvé dans le journal d'un voyageur qui a visité la Judée, l'année dernière, quelques détails intéressans sur cet objet. Les récits que nous traduisons de l'anglais sont datés du mois d'avril 1835 :

« La ville de Jérusalem était remplie de pélerins ; toutes les échoppes et tous les galetas des maisons renfermaient des hôtes nombreux. Dès notre arrivée, nous nous rendîmes à l'église du Saint-Sépulcre, et en notre qualité de *Francs*, nous eûmes la permission d'entrer, sans avoir besoin de répondre aux questions du soldat turc qui gardait la porte. Notre seule sollicitude fut de nous garantir des flots de peuple qui roulaient, comme un torrent impétueux, dans la grande rotonde bâtie au pied du sé-

pulcre même. Je ne fus pas médiocrement étonné de la manière dont on ouvrit le chemin devant nous. On voulait nous faire les honneurs de l'édifice, parce que nous étions Francs, et que nous portions un chapeau et des pantalons. Les officiers turcs qui nous précédaient, frappaient le peuple avec de gros bâtons à droite et à gauche, et cette population abrutie se jeta par terre, de sorte que nous passâmes au-dessus de leurs têtes, je ne sais trop comment. On n'avait guères de loisir pour la réflexion, car la foule se releva aussitôt derrière nous, et nous poussa en avant. Nous atteignîmes ainsi le *sanctum*, ou le lieu saint, qui est élevé de deux à trois marches, et séparé du reste de la chapelle par une rangée de colonnes et par un rideau.

» Jamais spectacle plus éblouissant ne s'était offert à mes yeux. Des milliers de flambeaux brillaient dans cette enceinte, et des murailles chargées de dorures en multipliaient de toutes parts les clartés. Un vaste autel, couvert de draperies, d'encensoirs, de crucifix et de chandeliers d'or, occupait le centre du lieu saint. Les évêques étaient assis à leur place accoutumée, et leurs robes de couleur sombre, qui leur descendaient jusqu'aux pieds et qui contrastaient avec leur longue barbe blanche, leur donnaient un air vénérable. Deux prêtres agitaient des encensoirs d'or devant eux, et les nuages d'un encens parfumé montaient jusqu'à la voûte. Bientôt nous vîmes entrer une procession de soixante à soixante-dix prêtres, en robes tissues d'or et d'argent mêlé de pourpre, avec de petites torches allumées dans les mains, et qui marchaient lentement d'un et d'autre côté, tandis que des officiers de l'église frappaient le peuple à coups de bâton pour leur ouvrir un passage.

» Cette scène était pompeuse, mais elle n'avait absolument rien de sérieux ni de solennel. L'un des *papas*, bien qu'il fût revêtu de ses insignes et qu'il eût une torche dans la main, se mit à causer avec nous à voix haute, et nous demanda des nouvelles de notre santé, de notre voyage, d'Ibrahim-Pacha, de la guerre, etc. Dans une autre partie de l'église, le peuple causait, riait, priait, chantait, chacun selon son goût. Le vacarme était assourdissant. J'aurais cru être dans une salle d'auberge ou dans un bureau de vente à l'enchère, plutôt que dans une maison consacrée au service de Dieu. Cela ressemblait tellement à une farce grotesque qu'il me prit, j'en demande pardon, une extrême envie de rire. Mais bientôt des sentimens pénibles s'emparèrent de moi, et je quittai l'église, le front courbé vers la terre, et presque honteux du nom de chrétien.

» Le dimanche des Rameaux, après avoir prié dans notre chambre, nous allâmes voir la fête. Dans la cour située devant la porte, et même dans le vestibule du temple, il y avait des boutiques où l'on vendait aux pélerins des chapelets, des crucifix entourés de perles, des bagues pour les pieds et pour les mains, et toutes sortes de comestibles, des oranges, des dattes, des figues, des gâteaux, des sorbets, et malgré la sainteté du jour et du lieu, chaque marchand criait sa marchandise comme dans un bazar. Je me souvins alors de la parole du Christ : « Ma maison est appelée une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. » Les portes étaient gardées, comme la veille, par des pélerins armés, et des patrouilles étaient toujours sur le qui-vive, pour maintenir l'ordre parmi les pélerins. Au-dedans, la foule était immense. Les fenêtres, les galeries, les allées, les moindres recoins de ce vaste édifice, tout était comble. Quand cette masse énorme rompait son équilibre et commençait à se mouvoir, la presse était affreuse, et les femmes, les enfans poussaient des cris effrayans. Je vis un grand nombre de bannières qui ondoyaient mollement au-dessus de la foule, et qui se rangeaient autour du saint sépulcre. L'une représentait l'Annonciation ; une autre, la Naissance du Christ; une troisième, la Vierge fuyant en Egypte avec le petit enfant dans ses bras ; une quatrième, la Présentation de Jésus au temple; toutes rappelaient quelque circonstance de la vie, de la mort, de la résurrection et de l'ascension du Rédempteur. On portait aussi en procession des croix d'or et la Sainte-Bible richement ornée, pendant que deux prêtres agitaient continuellement leurs encensoirs devant les évêques. Plusieurs prêtres tenaient dans les mains de longues branches d'olivier, et ils en arrachaient les feuilles pour les jeter au milieu du peuple ; la multitude se précipitait avec plus d'empressement pour recueillir une de ces feuilles que si elles eussent été d'or. Tous les pélerins portaient des branches de palmier découpées en festons capricieux, au-dedans desquels brûlait une torche ou une bougie.

» Après que la procession eut fait plusieurs fois le tour du sépulcre, elle se rendit dans cette partie de l'édifice où l'on prétend que le corps du Sauveur fut déposé à la descente de la croix, avant d'être mis dans la tombe. Evêques, prêtres et peuple, tous s'agenouillèrent sur la plaque de marbre où l'on croit que le corps fut lavé, et la baisèrent avec une grande dévotion. Quelques-uns y frottèrent leurs mains et leurs visages; d'autres firent de même avec des linges et des branches de palmier, désirant, comme je l'appris plus tard, d'en apporter les vertus miraculeuses à leurs amis qui étaient loin. En même temps on jetait abondamment de l'eau bénite à la multitude, et quelques gouttes tombèrent sur ma face incrédule; l'eau bénite était parfumée d'essence de rose.

» Une particularité qui distingue ce jour de tous les autres, c'est que les femmes font entendre une sorte de chant ou de lamentation, qui est spéciale aux pays orientaux, et qui se répète dans les jours de noces comme dans les jours de funérailles. Ce chant cessait par momens; puis il recommençait par un faible murmure, et s'élevait par degrés jusqu'à ce que toutes les femmes présentes, criant de toute la force de leur voix, fissent retentir les voûtes de ce vaste édifice.

» Toutes ces scènes d'une superstition qui ressemble à la plus grossière idolâtrie des temps antiques, m'inspirèrent de bien tristes pensées. Je me demandai comment il avait été possible de dégrader jusqu'à ce point la religion si pure, et si spirituelle, et si sainte de l'Evangile, et je reconnus dans ces déplorables égaremens les ruses de notre mauvais cœur, qui est malin par-dessus toutes choses et qui cherche à tromper la conscience par le nombre et la pompe des cérémonies. Mais gardons-nous du découragement. La lumière peut descendre encore une fois sur ces contrées maintenant couvertes de l'ombre de la mort. Le bras de Dieu n'est point raccourci; l'amour du Christ n'est pas épuisé; combattons le bon combat, et nous triompherons, avec le secours d'en haut, de la puissance des ténèbres. En soutenant cette lutte glorieuse, comme l'a dit un poète, les disciples du Sauveur seront victorieux, non seulement dans leur vie, mais dans leur mort. »

ÉCLAIRCISSEMENS.

Nous sommes d'autant plus près de la vraie science que notre raison nous a plus complétement démontré que nous ne savions rien.—« Heureux les pauvres en esprit! »

Nous sommes d'autant plus près de la vertu que notre conscience nous a convaincus davantage de notre culpabilité. —« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice! »

Nous sommes d'autant plus près du vrai bonheur que notre cœur a plus complétement senti que rien de visible ne peut le rendre heureux.—« Heureux ceux qui pleurent! »

MELANGES.

Fabrication d'idoles en France. — Nous avons annoncé dernièrement qu'on fabrique en Angleterre des idoles pour les païens; il nous est pénible de devoir ajouter que cette coupable et honteuse industrie n'est pas non plus étrangère à la France. Un journal de l'Inde nous apprend que deux Français sont arrivés à Moorshedabad, et qu'ils ont placé devant le palais du nabab une figure d'idole en bronze de grande dimension et d'un fort beau travail. Le nabab a fait l'éloge de leur habileté; il a repété des prières devant la statue, et a donné 25,000 roupies et des habits fort riches aux deux Français. Ceux-ci lui ayant demandé s'il lui plaisait qu'ils lui apportassent d'autres objets de leur industrie, il a répondu qu'il savait que les Français sont fort ingénieux dans les arts, et qu'il serait satisfait d'avoir de nouveaux témoignages de leur habileté.

S'il faut plaindre l'ignorance du nabab idolâtre, que dire des hommes qui, ne partageant pas son erreur, offrent à son adoration des dieux qui sont l'ouvrage de leurs mains !

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 38. 17 SEPTEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

ETAT MORAL ET POLITIQUE DE LA FRANCE.

DES CAUSES DE NOTRE MALAISE SOCIAL, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

PREMIER ARTICLE.

Nous empruntons le titre de cet article à un ouvrage remarquable publié par M. le baron Bouvier-Dumolart (1). Bien que ce livre ait paru depuis plusieurs mois, il est encore peu connu. Aucun journal politique, du moins que nous sachions, n'en a fait une analyse détaillée ; c'est à peine si la *Gazette*, qui s'en va recueillant partout, avec une merveilleuse industrie, les plus petits fragmens qui semblent appuyer son système de réforme électorale, a glané deux ou trois citations dans le volume de M. Dumolart. D'où vient cet oubli, ce dédain de la presse, à une époque où le grotesque, l'horrible et l'extravagant même sont chargés de remplir les colonnes des journaux ? L'auteur a-t-il traité une matière insignifiante, puérile, sans intérêt, sans valeur ? Nullement; il examine dans son écrit les plus hautes questions, les sujets les plus vastes et les plus dignes d'attirer l'attention de la France. Mais peut-être l'écrivain est-il un rêveur, un pauvre hère qui fait d'absurdes utopies dans son grenier, un jeune fou de vingt ans qui déraisonne à plaisir, et qui arrange l'Etat au gré de son cerveau malade ? Pas du tout ; M. le baron Bouvier-Dumolart a rempli d'éminentes fonctions; il a successivement administré quatre départemens; auditeur au conseil-d'état sous l'empire, il était préfet du Rhône en 1831, après avoir traversé d'instructives et nombreuses vicissitudes; il a vu les affaires de près, il les a maniées, il est initié aux ressorts les plus secrets de l'administration, et son avis sur notre position sociale, en supposant même qu'on en eût un autre, méritait au moins d'être écouté. D'où vient donc, je le répète, l'étrange délaissement que son livre a éprouvé de la part des feuilles politiques? Voici le mot de l'énigme. M. Dumolart s'est placé en dehors de toutes les coteries gouvernementales et anti-gouvernementales, comme on les appelle dans notre jargon quotidien; il n'a voulu servir ni les sympathies ni les inimitiés de personne; il dit, au contraire, des vérités à tout le monde, et les vérités sont dures par le temps qui court ; il n'est ni le flatteur du pouvoir (je copie ses expressions), ni le courtisan de l'anarchie, qui est le despotisme de la multitude; il renvoie sur les bancs de l'école quelques jeunes gens qui ne parviennent à égaler leur complète inexpérience des affaires que par l'énormité de leurs prétentions; il reproche aux hommes du pouvoir leur égoïsme et leurs intrigues ; il signale la corruption croissante de nos mœurs publiques et privées; en un mot, il fait la part de chacun avec une franchise insolite, les valets de toutes les factions diraient insolente. Il y a là dix fois plus de griefs qu'il n'en faut pour mériter la mauvaise humeur de la presse. Mais aussi de quoi s'avise M. Dumolart ? Que ne composait-il un écrit plein de suppositions hasardées, d'anecdotes scandaleuses, d'expressions de haine et de mépris contre les doctrinaires ou contre les républicains? Il aurait eu, dans le premier cas, l'appui de la république, et dans l'autre, l'appui du juste-milieu; le vent des passions, permettez-moi

(1) *Des causes du malaise qui se fait sentir dans la société en France, des agitations qui la troublent, et des moyens d'y remédier*; par le baron Bouvier-Dumolart, ancien préfet, etc. Vol. in-8o de 440 p. — Paris, 1834. Chez Delaunay. Prix : 6 fr.

d'employer le langage du jour, aurait enflé la voile de son esquif, et M. le baron Bouvier-Dumolart aurait été placé entre Démosthènes et M. Janvier, ou entre Tacite et M. Thiers. Malencontreuse franchise qui lui ôte une si belle réputation!

Cet écrit doit pourtant trouver un organe dans la presse; car il renferme beaucoup de vues utiles et quelques observations profondes. Nous sommes loin de partager toutes les idées de l'auteur; nous désapprouvons même entièrement quelques-unes de ses propositions de réforme économique, entre autres celles qui n'aboutiraient à rien moins qu'à la banqueroute envers les créanciers étrangers et au bouleversement du pays par l'abolition des armées permanentes. Mais à côté de ces réformes qui ne produiraient que des économies immorales ou imprudentes, on remarque dans le livre de M. Dumolart un grand nombre de faits intéressans et des réflexions aussi judicieuses que fortement exprimées. Nous nous proposons d'en faire une analyse étendue, en y ajoutant nos propres observations, soit pour développer les vues de l'auteur, soit pour les modifier.

M. Dumolart s'accorde avec nous sur les désordres de notre état moral et sur l'impuissance des formes de gouvernement. « Aujourd'hui, dit-il, qu'est-ce que la vertu? qu'est-ce que la gloire? qu'est-ce que la renommée? Quel est l'homme public qui n'ait pas au moins trois réputations différentes, suivant la faction ou la coterie qui le prône ou le diffame? On met tout en question, et les solutions se rapportent toujours au positif brut de la vie, aux jouissances matérielles. Les sentimens généreux, ces nobles élans du cœur qui font les grands hommes, ne se retrouvent plus que dans les discours de nos orateurs de tribune, qui vont, le même soir, en mendier le salaire dans les salons ministériels. La société est pervertie au point que l'homme de bien semble être une variété de l'espèce humaine. Tant d'exemples de perfidie et de parjure ont corrompu la morale publique, que le dévouement le plus sincère, la vertu la plus solide, la religion du serment ont perdu tout crédit. De nos jours, Curtius serait un niais, Socrate un radoteur, et le chancelier Molé une dupe. « Nous aimons à citer ces énergiques paroles d'un écrivain qu'on n'accusera pas de puritanisme; car ses idées en religion sont fort opposées aux nôtres, et nous pourrons les combattre en leur lieu; mais la puissance de la vérité inspire le même langage à M. Dumolart qui se déclare nettement déiste, et à nous qui sommes chrétiens.

Quant à l'insuffisance des formes du gouvernement pour donner à la nation le bien-être et la paix qui lui manquent, l'auteur établit ce que nous avons fréquemment répété dans notre feuille. « Il importe essentiellement, dit-il, de démontrer aux pauvres.....que la cause active et permanente des maux qu'ils éprouvent a peu de rapport avec nos institutions politiques et avec l'inégalité de la division des biens; qu'ils sont eux-mêmes les principaux artisans de leur misère, et qu'ils doivent, avant tout, l'imputer à leur paresse, à leurs vices et à leur imprévoyance. Si l'on parvenait à les convaincre de ces vérités salutaires, ils chercheraient peut-être en eux-mêmes le remède à des souffrances que les émeutes et la violence ne peuvent qu'empirer....Tous les systèmes de gouvernement peuvent être attaqués et défendus avec un égal succès; toutes les théories politiques ont eu la sanction de l'expérience, et ont été renversées par les orages révolutionnaires, dans de vastes états comme dans les plus faibles populations...La forme gouvernementale ne fait essentiellement rien au bonheur ou au malheur du peuple. Elle est bonne ou mauvaise selon les temps et les circonstances où l'on se trouve, et surtout selon la manière dont elle est appliquée. Le meilleur gouvernement sera toujours celui qui sera le plus honnête homme. » Avons-nous dit autre chose depuis trois ans? Mais on parle en vain à des gens qui ne veulent pas entendre, et qui ont plus d'un motif pour cela; ils continueront à ergoter, à batailler sur des théories abstraites et abstruses, sur la souveraineté du peuple, sur les droits de l'homme, sur la légitimité du droit divin, sur les institutions démocratiques, sans se mettre le moins du monde en souci des véritables intérêts de la nation.

Les prémisses de son travail posées, M. Dumolart cherche les causes réelles du malaise profond qui agite la France, et qui se reproduit avec une désespérante opiniâtreté sous tous les régimes et toutes les formes politiques. Il rapporte ces causes à quatre principaux faits :

1°. La disproportion de la population avec les moyens de subsistance.

2°. L'instruction supérieure mise à la portée d'un trop grand nombre de personnes, en négligeant de donner aux masses l'enseignement élémentaire et surtout moral qui leur est nécessaire pour les aider dans leurs besoins, et les éclairer sur leurs droits et leurs devoirs.

3°. La déplorable déconsidération dans laquelle le pouvoir est tombé, à tous les degrés de l'échelle politique, et la mauvaise administration de la justice.

4°. Enfin, le crédit public, les impôts oppressifs qui en sont la funeste conséquence, et leur vicieuse répartition.

Nous consacrerons un chapitre particulier à l'examen de chacune de ces causes; mais nous devons faire observer dès à présent qu'il y a, dans le livre de M. Bouvier-Dumolart, une grande lacune : l'absence de l'élément religieux, ou plutôt de l'élément chrétien. Il fallait que le point de vue du christianisme dominât tous les autres dans la recherche des causes de notre malaise social. Pour l'avoir oublié, l'auteur se trouve souvent arrêté devant des obstacles plus forts que les moyens qu'il propose, ou bien il est réduit à conseiller des mesures législatives dont le moindre défaut serait d'être inexécutables. On ne se prive pas impunément de l'influence des doctrines chrétiennes. Dans un livre écrit avec logique comme dans la réalité vivante, là où l'Evangile n'est point, tout est nécessairement incomplet mutilé, faussé. Du reste, nous regrettons cette lacune dans l'ouvrage de M. Dumolart, sans en être surpris. L'auteur ne voit dans le christianisme que des vieilleries mises hors de service par le temps, de ténébreuses abstractions, une religion qui commande l'abnégation de la raison et la soumission à une foi aveugle, une croyance qui révolte le bon-sens. M. Bouvier-Dumolart, tout occupé de ses études administratives et de ses fonctions publiques, n'a pas eu apparemment le loisir d'examiner le christianisme; il ne l'a regardé que de loin, à travers les superstitions les plus arriérées de l'Eglise romaine ou les plus sottes plaisanteries de Voltaire. Mieux éclairé, M. Dumolart avouera qu'il a condamné ce qu'il ne connaissait pas; qu'il est en retard de cinquante ans, sous ce rapport, des lumières de son siècle; qu'il s'est laissé tromper, comme un enfant, par des formes vulgaires que les catholiques instruits désavouent eux-mêmes, et par des contes faits à plaisir pour le divertissement des adeptes en philosophie qui n'ont étudié ni la Bible, ni l'histoire, ni les conditions de notre développement moral, ni les besoins de notre conscience, ni les misères de notre cœur. C'est une ignorance qui ne se pardonnera bientôt plus à des écrivains sérieux et à des hommes de talent.

Encore une réflexion, avant de quitter pour cette fois M. Dumolart. Il reconnaît les dogmes fondamentaux de l'existence d'un Dieu vengeur et rémunérateur, et de l'immortalité de l'âme. « Il n'en faut pas davantage, dit-il, pour prémunir contre le mal et encourager au bien. » Pure chimère que cela! fiction convenue des philosophes, phrase

obligée, mais qui ne produit rien dans la pratique! Nous en trouvons, chose curieuse! la preuve dans l'ouvrage même de l'ancien préfet du Rhône. Il compte beaucoup sur l'instruction du peuple, sur les encouragemens donnés à l'agriculture, sur les économies, sur une meilleure administration de la justice pour le bon ordre et le bien-être du pays. Mais de l'influence de ses principes religieux, qu'en fait-il? rien; il se contente d'indiquer de temps à autre, d'une manière vague et en passant, *l'enseignement moral;* la morale serait donc une affaire de mémoire, et s'apprendrait comme une science, comme les mathématiques ou la chimie, par exemple. Nous avons remarqué depuis long-temps que le déisme est une religion stérile et morte; il place deux ou trois idées dans la tête, idées sans influence et sans valeur dans l'application, et il s'arrête là; en réalité, il n'en peut sortir ni une base de morale, ni un principe d'action, ni un mobile de conduite. M. Dumolart, en laissant le déisme à l'écart dans ses projets de réforme sociale, s'est montré conséquent avec sa croyance; il a été bon logicien dans son erreur.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On sait que la chambre des députés du Brésil avait adopté la résolution de bannir don Pédro; mais soumise au sénat, cette proposition a été repoussée presque à l'unanimité, et même sans discussion.

La chambre des pairs du Portugal, nommée en 1826 par don Pédro IV, et de laquelle les partisans de don Miguel ont été éliminés après les derniers événemens, se trouvait réduite à 18 membres. Le régent vient de nommer 23 nouveaux pairs, en sorte que la chambre haute compte actuellement 41 membres.

La chambre des députés a décidé de suspendre l'art. 19 de la charte, qui défend aux reines de Portugal d'épouser des princes étrangers, et de laisser au père de dona Maria le choix du futur époux de sa fille.

Le marquis de Loulé, beau-frère du régent, est tombé en disgrâce pour avoir proposé, dans la chambre des pairs, un amendement contre les ministres; il a été rayé de la liste de l'état-major.

Un commissaire de police de Bordeaux a saisi quinze cents fusils destinés aux partisans de don Carlos, qu'on avait déjà embarqués à bord d'un caboteur. Ce prince cherche en vain à établir son pouvoir. Toute la vallée de Ronchal s'est levée en masse contre lui. Ses troupes ont été battues devant Bergara, et il a dû se jeter dans la vallée d'Arratia où Espartero s'est hâté de le suivre. Un décret du 28 août fait cesser le sequestre apposé sur ses biens et ordonne que les revenus en seront versés dans le trésor public. Enfin la chambre des procerès du royaume l'a déclaré, à la majorité de 71 voix sur 72 membres présens, « exclu, avec toute sa lignée, du droit de succéder à la couronne d'Espagne, et privé de la faculté de retourner dans les domaines de l'Espagne. »

Mais si les cortès se prononcent avec cette unanimité contraires au prétendant, elles sont divisées sur les questions de gouvernement. La chambre des procuradorès exige du ministère plus de garanties et de réformes qu'il n'est disposé à en accorder. C'est à propos de la discussion des pétitions relatives à la déclaration des droits que cette divergence a surtout éclaté. Le ministère en demandait le rejet pur et simple; mais elles furent admises par 71 voix contre 38, et la discussion s'engagea sur les articles. Le premier article, modifié ainsi: « Les lois protégent et assurent la liberté individuelle, » a été adopté par 95 voix contre 20, et l'article 2 qui établit le principe de la liberté de la presse et abolit la censure, par 57 voix contre 55. On assure que, convaincu par ces votes qu'il ne peut pas compter sur l'appui de la majorité, M. Martinez de la Rosa a donné sa démission le 8 septembre, et que son exemple a été suivi par tous les autres membres du ministère, à l'exception de M. Toreno, qui serait resté chargé de composer un nouveau cabinet.

Les discussions de la diète de Transylvanie permettent d'espérer que les protestans de ce pays et de la Hongrie, exclus jusqu'aujourd'hui des droits civils et politiques les plus importans, bien qu'ils forment le tiers de la population, en obtiendront bientôt la jouissance par l'insertion d'un nouvel article dans la constitution.

On écrit de Vienne que l'ex-ministre français M. de Montbel, qui s'était remarié depuis peu, a été atteint d'une aliénation mentale.

L'Autriche et la Toscane ont conclu un traité pour l'extradition des malfaiteurs de l'un et de l'autre Etat. La haute trahison, la révolte, l'insurrection, etc, y donneront lieu.

La diète helvétique a tenu, le 6 septembre, sa dernière séance; les principaux avantages obtenus dans cette session sont la publicité des séances, un concordat en faveur des *heimathlosen*, un concordat pour le libre établissement des Suisses dans les divers cantons, l'uniformité des poids et mesures, et des arrêtés concernant la défense militaire de la Suisse. Parmi les instructions laissées au vorort, on remarque celle de convoquer la diète, si la guerre éclatait dans un Etat voisin.

On prétend qu'Ibrahim-Pacha a été assassiné en Syrie; mais cette nouvelle mérite confirmation.

L'ambassadeur de la Porte près la cour de France est arrivé à Paris.

Le renouvellement triennal de la moitié des conseillers municipaux aura lieu, pour 1834, du 1er octobre au 18 décembre prochain.

REVUE RELIGIEUSE.

EXAMEN DE QUELQUES ARTICLES DU JOURNAL DES DÉBATS ET DU TEMPS.

C'est un spectacle intéressant que d'observer la marche des idées religieuses dans les journaux et dans les recueils périodiques: on y peut voir les signes d'une réaction toujours plus manifeste vers le christianisme. Sous la restauration les feuilles qui représentaient le plus fidèlement l'opinion publique ne s'occupaient de religion que pour déclamer contre les missionnaires et les jésuites; l'esprit-prêtre et la foi chrétienne étaient confondus, ou à peu près dans une seule et même réprobation; il fallait du courage pour aller à la messe, de la force d'âme pour se déclarer croyant et presque de l'héroïsme pour attaquer les philosophes du dix-huitième siècle. Aujourd'hui, tout est changé. On publie autant d'exemplaires de la Bible qu'on a publié d'exemplaires des œuvres de Voltaire et de Rousseau; M. Villemain dit en pleine académie au dernier écho du vieillard de Ferney, à M. de Jouy, que le voltairianisme s'en va; M. Cousin et ses disciples secouent de leurs pieds la poussière de l'école encyclopédiste; les attaques contre le christianisme sont réputées de mauvais goût par M. Charles Nodier, en attendant qu'elles soient mieux qualifiées par des observateurs plus attentifs; les fanfaronnades de scepticisme sont abandonnées au peuple des faubourgs, et les plus indifférens se surprennent un regret sur leur manque de piété.

Dans ce travail de réaction religieuse les journaux, qui mettent la main à toutes choses au temps où nous sommes, ne restent pas complétement en arrière; ils suivent d'assez bonne grâce, quoique d'un peu loin parfois, le mouvement qui entraîne le siècle vers l'Evangile. On remarque dans ces feuilles deux impulsions opposées: d'un côté, l'influence des idées religieuses qui se font jour de toutes parts et veulent prendre place dans la vie nationale; de l'autre, l'empire des habitudes, des souvenirs et des passions qui soutiennent encore le scepticisme. Entre ces deux forces contraires, les journaux décrivent une sorte de diagonale, c'est-à-dire qu'ils s'occupent de relègion, qu'ils en parlent même avec déférence, mais qu'ils la relèguent au troisième ou quatrième rang, dans l'article *Variétés*, dans le feuilleton, et qu'ils laissent à chacun la liberté de contredire son collaborateur de la veille, ce qu'ils se garderaient bien de permettre pour les objets politiques. La politique est une affaire de comité pour les journaux; la religion n'est encore qu'une affaire d'individu; le christianisme, le déisme, voire le matérialisme se prêchent tour-à-tour à la même tribune. C'est évidemment un état de transition; il

ne durera guères, parce qu'il n'a en lui aucune condition de durée, et qu'il a mille causes de mort. Toutefois il est bon de le constater.

Ouvrons d'abord le *Journal des Débats*. Ce journal sait à merveille ce qu'il veut en politique et ce qu'il ne veut point; en religion, il exclut le matérialisme; il rejetterait sans doute des injures de mauvais ton contre l'Evangile; mais entre le déisme et le christianisme il reste neutre, bien que la balance commence à pencher vers le christianisme. L'un de ses rédacteurs, ex-saint-simonien, qui voyage en Amérique, lui écrit d'excellentes lettres sur l'état moral, industriel et financier des Etats-Unis. Pendant que cet écrivain rédigeait le *Globe*, et qu'il bornait à deux ou trois quartiers de Paris son horison intellectuel, il ne se faisait faute de répéter chaque matin que la religion chrétienne était morte, irrévocablement éteinte et ensevelie. Maintenant qu'il voyage dans le Nouveau-Monde, il tient un langage tout différent. Il rencontre partout un peuple religieux, un peuple chrétien, qui regarde l'Evangile comme le palladium de ses droits et le code suprême de ses devoirs, qui élève la Bible au-dessus de toutes les constitutions, et qui montré dans ses mœurs, dans ses lois, dans ses habitudes domestiques et jusques dans ses actes les plus insignifians la profonde empreinte de ses convictions religieuses. Aussi le saint-simonien n'est plus saint-simonien; il rend hommage à l'influence morale du christianisme; il apprécie les bienfaits de la sanctification du jour du Seigneur; il proclame la nécessité de la foi chrétienne pour les peuples libres. « Livrez à la liberté le champ de la politique sans partage, dit-il, vous êtes impérieusement contraint de donner à l'ordre, en toute propriété, la religion et les mœurs. Laissez à la liberté les mœurs et la religion, et vous vous trouvez obligé, sous peine de laisser tomber la société en dissolution, de renforcer le principe d'ordre en politique. Ainsi le veulent les lois d'équilibre universel qui régissent les nations et le monde des mondes. » Il est curieux de rapprocher de ce passage ce que nous écrivions, il y a longtemps. « L'homme a besoin d'un frein quelconque, de la puissance brutale à défaut de la vertu, ou de la vertu à défaut de la puissance brutale. Nous comprenons qu'une société humaine subsiste, quand elle est soumise à l'une ou à l'autre de ces deux forces; mais qu'elle se conserve, quand toutes deux sont anéanties, nous ne le comprenons point. Il suit de là que l'Evangile, source de toute vertu solide, est éminemment propre aux progrès de la liberté. Il permet d'abolir successivement les garanties extérieures qui se trouvent dans les restrictions légales, parce qu'il donne une puissante garantie intérieure dans la moralité des individus. » (*Semeur*, tome Ier, n° 13.) Qui aurait dit en 1831 au directeur du *Globe* qu'il s'accorderait complétement avec le *Semeur* dans ses vues politiques? Ce que c'est que d'être en face des réalités, au lieu de construire dans son cabinet de vaines théories!

Un autre rédacteur du *Journal des Débats*, qui ne montre qu'à demi sous les initiales *St. M.* le spirituel professeur de littérature au collége de France, a écrit les lignes suivantes, en parlant de la maladie morale du suicide : « Quand une société a perdu son ancienne foi et ses anciennes mœurs, quand rien ne contient plus le cœur de l'homme, quand il est livré à lui-même et à l'instabilité des passions qui le secouent sans cesse, quand il a perdu ce que j'appellerais volontiers son lest, c'est-à-dire la discipline et la règle morale, l'homme alors se fatigue bien vite de lui-même et a recours au suicide. Rome avait perdu le contre-poids nécessaire des passions, la foi et la morale; Rome était attaquée par le suicide. Notre société l'est aussi aujourd'hui, et par les mêmes causes..... Tant de jeunes-gens renoncent à la vie, après l'avoir à peine goûtée, parce qu'au lieu de principes et de croyances pour les soutenir dans la carrière, ils n'ont que les illusions et les ardeurs de la jeunesse. Quand ce gaz enivrant qui vient de la jeunesse du sang s'est évaporé par le progrès de l'âge, alors le ballon tombe vide et plat pour ne plus se relever. » — « En détrônant la pauvre âme humaine, écrivait un troisième rédacteur des *Débats*, M. Cs, en la forçant de douter d'elle-même, en niant l'amour et la foi, en réduisant tout au squelette et à l'ossification, en exaltant les passions et les besoins du corps, en détruisant le dévouement comme base morale, en faisant régner la matière transformée en jouissances, n'aurait-on pas desséché et tari la grande source du bonheur? Pensez-y. » Ce sont là des paroles vraies et sérieuses qu'on ne peut trop reproduire.

Mais cinq ou six jours après avoir publié ces graves et nobles pensées, le même journal s'ouvre à un article léger, frivole, dans lequel un écrivain que nous ne connaissons point, M. L. A., s'exprime d'un ton moqueur « sur un petit monde qui se dit et se croit sincèrement plus religieux que le siècle. » Il ajoute que ce petit monde s'est mis à prêcher le siècle et à lui répéter sur tous les tons : La philosophie vous a rendu bien malade! la philosophie vous fait languir et sécher sur pieds! mais que le siècle est très-loin de son berceau, et que, parvenu à l'âge viril, il ne veut pas reprendre ses langes. — M. L. A. essaie d'être plaisant, et il n'est que suffisant; ses collaborateurs, MM. St. M. et Cs., qui prêchent dans ce petit monde que la philosophie nous a rendus bien malades, doivent lui savoir peu de gré de ses impertinences. Telles sont pourtant les contradictions auxquelles se laisse aller le *Journal des Débats*; il fait de la bascule en religion.

Le *Temps* fait de même, et fait plus; car il n'exclut pas le matérialisme. L'un de ses correspondans s'y donne libre carrière d'exposer et de prôner le système essentiellement matérialiste de la phrénologie de Gall. Cet écrivain, homme d'esprit au demeurant, affirme que tout sera changé par la phrénologie, qu'elle nous donnera une philosophie nouvelle, une nouvelle politique, un nouveau monde intellectuel et moral. Le saint-simonisme, si nous avons bonne mémoire, ne promettait pas moins que cela; il n'y a si petite idée aujourd'hui qui ne prétende à opérer une transformation universelle. Ecoutez : « La marche de l'esprit humain, l'enchaînement des faits historiques, la tendance de la civilisation, les progrès de toutes nos connaissances, toutes les grandes questions sociales qui intéressent les individus et les nations doivent être maintenant étudiés du nouveau point de vue où la phrénologie nous a placés. » Cette assertion vous étonne; mais pourquoi vous étonner de quelque chose à l'heure qu'il est? Le rédacteur du *Temps* fournit une preuve incontestable de ce qu'il avance. Il découvre sur le crâne de plusieurs individus une certaine protubérance ou bosse, que Gall nommait la bosse de l'orgueil, de l'amour du pouvoir, de la fierté, et qu'il nomme, lui, l'organe du sentiment de l'élévation. Or, de l'existence de cet organe du sentiment de l'élévation, il déduit toute l'histoire de l'humanité, depuis la naissance du christianisme jusqu'à nos jours, l'affranchissement des communes, l'entrée de la bourgeoisie aux Etats-généraux sous Philippe-le-Bel, la révolution de 1789, et même la révolution de juillet; cette bosse merveilleuse est comme la boîte de Pandore : elle renferme toutes les sciences humaines. Ce n'est rien encore; chacun peut prédire le passé sans avoir besoin de la crânioscopie du docteur Gall, mais notre nouveau docteur prédit l'avenir. Lisez le *Temps* du mercredi, 3 septembre; vous y verrez qu'il y aura une révolution qui renversera définitivement le système politique de la bourgeoisie, que les prolétaires mettront *douze siècles à la confectionner*, et qu'elle aura lieu, par conséquent, l'an 3,000 de Jésus-Christ. O l'admirable chose que la phrénologie!

dirait M. Jourdain ; elle nous donne jusqu'à des prophètes ! Inutile d'ajouter que le docteur du *Temps* pose la *nature* pour cause première de tous les phénomènes moraux, intellectuels, historiques et autres qui se sont manifestés et se manifesteront; c'est la nature qui veut nous faire accomplir tels actes, en mettant telles et telles bosses sur notre tête ; c'est la nature qui impose à l'homme la grande loi de la perfectibilité. Nous pensions que notre langue philosophique était débarrassée pour jamais de ce mot de *nature*, mot si vague, si incompréhensible, qui embrasse tout et ne s'applique à rien ; nous étions dans l'erreur : le mot de *nature* est d'un usage facile et commode, précisément parce qu'il n'offre aucune idée nette à l'esprit, et il vivra tant qu'on pourra extravaguer en philosophie.

Un autre écrivain du *Temps* dont nous ne voulons pas citer le nom, a dit tout récemment ce qu'on va lire, en rendant compte d'un roman sur le grand-duc Constantin : « Depuis l'entrée de Paskewitsch à Varsovie, *cet événement qui m'a rendu* ATHÉE, la confiscation, l'exil, la mort sont les trois ministres du czar, etc. » Est-ce tout simplement une boutade du rédacteur ? Soit : le manque de convenance et de bon goût s'excuse par la rapidité de la rédaction, et cette méchante épigramme n'a besoin que d'être relevée pour ne plus se reproduire. Mais si l'auteur a parlé sérieusement, nous ne comprenons pas comment il jette avec tant de légèreté une déclaration d'athéisme entre deux parenthèses; nous comprenons encore moins la logique de l'auteur. Certes, l'entrée des Russes à Varsovie, bien loin de conduire à l'athéisme, devrait plutôt affermir la croyance en l'immortalité de l'âme; car cet événement prouve que la terre n'est pas un lieu de juste rétribution, ni pour la vertu, ni pour le crime, et de ce fait d'expérience à l'idée qu'il existe au delà du tombeau une économie de récompenses et de peines, l'intervalle est si peu considérable que les sauvages mêmes et les nègres l'ont franchi. Le philosophe Kant en a fait sa base d'argumentation pour établir que l'âme est immortelle.

Cependant, à quelques jours d'intervalle, on lit dans le *Temps* d'autres articles qui sont empreints d'un véritable sentiment religieux. Nos lecteurs connaissent déjà les belles paroles de M. Charles Nodier sur la divine inspiration de la Genèse et sur le Christianisme ; ses élémens de linguistique avaient paru dans les colonnes du *Temps* avant de se publier sous forme de volume. On a aussi remarqué dans ce journal deux articles d'un jeune professeur, M. Toussenel, sur le libelle en trois tomes de M. Reghellini de Scio. M. Reghellini n'a pas craint d'attaquer la personne même de Jésus-Christ par des suppositions infâmes qui auraient épouvanté Voltaire, fait jeter un cri d'horreur à Jean-Jacques, soulevé Diderot, étonné Anarcharsis Clootz et Hébert lui-même. « Je m'arrête, lui répond M. Toussenel, et je dis : Malheur à qui peut écrire de pareilles lignes ! il souille l'humanité tout entière dans son type le plus pur et le plus touchant. Je ne blâme pas l'auteur, je le plains. » Le rédacteur termine son second article par le passage suivant : « Les prêtres ne sont plus à craindre, et c'est pour cela que la religion redevient belle. Nous ne cédons pas tous, il est vrai, à l'*entraînement rapide qui nous ramène aux idées religieuses*; mais si tous nous sommes déjà moins hostiles à la religion, c'est qu'elle est libre..... Silvio Pellico sort des prisons d'Autriche avec la pieuse résignation des martyrs, sans se plaindre de ses bourreaux ; c'est ainsi qu'on fait passer la religion du côté des peuples, et de ce côté-là, elle ne sera pas long-temps seule; car elle n'enseigne pas seulement la résignation. Lamartine prête à nos discussions publiques, pour en adoucir l'aigreur, l'accent conciliateur de sa poétique éloquence : il n'a que la puissance du génie pour nous convertir. Il réclame l'application des doctrines du Christianisme à l'ordre politique, et je ne sais si toute la révolution française a rien de plus à demander. La science elle-même, depuis si long-temps morcelée par l'analyse, est lasse de chercher ici-bas l'unité qui lui manque, et remonte à Dieu. Pour qui veut les voir, *de grands signes apparaissent en faveur des idées religieuses.* » Oui, sans doute, les générations actuelles sont rapidement entraînées vers la religion ; oui, les signes du temps qui marquent cette réaction sont grands et manifestes ! Nous l'avons maintes fois attesté et proclamé; mais ce fait est encore mieux prouvé par le témoignage d'un écrivain qui s'avoue être mauvais catholique. On ne saurait l'accuser de voir les choses comme il désire de les voir; il les verrait autrement, si elles étaient autres, et lorsqu'il écrit que le siècle revient au Christianisme, il n'obéit qu'à l'impérieux devoir de rendre hommage à la vérité.

Nous continuerons cette *Revue*, et nous y recueillerons ce qui se publiera de plus remarquable dans les journaux sur les questions religieuses.

SCENES DU MONDE ACTUEL.

LE JEUNE DUELLISTE.

> ..... Ils ont fléchi sous un monstre sauvage :
> Le Duel est son nom; le sang est son breuvage;
> Sa victime, un ami; son prêtre, un assassin.
> L'implacable vengeance habite dans son sein;
> Sa puissance, son art, sa vie est de détruire ;
> Il règne par le fer dont il tient son empire,
> Et, souillé de forfaits, sur un monceau de morts
> Il étouffe, en riant, l'opprobre et le remords.
> (*Poème sur le Duel.*)

Charles, souviens-toi que l'honneur passe avant tout; je préférerais te voir dans la tombe que méprisé. Je t'ai légué un nom sans tache, et tu dois me le rapporter comme tu l'as reçu. Point de bassesse, point de lâcheté ; dans l'état militaire, un affront veut du sang. La mort, la mort du brave, plutôt que l'infamie !

Ainsi parlait un vieux capitaine de grenadiers à son fils, jeune homme de vingt ans, qui venait de sortir d'une école militaire et qui se mettait en route pour rejoindre son bataillon, avec le grade de sous-lieutenant.

— Ne craignez rien, mon père, lui répondit Charles, en relevant la tête avec fierté ; votre fils connaît son devoir et ne déshonorera pas sa famille.

Pendant ce dialogue, une pauvre mère, les yeux en pleurs, les joues couvertes d'une pâleur mortelle, regardait tour à tour son mari et son fils. Elle essaya de prononcer quelques mots, de ces doux mots qu'une mère seule trouve dans son cœur au moment des adieux; elle voulait recommander à son fils d'avoir soin de sa vie et de se conserver pour elle, pour ses vieux parens, qui descendraient avec douleur dans la tombe, s'ils apprenaient qu'il n'existât plus. Mais les paroles expirèrent sur ses lèvres ; faible femme, elle n'osait pas contredire, sur une question d'honneur militaire, un soldat qui avait blanchi sous les drapeaux ; elle sentait bien que la bénédiction d'un père devait renfermer autre chose que des conseils homicides; mais une longue habitude de soumission lui fit garder le silence. Elle pressa le jeune Charles sur son cœur avec une étreinte convulsive, comme si elle l'embrassait pour la dernière fois; puis elle détourna la tête, et pleura.

Le jeune homme partit, joyeux et plein d'espérance, comme on l'est à son âge. Il plongeait un regard triomphant dans son avenir; il se voyait déjà couronné de gloire sur un champ de bataille, inscrit au nombre des héros de son pays, et revenant sous le toit paternel avec l'étoile des braves sur sa poitrine. Alors son père le présenterait, avec un noble orgueil, à ses anciens compagnons d'armes, et sa mère le montrerait aux amies de son enfance, en leur disant : C'est lui !

Il n'oubliait pas non plus de repasser en lui-même les derniers

avertissemens qu'il avait reçus ; chaque mot de cette courte harangue s'était gravé dans son cœur en caractères ineffaçables. Pendant qu'il méditait sur les exhortations de son père, il éprouvait je ne sais quel mélange de respect filial et de fierté blessée. Sans doute, se disait-il, personne n'est meilleur juge des devoirs d'un soldat que mon vénérable père; il pouvait indiquer à son fils le chemin de l'honneur, le brave grenadier de l'empire qui a su toujours y marcher. Mais se défiait-il de moi? pensait-il que mon courage avait besoin de tels avis pour ne pas faillir? supposait-il que j'aurais accepté la honte d'une injure plutôt que de courir les chances d'un combat? Non, mon père n'a pu avoir cette pensée, continuait Charles avec la rougeur au front, ou s'il craint que son fils ne déshonore son nom, il ne tardera pas à être détrompé.

Charles rejoignit son drapeau. Une profonde paix retenait alors l'armée dans les loisirs des villes de garnison. Le courage militaire manquait d'un théâtre pour s'y déployer; il appelait à grands cris des jours de combat, mais ces jours ne venaient point. Notre jeune sous-lieutenant partageait l'impatience de ses camarades, et s'irritait d'autant plus de cette inactivité qu'il était tourmenté du désir de donner à son père d'irrécusables témoignages de sa bravoure. Contraint de se soumettre, il chercha dans les excès des passions un moyen d'étourdissement; chaque scène d'orgie le délivrait, pour quelques heures au moins, de ce repos si terne et si lourd qui lui pesait comme un remords. Au milieu de cette vie dissipée, Charles fit rencontre d'Edouard L—, jeune homme de son âge et de son humeur. Entre militaires, les amitiés se forment vite; nos deux amis devinrent bientôt inséparables: on les revoyait partout ensemble, dans les promenades, dans les cafés, dans les théâtres; ils se nommaient frères et semblaient ressentir toute l'affection qui s'attache à ce mot. Décevante amitié! liens éphémères qui devaient se briser d'une manière tragique avant peu de jours!

Une discussion s'éleva entre les deux amis; le sujet n'avait rien que de puéril; mais de part et d'autre on s'échauffa; c'était au sortir d'un banquet où la tempérance n'avait nullement présidé. La querelle devint de plus en plus vive, et tout à coup Edouard, emporté par l'ivresse et par la passion, répondit à une parole de son ami : C'est faux! de par le ciel! c'est faux!

— Il suffit, répliqua Charles avec une tranquillité qui succédait, comme par enchantement, à un violent accès de colère, il suffit; demain matin, nous nous reverrons; je vous laisse le choix des armes.

Le lendemain, quelques-uns de leurs camarades essayèrent d'arranger le différend; ils voulaient empêcher que deux amis, la veille encore si étroitement liés l'un à l'autre, ne répandissent leur sang pour une si misérable altercation. Edouard, qui avait eu le temps de reconnaître sa faute, et dont l'ivresse s'était entièrement dissipée, offrait d'avouer son tort en présence de ceux qui en avaient été les témoins. L'arrangement de cette affaire paraissait être d'autant plus facile que la dispute s'était élevée dans un moment où ces deux jeunes gens ne savaient guères ni ce qu'ils disaient ni ce qu'ils faisaient. Mais à toutes les avances, Charles répondit : Non, le sort en est jeté! Il faut que les armes décident entre nous!

— Des amis intimes doivent-ils se couper la gorge pour si peu? répliqua un lieutenant, homme de vieille expérience, et le meilleur casuiste du bataillon en fait de point d'honneur.

— Il n'importe, poursuivit Charles avec un visage impassible; c'est trop discourir en pure perte : marchons.

Et il pensait en lui-même : Mon père saura que je n'ai pas oublié la leçon qu'il m'a donnée. L'honneur avant tout! Pour un affront, du sang! Ah! si je cédais aux instances de mes camarades, ce serait une faiblesse, une lâcheté qu'il ne me pardonnerait pas.

Edouard et Charles se rencontrèrent sur le terrain; au bout de quelques instans, Charles tomba, mortellement blessé.

Son malheureux ami se précipita vers lui pour le relever, et déchira ses vêtemens pour étancher le sang qui coulait à flots de sa blessure. Charles lui tendit la main avec un sourire affectueux : Maintenant, redevenons amis; l'honneur est satisfait.

On s'empressa de transporter le jeune homme dans sa demeure, et comme il n'avait plus que peu de jours à vivre, on se hâta d'écrire à son père de venir aussitôt le voir, s'il désirait d'assister aux derniers momens de son fils.

Cette lettre fut comme un coup de foudre pour le vétéran de l'empire. Tant qu'il n'avait vu le point d'honneur qu'en théorie, en perspective, et sans application directe à sa famille, il l'avait trouvé admirable et de rigoureuse obligation; mais à présent que son fils en était victime, toutes ses idées subirent une étonnante transformation. Il se révoltait contre cette loi de sang; il maudissait ce qu'il avait adoré. Ses derniers adieux venaient retentir à son oreille comme le glas de la mort, et il s'accusait avec une poignante douleur d'avoir tué son fils.

Le vieillard ne perdit pas un instant. — Mon père, s'écria Charles dès qu'il l'aperçut, je suis heureux de vous embrasser encore une fois. Votre fils a été digne de vous; il n'a pas laissé flétrir le nom que vous lui avez donné.

— Pauvre enfant! lui répondit le vieillard, fallait-il exposer ta vie pour une querelle qui pouvait si aisément se terminer sans combat?

— Mais ne m'avez-vous pas dit que l'honneur passe avant tout?

— Ton honneur n'était pas compromis!

— Ne me disiez-vous pas que vous préfériez me voir dans la tombe que méprisé?

— Il n'y a rien de méprisable à pardonner une faute commise par un ami et dans un moment d'ivresse.

— Mais un affront ne veut-il pas du sang?

— Qui te l'a dit? qui t'a enseigné cette funeste maxime?

— O mon père! c'est vous-même; j'ai suivi vos conseils.

— Tu m'as trop bien obéi, mon fils! je les désavoue, je les déteste, ces affreuses paroles!

Il était trop tard. Charles mourut, et le vieillard versa des larmes amères sur sa tombe.

Cher lecteur, quelqu'un me faisait, l'autre jour, le récit que je viens d'écrire. Après l'avoir attentivement écouté, je lui dis : Toute cette histoire n'est-elle pas une allégorie? Ce vieux capitaine qui engage son fils à se battre en duel, et qui désavoue ses paroles quand la catastrophe est arrivée, n'est-ce pas l'opinion? Ce jeune homme qui se bat pour obéir aux cruelles maximes de son père, n'est-ce pas tel ou tel que je pourrais citer, et qui est mort sous les coups de son plus intime ami, parce qu'il craignait que l'opinion ne lui pardonnât point de s'être réconcilié avant de se battre? Et cette mère qui n'ose rien dire en présence du vétéran, n'est-ce pas la philosophie, qui se tait devant l'opinion?

Vous avez peut-être bien deviné, me répondit le narrateur.

DE LA PRÉCIPITATION

ET DE LA PRÉCOCITÉ.

L'une des plus affligeantes misères de notre siècle, c'est de ne savoir pas attendre. On ne laisse rien mûrir : ni les idées, ni les lois, ni les révolutions, ni les livres, ni les études, ni même les enfans. Tout est précipité, hâté, sur-excité en serre chaude, et c'est pour cela que peu de chose vient à bien.

Citerait-on une seule grande idée nouvelle qui ait été mise en circulation, et naturalisée dans le monde intellectuel, depuis douze à quinze ans? Je ne le crois pas. Nombre de penseurs, trop impatiens de découvrir et trop pressés de paraître, nous sont venus avec une demi-idée, avec un quart d'idée, avec un avorton d'idée, avec un je ne sais quoi d'incomplet, d'informe, de brut qui ne pouvait recevoir aucun nom. Nous avons vu éclore une doctrine religieuse, ou soi-disant, le saint-simonisme, qui s'est refait et transformé trois ou quatre fois sous les yeux du public, en moins d'une année, et cette plante précoce a péri au souffle d'un jour d'orage. Si les hommes de talent qui prônaient le saint-simonisme avaient eu la sagesse de s'asseoir long-temps dans la retraite et de mûrir leur pensée, ils auraient pu enrichir le domaine des sciences de quelque importante découverte

en matière d'économie sociale. La précipitation les a perdus. On pourrait faire la même remarque sur la méthode Jacotot et sur une foule d'autres idées qui n'ont pas attendu le terme de la conception et qui sont venues mortes-nées, ou à peu près, tandis qu'elles auraient fourni peut-être une longue et utile carrière, en venant à terme. Les idées sont comme les hommes : elles ont besoin, pour naître viables, d'être long-temps portées et nourries dans le sein de celui qui les a conçues.

En politique, c'est également la précipitation qui compromet ou perd les meilleures choses. Nous ne savons pas attendre le progrès ni lui aplanir le chemin ; nous le prenons à l'état d'embryon, dans son germe, et nous le pressons jusqu'à ce qu'il se brise : pareils à des enfans qui cueillent un fruit lorsqu'il sort à peine de sa fleur, et qui l'écrasent bientôt sous leurs pieds, parce qu'ils le trouvent amer et dur. Attendez, enfans, attendez le soleil et les pluies de l'été ; car si vous cueillez tous les fruits de l'arbre, avant qu'ils aient eu le temps de mûrir, vous les rejetterez aujourd'hui avec dégoût, et vous n'en aurez plus dans la prochaine saison.

Il y eut une époque où la composition d'un livre était une affaire sérieuse. Vingt à trente pages de courtes pensées demandaient à Larochefoucauld le labeur de toute une vie. Labruyère étudiait long-temps et la cour et la ville, et les passions d'autrui et celles de son propre cœur, avant d'écrire une seule ligne de ses *Caractères*, et lorsqu'il l'avait écrite, il la retournait sous mille formes diverses, jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'expression vraie et précise de son idée. Pascal employait plusieurs années à rassembler et à grossir les matériaux de son apologie du Christianisme. Massillon copiait huit fois et huit fois corrigeait son discours sur le petit nombre des élus ; Bernardin de Saint-Pierre copiait et corrigeait treize fois Paul et Virginie. Nos littérateurs ont changé tout cela. Ils rêvent, un matin, la première phrase d'un drame ou d'un roman, et vite ils se mettent à l'œuvre ; ils écrivent au courant de la plume les folies les plus disparates, les plus pitoyables extravagances qui se puissent imaginer dans un moment de débauche intellectuelle ; deux ou trois volumes leur coûtent un mois de travail, et de quel travail encore ! puis la presse vomit ces productions où l'on cherche en vain un peu de décence et de pudeur, à défaut d'esprit et de sens commun ; le titre seul a exigé plus de méditations que le livre tout entier. Les écrivains du grand siècle coulaient leur pensée en bronze ; les nôtres la jettent dans un moule de plâtre ; au lieu de statues qui défient les outrages des années, nous avons d'informes croquis et des caricatures qui ne vivent pas jusqu'à la fin du jour.

Rien de plus ni de moins en éducation. Vous rencontrez partout de ces jeunes gens précoces, hommes à quinze ans pour être enfans à trente, qui raisonnent de tout, connaissent tout, jugent tout, et réduisent tout, comme ils disent, à sa juste valeur, excepté eux-mêmes pourtant ; car ils ignorent qu'ils sont les plus insipides et les plus sots personnages imaginables. Ces malheureux enfans, qui ont des aperçus d'idées et point de notions justes sur les choses les plus vulgaires, des passions et point de raison, qui se font sceptiques sans savoir pourquoi, qui s'estiment à un haut prix avant de connaître ce qui est réellement estimable, qui méprisent tout ce qu'ils ne comprennent point ; ces enfans se fatiguent, dès leurs premiers pas dans le chemin de la vie ; ils éprouvent un dégoût profond de la misérable existence qu'on s'est hâté de leur faire, et ils cherchent dans l'étourdissement des excès les plus effrénés ou dans la mort un remède à leur ennui. Pauvres enfans !

CORRESPONDANCE.

PREMIÈRE LETTRE SUR LES MOYENS DE FAIRE CONNAITRE ET PROSPÉRER LES CAISSES D'ÉPARGNE.

C. de B—, le 8 septembre 1834.

Monsieur,

Il n'y a que peu de jours que j'ai lu l'intéressant rapport de M. Benjamin Delessert sur la caisse d'épargne de Paris. Je me réjouis de voir que cette utile institution fait chaque jour de nouveaux et rapides progrès. Il résulte, en effet, du rapport de M. Delessert que l'excédant des versemens sur les remboursemens a été, en 1833, *quatre fois* plus élevé qu'en 1832, et que le nombre des déposans a plus que doublé. L'honorable rapporteur indique avec raison, comme l'une des principales causes de ce progrès, la publicité donnée aux opérations de cette caisse par les journaux les plus répandus, et spécialement par le *Journal des Connaissances utiles*. Cependant « cette institution est » encore, dit M. Delessert, très-peu connue. On ne se fait pas » une juste idée de la difficulté et de la lenteur qu'on éprouve à » faire pénétrer la lumière dans tous les rangs de la société. La » caisse d'épargne de Paris en est une preuve évidente ; depuis » quinze ans qu'elle est établie, tous les moyens de publicité ont » été employés pour faire connaître aux classes laborieuses les » avantages que leur présente cet établissement ; malgré nos efforts, plus de la moitié de la population de Paris ignore ce » qu'est la caisse d'épargne. Chaque jour amène une foule de » gens qui s'empressent d'y recourir aussitôt que son existence » leur est connue. » M. Benjamin Delessert cite plusieurs exemples à l'appui de ces réflexions.

La première question à examiner, lorsqu'on cherche les moyens d'étendre les bienfaits de la caisse d'épargne, est donc celle-ci : Comment dissiper l'ignorance qui existe encore trop généralement parmi les classes laborieuses à l'égard de cette institution ? C'est demander, en d'autres termes, s'il n'y a pas des moyens de publicité plus puissans et plus efficaces que ceux qui ont été employés jusqu'ici. Je crois pouvoir répondre affirmativement à cette importante question.

La publicité des journaux, dans le sujet qui nous occupe, est restreinte de deux manières : d'abord, ces feuilles ont beaucoup plus de lecteurs dans les classes moyennes que dans les classes inférieures ; ensuite, elles ne peuvent habituellement publier que le montant des versemens, ce qui ne donne aucune lumière sur les opérations et les avantages des caisses d'épargne. Quelques articles plus étendus, insérés dans ces feuilles il y a six mois ou un an peut-être, sont depuis long-temps oubliés. Les journaux politiques et philanthropiques n'offrent donc à cette institution qu'un moyen de publicité très-imparfait. Assurément on aurait tort de ne pas s'en servir, mais on aurait encore plus tort de s'y arrêter.

Un autre moyen de faire connaître l'établissement des caisses d'épargne se trouve dans des brochures ou traités sur la matière. Les directeurs et administrateurs de la caisse d'épargne de Paris ne l'ont point négligé. Ils ont publié, je crois, plusieurs écrits de ce genre, entre lesquels on distingue un ou deux ouvrages couronnés dans des concours ouverts par des sociétés philanthropiques. Mais il me semble qu'ils n'ont pas fait, sous ce rapport, tout ce qu'on pouvait faire, soit pour les brochures en elles-mêmes, soit pour le mode de leur distribution.

Les écrits qui ont paru sur la caisse d'épargne, bien que renfermés dans d'étroites limites, sont encore trop volumineux pour les classes inférieures. Le peuple n'a pas le temps de beaucoup lire ; il lit peu, et surtout peu à la fois ; une brochure de quatre-vingts à cent pages effraie sa bonne volonté ; ou bien, s'il lit un jour les premières pages, et que le lendemain, comme il arrive souvent, il n'ait plus de loisir, un mois se passera avant qu'il ait lu tout l'ouvrage, et cette lecture, tant de fois interrompue, ne lui donnera aucune idée nette et claire du sujet. Le lecteur du peuple n'en sera pas à la conclusion qu'il aura déjà oublié les prémisses. Il suffit d'avoir étudié quelque temps les habitudes des ouvriers, pour n'avoir aucun doute sur la justesse de cette observation. Non seulement les longs ouvrages leur font peur, comme à notre Lafontaine, mais ils leur sont à peu près inutiles.

Si l'on veut être lu du peuple, il faut lui adresser des opuscules de six à huit pages tout au plus. Les ouvriers pourront les lire alors jusqu'au bout dans un moment de bon vouloir, et embrasser sans trop d'effort l'ensemble des idées. Ces petites brochures doivent être écrites d'un style simple, à la portée des plus humbles intelligences, avec de nombreuses applications directes, et sans enflure ; le peuple aime les faits, et n'aime pas les phrases.

Je crois qu'il serait convenable de suivre en ceci l'exemple des sociétés américaines de tempérance, qui ont publié sur le même sujet des écrits divers, selon la diversité des personnes sur lesquelles on se proposait d'agir. Les honorables philanthropes qui dirigent la caisse d'épargne de Paris devraient aussi faire composer une vingtaine d'opuscules différens, selon l'état, la condition, les intérêts, l'avenir des classes qu'ils désirent de convaincre. Chaque position sociale, chaque âge de la vie, chaque ordre d'individus se laisse *impressionner*, émouvoir par des motifs particuliers. Le même langage et les mêmes raisonnemens n'auront pas une influence égale sur le paysan et sur l'ouvrier, sur le célibataire et sur le père de famille, sur le domestique et

sur le petit marchand. Il est essentiel de varier ses moyens de persuasion en même temps que changent les auditeurs.

Ainsi le traité sur les caisses d'épargne, adressé aux ouvriers, leur montrerait l'avantage de faire des économies pour supporter les crises périodiques de l'industrie sans avoir besoin de se soumettre à une surcharge de travail ou à une diminution de salaire. Aux habitans de la campagne, on signalerait l'avantage de déposer leurs épargnes dans une caisse qui rapporte intérêt, de sorte qu'ils auraient plus promptement la somme nécessaire pour acheter une petite propriété. Le jeune homme, encore célibataire, comprendra facilement l'utilité de mettre à part une portion de son gain, pour être un jour en état de se marier avec quelques avances qui le garantiront de la misère, lorsqu'il lui viendra des enfans. Le père de famille sera particulièrement ému des motifs puisés dans les sentimens de prévoyance et d'amour paternel; on fera valoir auprès de lui ses grandes obligations, l'incertitude du travail et d'autres considérations semblables. Un petit marchand doit s'attendre à éprouver quelques pertes, et le meilleur moyen de les subir sans tomber dans l'indigence ou dans l'opprobre d'une banqueroute, c'est de déposer ses petites économies dans la caisse d'épargne. Un domestique dépend des caprices de son maître; il peut se voir atteint d'une grave maladie; il peut ne pas trouver aussitôt une nouvelle place quand il a perdu la sienne, et il sentira parfaitement combien il lui serait utile d'avoir alors quelques épargnes en réserve pour les jours mauvais.

Voilà un aperçu des différens moyens de persuasion qu'il faudrait employer auprès des différentes classes de personnes. Les motifs qui toucheront l'ouvrier ne toucheraient pas le paysan, et *vice versâ*. Le père de famille se déterminera par d'autres raisons que le jeune homme, et *vice versâ*. Le petit marchand se laissera convaincre de la nécessité des économies par une perspective autre que celle du domestique, et *vice versâ*. Parlons à chacun son langage, et nous serons compris. Sachons entrer dans les intérêts, les craintes, les espérances de chacun, et nous serons entendus. Les généralités ne valent absolument rien pour agir sur la conduite des hommes; les spécialités seules, et des spécialités rigoureusement vraies, directes, frappantes exercent une vaste et salutaire action.

Il y a de graves inconvéniens, je l'ai déjà fait pressentir, à rassembler en une seule publication les motifs propres à convaincre tous les ordres d'individus. On est alors forcé de composer un ouvrage trop long pour le peuple, et le lecteur n'a pas la patience ou l'habileté de trouver dans ce grand nombre de pages celle qui lui convient, celle qui s'adresse particulièrement à lui. Vingt opuscules de six à huit pages produiront, je ne dis pas vingt fois plus de bien, mais vingt mille fois plus de bien qu'un seul volume de cent-vingt à cent-soixante pages qui réunirait tout dans un seul cadre.

La dépense qui serait exigée par vingt ou trente petits traités de cette espèce, soit pour les manuscrits, soit pour leur publication, serait peu de chose. M. Benjamin Delessert dit dans son rapport que la caisse d'épargne de Paris aurait, après s'être complétement liquidée, un fond de 1,233,332 francs, appartenant à la caisse en toute propriété. C'est cinquante fois plus qu'il n'en est besoin pour se procurer et publier vingt écrits de six à huit pages sur les caisses d'épargne, à cent mille exemplaires chacun.

Mais il ne suffit pas de publier ces écrits; il faut aussi aviser au meilleur mode de distribution. Répandre ces brochures au hasard, les jeter çà et là, sans discernement, sans examen, ce serait renoncer presque entièrement aux avantages qu'on pourrait en attendre. Bien distribuer des écrits populaires, c'est un art plus difficile encore peut-être que celui de les bien composer, et tout le monde avouera que c'est une tâche beaucoup plus laborieuse et plus étendue.

Les directeurs de la caisse d'épargne de Paris ont-ils sérieusement songé au moyen le plus efficace de répandre les notices qu'ils ont publiées? Je crains que non, et je n'en voudrais d'autre preuve que la phrase de M. Delessert qui nous apprend que *plus de la moitié de la population de Paris ignore ce qu'est une caisse d'épargne*. Selon toute apparence, on aura disséminé quelques milliers d'exemplaires de ces notices dans les divers quartiers de la capitale, sans y mettre ni choix, ni ordre, ni méthode, et ces exemplaires auront été trop souvent comme de la semence négligemment répandue sur les grands chemins.

Pour arriver à des résultats plus satisfaisans, il est indispensable d'adopter une marche plus régulière et un mode plus éclairé de distribution. Supposons un instant que les vingt opuscules, à cent mille exemplaires chacun, aient paru. Voici la méthode qu'il me semblerait convenable de suivre pour les faire parvenir dans tous les lieux où ils doivent parvenir. On me permettra d'établir en fait que la capitale renferme au moins mille à quinze cents personnes de la classe moyenne ou de la classe supérieure, en particulier des jeunes gens, qui sentent le besoin de seconder l'institution des caisses d'épargne, et qui seraient disposées à consacrer quelques momens de leurs loisirs à cette bonne œuvre. S'il s'agissait d'une chose de religion, je n'oserais pas élever mon chiffre si haut; mais en matière de philanthropie, mais pour une institution qui intéresse la sécurité du riche autant que l'existence du pauvre, je penserais écrire une calomnie gratuite et absurde, si je contestais qu'il se trouvât dans Paris mille à quinze cents personnes qui consentiraient à un léger sacrifice de temps pour contribuer au progrès de la caisse d'épargne.

J'admettrai donc cela comme une chose prouvée. Que faudra-t-il faire alors? Dès qu'on aura fait un appel aux amis de l'institution, et qu'ils se seront présentés en assez grand nombre, il faudra diviser la ville de Paris en mille ou quinze cents sections, de manière que chaque section soit composée d'une rue ou d'un quartier peu considérable. On confierait une de ces sections à chacun des distributeurs, qui se chargerait d'aller dans toutes les demeures des classes ouvrières, de maison en maison et d'étage en étage, afin de remettre un opuscule sur la caisse d'épargne à chaque père de famille et à chaque adulte, selon son état, sa position, ses circonstances individuelles. On accompagnerait la remise de cet opuscule d'explications et d'éclaircissemens qui le feraient mieux comprendre et lire avec plus d'intérêt.

Ce mode de distribution n'est pas nouveau. Il est employé avec succès en Amérique et en Angleterre pour la dissémination des traités religieux. Il serait d'autant plus facile de l'adopter à Paris que les distributeurs n'auraient pas besoin d'aller dans la demeure de ceux où ils pourraient craindre de rencontrer l'accueil le plus froid, je veux dire dans la demeure des riches et des grands; il s'agirait simplement de visiter les personnes auxquelles il serait avantageux de faire connaître l'utilité des caisses d'épargne.

On ne sait pas encore en France tout le bien, le bien immense, le bien inappréciable qui résulte de rapports affectueux établis entre les membres des classes élevées et ceux des classes inférieures. Le docteur Chalmers revient à chaque page de son excellent livre sur les heureux effets de ces relations. Il n'y a rien de plus puissant pour relever le pauvre à ses propres yeux, pour le rattacher à l'ordre social, et lui inspirer des sentimens de respect et d'affection envers les membres des classes élevées. Ceux-ci, de leur côté, apprennent à estimer le pauvre et à tenir compte de ses besoins dans leurs lois ou dans leurs mesures d'administration. De tels rapports exerceraient plus d'empire, en certaines circonstances, que des arrêtés du préfet de police ou même des articles du Code pénal.

Mais à ne considérer ici que ce qui concerne directement les caisses d'épargne, il est probable que le moyen de distribution qui vient d'être indiqué, ferait en quinze jours ce que les autres moyens ont eu peine à faire en quinze ans. Toute la population laborieuse de Paris apprendrait presque simultanément à connaître l'établissement de la caisse d'épargne, et le nombre des déposans en serait bientôt triplé ou quadruplé.

Les distributeurs qui offriraient leurs services au comité, non par calcul, mais par dévouement, ne se contenteraient pas de remettre des brochures avec choix et méthode, selon la personne à laquelle ils s'adresseraient; on peut être assuré qu'ils y ajouteraient de solides et pressantes exhortations. Il y a beaucoup de choses qui se disent beaucoup mieux et plus fortement qu'elles ne s'écrivent; d'ailleurs, chaque individu élève des objections personnelles qu'il est impossible de prévoir, et qu'il est important de combattre. Un bon distributeur serait lui-même une notice vivante, et la meilleure de toutes les notices.

Aurait-on quelque répugnance à embrasser d'une seule fois toute la population de la grande ville? Ou craindrait-on que les amis de la caisse d'épargne ne se présentassent pas en assez grand nombre? Eh bien! qu'on en fasse l'essai dans un seul arrondissement! Est-ce encore trop? qu'on en fasse l'essai dans un seul quartier! Est-ce toujours trop? qu'on en fasse l'essai dans une seule rue, et qu'on choisisse une rue spécialement habitée par la classe ouvrière. A coup sûr, il se trouvera trois ou quatre jeunes gens dévoués qui tenteront l'épreuve, dès que le comité aura publié les opuscules qu'on lui demande, et les résultats de cette première tentative encourageront certainement les directeurs de la caisse d'épargne de Paris à en faire d'autres plus étendues.

Il me reste encore quelques considérations à présenter sur cette institution, et si vous me le permettez, monsieur le rédacteur, j'en ferai l'objet d'une seconde lettre.

Agréez, etc. * * *

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourgogne, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 39. 24 SEPTEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU DROIT DE DISCUSSION SUR LA MEILLEURE FORME DE GOUVERNEMENT.

Un journal dont nous ne partageons point les principes politiques, mais dont nous estimons la franchise et la loyauté, le *National*, a dû comparaître devant la cour d'assises, et il a été condamné pour avoir déclaré qu'il est républicain et que l'avenir de la France appartient à ses doctrines. C'est là un fait extrêmement grave. Il ne s'agit pas seulement d'une feuille mise en cause, il s'agit d'un droit remis en question, et qu'on a voulu frapper du même coup que le journal.

Si le réquisitoire du parquet avait été provoqué par des injures ou par des calomnies, nous comprendrions le motif de ces poursuites. Il est coupable et digne de châtiment, l'écrivain qui se respecte assez peu pour descendre jusqu'à de lâches insultes; il est coupable, il doit subir la vindicte des lois, celui qui ne craint pas de publier d'indignes mensonges contre ses adversaires politiques. Mais rien de semblable, ni même d'approchant ne se trouve ici. Un journal expose avec mesure et modération ses principes républicains; il n'outrage, ne calomnie personne; il fait uniquement profession de croire au prochain avénement de la république, et il est appelé à comparaître devant une cour d'assises!

On peut traduire ce réquisitoire de la manière suivante : *Quiconque manifestera une opinion contraire au principe du gouvernement établi, est coupable devant la loi.* Eh bien! cette prétention du parquet (s'il a cette prétention) nous paraît exorbitante, attentatoire aux droits les plus sacrés, tyrannique en théorie, impraticable en fait.

Que veut-on? Qu'il ne soit pas permis de discuter sur une meilleure forme de gouvernement que celle qui existe! Mais à ce compte, les serfs du régime féodal auraient été des factieux, des gens punissables devant les parlemens, pour avoir demandé un meilleur ordre de choses que la féodalité. L'illustre auteur de *Télémaque* devait être cité devant les officiers du roi, parce qu'il s'élevait contre la monarchie absolue et demandait la convocation des états-généraux. Tous les écrivains du dix-huitième siècle, Montesquieu, Voltaire, Mably, Rousseau, méritaient d'être appréhendés au corps et jetés dans les cachots de la Bastille, pour avoir exprimé hautement le désir que de nouvelles institutions politiques fussent établies. A ce compte, en un mot, la révolution de 89 n'aurait pas eu lieu; la royauté même de Louis XIV n'aurait pas eu lieu; aucun progrès n'aurait eu lieu depuis l'origine de la monarchie. Une immobilité pire que celle des Indiens et des Chinois eût emprisonné chaque génération dans les langes du passé. Or, s'il y a au monde quelque chose d'absurde et d'impossible à réaliser, c'est une prétention comme celle-là!

Mais vous poussez trop loin les conséquences de ce réquisitoire; vous dénaturez nos intentions et les motifs qui nous font agir!—Assurément, nous reconnaîtrons volontiers que les hommes honorables qui remplissent les fonctions du ministère public sont des partisans sincères des formes constitutionnelles, et qu'ils ne regrettent pas du tout les changemens qui se sont opérés en France depuis Philippe-le-Bel ou depuis Louis XIV. Mais là n'est point la question. Un principe enferme des conséquences nécessaires, inévitables, et qui ne dépendent nullement des intentions bonnes

ou mauvaises de ceux qui le mettent au jour; la logique est plus forte que des volontés individuelles. Il importe donc peu de dire : Nous ne voulons pas aller jusques-là! il faudrait prouver que le principe sur lequel on s'appuie n'entraîne point, de gré ou de force, les résultats qui ont été signalés. Or, nous persistons à soutenir que s'il n'est pas permis, sous une monarchie constitutionnelle, de manifester des opinions républicaines, il n'était non plus permis, sous une monarchie absolue, de manifester des opinions constitutionnelles; il n'était pas davantage permis, sous le régime féodal, de manifester des opinions monarchiques. La faculté d'émettre des vœux contraires à l'ordre de choses établi est un droit ou n'en est pas un. Si ce n'est pas un droit, on a eu tort de l'invoquer contre les anciennes formes de gouvernement. Si c'est un droit, on peut s'en servir sous la présente forme de gouvernement, comme on s'en est servi sous les autres. Un droit n'est pas une machine de théâtre que l'on fait paraître et disparaître à volonté, selon les exigences du moment.

Direz-vous que nous comparons des choses dissemblables? que les anciennes formes de gouvernement étaient imparfaites, et que les formes actuelles ne le sont point? Triste et pauvre argument pour étayer un mauvais principe! La monarchie selon la charte de 1830 vaut beaucoup mieux, sans nul contredit, que la royauté absolue de Louis XIV; mais pourrait-on prétendre sérieusement que notre charte est le dernier terme du progrès social, que nous avons atteint la perfection politique absolue, et que toute innovation dans nos lois fondamentales serait immanquablement un pas rétrograde? Les hommes du parquet s'écrieront-ils, en nous montrant la constitution signée le 7 août : L'esprit humain viendra jusqu'ici, et n'ira pas plus loin? Nous aurions honte de supposer à qui que ce soit une pareille extravagance. Nos formes de gouvernement sont peut-être les meilleures que nous puissions supporter aujourd'hui; pour notre part, nous le croyons; le système républicain n'est, à nos yeux, qu'une utopie séduisante, capable de captiver des cœurs généreux, mais prématurée, mais impraticable, mais qui serait funeste au pays, si elle s'introduisait tout-à-coup dans nos lois à la suite d'une révolution. Nous ne pensons pas, cependant, que la charte de 1830 soit le *nec plus ultrà* du perfectionnement politique; aucun homme de sens ne saurait avoir cette idée absurde; et dès lors, comment arrive-t-il que l'on conteste le droit de discussion sur la meilleure forme de gouvernement, ce droit auquel nous devons la chute de toutes les institutions antérieures aux nôtres, ce droit qui nous a donné un prince que sa naissance n'appelait pas au trône et une constitution libérale, ce droit qui nous a faits ce que nous sommes, et qui peut rendre à notre postérité les mêmes services qu'à nous?

La limite du droit n'est que là où commence l'excitation à la révolte. Si telle opinion essaie de s'imposer au pays par la force des armes, il faut l'arrêter et la punir. Nous disons plus : la simple menace de descendre sur la place publique est déjà un délit qui doit être réprimé; car une menace contre ses adversaires est une provocation pour ses partisans. Il en est de même, lorsqu'une faction s'organise au grand jour, et se dispose à livrer bataille au gouvernement établi. Certes, le pouvoir ne doit pas attendre qu'on lui vienne mettre l'épée sur la gorge, pour arrêter le bras des séditieux. Mais quand une opinion n'emploie d'autre arme que celle de la presse, quand elle se présente avec des paroles graves et mesurées, quand elle reste dans les bornes d'un paisible prosélytisme, elle doit être libre et inviolable, fût-elle républicaine, saint-simonienne, ou tout ce qu'on voudra.

Que résultera-t-il de la condamnation du journal républicain? Les amis du gouvernement auront seuls la faculté de parler et d'écrire; car le principe qui a fait condamner ce journal s'appliquera à toutes les opinions, à toutes les idées qui contrediront l'ordre de choses actuel. Vous regardez la maxime du droit divin comme le seul fondement d'une société bien organisée; vous êtes coupable et vous irez en prison; car votre pensée est hostile au gouvernement établi. Vous croyez que l'autorité d'un prince qui régit l'état sans convoquer des assemblées nationales est plus favorable au repos du pays que les querelles de nos corps législatifs; allez vous convaincre sous les verroux que vous n'avez pas le droit d'avoir un avis opposé à la charte. Vous, par un sentiment bizarre, mais possible après tout, vous désirez un gouvernement théocratique, où le grand-prêtre serait roi, où la religion serait la règle suprême des lois civiles, gouvernement à la façon de l'ancienne Egypte; prenez garde, les murs de Sainte-Pélagie se chargeront de vous enseigner qu'il ne vous est pas permis de vouloir d'autres institutions que celles du 7 août 1830. Vous, par une idée encore plus étrange, mais qui est venue pourtant à de très-grands philosophes, vous regrettez l'état sauvage, et vous exprimez le vœu que chacun se reprenne à vivre à la manière des anciens Gaulois; hélas! vous oubliez, dans votre engouement pour les sauvages, que la civilisation a établi des geôles entourées d'épaisses murailles, et vous aurez le loisir, pendant deux ou trois mois, de méditer sur les inconvéniens d'une idée qui heurte le système représentatif.

Allons donc! qui songe à cela? pourquoi nous prêter gratuitement des folies? — Vous n'y songez point, c'est tout clair; mais le principe que vous posez parle pour vous, et notre seule tâche consiste encore à en développer les plus simples conséquences. Folies que cela à la bonne heure; mais la folie est dans votre principe, non dans nos déductions. En effet, si c'est un délit que de professer des opinions républicaines, parce que l'on attaque ainsi l'ordre de choses actuel, il y a également délit à professer des opinions légitimistes ou théocratiques; il y a délit à se déclarer en faveur de l'état sauvage; il y a délit, et délit non moins punissable, dans la manifestation de toute idée qui, en se réalisant, renverserait le gouvernement établi.

Mais ces rêves de droit divin, de théocratie, d'état sauvage, ne se réaliseront point! ils ne sont nullement dangereux; nous enverrions les songe-creux à Charenton plutôt qu'à Sainte-Pélagie; l'opinion républicaine, au contraire!... — Fort bien; vous invoquez un principe que vous appliquerez ou que vous n'appliquerez pas, selon votre bon plaisir. De deux opinions qui sont l'une et l'autre contraires à la charte, vous poursuivrez l'une et ne poursuivrez pas l'autre, parce que vous jugerez celle-là dangereuse, et celle-ci non. C'est-à-dire que votre principe n'est plus un principe, mais une affaire de caprice individuel, de mauvaise humeur et de rancune. Si vous frappez l'opinion républicaine par cela seul qu'elle est subversive de l'ordre de choses constitutionnel, comment pourriez-vous ne pas frapper toutes les opinions qui sont également subversives du même ordre de choses? Et si vous ne le faites pas, comment pouvez-vous frapper l'opinion républicaine, lorsqu'elle se manifeste sans calomnie, sans injures ni provocation à la guerre civile? Avoir deux poids et deux mesures, se placer au-dessus des principes mêmes que l'on invoque, n'est-ce pas de l'arbitraire au lieu de la justice, et de la haine au lieu du droit?

Et voilà cependant où conduit le procès intenté au journal républicain! Les jurés ont condamné un écrivain qui n'a eu d'autre tort que de manifester avec la mesure convenable des idées qu'il avait le droit de manifester. Mais qu'y gagne le pouvoir? Il n'y gagne absolument rien. Un jugement ne détruit pas un droit, et au siècle où nous sommes, il ne peut pas même l'opprimer. Les idées se font jour à travers

les barreaux des prisons, et se redressent, plus vivaces et plus ardentes, sous le joug qu'on essaie de leur faire subir. Le seul résultat de la condamnation est de donner aux maximes républicaines le relief de la persécution. Les gens de cœur et d'honneur ne voudront plus les combattre, parce qu'ils craindront de tremper, même d'une manière indirecte, dans un acte d'arbitraire et de tyrannie.

Notre devoir, à nous qui tenons aux principes de justice, sans acception de personnes ou de parti, était de nous exprimer franchement sur ce sujet. Nous réclamons le droit de libre discussion pour tous et pour toutes les idées. Nous répétons, du reste, ce que nous avons dit fréquemment dans cette feuille, que les théories sur les formes de gouvernement nous semblent peu utiles dans notre situation présente, et que les journaux républicains, comme les autres, feraient mieux de s'attacher à développer des vues pratiques sur l'amélioration morale, intellectuelle et physique du peuple que de reproduire sans cesse des questions stériles. Mais de ce que nous trouvons leurs idées oiseuses pour le moment, il ne s'en suit pas que nous les jugions coupables devant la loi. Qu'ils puissent annoncer le prochain triomphe de la république, s'ils le veulent, mais qu'ils comprennent que l'état du pays leur impose d'autres devoirs! La force les détournerait de cette voie; la persuasion réussira peut-être à les y amener.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On écrit de Constantinople qu'une vaste conspiration, dont le but était de se défaire de la personne du sultan, et qu'on prétend avoir été dirigée par les agens de Mehemet-Ali, vient d'être découverte. De nombreuses arrestations ont eu lieu, et une commission spéciale a été chargée de faire le procès aux coupables.

Don Carlos, qui rend des décrets royaux comme s'il était installé dans le château de Madrid, vient de créer un ordre, *la Légitimité*. Ceux qui l'obtiendront auront des droits aux emplois et places, de préférence à tous les autres. La cause du prétendant ne fait cependant pas de progrès. Exposé, le 12, à être pris entre Azpeitia et Azcoitia, il n'a réussi à s'échapper que par un mouvement tenté par les insurgés, qui ont perdu beaucoup de monde en voulant le sauver. Le 18, Jauregay étant tombé presque inopinément à Oyarzua sur les deux bataillons guipuscoans, les a forcés à une retraite si précipitée, qu'ils ont abandonné tous leurs bagages. Rodil fait poursuivre les bandes biscayennes.

La discussion sur la déclaration des droits a continué dans la chambre des procuradorès. Les ministres, qui avaient fait d'abord des efforts inouïs pour empêcher l'adoption des propositions qu'elle contient, ont compris qu'il leur serait impossible d'y réussir. Le changement qu'on songeait à faire dans le cabinet ayant rencontré de grandes difficultés, ils ont cessé de lutter contre la majorité, et ont seulement cherché à introduire dans les articles, par des amendemens, quelques modifications qui n'en altèrent cependant pas l'esprit. La chambre les a tous adoptés, rédigés comme suit:

§ 4. La loi n'a pas d'effet rétroactif. Aucun Espagnol ne sera jugé par commission.

§ 5. On ne peut pénétrer dans la maison d'un Espagnol que dans les cas prévus ou qui seront prévus, et avec les formes déterminées par la loi.

§ 6. Tous les Espagnols sont égaux devant la loi.

§ 7. Les Espagnols sont également admissibles à tous les emplois de l'Etat, et tous doivent supporter également les charges du service public.

§ 8. Tous les Espagnols sont tenus de payer les contributions votées par les cortès.

§ 9. La propriété est inviolable; néanmoins elle est sujette, 1° à l'obligation d'être cédée à l'Etat pour cause d'utilité publique, moyennant une indemnité réglée par des experts jurés; 2° aux amendes légalement imposées et aux condamnations prononcées par sentences légitimement exécutoires.

Il en sera de même pour les affaires civiles.

§ 10. L'autorité ou le fonctionnaire public qui porterait atteinte à la liberté individuelle, à la sûreté personnelle ou à la propriété, est responsable de ses actes, conformément aux lois.

§ 11. Les ministres sont responsables pour les infractions aux lois fondamentales, et pour les délits de trahison ou de concussion.

§ 12. Il sera institué une garde nationale pour la conservation de l'ordre public et la défense des lois. Son organisation sera l'objet d'une loi.

Cette déclaration des droits est précédée du paragraphe suivant: « Les députés du royaume prient V. M. de vouloir bien » prendre en considération, comme droits fondamentaux, les » 12 articles suivans. »

La question des finances n'occupe pas moins le public que celle dont nous venons de faire connaître le résultat. La commission nommée par les procuradorès, pour examiner les projets de M. de Toreno, a terminé son travail.

La majorité, composée de cinq membres, et la minorité, composée de quatre membres, ont présenté chacune un rapport spécial. La première propose à la chambre de déclarer que « tous » les emprunts contractés à l'étranger par les cortès, de 1820 à » 1823, sont déclarés légitimes et reconnus dette de l'Etat; » mais que la nation ne se reconnaît pas débitrice des emprunts » dénommés emprunt royal ou de Guébhard, rente perpétuelle, » 3 pour o/o espagnol et dette différée, contractés depuis 1823 » jusqu'à ce jour. » L'opinion de la minorité est, au contraire, « que toutes les dettes contractées à l'étranger, à diverses épo- » ques, et spécialement les emprunts tant antérieurs que pos- » térieurs à 1823, soient reconnus dette de l'Etat. » Il est impossible de prévoir encore la solution de cette question délicate et difficile.

La santé de don Pédro, qui avait été gravement altérée, paraît s'être améliorée. L'un des pairs qu'il avait récemment nommés, M. le marquis de Saldanha, ayant répondu qu'il ne pouvait accepter l'honneur qui lui était conféré que si l'empereur lui permettait de continuer à présider la chambre des députés jusqu'à la fin de la session, et cette demande n'ayant pu lui être accordée, les lettres patentes de sa nomination ont été annulées.

Les hommes politiques de l'Angleterre profitent de l'intervalle entre les sessions pour parcourir le royaume et se populariser. Lord Duncannon visite l'Irlande et est reçu partout avec acclamation. Lord Grey, lord Brougham, lord Durham et sir J.-C. Hobhouse sont en Ecosse. Un banquet, auquel assistaient près de 2,000 convives, a été donné, à Edimbourg, à lord Grey. Les discours prononcés à cette occasion par quelques-uns des hommes les plus influens de l'Angleterre sont des professions de foi politique et des engagemens envers le pays.

Les éruptions du Vésuve ont recommencé et ont été, du 22 au 30 août, plus violentes qu'elles ne l'avaient été depuis longtemps.

M. Achille Rouen a été condamné par la cour d'assises à six mois de prison et 6,000 fr. d'amende, pour avoir inséré dans le *National* un article où il se déclare républicain. « Nous ne vou- » lons de la monarchie, ni dans l'application, ni dans le principe, » dit-il. Quant aux moyens de la renverser, nous plaçons en » première ligne celui de la discussion, parce qu'il est de tous les » jours, de tous les instans, et que c'est un droit acquis après » de longues contestations, etc. » C'est le droit de discussion qu'invoquait le rédacteur du *National* et qui a été nié par le jury.

Une ordonnance royale autorise M. le ministre des finances à créer des coupons de rentes au porteur de *dix* et de *vingt-cinq* fr., pour servir aux échanges qui lui seront demandés par les propriétaires d'inscriptions nominatives.

M. le duc Decazes est nommé grand-référendaire de la chambre des pairs en remplacement du marquis de Sémonville, dé-

missionnaire, nommé grand-référendaire honoraire. MM. le comte Portalis, le duc de Broglie et le comte Molé sont nommés vice-présidens.

M. Arnault, secrétaire-perpétuel de l'Académie française, et M. Marin, statuaire distingué et membre de l'Académie de Saint-Luc, viennent de mourir. Il est triste de devoir ajouter que ce dernier est mort à l'hôpital.

ETAT MORAL ET POLITIQUE DE LA FRANCE.

DES CAUSES DE NOTRE MALAISE SOCIAL, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

DEUXIÈME ARTICLE.

La première cause indiquée par M. Bouvier-Dumolart est celle-ci : *la disproportion de la population avec les moyens de subsistance.* Nous laisserons, d'abord, parler l'auteur, en résumant ses principales réflexions, sans omettre celles-là même qui nous paraissent exagérées ou incomplètes ; nous présenterons ensuite nos propres idées sur le sujet.

Les désordres qui ont agité la France depuis quatre ans, surtout dans les grandes villes, ont une autre source que les passions populaires et l'influence anarchique des fauteurs de démagogie. Tout en tenant compte de ces deux faits, on doit avouer en même temps que les ouvriers, lorsqu'ils ont une famille nombreuse, ne reçoivent pas, sur tous les points du royaume, un salaire suffisant. Les ouvriers des mines d'Anzin, les ouvriers en soie à Lyon, et d'autres, éprouvaient un état de souffrance réel, lorsqu'ils se sont coalisés et révoltés contre les lois du pays.

Est-ce l'excédant de la population sur les moyens de subsistance, ou la distribution vicieuse du travail, qui produit cette insuffisance de salaire, et par conséquent les émeutes des classes industrielles? C'est ce qu'il faut examiner, et nous trouverons que ces deux causes y concourent à la fois.

La population a augmenté d'un tiers dans les quarante dernières années ; Necker l'évaluait à 24,800,000 âmes ; les tableaux officiels de 1833 la font monter à 32,536,000 âmes. Les fruits de la terre présentent-ils un accroissement proportionnel à celui de la population? Dans l'exposé de la situation de l'empire en 1813, le ministre de l'intérieur établissait que les produits en céréales n'avaient augmenté que d'un dixième. L'accroissement de la population avait donc suivi, de 1789 à 1813, une marche beaucoup plus rapide que celle des subsistances. Si, depuis cette époque, la proportion a changé, il y a lieu de croire (c'est M. Dumolart qui parle) qu'elle est encore plus au désavantage des subsistances. Ainsi, la nourriture qui était répartie entre 24 millions d'habitans, augmentée d'un dixième tout au plus, doit suffire aujourd'hui à environ 33 millions d'hommes ; et comme les classes moyennes font une consommation plus grande qu'autrefois, parce que leur aisance s'est accrue, la part du pauvre en est encore diminuée d'autant. Il doit donc y avoir demande empressée, et par conséquent, hausse du prix des subsistances, en même temps que la surabondance des ouvriers et la baisse des produits de l'industrie tendent nécessairement à diminuer les salaires. Les récoltes extraordinaires des deux ou trois dernières années ne doivent pas faire oublier les nombreuses disettes qui les avaient précédées.

D'où vient cette infériorité des produits agricoles relativement à la population? Beaucoup de terres ont été cultivées en vignes; on compte aujourd'hui 500,000 hectares de vignobles de plus qu'en 1789. La culture des plantes oléagineuses, teintoriales, tuberculeuses et fourragères a pris aussi une grande extension aux dépens des céréales. Mais ce qui a surtout entravé les progrès de l'agriculture, c'est que beaucoup de bras lui ont été enlevés par l'industrie. Il résulte de faits suffisamment constatés que les prix de consommation se sont élevés, de 1790 à 1830, de *cent-onze* pour cent, tandis que les salaires ne se sont accrus que de *trente-sept* pour cent. De là, privations, souffrances, état de malaise; car l'ouvrier ne peut payer avec son salaire qu'une quantité toujours moindre d'objets de consommation.

Aussi le pain et la viande ne sont plus aujourd'hui les bases alimentaires de la nourriture des classes inférieures ; la pomme de terre doit leur en tenir lieu. La consommation annuelle de la viande à Paris était, en 1668, par tête d'habitant, de 140 livres; en 1789, de 105 livres; en 1817, de 88 livres; et cette quantité, déjà si réduite, a dû diminuer encore depuis 1817. Si l'on généralise la question pour toute la France, la consommation annuelle de la viande était, en 1789, par tête d'habitant, de 40 livres; en 1806, de 14 liv. 3/4 ; en 1812, de 11 livres 1/3. Voilà un fait qui tendrait à prouver que la nourriture du peuple a subi une dégradation toujours croissante.

Une autre preuve de cette misère progressive se trouve dans le rapide accroissement du nombre des pauvres. A Paris, la population indigente, officiellement soulagée, est d'environ 210,000 individus ; c'est le quart de la population totale de Paris. On citerait en province, surtout dans les villes manufacturières, beaucoup de faits équivalens.

Quel remède à cette plaie du paupérisme, qui s'étend chaque jour d'une extrémité à l'autre du pays? La bienfaisance publique et privée, bien loin de guérir le mal, ne sert trop souvent qu'à l'accroître, en donnant à l'imprévoyance et aux habitudes vicieuses des classes inférieures, une prime d'encouragement. La taxe des pauvres, en Angleterre, est là pour l'attester. En France, les hospices d'enfans trouvés ont concouru à multiplier d'une manière effrayante le nombre des naissances illégitimes.

Que faire donc? Deux choses, suivant M. Dumolart : 1° employer des moyens aussi puissans que possible pour rendre à l'agriculture l'exubérance de prolétaires qui encombrent les villes industrielles; 2° empêcher, même par des mesures législatives, le trop rapide accroissement de la population. Pour obtenir le premier de ces points, il faudrait favoriser de toute manière l'agriculture, soit en la rendant honorable par des distinctions sociales, soit en la dégrevant d'impôts oppressifs, soit en secondant les progrès immenses qu'elle doit faire encore, puisqu'en France, quarante-et-un millions d'hectares ne rendent qu'un produit brut de 4,678,708,000 fr. tandis qu'en Angleterre vingt millions d'hectares y donnent un produit brut de 5,420,420,000 fr. La culture d'un hectare en France ne rapporte donc guères plus, en valeur monétaire, que les deux cinquièmes du produit d'un hectare dans la Grande-Bretagne. Quant aux obstacles qui empêcheraient le trop rapide accroissement de la population, M. Dumolart conseille d'établir une loi positive qui prohiberait les mariages en certains cas. Il cite l'exemple du Danemarck et de la Norwège, où tout enfant de fermier et de manœuvre est soldat jusqu'à l'âge de trente-six ans, et ne peut se marier sans un certificat du ministre de sa paroisse, constatant qu'il a les moyens d'entretenir une femme et des enfans.

Ces deux mesures, l'une de protection, l'autre de prohibition, rendraient, d'une part, aux campagnes l'excédant de la population des grandes villes, et, d'autre part, diminueraient le nombre des naissances. Il résulterait de là que les salaires des ouvriers restans seraient augmentés, que les subsistances augmenteraient aussi, et que le progrès de

la population se maintiendrait en rapport avec l'accroissement des produits. Le peuple aurait aisément du travail et du pain ; la misère sordide et les vices qui l'accompagnent disparaîtraient de la société ; enfin, on préviendrait les crises politiques qui viennent presque toujours de la souffrance des classes inférieures et de l'excès de population.

Tel est le résumé des idées de M. Dumolart sur la première cause de notre malaise social.

Nous ne sommes pas en mesure d'opposer des chiffres aux siens; nous devons cependant prémunir le lecteur contre le trop de confiance qu'il serait tenté d'accorder aux calculs statistiques. La statistique cache fréquemment, sous des formes très-rigoureuses et très-précises, les plus graves erreurs ; de toutes les sciences d'observation, la statistique est encore la moins avancée, la moins exempte d'hypothèses; on voit, sur la plupart des questions qu'elle embrasse, des observateurs également consciencieux arriver à des résultats précisément opposés. Montrons quelques exemples de l'incertitude des calculs statistiques dans les chiffres mêmes de M. Dumolart.

La base de son argumentation repose sur ce fait : que la population a augmenté d'un tiers, depuis 1789, et que les subsistances se sont accrues seulement d'un dixième. D'abord, il s'appuie sur un document qui remonte à l'année 1813; il est certain que, depuis lors, l'état de paix dont nous avons joui a augmenté de beaucoup les progrès de l'agriculture, soit par le défrichement de terres incultes, soit par le perfectionnement des procédés agricoles. M. Bouvier-Dumolart évalue les subsistances sur celles de 1813, et la population sur les tables de 1833. Est-ce un moyen de faire des calculs rigoureusement justes? Ensuite, bien qu'il emploie le nom général de subsistances, il ne s'occupe que des céréales; mais si la culture de la pomme de terre a décuplé depuis cinquante ans, ne fallait-il pas aussi en tenir compte dans le taux des produits alimentaires? Nous pensons que les subsistances n'ont pas éprouvé un accroissement proportionnel à celui de la population; mais nous ne faisons pas la différence aussi grande que M. Dumolart. On pourrait s'appuyer encore, pour le prouver, sur la surabondance des produits du sol dont se plaignent généralement les cultivateurs. Quant aux disettes, elles étaient aussi fréquentes dans le dernier siècle que dans le nôtre.

M. Dumolart signale un étonnant décroissement de consommation de la viande. Ses calculs nous paraissent fort exagérés. Dans les départemens que nous avons pu observer par nous-mêmes, à l'est, au nord et à l'ouest de la France, nous avons partout entendu les gens du peuple attester qu'ils consomment aujourd'hui beaucoup plus de viande qu'autrefois. Voici, d'ailleurs, un fait cité par M. Dumolart qui semble contredire son assertion ; il rapporte que la consommation en vins a plus que doublé depuis quarante ans. Mais si le peuple a le moyen d'acheter du vin, comment n'aurait-il pas le moyen d'acheter de la viande? Vous dites : Le peuple consomme moins de viande : donc il est plus misérable qu'en 1789. Nous répondons : Le peuple consomme plus de vin : donc il est moins misérable qu'en 1789. Les recherches statistiques nous conduisent donc à deux résultats parfaitement opposés l'un à l'autre : nouvelle preuve qu'il ne faut admettre les données de la statistique qu'avec une extrême défiance.

Pour montrer que le sol est mieux exploité en Angleterre qu'en France, M. Dumolart compare le produit brut d'un hectare du sol anglais à celui d'un hectare du sol français; mais il oublie de tenir compte de la différence du taux de l'argent entre les deux pays. Nous admettons que l'agriculture est plus avancée en Angleterre qu'en France, mais nous ne croyons pas du tout que nos produits ne soient que dans la proportion de deux cinquièmes avec ceux de la Grande-Bretagne.

Il serait inutile d'étendre ces observations sur les chiffres de M. Bouvier-Dumolart; les lecteurs instruits y suppléeront facilement.

Nous partageons, du reste, en y faisant les restrictions nécessaires, l'avis de l'auteur, sur ces points principaux : 1° La population a subi un accroissement plus rapide que les subsistances; 2° le taux des salaires ne s'est pas élevé en proportion du taux des objets de consommation; 3° le travail est mal distribué en plusieurs endroits du pays, de telle sorte que les campagnes ont perdu des bras dont elles avaient besoin, et que les villes industrielles regorgent de travailleurs dont elles ne savent que faire; 4° il serait éminemment utile d'employer des moyens propres à délivrer les grandes cités d'un excédant de population qui comblerait le vide des campagnes; 5° enfin, les mariages précoces ou imprudens sont une faute que l'on doit s'efforcer de prévenir.

Sur ce dernier point, nous ne voudrions nullement que l'on fît une loi prohibitive, comme le propose M. Dumolart. Cette loi serait oppressive, injuste, inexécutable. Les mariages prématurés diminueront par le progrès des lumières et des habitudes morales du peuple; l'Ecosse, comparée, sous ce rapport, à l'Irlande, en offre le plus éclatant exemple. C'est donc une affaire, non de législation, mais d'éducation, et surtout d'éducation religieuse. Que le peuple devienne plus éclairé, plus sobre, plus prévoyant, c'est-à-dire dans un seul mot, plus religieux, et il ne se mariera que lorsqu'il aura des garanties suffisantes de pouvoir nourrir honorablement sa femme et les enfans que Dieu lui donnera. Nous avons déjà expliqué pourquoi M. Dumolart ne songe pas à ce moyen d'empêcher le trop rapide accroissement de la population; il ne peut recourir à l'influence du Christianisme, lui qui croit que le Christianisme tombe en poussière sous le poids de ses vieilles superstitions. S'il avait mieux étudié cette matière, il aurait vu que l'Evangile oppose un tout autre obstacle qu'une mesure législative à l'imprudence des unions précoces et à la déplorable augmentation du nombre des enfans illégitimes.

Nous aurions aussi désiré que l'auteur eût accordé à l'établissement des colonies agricoles l'attention qu'elles devaient obtenir dans ses vues philanthropiques. Un bon système de colonisation, fondé sur le progrès religieux et moral des classes populaires, serait bien plus efficace que les honneurs imités des coutumes de la Chine pour délivrer les villes de l'encombrement des prolétaires, et pour donner à l'agriculture les bras qui la feraient fleurir.

HISTOIRE.

Les Juifs dans le moyen-age. *Essai historique sur leur état civil, commercial et littéraire ; ouvrage auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné, en 1823, une mention très-honorable* ; par G.-B. Depping. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Treuttel et Würtz, rue de Lille, n° 17. Prix : 8 fr.

L'ouvrage historique que M. Depping vient de publier a obtenu, dès l'année 1823, une mention très-honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Si l'auteur n'a pas fait paraître son travail plus tôt, c'est qu'il l'a repris en sous-œuvre et qu'il y a introduit de grands changemens, que des études nouvelles devaient précéder. En effet, le mérite de ce livre, comme celui de la plupart des autres écrits de M. Depping, résulte surtout de la persévérance avec laquelle il s'est livré à des recherches qui auraient

lassé une patience moins à l'épreuve que la sienne. Il suffit de jeter un coup-d'œil au bas des pages de ce volume, pour reconnaître que ce savant est remonté aux sources, et que ce n'est pas aux compilateurs qu'il a emprunté les faits qu'il raconte. On doit d'autant plus s'étonner du soin qu'il a mis à rassembler, pendant de longues années, les matériaux de son ouvrage, qu'il semble n'avoir été soutenu ni par une idée philosophique dont la démonstration dût résulter des faits laborieusement recueillis par lui, ni par le désir de s'approprier en quelque sorte ces faits, en leur assignant la place qui leur appartient le mieux dans le tableau de l'époque qu'il décrit, et sur laquelle ils doivent jeter un nouveau jour. Non, c'est uniquement pour l'amour des faits eux-mêmes, dans l'intérêt seul de la vérité historique, que M. Depping poursuit ces faits. Il est érudit avant tout, et même il n'est rien qu'érudit dans cet important ouvrage. Vous y trouverez réuni ce qu'il vous faudrait chercher longuement dans les in-folios des bibliothèques, si l'auteur ne vous en avait évité la peine. Les petits et les grands événemens se suivent dans un ordre à peu près chronologique. Le savant auteur nous montre les Juifs, du sixième au seizième siècle, dans chacun des pays où ils se sont établis, et nous connaissons assez bien leur histoire pendant le moyen-âge, après avoir achevé la lecture de son livre. C'est tout ce qu'il se proposait, et son but est parfaitement atteint.

Il nous semble cependant qu'il reste encore à écrire une histoire des Juifs, après celle de M. Depping. Malgré son laborieux et consciencieux travail, ce savant ne comprend pas les destinées de la nation juive. Nous avons cherché sa pensée sur ce peuple dans son introduction, et nous n'y avons trouvé que des vues incomplètes, qui nous forcent à supposer qu'il a beaucoup moins étudié l'histoire des Juifs pendant les temps qui ont précédé leur dispersion que pendant les temps qui l'ont suivie; et pourtant c'est cette première partie de leur histoire qui réussit seule à expliquer la seconde. Ne voyant dans Moïse qu'un homme de génie (page X), il est assez naturel, qu'il n'ait pas fait grand cas des fragmens de ses écrits qu'on considère comme des prophéties; peut-être cependant eût-il été plus naturel encore d'examiner les prophéties avant de se persuader que Moïse n'est qu'un homme de génie. Mais enfin, ayant suivi la première de ces marches, M. Depping se trouve conduit à vouloir expliquer l'événement le plus inexplicable. Ne pouvant consentir à voir dans la dispersion des Juifs « un châtiment du ciel, » il a recours à quelques rapprochemens ethnographiques qui ne prouvent absolument rien. Mais, sans le vouloir et sans le savoir, il fournit, dans le reste de son introduction et dans son livre tout entier, les preuves les plus incontestables des rapports qu'il y a entre la révolte des Juifs contre Dieu et leurs malheurs depuis cette révolte; car les traits qu'il attribue à ce peuple et les faits de leur histoire qu'il reproduit sont tous indiqués dans ces prophéties dont il ne tient aucun compte. Pour compléter son travail et pour le rendre aussi utile qu'il peut l'être, il suffirait de citer en marge les passages des livres saints auxquels les événemens racontés dans le texte servent d'accomplissement; et nous devons ajouter que la confiance que le texte mérite serait une garantie de plus des preuves que ces rapprochemens fourniraient en faveur de la vérité des prophéties. M. Depping cite lui-même, page 327 de son livre, une formule de serment imposée, en 1150, par l'archevêque d'Arles, aux Juifs qui demeuraient dans son diocèse; et après avoir rapporté les imprécations qu'elle contient, il ajoute « qu'il serait curieux de savoir si cette formule effrayante fut » inventée par l'archevêque, ou si c'était quelque reste du » rite ancien des Juifs. » Or, les malédictions que l'archevêque voulait que les Juifs appelassent sur leurs têtes pour le cas où ils auraient prononcé un faux serment font partie des malédictions prophétiques auxquelles Moïse servit d'organe. Elles étaient conditionnelles et devaient s'accomplir, si les Juifs « rejetaient les ordonnances de l'Eternel et en- » freignaient son alliance. » On les lit au XXVIe chapitre du Lévitique et au XXVIIIe du Deutéronome. Quoique tronquées et incomplètes dans la formule prescrite par l'archevêque d'Arles, elles présentent encore les principaux traits des menaces de Dieu; mais c'est dans la Bible surtout qu'elles sont frappantes. Et quelle force plus grande n'acquièrent-elles pas quand, après les avoir lues, on lit aussi les déclarations que le même Dieu a faites par la bouche d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, et des autres prophètes, déclarations qui corroborent celles qu'il avait prononcées auparavant par la bouche de Moïse! Il faut ne pas les avoir lues avec une attention sérieuse pour pouvoir se croire dispensé d'y faire la moindre allusion dans une histoire qui s'ouvre par une citation du Code Justinien qui, dépouillant les Juifs de la faculté de prétendre aux emplois civils, « les déclare tous, » sans exception, inhabiles à toute éternité et prescrit » que leur condition civile sera aussi abjecte que la condi- » tion de leur âme » (page 19), et qui se termine par le récit de l'expulsion des Juifs du Brandebourg, au commencement du seizième siècle (page 555). Pour nous, après avoir lu l'important ouvrage de M. Depping, nous en avons parcouru la table des matières, qui est faite avec beaucoup de soin, afin de nous rappeler sommairement les événemens nombreux qui venaient de passer devant nos yeux; et la plupart des articles qui la composent nous ont fait souvenir de quelqu'une des paroles prophétiques qui y sont relatives. « Tu seras vagabond par tous les royaumes de la terre, a dit » l'Eternel; tu iras tâtonnant en plein midi, comme un » aveugle tâtonne dans les ténèbres; tu n'auras point d'heu- » reux succès dans tes entreprises; et tu seras toujours op- » primé et pillé; et il n'y aura personne qui te garantisse... » Et ces malédictions seront sur toi et sur ta postérité pour » être des signes et des prodiges à jamais. Parce que tu » n'auras point servi l'Eternel ton Dieu avec joie et de bon » cœur, dans l'abondance de toutes choses, tu serviras ton » ennemi que Dieu enverra contre toi, dans la faim, dans » la soif, dans la nudité et dans la disette de toutes choses; » et il mettra un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il » t'ait exterminé... L'Eternel te dispersera parmi tous les » peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre; » encore ne trouveras-tu aucun repos parmi ces nations-là, » et même la plante de ton pied n'aura aucun repos; car » l'Eternel te donnera là un cœur tremblant, et des yeux » qui ne verront point, et une âme pénétrée de douleur; et » ta vie sera comme pendante devant toi; et tu seras dans » l'effroi nuit et jour, et tu ne seras point assuré de ta vie; » tu diras le matin : qui me fera voir le soir? et le soir tu » diras : qui me fera voir le matin? à cause de l'effroi dont » ton cœur sera effrayé, et à cause de ce que tu verras de » tes yeux. »

Nous le demandons à M. Depping, dans les longues recherches auxquelles il s'est livré sur l'histoire des Juifs, durant le moyen-âge, en France, en Angleterre, en Italie, en Portugal et en Espagne, qu'a-t-il découvert qui contredise ce récit anticipé du Deutéronome? Mais combien la surprise et l'admiration du lecteur n'augmentent-elles pas, lorsqu'il trouve indiquée, dans le chapitre XXVIII, d'où nous avons tiré cette citation, l'époque où ces menaces doivent commencer à s'accomplir! C'est à dater du siége de Jérusalem par les Romains, qui est décrit par le prophète avec autant d'exactitude qu'il le fut plus tard par Josèphe. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici cette description magnifique et d'un effet terrible, qui commence ainsi : « L'Eternel fera lever contre toi de loin, du bout de la » terre, une nation qui volera comme vole l'aigle, une na-

» tion dont tu n'entendras point la langue, une nation fière, » qui n'aura point d'égard au vieillard, et qui n'aura point » pitié de l'enfant (v. 49). » Remarquons, en passant, que quand Moïse parlait en termes si clairs du siège de Jérusalem, Jérusalem n'existait pas encore, et que même les Israélites n'étaient pas entrés dans la terre promise. C'est avant qu'ils ne la possèdent que leur dispersion est révélée au prophète à qui il ne fut pas donné d'y entrer.

Si M. Depping avait étudié la partie prophétique des livres des Juifs, comme il y était, ce semble, appelé par la nature de ses travaux, il aurait aussi appris à apprécier la sagesse des enseignemens qui y sont contenus. Mais, tout en trouvant fort inutiles les recueils de la Mishna et de la Gémare, qui formèrent plus tard le Thalmud, il paraît ne pas trouver dans le Livres de l'Ancien-Testament une morale assez pure. « Il aurait été digne d'un grand génie, dit-il » (page XVII), de faire pour les Juifs dispersés un code de » morale et de religion, qui leur eût rappelé les maximes » vertueuses des anciens patriarches, et qui, dans la terre » étrangère, leur eût donné des consolations et les eût en- » couragés à la vertu. Les Juifs auraient montré ce code, » comme un document précieux, aux peuples chez lesquels » ils se seraient établis. » Mais quel homme de génie aurait pu faire mieux que Moïse n'avait fait? Même à ne considérer ses écrits que comme des monumens de la plus haute antiquité, et sans faire valoir en ce moment leur inspiration divine, quel code aurait pu les remplacer?

Un écrivain fort spirituel a rendu compte dernièrement de l'ouvrage de M. Depping dans une feuille périodique. Après avoir considéré le passé des Juifs, il se demande quel sera leur avenir, et il suppose qu'ils sont près de finir. « L'a- » bolition du Juif lui paraît imminente de nos jours. » Déjà citoyens, sont-ils encore Juifs? dit-il. Il y a de l'esprit dans cette manière d'envisager la question; mais, il faut le dire, elle est très-superficielle. Quand il s'agit d'un peuple dispersé au milieu de tous les peuples; qu'on rencontre, non-seulement en Belgique, où, selon M. Depping, on a célébré en 1820 une fête semi-seculaire, qui a duré huit jours, en mémoire de trois juifs tenaillés et brûlés vifs en 1370 pour avoir percé à coups de poignards des hosties consacrées; non-seulement en Allemagne, où on leur assigne dans beaucoup de villes un quartier séparé et où on leur refuse les droits de citoyens; non-seulement en Pologne, où les préjugés les plus barbares les poursuivent; mais aux extrémités de l'Asie, mais dans les déserts de l'Afrique, mais partout enfin, ne se souvenir que des progrès de la tolérance en leur faveur dans celles des villes de France et d'Angleterre où ils sont peu nombreux, c'est ne pas se donner la peine d'étudier le sujet qu'on traite. Nous sommes aussi partisans que qui que ce soit de la liberté civile et religieuse des Juifs; nous la réclamerons sans cesse; nous la regardons comme conforme à la justice et à l'humanité; mais, tout en ayant cette opinion sur leurs droits et sur les devoirs des peuples, nous sommes convaincus que les menaces de Dieu auront leur effet jusqu'au temps qu'il a déterminé d'avance; et plutôt que de croire à *l'abolition du Juif*, nous serions disposés à admettre qu'il fuira les contrées où le droit public s'améliorera assez pour lui devenir favorable. L'histoire ne nous apprend-elle pas, en effet, que c'est là où on les avait le plus persécutés que les Juifs ont le plus aspiré à s'établir, et que leur nombre a diminué, au contraire, dans les contrées où ils ont trouvé une protection plus étendue? Ce fait est étrange; mais qu'est-ce qui ne l'est pas dans l'histoire des Juifs?

HYGIENE.

DE L'INTRODUCTION DU TRAVAIL MANUEL DANS LES ÉTABLISSEMENS D'ÉDUCATION.

Le pays auquel nous devons le perfectionnement du système pénitentiaire, l'Amérique du nord, a maintenant adopté, dans quelques-uns de ses instituts littéraires et scientifiques, un plan d'éducation qui consiste à joindre des travaux manuels aux études proprement dites. On le nomme *the manual labor system* (le système du travail manuel). Aucun recueil français, du moins que nous sachions, n'a parlé jusqu'ici de cette méthode qui occupe depuis long-temps les journaux des Etats de l'Union, et qui excite chaque jour de plus vives sympathies parmi les principaux citoyens de la république américaine. On lira donc avec intérêt les détails que nous allons donner sur le système du travail manuel.

L'idée d'unir l'éducation physique à l'éducation intellectuelle et morale, n'a rien de neuf en elle-même. Plusieurs philosophes de l'antiquité faisaient suivre leurs leçons d'exercices gymnastiques; ils pensaient qu'il n'est pas moins essentiel de développer les organes du corps que les facultés de l'esprit. L'illustre Milton a composé une brochure remarquable sur ce sujet. Tous nos lecteurs savent que Rousseau fait apprendre à son Emile l'état de menuisier. Tissot conseille fortement aux gens de lettres d'interrompre leurs études par la promenade ou par des travaux manuels. Toutes nos feuilles périodiques ont parlé des exercices gymnastiques introduits dans les colléges par le colonel Amoros. En Suisse, M. de Fellenberg a établi des fermes-modèles auprès de son institut d'éducation.

Cependant, on n'a guères pensé jusqu'à présent à employer le travail manuel d'une manière systématique comme un élément essentiel des études, comme un compagnon inséparable de la vie de collége. Les exercices gymnastiques sont laissés, dans nos maisons d'éducation, au libre arbitre des jeunes gens; mais les amis du système de travail manuel imposent l'apprentissage et la pratique d'un métier comme une obligation non moins stricte que celle d'assister aux cours des professeurs. L'expérience a montré que si l'on n'en fait pas un devoir positif, le travail manuel devient irrégulier, incertain, et ne s'enracine jamais dans les habitudes des étudians.

On a reconnu, après des recherches et des observations nombreuses, que l'ancien mode d'éducation, dans les instituts des Etats-Unis, était fatal à la santé, au bien-être physique, et par cela même aux progrès intellectuels et au caractère moral des élèves. Quoi de plus déraisonnable, en effet, que de voir uniquement dans l'homme la partie intelligente, et de la surcharger d'un labeur excessif aux dépens de la force du corps? L'être humain est composé de deux substances qui se tiennent par tous les points, qui agissent perpétuellement l'une sur l'autre, et qui ne peuvent ni se développer, ni souffrir l'une sans l'autre. Le corps modifie sans cesse l'état de l'esprit, et l'esprit modifie sans cesse l'état du corps. La matière, comme matière, n'a pas une grande valeur intrinsèque; mais son hymen avec l'âme lui donne un prix inestimable, surtout quand on se rappelle que la plus légère indisposition du corps produit parfois sur l'esprit un changement si vaste et si profond, qu'il semble tenir du prodige. Le corps est le palais de l'esprit, mais s'il n'est pas maintenu dans une bonne assiette, il peut en devenir la prison. Le corps est l'instrument de l'esprit; il défigure ce qu'il touche, s'il est trop aigu; s'il est émoussé, il ne sert plus à rien. Le corps est le miroir, le réflecteur de l'esprit; s'il est trop ardent, il brûle; s'il ne l'est pas assez, il repousse la lumière. Le corps est le domestique de l'esprit; s'il est robuste, il remplit ses devoirs avec aisance et promptitude; s'il est impotent, il se traîne, cloche des deux pieds, et n'achève rien. Celui qui a fait effort pour résoudre un problème de mathématiques dans un accès d'indigestion, s'étonne médiocrement que Platon ait logé l'âme dans l'estomac.

Si tout ce qu'on vient de lire est vrai, l'état normal de l'esprit ne saurait exister qu'avec l'état normal du corps. Comment donc

a-t-on pu établir et conserver si long-temps un système d'éducation qui néglige entièrement le soin du corps, qui l'abandonne à ses propres fantaisies et le laisse faire ce qu'il veut? un système qui ne s'inquiète que du développement de l'esprit et concentre sur lui seul toute son action? N'est-ce pas séparer ce que Dieu a joint, violer les lois fondamentales de notre nature, et diviser l'homme contre lui-même? L'éducation moderne s'est beaucoup perfectionnée : elle a simplifié ses méthodes ; elle a substitué les choses aux noms, les expériences aux hypothèses, les réalités aux traditions. Mais qu'a-t-elle fait pour les organes du corps? Où sont les témoignages de sa sollicitude en faveur de cette partie si importante de l'être humain?

Cette négligence porte aux Etats-Unis des fruits bien amers. Nous avons sous les yeux des extraits imprimés de plus de cent lettres des présidens et professeurs des colléges américains, qui attestent que neuf étudians sur dix sont atteints de graves maladies pendant le cours de leurs travaux académiques, à cause du manque d'exercice corporel. Ils deviennent faibles, languissans, efféminés, incapables de supporter une nourriture solide, irritables à l'excès, fatigués de tout, accablés du fardeau de leur propre existence. Quelques-uns descendent avant l'âge dans la tombe; d'autres, en plus grand nombre, se traînent péniblement à travers la vie, toujours souffrans, toujours infirmes, n'ayant rien de mâle en eux, dépouillés de cette énergie virile qui fait de l'homme le roi de la création; pauvres victimes d'un système qui tue le corps en excitant outre mesure l'activité de l'esprit.

Mais l'esprit même auquel on immole sa santé, ce bien le plus précieux après la bonne conscience, l'esprit gagne-t-il beaucoup à être l'objet d'une attention exclusive? En aucune manière : l'esprit s'énerve avec le corps; sa puissance d'imagination s'éteint, il n'associe et ne développe ses idées qu'avec un effort extrême. Pour avoir usurpé le monopole de toutes les forces de l'être humain, le cerveau est frappé d'une invincible atonie; le corps se venge cruellement de l'état d'ilotisme auquel on l'a réduit. L'activité physique, au contraire, vient en aide à l'activité intellectuelle; les organes du corps étant exercés comme ils doivent l'être, les facultés de l'esprit marchent d'un pas égal au but qu'elles doivent atteindre : *mens sana in corpore sano.*

On dresserait une longue et curieuse liste des personnages célèbres qui ont été tout à la fois des hommes d'action et des hommes de génie, doublement remarquables par leurs travaux de corps et par leur puissance d'esprit. On placerait en première ligne les écrivains sacrés, Moïse, David, l'apôtre saint Paul. Les auteurs des plus grandes découvertes dans les sciences et dans les arts se sont fait remarquer par une vie active et presque aventureuse : Franklin, Watt, Fulton et d'autres. Les meilleurs historiens ont été acteurs dans les événemens qu'ils racontent : Thucydide, Xénophon, Polybe, Jules César, Froissart, Philippe de Commines, le président de Thou. Les trois plus illustres orateurs politiques, Démosthène, Cicéron et Mirabeau avaient traversé une existence orageuse, et s'étaient aguerris par leur activité physique aux combats de la tribune; on pourrait ajouter à ces noms celui du général Foy. La plupart des grands poètes ont été voyageurs, soldats, laboureurs, artisans, diplomates, engagés dans les affaires publiques, vivant d'une vie d'action. Qui ne se rappelle Homère, Eschile, Sophocle, le Dante, le Camoëns, Cervantes, Shakespeare, Milton, Burns, Molière, Regnard, Byron? La même remarque s'applique aux philosophes : Socrate, le fils d'un statuaire, eut le ciseau à la main pendant les années de sa jeunesse; plus tard il fut soldat. Pythagore, Platon, Aristote, voyagèrent dans une partie du monde alors connu. Descartes avait le sac militaire sur le dos et guerroyait en Hollande, quand il fit ses premières découvertes philosophiques et mathématiques. Les princes qui figurent au premier rang dans les annales de l'espèce humaine, ont été prodigieusement actifs : Alfred, Charlemagne, Henri IV, Pierre-le-Grand, Frédéric de Prusse et Napoléon. Enfin, les hommes de la plus éminente piété, et qui ont servi le mieux la cause du Seigneur, s'étaient fait une constitution robuste par une constante activité physique : tels furent Luther, Jean Knox, Baxter, Wesley, Whitefield, et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer ici.

Pour donner au corps l'exercice dont il a besoin, il ne suffit pas de laisser aux étudians trois ou quatre heures, chaque jour, de ce qu'on appelle *récréation.* Ces heures, où l'élève n'a *rien à faire*, sont habituellement fort mal employées. Il les passe à causer de choses frivoles, sinon mauvaises, à fumer, à jouer, à boire; ou bien, s'abandonnant à une paresse morbide, il s'enferme dans sa chambre et lit de mauvais livres qui troublent son imagination; ou encore, il cherche des divertissemens violens, des sensations extrêmes qui le jettent dans une sorte d'ivresse, et il est usé par le mauvais usage de ses loisirs autant que par l'excès des études. A qui la faute? A ceux qui ne prennent pas soin de régulariser l'exercice physique comme ils le font de l'exercice intellectuel; à ceux qui permettent à l'élève de suivre ses fantaisies et ses passions en ce qui concerne l'activité du corps. S'il est prouvé qu'il faut à l'homme trois ou quatre heures au moins par jour de relâche d'esprit et d'exercice de corps; s'il est encore prouvé que ce temps de relâche et d'exercice peut devenir mauvais et nuisible, soit à la moralité des étudians, soit même à leur santé, pourquoi ne pas établir des règles à cet égard dans les maisons d'éducation où l'élève est constamment sous les yeux du maître? pourquoi n'avoir pas un système d'éducation qui emploie ces heures de loisir pour le plus grand avantage physique et moral des étudians? Or, c'est là ce qu'on espère d'obtenir par l'introduction d'un travail manuel régulier dans les instituts littéraires et scientifiques.

(*La fin à un prochain numéro.*)

AVEU ET NÉGATION.

L'homme qui n'a pas fait un assez bon usage de sa raison pour se reconnaître *ignorant*, un assez bon usage de sa conscience pour se reconnaître *coupable*, et qui n'a pas assez écouté son instinct de bonheur pour se reconnaître *malheureux*, est certainement dans de grandes ténèbres. Pour moi, je n'en ai pas encore rencontré qui niât à la fois *le malheur, l'ignorance* et *la culpabilité* de son cœur, pourvu qu'en cherchant à lui démontrer ces choses, on ne parût pas avoir l'intention de lui présenter l'Evangile comme remède à tous ces maux. Mais dès l'instant qu'un incrédule peut se douter qu'on veut lui parler de Jésus, de Jésus qui est *Lumière, Justice* et *Félicité éternelle*, il nie à la fois son *malheur*, sa *culpabilité* et son *ignorance*, et prouve ainsi combien le cœur naturel de l'homme comme le déclare la Parole de Dieu, est menteur et désespérément malin par-dessus toutes choses.

MELANGES.

PROTESTATION CONTRE LA PEINE DE MORT ET LES PEINES INFAMANTES. — M. le comte de Narbonne a adressé à M. le président de la cour d'assises la lettre suivante qui l'a fait condamner a 500 fr. d'amende pour refus de siéger comme juré :

« Monsieur le président,

» Un honorable député, appelé à siéger comme juré dans cette enceinte, écrivait dernièrement, et sa lettre a été rendue publique, que sa conscience ne lui permettait pas de prendre part à des débats dont le résultat pourrait être la peine de mort, cette peine qui livre un malheureux avec son crime a la justice de Dieu, avant qu'il n'ait eu le temps de purifier son âme et de l'exercer au bien.

» Non seulement ma conscience répugne, comme la sienne, à l'application de cette terrible peine, mais elle répugne également a celle qui condamne aux travaux forcés, a une peine infamante, à une peine qui démoralise un homme qui peut-être était capable de revenir à la vertu.

» Ne voulant donc ni mentir à la loi en déclarant que celui que je crois coupable ne l'est point, ni le déclarer coupable pour le livrer a des peines qui, au lieu de le corriger, le perdraient a tout jamais, et les obligations de juré me mettant dans une position d'où je ne puis sortir la conscience sauve, je me vois dans l'impérieuse nécessité de me soustraire a ce qui est un devoir, et le plus honorable de tous, pour les hommes qui ne partagent pas mes principes, mais que d'autres devoirs encore plus sacrés m'empêchent de remplir.

» Résigné d'avance a supporter les conséquences de ma déclaration, j'espère que la cour, quelle que soit sa décision, ne refusera pas son estime aux motifs qui m'ont dirigé. »

Ce langage est digne des sentimens qu'il exprime; mais tous les jurés qui partagent les scrupules de conscience de M. le comte de Narbonne ne peuvent pas faire les mêmes sacrifices, et nous voudrions qu'il fût possible d'offrir a leurs convictions la facilité de se manifester, au moyen d'une assurance mutuelle entre tous les citoyens aptes a siéger comme jurés et contraires a la peine de mort, en sorte qu'après avoir contribué a former une caisse commune, ils pussent y puiser pour payer l'amende qu'ils encourraient par leur protestation. Ce moyen serait puissant sans doute pour hâter l'abolition d'une peine contre laquelle le chef actuel de l'État s'est autrefois hautement prononcé.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 40. 1er OCTOBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne a Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

ETAT MORAL ET POLITIQUE DE LA FRANCE.

DES CAUSES DE NOTRE MALAISE SOCIAL, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

TROISIÈME ARTICLE.

On a vu, dans notre précédent article, que la première cause du malaise qui agite périodiquement le pays, se trouve dans la disproportion toujours croissante de la population avec les moyens de subsistance. L'industrie est encombrée de travailleurs, et de là résulte la baisse rapide des salaires. Les produits agricoles ne marchent point de pair avec l'accroissement de la population, et se maintiennent par conséquent à un prix élevé, du moins relativement aux salaires. Beaucoup d'ouvriers, pour peu qu'ils aient une nombreuse famille, ne peuvent donc plus suffire à leurs besoins par le travail le plus assidu. On ne guérira cette grande plaie sociale qu'en faisant refluer vers les campagnes, au moyen d'un système bien entendu de colonisation, la partie surabondante des prolétaires qui encombrent les villes industrielles, et en inspirant aux classes inférieures, par l'influence d'une éducation religieuse et morale, des habitudes de prévoyance dans leurs mariages et d'économie dans la gestion de leurs affaires domestiques.

Voici maintenant la deuxième cause de malaise indiquée dans le livre que nous analysons : *L'instruction supérieure mise à la portée d'un trop grand nombre de personnes, en négligeant de donner aux masses l'enseignement élémentaire et moral qui leur est nécessaire pour les aider dans leurs besoins, et les éclairer sur leurs droits et leurs devoirs.* — Nous laisserons encore parler l'auteur dans un court résumé de ses idées; puis, nous y ajouterons les nôtres.

Les divers gouvernemens qui ont régi la France ont presque toujours dépensé des sommes considérables pour multiplier sans mesure les gens lettrés, les écrivains, les docteurs, les savans, ou même pour réaliser des vues comparativement insignifiantes, et ils ne se sont guères occupés de ce qui peut rendre les hommes bons, sages, économes, et partant heureux. Aux derniers jours de la restauration, le budget ne consacrait à l'enseignement primaire qu'une avare et inepte allocation de *cinquante mille* francs, tandis que *trois millions* étaient employés à élever des chevaux de course. Ainsi l'éducation des chevaux figurait au budget pour une somme soixante fois plus forte que l'éducation des enfans ! L'état de choses a changé depuis ce temps-là ; cependant l'instruction primaire n'a pas encore obtenu tous les encouragemens qu'elle a droit d'attendre d'un gouvernement éclairé. En 1834, une somme de 1,567,550 fr. a été portée au budget pour l'instruction primaire, et il a été affecté 7,015,441 francs à l'instruction supérieure. On dépense donc quatre ou cinq fois plus, en ne tenant compte que de ce qui est déboursé par le trésor national, pour initier aux sciences quelques milliers de jeunes gens que pour donner les élémens indispensables de l'instruction primaire à des millions d'enfans. Quant au budget de 1835, le ministre a demandé une augmentation de 32,450 francs pour l'enseignement du peuple, et un supplément de 449,812 francs pour les autres classes : c'est-à-dire environ quatorze fois plus pour l'éducation supérieure que pour l'instruction générale du peuple français.

Que résulte-t-il du privilége exorbitant accordé aux études scientifiques? Nombre de jeunes gens, issus d'honnêtes

familles d'artisans ou de laboureurs, quittent sans réflexion l'état de leur père, et mettent à profit les imprudentes facilités qui leur sont offertes pour se précipiter en foule dans les carrières nommées libérales. Quelques exemples de rapide et brillante fortune ont séduit leur imagination, exalté leur orgueil, enivré leur jugement; ils s'irritent de voir des fils de manœuvre ou de journalier parvenus au faîte des honneurs et de l'opulence, tandis qu'ils resteraient eux-mêmes dans la sphère inférieure où Dieu les a placés. Ils se disent qu'ils n'ont pas moins de capacité, de talent, de génie que tels ou tels dont ils pourraient citer les noms, et que, ceux-là ayant réussi, ils réussiront comme eux. Leurs parens les encouragent dans ces rêves insensés; ils y sacrifient même le petit pécule qu'ils ont amassé à la sueur de leur front; les plus pénibles privations ne leur coûtent point; on aime tant à pouvoir jeter à la tête de ses humbles voisins: mon fils l'avocat! mon fils le docteur! mon fils le juge! mon fils le professeur! Voilà donc nos jeunes gens qui s'en vont au collége, puis à une faculté de médecine ou de droit, pourvus d'une dose médiocre d'intelligence et de science; ils font des études comme la plupart en font, et passent leurs examens comme chacun les passe. Au bout de quelques années, après avoir épuisé la bourse de leurs pauvres parens, ils apportent sous le toit paternel un grade académique. Pour la vanité, c'est très-bien; mais qu'est-ce que cela pour vivre? Les yeux de ces jeunes gens se dessillent enfin; car l'orgueil est une chétive nourriture, quand elle n'est pas accompagnée d'un aliment plus solide. Ils aperçoivent devant eux une masse énorme de concurrens qui leur barrent le passage, qui ont une position acquise, et ne se soucient nullement de leur faire place nette et vide. Alors, ils regrettent, mais trop tard, d'avoir abandonné la modeste carrière où ils auraient gagné paisiblement leur pain quotidien, et ils accusent avec raison la société de leurs amers mécomptes. Pourquoi les arracher à leur état obscur, en leur présentant mille moyens de suivre une carrière libérale, sans leur en donner un seul pour la suivre avec succès?

Il y a dans Paris dix-huit cents médecins, dont six cents ne vivent, dit M. Dumolart, que des secours qui leur sont donnés par les douze cents autres. A une audience de cour royale, où la foule des avocats stagiaires s'étaient rendus pour entendre plaider une cause politique, on disait à l'un d'eux, homme d'esprit et de cœur: Vous êtes bien du monde ici. — Oui, répondit-il, nous sommes cinquante, et il y a du pain pour trois.

Deshérités du présent à cause de leur trop grand nombre, et parce qu'ils ont demandé à leur vie un but trop élevé, que font ces malheureux jeunes gens? Les nobles sentimens qui les animaient se dépravent dans les passions de la colère et de l'envie; mécontens d'eux-mêmes et des autres, irrités d'une haine profonde contre l'ordre établi, ne sachant quelle route parcourir pour se créer une position qui réponde à leurs besoins d'ambition et de fortune, haletans, accablés sous le poids de la société qui les écrase, ils se ruent sur la littérature, et la font dévergondée, âpre, immonde, furieuse, l'écume à la bouche, le poignard à la main: effroyable image des déchiremens de leur propre cœur! Ou bien, ils se plongent, tête baissée, dans les flots orageux de la politique, et du fond de l'abîme, ils lancent contre l'ordre social tous les projectiles qui roulent à leurs pieds. Empruntons ici les graves paroles de M. Dumolart: « Ce ne sont que les circonstances qui manquent à ces jeunes gens qui ne sont rien et qui voudraient être quelque chose; il faut donc les faire naître. Il faut, avec de fallacieuses promesses de liberté pour tous et d'égalité entre tous, telles que la multitude peut les comprendre, se tenir aux aguets de l'état précaire des classes indigentes, pour exciter leur facile enthousiasme et le diriger vers de nouveaux mouvemens révolutionnaires. Il faut des assemblées primaires, des clubs, afin que la tribune de village serve de marchepied à la tribune nationale, par laquelle il est nécessaire de passer pour monter au pouvoir. Il faut, en attendant que l'on puisse s'élever sur les débris de la grandeur d'autrui, abaisser toutes les supériorités auxquelles on ne peut encore atteindre; il faut, pour satisfaire un désir désordonné d'indépendance, et jusqu'à la domination à laquelle on aspire, se révolter contre toute dicipline et contre toute règle: comme si la dépendance n'était pas la condition première de toute sociabilité! comme si une société quelconque était possible, sans que les élémens en soient réunis et coordonnés par une grande chaîne de subordination! »

M. Dumolart cite, à l'appui de ces paroles, un fait qui mérite d'obtenir la plus sérieuse attention. Depuis la révolution de juillet jusqu'au 31 décembre 1830, quinze cent soixante-quinze avocats ont été nommés ministres, préfets, sous-préfets, procureurs-généraux, procureurs du roi, substituts, etc. Eh bien! la plupart d'entre eux, bien qu'ils eussent été pris dans l'opposition, se sont dévoués avec zèle à la cause de l'ordre; ils ont secondé, en toute circonstance, le gouvernement contre les attaques des partis. Mais leurs confrères qui n'ont pas eu de places, et auxquels le talent ou le bonheur a manqué pour se créer une position lucrative et brillante, se sont mis à professer des opinions hostiles au pouvoir; ils ont peuplé les clubs et quelquefois déshonoré la presse. Supposez, cependant, que les quinze cent soixante-quinze avocats, revêtus de fonctions publiques par la révolution de juillet, ne l'eussent pas été, et que d'autres eussent pris leur place, les opinions n'auraient-elles pas changé avec les positions? Les fidèles serviteurs du gouvernement ne seraient-ils pas en majorité républicains, et les républicains actuels ne seraient-ils pas en majorité de bons serviteurs du gouvernement de juillet? Napoléon disait, à Sainte-Hélène, que s'il avait pu donner à tout le monde des places dans l'administration des douanes, il n'y aurait eu qu'une voix pour applaudir à son système continental.

La manie des places, la folie de quitter la charrue ou le rabot pour être avocat, professeur, médecin, les cruels mécomptes qui s'en suivent, les idées d'indépendance extrême et d'amère irritation qui accompagnent l'orgueil trompé, c'est là une nouvelle plaie du corps social, et d'autant plus dangereuse qu'elle agit aisément sur les classes populaires, parce que l'instruction y est encore trop peu répandue. Le peuple, surtout celui des villes manufacturières, se laisse prendre aux déclamations d'égalité absolue et de démocratie; il prête une oreille docile aux docteurs qui lui promettent un âge d'or, et ne demandent pour cela que de tenir les rênes du gouvernement. Dans les époques de prospérité agricole et commerciale, on n'aperçoit guères les effets de cette double action qui unit les passions du peuple aux mécontentemens d'une partie de la classe lettrée; mais s'il survient une crise industrielle, si le travail manque, si le pain coûte cher, si les ouvriers souffrent, aussitôt la commune misère est exploitée comme une excellente occasion de révolutionner le pays, en d'autres termes, de dire au pouvoir: Ote-toi de là, que je m'y mette! et la guerre civile secoue ses torches incendiaires dans l'enceinte de nos plus opulentes cités.

M. Dumolart indique deux remèdes pour déraciner cette double cause de malaise. Il veut, d'abord, que l'on supprime toutes les bourses communales, départementales et nationales, qui donnent à la pauvreté, dit-il, trop de moyens de franchir à la fois plusieurs échelons de l'ordre social, qu'il est d'une bonne politique de laisser monter graduellement. Il désire, ensuite, que l'on prenne des mesures effi-

caces pour donner au peuple une instruction plus générale et plus complète; il ajoute qu'il ne suffit pas de lui enseigner les élémens de la lecture, de l'écriture et du calcul, choses bonnes en elles-mêmes, mais qui sont souvent plus nuisibles qu'utiles, quand l'éducation sociale et morale n'en dirige pas l'emploi. On doit s'efforcer de faire connaître au peuple ses devoirs, ses moyens d'aisance et de sécurité pour l'avenir, s'il sait vivre avec économie. Ce n'est pas assez qu'il y ait pour les ouvriers des cours de dessin, de géométrie, de chimie, de mécanique; il est plus important d'indiquer à la population des campagnes les meilleures méthodes de culture, et d'y joindre des leçons de morale, d'économie rurale et domestique, d'hygiène des hommes et des animaux, enfin des conseils aux ménagères sur la préparation de certains alimens, etc. Le gouvernement ne devrait-il pas, demande M. Dumolart, établir un prix et ouvrir un concours pour la rédaction d'un catéchisme moral et économique, que les instituteurs primaires seraient chargés d'enseigner? Il n'y aurait plus, enfin, qu'à faire apprécier au pauvre la haute utilité des caisses d'épargne, et à en généraliser l'établissement. — « Quand l'essai de ces divers moyens aura été fait, dit l'auteur en terminant, s'ils obtiennent les résultats bienfaisans dont il est permis de se flatter, le malheur, du moins, ne saisira plus que le vice; la sagesse et la prudence pourront s'en défendre. Et quand un homme mérite les peines qu'il endure, quand il en est lui-même l'artisan, il ne trouve plus de sympathie : il cesse d'être dangereux. »

Cette analyse a pris dans notre feuille plus d'espace que nous ne supposions en commençant notre article, et nous ne pourrons que rapidement indiquer deux ou trois réflexions sur cette partie du travail de M. Dumolart.

Pour empêcher qu'il n'y ait encombrement dans les carrières savantes, il propose de supprimer les bourses communales, départementales et nationales. Cette mesure ne produirait pas, à notre avis, des effets bien sensibles, outre qu'elle aurait l'inconvénient de n'ouvrir aucune issue au génie qui aurait le malheur de naître dans une famille pauvre. Le meilleur moyen de prévenir une exubérance excessive dans les classes lettrées, ce serait de rendre les premiers examens extrêmement difficiles. On devrait n'ouvrir la porte des hautes études qu'à ceux qui auraient fait leurs preuves de capacité et de talent (1). Point de concessions, point de transactions sur cet objet; elles sont fatales pour le pays, désastreuses pour les aspirans, déplorables pour les familles. Avez-vous une instruction étendue et variée? Avez-vous été au premier rang parmi vos condisciples du collége? Avez-vous appris beaucoup, et bien appris? Entrez alors; sinon, non. De cette manière, on écarterait les médiocrités qui se préparent de longs et stériles repentirs; on réprimerait aussi de sottes vanités qui éloignent un enfant du métier de son père, lorsqu'il y aurait pour lui mille motifs d'y rester; on débarrasserait les chemins académiques de cette cohue qui se pèse à elle-même et pèse à tout le monde; le mal, sans être entièrement détruit, ne serait plus si grand. Le gouvernement a plus d'une fois songé à ce moyen, il a essayé de rendre les examens plus sévères; mais le laisser-aller, la négligence, la facilité de caractère des examinateurs, les considérations d'amitié, d'autres causes et d'autres argumens encore ont maintenu presque partout pour le baccalauréat ès-lettres, ces examens illusoires, insignifians, ridicules, véritable parodie, simulacre sans valeur, dont se joue et se moque la plus désespérante médiocrité. Il y a même quelques élèves qui se présentent aux examens pour qui les paie, et qui procureraient, en un besoin, le diplôme de bachelier à un sourd et muet. Puis, le diplôme obtenu, et les quatre ans d'étude achevés, les professeurs en droit et en médecine ont compassion de tant de temps et d'argent dépensés; ils acceptent les plus faibles élèves, après les avoir retardés d'un an ou deux tout au plus. C'est au commencement de la carrière qu'il faut les arrêter, et je désirerais, pour ma part, que M. le ministre de l'instruction publique donnât sur ce point les ordres les plus rigoureux. On a réussi pour les aspirans à l'école polytechnique; qu'est-ce donc qui empêcherait, si on le voulait fortement, de réussir pour les aspirans au baccalauréat?

(1) C'est le système adopté en Prusse. Voyez le Rapport de M. Cousin.

Un autre moyen d'arrêter cette ambition qui encombre le faîte de la pyramide sociale, ce serait de frapper l'ambition même dans sa racine, en rétablissant l'empire des idées chrétiennes. L'ivresse de l'orgueil est l'ordinaire compagne de la fièvre du scepticisme; le disciple de Christ « sait être content, comme Saint-Paul, de l'état où il se trouve, » et un enfant élevé dans la crainte du Seigneur, dans l'espérance d'une immortalité bienheureuse, éprouvera plus rarement le désir de quitter le chaume ou l'atelier de son père que celui qui grandit à l'école de l'impiété. Mais c'est là un sujet trop vaste pour le développer ici.

Quant au catéchisme moral et économique proposé par M. Dumolart, l'idée n'est pas nouvelle, et les divers essais qui ont été tentés pour la mettre en œuvre n'ont abouti qu'à peu de chose. La morale dépouillée du dogme, la morale philosophique, la morale par demandes et par réponses serait le plus ennuyeux des livres inutiles. Je ne connais qu'un bon catéchisme moral pour le peuple : c'est l'Evangile, c'est la Bible; et il est bon, parce qu'il subordonne la morale aux doctrines de la rédemption par Jésus-Christ et du salut éternel par la miséricorde de Dieu. M. Dumolart n'a point pensé à ce catéchisme-là; mais, grâces au ciel, d'autres y songent pour lui, parmi les catholiques eux-mêmes. Une Bible par cabane! disait naguères M. Victor Hugo. Une Bible par maison! lui répond la *Gazette de France*. Une Bible par famille dans le monde entier! s'écrient les sociétés bibliques, et Dieu leur donnera d'accomplir cette grande pensée.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La maladie de don Pédro a fait tout-à-coup de rapides progrès. Il paraît qu'il souffre d'une hydropisie de poitrine et que sa vie est menacée. Connaissant la gravité de son état, le régent s'est démis de ses fonctions et a invité les députés à pourvoir au gouvernement de l'Etat. Les cortès ont accueilli ce message avec une vive agitation, et ont décrété l'émancipation de la reine, lui accordant l'exercice plein et entier de toutes ses prérogatives. Dona Maria s'est rendue, le 20 septembre, au sein de la chambre des députés, pour y prêter serment à la constitution. Elle a chargé le duc de Palmella, président de la chambre des pairs, du portefeuille des affaires étrangères et du soin de composer un nouveau ministère. On assure que don Pédro a recommandé avec autorité et instances à sa fille de ne jamais souffrir la plus légère atteinte à la charte. Ces circonstances hâteront sans doute le mariage déjà résolu de la reine avec le jeune duc de Leuchtemberg.

Une dépêche télégraphique annonce que la chambre des procuradorès a fermé la discussion générale sur la dette étrangère, et a adopté, à la majorité de 63 voix contre 47, l'article Ier du projet du gouvernement, ainsi conçu : « Toutes les dettes con- » tractées par le gouvernement à diverses époques et particuliè- » rement les emprunts tant antérieurs que postérieurs à 1823, » sont reconnues dettes de l'Etat. »

Le marquis de Las Amarillas a été nommé au poste de pré-

sident de la chambre des procerès, en remplacement du général Castagnos, démissionnaire.

Zumala-Carreguy a repassé l'Ebre et s'est retranché dans les gorges de Pancorbo, après un combat sanglant livré non loin de Miranda. En Catalogne, les carlistes préparaient une conspiration qui a été découverte. Le gouvernement a déclaré les côtes du nord de l'Espagne en état de blocus. Une mesure plus importante encore, c'est la nomination du général Mina au commandement de l'armée de Navarre. Rodil se rend dans l'Estramadure.

Un remaniement a eu lieu en Belgique dans le personnel des gouverneurs des provinces. Deux anciens ministres, MM. Rogier et Lebeau, sont passés, l'un au gouvernement d'Anvers, l'autre à celui de Namur.

Le capitaine Lindeberg, condamné à la peine de mort pour une pétition contre le monopole du roi de Suède au sujet des théâtres, avait annoncé qu'il ne demanderait pas sa grâce. Le roi a commué sa peine, de son propre mouvement, en plusieurs années de fer; mais le capitaine a répondu qu'il n'acceptait pas cette commutation et qu'il préférait mourir. Le gouvernement suédois paraît fort embarrassé de cette affaire.

Le monument élevé à Saint-Pétersbourg à la mémoire de l'empereur Alexandre, a été inauguré le 12 du mois passé, avec beaucoup de solennité.

Des troubles ont éclaté en Arcadie et en Messénie. Le mouvement a commencé à Karitène, lieu natal de Colocrotoni. Les insurgés se prononcent ouvertement contre le roi et contre la régence. On fait de grands préparatifs pour comprimer la révolte.

Le grand-sultan s'occupe à remplacer les levées en masse sans instruction et sans discipline, au moyen desquelles il formait jusqu'ici son armée, par une milice régulière, qui prendra le nom de *Rédifi-Mansouré*. Tous les jeunes gens de 23 à 32 ans sont appelés à en faire partie. Dans chaque *sandjack* ou arrondissement militaire on en choisira 1,400 pour former un bataillon. Là où les hommes ne seront pas assez nombreux, on réunira deux *sandjacks* pour ne fournir qu'un seul contingent.

M. le comte Drouet d'Erlon, gouverneur d'Alger, M. Laurence, procureur du roi, M. Le Pasquier, intendant civil, et d'autres fonctionnaires, se sont embarqués à Toulon pour la nouvelle colonie.

Un certain nombre de conseils généraux réclamant, chaque année, au nom de la France agricole, une législation précise et simple qui embrasse les détails si variés de la police des campagnes, une commission, présidée par M. le duc de Decazes, vient d'être chargée de préparer le projet d'un code rural.

M. le comte Molé a refusé les fonctions de quatrième vice-président de la chambre des pairs.

LITTÉRATURE.

DE QUELQUES CARACTÈRES DE LA POESIE.

Un poète dont le nom est populaire en Angleterre, comme le sont ceux de Southey et de Wordsworth, de Campbell et de Scott, de Moore et de Byron, M. Montgomery, a donné, à l'Institut royal de Londres, un cours de littérature qui a attiré un immense auditoire, et dans lequel il s'est surtout occupé de la poésie. Dans l'une de ses premières leçons, il s'est posé cette question intéressante : « Qu'est-ce qui est poétique ? » et il y a répondu en recherchant les divers caractères de la vraie poésie. LA VÉRITÉ, tel est le premier caractère qu'il a signalé, et il a expliqué sa pensée par le récit suivant que nous nous bornons à transcrire :

« Deux chefs mongols se rendirent, il y a quelques années, des frontières de la Chine à Saint-Pétersbourg, pour apprendre à connaître les sciences et les arts des Européens. On disait d'eux qu'ils étaient les hommes les meilleurs et les plus intelligens de leur tribu. Entre autres occupations auxquelles ils se livrèrent, ils aidèrent un ecclésiastique allemand à traduire l'Evangile selon Saint-Matthieu dans leur langue. Plusieurs mois furent consacrés à ce travail ; chaque jour ils examinaient avec le ministre les pages qu'ils avaient traduites ; souvent ils le questionnaient sur les circonstances, les allusions, les doctrines et les sentimens qu'ils y trouvaient, pensant que de fidèles interprètes ne devaient pas se borner à rendre littéralement le texte, mais qu'ils devaient encore chercher à le bien comprendre. Le jour où la version fût achevée, les deux chefs demeurèrent assis, silencieux et pensifs, auprès de la table sur laquelle était le manuscrit. Remarquant en eux quelque chose d'inaccoutumé, leur ami leur demanda s'ils avaient quelque question à lui faire. « Non, » répondirent-ils ; puis, à sa joie et à sa surprise, car dans tous les rapports qu'il avait eus avec eux il avait évité de paraître vouloir en faire des prosélytes, ils lui déclarèrent qu'ils étaient convertis à la religion de ce livre. Ils l'étaient en effet ; mais nous n'avons pas à nous occuper ici de la suite de leur histoire, quelque intéressante qu'elle soit ; car nous n'avons parlé d'eux que pour pouvoir citer une remarque que fit le plus âgé, et que confirma le plus jeune : « Nous avons vécu dans l'ignorance, et nous » avons été conduits par des guides aveugles, sans trouver le » repos, dit-il. Nous avons été de fidèles disciples des doctrines » de Shakdshamani, et nous avons lu attentivement les livres » qui les contiennent ; mais plus nous les avons étudiées, plus » elles nous ont paru obscures, et nos cœurs sont demeurés vi- » des. En examinant les doctrines de Jésus-Christ, tout le con- » traire nous est arrivé ; plus nous méditons ses paroles, plus » elles nous paraissent intelligibles, et nous finissons presque » par croire que Jésus-Christ lui-même converse avec nous. »

« Il en est toujours ainsi de la vérité et de l'erreur. Tout mensonge est la contrefaçon de la vérité ; il peut passer pour elle, quand on ne le considère que superficiellement ; mais plus on le regarde de près, plus les illusions disparaissent, et plus l'imposture devient évidente. Au contraire, quand nous n'examinons la vérité qu'à la hâte, avec négligence, d'une manière imparfaite, nous pouvons quelquefois la prendre pour un mensonge ; mais quand nous l'étudions sérieusement, avec patience et bonne foi, elle nous apparaît toujours plus claire, plus simple, plus complète, jusqu'à ce que nous la voyions enfin dans sa perfection. L'œil du corps, quand une lumière soudaine succède à une longue obscurité, est atteint, à cause de sa faiblesse, d'une sorte de cécité momentanée ; mais il se fait bientôt à l'éclat de ce qui l'entoure ; il en reconnaît les proportions et les beautés ; à chaque instant il découvre quelque chose qui lui était demeuré caché, jusqu'à ce que sa vue ait repris assez de force et de portée pour embrasser dans toute son étendue, pour comprendre dans tous ses détails, la scène qui se déploie devant elle. Soumettez la poésie à cette épreuve : Ce qui perd à être connu, est faux ; ce qui y gagne, est vrai.

« Concluons donc que la poésie doit être naturelle et vraie ; même quand elle prend la forme de la fiction, elle doit être une fiction qui représente la vérité : vérité selon l'esprit, si ce n'est selon la lettre. »

Après avoir indiqué ce caractère poétique, qui doit se retrouver partout où il y a vraiment de la poésie, M. Montgomery a recherché comment l'œil découvre de la poésie dans les objets qu'il aperçoit, l'oreille dans les sons qu'il entend ; comment il y en a dans les lieux, dans les circonstances, dans les aspects de la nature ; comment enfin il y a une poésie de l'enfance et une poésie de la vieillesse. « Quand je serai grand ! » voilà celle de l'enfant : « Quand j'étais enfant ! » voilà celle du vieillard.

Cette dernière remarque, de la justesse de laquelle on ne peut s'empêcher d'être frappé, a suggéré à un habile critique une réflexion qu'on nous saura gré de reproduire. « Il y a de la poésie, dit-il, dans l'histoire des peuples comme

lans la vie des hommes. Les nations ont leur passé et leur avenir, les souvenirs qu'elles ont recueillis, et les espérances de grandeur future qu'elles forment. Les traditions de tous les peuples remontent à un âge d'or dont le charme ne provient que de son éloignement; car les seuls objets qu'on aperçoive dans une antiquité reculée, ce sont des nuages et des ombres, auxquels l'œil qui les considère donne lui-mêmes des formes. Quand les nations vieillissent, le principe de l'espérance s'affaiblit, et l'on ne s'entretient plus que du bon vieux temps. Alors se manifestent la haîne chagrine des innovations, la crainte des changemens, le misérable attachement à certains biens, pour l'amour de ces biens eux-mêmes; la passion sordide et insensée de la conservation qui éteint toute énergie et qui détruit toute ambition. Malheur à celles à qui l'avenir ne présente aucune perspective de gloire pour exciter en elles un généreux esprit d'entreprise et le désir d'une grandeur à laquelle elles ne soient pas encore parvenues! La paralysie de l'espérance est le sûr présage, ou plutôt le fatal symptôme du dépérissement.

La vieille Europe et la jeune Amérique présentent sous ce rapport un contraste analogue à celui du jeune homme et du vieillard. La poésie de l'une sera toujours du passé, celle de l'autre, toujours de l'avenir. L'imagination des anciens peuples n'est occupée que des ravages du temps, des fantômes d'une grandeur qui n'est plus, de monumens renversés et de ruines.

« *Roma, Roma, Roma, Roma,*
Non e piu com'era prima! »

Voilà les gémissemens que répètent les échos des sept collines. Ce que l'Italie *a été*, c'est la poésie de l'Europe. Ce que l'Amérique *sera*, c'est celle du nouveau monde. La vallée du Mississipi tient lieu à l'imagination des Américains, de jardin des Hespérides. « Nous n'avons pas de souvenirs tels que ceux qui se pressent autour de la cathédrale d'York, dit un écrivain des Etats-Unis. L'Angleterre n'a pas d'espérances telles que celles que réveille la jonction de l'Ohio et du Mississipi. »

Ne nous sera-t-il pas permis, après avoir cité ces passages frappans de deux auteurs contemporains, dont le premier signale la vérité comme le caractère essentiel de la poésie, et dont le second indique les souvenirs comme l'élément poétique de certains peuples, et les espérances comme celui d'autres peuples, de faire remarquer que la poésie chrétienne, essentiellement vraie, puisqu'elle a la vérité même pour fondement, se distingue de toutes les autres en ce qu'elle réunit le passé et l'avenir, qui partout ailleurs sont divisés. Elle sait remonter jusqu'avant la création et, sans perdre aucun des souvenirs que les siècles lui ont légués, elle regarde aussi vers l'avenir et s'empare avec confiance de l'éternité même. C'est pour cela que chez les nations qui finissent comme chez celles qui naissent à la vie sociale, le poète chrétien possède des avantages que n'ont pas ses émules : peut-être n'a-t-on pas assez fait attention à cette circonstance, en examinant si le Christianisme est favorable à la poésie. Mais certes, lors même qu'ils ne s'en seraient pas rendu compte, les poètes chrétiens l'ont senti. Il suffirait, pour le prouver, de relire leurs poèmes et en particulier ceux de M. Montgomery, qui lui-même occupe dans leurs rangs une place si distinguée.

EDUCATION.

De la condition sociale des femmes au dix-neuvième siècle *et de leur éducation publique et privée*; par Mlle de Gamond., 1 vol. in-18. Bruxelles, 1834. Chez Berthot, libraire du roi.

Nous venons de lire avec entraînement et un véritable charme la brochure de Mlle de Gamond, intitulée : *De la condition sociale des femmes au dix-neuvième siècle.* Amour de l'humanité, élévation de pensée, étendue de vues, juste appréciation des besoins actuels de la société, énergie et bonheur d'expression, tout cela se trouve dans le livre de Mlle de Gamond. Il se recommande à toute personne qui a gémi sur les souffrances de l'humanité, ou médité sur les besoins de notre époque.

Dans sa première lettre, qui traite plus spécialement de la condition sociale des femmes, l'auteur exprime le vœu de voir entreprendre par une main habile « une analyse raisonnée des principaux ouvrages qui ont trait à cette importante question, et un résumé historique de la condition des femmes dans les siècles passés; ce résumé ferait connaître l'amélioration graduelle qui s'est opérée dans leur condition, et autoriserait à espérer un avenir encore meilleur; enfin, un tableau fidèle de la condition actuelle des femmes marquerait le point de départ des nouveaux progrès. »

« Depuis quarante ans, dit Mlle de Gamond, les hommes ont fait des progrès immenses, tandis que les femmes sont restées à peu près stationnaires; elles-mêmes se cramponnent de toutes leurs forces au passé; mais c'est en vain qu'elles essaient de s'y tenir, elles sont sous l'influence des idées nouvelles, comme le sont toujours les masses, sans qu'il soit possible de deviner par quels pores de l'esprit s'infiltrent ces lumières qu'elles n'ont point reçues volontairement. Les femmes ont subi la contagion du progrès, pas suffisamment pour être capables d'analyser leurs propres sentimens, mais bien assez pour sentir la gêne et le malaise de leur position dans la société, et pour souffrir surtout de cette désharmonie de leur esprit et de l'esprit des hommes qui leur rappelle chaque jour plus vivement le besoin et la nécessité d'une amélioration dans leur condition sociale. »

Après avoir réfuté l'objection rebattue des inconvéniens d'un développement intellectuel chez les femmes, qui dépasserait la limite que la Providence leur a assignée, l'auteur décrit ainsi la destination des femmes : « Elles doivent être épouses et mères, veiller et présider aux soins du ménage, faire le charme et l'ornement de la société, être en état de guider l'éducation de leurs enfans, de comprendre leurs maris en toutes choses; ce qui suppose des talens développés, la culture de l'esprit, les lumières de la raison. »

Ce n'est pas l'éducation donnée de nos jours aux femmes qui peut atteindre ce but : « La première habitude qu'on leur donne est celle de la mollesse et de l'oisiveté; l'instruction dont on les nourrit est étroite, tronquée, superficielle; les goûts que l'on entretient chez elles sont ceux de la parure et des plaisirs du monde; et l'esprit qu'on leur inspire est un esprit d'irréflexion et de frivolité. On oublie le fond pour ne songer qu'à la forme.

Après avoir cherché, dans les temps modernes, quelle est la femme qui se rapproche le plus du type qu'elle s'est créé, Mlle de Gamond s'arrête à Mme Roland : « Il y a pour bien des femmes, dit-elle, un beau sujet de méditation et de sages pensées dans l'étude de sa vie et de son caractère..... Son enfance partagée entre les affections tendres, les plaisirs naïfs et les études sérieuses, s'écoule joyeuse et paisible. La vue d'un beau jour et d'une campagne riante, l'aspect du ciel étoilé dans une belle nuit, lui inspirent des réflexions qui consolident sa raison et fortifient son âme. Le calme qui l'environne modère l'expansion d'une sensibilité trop vive et ne laisse arriver à son âme que des impressions douces. Elle se sent heureuse du bonheur

de vivre, et lorsque son cœur ému ne sait plus contenir les sentimens affectueux qui le remplissent, c'est vers le Créateur qu'elle les exhale en saintes actions de grâces ? »

Après une analyse frappante de la condition actuelle des femmes, l'auteur cite quelques paroles prononcées à la tribune, en 1835, par MM. Guizot et François Delessert, et cherche à prouver que le moment est venu où le gouvernement doit imprimer à l'éducation des femmes une impulsion nouvelle. Elle propose à cet effet :

1° La fondation d'*Ecoles normales* à Paris dans lesquelles on recevrait toute femme *ayant une vocation prononcée pour l'enseignement* (qu'elle fût ou non en position de payer une rétribution). Chaque élève, une fois formée, serait mise, à son tour, à la tête d'une école normale par département, ce qui étendrait le bienfait de l'enseignement, jugé le meilleur pour notre temps, jusqu'aux extrémités de la France.

2° *Des Ecoles industrielles* pour les filles du peuple que l'on garderait jusqu'à 20 ou 25 ans, afin d'en former d'habiles ouvrières, d'honnêtes servantes, dont la probité et la moralité contribueraient puissamment aussi à la régénération des mœurs.

3° *Des Ecoles intermédiaires* pour les femmes dont la position demande une éducation plus soignée, mais qui ne sont pas assez fortunées pour se la procurer.

Les salles d'asile entrent dans ce système, considérées comme premier degré de la série d'enseignement qui doit compléter l'éducation nationale des femmes; seulement, l'auteur paraît ignorer le développement que cette institution a reçu en France lorsqu'elle dit, page 124 : « Il est vrai » qu'il n'existe pas en France pour le premier âge d'éta- » blissement comme je le voudrais, où l'instruction ne fût » pas le but principal, *mais bien le moyen d'occuper et* » *d'amuser les enfans ;* où toutes les facultés s'exerceraient » autant par le jeu que par l'étude ; où l'on se bornerait à » enseigner la religion, la morale, la lecture (1). »

Pourquoi faut-il qu'après avoir joui des sages réflexions de l'auteur sur les besoins actuels de la société, et des nobles élans d'un cœur qui n'aspire qu'au bonheur de l'humanité, nous fermions ce livre avec tristesse ? C'est qu'il ne s'appuie pas sur la seule base solide des institutions qui ont pour but la régénération des peuples, sur l'Evangile ! L'auteur admet l'Evangile comme un auxiliaire utile, mais elle n'en fait pas la *pierre angulaire* de l'édifice qu'elle veut élever. Quel n'a pas été notre douloureux mécompte en lisant, page 55, qu'elle compte, pour le succès de ses idées, sur « l'*instinct de la sociabilité* ! » Quiconque veut délivrer le genre humain des misères morales qui l'assiégent, doit placer son point d'appui dans le ciel ! Il n'appartient qu'à l'Evangile d'accomplir cette œuvre. « L'Evangile ne nous apprend pas à être vertueux par addition, en juxtaposant, pour ainsi dire, vertu à vertu. Il nous unit à Dieu par la foi, qui produit l'amour ; il développe simultanément dans l'âme renouvelée toutes les qualités et toutes les habitudes dont l'ensemble forme *la vertu*. Et parce que c'est au centre de l'âme, et non à différens points de sa surface, qu'il en dépose le germe unique, c'est aussi aux dispositions intérieures qu'il attache une souveraine importance. La Bible seule a dit avec une parfaite connaissance de cause, « *que c'est du cœur que procèdent les sources de la vie.* » Les vertus sociales poursuivies comme but par le moraliste ordinaire, ne sont aux yeux du moraliste chrétien que le déploiement de la vertu intérieure, le signe et la manifestation de sa présence dans l'âme. La morale humaine, dans son état le plus parfait, est une mosaïque ingénieuse dont la moindre secousse fait un monceau de débris bigarrés. La morale chrétienne est la puissante pyramide dont chaque partie trouve le même appui dans son immense base, inébranlable comme le sol qui la porte (1). » Dieu a déjà déposé trop de charité et de lumière dans l'âme de l'auteur, pour que cette vérité éternelle n'y trouve pas accès. Ainsi disparaîtra la principale imperfection de cet ouvrage, vraiment remarquable, et il portera les fruits que produisent toujours les préceptes auxquels est attachée la sanction divine.

En attendant, nous ne saurions assez inviter les pères et mères chrétiens de se procurer cette brochure ; la *vie* qui est en eux suppléera à ce qui lui manque, et ils pourront y puiser d'utiles lumières pour l'éducation de leurs enfans.

(1) Nous l'engageons à lire :
1° Le compte-rendu des salles d'asile de 1833.
2° Instruction élémentaire pour la formation d'une salle d'asile.
3° Notice de M. Monod, de Genève, sur l'école des petits enfans.
4° De la direction morale des salles d'asile.
Bien persuadés que ces différentes brochures ne laisseront rien à désirer a cette amie dévouée de l'humanité.

(1) Vinet, p. 170.

HYGIENE.

DE L'INTRODUCTION DU TRAVAIL MANUEL DANS LES ÉTABLISSEMENS D'ÉDUCATION.

(FIN)

Abandonner aux fantaisies des étudians les trois ou quatre heures de loisir qui leur sont accordées, chaque jour, dans les instituts et dans les séminaires, c'est, comme nous l'avons déjà remarqué, une négligence et une erreur. Beaucoup d'élèves se livreront à des jeux ou même à des excès déplorables qui ruineront leur santé, au lieu de lui être utiles ; d'autres, soit par indolence naturelle, soit par faiblesse de tempérament, resteront dans leur chambre à lire des écrits frivoles, et ne prendront aucun exercice quelconque, de sorte que ceux-là précisément qui auraient le plus grand besoin d'activité physique, se priveront des avantages qu'ils pourraient en retirer. Quelques-uns adopteront, il est vrai, de bonnes et sages résolutions; mais pendant combien de temps les exécuteront-ils? Lorsque l'élève doit se lever avant le jour dans la saison rigoureuse, ou abréger la longueur de ses repas pour se procurer l'exercice qui lui est nécessaire, il se fatigue bientôt et se relâche des règles qu'il s'était imposées ; au bout de quelques semaines, il ne s'en souvient plus, et tout reprend la même allure paresseuse et irréfléchie. En dernière analyse, il arrive souvent que les heures de loisir sont des heures très-mal employées, soit pour le corps, soit pour l'esprit, et que le caractère moral en souffre autant que la santé.

Il est difficile de concevoir ce qui empêcherait les directeurs des instituts d'éducation de déterminer, eux-mêmes, les mesures propres à tirer le meilleur profit possible des intervalles où les études sont suspendues. N'ont-ils pas le droit de fixer le genre des exercices physiques, comme ils ont celui de régler la nature et l'étendue des leçons? D'où viendrait cette différence? Le bien-être du corps importe essentiellement au bien-être de l'esprit, et dès lors les hommes auxquels est confiée la mission de cultiver l'intelligence doivent, par cela seul, prendre soin de la constitution physique de leurs élèves. Mais, lors même que ce motif n'existerait pas, qui pourrait contester à des professeurs le droit, disons mieux, le devoir de veiller à ce que la vie des jeunes gens ne soit pas brisée ou flétrie dans sa fleur? Singulière sollicitude que celle qui se bornerait à faire des savans, dût-on y sacrifier tout ce qu'il y a de viril dans l'être humain !

On peut donc poser ces principes comme admis : le premier, qu'il faut aux étudians trois ou quatre heures de relâche par jour ; l'autre, que leurs professeurs ont le droit, lorsque les élèves sont à demeure dans l'établissement, de déterminer l'em-

ploi de ces intervalles de loisir. Quel est le genre d'exercice qu'il sera le plus convenable d'adopter? C'est là une question grave et qui mérite d'être mûrement examinée par les chefs d'institutions.

Les exercices gymnastiques, malgré le favorable accueil qui leur a été fait en plusieurs lieux, présentent beaucoup d'inconvéniens. Ils exigent des mouvemens musculaires peu naturels et rarement nécessaires dans l'existence commune; ils ne développent pas, dans un juste équilibre, les différentes forces du corps humain. En outre, ces exercices qui plaisent aux enfans, n'ont pas le même attrait pour les élèves plus avancés en âge; ils n'excitent pas assez d'intérêt; les jeunes gens s'y livrent machinalement et sans attention. Or, tous les médecins reconnaissent que l'activité physique, pour être profitable à l'homme de lettres, doit lui être *agréable* et l'occuper doucement sans le fatiguer, afin de le distraire des méditations et des études auxquelles il vient de se livrer. Les exercices gymnastiques, au lieu d'intéresser les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, produisent chez la plupart d'entre eux une sorte d'aversion, parce qu'ils ont quelque chose d'insignifiant, de puéril et même de burlesque.

Il n'en est pas de même du travail manuel. Là il y a un intérêt, un but, une dignité tout autres que dans les exercices gymnastiques. Expliquons en peu de mots le système que l'on désigne aux Etats-Unis sous ce nom.

Le travail manuel comprend le travail agricole et le travail mécanique. Dans plusieurs instituts, les étudians s'occupent, suivant les saisons et leurs goûts particuliers, de la culture des terres, du jardinage et de différens métiers. Ils passent journellement trois heures à ces travaux. On a recueilli beaucoup de faits sur les avantages du système de travail manuel, et l'expérience a pleinement confirmé ce qu'on s'en était promis.

Les exercices d'agriculture et de mécanique intéressent l'esprit de l'étudiant, parce qu'ils lui présentent une grande variété d'objets dignes d'attention, parce qu'ils exigent du tact et de l'adresse, enfin, parce qu'ils s'associent à une pensée d'utilité, tant pour le pays que pour eux-mêmes. Ils provoquent d'une manière modérée l'action musculaire, et développent, par le changement d'occupation, les divers organes physiques. Ils demandent aussi un degré d'attention suffisant pour distraire l'esprit de l'élève des études qu'il vient de quitter. Les jeunes gens acquièrent par ce moyen beaucoup de connaissances pratiques dans les procédés et les produits agricoles, dans l'emploi des outils, dans le maniement des métiers : toutes choses bonnes à savoir et souvent utiles, à quelque degré que l'on soit sur l'échelle sociale.

Les directeurs de l'institut d'Oneida, qui ont adopté, depuis plusieurs années, le système de travail manuel, disent que ce mode d'éducation a été singulièrement favorable au progrès du caractère moral de leurs élèves. On lit dans leur rapport qu'il n'y a pas eu de renvoi pour cause de mauvaise conduite, et qu'une famille de frères qui vivent sous l'œil paternel, ne présenterait pas une société plus unie que leur chère institution. Les heures, autrefois passées à fumer, à jouer, à boire, produisaient des divisions et des querelles de tout genre; mais les occupations agricoles et mécaniques moralisent les élèves, en même temps qu'elles leur procurent une distraction et une activité salutaires. On n'a pas un seul exemple où l'on ait dû aller au-delà d'une simple admonition pour maintenir l'ordre dans l'établissement.

Sous le rapport pécuniaire, le système de travail manuel offre des avantages qui ne sont point à dédaigner, surtout quand il s'agit de former des pasteurs et des évangélistes dont la fortune n'égale pas toujours la bonne volonté. Dans certains établissemens, les élèves ont gagné, par un travail hebdomadaire de dix-huit heures, le tiers de leurs dépenses; dans d'autres, la moitié; ailleurs, plus encore. Le terme moyen du produit de ce travail est environ de la moitié des frais d'éducation. On ne doit pourtant pas se faire des illusions à cet égard. Le principal but du système de travail manuel n'est nullement de se procurer de l'argent; lors même que les élèves n'y gagneraient pas un seul denier, il faudrait encore y recourir, parce qu'il est meilleur que tout autre mode d'exercice physique. Dans une maison d'éducation, l'essentiel est de cultiver l'esprit, cela est évident; si l'on y faisait du travail manuel une spéculation, ce serait aller contre le but de l'établissement. Le produit du travail ne peut venir qu'en seconde ligne; mais sous ce point de vue inférieur, il mérite certainement d'être pris en considération.

Toute idée nouvelle, ou toute nouvelle application d'une idée rencontre des antagonistes. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que le système de travail manuel a provoqué, aux Etats-Unis, plus d'une objection. Quelques-uns des argumens qui lui ont été opposés sont assez bizarres. Le système de travail manuel, a-t-on dit, tend à détruire l'élégance des manières et la bonne tournure; il rend l'étudiant rustique, lourdaud, disgracieux. Dans un journal de modes, dans un album adressé aux dames, nous devrions réfuter cette objection; mais dans le *Semeur,* ce n'est pas la peine.

On a aussi prétendu que les étudians n'accepteraient qu'avec répugnance et dégoût une tâche journalière de travail manuel. L'expérience a montré le contraire. Les élèves les plus distingués par leur application et par leur zèle ont adopté, en général, ce système avec le plus d'empressement, et rempli leur tâche de grand cœur. Rien d'aussi simple à expliquer. Ils ont vu que le travail manuel exerçait les membres de leur corps, donnait de la fermeté à leurs muscles, de la vigueur à leur constitution, et répandait, pour ainsi dire, une vie nouvelle dans tout leur être physique. Ils ont reconnu également que le travail manuel, en faisant leur corps plus robuste, rendait leur mémoire plus fidèle, leur jugement plus prompt, leur faculté de penser plus capable d'une méditation prolongée, leurs perceptions plus claires et plus vives. Comment donc n'auraient-ils pas aimé le travail manuel, les exercices d'agriculture, d'horticulture et de mécanique? Il y a, sans doute, une autre face à la médaille. Quelques étudians ont trouvé que la tâche journalière de travail manuel était pénible; mais ceux-là sont en petit nombre, et s'ils ne veulent point bêcher la terre ni manier un outil, ils ne veulent guères davantage creuser un théorème de mathématiques ou pâlir sur les pages d'un poète grec. Ce sont, esprit et matière, âme et corps, les plus paresseux et les plus arriérés des étudians.

Voici un document curieux qui vient des élèves eux-mêmes de l'institut d'Oneida. « Nous sommes parfaitement convaincus, disent-ils, 1° que le plan est praticable; 2° que la somme de travail demandée n'excède pas les forces du corps; 3° que cette somme de travail ne retarde pas le progrès des études, mais qu'elle le facilite, au contraire, en augmentant l'énergie physique; 4° que l'effet habituel de ce système sur l'esprit et sur le corps, est de rendre l'homme ferme, courageux, indépendant, et d'éveiller en lui un sentiment viril de force et de persévérance. Les résultats de ce système sont décidément favorables à notre santé, comme nous pouvons tous en rendre témoignage, après en avoir fait une longue épreuve. Nos études n'en souffrent pas; elles y gagnent. Les organes de l'esprit se développent avec ceux du corps, et la sensibilité morale n'est plus émoussée dans des heures d'indolence et de dissipation. Nous ne perdons pas de temps; car on n'en consacre pas plus au travail qu'on n'en donnait à la récréation. Le succès du système de travail manuel nous paraît d'une haute importance, ajoutent-ils, non seulement pour nous, mais pour notre pays, pour les progrès de l'éducation, pour notre siècle qui est un siècle d'activité, enfin pour l'évangélisation du monde. »

Nous recommandons ces détails à l'attention des hommes qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse; nous les recommandons, en particulier, à ceux qui sont chargés de préparer des missionnaires et des évangélistes. Le système de travail manuel n'est point praticable dans les facultés scientifiques; car là, les élèves ne sont pas à demeure dans les établissemens; chacun d'eux, après avoir assisté à deux ou trois cours, s'en va où il veut et fait ce qu'il veut; le professeur, quand la leçon est finie, s'en retourne dans sa bibliothèque et ne pense guères à ses auditeurs. Rien donc de semblable à ce système ne saurait être introduit dans les facultés de médecine et de droit. Nous le regrettons médiocrement sous le point de vue du nombre des élèves; le travail manuel, en diminuant les dépenses, tendrait à accroître

ce nombre, et nous aurons assez, plus qu'assez, de futurs avocats et de futurs docteurs.

Mais il y a d'autres établissemens créés ou à créer pour instruire des jeunes gens en qualité d'instituteurs, d'évangélistes, de missionnaires. Là, trop souvent, il manque à la fois de l'argent et des élèves. Or, la culture d'un terrain d'une étendue convenable, l'emploi prudemment organisé de quelques métiers faciles à apprendre, et d'autres procédés du même genre augmenteraient les ressources de ces établissemens, et permettraient d'y donner des soins à un plus grand nombre d'élèves. Il est même possible que l'attrait du travail manuel y amènerait des jeunes gens, qui craignent de perdre leur santé par des études trop assidues. On sentira, enfin, combien il serait avantageux pour des évangélistes et des missionnaires, soit qu'ils aillent au loin, soit qu'ils restent dans le pays, d'avoir des connaissances pratiques sur l'agriculture, l'horticulture et les arts mécaniques. Les difficultés de l'introduction du travail manuel sont peut-être nombreuses, mais l'intérêt qui s'y rattache mérite qu'on ne néglige rien pour en faire l'essai, partout où il est possible d'essayer l'emploi du travail manuel.

DE LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME.

Est-il un homme qui puisse dire qu'il se connaît parfaitement? Je ne le pense pas. Bien des gens assurent, il est vrai, qu'ils se connaissent; mais cette assurance même prouve qu'ils sont encore plus dans l'erreur que beaucoup d'autres.

Le Livre de la vérité nous adresse, après ces mots : « Le » cœur de l'homme est menteur et désespérément malin » par-dessus toutes choses, » ces autres mots : « Qui le » connaîtra? » Certes, c'est annoncer bien clairement à l'homme qu'il doit désespérer de se connaître parfaitement ici-bas.

Si on appelle *se connaître*, se souvenir assez bien de sa vie passée, des fautes qu'on a commises, des sentimens qu'on a éprouvés, plusieurs auront le droit de dire : « Je » me connais! » Mais la connaissance de soi-même à laquelle l'homme se sent appelé, quand il écoute sérieusement son instinct moral, est d'une tout autre nature.

Lorsqu'on s'observe vivre, penser, sentir, et qu'on le fait avec quelque attention, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on n'est pas dans l'ordre, et c'est déjà avoir fait un pas dans la connaissance de soi-même. Mais à peine a-t-on fait ce pas, qu'on découvre la difficulté presque insurmontable qu'il y a à aller plus loin.

Si je ne suis pas dans l'ordre, si je ne trouve pas en moi un type parfait de la nature humaine, il faut que je cherche ce type ailleurs, que je l'étudie, et que j'examine à quelle distance j'en suis. Ce ne sera qu'en ayant une connaissance exacte de ce type parfait de l'homme, et de toutes les différences qui existent entre les qualités de ce type et les miennes, que je pourrai dire sans présomption : « Je me » connais! »

Or, le type de l'homme, c'est Jésus-Christ, ou Dieu dans la nature humaine. Ainsi, plus je connaîtrai Emmanuel (Dieu avec nous), plus je me connaîtrai.

Je ne puis apprendre à connaître Jésus-Christ, qu'en me rapprochant de lui, et je ne puis m'approcher de lui, sans ressentir son influence régénératrice : d'où il résulte que mieux connaître Jésus-Christ, se mieux connaître, être de plus en plus transformé à son image, sont trois phénomènes spirituels tour à tour et continuellement causes et effets, effets et causes l'un de l'autre.

Moins on connaît Jésus-Christ, moins on se connaît, et plus on s'éloigne du type de la nature humaine, telle que Dieu l'avait faite au commencement. Ce sont trois phénomènes contraires, tout aussi intimement liés entre eux.

O Dieu! aie pitié des hommes; car des chaînes de ténèbres les enveloppent!

ANNONCES.

Le Livre des jeunes personnes; *extraits de prose et de vers, choisis dans les meilleurs écrivains français anciens et modernes; avec une préface par* M. Charles Nodier, *de l'Académie française*. 1 volume grand in-8°. Paris, 1834. Chez Ed. Guérin et Ce, rue du Dragon, n° 30. Prix : 6 fr.

Ce recueil de 512 pages, imprimé à deux colonnes, est fait avec goût. Les éditeurs ont, en général, eu soin d'en écarter ce qui ne pouvait pas être lu par les jeunes personnes; et ce n'était pas chose facile, puisqu'ils ont mis à contribution nos auteurs modernes, dont la plupart se font un mérite d'être inconvenans ou superficiels. Nous devons ajouter cependant qu'il est, dans ce livre, plusieurs morceaux que nous aurions préféré ne pas y voir, parce qu'ils sont de nature à encourager la disposition à la frivolité si naturelle aux jeunes filles.

La préface que M. Charles Nodier a écrite pour ce volume est spirituelle comme tout ce qui sort de sa plume. « Moi-même, qu'une impatience ardente et irréfléchie entraînait à s'approprier toutes les » idées bonnes ou mauvaises que les hommes ont mises en circulation » dans les livres, écrit-il aux jeunes personnes, je ne lis plus maintenant que ce qu'il vous sied de lire, et si je me souviens du reste, » c'est pour regretter les vaines heures que j'y ai perdues. Les esprits » les plus élevés de toutes les époques ont été d'accord sur cette opinion avec les esprits simples comme le mien, auxquels un peu de » tact et d'amour du vrai ont tenu lieu des hautes qualités de l'intelligence. Il n'y a pas un grand homme, pas un sage, qui n'ait fini » par restreindre à un très-petit nombre d'écrivains favoris l'élite » imposante d'amis que la lecture lui avait donnés parmi les maîtres » de la parole. Je vous en citerais quelques-uns qui n'ont pas admis » plus de quatre auteurs sur l'unique tablette de leur bibliothèque » philosophique, et je vous étonnerais sans doute en vous disant que, » pour quelques autres, cette économie aurait encore semblé pro- » lixe. »

M. Nodier explique ensuite pourquoi le choix des éditeurs n'a pas été resserré dans de si étroites limites. Nous avons regretté que sa philosophie ne lui ait pas interdit des complimens qu'il n'a trouvé moyen d'enter que sur une mauvaise doctrine. Nous croyons inutile de transcrire les complimens. Mais voici la doctrine : « Il n'y a rien d'essentiellement mauvais dans notre espèce. » N'est-ce pas le cas de dire avec M. Nodier : « Il n'y a que les idées fausses qui puissent conduire » à des démarches répréhensibles? »

Examen des Documens *sur le système pénitentiaire et la prison de Genève, publiés par* M L.-G. Cramer-Audéoud; *par un Membre du Comité de Surveillance morale*. Br. in-8°. Genève, 1834. Chez les principaux libraires; à Paris, chez J.-J. Risler, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 1 fr. 35 c.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des opinions diverses soutenues à Genève par les amis de l'amélioration des prisons et du système pénitentiaire. L'écrit que nous annonçons et qui répond à l'ouvrage de M. Cramer-Audeoud, renferme trois articles destinés primitivement au *Fédéral*, mais dont le premier seul y a été inséré. Le second nous avait été communiqué en manuscrit, et nous en avons fait usage en parlant de cette intéressante discussion. Le troisième contient, comme les deux premiers, des argumens qui méritent d'être pesés, puisqu'ils sont le résultat d'une longue expérience. Nous ne reviendrons d'ailleurs pas sur ce sujet, sur lequel nous avons déjà dit notre pensée. Espérons que le système pénitentiaire sera bientôt introduit dans un assez grand nombre de maisons de détention d'Europe, pour qu'on puisse faire des comparaisons entre les divers systèmes. Jusque là il sera difficile de se former une opinion, à moins d'accepter les enseignemens qui résultent des essais des Américains, malgré la différence qu'il y a entre les idées et les mœurs des peuples des deux continens.

Economie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme, en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir; par M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, ancien conseiller-d'état, préfet du Nord, ancien député, etc. 3 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Paulin, place de la Bourse Prix : 24 fr.

Nous rendrons compte de cet important ouvrage, qui se recommande au public par de vastes recherches sur l'économie politique, et par les pensées sérieuses qu'on y retrouve d'un bout à l'autre.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 41. 8 OCTOBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

ETAT MORAL ET POLITIQUE DE LA FRANCE.

DES CAUSES DE NOTRE MALAISE SOCIAL, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

QUATRIÈME ARTICLE.

Après avoir cherché les causes de notre état de malaise dans l'exubérance de la population industrielle, dans la disproportion toujours croissante entre le taux des salaires et le prix des objets de consommation, dans la concurrence excessive des hommes voués aux professions libérales, enfin, dans le manque d'éducation intellectuelle et morale parmi les classes inférieures, M. Dumolart s'occupe de nos lois, de nos institutions politiques, des hommes qui nous gouvernent, et il y trouve une nouvelle et grande cause des agitations qui reviennent périodiquement bouleverser la France. Voici les termes généraux sous lesquels il présente cette troisième cause de troubles : *La déplorable déconsidération dans laquelle le pouvoir est tombé, à tous les degrés de l'échelle politique, et la mauvaise administration de la justice.*

Nous avons récemment examiné le même sujet dans un article de *Revue politique*, qui indiquait les moyens de rendre au pouvoir l'ascendant moral dont il a besoin. Les idées de M. Dumolart s'accordent généralement avec les nôtres, mais elles renferment de nouveaux aperçus et de plus amples éclaircissemens que nous sommes heureux de pouvoir offrir à l'attention de nos lecteurs. Il nous sera bien facile, pour cette fois, de remplir notre tâche, car nous n'aurons à combattre sur aucun point les opinions de M. Dumolart ; il nous suffira d'un résumé dans lequel nous ne changerons que l'arrangement et la forme des réflexions de l'auteur ; le fond restera le même.

La déconsidération morale du pouvoir actuel est, d'abord, un fait que tous les partis sont contraints d'avouer. On ne se contente pas d'attaquer avec les armes de la plus virulente polémique les agens de l'administration, les préfets, les ministres, les fonctionnaires publics de tous les degrés. L'injure et la diffamation pénètrent jusque dans le sanctuaire de la justice ; elles frappent le juré sur son tribunal, profanent l'asile sacré de sa conscience, et le traînent, couvert d'un manteau d'ignominie, aux pieds des factions. La charte est raillée, conspuée, honnie, livrée aux dérisions des passans, comme un ignoble haillon. Et le roi.... « Quel est le cœur honnête, s'écrie M. Dumolart, qui ne se soulève de dégoût et d'indignation, au débordement d'outrages qu'une licence effrénée répand chaque jour sur le chef de l'Etat ! On le diffame indignement dans la rue, dans les journaux, dans des pamphlets à un sou, en prose, en vers, en caricature ; l'insulte le poursuit jusqu'à la barre de la chambre, jusqu'aux pieds de la justice qui s'en effraie, et craint trop souvent de frapper les coupables. Ou ces outrages sont mérités, ou ils ne le sont pas : dans le premier cas, la nation qui a pu se donner un tel chef est bien méprisable ; dans le second cas, comment tolère-t-elle ces infamies ? Ce dilemme doit faire monter la rougeur à tous les fronts français. »

Telle est la profonde déconsidération morale sous laquelle se débat le pouvoir. Comment est-il tombé jusque-là ? Pour répondre à cette question, il faut considérer à la fois ce qui s'est passé avant la révolution de 1830 et depuis.

En France, tout homme âgé de quarante-cinq ans a vu

onze grandes et complètes révolutions, avec autant de constitutions différentes, sans parler des changemens de système du gouvernement établi, comme le 9 thermidor, le 18 fructidor, le 5 septembre 1816, etc., qui étaient des révolutions au petit pied. Notre homme de quarante-cinq ans a vu l'ancien régime, la monarchie constitutionnelle de 91, la démagogie et la terreur de 93, la république et le directoire de l'an III, le consulat électif et la constitution de l'an VIII, le consulat à vie et le sénatus-consulte organique de l'an X, l'empire et Napoléon, la première restauration et Louis XVIII, encore l'empire avec les articles additionnels, la seconde restauration, enfin, la révolution de juillet et la charte de 1830. Total, onze gouvernemens et onze constitutions; terme moyen, quatre ans, par gouvernement et par constitution. Quelle effroyable instabilité dans les hommes et dans les choses! Quel mouvement immense et perpétuel qui précipite aux gémonies ce qui était sur le trône, et qui élève au faîte de l'État ce qui était au dernier degré de l'ordre social! Au milieu de ce torrent qui sans cesse roule et tourne sur lui-même, qui engloutit et emporte dans l'écume de ses flots toutes les lois et toutes les dynasties; comment la nation pourrait-elle apprendre à respecter le pouvoir? Quelle confiance, quelle foi, quel avenir placerait-elle en lui? Le gouvernement a cessé d'être, aux yeux du pays, un vieux chêne qui a jeté de profondes racines dans le sol et triomphé de longs orages; c'est une plante fragile, éphémère, qui ne touche qu'à la surface et qui disparaît au moindre coup de vent.

Remarquez encore que les principes et les pouvoirs n'ont pas seulement varié, mais qu'ils ont subi des transformations complètes dans l'intervalle de quelques années. Le *credo* de la veille est souvent devenu *l'anti-credo* du lendemain. Ce qu'il avait fallu souscrire sous peine de mort, il fallait ensuite le renier sous peine de mort. On dirait que nous avons voulu montrer qu'une société humaine peut admettre, dans la courte existence d'une génération, les idées les plus disparates et les plus contradictoires. Un jour, les partisans de la royauté ont été proscrits, dépouillés de leurs biens, fusillés, mitraillés, traqués comme des bêtes féroces; un autre jour, tous les honneurs, toutes les grâces, toutes les récompenses étaient pour eux. Une fois, les autels ont été renversés dans le sang de leurs ministres, et la France, ivre d'athéisme, vociférait des cris de mort contre ceux qui reculaient devant les hideuses saturnales de l'apostasie; une autre fois, on essayait de remettre l'autel sur le trône, et la France courait derrière les processions monacales qui allaient, en grande pompe, replanter des fétiches de bois et de pierre au bord des chemins. Tel anniversaire a été célébré par des cris de victoire, par des réjouissances publiques; puis, on en a fait un jour d'expiation, où le pays était officiellement invité à pleurer et à se revêtir de signes de deuil. La noblesse a été tour-à-tour abolie et reconstruite; les fougueux républicains qui conduisaient à l'échafaud ceux qui n'avaient d'autre tort que de porter un grand nom, sont entrés dans le conseil d'un despote, affublés de cordons et de titres nobiliaires. Crimes et vertus politiques, révolte et patriotisme, ces mots ont changé selon les époques, et les mêmes actions faites par les mêmes hommes ont été regardées, suivant les temps, comme des forfaits dignes de mort ou comme les inspirations du plus sublime dévouement. Et c'est toujours au nom de la loi que ces monstrueuses contradictions, que ces abominables folies ont été commandées! Quel respect le pays peut-il conserver pour elle? qui oserait parler encore de la sainteté des lois? La loi est sainte, quand elle a été consacrée par l'obéissance des peuples, quand elle est l'expression de la morale universelle, quand elle ne prescrit rien qui ne se rapporte évidemment au bien commun. Mais ces lois d'hier, lois contradictoires, lois dictées par les besoins du moment et par les intérêts des factions, lois qui sont usées et flétries avant même d'être achevées, où donc serait leur autorité sur la conscience, leur inviolabilité, leur sainteté? Elle durent tant qu'il y a des baïonnettes pour les soutenir, ou des motifs d'égoïsme pour les conserver; mais après?

Voilà le triste héritage que le gouvernement du 7 août a dû recueillir, et que tout autre pouvoir devrait également accepter. Il n'appartient à aucune constitution, à aucun homme, à aucune réunion d'hommes, de détruire, en quelques jours, ces fatales conséquences de nos cinquante ans de révolutions. Ayez une monarchie ou une république, prenez Henri V ou un président de la Société des droits de l'homme, rien n'y fera. La confiance des peuples dans leurs lois et dans leurs chefs est une œuvre des siècles; on ne la restaure pas comme une dynastie, en poussant une pointe de cosaques sur la capitale. Cependant, tout en tenant compte de ces nécessités, il faut dire que le gouvernement du 7 août aurait pu gagner un peu plus d'ascendant moral qu'il ne l'a fait. Ses propres fautes ont encore ajouté à la déconsidération dans laquelle était tombé le pouvoir.

Dans les premières semaines qui ont suivi la révolution de juillet, on a peut-être porté trop loin la condescendance; les poignées de main et les toasts de coco qui devaient, hélas! être bientôt remplacés par les mitraillades du cloître Saint-Méry, n'étaient sans doute pas indispensables. Napoléon a dit: « Qui fut plus populaire, plus débonnaire que le malheureux » Louis XVI? Pourtant, quelle a été sa destinée? Il a péri! » C'est qu'il faut servir dignement le peuple, et ne pas » s'occuper de lui plaire. La belle manière de le gagner, » c'est de lui faire du bien. Rien n'est plus dangereux que » de le flatter: s'il n'a pas ensuite tout ce qu'il veut, il » s'irrite et pense qu'on lui a manqué de parole; et si alors » on lui résiste, il hait d'autant plus qu'il se dit trompé. »

Ce serait peu que cela. Les ministères qui se sont succédés depuis quatre ans n'ont fait, sauf deux ou trois exceptions, que des lois de circonstance, inspirées par la peur, par la colère ou par des calculs de portefeuille. On a commis l'énorme faute de diminuer le plus juste, le plus légitime des impôts, l'impôt sur les boissons, pour se ménager dans les chambres l'appui des députés du midi. On a maintenu, d'un autre côté, des tarifs onéreux sur des objets de première nécessité, sur le sel, sur les fers, sur les bestiaux, sur les houilles, pour complaire aux députés influens de la Moselle, des Vosges, du Nivernais, du Berry, de la Normandie, et pour favoriser les priviléges de certains membres ou de certains parens des membres du cabinet. Dans un autre ordre de choses, on a frappé un droit aussi ancien que l'existence de la première famille, droit sacré, inviolable, tandis qu'il ne fallait réprimer que l'abus de ce droit, les associations politiques. On a presque toujours gouverné en vue du pouvoir, dans un esprit de parti, pour servir les intérêts du petit nombre. Les lois vraiment utiles au pays, ces lois fécondes qui auraient puissamment contribué à l'amélioration morale et intellectuelle, du peuple, ont été ajournées ou renvoyées indéfiniment. Sans doute, les attaques et les révoltes si fréquentes des factions ont contraint le pouvoir de se mettre sur la défensive, et ne lui ont pas toujours laissé le loisir de s'occuper du perfectionnement des institutions qui intéressent le grand nombre. Mais a-t-il fait, du moins, sous ce rapport, tout ce qu'il pouvait faire? Nous répondons à regret d'une manière négative.

Enfin, on a commis, dans la nomination des fonctionnaires publics, aux premiers jours du nouveau gouvernement, des erreurs qui ne peuvent pas être toutes excusées par la précipitation ou par les exigences de l'époque. Le népotisme, les convenances de famille, les relations d'amitié, les confréries littéraires ou politiques, les anciens rap-

ports de collége même, ont dicté plusieurs choix qui n'ont pas médiocrement contribué à maintenir la déconsidération du pouvoir.

Si l'on veut rétablir son ascendant moral, il faut donner au pays des lois justes, équitables, fondées sur les principes éternels de la morale et de la vérité, conformes à l'intérêt bien entendu des classes les plus nombreuses de la société. « Les gouvernemens antérieurs ont assez montré, dit M. Dumolart, jusqu'où peut aller la volonté de faire le mal; pourquoi n'essaierait-on pas de reconnaître ce que pourrait obtenir d'heureux résultats, la volonté forte et persévérante de faire le bien? Il est digne du gouvernement sorti de la révolution de 1830 de le tenter. Sans doute, l'entreprise est grande; sans doute, il est plus aisé de corrompre les mœurs que d'en arrêter la corruption.... Mais le succès n'est pas impossible; et comme il est la condition tout à la fois de la monarchie et de l'ordre public, qui sont aujourd'hui inséparables, il doit enflammer le courage du roi des Français, qui doit mettre sa gloire à vaincre ces obstacles. La stabilité du gouvernement est essentiellement dans la bonté et la fixité des lois. Le législateur ne saurait donc être trop en garde contre ces lois du moment, aussi passagères que l'influence des circonstances ou des hommes qui les provoquent, et dont la mobilité scandaleuse, en accusant leur vicieuse origine, confond toutes les idées de morale, toutes les notions de droits et de devoirs, et fait subordonner l'obéissance actuelle à la prévision du lendemain.... La loi ne doit jamais avoir d'autre fin que le bien public. »

Mais aussi, quand la loi est juste, bonne, favorable au bien commun, elle doit être exécutée, ainsi que le remarque fort bien M. Dumolart, avec une énergique impartialité, envers et contre tous. Le pouvoir doit tenir d'une main ferme l'épée de la justice. Indulgence pour ceux qui se sont momentanément égarés et qui témoignent hautement de leur repentir. Mais quant à ceux qui se font un mérite de lever l'étendard de la révolte contre les lois, chaque fois qu'ils le peuvent, qu'ils soient châtiés promptement et sévèrement! « Il faut avoir le courage de les combattre avec énergie, ajoute M. Dumolart, dans toutes les arènes où ils se présentent, quelle que soit la couleur de leur drapeau, et soit qu'ils invoquent la nécessité de la naissance ou celle des barricades. Dans l'état de division et d'inquiétude qui résulte de ces agressions continuelles, il n'y a plus de nation, a dit Chamfort, par la même raison qui fait que la charpie n'est pas du linge. »Ordonnez donc la révision de la législation, pour opérer la réforme ou la correction de toutes les lois iniques, inutiles, insuffisantes, contradictoires ou obscures, d'après lesquelles rien n'est positivement bien, rien n'est mal, et qui ouvrent tant de voies à l'arbitraire dans l'application. Et, en même temps, faites cesser, de gré ou de force, tous les conflits, et ne laissez aucune incertitude sur le pouvoir auquel l'obéissance est irrévocablement due.

Comme dernier remède au malaise qui résulte de la déconsidération du pouvoir, M. Dumolart indique une rigoureuse circonspection dans le choix des fonctionnaires publics. La France a besoin d'hommes de capacité et d'honnêtes gens. Une instruction générale et superficielle, qualité qui court les rues, sert de peu en administration. C'est l'homme positif, l'homme spécial, celui qui a fait de l'une des branches de l'administration l'objet de ses études particulières, qui doit être placé là où l'appellent ses lumières et son expérience. Les éditeurs de petits journaux et les faiseurs de vaudevilles, gens qui parfois connaissent tout et ne savent rien, ne doivent être préférés qu'en raison de leur mérite, lorsqu'ils en ont. Les neveux, cousins, beaux-frères, parens et proches des ministres feront bien d'acquérir des titres valables pour entrer dans l'administration, ou de rester dehors. On pourrait citer une multitude de faits plus ou moins scandaleux à ce sujet. Il est fort désirable que cette plaie honteuse du népotisme disparaisse complétement de nos habitudes et de nos mœurs.

« En suivant d'un pas ferme ces erremens nouveaux, dit M. Dumolart, le gouvernement ramènera à lui tous les esprits qui ne sont que séduits ou égarés. Ils l'accompagneront dans sa marche, et lui en faciliteront les progrès, au lieu de l'entraver. Ils comprendront que la véritable ambition consiste à se rendre supérieur en mérite, avant de vouloir être supérieur en dignité; ils travailleront à se mettre en état de faire honneur à leur patrie par de bonnes mœurs comme par leurs talens; et nous ne les entendrons plus journellement épuiser le vocabulaire de l'injure sur des magistrats qu'ils sont destinés à remplacer. »

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Don Pédro est mort le 24 septembre, à deux heures après midi. Après avoir fait ses adieux à ses ministres, il a de nouveau appelé auprès de lui la reine sa fille, et lui a demandé d'ouvrir les portes des prisons à tous les détenus politiques. Il a voulu qu'on rendît à ses cendres, non les honneurs royaux, mais ceux dûs à un commandant d'armée. Don Pédro était âgé de trente-cinq ans.

Voici la composition du nouveau cabinet portugais: Le duc de Palmella, président du conseil; don Frei Francisco de Saint-Luz, premier secrétaire d'état; Antonio Barreta Ferraz e Vasconcellos, ministre des affaires ecclésiastiques et de la justice; Silva Carvalho, ministre des finances; le duc de Terceire, ministre de la guerre; le comte de Villa-Réal, ministre des affaires étrangères; Agostinho Jose Freire, ministre de la marine.

Le duc de Palmella a dit, au sein de la chambre des pairs, que le nouveau ministère consacrera tous ses efforts au développement des institutions constitutionnelles et à leur consolidation, et que, pour que la charte reçoive son entière exécution, il présentera des lois organiques, et notamment des mesures destinées à maintenir le crédit public.

La chambre des députés portugais a adopté, dans sa séance du 19, un projet de loi qui règle les formalités et les conditions de vente des propriétés publiques disponibles. Cette vente aura lieu de manière que les petits capitalistes pourront se présenter comme acquéreurs. Il est aussi question d'un emprunt, dont le but est de pouvoir faire des avances, en prenant hypothèque, aux fermiers qui, ruinés par la guerre civile et la mauvaise qualité de la dernière moisson, sont presque tous dans l'impossibilité de faire les semailles et d'acheter les grains nécessaires.

La rédaction du premier article du projet de loi sur la dette, adopté par la chambre des procuradores, était telle, qu'on pouvait espérer la reconnaissance de tous les emprunts; mais, dans la séance du 26, malgré l'adoption de cet article, la chambre a annulé, à une forte majorité, l'emprunt Guebhard. Le 27, l'article 2, modifié dans le sens de la minorité de la commission, a été adopté; et le 30, contre l'avis de sa commission, la chambre a adopté la division de la dette en active et en passive, dans la proportion des deux tiers pour la partie active, et de un tiers pour la passive. Ces nouvelles, exploitées à la Bourse, ont donné lieu à un jeu effréné, qui a eu pour résultat la ruine de plusieurs spéculateurs.

La santé de Mina ne lui permettant pas de se mettre sur-le-champ à la tête de l'armée espagnole, Rodil a consenti à conserver le commandement jusqu'à son arrivée.

M. Armand Carrel, gérant du *National*, a écrit une longue lettre dans ce journal pour annoncer son retour d'Angleterre et déclarer que, pour satisfaire aux divers jugemens rendus contre lui, il se constituerait prisonnier sur un simple avis de l'autorité administrative. Il a été écroué à Sainte-Pélagie par un commissaire de police, et le numéro du *National* qui contient sa lettre a été saisi.

On assure que M. de Genoude, rédacteur-gérant de la *Gazette de France*, a reçu, à Versailles, l'ordre du sous-diaconat.

APOLOGÉTIQUE.

La Raison du Christianisme, ou Preuves de la vérité de la Religion tirées des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne; ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude. — Paris, 1834. Chez Sapia, rue du Doyenné, n° 12. — Tome Ier. Prix : 5 francs.

Lorsque Dieu, dans ses pofondes et mystérieuses pensées, permit que la voix du Christ fût couverte, pendant quelques jours, par les bruyantes déclamations du scepticisme et par le tumulte des passions politiques, combien de faux Messies nous apparurent de tous les points de la France! Chacun d'eux avait sa loi, son baptême, son évangile, son système, sa régénération, ses promesses de gloire et de bonheur. Pâles flambeaux, lumières vacillantes et incertaines, qui s'allument et qui meurent, tandis que le soleil est caché sous l'horison!

Celui-ci vint nous prêcher une perfectibilité indéfinie; il annonça que le jour arriverait où l'homme aurait conquis l'immortalité sur la terre par les découvertes de la science : malheureux prophète qui s'empoisonna pour se dérober à la main du bourreau, et qui dut jeter un triste regard, avant de mourir, sur cette prétendue perfectibilité, dont le dernier terme aboutissait à des lois de cannibales. Celui-là voulut régénérer l'espèce humaine dans un baptême de sang. Il se fit l'apôtre d'une monstrueuse idée de destruction, et au lieu de donner sa vie, comme le véritable Christ, pour sauver le monde, il trancha la vie de tous ceux qu'il rencontrait sur sa route, afin d'atteindre à je ne sais quel âge d'or, vain rêve qu'il acheva sous le triangle de l'échafaud. Alors parut un autre Messie, qui se déclara l'ami de Dieu et des hommes; il prit une tunique blanche sur son habit bleu, rédigea une liturgie, institua un baptême et des fêtes, prononça de beaux discours sur toutes les vertus; mais les corbeilles de fleurs qu'il avait posées sur les autels de nos vieilles basiliques n'étaient pas encore fanées que déjà la théophilanthropie, informe plagiat du christianisme, s'était flétrie au souffle de ses propres enfans. Cependant il vint bientôt un nouveau prophète, le Messie de la guerre, le dieu des combats; il baptisa la grande nation d'un baptême de gloire; il eut ses adeptes, ses initiés, ses adorateurs, et même de fanatiques séides; *les rois*, selon l'expression de notre grand poète lyrique, *de loin saluant son palais, à ce dieu seul semblaient croire*; mais il s'est éteint, consumé sous les feux de son génie, et de sa religion il ne reste plus qu'une tombe et un saule dont les feuilles, comme on l'a dit, s'éparpillent dans l'univers : fidèle emblême de cette grandeur sitôt effacée! Compterons-nous les autres Messies qui nous sont venus des quatre vents du monde social; les uns, avec le squelette du moyen-âge qu'ils avaient exhumé pour en faire l'apôtre de l'avenir; les autres, avec un corps de doctrines politiques, ingénieux mécanisme où les poids et les contre-poids se soutenaient dans un rigoureux équilibre, machine où l'on tenait compte de tous les frottemens, sauf des mœurs, des passions, des besoins intellectuels et religieux du dix-neuvième siècle? Parlerons-nous de ces jeunes gens si enthousiastes et si naïfs dans leur apostolat, qui croyaient refaire tout un peuple comme on reconstruit une oiseuse théorie d'économie politique, et qui rêvaient déjà l'association universelle du genre humain pendant que la discorde séparait en deux ou trois camps leur poignée de disciples? Mais qu'est-ce qui subsiste aujourd'hui de tout cela, sinon quelques épigrammes, quelques douleurs solitaires, et une page de plus dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain?

Et pourtant, chaque fois que ce cri retentissait au milieu de nous : le Christ est ici; le Christ est là; le Messie de notre âge est apparu! on voyait aussitôt la France de la nouvelle génération courir, s'élancer, haletante, affamée, l'œil ardent, les mains tendues, prête à se mettre à genoux, priant, suppliant avec angoisse qu'on lui fit l'aumône d'une foi, d'un culte, d'une espérance, d'un lien de paix et d'amour. Mais bientôt détrompée de ces faux prophètes et de leurs évangiles, la France nouvelle s'en revenait morne, abattue, se frappant la poitrine comme les Juifs en descendant du Calvaire, tournant son désespoir contre la société qu'elle accusait de ses cruels mécomptes, ou se déchirant elle-même, parce que l'air vital lui manquait. Pauvres jeunes gens qui ont abandonné la source des eaux vives, comme s'exprime la Parole de Dieu, et qui se sont creusé des citernes crevassées qui ne contiennent point d'eau! Ah! par pitié, par pitié pour ces âmes vides et altérées, pour ces cœurs qui se flétrissent, dès le matin, sous l'aride et pesante atmosphère du scepticisme, et qui se préparent peut-être à chercher dans la mort un remède à leurs souffrances; donnez-leur le breuvage qui étanchera leur soif; donnez-leur la nourriture qui apaisera leur faim; donnez-leur l'Evangile qui émoussera entre leurs mains le fer du suicide!

Après tant de missions stériles ou avortées, il en reste une à prendre : la plus belle, la plus noble, la plus féconde, la plus glorieuse de toutes les missions : celle de ramener la France aux pieds du Dieu-Sauveur. Où donc est-il le nouveau Pierre-l'Hermite dont la voix puissante réveillera les peuples, non plus pour les envoyer conquérir un sépulcre vide, mais pour leur faire conquérir la vie de la foi? Qu'il se lève, l'homme fort, l'homme de génie, l'homme marqué du sceau divin, et qu'il parle! car il faut à la France une parole de vérité, il lui faut l'Évangile, ou elle tombera en pourriture et ne renaîtra que par une nouvelle invasion de barbares : dernier trait de ressemblance avec le Bas-Empire auquel nous pouvons être déjà comparés à tant d'égards.

Mais cet apostolat de l'évangélisation, s'il est grand et sublime, présente aussi de nombreuses et formidables résistances à vaincre. Chose qui peut sembler contradictoire, et qui existe cependant : la génération nouvelle, bien qu'elle ait besoin d'une religion, bien qu'elle en ait faim et soif, bien qu'elle avoue et prolame devant qui veut l'entendre qu'elle aspire à trouver de fortes convictions religieuses, manifeste une sorte d'antipathie héréditaire contre les vérités de la foi chrétienne; elle est prête à écouter tout le monde, si ce n'est le ministre du Christ; elle s'empresse d'aller au-devant de toutes les doctrines, excepté quand il s'agit de la doctrine révélée; aussitôt qu'elle s'aperçoit que le prédicateur lui prêche Jésus-Christ, elle tourne la tête avec dédain et s'en va. On citerait plusieurs honorables exceptions, il est vrai; mais en thèse générale, on ne niera pas ce fait qui est malheureusement trop bien constaté par l'expérience.

La principale cause de cette contradiction apparente se trouverait aisément dans la répugnance instinctive de l'orgueil humain contre les dogmes d'une révélation, qui ne consent à sauver l'homme qu'après l'avoir abaissé jusques dans la poussière. La même inimitié naturelle, qui faisait livrer les chrétiens aux bêtes féroces, tandis que tous les autres cultes étaient admis au Panthéon, fait rejeter aujourd'hui l'Evangile par une génération qui saluerait d'un long cri de joie la première religion venue. Mais sans nous arrêter au développement de cette idée, il y a une cause secondaire qui peut aussi expliquer l'éloignement d'une grande partie de la jeunesse actuelle pour le christianisme : c'est l'opinion généralement répandue que la science en a fini avec le dogme chrétien, qu'il est impossible de croire à la Bible

quand on est géologue, physicien, mathématicien, historien, astronome; que le christianisme, en un mot, est au dessous des découvertes scientifiques de notre époque. C'est là un triste legs de l'école de Voltaire, et qui survit à l'école même d'où il est sorti; car le voltairianisme se meurt, mais cette opinion subsiste : pareille à ces aiguillons qui restent dans la plaie et qui l'enveniment, après que la guêpe a cessé de vivre.

Quand on observe attentivement cette opinion chez les hommes qui la professent, on s'étonne de voir que ce n'est qu'une idée admise sur parole d'autrui, reçue sans examen, un préjugé; oui, un préjugé, rien de moins ni de plus! Esprits éclairés du siècle, qui ne voulez de préjugés d'aucune sorte; vous qui avez cherché la raison de tous les phénomènes intérieurs et extérieurs, la raison de votre intelligence, la raison des lois qui vous régissent, la raison de l'ordre social, la raison du mouvement des mondes autour du soleil; vous qui avez tout creusé, tout analysé, tout disséqué, tout défait et refait, comme Descartes, lorsqu'il fit table rase de ses études pour les reconstruire tout entières sur un nouveau plan; vous, enfin, qui regardez en pitié le vulgaire, parce qu'il admet des principes qui ne lui sont pas rigoureusement démontrés; c'est vous, vous-mêmes, qui acceptez sur la foi de quelques déclamateurs superficiels que la religion chrétienne est incompatible avec la science! Vous n'avez pas examiné cette question; vous n'avez pas comparé le contenu de la Bible avec les découvertes des savans modernes; vous n'avez même, pour la plupart, jamais lu la Bible. Non, vous ne l'avez point lue, j'en appelle à votre bonne foi! Eh bien! vous avez admis sans preuve, docilement, servilement, que la science détruit la religion de la Bible. Est-il un préjugé plus aveugle, plus inexcusable, que celui-là? On reproche à l'Evangile de dire : Croyez sans examiner! Bien au contraire, il vous crie de toutes ses forces : Examinez et jugez! Le Christianisme ne se plaint pas d'être trop examiné; il se plaint de l'être trop peu; il ne fuit pas la lumière, il la réclame avec les plus vives instances; il ne recule pas devant vos découvertes scientifiques, il vous supplie de le confronter avec elles; il veut, il appelle des juges, et vous, hommes intelligens du dix-neuvième siècle, vous ne lui opposez qu'une fin de non-recevoir!

Il est temps que la cause du Christianisme soit entendue. Au dix-huitième siècle, cette cause a été jugée, non plaidée; notre époque lui doit une grande et solennelle réparation. Les amis de l'Evangile ne demandent point de privilége pour leurs convictions religieuses; que le procès recommence, que les deux parties soient également libres, et que la conscience de chacun décide! Voilà notre vœu; c'est un vœu de justice et de liberté. Déjà l'honorable M. de Genoude a convoqué, dans l'ouvrage que nous annonçons, quelques-uns des avocats du Christianisme. Ce ne sont point des noms obscurs, croyez-moi, ni des hommes que la science puisse dédaigner sans se renier elle-même. Voici Bacon, le restaurateur de la philosophie moderne, le précurseur de trois siècles d'investigations, qui développe ses fortes croyances dans une confession de foi que pourrait signer le théologien le plus orthodoxe. Voici Newton, le géant des mathématiques, l'intelligence au-dessus de laquelle il n'y a rien dans les annales de l'humanité, qui rend témoignage à la divine inspiration des Ecritures, à la vérité des prophéties, au sacrifice expiatoire du Christ, à tous les dogmes fondamentaux de l'Evangile. Rangez-vous, philosophes de l'encyclopédie! place pour vos maîtres, pour les demi-dieux devant lesquels vous vous êtes prosternés, pour Bacon et Newton! Plus loin se lève Clarke, le métaphysicien profond qui renferme sous la triple enceinte de sa puissante logique l'existence de Dieu. Là, Erskine (non le lord-chancelier, comme on l'a écrit par erreur, mais un simple avocat), Erskine explique la foi chrétienne, sa nature, ses caractères, ses effets, avec une rigueur d'argumentation et une hauteur de vues qui eussent étonné le génie de Pascal. Après lui vient Leibnitz, le seul homme réellement universel depuis Aristote et avant Cuvier, historien, jurisconsulte, physicien, mathématicien, métaphysicien, théologien, savant du premier ordre dans toutes ces branches des connaissances humaines, et il prouve que les enseignemens de la Bible sur l'origine du mal et sur les autres points fondamentaux de la foi, sont conformes au témoignage de la raison. Ensuite Euler, le laborieux héritier de Newton, le grand calculateur qui semblait se jouer des plus colossales formules algébriques, interrompt la série de ses problèmes pour faire l'apologie du Chistianisme; cet esprit vraiment fort se baisse pour renverser les esprits qui se prétendent forts. Enfin, Stolberg, le poète élégiaque, le pieux historien, l'homme aux graves méditations, laisse échapper de son âme un hymne d'amour pour le Dieu qui a tant aimé le monde que de donner son Fils unique au monde.

Tous ces grands noms ont répondu à l'appel de M. de Genoude, et se tenant debout sur le seuil de l'Eglise chrétienne, ils demandent où sont les champions de l'incrédulité. D'autres se présenteront : Pascal, Bossuet, Arnaud, Locke, Fénélon, Mallebranche, Adisson, Bonnet, d'Aguesseau, Grotius. Chacun de ces hommes pèse plus, à lui seul, que tous les sceptiques ensemble dans la balance où se comparent les forces de l'esprit humain.

C'est une belle et heureuse pensée que celle de recourir aux témoignages des maîtres de la science, pour convaincre d'imposture le préjugé qui place le Christianisme au-dessous du niveau des sciences modernes. M. de Genoude a suivi le conseil de Pascal : « A ceux qui ont de la répugnance pour » la religion, il faut commencer par leur montrer qu'elle » n'est point contraire à la raison; ensuite, qu'elle est vé» nérable et en donner du respect; après, la rendre aimable, » et faire souhaiter qu'elle fut vraie; et puis, montrer par » des preuves incontestables qu'elle est vraie. »

Nous reviendrons sur cette importante publication, quand les volumes suivans auront paru; et nous pénétrerons alors dans l'intérieur de ce majestueux monument élevé à la gloire de la religion chrétienne.

SALLES D'ASILE

COMBINÉES AVEC DES SALLES DE CONCERT ET DE BAL.

Projet de M. Félix Bodin.

M. Félix Bodin est député de Maine-et-Loire; il a concouru à l'établissement d'une caisse d'épargne à Saumur, et il voudrait bien doter la ville qui l'a élu, de quelques autres institutions utiles. Convaincu surtout des avantages qu'une salle d'asile offrirait aux enfans pauvres, il s'est demandé comment on pourrait se procurer les ressources nécessaires à sa fondation et à son entretien; et en bien cherchant, il a imaginé un projet qui lui paraît convenir, non seulement à Saumur, mais à l'immense majorité de nos villes de 5,000 à 30,000 âmes, à tous nos chefs-lieux de sous-préfecture. Certes, un tel plan est assez beau pour qu'il faille l'étudier avec quelque soin; aussi avons-nous lu attentivement la lettre que M. Félix Bodin vient d'adresser à M. Bruley-Desvarannes, sous-préfet de Saumur, et qui lui tient lieu de programme.

L'honorable député commence par établir un parallèle entre la charité et la philanthropie. « La charité dit-il, est » la plus sublime des vertus du christianisme; mais elle » agit, comme toute vertu, plutôt avec élan qu'avec ré-

» flexion ; plus préoccupée du plaisir d'un sacrifice que » de son résultat final, soulageant des maux isolés, indivi- » duels, sans songer beaucoup à un but général. La charité » a été et sera toujours bonne pour verser sur les plaies » de l'humanité un baume qui n'appartient qu'à elle ; mais » la philanthropie, procédant par des voies scientifiques, » s'appuyant sur l'observation des faits, sur l'expérience, » s'attache plus particulièrement à empêcher ces plaies de » se former. La charité a été presque toujours palliative, » la philanthropie sera essentiellement préventive. »

M. Félix Bodin se place, comme on voit, sous le patronage de la philanthropie ; il faut pour cela qu'il ait grande confiance en elle, qu'il l'a croie en quelque sorte sur parole ; car, après nous avoir dit ce que, selon lui, la charité *a été*, il en est réduit, quand il en vient à la philanthropie, à nous dire ce qu'*elle sera* : « la philanthropie *sera* essentiellement préventive. » C'est-à-dire, en d'autres termes, que la charité a fait ses preuves, et que la philanthropie en est encore aux promesses, sans pouvoir se recommander par des résultats. Reste à examiner si M. Félix Bodin a suffisamment étudié l'histoire de la charité pour être en droit de dire qu'elle a été presque toujours palliative ; nous serions plutôt disposés à affirmer qu'elle seule peut-être a réussi à prévenir souvent le mal physique, le mal temporel, en l'attaquant dans sa source principale, le mal moral. Sans doute l'humanité doit à la charité de nombreuses et admirables fondations hospitalières; mais il serait injuste de ne tenir aucun compte de ce qu'elle a fait pour empêcher les débordemens du mal. N'est-ce pas à la charité que sont dues la multiplication des écoles, et la première idée des salles d'asile ? Les sociétés de tempérance qui empêchent la dégradation des individus et la ruine des familles, ne se sont-elles pas formées et développées sous l'influence de la charité ? La dissémination des Saintes-Écritures, ce moyen puissant de moraliser les hommes et, en leur faisant aimer leurs devoirs, de les détourner des vices qui détruisent le bien-être domestique, a-t-elle une autre origine que la charité ? Les travaux d'évangélisation, la prédication du christianisme aux nations payennes, tous ces efforts dont le but est d'établir des principes féconds en résultats immédiats, en même temps qu'ils ont une immense portée religieuse, à quoi les attribuer si ce n'est à cette même cause ? Et j'ose le dire, la charité, quelque spontanée, quelqu'ardente qu'elle soit souvent, est essentiellement systématique ; persévérante de sa nature, elle agit toujours, elle s'étend à tout, et comme elle n'a pas besoin de trouver une voie facile pour se développer, parce qu'elle vit de sacrifices, et que rien ne l'arrête tant qu'elle peut en faire, ses ressources sont immenses.

Il n'en est pas de même de la philanthropie, et je n'en voudrais pour preuve que la malheureuse conception que M. Félix Bodin met sous sa garde, après avoir prononcé son panégyrique. Faire servir les plaisirs des riches au soulagement des malheureux, a toujours été le plan favori des philanthropes. Ils ne connaissent rien de beau comme de faire danser au profit des pauvres. « Après tout, demande l'ho- » norable député de Maine-et-Loire, la joie et les larmes » ne se touchent-elles pas partout sur cette terre ? Quand on » danse au premier étage, on meurt de froid et de faim dans » la mansarde : cela est triste ; mais si la danse doit contri- » buer à porter assistance à ceux qui souffrent plus haut, » alors elle est un bien. » Il est impossible, ce nous semble, de faire une critique plus amère de la société actuelle. Ne trouver moyen d'appeler le secours que par l'attrait du plaisir, n'est-ce pas avouer que nous sommes tombés bien bas? Quoi! vous obtiendrez davantage par la promesse d'une fête que par le simple récit d'une infortune! Vous êtes à peu près sûr d'être écouté si vous parlez de bals et de concerts, et à peu près sûr qu'on se détournera de vous si vous ne faites que peindre la situation d'enfans délaissés ou de vieillards infirmes! Il faut nécessairement, selon vous, que le plaisir serve d'avocat à la bienfaisance, et vous en êtes si fort convaincu que c'est dans l'immense majorité de nos villes de 3,000 à 30,000 âmes, dans tous nos chefs-lieux de sous-préfecture, que vous conseillez d'en appeler au goût de la musique plutôt qu'à la simple compassion, plutôt qu'au désir d'être utile et de secourir.

Je ne sais si la statistique morale de la France que nous offre M. Félix Bodin est exacte ; mais le fût-elle, je n'y verrais qu'un motif de plus pour ne pas recourir au moyen qu'il indique. S'adresser à l'égoïsme des classes aisées, pour les engager à faire le bien sans y songer, sans qu'il leur en coûte rien, c'est fortifier cet égoïsme en l'exerçant, c'est agrandir la plaie qui ronge la France. Mieux vaut encore augmenter les écoles au moyen des impôts que de les multiplier par des aumônes simulées, dont la légèreté d'esprit et la vanité feraient seuls les frais.

Le plan de M. Félix Bodin consiste à construire des salles qui puissent servir à la fois de salles d'asile et de salles de concert et de bal ; et il prouve qu'elles seraient également propres à ces deux usages. L'estrade en gradins servirait à installer l'orchestre ; la santé des enfans exige que les salles soient planchéiées, et un plancher convient en même temps pour la musique et la danse. Nous n'entrerons pas dans les détails du calcul qu'il fait et duquel il résulte que pour l'entretien d'une salle d'asile et les frais de quinze ou vingt matinées et soirées consacrées soit à la musique, soit à la danse, une dépense annuelle de 3,000 fr. serait suffisante, et qu'on pourrait y pourvoir par 200 souscriptions de 15 fr. Il est bien évident que ce serait s'amuser à bon marché, et faire le bien à meilleur marché encore ; mais ne serait-ce pas engourdir les sentimens généreux qui peuvent se trouver chez les habitans aisés de nos petites villes, et offrir à la classe laborieuse et pauvre de tristes rapprochemens, dans lesquels il est à craindre qu'elle ne se croie en droit d'apercevoir une ironie ? Vous avez beau dire que « les plaisirs de la classe aisée ne seront point associés à des » idées de souffrance ; qu'ils serviront aux frais d'éducation » de pauvres enfans gais et insoucians comme on l'est à » leur âge, *et dont les parens seuls ont à s'inquiéter du* » *lendemain* ; » mais est-il bien sûr que quand ces enfans seront devenus hommes, le bruit de la musique qui aura interrompu, plusieurs fois par an, les exercices auxquels ils se livraient dans l'asile, ne retentira pas souvent à leurs oreilles, et qu'il ne sera pas le plus ancien de leurs griefs contre la société qui, au lieu de leur accorder de tendres soins, n'aura consenti à s'occuper d'eux qu'en s'amusant ?

Valait-il la peine de faire précéder l'exposition d'un tel plan, d'un parallèle entre la philanthropie et la charité ? Nous ne le pensons pas ; nous croyons, bien au contraire, que la charité possède des ressources plus étendues et plus certaines que celles que la philantrhopie vient d'indiquer pour la multiplication des salles d'asile.

CORRESPONDANCE.

SECONDE LETTRE SUR LES MOYENS DE FAIRE CONNAITRE ET PROSPÉRER LES CAISSES D'ÉPARGNE.

C. de B—, le 1er octobre 1834.

MONSIEUR,

L'obligeance avec laquelle vous avez accueilli ma première lettre m'encourage à vous en adresser une autre sur le même sujet.

C'est un principe attesté par l'expérience de toutes les So-

ciétés philanthropiques et religieuses qu'il ne suffit pas, si l'on veut agir fortement sur la volonté des hommes, de leur présenter une seule fois des choses bonnes et utiles, mais qu'il faut y revenir à diverses reprises et avec de nouvelles instances. Dans tout ce qui ne l'intéresse pas directement et à l'heure même, le peuple est oublieux; il tient encore de l'imprévoyance du sauvage sous ce rapport; il se laisse aller volontiers aux passions, aux exigences, aux folles prodigalités du moment; il ne songe guère à l'avenir qu'autant qu'on le presse d'y songer. Il serait donc désirable, non seulement que des hommes dévoués fissent une première démarche auprès de la population ouvrière de Paris, mais qu'ils retournassent de temps à autre dans les mêmes ateliers, dans les mêmes mansardes, sous les mêmes échoppes, pour demander si l'on a lu leurs écrits sur les caisses d'épargnes, et pour discuter les objections qui pourraient être venues à l'esprit de quelques lecteurs. A la première entrevue, il est probable que les gens du peuple comprendront à peine la question qu'on les invite à examiner; mais à la seconde, à la troisième entrevue, ils sauront nettement, pour la plupart, de quoi il s'agit, et c'est surtout alors que la parole vivante du distributeur aura une grande et décisive influence. De telles démarches exigeront, il est vrai, quelques sacrifices de temps, de repos et même d'amour-propre; on sera parfois mal accueilli; des hommes grossiers éconduiront le distributeur des notices avec peu de cérémonie. Mais ces cas seront très-rares; le peuple, ainsi que l'observe l'illustre philanthrope écossais, discerne fort bien les motifs qui amènent auprès de lui des membres de la classe supérieure ou moyenne, et quand il y voit un désir sincère de lui être utile et de servir ses véritables intérêts, il est à la fois flatté de ces honorables démarches et reconnaissant des soins qu'on daigne prendre pour lui. D'ailleurs, si l'institution des caisses d'épargne doit, avec l'instruction primaire, changer la face de la société, comme l'a dit M. de Lamartine, et comme le répète M. Benjamin Delessert dans son rapport, elle mérite assurément que les amis de l'humanité se donnent un peu de peine pour étendre son action salutaire. Le bien veut toujours du dévouement; la vertu est un effort de l'homme contre ses tendances égoïstes. A qui refuserait de s'imposer quelques démarches pénibles pour atteindre un but généreux, il faudrait se contenter de répondre : Vous n'êtes pas digne d'aspirer à être le bienfaiteur des hommes! Apprenez à l'école de Vincent de Paule et d'Howard ce qu'il en coûte pour améliorer le sort des malheureux!

Ne nous dissimulons pas, cependant, que la publication et la distribution intelligente de courtes notices adressées à chaque classe particulière d'individus, seraient loin de pouvoir élever les caisses d'épargne au degré de prospérité qu'elles doivent atteindre pour changer la face du pays. Il y a un autre moyen d'influence, plus puissant et plus étendu que celui-là, mais aussi plus difficile à employer : je veux dire le concours actif et persévérant de ceux qui entretiennent des relations habituelles avec la population ouvrière. Prenons encore exemple sur les opérations des Sociétés de tempérance, qui ont produit en quelques années des changemens si considérables dans les habitudes du peuple aux Etats-Unis. Là, chaque citoyen d'un rang supérieur a fait des Sociétés de tempérance *sa propre affaire*. Le manufacturier n'a voulu recevoir comme ouvriers que ceux qui se soumettaient à la règle de cette institution. L'entrepreneur de bâtimens n'a donné du travail qu'à la condition de ne pas boire de liqueurs spiritueuses. Le capitaine de vaisseau n'a emporté de ces liqueurs que le peu qu'il lui en fallait pour les cas d'indisposition où elles sont employées comme remède. Le médecin a usé de la confiance qu'il inspirait à ses cliens pour plaider auprès d'eux la cause de la tempérance. Le ministre de Christ a fait valoir les graves et solennels motifs puisés dans la connaissance de la volonté divine, pour augmenter le nombre des membres de l'institution. Le gouvernement lui-même a joint son action aux efforts des particuliers, en cessant de distribuer de l'eau-de-vie aux soldats. Tous ces différens ordres de personnes et de pouvoirs ont agi directement sur leurs subordonnés, soit par des mesures positives qui impliquaient la perte de leurs moyens d'existence, soit par des conseils fréquemment répétés, soit par des publications spéciales. C'est ainsi que les Sociétés de tempérance sont parvenues à compter leurs membres par millions d'individus, à fermer un grand nombre de distilleries, et à diminuer de plus d'un quart la consommation des liqueurs spiritueuses.

Je me trompe fort, ou il y aurait quelque chose de semblable à faire pour les caisses d'épargne.

Pourquoi les chefs de maison, par exemple, n'imposeraient-ils pas aux domestiques dont ils acceptent les services, la condition de déposer à la caisse d'épargne une portion de leurs gages? La conduite à suivre en pareille circonstance est bien simple. Un domestique se présente, muni de bons certificats : Je vous accepte et je vous donne tant par an; les trois quarts de cette somme suffisent largement à vos dépenses, excepté pour le cas de maladie; vous vous engagerez donc à mettre le quart de vos gages dans la caisse d'épargne; si cette condition ne vous convient pas, vous ne pouvez me convenir vous-même. — Le chef de maison expliquerait les motifs de prévoyance et de bienveillance qui le portent à en agir ainsi, et les serviteurs vraiment recommandables, bien loin de se récrier contre cette condition, en sentiraient le prix et s'attacheraient davantage à leur maître. On se plaint beaucoup en France, et à Paris plus qu'ailleurs, du manque d'affection des domestiques, et de leur ingratitude envers ceux qui les paient. Je le crois bien : la plupart des maîtres ne daignent jamais s'occuper le moins du monde de ce qui concerne leurs domestiques; l'indifférence en haut produit l'ingratitude en bas, ou plutôt il n'y a point d'ingratitude possible envers des hommes qui prennent et traitent leurs serviteurs, comme on le fait trop souvent. Montrez aux gens de votre maison que vous vous intéressez à eux, à leur amélioration morale, à leur avenir, et ils s'attacheront à vous, et ils vous serviront fidèlement. Lorsqu'un maître n'est pas aimé, c'est presque toujours sa faute; il lui est si facile d'être aimé! Pour faire encore mieux comprendre, dans le sujet dont il est ici question, que je ne cherche point mon intérêt personnel, mais celui de mon domestique, en lui imposant la condition d'économiser un quart de ses gages pour la caisse d'épargne, je lui donnerais une gratification à la fin de l'année, si cette condition avait été bien remplie; je le lui laisserais même pressentir au moment où il entrerait chez moi.

Est-ce trop de peine? deux ou trois mots d'explication chaque fois qu'on prend un nouveau domestique. Est-ce trop de sacrifices? une cinquantaine de francs dans une année. Si l'on recule devant une si petite peine et un si léger sacrifice, je n'ai plus rien à dire, sinon que ceux qui se plaignent du manque de prévoyance des classes inférieures, ne doivent se plaindre que de leur manque de charité. Je ne connais pas de route royale pour faire le bien. Si l'on ne veut pas même dire quelques paroles et dépenser quelques centimes pour relever la dignité du pauvre, soit. Mais si les prolétair s qui n'ont rien à perdre et tout à gagner dans un bouleversement, descendent un jour dans la rue et menacent d'envahir vos demeures, n'en accusez que vous seuls, votre hautaine indifférence et votre égoïsme!

Il est hors de doute que si la moitié ou seulement le tiers des chefs de maison de la capitale adoptait la mesure qui vient d'être proposée, le nombre des déposans à la caisse d'épargne augmenterait promptement d'une manière sensible. On peut présumer encore qu'il s'établirait une louable émulation entre les bons domestiques, ainsi qu'on l'a vu dans quelques villes de province, et que ceux-là même auxquels on n'aurait pas imposé la condition d'économiser une partie de leurs gages pour la caisse d'épargne, le feraient pour ne pas rester en arrière de leurs camarades, et pour trouver plus aisément une nouvelle place au besoin; car il est clair que le livret de la caisse d'épargne serait bientôt, aux yeux des hommes doués de sens et de jugement, un titre de préférence dans le choix d'un domestique, puisqu'il équivaut à un certificat de probité.

On pourra opposer à cette mesure la crainte de ne trouver aucun domestique à une telle condition. Mais j'ai déjà dit plus haut que les domestiques honnêtes et recommandables n'y verraient qu'un motif de plus pour s'attacher à leurs maîtres. L'essai mérite, au moins, d'être tenté, surtout à l'égard des serviteurs qui reçoivent les gages les plus considérables, et qui peuvent, par conséquent, faire le plus aisément des économies. Les difficultés qui semblent, à distance, presque insurmontables, s'aplanissent souvent, dès qu'on met la main à l'œuvre.

La même série d'observations s'applique aux autres rapports des classes élevées ou moyennes avec les classes inférieures. Pourquoi un chef d'atelier, un fabricant, un directeur d'usines n'imposerait-il pas à ses ouvriers le devoir de déposer quelques économies à la caisse d'épargne? Pourquoi ne fixerait-il pas de prime abord, et comme titre d'admission dans son établissement, une retenue calculée sur le salaire des travailleurs, et qui serait mise au compte de chaque ouvrier dans une caisse d'épargne? Ce procédé n'est pas nouveau; on l'emploie dans les fabriques, lorsque le chef a fait quelques avances à ses ouvriers, ou lorsqu'il y a des amendes à payer pour des fautes dans le travail; qu'est-ce donc qui empêcherait de suivre la même règle de conduite dans le cas dont nous parlons?

Sans doute, quand les bras manquent, le fabricant s'exposerait à perdre, en faisant cette retenue, quelques-uns de ses ouvriers, mais non les plus rangés ni les meilleurs, à moins que le salaire ne fût que rigoureusement équivalent à leurs besoins. A certaines époques, et particulièrement lorsque le pain est cher, les ou-

vriers ont peine à gagner de quoi vivre. Alors, aucune économie, aucune retenue n'est possible. Mais aujourd'hui, les objets de consommation étant à bon marché et les affaires industrielles dans un état prospère, les ouvriers gagnent plus que le nécessaire dans un grand nombre d'établissemens industriels, et les directeurs s'accordent à dire qu'il leur serait loisible de faire, sans se soumettre à aucune privation, des économies assez considérables.

Du reste, en admettant qu'une loi générale et rigoureuse ne pourrait guère être introduite dans les manufactures, sans provoquer de fâcheuses collisions, il est incontestable, du moins, que les chefs d'atelier et les fabricans ont mille moyens d'encourager leurs subordonnés à faire quelques économies pour les caisses d'épargne. Qu'ils les exhortent directement et fréquemment à remplir ce devoir de prévoyance; qu'ils témoignent des égards particuliers à ceux qui auront suivi leurs conseils; qu'ils accordent quelques gratifications aux ouvriers économes; qu'ils leur confient les meilleures places de l'établissement; qu'ils leur promettent de les garder plus long-temps que les autres, s'il survenait des jours malheureux; et certes, leur voix sera entendue. Un manufacturier de la capitale a exercé la plus utile et la plus admirable influence sur ses ouvriers, sous le rapport de l'instruction; tous les journaux ont parlé avec éloge de la distribution de prix qui a eu lieu dans ses ateliers. Que lui a-t-il fallu pour obtenir de si grands effets? Un peu de bonne volonté, le zèle et de persévérance. Il n'en faudrait pas davantage pour amener la plupart des ouvriers à mettre quelques économies dans les caisses d'épargne.

Les chefs des manufactures, les hommes d'industrie et de négoce doivent se souvenir qu'il n'y a pas de plus solide garantie pour le maintien de l'ordre que le pécule amassé par leurs ouvriers. Si chétive que soit la somme de chacun, celui qui l'a économisée y tient autant que le banquier tient à sa fortune de deux ou trois millions, et il craindra de la perdre dans un bouleversement social. Ayez à Paris cent mille petits capitalistes qui posséderont cent écus ou vingt-cinq louis en rentes sur l'état, et ils comprendront l'importance de résister à l'émeute quand elle s'agitera sur les places publiques. Assurément, quelques faciles démarches auprès de la classe ouvrière, quelques exhortations et même quelques gratifications seront largement payées par la sécurité générale et par le repos de l'avenir. Chaque nouveau déposant dans la caisse d'épargne est un défenseur de plus pour l'ordre social.

Je pourrais étendre ces réflexions et les appliquer successivement aux ecclésiastiques, aux médecins, aux propriétaires de campagne, aux rentiers opulens. Je montrerais qu'il est facile, dans ces diverses positions, de concourir puissamment à la prospérité des caisses d'épargne. Mais on fera aisément soi-même ces applications, pour peu qu'on désire de contribuer aux progrès de cette bienfaisante institution, et je ne veux pas abuser de l'indulgente hospitalité que vous m'avez accordée dans votre feuille.

Agréez, Monsieur, je vous prie, etc. ***

LA REFORME DU COEUR

ET L'ADHÉSION DE L'ESPRIT.

Tant qu'elle reste simple théorie, la doctrine chrétienne n'est pas plus puissante que toute autre théorie. Ce n'est pas l'état de notre esprit a l'égard de l'Evangile qui nous constitue chrétien ou non chrétien, c'est l'état de notre cœur; et si je n'ose pas dire que la réforme de ce cœur précède l'adhésion intelligente de notre esprit, il est certain, du moins, qu'elle lui est concomitante.

Celui-là donc qui professe de croire tous les dogmes de la Bible, et qui ne sent pas qu'il a reçu un cœur nouveau, son développement ne fût-il d'ailleurs que celui du grain de sénevé en germination, celui-là, dis-je, peut bien être crédule, mais ce n'est pas un croyant.

Pour vous assurer de la vérité de ma proposition, consultez les hommes qui ont, pendant une vie presque entière, étudié la Parole de Dieu avec leur cœur naturel et leur esprit naturel, et à qui le Seigneur a enfin fait connaître ce que c'est que naître de nouveau. Tous vous diront qu'à dater du jour où ils ont reçu un cœur nouveau, la Bible est devenue pour eux un livre aussi nouveau que s'ils ne l'eussent jamais lue auparavant.

S'il en est ainsi, plaignons, ah! plaignons ceux qui parlent mal de l'Evangile; car ils y voient ce qui n'y est pas, et ils ne peuvent voir ce qui s'y trouve réellement.

Appel aux cours d'assises, en faveur de l'abolition de la peine de mort. — M. de Sellon, qui a fondé un prix pour le meilleur mémoire sur l'abolition de la peine de mort, et qui plaide cette cause, depuis plusieurs années, avec une honorable persévérance, vient de publier une lettre qu'il a adressée au *Journal des Débats*, et dans laquelle il combat M. de Salvandy, qui avait contesté à M. le comte de Narbonne le droit de motiver son refus de faire partie du jury. « Je crois, au » contraire, dit M. de Sellon, que quand on se soustrait à l'exécu- » tion d'une loi, c'est encore lui témoigner son respect que d'en pro- » clamer la raison. Il y a quelque chose de plus puissant encore que » la loi, c'est la conscience; or, si un citoyen voit dans la peine de » mort une usurpation des droits de la Divinité, n'a-t-il pas raison » d'en avertir le législateur par un acte authentique? » M. de Sellon montre ce qu'il y a d'immoral dans la déclaration, sans motifs suffisans, de *circonstances atténuantes*, à l'aide de laquelle les jurés évitent souvent l'application de la peine de mort, et il propose aux cours d'assises d'adresser une pétition aux trois pouvoirs pour supprimer une peine qui blesse la conscience et trouble les notions des masses sur la justice. Nous ne pouvons que désirer que ce conseil soit suivi par toutes les cours d'assises du royaume.

Toussaint-le-Mulatre; par Antony Thouret. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Alphonse Levavasseur, libraire, place Vendôme, n° 16. Prix: 15 francs.

L'auteur de ce roman est M. Antony Thouret, condamné, comme gérant de la *Révolution de* 1830, à 50,000 fr. d'amende et à 35 mois d'emprisonnement. Dans sa préface, datée de la prison de Saint-Waast, il demande indulgence et bonté pour ce livre, que les insomnies d'un prisonnier ont produit, « et puis encore, ajoute-t-il, respect » pour ce livre; car l'écrivain n'a rien cherché hors de sa conscience » et de ses souvenirs, n'a rien écrit qui ne vînt tout droit de son » cœur. »

Après ce prélude vient le roman, et après le roman, à la fin du second volume, se trouvent encore quelques lignes, signées de l'auteur comme la préface, dans lesquelles il semble avoir voulu résumer les pensées que son livre est destiné à propager. Nous y lisons ce qui suit:

« Il est temps que la société s'arrange pour être heureuse sur cette » terre, en remettant le moins possible ce bonheur aux chances d'une » autre vie.

» Les prières qui montent au ciel ne redescendent jamais! »

Voilà de tristes maximes, et ce ne sont pas les seules d'une tendance funeste que nous aurions pu transcrire. Nous nous sommes demandé si elles ressortent naturellement de cet ouvrage, si le récit qu'il contient leur prête quelque force; et nous avons reconnu que bien que les malheurs de l'auteur, au lieu de le rapprocher de Dieu, l'en aient éloigné, son imagination n'est pas venue au secours de son désespoir, ou plutôt que les événemens qu'il suppose et qu'il enchaîne, loin d'être une accusation contre la Providence, en sont une contre la société, telle que M. Antony Thouret la voit et la raconte.

« Les prières qui montent au ciel ne redescendent jamais, » dit-il; mais pour qu'elles puissent en redescendre, il faut d'abord qu'elles y soient montées, et il n'est pas un seul des personnages de ce livre qui semble se douter de ce qu'est la prière. Il nous est dit de trois d'entre eux qu'ils sont religieux ou qu'ils prient; mais il est impossible de prendre cela au sérieux, quand on les voit agir ou qu'on les entend parler. Le père Honoré, « vieillard simple comme l'Evangile, phi- » losophe comme Jésus-Christ, » nous dit l'auteur, sanctionne les idées saint-simoniennes sur le mariage, et bénit, en sa qualité de prêtre, une union qu'on se garde de faire précéder d'un contrat civil, parce qu'on convient de la rompre dès qu'on en sera las. Et cependant on nous dit que le père Honoré prie! Marie prie aussi, s'il faut en croire M. Antony Thouret; et Marie c'est la jeune-fille qui consent à recevoir l'étrange bénédiction du prêtre sacrilége. Toussaint-le-mulâtre enfin nous est aussi représenté comme un homme religieux; mais Toussaint s'abandonne à toutes ses passions; Toussaint séduit Marie, la fiancée de son meilleur ami, et après avoir commis un meurtre, il se tue. Vous nous dites que ces êtres vicieux sont des êtres religieux; vous essayez d'établir un contraste entre eux et un athée, pour qui l'athéisme est un système, tandis que vos autres personnages sont athées en pratique, et vous semblez en conclure que la foi et l'incrédulité ont les mêmes résultats moraux et sociaux, ce qui vous porte à vous écrier: « En matière de religion: croire si le cœur le veut! attendre » si la raison l'exige! » Mais nous sommes forcés de vous répondre que tous vos personnages sans exception ne croient pas en Dieu, et qu'il est impossible d'apprendre par votre roman quelle est la nature et quels sont les effets d'une foi véritable.

Nous avons vu avec plaisir un journal de département, dont les opinions politiques se rapprochent de celles de M. Antony-Thouret, protester contre les doctrines matérialistes et athées qu'il expose dans son livre. « L'athéisme n'a-t-il pas toujours marché de pair avec la » corruption et la perfidie? demande la *Sentinelle Picarde*. Au temps » de la Convention, par exemple, les matérialistes et les athées étaient » les anarchistes comme Hébert, ou des corrompus comme Danton. Au » contraire, les hommes qui marchèrent d'un pas toujours également » ferme dans la voie des réformes politiques et sociales, et se mon- » trèrent les constans et implacables ennemis de la trahison et de l'in- » trigue, ceux-là croyaient en Dieu et à une vie à venir. »

Le Gérant, DÉHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 42. 15 OCTOBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

ETAT MORAL ET POLITIQUE DE LA FRANCE.

DES CAUSES DE NOTRE MALAISE SOCIAL, ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Nous arrivons aux réformes économiques proposées par M. Dumolart. Il prend pour épigraphe de ce dernier chapitre les mots d'Horace : *Incedo per ignes* (je marche sur des charbons ardens), et non sans motif. Les idées de l'auteur en matière de finances ne sont pas seulement nouvelles, hardies, contraires à des opinions généralement accréditées; elles nous semblent encore, sur plusieurs points, tout-à-fait impraticables, et même, si l'on nous permet de le dire avec franchise, empreintes d'un caractère d'immoralité; car l'auteur conseille la banqueroute envers les créanciers étrangers. Nous exposerons néanmoins les vues économiques de M. Dumolart avec quelques détails, parce qu'il y en a plusieurs qui nous paraissent justes et bonnes, et que celles-là même que nous tenons pour mauvaises offrent encore plus d'une face utile à considérer.

M. Dumolart voudrait changer, à divers égards, l'assiette des impôts. Il dit avec raison que l'impôt doit respecter le besoin, et n'atteindre que le superflu. Le nécessaire physique de l'homme ne doit point d'impôt ; ce serait le lever sur la vie ; l'impôt ne peut frapper que le luxe, la vanité et l'intempérance, en d'autres termes, les jouissances du superflu ; il est injuste quand il grève la propriété, l'industrie, le travail ou la personne, sans égard à la portion de revenu rigoureusement nécessaire à la subsistance de l'individu imposé et de sa famille. Les impôts les plus équitables sont ceux qui s'appliquent à des objets facultatifs : tels sont les droits sur les cartes à jouer, les ports de lettres, les chiens, chevaux, voitures et domestiques de luxe, sur le tabac, sur les comestibles recherchés, sur les vins et liqueurs spiritueuses, etc. « L'impôt perd son caractère, ajoute M. Dumolart, quand la consommation est obligée, comme le timbre et l'enregistrement. Il est contraire à toutes les notions de justice distributive, quand il porte sur un aliment nécessaire au pauvre, tel que le sel. Il est immoral, lorsqu'il est présenté à la cupidité sous la forme d'un appât perfide, comme la loterie, ou quand il affecte les sentimens les plus douloureux du cœur humain, comme les droits de mutation en ligne directe. »

L'auteur va plus loin : il reproduit l'idée saint-simonienne de *l'impôt proportionnel.* « C'est une singulière égalité, dit-il, que de prendre uniformément le cinquième de son revenu au malheureux qui laboure à la bêche le seul bout de champ qu'il possède, et au propriétaire de vingt domaines qu'il fait cultiver par cent fermiers. L'écu que l'on arrache avec tant de peine au pauvre est mouillé de ses sueurs; il est pris sur son pain, sur son existence, il lui fait pousser des cris de faim et de désespoir, tandis que les vingt mille francs demandés à l'opulence, lui en laissent quatre-vingt mille, qu'elle n'emploie que trop souvent à salarier le vice et à corrompre l'innocence. L'impôt proportionnel, qui retombe sur le consommateur oisif, sur le riche, est le seul juste, le seul désormais tolérable. » Dans ce système, si le chiffre de 200 fr. de revenu était pris pour point de départ, l'excédant seulement de ce revenu jusqu'à 500 fr. serait passible de l'impôt jusqu'à concurrence du cinquième ; de

501 à 1000 fr., on paierait le quart; de 1001 à 5000 fr., le tiers; et au-dessus de 5000 fr., la moitié. Par suite du même principe, toute personne qui n'aurait pas 200 fr. de revenu, soit en fonds de terre, soit en valeurs industrielles, ne serait imposée ni à la contribution personnelle et mobilière, ni à celle des portes et fenêtres, ni à celle des patentes, ni à aucune taxe quelconque sur les salaires ou sur la consommation des alimens communs dont le pauvre se nourrit et qui lui sont aussi nécessaires que l'air qu'il respire.

Il n'entre pas dans les limites de notre feuille ni dans les objets habituels que nous y traitons, d'examiner les avantages et les inconvéniens du système de l'impôt proportionnel. Il nous suffira d'observer ici que l'adoption de ce système diminuerait considérablement les recettes de l'Etat; car sur 10,296,693 cotes de contributions foncières, il y en a 8,924,987 de vingt francs et au-dessous, et seulement 56,602 de 301 à 500 fr., 32,579 de 501 à 1000 fr., et 13,447 au-dessus de 1000 fr. En prenant le revenu de 200 fr. pour point de départ de l'impôt foncier, comme le conseille M. Dumolart, on n'aurait pas plus de 150 à 160 mille cotes au rôle des contributions!

Mais l'auteur se résout de bonne grâce à l'énorme diminution qui en résulterait pour les recettes de l'Etat, parce qu'il propose en même temps un large système d'économies et de réformes, qui ne se borneraient plus, comme il l'écrit, à quelques misérables rognures de traitemens, rognures souvent injustes et mal avisées.

Voici le tableau des économies que M. Dumolart juge possibles et faisables :

Réformes dans le gouvernement. . . .	1,000,000 fr.
Réformes dans l'administration, par la décentralisation.	500,000
Suppression des conseils de préfecture, en rétablissant les secrétaires-généraux.	250,000
Réduction de la dette publique. . . .	100,000,000
Contributions directes et cadastre. . .	16,500,000
Contributions indirectes.	22,000,000
Douanes.	23,159,000
Forêts.	14,668,000
Ordre judiciaire.	15,000,000
Cultes.	34,000,000
Armées permanentes.	200,000,000
Marine militaire et colonies.	70,000,000
Total.	497,077,000 fr.

Un retranchement au budget de *quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions* et plus! c'est magnifique dans les rêves de l'imagination, c'est admirable sur le papier; mais en fait, comment y parvenir? L'auteur voudrait que l'on supprimât les armées permanentes, et une énorme quantité d'emplois : c'est-à-dire qu'on jetterait sur le pavé un million d'ex-fonctionnaires, d'anciens percepteurs, d'anciens douaniers, d'anciens officiers et sous-officiers, d'anciens gardes-forestiers sans pain, et il n'y aurait plus d'armée pour les contenir dans le respect des lois. Assurément, avec cette double mesure, il ne faudrait pas quinze jours pour mettre le feu de la guerre civile aux quatre coins de la France. M. Dumolart devait, au moins, opter dans ses économies : en proposant de réduire à la mendicité la moitié des fonctionnaires publics, il devait conserver les baïonnettes; ou bien, en supprimant les baïonnettes, il devait maintenir les emplois. Tout abattre d'un seul coup, c'est trop entreprendre, en vérité : les économies ne se font pas si vite que les utopies, et l'on rêve plus facilement une diminution de quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions, qu'on n'en opère une de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille francs. La réalité n'est pas si traitable que l'imagination.

Cependant, on commettrait une injustice envers l'auteur, si l'on se bornait à prononcer que ses réformes sont impraticables, et qu'elles méritent d'occuper une place au pays des chimères avec la république de Platon, la pierre philosophale et la quadrature du cercle. S'il est impossible de réaliser toutes les économies qu'il indique, il y a pourtant quelque chose à glaner dans cette grande moisson imaginaire. Un homme qui a vécu vingt ans dans de hautes fonctions administratives a dû observer beaucoup d'abus et de dépenses inutiles.

Le million qui serait retranché des frais généraux du gouvernement porterait sur nos assemblées politiques annuelles. M. Dumolart n'aime pas ces chambres qu'il regarde comme tracassières et qu'il juge vénales, lesquelles interviennent dans la confection d'une multitude de petites lois secondaires ou d'intérêt local. Il demanderait la réunion d'une haute cour nationale, qui se rassemblerait tous les cinq ans, par exemple, pour examiner si la constitution a été observée dans toutes ses parties, si les taxes ont été levées et imposées justement, si le pouvoir a convenablement rempli ses fonctions, etc. Cette économie ne plaira, sans doute, qu'à bien peu de personnes.

M. Dumolart demande l'institution d'assemblées provinciales ou départementales, qui s'occuperaient des intérêts locaux, et débarrasseraient le gouvernement de cette multitude de petits détails qui, loin d'ajouter à sa force, l'affaiblissent en la divisant. N'est-il pas absurde, s'écrie-t-il, qu'un ministre intervienne pour décider si le pavé d'une ville, son horloge, ses fontaines seront réparés, ou s'il sera permis aux habitans d'un canton de construire un chemin à leurs frais? La décentralisation donnerait 500,000 fr. d'économies avec une plus grande somme de libertés. Ici, presque tout le monde sera d'accord avec l'auteur.

Les conseils de préfecture, rouage fort inutile à son avis, devraient être supprimés. Il est contraire à tous les principes que l'administration soit juge dans sa propre cause, et c'est pourtant ce qui arrive avec les conseils de préfecture. Mais M. Dumolart ne voudrait point qu'on diminuât quelque chose du traitement des préfets. « Dix mille francs retranchés du traitement du préfet de Bordeaux, de Lyon, de Marseille, dit-il, lui ôtent le moyen de provoquer pour dix millions de ces dépenses de luxe dont vivent les pauvres. Un bal qui lui coûtera mille écus fera dépenser cinquante mille francs aux huit cents personnes qui y auront été invitées; cette fête en fera donner d'autres, etc.» Nous avons déjà montré dans d'autres articles que c'est là un mauvais moyen de soulager la classe pauvre. On encourage ainsi des industries qui n'ayant pas un caractère de nécessité ou d'utilité réelle, ne trouvent plus aucun aliment dans les temps de crise politique ou commerciale, en sorte que ceux qui les exercent, manquent de pain dès que la prospérité publique diminue. Si les besoins factices des riches ne détournaient pas, par l'appât d'un gain plus élevé, mais précaire, beaucoup d'ouvriers du travail des champs, l'agriculture ne manquerait pas de bras, et nous verrions moins souvent la société menacée par des populations dont l'industrie a pris une fausse direction.

Une grande économie dans le budget serait celle qui réduirait la dette publique de cent millions. Mais comment réduire la dette de cent millions? Rien de plus simple, à entendre M. Dumolart : ne payons plus les intérêts des créances qui sont entre les mains des étrangers. — Mais ce serait une banqueroute? — Soit : reprenons à l'étranger ce qu'il nous a pris, en 1815, en nous mettant l'épée sur la gorge; ce n'est là que justice; d'ailleurs, la banqueroute se fera tôt ou tard : en la faisant tout de suite, nous nous délivrerons d'un lourd fardeau. — Mais ces

créances ne sont plus entre les mains des premiers détenteurs! — Tant pis; la transmission de la créance n'en a changé ni l'origine ni la nature; le premier créancier n'a pu transmettre que les droits qu'il avait lui-même, et aux mêmes risques et périls. — Mais la banqueroute tuerait notre crédit sur toutes les places de l'Europe! — Tant mieux, guerre au crédit! mort au crédit! Le crédit est un instrument puissant de despotisme, en donnant au pouvoir le moyen d'entretenir des armées permanentes; il est une cause infaillible de misères, en multipliant les impôts; il est immoral, en donnant l'exemple de la dissipation des capitaux moyennant une rente; il est contraire aux saines règles de l'économie politique, en établissant des moyens de vivre sans travail; il impose à la postérité un héritage de malheur. — On voit que M. Dumolart a réponse à tout; mais ses réponses ne nous semblent nullement concluantes. Une nation doit tenir sa parole aussi bien qu'un individu; une banqueroute, qu'elle ruine Jacques ou John Bull, est toujours immorale, et le crédit est une nécessité.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les réductions qu'il indique sur la perception des contributions directes et indirectes, sur les douanes, sur les forêts, sur l'ordre judiciaire. Il pose le principe de la liberté illimitée du commerce : dès lors, plus de douaniers! On plaide trop : diminuez donc le nombre des cours royales; éloignez les juges des chicaneurs, il y aura par là moins de procès et plus d'argent dans le trésor public! Nos directeurs, payeurs, receveurs, percepteurs des finances coûtent très-cher; supprimez-les, et trouvez des citoyens de bonne volonté qui se chargent de faire la besogne gratuitement! Les économies sont faciles, quand on emploie ces procédés héroïques.

M. Dumolart propose de retrancher du budget le chapitre des cultes, qui monte à 34,000,000 fr. Il appuie son projet sur de vieilles déclamations voltairiennes contre le christianisme, contre les prêtres, contre les institutions religieuses. La question pouvait se passer de cet échafaudage vermoulu. Les hommes les plus pieux demandent, comme M. Dumolart, le retranchement du salaire des cultes, mais par de tout autres motifs que les siens. M. de Lamartine a noblement plaidé la séparation de l'Eglise et de l'Etat à la tribune nationale; le *Semeur* a souvent reproduit les mêmes idées. Si M. Dumolart examine le Christianisme, il s'abstiendra désormais de n'y voir qu'une transition du polythéisme au déisme, une croyance reléguée dans les zônes inférieures de la société. C'est précisément le contraire qui existe à présent : les hommes instruits redeviennent chrétiens, les ignorans sont encore déistes à la façon de Voltaire.

Enfin, M. Dumolart veut économiser 270,000,000 fr. par la suppression des armées permanentes, de la marine militaire et des colonies. Ses réflexions sur les inconvéni‹e›ns des armées permanentes sont fort justes, considérées sous le point de vue de la théorie et en faisant table rase des passions politiques. Un peuple d'anges qui n'aurait de voisins qu'à quinze ou vingt millions de lieues de distance, pourrait aisément supprimer les armées permanentes; mais en Europe, mais dans la France de nos jours! Le moment viendra peut-être où les armées permanentes seront, non pas entièrement supprimées, mais considérablement diminuées. Ce progrès n'aura lieu que par le perfectionnement des mœurs, par le réveil des principes religieux, par le Christianisme.

Evangélisons d'abord la société; efforçons-nous de la remplir de chrétiens, d'hommes probes, de citoyens dévoués, de fidèles observateurs des lois; et beaucoup d'économies proposées par M. Dumolart, économies impossibles à l'heure où nous sommes, deviendront praticables. Le Christianisme aurait changé quelques-unes des vues de l'auteur, et complété les autres. Nous regrettons que M. Dumolart se soit privé de ce grand moyen de lumière, d'ordre public et de progrès social. Cependant son livre, tel qu'il est, mérite d'être médité par tous les hommes qui désirent sincèrement le bien-être et la prospérité du pays.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La chambre des procuradorès a adopté le projet de loi sur la dette étrangère et l'emprunt, en y introduisant divers amendemens importans. Nous avons déjà cité les premiers articles qui ont pour but la reconnaissance de toutes les dettes contractées à l'étranger, excepté l'emprunt Guebhard, et leur division en dette active et en dette passive. La dette active sera représentée par un nouveau capital à l'intérêt de 5 pour 100. Un capital d'amortissement de 1 2 pour 100 par an lui sera exclusivement appliqué; aussitôt qu'on aura acheté une certaine somme, qui sera fixée ultérieurement, elle sera annulée, et l'on fera entrer dans la dette active une somme équivalente de la dette passive, qui, par conséquent, participera au paiement des intérêts et de l'amortissement. Le ministre des finances est autorisé à contracter un emprunt de 400 millions de réaux effectifs, destinés à couvrir le déficit du trésor et à faire face aux dépenses extraordinair‹e›s. Il l'est aussi à créer un capital de 5 pour 100 correspondant à la valeur de cet emprunt. Le projet de loi devait être présenté le 6 aux procérès, et on ne doutait pas de son adoption.

Le ministre des finances vient de prendre une décision qui réduit de moitié les droits d'entrée en Espagne sur les livres appartenant aux voyageurs et faisant partie de leur bagage personnel, pourvu qu'ils n'aient qu'un exemplaire de chaque ouvrage.

Rodil a quitté l'armée et part pour la Corogne. Armildez, qui devait le remplacer, étant encore malade, est lui-même remplacé par Juanita.

On avait répandu le bruit que don Miguel était arrivé en Catalogne, après avoir traversé le midi de la France. Le *Journal de Paris* se dit autorisé à démentir formellement cette nouvelle.

M. de Bombelles ayant invité le gouvernement de Berne à faire notifier à tous les sujets autrichiens séjournant dans ce canton, l'ordre de le quitter avant dix jours, le conseil s'y est refusé et a répondu à l'ambassadeur qu'il devait adresser directement ses injonctions aux sujets de l'empereur. Une note analogue de l'envoyé bavarois a reçu le même accueil.

Le roi de Prusse a conclu avec le duc de Saxe-Cobourg-Gotha un traité pour la cession de la principauté de Lichtenberg à la Prusse, moyennant une rente annuelle de 80,000 rixdalers à titre d'indemnité et l'engagement de mettre le duc en état d'acquérir une propriété foncière, soit par l'acquisition de biens et possessions, soit en transférant des domaines prussiens. La principauté de Lichtenberg, située sur la rive gauche du Rhin, compte environ 30,000 habitans.

La manufacture d'armes de Toula, la seule que la Russie possède, vient d'être réduite en cendres par les ouvriers eux-mêmes, qui y ont mis le feu par vengeance des mauvais traitemens qu'ils enduraient. Les habitans des villages des environs de Toula étaient forcés de travailler, de père en fils, à la confection des armes blanches et des armes à feu pour une paie à peine suffisante pour entretenir leur existence. Tel village était tenu de fournir par an tant de milliers de canons; tel autre tant de milliers de vis; un troisième tant de milliers de lames. Ils ont voulu, en mettant le feu aux fabriques, se soustraire à cette sujétion. L'empereur de Russie vient de partir pour inspecter plusieurs provinces méridionales; il visitera Toula dans son voyage.

Le *Journal officiel de la Martinique* annonce un événement terrible qui a occasionné la perte presque totale de l'île Sainte-Marthe. Dans les derniers jours de mai, l'éruption d'un volcan affreux, précédée et suivie de 43 secousses de tremblement de terre, a submergé une partie de la ville. Quelques maisons se‹ules›

lement sont restées debout. Les habitans se sont réfugiés dans les bois qui garnissent les hauteurs principales.

M. le lieutenant-général comte d'Erlon, gouverneur-général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, et les principaux fonctionnaires nommés pour la nouvelle colonie, sont arrivés à Alger. Le gouverneur a adressé une proclamation aux indigènes et un ordre du jour à l'armée. M. Laurence, commissaire spécial pour l'organisation de l'ordre judiciaire, a pris la parole, après le gouverneur, dans la séance d'installation de la nouvelle magistrature. « La puissance française est assise dans » l'ancienne régence d'Alger irrévocablement, a-t-il dit, autant, » du moins, que le permet la destinée des peuples. Maintenant on » peut, avec la certitude de la protection métropolitaine, s'y » établir, y transporter son foyer, sa famille, son patrimoine » et son industrie. » Après avoir franchement reconnu les excès des premiers temps de l'occupation, il a ajouté que les nouveaux magistrats auront à racheter quelque chose du passé, à régler le présent à fonder l'avenir, et il leur a tracé à grands traits la ligne de conduite qu'il est de leur devoir de suivre.

M. Persil vient d'écrire à tous les archevêques et évêques une circulaire où il les blâme d'avoir adressé aux curés de leurs diocèses, par la voie de l'impression, la lettre encyclique du pape relative à l'ouvrage de M. de la Mennais. Il leur rappelle l'art. 1er de la loi du 18 germinal an X, qui interdit la publication de bulles, brefs et autres expéditions de la cour de Rome, sans l'autorisation du gouvernement.

Le préfet du Rhône a suspendu l'exécution d'une ordonnance du maire de Lyon, portant interdiction d'entrer du bétail dans cette ville par les barrières de Vaise et de Serin. C'est un nouveau résultat du manque d'accord entre ces deux administrateurs.

La commission des souscripteurs choisie après l'assassinat du duc de Berry pour élever un monument à sa mémoire avait formé opposition à la démolition des constructions commencées sur la place de l'ancien Opéra. La cour royale ayant reconnu les droits de l'administration, on annonce la prochaine démolition du monument.

Les gérans de deux journaux, la *Quotidienne* et la *Mode*, ont été condamnés, cette semaine, par la Cour d'assises, le premier pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et pour offense à sa personne; le second pour ce dernier délit et attaque à ses droits constitutionnels.

MOEURS ACTUELLES.

COMMENT S'EXPLIQUE LA PASSION DE L'AGIOTAGE.

Beaucoup de gens s'étonnent de voir une foule immense obstruer, chaque jour, l'intérieur, les avenues et la place de la Bourse, pour y jouer leur fortune sur les chances les plus incertaines; ils ne peuvent comprendre par quelle déplorable manie tous les rangs de l'ordre social, depuis le ministre d'état jusqu'au petit marchand, depuis la duchesse jusqu'à la danseuse d'opéra, se livrent avec une sorte de fureur à la passion de l'agiotage.

Pour ma part, j'en suis affligé sans en être étonné. Cette passion s'explique aisément, lorsqu'on observe le caractère moral de notre époque. Deux faits y dominent : l'amour effréné de l'argent et le besoin de fortes émotions. L'excès du jeu de bourse tient à ces deux causes, comme un arbre tient à ses racines.

Que veut-on aujourd'hui ? de l'argent, et beaucoup d'argent, qui ne coûte pas trop de temps ni de peine à gagner; puis, au moyen de cet argent, des jouissances matérielles, une grande maison, un carrosse, une loge aux principaux théâtres, des parasites et des valets. On parvient ainsi à s'étourdir contre le vide de son propre cœur, contre l'absence des hautes pensées religieuses, contre les infirmités de l'âge, et l'on arrive doucement à la tombe, sans avoir une seule fois réfléchi sur ce qu'on doit trouver au-delà.

Les talens littéraires, les portefeuilles ministériels, les idées philanthropiques, la vertu même, tout s'escompte, à l'heure qu'il est; tout se réduit à un calcul de profits et pertes. L'argent est le dernier mot du dix-neuvième siècle.

Il y eut un temps où la littérature était un sacerdoce; maintenant, c'est un métier. On trafique de son nom; la gloire est mise à intérêt; peu d'écrivains se font scrupule de concourir à tromper le public, en se laissant imprimer sur la couverture d'un livre, dictionnaire, biographie, recueil où ils n'écriront pas un seul mot. On exploite de cette manière sa renommée comme d'autres exploitent un fonds de terre; c'est une propriété que l'on donne à bail à qui veut la payer.

Sully et Colbert, Turgot et Malesherbes faisaient les affaires de l'Etat; aujourd'hui, l'on fait les siennes, et les ministres ne savent plus sortir du cabinet sans avoir en poche leur nomination à quelque emploi lucratif. L'un est régent de la banque; l'autre, président de cour; un troisième emportera quelque autre lambeau du budget. Le budget se charge de réparer les mécomptes de l'ambition et les blessures de l'honneur. Que parlez-vous de la voix de l'histoire ? il n'y a ici qu'une seule question : la question d'argent.

Nos philanthropes sont aussi d'excellens spéculateurs. Vincent de Paule, n'ayant plus rien à donner, aliénait sa liberté même pour affranchir de pauvres esclaves; Howard dépensait une grande partie de sa fortune à visiter les bagnes et les cachots de l'Europe. Mais la philanthropie actuelle rapporte beaucoup, pour peu que l'on soit habile; elle procure aux uns des places largement rétribuées, aux autres des abonnemens très-productifs. Il n'y a point de poste plus vivement sollicité que celui de curateur des hospices. Les miettes qui tombent de la table du pauvre sont bonnes à ramasser.

Et la vertu ? La vertu a son tarif; elle se calcule à livres, sous et deniers; c'est l'Académie française qui est chargée de l'évaluer au plus juste prix. Tel acte de vertu vaut quinze cents francs; tel autre, cent louis; les plus beaux sont cotés à mille écus; pour aller à quatre mille francs, il faut du sublime.

En un mot, l'argent est le dieu du siècle, et cela se conçoit. Chassez du cœur les idées religieuses, l'espérance d'un avenir immortel, les sentimens doux et purs qui accompagnent la piété, vous y ferez une solitude qui devra se repeupler de quelque chose. Alors l'amour de l'argent, ou plutôt des jouissances grossières que l'argent représente, tiendra dans le cœur la place de l'amour chrétien, et le vrai Dieu ne réjouissant plus les âmes de sa présence, chacun se prosternera devant un faux dieu. L'homme veut adorer, aimer, servir une divinité quelconque; il déifiera le vice, le crime, Satan lui-même, s'il ne croit pas au Dieu de l'Evangile.

Quand les dernières étincelles de la foi chrétienne s'éteignirent dans les turpitudes de la régence, on se jeta sur le système de Law, comme sur la seule proie qui pouvait assouvir les brutales passions de l'impiété. Il n'en est pas autrement aujourd'hui.

Or, comme tout le monde n'a pas le moyen de s'enrichir avec des mélodrames, des portefeuilles, des publications philanthropiques et des actes de vertu, ceux qui ne sont ni poètes, ni ministres, ni philanthropes, ni assez vertueux pour prétendre au prix Monthyon, cherchent dans l'agiotage une voie facile d'atteindre promptement à la fortune. Il est vrai qu'on s'expose aussi à perdre le peu qu'on possède, mais il n'importe. Je serai millionnaire dans six mois, ou une balle de plomb dans la tête me délivrera du

fardeau de la vie ; être riche et jouir, ou cesser d'être : voilà les deux chances que l'on pèse froidement, comme s'il ne s'agissait que de régler un compte de profits et pertes.

Le jeu de Bourse offre encore un avantage aux hommes du siècle : celui de rassasier leur besoin d'émotions fortes et violentes. Tant de fortunes acquises ou renversées en quelques jours, à la suite de nos perpétuelles révolutions politiques ; le spectacle incessamment renouvelé de vastes bouleversemens dans l'ordre social ; l'instabilité des positions, l'incertitude de l'avenir, et par-dessus tout, le manque de ce contentement intérieur qui ne peut exister qu'avec les convictions religieuses, ont allumé dans les esprits une fièvre ardente, profonde, insatiable, pour les secousses rapides et les brusques changemens. On veut être fortement remué par des alternatives de crainte et d'espérance, de joie et de douleur ; on aime cette existence mobile, aventureuse qui n'épanche point, comme un fleuve enfermé dans son lit, des flots calmes et riants, mais qui s'élance comme un torrent débordé, par sauts vagabonds, et se précipite de cascade en cascade, jusqu'à ce qu'il ait tout emporté sur son passage, ou qu'il se soit lui-même engouffré dans l'abime.

Lorsque le pays est en proie aux commotions politiques, la fièvre que nous signalons y trouve un aliment, et l'agiotage se ralentit. Mais quand les affaires de l'Etat prennent un cours plus régulier, comme au moment actuel, cette fièvre se tourne vers la Bourse et y cherche sa pâture. Quoi de plus propre, en effet, à rassasier le besoin de violentes émotions que ce jeu si varié, si incertain, qui enveloppe toute une fortune dans ses vastes combinaisons, qui multiplie les chances de gain et de perte autant de fois qu'il peut survenir des événemens inattendus sur la face du globe, et qui fait éprouver tour-à-tour aux joueurs l'excès de la joie et l'excès du désespoir ? Dans ce tourbillon qui s'agite en mille sens divers, qui roule, mugit, hurle avec un épouvantable fracas, qui élève les uns jusqu'au faîte de la fortune, et précipite les autres dans le gouffre d'une irréparable misère, on vit d'une vie galvanique ; on dévore ses jours sans en calculer le nombre ; on est heureux enfin de ne plus s'appartenir. C'est le bonheur de l'homme qui s'oublie soi-même, et qui étouffe sa conscience dans les fumées de l'ivresse. C'est l'âpre volupté de Byron, qui attendait le moment de la tempête pour franchir le lac Léman sur un frêle esquif. C'est la joie sauvage du pirate, quand l'occasion revient d'acquérir en un jour d'immenses richesses ou de trouver une mort sanglante sur le pont du vaisseau ennemi. A l'homme qui craint de vivre en soi, il faut de ces violentes secousses qui arrachent l'âme à son athmosphère naturelle, et qui l'empêchent de respirer.

Quel remède contre les deux principales causes de la passion effrénée de l'agiotage : le culte de l'or et le besoin de fortes émotions? Il se rencontre des personnes qui croient que deux ou trois articles de journal guériront cette grande plaie. Nous ne sommes pas de leur avis.

STATISTIQUE.

ÉTAT FINANCIER, MORAL ET RELIGIEUX DE L'IRLANDE.

La destinée de toute la Grande-Bretagne est maintenant suspendue à la question irlandaise. Nous ne venons pas discuter ici les nombreuses difficultés qu'elle renferme ; mais nous présenterons à nos lecteurs quelques unes des pièces du procès. Les chiffres montreront mieux que les plus forts argumens la nécessité d'une prompte réforme en Irlande.

On y comptait, en 1831, sept millions 761,401 habitans ; la population de l'Irlande peut être évaluée aujourd'hui à huit millions d'âmes. Sur ce nombre, il y a quinze cent mille protestans, et six millions cinq cent mille catholiques. Parmi les protestans, il n'y en a que 600,000 qui appartiennent à l'Eglise anglicane ; les autres, au nombre de 900,000, sont presbytériens, méthodistes ou membres de diverses dénominations, et ils paient leurs pasteurs et les frais de leur culte. Ainsi, les catholiques et les dissidens irlandais, qui forment un total de 7,400,000 âmes, soutiennent de leur bourse leurs établissemens religieux.

Examinons maintenant ce qu'ils paient pour le quatorzième de la population, pour les 600,000 anglicans. L'Eglise anglicane de l'Irlande perçoit en dîmes, redevances, fermages etc., un revenu de 937,456 livres sterlings (23,436,400 fr.). Chaque anglican de l'Irlande coûte donc près de 40 fr. par an pour les frais de son culte, et il ne paie que 3 fr. ; le reste de la somme est fourni par les autres habitans qui ne profitent point des instructions de l'Eglise anglicane.

Ce n'est pas tout. Les écoles exclusivement dirigées dans l'esprit de l'anglicanisme, et qui ne sont guères suivies que par les enfans qui appartiennent à cette communion, entraînent une dépense annuelle de 1,378,369 livres sterl. (34,459,227 fr.).

Enfin, pour soutenir les monstrueux priviléges de l'anglicanisme, le gouvernement est forcé d'entretenir en Irlande une armée de 16 à 24,000 hommes, c'est-à-dire le quart de toutes les troupes payées par le trésor de l'empire britannique dans le monde entier. Les dépenses annuelles de l'armée en Irlande sont de 1,025,621 liv. st. (25,640,525 francs.)

Récapitulons :

Frais de culte.	23,436,400 fr.
Ecoles anglicanes.	34,459,227
Armée en Irlande.	25,640,525
Total	83,536,152 fr.

Ainsi, les six cent mille anglicans de l'Irlande coûtent au pays pour leurs frais de culte, directement ou indirectement, la somme énorme de 83,536,152 fr. — Encore ne compte-t-on pas dans cette évaluation tous les frais de justice qu'entraîne le nombre immense de procès qui ont leur source dans les priviléges de l'anglicanisme.

En France, les cultes coûtent 34,000,000 fr., pour une population de 33,000,000 d'âmes ; ce n'est guères plus d'un franc par tête. En Irlande, les frais directs et indirects du culte anglican montent, par tête, à plus de 139 fr. Si chaque communion religieuse coûtait en France autant que l'anglicanisme coûte en Irlande, les frais de culte pour 33 millions d'âmes s'élèveraient à la somme fabuleuse de quatre milliards 594,488,360 fr. par an !

Sera-t-on surpris, dès lors, que l'Irlande végète dans un état voisin de la barbarie? Il ne faut pas s'y tromper : le peuple de ce malheureux pays s'élève à peine au-dessus de la condition des sauvages. Sans doute, on trouve en Irlande de belles et magnifiques cités, entre autres Dublin, qui brillent de tout l'éclat des beaux-arts, du luxe et de la civilisation ; sans doute, il y a en Irlande des châteaux magnifiquement bâtis, des parcs somptueusement décorés, des maisons de plaisance, des colléges, des sociétés littéraires, en un mot, tous les raffinemens de la vie sociale du dix-neuvième siècle. Mais en doit-on conclure que l'Irlande est civilisée ? Nullement. Quelques brillans oripeaux jetés à la surface du pays n'en changent pas le fond. Traversez l'Irlande, et mêlez-vous à son peuple. Vous y verrez une race misérable, dégradée, avilie, couverte de haillons, traînant une existence de brute, réduite à la plus chétive

nourriture, livrée à tous les vices de l'ignorance et de la superstition. Il n'existe certainement pas une autre contrée dans le monde où se touchent, comme en Irlande, les deux extrêmes de la civilisation et de la barbarie.

Le peuple irlandais n'est pas responsable de sa dégradation. L'histoire atteste, et le monde sait qu'il y a dans le caractère de ce peuple des élémens de noblesse et de générosité. Mais le joug imposé à l'Irlande, les odieux priviléges de l'Eglise anglicane, les moyens employés pour les soutenir, y ont refoulé la civilisation dans ses plus étroites limites. Il n'est pas dans la nature humaine de s'améliorer sous l'influence d'un pareil état de choses. L'arbitraire, l'injustice et la tyrannie développent les plus mauvaises passions et poussent un peuple jusqu'aux excès les plus atroces. L'Irlandais, bien qu'il soit ignorant, sait fort bien qu'il a le droit d'avoir sa propre religion, et qu'il n'est sur la terre aucun pouvoir qui puisse *légalement* l'obliger d'en adopter ou d'en payer une autre. Il persiste donc, malgré les plus criantes exactions et les baïonnettes anglaises, à pratiquer les rites du catholicisme. Il sera malheureux, s'il ne lui est pas possible d'être autrement; il donnera, s'il y est contraint, de quoi nourrir le luxe des dignitaires de l'anglicanisme; il s'enfermera dans sa pauvre hutte, sans un manteau pour se couvrir; il mangera des pommes de terre avec ses enfans; heureux encore quand il en aura assez pour rassasier sa faim! Mais il n'ira pas se ranger sous la bannière de ses oppresseurs; il repoussera leurs instructions religieuses avec un mélange de fierté sauvage et de haine implacable; il restera ce qu'il est, précisément parce que sa religion est opprimée et foulée aux pieds.

De tous les résultats des prérogatives exorbitantes de l'anglicanisme, celui-ci est le plus déplorable à nos yeux; car il a rattaché l'existence des superstitions romaines à un sentiment exalté d'orgueil national et à de profondes inimitiés héréditaires. Rien n'est plus rare qu'un Irlandais qui ouvre les yeux à la vérité pure de l'Evangile, et qui abandonne les erreurs de l'ultramontanisme. A qui la faute? aux hommes qui ont fait métier et marchandise de leur caractère ecclésiastique, et qui ont changé le temple, selon l'expression de l'Ecriture, en une caverne de voleurs. Il n'y a qu'un moyen d'éclairer l'Irlande et de l'amener au vrai Christianisme: c'est de détruire les abus de l'Egliseanglicane. Puisse venir bientôt le moment où la barrière des intérêts et des passions ne s'élevera plus entre le peuple de l'Irlande et la Parole de Dieu!

VOILA LA CROIX!

EXTRAIT D'UN VOYAGE INÉDIT DANS LES ALPES.

C'était à la fin de l'année 1827. Quelques amis et moi, nous traversions les Alpes pour nous rendre de Pignerol à Briançon. Dans la petite ville de Finistrelle, nous prîmes des guides, des mules, et tout ce qui était nécessaire à notre voyage. Pressés de partir, parce que la saison était avancée, nous nous mîmes en route malgré la pluie qui tombait, et sans écouter les sinistres avertissemens de la population étonnée.

La montagne découvrit bientôt à nos yeux d'immenses précipices, et le bruit des torrens qui grondaient sous nos pieds se mêlait à la voix du vent qui frémissait dans les sapins. Nous commençâmes à voir que nous paierions peut-être bien cher notre témérité. Mais sans m'arrêter aux petits accidens de la route, je rapporterai seulement qu'après quelques heures d'une marche pénible, ayant passé les villages de Pourrière, de La Rua et de Traverse, nous arrivâmes à la montagne appelée Chanal du Col. A mesure que nous montions, la pluie était mêlée de neige, et enfin la neige seule tomba en flocons épais. Notre marche en devint plus lente et plus difficile; l'étroit sentier que nous suivions s'effaça peu à peu sous un immense linceul blanc, et nous nous trouvâmes au milieu de toutes les horreurs de la solitude. Un philosophe aurait choisi ce lieu et ce moment pour y peindre les fortes sensations du cœur humain; un disciple de Christ y serait venu pour contempler la terrible majesté du Dieu éternel et infini.

Imaginez ce triste cortége: chacun de nous sur sa mule ou sur son cheval, couvert d'un lourd manteau pour se garantir d'une température glaciale, et enveloppé d'une couche de neige qui semblait nous confondre avec le sol de la montagne. Imaginez cette caravane qui se meut, comme une espérance égarée, lentement, silencieusement, timidement, et qui risque à chaque pas de rouler au fond des précipices, malgré la circonspection de nos fidèles montures. Les voyageurs se regardaient maintenant l'un l'autre d'un œil pensif; on n'entendait plus aucun bruit; le vent était tombé; nulle trace de chemin ne se montrait devant nous, et les flocons de neige se pressaient dans l'atmosphère, plus abondans que les feuilles d'automne dans une épaisse forêt. Nous avions deux guides, mais leurs connaissances ne paraissaient pas s'étendre au-delà du lieu où nous étions parvenus. Ils nous prièrent de nous arrêter, puis tinrent ensemble une longue consultation, fâcheux présage pour des voyageurs égarés. Tous deux avouaient qu'ils ne savaient plus quelle route suivre, et l'un s'écria avec plus de sincérité que de prudence: Si le vent se relève, nous sommes perdus! Il faut avoir traversé les régions alpestres pour comprendre la violence de ces coups de vent qui semblent accourir comme des furies, pour arracher les montagnes à leurs antiques fondemens.

Au bout de quelques minutes, nous prîmes la résolution d'avancer avec une sage lenteur. Plusieurs de nous priaient; car, à l'heure du danger, il est naturel de recourir à Dieu, et le chrétien, dans ces momens solennels, ne jette pas seulement un cri de détresse, mais il élève avec une confiance filiale les pensées de son cœur vers Celui qui écoute nos prières. Nous ne sommes pas toujours délivrés du mal à l'instant où nous demandons de l'être; mais nous pouvons être assurés que nous obtiendrons par Christ, notre Avocat et notre Ami, ce qu'il nous est le plus utile de recevoir.

Le moment que je viens de décrire nous avait fait pressentir l'une de ces vives émotions qui frappent çà et là dans le cours d'une vie, et dont on ne perd jamais le souvenir. Un morne silence régnait autour de nous; la nature était triste et sombre; le danger augmentait. En se recueillant sur soi-même, on se demandait si ce n'était pas une grande faute que d'avoir exposé sa vie pour un motif aussi peu important. Il est beau de tomber martyr de son obéissance à la loi de Dieu; mais de mourir sur cette montagne solitaire, parce que nous n'avions pas voulu retarder notre départ ou prendre une route plus facile, n'était-ce pas un péché en même temps qu'un malheur?

Cependant un cri de surprise et de joie se fait entendre. Celui de nos guides qui marchait en avant est comme ravi d'une soudaine extase, et les échos répètent au loin: La croix! la croix! voilà la croix!

Voilà la croix! nous sommes sauvés! redisaient nos deux guides dans un transport d'enthousiasme.

Il n'est pas rare de trouver, dans ces régions sauvages, une haute croix de bois plantée sur le sommet d'un rocher, ou sur le bord d'un précipice, ou à côté du chemin. Ces croix répondent à deux objets: le premier, de satisfaire à une pratique superstitieuse; l'autre, de guider les voyageurs, lorsque les neiges de l'hiver ont effacé les chemins. Quoiqu'il en soit, cette rencontre nous mit hors de danger, et nous commençâmes bientôt à descendre de l'autre côté de la montagne.

Ceci me fit beaucoup réfléchir. Serait-ce, me disais-je, une analogie impropre, ou une application forcée que de comparer la situation de l'homme avec cet incident de notre voyage? Ne sommes-nous pas tous des voyageurs qui marchent vers l'éternité? N'avons-nous pas tous perdu la trace du véritable chemin? Ne nous sommes-nous pas tous éloignés de Dieu par nos mauvaises œuvres? Et, selon le témoignage de l'infaillible vérité, ne marchons-nous pas tous, à cause de notre aveuglement naturel, sur un sentier de ruine et de mort? Ce voyage est difficile, pé-

nible, semé de précipices, environné de terreurs. Mais la croix ! la croix ! c'est là qu'est l'espérance, la sûreté, la paix, le salut ! non cette croix élevée par la superstition, non ce morceau de bois qui porte un homme crucifié, mais le Christ qui est mort pour nous, mais son sang répandu pour la rémission des péchés, mais l'offrande qu'il a présentée à Dieu pour un monde coupable et perdu. La délivrance qu'il nous apporte n'est plus seulement de nous montrer notre route à travers les Alpes, mais il nous affranchit de la condamnation éternelle. Il ne nous conduit pas seulement vers notre maison terrestre, mais il nous guide vers le ciel, demeure permanente qui n'a point été faite de la main des hommes.

Pauvre voyageur égaré sur le chemin de la vie, voilà la croix ! contemple cette croix, et tu seras sauvé !

FOI ET CRÉDULITÉ.

En disant que rien au monde ne ressemble moins à la foi que la crédulité, nous n'avons pas l'intention de jouer sur les mots. Ce sont réellement deux états de l'âme complétement distincts, j'oserais presque dire opposés. La crédulité est paresseuse ; la foi est active. La première s'accommode à merveille du sommeil plus ou moins complet de toutes nos facultés intellectuelles; la seconde demande impérieusement pour compagnes, d'abord la vertu, mais avec la vertu, la *science* (2 Pierre I, 5). La crédulité se nourrit de la Parole de l'homme, la foi ne peut se nourrir que de la Parole de Dieu. La première est un état naturel de l'homme déchu et ignorant qui, voulant savoir sans travail et sans étude, se soumet au dire d'un autre homme; tandis que la foi est un don surnaturel que Dieu fait à tout homme qui a senti la faiblesse et la pauvreté de son propre esprit à l'égard de la vérité absolue. Aussi les crédules sont-ils les uns disciples de Socrate, les autres disciples de Saint-Simon; quelques-uns même pourront se dire disciples d'Apollos ou de Paul, tandis que, ainsi que Paul lui-même l'enseigne dans la première épître aux Corinthiens, ceux qui ont la foi ne sont disciples que du Dieu vivant et véritable. La crédulité est encore cet état apathique de l'esprit, dans lequel, comme on le dit vulgairement, *on aime mieux croire que d'y aller voir*; mais la foi est l'élan d'un cœur qui a faim et soif des vérités éternelles inaccessibles à l'esprit humain le plus exercé et le plus puissant; et cette foi établit entre notre âme et Dieu une conversation intime, une communion que ceux-là seuls qui l'ont reçue peuvent connaître, et dont il est inutile de faire la description pour les autres.

Rien n'est si rare que la foi; rien n'est si commun que la crédulité, même à notre époque où tant d'esprits prétendus forts s'enorgueillisent d'être incrédules. N'est-ce pas, en effet, pousser la crédulité bien loin que de chercher encore dans la fortune, la gloire ou le pouvoir, un bonheur pur que l'expérience de tous les hommes, de ceux-là mêmes qui possèdent ces choses, nous démontre ne pas y être, tandis qu'on refuse de croire que Dieu seul peut donner cette perle de grand prix à tous ceux qui la lui demandent.

Et cette crédulité paresseuse de l'esprit peut être constatée dans tous les rangs de la société. Voyez ce géologue qui, sur la parole de Cuvier ou de quelque autre savant, croit à dix-sept déluges et qui refuse de croire sur la Parole de Dieu, au déluge versé par la main de justice sur l'humanité rebelle à Dieu. Voyez ce naturaliste qui croit à l'origine de tous les êtres organisés par le développement successif de la mollécule organique élémentaire différemment influencée par les circonstances environnantes, ce qui n'est pas très-clair, même dans l'énoncé, et qui refuse de croire que l'Eternel créa dès le commencement, « toute herbe » portant semence selon son espèce (Genèse I, 12,) et » toutes les bêtes de la terre selon leur espèce »(Genèse I, 12.) Rien de bizarre ou d'absurde annoncé par l'homme que l'homme naturel ne consente à croire; et rien de grand, de juste, de miséricordieux révélé par l'Eternel, que l'homme naturel ne refuse de croire.

L'homme crédule, enfin, se vante de ne devoir ce qu'il nomme sa foi qu'à ses propres recherches, à ses propres efforts; et de là intolérance et persécution envers ceux qui ne croient pas comme lui. L'homme qui a la foi, au contraire, s'humilie, avouant que la Parole écrite de Dieu n'eut été pour lui qu'une lettre morte, et la voix de ses messagers qu'un vain son, si l'Esprit même de Dieu n'eut miraculeusement disposé son cœur à les écouter; et de là tolérance, douceur, charité, envers tous ceux qui n'ont pas encore reçu la foi.

J'ai dit en quoi diffèrent la foi et la crédulité; je vais essayer de dire en quoi elles se ressemblent, car il faut bien que ces deux états de notre être moral aient quelques rapports, puisqu'on les confond si souvent ensemble, et que celui-là même qui n'est que crédule est pourtant si profondément persuadé qu'il a la foi.

Il y a dans l'homme moral des instincts élémentaires, des aptitudes primitives, qui ne constitueront tel ou tel état de l'âme désigné par un nom dans les langues humaines, qu'après avoir reçu, sous l'influence des circonstances et du temps, une forme, une direction appréciable. Mais à leur état de germe, ces attributs de l'âme humaine n'ont pas encore reçu de nom propre. Eh bien, c'est à ce point de départ qu'il faut remonter pour trouver le caractère commun à la crédulité et à la foi, entre lesquelles, dès qu'elles ont acquis des caractères extérieurs saisissables, nous avons reconnu tant de différences. Elles ont pour commune origine la même faculté affective primitive, le même instinct moral élémentaire.

Il n'est pas, en effet, un seul homme qui, soit qu'il s'en rende compte ou non, ne sente que les choses qu'il peut savoir par l'exercice de ses sens et de sa raison ne lui fournissent pas des motifs suffisans pour agir. Nous éprouvons tous, pas exemple, avec plus ou moins d'évidence, que les choses qui tiennent de plus près à notre vrai bonheur, savoir, notre origine, notre destinée future, les causes du bien et du mal, etc., sont des choses cachées à notre intelligence. C'est pour nous approcher de ces choses inaccessibles à notre esprit naturel, mais *révélées* par Dieu, que Dieu nous a donné l'instinct ou le besoin de croire (1).

Cet instinct est-il nourri de la Parole de Dieu, Parole toujours conforme aux lumières de notre raison dans tout ce qui est du domaine de cette dernière, mais aussi Parole bien souvent supérieure à cette pauvre raison, cet instinct devient la foi. Mais s'il se nourrit de la parole de l'homme, parole si souvent contraire aux lumières de la raison, il devient crédulité, et cela a lieu dans toute âme d'homme qui, ne cherchant pas sincèrement le bien, préfère comme cela est écrit, les ténèbres à la lumière, parce que ses œuvres sont mauvaises.

FRANCE ET ALGER.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux !

» Louange à Dieu, Seigneur de l'univers, qui nous jugera » au dernier jour! Nous espérons en sa bonté, et nous nous » appuyons sur sa force; c'est lui qui récompense les bons

(1) Les phrénologistes nomment cet instinct, dont ils ont très-bien constaté l'existence, *instinct du merveilleux, surnaturalité, merveillosité*. Voyez les ouvrages de Gall et de Spurzheim.

» et qui punit les méchans; car il connait les plus secrètes
» pensées, et rien ne lui est caché. A la fin des siècles il
» ressuscitera les morts; car il est tout puissant et seul
» puissant.

» Gloire à lui ! »

Ces paroles sont belles, et elles renferment plusieurs des grandes vérités de la religion :

Dieu est le Seigneur de l'univers.

A la fin des siècles il ressuscitera les morts par sa toute-puissance.

Il connaît les plus secrètes pensées, et rien ne lui est caché.

Il nous jugera au dernier jour.

Il récompense les bons et il punit les méchans.

Nous pouvons espérer en sa bonté; car il est clément et miséricordieux.

Nous pouvons nous appuyer sur sa force.

La gloire et la louange lui sont dues.

C'est presque là un corps de doctrine, et le pays où ces idées seraient populaires, où elles feraient partie des convictions des masses, serait en possession d'une saine philosophie. Presque tout le monde en conviendra; mais si nous ajoutons que c'est un pair de France, un lieutenant-général, qui s'est exprimé ainsi, dans une proclamation faite au nom du roi, nous craignons bien qu'on ne voudra pas nous croire. Ce n'est pas que ces paroles ne soient nobles et grandes; ce n'est pas que les vérités qu'elles expriment n'aient de la portée et qu'elles ne soient la meilleure des garanties pour les rapports entre un peuple et son gouvernement; mais il est ridicule en France de parler des perfections de Dieu et de la résurrection des morts; c'est tout au plus si dans un discours officiel on ose rappeler les bienfaits de la Providence; il n'y a pas de sympathie en bas pour des croyances qui ne sont pas non plus en grande faveur en haut.

D'où vient donc un tel langage dans la bouche d'un officier français? L'intitulé de la proclamation nous l'apprend. C'est le *khalife du roi des Français*, *protégé de Dieu*, *S. Exc. le gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique*, qui écrit ainsi *à tous les Arabes grands et petits*.

Après avoir lu ce titre, personne ne s'étonne plus. Rappeler les perfections de Dieu, la résurrection des morts et le jugement dernier à des Français qui savent de reste ce qu'ils doivent penser de tout cela, serait absurde; mais en parler à des Arabes, rien de mieux. Ce n'est plus une question de doctrine, c'est seulement une convenance de style. On parle de Dieu en Afrique et l'on s'en tait en France, comme on adopte en pays étranger des usages qu'on se garde bien de rapporter dans sa patrie. Est-on en Angleterre, on reste à table après que les dames se sont levées; voyage-t-on en Hollande, on fume dans la meilleure société; mais ce sont des habitudes qu'on laisse à la frontière avec les objets prohibés. Il en est de même du style religieux officiel. On le prend ou on le quitte selon qu'on se trouve en delà où au delà de la Méditerranée. Ce reproche, on le comprend, ne s'adresse pas à M. le comte Drouet d'Erlon, qui ne parle pas en son nom, mais en celui de son gouvernement; l'inconséquence commence là où l'on dicte de si belles phrases pour les Arabes, et où l'on efface des discours de la couronne adressés aux Français les mots religieux qui ne sont pas devenus des lieux communs. Est-ce à dire pour cela qu'on soit en Alger plus religieux qu'on ne l'est chez nous? Nous ne le pensons pas : il nous parait seulement que la limite des lieux-communs y est placée un peu plus loin.

MÉLANGES.

Aspect moral d'Antigoa, le 1er aout 1834. — Les journaux n'ont, en général, fait connaître que l'aspect politique des colonies anglaises au moment de la cessation de l'esclavage. Ils ont parlé des craintes exagérées des colons et de l'exaltation dont paraissaient animés les affranchis; mais ils n'ont à peu près rien dit de l'aspect moral des Antilles, et cependant il est peu de circonstances dans l'histoire de l'humanité, qui aient été aussi propres à révéler, par de grandes émotions, de quelles manières différentes les mêmes faits peuvent être sentis par les hommes, quand leur atmosphère morale est autre. Nous savons par toutes les feuilles que les esclaves païens ont dansé, se sont réjouis, et dans quelques endroits, impatiens de ce que plusieurs années d'apprentissage les séparaient encore d'une entière liberté, ont essayé de s'affranchir de cette dernière entrave. Mais il y avait aussi dans les colonies anglaises des esclaves chrétiens; par où il ne faut pas entendre seulement des esclaves qui ont été baptisés, mais des esclaves qui ont cru aux grandes vérités de l'Evangile, et qui ont éprouvé, pendant leur captivité, les consolations qu'elles présentent. On ne nous a pas dit jusqu'ici si leur joie a eu un caractère différent. Des lettres d'Antigoa nous permettent de donner sur ce sujet quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

Dans l'une des chapelles de cette île, le service religieux commença, le 31 juillet, à neuf heures du soir. Des prédications et des chants religieux se succédèrent jusqu'à près de minuit. Quelques minutes avant cette heure solennelle, le ministre engagea les esclaves chrétiens à s'agenouiller et à recevoir en silence, comme de Dieu même, le bienfait de la liberté, dont l'instant suivant allait les mettre en possession. Tous tombèrent à genoux; leurs mains et leurs cœurs étaient élevés vers Dieu; des sanglots, qu'ils cherchaient à étouffer, se faisaient entendre de tous côtés; il leur fut impossible de les retenir au moment où la cloche sonna : chacun de ses douze coups ajoutait à leur émotion. Le ministre indiqua un cantique pour maintenir les esprits dans les pensées religieuses qui les avaient occupés jusque là, et quand il eut été chanté, on se dispersa lentement. Toutes les chapelles étaient pleines à Antigoa. Il n'y eut dans toute l'île ni querelles, ni danses, ni excès d'aucun genre. L'heureux accord qui y règne entre les colons et leurs anciens esclaves contribuera puissamment, sous l'influence des convictions chrétiennes, à y rendre facile le changement immense introduit dans l'état social.

On a frappé, en Angleterre, une médaille en mémoire de l'abolition de l'esclavage des noirs. Il est impossible de représenter d'une manière plus ingénieuse et plus saisissante tout à la fois que ne l'a fait M. Davis Birm, et l'horrible condition des nègres dans leur état d'esclavage, et leurs touchantes impressions au moment où, foulant enfin d'un pied libre les instrumens de leur torture, ils tournent leurs regards vers le ciel avec une religieuse gratitude. La face de cette médaille représente un nègre contemplant le soleil, ayant les bras ouverts et tenant dans ses mains une chaîne brisée; sous ses pieds se trouve le fouet homicide, dont les lanières ensanglantées sont détachées du manche réduit en pièces. On lit pour exergue : *Ceci a été fait par l'Eternel, et a été une chose merveilleuse devant nos yeux.* Psaume CXVIII, v. 23. — 1er août 1834. Le revers porte : *En commémoration de l'abolition de l'esclavage dans les possessions coloniales de la Grande-Bretagne, sous le règne de Guillaume IV.*

La parole du psalmiste dont M. Birm a fait choix pour l'appliquer à ce grand événement exprime dignement ce que les noirs d'Antigoa, convertis au Christianisme, paraissent avoir éprouvé. C'est avec actions de grâces qu'ils reçoivent le bienfait qui leur vient de Dieu, et la justice que les hommes leur accordent.

Almanach des Bons Conseis *pour l'an de grâce* 1835, publié par L. S. D. T. R., de Paris. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 15 centimes.

Quand le *Bourgeoi gentilhommes* de Molière fait venir un maître de philosophie, et qu'il lui trace le plan d'études qu'il désire qu'il suive, il met au premier rang l'orthographe, et au second l'almanach. Voilà qui est fort plaisant, sans doute, et cependant Molière faisait là un chapitre de statistique aussi bien qu'une scène de comédie. Aujourd'hui encore si l'on descend quelques degrés, si l'on va de la classe bourgeoise à la classe ouvrière, de la ville au village, on trouve l'almanach immédiatement après les premières leçons élémentaires : dans nos campagnes, celui qui sait lire couramment passe pour avoir fait sa rhétorique et, il faut le dire, il y a gros à parier, pour les trois quarts des Français, qu'ils ne lisent dans toute l'année d'autre livre que celui-là. Combien n'importe-t-il donc pas d'améliorer ces sortes de publications, afin de les rendre vraiment utiles aux lecteurs auxquels elles sont destinées, et dont la bibliothèque ne s'augmente d'ordinaire annuellement que d'un calendrier de plus !

L'*Almanach des Bons Conseils*, qui paraît depuis dix ans, est le premier essai de ce genre qu'on ait tenté, et le seul, en France, auquel ait présidé une pensée religieuse. Nous le recommandons a nos lecteurs; c'est faire une œuvre utile que de le distribuer.

L'éditeur a pensé que les grandes causes d'humanité ne triomphent que si on réussit a les rendre populaires. Il a consacré un article, orné de plusieurs vignettes, à représenter les maux des esclaves, et à plaider l'abolition de l'esclavage.

Le bas prix de cet Almanach fait contraste avec son élégance et son luxe typographique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 43. 22 OCTOBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13. et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

EDUCATION PUBLIQUE.

DE LA CIRCULAIRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AUX DIRECTEURS DES ECOLES NORMALES.

Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs les passages suivans d'une circulaire que M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux directeurs des écoles normales primaires :

« Parmi les objets de l'enseignement, il en est un qui réclame de moi une mention particulière, ou plutôt c'est la loi elle-même qui, en le plaçant en tête de tous les autres, l'a commis plus spécialement à notre zèle : je veux parler de l'instruction morale et religieuse. Votre action, à cet égard, doit être, tantôt directe, tantôt indirecte. Si, par votre caractère et vos exemples, vous êtes parvenu à obtenir dans l'école toute l'autorité dont je souhaite de vous voir revêtu, les leçons morales que vous donnerez seront accueillies avec déférence ; elles seront quelque chose de plus qu'un enseignement pour l'esprit des élèves-maîtres ; elles agiront sur leurs sentimens et sur leurs dispositions intérieures ; elles suppléeront à l'insuffisance de la première éducation, si incomplète, et souvent si vicieuse dans l'état de nos mœurs et de nos lumières. Ne négligez, Monsieur, aucun moyen d'exercer cette salutaire influence ; faites-y servir les conversations particulières aussi bien que les leçons générales ; que ce soit pour vous une pensée constante, une action de tous les momens. Il faut absolument que l'instruction populaire ne s'adresse pas à l'intelligence seule ; il faut qu'elle embrasse l'âme tout entière, et qu'elle éveille surtout cette conscience morale qui doit s'élever et se fortifier à mesure que l'esprit se développe.

» C'est assez vous dire, Monsieur, quelle importance doit avoir à vos yeux l'instruction religieuse proprement dite. Les instituteurs qui sont appelés à y prendre, dans les écoles primaires, une part active, doivent y être bien préparés, et la recevoir eux-mêmes, dans les écoles normales, d'une manière solide et efficace. Ne vous contentez donc point de la régularité des formes et des apparences ; il ne suffit pas que certaines observances soient maintenues, que certaines heures soient consacrées à l'instruction religieuse ; il faut pouvoir compter sur sa réalité et son efficacité. Je vous invite à me faire exactement connaître ce qui se passe à cet égard dans votre établissement. De concert avec MM. les évêques et les ministres des cultes, je ne négligerai rien pour que le but soit atteint. Vous y contribuerez puissamment vous-même, en prenant un soin constant pour qu'aucune des préventions malheureusement trop communes encore, ne s'élève entre vous et ceux qui sont plus spécialement chargés de la dispensation des choses saintes ; que votre conduite, que votre langage ne fournissent à cet égard aucun prétexte, soit au préjugé, soit à la défiance. Vous assurerez ainsi à nos établissemens cette bienveillance des familles qui nous est si nécessaire, et vous inspirerez à un grand nombre de gens de bien cette sécurité sur notre avenir moral que les événemens ont quelquefois ébranlée, même chez les hommes les plus éclairés. »

Les lignes remarquables qu'on vient de lire nous donnent une nouvelle preuve du mouvement qui ramène la société vers les idées religieuses. Dans les premiers temps qui ont suivi la révolution de juillet, ces graves et nobles exhortations ne seraient pas sorties de la plume d'un ministre de l'instruction publique, et lors même qu'un homme de sens et de cœur les eût écrites, elles n'auraient certainement pas été comprises par la majorité des lecteurs. On s'imaginait alors qu'il suffisait de cultiver l'*intelligence seule*, de répandre

les lumières, de fournir le moyen et d'inspirer le goût de la lecture, pour donner au peuple l'éducation qui lui est nécessaire. Si quelque homme d'état eût parlé de la religion comme de l'objet le plus important, le plus essentiel de l'enseignement primaire, la plupart des journaux auraient crié à l'obscurantisme, au jésuitisme, au retour vers la bigoterie de Charles X. Mais depuis quatre ans les esprits, ou plutôt les événemens ont marché ; l'expérience, et quelle expérience ! a fait voir aux plus aveugles que la France a besoin de convictions religieuses, et que l'instruction des masses, quand elle est séparée de la religion et de la morale, n'est rien de plus qu'une effroyable dérision. Aujourd'hui, c'est un fait avoué, reconnu, attesté de quiconque sait réfléchir sur les conditions qui font vivre les sociétés humaines, que la diffusion des lumières doit être accompagnée du perfectionnement moral et religieux. Il est possible que la sollicitude éclairée de M. Guizot ne trouve que fort peu d'approbateurs dans la presse périodique ; c'est chose si difficile que d'apercevoir le bien qui est opéré par un adversaire politique, et chose si rare que d'avoir la bonne foi de le proclamer ! Mais il ne se rencontrera, du moins, aucun organe tant soit peu estimable de l'opinion, qui ose reproduire, au sujet de la circulaire de M. Guizot, les sottes épithètes d'obscurant et de jésuite.

Pour notre part, nous sommes heureux de rendre pleine et publique justice aux sages réflexions de M. Guizot. Puissent-elles être entendues et mises en pratique ! Nous craignons cependant que ces efforts ne produisent, comme tant d'autres, que bien peu de résultats. La religion ne se laisse enseigner et répandre que par ceux qui ont de la religion, et les directeurs des écoles normales n'ont peut-être pas cette première et indispensable condition d'influence religieuse. D'ailleurs, ce mot de religion est si vague ! c'est le mot de Christianisme qu'il fallait employer ; car c'est le Christianisme seul qui a la puissance d'éveiller et de fortifier la conscience morale. Mais si l'on ne croit pas pouvoir encore exprimer nettement toute sa pensée, on y arrivera sans doute, et avant peu. L'expérience qui nous a fait sentir le besoin de la religion, nous apprendra aussi que l'Evangile est la seule religion qui soit capable de réaliser les espérances des gens de bien, et le langage du gouvernement suivra le progrès de l'opinion.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le général Santa-Cruz, président de la république de Bolivie, vient de publier un décret de la chambre des représentans, sanctionné par le sénat, par lequel la nation offre une gratification de 10 à 20,000 piastres à la première personne qui fera, sur un bateau à vapeur, le voyage de l'Océan atlantique, jusque dans une des rivières de la république, ayant sa direction du sud au nord, et une récompense de 5 à 10,000 piastres au bateau à vapeur qui fera le même trajet, mais qui entrera dans une rivière ayant sa direction du nord au sud. Le gouvernement bolivien offre en outre, à des conditions déterminées dans le décret, des lettres de naturalisation et des cessions de terrain aux étrangers; il promet des encouragemens et des récompenses aux artistes, aux professeurs et aux ouvriers qui se seront distingués.

Les habitans de la vallée de Guriezo et du bourg de Villarcayo ayant eu beaucoup à souffrir de la part des troupes carlistes, le gouvernement espagnol a imaginé de les dédommager, en prélevant une indemnité sur les biens des insurgés de la Biscaye, d'Alava, de Guipuzcoa et de Navarre. Les commissaires royaux dresseront inventaire de leurs biens de ville et de campagne, et procéderont à la saisie des revenus et des récoltes, ne laissant à leurs familles que la quantité strictement nécessaire à leur subsistance. Il est difficile de penser que ce soit là un bon moyen de calmer la haine des partis.

La chambre des procuradorès a adopté à l'unanimité le projet de loi qui déclare don Carlos et sa famille exclus à perpétuité de la couronne d'Espagne et privés de la faculté de rentrer sur le territoire espagnol.

La commission des finances de la chambre des procérès a fait son rapport sur la dette étrangère; elle propose l'adoption du projet de loi avec les modifications qu'il a subies dans la chambre des procuradorès ; mais elle annonce en même temps qu'elle se réserve de demander, sous forme de pétition, la reconnaissance de l'emprunt Guebhard, aussitôt que les circonstances le permettront.

On assure que Zumala-Carreguy a fait arrêter, et d'autres ajoutent fusiller, trois membres de la junte insurrectionnelle, parmi lesquels on cite un parent du général Mina. Celui-ci aurait, à ce qu'on prétend, fait à quelques chefs des propositions de rapprochement qui n'auraient pas été trop mal reçues, et c'est de ce manque de fidélité à la cause carliste que Zumala-Carreguy aurait voulu tirer vengeance.

La commission des contraventions a présenté, dans la chambre des députés du Portugal, sans y avoir été invitée, un rapport dans lequel elle critique la nomination du duc de Palmella comme président du conseil sans portefeuille. Elle y voit une contravention à la charte. Accusé d'avoir mérité son impopularité, le duc de Palmella a cherché à se justifier, en rappelant ses antécédens, et la chambre ayant passé aux voix, le ministère l'a emporté sur l'opposition par une majorité de six voix, 50 contre 44.

Un affreux incendie a eu lieu à Londres dans la nuit du 16 au 17. Le feu a éclaté à six heures moins quelques minutes, et à sept heures la conflagration avait déjà fait d'immenses progrès. La chambre des lords et celle des communes ont été brûlées de fond en comble. La Halle de Westminster a pu être sauvée. La malveillance paraît n'être pour rien dans ce désastre, dont la cause n'est pas encore connue avec certitude. On l'attribue à l'imprudence d'ouvriers employés à détruire de vieux papiers, qui auraient eu l'imprudence de les amonceler pour les brûler tous ensemble. Le roi s'est empressé de mettre le nouveau palais de Saint-James à la disposition du parlement.

C'est à tort qu'on avait attribué aux ouvriers de Toula l'incendie de la fabrique d'armes de cette ville. Le feu a éclaté sans cause connue.

La commission de la chambre des députés de Hesse-Darmstadt a publié son rapport sur la liberté de la presse. Elle déclare l'établissement de la censure illégal et conclut à l'abolition de cette mesure. Un seul membre de la commission, M. Weiland, a ajouté un vote particulier au rapport. Il veut qu'on ne demande pour le moment que la restriction de la censure et la réalisation de la liberté de la presse telle qu'elle a été promise par l'article 18 de l'acte fondamental de la confédération germanique.

Le grand-duc de Bade a rendu une ordonnance par laquelle il est interdit aux ouvriers badois de voyager dans le canton de Berne. Cette interdiction est motivée sur les dangers qui menacent le principe monarchique dant les réunions d'ouvriers tolérées par plusieurs cantons de la Suisse. Ceux qui contreviendront à cette ordonnance ne pourront devenir maîtres qu'un an après le droit acquis.

Le choléra a éclaté à Oran. Un conseil de médecine a été assemblé par ordre supérieur.

Le président de la cour des pairs vient d'informer les pairs que le rapport du procès en instruction devant la cour, sera vraisemblablement en état de lui être présenté vers le milieu du mois de novembre, et pour les inviter, en conséquence, à se trouver à Paris pour cette époque.

LITTÉRATURE.

PENSÉES D'UN PRISONNIER, par le comte DE PEYRONNET. — Paris, 1834. 2 vol. in-8°. Chez Allardin, place Saint-André-des-Arts, n° 13. Prix : 15 fr.

Deux livres nous sont venus à travers le guichet d'une

prison : les Mémoires de Silvio Pellico et les Pensées de M. de Peyronnet.

Ces deux hommes et ces deux livres se rapprochent en quelques points, et se séparent en beaucoup d'autres.

Il y a entre eux ressemblance de malheur, mais divergence d'idées et contraste de caractère.

Silvio, jeune homme aux nobles passions, au cœur généreux et enthousiaste, inexpérimenté comme on l'est à son âge, épris d'un amour ardent de la liberté, s'en va, dans un souterrain de carbonari, aiguiser les armes qui doivent conquérir l'affranchissement de la terre natale. M. de Peyronnet, homme mûr et d'expérience, qui sait calculer froidement les chances aventureuses d'un coup d'état, se laisse entraîner à une conspiration ourdie, dans les conseils du prince, contre les droits et les libertés de la nation. L'un obéit à un élan spontané ; il s'oublie lui-même pour ne voir que les douleurs de sa patrie. L'autre suit à regret les inspirations de quelques esprits aveugles ; il mesure les dangers du complot, mais il les accepte parce que son roi l'appelle à les partager avec lui.

Tous deux échouent dans leur entreprise : Silvio Pellico est arrêté, avant le combat, par les sbires de la police autrichienne, et l'Italie demeure esclave. M. de Peyronnet, vaincu avec les siens dans une lutte sanglante, est saisi dans sa fuite par un peuple justement irrité, et la France demeure libre.

Silvio est jugé par des commissaires; M. de Peyronnet, par la plus haute cour du royaume.

Pendant les interrogatoires, l'un et l'autre s'efforcent d'isoler leur pensée et leur âme, de se faire une existence indépendante, de s'affranchir des soucis du procès et des terreurs de la condamnation. Silvio écrit des vers, s'attache à un petit enfant sourd et muet, se lie avec les geôliers, console les tendres et naïves inquiétudes d'une jeune fille de seize ans. M. de Peyronnet se place en dehors de tout ce qui l'environne; il ne voit ni les murs de sa prison, ni ses geôliers, ni ses gardes ; il tâche d'être seul au monde avec Plutarque, Tacite et Montaigne. Dans les cachots de Tours, il cherche les principes constitutifs des sociétés humaines, et les causes qui les font incessamment osciller de l'excès de l'obéissance à l'excès de la révolte. Dans le donjon de Vincennes, il écrit sur la peine de mort, et tandis que ses juges essaient de l'abolir pour épargner sa tête, il trouve, lui, que cette peine est nécessaire.

Arrêtons-nous ici devant un remarquable contraste : Silvio Pellico n'a pas besoin, pour maintenir la liberté de son âme, d'oublier tous les êtres qui l'entourent; il n'achète pas son courage aux dépens de la pitié ni de l'instinct social; il se livre à de douces affections, il aime les êtres les plus chétifs, et l'amour le fortifie contre les coups de l'infortune : Silvio est disciple de Christ. M. de Peyronnet s'enveloppe de ses méditations philosophiques comme d'un manteau qui le protége contre les atteintes du malheur; il remonte avec effort dans le passé pour se délivrer de la vue du présent; il ne connaît personne, il ne s'attache à personne; il se dégage du temps et de l'espace pour se faire autour du cœur une vaste solitude : M. de Peyronnet appartient à l'école du stoïcisme. Quelle distance entre un stoïque et un chrétien !

Poursuivons. Silvio Pellico, condamné à mort par une commission autrichienne, obtient de la clémence impériale que sa peine soit commuée en quinze années de *carcere duro* dans la citadelle du Spielberg. M. de Peyronnet, condamné à mort par la colère du peuple, est garanti d'un effroyable assassinat par le dévouement de ses adversaires politiques. Les populations de l'Italie et du Tyrol se pressent autour du char qui mène Silvio dans sa lointaine prison, et lui prodiguent des paroles de sympathie. La voiture qui conduit M. de Peyronnet au château de Ham est poursuivie des imprécations de tout un peuple, et se hâte de franchir l'intervalle qui la sépare des murs de cette impénétrable forteresse, pour éviter au pays la honte et le remords du sang répandu. Oh ! qu'il est différent de succomber dans la cause de la liberté ou dans la cause du despotisme! Qu'il est beau d'être martyr des plus nobles intérêts de l'humanité! qu'il est triste d'être vaincu en combattant sous le drapeau d'un roi parjure !

Mais en prison tout prend une face nouvelle. Celui qui marchait accompagné de la bénédiction des peuples, est soumis aux plus rudes privations, aux rigueurs les plus impitoyables; on lui retranche d'une main cruelle et avare le pain qui doit le nourrir ; malade, il demande en vain une misérable couche pour y étendre son corps brûlé par la fièvre ; de ses compagnons d'infortune il ne peut rien apprendre, on lui fait même un crime d'écouter le son de leur voix à travers les murs épais des cachots; de son père et de sa mère il ne sait rien, pas même s'ils existent encore. Celui-là, au contraire, qui s'en est allé, maudit du peuple, derrière les larges fossés du château de Ham, y peut jouir d'une existence facile et commode ; sa demeure est élégante ; ses relations avec le dehors sont nombreuses et presque entièrement dégagées d'entraves ; les membres de sa famille, il les revoit quand il veut; ses compagnons de captivité, il converse à toute heure avec eux, s'il lui plaît; ses amis ont le droit de le visiter quand il lui convient; que lui manque-t-il, hors la liberté? C'est que les despotes sont barbares dans leur vengeance parce qu'ils se sentent faibles, et qu'ils ont contre eux la conscience publique ; mais les gouvernemens, quand ils défendent des causes populaires, usent de douceur dans leurs châtimens, parce qu'ils se sentent forts, et qu'ils ont pour eux la conscience du droit et de la justice.

Qu'est-ce que fait Silvio dans sa *prison dure?* Il s'humilie sous la main du Dieu qui le frappe; il s'environne des promesses de l'Evangile et des espérances d'une bienheureuse immortalité ; il se prépare à la rencontre de la mort, et les yeux sans cesse fixés vers le ciel qui l'attend, il porte noblement le poids de ses passagères douleurs. Que fait encore Silvio? Dès que les rigueurs dont il est victime se relâchent, il agit comme à Milan, comme à Venise : il se prend à aimer son vieux geôlier Schiller; il partage les peines de ses amis; il n'a de larmes que pour eux. Est-il quelqu'un dont il se plaigne ? quelque chose dont il s'irrite? M. de Peyronnet ne se plaint pas non plus, il est vrai ; mais on s'aperçoit qu'il en agit ainsi par dédain ; il ne s'irrite pas non plus, parce qu'il croirait s'avilir, en descendant jusqu'à la colère contre les tracasseries de ses geôliers. Il se garde de prononcer leurs noms obscurs; c'est à peine s'il les connaît. Des compagnons de captivité, en a-t-il ? peut-être, mais il refuse de leur parler, et ne nous en dit pas un seul mot. Nous retrouvons au château de Ham le stoïque de Tours et de Vincennes; sa vie est solitaire ; sa pensée est à part ; son cœur vit tout seul ; il élève de ses propres mains une seconde prison dans sa prison, et il y goûte la sauvage volupté de n'appartenir qu'à lui-même.

Si l'on cherchait des images pour peindre la différence qui existe entre ces deux hommes, on dirait volontiers que Silvio ressemble à un limpide et paisible ruisseau, qui réfléchit dans son cours incertain les doux rayons du soleil et les molles clartés des étoiles, qui va caresser chaque fleur éclose sur ses rives, qui trace de longs méandres partout où des arbustes veulent être baignés de ses ondes bienfaisantes ; mais M. de Peyronnet, on le comparerait à un torrent qui roule droit devant lui, encaissé dans un lit profond, ne présentant à la vue que des flots rapides et sombres entre deux rocs taillés à pic, et dédaignant de sus-

pendre sa course pour jeter un regard sur les contrées qu'il traverse en grondant.

Il est aisé de concevoir que les livres de ces deux hommes sont aussi divers que leurs esprits et leurs façons d'agir.

Les Mémoires du prisonnier du Spielberg offrent une narration simple, naïve, attendrissante. Les Pensées du prisonnier de Ham ne racontent rien; ce sont d'austères chapitres de philosophie et de politique.

A ne considérer dans les deux écrits que l'étendue et la profondeur d'intelligence qu'ils supposent, M. de Peyronnet l'emporte, et de beaucoup. Il a vu de près et manié les grandes affaires; il s'est instruit à l'école d'un gouvernement laborieux, et quand la disgrâce est venue lui donner des loisirs, il a étudié les sages des temps anciens et modernes. Silvio s'est nourri de foi, d'amour et de poésie; il a peu médité sur les ressorts qui font mouvoir les états et sur les secousses qui les précipitent dans l'abîme; il aime sa patrie, il aime la liberté, comme un enfant aime son père, comme un artiste aime son art. N'allez point lui demander par quelles secrètes combinaisons les partis politiques triomphent ou se perdent; que sait-il de cela? Il chante l'Italie en vers harmonieux, et il prie pour elle.

Si l'on compare le style de ces deux ouvrages, M. de Peyronnet se montre encore supérieur, ou plutôt il n'y a pas de parallèle à établir. Le prisonnier de Ham a pris évidemment son vieux compatriote Montaigne pour modèle; ce sont les mêmes tours de phrase, les mêmes alliances de mots, les mêmes antithèses; il a tout emprunté de Montaigne, sauf sa naïveté pourtant et son franc-parler, qui ne pouvaient convenir à l'ancien garde-des-sceaux de France. M. de Peyronnet, on l'éprouve à chaque ligne, travaille beaucoup son expression, et souvent la tourmente; il y a telle phrase qu'il a dû retourner vingt fois avant de la poser dans son livre; on se fatigue à voir que tout soit si parfaitement écrit; on voudrait y trouver quelques négligences, un peu d'abandon, une marche plus libre, moins de recherche et de symétrie. Chacune de ses pages est comme un jardin de Le Nôtre, avec des allées bien droites, bien sablées, tirées au cordeau, uniformes par cela même et monotones; ou bien l'on croirait toujours entendre le grave chancelier, revêtu de sa simarre, et qui laisse tomber, dans une audience solennelle, des paroles laborieusement cadencées, pesées, taillées, façonnées. Quelle autre allure que celle de ce bon Silvio! Il écrit comme vous parlez au coin de votre foyer, quand vous avez reçu une triste nouvelle, tout simplement, tout naturellement; il ne cherche pas ses mots ni ses tournures; il ne se demande pas si on l'écoute, et ne pense guère à l'effet qu'il produira sur ses auditeurs. Ce n'est plus le chancelier qui marche à pas comptés et qui prononce une harangue *ex cathedrâ;* c'est un jeune homme de bonne compagnie qui marche sans gêne aucune, qui parle parce qu'il a quelque chose à dire, et qui est éloquent de cette douce éloquence du cœur dont l'esprit n'offre jamais qu'une image décolorée.

Silvio a composé ce qu'on nomme de nos jours une histoire *intime;* il nous initie à ses joies, à ses peines, à ses combats, à ses chutes, à ses triomphes; il nous ouvre les derniers replis de son cœur; nous le voyons pleurer, faillir, se relever, prier; il est là tout entier devant nos yeux; son livre, c'est sa vie, c'est son âme, c'est lui. Mais lorsqu'on a lu les Pensées d'un prisonnier, que peut-on savoir et dire de l'auteur? C'est un publiciste habile, soit; un penseur profond, d'accord; un logicien délié qui développe admirablement toutes les conséquences d'un principe ou d'un fait, à la bonne heure. Mais l'homme! l'homme nous échappe; il se cache sous le voile de ses perpétuels syllogismes; il semble vouloir se retirer, comme un dieu, derrière des nuages épais. A-t-il quelquefois des larmes dans les yeux, cet homme? Son livre ne nous l'apprend point. A-t-il ressenti, dans les longs jours de sa captivité, des craintes, des espérances, des affections, des haines? Est-ce qu'il vit de notre vie? Nous l'ignorons. C'est une voix qui retentit jusqu'à nous, mais rien qu'une voix. O philosophe, ô disciple d'Epictète, vous serez admiré sans doute, mais qui vous aimera? Et qui n'aime point Silvio Pellico?

La religion doit avoir un aspect bien différent dans ces deux livres. Le prisonnier du Spielberg y revient sans cesse; il croit, il est chrétien. L'Evangile éclaire la nuit de son cachot; l'Evangile porte ses chaînes; l'Evangile lui montre le ciel d'une main, et de l'autre le conduit vers cette demeure où il n'y a plus de tyrans ni d'esclaves. Silvio le console avec la Parole de Dieu; il connaît Dieu et il l'aime, parce que Dieu l'a aimé le premier; il invoque Jésus-Christ, il l'appelle, et son âme tressaille de joie en le contemplant sur la croix où il a sauvé les hommes. Ne gémissez pas sur la destinée de Silvio; il manque de pain, mais il est heureux; il est couché sur une pierre humide, il est séparé de sa mère, il s'éteint dans une lente et morne agonie, mais il est heureux; il possède un Sauveur, son Sauveur! Il s'entretient avec lui, quand il n'y a plus personne au monde pour l'écouter et pour lui répondre; et Jésus vient, lui répond, le relève, le fortifie!

Que trouve-t-on de semblable dans le livre du captif de Ham? M. de Peyronnet parle de la religion avec déférence; il l'estime, il la respecte; la religion est pour lui un élément nécessaire de la vie sociale. Mais a-t-il éprouvé les douces et fortes consolations de la foi chrétienne? Croit-il à l'Homme-Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification? L'Evangile a-t-il fait luire sur son chemin les clartés d'un immortel avenir? Grandes questions que son livre laisse indécises et voilées. Plaise à Dieu qu'elles ne le soient pas dans le cœur du prisonnier!

Notre siècle si mobile et si indifférent à toutes choses s'est profondément ému des Mémoires de Silvio Pellico. Il les a lus et relus; il aurait presque voulu être chrétien pour les mieux comprendre; il a incliné devant ce naïf et sublime jeune homme la vieille bannière de sa philosophie matérialiste; il a salué Silvio comme un nouvel apôtre du christianisme. Les Pensées de M. de Peyronnet obtiendront-elles une égale influence? Son livre sera-t-il aussi puissant dans le monde politique que l'ont été les Mémoires de Silvio dans le monde religieux? Nous ne le croyons pas; les grands succès tiennent aux grandes pensées, et les grandes pensées viennent du cœur: or, le cœur est muet dans les pages du prisonnier de Ham. L'esprit seul les a inspirées, mais un esprit entendu aux affaires, plein de sagacité, pénétrant, nourri de longues et sérieuses études, éclairé des leçons de la mauvaise fortune, en sorte que chacun y pourra profiter: les opinions vaincues, pour apprendre à suivre une meilleure voie, et les opinions triomphantes, pour se garantir des écueils où d'autres se sont brisées. N'eût-il composé que ce seul ouvrage, M. de Peyronnet ne serait pas l'une des moindres illustrations de la province qui a vu naître Montaigne et Montesquieu, Guadet et Vergniaud.

DE LA PERSÉVÉRANCE.

On se plait généralement à signaler la persévérance comme l'une des qualités les plus louables et les plus saillantes de l'âme humaine. L'estime qu'on lui accorde provient, si nous ne nous trompons, de ce que, chez l'homme persévérant, se manifeste en réalité l'aspect de cette identité soutenue, dont on retrouve à peine quelques traces chez celui qui ne pense et n'agit qu'avec inconstance, et qui,

s'appartenant aujourd'hui pour échapper demain à la conscience de lui-même, représente, dans les oscillations désordonnées de son esprit et de son cœur, la trop fidèle image du flot de la mer qui est agité et poussé çà et là par le vent. (Jacques, I, 6.)

Loin de nous le sombre et vaste tableau de la persévérance dans le mal! Hélas! un seul coup d'œil jeté sur ce tableau nous ferait découvrir à l'instant, dans les diverses phases de chacune des existences qui y sont retracées, cette identité et cette parité complètes que nul ne saurait aimer à voir que quand elles s'appliquent à la recherche et à la pratique du bien. C'est donc sur le tableau de la persévérance dans le bien que nous dirigerons exclusivement nos regards.

Parmi plusieurs traits caractéristiques de cette persévérance, il en est un surtout digne de remarque; c'est qu'elle se manifeste et se développe avec d'autant plus d'énergie que la cause de laquelle elle procède, et que le but vers lequel elle tend sont d'un ordre plus élevé. Sous ce double rapport, de même que sous tous les autres, la persévérance du chrétien, ne fût-ce que dans les moindres choses qu'il entreprend, est empreinte d'une tout autre énergie que ne peut l'être celle de l'homme même le plus vertueux aux yeux du monde, mais dont l'âme n'est pas mue par le levier inébranlable et tout puissant de la foi chrétienne.

Qui a dit au sage du monde : Je te donnerai la force d'agir, agis? Serait-ce l'orgueil? il se dit sourd à sa voix. L'ambition? il la répudie. L'amour du gain? il est désintéressé. La crainte? un joug, quel qu'il fut, pèserait à son âme. Quels accens solennels se sont fait entendre à lui? Ce sont ceux de sa conscience. La loi du devoir a parlé, cela suffit; il veut lui obéir, non point un instant, non point un jour, mais toute sa vie. Marche, lui a-t-elle dit, et aussitôt, plein de confiance en elle, il est entré d'un pas ferme dans la carrière. Bientôt des obstacles ont arrêté son élan; il a voulu les franchir, et il s'est senti petit et faible en leur présence. Toutefois, sorti vainqueur de la lutte, il s'est avancé de nouveau avec espoir. Mais d'autres obstacles ont surgi; il a voulu combattre encore, et il a succombé. Il comptait sur les seules forces de sa conscience; mais ces forces qu'il appelait à grands cris n'ont pu relever son courage abattu. Dieu lui manquait, il n'avait pas tourné vers lui ses mains suppliantes, et voyageur délaissé par le seul guide en qui il se confiait, il n'a pu achever sa course. Voilà quelle est dans le chemin de la vertu la halte humiliante imposée au cœur humain, alors que, chef et soldat à la fois, il ne commande et n'obéit que pour rencontrer tôt ou tard la défaite là où il comptait sur la victoire.

De ces deux rôles un seul, la soumission, doit être le partage de l'homme. Le chrétien le sait; aussi, que fait-il? En vue d'une œuvre de persévérance à entreprendre (et toute œuvre, quelle qu'elle soit, en exige plus ou moins), il commence par se défier de lui-même, et s'adresse directement à Dieu comme un enfant à son père. Il lui expose ses pensées, ses désirs, ses doutes, et il le supplie de l'éclairer et de le diriger. Interrogez ce chrétien sincère. Il vous répondra : « Sans le secours de Dieu je ne peux rien faire de bien; car » ma force n'est que faiblesse, ma sagesse n'est que folie, » mes lumières ne sont que ténèbres; mais si Dieu me fortifie, je peux toutes choses pour accomplir la tâche qui » m'est tracée. Si Dieu est pour moi, qui sera contre » moi? » Ainsi, provenant de Dieu seul, soumise à Dieu seul, telle est la véritable persévérance chrétienne.

Ce n'est pas tout. La persévérance mise en regard du but qu'elle se propose, emprunte aussi sa force à la nature de ce but.

A ce point de vue, la persévérance de l'homme le plus vertueux diffère essentiellement de celle du chrétien. A l'un l'approbation de sa conscience, à l'autre celle de Dieu. La conscience! combien sont-ils ceux qui d'une oreille docile et d'un cœur brûlant de zèle, écoutent ce cri de l'âme et se ravivent à ses inspirations? Il ne serait que trop facile de compter ces hommes malheureusement exceptionnels. Voyez-les, ils veulent le bien. En s'élançant à sa poursuite, ils ont fait une généreuse abnégation d'eux-mêmes; et ce ne sont pas quelques êtres privilégiés, c'est l'humanité tout entière qu'ils embrassent de leurs vives étreintes. Sachons rendre justice à tout ce qu'il y a de grand et de beau dans la mission qu'ils s'imposent et dans l'ardeur avec laquelle ils s'efforcent de l'accomplir. Mais jusqu'où iront-ils? Est-il vrai que leur conscience qui projetait d'abord une si vive lumière les éclairera constamment? Non; un moment viendra où elle se changera en une lueur pâle et vacillante, et où peut-être elle expirera comme l'un de ces météores qui apparaissent sous la voûte des cieux, brillent d'un vif éclat et meurent.

Qu'à l'extrémité de la carrière à franchir, ce soit, non la conscience isolée de Dieu, mais Dieu lui-même, le Dieu de l'Evangile sur qui se portent les regards de l'homme, oh alors! quelle ardeur, quelle espérance, quelle force réelle s'empareront de lui tout entier! Que lui importent les obstacles? Dieu les lui fera franchir. Les chutes? Dieu le relèvera. Les angoisses, les déchiremens de l'âme? Dieu cicatrisera ses plaies. Les combats de tout genre? Dieu le rendra plus que vainqueur. Dieu enfin, Jésus sauveur, Jésus Dieu, Jésus l'encourageant de son regard, le soutenant de sa main, l'animant par ces paroles : « Cela va bien, bon et » fidèle serviteur! » voilà la force du chrétien dans le chemin de la persévérance, et le moyen immanquable pour lui d'atteindre le but.

O homme! qui que tu sois, dont l'âme a été douée de nobles sentimens par un Dieu que tu ne connais pas encore! si tu aspires à atteindre un but élevé, ne compte pas sur toi-même pour persévérer dans les efforts auxquels tu te seras livré, garde-toi de marcher, tête levée, à la victoire dont ta conscience t'aura tracé le séduisant tableau; commence par t'agenouiller devant le Dieu de qui seul tu tiens la vie, le mouvement et l'être; élève à lui tes mains suppliantes; conjure-le de te tendre la sienne, et, s'il te permet de la saisir, alors lève-toi et marche.

MOEURS ACTUELLES.

DE L'ABUS DES MOTS PROGRÈS, PROGRESSIF, PROGRESSER.

A chaque époque on imagine un mot d'ordre, une expression banale, une formule que tout le monde répète sans trop la comprendre, et qui fait, pour le temps qui court, le fond de la langue.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, les mots *philosophie*, *philosophe* et *philosophique* étaient à l'ordre du jour. Chacun se piquait de philosophie : les fermiers-généraux comme les autres, et les dames surtout. Les salons étaient remplis de philosophes; les boutiques en étaient peuplées; on en trouvait sur les bornes des carrefours; il n'y avait pas jusqu'aux écoliers de quatrième qui ne fussent de grands philosophes. Le gros in-quarto d'Helvétius, doublement lourd par le fond et par la forme, figurait sur le pupitre de la petite maîtresse à côté des billets parfumés du matin, et tout homme de bonne compagnie bâillait chaque soir et s'endormait sur les énormes colonnes de l'*Encyclopédie*. On faisait des tragédies philosophiques, des odes philosophiques, des chansons philosophiques, des romans philosophiques, des histoires philosophiques, des plans de finances philoso-

phiques, des sottises philosophiques, sans compter les mensonges philosophiques qui étaient partout. La philosophie grasseyait dans les boudoirs, présentait des rafraîchissemens dans l'hôtel de M. de la Popelinière, recevait des culottes neuves chez madame Geoffrin, et prenait même soutane et rabat pour ergoter en Sorbonne sous les auspices de l'abbé Morellet.

Quelque vingt ans plus tard, la philosophie et les philosophes avaient fait place au *patriotisme* et aux *patriotes*. C'étaient des mots nouveaux pour de nouvelles circonstances. Nous avions des Brutus, des Scevola et des Publicola par milliers: tous excellens et incorruptibles patriotes. Les dames de la halle, vulgairement nommées poissardes, étaient patriotes; le gamin de Paris était patriote. Le patriotisme déclamait à la tribune de la Convention, hurlait dans les clubs, mugissait dans les rues; le patriotisme pillait et brûlait les châteaux, transformait les temples en magasins à foin, fondait les cloches pour en faire des canons et de gros sous, chassait les prêtres, courait sus aux nobles et les traînait à l'échafaud. Il y eut alors des poëmes patriotiques, des hymnes patriotiques, des drames patriotiques, des cathéchismes et des almanachs patriotiques; on ne dîna plus que dans des dîners patriotiques; on fit banqueroute par patriotisme; par patriotisme on s'empara du bien d'autrui. Malheur à qui n'était point patriote! Le patriotisme avait des moyens expéditifs, les mitraillades, les noyades, les fusillades pour débarrasser la patrie de ses citoyens indignes. La mort était un terrible argument à l'usage des patriotes.

Cette mode changea. Sous l'empire, on ne parla que de lauriers et de guerriers, d'armes et d'alarmes, de gloire et de victoire, de fêtes et de conquêtes, de drapeaux et de héros; il fallut courir les hasards dans les plaines de Mars, et porter la guerre jusqu'au bout de la terre : fastidieuse et insipide ritournelle des poètes du temps. La littérature prit un uniforme, un grand sabre, un air martial, un ton rogue, et sonna la charge contre la perfide Carthage, en se tenant à l'arrière-garde toutefois, de peur de mésaventure. On commentait dans les salons les bulletins de la grande armée; on représentait sur les théâtres les exploits de la grande armée; on reconstruisait la langue de Racine et de Fénélon sur les phrases techniques de la grande armée; l'élément militaire coulait à pleins bords et avait tout envahi.

Sous la restauration vinrent, d'une part le libéralisme et les libéraux, de l'autre le jésuitisme et les jésuites. Avec ces quatre mots, les gazettes ont vécu pendant quinze ans. Le libéral et le jésuite se menaçaient, s'injuriaient et se heurtaient partout. à la cour, dans les chambres, dans les cafés, dans les comptoirs, dans les diligences et dans les mansardes. Le libéral était abonné au *Constitutionnel*, lisait le Voltaire-Touquet, chantait Béranger, n'allait point à la messe, et se tenait pour l'homme le plus éclairé, le plus vertueux, le plus honorable du monde, bien qu'il ne se fît faute parfois d'être un petit despote dans sa maison, ou de se livrer à une sordide ladrerie. Mais despote ou non, ladre ou non, il était libéral. Le jésuite était abonné à la *Gazette*, lisait les mandemens des évêques, suivait les processions, donnait un coup de main aux plantations de croix, se poussait en haut lieu et se traitait bien; peut-être ne croyait-il pas en Dieu et se moquait-il à part lui du bigotisme de ses patrons; peut-être éprouvait-il une grande pitié pour Ignace de Loyola et ses pauvres compagnons; mais n'importe, il était jésuite. En ce temps-là, nous avions la langue des libéraux et la langue des jésuites, une littérature libérale et une littérature jésuitique, des mélodrames empreints de libéralisme et des tragédies saturées de jésuitisme. Le libéralisme affirmait que s'il n'était pas entravé par les jésuites, il changerait la France en un pays d'Eldorado; le jésuitisme assurait que si les libéraux étaient comprimés, il ramènerait l'âge d'or. Toutes les questions sur le passé, le présent et l'avenir, questions politiques, questions philosophiques, questions religieuses, questions littéraires, questions industrielles, tout se renfermait dans le cercle monotone du libéralisme et du jésuitisme.

Mais le jésuitisme est mort sous les pavés de juillet, et le vieux libéralisme avec lui. De là, un vide immense dans notre langue, vide qu'il fallait combler, sous peine de réduire une multitude d'honnêtes gens à la triste extrémité de ne savoir plus que dire. On a donc créé les mots *progrès*, *progressif, progresser*. L'honneur de l'invention appartient, si j'ai bonne mémoire, à l'école saint-simonienne, qui a été plus heureuse dans les mots que dans les choses; car la doctrine de Saint-Simon a passé comme une ombre, et l'expression qu'elle avait préconisée subsiste encore : habituelle destinée des utopies humaines, qui ne laissent après elles que deux ou trois mots dont se repaît ou se joue le vulgaire!

Quoi qu'il en soit, les philosophes du dix-huitième siècle, les patriotes de la république, les héros de l'empire et les libéraux de la restauration sont maintenant remplacés par les hommes progressifs. Tout le monde veut progresser; certaines dames mêmes se font progressives, et réclament à haute voix leur émancipation. Ouvrez le premier livre venu, le premier recueil qui vous tombera sous la main, pourvu qu'il ne remonte pas à plus de quatre ans de date, vous n'en aurez pas lu vingt lignes sans retrouver les mots sacramentels qui forment aujourd'hui le fond de la langue. Ce mauvais poète qui saute à pieds joints sur la rime et sur le bon sens, que fait-il? plaisante question! il progresse. Ce romancier qui entasse dans un petit volume plus d'extravagances qu'on n'en débite à Charenton pendant vingt-quatre heures, c'est un écrivain éminemment progressif, comme il a soin de vous en avertir dans sa préface. Cet écrivain dramatique qui met en scène des turpitudes sans nom, il progresse, il progresse mieux que personne. Ce rêveur qui prêche on ne sait quoi, qui enveloppe d'obscures idées, si ce sont des idées, sous des termes plus obscurs encore, se moque-t-il du public? Non, je vous assure, voyez plutôt son épigraphe : c'est un homme de progrès, il veut le progrès, et il fait du progrès.

Entrez dans un salon : de quoi parle-t-on si chaudement? du progrès. Ce jeune homme si élégant et si parfumé, qui raisonne de tout avec tant d'aplomb précisément parce qu'il n'a rien appris, se plaint que le siècle ne progresse pas assez vite. N'allez pas lui demander ce qu'il entend par le progrès! à toutes vos questions il ne vous répondra que par le mot lui-même : Je suis au nombre des hommes progressifs; le siècle doit progresser; n'est-ce pas clair? et que vous faut-il de plus?

Cette manie a gagné même des écrivains supérieurs. Ils reviennent à satiété sur le progrès; ils invoquent le progrès; ils sont enthousiastes du progrès. La loi de l'humanité, c'est le progrès; une société qui ne progresse pas doit périr; le caractère du temps où nous vivons est d'être progressif. A merveille, je suis tout-à-fait de votre avis; mais de grâce, laissons ces vagues généralités; dites-nous donc une fois en quoi le progrès consiste, et quels sont les moyens d'y atteindre; expliquez-vous clairement et nettement; précisez votre système. Nous voulons bien marcher avec vous, mais encore devons-nous connaître le point de départ, la route et le but. Nul ne daigne répondre à cette juste réclamation. Le progrès! le progrès! le progrès! voilà ce qu'on crie de toutes parts, ce qu'on vocifère à tue-tête dans les journaux, dans les revues, dans les pamphlets, sur les théâtres, dans les salons, dans tout ce qui se dit, se chante et s'imprime à

l'heure qu'il est. Quant à connaître ce progrès dans les détails et par le menu, c'est lettre-close jusqu'à présent.

Il n'y eut jamais moins de bonne philosophie que dans le temps où la philosophie courait les rues; ni moins de vrai patriotisme qu'à l'époque où les patriotes peuplaient trente mille clubs; ni moins de libéralisme réel que dans le moment où se jouait la grande comédie libérale. Faudrait-il en conclure que notre pays progresse d'autant moins que nous comptons plus d'hommes progressifs? Cela serait fâcheux.

Toujours est-il que nos progrès, à bien examiner la chose, ressemblent beaucoup à une marche rétrograde.

Les enfans-trouvés sont en progrès.

Les suicides sont en progrès.

Le paupérisme et les mendians sont en progrès.

Les immoralités littéraires sont en progrès.

L'agiotage est en progrès.

Les besoins du luxe et des jouissances matérielles sont en progrès.

Si nous progressons long-temps de cette façon-là, nous nous trouverons à l'arrière-ban des peuples civilisés.

Que conclure de nos réflexions? Une moralité bonne à dire et bonne à entendre, ce nous semble: parlons un peu moins du progrès, et appliquons-nous davantage à l'obtenir. Nous nous sommes assez payés de mots. Tâchons, d'abord, de bien savoir ce que nous voulons, et travaillons ensuite sérieusement à le posséder.

Le progrès est chose trop grave, trop sainte pour le parodier à tout propos et à propos de tout. Si l'on n'y prenait garde, on finirait par le rendre ridicule. Ce serait donc un grand progrès que d'être plus sobre de déclamations sur le progrès.

LE PHILOSOPHE ET LE VIEILLARD.

Un philosophe avait long-temps médité sur l'origine des choses, et n'avait pu trouver aucune solution satisfaisante. Il marchait, agité, mécontent de lui-même, honteux et irrité tout à la fois de son ignorance, prêt à se livrer au désespoir. Tandis qu'il errait çà et là sur un chemin solitaire, il aperçut un vieillard qui s'avançait d'un pas tranquille et le front serein; tout annonçait en lui la paix de la conscience et le repos du cœur; il semblait porter sans effort le poids des années, et se courber avec joie vers la tombe.

Une étrange pensée traversa l'esprit du philosophe: Si j'interrogeais ce vieillard, dit-il en lui-même, il résoudrait peut-être les énigmes dont j'ai voulu sonder en vain la mystérieuse obscurité. Il paraît si calme, si heureux, ce vieillard! Du moins, il saura m'adresser quelques paroles qui me distrairont de ma sombre inquiétude.

Et le philosophe, séduit par l'une de ces idées bizarres qui s'emparent de l'âme dans les heures de découragement, interrogea le vieillard, comme un enfant interroge son père.

— Explique-moi, si tu le peux, je t'en supplie, l'origine des choses. A qui les cieux qui sont au-dessus de ma tête, et le monde que j'habite, et tous les êtres dont il est rempli, doivent-ils leur existence?

Le vieillard s'arrêta, étonné de cette question inattendue; puis il répondit d'une voix lente et grave: Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre, et tout ce qu'ils contiennent.

— Mais qui est-il, ce Dieu dont tu parles? Quelle est sa nature, son caractère? Quels sont ses attributs?

— Dieu est Esprit; il existe de toute éternité; il n'a pas eu de commencement, et il n'aura point de fin; il n'y a en lui ni variation ni ombre de changement; il remplit les cieux et la terre; il sonde les cœurs et les reins des enfans des hommes; il est le seul sage, le seul bon, le Dieu juste, le Tout-Puissant, le Saint des saints; il est miséricordieux, lent à la colère, abondant en grâce, fidèle dans ses promesses, immuable dans ses desseins; il est Celui qui est.

Un silence profond suivit cette réponse. Le philosophe ne s'était pas attendu à des paroles empreintes d'une si haute sagesse; il cherchait à comprendre cet Etre infini, tout-puissant, éternel, qui se montrait pour la première fois à ses yeux dans toute sa majesté. Mais une pensée nouvelle l'agite, et il demande avec une anxiété toujours plus vive: Existe-t-il un rapport, un lien entre Dieu et moi?

— Dieu est ton Créateur, lui répondit le vieillard; il est le Père des esprits, le Père de ton esprit; il est ton Maître, ton Législateur, ton Juge; c'est en lui que tu as la vie, le mouvement et l'être; il t'a donné toutes les choses dont tu as besoin et dont tu jouis; nul ne peut t'affranchir de sa puissance, et lorsque ta poudre retournera dans la terre d'où elle est sortie, ton esprit retournera à Dieu qui l'a donné.

— Mais quelle sera ma destinée, reprit le philosophe, dans ce nouveau séjour? Comment Dieu m'accueillera-t-il?

— Dieu te rendra selon tes œuvres.

— Quelles sont donc les œuvres que Dieu, mon Maître, exige de moi?

— Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. Toute transgression de cette loi est un péché, et toute âme qui se livre au péché mourra; car le salaire du péché, c'est la mort.

— Mais s'il en est ainsi, j'ai donc péché contre Dieu? poursuivit le philosophe.

— Oui, tous ont péché et sont reconnus coupables devant Dieu. Tu n'as pas glorifié, tu n'as pas aimé ni servi ce Dieu qui t'a donné l'être et qui peut disposer souverainement de ton sort présent et à venir!

Une sensation inconnue agita le cœur du philosophe; il tressaillit et demanda: Est-il un moyen d'obtenir le pardon du péché?

— Le sang de Christ, répliqua le vieillard, purifie de tout péché. Celui qui confesse ses péchés et qui y renonce obtiendra miséricorde.

— Mais à qui dois-je confesser mes péchés?

— A Dieu.

— Mais où le trouverai-je, le Dieu que j'ai offensé? et comment lui parlerai-je?

— Dieu n'est pas seulement un Dieu de loin; il est un Dieu de près; il entend chacune de tes paroles avant même que tes lèvres les aient prononcées.

— Mais après avoir confessé mes péchés, que dois-je faire?

— Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé.

— Qui est-il, ce Jésus, pour que je croie en lui?

— Il est le Fils unique de Dieu, Celui que Dieu a envoyé pour sauver le monde par l'effusion de son sang; écoute-le, car il n'y a de salut qu'en lui.

— O sage vieillard! s'écria enfin le philosophe, qui donc t'a expliqué ces grands mystères du passé et de l'avenir, de l'origine et de la fin des choses, de Dieu, de l'âme et de l'éternité?

Et le vieillard lui montra un livre sur lequel ces mots étaient écrits en gros caractères: LA SAINTE BIBLE.

— C'est ce livre qui t'a répondu, lui dit-il, ce n'est pas moi. Ce livre est la Parole de Dieu; il nous enseigne tout ce que nous devons apprendre, nous prescrit tout ce que nous devons faire, nous révèle tout ce que nous pouvons espérer au-delà du tombeau. Va donc, ô homme! va et ferme tes livres humains pour quelques jours, et prends celui-là. Qu'est-ce que la science, qu'est-ce que la gloire, qu'est-ce que la liberté, qu'est-ce que la vie même au prix des lu-

mières que tu trouveras dans la Parole de Dieu? Cette Parole éclaire l'esprit, touche le cœur, guide la conscience, élève l'âme et la rapproche de son Créateur; cette Parole contient les paroles de la vie éternelle.

MORALE PRATIQUE.

PRINCIPES DE CONDUITE DE LAVATER.

Cet illustre écrivain avait adopté les résolutions suivantes qu'il s'efforçait chaque jour d'accomplir :

« Je n'entreprendrai, ni le matin, ni le soir, aucun travail, avant de m'être d'abord retiré dans mon cabinet, pour implorer l'assistance et la bénédiction de Dieu.

» Je m'efforcerai de ne dire ni ne faire aucune chose dont je m'abstiendrais, si Jésus-Christ était devant moi d'une manière visible aux yeux de ma chair.

» Je ne veux non plus dire ni faire aucune chose dont je pourrais croire que je m'en repentirais à l'heure incertaine de ma mort qui est certaine.

» Je désire de m'accoutumer, avec la grâce de Dieu, à faire toutes choses, sans exception, au nom de Jésus-Christ, à lui demander, comme son disciple, les secours du Saint-Esprit, et à maintenir constamment en moi de bonnes dispositions à la prière.

» Chacun de mes jours sera marqué par une œuvre, au moins, de charité.

» Chaque fois que je sortirai de ma maison et partout où j'irai, je prierai Dieu de ne m'y laisser commettre aucun péché, mais de m'y donner le moyen de faire quelque bien.

» Je ne me livrerai jamais au sommeil avant d'avoir prié.

» J'examinerai, chaque soir, ma conduite d'après ces maximes, et je noterai fidèlement dans mon journal en quelles circonstances et combien de fois je les ai transgressées.

» O Dieu! tu vois ce que j'ai écrit. Puissé-je relire ces résolutions avec un cœur sincère et attentif, chaque matin, et, chaque soir, avec joie et avec un bon témoignage de ma conscience! »

MÉLANGES.

NOUVEL ARGUMENT POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT. — M. de Sellon vient de publier un *Parallèle des crimes privés et des crimes politiques*, dont le but est de montrer que si l'on veut préserver les prévenus politiques de la peine de mort, il faut commencer par l'abolir pour les crimes privés, puisqu'il convient d'assimiler pour le moins, quant à la peine, les attentats contre la société, dont les conséquences sont plus étendues et plus terribles, à ceux qui sont dirigés contre les particuliers. « Que ceux, dit-il, qui désirent l'abolition de » la peine de mort en *matière politique* se joignent donc à moi pour » réclamer son abolition *absolue* par toutes les voies légales! » M. de Sellon s'attache à établir dans une note que la peine de mort est inefficace. « Le grand nombre de suicides annoncés par les journaux de tous » les pays prouve le peu de crainte qu'inspire, en général, la mort à » la génér tion actuelle. Les crimes privés et les crimes politiques » étant le fruit de passions violentes, la peine de mort est un mauvais remède; car elle n'effraie pas autant ceux qui s'y livrent que le » régime monotone d'une prison pénitentiaire. » En effet, si tant de gens se tuent par dégoût de la vie, si l'on a même vu, il y a quelques jours, un vieillard attenter à sa vie, *parce qu'il ne lui resta t plus que 30,000 fr. de rente*, quel effroi peut inspirer la mort que tant d'autres recherchent, à des hommes qui ne voient en elle qu'un anéantissement et non le signal du jugement de l'Eternel?

LA TEMPÉRANCE AU THÉATRE. — Les sociétés de tempérance font toujours de nouveaux progrès aux Etats-Unis. Il faut que la cause qu'elles défendent ait déjà de bien nombreux partisans pour que la réforme ait pu s'étendre à des lieux publics qui sembleraient devoir se ressentir les derniers d'une amélioration dans les mœurs. M. Barry, entrepreneur du théâtre de Tremont, à Boston, vient d'exposer aux autorités qu'il désire interdire la vente des liqueurs spiritueuses dans l'enceinte de cet établissement, mais qu'il ne le peut faire sans préjudice pour ses intérêts, parce qu'on ne lui offre, à cause de cette clause, qu'une somme beaucoup moins forte qu'à l'ordinaire pour la location du café qui dépend du théâtre. Il demandait, en conséquence, qu'on lui accordât une réduction sur le coût de son privilége, et les aldermen y ont consenti, à la condition qu'on ne pourrait vendre aucune liqueur au théâtre de Tremont. Le privilége du théâtre de Warren n'a été accordé qu'à la même condition.

CABINETS DE LECTURE AUX ILES SANDWICH. — Chez nous, les cabinets de lecture ne sont guère que le rendez-vous des désœuvrés; plus le but d'un journal est léger, plus il est sûr d'y être admis et d'être souvent demandé. On n'y trouve d'autres livres que des romans, des mémoires et quelques récits de voyage; mais il ne vient à l'idée de personne d'y chercher une instruction solide, bien moins encore de s'y procurer des livres propres à faire bien connaître la religion. Il n'en est pas ainsi aux îles Sandwich, dont la civilisation n'est due qu'au Christianisme et où toutes les améliorations ont lieu d'après un plan qui repose sur le principe que la religion doit exercer partout son influence. Les chrétiens qui ont fait sortir les indigènes de l'état sauvage, qui les ont instruits et civilisés, viennent de fonder des cabinets de lecture dans les villes principales de leurs îles; ce sont surtout les ouvrages religieux qu'on peut s'y procurer. Les matelots, que le commerce amène à Oahou et à Lahaina, y sont gratuitement admis dans des salles, où ils trouvent, non seulement de bons livres anglais, mais encore les principaux journaux politiques et religieux de l'Amérique, que les éditeurs de ces feuilles adressent aux directeurs, afin de s'associer à leur bonne œuvre. Les matelots trouvant ainsi moyen d'employer agréablement le temps qu'ils passent à terre, sont détournés de l'intempérance et du vice. Les lectures qu'ils font étendent leurs idées, et plusieurs en reçoivent sans doute des impressions sérieuses.

M. DEMONVILLE ET L'ACADÉMIE DES SCIENCES. — M. Demonville, membre de la société des sciences naturelles de France, dont nous avons annoncé dernièrement l'ouvrage intitulé : *Vrai Système du monde*, nous écrit pour nous exprimer son regret de ce que nous désirons rester neutres dans sa discussion avec l'Académie des sciences. Il nous prie de faire mention dans notre feuille d'une lettre qu'il vient d'adresser à ce corps savant. A l'en croire, les membres de l'Académie sont si fort dans l'usage de causer entre eux ou de se retirer quand ils n'approuvent pas les mémoires qu'on leur soumet, qu'il doit regarder comme une faveur, après avoir été écouté avec murmures, d'avoir été interrompu pour voir renvoyer son travail à une commission. Il assure cependant que la susceptibilité astronomique de l'Académie ne lui fera pas honneur, quand sa théorie anti-copernicienne sera universellement adoptée. Après avoir contesté la compétence de MM. Bouvard, Matthieu, Savary et Poisson, il ne reconnaît qu'à M. Arago le droit de signer que sa théorie ne mérite pas de fixer l'attention, mais il l'en défie. M. Demonville proteste contre l'intolérance philosophique qui, dit-il, en vaut bien une autre.

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 44. 29 OCTOBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA STÉRILITÉ DES AFFAIRES POLITIQUES.

Nous sommes dans un moment de lassitude générale, sous le rapport de la politique. Tout le reste marche et suit son chemin : les idées religieuses grandissent et se propagent ; l'industrie fait son labeur, se développe, et, dans ses heures de loisir, se dispute avec le ministre du commerce ; l'agriculture occupe tous les bras dont elle peut disposer ; chacun trace bien ou mal son sillon, chaque chose agit et se meut dans sa sphère ; les vices travaillent comme les vertus, les intérêts égoïstes comme les œuvres de dévouement et de charité ; mais la politique s'endort immobile sur son terrain nu et désert. Les plus hautes questions retombent et s'affaissent sous leur propre poids ; les querelles des partis ne trouvent plus d'écho dans l'opinion, et les journaux ne vivent que de leur passé.

Pauvre politique ! elle s'en va recueillant la plus chétive nourriture, et glanant les moindres miettes, pour ne pas mâcher à vide. Elle court, elle vole à grand bruit dans tous les coins de la France, dans tous les pays du monde, afin d'en rapporter, ou de faire croire qu'elle en rapportera quelque chose. La politique s'assied dans la loge du concierge de Fontainebleau, compte avec un soin minutieux le nombre des convives qui passent dans la salle à manger, étudie curieusement le livre de la cuisinière, et s'en revient nous rendre un compte pompeux de ses observations. La politique écoute aux portes, ramasse les commérages des antichambres du cabinet, y ajoute quelques mensonges, et forme de tout cela deux ou trois colonnes qui lui servent de béquilles pour marcher. La politique est à l'affût des plus légers troubles qui pourraient s'élever n'importe où, pour y trouver un canevas tant soit peu intéressant ; elle épie les allures des canuts de Lyon, elle accompagne les ouvriers du Nord dans les salons du préfet, mais il n'en résulte rien, et il faut se rejeter sur une insurrection de vieilles femmes dans un village, ou sur un charivari de vauriens qui cassent les vitres d'un veuf qui convole en secondes noces. La politique essaie d'entamer une polémique entre des feuilles de diverse couleur ; cela aide à passer le temps ; mais les spectateurs haussent les épaules, et laissent les champions se battre tout seuls tant qu'il leur plaira. Pauvre politique !

En désespoir de cause, elle quitte la France, terre stérile à l'heure qu'il est, terre ingrate, et cherche par le monde, comme les chevaliers errans, s'il n'y a pas quelque lance à rompre ou quelque malheureuse captive à délivrer. Un mauvais destin semble, hélas ! poursuivre partout la politique. Il n'y a pas un seul petit congrès qui puisse donner lieu à de grandes conjectures, pas une seule petite insurrection qui puisse éveiller de lointaines espérances. Les escarmouches de don Carlos dans la Navarre ennuient prodigieusement les lecteurs par leur fatigante uniformité ; aucune guerre, de mémoire de journaliste, ne fut aussi monotone que celle-là. Passons en Portugal, mais il faut attendre l'arrivée du duc de Leuchtenberg pour savoir comment se dénouera l'imbroglio qui a suivi la mort du régent. Courons en Grèce : l'insurrection contre le petit roi allemand n'a été qu'une équipée de deux jours. Vite en Orient ! mais le pacha d'Egypte est fort dissimulé et ne dévoile ses secrets à personne. L'Amérique ! l'Amérique du Nord est paisible, et l'Amérique du Sud est si loin que l'on ne comprend rien à ses révolutions. Revenons donc en Eu-

rope. A Moscou, une revue; ce thème est promptement épuisé. A Berlin, des fêtes ; n'avons-nous pas assez de celles de Fontainebleau ! En Angleterre, un incendie; c'est à peine de la politique. En Irlande, les proclamations d'O'Connel et les séances de Cobbet; qu'est-ce que cela vaut pour un journal français ? L'Autriche est tranquille ; l'Italie est tranquille ; la Suisse est tranquille ; la Hollande est tranquille ; la Belgique est tranquille. O pauvre politique !

Il s'écoulera encore deux mois jusqu'à l'ouverture des chambres : c'est un siècle. Que faire et que devenir pendant ces deux mois ?

Pour combler le vide de leurs colonnes, les journaux politiques ont eu recours à divers moyens qui ne nous semblent pas tous également bons, et qui le sont d'autant moins qu'on pouvait en imaginer de meilleurs. Nous n'apercevons pas ce qu'il y a d'utile dans ces intarissables redites sur des chanteurs et des chanteuses, sur des danseurs et des danseuses ; nous ne découvrons pas ce qu'il y a de moral dans le récit des plus ignobles affaires de la police correctionnelle. On s'amuse de ce verbiage, à la bonne heure ; mais la presse ne doit pas être un métier; c'est un véritable sacerdoce, et le premier de tous peut-être dans le siècle où nous vivons. Quelle grande et auguste mission que celle des journaux, s'ils savaient la remplir !

Prenons-y garde : la politique est stérile; mais nous n'avons parlé que de la politique des partis, des passions, des émeutes, des révolutions, des bouleversemens, des guerres civiles ; de cette politique qui se nourrit de scandales et de catastrophes. Il y a une autre politique qui se tait quand celle-là hurle dans les rues et déblatère dans les journaux, qui se relève quand celle-là tombe. C'est la politique de l'ordre moral, la politique des intérêts immuables de l'humanité, la politique de la conscience ; elle s'occupe des mœurs plus volontiers que des formes sociales, et des formes plutôt que des personnes ; elle travaille à l'amélioration des classes les plus nombreuses et les plus pauvres de la société ; elle se fait missionnaire des principes éternels de la justice et du devoir. La bonne politique s'attache, non seulement à détruire, mais à réédifier, tandis que la mauvaise politique entasse des ruines et ne reconstruit rien. L'une est fille du dévouement, l'autre de l'égoïsme. Washington connaissait et pratiquait la bonne politique ; la mauvaise politique était familière aux membres du Directoire et à d'autres que chacun peut nommer.

Il n'y a pas d'époque plus favorable pour faire de la bonne politique que le moment où la mauvaise politique se meurt d'inanition. Pendant la trève de Dieu, les générations du moyen-âge ensemençaient leurs champs; pendant les jours de repos que nous accorde l'épuisement des passions populaires, la presse devrait semer le pays d'idées utiles et y déposer les germes d'un meilleur avenir.

Nos prisons et nos bagnes, par exemple, sont encore dans un état voisin de la barbarie ; ce sont des écoles de crime et de scélératesse ; les malfaiteurs en sortent pires qu'ils n'y sont entrés, et lors même qu'ils voudraient vivre d'un travail honnête, ils ne le peuvent. Notre législation pénale porte encore l'empreinte des mœurs féroces de nos ancêtres, et le despotisme impérial l'a marquée profondément de ses habitudes militaires et de ses défiances. Provoquer la réforme de notre système de détention et l'établissement de maisons pénitentiaires ; chercher comment on peut procurer aux forçats libérés des moyens d'existence et une sorte de réhabilitation qui les détournent de la voie du crime ; examiner les articles de notre législation pénale, qui doivent être modifiés ou abolis : c'est ce que nous appelons de la bonne politique, de la politique d'avenir et de conservation. Manque-t-elle à nos publicistes ? Non, ce sont eux, au contraire, qui lui font défaut.

Dans un autre ordre d'idées nous trouvons les questions qui se rattachent au progrès des lumières et au perfectionnement des hautes études scientifiques. La France est au-dessous du Danemarck et de la Norwège en matière d'instruction publique ; la moitié de notre peuple ne sait pas lire ; des milliers de communes manquent d'écoles ; le goût des lectures fortes et sérieuses ne se rencontre presque nulle part dans les classes populaires. L'instruction supérieure, l'enseignement des colléges et des facultés académiques se traîne encore dans les ornières creusées à l'époque de la renaissance des lettres. Développer ces nombreuses questions, les éclaircir par un examen grave et consciencieux, inspirer au pays le goût d'une éducation solide et lui donner les moyens de l'acquérir, ce serait aussi de la bonne politique, de la politique de prévoyance et de conservation ; mais nos journalistes y songent-ils ?

Combien de sujets à traiter, à populariser, dans l'économie politique et sociale qui ne fait que de naître parmi nous ! La plupart de nos villes ne possèdent pas encore de caisses d'épargne, et les caisses d'épargne qui existent n'ont pas encore acquis le développement qu'elles devraient avoir. Le sort des ouvriers, dans un grand nombre d'établissemens industriels, est presque aussi misérable que celui de la population nègre des Antilles. L'enfance est livrée sans réflexion et sans pitié à la plus triste dégradation physique, intellectuelle et morale. La mendicité n'a pas d'asiles pour y chercher un gîte, et ne trouve sur sa route que la police correctionnelle qui la jette dans des dépôts aussi mal organisés que nos prisons. Les vrais moyens de subvenir aux besoins de l'indigence et surtout de les prévenir, sont encore presque généralement inconnus, et le paupérisme étend, chaque jour, sa gangrène jusque dans les entrailles de la société. Ne serait-ce pas de la bonne politique, de la politique sage et humaine que de s'attacher à résoudre ces grands problèmes de l'ordre social !

Et si nous voulions nous élever jusqu'aux graves objets qui concernent les mœurs proprement dites, l'éducation de la conscience, le développement de ces maximes élevées de conduite, de ces principes religieux qui compriment l'essor des passions, déracinent l'égoïsme, inspirent le dévouement !... C'est là, sans contredit, de la bonne politique, la meilleure de toutes les politiques, et une politique à peine connue en France, une politique qui a été étouffée, jusqu'à présent, sous le boisseau. Pourquoi donc se plaindre de la stérilité des questions politiques ? Pourquoi recourir au remplissage le plus insignifiant et le plus insipide ? Pourquoi sans cesse reproduire des commérages d'antichambre et des calomnies avérées ? Pourquoi se mettre en quête de la moindre velléité d'insurrection ou d'émeute, afin de l'exploiter avec force déclamations et injures ? Pourquoi, enfin, oublier, négliger la bonne politique, une politique féconde et immense, et s'acharner à retenir la mauvaise politique, une politique étroite, mesquine, épuisée, ridicule souvent, passionnée toujours ? Vous demandez pourquoi ! C'est que la presse périodique, en France, n'a pas encore compris sa véritable mission ; c'est que les hommes qui la dirigent en font une simple affaire de spéculation, au lieu d'y voir une haute magistrature morale ; c'est que les journalistes eux-mêmes ont besoin d'être changés et renouvelés dans leur propre cœur, avant de pouvoir améliorer les idées et les mœurs du pays.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles les plus récentes de Perse annoncent que le shah s'est décidé à désigner pour son héritier Mahmoud-Mirza, fils aîné d'Abbas-Mirza, et que l'on espère éviter ainsi la guerre civile.

La chambre des députés du Brésil ayant complété les réformes de la constitution de l'empire dont elle s'est occupée, a présenté son travail à l'empereur. La régence a répondu, au nom de don Pédro II, qu'elle va ordonner la promulgation de cette loi, « de laquelle, dit-elle, dépendent sans aucun doute l'union, le bonheur et la grandeur future de l'empire. » Les réformes opérées ont pour objet d'étendre et de régulariser l'application du principe fédéral; les députés pensent avoir doté le Brésil, par cette combinaison, « d'une monarchie entourée d'institutions populaires. »

Le sacre du prince régnant de Moldavie a eu lieu, le 7 septembre, à Jassy.

Le capitaine de Lindeberg, condamné à mort pour un délit de presse, ayant refusé de demander sa grâce, le roi de Suède a invité les états-généraux à proposer une loi, ayant pour but d'abolir la peine de mort que le code pénal prononce pour les injures proférées oralement ou par écrit contre le roi, la reine ou le prince héréditaire, et de remplacer cette peine par un emprisonnement de deux à dix ans dans une forteresse, et en outre, si les circonstances l'exigent, par la dégradation civique.

Les états-généraux de Hollande ont été ouverts, le 20 octobre, par le roi, qui a annoncé que, malgré les difficultés qui continuent à entraver son gouvernement, on parviendra, dans le budget de l'année prochaine, à mettre les recettes de niveau avec les dépenses.

Le parlement anglais a été prorogé au 25 novembre. Malgré l'incendie du palais où se tenaient les séances, on s'est servi de la formule jusqu'ici adoptée en annonçant aux deux chambres qu'elles se réuniraient à Westminster.

Le duc de Terceire a retiré au maréchal de Saldanha, avec le grade de chef de l'état-major, le haut contrôle sur toute l'armée portugaise. Les candidats du parti Saldanha pour la présidence de la chambre ont tous échoué.

La chambre des procérès a introduit des modifications importantes dans la loi sur la dette étrangère, adoptée par les procuradorès. L'emprunt Guebhard a été reconnu, et sur la proposition de M. de Toréno, on a adopté un amendement, d'après lequel la totalité de la dette passive sera convertie en dette active, en douze années, à partir du 1er janvier 1838. Il y aura de grands obstacles à vaincre pour faire admettre ces amendemens par la chambre des procuradorès; les ministres n'en désespèrent cependant pas.

M. Burgos, ex-ministre de l'intérieur et des finances, dont on attribue la fortune rapide à des tripotages financiers, s'étant présenté à la chambre le jour où la loi sur la dette étrangère devait y être discutée, bien qu'on lui eût conseillé de ne pas y paraître pendant une discussion où il serait souvent question des emprunts réalisés à Paris de 1823 à 1830, a été accueilli par des murmures universels. M. le général Alava a formellement demandé qu'il fût exclu des séances jusqu'à ce qu'il se fût complétement justifié des inculpations dont il est l'objet. M. Burgos n'a pas obtenu la parole. Le président a mis sur-le-champ aux voix la proposition d'exclusion, qui a passé à la presque unanimité, et l'ex-ministre s'est vu forcé de se retirer au milieu des huées de la chambre et des tribunes.

Dans la séance des procuradorès du 15, M. Augustin Arguelles, l'un des premiers orateurs de l'Espagne et l'un des chefs de l'opposition, s'est présenté pour prêter serment. Son admission a éprouvé une vive opposition, M. Arguelles ne payant aucun cens, et n'ayant pu être élu que parce que les électeurs lui en ont fait un. L'admission a cependant été prononcée.

La chambre a adressé une pétition au gouvernement pour la reconnaissance des emplois, honneurs et dignités conférés sous le régime constitutionnel.

Zumala-Carreguy a passé l'Ebre. Le colonel Amor, ne se trouvant pas en force pour lui disputer le passage, dut se borner à suivre son mouvement en marchant sur le flanc gauche des insurgés dans une direction parallèle à la leur. Il parvint à les dépasser pendant qu'ils continuaient à traverser l'Ebre, et put arriver avant eux à Haro où Zumala-Carreguy ne l'a pas encore attaqué.

Le lieutenant-général Harispe a publié, le 21, un ordre du jour à son quartier-général de l'armée. Instruit qu'un envoyé important du comité carliste de Paris, M. le baron de Bergen, est parvenu à s'introduire en Espagne par Sare, il désire empêcher que sa mission ne s'accomplisse par son retour, et il recommande la plus grande surveillance pour le surprendre s'il rentre en France. Il devra être conduit, en cas d'arrestation, devant le lieutenant-général, à Bayonne.

M. le docteur Giscard, chirurgien-major des Zoaves, s'est fait respecter et aimer en Afrique, en exerçant gratuitement la médecine au milieu des tribus non soumises. Depuis dix mois, il a donné des soins à 973 Arabes. Ces bons traitemens seront plus efficaces pour établir des rapports avec les populations indigènes que les vexations et les cruautés qui ont marqué les premiers temps de l'occupation.

Vingt-sept mutuellistes ont comparu, le 17, devant la chambre de vacations du tribunal de première instance de Lyon, jugeant correctionnellement, comme prévenus du délit d'association. Ils ont réussi à prouver que leurs réunions n'avaient eu d'autre but que la fondation d'un journal, qui, en effet, a paru depuis sous le nom de l'*Indicateur*, et en conséquence ils ont été acquittés.

Le général espagnol Moreno, qui fit fusiller Torrijos et ses compagnons, a été condamné à trois mois de prison pour s'être fait délivrer en France un faux passeport, sur lequel il avait apposé sa signature.

La maison centrale de détention du Mont-Saint-Michel a été détruite de fond en comble par un incendie. Les détenus politiques ont rivalisé de dévouement et d'intrépidité. Les détenus pour crime eux-mêmes n'ont fait aucune tentative d'évasion. Ils seront les uns et les autres dirigés provisoirement sur Beaulieu.

On regarde la démission de M. le maréchal Gérard comme probable. N'ayant pu faire prévaloir dans le cabinet la proposition d'amnistie, de l'adoption de laquelle il avait fait dépendre la conservation de son portefeuille, le président du conseil paraît résolu à se retirer des affaires avant la réunion des chambres.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

LES VAUDOIS DU PIÉMONT EN 1560.

> Que sel se troba alcun bon que vollia amar
> Dio e temèr Jeshu Xrist;
> Qee non vollia maudire, ni jura, ni mentir;
> Ni avoutrar, ni ancire, ni penre de l'autrui;
> Ni venjar se de li sio enemie;
> I lli dison quel ès *Vaudès*, e degne de murir(1).
>
> (*Extrait de la Noble Leiçon des Vaudois, datée de l'an* 1100.)

I.

Le pic de la Cella, montagne qui appartient à la chaîne des Alpes du Piémont, retentissait d'un bruit inaccoutumé. On entendait une vague et confuse clameur qui semblait sortir des entrailles de la terre; car aucun être humain ne s'apercevait sur les flancs de la montagne; on voyait seulement des chamois et des bouquetins courir çà et là tremblans d'effroi, et des marmottes qui oubliaient de recueillir l'herbe sèche des vallées pour se tenir prêtes à rentrer dans leurs profondes cellules, aussitôt que la sentinelle qu'elles avaient postée sur une éminence leur signalerait, en sifflant, l'approche d'un chasseur.

D'où venait donc ce bruit? C'étaient des voix de femmes et d'enfans, des voix d'hommes, des gémissemens, des cris de désespoir; on eût dit un peuple qui se soulève contre ses lois et qui gronde sur la place publique, ou le mouvement tumultueux d'une caravane qui s'est égarée dans le désert. Mais non : c'était une tribu de Vaudois, naguère paisible et heureuse, qui avait pris la fuite devant les troupes de Philibert Emmanuel, duc de Savoie, et qui s'était enfermée dans la caverne du Pra del Torno.

Cette caverne a offert de temps immémorial un sûr asile aux malheureux Vaudois; c'est la dernière enceinte des

(1) S'il se trouve quelque homme de bien qui veuille aimer Dieu et craindre Jésus-Christ; qui ne veuille ni médire, ni jurer, ni mentir, ni commettre adultère, ni tuer, ni voler autrui, ni se venger de ses ennemis; ils disent qu'il est *Vaudois*, et digne de mort.

forteresses que leur a faites et données la nature. Quand les persécuteurs venaient les assaillir, comme des vautours affamés, dans leurs tranquilles chaumières, ils se plaçaient d'abord aux deux étroites avenues de la vallée d'Angrogne, qui ressemblent aux deux portes d'une citadelle, et que l'on pouvait défendre avec une poignée d'hommes contre toute une armée. Si la force ou la trahison livrait ces passages à l'ennemi, les Vaudois se réfugiaient une demi-lieue plus haut dans un endroit qui se nomme encore aujourd'hui la Barricade; de grands rochers épars confusément sur le sol n'y laissent ouverte qu'une gorge étroite où l'on avait élevé une épaisse muraille faite de cailloux sans chaux ni sable, afin que la pluie ne pût jamais la renverser. Quand ce passage était aussi perdu, les fugitifs gravissaient le pic de la Vachera, et tâchaient de s'y maintenir en roulant d'énormes quartiers de roche sur leurs ennemis. On a vu, en 1655, quelques centaines d'hommes mal armés se défendre longtemps sur le pic de la Vachera contre toutes les troupes de la Savoie, et reconquérir, après des luttes sanglantes, les vallées où dormait la poudre de leurs aïeux. Enfin, quand ce pic même tombait au pouvoir des persécuteurs, il restait aux Vaudois la caverne du Pra del Torno. C'est une grande cavité creusée par la main de la Providence entre des montagnes presque inaccessibles; il y a des fissures dans le roc qui servent en même temps de fenêtres, de ventilateurs et de meurtrières à ce fort souterrain; on y arrive par un chemin taillé dans la pierre, au bord du torrent de l'Angrogne, et il n'y peut entrer qu'une seule personne à la fois qui descend, ou plutôt qui se laisse couler le long des angles du roc. A mesure qu'on pénètre dans les profondeurs de la caverne, on la voit s'élargir, et un peuple nombreux y trouve aisément asile. Les historiens vaudois racontent que les pasteurs des vallées y avaient établi leur séminaire à l'époque des plus violentes persécutions, et que les jeunes gens sortaient des ténèbres de ce tombeau vivant pour aller répandre au loin la lumière de l'Evangile.

Le duc Philibert Emmanuel qui venait d'être rétabli dans la paisible possession de ses états par la paix générale de 1559, ne crut pouvoir mieux signaler son retour qu'en ramenant les hérétiques des vallées vaudoises dans le giron de l'Eglise romaine. Il y employa des moyens de toute sorte, bons et mauvais, légaux et illégaux, ou s'il faut parler vrai, les révérends Pères inquisiteurs les employèrent pour lui. Des moines-prêcheurs, accompagnés de commissaires, se rendirent dans les temples des Vaudois, afin de monter en chaire aussitôt que le ministre en serait descendu; mais chacun s'en allait sans prendre la peine d'écouter les moines-prêcheurs. On imagina d'enlever les enfans; mais les pères, et surtout les mères les cachaient si bien que l'inquisition y perdait ses pas. On promit d'exempter de tout impôt et de toute charge les religionnaires qui abjureraient leurs hérésies; mais personne ne voulut s'exempter des taxes publiques à ce prix-là. Si quelque pécheur déhonté était excommunié par le consistoire, on lui ouvrait à deux battans les portes de l'Eglise; mais cela n'amenait que peu de conversions et de pauvres convertis. Un moyen plus ingénieux sans doute consistait à présenter aux jeunes gens la perspective de riches mariages, sous condition d'embrasser la foi de ces belles fiancées, qui venaient en aide aux inquisiteurs; mais cette habile séduction des bons Pères échoua comme les autres. La propagande se mit en quête de l'indigence, et courut de maison en maison offrir du pain à ceux qui en manquaient, pourvu qu'on acceptât le dogme catholique avec le morceau de pain; mais les pauvres aimèrent mieux jeûner et souffrir. Les sorciers mêmes ou présumés tels, les gens sans aveu et ceux qui étaient convaincus de révolte furent invités à entrer dans le sein de l'Eglise, avec la promesse d'une indulgence plénière, ecclésiastique et civile; mais il n'y avait qu'un très-petit nombre de pareilles gens chez les Vaudois. En un mot, quoique tout moyen de prosélytisme fût bon pour le conseil *de extirpandis hœreticis et de propagandâ fide*, l'expérience montra qu'il n'y avait pas un seul bon moyen dans tout ce qu'on avait essayé jusqu'alors.

L'inquisition qui jamais ne lâche sa proie eut enfin recours au grand remède contre l'hérésie. Ordre fut donné aux membres de la secte vaudoise d'aller à la messe dans les trois premiers jours qui suivraient l'édit, sous peine de voir leurs biens confisqués et d'être brûlés vifs. Les pauvres habitans des vallées adressèrent d'humbles suppliques au duc de Savoie et à sa femme, Marguerite de France; ils protestèrent qu'ils n'étaient point obstinés, mais disposés à recevoir toute confession de foi qui leur serait prouvée conforme à la Parole de Dieu; ils supplièrent leur magnanime prince, comme ils l'appelaient, de ne pas se souiller du sang innocent, et leur très-vertueuse et excellente dame Madame Marguerite d'intercéder en faveur de ses pauvres sujets. « Nous rendons de bon cœur, disaient-ils, l'obéis-
» sance à nos supérieurs; nous avons toujours procuré de
» maintenir la paix avec nos voisins; nous n'avons endom-
» magé aucun, combien que provoqués, et ne craignons
» qu'aucun puisse, avec raison, faire plainte de nous. Les
» Turcs, les Juifs, les Sarrasins, et autres nations, pour
» barbares qu'elles soient, vivent en leur propre religion,
» et nul ne les contraint par force à laisser leur manière de
» vivre; et nous qui servons au vrai Dieu tout-puissant et
» à notre unique et souverain Seigneur Jésus-Christ, avec
» pure foi, et confessons un Evangile et un baptême, se-
» rons-nous pas soufferts? » Mais le magnanime prince ferma l'oreille aux plaintes des Vaudois, et la très-vertueuse et excellente dame Madame Marguerite de France ne gagna rien par son intercession.

Vers le mois de septembre de l'an de grâce 1560, le comte de la Trinité qui reçut le nom de comte de la Tyrannité à cause des cruelles persécutions dont il fut l'instrument, pénétra dans les vallées du Piémont avec une troupe formidable de gens de guerre, d'inquisiteurs et de moines. Ces gens de guerre étaient des brigands plutôt que des soldats; ils accouraient de toutes parts, soit pour se dérober à la vindicte des lois, parce que les bulles des papes promettaient grâce complète à ceux qui se croiseraient contre les hérétiques, soit pour piller les habitans des vallées et s'enrichir de leurs dépouilles. Ils combattaient à la manière des bandits, c'est-à-dire par surprise et en profitant des ténèbres de la nuit. Ils ne se faisaient faute non plus de lâches trahisons; ils offraient la paix aux Vaudois, sous condition de mettre bas les armes, et lorsque ce peuple trop confiant s'était laissé prendre au piége, ils le massacraient sans pitié. Plusieurs bourgades furent ainsi mises à feu et à sang dans la persécution de 1560, et les habitans qui échappaient au carnage se sauvaient, quelques-uns même à peine vêtus, dans les retraites les plus escarpées des montagnes.

II.

Trois cents personnes, vieillards, hommes, femmes, enfans, étaient enfermées depuis quatre jours dans la caverne du Pra del Torno. La plupart de ces fugitifs, surpris dans leur sommeil par une bande de brigands, avaient abandonné leurs demeures sans pouvoir en emporter autre chose que les vêtemens les plus indispensables. Réunis au fond de cette vaste caverne où ne pénètrent jamais les rayons du soleil, et non loin de la région des neiges éternelles, ils étaient transis de froid. Les plus intrépides et les plus agiles sortaient à l'aube du jour pour aller cueillir des châtaignes qui mûrissaient à quelques centaines de pas au-dessous d'eux, et ils rapportaient leur chétive moisson à la

peuplade affamée. Quel douloureux contraste avec l'heureuse destinée dont ils jouissaient, il n'y a que peu de jours encore ! Ils vivaient d'une vie douce et paisible, cultivant leurs fertiles vallées, conduisant leurs troupeaux sur les collines des chalets, respirant dans une atmosphère tiède et pure, priant Dieu avec leurs familles, et dormant du sommeil des gens de bien. Aujourd'hui la faim et le froid, ces deux grands ennemis de l'homme, les pressent, les poursuivent sans relâche. Et cette perspective d'un affreux avenir, ces angoisses plus cruelles encore que les souffrances physiques, ces sinistres images qui leur montraient la mort, une mort lente, atroce, horrible, sous ses faces les plus hideuses ! Oh ! qu'il est fragile et inconstant le repos de l'homme ici-bas ! et comme elle est vite obscurcie par de sombres nuages, l'aube riante du matin !

Cette peuplade était séparée en groupes divers, selon les familles, les âges, les passions, les douleurs, et chacun de ces groupes représentait tout un drame avec ses péripéties et sa catastrophe. Dans ce coin reculé de la caverne est un vieillard dont la tête repose sur l'une des saillies du roc ; il va rendre le dernier soupir, épuisé qu'il est par l'âge et par le malheur ; à ses genoux un fils, le front caché dans les mains, s'efforce de contenir ses sanglots, et une jeune fille, le bras passé sous la tête du vieillard pour la garantir des angles aigus de sa couche de pierre, laisse tomber des larmes brûlantes sur ses cheveux blancs. Mais insensible à ce peu de souffrances qu'il lui reste à supporter dans ce monde, le vieillard ne paraît occupé que d'une seule idée: Mes enfans ! mes chers enfans ! n'oubliez pas que l'hostie est une idole, que Rome est la Babylone maudite ; prenez garde d'encourir la damnation de vos âmes, en vous mettant sous le joug de l'Anté-Christ; persévérez jusqu'à la fin; c'est celui qui persévère jusqu'à la fin qui sera sauvé. — Et il s'éteignait, en balbutiant : Seigneur Jésus ! reçois mon âme, et veille sur l'âme de mes enfans pour la gloire de ton nom !

Plus loin, dans ce grand espace vide, est une femme pâle comme le linceul de neige qui s'étend au-dessus de la caverne, froide comme le roc sur lequel elle est assise, immobile, indifférente à tout ce qui l'environne, et murmurant à voix basse les mots d'une prière qu'elle recommence vingt fois sans jamais l'achever. Cette femme a perdu son fils, son unique enfant ; il marchait à côté d'elle dans cette nuit fatale où la peuplade se réfugia sur la montagne; mais inattentif et imprudent comme on l'est à son âge, il ne regardait pas où se posait son pied, et il se laissa tomber dans un effroyable précipice. Sa mère voulut s'y jeter après lui; car il y a encore de la joie pour une mère à partager le lit de mort de son fils ; mais elle s'arrêta sur le bord de l'abîme ! La foi chrétienne l'avait retenue par une barrière plus forte que l'amour maternel réduit au désespoir. Les Vaudois, de même que les premiers martyrs, ne flétrissaient pas seulement le suicide comme une lâcheté; ils le tenaient pour un crime, et s'en abstenaient, dussent-ils être appelés à souffrir les plus atroces tortures. La malheureuse mère consentit donc à vivre, si cela s'appelle vivre ; elle descendit dans la caverne de Pra del Torno ; elle essaya même de prendre quelque nourriture, mais elle n'y réussit point. Depuis quatre jours elle était là, sur son banc de pierre, sans se plaindre, sans gémir, n'entendant rien, ne voyant rien, ne répondant à personne. Quelques-uns de ses vieux amis d'enfance avaient essayé de faire parvenir jusqu'à son cœur des paroles de consolation ; mais comme les femmes de Rama, elle n'avait pas voulu être consolée, parce que son fils n'était plus. Et maintenant il y avait un large intervalle entre la place occupée par cette pauvre mère et le reste de la peuplade; on craignait de troubler par d'importunes sollicitations une si grande douleur; on lui laissait de l'air, de l'espace, du silence, du recueillement, afin qu'elle pût s'entretenir plus facilement avec Dieu ; et si quelque jeune femme succombait sous le poids des communes misères, son mari lui montrait d'une main son enfant, de l'autre cette mère inconsolée, puis il ajoutait à demi-voix : Bénis le Seigneur !

Mais il faut renoncer à décrire tant de scènes diverses ; un peintre seul, le peintre qui a tracé le magnifique tableau du déluge, pourrait accomplir cette tâche que nous abandonnons à l'imagination du lecteur. Approchons-nous de ce groupe où sont réunis les vénérables anciens de la tribu avec leur ministre ou *barbe* (c'est le nom que les Vaudois donnaient à leurs pasteurs). Ils paraissent discuter ensemble sur de graves matières ; peu à peu leurs voix s'élèvent et prennent des intonations plus fortes, mais toujours affectueuses ; il est aisé de comprendre qu'il s'agit d'un acte de dévouement offert par l'un d'entre eux et que les autres ne veulent pas accepter.

— C'est trop long-temps m'arrêter à des considérations humaines ! s'écrie enfin le barbe du ton d'un homme qui a pris une résolution définitive et immuable; le comte de la Trinité ne refusera pas de m'entendre ; il saura nos malheurs et nos souffrances ; il prendra pitié de nous.

— Pitié de nous ! reprit l'un des anciens en secouant la tête; le comte de la Tyrannité n'a pas un cœur accessible à la pitié. Le lieutenant de l'Anté-Christ peut-il s'attendrir? Et s'il le pouvait, les inquisiteurs qui l'accompagnent le lui permettraient-ils? Les brigands qui le suivent respecteraient-ils ses promesses ? Rappelez-vous combien d'entre les nôtres ont été indignement retenus, traînés en prison, égorgés, lorsqu'ils allaient offrir à nos persécuteurs les plus humbles suppliques. Qui de nous a oublié les noms de Stefano Negrino, de Ludovico Pascale, d'Antonio Gianone, de Paolo....

— Il est vrai ! il est vrai ! interrompit vivement le barbe; l'un est mort de faim dans les prisons de Coscence ; l'autre a été brûlé vif en présence du pape et de ses cardinaux ; mais ils ont choisi la bonne part que le monde ne pouvait point leur ôter; ils se sont réjouis dans les tortures d'avoir été jugés dignes de souffrir pour la cause du Seigneur; ils nous ont laissé un exemple, afin que nous suivions leurs traces. N'est-il pas écrit : Ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps et qui ne peuvent faire mourir l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne ?

— Il est aussi écrit: Soyez prudens ! prudens comme des serpens ! et si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre !

— Ecoutez, poursuivit lentement le barbe, et de cette voix solennelle qu'il prenait du haut de la chaire chrétienne; mes amis, écoutez-moi ! J'espère que le démon de l'orgueil n'est pas entré aujourd'hui dans mon cœur, pour m'inspirer de courir sans cause au-devant du martyre. C'est un grand honneur, un glorieux privilége que Dieu accorde à sa créature, quand il l'appelle à donner sa vie pour lui ; mais je sais aussi que nous ne devons pas déloger de notre tente avant d'en avoir reçu l'ordre. A Dieu ne plaise que je cherche dans la mort ma propre gloire, et non celle de mon Rédempteur ! Mais le moment de se dévouer n'est-il pas venu ? Considérez la triste situation de vos femmes et de vos enfans; je ne dis pas des miens; hélas !........

Un pénible souvenir parut oppresser le cœur du vieillard ; une larme roula dans ses yeux ; mais les ayant tournés vers le ciel, il reprit un front serein et continua : Nous ne pouvons rester long-temps dans cette caverne sans y périr. Tout nous manque ici : le soleil, la nourriture, le repos; nous n'avons point de vêtemens pour couvrir nos corps ; nous n'avons point de couches pour les vieillards, point de

berceaux pour les enfans. Quelques jours encore, et toute la peuplade serait étendue sur ce sol humide, comme un seul homme, morte de froid, morte de faim, morte après les plus horribles souffrances. Il est écrit : le bon berger donne sa vie pour ses brebis; ne dois-je pas être pour vous un bon berger qui donne sa vie....?

— Ah ! vous l'avez toujours été, s'écrièrent les anciens de la tribu en se jetant dans ses bras, et de grosses larmes sillonnaient leurs joues que l'âge avait déjà profondément creusées.

— Mes bien-aimés frères, poursuivit le barde, daignez encore m'écouter un instant; le comte de la Trinité s'apaisera peut-être envers nous, après m'avoir entendu, et nous pourrons rotourner dans nos maisons pour y vivre en paix sous la garde de Dieu ; ou du moins, s'il veut du sang, le mien lui suffira. Quand ils ont le pasteur en leur puissance, nos ennemis ne poursuivent plus le troupeau avec le même acharnement; car ils espèrent de l'amener à leur idolâtrie par des moyens plus doux. Quel que soit donc le résultat de ma mission, que j'y survive ou que je meure, gloire à Dieu ! la qeuplade sera pélivrée.

— Mais si nous vous perdons, interrompit l'un des anciens, que deviendrons-nous? qui nous soutiendra dans nos peines? qui nous consolera dans nos afflictions? qui nous enseignera la voie du salut? Depuis quarante ans, vous combattez avec nous le bon combat ; vos discours, vos exemples nous guident et nous encouragent ; nos douleurs sont vos douleurs ; nos joies sont vos joies, et nous souffrons moins quand vous pleurez avec nous, et l'Evangile nous réjouit d'une plus vive allégresse, quand c'est vous qui nous l'annoncez. O perte irréparable ! ô malheur sans remède et sans retour, si le berger n'est plus avec ses brebis !

Et tous tenaient le même langage.

Pietro Morello (ainsi s'appelait le vénérable barbe) parut un moment vaciller entre des émotions contraires; les bras croisés sur la poitrine, il baissait le front vers la poudre, comme pour cacher le combat qui se livrait dans son âme. Mais une pensée nouvelle sembla tout-à-coup le saisir; il releva la tête, et rougissant d'une honte austère : Pardonne, s'écria-t-il, pardonne, ô mon Dieu, à notre incrédulité ! confusion de face à nous pour notre peu de foi, pour notre endurcissement de cœur ! Nous nous appuyons, les uns et les autres, sur le bras de la chair, et nous refusons de nous appuyer sur toi ! Oh ! remets-nous ce péché, Dieu miséricordieux ! — Mes frères, vous demandez qui vous soutiendra, qui vous consolera, si je meurs? Eh quoi? aurais-je prêché en vain parmi vous depuis tant d'années? Qu'un faible roseau soit brisé par l'orage, qu'importe ! Le Dieu fort ne sera-t-il pas toujours votre soutien? n'aurez-vous pas toujours dans le ciel un grand Consolateur ? Le Seigneur n'a-t-il pas dit. Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde? Repentons-nous de ce manque de foi, et ne cherchons plus tant de discours. Dieu parle : il faut obéir.

La résolution du barbe était inébranlable, et les anciens ne discutèrent plus que pour savoir lequel d'entre eux l'accompagnerait dans cette difficile entreprise. Tous briguaient l'honneur d'affronter le martyre avec lui. Pietro Morello choisit le plus âgé des anciens, pensant peut-être en lui-même que celui-là perdrait moins de jours que les autres sur le bûcher. Au moment de partir, ils se prosternèrent devant Dieu, et le prièrent surtout de bénir leurs persécuteurs.

Nous verrons quel fut le résultat de la mission du barbe Pietro Morello.

REVUE RELIGIEUSE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA PRESSE PÉRIODIQUE. — LE JOURNAL DES DÉBATS. — LA GAZETTE DE FRANCE.

Le mouvement des esprits vers les idées religieuses continue à s'étendre, parce que les causes qui l'ont produit ne cessent pas d'agir. Chaque œuvre nouvelle de notre littérature, drame, conte, roman, qui renferme des tableaux tout salis d'adultères ou tout sanglans de meurtres, inspire à quelques âmes le dégoût du matérialisme et le besoin d'une religion. Chaque nouveau suicide qui retentit de journal en journal, comme le bruit sinistre d'une société qui s'écroule, fait regretter aux cœurs honnêtes ces croyances tutélaires qui garantissaient aux pères de famille la vie de leurs enfans, et au pays le tribut de lumières, d'industrie et d'activité de tous les citoyens. Chaque nouvelle déception qui montre l'impuissance des formes politiques à maintenir l'ordre moral, quand il existe, et à le créer, quand il n'existe pas, ramène les hommes réfléchis sur le terrain de la religion, comme sur le seul fondement où se puisse élever l'édifice de nos destinées sociales. Chaque nouvel envahissement de l'industrialisme, enfin, qui menace de nous emprisonner dans l'ignoble sphère des jouissances matérielles, provoque une vive opposition de la part de ceux qui n'ont pas encore matérialisé les plus nobles facultés de notre nature, et les excite à chercher dans la religion une force capable d'empêcher la pétrification de la conscience et de l'âme.

Ces quatre grandes causes de réaction religieuse ont conservé jusqu'à présent toute leur énergie. La fabrique des drames immoraux et des romans obscènes n'est pas encore épuisée; elle se console des mépris de l'opinion par le lucre que rapporte ce vil métier. Les suicides se multiplient d'une manière effroyable, et vont semer la terreur dans toutes les familles. Les déceptions des formes politiques sont si nombreuses qu'il est difficile de les compter, et se renouvellent si fréquemment que les plus aveugles sont contraints de les voir. Quant à l'industrialisme, il fait son œuvre, et il y va de bonne guerre contre tout ce qu'il y a d'immatériel, de généreux et de saint dans l'homme; c'est un torrent débordé, qui fertiliserait le pays s'il était contenu dans ses limites, mais qui l'inonde et le dépouille de ses fleurs les plus belles lorsqu'il ne rencontre pas de digue pour l'arrêter.

On s'explique ainsi comment la religion, naguères dédaignée et proscrite, voit la France du dix-neuvième siècle revenir autour de ses autels, humble, abattue, suppliante, et prête à lui confier le soin de son avenir. De même qu'autrefois ceux qui étaient menacés de mort par les passions populaires, cherchaient dans les temples un asile inviolable et sacré; de même aujourd'hui un peuple battu de longs orages, et qui sent la terre trembler sous ses pas, se réfugie dans la religion comme dans le seul abri qui puisse le protéger contre l'avilissement des appétits matériels et contre les coups du malheur.

La presse périodique reproduit à quelques égards cette nouvelle tendance. Elle n'y précède pas l'opinion, comme en matière de politique, mais elle la suit, et d'une manière toujours plus ouverte et plus prononcée. On citerait difficilement un journal de quelque valeur qui n'ait pas publié, dans ces dernières semaines, des articles empreints d'un véritable sentiment religieux. Le *Constitutionnel*, ce vieil athlète du voltairianisme, ce répétiteur suranné des plus sottes déclamations anti-chrétiennes, s'essayait dernièrement, dans une analyse de la *Raison du Christianisme*, ouvrage publié par M. de Genoude; oui, il s'essayait à balbutier quelques mots d'apologie en faveur de la révélation : ce commencement est de bon augure. Le *National* qui s'est fait, en politique, l'interprète des idées de 1792, ne veut pas du tout l'être en religion; il accuse nettement Jean-Jacques de fatuité, de vantardise, d'orgueil, de cynisme, ce Jean-Jacques qui reçut des honneurs presque divins sous la Convention. Le *Courrier français* qui eut de longs démêlés avec la justice, on s'en souvient, pour avoir attaqué la religion de l'état, se plaint amèrement des immoralités littéraires et demande une *nourriture forti-*

fiante pour l'âme; exprimer un pareil vœu, c'est se placer au seuil du Christianisme : car où trouver la nourriture qui fortifie l'ame, si ce n'est dans l'Evangile? Le *Bon-Sens* avait intercalé le nom de Jésus-Christ parmi ceux des sages, tels que Lycurgue, Orphée, Confucius, sans y joindre aucune distinction ; le lendemain, le *Bon-Sens* raconta que cet article lui avait été envoyé par l'un de ses correspondans, par un prolétaire; le *Bon-Sens* fit preuve en cela d'un grand sens, et confirma une vérité qui devient chaque jour plus manifeste : c'est que les hommes sans instruction sont les seuls aujourd'hui qui parlent de Jésus-Christ avec cette inconvenante légèreté; la science respecte le Christ, et si elle ne croit pas encore à la divinité de sa personne, elle le met du moins à part, en dehors et au-dessus de tous les êtres humains. Le *Temps*, feuille variable qui paraît vouloir justifier son nom sous plus d'un rapport, s'exprime en fort bons termes sur la religion chrétienne, et ne se gêne pas pour montrer le vide, le néant, et ce qui est plus en France, le ridicule de la morale utilitaire par laquelle on a prétendu remplacer la morale évangélique. Nous signalons avec joie ces nombreux témoignages qui attestent le retour des intelligences vers les idées religieuses. Il reste encore de grands pas à faire, sans nul doute, mais les premiers sont faits.

On se rappelle peut-être que nous avons relevé, dans un précédent article, les paroles au moins légères d'un rédacteur du *Journal des Débats*, qui signe par les initiales L. A., lequel rédacteur avait écrit qu'un petit monde veut ramener le siècle aux langes de son berceau, en lui prêchant une religion qui ne va plus à son âge viril. Depuis lors, M. L. A. paraît avoir fait de nouvelles réflexions sur cette matière, et nous lui devons une réparation. Maintenant, ce n'est plus au siècle que s'adresse un petit monde; c'est le siècle lui-même « qui s'est tout-à-coup dressé contre son idole d'hier (la philosophie), et qui est prêt à l'étouffer dans son triomphe. » Maintenant il ne s'agit plus d'un petit monde dont se moque M. L. A. : « d'excellens esprits, dit-il, *dont nous partageons sincèrement les intentions et les vœux*, sont à la tête de cette opposition, j'ai presque dit de cette insurrection nouvelle. » Assurément, on ne pouvait pas renoncer à ses erreurs de meilleure grâce, et nous en félicitons la conscience littéraire de M. L. A. Voici encore quelques passages de son article: « Ce n'est pas la philosophie, c'est le scepticisme qui est impuissant et stérile; c'est le scepticisme qui est la véritable plaie des sociétés vieillies. Le scepticisme est commode et doux; dans les siècles de langueur et de lassitude, on s'y laisse aller avec grâce et volupté: puérile volupté! » — « La philosophie ne veut pas détrôner la religion, ni la deshériter de la place éternelle qui lui appartient dans la direction de l'homme et des sociétés. C'est parce qu'elle a si long-temps discuté et vérifié les droits de la religion que la philosophie est la première à les proclamer et à les défendre... Entre la religion et la philosophie, ce n'est pas l'hostilité, c'est l'alliance qui est naturelle. » Il y a loin, comme on peut s'en apercevoir, de ces graves et nobles déclarations au persifflage qui n'acceptait les idées religieuses que pour servir de maillot à la société naissante. Le rédacteur du *Journal des Débats* reconnaît que la religion doit occuper une place éternelle, et que la philosophie proclame l'authenticité de ses titres, après les avoir examinés. Le *Semeur* n'aurait pas dit autrement ni mieux.

Mais M. L. A. semble préoccupé d'une vive appréhension: il craint que la religion ne veuille chasser honteusement la philosophie. Qu'il se rassure à cet égard : la saine religion et la saine philosophie se donnent volontiers la main d'association, et se plaisent à marcher ensemble. Les premiers chrétiens de l'école d'Alexandrie étaient en même temps les meilleurs philosophes de leur époque. Les scolastiques dont on fait trop peu de cas dans la France du dix-neuvième siècle, et que la savante Allemagne apprécie mieux que nous, étaient croyans sincères aussi bien que subtils philosophes. Les pères de la philosophie moderne ne professaient pas d'autres convictions religieuses que les pères de l'Eglise chrétienne. Ayez des philosophes comme Bacon, comme Pascal, comme Newton, comme Locke, comme Leibnitz, comme Mallebranche, comme Haller, comme Bonnet, des philosophes dignes d'en porter le nom, et le Christianisme trouvera en eux ses plus puissans et ses plus fermes apôtres: il commettrait presque un suicide, s'il renvoyait dédaigneusement de tels auxiliaires. Mais il existe une fausse philosophie, une mauvaise philosophie, née de l'orgueil et de la colère, sœur de l'ignorance et du mensonge; une philosophie qui monte sur des assertions tranchantes et sur des calomnies comme sur des échasses qui l'aident à marcher dans le désert de ses conceptions; une philosophie féconde en méchantes épigrammes, en jeux de mots puérils, en misérables sophismes, dont on fait des pointes pour frapper *l'infâme*; une philosophie qui ne cherche pas la vérité, mais qui se repait d'ignobles triomphes; qui ne relève pas la dignité humaine, mais qui la rabaisse au niveau de la brute; qui n'éclaire pas la conscience, mais qui l'étouffe et la tue. S'il arrive que cette philosophie-là soit chassée, il n'y aura pas grand mal. M. L. A. suppose que les chrétiens disent aujourd'hui : « En fait de philosophie, la meilleure ne vaut rien; toute philosophie, si elle n'est coupable, est inutile et vaine. » Le rédacteur du *Journal des Débats* nous raconte probablement un rêve, un rêve éclos de la peur qui l'obsède; aucun écrivain religieux de quelque poids n'a dit l'absurdité que M. L. A. nous prête gratuitement. Qu'il se prenne encore à réfléchir, et il reviendra de cette hallucination comme il est revenu de ses plaisanteries.

La *Gazette de France* est beaucoup plus explicite et mieux d'accord avec elle-même que le *Journal des Débats* sur les sujets de religion; elle sait ce qu'elle veut en cette matière et le déclare franchement. Jamais elle n'ouvre ses colonnes à des théories irréligieuses ou à des sarcasmes contre les choses saintes. On a remarqué dans cette feuille plusieurs articles excellens sur la contagion morale du suicide, et nos lecteurs nous sauront gré de leur en citer quelques lignes : « Les leçons et les exemples domestiques, dit la *Gazette*, manquent aux jeunes gens : heureux si, de ce côté, ils ne reçoivent pas de funestes inspirations! Arrivés ainsi à l'âge des passions, privés de lumière, croyant connaître une religion dont ils n'ont entrevu que l'extérieur, d'autres maîtres s'emparent de leur jeune intelligence. C'est là que les attendent les faux systèmes, les doctrines de matérialisme ou celles de scepticisme et d'éclectisme professées en chaire et avec diplôme. Le doute pénètre dans leur âme, et comment l'éclairciraient-ils, incapables qu'ils sont de comparer et de juger, eux en qui la lumière de la vérité est comme la lampe étouffée sous le boisseau! A ces causes d'égarement et de corruption il faut joindre les mauvais livres, ce poison de l'âme et de l'esprit, qui les saisit, les enveloppe et les trouve sans défense contre leur action pernicieuse. Malheureuse jeunesse! comment se défendrait-elle contre ce nouvel ennemi? Rien ne l'a préparée; rien ne l'a prémunie; sa candeur même sert à la précipiter dans le piége. Et comme elle est toute imagination, passion, emportement, sans que la raison tempère en elle cette ardeur qui la porte vers ce qui la flatte et l'attire, elle devient l'esclave de ses sens; les doctrines du matérialisme lui apparaissent comme la conséquence de ses illusions, et les sens et la matière la précipitent dans tous les délires dont le suicide est le dernier. Tels sont les tristes résultats de cette inoculation que les jeunes gens reçoivent, sans que leur constitution morale ait été, dès l'enfance, disposée à subir cette épreuve. Combien y succombent à qui il eût suffi de quelques vérités inculquées de bonne heure dans l'esprit pour y développer les plus heureux germes! »

Ces vérités sont tristes, mais utiles à mettre au jour. Il faut demander compte au matérialisme de tout le sang répandu par le fer du suicide; car le matérialisme est coupable de ce sang, il est responsable de ces meurtres qui sont à la fois des lâchetés et des crimes, des attentats contre l'ordre social et des révoltes contre Dieu. Qu'on le traîne donc dans sa hideuse nudité, qu'on le traîne à travers les égoûts du vice, au milieu des malédictions universelles; qu'on traîne ce fatal matérialisme sur les tombes à peine fermées de tant de jeunes gens qui auraient pu devenir l'orgueil et la gloire de la France! et que là, il soit publiquement attaché au pilori sur un piédestal de cadavres! et qu'on écrive au-dessus de sa tête : Passant, reconnais le

matérialisme à ses fruits! Va, et crains Dieu, et sauve ton âme!

Nous devons encore signaler avec éloge dans la *Gazette de France* les divers articles qu'elle a consacrés à recommander la lecture de la Bible. « Ce ne sont pas seulement les villages, a-t-elle dit, qu'il faut ensemencer d'évangiles; ce sont bien plus les villes qui ont besoin de cette semence. Ne dites pas : une Bible par cabane! mais bien : une Bible par maison!... C'est par en haut que l'ordre moral a été détruit, c'est par en haut qu'il faut le rétablir... On aura beau crier : donnez une éducation religieuse au peuple; semez l'Evangile; déposez une Bible dans chaque cabane; que l'espérance dans un monde meilleur s'y introduise avec lui, et l'équilibre sera rétabli! il y a à cela une difficulté grande comme une montagne. Ce peuple vous demandera : Et vous, y croyez-vous à ce livre? Si vous y croyez, observez-vous ce qu'il prescrit? Si vous voulez rétablir l'ordre moral, commencez par vous réformer vous-mêmes; obéissez au décalogue, et ne nous offrez pas ces faces de sépulcres blanchis au fond desquels est la corruption. »

Maintes fois nous avons développé les mêmes idées, et nos lecteurs se réjouiront avec nous de voir la *Gazette de France* marcher dans cette voie de régénération et de salut. Oui, une Bible pour tous! car la Bible a été donnée à tous! elle doit être le flambeau de tous! Qu'on l'allume donc sur toutes les hauteurs et dans toutes les vallées, sous le toit fastueux des grands et sous l'humble chaume du pauvre! que pareille à un phare protecteur élevé sur le rivage, la Bible verse au loin ses bienfaisantes clartés sur l'abime où nous luttons contre la tempête, et notre esquif rentrera dans le port d'où il n'aurait jamais dû sortir.

L'HOMME ET LA LOI.

Solon disait, en parlant des lois qu'il avait données aux Athéniens : « Elles sont loin d'être parfaites; mais elles sont » aussi bonnes qu'il les fallait pour des Athéniens. » Cette parole suggère de bien tristes réflexions sur la nature humaine.

Il existait des Athéniens avant qu'il y eût des lois de Solon, et long-temps avant il existait des hommes. Des hommes sans lois écrites sont-ils donc réellement sans loi? Cela ne me semble pas possible; car tout être n'existe qu'en vertu de certaines lois. Un corps physique n'existe qu'en vertu des lois qui régissent les corps physiques. Un être organisé n'existe qu'en vertu des lois qui président à l'organisation, que ces lois nous soient connues ou non. Un être moral ne peut exister qu'en vertu d'une loi morale. Il s'agit donc de trouver cette loi, bien plus que de faire pour lui des lois nouvelles.

Un philosophe moderne, Spurzheim, disait : « On ne fera » de bonnes lois qu'en les faisant conformes à la nature de » l'homme. » Rien ne paraît plus raisonnable au premier abord. Il faut, en effet, étudier avec le plus grand soin la nature humaine, voir quels en sont les vrais élémens moraux, et faire des lois telles que chacun de ces élémens trouvant occasion de se développer d'une manière régulière, le bonheur de la société et celui de chaque individu puissent en résulter.

C'est fort bien en théorie; mais en étudiant les vrais élémens moraux de l'homme, on y trouve des penchans si peu conformes au bonheur de l'individu et à celui de la société, qu'on est forcé de dire : « Ou bien ce que je vois là n'est » pas la vraie nature humaine, ou bien il n'est pas possible » de faire de bonnes lois pour un tel être. » Aussi tout législateur me fait-il l'effet d'un tailleur obligé de faire un habit élégant à un Thersite. Celui-ci ne peut entrer que dans un habit mal fait, et il faudrait vraiment qu'il nâquit de nouveau pour entrer dans un habit bien fait.

La loi morale de l'homme existe, et elle s'exprime ainsi : « Aime ton Dieu par-dessus tout et ton prochain comme » toi-même. » Hors de cette loi point de vie morale pour l'homme; mais tous les hommes sont à cette loi ce que Thersite est à un habit bien fait. Il faut qu'ils naissent de nouveau pour pouvoir y entrer.

Y a-t-il du mérite à être dans la loi morale? pas plus qu'à bien porter un habit bien fait. Dans ce cas-ci on est bien habillé, dans l'autre on est bien heureux, voilà tout. Dieu a préparé les bonnes œuvres pour que l'homme y marche pour son propre bonheur, comme le tailleur prépare un habit bien proportionné pour que celui qui a le corps régulier s'en revête.

MÉLANGES.

Pluies de crapauds et de grenouilles. — Dans sa séance du 20 octobre, l'académie des sciences a entendu la lecture d'une lettre de M. Peltier qui raconte qu'étant dans la forteresse de Ham, il vit, pendant un orage, tomber une multitude prodigieuse de crapauds qui couvrirent en un moment les cours de la place. M. Peltier cite ce fait en confirmation d'un fait semblable qui avait été communiqué à l'académie dans une séance précédente. Malgré la véracité reconnue de l'auteur de la lettre et la confiance que lui accordent tous les savans qui le connaissent, sa communication a donné lieu a une discussion soulevée par M. Duméril, qui a déclaré ne pouvoir admettre l'exactitude de pareilles observations. Cet honorable académicien pense qu'une illusion a trompé les personnes qui les rapportent; il suppose que dans tous les cas où le sol a été couvert de crapauds à la suite d'orages, ces animaux étaient surgis de la terre elle-même, ramollie par une pluie chaude et abondante. M. Duméril a, dans le monde savant, un nom qui fait autorité; cependant il nous semble que sa réfutation n'est pas solide et qu'il préfère dans cette circonstance une hypothèse tres attaquable elle-même à un témoignage clair, et tellement réitéré, que, comme M. Arago l'a fait remarquer, il n'y a pas de traité de météorologie qui ne parle de ces pluies de reptiles amphibies. Nier le fait est, ce nous semble, donner un démenti par trop hardi à la vue ou à la bonne foi de savans nombreux, d'observateurs d'un mérite reconnu, au récit desquels je puis ajouter celui que faisait, vendredi dernier, a la société des sciences naturelles, un membre fort digne de foi, M. Duclos, qui a vu lui-même, dans les environs de Laon, tomber, pendant un orage, une quantité extraordinaire de grenouilles; il en trouva sur les toits où certes on ne pourrait pas les soupçonner cachées auparavant, et sur une haie d'epines où elles étaient si évidemment arrivées par une chute qu'elles étaient percées par les piquans.

En insistant sur cette question je n'ai pas pour unique but de constater la réalité d'un phénomène d'histoire naturelle, assez digne d'attention par lui-même. J'ai vu dans la discussion qu'il a occasionnée un exemple frappant de la puissance des préjugés sur les opinions des hommes même les plus éclairés. N'est-ce pas un des vices les plus étranges de l'esprit humain, que cette disposition à préférer une hypothèse gratuite à un fait vu, revu, attesté par des témoins respectables? Suffit-il donc que ce fait soit inexplicable ou inexpliqué, qu'il sorte un peu de la ligne des faits connus, pour qu'il soit nié? Qui ne sait combien de temps il a fallu à l'incrédulité des savans pour admettre au nombre des vérités la chute des aérolites? Et cependant, force a bien été de reconnaître la réalité de ce phénomène. Qu'on se montre difficile pour admettre un fait aussi long-temps que les preuves manquent, rien de mieux; l'intérêt de la vérité l'exige; mais qu'à l'ouïe d'une nouvelle quelque peu extraordinaire, on la nie sans autre forme de procès, c'est, avec toute sa raison, se montrer peu raisonnable. Eh bien, pour le dire en passant, la plupart des hommes qui aspirent au titre d'amis de la vérité en agissent, à l'égard des faits les plus avérés, les mieux attestés, les plus importans pour leur bonheur et pour celui de leurs semblables, à l'égard des faits de la Bible, comme les savans en ont agi pendant long-temps à l'égard du fait des aérolites, comme un académicien vient d'en agir à l'égard de celui des pluies de crapauds. Puisse ce rapprochement en avertir plusieurs.

Du reste, si pour admettre un fait il n'est pas nécessaire qu'il soit explicable, s'il suffit qu'il soit constaté, on peut quelquefois aussi trouver beaucoup plus facilement qu'on ne le pense cette explication sans laquelle on se croirait par trop simple de tenir pour vrai ce qui étonne et déroute notre expérience. Or, je suis porté à regarder le phénomène, qui fait l'objet de cet article, comme beaucoup moins en dehors des lois du monde physique qu'il n'a pu le paraître à M. Duméril. Tout le monde connaît la prodigieuse puissance des trombes atmosphériques, avec quelle force elles soulèvent les objets qu'elles trouvent sur leur passage, et à quelle distance elles transportent l'eau et les corps qu'elles ont ainsi entraînés dans leur tourbillon. Qu'une de ces trombes vienne à passer sur un étang, elle enlèvera tout ce qu'il contient, et si nous nous trouvons sur le lieu où le météore vient achever sa course, nous verrons immanquablement pleuvoir autour de nous toute la population de la mare subitement desséchée un moment auparavant; nous aurons ainsi des pluies de grenouilles. M. Duméril serait le dernier à contester la possibilite du passage d'une trombe sur un étang, et pourtant il n'en faut pas davantage pour produire le phénomène auquel il refuse de croire.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 45. 5 NOVEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL.

Nous en sommes au même point qu'il y a trois mois, à cela près qu'un ministre de plus a traversé la chambre du conseil. On dirait que la France est appelée, depuis quatre ans, à passer en revue ses hommes d'état, et qu'on les réforme les uns après les autres, dès qu'on s'aperçoit qu'ils n'ont pas la taille qu'on leur avait supposée.

Il faut en convenir cependant, ce n'est pas le manque d'habileté qui a causé tous les renvois et toutes les démissions. Si l'on se quitte brusquement, c'est souvent parce qu'on s'est réuni sans se connaître. On entre au cabinet, sans s'être suffisamment entendu sur la ligne de conduite qu'on veut suivre, et puis, comme des voyageurs qui sont montés dans la même voiture, quoiqu'ils veuillent se rendre dans des lieux différens, on ne s'aperçoit que sur la grande route qu'il est impossible de se diriger à la fois vers des points opposés.

Quand M. le maréchal Gérard a remplacé M. le maréchal Soult, nous avons insisté sur la nécessité de dire au pays à quelles conditions le nouveau président du conseil avait accepté le portefeuille. Il parait aujourd'hui qu'il n'en avait fait aucunes, et ce qui ne pouvait manquer d'arriver a eu lieu. De même qu'on ne se serait pas entendu si l'on s'était expliqué d'avance, on a cessé de s'entendre dès qu'on s'est expliqué.

Que résulte-t-il de ce fait, après tant d'autres faits du même genre ? C'est qu'un ministère a bien peu de chances de durée quand il doit lutter, non seulement contre les attaques de ses adversaires déclarés, mais encore contre les causes de destruction qu'il renferme dans son sein. A quoi bon un président du conseil, si ce n'est à imprimer au cabinet cette unité, cette homogénéité précieuse? Quand le président se retire ou quand on le renvoie, l'existence du cabinet tout entier doit être en question ; car il ne doit pas tant s'agir de mettre le nouveau président en bon accord avec le cabinet, que d'avoir un cabinet qui puisse adopter la pensée politique du nouveau président. Sans cela vous aurez un président à la suite, un président qui s'efface le plus possible pour ne choquer personne en entrant, et qu'attendre d'un président qui s'efface ! Il perdra ses forces à retenir ensemble des parties qui menacent sans cesse de se déjoindre. Ne s'étant pas présenté à ses collègues et au pays un programme à la main, il fera de la politique au jour le jour, jusqu'à ce qu'une nouvelle mésintelligence éclate, ce qui ne peut manquer d'arriver bientôt.

Nous l'avons déjà dit, ce n'est pas ainsi qu'on entend en Angleterre les devoirs des dépositaires du pouvoir. Ils prennent position dès leur entrée aux affaires; ils déclarent tout haut pourquoi ils y arrivent, et ils diront de même un jour pourquoi ils les quittent. Nous avons vu, depuis quelques semaines, plusieurs des hommes les plus éminens de ce pays prendre dans des réunions si nombreuses qu'on pourrait presque les nommer des assemblées populaires, des engagemens positifs qu'il leur sera impossible de rompre sans se décréditer. Chez nous, ce ne sont que les membres les plus avancés de l'opposition, ceux qui n'ont aucune chance prochaine d'arriver au pouvoir, qui se compromettent ainsi. Nos autres hommes politiques trouvent plus prudent d'attendre les événemens ; ils ne veulent se prononcer que quand il devront agir. C'est peut-être plus conforme

à leurs intérêts; mais est-ce ainsi qu'ils peuvent gagner la confiance? On se perd dans des généralités en briguant le ministère, et c'est à cause de cela qu'on y reste si peu. Nous appelons de tous nos vœux des habitudes politiques plus franches; mais nous savons qu'elles ne peuvent résulter que d'un progrès moral. La sincérité est encore aujourd'hui chose presque aussi rare que le désintéressement. Tant que ces deux vertus feront défaut, force sera d'attendre.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Un décret de la régente d'Espagne ordonne que les biens de tous ceux qui seront convaincus d'avoir abandonné leur domicile pour se réunir aux insurgés seront séquestrés. Un autre décret porte qu'on cessera de payer au prince de Lucques et à la princesse de Beira, qui ont refusé de reconnaître le gouvernement de la reine, la pension qui leur était assignée sur le trésor royal.

M. Burgos a adressé à la chambre des procérès une protestation, dont la lecture a été autorisée à une majorité de 32 voix contre 28. Il se plaint hautement de la décision prise envers lui, et la dit contraire au statut royal, au réglement et à la dignité de procer du royaume.

Dans la chambre des procuradorès on a lu une pétition de plusieurs membres ayant pour objet, 1° que l'on reconnaisse pour légitimes les acquisitions et les ventes des biens nationaux qui ont eu lieu de 1820 à 1823, 2° les rachats du cens; 3° l'acquisition et la vente des biens substitués. Cette pétition sera discutée en public.

A la suite d'une mésintelligence entre Zumala-Carreguy et deux officiers supérieurs de l'armée insurgée, le marquis de Valdespina et le brigadier Zurala, qui ont refusé de se soumettre à son commandement, ces deux derniers ont été destitués. Mandés au quatier-général, pour y passer en jugement, il ont refusé de s'y rendre, craignant d'être fusillés.

Le marquis de Saldanha a soumis à la chambre des députés du Portugal une proposition dont le but est de faire autoriser le gouvernement à adopter les mesures nécessaires pour que la garde nationale soit uniquement composée de citoyens dont l'attachement à la cause de la reine et à la liberté ne puisse être mis en doute; et de déclarer aptes à s'enrôler dans cette garde les citoyens qui, ne jouissant pas d'un revenu de 100,000 reis, ont fait partie des bataillons mobiles, sédentaires ou de réserve.

Lord Durham a assisté, à Glascow, à un banquet donné en son honneur. Une réunion d'environ 100,000 personnes lui a présenté une adresse à laquelle il a répondu. Il a formellement nié d'avoir conçu un plan de réforme moins large que celui présenté par le gouvernement au peuple anglais.

Les états-généraux de Hollande ont répondu, le 29 octobre, au discours du trône. Ils ont demandé au roi *quelques communications politiques* sur la question belge. La phrase qui exprime ce désir avait été l'objet d'une discussion dans la seconde chambre.

Le roi de Suède a célébré l'anniversaire de son arrivée dans ce pays, en accordant une amnistie pleine et entière à ceux qui depuis cette époque, c'est-à-dire dans l'espace de vingt-quatre ans, ont été condamnés pour des délits politiques ou de lèze-majesté. Ceux qui ont été condamnés à l'exil auront la faculté de revenir en Suède et y jouiront de la plénitude des droits qui leur étaient acquis avant leur jugement. Celui ou ceux qui étaient détenus par suite de sentences pareilles portées contre eux seront immédiatement mis en liberté, dit l'ordonnance royale. Depuis la révolution de 1809, il n'y a eu en Suède que six condamnés pour délits politiques. C'est le refus du dernier d'entre eux, du capitaine Lindeberg, de demander sa grâce, qui a donné lieu à l'ordonnance. Le roi dit dans le préambule qu'il *profite* de l'anniversaire dont nous avons parlé pour accorder cette amnistie et pour remercier la Providence de la diminution du fléau qui a ravagé différentes parties du royaume.

Le gouverneur des colonies des Indes occidentales du Danemarck a présenté au gouvernement un mémoire sur les mesures à prendre pour opérer l'entière émancipation des noirs qui y sont encore en esclavage. Une commission a été nommée aussitôt pour examiner le plan du gouverneur.

La seconde chambre de Hesse Darmstadt vient d'être dissoute. On a pris pour prétexte de cette mesure le refus de la chambre de rappeler à l'ordre un orateur qui avait qualifié une fraction de l'assemblée de *parti gouvernemental*. Le vrai motif est le rejet réitéré du budget, fondé sur ce que le ministère, docile aux ordres de la diète, ne voulait pas consentir à la réduction de l'état militaire.

Une exécution pour crime politique a eu lieu, le 18 octobre, à Bologne, sans que la sentence ait été rendue publique, sans même que les habitans aient su le nom et le degré de culpabilité du supplicié.

Le préfet du Var a envoyé à la direction des douanes le signalement de don Miguel, et l'ordre de s'emparer de sa personne, si on le reconnaît à bord des bâtimens qui approcheront du rivage, et qu'on recommande de surveiller avec soin.

Une banque d'escompte et de circulation vient d'être fondée à Marseille avec un capital de trois millions de francs.

La démission donnée par M. le maréchal Gérard, président du conseil et ministre de la guerre, a été acceptée. L'intérim du ministère de la guerre est rempli par M. de Rigny, ministre des affaires étrangères. Le cabinet a de la peine à se compléter. Le refus de deux ou trois hommes, qui occupent un rang élevé dans l'armée, a rendu le choix d'un nouveau ministre de la guerre encore plus difficile.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉCONOMIE ACTUELLE DE LA NATURE PHYSIQUE.

PREMIER ARTICLE.

Depuis que les sciences naturelles ont acquis une importance pratique telle qu'il n'est presque plus permis de les ignorer, la question a souvent été agitée entre les hommes, si la nature de notre globe est sortie des mains du Créateur dans sa forme et dans son économie actuelles, ou si elle a été plus ou moins altérée par la chute de nos premiers parens.

Certains passages de l'Ancien et du Nouveau-Testament nous autorisent à admettre que la terre a été maudite à cause de l'homme (Genèse III, 17), que, de même que l'homme, toute créature soupire après la rédemption, et que, par conséquent, nous et nos alentours ne nous trouvons plus à l'état de perfection absolue; en un mot, que la création qui couvre notre terre n'est plus telle que Dieu pût encore aujourd'hui dire que tout est bien.

Mais si l'Ecriture-Sainte nous déclare que le monde a changé de face, elle nous laisse dans le doute et l'incertitude sur le mode de ce changement, ainsi que sur le mode de la réhabilitation future. Naturellement cette incertitude a dû engendrer une foule d'idées et d'hypothèses dont un grand nombre au moins sont dénuées de tout fondement, et dont plusieurs témoignent d'un désir, avoué ou caché, reconnu ou ignoré par leurs auteurs mêmes, de renverser les traditions que Moïse nous a conservées. Le but principal des réflexions suivantes est de rappeler et de démontrer jusqu'à un certain point deux vérités souvent ignorées par ceux qui n'ont pas fait de l'histoire naturelle l'objet d'études scientifiques, et en partie méconnues par les naturalistes de profession : savoir 1° que si la terre tout entière a été compromise par le péché originel, elle ne s'est au moins pas soustraite, à l'exemple de l'âme humaine, à l'obéissance aux lois divines; et 2° que ceux-là sont dans l'erreur, qui croient n'avoir qu'à se réfugier dans le sein de la nature, pour y trouver l'image de l'immortalité, du repos et de la paix parfaite que le péché a bannies du cœur humain.

Comme il importe de fixer le sens du mot *obéissance*, nous rappellerons que le chrétien ne peut et ne doit reconnaître d'autre législateur que Dieu, et que c'est aux lois divines seules que tout obéit dans la nature physique. Pour le chrétien il n'existe point de principe absolu du bien ou du mal; c'est par la volonté divine que le bien est ce qu'il est, que le mal a tel ou tel caractère. Pour le chrétien il n'y a rien d'absolu ni de réel en dehors ou à côté de Dieu; pour lui, subordonner Dieu à un principe quelconque, c'est

nier Dieu ou l'anéantir. Il ne sera pas difficile de prouver ce qui vient d'être avancé; toutefois il vaudra mieux en renvoyer quelques instans la preuve. Il importait seulement ici d'établir que ce n'est qu'à Dieu et à Dieu immédiatement que la création obéit; ce n'est qu'en partant de ce principe que nous pourrons rattacher à nos premières réflexions celles qui sont destinées à démontrer que nulle part dans la nature nous ne rencontrons une paix absolue, c'est-à-dire un équilibre parfait.

La nature est obéissante. Toutes les sciences naturelles sont fondées sur cette vérité, et l'observation du mouvement régulier des astres, des phénomènes de l'attraction, des affinités chimiques, des mouvemens mécaniques, de la symétrie organique, etc., prouve évidemment l'existence de certaines lois et l'obéissance absolue qu'elles rencontrent. Aussi songe-t-on si peu à nier ce fait, que c'est plutôt des conséquences qu'on en tire que nous avons à nous plaindre. Les lois de la nature ont remplacé, en effet, pour beaucoup d'hommes les divinités de l'antiquité, et nous retrouverions sans doute au dix-neuvième siècle le polythéisme des anciens, si, par une mystérieuse dispensation de Dieu, l'église polythéiste n'avait été détruite pour toujours parmi les peuples qui confessent le Christ. Comme les Juifs d'autrefois, des individus et des peuples entiers peuvent se révolter contre Dieu, et méconnaître même son existence, servir Mammon et la légion de leurs passions; mais de même que les Juifs, après la captivité de Babylone, ne retombèrent plus dans le paganisme, de même aussi ce n'est plus pour se jeter dans les bras d'autres divinités que l'Europe moderne quitte Jéhovah: elle renie son Dieu, mais elle ne le remplace pas.

Faut-il se réjouir de ce fait? faut-il le considérer comme la garantie d'un progrès vers le grand but de l'humanité, ou bien, est-il un symptôme alarmant? Peut-être pourrait-on dire, que celui qui échange une conviction religieuse contre une autre conviction, celle-ci fût-elle inférieure à la première, mensongère même, ne devient pas cependant athée pour cela; il reconnaît toujours un être au-dessus de lui, tandis que l'athée ne plie le genou devant personne. On peut trahir un ami, pour être utile ou agréable à un autre ami; mais on ne renie, que quand l'égoïsme a étouffé dans le cœur tout sentiment, que quand il a détruit l'organe même de l'amitié!

Ne nous arrêtons pas à fournir des preuves générales de l'obéissance absolue de la nature; les travaux des Berzelius, des Davy, des Arrago, des Humboldt, des Jussieu, des de Candolle, des Brown, des Brongniart, des Oken, des Latreille, des Meckel, des Laplace, des Newton, sont-là, pour nous en fournir des preuves irrécusables. Tâchons plutôt de prouver que les difformités, les désobéissances apparentes mêmes que nous présentent certains êtres organiques et autres n'existent qu'en conséquence de l'obéissance.

Pourquoi, par exemple, tel arbre, appartenant à une espèce caractérisée par un tronc droit et élancé, se présente-t-il sous une forme rabougrie et avec un tronc tortueux? La graine qui l'a produit avait été jetée par le vent ou amenée par les eaux sur un terrain stérile, ou dans un lieu exposé aux tempêtes; la jeune plante ne trouva pas une nourriture suffisante et convenable; les vents cassèrent ses branches; le soleil brûla ses feuilles; en un mot, le concours des forces naturelles, auxquelles, *d'après les lois de la nature*, l'arbre en question devait ne pas pouvoir résister, l'empêchèrent de prendre son développement naturel. Rien chez les animaux sauvages et surtout chez les plantes, ne nous autorise à croire qu'il existe en eux des dispositions *gratuites* à la désobéissance, ni même que ces êtres aient la faculté de désobéir à l'instinct que Dieu leur a donné pour guide. Les accuser de révolte serait accuser de suicide un homme tué par la foudre. Ce n'est qu'à l'homme que Dieu a accordé la faculté de désobéir, et si le célèbre Linné a cru devoir caractériser l'homme par l'épithète *d'intelligent* (sapiens), épithète dont un savant naturaliste moderne n'a pas voulu pour l'humanité dont pourtant il fait partie, il aurait tout aussi bien pu le caractériser par celle de *désobéissant* (inobediens).

Chez les animaux dont l'homme s'est entouré, nous retrouvons quelquefois des traces de désobéissance; témoin certains vices des singes, des chevaux et des chiens, vices hideux qui, quoique développés par la position peu naturelle dans laquelle l'homme a placé ces animaux, n'en sont pas moins des révoltes contre l'ordre naturel des choses. Aussi ne demeurent-ils pas sans punition naturelle. Mais ce n'est pas à ce caractère seul que nous les reconnaissons comme contraires aux lois que Dieu a imposées à la nature; selon toute apparence, le motif des actions auxquelles nous faisons allusion est un égoïsme tout pur, et l'action elle-même est sans utilité pour le reste de l'espèce ou de la création. Qu'on ne dise pas que la force de l'instinct est invincible chez les animaux, que les besoins instinctifs doivent être satisfaits de quelque manière que ce soit: n'avons-nous pas beaucoup d'exemples d'animaux qui préfèrent se laisser mourir de faim plutôt que d'accepter, privés de la liberté, leur nourriture naturelle de la main de l'homme? Et n'en voyons-nous pas d'autres encore acheter leur liberté aux dépens de quelqu'un de leurs membres? La mouche ordinaire (Musca domestica. *Linné*), destinée, comme tous les insectes, à mourir après l'acte de la fécondation ou de la ponte des œufs, attend jusqu'à six années, si des causes extérieures l'empêchent d'accomplir ces actes; et comme l'instinct chez les animaux des classes inférieures est infiniment plus fort que chez les animaux plus parfaits, nous pouvons peut-être en conclure, que l'état d'une mouche retenue captive et privée de l'occasion de s'accoupler, doit être plus extraordinaire que celui d'un quadrupède mammifère forcé au célibat.

Si l'instinct, espèce de conscience, paraît pouvoir être quelquefois mis de côté, d'autres fois aussi, et cela surtout chez les animaux domestiques, il perd de sa force, de son infaillibilité. Les bêtes à cornes, nourries d'herbages secs, perdent, dit-on, la connaissance des plantes vénéneuses, qui leur était innée. Ce n'est pourtant pas seulement chez les animaux domestiques que nous rencontrons des exemples d'instincts trompés. La mouche à viande (Musca vomitoria. *Linné*), dépose sa ponte dans le gouet serpentaire (Arum dracunaclus. *Linné*), et dans différens stapelia, dont les fleurs sentent la viande corrompue, et par là elle expose sa postérité à une mort certaine. Il serait intéressant d'examiner si les mouches des pays dans lesquels ces plantes croissent naturellement sont également trompées par leur odorat. Si nous voyons différens insectes attirés par la lumière s'y brûler, nous pouvons nous expliquer cette apparente anomalie en admettant que la lumière artificielle est pour eux à peu près ce que sont pour nous et pour notre instinct naturel, très faible, mais également existant, les différens gaz, les différens acides et autres produits artificiels.

Après avoir indiqué les preuves de l'obéissance de la nature à l'égard des lois qui lui ont été imposées par le Créateur, il reste à prouver que la nature tout entière est livrée à une guerre des plus acharnées. Les guerres que l'homme livre à ses semblables sont sanglantes, il est vrai; mais rarement elles le sont au même degré que celles que se livrent les animaux. L'homme ne tue pas toujours son adversaire; souvent il se contente de l'avoir blessé ou subjugué. Ce n'est pas toujours sa vie qu'il veut; il ne lui demande quelquefois que sa propriété, sa liberté et ses forces. Il y a lieu de penser que dans tout le règne animal, il

n'y a que certaines fourmis qui en cela imitent l'homme ; au moins assure-t-on qu'elles s'approprient la jeune postérité de leurs ennemis vaincus, pour en faire leurs esclaves (1). Mais peut-être le terme de guerre n'est-il pas tout à fait propre pour exprimer le combat à outrance qui va se présenter à nos yeux ; peut-être vaudrait-il mieux le remplacer par celui de *lutte*. Le combat singulier ou duel, qui, un jour, suffira pour flétrir les siècles et les nations qui l'ont toléré, donnerait une idée plus exacte de la lutte engagée depuis soixante siècles entre les divers individus qui peuplent la terre, si, en général, et dans l'ordre naturel des choses, les individus de la même espèce ne se reconnaissaient mutuellement inviolables. Tous les animaux carnivores sont destinés par leur organisation intérieure à se nourrir d'autres animaux, et nous offrent les exemples les plus évidens du fait avancé plus haut. Ce n'est pas contre la volonté et les plans actuels du Créateur, que le lion, le tigre et la hyène font de si grands ravages parmi les myriades d'antilopes qui couvrent les plaines de l'Afrique méridionale, et qui sans eux périraient en plus grande quantité encore et d'une mort plus cruelle, de la faim. Non, ils sont des pièces de rapport indispensables dans la machine, toujours merveilleusement harmonieuse, que nous appelons le monde ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne vivent aux dépens d'autres vies, et qu'ils ne signalent leur existence par la terreur et la mort. La même observation se trouve applicable aux oiseaux de proie, aux oiseaux qui vivent exclusivement d'insectes, aux reptiles, à une grande partie des poissons, des insectes, des vers, etc. Mais, dira-t-on, les animaux herbivores et granivores ne pourraient-ils pas être considérés comme des êtres, qui, sous ce rapport, mènent une vie tout à fait inoffensive ? Eux, au moins, ne vivent-ils pas en paix ? Il est vrai qu'ils ne détruisent pas, pour vivre eux-mêmes, des existences animales, des êtres qui sont évidemment doués du sentiment de leur existence; mais les plantes ou leurs parties, ne sont-elles pas également des corps organisés, et en conséquence des corps vivans? Rien ne peut probablement nous faire mieux comprendre la vie végétale, que de comparer les plantes à des animaux dormans, et tuer un animal endormi serait-ce par hazard ne pas tuer? Manger des œufs ne serait-ce pas tuer des poules? Si les animaux carnivores ont pris pour devise *tuer pour vivre*, les herbivores et les plantes pratiquent la maxime *détruire pour vivre*. Il est vrai de dire que le naturaliste n'admet point et ne peut pas admettre de destruction absolue, au moins pour la matière ; mais changer une existence, c'est détruire le principe sur lequel elle était fondée, c'est détruire l'individualité. Or, c'est par la destruction d'individualités organiques que subsiste toute vie animale, et la vie végétale ne peut non plus subsister sans altérer ou changer des corps inorganiques. Les végétaux décomposent l'air atmosphérique, l'eau, le gaz carbonique, en un mot, tout corps qui peut leur servir de nourriture; il y en a même, comme par exemple le gui et plusieurs autres plantes parasites, qui, de même que les insectes parasites, vivent aux dépens d'autres individualités organiques. Si chez les plantes la plupart des fonctions vitales se font d'une manière plus insensible que chez les animaux, et si, par là même, leur travail intérieur, leur lutte cachée ne se trahit pas aussi vite, elles présentent en revanche d'une manière beaucoup plus sensible le phénomène du renouvellement continuel de leur propre corps, renouvellement qui se fait par la mort successive des organes existans, suivie ou accompagnée d'une création de nouveaux organes. Admettons un moment, qu'un tilleul représente un individu végétal simple : que voit-on tous les automnes? Les feuilles qui paraient l'arbre tombent pour être, dans quelques mois, remplacées par des feuilles nouvelles, destinées à fonctionner pendant la belle saison, et à subir, vers la fin de l'automne, le sort de celles qui les ont précédées. Dans les fleurs, le même phénomène se reproduit; dans la tulipe, par exemple, la fécondation est préparée ou protégée par les six belles feuilles colorées placées au dehors des étamines et du jeune fruit. Ce dernier fécondé, elles tombent avec les organes fécondateurs, et de toute la fleur il ne reste que la sommité ou le centre, c'est-à-dire le fruit avec ses graines. Dès que celles-ci ont atteint leur maturité, le fruit se dessèche, meurt, et s'ouvre mécaniquement pour laisser sortir ses graines. Dès lors il n'a lui-même plus d'autre tâche que de se laisser décomposer par l'air, l'humidité, etc. Admettons qu'à cette époque la peau, qui forme l'extérieur de la graine, soit encore un peu vivante ; bientôt après, elle se dessèche et ne ressemble plus, pour le rôle qu'elle a à remplir, qu'à la coque d'un œuf. La vie alors ne réside plus que dans cette partie de la graine qui a reçu le nom de périsperme ou d'albumen, et qui, de consistance et de couleur cartilagineuses, enveloppe l'embryon végétal. Lors de la germination, ce dernier dévore en quelque sorte son périsperme, en partie analogue au blanc d'œuf, et de toute la graine il ne reste plus que l'embryon lui-même. Celui-ci commence à développer ses feuilles l'une après l'autre, pour s'en dépouiller plus tard dans le même ordre. Ainsi partout *mort*, tantôt naturelle, tantôt violente. Où donc faut-il se réfugier pour trouver une vie éternelle, une vie indépendante des autres, et par conséquent inoffensive ? Est-ce chez les corps inorganisés que nous trouverons la paix et le repos? En apparence, oui ; en réalité, non, si ce n'est chez une certaine classe d'entre eux. Le fer, par exemple, est attaqué ou mangé, c'est-à-dire changé, non par la rouille comme on le dit, mais par l'oxigène, qui, en s'alliant avec le fer, forme la rouille. Le métal qu'on appelle le calcium forme avec ce même oxigène, dès qu'il est mis en contact avec lui, le corps qu'on appelle la chaux vive ; celle-ci à son tour captive l'acide carbonique pour former la pierre calcaire, etc. Les naturalistes se sont plu à nommer la loi qui fait courir un corps sur l'autre *l'affinité*, ce qui pourrait se traduire par *amitié ;* mais dans ses résultats, destructifs pour l'individualité, cette prétendue affinité ressemble beaucoup à la loi qui fait courir un chien après un chat, et qui a causé tous les combats sanglans des Romains avec les Carthaginois, des Danois avec les Suédois, des Français avec les Anglais, etc., et qui fit qu'un jeune Botocudo, amené en Europe, tomba, avec l'acharnement d'une bête féroce, sur le portrait très-bien fait d'un de ses compatriotes d'une tribu différente, avec laquelle la sienne avait été en guerre (1).

(1) La plupart des fourmilières sont uniquement composées d'individus de la même espèce; mais la nature s'est écartée de ce plan à l'égard de la fourmi roussâtre ou amazone, et de celle que j'ai nommée sanguine. Leurs neutres se procurent par la violence des auxiliaires de leur caste, mais d'espèces différentes, et que j'ai désignées sous le nom de noir-cendrée et mineuse. Lorsque la chaleur du jour commence à décliner, et régulièrement à la même heure, du moins pendant quelques jours, les fourmis amazones ou légionaires quittent leurs nids, s'avancent sur une colonne serrée, plus ou moins nombreuse, suivant l'étendue de la population, et se dirigent en corps d'armée jusqu'à la fourmilière qu'elles veulent spolier. Elles y pénètrent malgré l'opposition et la défense des propriétaires, saisissent avec leurs mandibules les larves et les nymphes des fourmis neutres, propres à ces sociétés, et les transportent, en suivant le même ordre, dans leur habitation. D'autres fourmis neutres de leur espèce, mais en état parfait, qui y ont pris naissance, ou qui ont été arrachées à leurs foyers de la même manière, en prennent soin, ainsi que de la postérité de leurs vainqueurs. Telle est la composition des fourmilières mixtes. Ces curieuses observations, que j'ai vérifiées, sont dues à M. Huber fils, qui marche si glorieusement sur les traces de son père. (Le *Règne animal*, par Cuvier. Tome III, p. 435 et suiv.)

(1) Cette scène tragi-comique s'est passée dans le cabinet d'étude du célèbre naturaliste allemand, M. Blumenbach.

Les élémens ne se recherchent pas pour vivre en paix l'un à côté de l'autre; ils s'emparent l'un de l'autre, prêts à se séparer à la venue d'un ennemi plus détesté. Les haines inorganiques ont cela d'inexplicable, qu'aucun corps inorganique simple n'a besoin d'autres corps pour exister, ou plutôt qu'aucun n'a besoin de nourriture. Ils ne font *qu'exister*, ils ne *vivent point*. Mais serait-ce se faire une idée juste de l'existence d'un corps brut que de se l'imaginer entièrement indépendant? Et s'il l'est, chimiquement parlant, c'est-à-dire si c'est un corps simple comme les prétendus élémens, par exemple, l'or, le fer, le soufre, etc., l'est-il de même considéré sous le point de vue physique? La matière en général peut-elle exister sans être accompagnée, ou en quelque sorte vivifiée, par une force, ou plutôt par une réunion de forces? Et quels sont les rapports des différentes forces entre elles? L'attraction est-elle l'amie de la répulsion? Toute force n'a-t-elle pas son antagoniste? Et cet antagonisme n'est-il pas, humainement parlant, nécessaire pour que la matière puisse exister, et pour que, d'un côté, elle ne soit pas contractée toute en un même point mathématique, c'est-à-dire au néant, ou que de l'autre elle ne soit pas étendue jusqu'à l'annulation?

Et qu'on ne dise pas qu'il existe ici-bas quelque principe absolu de paix, quelque principe conservateur. Si nous isolions les corps de tous les autres corps à nous connus, et si nous pouvions réussir à les isoler complétement, encore les verrions-nous en proie à ce destructeur inconnu, impondérable et invisible, qui, plus ou moins lentement, fait disparaître l'or, le diamant, et tous les autres corps, sans que nous sachions ce qu'ils deviennent. Rousseau conseillait d'isoler son homme « bon de nature » de ses pareils, qui également « tous bons de nature » possèdent le secret de le dépraver, et de se dépraver mutuellement. Le naturaliste, pour conserver les corps naturels, doit aussi les isoler; mais si cet isolement suffit pour qu'ils ne changent point, il ne suffit pas pour les mettre à l'abri de la déperdition ou évaporation insensibles.

Quittons la terre pour chercher dans les cieux la paix que nous n'avons pu rencontrer ici-bas. Mais où la trouver? Dans les cieux tout marche et existe d'après les mêmes lois qui règlent l'existence et la marche de notre terre; même et aussi admirable obéissance, et par conséquent même état de lutte. Et si nous rencontrons sur la terre, en dehors des autres agens décompositeurs, une puissance invisible qui ronge tout, qui détruit tout, il se présente un phénomène analogue dans l'économie céleste. Au moins paraît-il que chez les corps célestes il existe une tendance, pour le moment encore bien lente, il est vrai, à se rapprocher des points autour desquels ils tournent. Si ce principe centralisateur l'emporte sur son antagoniste, il viendra un jour où toute lutte cessera et où une seule force régnera sans concurrens et sans témoins.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

LES VAUDOIS DU PIÉMONT EN 1560.

III.

Huit jours après la conversation que nous avons rapportée, une longue caravane sortait à pas lents de la vallée d'Angrogne, et se dirigeait vers la grande route de Turin. En tête marchait une compagnie de soldats bizarrement accoutrés des habits qu'ils avaient enlevés aux Vaudois, et presque tous chargés d'un énorme butin; quelques-uns même portaient au bout d'un bâton des jupes et des cornettes de femme en guise de trophées. Ils chantaient des chansons plus que joyeuses, ce qui contrastait d'une façon singulière avec les litanies que les prêtres marmottaient au milieu d'eux; le profane et le sacré paraissaient pourtant cheminer côte à côte en bonne harmonie. Dans le centre de la caravane étaient les pauvres captifs: spectacle triste et lamentable autant que nul autre qui se soit vu sous le soleil. Les uns étaient couverts de robes rouges avec de grosses croix brodées sur le devant; ils se flagellaient eux-mêmes par ordre des inquisiteurs; les révérends Pères avaient imaginé ce moyen de flagellation personnelle pour faire croire au peuple que les Vaudois se sentaient dûment convaincus en leur conscience de la damnable hérésie dont on les accusait, et qu'ils reconnaissaient la justice des peines qui leur étaient infligées. D'autres portaient deux croix sur leurs manteaux, devant et derrière; on distinguait ainsi les personnes qui avaient d'abord promis d'abjurer, et qui s'étaient cachées ensuite dans les rochers et les cavernes des montagnes. Quelques-uns de ces captifs, les plus obstinés sans doute, n'avaient qu'une simple chemise, marchant tête et pieds nus, portant la corde au cou et des rameaux entre les mains. Ces rameaux étaient-ils l'image du bois avec lequel on construirait leurs bûchers? Les chroniques vaudoises ne le disent pas, mais je pencherais à le croire; car les inquisiteurs étaient fort ingénieux à trouver de longs supplices. Le barbe Pietro Morello figurait au nombre des captifs; on lui avait mis, à lui, une sorte de chemise jaune, couleur de soufre, pour le signaler entre tous les autres, et ses mains, au lieu de tenir des rameaux, étaient liées par de lourdes chaînes de fer. Après les hérétiques venait une nouvelle bande de prêtres, et parmi eux les deux inquisiteurs qui avaient été chargés de convertir les Vaudois. Enfin, quelques centaines de soldats formaient l'arrière-garde.

Un beau soleil des premiers jours d'octobre éclairait la marche de cette caravane. Les glaciers qui dominent de toutes parts la vallée d'Angrogne lançaient au loin des gerbes de feu qui se croisaient dans les airs en mille figures capricieuses. Les coteaux qui descendent, en serpentant, du sommet des montagnes, semblaient se reposer dans une attitude calme et riante; le ruisseau qui coule au fond de la vallée se jouait entre les fleurs de ses rives, et prenait plaisir à les baigner de ses flots que le soleil colorait de pourpre et d'or. Mais lorsqu'on détournait les yeux de ce ciel si pur, de ces collines si verdoyantes, de ces eaux si limpides, quelles scènes de désolation et d'horreur effrayaient partout les regards! Le village naguère florissant du val d'Angrogne ne présentait plus que des ruines éparses et gisantes sur le sol; on voyait sortir, çà et là, de ces débris des colonnes de fumée qui allaient obscurcir l'azur du firmament; la terre était jonchée de meubles à demi-brisés, d'habits souillés de sang, d'instrumens aratoires faussés et tordus, de livres déchirés; et ces livres n'étaient que la copie cent fois répétée d'un seul livre, de la Sainte-Bible, dont les feuillets, autrefois conservés avec un soin si religieux, se dispersaient alors au gré du vent, roulaient avec l'onde du ruisseau, se suspendaient aux branches des arbres, se mêlaient aux noirs débris des cabanes, se réfugiaient sous l'angle d'une pierre, ou se réduisaient en lambeaux sous le pied des soldats et des prêtres. Plus d'un cadavre que l'on n'avait pas eu le temps d'ensevelir (et il s'y trouvait des cadavres de tout petits enfans!) proclamait, dans sa muette éloquence, les atroces rigueurs de l'inquisition. D'espace en espace, on remarquait même des fosses ouvertes et des ossemens au bord de ces fosses; les persécuteurs des Vaudois avaient fait déterrer des morts qui s'y étaient couchés depuis vingt-cinq ans, afin de prononcer contre eux une sentence d'infamie, ou plutôt afin d'avoir quelque prétexte pour confisquer leurs biens. Les indigens pouvaient seuls dormir tranquilles dans le sépulcre à l'ombre de leur pauvreté.

Pietro Morello gardait un profond silence, et s'avançait

la tête inclinée sur sa poitrine, comme pour se délivrer du spectacle de tant de cruautés et de malheurs. Mais lorsqu'il passa devant le temple où il avait annoncé l'Evangile aux chrétiens des vallées pendant près d'un demi-siècle, il ne put retenir un mouvement convulsif, et sa chaîne de fer trembla sous ses mains frémissantes. Ce temple n'était plus qu'un monceau de ruines. — O mon Dieu! mon Dieu! murmurait-il; voilà donc ce qui reste de ta maison! Les malheureux! les impies! ils l'ont livrée aux flammes dans leur rage sacrilége! Ces pierres profanées ont une voix et elles crient contre eux; elles crient de la terre jusqu'à toi, Seigneur! Ne vengeras-tu point ta maison? Ton bras ne se lèvera-t-il point pour frapper ces enfans de Bélial?... Mais non, continua le barbe après un moment de réflexion; arrière de moi les sentimens de haine et de vengeance! arrière les inspirations de Satan! C'est moi que tu devrais frapper, ô mon Dieu! si je maudissais l'homme que tu as fait à ton image et pour lequel Jésus-Christ est mort! N'est-il pas écrit: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent? — Je te prie pour eux, Seigneur! ne leur impute point ce péché; ne leur demande pas compte, au dernier jour, de ce sanctuaire qui est tombé sous le fer et la flamme; pardonne-leur pendant qu'il en est temps encore, et convertis-les à ton Evangile!

— Amen! répondit Giovane Sartoris, ancien à la tribu, qui avait été choisi pour accompagner le barbe, et qui partageait maintenant sa captivité. Dieu veuille exaucer votre prière! Mais je crains que le cœur de ces émissaires de Satan ne soit trop endurci; ils crucifieraient le Christ une seconde fois, s'il revenait dans le monde. Quelle perfidie dans leur conduite! Ils nous ont fait, à notre arrivée, un accueil tout bienveillant, tout affectueux; on eût pensé qu'ils nous proposeraient eux-mêmes la paix à des conditions honorables, et qu'ils nous laisseraient vivre, sans nous persécuter davantage, au sein de nos heureuses vallées. Nous voici pourtant sur la route de Turin, et la ville de Turin, c'est le siége de l'inquisition, c'est le bûcher, c'est la mort.

— Eh bien! mon vieil ami, le Seigneur nous donnera la force de mourir et de glorifier son nom à notre heure dernière. Ne te souvient-il pas de la doctrine des anciens Vaudois et de la constance avec laquelle ils soutenaient les tribulations de cette vie? « Tant plus ton ennemi te nuira, » disaient nos pères, tant plus le dois-tu aimer; car par tel » amour tu pourras avoir la vie éternelle. Regarde les maux » que le Seigneur a soufferts pour toi; tu ne souffriras ja- » mais tant de maux pour l'amour de Dieu que le Seigneur » n'en a soufferts pour toi; jamais tu ne seras en tel tour- » ment que s'est mis le Seigneur. Ne crois pas que ton en- » nemi ait autre puissance sur toi que celle que Dieu lui » accorde, et pense au loyer que Dieu te promet. Oyez ce » que dit l'Ecriture, quel est le loyer que Dieu te promet: » *O bien-aimés, nous sommes bien maintenant enfans de » Dieu, mais ce que nous serons n'est pas encore apparu; » mais nous savons que, quand il apparaîtra, nous serons » semblables à lui, car nous le verrons comme il est.* Christ » est notre vie: efforçons-nous donc de faire comme Christ » a fait. Christ vint en ce monde souffrir le martyre, et fut » exécuté, et après ressuscita: ainsi dois-tu faire. Comment » penses-tu posséder les joies du paradis sans travail? Car » tu ne peux jouir des joies de ce monde même sans peine!»

— Oui, je me souviens de ces choses, interrompit Giovane Sartoris en secouant la tête, mais quand vient le moment de l'affliction, la foi chancelle, et l'on se sent le cœur défaillir.

— Ecoute donc encore, mon frère bien-aimé, la voix de l'Ecriture et la voix de nos pères: « *Tous ceux qui voudront » bien vivre selon Jésus-Christ souffriront persécution*; ils » seront méprisés et vilipendés, comme des gens forcenés et » hors de sens. Cettui-là ne veut pas être membre du corps » de Jésus-Christ, qui ne veut pas souffrir comme Christ » a souffert, et cettui-là qui ne veut pas souffrir en ce » monde n'ira pas où Christ est. Que donc maintenant » le monde frémisse, qu'il enrage, qu'il nous calomnie » de sa langue, qu'il nous persécute de son épée, et vo- » misse contre nous tout le mal à lui possible; car tout » le mal qu'il nous peut faire est petit en comparaison » du guerdon que Dieu nous promet. Fol est qui craint » la prison de ce siècle qui passe soudainement, et ne » craint pas celle de l'enfer qui dure éternellement. Fol » est celui qui craint les rois, les princes et les prélats de ce » monde, et ne craint pas les démons des enfers. Fol est » celui qui craint la mort de ce monde qui passe en un mo- » ment, et ne craint pas la mort de l'enfer qui dure perpé- » tuellement. C'est une vaine crainte que craindre de perdre » les choses terriennes, et ne pas craindre de perdre les cé- » lestes. C'est une vaine crainte que craindre de perdre la » compagnie de père et de mère, et ne pas craindre de » perdre la compagnie de Dieu. C'est une vaine crainte que » craindre de perdre la compagnie de frères et sœurs, et » ne pas craindre de perdre la fraternité des anges. Toi qui » crains ta mort, aime ta vie: ta vie, c'est le Saint-Esprit. »

La parole du vénérable barbe fut tout-à-coup suspendue par un grand tumulte. C'était l'un des captifs qui se mourait; vainement les soldats le battaient avec le bois de leurs piques pour le faire marcher; la force lui manquait, et il demandait en grâce qu'on le laissât mourir paisiblement. Pietro Morello, ne pouvant lui porter secours ni consolation, prononça une prière pour le prisonnier agonissant; puis, se tournant vers son compagnon qui versait des larmes amères: Ne soyons pas étonnés, lui dit-il, des douleurs de nos frères et des nôtres; il est écrit que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. « Les enfans de Dieu, comme le récitaient encore » nos pieux ancêtres, ont toujours été affligés et angoissés » en plusieurs sortes. Quelques-uns sont morts par l'épée, » comme Saint-Jean-Baptiste, qui fut décapité dans la pri- » son d'Hérode, parce qu'il reprenait le péché de la luxure. » Saint Laurent fut brûlé. Saint-Jacques de Zébédée per- » dit la tête en Joppe. Saint-Jacques d'Alphée, étant en » Jérusalem, et prêchant, un jeune homme le frappa d'un » gros bâton à la tête, tellement qu'il en tomba mort. Saint- » Barthélemy fut battu de verges, et puis écorché. Saint- » Pierre fut crucifié les pieds en haut et la tête en bas. Saint- » André fut mis sur la croix de travers. Saint-Matthieu fut » tué à coups de flèches. Saint-Paul fut garrotté, battu et » enfin perdit la tête. Saint-Etienne fut lapidé, Esaïe fut » scié, Jérémie fut lapidé, Daniel fut mis dans la fosse des » lions; les trois enfans Sidrac, Misac et Abdenago furent » jetés dans la fournaise du feu ardent; et plusieurs autres » hommes et femmes furent mutilés de leurs membres, et » remportèrent la victoire du combat, et reçurent le loyer » de leur travail, et sont couronnés dans le ciel. Car ne » croyez pas qu'il se fussent laissés tuer et livrer leur chair » à la mort et au martyre, s'ils n'eussent fermement su » que de cette vie passagère ils iraient à l'éternelle. »

— Voilà les pensées qui doivent nous affermir, continua Pietro Morello, et nous encourager à combattre jusqu'à la fin le bon combat. Dieu est fidèle dans ses promesses, et ce qu'il a dit, il le tiendra certainement. S'il nous a destinés à mourir, c'est qu'il sera mieux glorifié par notre mort que par notre vie. Marchons par la foi, et non par la vue!

— Mais que peut-il résulter de notre supplice? Quels bons effets en attendrions-nous pour nos proches, pour

nos amis, pour notre sainte religion, pour l'avancement du règne de Christ? Si j'étais appelé seul à tomber sous les coups de nos persécuteurs, le dommage serait petit; quatre jours de plus ou de moins dans la carrière d'un vieillard qui a perdu les forces nécessaires pour travailler, sont peu de chose; mais vous qui étiez le guide et le père de la tribu....

— Ah! ne parlons point de moi, chétif et pauvre vermisseau qui n'ai rien que ce que Dieu m'a donné. Regardons aux desseins du Tout-Puissant qui nous comble de ses bénédictions. Déjà l'ennemi sort de la vallée d'Angrogne, et nos familles y redescendront bientôt pour se bâtir de nouvelles chaumières. Nous et nos frères captifs, nous allons à Turin. Quelle précieuse occasion d'y rendre témoignage de notre foi! Quel glorieux jour que celui où nous attesterons, devant un peuple tout entier, l'espérance qui est en nous! Qui sait si l'Eternel n'a pas destiné notre mort à la sainte mission d'éveiller des âmes endormies et d'avertir des cœurs égarés? Les cendres de Jean Huss ont fait germer une moisson de fidèles et de martyrs. Attendons toujours de grandes choses de Celui qui tire le bien du mal... Et même, si j'ose me livrer à cet espoir, ajouta Morello en baissant la voix, il se prépare une œuvre étonnante, merveilleuse à nos yeux, et qui réjouira notre dernière postérité.

Giovane Sartoris le regarda d'un air surpris. Le barbe ne fit aucune attention à ce mouvement, et continua en se penchant vers l'oreille de son ami: Tu n'as pas oublié Geoffroy Varaille, qui fut brûlé sur la place du château de Turin, l'an de grâce 1557, et qui chanta hautement les louanges de Dieu jusqu'à son dernier soupir?

— Non, certes, mais je ne vois pas....

— Ce digne serviteur de Dieu, tu t'en rappelles aussi, avait été envoyé par le pape dans nos vallées pour nous ramener au giron de l'Eglise; il portait le nom de grand missionnaire des Vaudois, et il avait la charge de premier inquisiteur; comme il était doué d'une éloquence extraordinaire, le pape espérait qu'il viendrait à bout de nous séduire. Qu'est-il arrivé cependant? Plus Geoffroy Varaille s'occupait de notre conversion, plus il était touché de nos raisons en faveur de la vérité et des preuves que nous allions puiser dans l'Ecriture, jusqu'à ce qu'enfin il donna gloire à Dieu. Alors, comme un autre saint Paul, il se mit aussitôt à prêcher la foi qu'il avait persécutée, et il la scella de son sang. Tu te souviens de tout cela, mon vieil ami?...

— Mais quel rapport entre Geoffroy Varaille et....

— Laisse-moi achever, continua Morello d'une voix toujours plus basse et articulant à peine ses mots, comme s'il eût craint que l'on ne pût deviner au mouvement de ses lèvres les paroles qu'il prononçait. Les deux inquisiteurs qui sont venus dans nos vallées ne se ressemblent pas; l'un est dur, farouche, impitoyable; l'autre, plus jeune, plus instruit, semble avoir déjà entrevu la lumière de la vérité. Andrea de Bena (tu connais celui dont je parle) a étudié dans l'université de Bologne, et je crois qu'il a lu quelques-uns des écrits du bienheureux Luther. Il hésite encore, il craint de se déclarer ouvertement disciple de Christ, parce qu'il a devant les yeux le cruel supplice de Geoffroy Varaille. Mais qui peut dire si nous ne serons pas entre les mains du Seigneur les instrumens de sa conversion? Oh! quel beau triomphe pour la cause de l'Evangile! oh! quelle humiliante défaite pour la moderne Babylone, si l'illustre Andrea de Bena, le plus éloquent des orateurs de l'Italie, l'orgueil de l'Eglise romaine, abjurait publiquement les erreurs de l'Anté-Christ! Quelle joie jusques devant les anges du ciel, s'il se convertissait à la pure et sainte Parole de Dieu, et s'il enseignait à haute voix ses nouvelles convictions! Turin, le Piémont, l'Italie en seraient émus, et des milliers d'âmes embrasseraient peut-être, à son exemple, la vérité, la foi des apôtres, la foi des martyrs, la foi de tous les vrais membres de l'Eglise, la foi des humbles Vaudois. Mon cher Giovane, qu'est-ce que nos souffrances, qu'est-ce que notre vie au prix de cette mémorable conversion? Quand même il faudrait endurer des épreuves encore plus cruelles que les tortures de l'inquisition, et que nos ennemis inventeraient des supplices plus atroces que la croix et le bûcher! ne devrions-nous pas bénir Dieu d'être jugés dignes de souffrir pour amener Andrea de Bena au pied du Sauveur?

— Je voudrais partager votre espérance, lui répondit Sartoris d'une voix lente et sombre; mais je n'ose y voir qu'une généreuse illusion. Vous connaissez aussi bien que moi les ruses des inquisiteurs; ils savent prendre tous les masques, jouer tous les rôles pour nous séduire et nous arracher des aveux qui causent la ruine de nos frères. Le dominicain de Bena emploie peut-être auprès de vous l'un de ces perfides stratagèmes qui sont si familiers aux gens de son ordre; il veut gagner votre confiance pour vous précipiter plus aisément dans l'abîme, vous et les derniers restes de nos tribus.

— Non, mon ami, répliqua le barbe; il y a des signes qui ne trompent point. Maintes fois j'ai lu dans son regard une tendre sympathie pour nos malheurs; il est venu, pendant ces huit jours, me demander en secret des explications sur nos croyances, et son âme répondait à la mienne quand je lui citais les témoignages de la Parole de Dieu. — Mais c'est assez nous entretenir de ce sujet; on pourrait nous entendre, et le moment n'est pas arrivé. Attendons avec patience les miséricordieuses dispensations du Seigneur.

VOYAGES.

I. Belgium and Western Germany, etc.; by Mistress Trollope. Chez Baudry, rue du Coq. 2 vol. in-12.

II. La Belgique et l'ouest de l'Allemagne en 1833, par Mistriss Trollope. Traduit de l'anglais par Mme Sobry. 2 vol. in-12. Chez Fournier jeune, rue de Seine. Prix: 7 fr. 50 c.

Le nom de Mistress Trollope ne doit pas être complétement étranger aux lecteurs de cette feuille. Notre article sur le premier ouvrage de cette dame a provoqué dans le temps quelques réclamations. Un journaliste a pris la peine de nous prouver longuement qu'une marchande de modes est une femme comme une autre; il aurait pu poser cela comme un axiome, sans se compromettre.

Quoiqu'il en soit, Mistress Trollope a fait un second voyage et s'est empressée d'initier le public dans la confidence de ses excursions, de ses observations et de ses émotions, mais nous doutons fort que ce nouvel écrit réussisse autant que le premier. Voici pourquoi. Le livre de Mistress Trollope sur les mœurs des Américains touchait à plusieurs questions importantes et, s'il faut le dire, à beaucoup de passions qui s'agitent en Angleterre, en France et ailleurs. Les vieux tories, qui n'ont pas encore oublié ni pardonné l'insurrection des *Yankees*, furent extrêmement charmés de lire quelque part des injures contre eux, et leur satisfaction donna un grand relief à Madame Trollope. Les partisans du juste-milieu en France ne furent pas fâchés non plus de pouvoir jeter à nos républicains les sarcasmes de cette dame sur la république des Etats-Unis, et s'emparèrent avidement de ses rancunes aristocratiques, domestiques et individuelles pour battre en brèche les utopies de la Société des droits de l'homme. Les républicains, de leur côté, gens assez intraitables de leur nature, et qui ne s'effraient pas de si peu, se moquèrent des criailleries de Mistress Trollope, et trouvèrent quelque impertinence dans les superbes dégoûts d'une femme du bel air qui dénigrait tout un peuple, parce qu'elle avait été excessivement incommodée de l'expectoration de quelques individus dans un bateau à vapeur, et non moins excessivement choquée de l'impolitesse de quelques autres dans une diligence. Ce débat entre le juste-milieu et ce qu'on appelle l'école américaine fit vendre quatre éditions du premier voyage de Mistress Trollope.

Ce n'est pas tout. Cette dame avait rencontré le Christianis-

me sur son chemin aux Etats-Unis, et comme ils ne s'étaient pas bien entendus, elle avait déclaré guerre ouverte à tout ce qui tenait de près ou de loin à la piété chrétienne. Chacun peut se souvenir de la recette employée par le *Constitutionnel*, dans le bon temps de ses rancunes anti-jésuitiques, pour rendre les prêtres ridicules et odieux. Il allait cherchant, recueillant, grossissant, et parfois inventant les anecdotes les plus scandaleuses contre le clergé; il ne craignait pas même de se baisser bien bas pour les ramasser où il les trouvait. Mistress Trollope n'a pas autrement agi. Tandis qu'elle traversait une ville des états de l'Union, ou qu'elle se reposait dans une auberge, quelqu'un lui venait-il conter une histoire, vraie ou fausse n'importe, dirigée contre un pasteur méthodiste, Mistress Trollope se hâtait de l'enregistrer dans son carnet de voyage pour s'en servir de la manière que vous savez. S'agissait-il des assemblées religieuses connues en Amérique sous le nom de *camp-meeting* et de *protracted meeting*, cette dame écoutait avec une inépuisable patience les plus sottes calomnies des adversaires de ces réunions, et les publiait ensuite pour l'instruction de qui de droit. Le *Constitutionnel* et Mistress Trollope se donnaient la main à travers l'Atlantique. L'un et l'autre firent des dupes; cela devait être; l'homme est si crédule, quand il ne faut croire que le mal! L'un et l'autre trouvèrent des gens à la suite qui colportèrent leurs mensonges avec un zèle tout-à-fait charitable; cela devait être encore; la méchanceté du cœur humain prête des ailes à la calomnie, et lui ouvre toutes les portes à deux battans. Bref, Mistress Trollope devint un oracle pour les adversaires des méthodistes ou de ceux auxquels on a gratuitement donné ce nom. Lisez Mistress Trollope, criaient ces amis de la vérité; Mistress Trollope est une femme d'un esprit supérieur, d'une haute portée; croyez-en Mistress Trollope qui a vu de ses propres yeux les faits qu'elle raconte; Mistress Trollope vous apprendra point par point ce que sont les méthodistes des Etats-Unis; comment peut-on être encore méthodiste après avoir pris connaissance des révélations de Mistress Trollope? Je me trompe fort, ou le nom de Mistress Trollope fut cité même dans des thèses de théologie comme une autorité! Ce que c'est que de servir les exigences des passions et de leur fournir une pâture!

Tout cela fit une réputation à Mistress Trollope; mais rien de cela ne se retrouve dans le voyage en Belgique. Point de républicains à tourner en dérision; dès lors, adieu l'appui du juste-milieu! Point de méthodistes à flétrir des plus ignobles épithètes; adieu les éloges du socinianisme; adieu les citations dans les thèses de théologie; adieu les quatre éditions; adieu la fortune du nouvel ouvrage de Madame Trollope! On le laissera passer et mourir sans y prendre garde.

Il serait difficile, en effet, de trouver un livre plus insignifiant que celui-là. Mistress Trollope visite successivement les cathédrales de la Belgique et les vieux châteaux des bords du Rhin; elle note les églises qui ont des vitres en couleur et des statues de pierre sur le portail; de temps en temps elle fait de l'érudition de seconde ou troisième main sur les édifices gothiques. Quand elle arrive dans une hôtellerie, elle a grand soin de remarquer si le maître de la maison est honnête et si les servantes sont proprement vêtues. Lorsqu'elle obtient le privilège de se trouver avec des personnes de haut lieu, elle s'extasie sur leurs excellentes manières et sur leurs éminentes qualités; madame la baronne est une femme charmante, madame la comtesse, une femme délicieuse, et madame la duchesse, une femme incomparable. Ne me parlez plus de ces roturiers d'Américains qui sont bien les plus insupportables roturiers du monde! Mais les barons de l'empire germanique, mais les comtesses et les princesses allemandes, voilà des gens qui savent vivre et avec qui l'on peut vivre! Il n'y a rien de divertissant comme les longues pages que Mistress Trollope consacre à décrire une partie de campagne qu'elle eut le bonheur de faire en noble compagnie; tous ces personnages étaient des grâces et des vertus incarnées. A quoi tiennent pourtant les destinées des choses humaines! Si Madame Trollope eût rencontré des ducs et pairs, des milords anglais, ou même seulement des marquis et des marquises professant le méthodisme, elle aurait tenu le méthodisme pour une admirable doctrine; mais hélas! les méthodistes des Etats-Unis n'ont point de titres, ni de blason, ni de parchemin, et ne savent pas toujours les égards qui sont dûs à une dame qui leur fait l'honneur de voyager chez eux. Ce sont là des torts qui ne se pardonnent point.

Cependant Mistress Trollope a un reproche à faire aux Allemands, même aux Allemands qui sont barons du Saint-Empire. Il faut l'entendre exprimer sa forte et chaleureuse indignation; elle y revient à dix reprises différentes; elle retrouve des épithètes presque aussi incisives que celles qui se pressaient sous sa plume aux Etats-Unis, quand elle voulait peindre les *camp-meetings*. O déplorable usage! ô coutume barbare! pratique odieuse (*hateful pratice*)! véritable cruauté (*positive cruelti!* ô horreur des horreurs (*oh! horror of horrors*)! — Mais de quoi s'agit-il donc? d'un assassinat peut-être? — En aucune manière. — D'une armée noyée dans le Rhin? — Pas du tout. — D'une ville engloutie par un tremblement de terre? — Ce n'est pas cela. — D'un peuple décimé par le choléra-morbus? — Allons donc. — Mais enfin.... — Ah! ne savez-vous donc pas que les Allemands fument; oui, ils fument! Ils ont fumé en présence de Mistress Trollope; ils osent fumer dans les promenades publiques; horreur des horreurs! Ils viennent fumer derrière la chaise des dames et des demoiselles dans les jardins de Bonne; et par pitié, Mistress Trollope désirerait que ces dames fumassent aussi; car l'injustice est trop criante!! (*I really have sometimes almost wished, in pity, that the women smooked too! the contrast — the injustice, I may call it — is really too glaring!*)

Mais c'est, il me le semble, avoir entretenu trop long-temps nos lecteurs d'un livre aussi puéril que celui de Mme Trollope. Nous les prions de nous excuser; il fallait bien montrer la vraie portée d'esprit de cette dame, dont quelques théologiens ont voulu faire une autorité. Le voyage en Belgique et dans l'ouest de l'Allemagne nous a rendu service; car il nous délivrera probablement des citations de Mistress Trollope dans les livres, les journaux et les thèses de théologie.

MÉLANGES.

Passion de la propriété en alsace. — La Société industrielle de Mulhouse vient de fonder un prix pour décerner une médaille d'argent à l'auteur du meilleur mémoire, écrit en style populaire et en langue allemande, où les inconvéniens des emprunts que les cultivateurs de l'Alsace ont coutume de faire seront retracés. « La tendance et presque la passion du cultivateur du Haut-Rhin, dit le programme, est l'acquisition annuelle de plus ou moins de terre à sa convenance. Malheureusement il se trouve peu de personnes assez sages pour se borner au seul emploi des fonds disponibles. Dans l'espoir de faire une bonne récolte l'année suivante, le laboureur contracte des emprunts qu'il ne peut rembourser, ainsi qu'il s'en était flatté, et du moment où il est endetté, il est rare qu'il puisse se relever; car les prêteurs qui, en général, ne demandent le paiement de leur créance que lorsqu'ils savent que leur débiteur est hors d'état de l'effectuer, profitent de ces circonstances pour rendre leur prêt de plus en plus onéreux. Ainsi, l'honnête père de famille arrive à sa ruine par des moyens qui, s'ils avaient été sagement conduits, auraient été la source de sa prospérité. » La Société industrielle de Mulhouse s'est fait remarquer par l'importance des sujets qu'elle a souvent mis au concours. Celui qu'elle vient de fonder a un but moral qui le rend surtout intéressant. Mais nous nous permettrons de le demander, à quoi faut-il attribuer cet esprit de spéculation qui règne dans les communes du Haut-Rhin, et dont les cultivateurs ne paraissent pas être animés dans d'autres parties de la France? N'est-ce pas peut-être au voisinage des villes de fabrique, dont les opérations ne reposent souvent que sur le crédit, et ne serait-on pas fondé à penser que les industriels de l'Alsace ont causé par leur exemple le mal qu'ils essaient maintenant de guérir?

De la concurrence en matière d'enseignement primaire. — La ville d'Epernay possédait une école d'enseignement mutuel, qui n'était suivie que par 55 élèves. Un ami de l'instruction, qui pense que, pour être efficace, elle doit être placée sous la direction du clergé, M. Perrier, avait offert 60,000 fr. à l'administration pour l'installation d'une école gratuite de frères. Cette proposition, qui mettait la ville à même de ne faire aucuns frais, n'a pas été acceptée, le maire ayant pensé qu'on serait inconséquent en choisissant aujourd'hui un genre d'établissement qu'on avait repoussé pendant quinze ans. L'administration, prévoyant une concurrence, décida que l'école d'enseignement mutuel serait entièrement gratuite pour tous, et le nombre des élèves s'est élevé rapidement à 145. Cependant l'homme généreux dont l'offre avait été refusée, ne s'est pas découragé; il a résolu de faire seul ce qu'on ne voulait pas faire avec son concours. Les 60,000 fr. ont été employés pour la construction d'un édifice convenable pour l'école qu'il projette, et il est bien probable que cet établissement obtiendra la confiance d'une partie des habitans, comme l'autre a obtenu celle du reste de la population. N'y a-t-il pas même lieu de penser que ces efforts d'un particulier ont donné au zèle de l'administration une impulsion nouvelle, et qu'on lui doit ainsi en partie, quoique indirectement, ce que l'administration a fait? Une telle rivalité fondée, non sur une misérable jalousie, mais sur des convictions différentes, sera peut-être l'un des plus puissans leviers pour propager l'instruction en France, et cette rivalité n'est possible que sous la protection de la liberté d'enseignement. C'est là sans doute un puissant argument à faire valoir contre le monopole.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — N° 46. 12 NOVEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

CHANGEMENT DE MINISTÈRE.

La retraite de M. le maréchal Gérard a été suivie, au sein du conseil, de discussions fort vives sur le choix d'un nouveau président. Après avoir ballotté pour ces fonctions les noms de divers hommes politiques, ceux de MM. Molé, de Broglie, Soult et Humann, on a reconnu qu'il était impossible de s'entendre, et le cabinet s'est retiré tout entier, sauf M. Persil, qui reste garde-des-sceaux, et qui a signé les ordonnances qui nomment les successeurs des ministres démissionnaires. M. le duc de Bassano est nommé ministre de l'intérieur et président du conseil ; M. Bresson, ministre des affaires étrangères ; M. Charles Dupin, ministre de la marine ; M. Passy, ministre des finances ; M. le général Bernard, ministre de la guerre ; et M. Teste, ministre du commerce. Ce dernier est chargé par intérim des fonctions de ministre de l'instruction publique, pour lesquelles on désigne M. Sauzet.

Le nouveau ministère a une tâche bien difficile à remplir. Il doit, avant tout, justifier son existence aux yeux du pays; car on peut dire que sa nomination a été une surprise pour tout le monde. Pendant les huit jours qu'ont duré les incertitudes de la couronne, personne que nous sachions n'a songé aux nouveaux membres du cabinet; aucun parti ne les a mis en avant; l'opinion ne s'est pas tournée vers eux avec espérance; la confiance publique ne les a pas désignés au choix du roi comme étant déjà les élus de la nation. D'un autre côté, les sympathies du trône étant ailleurs, il faut bien reconnaître que le nouveau ministère a été nommé, en quelque sorte, en désespoir de cause. Il fallait en finir, « et on a jeté le sort au giron. » Heureusement savons-nous que « tout ce qui en doit arriver vient de l'Eternel. »

Quelque singulières que soient les circonstances qui ont amené la formation du cabinet, il a droit de demander qu'on le laisse agir avant de le juger. Nous ne connaissons rien de moins équitable que les habitudes tracassières de certaines feuilles auxquelles il suffit qu'un homme arrive au pouvoir pour le dénigrer et le déchirer. Les hommes sans moyens se rapetissent, et les hommes sans droiture se perdent assez vite par leurs actes, pour qu'on puisse sans inconvénient leur laisser le temps de se montrer à l'œuvre; et quant aux hommes de probité et de talent, quelle injustice ne serait-ce pas de mettre à l'entrée de leur route des obstacles qui pourraient leur rendre impossible de servir le pays, fussent-ils d'ailleurs animés des meilleures intentions du monde! Mais si la réserve est un devoir quand un ministère se forme, nous regardons comme un devoir tout aussi important la surveillance de ses actes par la presse, et nous continuerons, pour notre part, à le remplir, en essayant d'appliquer à la politique des hommes qui changent les règles de la politique immuable, dont un grand roi a dit, en s'adressant à Celui qui en a tracé le plan : « Ta justice est justice à toujours ! »

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La chambre des procuradorès s'est occupée, dans une de ses dernières séances, de la situation de la Navarre, où les insurgés paraissent avoir remporté des avantages marqués. Un grand nombre de députés se sont ensuite réunis chez un de leurs collègues et ont voté une adresse à la reine, pour l'adjurer d'aviser aux dangers de la patrie. La conséquence de cette démarche a été une modification ministérielle. Les ministres de l'intérieur et de la guerre, Moscoso et Zarco del Valle, se sont retirés, et

ont été remplacés par M. Mendrano et par le général Llander.

Mina, que son état de maladie avait empêché de prendre le commandement des troupes, est enfin arrivé à Pampelune, le 30 octobre. Instruit d'un double échec éprouvé, le 27 et le 28, près d Penacerrada, par le brigadier Odoyle, il a envoyé sur-le-champ des troupes dans la Borunda. De son côté, Zumala-Carreguy a fait une proclamation dans laquelle il annonce une guerre de destruction.

La chambre des procérès ayant voulu donner suite à ses mesures de rigueur contre M. Burgos, en prononçant son expulsion définitive, cet ex-ministre a quitté brusquement Madrid, pour passer en France, sans attendre le rapport de la commission d'enquête.

L'empereur de Russie a fait publier, sous le titre d'amnistie, un décret qui allége les peines, portées contre divers insurgés polonais. Quatre d'entre eux avaient été condamnés à mort; leur peine est commuée en vingt, dix-huit, quinze et dix ans de travaux forcés dans les mines de la Sibérie. Les condamnations de dix à douze ans de réclusion dans une forteresse sont réduites à dix ans. Enfin 249 Polonais, condamnés à être pendus et qui se sont enfuis, sont privés de tous leurs droits et bannis à perpétuité.

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt a publié une proclamation aux électeurs de son pays. Il y expose ses griefs contre la chambre des députés qu'il vient de dissoudre, et recommande la nomination de députés paisibles.

Les chambres de la Saxe ont terminé leur session. La chambre des pairs a refusé de nouveau l'abolition de la justice seigneuriale, demandée deux fois par la chambre des députés.

Le conseil-d'état de Berne a adressé au vorort une lettre, où il déclare qu'on s'est mépris sur les principes qui dirigent sa conduite à l'égard des états voisins. Tout en maintenant le droit d'asile, il est décidé à combattre les projets des réfugiés allemands contre leurs souverains. Dans sa réponse à cette lettre, le vorort blâme le canton de Berne de n'avoir pas sévi contre les ouvriers allemands qui ont commis des excès graves dans leur réunion de Steinhoelzi, et lui annonce qu'il consultera les états confédérés avant d'intervenir auprès des gouvernemens d'Allemagne qui ont adressé des réclamations au canton de Berne.

M. le procureur-général Dupin a prononcé, à l'audience de rentrée de la cour de cassation, un discours où il rappelle que les *amnisties* générales, en masse et avant jugement, qui préviennent ou arrêtent le cours de la justice et paralysent l'action de la loi, ne peuvent être que l'œuvre de la loi, d'après l'article 13 de la charte de 1830, qui a remplacé le célèbre article 14 de la charte de 1814.

A la suite du changement de ministère dont nous avons parlé plus haut, les chambres qui avaient été prorogées au 29 décembre, ont été convoquées pour le 1er décembre prochain.

On prête à M. le duc de Bassano, nommé président du conseil, le mot suivant: « Le nouveau ministère sera la restauration de la révolution de juillet. » Comme la révolution de juillet a été comprise de bien des manières, cette parole ne saurait tenir lieu d'un programme plus explicite. On doit d'autant plus désirer que le ministère fasse connaître sur quels points il est d'accord qu'il est composé de membres qui ont professé jusqu'ici des doctrines politiques fort diverses, et qu'une déclaration de principes peut seule faire cesser les incertitudes que leur alliance a fait naître.

M. le général Bernard, nommé ministre de la guerre, a été en même temps élevé à la dignité de pair de France.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

LES VAUDOIS DU PIÉMONT EN 1560.

IV.

Trois inquisiteurs étaient assis autour d'une table de chêne, dans l'une des salles basses du château de Turin. Les croisées étaient défendues par d'énormes barreaux de fer, et les petites fenêtres, garnies de larges lames de plomb, ne laissaient pénétrer dans cette chambre qu'une lumière blafarde et douteuse. Les rayons du soleil, brisés par tant d'obstacles, dessinaient çà et là, sur les meubles et sur le parquet, des figures oblongues qui ressemblaient à de grandes taches blanches. Une de ces figures semblait courir avec des bonds fantasques sur des instrumens de torture, des chaînes, des chevalets, des roues, des tenailles qui étaient placés dans un coin de l'appartement.

Les trois inquisiteurs gardaient un profond silence. Le plus âgé d'entre eux, homme déjà blanchi par la vieillesse, feuilletait négligemment quelques papiers épars sur la table; il était facile de voir que ses yeux, au lieu de suivre la direction visuelle qu'il essayait de leur donner, se repliaient et se retournaient, pour ainsi dire, sur les pensées de son âme. Sa physionomie avait, de loin, quelque chose d'ouvert et même de caressant; mais regardez-le de plus près, et vous y reconnaitrez tous les caractères d'une profonde astuce et d'une impitoyable férocité. Il conserve avec effort un perpétuel sourire; mais ses lèvres se contractent malgré lui, et, dans cette lutte constante entre la nature et la volonté, elles se tordent en forme d'arc et s'agitent parfois d'un mouvement convulsif. Ses tempes, dégarnies de cheveux, laissent à nu des veines qui battent continuellement et se gonflent en contour bleuâtre, comme si elles voulaient trahir une pensée atroce. Le front du vieillard est empreint d'un calme austère, mais plus d'une ride creusée en sillons inégaux témoigne des violentes secousses de sa vie intérieure.

L'autre inquisiteur est tout absorbé dans une béate méditation, si toutefois il médite: ce n'est peut-être que son estomac qui digère. Il a un front rond, des yeux ronds, un visage rond; nulle expression dans sa physionomie, si ce n'est un regard moëlleux qui atteste la satisfaction qu'il éprouve à vivre de la vie que l'inquisition lui a faite. Cet homme-là est propre au bien, propre au mal, propre à l'inaction; son unique volonté est de vouloir ce qu'on veut de lui.

Mais le troisième inquisiteur, jeune encore auprès des deux autres, celui que déjà nos lecteurs connaissent, Andrea de Bena, paraît en proie à la plus vive agitation. Tantôt il se cache la tête dans les mains, comme pour recueillir des pensées ou des mots qui lui échappent; tantôt il la relève brusquement et interroge le regard du vieil inquisiteur qui tâche alors de lire plus attentivement ses papiers et de mieux arranger son sourire. Ce jeune homme semble épuisé avant l'âge par des études assidues; il se courbe sous le faix de ses longues veilles comme d'autres sous le poids de leurs longues années. Son visage est pâle et porte l'empreinte d'une précoce maturité; il n'a pas une physionomie régulièrement belle, mais elle est noble et animée de toute la fierté du génie.

Depuis une demi-heure les trois membres de ce conciliabule n'avaient pas échangé un seul mot. Le plus vieux, qui semblait présider la réunion, rompit enfin le silence: Je viens de parcourir, dit-il, les rapports du comte de la Trinité; nulle incertitude sur le crime d'hérésie. Pietro Morello et ses complices appartiennent à cette très pernicieuse et abominable secte (pour me servir des expressions de la bulle de notre très-saint père Innocent VIII, de bienheureuse mémoire, ajouta-t-il en inclinant la tête) secte d'hommes malins appelés *Pauvres de Lyon* ou *Vaudois*, laquelle s'est élevée dans le Piémont et lieux circonvoisins par la malice du Diable, s'efforce d'enlacer les âmes par une industrie mortelle, et pratique beaucoup de choses déplaisantes aux yeux de la Majesté divine. Nous donc, par le devoir de notre charge, désirant arracher et déraciner absolument de l'Eglise catholique cette secte maudite et ses erreurs exécrables, nous livrerons Pietro Morello et les siens au bras séculier, afin qu'ils soient brûlés vifs pour l'édification des fidèles....

— Les livrer aux bourreaux, avant de les entendre! interrompit Andrea de Bena; mais les canons de l'Eglise et

les lois du pays ne nous imposent-ils pas l'obligation d'interroger les coupables ?

— Mon cher Andrea, répondit le vieillard d'une voix doucereuse et caressante, vous avez beaucoup étudié les Pères de l'Eglise; vous savez lire l'hébreu et le grec, et votre éloquence vous a fait un grand renom jusques dans le palais du Vatican ; mais je crois que vous n'êtes pas suffisamment instruit des réglemens de la sainte Inquisition. Vous me citez les lois du pays ; n'avons-nous pas nos lois qui doivent passer avant toutes les autres? Vous parlez des canons de l'Eglise; ignorez-vous que la bulle de notre très-saint père Innocent VIII ordonne d'écraser les Vaudois comme des aspics vénimeux (*veluti aspides venimosos*), et d'agir de telle sorte qu'ils soient exterminés et abolis de dessus la face de la terre ?

— Mais cette bulle, promulguée en 1487, existe-t-elle encore en 1560?

— Toujours, mon jeune ami, toujours ; l'Eglise ne recule pas ; et aujourd'hui plus que jamais, lorsque les détestables et exécrables hérésies de Luther, de Calvin et de leurs pareils sont venues en aide aux hérésies des Vaudois, il faut extirper jusqu'à ses dernières racines cette œuvre de Satan.

— Vous n'y réussirez guères avec des échafauds et des bûchers, reprit de Bena en souriant avec amertume ; vous faites des martyrs, et non des catholiques. Ecoutons, au moins, la défense de ceux qui sont accusés d'hérésie, et que le peuple lui-même, témoin du procès, ne puisse mettre en doute la justice de la condamnation.

Le vieil inquisiteur alla ouvrir une armoire cachée dans la paroi de l'appartement, et il en tira une longue pancarte soigneusement enveloppée dans un étui de bois. — Savant Andrea de Bena, dit-il avec un accent légèrement ironique, c'est la première fois que vous siégez dans le tribunal de l'Inquisition auquel vous ont appelé vos grandes lumières; vous avez pu ignorer jusqu'ici quelles sont nos règles et nos maximes dans les jugemens que nous portons contre les hérétiques. Il est à propos que vous en preniez connaissance.

Alors il se mit à lire d'un ton lent et solennel:

Règles et précautions suivant lesquelles les inquisiteurs doivent juger les Vaudois.

Article premier. — Qu'il ne faut pas disputer avec eux des points de la religion en présence du peuple.

Article deuxième. — Que nul ne peut être admis comme pénitent, ni recevoir l'absolution sacramentelle, si directement ou indirectement il recèle quelque hérétique.

Article troisième. — Que celui qui ne les révèle pas, doit être retranché de l'Eglise comme un membre pourri, suspect et infecté d'hérésie, de peur qu'il n'infecte et corrompe les autres.

Article quatrième. — Dès que quelqu'un a été remis aux mains du bras séculier, il ne lui faut pas permettre de se justifier devant le peuple, de peur que par sa justification il ne donne de grandes impressions aux simples qu'on lui fait tort, et que, s'il échappe, la religion catholique n'en reçoive du préjudice.

— Eh quoi? s'écria vivement de Bena, l'Eglise catholique, apostolique et romaine se défierait-elle de la solidité des preuves qu'elle peut invoquer en sa faveur? craindrait-elle une discussion libre et publique? C'est un aveu que je ne ferais pas: je le tiendrais pour une apostasie.

— Docte Andrea, continua le vieil inquisiteur en conservant son ton de cauteleuse ironie, si l'Eglise pouvait toujours compter sur une éloquence aussi persuasive, aussi entraînante que la vôtre, elle aurait tort, en effet, de redouter un débat devant le peuple; vous convertiriez les hérétiques eux-mêmes, s'ils consentaient à vous entendre. Mais il faut faire la part des faibles, de ceux qui n'ont point la parole prompte ni la réplique véhémente. Vous savez, d'ailleurs, mon digne ami, que le peuple adopte l'erreur plus aisément que la vérité; l'hérésie est un fruit défendu dont il aime à goûter la perfide saveur. Je poursuis :

Article cinquième. — Il se faut bien garder de jamais faire grâce à un homme condamné devant le peuple, quand même il se rétracterait de son hérésie et promettrait de se convertir; car on ne pourrait jamais brûler grand nombre de ces hérétiques, si on les laissait évader sous ces belles promesses qui, ne leur étant arrachées que par la frayeur du supplice, ne sont jamais bien observées; et cependant s'ils promettent devant le peuple de se convertir, et qu'on ne laisse point pour cela de les faire mourir, le peuple croit qu'on leur fait tort, et ainsi le meilleur est qu'ils ne puissent jamais parler devant le peuple.

— Calmez-vous, dit le vieillard en interrompant sa lecture; car Andrea de Bena s'agitait sur son siége avec tous les signes d'une profonde indignation; calmez-vous, et prenez le temps de réfléchir. Les hommes pieux qui ont rédigé ces réglemens, possédaient une longue expérience et connaissaient les ruses diaboliques de l'hérésie.

Article sixième. — Il faut toujours que l'inquisiteur suppose le fait comme tout avéré, se contentant seulement d'en examiner les circonstances de cette manière : *Puisque tu es convaincu d'hérésie, dis-moi en quelle chambre de ta maison se retiraient les Barbes ou les ministres quand ils venaient te visiter :* et semblables questions.

Article septième. — L'inquisiteur doit toujours avoir un livre ouvert en présence de l'accusé, faisant semblant d'y avoir enregistré toute sa vie, et quantité de dépositions convaincantes contre lui.

— Mais ce sont-là de misérables subterfuges! cria le jeune prêtre qui ne pouvait plus contenir son indignation; c'est tendre des piéges à l'innocence même pour trouver moyen de la condamner! On suppose des faits qui n'existent pas; on se donne l'apparence d'avoir acquis des indices qu'on n'a pas; on effraie, on trompe l'accusé par de perfides manœuvres. Mais il n'est pas possible que la sainte Eglise catholique descende à de telles bassesses pour vaincre l'hérésie!

— Jeune homme, reprit avec sévérité le vieil inquisiteur, veillez sur vos paroles et mettez un frein à votre bouche. La haute faveur de notre très-saint Père vous inspire une hardiesse qui pourrait vous tourner à mal. L'inquisition sait se faire respecter de tous, même d'un protégé de Sa Sainteté, même du plus illustre prédicateur de l'Italie, ajouta-t-il d'un ton plus doux. Examinez plus mûrement les règles de l'Inquisition que Dieu veuille bénir et affermir! et vous reconnaîtrez qu'elle ne saurait agir d'une autre manière sans ouvrir toutes les portes aux enfans de Satan. Laissez-moi donc poursuivre.

Article huitième. — Il faut incessamment menacer l'accusé de mort inévitable, s'il ne confesse ingénument toutes choses, et ne renonce à son hérésie. Que s'il répond : S'il faut que je meure, j'aime mieux mourir en cette profession qu'en celle de l'Eglise romaine, certainement alors il ne reste plus de grâce pour un tel homme, mais il le faut incontinent livrer à la justice, et en presser l'exécution.

Article neuvième. — Il ne faut jamais penser de convaincre ces hérétiques par les Ecritures; car ils en abusent avec tant de dextérité qu'ils confondent bien souvent par là tous ceux qui les entreprennent, d'où vient aussi que souvent ils prennent occasion de se rendre encore plus opiniâtres, voyant surtout que des personnes doctes ne savent que leur répondre.

Article dixième... — Cet article vous semblera peut-être

avoir quelque chose de captieux, dit le vieil inquisiteur par précaution oratoire; mais la nécessité des temps nous impose de pénibles devoirs, et comment pourrions-nous reculer dans le combat de la foi contre l'hérésie!

Andrea de Bena ne répondit rien.

Article dixième. — Il ne faut jamais répondre catégoriquement à un hérétique, et en l'interrogeant il lui faut accumuler plusieurs interrogats à la fois, afin que, de quelle façon qu'il réponde, on ait toujours moyen de répliquer à sa confusion.

Article onzième et dernier. — S'il s'en trouve qui semblent disposés à protester qu'on leur fait tort, et qu'ils n'ont jamais embrassé l'hérésie des Vaudois, il faut que l'inquisiteur les prévienne, leur disant qu'ils n'avanceront rien à jurer le faux, et qu'il a des preuves en main plus que suffisantes pour les convaincre : car par ce moyen, voyant qu'il n'y a pas d'apparence d'éviter la mort, ils confesseront aisément leur crime, d'autant plus qu'on fera bien de leur promettre, en termes ambigus toutefois, que s'ils l'avouent franchement, ils doivent espérer grâce : de cette façon plusieurs y en a qui confesseront dans l'espérance d'avoir la vie sauve.

— Qu'est-ce qui prouve l'authenticité de cette pièce? demanda froidement Andrea de Bena, lorsque la lecture en fut achevée.

Le vieillard, pour toute réponse, lui montra le sceau de l'archevêché d'Ambrun, et les signatures d'un grand nombre de prélats et d'inquisiteurs.

— Cette pièce est ancienne, continua le jeune homme; elle remonte aux guerres des Albigeois; qu'en avons-nous à faire aujourd'hui? et à quoi bon exhumer la honte de nos pères?

— Prenez garde, Andrea, prenez garde à vos discours; vous vous perdrez, et la sainte Inquisition qui se glorifie de vous compter au nombre de ses membres, en aurait une amère douleur. Pourquoi vous étonner de voir ces réglemens rajeunis? Aux mêmes maux les mêmes remèdes; on ne guérit pas autrement de nos jours une fièvre maligne qu'on ne la guérissait autrefois; on ne se garantit pas de la peste d'une autre manière qu'au temps passé.

— Vous ne garantirez de rien l'Eglise catholique par des moyens aussi violens; l'hérésie se répandra d'autant plus, au contraire, que nous la combattrons par des ruses cruelles et par d'affreux supplices.

— Lisez l'histoire de l'Eglise, mon jeune ami.

— L'histoire? eh bien! quels ont été les résultats des atroces persécutions de Néron, de Domitien...

— Néron et Domitien! c'étaient des païens maudits, d'exécrables athées. Vous ne comparez point, je l'espère, ajouta le vieillard en comprimant un sourire féroce, non, vous ne sauriez comparer ces hommes sortis de l'enfer avec notre vénérable et sainte Inquisition que Dieu veuille protéger!

Le jeune prêtre s'aperçut qu'il avait porté la discussion sur un mauvais terrain, et ne fit aucune réponse.

— Nous ne cherchons pas, continua le vieillard, nos exemples si haut. Ouvrez l'histoire des Albigeois; que sont-ils devenus? l'Inquisition les a fait disparaître de la face de la terre comme le vent emporte les exhalaisons pestilentielles des marais. Le Seigneur montra en cette circonstance qu'il est toujours avec son Eglise, et qu'il donne puissance à la vérité contre l'erreur.

— La vérité ne devrait pas craindre de lutter au grand jour contre son ennemie, dit Andrea d'une voix fière et vibrante; la lumière doit se défendre avec les armes de la lumière et par des œuvres de lumière; mais lorsqu'elle s'enveloppe d'un voile de ténèbres, et couvre sa marche d'une nuit profonde, elle ferait presque douter....

— Andrea, interrompit le vieil inquisiteur qui ne voulait pas entamer une question de doctrine, j'ai oublié de vous lire les passages de la bulle de notre très-saint père Innocent VIII, qui pourront vous éclairer sur votre conduite présente et future. « Nous commandons en vertu de la sainte obédience et sous peine d'excommunication majeure, dit Sa Sainteté, à tous prédicateurs capables de la Parole de Dieu, séculiers et réguliers de quel ordre que ce soit, même des mendians, exempts et non exempts, qu'ils aient à animer et inciter les fidèles à exterminer sans ressource par force et par armes cette secte, afin que de toutes leurs forces et facultés, ils s'assemblent pour repousser ce péril commun..... Et nous ordonnons de priver tous ceux qui n'obéiront pas à ces admonitions et commandemens, de telle dignité, état, ordre et prééminence qu'ils soient; à savoir, les ecclésiastiques, de leurs dignités, offices et bénéfices; et les séculiers, de leurs honneurs, titres, fiefs et priviléges, s'ils persistent dans leur inobédience et rebellion. »

— Au reste, dit le vieillard d'un ton bref en se levant, ce point est assez débattu. Selon nos usages et réglemens, selon les ordres du Saint-Siége et les besoins de l'Eglise, Pietro Morello et ses complices doivent être livrés au bras séculier sans autre forme de procès, pour subir la peine qu'ils méritent. N'est-ce pas votre avis, Antonio Grifaldi? ajouta le vieillard en se tournant vers le deuxième inquisiteur qui s'était tenu jusques-là dans une silencieuse neutralité.

Antonio Grifaldi inclina la tête en signe d'assentiment.

— Nous verrons bien, disait à part soi Andrea de Bena, après que ses collègues eurent pris congé de lui, nous verrons si je ne pourrai pas arracher le vénérable Pietro Morello à ces hommes sans entrailles et sans pitié.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉCONOMIE ACTUELLE DE LA NATURE PHYSIQUE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Quelles conclusions tirerons-nous des faits établis dans l'article précédent? Quel usage ferons-nous des deux vérités signalées à l'attention et aux réflexions de nos lecteurs?

Pour celui qui les admet dans leur généralité, nos observations ne pourront guère avoir que deux usages : ou bien elles concourront, à ses yeux, à critiquer l'ordre actuel des choses, ou bien elles l'aideront à rétablir par la pensée l'état normal de la nature. Nous ne nous sommes cependant proposé ni l'un ni l'autre, sentant que l'un et l'autre est également impossible, dès qu'on ne veut pas se contenter de critiques ridiculement superficielles, ou de spéculations dénuées de toute probabilité et de toute base positive. En effet, l'idée de critiquer quoi que ce soit dans la nature conviendrait fort peu aux naturalistes, qui, plus que d'autres, sont appelés à s'anéantir devant la haute sagesse qui conçut et qui exécuta le plan de la création, aux naturalistes qui, plus que d'autres, doivent journellement reconnaître et admirer la rare perfection, la haute utilité du moindre objet, de la plus petite dispensation, émanés de la volonté du Créateur. Le naturaliste, fût-il rationaliste, fût-il même athée, pour peu qu'il soit de bonne foi, ou pourvu qu'il ait pénétré tant soit peu l'économie de la nature, doit prouver envers et contre tous, non seulement que les perfections apparentes et les jouissances, mais aussi que les prétendues imperfections, la mort, la maladie, les douleurs, sont indispensables à l'ensemble. Pour lui, l'existence de la mort et des souffrances sont tout aussi nécessaires que le retour ré-

gulier de la nuit et des saisons. Il reconnaît, en un mot, que tous les buts sont atteints. Nous ne craindrions pas d'avancer que la perfection de la nature est telle, qu'elle éblouit l'œil moral de ceux qui en font leur étude principale et qui manquent d'une croyance religieuse positive. En veut-on des preuves? Elles n'abondent malheureusement que trop; car les neuf dixièmes des naturalistes modernes sont matérialistes, c'est-à-dire n'admettent pas d'autre économie que celle dans laquelle nous vivons. Pour eux, il n'y a que l'ensemble de la création qui soit immortel; pour eux, la félicité se trouve déjà ici-bas; pour eux enfin, il n'y a ni perfectionnement ni chute, il n'y a qu'un ordre de choses immuable. Ce n'est guère qu'à l'influence des premières impressions d'une éducation chrétienne et à un besoin impérieux de notre nature, que ceux de nos naturalistes qui ne sont pas athées doivent leur demi-conviction de l'immortalité de l'âme avec toutes ses conséquences.

La même cause qui rend la critique du plan d'après lequel la nature a été faite impossible au naturaliste, l'empêche de songer à établir un autre plan. En effet, que changerait-il et qu'oserait-il changer? Si aujourd'hui telle chose, tel phénomène nous paraît un mal inutile et gratuit, demain nous apprenons à le mieux apprécier, à le reconnaître même pour un bienfait; et puis, l'imagination de l'homme ne crée pas, elle ne fait que composer.

Pour nous résumer, un ignorant pourra trouver dans la nature telle ou telle chose superflue, inutile, imparfaite; mais celui qui l'a étudiée consciencieusement et d'une manière un peu plus approfondie que les autres hommes, ne pourra et ne voudra rien y changer. Jamais les Grecs, qui pourtant se connaissaient en beauté, n'ont voulu changer la forme naturelle du corps humain, tandis que les Botocudos, les Chinois, les Indiens à têtes plates, les habitans de la Nouvelle-Zélande, etc., croyant pouvoir corriger et embellir la nature, n'ont réussi qu'à se rendre encore plus hideux à nos yeux. Celui qui craint le bruit des cloches doit renoncer à l'avantage d'entendre sonner les heures, et de même que, dans un tableau, il faut des ombres pour produire et pour faire ressortir les effets de lumière, de même aussi, dans l'admirable tableau de la nature, les ombres sont nécessaires et contribuent pour leur part à l'effet général.

Si donc le but de nos réflexions sur l'obéissance et la guerre intestine de la nature n'a été ni de critiquer ce qui est, ni de montrer comment les choses devraient être, à quoi bon, nous demandera-t-on, nous parler de ces faits, et pourquoi les faire ressortir?

D'abord les naturalistes, comme les historiens, sont accoutumés à faire attention aux faits, à en prendre acte, en attendant qu'ils puissent les comprendre, les classer, et réussir à en tirer des conséquences générales, des lois naturelles. Le monde lui-même est un fait. C'est donc sur des faits que les sciences naturelles sont basées, et ce n'est aussi que par des faits que nous connaissons la volonté de Dieu. En effet, tout ce qui existe, toute vérité physique au moins, est l'expression de la volonté divine; et quoique nous soyons surtout intéressés à connaître la volonté de Dieu relativement à l'économie du monde moral, toutes choses se touchant par quelque côté, nous ne devons pas non plus être indifférens pour les lois auxquelles Dieu a soumis nos corps et les objets qui les entourent. En conséquence, tout ce qu'il pourra y avoir de vrai dans l'exposition, bien imparfaite sans doute, des données qui nous ont occupés, a une importance réelle. Mais gardons-nous d'abuser de ces trésors, et tâchons d'en user avec crainte, avec modestie et avec un vrai désir de les faire tourner au bien des âmes. Encore aujourd'hui, comme aux temps de Salomon et de saint Paul, nous savons infiniment peu, et le peu que nous savons n'est que très-imparfait. Puis, excepté dans les mathématiques et la logique, rien ne se prouve d'une manière absolue. Bornons-nous donc, en attendant qu'il plaise à Dieu de nous donner l'intelligence synthétique, c'est-à-dire le Saint-Esprit, à exploiter le résultat de nos observations et de nos recherches à l'aide de l'intelligence analytique, c'est-à-dire avec notre intelligence humaine; en d'autres termes, si nous ne pouvons ni critiquer la nature, ni dire comment elle était avant la chute de l'homme, ou comment elle sera rétablie par son divin auteur, contentons-nous de critiquer les pensées humaines et de rectifier les idées fausses que l'homme peu instruit a pu se faire de la nature.

Mais si l'étude de la nature ne nous fait connaître rien de nouveau relativement à Dieu, à ses perfections et à ses desseins, au moins sert-elle à confirmer ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler sur lui-même et sur ses plans mystérieux. Nous avons vu que partout dans la nature la vie et ses jouissances sont aux prises avec la mort et son cortége de douleurs et d'agonies; que nulle part le bonheur ne règne sans partage. Malgré l'impossibilité où nous sommes de nous représenter un état de choses meilleur, au lieu d'accuser saint Paul de folie, nous le croirons donc volontiers quand il dit « que toute créature soupire après la rédemption (Rom. VIII, 19-22). »

Nous avons vu, de plus, que tout ce qui existe doit un jour finir, et s'il nous est impossible, à nous qui ne sommes éclairés que par nos propres lumières, de dire avec certitude de quelle manière toutes choses périront, du moins ajouterons-nous encore plus de foi à saint Jean, qui nous déclare que « le monde passe avec sa convoitise (1 Jean II, 17). »

Il résulte en troisième lieu, de nos recherches, que, dans le monde actuel, quelque admirablement organisé qu'il soit, rien ne réalise complétement l'idéal que nous pouvons nous former, et que, dans la nature visible et pondérable, aucun des besoins de notre intelligence n'est entièrement satisfait. Point de bonheur sans mélange, point de jouissances sans peines, point de paix parfaite, point de durée éternelle; en un mot, tout empoisonné par le salaire du péché, tout miné, à sa naissance même, par la mort. Nous portons nous-mêmes en nous le germe de la mort, semblables en cela aux chenilles, dans lesquelles quelque guêpe ichneumonide a déposé sa progéniture, qui, du vivant de son hôte, se développe à ses frais, le dévore lentement, s'enferme avec lui dans la chrysalide, et ne le quitte qu'après l'avoir entièrement détruit, en sorte qu'au lieu d'un papillon, ce n'est qu'une mouche qui sort de la chrysalide. La vie des individus, comme l'existence de l'univers, n'est ainsi qu'une longue agonie, interrompue, il est vrai, par des momens de repit, de bonheur même; mais ce n'en est pas moins une agonie prolongée. Et si ce fait ne peut être révoqué en doute, douterions-nous de la vérité des paroles qui déclarent que toutes les choses de ce monde sont imparfaites et périssables, qui nous ordonnent de ne pas nous y attacher, mais de nous attacher plutôt à celles qui seules procurent une vie et une félicité éternelles (2 Cor. IV, 18. Col. III, 2)? Sans doute, s'il y avait sur la terre une chose parfaite *sous tous les rapports*, elle pourrait nous satisfaire et elle porterait en elle les conditions d'une existence éternelle; mais rien, absolument rien, n'est parfait à ce point; rien n'est organisé de manière à pouvoir exister éternellement. Or, c'est la perfection absolue, c'est la durée éternelle que demande notre âme. Autant vaudrait n'avoir jamais existé que de n'exister que des myriades de millions de siècles; et mieux vaudrait n'avoir jamais existé que de ne jamais connaître les douceurs de la paix et de la félicité divines. Mais la nature, par son imperfection même, nous garantit une existence future, plus heureuse que celle-ci, une résurrection glorieuse, devinée par un instinct impérieux de notre âme, demandée

par la justice, promise par Celui *qui est et qui sera*, avant même que l'humanité ait pu la demander et avant que le Christ la lui ait méritée.

Enfin, tout bien considéré, nous voyons que le monde physique renferme un grand mystère, une énigme dont la solution n'est pas donnée par la nature, et ne peut pas être trouvée par la raison humaine sans le secours d'une révélation divine. Par nous-mêmes, nous ne comprendrions ni pourquoi le monde existe, ni pourquoi il existe sous sa forme actuelle; nous ne comprendrions pas surtout comment, sorti des mains d'un Etre parfait et tout-puissant, d'un Dieu qui est sagesse et amour, il se peut qu'il soit imparfait et périssable. Certes, l'économie actuelle de la création met en défaut, non seulement tous nos calculs et toutes nos conceptions humaines, mais aussi et surtout toutes nos idées sur le bien et le mal absolus. A tout cela il n'est qu'une réponse, mais une réponse certaine et accessible à tous; c'est celle que nous fournit la Parole de Dieu. Sans doute nous ne trouvons dans le livre de vie, ni le nébuleux jargon des écoles philosophiques, ni la pesante terminologie des sciences, ni la fantasmagorie de principes de bien et de mal indépendans de Dieu; mais, en revanche, ce livre nous dit, avec une grande simplicité, comment, au commencement, toutes choses furent créées; il nous annonce, de la manière la plus populaire, ce qui nous attend, et il nous déclare, de la manière la plus positive, que la volonté de Dieu doit être admise comme la règle et le suprême arbitre du bien et du mal. En réfléchissant à l'accueil fait par la raison humaine aux enseignemens divins, on ne peut s'empêcher de se rappeler la colère de Naaman le lépreux, lorsqu'Elisée, l'homme de Dieu, lui ordonna de se laver sept fois dans les eaux du Jourdain, et la sage réflexion de ses serviteurs qui lui dirent: « Si le prophète t'eût dit quelque chose de grand, ne l'eusses-tu pas fait? Combien plutôt donc dois-tu faire ce qu'il t'a dit (2 Rois V, 11-13)? »

L'homme est toujours le même! Encore aujourd'hui, combien n'a-t-il pas de respect pour les déclamations inintelligibles des prétendus sages du siècle, tandis qu'il repousse la déclaration claire et positive des vérités les plus élevées et les plus propres à édifier et à consoler! Et pourquoi ce mépris des plus sublimes vérités mises à la portée de tous? D'abord, parce que, tout en prônant l'égalité, l'homme naturel ne l'aime pas trop dans la pratique; ensuite aussi, parce qu'à côté des vérités consolantes, il en est d'autres qui sont effrayantes et que ne goûte pas l'homme naturel. On s'arrangerait bien d'une félicité éternelle, fût-elle même octroyée, s'il ne fallait pas l'acheter au prix de toutes nos idoles favorites; on croirait volontiers au paradis, s'il n'était pas en même temps question d'un jugement dernier et de peines éternelles. Il importe ici de constater que ce n'est pas tant la raison, qui sait si bien reconnaître et juger les fautes d'autrui (II Sam. XII, 5), qui se trouve en défaut, que notre cœur rusé et désespérément malin qui nous induit en erreur. Tel, par exemple, qui, quand il examine les dogmes du Christianisme, veut tout expliquer, tout réduire aux lois les plus communes, qui ne veut admettre, en matière de religion, que l'*a. b. c.* de la logique, n'est plus si récalcitrant s'il s'agit d'admettre quelque histoire bien étrange; tel qui, par ses raisonnemens, voudrait anéantir les prophéties divines, ne révoquera pas un moment en doute la réalité des prédictions ou des prévisions humaines les plus extraordinaires. Plus on s'étudie avec courage, et plus on voit que ce n'est pas la raison qui constitue le MOI; qu'elle n'en est que l'organe, le serviteur, ou même l'esclave. Si la raison était indépendante du cœur, se serait-elle, par exemple, avisée de dire que quelque chose existait avant Celui qui existe de toute éternité? Et voilà pourtant ce dont, par des motifs qui ont leur source dans le cœur, elle s'est rendue coupable! Pour rendre plus facile la tâche du MOI que les passions ont aveuglé et qui redoute la colère divine, la raison a inventé des lois physiques et morales, c'est-à-dire des principes du bien et du mal, du beau et du laid, etc., qu'elle suppose exister indépendamment de Dieu, en dehors de Dieu et avant Dieu. N'est-ce pas là renier l'Eternel, le Tout-Puissant? Car, nous le demandons, qu'est-ce qu'un Être éternel que quelque chose a précédé, et que devient la toute-puissance si on la subordonne à des principes qui sont indépendans d'elle? En second lieu, cette même raison, qui sait si bien qu'on ne peut donner que ce qu'on a, ne nous apprend-elle pas que Celui par qui sont toutes choses nous a donné une chose qu'il ne possède pas lui-même, savoir la liberté? L'homme qui s'est toujours plu à se considérer comme créé à l'image de Dieu, et qui, de tout temps, a reconnu que c'est par sa liberté, toujours bien restreinte, il est vrai, qu'il ressemble le plus à son Créateur, pouvait-il raisonnablement en tirer la conséquence que, s'il est libre lui-même, Dieu ne l'est pas; que l'Etre éternel et tout-puissant a dû obéir à des lois ou à des principes plus éternels et plus tout-puissans que lui; en un mot, que Dieu lui-même n'est qu'un humble serviteur, qu'un esclave de ces lois et de ces principes absolus; qu'il n'est que spectateur oisif d'un monde qui lui fait la politesse de l'appeler son Père, et dont au fond il n'est que le parrain. Chose singulière! inconséquence étrange! Jamais peut être il n'est venu à l'idée d'un être doué de raison d'admettre qu'un mort puisse engendrer la vie, qu'un captif aux mains garrottées puisse briser les fers d'autrui; et des milliers d'hommes, qui ne sont d'accord que sur cela, s'accordent cependant à penser que le Tout-Puissant n'est pas le maître de l'univers, qu'il n'en est, en quelque sorte, que le fermier, tenu à l'administrer d'une manière déterminée d'avance! Certes, les païens, qui adorent des dieux fabriqués par leurs mains, sont plus près de la vérité que nos théosophes. Du moins, n'érigent-ils pas en Dieu un non-sens, une contradiction.

C'est la volonté éternelle, toute puissante et tout incompréhensible de Dieu que le chrétien évangélique reconnaît pour l'arbitre de toutes choses, tellement que pour lui tout ce qui est voulu par son Père céleste se trouve par cela seul être essentiellement bon, et qu'il n'y a de mauvais à ses yeux que ce qui est contraire à sa divine volonté. (1) Ce n'est aussi que cette manière de voir, toute conforme à la Bible, qui nous fournit la solution des grandes énigmes dont nous sommes entourés, qui explique l'existence du mal moral et de toute imperfection qui frappe nos yeux et notre raison. Bacon, le grand penseur, le régénérateur des sciences, avait déjà trouvé qu'il faut reconnaître en Dieu l'arbitre de toutes les choses morales et physiques, et il déclare positivement « que l'homme s'est rendu coupable d'une défection totale envers Dieu, lorsqu'il a porté la présomption jusqu'à imaginer que les commandemens et les défenses de Dieu n'étaient point les règles du bien et du mal, mais que le bien et le mal avaient une origine qui leur étaient propres. L'homme désira ardemment acquérir les connaissances de ces principes et de cette origine, dans le seul but de ne plus dépendre de la volonté de Dieu qui lui était connue, et de n'avoir obligation qu'à lui-même et à sa propre lumière, comme si lui aussi était Dieu; dessein le plus diamétralement opposé à la loi de son Créateur. »

Les réflexions qu'on vient de lire n'ont pas amené à un résultat scientifique, à moins que ce n'en soit un d'avoir prouvé que pour la vraie science aussi la clé ne se trouve que dans la Parole révélée. L'auteur, qui prie le Dieu de l'Evangile d'empêcher que ses observations ne tournent au

(1) C'est par là que tombe le scandale de la conduite des Israélites dans Canaan, conduite dont Dieu assume toute la responsabilité et change tout le caractère.

détriment d'aucune âme, désirerait bien pouvoir greffer sur d'autres âmes les convictions profondes de la sienne, convictions auxquelles il est arrivé par la grâce de Dieu et par l'usage de sa raison; mais il sait que c'est Dieu seul qui peut communiquer des convictions religieuses, et il doit, par conséquent, se borner à prier pour ses frères. La nature actuelle lui paraît bien admirable et bien digne encore de l'éloge qu'en fit le Seigneur, lorsqu'il dit, en parlant des lis des champs : Je vous dis que Salomon même, dans toute » sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un deux. » Néanmoins c'est d'elle qu'il a appris à ajouter encore plus de foi aux paroles qui parlent d'une résurrection plus glorieuse, qui annoncent un temps où tout sera rétabli d'une manière plus parfaite. Il reconnaît que la nature est obéissante, mais il n'en croit pas moins, que si la volonté de Dieu se fait quelque part telle qu'elle est proposée par notre divin Sauveur à la terre et à ses habitans, comme modèle à suivre, ce n'est que dans les cieux, dont l'existence ne nous est connue que par nos cœurs, et non par nos yeux ni par les admirables instrumens dont nous avons su les armer. C'est là que nous saurons apprécier cette infinie sagesse qui sait rendre admirable et en quelque sorte parfaite l'imperfection même, cette sagesse que personne n'aurait trouvé en défaut si elle-même n'avait daigné nous déclarer qu'elle sait mieux faire encore, qu'elle avait destiné à l'homme une création meilleure, mais que l'homme, abusant de sa liberté pour désobéir et obscurcissant par-là l'œil de son âme, n'en a pas voulu. (Jean 1, 5.) C'est là enfin que nous connaîtrons cette paix bienheureuse, que nous jouirons éternellement de cette félicité sans bornes, promises à ceux qui font la volonté de Dieu et qui sont fidèles jusqu'à la fin. Le monde passe et sa convoitise; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. (Jean, 1, 17). L'homme et le monde tout entier ne peuvent, il est vrai, se sauver par eux-mêmes; mais il y a en dehors d'eux quelqu'un qui sauve et qui donne la vie éternelle, savoir Jésus, le Christ de Dieu et le Seigneur.

LITTÉRATURE.

Moeurs politiques, par Alexis Dumesnil. Paris, 1834. In-8° de 337 pages. Chez Adolphe Guyot, place du Louvre, n° 18. Prix : 7 fr. 50 c.

La plaisanterie est excellente, croyez-moi, et je vous donne le livre de M. Alexis Dumesnil pour l'un des meilleurs jeux d'esprit qu'on ait faits depuis long-temps. Le plus comique de la chose, c'est que l'auteur développe ses étranges idées avec un sérieux imperturbable; jamais il ne se déride ni ne laisse voir qu'il s'amuse aux dépens de ses lecteurs; on croirait entendre Epictète exposant d'un ton grave toutes les billevesées qui lui passent dans le cerveau. Un autre mérite du livre de M. Dumesnil, c'est qu'il est court, malgré ses trois cents pages et plus; car les deux tiers du volume se composent de feuillets blancs ou peu s'en faut. Or, les plus courtes plaisanteries, si l'on en croit le proverbe, sont les meilleures.

Venons au fait. M. Dumesnil a découvert, ces jours derniers, un nouveau système qui deviendra sans nul doute, lorsqu'il sera mieux connu, la clé d'un nouvel ordre social : ce sont les expressions de l'auteur. Il suffira d'appliquer ce système, pour que tout change de face, pour que la politique devienne loyale et sincère, que le pouvoir marche dans la vérité, et que le bon sens et la justice règlent ses conseils : ce sont encore les termes de l'auteur.

Quel est donc cet admirable système? Le voici. Dans la nature il y a différentes espèces d'animaux, des colombes et des vautours, des agneaux et des tigres, des moutons et des hyènes, des ânes et des aigles. Eh bien! le genre humain renferme des espèces équivalentes; on y remarque des peuples-colombes, des peuples-vautours, des peuples-agneaux, des peuples-tigres, et ainsi de suite. « L'aigle, le vautour, le lion, le tigre, l'ours, la panthère, que nous reléguons maintenant parmi les armoiries des peuples, dit l'auteur, figuraient autrefois de véritables espèces sociales, et servaient d'enseigne à leur naturel courageux, violent, indomptable, ou lâchement féroce et destructeur..... On sait que d'autres espèces sociales, liées par des appétits inférieurs, portaient le mépris des plus nobles facultés de l'homme jusqu'à choisir pour symboles des animaux tels que le loup et le chien, d'où leur vinrent ensuite les surnoms de Lycopolites et de Cynopolites. A Canope, comme qui dirait la ville des chiens, tous les sentimens avaient fait place à une odieuse débauche, et la prostitution qu'on y encourageait ouvertement, allait encore au-delà de ce que nous pouvons imaginer de plus infâme. »

Cette diversité ne doit étonner personne. « Le Créateur a mis à la disposition de l'homme, dit M. Dumesnil, les instincts aveugles par lesquels se gouvernent les animaux, justement pour que l'homme se fit un mérite de rester homme. » — C'est-à-dire, si je comprends la pensée de l'auteur, que Dieu a créé le mal pour qu'il en résultât du bien. M. Dumesnil appuie son assertion sur un texte du livre apocryphe de l'Ecclésiastique : pauvre autorité qui ne prêtera qu'un faible secours à une si pauvre théologie! La Genèse explique l'origine du mal tout autrement que M. Alexis Dumesnil.

Poursuivons. L'idée-mère de la division du genre humain en espèces étant trouvée, il fallait établir une classification. L'auteur y a songé. Il trouve dans l'humanité trois grandes espèces sociales distinctes : l'espèce créatrice ou religieuse, l'espèce conservatrice et l'espèce destructive. L'espèce créatrice ou religieuse est représentée par les Juifs dans son type le plus original; c'est le *modèle du genre*, dit l'auteur, et les Turcs eux-mêmes ne peuvent pas entrer en concurrence avec eux. « Ce peuple, ajoute M. Dumesnil, soumis à la haute influence d'une pensée divine, se montrait véritablement le modèle de la perfection humaine; les Juifs étudiaient la justice et s'appliquaient à l'exercice de la vertu avec la même ardeur que nous mettons à devenir chimistes et mathématiciens. » M. Dumesnil, on le voit, n'a pas lu les prophètes ni les livres du Nouveau-Testament, ou bien il les a oubliés; car le peuple juif, tel que nous le montrent les Saintes-Ecritures, ne ressemble pas du tout au magnifique idéal que M. Dumesnil en a tracé. Restons dans le vrai : les philosophes du dix-huitième siècle qui prodiguaient aux Juifs les plus ignobles injures tombaient dans un extrême; M. Dumesnil, en les représentant comme des types de perfection, tombe dans un autre. Evidemment il a confondu les lois du peuple juif avec ses actes, et de ce que ses lois étaient saintes il a conclu que sa conduite l'était également : hypothèse démentie sur toutes les pages de la Bible.

L'espèce conservatrice renferme deux variétés : la société grecque et la société romaine. « Les mœurs de cette espèce sont rudes et farouches; son indomptable courage va jusqu'à la férocité. Et, cependant, on ne saurait porter plus loin le dévouement et la grandeur d'âme; elle a de tout temps enfanté les héros; elle est magnanime comme par instinct. » — On n'avait pas encore imaginé jusqu'à présent de placer dans la même catégorie Athènes et Rome : Athènes, la patrie des beaux-arts, et Rome tout hérissée de fer; Athènes qui s'endormait voluptueusement sous son beau ciel, et Rome, la vieille Rome des consuls, qui allait chercher jusqu'aux extrémités du globe des peuples à conquérir. M. Dumesnil n'est pas seulement original et neuf dans ses idées fondamentales; il conserve cette originalité et cette nouveauté dans tous ses développemens.

La troisième espèce est l'espèce destructive; car « le genre humain a ses loups, ses hyènes, ses tigres, qui se réunissent en troupes, et vont par bandes pour tout détruire; il n'est pas un coin de terre que n'aient désolé ces bêtes féroces, et qui n'offre encore quelques traces de leur vengeance et de leur fureur. » — La principale variété de cette espèce malfaisante, c'est la société anglaise. Les Anglais sont présisément au niveau des Huns et des Vandales; ils n'ont d'autre lien social que le plus vil égoïsme. Gardez-vous d'exciter leur haine : ils vous répondront par l'assassinat; ils courront les mers la flamme à la main, et par d'horribles supplices ils abrégeront la vie de leurs prisonniers. La vieille Angleterre doit rougir de ses mœurs barbares; sa politique n'exprime pas seulement la dépravation des sentimens, mais encore de longues habitudes de fraude et d'artifice; c'est l'art de dénaturer la morale; c'est l'art de tromper avec autorité. Aussi a-t-elle pris le léopard pour symbole de son espèce. — M. Dumesnil débite tout cela en 1834, et le plus sérieusement du monde; a-t-on jamais rien écrit de plus extravagant dans les libelles de l'empire contre la *perfide Albion?* Du reste, les Anglais ne doivent pas trop se récrier; M. Dumesnil nous range aussi, nous autres Français, dans l'espèce destructive, parmi les loups et les tigres à face humaine.

Le lecteur sera sans doute curieux de savoir comment on peut distinguer ces différentes espèces sociales à la première vue. Le procédé est tout simple, et je laisse parler notre auteur.

« La boîte osseuse du cerveau, modifiée par les fonctions cérébrales, suffirait seule pour indiquer l'espèce à laquelle appartient un individu. On peut y lire ses mœurs et son caractère, comme on lit un signalement sur un passe-port. Ainsi l'espèce destructive ne peut pas plus se déguiser dans le monde, que des loups ou des tigres au milieu d'un troupeau de moutons. Elle a sa forme de tête particulière : courte ordinairement et étroite du haut, quelquefois même terminée en pain de sucre, mais toujours remarquable par un très grand développement du crâne vers les oreilles, ce qui lui donne l'apparence d'une poire. Plus large, au contraire, et plus volumineuse à sa partie supérieure, une tête qui monte en s'évasant annonce les heureuses qualités de l'espèce conservatrice. Supposez un nouveau degré d'élévation au sommet, et en même temps un plus grand développement des parties latérales de la région coronale, et vous aurez la tête de l'espèce créatrice. » — Il suit de là que les Anglais et les Français, appartenant à l'espèce destructive selon le dire de M. Dumesnil, doivent avoir la tête en forme de pain de sucre et de poire ; je ne m'en étais pas encore aperçu.

Voulez-vous d'autres signes caractéristiques ? Allez sur l'un de nos boulevards, et observez bien l'attitude des passans. Les uns portent la tête levée en arrière ; les autres la laissent volontiers balancer d'une épaule à l'autre. Or, les premiers ont certainement beaucoup d'orgueil, attendu que l'organe de l'amour-propre est situé dans la partie postérieure et supérieure de la tête ; les seconds, ne l'oubliez pas, sont des gens artificieux et perfides. « Ce mouvement d'une épaule à l'autre, qui a lieu dans la direction même du siége des organes de la ruse et de la cruauté, doit être, en effet, considéré, comme l'un des signes caractéristiques de l'espèce destructive. » Et ceci, qu'on le sache bien, s'applique tout particulièrement à la génération présente. « Comparez les nobles traits de ces Français d'un autre siècle avec le visage sec et mesquin des hommes de notre époque, et vous pourrez aisément vous convaincre que nous n'appartenons plus à la même espèce sociale.... On ne voit plus aujourd'hui que des physionomies de bourse ou d'antichambre, des figures sur lesquelles on lit : bassesse, égoïsme, cupidité. »

La réfutation en forme du système de M. Dumesnil serait une œuvre tout-à-fait surérogatoire, et chacun m'en dispensera de grand cœur. M. Dumesnil a le défaut de nos écrivains du deuxième ou troisième ordre : il se jette à corps perdu, ou plutôt à tête perdue, dans les généralités. Cette manie de généralisation vient de ce qu'on observe mal et de ce qu'on réfléchit peu ; tel auteur bâtit un système universel avec trois ou quatre faits équivoques, incomplets, non digérés, et il encadre l'humanité tout entière, depuis la création du monde, dans ce rêve d'une imagination désordonnée. Puis, il se hâte d'habiller sa découverte d'un style à l'avenant ; et voilà les livres qui nous tombent de tous côtés avec les stupides éloges de la camaraderie littéraire ! Vous demandez avec empressement l'ouvrage nouveau, sur la foi d'un pompeux feuilleton, et vous vous apercevez trop tard que l'auteur et le feuilletoniste se sont moqués de vous.

Il y a, du moins, une compensation dans le livre de M. Dumesnil : c'est qu'il est très divertissant, comme je vous l'ai dit, dans son imperturbable gravité. L'auteur procède par voie expéditive et sommaire : toute la nation juive fut religieuse et vertueuse ; tous les Grecs et tous les Romains furent conservateurs, magnanimes, probes, dévoués, bien qu'un peu farouches et féroces ; les Anglais sont des loups ; les Français de nos jours sont des tigres et des renards. M. Dumesnil considère les nations et les siècles par masses compactes, homogènes, indivisibles ; il n'a pas voulu voir qu'il existe en tout temps et en tout pays un mélange d'hommes pieux et d'impies, de bons et de méchans, de citoyens dévoués et de citoyens égoïstes. Il y avait des Juifs idolâtres du temps de David ; il y avait des Grecs fripons du temps d'Aristide, et des Romains bassement sensuels du temps de Caton ; il y a d'excellentes gens en Angleterre, et la France n'en est peut-être pas complétement dépourvue. Ce mélange ne conserve pas toujours les mêmes proportions, mais toujours et partout, chez les Juifs comme chez les Anglais d'aujourd'hui, chez les Grecs et les Romains comme dans la France actuelle, le nombre des incrédules de cœur et des méchans l'a emporté sur celui des hommes vraiment pieux et des gens de bien. « Entrez par la porte étroite, disait le Seigneur ; car la » porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition, et » il y en a beaucoup qui y entrent ; mais la porte étroite et le » chemin étroit mènent à la vie, et il y en a peu qui le trouvent. » Cette parole vaut mieux que le système de M. Dumesnil et sa classification de l'humanité en trois espèces.

Pour exprimer notre pensée en peu de mots, le genre humain renferme deux classes d'hommes, et non pas trois. Ces deux classes existent, et constamment par fractions très inégales, dans le même temps, dans les mêmes contrées, dans les mêmes familles, dans les mêmes individus à des époques diverses de leur existence. L'idée de trois grandes espèces distinctes qui seraient agglomérées, chacune, en corps de nation, et qui subsisteraient ou disparaîtraient dans un temps déterminé ; cette idée de M. Dumesnil ne peut s'appuyer ni sur le témoignage de l'histoire, ni sur les faits contemporains, ni sur les plus simples données du sens commun.

Après l'exposition de son système, M. Dumesnil nous en offre l'application dans l'état actuel de la France. Je regrette sincèrement que l'auteur se soit livré sans retenue aux plus violentes exagérations. Il prétend qu'il faut traverser notre époque de honte comme on traverse un cloaque ; la France lui paraît être un vaste repaire d'escrocs, de malfaiteurs, d'hommes prostitués, de brigands, de scélérats, de gens infâmes. « Oh ! Les trahisons ! oh ! les bassesses ! oh ! les lâchetés ! s'écrie-t-il quelque part ; que ne puis-je vous cracher au nez, publicistes de honte et d'infamie !.... Vous rencontrez encore l'apparence de l'ordre, des lois, des magistrats, une force publique ; mais c'est comme aux enfers où les démons jouent aussi à la monarchie. » — Bref, les Français, depuis le prince jusqu'aux prolétaires, sont des suppôts de Satan. On ne s'étonnera donc pas que l'auteur désespère de notre avenir. « Je sens à la fin, dit-il, mon âme se briser sous le poids de tant de misère ; je me tordrais volontiers comme Laocoon enlacé de serpens. Folie d'espérer un meilleur destin ! Le temps est passé des généreux efforts ; l'homme de bien doit mourir à la peine.... Je ne connais qu'un homme dans le vrai : celui qui hausse les épaules aux plus belles promesses, maudit le présent et désespère de l'avenir ! »

M. Dumesnil commet ici trois fautes : il exagère des vices qui n'ont pas besoin d'être exagérés pour inspirer une profonde tristesse aux cœurs honnêtes. De là il se prend à maudire, et après avoir maudit, il s'enferme dans le désespoir comme dans un linceul sous lequel il attend la mort. Est-ce une indignation factice, un désespoir joué ? Alors on ne saurait comment qualifier un si déplorable dévergondage d'esprit. Est-ce tout de bon que M. Dumesnil s'irrite, maudit et se désespère ? Son livre est-il l'écho fidèle de sa conscience ? Nous connaissons alors un remède qui le délivrera des effroyables sentimens dont il est oppressé : qu'il aille puiser à la source de toute vérité, de toute tranquillité d'âme, de toute espérance, à l'Evangile ; et il ne prononcera plus de malédictions, mais il aura des bénédictions pour tous ses frères, et il ne se livrera plus au désespoir, mais il ouvrira son cœur à la ferme attente d'un plus heureux avenir. « Venez à moi, » dit encore Jésus-Christ à ceux » qui veulent écouter sa Parole, « venez à moi, vous tous qui » êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai, et vous trou» verez le repos de vos âmes. »

ANNONCE.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 47. 19 NOVEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

CRISE MINISTÉRIELLE EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

Si les révolutions ne commencent pas toujours dans les rangs du peuple, c'est toujours là qu'elles finissent. En effet, les peuples ont cet avantage sur les gouvernemens que leur existence est plus longue, et qu'ils peuvent attendre. D'un trait de plume on pense pouvoir arrêter la marche des événemens ; mais la halte à laquelle on les contraint n'est, en réalité, qu'un temps de repos qui renouvelle les forces. Que diriez-vous d'un homme qui, pour arrêter une montre, entourerait de toute la longueur de sa chaîne la roue qu'elle a presque quittée ? Ce serait lui assurer un mouvement plus prolongé. Il en est de même des peuples. Les entraves, les pas rétrogrades même, leur facilitent le progrès, et il est heureux qu'il en soit ainsi ; car que deviendraient les sociétés humaines si la volonté de quelques hommes, passionnés et faillibles comme tous les autres, pouvait lutter avec succès contre les volontés et les tendances de tout un peuple ?

Ces réflexions nous sont suggérées par la révolution ministérielle qui vient de commencer en Angleterre et qui, en donnant la direction des affaires de ce pays à lord Wellington et à ses amis, menace tous les résultats que la réforme du parlement avait fait espérer et, par l'influence que la politique anglaise exerce sur les destinées du continent, tous ceux que l'on pouvait regarder comme des conséquences naturelles des grands événemens qui se sont passés depuis quatre ans dans l'ouest de l'Europe.

M. de Chateaubriand remarque quelque part que Burnet, réfléchissant sur la révolution qui a donné à l'Angleterre cette constitution tant admirée, observe que, de son temps, les gentilshommes anglais avaient de la peine à s'y soumettre, *trouvant mauvais que le roi ne fût pas assez roi*. « Hé bien, ajoute l'illustre écrivain, ces gentilshommes qui se plaignaient alors, sont les ancêtres des Pitt, des Burke, des Nelson, des Wellington ; leur roi est devenu un des plus puissans rois de la terre ; leur pays s'est élevé au plus haut degré de prospérité, sous une constitution qui répugnait d'abord à leur raison, à leurs mœurs, à leurs souvenirs. »

Ce que Burnet disait des ancêtres de Wellington, il faut le dire aujourd'hui de Wellington lui-même, de l'aristocratie anglaise et du haut clergé. La réforme de 1832 est pour eux un épouvantail comme la constitution de 1688 en était un pour les gentilshommes du dix-septième siècle. C'est là ce qui ramène au pouvoir, contre toutes les probabilités et contre les espérances du parti qui en profite, des hommes qui n'opposent guères aux intérêts des masses que des intérêts de caste, et à de justes exigences que des répugnances et des souvenirs. Le corps sans vie que le fleuve avait englouti reparaît, il est vrai, à sa surface ; mais il n'y flotte pendant quelques jours que pour être porté à l'océan où il disparaît pour toujours.

C'est en présence du grand fait de la réapparition des tories aux affaires, que se poursuivent en France de pauvres intrigues, qui, de quelque manière qu'on veuille les expliquer, sur quelque homme ou sur quelque parti qu'il faille en jeter le blâme, déconsidèrent la France, en mettant à nu la faiblesse du ressort moral de notre politique. Lafontaine n'aurait pas écrit aujourd'hui la fable des *Grenouilles qui demandent un roi*. Il faut d'autres leçons pour d'autres temps, et ces derniers huit jours nous ont appris quelle est l'une de celles que les circonstances réclament.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Investi, à son arrivée à Pampelune, de la vice-royauté de Pampelune et du commandement des provinces basques, Mina a remporté, à Leirui, un premier avantage sur les insurgés. Il a adressé aux paysans de la Navarre une proclamation où, à l'exemple de Zumala-Carreguy, il annonce une guerre d'extermination. « Tout individu, dit-il, qui sera trouvé hors la route royale, entre le lever et le coucher du soleil, sans raison plausible, sera fusillé. Dans l'ordre du jour adressé à l'armée, Mina exprime également l'intention de poursuivre la guerre avec violence.

La chambre des procuradorès a adopté, à la majorité de 80 voix contre 35, et sans aucune modification, les amendemens faits par l'autre chambre à la loi sur la dette étrangère. L'emprunt Guebhard se trouve ainsi reconnu et placé dans la même catégorie que tous les autres emprunts.

On assure aujourd'hui que le ministère espagnol vient de subir une importante modification. M. Martinez de la Rosa, dont la santé est fort altérée, se retire du cabinet. C'est M. le comte de Toreno qui le remplace comme ministre des affaires étrangères et président du conseil; il est remplacé lui-même aux finances par M. Remisa.

Les chambres portugaises ont adopté la loi de suppression des dîmes. L'Etat pourvoira maintenant à l'entretien du clergé. Cette année, il n'y aura qu'une allocation spéciale; les années suivantes, cette dépense formera une partie du budget. La question de savoir si la nomination du duc de Palmella, comme président du conseil, sans département, était légale, a été résolue affirmativement par une majorité de onze voix. La loi de bannissement contre don Miguel vient d'être adoptée. « Dans le cas où l'ex-infant et ses descendans mettraient le pied sur le sol portugais, ils seront jugés, ainsi que ceux qui les accompagneront, par un conseil de guerre réuni dans le district où ils auront été pris, et comme coupables du crime de haute trahison, fusillés sans autre procédure. »

Le roi des Belges a fait, le 11 de ce mois, l'ouverture des chambres. Il promet la présentation de projets de lois ayant pour objet des réformes dans la législation et l'administration publiques.

La diète germanique a aussi repris ses séances à Francfort. L'ambassadeur président, M. le comte de Munch-Bellinghausen, a présenté à la diète douze articles relatifs à l'institution d'un tribunal de paix qui aura pour mission d'intervenir, par voie de conciliation, dans les differends qui peuvent s'élever entre les souverains et les états, partout où la loi et la constitution gardent le silence. Les cas spécialement désignés sont l'interprétation de la constitution, l'empiétement des états sur les droits du souverain, et le refus de subsides. Ces douze articles, qui ont été élaborés dans les conférences de Vienne, ont été immédiatement sanctionnés par la diète.

La mort de lord Spencer, père de lord Althorp, a forcé ce dernier, appelé à siéger dans la chambre des pairs, à résigner les fonctions de chancelier de l'échiquier. Lord Melbourne espérait réussir à persuader à M. Spring-Rice de les accepter; dans ce cas, le nouveau comte Spencer aurait pris le ministère des colonies, et il eût été facile de compléter le cabinet par l'adjonction d'un nouveau membre. Mais la volonté royale a inopinément renversé toutes ces combinaisons. Quand lord Melbourne est allé communiquer au roi Guillaume les arrangemens que nécessite la mort du père de lord Althorp, il a appris du prince que la direction des affaires lui était retirée. Lord Wellington est chargé de composer un ministère.

Le nouveau cabinet français a perdu plus vite encore la confiance du roi. Deux jours ont suffi pour la lui enlever, si tant est qu'il en ait jamais joui. MM. le duc de Bassano, Passy, Teste et Charles Dupin ont donné leur démission le 13 et le 14; M. Sauzet n'a pas eu besoin d'en faire autant, ayant eu le bon esprit de ne pas accepter le portefeuille de l'instruction publique. Tout annonce que les membres du cabinet qui s'est retiré, il y a huit jours, vont, presque sans exception, rentrer aux affaires. M. le duc de Trévise a, dit-on, accepté la présidence. Mais les nouvelles de Londres pourraient faire naître des obstacles inattendus dans les arrangemens qu'on voulait prendre à Paris.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

LES VAUDOIS DU PIÉMONT EN 1560.

V.

C'était par une nuit sombre et froide du mois de novembre. Un silence profond enveloppait les rues désertes de la ville de Turin; car en ce temps-là les bourgeois de Turin n'osaient guère sortir de leurs maisons après la chute du jour, parce que le gouvernement avait mis ses hommes d'armes au service de l'Inquisition, et qu'il laissait libre carrière aux voleurs pour se dévouer entièrement à l'extirpation des hérétiques. Mais tout à coup ce silence fut interrompu par un son de cloche prolongé qui retentit devant l'enceinte extérieure de la prison. Un geôlier parut bientôt à la lucarne grillée du guichet; il avança la tête avec précaution, et dirigea la lueur de sa lanterne sur le visage de celui qui choisissait une heure si peu convenable pour se présenter aux portes de la prison. Mais à peine eut-il reconnu les traits de l'étranger qu'il s'empressa d'ouvrir.

— Oh! qui aurait pensé que c'était vous? dit-il en s'efforçant d'adoucir sa voix rauque et criarde; je suis désolé de vous avoir fait attendre; les devoirs de ma charge!..... les prisonniers du saint-office dont je dois répondre!...

— Menez-moi dans le cachot de Pietro Morello, commanda le nouveau venu d'un ton bref, et sans prendre garde aux excuses du gardien de la geôle.

Ils traversèrent ensemble de longs corridors voûtés qui se coupaient en différentes directions à angles droits; ils descendirent plusieurs escaliers séparés les uns des autres par des portes de fer; le geôlier, dans une attitude humble et obséquieuse, marchait en avant pour indiquer la route à son compagnon, et parfois il essayait de reprendre l'entretien en faisant l'apologie de ce triste séjour.

— Voyez-vous, il faut regarder attentivement devant soi; les voûtes sont basses, les pierres glissantes, mais c'est encore une demeure trop belle pour ces maudits hérétiques, pour ces damnés de Vaudois, et quand ils seront en enfer, ils regretteront la prison de Turin.—Baissez la tête, il y a ici un mur qui descend vers une nouvelle galerie. — L'air est humide, mais quand ils brûleront avec les démons. — Par tous les saints, ne vous êtes-vous pas blessé contre ces barres de fer? — Les misérables, ils s'échapperaient s'ils n'étaient pas gardés par de bonnes serrures; il est même arrivé, l'année dernière, que l'un d'entre eux qui avait fait un pacte avec le diable...

— Trève de ces inutiles propos, interrompit l'étranger d'une voix sévère; ne sommes-nous pas encore parvenus au cachot du barbe vaudois?

— Le voici, dit le geôlier en faisant crier trois fois une énorme serrure, et la porte roula sur ses gonds.

— Allez, poursuivit l'étranger en prenant la lanterne des mains de son conducteur, laissez-nous; je veux être seul avec le prisonnier.

Il était impossible, en posant le pied dans le gouffre où gisait Pietro Morello, de ne pas se sentir le cœur défaillir. Ce cachot avait à peine quatre pieds carrés, et ne s'élevait pas jusqu'à hauteur d'homme; il ne recevait un peu d'air que par un espace étroit, ou plutôt par une simple fissure laissée entre deux immenses blocs de pierre, et l'on eût dit qu'on avait voulu retrancher encore une partie de cet élément vital en interceptant la fissure par un épais barreau de fer. Sur le sol, rien, pas même de la paille ni une planche nue, mais un grès inégal et humide. Une lourde chaîne, doublement scellée dans le mur, embrassait le corps du prisonnier, et ne lui permettait d'autre mouvement que celui de s'étendre par terre ou de se tenir debout.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, Pietrò Morello s'était levé, et une sinistre pensée lui traversa le cœur, quand il aperçut un homme vêtu de noir et portant le costume de l'Inquisition. Il n'était pas rare, dans ce temps de fanatisme, à une époque antérieure de douze ans aux massacres de la Saint-Barthélemy, que des hérétiques fussent lâchement assassinés dans le fond de leur cachot, parce qu'on craignait que des supplices trop fréquens n'excitassent la pitié du peuple ou les vengeances de ceux qui étaient attachés aux victimes par les liens du sang ou de la foi. Le vénérable barbe soupçonna aussitôt que sa dernière heure était venue, et se remettant de la secousse qu'il avait éprouvée, il étendit les mains vers l'inquisiteur :

— Au nom de ce Dieu qui est avec nous dans cette prison et qui nous jugera au dernier jour, lui dit-il d'un ton suppliant, mais calme, accordez-moi le temps d'élever encore une fois mon âme jusqu'à lui, avant de quitter ce monde ; laissez-moi prier le Seigneur pour mon troupeau, pour les frères qui doivent me survivre, pour vous aussi, ministre d'un tribunal qui aura de grands comptes à rendre.

— Morello, ne craignez rien, ce n'est pas un meurtrier qui paraît maintenant devant vous, répondit une voix douce et affectueuse.

Et l'étranger dirigea d'une main tremblante les incertaines clartés de sa lanterne sur son visage.

— Vous! c'est vous, Andrea de Bena! Dieu soit béni pour ses inépuisables compassions envers un pauvre pécheur! Je n'espérais plus vous revoir que sur la place publique de Turin, vous sur le banc de votre tribunal, et moi sur mon bûcher. Le Seigneur a entendu mes faibles et indignes prières.

Andrea serra la main du barbe vaudois : Ne perdons pas de temps, lui dit-il ; j'avais l'espoir de vous faire absoudre par le tribunal de l'Inquisition, mais j'ai été cruellement déçu dans mon attente. Vous êtes condamné à mort, et dans deux jours....... Non, digne et pieux vieillard, poursuivit Andrea d'une voix frémissante d'indignation, non, ce crime ne se commettra pas; je viens vous délivrer. J'ai le pouvoir d'ordonner ici, comme l'un des chefs de l'Inquisition, que vos fers tombent et que les portes de cette prison s'ouvrent devant vous. Suivez-moi donc, ajouta-t-il en essayant de détacher sa chaîne ; vous devez être hors de la ville de Turin avant que le jour soit revenu ; demain je ne pourrais plus rien pour vous ; dans quelques heures peut-être il serait trop tard.

Morello tressaillit à cette proposition inattendue, et resta quelques instans plongé dans un silencieux recueillement. Ses traits, si paisibles et si sereins quand il ne fallait que mourir, portaient l'empreinte d'une profonde agitation.

— Andrea de Bena, dit-il enfin, je rends grâces à Dieu de vous avoir inspiré cette pensée d'amour et de dévouement pour un vieillard qui ne peut vous rendre votre bienfait. Je m'en réjouis surtout, parce que cette œuvre de charité atteste que vous commencez à connaître le chemin de la vérité. Puisse votre âme se convertir de plus en plus à la lumière de l'Evangile, afin que nous nous retrouvions ensemble dans le royaume des cieux ! Mais je ne puis pas vous suivre, Andrea ; mon devoir est de rester ici.

— Votre devoir! et pourquoi? N'est-ce pas Dieu qui vous offre des moyens de délivrance?

— Il me serait bien doux, continua Morello en suivant le cours de ses propres méditations, oui, bien doux de revoir le troupeau que j'ai nourri quarante ans de la Parole de vie, et le presbytère où j'ai passé de si heureux jours dans la communion de Dieu, et la vallée où mes pères ont été ensevelis, et ces grottes des montagnes où le Seigneur nous a souvent cachés à l'ombre de ses ailes. Je voudrais employer au service de Jésus, mon Sauveur et mon Maître, les derniers restes d'une voix qui fut chère à ses enfans. Oh! oui, s'il m'était permis d'achever ma course au milieu de mes humbles Vaudois et dans la maison de Dieu, j'accepterais avec joie cette délivrance. Mais comment retourner au seuil de mon presbytère? Les persécuteurs viendraient m'y prendre une seconde fois, et disperser mes membres sanglans sur les ruines du temple où j'ai enseigné les voies de l'Eternel.

— Eh bien ! Genève est là pour vous accueillir, Genève qui ne ferme jamais ses bras devant un proscrit.

— Mon désir, poursuivit le vieillard en se parlant toujours à lui-même, mon désir tend à déloger pour être avec Christ, ce qui me sera beaucoup meilleur; car la vieillesse est pesante quand on n'est pas avec les siens; et que ferais-je sur la terre étrangère, sinon de traîner un inutile fardeau, loin de mes deux patries, de ma terre natale et du ciel? Quitter l'une qui est passagère pour entrer dans l'autre qui est permanente, c'est une grâce et un triomphe pour le chrétien; mais n'être plus dans l'une et n'être pas dans l'autre!

— Des jours plus heureux luiront peut-être sur les vallées de vos pères, et vous y reviendrez alors.

— Oh ! que le cœur de l'homme est désespérément malin par dessus toutes choses, cria Morello avec l'accent d'une vive douleur; honte à moi! je n'ai pensé qu'à moi-même, à moi seul dans ce moment, tandis que je devais me souvenir, avant tout, de mes frères persécutés. Quoi, je fuirais le supplice qui m'attend! Mais l'inquisition, furieuse de perdre sa proie, se livrerait aux plus atroces vengeances contre les faibles restes de mon troupeau, contre les habitans de la vallée qui commencent à peine à relever les débris de leurs chaumières ! Indigne et lâche soldat de Christ, je craindrais de mourir, et j'abandonnerais à la mort les femmes et les enfans de notre malheureuse tribu ! — Non, Andrea de Bena, dit Morello d'une voix ferme et résolue, je n'accepte pas la délivrance que vous m'apportez. Il est écrit : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. J'ai été quarante ans le ministre du Prince de la vie ; je ne veux pas être dans mes derniers jours un messager de mort.

Andrea sentit que toute nouvelle instance échouerait contre la résolution du vieillard. Que puis-je donc faire pour vous? s'écria-t-il tristement.

— Rien pour moi, mais vous pouvez faire beaucoup, beaucoup....

Pietro Morello s'arrêta; il semblait vouloir méditer une grande pensée avant de la laisser sortir de son cœur; il craignait de parler sans être soutenu par l'Esprit de Dieu ; il craignait plus encore de ne point parler.

— O Père des miséricordes! dit-il en lui-même, touche mes lèvres d'un charbon ardent! Donne efficace à la Parole de ton faible serviteur! Accorde-lui, pour dernière bénédiction avant de mourir, d'être l'instrument d'une œuvre qui portera ses fruits jusques dans la vie éternelle ! Au nom de Christ, mon Sauveur, daigne accomplir ta force dans mon infirmité!

Andrea de Bena restait immobile devant le vieillard, et n'osait interrompre sa pieuse méditation ; il attendait avec anxiété la fin de ce discours suspendue par la prière.

Pietrò Morello reprit d'une voix lente et solennelle : Andrea de Bena, vous croyez à l'Evangile de Christ, tel qu'il est enseigné dans la Parole de Dieu ; vous croyez aux doctrines pures et saintes qui ont été conservées de temps immémorial par les Vaudois, et qui viennent d'être proclamées dans toute la chrétienté par les bienheureux réformateurs. — Oui, je sais que vous y croyez; je sais que le Seigneur vous a fait la grâce d'ouvrir les yeux sur les erreurs de l'Eglise romaine et sur ses grandes iniquités. Vous avez vu de près cette impure Babylone qui trafique des choses

sacrées, et qui vend son Dieu même aux richesses du monde; vous avez vu aussi nos confessions de foi, le zèle des tribus vaudoises pour la cause de la vérité, leurs mœurs simples et chrétiennes, leur fidélité à suivre l'exemple de Jésus-Christ. Le Seigneur a plus d'une fois, sans doute, frappé à la porte de votre cœur. Mais il vous reste une chose à faire....

Le vieillard s'arrêta de nouveau, comme pour chercher des expressions plus fortes que celles qui lui venaient alors dans l'esprit. — Non, s'écria-t-il, ce n'est pas la voix de l'homme que vous devez entendre dans ce moment qui décidera peut-être de votre sort éternel, mais la voix de Dieu. Ecoutez les commandemens des Ecritures. « Retirez-vous, dit le prophète Esaïe, retirez-vous, sortez de là; ne touchez à aucune chose souillée, sortez du milieu d'elle, nettoyez-vous, vous qui portez les vaisseaux de l'Eternel; car l'Eternel ira devant vous, et le Dieu d'Israël sera votre arrière-garde. Fuyez hors de Babylone, dit le prophète Jérémie, et sortez du pays des Caldéens, et soyez comme les boucs qui vont devant le troupeau. Si quelqu'un me sert, dit le Seigneur Jésus-Christ, qu'il me suive, et où je serai, celui qui me sert y sera aussi; et si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. Ne vous unissez point avec les infidèles, dit l'apôtre saint Paul; car qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité? et quelle union y a-t-il entre la lumière et les ténèbres? Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial? ou qu'est-ce que le fidèle a de commun avec l'infidèle? Et quel rapport y a-t-il du temple de Dieu avec les idoles? C'est pourquoi sortez du milieu d'eux et vous en séparez, dit le Seigneur, et ne touchez point à celui qui est impur, et je vous recevrai, je serai votre Père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant. » — Oui, Andrea, c'est le Tout-Puissant qui vous invite à confesser ouvertement la vérité, à sortir publiquement de l'Eglise où règne l'Anté-Christ, et si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, n'endurcissez point votre cœur!

Andrea de Bena, qui avait écouté avec un religieux respect les paroles du vieillard, se jeta dans ses bras, puis tombant à genoux : Donnez votre bénédiction, ô vénérable ministre du Seigneur! au plus indigne et au plus petit d'entre vos frères; elle me fortifiera dans cette grande épreuve..... Mais avant de vous la demander, j'aurais dû vous expliquer les motifs qui m'ont fait demeurer jusqu'à présent dans l'Eglise romaine.....

— Dieu veuille te bénir, mon jeune ami, mon frère, interrompit Morello en étendant les mains sur sa tête! Que la grâce et la paix, l'intelligence et la force te soient multipliées de la part de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre Seigneur! Puisses-tu combattre vaillamment dans le bon combat, garder la foi jusqu'au terme de ton pélerinage, et obtenir par ta persévérance la couronne incorruptible de gloire qui est réservée aux élus! Maintenant, ajouta le vieillard en se baissant vers lui, relève-toi, Andrea de Bena, je suis prêt à t'écouter.

Les yeux d'Andrea étaient baignés de larmes, lorsqu'il les leva sur Pietro Morello : Depuis long-temps, lui dit-il, j'ai éprouvé des doutes sur les enseignemens de l'Eglise dans laquelle Dieu m'a fait naître, et mon âme a été cruellement ballottée entre les souvenirs de mon enfance et les clartés nouvelles que j'avais puisées dans la lecture de la Bible. Plus je recourais aux témoignages de la Parole, plus je me persuadais que Rome n'a pas gardé fidèlement le dépôt de la vérité. Il aurait fallu dès lors, je l'avoue, me séparer d'une Eglise qui n'avait plus pour moi les caractères d'une institution divine; mais..... oserai-je le dire? pardonnez à l'orgueil de mon cœur, misérable orgueil qui séduit si aisément celui qui est né de la femme! J'ai eu la folle présomption de croire que je réussirais, restant dans la communion romaine, à la purifier par mes prédications et par mon exemple; il me semblait que l'ouvrier qui travaille au dedans de l'édifice pour le nettoyer de ses souillures est plus utile que celui qui se place en dehors. J'ai donc prêché dans les principales villes de l'Italie sur les dogmes de la révélation sans y joindre l'apologie des traditions humaines, et les peuples sont accourus en foule pour m'entendre, le clergé n'a pas compris quelle était ma véritable mission, et le pape lui même séduit par les succès d'une vaine éloquence, m'a regardé comme l'un des plus fermes soutiens de sa triple couronne. Cependant mes paroles avaient le don d'émouvoir la multitude, mais ne portaient aucun fruit; l'Evangile, tel que je l'enseignais, ne pénétrait pas dans les âmes, et les pratiques superstitieuses conservaient toujours leur autorité.

— Je ne m'en étonne pas, mon fils, car vous aviez pris une voie détournée, au lieu de suivre la voie droite pour servir Jésus-Christ. Vous aviez consulté les calculs trompeurs de la prudence humaine, tandis qu'il fallait obéir avec simplicité d'esprit et humilité de cœur à la volonté de Dieu. Nul ne peut espérer que le Seigneur bénira ses exhortations, aussi long-temps qu'il n'aura pas le courage de confesser hautement sa foi, toute sa foi devant les hommes.

— Mon illusion se dissipa bientôt, mais il m'en vint une autre..... hélas! nous sommes si ingénieux à trouver des prétextes qui nous rassurent dans notre lâcheté! Je vins donc à m'imaginer que s'il m'était impossible de produire une réforme dans l'Eglise de Rome, je pourrais, du moins, arracher quelques victimes au tribunal de l'Inquisition et y faire entendre la voix de la charité chrétienne. Entraîné par cette nouvelle chimère de l'orgueil, j'ai consenti à prendre la charge d'inquisiteur, et j'espérais, il n'y a pas encore trois jours, que ma parole serait assez puissante pour obtenir un édit de paix en faveur des tribus vaudoises et de tous leurs prisonniers. Frivole espoir! vain rêve!

— N'attendez rien du méchant, s'écria le barbe; car l'ange de Dieu a dit : Que celui qui est injuste soit encore injuste! que celui qui est souillé se souille encore!

— Tant de mécomptes m'avaient enfin détrompé, et mon seul désir était de vous ouvrir les portes de cette prison pour me réfugier avec vous dans les murs de Genève; j'étais heureux de penser que ma charge d'inquisiteur servirait une fois à sauver un innocent, et je voulais la jeter loin de moi aussitôt après avoir accompli cette œuvre. Mais vous craignez que notre fuite n'attire d'effroyables malheurs sur les habitans des vallées, et je comprends la force de ce motif; je n'insiste plus. Votre destinée va s'accomplir, vénérable Morello; mais la mienne! Oh! je me confie maintenant à vous; suppléez à mon inexpérience par votre sagesse; éclairez, guidez un frère qui n'a pas encore traversé l'épreuve de l'affliction. Que faut-il que je fasse pour contribuer, selon mes faibles moyens, à l'avancement du règne de Jésus-Christ?

— Je te le dirai, mon fils, sur la place de Turin en présence du peuple et du tribunal de l'Inquisition. Jusques-là renferme-toi dans la solitude, et supplie ardemment le Seigneur de te fortifier.

(*La fin au prochain numéro.*)

ECONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

DE QUELQUES FAITS QUI RÉSULTENT DE L'ENQUÊTE COMMERCIALE.

Nous ne venons pas prendre parti pour ou contre le système prohibitif; il nous suffira, pour cette fois, de recueillir dans l'important interrogatoire de M. Mimerel, délégué des chambres de commerce de Lille, Roubaix et Turcoing,

quelques faits qui se rapportent plus directement aux sujets traités dans une feuille religieuse et philosophique.

— Les enfans, a demandé M. le ministre du commerce, travaillent-ils aussi long-temps que les hommes faits dans les filatures?

— La même chose, a répondu M. Mimerel.

— Dans quelles proportions les enfans entrent-ils dans le nombre des personnes employées?

— A peu près pour la moitié, enfans et adultes.

— A quel âge travaillent-ils dans les ateliers?

— Les plus jeunes à six ans, mais en petit nombre; il y en a beaucoup de huit ans.

— Les plus jeunes n'ont pas encore été à l'école?

— Non.

— Employez-vous proportionnellement autant d'enfans qu'en Angleterre?

— Oui, c'est à peu près la même chose.

— Prend-on des précautions pour que le travail industriel ne nuise pas à la santé et au développement physique des enfans?

— Les enfans dans nos filatures se portent, en général, très-bien; nous n'avons pas de chômage occasionné par le mauvais état de leur santé. Mais le séjour des ateliers est peu salubre, peu propre à développer et fortifier la constitution de l'homme. On sait d'ailleurs que dans les pays industriels, on trouve beaucoup moins d'hommes valides pour le recrutement que dans les pays d'agriculture.

Ces détails confirment ceux que l'un de nos correspondans nous a donnés dans une lettre sur le *travail des enfans dans quelques établissemens industriels* (Voyez le *Semeur* du 5 septembre dernier).

Les enfans entrent dans les filatures vers l'âge de sept à huit ans, et quelquefois au-dessous de cet âge. Ils n'ont reçu aucune instruction avant cette époque, et ils n'en peuvent recevoir aucune après; car ils travaillent, en été, depuis cinq heures du matin jusqu'à huit ou neuf heures du soir, et en hiver, depuis la pointe du jour jusqu'à neuf ou dix heures du soir, sans compter les quarts et les tiers de jour en sus. Il est donc impossible à ces pauvres enfans de fréquenter une école, ne fût-ce qu'une heure par jour, et ils grandissent dans la plus profonde et la plus déplorable ignorance. La seule chose qu'ils apprennent, c'est le mal;— le mal dans ses excès les plus hideux;—les juremens, les blasphèmes, le cynisme de l'impiété, l'ivrognerie, le libertinage. Et plus s'étend l'industrie, plus s'accroit cette misérable population d'êtres ignorans, corrompus et abrutis.

Quant à l'influence du travail des filatures sur la santé des enfans, M. Mimerel ne nous semble pas tout-à-fait d'accord avec lui-même. Il reconnait, d'un côté, que le séjour des ateliers est *peu salubre*, qu'il y a *moins d'hommes valides* pour le recrutement dans les pays industriels que dans les pays d'agriculture, et il avance, d'un autre côté, que les enfans dans les filatures se portent en général *très bien*. Comment il est possible de se porter très bien en passant quinze heures par jour dans des ateliers peu salubres, c'est ce que nous ne nous chargeons pas d'expliquer. Comment il résulte de la bonne santé des enfans qu'il y a moins d'hommes valides dans les pays industriels que dans les pays d'agriculture, c'est ce qui nous parait également difficile à comprendre.

M. Mimerel n'a pas répondu directement à la question du ministre qui lui demandait si l'on a pris des précautions pour que le travail industriel ne nuise pas à la santé des enfans. Il est probable que ces précautions se réduisent à peu de chose, et qu'elles sont subordonnées à la bonne qualité des produits. L'intérêt du filateur parle plus haut que l'intérêt de la santé et de la vie des ouvriers; il serait insensé d'attendre qu'il en soit autrement, lorsque la loi reste muette et désarmée devant les calculs de l'égoïsme individuel. L'humanité de quelques filateurs n'y peut rien changer, parce que les autres ne suivraient pas leur exemple, et qu'il faut soutenir la concurrence ou fermer ses établissemens.

Il n'y a pas de chômage occasionné par le mauvais état de la santé des enfans, a dit M. Mimerel. Qu'est-ce que cela prouve? Que les enfans qui tombent malades sont renvoyés, et qu'on en prend d'autres: voilà tout. Il y a des enfans *de rechange* pour suppléer à ceux qui deviennent incapables de travailler. Et puis ne sait-on pas que les enfans, sollicités par les exigences et par les besoins de leurs parens, travaillent aussi long-temps qu'ils peuvent se traîner jusqu'aux filatures, et n'abandonnent l'atelier que lorsqu'ils y sont absolument contraints par le complet dépérissement de leur constitution? La tâche qu'ils ont à remplir devant les métiers des filatures n'exige pas un emploi de forces considérables; il leur suffit de pouvoir se tenir debout et avancer la main pour rattacher les fils de coton ou éplucher le coton brut; rien n'empêche donc qu'ils ne demeurent jusqu'à extinction dans cette atmosphère *peu salubre*, et que nous regardons, nous, comme une atmosphère empoisonnée de miasmes délétères.

Un pareil état de choses appelle l'attention du gouvernement. Le pouvoir est puissamment intéressé, sous deux rapports, à s'en occuper: il doit veiller au bien-être des classes ouvrières, qui nourrissent une irritation toujours croissante contre l'ordre social, parce que cet ordre les livre sans défense, eux et leurs familles, à une exploitation meurtrière; on a beau répondre que les ouvriers sont maîtres de refuser leur travail aux conditions imposées par les fabricans; non, ils ne le sont pas: car, avant tout, il faut vivre. Le pouvoir doit craindre aussi de laisser grandir une génération ignorante et immorale qui, par cela même qu'elle n'aura point d'instruction ni de mœurs, sera prête à bouleverser le pays au premier signal d'un factieux. Qu'on y prenne garde: il y a déjà plus de deux cent mille familles dont les enfans sont ainsi abandonnés, par l'effet d'un travail excessif, à l'ignorance et à l'abrutissement; ce nombre tend constamment à s'augmenter, et dans quinze ans nous aurons plus d'un million d'ouvriers qui seront descendus au niveau de l'état sauvage à côté des progrès de notre civilisation. La France a pu voir dans les sanglantes émeutes de la ville de Lyon, ce qu'on doit attendre de ces hommes sans lumières, sans moralité, sans principes, et qui n'ont d'autre mobile de conduite qu'une haine ardente et implacable contre l'état social tel que nous l'ont fait nos législateurs. C'est là une question de vie ou de mort pour notre avenir. Encore une fois, l'impérieux devoir du gouvernement est d'y penser avant qu'il soit trop tard.

Si l'on diminue par une loi, comme on l'a fait dans la Grande-Bretagne, le nombre d'heures de travail des enfans dans les filatures, le coton filé coûtera peut-être un peu plus cher. Soit; on s'est bien soumis à ce renchérissement pour ne pas trop blesser les intérêts des propriétaires de mines de charbon et d'usines; la santé, l'éducation, la vie des enfans du peuple ne sera-t-elle pas estimée aussi haut que la prospérité des forges et des houillères? S'il fallait choisir entre la loi qui réglera le travail des enfans et le maintien provisoire de la prohibition pour les cotons filés, nous n'hésiterions pas; il vaut mieux ajourner un progrès dans les douanes que de condamner des milliers d'enfans à un brutal et dangereux ilotisme. Craignons que les Barbares, au lieu d'accourir des solitudes glacées du Nord, ne sortent de nos rangs et ne frappent à la porte de l'édifice social, une massue et une torche à la main.

Nous citerons encore, avant de terminer cet article, un

autre fait remarquable qui résulte de l'interrogatoire de M. Mimerel. Le ministre du commerce a demandé : Les ouvriers ont-ils des habitudes d'ordre et d'économie ? font-ils des épargnes?

—Non, a dit M. Mimerel. Nous cherchons à obtenir d'eux qu'ils en fassent ; nous pensons à établir, à cet effet, une caisse d'épargnes (à Roubaix), quoique nous sachions que celle de Lille, ouverte depuis quelques mois, reçoive peu des ouvriers de filature.

—Y a-t-il une distinction à faire entre les ouvriers de filature et les autres?

—Oui; les tisserands, dont le salaire est moins fort, font des économies; ils ont des habitudes d'ordre qu'on peut constater; ils vivent dans l'intérieur de leurs familles, ont des mœurs plus régulières, et fréquentent plus les écoles et moins les cabarets.

Ce peu de mots renferme de graves instructions. Les ouvriers qui gagnent *le plus* font *moins* d'économies que ceux qui reçoivent un salaire inférieur. D'où vient cela ? C'est que les vices des ouvriers augmentent avec leurs ressources, et même dans une proportion encore plus forte. Si ces ressources sont doublées, ils dépensent, non deux fois plus, mais trois fois plus dans les excès de la débauche et de l'ivrognerie, dans les choses d'ostentation et de vanité.

On peut voir ici la grande erreur des économistes qui ne songent qu'à augmenter les ressources et le bien-être matériel du pauvre, et négligent en même temps de rechercher les moyens qui le rendraient plus moral. Si leurs vœux étaient réalisés, il y aurait plus de vices, plus de prétentions, plus d'imprévoyance qu'auparavant, et par conséquent plus d'indigence et de misère, mais non plus de mœurs et de bonheur. Le perfectionnement moral est le premier objet dont il faudrait s'occuper, et celui auquel on pense le moins. Il y a pourtant une inconcevable illusion à ne pas s'apercevoir que le progrès matériel lui-même ne saurait avoir lieu que par le progrès des principes religieux et des bonnes mœurs.

REVUE RELIGIEUSE.

LA REVUE DE PARIS. — LA REVUE DU PROGRÈS SOCIAL.

Parmi les signes qui indiquent le retour des esprits vers les idées religieuses, il en est un qui nous paraît avoir une haute portée : c'est le nombre toujours croissant d'avocats habiles qui s'attachent à défendre la cause du Christianisme. Les plus illustres écrivains de notre époque, MM. de Chateaubriand, de Lamartine, de La Mennais, ont sonné l'insurrection contre l'avilissant despotisme de la philosophie du dernier siècle, et relevé de la poudre la vieille bannière de l'Evangile. Après eux, MM. Ballanche, Jouffroy, Sainte-Beuve, ont mis au service des convictions religieuses leur puissante intelligence, leurs veilles laborieuses, leurs inductions scientifiques et leur admirable talent de style. La jeune école littéraire, qui reconnaît pour son chef M. Victor Hugo, semble éprouver aussi le besoin de revenir aux croyances religieuses, et l'auteur des *Feuilles d'automne* écrivait dernièrement dans la *Revue de Paris* : « Souvenez-vous qu'il y a un livre plus philosophique que le compère Matthieu, plus populaire que le *Constitutionnel*, plus éternel que la charte de 1830 : c'est l'Ecriture-Sainte. Donc ensemencez les villages d'Evangiles. Une Bible par cabane. Que chaque livre et chaque champ produisent à eux deux un travailleur moral. »

En face de cette forte et nombreuse phalange qui déclare chaque jour plus ouvertement ses sympathies pour la vérité chrétienne, où sont les défenseurs de l'incrédulité? Nous les cherchons et ne les trouvons point. Aucun nom illustre, aucune haute renommée n'a voulu recueillir l'héritage de Voltaire et de Rousseau. Quelques littérateurs de l'empire, romanciers, moralistes ou soi-disant, poètes épiques, tragiques, lyriques et autres, qui avaient essayé, avec la maladresse des plagiaires, de continuer l'œuvre du dix-huitième siècle, ne vivent déjà plus que dans les mémoires les plus tenaces. On ne citerait que deux ou trois médecins qui aient fait de nos jours un peu de bruit, en soutenant les doctrines du matérialisme. Ces disciples de Galien, au lieu de répéter l'hymne de leur maître, ont ramassé leur science, comme une massue, pour abattre les idées religieuses; mais une autre science non moins solide que la leur a détourné le coup. On se souvient du rude jouteur qui a battu en brèche le système de M. Broussais. A l'heure où nous sommes, les médecins eux-mêmes laissent le matérialisme en dehors de leurs écrits, et la *Gazette médicale* signalait récemment l'absence des convictions religieuses comme l'une des causes de cette épouvantable maladie que l'histoire flétrira du nom de *suicidisme*. L'incrédulité recule d'effroi devant les fruits qu'elle a portés.

Les nouveaux noms qui surgissent avec quelque éclat dans notre monde littéraire viennent presque tous se ranger sous l'étendard du Christianisme. Nous aimons à distinguer parmi eux M. *A. Granier de Cassagnac*. M. Granier sait écrire avec autant de bon sens que d'esprit, chose peu commune par le temps qui court; il a un style élégant sans manière, facile sans dévergondage, piquant sans exagération ; sa verve n'a pas besoin des invectives pour frapper fort, et ses critiques morales ou littéraires ne perdent rien à s'appuyer sur de bonnes études.

M. Granier a publié un excellent article sur le roman de *Jacques*, dans l'une des dernières livraisons de la *Revue de Paris*. L'utopie immorale et absurde de la femme libre, qui est descendue des nuages du saint-simonisme dans les romans de Mme Sand, n'a jamais rencontré de plus habile antagoniste. M. Granier prouve que cette prétendue femme libre ne serait ni fille, ni épouse, ni mère, ni sœur dans le sens réel du mot; qu'elle ne posséderait rien de ce qui donne du repos au cœur, de la dignité aux affections, du charme à la vie; qu'elle aurait tout au plus quinze ans de son existence dévorés dans un ignoble délire, et qu'elle serait à la fois la plus malheureuse et la plus abjecte des créatures humaines. Il prouve aussi que le Christianisme a fait pour la femme tout ce qu'il est possible de faire, et lui a donné tout ce qu'elle a droit d'attendre. C'est le Christianisme qui l'a rendue égale de l'homme, supérieure à ses enfans, honorable et honorée dans le sein de la famille. Une plus large émancipation ne serait, en dernière analyse, qu'une dégradation; les femmes ne tarderaient pas à s'apercevoir qu'elles se sont avilies en voulant franchir les sages limites posées dans la Parole de Dieu. L'excès de la liberté les réduirait bientôt à l'excès de la servitude, en les faisant passer par l'excès du vice. La femme libre imaginée par les saint-simoniens et par Mme Sand n'est que la femme sans mœurs, sans famille, sans dignité, sans bonheur, sans avenir.

La huitième livraison de la *Revue du Progrès social* contient un autre article non moins remarquable de M. Granier de Cassagnac ; il traite des conférences religieuses qui ont eu lieu, l'hiver dernier, dans la métropole de Paris. L'auteur s'accorde avec nous sur ce fait important, que le Christianisme revient en France par les sommités scientifiques et littéraires. « On croyait volontiers, au dix-huitième siècle, dit-il, que le savoir et le Christianisme étaient choses ennemies et inconciliables, et qui ne pouvaient trouver leur point d'intersection que dans les intelligences disposées à répudier leur libre arbitre ; si bien que ce qui était une preuve d'irréligion passait vulgairement pour une preuve de science, et que les impies avaient reçu du public le nom d'esprits forts. Aujourd'hui les choses sont bien changées; si changées, que toute la portion de la société qui pense s'est plus ou moins rapprochée du Christianisme, et que tout ce qui va répétant encore les axiomes du Dictionnaire philosophique passe communément et sans dispute pour la portion lourde et béotienne de notre temps. Du reste, esprit fort désigne toujours un impie, mais ne désigne plus un savant : c'était un éloge ; c'est une injure. »

M. Granier juge très-sévèrement les discours qui ont été prononcés pendant les conférences religieuses. « Nous devons avouer que ces huit conférences, dit-il, n'ont pas été à la hauteur de la pensée qui les avait conçues. A part le discours de M. de Quelen, rempli de grands et de justes aperçus, et écrit simplement, noblement et avec effusion, tout le reste a été de la rhétorique délayée, vide, prétentieuse, de la mauvaise rhétorique. Nous ne voulons nommer ici aucun de ces prédicateurs, n'ayant rien de très-obligeant à leur dire ; mais, en vérité, ce serait effrayant pour l'Eglise de France, si elle ne possédait que de pareils orateurs. Le vice fondamental de tous ces discours, c'est que ce sont des sermons dans le sens ordinaire de ce mot, c'est-à-dire des déclamations plus ou moins emphatiques sur un passage de l'Ecriture. Or, le meilleur sermon ne prouve rien ou pas grand' chose; car n'ayant pour but que le développement d'un texte,

il n'avance rien par delà ce texte, tire tout de ce texte, et n'existe pas pour son propre compte. Un sermon, c'est une redite, et rien de plus. »

Si M. Granier s'était contenté de dire que les sermons des conférences qui considéraient Jésus-Christ comme lumière du monde, comme précepteur du genre humain, comme modèle des hommes par ses actions, etc., n'offraient qu'une apologétique rebattue et des lieux-communs qui se retrouvent partout; s'il avait ajouté que ces lieux-communs s'étaient reproduits sous la forme d'amplifications phrasières et vulgaires, nous aurions été parfaitement de son avis. Mais pourquoi se fâcher contre un mot, contre le mot de sermon? Un sermon, comme tout autre discours, renferme le développement ou la défense d'une vérité; le discours qui défend ou développe une vérité religieuse porte le nom de sermon : voilà tout. Quant au texte, il indique sommairement le sujet que le prédicateur se propose de traiter; les orateurs de la tribune et du barreau doivent aussi indiquer leur sujet, sous peine de violer une règle essentielle imposée à la rhétorique par la nécessité des choses. Lorsque M. Granier avance que le prédicateur tire *tout* de son texte et ne peut aller au-delà, il oublie que l'éloquence de la chaire emprunte des argumens et des preuves à toutes les sciences humaines, depuis la philosophie jusqu'à l'agriculture. Les sermons des conférences étaient médiocres, soit; mais n'en concluez pas qu'ils étaient médiocres par cela seul que c'étaient des sermons : ce raisonnement serait par trop puéril.

M. Granier cherche ensuite quelle devrait être la direction de l'enseignement religieux dans notre siècle. Cet enseignement se diviserait en deux branches : l'une répondrait aux besoins littéraires et moraux, l'autre aux besoins politiques des générations présentes. S'il faut en croire M. Granier, le principe esthétique de l'école nouvelle, à savoir le rapprochement des deux types que les poétiques anciennes appellent le *beau* et le *laid*, est évidemment fourni par le Christianisme lui-même, de telle sorte que la littérature actuelle est chrétienne dans sa conception. Il serait donc essentiel de montrer le rapport des dogmes chrétiens avec ces études littéraires. Pour les études morales, elles demandent à être aussi ramenées au Christianisme; c'est le Christianisme qui a créé le père de famille moderne, la femme, la mère de famille, le fils, le serviteur; il est donc simple que ce qu'il a produit, il le règle, il le dirige, il l'harmonise; qu'il lui indique sa destination sociale, son but final, c'est-à-dire qu'il détermine sa moralité. Enfin, le Christianisme qui a fait notre société politique doit encore y intervenir, et s'allier de bonne grâce avec la seule véritable puissance de l'époque, la bourgeoisie. M. Granier voudrait que le prêtre s'associât, dans tout ce qu'il a d'intérêts matériels et d'influence morale, aux intérêts et aux tendances de la société, qu'il portât quelque sympathie à nos institutions politiques; enfin, qu'il siégeât à la chambre.

Les conseils de M. Granier sont bons à suivre, et s'il y avait des ecclésiastiques à la chambre, ils feraient bien de s'associer aux progrès de nos libertés politiques. Mais de bonne foi, l'enseignement chrétien doit-il se renfermer dans le cercle tracé par M. Granier de Cassagnac? doit-il s'occuper exclusivement des rapports du Christianisme avec la nouvelle école de littérature, des besoins de la famille moderne et des intérêts de l'ordre social? Si c'était là tout le Christianisme compatible avec nos idées et nos mœurs, que M. Granier le tienne pour certain, le Christianisme serait mort et deux fois mort. La grande affaire du Christianisme, c'est d'établir les rapports de l'homme avec Dieu, avec la vie éternelle. La littérature, la famille considérée sous le point de vue terrestre, la société politique ne sont pour l'Evangile que des intérêts subordonnés, secondaires, et même tout-à-fait insignifians lorsqu'on les met en parallèle avec l'intérêt immense de l'éternité. Jésus-Christ a dit qu'il n'y a qu'une *seule chose nécessaire*, et cette seule chose nécessaire n'est pas du tout l'avenir de la littérature, de la famille, de l Etat, mais l'avenir de l'âme, le salut de l'âme, le bonheur éternel de l'âme. M. Granier a le malheur, involontaire sans doute et inaperçu de sa part, de se trouver en parfaite contradiction avec Jésus-Christ. Ce que Jésus-Christ déclarait être la seule chose nécessaire, M. Granier n'en parle aucunement, non pas même de la manière la plus indirecte, et il proclame, lui, comme les seules choses nécessaires, des objets dont Jésus-Christ n'a presque jamais parlé. M. Granier dit, après Cyprien, que ce n'est pas pour peu que Jésus a reçu des clous aux pieds et aux mains, la lance au côté, les lanières aux épaules et des crachats au visage. Non, certes, ce n'est pas pour peu, c'est même pour beaucoup plus, pour infiniment plus que vous ne le croyez. Ce n'est pas seulement pour fournir un principe à la littérature, ni pour changer l'intérieur de la famille, ni pour émanciper les classes les plus nombreuses de la société que Jésus a souffert et qu'il est mort; car ce serait là peu, extrêmement peu, quand on considère la personne de la victime. Il a souffert, il est mort pour accomplir une œuvre qui vaut plus que le monde entier, que tous les mondes ensemble qui gravitent dans l'espace : il est mort pour racheter les âmes de la condamnation éternelle, pour sauver les âmes par l'expiation de la croix. Une seule âme sauvée, une seule a plus de prix que toutes les œuvres du génie, tous les besoins terrestres des familles, toutes les destinées des empires. Si M. Granier ne sait pas cela, que sait-il du Christianisme? et s'il ne croit pas cela, que croit-il?

Et qu'il y prenne garde, les intérêts mêmes qu'il place au premier rang, les intérêts de la famille et de la société n'ont de véritable point d'appui que dans le grand intérêt du bonheur éternel. Le salut des âmes est la racine de l'arbre sur lequel fleurissent les familles et les Etats; que la racine soit coupée, et ses branches tomberont dans la poudre, flétries et mortes. Comment les apôtres et leurs successeurs ont-ils renouvelé la face du monde? Est-ce en prêchant l'émancipation des esclaves, en annonçant une nouvelle organisation domestique et politique? Puérile et absurde hypothèse! Avec une telle prédication les apôtres auraient produit peut-être une nouvelle guerre de Spartacus, une nouvelle conspiration de Thraséas, une révolte des gardes prétoriennes, et rien au-delà. Les apôtres ont fait mieux et plus : ils sont venus parler au nom de Dieu, au nom de l'éternité, au nom du salut des âmes, au nom de ce qui est plus précieux mille fois que la vie à qui sait apprécier sa vraie destination et sa fin. Leur parole fut écoutée; le vieux monde romain disparut avec son polythéisme décrépit; les cœurs se convertirent à l'Evangile, et par l'effet de cette conversion, les esclaves devinrent libres, la femme se trouva réhabilitée, et l'ordre politique s'établit sur des bases nouvelles. Voilà la marche suivie par les apôtres et par leurs successeurs; elle seule pouvait changer la face de l'humanité; seule, elle peut encore la changer aujourd'hui. Espérons qu'elle le fera. La famille ne sera heureuse, la société prospère, la littérature décente et respectable qu'autant que les cœurs auront un autre principe de vie, et ils ne l'obtiendront que par l'enseignement des doctrines fondamentales du Christianisme.

Nous concevons le plan de M. Granier comme un état de transition qui doit trouver place dans les livres et dans les journaux religieux. Sous ce rapport, nous essayons nous-mêmes d'y concourir, et nous applaudissons à tous les écrits qui développent les harmonies du Christianisme avec les besoins de la littérature, de la famille et de l'ordre social; les excellens articles de M. Granier ne sont pas omis dans nos éloges, il peut s'en convaincre par celui-ci. Mais que d'un simple *moyen* il prétende faire le *but* de l'enseignement religieux; qu'il mette en haut ce qui doit être en bas, et qu'il mette, non en bas seulement, mais dehors ce qui doit être en haut; qu'il chasse Dieu, l'âme et l'éternité, rien de moins, du sanctuaire de l'Evangile, pour y introniser à leur place des intérêts passagers et éphémères; qu'il demande au prêtre, au prêtre chrétien, d'annoncer, dans l'enceinte même du temple, un Christianisme où Jésus-Christ ne figurerait plus que comme une vaine décoration devant la littérature, la famille terrestre et la société; que M. Granier, enfin, prenne au rebours la vérité révélée, et qu'il jette au vent les bases de l'édifice pour élever en l'air je ne sais quoi d'informe et qui ne saurait se soutenir par soi-même; il faut dire alors à M. Granier qu'il se trompe autant que peut se tromper une intelligence d'homme.

Cette erreur, du reste, nous étonne médiocrement. Beaucoup d'écrivains distingués, tout en servant la cause de l'Evangile par des travaux auxquels personne plus que nous ne se plaît à rendre justice, s'obstinent à l'envisager sous ses aspects secondaires; l'un renferme tout le Christianisme dans la poésie; l'autre, dans la philosophie; un troisième, dans la morale; un quatrième, dans la politique; chacun dresse à plaisir son lit de Procuste, et réduit les enseignemens de la Parole de Dieu aux mesquines proportions de sa propre pensée. M. Granier a fait, lui, de l'éclectisme avec toutes ces idées incomplètes; il a réuni dans un seul cadre la poésie, la philosophie, la morale et la politique; mais comme l'idée fondamentale manquait partout, son système d'éclectisme ne pouvait rien produire de complet ni de vivant; c'est un cadavre sans tête et sans cœur.

Il est bien temps que l'expérience, à défaut d'autre précepteur, indique une meilleure voie à nos bons écrivains. On a essayé de leur méthode et de leurs avis; qu'en est-il résulté? M. l'abbé Châtel, en prêchant un christianisme poétique, philosophique, moral et social, s'est trouvé tout seul au bout de quelques semaines. Les templiers n'iront guère plus loin, et les églises, les chapelles qui commencent à se remplir d'auditeurs sérieux, redeviendraient bientôt désertes, si l'on suivait les conseils de nos littérateurs. Singulière exigence, en effet, que d'imposer au Christianisme le suicide pour première condition de

vie! Commencez par vous tuer, et puis nous viendrons à vous! Le Christianisme ne commettra pas ce crime ni cette faute, soyez-en assurés. Dieu y veille, et les chrétiens ont devant eux dix-huit siècles de grands exemples et de nobles triomphes.

En tout ceci nous n'avons pas eu l'intention de faire l'apologie des discours prononcés dans les conférences religieuses. Les prédicateurs de Notre-Dame auraient dû creuser plus avant dans les idées de leurs auditeurs, et les saisir au centre même de leurs préjugés pour les conduire vers la croix de Jésus-Christ. En d'autres termes, ils auraient dû prendre, pour leurs sujets non, pour leur but encore moins, mais pour leur *point de départ*, les opinions de nos hommes de lettres les plus avancés dans le Christianisme, et montrer ce qui leur manque, d'où ils auraient déduit la nécessité de la foi chrétienne pour la vie présente et pour la vie à venir. Ils ne l'ont pas fait; c'est un malheur, mais un malheur réparable : ne brûlons point la maison, parce que des badigeonneurs malhabiles n'ont pas su en restaurer la façade. Dieu qui n'a pas laissé périr en France l'œuvre de Christ sous la hache révolutionnaire, lui suscitera de meilleurs ouvriers.

L'espace nous manque pour nous occuper de quelques articles très-intéressans de la *Revue d'économie politique*. Nous y reviendrons.

LE LIVRE DÉLAISSÉ.

Les livres, a-t-on dit maintes fois, sont de véritables amis. On conçoit en effet que, doués de caractères différens, ils se prêtent avec une souplesse merveilleuse aux besoins variés d'esprit et de cœur que font successivement éprouver à l'homme les circonstances au milieu desquelles il se trouve placé, et qu'il n'est pas pour lui de péripétie morale ni intellectuelle dans laquelle il n'aime à se trouver en compagnie de l'un ou de plusieurs d'entre eux. D'intimes relations sont d'autant plus faciles à soutenir avec des amis de ce genre qu'on les reçoit et qu'on les congédie à volonté, que jamais ils ne se formalisent de l'oubli dans lequel on peut les laisser languir, et qu'à la moindre sollicitation on les retrouve toujours prêts à tenir le même langage que par le passé, et à user, dans le secret de l'intimité, du rare et utile privilége de tout dire. Pour quiconque lit, voilà ce que sont les bons livres, les livres réellement dignes de ce nom.

Quant aux personnes qui ne lisent pas, que peuvent être pour elles les livres qu'elles possèdent, si ce n'est de misérables ilotes tenus dans un déplorable servage? Tel maître, sans doute, prendra soin de les parer de riches vêtemens et de dorer leurs chaînes; mais ils n'en resteront pas moins sous son toit garrottés dans les liens d'une perpétuelle inertie, et, une fois placés sous le coup d'une irrévocable condamnation au silence, ils se verront réduits à remplir le même rôle que ces muets du sérail dont le stérile office est de végéter aux pieds d'un sultan, ou de se traîner à la suite de son cortége. Pauvres livres! que font-ils, en effet, sur les rayons de tant de bibliothèques? Bons et mauvais y serrent leurs rangs dans un bizarre pêle-mêle. Les premiers gémissent de se sentir en contact avec les seconds; mais qu'importe à leur maître ce triste voisinage? A peine les connaît-il par leurs noms; il lui faut des livres telsquels, parce qu'il est de bon ton d'en avoir, et sa sollicitude pour eux se borne à leur donner une riche livrée, moins pour complaire à ses yeux que pour briller à ceux d'autrui. L'arrogante hospitalité qu'il leur donne ressemble assez à celle que reçoivent de lui certaines personnes qu'il n'admet à sa table que parce que l'étiquette le commande, et qu'il ne fait asseoir dans son salon que pour en augmenter, en quelque sorte, l'ameublement, que pour y faire tapisserie, selon l'expression reçue.

Au surplus, que celui qui a des livres les lise ou ne les lise pas, il est un fait général qui ne se reproduit que trop fréquemment aux yeux de l'observateur, à l'aspect de la bibliothèque d'un homme du monde; et c'est sur ce fait que nous nous proposons de dire quelques mots.

Promenez vos regards sur les rayons de cette bibliothèque qui, sous le rapport numérique, paraît assez bien pourvue: il y a lieu de présumer que vous y verrez un volume relié avec assez d'élégance, peut-être même doré sur tranches, et dont les feuilles adhérentes les unes aux autres dénotent le peu d'usage qu'on en fait. D'où vient que ce volume contraste par son exquise propreté, son air de jeunesse et de fraîcheur, avec tant d'autres de ses voisins dont l'extérieur est celui de la fatigue et de la vétusté? Serait-ce que son possesseur n'osât jamais l'ouvrir? Non, pas précisément; car il lui est arrivé plus d'une fois de jeter les yeux sur son titre pour vérifier la date de l'édition et le nom de l'imprimeur; il a même été jusqu'à s'assurer du nombre des pages et à louer la beauté de l'exécution typographique. Serait-ce qu'il professât pour ce livre une haute estime et que, parfaitement instruit de son contenu, il ne lui eût octroyé les honneurs d'une riche reliure qu'après l'avoir souvent compulsé? Non, car il est tout simplement en politesse à l'égard de ce livre, et ce qu'il sait de lui, c'est qu'à titre de livre de fond, il est assez bon de le faire figurer dans une bibliothèque. Quant à le lire, c'est autre chose; rien ne presse, il sera toujours temps pour lui de se mettre à l'œuvre; et d'ailleurs, comment ne saura-t-il pas d'avance ce qu'il contient? Voltaire, le baron d'Holbach, Dupuis et tant d'autres ne se sont-ils pas chargés, avec l'esprit et la science qui les caractérisent, de le lui apprendre depuis long-temps? Or, quand des hommes de cette trempe ont parlé, cité, commenté, disserté, élucidé, à quoi bon entreprendre la laborieuse lecture de ce texte volumineux, duquel ils ont extrait tant de choses? Ce serait à peu près faire double emploi.

Tel est, dans les bibliothèques de la plupart des gens du monde, le sort du Livre des livres, du Livre par excellence, de la Bible enfin; car c'est d'elle qu'il s'agit ici.

Mais pourquoi nous étonnerions-nous de l'abandon dans lequel la laissent ceux pour qui elle est, dans le sens spirituel, un livre scellé? A Dieu seul appartient le pouvoir d'enseigner à une âme ce que vaut ce saint Livre qui, d'un bout à l'autre, « est divinement inspiré, et utile pour enseigner, » pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la » justice (2 Tim. III, 16)! » Puisse-t-il venir bientôt le jour où quiconque possède un exemplaire de la Parole de Dieu, appréciera à sa juste valeur le trésor dont il est détenteur! Que la Bible soit lue, qu'elle le soit dans un esprit de simplicité, d'amour du vrai, et les hommes ne la tiendront plus enfouie au milieu des livres humains. Au lieu de la délaisser pour ceux-ci, ils délaisseront ceux-ci pour elle; ils la méditeront, ils suivront ses conseils, ils étancheront à cette source pure la soif du vrai bonheur, et la Bible justifiera alors pour eux ces beaux titres de guide, de consolateur, d'ami, que tant de livres ont usurpés et qu'elle seule mérite.

ANNONCE.

Ce petit ouvrage, qui a d'abord paru en Belgique, est le pendant de *Simon de Nantua*. Il refute beaucoup d'erreurs populaires, et peut sous ce rapport être tres-utile dans les campagnes. Nous regrettons que les idées religieuses de l'auteur soient fort confuses. Ce n'est pas le tout de combattre les superstitions; il faut mettre des croyances à la place. Le besoin de foi ne se passe des préjugés que quand on lui offre la vérité. Cette lecture est d'ailleurs fort attachante, et si, dans une autre édition, M. Chopin introduit quelques pages qui remplissent le but que nous venons d'indiquer, il aura fait, par cette réimpression, un excellent cadeau aux bibliothèques populaires, pour lesquelles on n'a encore ecrit que bien peu de bons livres. Nous savons que quelques personnes cherchent en ce moment à multiplier ces bibliothèques en France. Pour y réussir, il faudrait presque commencer par faire composer des ouvrages propres a y trouver place. C'est une lacune que M. Chopin cherche à remplir; nous examinerons bientôt quelques autres écrits publiés sous sa direction.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 48. 26 NOVEMBRE 1834.

LE SÉMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 12, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA DERNIÈRE CRISE MINISTÉRIELLE EN FRANCE, DANS SES RAPPORTS AVEC L'ORDRE MORAL.

Tout n'a pas encore été dit, ce nous semble, sur les étranges accidens qui ont fait flotter le pouvoir entre les diverses nuances de la majorité parlementaire. Les intrigues, les passions, les colères se sont heurtées dans les journaux et dans les salons ; le langage des haines politiques n'a manqué ni aux chutes ni aux triomphes des partis rivaux. Mais au milieu de ce bruit qui se renouvelle, chaque matin, avec une désolante persévérance, quelques hommes droits et sérieux ont dû regretter peut-être de ne trouver nulle part une opinion calme et indépendante, qui se place au point de vue de l'ordre moral pour apprécier les effets de la dernière crise ministérielle. Nous essaierons de répondre en peu de mots à ce vœu qui mérite d'être écouté.

Le premier résultat qui frappe notre attention, c'est la recrudescence de *l'élément personnel* dans nos débats politiques. Depuis quatre semaines on a manié, remanié, tourné, retourné une foule de noms-propres ; la polémique s'est ruée sur ces noms comme sur une proie qui renaît de ses lambeaux ; elles les a remués, pesés, toisés, traînés dans la boue, élevés sur un piédestal. Semblables à des joueurs dans un jeu de paume, les partis se sont jeté et renvoyé ces noms-propres à la sueur de leur front. Pendant ce temps-là, les choses vraiment bonnes et utiles se négligent, s'ajournent, s'oublient, se perdent ; les deux forces de la presse et du pouvoir se consument dans des luttes stériles ; on ne songe plus aux besoins de l'instruction populaire, à l'établissement des caisses d'épargne, aux améliorations morales, industrielles et agricoles que réclame l'avenir de la France. Quand l'élément personnel roule et hurle autour de nous, qui est-ce qui s'occupe, je vous prie, du sort des ouvriers dans nos manufactures, du perfectionnement de nos lois pénales, de l'assainissement des prisons, des changemens que doivent subir nos établissemens de bienfaisance ? On a bien autre chose à faire, en vérité ! Il faut se battre sur des noms-propres, les encenser, les flétrir, les tirailler en tout sens jusqu'à ce que des lambeaux défigurés vous restent dans les mains. Voilà donc deux malheurs au lieu d'un : les choses tombent à terre, et les hommes se brisent.

Ce résultat est d'autant plus fâcheux que le caractère français y est naturellement porté ; il aime le *personnalisme* ; il se complaît dans le personnalisme ; une fois qu'il a commencé le jeu du personnalisme, il ne sait ou ne veut plus jeter les cartes. Notre esprit national, esprit délié, caustique, railleur, curieux de petites anecdotes et de petits scandales, prompt à se prendre aux individualités et à s'en déprendre, ayant plus de pointe que de corps, plus de vernis que de fond ; notre esprit sympathise merveilleusement avec la politique du personnalisme ; il y trouve une mine inépuisable d'épigrammes, de causeries intéressantes, d'agréables saillies, de piquantes allusions ; il se met en verve, il se passionne, il est content de soi. Les mœurs et les lumières, l'industrie et la charité, qu'est-ce que cela vaut en comparaison de quelques noms-propres à exploiter ? La chronique est notre politique. On était parvenu pourtant à se débarrasser quelque peu de l'élément personnel, et cela s'appelait un *calme plat*, un état d'indifférence, d'inertie, de sommeil. Les journalistes s'en plaignaient, et les hommes de bon-sens y applaudissaient ; on pouvait espérer que la stérile et ingrate manie du personnalisme ferait enfin place à une politique plus sérieuse et plus conforme aux vrais intérêts du pays. Mais cette victoire si lente, si pénible et si incomplète encore, cette œuvre du temps, et ne craignons pas de le dire, cette œuvre de la Providence qui nous avait comblés de ses bénédictions, a été plus que compromise par les derniers événemens politiques. L'élément personnel a repris tout le terrain qu'il avait perdu ; il remplit les journaux, il absorbe les pensées et les entretiens des hommes politiques, il dominera la prochaine session des chambres. Nous aurons encore d'interminables séances consacrées aux interpellations, aux explications, aux récriminations du tiers-parti

contre les doctrinaires, des doctrinaires contre le tiers-parti, de la gauche dynastique contre les uns et les autres; on fera de l'esprit, de l'indignation, et quelques duels au besoin; les invectives seront la seule question à l'ordre du jour, et les affaires du pays deviendront ce qu'elles pourront. Il en résultera une année de retard pour des travaux utiles, et une année, au temps actuel, c'est un siècle. Qui sait tout ce qu'enferme une année dans les destins de la France?

Si les intérêts généraux doivent souffrir de la dernière crise ministérielle, la même remarque s'applique encore mieux à l'intérêt spécial du pouvoir. Le pouvoir n'a de nos jours des chances de durée qu'autant qu'il possède quelque ascendant moral; matériellement faible, il doit être moralement fort; les croyances et les habitudes monarchiques ayant été presque entièrement effacées par un demi-siècle de révolutions politiques, il faut que le pouvoir jette de profondes racines dans l'opinion, s'il ne veut être emporté par le premier souffle d'orage. C'est là un fait que nos annales proclament assez haut. Eh bien, cet ascendant moral, condition essentielle de la vie du pouvoir, n'a-t-il rien perdu dans les derniers événemens? Nul ne l'oserait nier, pas même les plus fidèles amis du juste-milieu. Les dépositaires de l'autorité publique ont paru agir sans principes arrêtés, sans règles de conduite précises et respectables; ils ont remis leurs portefeuilles à la couronne, pourquoi? on ne saurait le dire; ils les ont repris huit jours après, pourquoi? on ne le sait guères davantage, ou plutôt, on indique des causes si mesquines que l'absence de toute explication vaudrait mieux. Un homme a refusé la présidence du conseil, et puis il l'a acceptée; son refus a fait tomber le cabinet, son acceptation l'a relevé, en sorte que la boutade ou le caprice d'un seul homme l'emporte sur toutes les considérations politiques. Où donc est la dignité du pouvoir dans de telles circonstances? où est sa force morale? que devient cet ascendant qui lui est si nécessaire pour se maintenir à la tête du pays? On conçoit que des ministres se retirent devant des nécessités qu'ils regardent comme insurmontables; ceux-là peuvent revenir dans des temps plus opportuns, et l'on ne s'étonne ni de leur départ ni de leur retour; le mouvement normal du système représentatif amène ces mutations. Mais que des ministres sortent du cabinet sans motif valable, et qu'ils y rentrent bientôt comme ils en sont sortis, ils discréditent le pouvoir qui leur est confié dans ce va-et-vient que l'on compare involontairement à une mutinerie de collége. D'autres soupçonnent, au dessous de cette énigme dont ils ne trouvent pas le mot, une ruse profonde, une intrigue savamment calculée, une rouerie puisée dans les plus mauvaises traditions. Comment la force morale du pouvoir se soutiendrait-elle en présence de ces fâcheuses hypothèses?

Et cependant le pouvoir était déjà réduit, sous ce rapport, au plus strict nécessaire, si même il avait le nécessaire. On se souvient que la dernière adresse de la chambre signalait le manque d'ascendant moral dans le gouvernement, et ce fait, bien loin d'être démenti, a été confirmé par l'un des membres du cabinet. Il fallait donc travailler à reconquérir cet ascendant moral, et l'on a fait précisément l'opposé! Le peu qui en restait a été gaspillé dans de tristes altercations. Les hommes les plus modérés, les meilleurs amis de l'ordre éprouvent aujourd'hui une sorte de malaise qui a sa source dans le discrédit moral du pouvoir. Ils ne peuvent réprimer un sentiment de dégoût, à la vue de ces intrigues qui ont marqué toutes les phases de la crise ministérielle. Ils gémissent d'en être arrivés là; ils voudraient de toute leur âme pouvoir environner d'une respectueuse confiance les membres du conseil; ils aimeraient à trouver en eux de nobles et grands caractères, des citoyens dignes de la vénération universelle; ils se reprochent leurs soupçons, leurs dégoûts; mais les soupçons et les dégoûts reviennent, malgré qu'ils en aient! Nous le disons avec douleur autant qu'avec franchise : l'ascendant moral du pouvoir a reçu des derniers événemens une blessure qui saignera long-temps!

Ce qui ajoute encore aux déplorables effets de la crise ministérielle, c'est qu'on a appris qu'il existe dans l'intérieur même du cabinet des rivalités qui peuvent, d'un moment à l'autre, éclater en rupture complète. Avant la crise, les gens initiés aux affaires politiques n'ignoraient point, il est vrai, les diversités d'esprit, d'idées, de prétentions qui siégent dans le conseil; mais tout cela était resté pour la masse du pays sous la forme douteuse d'une simple conjecture; on s'en occupait dans le demi-jour des causeries de salon, dans la chronique plus ou moins hasardée des journaux; en dehors de ce cercle, on n'attachait aucune valeur à des divisions qui n'avaient aucun point d'appui dans des faits avoués. Pendant la crise, au contraire, ces rivalités occultes se sont dessinées à la face du soleil; tout le monde a vu que tel ministre se séparerait volontiers de tel autre, et que chacun d'eux professe pour son collègue un sentiment qui ne s'élève pas même jusqu'au niveau de la plus froide estime; tout le monde sait qu'ils ne se sont remis à l'œuvre ensemble que sous l'empire d'une inexorable nécessité parlementaire, que la contrainte est le seul lien du cabinet. Que faire à cela? On a trop parlé dans sa mauvaise humeur; on s'est mis à découvert devant trop de gens, et il n'est guères possible aujourd'hui de recoudre les déchirures. Le journal semi-officiel du cabinet nous représentait dernièrement les ministres comme autant d'Oreste et de Pylade, qui vivent dans la plus parfaite harmonie, et qui sont entre eux à la vie et à la mort. Cette pompeuse phraséologie ne prouve rien, si ce n'est qu'on a senti le besoin de raccommoder les interstices que l'orage a faits dans la chambre du conseil, et de rassurer, s'il se peut, les défiances de l'opinion. Mais la foi publique n'est pas si robuste, et cette désunion bien connue parmi les membres du pouvoir est une menace incessamment suspendue sur l'avenir du pays. Comment l'ordre moral se consoliderait-il dans la nation quand le désordre moral est dans le sein du gouvernement?

La réintégration des ministres actuels donne encore lieu, sous un autre point de vue, à des réflexions pénibles. Les ministres s'étaient éloignés de la couronne, et la couronne, après un essai qui n'a duré que trois jours, a cru devoir les rappeler. Nous ne citerons pas ici des paroles qui, s'il faut en croire la rumeur publique, ont été hautaines et offensantes pour un auguste personnage; nous rapportons simplement le fait officiel. La volonté royale a replacé au sommet de l'état des hommes qui en étaient descendus volontairement, et l'on peut ajouter qu'elle n'a pas écouté en cela des affections personnelles, mais des nécessités gouvernementales. Il en résulterait, comme une conséquence presque inévitable, que la couronne n'a guères de ministres possibles que ceux qui existent maintenant. Les organes les plus accrédités du conseil n'ont pas reculé devant cette conséquence; bien loin de là, ils ont eu l'inconcevable maladresse de s'en glorifier. Nous comprenons qu'à ne regarder que la personne même des ministres, il y ait pour eux un sujet d'orgueil et de triomphe à se montrer comme indispensables; mais si les dépositaires du pouvoir mettent l'intérêt de la royauté au-dessus de leur intérêt individuel et préfèrent le repos du pays à leurs calculs d'ambition, ils doivent amèrement déplorer la seule apparence d'un tel fait. Car s'il n'y avait plus d'avenir pour la couronne en dehors de leur petite coalition, s'il suffisait de les renverser pour entraîner avec eux dans l'abîme la royauté du 7 août, l'anarchie serait aux portes de la France. Nous voulons persister à croire qu'il y a d'autres ministres possibles que ceux qui nous gouvernent aujourd'hui; nous tenons à cette idée, parce que nous ne désespérons pas de l'avenir de la royauté; mais il est malheureusement certain que le retour si prompt des ministres démissionnaires, après une séparation qui n'avait pas été sans froissement, a répandu dans beaucoup d'esprits l'opinion que le trône est emprisonné dans le choix des membres actuels du pouvoir, et cela seul est un immense péril : c'est peut-être le plus grave qui se soit présenté depuis l'établissement de la charte de 1830.

En résumé, les événemens politiques dont nous venons d'être témoins, au lieu de contribuer à l'affermissement de l'ordre moral, lui ont porté de funestes atteintes. Quand les journaux ministériels se déclarent contens et très-contens de tout ce qui s'est passé, ils ne sont assurément pas les fidèles interprètes des membres les plus éclairés du ministère. Ceux-ci, auxquels nul ne refuse une haute portée de vues, doivent savoir mieux que personne que la petite satisfaction d'un triomphe sur le tiers-parti ne compense pas du tout les fâcheux effets de la dernière crise ministérielle. Nous

faisons des vœux pour que la France ne soit pas punie des fautes qu'elle n'a pas commises. C'est aux chambres et à leur sagesse qu'il appartient de rétablir les conditions de l'ordre et de la liberté.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On ignore encore comment finira la crise ministérielle en Angleterre. L'absence de sir Robert Peel retarde un arrangement définitif, et les adversaires des tories en profitent pour se rallier et exprimer leur opposition avec énergie. Les principaux membres de la dernière union politique ont résolu de prendre des mesures pour favoriser la cause d'un bon système de gouvernement. Un certain nombre de membres du conseil municipal de Londres ont requis le maire de convoquer ce conseil, dans le but de rédiger une adresse au roi; mais il a trouvé moyen de renvoyer la convocation à dix jours. Dans les principales villes d'Angleterre, l'opposition se montre imposante. Le parlement est prorogé du 25 novembre au 18 décembre. En attendant la composition du cabinet, des commissaires provisoires doivent, dit-on, gérer sans traitement les affaires de la trésorerie. Lord Brougham a déposé les sceaux entre les mains du roi.

Des corps de volontaires christinos se forment à Cerbera, à Rioja et dans le Bastan. Oraa a fait une reconnaissance sur Goyzueta. Les juntes se sont enfuies à Yanzi, et de là dans le Guipuscoa. Oraa s'est ensuite porté rapidement sur Etchalar.

Le gouvernement de Berne a cédé aux injonctions des puissances voisines. Il a décidé le renvoi des principaux membres des rassemblemens d'ouvriers du Steinhœlezli.

On vient de mettre à exécution, dans le Hanovre, une décision de la diète qui défend aux Allemands de suivre les cours de l'université de Berne. Quiconque enfreindra cette défense sera privé de l'avantage d'obtenir un emploi public, et du droit d'exercer la jurisprudence et la médecine, ou de remplir les fonctions ecclésiastiques.

L'empereur d'Autriche a fort mal reçu les membres de la diète de Transylvanie, qui ont eu de lui une audience particulière, pour lui exposer les causes qui ont jusqu'ici entravé les délibérations de la diète. Il leur a dit qu'il exigeait qu'ils fissent leur devoir comme il fait le sien.

Le *Moniteur* du 19 a publié les ordonnances qui rappellent aux affaires les membres sortans du cabinet, sous la présidence de M. le maréchal duc de Trévise, nommé ministre de la guerre, et qui conserve les fonctions de grand-chancelier de la légion-d'honneur. Quelques jours après, M. l'amiral Duperré a été nommé ministre de la marine et des colonies. On parle d'un nouveau discours du trône, qui serait prononcé à la rentrée des chambres, et qui donnerait lieu à une nouvelle adresse.

La cour des pairs a commencé, le 24, à entendre la lecture du rapport de M. Girod de l'Ain. L'appel nominal a constaté la présence de 159 pairs.

Les élections municipales de Paris ont commencé hier.

LITTÉRATURE.

Malheur et Poésie, par Hippolyte Raynal. 1 vol. in-8°. Chez Perrotin, rue des Filles-Saint-Thomas. Prix : 7 fr. 50 cent.

Nous ne dirons rien de ce titre ambitieux: comparé à tant d'autres, qui sait s'il ne semblera pas modeste? Les malheurs de M. Hippolyte Raynal sont plus connus que sa poésie, bien que ce soit à sa poésie que ses malheurs doivent d'être connus. Lorsque du sein d'un cachot, quelques vers d'un jeune prisonnier allèrent invoquer, et non pas en vain, la compassion d'un grand poète, lorsque plus tard le même jeune homme, comparaissant devant la cour d'assises, fut encore une fois secouru par ses vers, le public fut ému, et sa pitié jeta comme un voile brillant sur cet infortuné qui, au moment où l'honneur s'enfuyait de lui, s'attachait en pleurant au manteau de la gloire. Celui qui écrit ces lignes ne demeura pas insensible à ce douloureux spectacle du talent se débattant contre l'opprobre, et de la poésie se créant des fêtes, un monde, une liberté, dans les entrailles d'un cachot. Mais il est plus que temps de le dire: il y eut dans la pétulance française, ou, si vous le voulez, dans la sensibilité littéraire qui fit soudain un homme à la mode du condamné de la veille, une légèreté morale qu'on ne peut approuver. On eût dit que quelques vers heureux (qui d'ailleurs, sans la circonstance, eussent été peu remarqués) effaçaient la faute qui ramenait une seconde fois leur auteur devant une cour criminelle; et je ne sais si l'on n'aurait pas trouvé la loi injuste qui frappe le talent comme la bêtise. Encore ici a reparu, a transpercé du moins, cette involontaire préférence que nous accordons à l'intelligence sur la moralité, et aux dons de l'esprit sur les qualités du cœur: préférence qui est un des caractères et une des plaies de notre époque. Je crois bien qu'il fallait avoir doublement pitié d'Hippolyte Raynal; mais fallait-il le tirer de la ligne où irrévocablement ses fautes l'avaient placé? fallait-il insulter par cette préférence arbitraire à d'autres malheurs que ne recommandaient pas cinq ou six élégies? fallait-il accréditer la funeste opinion que le talent absout, excuse tout? fallait-il, dans l'intérêt du jeune poète, se hâter de le lancer de l'opprobre dans la renommée? Oh! que la compassion du beau monde est bien toujours la même! Elle passe, sans voir, auprès de mille infortunes, qui n'ont d'autre tort que d'être telles que Dieu ou l'homme les a faites; mais viennent des malheurs de théâtre, ou si ce mot vous déplaît, viennent des infortunes dramatiques, la voilà remuée jusqu'au fond de sa mince superficie. Combien de malheurs qui ne savent pas rimer méritent dans le fond plus de considération et d'égards que telle infortune qui s'étale en rimes sonores! Gens à la mode, descendez dans les prisons et cherchez-y les captifs illettrés; dans ce nombre vous trouverez des hommes qui ont plus de droit à vos égards compatissans que ne sauraient leur en donner les plus beaux vers du monde.

Je dis sans gêne et sans réserve ces choses, pour dures qu'elles puissent paraître à l'égard de M. Raynal, parce que j'en ai d'autres à ajouter, qui, tout en confirmant les premières, leur donneront une conclusion aussi douce que peuvent le souhaiter les amis du poète, et que mon propre cœur en a besoin. Je viens de lire les mémoires de M. Raynal. Ils portent un grand caractère de vérité, et renferment tous les élémens de l'intérêt que j'aurais voulu voir excité en sa faveur par autre chose que par des vers. Oui, le sort d'Hippolyte Raynal méritait bien la pitié qu'il a inspirée: non pas parce que le jeune prisonnier versifie assez bien, mais parce que des circonstances extrêmement déplorables, à commencer par une déplorable éducation, l'ont conduit pas à pas et deux fois de suite à ces extrémités devant lesquelles la grâce de Dieu peut seule préserver du crime. On y voit combien, dans cette France, si fière de sa civilisation, la société est peu protectrice, et la loi peu soucieuse des intérêts moraux. Un pays où les officiers de la loi peuvent ramasser sur le bord du grand chemin un enfant endormi, et, parce qu'il n'a pas de papiers dans sa poche, le jeter pour six mois dans un de ces creusets où tous les crimes s'élaborent, je veux dire dans une prison, un tel pays peut renvoyer à un temps plus opportun les ovations et les exultations dithyrambiques sur le *progrès*. La pitié se mêle à l'indignation quand on réfléchit que, dans ce vaste pays, aucun asile n'est ouvert à des milliers d'enfans sans pain et sans appui, que la misère essaime sur les grandes routes, où la loi, plus tard, ira les récolter, grandis, fortifiés, et endurcis à tout mal. O grands hommes perclus dans les hauteurs de la politique, s'il vous était possible de regarder à vos pieds! Cette poussière sur laquelle vous marchez, c'est de la poussière humaine; ces atômes, ce sont des hommes; et ceux que vous n'écraserez pas absolument, grandiront, mais pour votre honte et pour votre effroi. En vérité, à la vue de cette misère multiforme qui blanchit comme d'une lèpre le sol de ce beau royaume, on se prend à mépriser les grands événemens et les grands hommes de gazettes; on ferait plus de cas d'une seule institution en faveur des enfans des misérables dans un seul département de la France, que d'un nouveau traité de quadruple alliance.

Il ne faut pas s'étonner que M. Raynal ait mis quelque amertume à relever les abus légaux qui ont tant influé sur sa destinée. Toutefois il aurait dû moins exclusivement se représenter comme un jouet passif et irresponsable des

institutions contre lesquelles il réclame. Tout le monde n'aimera pas cette impatience de jeter loin de lui tout un fardeau de reproches, dont, pour son bien, il faut pourtant qu'il traine une partie. On s'inquiétera de cette avidité de gloire littéraire, peu compatible avec le sérieux que devraient avoir laissé dans l'âme de l'auteur d'aussi longues infortunes et des erreurs aussi graves. La gloire n'est pas une piscine, l'applaudissement n'est pas une expiation. Ailleurs, bien loin, coule le vrai Siloé. Devant le monde, peut-être, mais devant Dieu et la conscience, jamais, quelques succès littéraires ne racheteront rien. Dût-il atteindre (ce que je ne crois pas) les dernières hauteurs de ce que Boileau appelle « le Mont Sacré, » il n'y trouvera pas ce pardon de Dieu, dont il n'a pas plus besoin que chacun de nous, mais dont pourtant il doit sentir le besoin, ni cette paix intérieure qui remplace tout, même l'honneur, et que rien ne remplace, pas même la gloire. Et même, faut-il ne parler que de gloire? Que M. Raynal ne s'y trompe pas : un contraste qui aujourd'hui le sert, un jour lui nuira; un souvenir qui le soutient à son début, plus tard pèsera sur ses ailes Je crois que, mieux conseillé, il n'aurait pas choisi la carrière littéraire.

Quant à ces mémoires, ils sont écrits avec candeur et avec talent. La prose de M. Raynal est bien supérieure à ses vers. On ne peut qu'admirer les fruits de l'éducation qu'il s'est donnée à lui-même au milieu des tristes distractions et de toutes les infections morales d'un cachot. Le cœur, trop souvent affligé dans le cours de ce récit, se repose avec charme sur quelques épisodes d'un intérêt fort doux, entre autres le séjour d'Hippolyte chez le fermier Lagrenée, et tout ce qui retrace la conduite généreuse et touchante du célèbre Béranger.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

LES VAUDOIS DU PIÉMONT EN 1560.

VI.

L'inquisition avait choisi le premier dimanche de l'Avent pour brûler avec solennité le barbe Pietro Morello; c'était sa manière, à elle, de sanctifier le jour du Seigneur. Les révérends Pères comptaient aussi, en fixant le supplice au dimanche, sur un plus grand concours de peuple, et ils ne voulaient priver personne de ce spectacle instructif. Tout respirait un air de fête sur la place publique de Turin. L'archevêque venait d'arriver, au sortir de la messe, avec son chapitre et les prêtres des différentes paroisses de la ville; ce nombreux clergé, revêtu de ses plus magnifiques ornemens, s'était assis sur l'un des côtés de l'amphithéâtre qui avait été construit autour de la place. On apercevait, de l'autre côté, une multitude serrée de moines, dominicains, franciscains, capucins, bernardins, mendians et non mendians, chaux et déchaux, les uns la tête découverte, les autres avec un capuchon qui se terminait en pointe. Au-dessous de cette cohue qui occupait les gradins supérieurs, se trouvaient les membres du parlement de Turin, les magistrats municipaux, les procureurs, les syndics des corporations et autres notables bourgeois de la cité. Un trône s'élevait au centre de l'amphithéâtre : les inquisiteurs avaient espéré que le duc de Savoie, Philibert Emanuel, suivrait l'exemple du roi Philippe II qui se donnait volontiers le plaisir d'assister aux auto-da-fé, mais leur attente fut déçue; le duc de Savoie réfléchit apparemment que les mœurs des Piémontais ne s'accordaient pas sur ce point avec celles des Espagnols, ou peut être il fut détourné de cette scène d'horreur par les conseils de sa femme, Marguerite de France, qui avait, comme s'expriment les historiens vaudois, de belles lumières dans la connaissance de la vérité. Au reste, les directeurs de la fête pouvaient se consoler de l'absence du prince en voyant autour de ce trône vide une foule de seigneurs dans leurs plus beaux costumes, ainsi que des dames du plus haut rang qui étincelaient d'or et de pierreries; quelques-unes avaient même entrelacé leur chevelure de fleurs comme lorsqu'elles allaient se livrer à des danses joyeuses. Enfin, sur une plate-forme dressée au-dedans de l'amphithéâtre, et vis-à-vis du bûcher, les inquisiteurs avaient pris place sous un dais surmonté d'un crucifix.

Aussi loin que pouvaient s'étendre les regards, on découvrait un peuple immense qui roulait, en grondant, des flots toujours plus pressés. Les spectateurs de ce drame lugubre ne montraient, en général, qu'un sentiment d'impatiente curiosité; il leur tardait de voir paraître le héros principal de la pièce. Une observation plus attentive aurait indiqué pourtant, çà et là, quelques physionomies tristes et sombres qui se glissaient, à travers la foule, jusqu'au pied du poteau; c'étaient des partisans cachés de l'hérésie, des ennemis secrets de Rome, qui venaient chercher des forces dans l'exemple du nouveau martyr, et ramasser un lambeau de ses vêtemens pour le garder en mémoire de sa glorieuse fin.

Grands et petits, prêtres et bourgeois, attendaient depuis une demi-heure la victime, lorsqu'un chant monotone annonça qu'elle approchait. Pietro Morello était seul au milieu d'un groupe de moines qui psalmodiaient les litanies des agonisans. Tous les yeux se tournèrent aussitôt vers le vénérable vieillard. Ses persécuteurs voulaient surprendre sur son austère visage une marque de faiblesse et d'abattement, afin de s'applaudir de leur victoire sur un adversaire de la foi; d'autres épiaient ses douleurs avec cette avidité de l'homme du peuple auquel il faut des spectacles atroces pour lui donner des émotions. Vain espoir! Pietro Morello s'avance d'un front calme et serein; il y a même dans ses traits quelque chose de ferme et de triomphant qui vient peut-être de la joie qu'il éprouve à mourir au Seigneur, ou qui fait prévoir une grande pensée dont l'accomplissement précédera l'heure de sa mort. Ses mains sont jointes; il prie pendant que ses gardiens répètent les cantiques de l'Église; il semble chanceler quelquefois dans sa marche, mais ce n'est pas de crainte; c'est son pied qui se meut avec effort dans les longs plis du san-benito dont il est couvert. Alors le vieillard baisse la tête, et un vague sourire effleure ses lèvres à la vue des figures de démons et des flammes renversées qui sont peintes sur son habit d'hérétique.

Les inquisiteurs, hommes adroits et qui n'oublient rien, avaient imaginé de divertir les spectateurs par une agréable variété de décorations. Plusieurs bannières noires avec des larmes et des squelettes d'argent ondoyaient au-dessus du cortége. Derrière Morello, les moines portaient deux cassettes de bois d'ébène surmontées de l'écusson du duc de Savoie et des clefs de Saint-Pierre; ces cassettes renfermaient une partie des ossemens qu'on avait déterrés dans la vallée d'Angrogne, et qui devaient être brûlés avec le pasteur vaudois. Puis s'avançaient de pauvres gens, couverts d'une longue chemise et d'une mitre de carton, un cierge à la main et nu-pieds, bons catholiques cependant, mais qui s'étaient permis de prononcer quelques paroles mal sonnantes contre ce qui tenait de près ou de loin à l'Eglise romaine. L'un, modeste greffier municipal, avait dit à l'aspect du magnifique amphithéâtre construit pour un auto-da-fé : Voilà bien de l'argent dépensé pour ces décorations, tandis que beaucoup de familles meurent de faim! Un autre, chétif mendiant, avait pris en haine un ecclésiastique jusqu'à prétendre que l'état de bandit lui conviendrait mieux que celui de prêtre. Un troisième, jeune étudiant, avait copié quelques vers arrangés de telle sorte qu'en les lisant d'une façon ils faisaient l'éloge du Pape, et la satyre de ce même Pape, lus d'une autre façon. Ces pénitens avaient été condamnés à figurer sur la place publique pour l'amusement de la cour et de la ville, en même temps que Pietro Morello serait jeté dans les flammes pour l'édification des fidèles; c'était la petite pièce à côté de la grande.

Mais pendant que le cortége défilait aux applaudissemens de la multitude, le plus âgé des inquisiteurs fit un geste de surprise et de colère : Qu'est-ce donc que cette négligence? dit-il à voix basse au chef des gardes qui se trouvait près de lui; pourquoi n'avez-vous pas bâillonné cet hérétique? est-ce que ces maudits enfans de Satan doivent paraître devant le peuple sans avoir un bâillon?

—Ce n'est pas un oubli de ma part, répondit l'officier

en s'inclinant avec une obséquieuse humilité, je n'ai fait que suivre les ordres du très-révérend Père inquisiteur, Andrea de Bena.

—Andrea ! . . . reprit brusquement le vieil inquisiteur ; mais il se retint pour ne pas compromettre le saint tribunal aux yeux d'un officier civil. Il se contenta de lancer un regard de colère du côté d'Andrea qui ne s'en aperçut point, absorbé qu'il était dans une profonde méditation.

—Vous avez dû obéir, poursuivit négligemment le vieil inquisiteur, aux ordres de mon révérend frère; la soumission est le premier de vos devoirs.

L'exécuteur des hautes œuvres de l'Inquisition fit monter Pietro Morello sur une escabelle, et au moment de l'attacher au poteau, il lui demanda, selon l'usage assez bizarre de ce siècle, pardon de sa mort. — Non seulement je te la pardonne, répondit avec douceur le barbe vaudois, mais je pardonne aussi à ceux qui m'ont séparé de mon troupeau, amené dans cette ville et condamné à cette mort. Prends courage, fais ton office, et Dieu veuille avoir pitié de ton âme pour l'amour de Jésus !

Alors un greffier lut à haute voix la sentence qui condamnait Pietro Morello à être brûlé vif. Dans cette pièce dictée par une haine stupide, on articulait contre lui les griefs les plus contradictoires et les plus abominables calomnies. On l'accusait à la fois d'être manichéen, déiste et athée, d'autoriser la luxure et les plus énormes déréglemens, d'enseigner la révolte contre les seigneurs temporels qui n'étaient pas de sa secte, et autres crimes semblables. A ces odieuses impostures se joignaient des accusations que les Vaudois se faisaient honneur de mériter. « Il est vrai, notoire, public et manifeste, disait l'acte de jugement, que Pietro Morello et ses damnables complices ont cru, croient et enseignent que les ecclésiastiques et prélats de l'Eglise romaine ne doivent point avoir tant de patrimoine ni tant de juridiction dans le monde; que l'autorité du Pape, depuis le temps de l'évêque Sylvestre, n'est point légitime; qu'il ne faut point payer de dîmes aux prêtres de l'Eglise romaine ni leur faire d'oblations; que les censures et peines imposées par les prélats de cette Eglise doivent être méprisées, parce que ceux qui les infligent ne marchent point dans les voies du Christ; que l'Eglise romaine d'à présent est devenue la maison de confusion, l'impure Babylone et la synagogue de Satan; que les pélerinages et les reliques ne font rien pour le salut; qu'il est aussi profitable de bien prier Dieu dans une étable que dans une église, et que l'eau de pluie a autant de vertu que l'eau bénite, parce que toutes les eaux sont bénites de Dieu; que le sacrifice de la messe est une grande idolâtrie et profanation de la cène du Seigneur, puisque le seul sacrifice une fois offert par Christ ne doit point être réitéré, etc., etc.; pour ces pernicieuses erreurs, exécrables hérésies et blasphèmes, Pietro Morello est condamné à être brûlé vif en la place du château de Turin. »

— Que la volonté de Dieu soit faite, et non pas la mienne! dit le barbe aussitôt que cette lecture fut achevée. Je te loue, ô Père de Jésus-Christ, ajouta-t-il en levant les yeux au ciel, et je te bénis de m'avoir appelé, moi indigne et misérable pécheur, à donner ma vie pour ta cause. Fortifie-moi dans ce dernier combat, et puissé-je rendre hautement témoignage à l'Evangile de mon Sauveur, avant que ce corps de poudre retourne à la poudre!

Peuple de Turin, continua Morello d'une voix ferme, je déclare ici devant le Tout-Puissant, au nom de mes frères persécutés et en mon nom, que nous sommes innocens des souillures et des crimes qui nous sont imputés. Je déclare que nous croyons au Père, au Fils et au Saint-Esprit...

— Silence, hérétique maudit! silence! cria le vieil inquisiteur, pâle et tremblant de colère; va-t-en répondre à ton Juge de tes blasphèmes... Qu'on lui mette un bâillon, et qu'on allume le bûcher!

— Malheur à qui l'empêcherait de confesser sa foi! dit Andrea de Bena, l'œil ardent et d'un ton impérieux. Au nom de toutes les lois divines et humaines, qu'il parle! qu'il se défende! Pietro Morello, vous êtes libre de vous justifier!

Et la voix d'Andrea, cette voix accoutumée à remplir les plus vastes basiliques, retentissait au loin comme le fracas du tonnerre.

Il se fit un grand silence; mais bientôt, soit vénération du peuple pour l'illustre de Bena, soit curiosité d'entendre le barbe vaudois, mille et mille cris s'élevèrent de tous côtés : Qu'il parle! qu'il parle!

Le bourreau inclina sa torche, et le vieil inquisiteur, se déchirant la poitrine dans sa rage impuissante, retomba sur le siége de son tribunal.

Pietro Morello était resté calme et impassible; on aurait seulement pu voir, à l'expression de sa physionomie et au mouvement de ses lèvres, qu'il remettait sa cause à Dieu. Lorsqu'il eut la liberté de se faire entendre, il reprit avec la même voix grave et forte : Je déclare que nous croyons au Père, au Fils et au Saint-Esprit, seul et même Dieu, éternel, infini, souverainement juste, sage, bon et miséricordieux. Nous croyons qu'il s'est manifesté aux hommes, premièrement dans les œuvres de la création, ensuite dans sa Parole que nous tenons pour la règle unique et suprême de notre foi et de notre vie. Nous croyons que toute la postérité d'Adam est coupable en lui de sa désobéissance, et que tout homme est enfermé dans la condamnation à cause de ce premier péché et de ses propres œuvres qui sont mauvaises. Nous croyons que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme tout ensemble, a racheté par son obéissance très-parfaite et par l'effusion de son sang ceux que Dieu avait élus de toute éternité dans sa miséricorde, et qu'il n'y a aucun autre nom sous le ciel qui soit donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés. Nous croyons que nous avons le Saint-Esprit pour Consolateur, par l'inspiration duquel nous prions, et par l'efficace duquel nous sommes régénérés; qu'il fait en nous toutes les bonnes œuvres, et qu'il nous conduit en toute vérité. Nous croyons qu'il y a une Sainte Eglise qui est l'assemblée de tous les élus de Dieu, et dont le Chef est notre Seigneur Jésus-Christ, qui la gouverne par sa Parole et par son Saint-Esprit. Nous croyons que Jésus-Christ a institué deux sacremens pour nous unir plus étroitement à lui, savoir, le baptême et la sainte-cène : le baptême, comme un témoignage de notre adoption et le signe visible du renouvellement qui doit s'opérer en nous; la sainte-cène, comme un mémorial et une action de grâces pour la rémission de nos péchés qui nous a été acquise par la mort de Christ.

Cette confession de foi fut écoutée dans le plus profond recueillement, et quelques hommes du peuple, étonnés de sa doctrine, murmuraient entre eux : Que veut-on dire de ce Vaudois qui parle si bien et si saintement de Dieu, de Jésus-Christ et de toutes choses? N'est-ce pas à tort et sans cause qu'on le fait mourir ?

Le vieil inquisiteur qui épiait avec une angoisse croissante les émotions de la multitude, se levait une seconde fois pour ordonner au bourreau d'allumer le bûcher. — Pas encore! lui dit froidement Andrea de Bena, en le contraignant à se rasseoir; vous avez condamné Morello, et votre œuvre est faite; laissez faire maintenant l'œuvre de Dieu.

— Je désavoue devant Celui qui sonde les cœurs et les reins, continua Pietro Morello, les infâmes calomnies qui ont été répandues contre les croyances et la conduite de mes frères persécutés. Non, jamais, Dieu m'en est témoin! jamais nous n'avons dit qu'en vertu de la prédestination il n'importe pas que nous fassions bien ou mal, et que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut. Jamais nous n'avons dit qu'il faut rejeter les jeûnes et autres mortifications de la chair, pour vivre dans la dissolution. Nous n'avons jamais dit que le baptême n'est d'aucune nécessité, et que dans le sacrement de l'eucharistie nous n'avons aucune réelle communion avec Jésus-Christ. On nous accuse de mépriser la vierge Marie et les saints glorifiés : mensonge! mensonge! nous publions que la vierge Marie est bienheureuse entre toutes les femmes, et que les saints méritent d'être loués et imités. On prétend que nous conseillons de se révolter contre les rois, les princes et les magistrats : indigne et cruelle imposture! nous enseignons que les magistrats, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, sont ordonnés de Dieu, qu'il leur faut obéir et payer le tribut, et que nul ne s'en peut exempter s'il veut être appelé chrétien, puisque Jésus-Christ a payé le tribut et n'a réclamé aucune juridiction ni domination

temporelle. N'est-ce pas assez de nous dépouiller et de nous mettre à mort? Sera-t-il encore permis à nos adversaires de nous déshonorer et de nous diffamer?...

Mais c'est à Dieu que le jugement appartient, dit le vieillard en se reprenant ; grâces et bénédictions lui soient rendues de ce qu'il a délié ma langue pour rendre témoignage à la vérité! Peuple de Turin, seigneurs, prêtres, bourgeois, je vous supplie, au nom de ce Dieu qui nous a tant aimés que de nous envoyer son Fils unique, au nom de Christ qui a tant souffert pour nous racheter de la condamnation éternelle, au nom de ce Juge devant lequel nous comparaîtrons tous un jour, oh! je vous en supplie, ayez pitié de vos âmes! ayez pitié de vous-mêmes! convertissez-vous à la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ crucifié. Le Seigneur vous avertit par ma voix; il vous appelle à le connaître, à le servir en toute simplicité et en toute pureté; il vous presse de sortir d'une Église corrompue, souillée....

— Tu blasphèmes! exécrable tison d'enfer, interrompit le vieil inquisiteur; tu vas porter enfin la peine de tes crimes! Et se précipitant, comme un furieux, du haut de son tribunal, il arracha des mains du bourreau la torche enflammée et la jeta sur le bûcher. Gloire à Dieu! gloire à Dieu! criait-il dans sa rage frénétique, mort et malédiction au blasphémateur!

On construisait alors les bûchers avec du bois verd, afin de prolonger les souffrances des hérétiques. Les inquisiteurs avaient trouvé ce moyen de savourer à loisir les tortures de leurs victimes; mais ce raffinement de cruauté devint pour cette fois fatal à l'Inquisition. La méchanceté humaine tombe dans la fosse qu'elle a creusée :

Des tourbillons de fumée s'élevaient, roulaient et tournoyaient dans les airs; le barbe vaudois, suspendu au poteau, était enveloppé d'un nuage noirâtre, et l'on ne distinguait plus qu'une forme indécise au travers des fantastiques figures que dessinait la fumée. Une voix cependant sortit de ce gouffre mobile, voix toujours forte et solennelle : Andrea de Bena, dit Pietro Morello, l'heure est venue! et les momens sont précieux! il me reste encore une joie, une grande joie à goûter ici-bas, et je l'attends de toi!

Andrea de Bena frémit, et son visage se couvrit de pâleur; mais cette émotion ne dura qu'un instant. Il se leva calme et assuré: Me voici, vénérable Morello, répondit-il en tendant les mains vers le bûcher; que veux-tu que je fasse?

Et la multitude, frappée de stupeur, se tenait là muette, immobile, respirant à peine; on eût dit un peuple de statues.

— Mon fils, reprit Morello, tu as promis d'écouter et de suivre ma dernière parole.

— Je l'ai promis, dit Andrea en tombant à genoux, et je le tiendrai, ô mon Dieu, avec le secours de ton Esprit!

— Eh bien! tu connais la promesse du Seigneur : « Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux; » tu connais la déclaration de saint Paul : « Si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche, et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. » Mon fils, veux-tu être sauvé? fais cela, et tu vivras.

— Je le ferai, murmura de Bena toujours à genoux; Seigneur, accomplis ta force dans mon infirmité! Puis, élevant la voix : J'atteste, s'écria-t-il, en présence de Dieu et de vous tous qui êtes réunis pour assister aux derniers momens de ce glorieux martyr; oui, j'atteste que je renonce aux erreurs de l'Église romaine, et que je crois du fond de mon cœur.....

Il n'eut pas le temps d'achever.

Lorsqu'il survient un événement extraordinaire, imprévu, qui éclate avec la rapidité de la foudre, son premier effet est de paralyser toutes les facultés de l'intelligence et même tous les organes physiques. Telle avait été l'impression de cette scène inattendue sur le vieil inquisiteur. Étourdi, chancelant comme un homme ivre, il ne pouvait plus recueillir une seule idée; il n'avait plus de voix; il tournait machinalement ses yeux hagards vers l'archevêque de Turin qui souriait du haut de son siége, heureux qu'il était de laisser avilir l'Inquisition contre laquelle il nourrissait depuis long-temps une amère jalousie. Mais l'étourdissement du vieil inquisiteur se dissipa enfin.

— Apostat! honte à l'apostat, cria-t-il; anathème au déserteur de la foi catholique! anathème, quand ce serait un ange du ciel..... Mes frères, vous que l'Église a élevés, qu'elle a nourris, supporterez-vous cet opprobre?..... Dieu des armées, Dieu vengeur, le feu du ciel ne descendra-t-il point?..... Les sanglots étouffèrent sa voix; car cet inquisiteur, si féroce qu'il fût, était de bonne foi dans ses affections comme dans ses haines; il aimait l'Inquisition plus qu'un fils n'aime sa mère; il sentait tout ce qu'elle allait perdre dans l'opinion du peuple par cette apostasie, et c'était un étrange spectacle que de voir deux larges sillons de pleurs descendre sur ce visage dur et impitoyable.

Andrea de Bena était resté à genoux, prêt à subir la mort, et dès qu'il se fit un moment de silence, il répéta : J'abjure toutes les vaines et fausses traditions des hommes; je crois à tout ce qu'enseigne la Parole de Dieu, et je rejette tout ce qu'elle n'enseigne point; je ne connais sur la terre et dans le ciel qu'un seul Chef de l'Église, un seul Maître et Seigneur, Jésus-Christ; je veux vivre et mourir dans cette profession de la foi chrétienne.

— Cela va bien, mon fils, cria Morello qui ne parlait plus qu'avec peine, et dont les pieds étaient déjà enveloppés de flammes; le Seigneur te récompensera dans ses tabernacles éternels. Et maintenant, ô mon Dieu! laisse aller ton serviteur en paix selon ta parole!

Alors le martyr chanta l'hymne de délivrance : « Comme un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô mon Dieu! Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant; quand pourrai-je entrer et me présenter devant la face de Dieu.....? »

Le chant s'arrêta : Pietro Morello avait cessé de vivre.

VII.

Je n'ai plus la force de poursuivre ce triste récit; quelques mots devront en tenir lieu. Andrea de Bena ne démentit point la courageuse confession qu'il avait faite devant le peuple, et l'Inquisition n'osa pas le condamner à être brûlé publiquement, de peur que sa fin n'éveillât de trop vives sympathies dans la multitude; elle se contenta de l'ensevelir dans l'obscurité d'un couvent perdu sur les montagnes de la Calabre, et fit courir le bruit qu'il avait été atteint de folie : fraude pieuse par laquelle on espérait guérir l'Inquisition de la terrible blessure qu'elle avait reçue. Toutefois, l'exemple d'Andrea de Bena ne fut point stérile; quelques habitans de Turin ouvrirent les yeux à la lumière de la vérité, et se hasardèrent même à former des assemblées secrètes, malgré l'œil vigilant des inquisiteurs.

Le compagnon de Pietro Morello, Giovane Sartoris, avec lequel nos lecteurs ont fait connaissance, mourut dans la prison de Turin. Il avait été condamné à périr dans les flammes; mais Dieu daigna le retirer du monde avant le jour choisi pour ce nouvel auto-da-fé.

Quant aux pauvres Vaudois de la vallée d'Angrogne, ils étaient sortis de leur lieu de refuge après le départ du comte de la Trinité, et ils se mirent à relever leurs humbles chaumières. Mais la persécution revint bientôt les atteindre, et les petits-fils de ceux qui ont figuré dans ce récit furent presque entièrement exterminés en 1655. L'Europe tout entière s'émut d'indignation à l'ouïe de tant de cruautés et de malheurs.

Quelque jour peut-être, si je retrouve un peu de loisir, je vous raconterai, cher lecteur, un épisode de l'histoire des Vaudois en 1655.

LUKE HOWARD.

(Extrait du cinquante-unième volume des œuvres complètes de GOETHE.)

Pour qui connaît la nature de mes efforts et ma manière de voir à l'égard de la science et des arts, il ne peut être étonnant que les essais faits par *Luke Howard*, pour saisir et classer les diverses formes des nuages, aient été pour moi d'un puissant intérêt. J'ai été vivement satisfait, en voyant déterminer les formes de ce qui semblait ne pas en avoir de précises, et en apprenant à connaître la loi qui préside au changement successif de configuration de ce qui est illimité. J'ai cherché à m'approprier cette théorie. Je l'ai appliquée souvent chez moi et dans mes voyages, à diverses époques de l'année et à des hauteurs

barométriques très-différentes. La terminologie, que Howard a inventée pour distinguer les diverses formes, m'a toujours beaucoup aidé pour l'observation des nuages, au moment de leur transformation et de leur passage d'une configuration à une autre. J'ai dessiné beaucoup de formes diverses, et j'ai essayé de fixer sur le papier, en en saisissant le caractère, ces masses essentiellement mobiles. Je me suis fait aider dans ce travail par des artistes, et bientôt, peut-être, je serai à même de publier une série de planches, représentant d'une manière satisfaisante les divers caractères des nuages, et de remplir par là une lacune généralement sentie.

Convaincu cependant de plus en plus que, pour comprendre entièrement une œuvre humaine quelconque, il faut la considérer sous le point de vue éthique, et que la valeur d'un homme, comme être moral, ne saurait être appréciée d'une manière juste sans la connaissance de sa vie, j'ai prié un ami, toujours actif et complaisant, M. Huttner, de Londres, de me procurer, si cela lui était possible, des renseignemens sur la vie de Luke Howard, ne dût-il m'en donner qu'une simple esquisse. Je désirais beaucoup apprendre quel chemin un esprit comme le sien a suivi dans son développement; je voulais savoir quelles occasions, quelles circonstances l'ont conduit dans des sentiers où il a pu contempler la nature, comment il s'est adonné à elle pour reconnaître ses lois, et pour les lui prescrire ensuite d'une manière si simple et si claire.

Mes strophes en l'honneur de Howard avaient été traduites en Angleterre, et une introduction explicative en vers, qu'on y avait ajoutée, les avait rendues plus dignes de l'intérêt public. Elles avaient été publiées et fort répandues, ce qui me fit espérer de voir quelque bonne âme satisfaire mes désirs.

Mon attente fut surpassée; car je reçus de Luke Howard lui-même une lettre autographe toute bienveillante, accompagnée d'une histoire détaillée de sa famille, de sa vie, de son éducation, et renfermant des renseignemens précieux sur ses inclinations et ses convictions. Cette histoire est écrite avec une clarté, une pureté et une sincérité parfaites; et comme Luke Howard m'a permis de la communiquer, je l'ai fait imprimer. Peut-être la nature n'a-t-elle jamais montré, par un plus bel exemple, quels sont les esprits auxquels elle aime à se révéler, et avec quelles âmes elle est disposée à entretenir un commerce intime.

Dès le moment où je reçus ce document plein de charmes, il eut pour moi un attrait irrésistible, et en le traduisant j'ai éprouvé un vrai plaisir, que je désire faire partager à d'autres par la communication qui va suivre.

LETTRE DE LUKE HOWARD A GOETHE.

Le célèbre écrivain avec lequel j'entre ainsi en correspondance sans autre cérémonie, désire avoir, pour les communiquer au public allemand, quelques renseignemens sur la vie de l'auteur des Essais sur la formation des nuages. J'en ai été instruit par l'ami qu'il a à Londres, et comme, en ce moment, personne vraisemblablement n'est aussi bien préparé que moi-même à communiquer ce qui pourrait satisfaire ce désir, et qu'en outre, différentes raisons me portent à ne pas refuser les détails qu'on me demande, je joins à cette lettre une notice sur ma vie. Je l'ai écrite de la manière la plus naturelle, il me semble, en employant la première personne. Mais, pressé par des affaires urgentes et par la nécessité de faire partir ma lettre dès demain, je me suis servi de la main d'un ami pour copier mon manuscrit.

Tottenham-Green, près de Londres, le 21e jour du 2e mois de 1822.

Je suis né à Londres le 28e jour du 11e mois de 1772. Je descends de respectables aïeux. Mon père, Robert Howard, mon grand-père, qui portait le même nom, et, autant que je puis le savoir, mon bisaïeul, se sont acquis une considération générale par leur honnêteté et par la manière dont ils ont exercé leur profession. Ils ont tous été négocians et manufacturiers. Leurs femmes étaient, comme eux, dignes d'une haute estime. S'il faut en croire les souvenirs conservés dans notre famille, Gravely Howard, le père de mon bisaïeul, a perdu ses biens situés dans le Berkshire, en restant fidèle à Jacques II, et en le suivant en Irlande.

Stanley Howard, son fils, se fit quaker et vint s'établir en Angleterre, où il fut membre de la Société désignée communément par le nom de *Société des Amis*. Cette circonstance imprima une nouvelle direction à l'activité de ceux de ses descendans qui voulurent demeurer dans cette communion; car les lois qui régissent les Amis ne leur permettent ni de devenir soldats, ni d'entrer dans le clergé, et les excluent par là de presque toutes les charges et dignités publiques. Mais ces mêmes lois les dédommagent, à mon avis, de cette privation, en leur offrant plus d'occasions de s'imposer volontairement des travaux utiles à la patrie, et en leur donnant plus de loisir pour les exécuter. Un homme qui se sent cette vocation peut, en général, dans notre pays, où nous jouissons d'une sage liberté, rendre ainsi à la patrie et à l'humanité tous les services dont il est capable.

J'ai passé sept ans dans une école de latin, à Burford, près d'Oxford, sous la direction d'un membre de la Société des Amis, homme excellent et versé dans la connaissance des auteurs classiques, mais qui avait conservé la manière des maîtres d'école d'autrefois, qui consistait à aiguillonner ceux des élèves qui, sans cette impulsion, n'auraient, selon lui, pas appris assez vite, et à laisser aller trop à leur gré ceux qui n'avaient pas besoin d'être stimulés. L'effet de cette méthode sur moi fut que j'appris plus de latin que depuis je n'ai pu en oublier, même en négligeant d'en continuer l'étude, tandis que je restai si faible en mathématiques, que depuis je n'ai jamais pu, au milieu d'occupations variées, m'y livrer comme je l'aurais voulu.

Je ne puis donc raisonnablement prétendre à être regardé comme un homme de science; mais comme je suis né avec le don de l'observation, je commençai, déjà à cette époque, à en faire usage avec autant de succès qu'il est possible, lorsqu'on observe sans guide. Car, dans ce temps, la science ne faisait pas encore partie, comme maintenant, des moyens de récréation et d'amusement de tout enfant, auquel ses parens peuvent donner des livres, et même des jouets, qui font de l'étude un amusement.

Mon attention fut alors attirée par les aurores boréales, fréquentes dans ces années-là. Mon imagination fut frappée de formes de nuages curieuses et rares. Je fis sur la congélation de l'eau des essais qui se terminèrent par la fracture du verre dont je m'étais servi. Je me rappelle exactement le remarquable brouillard sec de 1783, de même que les phénomènes qui furent produits par un brillant météore qui parut pendant le huitième mois de la même année.

Je quittai l'école et, peu de mois après, j'entrai chez un pharmacien qui habitait une petite ville près de Manchester. Mon apprentissage fut pénible : j'eus à m'occuper presque exclusivement de la pharmacie. Je consacrais le peu d'heures de loisir qui me restaient à l'étude du français, de la chimie et de la botanique. A cette époque, les ouvrages de Lavoisier et de ses collaborateurs produisirent sur beaucoup d'entre nous un effet semblable à celui que produirait le soleil levant sur des yeux habitués au clair de lune. Mais depuis lors la chimie s'étant liée étroitement aux mathématiques, son étude est devenue plus difficile pour ses anciens amis.

Je revins à Londres à l'âge de vingt-deux ans, et je continuai à y suivre la même direction dans la profession que j'avais choisie. Un accident faillit me donner la mort : je tombai du haut d'une échelle sur une bouteille remplie d'une solution d'arsenic, que je tenais de la main gauche; le verre cassé me fit une incision large et profonde au-dessous du poignet, coupa une artère, et donna libre entrée au poison. Je fais mention de cet accident, parce qu'il a influé sur ma vie passée, et que rien ne m'assure contre les suites funestes qu'il pourra avoir dans l'avenir. Les premiers jours après la chute, il se fit périodiquement, à la même heure de l'après-midi, un écoulement abondant de sang. Pour l'arrêter, les chirurgiens lièrent l'artère, ce qui produisit l'effet désiré; mais la guérison complète se fit attendre pendant plusieurs années, et n'eut lieu que peu à peu.

Pendant cet intervalle d'inactivité forcée, je me livrai à différentes observations. Je devins attentif surtout aux qualités qu'on peut remarquer dans le pollen, quand on l'observe à l'aide du microscope, sur l'eau et sur l'esprit de vin.

En 1798, je m'associai avec l'ami le plus intime que j'aie jamais eu, William Allen, homme dont le nom est honoré partout où la science et la culture de l'esprit sont estimés et ont établi des relations entre les hommes des différentes nations. Dans cette association, j'étais chargé spécialement de diriger un laboratoire nouvellement établi à Plaistow, à quelques milles de Londres. Obligé par mes fonctions à me rendre continuellement d'un atelier à l'autre, et à me trouver souvent en plein air, je repris le cours des observations que j'avais faites pendant mon séjour à l'école. Je commençai à écrire sur les divers aspects que peut présenter l'atmosphère et à tenir des registres météorologiques.

Nous étions membres, mon ami Allen et moi, d'une société philosophique qui s'assemblait tous les quinze jours à Londres. Le réglement imposait à chacun de ses membres l'obligation de soumettre, l'un après l'autre, un essai sur une matière quelconque à l'examen de la société, ou de payer une amende. Me conformant à cette loi, je communiquai à mes amis, avec d'autres papiers moins importans, mon essai sur les nuages. Ils le jugèrent digne d'être publié, et il fut inséré dans le *Magasin philosophique* de Tilloch, qui lui-même appartenait à notre société.

Mon respectable, mais trop indulgent ami, connaît maintenant

en résumé la partie de ma vie qui fut la plus active et la plus intéressante pour la science. Comme il a vu de quelle manière la perle qu'il estime a été tirée de son écaille, et qu'il connaît à présent cette écaille qu'il comptait placer comme nacre dans son cabinet, il pourrait bien avoir été désagréablement surpris, et se dire qu'il n'a trouvé en réalité qu'une écaille d'huître.

Après avoir travaillé ensemble, mon ami Allen et moi, pendant sept ans, nous nous séparâmes, satisfaits l'un de l'autre. Allen plaça ses fonds dans les établissemens que nous avions à Londres. Pour moi, je m'associai avec deux des inspecteurs employés dans notre première entreprise. Transporté de Londres à Stratford, dans le comté d'Essex, notre établissement occupe plus de trente ouvriers, et il fournit en grande quantité différens produits chimiques aux pharmacies et à d'autres établissemens.

Au premier aspect, il doit sans doute paraître singulier que, vivant dans des conditions si favorables à l'étude de la chimie, je n'aie rien publié sur cette science. Ma réponse sera courte et précise : la chimie est pour nous une profession ; nous nous en occupons pour vivre, et non pour l'instruction du public. Ayant à lutter contre des concurrens très-actifs, nous ne pourrions compter sur le succès dans nos travaux, si nous ne cachions aux autres, aussi long-temps que possible, les nouveaux avantages et les procédés que nous découvrons dans la pratique de notre art. Par ces motifs, et parce que nous avons des fils qui doivent nous succéder un jour, nous gardons le secret de nos procédés. En agissant ainsi, nous assurons l'existence et le progrès d'un établissement qui, bien qu'ignoré de presque tout le pays, n'en est pas moins pour lui d'une grande utilité et d'une importance réelle. Je puis ajouter encore que le progrès des sciences chimiques est plutôt favorisé que retardé par cette manière d'agir; car c'est elle qui nous met toujours à même de fournir au chimiste, pour ses expériences, les substances dont nous nous occupons dans toute leur pureté.

Des causes semblables, jointes à un goût bien déterminé, ont limité mes rapports avec les hautes sciences à la météorologie seulement. J'ai mis dernièrement en ordre les résultats que l'observation m'a fournis pendant dix ans, et je les ai publiés dans un ouvrage en deux volumes, intitulé : *Le climat de Londres*. Je l'envoie à Weimar, et je lui souhaite de trouver à son arrivée un bienveillant accueil. J'ai traité les saisons dans ce livre avec autant de liberté qu'autrefois les nuages, et j'ai la satisfaction de voir que, dans cette branche aussi, j'ai réussi à attirer de plus en plus l'attention des savans sur l'objet important de mes études. Mon livre a été reçu favorablement, et depuis sa publication, on m'a proposé et admis comme membre de la Société royale, à laquelle j'avais envoyé, en outre, quelques autres mémoires.

Si l'on me demandait à quoi j'emploie mon temps, puisque je n'ai pas d'occupation qui exige toute mon attention, et que je n'offre à la science qu'un si faible tribut, j'aurais à donner encore d'autres explications de mon inactivité, sans parler de la faiblesse de ma santé, dont j'ai déjà dit quelques mots.

Je tiens aux habitudes domestiques; je suis heureux dans le cercle de ma famille et d'un petit nombre d'amis, que je ne quitte jamais qu'à contre-cœur pour assister à d'autres réunions. Et ici, il me semble convenable de raconter qu'en 1796, je me suis marié avec Mariabella, fille de Jean Eliot, de Londres, homme de bien et membre de la Société des Amis. Nous avons cinq enfans vivans, trois fils et deux filles, dont l'aîné est âgé de près de vingt et un ans. Jusqu'à ce jour ils ont tous été élevés ou chez nous ou dans notre voisinage; et de cette manière leur développement physique et moral a été pour nous une source de plaisir et a augmenté de plus en plus notre mutuelle affection.

Maintenant que je suis à découvert devant tes yeux, il me sera bien permis de te dire sans détour la vraie cause de ce que j'ai peu fait pour la science, et de te découvrir la source de mes plus profondes douleurs et de mes plus grandes jouissances. Je suis chrétien, et la manière pratique dont j'envisage ma religion ne me laisse guère de temps pour moi-même.

Je te prie, mon ami, de ne pas détourner ton attention comme si des phrases enthousiastes allaient suivre cet aveu: j'essaierai plutôt d'être clair. Le Christianisme ne se compose pas à mes yeux d'un certain nombre d'idées propres à servir de thèse à la spéculation, ni d'un assemblage de cérémonies, au moyen desquelles on puisse se mettre en paix avec sa conscience, lors même qu'on n'aurait pratiqué aucune bonne action ; je ne le regarde pas non plus comme un système imposé par la force, soutenu par les lois humaines, à l'admission duquel on puisse être contraint par la violence ou induit par la ruse. Le Christianisme est pour moi la voie directe et sûre qui conduit à la paix de l'âme et à la félicité. Cette voie, tracée dans l'Ecriture-Sainte, et plus particulièrement dans le Nouveau-Testament, n'est autre chose que la réconciliation de l'homme, devenu ennemi de Dieu par ses péchés, avec ce même Dieu apaisé par le sacrifice et par la médiation de Jésus-Christ, réconciliation que suit toujours un repentir sincère, et par laquelle l'homme, ainsi sauvé par Jésus-Christ et croyant en lui, devient capable de résister au mal qui a jeté des racines dans son cœur, et est disposé aux bonnes œuvres par le secours et l'influence intérieure du Saint-Esprit.

Si je considère ma religion sous cet aspect, et si je sens de cette manière, qu'elle est devenue la loi de ma vie et la règle de mes devoirs, je ne puis me résoudre à vivre pour moi-même, puisque les joies que promet une vie conforme à l'Evangile, sont dix fois plus grandes que tout ce qui pourrait m'être offert en dehors de ces joies.

Répandre de bons principes, faire fleurir la moralité, recommander l'éducation consciencieuse de la jeunesse; coopérer au maintien de l'ordre et de la discipline dans la Société des Amis, contribuer au soulagement et à la consolation des affligés, tel est le but de mes efforts et celui des associations dont je suis membre.

Ayant acquis une assez grande facilité d'écrire, je me réjouis de pouvoir la mettre souvent à profit pour des services dont il ne pourra rejaillir sur moi ni gloire ni avantage extérieur, et pour des écrits dont bien vraisemblablement, dans peu d'années, on ne pourra plus nommer l'auteur.

Paraîtrai-je pour cela extravagant aux yeux de Goethe? Je ne le crois pas. Car, s'il est sûr que la vie actuelle est réelle, il est également certain qu'après la mort il y aura une autre vie, où chacun sera jugé selon ses œuvres. C'est sur cet avenir que se portent mes espérances, et ce sont ces espérances qui me font attacher si peu de valeur aux choses présentes; étant convaincu, comme je le suis, que si je persévère jusqu'à la fin, je recevrai ma récompense.

Sachant très-bien que, sous tous les autres rapports, le monde peut se passer de moi, je me contente d'y être surtout actif comme chrétien. La science avancera sans moi, puisque beaucoup d'hommes s'en occupent; les arts utiles se perfectionnent de plus en plus, et les arts nuisibles sont déjà, je le pense, sur le point de décroître. Le genre humain se multipliera, et la terre sera peuplée; car on ne peut dire que d'une manière relative, qu'elle le soit déjà maintenant. Pendant que les générations augmenteront, l'intelligence des hommes acquerra de nouvelles lumières, et Celui qui régit le monde, ne permettra pas que leurs cœurs demeurent corrompus. Non, la religion chrétienne, pratiquée sincèrement, se répandra parmi toutes les nations, et deviendra l'état normal des hommes. Elle l'est déjà devenu çà et là, à un certain degré, quant à la manière de considérer les devoirs individuels et sociaux. Avec le temps, les guerres cesseront, les superstitions disparaîtront, les autres pratiques coupables prendront fin. A la désunion, à l'égoïsme, succèderont une harmonie générale et de bons rapports entre les nations et les individus. Ce temps heureux dût-il être précédé d'une période d'hostilité et de persécution contre les gens de bien, il n'en est pas moins certain que le Fils de Dieu, qui a donné sa vie pour changer la face du monde, régnera en paix sur cette société renouvelée, jusqu'à ce que la fin arrive. Alors une foi simple, qui, pendant cette vie, aura produit la vertu, sera préférée aux monumens les plus glorieux de la raison humaine. Quel poëme un tel sujet ne renferme-t-il pas! Mais que dis je! Milton lui-même, à quelque hauteur qu'il se soit élevé, n'eut pas d'ailes pour y atteindre. Aussi eut-il la sagesse de diriger « ses pensées, qui d'elles-mêmes se mouvaient en rythmes harmonieux, » plutôt vers les circonstances extérieures que vers le développement de la substance des choses divines, que personne, après tout, ne comprend aussi bien que celui qui l'étudie avec un cœur humble, et qui, priant Dieu de l'éclairer, reçoit en lui la prose claire et énergique de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Après avoir lu ce qui précède, mon ami ne s'étonnera pas en apprenant que je suis partisan de la propagation universelle de la Bible, et que je consacre une grande partie de mon temps aux affaires de la Société Biblique Britannique et Etrangère, du comité de laquelle je suis membre, comme mon père l'a été depuis la fondation de cette société jusqu'à sa mort.

Si l'homme qui vient de décrire son genre de vie, continue à inspirer à Gœthe l'intérêt que celui-ci lui a montré, Gœthe peut être assuré que ses lettres seront reçues de lui avec joie, et que les questions qu'il pourra faire encore obtiendront toute l'attention qu'il peut désirer.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

L'Administration du Semeur *ayant éprouvé des difficultés à faire rentrer les sommes dues pour les abonnemens qui n'ont pas été pris par les Libraires qui ont un compte-courant avec elle, prie MM. les Souscripteurs qui renouvelleront leur abonnement pour le 1er janvier 1835 de lui envoyer, par lettre affranchie, en un bon sur la poste, à l'ordre de* M. Dehault, *le montant de leur Souscription. Ce moyen, qui est d'une exécution facile, évitera les frais de correspondance que nécessitent les retards de paiement.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES INCERTITUDES DU MINISTÈRE ET DE LA CHAMBRE.

La question ministérielle n'est pas épuisée. A vrai dire, elle ne s'épuisera jamais; mais sous des formes nouvelles nous la verrons toujours se reproduire, parce qu'il y aura toujours divergence d'opinion sur les affaires du pays, et qu'il faut arriver ou se maintenir au pouvoir pour faire prévaloir le système qu'on préconise et les théories qu'on croit utiles.

Si la question ministérielle est plus vivace aujourd'hui, c'est uniquement parce que nous sommes arrivés à l'une de ces époques de crise où les chances de deux partis étant à peu près égales, il faut des deux côtés redoubler d'efforts pour l'emporter sur ses adversaires. La couronne a fait connaître ses sympathies ; mais ce n'est pas assez, et l'on veut amener la chambre à exprimer nettement les siennes.

Si les invitations faites dans ce but à la chambre des députés ont un résultat positif, si, au lieu d'un semblant d'explication, on vient tout de bon régler ses comptes, si les députés flottans prennent position, et trouvent dans les engagemens pris par les ministres actuels ou par les hommes qui aspirent à leur succéder, des motifs suffisans pour s'attacher franchement aux uns ou aux autres, nous aurons une session politique. Les ministres, quels qu'ils soient, profiteront de l'influence que le triomphe leur aura acquise, pour donner une direction positive aux affaires. Nous verrons la résistance se montrer toujours plus tenace, de peur que le mouvement ne l'emporte, ou le parti qui a adopté récemment le nom de parti parlementaire, essayer d'établir par quelques mesures nouvelles la ligne qui le sépare du juste-milieu, dont bien des gens pensent qu'il n'est, après tout, qu'une nuance un peu tranchée.

Mais il est probable que la chambre ne présentera à aucun cabinet une majorité compacte. Plus réellement juste-milieu que le juste-milieu lui-même, à qui ses actes ont chaque année fait perdre quelqu'un des droits qu'il prétendait avoir à ce nom, la chambre ne nous paraît pas préparée à former dès à présent une alliance. Elle rompra difficilement avec le cabinet; mais il est douteux qu'elle eût rompu avec tout autre, qui n'eût pas été choisi au sein d'une opinion extrême. Vacillante et accommodante, jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps de se reconnaître, elle ne peut guères formuler, au début de ses travaux, un système qu'elle avoue. A quelque manifestation qu'on l'entraîne, quelque vote qu'elle sanctionne après les discours brillans que les

chefs des divers partis vont prononcer à la tribune, il sera impossible d'y trouver l'expression de la pensée d'une majorité bien constatée. Ce n'est pas tant l'éloquence des orateurs que le frottement des affaires et que l'étude des mesures proposées qui peuvent créer une majorité durable.

Si une telle majorité a de la peine à se dessiner, on évitera sans doute le plus possible les questions politiques, et les intérêts matériels devront à la force des choses une attention qui leur est due cependant à tant d'autres titres. Mais les questions politiques se présentent en foule, sans qu'on les cherche, et il peut suffire d'une seule pour soulever bien des passions et bien des intérêts.

Fidèles à la règle que nous nous sommes tracée, nous ne devancerons pas les faits par des jugemens précipités; mais nous les soumettrons, à mesure qu'ils se produiront, à un examen impartial, pour les apprécier d'après les lois immuables de la souveraine justice.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les députés de Londres ont adressé à leurs commettans une adresse signée par la majorité d'entre eux, et dont le but est de leur exprimer les inquiétudes que le rappel d'un ministère anti-réformiste leur fait éprouver. « Nous ne pouvons, disent-ils, » compter sur aucune suppression des abus sociaux ou politiques » de la part de ceux qui ont continuellement élevé la voix en » leur faveur. » Ils engagent leurs commettans à faire abstraction, ainsi qu'eux, de toute divergence secondaire dans les opinions politiques, et dans le cas d'une dissolution du parlement, à repousser, aux prochaines élections, tous les défenseurs d'un gouvernement hostile à l'amélioration des institutions sociales du pays.

Une assemblée a été tenue à l'Hôtel-de-Ville de Londres, et, malgré l'opposition du lord-maire, on a adopté, à la presque unanimité, une adresse au roi pour lui faire connaître le manque de confiance de la cour municipale en un ministère tory, et son espoir que le pouvoir sera bientôt rémis à des hommes investis de la confiance du peuple.

Dans les provinces, les divers partis manifestent aussi, dans des réunions politiques ou par des adresses, leurs sympathies ou leurs haines. On avait répandu la nouvelle que sir Robert Peel avait accepté d'entrer dans le nouveau cabinet; mais une grande incertitude paraît régner encore à cet égard. Le *Courrier anglais* a même publié une lettre qu'il attribue à sir Robert Peel, et dans laquelle on fait dire à celui-ci « qu'il ne se joindra au nou» veau ministère que s'il est entièrement conservateur, et s'il » ne continue en aucune manière l'œuvre de la réforme. » En attendant un arrangement définitif, lord Wellington demeure seul chargé de la haute direction des affaires.

La chambre des pairs du Portugal a voté des remercîmens à l'amiral Napier, à l'occasion de sa conduite intrépide en juillet dernier. M. Silva Carvalho a présenté à la chambre des députés le budget qui s'élève à 12,549,270,912 milreis, ou environ 76 millions de francs. Le gouvernement a proposé un projet de loi, dont le but est de hâter les progrès du Portugal dans la voie des améliorations. D'après l'article 1er, il serait autorisé de prendre un intérêt de 10 pour 100 dans toute entreprise d'intérêt général, formée par des particuliers, comme percement de nouveaux chemins, ouverture de canaux, formation de nouveaux ports, etc. L'article 2 est relatif à la création de quatre banques pour faire des avances aux cultivateurs et à l'industrie. L'art. 3 s'occupe des moyens de consolider le crédit national, sans accroître les charges.

L'emprunt espagnol a été conclu, le 24 novembre, à 60, et 3 pour 100 de commission, payables en douze mois. Le contractant est M. Ardoin.

Mina a remporté des avantages sur les troupes carlistes. Deux bataillons de Zumala-Carreguy ont beaucoup souffert. Le gouvernement a envoyé à Mina un subside de six millions de réaux, et quatre autres millions devaient suivre immédiatement.

L'empereur de Russie vient de publier un ukase qui arrête que les complices de la rébellion qui n'ont pas présenté jusqu'ici leur demande en grâce ou qui n'ont pas demandé l'autorisation de revenir en Russie pour se justifier devant les tribunaux, ne pourront jamais franchir les frontières de l'empire. On n'accueillera plus aucune pétition de leur part, et leurs biens seront immédiatement confisqués. On procédera à l'égard de ceux qui pénètreront clandestinement en Russie comme à l'égard des criminels d'état convaincus, en leur infligeant la peine qui ressortira de l'instruction, telle qu'elle existera au moment de leur arrestation.

M. Jauge, arrêté, il y a quelques mois, pour avoir annoncé qu'il était chargé de négocier l'emprunt contracté par don Carlos, avait été déclaré non-coupable par la Cour royale, le traité de quadruple alliance n'ayant pas été publié officiellement en France, et n'étant par conséquent pas obligatoire pour les citoyens. Le procureur-général s'était pourvu en cassation contre cet arrêt; mais la Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi.

Les élections des membres du conseil général de la Seine ont excité un grand intérêt. Toutes les opinions y seront représentées. L'opposition la plus avancée, qui avait échoué à Paris lors de la nomination des députés, est représentée dans le conseil par MM. Laffitte et Arago.

Les chambres ont repris leurs travaux le 1er décembre. Il n'y a pas eu de discours de la couronne, bien que plusieurs membres du cabinet aient vivement insisté sur la nécessité d'une séance royale. La chambre des députés a procédé au renouvellement de ses bureaux. M. le ministre de la justice a présenté des projets de lois sur la responsabilité des ministres, sur les faillites et les banqueroutes, et sur la vente des fruits pendant par racines; M. le ministre des finances, un projet de loi portant réglement définitif du service de 1832, et un second projet qui tend à proroger jusqu'en 1847 le privilége accordé au gouvernement pour la fabrication et la vente du tabac; enfin, M. le ministre de l'intérieur un projet de loi, demandant un crédit de 360,000 fr. pour la construction d'une salle d'audience pour la cour des pairs. La présentation de ce dernier projet a été suivie de l'invitation faite à la chambre par M. de Rigny, de demander aux ministres les explications qu'elle pourrait désirer.

Dans la séance d'hier, M. Janvier a proposé de fixer le jour où ces explications seront données, et il a été résolu qu'elles auront lieu vendredi prochain.

MOEURS CONTEMPORAINES.

DES DIFFÉRENTES FORMES DE L'INCRÉDULITÉ EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

Les incrédules anglais sont, en général, déistes; les incrédules français, matérialistes; les incrédules allemands, panthéistes.

Il y a sans doute de nombreuses exceptions. On trouverait dans chacun de ces pays les trois espèces d'incrédulité, le déisme, le panthéisme et le matérialisme. Nous croyons cependant que l'observation générale est fondée sur des faits positifs, c'est-à-dire qu'il se rencontre, parmi ceux qui ont une opinion réfléchie et qui se placent en dehors de l'Eglise chrétienne, une majorité déiste en Angleterre, une majorité matérialiste en France, et une majorité panthéiste en Allemagne.

Ces différentes formes que revêt l'incrédulité s'expliquent, ce nous semble, par la diversité des caractères, des idées et des mœurs chez ces trois peuples.

Le caractère anglais cherche en toutes choses le côté pratique. Il se soucie médiocrement des questions abstraites et abstruses de la philosophie transcendentale; il n'aime guères à se perdre dans le champ indéfini des spéculations métaphysiques. Les Anglais sont instinctivement utilitaires, et c'est aussi chez eux que l'utilitarisme a reçu les honneurs d'un système. Ils demandent sur chaque point des faits, toujours des faits. Les doctrines n'obtiennent droit de bourgeoisie parmi eux qu'autant que leurs conséquences ne sont pas directement contraires à la morale publique et au bien-être commun. Il y a telle opinion qui serait rejetée tout d'une voix, non parce qu'elle est fausse, mais parce qu'elle mettrait en danger les intérêts politiques et individuels. On comprend ainsi pourquoi l'incrédulité

s'arrête habituellement au déisme en Angleterre. Le déisme peut encore soutenir les bases de la morale, du moins il le promet; il ne déclare pas la guerre à tous les droits acquis; il offre une apparence de religion, et par conséquent de garantie pour l'ordre social. Le déisme a l'air d'être utile, s'il ne l'est pas souvent en réalité. Hobbes est décrié en Angleterre, parce que son athéisme remettait tout en question; les déistes de l'école écossaise y jouissent d'une influence considérable, parce que leurs idées semblent vivre en assez bonne harmonie avec l'utilitarisme.

Le caractère national en France est tout différent. Il est variable, prompt, docile à toutes les impressions du quart-d'heure; il ne s'embarrasse guères des conséquences d'une doctrine, pourvu que cette doctrine soit aisée à comprendre, d'un facile accès et d'une application qui ne le gène pas dans ses habitudes. S'il faut de pénibles efforts d'esprit pour saisir une opinion, et de longues journées de labeur pour s'en rendre compte, les Français vous regarderont faire et se moqueront de vous; ils traversent les idées et les systèmes plutôt qu'ils ne les explorent; ceci ne souffre exception que pour les sciences physiques où ils excellent, parce qu'on y doit observer plus que réfléchir. Les théories leur font peur, comme les longs ouvrages à Lafontaine; ils se complaisent à effleurer les questions philosophiques et religieuses, à les rendre spirituelles et piquantes, s'il est possible, et à les laisser au milieu du chemin dès qu'elles ennuient. *Non multùm, sed multa*, voilà une devise française: beaucoup d'esquisses, d'ébauches, de croquis, d'aperçus; peu de systèmes qui exigent un travail persévérant. Le matérialisme sympathise donc très-bien avec le caractère national; car ce n'est pas un système, c'est tout simplement un parti pris de tout rejeter et de se railler de tout. Que faut-il pour être matérialiste? rien qu'une grande inattention sur l'origine des choses et sur les causes premières. Ajoutez à cela quelques jeux de mots sur le monde des esprits, sur l'âme, sur le ciel et l'enfer, vous aurez un matérialiste complet. Le matérialisme est assurément une doctrine immorale, contraire au bien-être des familles, au repos de l'Etat, mais il n'importe; on est matérialiste à bon marché; cela ne coûte ni recherches d'érudition ni travail de méditation; il y suffit de nier ce qu'on ne voit pas et ce qu'on ne touche pas. Que le matérialisme soit donc le bien-venu! Tout le reste est inintelligible, vide, creux, pâture de quelques cerveaux malades, et ne vaut pas la peine qu'on y devrait prendre pour le rejeter en connaissance de cause.

Les Allemands ne nous ressemblent pas à ces divers égards; les facultés rationnelles dominent dans leur caractère national. Ils ont du phlegme sans indolence, de la lenteur sans paresse, et de là résultent deux choses : l'une, qu'ils sont peu accessibles à l'enthousiasme du moment; l'autre, qu'ils poursuivent toutes les ramifications d'un système avec la plus opiniâtre persévérance. On a dit avec raison que si la philosophie n'existait pas, elle serait inventée en Allemagne. Les Allemands cherchent la vérité, la vérité pure, indépendamment des effets pratiques qu'elle pourra produire; ils veulent avoir la vérité sans lui demander autre chose que d'être la vérité. Mais ces heureuses dispositions naturelles, étant unies à l'orgueil instinctif du cœur humain, engendrent un défaut qui se retrouve chez la plupart des savans de l'Allemagne: celui de poser la raison comme la règle suprême et absolue de toute idée religieuse ou philosophique. Pour eux, tout ce qui ne sort pas directement de la raison n'existe pas; ils marchent en avant, appuyés sur leur intelligence, et se précipitent jusqu'aux limites du possible, en renversant tout ce qui se rencontre sur leur passage. Cette manière d'être et d'agir produit en Allemagne une troisième forme d'incrédulité : le panthéisme. Le panthéisme est le plus philosophique des systèmes antichrétiens, ou pour mieux dire, le seul système qu'on puisse défendre en dehors de la religion.

Aux Anglais il faut surtout montrer le côté pratique du Christianisme; aux Français, la clarté, la simplicité, la parfaite suffisance de ses révélations; aux Allemands, sa haute portée philosophique et les lumières qu'il répand sur les plus obscures énigmes de l'esprit humain.

SCÈNES DOMESTIQUES.

UNE FAMILLE JUIVE AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

I. — *Courte préface.*

Le récit qu'on va lire n'est pas une pure fiction. Les noms des personnages, le lieu de la scène et quelques dates ont été changées; mais la narration s'appuie sur des documens authentiques. C'est un tableau copié d'après nature : le cadre seul et les ornemens sont de fantaisie. On ne garantit pas l'exactitude de chaque mot ni de chaque fait secondaire, mais la fidélité de l'ensemble. Nul ne nous demandera, sans doute, plus qu'il ne demande à l'histoire.

Si quelqu'un cherche dans ces esquisses des événemens romanesques et des situations théâtrales, son attente sera trompée. Il s'agit tout simplement d'une jeune fille juive, de l'humble et douce Rachel, qui s'approcha pas à pas de la religion chrétienne, à travers les obstacles suscités par sa famille. On a pensé que cette lutte de l'Esprit de Dieu contre les résistances de l'homme intéresserait le lecteur; on espère aussi donner quelques détails peu connus sur les mœurs et les usages des Juifs. Le peuple d'Israël, errant çà et là dans le monde sous le poids de la malédiction du Seigneur, occupe encore une grande place au milieu de l'humanité.

Les Juifs dont nous parlerons ici ne doivent pas être confondus avec ceux qui ne le sont plus que de nom. Il y a de vrais et de faux israélites, comme il y a de vrais et de faux chrétiens. A mesure que les descendans d'Abraham sont admis au partage des droits civils et politiques, leur caractère national s'efface; ils y gagnent un peu de civilisation et de bonnes manières, mais ils y perdent habituellement les derniers restes de leur foi religieuse et de leurs vieilles coutumes. Pour notre part, nous préférons, et de beaucoup, le judaïsme sincère à l'incrédulité, par la même raison qu'il vaut mieux être malade que d'être couché dans le tombeau.

II. — *Une assemblée de famille.*

Eléazar de Muhldorf, qui était venu de la Pologne à Londres vers la fin du dix-huitième siècle, avait prié deux savans rabbins de se réunir aux principaux membres de sa famille, pour examiner une affaire à laquelle il attachait la plus haute importance. On était alors dans l'hiver de 1801.

L'assemblée s'ouvrit par la lecture de quelques passages de l'Ancien-Testament, et les deux rabbins y joignirent les commentaires de leurs plus illustres docteurs. Cet exercice religieux terminé, Eléazar indiqua l'objet de la conférence.

— Que faut-il faire? demanda-t-il avec inquiétude en achevant son discours; quel parti prendre? l'honneur de mon nom, de ma race, de tout le peuple, y est intéressé.

— Ne précipitons rien, répondit d'une voix grave le rabbin Jonathan, homme renommé pour sa dévotion et ses profondes connaissances cabalistiques; l'affliction qui vous frappe est lourde à porter, mais l'Eternel y pourvoira. Lisons encore quelques chapitres du livre de Job, et présentons de nouvelles prières au Seigneur, avant d'adopter un avis.

Pendant qu'ils se livrent à ces actes de piété, nous expliquerons, en peu de mots, quelle est l'affaire qui préoccupe leur attention; elle semblera puérile aux gens du monde, mais pour les personnes réunies chez Eléazar de Muhldorf, elle était d'une extrême gravité.

La famille des Muhldorf appartenait au très-petit nombre de maisons juives qui ont conservé une généalogie exacte et non interrompue. Elle remontait, par une suite de docteurs et d'autres personnages illustres, jusqu'au fameux rabbin Haai Geon, qui mourut en 1038, après avoir été le dernier primat des Juifs dispersés. Or, tous les primats qui régnèrent sur Israël, depuis la captivité, prétendaient descendre en ligne droite de la souche

royale de David. Les membres de la branche des Muhldorf se mariaient toujours entre eux, afin de maintenir la pureté de leur généalogie et d'en transmettre tous les honneurs à leur postérité. Eléazar donna sa fille Anna au fils de son frère, et de cette union naquit Rachel, qui avait été réclamée par son grand-père avant même qu'elle fût née; car cet homme, d'un caractère bizarre et impérieux, avait stipulé, dans le contrat de mariage, que le premier enfant du sexe féminin qui naîtrait de sa fille serait mis entièrement et irrévocablement à sa disposition.

Avec quels transports de joie la petite Rachel fut accueillie dans la maison de son aïeul! et comme on s'empressait autour d'elle pour fêter sa bien-venue sur la terre! Qui eût dit alors que cette enfant, si tendrement accueillie, si choyée, si caressée, éprouverait un jour les plus impitoyables rigueurs de ceux-là mêmes qui s'agenouillaient avec ravissement devant son berceau! Etranges vicissitudes humaines qu'un si riant matin traîne après lui de si terribles orages!

Les jeunes filles juives ne recevaient pas, à cette époque, une éducation cultivée et brillante; aucune école spéciale n'avait été ouverte pour elles, et l'usage les contraignait de s'enfermer dans l'intérieur de la famille pour y vivre d'une vie ignorante et ignorée. Mais le vieil Eléazar, épris du plus vif attachement pour sa petite Rachel, résolut de lui donner une instruction aussi solide que variée. Il lui consacra tout son temps et les soins les plus assidus. Les facultés intellectuelles de l'enfant se développèrent avant l'âge, et elle n'avait pas encore sept ans que son grand-père lui mit entre les mains un exemplaire de l'Ancien-Testament traduit en anglais. — Voici, ma chère enfant, lui dit-il, un livre dont le prix est inestimable. Je t'engage à l'étudier chaque jour avec une profonde attention; car il renferme notre sainte loi dont la fidèle observation peut seule assurer ton bonheur éternel. Quelques membres de la famille, je le sais, pensent que tu es encore trop jeune pour qu'un pareil trésor te soit confié. Mais j'ai formé ton esprit, ajouta-t-il avec orgueil, et je connais mieux que personne la nourriture qu'il doit recevoir.

Rachel n'oublia pas les solennelles exhortations de son aïeul. Pendant plusieurs années, elle lut et relut le précieux volume chaque jour et presque à chaque heure du jour; cette Bible était sa compagne dans l'isolement du toit paternel, son guide et sa force dans les circonstances difficiles, sa lumière dans les doutes qui assiégeaient sa naissante intelligence, et son amie de tous les instans. Rachel assistait aux exercices religieux qui se célébraient, le soir, dans la maison d'Eléazar, et elle écoutait avec un pieux recueillement les explications des rabbins. Vers l'âge de douze ans, elle éprouva des impressions qui lui avaient été jusqu'alors inconnues, et qui parurent incompréhensibles aux personnes dont elle était entourée. Un sentiment profond de sa corruption intérieure la poursuivait continuellement; on la voyait triste, angoissée, abattue, les yeux pleins de larmes, cherchant la solitude avec sa Bible qui ne la quittait plus. Bien que ses actes extérieurs fussent généralement dignes d'approbation, elle s'accusait d'avoir transgressé indignement la loi de Dieu; elle demandait à son aïeul, aux docteurs, à ses amis, ce qu'elle devait faire pour échapper à la condamnation et pour être sauvée! Eléazar fut effrayé de son état; il lui reprit sa Bible, et ne négligea rien pour la distraire des inquiétudes qui la tourmentaient. Inutile remède! Rachel devint encore plus triste, plus accablée qu'auparavant du poids de son péché, et il fallut lui rendre sans délai sa Bible chérie. Comment expliquer ces fortes impressions dans un âge si tendre, sur un cœur si jeune, lorsque les idées et les sentimens sont encore si mobiles? N'était-ce pas l'Esprit de Dieu qui appelait cette enfant comme il appela Samuel? L'un et l'autre entendirent une voix; mais ils ne savaient pas que c'était la voix de l'Eternel; car la parole de l'Eternel ne leur avait pas encore été révélée (Sam. III, 1-10).

Cependant un concours de circonstances fort simples en elles-mêmes, mais qui eurent les résultats les plus importans, fit tomber entre les mains de Rachel la *seconde partie* du livre qui rend témoignage de Christ, le Nouveau-Testament. Eléazar de Muhldorf avait été appelé à Paris pour y régler quelques affaires; et sa petite-fille, pouvant disposer de tout son temps, partageait ses heures entre le jardin et la bibliothèque de son grand-père. Un jour, comme elle désirait examiner les gravures d'un recueil de voyages, elle monta deux ou trois degrés de l'échelle, et lorsqu'elle eut retiré l'in-folio des tablettes, elle remarqua derrière cette masse énorme un petit volume qui ressemblait, pour la forme et pour la reliure, à son livre bien-aimé. Cette ressemblance attira son attention; elle s'empressa de prendre le volume et de l'ouvrir. Ce n'était pas sa Bible, mais quelque chose qui s'en rapprochait, qui la rappelait, qui lui était semblable. Familiarisée depuis long-temps avec le langage des Ecritures, elle se réjouit de trouver un livre qui était écrit dans le même style et, pour ainsi dire, avec les mêmes mots. Toutes ses journées furent de nouveau remplies par cette étude; Rachel lisait quelques pages, puis méditait et s'efforçait de comprendre. Beaucoup de choses lui semblaient obscures; mais elle essayait de les éclaircir par d'autres passages, et plus elle s'appliquait à l'intelligence de ces graves événemens, plus elle s'étonnait que son grand-père ne lui en eût jamais parlé. Les obscurités de ce livre ne la rebutèrent point; à mesure qu'elle y descendait plus avant, elle y apercevait de nouvelles lumières pour la conduire. Elle apprit enfin à connaître Jésus de Nazareth, le Messie promis, l'Oint de Dieu, le salut d'Israël, le glorieux Rédempteur, dont ses parens attendaient encore la venue! La foi de Rachel était sans doute vague et incertaine sur plusieurs points, mais déjà ses inquiétudes et ses terreurs avaient fait place au doux sentiment d'une humble confiance en Jésus, le souverain sacrificateur qui s'est donné soi-même pour expier les péchés des hommes.

Eléazar de Muhldorf revint de son voyage, et il ne tarda pas à être instruit du changement qui s'était opéré dans le cœur de sa petite-fille. Selon l'usage des Juifs, il répétait en présence de sa famille, le matin et le soir, la *schemonah esrah*, ou la prière des dix-huit bénédictions, entre lesquelles figurait la promesse de l'envoi du Messie.

— Le Messie est déjà venu! il est venu!!! s'écria involontairement Rachel en interrompant la prière.

Eléazar continua de prier, sans paraître avoir entendu cette exclamation peu convenable dans un tel moment; mais dès qu'il eut fini, il demanda sévèrement à Rachel l'explication de sa conduite. Celle-ci, heureuse d'avoir une occasion de parler des choses qui absorbaient toutes ses pensées, courut à la bibliothèque et en rapporta le Nouveau-Testament.

Qui pourrait peindre la douleur, la consternation, l'effroi du vieil Eléazar, quand il prit ce livre des mains de Rachel? Toutes ses espérances, toutes ses joies allaient donc se briser contre cette trahison du hasard! Et cette enfant qu'il aimait avec idolâtrie, qui devait être l'orgueil et la consolation de ses cheveux blancs, elle serait peut-être sa plus cruelle épreuve, et le ferait descendre avec amertume dans la tombe!

Il se contint cependant et dit d'une voix calme: Ce livre n'est pas fait pour toi, ma fille; ceux qui l'ont écrit étaient des ennemis acharnés de notre nation; le Messie dont ils parlent était un fourbe, un imposteur, un magicien, qui a été justement condamné à mort par nos pères. Efface de ta mémoire ce que tu as lu dans ce livre, ma chère enfant, de peur que ma bénédiction ne repose plus sur toi.

Rachel ne répondit rien; car elle aimait son aïeul et le respectait; mais le souvenir de Jésus-Christ était gravé dans son cœur en caractères ineffaçables: ni amour, ni respect, ni crainte, ni aucune puissance au monde ne pouvaient l'en séparer.

Eléazar de Muhldorf n'appréciait pas toute la force des nouvelles convictions de Rachel; il comprit pourtant que l'affaire était extrêmement sérieuse, et se hâta de convoquer une assemblée de famille.

Nous connaissons déjà le vieil Eléazar, israélite sincère, orgueilleux, rigide, qui tiendrait la conversion de sa petite-fille à la foi chrétienne pour un opprobre pire que l'infamie devant les lois civiles, et pour un malheur plus grand que la mort; il préférerait déposer dans la terre la dépouille inanimée de son enfant que de l'entendre invoquer le nom du Nazaréen.

Les autres membres de cette réunion de famille étaient le père et la mère de Rachel, Salomon et Anna de Muhldorf. Salomon appartenait à cette multitude toujours croissante de Juifs dégénérés, qui ont recueilli par héritage une religion à laquelle ils ne croient plus, une loi qu'ils n'observent plus, et des coutumes qu'ils abandonnent pour se pousser dans le monde. Il s'affligeait des inclinations chrétiennes de sa fille, parce que son beau-père en était irrité; il craignait aussi qu'il n'en résultât quelque mécompte pour ses intérêts personnels, mais il ne s'en souciait pas autrement. Anna, bonne et tendre mère, s'effrayait surtout des malheurs qui menaçaient l'avenir de sa fille: non qu'elle ne fût sincèrement attachée aux croyances du judaïsme et à ses antiques traditions; mais ses yeux de mère ne voyaient qu'une seule face de l'événement, son cœur de mère ne s'ouvrait qu'à une seule crainte: Que deviendrait son enfant, la pauvre et faible Rachel?

Gardons-nous d'oublier dans ce tableau d'intérieur la vénérable Esther, la mère d'Eléazar, la bisaïeule de Rachel, et qui approchait de sa quatre-vingtième année lorsque son arrière-petite-fille reçut le jour; maintenant près de quatre-vingt-douze ans s'étaient amassés sur sa tête. Esther avait été mariée, selon la coutume des juifs polonais, à l'âge de quatorze ans, et à l'âge de seize ans elle était déjà veuve. Elle quitta dès lors ses ornemens, ses joyaux, toutes les parures et toutes les joies du printemps de la vie, et porta les sombres vêtemens du veuvage pendant le reste de sa carrière. Elle sortait peu, et se montrait mê-

me très-rarement, depuis quelques années, dans le cercle de la famille. Retirée dans ses appartemens, elle y consacrait de longues heures à la prière, à la méditation de la Bible et aux actes de la plus fervente piété. Mais cette ferveur ni cette solitude n'avaient aigri son caractère ; elle était douce, affectueuse, et même remplie d'une aimable vivacité dans ses relations domestiques. On ne pouvait la contempler et l'entendre sans être saisi de respect ; le temps, qui avait blanchi sa chevelure, n'avait que légèrement courbé sa noble tête, et ses yeux noirs lançaient encore des rayons pénétrans. Elle avait conservé le libre exercice de ses facultés intellectuelles, et son langage, formé par une étude assidue de la Bible, reproduisait sans affectation les figures et la pompe du style oriental. Les membres de sa famille la regardaient comme une personne d'un ordre supérieur, et l'impérieux Eléazar lui-même s'humiliait devant la sagesse de sa vénérable mère.

La lecture du livre de Job s'était prolongée fort avant dans la nuit ; onze heures du soir venaient de sonner.

— Que faire? demanda encore Eléazar, et comment étoufferons-nous dans son germe la semence du Malin ?

Cette question fut suivie d'un long silence. Le rabbin Isaac Jacobson prit enfin la parole ; c'était un homme respecté pour sa science et pour son zèle, mais dur, austère, prompt à sévir contre les moindres fautes, et inflexible comme les tables de pierre de la loi.

— Le péril est imminent, dit-il, si l'on n'adopte pas des mesures sévères pour garantir cette enfant de la contagion des impostures du Nazaréen. Il faut lui montrer la grandeur de sa faute, en lui imposant une complète réclusion pendant toute une année. Nous emploierons ce temps à l'instruire, à la convaincre, à l'éclairer sur notre sainte religion et sur les coupables erreurs qui ont séduit sa faible intelligence.

— Un an de réclusion! répéta douloureusement la mère de Rachel ; ma fille n'y survivrait pas ! ce serait tuer son corps pour guérir son âme ! Et son âme se guérira-t-elle par ces moyens de rigueur? Non, certainement ; une si cruelle persécution graverait plutôt dans son cœur les fables qui l'ont égaré.

— Les craintes d'une mère sont louables dans la cause qui les fait naître, interrompit Isaac Jacobson, en réprimant avec peine un sourire de dédain, mais ces craintes sont exagérées. La tête vaut mieux que le cœur, lorsqu'il s'agit de prendre une sage et forte résolution.

Salomon de Muhldorf, qui n'avait pas encore pris part à ce débat, fut piqué de la réponse du rabbin. — Il y a un genre de sagesse, dit-il, qui ressemble trop à la cruauté, et il y a une sorte de prudence qui mène souvent à de mauvaises fins. Quel succès vous flattez-vous d'obtenir par l'emprisonnement de Rachel ? Ma fille ne verra en vous que des persécuteurs, et non des docteurs, encore moins des amis ; autant vous vous serez défié d'elle, autant elle se défiera de vous et de vos instructions. C'est de la confiance qu'il faut lui témoigner. Elle doit apprendre à connaître la véritable position du peuple juif dans ce pays ; elle doit se mêler à la société qui l'entoure et avoir des compagnes de son âge. La distraction fera plus pour la guérir de ses folles idées que toutes les réclusions imaginables.

— Pourquoi n'ajoutez-vous pas, répondit avec aigreur le rabbin Isaac Jacobson, que désormais cette jeune fille sera libre de fréquenter les temples des Nazaréens et de... .

Le rabbin Jonathan, craignant que la discussion ne dégénérât en dispute, cita gravement les paroles du roi-prophète : Eternel ! qui est-ce qui séjournera dans ton tabernacle? Celui qui ne médit point par sa langue, qui ne fait point de mal à son compagnon, qui n'élève point de blâme contre son prochain.

— Il me semble, poursuivit-il avec sa douceur accoutumée, que le meilleur parti à prendre serait d'envoyer Rachel à une école bien dirigée.....

— Nous n'avons pas d'école pour les jeunes filles de notre peuple, dit Eléazar en secouant la tête.

— Il est vrai, continua le rabbin Jonathan, mais il n'existe aucun danger de prosélytisme religieux, lorsqu'on prend les précautions et les arrangemens convenables. Rachel trouvera dans une école d'excellens moyens de distraction, tandis que le vide qu'elle éprouve dans la maison paternelle la pousse involontairement à se replier sur ses propres idées ; elle y recevra une éducation qui devient de plus en plus indispensable dans le siècle où nous sommes. Il faut que les lumières et les mœurs de nos enfans viennent en aide aux lois civiles pour nous affranchir de la dégradation sous laquelle nous avons été trop long-temps retenus par les Nazaréens.

Eléazar était partagé entre la crainte d'exposer sa petite-fille à de nouvelles tentations religieuses et son orgueil paternel qui lui représentait cette enfant douée des talens les plus distingués, la première entre ses sœurs du peuple israélite. Le rabbin Isaac Jacobson n'approuvait pas du tout l'avis de Jonathan, mais il craignait de se mettre en contradiction ouverte avec son illustre collègue. Salomon et Anna de Muhldorf se rangèrent, l'un par indifférence, l'autre par amour maternel, à l'opinion du savant docteur de la loi.

Le projet d'envoyer Rachel prévalut enfin, sous la condition d'y apporter le discernement de la plus stricte prudence, et la vénérable Esther, qui s'était renfermée jusque là dans une silencieuse méditation, étendit alors les mains en disant : Que le Dieu de nos pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob daigne retenir par devers lui l'enfant qui s'est égarée dans la simplicité de son cœur! Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant la bonté de l'Eternel est grande sur ceux qui le craignent, et j'ai cette ferme espérance en lui qu'il gardera sous son ombre tous ceux qui sont pieux en Israël !

Le jour commençait à poindre lorsque cette réunion de famille se sépara.

ECONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

RAPPORT FAIT AU PARLEMENT SUR LES MOYENS DE PROPAGER EN ANGLETERRE DES HABITUDES DE TEMPÉRANCE.

La chambre des communes a dernièrement nommé une commission chargée d'examiner l'étendue, les causes et les conséquences du vice de l'ivrognerie, qui est devenu si général en Angleterre. Cette commission a présenté un rapport très-intéressant dont nous offrons à nos lecteurs un court résumé.

Il paraît que le vice de l'ivrognerie s'est affaibli, depuis quelques années, dans les rangs supérieurs et mitoyens de la société, mais qu'il a pris une extension considérable parmi les classes ouvrières de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande ; il a donc beaucoup plus gagné que perdu.

Nous pensons que le même fait s'est réalisé en France. Les personnes d'un certain ordre ne boivent plus jusqu'à s'enivrer ; mais les classes populaires, surtout dans les pays de fabriques, ont adopté le funeste usage des spiritueux à un point qui était auparavant inconnu. Le vice de l'ivrognerie est descendu de deux ou trois degrés sur l'échelle sociale, et il fait dix fois plus de victimes. Les progrès de l'industrie entraînent habituellement après eux ces déplorables résultats.

La commission évalue les pertes d'argent occasionnées par ce vice dans la Grande-Bretagne à cinquante millions de livres sterlings (1,250 millions de francs), et encore cette somme lui paraît être au dessous de la réalité. En France, le mal est moins grand et la dépense moins forte, parce que l'industrie y occupe moins de bras et que les moyens de dépense y sont plus bornés. Mais on peut voir ici combien les économistes qui ne songent qu'à augmenter la richesse nationale sans prendre souci de l'amélioration morale du peuple, sont loin de s'occuper des véritables intérêts de la nation.

Parmi les causes de l'accroissement de l'intempérance, le rapport indique la coutume très-générale dans les classes populaires de mêler l'usage des liqueurs spiritueuses à tous les événemens importans de la vie, et même à la plupart des transactions d'achat et de vente. Il indique aussi les repas qui se donnent journellement dans les familles. L'exemple exerce également une fâcheuse influence sous ce rapport ; les ouvriers s'excitent l'un l'autre à boire des liqueurs spiritueuses. Enfin, les tentations se sont considérablement multipliées par l'établissement de nombreuses tavernes qui se trouvent sur tous les chemins des classes ouvrières.

Le rapport signale les funestes conséquences de ce vice, entre autres, « une immense déperdition du grain qui a été donné à l'homme pour sa nourriture par la main paternelle de la Providence, et qui, étant distillé, se change en poison ; car les plus hautes autorités médicales, ajoute le rapport, ayant été interrogées devant le comité, ont été unanimes à déclarer que les liqueurs spiritueuses sont, dans le sens le plus absolu, un poison pour la constitution humaine ; qu'elles ne sont nécessaires ni même utiles, en aucun cas, aux personnes en santé ; qu'elles sont toujours et dans tous les cas, lors même qu'on les prend à petite

dose, pernicieuses et délétères, et qu'elles deviennent une cause de mort, quand on augmente la proportion. »

Plusieurs remèdes *immédiats* sont indiqués. En voici un qui nous paraît digne d'attention : « Nul ne sera autorisé à vendre des liqueurs spiritueuses que sous la condition de se renfermer *exclusivement* dans le débit de cet article; et par conséquent la vente de ces liqueurs sera complétement séparée, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, de la vente des épiceries, du vin, de la bierre, et autres provisions. Ne sera exceptée de cette clause que la quatrième classe de maisons (les hôtelleries) qui reçoivent des étrangers et des locataires. »

En outre, le rapport voudrait légaliser par un acte formel l'établissement des Sociétés de tempérance dans chaque ville et village du royaume, sociétés dont le lien consiste dans un engagement volontaire à s'abstenir de l'usage habituel des liqueurs spiritueuses, et à combattre, par ses préceptes et par son exemple, la passion de l'intempérance en soi-même et chez les autres.

La commission a proposé d'autres remèdes, mais qui ne peuvent être appliqués que lorsque l'opinion publique sera suffisamment préparée et éclairée sur cette grande question. Ces remèdes, renvoyés à une époque future et qui sont seulement recommandés dans le rapport, contiendraient les mesures suivantes :

1° La prohibation absolue de toute importation de spiritueux venant, soit de l'étranger, soit même des colonies anglaises.

2° La prohibition également absolue de toute distillation de spiritueux par le moyen du blé; car le blé est la partie la plus importante de la nourriture de l'homme dans la Grande-Bretagne.

3° La distillation au moyen d'autres matières restreinte dans les limites des besoins de la médecine, des arts et des manufactures; et la vente, en gros et en détail, des liqueurs spiritueuses confiée exclusivement aux droguistes et aux pharmaciens.

Ces vues du comité de la Chambre des Communes méritent d'être connues en France, et doivent obtenir une sérieuse attention de la part de ceux qui veulent travailler au bien-être du pays.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE APPLIQUÉE A L'ÉTUDE DU CHRISTIANISME.

Une épaisse et lourde atmosphère a long-temps pesé sur la région étendue qu'occupent aujourd'hui les sciences. De longs siècles durent s'écouler avant que les rayons d'une lumière vivifiante pussent darder sur un sol inculte dont quelques parties, défrichées çà et là par des mains habiles, mais rares, apparaissaient comme autant d'oasis disséminées dans le désert. A un long sommeil de mort succéda enfin une époque de réveil et de vie, et au bégaiement de l'enfance la voix énergique et franche de la virilité. Bacon avait paru. Affligé de voir la raison humaine se traîner de conjectures en conjectures, de tâtonnemens en tâtonnemens, ou, la plupart du temps, abdiquer ses droits et, dans sa lâche déférence, se résigner à tout croire sur la parole d'un arrogant et stupide dogmatisme, il l'arracha à son état de torpeur, la prit à lui, la dépouilla des langes dans lesquels les siècles avaient bercé sa vieille enfance, la retrempa aux sources de la vie, l'éleva de la stature d'un pygmée à celle d'un géant, et l'excita par ses encouragemens solennels à marcher d'un pas ferme vers la rénovation et l'accomplissement de sa mission scientifique. Rompre à jamais tout pacte avec une crédulité servile, être soi, faire passer au creuset de l'observation et de l'expérience tout ce qui jusqu'alors avait été admis comme vrai ou s'annoncerait à l'avenir comme tel; en un mot, voir, éprouver et juger : tel fut le résumé de la méthode que l'illustre chancelier posa comme un fanal sur le seuil du domaine de la pensée.

L'impulsion était énergique; les sciences exactes y obéirent les premières, et marchèrent d'une allure lente, mais courageuse, à de nobles conquêtes. La philosophie voulait les suivre, mais une main de plomb arrêtait son élan. La grotesque et pesante scolastique l'étouffait de ses rudes étreintes, la flagellait à coups de syllogismes, et distillait sur elle le venin de ses argumentations fougueuses. La victoire resta enfin à la philosophie; mais, épuisée par une lutte opiniâtre, elle fut long-temps à se remettre des coups que son antagoniste lui avait portés. Vint un jour où elle put lever la tête, affermir ses pas et aborder la carrière que l'auteur du *Novum Organum* avait ouverte devant elle. Les choses changèrent alors de face. Au règne de l'obscurantisme et de la divagation succéda celui de la psycologie. L'étude de l'âme humaine consista désormais dans une étude de faits et d'expériences; une rigoureuse et patiente analyse appliquée à l'examen du mécanisme et du jeu des facultés intellectuelles et morales, féconda le champ des travaux psycologiques et conduisit à la véritable synthèse, à celle qui, loin de se constituer à priori, ne s'élève que sur l'ensemble des faits particuliers nettement coordonnés entre eux. A l'école écossaise était réservé l'honneur de contribuer plus que tout autre à circonscrire la philosophie dans ses justes limites et à l'ériger au rang des sciences. Depuis qu'un grand mouvement a été imprimé aux labeurs de l'esprit humain, par l'application de la méthode expérimentale, d'incontestables progrès scientifiques ont eu lieu; aussi, tout homme qui, de nos jours, s'adonne avec conscience à la recherche des vérités philosophiques, ne veut les admettre en cette qualité qu'à des signes certains; il veut voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, toucher de ses mains, en un mot, observer et expérimenter, avant d'accorder à quoi que ce soit qui s'offre à lui, un passeport pour le pays des réalités.

Or, si telle est la règle éminemment sage que s'est prescrite la raison humaine, en procédant à ses investigations, qu'adviendra-t-il lorsqu'elle se rencontrera face à face avec le christianisme ?

Étonnée, elle s'arrêtera devant lui comme devant un édifice colossal, dont l'aspect impose la vénération. Elle examinera, à la lueur du flambeau de l'histoire et des autres sciences, les bases de cet antique édifice, elle mesurera ses vastes proportions, et elle se dira : « Oui, c'est bien ici la demeure de Dieu. » Mais comment la raison humaine y pénétrera-t-elle ? comment élèvera-t-elle les yeux jusqu'au trône du Dieu qui y réside? serait-il vrai que l'accès de cette auguste demeure lui fût ouvert? Non, si elle s'aroge le droit d'en franchir le seuil sans la permission de Dieu; oui, si elle le supplie de daigner l'y introduire; car c'est Dieu qui ferme, et personne n'ouvre; qui ouvre, et personne ne ferme. (Esaie. XXII, 22.) En effet, du fond de cette demeure divine, du haut de ce nouveau Sinaï, sont venus retentir aux oreilles de l'homme ces accens solennels : « Frappe, et il te sera ouvert. » Quel ordre! et en même temps, quel encouragement! Quand Dieu parle, l'homme doit se taire, écouter et agir en obéissant à l'impulsion suprême qu'il reçoit. Frappe! a dit l'Eternel à la raison humaine, c'est-à-dire, sonde les Ecritures, car ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Frappe! c'est-à-dire éprouve le besoin de me connaître, demande moi de te faire savoir jusqu'où tu pourras t'avancer en venant à moi. Frappe! n'est-ce pas là une expérience à faire ? oui, et l'une des plus sérieuses. Malheur à la raison si elle s'y refuse; malheur à elle, si elle ose afficher à la porte de Dieu ses insultans et misérables dédains; malheur à elle, car un abîme effroyable va s'ouvrir sous ses pas, et l'engloutir à jamais.

Mais non; la raison a été confiante, parce qu'elle était sincère; elle a tenté l'expérience avec ardeur, elle a frappé à coups redoublés : Dieu a daigné lui ouvrir, et elle est entrée. Toutefois elle s'est arrêtée sur le seuil de l'édifice divin; car à peine une pâle clarté a-t-elle lui devant elle, là où elle s'attendait à voir apparaître une lumière resplendissante qui l'inondât de ses flots. Ses regards ardens n'ont pu percer le voile qui couvre la majesté du Très-Haut. Elle ne sait si ce voile lui dérobe l'aspect d'un juge ou d'un père. Les mots de justice et de miséricorde ont retenti à ses oreilles; elle redoute l'une, aspire à rencontrer l'autre, et ne peut pressentir que toutes deux soient unies d'une alliance

ineffable en la personne de ce Dieu mystérieux. Chasser la crainte par l'amour, la défiance par l'espoir, l'indifférence par les élans de la gratitude, voilà ce dont elle est incapable, voilà ce qu'elle ne peut même pas comprendre, voilà ce qui l'agite, la déchire, la confond, et la pousse, d'angoisses en angoisses, à s'écrier : « Le passereau a bien » trouvé sa maison et l'hirondelle son nid où elle a mis ses » petits; et moi, quand verrai-je tes autels, ô Éternel ? » (Psaume 84, v 4.)

Eh bien ! que l'homme se console de ce cri de détresse de la raison; car la raison n'est pas l'homme tout entier. Plus d'une corde vibre dans l'âme; et si la raison, après s'être consumée dans ses efforts, ne peut plus laisser échapper que quelques sons expirans, le cœur à son tour va se faire entendre. C'est au cœur que Dieu regarde, c'est du cœur que procèdent les sources de la vie, c'est à lui qu'est accordé l'immense privilége de sentir ce que la raison ne peut comprendre, de percer le voile, de pénétrer dans le sanctuaire de l'Eternel, d'y contempler sa gloire, de s'approcher de son trône, et de s'élancer dans ses bras. C'est à lui bien plus encore qu'à la raison que s'adressent ces paroles : « Frappe, et il te sera ouvert. »

Ici se présente donc pour la raison une nouvelle expérience à faire, celle qui consiste à reconnaître sa propre insuffisance, à avouer que sa sagesse n'est que folie, que sa lumière n'est que ténèbres, et que tout ce que Dieu lui accorde c'est d'admirer l'intérieur majestueux de sa demeure, et de n'y pénétrer que pour s'arrêter sur le seuil. Tu viendras jusqu'ici, tu n'iras pas plus loin : tel est l'ordre émané de Dieu auquel la raison doit se soumettre. Vainement essaierait-elle de franchir la limite que la souveraine sagesse a posée devant elle : elle ne ferait que se débattre dans les liens de son impuissance, sans jamais les briser; vainement aurait-elle l'impudeur de s'écrier : Dieu m'a parlé, j'ai pu m'approcher de sa demeure et y entrer, cela me suffit: que m'importe le reste ? je devine ce que je ne vois pas. Il y aurait révolte de la part de la raison à tenir un tel langage, et son sort inévitable serait de languir dans une morte et aveugle orthodoxie qu'elle dépouillerait bientôt comme un vêtement inutile. Veut-elle être conséquente avec elle-même ? son rôle est simple : qu'elle se garde de lutter contre l'Eternel, lorsqu'il se présente pour plaider (Esaïe, 3, v. 13), et qu'il lui dit : Viens, et débattons nos droits (Esaïe, 1, v. 18); qu'elle se récuse du moment qu'il décline sa compétence, qu'elle renvoie l'affaire en litige devant le seul juge qui doit en connaître, devant le cœur; qu'elle le conjure d'éprouver, de sentir, de prononcer, et de se mettre ainsi en etat d'acquérir, par la connaissance de la vérité, un bonheur qui ne manquera pas de rejaillir sur elle; car ne l'oublions pas, dans une âme sincère et bien réglée, il existe entre la raison et le cœur des liens de fraternité tellement intimes que le bonheur ou le malheur de l'une est aussi le bonheur ou le malheur de l'autre. Quelle abnégation de soi, quel sacrifice de la part de la raison, que d'accéder à une récusation de ce genre ! Eh quoi ! se reconnaître petite, insuffisante, bornée; renoncer aux prérogatives dont une complaisante illusion l'avait investie ! Oui, le sacrifice est grand, l'abnégation est grande; mais grandes aussi doivent en être les conséquences rémunératoires. Courage donc, ami de la vérité, philosophe réel et sincère, avoue l'impuissance de ta raison pour mesurer l'infini; courage, laisse parler, sentir, agir ton cœur, et livre-toi avec confiance aux expériences nouvelles que Dieu ne t'impose que pour ton bien !

Quel rôle que celui que le cœur est appelé à jouer ! C'est dans les replis les plus secrets de son être que Dieu va faire éclater en manifestations vivantes et irrésistibles ces choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues et qui n'étaient pas montées dans l'esprit de l'homme. Pour cela que faut-il ? Il faut que le cœur, que la Parole de Dieu déclare être désespérément malin, sente ses misères, soit dans le deuil et pleure; il faut qu'il s'humilie sous la puissante main de Dieu, afin que Dieu l'élève quand il en sera temps; il faut qu'il s'abandonne à Dieu, c'est-à-dire que doutes, combats, angoisses, misères, besoin de délivrance, il élève tout vers Dieu sur les ailes de la prière, afin que tôt ou tard vienne pour lui l'heure de la délivrance. Quel nouveau champ d'expériences ouvert à l'âme humaine ! quels immenses intérêts s'y rattachent; et plus encore que tout cela, quelles expériences délicieuses à faire lorsqu'une fois le cœur aura été changé par la main de Dieu, ou pour mieux dire, lorsque le cœur, la raison, l'âme tout entière, l'homme enfin sera devenu une nouvelle créature !

Oui, tout est expérience dans l'étude du christianisme, et tout est expérience dans l'influence qu'il exerce sur l'homme qui a eu le bonheur d'être régénéré par lui.

Qu'est-ce que Dieu ? où est-il ? comment le connaître ? Voilà de ces questions que l'âme humaine ne devrait jamais soulever sans un saint frémissement; car près d'elles est un abîme. Si l'orgueilleuse prétention de tout scruter et de tout connaître équivalait à la possession de la vérité, l'âme humaine n'aurait assurément pas lieu de se plaindre; car en fait de vanité, sous ce rapport comme sous tant d'autres, elle est abondamment pourvue. En effet, les hommes ne veulent juger les choses divines qu'après s'être efforcé de les faire descendre au niveau de leur intelligence environnée de ténèbres, et de leur cœur perverti dans ses inclinations. A peine capables de résoudre par eux-mêmes quelques-uns des problèmes nombreux de leur propre existence, ils élèvent cependant l'audacieuse prétention de deviner Dieu, ses attributs et les choses de son règne, de marcher à lui tête levée, de l'envisager face à face, de le mesurer à leur stature, de le juger enfin. A les voir et à les entendre, ne croirait-on pas qu'ils ont connu la pensée du Seigneur pour le pouvoir instruire (1. Corinthiens, 11, v. 16.) ? Quel aveuglement ! quelle arrogance !

Que cet état déplorable de l'âme humaine soit remplacé par celui d'un sincère besoin de connaître la vérité, et nous aurons alors le bonheur de voir les philosophes s'approcher du christianisme avec respect, entrer dans une légitime défiance d'eux-mêmes, et se dire qu'une fois conduits par une saine philosophie sur le seuil de la religion, ils ne peuvent rester indifférens ni stationnaires en présence de la Bible, qui, d'un bout à l'autre, leur dit, comme jadis Philippe à Nathanaël : « Viens et vois, » et les provoque ainsi à se livrer aux plus belles, aux plus profondes, aux plus riches expériences psycologiques que l'homme puisse jamais aborder dans le cours de sa vie.

VOYAGES.

PREMIÈRES IMPRESSIONS D'UN VOYAGE EN CHINE.

20 octobre 1833. — Comme on nous avait annoncé que le vaisseau approchait des côtes de la Chine, je me suis levé de bonne heure ce matin, et en montant sur le pont j'ai vu pour la première fois les rivages du céleste empire. Oh ! combien de sentimens divers se saisirent alors de moi ! C'était un mélange de compassion, de crainte et de prière; de compassion pour les misères présentes et futures de tant de millions d'hommes qui couvrent ce vaste empire; de crainte, à cause des obstacles qui s'opposent à la propagation de l'Evangile parmi eux; de prière, afin que le Dieu tout-puissant bénisse les moyens qui sont maintenant employés pour le salut de ce peuple.

La plage qui se découvrait devant nous était composée d'un grand nombre de petites îles qui se sont formées à l'embouchure du fleuve de Canton. Nous abordâmes à l'une de ces îles, qui porte le nom de *Lintin*. Notre bateau contenait douze à quinze Chinois. Lorsque vint le soir, des baguettes d'encens furent allumées aux deux extrémités du bâtiment et au pied du mât; un jeune garçon brûla sur l'arrière un morceau de papier, et la niche de leurs idoles fut éclairée par une lampe. C'étaient là des actes de leur culte religieux; l'un devait chasser les mauvais esprits, et les autres leur procurer la faveur de leurs fausses divinités. J'avais souvent lu le récit de ces pratiques idolâtres; mais combien mes émotions ont été plus vives, lorsque j'en ai eu le spectacle sous les yeux ! J'ai reconnu alors que je me trouvais au milieu d'un peuple païen. Je suis descendu dans la cabine, et j'ai élevé mon cœur au seul et vrai Dieu, qui veut être adoré en esprit et en vérité.

Je n'ai rien vu de remarquable dans l'île de Lintin, si ce n'est

les tombeaux des Chinois. La place des uns est désignée par de grosses pierres brutes; c'est là que dorment probablement les os des pauvres; mais plus loin sont des mausolées de marbre blanc qui indiquent les fosses des riches de ce monde; tout autour sont de petits morceaux de papier que l'on y pose sans doute pour accomplir quelque rite superstitieux, et plusieurs de ces tombes reçoivent de fréquentes visites; car le peuple chinois, dans son ignorance de la vérité, s'imagine qu'il doit apporter des offrandes aux esprits de ceux qui ne sont plus.

26 Octobre. — Aux approches de Canton le fleuve est presque entièrement couvert d'une multitude de bateaux qui renferment une population domiciliée à bord. Ces milliers et ces dix milliers de barques (je n'exagère point) dont chacune porte au moins une famille, m'ont donné quelque idée de l'immense population qui se presse dans cet empire. Il y a autant de monde qui passe sa vie sur le fleuve de Canton qu'il s'en trouve dans deux de nos grandes villes manufacturières. Nous avons atteint la ville vers midi, et au bout de quelques heures nous avions déjà vu la plupart des chrétiens qui habitent cette contrée lointaine du globe, Bridgman, Stevens, Morrison, et Gutzlaff, Gutzlaff, le courageux et fidèle missionnaire, qui ne doute pas que le céleste empire ne soit bientôt complétement ouvert aux prédications des serviteurs de Christ.

Nous sommes sortis avant le coucher du soleil, M. Bridgman et moi, pour visiter les faubourgs de cette grande cité. Les rues étaient encombrées de peuple, autant du moins qu'elles en peuvent contenir; car elles n'ont que six pieds de large. Ici venait un docteur avec ses herbes et ses drogues entassées autour de lui; là un cordonnier avec ses outils, plus loin un barbier, ailleurs un marchand de poisson ou de légumes, chacun passant le long de la rue avec tout son bagage. Après une course de quelques heures, nous sommes entrés dans un temple, et nous y avons vu les prêtres occupés à célébrer leur service religieux. Ils étaient devant une figure de carton haute de trois pieds; l'un d'eux tenait un gros livre à la main et lisait, tandis que les autres faisaient résonner de temps en temps leurs grossiers instrumens de musique; il y avait aussi un prêtre qui tenait un bâton d'encens qu'il agitait de haut en bas à certains intervalles. Ils allaient ainsi d'une idole à l'autre, répétant les mêmes lectures et les mêmes cérémonies. A la porte du temple il y avait une figure monstrueuse, haute de sept ou huit pieds. Il faisait nuit lorsque nous sommes revenus, et des baguettes d'encens étaient allumées à la porte de toutes les maisons et même de toutes les échoppes en l'honneur de leurs idoles. Je n'ai pu m'empêcher de faire des réflexions bien pénibles à l'aspect de ce grand zèle pour les plus ignobles superstitions, pendant que les chrétiens se montrent souvent si froids pour le culte du vrai Dieu.

29 Octobre. — Je me suis promené de grand matin, et j'ai vu dans un petit temple un homme qui paraissait appartenir à la classe pauvre, et qui accomplissait des devoirs religieux. Il tenait à la main un morceau de papier dont il frappait, de moment en moment, l'autel qui était devant lui, en murmurant certaines paroles; enfin, il prit l'un de ses souliers et le jeta contre l'autel; puis il mit le feu à son morceau de papier, et lorsqu'il fut consumé, il se tourna vers moi, et me demanda si je n'avais rien vu de semblable en Europe. Sur ma réponse négative il parut fort étonné.

1er Novembre. — J'ai parcouru, cet après-midi, quelques nouveaux quartiers de la ville. Je suis entré dans une échoppe où l'on raccommode, et peut-être où l'on fabrique les idoles. Plusieurs de ces idoles n'avaient plus de tête, et l'on était occupé à leur en faire d'autres. Les dieux de la Chine ont souvent besoin d'être raccommodés. A mon retour j'ai aperçu quelques petites filles; elles étaient élégamment mises et avaient un air agréable; je les eusse prises pour de charmans enfans si je les avais rencontrée dans un pays chrétien, sauf leurs pieds qui étaient si petits qu'ils en étaient difformes; ces pauvres créatures marchaient avec beaucoup de peine, et se traînaient plutôt qu'elles n'avançaient.

2 Novembre. — Nous avons visité avec quelques amis le temple de Buddha, dans l'île d'Honam, sur le côté opposé du fleuve de Canton. C'étaient des femmes, vieilles et jeunes, qui faisaient mouvoir notre barque; elles passent leur vie à ce rude métier. Le sort des femmes, dans les contrées païennes, est incomparablement plus misérable que dans les pays chrétiens, même lorsqu'il s'agit des classes les plus pauvres. Nous avons trouvé, à chaque côté de la porte extérieure du temple de Buddha, une monstrueuse statue, haute de sept à huit pieds, bien qu'elle soit assise. A l'entrée de la porte intérieure, nous en avons vu quatre de chaque côté non moins énormes. L'une de ces statues tenait une épée à la main; l'autre un instrument de musique; c'étaient apparemment le Dieu Mars et l'Apollon des Chinois. En approchant du temple, nous avons entendu les chants des prêtres, et nous nous sommes hâtés d'entrer. Au premier coup d'œil, j'ai vu plusieurs prêtres qui se tenaient devant leurs idoles et répétaient des paroles monotones, pendant que l'un d'eux, le visage tourné vers la porte, était à genoux et se frappait le front sur le pavé. Ils changèrent bientôt de place, et s'en allèrent murmurant d'un ton de cantilène le nom de leur dieu Fo; ils avaient, en marchant, leurs mains jointes et repliées sur la poitrine. Ensuite ils se rangèrent en deux bandes vis-à-vis de leurs idoles, tombèrent à genoux et se frappèrent le front contre terre. Cela eut lieu plusieurs fois; ils saluèrent ensuite fort humblement leurs dieux, et se retirèrent. Leurs principales idoles sont trois grandes statues de Buddha ou de Fo; elles sont hautes de huit à dix pieds et dorées. Pour comprendre quels ont été nos sentimens à la vue de ces dégradantes superstitions, il faut se mettre, par la pensée, à la place où j'étais, voir ces idoles, contempler ces êtres raisonnables, ces hommes créés pour le service de Dieu et pour l'immortalité, ces voyageurs d'un jour qui monteront devant le tribunal de Dieu, et qui se prosternent devant l'œuvre de leurs mains. Puissent-ils apprendre bientôt à connaître le Dieu qui les a faits et le Sauveur qui les a rachetés!

ANNONCE.

CRITIQUE DU CHRISTIANISME. *Impuissance des idées juives et chrétiennes pour l'organisation morale et sociale de l'avenir.* L'ouvrage sera composé de huit livraisons formant deux volumes. 1re livraison. Paris, 1834. Chez Moutardier, libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 8. Prix: 2 francs.

Il manquerait à notre époque un trait caractéristique des temps de réveil religieux, si, tandis que le Christianisme fait de nouvelles conquêtes, quelques hommes, au lieu de demeurer indifférens comme la plupart de ceux qui ne se soumettent pas à son empire, ne se croyaient pas la mission de le déclarer impuissant et inefficace. Le moment est mal choisi sans doute; mais si les critiques du Christianisme ne s'appliquent pas ordinairement à étudier bien à fond la religion de l'Évangile, ils n'examinent guère plus son influence sur la société et sur les individus. Ils se bornent à jeter un regard sur eux-mêmes, et voyant qu'ils n'ont éprouvé aucun des effets qu'on attribue à la foi, ils en concluent que le Christianisme est mort; semblables en cela à un homme qui, après avoir fermé, en plein midi, les volets de ses fenêtres, prétendrait qu'il fait nuit par tout le monde. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, marchant sur les traces de M. Beghelliny, de Scio, se livre à des déclamations sans portée, et affirme avec la plus grande assurance que la chiquenaude qu'il donne à l'édifice chrétien va le faire tomber en poussière.

Nous devons attendre, pour nous occuper de cette critique, que les livraisons suivantes aient paru. S'il y a dans l'ouvrage quelque attaque qui n'ait pas été souvent produite, et par conséquent qui n'ait pas été souvent réfutée, nous pourrons saisir cette occasion de montrer qu'on ne peut faire valoir contre la religion de Jésus-Christ que des argumens peu solides. Nous n'avons trouvé dans celle qui a paru que des redites qu'il ne valait pas la peine d'essayer de tirer de l'oubli. L'auteur n'a vraiment droit de demander qu'on s'occupe de son livre que s'il cherche à répandre quelque erreur qui lui appartienne en propre. Il promet, il est vrai, une théorie nouvelle sur la conscience, mais ce n'est pas sur le peu qu'il en dit jusqu'ici qu'on peut comprendre sa pensée. « Tout dit-il, s'explique à l'aide de la conscience. L'homme, guidé par ce mentor, pénètre dans les systèmes de la création, se rend compte de tout, et voit la vérité, jusqu'ici voilée par l'œuvre de ses facultés. » « Ce que Jésus-Christ a prévu, sans pouvoir l'expliquer et le définir, est aujourd'hui visible et palpable, nous dit ailleurs l'auteur. La conscience, (qu'il a nommée par sa vertu le *Consolateur*, et qui est devenu plus tard, sous le nom de *Saint-Esprit*, un personnage divin,) est le guide sûr et infaillible dont l'homme sent le besoin, et les *droits naturels* sont son évangile politique, moral et religieux, avec lequel l'harmonie doit se rétablir. » L'auteur annonce donc le *règne de la conscience*, jusqu'ici étouffée par les facultés. Nous ne savons pas encore quel moyen il conseille pour délivrer la conscience de la servitude où les facultés la retiennent. Puisse-t-il tout le premier faire un retour sur sa propre conscience. Cette étude a été pour nous et pour beaucoup d'autres le premier pas vers le Christianisme. En apprenant à connaître ce que nous sommes, nous avons reconnu et senti qu'il faut un remède qui vienne de Dieu au mal qui se trouve en l'homme; et c'est là la meilleure préparation à l'acceptation du salut qui nous est offert par Jésus-Christ. Nous désirons que l'auteur fasse la même expérience; il adhérera alors à des vérités qui s'adressent au cœur, et non à l'intelligence.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 50. 10 DÉCEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

L'Administration du Semeur *ayant éprouvé des difficultés à faire rentrer les sommes dues pour les abonnemens qui n'ont pas été pris par les Libraires qui ont un compte-courant avec elle, prie MM. les Souscripteurs qui renouvelleront leur abonnement pour le 1er janvier 1835 de lui envoyer, par lettre affranchie, en un bon sur la poste, à l'ordre de M.* Dehault, *le montant de leur Souscription. Ce moyen, qui est d'une exécution facile, évitera les frais de correspondance que nécessitent les retards de paiement.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

De la valeur politique du dernier scrutin de la chambre.

Les ministres ont demandé à 301 députés ce qu'ont voulu dire, il y a quelques mois, 256 d'entre eux, en votant une adresse qui a eu le rare bonheur de contenter tout le monde. Sur les 301 députés questionnés ainsi, 184 leur ont répondu : « Nous vous avons loués; » et 117 : « Nous vous avons blâmés. » Mais la chambre tout entière se composant de 459 membres, il se trouve que dans le premier cas 203 députés, et dans le second 158 députés sont demeurés étrangers au débat. Il faut donc conclure de ces chiffres que le résultat des discussions qui ont marqué les deux premières périodes de la session actuelle est fort insignifiant. Il ne révèle pas l'esprit de la majorité de la chambre, puisque le vote des députés qui se sont abstenus peut déplacer cette majorité.

D'ailleurs, la chambre n'a pas eu le temps de se reconnaitre. Il ne suffit pas, en effet, aux nouveaux députés de s'être rencontrés deux ou trois fois pour se classer et se grouper. Ils veulent se voir de près, avant de former des alliances, et ce n'est que quand ils auront pu se faire par eux-mêmes une opinion sur les hommes politiques qui siègent au conseil ou sur les bancs de la chambre, et qu'ils ne connaissent encore que par leurs discours et par ce qu'en ont dit les journaux, qu'ils songeront à prendre des engagemens. Leur rôle n'est pas en ce moment de confirmer ou de récuser les ministres. Il ne peut leur convenir de se prendre corps à corps avec eux, comme aussi rien ne les appelle à leur décerner des billets de contentement. Qu'à la fin d'une session, ou mieux encore qu'après avoir été en contact avec le ministère pendant plusieurs sessions, on joue à quitte ou double, cela se conçoit. Les frottemens journaliers ont appris à confondre les hommes avec le système, à les regarder comme inséparables, à se persuader que pour modifier le système, il faut renverser les hommes, ou que pour la conservation du système, les hommes sont indispensables. Mais les nouveaux venus n'ont pas des convictions aussi fortes. Ils pensent que les accommodemens sont possibles, et les partis extrêmes leur répugnent. Il y a donc lieu de croire que les 184 boules blanches du dernier scrutin expriment surtout le vote de députés qui ont appartenu à la précédente législature, et qui reviennent à leur poste avec des traditions de dévouement à toute épreuve. La jeune chambre, qui a trouvé en M. Sauzet un éloquent organe, ne veut pas s'engager pour l'avenir, et rien ne nous montre qu'elle soit disposée à offrir au pouvoir une de ces majorités sytématiques, que l'honorable député du Rhône a signalées comme une déception et un danger du gouvernement représentatif.

La question de l'amnistie, qui va occuper la chambre, appelée à voter sur la proposition de l'honorable M. de Sade, quoiqu'elle soit moins que la précédente une question de personnes, ne fait au fond que recouvrir celle-ci. S'il est vrai, comme on l'assure, que l'amnistie, résolue pendant le ministère des trois jours, a été dans la pensée du cabinet actuel durant les premiers jours de sa réorganisation, et qu'il n'est revenu à ses répugnances contre elle, que quand il a vu que les députés qui arrivaient à Paris n'étaient nullement disposés à préférer une coterie à une autre, mais qu'ils voulaient étudier consciencieusement les projets de lois qui leur seraient soumis, sans avoir d'avance un parti pris, on est en droit de dire que la question de l'amnistie est aussi, avant tout, une question personnelle. On ne fait que reproduire le débat sous une autre forme, si l'on ne regarde le rejet de l'amnistie comme nécessaire au pays que parce qu'on pense qu'il peut servir de confirmation au vote sur l'ordre du jour motivé. Une cause gagnée en appel est, il est vrai, deux fois gagnée. Reste à savoir pourtant si les plaideurs ne sont pas exposés à perdre en détail ce qu'ils ont gagné en masse. N'est-il pas déplorable, en tout cas, qu'on rapetisse ainsi, en en changeant le caractère, des questions qui devraient faire vibrer tous les cœurs?

Dans les dernières sessions, les fractions de la chambre qui n'ont pas voté avec le ministère n'ont pas su assez se faire des concessions mutuelles. Elles ont sacrifié souvent à des intérêts de parti les intérêts de la nation. Il est à désirer qu'on apprenne enfin à poursuivre en commun les améliorations désirées par tous. Ce progrès est plus facile à une nouvelle législature qu'à une chambre qui a eu le temps de prendre des habitudes routinières; mais il est malheureusement dans les petites passions des obstacles qui se trouvent à l'entrée comme à l'issue de la carrière.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Sir Robert Peel est arrivé à Londres. Les incertitudes ministérielles vont donc cesser. On saura enfin à quelle fraction du parti tory lord Wellington veut demander des collègues. Le roi d'Angleterre paraît bien résolu à persévérer dans la résolution qu'il a prise d'arrêter le mouvement de la réforme. Ce n'est pas de ce côté-là que les nouveaux ministres rencontreront des obstacles. On peut en juger par la réponse que le roi a faite à la députation des membres de la cité de Londres : « Mon désir le » plus vif, a-t-il dit, a été et sera toujours de réprimer les abus et » d'améliorer la situation du pays. J'espère que les ministres » dont je pourrai faire choix contribueront à amener un résul- » tat semblable, et à justifier ainsi ma confiance en obtenant » celle de la nation. » Le duc de Wellington se tenait debout, pendant l'audience, à la droite du roi.

Le duc de Glocester, qui avait épousé une sœur du roi, et qui était plus connu par les attaques des tories que par ses talens, vient de mourir.

La chambre des députés du Portugal a adopté, à une majorité de 61 voix contre 36, le projet de loi de M. Silva Carvalho, relatif à la vente des propriétés nationales. Les ventes seront effectuées moyennant le paiement d'un cinquième du montant du prix. Les quatre autres cinquièmes seront payables en seize parties égales pendant seize ans à 2 pour 100 d'intérêt.

Quelques troubles ont eu lieu à Grenade. Des étudians et des miliciens paraissent surtout y avoir pris part. Le gouverneur civil a été exposé, jusque dans sa maison, à leurs insultes. Le 21 novembre, la tranquillité paraissait rétablie.

Une nouvelle amnistie a été accordée par le roi de Sardaigne à quelques proscrits de 1821, parmi lesquels on remarque MM. de Saint-Marsan et Collegno. Elle leur rend les droits civils et l'administration de leurs biens.

Le roi de Naples a aussi accordé à une dixaine d'émigrés napolitains la permission de rentrer dans leur patrie.

M. Dumortier a adressé, dans la chambre des représentans de la Belgique, des interpellations au ministre des affaires étrangères sur la situation du pays vis-à-vis de la Hollande. Le ministre a répondu que si la Hollande continue les armemens qu'elle semble avoir commencés, le roi invoquera le concours de la chambre, « étant persuadé que dans une pareille circons- » tance la chambre sera disposée à faire ce que veut le pays » pour assurer l'indépendance et l'intégrité du territoire. »

On écrit d'Alger que la place d'Arzew a été évacuée par l'armée de terre française. Cette évacuation n'était pas prévue, et on en ignore le motif.

Les premières leçons du cours de droit constitutionnel de M. le professeur Rossi ayant été plusieurs fois interrompues par des élèves qui ont voulu protester ainsi contre l'enseignement de ce professeur, qui est appelé, quoique étranger, à professer le droit constitutionnel du pays, et dont les leçons sont obligatoires pour les étudians en droit, l'autorité a eu recours à la force armée pour rétablir l'ordre. Cette tentative n'ayant pas eu le résultat désiré, le conseil royal de l'instruction publique a arrêté qu'il sera procédé immédiatement par-devant le conseil académique à une enquête sur les troubles qui ont eu lieu à la faculté de droit; et le ministre a suspendu, pendant la durée de cette enquête, le cours de M. Rossi.

La chambre des députés a consacré deux séances a entendre les explications données par les ministres qui sont rentrés aux affaires, et par ceux qui n'ont conservé leurs portefeuilles que pendant trois jours. M. Sauzet a demandé l'ordre du jour pur et simple. Les ministres ont fait présenter par M. Hervé un ordre du jour ainsi motivé : « La chambre, satisfaite des expli- » cations qu'elle a entendues sur la politique suivie par le gou- » vernement, n'y trouvant rien que de conforme aux princi- » pes exposés dans son adresse, passe à l'ordre du jour. » C'est cette dernière proposition qui a été mise aux voix, et elle a été adoptée à la majorité de 184 voix contre 117.

L'opposition ne croit pas cependant sa cause perdue. MM. de Sade et Jauvier, qui devaient tous deux présenter à la chambre une proposition d'amnistie, ont réuni leurs projets, et sont convenus de la rédaction suivante :

Art. 1. Amnistie est accordée à tous les crimes et délits politiques.

2. Les jugemens et arrêts de condamnation pour ces crimes et délits sont annulés.

3. Les individus frappés de mort civile rentrent dans tous leurs droits, sans préjudice des droits acquis par des tiers.

4. Les poursuites commencées pour crimes et délits politiques sont annulées.

5. La mise en liberté des amnistiés aura lieu immédiatement.

6. Les difficultés sur l'application de l'amnistie doivent être soumises aux cours royales jugeant en audience solennelle.

7. En cas de condamnation pour crimes et délits politiques connexes à des crimes et délits d'une autre nature, les cours royales, en refusant le bénéfice d'amnistie, pourront réduire les peines prononcées.

M. Passy a été réélu à Louviers à la presque unanimité des suffrages. Il n'y a eu qu'une douzaine de voix perdues.

LE SUICIDE ET LA SOCIÉTÉ.

Serons-nous les seuls à négliger ce noir sujet auquel tous les journaux, quelque opinion qu'ils représentent, ont cru devoir consacrer une mention plus ou moins étendue? Certes, notre titre et notre profession de foi semblaient nous engager à devancer nos confrères dans l'exploitation de ce triste à-propos; mais nous l'avouons, à la vue de la confirmation éclatante, quoique négative, que le débordement du suicide est venu donner à nos doctrines, notre

première pensée n'a pas été de nous prévaloir d'un si déplorable avantage ; hommes avant tout, nous nous sommes épouvantés, et nous avons laissé parler pour nous le suicide lui-même ; nous avons laissé à loisir se former dans les esprits d'inévitables conclusions ; et grâces à Dieu, ces conclusions s'y sont formées. A peu d'exceptions près, tous ceux qui ont parlé du fléau, en ont indiqué, fût-ce en détournant la tête et en rougissant d'une mauvaise honte, le vrai, l'unique, l'infaillible remède. Car ici, plus d'hésitation, plus d'alternative possible. La morale humaine, qui se flatte d'avoir contre tous les vices des spécifiques assurés, qui oppose savamment la nature à la nature et l'égoïsme à l'égoïsme, la morale humaine confesse n'avoir aucun principe à invoquer contre le suicide ; à ce dernier degré de la désorganisation morale, elle sent expirer les ressources de son art ; elle trouverait bien de quoi encourager le suicide et le justifier ; mais si elle répugne à cet affreux moyen de dissimuler son impuissance et de sauver son amour-propre, il faut qu'elle se confesse vaincue, et qu'elle remette son malade entre les mains d'un rival témérairement méprisé, entre les mains de Jésus-Christ.

Le suicide, horrible malheur pour les individus, épouvante des familles et de la société, a pourtant sa place et son emploi dans les plans miséricordieux du Père des hommes. Il a une valeur apologétique. Il est la réduction à l'absurde de l'athéisme, et par là-même du déisme, qui n'est qu'un athéisme édulcoré. Il dresse le bilan comparatif de la religion de la nature. Tel est, dans les mystérieux conseils du suprême tuteur de l'humanité, le but de la multiplication de cet attentat de l'homme contre lui-même. Ce but, nous l'espérons, ne sera pas manqué ; et déjà peut-être il est à moitié compris. Une partie au moins de ce monde emporté par la fougue des sens et par l'ivresse du plaisir, aura vu comme une sinistre lumière fendre la nuit trompeuse où il tourbillonne, heureux de ne se point sentir et de ne se point connaître. Il aura eu du moins un moment pour ouvrir les yeux sur le vrai caractère et sur la valeur de ces jouissances sociales, de ces jeux, de ces arts, de cette prétendue culture, de cette fausse poésie, dont il se forme, l'insensé qu'il est, l'idée d'une exquise civilisation. Du sein de cet incendie où des passions effrénées précipitent la vie du plus grand nombre, il verra, s'il le veut, des feux s'échapper pour allumer dans un moment sinistre l'imagination d'un malheureux, des lueurs homicides s'élancer pour éblouir sa raison, des vapeurs funestes s'exhaler pour enivrer sa pensée. Il verra que cette vie, qui n'est elle-même qu'un long suicide, respire et inspire le suicide.

Le suicide, en effet, n'est que l'expression franche et le résumé sublime d'une vie sans Dieu. C'est la logique de tous, plus rapide chez quelques-uns. La plupart, à force de plaisir, de distractions, de crimes peut-être, conjurent la pensée de mort qu'ils portent dans leur sein. Si ces préoccupations leur manquaient, ils voudraient mourir. L'homme ne peut appartenir qu'à Dieu ou à la mort. Entre ces deux abîmes qui le sollicitent, se prolonge une arête étroite et périlleuse. L'art du monde est de ne la jamais quitter ni du pied ni des yeux. Si le regard, si les pas s'en détachent, il n'y a qu'une alternative. Toute vie mondaine longe le désespoir. Le suicide est un mondain conséquent.

L'acte dont nous parlons est intéressant sous ce premier point de vue, qu'il fait éclater un des traits principaux de la société actuelle : le désespoir. Il peut sembler singulier de caractériser par le désespoir une époque de renaissance politique, où l'espérance convie à ses magiques banquets une génération tout entière. Mais, au fait, peu de convives prennent place à cette table, et ceux même qu'on y voit assis ne tardent pas à convenir que la chère est un peu maigre. Quand la société devrait bientôt être telle qu'on nous la promet, cette perspective toucherait peu le grand nombre. L'homme ne ressortit que passagèrement à la société; il lui est coordonné pour une partie de son être et pour une période de son existence; mais ses rapports les plus intimes, les plus essentiels et les plus profonds ne sont pas avec elle; ils sont avec l'invisible et l'infini. Il sent, quoi qu'on lui dise, que ses relations avec la société n'épuisent pas toutes les conditions de son être, et n'accomplissent pas sa destinée; les préoccupations individuelles s'enfoncent plus avant dans son cœur que les préoccupations politiques; et si les secondes ont pour un temps le pouvoir de l'arracher aux premières, il est bientôt rendu à celles-ci par le retour du calme social et par la loi de son être. S'il y a peu de suicides pendant les tourmentes politiques, c'est que les âmes malheureuses sont, par ces tourmentes, soulevées et comme suspendues au-dessus de leur désespoir; le calme revenu les y fait retomber; et c'est à la suite des commotions sociales qui ont surexcité et comme exaspéré la vie morale, que ces sinistres attentats deviennent plus fréquens. Un abattement plus profond doit suivre un plus violent paroxisme. C'est que, hors de ces intérêts politiques, qui ne peuvent pas à la longue absorber toute son âme, hors de ces espérances sociales dont je ne veux pas pour l'heure sonder les fondemens et apprécier la solidité, il y a un fonds d'angoisse, d'inquiétude et de malaise, naturel état d'une société que ronge le scepticisme. La première punition de toute âme et de toute société sans Dieu, c'est de ne plus compter sur rien. La croyance première emporte avec elle toutes les croyances; la première des vérités, reculant du terrain de l'humanité, laisse la barrière ouverte et le champ libre à toutes les plus effroyables imaginations. Rien n'est vrai dans le monde moral pour qui ne croit pas en Dieu ; et comme Jésus-Christ est la définitive et dernière formule de la foi en Dieu, il est très vrai de dire que, hors du Christianisme, il n'y a point de certitudes morales. Les bases primitives de la société, les lois de la morale, les affections de la nature, vérités soudées à la grande vérité, dès-lors détachées de leur centre, descendent honteusement au rang des problèmes. Tout peut se soutenir, même l'exécrable, tout peut se nier, même l'indispensable. L'intérêt, la nécessité tiennent encore, unies les anciennes combinaisons; mais dans l'esprit, tout se débande, s'éparpille, se perd. N'a-t-on pas tout récemment entendu des voix nombreuses réclamer l'abolition d'un lien sans lequel aucune société ne serait possible à la longue, je veux dire le mariage? Pouvait-on porter la hache plus près de la racine? Il y a dans cette doctrine toute une profession d'athéisme. Le jour où retentit ce premier coup est une date dans l'histoire du dix-neuvième siècle et de l'âge moderne.

En un mot, la société, rassemblée sous le vaste récipient d'une machine pneumatique, sent peu à peu se raréfier autour d'elle l'air dont elle fait sa vie. Le vide devient toujours plus parfait, l'asphyxie toujours plus imminente. Il nous semble qu'on a pu suivre à l'œil les progrès de cette opération funeste qui soutire à l'âme toutes les vérités qui sont sa naturelle atmosphère. Il nous semble qu'on a pu, par voie apogogique, comme disent les logiciens, constater par l'absence de l'élément vital, la nécessité de sa présence et de son action. On avait cru que l'homme pouvait vivre sans croire ; il se trouve au contraire que croire est sa vie, et qu'il n'est pas plus à son aise hors de la foi, qu'un poisson ne l'est hors de l'eau. Quand la grande idée de Dieu planait sur la société, de cette idée, vivement saisie par les uns, vaguement admise par les autres, sortaient et se répandaient dans le monde une foule de convictions morales, fermes, vives, incontestées; ruisseaux purs où s'abreuvaient ceux

même qui n'avaient pas su remonter jusqu'à la source. On vivait dans un monde de réalités, on marchait d'un pas assuré sur un terrain qui ne cédait pas sous les pieds; on s'endormait plein de confiance au monde moral, aussi certain de le retrouver au réveil, que le soleil dans les cieux. Aujourd'hui tout cède, tout s'enfuit sous le pied, sous la main, sous le regard. On achèterait à prix d'or le plus vulgaire axiôme. On embrasserait comme un sauveur celui qui vous remettrait dans l'âme le plus commun des lieux-communs de la morale. On serait heureux de croire à son âme, en attendant de croire en Dieu. Mais, ô précepteurs des peuples, ô écrivains, est-ce de vous qu'il faut attendre ce service? Chacun de vos chefs-d'œuvre élargit l'abîme. La littérature du jour a pour thème le désespoir. Une inexprimable tristesse respire dans la plupart de ses productions. Je ne parle pas de son immoralité. Je ne parle pas de ses conceptions hypertragiques. Ce sang, ces cadavres, ces boucheries, épouvantail des enfans, nausée des gens de goût, n'attristent pas des âmes d'hommes. Une âme d'homme s'attriste de ce qui la dégrade. Or nous ne sommes ennoblis ni par ce que nous voyons ni par ce que nous sommes, mais par ce que nous croyons. Notre dignité consiste dans notre foi. Sans les convictions morales qui ne relèvent d'aucune expérience, mais d'elles-mêmes, l'homme est un être dégradé. Et que faites-vous donc qui ne vous dégrade, hommes de la plume et de la lyre? Ce venin est partout; il pénètre dans tous les genres et dans tous les écrits; il y a un parfum d'athéisme dans les livres les plus recherchés et les plus lus; les plus gracieuses productions, les plus riants opuscules, répandent je ne sais quelle odeur de mort, je dis de cette « mort seconde, » celle des croyances, celle de l'âme. Ne portez pas la main à ces charmantes fictions, n'abordez pas ces suaves écrivains; ils ont une parole qui glace, ils ont un regard qui tue...

« Mais, lorsque revenant de mon trouble funeste,
» J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
» J'ai senti tout-à-coup un homicide acier
» Que le traître en mon sein enfonçait tout entier. »

Sans doute ces écrivains ont commencé par subir l'influence que maintenant ils exercent; mais enfin ils l'exercent. Ce n'est pas assez dire, ils en réunissent, en aiguisent dans leurs écrits tous les traits meurtriers; ils donnent au désespoir général son expression la plus poignante; ils procurent conscience à l'âme de ses angoisses et de son malheur. Quoi plus? ils s'en rient, ils essaient de l'en faire rire elle-même, ils tirent vanité de leur pénétration négative, et se plaisent à faire dire qu'on sort d'auprès d'eux navré et flétri. D'autres ont jadis « emmiellé le vase salutaire à l'enfant; » eux, c'est de fiel qu'ils en enduisent les bords; et, chose mémorable, c'est ce fiel précisément qui attire. Les âmes se repaissent avidement de ces poisons; chacun s'appesantit avec une complaisance funeste sur l'idée de son malheur. On quitte ces lectures, l'esprit et l'âme en désordre, on en sort comme d'une débauche, le cœur affadi, l'imagination noircie, haïssant, haïssable, respirant de loin le malheur et la mort, incrédule au ciel, à l'homme, à la vie, sans principes, sans règle, sans convictions.... et l'on y retourne pourtant. Alors, que le moindre choc survienne, et donne un noir commentaire à cette noire lecture; tout ce qui, du ciel et du jour, restait encore ouvert, se voile et s'obscurcit; et de la même épouvante dont serait saisi l'homme qui, levant les yeux au ciel, le verrait soudain privé de tous ses astres, non plus ciel mais vide ténébreux, sans un autre ciel au-dessus, sans mesure, sans bornes.... de la même épouvante frissonne l'homme qui ne trouve plus au-dessus de sa tête les convictions morales, éternelles étoiles de l'âme, et qui, en même temps, sent manquer sous ses pieds, cette terre où ses pieds s'enracinaient avec un amour insensé; et alors, à la plus indicible horreur, à une terreur plus forte que celle de la mort et de l'enfer, à un instinct dont la tristesse est au-dessus de toutes les descriptions (car un tel moment n'aura jamais de peintre fidèle), il se laisse tomber dans un noir abîme, où sa chute donne un écho retentissant au mot du siècle : DÉSESPOIR!

Les journaux allemands nous racontèrent, l'an dernier, l'aventure d'une jeune somnambule qui, dans une nuit sombre, sortit par une lucarne de la petite chambre qu'elle occupait dans les combles, et, tout endormie, se promena longtemps sur le toit à la vue d'une foule tremblante et silencieuse, qui délibérait vainement sur les moyens de la sauver. Rêvant d'une fête prochaine, elle préparait ses atours, elle fredonnait de gaies chansons; et toujours mesurant d'un pas sûr la pente du toit (car son sommeil la préservait), elle s'avançait jusqu'à la gouttière, où elle s'asseyait, et d'où, de temps en temps, interrompant son travail, elle se penchait en souriant vers la rue; et alors mille cœurs battaient avec violence dans mille poitrines, comme s'ils eussent dû les faire éclater; mais le silence n'en était que plus profond. Plusieurs fois elle s'éloigna de la limite fatale, plusieurs fois elle y revint, toujours souriant et toujours endormie. Mais tout à coup, à une fenêtre vis-à-vis, brille une petite lumière, les yeux de la somnambule la rencontrent, elle se réveille, on entend un cri déchirant, puis une chute mortelle..... Son réveil l'avait tuée! — Hélas! hommes sans foi et sans Dieu, hommes dont ce monde est le dieu, qu'êtes-vous que des somnambules, qui marchez endormis au bord de l'abîme, chantant aussi peut-être, et rêvant à des fêtes, protégés par votre sommeil, mais portant, comme cette infortunée, la mort avec vous? Qu'une petite lumière vous sorte de vos rêveries; que le réveil vous surprenne au bord du toit, vous aussi vous chancelez, vous tombez, vous mourez. Ceux qui ne tombent point étaient-ils moins somnambules que vous, moins égarés, moins exposés à la mort? Non, tout mondain porte en soi le germe du désespoir, toute vie sans Dieu est grosse d'un suicide. Le *suicide* ne paraît *actuellement* que dans quelques cas isolés; il est *virtuellement* partout.

(La suite au prochain numéro.)

SOCIETÉ FRANÇAISE

POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, la formation de cette Société. Les membres du Comité, qui appartiennent la plupart aux deux chambres, se sont dispersés dans les départemens pendant le temps où les travaux législatifs ont été interrompus, et l'on a dû attendre leur retour pour constituer définitivement la Société.

Le Comité vient de consacrer deux séances à l'examen d'un prospectus rédigé par M. Passy, et l'impression en a été votée. Cet écrit remarquable rappelle les succès des hommes qui ont plaidé en Angleterre la cause de l'abolition de l'esclavage. Après avoir montré que l'émancipation a été demandée, chez nos voisins, par des hommes appartenant à tous les partis politiques, l'honorable député exprime l'espoir qu'en France aussi les divers partis consentiront à ne voir qu'une question de justice et d'humanité dans cette grande question sociale, et que les hommes qui donnent souvent à leurs efforts des directions opposées, se réuniront dans une même pensée et se proposeront un même but. La Société, que la position de beaucoup de ses membres appelle à exercer une influence parlementaire pour la

cessation de l'esclavage, se propose aussi d'éclairer l'opinion sur cet important sujet par des publications. Le prospectus lui-même rendra sous ce rapport de vrais services.

Parmi les députés qui ont assisté aux deux dernières séances du Comité et qui en sont membres, on remarquait, outre M. Passy, que nous avons déjà nommé, M. Odilon-Barrot, qui a été appelé, comme lui, aux fonctions de la vice-présidence; M. le comte Alexandre de Laborde et M. Isambert, secrétaires du Comité; M. le marquis Gaëtan de La Rochefoucault-Liancourt, MM. Victor de Tracy, Roger, Laisné de Villevêque, etc. Le respectable M. Zacharie Macaulay, ancien gouverneur de la colonie de Sierra-Leone, et deux membres de la Société anglaise pour l'abolition de l'esclavage qui se trouvent à Paris, MM. Cooper et Scobles, ont communiqué des faits d'un grand intérêt sur l'état des colonies britanniques depuis l'affranchissement des nègres. Le Comité a surtout entendu lire avec un vif intérêt des extraits d'un discours prononcé, le 7 octobre, par S. Ex. M. le marquis de Sligo, à l'ouverture de l'assemblée législative de la Jamaïque. Cette pièce officielle, d'une date très-récente, n'étant pas encore connue en France, nous en citerons quelques lignes. Elle est importante, puisqu'elle établit que la cessation de l'esclavage n'a pas eu dans cette île les résultats terribles que les adversaires de l'abolition prétendaient être inévitables :

« Quand j'ai pris congé de vous, a dit le marquis, j'ai exprimé l'espoir que les sombres prévisions qu'on entretenait que le grand changement qui devait s'opérer dans la position de la classe des travailleurs, ne pourrait s'accomplir sans être accompagné d'actes de violence, étaient sans fondement. Les annales de l'histoire ne racontent aucun changement comparable à celui-ci, et je puis cependant ajouter qu'il s'est réalisé sans qu'une seule goutte de sang ait été versée; n'y a-t-il donc pas lieu, je vous le demande, de nous féliciter les uns les autres, comme je l'avais prédit? On ne saurait nier que diverses causes ont produit quelques inconvéniens, quelques irrégularités; mais je suis heureux de pouvoir dire qu'à une seule exception près, ils ont été de peu d'importance, et que la transition subite de l'esclavage à la liberté n'a pas donné lieu à des embarras vraiment difficiles à surmonter. Vous ne me trouverez donc pas trop hardi dans mes espérances, si j'exprime la confiance que j'éprouve que la portée et le vrai sens de la loi seront bientôt mieux compris, que toute fermentation cessera, et que tout le monde reconnaissant qu'il est de l'intérêt général qu'on entre dans les convenances les uns des autres, les années d'apprentissage se passeront sans animosité et sans agitation. »

Les nouvelles de la Barbade et d'Antigoa sont aussi très-favorables. Les affranchis ne font aucune difficulté de travailler. On sait cependant que, dans la dernière de ces îles, les colons renonçant à soumettre leurs anciens esclaves à un apprentissage de sept ans, leur ont immédiatement accordé leur entière liberté. Quels puissans argumens de tels faits ne vont-ils pas fournir à la Société française pour l'abolition de l'esclavage! Comme le faisaient les colons anglais, les planteurs de nos colonies nous représentent le meurtre et l'incendie comme les conséquences certaines de l'émancipation. Si les prévisions des premiers ont été trompées, celles des seconds ne le seront-elles pas? Jusqu'ici ils se sont refusés à instruire leurs esclaves, parce qu'ils trouvaient dans leur ignorance même un prétexte contre leur affranchissement. Aujourd'hui que l'affranchissement est inévitable, et que le débat ne porte plus que sur la manière et sur le moment de l'accomplir, qu'ils profitent du temps qu'ils ont encore devant eux pour mettre un terme à cette ignorance, qui, disent-ils, les menace, et qui, disons-nous, les accuse; qu'ils ne repoussent plus l'instruction comme une ennemie, qu'ils l'appellent, au contraire, comme une sauve-garde et une amie. Les colons anglais étaient tombés dans la même erreur. Ils se sont long-temps opposés aux efforts des missionnaires chrétiens pour la conversion et l'instruction de leurs noirs; mais ils reconnaissent aujourd'hui que là où l'influence de la religion s'est le plus fait sentir, là se trouvent aussi, après la révolution sociale qui a eu lieu dans les colonies britanniques, les apprentis les plus rangés et les plus laborieux, les serviteurs les plus tranquilles et les plus fidèles. L'Evangile, qui est la meilleure loi pour les blancs, est aussi le meilleur *Code-Noir*, parce qu'il s'adresse aux affections les plus intimes de ceux sur qui il exerce son empire.

COLERIDGE *.

Samuel Taylor Coleridge, qui est mort le 2 août de cette année, fut l'un des esprits les plus extraordinaires de la Grande-Bretagne. Tour à tour poète, métaphysicien, journaliste, professeur, il apporta dans ses divers travaux une intelligence étendue et facile, une vaste érudition, et quelquefois un génie puissant. Plus tard, il alla en Allemagne, et se prit à étudier avec enthousiasme les profondes spéculations de Kant, de Fichte et de Schelling. Revenu dans sa patrie, il composa plusieurs poëmes remarquables, entre autres *Christabel*, que Byron considérait comme l'une des meilleures productions poétiques du siècle. Vers la fin de sa carrière, Coleridge se consacra aux études métaphysiques et il laisse en portefeuille huit volumes d'ouvrages philosophiques, qui seront incessamment publiés.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le *dernier écrit* qui soit sorti de la plume de cet homme éminent. C'est une lettre qu'il a adressée, trois semaines avant sa mort, à un tout petit enfant dont il venait d'être le parrain. On y verra que Coleridge, après avoir tout examiné, tout creusé, tout pesé, après avoir pénétré dans les profondeurs de toutes les sciences humaines, en était revenu simplement à l'Evangile de Christ, et qu'il avait reposé son esprit, loin du sable mouvant des opinions philosophiques, sur le roc immuable de la révélation. Nous empruntons ces précieux documens à la *Gazette littéraire* de Londres.

DERNIÈRE LETTRE DE COLERIDGE.

« Mon cher filleul, je prie en ce moment pour vous avec la même ferveur que je l'ai fait devant l'autel où vous avez été baptisé au nom de Christ. Plusieurs années s'écouleront avant que vous soyez devenu capable de lire et de comprendre du cœur ce que je vous écris aujourd'hui. Mais j'espère que le Dieu parfaitement bon, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, qui a daigné nous racheter par son Fils bien-aimé (toutes les grâces en une suprême grâce!) de l'éternelle condamnation, et qui nous a fait passer des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, du péché à la justice, à la justice même du Seigneur; oui, j'espère qu'il écoutera favorablement les prières de vos chers parens, et qu'il sera avec vous, par son Esprit, pour vous faire croître en stature et en grâce. Mon cher filleul, le ministre de Christ vous a donné sur les fonds baptismaux, pour votre nom chrétien, le nom d'un homme qui était le meilleur ami de votre père, et qui me tenait lieu de fils, le nom d'*Adam Steinmetz*, dont le premier soin et le plus profond

* Nous empruntons cet article à la livraison de décembre de l'*Ami de la Jeunesse*, petit journal mensuel pour les enfans, qui se publie depuis dix ans et qui a obtenu le succès qu'il mérite. Nous ne croyons pas pouvoir recommander ce recueil mieux qu'en citant ce morceau intéressant, qui fait bien connaître l'esprit qui préside à sa rédaction. On s'abonne chez Risler, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 2 fr. par an.

désir, depuis ses jeunes années, fut d'être chrétien en pensées, en paroles, en actions, en volonté, en esprit, en affections.

» Et moi aussi, votre parrain, qui ai connu ce que sont les biens et les joies de ce monde; moi, qui ai goûté les plaisirs les plus raffinés qui se trouvent dans les facultés de l'intelligence et dans l'étude des sciences humaines; moi, qui possède l'expérience que peuvent donner plus de soixante ans de vie, je vous déclare maintenant, sur le bord de ma fosse (et je prie instamment Dieu de vous faire vivre et agir d'après ces convictions), je vous déclare que la santé est une grande bénédiction; que l'aisance acquise par une honorable industrie est une grande bénédiction; que c'est aussi une grande bénédiction d'avoir des parens, des amis fidèles et dévoués; mais que la plus grande de toutes les bénédictions, le plus précieux et le plus noble de tous les priviléges consiste à ÊTRE CHRÉTIEN.

» J'ai été souffrant pendant une grande partie de ma carrière terrestre; j'ai éprouvé des peines et des infirmités cruelles: depuis trois ou quatre ans j'ai été renfermé, sauf de rares intervalles, dans une chambre de douleur, et en ce moment, accablé du poids de mes maux, je trace ces lignes dans ma couche de souffrances, n'ayant plus l'espoir de me guérir, et n'ayant pas non plus la perspective d'un prompt départ. Eh bien! dans l'état où je suis, un pied dans la fosse, je vous suis témoin que le Rédempteur tout-puissant, qui a fait les promesses les plus magnifiques à ceux qui le cherchent sincèrement, est fidèle pour accomplir tout ce qu'il a promis, et qu'il m'a donné, au milieu de mes peines et de mes infirmités, la paix intérieure qui surpasse toute intelligence, avec la réjouissante certitude d'un Dieu réconcilié, qui ne retirera point son Esprit de moi dans mon dernier combat, et qui me délivrera de tout mal au moment qu'il a choisi.

» O mon cher filleul! bienheureux sont ceux qui commencent dès *les jours de leur jeunesse* à chercher, à craindre, à aimer leur Dieu, et qui se confient entièrement dans la justice et dans la médiation de leur Seigneur, Rédempteur, Sauveur et éternel souverain sacrificateur, Jésus-Christ! Oh! conservez cette lettre comme le legs d'un parrain et d'un ami que vous ne connaîtrez pas!

» Grove, Highate, 13 juillet 1834.

» S. E. COLERIDGE. »

LE MIRACLE DE JOSUÉ.

Nous empruntons la citation suivante à la *Gazette de France:*

Un des plus beaux génies dont s'honore actuellement l'Angleterre, sir John Herschell, disait dans l'un de ses derniers ouvrages: « Le jour viendra, et il n'est pas éloigné, où la religion et la science naturelle marcheront main en main, et deviendront des alliées fidèles d'ennemies qu'elles avaient paru être jusqu'à ce moment. » Le mouvement des esprits et les investigations de la science sont dirigés d'une manière frappante vers l'accomplissement de cette prédiction. Entre autres preuves qu'on en pourrait citer, nous nous bornerons aujourd'hui à l'extrait suivant d'un recueil anglais justement estimé: *The Gentleman's Magazine.*

LE MIRACLE DE JOSUÉ ATTESTÉ PAR LE TÉMOIGNAGE DE DIFFÉRENS PEUPLES.

L'historien Josèphe, plus disposé à rabaisser les miracles qu'à leur prêter beaucoup d'attention, parle en termes explicites de celui-ci:

« Le jour, dit-il, fut prolongé (chose jusqu'alors inouïe), afin que l'approche rapide de la nuit ne pût favoriser la fuite de l'ennemi. Et, comme cette journée se trouva plus longue qu'à l'ordinaire, on en consigna le souvenir dans les livres sacrés qui sont conservés dans le temple. »

A cette croyance du peuple juif se joint celle des mahométans. Joschova, disent-ils, livra bataille aux géans un vendredi soir. La nuit s'approchant et Joschova ne voulant pas combattre un jour de sabbat, il implora d'en haut le temps nécessaire pour finir la bataille et exterminer l'ennemi. Il fut exaucé, et le soleil, en conséquence, demeura sur l'horizon une heure et demie de plus qu'à l'ordinaire. La croyance en cet événement est si forte parmi les Mahométans, qu'elle a été l'une de leurs principales raisons pour faire du vendredi un jour consacré, de préférence au sabbat des juifs et au dimanche des chrétiens.

On se demande naturellement si Homère a fait une allusion quelconque à un événement si prodigieux. Cette allusion se trouve en effet dans l'*Odyssée.* Homère la place dans l'entrevue qui eut lieu entre Ulysse et Pénélope, à la suite du massacre de ses amans. Le poète décrit le phénomène, ainsi qu'un Grec devait le faire, c'est-à-dire comme une extension surnaturelle de la nuit. Il suppose que c'est un artifice de Minerve, destiné à prolonger l'entretien des deux époux.

Pallas, dit-il, retint en arrière le jour qui était prêt à s'élever.

Le même fait est mêlé, dans les métamorphoses d'Ovide, à l'histoire si connue de Phaëton, et les termes dont le poète se sert pour l'exprimer sont parfaitement conformes à ce que le résultat aurait dû être sous le méridien d'Italie. Il en parle aussi de manière à faire croire qu'une tradition du même genre existait déjà dans le pays.

De la Grèce passons en Amérique. Si le miracle a eu lieu en Palestine, à quatre heures de l'après-midi, il devait être huit heures à peu près du soir quand on l'a remarqué dans les Florides. Or, les habitans de ce pays conservent une tradition qui coïncide de tout point avec la version hébraïque. Ils disent que, dans une occasion, le soleil cessa un jour tout entier de paraître et qu'il en résulta un débordement du grand lac Théomi. L'inondation couvrit une immense étendue des terres adjacentes; mais au bout de vingt-quatre heures le soleil reparut aussi brillant que jamais, et les choses revinrent à leur état accoutumé.

Selon le même mode de calcul, on trouvera que dans l'île d'Otahiti le phénomène doit avoir été observé à cinq heures de l'après-midi environ. Une tradition tout-à-fait conforme existe en effet chez ce peuple, et nous la trouvons consignée en ces termes dans l'important ouvrage de M. Ellis.

« Une des traditions les plus singulières de ce peuple concernant le soleil porte une analogie digne d'attention avec le fait dont parle l'histoire juive. Elle prétend que Maui, un ancien chef ou prêtre, construisait un marae ou temple, lorsqu'il s'aperçut que le soleil déclinait et allait disparaître avant que son travail fût achevé. Alors Maui, rapporte la tradition, saisit le soleil par ses rayons, les attacha avec une corde au temple même ou à un arbre voisin, et continua son ouvrage jusqu'à la fin, le soleil pendant ce temps demeurant immobile sur l'horizon. Je m'abstiens, dit M. Ellis, de commentaires sur cette singulière tradition, qui est reçue presque universellement dans ces îles. Vol. III, p. 170. »

Dans le savant journal géographique de MM. Bennet et Tyerman, dont l'éditeur est M. James Montgomery, on trouve la même tradition rapportée avec un changement de circonstance. Vol. I, p. 435.

« Les habitans d'Otahiti, disent ces écrivains, pensent que leur île a été peuplée par Maui et sa femme, qui y vinrent aborder en canot. Un jour, la femme étant occupée à confectionner en hâte certains vêtemens, l'ouvrage parut si long à faire que Maui, voyant la nuit approcher, mit sa main sur le soleil et l'arrêta tout court, jusqu'à ce que le travail de sa femme fût terminé. »

Toutes grossières et même différentes à quelques égards que soient ces traditions, elles prouvent, selon l'observation de M. Ellis et de MM. Bennet et Tyerman, que la croyance en un fait principal, c'est-à-dire la suspension miraculeuse de la marche du soleil, est profondément enracinée dans l'esprit de ces peuples.

En Chine, l'on raconte que, sous le règne de l'empereur Yao, le soleil demeura dix jours sans se coucher, et que cette circonstance inouïe fit appréhender une conflagration universelle. On varie sur l'interprétation de ces dix jours. Parkhurst est d'avis qu'on doit les entendre des dix degrés qui se trouvent au cadran solaire du roi Ahaz. D'autres écrivains supposent que ce sont

autant d'heures de clarté additionnelles, résultat du miracle opéré par Josué, et dont la tradition chinoise aura fait ensuite autant de jours. Voir à ce sujet *Kæmpfer*, histoire comparée du Japon, vol. I, p. 147.—*Ancient Universal History*, vol. XVIII, p. 140.

Dans l'histoire de l'Inde, par M. de Marlès, vol. XI, p. 127, on lit :

« Rama, l'Hercule Indien, voulant guérir les blessures de son frère Lakschman, fut averti par une communication céleste que le malade recouvrerait la santé, grâce à l'application de certaines herbes, qu'il fallait aller cueillir sur une haute montagne avant le lever du soleil. La montagne était éloignée, et la nuit s'avançait. Hanuman, le messager de Rama, se mit en route pour cette expédition ; mais Ravan, le roi des géans et l'ennemi mortel de Rama, commanda au soleil de se lever sur la montagne à minuit. Ainsi, quand Hanuman y arriva, la vertu curative des herbes était déjà neutralisée. Furieux de ce désappointement, Hanuman se saisit de l'astre qui venait de lui être fatal, et l'empêcha de continuer sa course, en le voilant en outre de manière à rappeler sur la terre la nuit dont il avait besoin pour réussir dans l'objet de ses recherches. »

Cette légende est tirée du Ramayana, ancien poème indien, composé par Valmic. Selon la chronologie de Bleyney, la date de ce poème serait peu distante du fait rapporté dans les Ecritures, et devrait être considérée comme la mention la plus ancienne qu'on en connaisse après celle des Livres saints. La substance de l'histoire dégagée de ses incidens poétiques, c'est que, dans une occasion, le cours du soleil a anticipé sur le retour périodique de la nuit ; ce qui effectivement a dû avoir lieu dans l'Inde, lors du miracle attribué à Josué.

Il faut remarquer que cette tradition conservée dans l'Indostan explique aussi l'interruption du mouvement de la lune, qui a dû composer la seconde moitié du prodige, lorsque la terre ou, selon la tradition, le soleil s'arrêta tout-à-coup dans le ciel à la voix de Josué.— « Les Géans s'étaient emparé, disent les Indous, des rayons de la lune, dont ils se flattaient d'extraire un fluide capable de donner l'immortalité. Mais ils furent attaqués alors et mis en déroute par Indra, le dieu du ciel. On voit que cette tradition, en confirmant celles des Ecritures, répond à l'objection qui porte sur ce que les deux astres ont dû se trouver à la fois arrêtés dans leur mouvement.

Ces souvenirs, tous semblables au fond et éparpillés sur ces points si différens du globe, composent un faisceau de témoignages auxquels on ne peut opposer pour le nombre et pour la force que ceux qui ont rapport au déluge universel. Une combinaison de circonstances pareilles ne peut avoir été l'effet du simple hasard, et il n'existe aucun fait historique qui réunisse en sa faveur tant d'attestations diverses recueillies sur les points du globe les plus opposés.

On ne parlera ici qu'en passant des écrivains grecs et latins qui ont fait mention de la retraite du soleil à l'aspect du banquet inhumain d'Atrée, et du rapport que fournit Hérodote sur l'opinion conservée en Egypte à l'égard d'une altération momentanée de la marche du soleil. Tout ce qui précède suffit pour démontrer que, suivant la croyance universelle des peuples, le miracle rapporté dans les Ecritures a eu lieu effectivement, et que partout il a été considéré comme une déviation miraculeuse des lois ordinaires de la nature. Si un concours semblable de témoignages entre des nations qui ne se proposent aucun objet commun et que tant de pays et d'océans séparent n'est pas jugé digne de foi, il faut renoncer à toute certitude désormais en matière d'histoire. Si, au contraire, l'universalité des traditions plus ou moins corrompues démontre l'évidence d'un fait primitif qui leur a donné naissance, le miracle de Josué, comme nous le disions en commençant, ne doit plus être l'objet d'un doute dans l'esprit d'un homme sincère et désintéressé de prévention.

LA PAUVRE FILLE.

« Il faut se représenter l'existence difficile d'une pauvre fille du peuple, pour comprendre tous les avantages d'une institution qui peut lui servir de refuge et d'appui, qui a pour but de lui donner le caractère moral, seul capable de la soutenir au milieu des écueils de sa route, et une position où elle soit à l'abri des tentations et des exemples mauvais. Dès son enfance, elle est exposée à connaître le mal sous toutes ses formes. Pour elle, il n'est pas voilé par une certaine politesse ni par l'éducation qui, chez les enfans d'une classe plus élevée, cherche à éloigner d'eux ce qui pourrait blesser la candeur de leur âge, et qui les entoure d'une sorte d'ignorance du mal qui les empêche de mûrir trop tôt pour la pratique du mal. La pauvre fille voit, entend, respire le mal, dans sa demeure et au-dehors, sur les places publiques, le long des rues, où elle passe les premières années de son enfance à jouer ou à mendier, et jusque près de sa mère qui, bien souvent vicieuse, imprévoyante et cruelle, la prépare par ses exemples à une vie d'opprobre et de douleur. Son père, quelquefois mécontent du résultat d'une journée où il n'a presque rien gagné, souvent hors de lui par les excès de la boisson, la maltraite, l'abrutit, à force de grossiers propos et de violences. La pauvre fille a une enfance amère, non parce qu'elle est pauvre, car combien de pauvres enfans, dont les parens sont pieux et honnêtes, s'épanouissent aussi sous l'influence de la tendresse et d'une sage surveillance ; mais parce que tous les sentimens de son cœur sont froissés, flétris, parce que le mauvais air du vice lui ôte les joies de l'enfance, pour lui donner les tristes passions et les tristes soucis d'un âge plus avancé. Son intelligence reste sans culture. Son instruction religieuse est insuffisante et illusoire. Elle n'apprend pas à connaître la sainte Parole de Dieu qui la sanctifierait, qui l'introduirait dans un autre monde que celui où elle végète, qui lui donnerait des forces, des facultés nouvelles, les convictions sérieuses qui font résister au mal et qui le surmontent, des joies pures qui lui feraient oublier ses peines de tous les jours. Elle n'a rien, la pauvre fille, pour la préparer à une jeunesse vertueuse. Aussi la voyons nous bien souvent tomber dès le commencement de sa carrière, et ne plus se relever. La nécessité de gagner sa vie la met en rapport avec des gens qui ne savent pas toujours respecter sa position. Si elle est ouvrière, elle parcourt la ville à toute heure, elle regagne le soir, et quelquefois bien tard, sa chambre située dans quelque quartier éloigné. Elle est entourée de mauvais conseils. Sa pauvreté et le goût de la dissipation et de la parure, qui se retrouve dans toutes les classes, la tiraillent et lui livrent la guerre. Si elle devient domestique, les dangers sont les mêmes. Ce sont toujours les mêmes occasions de mal faire, la même liberté d'en profiter, et les mêmes penchans qui l'y entraînent. Oui, la pauvre fille est digne de toute notre pitié. Que de faits déplorables ne viennent pas, chaque jour, nous montrer ce qu'il serait nécessaire de faire pour elle !

» Est-il une femme chrétienne qui puisse ne pas se sentir pressée de lui tendre la main, de l'arracher à sa misérable demeure, où tout la dispose à accueillir, à rechercher le mal, au lieu de le fuir, où rien ne lui dit que, pour elle aussi, il est un moyen d'être joyeuse, pure et heureuse dans l'atmosphère du vice, de l'incrédulité et de la pauvreté ! Hélas ! nous n'avons pas exagéré les dangers de sa position. En visitant nos pauvres, nous avons vu de nos yeux de ces intérieurs où il semble que la misère du corps n'est rien en comparaison de celle de l'âme, et dont nous n'aurions pu supporter long-temps l'aspect. Et là, il y avait des petites filles voyant, écoutant ce qui nous faisait fuir, et s'en repaissant ! Le remède à apporter à de si grands maux doit être direct. Ce n'est guère en cherchant à exercer quelqu'influence sur les mères, qu'on pourra faire du bien aux enfans. Sans doute il peut arriver que les premières, malgré leur longue ignorance ou leur longue in-

moralité, parviennent à connaître la vérité qui change les cœurs et qui fait vivre d'une vie nouvelle. Alors, elles sont en bénédiction à leurs enfans, elles leur parlent un autre langage, elles les conduisent dans une autre route, elles les exhortent et les redressent avec la Parole de Dieu. Mais de tels changemens sont rares. C'est donc aux femmes chrétiennes à remplir auprès de ces pauvres petites l'office de mères chrétiennes; c'est à elles à chercher à les instruire, à leur parler du Sauveur, à les mettre en garde contre le péché, à leur donner ces directions, ces secours, dont elles ont un si grand besoin. C'est dans ce but qu'elles fondent des écoles et des pensionnats; car tous les soins donnés à ces enfans dans le sein de leurs familles, où tout semble devoir l s rendre inutil s, ne sauraient valoir ceux qu'on peut leur prodiguer quand ils sont à l'abri du mauvais exemple des leurs. Oh! nous voudrions que ces asiles se multipliassent partout, et que Dieu mît au cœur de beaucoup de femmes de s'en occuper et de ne point se lasser de demander, au nom des compassions de Jésus-Christ, un peu du superflu de chacun, pour sauver quelques pauvres filles de la ruine presque certaine qui les attend. N'est-ce pas une œuvre intéressante et utile que celle qui a pour but de purifier les âmes pour purifier les existences, de travailler pour l'avenir en s'occupant du présent? Risquerait-elle de ne point trouver de sympathie? Nous ne pouvons le croire. Les peines et les dangers de l'enfance doivent toucher les plus indifférens, et tous ceux qui frémissent à la pensée de voir leur fille entraînée au mal, nous aideront à garantir du mal la pauvre fille du peuple. »

C'est par ces considérations simples et touchantes qu'une *Association de charité*, fondée il y a cinq ans, et qui a créé un pensionnat où près de trente-cinq jeunes filles, la plupart orphelines, et appartenant à la classe la plus pauvre, reçoivent une éducation bien dirigée, essaie d'exciter l'intérêt public en faveur de cette institution si digne d'être soutenue. Puisse cet appel être entendu! Les dons peuvent être adressés à M. Hollard, négociant, rue Martel, n. 10. Une vente d'ouvrages de dames aura lieu, au profit de l'association, rue Caumartin, n° 22, les 17 et 18 décembre. La vente de l'année dernière a produit environ 4,600 francs; nous espérons que celle de cette année produira plus encore.

PENSEES.

Si un homme quelconque, à une époque quelconque de sa vie, et par conséquent de son éducation, présente un résultat toujours assez différent de celui qu'on avait droit d'attendre des circonstances calculées, mises en jeu par ses instituteurs, c'est qu'à ces circonstances calculées se sont toujours mêlées des circonstances incalculées et incalculables. —Ayez un œuf de cane, et vous aurez beau le faire couver par une poule, il n'en sort jamais qu'un canard.

—

Toute vertu véritable présente ce caractère, que celui qui la sent au fond de son cœur la reconnaît pour un hôte étranger descendu du ciel. S'il en était autrement, c'est-à-dire si celui qui sent en lui une vertu la croyait de lui, cette vertu serait accompagnée d'orgueil, et ne serait plus une vertu. « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu, et si vous l'avez reçu, » pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez » point reçu? »

—

Dieu se fait trouver à toute âme qui le cherche sincèrement; il donne son Saint-Esprit à tout homme qui le lui demande: il y a donc communication directe entre chaque homme qui cherche Dieu sincèrement et Dieu; il y a révélation immédiate et individuelle. Mais dans cette révélation immédiate, Dieu n'annonce pas à celui à qui il se révèle, des vérités jusqu'ici inconnues ou non encore annoncées à l'humanité. S'imaginer que les choses se passent ainsi, serait se jeter dans un malheureux mysticisme. Le don du Saint-Esprit est plus simple à décrire, quoique non moins merveilleux. Celui qui le reçoit sent arriver à côté de ses lumières intellectuelles, ou mieux au-dessus, une lumière plus vive, la foi, qui lui démontre ce que ses sens ne pouvaient reconnaître, à côté de son ancien cœur un cœur nouveau, à côté de ses anciennes affections des affections nouvelles. L'Esprit de Dieu est non seulement la lumière, mais encore la vie.

MELANGES.

Loi contre le duel. — On remarque dans la constitution qui a été adoptée dernièrement par l'Etat de Tennessee l'article suivant: « Toute personne qui se sera battue en duel, qui aura porté, envoyé ou accepté un cartel, ou qui aura servi de témoin ou de second dans un duel, sera inhabile à remplir dans cet état des fonctions rétribuées ou honorifiques. » Si une telle loi était adoptée en France, bien des hommes politiques ne pourraient plus occuper les emplois dont ils sont revêtus.

Nouveau journal politique. — M. De Lisle vient de fonder, sous le titre de *La France*, un nouveau journal politique, qu'il nomme lui-même le *Journal des intérêts monarchiques de l'Europe*. Voici quelques mots du prospectus:

« La France!!!.. Dans toute l'étendue et toute l'intégrité de cette grande idéalité sociale! La France! digne de tous les vœux, capable de répondre à tous les intérêts, et susceptible de concilier tous les besoins de la société, dont ce titre est ensemble et la gloire et le lien! Voilà le type auquel se rapporteront toutes les doctrines que se propose de développer ce journal qui en prend le nom. Son opinion politique est indépendante et en dehors de toutes les nuances existantes, étrangère à tout parti; son but est de rallier l'universalité de l'esprit public aux vrais principes sur lesquels reposent tous les intérêts sociaux. Dans cette vue toute française, ce journal offrira chaque jour une dissertation de haute politique sur les questions d'état les plus importantes. »

Nous nous rappelons d'avoir lu quelquefois dans une autre feuille rédigée par M. de Lisle, et qui semblait par son but ne pas pouvoir admettre des sujets religieux, des articles sur le Christianisme qui devaient provenir d'écrivains sérieux. La ligne religieuse et politique que suit *La France*, n'est d'ailleurs pas la nôtre.

ANNONCE.

Manuel des jeunes femmes, *ou Conseils Maternels*, par J.-L. Ewald. Traduit de l'allemand par Mme Gauteron. 1 vol. in-12. Paris, 1834, chez Ab. Cherbuliez et Ce, libraires, rue de Seine, N° 57. Prix: 2 francs.

Ce petit volume a le défaut de beaucoup de livres traduits de l'allemand en français: il ne s'adresse pas au public auquel on le destine. Rien ne diffère plus de la société française que la société allemande; la manière de voir et de sentir est tout autre, et l'on ne peut espérer de rencontrer juste, en ne tenant aucun compte, dans les conseils qu'on donne, de l'état des esprits sur lesquels on désire agir. Il est impossible de ne pas être frappé, presque à chaque page de ce *Manuel*, de ce manque d'à propos. Le traducteur aurait dû regarder autour de lui avant d'offrir à des françaises ce que l'auteur a écrit pour des allemandes.

Nous sommes loin de ne pas reconnaître les excellentes intentions qui ont dicté à M. Ewald les conseils que son livre renferme; mais il en est de cet écrit comme de beaucoup d'ouvrages modernes: le mal y neutralise le bien. Je ne connais rien de plus inutile qu'un ouvrage qui n'est bon qu'à demi. Tout le profit qu'on aurait pu tirer de certaines pages est annulé par les pages voisines. Ainsi, par exemple, quoi de plus propre à effacer l'impression religieuse que quelques chapitres de cet ouvrage peuvent produire, que ces autres chapitres tout pleins de futilité et de verbiage? Quand un écrivain condescend à donner des conseils comme ceux-ci: « Ne jouez pas gros jeu; commencez à danser de meilleure heure, et finissez plus tôt; » etc., il perd le droit de se faire écouter, lorsqu'il se livre à des considérations d'un ordre plus élevé.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

L'Administration du SEMEUR *ayant éprouvé des difficultés à faire rentrer les sommes dues pour les abonnemens qui n'ont pas été pris par les Libraires qui ont un compte-courant avec elle, prie MM. les Souscripteurs qui renouvelleront leur abonnement pour le 1er janvier 1835 de lui envoyer, par lettre affranchie, en un bon sur la poste, à l'ordre de* M. DEHAULT, *le montant de leur Souscription. Ce moyen, qui est d'une exécution facile, évitera les frais de correspondance que nécessitent les retards de paiement.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

SITUATION POLITIQUE DE L'ANGLETERRE.

L'interrègne ministériel qui continue en Angleterre est à lui seul un grand mal. Tout ce qui éloigne le peuple de ses habitudes paisibles, le négociant de ses affaires, l'homme d'études de son cabinet; tout ce qui les appelle à se jeter dans le tumulte des affaires politiques, à prendre part aux débats de la place publique, à exciter dans les autres les passions qui les agitent eux-mêmes, ne saurait se concilier avec ce que réclame une saine morale, non plus qu'avec ce qu'exigent de calme les intérêts positifs et la prospérité matérielle d'une nation. Malheureusement l'état d'incertitude et d'agitation où se trouve l'Angleterre, se prolonge.

Quant aux changemens eux-mêmes qui se sont opérés dans l'administration de ce pays et qui ne sont pas encore entièrement accomplis, nous pensons que l'histoire jugera plus sévèrement que nous ne voudrions le faire la conduite du parti qui se retire devant celui qui revient aux affaires, à la tête desquelles il avait si long-temps été placé. Comment concevoir en effet, qu'après avoir été appelés au gouvernement par la volonté du roi et aux acclamations du peuple; qu'après avoir triomphé des répugnances et des préventions de leurs adversaires, pour introduire des réformes presque inespérées, parce qu'ils étaient soutenus par l'immense majorité de leurs concitoyens; qu'après avoir ainsi déplacé les bases du pouvoir électif, et s'être rendu presque nécessaires pour l'application du système qu'ils avaient fait prévaloir; les hommes de ce parti aient faussé leur position au point de désappointer leurs amis, sans gagner leurs adversaires, de se diviser au sein du conseil, de porter plusieurs d'entre eux à se démettre avec dégoût de leurs fonctions, et d'offrir le scandaleux spectacle de discussions violentes dans les journaux et dans des réunions publiques? Après de telles fautes, on ne peut être surpris que le roi ait profité du manque d'habileté ou du décroissement de popularité de ses ministres, pour s'appuyer sur un parti vers lequel l'attiraient ses convictions et ses sympathies.

La phase nouvelle sous laquelle se manifeste aujourd'hui ce que nous n'avons pas craint d'appeler, il y déjà long-temps, une révolution, doit inspirer sans doute aux ministres sortans de bien amères réflexions et de vives inquiétudes. Nous espérons, il est vrai, que malgré les obstacles de tous genres que rencontre la cause de la liberté, elle finira par en triompher; mais il est à craindre plus que jamais que cet heureux résultat ne soit pas atteint sans

des secousses plus violentes qu'aucune de celles que l'Angleterre a éprouvées depuis 1688. Beaucoup dépendra dans cette crise, nous en sommes convaincus, des efforts auxquels se livrent ce grand nombre d'hommes religieux et moraux qui veulent l'extension des réformes et l'émancipation politique de toutes les classes. Eux aussi cependant trouveront des difficultés sur leur route. Qu'ils se gardent à la fois de se rapprocher trop intimement, ou de s'éloigner d'une manière trop absolue, de cette masse d'hommes qui, sans partager leurs sentimens religieux et sans s'offrir à la cause publique les garanties qu'ils présentent eux-mêmes, sont cependant animés d'un désir sincère de détruire les abus et de faire prévaloir des réformes utiles.

Il nous semble qu'il ne s'agit aujourd'hui de rien moins que de rétrograder ou d'avancer. Selon nous, il faut à tout prix avancer; mais le progrès ne sera réel que s'il n'a pas le caractère de la précipitation. Puissent les amis de leur pays suivre en Angleterre cette marche sage et assurée, et puisse leur succès servir d'encouragement et d'exemple à tous ceux qui, sur le continent, travaillent à l'amélioration des institutions politiques et sociales!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Sir Robert Peel a accepté les fonctions de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Il a prêté serment en cette qualité. Le duc de Wellington a prêté serment comme ministre des affaires étrangères, et lord Lyndhurst comme lord grand-chancelier. Sir James Scarlett succède à ce dernier dans la place de premier baron de l'échiquier. Lord Stanley a refusé de faire partie de la nouvelle administration, et ce refus a été suivi de celui de sir James Graham.

Le mariage par procuration de la reine de Portugal a été célébré, le 1er décembre, avec beaucoup d'éclat. On attend très-incessamment le duc de Leuchtenberg. Le ministre des affaires étrangères a soumis à la chambre le contrat de mariage. En voici les principales dispositions : Le duc sera naturalisé prince portugais; il aura une allocation annuelle de 312,500 fr.; les enfans issus du mariage ne pourront quitter le Portugal sans l'autorisation des cortès, l'approbation de la reine, ou à son défaut, du successeur de la couronne. En cas de survivance, le duc continuera à jouir de sa pension, avec un château royal pour résidence. S'il quitte le Portugal, il recevra la moitié de sa pension, sans indemnité de résidence.

Le projet de loi contre don Miguel a été amendé par la chambre des pairs. On a étendu les dispositions pénales, non seulement au cas de la rentrée de don Miguel ou de ses descendans sur le territoire portugais, mais aussi à l'approche du territoire, soit par terre, soit par mer, ce voisinage pouvant devenir plus dangereux que l'entrée; mais en même temps on a supprimé la partie de l'article relative à l'asile ou protection qu'on accorderait à don Miguel ou à ses partisans, « parce que le législateur doit éviter, a dit le rapporteur, d'imposer une obligation qui puisse mettre les citoyens dans la situation ou de manquer aux sentimens inspirés par la morale, l'honneur et l'humanité, afin d'obéir à la loi, ou de manquer à la loi, pour respecter ces sentimens. » On a aussi rejeté l'article qui accorde un prix à celui qui s'emparerait de don Miguel, parce qu'on le trouve contraire à la dignité du législateur et à l'honneur portugais.

Les nouvelles d'Espagne sont sans intérêt; Mina s'est avancé jusqu'à Lanz et est rentré à Pampelune. Don Carlos se trouve à Escura, et Zumala-Carreguy se dirige vers Borunda.

On a publié en Hanovre une résolution de la diète germanique, d'après laquelle tout étudiant qui demande à être inscrit sur les registres d'une des universités allemandes, doit souscrire une obligation, par laquelle il s'engage à ne prendre part à aucune association défendue, et à ne se réunir avec d'autres, ni dans le but de délibérer en commun sur les lois existantes, ni dans celui de désobéir aux dispositions arrêtées par l'autorité; se soumettant, dans le cas contraire, à toutes les suites de sa contravention.

Le ministre des finances de la Belgique a proposé à la chambre des représentans un article d'après lequel 10 centimes additionnels de subvention seraient perçus sur tous les impôts, ce qui formerait une réserve extraordinaire de sept millions, applicables aux dépenses de l'armée. Cette demande est le résultat des inquiétudes causées par le changement de ministère en Angleterre.

En Suède, le comité de constitution vient de citer devant la haute cour le conseil du roi tout entier, comme ayant transgressé la disposition de l'acte constitutionnel qui ne permet point de présenter une seconde fois à la même diète un projet de loi rejeté déjà par elle lors de sa première présentation. L'acte que le comité inculpe est le message royal au sujet d'un emprunt de 10 à 12 millions de francs qu'il s'agirait de contracter pour secourir des propriétaires ruraux endettés à raison de leur exploitation. On pense cependant que le comité a fait une fausse application de la loi.

L'escadre française qui se trouve sur la rade de Toulon a reçu l'ordre de compléter six mois de matériel et de vivres de campagne. On pense qu'elle partira incessamment pour le Levant.

L'autorisation de la lecture de la proposition de MM. de Sade et Janvier relative à l'amnistie, a été rejetée par huit bureaux et admise par un seul. Cette proposition ne pourra donc pas être discutée.

La chambre des députés a renvoyé à M. le ministre de l'intérieur une pétition demandant la suppression du privilége des imprimeurs et le libre exercice de cette industrie. Elle a entendu le développement de la proposition de MM. B. Delessert et Ch. Dupin sur les caisses d'épargne, et celui de la proposition de M. Annisson-Duperron, qui a pour but diverses modifications au Code forestier. Ce projet avait déjà été adopté dans la dernière session; mais la chambre des pairs ne put s'en occuper. Dans l'intervalle des deux sessions, le gouvernement a consulté les conseils-généraux, et la majorité d'entre eux a approuvé le projet.

M. Passy, réélu député, a été réélu aussi aux fonctions de vice-président.

La chambre des pairs a cité à sa barre le gérant du *National*, pour avoir à s'expliquer sur un article, paru le 10 décembre, intitulé : *Compétence de la chambre*, que M. Philippe de Ségur a dénoncé à la chambre, comme lui déniant son droit comme jury national. M. Rouen, l'un des gérans, a comparu le 12; mais, sur sa demande, il n'a été entendu qu'hier. La chambre lui ayant accordé d'être assisté de son conseil, M. Rouen a choisi, pour l'assister, M. Carrel, son co-gérant. Celui-ci se trouvant en prison, où il subit une condamnation prononcée par des cours d'assises jugeant sans jury, a dû réclamer d'abord l'autorisation de M. le préfet de police et de M. le procureur du roi, qui lui a été accordée. Dans la séance d'hier, M. Carrel a présenté la défense de M. Rouen, mais il a, à deux reprises, été interrompu par le président. Après trois scrutins, celui-ci a prononcé l'arrêt de la chambre qui condamne M. Rouen à deux ans de prison et à 10,000 fr. d'amende. Le minimum de la prison eût été un mois et le maximum trois ans, le minimum de l'amende 300 fr., et le maximum 10,000 fr., somme fixée par l'arrêt.

ECONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

ECONOMIE POLITIQUE CHRÉTIENNE, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir; par M. le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT. 3 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Paulin, place de la Bourse. — Prix : 21 fr.

PREMIER ARTICLE.

Honneur et reconnaissance à l'homme de bien qui consacre ses studieux loisirs aux progrès de la science écono-

mique, de la charité, des bonnes-mœurs et de la civilisation dans sa patrie! M. de Villeneuve a long-temps rempli des fonctions publiques: ancien conseiller d'état, ancien député, successivement préfet dans quatre ou cinq départemens de la France, il a laissé partout les souvenirs les plus honorables, et emporté les regrets de ceux-là mêmes qui ne partageaient point ses opinions politiques. Dans le département du Nord, les classes laborieuses désignent encore aujourd'hui M. de Villeneuve sous le nom de *bon préfet*. Lorsque la révolution de 1830 vint le surprendre au milieu de ses travaux administratifs, et lui donner des loisirs dont il n'aurait joui que plus tard, si sa fortune politique n'eût pas été attachée à celle de la dynastie déchue, cet homme respectable ne se jeta point, comme tant d'autres, dans l'arène des partis. Il reconnut qu'il avait mieux à faire que de soulever des passions, d'attiser des haines et de secouer sur la France les torches de la guerre civile. Dans la retraite où l'avaient placé les événemens de juillet, il entreprit de rassembler et de coordonner les nombreux documens qu'il avait pu recueillir dans sa carrière administrative, et c'est ce travail qui vient de paraître sous le titre d'*Economie politique chrétienne*.

Ce qui nous frappe dans cet ouvrage, et ce qui doit être signalé avant tout autre mérite, c'est la sincère et profonde piété de l'auteur. M. de Villeneuve se déclare chrétien; il connaît la bonne nouvelle du salut, et il l'applique aux choses les plus importantes de la vie terrestre. On s'aperçoit à chaque page de son livre, qu'il a fait du Christianisme l'objet de ses pensées et de ses études les plus sérieuses. C'est là une qualité tout-à-fait nouvelle dans les écrits qui traitent de la science économique. Depuis quelque temps, à la vérité, les économistes ont pris à tâche d'introduire dans leurs recherches quelques vues religieuses; les saint-simoniens ont donné l'exemple, et tout en n'adoptant pas leurs idées, on croit devoir les imiter en ce point. Mais il est trop facile de reconnaître, après avoir lu quelques pages des écrivains dont nous parlons ici, que la religion n'est pour le plus grand nombre d'entre eux qu'une sorte de hors-d'œuvre qui figure dans leurs livres sans avoir passé dans leurs cœurs; ce n'est point le sujet dominant de leur vie, l'affaire essentielle de leur propre conscience; c'est simplement une formule que le progrès des idées religieuses invite à reproduire, et qui se classe au niveau des autres principes d'économie politique. Il n'en est pas ainsi dans l'ouvrage de M. de Villeneuve. Le Christianisme, non de théorie, mais de pratique, non de parole, mais de fait; le Christianisme dans ses dogmes fondamentaux du péché originel et de la rédemption, est son point de départ, son guide et son but. Il conçoit une religion forte, vivante, active, se mêlant à tous les intérêts pour les purifier, s'approchant de toutes les douleurs pour les soulager, frappant à la porte de toutes les habitations humaines pour y amener la paix et la vertu, éveillant les plus douces et les plus hautes espérances pour consoler le pauvre dans sa misère, et pour imposer au riche l'obligation de cette charité dont le salaire est promis dans le ciel.

Nous avons dit que M. de Villeneuve est chrétien; pourquoi faut-il ajouter qu'il est quelquefois trop exclusivement catholique? C'est le seul reproche que nous ayons à lui adresser, et nous nous hâtons de le faire au commencement de cet article, afin de n'avoir plus que des hommages à lui offrir. M. de Villeneuve paraît préoccupé de l'idée que le protestantisme est la première cause du paupérisme qui dévore l'Angleterre. Il donne aux idées économiques qui ne considèrent que les améliorations matérielles le nom d'économie politique protestante. Il semble croire que les peuples protestans n'entendent rien à la vraie charité, qu'ils traitent les pauvres comme des instrumens de travail, non comme des hommes, et qu'ils ne savent employer au soulagement des malheureux que cette philanthropie brutale qui avilit l'être humain en lui jetant une chétive pâture sous l'inspiration de la peur plutôt que de la pitié. Le catholicisme seul, à entendre M. de Villeneuve, possède et pratique la vraie charité chrétienne; seul, il conserve au pauvre sa dignité, ses droits, le respect qui lui est dû; seul, il tâche de prévenir la misère, au lieu de se borner à y subvenir. Nous signalons cette erreur dans le livre de M. de Villeneuve, parce qu'elle a produit sur nous une impression pénible; nous éprouvions un serrement de cœur, chaque fois que cet écrivain d'une si haute intelligence et animé de si nobles motifs, reproduisait ses attaques contre l'influence des idées protestantes; mais notre intention n'est pas d'ouvrir avec lui une controverse sur ce sujet, moins encore de récriminer. Nous ne parlerons pas de la catholique Espagne et de ses nombreux mendians, de la catholique Italie et de ses lazzaroni; nous n'établirons pas un trop facile parallèle entre les institutions charitables de ces contrées et celles des pays protestans. Il nous suffira de citer un fait qui nous paraît digne d'une sérieuse attention: c'est que tous les établissemens dont M. de Villeneuve apprécie mieux que personne l'importance en matière de charité publique et privée, ont eu leur origine et reçu leurs premiers développemens, depuis un demi-siècle, dans des contrées où règne le protestantisme. Les colonies agricoles ont été fondées en Hollande, pays protestant, et elles sont abandonnées aujourd'hui en Belgique, terre du catholicisme. Les caisses d'épargnes ont été établies en Angleterre, pays protestant, et les contrées catholiques n'ont adopté que long-temps après elle cette admirable institution. Le système pénitentiaire et les Sociétés de tempérance, moyens puissans d'amélioration morale, nous viennent des États-Unis, république protestante. Les écoles du dimanche et beaucoup d'autres institutions qui tendent à donner aux masses de bonnes et solides lumières, ont eu des protestans pour fondateurs et pour appuis. Que conclure de là? Prétendrons-nous que le protestantisme a le monopole de la vraie charité chrétienne, et que le catholicisme ne sait que multiplier le nombre des mendians par ses dons maladroits et irréfléchis? A Dieu ne plaise! Nous laissons aux philosophes du dix-huitième siècle ces pauvres invectives; mais on nous permettra de réclamer la fraternité, sous le rapport des œuvres de bienfaisance, entre les deux grandes communions qui se partagent la chrétienté. Nous mettons sur la même ligne Howard et Vincent de Paule.

Revenons au livre de M. de Villeneuve. Il se publie, comme l'observe judicieusement l'auteur, à une époque où les questions d'économie sociale et religieuse sont devenues des questions vitales pour l'espèce humaine. « Qu'on y songe bien, dit-il, ce n'est plus seulement de l'ordre politique qu'il s'agit aujourd'hui, mais de l'existence peut-être de la société tout entière. Les signes précurseurs d'une révolution sociale éclatent de toutes parts. On voit se former des religions nouvelles; les voix formidables de prophètes nouveaux se font entendre du fond de la solitude, et même de la tombe. L'Orient est plein de mystères politiques, prêts à se dévoiler; l'Europe semble frappée de terreur et de vertige; les intelligences et les passions humaines s'agitent, se croisent, se choquent en tous sens, comme pour chercher une issue qu'elles ne trouvent pas. Les classes riches escomptent rapidement la vie, et, sans souci de l'avenir, n'aspirent, chaque jour, qu'à de nouvelles jouissances matérielles. Les masses prolétaires, privées d'aliment moral et de bien être physique, demandent à entrer à leur tour, de gré ou de force, dans le partage des biens de ce monde. Tel est l'état de la société dans plusieurs parties du monde civilisé. Que sortira-t-il de ce chaos? Quel est l'avenir de la civilisation

européenne? Chacun le demande, et personne ne peut le dire. Ce qui paraît certain, c'est que les temps de monopole et d'oppression sont accomplis sans retour et qu'une grande transition approche. Or, elle ne peut s'opérer que de deux manières, ou par l'irruption violente des classes prolétaires et souffrantes sur les détenteurs de la propriété et de l'industrie, c'est-à-dire par un retour à l'état de barbarie, ou par l'application pratique et générale des principes de justice, de morale, d'humanité et de charité. Tout le génie de la politique, tous les efforts des hommes de bien, doivent donc tendre à préparer cette transition par des voies de persuasion et de sagesse. Evidemment c'est une nouvelle phase du Christianisme qu'appelle l'univers. La charité chrétienne, mise enfin en action dans la politique, dans les lois, dans les institutions et dans les mœurs, peut seule préserver l'ordre social des effroyables dangers qui le menacent. Hors de là, nous osons le dire, rien n'est qu'illusion ou mensonge. »

Voilà, certes, de nobles et graves pensées. Il est incontestable que nous sommes dans un état de crise, avant-coureur d'épouvantables bouleversemens, si l'on n'emploie pas les moyens qui peuvent seuls prévenir l'explosion. La terre pousse de sourds murmures et tremble sous nos pieds; l'air social est pesant; l'atmosphère est imprégnée de chaudes vapeurs; de temps à autre, quelque météore échevelé traverse l'espace avec un bruit sinistre, et quoiqu'il aille bientôt s'éteindre derrière l'horizon, il prophétise, en passant, de terribles orages. Nous devrions nous réunir tous, hommes d'état, hommes de lettres, philosophes, prêtres, écrivains, journalistes, pour conjurer ce péril commun, pour asseoir, avec l'aide de Dieu et le puissant levier du Christianisme, l'ordre social sur de meilleurs fondemens. Mais, hélas! sauf quelques rares écrivains, sauf quelques chrétiens isolés, qui est-ce qui songe à cette question de vie ou de mort? Les stériles disputes de partis, les querelles de portefeuilles, les triviales personnalités, les intrigues de château, de chambre et d'antichambre absorbent toutes les attentions, remplissent toutes les feuilles périodiques, occupent tous les entretiens. Qu'entendons-nous autre chose, depuis six semaines, que ces altercations mesquines et vides qui feraient pitié, si elles ne faisaient mal? Car pendant que nos jours se passent à disputailler sur ces misères, le ciel devient plus sombre, les nuages s'amassent, les grondemens souterrains grossissent, et une heure viendra.... O malheureuse France! lorsqu'une lave brûlante débordera sur ton sein et te couvrira d'immenses débris; lorsque tes hommes riches et puissans se lèveront de leurs festins, s'enfuiront de leurs fastueuses demeures, pâles, éperdus, poursuivis par le flot des tempêtes populaires, écrasés sous la chute de l'édifice social, ils se souviendront, mais trop tard, que plus d'une voix courageuse les a conjurés, au nom des plus saints devoirs, de prévenir ces irréparables catastrophes. Ils se diront qu'ils le pouvaient, et qu'ils ne l'ont pas voulu!

M. de Villeneuve a divisé son ouvrage en sept livres qui forment trois volumes. Le premier livre indique les causes de l'indigence; le deuxième présente la situation et le nombre des indigens et des mendians en Europe et en France; le troisième traite de la charité chrétienne et de ses applications; le quatrième s'occupe de la législation relative aux indigens; dans le cinquième livre, l'auteur examine les améliorations que pourraient recevoir les institutions de charité et de bienfaisance; dans le sixième, il demande la révision des lois sur les pauvres; dans le septième, enfin, il considère l'agriculture comme moyen de soulager et de prévenir l'indigence.

Nous consacrerons encore un article à cet important ouvrage.

SCÈNES DOMESTIQUES.

UNE FAMILLE JUIVE AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

III. — *Les voies de l'homme et les voies de Dieu.*

Après beaucoup de recherches, on trouva une école qui parut offrir toutes les garanties désirables pour y envoyer la jeune Rachel. L'institutrice était une personne d'âge mûr et d'excellente réputation. Toutefois Eléazar de Muhldorf, avant de lui confier sa petite-fille, stipula expressément qu'on ne ferait auprès d'elle aucune tentative de prosélytisme.

— Vous me promettez, dit-il à cette dame, de ne jamais placer le Nouveau-Testament, ni quelque autre livre chrétien que ce soit, entre les mains de Rachel; je lui remettrai moi-même les livres dont elle pourra se servir. Vous ne converserez point avec elle sur des matières de religion, et si elle vous interroge à ce sujet, vous ne lui répondrez point. Elle aura la permission de faire ses ablutions accoutumées avant les repas, et de ne prendre que la nourriture qui aura été préparée dans ma maison. En un mot, Rachel est juive d'origine, et je ne veux pas qu'elle se convertisse à la religion du Nazaréen.

L'institutrice accepta ces conditions. Elle était pieuse et sincèrement dévouée à la cause de son divin Rédempteur; mais elle pensait qu'il fallait se conformer à la volonté du père dans tout ce qui concernait les arrangemens matériels; elle espérait en même temps que le Seigneur, s'il avait des intentions de miséricorde sur cette jeune fille, ordonnerait les choses de telle manière que leur accomplissement ne serait pas empêché par la résistance des hommes. Que peuvent, en effet, les expédiens de la prudence humaine contre les voies de Dieu?

Le jour où Rachel se rendit pour la première fois à l'école, sa famille n'oublia rien de ce qui était propre à frapper son imagination et à lui inspirer du respect pour le judaïsme. La vénérable Esther, sa bisaïeule, lui suspendit au cou une boîte d'or fermée par un ressort secret. Cette boîte était une sorte de talisman qui devait la garantir de la magie, de la sorcellerie, de l'hérésie et de la maligne influence du démon; elle renfermait un petit carré de papier vélin sur lequel on avait gravé diverses figures et des caractères cabalistiques. Il s'y trouvait une formule d'invocation que l'on peut traduire en ces termes: « Au nom du Seigneur Dieu d'Israël, que l'ange Michel soit à ma droite, l'ange Gabriel à ma gauche, l'ange Ariel devant moi, l'ange Raphaël derrière moi, et que Dieu même soit au-dessus de ma tête! » Nul chrétien n'avait le droit de toucher à ce précieux talisman.

Au sortir de la chambre de sa bisaïeule, Rachel fut appelée devant son grand-père, Eléazar de Muhldorf, qui lui montra l'arbre généalogique de sa famille.

— Ma chère enfant, lui dit-il du ton le plus solennel, vous allez maintenant vous mêler à la société des *goyim* et des étrangers; chaque jour vous les rencontrerez sur vos pas. Mais souvenez-vous que le Très-Haut a tracé entre eux et vous une profonde ligne de séparation, et qu'il y va de votre salut éternel de ne jamais la franchir. Vous êtes de la postérité d'Abraham, de la race d'Israël et d'une illustre maison. Et ceux-là sont un peuple maudit, les enfans de Satan, les héritiers de la perdition..... Oh! regarde, ajouta-t-il en prenant une voix plus affectueuse, regarde cette généalogie! Voilà tes pieux et fidèles ancêtres que je t'ai enseignée à respecter, dès ta plus tendre enfance! Dix-huit siècles ont passé depuis le triomphe des Nazaréens; pendant ces longues années, Israël a langui dans la servitude, persécuté, dépouillé, mis à mort, sans temple, sans autel, sans prophètes, sans prêtre, sans roi; mais je le déclare avec orgueil, au milieu de tant de revers et de malheurs, jamais, jamais le crime de l'apostasie n'a souillé le nom que tu portes! Que cette pensée t'accompagne dans tes relations avec les goyim, et qu'elle te serve de bouclier contre les piéges de leurs discours! Rappelle-toi Jérusalem, la ville sainte, qui est aujourd'hui sous la verge de l'oppresseur! Rappelle-toi que tu

es une Muhldorf, et que les femmes de cette maison ont toujours été renommées par leur inébranlable piété.

Ces graves paroles émurent profondément le cœur de Rachel, et sans doute elles l'eussent retenue dans la foi israélite, si quelque chose l'avait pu faire. Mais l'œuvre du Saint-Esprit ne se laisse pas arrêter ni détruire par l'œuvre de l'homme.

Quand Rachel parut dans l'école, elle excita le naïf étonnement de toutes les élèves. Son costume était bizarre ; elle portait une multitude d'ornemens fantasques et de mauvais goût sur une épaisse et lourde robe de soie, et cet accoutrement auquel les Juifs opulens ne voulaient pas renoncer contrastait d'une façon singulière avec les simples et gracieux vêtemens des autres jeunes filles. Inaccoutumée aux formes du monde, Rachel montrait beaucoup d'embarras dans ses manières et dans son langage; mais pour peu qu'on prît la peine de la considérer plus attentivement, elle ne tardait pas à exciter le plus vif intérêt. Sa figure portait les traces de la méditation et du recueillement, bien qu'elle fût encore dans l'âge le plus insouciant de l'existence humaine; son regard était habituellement triste et même inquiet, et il ne lançait qu'à de rares intervalles ces éclairs qui sont si naturels aux yeux noirs des femmes de sa nation. Elle avait ces traits nobles, dignes, et même quelque peu masculins qui distinguent la jeune fille juive de ses compagnes chrétiennes. On voyait enfin dans toute sa personne je ne sais quel mélange de candeur et de gravité, de noblesse et d'abattement qui excitait pour elle une sorte d'affectueuse commisération, avant qu'on lui accordât une plus intime sympathie.

Quelques mois se passèrent sans produire aucun changement remarquable dans la position de Rachel. Ses parens, qui ne négligeaient pas de l'interroger le soir, quand elle revenait de l'école, trouvaient ses réponses fort satisfaisantes, et cessaient peu à peu de craindre qu'elle ne fût pervertie par le contact des Nazaréens. Cependant les premières impressions chrétiennes qu'elle avait reçues par la lecture du Nouveau-Testament ne s'étaient pas effacées de son cœur, et plusieurs circonstances contribuèrent à les y graver encore plus profondément. L'institutrice, il est vrai, fidèle à la lettre et à l'esprit des engagemens qu'elle avait contractés, n'essayait en aucune occasion de convertir Rachel aux doctrines du Christianisme ; elle l'envoyait même hors de la classe, lorsque les heures de leçon amenaient des entretiens sur l'Evangile. Mais les compagnes de la jeune fille juive, qui ne s'étaient nullement engagées à se taire en sa présence, lui parlaient souvent, et quelques-unes avec amour, de l'adorable Sauveur qui a souffert, qui est mort pour nous sur la croix. Ces discours que Rachel écoutait si volontiers, produisirent par degrés sur son âme les plus fortes impressions.

Nous ne suivrons pas, dans cette courte notice, le développement et les progrès de sa vie spirituelle ; il suffira de dire qu'au bout de deux années Rachel était véritablement devenue une *nouvelle créature*. Elle avait franchi la barrière qu'on lui avait représentée comme la porte de la malédiction et le vestibule du séjour des réprouvés. Esprit, cœur, conscience et âme, tout en elle appartenait à ce Nazaréen crucifié, dont sa famille ne prononçait le nom qu'avec horreur. Ella adorait Jésus-Christ, elle l'aimait; elle lui avait consacré toutes ses forces et toute sa vie.

IV. — *Découverte*.

L'âge et le malheur avaient inspiré quelque prudence à Rachel, et lui commandaient de renfermer dans son sein les sentimens dont elle était animée. Elle savait trop ce qu'aurait produit la manifestation de sa foi chrétienne. Plus de leçons alors dans sa chère école; plus d'intéressantes compagnes, ni d'entretiens sur les vérités du salut; on la priverait de toute relation avec ses amies, et peut-être même de sa liberté! Elle cachait donc dans les abîmes les plus secrets de son cœur le pieux amour qu'elle éprouvait pour Jésus-Christ. Un Nouveau-Testament du plus petit format, que l'une de ses compagnes lui avait donné, se dérobait à tous les regards, enfermé qu'il était dans un étui d'argent. Rachel assistait, selon sa coutume, au service religieux du soir dans la maison paternelle. Mais les argumens subtils des rabbins, leurs interprétations laborieuses et péniblement torturées sur les prophéties qui concernaient le Rédempteur, leurs rêveries cabalistiques et tant d'autres opinions au moins bizarres qui ont obtenu crédit chez les Juifs depuis la captivité, bien loin de détourner la jeune fille du sentier de la foi chrétienne, ne faisaient que l'affermir dans ses nouvelles convictions. Quelquefois, à l'ouïe des affreux blasphèmes prononcés contre le Dieu-Sauveur, elle se sentait pressée de rompre le silence, de défendre Celui qu'elle aimait par-dessus toutes choses, de confesser son auguste nom devant ses ennemis, de se montrer enfin chrétienne, et chrétienne dévouée. Mais la prudence, jointe à sa timidité naturelle, retenait sur ses lèvres une déclaration qui aurait eu les suites les plus désastreuses dans l'intérieur de sa famille, sans avancer la sainte cause de Jésus-Christ.

Un an se passa dans ces alternatives de joie, de douleur et de crainte. Rachel était isolée au milieu des siens ; son âme vivait à part ; la plus noble et la plus importante partie d'elle-même était cachée avec Christ en Dieu.

Cet état de choses ne pouvait néanmoins durer long-temps. Lorsqu'il se trouve, d'un côté, une personne pieuse, vraiment convertie, entièrement dévouée au Sauveur, et de l'autre, des adversaires qui épient ses moindres mouvemens, qui pèsent ses paroles les plus insignifiantes, qui calculent la portée de tous ses actes, la vérité ne saurait tarder à se faire jour. Une circonstance insignifiante, un accident fortuit, un mot, un geste, tout sert à manifester les sentimens réels d'une âme qui appartient au Seigneur. Eléazar de Muhldorf eut d'abord des soupçons, puis des demi-preuves, ensuite quelques faits qui semblaient répondre à ses craintes, enfin une assurance presque entière que Rachel était entrée dans la secte des Nazaréens. Il consulta de nouveau les deux rabbins Isaac Jacobson et Jonathan ; il voulut s'éclairer de leurs lumières avant de prendre une mesure décisive, et pour cette fois les avis cruels et impitoyables du premier de ces rabbins paraissaient devoir l'emporter sur les intentions plus débonnaires de son collègue. Il ne s'agissait de rien moins que d'enfermer Rachel dans un misérable galetas, et de la réduire au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'elle eût abjuré solennellement ses abominables hérésies, comme on les qualifiait dans ces conciliabules. On pensait quelquefois à l'exiler en Pologne, dans une espèce de couvent juif, pour la ramener par une sévère discipline aux croyances de sa nation.

Pendant que les avis étaient partagés, la mère de Rachel, Anna Muhldorf, inquiète et tremblante sur l'avenir de sa fille, l'interrogea secrètement pour apprendre d'elle-même s'il était vrai qu'elle eût abandonné le judaïsme. Cette tendre mère aimait à nourrir l'espérance que sa fille n'avait pas renoncé aux traditions paternelles, ou que, du moins, son cœur se laisserait attendrir par ses pressantes exhortations.

— Ma chère enfant, lui disait-elle, n'est-ce pas que l'on te juge mal, en t'accusant d'avoir adopté les impostures du Nazaréen? N'est-ce pas que tu es fidèle à la religion de ton peuple, de tes ancêtres, de ton aïeul, à la religion de ta mère? Oh! dis-le-moi, je serai si heureuse! et la paix rentrera dans le sein de notre famille!

Rachel baissa la tête, et une grosse larme roula dans ses yeux ; mais elle ne répondit rien.

— Non, tu ne voudrais pas, continua cette bonne mère, qui cherchait à se faire illusion jusqu'au bout; tu ne voudrais pas me causer une affreuse douleur, couvrir mes jours d'un voile funèbre, abréger la durée de ma vie...

— O ma mère, répondit Rachel en se jetant dans ses bras, personne ne vous aime plus que moi, et je voudrais vous épargner le moindre déplaisir, la plus courte affliction, au prix de ce que j'ai de plus précieux au monde.

— Eh bien ! mon enfant, dis-moi donc, je t'en prie, que tu n'es pas nazaréenne, que tes pensées, tes convictions, tes désirs se rapportent à notre sainte religion. Rassure, console, réjouis mon cœur par cette réponse qui dissipera tous nos troubles et toutes nos inquiétudes.

Rachel gardait toujours le même silence.

— Va, tu me trompes, lorsque tu me parles de ton amour. Non, tu n'aimes pas ta mère ! Si tu l'aimais, tu ne la laisserais pas te supplier en vain ! Tu me dirais : Je suis une fidèle israélite, et je mourrai dans la foi de mes pères! Et alors, tranquille

et joyeuse, je te conduirais près de ton aïeul pour recevoir sa bénédiction ! Mais que t'importent mes prières, mes larmes, ma mort...

La jeune fille tomba aux pieds d'Anna de Muhldorf : O ma mère, s'écria-t-elle, Dieu qui lit dans le fond des âmes, Dieu m'est témoin que la plus tendre affection m'unit à vous, et que je donnerais ma vie avec joie pour conserver la vôtre. Mais ce même Dieu, le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu qui a gravé sa loi sur les tables de pierre, nous défend de *dire un faux témoignage*; il a horreur du mensonge qui est une œuvre du démon...

— Quoi donc, serais-tu?... interrompit Anna, sans pouvoir achever sa phrase commencée.

— Oui, ma mère, vous avez le droit de connaître les plus intimes pensées de mon esprit, et je ne vous cacherai pas plus long-temps la vérité : oui, je suis chrétienne!

Ces paroles furent suivies d'un long silence. Anna de Muhldorf avait sans doute éprouvé quelques craintes sur les sentimens religieux de sa fille, et pouvait prévoir une réponse pénible; mais elle ne s'attendait pas à un aveu si direct, si franc, de conversion chrétienne. Cette déclaration semblait avoir anéanti toutes ses facultés et paralysé tout son être. Rachel, au contraire, délivrée du poids qui l'accablait (car elle s'était bien souvent accusée de renier son Sauveur devant les hommes), Rachel se trouvait en ce moment élevée au-dessus d'elle-même, et elle priait intérieurement le Seigneur de consoler sa mère, de l'éclairer et, s'il était possible, de l'amener aussi à la connaissance de Jésus crucifié.

Anna reprit enfin un peu de force et de courage, et ses premières paroles, après cette violente secousse, témoignaient moins d'irritation que d'inquiétude sur le sort de sa fille.

— Rachel, je ne te blâme pas d'avoir été sincère ; tu devais me dire la vérité, et ce devoir, tu l'as rempli. Mais que vas-tu devenir? Ta destinée ne dépend pas de moi, tu le sais. Je t'ai confiée, le jour même de ta naissance, à ton vénérable aïeul; tu lui appartiens, tu es à lui!... Hélas! je t'aurais encore pardonné, moi, et malgré mon attachement pour la religion d'Israël, je t'aurais toujours traitée comme mon enfant, comme une enfant chérie... Et Dieu même n'eût-il pas eu pitié d'une pauvre mère qui aurait refusé de chasser loin d'elle sa fille, sa fille égarée par de perfides docteurs, qui ont séduit son imagination trop faible et trop confiante? Mais lui, Eléazar, israélite rigide, habitué à être obéi en toutes choses, et qui tiendra l'honneur de toute sa race pour compromis par tes nouvelles croyances, comment pourra-t-il te les pardonner? Il écoutera les conseils des Juifs les plus austères; il te renfermera dans une étroite cellule; il te privera de la vue de tout ce que tu aimes... As-tu réfléchi à ces cruelles persécutions, ô malheureuse enfant? et penses-tu que tu auras la force de les soutenir?

— Dieu sera mon appui et mon refuge, répondit Rachel d'une voix calme, et il ne me soumettra point à des épreuves que je serais incapable de supporter.

L'entretien se continua long-temps encore. Anna de Muhldorf adressait de nombreuses questions à sa fille sur les commencemens de sa conversion, sur les motifs qui l'avaient déterminée, sur les espérances qui lui inspiraient tant de résignation et de tranquillité d'esprit en présence des malheurs qui menaçaient de l'atteindre. Rachel souleva tous les voiles dont elle avait jusqu'alors enveloppé sa foi; elle expliqua avec candeur et simplicité les circonstances qui l'avaient fait vivre d'une vie nouvelle, et la ferme attente qu'elle plaçait dans les compassions infinies du Seigneur.

— Celui qui a commencé en moi cette œuvre excellente, disait-elle, daignera aussi l'achever. Il compte les sacrifices que l'on fait pour lui, afin d'en rendre le centuple ; il me tiendra lieu de toutes les joies, de toutes les affections que j'aurai perdues, et lorsque je serai misérable aux yeux du monde, il multipliera abondamment au-dedans de moi cette paix qui vaut mieux que tous les trésors de la terre, et qui surpasse toute intelligence. Ne craignez rien, ô ma bonne et tendre mère! celui qui est avec moi est plus fort que ceux qui sont contre moi.

Anna de Muhldorf quitta sa fille, non sans répandre beaucoup de larmes, mais avec l'espoir qu'il viendrait pour elle des jours plus heureux. Bien que ses propres convictions fussent blessées par le changement de Rachel, son amour de mère parlait plus haut que toutes les différences de religion, et elle se proposait de défendre courageusement sa fille contre les mesures de rigueur d'Eléazar. Cette généreuse intention fut-elle accompagnée de succès? L'orage qui allait tomber sur la faible Rachel se trouva-t-il détourné par l'intervention d'Anna? C'est ce que nous verrons bientôt.

ORIGINE DES HOSPICES ET HOPITAUX.

LA BASILIE (1).

Si l'on embrasse d'un seul coup-d'œil le grand nombre des hôpitaux qui existent en Europe, et l'immensité des secours qu'ils distribuent, on sera disposé à croire que jamais état ne dut pouvoir se passer d'établissemens de ce genre. Quel peuple, semble-t-il, eût pu rester insensible aux besoins pressans et multipliés de malades pauvres et sans secours?

L'histoire cependant nous apprend le contraire. La bénéficence envers les pauvres, devenue aujourd'hui l'un des premiers devoirs de l'homme isolé et des sociétés civilisées, fut long-temps étouffée par l'égoïsme. Les malheureux, abandonnés à eux-mêmes, ne pouvaient alors attendre que des secours fortuits. Tel fut le cas de ces peuples de l'antiquité dont les races futures admireront encore les hauts faits, l'esprit d'indépendance et la sagesse. Nulle part on ne trouve chez eux trace de secours publics donnés aux malades; ils ne connurent ni les hôpitaux, ni les fondations pieuses, à moins que l'on n'accorde ce nom à l'établissement des médecins du peuple, qui, sous les empereurs romains, étaient chargés de traiter les pauvres gratuitement. L'on pensait si peu à recueillir les malades pauvres dans des établissemens publics, que même dans les armées romaines, les mieux organisées qui aient peut-être existé, il ne fut jamais question d'hôpitaux pour soigner les soldats blessés ou atteints par les épidémies. Dans les camps romains, on transportait les malades et les blessés au *Valetudinarium*, rangée de tentes placées à la suite du *Veterinarium*, où gisaient les chevaux malades. Lorsque l'armée en était embarrassée, on les déposait dans les villes ou dans les villages; ils y étaient, il est vrai, soignés par les médecins militaires attachés aux cohortes dans les temps moins anciens; cependant nulle part il n'est question de vrais établissemens, ce qu'il ne faut attribuer ni à l'avarice ni à la pauvreté. Ne vit-on pas Tibère élever des bains publics dans ses camps; et comment les vainqueurs du monde n'auraient-ils pas eu les moyens de soigner leurs malades? Il faut le dire, on n'y pensait pas. Et s'il en était ainsi dans les camps militaires, à plus forte raison ne pensait-on pas à soigner *les pauvres*. C'était sans doute là une des conséquences de l'esclavage. Les esclaves, privés des droits civils, n'en formaient pas moins la majorité de la population. Aussi longtemps que les mœurs furent moins corrompues, ils s'aperçurent sans doute fort peu de leur état d'infériorité. Dans les temps fort anciens et de mœurs patriarcales, ils faisaient partie de la famille et étaient soignés dans leurs maladies. Plus les mœurs se dépravèrent, plus leur sort devint triste. Les gens riches s'entourèrent d'armées de serviteurs fainéans; on fut même obligé d'ordonner leur affranchissement par centaines. Le luxe poussa jusqu'à l'atrocité le mépris que les riches affectaient pour leurs sujets, et l'on vit la vie humaine sacrifiée à de barbares divertissemens. Le trait de ce Vedius Pallio, chevalier et affranchi qui, en présence de l'empereur, fit noyer dans ses étangs, afin de servir de pâture aux murènes, l'un de ses esclaves coupable d'une faute minime, en dit assez sur ce sujet. Tout était permis envers les esclaves, ces balayures, comme on les appelait. Les plus sages n'osaient parler des droits de l'humanité; on leur eut fermé l'oreille. Les lois elles-mêmes introduisirent la torture pour les seuls esclaves : souvent on les crucifiait en grand nombre, lorsque

(1) Traduit du *Journal de Médecine* de Berlin. Année 1834. N° 21.

l'un d'eux avait frappé son maître. L'an 61 de Jésus-Christ, la loi prétorienne dut interdire aux maîtres de faire combattre leurs esclaves contre les bêtes féroces. Avant Auguste, les esclaves n'avaient d'autres juges que leurs propres maîtres. Clodius fut le premier qui défendit de les maltraiter, lorsqu'ils étaient malades. Antonin le pieux fit punir le meurtre des esclaves comme celui des gens libres. Cependant la cruauté n'était point encore anéantie. On ne devait, il est vrai, pas tuer ses esclaves; mais on les maltraitait jusqu'à les faire mourir. Constantin lui-même prononça que ce n'était pas là un meurtre. . . . . .

Au milieu d'un tel état de choses, comment eût-il été possible que l'on songeât à secourir les pauvres dans leurs maladies? Elever des hôpitaux pour les esclaves ou pour les pauvres qui, poursuivis par la misère, étaient obligés de vendre leur liberté, eut été alors aussi ridicule que le seraient de nos jours des fondations pieuses en faveur des bêtes de somme invalides.

Si des hommes moins insensibles manifestaient quelque horreur, leur pitié se réduisait à des impressions et ne se manifestait que par des mots. Les orgueilleux stoïciens avec leur fanatisme raisonneur, et les platoniciens mystiques n'étaient pas propres à mettre la main à l'œuvre. Il était réservé au Christianisme de ramener l'ordre au sein de ce chaos. Ce fut lui qui excita la bénéficence encore inconnue, lorsque tous les cœurs étaient glacés et que même l'amour de la patrie et celui des sciences allaient en s'éteignant. Il commença par sanctifier les droits qui appartiennent à toute âme vivante, en les élevant toutes au même niveau. On vit le guerrier devenir doux, l'avare libéral; le libertin reconnut ses fautes, le sophiste l'impuissance de ses raisonnemens. Jamais on n'avait vu un pareil mouvement agiter les esprits; et comme les ressorts puissans en étaient cachés au plus profond des cœurs, personne ne les apercevait et ne savait comment les concilier avec l'égoïsme qui avait jusque là tout envahi et tout dirigé. Les diplomates romains y virent de dangereuses innovations. Etonnés de l'union secrète qui, malgré la diversité des langues et des mœurs, s'étendait à toutes les parties de la monarchie, ils cherchèrent à détruire cette religion prohibée, se conformant en cela aux principes admis à Rome. Et qu'on le remarque bien, le Christianisme ne renversa pas violemment les barrières élevées par l'autorité temporelle; il n'autorisa pas les efforts tentés pour détruire l'ordre de choses établi; il ne se hâta pas de proclamer les droits de l'homme. Le renouvellement de la société qu'il préparait, sortit de la profondeur des consciences. Le maître, attiré à l'autel du Christ, s'y trouva à côté de son esclave et dût y rougir des cruautés qu'il avait commises : ainsi se rompirent d'eux-mêmes et sans effort extérieur les liens de l'esclavage, ainsi s'adoucit l'autorité humaine sous toutes ses formes.

Après une telle métamorphose, on conçoit que le malheur et les souffrances des hommes ne purent plus demeurer privés de soulagement. Dès la première organisation des églises, les apôtres songèrent aux nécessiteux. Les riches apportèrent leurs offrandes aux pieds des apôtres; afin que nul ne tombât dans le besoin, on fit des collectes lointaines, et l'on prétend qu'un quart des sommes recueillies était consacré aux malades. C'est ainsi que l'on répondit bientôt de toutes parts par des sacrifices à des besoins que le Christianisme avait rendus évidens pour la première fois. On ne tarda pas à s'apercevoir que le véritable amour du prochain sait toujours trouver des ressources, tandis que l'avarice rencontre des obstacles à chaque pas, et se plaint sans cesse de manquer du nécessaire.

La bénéficence introduite par le Christianisme varia sans doute, suivant les lieux, dans les moyens qu'elle mit en œuvre. Il nous suffit ici de faire observer que les églises chrétiennes envisagèrent comme un saint devoir de soigner leurs pauvres, leurs malades et leurs infirmes. Ce devoir découle si naturellement du Christianisme, qu'on ne cessa plus dans la suite de le remplir, même après que les hommes eurent altéré et corrompu la religion de l'Evangile.

Les églises chrétiennes ne pouvaient d'abord agir ouvertement, quoique la persécution ne fît qu'accroître le nombre des traits de dévouement et qu'augmenter l'étonnement de ceux qui observaient les faits avec impartialité. Aussi ne trouve-t-on dans les premiers siècles de l'ère chrétienne aucun exemple de fondations pieuses. La chrétienté tout entière était alors, en quelque sorte, une fondation de ce genre; et il ne fallait plus que rassembler les matériaux déjà prêts, pour en élever de spéciales. Les malades qui n'avaient pas de famille, trouvaient chez leurs frères un lieu où ils pouvaient reposer leurs membres. Les femmes surtout s'occupaient à les soigner. Ce fut le Christianisme qui les prépara à cet office si bien approprié à leur caractère. L'histoire ne raconte, il est vrai, à ce sujet que des généralités; mais nous pouvons penser, d'après l'esprit qui animait alors les chrétiens, que les secours étaient distribués avec toute la douceur et toute l'attention que réclamaient les épreuves et les périls de ces temps difficiles. Nous savons que le dévouement des Chrétiens s'éleva souvent jusqu'au courage le plus héroïque. Lorsqu'il régnait quelque maladie contagieuse, leur conduite contrastait avec l'abattement et le désespoir des païens. Pendant une peste meurtrière, qui l'an 252, désola la majeure partie du monde connu, et qui s'étendit jusqu'à Alexandrie (1), ceux-ci abandonnèrent leurs proches et tout ce qu'ils avaient de plus cher, pour s'enfuir, hors d'eux-mêmes, dans toutes les directions, sans pouvoir échapper à la mort. On les vit jeter les mourans sur les routes et laisser les cadavres sans sépulture. Les Chrétiens, au contraire, se soignaient les uns les autres avec persévérance; ils s'exposaient à la contagion et à une mort presque inévitable, et prenaient soin de ceux qui succombaient, comme s'ils eussent été victimes d'une maladie ordinaire. Après avoir perdu les meilleurs et les plus dévoués d'entre eux, ils n'en continuèrent pas moins à secourir avec calme et dévouement les plus petits de leurs frères. On avait vu quelque chose de semblable, quelque temps auparavant, à Carthage. Les Chrétiens prirent alors soin des cadavres des païens eux-mêmes, qui, en retour, les accusaient d'être la cause de l'épidémie qui ravageait le pays. Grands événemens, dont le souvenir eut dû rester gravé dans l'esprit des peuples plus profondément que ne le permirent les événemens postérieurs !

Lorsque Constantin eut proclamé la loi de tolérance et rétabli par elle la paix et la sécurité, les églises chrétiennes osèrent se livrer sans mystère à la bienfaisance et à la charité. Il ne fut plus nécessaire de soigner les malades en cachette; les malheureux délaissés purent être recueillis et soignés à la face du monde; alors se formèrent aussi les établissemens destinés aux malades pauvres. Il est très-probable que dès avant le milieu du quatrième siècle, les chrétiens instituèrent en grand nombre des fondations pieuses. (ευαγεις οικοι). C'étaient des maisons de pauvres (πτωχοτροφεια), de malades (νοσοκομεια), des hospices d'infirmes (γεροκομεια), des maisons d'orphelins (ορφανοτροφεια), des maisons de travail (βρεφοτροφεια), et des asiles pour les étrangers dans le besoin (ξενοδοχεια) ou des hôpitaux proprement dits. On inventa de nouveaux noms pour désigner ces établissemens. Il ne faut pas croire qu'ils fussent cependant toujours distincts les uns des autres. On les élevait dans le voisinage des temples, déjà considérables sous Constantin, et on les employait souvent à toutes sortes de buts charitables. Ils dépendaient des églises, et étaient placés sous la surveillance des communautés ou de leurs chefs, comme les asiles pour les malades dans les anciens couvens de Syrie et de Mésopotamie.

Le premier établissement dont la renommée s'étendit dans toute la chrétienté fut celui de Basilius de Césarée en Cappadoce; il fut fondé avant l'année 370, et reçut de son fondateur le nom de Basilias. Aux portes de Césarée on vit s'élever une nouvelle ville consacrée à recevoir les malades et les malheureux. Ce n'était point un superbe édifice isolé, mais une suite de maisons bien bâties, rangées en rues autour d'un temple; chacune d'elles était disposée pour recevoir des malades et des infirmes, qui étaient confiés aux soins de médecins et de garde-malades. Le grand homme, fondateur de cet établissement, avait remporté une brillante victoire sur la profonde misère qui l'entourait et sur les an-

(1) Cette épidémie est la dernière des pestes antiques ou de Thucydide; elle se manifestait par des éruptions pustuleuses, l'inflammation interne des organes centraux, et la gangrène à la peau, réunion de symptômes que l'on n'observa plus dès lors. (*Voy.* CYPRIEN, EUSÈBE.)

nées malheureuses écoulées avant lui. Il est probable que la grande famine de 368 donna la première idée de cette fondation.

Basilius admit dans son établissement tous les genres de malheureux. Il ne pouvait d'ailleurs être alors question de besoins ordinaires, tels qu'on les rencontre dans les climats tempérés. Une grande partie de la population de l'Asie-Mineure était, à cette époque, ravagée par la lèpre, mal antique et terrible. Les lépreux gisaient loin des habitations; ils étaient poursuivis jusque dans leur bannissement par l'horreur qu'ils inspiraient; séparés des vivans avant leur mort, ils cherchaient à exciter la compassion des passans par leurs chants plaintifs, lorsqu'ils avaient encore conservé l'usage de la voix. Pour remédier à tant de maux, il fallait plus que l'on n'avait fait jusqu'alors; le renoncement le plus complet était même insuffisant. Basilius, nous dit l'histoire, né d'une famille noble, étranger aux privations dès sa naissance, vint, tendit la main aux lépreux, les serra dans ses bras, leur promit secours en leur donnant le baiser chrétien, et les soigna lui-même sur leur lit de douleur. C'était là, aux yeux de beaucoup de gens, de l'exaltation; pour nous, nous admirons le cœur charitable de ce disciple de Jésus-Christ.

Il régnait dans la Basilie un esprit profondément religieux. S'exposer à la contagion était une espèce de martyre, que l'on supportait avec courage. Le sérieux et la confiance qui présidaient à tous les soins devaient sans doute contribuer beaucoup à la guérison des malades, en soutenant les esprits abattus. Ainsi la charité chrétienne surmonta l'instinct naturel le plus puissant de l'homme, celui de sa propre conservation. Les besoins d'un pareil établissement devaient être, sans contredit, proportionnés à son étendue. Basilius y sut pourvoir tant par son dévouement que par son éloquence et sa persévérance. Il eut cependant à combattre de nombreux obstacles, et en particulier les attaques de l'envie qui rarement épargne les grandes entreprises. Les riches apportèrent leurs trésors, et les pauvres leurs épargnes. Son propre exemple était une puissante prédication contre l'égoïsme; car il avait déjà fait don de toute sa fortune pendant la famine. Il réussit même à entraîner les Ariens, ses ardens adversaires. C'est ainsi que l'empereur Valens, qui oubliait difficilement la résistance que Basilius avait opposée à sa colère, lui fit parvenir des dons considérables. Bientôt la Basilie fut envisagée comme l'un des plus beaux ornemens de l'empire et préférée aux temples magnifiques et aux amphithéâtres somptueux du paganisme.

Les historiens du temps ne nous apprennent rien de positif sur l'organisation intérieure de ce grand hôpital. Avec un tel fondateur et sous de tels auspices, on peut croire que rien n'y manquait.

Le traitement médical des malades n'y était point négligé; ils n'y recevaient pas uniquement des soins spirituels. Basilius était instruit dans les sciences grecques; il possédait des connaissances médicales qui ne lui furent pas inutiles pour lui-même, dans l'état d'infirmité auquel ses fatigues l'avaient réduit. Il respectait l'ancienne médecine grecque, si digne d'être respectée : loin donc de bannir les médecins de son établissement, il les y appela pour traiter ses malades. Ainsi ce grand homme chercha à associer la science à la piété, ce qui devrait toujours avoir lieu; car si le Christianisme n'a point à craindre les sciences, celles-ci, à leur tour, trouveront en lui leur vie et leur noblesse. Phénomène étonnant au milieu d'un siècle de bouleversement et de confusion! Porte immense ouverte aux hommes de l'art, non seulement sous le rapport de la réputation et de la gloire, mais encore sous celui de l'étude et des progrès de la médecine ancienne! Un petit nombre de médecins, tout-à-fait inconnus, répondirent à l'appel qui leur était fait. Dans la suite même, nous ne voyons pas qu'un seul médecin renommé ait pratiqué dans les établissemens du moyen-âge. Il en faut accuser les prêtres aussi bien que les médecins. Le clergé se persuada, contrairement aux principes de Basilius et de l'évêque Némésius, son contemporain, que le Christianisme était l'ennemi des sciences de l'antiquité. Les médecins avaient déjà, à cette époque, perdu tout esprit de recherche et d'indépendance scientifique, et abandonné les traces d'Hippocrate. On comptait sans doute encore parmi eux quelques hommes remarquables, tels que Zénon de Chypre et ses élèves ioniens, Magnus et Oribaze; mais la plupart s'imaginaient alors que la vraie érudition consistait à suivre servilement les anciens, et que nul ne pouvait s'élever au dessus des pensées de Gallien. Entre les mains de ceux-ci, l'exercice de la médecine devint peu à peu une sorte de métier, et la science s'éteignit. Oribaze lui-même, qui confondait, ainsi que son maître, l'empereur Julien, les intrigues de la hiérarchie ecclésiastique avec le vrai Christianisme, tomba dans la singulière, mais honorable contradiction, de protéger les établissemens dûs à la bienfaisance chrétienne, tout en cherchant à rétablir le paganisme.

Salles d'asile dans la Nouvelle-Zélande. — Un missionnaire anglais établi à la Nouvelle Zélande s'occupe avec zèle à former, au milieu de la population sauvage de cette île, des écoles pour la première enfance, du genre de celles qu'on établit, depuis quelque temps, en France, sous le nom de Salles d'asile. Il est convaincu, par les résultats qu'il a déjà obtenus, que ces écoles sont éminemment propres à changer les mœurs des habitans. Le sauvage apprend, dans son enfance, à être sauvage, dit avec beaucoup de raison cet homme excellent; aussi n'attend-il que la force et l'occasion pour déployer son caractère féroce. De bonne heure on familiarise les enfans avec tout ce qui concerne la guerre; habitués à voir, dans l'habitation de leurs parens, les têtes des victimes qui ont été immolées dans les combats, ils n'éprouvent bientôt plus aucune horreur, quand il s'agit des crimes qui se commettent journellement, et auxquels ils prendront bientôt part eux-mêmes. Eh bien! il n'est pas plus difficile de les intéresser aux exercices d'une salle d'asile qu'aux faits d'armes de leur tribu. L'école de petits enfans ouverte par M. Matthews à Kaitaia prospère autant qu'on peut le desirer, et est une nouvelle preuve de ce qu'on peut obtenir par des travaux persévérans, inspirés par une ardente charité.

ANNONCES.

De l'Instruction publique dans le canton de Vaud, par André Gindroz. 1 vol. in-8°. Lausanne, 1834. Chez Ducloux.

Loi du 24 janvier sur les écoles publiques primaires. Lausanne, 1834. Chez le même.

Nous nous sommes occupés du Rapport de M. Gindroz, lors de la discussion de la loi dont la seconde brochure que nous annonçons renferme le texte. La publication de ce travail remarquable ne peut manquer d'intéresser toutes les personnes qui étudient des questions relatives à l'instruction publique. On sait que la dépendance et la liberté des écoles ont des partisans distingués dans le canton de Vaud. Nous avons parlé des écrits de M. Burnier qui réclame la séparation de l'état et des écoles, comme nous avons analysé celui de M. Gindroz, qui désire leur union. Il vaut la peine, en effet, de peser les argumens de ces deux écrivains. On sait, d'ailleurs, que notre opinion se rapproche davantage de la manière de voir de M. Burnier.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourgogne, rue Montmartre, n° 131.

TOME IIIe. — No 52. 24 DÉCEMBRE 1834.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

L'Administration du Semeur *ayant éprouvé des difficultés à faire rentrer les sommes dues pour les abonnemens qui n'ont pas été pris par les Libraires qui ont un compte-courant avec elle, prie MM. les Souscripteurs qui renouvelleront leur abonnement pour le 1er janvier 1835 de lui envoyer, par lettre affranchie, en un bon sur la poste, à l'ordre de M.* Dehault*, le montant de leur Souscription. Ce moyen, qui est d'une exécution facile, évitera les frais de correspondance que nécessitent les retards de paiement.*

SOMMAIRE.

ECONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

Economie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir ; par M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont. 3 vol. in-8o. Paris, 1834. Chez Paulin, place de la Bourse. — Prix : 21 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Il serait impossible d'analyser dans les étroites limites de notre feuille un ouvrage aussi plein de faits et d'excellentes observations que celui de M. de Villeneuve; il ne serait pas moins impossible de soumettre ses idées à une critique étendue et approfondie; un tel travail exigerait un volume, et nous ne pouvons disposer que d'un petit nombre de colonnes. Le meilleur moyen de les remplir d'une manière intéressante sera, nous le croyons, de résumer les principales améliorations que l'auteur propose d'introduire dans les institutions de charité et de bienfaisance. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec lui; il nous paraît surtout se placer trop loin en dehors des mœurs actuelles, lorsqu'il veut mettre sous la direction des ecclésiastiques et des frères de la doctrine chrétienne les moyens d'existence, les intérêts, l'éducation, l'avenir de toutes les classes d'indigens; mais ces divergences d'opinions ne doivent pas nous empêcher de rendre hommage aux vues élevées de M. de Villeneuve, ni de les exposer avec une entière impartialité.

Commençons par indiquer, à l'aide de quelques chiffres, quelle portion de la nation réclame par ses besoins la bienveillante intervention des autres classes.

La France a précisément atteint la proportion moyenne du nombre des indigens en Europe; elle renferme 1,600,000 indigens, c'est-à-dire, le vingtième de sa population, s'il faut en croire les recherches de M. de Villeneuve. Observons toutefois que cette évaluation se fonde sur des documens antérieurs à la révolution de juillet; il est probable que, depuis lors, le nombre des indigens a augmenté; l'auteur porte cet accroissement à 252,362 individus, ce qui nous paraît exagéré. Il en résulterait que le rapport actuel des indigens à la population totale serait d'un habitant sur dix-sept. On n'a pas compris dans ce calcul les ouvriers privés temporairement de travail, mais seulement ceux qui sont présumés être tombés dans la misère *permanente*. Le nombre des pauvres ne s'élevait pas, avant la révolution de 1789, au-delà d'un vingt-cinquième ou même d'un trentième de la population générale. Depuis quarante-cinq ans, il y a donc eu un accroissement de *deux cinquièmes*, dans le rapport des indigens à la population. Ceci doit faire réfléchir sur les avantages plus apparens que réels des progrès politiques et des perfectionnemens matériels, lorsqu'ils

ne sont pas accompagnés de sentimens religieux et de bonnes mœurs.

Il faut diviser la France en plusieurs régions pour se faire une idée juste de la manière dont les pauvres y sont repartis. La proportion générale était, en 1829, d'un vingtième pour tout le royaume; mais cette proportion est très variable suivant les localités. Dans les six départemens du nord, qui renferment 3,288,207 habitans, les indigens forment un neuvième de la population; à l'ouest, un dix-neuvième; au midi et au centre, un vingt-troisième; à l'est, un trentième. Les deux points extrêmes, en France, sont le département du Nord, qui compte un indigent sur six individus, et le département de la Creuze, qui ne compte qu'un indigent sur cinquante-huit individus; il y a donc, proportionnellement à la population, neuf à dix fois plus de pauvres dans le Nord que dans la Creuse; et pourtant le département du Nord est fertile, riche, bien cultivé, manufacturier, commerçant! Qu'est-ce que pensent de ce fait les économistes qui ne s'occupent que des moyens d'augmenter la production?

Les diverses causes de la misère publique peuvent se résumer ainsi:

De la part des pauvres: 1° l'impuissance, le défaut ou le refus de travail; 2° l'immoralité, l'ignorance, l'imprévoyance, l'absence du sentiment religieux.

De la part des riches: 1° l'absence de l'esprit de charité, l'égoïsme, la cupidité, le monopole des terres, des capitaux et de l'industrie; 2° l'accroissement excessif de l'industrie manufacturière; 3° l'abandon de l'agriculture et de l'industrie nationale.

De la part des gouvernemens: les vices ou les imperfections des institutions publiques charitables, et de la législation sur les indigens et les mendians; 2° l'abandon des principes de religion et de charité, ou la négligence à les introduire dans l'enseignement, la politique, les mœurs et les institutions; 3° le défaut de protection suffisante accordée à l'agriculture, à l'industrie nationale et au commerce intérieur.

Enfin, de la part des personnes qui exercent la bienfaisance: 1° la préférence donnée à l'aumône manuelle sur le travail et sur les nombreux moyens de secours que la charité peut offrir aux indigens; 2° l'habitude, respectable sans doute, mais pourtant vicieuse, de se borner plutôt à soulager immédiatement la misère qu'à employer des moyens efficaces pour la prévenir; 3° le défaut d'ensemble, de concours, d'association générale dans la pratique de la charité; 4° le retard ou la négligence à s'emparer, en faveur du soulagement des pauvres, des découvertes et des perfectionnemens introduits dans les sciences d'économie politique et domestique, dans les institutions d'enseignement, de bienfaisance et de philanthropie.

Cette classification a guidé l'auteur dans ses recherches sur les améliorations qu'il conviendrait de faire subir aux établissemens de charité, aux lois qui concernent les pauvres, et à tout l'ensemble du système de secours publics.

M. de Villeneuve voudrait que l'on instituât un conseil supérieur de charité, sous le nom de *grande aumônerie de France*. Il s'étonne et s'afflige de voir le sort des indigens relégué, avec une sorte de dédain, dans le dernier des bureaux de l'une des divisions du ministère des travaux publics. L'agriculture, le commerce, les haras ont des conseils supérieurs à Paris, et la charité n'en a point! La grande aumônerie de France serait placée sous la protection de l'héritier présomptif de la couronne, et sous la présidence d'un membre de l'épiscopat avec le titre de *grand aumônier de France*. Il serait composé de tous les hommes connus par leur esprit de charité, leurs lumières et leur expérience. Des membres correspondans, avec droit d'inspection des établissemens charitables, seraient nommés dans toutes les parties du royaume. Un administrateur spécial, sous le titre de directeur général de la grande aumônerie de France, serait chargé de l'administration des établissemens de charité, de la correspondance, et des rapports à soumettre au conseil. Le conseil serait autorisé à correspondre avec les divers ministres, les préfets et les évêques, les procureurs-généraux, les recteurs d'académie, etc. Il ferait publier périodiquement un bulletin de ses travaux et de ses recherches, qui deviendrait les annales de la charité universelle. Toutes les fonctions exercées pour l'administration de la charité publique seraient gratuites. Un conseil, correspondant avec le conseil supérieur, serait institué dans chaque département et dans chaque arrondissement. La présidence des conseils de département serait accordée à l'évêque ou à son délégué. Les évêques nommeraient dans chaque paroisse rurale un conseil particulier de charité, présidé par le curé, et désigneraient parmi les ecclésiastiques de la paroisse un prêtre chargé des fonctions *d'aumônier paroissial*. M. de Villeneuve rattache à cette organisation les plus heureux résultats. On apprendrait à connaître les besoins et les ressources de chaque localité; les moyens les plus convenables et les plus moraux de prévenir et de soulager la misère seraient mis en œuvre; de toutes parts abonderaient les lumières, les conseils, la vérité; la puissance de l'association serait appliquée aux progrès de la charité publique. Nous avons dit plus haut qu'il nous semble que pour ce projet M. de Villeneuve se place trop loin en dehors des mœurs actuelles; nous pourrions ajouter qu'il paraît avoir trop de confiance dans les rouages administratifs qui ne nous en inspirent guères.

A côté de cette organisation subsisteraient les commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance. Pour former une pépinière d'administrateurs charitables, qui joindraient l'expérience à l'exercice de leurs utiles fonctions, il faudrait adjoindre à chaque commission administrative des hospices un certain nombre de jeunes gens de dix-huit à trente ans, recommandables par leur conduite, leurs vertus et leurs principes, qui assisteraient, avec le nom *d'auditeurs*, aux séances des commissions, et seraient chargés tour-à-tour d'inspecter les salles des hôpitaux et des hospices, les écoles, les ateliers de travail, etc. Une autre institution également désirable serait la création de *visiteurs des pauvres;* on les choisirait parmi les personnes charitables des deux sexes, âgées de trente ans au moins, qui consentiraient à se dévouer aux honorables fonctions de visiter les indigens; leur nombre serait indéfini; elles seraient nommées par le préfet, sur la proposition des administrateurs charitables. Chacun de ces visiteurs aurait une liste de pauvres dont il constaterait à domicile la situation physique et morale, les besoins, les ressources, etc. « Ou nous nous laissons aller à une grande illusion, ajoute M. de Villeneuve, ou ces deux institutions opéreraient l'amélioration la plus heureuse dans la théorie et la pratique de la charité. Il est facile d'entrevoir, d'ailleurs, quel avantage on trouverait à placer sur un pareil terrain l'activité et les passions généreuses de la jeunesse. »

L'auteur examine successivement les institutions charitables actuellement existantes en faveur des indigens qui sont hors d'état de travailler. Il regarde les hôpitaux des malades comme absolument indispensables, et il calcule qu'il manque encore 4,700 lits, qui donneraient lieu à une dépense de 1,715,500 fr. par an, pour subvenir aux nécessités des indigens malades.

Quant aux vieillards, il y a plus d'un avantage, soit moral, soit matériel, à les secourir au sein de leur famille, chaque fois que la chose est possible. Les hospices ne doivent s'ouvrir pour eux que lorsque les soins de famille leur manquent absolument. Dans ce cas même, il serait souvent préférable de mettre les vieillards en pension à la campagne que de les

enfermer dans un hospice. Ils auraient ainsi une sorte de famille adoptive. A domicile ou à la campagne, on peut soigner ou entretenir un vieillard ou un infirme pour 50 à 60 fr. par an, et s'il existe, comme on le suppose, 140,000 indigens de cette classe en France, la dépense ne s'éleverait qu'à 12 ou 13 millions par an.

Les maisons d'aliénés paraissent susceptibles de plusieurs améliorations. Il existe en France, d'après les renseignemens statistiques, 11,000 aliénés sur lesquels il faut compter au moins 7,500 indigens. La dépense annuelle d'entretien doit s'élever, pour chacun d'eux, à environ 300 fr. Des sociétés de bienfaisance, appliquées au soulagement moral des aliénés, auraient un but aussi charitable qu'utile. M. de Villeneuve exprime le vœu de les voir se former et s'étendre partout où les besoins peuvent l'exiger. L'esprit d'association charitable pourrait également s'occuper des maisons d'aveugles et de sourds-muets indigens. On calcule qu'il existe en France environ 3,030 aveugles susceptibles de recevoir quelque instruction ; sur ce nombre, 2,000 à 2,500 devraient être admis gratuitement dans les instituts spéciaux, à cause de l'indigence de leurs familles. Le nombre des sourds-muets est évalué à 20,000, sur lesquels le quart appartient à la classe indigente ou malaisée.

L'exemple de l'Angleterre pourrait nous servir de règle dans la conduite à tenir envers les orphelins et les enfans abandonnés (qu'il ne faut pas confondre avec les enfans trouvés.) Ces enfans demeurent en nourrice jusqu'à l'âge de cinq ans ; alors ils reviennent à l'hospice des orphelins pour y recevoir les premiers principes d'une instruction élémentaire. A quatorze ans, on les met en apprentissage chez d'honnêtes maîtres, ouvriers ou fermiers, avec la condition expresse de veiller attentivement à la pratique de leurs devoirs religieux. Ce système serait utilement adopté en France, où l'on compte 18,000 orphelins ou enfans abandonnés.

Quant aux institutions relatives aux indigens qui peuvent travailler, M. de Villeneuve s'occupe d'abord des écoles pour les enfans de la classe ouvrière, écoles connues sous le nom de *salles d'asile*. « Nous demandons à la charité libre, dit-il, d'entourer l'enfance de l'ouvrier indigent des soins les plus complets et les plus constans. Nous désirerions qu'il pût se former dans toutes les villes manufacturières, et même dans chaque commune, une association spéciale dont l'objet serait de veiller à l'éducation physique des enfans de la classe indigente..... On peut évaluer à 287,000 le nombre d'enfans indigens, de deux à sept ans, qui seraient susceptibles d'être reçus dans les salles d'asile. La dépense d'une salle et d'une sœur hospitalière pour 200 enfans ne s'élèverait guères au-dessus de 300 francs par an. Ainsi la totalité de la dépense n'excéderait pas 430,500 francs; et il faut remarquer qu'on pourrait recevoir des enfans payant une rétribution quelconque, ce qui diminuerait considérablement les frais. »

En sortant des salles d'asile, les enfans indigens doivent pouvoir entrer dans une école où ils recevront l'instruction convenable à leur condition. L'auteur désirerait qu'on établit des écoles charitables et gratuites dans toutes les communes de 1,000 âmes de population et au-dessus. Auprès de l'école, ou plutôt dans l'école même, seraient placés des ateliers de travail destinés à l'apprentissage d'une profession pour les enfans des deux sexes ; ceux-ci devraient les fréquenter, hors des heures de classe, au moins jusqu'à l'âge de douze ou quatorze ans, suivant le développement de leur constitution et de leur intelligence. Parmi les travaux vers lesquels on dirigerait les forces et l'esprit des garçons, la préférence devrait être accordée à ceux qui se rattachent à l'agriculture. Et comme la plupart des ouvriers, dans les villes manufacturières, n'ont pas assez de prévoyance pour laisser achever à leurs enfans le cours de leur instruction élémentaire, on interdirait aux chefs d'ateliers et de manufactures, d'admettre aucun enfant à un travail quelconque, avant qu'il n'eût été justifié qu'il a fréquenté les écoles charitables jusqu'à l'âge déterminé par les réglemens.

Au-delà de cet âge, les jeunes ouvriers pourraient fréquenter des écoles d'adultes, des cours publics et gratuits pour l'enseignement du dessin linéaire, de la mécanique et de la géométrie descriptive.

M. de Villeneuve présente ensuite de judicieuses réflexions sur les caisses d'épargnes et sur les sociétés de tempérance; il propose, relativement à ce dernier objet, d'établir des droits élevés sur la vente des liqueurs fortes dans les cabarets; il indique aussi l'influence de la religion qui pourrait obtenir une réforme bien nécessaire dans les mœurs et les habitudes des classes laborieuses.

Nous voudrions que l'espace dans lequel notre article doit se renfermer, nous permît de suivre cet excellent écrivain dans ses projets d'améliorations législatives et agricoles. Mais nous emploierons le peu de place qui nous reste à citer quelques-unes des réflexions générales sur lesquelles nous nous accordons complétement avec l'auteur.

« Ce résultat admirable (l'accomplissement des améliorations indiquées), c'est en vain, dit-il, que nous l'attendrions d'une autre source que de l'empire des sentimens religieux. Qui préparera les cœurs aux fonctions touchantes de visiteur des pauvres et à l'adoption volontaire de l'indigence, si ce n'est la voix auguste d'une religion d'amour et de charité? L'esprit religieux peut seul, en effet, inspirer l'abnégation, le désintéressement, les sacrifices, la charité ardente et persévérante qu'exigent de telles obligations. Il faut donc que la société devienne religieuse avant tout; il faut que le christianisme pénètre dans tous les cœurs, et s'empare surtout de l'homme à son début dans la vie, pour le guider dans le reste de son existence. C'est sur cette base que nous avons fondé tout notre système. En effet, si tous les cœurs étaient véritablement chrétiens, quelle misère demeurerait sans secours! Où trouverait-on un pauvre abandonné, si l'esprit de charité avait plané sur chaque cabane d'indigens? »

« Si l'on veut faire disparaître la maladie anti-sociale du paupérisme, il faut revenir aux lois que la Providence a posées. Or, ces lois sont simples; elles se fondent sur l'accord constant du travail et de la charité. La nature a répandu sur la terre la source des richesses; c'est au travail à les en faire sortir, et à la charité à les répartir équitablement entre tous les membres de la société humaine. L'égoïsme, centralisant l'industrie à son profit exclusif, amène forcément à sa suite l'ignorance, l'immoralité, les maladies, l'imprévoyance, la misère, et enfin la révolte des ouvriers. La charité, au contraire, donne pour compagnes à l'industrie, la santé, les lumières, les vertus, la sobriété, la modération, l'aisance et la soumission aux lois civiles et morales. »

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le ministère anglais s'est complété. Voici les noms des principaux membres du nouveau cabinet : Sir Robert Peel, premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier; le duc de Wellington, secrétaire d'état des affaires étrangères ; M. Goulburn, secrétaire d'état au département de l'intérieur; lord Warncliffe, lord du sceau privé; M. Alexis Baring, président du bureau du commerce; le comte de Rosslyn, président du conseil; sir Georges Murray, grand-maître de l'artillerie; sir Edouard Knatchbull, payeur-général des forces; le comte d'Aberdeen, premier lord de l'amirauté; lord Ellenborough, président du bureau de contrôle; M. Herries, secrétaire de la guerre; lord Lyndhurst, lord-chancelier; sir James Scarlett,

premier baron de l'échiquier; sir Edouard Lugden, lord-chancelier d'Irlande; sir Henry Hardinge, premier secrétaire du lord-lieutenant; lord Chersey, lord-chambellan.

Sir Robert Peel a adressé à ses commettans de Tamworth une lettre, dont le but est d'exposer au pays ses principes et ses vues générales. Il déclare qu'il regarde le bill de réforme « comme la solution finale et irrévocable d'une grande question constitutionnelle, comme une solution qu'aucun ami de la tranquillité et de la prospérité de son pays n'oserait attaquer, soit directement, soit par des voies insidieuses. »

Après avoir accepté ainsi les faits accomplis, sir Robert Peel examine quelques-unes des questions qui ont le plus occupé l'attention de la nation.

Il ne promet, sur celle des corporations municipales, que d'accorder une attention consciencieuse et impartiale aux conclusions du rapport que présenteront les commissaires de l'enquête, et aux argumens sur lesquels ces conclusions seront fondées.

Arrivant aux mesures réclamées par les dissidens, il rappelle qu'il a appuyé celle proposée par lord Althorp pour exempter toutes les classes de citoyens du paiement des taxes ecclésiastiques, tout en assurant sur les revenus de l'état une somme pour bâtir ou réparer les églises, et qu'il a soutenu le principe des bills qui avaient pour objet de changer la position des dissidens relativement à la cérémonie du mariage. Il est opposé à l'admission des dissidens dans les universités, en tant que considérée comme un droit; mais il désire que tous les sujets du roi, quelles que soient d'ailleurs leurs croyances religieuses, soient placés sur le pied d'une parfaite égalité en ce qui concerne les privilèges civils de toute espèce.

Quant à la liste des pensions, sir Robert Peel est contraire à toute enquête rétrospective; mais il pense que les pensions ne devront à l'avenir être accordées qu'à des personnes ayant des droits incontestables à la munificence royale.

Le nouveau ministre ne consentira jamais à l'application des revenus de l'Eglise à d'autres objets qu'à des objets purement ecclésiastiques; mais, dit-il, « si une meilleure répartition des revenus de l'Eglise doit avoir pour effet d'accroître sa juste influence et de servir les véritables intérêts de la religion protestante, toute autre considération doit céder devant d'aussi importans résultats. »

Sir Robert Peel désire la commutation des dîmes. Il ne s'explique pas sur les changemens demandés dans les lois constitutives de l'Eglise anglicane. Il promet « l'accomplissement scrupuleux et honorable de tous les engagemens existans avec les puissances étrangères, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine. »

On voit que cette profession de foi politique est assez vague et assez élastique pour qu'elle puisse se prêter à tout système que le ministère tory jugera convenable de suivre. Les adversaires du nouveau cabinet continuent à manifester publiquement leur opposition. Dans une réunion nombreuse qui a eu lieu à la taverne de Londres, on a résolu d'adresser aux électeurs d'énergiques protestations contre l'administration.

La commission de la chambre des procuradorès, chargée de faire le rapport sur la fixation de la liste civile, a proposé quelques réductions au projet des ministres. Elle est d'avis d'accorder 7,500,000 fr. à la reine dona Isabelle, 3,000,000 fr. à la reine régente, 875,000 fr. à l'infant don Francisco, et 287,500 fr. à l'infant don Sébastien. La chambre, appelée à délibérer sur une pétition relative à la reconnaissance des états de l'Amérique du Sud, a ajourné de s'en occuper, M. Martinez de la Rosa ayant annoncé que le gouvernement a un projet sur cette affaire.

Mina et Lorenzo ont défait et dispersé, le 12, à Caruscal, les trois bataillons d'Erazo. Le même jour, Lopez et Oroa ont attaqué à Sorlada et battu complétement Zumala-Carreguy.

En Belgique, la chambre des représentans a adopté l'article proposé par le ministre des finances, et qui permet au gouvernement de lever 10 pour 100 comme subvention de guerre. Le contingent effectif de l'armée sur pied de guerre a été fixé, pour 1835, à 110,000 hommes, et le contingent de la levée de 1835 à un maximum de 12,000 hommes. Les armemens de la Hollande continuent.

On a appris la nouvelle de la mort du shah de Perse, Feth-Ali-Shah, décédé à Ispahan, le 20 octobre, après un règne de trente-huit ans. Son successeur, Mohammed-Mirza, qui a été reconnu, du vivant de son grand-père, par les gouvernemens russe et anglais, se disposait à prendre possession de la couronne; mais ses *soixante* oncles lui contestent le trône, et l'on peut craindre une guerre civile en Perse.

Un arrêté du général d'Erlon, gouverneur d'Alger, fixe à dix-neuf le nombre des membres du conseil municipal de cette ville. Ils devront appartenir aux populations française, musulmane et juive, dans la proportion suivante : 10 Français, 6 Musulmans, 3 Juifs.

Le *Moniteur* du 21 décembre publie en entier le texte du traité de quadruple alliance, ainsi que les articles additionnels du 18 août, nécessités par l'intervention de don Carlos en Espagne.

A la suite de quelques troubles survenus à l'Ecole Polytechnique, et qu'on attribue à l'excessive sévérité du colonel Thouveuel, la première division de l'Ecole, composée de 145 élèves, a été licenciée. Les élèves ont obtenu du ministre de l'instruction publique l'autorisation de continuer leurs études en commun, sous les maîtres qui les ont instruits jusqu'ici, dans un amphithéâtre situé rue du Vieux-Colombier.

La chambre des députés a voté la prise en considération d'une proposition de M. Ganneron relative à la liste des notables commerçans, qui ne serait plus dressée par le préfet, mais par une commission composée par tiers de membres du tribunal de commerce, de membres de la chambre du commerce, ou à défaut de la chambre consultative des manufactures, et de membres du conseil municipal, désignés par chacun de ces corps.

La chambre a refusé, à la majorité de 208 voix contre 106, un crédit supplémentaire de 26,000 fr., demandé par la commission de comptabilité pour le traitement du président, pendant le temps où les travaux de la chambre ont été interrompus.

COLONIES.

Pétition relative a l'abolition de l'esclavage, adressée a la chambre des pairs et a la chambre des députés.

Ce n'est pas seulement au sein de la *Société française pour l'abolition de l'esclavage* qu'on s'occupe de cette importante question. Notre correspondance nous apprend qu'elle excite un vif intérêt dans les départemens. A Paris même, plusieurs citoyens viennent d'adresser aux deux chambres la pétition suivante que nous nous empressons d'accueillir dans nos colonnes. Les pétitionnaires ont parfaitement compris qu'il importe avant tout d'obtenir qu'on reconnaisse le principe. Aussi est-ce à cela que se borne leur demande. Si l'on veut tout de bon la fin, on ne sera pas embarrassé de trouver les moyens :

Paris, le 17 décembre 1834.

Messieurs,

Permettez-nous d'appeler votre attention sur le sort des esclaves des colonies françaises. Plus d'une fois les chambres ont exprimé la compassion que ces malheureux leur inspirent, en renvoyant à M. le ministre de la marine les pétitions qui leur ont été adressées pour réclamer leur intervention en faveur des esclaves; mais rien, absolument rien n'a été fait jusqu'ici pour alléger leurs souffrances; et, il faut le dire, rien ou presque rien ne pouvait être fait, si l'on voulait s'arrêter dans la voie des améliorations, et si l'on ne se proposait pas d'arriver, par des mesures sagement progressives, à la cessation de l'esclavage et à l'affranchissement des noirs. Les colons ont senti que tout se tient dans le système colonial; ils savent qu'une concession renferme le germe d'une autre concession, et c'est pour éviter d'être entraînés, par un mouvement irrésistible, au grand changement social qu'ils redoutent, qu'ils ont opposé la résistance la plus absolue aux efforts tentés par les amis des noirs. Le gouvernement a adopté leurs vues, parce qu'il partageait leurs craintes, et c'est à cause de cela que nous n'avons vu introduire dans les colonies françaises aucune des mesures par lesquelles les législateurs de la Grande-Bretagne ont préparé une ère nouvelle pour leurs colonies.

L'Angleterre a favorisé, depuis beaucoup d'années, tout ce qui pouvait augmenter le bien-être de la population esclave. Elle a, en particulier, sinon encouragé, du moins pleinement toléré l'instruction religieuse et l'instruction élémentaire des noirs; elle a, par une loi, obligé les propriétaires à affranchir leurs esclaves,

lorsque ceux-ci leur offriraient le montant de leur valeur ; enfin elle a établi dans ses colonies des protecteurs et des gardiens des esclaves ; leur reconnaissant ainsi par anticipation certains droits, parce qu'elle voulait finir par leur reconnaître tous les droits.

La France, au contraire, regardant long-temps l'émancipation des noirs comme une utopie, bien que l'essai qu'elle-même a autrefois tenté eût dû lui apprendre qu'elle est possible, n'a pas voulu marcher vers un but, dont elle se croyait séparée par d'insurmontables obstacles. Les rapports de la métropole avec les colonies étant limités à une faible minorité, intéressée d'ailleurs à entretenir les craintes que les colons ont toujours cherché à répandre sur les conséquences de l'affranchissement, si l'on osait jamais le tenter, il en est résulté qu'on n'a eu jusqu'ici parmi nous que des idées confuses et erronées sur leur état. On a cru à des dangers réels, tandis qu'il n'y avait à redouter que des difficultés. Les plus impatiens ont pensé qu'il fallait laisser à une nation voisine, au sein de laquelle cette question avait eu le temps de devenir populaire, les périls et la gloire d'une hasardeuse initiative.

Eh ! bien, Messieurs, cette initiative a été prise. Le grand fait social que des hommes politiques, appartenant à des partis contraires, ont réclamé comme une mesure de sagesse, tandis que des chrétiens de toutes les dénominations l'appelaient de leurs vœux, comme un acte de justice et d'humanité, est aujourd'hui accompli dans les colonies de la Grande-Bretagne. La classe des esclaves a cessé d'exister, parce qu'une loi généreuse lui a donné des lettres de liberté. A en croire les adversaires de l'affranchissement, les navires chargés de transmettre la nouvelle de l'exécution du bill du parlement, ne pouvaient manquer d'apporter aussi le récit des excès les plus terribles. Le bill équivaudrait, disait-on, à une provocation au meurtre et à l'incendie ; mais ces sinistres prévisions ne se sont pas réalisées. Loin de refuser de travailler et de se livrer aux excès qu'on représentait comme imminens, les noirs ont, en général, donné des preuves du désir qu'ils ont de se montrer dignes de la liberté par leur activité et leur esprit de subordination. Dans la plupart des colonies, ils ont voulu consacrer publiquement le jour de leur affranchissement par des prières et des actions de grâces. Chaque jour consolide la transformation qui s'est opérée sans résistance et sans secousse, et l'Angleterre se prépare, au lieu d'une caste misérable, au sein de laquelle la servitude entretenait une continuelle irritation, une population intelligente et paisible.

Après avoir laissé à d'autres le soin de faire une expérience, si heureuse dans ses résultats, serait-il permis à la France de ne pas en profiter ? Non, Messieurs, ce qu'on appelait naguères une impossibilité, une utopie, apparaît aujourd'hui comme une nécessité prochaine. Il ne se peut pas, en effet, lorsqu'il n'y a plus d'esclaves dans les colonies anglaises, qu'il y en ait long-temps encore dans nos îles, situées dans les mêmes mers. En présence du nouvel ordre de choses établi dans les Antilles britanniques, le péril, pour nous, n'est plus dans l'abolition, il est dans le maintien de l'esclavage. D'ailleurs, les nations civilisées se touchent de trop près pour que les grandes pensées, les idées généreuses ne se communiquent pas rapidement de l'une à l'autre. Ce que l'Angleterre a voulu et a pu, la France ne le voudra-t-elle, ne le pourra-t-elle pas ? Nous aimons à croire, au contraire, que c'est la volonté de la nation qui constituera surtout la nécessité que nous prévoyons ; car comment supposer qu'elle veuille tolérer dans ses codes la page honteuse qu'un autre peuple a arrachée du livre de ses lois ? Et à qui appartiendrait-il à plus juste titre qu'à vous, Messieurs, d'être les organes de la nation ? Consentez donc à signaler la première session des chambres françaises qui se tient après l'émancipation des esclaves des colonies anglaises, par un vote solennel, qui, en témoignant qu'elles sont pénétrées de la pensée d'un grand devoir, serve de garantie à un grand bienfait ?

Nous ne venons pas vous demander, Messieurs, de recommander au gouvernement telle mesure plutôt que telle autre ; nous ne disons pas que celles adoptées successivement par l'Angleterre soient les meilleures ni les seules qu'il convienne d'adopter ; nous ne prétendons pas, en un mot, tracer un plan pour l'affranchissement des noirs. Ce que nous désirons seulement, c'est que les chambres, c'est que le gouvernement avouent le principe que nous invoquons ; qu'ils reconnaissent dès à présent qu'il faut, n'importe pour l'instant par quelle route, atteindre, dans un temps aussi court que possible, le grand but de l'abolition complète de l'esclavage. Si ce projet est avoué, les plus grands avantages résulteront de cet aveu même. Les colons travailleront, en facilitant l'instruction des esclaves, à diminuer les dangers qui leur paraissent inséparables de l'émancipation, et ils se prépareront dès à présent, avec une sage prévoyance, au nouvel ordre de choses qu'on leur aura annoncé. Les législateurs, au lieu de s'avancer sur un terrain mouvant, et d'être forcés de faire des lois qui se ressentent de leurs incertitudes, concilieront d'avance leurs mesures législatives avec celle qu'ils sauront devoir les couronner toutes. Le peuple tout entier, s'habituant à attacher des pensées d'espérance et de gloire à la réalisation d'un plan que la justice et l'humanité réclament, s'y associera par ses sympathies. La conscience nationale enfin pourra se rendre le témoignage que la France ne recule pas devant un devoir, dont l'évidence lui est démontrée, mais qu'elle veut l'accomplir, aussitôt qu'elle en a reconnu l'accomplissement possible.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

(*Suivent les signatures.*)

Nous pensons qu'il est utile que les amis de l'abolition de l'esclavage qui habitent les départemens, suivent l'exemple qui leur est donné par les citoyens de Paris qui ont rédigé cette pétition, et qu'eux aussi adressent aux chambres leurs réclamations, en adoptant, autant qu'il leur sera possible, la pensée que la pétition que nous publions exprime.

SCÈNES DOMESTIQUES.

UNE FAMILLE JUIVE AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

V. — *Vaine tentative.*

La conversation qui avait eu lieu entre Anna de Muhldorf et sa fille ne tarda pas à être connue de tous les membres de sa parenté. Quelque soin que prît cette malheureuse mère de présenter les choses sous leur aspect le moins offensant pour l'orgueil des Juifs, elle ne pouvait cependant nier que la conversion, ou, comme on l'appelait, l'apostasie de Rachel ne fût un événement hors de doute. Oui, malgré tant d'illustres et vénérables ancêtres qui plaidaient, du fond de leurs tombeaux, la cause du judaïsme ; malgré les souffrances et les malédictions qu'elle allait attirer sur sa tête, Rachel était chrétienne ! et elle l'avait sincèrement avoué à sa mère ! Le vieil Eléazar, cruellement blessé dans tout ce qu'il avait de plus cher au monde, dans l'honneur de sa race, dans les préjugés de sa nation, ne voulut plus entendre à aucun moyen de douceur. Vainement Anna de Muhldorf le suppliait avec larmes d'avoir pitié de cette faible enfant : C'est moi, répondait-il avec l'accent d'un profond regret, moi qui ai été trop faible ! Je ne devais point lui permettre de se mêler aux étrangers, de recevoir les perfides leçons de nos ennemis et de nos oppresseurs. Le Dieu d'Israel m'a puni de mon infidélité, et je porterai dans le sépulcre la douleur de cette grande épreuve. Mais celui qui a péché doit quitter son mauvais train, ajoutait-il d'une voix ferme et austère ; l'heure de la faiblesse est passée. N'épargne point la verge à ton enfant, disait le plus sage de nos rois, et j'atteste le Dieu vivant que je ne l'épargnerai point.

Que pouvait faire la pauvre Anna ? Se soumettre et pleurer, puisqu'elle n'avait plus le droit de fixer elle-même le sort de sa fille. Hélas ! ces pleurs n'attendrirent pas le cœur d'Eléazar, ni ne changèrent ses résolutions ; rien n'est plus impitoyable que le fanatisme heurté dans ses exigences. Emouvoir un despote, c'est chose malaisée, mais possible ; émouvoir un fanatique ne

l'est point. C'est une pierre contre laquelle se brisent toutes les plaintes et toutes les douleurs.

Il fut donc résolu que Rachel quitterait l'école nazaréenne, qu'elle serait étroitement enfermée dans la maison d'Eléazar, qu'elle habiterait un misérable galetas, qu'elle serait soumise au régime le plus sévère, et qu'elle n'obtiendrait enfin sa liberté qu'au prix de son retour à la religion judaïque. Jusque là, point de pitié ni de grâce pour elle. Etrange moyen de faire aimer une religion, sans doute, que de l'imposer à la conscience par des privations et des tortures! Singulière méthode de convertir que celle qui n'a d'autres preuves que des coups, d'autres argumens que le pain et l'eau d'une prison! Mais ne blâmons pas trop le vieil Eléazar et ses amis; ils ne faisaient que suivre l'exemple de ceux qui se déclaraient les disciples du prophète de Nazareth. Ces Juifs pouvaient encore augmenter de beaucoup la somme de leurs cruautés, avant d'atteindre le niveau des prétendus chrétiens qui ont établi ou prôné l'Inquisition.

Quand Rachel fut confinée dans sa petite chambre, le rabbin Jonathan, homme doux et de bon vouloir, offrit à Eléazar d'essayer la puissance de quelques discussions sérieuses sur le cœur de la jeune fille. Ce docteur attendait beaucoup de sa science; il comptait sur les raisonnemens et les trésors de sa vaste érudition pour ramener une enfant peu instruite, nullement habituée à combattre sur le terrain de la controverse, et qui devait être, d'ailleurs, tout-à-fait disposée, il le croyait du moins, à rejeter des erreurs qui la rendaient si malheureuse. Les calculs du rabbin ne manquaient pas de justesse, mais il ignorait deux choses: l'une, que la simplicité des réponses d'une âme chrétienne confond souvent la subtilité des sages du monde; l'autre, que le Saint-Esprit emprunte, quand il lui plaît, la voix des petits enfans, pour soutenir la cause de l'Evangile.

Quoi qu'il en soit, Eléazar accepta volontiers l'offre du rabbin Jonathan, et celui-ci se prépara, par un jour de jeûne, à la conférence qu'il allait ouvrir avec Rachel. Observons, en passant, que les Juifs rigides s'imposent encore souvent des jeûnes volontaires, et qu'ils y rattachent les vertus les plus merveilleuses. On en jugera par ce fragment d'une prière qu'ils prononcent le soir d'un jour de jeûne: « O souverain maître du monde! si quelqu'un avait péché, lorsque le temple était encore debout, il t'offrait un holocauste et te présentait la graisse et le sang de la victime; pour cette offrande, tu daignais, dans ton infinie miséricorde, lui accorder le pardon. Mais aujourd'hui, comme le temple a été détruit à cause de nos iniquités, et que nous n'avons plus ni sanctuaire ni prêtre pour offrir le sacrifice, daigne accepter la diminution de ma graisse et de mon sang qui a eu lieu pendant cette journée à la place de la graisse et du sang d'une victime! O Dieu d'Israël! daigne conserver les restes de ton peuple! »

Rachel avait été avertie du projet de Jonathan; elle savait que ce docteur était subtil, très-instruit dans la science des rabbins, plein d'ardeur et de zèle pour les croyances du judaïsme; mais elle se rappelait aussi que le jeune David était resté victorieux dans sa lutte contre le géant Goliath, parce qu'il avait marché au combat, en se reposant sur la force de Dieu, et non sur sa propre force. Si Dieu est avec moi, se disait la pieuse enfant, qui sera contre moi? Jésus-Christ n'a-t-il pas recommandé à ses disciples de n'être point en peine de la manière dont ils parleraient, lorsqu'ils seraient menés devant les gouverneurs, parce que l'Esprit lui-même parlerait par leur bouche? Eh bien! je puis attendre sans crainte l'issue de cette conférence; les subtilités de l'erreur ne prévaudront point contre le témoignage de l'Esprit.

Jonathan commença l'entretien par une longue et savante dissertation sur la vérité du Judaïsme, et Rachel lui prêta la plus sérieuse attention, sans se permettre de l'interrompre une seule fois, bien qu'il eût entremêlé dans son discours beaucoup d'invectives contre les enseignemens du Christianisme. Le docteur insista fortement sur la doctrine du mérite des œuvres et sur la perpétuité de la loi mosaïque. A l'entendre, la doctrine de Jésus était une hérésie immorale, anti-scripturaire, et qui devait précipiter ceux qui l'adoptent dans la demeure des mauvais anges.

Lorsqu'il eut achevé, la jeune fille lui dit avec douceur: Vénérable rabbin, je suis incapable de vous suivre dans les savantes réflexions que je viens d'entendre; mais permettez-moi de vous soumettre une simple remarque: c'est que la plupart des textes que vous invoquez en votre faveur sont pris dans le Talmud et dans les commentaires des docteurs de la loi, et si rarement que vous ayez cité la Bible, vous avez toujours jugé nécessaire de l'accompagner de longs éclaircissemens, pour la faire concorder avec vos opinions. Il me semble qu'une doctrine clairement puisée dans les Ecritures n'aurait pas besoin de ces précautions et de ces appuis extérieurs. Permettez-moi aussi de vous adresser une question: Avez-vous lu le Nouveau-Testament?

Le docteur fut surpris de voir la tournure que prenait l'entretien; il s'attendait à déployer toutes les richesses de son érudition, et à écraser sous ce poids énorme l'ignorance de la jeune fille; mais il n'avait pas prévu cette question si simple, précisément parce qu'elle était simple. Il avoua, cependant, après quelque hésitation, qu'il n'avait pas voulu lire le Nouveau-Testament, ce livre tout rempli, disait-il, des plus abominables impostures.

— Et vous condamnez donc, reprit la jeune fille, ce que vous n'avez pas examiné! vous rejetez ce que vous ne connaissez pas!

Le rabbin voulut l'interrompre.

— Oh! laissez-moi parler, s'écria-t-elle, je ne vous ai pas interrompu, et j'ose attendre de vous la même attention. Vous avez négligé de lire le Nouveau-Testament, et cela seul m'explique vos préjugés, vos injures contre Jésus-Christ, votre dédain pour le Christianisme, le reproche que vous lui adressez d'être immoral et contraire à la Bible. Si vous aviez lu le livre de la nouvelle alliance avec docilité d'esprit, avec humilité de cœur, et en priant Dieu d'ouvrir les yeux de votre intelligence... ah! je le crois, au lieu d'attaquer maintenant mes nouvelles convictions, vous seriez chrétien, chrétien fidèle, et vous béniriez le Seigneur d'avoir donné la délivrance, la paix, la joie à votre âme!

Jonathan se hâta de porter ailleurs l'objet de la discussion. Il cita le passage, Esaïe VII, 14: « Voici, une Vierge sera enceinte, » et il essaya de prouver que cette prédiction avait été accomplie dans le temps même où vivait le prophète. Il allégua des témoignages historiques qui semblaient placer cet événement sous le règne d'Achaz. Ensuite le docteur rapporta plusieurs anecdotes qui sont écrites dans les rabbins contre la personne et la famille de Jésus-Christ.

— Vous ne répondez rien, poursuivit-il, après avoir gardé quelques momens le silence; aurais-je été assez heureux pour produire sur votre cœur une salutaire impression?

— Je priais en ce moment pour vous, répondit Rachel d'une voix modeste et paisible; je priais Dieu d'ouvrir les yeux de votre entendement à la lumière de la révélation; car je vois aujourd'hui mieux que jamais tout le néant de la sagesse humaine. Vous cherchez beaucoup de discours, comme s'exprime le sage auteur de l'Ecclésiaste, et votre science creuse de ses propres mains l'abîme où elle tombe. Je suis une pauvre ignorante auprès de vous, illustre docteur de la loi! et je possède cependant un témoignage qui parle plus haut que les plus habiles commentaires des rabbins, et qui m'offre un meilleur guide que votre puissante intelligence: c'est le témoignage du Saint-Esprit, qui dit à mon cœur que je suis enfant de Dieu!

— Mais ce Dieu même, reprit avec quelque impatience le docteur, ce Dieu n'a-t-il pas été indignement défiguré par les Nazaréens? Comment expliquerez-vous l'absurde et monstrueuse doctrine de la Trinité, doctrine si contraire à l'unité de Dieu, clairement enseignée sur toutes les pages de la Bible?

— Je suis appelée à croire à l'adorable Trinité, répondit Rachel avec calme, mais non à l'expliquer; car il est écrit: Qui trouvera Dieu, en le sondant? Mais si je voulais m'appuyer sur les livres des rabbins, j'y trouverais peut-être une admirable définition de la Trinité dans l'Unité, puisqu'ils représentent le grand Jéhovah sous la triple idée de la lumière, du feu et de l'air.

— Je ne rétracte point cette définition des sages et saints docteurs d'Israël, dit Jonathan avec humeur.

— Eh bien ! la lumière peut désigner Dieu le Père, qui est appelé *lumière* par l'apôtre (1 Jean I, 5). Le feu peut être considéré comme l'emblème de Jésus-Christ, qui est appelé le *soleil de justice* (Mal. IV, 2) ; et l'air est le symbole du Saint-Esprit qui descendit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, *comme le bruit d'un vent qui souffle avec impétuosité* (Act. II, 2). Ainsi, vos propres allégories semblent justifier la doctrine des chrétiens. Mais je ne cite pas ce fait pour m'en servir comme d'une preuve en faveur du dogme de la Trinité ; l'Ecriture parle, cela me suffit.

Il serait trop long de rapporter toute la suite de l'entretien. Jonathan essayait toujours d'enlacer Rachel dans les nœuds de son érudition, et la jeune fille se dégageait toujours de ce piége par la puissance et la simplicité de sa foi. Ils s'étendirent longtemps sur la nécessité des observances légales ; le rabbin insistait sur la céleste origine de la loi et sur sa perpétuité ; Rachel répondait par des passages des docteurs qui anéantissent la loi au profit des passions. Ils arrivèrent enfin à la personne de Jésus-Christ, et Jonathan se récria vivement contre l'opinion qui donne l'auguste nom de *Messie* à un malheureux qui périt du supplice de la croix.

— Eh ! comment, disait-il, comment accorder la dignité du grand prophète promis à la nation d'Israël avec cette fin ignominieuse, avec cette mort infâme ?

— Plus aisément que vous ne le pensez, reprit Rachel, et en m'appuyant même sur vos propres idées.

— Sur nos idées, à nous, israélites fidèles !

— Oui, sans doute. N'attendez-vous pas un Messie qui doit souffrir et qui doit régner ? Mais au lieu d'admettre que le même Messie traversera successivement ces deux états, vous avez supposé la venue de *deux* Messies ! Le premier de ces Messies, vous prétendez qu'il sera mis à mort par le peuple, pour ouvrir la voie au second Messie. Le premier doit être de la tribu de Joseph ; le second, de la tribu de Juda. Et pourquoi ces suppositions qui ne sont fondées sur aucun passage de l'Ecriture ? C'est que, tout en avouant que les prophètes annoncent à la fois les souffrances et la gloire du Messie, vous ne voulez pas réunir ces deux choses dans le même être, et vous échappez alors à la difficulté par une vaine hypothèse. Oh ! quel voile épais le grand ennemi des âmes a étendu sur les cœurs de mes frères ! Que faudrait-il, en effet, pour comprendre le mélange d'abaissement et de grandeur qui se trouve dans la personne de Jésus-Christ ? Il ne faudrait que se rappeler les prescriptions de la loi cérémonielle et le service qui se pratiquait dans le temple au jour de l'expiation. Lorsque le grand-prêtre apportait le sang propitiatoire au-dedans du voile, comment était-il vêtu ? Il ne portait pas des insignes éclatans de magnificence, des habits couverts d'or et de pierreries. Non, il portait les vêtemens de l'humiliation, une simple tunique de lin ; et il ne prenait sa robe splendide, son pectoral étincelant, sa tiare d'or, qu'après que l'expiation avait été acceptée. N'est-ce pas là un admirable type de Jésus crucifié, de ce Jésus que vous rejetez parce que vous ne le connaissez pas ? Il est aussi allé au-dedans du voile sous l'apparence la plus humble et dans un profond abaissement ! Mais il est sorti de la tombe, triomphant et glorieux, et il reparaîtra un jour avec ses saints anges et ses élus, resplendissant d'une ineffable majesté ! Oh ! pourquoi ne voulez-vous pas être au nombre de ses bienheureux serviteurs ?

— Non, non ! s'écria le rabbin Jonathan, point de pacte ni d'alliance entre nous et les Nazaréens ! Une haute barrière nous sépare et doit nous séparer à jamais. Faut-il vous faire souvenir de leur atroce conduite envers nous ? Les Nazaréens adoptent nos Ecritures ; ils font remonter la généalogie de leur Dieu jusqu'à la maison de David ; ils chantent les psaumes de ce roi dans leur culte ; ils déclarent que leur religion est fondée sur la nôtre ; ils cherchent même dans nos usages les types de leurs croyances ; et pourtant ils nous oppriment, ils nous persécutent, ils nous abreuvent d'outrages, ils nous traitent comme de misérables malfaiteurs, ils nous abaissent au-dessous des brutes ! Ah ! une religion qui produit de tels fruits n'est pas la vraie religion !

Et Jonathan raconta de quelle manière ses deux enfans, Josias et Léa, lui avaient été enlevés dans la Pologne. Un jour que ces pauvres enfans se promenaient sans défiance près d'un couvent catholique, ils furent pris et enfermés dans ce repaire de persécuteurs. En vain Jonathan réclama l'appui des magistrats ; les enfans avaient reçu le baptême, et cela seul annulait complétement tous ses droits. Il porta ses plaintes jusqu'aux pieds du souverain ; mais la puissance ecclésiastique l'empêcha d'obtenir justice. Il revint dans sa demeure pour y boire ce qui restait de fiel dans sa coupe amère ; car sa malheureuse femme ne put supporter la perte de ses enfans, et elle descendit avec douleur dans le sépulcre. Depuis lors il n'avait plus entendu parler de ses enfans, et il s'était éloigné de la Pologne, comme on fait d'une terre maudite.

Le rabbin Jonathan pleurait en faisant ce triste récit, et Rachel mêla ses larmes aux siennes. Mais après avoir compâti à ses cruelles infortunes, elle lui représenta que le Christianisme n'était point responsable des crimes de ceux qui le déshonoraient.

— Est-il juste, disait-elle, de condamner une religion pour des atrocités qui ont été commises au mépris même des commandemens les plus formels de cette religion ? Non seulement Jésus-Christ n'a autorisé ni par son exemple ni par ses préceptes de pareils attentats, mais il a ordonné de bénir ceux qui nous maudissent, et de faire du bien à ceux qui nous haïssent. Ils n'étaient pas chrétiens les hommes iniques qui vous ont enlevé vos enfans ; ils n'étaient pas chrétiens les persécuteurs qui ont opprimé le peuple d'Israël. Ils n'étaient pas plus chrétiens que les meurtriers des prophètes n'étaient la véritable postérité d'Abraham. Que répondriez-vous à l'homme qui vous dirait, en citant les effroyables supplices infligés à Esaïe, à Jérémie et à tant d'autres : la religion de Moïse est une religion de sang et de meurtre ? Ne lui diriez-vous pas que ces forfaits doivent être imputés, non à la loi de Moïse, mais aux hommes féroces qui l'ont audacieusement transgressée ? Eh bien ! employez pour le Christianisme la même mesure avec laquelle vous mesurez le Judaïsme ; rendez-lui la justice que vous réclamez pour vos convictions et pour le peuple de Juda.

Rachel parlait en vain. Le docteur Jonathan, absorbé par de pénibles souvenirs, ne l'écoutait plus. Il paraissait repasser dans son cœur tous les motifs de haine qu'il avait contre les chrétiens, pour les opposer, comme une digue infranchissable, aux appels de la naïve jeune fille qui l'invitait à se prosterner aux pieds du Sauveur.

Il sortit enfin de sa profonde rêverie. Malheureuse enfant, s'écria-t-il en ouvrant la porte de son galetas, j'ai voulu t'épargner de longs malheurs et des châtimens qui seront peut-être plus lourds que tu ne pourras les porter. Mais tu refuses de m'entendre, et il ne me reste plus qu'à prier le Seigneur pour toi. Adieu.

— Que la volonté du Seigneur soit faite ! répondit Rachel.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'AMOUR DE DIEU, CONSÉQUENCE ET FRUIT DU PARDON.

Si nous aimions naturellement Dieu, comme il devrait être aimé de nous, plus que tout au monde, nous ne pécherions jamais ; car alors notre plus ardent désir serait de lui plaire, et à cet effet toute notre attention serait continuellement appliquée à découvrir sa volonté pour la suivre. La tendance même et le penchant de notre cœur seraient toujours de lui obéir. Ce serait là notre recherche habituelle, notre appétit : passez-moi ce terme ; car Jésus-Christ disait : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon père. » Ce serait notre passion dominante, et j'ose dire que nous nous y livrerions avec infiniment plus d'ardeur que jamais nous ne pouvons nous livrer aux mauvais penchans de notre nature ; car alors, notre conscience et notre raison se trouvant parfaitement d'accord avec nos inclinations naturelles, et ces inclinations ne pouvant avoir que des suites à jamais heureuses, nous nous laisserions entraîner par elles sans aucune crainte, comme aussi sans aucune honte ; rien en nous, ni autour de nous, ne les condamnant, rien ne tendrait à les comprimer.

Mais il n'en est pas ainsi, il ne peut pas en être ainsi dans la situation où nous sommes. Nous aimons *naturellement* le monde et les choses qui sont dans le monde infiniment plus que Dieu. De là le péché, c'est-à-dire tantôt l'oubli, tantôt la violation volontaire de la loi parfaite. Ce n'est pas tout : le péché, à mesure que nous nous y livrons, augmente en nous cet éloignement naturel de Dieu que j'ai signalé. Notre raison reconnaît bien ce qui serait dû à Dieu, ce que ses perfections en elles-mêmes et ce que ses rapports avec nous exigent; mais ses lois nous fatiguent et nous inquiètent; ses droits et ses jugemens nous effraient; ses perfections, ses bienfaits mêmes deviennent pour nous des reproches et, en augmentant nos obligations, augmentent nos torts envers lui. De là tous les efforts que font les hommes pour se distraire de Dieu, efforts qui vont quelquefois jusqu'à révoquer en doute les témoignages les plus évidens de son existence. Ainsi, le défaut d'amour pour Dieu produit le péché, et le péché, à son tour, empêche de plus en plus l'amour de Dieu de régner en nous. C'est l'état présent de notre nature. Je pourrais invoquer mille témoignages pour démontrer cette vérité déplorable; l'histoire de tous les temps et de tous les peuples m'en fournirait des preuves; et il n'est aucun homme, si on le prenait à part pour lui développer par ses propres œuvres les replis de son propre cœur, qui pût échapper à la conviction de ce triste fait.

Entre beaucoup de conclusions qu'on pourrait en tirer, je ne veux m'arrêter qu'à celle-ci, que s'il y a quelque moyen d'améliorer l'homme, il doit se trouver dans quelque révélation particulière de Dieu, où Dieu se montre à nous encore plus digne d'amour que nous l'avions vu jusque là, et qui nous autorise à regarder à lui avec joie et avec confiance, malgré nos injustices, notre corruption et notre ingratitude. Or, Jésus-Christ nous révèle un nouveau motif d'aimer Dieu, qui l'emporte infiniment sur tous les autres, en nous annonçant que la dette énorme que nous avions contractée envers la justice suprême nous est remise; que par un mystère d'amour, dont aucune intelligence créée ne pourra jamais mesurer la profondeur, qui est éternel en Dieu, mais accompli dans le temps, il s'est trouvé une victime qui s'est dévouée à notre place pour apaiser Dieu, en sorte que ce Dieu saint et juste, ayant accepté son dévouement, ses humiliations, ses douleurs, sa mort, ne réclame plus rien, comme législateur et comme juge, des droits que sa qualité de Créateur et notre qualité de créatures lui donnaient sur nous.

Dès lors il ne s'agit plus de chercher à nous mettre en paix avec Dieu, mais de savoir que nous avons la paix avec lui par notre Seigneur Jésus-Christ. Plus la rémission des péchés est gratuite, pure, simple, sans restriction, sans réserve, irrévocable, immuable, plus le cœur qui la reçoit, qui la comprend, qui la sent, doit être ému, contrit, brisé, non plus de frayeur et d'angoisse, mais d'amour. En effet, tout ce qui pouvait nous rendre le souvenir de Dieu importun, effrayant, terrible, a disparu. Sa justice est satisfaite, sa loi est accomplie par le Rédempteur. Je puis envisager cette loi sainte dans toute sa rigueur et dans toute son étendue, sans chercher comme autrefois à la tordre et à l'adoucir, pour me la rendre favorable, mais telle qu'elle est, telle qu'elle découle, juste et pure, des perfections de mon Créateur, m'enseignant que, pour lui plaire par mes œuvres, il faudrait qu'en toutes mes œuvres je fusse pleinement son imitateur. Je puis considérer aussi tous mes péchés, sans m'en déguiser aucun, et m'avouer qu'ils accusent la corruption de mes penchans, et la perversité de mon cœur qui en est la source; car je sais que tout m'est pardonné. Plus je sonde mon cœur, et plus je sens la grandeur de la grâce qui m'est accordée, plus j'aime celui qui m'a tant aimé!

Ma conclusion est facile : l'amour de Dieu est la conséquence et le fruit du pardon.

MÉLANGES.

L'APPEL ENTENDU.— L'article que nous avons publié sous le titre de *La Pauvre Fille*, et qui était extrait du rapport de l'Association de Charité, au profit de laquelle une vente a eu lieu la semaine dernière, a produit un effet trop réjouissant pour que nous ne nous sentions pas pressés de le communiquer à nos lecteurs. Un de nos abonnés des départemens, touché des considérations que ce morceau renferme, et désirant s'associer au bien que l'Association cherche à opérer, vient d'envoyer à son trésorier un don de 500 francs. Qu'il nous soit permis de joindre nos remercîmens à ceux des membres du Comité, auquel nous nous félicitons d'avoir pu servir d'organes! La vente dont nous avons parlé a produit environ 5,000 francs. La plupart des objets exposés ont été vendus.

EBAUCHE D'UN ESSAI SUR LES NOTIONS RADICALES, par ADRIEN PICHARD, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. 2 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Alex. Johanneau, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 8. Prix : 15 fr.

Voici un ouvrage qui, sous un titre modeste, se distingue essentiellement de la plupart des publications actuelles. L'auteur n'a pas écrit à la hâte un livre superficiel, semé de phrases ambitieuses et d'anecdotes piquantes; il ne s'est pas proposé de mettre la philosophie en style de roman, et de conquérir par là des lecteurs qui ne cherchent, dans les matières les plus graves, qu'un frivole amusement d'esprit. Ces exigences, auxquelles nos philosophes parisiens ne savent pas toujours résister, ne paraissent guères avoir séduit l'auteur de cette *Ebauche d'un Essai sur les notions radicales*. De même que les Allemands, il a écrit, non en face d'un public dont il voulait gagner à tout prix les suffrages, mais en face de sa conscience et de la vérité. Son livre est sérieux comme les sujets qu'il traite, austère comme les questions qu'il soulève, et souvent aussi, il faut le dire, obscur comme les idées mystérieuses dont il cherche à percer les profondeurs.

M. Adrien Pichard a essayé de se rendre compte des principes qui se trouvent à la base de toutes les connaissances humaines; il a soumis les notions que l'on admet *à priori* et sans les examiner à une rigide investigation; en un mot, il a cité les axiômes, les données du sens commun à son tribunal, pour en apprécier la justesse et la valeur. Nous empruntons à l'auteur lui-même quelques-unes des explications préliminaires qu'il donne sur l'objet de son travail.

« Quoique j'aie passé, dit-il, comme tout le monde, une partie de ma jeunesse à accumuler, par obéissance ou par curiosité, des notions particulières, sans trop songer à leur généalogie, l'exemple des mathématiques, pour lesquelles je me sentais un penchant plus marqué, a dirigé de bonne heure mon attention vers le *pourquoi* primitif des sciences que j'avais effleurées. Le désir confus de le découvrir n'a été long-temps qu'une velléité chez moi, sans cesse traversée par de nouveaux objets qui en détournaient mes regards. Mais un moment est venu où, moins avide de nouveautés, plus porté à la réflexion, et entrevoyant çà et là des analogies qui m'avaient d'abord échappé, j'ai été de plus en plus frappé de l'idée qu'il devait y avoir, au fond des connaissances humaines, quelque chose qui en renfermait le secret, un nœud mystérieux par lequel j'entrevoyais qu'elles étaient liées entre elles.

» Ayant remarqué que, dans leur exposition, l'on prenait toujours pour appui des notions supposées admises par le lecteur, sans examen préalable, j'ai conçu le soupçon qu'il se pourrait bien que ces bases, faisant le sujet d'un savoir antérieur à celui qu'on enseigne explicitement, fussent traitées trop légèrement, et que du vague dans lequel on les laisse résultât en partie l'incertitude de nos connaissances et le désaccord de nos opinions. Le désir de percer ce mystère, en rassemblant toutes les considérations qui venaient à l'appui de mes soupçons, de mettre à nu les notions radicales dont j'entrevoyais l'existence, et enfin de reconstruire, à partir de là, tout le système des idées que j'avais acquises, est devenu le mobile de mon existence. Pour achever d'exprimer, en deux mots, ma pensée, je dirai que le désir qui m'a poursuivi a été celui de voir les choses par le dessous, du dedans au dehors, au lieu qu'on les étudie communément du dehors au dedans. »

La tâche que l'auteur s'est proposé de remplir offrait de nombreuses difficultés par cela même qu'elle est nouvelle; il fallait se frayer une route à travers d'épaisses forêts que le pied de l'homme n'a pas encore traversées; il fallait tracer le point de départ, la direction et le but de cette voie inconnue. M. Adrien Pichard a lutté avec persévérance contre ces obstacles; il a fait, défait et refait cent fois le plan de son travail; enfin, il s'est décidé à publier, non l'ouvrage même dont il avait formé le projet, mais de simples fragmens qui devront en tenir lieu; car dans une œuvre si vaste, comme l'observe avec raison l'auteur, on pouvait craindre que la durée d'une existence humaine ne fût trop courte.

Nous regrettons de n'avoir pu consacrer assez de temps à l'étude de ce livre pour en faire une critique détaillée; ce travail exigerait plusieurs semaines d'une lecture laborieuse, et le résultat de nos investigations ne s'adresserait qu'au plus petit nombre des lecteurs de cette feuille. Nous devons donc nous borner à recommander l'ouvrage de M. Pichard aux hommes qui aiment les écrits philosophiques et qui jouissent du loisir nécessaire pour les étudier.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

MM. les Souscripteurs au SEMEUR, *dont l'abonnement expire ce jour, sont prévenus que le prochain numéro du Journal ne sera envoyé qu'à ceux qui auront eu soin de le renouveler. On s'abonne par lettres affranchies, rue des* PETITES-ECURIES, N° 13.

SOMMAIRE.

PHILOSOPHIE.

ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES, *ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines ;* par A.-M. AMPÈRE, membre de l'Académie royale des sciences, etc. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Bachelier, quai des Augustins, n° 55.

Il y a dans la nature de l'homme un grand besoin de classification qui se montre dans l'histoire de tous les siècles et de tous les peuples, et ce besoin appartient pour le moins autant à l'homme moral qu'à l'homme intellectuel. Il nous faut absolument une hiérarchie des hommes, des choses et des idées, un ordre quelconque, avec des degrés, une échelle dressée de la terre au ciel. C'est un noble attribut de notre âme échappé au naufrage d'Eden, mais qui, pour n'avoir pas péri, a cependant beaucoup souffert. Ce besoin de classer, qui est le besoin du bonheur lui-même, puisque nous ne serons heureux que du jour où nous aurons trouvé notre place dans l'ordre universel, notre place à l'égard de Dieu, notre place dans la création, notre place dans la famille humaine, ce besoin, dis-je, correspond, comme tout besoin, comme la faim, comme la soif, à une réalité hors de nous ; ce n'est point, comme beaucoup de savans le pensent aujourd'hui, une simple affaire de méthode plus ou moins livrée à l'arbitraire. Nous avons un ordre à chercher, ou plutôt à retrouver en toutes choses, un ordre que connaissait Adam, lorsque, sujet obéissant d'un Dieu qu'il appelait son père, il régnait sur la nature et donnait un nom à tous les animaux (Gen. II, 19).

Le jour où l'homme eut le malheur de quitter sa place à l'égard de Dieu, l'ordre cessa pour lui dans l'ensemble des choses. Il le chercha, parce qu'il en conservait l'impérieux besoin; mais il le chercha avec des affections perverties, avec une intelligence déchue ; il le chercha dans le monde de ses semblables avec son égoïsme ; dans le monde moral, tantôt avec les frayeurs de sa conscience, tantôt avec une imagination inspirée par les sens ; dans le monde intellectuel, avec un esprit isolé du Père des esprits et condamné par cela même à rapprendre par l'analyse, détail après détail, ligne après ligne, tout ce qu'il concevait jadis d'une manière synthétique.

Voila six mille ans que l'humanité marche ainsi, cherchant l'ordre dans la triple sphère de ses intérêts moraux, sociaux et intellectuels. Dire quels sont été les résultats de cette poursuite m'entraînerait trop loin du livre qui doit m'occuper en cet instant. Je laisse à l'histoire de la philosophie, à celle des religions et des sociétés, à donner ici leur irrécusable témoignage.

Envisagé sous un point de vue purement philosophique, le besoin de l'ordre n'est que le besoin de la vérité ; car il est évident que la vérité est intéressée, non seulement à ce qu'un fait soit réel, mais encore à ce qu'il occupe sa véritable place entre tous les autres. Aussi les savans comprennent-ils parfaitement aujourd'hui toute l'importance des classifications. Ils savent qu'une bonne coordination des faits d'une science vaut à elle seule un traité, qu'elle contient pour un œil exercé toute la philosophie de cette science. En effet, n'est-ce pas faire de la philosophie naturelle que de montrer, par un nom inscrit plus haut ou plus bas sur l'échelle des êtres, le rang d'une créature entre toutes? N'est-ce pas en faire que de grouper ensemble les êtres qui se ressemblent le plus, d'éloigner ceux qui offrent le plus de différences? Et cependant on a compris fort tard cette valeur des classifications; autrefois et jusque dans le siècle passé, on cherchait plutôt, en les établissant, un ordre quelconque que l'ordre véritable; on croyait avoir tout fait, sous ce

rapport, quand on avait pu grouper, à l'aide d'un seul caractère, les espèces végétales, par exemple. C'est ainsi que procéda l'illustre Linné, lorqu'avec un art qu'on ne saurait d'ailleurs trop admirer, il se servit, pour grouper toutes les plantes, de la seule considération des étamines et des pistils. Aussi Linné ne fit-il nullement une œuvre philosophique; il fit un système qui peut avoir pour les botanistes la valeur d'un instrument de travail, mais qui n'est pas le tableau d'une science.

Il était réservé à un autre botaniste de nous apprendre les vrais principes et l'importance des classifications. Bernard de Jussieu, faisant ce qu'on aurait toujours dû faire, disposa les plantes d'après l'ensemble de leurs caractères, et fit ainsi le premier essai d'une méthode naturelle et véritablement scientifique, qui fut ensuite appliquée aux autres règnes de la nature, puis à tous les ordres de faits plus ou moins susceptibles d'être classés. M. Ampère propose aujourd'hui d'appliquer cette méthode à la classification des sciences elles-mêmes, qui, essayée successivement par Bacon, par d'Alembert et par quelques auteurs modernes, le fut toujours jusqu'ici par des procédés plus ou moins arbitraires, qui réunissaient ce qu'il eût fallu séparer, et *vice versa*. D'Alembert, par exemple, dans le *système figuré des connaissances humaines*, placé en tête de l'Encyclopédie, adopte, comme Bacon, pour principe de coordination, le rapport des sciences avec l s facultés, auxquelles on réduisait, à cette époque, l'entendement humain, savoir la mémoire, la raison et l'imagination. Il admit, en conséquence, trois groupes de sciences, dont chacun correspondait à l'une de ces facultés. Le plus étrange désordre résulta de ce principe, comme on le conçoit aisément. Une même science fut divisée en plusieurs autres qui, bien que se rapportant au même objet et ne différant que par le point de vue sous lequel il est envisagé, furent réparties les unes dans le groupe des sciences de mémoire, les autres dans celui des sciences de raison, etc.; en sorte qu'on vit l'histoire civile à côté de l'histoire des animaux et des plantes, tandis que la zoologie, la botanique, reléguées plus loin, furent réunies à la logique et aux mathématiques, etc.

Faire une classification des connaissances humaines qui mérite le titre de naturelle, qui, exprimant à la fois les véritables affinités et la véritable hiérarchie des divers groupes de vérités auxquels on donne le nom de sciences, représente la science des sciences humaines, la philosophie générale, n'est pas, il faut en convenir, aussi facile que de coordonner les êtres de la nature. Les animaux et les végétaux nous offrent des caractères parfaitement définis, des caractères d'*espèces*, dont les variations sont renfermées dans d'étroites limites; nous avons, par conséquent, en eux, de prime abord, les conditions essentielles d'une coordination naturelle. Il n'en est malheureusement pas ainsi des sciences; car les sciences sont déjà des groupes de vérités, créés par l'esprit humain et sur lesquels l'arbitraire a, par conséquent, une certaine prise. Il faudra donc commencer par faire une vérification générale de tous ces groupes et par les rendre eux-mêmes aussi naturels que possible; et pour faire ce travail préliminaire, il faudra posséder une définition rigoureuse du groupe naturel, qui en marque exactement les limites. M. Ampère a commencé par chercher cette définition : pour lui, tout art et toute science (car, sous le rapport de la connaissance, il ne sépare pas, avec raison, l'un de l'autre) est un groupe de vérités démontrées par la raison, reconnues par l'observation, ou perçues par la conscience, que réunit un caractère commun, caractère qui consiste, soit en ce que ces vérités se rapportent à des objets de même nature, soit en ce que ces objets y sont considérés sous le même point de vue.

Encore une fois, chaque science, ainsi définie, étant une œuvre de notre entendement, n'équivaudra pas, malgré la rigueur de la définition, aux espèces que le naturaliste trouve dans la création; elle ne représentera que les groupes les plus immédiats formés par les espèces, et qu'on nomme des genres.

Mais jusqu'à présent, nous n'avons encore qu'une liste plus ou moins longue de genres de vérités, de sciences particulières; il s'agit de grouper à leur tour ces sciences d'après leurs affinités, d'en faire des familles, des ordres, des classes, des embranchemens, enfin des règnes, et en même temps de leur assigner un rang qui marque leur enchaînement et leur subordination. Or, voici une esquisse générale des idées de M. Ampère pour les caractères que doit offrir un semblable travail et de l'essai qu'il en a tenté. Pour que les sciences soient groupées et enchaînées convenablement, il faut, d'une part, que leur coordination reproduise l'ordre naturel des objets dont elles s'occupent, de l'autre, qu'elle réunisse dans une même famille les sciences dont les mêmes hommes s'occupent. Il faudra, de plus, et ceci concerne leur enchaînement, qu'elles soient disposées de telle sorte qu'un homme qui voudrait en parcourir la série entière, n'eût besoin, autant que possible, pour l'étude d'une science que du secours de celles qui précèdent celle-ci, qu'il passât constamment ainsi du connu à l'inconnu, en passant du simple au composé, ce qui n'a pas toujours lieu dans l'étude des êtres naturels; car souvent ce sont les plus composés que nous connaissons le mieux; l'homme, par exemple, et les mammifères nous sont mieux connus que les oiseaux, ceux-ci que les reptiles, les reptiles que les poissons, et de tous les êtres animés, ce sont les plus simples d'organisation, les polypes, les éponges, avec lesquels nous sommes le moins familiarisés. Dans la classification des sciences, il faut que les ordres de vérité les plus simples nous conduisent aux plus complexes.

En conséquence, M. Ampère place au commencement de la série les mathématiques, qu'on peut parfaitement étudier sans connaître les autres sciences. Aux mathématiques, il fait succéder les sciences qui n'ont de secours à réclamer que d'elles, les sciences des propriétés inorganiques de la matière. Viennent ensuite celles des êtres vivans pour lesquels le naturaliste et le médecin ont souvent besoin des précédentes, tandis que le mathématicien n'a jamais besoin des connaissances d'histoire naturelle, et que le physicien s'en passe presque constamment aussi. Mais l'ensemble des sciences, qui nous font connaître le monde et les êtres qui l'habitent, ne renferme qu'une moitié des vérités que nous devons classer. Il est une autre série de connaissances qui nous intéressent au plus haut degré: ce sont les sciences philosophiques, morales et politiques, sciences parfaitement distinctes des précédentes, aussi bien par leur objet que par leur point de vue, mais dont l'étude réclame leur secours. Le mathématicien, le physicien, le naturaliste peuvent, dans leurs travaux, se passer de l'étude des facultés qu'ils emploient et des affections qui les régissent; car on peut se servir de l'œil sans connaître sa structure; mais le philosophe, celui qui veut connaître l'homme et ses facultés intellectuelles, doit avoir une connaissance au moins générale des sciences mathématiques, physiques et physiologiques, qui sont, je ne dirai pas avec M. Ampère, le plus beau, mais un des plus beaux produits des facultés qu'il étudie.

Alors vient le moment de passer aux moyens par lesquels les hommes se communiquent leurs pensées, leurs sentimens, leurs passions. Ici se place l'étude des langues, de la littérature, des arts libéraux, à la tête desquels il faut mettre celui d'instruire et d'élever l'homme, de former son intelligence et son cœur. Enfin viendra l'étude des sociétés humaines et de tout ce qui s'y rapporte dans le passé et dans le présent.

Ce rapide aperçu, auquel je dois me borner ici, suffira, je le pense, pour donner une idée du mérite de la classification proposée pour les sciences par M. Ampère, et pour en faire pressentir l'utilité. Quant au mérite, il est difficile de mettre plus de logique dans une œuvre de ce genre que n'en a mis dans la sienne l'honorable professeur du Collége de France; toutefois, cette logique se montre plus encore dans les détails de sa méthode que dans la coordination générale des grandes familles scientifiques. Je pense même que dans celle-ci M. Ampère a souvent sacrifié à l'utilité pratique l'ordre d'une véritable hiérarchie basée sur la nature même des objets de chaque science. Mais bien certainement les savans auront beaucoup à gagner en méditant le volume qui vient de nous occuper. Ils pourront y puiser un plan de division du travail qui, introduit dans l'organisation des académies, rendrait sans aucun doute la coopération de chacun plus complète et plus profitable à l'œuvre commune; ils y trouveront celui d'une encyclopédie bien plus méthodique que celles que nous possédons.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les réunions politiques continuent en Angleterre. Les réformistes s'étant rendus en grand nombre à la taverne de la cité de Londres, où les tories s'étaient donné rendez-vous pour signer une adresse rédigée d'avance, il en est résulté beaucoup de confusion. Un banquet donné par le lord-maire et auquel assistaient les ministres, a été interrompu par des manifestations peu favorables aux nobles convives.

La liste civile de la famille royale d'Espagne a été votée par la chambre des procuradorès telle qu'elle avait été réduite par la commission. Quelques membres ont combattu avec force la dotation de l'infant don Sébastien, ce prince n'ayant prêté serment, selon eux, ni à la reine, ni au statut royal. La dotation a cependant été accordée par 65 voix contre 22.

Après la victoire qu'elles ont remportée le 12, les troupes de la reine ont été battues le 15. Il paraît qu'elles ont obtenu, le 16, quelques nouveaux avantages.

A Lisbonne, la chambre des pairs a adopté le projet de loi relatif à la vente des biens nationaux.

Le choix du gouvernement pour le poste d'ambassadeur à Londres paraît s'être fixé sur M. le comte Horace Sébastiani. Lord Cowley, frère du duc de Wellington, viendra comme ambassadeur à Paris, à la place de lord Granville.

Une convention d'extradition des individus accusés ou condamnés pour divers crimes a été conclue entre la France et la Belgique.

La cour de cassation a rendu son arrêt dans l'affaire du monument de la rue de Richelieu. Elle a rejeté le pourvoi formé par la commission de ce monument.

Pour reconnaître les services rendus par les condamnés politiques détenus au mont Saint-Michel, qui ont arrêté l'incendie qui a éclaté dans cette maison centrale, le roi a fait remise du reste de leur peine à vingt-sept d'entre eux. L'exaltation des opinions de Vallot et Forthom, dit le rapport de M. Persil, ne permettant pas de solliciter leur grâce entière, ils auront encore à subir, l'un deux ans, l'autre quatre ans d'emprisonnement.

M. Salverte a été nommé député par le cinquième arrondissement de Paris. Sur 1,022 votans, il a obtenu 554 suffrages. Il succède à M. Thiers, qui a opté pour un autre arrondissement.

La chambre des députés a voté le projet de loi relatif aux élèves de l'école de Saint-Cyr. Ceux qui ont satisfait en 1834 aux examens de sortie, et les élèves de l'Ecole Polytechnique, admis dans la même année à l'école d'application d'état-major, pourront être promus au grade de sous-lieutenant, nonobstant le défaut d'emplois vacans.

La chambre a aussi adopté la loi suivante : « Les ventes publiques de récoltes pendantes par racines et des autres objets adhérens au sol, et destinés à en être détachés, seront faites en concurrence et au choix des parties, par les notaires, les greffiers, les huissiers et les commissaires-priseurs, même dans la commune de la résidence de ceux-ci. »

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la construction d'une *salle d'audience* au Palais de la Chambre des Pairs, évaluée à 360,000 fr., l'a amendé, et propose de construire une *salle des séances*, pour laquelle elle demande un crédit de douze cent quatre-vingt mille francs. La chambre a consacré deux séances à la discussion générale. Elle doit continuer aujourd'hui.

M. le ministre des finances a présenté hier le budget de 1836.

SCÈNES DOMESTIQUES.

UNE FAMILLE JUIVE AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

VI. — *Captivité.*

Si quelque lecteur s'est intéressé à notre naïve et courageuse Rachel, il s'affligera de la voir maintenant renfermée dans un misérable galetas, et soumise au régime le plus sévère. Sa petite chambre ne contient que les meubles absolument indispensables ; à peine un rayon de soleil glisse, en passant, vers le soir, à travers la seule fenêtre, ou plutôt la lucarne de ce réduit. Au dehors, l'œil n'aperçoit que de hautes murailles, confusément adossées les unes aux autres, et qui semblent défier la jeune fille de franchir jamais leur triste enceinte. Un sourd murmure de voix humaines, une sorte de bruit lointain s'élève des rues adjacentes jusqu'à cet asile écarté ; mais au lieu de réjouir le cœur, on dirait que toutes ces voix qui montent indistinctes, inarticulées, qui frappent l'oreille sans apporter aucune idée à l'intelligence, sont une grande et amère ironie jetée par le monde contre la prison de Rachel.

La pauvre enfant n'avait plus la douceur de voir les membres de sa famille. On l'avait entièrement confiée aux soins d'une vieille servante, Sara Colmar, juive bigotte, acariâtre, taciturne, toute fière de diriger une jeune fille à qui elle aurait dû obéir dans d'autres circonstances, et de se venger sur elle de sa longue humiliation. Cette messagère de mauvais augure venait, matin et soir, placer sur la table de Rachel les provisions de la journée et le travail qu'on lui donnait à faire ; car on avait imaginé de lui prescrire, chaque jour, une tâche qui se composait d'ouvrages à l'aiguille, afin de remplir toutes ses heures par d'autres occupations que par celle de la lecture. En entrant dans la chambre de Rachel, Sara Colmar n'oubliait point de murmurer quelques expressions de mépris contre les Nazaréens ; puis, elle examinait avec un soin minutieux le travail de la captive, ce qui lui fournissait fréquemment l'occasion d'exprimer du mécontentement ; cela fait, elle se retirait aussitôt, sans daigner répondre à aucune question.

Rachel aurait cruellement senti le poids de la solitude, si elle n'eût été soutenue par la prière et par ses espérances religieuses. Aux yeux des hommes elle était seule ; mais son âme n'était pas seule. Le Rédempteur pour qui elle avait tout abandonné, tout sacrifié, lui tenait aussi lieu de tout, et jamais il ne s'éloignait d'auprès d'elle. Il était là pour la consoler dans ses momens d'angoisse, pour la soutenir contre les mépris de Sara, pour lui montrer un avenir plus heureux, pour lui apprendre comment toutes les peines peuvent se changer en moyens de sanctification et en transports de joie. Non, la jeune fille n'aurait pas échangé ce galetas si sombre et si nu, ce silence d'une prison où elle était avec Dieu, contre les plus somptueuses demeures et les plus doux plaisirs du monde, si elle avait dû y vivre sans Dieu. Il y a une paix que la persécution ne saurait ravir, une liberté que les murs d'un cachot n'enlèvent pas, un bonheur qui échappe aux coups de la haine et de l'infortune. Rachel priait, et elle était joyeuse ; une main invisible essuyait ses pleurs. Elle avait réussi à conserver son petit Nouveau-Testament, et la lecture de ces pages où respire l'amour de Dieu, où se trouvent tant de magnifiques promesses, élevait son âme loin au-dessus de ces passagères afflictions, et lui découvrait l'éternelle félicité des élus.

Au bout de quelques semaines, Eléazar de Muhldorf, supposant que la solitude avait affaibli les convictions religieuses de Rachel, envoya auprès d'elle un rabbin ; non le doux et calme Jonathan qui lui semblait trop faible pour la circonstance actuelle, mais le rigide et austère Isaac Jacobson, qui saurait ajouter les terreurs de sa parole aux terreurs de la prison. Celui-ci accepta volontiers le message que lui confiait Eléazar, et il se promettait bien de triompher d'une résistance qui devait être déjà plus qu'à demi vaincue. Il accompagna donc, un matin, la vieille Sara Colmar, et interrogea Rachel d'un ton sévère sur les résolutions qu'elle avait prises.

— Je n'en ai pris aucune autre, répondit Rachel, que de supporter avec patience l'état où je me trouve, et d'en attendre un meilleur de la bonté de Dieu.

Le rabbin fut étonné de la manière calme et ferme en même temps avec laquelle cette jeune fille lui avait répondu. Il s'attendait à la voir tremblante, abattue, disposée à tout accepter de bonne grâce pour sortir de sa captivité. Mais elle était, au contraire, plus paisible qu'auparavant, et plus fortement décidée à confesser le nom de Jésus-Christ. La persécution avait doublé son énergie, et Rachel se sentait alors beaucoup plus libre que dans les momens où, assise devant la table de son aïeul au culte du soir, elle écoutait les commentaires bibliques des docteurs. Une position vraie est en toute chose un moyen de force et de courage.

Isaac Jacobson lui exprima, en termes fort durs, qu'il était inconvenant de sa part d'opposer une si vive résistance aux volontés de ses parens.

— Quelle prétention déplacée, disait-il, de vouloir, à votre âge, avec si peu de lumières et d'expérience, porter un jugement sur une matière aussi difficile et aussi profonde que la religion ! Quel insupportable amour-propre, quel orgueil extravagant de préférer vos puériles opinions à celles de tout le peuple israélite ? Qui êtes-vous pour accuser d'ignorance ou d'imposture tant de célèbres docteurs, hommes sages, pieux, éclairés d'en haut, et qui ont maintenant leur habitation avec les anges du ciel ? Assurément, l'hérésie des Nazaréens qui vous inspire une telle arrogance doit être une abominable hérésie.

Rachel gardait le silence et baissait les yeux, en priant peut-être le Seigneur de pardonner à Isaac Jacobson ces vaines injures.

— Pensez-y bien, poursuivit-il ; il n'est pas encore trop tard pour abandonner vos criminelles erreurs, et pour revenir au Dieu d'Israël. La bénédiction et la malédiction, la vie et la mort sont placées devant vous. D'un côté, vous pouvez être une véritable fille d'Abraham, et vous obtiendrez, par une fidèle obéissance à notre sainte loi, de nombreuses faveurs dans ce monde, et la gloire éternelle dans le monde à venir. De l'autre côté, si vous vous obstinez dans l'idolâtrie nazaréenne après ce solennel avertissement, il n'y aura sur la terre que honte pour vous, horreur pour votre apostasie, et au-delà du tombeau, la perdition de votre âme.

Ces menaces du présomptueux pharisien ne changèrent pas les sentimens de Rachel. Vainement le docteur de la loi revint pendant plusieurs jours, et employa tout ce qu'il avait d'énergiques paroles et d'effrayans anathèmes pour dompter ce cœur qui appartenait à Christ; ses tentatives échouèrent contre une puissance plus haute et mieux écoutée que la sienne. Isaac Jacobson avoua enfin au vieil Eléazar qu'il ne conservait plus d'espérance, et que sa petite-fille, hérétique obstinée, mourrait dans son apostasie.

Une pareille déclaration devait augmenter encore les rigueurs de la persécution qui frappait Rachel. C'est ce qui arriva. Sa nourriture fut réduite au plus strict nécessaire ; on lui imposa même des jeûnes fréquens et absolus, afin, disait-on, qu'elle comprît bien que la main du Très-Haut s'était appesantie sur elle. Ces cruelles privations ne produisirent point le résultat qu'on avait espéré, mais elles en amenèrent un autre qu'Eléazar et les rabbins auraient dû prévoir : Rachel tomba dangereusement malade. Le manque d'air, de soleil, de mouvement, de nourriture, avait ruiné sa frêle constitution ; les secousses multipliées et douloureuses qu'elle avait éprouvées dans ses conversations avec le farouche rabbin étaient venues ajouter encore à son état d'irritabilité maladive. Elle fut atteinte d'une fièvre ardente qui la conduisit en peu de jours aux portes du tombeau. La vieille et bigotte Sara ne fit d'abord qu'une médiocre attention aux souffrances de Rachel, et n'en dit pas un mot à son maître ; elle supposait qu'il y avait plus d'affectation que de réalité dans cette maladie, et que sa prisonnière avait imaginé ce moyen d'exciter une compassion qu'elle ne méritait pas. Cependant la fièvre devenait plus intense et plus dévorante : les yeux de Sara se dessillèrent enfin, et elle avertit Eléazar. Un médecin fut appelé ; il secoua tristement la tête, en voyant la jeune fille, et ne laissa guère espérer son rétablissement. Le rigide Eléazar, instruit de la gravité de cette maladie, sentit s'émouvoir ses entrailles paternelles, et voulut tenter un dernier effort pour amener Rachel à des croyances qu'il regardait comme les seules vraies et les seules capables d'ouvrir la porte des cieux.

A l'heure de minuit, après avoir achevé ses prières de famille, il monta à la chambre de Rachel. C'était la première fois qu'il entrait dans ce séjour où la maladie, avant-courrière de la mort, exerçait d'effroyables ravages. Debout devant la couche de sa petite-fille, combattu par mille émotions contraires, il garda long-temps un lugubre silence. Il ordonna aux personnes qui gardaient Rachel de s'éloigner ; puis, surmontant sa pénible agitation, il s'inclina vers son enfant :

— Rachel, lui dit-il, le Dieu d'Abraham exerce ses jugemens sur toi. La mort est proche peut-être, et tu n'as plus de temps à perdre pour te disposer à partir. Est-ce que la foi que tu professes, l'hérésie des Nazaréens dans laquelle tu as persévéré avec tant d'obstination, est fidèle à te soutenir et à te consoler en face de la tombe et de l'éternité ? Oseras-tu paraître devant le seul Dieu et Père de tous, en prononçant le nom de l'imposteur de Nazareth? Oh ! je t'en conjure, par ton âme immortelle, par tes espérances du bonheur à venir, par les menaces du Dieu des armées contre les infidèles, par les promesses de la loi et des prophètes pour la postérité d'Abraham ; oh ! rejette le nom du blasphémateur justement crucifié, et reviens à l'Eternel, à Jéhovah, au Dieu fort et jaloux, qui ne veut pas que nous élevions un autre Dieu devant sa face!

Il s'arrêta, vaincu par l'excès de son émotion. Rachel souleva lentement la tête, et après un moment de silence passé dans la prière :

— Mon vénérable père, dit-elle d'une voix humble, mais ferme, je déclare ici devant Dieu qui me voit et qui m'entend, je déclare sur le bord de ma fosse et dans l'attente de l'éternité, que je place toute mon espérance du salut en Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde! Je déclare que mon adorable Sauveur me fortifie, me console dans cet instant même, et que je descendrai sans crainte dans le tombeau, parce que je suis persuadée qu'il me ressuscitera au dernier jour pour être éternellement avec lui dans son royaume céleste.

Eléazar ne répondit rien ; il était tombé évanoui, en poussant un cri d'angoisse et de désespoir.

VII. — *Une demi délivrance.*

Quelques jours après cette solennelle entrevue, Rachel se trouvait dans une chambre plus vaste et mieux aérée. Une lueur de santé commençait à reparaître sur son visage pâle et amaigri. Le médecin avait ordonné de la sortir de son misérable galetas, et le vieil Eléazar, par motif de religion autant que par amour paternel, avait consenti à ce changement. Il voyait sa fille irrévocablement condamnée, si elle mourait dans son apostasie, et il conservait encore une faible espérance de la ramener plus tard à de meilleures dispositions envers le judaïsme. Des soins attentifs et empressés, un air plus pur, la force de la jeunesse, et par-dessus tout la bonté du Seigneur qui laissa Rachel ici-bas pour lui être un fidèle témoin parmi le peuple juif, arrachèrent la pauvre malade aux ténèbres de la mort. Elle vécut, mais sa convalescence fut longue et pénible, et ses traits portèrent toujours l'empreinte des souffrances qui l'avaient frappée.

On ne songea plus désormais à la remettre dans sa prison. Une seconde expérience de la même nature l'aurait infailliblement, au dire du médecin, précipitée dans le tombeau, et l'intolérance d'Eléazar n'allait pourtant point jusques-là. Il se contenta d'imposer à sa petite-fille certaines conditions au moyen desquelles il lui permettait de vivre dans l'intérieur de sa famille. Elle devait s'obliger à le suivre dans tous les services religieux de la synagogue ; elle devait assister au culte du soir, et ne jamais prononcer, pour quelque cause que ce fût, le nom de Jésus-Christ ; elle devait enfin écouter attentivement toutes les interprétations des Ecritures et toutes les exhortations des rabbins sans y répondre ; elle était bien avertie que la moindre tentative de prosélytisme parmi les serviteurs de la maison ou les membres de sa famille la ferait chasser aussitôt, comme une hérétique dangereuse et incorrigible.

Rachel accepta ces conditions qui ne lui commandaient rien d'absolument contraire à ses devoirs envers le Rédempteur. Elle accompagna régulièrement son aïeul à la synagogue. Quelques Juifs blâmaient Eléazar de ce qu'ils appelaient sa trop grande douceur; Rachel était, à leur avis, possédée d'un démon, et ne méritait aucun ménagement ; une épouvantable catastrophe leur paraissait imminente pour la famille des Muhldorf, à cause de cette créature maudite. D'autres, sans accuser directement Eléazar, témoignaient à Rachel toutes sortes de mépris et de mauvais vouloir ; ils la traitaient avec un dédain affecté et refusaient de s'asseoir à côté d'elle dans la maison de prières. Un petit nombre, cependant, et surtout des femmes juives qui plaignaient le sort de la mère de Rachel, s'étonnaient de l'opiniâtreté du vieil Eléazar à garder sa petite-fille et à la traîner sans cesse avec lui. Pourquoi ne pas rendre cette enfant à sa mère, disaient-elles, puisqu'il a si mal réussi dans son plan d'éducation? Est-ce une bonne méthode pour la ramener au judaïsme que de lui imposer la pratique d'un culte qu'elle a ouvertement renié ?

Eléazar de Muhldorf n'écouta les observations ni le blâme de personne ; il exigea toujours que les conditions qu'il avait établies fussent religieusement maintenues. Plusieurs années se passèrent ainsi. Enfin, sa tête chargée de jours et de douleurs se courba sous la main de la mort ; il s'endormit avec ses pères dans le sépulcre. Rachel, qui lui avait prodigué, pendant sa dernière maladie, les soins les plus tendres et les plus assidus, le pleura ; car elle avait compris que ses longues rigueurs avaient leur source dans ses convictions religieuses, et non dans un manque d'affection pour elle. On ne lui permit pas d'assister aux préparatifs des funérailles, parce que la présence d'une Nazaréenne, selon l'opinion des Juifs, les aurait profanés et souillés; mais elle suivit de loin le funèbre cortége qui s'en allait déposer son aïeul dans la terre, et bien souvent, depuis ce jour, elle vint, seule, contempler sa tombe et réveiller en elle, à l'aspect de ce triste monument, le souvenir de sa fin et de l'éternité.

VIII. — *Emancipation.*

Après la mort d'Eléazar, Rachel fut rendue à son père et à sa mère. Salomon de Muhldorf, son père, homme indifférent à toutes les religions, comme nous l'avons dit ailleurs, ne songea point à contrarier sa fille dans la foi qu'elle avait embrassée ; il lui recommanda seulement de ne point heurter les opinions d'autrui, et de vivre, autant que possible, en bonne harmonie avec tout le monde. Il lui importait peu que Rachel fréquentât une synagogue ou un temple chrétien ; il tenait uniquement à ne pas se faire des ennemis qui auraient pu déranger ou compromettre ses entreprises commerciales. La mère de Rachel, la bonne et affectueuse Anna, bien qu'elle eût conservé un sincère

attachement pour les traditions judaïques, ne suivit d'autre impulsion que celle de son cœur maternel. Nulle contrainte, nulle rigueur. Sa fille pouvait pratiquer les devoirs du Christianisme et entretenir des relations amicales avec de jeunes compagnes chrétiennes.

Rachel fut donc libre, et elle bénit le Seigneur d'avoir brisé ses liens. Elle eut encore, il est vrai, de nombreux et pénibles combats à soutenir, non seulement dans l'intérieur de son âme, mais encore dans ses moyens d'existence. Salomon de Muhldorf ne réussit point dans ses affaires et mourut avant d'avoir atteint la vieillesse. Rachel, élevée dans l'opulence, fut obligée de travailler de ses mains pour vivre. Les dédains des anciens amis de sa maison, l'indigence, et même les torts de quelques faux chrétiens qu'elle regardait comme ses frères, lui firent éprouver plus d'une pesante affliction. Cependant elle reconnut, dans ses heures les plus sombres, que la grâce de Dieu suffit; et, les yeux tournés vers le Sauveur qui l'avait si souvent affermie, elle ne lui demanda pas en vain de sanctifier sa coupe d'amertume. Après quelques années, il plut au Seigneur de lui donner un appui; elle devint la femme d'un sincère disciple de Christ, et elle attend maintenant avec une humble confiance le jour où Dieu la retirera de son pèlerinage terrestre, pour la placer dans une maison qui n'a point été faite par la main des hommes.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE ENTRE LE CHRISTIANISME ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE (1).

Il existe deux classes d'écrivains dont les graves pensées ont une intime connexité avec la philosophie des affaires humaines, mais qui, malheureusement, dans le cours de presque toutes leurs habitudes intellectuelles, se sont jusqu'ici maintenus à distance les uns des autres. Il est des économistes qui n'admettent pas le Christianisme comme un élément dans leurs conceptions, et il est des philanthropes chrétiens qui, dans les leurs, refusent d'admettre, en cette qualité, l'économie politique. Les premiers envisagent, en général, les principes professés par les seconds, si ce n'est avec mépris, du moins avec indifférence; et les seconds regardent généralement aussi les principes professés par les premiers avec une sorte de prévention instinctive qui approche de la désapprobation et de la répugnance. C'est ainsi que deux classes de personnes qui s'occupent du bien public, et qui, même sans mettre en commun les produits de leurs labeurs, auraient apporté à la société un tribut des plus précieux, si elles s'étaient mutuellement respectées et comprises, ont, de fait, chacune en suivant une route séparée, tellement étouffé la lumière et tellement exclus le secours qui aurait pu provenir pour elles toutes de communications réciproques, qu'elles sont arrivées, en maintes circonstances, ou, d'une part, à se jouer du public intellectuel, à l'aide d'une théorie inerte et improductive, ou, d'autre part, à fourvoyer le public qui s'adonne à la bienfaisance dans des mesures prises de bonne foi, mais nuisibles, et dans un faux emploi d'activité.

Ce n'est réellement que depuis les derniers pas faits par la science de l'économie politique, que l'appui du Christianisme, qui jusqu'alors avait paru peu propre à seconder l'application des théories de cette science, est évidemment devenu pour elle d'une importance pratique.

Parmi plusieurs preuves que nous pourrions fournir de cette vérité, arrêtons-nous à celle qui ressort de l'examen d'une question toute palpitante d'intérêt, la question de la population.

La tendance vers un excès de population ne peut trouver ses limites exactes et décisives que dans la réforme des mœurs, la moralité de caractère et l'élévation de principes des individus eux-mêmes. Sans doute, pour que le régime de la population d'une contrée atteigne la meilleure condition possible, il convient de remonter à la législature et de l'engager à révoquer son intervention abusive. Mais il est bien autrement nécessaire d'aller trouver le peuple, pour enter sur sa vie des principes de moralité, de travailler à transformer les goûts, les caractères, et de donner des leçons qui d'elles-mêmes feront surgir une habitude de réflexion destinée à s'emparer insensiblement de l'ensemble des desirs et des actions de l'homme, à faire de lui un être plus capable, plus intelligent, plus prévoyant qu'il ne l'était, à élever son esprit tout entier, et à faire passer dans chacune des causes qui dicteront ses actions, à côté des mobiles de la passion et de l'intérêt, ceux du devoir, de la sagesse et du respect de soi-même.

C'est ainsi que les disciples de l'économie politique, quelque judicieuses que soient leurs vues sur cette question, tant qu'ils ne trouvent pas un élément dans le caractère général de la population, sont réduits à l'impuissance d'atteindre dans la pratique le but de leurs travaux. Aussi long-temps que le peuple restera ou dépravé ou dépourvu de lumières, un pays n'atteindra jamais un état prospère, à l'égard de l'une des grandes branches de son économie politique. C'est là un obstacle qui s'oppose incontestablement à l'action de tout autre ressort mis en jeu pour atténuer les maux d'une population surabondante; et jusqu'à ce que cet obstacle soit aplani, les législateurs peuvent faire des lois, et les économistes des démonstrations, tant que bon leur semblera : ils n'en manqueront pas moins d'une donnée indispensable pour la solution précise d'un problème qui, bien qu'approfondi en théorie, se jouera dans l'application des vains efforts de ceux qui dédaignent les principes moraux de l'homme, ou qui narguent les mystères de cette foi qui peut seule vivifier ces principes.

Aussi, pour peu que nos économistes fussent réellement mûs par le louable desir de voir le résultat de leurs travaux se réaliser dans l'application, ils devraient tourner leurs regards vers les hommes qui sont appelés à fréquenter le peuple comme ses plus dignes et ses plus utiles conseillers. Il est évident que les économistes ne sont pas eux-mêmes les hommes les plus aptes à remplir une telle mission. Ce n'est pas en présentant l'un des sujets que ces écrivains traitent, ou l'une des démonstrations qu'ils fournissent, que l'on pourrait compter sur un accueil général dans les familles. Que l'un d'entre eux, par exemple, s'avance armé de l'argument de Malthus ou de toute autre leçon d'économie politique, et cela, dans l'intention d'influer sur la conduite des gens de son voisinage; la première réception qui lui sera faite coupera court, selon toute apparence, aux progrès ultérieurs de cette tentative, d'ailleurs toute morale et toute bienveillante : ou le peuple rira, ou il s'étonnera, ou il s'offensera, et le cachet du ridicule, stygmatisant bientôt une entreprise de ce genre, contraindra son auteur à y renoncer. Or, voici en quoi consiste l'immense supériorité qu'obtient, dès le début, le simple chrétien sur l'homme du monde qui n'est que philanthrope : il est pourvu du gage d'une prompte et légitime admission, à l'aide duquel il peut explorer une population entière, et entrer en contact intime et étendu avec toutes les familles. Que son message se rapporte à la religion, et alors, ne fût-il même qu'un homme obscur et sans caractère officiel, il pourra pénétrer dans l'intérieur de presque tous les ménages, sans éprouver ni rudesse ni opposition dans tout le cours de sa tournée. Ne fît-il, par exemple, qu'engager les enfans à venir à son école du dimanche (1), il trouvera dans cette

(1) En parlant, dans notre numéro du 17 de ce mois, du livre de M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont (*Économie politique chrétienne*), nous avons exprimé notre vif regret de voir cet estimable auteur accuser, en quelque sorte, le protestantisme de ne rien entendre à la vraie charité, et de ne pas savoir féconder par la pureté des sentimens chrétiens le vaste champ de l'économie politique. Nous devions d'autant moins laisser sans réponse une erreur aussi grave, qu'elle ne pouvait que trop facilement s'accréditer à l'abri du nom recommandable de M. de Villeneuve. Aux faits généraux par lesquels nous répondîmes alors, nous voulons ajouter aujourd'hui un fait spécial d'une haute importance, en insérant dans nos colonnes la traduction de quelques pages sorties de la plume de l'un des plus pieux et des plus profonds écrivains modernes dont le protestantisme, disons mieux, dont le Christianisme s'honore. Qu'on lise l'ouvrage publié, il y a quelques années, par le docteur Thomas Chalmers, sous le titre d'*Économie chrétienne et civile des grandes villes* (*The christian and civic economy of large towns*), et l'on reconnaîtra facilement à quel point de vue élevé un protestant, un chrétien sait se placer pour traiter des questions de charité et d'économie politique.

(1) M. le docteur Chalmers ne sera peut-être pas généralement compris en France, en citant, ainsi qu'il le fait, les écoles du dimanche

lavitation, pour arriver au but qu'il se propose, un passeport à l'aide duquel il pourra, surtout parmi les classes inférieures de la société, s'introduire dans presque chaque demeure, entamer avec ceux qui s'y trouvent des conversations pieuses, inspirer des sentimens d'affection et de gratitude, préparer le chemin à des applications successives de la même influence, et faire prévaloir cette considération en faveur du sujet qu'il vient traiter, que, d'une part, il mérite d'être proposé, et que, de l'autre, il est digne d'être développé et patiemment écouté. Ce n'est pas de son succès final que nous parlons en ce moment, mais de l'avantage qu'il possède, à trouver accès, et à voir pleinement et facilement ouverte devant lui, pour arriver jusqu'au peuple, une porte qui n'est pas fermée au philanthrope chrétien, mais qui l'est au philanthrope du monde. Il suit de là que si les leçons du premier sont entièrement propres à créer des mœurs favorables au but que se propose le second, l'économiste qui dédaigne l'Evangile de Jésus-Christ et le zèle de ses disciples dénie aux meilleurs auxiliaires de sa cause l'estime qui leur est due.

Tout un monde d'erreurs disparaîtrait, si les hommes se donnaient la peine de constater qu'il n'est pas nécessaire, pour donner effet aux leçons de l'économiste, que celui qui travaille dans le champ de l'Evangile enseigne la matière de ces leçons, ni même qu'il la comprenne. Qu'il se renferme simplement dans les strictes limites de sa mission, qu'il travaille pour l'éternité seulement, que son but unique soit de convertir, de rendre chrétien, et, comme conséquence de ses prières et de ses efforts, de réussir à déposer la foi qui émane du Nouveau-Testament dans le cœur de quelques personnes dont la vie puisse offrir à l'estime et à l'émulation de beaucoup d'autres un exemple frappant de l'influence divine; qu'il agisse ainsi, et il fera plus pour le bien-être de son voisinage, sous le rapport de l'économie civile, qu'il ne ferait jamais à l'aide d'une démonstration indéfiniment reproduite. Que sa pensée, que son dévouement se tournent exclusivement vers la vie à venir, et, sans emprunter un seul argument à la vie présente, il contribuera plus à rendre prospère et à orner la condition de cette vie, que tous les efforts réunis du patriotisme ne pourraient le faire. Il serait plus que ridicule, et il n'est assurément pas nécessaire pour lui, de devenir le champion d'une théorie économique dont il amalgamerait sans cesse les principes avec ses discours. Que son esprit soit au contraire aussi exclusivement occupé de la seule chose nécessaire que l'était l'esprit de l'Apôtre, qui avait résolu ne savoir rien autre, au milieu de ses auditeurs, que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Mais, telle est l'étendue du bienfait de l'Evangile dont il est établi le dispensateur, que, tandis qu'il rend le meilleur service possible aux convertis que, sous l'influence de l'Esprit de Dieu, il a gagnés à sa cause, il rend aussi, en la personne de ces convertis, le meilleur service possible au bien temporel de la société. En effet, n'est-pas déjà beaucoup qu'ils aient été arrachés à l'esclavage de la sensualité; qu'ils soient devenus les disciples de ce livre qui, tandis qu'il leur enseigne à être fervens d'esprit, leur enseigne aussi à ne pas croupir dans la paresse quand il faut travailler; qu'enfin la foi chrétienne se soit développée avec une telle énergie dans leurs cœurs, que les mœurs chrétiennes éclatent en manifestations vivantes dans l'histoire de leur vie? Il n'est pas d'exemple plus familier à prendre dans une humble existence que cette alliance en vertu de laquelle une famille chrétienne est presque toujours sûre d'être une famille bien pourvue; et cependant, les membres qui la composent sont complétement étrangers aux maximes et aux spéculations de l'économie politique. Ils occupent la place convenable dans une organisation convenablement établie et prospère; mais de l'organisation elle-même ils n'ont jamais entendu parler, et ils ne pourraient en comprendre les bases. Leur ami chrétien ne leur lit jamais une leçon tirée des écrits des économistes, et néanmoins le régime moral vers lequel le premier a servi à les diriger est ce qui les met dans un état de conformité pratique avec les plus sages et les plus précieuses leçons que les seconds soient capables de donner. Eh bien! ce régime moral, ce caractère, cette éducation donnée aux pauvres, sont devenus les élémens puissans de tout ce qu'il y a de récent dans les théories de l'économie politique; mais de même qu'il advient que l'inventeur d'un savant appareil méconnaisse l'aide des artisans qui, dans l'entière ignorance de l'usage auquel on le destine, se bornent à savoir comment en préparer et en réunir les matériaux, de même il se peut que l'homme le plus judicieux et le plus ingénieux en fait d'économie politique désavoue l'aide de ces chrétiens qui, tout en demeurant étrangers aux notions de la nouvelle doctrine sur la population, n'en savent pas moins comment se diriger dans la ligne de conduite qui est capable de rendre les membres de la société purs, prudens et pieux.

Reportons-nous aux mœurs de la dernière génération en Ecosse; nous y trouverons une ample confirmation de toutes nos remarques. A cette époque, Malthus n'avait pas écrit, et sa doctrine, qui n'était encore qu'en germe dans les pages de Wallace, n'avait assurément pas la moindre parcelle d'existence dans l'esprit de nos paysans, si remarquables par leur énergie, leur régularité et leur sagesse. Ils agissaient conformément à sa doctrine, mais à leur insu. L'une des règles transmises, de longue date, par chaque mère à ses filles, était de ne point se marier sans avoir un pécule suffisant. Plusieurs années se passaient souvent dans la sage occupation d'amasser le matériel nécessaire. Il importait d'accumuler, dans de larges proportions, les élémens d'un bien-être et d'une position honorables pour l'avenir, avant qu'il fut réputé licite ou au moins convenable d'entrer dans l'état de mariage. De la sorte, l'obstacle moral préventif que propose notre grand économiste existait dans la plénitude de sa force long-temps avant qu'il ne l'eût présenté à l'examen du public sous la forme d'un principe distinct et salutaire. Si donc nous désirons raviver l'influence de ce principe parmi le peuple, cela ne peut être en secondant l'enseignement de la doctrine de Malthus et en nous efforçant de la mettre à la portée de l'intelligence populaire. Ce doit être par d'autres procédés que ceux de l'économie politique, que nous tendions à relever de leur dégénérescence les mœurs de nos compatriotes; ce doit être par des mobiles d'une plus puissante nature que ceux qui ne se rapportent qu'aux événemens qui peuvent survenir dans le cours de la vie terrestre; ce doit être en recourant, non à des hommes qui travaillent, bien qu'avec énergie, à l'accomplissement de quelque grande œuvre politique, mais à des hommes qui travaillent pour le bien d'âmes impérissables, à des hommes qui ont commerce avec le ciel et qui, tout en contemplant sa gloire, envisagent l'insignifiance comparative du pélerinage qui conduit à lui. Bref, tant que nous ne ramènerons pas le Christianisme, nous ne ramènerons jamais la sobriété raisonnée, l'aisance constante et uniformément répartie, ni la vertueuse indépendance d'une génération dont les mœurs et le souvenir s'éloignent si rapidement de nous.

C'en est assez sur la tendance prononcée qu'ont les philanthropes du monde à méconnaître et à mépriser les travaux du philanthrope chrétien; mais il n'existe pas une tendance moins prononcée, de la part de ce dernier, à négliger plusieurs des principes et à dédaigner plusieurs des assertions du premier.

Il est certes à regretter que plusieurs de nos plus pieux et même de nos plus profonds théologiens soient aussi étrangers qu'ils le sont, aux conceptions de l'économie politique. Le résultat en a été de ranger leur haute et légitime influence du côté d'institutions pernicieuses à la société, et, ce qui est peut-être pire encore, d'amener une classe d'hommes fort éclairés à s'imaginer qu'une certaine pauvreté d'intelligence est inséparable du zèle religieux.

comme l'un des sujets les plus propres à intéresser le peuple et à procurer accès dans les demeures des pauvres aux personnes qui désirent s'occuper de leur bien-être et de leur amélioration morale; c'est qu'on n'a encore essayé, chez nous, qu'en un petit nombre de lieux, d'établir de ces utiles écoles, et qu'on en ignore même souvent le but. Les écoles du dimanche sont destinées à offrir l'instruction élémentaire aux enfans et aux adultes qui ne peuvent fréquenter les écoles de la semaine, et surtout l'instruction religieuse à tous ceux qui sont disposés à la recevoir. Dirigées par des personnes pieuses des deux sexes, elles ont fait un bien immense en Angleterre et aux Etats-Unis. Un Comité, formé à Paris depuis quelques années, se propose d'encourager leur établissement partout où se trouvent les élémens nécessaires.

LETTRE DE JACOB SPON

SUR L'ORIGINE DES ÉTRENNES (1).

MONSIEUR,

C'est aujourd'hui un jour d'Etrennes en ce pays-ci plus qu'en aucun autre; vous agréerez donc, s'il vous plaît, que je vous en envoie aussi pour vous témoigner l'estime que je fais de votre mérite, ou pour ne pas trahir mes sentimens.

Ce petit discours, Monsieur, est plutôt pour me servir d'excuse de ce que je n'ai point d'Etrennes à vous présenter, parce que je tiens cette coutume pour superstitieuse, et que si j'avais à vous témoigner l'estime que je fais de votre personne, soit par des protestations de respect ou par des offres de service, soit par quelque présent considérable que j'eusse à vous faire, je choisirais plutôt un autre temps que celui-ci, pour ne pas tomber dans la faute que je reprends dans les autres.

Je ne doute pas, Monsieur, que plusieurs personnes ne traitent cette coutume d'indifférente, mais aussi elles me permettront de leur dire qu'il y a beaucoup de coutumes établies parmi nous, que nous envisageons comme indifférentes, et qui se trouvent néanmoins avoir été, dans leur source, des effets de la superstition et des maximes de l'erreur: témoin celle que nous avons de souhaiter à ceux qui éternuent que Dieu les conserve ou les assiste, qui est venue de ce que les anciens païens se sont imaginé que l'éternument était une maladie, ou du moins un signe d'indisposition; et à cause de cela ils avaient accoutumé, quand ils entendaient quelqu'un éternuer, de dire: Jupiter vous conserve (2)! D'autres même étaient si fous de croire que l'éternument était quelque chose de divin et qui méritait nos adorations, et se mettaient à genoux quand ils entendaient éternuer. Néanmoins, quoique nous soyons bien persuadés à présent, qu'il ne s'y passe rien que de naturel, et que c'est plutôt un signe de santé que de maladie, nous n'avons pas laissé d'embrasser leur coutume, quoique nous ayons renoncé à leur sentiment; et cela est commun à toute l'Europe, excepté à l'Angleterre qui, n'ayant pas demeuré long-temps sous le joug des Romains, ne s'est pas autant infectée de leurs erreurs, que les Gaulois, qui furent domptés en dix années par Jules César, et qui, en recevant le Christianisme, crurent être assez dégagés de leur superstition, en substituant le nom du vrai Dieu à celui de leur faux Jupiter.

Il en est de même, Monsieur, de notre manière d'agir au premier jour de l'an. Nous nous souhaitons mutuellement la bonne année; nous faisons des vœux réciproques pour notre prospérité et santé, et nous nous envoyons des présens les uns aux autres en témoignage d'amitié, sans autre fondement que la coutume, que nous n'osons pas choquer, et qui s'est si bien impatronisée chez nous, que nous la regardons comme un tyran à qui il serait dangereux de désobéir et de refuser le tribut annuel que nous lui avons lâchement accordé par des actes de consentement dont nous avons perdu les dates.

Mais si nous prenons la peine de considérer comment cette coutume s'est glissée parmi nous, nous trouverons qu'elle est presque aussi vieille que Rome, et que cette superstition n'est pas moins ancienne que la religion de ce pays-là, qui fut grossièrement tracée par Romulus, établie par Numa, et appuyée par les armes victorieuses de cette république, qui l'étendit avec le temps dans tout son empire qui n'était guère moindre que le monde: et c'était leur coutume, dès qu'ils avaient conquis un pays, d'y établir leur langue et leur religion.

Le premier endroit de l'histoire romaine qui nous apprend cette coutume est de Symmachus, auteur ancien, qui nous dit que l'usage des Etrennes fut introduit sous l'autorité du roi Tatius Sabinus (que Romulus avait appellé à la société de son règne,) qui reçut le premier la Verbene du bois sacré de la déesse Strenia, pour le bon augure de la nouvelle année: soit qu'ils s'imaginassent quelque chose de divin dans la Verbene, de la même façon que nos druides gaulois, qui avaient en telle vénération le gui de chêne, qu'ils allaient le cueillir avec une serpe d'or le premier jour de l'année; ou bien c'est qu'ils faisaient allusion au nom de cette déesse Strenia, dans le bois de laquelle ils prenaient la Verbène, avec le mot de *strenuus*, qui signifie vaillant et généreux; aussi le mot de *strena* qui signifie Étrenne, se trouve quelquefois écrit *strenua* chez les anciens, pour témoigner, comme ajoute le même auteur, que c'était proprement aux personnes de valeur et de mérite qu'était destiné ce présent, et à ceux dont l'esprit tout divin promettait plus par la vigilance que par l'instinct d'un heureux augure.

Après ce temps-là l'on vint à faire des présens de figues, de dattes et de miel, comme pour souhaiter aux amis qu'il n'arrivât rien que d'agréable et de doux pendant le reste de l'année.

Ensuite les Romains, quittant leur première simplicité, et changeant leurs dieux de bois en des dieux d'or et d'argent, commencèrent à être aussi plus magnifiques en leurs présens, et à s'en envoyer ce jour-là de différentes sortes et plus considérables: mais ils s'envoyaient particulièrement des monnaies et médailles d'argent, trouvant qu'ils avaient été bien simples, dans les siècles précédens, de croire que le miel fut plus doux que l'argent, comme Ovide (1) le fait agréablement dire à Janus.

Avec les présens ils se souhaitaient mutuellement toute sorte de bonheur et de prospérité pour le reste de l'année, et se donnaient des témoignages réciproques d'amitié. Et comme ils prenaient autant d'empire dans la religion que dans l'état, ils ne manquèrent pas d'établir des lois qui la concernaient, et firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédièrent et consacrèrent particulièrement au dieu Janus, qu'on représentait à deux visages, l'un devant et l'autre derrière, comme regardant l'année passée et la prochaine. On lui faisait, dans ce jour, des sacrifices; et le peuple allait en foule au mont Tarpée, où Janus avait quelque autel, tous habillés de robes neuves: d'où nous pouvons remarquer que ce n'est pas une mode nouvelle d'affecter de s'habiller de neuf les premiers jours de l'année.

Néanmoins quoique ce fût une fête, et même une fête solennelle, puisqu'elle était encore dédiée à Junon qui avait tous les premiers jours du mois sous sa protection, et qu'on célébrait aussi ce jour-là la dédicace des temples de Jupiter et d'Esculape, qui étaient dans l'île du Tibre; nonobstant, dis-je, toutes ces considérations, le peuple ne demeurait pas sans rien faire; mais au contraire chacun commençait à travailler à quelque chose de sa profession, afin de n'être pas paresseux le reste de l'année; ce qui est encore demeuré parmi nous, puisqu'il y en a beaucoup qui se lèvent plus matin ce jour-là, pour en être plus diligens le reste de l'année. Mais on ne voit pas qu'il y ait quelque vertu particulière dans les observations de toutes ces cérémonies.

Enfin l'usage des Etrennes devint peu-à-peu si fréquent sous les Empereurs, que tout le peuple allait souhaiter la bonne année à l'Empereur, et chacun lui portait son présent d'argent selon son pouvoir, cela étant estimé comme une marque d'honneur et de vénération qu'on portait aux supérieurs: au lieu que maintenant la mode est renversée; et ce sont plutôt les grands qui donnent les Etrennes aux petits, les pères à leurs enfans, et les maîtres à leurs serviteurs.

Auguste en recevait en si grande quantité, qu'il avait accoutumé d'en acheter et dédier des idoles d'or et d'argent, comme étant généreux, et ne voulant pas appliquer à son profit particulier les libéralités de ses sujets.

Tibère son successeur, qui était d'une humeur plus sombre, et qui n'aimait pas les grandes compagnies, s'absentait exprès les premiers jours de l'année, pour éviter l'incommodité des visites du peuple, qui serait accouru en foule pour lui souhaiter la bonne année; et désapprouvait qu'Auguste eût reçu des présens, parce que cela était incommode, et qu'il fallait faire de la dépense pour témoigner au peuple sa reconnaissance par d'autres libéralités. Ces cérémonies occupaient même si fort le peuple les six ou sept premiers jours de l'année, qu'il fut obligé de faire un édit, par lequel il défendait les Etrennes passé le premier jour.

Caligula, qui posséda l'empire immédiatement après Tibère, et qui se faisait autant remarquer par son avarice que par ses autres mauvaises qualités, fit savoir au peuple par édit, qu'il recevrait les Etrennes le jour des Kalendes de Janvier, qui avaient été refusées par son prédécesseur: et pour cet effet, il se tint tout le jour dans le vestibule de son palais, où il recevait à pleines mains tout l'argent et les présens qui lui étaient offerts par le peuple.

Claude, qui lui succéda, abolit ce que son prédécesseur avait voulu rétablir, et défendit par arrêt qu'on n'eût point à lui venir présenter des Etrennes, comme on avoit fait sous Auguste et Caligula.

Depuis ce temps cette coutume demeura encore parmi le peuple, comme Hérodian le remarque sous l'Empereur Commode, et Trebellius Pollio en fait encore mention dans la vie

(1) C'est à titre de cadeau d'étrennes que nous offrons à nos lecteurs cette lettre de Spon sur l'origine des étrennes. Elle a été publiée le 1er janvier 1674, et est adressée à M. Stoffel, conseiller du duc de Wurtemberg. Sans partager entièrement les vues sévères de l'auteur sur la coutume qu'il censure, nous pensons que la réimpression de cet écrit, qui a 161 ans de date, et qui est devenu fort rare, peut être de quelque utilité. Spon est l'auteur de plusieurs ouvrages d'antiquités très-estimés. On a réimprimé, il y a quelques années, sa *Correspondance avec le Père Lachaise.*

(2) XÉNOPHON, lib. II. *De eped Cyri.*

(1) Ovid. Fast., lib. 10.

de Claudius Gothicus, qui parvint aussi à la dignité impériale. On pourrait rechercher là-dessus pour quelle raison ils avaient accoutumé de se faire les uns aux autres des vœux mutuels le premier jour de l'année, plutôt qu'en un autre temps; et c'est la demande que fait Ovide à Janus, qu'il fait répondre avec une gravité digne de lui : C'est, dit-il, que toutes choses sont contenues dans les commencemens; et c'est à cause de cela, ajoute-t-il, que l'on tire les augures du premier oiseau qu'on apperçoit.

En effet, les Romains pensaient qu'il y avait quelque chose de divin dans les commencemens : la tête était estimée une chose divine, parcequ'elle est, pour ainsi dire, le commencement du corps : ils commençaient leurs guerres par les augures, par les sacrifices et par les vœux publics : et le commencement de chaque mois était dédié à Junon, et se célébrait comme un jour de fête. Aussi la raison qu'ils avaient de sacrifier à Janus ce jour-là, et de se le rendre propice, c'est qu'étant le portier des dieux, ils espéraient d'avoir, par ce moyen, l'entrée libre chez tous les autres le reste de l'année, s'ils s'acquéraient au commencement Janus pour ami; et comme il présidait au commencement de l'année, ils espéraient sa faveur pour eux et pour leurs amis, s'ils attiraient ce dieu dans leurs intérêts. On lui sacrifiait de la farine et du vin; ce qui a donné sans doute occasion de se réjouir et faire la débauche ce jour-là, comme plusieurs ont accoutumé.

Voilà donc tout le fondement que nous avons de notre coutume; et ce fondement étant aussi léger que de la paille et du chaume, nous ne saurions être solidement fondés de conserver une superstition païenne, à laquelle nous ne pouvons trouver aucun appui par l'autorité de l'Écriture-Sainte, ou des Saints-Pères.

Vous me direz peut-être que, quoique cela ait été en usage parmi les païens, ils ne le faisaient pas par principe de religion. Mais il est constant que ce n'était pas par aucun autre motif; ils s'imaginaient quelque chose de divin dans les commencemens; ils le faisaient pour honorer le dieu Janus; ils se souhaitaient les uns aux autres la santé et la prospérité, parce qu'ils pensaient que les dieux les exauceraient, à cause qu'il les priaient au commencement de l'année; ils faisaient des présens pour servir de bon augure; et tout enfin se terminait à des sentimens religieux que leur inspirait la sainteté prétendue de ce jour : témoin ce que dit, au sujet de l'Etrenne, un auteur de l'antiquité, et qui professait le paganisme (1) : «L'Etrenne, dit-il, est un présent qu'on » fait un jour de dévotion, pour servir de bon augure. »

J'avoue bien que nous ne le faisons plus par religion, mais seulement par cérémonie et par civilité; néanmoins cela ne nous excuse pas, et puisque cette coutume doit sa naissance à la superstition, nous ne saurions qu'en désapprouver l'usage; et si nous sommes mieux instruits que les premiers Chrétiens qui l'ont reçue chez eux, ne devrions-nous pas aussi montrer plus d'exactitude et de règle dans nos mœurs? Sommes-nous assez autorisés de pratiquer une coutume, parce que nos pères l'ont pratiquée? et ne sommes-nous pas obligés de nous informer s'ils avaient droit de faire ce qu'ils nous voudraient obliger, par leurs exemples, à imiter. Les premiers Chrétiens faisaient scrupule, jusques-là qu'ils auraient plutôt souffert le martyre, de jeter un grain d'encens au feu, ou de porter une couronne de laurier, parce que les idolâtres le faisaient. Nous avons bien relâché de leur zèle.

Quel abus, à le prendre même politiquement, de nos visites et de nos empressemens dans ce jour! Qu'est-ce qui commence dans ce temps-là? Sont-ce les saisons? Point du tout; car ce n'est que l'hiver qui continue. Se fait-il quelque changement au ciel, dans l'air ou sur la terre? Le ciel fait son cours ordinaire, le soleil continue sa course tout de même comme un autre jour, et toutes choses vont comme elles allaient auparavant. Les Egyptiens représentaient l'année par l'emblême d'un serpent qui mord sa queue, pour dire que ce n'est qu'un cercle de temps qui recommence où il a fini.

Est-ce parce que les astrologues, qui ne sont pas même d'accord entre eux, ont fixé le commencement de l'année à ce jour-là, et changé de calcul ou de supputation? est-ce, dis-je, que, pour cela, nous devons craindre le changement du cœur de nos amis? Il ne se passe alors rien de nouveau dans leur cœur, non plus que dans les ouvrages de la nature; et pour ceux qui n'ont pas de l'inclination pour nous, ou qui nous veulent du mal, le changement d'année n'a pas le pouvoir de changer leur cœur et de leur inspirer de nouveaux sentimens en notre faveur; quoique par une libéralité de complimens ils semblent nous vouloir donner des gages d'une amitié sincère. Mais que ces témoignages sont bien trompeurs; puisqu'on en use de même avec tout le monde, et qu'on leur dit en cette rencontre la même chose à tous, si ce n'est en mêmes termes, du moins en même sens! Ce sont les présens de douceur que les païens avaient accoutumé d'envoyer, des figues et du miel, dont la douceur se change en amertume dans les mauvais estomacs, et qui se corrompent plus aisément que d'autres viandes plus grossières. On prostitue si souvent ces termes d'amitié, d'esclavage, de service, d'adoration et de respects, que, quand on voudrait exprimer une passion bien violente, on ne saurait où trouver d'autres termes.

Enfin si nous croyons que ce soit une chose nécessaire de se voir de temps en temps pour entretenir l'amitié, et de ne pas négliger de nous en donner des témoignages réciproques dans les rencontres, n'avons-nous pas assez d'autres occasions de nous fréquenter? les mariages, les accouchemens, les maladies et la mort des amis, les retours de voyage, les changemens de logis, et mille autres conjonctures que nous formons nous-mêmes, nous en fournissent assez, sans affecter encore de renouveler nos protestations au commencement de chaque année.

Nous nous laissons emporter à la cérémonie, et nous y avons plus d'attachement qu'au solide; et je ne doute pas qu'il ne soit bien difficile et presque impossible de nous faire perdre cette coutume. Il faudrait un arrêt des magistrats pour l'abolir, de même que l'empereur Tibere fut obligé d'en faire un, pour corriger l'abus qui s'y commettait. Les anciens habitans de l'île de Crète, voulant donner une malédiction à quelqu'un, souhaitaient que les dieux l'engageassent en quelque mauvaise coutume, reconnoissant la difficulté qu'on avait à s'en dégager : et Platon reprenant un enfant qui jouait aux noix : Tu me reprends de peu, dit l'enfant : La coutume, lui répondit Platon, n'est pas peu de chose. En effet, les philosophes disent que la coutume passe en nature : et de même qu'on ne saurait chasser une inclination naturelle, qu'elle ne soit toujours prête à revenir; aussi n'est-il pas facile de faire ce que dit un comique :

Est-on accoutumé, qu'on se désaccoutume.

« Qu'est-ce qu'on pensera de moi, dira quelqu'un, si je n'use » pas de cette civilité avec mes parens? Ils croiront que j'ai » quelque animosité contre eux, ou du moins ils s'imagineront » que je les méprise. Je ne veux pas affecter la singularité, et il » est de toute nécessité de faire comme les autres. » Faites-en donc ce qu'il vous plaira; je ne prétends pas être l'arbitre de vos actions; je voudrais seulement, si j'avais quelque droit à les censurer, qu'on ne se rendît pas cette civilité comme indispensable, et qu'on n'affectât pas tant de suivre tous les procédés du vulgaire, qui n'ont la plupart aucun autre droit que celui qu'ils peuvent alléguer, que cela s'est fait de tout temps, et que la coutume leur sert de titre.

Pour moi qui suis persuadé qu'il est quelquefois bon de s'écarter de la presse, pour n'en être pas accablé, j'ai cru que je n'avais pas moins de droit de découvrir ma pensée sur ce sujet, puisque cela n'oblige personne à changer de sentiment, si la vérité ne le persuade, ou même si l'incommodité de recevoir et de rendre ces visites inutiles ne l'engage à les désapprouver. Il me suffit d'avoir montré le peu d'utilité que la société civile des hommes peut retirer de ces protestations qui ne se font que par forme, la superstition sur laquelle elles sont appuyées, aussi-bien que les Étrennes; et ce mot seul de superstition nous en doit détourner, puisqu'il est honnête d'en abolir même les ombres les plus légères, et d'en effacer jusqu'aux moindres traits.

César ne voulait pas seulement que sa femme ne fût pas criminelle, mais il voulait aussi qu'elle fût absolument exempte de soupçon : de même, s'il est permis de comparer les choses saintes aux profanes, l'Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ, a intérêt d'être non seulement sans crime, mais en doit éviter les moindres soupçons.

Voilà, Monsieur, ce qu'un jour ou deux de chambre, qu'il m'a fallu tenir pour quelque indisposition, m'ont donné de loisir pour vous entretenir. J'ai suivi en ce sujet le dessein d'un docteur de Paris, qui a fait, ces années passées, un Traité du Paganisme du Roi-boit, ou des Rois de la Fève : je ne sais pas la manière dont il s'y prend, ne l'ayant pas encore vu; mais il me suffit que tout ce que j'ai avancé soit soumis à votre jugement, vous priant de croire que, comme je vous connais très-éclairé dans l'histoire et dans les matières d'antiquité, aussi ferai-je gloire de recevoir vos pensées pour règle des miennes, et vous témoignerai, non seulement dans cette rencontre, mais aussi dans toutes celles que vous me présenterez, que je suis avec profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. Spon, D. M.

(1) Festus, lib. 10.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

SUPPLÉMENT.

LE SEMEUR.

DE L'IMPRIMERIE J.-A. BOUDON,
RUE MONTMARTRE, 131.

LE SEMEUR,

Journal Religieux,

POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE

ET LITTÉRAIRE.

Le champ, c'est le monde.
MATTH. XIII. 38.

TOME QUATRIÈME.

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1835.

PARIS.

AU BUREAU DU SEMEUR, RUE BLEUE, N° 5.

1835.

TABLE
DU TOME QUATRIÈME.

Du 1er janvier au 31 décembre 1835.

Pages.

REVUE POLITIQUE.

REVUE JUDICIAIRE.

ÉTUDES RELIGIEUSES ET POLITIQUES

Pages.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SCIENCES NATURELLES ET POLITIQUES.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

PHILOSOPHIE MORALE.

CONTROVERSE CATHOLIQUE.

FIN DE LA TABLE.

TOME IVe. — No 1. 7 JANVIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Goers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES DERNIÈRES DISCUSSIONS DE LA CHAMBRE.

La discussion qui vient de se terminer, à la chambre des députés, par l'adoption ou plutôt par le non-rejet de l'amendement de M. Moreau, a eu tous les caractères de ces débats qui se renouvellent deux ou trois fois dans chaque session, et dans lesquels on met en cause les hommes, les principes et les choses. C'est à la fois la chambre qui tâte le pouls au ministère, et le ministère qui tâte le pouls à la chambre. On dirait que les partis sentent le besoin de recommencer à lutter, après avoir, pendant quelques jours, repris haleine ; ils n'espèrent pas de vaincre en une seule fois ; mais ils veulent mutuellement s'affaiblir, en se harcelant fréquemment. Tout le monde croit trouver son profit à cette tactique ; en effet, en France, un beau discours fait beaucoup oublier ; on dirait qu'on a davantage, chez nous, la mémoire des mots que celle des choses. Se battre à coups de discours s'appelle se faire bonne guerre. La qualité essentielle de l'homme politique est d'être bon orateur. Voulez-vous savoir si tel personnage a des chances de se maintenir ou d'arriver aux affaires, informez-vous avant tout comment il sait parler. Comment en effet refuser quelque confiance à qui vous force, chose difficile ! à l'écouter et à l'admirer?

Tel étant le caractère de la chambre, parce que tel est le caractère de la nation, on ne peut s'étonner de l'importance qu'on attache à ces discussions solennelles qui, après tout, éclaircissent ordinairement fort peu la question qu'on agite. Dans les débats qui viennent d'avoir lieu, on a suivi l'ancien usage. Les députés qui y ont pris part ont, à peu d'exceptions près, négligé le projet de loi pour faire du personnalisme. Tel vous cite à la tribune un écrivain aujourd'hui ministre avec autant d'à-propos que Louis XVIII en savait mettre à citer Cicéron ; tel autre vous trace un chapitre d'histoire contemporaine, ou quelques pages de biographie, pour vous prouver les inconséquences des peuples ou les contradictions des individus ; puis on déclare que la cause est entendue, et l'on passe au scrutin.

Nous n'approuvons pas certes cette manière de discuter ; mais, s'il faut l'attribuer à l'animosité des partis et au désir de renverser à tout prix ses adversaires politiques, il faut convenir aussi qu'elle renferme un haut enseignement pour les hommes qui se jettent dans la mêlée des affaires. A quelque parti qu'ils appartiennent, ils doivent s'attendre à voir leur vie examinée, leurs antécédents pesés, leurs opinions contrôlées. Chaque mot qu'ils disent, fût-ce dans l'entraînement de la discussion, chaque phrase qu'ils écrivent, fût-ce sous l'impression et sous le prestige des événements, chaque acte auquel ils se livrent, appartiennent au public et leur seront rappelés, quand on pourra s'en servir comme reproche ou comme accusation. La probité politique devient ainsi une nécessité politique. Dans la vie publique comme dans la vie de famille, les intérêts sont du côté des devoirs, et l'homme qui veut suivre la carrière épineuse des affaires apprend, par l'histoire de ceux qui l'ont précédé, que sa principale étude doit être d'agir de manière à ne devoir jamais craindre d'être appelé à rendre compte.

La chambre a adopté l'amendement de M. Moreau. Les 13 voix en sus de la majorité absolue acquises au ministère offrent un chiffre trop insignifiant pour que le gouvernement puisse voir dans le résultat du scrutin une honorable con-

firmation du vote sur l'ordre du jour motivé. Il faut plutôt en conclure que les incertitudes de la chambre que nous avons signalées dernièrement, continuent, et que, vacillante et mobile, elle n'est pas encore divisée en fractions nettement dessinées, dont une même pensée politique rallie les membres. Il est probable aussi que la voix de l'humanité s'est fait entendre plus haut dans quelques cœurs que les arguments des partis, et que ces longs mois de souffrance auxquels les prévenus ont été arbitrairement soumis et que la loi nouvelle tend à prolonger encore de plusieurs autres mois, auront paru plus éloquents à plusieurs que les plus éloquents orateurs. Nous souhaitons qu'il en ait été ainsi; car, après tout, il n'est pas de meilleure justice que celle qui désire mettre un terme à une injustice que la loi consacre, mais que la conscience réprouve; et la détention indéfinie de simples prévenus n'a que trop ces tristes caractères.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La dissolution du parlement anglais a été arrêtée dans le conseil tenu à Brighton, le 29 décembre. Le même jour, une proclamation royale a été publiée à ce sujet par la gazette officielle. Les chanceliers de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ont ordre d'expédier des *writs*, afin de convoquer un nouveau parlement, et afin que les lords spirituels et temporels, et les communes qui doivent en faire partie, soient ducment élus et puissent siéger. Les *writs* devront avoir leur plein effet le jeudi 19 février prochain. Le mouvement électoral a commencé. Les tories et les réformistes font des efforts inouïs pour assurer à leurs partis le plus grand nombre d'élections possible. Jamais peut-être lutte semblable n'aura été plus vive.

Les chambres portugaises ont été prorogées, le 18 décembre, jusqu'au 19 février par la jeune reine, qui a prononcé, à cette occasion, un discours où elle a rappelé les événements importants pour le Portugal qui ont marqué les derniers mois. Elle a exprimé l'espoir que les cortès pourront s'occuper bientôt des lois régulatrices qui doivent développer et mettre en pratique les principes de la charte constitutionnelle, donner de l'unité et de la régularité au système judiciaire et administratif du royaume, améliorer ses ressources financières, développer les branches de la prospérité publique les plus importantes, et faire sentir aux Portugais tous les salutaires effets qu'ils peuvent et doivent attendre de leurs nouvelles institutions.

La garnison d'Irun a fait sur Vena une sortie dans laquelle les carlistes ont perdu quelques hommes. Zumala-Carreguy est dans les environs de Vittoria, où il s'efforce de faire des levées. Don Carlos est à Jln'ci; il doit se réunir à Guilbade, à Leysa.

Le ministre de Naples en Suisse, M. le baron de Tschudi, vient de recevoir l'ordre de quitter la confédération sans délai, avec tout le personnel et le matériel de la légation. Il a remis immédiatement ses lettres de recréance au directoire.

Le maréchal Marmont est arrivé à Alexandrie, en Egypte, porteur d'un passeport autrichien.

On annonce qu'une insurrection a éclaté en Albanie. Les Albanais ont refusé obéissance à la Porte et ont partout chassé les autorités turques. Ils demandent, d'après une ancienne promesse, ou l'indépendance comme la Grèce, ou l'incorporation à cet état, en se réservant la jouissance de certains priviléges. Les insurgés sont déjà maîtres de plusieurs places fortes, entre autres de la forteresse de Berat, devenue le centre de leurs opérations, et où ils ont établi un gouvernement provisoire. Une division d'Albanais a marché sur Janina. Taphil-Mugis occupe Perali avec 6,000 hommes.

L'affaire de Carthagène est terminée à l'amiable. M. Barrot a été réinstallé, le 21 octobre, en qualité de consul.

Le préfet du Bas-Rhin ayant établi, à propos des élections communales, une nouvelle répartition de Strasbourg en sections, qui a provoqué, de la part de 22 membres du conseil municipal sur 29, une pressante réclamation, dont le préfet n'a pas tenu compte, le maire de cette ville, M. de Turckheim, a arrêté que les réunions des colléges, annoncées pour le 28 décembre et jours suivans, n'auraient pas lieu, et qu'une nouvelle fixation de jours serait faite par arrêté ultérieur. Mais, le lendemain, le préfet a publié dans les journaux une lettre, dont le but est de « déclarer formellement qu'il est tout-à-fait étranger à l'avis » au moins extraordinaire publié par le maire. » On ne sait encore comment se termineront ces fâcheux démêlés.

Il est question de la prochaine réadmission à l'Ecole Polytechnique des élèves licenciés, il y a quelques semaines.

Après une discussion longue et animée, la chambre des députés a rejeté à la presque unanimité l'amendement de la commission qui proposait pour la chambre des pairs une salle définitive évaluée à 1,280,000 fr. Elle a adopté un amendement de M. Moreau ainsi conçu : « Il est ouvert au ministre de l'intérieur un crédit de 360,000 fr. sur l'exercice de 1835 pour » faire les dispositions nécessaires à l'instruction et, s'il y a » lieu, au jugement du procès dont la cour des pairs est actuellement saisie. » Sur 390 votans, 209 suffrages contre 181 ont été acquis à la loi; c'est 13 voix de plus que la majorité absolue.

La chambre a commencé à discuter le projet de loi relatif au monopole du tabac. Le gouvernement demandait que le droit exclusif de fabrication attribué à l'Etat fût prorogé de dix ans; mais la chambre a adopté un amendement de la commission qui n'ajoute que cinq ans à sa durée.

POÉSIE.

Exil et Patrie, par M. Achille Duclésieux. Paris; 1834.
Chez Eugène Renduel. Prix : 7 fr. 50 c.

M. Achille Duclésieux a déjà publié un recueil intitulé : l'*Ame et la Solitude*. En voici un autre qui se nomme : *Exil et Patrie*. L'exil, ce n'est pas, comme on le pourrait croire, un bannissement politique, une proscription; c'est le pélerinage terrestre de l'auteur. La patrie, ce n'est pas le toit paternel, le sol natal; c'est le monde à venir. J'ai compris la chose après avoir lu les poésies de M. Duclésieux. Autrefois le titre expliquait le contenu du livre, maintenant le livre est chargé d'expliquer le contenu du titre; il ne s'agit que de s'entendre. Est-ce l'un des progrès du siècle que ce grandiose des étiquettes et ce clair-obscur des enseignes? Cœur et monde, amour et foi, rêverie et douleur, mystère et tristesse, j'abandonnerais cette pompeuse phraséologie, si j'étais poète, aux vaudevilles et aux mélodrames. Le clinquant ne sied qu'à l'affiche des petits théâtres; en matière sérieuse, rien n'est de meilleur goût que la simplicité.

Les poésies de M. Duclésieux sont des improvisations en vers. On s'aperçoit à chaque strophe de la hâte extrême avec laquelle il jette ses rimes les unes sur les autres. Il n'embrasse pas son sujet d'une étreinte virile et féconde; il l'effleure en courant. Son inspiration est capricieuse, vagabonde, incertaine; ses idées sont décousues et s'arrêtent inachevées; ses images se heurtent, s'entrechoquent, se tiraillent en tous sens et forment, dans leur confuse mêlée, un étrange cliquetis de sons disparates. L'auteur ne prend guère la peine de suivre sa pensée; il suit ses mots et marche avec eux au hasard, selon les accidents de la rime ou de la période. Sans être dans le secret de la composition de M. Duclésieux, je m'assure qu'il aligne aisément cent cinquante à deux cents vers dans une bonne journée. On appelle cela, par le temps qui court, de la spontanéité.

Notre siècle prétend avoir fait cette admirable découverte ; mais l'honneur ne lui en appartient pas, et je lui conseille d'ôter ce fleuron de sa couronne. Il y avait, du temps d'Euripide, un poète qui disait avec orgueil : Je compose trois cents vers en me tenant sur un pied. — Ils valent ce qu'ils vous ont coûté, répondit Euripide. L'homme aux trois cents vers sur un pied n'était-il pas un poète spontané du premier ordre ?

Dans sa course aventureuse et rapide, M. Achille Duclésieux rencontre parfois une belle image, une heureuse expression, une pensée de douleur ou d'espérance qui éveille de longs souvenirs. Il entend les mille voix de la nature, la voix du soleil qui s'éteint à l'horizon, la voix des astres lointains qui brillent dans l'espace, la voix des flots qui grondent sur les bords de l'Océan, la voix de l'oiseau qui chante sous de verts ombrages, la voix des tombeaux qui murmurent des révélations austères, et tant d'autres voix qui ne frappent jamais l'oreille pesante de la multitude. Quelques-unes des pages de M. Duclésieux m'ont rappelé l'*idéal* de Schiller, où il se représente, dans les beaux jours de sa jeunesse, plein d'ardeur et d'enthousiasme, réchauffant le monde inanimé sur son cœur, écoutant le langage de la solitude et l'harmonie du firmament, créant un univers tout entier avec ses soleils, ses innombrables habitants et sa riche parure. L'auteur d'*Exil et Patrie* paraît avoir en lui le germe d'un poète, et c'est ce qui doit faire déplorer d'autant plus les négligences de sa composition. Il a des ailes pour planer au haut des airs, mais il ne veut pas faire l'effort de s'y élever et de s'y soutenir; il tourne, sans règle et sans but, entre quelques idées comme s'il était sous les barreaux d'une cage inflexible. Vous retrouvez partout, dans le livre de M. Duclésieux, les rêves et les grèves, la brume et l'écume, ses jeunes années qui s'en vont fanées, sa coupe remplie de pleurs et ses mystérieuses douleurs. Les mêmes idées reviennent sans cesse ; on dirait que sa lyre n'a qu'une corde. Après qu'on a lu trois ou quatre cents vers, le livre vous tombe des mains, et l'on éprouve une sorte de fatigue et d'accablement, comme il arrive après qu'on a long-temps écouté un bruit monotone ou fixé les yeux sur un paysage uniforme et décoloré.

Mais hâtons-nous de considérer les poésies de M. Duclésieux sous un autre aspect. Nous avons parlé du versificateur et du poète; il faut parler aussi de l'homme et du croyant. M. Duclésieux appartient à l'école de MM. Chateaubriand et Lamartine; sa pensée est religieuse; il se souvient de Dieu et de l'éternité; il atteste sa foi au monde à venir; il exprime l'espérance d'un glorieux réveil. Oserai-je dire, cependant, que les sentiments religieux de l'auteur m'ont inspiré plus de peine que de joie ? Ils m'ont paru vagues, indécis, ne sachant où se prendre, ne produisant rien qu'une tristesse amère et de sombres inquiétudes ; j'ai cru y voir (et puissé-je m'être trompé) une nouvelle forme de scepticisme, un doute fatal, avec la seule différence que les incrédules s'en applaudissent, et que M. Duclésieux s'en afflige. Ce n'est plus une négation arrogante, effrontée, se glorifiant de ses blasphèmes et poussant un long cri de fureur contre Dieu ; mais c'est peut-être encore une négation qui se fait illusion à elle-même, qui trompe le vide qu'elle ressent par des rêves et des mots, qui s'étourdit par les prestiges de l'imagination, qui ne cesse de crier : Je crois ! j'espère ! pour ne pas entendre la voix terrible qui lui répond : Non, tu ne crois pas, et tu n'espères plus rien !

L'analyse de deux ou trois pièces de M. Duclésieux expliquera comment j'ai été conduit à cette hypothèse, qui n'est, du reste, qu'une simple opinion personnelle que je serais heureux de voir démentie. Je choisirai les sujets qui semblaient exiger plus particulièrement la manifestation d'une forte croyance religieuse. Voici, d'abord, une pièce intitulée : *Qu'est-ce que l'âme?* Mon âme, dit l'auteur, est la feuille qui tombe et roule en un profond désert; elle est comme une ombre vaine qui tombe froide à l'horizon ; c'est une brûlante haleine ; c'est un fleuve fier de son onde; c'est la rame d'un esquif; c'est un météore, une flamme qui voudrait tout dévorer ; c'est un écho sonore aux célestes accents ; c'est une flamme sur un autel ; c'est le reflet de la lampe qui s'éteint le soir dans un temple. Enfin l'auteur s'écrie :

> J'ignore ce que c'est... Mais c'est force, espérance,
> Foi dans la vie et dans la mort ;
> C'est un bras nerveux qui balance
> L'ancre avant qu'il la jette au port !
> C'est sur la montagne un grand arbre,
> C'est sur la mer un pic de marbre
> Où couvent les oiseaux du ciel.
> C'est un vaste éclat du tonnerre;
> C'est sur les brouillards de la terre
> Un resplendissant arc-en-ciel.

Laissons de côté l'incohérence des images qui ne justifie que trop notre critique du poète, et demandons au croyant s'il pense avoir parlé dans cette pièce en homme religieux. Retranchez quelques mots bien vagues sur l'immortalité, quelques figures empruntées à la lampe de l'autel et à l'encens de la prière, que restera-t-il ? Le doute d'un sceptique qui ne sait rien de son âme, et qui cherche à la représenter sous des symboles matériels.

Passons à un autre sujet : *Le temple*. C'est l'une des meilleures pièces du recueil, la plus remarquable peut-être, comme œuvre de poésie ; on y trouve de magnifiques images revêtues d'un style énergique et puissant ; vous croyez entendre un écho de la lyre de Lamartine. Mais qu'est-ce que M. Duclésieux cherche, admire, aime dans le temple ? Il aime le nom de Jéhovah glorieux comme un mystérieux soleil ; il aime l'élan de mille voix qui montent ensemble comme le roulis des mers; il aime les moments d'éclat et de silence, le chant sévère et lent de l'orgue qui vient comme un écho du ciel ; il aime les fleurs, les faisceaux de lumières, les tourbillons d'encens, les blancs séraphins qui se voilent le front aux côtés de l'autel, le pontife qui reste seul debout et le peuple qui s'incline. Voilà tout ce qui parle au cœur de M. Duclésieux dans un temple chrétien ! Puis il appelle les vieillards, les humbles femmes, les pauvres abandonnés à se courber sous la voûte des vieilles basiliques, et il entend sortir des antiques dalles une voix qui se mêle au bruit du monde, et qui s'écrie : Songe, erreur, vanité !

Suivons encore l'auteur près du tombeau d'une jeune fille. Que va-t-il lui dire ? et quelles pensées agiteront son âme ? Il regrette de voir le temps effacer le nom inscrit sur le mausolée; il invite les compagnes de la jeune fille à s'en aller au loin cueillir des fleurs ; il se souvient qu'elle fut belle aussi, et que son front fut couronné de roses; il lui demande quel ange a fermé sa paupière, et s'il est une voix qui réponde à la terre du haut du céleste séjour.

> Dis-moi quelle vague inconnue
> Se soulève à ton souffle pur ;
> Quelle lumineuse avenue
> S'entr'ouvre à tes ailes d'azur ?
> . . . .
> O beau lis ! honneur de la plaine,
> Calice éclatant de blancheur,
> Qui parfumais de ton haleine,
> Où donc est aujourd'hui ta fleur ?
> Voici du gazon, une pierre,
> Un nom qu'une douleur amère,
> Que le temps efface à moitié...
> O jeune fille au teint de rose !
> De toi n'est-il plus autre chose

Qu'un seul souvenir de pitié?
N'es-tu plus qu'une ombre livide
Au cœur qui t'aime et qui gémit?
Qu'une poussière froide, aride,
Que recouvre l'affreux : Ci-gît?...
Jeune fille à tant d'espérance,
A tant d'amour et d'innocence,
A tant d'élans d'âme vers Dieu!
Faut-il donc, d'une voix farouche,
En passant, glacé sur ta couche,
Te dire pour dernier adieu :
Elle est morte! . . . .

Les réflexions se pressent en foule après l'analyse de ces divers fragments. J'y cherche le langage de la foi, et je ne sais y entendre que les plaintes du scepticisme accompagnées de quelques fantastiques aspirations vers le ciel. Rien ne révèle dans le recueil de M. Duclésieux des croyances positives et profondes; ce sont de vagues rêveries, des paroles mystiques bientôt suivies de pensées tout-à-fait mondaines, des élans d'imagination, de vaporeuses extases, des transports d'enthousiasme pour les vieilles cathédrales et pour la chapelle solitaire avec sa croix blanche sur le bord du chemin; au fond de tout cela, nulle haute et ferme espérance, nul sentiment réel de piété. Le doute, un doute amer, poignant, qui se hait et se déchire en vain, c'est le dernier mot de cette religiosité sans nom.

Aussi M. Duclésieux est triste, et il aurait pu prendre pour épigraphe de son livre le vers où il dit : *Je pleure, je pleure sans cesse.* Il n'a que des larmes dans les yeux, et dans le cœur un ver qui le ronge, un serpent qui le mord, une flamme qui le brûle, un fardeau qui l'oppresse, un dard qui le tue. Son âme,

C'est le foyer vide de flamme,
Où la cendre flotte au hasard;
C'est l'urne fêlée, inutile,
C'est la plante sèche, stérile,
Qui ne veut plus rien du soleil :
C'est l'os tout souillé de poussière,
Qui gît là dans le cimetière,
Attendant le jour du réveil.
. . . .
Toujours je me retrouve et plus sombre et plus seul;
C'est sur mon front flétri comme un pâle linceul
Où semble attachée une rose;
C'est un rêve troublé, c'est un souffle de nuit,
Qui passe sur mon cœur, le broie et le détruit.
. . . .
Je cherche où reposer mon cœur, hélas! trop lourd,
Et j'entends tout auprès comme un brisement sourd :
Je vois fuir des débris de songe.

Il est inutile de multiplier les exemples; ce qu'on vient de lire suffit pour montrer que M. Duclésieux est habituellement saisi d'une tristesse pleine d'amertume, et qu'il est écrasé sous le poids des noirs fantômes de son imagination. Serait-ce tout simplement une fiction de poète? Je ne puis ni ne dois le supposer; car le livre de M. Duclésieux deviendrait alors, non seulement une conception vaine et vide, mais un indigne mensonge. Cette profonde et perpétuelle douleur est donc une réalité : nouvelle preuve du scepticisme involontaire de l'auteur. Ses âpres tortures de cœur et d'âme sont filles du doute, filles des joies trompées du monde, filles des illusions évanouies, filles de tout ce qu'on voudra, mais elles ne sont point filles de la Religion. Il y a, je suis loin de le contester, une tristesse éminemment religieuse, qui naît du sentiment de nos grandes misères, de nos criminelles et longues révoltes contre Dieu. Cette tristesse arrachait à saint Paul le cri d'angoisse : Qui me délivrera de ce corps de mort? Cette tristesse poursuivait saint Jérôme dans la grotte de Bethléhem où il s'accusait d'avoir encore de coupables pensées. Cette tristesse accompagnait M. de Rancé dans les solitudes de Parseigne et dans l'abbaye de la Trappe. Mais ce n'est pas du tout la tristesse de M. Duclésieux; il ne dit pas un mot de ses fautes et de ses offenses contre le Seigneur; il ne se reproche pas d'être, comme nous le sommes tous, un misérable pécheur, digne de la condamnation éternelle, et n'ayant d'autre espérance que dans le sang expiatoire de Jésus-Christ; il regrette je ne sais quoi, je ne sais quelles fleurs qui sont fanées, je ne sais quelle ivresse des festins, je ne sais quel amour de femme, je ne sais quels puérils songes de bonheur. Et il se frappe le front, il se tord les mains, il est baigné d'une froide sueur, il sourit à sa coupe de fiel... Pitié! pitié, ô mon Dieu! pour cette incrédulité recouverte d'une ombre de religion!

Et qu'on le remarque bien, je ne me suis guère occupé jusqu'ici que d'examiner s'il y a dans le recueil de M. Duclésieux quelque trace de foi religieuse, dans le sens le plus large du mot. Que serait-ce donc si j'y cherchais l'expression de la foi chrétienne? L'auteur parle-t-il de ces grandes vérités hors desquelles il n'y a plus de Christianisme? Qu'est-ce que croit le poète sur l'origine de l'homme, sur sa chute, sur sa responsabilité morale, sur les rapports entre Dieu et lui, sur le sacrifice du Dieu-Sauveur, sur la réconciliation de la créature avec son Juge suprême, en un mot, sur toutes les questions qui sont à la base et au faîte de l'Evangile? Le livre de M. Duclésieux n'en dit rien; çà et là peut-être une idée qui semble venir au bord du Christianisme, et qui s'en éloigne aussitôt pour se perdre dans une fantastique rêverie. Quand M. Duclésieux nomme la croix, il s'agit d'une croix de bois ou de pierre sur un tombeau; le symbole émeut son imagination, mais l'objet du symbole est absent de son âme. S'il pense à l'éternité, il y voit des fleurs, de l'azur, des parfums, que sais-je? mais il n'y voit pas son adorable Rédempteur. Jésus-Christ est comme non avenu dans les poésies de M. Duclésieux. Certes, il est facile de prévoir une objection banale qu'on ne manquera pas de nous adresser. Un recueil poétique, dira-t-on, n'est pas un traité de théologie; une ode n'est pas une formule du Concile de Trente; laissez chaque chose à sa place : la scolastique dans les thèses du séminaire, et l'enthousiasme dans les dithyrambes. Je le veux bien; mais il n'en est pas moins vrai que le poète qui s'attache aux plus petites choses et se tait complétement sur ses misères morales, qui raconte les plus frivoles accidents et oublie les remords de sa conscience, qui fait des vers pour la mousse des champs, pour l'écume des flots, pour la brise du soir, et n'en fait pas un seul pour Jésus-Christ, que ce poète-là n'est point un poète chrétien. De l'abondance du cœur la bouche parle, a dit l'Homme-Dieu; de l'abondance du cœur aussi le poète s'inspire. Lorsque le Christianisme ne se trouve pas dans ses chants, il faut en conclure qu'il n'existe pas dans son cœur.

Ces réflexions se sont étendues sous ma plume, parce qu'elles traitent d'un sujet plus grave qu'il ne le paraît au premier abord. Il ne s'agit pas seulement des œuvres de M. Duclésieux, mais de toute une école de jeunes gens qui s'égarent, on doit le craindre, dans une route déplorable au terme de laquelle ils ne rencontreront qu'un abîme. Ces jeunes gens se présentent avec une entière bonne foi comme de fervents catholiques; ils observent avec zèle, du moins pour la plupart, les cérémonies extérieures de la religion; ils admirent dans les basiliques du moyen-âge les tableaux, les statues, les vêtements des prêtres, l'éclat des ornements, les vitraux coloriés, les pierres dentelées, les colonnes majestueuses, les ogives noircies par la main du temps; ils se plaisent au sombre aspect des ifs dans un cimetière, aux naïves légendes, aux souvenirs de deuil et de mort; ils s'extasient devant les idées poétiques de Dieu, de l'immortalité, des anges, des séraphins, surtout quand

ces idées prennent un corps dans les peintures de Raphaël et de Michel-Ange. En dernière analyse, leur divinité, c'est l'art; leur religion, c'est la poésie de la religion. M. de Chateaubriand, qui sans doute a exercé une salutaire influence, n'est pas étranger à cette fatale erreur; son *Génie du Christianisme* n'est que le Christianisme réduit par l'improvisation à l'état de vapeur, et beaucoup de jeunes gens ont confondu l'ombre avec la réalité. Des doctrines du catholicisme ils ne veulent rien savoir; de ses enseignements moraux, pas davantage; et si Pascal ou Bossuet lisaient les écrits de ces nouveaux catholiques, ils ne reconnaîtraient plus le moindre vestige de la foi chrétienne; ils demanderaient peut-être pourquoi ces artistes et ces poètes osent prendre le nom de catholiques. Les rationalistes allemands, qui croient à peu de chose, sont des chrétiens éminents à côté des adeptes de cette école bien plus littéraire que religieuse, quoiqu'elle prétende être plus religieuse que littéraire.

Ce n'est point par esprit de critique, sentiment qui serait puéril dans une si haute discussion, mais c'est pour accomplir un devoir que j'ai écrit cet article. Depuis long-temps les vrais amis de l'Evangile, soit catholiques, soit protestants (car il n'y a rien qui tienne ici aux différences des deux communions) gémissent de voir des jeunes gens sincères, éclairés, généreux, pleins d'ardeur et de bon vouloir, se consumer dans des illusions stériles, et négliger les doctrines vitales de la religion chrétienne, pour s'abandonner à l'ivresse des plus perfides émotions. Il y a même en cela quelque chose qui épouvante, lorsqu'on se rappelle que les derniers sectateurs de la mythologie grecque, au cinquième siècle, poétisaient leurs croyances tout comme les jeunes catholiques de nos jours poétisent les leurs. C'était le cri suprême, l'agonie du polythéisme expirant; il s'évapora dans le creuset de l'imagination. Quel présage pour notre foi! quelle effrayante ressemblance! Mais heureusement cette nouvelle agonie ne menace que le catholicisme dans sa partie la plus matérielle : au-dessus et au-delà l'Evangile subsiste, et la Parole de Dieu nous atteste qu'il ne passera point.

ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

DES AVANTAGES QUE PRÉSENTE A LA PHILANTHROPIE CHRÉTIENNE LE PRINCIPE DE LA CIRCONSCRIPTION LOCALE DANS LES VILLES (1).

Il arrive souvent dans les grandes et dans les petites villes, lorsqu'une société philanthropique s'y établit en vue d'un objet déterminé, qu'elle étende ses opérations à la population entière. C'est ce que font généralement les sociétés de secours et celles qui se proposent de répandre l'instruction. On peut prendre pour exemple des premières, une société pour le soulagement des indigents malades, et comme exemple des secondes, une société fondatrice d'une école du dimanche. On verra, dans la plupart des cas, ces sociétés, au lieu de concentrer leurs travaux dans le cercle d'un district ou d'une section de la ville, les étendre sur tous les points de sa surface et ne s'arrêter à d'autres limites qu'à celles de son enceinte.

Nous ne nous proposons pas d'examiner ici l'utilité de ces deux espèces de sociétés; quoique dans les remarques qui vont suivre nous ne nous attachions qu'à la dernière, ce n'est pas en vue d'apprécier, pour le moment du moins, les écoles du dimanche, mais c'est afin de développer, en parlant d'elles, un principe de conduite dans les efforts philanthropiques, que nous nommerons *le principe de la circonscription locale dans les villes*.

Ce principe est méconnu par la plupart des sociétés pour les écoles du dimanche que nous connaissons. Les maîtres qu'elles emploient résident indistinctement dans toutes les parties d'une ville, et les élèves sont indifféremment tirés de telle ou telle de ces parties. Or, nous soutenons que l'efficacité des travaux de chaque maître s'accroît de beaucoup; lorsqu'une circonscription locale lui est assignée. Essayons de faire comprendre par quelques développements le caractère précis et les effets du mode d'organisation que nous venons de recommander.

Le premier de ces effets que nous ayons à considérer est celui qui a lieu sur le maître lui-même. Il voit devant lui un champ de travail nettement tracé, et il se sent bien plus énergiquement pressé de visiter les familles qui y habitent, qu'il ne l'aurait été sous l'influence du système ordinaire. Lorsque la sphère d'action qu'il s'est assignée s'offre à ses regards sous une forme limitée et compacte, un mobile d'autant plus impérieux qu'il est plus distinct, le pousse à agir. Il se sent une sorte de droit de propriété sur les familles, et le fait même de l'agglomération de leurs habitations sert à fortifier en lui le sentiment de cette espèce de droit, en familiarisant en quelque sorte son esprit avec les haies et les bornes de chaque demeure. Il existe, sous le rapport de l'utilité pratique, une différence importante entre une tâche indéfinie et une tâche à l'accomplissement de laquelle on voit clairement qu'on peut arriver. L'une paralyse, l'autre anime les efforts. Ici, l'instituteur peut visiter les familles plus fréquemment et d'une manière moins dispendieuse qu'il ne le pourrait d'après le système ordinaire des écoles du dimanche, et par la même raison il peut leur donner des soins plus assidus. Il éprouve un charme toujours nouveau à sentir que ses relations avec les habitants de son district deviennent de plus en plus étroites, et dans la sphère qu'il s'est choisie, il exercera une influence salutaire et durable sur la population dont il s'occupe.

Le second avantage de l'organisation dont il s'agit est de provoquer l'assiduité des élèves. L'invitation qui leur est adressée a bien plus de puissance quand il s'agit de leçons hebdomadaires à leur donner dans le voisinage immédiat de leurs habitations, que s'ils devaient se rendre en un lieu éloigné, dans lequel on cherchât à réunir les enfants de tous les quartiers de la ville. La proximité n'est pas la seule cause qui assure l'assiduité des élèves. Il faut compter aussi pour beaucoup le contact des élèves entre eux. Ce que les enfants ne feraient pas isolément, ils le feront avec empressement s'ils sont réunis. Ce fait vient énergiquement à l'appui d'un autre avantage qui dérive du système de la circonscription locale; c'est que l'instituteur, non seulement recevra un bon accueil en visitant les familles, mais encore qu'il pourra, au moyen d'un très-petit nombre de tournées, compter au nombre de ses élèves non pas quelques enfants seulement, mais une assez importante majorité des enfants du district. De plus, s'il surveille soigneusement chaque absence qu'ils font, et s'il s'enquiert près de leurs parents de la cause qui l'a produite, il réussira, par l'exercice de ce contrôle, à rendre leur présence régulière.

Un troisième résultat de l'organisation locale, c'est l'in-

(1) Ce fragment, emprunté à une traduction encore inédite de l'*Economie civile et chrétienne des grandes villes*, du docteur Chalmers, nous a été obligeamment communiqué, ainsi qu'un autre morceau publié dans notre dernier numéro, par le traducteur de cet important ouvrage. Nous désirons que beaucoup de nos lecteurs se sentent pressés par les considérations si fortes qu'il contient, à rechercher, au commencement de cette année, le bien qu'ils peuvent faire, par leurs propres efforts, dans leur plus proche voisinage. On se rappellera peut-être qu'un de nos correspondants a développé, dans cette feuille, à propos des caisses d'épargnes, des vues qui se rapprochent beaucoup de celles du docteur Chalmers.

fluence qu'elle exerce sur la population du quartier. Le même lien qui unit le maître aux familles, unit aussi, quoique d'une manière moins étroite, les familles les unes aux autres.

Nous nous bornerons à cette rapide esquisse des principaux avantages qui résultent de l'application du principe de la circonscription locale, parce que nous sommes certains d'en avoir dit assez pour porter les véritables amis de l'humanité à tenter l'expérience que nous leur conseillons. Les heureux résultats qu'ont déjà obtenus plusieurs personnes dans le champ circonscrit qu'elles ont entrepris de cultiver, sont faits pour les encourager. Si leur exemple était suivi par chacune de celles qui se parent du titre de philanthropes, ou, pour mieux dire, si au lieu de se couvrir pompeusement de ce titre, on réunissait les précieuses qualités qu'il suppose et qu'on les appliquât au bien-être d'une localité déterminée, la société ne tarderait pas à s'en ressentir et à changer de face. Mais l'esprit dominant de l'époque oppose au bien qui devrait se faire, un obstacle difficile à surmonter. Il faut le reconnaître, une tâche isolée, telle que l'est celle que nous proposons, ne s'accorde pas avec la fureur de généraliser dont on est dévoré aujourd'hui. Travaillé par la manie des projets étendus, on ne s'intéresse guères à des plans qui ne promettent pas d'immenses résultats. Il semble qu'une vaste et forte organisation soit seule capable de porter des fruits nombreux. Toute personne imbue de ce triste préjugé refusera de s'occuper d'une œuvre qui ne concernera qu'une rue ou qu'une ruelle dans sa ville, parce qu'il lui paraîtra qu'il ne s'agit que d'une entreprise indigne de fixer son attention. Elle préférera concourir, avec beaucoup de collaborateurs, à la tentative gigantesque d'appliquer à toute une ville quelque plan largement conçu. De là les efforts auxquels nous devons souvent nous livrer pour affranchir un homme de cette tendance ambitieuse, avant que nous puissions obtenir de lui qu'il entreprenne sa tâche avec humilité et persévérance, qu'il oublie le tout pour se consacrer activement à l'une des parties spéciales de ce tout, et avant que nous réussissions à le satisfaire, en lui prouvant que s'il peut moraliser seulement un district de trois cents individus, il n'aura pas vécu en vain. Toute personne qui se résignera de la sorte à entreprendre une œuvre proportionnée à la faiblesse des facultés humaines, rencontrera bientôt une foule d'encouragements qui la réconcilieront avec la tâche restreinte qu'elle aura pris le sage parti de s'imposer.

Entre plusieurs exemples que nous pourrions invoquer à l'appui de notre opinion, nous citerons celui d'un honorable habitant de Glascow. Ses vues se tournèrent vers un district dont il résolut de s'occuper d'après le système que nous avons développé. Ce petit district comprend une population de 996 individus qu'il se mit d'abord à surveiller de très-près, et qu'il s'est tous étroitement attachés par les services bien entendus qu'il a cherché à leur rendre. Il a trouvé place, au sein de cette petite population, pour quatre écoles du dimanche qu'il a pourvues d'instituteurs de son choix. Désintéressés comme lui, ces hommes respectables ont voulu exercer gratuitement leurs utiles fonctions. Après six-huit mois, le nombre des écoliers s'élève à 110, ce qui est beaucoup pour le nombre des habitants. Notre pieux philanthrope a fondé aussi une caisse d'épargnes, dont la destination est de ne recevoir d'autres dépôts que ceux versés par les personnes qui habitent ce quartier resserré, ou qui travaillent dans ses limites. D'après cette légère extension apportée au plan primitif, la caisse peut satisfaire aux besoins d'une population de 1,200 personnes. Pendant la première année, le total des sommes déposées s'est élevé à 235 liv., 12 s. 3 d. (5,890 fr.) Durant le même temps, soixante familles de ce district ont ouvert des comptes avec la caisse. Ce résultat obtenu en une seule année prouve tout le parti qu'on peut tirer des dispositions de la classe ouvrière. Une caisse d'épargnes, établie pour la ville entière, n'aurait pas provoqué le dépôt du dixième de cette somme, de la part du district obscur dont nous parlons, et qui, grâce aux sages directions de la plus judicieuse bienveillance, est ainsi arraché avec tant d'énergie à toutes les misères qui assiégent une population agglomérée dans d'étroites limites. Voilà, ce nous semble, un succès remarquable de l'application du principe de la circonscription locale.

Nous voyons dans le livre de la Genèse, de quel petit nombre de justes il eut suffi pour sauver une ville entière de la destruction. On aime à reconnaître la puissance de l'activité humaine, à rechercher tout ce que peut faire un seul individu, lorsque cette activité est dirigée avec discernement et employée avec persévérance, et par dessus tout, à se convaincre qu'il ne faudrait qu'un certain nombre d'hommes de bien travaillant avec dévoûment dans la voie ouverte devant eux, pour délivrer toute une contrée des excès du vice et de la violence, et pour la placer définitivement au-dessus des atteintes de ces mille et mille désordres moraux ou politiques qui bouleversent les sociétés.

Il n'appartient d'envisager l'œuvre dans son ensemble qu'à Celui dont nous ne sommes que les agents et qui, selon sa volonté, assigne à chacun une tâche à remplir. Notre devoir consiste à suivre les directions de sa Providence et à accomplir, autant qu'il dépend de nous, l'œuvre qu'il a confiée à nos mains.

APOLOGÉTIQUE.

DE QUELQUES OBSTACLES A LA RÉACTION RELIGIEUSE.

Il est impossible de ne pas reconnaître l'existence et les progrès de la réaction religieuse que nous avons plusieurs fois signalée. La Bible, long-temps proscrite et dédaignée, reprend faveur aux yeux de beaucoup de gens; les idées chrétiennes commencent à se faire jour et à pénétrer dans quelques esprits; la foi devient, d'année en année et de mois en mois, un besoin plus vif et plus général. Les préjugés tombent peu à peu; les préventions se dissipent; on examine avec plus de calme, de sérieux et d'impartialité. Cependant, quand on compare la France avec d'autres contrées où le Christianisme fleurit et est en honneur, quand on voit combien les triomphes de la vérité y sont lents et difficiles à obtenir, combien le nombre des chrétiens y est, proportionnellement au nombre des habitants, petit et presque imperceptible, combien les conversions, les vraies conversions, les conversions non d'une opinion à une autre opinion, non d'une secte à une autre secte, mais du monde à Dieu, y sont rares, on ne peut s'empêcher de rechercher quelles sont les causes qui retardent parmi nous les progrès de la vérité. Elles proviennent sans doute en partie de ceux qui font profession de croire à l'Evangile; mais négligeant dans cette feuille de parler des obstacles dont ils sont responsables, nous nous bornerons à examiner ce qui, dans l'état actuel de la société, peut servir à rendre compte de l'éloignement de la majorité des Français pour les principes chrétiens.

Il ne s'agit pas ici des causes qui empêchent tous les hommes, quelque contrée qu'ils habitent, de croire à l'Évangile de Jésus-Christ, comme la corruption du cœur humain, son opposition naturelle à la révélation divine, l'empire des passions, la puissance de l'égoïsme, le joug de

l'opinion, la force de l'attachement au monde; nous voulons parler seulement des causes spéciales, particulières à la société au sein de laquelle nous vivons, et qui, venant s'ajouter, se superposer aux difficultés générales que nous venons de rappeler, les corroborent et augmentent la résistance qu'elles offrent à l'action du Christianisme.

S'il est vrai que les exemples sont d'autant plus contagieux qu'ils sont donnés par des personnes placées dans une position plus élevée, faut-il s'étonner du discrédit dans lequel la religion est tombée parmi nous et dont nous la voyons se relever, après l'espèce de ligue formée autrefois par presque toutes les sommités sociales, religieuses et savantes contre la foi chrétienne? Quand on a vu, pendant plusieurs siècles, des princes ne l'appeler à leur cour que pour se rassurer dans leurs déréglements, ne s'entourer de dévotion que pour endormir leur conscience au milieu de leurs débordements, et prendre à tâche, en quelque sorte, de prouver à leurs sujets qu'elle n'était qu'une dérision et qu'un mensonge; quand on a vu ensuite des ministres de cette religion décrépite et mensongère ne se servir d'elle que pour cacher leurs plans ambitieux; quand on a vu plus tard les littérateurs et les philosophes du siècle dernier recourir à cette parodie du Christianisme, pour battre en brèche et renverser sous les coups puissants de leurs sarcasmes et de leur ironie le Christianisme lui-même; et quand on sait enfin que l'homme naturel, tel que le péché l'a fait, est bien plus disposé à se faire fort des exemples qui peuvent l'affermir dans la mauvaise voie qu'à profiter de ceux qui seraient de nature à le diriger dans le bon chemin, y a-t-il lieu d'être surpris que l'Evangile soit si peu en honneur? Si la religion chrétienne compte si peu de sincères disciples en ce pays, c'est qu'on a pris son parti de ne pas la connaître, et si l'on s'est décidé à ne pas s'en enquérir, c'est qu'on l'envisage comme un système vieilli, usé, mort pour ne plus revivre. On ne se fait pas scrupule de la comparer à un vieil habit que l'on ne remettra jamais à neuf, à une monnaie antique qui n'a plus cours, à des ruines dont on ne recomposera pas un édifice. Et pourtant, savent-ils ce qu'ils rejettent et connaissent-ils ce qu'ils blasphèment, ces hommes qui se prétendent si bien instruits de la valeur du Christianisme? Ils ont pris pour la plupart le semblant pour la réalité, la caricature pour l'original; et si vous les interrogez sur la nature de l'Evangile, ils vous parleront de tout, excepté de ce qui constitue l'essence de la Parole de Dieu, de Christ sauvant les âmes de la condamnation éternelle par son sacrifice expiatoire, de Christ régénérant les âmes par son Esprit, de Christ vivant dans les âmes par sa grâce, de Christ les conduisant sur ses traces à la vie éternelle. Après cela, comment espérer qu'on sera lu, qu'on sera écouté sur le sujet du Christianisme, par des hommes qui estiment qu'on fait une œuvre tout au moins inutile en soutenant sa cause? Pour s'occuper de leurs affaires, pour cultiver leurs relations, pour s'informer des nouvelles du jour, pour se mettre au courant de l'événement le plus insignifiant, ils trouveront toujours de nombreux loisirs; mais pour étudier la Parole de Dieu, cette Parole qu'ils connaissent peut-être moins que les habitants des déserts de l'Afrique ou de l'Amérique, puisque ces païens n'en ont nulle idée, tandis qu'eux ils en ont de fausses idées, ils n'auront jamais une heure, une seule heure dans leur vie. Cette apathie morale, cet indifférentisme profond, fruit de la légèreté, de l'ignorance et de tristes préjugés, cette puissance d'inertie et de répulsion tout à la fois, est l'un des plus sérieux obstacles à la propagation des vérités chrétiennes.

Nous en trouvons un second dans le besoin qu'ont les Français de représentation, de pompes, d'émotions factices. La faculté qui s'est développée chez eux au préjudice des autres, c'est le goût; ce qu'ils aiment, ce qu'ils recherchent comme une condition essentielle en toutes choses, c'est le beau. C'est là ce qui leur semble devoir prédominer; le reste est mis en seconde ligne. Ce n'est pas seulement dans les arts, dans l'industrie, dans les divers perfectionnements que subissent les objets de second ordre, que se révèle chez eux cette prédilection exagérée pour ce qui se produit sous des formes poétiques et attrayantes; ils exigent ce caractère des choses qui, de leur nature, ne semblent pas le comporter, ou qui, du moins, ne peuvent l'admettre que comme qualité tout-à-fait accessoire, de la science, par exemple, du mérite, de la philanthropie, de la vertu elle-même. Le plus conséquent, le plus admirable des systèmes, la découverte la plus utile et la plus féconde en heureux résultats, l'œuvre la plus morale, s'ils ne sont premièrement et essentiellement beaux, excitent peu l'attention. Pour bien des gens, pour le grand nombre peut-être, le fond, la valeur intrinsèque des choses, n'ont qu'une importance secondaire; les dehors, l'habit, la manière de se présenter, la pose, sont beaucoup, sont presque tout. Serait-ce donc que le Christianisme se refuse à satisfaire ce besoin inhérent à l'âme humaine? nullement. Le Christianisme est, comme le Dieu dont il émane, la beauté éternelle, parce qu'il est la vérité éternelle. Il a des grâces, des attraits infinis, ineffables, inimitables, pour ceux qui lui ont soumis leur cœur. Mais il voile, il cache ses chastes et divines voluptés aux yeux de ceux qui mettent, dans leur estime et dans leurs affections, le beau avant le vrai, le plaisir avant le devoir, les jouissances de l'esprit, du goût, de l'imagination, avant la conversion du cœur. La doctrine chrétienne d'un Dieu manifesté en chair pour le salut des hommes pécheurs, qu'elle est grande! Comme elle dépasse et confond les plus hautes conceptions du génie! La vie chrétienne, la vie de la foi, la vie de l'amour, la vie du renoncement, qu'elle a de mystérieuses profondeurs, de célestes ravissements! Une âme qui se recueille, qui s'élève à Dieu sur les ailes de la prière, qui entretient un commerce habituel avec le ciel, qui méprise les grandeurs de la terre, parce qu'elle possède les titres de noblesse qui viennent de Dieu, qui se déprend facilement des choses du monde et des créatures, parce que Dieu est tout pour elle; une famille dont tous les membres, s'aimant en Dieu et pour l'éternité, consentent tous à une même chose, tendent tous à la perfection; une société de frères où règnent la paix et l'harmonie et où l'on ne connaît d'autre intérêt, d'autre ambition, d'autre rivalité, que de servir à qui mieux mieux le Maître commun, le Sauveur charitable qui a donné son sang et sa vie pour le salut de tous, voilà de toutes les poésies la plus sublime, si ce n'était pas de toutes les réalités la plus réelle. Mais pour que ces réalités de la vie chrétienne fussent vues, comprises, saisies par ce peuple, il faudrait qu'elles parvinssent à se faire prôner, à se mettre en scène, à se placer sous la protection de quelque célébrité du siècle, à sortir du cercle étroit et obscur de la vie privée, pour élever un théâtre à la vue du public. Or, comme elles ne pourraient se prêter à cette représentation, sans tomber aussitôt du monde des réalités dans celui de la vanité, des hauteurs du ciel et de la vie divine dans les régions basses et sombres des passions terrestres, c'est-à-dire, en un mot, sans cesser d'être, il y a impossibilité absolue à ce que la vérité transige jamais avec les affections corrompues du cœur humain, et à ce qu'elle se mondanise pour convertir le monde.

Un troisième obstacle qui paralyse les efforts des chrétiens pour propager la foi évangélique, c'est l'absence de convictions morales dans la masse de la nation. Comme les principes éternels et immuables des devoirs, soit envers Dieu, soit envers le prochain, soit envers nous-mêmes, si clairement révélés dans la loi morale de l'Ancien et du Nouveau

Testament, ne sont pas inculqués de bonne heure à l'enfance et ne forment pas la base de l'éducation de la jeunesse, il en est résulté que chacun s'est fait une morale à son gré, morale de convenance, morale de société, morale de position, morale individuelle, que l'on plie à ses goûts, que l'on accommode à ses volontés, avec laquelle on endort sa conscience. Dans ce système, on ne se demande pas : Que dois-tu à Dieu? mais : Que te dois-tu à toi-même? qu'exige ton intérêt bien entendu? que réclame de toi la société? Avec ce système, point de responsabilité devant Dieu, point de culpabilité de la part de l'homme, point de justice divine, gardienne et vengeresse d'une loi sainte, comme le Dieu dont elle émane. On traite de terreurs vaines et de craintes puériles les alarmes d'une âme qui, reconnaissant qu'elle a offensé Dieu, sent qu'elle a mérité sa colère. On vit et on meurt dans une parfaite sécurité, sans se rien reprocher, sans désirer un changement, sans appeler la paix du ciel, sans soupçonner même que l'on sommeille, étreint dans les bras de l'éternelle mort. Tel étant l'état moral du grand nombre, quels fruits l'Evangile pourrait-il porter parmi eux? L'Evangile, c'est l'annonce du pardon; mais comment le pardon serait-il apprécié, compris par des hommes qui ne se sentent ni coupables devant la loi, ni éloignés de Dieu par les inclinations de leurs cœurs, ni malades dans leurs âmes, ni perdus à cause de leurs péchés? En vain publieriez-vous à son de trompe ces beaux mots de grâce, de pardon, de bonne nouvelle, qui retentissent avec tant de puissance au fond des consciences réveillées et y créent tout un monde nouveau; en vain les afficheriez-vous en gros caractères dans les places publiques et aux carrefours des rues; en vain les graveriez-vous sur la porte de toutes les demeures, il ne feraient pas palpiter les âmes de joie et d'espérance, ils demeureraient mystère pour elles, parce qu'elles ignorent le mystère de leur propre corruption.

Les chrétiens ont à remplir trois devoirs qui correspondent aux trois faits que nous venons d'indiquer. Puisqu'il règne en France une indifférence si grande, qui résulte surtout d'une si profonde ignorance, ils ne peuvent pas être trop francs, trop clairs, trop précis, je dirais presque trop tranchants dans la confession de la vérité. Puisque les cœurs épris par les attraits de tant de choses vaines, sont devenus insensibles aux charmes de la piété chrétienne, ils doivent plus que jamais s'appliquer à montrer, comme individus, comme chrétiens et comme citoyens, quelle est l'efficace du Christianisme. Enfin, puisque les consciences dorment, et qu'avant le réveil de la conscience il n'y a ni intelligence, ni besoin de l'Evangile, leur devoir est de chercher à rendre à la loi morale cet ascendant qu'elle a perdu sur les âmes, en plaidant sa cause, en rappelant ses droits, et surtout en faisant voir par leur vie qu'elle les lie eux-mêmes.

Lettre de Silvio Pellico sur la prière. — Tout en reconnaissant ce que le récit que Silvio Pellico a tracé de sa captivité offre de touchant, nous avons fait, en en parlant, quelques réserves, qu'il est inutile sans doute de répéter chaque fois que nous prononçons avec éloge le nom de cet écrivain, mais que nous désirons rappeler une fois pour toutes à nos lecteurs. « Nous avons cru remarquer quel-
» ques lacunes dans son Christianisme, disions-nous dans un article
» précédent. Il nous semble ne pas avoir compris toute la portée de
» quelques-unes des doctrines de la Bible. Sans doute la liberté était
» nécessaire, dans les desseins de Dieu, pour compléter l'éducation de
» son âme, et nous saurons peut-être un jour par quelles circonstances
» il a été conduit à voir dans tout leur éclat certaines vérités qui ne
» se présentent encore aujourd'hui qu'un peu confusément à son es-
» prit (Tome II, page 224). » Ailleurs, en rendant compte des Mémoires de Silvio Pellico, traduits par M. de Latour (Tome II, page 268), nous recherchions avec soin ce qui pouvait empêcher le plein développement des vérités à la connaissance desquelles il était parvenu. « L'en-
» fer, le purgatoire et le paradis, ces trois grandes divisions du poème
» du Dante, correspondent, disions-nous, aux convictions religieuses
» de l'auteur de *Françoise de Rimini*, et si on y regarde de près, on
» verra que les idées que ces divisions représentent expliquent la con-
» fusion qu'il paraît y avoir encore, à quelques égards, dans son es-
» prit. »

Nous ne retranchons rien à ces réserves, que l'espèce de passion avec laquelle Silvio Pellico s'est exprimé dernièrement sur l'Eglise romaine ne rend encore plus nécessaires; mais elles ne nous empêchent pas de reconnaître ce qu'il y a de sentiments chrétiens dans la vie et dans les écrits de cet homme remarquable. Nous nous félicitons de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les lignes suivantes, extraites d'une lettre confidentielle adressée par Silvio Pellico à M. Frazer d'Edimbourg. On entend si souvent révoquer en doute l'efficacité de la prière par des hommes qui n'ont jamais essayé de prier, qu'il peut être utile de leur opposer cette expérience, faite dans des circonstances plus difficiles sans doute que celles où la plupart de ceux qui prétendent que la prière est sans effets réels peuvent avoir été placés. Voici le fragment en question :

« Mon bien cher ami,

» Je n'ignore pas que quand on a une vive affliction, il est consolant d'être plaint par l'amitié. Mais s'il était juste que vous fussiez dans la douleur, quand vous perdîtes cette sœur chérie, maintenant il faut modérer la tristesse que son souvenir vous inspire. Vous me dites que vous souffrez sans avoir une cause immédiate de souffrance; mais je vois que la cause de votre peine, c'est en partie le souvenir de la sœur que vous n'avez plus sur la terre, en partie celui des chères personnes qui vous restent, mais qui sont éloignées de vous. Quelques moments de douce tristesse sont bien permis; cependant tâchez que votre âme n'en soit pas affaiblie et que votre santé n'en souffre pas... S'il vous est impossible de faire à présent une course dans votre cher pays, pensez que vous aurez une autre fois cette charmante joie du cœur. Il est peu de mortels qui n'aient une infinité de sacrifices à faire à leur particulière position; vous avez les vôtres, et Dieu, qui a ainsi voulu, vous donnera la force qu'il vous faut; demandez-la lui. Je puis vous assurer par expérience que le remède le plus efficace contre la tristesse, c'est la prière. Sans doute vous le savez aussi. Il y eut un temps où l'exercice de prier me semblait un peu vulgaire; car je voyais que notre misérable philosophie le jugeait ainsi. Il me paraissait qu'il suffisait d'avoir un sentiment vague d'adoration envers l'Etre-Suprême, mais que de lui dire mes misères et mon besoin de son secours était chose inutile. Je me trompais; j'ai éprouvé depuis qu'il veut que nous lui parlions; car ce n'est qu'en lui parlant que nous nous pénétrons bien de l'amour que nous lui devons. Une conséquence de cet amour, c'est de comprendre que nous sommes obligés de nous résigner de la meilleure grâce possible à notre sort et à tous les sacrifices que ce sort, voulu par Dieu, nous impose. Vous vous accusez de ne pas être assez reconnaissant envers ce Dieu si bon, qui vous a donné tant de moyens d'être heureux, tandis que d'autres.... Hélas! nous pouvons sûrement tous en dire autant. Eh bien! travaillons à nous corriger. Nos pauvres âmes auront toujours sur la terre quelque accès de tristesse; mais luttons contre cette disposition si peu raisonnable, si peu d'accord avec notre profession d'enfants du Seigneur, qui ne devons vouloir que ce qu'il veut. Si nous avions vraiment dans le cœur cette philosophie qui est plus haute que toutes les philosophies humaines, je crois que nos gémissements seraient bien rares, et que nos lèvres porteraient toujours un petit sourire, même dans nos plus pénibles souffrances. Moi qui vous prêche, je ne suis pas malheureusement plus sage que vous; mais je me prêche aussi, puis je prie, et c'est ainsi que j'espère avancer.....

» Adieu, je suis de tout mon cœur, votre bien affectionné

» Silvio Pellico. »

Choix de morceaux fac-simile d'auteurs contemporains, destiné à enseigner à lire dans les manuscrits; recueillis et publiés par M. Eugène Cassin. Paris, 1834. Chez l'auteur, rue Taranne, n° 12. Prix : 5 fr.

Nous avons déjà annoncé la première livraison de cet ouvrage aujourd'hui terminé, et qui, destiné à enseigner à lire aux enfants dans les manuscrits, est en même temps une publication remarquable à beaucoup d'égards. La table des matières, singulier assemblage des noms les plus célèbres et de quelques noms plus modestes, où les morts et les vivans se rencontrent, surpris de ne pas se heurter, et où l'on trouve Chateaubriand et Voltaire, Mirabeau et Napoléon, est à elle seule une pièce curieuse. Le contenu du livre ne l'est pas moins. Je ne sais si M. de Chateaubriand a jamais écrit des lignes ayant moins de chances de passer à la postérité que celles qu'on a recueillies de lui; c'est un pauvre débris sauvé du naufrage et qui n'enrichira personne. En revanche, il y a une foule d'autres morceaux, empruntés la plupart à des correspondances particulières, qui révèlent souvent le sentiment intime de leurs auteurs, et dont la publication est aussi piquante qu'utile. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, le fragment suivant de Benjamin Constant sur le courage civil :

« Le texte du programme ne pourrait être que la démonstration des avantages du courage civil et des inconvénients de son absence. Traiter le premier point, c'est enfoncer une porte ouverte. Traiter le second point, c'est dire des personnalités à tout le monde. Je me souviens que dans les six premiers mois qui suivirent le règne de la terreur, il était impossible de prononcer le mot d'assassin sans que chaque conventionnel ne vît l'intention d'une attaque personnelle. Aujourd'hui, le tableau de la lâcheté civile et du manque de fermeté dans les opinions et dans les actes produisent le même effet. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, l'état moral de la France a-t-il changé?

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Bourgogne, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 2. 14 JANVIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU CARACTÈRE DES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE.

Si le résultat des élections jusqu'ici connues ne justifie pas à tous les yeux la dissolution du parlement, il explique du moins la résolution prise par le roi de faire un nouvel appel aux électeurs anglais. Il paraît que, dans sa pensée, un changement notable s'était opéré dans l'opinion publique depuis l'adoption du bill de réforme et sous les divers ministères dont les membres appartenaient au parti des whigs. L'étendue et l'importance de ce changement étaient difficiles à constater sans la nomination d'une nouvelle chambre des communes ; mais il est démontré aujourd'hui que l'opinion s'est modifiée de deux manières, et qu'elle semble vouloir adopter deux tendances extrêmes. D'une part, bien des gens, à vues hardies, lassés des hésitations et des actes de faiblesse du gouvernement whig, se sont jetés dans le parti des réformistes les plus avancés ; et de l'autre, beaucoup de personnes, effrayées par les exigences du parti populaire, ont cru de leur devoir d'accorder leur concours aux hommes qui leur offraient le plus de garanties de conservation et de résistance.

Quant aux progrès de l'opinion la plus avancée, ils sont évidents, puisque non seulement les membres de l'ancienne chambre qui lui servaient de représentants ont presque tous été réélus, mais que plusieurs whigs ont été remplacés par des députés de cette couleur. A Londres même on a vu, dans le faubourg de Southwark, le frère de lord Brougham remplacé par M. Hervey, qu'on considère dans tous les partis comme l'un des radicaux les plus prononcés. A Mary-le-Bone, sir William Horne, magistrat de beaucoup de mérite, qui remplissait des fonctions importantes sous le ministère whig, a eu pour successeur M. Bulwer, qui a prononcé sur les hustings un discours presque violent. A Finsbury, les radicaux ne se sont pas contentés d'exclure Sir James Spankie, qui occupe avec distinction un rang élevé dans la magistrature, et qui s'est toujours prononcé en faveur des mesures de réforme; ils ont encore refusé leurs suffrages à M. Hobhouse, frère de sir J. C. Hobhouse, qui faisait partie du dernier ministère whig, pour les porter sur M. Wakeley, qui ne le cède à personne par son esprit d'agitation, et que la violence de ses opinions avait empêché jusqu'ici d'être élu. A Towre-Hamlets, M. le docteur Lushington a été réélu à une grande majorité, malgré les paroles qualifiées par bien des personnes de séditieuses et d'injurieuses au roi, qu'il n'a pas craint de faire entendre. Si ces élections révèlent une modification dans l'opinion dans le sens radical, il est un autre fait qui indique également une tendance plus libérale ; nous voulons parler des engagements que beaucoup d'électeurs whigs ont exigés des candidats dont ils ont soutenu l'élection : ils leur ont fait promettre de voter pour une nouvelle réduction du cens électoral, pour la limitation de la durée du parlement à trois ans, au lieu de sept, et pour le vote au scrutin. Les députés de la Cité de Londres ont dû souscrire à ces conditions. L'opinion n'est pas plus modérée à Edimbourg, puisque Sir John Campbell, qui était avocat-général sous la dernière administration, a osé conseiller dans cette ville le refus de l'impôt.

Les progrès des tories ne sont pas moins remarquables que ceux des réformistes avancés. Ils ont, il est vrai, éprouvé des défaites dans quelques localités ; mais sur l'ensemble des élections connues jusqu'à ce moment, il est évident qu'ils peuvent compter sur plus d'amis qu'ils n'en avaient

dans la dernière chambre parmi les représentants des mêmes localités. Leeds, l'une des premières villes manufacturières de l'Angleterre, qui avait envoyé deux réformistes au parlement, n'en a élu cette fois qu'un seul, et a remplacé l'autre par un tory. A Bristol, à Hull, à Yarmouth, ports de mer considérables, les tories ont aussi fait élire leurs candidats à de fortes majorités.

Si l'on compare les résultats connus des élections actuelles avec les éléments dont se composait la chambre des communes qui vient d'être dissoute, il paraît, d'après cela, hors de doute que cette chambre ne représentait plus que très-imparfaitement l'opinion des électeurs. Les élections nouvelles peuvent donc contribuer à établir un plus juste équilibre entre l'opinion des représentants et celle du corps électoral; mais contribueront-elles également à calmer les passions qui agitent le pays, et à imprimer une marche régulière à l'action du gouvernement? Il est difficile de le penser. Les partis sont trop puissants, les opinions trop prononcées, les questions agitées trop vitales pour qu'on puisse espérer qu'à tant d'aigreur et de violence succède enfin un esprit de modération et de paix.

Il est intéressant, sans doute, de suivre les mouvements de ce grand peuple qui lutte pour assurer son avenir politique; mais quelle importance plus grande le déploiement de l'énergie qu'il montre n'a-t-elle pas pour nous, si nous nous rappelons que du résultat de ces efforts dépendent en partie la nature de nos relations avec l'Angleterre, et le développement plus ou moins rapide, ou plus ou moins lent de nos propres institutions! Comme citoyens et comme chrétiens, nous devons donc ne pas demeurer étrangers aux événements qui s'accomplissent si près de nous, mais plutôt demander à Celui qui dirige toutes choses, de ne permettre que ce qui peut servir au bien des deux pays et à l'affermissement de cette justice, qui est le vrai gage de la prospérité.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le message du président des Etats-Unis contient un passage d'une grande importance sur le rejet fait par notre chambre des députés, du projet de loi par lequel le gouvernement français demandait vingt-cinq millions pour l'exécution du traité conclu avec les Etats-Unis:

« Ma conviction, dit le général Jackson, est que les Etats-Unis doivent insister sur la prompte exécution du traité, et dans le cas d'un refus ou d'un plus long délai, *se faire justice par leurs propres mains*... Je recommande l'adoption d'une loi qui autorise la saisie des propriétés françaises, dans le cas où aucune allocation pour le paiement de la dette ne serait votée dans la session prochaine des chambres françaises. Cette mesure ne devrait pas être considérée par la France comme une menace. Sa fierté et sa puissance, trop bien connues pour rien attendre de ses craintes, rendent inutile de notre part la déclaration qu'elle ne doit nous attribuer aucune intention de l'intimider. Elle ne doit voir dans cette mesure que la preuve d'une détermination inflexible, de la part des Etats-Unis, d'insister sur leurs droits.»

Malgré l'énergie de ces paroles du président, on se soucie fort peu, aux Etats-Unis, des mesures violentes qu'il propose, et qui seraient très-préjudiciables aux intérêts commerciaux du pays. Plusieurs journaux américains reconnaissent que le refus de la chambre des députés d'accorder la somme demandée n'est que trop justifié par l'espèce de jactance qu'on a mise à se vanter des avantages exorbitans obtenus par le traité. Cette affaire est, en tout cas, beaucoup moins sérieuse qu'elle ne peut le paraître.

Un autre passage remarquable du message est celui relatif à la banque. « Créée pour aider le gouvernement, cette institution » est devenue le fléau du peuple, » a dit le président. Après avoir rappelé, en termes sévères, la conduite que la banque a tenue dans la dernière crise commerciale, et avoir signalé les dangers d'un tel établissement, il a exprimé l'espoir que ceux qui jusqu'ici se sont déclarés en faveur d'une autre banque nationale, abandonneront cette idée.

Les élections continuent en Angleterre, et les deux partis qui sont en présence redoublent d'efforts pour s'assurer une victoire qui est encore incertaine. M. Stanley, qui a quelques chances de devenir le chef d'une nouvelle administration, si les tories purs ne se maintiennent pas au pouvoir, a adressé aux électeurs du comté de Lancastre une lettre dont le but est de faire connaître la position politique qu'il a choisie: « J'ai refusé, » dit-il, de me joindre à l'administration nouvelle, parce que je » n'avais aucune raison politique pour croire avec confiance » qu'elle adopterait hardiment et sérieusement les principes de » réforme que je crois essentiels à la prospérité nationale... Si » je trouvais que le gouvernement du roi, quels que soient les » hommes dont il est composé, donne un libre et plein déve- » loppement aux principes auxquels mes réflexions de chaque » jour ne font que confirmer mon attachement, je lui accorde- » rais mon appui humble, mais loyal, pour en assurer l'efficacité. » Si le ministère compromettait imprudemment les institutions » du pays, je m'efforcerais de les protéger. Si le ministère met- » tait de la lenteur à redresser de justes griefs, ou s'il résistait » follement au désir raisonnable d'améliorations modérées, ma » voix serait parmi la grande majorité de mes concitoyens, qui » le forceront d'avancer dans la carrière d'une réforme iné- » branlable, mais constitutionnelle. »

Sir James Scarlett, sir Philip Charles Sidney, lord William Fitzgerald-Vesey et le comte de Brecknock viennent d'être élevés à la dignité de pairs.

Un décret royal prononce la réintégration de tous les Espagnols, employés sous le régime des cortès de 1820 à 1823, dans leurs titres et émoluments.

Le ministre des finances a présenté aux cortès le projet de loi relatif à la liquidation générale de la dette intérieure de l'état. Le chapitre 1er traite de la dette annullée. Les créances appartenant aux *propios* et *positos* de la monarchie, à des corporations ecclésiastiques, à des religieux, des confréries, des fondations pieuses et chapellenies collectives vacantes ou qui viendraient à vaquer, sont déclarées éteintes. D'après le chapitre 2, les biens des œuvres pies ci-dessus désignées et la septième partie des autres biens de l'Eglise seront appliqués à l'amortissement de la dette publique.

Le général Carratala a battu, le 2 janvier, les troupes de Zumala-Carréguy sur les hauteurs d'Ormaisteguy, lieu natal de ce général.

Don Carlos, dans une ordonnance du 1er janvier, menace de la peine de mort toute personne, âgée de plus de sept ans, qui introduira des vivres dans une ville ou un village occupés par les troupes de la reine. Deux malheureuses femmes, la mère et la fille, ont déjà subi la mort, en vertu de ce décret.

La peine de mort pour le délit d'offense envers la personne du roi, a été remplacée en Suède par une disposition dont le minimum est de deux années d'emprisonnement, et le maximum la peine capitale.

Divers arrêtés relatifs aux arts ont été pris en Belgique. Un musée national sera créé à Bruxelles; il y aura tous les trois ans une exposition publique; les statues des grands hommes du pays seront exécutées par des artistes belges; une commission est instituée pour veiller à l'entretien des monuments.

M. de Talleyrand a donné sa démission d'ambassadeur à Londres, par une lettre adressée à M. le ministre des affaires étrangères, qui a été insérée au *Moniteur*. Après avoir fait allusion à ce qu'il nomme la coopération de l'Angleterre, M. de Talleyrand ajoute: « C'est assurément à la haute sagesse du roi, à sa grande » habileté, qu'il faut attribuer des résultats aussi satisfaisants. » Je ne réclame pour moi-même d'autre mérite que celui d'avoir » deviné avant tous la pensée profonde du roi, et de l'avoir » annoncée à ceux qui se sont convaincus depuis de la vérité » de mes paroles.» Son grand âge, les infirmités qui en sont la suite, le repos qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent, dit-il, sa démarche bien simple, ne la justifient que trop et en font même un devoir. Cette lettre est du 13 novembre. La démission n'a été acceptée que le 7 janvier. M. le général Sébastiani est nommé ambassadeur en Angleterre.

La chambre des députés a adopté le projet de loi sur le monopole des tabacs, dont nous avons déjà fait connaître les premières dispositions. Les permissions de culture seront données, dans chaque arrondissement, par une commission de cinq membres. Le ministre des finances repartira annuellement le nombre d'hectares à activer, ainsi que la quantité de tabac demandé aux départements où la culture est autorisée, de manière à assurer au plus les quatre cinquièmes des approvisionnements des manufactures royales aux tabacs indigènes.

La chambre a adopté également une loi concernant les pen-

sions de retraite du ministère des finances, et la proposition de M. Parant sur les majorats, que celui-ci a déjà reproduite durant trois sessions, mais qui n'a pas obtenu à la chambre des pairs le même succès qu'à la chambre des députés.

M. Garnier-Pagès, qui n'avait pas été réélu au mois de juin, vient d'être nommé député au Mans.

LITTERATURE.

Lettres écrites en 1786 et 1787, publiées par M. Ballanche. 1 vol. in-12. Paris, 1834. Chez Jules Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6. Prix : 4 fr. 50 c.

Je me suis demandé plusieurs fois, en lisant ce livre, comment il se peut faire que je sois appelé à en rendre compte dans un journal. Eh! quoi? il faut entretenir le public de ce qui n'était écrit que pour un seul! Ces pages où un sentiment, qui s'ignorait lui-même, s'exprime avec d'autant plus d'abandon qu'il se méprend sur sa nature, tous les yeux pourront les parcourir! Il n'y aura plus de mystère pour une correspondance qu'entouraient tant de mystères! Je l'avoue, j'ai quelque regret qu'il en soit ainsi. Douces émotions qui remplissez nos jeunes années, rêves de bonheur qui nous mettez en possession d'un imaginaire avenir, troubles secrets qu'un rien fait naître et qu'un rien dissipe, vous êtes un trésor caché, dont le voile qui vous recouvre augmente encore le prix! Vous n'appartenez qu'à ceux qui vous ont ressentis. A peine les rapports de la plus confiante amitié donnent-ils le droit de demander qu'on vous mette en commun : qu'auriez-vous donc à faire hors du cercle étroit où elle-même n'a pas une place assurée ?

Qu'on se garde cependant de penser que la publication de ces lettres « si intimes, si peu historiques, » comme les nomme l'éditeur, soit due à quelque indiscrétion coupable! » Les scrupules, les répugnances que nous avons exprimés ont été bien plus vivement sentis par les hommes de conscience et de cœur dans les mains desquels se trouvait ce dépôt, auquel chaque année du demi-siècle qui s'est écoulé depuis l'époque où il a été fait, semblait donner un caractère plus sacré. Nous n'essaierons pas même de définir l'espèce de violence qu'a dû se faire, pour se dessaisir de ces lettres, celui à qui elles ont été écrites. Il est des sentiments qui sont trop identifiés avec le cœur de l'homme qui les éprouve, pour qu'il soit permis à un autre d'essayer de les apprécier. En parler, ce serait presque les altérer. A peine convient-il d'approcher avec un grand respect, et de chercher à comprendre, dans le silence et le recueillement, des impressions que nul ne saurait avoir la mission d'expliquer. Quant à M. Ballanche, qui a pris sous sa responsabilité la publication de ces lettres, il a cru nécessaire d'indiquer les motifs qui l'ont engagé à rompre un sceau que nul, dit-il, n'eût été plus disposé que lui à respecter. C'est un besoin pour nous de transcrire ces lignes où l'un des plus profonds penseurs de notre temps fait preuve d'une sensibilité si exquise et d'un sentiment moral si vrai :

« Je suis loin, dit il, de connaître tous les romans qui s'impriment depuis plusieurs années ; mais je sais combien dans plusieurs, une haute immoralité s'unit à un incontestable talent. Un tel dévergondage d'idées, une telle aberration de tout sentiment moral, la peinture de tels caractères, en dehors, si j'ose me servir de cette expression, en dehors de toute théorie humaine, me feraient croire à une dissolution complète, au dernier brisement de tout lien social. Mais mes croyances en une régénération certaine et inévitable ne sont pas faciles à ébranler. La religion et l'art ne périront point... Les lettres que je présente aujourd'hui au public sont donc destinées à former un parfait contraste avec tant de productions plus ou moins empreintes d'un funeste délire, de désolantes préoccupations, d'irrémédiables douleurs. Elles seront comme une voix d'harmonie qui se hasarde au milieu des bruits confus du chaos. Toutefois, on ne doit s'attendre à y trouver que la naïveté et la simplicité des sentiments, unies à la pureté la plus angélique. C'est une âme qui n'emprunte au langage que juste ce qu'il lui faut pour se faire pressentir et deviner.

» D'autres motifs encore m'ont déterminé à vaincre l'austère pudeur d'un religieux souvenir enfoui dans le silence de si longues années. La fin du dix-huitième siècle a eu aussi ses âmes d'élite, et la personne qui a écrit ces lettres fut une de ces âmes d'élite, de ces âmes de prédilection que Dieu aime. Et cette personne, qui appartenait au rang le plus élevé, avait dans les veines un sang illustre qui allait être tari par la plus cruelle catastrophe. Et cette personne, qui portait un cœur de simple femme, devait finir, après de poignantes épreuves, par s'éteindre dans la solitude du cloître... Elle put porter au ciel, intacte, sa robe d'innocence ; et néanmoins, comme on le verra, elle connut les sentiments qui font excuser les faiblesses... Ceci offrait certainement un beau et noble spectacle au milieu des splendeurs de la cour, qui devaient être sitôt ballayées comme une vile poussière.

» Remarquez bien que pourtant cette femme n'était point isolée, qu'elle n'était pas seule pure et innocente. Là, comme ailleurs, il y avait des justes; là, des mérites cachés ; là, des secrets d'amour et de piété ; là, des sentiments humains, qui avaient le ciel pour confident, et que le monde ignora toujours. Non, elle n'habitait point une région maudite ; et c'est un bien aveugle, un bien odieux préjugé, celui qui fait peser un anathème universel sur tant de magnificences évanouies. Ainsi les regards de cette femme de prédilection, après avoir erré dans le ciel, pouvaient sans se souiller, pouvaient avec quelque calme et même avec bonheur, se reposer sur la terre ; et sa faculté d'aimer, restée irréprochable de tout point, put descendre un instant sur une âme qui la comprît comme elle méritait d'être comprise.

» C'était donc à l'auteur de l'*Homme sans nom* qu'était réservée la mission de trahir un de ces secrets d'amour pur, d'ineffable sentiment, qui honorent et consolent l'humanité. C'était à lui qu'il appartenait de vouloir qu'un monument de douce vertu, de tendresse intime, voilée aux autres par les pompes de la grandeur, fut élevé à côté d'un monument douloureux des plus illustres résignations humaines. »

Telles sont les émotions qui ont agité le cœur de M. Ballanche pendant la publication de ces lettres ; si même on ne peut pas se les approprier toutes, comment ne pas être touché de sentiments si sérieux et si nobles ? comment ne pas être préparé, par des considérations d'un ordre si élevé, à écouter avec une sorte de respect les épanchements d'une âme qui ne cache rien de ce qu'elle éprouve, parce qu'elle pense ne rien éprouver qu'elle ne puisse avouer? C'est une simple amitié qu'elle se persuade de sentir; elle ne sait pour qui elle a la plus vive affection, pour un frère tendrement aimé ou pour l'ami de son choix ; elle se fait illusion au point de penser que si cet ami venait à se marier un jour, il suffirait à son propre bonheur d'occuper la deuxième place dans son cœur ; ce n'est que si la première place, occupée par une autre, remplissait tellement ce cœur qu'il n'y en eût pas de deuxième, qu'il y aurait sacrifice pour elle. Et cependant, de quoi parle-t-elle dans ses lettres que du bonheur qu'elle éprouve d'aimer et d'être aimée? Ces deux sentiments, je dirais presque ces deux mots, remplissent seuls tout ce volume. Les très-petits incidents qu'on rencontre çà et là contribuent à peine à en diversifier un peu l'expression. Mais je me trompe, il est un autre amour auquel une part est faite dans ces lettres. La jeune fille qui les a écrites aime Dieu ; elle l'appelle *son* Dieu ; elle voudrait que son ami aimât aussi ce Dieu qui lui paraît si digne d'être aimé ; elle l'y appelle souvent, non pas, il est vrai, en lui parlant du plus grand motif que nous avons d'aimer Dieu, je veux dire de l'amour qu'il nous a montré en Jésus-Christ, mais en lui disant tout ce qu'elle sait, tout ce qu'elle sent :

« Mon ami, je vous remercie de ne pas chercher à m'ôter l

confiance que j'ai dans ce Dieu que j'aime ; je serai bien aise si un jour vous l'aimez aussi ; car on y trouve du bonheur. Je n'ai jamais varié dans mes idées sur lui, et je l'en remercie tous les jours. J'ai quitté ma tante fort jeune, et j'avais pour elle tendresse extrême, crainte, respect, estime, reconnaissance et confiance. A mon départ de Tours, elle me prévint en peu de mots sur la manière de penser des personnes du monde, et me recommanda de ne jamais oublier mon Dieu. J'arrivai dans une société fort différente de celle que je quittais : tout ce que je vis, tout ce que j'entendis sur cet article ne m'ébranla pas un instant ; j'étais fort enfant même pour mon âge, et je ne savais ce que c'était que de réfléchir. Mais ma tante avait parlé, je conservais ses paroles dans mon cœur ; elles y étaient gravées profondément et n'en ont jamais été effacées. Mon ami, je me trouverais malheureuse si jamais je changeais ; oh! bien malheureuse, c'est très-vrai ! Ainsi j'ai raison de remercier mon ami de n'en avoir pas le désir. Il m'affligerait trop cruellement s'il l'avait; cependant j'espère, oui, mon ami, j'espère que je n'y céderais pas, malgré mon extrême faiblesse. (Page 63). »

» ... Mon ami, ce n'est pas un rêve que vous faites sur Dieu ! oh ! il existe très certainement. Que je serai heureuse quand vous y croirez tout-à-fait, mon ami ! déjà vous l'invoquez pour les choses que vous désirez ardemment; comme vous avez raison ! Oh ! je lui ai déjà bien parlé de vous, et je lui parle comme à vous, avec la même confiance et la même simplicité. Mon ami, je prierai bien pour notre projet ; mais si cela ne réussit pas, tendre ami, est-ce que vous en conclurez tout de suite qu'il n'y a pas de Dieu? Vous savez quelle confiance j'ai en vous; elle est telle que je vous croirais presque aveuglément : en sachant que vous m'aimez, si vous me tourmentiez, si vous me causiez quelque peine, sans comprendre vos raisons d'agir ainsi, je me soumettrais à tout, et ne murmurerais pas de votre conduite; toujours je serais la même pour vous; et s'il y avait quelque changement en moi, ce ne serait que pour redoubler de soins et d'attentions pour mon ami : ce serait moi que j'accuserais des torts que vous sembleriez avoir, et jamais vous. Oh ! c'est bien vrai cela, tendre ami. Eh bien ! c'est comme cela que je suis pour Dieu, et que je voudrais que fût mon ami. Je crois son intelligence et sa bonté au-dessus de celles de tous les hommes; aussi ma confiance est-elle entièrement aveugle; c'est nous plutôt que lui qui pouvons nous tromper sur les moyens de nous rendre heureux. Je crois que je rabâche un peu; mais c'est que ce sujet m'intéresse beaucoup ; vous devez comprendre cela, tendre ami, me voyant aussi persuadée que je le suis. Oh ! vous seriez plus heureux si vous pensiez comme moi sur cet article ; il faut donc que je le désire, et c'est bien vivement, mon bon ami. (page 106). »

» ... Bon ami, écoutez votre cœur ; c'est lui qui vous fera bien connaître mon Dieu ; déjà vous le priez, vous le remerciez, oh! c'est beaucoup : ne pas continuer à vous en occuper, vouloir employer tout votre esprit à détruire tous ces bons moments que lui-même vous envoie ; mon ami, votre *bonne* croit que cela serait mal et elle croit aussi que le mal sera puni, malgré l'extrême bonté de Dieu, qui cependant ne doit pas nuire à sa justice. (page 137) »

» Bon ami, je crois qu'il ne faut pas que vous lisiez des livres sur Dieu : très certainement vous disputeriez contre eux, et votre esprit viendrait étouffer les bons mouvements de votre cœur qui font tant de plaisir à votre *bonne* : je vous l'avouerai, je ne les aime guère (ces livres); ils ne touchent point mon cœur, et il me semble que Dieu ne veut que de lui. Oh ! que je suis contente de savoir que vous le priez, que vous le remerciez, et tout cela avec tant de sensibilité ! Et mon ami imagine qu'il ne croit pas ! et il s'imagine cela jusqu'à ce que son esprit *comprenne Dieu* ! Mon ami, il a fait nos cœurs pour *l'aimer*, et n'a point fait nos esprits pour le *comprendre* : pourquoi a-t-il voulu que cela fût ainsi ? votre *bonne* adore sa volonté en silence, et ne cherche point à en pénétrer les motifs : je voudrais que mon ami fît comme cela s'il le peut. Oh! je l'ai bien remercié Dieu de tout ce que votre bonne lettre me dit; j'aime à lui parler; je lui conte toutes mes pensées, tous mes désirs, et puis quelquefois je m'embrouille, et j'ai peur de lui mentir ou bien de lui dire des choses qui lui déplaisent, et je finis par lui dire : Tenez, mon Dieu, vous voyez bien mieux que moi-même tout ce qui se passe dans mon cœur, ce qu'il y a de bien et ce qu'il y a de mal; tout ce que je vous dis est assez inutile peut-être, puisque vous le saviez sans cela ; mais je trouve du bonheur à vous parler : je vous crois si bon, si bon, je l'ai éprouvé tant de fois; je sais si bien que vous écoutez favorablement ceux qui s'adressent à vous dans la simplicité de leur cœur : mon Dieu, ce que je vous demande avec le plus d'ardeur, c'est que vous souteniez ma faiblesse, afin que je ne vous abandonne jamais : presque toujours voilà la fin de mes prières. J'aime à en faire aussi quelques-unes que j'ai dans un livre, je les trouve dans mon genre, je pleure en les lisant ; c'est encore une chose que j'aime bien de pleurer pour Dieu : ô mon ami ! c'est vrai qu'il existe et qu'il est bon, puisque nos cœurs nous le disent. (page 160).»

»... Mon ami, vous le savez bien, mon esprit à moi ne peut faire de grands raisonnements, ni disputer contre le vôtre ; mais cet esprit, dont en général nous tirons tant de vanité, à quelque degré qu'il soit, il trouve un point au-delà duquel il ne peut passer ; ses bornes sont plus ou moins éloignées ; mais il en existe toujours : quelquefois il veut les franchir, et alors il s'égare, il accumule erreurs sur erreurs ; il s'enfonce lui-même dans un labyrinthe, dont son orgueil seul peut lui persuader qu'il trouvera l'issue. On dit que l'homme est l'ouvrage le plus parfait de la nature ; comme il est faible cependant ! combien son pouvoir est limité ! combien de maux auxquels il est soumis ! comme il a besoin d'un appui ! Oh ! son cœur lui dit qu'il en existe un qui ne peut lui échapper, s'il le recherche de bonne foi : un être tout-puissant, tout bon, tout miséricordieux, qui possède ces qualités à un point que notre faiblesse ne peut comprendre, sera son soutien, son ami, son consolateur ! (page 186)»

Nous aurions pu transcrire d'autres fragments encore ; mais c'en est assez pour faire apprécier ce cœur de jeune fille, qui renfermait tant de sentiments tendres et pieux. On peut regretter sans doute qu'elle n'ait pas mieux connu dès lors la nature et les profondeurs de cet amour dont elle devinait cependant quelque chose ; mais qui oserait dire que ces lignes touchantes qui nous révèlent son âme, contiennent tout ce que la bonté de Dieu y avait mis ? qui oserait dire surtout qu'après lui avoir tant appris dans la prospérité, il ne lui ait rien appris par l'adversité ? En effet, d'ineffables tristesses ont suivi ces joies si naïves et si pures.

Après vingt lettres, où l'amitié tient un langage qui semble ne pas lui appartenir, on en trouve une que trois mois séparent de la dernière de celles qu'on vient de lire :

« .... Depuis environ trois mois, j'ignore comment j'existe : un poids énorme m'oppresse, à chaque instant les larmes me viennent aux yeux ; la contrainte perpétuelle à laquelle je m'applique pour cacher l'état de mon âme, est un tourment de plus ; il ne se passe pas un jour que je ne fonde en larmes, les soirs quand je suis couchée. Les circonstances m'avaient souvent rendue malheureuse ; mais j'avais tout supporté avec assez de fermeté, parce que je ne connaissais pas les remords, n'ayant jamais rien d'essentiel à me reprocher : aujourd'hui il n'en est pas de même. O mon ami, j'ai réfléchi à notre liaison ; moins de trois semaines ont suffi pour la former; en un instant nous n'avons plus, pour ainsi dire, vu que nous dans ce monde, et nous nous sommes dit : c'est de l'amitié; de l'amitié? oh! j'ai été aveugle, bien aveugle ; mais j'ai descendu dans le fond de mon cœur, je l'ai scruté; en le connaissant bien, je crois connaître le vôtre; tous deux sont loin, j'en conviens, de penser à profaner les sentiments qu'ils éprouvent l'un pour l'autre : jusqu'à ce moment ils ont été purs ces sentiments ; peut-être le seraient-ils encore long-temps; mais si jamais.... Oh! non ! non ! je ne puis supporter l'idée de m'exposer, même dans un temps éloigné, à ce que je crains le plus au monde. »

Après quelques détails sur les circonstances qui lui ont fait découvrir le secret de son cœur, la jeune fille continue ainsi :

« Mon ami, oh ! comme il faut que j'y croie à ce devoir, à cette vertu ! mais quel mélange de force et de faiblesse ! c'est la crainte de cette faiblesse qui me donne le courage extrême que j'ai dans ce moment. Depuis long-temps je le demande à mon Dieu ce courage ; ce n'est qu'aujourd'hui qu'il me l'accorde. Oh ! sans doute il a permis que je m'égarasse, pour me faire mieux sentir le besoin que j'ai de lui, et pour qu'il ne m'arrive plus de trop présumer de mes propres forces : quelle que soit sa volonté, je m'y soumets, et je bénis sa providence sans jamais en murmurer. Mon ami, dans mes agitations extrêmes je ne pouvais vous écrire ; trente fois j'ai pris mon écritoire ; cela m'était impossible ; je méditais le parti que je prends, je ne pouvais m'y déterminer tout à fait.... Oh ! voilà que vous me trouvez bien soumise à ce que vous nommez des préjugés : vous disiez que je ne ressemblais point aux autres femmes ; mon ami va dire qu'il s'était bien trompé sur mon compte ; il dira.... que sais-je ? Oh ! ne me baïssez pas ! mais ne m'aimez plus ; ne pensez guère à moi, si cela peut troubler votre vie, c'est votre *bonne* qui vous en conjure. Mais que penseriez-vous d'elle si elle agissait contre le cri de sa conscience ? est-ce que vous l'estimeriez ? Tant que cette conscience ne m'a rien dit, j'ai suivi le penchant irrésistible qui m'attachait à vous ; elle me parle maintenant, et me parle avec force ; mon devoir est de l'écouter et de lui sacrifier jusqu'à mon bonheur : mon bonheur ! et en est-il quand on a des remords ? oh ! non, c'est un tourment inexprimable que de se faire des reproches à soi-même. Mon ami, mon tendre ami, oh ! je ne puis retenir ces expressions : voilà la dernière lettre que vous recevrez de moi ; faites-y un mot de réponse, pour que je sache si je dois désirer de vivre ou de mourir : oh ! comme je craindrai de l'ouvrir ! Ecoutez, si elle n'est pas trop déchirante pour un cœur sensible comme l'est celui de votre *bonne*, *ayez, je vous en conjure, l'attention de mettre une petite croix sur l'enveloppe* ; n'oubliez pas cela, je vous le demande en grâce. Adieu, adieu, mon ami ; votre réponse terminera notre correspondance ; il le faut.... On peut changer de conduite quand on a du courage ; changer son cœur, j'ignore si cela est possible. »

Cette lettre fut, en effet, la dernière de cette correspondance, qui nous a permis de lire si bien dans ce pauvre cœur. La jeune fille a-t-elle éprouvé jusqu'au bout, comme elle le dit quelque part, que, quelque malheureux qu'on soit, remplir ce qu'on croit être son devoir fait toujours du bien à l'âme oppressée ? L'amour de son Dieu a-t-il tellement rempli son cœur, qu'il ait comblé le vide que le renoncement y avait fait ? Y a-t-il eu pour elle de douces et saintes joies, après tant d'amertume et de tristesse ? Hélas ! un long silence succède à ces épanchements si intimes. Des révolutions s'opèrent, des trônes s'écroulent, d'immenses destinées s'accomplissent : à peine parle-t-on de la jeune fille. Enfin, il y a peu d'années, on lut un jour dans les feuilles publiques un article très court, qui n'excita guères l'attention que de quelques personnes fort âgées, et qui contenait à peu près ce qui suit : « Hier est morte, au Temple, dans » un âge avancé, la princesse Louise Adélaïde de Condé. » Elle avait pris le voile au commencement de la révolution » française. » Ces lignes si brèves et si sèches ne s'animent elles pas, ne prennent-elles pas vie, en quelque sorte, quand on a lu les fragments qui précèdent ? Comment la jeune fille aurait elle pu lutter contre les préjugés qui la rendaient l'esclave de son rang ? Faible contre eux, elle a été forte contre elle-même ; et, nous l'espérons, la force qu'elle a eue, lui a été donnée d'en haut ! Oui, puisse-t-elle, outre l'asile que le cloître lui a offert contre un monde qui se doutait peu d'avoir immolé cette victime, avoir trouvé aussi un refuge en Celui qui se fait connaître à nous comme une haute retraite ! Ce n'est pas volontiers qu'il afflige les enfants des hommes ! Il y a une bénédiction dans chacun des coups dont il les frappe ! L'as-tu éprouvé, pauvre âme, quand tu étais navrée de douleur ?

EDUCATION.

DU RÉALISME EN ÉDUCATION (1).

Deux forces anti sociales, le matérialisme et l'individualisme, ont lentement, mais par mille points, pénétré dans la société. Appuyées l'une sur l'autre, elles ont su encore s'appuyer l'une et l'autre sur la justice et sur la liberté, qui les ont protégées sans savoir bien ce qu'elles protégeaient, et qui, l'eussent-elles su, ne se seraient pas conduites autrement ; car comment ne pas protéger le droit ? On a tardé long-temps à les bien connaître ; elles se recommandaient en réagissant contre des abus odieux ; elles promettaient à des facultés engourdies un réveil complet et de magnifiques développements ; elles semblaient quelquefois le contraire d'elles-mêmes ; l'esprit d'association en est un exemple. Comment le grand nombre n'aurait-il pas été séduit ? De l'alliance de ces deux forces est né le *réalisme*, qui est un système sur la vie avant d'être un système sur l'éducation, qui, sous l'apparence de mettre les choses au service de l'homme, met bien plutôt l'homme au service des choses, le réalisme, qui fait aboutir l'art à la jouissance, la politique à l'économie, la morale au bien-être, et que nous voyons d'une manière subtile, se glisser jusque dans la religion.

Le réalisme réclame l'admission, dans l'instruction publique, de certaines branches d'études qui se rapportent à l'exercice des professions non littéraires. Il s'agit, dit-il, de procurer à une classe nombreuse une instruction appropriée à ses besoins spéciaux, c'est-à-dire allégée de tout ce qui ne présente qu'une utilité trop éloignée, et enrichie de tout ce qui va directement à l'objet de l'industriel, du négociant ou de l'agronome. Il s'agit de quelque chose encore : il s'agit d'assurer à l'humaniste ou au lettré une plus ample provision de ces connaissances *usuelles*, nécessaire contre-poids des études qui poussent continuellement l'esprit vers l'abstraction ; car ce n'est qu'aux prises avec le monde des réalités, où rien n'est abstrait, où toutes choses sont concrètes, combinées, entrelacées, qu'un certain reste de l'homme, négligé par l'humanisme, doit trouver enfin son emploi.

Peut-être était-ce dans ce sens que le réalisme avait ouvert le combat ; mais il a, dans la mêlée, arboré d'autres bannières. Deux mots du siècle, *individualisme*, *matérialisme*, s'y lisent distinctement. De là naît pour l'ami du bien une situation embarrassante. Favorable en principe à quelques-unes des réclamations du réalisme, il est forcé d'en redouter le succès. Il ne craint pas tant la chose que l'esprit qui s'en est emparé, l'idée qu'on y a insérée. Il voudrait prendre ses réserves contre une victoire qu'il prévoit, et qu'il ne peut ni ne veut empêcher.

Faut-il voir dans la concurrence des deux systèmes une de ces dualités dont la nature humaine et la société sont infestées ou pour mieux dire tissues, qui toutes accusent la scission intérieure de l'être moral par le péché, et dont l'unique médiateur est l'esprit de Celui qui s'est fait médiateur, au prix de sa vie, entre un Dieu saint et un monde rebelle ?

D'autres en jugeront ; pour moi, je le confesse, j'ai peu de confiance à la pensée qui domine de loin la réforme de l'instruction publique. C'est, sous quelque nom qu'elle se dissimule, la préférence de la matière à l'esprit, des choses à l'homme. Peut-on forcer un tel arbre à porter de bons fruits ? Et s'il était possible de faire, par des raisonnements, rebrousser cet esprit, d'en purger le réalisme de nos jours, cela même ne nous ramènerait-il pas sur plusieurs points à l'ancien régime, et le réalisme éclairé voudrait-il

(1) Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la deuxième édition du premier volume de la *Chrestomathie française*, publiée par M. Vinet. Cet écrivain a depuis lors fait paraître, pour être annexée à cet ouvrage, comme épître dédicatoire, une lettre à M. Charles Monnard, sur l'*Étude de la langue maternelle dans les écoles publiques*. Ce petit écrit, qui justifie et rappelle le bel hommage rendu, dans le *Temps*, à notre ami et collaborateur par M. Charles Nodier, à propos des articles qu'il a publiés dans notre feuille sur les *Eléments de Linguistique*, contient de si admirables aperçus que nous voudrions pouvoir le réimprimer tout entier. On retrouvera dans le fragment que nous en avons extrait les pensées élevées qui président à tous les travaux de M. Vinet.

continuer d'être? Au nom d'un intérêt supérieur, ne faudrait-il pas se rattacher du moins par un point à ces études classiques, dont on peut dire avec vérité qu'elles ne nuisent à rien et qu'elles servent à tout? Mais à moins que le réalisme ne s'abdique lui-même, doit-on espérer de lui des ménagements? Une fois entré dans la place, fera-t-il quartier à quelque chose? Et l'ennemi des études classiques ne le sera-t-il pas également de celle de la langue maternelle poussée au-delà des bornes d'une utilité palpable?

D'ailleurs le fait même de la suppression des études latines porte une atteinte directe à celle de la langue française. Le latin contient les racines, et par conséquent la *raison* du français; ce qui fait que, sans son secours, un enseignement supérieur de notre langue est à peu près impossible. Et qui pourrait se flatter de connaître sa langue à fond, d'en avoir pleine et parfaite conscience, à moins d'en étudier une autre? L'allemand, dit-on, tiendra lieu du latin. Il faut savoir si le réalisme y consentira. Mais ce dédommagement, bien précieux sans doute, ne serait pas complet. L'allemand n'a pas la perfection du latin, et ne contient pas nos origines.

Tout ceci ne va pas à nier l'utilité de quelques-unes des réformes que le réalisme propose. Nous n'avons voulu juger ici que l'esprit qui se promet de les caractériser, et qui les aurait bientôt outrées et dénaturées. Si les institutions qu'on nous promet oublient que l'école est un établissement de culture et non d'apprentissage; qu'on y vient encore moins apprendre que s'exercer à apprendre; que l'école, aussi long-temps qu'elle n'est pas strictement spéciale, doit avoir en première vue la culture de l'élément humain et social; que ce qu'elle doit rendre à la société et à Dieu, c'est avant tout des hommes; que l'éducation de l'esprit et du coeur doit être le premier objet de tout système d'éducation; si ces institutions, au contraire, ne montrent qu'un esprit étroitement pratique, avide de résultats matériels, impatient d'applications immédiates; elles n'auront fait que pousser la société vers une nouvelle forme de barbarie. Siècles de nos aïeux, siècles de contemplation et d'enthousiasme intellectuel, n'auriez-vous enflé de votre noble haleine les voiles du navire de l'humanité que pour le voir échouer, tout gros d'or et d'orgueil, aux grèves arides de l'égoïsme? Espérons que la religion, qui est l'humanisme par excellence, empêchera, dans notre pays, que l'*utilité* ne devienne l'âme de l'instruction publique.

Une répartition plus égale, une distribution plus rationnelle des divers éléments de l'instruction publique, peut devenir, avec la grâce de Dieu, une des découvertes les plus conservatrices de l'époque où nous vivons. Mais il importe aussi, sous le rapport politique, de combiner l'instruction dans les différentes professions ou classes de manière à les faire se toucher, se correspondre et se comprendre. Il importe encore davantage que, dans toutes ces classes, l'instruction crée des intérêts immatériels, qu'elle y attache tout homme, qu'elle le passionne pour eux, qu'elle constitue dans une nation une imposante unité de pensées et de sentiments élevés. Qu'est-ce que la nationalité, qu'est-ce que le patriotisme, qu'est-ce enfin que le cosmopolitisme d'un peuple *réaliste* dans le sens étroit de ce mot? Nous pourrons le voir un jour: en attendant, il est certain que nul peuple vraiment grand ne fut réaliste.

Rien, selon les vues que j'expose, ne sera plus utile dans toutes les écoles que les études inutiles, j'entends celles au bout desquelles on ne voit pas une place, une distinction, un morceau de pain, mais la vérité. Qu'elles soient là, ne fût-ce que pour constater que « l'homme ne vit pas de pain seulement.» Qu'elles habituent le jeune esprit à chercher la lumière pour la lumière. Ce pli, contracté par l'intelligence, lui restera.

POÉSIE.

Je ne voudrais pas vivre toujours.
Jos. VII, 16.

De la science allez gravir le faîte,
S'écrie un sage *, et vous vivrez toujours.
Homme, tais-toi! silence, faux prophète!
Dieu, sous le ciel, nous compte assez de jours.

Laisse la tombe, au pélerin qui pleure,
Ouvrir un gîte où l'on ne pleure pas.
Ailes du temps, sonnez, sonnez notre heure!
Qui donc voudrait toujours vivre ici-bas?

Sur la poussière où notre pied se lasse,
L'espoir, au loin, nous montre un doux abri.
Nous y courons: le prestige s'efface;
L'herbe est séchée et la source a tari.
L'orage encor nous enveloppe et gronde;
La terre tremble et gémit sous nos pas.
Ange exilé dans le désert du monde,
Qui donc voudrait toujours vivre ici-bas?

L'homme choisit, pour égayer sa route,
Deux compagnons, l'amour et l'amitié.
Mais l'un s'éteint dès qu'il voit ce qu'il coûte;
Loin de nos pleurs l'autre fuit sans pitié.
Tout seul, enfin, l'homme dort sur la grève,
Mais il s'éveille au bruit de nos débats;
Un sort jaloux lui prend même son rêve.
Qui donc voudrait toujours vivre ici-bas?

Sous mille aspects le mal séduit notre âme:
Humble reptile ou lion rugissant,
Prompt comme l'aigle, ardent comme la flamme,
Il vient, nous quitte, et revient plus puissant.
Dans ses réseaux, à toute heure, il m'entraîne;
Je suis esclave après tant de combats.
Toi seule, ô mort, tu briseras ma chaîne!
Qui donc voudrait toujours vivre ici-bas?

Quand le Sauveur me dit: Je te pardonne,
L'effroi se mêle à mes joyeux transports;
Un souffle aride effeuille ma couronne,
Mon front pâlit sous la main du remords;
Et si j'écoute une voix qui m'encense,
Mes souvenirs en murmurent tout bas.
C'est près de Dieu qu'habite l'innocence:
Qui donc voudrait toujours vivre ici-bas?

Pourquoi frémir devant ce lit de pierre,
Où Jésus-Christ a trouvé du sommeil?
Quand l'homme juste y ferme sa paupière,
La foi lui dit: Attends un doux réveil.
Sur son tombeau Dieu fait luire une étoile,
Soleil sacré qui ne se couche pas.
Pour nos regards les cieux n'ont plus de voile;
Qui donc voudrait toujours vivre ici-bas?

De quels accords mon oreille est ravie!
Anges, martyrs, élus, je vous entends;
Je vois l'asile où renaît notre vie
Sous les rayons d'un éternel printemps.
Oh! donnez-moi l'aile de la colombe,
Esprit de Dieu, soutiens moi dans tes bras!
Puissé-je dire au delà de ma tombe:
Qui donc voudrait toujours vivre là-bas?

G. de F.

* Condorcet.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Cette Société, qui s'est mise franchement à l'œuvre, vient de publier un prospectus dont nous nous hâtons de mettre les passages les plus remarquables sous les yeux de nos lecteurs. Nous remarquons avec plaisir que les noms des membres de la Société appartiennent à toutes les nuances politiques; c'est un gage de plus de succès:

« Au moment d'instituer une société pour l'abolition de l'esclavage, il nous importe que nos motifs soient bien compris, nos vues nettement expliquées, nos intentions à l'abri de toute interprétation erronée ou malveillante.

» Le temps n'est plus où l'on discutait sérieusement la légitimité de l'esclavage. Ce n'est pas en vain que la civilisation a marché. A mesure que ses bienfaits se sont répandus, de nouvelles et plus vives lumières sont venues épurer et fortifier les notions de justice et de morale sur lesquelles se fondent les opinions humaines, et l'esclavage n'apparaît plus aujourd'hui, aux yeux des sociétés les plus éclairées de l'Europe, que comme une

violation flagrante des préceptes de la charité chrétienne, et un attentat aux droits les moins contestables de l'humanité.

» Mais de quelque réprobation qu'une institution soit frappée, quelque visibles qu'en soient devenues les iniquités, le vœu public ne suffit pas pour la renverser; et si des intérêts privés lui prêtent leur appui, elle ne succombe d'ordinaire que lorsque des hommes, unis par l'amour du bien, s'entendent et se concertent pour en provoquer la réforme. C'est ce qu'atteste l'histoire des résistances que rencontrèrent, dans un pays voisin, l'abolition de la traite et l'émancipation progressive des noirs. »

Après avoir rappelé les principales circonstances qui ont préparé, en Angleterre, l'accomplissement de ces deux grands faits sociaux, le prospectus de la nouvelle Société s'exprime comme suit :

« Ainsi a marché en Angleterre une œuvre qui, durant près d'un demi-siècle, a mis aux prises les amis et les ennemis de l'esclavage. De part et d'autre ont été successivement épuisés tous les arguments, toutes les considérations qui pouvaient faire impression sur les esprits, et si la victoire est restée à ceux qui soutenaient que la Providence n'a pas destiné l'homme à être la propriété de son semblable, et qu'il ne peut exister de véritable intérêt social qui commande jamais le mépris des droits de l'humanité, c'est que de leur côté étaient la justice et la raison.

» D'où vient que la France, à qui un ministre, M. Necker, avait, dès 1789, fait entendre des vœux si expressifs en faveur des noirs, est restée si long-temps simple spectatrice des efforts faits en Angleterre pour leur émancipation? Pourquoi, depuis près de vingt ans qu'elle a recouvré des colonies, a-t-elle borné ses efforts à l'abolition tardive de la traite et à l'amélioration du sort des hommes de couleur, sans rien faire pour préparer de meilleures destinées aux malheureux dont la servitude y est encore le triste et funeste héritage? Sans doute, c'était un souvenir décourageant que celui des désastres de Saint-Domingue, où tant d'imprudences et d'erreurs, nées des rivalités des castes libres, avaient appelé les noirs aux armes, avant que les décrets de liberté sortis tout à coup des orages de la révolution française, vinssent lancer sur ce sol brûlant de nouveaux ferments de haine et de discorde; peut-être aussi s'était-il rencontré dans l'époque et les autres stipulations des traités en exécution desquels la législature a fait cesser la traite, quelque chose qui avait blessé les susceptibilités nationales; mais de toutes les causes d'une inertie si regrettable, à coup sûr la plus puissante fut le manque d'une société spéciale composée d'hommes qui, faisant de l'affranchissement progressif des esclaves le but exclusif et constant de leurs travaux, eussent mis à profit toutes les occasions d'éclairer la conscience publique, et d'obtenir du pouvoir des améliorations dont ils eussent démontré l'urgence et la possibilité.

» Telle est la raison qui nous détermine aujourd'hui à fonder une société pour l'abolition de l'esclavage. Jamais les circonstances ne furent plus opportunes ; car il ne s'agit plus seulement d'accomplir une œuvre d'humanité, mais aussi une œuvre de prudence.

» Voyez, en effet, quel changement a commencé dans la situation des colonies! L'esclavage a pu subsister tant qu'il y fut la forme universelle, tant qu'aucune métropole n'en eut légalement avoué l'illégitimité et proclamé l'abolition; mais ce grand exemple, l'Angleterre vient de le donner; et bientôt il ne restera plus dans ses nombreuses possessions trace de l'ancienne servitude.

» Eh bien! à mesure que cette révolution s'accomplira dans les colonies anglaises, n'étendra-t-elle pas dans les nôtres une influence décisive? Est-ce quand les cris de liberté, partis des rivages voisins, retentiront dans nos îles qu'il sera permis d'y maintenir un régime déjà en butte à tant de colères et de périls? Nous faudra-t-il, pour l'y perpétuer, aggraver la rigueur des lois et multiplier les supplices? Nous demandera-t-on de nouvelles escadres et des soldats plus nombreux pour contenir, sous un joug abhorré, une population d'autant plus impatiente de le briser, qu'elle saura qu'ailleurs il a cessé d'être le partage de la race africaine? Et au milieu des agitations qui ne manqueront pas de surgir, que deviendra le travail? Que les intéressés y réfléchissent et qu'ils répondent.

» Vainement, au reste, nous cherchons les motifs qui pourraient empêcher la France de laisser, à son tour, tomber un regard de commisération sur les populations qu'elle tient dans la servitude. L'Angleterre, vu le nombre et l'importance de ses colonies, devait, avant d'agir, y regarder à deux fois. Si, pour prix de ses résolutions généreuses, elle eût rencontré des rebellions, peut-être lui eût-il fallu employer la force dans vingt îles à la fois, et se résigner à des luttes longues et onéreuses. Mais la France, a-t-elle rien de semblable à redouter? Où est celle de ses colonies qui ait assez d'étendue et de population pour qu'une insurrection grave et sérieuse y puisse éclater? Elle n'en a pas une seule où la présence de quelques centaines d'hommes de plus ne suffirait pour assurer l'accomplissement de toutes les améliorations qu'il lui plairait d'exiger.

» Loin de nous cependant la pensée que l'isolement et la faiblesse de nos colonies puissent y autoriser des essais hasardeux. Les difficultés que présente l'abolition de l'esclavage nous sont connues, et bien que l'exemple de l'Angleterre ait montré qu'elles ne sont pas aussi insurmontables qu'on s'est plu à le dire, nous n'en serons pas moins attentifs à consulter tous les avis, à peser soigneusement toutes les objections; en un mot, à ne combiner et à ne proposer que des mesures d'une application sûre et conforme à tous les intérêts.

» Nous n'avons pas besoin d'affirmer que ce serait à tort qu'on chercherait dans les motifs qui nous guident, rien qui se ressente des calculs et des arrangements qu'enfantent parfois les querelles des partis. Il s'agit ici d'une de ces questions de haute morale sur lesquelles les hommes véritablement éclairés, quelle que soit encore sur d'autres points la divergence de leurs vues, ne sont plus divisés. En Angleterre, Pitt et Fox, Burke et Wilberforce, Canning et Brougham, ont toujours été d'accord pour réclamer l'extinction de la traite, et des lois qui préparassent les esclaves aux bienfaits de la liberté. Il en sera de même dans notre pays. Nous augurons assez bien de ses lumières pour appeler à notre aide tous ceux qui, sous quelque bannière politique qu'ils soient rangés, ont foi dans la dignité humaine et veulent qu'elle soit désormais préservée de toute flétrissure. Qu'ils unissent leurs efforts aux nôtres; qu'ils nous prêtent leur concours dans une cause où sont engagés tant d'intérêts de l'ordre le plus élevé, et bientôt l'esclavage aura disparu de tous les lieux où flottent les drapeaux de la France.

» Le duc de Broglie, pair de France, *président*; Passy, Odilon-Barrot, députés, *vice-présidents;* Alexandre de la Borde, Isambert, députés, *secrétaires;* Bérenger, député; Berville, avocat-général à Paris; Carnot; de Gérando, conseiller-d'état; Desjobert, de Golbery, députés; Dutrône, conseiller à la cour royale d'Amiens; G. Lafayette, Lamartine, députés; Lainé de Villevêque, ancien député; Lacrosse, La Rochefoucault-Liancourt, députés; Lutteroth (Henry); le marquis de Mornay, député; Montrol; Rémusat, Roger (du Loiret), de Sade, députés; Salverte, membre associé de l'Institut et député; de Sainte-Croix; de Tracy, député; le vice-amiral Ver-Huell, pair de France; *membres fondateurs.* »

L'INTERPRÈTE DES ECRITURES.

La Bible déclare très-positivement qu'elle est un livre fermé et scellé, un livre inintelligible sans une clé qui l'ouvre à notre entendement, sans un interprète. C'est un point sur lequel la Bible trouve peu de contradicteurs; sa morale seule est assez claire pour être comprise et approuvée de toute conscience humaine. Je ne veux pas m'arrêter ici à montrer combien est légitime, combien peu doit nous surprendre la différence qui existe entre l'évidence, la clarté de la morale, et l'évidence, la clarté du dogme bibliques, combien enfin cette différence est en harmonie avec l'idée d'une révélation. Placé en présence de la vérité révélée et néanmoins obscure pour l'entendement de l'homme, je demande seulement quelle lumière viendra en écarter les ombres, quel interprète m'en donnera la pleine intelligence.

Notre raison suffit pleinement à cette tâche, me crie une multitude de voix; en douter, c'est offenser Dieu. Votre raison! mais atteindra-t-elle aux choses, « que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne montèrent jamais au cœur de l'homme? » Non, répondent ces mêmes voix; mais elle fera descendre ces choses de la hauteur des cieux, et les abaissera au niveau et aux proportions de celles que l'œil voit, que l'oreille entend et qui montent à notre cœur. Et chacun de se mettre à l'œuvre, chacun de concentrer à grands efforts sur le monument colossal des révélations divines, tout ce qu'il peut réunir d'une lumière vacillante, chacun de prendre au sérieux les jeux fantastiques de cette flamme agitée par le vent de ses affections particulières, et de me sommer, au nom de la raison universelle, d'accepter ces jeux pour la vérité dont mon âme a besoin.

O vous qui, sous le nom brillant de rationaliste et couvert du manteau philosophique, vous êtes donné charge

vous-même de traduire au pauvre vulgaire la Parole de Dieu, voyez ce que vous avez fait de cette Parole. Pour ouvrir le livre, vous l'avez mis en pièces ; pour m'expliquer une révélation, vous l'avez anéantie; vous avez voulu parler à ma raison, vous l'avez choquée par vos éternelles contradictions et lassée dans le dédale d'un dogmatisme sans issue. J'ignore si vous avez voulu me consoler, mais vous n'avez réussi qu'à me désoler par vos débats et vos variations infinies; je voulais prendre pied sur un roc, et vous ne m'avez offert qu'un banc de sable au milieu des flots. Je vous quitte, et je cherche ailleurs la clé des Ecritures.

Viens à moi, me dit une autre voix; c'est à moi que furent confiés les oracles de Dieu, à moi qu'en appartient l'interprétation; ma parole est la parole de l'Eternel lui-même; sans moi tu tordras pour ta perte les écrits des prophètes et des apôtres; hors de moi point de vérité, point de salut. Ecoute mes conciles et mes papes préposés par Dieu même à la conservation de la foi et de la pure doctrine. —Il n'est plus d'écho pour ce langage, Eglise du Vatican, et sans vouloir éclairer ton berceau du flambeau de l'histoire, je te refuse en principe l'autorité que tu t'arroges ici. J'ouvre l'Ecriture, et j'y cherche en vain un passage qui me dise, que semblable aux livres sacrés des Brahmines, elle doit reposer dans le sanctuaire loin des regards du peuple, et ne parvenir à lui qu'expliquée par un collége de prêtres. Loin de là, je vois que toutes ses pages sont adressées au peuple lui-même. Ici ce sont les censures, les menaces, les promesses faites aux enfants d'Israël par des prophètes sortis de toutes leurs tribus, étrangers au temple et à la race sacerdotale. Ailleurs ce sont les paroles du Sauveur lui-même développant devant la foule qui le suivait tous les trésors de la sagesse. Plus loin je lis des lettres écrites la plupart aux fidèles de telle ou telle ville. De quel droit voudrait-on retirer au peuple des paroles qui lui furent adressées à lui-même. Si le don de comprendre et d'interpréter la Parole de Dieu eût été ou eût dû devenir un privilége particulier du sacerdoce, Jésus-Christ aurait-il dit aux Juifs de « sonder les Ecritures, » pour se convaincre qu'elles rendaient témoignage de lui ? Les apôtres auraient-ils plus tard donné des louanges aux Juifs de Bérée « qui conféraient tous les jours les Ecritures, pour savoir si les choses étaient telles qu'on leur disait (Actes XVII, 11)? » Il est inutile d'insister plus longtemps sur une vérité proclamée, non seulement par l'Ecriture elle-même, non seulement par les Pères de l'Eglise, mais encore par une grande partie de ce même clergé auquel l'ignorance et les ambitions des siècles passés voulurent donner le monopole de l'intelligence des Saints Livres.

Mais encore une fois qui dissipera pour moi les obscurités de la révélation, puisque la lumière de la raison n'y suffit pas, et qu'aucun homme n'a reçu ce privilége à l'exclusion des autres enfants d'Adam? J'écoute, et le livre des révélations me répond lui-même. « Qui est-ce qui connaît les choses de l'homme sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? De même aussi nul n'a connu les choses de Dieu sinon l'Esprit de Dieu. Or nous avons reçu, non point l'esprit de ce monde, mais l'Esprit de Dieu, *afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu.* (1 Corinth. II, 11, 12.) Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui la donne à tous libéralement et qui ne la reproche point, et elle lui sera donnée. (Jacq. I. 1.) Quiconque demande reçoit; si donc vous qui êtes méchants savez bien donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père céleste donnera-t-il son Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent (Luc. XI, 10-13)? Il arrivera aux derniers jours, dit Dieu, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair (Joël, II. 2-9, cité par Pierre comme s'appliquant aux temps évangéliques, Actes II, 17.) Alors il leur ouvrit l'esprit pour entendre les Ecritures (Luc XXIV. 45). Vous avez été oints par le Saint-Esprit et vous connaissez toutes choses. (I. Jean, II, 20.)»

Ces paroles sont-elles assez claires? nous disent-elles assez positivement que le véritable interprète des Ecritures est l'Esprit même qui les a dictées et dont le secours est promis à quiconque le demande. Si donc la Bible, et en particulier la doctrine de la Bible, présente de l'obscurité, si tant d'interprétations différentes en sont données, c'est uniquement parce qu'on ne la lit pas préparé comme on doit l'être; on la lit avec l'esprit de l'homme, qui ne connaît que ce qui est en l'homme, et non avec l'Esprit de Dieu, qui connaît seul ce qui est de Dieu. La Bible est la lettre d'une Parole créatrice qui doit être portée dans chaque cœur par Celui même dont elle émane. Mais pour qu'il en arrive ainsi, pour qu'il soit fait lumière en nous, il faut que nous commencions par reconnaître que nous sommes dans l'obscurité, et que nous y sommes parce que notre esprit d'indépendance, qui résume notre péché, nous éloigne du Père des lumières. Que, humbles, repentants, vivement désireux de rattacher de nouveau notre existence à l'Auteur de tout don parfait, nous abordions la Bible en demandant la sagesse à Celui qui ne la refuse pas, et nous verrons si la Bible est encore obscure, nous verrons si le port qu'elle offre livre encore accès aux vagues de la grande mer, et si ceux qui y cherchent leur abri sont encore flottant et emportés à tout vent de doctrine.

ANNONCE.

Vie de Thomas Scott, écrite en partie par lui-même et en partie par son fils John Scott; suivie d'un Choix de ses lettres. — Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8°, avec portrait. Genève, 1835. Chez Mme Suz. Guers. A Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 6 fr. 50 cent.

Cet ouvrage se recommande à l'attention des personnes qui aiment à étudier l'influence de la Bible sur la vie. La plupart des faits qu'il contient sont fort simples; on n'y trouve pas de grands événements, de catastrophes inattendues; les circonstances qui ont marqué la vie de M. Scott peuvent se reproduire souvent; et c'est à cause de cela surtout que ce livre nous paraît utile. Il y a, en effet, plus d'instruction à tirer d'un exemple qu'on peut imiter que de celui qui peut seulement exciter notre admiration. Qu'on se garde cependant de penser que Thomas Scott ait été un homme ordinaire. Beaucoup de nos lecteurs savent sans doute qu'il a été à la fois l'un des écrivains religieux les plus savants et les plus populaires de l'Angleterre. Son commentaire sur la Bible, qu'on a commencé à traduire en français, est un ouvrage d'un grand mérite, qui s'adresse à toutes les classes de lecteurs. Nous ne craignons pas de dire que sa vie est, en quelque sorte, un second commentaire du livre de Dieu; il ne s'est pas contenté de le comprendre; il a désiré s'y conformer.

Entre beaucoup de traits de la vie de M. Scott que nous pourrions citer, nous n'en choisirons qu'un seul que nous fournit sa correspondance. La lettre suivante, adressée à son fils, est un témoignage de sa haute estime pour Wilberforce. Elle prouve aussi que cet homme d'étude et de piété ne partageait pas le préjugé de quelques personnes qui pensent que les hommes religieux doivent être indifférents et demeurer étrangers aux intérêts politiques, comme si leur qualité de citoyens ne leur imposait pas des devoirs aussi positifs que leur qualité de membres de la famille. Voici cette lettre, qui est datée de 1807 :

« Désirant participer aux frais qu'exigera l'élection de M. Wilberforce, lors de la lutte électorale du comté de York, je vous autorise à souscrire de ma part, afin d'appuyer ce digne candidat. Je soutiens ses droits en tous lieux, et je soutiens aussi le droit de ceux qui veulent intervenir dans les frais de son élection. Si on ne le faisait pas, un grand comté, par le fait même de son étendue, risquerait de perdre son indépendance, et de descendre au rang de *bourg-pourri*. D'ailleurs, en soutenant la cause de M. Wilberforce, on soutient la cause de la justice, de l'humanité et de la piété aussi bien que celle de l'Angleterre. J'éprouve une sorte de joie en pensant qu'il y a plus de vingt ans je combattis avec force l'opinion de M. ***, qui pressait M. Wilberforce de se retirer des affaires publiques. S'il avait suivi ce conseil, la traite des nègres se serait probablement étendue jusqu'aux générations futures. »

Réclamation. — A Messieurs les rédacteurs du *Semeur*. — Iverdon, 16 décembre 1834. — Votre numero 50 annonce et critique le petit volume réimprimé sous ce titre : *Manuel pour les jeunes femmes*. J'en avais fait en 1824, d'après l'original, un extrait et une traduction libre, sous un titre un peu différent. Je croyais ce petit volume entièrement oublié, et ne pensais nullement à le reproduire. J'ignorais qu'on le réimprimât, j'ignore encore qui l'a réimprimé, en y laissant subsister mon nom, et comment on l'a réimprimé. Mais, depuis que je l'ai traduit, le Seigneur m'ayant lui-même appris à le mieux connaître, à mieux l'aimer, je me sens pressée de désavouer ce que ce petit ouvrage pouvait contenir, dans la publication que j'en fis, de contraire à l'Evangile.

Veuillez, Messieurs, faire droit à ma juste réclamation en l'insérant dans vos pages.

Marie, veuve Gauteron.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 3. 21 JANVIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année ; 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA PROPOSITION DE M. ROGER SUR LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE.

Honneur aux députés qui, ne se laissant pas absorber tout entiers par les débats politiques, s'aperçoivent qu'il est encore d'autres questions qui méritent d'être méditées et qui sollicitent leur concours ! Honneur surtout et reconnaissance, si leur pensée s'arrête sur quelqu'un des grands vices ou sur quelqu'une des grandes plaies de notre état social ; et si, convaincus que la première condition de la loi est d'être morale et juste, ils réclament, d'une voix que la conscience rende forte, la réforme des abus que la loi commande ou sanctionne ! Il faut sans doute accorder cette haute estime à la persévérance avec laquelle M. Roger a demandé, dans trois sessions, pour les simples prévenus les garanties dont ils sont jusqu'ici entièrement privés. Cette proposition, qui ne put être discutée en 1831, fut rejetée en 1833. M. Roger vient de la reproduire sous des formes nouvelles, et sa prise en considération a été votée. Il en sera d'elle comme de toutes les améliorations réclamées avec une conviction profonde. Quelque longue que soit la lutte, le succès leur est assuré, parce qu'il est impossible que le droit ne finisse pas par l'emporter.

M. Roger se borne à demander qu'on rende plus faciles les formalités à suivre pour la mise en liberté provisoire des prévenus, en donnant aux magistrats la faculté de réduire à un minimum de cinquante francs la valeur du cautionnement à déposer ; qu'on statue que toute personne arrêtée en vertu d'un mandat qu'elle prétendrait ne pas lui être applicable, pourra en référer immédiatement au tribunal du lieu, qui prononcera, toute autre affaire cessante ; enfin, qu'on prescrive que les rigueurs du secret ne pourront jamais être ordonnées pour un délai plus long que trois jours, sans une décision de la chambre du conseil.

Nous avons nous-mêmes plus d'une fois dit notre pensée sur l'injustice des détentions préventives ; et si ce sont les longs procès politiques qui nous ont le plus souvent conduits à l'exprimer, avons-nous besoin d'ajouter que ce n'est pas cette seule application de la loi, mais toutes celles qui peuvent avoir lieu, qui nous paraissent, dans leurs abus, un crime de la société envers une partie de ses membres ? La détention des prévenus n'est, en effet, autre chose que l'application du châtiment avant le jugement. A quelques rigueurs près, la condition du condamné à la prison est la même que celle du détenu qu'aucune sentence n'a encore déclaré coupable, et que ses juges déclareront peut-être innocent. Dans une seule année, sur 21,417 accusés, plus de 4,000 ont été acquittés ; voilà donc plus de 4,000 individus qui ont été injustement privés de leur liberté pendant un temps plus ou moins long, qui ont été éloignés de leurs affaires, arrachés à leurs familles, soumis à des privations, en proie à tous les tourments qu'une telle situation fait naître ! Les journaux annoncent souvent des arrestations par méprise, par ressemblance de traits ou par conformité de noms ; la discussion de la chambre a révélé que, dans des visites faites dans les prisons, on y a découvert des enfants détenus depuis six, depuis onze, depuis quatorze mois, sans qu'ils eussent été interrogés, et même sans que personne pût dire la cause de leur arrestation. Voilà quelques-uns des effets de l'extrême latitude que laisse le silence de la loi ; et l'on hésiterait à offrir aux prévenus les garanties qu'un homme de bien sollicite en leur faveur ! Ah ! songez donc qu'il ne s'agit pas ici du rebus de la société, d'hommes

criminels auxquels il vous soit permis de refuser votre pitié ; mais qu'il s'agit d'hommes présumés innocents, tant qu'un arrêt ne les a pas déclarés coupables ; qu'il s'agit de vous et de moi, de tous ceux qu'un malentendu ou qu'une calomnie peut plonger dans les cachots, et à qui une grande fortune ou un nom connu n'assurent pas promptement la justice que l'homme pauvre et obscur doit souvent si longtemps attendre !

Montesquieu remarque que dans les états populaires, où il est permis à tout homme d'accuser qui il veut, on a établi des lois propres à défendre l'innocence des citoyens. A Athènes, l'accusateur qui n'avait pas pour lui la cinquième partie des suffrages payait une amende de mille drachmes. Eschine, qui avait accusé Ctésiphon, y fut condamné. A Rome, l'injuste accusateur était noté d'infamie ; on lui imprimait la lettre K sur le front. On donnait des gardes à l'accusateur pour qu'il fut hors d'état de corrompre les juges ou les témoins.

Nous ne demandons pas qu'on limite le droit d'accusation, ni qu'on déclare ceux qui l'exercent en état de suspicion légitime, comme ils l'étaient dans ces républiques ; car ce droit, dans toute son étendue, est nécessaire à la société ; la société a même besoin de s'assurer la possibilité de faire justice, en retenant devant elle ceux qui pourraient vouloir se soustraire à son jugement. Voilà son droit ; mais son devoir, c'est de faire prompte justice ; c'est de reconnaître que ses droits ne vont pas plus loin que ses besoins : c'est peut-être d'offrir, au nom de la société, des dédommagements à ceux qui ont injustement souffert dans l'intérêt de la société ; c'est, en tout cas, d'interdire aux dépositaires de son autorité toute rigueur et tout délai qui ne leur seraient pas impérieusement commandés.

Tel est le but de la proposition de M. Roger sur la liberté individuelle. Nous désirons, qu'après avoir reçu les améliorations dont elle est susceptible, elle soit adoptée.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le discours du président Jackson a eu pour premier résultat le rappel de M. Serrurier, ministre de France à Washington. Le ministre des affaires étrangères a informé de cette résolution M. Livingston, ministre des Etats-Unis à Paris, en le prévenant que les passeports dont il pourrait avoir besoin par suite de cette communication sont à sa disposition.

Le projet de loi relatif à la créance américaine a été présenté à la chambre des députés par le ministre des finances, qui a dit, dans son exposé des motifs, que « l'esprit et la lettre » des institutions américaines autorisent à ne voir dans le message du président que l'expression d'une pensée toute personnelle, tant que cette pensée n'a reçu la sanction d'aucun » de deux autres pouvoirs de l'Union américaine. » Cependant, la clause suivante a été ajoutée aux articles dont se compose le projet de loi : « Les paiemens à valoir sur la somme » de 25,000,000 de fr. ne seront effectués que lorsqu'il sera » constaté que le gouvernement des États-Unis n'a porté aucune » atteinte aux intérêts français. »

Les journaux d'Amérique contiennent l'analyse de la discussion que la portion du message relative au traité a soulevée dans le congrès. Sur la proposition de M. Connor, tout ce qui, dans le message, touche aux relations politiques des États-Unis avec les autres nations, a été renvoyé à la commission des affaires étrangères. On a surtout remarqué un discours de M. Clayton, qui a soutenu avec force qu'une rupture avec la France n'est pas nécessaire. Il s'est écrié, en montrant les bustes de Washington et de Lafayette : « Si les bustes de ces deux » grands hommes pouvaient parler, que diraient-ils ? Pendant » que la chambre délibère sur une guerre avec la France, » on devrait voiler leurs têtes ! »

Après de vives discussions, l'élection d'un nouveau président a eu lieu à Buenos-Ayres. La majorité des voix s'est prononcée en faveur du général Pachew ; mais il paraît qu'il n'a pas accepté.

Les élections continuent en Angleterre. D'après le *Globe*, celles qui sont connues ont eu pour résultat la nomination de 313 réformistes et de 185 tories ; d'après le *Courier*, les députés réformistes sont au nombre de 310, et les tories au nombre de 194, ce qui donne aux premiers une majorité de 116 à 128 voix ; mais les journaux tories affirment au contraire que la majorité en leur faveur est comme 2 contre 1. Il faut conclure de là que l'opinion de beaucoup de membres est vacillante ou mal connue, en sorte que chaque parti peut, à titre égal, les compter dans ses rangs.

La réouverture des chambres portugaises a eu lieu le 2 janvier. L'opposition la plus avancée, composée de 32 membres, a fait paraître, quelques jours avant, un compte-rendu, auquel les députés ministériels ont répondu par un manifeste en sens contraire.

Les troupes de la reine paraissent avoir été maltraitée par les carlistes. Le maréchal-de-camp carliste Eraso a, dit-on, quitté Brambilla, pour entrer en Castille, à la tête de six bataillons de Biscaye et de trois d'Alava ; à Medina del Pomar, il a surpris et environné un bataillon de milices provinciales de Grenade, composé de 450 hommes. Après avoir pris les ordres de Zumala-Carréguy, il les a tous fait fusiller.

L'Autriche et les grands états d'Allemagne ont présentés au Vorort de Berne de nouvelles notes, pour demander l'expulsion de la Suisse des étrangers dont le séjour dans ce pays leur paraît dangereux. Dans sa réponse, le Vorort considère les complications qui existaient entre la confédération et les états comme déjà parfaitement résolues ; il rappelle « qu'il a été » chargé de défendre énergiquement l'honneur, la dignité et » l'indépendance de la confédération, comme il convient à un » état libre et neutre, sans perdre de vue le maintien des relations pacifiques et amicales avec les autres états, sur les bases » de l'observation fidèle du droit des nations ; » et il dit qu'il croit avoir répondu aux notes par cette déclaration de principes.

Le gouvernement pontifical a convoqué des députés de toutes les parties de l'état, pour leur demander leur opinion sur un projet de loi relatif à la répartition égale de l'impôt. C'est la première fois qu'on consulte le pays avant la publication d'une loi.

Mehemet-Ali a déclaré, le 25 novembre, à tous les agents diplomatiques que les grandes puissances entretiennent à Constantinople, qu'il payera à l'avenir avec exactitude son tribut au sultan, qu'il évacuera la province d'Ora, et qu'il rappellera de la Syrie son fils Ibrahim.

La peste a éclaté à Alexandrie, et s'étend dans l'intérieur de l'Egypte.

M. le duc de Broglie a présenté à la chambre des pairs le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au crédit des 360,000 fr., demandés pour faire les dispositions nécessaires à l'instruction du procès dont la cour des pairs est saisie. Il en a proposé l'adoption.

M. le duc de Fitz-James a été nommé député à Toulouse. Il a obtenu 247 voix sur 457 votants. On avait répandu le bruit que l'élection de ce pair démissionnaire serait contestée, le caractère de pair étant indélébile de sa nature ; mais la commission n'a pas soulevé cette difficulté.

La chambre a rejeté la prise en considération d'une proposition de M. Hébert, qui demandait le rapport de la loi du 14 octobre 1814, relative aux individus nés dans des pays séparés de la France par des traités. Elle a pris en considération celle de M. Martin du Nord, qui demande que la chambre charge une commission d'enquête de sept membres d'examiner toutes les questions concernant la culture, la fabrication et la vente du tabac ; et celle de M. Roger sur la liberté individuelle.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Du Scepticisme de notre époque (Extrait du *Cours de droit naturel*), par M. Th. Jouffroy. — Broch. de 32 pages. Chez Prévost-Crocius, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 30.

PREMIER ARTICLE.

Lorsqu'on est à la recherche des grands problèmes qui intéressent notre avenir religieux, moral et politique, on s'estime heureux de rencontrer sur sa route un compagnon

de voyage tel que M. Jouffroy. Son coup-d'œil est habituellement juste et ferme; il voit les choses de haut, les analyse avec patience et les explore au loin. Sa marche est tout à la fois savante et prudente; il ne va pas, comme tant d'autres, se jeter en aventurier sur des chemins inconnus, et se perdre dans quelque marais qui présente une lueur perfide au regard du voyageur; il sonde le terrain avant d'y mettre le pied, et préfère la route droite du sens commun aux sentiers tortueux d'une vagabonde imagination. Ses progrès sont lents; il aime à s'asseoir pour contempler l'intervalle qu'il vient de parcourir; mais lors même qu'il s'arrête, on trouve encore plaisir et profit à l'entendre raconter, dans son langage élégant et lucide, les obstacles qu'il a combattus, les barrières qu'il a franchies et les dangers qu'il prévoit.

On aura donc peu de peine à s'expliquer l'empressement avec lequel nous avons lu la brochure où cet honorable écrivain examine l'un des sujets qui occupent la première place dans notre feuille, et l'on comprendra pourquoi nous croyons devoir lui consacrer une analyse étendue. Cet opuscule ne contient, à la vérité, qu'un petit nombre de pages; ce n'est qu'une simple leçon détachée d'un cours de droit naturel; mais elle forme un ensemble assez complet pour n'avoir pas besoin de s'appuyer sur les leçons précédentes, et elle traite de la plus haute question qui se rencontre aujourd'hui dans la sphère de l'esprit humain. Il s'agit du présent et de l'avenir du Christianisme, ce qui implique le présent et l'avenir de la moralité individuelle, le présent et l'avenir de l'ordre social, le présent et l'avenir de l'humanité. Résumons, d'abord, les idées sur lesquelles nous nous accordons avec M. Jouffroy; puis nous examinerons celles où notre avis diffère du sien.

Il y a un fait qui se reproduit partout dans la France de nos jours, et qu'il n'est guères possible de contester: c'est l'existence d'un vaste et profond scepticisme en matière de dogme chrétien. Les croyances religieuses du passé ne survivent plus que chez le petit nombre; entre elles et la masse de la nation, la philosophie du dix-huitième siècle a creusé un abîme. Cette absence de convictions n'est pas un scepticisme rationnel, du moins chez la plupart de ceux qui doutent, mais un scepticisme de fait. En termes différents, les sceptiques qui nous entourent ne sont pas devenus tels, parce qu'ils ont cru reconnaître, après de consciencieuses recherches, que l'intelligence de l'homme ne peut jamais atteindre à la certitude sur aucune question; mais ils sont sceptiques tout simplement parce qu'ils n'ont rien examiné, parce qu'ils ne se soucient pas de revenir au Christianisme, et qu'ils ignorent ce qu'il faut croire. Ce n'est nullement une induction logique tirée de l'impuissance de l'esprit humain qui a prononcé le divorce entre la foi et les générations présentes; ce n'est qu'une manière d'être provisoire, une sorte de halte entre le passé dont on ne veut plus et l'avenir qui n'a pas encore été manifesté.

Le scepticisme de notre époque se distingue de celui du dernier siècle en un point important: c'est que les sceptiques qui nous ont précédés n'éprouvaient que le besoin de détruire, tandis que les sceptiques actuels éprouvent le besoin de croire. On ne connaissait qu'une seule et grande affaire, il y a soixante ans: démolir, abattre les derniers débris de l'Eglise chrétienne, jeter au vent la poussière de ses dogmes, et se réjouir d'une joie de Vandale sur ces ruines immenses; ne plus croire à rien et savourer son incrédulité, voilà ce qui semblait être le souverain bien au dix-huitième siècle. Maintenant, à côté du fait accompli de la chute des convictions chrétiennes, se montre le besoin de croire à quelque chose; on sent qu'il n'est pas bon pour l'homme, ni pour la famille, ni pour la société, de marcher ainsi au hasard, sur un sol couvert de décombres; on veut avoir une foi, une religion, une règle, un but; on tient les bras ouverts pour accueillir le premier-venu qui essaiera de répondre aux grandes questions qui intéressent l'humanité.

Ce mouvement vers une foi nouvelle s'est d'abord manifesté sous la forme d'une réaction effrénée; on a cru que la doctrine de l'avenir devait être à peu près le contraire de celle qui avait gouverné le passé, et qu'il suffisait, pour reconstruire une religion et une morale, de regarder comme vrai ce que le Christianisme déclare faux, de regarder comme faux ce qu'il déclare vrai. Le matérialisme fut substitué au spiritualisme; la morale du plaisir et de l'intérêt fut chargée de remplacer la morale de l'abnégation et du dévouement; les joies promises dans le ciel durent s'évanouir devant les joies promises sur la terre. Ce système, où l'on n'avait autre chose à faire qu'à prendre le contre-pied de l'Evangile, n'était pas né viable; il n'en reste plus que des lambeaux qui sont tombés aux classes les plus ignorantes du pays. Les hommes éclairés se divisent maintenant en trois partis divers: les uns reviennent purement et simplement au passé; d'autres, ne voyant rien ni derrière ni devant eux, s'abandonnent au découragement; le plus grand nombre, enfin, si l'on adopte l'opinion de M. Jouffroy, attend la découverte d'un nouvel ordre religieux et moral.

Les conséquences de cette incertitude presque générale sont faciles à déduire, et la réalité est ici parfaitement d'accord avec la logique. Comme il n'existe plus de règle suprême, de *criterium* entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, chaque individu tient pour vrai et bon, pour faux et mauvais ce qu'il veut, sans se réclamer d'une autre autorité que de la sienne. Individualisme et anarchie intellectuelle, voilà ce qui doit être et ce qui est. Comme le passé est le symbole de l'erreur aux yeux des générations nouvelles, il en résulte un profond dédain pour l'âge, pour l'expérience, pour toute étude sérieuse des faits historiques; un adolescent qui sort du collége se croit aussi habile que l'homme d'état qui a vieilli dans les affaires ou que le savant blanchi par l'étude: voilà encore ce qui doit être et ce qui est. Comme la volonté n'est plus employée au service de principes supérieurs et invariables, les caractères vont dégénérant et s'abâtardissant, n'ayant ni suite, ni dignité, ni constance dans leurs actions: voilà toujours ce qui doit être et ce qui est. L'amour aveugle et désordonné du changement est encore une conséquence naturelle du vide qui règne dans les esprits. « Aussi semblons-nous, dit M. Jouffroy (et je copie textuellement cette phrase, parce qu'elle rappelle, pour le fond et pour la forme, les meilleures pensées de Pascal) — « aussi semblons-nous moins habiter le présent que l'avenir, et accueillons-nous avec enthousiasme, avec ivresse, toute nouveauté, confondant ainsi ce qui est nouveau avec ce qui nous manque, et de ce que l'objet secret et inconnu de nos désirs est une chose nouvelle, en concluant aveuglément que toute chose nouvelle aura la propriété de les satisfaire. » Cette passion du changement s'acharne sur des transformations matérielles, sur des revirements d'institutions et de personnes, oubliant que le problème de notre avenir politique n'est point là, mais qu'il dépend de nos convictions religieuses et morales. Que doit donc faire l'homme sérieux et sage, à l'époque actuelle? Ne pas se repaître de vaines chimères sur la puissance des formes sociales, et attendre patiemment des jours plus heureux.

M. Jouffroy donne encore d'autres conseils à ses auditeurs; il leur montre, dans un avenir indéterminé, une nouvelle phase religieuse; il les exhorte à imiter les stoïciens du temps des empereurs qui s'enveloppaient de leur vertu au milieu de la dépravation commune, et il invite enfin tous les bons citoyens à chercher en eux la règle du devoir et la force de l'accomplir. Ces idées ne sont pas les nôtres; nous

pensons que l'honorable écrivain tombe dans une erreur équivalente à celle qu'il combattait tout à l'heure; il attribue à la conscience et à la volonté de l'homme une puissance qu'elle n'a pas, de même que certains publicistes attribuent aux changements matériels une force qui leur manque. Mais reprenons de plus haut et dans son ensemble l'examen de la pensée philosophique de M. Jouffroy; les détails viendront en leur lieu.

Le professeur établit que l'organisation sociale de l'Europe est venue des solutions données par le Christianisme aux cinq ou six grandes questions qui intéressent l'humanité; que ces solutions ont été soumises à un examen critique depuis trois ou quatre siècles; qu'elles ont cessé d'être au niveau de nos lumières; que le scepticisme s'en est suivi, premièrement parmi les hommes éclairés, ensuite parmi les masses; que l'on aspire aujourd'hui à un nouveau *Credo*, par lequel la religion chrétienne subira une épuration, recevra des formes nouvelles et des additions notables; que le moment de cette révélation est inconnu, et qu'il faut jusque là prendre patience et se tracer un plan de conduite morale. Si l'on trouve du vague et de l'obscurité dans les opinions de M. Jouffroy, ce n'est pas ma faute; j'ai soigneusement recueilli ce que sa brochure contient sur le grave sujet d'une nouvelle révélation.

Quelles sont les cinq ou six solutions chrétiennes que M. Jouffroy regarde comme au-dessous des lumières actuelles, et qui doivent être changées ou du moins modifiées pour organiser un nouveau monde religieux, moral et politique? C'est là ce qu'il fallait dire, et dire nettement, clairement, sans périphrase; il fallait indiquer une à une chaque solution surannée; il fallait, en un mot, préciser l'objet de la discussion. Mais M. Jouffroy se contente de répéter à plusieurs reprises que le siècle attend une nouvelle réponse aux cinq ou six grandes questions qui intéressent l'humanité. Une seule fois, il ajoute: « Comment voulez-vous que des gens qui ne savent *ni comment ni à quelle fin* ils sont sur la terre, sachent ce qu'ils ont à faire de la vie? » D'où je conclus que deux de ces cinq ou six questions concernent l'origine et la destination de l'homme. Quant aux trois ou quatre autres, je serai réduit à les deviner; car toute la brochure ne renferme pas le plus petit mot qui puisse me mettre sur la trace des solutions chrétiennes que rejette l'honorable professeur. Il est fâcheux, on en conviendra, de trouver précisément ces épaisses ténèbres dans la partie la plus essentielle d'un système philosophique. Une intelligence aussi élevée que celle de M. Jouffroy ne devrait-elle pas prendre plaisir à se montrer tout entière, sans ombre et sans nuage?

M. Jouffroy ne répondra point qu'une leçon de droit naturel excluait les détails qui auraient eu quelque rapport avec la théologie. Puisqu'il s'est décidé à traiter le sujet du scepticisme devant ses nombreux auditeurs, je dois être persuadé qu'il s'était promis de dire tout ce qu'il était nécessaire de dire; il laisserait certainement à l'écart toute question dans laquelle il ne pourrait pas exprimer sa pensée avec les développements convenables; et surtout quand il s'agit d'une accusation de désuétude jetée contre une partie de la religion chrétienne, il est absolument impossible qu'il se soit dit d'avance: J'affirmerai que cinq ou six solutions chrétiennes sont au-dessous du niveau de nos lumières, mais je resterai dans le vague, et je ne préciserai point ce que je regarde comme suranné!..... Non, M. Jouffroy aurait mille fois choisi de se taire plutôt que de descendre à un pareil compromis avec sa conscience. D'ailleurs, que fallait-il pour énoncer l'une après l'autre les cinq ou six solutions surannées du Christianisme? A peine quelques phrases, vingt ou trente mots tout au plus. Car je ne regrette pas, qu'on y prenne garde, que M. Jouffroy se soit abstenu d'expliquer *en quoi* ces solutions sont au-dessous de nos connaissances; il aurait fait en cela une dissertation théologique hors de propos; mais je regrette que le professeur n'ait pas pris la peine d'indiquer en deux ou trois lignes *quelles sont* ces solutions arriérées.

J'insiste sur ce point, parce qu'il est capital; c'est le véritable nœud du débat qui s'agite entre nous. Il se pourrait que M. Jouffroy ne veuille parler que de certaines doctrines ajoutées au Christianisme par les traditions des hommes, ou de certaines formes extérieures, ou de certaines explications hasardées, ou enfin de certaines applications du dogme chrétien à la philosophie et à la politique. Alors nous, écrivains du *Semeur*, nous partagerions peut-être son opinion, et nous répéterions après lui que ces cinq ou six solutions soi-disant chrétiennes sont surannées; il n'y aurait de différence entre les idées de M. Jouffroy et les nôtres que sur la conclusion: au lieu de prétendre qu'une troisième révélation est nécessaire, nous nous bornerions à soutenir, comme nous l'avons toujours fait, qu'il faut simplement reprendre l'Evangile, mais l'Evangile mieux entendu, mieux expliqué, mieux appliqué qu'il ne l'a été par l'enseignement et par le culte gallican.

Si, au contraire, l'honorable professeur plaçait au nombre des solutions arriérées les dogmes fondamentaux du Christianisme, en d'autres termes, ce qui constitue l'essence des révélations bibliques, nous serions en complet désaccord avec lui, et nous ne craindrions pas d'affirmer qu'il se trompe tout à la fois sur le passé et sur l'avenir de la question. Nous ne pourrions lui accorder que le fait qui se rapporte au présent.

Suivons un moment cette hypothèse. Voici, je le suppose, les cinq ou six solutions chrétiennes qui sont au-dessous du niveau de nos lumières, et qui doivent être modifiées, selon l'avis de M. Jouffroy:

1. Le dogme d'un Dieu, un, éternel, immuable, saint, juste et bon, créateur et conservateur de toutes choses.
2. L'origine de l'homme, comme être créé et soumis au gouvernement providentiel de Dieu.
3. La destination ou la fin de l'homme, comme être moral et responsable, qui consiste à faire la volonté de Dieu.
4. L'incapacité de l'homme à remplir ses obligations morales, et par conséquent le besoin d'une grâce, d'un pardon, d'une expiation.
5. L'immortalité de l'âme, immortalité positive et personnelle.
6. Une économie future de récompenses et de peines, réalisée en chaque homme au-delà du tombeau, selon qu'il aura accepté ou refusé, accompli ou violé, pendant sa vie, les conditions religieuses et morales du salut.

Aurai-je deviné juste? Ce sont bien là, en effet, les solutions chrétiennes qui ont renouvelé l'ordre social, en renouvelant l'intelligence, le cœur et la conduite des individus. Tout en est sorti: l'abolition de l'esclavage, l'émancipation de la femme, l'égalité devant la loi, le principe de l'obéissance, le progrès des libertés publiques, l'établissement des institutions de charité. Observons, en passant, que l'influence politique du Christianisme n'a pas été directe, comme beaucoup de gens le croient aujourd'hui et comme M. Jouffroy lui-même paraît le supposer, mais indirecte; l'Evangile n'a réagi sur la société que par sa profonde action sur la conscience individuelle, et cette action, il l'a exercée, non par des théories politiques, mais des doctrines religieuses. C'est en rattachant l'homme à Dieu, la vie présente à la vie à venir, le bien aux espérances du ciel, le mal au châtiment du Juge suprême, l'âme tout entière à l'éternité, que la religion chrétienne a changé la face du monde. Il semblerait, à entendre les opinions qui se prononcent de nos jours, que Jésus-Christ n'est venu remplir qu'une mission

politique; son Evangile n'est rien de plus qu'un nouveau code; ses enseignements n'ont eu d'autre but que de créer un nouvel ordre social; il a recommencé Lycurgue, Solon et Numa Pompilius. Ainsi le veulent quelques-uns de nos penseurs. On s'explique cette manie, qui n'est qu'une conséquence de la maladie du siècle; comme on met tout dans la politique, comme chacun ne parle, ne s'occupe, ne rêve que de politique, il est tout simple que le Christianisme soit réduit à n'être que de la politique. Mais il est plus difficile de s'expliquer comment l'esprit supérieur de M. Jouffroy s'est laissé prendre à cette erreur vulgaire. Le Christianisme a établi l'empire de la loi morale, l'égalité devant Dieu, l'amour fraternel, le dévouement sur la base de la foi à l'économie future de récompenses et de peines; les chrétiens sont devenus des hommes moraux; la moralité individuelle a fait de bons citoyens, et les bons citoyens ont fait un meilleur ordre social. Voilà tout: il n'y a pas plus de secret que cela dans l'influence politique de l'Evangile. Les vrais philosophes doivent abandonner à la phraséologie superficielle des Saint-Simoniens et de leurs copistes ce grand arcane, cette pierre philosophale ou sociale qu'ils prétendent apercevoir dans la religion chrétienne. Les bonnes-mœurs sont sorties de la foi, et une nouvelle société est sortie des bonnes-mœurs; je le répète, voilà tout.

Or, ce que le Christianisme a fait au temps des empereurs, ne peut-il plus le faire de notre temps? Ceci nous ramène aux cinq ou six solutions chrétiennes posées plus haut. Sont-elles au-dessous des lumières du siècle ou ne le sont-elles point? Toute la question est là. Je suis profondément persuadé, pour ma part, que ces solutions ne sont pas en arrière des idées de notre époque. Le dix-neuvième siècle ne connaît rien de plus élevé, de plus pur, de plus sublime sur Dieu et sur ses perfections que ce qui est enseigné par le Christianisme. Le dix-neuvième siècle n'a pas des notions plus claires et plus précises sur l'origine de l'homme que celles qui sont données par le Christianisme. Le dix-neuvième siècle n'a pas trouvé une destination plus haute et plus morale pour l'homme que celle qui est indiquée par le Christianisme. Le dix-neuvième siècle n'a pas imaginé quelque chose de plus conforme aux lois de la raison et aux besoins de la conscience que le dogme de l'expiation posé par le Christianisme. Le dix-neuvième siècle ne possède pas des preuves plus directes et plus solides sur l'immortalité de l'âme que celles qui sont fournies par le Christianisme. Le dix-neuvième siècle enfin ne sait rien d'une économie future de récompenses et de peines au-delà de ce qui est révélé par le Christianisme.

Si le dix-neuvième siècle n'est pas en avant du Christianisme sur ces différentes solutions, a-t-il, tout au moins, prouvé que ses lumières ne lui permettent plus de les recevoir? Pas davantage. Le dix-neuvième siècle n'a pas prouvé que les idées de Dieu, de l'origine et de la destination de l'homme, de l'expiation, de l'immortalité de l'âme et d'une économie future de peines et de récompenses, telles que le Christianisme nous les enseigne dans la Bible, soient contraires à la raison, en arrière de nos découvertes scientifiques et philosophiques, au-dessous du niveau des connaissances actuelles. Non seulement notre siècle n'a pas prouvé cela; mais je dis plus: *il n'a pas même essayé de le prouver!* Voltaire et les encyclopédistes ont tourné en dérision quelques passages isolés et mal compris de la Bible; ils ont attaqué certaines formes de l'Eglise catholique et les traditions humaines sanctionnées par les conciles ou par les papes; ils se sont moqués des légendes du moyen-âge et des superstitions populaires; ils ont élevé une voix retentissante contre l'intolérance religieuse, contre les richesses excessives du clergé, contre les abus du pouvoir spirituel. Mais où donc ont-ils sérieusement combattu les cinq ou six grandes solutions chrétiennes qui sont le tout de l'homme et le fondement de la société? Il n'y a que les écrivains décidément matérialistes, d'Holbach, Cabanis et son école, qui aient rejeté d'une manière directe et positive le Dieu de l'Evangile, l'explication biblique sur l'origine et la fin de l'homme, et les autres vérités du Christianisme; mais ceux-là mêmes n'ont pas pris le soin d'établir en quoi ces doctrines sont au-dessous du niveau de nos lumières; ils se sont contentés de les nier et d'en proclamer d'autres, ce qui était plus facile assurément.

Je cherche ce qui est en arrière des connaissances de notre époque dans le véritable Christianisme, dans le Christianisme biblique, et je ne trouve rien. La religion chrétienne est aux trois quarts vraie, dit M. Jouffroy; quel est donc le quart qui n'est pas vrai? — Elle doit subir une épuration; qu'est-ce donc qui doit être épuré? — Elle doit recevoir une forme nouvelle; quelle est donc la forme *réellement* chrétienne qui ne peut plus subsister? — Elle doit aussi recevoir des additions notables; quelles sont donc ces additions devenues nécessaires? — Pas un mot, non, pas un mot de réponse à de si importantes questions! Rien que de vagues généralités, des assertions sans preuves à l'appui, une phraséologie obscure et vide. M. Jouffroy s'exprime avec une clarté et une précision parfaites, quand il retrace les phénomènes moraux et politiques de notre époque; mais il garde un silence désespérant, lorsqu'il devrait signaler ce qui manque ou ce qui est suranné dans le Christianisme. Au nom de la vérité et de la bonne foi, expliquez-vous! Si vous n'avez pas cru devoir le faire à la faculté des lettres, faites-le par la voie de la presse. Indiquez-nous les cinq ou six solutions arriérées et insuffisantes du Christianisme. Vous n'avez pas besoin, comme les partisans du saint-simonisme, de vous envelopper de ténèbres; vous, homme éclairé, homme consciencieux, vous savez sur quoi porte votre accusation, lorsque vous reprochez au Christianisme de n'être plus au niveau des connaissances de notre siècle. Les philosophes allemands vous offrent un bon exemple à suivre; ils définissent nettement ce qu'ils attaquent dans le Christianisme, ou la manière dont ils l'interprètent. Ainsi Hegel n'admet pas la résurrection de Jésus-Christ dans le sens que l'on donne habituellement au récit des évangélistes; mais il se garde bien de jeter au public deux ou trois généralités insaisissables; il présente une nouvelle explication et la développe avec l'étendue que mérite ce grave sujet. Alors, du moins, on peut savoir ce qu'il croit, le combattre s'il se trompe, l'approuver s'il a raison.

Mais il est possible que M. Jouffroy pense n'avoir pas d'autre motif à donner de son assertion que le fait même qui domine dans sa brochure: les cinq ou six solutions chrétiennes sur les questions qui intéressent l'humanité sont en arrière des idées de notre siècle, dira-t-il peut-être, et la preuve, c'est que le siècle ne les croit plus! Puisqu'il les a rejetées, il faut bien qu'elles soient insuffisantes! C'est ce que j'examinerai dans un prochain article. M. Jouffroy ne me paraît pas avoir exposé les véritables causes du scepticisme de notre époque.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

Maître Bernard Palissy.

I. — *Une leçon d'histoire naturelle en 1575.*

Si quelque flaneur, en passant certain jour du carême de l'an quinze cent septante-cinq par la grande rue Saint-Jacques, s'est arrêté vers le milieu de cette rue pour considérer les belles enseignes des boutiques et le mouvement des allants et des venants (car il y a gens qui prennent plaisir à

ces choses), peut-être aura-t-il remarqué à une fenêtre du premier étage de l'une des maisons sur lesquelles ont pu se porter ses yeux, un homme grand et maigre, qui tantôt s'approchait et tantôt s'éloignait, comme quelqu'un qui, arpentant sa chambre à grands pas, se trouve toujours ramené au point que toujours il quitte. Quelquefois il entr'ouvrait la croisée et inclinait la tête, comme pour mieux voir; puis il fermait bien vite, comme s'il avait craint d'être vu. Je puis bien vous le dire, c'était maître Roch le Baillif, sieur de la Rivière, qui se qualifiait de médecin spagirique et qui devint plus tard médecin ordinaire du roi. C'est de lui que Pierre de l'Estoile a fait cette oraison funèbre : « On » ne peut dire de lui autre chose, sinon que le proverbe : » *Telle vie telle fin*, est failli en lui, et que ça été le bon » larron, que Dieu a regardé, pour lui faire miséricorde. » D'Aubigné ne parle pas de lui très-favorablement : « Il est, » dit-il, bon galeniste et très-bon paracelsiste; il fait de son » âme comme de son corps, étant romain pour le profit, et » huguenot pour la guérison de son âme. »

Mais que faisait donc à sa fenêtre maître Roch le Baillif? Le pauvre homme, placé en sentinelle, cherchait à reconnaître tous ceux qui entraient dans la maison située en face de la sienne. S'il voyait approcher quelque docte ou noble personnage, il le suivait des yeux, il faisait des vœux ardents pour qu'amené dans la grande rue Saint-Jacques par quelque autre affaire, il passât devant la porte fatale sans y entrer, et quand arrivé devant cette porte le gentilhomme ou le docteur se gardait bien d'aller plus loin, l'agitation et le déplaisir du sieur de la Rivière augmentaient. Il faut convenir que pour quelqu'un qui s'était mis en tête qu'on l'offensait en mettant les pieds chez son voisin, il y avait ce jour-là de bons motifs de tristesse; car on eut dit que médecins, chirurgiens, seigneurs, gentilshommes, ecclésiastiques, hommes de loi, en un mot, tout ce que Paris renfermait « de gens de bien, honorables et doctissimes, » s'étaient donné rendez-vous dans la petite maison du voisin; et le pauvre médecin spagirique avait beau faire pour diminuer à ses propres yeux, par de mordantes épigrammes, l'importance de tous ces personnages, il ne pouvait s'empêcher de sentir le tort que devait lui faire l'estime qu'ils témoignaient à un homme dont lui-même était résolu à contester le mérite.

L'heure avançait, et les visiteurs, qui n'étaient d'abord venus qu'à quelque distance les uns des autres, arrivaient en plus grand nombre à la fois. « Ambroise Paré! » s'écria le sieur de la Rivière, en apercevant de loin le vénérable père de la chirurgie française, « ah! pour celui-là, il n'aurait pu manquer. Si maître Ambroise fut enfermé par le feu roi dans sa garde-robe, la veille de la Saint-Barthélemy, parce qu'il voulait le sauver, maître Bernard n'était pas loin de là, sans doute; et quand on s'est rencontré en pareille occasion, on peut bien se retrouver rue Saint-Jacques. Voilà aussi tous les médecins de la reine de Navarre, Jean du Pont, maître François Choinin et M. de la Magdelene; ils vont bras dessus bras dessous, comme s'ils allaient au prêche. Mais que vient faire en ce repaire d'huguenots l'abbé Alphonse d'Albène, à moins qu'il ne desire que maître Bernard lui dédie son traité sur le mascaret, comme Ronsard lui a dédié son *Art poétique*? » Le sieur de la Rivière en était là de ses remarques, quand son attention fut attirée par un homme qui était encore à quelque distance, mais qu'il n'eut pas de peine à distinguer dans la foule, parce qu'il portait soie sur soie, ce qui n'était permis alors qu'aux hauts gentilshommes et aux gens de guerre. Selon l'usage du temps, il était suivi par un valet qui lui portait son épée. Quand il fut un peu plus près, il fut aisé de reconnaître Jacques de la Primaudaye, gentilhomme angevin. Après quelque hésitation, notre médecin s'écria « Décidément, voilà un homme qui est malade de la manie des académies; parce qu'un vieux seigneur de son pays a donné le nom d'Académie française à une réunion de quatre jeunes gens de ses parents, à qui il fait apprendre le grec et le latin, et que son frère, Pierre de la Primaudaye, s'amuse à écrire un gros livre sur ce petit sujet, ne croit-il pas qu'il est nécessaire partout où quelques ânes se rassemblent pour en écouter un autre! » Maître Roch le Baillif en aurait peut-être encore dit long sur le pauvre gentilhomme angevin; mais il aperçut un peu derrière lui d'autres seigneurs qui se distinguaient des bourgeois par leurs chaînes d'or, leurs ferrements d'or, leurs chapeaux à plumes, le velours du fourreau de leurs épées et leurs habits écarlates. C'étaient le marquis de Saligny, chevalier de l'ordre du roi, M. de Camas, gentilhomme provençal, et M. La Roche-Larier, gentilhomme de Touraine. Maître Roch le Baillif ne dit plus mot; il approcha tristement de la fenêtre la chaise sur laquelle il avait coutume de s'asseoir, quand il travaillait à son *Demosterion*, qu'il comptait publier bientôt, et *auquel sont contenus trois cents aphorismes latins et français, sommaire véritable de la doctrine paracelsique, extraite de lui, en la plupart*; et cherchant dans sa tête quelque nouvel argument en faveur de l'or potable, il regarda en silence quelles gens continuaient à entrer chez l'homme qui avait osé demander, en se moquant, si un bon chapon bien cuit et pressé ne restaurerait pas mieux qu'une pierre bien dure, fût-elle la plus précieuse de ce monde, et qui, serré de près, accorda enfin que l'or restaure, mais en ajoutant que c'est parce qu'avec lui on peut acheter chapons, perdrix, cailles et faisans. Le pauvre homme vit encore entrer Germain Courtin, lequel a confirmé les propos de maître Bernard sur l'or potable, les proposant, en sa chaire de médecine, à ses disciples, comme doctrine assurée; Pierre Pena, médecin de quartier de Henry III, duquel on prétend qu'il a gagné six cent mille livres dans la pratique de la médecine; le prieur Bertolome; maître Jean Viret, homme expert aux arts et mathématiques, et bien d'autres encore. Le dernier qui arriva fut M. Bergeron, avocat au parlement de Paris, qui avait été retenu par les devoirs de sa charge.

Tous ces savants se rendaient chez maître Bernard Palissy, ouvrier de terre et inventeur des rustiques figulines du roi et de monseigneur le duc de Montmorency, comme il aimait à se nommer, attirés par des affiches qu'il avait fait mettre par les carrefours de Paris, pour inviter les plus doctes médecins et autres à se réunir chez lui, promettant de leur montrer en trois leçons tout ce qu'il avait découvert sur les fontaines, les pierres et les métaux. On lisait aussi dans ces affiches que nul n'entrerait s'il ne baillait un écu. « J'ai exigé cela, disait-il, quelque temps après, à un ami, qui en paraissait étonné, pour voir si, par le moyen de mes auditeurs, je pourrais tirer quelque contradiction, qui ait plus d'assurance de vérité que non pas les preuves que je sais mettre en avant. Je savais bien qu'il y en aurait de grecs et de latins, et que s'ils m'eussent trouvé menteur, ils m'auraient bien rembarré et résisté en face, à cause de l'écu que j'avais pris de chacun; car j'avais mis dans mes affiches que si les choses que j'avançais n'étaient pas véritables, je leur rendrais le quadruple. »

Bernard Palissy était alors gouverneur des Thuileries, ayant été appelé à ces fonctions, quelques années avant la Saint-Barthélemy, par Catherine de Médicis, qui avait reconnu qu'il n'y avait pas d'homme en France qui pût aussi bien que celui qui avait tracé le plan du jardin délectable, et que le connétable avait employé à construire l'admirable grotte rustique du parc d'Ecouen, diriger les embellissements de ce palais. Mais, tout en vaquant à ces fonctions, Palissy continuait à s'occuper des sciences, auxquelles il fit faire d'immenses progrès. Bien qu'il demeurât aux Thuileries, il avait loué rue Saint-Jacques un petit logement, qui lui servait de cabinet d'étude, et où il avait établi le premier cabinet d'histoire naturelle, à la disposition duquel ait présidé une certaine méthode. Il nous apprend lui même « qu'on y voyait des choses merveilleuses, » qui sont mises pour témoignage et preuve de ses écrits, » attachées par ordre et par étages, avec certains écriteaux » par-dessous. » C'est là qu'il avait donné rendez-vous à tous les savants de son temps, et qu'il enseigna publiquement l'histoire naturelle et la physique de 1575 à 1584, quoiqu'à cette dernière époque il fut plus qu'octogénaire. Les savants avaient répondu à ce premier appel, et malgré les préjugés qui résultaient des différences de religion, des luttes politiques et même de l'état de la science, on vit réunis dans ce premier lycée français la plupart des hommes dont le pays pouvait se glorifier à juste titre.

Quand tout le monde fut rassemblé, le vénérable Palissy entra. C'était un vieillard de taille moyenne, à qui ses

soixante-seize ans ne semblaient pas peser. Ses cheveux étaient tout blancs, il est vrai; mais ses yeux avaient conservé une grande vivacité. Le visage de Palissy exprimait la douceur et la force. Sans connaître l'histoire de sa vie, on eut pu deviner qu'à quelques travaux qu'il se fut voué, il devait y avoir mis beaucoup de persévérance. Un génie prompt et un esprit patient peuvent, même quand ils sont séparés, opérer de grandes choses: que ne doit donc pas produire leur union! En voyant Palissy, on était forcé de lui supposer l'un et l'autre. Après que tout le monde se fut assis, le vieillard crut devoir expliquer en quelques mots pourquoi il s'était permis de convoquer tant de doctes personnages; il le fit à peu près en ces termes:

« Mes bons maîtres, vous le savez, sans qu'il soit besoin que je vous le dise, je ne suis ni grec, ni hébreu, ni poète, ni rhétoricien, mais un simple artisan bien pauvrement instruit dans les lettres. Sans doute, j'eusse été fort aise d'entendre le latin et de lire ces livres des philosophes, pour apprendre des uns et pour pouvoir contredire les autres. Cependant j'aime mieux dire vérité en mon langage rustique que mensonge en un langage rhétorique. Souvenez-vous d'un passage qui est en l'Écriture-Sainte, où saint Paul dit: Qu'un chacun, selon qu'il aura reçu des dons, en distribue aux autres. Quelques-uns, il est vrai, ne voudraient jamais entendre parler des Ecritures saintes; mais moi, je n'ai trouvé rien meilleur que de suivre le conseil de Dieu, ses édits, statuts et ordonnances; et en regardant quel était son vouloir, j'ai vu que, par son Testament dernier, il a commandé à ses héritiers qu'ils eussent à manger le pain au labeur de leurs corps, et à multiplier les talents qu'il leur avait laissés par son Testament. Quoi considéré, je n'ai pas voulu cacher en terre les talents qu'il lui a plu de m'accorder.

» Les sciences se manifestent à ceux qui les cherchent. Je n'ai pas eu d'autres livres que le ciel et la terre; il est donné à tous de pouvoir lire dans ces beaux livres-là. Ils valent mieux, je pense, que ceux des disciples de Paracelse et des autres alchimistes, en l'étude desquels plusieurs ont perdu leur temps et leur bien. Ces livres pernicieux m'ont fait, pendant quarante ans, gratter la terre, et fouiller dans ses entrailles, afin de découvrir ce qu'elle produit en son sein. Mais enfin, j'ai trouvé grâce devant Dieu, qui m'a fait connaître des secrets qui ont été jusqu'à présent inconnus aux hommes, voire aux plus doctes. Je le répète, je ne suis qu'un pauvre artisan; mais si, parce que je suis destitué de la langue latine, quelques personnes me trouvent téméraire de m'élever contre l'opinion des anciens, j'en appelle aux merveilles que j'ai tirées de la matrice de la terre, et qui rendent témoignage de ce que je dis. Pauvres gens, imbus de préjugés, qui jurez par les anciens que vous respectez sur parole, et qui croyez ce qu'ils ont avancé, sans examen de votre part, vous n'y regardez pas de près, et vous oubliez que vous ne sauriez pas faire un soulier, non pas même un talon de chausse, quand vous auriez toutes les *théoriques* (théories) du monde! »

Le vieillard, plein de son sujet, s'animait sans s'en douter; il remarqua cependant quelque agitation dans son auditoire, et voyant que tous les yeux se tournaient vers un coin de la salle où quelques médecins formaient un petit groupe à part, il craignit qu'on ne lui attribuât l'intention de les prendre à partie, et s'étant arrêté un instant, il reprit bientôt avec le calme qui convenait à son caractère et à son âge: « Oui, dit-il, ayant découvert tant de choses et m'en étant bien assuré, j'ai considéré que j'ai employé beaucoup de temps à la connaissance des eaux, des terres, des pierres et des métaux, que la vieillesse me presse de multiplier les talents que Dieu m'a donnés, et qu'il serait bon de publier ces beaux secrets, pour les laisser à la postérité. Mais comme ce sont des matières hautes et connues de peu d'hommes, je n'ai osé me hasarder à le faire, avant d'avoir appris de vous, si les latins en ont eu plus de connaissance que moi. Ecoutez donc avec patience ce que j'ai à vous dire, et puis rembarrez-moi, si vous découvrez que je me trompe. »

Palissy est le premier, parmi nous, qui se soit livré à des observations et à des expériences. En étudiant la chimie chez les alchimistes et les apothicaires, qui seuls l'enseignaient dans ce temps-là, il apprit à connaître les impostures des ouvriers du grand œuvre et les inepties des pharmaciens. Il fit de nombreux voyages pour étendre ses connaissances, et parcourut en détail toutes les provinces de la France, depuis les Pyrénées jusqu'à la mer de Flandres et des Pays Bas, et depuis la Bretagne jusqu'au Rhin. Les pas qu'il a fait faire à la science sont prodigieux. Fontenelle et Buffon s'étonnent que ce potier de terre ait osé défier toute l'école d'Aristote et lui tenir tête. « C'est, » disent-ils, un aussi grand physicien que la nature seule » en puisse former un; cependant son système a dormi » près de cent ans, et le nom même de l'auteur est presque » mort! Enfin les idées de Palissy se sont réveillées dans » l'esprit de plusieurs savants, et elles ont fait la fortune » qu'elles méritaient (1). »

Si, cent ans après la mort de Palissy, ses idées ne s'étaient pas encore fait jour, faut-il s'étonner qu'elles aient causé une grande surprise dans cette académie du seizième siècle? Nul, il est vrai, ne le contredit d'un seul mot; mais il fallait voir l'étonnement qu'exprimaient tous ces visages, à mesure que ce vieillard qui, seul entre tous ceux qui étaient réunis, avait compris que pour connaître il fallait observer, exposait avec une grande simplicité les choses que Dieu lui avait apprises, comme il le disait lui même. Vous auriez vu, pendant les trois jours que durèrent ces leçons, quelques-uns des plus opposés à ses doctrines, passer de l'incrédulité à l'admiration. On ne se lassait pas de l'écouter, quand il cherchait à prouver, ce que personne n'avait avancé avant lui, que les coquilles fossiles étaient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvent, et que des animaux et surtout des poissons avaient donné aux pierres figurées toutes leurs différentes figures. Quelques jeunes gens, qui avaient pris en dégoût la prétentieuse ignorance de leur temps, semblèrent comprendre que Palissy posait de nouvelles bases à la science de la terre, quand il prononça ces mots si simples et de si grande portée: « Les pierres ne croissent point; » elles n'ont point d'âme végétative; mais elles peuvent » augmenter d'une manière congélative; il en est de cela » comme de la cire fondue que l'on jette sur une masse » de cire déjà congelée. » Le même enthousiasme éclata sur leurs bancs, lorsque, contrairement à l'opinion généralement reçue, il soutint que les sources ne provenaient pas d'une évaporation qu'on pensait se faire dans l'intérieur de la terre, mais qu'elles étaient le produit des nuages, « qui sont, disait-il, les hérauts et les messagers de Dieu. » Après avoir expliqué la théorie des tremblements de terre, voyant la surprise de ses auditeurs, Palissy ajouta avec bonhomie: « Voulez-vous que je vous dise dans quel livre des philosophes j'ai appris ces beaux secrets? C'est dans un chaudron à demi-plein d'une eau qui se soulevait jusque par-dessus le bord du chaudron, lorsqu'elle était un peu âprement poussée par la chaleur du fond. »

Quand maître Bernard eut fini de donner les explications qu'il avait promises, ses nombreux disciples se pressèrent autour de lui. Chacun voulait lui serrer la main, et semblait dire que ce qu'il avait appris valait mille fois plus que l'écu qu'il avait payé. Paré vint, comme les autres, féliciter le potier de terre de son grand savoir: « Maître Ambroise, lui dit Palissy, je vous remercie de vos éloges et j'y attache un grand prix; car je sais, comme tout le monde, que c'est à cause de vous, de maître Thiéry et de maître Héry, qu'on a nommé le corps des maîtres barbiers-chirurgiens, dont vous êtes membre, l'œil de la France; mais je puis bien vous le dire, car je sais que je serai compris de vous, je rends encore plus grâce à mon Dieu, de ce que nul n'a pu me contredire. » Le jeune marquis de Saligny demanda au vieillard la permission d'aller le voir. Il désirait connaître mieux cet homme qui lui paraissait si digne d'admiration et de respect.

BIOGRAPHIE.

DERNIERS MOMENTS DE SAMUEL JOHNSON.

Samuel Johnson est célèbre comme biographe, comme critique, comme philologue, comme moraliste et comme

(1) *Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, année 1720.

poète. Le dictionnaire de la langue anglaise qu'il publia, en 1755, et auquel il travailla pendant sept ans, aide de six copistes, est le meilleur, peut-être, qui existe en aucune langue. Personne n'a su manier la prose anglaise comme le docteur Johnson. Il lui a donné, par l'habile emploi qu'il en a fait, une dignité et une énergie qu'elle n'avait pas jusque-là. On en trouve de nombreux exemples dans le *Rambler* (le Rôdeur), journal dans le genre du *Spectateur* d'Adoison, qu'il publia pendant plusieurs années. Son roman oriental intitulé *Rasselas*, et ses *Vies des poètes anglais*, l'une des productions modernes les plus remarquables, sont les plus célèbres de ses nombreux écrits. Johnson est mort le 13 décembre 1784. On savait, qu'après avoir long-temps redouté la mort, il la vit approcher avec calme et tranquillité, son âme ayant accueilli avec confiance les promesses de l'Évangile; mais on manquait de détails sur ce fait. Il est pleinement confirmé par des renseignements contenus dans la vie de Mme Hannah More, que vient de publier M. Roberts. Nous nous empressons de les mettre sous les yeux de nos lecteurs. La note suivante, du mois de décembre 1784, est de Mme More elle-même, dont il était l'intime ami :

« Pauvre et cher Johnson! Il n'y a plus d'espoir qu'il guérisse. L'hydropisie l'a conduit aux portes du tombeau. Ses jambes ont été scarifiées, mais rien ne le soulage. J'ai eu cependant la consolation d'apprendre que sa crainte de la mort est en grande partie dissipée, et qu'il peut dire maintenant : L'amertume de la mort est passée ! Il y a quelques jours qu'il fit chercher sir Joshua Reynolds, et, après une conversation fort sérieuse, il lui dit qu'il avait trois choses à lui demander, et que, quelles qu'elles fussent, il espérait qu'il ne refuserait rien à un ami mourant. Sir Joshua promit ce qu'il voulut. La première de ses demandes était qu'il ne peignît jamais le dimanche; la seconde, qu'il lui remît une petite dette de trente livres sterling, afin qu'il pût en disposer en faveur d'une famille malheureuse; la troisième, qu'il lût la Bible aussi souvent que possible, et qu'il ne manquât jamais de le faire le dimanche. Sir Joshua fit d'abord quelque difficulté sur le premier point; mais il promit ensuite à son ami tout ce qu'il lui demandait. Combien je désirerais entendre les derniers discours de cet homme excellent, surtout à présent que la foi a triomphé de ses craintes! »

On trouve ensuite la lettre suivante écrite à Mme Hannah More par un ami, qui lui rend compte d'une conversation qu'il a eue avec M. Storry, de Colchester, sur le docteur Johnson :

« Nous nous promenions un jour à cheval dans les environs de Colchester, M. Storry et moi. Je lui demandai s'il avait jamais entendu dire que le docteur Johnson eût exprimé un grand mécontentement de lui-même, à l'approche de la mort, et s'il était vrai qu'en réponse à des amis qui, pour le consoler, lui parlaient de ses écrits sur la vertu et sur la religion, il eût dit : « En admettant même que ce que vous avancez soit vrai, comment pourrais-je dire que j'ai fait assez? » M. Storry m'assura que ce fait était parfaitement exact, et il y ajouta différents détails pleins d'intérêt.« Le docteur Johnson, me dit-il, n'était pas satisfait par les lieux-communs de consolation qu'on lui adressait. Il désira voir un ecclésiastique, et il dit quel caractère et quelles vues il souhaitait qu'eût la personne qu'il voulait consulter. Après quelques réflexions, on lui proposa M. Winstanley, et le docteur pria sir John Hawkins de lui écrire en son nom, pour lui demander de venir exercer auprès de lui son ministère.

M. Winstanley, qui était d'une très faible santé, fut consterné en recevant ce billet, et se sentit intimidé à la seule pensée d'aller lutter contre les talents et le savoir du docteur Johnson. Dans son embarras, il alla trouver son ami le colonel Pownall, lui raconta ce qui était arrivé, et lui demanda ses conseils. Le colonel, qui était un homme très pieux, le pressa de suivre immédiatement ce qui lui semblait être une direction de la Providence, et réussit à surmonter l'espèce d'appréhension maladive de son ami. Mais après que celui-ci l'eût quitté, ses craintes revinrent avec une telle force qu'il abandonna l'idée de toute entrevue personnelle avec le docteur. Il se décida en conséquence à lui écrire. M. Storry m'a dit, je crois, qu'il avait vu sa lettre; je ne sais si c'est en original ou en copie : voici à peu près quel en était, selon lui, le contenu :

« Monsieur, je me sens très honoré du désir que vous me témoignez de me voir, et je regrette infiniment que l'état de ma santé ne me permette pas de me rendre à votre appel; mais mes nerfs sont tellement ébranlés, que je prévois que je serais incapable de soutenir une conversation avec vous. Ainsi, au lieu de vous être utile dans les recherches que vous désirez faire de la vérité, je pourrais vous nuire. Permettez-moi donc de vous écrire ce que j'aurais désiré vous dire. Je me représente fort bien quels pourraient être les objets de vos recherches. Je me persuade que vos idées sur vous-même ont changé avec votre position; et qu'à l'approche de la mort, les choses que vous considériez autrefois comme des fautes légères vous apparaissent comme des montagnes de péché, tandis que vos meilleures actions se sont réduites à rien. De quelque côté que vous regardiez, vous ne voyez que des transgressions positives ou une obéissance imparfaite; et plein d'angoisse à cette vue, vous demandez avec anxiété : que dois-je faire pour être sauvé? Je vous réponds avec les paroles de Jean-Baptiste : Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Quand sir John Hawkins en vint à cet endroit de la lettre, le docteur l'interrompit, et lui demanda avec empressement :« Dit-il vraiment cela? Lisez le encore une fois. »Sir John relut ce passage; sur quoi le docteur lui dit : « Il faut que je voie cet homme; écrivez-lui de nouveau. » On écrivit donc un second billet; mais cette seconde demande ne put vaincre les craintes de M. Winstanley. Il écrivit au docteur avec plus de détails et de développement qu'il ne l'avait fait dans sa première lettre. Ces communications et la conversation que le docteur Johnson eut avec M. Latrobe, l'un de ses intimes amis, semblent avoir été bénies de Dieu et avoir amené ce grand homme au renoncement à lui-même et à une confiance entière en Jésus comme son Sauveur. Elles lui ont donné une paix qu'il avait appris par expérience que le monde ne peut donner, et qui, lorsque le monde commença à s'évanouir de devant ses yeux, devait remplir le vide de son cœur et dissiper les ténèbres de la vallée de l'ombre de la mort.

« Je ne puis terminer, sans remarquer de quelle gloire Dieu a couronné dans cette circonstance la doctrine de la foi en un Sauveur crucifié. L'homme dont les facultés éminentes avaient inspiré tant de respect, tremblait, quand arriva le moment où toute connaissance est inutile et s'évanouit, excepté la connaissance du vrai Dieu et de Jésus-Christ qu'il a envoyé. Pour obtenir cette connaissance, le géant de notre littérature a dû devenir un petit enfant. L'homme que l'on considérait comme un prodige de sagesse a dû devenir fou pour devenir sage. Quel commentaire de ces paroles : « L'arrogance des hommes sera » abattue, et les hommes qui s'élèvent seront abaissés, et l'E» ternel seul sera haut-élevé en ce jour-là. »

On trouve encore dans la vie de Mme Hannah More les détails suivants sur les derniers moments de ce grand littérateur :

« M. Pepys m'a écrit une lettre très-affectueuse au sujet de la mort de Johnson, sachant combien je devais être impatiente d'apprendre quelque chose sur ses derniers moments. Le docteur Brocklesby, son médecin, était avec lui. Il lui dit, peu avant sa mort : « Docteur, vous êtes un digne homme et mon ami; mais je crains que vous ne soyez pas chrétien! Que puis-je donc faire de mieux pour vous que d'offrir, en votre présence, une prière au grand Dieu des cieux, afin que vous deveniez chrétien, dans le sens que j'attache à ce mot? » Aussitôt il se mit à genoux et fit une fervente prière. Quand il se releva, il prit la main du médecin, et lui dit avec anxiété : « Docteur, vous ne dites pas : Amen? » Le docteur eut l'air stupéfait; mais après une pause, il dit : Amen! — Alors Johnson s'écria : « Mon cher docteur, croyez en un mourant; il n'y a point de salut que dans le sacrifice de l'Agneau de Dieu. Retournez chez vous, écrivez ma prière et tout ce que je vous ai dit, et apportez-le moi demain. » Brocklesby ne manqua pas de le faire.

» Un ami désirait que le docteur Johnson fît son testament; et comme Hume, dans ses derniers moments, avait fait une déclaration impie de ses opinions, il pensait que ce serait une sorte de contre-poison, si Johnson faisait, dans son testament, une confession publique de sa foi. Il y consentit, saisit la plume avec empressement, et demanda quelle était la formule ordinaire pour commencer un testament. Son ami le lui dit. Après les phrases d'usage, il écrivit : « J'offre mon âme au Dieu tout-puissant et miséricordieux; je la lui offre pleine de souillures, mais avec la complète assurance qu'elle sera purifiée dans le sang du Rédempteur. » Il continua d'écrire pendant quelque temps avec la même facilité, la même énergie, que s'il avait été en bonne santé. »

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 4. 28 JANVIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU TRAITEMENT DES CARDINAUX.

Le huitième bureau de la chambre des députés a examiné, à propos du budget, s'il ne convenait pas de rétablir le traitement des cardinaux français, qui a été supprimé après la révolution de juillet. Cette question est grave, parce qu'elle n'est pas seulement une question d'argent. En effet, le traitement des cardinaux n'a pas tant été supprimé par mesure d'économie, que parce que la religion catholique n'étant pas déclarée, par la charte de 1830, religion de l'Etat, il ne convenait pas de salarier de hauts dignitaires ecclésiastiques, dont la situation est plus politique que religieuse, et que leur position élevée ne met pas en contact avec les simples membres de l'Eglise, aux seuls besoins religieux desquels la charte a pris l'engagement qu'il serait pourvu. Salarier les cardinaux, ce serait reconnaître politiquement toute la hiérarchie romaine ; ce serait vouloir faire rentrer dans la charte par la porte du budget l'article 6 que la révolution en a expulsé.

Il fut un temps où un traitement était offert, sous un nom plus respectueux, au chef même de l'Eglise romaine ; un premier et un grand pas a été fait, quand les peuples se sont soustraits à cette énorme redevance. La France en a fait un second en distinguant entre les prélats français, membres du sacré collége, et ceux qui sont chargés de la conduite d'un diocèse. Loin de penser qu'elle doive revenir sur la résolution qu'elle a prise à cet égard, nous sommes convaincus que d'autres suppressions lui sont encore commandées par la justice, et qu'elle doit consulter, dans les sommes qu'elle accorde pour les frais des divers cultes, non les habitudes de luxe ou de simplicité de leurs pasteurs, mais seulement le chiffre de leur population. Dans des dépenses auxquelles tous les citoyens contribuent, il n'est pas permis aux uns d'être plus somptueux que les autres, puisque ce serait mettre à la charge de ceux qui ne croient point ce que les premiers croient, des nécessités, qui ne sont réelles qu'aux yeux de ceux-ci. « Le soin que les hommes doivent avoir de rendre un culte à la Divinité, est bien différent de la magnificence de ce culte, » dit Montesquieu.

La question qui s'agite aujourd'hui en Angleterre n'est encore qu'à moitié résolue en France. L'égalité des priviléges ne peut s'établir que par la cessation de tout privilége, et il y en a un bien exorbitant, ce nous semble, dans ces gros traitements, dont les cultes acatholiques ne nous offrent pas l'équivalent.

Au surplus, qu'on ne pense pas que nous réclamions pour ceux-ci quelque nouveau bénéfice : notre opinion est toute faite, et nous l'exprimons franchement ; elle va au-delà de la charte ; elle ne reclame rien moins que le non-salaire des cultes. Libre alors à chacun de faire dans l'intérêt de ses convictions tout ce que lui dictera sa conscience ; les cultes vivront de leur propre vie ; ce n'est plus au percepteur des contributions qu'il devront rendre grâce de leur prospérité ; tout ce qu'ils y a de factice dans leur existence aura disparu ; c'est leur sève, s'ils en ont, qui servira à les nourrir.

Nous savons fort bien que nous n'en sommes pas encore là ; mais il nous paraît qu'il faudra y venir. L'incompatibilité entre l'Etat et l'Eglise se fera de plus en plus sentir, et peut-être verra-t-on des fractions de l'Eglise, à cause de cette incompatibilité même et pour se procurer plus de liberté, refuser le salaire, avant que l'Etat ne le retire.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet important sujet ; nous

n'avons voulu que montrer comment la question du traitement des cardinaux qu'on agite en ce moment s'y rattache; nous pourrons bientôt le considérer dans son ensemble.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Une dépêche télégraphique annonce que Madrid a été troublé, le 18, par la révolte d'un régiment d'infanterie légère. Le but de ce mouvement était d'établir un système plus libéral. Les milices urbaines ont été appelées sous les armes; mais elles ont essayé en vain de faire évacuer la caserne principale, où les révoltés avaient pris position. On assure que la reine a été obligée d'offrir une amnistie pleine et entière, à condition que le régiment se soumettrait.

Mérino a été entièrement défait en Castille. Le colonel Seoname est arrivé à Pampelune; Mina lui destine le commandement de six bataillons. Par un décret du 12 janvier, la Navarre et les provinces sont mises en état de siége. L'autorité militaire y sera souveraine; dans l'Aragon, la Vieille-Castille et la Catalogne, on a augmenté ses pouvoirs. Les milices sont placées sous les ordres du capitaine-général. Zumala-Carreguy est rentré en Navarre.

En Angleterre, les élections des communes continuent à être diversement jugées. La majorité réformiste est d'après le *Morning-Chronicle* de 135 membres, d'après le *Courier* de 143, et d'après le *Globe* de 169. Le *True Sun* assure qu'on a offert la présidence du conseil au comte Grey; mais les journaux tories parlent sur un tout autre ton, et ne paraissent pas avoir moins de confiance que leurs adversaires.

Le prince d'Orange a été gravement malade d'une pleurésie arrivée au plus haut degré. D'après les dernières nouvelles, les symptômes se présentent généralement sous un aspect plus favorable.

La *Gazette d'Augsbourg* annonce que la comtesse de Lucchesi-Palli est accouchée d'une fille à Brundeis, en Bohême. Cet enfant est mort peu de temps après sa naissance. Ses restes ont été transportés en Sicile, pour être inhumés dans le caveau de la famille Lucchesi.

La guerre civile ravage les plus belles provinces de la Perse. L'un des oncles du nouveau schah s'est mis à la tête d'une nombreuse armée pour soutenir ses droits et contester ceux de son neveu.

Les troubles qui ont éclaté en Albanie paraissent moins graves qu'on ne l'avait dit. Taphil-Busi a évacué Berate. Cependant plusieurs Capitanos et Palicares entrent au service des insurgés d'Albanie, pour y fonder un état selon leurs vues.

M. Parquin a été nommé membre du conseil général de la Seine en remplacement de M. Legros, démissionnaire. M. Odilon-Barrot était son principal concurrent.

On admettra à l'avenir des passagers à bord des bateaux à vapeur de l'état, qui font le service entre Toulon et Alger.

Quelques membres de l'association libre pour l'instruction du peuple, qui avait ouvert des cours publics sans autorisation, ont été condamnés à des amendes.

Le duc de Brunswick a gagné son procès dans l'affaire qui lui a été intentée par le duc de Cambridge, lequel, nommé son curateur par la diète, avait demandé aux tribunaux français de confirmer l'interdiction prononcée contre le prince.

La chambre des pairs a adopté le projet de loi relatif aux 360,000 fr., à la majorité de 98 voix contre 43.

La chambre des députés a rejeté la proposition d'un projet de loi sur le défrichement des bois et forêts, et celle par laquelle MM. Lefèvre, Cuniu-Gridaine, Fould, François Delessert, Maynard, Gouin et J. Périer demandaient la création d'un nouvel effet de commerce, qui, bien que sujet au timbre, ne fût pas susceptible d'acceptation.

M. le garde des sceaux a présenté un projet de loi portant de notables modifications à l'organisation actuelle de la justice, et embrassant l'organisation judiciaire tout entière, depuis la justice de paix jusqu'à la cour de cassation.

La chambre a consacré la séance de lundi à des interpellations adressées à M. le ministre des affaires étrangères par M. Isambert, relativement à l'arrivée à Paris de plénipotentiaires de l'empereur de Russie, chargés d'un apurement de comptes entre la France et la Pologne, pour des créances qui n'auraient pas été liquidées par la convention de 1818. M. Isambert ne s'est pas opposé à ce qu'on reconnaisse la dette, si on doit à la Pologne; mais il ne veut pas qu'on verse à ses persécuteurs l'argent qui lui serait dû. Le ministre a répondu que la liquidation est fondée sur la nécessité, mais que la négociation ne peut tourner au désavantage de la France. M. Odilon-Barrot a surtout cherché à dégager la responsabilité de la chambre dans cette affaire.

P. S. Les insurgés de Madrid ont fait leur soumission, à condition qu'on les enverrait en Navarre combattre les carlistes. Ils sont partis le soir même. Le général Cantarac a été tué dans cette affaire. Les carlistes ont été battus, le 17, à Arquijos.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DES ÉCOLES ET SALLES D'ASILE D'ITALIE, EN 1834; *traduit de l'italien sur les publications de l'abbé* FERRANTE APORTI *et de l'abbé* RAPHAEL LAMBRUSCHINI. Br. in-8°. Paris, 1835. Chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6; et chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 1 fr. 50 c.

Il est une vaste contrée sur le sort de laquelle plus d'une âme généreuse a gémi, en la voyant plongée dans une léthargie morale et intellectuelle d'une immense durée. Cette contrée, c'est l'Italie. L'Italie! que de souvenirs se groupent autour de ce nom! Rome, Naples, Venise, Florence, Milan, Bologne, Gênes, Pavie, quelles pensées, quelles mille et mille impressions diverses ces noms célèbres ne réveillent-ils pas! Que d'hommes éminents, que de génies, que de travaux, que de richesses, que d'art, que de science, que d'éclat, que de grandiose, que de pompe! Que de catastrophes, que de déchirements, quel corps mutilé, quel œil morne, quelle livide pâleur, quelles mains languissantes, quels genoux affaiblis, quel marasme, quel sommeil de mort!!! O Italie, chère et pauvre Italie, autrefois si passionnée, si séduisante, si belle, quand cesseras-tu de porter la peine de ta légèreté, de tes dédains, de ta fantasque et voluptueuse insouciance? Quand te réveilleras-tu d'un réveil de vie morale et religieuse? Quand ton cœur s'échauffera-t-il à la douce chaleur de ce Soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons? Puisse l'heure de la nouvelle naissance sonner bientôt pour toi!

Nous sommes heureux de pouvoir dès à présent constater les premiers symptômes d'une régénération morale chez une partie intéressante du peuple de la Lombardie et de la Toscane, en voyant l'œuvre de quelques hommes de bien qui se sont voués avec ardeur à l'éducation de l'enfance. Ces hommes vénérables s'annoncent comme disciples du divin Maître qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » C'est avec une vive émotion que nous avons lu le récit de leurs pieux travaux; de douces impressions ont rafraîchi notre âme, lorsque nous avons reconnu qu'il est au-delà des Alpes plus d'un cœur qui bat à l'unisson du nôtre.

L'intéressante brochure que nous annonçons, parle des écoles primaires et secondaires, des écoles du dimanche et des salles d'asile, établies, depuis quelques années, en Lombardie et en Toscane. Nous ne pouvons mieux faire que de laisser, sur ces sujets, parler tour à tour MM. Aporti et Lambruschini.

« En 1821, dit le premier, on vit ouvrir (en Lombardie), aux frais du trésor royal, des écoles secondaires de garçons et de filles, dans chaque ville, chef-lieu de province..... En 1822, on organisa aussi dans les paroisses des villes et des campagnes des écoles primaires pour les deux sexes, à la charge des communes. » L'enseignement religieux paraît occuper une place assez importante dans ces écoles; car M. Aporti ajoute :

« Dans chaque école primaire ou secondaire, une leçon quotidienne de doctrine religieuse est donnée, pendant une heure,

par des catéchistes chargés spécialement de ces fonctions ; elle fait aussi partie de l'enseignement scolaire. Cette combinaison a produit jusqu'ici d'importants résultats moraux. Les enfants qui, à six ans, entrent aux écoles, commencent de bonne heure à vivre sous la discipline, à s'habituer à l'ordre, à l'émulation, à agir avec droiture, non par crainte de la punition, mais par le désir de cette paix de l'âme qui résulte d'une vie vertueuse, du respect et de l'amour du prochain. Confondus comme sont les riches et les pauvres dans les écoles publiques, que de leçons pratiques les uns et les autres ne doivent-ils pas tirer de cette association ! Le riche apprend à estimer le mérite dépouillé de toute apparence extérieure ; le pauvre prend les bonnes manières du riche, participe à son éducation polie, et ils se stimulent mutuellement par une vertueuse rivalité (page 25). La raison voudrait que maintenant je parlasse des importants avantages qui dérivent, pour la société et le bien-être des familles, de l'instruction des femmes ; mais ils sont compris par tout le monde. Elles aussi font partie de la grande famille chrétienne ; l'Evangile les a rendues égales à l'homme, en les tirant de l'abjecte condition dans laquelle elles existèrent tant que se maintinrent les antiques idées religieuses, et elles ont droit à une éducation conforme à leur tâche difficile et sublime de mère et de compagne de l'homme. La Lombardie qui, hors des monastères, n'avait pas de maîtresses capables de professer l'enseignement, en compte à présent 1076, et c'est une grande augmentation à la classe des personnes éclairées. L'utilité des écoles publiques fut tellement sentie dans toute la Lombardie, que, déjà en 1830, c'est-à-dire après l'intervalle de huit années, il existait 53 écoles secondaires de garçons, 14 écoles secondaires de filles, 2267 écoles primaires de garçons et 1044 écoles primaires de filles, qui toutes ensemble recueillaient 107,457 garçons et 48,135 filles, nombre qui établit le rapport de 1 sur 13 entre les élèves et la population (page 27). »

L'établissement des écoles secondaires et primaires a été suivi de celui de quelques écoles du dimanche. Tout en reconnaissant combien sont louables les intentions qui ont présidé à la formation de ces dernières écoles, nous devons déclarer à regret, que le but des véritables écoles du dimanche a été méconnu en Italie.

« Dans ces écoles on exerce pendant deux ou trois heures,
» les jeunes artisans, sortis des écoles à l'âge de douze ans,
» aux études littéraires et religieuses ; ainsi ils ne perdent
» pas le fruit des enseignements déjà reçus, et au contraire
» ils s'y perfectionnent par l'usage. Ce genre d'"écoles fut si
» bien accueilli dans le public, que de jeunes adultes, âgés
» de 24 ou même 25 ans, qui ne connaissaient ni la lecture
» ni les principes des autres arts intellectuels nécessaires à
» tous, occupés d'ailleurs à exercer leurs métiers dans la
» semaine, demandèrent l'admission aux écoles du diman-
» che. Il fallut ajouter aux études les diverses branches de
» l'enseignement primaire : les leçons de dessin et d'archi-
» tecture, à l'usage des artisans, firent aussi partie de ces
» écoles du dimanche (page 28). » Or une école du dimanche, telle que la conçoivent et la dirigent les chrétiens de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, des États-Unis, est une école consacrée exclusivement à l'instruction religieuse des enfants et des adultes pendant le jour du Seigneur. La lecture seule y est enseignée, et encore n'est-ce que pour mettre les élèves en état de lire la Parole de Dieu contenue dans les Saintes-Ecritures. Leur donner en même temps des notions de sciences ou d'arts, quelque superficiellement que ce soit, c'est les faire travailler, dans la véritable acception du mot et, par conséquent, violer les commandements du Seigneur. Le sujet est grave ; nous le recommandons tout spécialement aux consciencieuses méditations des estimables auteurs de l'écrit que nous avons sous les yeux.

Ce n'était pas assez que les enfants reçussent dans les écoles une éducation dont ils étaient restés trop long-temps dépourvus. Il est sur le seuil de la vie mille écueils, auxquels sont exposés ces pauvres petits êtres, et dont il est souvent plus difficile de les garantir que lorsqu'ils ont atteint un âge un peu plus avancé. Créer des salles d'asile pour la plus tendre enfance, tel était le complément nécessaire ou, pour mieux dire, l'œuvre préparatoire des écoles primaires, secondaires, et du dimanche. Voici à cet égard les paroles de M. Aporti :

« Nos idées étaient surtout tournées vers les pauvres et vers les lieux où le besoin et l'absence d'éducation chrétienne se font le plus vivement sentir. Le plan d'une école de l'enfance pour les indigents fut donc soumis au gouvernement, et nous reçûmes non seulement son approbation (par le décret du 31 août 1830), mais aussi des paroles d'encouragement et de bienveillance. Des souscriptions s'obtinrent dans toutes les classes, dès que la chose eût été proposée au public, tellement que, de 1830 à 1831, nous pûmes déjà élever et nourrir 34 enfants. — Les directeurs de la Société charitable (*Istituto Elemosiniero*), voyant que les aumônes journalières contribuent bien peu au soulagement réel du pauvre, et servent souvent d'aliment à ses vices, eurent la pensée de nourrir les enfants dans notre école, jugeant qu'un tel changement, loin de violer les intentions des donateurs, en réglait seulement mieux l'application et en augmentait le bien fait. Forts de ces ressources et de quelques autres, nous pensâmes à ouvrir également une école de filles : la permission du gouvernement nous fut accordée par le décret du 27 novembre 1832, et l'école s'ouvrit le 15 janvier 1833. Maintenant nous élevons 94 garçons et 46 filles, et nous espérons que Dieu nous aidera à étendre encore plus cette œuvre. Ayons la confiance qu'il disposera l'âme de quelques personnes pieuses à lui donner un fondement stable. Et comment ne pas l'espérer ? Il veut que nos vœux et nos travaux tendent à l'établissement et à l'accroissement de son règne, et en ouvrant les écoles de l'enfance, ne nous efforçons-nous pas d'apprendre à l'homme, dès son plus jeune âge, à vénérer et à louer l'unique vrai Dieu et son divin Messie, et à connaître et pratiquer les principes de toutes les vertus ? — Que les succès obtenus jusqu'ici à Crémone encouragent donc d'autres personnes à essayer et à poursuivre aussi cette œuvre sainte ! Jésus, rédempteur du genre humain, nous a laissé cette assurance positive : « qu'il regarderait comme fait à lui-même tout ce qui serait fait pour les pauvres enfants qu'il a bénis ; » les ecclésiastiques sentiront cette vérité, et ils donneront leur coopération à la noble entreprise de porter à la vertu et à la piété l'âme de ces innocentes créatures ; et le clergé qui, dans les siècles passés, fut l'ardent promoteur des institutions charitables destinées au soulagement des infirmités physiques, reconnaîtra que notre siècle a besoin d'hospices pour les infirmités morales, et que ce sont les écoles publiques qui doivent en servir. Oh ! puissent les écoles de l'enfance se répandre dans toute l'Italie ! oh ! puisse la terre classique sentir une fois qu'il ne suffit pas de fournir des modèle au génie, mais que, pour atteindre à la gloire entière, il faut encore offrir l'exemple de toutes les vertus. Dieu promettait au peuple hébreu, qui était le sien, de le rendre un peuple intelligent et sage : c'est à le devenir que doivent aussi tendre tous nos efforts. (p. 37-39). »

Voilà, certes, de généreuses paroles. Ecoutons maintenant quelques-unes de celles que proféra M. Lambruschini, en parlant, en Toscane, des généreux efforts tentés en Lombardie par M. Aporti :

« Celui d'entre nous qui voudrait dépenser un sou par jour sauverait un enfant ! Si, parmi cent personnes qui pourraient dépenser chaque jour un sou en œuvres de charité, on en trouvait seulement vingt qui voulussent l'employer à envoyer un enfant pauvre à l'école de l'enfance, tous les pauvres enfants de la Toscane seraient recueillis dans ces asiles charitables, toutes les familles des pauvres seraient soulagées. La millième partie de l'argent qui s'emploie en dépenses coupables, de celui qui s'engloutit dans des œuvres de corruption, suffirait à préparer une nouvelle génération intelligente, industrieuse et morale. Je vous l'avoue, ces réflexions m'oppressent l'âme, elles m'égarent dans des pensées inquiètes et désolantes, elles me rendraient presque ennemi des hommes, si je ne pensais pas que la cause d'une telle indifférence pour le bien d'une partie si intéressante

de l'humanité n'est pas proprement la dureté du cœur, mais l'insouciance et l'isolement. On ne soulage pas les maux des pauvres, ou on les secourt mal, quoiqu'en dépensant beaucoup, parce que les misères des pauvres ne se voient pas de près, parce que nous ne conférons pas ensemble sur ces misères, parce que nous ne disons pas entre nous : apportons-y le remède nécessaire. Dans l'histoire naturelle, on connaît une aggrégation de parties sans organes, sans centre commun, sans vie, qui s'appelle juxta-position. Voilà, je gémis de vous le dire, voilà l'image de la société moderne, telle au moins qu'elle a été jusqu'à présent. J'espère qu'elle cessera d'être ainsi. Confessons-le, nous sommes concitoyens, et nous semblons des étrangers ; aucune pensée commune, aucune entreprise commune dirigée vers le vrai bien du plus grand nombre, aucune fraternité, aucune sincère affection, ne nous rapprochent, ne nous font communiquer les uns avec les autres, et ne nous donnent cette vie et cette force d'existence sociale qui double la vie et la force des individus. Chacun a, à part soi, une bonne idée, un sentiment généreux ; chacun a son obole à porter au malheureux ; mais ces idées, ces sentiments, ces oboles séparés sont stériles et sans vie. Réunissons-les, ils deviendront une œuvre vivante et féconde. Associons-nous, non pour combattre le peuple, mais pour le soutenir, le régénérer, et nous en faire un ami (p. 16). »

Nous bornerons ici nos citations, en recommandant à nos lecteurs cette brochure, qui se termine par quelques pages pleines de force et de délicatesse sur un sujet d'un grand intérêt ; nous voulons dire l'influence que les femmes sont appelées à exercer sur la direction des écoles de l'enfance.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

Maître Bernard Palissy.

II. — *Un grand seigneur dans l'embarras.*

Vous vous rappelez peut-être que le marquis de Saligny avait demandé à maître Bernard la permission de le visiter. Ils étaient tombés d'accord du jour où ils devaient se revoir ; mais l'événement prouva que jamais jour de rendez-vous ne fut plus mal choisi ; car si le jour où Philibert Delorme, l'architecte des Tuileries et le prédécesseur de Palissy dans la charge de gouverneur du palais, en refusa l'entrée à Ronsard, en présence de la reine, parce que celui-ci, trouvant fort étrange qu'on récompensât des travaux de construction par le don de deux abbayes, l'avait surnommé la *truelle crossée* ; si ce jour-là, dis-je, fit voir de quelle autorité les gouverneurs des Tuileries étaient revêtus, celui dont nous parlons montra à quel point leurs fonctions pouvaient quelquefois devenir pénibles. De fort grand matin, tout le monde avait été sur pied, et quand le marquis de Saligny fut entré dans la rue des Tuileries, qui séparait alors le jardin du palais de ce nom, il y trouva encore, bien que l'heure fût assez avancée, une multitude de serviteurs chargés de meubles et d'autres objets précieux, qui se dirigeaient en grande hâte vers le nouvel hôtel de la reine. Les tapisseries de Flandres, les lits de Milan, les accoutrements somptueux, étaient transportés d'un palais à l'autre par des porte-faix, que surveillaient des laquais et des pages qu'on reconnaissait à la toile d'argent de leurs habits. Le marquis vit bien que le jour était mal choisi pour visiter maître Bernard ; mais ne voulant pas manquer au rendez-vous, il entra, résolu à se retirer s'il ne pouvait rester sans causer du dérangement.

« Vous le voyez, lui dit le vieillard, on déménage ici plus vite qu'on ne devait le faire. Mais que voulez-vous ? Maître Côme de Ruggeri est tout-puissant chez nous. Il a eu hier un long entretien avec la reine, et lui a rappelé, d'un air sinistre, la prédiction qu'il lui a faite, il y a déjà quelques années, qu'elle mourrait en un lieu nommé Saint-Germain. C'est pour ne pas être sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois qu'elle a quitté le Louvre et fait commencer les Tuileries ; puis, ayant appris par hasard que ce palais est encore de la même paroisse, elle a fait cesser l'ouvrage et a chargé maître Philibert de lui construire un nouvel hôtel sur la paroisse Saint-Eustache ; mais à peine lui laisse-t-on le temps de finir. On se sauve des Tuileries presque aussi vite qu'on s'est sauvé de Saint-Germain-en-Laye, l'an dernier, quand la cour prit l'effroi, parce que la reine avait rappelé les prédictions de ses devins ! C'était à qui gagnerait Paris, les uns par la chaussée, d'autres par les bateaux, d'autres encore par Saint-Cloud. Croyez-m'en, les nécromanciens, les métoposcopiens, les astralomanciens, tous ces gens qui prédisent l'avenir d'après les astres, les rêves, les lettres du nom, les linéatures des mains, le jet des cendres ou des feuilles, et d'autres moyens encore, sont cause d'un million de maux en ce royaume ; ce que je dis, non pour accuser, mais pour plaindre la reine ; car je me souviens du bien qu'elle m'a fait, quand elle a employé autrefois l'autorité du roi pour ma délivrance, et je ne trouve pas, en fouillant les secrets de mon cœur, qu'il y ait en moi de l'ingratitude. Mais laissons tout cela ; j'ai eu beaucoup à faire aujourd'hui, et je ne puis mieux me reposer, messire, qu'en m'entretenant avec vous. Si vous le voulez, nous descendrons dans le jardin de la reine. »

La soirée était belle et, en parcourant les allées du jardin, Palissy devint plus expansif. Il en admirait, comme tout le monde, les beautés, et savait apprécier son étang, sa volière, le petit bois qu'on y avait planté, l'orangerie, l'écho, le labyrinthe, le mail et la maison pour les bêtes farouches, qui excitait, plus que tout le reste, la curiosité des Parisiens ; mais il lui semblait qu'on pouvait faire mieux encore ; il aurait voulu voir réalisé le plan que lui-même avait autrefois conçu, et l'entretien devenant de plus en plus familier, il se laissa aller à raconter comment la première idée lui en était venue :

« Quelques jours après que la guerre civile fut apaisée, et qu'il eut plu à Dieu de nous envoyer sa paix, j'étais un jour, dit-il, me promenant le long de la prairie de la ville de Saintes, près le fleuve de la Charente, et je considérais les dangers dont Dieu m'avait garanti, quand j'entendis la voix de quelques jeunes filles, qui étaient assises sous des arbres, et qui chantaient le psaume cent quatrième. Leurs voix étaient douces, et elles me firent oublier mes premières pensées. Je m'arrêtai pour écouter le psaume, et puis, ne songeant plus au plaisir que le chant m'avait fait éprouver, je méditai sur le psaume lui-même, j'en notai les différents points, et, confus d'admiration de la sagesse du prophète, je m'écriai : « O bonté de Dieu ! à la mienne volonté, que nous eussions pour les œuvres de tes mains le respect que le prophète nous enseigne ! » Dès lors je songeai à représenter en un grand tableau les beaux paysages qu'il nous décrit ; mais bientôt, me souvenant que les peintures sont de peu de durée, je pensai qu'il valait mieux choisir un lieu convenable et y établir un jardin conforme à celui que le prophète a décrit en ce psaume. Je me suis dit que cela pourrait engager les hommes à prendre plaisir à la culture de la terre et les détourner ainsi de leurs coupables délices et de leurs mauvais trafics. Aux quatre angles de mon jardin et aux quatre bouts de la grande allée qui devait le traverser en long et en large, je comptais construire huit cabinets diversement étoffés et de telle invention qu'on n'en a jamais vu de semblables ; et afin que mon jardin produisît le même effet que le psaume cent quatre, où, après avoir contemplé les œuvres excellentes de Dieu, le prophète s'humilie, et commande à son âme de louer le Seigneur en toutes ses merveilles, j'aurais orné la frise de chaque cabinet d'inscriptions comme celles-ci : « *Dieu*

n'a pris plaisir en rien sinon en l'homme en qui habite la sagesse! — La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. — Sans la sagesse il est impossible de plaire à Dieu.»

Palissy décrivit fort au long au marquis de Saligny, qui prenait plaisir à l'entendre, le jardin magnifique dont le psaume cent quatre lui avait donné l'idée. Il lui avoua qu'il s'en occupait souvent, même dans ses rêves : « La semaine passée, lui-dit, comme j'étais en mon lit endormi, il me semblait que mon jardin était déjà fait, et qu'en y passant le matin, je considérais les merveilles que le Seigneur a commandées à la nature. Je contemplais les rameaux des vignes et des poiss, et il me semblait que ces plantes avaient quelque connaissance de leur faiblesse; car ne se pouvant soutenir d'elles-mêmes, elles jetaient en l'air certains petits bras, et trouvant quelque petite branche, elles s'y attachaient, sans plus partir de là. Ayant passé plus outre, j'aperçus certains arbres fruitiers qui semblaient aussi avoir quelque sentiment; car ils étaient soigneux de garder leurs fruits, comme la femme son petit enfant. La vigne et les concombres s'étaient fait des feuilles, dont ils les couvraient, comme s'ils avaient craint que le chaud ne les endommageât; les rosiers et les groseillers s'étaient fait des armures garnies d'épines piquantes pour défendre les leurs contre ceux qui voudraient les ravir; le châtaignier, le noyer et l'amandier avaient vêtu leurs fruits d une robe merveilleuse, semblable aux langes des petits enfants. Toutes ces choses me donnèrent occasion de tomber sur ma face et d'adorer le Vivant des vivants, qui les a faites pour le service et l'utilité de l'homme. Je réfléchis aussi à notre misérable ingratitude; et plus je m'enfonçais dans ma contemplation, plus je trouvais de motifs de louer et de bénir, comme David.

« Mais, continua Palissy, en se tournant vers le marquis, pourquoi vous-même, messire, n'essaieriez-vous pas d'établir dans vos terres un jardin comme celui dont je viens de vous parler? Il y a en France plus de quatre mille maisons nobles où se trouvent les conditions requises, savoir un haut terrier où il y ait quelque source, et une plaine au bas de la montagne. Il est donc probable que les mêmes facilités se rencontreront chez vous.»

Il serait difficile de peindre l'embarras qu'exprima le visage du marquis, quand Palissy prononça ces paroles. Autant que tout autre, il aimait les arts; mais, à vrai dire, ce n'était pas sur l'emploi qu'il devait faire de ses biens, qu'il venait consulter le vieillard. La fortune du marquis était fort réduite depuis quelque temps, et cela sans qu'on pût lui reprocher les dépenses folles et superflues de beaucoup d'autres seigneurs. Il n'en était pas de lui comme de ceux qui ont vu la pauvreté venir en poste chez eux sur les pierreries des Indes et sur les toiles d'or d'Italie. Il n'avait pas non plus une affection excessive pour les magnifiques bâtiments, et il s'était souvenu de l'opinion de ceux qui conseillent que si on veut bâtir, ce soit à cette condition qu'on ne vende pas son bien, ou peu. Enfin, bien qu'il fût chevalier de l'ordre du roi, il n'avait pas cru, comme tant d'autres gentilshommes, qu'il en résultât pour lui l'obligation de se jeter en de grosses dépenses, pour ne pas vilipender sa dignité. D'où venait donc la gène du marquis de Saligny? Pour que vous puissiez le comprendre, il faut vous dire encore quelques mots sur une maladie de ce temps, dont Saligny était atteint, et sur le principal motif de sa visite à maître Bernard.

Ce n'était pas seulement l'amour de la science, mais c'étaient aussi les difficultés de sa position qui l'avaient attiré aux leçons de la rue Saint-Jacques. Il était tombé dans le travers de ceux qui cherchaient la pierre philosophale, le secret d'augmenter l'or et l'argent. Tout occupé de ces recherches, auxquelles il n'avait pu se livrer sans de grandes dépenses, il avait négligé l'administration de ses biens, et sa fortune s'en étant ressentie, il était tombé dans une sorte de découragement. C'est dans ces circonstances qu'il avait appris que Palissy, dont le mépris pour l'alchimie était connu, voulait exposer publiquement ses opinions, et il résolut d'aller entendre ce que pensait sur la génération des métaux un homme qui avait acquis sa science avec un bien grand labeur, non pas en peu de jours, ni en la lecture de divers livres, mais en anatomisant les entrailles de la terre. Frappé de ses explications, il venait chercher de nouvelles lumières, bien résolu à ne plus s'occuper du grand œuvre, si la vanité de cette poursuite lui était démontrée. Figurez-vous d'après cela combien peu Saligny était préparé à accueillir la proposition de réaliser le jardin délectable dont Palissy avait tracé le plan. Il prit le meilleur parti qu'il y avait à prendre; il avoua au vieillard quelle était sa position, et dans quel but surtout il venait le voir.

Palissy le regarda avec affection : « Je sais, dit-il, qu'il est des personnes qui étudient cette prétendue science sans fraude ni malice, mais parce qu'elles croient que la chose est possible; il est, en particulier, des seigneurs, et vous m'apprenez que vous êtes du nombre, qui en occupent leurs esprits par manière de récréation, sans se proposer un gain illégitime. Cela les garantit peut-être de plus grands vices, bien qu'ils y dépensent beaucoup. Mais d'autres, désirant d'être riches, se sont enveloppés en plusieurs douleurs. Ils voudraient savoir faire de l'or et de l'argent, afin de vivre à leur aise et de se faire grands à peu de labeur; et ils oublient que tous les métaux sont des œuvres divines, et que c'est entreprendre contre la gloire de Dieu que de vouloir usurper sur ce qui est de son ressort. Mais, je vous prie, messire, comment en êtes-vous venu à croire à la génération des métaux? »

Saligny raconta que, dans une maladie grave qu'il avait eue, on lui avait fait prendre de l'or potable, et que sa guérison ayant été le résultat de ce remède, il avait donné toute sa confiance à son médecin, qui, par les expériences auxquelles il s'était livré devant lui, lui avait inspiré le désir d'étudier l'alchimie.

« Eh quoi? s'écria Palissy, êtes-vous aussi une victime des ruses des médecins? Puisque les fournaises de feu ne peuvent consommer l'or pur, comment serait-il possible que l'estomac d'un malade, affaibli au point qu'il ne saurait digérer une pomme cuite, le consommât? Je sais bien qu'il est un nombre infini de médecins qui font bouillir des pièces d'or dans le ventre d'un chapon, et qui en font ensuite boire le bouillon aux malades, prétendant qu'il a retenu quelque substance de l'or; mais si vous aviez pesé ces pièces d'or, après les avoir bouillies, vous leur auriez trouvé le même poids qu'avant. Quant aux expériences dont vous avez été témoin, voudriez-vous bien me les faire connaître?

— » Le philosophe dont je vous parle me fit peser une pièce d'argent et une certaine quantité de mercure; je mis le tout dans un creuset; j'y ajoutai une poudre qui devait avoir la vertu d'arrêter le mercure; puis je soufflai, jusqu'à ce que le tout fût fondu, remuant de temps en temps les matières avec un bâton; et quand l'opération fut terminée, je trouvai le poids de deux pièces de bon argent; car le vif-argent s'était fixé par la vertu de la poudre.

— » Et n'avez-vous pas eu l'idée, reprit Palissy, d'examiner le bâton qu'on vous a fait prendre pour mêler les matières? Vous auriez trouvé qu'on y avait assujetti de l'argent avec de la cire, que la chaleur a fait fondre; et c'est ainsi que votre homme a pu augmenter la quantité d'argent qui était d'abord dans le creuset. Cette ruse est même fort grossière; le sieur de Courlange, valet de chambre du feu roi, était plus habile, je vous assure : aussi le roi Charles neuvième y fut-il pris, comme vous l'avez été. Permettez-moi donc de vous le dire, c'est à tort que vous donniez tout

à l'heure le nom de philosophe à votre médecin; il me paraît, au contraire, que les gens de son espèce sont les plus grands ennemis de la philosophie. Philosophe veut dire amateur de la sagesse; or, Dieu est sagesse. On ne peut donc aimer la sagesse sans aimer Dieu, et je m'émerveille comment un tas de faux monnoyeurs, qui ne s'étudient qu'à tromperies et malices, n'ont pas honte de se mettre au rang des philosophes(1). »

Maître Bernard ne s'en tint pas à ces considérations générales; il désirait détruire toutes les illusions du jeune seigneur qui lui avait accordé sa confiance, et après lui avoir dévoilé les friponneries usitées de son temps par ceux qui prétendaient savoir faire de l'or, il entra dans beaucoup de détails sur la théorie des minéraux, et finit en employant les raisonnements les plus justes, les comparaisons les plus ingénieuses et les plus fortes, pour le guérir d'une maladie qui faisait alors bien des ravages. Savigny écoutait avec une grande attention; son esprit était convaincu; mais à mesure qu'il voyait se dissiper les chimères qu'il avait si long-temps entretenues, il se sentait plus triste et plus abattu. En effet, s'il devait renoncer à l'espoir de faire de l'or, comment réparer sa fortune, qu'il avait délabrée en suivant les conseils des alchimistes?

« Messire, lui dit Palissy, qui devinait les pensées qui l'agitaient, plusieurs mangent leurs revenus à la suite de la cour en bravades et dépenses superflues, tant en accoutrements qu'en autres choses, tandis qu'il leur serait bien plus utile de manger des oignons secs avec leurs tenanciers et de les instruire à bien vivre, étant prêts à faire service à leur prince, pour défendre la patrie. Cette folie n'est pas la vôtre; mais voyez si le conseil que je leur donnerais ne peut pas vous convenir aussi. Il semble à certains jouvenceaux que s'ils avaient manié un outil des champs, ils en seraient déshonorés; et un gentilhomme fût-il endetté jusqu'aux oreilles, se croirait vilain, s'il avait pris en main un instrument d'agriculture. Et cependant, si le roi eût créé des offices et des honneurs pour ceux qui s'en mêlent, on les verrait aussi ingénieux pour y parvenir, qu'ils sont aujourd'hui empressés à l'assaut d'une ville. De même qu'ils méprisent les anciennes façons des habits, ils mépriseraient les anciens outils, pour en inventer de meilleurs; mais si les armuriers changent souvent les formes des hallebardes, des épées et des autres harnois, l'ignorance de l'agriculture est si grande, qu'elle demeure toujours à une mode accoutumée. Il n'y a pas long temps que j'étais au pays de Béarn et de Bigorre; et en passant par les champs, je ne pouvais regarder les laboureurs, sans me cholérer en moi-même, en voyant la lourdeur de leurs ferrements. Eh! quoi? sans que le roi érige des offices, ne se trouvera-t-il pas quelque enfant de bonne maison, qui, dans son propre intérêt et pour le bien du pays, s'étudie à inventer des ferrements utiles pour le labourage, comme tant d'autres s'étudient à se faire découper du drap en diverses sortes étranges? Je ne puis me tenir de dire ces choses. Dites à vos philosophes alchimistes qu'il n'est pas art au monde, qui exige une plus grande philosophie que l'agriculture. La conduire sans philosophie, c'est lui faire violence, et je m'émerveille que la terre ne crie pas vengeance contre certains meurtriers, ignorants et ingrats, qui ne font que gâter les arbres et les plantes. Je suis bien convaincu que si elle était cultivée comme il faut, un journal produirait plus de fruit que deux n'en produisent à présent. Je puis aussi, messire, vous enseigner à faire de l'or; mais mon creuset, c'est la terre. Il me semble qu'il n'y a trésor au monde si précieux que les petits rejetons des arbres. Je les ai en plus grande estime que les mines d'argent, et je suis étonné de la grande ignorance des hommes qui ne s'étudient aujourd'hui qu'à rompre, couper et déchirer les belles forêts que leurs ancêtres avaient si précieusement gardées. Mais, ajouta Palissy, je n'en finirais pas, si je voulais vous dire toutes les richesses que vos terres renferment, et qu'il vous est facile d'en faire sortir. J'aime mieux vous donner trois petits traités que j'ai écrits, le premier sur la marne, le second sur les sels, et le troisième sur l'agriculture, que vous pourrez mettre dans votre bibliothèque à la place des livres des alchimistes qui s'y trouvent, et que vous ferez bien de brûler. Vous me direz quelque jour si j'ai eu raison de nommer ce dernier traité : *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs thrésors.* »

Palissy craignait que son langage eut été un peu rude; mais le marquis, au lieu d'en être offensé, lui serra la main avec affection et respect; et quand ils furent arrivés au bas du superbe escalier du vestibule du palais, que Philibert Delorme n'eut pas le temps d'achever, et qu'aucun architecte ni géomètre du royaume n'osa continuer après sa mort : «Maître Bernard, dit-il au vieillard, vous m'avez tenu aujourd'hui un langage, que je n'avais jamais entendu d'aucun homme; mais je vous en remercie; car j'ai beaucoup appris en ce jour. »

Palissy, avant de monter à l'attique où son logement était situé, voulut encore vaquer à quelques soins de sa charge. Il entra dans la chambre de la reine, pour y exercer la surveillance qui lui était commandée, et y apercevant Marguerite, cette femme de chambre de Catherine de Médicis, que la reine avait laissé vivre dans la religion réformée, qui se disposait à partir pour rejoindre sa maîtresse dans son nouveau palais, il ne put retenir son émotion : « Marguerite, lui dit-il, je ne puis songer sans quelque regret, auquel se mêlent pourtant des actions de grâces, qu'il nous faut quitter ce lieu, où, dans le temps des plus sévères persécutions, nous avons pu prier Dieu; c'est dans cette chambre même qu'on a si long-temps secrètement fait le prêche, à l'heure du dîner de la reine, parce qu'on était sûr de n'être pas surpris; c'est ici que le jeune seigneur de Feuquères, dont la veuve doit épouser, dans quelques jours, messire Philippes de-Mornay, a reçu ses plus fortes impressions religieuses; c'est ici que j'ai souvent eu de pieux entretiens avec vous, avec madame d'Usez, avec la bonne nourrice du feu roi, et avec ces autres fidèles, au nom desquels j'ai quelquefois écrit à nos frères de la Saintonge. « Les saints qui sont dans la maison de César vous saluent! » Oh! oui, l'Eternel nous a dressé un pavillon sous les voûtes mêmes où l'ont tramait notre ruine. Aussi, bien que j'éprouve le besoin du repos que je vais goûter, ne puis-je m'empêcher de croire que je sentirai dans ma retraite ce que c'est que d'être privé du culte dont Dieu s'est servi pour soutenir son faible serviteur. »

Puis, se rappelant l'un de ces beaux airs que Philibert Jambe-de-Fer avait composés, en 1563, pour les psaumes mis en rime française par Clément Marot et Théodore de Bèze, et qu'il dédia *au roi de France très-chrétien*, *Charles neufvième de ce nom*, en lui souhaitant *paix et salut en Jésus-Christ*, le vieillard chanta à demi-voix ces vers du psaume quatre-vingt-huit :

Les passereaux trouvent logis,
Et les arondelles leurs nids.
Hélas! grand Dieu des exercites,
Mon Dieu, mon Roi me soutenant,

(1) On voit par tout ce qui précède combien Voltaire était peu fondé à dire que Palissy crut avoir trouvé la pierre philosophale, tandis qu'il était, au contraire, l'un des plus redoutables adversaires des alchimistes. C'est un exemple de plus de l'extrême légèreté des assertions de cet écrivain.

Où est-ce que sont maintenant
Les autels esquels tu habites?
Bien-heureux qui en ta maison
Te louera en toute saison.

— « Espérons des temps meilleurs, répondit Marguerite; malgré tout ce dont nous avons été témoins, nous pouvons dire avec le prophète: « Pourquoi les rois de la terre s'as» semblent-ils, et les princes consultent-ils ensemble contre » l'Eternel et contre son Oint? Celui qui habite dans les » cieux s'en rira ! »

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LA VIE.

Qu'est-ce que la vérité? a-t-on demandé. On peut demander aussi: qu'est-ce que la vie?

La vie de la terre est misérable et périssable; mais la vie qui doit suivre, la vie qui nous fut destinée avant la fondation du monde, la vie que Jésus nous a acquise, et que nous assure sa résurrection, est une vie bienheureuse, une vie éternelle.

La différence est telle entre la vie d'ici-bas et la vie des cieux, que l'Ecriture appelle mort celle que nous traînons sur la terre, en comparaison de celle que le Seigneur nous a promise.

Auprès de l'homme régénéré et vraiment doué de la vie, ces hommes pleins d'activité et de mouvement, qui s'agitent autour de nous et parmi lesquels nous nous agitons, sont des cadavres aux yeux du Sauveur du monde; et lorsqu'il voit ceux qui parlent et qui marchent assister aux funérailles de ceux qui ne parlent ni ne marchent plus, il leur donne le même nom aux uns et aux autres, et il s'écrie: « Laissez les morts enterrer les morts. »

« Je suis celui qui est, » dit le Seigneur; et par là il se distingue de tous les êtres qui ne sont pas lui. Dieu seul a la vie en lui-même; seul il vit par la nécessité de sa nature, si je puis m'exprimer ainsi, et toute vie hors de lui est une émanation de la sienne.

La vie des créatures, celle de l'insecte que nous foulons à nos pieds comme celle des chérubins et des archanges, n'est qu'une vie empruntée, qu'aucune créature n'a pu se donner; et cette vie est plus ou moins vie, selon qu'elle est plus ou moins rapprochée de Celui en qui seul est son origine. Comme les feux de l'astre qui nous éclaire ont plus ou moins de chaleur et d'activité, selon qu'ils sont plus rapprochés ou plus écartés de leur centre, ainsi vivent plus ou moins tous les êtres, selon qu'ils sont plus près ou plus loin du centre éternel où toute existence aboutit.

La vie, dans l'homme terrestre, est en quelque sorte comprimée; elle tend sans cesse à s'augmenter, à se dégager, à s'étendre; et les sages du paganisme, sans comprendre d'où pouvait venir ce désordre, avaient compris ce que les hommes inspirés de Dieu nous enseignent dans l'Ecriture, c'est que notre âme est ici-bas retenue trop loin de sa source; et que tous ses efforts doivent tendre à y remonter. Ils indiquaient pour cela trois moyens que nous indique aussi le christianisme: la conversation avec les dieux, l'imitation des dieux et la mort.

La conversation avec les dieux, c'est la méditation des vérités religieuses, c'est l'étude de la nature en tant qu'elle nous aide à connaître les perfections de son auteur, c'est l'attention accordée à la voix de la conscience; c'est pour le chrétien la lecture des livres sacrés, c'est l'adoration et la prière.

L'imitation des dieux, c'est la pratique de la vertu, en prenant pour règle du bon et du beau, ce qu'il nous est donné de connaître des attributs du Très-Haut.

La mort, c'est l'affranchissement des liens dont nous entoure la matière.

« Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous, » nous dit l'Ecriture. Dès ici-bas nous le pouvons. Si nous ne pouvons achever la route, nous pouvons du moins commencer et avancer le voyage; et dès ici-bas aussi l'on peut dire que l'homme qui s'approche le plus du Dieu vivant est celui dont l'âme a le plus de vie.

S'approcher de Dieu, qu'est-ce que cela signifie? Son trône est-il à notre droite ou à notre gauche, en sorte qu'en dirigeant nos pas à droite ou à gauche, nous en soyons plus près ou plus éloignés? Monterons-nous aux cieux pour être plus près de lui, ou bien irons-nous le chercher dans les entrailles de la terre?

Le psalmiste le cherchait partout, et partout il était ravi du sentiment de sa présence. Il est des hommes qui ont voyagé d'un bout à l'autre de la terre, qui ont parcouru l'océan et en ont sondé les abîmes, qui ont mesuré l'étendue des cieux et calculé la course des astres, qui ont deviné les secrets les plus cachés de la nature, et qui n'ont trouvé Dieu nulle part.

Pour s'approcher de lui, il faut le voir et l'imiter, et celui qui est le plus près de sa majesté, c'est celui qui le connaît et qui lui ressemble davantage. L'Ecriture, en nous parlant de la vie future, nous dit que nous serons faits semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

Sur la terre, nous ne pouvons le voir tel qu'il est, et par conséquent nous ne pouvons renouveler pleinement en nous son image.

Pour nous, comme pour Moïse, il est le Dieu fort qui se cache; mais pour nous, comme pour Moïse, il se cache dans un buisson lumineux, dont la splendeur nous dit qu'il est là, et d'où sort une voix touchante.

Partout ses perfections se déploient et se révèlent; les cieux, l'univers, racontent sa gloire; et l'Ecriture, pour qui la sait lire, nous conduit encore plus avant dans la connaissance de ses profondeurs. Oh! qui peut le voir, même au travers de tant de voiles, qui peut méditer sur sa nature et sur ses bienfaits, surtout qui peut l'attirer en soi par la force de la prière, sans en devenir plus saint et plus juste, sans s'approcher de sa face, tout en gémissant de n'en pouvoir supporter l'éclat, sans vivre davantage, en un mot?

Mais Dieu est Esprit. Ce qui nous éloigne encore de cette source de vie, c'est ce corps charnel et grossier, c'est cette enveloppe pesante, et c'est là un obstacle dont la mort seule peut nous délivrer.

Dès ici-bas nous pouvons diminuer son empire et son influence; nous pouvons, à l'exemple de saint Paul, mater ce corps et le réduire en servitude, pour que lui-même il asservisse moins cet esprit qu'il tient enchaîné; mais le même apôtre nous apprend encore que la loi de ses membres était un esclavage qu'il ne pouvait rompre, et qui s'opposait au parfait affranchissement de son âme, à son entier retour à la vie.

Depuis que les générations se succèdent sur la terre, la mort n'a jamais oublié aucun homme; comme Dieu lui-même, elle ne fait aucune acception de personnes, elle ne reconnaît aucun privilége. Nous sommes tous placés devant une batterie invisible qui tonne sans cesse, et d'où peut partir, à chaque instant, la foudre qui doit nous frapper.

Mais pour que la mort nous rapproche de Dieu, pour qu'elle nous fasse vivre pleinement, il faut que la vie présente nous en ait déjà rapprochés.

Réduit à ramper devant ses propres esclaves, froissé, brisé sous leurs coups et privé par eux d'aliments, le roi détrôné doit soupirer après le palais de sa gloire. Il doit sentir son opprobre et, au lieu de se repaître de quelques joies qu'on lui laisse dans son esclavage, il doit avoir assez de fierté et de grandeur d'âme pour désirer d'en sortir.

Le Christianisme ne sépare pas les moyens qu'il nous indique pour avoir la vie.

Il fait plus que les sages payens, qui ne savaient que parler de la vie: il nous en met en possession.

LITTERATURE ORIENTALE.

WILLIAM CAREY.

Si les hommes qui travaillent aux progrès de l'Evangile font ordinairement une œuvre inaperçue du monde, et dont les résultats ne sont connus que dans le cercle étroit où leur

activité s'exerce, il en est cependant quelques-uns dont les efforts ne peuvent demeurer cachés, parce qu'ils répandent un grand éclat. William Carey, qui vient de mourir à Sérampore, est l'un de ces hommes dont les noms sont devenus illustres, sans qu'ils aient jamais ambitionné la gloire : on l'eût à peine remarqué, si ses travaux avaient contribué seulement à l'avancement de la vérité; mais il ont concouru aussi à l'avantage des lettres, et l'on y est devenu attentif.

Né le 17 août 1761 dans le Comté de Leicester, William Carey, dont les parents étaient pauvres, reçut une éducation fort défectueuse, et fut destiné au métier de cordonnier. Mais il avait un désir ardent de s'instruire, et des convictions religieuses s'étant emparées de son cœur, les études auxquelles il se livra eurent surtout l'Ecriture-Sainte pour objet. Il souhaitait de pouvoir la lire dans les langues originales : tout en faisant des souliers, il feuilletait des grammaires et des dictionnaires, et il acquit ainsi par lui-même des connaissances assez étendues. Il renonça alors à sa profession, et se fit maître d'école. Quelques années après, il entra dans le ministère. Dès ce temps-là, il était vivement pénétré du devoir des chrétiens de s'occuper de l'évangélisation des païens. Aussi est-il l'un des premiers ecclésiastiques qui aient introduit dans leurs églises l'usage, devenu depuis lors si général, de tenir, le premier lundi de chaque mois, une réunion de prière en faveur des missions. On raconte même que, plus tôt encore, lorsqu'il n'était que maître d'école dans un village, il ne pouvait enseigner la géographie à ses élèves sans être ému de l'état de la plupart des contrées dont il devait les entretenir. Leur faisant connaître un jour les religions des peuples qui habitent la terre, et leur avant dit, en leur montrant sur la carte une vaste étendue de pays, que ses habitants étaient tous payens, il s'écria avec douleur : « Se peut-il que je raconte à ces enfants comme un fait tout simple, une si déplorable réalité! » Il mit par écrit les réflexions que cet incident lui avait suggérées; elles ont été publiées en 1792.

Carey avait un goût si prononcé et une facilité si extraordinaire pour l'étude des langues, qu'il en apprit six ou sept avant son départ d'Angleterre. Ayant, en 1793, fait la connaissance d'un de ses compatriotes, nommé Thomas, qui avait visité l'Inde, et qui, vivement affecté des superstitions et de la dégradation morale dont il y avait été témoin, comprenait en même temps qu'il était impossible d'y remédier autrement que par l'introduction du Christianisme, Carey forma avec lui et avec quelques autres personnes, qui partageaient leurs vues, une Société dont le but était la conversion de l'Inde à l'Evangile, bien que le premier capital dont elle pût disposer pour préparer cet immense changement ne fût que de 13 à 14 liv. st.

Convaincu que s'il sait beaucoup espérer, le chrétien peut beaucoup entreprendre, Carey, auquel M. Thomas, qui exerçait la profession de chirurgien, voulut s'associer, résolut de partir lui-même pour le Bengale. A son arrivée, il obtint une place de surveillant dans une factorerie d'indigo, située dans l'intérieur des terres. Il espérait pouvoir s'y entretenir avec les indigènes sur les vérités de la religion, sans que ses efforts fussent remarqués des autorités de Calcutta; mais il se trompait. Obligé de comparaître, on lui ordonna de se rembarquer pour l'Angleterre, et il ne put se soustraire à la violence qu'on voulait lui faire, qu'en se réfugiant dans l'établissement danois de Sérampore, où il fut parfaitement accueilli. Environ sept ans après, d'autres missionnaires, parmi lesquels il faut surtout citer MM. Marshman et Ward, vinrent se fixer auprès de lui.

Le premier soin de Carey avait été d'apprendre la langue du peuple au milieu duquel il était venu demeurer; mais il s'aperçut bientôt que le sanscrit était la clé des langues de l'Orient, et il s'appliqua de préférence à son étude et à celle de l'hindoustani. Ayant été nommé, en 1801, professeur au Collége de Fort-William, que le gouvernement anglais venait de fonder, il eut des facilités nouvelles pour les travaux relatifs à la traduction des Saintes-Ecritures dans les langues de l'Inde, auxquels il s'était surtout livré. Des pundits ou savants hindous arrivaient de toutes parts à Calcutta pour solliciter de l'emploi dans le nouveau collége. Carey les retenait auprès de lui, et leur mettait entre les mains la Bible sanscrite qu'il avait achevée et qui leur servit de texte pour de nouvelles traductions. Sans entrer ici dans de longs détails sur ce sujet, nous dirons cependant, qu'indépendamment de la version de la Bible en langue chinoise, qu'on doit à M. le docteur Marshman, les traductions suivantes ont été faites dans les langues de l'Inde avec le concours et sous la direction du savant Carey: la Bible entière a été traduite en six langues, le Nouveau-Testament l'a été en vingt-trois langues, et des portions de l'Ecriture-Sainte en dix autres langues. Dans le cours de sa longue carrière, Carey a vu plus de 213,000 exemplaires du Livre Saint, en quarante langues différentes, sortir de la presse établie à Sérampore. Ces traductions n'ont été ni faites, ni imprimées avec légèreté ou précipitation. Sept années ont été employées à chacune d'elles; plusieurs ont occupé les missionnaires pendant dix, quelques-unes même pendant douze ans. En associant pour ces travaux des missionnaires et des indigènes, on a pu réunir les avantages qui résultent de la parfaite connaissance du texte original et de la connaissance non moins parfaite de la langue dans laquelle on voulait traduire.

William Carey a rendu encore d'autres services à la littérature orientale. Avant sa traduction de la Bible en bengalais, cette langue n'avait jamais été soumise aux règles de la grammaire. Les pundits n'en faisaient aucun cas, et elle n'avait produit que peu de livres dignes de quelque attention. Aujourd'hui on la considère comme une langue riche, expressive et polie. La grammaire sanscrite de Carey forme un volume de plus de mille pages in-4°. Ses autres ouvrages du même genre, tels que grammaires, dictionnaires, livres élémentaires, etc., sont nombreux, et offrent de grandes facilités pour l'étude. Il a long-temps rassemblé des matériaux pour un dictionnaire universel des langues orientales, qui dérivent du sanscrit. A la suite de chaque mot sanscrit, il indique les mots des autres langues qui ont le même sens, et les mots grecs et hébreux qui y correspondent. Cet ouvrage n'est pas achevé.

Carey s'est occupé de botanique dans ses moments de loisir. Il a publié, en 1812, un écrit sur cette science, intitulé *Hortus Bengalensis*, et a surveillé, après la mort de Roxburgh, la publication de la *Flora Indica* de ce savant. Trois plantes de l'Inde, deux arbres et une herbacé (*Careya arbor. a*, *— spherica*, *— et herbacea*), portent son nom. Cette distinction paraîtra méritée, si l'on sait que Carey fut le fondateur de la *Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'Inde*, et qu'il remplit, pendant quelque temps, les fonctions de secrétaire de cette institution. Il s'est également livré à l'étude des quadrupèdes, des oiseaux et des insectes de l'Inde, et a donné, tant en bengalais qu'en anglais, des cours d'histoire naturelle, d'astronomie et de géographie.

Mais, outre ses travaux missionnaires, littéraires et scientifiques, Carey a rendu à sa patrie adoptive d'immenses services. C'est à son intervention que sont dues les premières mesures qui furent prises contre l'infanticide; c'est lui qui persuada au marquis de Wellesley de déclarer, quand il cessa de remplir les fonctions de gouverneur, que, dans son opinion, les *suttees* pouvaient et devaient être abolis; il a pris, en outre, beaucoup de part à l'établissement à Calcutta d'un hôpital pour les lépreux, et aux mesures adoptées par les missionnaires pour l'éducation des femmes indiennes.

William Carey est mort le 9 juin 1834, à l'âge de soixante-treize ans. Il disait souvent, que tous ses doutes étaient dissipés et tous ses desirs accomplis. Dans cette contrée où il ne lui fut pas permis de parler librement de l'Evangile, quand il y posa pour la première fois les pieds, la Bible est lue aujourd'hui en une multitude de langues; et vingt-six églises prospèrent et s'étendent là où on lui défendit d'instruire quelques pauvres ouvriers. Ces résultats sont faits sans doute pour surprendre; mais si on les considère avec attention, ils paraîtront trop extraordinaires, pour que l'admiration puisse s'arrêter à l'homme par l'intermédiaire duquel ils ont été produits. Elle a besoin de s'élever plus haut pour rencontrer un objet qui en soit plus digne, et quand elle arrive à lui, elle se transforme en actions de grâces et en louanges.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 5. 4 FEVRIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Du Scepticisme de notre époque (Extrait du *Cours de droit naturel*), par M. Th. Jouffroy. — Broch. de 32 pages. Chez Prévost-Crocius, rue de l'Ecole-de-Médecine, no 30.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

M. Jouffroy cherche les causes du scepticisme de notre époque dans l'histoire plutôt que dans le fond même des idées religieuses qu'il regarde comme surannées ; il se borne à poser des faits plus ou moins contestables, au lieu d'examiner la question sous son point de vue rationnel. En bonne logique, il fallait procéder ainsi : le Christianisme est insuffisant dans telle partie de son dogme ; donc il a dû être rejeté. Mais M. Jouffroy renverse la proposition et dit : Le siècle a rejeté le Christianisme ; donc le Christianisme est insuffisant. En d'autres termes, il fallait conclure de la doctrine au fait du scepticisme ; mais M. Jouffroy conclut du fait à la doctrine. Je suivrai l'honorable professeur sur le terrain qu'il a choisi. Il ne serait pas inutile, assurément, de montrer que les vérités fondamentales de l'Evangile, considérées en elles-mêmes, sont loin d'être au-dessous des lumières de notre époque ou en dehors de ses besoins moraux ; mais ce travail, qui renfermerait la plupart des preuves *internes* du Christianisme, doit être détaché de la controverse actuelle, et il y a lieu de croire qu'on s'en occupera bientôt dans notre feuille. Il suffit pour le moment de rester dans le cercle tracé par M. Jouffroy. Voici les deux points sur lesquels se concentrera la discussion : Les faits cités par le professeur de droit naturel sont-ils complétement exacts ? Ensuite l'existence du scepticisme prouve-t-elle la fausseté ou l'insuffisance de la doctrine dont on ne veut plus ? Je crois pouvoir répondre à l'une et à l'autre de ces questions d'une manière négative.

« L'histoire, dit M. Jouffroy, nous montre des époques » où, sur chacun des problèmes qui intéressent l'humanité, » existent des solutions arrêtées, auxquelles croient des na- » tions tout entières, depuis l'enfant qui commence à penser » jusqu'au vieillard qui va mourir ; elle nous en montre » d'autres où des nations tout entières sont plongées dans » l'incertitude, et ne savent plus que penser sur ces mêmes » questions. Il y a donc bien réellement des époques où le » scepticisme de fait règne sur les masses, et d'autres où ce » scepticisme leur est inconnu et ne règne pas. Or, l'histoire » appelle de noms qui en marquent encore mieux le carac- » tère, ces époques opposées. Elle appelle religieuses les » unes et irréligieuses les autres ; car les premières sont » celles où règne, et les secondes celles où ne règne pas une » religion. »

Cette classification en époques religieuses et irréligieuses que M. Jouffroy prend pour point de départ dans ses recherches historiques, ne me semble reposer que sur un examen superficiel de la question. Elle résulte d'une confusion de choses et de mots que l'on trouvait toute simple dans les harangues des Saint-Simoniens, mais qui étonne dans un discours de M. Jouffroy. Ce rigoureux parallélisme identifie, en effet, le fond et la forme, la foi et les pratiques de la foi, les sentiments de l'âme et les rites de la religion, le dedans et le dehors, la vie chrétienne et l'apparence de la vie. Or, on ne peut rien concevoir de plus réellement distinct. Sans doute il y a des époques où les institutions cérémonielles sont scrupuleusement observées par toute une nation, et il y en a d'autres où elles ne le sont plus, mais déduire de cette différence extérieure une différence intérieure également absolue, c'est trop, beaucoup trop ; c'est ne tenir aucun compte des mobiles de conduite et des passions de l'homme, de son instinct d'imitation, de son désir d'être estimé et honoré, de la force des impressions d'en-

fance et du pouvoir de l'habitude. Les pharisiens qui vivaient au siècle de Jésus-Christ n'étaient pas de sincères croyants, des juifs véritablement pieux, bien qu'ils fussent les plus zélés observateurs de toutes les cérémonies du judaïsme. De même, les courtisans de Louis XIV n'étaient pas de fidèles chrétiens, quoiqu'ils fréquentassent assiduement la messe du château. Lisez Bourdaloue et Bossuet; vous y verrez ce que ces éloquents docteurs de l'Eglise pensaient du Christianisme de leurs contemporains; lisez surtout l'histoire de la régence, et vous apprécierez la valeur de cette prétendue foi religieuse. M. Jouffroy répondra-t-il que le scepticisme avait déjà pris place dans les idées de la nation : je le veux bien, et je remonterai plus haut. La vierge de plomb qui était attachée au chapeau de Louis XI, et les offrandes votives de ce monarque à tous les saints et à toutes les saintes du calendrier, prouvaient-elles qu'il *croyait* sincèrement aux vérités du Christianisme? En aucune manière; lui et son compère Tristan, et des millions d'autres individus de la même époque, pratiquaient certaines formes et répétaient certaines formules traditionnelles, sans avoir les premiers éléments de la vraie foi chrétienne. Est-ce peut-être au onzième et au douzième siècle que nous trouverons une foi réelle et vivante? Pas davantage; l'illustre réformateur de Clairveaux, Saint-Bernard, ne nous laisse pas ignorer quelle était la fausse piété de ses contemporains; et les historiens des croisades répandent une assez vive lumière sur les effroyables attentats des hordes qui marchaient à la conquête du saint-sépulcre. Où donc est l'époque religieuse pendant laquelle le peuple tout entier, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, *croyait aux solutions chrétiennes*? Je la cherche dans notre histoire, et je ne la trouve pas.

Les générations du moyen-âge croyaient pourtant à quelque chose! — Oui, certes, elles croyaient à l'efficace des cérémonies et des formes dont elles s'acquittaient avec une si rigide fidélité; elles croyaient à la vertu des reliques, des pélerinages et des indulgences pontificales; elles croyaient au mérite des flagellations, des mortifications, des abstinences, des génuflexions devant une Madone, des largesses qui doraient un autel ou enrichissaient un couvent; elles croyaient à une foule d'autres choses semblables. La France de notre siècle ne croit plus à tout cela, soit; et si M. Jouffroy n'entendait signaler, dans sa classification des époques religieuses et irréligieuses, que la différence qui existe entre l'adoption d'une multitude d'idées superstitieuses et leur rejet, entre la pratique des institutions cérémonielles et leur discrédit, son opinion serait juste. Mais s'il entend établir, comme on doit le supposer par l'ensemble de sa brochure, un parallélisme complet relativement aux cinq ou six grandes solutions du Christianisme; s'il prétend qu'il s'est rencontré une époque où toute la France était chrétienne, comme il s'en rencontre une aujourd'hui où elle ne l'est plus, M. Jouffroy tombe dans une grande erreur. Au moyen-âge comme à l'heure qu'il est, les véritables croyants ont été en minorité. Est-ce à dire qu'ils n'étaient pas proportionnellement plus nombreux? Non; j'accorderai volontiers à l'honorable professeur que le Christianisme comptait plus de sincères disciples, comparativement à la population, dans le siècle de saint Louis, et surtout dans le siècle de la réforme, que dans le nôtre; mais ce que je conteste, c'est la division absolue par nations entières. Est-ce encore à dire que les solutions chrétiennes étaient rejetées *explicitement* par les masses au moyen-âge, comme elles le sont aujourd'hui? Non, et tous ceux qui ont réfléchi sur cette matière comprendront ma pensée. Les vérités fondamentales de l'Evangile étaient alors acceptées avec le reste; mais on les reléguait dans un coin de la mémoire; on les enfermait dans une cachette obscure de l'esprit; on les étouffait sous un immense amas de superstitions et de rites matériels; on ne se donnait pas même le soin de s'en rendre compte; leur influence était nulle sur les actions; dans la réalité religieuse et philosophique, les solutions chrétiennes étaient *implicitement* rejetées. Autrefois on était incrédule sans le savoir, parce que le plâtre des formes et le vernis des idées superstitieuses couvraient cette incrédulité; maintenant on est incrédule à bon escient. Telle est la principale différence que l'on doit reconnaître entre les époques religieuses et irréligieuses de M. Jouffroy.

En dernière analyse, être superstitieux n'est souvent qu'une autre manière d'être sceptique sur les doctrines de la religion chrétienne; la superstition ne chasse pas toujours la foi, mais elle la remplace fréquemment. L'extrême crédulité n'est qu'une incrédulité déguisée; on croit au mensonge pour se dispenser de croire à la vérité. Le méticuleux respect des plus petites cérémonies est moins souvent un indice de piété que la preuve d'un manque de piété. Je regrette de n'avoir pas assez d'espace pour développer ces assertions, qui sont aussi évidentes que des axiomes aux yeux des chrétiens; je pourrais m'appuyer sur une autorité que M. Jouffroy ne dédaignerait pas, celle de Jésus-Christ; elle confirmerait pleinement ce que l'histoire vient de nous apprendre. Mais l'honorable professeur, pour peu qu'il y veuille fixer son attention, saisira facilement ce que je n'ai fait qu'indiquer, et reconnaîtra que la distance entre les hommes du moyen-âge et nous, sous le rapport de la foi religieuse, n'est pas aussi considérable, à beaucoup près, que celle qui est posée dans sa brochure.

Venons à un autre fait.

Notre époque est sceptique, notre siècle ne croit plus au Christianisme, dit M. Jouffroy. Entendons-nous. Si vous voulez dire : La France de notre époque, la France de notre siècle, vous avez raison, du moins pour la majorité des Français. Mais si vous allez au-delà, si vous comprenez les autres peuples contemporains dans votre proposition, voici ce que je vous répondrai :

Il y a maintenant, en Angleterre, *plus de vrais croyants, plus de chrétiens*, qu'il n'y en avait à l'époque de Charles II et de la reine Anne.

Il y a maintenant, en Allemagne, *plus de vrais croyants, plus de chrétiens*, qu'il n'y en avait à l'époque de la mort de Frédéric II et au commencement du dix-neuvième siècle.

Il y a maintenant, en Suisse, *plus de vrais croyants, plus de chrétiens*, qu'il n'y en avait à l'époque de la mort de Voltaire.

Il y a maintenant, aux Etats-Unis, *plus de vrais croyants, plus de chrétiens*, qu'il n'y en avait à l'époque de l'insurrection et à la fin du dix-neuvième siècle.

Encore une fois, l'espace me manque pour présenter ici tous les développements convenables; j'écris un article, et non un volume. Mais M. Jouffroy doit être persuadé que les faits qui sont résumés plus haut se fondent sur de nombreux documents et sur des témoignages authentiques; j'invoquerais sans crainte en leur faveur, non seulement la voix des chrétiens, mais la voix même des incrédules de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse et des Etats-Unis.

Ces faits étonneront prodigieusement, sans doute, quelques lecteurs des journaux politiques et quelques auditeurs des cours philosophiques de la capitale; pour eux, le cercle dans lequel ils vivent, c'est tout Paris; Paris, c'est toute la France; la France, c'est toute l'Europe; l'Europe, c'est le monde entier; notre siècle est dans le faubourg Saint-Jacques; notre époque se promène sur le boulevard italien, et l'humanité ne passe pas la banlieue. A la bonne heure : une fois cette folie bien expliquée, elle amuse, et je ne sais rien de plus divertissant que nos jeunes hommes qui en remplissent leurs entretiens dans les foyers des théâtres et leurs feuilletons. Quant à M. Jouffroy, il est trop éclairé

pour adopter de bonne foi ces extravagances, et trop sérieux pour les répéter. Lorsqu'il dit : Notre époque, notre siècle, c'est tout simplement une manière abrégée et suffisamment connue de dire : La France de notre époque, le peuple français de notre siècle. C'est dans ce sens que nous employons aussi les mêmes expressions.

Mais la remarque précédente est loin d'être inutile ; car il y a beaucoup de gens superficiels qui prennent la chose au mot, et qui se persuadent naïvement que tout le genre humain est malade, quand la France ne se porte pas bien ; que tout le genre humain se met à rire du Christianisme, quand une douzaine d'obscurs déclamateurs lui lancent des épigrammes, et que tout le genre humain jette sa pelée de terre sur la fosse où il plaît à ces messieurs d'enterrer l'Evangile. On ne jugera donc pas hors de propos que nous ayons montré de qui et de quoi l'on parle sous les termes retentissants de scepticisme de notre époque et d'incrédulité de notre siècle. Notre époque, envisagée dans son ensemble, est moins sceptique, notre siècle moins incrédule que ceux qui l'ont précédé ; on revient de toutes parts au Christianisme, et ce sont les plus illustres philosophes qui marchent à la tête de ce vaste mouvement. Chalmers et Gregory en Angleterre, Schelling en Allemagne, ont peu de rivaux et point de supérieurs dans les sciences métaphysiques. Or, ils sont venus prosterner humblement leur haute intelligence devant la croix de Jésus-Christ. Les capacités moyennes et la multitude se pressent derrière eux.

Il résulte de là une observation très-importante : c'est qu'on n'a pas le droit de conclure du scepticisme de la France que les solutions chrétiennes sont au-dessous de notre époque, à moins qu'on ne prétende que notre pays est tellement éclairé qu'il laisse fort loin au-dessous de lui les philosophes les plus éminents de l'Angleterre et de l'Allemagne. J'avoue, pour ma part, que je n'ai point cette intrépidité de patriotisme. Si Chalmers, Gregory et Schelling ne regardent pas la religion chrétienne comme inférieure à leurs connaissances, je crois que nous autres Français, professeurs, journalistes, écoliers et ouvriers, nous devons chercher une meilleure raison de notre scepticisme que l'abondance de nos lumières, et l'on arrivera peut-être à se convaincre que si la plupart de nos concitoyens sont incrédules, ce n'est point parce qu'ils sont trop éclairés, mais parce qu'ils le sont trop peu.

Un troisième fait me paraît contestable dans l'écrit de M. Jouffroy. Cet honorable professeur avance que, depuis le quinzième siècle, et même antérieurement à cette époque, l'esprit d'examen s'est attaqué aux imperfections qui se rencontrent dans la religion chrétienne, et qu'il a fini par déclarer, en concluant de la partie au tout, c'est-à-dire du mélange d'erreur que renferme le Christianisme à l'ensemble de ses doctrines, que ce système de croyances est indigne des lumières de l'humanité.

Il est assez curieux de voir que M. Jouffroy fasse remonter l'origine du scepticisme actuel et la chute du Christianisme à une grossière *faute de logique*, puisqu'il affirme que les adversaires de l'Evangile *ont conclu de la partie au tout*; mais ce n'est pas ce dont il s'agit dans ce moment. Restons sur le terrain de l'histoire. Où donc M. Jouffroy a-t-il puisé ce fait étrange, savoir que le Christianisme a été attaqué, depuis quatre siècles, dans quelques-unes de ses solutions, par les hommes les plus éclairés ? Il confond apparemment les abus du catholicisme vulgaire avec la religion chrétienne, et de ce que ces abus qui s'étaient introduits, soit dans l'enseignement, soit dans les pratiques extérieures, soit dans le clergé, ont subi une juste condamnation, il en déduit que le Christianisme lui-même a été démontré faux dans une partie de ses dogmes. L'erreur est grande, on en conviendra.

Ouvrons l'histoire. Il y a plus de quatre siècles, en effet, que les faux miracles des légendes, le trafic des indulgences, la vertu merveilleuse attribuée aux reliques et aux pèlerinages, les empiétements et les extravagances desordres monastiques, les envahissements du pouvoir papal, la corruption et les simonies du clergé ont comparu devant l'austère tribunal de l'esprit d'examen. En France, Jean Gerson, Nicolas de Clémangis et d'autres membres de l'Université de Paris ; en Allemagne, Jean Hus et Jérôme de Prague ; en Angleterre, Wiclef, ont montré, dès le quinzième siècle, ce *mélange d'erreur* qui souillait la religion de la multitude. Ensuite ont paru les réformateurs ; après eux, les jansénistes, qui ont poursuivi cette œuvre d'épuration. Mais qu'est-ce donc qui était alors sévèrement examiné et condamné ? Était-ce le Christianisme ? le système de croyances de Calvin et de Luther, de Pascal et de Bossuet ? Etaient-ce les cinq ou six solutions chrétiennes qui embrassent toute la révélation ? Nullement. Les hommes éclairés et pieux attaquaient les superstitions de la multitude, les superfétations du culte, les impostures ajoutées aux enseignements de la Bible, les désordres collectifs et individuels, mais rien au-delà. Toutes les doctrines fondamentales du Christianisme restaient habituellement en dehors de la discussion, et lors même qu'elles étaient discutées, aucun parti n'essayait de les démontrer *fausses*, mais prétendait seulement les expliquer d'une autre manière que le parti opposé.

Les penseurs les plus profonds, depuis quatre siècles, n'ont point attaqué le Christianisme ; ils l'ont soutenu et défendu. Citerait-on un seul homme distingué du quinzième siècle, qui ait élevé le moindre doute sur les dogmes de l'existence de Dieu, de la chute de l'homme, de la rédemption par Jésus-Christ, de l'immortalité de l'âme, et d'une économie future de peines et de récompenses ? Au seizième siècle viennent les réformateurs ; je ne ferai point à M. Jouffroy l'injure de supposer qu'il croit, avec les Saint-Simoniens, que ces hommes éminemment pieux ont retranché quelque chose de la religion chrétienne ; il doit savoir, et il sait, lui, que la réforme a confessé, sans aucune restriction, tout le contenu de la Bible. Au dix-septième siècle, les plus hautes sommités intellectuelles, Grotius, Bacon, Pascal, Mallebranche font l'apologie du Christianisme. Au dix-huitième siècle, Leibnitz, Newton, Clarke, Wolff, Bonnet, Euler, et même Montesquieu suivent leur exemple.

C'est en vain que je demande à l'histoire les noms de ceux qui ont signalé, dès le quinzième siècle, les imperfections du Christianisme. Il faut que je descende jusqu'à la fin du dix-septième siècle, où je trouve Collins, Tindal, Bayle ; et au dix-huitième siècle, dans lequel apparaissent Voltaire, Diderot, le baron d'Holbach et autres. Mais étaient-ils les hommes les plus *éclairés* de l'époque ? et leurs noms, mis en regard de ceux qu'on a lus plus haut, soutiennent-ils le parallèle ? Comparera-t-on Collins à Bacon, Tindal à Newton, Voltaire à Leibnitz, Diderot à Locke, d'Holbach à Pascal, pour l'étendue de l'intelligence et pour la profondeur de l'érudition ? Ce serait une plaisanterie de mauvais goût.

Et encore, le plus spirituel de ces philosophes incrédules, Voltaire, a bien plus souvent et plus fortement attaqué les superstitions de la multitude, comme on l'a déjà lu dans mon premier article, que les dogmes fondamentaux de la religion chrétienne. Il s'est égayé à plaisir, lui et ses lecteurs, sur les convulsionnaires de Saint-Médard, sur les billets de confession, sur les jésuites, sur le commentaire de dom Calmet, sur les riches prébendes et les orgies de quelques abbés, sur les ridicules superstitions de quelques provinces arriérées. Quel rapport y a-t-il entre tout cela et le Christianisme ? Il est vrai que cet écrivain a aussi tourné en dérision quelques textes mutilés des Saintes-Ecritures ; mais quel est l'homme instruit qui n'éprouve une profonde pitié pour ces misères ?

Les explications qui précèdent ont déjà résolu en grande partie la deuxième question qui se discute entre M. Jouffroy et nous ; on se contentera de les résumer et d'en déduire les conséquences pour montrer que le scepticisme de notre pays ne tient point à l'insuffisance de la religion chrétienne.

1. Le Christianisme n'a pas été jugé insuffisant, mais suffisant par les philosophes qui ont dirigé le mouvement intellectuel de l'Europe depuis quatre siècles. Ce qui n'était pas au-dessous de leurs lumières, ce qui n'est pas au-dessous des lumières de ceux qui vivent au-delà du Rhin et de la Manche, ne peut pas être non plus au-dessous des nôtres.

2. Le scepticisme a régné dans tous les temps, sous des formes diverses. Il était superstitieux et pharisaïste au moyen-âge ; il est affranchi de toute règle et de tout frein dans la France de nos jours. C'est une maladie qui tient à notre nature même, aux ténèbres de l'intelligence et à la dépravation du cœur. « La lumière est venue dans le monde, comme s'exprime Jésus-Christ, mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. » Partout et toujours, les vrais croyants, les sincères disciples de l'Evangile n'ont formé que le petit nombre. Voici encore une parole de Jésus-Christ : « Entrez par la porte étroite ; car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui y entrent ; mais la porte étroite et le chemin étroit mènent à la vie, et il y en a peu qui le trouvent. » Entre les siècles passés et le nôtre, pour qui sait distinguer la foi du simulacre de la foi, la différence n'est pas du tout au tout, mais du plus au moins, et dans notre pays seulement.

3. S'il y a en France moins de vrais croyants, relativement à la population, qu'il n'y en avait autrefois, ce n'est point parce qu'on a mieux étudié le Christianisme, c'est, au contraire, parce qu'on ne l'a pas assez étudié. Il existe parmi nos concitoyens, même dans les classes éclairées, même chez les hommes lettrés, une ignorance incroyable sur les premiers principes de la religion chrétienne. On les confond avec les traditions les plus absurdes, avec les superstitions les plus grossières, avec tout le fatras des légendes et des pratiques du moyen-âge ; et la cause de cette confusion doit se chercher dans le délaissement du seul véritable interprète de la révélation. On ne lit pas la Bible, ou bien l'on se borne à la lire en courant et avec un esprit d'opposition déjà tout formé. Ceci explique beaucoup mieux le scepticisme actuel que l'hypothèse gratuite de l'insuffisance du Christianisme. A vrai dire, la France de notre siècle n'a pas rejeté la religion chrétienne ; elle n'en a rejeté que l'informe Sosie, que la caricature, telle qu'elle lui a été offerte par Voltaire. C'est un procès jugé sur de fausses pièces, sur des titres controuvés. Une sentence obtenue par des actes de faussaire ne prouve rien contre celui qui a été condamné.

4. Enfin, toutes les tendances de notre siècle servent encore à expliquer le règne du scepticisme dans notre patrie. Les passions politiques absorbent l'attention de la plupart des Français, et comme ils ne cherchent qu'un nouvel aliment à leurs idées ou à leurs rêves dans un examen très-superficiel du Christianisme, ils n'y voient pas ce qui y est, et inventent ce qui n'y est pas. Le Christianisme veut être étudié pour lui-même, dans ses rapports avec le salut de l'âme et avec la vie à venir.

Nos prémisses étant différentes de celles que M. Jouffroy a posées, nos conclusions le seront aussi. — Attendez une nouvelle révélation, dit-il. — Apprenez enfin à connaître le Christianisme, disons-nous. — L'avenir nous donnera les cinq ou six solutions qui nous manquent, s'écrie M. Jouffroy. — Le passé nous a déjà fourni ces cinq ou six solutions ; il ne faut que les prendre là où elles se trouvent, répondons-nous. — En attendant, ayons de la patience et couvrons-nous de nos manteaux, comme les Stoïciens. — Non, mais travaillons dès aujourd'hui à répandre autour de nous la connaissance de l'Evangile. — Cherchons en nous-mêmes la loi morale qui doit nous guider. — Vaine et stérile recherche ! La loi parfaite est dans la Parole de Dieu ; c'est à elle qu'il faut recourir. — De longues années, des siècles s'écouleront peut-être, avant que la France ait acquis une foi, une religion, un symbole commun. — O philosophe ! plaise à Dieu que vous ne soyez pas prophète ! La France descendrait au tombeau, chargée du crime d'un irréparable suicide, si elle renvoyait jusques-là son réveil religieux. Chaque jour le confirme d'une voix plus claire et plus forte : redevenir chrétienne, c'est pour la France une question de vie ou de mort.

Il resterait plusieurs autres points à discuter avec M. Jouffroy ; nous lui contesterions surtout la possibilité d'une nouvelle révélation, en nous appuyant sur l'histoire passée et présente de l'esprit humain. Mais il est temps de clore ces longues réflexions. L'honorable professeur y verra, nous aimons à le penser, une preuve de notre estime pour son caractère personnel et pour son talent. Les assertions qu'il a énoncées ont pris de l'importance à nos yeux par cela même que c'est lui qui les a énoncées ; ailleurs se rencontrent souvent des idées semblables, et nous les laissons par terre.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le général Llander, ministre de la guerre en Espagne, a donné sa démission le 25 janvier, et elle a été acceptée par la reine, qui a confié l'intérim de ce ministère à M. Martinez de la Rosa, qu'on dit chargé de la reconstitution du cabinet. Cette crise ministérielle est le résultat des discussions qui ont eu lieu dans les deux chambres à la suite des événements du 18, et qui ont duré cinq jours. Les attaques contre le général Llander ont été si vives, et tant de membres influents s'y sont associés, qu'il a été impossible à la reine de lui laisser son portefeuille. On assure qu'un courrier chargé de porter des propositions au général Valdès, est parti pour Valence, où il commande. Sans attendre sa réponse, on lui a conféré le grade de capitaine-général de la flotte royale.

Quatre guérillas assez considérables venant de se former dans les environs de Séville et de Cadix, ces villes ont demandé des troupes pour réprimer leur audace. Le général Manzo est parti de Burgos pour soumettre le régiment provincial de Betanzos, qui, après avoir tué son colonel et deux commandants, s'est prononcé pour don Carlos.

C'est le 19 février que doit avoir lieu, immédiatement après la lecture de la commission du roi, l'élection du président de la chambre des communes. Les réformistes avaient paru devoir renoncer à combattre l'élection de M. Manners-Sutton, M. Abercromby ayant refusé la candidature ; mais lord Russell lui a représenté l'élection de l'orateur, dans une lettre écrite au nom de ses amis politiques, non comme une simple question de préférence individuelle, mais comme une question de principe public, et il a répondu que, pour ne pas s'exposer au reproche d'égoïsme, il accepterait s'il était nommé.

Lord Heytesbury vient d'être appelé aux hautes fonctions de gouverneur de l'Inde.

M. Pozzo di Borgo, qui était depuis long-temps accrédité à Paris comme ambassadeur de l'empereur de Russie, vient d'être rappelé par son gouvernement. Il doit échanger l'ambassade de France contre celle d'Angleterre. Cette disposition a donné lieu à beaucoup de conjectures sur les projets politiques de la Russie. Il paraît que la mesure prise à cet égard était aussi inattendue pour M. Pozzo di Borgo que pour le public. Une longue habitude, des relations de famille et des intérêts de fortune lui faisaient préférer le séjour de la France.

En Suède, le tribunal du royaume, considérant que le roi est libre, d'après les statuts, d'envoyer aux Etats les propositions relatives au changement ou à la modification des lois, et ne

trouvant pas de raison suffisante à l'accusation des plénipotentiaires de la justice contre les membres du conseil-d'état, au sujet de leur responsabilité, n'y a pas donné suite.

Quelques troubles ont éclaté au théâtre de Copenhague, où le parterre a demandé une liberté plus étendue pour la presse. Le roi, qui était présent, s'est retiré.

A en juger par les dernières nouvelles d'Albanie, les troubles ne sont pas aussi près de finir qu'on l'avait prétendu. Tafil-Busi, qui cherche à rallier sa cause à celle de Mehemed-Ali, est à la tête de 10,000 hommes; il est maître de Berat et d'autres places fortifiées. L'insurrection paraît devoir s'étendre de l'Albanie inférieure à la haute Albanie.

M. Sébastiani, nommé ambassadeur de France à Londres, est arrivé à Paris. Cette circonstance a donné lieu au bruit d'un changement partiel dans le ministère.

M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, a publié un *Rapport présenté au conseil municipal de la ville de Paris*, plein de renseignements d'un haut intérêt.

Le conseil municipal du Mans vient d'être dissous, ainsi que la garde nationale de cette ville.

Le comité d'arrondissement de Cahors a pris une délibération dont le but est de proscrire le patois dans les écoles. L'un des considérants est fondé sur ce que la variété des dialectes rend souvent difficiles les opérations judiciaires et notamment les débats des cours d'assises où figurent de nombreux témoins.

M. Passy a été nommé président de la commission du budget.

M. le ministre de la marine a présenté à la chambre des députés un projet de loi, dont le but est de demander un crédit extraordinaire de 900,000 fr., à répartir par moitié entre le chapitre 4, *Solde et entretien des corps organisés* et le chapitre 14, *Colonies*.

La chambre a adopté une proposition de M. le comte Jaubert, qui établit qu'aucun classement des routes départementales ne pourra être voté qu'à la suite de l'enquête prescrite par l'article 3 de la loi du 7 juillet 1833.

Elle a pris en considération une proposition des députés du Rhône, portant demande d'un crédit en faveur des Lyonnais qui ont souffert dans les journées d'avril.

M. Vivien a fait, au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Martin du Nord, un rapport qui la modifie comme suit : « Il sera nommé immédiatement au scrutin, par la chambre des députés, une commission d'enquête de neuf membres, chargée de recueillir tous les faits et documents concernant la culture, la fabrication et la vente du tabac, dans leurs rapports avec les intérêts du trésor, de l'agriculture et du commerce. Cette commission remettra à la chambre, avant la clôture de la session, ses procès-verbaux et rapports. Si l'enquête n'était pas encore terminée, elle sera continuée par une nouvelle commission, nommée dans la même forme au commencement de la session de 1836. » M. Vivien a fait sentir qu'il s'agit pour la chambre de la prise de possession d'une de ses attributions les plus graves et les plus nécessaires, du droit d'enquête.

Le premier article de la proposition de MM. Benjamin Delessert et Dupin, relative aux caisses d'épargne, a été rejeté par la chambre, après avoir été combattu par divers membres et par M. le ministre des finances. Le reste du projet a été renvoyé à la commission.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

Maître Bernard Palissy.

III. — *Les rustiques figulines.*

Vous désirez savoir si Catherine de Médicis dormit d'un sommeil plus paisible dans le nouvel hôtel qu'elle venait de faire construire sur la paroisse Saint-Eustache, que dans le palais des Tuileries que ses terreurs superstitieuses lui avaient fait abandonner. Hélas! avant de se jeter sur le lit magnifique où son âme agitée trouvait si rarement le repos, elle avait appelé son astrologue, maître Côme de Ruggeri, et étant montée avec lui l'escalier à vis renfermé dans la colonne qu'on voit encore aujourd'hui adossée au bâtiment de la Halle, et qu'elle avait fait ériger pour servir d'observatoire, elle voulut, avant toutes choses, demander aux astres si elle avait lieu de craindre ou d'espérer. Ruggeri, qui ne devait son influence sur l'esprit de Catherine qu'à l'effroi qu'il savait y entretenir, lui répéta l'oracle qu'il lui avait déjà fait entendre si souvent, qu'elle périrait sous les ruines d'une grande maison; et, à ces mots, Catherine, si elle l'avait pu, se serait volontiers enfuie du vaste hôtel où elle était venue chercher un refuge, pour demander à quelque pauvre chaumière un abri plus sûr contre la menace que, de nouveau, elle avait vue écrite dans les cieux.

Quelques jours après, maître Bernard Palissy quitta aussi le palais des Tuileries. Son grand âge lui faisait désirer le repos, et au lieu de suivre sa maîtresse dans l'hôtel de la rue du Four, il aima mieux se retirer dans son petit logement, pour y consacrer ses dernières années à la religion et à l'étude.

Il y était à peine établi depuis la veille, quand ses amis vinrent lui témoigner l'intérêt qu'ils prenaient au changement qui s'était opéré dans sa situation. J'ignore si maître Roch le Baillit était ce jour-là à sa fenêtre : il aurait vu arriver chez son voisin Pierre Sanxay, le poète, dont Ronsard, il est vrai, n'a pas compris le nom dans sa *Pléiade française*, mais dont les vers n'ont pas été oubliés plus vite que ceux de Baïf et de Ponthus, auxquels Ronsard a fait cet honneur; Androuet-du-Cerceau, le célèbre architecte de Henri III, qui méditait dès lors le plan du Pont-Neuf, qu'il commença deux ou trois ans après; et Merlin, le ministre de l'amiral de Coligny, qui se trouvait auprès de lui au moment où il fut tué, et qui n'échappa lui-même au massacre que par une admirable dispensation de la Providence. Ce dernier avoua à maître Bernard qu'il était fort aise de ne plus le savoir attaché au service des grands : « Vous n'ignorez pas, lui dit-il, que je n'aurais pu, sans péril de la vie, mettre les pieds aux Tuileries, et j'étais ainsi privé, mon frère, de la consolation de vous voir. »

La petite chambre de Palissy, quelque simple qu'en fût l'ameublement, contenait quelques objets précieux. Est-il besoin de dire que je veux parler de ses propres ouvrages, de ces belles poteries qu'il a inventées, et qui, après avoir fait l'admiration de son siècle par la perfection des dessins et la beauté des couleurs, sont encore un sujet d'étonnement pour le nôtre? On voyait sur sa petite table quelques-uns de ces beaux plats où sont reproduits en relief les sujets traités par les grands maîtres de son temps. Du Cerceau, s'étant approché pour les examiner, remarqua surtout, à cause de leur belle exécution, le *Baptême du Seigneur* et les *Noces de Cana*. Il considéra aussi avec un vif intérêt les ouvrages que Palissy a plus particulièrement désignés sous le nom de *rustiques figulines;* ce sont des bassins ornés d'animaux sauvages, de reptiles et de poissons, sculptés en terre et peints avec des couleurs qui imitent parfaitement la nature. De petites figures d'un charmant travail, une mère qui allaite son enfant, une chienne qui s'oppose à l'enlèvement de ses petits, déridèrent un moment le visage ordinairement sérieux de l'habile architecte (1). « Mais, dit-il à son ami, après avoir long-temps considéré les beaux produits de son art, et en lui montrant un vase émaillé, placé sur la même table, mais qui avait un autre caractère : que faites-vous de cette coupe, je vous prie?

— » Ah! s'écria Palissy, c'est ce vase de Faënza qui m'a excité à entreprendre les recherches et les travaux qui ont eu pour résultat ce que vous voyez. Il y a vingt ans passés qu'il me fut montré pour la première fois; et c'est alors que j'entrai en dispute avec ma propre pensée, et que je me mis à chercher l'art de terre!

— » Avez-vous eu à vaincre beaucoup d'obstacles avant de réussir? » demanda Du Cerceau.

— « On ne peut poursuivre ni mettre en exécution aucune chose, pour la rendre en beauté et perfection, que ce ne soit avec grand et extrême labeur, lequel n'est jamais seul, mais est toujours accompagné de beaucoup d'angoisses, répondit Palissy. Mille rames de papier ne me suffiraient pas pour écrire tous les accidents qui me sont survenus. Aussi, quoique je ne sois pas grand ami des alchimistes, ai-je fait, pendant ce temps-là, de l'alchimie avec les dents. Vous

(1) On peut voir dans les belles collections de MM. Sauvageot et Dusommerard les poteries de Bernard Palissy que nous avons décrites ici, et d'autres d'une belle conservation.

comprenez que je veux dire qu'il m'a fallu apprendre à faire bonne chère avec mauvaise nourriture. »

La curiosité des trois amis avait été vivement excitée. Maître Pierre Sansay pria le vieillard de leur parler avec quelque détail des difficultés qu'il avait rencontrées, et Palissy y consentit volontiers :

« Je pensais, dit-il, que si je trouvais l'art de faire des émaux, je pourrais faire des vaisseaux de terre de belle ordonnance, parce que Dieu m'avait donné d'entendre quelque chose à la portraiture (au dessin); et dès-lors, sans avoir égard que je n'avais nulle connaissance des terres argileuses, je me mis à chercher les émaux, comme un homme qui tâte en ténèbres; mais, n'ayant jamais vu cuire de la terre, et ne sachant pas quel degré de feu était nécessaire, quelquefois je chauffais trop, et d'autres fois trop peu. Je construisais de nouveaux fourneaux, je pilais et je broyais de nouvelles matières, mais sans réussir à autre chose qu'à dépenser beaucoup d'argent, et à consommer beaucoup de bois et de temps. Quand j'eus batelé ainsi pendant plusieurs années, avec tristesse et soupirs, je m'avisai, pour obvier à de si grands frais, d'envoyer les drogues que je voulais éprouver à un fourneau de potier. J'achetai plusieurs vaisseaux de terre, je les rompis en petits morceaux, et les ayant couverts d'émail, je les soumis à ce nouvel essai ; mais le feu des potiers n'étant pas assez chaud, je n'en retirai que perte de temps, confusion et honte.

» Je n'avais pas alors beaucoup de bien; mais j'entretenais la vitrerie (1), pour gagner de quoi vivre. Souvent j'étais appelé à faire des plans pour des procès, et, quand j'avais de telles commissions, j'étais très-bien payé. On érigea vers ce temps-là la gabelle au pays de Saintonge. Je fus appelé pour figurer les îles et les pays circonvoisins de tous les marais salants, et me trouvant ainsi muni d'un peu d'argent, je repris mes expériences que j'avais dû interrompre. Dieu voulut, comme je commençais à perdre courage, que l'idée me vint de recourir aux fourneaux des verriers, qui sont plus chauds que ceux des potiers. Je me rendis à une verrerie avec un homme chargé de plus de trois cents épreuves. L'une d'elles fut fondue en quatre heures; elle était blanche et polie; j'en eus une telle joie qu'il me semblait être devenu une nouvelle créature.

— » Vous voilà donc en possession de l'émail blanc! s'écria Du Cerceau.

— » C'était un premier pas, reprit Palissy ; mais ma découverte, comme vous allez le voir, était loin d'être complète. Je me mis, soudain après ce petit succès, à faire des vaisseaux de terre, quoique je n'entendisse rien à ce genre d'ouvrage, et ayant employé sept ou huit mois à ce travail, j'entrepris d'ériger un fourneau semblable à ceux des verriers. Je le bâtis avec un labeur indicible; car il me fallait maçonner tout seul, détremper mon mortier, tirer l'eau pour le détremper, et de plus aller quérir moi-même la brique sur mon dos, parce que je n'avais nul moyen d'entretenir un seul homme pour m'aider en cette affaire. Après divers accidents, qu'il serait trop long de vous raconter, je mis mes vaisseaux dans le fourneau en seconde cuisson, pour faire fondre l'émail dont je les avais couverts; mais, bien que je fusse six jours et six nuits devant le fourneau, sans cesser de brûler du bois par les deux gueules, il m'était impossible de le faire fondre. J'étais comme un homme désespéré, jusqu'à ce que je me fusse avisé qu'il y avait peut-être dans mon émail trop peu de la matière qui devait faire fondre les autres. Je me mis à piler cette matière, sans cependant laisser refroidir mon fourneau, pilant, broyant et chauffant à la fois. Mais alors me survint un nouveau malheur. Le bois m'ayant manqué, je fus contraint de brûler les supports qui soutenaient les tailles de mon jardin ; et les supports étant brûlés, il me fallut entretenir mon feu avec les tables et le plancher de ma maison. J'étais en une angoisse que je ne saurais décrire, et il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait séché sur moi. Pour toute consolation, on se moquait de moi. Ceux mêmes qui auraient dû me secourir s'en allaient crier par la ville que je brûlais mon plancher. Les uns me croyaient fou, les autres prétendaient que je cherchais à faire de la fausse monnaie. J'étais endetté en plusieurs lieux, et je ne pouvais payer l'entretien de deux enfants que j'avais mis en nourrice; et quand je passais dans la rue, mes voisins, loin de songer à me secourir, disaient, en hochant la tête: « Il n'a que ce qu'il mérite, puisqu'il a délaissé son métier. »

» Mais comment me serait-il possible, mes bons amis, de vous faire comprendre tout ce que j'ai senti pendant ces longues années de recherches et d'incertitudes! Ayant obtenu un jour quelques épreuves passables, je dis à mon âme : « Qu'est-ce qui t'attriste, puisque tu as trouvé ce que tu cherchais ? Travaille à présent, et tu rendras honteux tes détracteurs. » Mais mon esprit répondait : « Tu n'as pas de quoi poursuivre ton affaire! Comment pourrais-tu nourrir ta famille et acheter ce dont elle aura besoin pendant les quatre ou cinq mois qui doivent s'écouler avant que tu puisses jouir de ton labeur? » Cependant l'espérance me donna un peu de courage; je pris un potier commun, et je le chargeai de me faire des vases selon les modèles que je lui avais tracés. Misère nouvelle ! j'étais forcé de le nourrir en une taverne à crédit, parce que je n'avais plus rien en ma maison, et quand nous eûmes travaillé pendant six mois ensemble, je dûs, faute d'argent, lui donner de mes vêtements pour salaire. Vous me regardez avec compassion, maître Merlin, et je vous en remercie; j'ai cependant été gardé par le même Dieu qui permit, lorsque vous étiez caché, pendant le massacre, dans un grenier à foin, exposé à mourir de faim, qu'une poule vint vous pondre trois œufs en la main. »

Le ministre Merlin parut ému de ce souvenir, et le témoigna par quelques mots de reconnaissance envers Dieu ; puis il pria Palissy de continuer son récit.

» Bref, reprit celui-ci, j'ai ainsi batelé l'espace de quinze à seize ans. Lorsque j'avais appris à me mettre en garde contre un danger, il me survenait quelque autre accident, auquel je n'eusse jamais pensé. Tantôt, quand je défaisais un fourneau, pour en reconstruire un autre, il se trouvait que le mortier et la brique s'étaient vitrifiés, de telle sorte que je me coupais les doigts en tant d'endroits qu'il me fallait manger mon potage, ayant les mains enveloppées de drapeaux; tantôt le mortier dont je m'étais servi étant plein de cailloux, qui crevaient par la violence du feu, leurs éclats s'attachaient à la matière déjà liquifiée de mes vaisseaux, et je perdais toute la fournée, qui m'avait coûté plus de six vingts écus, et de laquelle je pensais retirer trois ou quatre cents livres. J'avais emprunté le bois nécessaire, et pris à crédit partie de ma nourriture pendant que je faisais ce travail. Mes créanciers, qui espéraient être payés avec le produit de ces pièces, étaient accourus dès le matin, comme je commençais à désenfourner; mais, au lieu de consentir à vendre mes vaisseaux à vil prix, comme on me disait de le faire, en m'assurant que j'en aurais bien huit francs, je les mis tous en pièces, et je me couchai de mélancolie. Je considérai cependant bientôt en moi-même qu'un homme, tombé en un fossé, doit tâcher d'en sortir, et je me remis à travailler. D'abord les cendres gâtèrent mes émaux; puis mes cuissons furent inégales. Je réussis enfin à faire quelques vases de divers émaux entremêlés en manière de jaspe. Cela m'a nourri pendant encore plusieurs années. Mais je désirais parvenir plus loin, et il se passa bien du temps avant que j'aie su faire mes pièces rustiques.

» Vous serez étonnés si je vous dis qu'après cette invention je fus en plus grande peine et en plus d'ennui qu'auparavant. Il en fut cependant ainsi. Ayant fait un certain nombre de bassins rustiques et les ayant fait cuire, mes émaux se trouvèrent, les uns beaux et bien fondus, d'autres mal fondus, et d'autres tout brûlés, parce qu'ils étaient composés de matières fusibles à divers degrés. Le vert des lézards était brûlé, avant que la couleur des serpents ne fût fondue; celle des serpents, des écrevisses et des tortues était fondue, avant que le blanc n'eût reçu aucune beauté. Toutes ces fautes m'ont coûté tant de travail et de tristesse d'esprit que j'ai cru arriver aux portes du sépulcre, avant d'avoir pu réussir à rendre mes émaux fusibles au même degré. J'étais devenu si maigre que mes jambes étaient tout d'une venue, de sorte que les liens avec lesquels j'attachais mes bas de chausses étaient,

(1) Bernard Palissy s'est livré avec succès à la peinture des vitraux. On lui attribue la peinture en grisaille faite pour le château d'Ecouen des quarante-six tableaux de l'histoire de Psyché.

sitôt que je marchais, sur mes talons. J'étais méprisé de tous et le sujet de leurs moqueries; dans ma maison même je ne pouvais rien faire qui fût trouvé bon. Mais, malgré mes ennuis, l'espérance que j'avais me faisait procéder en mon affaire si virilement que, plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venaient voir, je faisais des efforts pour rire, bien qu'intérieurement je fusse bien triste. Et comment ne l'aurais-je pas été, quand, n'ayant pas de quoi couvrir mes fourneaux, je passais toutes les nuits à la merci des pluies et des vents, sans autre société que celle des chats-huants qui chantaient d'un côté, et celle des chiens qui hurlaient de l'autre; et cela a duré plusieurs années. Souvent la tempête me forçait à tout quitter : n'ayant rien de sec sur moi, à cause des pluies qui étaient tombées, je m'en allais me coucher à minuit ou au point du jour, accoutré comme un homme qu'on aurait traîné par tous les bourbiers de la ville. Rempli de grandes tristesses, d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je voyais mon labeur perdu, bricollant sans chandelle, tombant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme un homme qui serait ivre de vin, je me retirais souillé et trempé, et je trouvais en ma chambre une seconde persécution pire que la première, ce qui me fait à présent m'émerveiller que je n'aie pas succombé à mon affliction!

— » Comment, en effet, avez-vous pu supporter de telles épreuves pendant tant d'années? » demanda Du Cerceau, qui, de même que les deux autres amis du vieillard, avait écouté ce récit avec un intérêt toujours croissant.

— » Ai-je besoin de vous le dire, mon cher Du Cerceau? répondit Palissy. Sans doute j'étais soutenu par le désir de réussir dans mes travaux; sans doute aussi je trouvais de la douceur dans l'affection de quelques-uns, entre autres de ce bon M. Lamoureux, mon médecin et mon ami, à qui je suis grandement tenu, parce qu'il m'a secouru de ses biens et du labeur de son art; mais j'allais chercher plus haut les vraies consolations. Vous n'ignorez pas que c'est dans le temps même où je me livrais à Saintes à la recherche des émaux, que mon Dieu a permis que sa vérité pénétrât dans cette ville, et s'il en est résulté pour moi des troubles et des persécutions, c'est cependant de là aussi que ma paix est provenue. Que serais-je devenu quand il plût à Dieu, au milieu de mes tourments, de m'ôter mes six enfants, les uns après les autres, si je n'avais pas pu me retirer vers lui!

» Vous le savez, je suis l'un des premiers qui, dans le pays de Saintonge, ont embrassé la vérité de Dieu, quand quelques moines, qui avaient été en Allemagne, revinrent, l'an 1546, au milieu de nous. Obligés de se cacher, parce qu'ils craignaient qu'on les fît mourir de chaud, les uns exerçaient des métiers, les autres régentaient en quelque village, et comme les îles d'Oléron, de Marennes et d'Alevert sont loin des chemins publics, plusieurs s'y retirèrent, ayant trouvé divers moyens de vivre, sans être connus. Ils fréquentaient leurs voisins et ne se hasardaient à parler que couvertement, jusqu'à ce qu'ils fussent bien assurés qu'on ne les trahirait pas. C'est ainsi que j'ai moi-même été rendu attentif à la vérité. Mais, ces pauvres gens ayant trouvé moyen d'obtenir la chaire, l'évêque de Saintes, que ses moines sorbonistes exaltaient, en disant au peuple qu'il était descendu du sang de monseigneur Saint-Louis, les fit prendre, dégrader et vêtir d'accoutrements verts, afin qu'on les estimât fous et insensés. Le prêcheur de Saint-Denis, nommé frère Robin, réussit à s'évader; deux autres furent mis à mort. Philibert Hamelin, qui avait été fait prisonnier à cette même occasion, obtint sa liberté en dissimulant; mais il en eut toujours un remords de conscience, et ayant augmenté en foi et en doctrine pendant le long séjour qu'il fit à Genève, il voulut réparer sa faute. Tout son désir était d'être utile à l'Eglise du Seigneur. C'est dans ce but qu'il établit à Genève une imprimerie, pour publier les livres de la Sainte-Ecriture. Il revint ensuite, onze ans après son départ, l'an 1557, en ce pays de France, ayant avec lui quelques serviteurs qui vendaient des Bibles et d'autres livres imprimés par lui. En ce faisant, il passait quelquefois par Saintes. Je ne saurais vous dire tout le bien qu'il a ainsi opéré, non-seulement par ses livres, mais aussi par la prédication et par l'explication de l'Evangile. Souvent il attendait l'heure où les gens des champs ont coutume de prendre leur repas au pied d'un arbre ou à l'ombre d'une haie, et se reposant auprès d'eux, il prenait occasion de les instruire à craindre Dieu. Il fut appelé au ministère de la ville d'Allevert; mais lui aussi nous fut bientôt ôté. On le jeta dans les prisons comme malfaiteur, quoique ses œuvres rendent témoignage qu'il était enfant de Dieu et véritablement élu. Les jours étaient périlleux en ce temps-là; j'allai néanmoins remontrer à six des principaux juges, qu'ils avaient emprisonné un prophète, un ange de Dieu, envoyé pour annoncer sa Parole; je leur dis qu'il y avait onze ans que je connaissais le dit Philibert Hamelin d'une si sainte vie qu'il me semblait que les autres hommes étaient diables au regard de lui. Et cependant on a osé asseoir un jugement de mort sur lui! »

Palissy s'arrêta un instant. Ses amis respectèrent son émotion, et le vieillard continua ainsi :

» Mais pourquoi vous parler de ces choses! Vous me demandez ce qui m'a consolé, et je vous dis au contraire ce qui m'a fait pleurer. Je vais essayer de mieux vous répondre. Quelque temps avant l'emprisonnement de Philibert Hamelin, un certain artisan de Saintes, pauvre et indigent à merveille, lequel avait un grand désir de l'avancement de l'Evangile, le démontra à un autre, aussi pauvre que lui et d'aussi peu de savoir; car tous deux n'en savaient guères. Toutefois, le premier remontra à l'autre que, s'il voulait s'employer à faire quelque forme d'exhortation, ce serait la cause d'un grand bien; quoique le second se sentit totalement dénué de savoir, cela lui donna courage et, quelques jours après, il assembla, un dimanche matin, neuf ou dix personnes, et parce qu'il était mal instruit, il avait trié quelques passages du Vieux et du Nouveau Testament, et les avait mis par écrit.

— » Maître Bernard, demanda le ministre Merlin en l'interrompant, est-ce de l'apôtre Jean que vous avez appris à parler de vous-même sans vous nommer? Ne savons-nous pas que c'est à cette époque qu'on vous a donné le titre de ministre, par lequel on vous désigne encore quelquefois (1)?

— » Bref, continua Palissy, il appartient à toutes gens de parler des statuts et ordonnances de Dieu, puisqu'il est dit au Deutéronome : « Vous annoncerez ma loi en allant, en » venant, en buvant, en mangeant, en vous couchant, en » vous levant, et en étant assis en la voie. » Aussi, en cette même heure six d'entre nous convinrent-ils ensemble d'exhorter chacun de six en six semaines. Plus tard, M. de la Place et M. de la Boissière nous furent envoyés pour nous administrer la Parole de Dieu, et notre Eglise, qui a eu un si petit commencement, avait si bien profité en peu d'années que les jeux, les danses, les banquets, les superfluités de coiffures et de dorures y avaient presque cessé. Vous eussiez vu, les jours de dimanche, les compagnons de métier, se promener par les prairies, bocages ou autres lieux plaisants, chantant, par troupes, psaumes, cantiques et chansons spirituelles, lisant et s'instruisant les uns les autres. Vous eussiez vu aussi les jeunes filles assises dans les jardins et autres lieux, qui se délectaient à chanter les choses saintes. Les pédagogues avaient si bien instruit la jeunesse que les enfants n'avaient plus de manières puériles, mais une constance virile. Hélas! pourquoi ces temps n'ont-ils pas duré! L'édit d'Ecouen de 1559, qu'on exécuta dans nos contrées en 1562, jeta la consternation parmi nous. La persécution recommença avec une grande force, et pendant que je me tenais caché, m'exerçant toutefois à faire quelque œuvre de mon art, je me sentais souvent pressé de dire en mon cœur le psaume soixante-dix-neuf, qui commence par ces mots : « Les nations sont entrées dans ton héritage! »

» Mais remarquez, mes frères, les bontés de notre Dieu : quand j'ai souffert à cause de mon art, il m'a consolé par son Evangile, et quand j'ai été exposé à souffrir à cause de l'Evangile, c'est de mon art qu'il s'est servi pour me secourir. J'étais alors occupé aux rustiques figulines du Connétable; je faisais aussi pour lui ces fayences avec lesquelles on a pavé la sacristie du château d'Ecouen, et qui représentent des sujets de l'Ecriture-Sainte; et j'étais chargé de peindre dans le même genre la Passion de Notre-Seigneur, d'après

(1) *Histoire universelle du sieur d'Aubigné.* Table des noms du Tome II.

maitre Albert, en seize tableaux qu'on a réunis depuis lors en un seul cadre. Eh bien ! les seigneurs de Burie, de Jarnac et de Ponts, sachant bien que nul ne pouvait achever ces œuvres que moi, prirent bonne peine pour me faire délivrer. Il est vrai qu'on jeta bas mon atelier, bien que le comte de La Rochefoucault l'eût déclaré un lieu de franchise, et qu'on me mit moi-même en prison; mais le Connétable ayant intercédé pour moi auprès de la reine-mère, je fus délivré des mains de mes cruels ennemis, auxquels je pus prier monseigneur le Connétable de rendre, suivant le conseil de Dieu, le bien pour le mal qu'ils lui avaient fait, en détruisant mon atelier, qui avait été érigé en partie à ses dépens. C'est de cette époque que date ma prospérité. Elle ne m'a pas empêché d'apprendre, et j'espère ne jamais oublier, que si par lignes directes nous voulons suivre et soutenir la querelle de Dieu, nous aurons des ennemis et nous serons persécutés tout le temps de notre vie ; car telles sont les promesses originalement écrites au Vieux et au Nouveau-Testament. Ayons donc notre refuge en notre Seigneur Jésus-Christ, qui est notre chef, protecteur et capitaine, et qui, en son temps et lieu, saura très-bien venger son injure et la nôtre. »

La conversation ayant pris ce tour sérieux, le ministre Merlin parla de la nécessité de recommencer les assemblées, à l'exemple des pauvres artisans, dont Palissy venait de faire mention. Du Cerceau fut du même avis, et ajouta qu'il sentait toujours plus qu'il fallait savoir tout sacrifier à son Dieu. Au moment où l'on allait se séparer, Pierre Sanxay s'approcha du vieillard : « J'ose à peine, lui dit-il, au milieu des pensées qui nous occupent, vous dire ce qui m'avait amené auprès de vous; mais si le moment est mal choisi, vous me le pardonnerez à cause de l'intention. Ayant appris hier que vous quittiez les Tuileries, j'ai voulu égayer votre solitude par quelques vers de ma façon, et je venais vous les lire. » Tout le monde se rassit à ces mots, pour écouter le poète. Après avoir parlé des colonnes d'Hercule, des cariatides des Grecs, de l'amphithéâtre de César, des pyramides de l'Egypte, et même des sept merveilles du monde, Pierre Sanxay continua ainsi :

Mais cela n'approche point
Des Rustiques Figulines,
Que tant et tant bien as peint
Et dextrement imagines.
A chacun œuvre il fallait
Mille milliers de personnes :
Mais le plus beau n'esgalait
Celuy que seul tu façonnes.

Après ces vers venait une description fort exacte des bassins rustiques. Les poissons, les serpents, les lézards et les autres animaux qui y figurent, étaient chantés en autant de strophes qu'il y en avait d'espèces. Il en avait fallu deux au poète pour célébrer le talent avec lequel Palissy a su imiter la couleur de l'herbe. Du Cerceau, qui ne donna jamais que cette seule preuve de son goût poétique, voulut entendre deux fois le couplet suivant sur les grenouilles :

Les ranes en un estang
Ne sont point plus infinies :
Mais leur coax on n'entend,
Car elles sont seriphies.

Si le talent de peindre par les sons caractérise les grands poètes, il faut convenir qu'il y a passablement de poésie dans ce *coax* de Pierre Sanxay. Il ne paraît pas cependant qu'il y ait attaché beaucoup de prix : « Je n'ose pas, dit-il, quand je fais des vers, dire comme M. Rousard : *Je pyndarise.* Mais l'amitié peut tenir lieu du talent. » Palissy le remercia avec effusion de cœur.

« Pour moi, s'écria le ministre Merlin, je crois que vous ferez mieux de marcher sur les traces de nos grands poètes Marot et de Bèze que sur celles de ce prétentieux Ronsard, qui brouille tout et qui ne se soucie si les vocables sont gascons, poitevins, normands, manceaux, lyonnais ou d'autres pays. Sa *Franciade* sera depuis long-temps oubliée qu'on chantera encore leurs *Psaumes*.»

DE LA MELANCOLIE.

Il est un état de l'âme difficile à définir, mais néanmoins profondément réel, dans lequel presque tout n'est que vide et tristesse au fond du cœur, alors même que les circonstances, au milieu desquelles il est placé, semblent devoir lui sourire ; état vague et mystérieux dans ses causes, quoique fortement caractérisé dans ses effets. Le cœur s'était-il attaché aux choses qui, selon les vues étroites du monde, sont dignes de recherche, à la gloire, aux richesses, au repos : il s'en dégoûte maintenant qu'il en est rassasié. Etait-il dévoré par la soif de la vérité : malheureux de n'avoir pu l'étancher, parce qu'il puisait à des sources impures, il languit et s'affaisse d'instants en instants. Plaçait-il son bonheur dans les épanchements de l'amitié et dans le développement des affections les plus légitimes et les plus douces : peu à peu il sent que les êtres qu'il chérit peuvent lui être enlevés, et qu'ainsi ce bonheur n'est que précaire. Il s'inquiète, il n'ose plus former de désirs, il ne voit que des sujets d'angoisse là où le monde ne voit que matière à plaisirs et à jouissances; tout devient pour lui, désormais, décoloré et sans vie ; en un mot, il est navré. Ce même cœur, qui naguères palpitait de bonheur et d'espérance, se gonfle maintenant de soupirs ; la solitude devient un besoin pour lui ; il s'y voit, s'y étudie, s'y replie sur lui-même. Il n'ose confier à personne les soucis qui l'agitent; car il craint de n'être pas compris : il se comprend en effet déjà si peu lui-même ! Il gémit et ne sait où rencontrer quelques consolations. N'est-ce pas là cette tristesse selon le monde, que l'Ecriture nous représente comme conduisant à la mort? Oh ! combien est malheureuse l'âme qui, travaillée de la sorte, tombe et pèse sur elle-même de tout le poids de son désespoir ! Le monde tentera peut-être, dans un accès de fantasque commisération, de rappeler en elle la vie qui s'éteint par degrés; mais que pourra faire le monde, ce prince de l'ignorance et de la folie, avec ses consolations de néant? Depuis quand le chaos a-t-il engendré l'ordre, depuis quand la mort a-t-elle enfanté la vie?

Que n'est-il donné à cette âme, qui se courbe et se flétrit sous le fardeau d'une tristesse mortelle, d'éprouver une tristesse entièrement différente dans sa cause et dans ses effets, la tristesse selon Dieu, qui, loin de précipiter l'âme dans les régions de la mort, la guide dans les sentiers de la vie! Trembler devant un Dieu juste dont elle a insulté la majesté et violé les saints commandements, s'humilier sous la main puissante de ce Dieu, pleurer sur ses fautes, sentir ses transgressions et ses misères, désespérer d'elle-même, soupirer après les manifestations de la miséricorde d'en haut, appeler à grands cris le pardon et la délivrance: voilà le véritable rôle de l'âme humaine, alors qu'elle est saisie des poignantes et salutaires étreintes de la tristesse selon Dieu. Heureuse l'âme qui l'éprouve ; car pour elle viendront les joies les plus pures, les joies de la réconciliation avec son Père céleste, tôt ou tard il lui sera donné de goûter une paix qui surpasse toute intelligence, une paix dont le Dieu de bonté et de miséricorde est l'unique et adorable dispensateur. Oui, l'Eternel a promis de ne pas rompre tout-à-fait le roseau froissé, de ne pas éteindre le lumignon qui fume encore ! Eh bien! que l'âme travaillée et chargée saisisse avec ardeur cette encourageante promesse. Un jour viendra où la lueur expirante du lumignon se changera en une flamme vive et durable ; un jour viendra où le roseau se redressera sur sa tige, et se balancera mollement sous la douce influence d'un souffle bienfaisant.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 6. 11 FEVRIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

MM. les Actionnaires du Journal LE SEMEUR *sont invités à se rendre à l'Assemblée générale qui aura lieu, le lundi 23 février, à deux heures précises, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, pour entendre le Rapport du Gérant sur l'exercice de l'année écoulée.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU PROJET DE LOI RELATIF A L'AUGMENTATION DES GARNISONS DANS LES COLONIES.

Le projet de loi que M. le ministre de la marine vient de présenter à la chambre des députés pour demander un crédit extraordinaire de 900,000 francs, applicable aux colonies, paraît devoir donner lieu à une discussion animée, si l'on en juge par le sérieux avec lequel il a été examiné dans les bureaux.

Ce n'est pas la question financière qui sera débattue; car on est assez d'accord de ne pas s'opposer au vote des 900,000 francs demandés, mais on veut inviter le ministre à s'expliquer sur l'un des considérants que renferme l'exposé des motifs du projet de loi, et qui, en paraissant indiquer la position que le gouvernement veut prendre relativement aux colonies, laisse supposer de sa part un attachement au *statu quo*, qui ressemblerait fort à une résistance systématique à tout projet d'émancipation des esclaves.

Le crédit demandé a en partie pour objet de pouvoir augmenter l'effectif des troupes dans les établissements d'outre-mer. La dépense pour les services militaires dans les colonies, qui, de 1824 à 1829, s'élevait, année commune, à près de huit millions, ayant été réduite dans le budget de 1830 à sept millions, et une seconde réduction d'un million ayant été ordonnée à dater de 1831, il a fallu diminuer cet effectif, ce qui a provoqué des réclamations de la part des gouverneurs et des conseils coloniaux.

« De toutes parts, dit M. le ministre de la marine, on insiste sur la position difficile, alarmante, où se trouvent nos colonies, placées, comme elles le sont, en face du mouvement d'émancipation qui se développe, non sans troubles, dans les colonies britanniques. C'est là un état de crise dont les conséquences indirectes auront, comme les effets locaux, une certaine durée; et sans nul doute, au milieu de cette agitation des esprits, qui menace de se propager, l'audace se réglant sur les moyens plus ou moins énergiques de protection, on la verrait dans nos colonies multiplier les tentatives contre la paix publique, en proportion de ce que ces moyens lui paraîtraient faibles et insuffisants. Ainsi, un déploiement de forces, à temps opportun, n'est pas propre seulement à prévenir, à détourner de grands malheurs; c'est encore, à ne l'envisager que sous le point de vue financier, le sacrifice qui sera le moins onéreux au pays. »

Beaucoup de députés ont cru voir dans ces considérants que, pour remédier à la position *difficile, alarmante,* où se trouvent nos colonies, le gouvernement songe surtout à s'opposer au *mouvement d'émancipation* au moyen d'un cordon sanitaire sur les côtes de nos îles; comme les puissances s'opposèrent, en 1830, à la contagion révolutionnaire, en augmentant leurs armées; et que, n'attribuant à ce mouvement qu'*une certaine durée*, après laquelle il s'affaiblira et finira par s'éteindre, il est surtout préoccupé des mesures qu'il faut prendre pour traverser, sans secousses trop violentes, ce

temps de crise, et comprimer une *audace*, qui ensuite ne sera plus autant à craindre; en sorte que les colonies pourront maintenir, long-temps encore, le misérable état social, qu'elles veulent perpétuer, bien qu'il pèse sur elles comme un fléau.

Personne ne demande au ministre de faire l'éloge du bill d'émancipation anglais, qui, bien qu'inspiré par une pensée généreuse, n'est peut-être pas sans défauts; mais autre chose est de ne pas approuver le *mode* d'émancipation, autre chose d'en rejeter le *principe*. M. le ministre de la marine semble croire que la paix des colonies ne peut être troublée que par les soulèvements des esclaves, comme si l'esclavage lui-même, cette monstrueuse difformité de l'état social, n'était pas, par le fait même de son existence, une preuve que là où l'on dit: la paix! la paix! il n'y a point de paix (Jérémie, VI, 14)! Supposer qu'il est possible d'empêcher, par des mesures temporaires, la contagion de liberté qu'on redoute pour nos colonies, c'est être dans une grande illusion. Les retards du gouvernement à préparer la transformation sociale que le grand événement accompli dans les possessions anglaises rend aujourd'hui plus urgente que jamais, et que la force des choses réclame presque aussi haut que la justice, ne font que hâter et que rendre plus menaçante la crise qu'on voudrait prévenir.

Il faut donc que le gouvernement s'explique, et nous sommes bien aises que le projet de loi qu'il vient de présenter, et les termes mêmes dont il s'est servi en le soumettant aux chambres, donnent occasion de lui demander, en présence du pays, quelles sont ses intentions relativement aux esclaves. Il importe de savoir s'il s'occupe d'eux, s'il regarde leur affranchissement comme un but qu'il est essentiel d'atteindre très-prochainement, ou bien si c'est là une de ces questions qu'il craint d'aborder, de peur d'augmenter encore les difficultés qu'il a déjà. La discussion qui va bientôt s'ouvrir nous fera connaître ce qui en est à cet égard. Nous désirons qu'en annonçant à la chambre qu'il a un plan arrêté pour l'émancipation des noirs, M. le ministre de la marine nous prouve que, comme bien d'autres, nous avons mal compris son exposé des motifs, et qu'il est l'un des amis les plus dévoués d'une cause à laquelle sa position élevée lui permet de prêter un si puissant appui.

Quant aux troubles qu'il assure avoir accompagné l'émancipation dans les colonies britanniques, il ne sera pas difficile de le rassurer. La *Société Française pour l'abolition de l'esclavage* a recueilli tous les faits connus jusqu'ici, et elle va les publier dans une brochure destinée à éclairer l'opinion sur ce sujet. Bien que cet écrit remarquable ne dissimule aucun de ceux auxquels M. le ministre a sans doute voulu faire allusion, il en résulte que les craintes qu'on avait conçues ne se sont pas réalisées, et que, malgré quelques désordres peu nombreux, la tranquillité n'a été troublée nulle part d'une manière sérieuse. C'est un antécédent dont il faut s'emparer comme d'un argument de plus. Il est bon de montrer à ceux à qui la pensée du devoir ne suffit pas, quand il est pénible, qu'il y a pour accomplir celui-ci plus de facilité qu'ils ne le pensent.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le sénat des Etats-Unis a entendu un rapport étendu, qui lui a été fait par M. Clay, au nom du comité des relations étrangères. La partie du rapport relative aux réclamations contre la France est extrêmement pacifique. Le comité dit qu'il s'unit à l'hommage rendu par le président des Etats-Unis et par M. Livingston à la bonne foi du roi des Français. Il pense que le moment n'est pas encore arrivé pour le congrès de prendre une résolution par laquelle il assume sur lui le redressement des griefs contre la France. Le congrès doit, selon lui, éviter tout recours à la guerre ou à des mesures pouvant tendre à l'amener, mais plutôt attendre le résultat des efforts que fait sans doute le roi des Français pour assurer la pleine et entière exécution du traité. Sur ce rapport, le sénat a décidé, à l'unanimité, qu'il n'y avait lieu d'adopter aucune mesure législative à propos de la question française.

Le duc de Leuchtenberg est arrivé le 25 janvier à Lisbonne. Son mariage avec la reine de Portugal devait avoir lieu le lendemain.

Le marquis de Saldanha et trente autres députés ont signé une pétition à la reine, qui a été soumise à la considération de la chambre par Manuel Passos, et dont le but est de demander la dissolution de la chambre. Ils se fondent, pour réclamer cette mesure, sur l'importance des questions qui doivent être discutées, et sur la nécessité de consulter la nation par de nouvelles élections, afin qu'elle puisse se prononcer entre les systèmes si différents soutenus par la majorité et la minorité actuelles. Un membre de l'opposition, le vicomte de Fonte-Arcada, a refusé de signer ce document, parce qu'il regarde comme inconstitutionnel que la chambre demande elle-même sa dissolution.

Les deux chambres espagnoles ont voté des adresses à la reine régente, pour lui exprimer la douleur que les événements du 18 janvier leur ont fait éprouver. Quelques expressions sévères pour les ministres, que contenait le projet soumis aux procérès, et par lesquelles ils exprimaient « l'espoir que toute la responsabilité de ces événements scandaleux retomberait sur qui de droit, » ont été supprimées après discussion. L'acceptation du ministère de la guerre par M. le général Valdès n'était pas encore parvenue, le 1er février, à Madrid; mais l'*Election*, journal de Bordeaux, l'annonce comme positive. En cas de refus, le portefeuille aurait probablement été offert au général Espeleta, parent du marquis de las Amarillas.

Le général Llander est parti de Madrid pour reprendre son commandement de Catalogne. Mina a publié un ordre du jour sur les événements du 18, il y déclare qu'il est résolu à combattre les ennemis du trône et des libertés de sa patrie, à quelque classe qu'ils appartiennent, dans les provinces placées sous son commandement. Il vient d'envoyer 600 hommes pour occuper et fortifier Lumbiez. La première division est allée en Castille, afin d'empêcher les incursions des Biscayens et des Alavais.

Quelques journaux parlent de la grossesse de la reine d'Angleterre. Si elle donne un héritier au roi Guillaume, les conjectures que l'on avait formées sur la marche des affaires, dans le cas où la couronne serait revenue à la princesse Victoria, sous la régence de la duchesse de Kent, se trouveraient renversées.

Le roi d'Angleterre a nommé une commission, qui compte plusieurs archevêques et évêques parmi ses membres, et qui est chargée d'examiner l'état des divers diocèses en Angleterre et dans le pays de Galles, relativement au montant de leurs revenus, à la répartition plus égale des fonctions épiscopales, à l'opportunité de prévenir la nécessité de rattacher aux évêchés, par *commendam*, des bénéfices avec la direction des âmes, et à la résidence des membres du clergé dans leurs bénéfices respectifs. Ces renseignements sont évidemment demandés pour préparer une réforme de l'église dans des limites qu'il est impossible encore d'apprécier.

Les esclaves affranchis de la colonie du Cap ont adressé des remerciments au roi, au parlement, au gouvernement de la colonie et à tous ceux qui se sont intéressés à leur émancipation. « Si nous manquons d'expressions, disent-ils, pour rendre les » sentiments de gratitude que nous éprouvons, nous ne man» querons du moins pas un seul jour d'offrir au Père de tous les » êtres notre fervente prière, pour qu'il répande ses bénédic» tions sur nos bienfaiteurs; nous prierons aussi ce grand Dieu » d'éclairer nos esprits, pour que nous puissions rechercher sa » Parole et marcher dans ses voies. » Des souscriptions ont été ouvertes dans la ville du Cap pour fonder une école nationale, en commémoration de l'abolition de l'esclavage.

La chambre des représentants belges a pris en considération, sans débat préalable, une proposition de M. Brouckère, ayant pour but l'abolition de la peine de mort.

Un arrêté de la diète défend les voyages des ouvriers allemands, dans les pays où des associations de nature à troubler la tranquillité publique sont tolérées, et place sous la surveillance des autorités ceux qui se trouvent en ce moment dans de tels pays. Les relations que les ouvriers peuvent avoir seront l'objet d'une sévère surveillance.

L'empereur d'Autriche a adressé au comte Hardegg l'ordre de renvoyer dans leurs foyers plusieurs bataillons cantonnés en Tyrol, dans la Basse-Autriche, dans l'Autriche-Intérieure et

dans la Hongrie ; et celui de démobiliser les onze divisions italiennes et les vingt-deux divisions allemandes de la réserve d'artillerie. Les hommes seront congédiés, et les chevaux mis en vente.

La France vient de perdre l'un de ses chirurgiens les plus habiles. M. Dupuytren est mort le 8 février, à l'âge de 57 ans.

La chambre des pairs a adopté, à la majorité de 86 voix contre 10, le projet de loi sur les tabacs. Quelques membres, MM. Dubouchage, Tripier et Mounier, ont insisté avec force sur la nécessité d'accorder des indemnités aux fabricants de l'anti-tabac, dont les établissements seront détruits par la loi. Ils ont montré qu'il est du devoir de la chambre de songer aux pertes des particuliers. Le ministre ayant positivement promis d'accorder l'indemnité, même si l'amendement n'est pas introduit dans la loi, elle a été votée sans changements, pour éviter son renvoi à la chambre des députés.

La commission de la chambre des députés, chargée de l'examen du projet de loi sur les 25 millions demandés par les Etats-Unis, a décidé de demander communication au gouvernement de divers documents qui ne lui ont pas encore été adressés.

La chambre a voté la prise en considération d'une proposition de M. Laffitte, sur le dessèchement des marais, et d'une proposition de M. Goupil de Préfeln, sur l'enregistrement. On a ensuite commencé la discussion du projet de loi sur les faillites et banqueroutes.

APOLOGÉTIQUE.

N° I.

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'ÉTUDIER LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Après avoir éprouvé de cruels outrages et un dédaigneux oubli, le Christianisme se relève sur l'horizon de la France. On lui permet volontiers de prendre place parmi les questions et les intérêts qui occupent l'attention publique. Le monde lettré lui rend hommage par la voix des professeurs. Le monde élégant le rencontre sans déplaisir dans les pages des revues, et le laisse pénétrer sans obstacle dans quelques-unes de ses habitudes. Le monde industriel lui-même applaudit aux regrets que les feuilles politiques expriment parfois sur la décadence du dogme chrétien. Cette incrédulité moqueuse, habile à aiguiser de méchantes épigrammes, inépuisable en injures, cette irréligion voltairienne, qui faisait autrefois les délices et l'orgueil du pays, est maintenant abandonnée aux ignobles divertissements du vulgaire. Elle a passé du cabinet des philosophes dans les tavernes, et des salons dans la rue.

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier la valeur de cette réaction. Les incrédules n'y veulent apercevoir qu'une simple affaire de mode, une sorte de fantaisie, qui se prend au Christianisme comme elle se prendrait à un nouvel opéra ; quelques hommes pieux aiment à y trouver les gages d'une vaste restauration chrétienne : il y a sans doute exagération des deux parts. Les uns ne devraient pas oublier que le mouvement religieux actuel manifeste des besoins de conscience, qui demandent à être satisfaits : or, qu'est-ce que la conscience a de commun avec la mode? Les autres ne se dissimuleront pas, s'ils y apportent une sérieuse attention, que le christianisme auquel on semble revenir aujourd'hui n'est point, en général, le vrai Christianisme ; on se prosterne devant quelque chose qui en usurpe le nom sans en reproduire l'image, et des milliers d'individus, qui se déclarent les amis de ce faux Evangile, verraient à coup sûr leur affection se changer en haine et leur admiration en mépris, dès que la religion du Dieu Sauveur se montrerait à leurs yeux sous son véritable aspect.

Cependant, bien que le mouvement religieux soit exposé à perdre beaucoup en superficie par une connaissance plus exacte et plus universelle du dogme chrétien, tous les hommes qui possèdent une piété sincère doivent gémir du peu de soin que l'on accorde généralement à l'étude de la religion révélée. Un seul bon disciple vaut mieux pour elle que mille prôneurs ignorants ; une seule âme convertie est plus précieuse devant les anges de Dieu et devant l'Eglise de Christ que toutes les vaines louanges d'un monde qui exalte ce qu'il ne connaît pas.

Signaler la déplorable absence de lumières solides sur le Christianisme, et nous efforcer de mettre sous leur vrai jour les révélations de la Bible : voilà donc une tâche importante à remplir, et une sainte obligation pour nous.

Lorsqu'on essaie de classer les personnes qui parlent beaucoup des croyances religieuses depuis quelque temps, on remarque en première ligne les écrivains et les orateurs qui se bornent à les deviner. Ils n'étudient pas le Christianisme : ils l'inventent. Au lieu d'ouvrir les Ecritures et d'examiner ce qu'elles enseignent, ils tirent de leur propre fonds un prétendu christianisme avec son dogme, sa morale, ses institutions, ses promesses : œuvre bâtarde et informe, débauche d'esprit, téméraire mensonge, dont les gens de conscience et d'honneur feraient bien de s'abstenir.

Il est toujours difficile de reconstruire la pensée d'autrui; mais il est beaucoup plus difficile encore, ou plutôt il est absolument impossible de reconstruire par les seules forces de l'intelligence humaine la religion révélée. On conçoit la possibilité de refaire, avec quelques éléments épars et quelques données incomplètes, le système d'une ancienne école philosophique ; ce que l'esprit de l'homme a trouvé, l'esprit de l'homme le retrouve; il ne faut que savoir se placer, par la puissance de l'abstraction, dans les mêmes conditions intellectuelles et morales. C'est une œuvre dont le succès est douteux et dans laquelle ont échoué de grands philosophes; il n'est pourtant pas impossible d'y réussir. Mais comment deviner le Christianisme? comment refaire par soi-même, avec le mince bagage de quelques vagues notions, ces choses qui ne sont jamais montées au cœur de l'homme? S'il existe au monde une entreprise absurde, c'est de prétendre inventer la pensée de Dieu. Plus on croira s'en approcher, plus on en sera loin : les Saint-Simoniens en fournissent une preuve éclatante. Ils n'avaient pas daigné prendre la peine d'étudier la religion chrétienne; ils avaient jugé plus commode et plus court de la créer dans leur imagination. Aussi, quel Christianisme ! quel indigeste ramas de folies qui étaient mises intrépidement sur son compte! Les apôtres n'eussent assurément pas reconnu le premier mot de leurs doctrines dans les discours de cette école. Chaque orateur imaginait un évangile selon les convenances ou les besoins du moment. Tantôt, le Christianisme était l'ancien régime, ni plus ni moins, avec ses donjons féodaux, ses jésuites et ses lettres de cachet ; tantôt, c'était une œuvre de liberté, la préface des brochures de Saint-Simon. Oh ! qu'il est triste de voir les saintes et immuables révélations du Seigneur tellement ignorées de la France qu'on ait osé lui offrir les plus pitoyables billevesées avec cet écriteau : Voici l'Evangile ! Ailleurs l'indignation publique aurait fait prompte et bonne justice de cette profanation.

La manie de construire un Christianisme par hypothèse et de le deviner produit des conséquences fort singulières. Non seulement elle lui ôte les mérites qu'il a, mais elle lui donne de soi-disant mérites qu'il n'a point ; et je ne sais, à parler vrai, si l'Evangile n'est pas aussi calomnié par telle louange que par telle critique ; on pourrait citer, en cette matière, plus d'un éloge qui valait une injure. Les hommes de la terreur avaient placé Jésus-Christ au nombre de ceux qu'ils désignaient sous l'ignoble nom le *sans-culottes*, et pensaient lui faire beaucoup d'honneur en le regardant comme le précurseur de Robespierre et de Saint-Just. Lors

même que la fureur d'inventer le Christianisme ne conduit pas à ces hideux panégyriques, elle excite encore de bien sottes admirations. Je me souviens qu'un professeur louait surtout la religion chrétienne de ce qu'elle avait établi la grande unité de l'Europe, au moyen âge, par une vaste et puissante hiérarchie. Ce professeur croyait saluer l'Evangile en ôtant son chapeau devant le despotisme du pape Hildebrand!

Quelle pitié que ce christianisme de fabrique humaine! Etudiez le vrai Christianisme dans la Bible, et de grâce ne l'inventez plus!

Venons à d'autres qui l'étudient, il est vrai, mais d'une étrange façon. Ils prennent pour docteurs les monuments de l'art chrétien, les tableaux, les statues, les clochers gothiques, les vieux moûtiers; ils ne lisent la Bible que sur les pierres laborieusement ouvragées du moyen âge, sur les traits d'une vierge de Raphaël, et sur les contours d'un groupe de Michel Ange; ils n'écoutent la voix de Dieu qu'à travers les sublimes accords d'une partition de Handel ou de Bethoven; en un mot, ils apprennent, c'est-à-dire qu'ils veulent apprendre le Christianisme par les sens. Ils ont des sens très-religieux.

Cette méthode est mauvaise de tout point; il n'en peut sortir que les plus déplorables erreurs. Qu'est-ce, en effet, qui distingue essentiellement l'Evangile? c'est son caractère de spiritualité. Que faut il donc penser de ceux qui l'enveloppent d'une croûte épaisse de matière pour le mieux observer? Prétendre saisir des idées éminemment spiritualistes par l'intermédiaire des objets matériels, n'est-ce pas suivre une route précisément opposée à la bonne? Autant vaudrait descendre dans les abîmes de l'Océan pour monter au-dessus de la région des nuages.

Il y paraît bien dans les résultats. Cette manière d'étudier le Christianisme produit des artistes, des poètes, des antiquaires, non des chrétiens. Les églises leur deviennent des musées, et la religion se renferme pour eux dans les chefs-d'œuvre qu'elle a fait naître. Ils mettent des sensations à la place des convictions, et se gonflent d'extase au lieu de se nourrir de croyances. Ils s'agenouillent, non devant Jésus-Christ, mais devant le génie chrétien; ils ont des prières ferventes sous les voûtes d'une majestueuse basilique, en face d'une galerie de peinture, à l'ouïe de l'orgue sonore, à l'aspect des insignes pontificaux et de l'encens qui s'évapore en capricieuses figures. Leur foi cherche les ifs et la mousse d'un cimetière de campagne, la madone du hameau, la croix blanche qui étend ses bras sur le bord du chemin. C'est l'inverse du véritable Evangile. Chez le chrétien la vie religieuse donne une âme aux objets extérieurs; ici, ce sont les objets extérieurs qui donnent une âme à la vie religieuse.

Supposez que, par une dispensation de la Providence, tous les monuments de l'art chrétien s'écroulent soudainement et tombent en poussière; qu'il n'y ait plus ni temples gothiques, ni tableaux, ni statues, ni pierres dentelées, ni somptueuses madones, ni tombeaux agrestes: supposez encore qu'il ne soit plus possible de célébrer avec pompe le culte religieux; que les orgues, les encensoirs, les croix, les vêtements des prêtres, les décors de toute nature soient anéantis; que restera-t-il du Christianisme de nos antiquaires et de nos poètes? Rien ou peu de chose. Ces chrétiens-là eussent été fort empêchés dans les catacombes, et ne le seraient guères moins parmi les tribus sauvages de l'Afrique ou de l'Australasie.

J'examine les dernières conséquences de la méthode qui fait étudier le Christianisme sous le point de vue *artiste*; mais je ne les applique pas rigoureusement à tous les membres de la nouvelle école catholique. Je crois que plusieurs d'entre eux s'élèvent au-dessus de cette espèce de fétichisme chrétien, et qu'ils lisent François de Sales, Fénélon, Pascal, Bossuet, tout en accordant une grande part de leur attention aux objets matériels; je me persuade qu'ils aiment à remplir leurs cœurs de sentiments d'amour envers Dieu et de hautes espérances, indépendamment de l'action que les images sensibles du Christianisme exercent sur leurs organes. Mais ils reconnaîtront aussi, pour peu qu'ils y sachent réfléchir, qu'en donnant la première place aux œuvres de l'art chrétien, ils suivent une voie périlleuse, qu'ils s'exposent à oublier l'esprit pour la matière, et que la spiritualité de l'Evangile s'accommode malaisément avec ce culte voué aux symboles extérieurs de la religion.

Il y a une autre manière d'étudier le Christianisme, plus rationnelle que la précédente, mais bien défectueuse encore à divers égards: elle consiste à n'examiner que le point de vue politique du sujet. Quelques-uns de nos publicistes les plus distingués se bornent à considérer l'influence des idées chrétiennes sur le développement et le progrès du monde social. Ils voient, dans le cours des âges, la servitude abolie, la femme relevée de sa dégradation, la foi réformant les mœurs et les mœurs réformant les lois, l'ordre public assis sur la base du serment, l'obéissance garantie et même sanctifiée par les croyances, l'égalité devenant un droit après avoir été un dogme, et la liberté croissant à l'ombre de l'Evangile. Puis, ils jettent un regard inquiet sur le siècle présent; ils y trouvent un peuple impatient de toute autorité, depuis qu'il a secoué l'autorité de la religion; ils remarquent autour d'eux une profonde anarchie morale, un désordre à peine contenu par la force du glaive, tous les droits compromis, les devoirs flottants au hasard avec les croyances, les passions déchaînées par le scepticisme, la société incessamment battue des orages populaires, et ne goûtant un peu de repos que dans l'oubli des dangers qui la menacent. Ils regrettent alors ces antiques convictions qui savaient garantir le présent et assurer l'avenir; ils voudraient arborer de nouveau l'étendard de l'Evangile au faîte de l'édifice social, pour rétablir les conditions de l'ordre et de la liberté, pour rendre au serment son ancienne valeur, et aux lois l'obéissance qui leur est due.

Ces publicistes sont assurément très-supérieurs aux héritiers du vieux libéralisme, mauvais échos des préjugés de 89, qui se figurent encore aujourd'hui que la religion chrétienne est l'auxiliaire du despotisme, et que l'autel ajoute nécessairement son poids à celui du trône pour écraser les peuples. Les hommes d'élite dont nous parlons mettent le doigt sur notre plaie sociale et connaissent le remède; ils ont des préjugés de moins et des lumières de plus que le vulgaire. Quand ils déplorent la chute des convictions chrétiennes, rien n'empêche de croire à la sincérité de leurs regrets; car la religion vraie ou feinte n'ouvre plus de nos jours la porte des honneurs et de la fortune. Mais s'ils pensent connaître eux-mêmes le Christianisme, après avoir observé son influence politique, ils se trompent. Tant qu'ils ne voudront pas quitter ce terrain, leurs vues resteront incomplètes, et fausses par conséquent: l'incomplet, en matière de religion chrétienne, équivaut à l'erreur.

Leur point de départ est mal posé. Ils partent des intérêts sociaux pour arriver aux besoins individuels, tandis qu'ils devraient partir des besoins individuels pour arriver aux intérêts sociaux. La foi chrétienne agit sur les masses par son action sur les unités, et ils se représentent, au contraire, une religion qui néglige les unités et ne s'occupe que de la masse. Le Christianisme décompose la société pour renouveler l'ensemble par le renouvellement de chacune de ses parties; nos publicistes recomposent, au contraire, les parties de la société en un seul tout, pour s'initier dans la connaissance des enseignements bibliques. Il est difficile,

on l'avouera, de trouver la vérité, en la cherchant si loin de sa source.

Tout le monde peut connaître le bizarre christianisme qui est sorti de ce procédé. C'est un christianisme où les points essentiels sont laissés dans l'ombre, et qui ne met en relief que les points secondaires ; un christianisme où les principes sont absorbés dans les conséquences, et les causes dans les effets ; un christianisme où Jésus-Christ n'est pas, où la chute de l'homme n'est pas, où la rédemption n'est pas, où l'éternité n'est pas ; un christianisme qui s'adresse à je ne sais quelle conscience publique imaginaire, et ne s'adresse pas à la conscience réelle de l'individu ; un christianisme, enfin, qui ne rend pas chrétiens ses propres apologistes et ses apôtres. Au fond, tout le Christianisme a disparu : il n'en subsiste que quelques membres mutilés et morts. La politique elle-même, au profit de laquelle on voudrait faire marcher cet informe cadavre, n'en saurait espérer aucun secours, précisément parce qu'il n'y a rien qu'une leçon d'histoire et de politique dans cette religion.

Pourquoi conserver ces vieilles racines couvertes de poussière, et ce tronc noir et raboteux ? disait un enfant à son père ; nous ne pouvons, à cause de cela, cueillir les fruits de l'arbre qu'en montant bien haut et avec beaucoup d'efforts. Coupons ces racines et ce tronc ; ne gardons que les branches, et nous en aurons les fruits à la hauteur du bras. — Mon enfant, répondit le vieillard, si l'arbre n'avait plus que des branches, les branches ne porteraient plus rien, et nous perdrions, en suivant votre conseil, les fruits mêmes que vous désirez avec tant d'ardeur.

Mutato nomine, de te
Fabula narratur.

Il est à peine nécessaire de classer à part ceux qui étudient la religion chrétienne sous le point de vue philosophique. Les philosophes n'abondent pas dans la France de nos jours, et ne forment, d'ailleurs, qu'une subdivision de la catégorie des publicistes. Par une sorte de fatalité qui oppose de sérieux obstacles aux progrès de l'esprit humain, tout vient à la politique, tout se meut et se meurt dans la politique pour nos savants, nos professeurs et nos écrivains. Est-on chargé de faire un cours d'histoire, fût-ce de l'Allemagne au moyen-âge ? Cette histoire sera une série d'articles qui traitent des affaires politiques de 1835, et qui pourraient se publier sans anachronisme dans la colonne *Premier-Paris* du jour. A-t-on reçu la mission d'enseigner à notre jeunesse la littérature et la poésie ? La littérature des Grecs et des Romains offrira de merveilleux points de contact avec l'émeute de la veille, et la poésie des Serviens ou des Scandinaves se prêtera, bon gré mal gré, à fournir de nombreuses digressions sur les conséquences de la révolution de juillet. La philosophie n'a pas voulu rester en arrière ; elle abandonne habituellement les idées pures qui vivent de leur propre vie, les hautes questions de métaphysique, les recherches et les études sur des matières générales pour discourir sur la politique du moment, et l'on s'étonne de voir cette science austère se mêler aux petites querelles et aux commérages des partis. Pendant qu'elle babille sur les doctrinaires et sur le compte-rendu, elle n'apprend rien et n'avance pas ; mais les philosophes avancent dans les dignités de l'état, et ceci leur semble peut-être une très-bonne compensation.

Quoi qu'il en soit, on s'expliquera pour quel motif les philosophes et les publicistes doivent être rangés dans la même classe, relativement au Christianisme. Il y a un christianisme philosophique en Allemagne ; en France, il n'y en a point. Nos penseurs tournent sans cesse dans le même cercle d'idées politico-chrétiennes, qui a été précédemment examiné. S'il existe quelque différence entre les philosophes et les publicistes sous ce rapport, c'est que les premiers, tout aussi peu instruits que les autres sur le fond du dogme chrétien, s'emparent de quelques théories superficielles du saint-simonisme, pour se couvrir d'une enveloppe scientifique. Chose curieuse qu'on se moque des saint-simoniens, et que pourtant on répète sur parole un grand nombre de leurs idées !

Terminons par une remarque générale. Je pose en fait que l'immense majorité de ceux qui se déclarent aujourd'hui les amis du Christianisme, sauf les artistes de l'école catholique et les hommes réellement pieux, n'ont étudié le dogme chrétien que dans les écrits de ses adversaires, dans les œuvres de Voltaire, de Jean-Jacques et des autres sophistes du dix-huitième siècle. Ce qu'ils ont le moins étudié, c'est le livre qu'ils devaient le plus approfondir : la Bible. Qu'attendre de cette marche contradictoire ? Pas autre chose que ce que nous voyons. Le Christianisme mériterait cependant d'être étudié en lui-même et pour lui-même : ce sera le sujet de notre prochain article.

SCÈNES DU TEMPS PASSÉ.

Maître Bernard Palissy.

IV. — *Le Petit-Châtelet et la Bastille.*

C'était dans les premiers jours de mars de l'an 1588. La foule se pressait dans le bas du quartier Saint-Jacques. Elle accourait encore par la rue des Noyers, la rue de la Parcheminerie et la rue du Plastre, quand ceux qui étaient arrivés les premiers par ces mêmes rues, ayant vu une seconde fois tourner sur ses gonds la porte de fer de la prison du Petit-Châtelet, voulurent retourner sur leurs pas, et firent rebrousser chemin aux curieux qui étaient en retard. Le peuple s'écoula lentement, et la grande rue Saint-Jacques eut, pendant près d'un quart d'heure, l'aspect à la fois triste et animé que présentent aujourd'hui les boulevards, quand on a tiré un feu d'artifice sur le pont Louis XVI, ou la rue de la Mortellerie, après une exécution en place de Grève. Tous ces gens, en se retirant, s'entretenaient de ce qui venait d'avoir lieu ; ceux qui n'avaient rien vu interrogeaient ceux qui avaient pu voir ; et leurs voix, en se mêlant, produisaient un bruit confus, qui avait quelque chose de menaçant et de terrible. A peine pouvait-on distinguer çà et là quelques mots.

— Ah ! dit un ouvrier fort âgé à son compagnon, le geôlier ne peut pas se plaindre. Il n'est pas contraint aujourd'hui de demander provision à la cour du Parlement pour nourrir ses serviteurs et payer leurs gages, comme il le fit quand les prisons furent vides, parce que M. de Thou expédiait trop vite les affaires (1).

— Il est vrai qu'on prend soin de les remplir, répondit l'autre ; mais on semble avoir oublié qu'il y a pour les vider un moyen plus expéditif encore que celui de M. de Thou. Le roi veut-il peut-être désaccoutumer le siècle des brûlements, qu'il s'amuse à faire des édits benins, qui accordent aux Huguenots quinze jours pour abjurer ou sortir du royaume, sans que depuis deux ans on ait grandement sévi contre ceux qui n'ont fait ni l'un ni l'autre.

— Je conviens, répondit le premier, que la Ligue joue plus franc jeu que le roi, puisque, dans l'assemblée de ses chefs qui vient d'avoir lieu à Nancy, on a résolu de sommer le roi d'établir la sainte inquisition dans ses bonnes villes, ce qui est le meilleur moyen de se défaire des hérétiques ; mais cependant Henri ne manque pas non plus de bonne volonté. Les *Foucaudes* ne sont-elles pas au Petit-Châtelet depuis plus de quatre mois, pour n'avoir pas voulu aller à la messe, et pourtant elles sont filles d'un procureur en parlement ? Le roi lui-même a été les voir, accompagné des curés de Saint-Eustache et de Saint-Severin, pour essayer de les convertir. Richelot a été pris le même jour qu'elles, bien qu'il ne soit huguenot

(1) Les prisons étaient alors affermées aux geôliers, qui se retrouvaient sur les droits que les détenus étaient tenus de payer.

qu'à demi. Peux-tu bien dire qu'on n'exécute pas les édits, quand Du Cerceau, dont pourtant le roi avait grand besoin pour finir le pont qui doit conduire de Nesle à l'école de Saint-Germain, a dû prendre congé et quitter la France, parce qu'il avait supplié le roi de ne pas trouver mauvais, comme il le disait dans son langage impie, qu'il fût aussi fidèle à Dieu qu'il l'avait été et le serait toujours à Sa Majesté? Enfin, depuis trois jours, le roi ne fait-il pas son devoir? Un des valets de geôle, qui est de mes amis, m'a dit qu'on leur amène tant de monde, que le clerc de la prison a beaucoup de peine à tenir l'écrou où il inscrit les noms des prisonniers et la cause pour laquelle ils sont détenus.

—Bah! s'écria l'autre en l'interrompant, le roi ne va un peu vite que parce qu'il a peur que les Guises lui marchent sur les talons. N'est-ce pas une honte que ce ne soit qu'aujourd'hui qu'on offre un logement gratis au Châtelet à ce Bernard qu'on vient d'y conduire en ce moment? Tout le monde sait qu'il est l'un des plus anciens de la secte, et pourtant dame Catherine en avait fait son gouverneur des Tuileries! Si tu veux, comme moi, qu'il n'y ait qu'une religion en France, moque-toi des édits, et crie: Vive la Ligue!

— Le roi en a tué ses mille, et la Ligue ses dix mille, dit à demi-voix, et en faisant allusion au chant des femmes d'Israël après la victoire de David sur le Philistin, un homme qui marchait près des deux ouvriers, et dont l'œil morne laissait deviner de tout autres sentiments que ceux de la multitude qui l'entourait. C'était Mercier, le maître d'école. Il était sur le point d'entrer dans la maison de Bernard Palissy, afin de se concerter avec le vieillard sur la conduite que ceux de la religion devaient tenir dans ces temps difficiles, quand il vit qu'on l'emmenait. Ému de compassion, il le suivit en silence, afin d'essayer de l'encourager et de le consoler. Séparé de lui par la foule, il rencontra cependant les yeux de son vénérable ami, au moment où celui-ci entrait dans la prison, et ses regards purent lui exprimer une partie de ce qu'il ne lui fut pas possible de lui dire. Les deux ouvriers toisèrent le maître d'école de la tête aux pieds, comme pour deviner dans quel sens il avait dit les mots qui venaient de lui échapper, et qui, selon eux, pouvaient aussi bien être un éloge qu'un blâme de la Ligue; mais avant qu'ils sussent à quoi s'en tenir, le nouvel interlocuteur entra dans une rue latérale, tandis qu'ils continuèrent eux-mêmes à monter la grande rue Saint-Jacques.

Après que Palissy eut été inscrit par le clerc de la prison et qu'il eut payé les droits de geôlage, on le conduisit dans la chambre qui lui était destinée, et où il devait provisoirement être au secret. « Vous êtes heureux, lui dit le geôlier, de ne pas arriver ici le jour de Saint-Lienard, dont le nom indique assez qu'il est le patron des geôliers; car ce jour-là on serre davantage les liens des prisonniers, et à votre âge il faut se faire tout doucement au régime. Au surplus, ne croyez pas tout le mal qu'on a pu vous dire du Châtelet. Charles VI l'a destiné autrefois au prévôt de Paris comme un logement honorable, et de nos jours encore le roi ne dédaigne pas d'y envoyer des messages d'amour. Je me suis bien aperçu, lors de la visite qu'il nous a faite le dimanche 31 janvier, qu'il s'est arrêté plus long-temps dans la chambre des deux filles du président Foucaut que dans les autres; mais j'étais loin de penser qu'il leur enverrait à toutes deux son grand ambassadeur en pareille affaire, M. le comte de Maulevrier. Est-ce ma faute à moi si mes deux pensionnaires ont répondu au favori du roi, quand il leur a offert la vie, à condition qu'elles auraient un peu d'amitié pour son maître, qu'elles sauraient être martyres de leur honneur comme de celui de Dieu? »

Quand Palissy fut seul, il se prosterna dans son cachot: « Eh quoi! Seigneur, s'écria-t-il, n'ai-je donc pas encore assez vu combien la persécution est une chose grande et horrible, qu'il m'ait fallu tomber de nouveau dans les mains des hommes pernicieux et méchants? Mais je sais qu'il est écrit que tes enfants et tes élus seront persécutés, chassés et moqués, bannis et exilés jusqu'à la fin; et si ta gloire peut être agrandie par mes souffrances, j'accepte la part que ta sagesse m'en a faite! » Le vieillard demeura quelque temps en prières. Plus il cherchait des consolations auprès de Dieu, plus le calme rentrait dans son âme. Il se souvint aussi auprès du Seigneur des deux sœurs dont le geôlier venait de lui parler, et il bénit Dieu de la fidélité dont elles avaient fait preuve. Quand il étendit ses membres roidis par l'âge sur le grabat de sa prison, il y trouva un sommeil paisible, qui reposa son corps, comme la prière avait fortifié son cœur.

Avant de poursuivre ce récit, disons en quelques mots comment se sont passées les treize années qui séparent le dernier entretien dont nous avons rendu compte du moment auquel nous sommes parvenus. Palissy se livra plus que jamais à l'étude; encouragé par le succès de ses premières leçons publiques sur l'histoire naturelle et sur la physique, il continua à en donner pendant neuf ou dix ans; il publia aussi, en 1580, son dernier ouvrage, où il fait preuve de connaissances très-variées et très-étendues. « Le nombre de » mes ans, » dit-il dans la dédicace qu'il a faite de ce livre au sieur de Pons, capitaine de cent gentilshommes et conseiller très-fidèle de sa majesté, « m'a incité de prendre la » hardiesse de vous dire qu'un de ces jours je considérais » la couleur de ma barbe, qui me causa penser au peu de » jours qui me restent pour finir ma course; et cela m'a fait » admirer les lis et les blés des campagnes et plusieurs espèces de plantes, lesquels changent leurs couleurs vertes en blanches, lorsqu'ils sont prêts de rendre leurs » fruits. Aussi plusieurs arbres se hâtent de fleurir quand » ils sentent cesser leur vertu végétative et naturelle. Une » telle considération m'a fait souvenir qu'il est écrit. Que » l'on se donne garde d'abuser des dons de Dieu et de ca» cher le talent en la terre. C'est pourquoi je me suis efforcé de mettre en lumière les choses qu'il a plu à Dieu de » me faire entendre, afin de profiter à la postérité. » La forme même de cet ouvrage annonce un génie original. Ce sont des dialogues entre Théorique et Pratique, et quel que soit le sujet que l'auteur traite, qu'il s'agisse d'arts, d'agriculture, de chimie, d'histoire naturelle ou de physique, c'est toujours Pratique qui instruit Théorique, écolière fort ignorante, fort indocile et fort abondante en son sens.

Maître Bernard continua aussi à s'occuper de la peinture des belles fayences que l'on désigne par son nom. Il ne faisait pas difficulté d'indiquer les matières qu'il employait pour la composition de ses émaux; il disait à qui voulait l'entendre qu'il se servait d'étain, de plomb, de fer, d'acier, d'antimoine, de saphre de cuivre, d'arene, de salicort, de cendre gravelée, de litarge et de pierre de Périgord; mais il refusait d'ajouter dans quelle proportion il en faisait usage. Lorsqu'on lui reprochait d'en faire mystère, il avait coutume de répondre que quand on a trop bon marché de la science, il arrive souvent qu'on la méprise; mais que ceux qui la pratiquent à grands frais et labeurs, ne la donnent pas ainsi légèrement. « Je sais bien, ajoutait-il, qu'un bon remède » contre une peste ou autre maladie pernicieuse ne doit » être celé. Les secrets de l'agriculture ne doivent être ce» lés. Les hasards et dangers des navigations ne doivent » être celés. La Parole de Dieu ne doit être celée. Les » sciences qui servent communément à toute la république » ne doivent être celées. Mais de mon art de terre et de » plusieurs autres arts, il n'en est pas ainsi. Il y a plusieurs » gentilles inventions, lesquelles sont contaminées et mé» prisées, pour être trop communes aux hommes. Aussi » plusieurs choses sont exaltées dans les maisons des princes » et des seigneurs, dont, si elles étaient communes, on fe» rait moins d'estime que de vieux chaudrons. » Les exemples, pour soutenir sa thèse, ne lui manquaient pas. Quand on n'était pas de son avis, il citait les verres qu'on vendait déjà à fort bas prix de son temps: « La plupart de ceux qui » les font, disait-il, vivent plus mécaniquement que ne font » les crocheteurs de Paris. L'état est noble, et les hommes » qui y besognent sont nobles (1); mais plusieurs sont gen» tilshommes pour exercer ledit art qui voudraient être ro» turiers et avoir de quoi payer les subsides des princes. » Les verres sont vendus et criés par les villages par ceux » mêmes qui crient les vieux drapeaux et la vieille ferraille,

(1) Les gentilshommes verriers du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc et d'autres provinces, n'admettaient jamais parmi eux un homme qui ne produisait pas des lettres de noblesse. Il reste des traces de cet usage. Depuis que ces lignes sont écrites, la *Gazette des Tribunaux* a parlé d'un démêlé entre M. Dorbodot, maître de verrerie à Anzin, et ses ouvriers de race noble, qui n'ont pas voulu admettre parmi eux un souffleur qui n'était pas de *pur sang*. En effet, leurs familles ne s'allient qu'entre elles.

» tellement que ceux qui les font et ceux qui les vendent » travaillent beaucoup à vivre. Et ne vaut-il pas mieux » qu'un homme ou un petit nombre fassent leur profit de » quelque art en vivant honnêtement que non pas un si grand » nombre d'hommes, lesquels s'endommagent si fort les uns » les autres qu'ils n'ont pas moyen de vivre, sinon en pro- » fanant les arts et en laissant les choses à-demi faites. » Palissy rappelait aussi que les boutons d'émail, qui au commencement se vendaient trois francs la douzaine, se donnaient alors à un sou la douzaine; et qu'on pouvait avoir pour deux liards pièce les histoires de Notre-Dame, imprimées de gros traits, d'après l'invention d'un Allemand nommé Albert(1), parce que les imprimeurs (les graveurs) avaient endommagé les peintres et pourtrayeurs savants.

Mais à mesure qu'il avançait en âge, Palissy s'occupait moins des sciences et des arts pour s'occuper plus de son âme. Il se nourrissait de la lecture assidue de la Bible, et il accueillait dans sa maison ceux qui désiraient profiter, dans ces temps difficiles, des secours que pouvaient leur offrir sa piété et sa longue expérience. Au milieu des persécutions et des guerres de religion, à peine séparées les unes des autres par des paix de si courte durée qu'elles méritaient tout au plus le nom de trèves, il sentait que la persévérance des disciples devait servir à la gloire du Maître, et il lui semblait, comme il l'exprimait souvent, qu'il serait bon qu'il y eût en chaque ville des personnes députées pour écrire fidèlement les actes qui ont été faits durant les troubles, afin que la vérité pût être réduite en un volume (2). Le vieillard ne se doutait pas alors que ses propres souffrances devaient, peu après, rendre temoignage de sa fidélité!

Mais que dire de ces longs mois qu'il passa dans la sombre enceinte d'une prison? Tandis que la France était déchirée par la guerre civile, et que quelques-uns des événements les plus mémorables de son histoire s'accomplissaient rapidement et répandaient la terreur dans tous les esprits, à peine quelques rares incidents venaient-ils interrompre la monotonie de son cachot, et lui apprendre en partie ce qui se passait au-dehors. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de considérer comment le vénérable détenu du Petit-Châtelet fut instruit des agitations de sa patrie.

Henri III était fort irrité du mauvais accueil que les filles du président Foucaut avaient fait au comte de Maulevrier. Le roi libertin était humilié du mépris de ces deux femmes, dont il avait la vie en ses mains, et ne pouvant les avilir, il voulut du moins s'en venger. Un jour, c'était le vendredi avant Pâques, après s'être reposé, pendant quelques heures, des lascivetés et vilenies, comme dit Pierre de l'Estoile, qu'il avait commises jusqu'à six heures du matin en parcourant en masque les rues de Paris, et en rôdant de maison en maison, avec ses mignons, frisés, bardachés et fraisés, il se souvint des deux sœurs, et ayant fait appeler cinq ou six sorbonistes, il se rendit avec eux au Petit-Châtelet. L'une des filles du président Foucaut, veuve de Jean Surault et mère de trois petits enfants, possédait une petite propriété à Pierrefitte, près Paris; elle avait été accusée d'hérésie par son vigneron, qui trouvait fort commode de s'acquitter ainsi de ce qu'il lui devait. Son arrestation avait été suivie de celle de sa sœur, qui demeurait au faubourg Saint-Germain. Elles étaient accusées de ne pas être sorties du royaume dans le délai fixé par le dernier édit. Quand le roi fut entré dans leur cachot, elles voulurent lui expliquer comment il leur avait été impossible de se réfugier hors de France aussi promptement qu'elles l'auraient dû; mais, voyant l'impatience du roi, elles se bornèrent à le supplier de leur permettre de quitter ses états sans retard. Henri paraissait jouir de leur angoisse. « Le terme est passé, leur dit-il, d'un ton fort sec; je ne puis rien faire pour vous, que si vous promettez d'aller à la messe. » Les prêtres qui l'accompagnaient, espérant sans doute pouvoir leur persuader de prendre ce parti, se mirent alors à discuter avec elles; mais le roi s'écria en colère: « Nous ne sommes pas venus ici pour disputer. Qu'on les enferme et que personne ne leur parle! »

Après avoir ainsi satisfait son amour-propre blessé, le roi voulut sortir; mais le geôlier lui dit qu'un hérétique nommé Richelot, arrêté le même jour que les filles de Jacques Foucaut, ayant appris que sa majesté était au Petit-Châtelet, demandait, comme une insigne faveur, de pouvoir parler au roi. Henri fit ouvrir la porte de son cachot, et voyant que cet homme n'avait d'autre but que de demander sa grâce, il se retira presque aussitôt, en se bornant à lui dire qu'il ne valait pas le bois qu'on userait à le brûler. Le clerc de la prison étant alors venu lui présenter les registres de la geôle, ses yeux rencontrèrent le nom de Bernard Palissy. « Bon! dit-il, ce vieux est-il enfermé ici? » et il se fit conduire à son cachot.

Le vieillard était agenouillé et en prière. Il se rassit en entendant ouvrir, à cette heure inaccoutumée, les verroux de sa prison. Quelle ne fut pas sa surprise quand il aperçut le roi! Depuis treize ans Henri n'avait pas vu Palissy. Il fut frappé de sa belle tête de vieillard, à laquelle le malheur donnait une expression plus noble encore que de coutume: « Mon bon homme, » lui dit-il, avant que Palissy eût eu le temps de se lever, « il y a bien des années que vous êtes » au service de la reine ma mère et de moi. Nous avons en- » duré que vous ayez vécu en votre religion parmi les feux » et les massacres; mais maintenant, si vous ne vous accom- » modez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous » laisser entre les mains de mes ennemis. » — Palissy, à ces mots, le regarda fixement; puis, se levant lentement, et son visage s'animant d'une expression céleste, à mesure qu'il parlait: « Sire, » dit-il, avec le sourire de mépris que donne un grand courage, « j'étais bien tout prêt à donner ma vie » pour la gloire de Dieu; mais si j'avais eu quelque regret, » il serait éteint en ayant ouï prononcer à mon grand roi: » *Je suis contraint*! C'est ce que vous Sire, et tous ceux qui » vous contraignent, ne pourrez jamais sur moi, qui ai part » au royaume des cieux; car je sais mourir! » Henri se retira sans répondre, et le geôlier referma la porte du cachot.

Pendant quelques jours, rien de nouveau ne survint dans la prison. On ne s'y aperçut de la journée des barricades, que parce que le duc de Guise, qui fit alors tuer et jeter à la rivière beaucoup de huguenots, en fit aussi incarcérer un grand nombre. Les juges du Châtelet terminèrent le procès des deux sœurs. Elles furent condamnées à être pendues et étranglées; leurs corps devaient ensuite être réduits en cendres. Elles en appelèrent; mais le peuple, excité par les prêtres, s'étant assemblé dans la cour du palais, et ayant menacé de sa vengeance les présidents et les conseillers, s'ils ne se hâtaient pas de les livrer au bourreau, la cour confirma l'arrêt. Elles furent conduites au supplice, le 28 juin, vers trois heures.

Le bourreau raconta à un valet de geôle, qui le redit à maître Bernard, que pendant le supplice des deux jeunes femmes, un vieillard, à cheveux blancs, s'était écrié: « Elles vont devant Dieu! » et que le peuple, au lieu de sauter au colet de cet homme, avait répondu par des gémissements. Quand la nouvelle de leur mort arriva au camp du roi de Navarre, Du Plessis-Mornay s'écria: « Courage, Sire, puis- » qu'encore entre nous il se trouve jusqu'à des filles, qui » ont la vertu de souffrir pour l'Evangile! »

Henri III s'était enfui de Paris pendant la journée des barricades. Il errait d'une ville à l'autre, cherchant à gagner des partisans, et il n'imagina pas de meilleur moyen pour y réussir que de redoubler de sévérité envers ceux de la religion. Palissy ayant entendu, vers le milieu de juillet, qu'on faisait avec grand bruit une publication dans les rues voisines du Châtelet, demanda au geôlier ce que c'était. « Cela va mal pour vous, répondit celui-ci. Thomas Lauvergnat, le crieur juré du roi, et Philippe Noyret, son trompette, font cri et proclamation par les carrefours d'un nouvel édit sur l'union des sujets catholiques, par lequel le roi s'engage à ne jamais faire aucune paix ni trève avec les hérétiques, ni aucun édit en leur faveur. » Un peu plus tard, quand il eût fait assassiner à Blois le duc et le cardinal de Guise, Henri essaya encore, par de nouvelles violences contre les huguenots, à se faire pardonner son crime par ses sujets. On entassa plus de prisonniers que jamais dans les cachots du Petit-Châtelet. C'est par le nombre des arrestations que les anciens détenus pouvaient juger du besoin que le roi avait de la faveur du peuple.

(1) Albert Durer.

(2) Le plan conçu par Bernard Palissy a été suivi par Crespin dans son *Histoire des Martyrs*.

Ainsi se passa l'année 1588. Le 5 janvier 1589 mourut Catherine de Médicis. Quelques jours après cet événement, Margueritte, la femme de chambre de la reine-mère, trouva moyen d'obtenir accès dans la prison. Elle venait consoler le vieillard et lui donner quelques détails sur les derniers instants de sa maîtresse. « Hélas ! lui dit-elle, toutes ses femmes lui criaient: Recommandez-vous à Sainte-Catherine, votre bonne marraine ! Pour moi, je ne savais lui dire que ces mots : Tournez les yeux vers Dieu qui vous relèvera. Elle me regarda et me dit, en faisant allusion à la fin tragique des Guises, qui lui paraissait être l'accomplissement de la prédiction de ses astrologues : « Je suis accablée des ruines de la maison! »

Vers ce temps-là, Palissy fut transporté du Petit-Châtelet à la Bastille. Il y était enfermé, lors du meurtre du roi. Matthieu de Launay, autrefois ministre, puis chanoine de la cathédrale de Soissons et curé de Saint-Méderic à Paris, était devenu l'un des Seize. Irrité contre ceux de la religion, qui n'avaient pas voulu le tolérer parmi eux à cause de ses impudicités, il les poursuivait avec une sorte de fureur. Ayant découvert Palissy dans les cachots de la Bastille, il demanda au duc de Mayenne, qui présidait le conseil des Seize, de le faire conduire au supplice ou, comme on disait alors, au spectacle public; mais le duc, tant par pitié pour le vieillard que parce qu'il savait que la réputation du duc de Guise, son frère, avait souffert de la condamnation des filles de Jacques Foucaut, à laquelle il ne s'était pas opposé, fit prolonger le procès.

Deux ou trois mois plus tard, le marquis de Saligny, qui s'était attaché au parti du cardinal de Bourbon, se trouvant à Paris, avec ses hommes d'armes, et ayant appris la détention de Palissy, alla s'informer de lui près de Bussy-le-Clerc, alors gouverneur de la Bastille. Celui-ci demanda au clerc de la geôle s'il y avait un détenu de ce nom parmi les nombreux prisonniers dont la garde lui était confiée; et le clerc, après avoir feuilleté son registre, lui répondit très-catégoriquement que le vieux Bernard, premier inventeur des poteries excellentes, était mort depuis deux jours, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ce fut là sa seule oraison funèbre.

MORT DE M. LE DOCTEUR MORRISON.

A peine venons-nous d'entretenir nos lecteurs de la mort de l'un des orientalistes les plus instruits de notre époque, M. William Carrey, qu'il nous faut encore leur annoncer celle d'un autre savant, qui, comme lui, s'était voué à l'étude des langues de l'Asie, dans le but de propager dans ces contrées la connaissance de l'Evangile. M. le docteur Morrison est mort à Canton le 1er août 1834.

Après s'être livré, en Angleterre, à des études, pendant lesquelles il ne perdait jamais de vue le parti qu'il désirait tirer plus tard en Chine des connaissances qu'il aurait acquises dans sa patrie, et s'être appliqué plus particulièrement, dans ce but, à la langue chinoise, sous la direction d'un Chinois qui demeurait à Londres, aux mathématiques et à l'astronomie, M. Morrison partit pour Canton, au commencement de 1807, avec des instructions de la Société des Missions de Londres, qui lui recommandait surtout de se proposer la rédaction d'un dictionnaire chinois plus correct et plus complet que ceux qui existaient alors, et la traduction des Saintes-Ecritures dans une langue parlée par les trois quarts du genre humain.

Arrivé à Canton, il s'y voua avec un zèle infatigable à l'étude de la langue du pays. Evitant, dans les premiers temps, la société de ses compatriotes, il adopta le costume et les usages des hommes au milieu desquels il voulait passer le reste de sa vie.

Vers la fin de 1808, M. Morrison fut nommé interprète de la factorerie anglaise à Macao. Son but, en acceptant cette place, était surtout de rendre son séjour en Chine plus facile. Non seulement elle le mettait à l'abri des difficultés qu'il avait d'abord rencontrées de la part du gouvernement, mais elle lui offrait encore le moyen de se perfectionner dans la langue, et le traitement qui lui était alloué lui permettait de rendre sa mission moins dispendieuse pour la Société qui l'avait envoyé. M. Morrison sentait cependant que sa place exigeait une trop grande partie de son temps, et il préféra dans la suite se consacrer tout entier à ses travaux littéraires et religieux.

Il publia en 1811 une traduction chinoise de l'Evangile selon saint Luc, et s'occupa ensuite de quelques autres livres de la Bible. La Société biblique britannique et étrangère, ayant eu connaissance de ces importants travaux, vota une somme de 500 livres sterling pour l'impression et la distribution des Saintes-Ecritures en Chine. Il demanda alors un compagnon d'œuvre à la Société des Missions de Londres, qui lui adjoignit M. Milne, et c'est avec son concours qu'il termina, en 1813, la traduction de tout le Nouveau-Testament en chinois. Il fut imprimé à deux mille exemplaires. M. Milne partit pour Java sur un navire qui avait à bord environ cinq cents émigrants chinois, et c'est parmi eux qu'il commença à répandre les livres qui venaient d'être publiés, et dont il continua la distribution à Java même, à Madura et à Malacca. On fit, peu de temps après, une seconde édition de ce Nouveau-Testament.

Le savant missionnaire n'avait pas perdu de vue le dictionnaire chinois, auquel on lui avait recommandé de donner ses soins. Après s'être occupé d'une grammaire chinoise, il se mit à réunir les matériaux nécessaires pour le dictionnaire. Quand ce travail fut achevé, la Compagnie des Indes fut si frappée de son importance, qu'elle en entreprit la publication à ses frais. Elle offrit, en outre, un présent de 500 livres sterling à M. Morrison, dont les services furent dès lors dignement appréciés par tous les orientalistes dont le jugement n'était pas obscurci par la jalousie ou par d'autres passions. Le sénat académique de Glascow lui décerna, en 1817, le titre de docteur.

M. Morrison devait cependant, par ses travaux ultérieurs, se rendre plus digne encore de l'estime des savants. C'est à lui et à M. Milne qu'est due la fondation, en 1818, du Collége Anglo-Chinois de Malaca, dont le but est à la fois d'enseigner l'anglais et les principes du Christianisme à de jeunes Chinois et d'instruire les missionnaires et d'autres étrangers dans la langue et la littérature de la Chine. M. Morrison contribua à l'exécution de ce projet par un don de 1,000 liv. st. Il fit, en outre, élever à ses frais dans ce collége, pendant cinq ans, un jeune Européen et un jeune Chinois.

La traduction complète de la Bible fut terminée par lui le 25 novembre 1819. « J'espère, écrivit-il à cette occasion, aujourd'hui que Moïse, David, les prophètes, Jésus-Christ » et les apôtres vont parler à ce peuple des œuvres merveil- » leuses de Dieu, qu'une ère plus heureuse va commencer » pour cette partie du monde. Les épaisses ténèbres du » paganisme feront place, j'en ai la confiance, à la lumière » d'en haut, et les idoles de Boudha tomberont devant la » puissante Parole de Dieu, comme autrefois Dagon devant » l'arche. » Cette traduction et le dictionnaire chinois de M. Morrison, auquel il travailla pendant quinze ans, font époque dans l'histoire des missions et dans celle des études orientales.

Ayant fait, en 1823, un voyage en Europe, M. Morrison fut accueilli, tant à Londres qu'à Paris, avec le respect qu'il méritait à tant de titres. Il retourna, en 1826, à son poste, pour y reprendre ses travaux. Plusieurs Chinois ont été amenés par lui à la foi chrétienne. Dans les dernières années de sa vie, il s'est surtout occupé de composer des notes explicatives sur la Bible chinoise. Il disait qu'il était résolu à y employer le reste de ses jours.

Nous attendons des détails sur les derniers instants de ce chrétien éminent, dont la foi a soutenu le zèle pendant une carrière souvent traversée par des difficultés de divers genres, et qui a trouvé dans le secours de son Dieu les forces qu'exigeait l'une des entreprises les plus gigantesques auxquelles jamais homme ait voué son existence. La traduction de la Bible en chinois n'est pas seulement une grande œuvre littéraire, c'est aussi un grand bienfait, dont les générations futures apprécieront sans doute mieux l'étendue que la génération qui habite aujourd'hui les vastes contrées où la langue de la Chine est parlée.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 7. 18 FÉVRIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

MM. les Actionnaires du Journal LE SEMEUR *sont invités à se rendre à l'Assemblée générale qui aura lieu, le lundi 23 février, à deux heures précises, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, pour entendre le Rapport du Gérant sur l'exercice de l'année écoulée.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES EN PRUSSE.

C'est un des plus beaux titres de gloire de la Prusse d'avoir pris de bonne heure les libertés religieuses sous son égide, et de s'être toujours montrée disposée à protéger et à secourir ceux dont on voulait opprimer les consciences. Les nombreuses églises réformées françaises qui subsistent encore dans ce pays, bien que leurs membres actuels se soient tellement identifiés avec le reste de la population que beaucoup d'entre eux ont oublié la langue de leurs pères, sont des monuments du bon accueil que les anciens margraves de Brandebourg firent aux réfugiés que la révocation de l'édit de Nantes forçait à s'expatrier. On trouve aussi, en plusieurs villes de la Prusse, des églises moraves et bohémiennes, fondées par des sujets de l'Autriche, heureux de trouver un asile sur cette terre hospitalière, après avoir tout abandonné pour demeurer fidèles à leurs convictions. De nos jours encore, le roi de Prusse semble avoir regardé comme une de ses plus nobles prérogatives celle de pouvoir élever la voix en faveur de tous ceux qui souffrent pour cause de religion. Il ne cesse d'accorder des secours généreux à ses coreligionnaires autrichiens, et s'associe aux efforts qu'ils font pour l'entretien de leur culte ; il est intervenu si souvent en faveur des Vaudois du Piémont, que ceux-ci ont pris l'habitude de regarder son ambassadeur à Turin comme leur protecteur naturel ; lors des persécutions exercées, pendant les premières années de la restauration, contre les protestants du midi de la France, il a employé toute son influence à obtenir du pouvoir d'alors qu'on réprimât les violences du fanatisme. Après avoir rappelé ces services rendus par le roi de Prusse à la cause de la liberté religieuse, il est triste de devoir ajouter que les principes qu'il a soutenus avec tant de vigueur et de persévérance sont aujourd'hui tellement méconnus dans ses états que l'empereur d'Autriche et le roi de Sardaigne pourraient, à leur tour, offrir le secours d'une bienveillante intervention aux Prussiens qu'on persécute, et que des milliers de sujets du prince qui s'est déclaré le champion de la liberté de conscience, se demandent, en ce moment, s'ils ne doivent pas chercher, loin d'une patrie qui a servi autrefois de refuge à des infortunes absolument semblables aux leurs, une terre plus heureuse où ils puissent élever un temple et rendre à Dieu le culte qu'ils approuvent.

Les faits déplorables auxquels nous faisons allusion fournissent une preuve de plus des dangers que présente pour la liberté des citoyens, pour l'indépendance des croyances et pour le repos des états, la fâcheuse alliance de l'Eglise et du pouvoir politique. Prince et évêque de ses sujets par droit de naissance, d'une main tenant le sceptre, et de l'autre la crosse, le roi de Prusse en est venu à confondre l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle dont il a hérité en un même jour. S'imaginant qu'on peut être évêque absolu comme on est monarque absolu, il a voulu, après avoir invoqué le sentiment religieux comme le plus sûr appui de

son trône, appeler la force militaire au secours de son épiscopat. C'est à l'alliance de ces deux pouvoirs (car l'épiscopat, quand il est exercé par un prince dont le pouvoir politique n'est soumis à aucun contrôle, ne peut manquer de prendre aussi un caractère absolu et arbitraire), c'est à leur dépôt dans les mêmes mains, à leur exercice par la même volonté, qu'il faut attribuer les mesures violentes que le gouvernement prussien vient de prendre; et loin de croire faire injure au caractère personnel du roi de Prusse et à la sincère piété dont on le dit animé, en les attribuant à ces deux causes, nous ne croyons pas possible de mieux lui témoigner notre respect qu'en disant qu'il n'a pas fallu moins que le cumul de deux pouvoirs absolus pour produire en lui l'espèce d'enivrement où il suffit d'un seul de ces pouvoirs pour faire tomber les hommes ordinaires.

Les événements que nous allons raconter, et dont nous empruntons les principaux détails à une brochure en langue allemande qui vient de paraître à Strasbourg, sous le titre d'*Histoire des Persécutions de l'Eglise luthérienne en Prusse*, *et surtout en Silésie*, ne justifieront que trop les considérations qui précèdent.

Les luthériens de la Silésie ont joui, pendant trois cents ans, du libre exercice de leur culte, si l'on en excepte quelques entraves qu'ils ont rencontrées pendant qu'ils étaient soumis à la domination de l'Autriche. Un édit rendu en 1609 par l'empereur Rodolphe II, l'article 7 du traité de paix de Westphalie, la convention de 1707, les promesses solennelles des électeurs de Brandebourg, les lettres-patentes de 1740, les serments de Frédéric II, de Frédéric-Guillaume II et du roi actuel Frédéric-Guillaume III, enfin les lois générales de la Prusse, leur ont garanti leurs droits religieux. En 1817, le roi de Prusse désira opérer une fusion entre les réformés et les luthériens de ses états. Il rédigea lui-même, à cet effet, avec quelques ecclésiastiques et quelques officiers animés de sentiments pieux, qui jouissaient de son entière confiance, une liturgie, qui contient, il est vrai, une franche exposition des doctrines fondamentales du Christianisme, mais qui prête à la critique par quelques-unes des cérémonies qu'elle prescrit, par les fêtes nouvelles qu'elle établit, et par le soin avec lequel elle fait ressortir la suprématie épiscopale du roi. Le pasteur doit, d'après cette liturgie, donner au roi le titre de premier évêque, au moment de son ordination. La discipline ecclésiastique y est désignée sous le titre de loi publiée par le roi. Le ministre doit s'engager à enseigner à son troupeau à bien penser sur les affaires politiques, à défendre la puissance royale au prix de sa vie et de son sang, et à révéler les projets hostiles au gouvernement dont il pourrait être instruit; si bien qu'un des plus savants théologiens de la Prusse, M. le docteur Scheibel, a nommé le nouveau serment de consécration exigé dans ce pays un *serment de gendarmes*. Cette liturgie fut d'abord adoptée pour le culte qui se célèbre dans la chapelle de la cour. Le roi en recommanda ensuite l'usage à tous les ecclésiastiques de son royaume. Il accorda des récompenses et des honneurs à ceux qui mirent le plus d'empressement à l'introduire dans leurs églises, et qui secondèrent avec le plus de zèle le projet de fusion des deux communions protestantes qu'il avait conçu. En 1830, l'usage de la liturgie nouvelle, qui avait été facultatif jusque là, fut rendu obligatoire. On menaça même les pasteurs qui hésitaient à se soumettre à cette injonction, de les suspendre et de les destituer.

Un grand nombre de ministres résistèrent, plus ou moins long-temps, à la volonté royale. C'est surtout en Silésie que pasteurs et fidèles firent preuve de persévérance et de courage dans la lutte à laquelle on les contraignait. Ils déclarèrent hautement que, dans tout ce qui concernait leur foi, leur conscience et leur église, ils ne devaient aucune obéissance au roi, et qu'ils étaient résolus à s'en tenir à la liturgie et au culte que leurs pères leur avaient transmis. Ils voulurent soutenir leurs droits par la voie de la presse; mais on mit obstacle à la publication de leurs écrits. M. le docteur Scheibel, pasteur et professeur à Breslau, que nous avons déjà nommé, et qui jouit d'une haute considération à cause de son savoir, de sa piété et de son honorable caractère, est le premier ecclésiastique de la Silésie qui fut suspendu. S'étant rendu deux fois à Berlin pour plaider sa cause devant le roi, il ne put en obtenir audience. Les suppliques de ses paroissiens ne produisirent aucun résultat. Quand le pasteur, déjà suspendu de ses fonctions, eut été destitué, au lieu de se soumettre à la violence qu'on voulait leur faire, ceux-ci suivirent le culte dans l'église de Hermannsdorf, village à trois lieues de Breslau, dont le ministre, M. Berger, avait refusé, comme M. Scheibel, de remplacer la liturgie de Wittenberg par celle que le roi voulait imposer aux églises. C'est aussi dans l'église de ce village qu'ils participèrent à la sainte-cène, et qu'ils firent baptiser leurs enfants. Leur exemple fut suivi dans la plupart des lieux où le gouvernement destitua les pasteurs opposés à l'union des deux églises; mais souvent ceux qu'on avait nommés à leur place rebaptisèrent les enfants, sans tenir compte du baptême de leurs collègues. Les autorités subalternes vexèrent aussi de toutes manières les luthériens qui cherchaient dans des réunions particulières l'édification qu'ils ne trouvaient plus dans les temples, depuis qu'on les avait privés des pasteurs auxquels ils avaient donné leur confiance.

Ces violences n'ont eu long-temps aucun caractère légal; mais, l'année dernière, le roi de Prusse publia un ordre du cabinet, par lequel il ordonna aux ecclésiastiques, sous peine de suspension et de destitution, de faire usage de la nouvelle liturgie, et défendit aux laïques, sous peine d'amende et de prison, de tenir des réunions religieuses dans l'intérieur de leurs maisons, bien que ces réunions fussent alors le seul moyen de conserver un lien entre les fidèles auxquels on avait enlevé leurs pasteurs. La persécution devint aussitôt beaucoup plus sérieuse. Les ministres Berger à Herrmannsdorf, Reinsch à Volkersdorf, Kellner à Hœnigern, et Biehler à Haulwitz furent suspendus.

La commune de Hœnigern, habitée en partie par des Polonais, en partie par des Allemands, refusa de recevoir l'ecclésiastique qu'on avait nommé pour remplacer son pasteur. Elle soutint que sa suspension et la nomination de son successeur étaient illégales, puisque ces mesures avaient été provoquées par un consistoire des Eglises réunies, tandis que le maintien de l'ancien culte luthérien était solennellement garanti en Silésie aux membres de la confession d'Augsbourg par des traités et des serments. Le conseiller civil et le surintendant du cercle étant venus, le 11 septembre, accompagnés de deux gendarmes, pour faire remise de l'église au pasteur nouvellement nommé, la commune ne voulut pas en délivrer les clés. Rassemblés sans armes autour de leur modeste temple, afin d'en empêcher l'approche, les habitants chantèrent, pendant tout le jour, des cantiques, et la commission dût se retirer, sans avoir accompli sa mission. A plusieurs reprises, elle voulut prendre possession de cet édifice; mais les habitants avaient placé des sentinelles dans le village: au moindre danger toute la commune était sur pied, et réunie autour de l'église, elle repoussait de nouveau par des chants l'invasion dont elle était menacée. Célébrant d'abord le culte en plein air, afin de ne pas ouvrir les portes du temple, de peur d'en rendre l'accès plus facile à leurs adversaires, ils construisirent ensuite un vaste hangard, sous lequel ils se réunirent, et comme ils n'avaient plus de pasteur dont les paroles pussent les édifier, ils se bornèrent à de simples prières et au chant de quelques cantiques. En effet, le pasteur de Hœnigern, M. Kellner, s'étant permis

d'officier malgré sa suspension, on l'avait arrêté et mis en prison à Breslau. Aujourd'hui encore, il y est renfermé au secret et il lui est défendu de communiquer, même par écrit, avec ses amis. Une lettre qu'il a adressée au roi, pour demander sa liberté, est demeurée sans réponse. Neuf des chefs de la commune où il était pasteur, ont aussi été misen prison. Après en avoir référé à Berlin, les autorités locales ont eu recours à la force pour se rendre maîtres de l'église: 400 hommes d'infanterie et 100 hommes de cavalerie s'en sont emparés, le 24 décembre, en forçant, à coups de crosses, les habitants qui l'entouraient et qui espéraient encore la protéger par leurs chants, à se retirer. Cette prise de possession est tout-à-fait illégale; car les églises des luthériens de la Silésie ont été bâties à leurs propres frais et pour l'usage exclusif de leur propre culte. Les en déposséder, pour donner aux temples une destination que les habitants n'approuvent pas, c'est violer l'art. 7 du traité de paix de Westphalie, qui prévoit la possibilité du cas qui se présente actuellement, et qui déclare expressément qu'il ne sera pas loisible au souverain, en vertu de son patronage épiscopal, d'imposer aux luthériens des ministres d'une autre dénomination, ni, sous aucun prétexte, de leur enlever leurs églises.

Les persécutions ont eu un tout autre résultat que celui qu'on avait attendu. Loin d'être intimidés par ces violences, des hommes, qui avaient adhéré à l'union proposée par le gouvernement, parce qu'ils n'attachaient pas une grande importance aux différences qu'il y a entre les deux églises protestantes, ont cru qu'il était de leur devoir de revenir sur cette résolution, de peur de paraître avoir cédé et abandonné leurs frères par lâcheté. M. Werhahn, pasteur à Wischütz, et un ecclésiastique du même nom, pasteur à Kunitz, sont de ce nombre. Sept pasteurs de la Silésie, membres de la nouvelle église unie, ont protesté, dans une lettre au roi, contre les persécutions exercées à l'égard des luthériens rigides. Beaucoup d'autres se préparent, à ce qu'on assure, à déclarer à leur souverain que si les persécutions ne cessent pas sans retard, et si les pasteurs suspendus ne sont pas bientôt réinstallés dans leurs fonctions, ils sortiront eux-mêmes de l'église qui est devenue, depuis quelques années, l'église nationale de Prusse. Les communes elles-mêmes partagent, en beaucoup de lieux, cette indignation généreuse et la manifestent hautement.

Il faut remarquer que cette affaire est pour le gouvernement plus politique que religieuse. En outre, il ne s'agit ici ni de mysticisme ni de croyances particulières qu'on veut empêcher de se faire jour. Ces persécutions ont même cela de particulier, que tandis qu'ordinairement les autorités à vues étroites interviennent contre ce qui peut porter préjudice à l'état de choses existant, ici c'est au contraire au *statu quo* qu'on s'oppose, en faveur d'un nouvel ordre de choses qu'on a résolu d'établir. Ne pouvant amener par la persuasion l'union des Eglises réformée et luthérienne en Silésie, on les unit militairement; on impose une liturgie par un ordre du cabinet, comme par un ordre du jour on réglerait la forme d'une cocarde. Les esprits ne se laissant pas convaincre, c'est au pas de charge qu'on procède à leur soumission, et on ne considère pas qu'il s'agit ici du droit le plus imprescriptible de l'homme. En présence de ces faits si sérieux et si tristes, nous sentons le besoin d'insister sur la nécessité d'affermir politiquement dans toutes les contrées la liberté religieuse. Si l'union de l'Eglise et de l'Etat a de tels résultats dans un pays dont le souverain actuel fait profession d'être attaché au Christianisme, quels effets ne pourra-t-elle pas produire en Prusse si c'est, un jour, un prince moqueur comme Frédéric-le-Grand qui est assis sur le trône? Tenant par droit de naissance en ses mains la houlette du berger, bien qu'il soit un loup ravissant, on le verra ravager et détruire. C'est au dogme même qu'il s'attaquera. C'est donc un saint devoir, qui, aux yeux des plus timides, ne peut avoir rien de commun avec la tendance révolutionnaire du siècle, que de travailler puissamment à faire cesser la confusion de l'Eglise et de l'Etat; confusion qui, loin de servir les intérêts de l'un ou de l'autre, tourne au préjudice de tous deux, et qui, en même temps qu'elle est en contradiction avec les plans que Jésus-Christ a tracés pour l'extension de son règne, fausse l'action des gouvernements et arrête le noble essor des peuples. Nous désirons que les chrétiens de la Prusse, qui n'ont pas en général des idées très-nettes sur ce sujet, prennent instruction des événements qui se passent sous leurs yeux, et qu'aujourd'hui qu'ils ont la douleur de voir leur souverain renier de généreux antécédents et assumer sur sa tête la responsabilité d'une persécution tracassière, ils s'élèvent avec énergie contre des institutions qui ne peuvent subsister sans blesser la conscience religieuse.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le gouverneur de la Jamaïque, en prorogeant, le 28 janvier, l'assemblée législative, a déclaré que, suivant les rapports qu'il recevait de tous côtés, il y avait les plus fortes raisons de croire que la tranquillité ne serait troublée nulle part, et que les mesures de précaution que son devoir lui avait commandé d'adopter avaient été exécutées sans le moindre danger. Il a ajouté que les nègres étaient revenus au sentiment de leurs devoirs et qu'ils étaient partout disposés à travailler.

Le gouvernement d'Haïti a envoyé en France une lettre de crédit sur Londres de 4,848,904 fr. 66 c., pour solde du principal de la créance du trésor français, et tous les renseignements que le gouvernement a désirés sur l'état d'Haïti et sur les intentions des chefs de cette république.

Les deux chambres du congrès des Etats-Unis se sont réunies, le 31 décembre, dans la salle de la chambre des représentants, pour entendre prononcer l'éloge de Lafayette, dont l'ancien président de l'Union, M. John Quincy Adams, avait été chargé. Aucun des ministres des grandes puissances n'a assisté à cette solennité, bien qu'ils eussent été invités. M. Serrurier, le ministre français, avait prié M. Adams de lui faire savoir s'il y aurait quelque chose dans son discours qu'il pût être désagréable pour lui d'entendre. On ignore les termes de la réponse de M. Adams; mais M. Serrurier ne s'est pas rendu à la séance.

La nouvelle de la grossesse de la reine d'Angleterre ne se confirme pas.

Espartero vient de déclarer la Biscaye en état de siége. Zumala-Carreguy a été battu le 4. Il était arrivé le 10 devant Ziga avec trois bataillons. Le 12, deux divisions christinos sont arrivées sur ce point, l'une commandée par Enguy, l'autre par Lanz. A leur approche, Zumala-Carreguy s'est replié avec toutes ses troupes sur San-Estevan. Ziga et Elisondo ont été dégagés sans coup férir. Le curé Mérino est mort, le 26 janvier, dans le village de Curi zo, en Castille.

Le ministère anglais, s'il faut en croire la *Gazette d'Augsbourg*, a déclaré, dans une note adressée à son ministre à Florence, Sir G. Seymour, que l'Angleterre ferait tous ses efforts pour soutenir le gouvernement de dona Maria, et qu'au besoin il le protégerait même contre ses ennemis étrangers. Il invite, en conséquence, les cours italiennes à reconnaître dona Maria. D'un autre côté, don Miguel paraît avoir quitté Rome, sans qu'on sache quelle direction il a prise.

Le *Moniteur Belge* annonce la création d'une banque de Belgique sous les auspices du gouvernement. Le siége en sera à Bruxelles; elle pourra établir des succursales dans les autres villes.

A Gand, les ouvriers de la société cotonnière se sont rassemblés près de la porte de Bruges, au nombre d'environ deux

mille, et ont été porter une pétition au gouverneur, dans le but de demander de l'ouvrage et du pain. Ils désirent que l'autorité accorde une protection plus efficace à la fabrique qui se meurt.

La cour de cassation belge a décidé, par un arrêt longuement motivé, que l'homicide et les blessures résultant du duel tombaient sous l'application du Code pénal de 1810. On sait qu'en France, pays régi par le même Code, la jurisprudence contraire a prévalu.

En Hongrie, la diète de Presbourg a décidé qu'un pont serait construit entre Pesth et Bade, et que toute personne serait tenue de payer le droit de passage jusqu'à l'amortissement des frais de construction. C'est la première fois que la noblesse de Hongrie se soumet à un impôt pour cause d'utilité publique.

Le *Times* parle d'un message extraordinaire, envoyé par le sultan et destiné à défendre, auprès du ministère anglais, la cause de l'indépendance turque.

On écrit de Scutari que l'Epire est en pleine insurrection.

Une ordonnance du roi du 11 février nomme les membres d'une commission spéciale chargée de procéder à la révision du projet de loi sur le sel et d'examiner les moyens de réduire, s'il y a lieu, le prix du sel dans les départements de l'Est, où par suite d'un contrat passé entre l'état et la compagnie des salines de l'Est, il est payé plus cher que la valeur commerciale qu'il aurait sans cette circonstance.

M. Lucien Saint-André a été nommé *viguier* français dans la vallée d'Andorre. Cette vallée, pays neutre entre la France et l'Espagne, érigé en république par Charlemagne, est gouvernée par un syndic nommé par le peuple, et la justice y est rendue souverainement par deux viguiers, l'un français, et l'autre andorran : le premier est nommé par le roi, le second par l'évêque d'Urgel.

Quelques troubles ont éclaté à Amiens, à la suite de la suspension du maire. L'origine de ces démêlés est la nomination d'un commissaire de police étranger à la ville, et que les habitants refusent de reconnaître, comme n'ayant pas été désigné sur la liste des candidats présentés par les magistrats municipaux. On a donné une sérénade au maire et un charivari au préfet.

M. Aubry-Foucault, gérant de la *Gazette de France*, a été condamné à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, pour des articles où le jury a reconnu les délits d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement et d'attaque aux droits que le roi tient du vœu de la nation.

M. Jacques Laffitte a adressé aux journaux une lettre, par laquelle il établit qu'il est loin d'être un débiteur insolvable. Ces explications sont provoquées par la résolution prise par la Banque de France, créancière de M. Laffitte, de recourir à une attaque judiciaire.

La cour des pairs a rendu un arrêt par lequel elle déclare qu'il n'y a pas lieu à suivre contre un certain nombre de prévenus, et elle ordonne la mise en accusation des autres. Le rapport de M. Girod de l'Ain et le réquisitoire de M. Martin ont été distribués à la chambre des députés. Ils sont partagés en cinq volumes in-4°., comprennent 2,973 pages, et pèsent environ dix-huit livres.

La chambre des députés continue à discuter le projet de loi sur les faillites et banqueroutes ; elle y fait des changements si nombreux et souvent si contradictoires, qu'on s'attend à ce que le projet modifié ne soit pas présenté à la chambre des pairs, ou à ce qu'on ne le lui présente que pour qu'elle en fasse une loi toute nouvelle, qui sera alors soumise, mieux élaborée, à la sanction des députés.

Le proposition de nommer une commission d'enquête sur les tabacs a été adoptée à la majorité de 241 voix contre 140. La chambre a nommé commissaires MM. Vivien, Dupin, Passy, Wustemberg, Ganneron, Martin (du Nord) et Kœchlin. Il reste deux commissaires à nommer.

P. S. Mina est arrivé, le 14, à Elisondo, à la tête de deux brigades.

VOYAGES.

JOURNAL D'UN SÉJOUR EN ABYSSINIE *pendant les années* 1830 1831 et 1832, *par* SAMUEL GOBAT; *précédée d'une introduction historique et géographique sur l'Abyssinie, avec carte et portrait.* — Publié par la Société des Missions de Genève. Paris, 1835, chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 6 fr.

L'état actuel de l'Abyssinie est peu connu. M. Balbi déclare dans son *Abrégé de géographie*, publié en 1833, que, faute de renseignements suffisants sur cette contrée, il a dû adopter provisoirement les divisions politiques tracées par le célèbre géographe M. Ritter dans sa *Description de l'Afrique*. Ce n'est pas à dire cependant, que l'Europe ait été sans relation avec cette antique contrée. On trouve dans l'introduction qui précède le voyage que nous annonçons, un résumé rapide, mais plein d'intérêt, de l'histoire de l'Abyssinie dans ses rapports avec les pays chrétiens. Après avoir rappelé que c'est l'an 330 que le Christianisme fut introduit en Ethiopie par Frumentius et Edésius, deux jeunes chrétiens qui y avaient été amenés comme esclaves, et que ses habitants résistèrent, au septième siècle, aux efforts tentés par les mahométans, pour leur faire embrasser leur croyance, l'auteur de ce travail raconte comment les jésuites essayèrent, au seizième et au dix-septième siècle, d'assujétir au pape l'Eglise abyssinienne. Ces faits, qui sont peu connus, présentent un grand intérêt. Il est impossible de ne pas être touché du déplorable état où les intrigues des émissaires du Saint-Siége ont réduit, pendant plusieurs années, ce pauvre peuple, qui a repoussé, à main armée, la violence que son roi, tombé sous l'influence des prêtres romains, voulait lui faire, et qui n'a sauvé sa liberté de conscience qu'en se faisant décimer par le prince qui avait mission de le défendre.

Tout en rendant justice au mérite de ce récit, nous devons signaler une lacune que nous ne pouvons pas cependant entreprendre ici de remplir. L'auteur de l'introduction cite, il est vrai, l'*Histoire d'Ethiopie* du savant Ludolf; mais il eût fallu, peut-être, au moment où les efforts des chrétiens se dirigent vers ce pays, ne pas négliger de rappeler comment cet écrivain, qui était revêtu de fonctions diplomatiques, essaya lui-même, non-seulement d'établir une alliance entre l'Abyssinie et divers états de l'Europe, mais encore de préparer, par des travaux littéraires d'une haute importance, les rapports qu'il désirait faire naître. Ayant échoué auprès de l'empereur et auprès du parlement anglais, auxquels il avait soumis son plan, Ludolf s'adressa à la nation abyssinienne elle-même, et lui écrivit, en langue éthiopienne, une lettre dont le but était de lui donner des opinions favorables des Européens, et de l'engager à se lier avec eux (1). On a de lui une grammaire et un dictionnaire de la langue amharique, un dictionnaire éthiopien-latin, et une traduction des Psaumes dont l'auteur fit tirer un grand nombre d'exemplaires pour l'usage des Abyssins. Nous n'avons pas vu ces ouvrages cités dans le voyage de M. Gobat. Il nous semble qu'ils mériteraient d'être examinés avec soin, puisqu'ils peuvent servir de base à de nouveaux travaux.

L'Abyssinie n'a été parcourue que par un petit nombre de voyageurs. James Bruce y passa plusieurs années de 1764 à 1790. M. Salt, qui avait été consul anglais en Egypte, y pénétra au commencement de ce siècle. Les ouvrages du premier ont surtout fait connaître la province du Tigré, et ceux du second la province d'Amhara. Mais les renseignements qu'ils ont fournis sont loin d'être complets; ils ne peuvent

(1) *Epistola æthiopicè ad universam Habessinorum gentem scripta.* Francfort, 1683. In-fol.

suppléer au manque de communications habituelles avec cette contrée, et les révolutions politiques qui y ont eu lieu, presqu'à l'insçu de l'Europe, leur ont fait perdre une partie de leur intérêt et de leur exactitude. Après avoir été longtemps négligée par les voyageurs, l'Abyssinie vient d'être visitée presqu'à la fois par deux hommes dont les publications devront se compléter mutuellement, parce que le but de leurs voyages et la nature de leurs études ont dû nécessairement les rendre attentifs à des objets très-différents. L'un, missionnaire de la science, M. Ruppell de Francfort, se propose surtout de s'occuper d'histoire naturelle, et plus particulièrement encore de la zoologie de l'Abyssinie. L'autre, missionnaire de l'Evangile, M. Gobat, a pour but essentiel de propager dans ce pays le pur Christianisme: les mœurs et les croyances religieuses des habitants doivent donc par-dessus tout attirer son attention. Entre ces deux sortes de missions, l'une et l'autre d'une haute utilité, il y a cette différence importante, que la première, passagère et isolée, tourne presque uniquement au profit de l'Europe, puisque le but du voyageur est d'enrichir ses compatriotes des connaissances qu'il a été rassembler, et que la seconde, qui tend à devenir permanente, est tout entière entreprise dans l'intérêt de l'Afrique. Quand il aura passé six ans en Abyssinie, M. Ruppell reviendra se fixer dans sa patrie, et il nous fera part de la science qu'il aura péniblement acquise en parcourant les montagnes de la Suisse africaine. M. Gobat, qui vient de consacrer trois ans à se concilier l'amitié des habitants de Gondar et de quelques autres villes de ce pays, et qui leur a appris à apprécier ses enseignements, est venu demander à ses amis chrétiens de nouveaux collègues, qui le suivront bientôt dans cette terre lointaine, où il doit être aujourd'hui de retour, et au bonheur de laquelle il veut dévouer le reste de ses jours: « Il y a trois ans, » dit-il, vers la fin de son journal, « je me disais que si je pouvais contribuer en quelque sorte au salut d'un seul pécheur, je me réjouirais d'être venu dans ce pays; et maintenant il me semble que s'il ne restait qu'un seul homme en Abyssinie qui ne connût point Jésus-Christ, je m'estimerais heureux de consacrer ma vie pour le ramener au bon Berger. »

M. Gobat indique, au commencement de son livre, les avantages que la forme de journal qu'il lui a donnée, lui paraît offrir. Il a pu éviter ainsi de soutenir un système adopté d'avance et de généraliser des faits qui ne se reproduisent que rarement, deux défauts ordinaires aux voyageurs. Il a pu aussi employer presque toujours, en parlant de ce qu'il n'a pu voir lui-même, les expressions de ceux qui l'en ont entretenu, méthode qui met à l'abri de beaucoup d'exagérations et d'erreurs. En général, il s'est abstenu d'ajouter des réflexions aux faits, craignant, dit-il, de représenter le peuple abyssin comme plus mauvais ou comme meilleur qu'il n'est. Bon observateur, il nous retrace avec simplicité ce dont il a été témoin, et l'absence de toute recherche donne à son récit un cachet de vérité qui en rehausse l'intérêt. Nous voudrions pouvoir lui faire des emprunts sur une foule de sujets; mais, forcés de nous limiter, nous ne pouvons faire part à nos lecteurs que de quelques-unes de ses remarques.

Les religions de l'Abyssinie sont au nombre de trois, le Christianisme, l'Islamisme et le Judaïsme, auxquels on peut ajouter la religion des deux peuples Camaounte et Zalâne.

Quoique le Christianisme ait entièrement dégénéré en Abyssinie, on doit féliciter les habitants de ce qu'ils en ont su conserver; car c'est à cela qu'il faut attribuer, selon notre voyageur, tous les traits honorables de leur caractère qui les rendent supérieurs aux autres habitants de l'Afrique, sans excepter le peuple de la misérable Egypte. C'est un grand bonheur pour l'Abyssinie de n'avoir eu jusqu'ici que des gouverneurs chrétiens; car, comme les musulmans du pays le reconnaissent eux-mêmes, c'est dans la religion des chefs que se trouve le germe de la régénération du peuple abyssin.

Les chrétiens de l'Abyssinie sont maintenant répartis en trois sectes si divisées entre elles, qu'elles se maudissent et ne veulent pas avoir de relations l'une avec l'autre. Hors les cas de maladies dangereuses, les Abyssins ne baptisent leurs enfants qu'à l'âge de quarante jours, si c'est un garçon, et de quatre-vingts jours, si c'est une fille. Ils prétendent que les enfants reçoivent le Saint-Esprit au baptême. Dès qu'un enfant a été baptisé, on le revêt d'un habit neuf, on lui pend au cou un cordon de soie bleue comme signe qu'il est chrétien, puis on lui donne la communion. La consécration du pain et du vin est appelée *melawat* (*changement*). Cependant M. Gobat n'a trouvé personne à Gondar qui crût à la transsubstantiation, mais on l'admet dans le Tigré.

Après trois divorces, les Abyssins ne peuvent plus contracter de mariages réguliers, et il ne leur est permis de participer à la communion qu'en embrassant la vocation de moine. Aussi, lorsqu'un homme a répudié trois femmes et qu'il désire vivre plus régulièrement, afin de pouvoir communier, se réconcilie-t-il, s'il le peut, avec l'une d'elles, et il arrive souvent qu'après avoir été séparés pendant plus de vingt ans et mariés tous les deux à d'autres personnes, d'anciens époux reviennent vivre ensemble pour le reste de leurs jours.

L'ordination des prêtres se fait avec beaucoup de légèreté; il suffit qu'un homme connaisse les lettres de l'alphabet, et qu'il donne deux pièces de sel (1) à l'interprète de l'abuna ou évêque cophte, pour qu'il reçoive aussitôt l'imposition des mains, sans aucun examen préalable et sans exhortation.

Plusieurs coutumes judaïques ont été conservées en Abyssinie. On y circoncit les enfants; on s'y abstient de toute nourriture défendue par la loi de Moïse; on fait des sacrifices pour les malades; dans chaque église se trouve une arche, pour laquelle ils ont une grande vénération, qu'ils adorent même réellement, et dont la présence constitue la sainteté de l'église. Les superstitions des Abyssins sont si variées et si nombreuses qu'il serait impossible de les indiquer toutes: ils croient aux sorciers, aux yeux malins, à mille espèces d'augures.

Les Juifs, qu'on nomme *Falachas* dans ce pays, habitent principalement les environs de Gondar et de Tchelga, et au nord est ceux du lac Tsâna. Ils ne savent à quelle tribu ils appartiennent, et n'ont aucune idée juste de l'époque à laquelle leurs pères se sont établis en Abyssinie. Bien qu'ils ne paraissent pas attacher un grand intérêt à l'idée du Messie, qu'ils attendent dans la personne d'un conquérant qui doit venir bientôt sous le nom de Théodoros, Jésus-Christ est l'objet de leur haine, comme de celle des autres Juifs. Ils lisent les Psaumes avec toutes les répétions de: *au nom du Père*, *du Fils*, etc., que les chrétiens abyssins y ajoutent; ils y ajoutent aussi les cantiques de Marie et de Siméon. Beaucoup plus laborieux que les autres Abyssins, ce sont eux qui construisent toutes les maisons de Gondar. Ils nourrissent leurs pauvres, sans les laisser mendier. La crainte qu'on a d'eux comme sorciers leur sert de sauvegarde. M. Gobat ayant été malade, on voulut lui persuader qu'il était l'objet de la gourmandise de quelques Falachas qui étaient venus le voir.

Les mahométans sont nombreux à Adowa, à Hawasa, dans les environs de la montagne de Toloca, à Dérita et à Gondar. Seuls ils font le commerce des esclaves, au-

(1) Le sel est la monnaie courante du pays; à cet effet, on le coupe en plaques de dix pouces de long sur trois pouces de large; 35 de ces plaques valent un écu ou talari.

quel les chrétiens ne prennent jamais part. Très-peu d'entre eux ont quelque connaissance du Coran.

Les Camaountes et les Zalânes paraissent avoir l'idée de l'existence d'un Dieu ; mais ils ne pratiquent aucun culte.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce que M. Gobat nous apprend sur la forme du gouvernement de ce pays. Il entre à cet égard dans des détails fort intéressants, et donne la liste des rois et des râs depuis Salt. Ses renseignements sur la manière dont on rend la justice sont aussi très-curieux. Quand un meurtrier comparait devant un gouverneur, celui-ci ne peut pas prononcer de jugement, mais il exhorte toujours les parents du mort à se réconcilier avec l'assassin et à prendre, au lieu de sa vie, une certaine somme d'argent; toutefois il ne peut pas les y forcer. M. Gobat a vu sur le marché de Dibarac un meurtrier qui, n'ayant pas de quoi payer les 200 talaris qu'on exigeait de lui pour le laisser vivre, demandait la charité, en criant sans cesse : *Yanassi*! *yanassi*! (Pour ma vie! pour ma vie!) Quand on ne connaît pas les parents de l'homme tué, les prêtres prennent en quelque sorte la place du vengeur du sang, et refusent de donner la communion au coupable, jusqu'à ce qu'il ait payé à l'Eglise le prix de son crime, savoir 250 talaris. Les chefs punissent, chacun à sa manière, les inférieurs qui se révoltent et qu'ils peuvent saisir. Oubié leur coupe ordinairement un bras et une jambe; Sabagadis en a tué quelques-uns et mis les autres aux fers; Gougsa, au contraire, leur offrait une fille en mariage, avec le gouvernement auquel ils aspiraient, à condition qu'ils reconnussent les obligations qu'il leur imposait. M. Gobat ayant entretenu des rapports avec la plupart de ces chefs, nous les fait bien connaître, et nous met à même de comprendre les révolutions qui ont eu lieu en Abyssinie : « Après avoir considéré » le caractère des hommes qui y jouent un rôle, j'ai conclu, » dit-il, qu'à l'exception de Sabagadis, qui était le meilleur, » et de Marié, qui était le plus méchant, ils sont tous à peu » près sur la même ligne. Oubié a peut-être un peu plus » d'esprit que les autres ; mais ils offrent tous un égal mé- » lange de bien et de mal. »

Les usages particuliers aux Abyssins sont très-singuliers. Nous en citerons quelques-uns. Dès qu'un enfant vient de naître, on lui fait boire du beurre tiède avec un peu de miel; cette coutume paraît avoir été en usage parmi les Juifs (Esaïe VII, 15). Aussitôt que le fils d'un grand sait lire tant bien que mal, son père lui confie le gouvernement d'un district, plus ou moins étendu, selon l'amitié qu'il a pour lui; puis il l'environne de domestiques, le marie, et en fait un militaire pour le reste de ses jours. Les filles des grands se marient très-jeunes; depuis l'âge de huit à neuf ans elles ne paraissent plus en public jusqu'à ce que leur mari soit mort. Quand les Abyssins sont arrivés à un âge avancé, ils se font presque tous moines; les riches cèdent alors leurs biens à leurs enfants qui les entretiennent jusqu'à leur mort avec beaucoup de piété filiale; les pauvres vivent d'aumônes. Quelques-uns n'ont pour tout vêtement qu'une peau de cerf. Quand le mari et la femme veulent prendre leurs repas, ils sont toujours assis l'un à côté de l'autre, et s'introduisent réciproquement et en même temps les morceaux dans la bouche. Quand on les voit servir chacun sa propre bouche, on peut être assuré qu'ils ne sont pas bien ensemble. La femme ne tutoie jamais son mari, mais le mari tutoie toujours sa femme.

M. Gobat a distribué les Saintes-Ecritures pendant son séjour en Abyssinie; il a eu de fréquentes conversations avec des personnes de toutes les classes, et il a cherché de cette manière à combattre les erreurs et les superstitions du peuple, et à lui enseigner, au lieu des subtilités auxquelles il se livre avec une sorte de passion, les grandes vérités de la Bible, qui peuvent régénérer l'homme et la société. Tout est à faire dans un pays où l'ignorance est si grande, qu'un jeune homme, qui n'était pas des plus ignorants, demandait à M. Gobat si le dimanche (Sanbat) était un grand Saint, puisqu'on célébrait sa fête toutes les semaines, tandis que celles d'autres saints, comme saint Michel et saint Georges, ne se célébraient qu'une fois par mois. Il faut montrer aux habitants ce qu'est le Christianisme, qu'ils croient professer, tandis qu'ils n'en ont plus aucune idée juste, et qu'ils ignorent ses principales doctrines. La distribution d'un plus grand nombre d'exemplaires des Saintes-Ecritures, la prédication de l'Evangile sous forme de conversation dans toutes les occasions qui peuvent se présenter, la préparation de quelques indigènes aux fonctions de maîtres d'école, et la fondation de plusieurs stations missionnaires, dont la première devrait être établie à Gondar; tels sont les moyens dont M. Gobat conseille immédiatement l'emploi. Son récit prouve qu'il y a des difficultés à surmonter, des privations à subir et des dangers à courir; mais nous sommes néanmoins convaincus qu'ils n'arrêteront pas le zèle des hommes pieux qui ont résolu de servir Dieu dans ce vaste champ, qui mérite à tant de titres d'être cultivé.

Quant au succès, nous savons, comme Montesquieu, que « quand la religion chrétienne a résolu d'entrer dans un » pays, elle sait s'en faire ouvrir les portes. Ce ne sont pas » les obstacles d'ici-bas qui l'empêchent d'aller. »

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN.

En présence des ruines dont le scepticisme a désolé jusqu'à nos foyers domestiques, nous ne saurions nous étonner du besoin qui se manifeste si généralement aujourd'hui de réclamer contre cette action dévastatrice. Déjà, et tout récemment, nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs des idées développées à ce sujet dans le cours de droit naturel de la Faculté des lettres; et voici que nous sommes appelés à leur parler de l'éloquente protestation d'un autre professeur de l'Université.

M. Saint-Marc Girardin a choisi pour sujet de son cours l'histoire littéraire du dix-huitième siècle, et c'est avec beaucoup d'esprit et de bonne grâce qu'il se fraie un chemin à travers le dédale des idées soumises à son appréciation; mais ce serait être injuste que de passer sous silence ce qu'il y a aussi de bon sens et de raisonnement solide parmi tant de choses élégantes et éloquentes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que notre attention s'est portée sur l'expression des convictions intimes de l'honorable professeur; ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons applaudi à une franchise que ne réduit pas au silence le refroidissement d'un auditoire peut-être impatient quelquefois.

Amené par son sujet à parler de Bayle, le père du scepticisme, et de la philosophie de son siècle, M. Saint-Marc Girardin était parti de là pour formuler en axiome le principe que *l'homme ne s'appuie que sur ce qu'il n'a pas créé.* Il y a plus, et l'on pourrait compléter la pensée du professeur d'après lui-même, en remarquant que l'homme trouve précisément dans cette condition le seul titre plausible à sa confiance et à sa foi. On le voit dès l'abord, c'est là une proposition qui touche à tous les intérêts de l'humanité, une question dont toute question relève. L'admettre, c'est ouvrir la porte à une foule de conséquences graves; la rejeter, c'est se plonger dans un individualisme inévitable; la discuter, c'est s'occuper à la fois du passé et de l'avenir, de l'histoire et des espérances de l'humanité. En un mot,

chaque auditeur pouvait y entrevoir les éléments du grand débat entre l'autorité et cette indépendance qui ne veut relever que de soi, entre la foi et la raison. C'est dire assez que bien des sympathies devaient se trouver éveillées ou froissées par le principe énoncé. Quoi! les ruines des institutions les plus antiques et les plus révérées n'attestent-elles pas une origine imparfaite, une création périssable, c'est-à-dire humaine? Votre principe n'est-il pas une contradiction flagrante de l'histoire de l'humanité, de tous les faits de l'ordre religieux, civil ou politique? Et ces religions passagères, ces liens mêmes de la famille que la civilisation seule respecte et sanctionne uniformément, ces lois surtout, ces lois que chaque jour multiplie selon les besoins de chaque jour, tout ne démontre-t-il pas que l'homme n'espère et sans doute ne doit espérer qu'en lui? — Oui, voilà bien le langage d'un orgueil qui ne veut connaître d'autres ressources que les conseils de son sein et les œuvres de son bras. Mais prêtons l'oreille d'autre part à cette seconde moitié de la double nature de l'homme, à cette conscience instinctive de sa faiblesse, sentiment non moins réel, pour n'être que tacitement avoué, et que trahit un besoin de se rattacher sans cesse à quelque chose de supérieur, d'éternel, d'incréé, de divin. Sans doute nous avons ouï parler de religions nées d'hier, qui ne déguisaient point leur origine humaine; il est vrai, des apôtres nouveaux, érigeant un nouveau sacerdoce, ont parcouru nos carrefours; mais y a-t-il eu un lendemain pour ces cultes dérisoires? Ah! c'est maintenant qu'à notre tour nous attestons aussi des ruines pour en tirer un irrécusable témoignage à la divinité des autels qui demeurent et de la foi qui aujourd'hui encore subjugue et régénère! Nous attestons aussi ce qu'ont d'universel et d'impérissable les institutions domestiques; non, ce n'est pas le code qui les a organisées, quelques hideuses exceptions qu'on puisse nous opposer; il faut se montrer plus jaloux de fermer à la loi le sanctuaire de l'âme et des affections, et de ne pas inféoder l'homme tout entier au citoyen. Et quant à l'ordre politique avec ses éternelles variations, s'il nous en coûtait de reconnaître les conditions d'instabilité qui le régissent, ne pourrions-nous pas invoquer la fiction du droit divin en preuve que nos institutions sociales elles-mêmes cherchent à s'appuyer sur l'incréé? Ne pourrions-nous pas rappeler que c'est de la conscience publique qu'elles émanent? On ne peut donc le nier, il y a quelque chose de mystérieux et de significatif dans cet instinct secret de sa faiblesse que l'homme ne sait pas avouer, mais qu'il trahit de toutes parts.

M. Saint-Marc-Girardin n'avait d'abord fait qu'émettre en passant l'assertion qui lui semblait résulter incontestablement des œuvres du scepticisme. Dans la leçon suivante, prenant pour point de départ une réclamation que lui avait adressée quelque esprit rebelle, il s'est livré à une exposition plus étendue de sa pensée. On lui objectait que le principe posé ne tendait à rien moins qu'à ramener parmi nous la civilisation des bords de l'Orénoque. Nous devons le dire, le spirituel professeur n'a point reculé, point interprété, point transigé, et sa parole a été éloquente surtout de franchise et de conviction. Il a protesté que ce principe était la base même, la donnée première de tout son enseignement. Nous ne prétendons point, au reste, le suivre ici dans les développements qu'il a fournis, et dont nous avons d'ailleurs déjà reproduit la substance.

En y réfléchissant, on trouve peut-être que nous nous sommes exagéré la valeur de cette leçon, de l'axiome établi, des déductions que l'on en peut tirer. Peut-être, au contraire, nous accordera-t-on que M. Saint-Marc Girardin a proclamé un principe juste, important, et dont la méditation est susceptible de devenir féconde en résultats salutaires pour beaucoup d'esprits. Quoi qu'il en soit, nous avons voulu constater l'expression publique et animée qu'a rencontrée une vérité fondamentale et dédaigneusement méconnue. Et cependant nous ne nous faisons pas d'illusion; nous comprenons qu'il y a loin encore de ces généralités au Christianisme positif et pratique, à la fois simple et fervente que nous ne voulons jamais perdre de vue, ni échanger pour des idées plus ou moins systématiques et ingénieuses; nous nous disons qu'avoir à signaler de temps à autre un hommage indirect rendu à la religion de l'Evangile, une éloquente apologie d'un principe juste et important, ce n'est après tout que le plus triste des symptômes. Enfin et pour terminer, nous savons bien que le cours de M. Saint-Marc Girardin est un cours de littérature; mais nous sentons vivement notre droit de réclamer plus de netteté et de précision, plus de franchise encore et de chaleur, quelque chose surtout de plus complet et de plus positif dans la profession de croyances qu'on ne saurait professer à demi, et qui n'ont de valeur qu'autant qu'elles s'emparent de l'homme tout entier.

PAISIBLE.

Il est des mots qui traînent à leur suite tout un cortége d'idées aimables et douces, et qui présentent à l'imagination des tableaux qui la reposent et la charment. Ils nous transportent dans un ordre de choses dont on ne voudrait jamais sortir, et sont comme la clé qui ouvre des trésors cachés, où la pensée aime à fouiller et à s'enrichir.

Le mot *paisible* est du nombre de ces mots privilégiés. Je ne saurais dire tout ce qu'il renferme pour moi de délicieux, et quelle variété d'impressions il m'apporte, soit qu'il caractérise l'état d'une âme, soit qu'il s'applique à quelque objet de la nature. Il me semble exprimer, aussi bien qu'il est possible à nos pauvres langues humaines de le faire, le résultat d'une influence divine sur les choses de la vie. Ce n'est que d'en haut que peut venir ce souffle doux et pur qui ramène la paix sur la terre et dans les cœurs. Etre paisible n'est point être inanimé : ce mot désigne l'action régulière, privée d'agitation et de trouble, la marche aisée et constante d'une créature que des chaînes ne retiennent plus captive, et qui revient à un mouvement égal et gracieux. Paisible, c'est ce parfait équilibre établi dans l'âme entre le présent et l'avenir, entre ce qui passe et ce qui est immuable, qui fait que les douleurs et les joies de la terre sont combattues et restreintes par les joies du ciel. C'est aussi ce repos, ce délassement de l'âme qui se détend, qui se dilate, qui s'ouvre à toutes les impressions pures de la Parole de Dieu, qui fait taire toutes choses en elle, afin de mieux entendre la voix d'en haut, et de n'en perdre aucun son. Les eaux paisibles sont les seules qui réfléchissent les cieux. Une âme paisible peut seule réfléchir l'image de Dieu.

De même que par une retraite paisible on n'entend pas une retraite oisive, mais plutôt un lieu où le bruit du dehors ne vient pas troubler les travaux et les méditations du dedans, de même par vie paisible, par cœur paisible, il ne faut entendre ni une vie désoccupée et languissante, ni un cœur vide d'affection et tranquille par ignorance ou par éloignement de ce qui pourrait l'émouvoir; mais une vie remplie et active, et d'autant plus remplie et d'autant plus active que la paix, qui la féconde et qui l'embellit, donne plus de loisir aux facultés, plus de justesse à l'esprit, plus de liberté aux sentiments; mais un cœur qui aime d'autant mieux, qui se dévoue d'autant plus, que la paix de Dieu en a chassé le trouble et les craintes égoïstes, et lui a donné la confiance et l'abandon.

Quand la tempête mugit, que le vent souffle avec vio-

lence, que les arbres se courbent, se redressent, se brisent en éclats, que les vagues se précipitent et couvrent de leur écume le rivage désolé; quand d'épais nuages s'amoncèlent au ciel, et que des torrents de pluie sillonnent et creusent la terre, est-ce alors que la nature est active et bienfaisante? Tout ce fracas est-il la vie? Tout ce désordre permet-il à chaque élément, à chacune des parties qui doivent concourir à l'harmonie de l'univers, de remplir la tâche qui lui est assignée? Non, c'est quand la nature redevient paisible, quand le vent se tait, quand les arbres secouent doucement leurs feuilles mouillées, quand les nuages se dissipent et laissent paraître le soleil dans son éclat, c'est alors que les fleurs se redressent, que les oiseaux recommencent à chanter, les insectes à bourdonner, le laboureur à travailler; c'est alors qu'il n'y a pas un brin d'herbe, pas une d'entre ces nombreuses créatures qui vivent sous son abri, qui ne sente sa vie se ranimer et qui n'agisse, pas un fruit qui ne mûrisse, pas une goutte de rosée qui ne soit lentement absorbée, pas un parfum qui ne s'évapore du calice des fleurs. Tout se meut, tout se développe, tout travaille, et pourtant tout est paisible.

Il en est de même de l'âme. Lorsqu'elle est remuée par quelque passion, qui, comme le vent, soulève des tourbillons et produit le désordre, elle est sans force pour le bien, sans force contre le mal, flottante, malheureuse et incapable de s'élever, parce que son trouble l'attache à la terre. Toutes ses cordes résonnant à la fois, comme par une commotion soudaine, produisent des sons confus et discordants. Mais quand le calme est rétabli, il y a harmonie, activité et joie. Or, ce n'est que l'âme chrétienne qui est vraiment calme. Elle seule connaît cette sagesse d'en haut, dont un des caractères est d'être paisible. Elle seule sait ce qu'est la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible, qui est d'un grand prix devant Dieu. La paix est à la fois son vêtement et l'aile qui la transporte doucement au-dessus de la terre, pour la rapprocher des joies célestes.

« Votre force, a dit le Saint d'Israël, sera de vous tenir en repos. »

MÉLANGES.

Les esclaves fugitifs. — Le 5 janvier, vers quatre heures du matin, les paisibles habitants de la petite ville de Salem, dans l'état de New-Jersey, furent éveillés par des cris qui semblaient annoncer un incendie ou un meurtre. Ceux qui firent la première de ces suppositions se hâtèrent de courir à la maison où la pompe à feu est déposée, et se mirent à sonner la cloche d'alarme. Un grand nombre d'habitants se levèrent et sortirent aussitôt, afin de voir où était l'incendie, mais on ne put pas apercevoir la moindre étincelle.

Ce n'était pas, en effet, un malheur de ce genre qui avait produit les cris déchirants qui s'étaient fait entendre. Ils avaient été poussés par huit malheureux, liés de chaînes et couchés sur un chariot, qu'escortaient un constable et quelques hommes qui les réclamaient comme leur propriété. On les avait arrachés de leurs lits dans une maison située à quatre ou cinq milles de la ville, et sans leur permettre de reprendre leurs vêtements, à demi-nus, malgré le froid et la neige, on les avait conduits à Salem, où ceux qui prétendaient être leurs maîtres venaient les revendiquer en déclarant avec serment qu'ils leur appartenaient.

De grand matin, la foule s'assembla autour de l'auberge où ces malheureux avaient été déposés. Vers dix heures, une négresse, qui était de leur nombre, fut appelée devant le juge, devant lequel le plaignant devait soutenir ses prétentions. Plusieurs avocats prirent la parole en sa faveur, et soutinrent que les formalités voulues par la loi pour l'arrestation n'avaient pas été remplies. Le juge rendit un arrêt dans ce sens.

La pauvre négresse tenait un petit enfant dans ses bras, et paraissait souffrir beaucoup. Quand le juge se fut retiré, un agent du plaignant tira un pistolet de sa poche, et se plaçant devant la femme, il déclara qu'il voulait garder la propriété dont la surveillance lui avait été confiée. Le peuple était indigné; on lui arracha l'arme; il tira alors un poignard, qu'on réussit encore à lui enlever, et il fut conduit en prison par le sheriff et les constables. Pendant la lutte, la pauvre esclave, qui n'avait d'autre perspective que d'être arrêtée un peu plus légalement, se sauva par la fenêtre.

Les autres noirs furent conduits à la prison, où on recommanda de les bien loger jusqu'à ce qu'on pût prononcer sur leur sort. Il est probable qu'ils auront été livrés, peu de jours après, aux blancs qui les réclamaient.

Nous avons voulu montrer par ce récit le danger que court l'esclave qui s'évade de chez son maître. Nous pourrons, en rapportant d'autres faits, faire connaître les autres situations de sa malheureuse vie. C'est un tableau bien sombre; mais il peut être utile de le considérer.

ANNONCES.

Chants pour les Salles d'asile, avec la musique. 1 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6; chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 1 fr. 80 c.

« C'est pour les petits enfants des salles d'asile que ces chants sont publiés; les considérer comme une œuvre littéraire serait une erreur. Le plus âgé de nos petits élèves n'a pas sept ans, et les plus jeunes ont parfois bien de la peine à balbutier quelques mots. Un langage simple et familier était indispensable; toute expression recherchée devait être exclue de cette *poésie maternelle*.

» Les chants des *infant schools* d'Angleterre sont, pour la plupart, encore plus simples et plus familiers que ceux-ci, et cependant ils laissent dans le cœur et dans l'âme des enfants des traces salutaires, parce qu'ils expriment des idées pures et saintes. Nous avons aussi cherché à faire naître quelques douces impressions de devoir et d'amour de Dieu, en même temps que nous tâchions de captiver l'attention des enfants; car il fallait répondre à leur besoin naïf d'amusement et de gaîté. »

Telle est la courte préface de ces chants. Nous avons cru ne pouvoir mieux, qu'en la transcrivant, faire connaître la pensée et le plan de l'auteur. Quant à notre opinion sur ce livre, nous l'avons déjà dite en en parlant avant sa publication. Depuis lors, l'auteur a remplacé les airs qu'il avait choisis par d'autres auxquels nous sommes nous-mêmes disposés à accorder la préférence. Nous les avons entendu chanter par de très-jeunes enfants, et si nous en avons éprouvé du plaisir, le leur n'était pas moins vif. Nous recommandons ces chants, non-seulement aux directeurs des salles d'asile, mais aussi à toutes les mères. Elles comprendront bientôt quel parti elles en peuvent tirer.

Supplément aux Documents *sur le système pénitentiaire et la prison de Genève*; par M. Cramer-Audéoud, membre de la commission de surveillance morale des prisons. Br. in-8°. Genève, 1835. Chez Abr. Cherbuliez.

Cette nouvelle brochure de M. Cramer-Audéoud mérite d'être lue avec beaucoup d'attention. L'auteur répond à un écrit intitulé *Examen des Documents*, dont nous avons rendu compte. Ajoutant à ses chiffres les résultats fournis par une année d'expériences de plus, il en tire de nouveaux arguments en faveur de la thèse qu'il soutient. Il nous est impossible de le suivre dans ses investigations, qu'il serait plus facile de transcrire qu'il ne l'est d'en résumer les résultats. L'auteur termine par un projet de loi sur les prisons de Genève. « C'est, dit-il, comme » un simple canevas que j'ose le présenter, et pour faire bien com» prendre ma pensée, qu'une telle loi est une loi de principes, dans » laquelle on doit seulement poser les bases et renvoyer au réglement » tout ce qui concerne l'exécution. »

Philosophie du Christianisme. — *Correspondance religieuse de* L. Bautain, *professeur de philosophie à l'Académie de Strasbourg*; publié par l'abbé H. de Bonnechose. Tome 1er. Paris, 1835. Chez Dérivaux, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 6 fr. 50 c.

Nous rendrons compte de cet ouvrage quand le second volume aura paru.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 8. 25 FEVRIER 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA FORCE DES CONVICTIONS POLITIQUES EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

C'est un beau spectacle que l'Angleterre faisant connaître avec calme et par le premier vote des représentants qu'elle vient d'élire, quelle est la volonté politique de la majorité de la nation. Les projets hostiles à la réforme et au développement bien entendu des libertés du pays sont ainsi frappés au cœur. Les petits coups d'état, les intrigues des partis, les coupables subterfuges, tout disparaît et s'efface devant la franche manifestation des convictions de la chambre des communes. Peu importe maintenant de savoir si le ministère tory se retirera un peu plus tôt ou un peu plus tard, et si le pouvoir sera remis sans hésitation dans des mains assez fermes pour le conserver et assez pures pour le rendre respectable. Il suffit que les sympathies des représentants soient connues, et qu'ils aient par leur premier acte parlementaire protesté au grand jour contre toute tendance rétrograde, et fait acte d'opposition contre des hommes qui sont arrivés aux affaires avec le but avoué de retarder et, s'il est possible, d'empêcher ce que l'élite de la nation réclame et ce que les temps exigent. Tout le monde sait maintenant à quoi s'en tenir sur la volonté de la majorité de la chambre des communes, et cette majorité elle-même, puisant sa force dans son nouveau mandat et s'appuyant sur le pays qui l'a formée, comprendra qu'il est de son devoir de poursuivre à la fois avec énergie et prudence l'œuvre que le dernier parlement a laissée incomplète. C'est ainsi que, grâce sans doute à des formes constitutionnelles bien entendues, mais grâce surtout à une éducation politique plus avancée que la nôtre, à un esprit public plus vrai que celui qu'on trouve chez nous, toutes les difficultés qui s'élèvent sont résolues en quelque sorte par la nation elle-même. Les partis vaincus peuvent lutter encore quelque temps; mais il faut après tout qu'ils tombent impuissants devant un grand peuple, d'autant plus fort après le combat qu'il semblait, avant de le livrer, presque incertain de lui-même. Il nous paraît peu utile de discuter des questions comme celle de la souveraineté du peuple, parce qu'en pareille matière les théories ne peuvent guère devancer les faits; mais il nous semble qu'il y a quelque chose de respectable et d'imposant dans l'intervention légale et efficace, dont nous sommes témoins, de la nation anglaise dans ses propres affaires, et que l'exercice qu'elle vient de faire de son pouvoir est l'indice d'une force dont on ne trouve l'équivalent dans aucun des hommes ou des corps en qui réside une portion de l'autorité. Admirable conception que celle qui dépose la force politique dans les mêmes mains où se trouve la force matérielle, non pour appeler la force matérielle au secours de la force politique, mais pour rendre celle-là inutile par le paisible déploiement de celle-ci !

Tandis qu'une crise ministérielle se prépare ainsi en Angleterre, nous sommes de nouveau, en France, à la veille d'un changement de cabinet. Cette simultanéité ne provient pas cependant d'une sorte de solidarité entre les ministères des deux pays. Chez nous, ce n'est ni dans les convictions politiques de la majorité de la nation, ni dans l'accord ou le désaccord du gouvernement et des chambres qu'il faut chercher le plus souvent l'explication de la durée d'une administration ou de sa retraite. Ce sont choses dont on se parle long-temps à l'oreille, avant qu'elles ne deviennent publiques. Il faut être bien informé, avoir de bons aboutissants,

connaître celui-ci, qui, à son tour, connaît celui-là, pour savoir que penser de ces demi-confidences, à l'appui desquelles on ne peut citer aucun fait politique de quelque portée, et que le journal officiel finit pourtant par confirmer. Si vous voulez découvrir à toute force ce qui s'est passé, et que vous persévériez dans vos recherches jusqu'à ce que vous soyez bien instruit, vous apprendrez d'ordinaire qu'il y a eu, au lieu d'événements, des intrigues, au lieu de discussions parlementaires, des conversations un peu vives, au lieu d'opposition en dehors du conseil, contradiction au-dedans, et que c'est à des tripotages d'intérieur qu'il faut attribuer, tous les trois mois, l'état d'incertitude où le pays se trouve jeté.

N'est-il pas temps que l'opinion publique se réveille, et qu'elle demande, à la vue de ces revirements en tous sens, si rapides et si contradictoires, qu'il est impossible de deviner dans quelle pensée politique ils se font, et qu'on peut, la veille du jour où ils s'effectuent, parier, à chances égales, qu'ils amèneront aux affaires des hommes de nuances très-tranchées, pourquoi tout cela se fait sans elle? Sans doute, elle n'a pas droit de se plaindre de ce qu'on néglige de la consulter, tant que, molle et vacillante, elle accueille, avec une inexplicable indifférence, tout ce qui se rapporte à la politique intérieure; mais l'abus qu'on fait de son laisser-aller, le provisoire indéfini où nous sommes tombés, non plus par le fait des partis, mais par le fait du pouvoir, le malaise qui en résulte dans la société, l'impuissance qui s'attache aux travaux des chambres, le manque de stabilité des institutions, tout cela n'exige-t-il pas bien haut que le pays sorte de sa quiétude, et qu'il exprime qu'il est touché de ce qui se passe sous ses yeux? Si l'on doit réprouver les manifestations bruyantes, l'opposition des places publiques, le tumulte qui menace le repos des cités, il ne faut pas moins déplorer le silence de l'opinion, le mutisme des hommes éclairés, l'indifférence des sommités, qui a pour résultat presque certain les agitations des masses.

En comparant l'énergique protestation dont l'Angleterre vient de donner le spectacle, et l'apathie morale avec laquelle on s'occupe, en France, des intérêts de l'état, nous nous sommes demandé d'où provient cette différence si marquée. Il nous a paru qu'il y a en Angleterre des convictions politiques dans les rangs de la nation, et qu'en France il n'y en a plus que dans quelques partis extrêmes. N'ayant pas de croyances, on se laisse emporter par le vent de toutes sortes de doctrines, et l'on ne s'arrête à aucune : état funeste par sa cause autant que par ses effets, abâtardissement honteux auquel il est à craindre qu'on ne puisse échapper que par quelque violente secousse.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

M. Abercromby a été élu orateur de la chambre des communes. Il a obtenu 316 voix sur 622 votants. Sir Manners-Sutton a eu 306 voix. Ce dernier avait été proposé en qualité de président par lord Francis Egerton, dont la motion a été appuyée par sir C. M. Burrell, qui siége sur les bancs de l'opposition; d'où l'on peut conclure qu'outre les membres qui ont voté pour M. Abercromby, il faut compter un certain nombre de réformistes parmi ceux qui ont donné leurs voix à sir Manners-Sutton par respect pour son caractère et pour ses longs services; ce qui fait qu'en réalité l'opposition au ministère tory est beaucoup plus forte qu'elle ne le paraît d'après ce vote. M. Dennison, qui siége sur le même banc que M. Burrell, ayant proposé M. Abercromby, a été appuyé par M. Ord. Tous deux ont fait sentir que l'élection du président devait être cette fois pour les partis une occasion de prouver leur force. Sir Robert Peel, afin d'empêcher le triomphe de l'opposition, a soutenu, au contraire, que le choix du président ne caractérise pas nécessairement l'opinion de la majorité de la chambre. La nomination de M. Abercromby est d'autant plus significative que sir Manners-Sutton a rempli, pendant dix-huit ans, les fonctions d'orateur. Le roi a confirmé le choix des communes.

M. Henri Hunt, ancien membre du parlement, connu par la violence de son opposition, vient de mourir, âgé de 63 ans.

La chambre des procuradorès a entendu la lecture d'une adresse à la reine-régente, dont le but est de la prier de prendre sérieusement en considération une adresse précédente relative aux droits fondamentaux des citoyens espagnols, dont les procuradorès demandent la reconnaissance, parce que d'elle dépendent à la fois, disent-ils, la liberté bien réglée, la paix intérieure et la prospérité nationale.

Le général Valdès paraît décidément prendre possession du portefeuille de la guerre. Il est question de la retraite de M. Moscoso, ministre de l'intérieur, et de celle de M. Gardy, ministre de la justice.

L'empereur de Russie a arrêté qu'un recrutement annuel aura lieu en temps de paix dans tout le royaume de Pologne, dans la proportion de deux et demi sur mille habitants du sexe masculin, à l'exception de la population israélite.

Une vaste conspiration a été découverte à Constantinople. Un grand nombre d'arrestations ont eu lieu.

Les états-généraux de Suède se sont prononcés sur la question de l'emprunt qui leur était soumise. Tous trois ont voté l'emprunt et ont repoussé ainsi l'accusation portée contre les ministres par la commission chargée de veiller à l'exécution de la constitution.

Le grand-duc de Bade vient de défendre à tous les ouvriers badois de se rendre en Suisse, à cause des clubs d'ouvriers allemands qui se sont formés dans plusieurs cantons. Ceux qui se trouvent en Suisse devront quitter ce pays dans le délai d'un mois. L'entrée de la Suisse le long des frontières badoises est interdite aux ouvriers sans distinction du lieu de leur naissance. On refusera l'entrée du territoire à ceux venant directement de Suisse et n'appartenant pas au grand-duché. On livrera aux autorités les ouvriers sur qui on trouverait des pamphlets révolutionnaires.

L'abolition de la peine de mort a été rejetée en Saxe, dans la dernière session législative; mais on vient de rendre dans ce pays une ordonnance qui supprime divers usages pénibles pour les condamnés. Ils ne seront plus revêtus d'un habillement particulier, et le public ne sera plus admis auprès d'eux pendant leurs derniers jours. Un ecclésiastique sera appelé, s'ils le désirent.

M. Morel, nommé maire de Lyon, a refusé ces fonctions. Les quatre adjoints désignés n'ont pas non plus accepté.

La garde nationale de Charolles (Saône-et-Loire) a été dissoute.

La commission du budget a nommé une sous-commission spéciale pour la question d'Alger. Elle a été composée de partisans de l'abandon de la colonie et de membres favorables à sa conservation, sans aucune acception d'opinion politique en dehors de cette question spéciale.

La commission d'enquête sur les tabacs, complétée par la nomination de MM. Desjobert et de Mosbourg, invite les citoyens qui désireraient être entendus par elle, à se faire connaître.

M. Dumon est nommé rapporteur de la loi sur les 25 millions.

M. le garde des sceaux a donné lecture à la chambre d'un projet de loi sur l'organisation du conseil d'état.

M. le maréchal duc de Trévise a remis entre les mains du roi sa démission de président du conseil et de ministre de la guerre. Le roi a envoyé un officier à M. le maréchal Soult, qui se trouve en ce moment à Saint-Amand (Tarn), pour l'inviter à se rendre de suite à Paris, afin de reconstituer le cabinet. Il est impossible de prévoir de quelle manière il sera recomposé; mais il paraît probable que la plupart des ministres actuels cesseront d'en faire partie.

Au moment même de la désorganisation du ministère, a paru une brochure sans nom d'auteur, intitulée : *Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels*, qui a été distribuée par des personnes qui tiennent de près à la maison du roi. On en a conclu que c'était une sorte de manifeste, un programme de la nouvelle administration, et quelques journaux ont même affirmé que cette brochure, où la thèse que *le roi règne et gouverne* est soutenue dans toutes ses conséquences, avait pour auteur le roi lui-même, ou du moins qu'elle avait été écrite sous son inspiration. Des dénégations ont été publiées dans d'autres feuilles, et quelques hommes politiques ont affirmé qu'ils n'étaient pour

rien dans la distribution de *l'Adresse*. Le *Journal de Paris* essaie d'en faire tomber toute la responsabilité sur M. le comte Rœderer, qui semble avouer cet écrit.

Les ministres ont repoussé hier, dans le journal du soir, le reproche d'intriguer en secret pour empêcher la constitution d'un nouveau cabinet. Ils seconderaient au besoin la conclusion d'une affaire qui intéresse à un si haut point le pays.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De la démocratie en Amérique, par Alexis de Tocqueville, avocat à la cour royale de Paris, l'un des auteurs du livre intitulé : *Du système pénitentiaire aux Etats-Unis.* Orné d'une carte d'Amérique. 2 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain des Prés, n° 9. Prix : 15 francs.

PREMIER ARTICLE.

Toutes les études auxquelles il est possible aux hommes de se livrer devraient les rapprocher de Dieu, parce que c'est de lui, cause première, que toutes les sciences procèdent, et qu'on ne peut utilement en sonder les profondeurs, qu'après en avoir reconnu les origines. Mais les hommes consentent rarement à remonter jusqu'à la source des sciences : fiers de la terre, ils se persuadent que c'est ici-bas que doit se trouver le point de départ de toutes choses, et après qu'ils ont ainsi brisé l'anneau mystérieux qui les rattachait au ciel, elles gisent en effet sur la terre sans force et sans vie. L'étude de la nature aboutit alors au matérialisme; l'utilitarisme usurpe la place de la morale; le doute tient lieu de la philosophie; l'histoire se borne à constater des faits; la politique descend plus bas encore et s'avilit à plaisir. Et cependant quelle grandeur chacune de ces sciences n'emprunterait-elle pas de la religion, si elle faisait alliance avec elle! On peut dire que la religion en est partie intégrante; que ce n'est qu'en faisant effort qu'on a pu l'en séparer; qu'il y a souffrance tant qu'il y a séparation, et qu'introduire de nouveau la religion dans la science, ce n'est que compléter celle-ci. Aussi voyez comme elle se sent à l'aise, avec quelle liberté et quelle dignité elle se déploie, quels progrès elle fait faire à la science, quand on la rétablit dans ses droits. C'est l'âme qui vient animer de nouveau le corps qu'elle avait quitté, et le corps vit de la vie que l'âme lui communique.

Ces réflexions se sont présentées à notre esprit, en lisant l'introduction du nouvel ouvrage de M. de Tocqueville. Il a compris et de plus il a senti que Dieu s'occupe des affaires des hommes, et après avoir élevé un beau monument à la gloire du grand peuple dont il a étudié le génie et les institutions, il s'est arrêté sur le seuil, afin d'adorer les voies de Celui qui gouverne le monde. Nous ne savons si nous avons bien saisi le dessein de l'auteur dans son introduction; mais en même temps que nous y trouvions un haut enseignement, il nous semblait entendre un hymne à l'Eternel. En parlant de l'un des sujets les plus propres à soulever les passions, il sait les calmer; là où l'on ne voit ordinairement que les hommes, il nous montre Dieu; dirigeant sur le passé nos regards si impatients de sonder l'avenir, il nous persuade ensuite de les arrêter sur nous-mêmes, et ce n'est qu'après nous avoir appelés au sérieux, je dirais presque au recueillement, qu'il nous permet de nouveau de considérer l'avenir. Ayant reconnu qu'aux Etats-Unis l'égalité des conditions est le fait générateur, dont chaque fait particulier semble descendre, s'étant aperçu qu'il la retrouvait sans cesse devant lui comme un point central où toutes ses observations venaient aboutir, M. de Tocqueville a reporté sa pensée vers notre hémisphère, et il y a distingué quelque chose d'analogue au spectacle que lui avait offert le Nouveau-Monde. Avant de décrire la démocratie telle qu'il l'a vue en Amérique, il consacre donc quelques instants à examiner la grande révolution démocratique qui s'opère parmi nous. C'est à cette occasion qu'il nous fait voir le passé s'échappant des mains de Dieu, qui retiennent encore et qui bientôt laisseront écouler l'avenir. Il vaut certes la peine de lire avec attention ces pages si belles, afin de profiter des consciencieuses études de l'éloquent écrivain.

M. de Tocqueville, considérant ce qu'était la France il y a sept cents ans, ne découvre alors qu'une seule origine de la puissance, la propriété foncière. Mais bientôt le pouvoir politique du clergé se fonde et s'étend. L'égalité commence à pénétrer par l'Eglise au sein du gouvernement. Les rapports entre les hommes deviennent avec le temps plus compliqués et plus nombreux, le besoin de lois civiles augmente, et les légistes siégent dans la cour du prince à côté des barons féodaux. Tandis que les rois se ruinent dans de grandes entreprises, et que les nobles s'épuisent dans des guerres privées, les roturiers s'enrichissent dans le commerce. L'influence de l'argent commence à se faire sentir sur les affaires de l'état. Les financiers deviennent un pouvoir politique. A mesure que les lumières se répandent, l'intelligence devient une force sociale : les lettrés arrivent aux affaires. Le peuple lui-même est admis à participer au gouvernement, tantôt parce que les nobles veulent s'en servir pour lutter contre les rois, tantôt parce que les rois désirent abaisser l'aristocratie par son moyen. Chaque découverte, chaque perfectionnement sont de nouveaux éléments d'égalité parmi les hommes. Tous les grands événements tournent au profit de l'égalité.

« Si, à partir du onzième siècle, dit M. de Tocqueville, vous examinez ce qui se passe en France, de cinquante en cinquante années, au bout de chacune de ces périodes vous ne manquerez point d'apercevoir qu'une double révolution s'est opérée dans l'état de la société. Le noble aura baissé dans l'échelle sociale, le roturier s'y sera élevé; l'un descend, l'autre monte. Chaque demi-siècle les rapproche, et bientôt ils vont se toucher. Et ceci n'est pas seulement particulier à la France. De quelque côté que nous jetions nos regards, nous apercevons la même révolution qui se continue dans tout l'univers chrétien. Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir; ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu. Le développement graduel de l'égalité des conditions est donc un fait providentiel, il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine; tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement.

» Où allons-nous donc? Nul ne saurait le dire; car déjà les termes de comparaison nous manquent : les conditions sont plus égales de nos jours parmi les chrétiens qu'elles ne l'ont jamais été dans aucun temps ni dans aucun pays du monde; ainsi la grandeur de ce qui est déjà fait empêche de prévoir ce qui peut se faire encore. Le livre entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible, qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles, et qu'on voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites.

» Il n'est pas nécessaire que Dieu parle lui-même pour que nous découvrions des signes certains de sa volonté : il suffit d'examiner quelle est la marche habituelle de la nature et la tendance continue des événements; je sais, sans que le Créateur élève la voix, que les astres suivent dans l'espace les courbes

que son doigt a tracées. Si de longues observations et des méditations sincères amenaient les hommes de nos jours à reconnaître que le développement graduel et progressif de l'égalité est à la fois le passé et l'avenir de leur histoire, cette seule découverte donnerait à ce développement le caractère sacré de la volonté du souverain maître. Vouloir arrêter la démocratie paraîtrait alors lutter contre Dieu même, et il ne resterait aux nations qu'à s'accommoder à l'état social que leur impose la Providence. »

Convaincu des progrès futurs de la démocratie, M. de Tocqueville envisage sérieusement les périls de la situation actuelle :

« Les peuples chrétiens me paraissent offrir de nos jours un effrayant spectacle, dit-il; le mouvement qui les emporte est déjà assez fort pour qu'on ne puisse le suspendre, et il n'est pas encore assez rapide pour qu'on désespère de le diriger : leur sort est entre leurs mains, mais bientôt il leur échappe.

» Instruire la démocratie, *ranimer s'il se peut ses croyances, purifier ses mœurs,* régler ses mouvements, substituer peu à peu la science des affaires à son inexpérience, la connaissance de ses vrais intérêts à ses aveugles instincts; adapter son gouvernement aux temps et aux lieux, le modifier suivant les circonstances et les hommes : tel est le premier des devoirs imposés de nos jours à ceux qui dirigent la société. Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau. Mais c'est à quoi nous ne songeons guère : placés au milieu d'un fleuve rapide, nous fixons obstinément les yeux vers quelques débris qu'on aperçoit encore sur le rivage, tandis que le courant nous entraîne et nous pousse à reculons vers des abîmes. Il n'y a pas de peuples de l'Europe chez lesquels la grande révolution sociale que je viens de décrire ait fait de plus rapides progrès que parmi nous; mais elle y a toujours marché au hasard. Jamais les chefs de l'Etat n'ont pensé à rien préparer d'avance pour elle; elle s'est faite malgré eux ou à leur insu. Les classes les plus puissantes, les plus intelligentes et les plus morales de la nation n'ont point cherché à s'emparer d'elle, afin de la diriger. La démocratie a donc été abandonnée à ses instincts sauvages; elle a grandi comme ces enfants privés de soins paternels, qui s'élèvent d'eux-mêmes dans les rues de nos villes et qui ne connaissent de la société que ses vices et ses misères. On semblait encore ignorer son existence, quand elle s'est emparée à l'improviste du pouvoir. Chacun alors s'est soumis à ses moindres désirs; on l'a adorée comme l'image de la force; quand ensuite elle se fut affaiblie par ses propres excès, les législateurs conçurent le projet imprudent de la détruire, au lieu de chercher à l'instruire et à la corriger, et sans vouloir lui apprendre à gouverner, ils ne songèrent qu'à la repousser du gouvernement. Il en est résulté que la révolution démocratique s'est opérée dans le matériel de la société, sans qu'il se fît, dans les lois, les idées, les habitudes et les mœurs, le changement qui eût été nécessaire pour rendre cette révolution utile. Ainsi nous avons la démocratie, moins ce qui doit atténuer ses vices et faire ressortir ses avantages naturels; et voyant déjà les maux qu'elle entraîne, nous ignorons encore les biens qu'elle peut donner. »

M. de Tocqueville n'attribue pas la tranquillité de la société à ce qu'elle a la conscience de sa force et de son bien-être, mais, au contraire, à ce qu'elle se croit faible et infirme; « elle craint, dit-il, de mourir en faisant un effort. » Que cette assertion est vraie! Comme elle ressort de toute la situation présente, et de ces événements de chaque jour, si honteux et si mesquins, qui dissipent vainement un temps qu'il faudrait employer à préparer un inévitable avenir! Mais, s'il y a confusion dans le monde politique, il y a confusion aussi dans le monde intellectuel, confusion dans le monde moral :

« Je cherche en vain dans mes souvenirs, je ne trouve rien qui mérite d'exciter plus de douleur et plus de pitié que ce qui se passe sous nos yeux; il semble qu'on ait brisé de nos jours le lien naturel qui unit les opinions aux goûts et les actes aux croyances; la sympathie qui s'est fait remarquer de tout temps entre les sentiments et les idées des hommes paraît détruite, et l'on dirait que toutes les lois de l'analogie morale sont abolies.

» On rencontre encore parmi nous des chrétiens pleins de zèle, dont l'âme religieuse aime à se nourrir des vérités de l'autre vie : ceux-là vont s'animer sans doute en faveur de la liberté humaine, source de toute grandeur morale. Le Christianisme qui a rendu tous les hommes égaux devant Dieu, ne répugnera pas à voir tous les citoyens égaux devant la loi. Mais, par un concours d'étranges événements, la religion se trouve momentanément engagée au milieu des puissances que la démocratie renverse, et il lui arrive souvent de repousser l'égalité qu'elle aime et de maudire la liberté comme un adversaire, tandis qu'en la prenant par la main, elle pourrait en sanctifier les efforts.

» A côté de ces hommes religieux, j'en découvre d'autres dont les regards sont tournés vers la terre plutôt que vers le ciel; partisans de la liberté, non seulement parce qu'ils voient en elle l'origine des plus nobles vertus, mais surtout parce qu'ils la considèrent comme la source des plus grands biens, ils désirent sincèrement assurer son empire et faire goûter aux hommes ses bienfaits : je comprends que ceux-là vont se hâter d'appeler la religion à leur aide; car ils doivent savoir qu'on ne peut établir le règne de la liberté sans celui des mœurs, ni fonder les mœurs sans les croyances; mais ils ont aperçu la religion dans les rangs de leurs adversaires, c'en est assez pour eux : les uns l'attaquent, et les autres n'osent la défendre.

» On rencontre souvent de nos jours des hommes naturellement nobles et fiers, dont les opinions sont en opposition directe avec les goûts, et qui vantent la servilité et la bassesse qu'ils n'ont jamais connues eux-mêmes. Il en est d'autres, au contraire, qui parlent de la liberté comme s'ils pouvaient sentir ce qu'il y a de saint et de grand en elle, et qui réclament bruyamment, en faveur de l'humanité, des droits qu'ils ont toujours méconnus.

» J'aperçois des hommes vertueux et paisibles que leurs mœurs pures, leurs habitudes tranquilles, leur aisance et leurs lumières placent naturellement à la tête des populations qui les environnent. Pleins d'un amour sincère pour la patrie, ils sont prêts à faire pour elle de grands sacrifices : cependant la civilisation trouve souvent en eux des adversaires; ils confondent ses abus avec ses bienfaits, et dans leur esprit l'idée du mal est indissolublement unie à celle du nouveau.

» Près de là, j'en vois d'autres qui, au nom du progrès, s'efforçant de matérialiser l'homme, veulent trouver l'utile sans s'occuper du juste, la science loin des croyances, et le bien-être séparé de la vertu : ceux-là se sont dits les champions de la civilisation moderne, et ils se mettent insolemment à sa tête, usurpant une place qu'on leur abandonne et dont leur indignité les repousse.

» Où sommes-nous donc? Les hommes religieux combattent la liberté, et les amis de la liberté attaquent les religions; des esprits nobles et généreux veulent l'esclavage, et des âmes basses et serviles préconisent l'indépendance; des citoyens honnêtes et éclairés sont ennemis de tous les progrès, tandis que des hommes sans patriotisme et sans mœurs se font les apôtres de la civilisation et des lumières!

» Penserais-je que le Créateur a fait l'homme pour le laisser se débattre sans fin au milieu des misères intellectuelles qui nous entourent? Je ne saurais le croire : Dieu prépare aux sociétés européennes un avenir plus fixe et plus calme; j'ignore ses desseins, mais je ne cesserai pas d'y croire, parce que je ne puis les pénétrer, et j'aimerai mieux douter de mes lumières que de sa justice. »

Nous avons transcrit ces lignes à cause des sentiments élevés qu'elles renferment. Plusieurs des traits dont se compose ce tableau de la société actuelle, sont frappants de vérité; mais est-il exact de dire d'une manière générale que, parmi nous, les hommes religieux maudissent la liberté? Les Chrétiens, qui par la réalité de leur foi méritent vraiment ce nom, sont encore si peu nombreux et si disséminés en France, qu'il est bien difficile de constater leurs opinions politiques. M. de Tocqueville ne confond-il pas l'attache-

ment à un culte extérieur, ou peut-être même à un établissement ecclésiastique, avec la vraie piété? S'il en est ainsi, il doit trouver aussi facile que nous de comprendre comment il arrive qu'une caste religieuse et ses partisans s'élèvent contre tout ce qui peut menacer leurs intérêts et leurs priviléges. Quant à la religion elle-même, nous la croyons ici comme partout, bien que ses amis n'aient peut-être pas tous eu encore le temps de se reconnaître, du parti de la liberté, parceque, quoiqu'appartenant à des ordres d'idées différents, elles sont vraies toutes deux, et que les vérités font toujours volontiers alliance ensemble.

Tout l'ouvrage de M. de Tocqueville le prouve. Il nous montre, sur le sol américain, « la religion menant l'homme » aux lumières, et l'observance des lois divines le conduisant » à la liberté. » Nous ne craignons pas de lasser la patience de nos lecteurs en nous permettant encore une citation. Il nous paraît intéressant de faire connaître l'impression que cet excellent observateur a reçue d'un pays où la proportion des chrétiens relativement à l'ensemble de la population est peut-être plus forte que partout ailleurs :

« La civilisation anglo-américaine, dit-il, est le produit de deux éléments parfaitement distincts, qui ailleurs se sont fait souvent la guerre, mais qu'on est parvenu, en Amérique, à incorporer en quelque sorte l'un dans l'autre, et à combiner merveilleusement. Je veux parler de *l'esprit de religion* et de *l'esprit de liberté*.

» Retenus dans les liens les plus étroits de certaines croyances religieuses, les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre étaient libres de tous préjugés politiques. De là deux tendances diverses, mais non contraires, dont il est facile de retrouver partout la trace, dans les mœurs comme dans les lois.

» Des hommes sacrifient à une opinion religieuse leurs amis, leur famille et leur patrie; on peut les croire absorbés dans la poursuite de ce bien intellectuel qu'ils sont venus acheter à si haut prix. On les voit cependant rechercher d'une ardeur presqu'égale les richesses matérielles et les jouissances morales, le ciel dans l'autre monde, le bien-être et la liberté dans celui-ci! Sous leurs mains, les principes politiques, les lois et les institutions humaines semblent choses malléables, qui peuvent se tourner et se combiner à volonté. Devant eux s'abaissent les barrières qui emprisonnent la société au sein de laquelle ils sont nés; les vieilles opinions, qui depuis des siècles dirigeaient le monde, s'évanouissent; une carrière presque sans bornes, un champ sans horizon se découvre : l'esprit humain s'y précipite; il les parcourt en tous sens; mais, arrivé aux limites du monde politique, il s'arrête de lui-même; il dépose en tremblant l'usage de ses plus redoutables facultés; il abjure le doute; il renonce au besoin d'innover; il s'abstient même de soulever le voile du sanctuaire; il s'incline avec respect devant des vérités qu'il admet sans les discuter.

» Ainsi, dans le monde moral tout est classé, coordonné, prévu, décidé à l'avance. Dans le monde politique, tout est agité, contesté, incertain; dans l'un, obéissance passive, bien que volontaire; dans l'autre, indépendance, mépris de l'expérience et jalousie de toute autorité.

» Loin de se nuire, ces deux tendances, en apparence si opposées, marchent d'accord et semblent se prêter un mutuel appui.

» La religion voit dans la liberté civile un noble exercice des facultés de l'homme; dans le monde politique un champ livré par le Créateur aux efforts de l'intelligence. Libre et puissante dans sa sphère, satisfaite de la place qui lui est réservée, elle sait que son empire est d'autant mieux établi qu'elle ne règne que par ses propres forces et domine sans appui sur les cœurs.

» La liberté voit dans la religion la compagne de ses luttes et de ses triomphes, le berceau de son enfance, la source divine de ses droits. Elle considère la religion comme la sauve-garde des mœurs, les mœurs comme la garantie des lois et le gage de sa propre durée. »

Nous n'avons fait jusqu'ici qu'exposer la pensée dont tout ce livre est le développement. Nos extraits nous dispensent d'en faire l'éloge; mais il nous reste à en analyser le contenu : ce sera l'objet d'un second article.

APOLOGÉTIQUE.

N° II.

DU DEVOIR D'ÉTUDIER LA RELIGION CHRÉTIENNE.

On a vu comment les hommes éclairés de notre pays étudient le Christianisme, ou pour mieux dire, comment ils ne l'étudient pas. Ils cherchent dans l'Evangile autre chose que l'Evangile, et le veulent façonner à leurs idées, tandis qu'ils devraient se façonner aux siennes. Entre leurs mains le Christianisme devient tout ce qu'on peut imaginer, sauf ce qu'il est réellement; ici, c'est le culte des beaux-arts; ailleurs, c'est un moyen de police, une sorte de code social; plus loin, c'est l'avant-propos d'une nouvelle théorie philosophique. Chacun se place à côté de la religion chrétienne et l'observe de profil, pour lui donner le visage qui convient le mieux à ses propres vues et à ses passions. Portraits de fantaisie, caricatures, charges grotesques, tout abonde : il ne manque à la révélation que d'être examinée et peinte d'après nature.

Il y a pourtant un âge où l'on étudie le Christianisme pour lui-même, et c'est peut-être un malheur de plus. On subit le catéchisme à douze ans comme la conscription à vingt ans : triste corvée, affaire de respect humain et de contrainte, qui laisse beaucoup de souvenirs pénibles, et rarement une seule idée juste. Les enfants de nos colléges quittent, chaque semaine pendant deux ou trois heures, les Métamorphoses d'Ovide pour se loger dans la mémoire les sèches réponses d'un formulaire scolastique. N'ayant rien appris de la religion chrétienne sous le toit paternel, et déjà infectés des poisons du scepticisme par les entretiens de leurs camarades de classe, ils ont des répugnances avant d'avoir des lumières, et le Christianisme porte la peine de leurs ineptes préjugés. C'est une opposition d'ennui, de dégoût, d'orgueil, une opposition ignorante, la pire de toutes. Et cependant ils se persuadent, plus tard, qu'ils ont rejeté les enseignements de l'Eglise en connaissance de cause! Que pouvons-nous y faire, demandait récemment un journaliste, si nous ne croyons plus? est-ce notre faute? n'avons-nous pas étudié la religion chrétienne dans notre enfance? et ne faut-il pas qu'elle soit au-dessous de nos lumières, puisque nous l'avons rejetée? Ce journaliste, je vous assure, parlait sérieusement; il pensait de la meilleure foi du monde avoir appris ce qu'il n'avait pas appris; il confondait, sans songer à mal, l'examen consciencieux de l'Evangile avec les quinze ou vingt pages de catéchisme qu'il avait machinalement répétées pour obéir à la voix d'un prêtre. On trouverait des milliers d'individus, en France, et des plus instruits sur d'autres matières, qui sont tout aussi certains que notre journaliste d'avoir étudié la religion chrétienne, et de l'avoir abandonnée pour de bonnes raisons. Déplorable chose, en vérité, que ce simulacre de science qui empêche de voir qu'on ne sait rien!

L'étude du Christianisme, si l'on veut qu'elle soit réelle et sérieuse, ne doit pas finir après le jour de la première communion, mais commencer. Au lieu de fermer les écrits religieux, en disant : Je connais l'Evangile! c'est alors qu'il les faut ouvrir pour apprendre à le connaître. L'expérience vient avec les années, cette expérience des hommes, des faits et de son propre cœur, sans laquelle il est impossible de comprendre toutes les parties du dogme chrétien; il importe donc de poursuivre, ou plutôt de refaire une étude à peine ébauchée au milieu des futiles distractions du jeune âge.

On sentira toute la gravité de ce devoir, en considérant que le Christianisme se présente, non comme une doctrine et une œuvre d'homme, mais comme la doctrine et l'œuvre de Dieu. Moïse et les prophètes sous l'ancienne alliance, Jésus-Christ et les apôtres sous la nouvelle, déclarent tous qu'ils apportent un message de Dieu, qu'ils annoncent la Parole de Dieu, qu'ils enseignent la volonté de Dieu.

Si Dieu a parlé, il doit être écouté. Le mot de Samuel :

Parle, Seigneur ; ton serviteur écoute, est à la fois l'expression d'une piété fervente et d'une haute raison. Toute créature qui peut entendre la voix de son Créateur et qui ne l'écoute point, qui peut connaître la volonté de son Créateur et qui ne le veut point, manque, autant qu'il est en elle, à la première loi de sa raison, à la raison même de son existence; elle commet un acte de folie, et cet acte de folie, ayant sa source dans une détermination libre, est un crime.

Si Dieu a parlé, il n'a pu enseigner que la vérité; car l'idée même de Dieu exclut celle d'imposture. Hors de sa Parole, il y aura peut-être des vérités, mais non la vérité: des vérités brisées, éparses, incomplètes, incertaines, mêlées d'erreurs, non la vérité complète, entière, pure et absolue. Refuser d'écouter Dieu, c'est donc préférer le mensonge à la vérité, l'incertitude à la certitude, les ténèbres à la lumière, la mort de l'intelligence à la vie de l'intelligence; c'est le suicide de l'âme. Et une âme qui se suicide commet le plus énorme attentat qui se puisse concevoir contre Dieu et contre elle-même.

Si Dieu a parlé, sa parole doit avoir pour nous une importance infinie; elle est nécessaire; car cette parole est une action, et Dieu n'agit point sans nécessité. Les mathématiciens ont découvert, dans le monde matériel, que la moindre quantité de forces est toujours chargée de réaliser le plus grand effet possible, et que notre globe, par exemple, obéit, dans ses mouvements à travers l'espace, à une force qui n'a pas un seul grain de trop. Les naturalistes ont également observé que le plus petit insecte, la plante la plus chétive sont nécessaires à l'ensemble de la création, et lorsqu'ils trouvent une chose dont ils ne peuvent expliquer le but, ils n'en concluent pas qu'elle est inutile, mais seulement qu'ils ignorent la fin pour laquelle elle existe. Le monde moral doit être régi, sous ce rapport, par une loi analogue à ce le du monde physique. Il serait déraisonnable de supposer que Dieu ait parlé sans motif; qu'il ait dit aux hommes ce que les hommes pouvaient savoir sans qu'il le leur dit, ou ce qu'ils n'avaient pas besoin de savoir; qu'il ait fait, en un mot, une révélation superflue, une œuvre inutile. Si donc Dieu nous a parlé, sa parole nous est absolument indispensable: d'où il suit que la déclarer inutile, ou la traiter comme telle en ne l'écoutant pas, c'est élever sa propre sagesse au-dessus de la sagesse de Dieu; c'est commettre la plus grande révolte dont la créature se puisse rendre coupable contre son Créateur.

Ce dernier argument devient d'autant plus solide qu'on xamine de plus près la religion chrétienne. Dieu y parle, non seulement une fois, mais vingt fois, mais cent fois. Pour établir cette religion, il reproduit, durant quarante siècles, les prophètes et les miracles; il se choisit deux mille ans à l'avance un peuple dont l'existence politique et religieuse est un prodige perpétuel; il envoie enfin plus qu'un prophète, son propre Fils, qui accomplit la pensée divine par sa mort. Si tout cela est vrai, si Dieu a réellement parlé tant de fois, s'il a employé tant de moyens, s'il a remué tant de générations, s'il a suspendu le cours de tant de lois physiques et morales, s'il a fait intervenir son Fils lui-même pour exécuter ses augustes desseins, la révélation chrétienne doit avoir une valeur inexprimable; l'œuvre qui est sortie de ce long enfantement doit être plus importante, plus précieuse, plus nécessaire que ne saurait le comprendre la plus vaste intelligence; et celui qui se détourne du Christianisme, sans avoir daigné lui accorder un seul moment d'attention, méprise et insulte Dieu à un point qui inspire la plus profonde horreur.

Vous posez en fait ce qui est en question, dira-t-on peut-être. Sans doute, si le Christianisme est l'œuvre de Dieu, vos conclusions sont justes; mais c'est cela même que nous contestons.

Prenez garde qu'il s'agit uniquement ici de prouver que vous devez étudier le Christianisme, et votre objection me fournit un argument de plus. Vous prétendez que l'Evangile n'est pas l'œuvre de Dieu: qu'en savez-vous, si vous ne l'avez pas étudié? Pour nier un fait, il faut avoir des raisons aussi bien que pour l'admettre: où sont vos raisons contre une religion que vous ne connaissez pas? Je veux bien vous accorder en ce moment que la céleste origine du Christianisme n'est qu'une simple hypothèse, mais une hypothèse qui, si elle est vraie, emporte les plus graves conséquences: que résulte-t-il de là? Il en résulte qu'il vous importe infiniment de vérifier si cette hypothèse est vraie ou fausse. Contester ce qu'on n'a point examiné, rejeter ce qu'on ignore, dire: Je ne crois pas! et ne pouvoir dire pourquoi l'on ne croit pas, c'est, en une si haute matière, beaucoup plus que de la légèreté d'esprit.

Voici comment doit s'exprimer celui qui refuse d'étudier sérieusement le Christianisme: C'est peut-être l'œuvre de Dieu; ce n'est peut-être pas l'œuvre de Dieu: je n'en sais rien. Si le Christianisme est l'œuvre de Dieu, mon devoir est de l'examiner, je l'avoue, sous peine de manquer à la loi de mon être et aux plus saintes obligations de la créature envers son Créateur. Mais n'importe; je resterai dans mon incertitude, je m'exposerai à mépriser Dieu et à subir la plus sévère condamnation plutôt que de prendre la peine d'étudier le Christianisme.

Est-ce là le langage d'un homme raisonnable? Non, c'est le propos d'un fou. Eh bien! c'est nécessairement le vôtre aussi long-temps que vous repousserez le Christianisme sans l'avoir examiné.

Pour détruire cette argumentation, il faudrait avancer l'une de ces deux choses: ou qu'il n'y a pas de Dieu; mais je m'adresse dans ces réflexions à ceux qui croient en Dieu, et je n'ai rien à faire ici avec les athées; ou que Dieu n'a pas pu se révéler aux hommes dans une religion positive. Si l'on posait *à priori* qu'une révélation est impossible ou contradictoire à l'idée de Dieu, comme Hume l'a prétendu des miracles, il est clair qu'on se donnerait le droit de rejeter le Christianisme sans l'étudier; mais il faudrait prouver alors l'impossibilité de toute révélation quelconque. C'est ce qu'on n'a pas fait, ni même essayé de faire, du moins en France. Le plus habile des sophistes du dix-huitième siècle, Jean-Jacques Rousseau, admet la possibilité d'une révélation; Voltaire ne s'est jamais aventuré sur ce terrain. Il est probable que tous les Français qui croient en Dieu croient aussi qu'une révélation directe de Dieu est possible, puisque les Saint-Simoniens eux-mêmes, quoiqu'ils eussent fort peu de religion, se sont emparés de cette idée. Je n'ai donc pas besoin de combattre une erreur que presque personne ne soutient dans notre pays.

En résumé, il est possible que Dieu se soit révélé aux hommes; le Christianisme se présente comme une révélation de Dieu; il nous importe essentiellement de savoir s'il est ce qu'il se dit être, et pour le savoir, il faut en faire une étude sérieuse et approfondie. Agir autrement, c'est abdiquer sa raison.

Mais il suffira donc au premier venu de se déclarer envoyé de Dieu pour nous contraindre d'étudier sa doctrine, si nous ne voulons être taxés de folie!

Pas du tout: vous comparez dans cette objection des choses qui ne se ressemblent en aucune manière. Quoique vous n'ayez pas examiné le Christianisme, vous savez bien qu'il n'est pas né hier ou avant-hier dans le cerveau du premier venu. Vous n'ignorez point qu'il compte dix-huit siècles d'existence, et qu'il se rattache par les livres des Juifs au berceau du monde. L'histoire vous a enseigné qu'il a changé la face des sociétés modernes, et construit sur de nouvelles bases l'état, la famille, les mœurs et les lois. Vous pouvez avoir lu quelque part qu'il y a plus de deux cents millions d'hommes qui portent le nom de chrétiens. Il n'est pas que vous sachiez aussi que les plus hautes intelligences, les philosophes les plus profonds, ceux derrière lesquels marche le genre humain, ont professé de croire au Christianisme. On vous a peut-être dit, enfin, que la foi chrétienne se réveille de toutes parts, malgré sa prétendue caducité, et qu'elle voit de nouveaux peuples se ranger sous sa bannière.

De tout ceci je pourrais déduire une preuve en faveur de la divinité de l'Evangile; mais je ne vais pas si loin; j'en conclus seulement que la religion chrétienne ne doit pas être confondue avec les rêveries de quelque thaumaturge obscur, et qu'elle mérite au moins qu'on examine sérieusement si elle est ou n'est pas l'œuvre de Dieu. Libre ensuite à vous de la rejeter comme une imposture; mais au nom de votre intelligence, au nom des droits sacrés de l'éternelle sagesse et de l'éternelle justice, étudiez d'un esprit attentif

le dogme chrétien dans le seul livre qui l'enseigne avec une entière pureté, dans la Bible, et ne le condamnez pas sans savoir pourquoi vous le condamnez!

Notre siècle serait, d'ailleurs, singulièrement choisi pour se montrer dédaigneux. S'il existait en dehors du Christianisme un système de croyances fixe et arrêté, une philosophie capable de satisfaire les besoins de la raison et du cœur; s'il y avait autre part des principes solides, des règles de conduite élevées et puissantes, je concevrais, sans toutefois le justifier, ce peu d'empressement à étudier le dogme chrétien. Mais de l'aveu des plus sincères admirateurs de notre époque, rien de pareil ni d'approchant ne se rencontre aujourd'hui; tout est vague, incertain, flottant; la philosophie proclame qu'elle n'a pas encore pu mettre un seul principe hors de débat; la morale est rasée jusqu'au sol; les âmes étouffent parce que l'air leur manque; les consciences, livrées à elles-mêmes, s'entre-choquent et se brisent les unes contre les autres; le découragement et le désespoir, l'égoïsme et la corruption, les égouts et la Morgue se disputent les lambeaux de la génération actuelle. Est-ce le moment, je le répète, de marchander si fort sur l'obligation d'étudier le Christianisme?

On trouverait là peut-être ce que notre époque demande en vain à tout ce qui l'entoure: une religion, une morale, une force pour faire le bien, un point d'appui contre le mal, de sublimes et lointaines espérances. Voilà du pain pour les âmes affamées; voilà l'air vital dont elles manquent, et le lieu de repos où elles pourraient s'asseoir. Conçoit-on que des êtres raisonnables, qui tombent d'inanition, ne prennent pas même le soin d'aller voir si le Christianisme leur donnerait ou ne leur donnerait pas la nourriture dont ils ont tant besoin?

Un voyageur traversait le désert, et se mourait de soif. Quelqu'un vient lui dire: Mon ami, une source d'eau vive est à deux pas de ta route; j'ai bu de cette eau, et elle m'a rafraichi; détourne-toi donc un instant du chemin sur lequel tu ne peux attendre que la mort, et va te désaltérer à cette fontaine. — Non, répond le voyageur en se couchant sur le sable; d'autres m'ont dit qu'il n'y avait pas d'eau, et j'aime mieux mourir que de vérifier, ne fût-ce qu'en faisant deux pas de plus, lequel a raison, vous ou eux? Que pensez-vous de la réponse de ce voyageur?

Et remarquez bien qu'il ne perdrait, après tout, que le petit nombre d'années qu'il aurait pu vivre sur la terre; mais si le Christianisme est vrai, vous perdez incomparablement plus: entre sa perte et la vôtre, il y a toute la distance du fini à l'infini, du temps à l'éternité. Car le Christianisme enseigne d'abord que notre âme est immortelle, ensuite que ceux qui ont pu connaître Jésus-Christ et ne l'ont pas voulu, qui ont pu suivre le chemin du ciel et ne l'ont pas suivi, seront éternellement malheureux. Si donc cette religion est vraie, vous vous exposez, en n'y croyant point, à une condamnation éternelle. Or, comment saurez-vous qu'elle n'est pas vraie, avant de l'avoir étudiée? Et comment ne sentirez-vous pas que cette étude est la plus importante, la plus haute, la plus impérieuse de toutes vos obligations, puisqu'il s'agit pour vous de ce qui vaut mille fois plus que le monde entier, d'une éternité de bonheur ou de malheur?

Le temps vous manque-t-il pour accomplir ce devoir? Mais le temps d'examiner une question de vie ou de mort ne peut manquer à personne, parce qu'on doit se le réserver à tout prix. Quel est l'homme, d'ailleurs, parmi les classes moyennes et lettrées, qui n'a pas du temps à revendre, des heures à prodiguer aux stériles débats de la politique, aux frivoles divertissements des théâtres, aux entretiens insignifiants des salons? Est-il un seul de nos lecteurs qui oserait dire, la main sur la conscience: J'atteste devant Dieu que le temps m'a manqué pour me livrer à une étude sérieuse de la religion chrétienne? Celui-là aurait été mis hors la loi du monde moral, comme celui qui n'aurait pas le temps de nourrir son corps serait placé hors la loi du monde physique. Cette extrémité ne se suppose pas: elle inculperait Dieu.

Vous avez le temps d'examiner l'Evangile, je l'affirme avec la plus entière assurance, et vous devez l'examiner. Raison, conscience, intérêt du présent, sécurité de l'avenir, salut de l'éternité, tout vous presse, tout vous ordonne de ne pas vous contenter de quelques notions vagues et incertaines sur le Christianisme, de ne pas le rejeter sans le connaître, mais de vous enquérir par une étude suffisante si cette religion est l'œuvre de Dieu ou ne l'est point.

Singulière tâche que la mienne dans cet article! J'ai dû présenter comme un devoir la plus précieuse de nos libertés, et développer sous le point de vue d'une stricte obligation le plus beau de nos priviléges: le droit d'examen en matière de religion. Nos pères ont combattu pendant trois cents ans pour l'obtenir; le sang généreux versé dans cette noble cause a rougi des milliers d'échafauds et de champs de bataille; il a fallu d'effroyables révolutions, des bouleversements inouïs, des martyrs sans nombre pour gagner cette grande victoire; et maintenant que le droit d'examen est conquis, nul ne veut s'en servir. On rejette aujourd'hui le Christianisme sans l'examiner, comme autrefois on admettait les traditions romaines sur parole: c'est la tyrannie de l'incrédulité substituée à la tyrannie de Rome, et l'on n'a fait que changer d'esclavage. Pauvre humanité! Luther n'avait-il pas raison de la comparer à un homme ivre qu'on relève à grande peine d'un côté de sa monture, et qui retombe aussitôt de l'autre?

Mais je suppose qu'il se rencontrera quelques-uns de nos lecteurs qui se résoudront enfin à étudier sérieusement la religion chrétienne. Quelles dispositions morales doivent-ils apporter dans cette étude? C'est ce que j'expliquerai prochainement.

MOEURS CONTEMPORAINES.

BALS AU PROFIT DES PAUVRES.

S'il est un sentiment qui doive être sérieux, c'est la charité. Aimer, plaindre, secourir, partager les souffrances d'autrui en y sympathisant, voilà ce qui le nourrit et ce qui le développe. La charité est un sentiment pur, désintéressé, qui sert de lien entre des êtres qui, sans lui, seraient à jamais séparés sur la terre. Pourquoi en faire un jeu? Pourquoi le faire servir de prétexte à des fêtes mondaines? Voyez comme ces fêtes que l'on veut mettre sous son patronage deviennent choquantes par le contraste qu'il y a entre elles et lui. Voyez comme la charité, prêtant son nom à des danses, devient dérisoire et presque ridicule. Danser pour les pauvres! Peut-on imaginer un assemblage de mots plus incohérents, et le fait lui-même, que dit-il sur le compte de notre pauvre société, et surtout sur le compte de notre pauvre caractère français? Comment! danser pour ceux qui pleurent, pour ceux qui souffrent, pour ceux qui ont froid et faim! danser pour des orphelins! danser pour des vieillards! se persuader qu'on a fait une bonne action, une œuvre méritoire, en payant vingt francs un plaisir dont les apprêts auront coûté dix fois autant, et ensuite se croire dispensé peut-être de penser aux pauvres, de leur tendre une main secourable et de s'occuper de leurs innombrables misères, parce qu'on a dansé pour eux! N'est-ce pas une manière singulière de comprendre la charité? Ah! l'on oublie que le mot charité veut dire amour. Ceux qui dansent pour les pauvres ne sont pas charitables: ils sont légers, et ils le paraissent d'autant plus qu'ils prétendent faire une chose sérieuse.

En lisant dans quelques journaux les éloges donnés à l'inépuisable bienfaisance des personnes qui ont pris part au bal pour les pauvres du cinquième arrondissement, en voyant avec quel enthousiasme on peint l'empressement tout charitable de la nombreuse société qui a répondu à l'appel qui lui a été fait, on aurait pu croire qu'il s'agissait de quelque dévouement généreux, de quelque vrai sacrifice en faveur des malheureux. Hélas! tout ce beau déploiement de sensibilité s'est résumé en quelques contredanses. Vaut-il la peine de tant louer pour cela?

La vraie charité ne danse pas pour les pauvres, mais elle les visite dans leurs tristes demeures, elle les console, elle les supporte, elle les aime, elle entre dans le détail de leurs maux. Elle sait qu'il n'y a pas une douleur humaine qui ne mérite une profonde pitié, et que la souffrance a droit à une sorte de respect. La vraie charité a bien des trésors à sa disposition; la Parole de Dieu d'abord, qui lui sert à

panser toutes les plaies de l'âme; puis le secours assuré du Dieu des consolations et du Père des miséricordes, et l'or de tous ceux qui savent compâtir, et qui ne peuvent voir d'un œil sec les misères d'autrui. Avec ces auxiliaires, elle ne fera jamais un appel à la vanité, elle ne flattera jamais les goûts futils du monde, elle ne transformera pas sa sérieuse mission sur la terre en des allures de fêtes et de plaisirs; et pourtant elle recueillera et elle fera davantage.

COLONIES.

I. NOTE *sur le prospectus de la Société pour l'abolition de l'esclavage*; par A. FOIGNET. Br. in-8°. Paris, 1835.

II. LETTRE A M. LE MINISTRE DES FINANCES *sur son opinion sur la question des sucres*; par le Baron DE COOLS, délégué de la Martinique. Br. in-4°. Paris, 1835.

III. EMANCIPATION DES ESCLAVES AUX COLONIES FRANÇAISES. *Mémoire présenté au gouvernement* par M. le Marquis DE SAINTE-CROIX, auteur de la *Statistique de la Martinique*, et membre de plusieurs Sociétés savantes. Br. in-8°. Paris, 1835.

IV. DES COLONIES ANGLAISES DEPUIS L'ÉMANCIPATION DES ESCLAVES, *et de l'influence de cette émancipation sur les colonies françaises*; par M. F. DE MONTROL. — Seconde publication de la Société française pour l'abolition de l'esclavage. Br. in-8°. Paris, 1835.

La formation de la *Société française pour l'abolition de l'esclavage*, qui poursuit ses travaux avec beaucoup d'activité, a eu pour premier résultat de mettre à l'ordre du jour une question dont peu de personnes s'occupaient jusqu'ici parmi nous. Nous voyons chaque jour des hommes qui y étaient étrangers en faire l'objet de leurs études spéciales, parce qu'ils ont compris qu'elle est l'une de celles dont la solution est réservée à notre temps. Ceux qui depuis long-temps s'en occupent, soit par position, soit par humanité, ne peuvent pas non plus demeurer étrangers à ce mouvement, et nous voyons se multiplier les écrits où ce sujet est approfondi. Si nous en exceptons la brochure de M. de Cools, que nous ne mentionnons ici que parce qu'elle est relative à la question des sucres, que les adversaires de l'émancipation des noirs regardent comme indissolublement liée à celle de l'affranchissement, toutes les brochures dont nous avons transcrit les titres ont été provoquées par la formation de la *Société pour l'abolition de l'esclavage*.

M. Foignet, ancien délégué de la Guadeloupe, a consenti à donner, au sein de la *commission d'information* nommée par cette société, des renseignements sur l'état des colonies et sur la question de l'affranchissement des noirs. Sa démarche ayant été diversement interprétée, il vient de publier la note qu'il avait lue. L'abolition de l'esclavage se complique à ses yeux de la question de propriété. Il y voit une expropriation pour cause d'utilité publique, et il s'étonne que la société ne proclame pas hautement le principe d'une indemnité. M. Foignet ne sait s'il est réservé à notre époque d'abolir l'esclavage; selon lui, la génération actuelle des noirs n'est pas mûre pour la liberté; un affranchissement graduel est seul possible. De 1830 à 1834, 23,268 libertés ont été accordées gratuitement par les colons; mais si l'on retranche de ce chiffre les patentes de liberté données aux patronés, aux épaves et aux autres esclaves sans maîtres, peut-être ne restera-t-il pas 200 affranchissements réels. C'est la génération à venir qu'il faut préparer à des changements, à des améliorations. Il faut tenter des essais préparatoires, ou plutôt se reposer de ce soin sur les conseils coloniaux.

Les essais proposés par M. Foignet sont l'instruction religieuse et civile, les unions légitimes, l'encouragement du travail libre et des épargnes. Ces propositions sont presque dérisoires, si l'on considère qu'en réalité les colons s'opposent à l'instruction, et qu'ils ont souvent refusé de laisser instruire leurs esclaves, que le mariage n'est presque pas possible, puisque le mari et la femme peuvent être vendus à différents maîtres, et que M. Foignet propose lui-même pour les épargnes des entraves qui rendraient leur utilité à peu près nulle.

M. le marquis de Sainte-Croix, propriétaire à la Martinique, mais qui depuis long-temps est l'un des partisans les plus prononcés de l'abolition de l'esclavage, est plus hardi que M. Foignet dans ses propositions. Regardant l'émancipation comme un devoir et comme une nécessité, il dépeint la situation des esclaves, et il indique les précautions à prendre pour leur affranchissement; il se prononce en faveur d'une indemnité, mais il pense qu'il est possible de couvrir cette dépense par une surtaxe qui atteindrait les denrées coloniales de tous les pays à leur entrée aux douanes. Après avoir rappelé les dispositions principales du bill anglais, M. le marquis de Sainte-Croix examine les modifications qu'il faudrait y faire pour l'appliquer à nos colonies, et il les présente sous forme de projet de loi. On remarque dans ce travail des connaissances locales très étendues, et nous ne serions pas surpris de retrouver plus tard plusieurs des dispositions qui y sont indiquées dans la loi qui couronnera les efforts de la nouvelle société. « Croire que par des demi-mesures, par des *mezzo termine*, on parviendrait à arrêter la marche actuelle des choses sur la pente rapide où elles sont entraînées; qu'il serait possible de façonner l'opinion des esclaves de manière à ne les faire arriver que graduellement, à pas comptés, et sans aucun danger, à la loi de l'émancipation, me paraît impossible. » dit M. de Sainte-Croix. Il propose donc, avec une entière conviction et après de mûres réflexions, l'émancipation immédiate et complète.

L'écrit de M. de Montrol est publié par la *Société pour l'abolition de l'esclavage*. Son but est de montrer le résultat de la grande expérience tentée par les Anglais dans leurs propres colonies. On y trouve des faits nombreux, recueillis avec soin et présentés avec impartialité. M. de Montrol ne dissimule pas quelques mécomptes qu'on a éprouvés, quelques excès qui ont été commis; cependant la possibilité, les avantages, la nécessité, le devoir de l'émancipation ressortent de toutes ses pages. Cet écrit mérite d'être beaucoup lu. Les faits qu'il contient sont des arguments d'une grande force.

La discussion est engagée. Le défi d'une Société qui compte parmi ses membres des hommes d'une position élevée et d'une haute influence, a été pris au sérieux. Le résultat certain des travaux commencés n'est plus douteux pour personne. C'est beaucoup sans doute; mais il reste à hâter ce résultat, à en régler le mode, à le faire consacrer très-prochainement par la loi. Le débat qui doit avoir lieu dans peu de jours à la chambre des députés, éclairera sans doute sur la marche à suivre.

LA RELIGION NATURELLE; par M. ROZET, 1 vol. in-12. Paris, 1835. Chez Arthus-Bertrand. Prix : 2 fr.

M. Rozet se hâte de rassurer ses lecteurs : « Je n'ai pas la folle intention de me faire chef de secte, » dit-il. Il propose cependant diverses cérémonies pour le culte et diverses conditions pour le choix de ses ministres : « Le jour même où le soleil reparaît dans notre hémisphère, célébrez la fête du printemps : apportez dans le temple des fleurs et des feuilles nouvelles, et chantez des hymnes analogues à la circonstance. Que votre cœur s'exalte, et que votre bouche chante les louanges du Très-Haut, avec cet enthousiasme qu'inspire le renouvellement de la nature. Une marche solennelle autour de vos bois, au milieu de vos champs, est une cérémonie majestueuse et tout à fait digne de l'époque; rentrez dans vos habitations, réjouissez-vous avec vos amis, ou dans le sein de votre famille. »

Je ne sais si la fête du printemps sera du goût de tout le monde; mais peut-être les esprits rebelles s'accommoderont-ils mieux de la fête de l'été, qui se célèbrera, le jour du solstice, en décorant le sanctuaire de roses, d'épis et de ceps de vigne, ou de la fête de l'automne, ou de la fête de l'hiver, que nous n'avons pas le temps de décrire.

L'auteur cherche à prouver l'existence de Dieu par celle de l'homme et par la contemplation de la nature. Malgré sa répugnance pour ce qui ne se peut pas démontrer, il accorde trop sans preuves suffisantes pour les sens, pour qu'on n'aie pas le droit de l'accuser d'inconséquence. Nous voudrions qu'il eût porté à l'étude de son cœur les mêmes soins qu'à l'étude de la nature : il ne se serait, sans doute, pas arrêté alors devant des difficultés auxquelles il eût trouvé dans ses besoins moraux une solution non moins satisfaisante que celle que la nature lui fournit pour des difficultés tout aussi réelles et tout aussi grandes.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 9. 4 MARS 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De la démocratie en Amérique, par Alexis de Tocqueville, avocat à la cour royale de Paris, l'un des auteurs du livre intitulé : *Du système pénitentiaire aux Etats-Unis.* Orné d'une carte d'Amérique. 2 vol. in-8o. Paris, 1835. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain des Prés, no 9. Prix : 15 francs.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Si l'on nous demandait ce que nous avons admiré le plus dans le livre de M. de Tocqueville après la pensée religieuse qui l'anime, nous dirions peut-être que c'est l'esprit philosophique qui a présidé à sa rédaction. Nous nous trompons fort, ou M. de Tocqueville a beaucoup étudié Montesquieu, avant d'étudier l'Amérique. Il est peu d'ouvrages de notre temps où l'on remarque autant que dans le sien une recherche sérieuse de la vérité. L'auteur ne laisse passer aucun événement sans lui demander compte de l'enseignement qu'il contient. Vous êtes quelquefois effrayé de l'aridité des sujets qu'il aborde ; mais attendez un moment : dès qu'il aura frappé le caillou, vous en verrez jaillir l'étincelle. Ce n'est pas sans motif qu'il pénètre dans le dédale des faits particuliers : il a découvert les fils, imperceptibles pour plusieurs, qui les lient aux idées générales, et si vous vous décidez à le suivre, vous vous apercevrez bientôt qu'il fallait prendre la route qu'il a choisie pour arriver sur les hauteurs où il voulait vous conduire, et d'où la vue peut s'étendre au loin. M. de Tocqueville ne s'est pas proposé de faire le panégyrique de la démocratie ; il se borne à la considérer telle qu'elle se montre aux Etats-Unis, et il dit ce qu'il a vu. Aucun contraste ne lui échappe ; il est sensible aux défauts comme aux beautés, aux vices comme aux vertus. Sans engouement et sans mépris pour les formes, il apprécie avec impartialité le mécanisme des institutions, et il a un art merveilleux pour en découvrir les effets et la portée. Etroitement unis en lui, l'écrivain politique et le moraliste poursuivent leur tâche en commun, sans jamais se demander ni se faire des concessions. Il n'en est pas besoin en effet, quand on a reconnu que la science de gouverner les états doit avoir les mêmes bases que la science des mœurs.

M. de Tocqueville décrit à grands traits la configuration extérieure de l'Amérique du Nord. Puis, il nous montre comment les émigrants qui vinrent s'y fixer au commencement du dix-septième siècle, dégagèrent en quelque façon le principe de la démocratie de tous ceux contre lesquels il luttait dans le sein des vieilles sociétés de l'Europe, et le transplantèrent seul sur les rivages du Nouveau-Monde, où il a pu grandir en liberté, marchant avec les mœurs, se développant paisiblement dans les lois. L'Amérique est le seul pays où l'on ait pu assister aux développements naturels et tranquilles de la société. On n'y trouve pas une opinion, pas une habitude, pas une loi, pas un événement, que le point de départ n'explique ; ce qui fait dire à M. de Tocqueville que si l'homme est en quelque sorte tout entier dans les langes de son berceau, il se passe quelque chose d'analogue chez les nations. Ailleurs il revient encore sur cette idée : « Leurs » pères, dit-il, en parlant des Américains, ont jadis importé » sur le sol qu'ils habitent l'égalité des conditions et celle des » intelligences, d'où la république démocratique devait sortir » un jour comme de sa source naturelle. Ce n'est pas » tout; avec un état social républicain, ils ont légué à leurs » descendants les habitudes, les idées et les mœurs les plus » propres à faire fleurir la république. Quand je pense à ce

» qu'a produit ce fait originel, il me semble voir toute la » destinée de l'Amérique renfermée dans le premier puritain » qui aborda sur ses rivages, comme toute la race humaine » dans le premier homme. » Si les puritains cherchèrent une terre si barbare et si abandonnée qu'il fût encore permis d'y vivre à sa manière et d'y prier Dieu en liberté, aujourd'hui la civilisation pénètre de même dans l'intérieur de l'Amérique, telle qu'on la vit au dix-septième siècle prendre terre sur ses côtes, c'est-à-dire religieuse, démocratique et aventureuse: « Le pionnier, dit M. de Tocqueville, s'enfonce dans les déserts du Nouveau-Monde, avec la Bible, » une hache et des journaux. Tout est primitif et sauvage » autour de lui, mais lui est, pour ainsi dire, le résultat de » dix-huit siècles de travaux et d'expérience. » Ce n'est pas seulement le zèle chrétien qui donne ce caractère religieux aux émigrations, et qui fait que les habitants de la Nouvelle-Angleterre, qui abandonnent le pays de leur naissance pour s'établir sur les bords du Missouri ou dans les prairies des Illinois, y jettent à la fois les fondements du Christianisme et ceux de la liberté: les Américains sont convaincus que si les républiques de l'Ouest tombaient dans l'anarchie ou subissaient le joug du despotisme, les institutions républicaines qui fleurissent sur les bords de l'Océan Atlantique seraient en grand péril; ils sentent qu'il ont intérêt à ce que les nouveaux Etats soient religieux, afin que ceux-ci leur permettent de rester libres.

M. de Tocqueville signale les soins des premiers législateurs américains pour maintenir l'ordre moral et les bonnes mœurs dans la société qui venait de se former. Pénétrant dans le domaine de la conscience, oubliant les principes de la liberté religieuse, espérant pouvoir conserver par des lois l'esprit chrétien qui animait les émigrants, et que les lois sont aussi impuissantes à transmettre qu'elles se sont montrées inhabiles à en empêcher en eux le progrès, ils empruntèrent leur code aux livres de Moïse, sans se souvenir que par l'ordre de Dieu Moïse n'a expressément destiné ses lois qu'aux seuls Israélites, et qu'il ne peut y avoir aucune analogie entre la législation d'un peuple dans le gouvernement duquel l'Eternel intervient sans cesse immédiatement, et celle de nations qui se gouvernent elles-mêmes. Mais, à côté de ces erreurs on trouve la reconnaissance des grands principes sur lesquels reposent les constitutions modernes. Les lois politiques de la Nouvelle-Angleterre, tracées il y a deux cents ans, semblent encore devancer de très-loin l'esprit de liberté de notre âge: l'intervention du peuple dans les affaires publiques, le vote libre de l'impôt, la responsabilité des agents du pouvoir, la liberté individuelle et le jugement par jury, y sont établis sans discussion et en fait.

Le principe de la souveraineté du peuple domine aux Etats-Unis. Sorti de la commune, à l'époque de la révolution, il s'est emparé du gouvernement, et il est devenu la loi des lois. M. de Tocqueville montre avec une grande clarté comment il s'est dégagé de toutes les fictions dont on a pris soin de l'environner ailleurs, et quels développements il a reçus: » Le peuple est en Amérique la cause et la fin de toutes » choses; tout en sort et tout s'y absorbe. Il est un maître » auquel il a fallu complaire jusqu'aux dernières limites » du possible. »

La forme du gouvernement fédéral aux Etats-Unis a paru la dernière. Les grands principes politiques qui régissent aujourd'hui la société américaine ont pris naissance et se sont développés dans l'Etat; c'est donc l'*Etat* qu'il faut connaître pour avoir la clef de tout le reste. La vie politique ou administrative s'y trouve concentrée dans trois foyers d'action: au premier degré se trouve la *commune*, plus haut le *comté*, enfin l'*Etat*.

Dans la *commune*, où l'action législative et gouvernementale est plus rapprochée des gouvernés, la loi de la représentation n'est point admise. Il n'y a point de conseil municipal; le corps des électeurs, après avoir nommé ses magistrats, les dirige lui-même dans tout ce qui n'est pas l'exécution pure et simple des lois de l'Etat. Les communes ne sont en général soumises à l'Etat que quand il s'agit d'un intérêt *social*, c'est-à-dire qu'elles partagent avec d'autres. Pour tout ce qui n'a rapport qu'à elles seules, elles sont des corps indépendants; le gouvernement de l'Etat ne peut pas intervenir dans la direction des intérêts purement communaux. La taxe est votée par la législature; mais c'est la commune qui la répartit et la perçoit. Il existe en Amérique un esprit communal très-actif. On a eu l'art d'éparpiller la puissance dans la commune, afin d'intéresser plus de monde à la chose publique. Les fonctions y sont diverses, les magistrats nombreux, et tous, dans le cercle de leurs attributions, représentent la corporation puissante au nom de laquelle ils agissent. La vie communale se fait sentir à chaque instant. Elle se manifeste chaque jour par l'accomplissement d'un devoir ou par l'exercice d'un droit.

Le *comté* américain a beaucoup d'analogie avec l'arrondissement de France. Il n'est créé que dans un intérêt administratif. Il y a des besoins qui sont ressentis d'une manière à peu près égale par toutes les communes du comté; il était donc naturel qu'une autorité centrale fut chargée d'y pourvoir. Ainsi il y a, dans chaque comté, une cour de justice, un shérif pour exécuter les arrêts des tribunaux, et une prison qui doit contenir les criminels. Mais ne vous attendez pas à trouver dans le comté la moindre trace d'une hiérarchie administrative. Ce qui frappe le plus l'Européen qui parcourt les Etats-Unis, c'est l'absence de ce qu'on appelle chez nous le gouvernement ou l'administration. Ce n'est pas qu'on ait eu l'idée d'attaquer le pouvoir de la société dans son principe; on s'est borné à le diviser dans son exercice. On a voulu arriver de cette manière à ce que l'autorité fut grande et le fonctionnaire petit, afin que la société continuât à être bien réglée et restât libre. Il n'est pas au monde de pays où la loi parle un langage aussi absolu qu'en Amérique, et il n'en existe pas non plus où le droit de l'appliquer soit divisé entre tant de mains. Le pouvoir administratif n'offre, dans sa constitution, rien de central ni de hiérarchique; c'est ce qui fait qu'on ne l'aperçoit point.

Le pouvoir législatif de l'*Etat* est confié au *sénat* et à la *chambre des représentants*. Le sénat concourt au choix des fonctionnaires et pénètre ainsi dans la sphère du pouvoir exécutif. Il participe au pouvoir judiciaire en prononçant sur certains délits politiques, et quelquefois en statuant sur certaines causes civiles. Ses membres sont toujours peu nombreux. Les membres des deux chambres sont soumis presque partout aux mêmes conditions d'éligibilité. Les uns et les autres sont élus de la même manière et par les mêmes citoyens; mais les sénateurs siégent ordinairement deux ou trois ans, tandis que les représentants restent rarement en fonctions plus d'une année. Diviser la force législative, ralentir ainsi le mouvement des assemblées politiques et créer un tribunal d'appel pour la révision des lois, tels sont les avantages qui résultent de la constitution de deux chambres dans les divers Etats. Le *gouverneur* est le représentant du pouvoir exécutif. Elu seulement pour un ou deux ans, et maintenu ainsi dans une étroite dépendance de la majorité qui l'a créé, il est armé d'un véto suspensif et il est le commandant de la milice; mais il n'entre point dans l'administration des communes et des comtés.

On a vu par tout ce qui précède que la *décentralisation administrative* est le système qui domine dans l'Amérique du Nord. M. de Tocqueville en admire les effets politiques. Aux Etats-Unis, la patrie se fait sentir partout. Elle est un objet de sollicitude depuis le village jusqu'à l'Union entière.

L'auteur examine la constitution fédérale avec le même

soin que les constitutions des Etats. Les pouvoirs du gouvernement fédéral sont nettement définis ; ils sont en petit nombre. Ceux qui restent à la disposition des Etats particuliers sont au contraire indéfinis et en grand nombre. Les premiers s'exercent principalement dans les objets extérieurs, tels que la paix, la guerre, les négociations, le commerce. Les pouvoirs que les Etats particuliers se réservent s'étendent à tous les objets qui suivent le cours ordinaire des affaires, intéressent la vie, la liberté et la prospérité de l'Etat.

Le corps législatif fédéral se compose d'un sénat et d'une chambre des représentants. La chambre des représentants est nommée par le peuple, le sénat par les législateurs de chaque état : ainsi l'un est le produit de l'élection directe, l'autre de l'élection à deux degrés; le mandat des représentants ne dure que deux ans, celui des sénateurs six. La chambre des représentants n'a que des fonctions législatives. Le sénat concourt à la formation des lois ; il juge les délits politiques qui lui sont déférés par la chambre des représentants. Il est de plus le grand conseil exécutif de la nation. Les traités conclus par le président doivent être validés par le sénat. Ses choix, pour être définitifs, ont besoin de recevoir l'approbation du même corps. Lors de la formation de l'Union américaine, les uns voulaient en faire une ligue d'états indépendants; les autres voulaient réunir tous les habitants des anciennes colonies dans un seul et même peuple. Le principe de l'indépendance des états triompha dans la formation du sénat, le dogme de la souveraineté nationale dans la composition de la chambre des représentants. Chaque état dut envoyer deux sénateurs au congrès, et un certain nombre de représentants en proportion de sa population. Il résulte de cet arrangement que de nos jours l'état de New-York a au congrès quarante représentants et seulement deux sénateurs ; l'état de Delaware deux sénateurs et seulement un représentant. L'état de Delaware est donc, dans le sénat, l'égal de l'état de New-York, tandis que celui-ci a, dans la chambre des représentants, quarante fois plus d'influence que le premier.

Le *président*, qui exerce le pouvoir exécutif, est un magistrat élu pour quatre ans, surveillé par le sénat dans ses rapports avec les puissances étrangères, ainsi que dans la distribution des emplois; en sorte qu'il ne peut ni être corrompu, ni corrompre. Il faut lire le chapitre où M. de Tocqueville fait voir en quoi la position du président aux Etats-Unis diffère de celle d'un roi constitutionnel en France. Il y montre combien est faible la part de puissance qui lui est accordée, et il explique par là le peu d'inconvénients qui résultent du système électif appliqué au chef du gouvernement.

Nous n'avons guère fait que transcrire M. de Tocqueville dans cette rapide analyse; mais forcés d'exposer l'organisation politique des Etats-Unis, nous n'avons pas pu insister sur ce qui appartient en propre à cet écrivain; et cependant c'est là ce qui fait surtout sa richesse. Jamais peut-être la question de l'omnipotence de la majorité n'avait été traitée avec autant de lucidité; jamais on n'avait fait ressortir avec autant d'impartialité et de bonheur les avantages et les dangers du gouvernement démocratique. Il faut être rempli d'un amour bien sincère de la vérité pour passer ainsi entre deux écueils sans se briser contre l'un ou l'autre. C'est, comme nous l'avons déjà dit, que M. de Tocqueville connaît pour les états une cause de prospérité bien supérieure aux formes gouvernementales, et qu'il est impossible de se passionner pour ce qui n'est qu'accessoire, quand on a découvert une influence prépondérante. Sans doute M. de Tocqueville attribue une juste part dans le bonheur des Etats-Unis et dans le maintien de la république démocratique dans ce pays, à la situation particulière où la Providence a placé les Américains, et aux lois qui les régissent; mais il en reconnaît une beaucoup plus grande aux habitudes et aux mœurs, et il ne doute pas un instant que la sévérité des mœurs n'ait sa source première dans les croyances :

« Jusqu'à présent, dit-il, il ne s'est rencontré personne aux Etats-Unis qui ait osé avancer cette maxime : que tout est permis dans l'intérêt de la société. Maxime impie qui semble avoir été inventée dans un siècle de liberté pour légitimer tous les tyrans à venir. Ainsi donc, en même temps que la loi permet au peuple américain de tout faire, la religion l'empêche de tout concevoir et lui défend de tout oser. La religion qui, chez les Américains, ne se mêle jamais directement du gouvernement de la société, doit donc être considérée comme la première de leurs institutions politiques ; car si elle ne leur donne pas le goût de la liberté, elle leur en facilite singulièrement l'usage.

» Lorsqu'un homme politique attaque une secte, ce n'est pas une raison pour que les partisans mêmes de cette secte ne le soutiennent pas; mais s'il attaque toutes les sectes ensemble, chacun le fuit, et il reste seul.

»... Telles sont les opinions des Américains; mais leur erreur est manifeste : car chaque jour on me prouve fort doctement que tout est bien en Amérique, excepté précisément cet esprit religieux que j'admire ; et j'apprends qu'il ne manque à la liberté et au bonheur de l'espèce humaine, de l'autre côté de l'Océan, que de croire, avec Spinosa, à l'éternité du monde, et de soutenir, avec Cabanis, que le cerveau secrète la pensée. A cela je n'ai rien à répondre, en vérité, sinon que ceux qui tiennent ce langage n'ont pas été en Amérique, et n'ont pas plus vu de peuples religieux que de peuples libres. Je les attends donc au retour.

» Il y a des gens en France qui considèrent les institutions républicaines comme l'instrument passager de leur grandeur. Ils mesurent des yeux l'espace immense qui sépare leurs vices et leurs misères de la puissance et des richesses, et ils voudraient entasser des ruines dans cet abîme pour essayer de le combler. Ceux-là sont à la liberté ce que les compagnies franches du moyen-âge étaient aux rois ; ils font la guerre pour leur propre compte, alors même qu'ils portent ses couleurs : la république vivra toujours assez long-temps pour les tirer de leur bassesse présente. Ce n'est pas à eux que je parle; mais il en est d'autres qui voient dans la république un état permanent et tranquille, un but nécessaire vers lequel les idées et les mœurs entraînent, chaque jour, les sociétés modernes, et qui voudraient sincèrement préparer les hommes à être libres. Quand ceux-là attaquent les croyances religieuses, ils suivent leurs passions et non leurs intérêts. C'est le despotisme qui peut se passer de la foi, mais non la liberté. La religion est beaucoup plus nécessaire dans la république qu'ils préconisent que dans la monarchie qu'ils attaquent, et dans les républiques démocratiques que dans toutes les autres. Comment la société pourrait-elle manquer de périr si, tandis que le lien politique se relâche, le lien moral ne se resserrait pas? Et que faire d'un peuple maître de lui-même, s'il n'est pas soumis à Dieu? »

Si la religion est nécessaire aux peuples libres, il vaut certes la peine d'examiner à quelles causes on peut attribuer sa puissance en Amérique. Entre toutes celles que M. de Tocqueville indique, il en est une à laquelle il attache surtout une grande importance, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat:

« J'avais vu parmi nous l'esprit de religion et l'esprit de liberté marcher presque toujours en sens contraire. Ici je les retrouvais intimement unis l'un à l'autre : ils régnaient ensemble sur le même sol. Chaque jour je sentais croître mon désir de connaître la cause de ce phénomène. Pour l'apprendre, j'interrogeai les fidèles de toutes les communions ; je recherchai surtout la société des prêtres, qui conservent le dépôt des différentes croyances et qui ont un intérêt personnel à leur durée. Tous attribuaient principalement à la complete séparation de l'Eglise et de l'Etat l'empire paisible que la religion exerce en leur pays. Je ne crains pas d'affirmer que, pendant mon séjour

en Amérique, je n'ai pas rencontré un seul homme, prêtre ou laïque, qui ne soit tombé d'accord sur ce point.

» En s'alliant à un pouvoir politique, la religion augmente sa puissance sur quelques-uns et perd l'espérance de régner sur tous. Elle ne saurait partager la force matérielle des gouvernants, sans se charger d'une partie des haines qu'ils font naître. Les pouvoirs de la société sont plus ou moins fugitifs, ainsi que nos années sur la terre; ils se succèdent avec rapidité comme les divers soins de la vie; et l'on n'a jamais vu de gouvernement qui se soit appuyé sur une disposition invariable du cœur humain, ni qui ait pu se fonder sur un intérêt immortel. Quand la religion veut s'appuyer sur les intérêts de ce monde, elle devient presque aussi fragile que toutes les puissances de la terre. Seule, elle peut espérer l'immortalité; liée à des pouvoirs éphémères, elle suit leur fortune et tombe souvent avec les passions d'un jour qui les soutiennent. En s'unissant aux différentes puissances politiques, la religion ne saurait donc contracter qu'une alliance onéreuse. Elle n'a pas besoin de leur secours pour vivre, et en les servant elle peut mourir.

» Les incrédules d'Europe poursuivent les chrétiens comme des ennemis politiques, plutôt que comme des adversaires religieux; ils haïssent la foi comme l'opinion d'un parti, bien plus que comme une croyance erronée; et c'est moins le représentant de Dieu qu'ils repoussent dans le prêtre que l'ami du pouvoir. En Europe, le Christianisme a permis qu'on l'unît intimement aux puissances de la terre. Aujourd'hui ces puissances tombent, et il est comme enseveli dans leurs débris. C'est un vivant qu'on a voulu attacher à des morts: coupez les liens qui le retiennent, et il se relève. »

Ces convictions sont les nôtres. Nous ne connaissons de salut pour l'Etat que dans la religion, et nous pensons que la religion elle-même ne pourra s'enraciner et grandir parmi nous que quand on l'aura débarrassée des entraves dont l'entoure son alliance avec l'Etat. Depuis quatre ans nous avons soutenu cette doctrine avec persévérance, et nous espérons avoir contribué à lui gagner des amis. Quelques-uns cependant, tout en désirant la séparation de l'Etat et de l'Eglise, semblent croire que le moment n'est pas encore venu; ils voudraient en quelque sorte donner à la religion le temps de prendre des forces, et ils ne voient pas qu'elle ne pourra être forte que quand on lui aura rendu son indépendance. Espérons que les réflexions de M. de Tocqueville donneront plus de confiance aux timides, et qu'ils se joindront franchement à nos vœux et à nos efforts. Dans des desseins conformes à sa sagesse, l'Eternel avait posé contre un chêne robuste le marbre qu'il avait taillé de sa main, en attendant qu'il l'affermît sur la terre. Beaucoup de siècles ont passé, l'arbre a vieilli, et son tronc vermoulu devient un danger pour le marbre, pour lequel il n'a jamais été un appui nécessaire. Que faut-il donc faire? L'asseoir sur sa base, qui le soutiendra mieux que les chênes des forêts.

Nous aurions voulu suivre M. de Tocqueville dans beaucoup d'autres considérations; nous aurions voulu aussi détacher de ce livre quelques-unes de ces pensées qui n'ont pas besoin du cortège qui les entoure pour paraître grandes et belles; mais déjà nous avons dépassé les limites ordinaires de nos analyses, et il nous faut renvoyer à l'ouvrage même ceux qui désireront mieux connaître l'Amérique et l'auteur. Nous ne savons pas à quelles études M. de Tocqueville se consacre maintenant; mais nous sommes assurés que cet écrivain a déjà pris rang parmi le petit nombre de ceux dont les travaux doivent tourner au véritable bien du pays. Il ne méprise pas le peuple, il ne le flatte pas non plus: la part qu'il a choisie, c'est de l'instruire

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le discours du roi d'Angleterre ne contient pas des promesses de réforme aussi positives qu'on l'avait annoncé. Le vote sur l'élection de l'orateur ayant appris au ministère qu'il ne pouvait compter sur la majorité dans la chambre des communes, il n'a pas voulu s'engager, de peur de gêner sa marche. Le roi nomme la dissolution de l'ancien parlement un appel au bon sens de son peuple; il promet un budget moins élevé; parmi les questions dont il regarde la solution comme désirable, il indique celle des dîmes en Irlande. La commutation des dîmes en Angleterre et dans le pays de Galles, l'amélioration de la jurisprudence civile et de l'administration de la justice dans les causes ecclésiastiques, l'observation plus efficace de la discipline ecclésiastique et le mariage des dissidents occuperont aussi le parlement. La commission d'enquête sur les corporations et celle sur la situation des divers diocèses n'ayant pas encore fait leurs rapports, le roi en profite pour ne faire que vaguement allusion à ces objets importants.

On sait que l'adresse en réponse au discours de la couronne n'en est ordinairement que la paraphrase. Mais cette fois l'opposition en a pris occasion de poursuivre sa lutte contre le ministère. Un amendement rédigé dans ce but a été proposé dans la chambre des lords par lord Melbourne, et dans celle des communes par lord Morpeth. Son objet est d'assurer le roi que « ses » fidèles communes, attendant avec confiance les avantages » subséquents qui doivent résulter des mesures sages et néces- » saires prises pour améliorer la représentation du peuple, » comptent que les conseils de sa majesté seront dirigés dans » l'esprit d'une réforme bien franche et effective, et que la po- » litique libérale et intelligente qui a rendu au peuple le droit » de choisir ses représentants et qui a pourvu à l'émancipation » des individus soumis à l'esclavage dans les colonies et posses- » sions de sa majesté, soumettra sans délai, avec les mêmes vues » d'avenir, les corporations municipales au vigilant contrôle du » peuple, redressera tous les griefs si bien fondés des protestants » dissidents, et corrigera dans l'Eglise ces abus qui ruinent son » influence en Angleterre, troublent la paix de la société en » Irlande, et rabaissent le caractère de l'institution dans le » deux pays. » L'amendement représente ensuite au roi, en l déplorant, « que le progrès de ces réformes et d'autres encor » a été interrompu et mis en péril par une dissolution san » nécessité d'un parlement vivement appliqué à poursuivre vi » goureusement les mesures vers lesquelles les vœux impatient » du pays étaient justement dirigés. »

Ainsi qu'on devait s'y attendre, cet amendement a été rejeté par la chambre des lords. Il a été adopté par celle des communes à la majorité de 309 voix contre 302. Lord Stanley a parlé contre l'amendement, tout en insistant sur la nécessité des réformes qui y sont réclamées.

Le roi a répondu à la chambre des communes qu'il apprend avec regret qu'elle n'est pas d'accord avec lui relativement à l'appel qu'il a fait à la raison de son peuple, et qu'il espère qu'aucune mesure utile ne sera compromise ni interrompue dans son progrès par l'occasion qu'il a fournie à ses sujets d'exprimer leurs opinions par le libre choix de leurs représentants au parlement.

Une tentative d'assassinat a été faite, le 30 janvier, sur le président des Etats-Unis, par un anglais, qu'on croit atteint de folie. Au moment où le président assistait à des funérailles, cet homme lui a tiré un coup de pistolet, qui ne l'a pas atteint, le coup ayant manqué.

Les journaux américains publient le texte des résolutions que le comité des affaires étrangères a présentées à la chambre des représentants sur les relations avec la France. « L'idée de » se soumettre au refus de la France d'exécuter le traité ne » saurait être admise par aucune branche du gouvernement, » y est-il dit; mais nous ne devons pas abandonner l'espoir que » les obligations de la bonne foi et le sentiment de la justice de » nos réclamations ne seront pas mis de côté et méconnus par » le gouvernement français dans aucune de ses branches. Il n'est » donc pas expédient en ce moment et d'après les circonstan- » ces existantes, d'adopter aucune mesure législative au sujet » de nos affaires avec la France. »

Le prince Auguste de Leuchtenberg, après avoir prêté serment le 14 janvier comme pair du royaume, a prononcé un discours, où il promet de se souvenir des leçons de don Pédro et d'en faire la règle de sa conduite. Il a recommandé l'union, le respect pour les institutions et l'obéissance aux lois.

Un décret de la reine-régente d'Espagne, du 17 février, nomme le général Valdès aux fonctions de ministre de la guerre, remplace M. Moscoso provisoirement par M. Mendrano et M. Gareli par M. Dehesa.

M. Laurence, commissaire du roi pour l'organisation judi-

ciaire de l'Afrique, ayant terminé dans la colonie ses travaux législatifs, a quitté Alger.

Le brick français le *Rusé* et douze navires de commerce étrangers ont fait naufrage, le 24 février, sur la rade de Bouc. Dix-huit vaisseaux ont péri près d'Alger.

Le gérant du *National*, poursuivi comme accusé du délit d'offense à la personne du roi, à l'occasion d'un article inséré dans ce journal, a été acquitté.

Deux des prévenus impliqués dans l'affaire de l'insurrection à Sainte-Pélagie ont été renvoyés de la plainte. Trois ont été condamnés à un mois de prison, un à deux mois de prison, et deux à 100 fr. d'amende.

M. Rœderer vient de publier une seconde édition de sa brochure, en la signant cette fois. Il y a ajouté une préface, où il soutient par de nouveaux arguments les doctrines politiques professées dans cet écrit.

La chambre des députés a adopté, à la majorité de 193 voix contre 78, le projet de loi sur les faillites, qui paraît destiné à être complétement refait par la chambre des pairs.

Depuis lors la chambre n'a tenu qu'une seule séance, pour voter sur quelques pétitions. L'une d'elles sollicite une loi pour la répression des duels. La chambre l'a renvoyée au ministre de la justice, après avoir entendu M. de Lamartine : « Vous » savez ces sociétés de tempérance, qui sont parvenues à con- » vertir des populations adonnées à l'ivresse, a-t-il dit : eh bien ! » n'est-ce pas là un exemple à consulter? Quant à moi, je pense » que l'association, cette force irrésistible des temps moder- » nes, peut être heureusement appliquée à modifier, à détruire » le préjugé que nous déplorons. Je fais des vœux pour que » des mœurs nouvelles s'introduisent parmi nous, et il me » semble que des sociétés de justice et d'humanité obtiendraient » des résultats efficaces, et parviendraient à diminuer l'effusion » du sang humain. »

La chambre des pairs a aussi renvoyé au gouvernement une pétition d'un haut intérêt, que nous avons publiée. Signée par plusieurs habitants de Paris, elle tendait à obtenir de la chambre une manifestation de principes favorable à l'émancipation des noirs. Ce but a été complétement atteint. Malgré les protestations de M. le comte de Montlosier, qui a demandé pour cette question silence pour toujours, inaction pour toujours, la chambre a pensé, avec M. le duc de Broglie, que la transition de l'esclavage à la liberté est possible. On a remarqué comme un fait important l'engagement que ce pair a pris de présenter une proposition sur ce sujet, si le gouvernement n'agissait pas. Un autre pair, M. le comte Ver-Huell, membre de la *Société pour l'abolition de l'esclavage*, dont M. le duc de Broglie est président, a ému la chambre par le récit animé qu'il a fait des maux de l'esclavage : depuis quarante-deux ans, il a visité les quatre parties du monde; partout il a vu l'esclavage, partout il l'a vu horrible. « Vous ne voudrez pas, » s'est-il écrié, » passer à l'ordre du jour pour une question si belle, si haute, » si chrétienne ! » Cette éloquence du cœur a produit son effet. Une très-forte majorité a ordonné le renvoi de la pétition.

Le ministère n'est pas encore reconstitué. M. le maréchal Soult est arrivé hier au soir à Paris. M. le général Sébastiani qui y a été appelé à l'insu des membres du conseil, à ce qu'affirme le *Journal des Débats*, est ici depuis deux jours.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Troisièmes Mélanges, par M. l'abbé F. de La Mennais. Paris, 1835; chez Paul Daubrée et Calleux, rue du Bouloy, n° 23. Prix : 7 fr. 50 c.

Une seule chose mérite d'occuper l'attention du critique dans ce livre : la préface. Le reste du volume est composé d'articles insérés dans *l'Avenir*, et déjà réimprimés dans les *Mélanges catholiques*. Observons toutefois, en passant, que cette nouvelle publication est en elle-même un acte d'hostilité contre le Saint-Siége; car le Pape a formellement condamné les principes et les doctrines de *l'Avenir*, et voici *l'Avenir* qui reparait, sans tenir compte de l'encyclique ni des censures du Vatican. Que reste-t-il donc de l'autorité des successeurs de Grégoire VII, puisqu'un prêtre, qui ne veut être ni schismatique, ni fondateur de secte, la regarde et la traite comme non avenue, dans les questions mêmes qui touchent aux fondements du catholicisme?

La préface de M. de La Mennais est remarquable autant par les choses qu'elle ne contient pas que par celles qu'elle contient. L'auteur semble ne se souvenir en aucune manière qu'il a publié un livre intitulé : *Paroles d'un Croyant*, et que ce livre a soulevé un vaste orage dans le monde catholique. Il dédaigne de se justifier des reproches qui lui ont été adressés de toutes parts; il ne répond à personne, pas même à sa sainteté Grégoire XVI. Est-ce humilité? est-ce orgueil? Je n'en sais rien; mais on pourrait croire qu'il y a dans ce profond silence un calcul qui n'est pas sans adresse. M. de La Mennais oublie son livre, parce qu'il est bien persuadé que personne ne l'a oublié. Quant à ses antagonistes, les connait-il? et s'il les connaît, que lui importe? Bossuet se donnait pourtant la peine de répondre, surtout au Pape; mais depuis lors, le dix-huitième siècle a passé, Pie VI est mort entre les mains d'un gendarme, et Pie VII a été captif à Fontainebleau.

Rien ne ressemble moins aux *Paroles d'un Croyant* que la préface de ces *Troisièmes Mélanges*. Autant l'un de ces ouvrages est poétique, autant l'autre est didactique. Le premier se comparerait volontiers à un dithyrambe; le second, à une thèse de théologie. Dans les *Paroles d'un Croyant*, M. de La Mennais prodigue les images, les comparaisons, les hyperboles, les prosopopées; dans la préface, il disserte froidement, posément, sans se permettre le moindre écart dans le domaine de l'imagination. Ce ne sont plus ici des strophes lyriques jetées pêle-mêle sur un canevas dont la trame se cache aux yeux les plus pénétrants; c'est un tissu dont la logique a serré toutes les mailles, de telle sorte qu'il n'est plus resté de place pour la plus légère broderie. On avait reproché à M. de La Mennais, et non sans motif, de n'avoir prouvé que son talent d'écrivain dans les *Paroles d'un Croyant*, et de s'être étourdiment aventuré sur toutes les questions, sans en résoudre aucune. Il a sans doute voulu montrer pour cette fois qu'il sait être dialecticien rigide quand il lui plaît, et qu'il manie la pensée aussi bien que les mots : c'est là une façon de répondre qui en vaut bien une autre.

M. de La Mennais s'est proposé de faire au public sa confession : non la confession de ses actes, mais celle de ses idées. Il ne raconte pas toute sa vie intérieure et extérieure, comme saint Augustin, mais seulement sa vie intellectuelle. « Dans le calme de la solitude, dit-il, libre autant qu'on peut l'être de tout engagement de parti, de toute passion, de toute prévention, nous voulons nous juger nous-même, et, sans aucun retour sur ce qui nous est personnel, avec la même impartialité que s'il s'agissait de quelqu'un qui nous fût étranger de toute manière, examiner ce qu'il y a eu de raisonnable et d'irréfléchi dans nos efforts, de vrai et de faux dans nos pensées. »

Essayons d'analyser en peu de mots ce travail de M. de La Mennais. Il se divise en deux parties, l'une religieuse, l'autre politique.

La première question qui se présente est celle de la *certitude*. On sait que l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* a placé la certitude, ou le moyen de reconnaître certainement le vrai, dans l'accord unanime de l'humanité. D'après ce système, les idées qui ont été admises dans tous les temps et chez tous les peuples ont seules un caractère de vérité absolue, et forment la raison commune ou générale de l'espèce, qui doit être supérieure aux raisons particulières. Cette théorie a été vivement débattue dans le sein du catholicisme, bien que M. de La Mennais ait proclamé, dans ses premiers écrits, que le Pape est l'interprète infaillible, l'organe suprême de la raison du genre humain. On a dit, d'un côté, que c'était un protestantisme plus vaste et plus vague que celui des protestants, et de l'autre côté, que c'était un servilisme plus servile que celui des ultramontains. Cependant l'auteur persiste à te-

nir son système pour le seul réellement solide et le seul admissible; il ne voit encore qu'une seule règle sûre pour arriver à la certitude, la croyance constante et universelle de l'humanité; mais il semble avoir modifié ses vues en ceci, qu'il ne parle plus guères du Pape comme de l'interprète nécessaire de la raison commune, d'où il résulte que son système est maintenant une théorie philosophique plutôt qu'une théorie catholique.

L'auteur examine les deux autres solutions proposées sur les moyens de connaitre certainement le vrai, et il les repousse toutes deux : l'une, comme établissant la maxime fondamentale du protestantisme, puisqu'elle place le principe de certitude dans la raison individuelle de chacun; l'autre, comme posant le catholicisme en dehors de la raison humaine, puisqu'elle veut que l'on croie à l'Eglise et à l'Ecriture sans aucune raison quelconque d'y croire.

« Hors de ces trois systèmes qu'on vient d'indiquer, dit en se résumant M. de La Mennais, il n'en est aucun autre possible. Jamais on n'en présentera qui ne se résolve en un de ceux-là. Ainsi, de toute nécessité, il faut nécessairement, ou en adopter un, ou tomber logiquement dans le scepticisme absolu. Maintenant ce que nous ajoutons est purement historique. Le troisième système qui place le principe de toute certitude dans la révélation et l'autorité divine de l'Eglise, paraît être repoussé par la presque universalité des catholiques. Dans un écrit public, un évêque l'a même à peu près qualifié d'hérétique, et l'on assure qu'il n'a été guères mieux accueilli à Rome. Le second système, incompatible avec les bases du catholicisme, et plusieurs fois censuré sous diverses formes, est encore bien moins toléré. Toutes les controverses catholiques contre le protestantisme n'ont, en dernière analyse, d'autre but que de le combattre en montrant qu'il détruit directement la notion de religion, telle qu'elle est admise par les protestants mêmes qui ne sont que protestants. Le premier, enfin, déclaré faux, absurde, dangereux pour la foi par la plupart des évêques de France, proscrit des écoles, solennellement dénoncé à Rome, a dû sans doute y devenir l'objet d'un sérieux examen, et l'on s'accorde généralement à penser qu'il est, sinon condamné d'une manière formelle, au moins improuvé comme très-suspect dans la dernière encyclique du Pape. Voilà où en sont les choses et tout ce que nous savons. »

C'est-à-dire, si je comprends bien la pensée de M. de La Mennais, qu'il n'existe pour un fidèle catholique, à l'heure qu'il est, aucun moyen orthodoxe d'arriver à la certitude, et qu'il doit logiquement s'arrêter dans un état de scepticisme absolu. Car les trois systèmes qui indiquent une règle pour distinguer le vrai du faux ont été condamnés *tous trois*, ou du moins censurés par le Saint-Siége. Or, un fidèle catholique ne saurait se mettre en opposition avec le Saint-Siége, il ne peut donc adopter aucun de ces trois systèmes. Mais en dehors de ces trois systèmes, il ne peut s'en trouver aucun autre, suivant M. de La Mennais; le scepticisme absolu est donc le seul état logique de tout fidèle catholique, et le sera nécessairement, jusqu'à ce que l'un des trois systèmes sur la certitude ait obtenu l'approbation de Rome. Ainsi, une Eglise qui subsiste depuis tant de siècles ne possède pas encore la première et indispensable condition de son existence : une règle de vérité. Ce n'est pas moi qui dis cela, ni qui voudrais le dire; c'est M. l'abbé de La Mennais, et l'on avouera que jamais en aucun temps aucun incrédule n'a prononcé une sentence plus dure contre le catholicisme. Il est vrai que l'auteur se borne à poser les prémisses de l'argument; mais les conséquences en sont si claires, si simples, si faciles à déduire que tout lecteur terminera sans effort le syllogisme que M. de La Mennais laisse inachevé.

Ensuite vient une longue discussion sur les libertés de l'Eglise gallicane et sur les quatre articles de 1682. L'auteur suit le même procédé que dans son examen de la question de certitude; il expose les difficultés du sujet, place les doctrines de Rome en contradiction avec elles-mêmes; puis il s'arrête, donnant ainsi libre carrière à chacun de juger que le catholicisme est chose contradictoire et impossible. Lorsqu'il discute, par exemple, les droits et les bornes des deux puissances, il établit la nécessité d'une règle qui détermine ce qui est du ressort de chaque puissance respective, et celle d'un juge qui applique cette règle. Mais « sur la règle, ajoute-t-il, on n'est point d'accord, dès qu'on essaie de sortir d'une vague généralité; de juge, il n'en existe point; car ce ne peuvent être les deux puissances ensemble, lesquelles doivent elles-mêmes être jugées en cas de conflit; ce ne peut être l'une de ces deux puissances, car l'autre lui serait alors complétement asservie. Si l'Etat, en différend avec le Pape, est juge dans sa cause, il aura toujours raison contre le Pape, contre le souverain étranger, ainsi qu'on l'appellera; si c'est le Pape qui juge, comme il ne saurait à la fois agir d'une manière et déclarer qu'il viole le droit en agissant de cette manière, l'Etat, au contraire, aura toujours tort; il tombera dans la dépendance absolue du prince temporel de Rome. Telle est la vraie difficulté. » Sans doute, mais comment la résoudre? car il faut bien qu'elle soit résolue, si les deux puissances doivent vivre l'une à côté de l'autre; sur cela, M. de La Mennais ne dit rien.

Même tactique sur la question si considérable et si controversée de l'infaillibilité du Pape. Comme docteur particulier, le Pape peut errer; comme organe de l'Eglise universelle, il ne peut errer : voilà ce que soutiennent gallicans et ultramontains. Mais quel est le moyen de discerner dans les paroles du Pape celles qu'il prononce comme docteur particulier de celles qu'il prononce comme organe de l'Eglise universelle? Là est la vraie difficulté. « Les uns spécifient, dit M. de La Mennais, certaines formes extérieures et matérielles, qui sont comme le sceau visible et la garantie de l'infaillibilité. Mais comment s'assurer que ces formes ont été remplies? ne peut-on pas d'ailleurs les remplir toujours? De plus, elles n'offrent au fond rien que d'arbitraire en soi; elles n'ont pas existé perpétuellement, et le moyen qu'on cherche, perpétuellement nécessaire, a dû par là même être perpétuel, et il doit l'être encore, s'il est d'institution divine, c'est-à-dire s'il est certain. Aussi la dernière réponse, et la seule, se réduit-elle à dire que lorsque le Pape déclare qu'il parle comme organe de l'Eglise, il parle effectivement comme organe de l'Eglise; en d'autres termes, qu'il est infaillible quand il déclare être infaillible..... On serait donc injuste de reprocher aux gallicans d'avoir, de leur côté, cherché ce moyen. Ils le placent dans l'adhésion de l'épiscopat, laquelle, en ce sens, constaterait que le Pape a réellement parlé comme organe de l'Eglise. Au premier abord, ce moyen présente quelque chose de plus naturel; il est extérieur au Pape, et ne sort pas néanmoins de l'ordre hiérarchique. En y regardant de plus près cependant, on voit que, de fait, il soumet le Pape à l'épiscopat. Son infaillibilité pratique, sans laquelle l'autre n'est qu'un vain nom, dépend du jugement des évêques élevés dès lors au-dessus de lui. Mais ce jugement lui-même sera-t-il infaillible? S'il ne l'est pas, on n'avance rien; s'il l'est, voilà donc deux infaillibilités diverses, l'une relative à la doctrine, au fond des choses crues et enseignées, l'autre qui n'a pour objet que d'apprendre aux chrétiens quand celle-là existe. Cela se conçoit-il? Et ce n'est pas tout. L'infaillibilité secondaire des évêques n'est assurément pas d'une nature plus élevée que celle du Pape; ils peuvent eux-mêmes aussi parler comme hommes, au lieu de parler comme évêques, donc nécessité d'un nouveau moyen pour faire pratiquement cette distinction, nécessité d'une infaillibilité nouvelle. »

Si l'on a lu avec attention le passage qui précède, on y aura trouvé les principaux arguments du protestantisme

contre l'infaillibilité papale. M. de La Mennais ne parle pas autrement que ne faisaient Claude et Jurieu; il ne sait non plus où réside réellement cette infaillibilité; il ne peut l'accorder au Pape dans un sens absolu, encore moins au corps épiscopal. Où donc est-elle cette infaillibilité? car elle doit être quelque part, si elle existe. A qui appartient-elle? car elle doit appartenir à quelqu'un, si elle n'est pas de pure invention humaine. M. de La Mennais ne répond rien, et laisse tout en suspens.

Pendent opera interrupta minæque
Murorum ingentes.

Le catholicisme n'offre plus, dans cette curieuse préface, que des échafaudages en l'air, des murs qui ne reposent sur aucun fondement, des pierres mal superposées, et qui s'écroulent au premier souffle. L'inexorable logique est le bélier au moyen duquel M. de La Mennais bat en brèche cet informe édifice. Il ne frappe, à la vérité, qu'en usant de procédés très-respectueux, mais ses coups n'en portent pas moins. Rome préférerait, sans nul doute, un ennemi ouvert à cet ami peu docile, qui ne semble être resté dans le sein de l'Eglise catholique romaine que pour la frapper plus sûrement et de plus près.

M. de La Mennais cherche comment l'humanité libre, et qui périt si elle ne demeure libre, peut subsister à côté d'une autorité qui se déclare être d'institution divine, et qui prétend soumettre toutes les idées, tous les actes et tous les faits moraux à son pouvoir souverain: « question, dit-il, qui fermente sourdement dans les esprits, qui les agite et les inquiète. On ne gagnerait rien, tout au contraire, à la dissimuler. Nous avons cru de notre devoir de l'exposer nettement; d'autres la résoudront; *ce n'est pas notre tâche.* » Toujours, comme on voit, même soin de s'arrêter, lorsqu'il n'y a plus qu'un mot à prononcer pour en finir. M. de La Mennais suspend une épée sur la tête du catholicisme; il l'aiguise, il la fait tournoyer et descendre, jusqu'à ce que la pointe touche au front du patient; mais au moment où l'on suppose qu'il va rompre le fil, le cœur lui faillit ou la raison le retient, que chacun l'interprète comme il voudra, et le catholicisme en est quitte pour la peur. Mais ces peurs, fréquemment répétées, ne le tueront-elles pas aussi bien que le pourrait faire le tranchant du glaive? et M. de La Mennais n'y a-t-il point songé?

L'espace nous manque pour accompagner l'auteur dans la partie politique de sa préface. Il examine successivement la théorie de la souveraineté, les droits des peuples et l'avenir de la France. Il prophétise la république, *qui monte peu à peu sur l'horizon*, et adresse des reproches amers au gouvernement du 7 août. Il annonce, enfin, que la lutte engagée entre les peuples et les rois sera terrible, parce que chacun sent que c'est la dernière; mais l'issue ne lui en paraît douteuse. « Rassurez-vous donc, vous qu'anime le saint amour de l'humanité, s'écrie-t-il; elle a devant elle un but, elle y marche, et nul obstacle ne l'empêchera de l'atteindre. Que les rois s'entendent contre les peuples, les peuples s'entendront contre les rois. Ne craignez point, ils se feront passage; quelques sceptres en travers n'arrêteront pas le genre humain. »

Ce livre aura moins de retentissement dans les masses que les *Paroles d'un Croyant*, parce qu'il s'adresse à des lecteurs d'une certaine portée d'esprit; mais il causera, ou je me trompe fort, plus de déplaisir au Saint-Siége; car la logique est moins flexible que la poésie, et l'on ne s'en console pas aussi facilement.

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

Tes témoignages sont mes plaisirs et les gens de mon conseil.
PSAUME CXIX, *V.* 24.

Où sont ceux qui se réjouissent de ce qui est pur et saint, qui choisissent pour leur portion les paroles de l'Eternel, et qui s'en entourent comme d'une sauvegarde qui toujours protége, comme d'un conseil qui toujours dirige bien? Qu'une âme doit être affranchie des liens d'obscurité et de vanité, qui comme un réseau enveloppent les hommes, pour pouvoir s'écrier avec sécurité. Tes témoignages sont mes plaisirs!

Que sont-ils donc ces témoignages du Seigneur, qui peuvent suffire à toute la joie d'une âme ici-bas, et l'entretenir dans un doux état de contentement et de paix?

Tous ses desseins d'amour, toutes ses promesses, tous ses préceptes, tous les rapports qu'il a lui-même établis entre l'homme et lui, entre lui et l'homme, se trouvent renfermés dans ses témoignages. Ses témoignages, ce sont chacune de ses paroles, chacun de ses appels; c'est son pardon, qu'il promet au pécheur à cause de Jésus-Christ; c'est sa tendre et infinie miséricorde; c'est sa grandeur s'abaissant jusqu'à notre petitesse; c'est sa sainteté, à laquelle il veut nous faire parvenir; c'est l'œuvre entière de son amour dans le temps et dans l'éternité, l'ensemble de sa révélation et chacun des détails dont elle se compose.

Une âme créée pour le ciel ne pourrait-elle donc trouver son plaisir dans les choses dont la contemplation fait les délices des anges? Devrait-elle toujours se contenter de ce qui passe, de ce qui est souillé, ou n'aspirer qu'à ce qui est humainement beau?

Dieu lui a préparé des joies infinies dans le remède même qui l'a guérie. Il a mis à sa disposition tout le trésor de ses saintes merveilles, pour qu'elle en fasse ses plaisirs de tous les jours. Elle les contemple, elle s'en nourrit; elle y puise des forces nouvelles, des sentiments nouveaux. Les témoignages de son Dieu sont son repos et sa vie; elle s'appuie sur eux comme sur un ferme rocher, que rien ne saurait ébranler. Plus elle les aime, et plus elle s'épure, plus elle se détache du monde, plus elle rejette loin d'elle ce qui est incompatible avec leur pureté.

Mais elle n'en fait pas seulement ses plaisirs; elle en fait aussi les gens de son conseil.

Quoi de plus difficile à réunir sur la terre que les plaisirs et les conseils? Hélas! ne voyons-nous pas constamment que les uns chassent les autres, et ne savons-nous pas où les plaisirs conduisent, quand nous les prenons pour conseils?

Mais quand ce sont les témoignages de l'Eternel que l'âme a choisis pour ses plaisirs, ah! elle peut en faire les gens de son conseil. Ils lui diront la vérité sur toutes choses; ils l'éclaireront toujours d'une pure lumière; ils lui montreront toujours le vrai chemin. Ils n'excluent pas la joie, car ils sont la source de la joie; et ils conduisent à la sainteté, car ils proviennent du Dieu saint. Ils sont fermes et tendres! Ils disent: marchez! mais ils aident à marcher. Ils disent: renoncez! coupez un bras! arrachez un œil! mais ils donnent aussi les moyens de l'exécuter.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. PINKERTON EN RUSSIE.

§ I. *Origine de l'esclavage en Russie.*

M. le docteur Pinkerton, qui a parcouru la Russie en tous sens comme agent de la Société Biblique de Londres, qui y a séjourné plusieurs années, qui en parle la langue et qui a entretenu des relations intimes avec des Russes de toutes les classes, vient de publier le résultat de ses observations dans un ouvrage d'un haut intérêt, qui contient sur les mœurs et sur la civilisation de ce peuple des renseignements précieux, qu'on chercherait en vain ailleurs. Nous nous proposons d'en communiquer quelques extraits à nos lecteurs. Les détails qui suivent sur le servage de la plupart des paysans russes font bien connaître l'état misérable de ce peuple. Il peut être utile de les comparer avec ceux que nous avons publiés sur le même sujet d'après l'ouvrage de M. Léon Renouard de Bussière.

» Les anciens Russes et Slaves, dit Karamin, ne toléraient ni le despotisme ni l'esclavage parmi eux. Ils regardaient la liberté comme le plus grand bien de l'homme. Le propriétaire d'un fonds de terre était le chef de sa famille. Les enfants étaient soumis à leur père, la femme l'était à son mari, les sœurs

l'étaient à leurs frères. Chaque famille construisait son habitation à quelque distance de toutes les autres, afin d'y vivre en paix et en sûreté; aussi formait elle une sorte de petite république, où les usages anciens avaient acquis force de loi. »

Mais déjà dans les temps reculés, on trouve la population divisée en trois classes : les *boïards* ou nobles, obligés de suivre la bannière du prince ; les *ludi*, ou hommes d'armes et hommes libres, qui suivaient celles des boïards et qu'on distinguait en diverses classes selon leurs occupations ; enfin, les *rabi* ou esclaves. Ces derniers étaient des prisonniers faits à la guerre, des descendants de prisonniers, ou des hommes à qui des infractions de la loi avaient fait perdre la liberté. Ceux qui se vendaient eux-mêmes ou qui vendaient leurs enfants pour être esclaves, se nommaient *halops*. Il était permis au père d'assujétir ses enfants à la servitude, par un acte qu'on nommait *kabala*, soit pour un nombre d'années déterminé, soit pour la durée de la vie de l'acquéreur. Les débiteurs, qui ne pouvaient s'acquitter envers leurs créanciers, devenaient leurs esclaves jusqu'à ce qu'ils eussent soldé leur dette par leur travail. On voyait ceux qui étaient hors d'état d'entretenir leurs familles et qui désiraient vivre sous la protection d'un boïar, s'enrôler parmi ses vassaux. Ces esclaves par convention se nommaient *zakupuie* (achetés) ou *kabame ludi* (vassaux par contrat); ils différaient des *rabi* en ceci, que leur maître ne pouvait ni les vendre ni en disposer; comme les esclaves temporaires parmi les Juifs, ils pouvaient recouvrer la liberté, tandis que les *rabi* ne possédaient aucun droit, et qu'ils étaient, sous tous les rapports, la propriété de leurs maîtres, qui avaient sur eux pouvoir de vie et de mort.

Les historiens russes assurent que cette distinction entre la servitude limitée et le complet esclavage a été observée jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, et que, sauf les exceptions indiquées ci-dessus, les paysans russes étaient libres. Les propriétaires des terres sur lesquelles ils étaient établis n'avaient pas le droit de les vendre, de les mettre en gage, ou de les laisser en héritage, comme on le fait aujourd'hui. Les paysans pouvaient s'éloigner des terres d'un propriétaire foncier et s'établir sur celles d'un autre, après avoir payé la redevance qu'ils devaient suivant la loi et l'usage. Là où le bois était rare, on payait pour une cabane un rouble et deux allens par an; mais dans une contrée bien boisée, le loyer était de 56 copecks. Ceux qui n'habitaient une cabane que pendant un an ne payaient que le quart de cette somme ; on en exigeait la moitié pour la seconde année, les trois quarts pour la troisième, et la redevance entière, à partir de la quatrième. Le paysan était tenu d'avertir d'avance de l'intention où il était de changer de demeure, et il devait régler ses comptes devant témoins. En 1550, un ukase d'Ivan Vasillivitch limita à la semaine avant et à la semaine après la fête de Saint-George, la faculté de changer de résidence. On enrégistrait chaque année les paysans des divers districts, et l'on réglait, d'après ce dénombrement, la levée de soldats et la répartition des impôts.

Un ukase, rendu en 1597 par le czar Théodore Ivanovitch, défendit les migrations des paysans. Après les avoir enregistrés, on leur commanda de ne pas quitter les terres qu'ils occupaient. Les nobles peu aisés furent très-satisfaits de cet édit, parce que les riches boïars et les évêques, qui pouvaient offrir plus d'encouragements aux paysans, réussissaient bien mieux qu'eux à les attirer sur leurs propriétés ; mais les boïars s'étant plaint de la mesure prise par Théodore, Boris Gudonoff, son successeur, qui désirait se concilier leur amitié, révoqua l'édit en 1602. Il dut cependant céder aux clameurs de la noblesse pauvre, et le remettre, bientôt après, en vigueur. En 1607, le czar Vasilli Ivanovitch Sinuski confirma, et les cours civile et ecclésiastique sanctionnèrent l'édit de Théodore. La principale raison qu'on faisait valoir dans le nouvel ukase était que « les migrations des » paysans causaient de grands troubles, et que les faibles avaient » à souffrir, à leur occasion, des insultes et des violences de la » part des forts. »

Le czar Michel Féodrovitch fit enregistrer, en 1622, tous les paysans fixés sur des terres appartenant à la couronne ou à des nobles. Il était sévèrement défendu à ces derniers d'accueillir ceux qui étaient déjà inscrits sur les rôles de leurs voisins. Dans le code du czar Alexis Michaelovitch, père de Pierre-le-Grand, il est arrêté que « les paysans seront jugés selon leur inscrip» tion sur les rôles, et que, dans le cas où un homme aurait » quitté le lieu où il est inscrit, il serait forcé d'y retourner.» Uspenskoy remarque qu'il résulte du même code que déjà alors les paysans étaient vendus avec les terres qu'ils cultivaient; mais les édits qui les avaient peu à peu réduits à l'état de servitude, ne déterminaient pas encore jusqu'où s'étendrait le pouvoir du maître. Ce dernier pas fut fait sous le règne de Pierre-le-Grand.

Dans le recensement ordonné en 1718 par ce prince, on n'établit aucune distinction entre les différentes sortes de vasselages. Tous les paysans furent compris sous la seule désignation de *rabi* ou esclaves. Par deux autres édits, Pierre Ier exigea des propriétaires de payer une capitation pour les paysans qui demeuraient sur leurs terres et de fournir des recrues en proportion de leur nombre. En obéissant à ces édits, les propriétaires durent nécessairement acquérir une autorité illimitée sur leurs tenanciers; on toléra, dès lors, non seulement la vente de familles entières, mais encore celle de tel ou tel de leurs membres. « Depuis ce temps, dit l'historien russe Boltin, les nobles exer» cèrent sur les *halops* ou paysans le pouvoir qu'ils n'avaient » exercé autrefois que sur les prisonniers de guerre.» C'est ainsi que Pierre-le-Grand, qui a tant fait pour la civilisation et la grandeur de la Russie, a contrebalancé ce bienfait en rivant les fers de ses malheureux sujets. L'empereur Alexandre était profondément affecté du triste sort du commun peuple dans ses états; il chercha en vain par divers édits à améliorer sa condition et à alléger ses chaînes

Après avoir raconté l'origine de l'esclavage en Russie, examinons quel est aujourd'hui l'état des esclaves, qui forment la classe la plus nombreuse des habitants de ce vaste empire.

De l'Esprit religieux au dix-neuvième siècle, par Victor la Gracerie. In-8° de xxxvj, 239 p. Chez Derivaux, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 5 fr.

Ce livre porte pour second titre : *Paroles d'un Conciliateur catholique*. Encore des paroles !... C'est, au reste, tout ce qu'il y a de commun entre M. de la Gracerie et M. de La Mennais. C'est le cas de dire qu'il y a paroles et paroles. Celles que nous annonçons ont pour but de réconcilier la génération actuelle avec le catholicisme. Il y aurait peut-être lieu d'examiner avant tout si ce but en est réellement un, et si le mot *réconcilier* employé par l'auteur ne trahit pas déjà chez lui une conception incomplète de l'œuvre que tous les hommes religieux désirent voir se réaliser dans toutes les intelligences et dans tous les cœurs. C'est peu de chose, en effet, que de faire la paix entre le peuple et le catholicisme, et la preuve c'est qu'à l'époque où cette paix existait, les choses n'en allaient guère mieux ; car on peut être réconcilié avec la religion sans en être meilleur. Nous pourrions voir la génération actuelle aux pieds du clergé, remplissant les églises comme aux beaux jours du moyen-âge, nous pourrions voir l'Archevêché de Paris relevé avec magnificence par les mêmes mains qui le détruisirent en 1831, sans véritable renaissance morale et religieuse. Ce qu'il faut à notre pauvre peuple, ce n'est pas tant de se réconcilier avec le culte, avec ce qu'on nomme d'une manière trop générale la religion, mais de faire sa paix avec Dieu ; ce qu'il est urgent de faire, c'est de lui répéter, avec l'apôtre Paul : « Nous vous supplions, pour l'amour de Christ, de vous réconcilier avec Dieu ; car celui qui n'a point connu de peché, il l'a traité, à cause de nous, comme un pécheur, afin que nous devinssions justes devant Dieu par lui. (II Cor. V, 20, 21) »

Mais, au moins, M. de la Gracerie parle-t-il de manière à ramener au catholicisme les esprits et les cœurs qui s'en sont éloignés? S'il ne fallait pour cela qu'un style animé par des convictions sincères et par un besoin aussi vif que réel de voir les croyances religieuses succéder à l'incrédulité, l'orthodoxie romaine aux professions de foi dissidentes, rien ne manquerait assurément aux *Paroles d'un Conciliateur catholique* pour obtenir le triomphe le plus complet. Mais ce triomphe réclame d'autres qualités encore que nous ne trouvons pas dans ces *Paroles*. Il fallait réveiller les indifférents par une apologétique neuve, frappante, nourrie ; celle de l'auteur se réduit malheureusement à des lieux communs; elle est vague, sans corps, déclamatoire. Aux adversaires il fallait parler avec le calme de la vérité, avec la sympathie que donne l'amour chrétien pour ceux qui s'égarent : pourquoi M. de la Gracerie a-t-il préféré recourir et se borner à des sentences d'excommunication, quelquefois même au sarcasme ? Saint Paul recommandait à Timothée « d'enseigner avec douceur » ceux qui ont un sentiment contraire ; un conciliateur chrétien oublierait-il jamais que « la sagesse qui vient d'en haut est premièrement pure, et ensuite pacifique, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits (Jacq. III, 17) ? » S'annoncer comme conciliateur et s'armer d'injures, n'est-ce pas la plus inouie des contradictions ?

Vente au profit des pauvres. — Nous avons parlé quelquefois de diverses associations de charité qui se sont formées à Paris, et nous en avons fait connaître plusieurs par des extraits de leurs publications. Celles qui ont été organisées dans le premier et dans le second arrondissements se procurent une partie de leurs ressources au moyen de ventes annuelles d'ouvrages de dames et d'autres objets. Elles se sont réunies, cette année, pour faire en commun une seule vente, qui aura lieu, les 11 et 12 mars, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 19. Il suffit sans doute de l'annoncer pour y intéresser ceux qui désirent s'associer à une œuvre utile, poursuivie avec persévérance, et qui a besoin d'être sans cesse soutenue par les dons de la charité.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 10. 11 MARS 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Le nouveau ministère pourra-t-il représenter la majorité de la chambre ?

Quelques mots adressés par le roi au bureau de la chambre des députés sont venus jeter un faible jour sur la pensée qui préside à la formation du nouveau cabinet. Après avoir dit que ses embarras étaient grands, qu'il devait à la fois résister à des passions politiques et combattre des refus personnels, le roi a ajouté qu'en tout cas son ministère représentera la majorité de la chambre.

Ces mots expriment sans doute les préoccupations de la couronne et le désir constitutionnel d'appeler au pouvoir des hommes animés des mêmes vues que les représentants du pays ; on peut donc y voir un hommage rendu à l'opinion légalement manifestée par les suffrages des électeurs. Mais en même temps qu'il est permis de leur attribuer ce sens élevé, il faut y reconnaître aussi, si on les examine de près et si on les rapproche des négociations qui ont eu lieu ces jours derniers, un reproche indirect adressé à la chambre des députés sur ses vacillations et ses incertitudes.

Eh quoi ! la couronne, qui veut régler ses choix sur l'opinion de la majorité, a besoin de trois semaines pour découvrir cette majorité, qui se dissimule à plaisir à l'aide de scrutins contradictoires. On la force, faute d'exprimer avec assez d'énergie et de clarté la volonté nationale, à hésiter entre des hommes qui représentent, non-seulement des nuances diverses, mais des partis contraires. Elle en est réduite, à ce qu'il semble, à supposer tour à tour que le système de M. le maréchal Soult excite plus de sympathies que celui de M. le duc de Broglie, ou que les vues de M. le maréchal Gérard sont mieux accueillies que celles de M. Persil. Le roi déclare qu'il n'aspire à rien autre qu'à connaître les hommes de la majorité ; mais la majorité se récuse, elle s'ignore elle-même.

Je cherche la majorité : et quoi de mieux pour la constater que d'étudier ses actes ? C'est la majorité qui, à l'ouverture de la session, a voté une adresse où le blâme a tenu un langage sur le sens duquel, malgré la longanimité des ministres, personne n'a pu se faire illusion. Faut-il en conclure que la majorité est contraire au ministère ? Mais la voici qui fait amende honorable, et qui, par un vote explicatif de l'adresse, imite le sicambre qui adora ce qu'il brûlait et qui brûla ce qu'il adorait. La majorité s'est donc ralliée aux hommes qui sont au pouvoir ? Ne vous hâtez pas trop de le conclure. Quand des compliments politiques on est retourné aux affaires, cette majorité s'est trouvée bien réduite. Il eût suffi, pour le rejet du crédit demandé pour le procès d'avril, que treize députés eussent voté autrement qu'ils ne l'ont fait ; et quelques semaines après, quand il s'est agi du droit d'enquête contesté à la chambre par les ministres, la minorité, qui avait refusé les 360,000 fr., est devenue tout à coup une forte majorité, jalouse des droits des représentants de la France.

Aujourd'hui que la couronne veut s'entourer de nouveaux conseillers, la chambre demeure impassible. Elle ne retient personne, et ne repousse personne. Il n'y a pas de majorité qui appuie le cabinet auquel le pouvoir semble échapper ; il n'y en a pas non plus qui soutienne une autre combinaison politique. A peine, à défaut d'une majorité, les partis prennent-ils le soin de songer à des candidats. On dirait que le

ministère est mis au concours, et que, comme il ne se présente pas des soumissionnaires qui puissent fournir un cautionnement, il n'y a pas d'adjudication possible. Les paroles du roi veulent-elles donc dire que, faute de majorité, le nouveau ministère représentera en tout cas la majorité, et qu'il faudra que, tant bien que mal, on s'en accommode, quel qu'il soit, puisque aucun parti n'est assez fort pour avouer un système? La chambre sait mieux, en effet, ce qu'elle ne veut pas que ce qu'elle veut; et peut-être donne-t-elle lieu de penser qu'elle se ralliera à tout ce que le gouvernement se chargera de vouloir pour elle, sauf à déclarer quelquefois par ses votes qu'elle est bien fâchée qu'on la fasse vouloir ainsi.

Résumons-nous en disant que la majorité de la chambre étant aujourd'hui introuvable, tout ministère est à la fois possible et impossible.

Nous n'avons examiné qu'une seule des phrases du discours du roi. Il en est deux autres pourtant qui pourraient donner lieu à bien des réflexions. Le roi nous apprend qu'il a dû résister à des passions politiques. Il déclare qu'il a dû combattre des refus personnels. Par quelles prétentions ces passions se sont-elles manifestées? Quels ont été les motifs de ces refus et par qui ont-ils été faits? Si les interpellations renvoyées à aujourd'hui donnent lieu à une discussion, peut-être y trouvera-t-on la réponse à ces questions, que les paroles du roi font naître, sans y satisfaire.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

L'empereur d'Autriche est mort le 2 mars, à une heure du matin, âgé de soixante-sept ans. Il avait été atteint subitement, quelques jours avant, d'une pleurésie, qui a fait de rapides progrès. Son fils aîné, Ferdinand, appelé à lui succéder, est né le 13 avril 1793. Il a été couronné, en 1830, à Presbourg, comme roi de Hongrie, et a épousé, en 1831, la princesse Caroline-Marianne, fille du roi Victor-Emmanuel de Sardaigne. La santé de ce prince a toujours été très-faible, et paraît avoir influé sur son moral. A la réception de la nouvelle de la mort de l'empereur d'Autriche, M. de Rigny a retiré tous les congés accordés aux membres du corps diplomatique.

Le dernier événement qui a marqué le règne de l'empereur François, c'est la dissolution de la diète de Transylvanie. Le rescrit, daté du 29 janvier, contient des plaintes très-vives contre les états. On leur reproche « d'avoir élevé à dessein une contestation sur la formule du serment pour entraîner des longueurs, d'y avoir apporté des modifications partielles, et d'avoir profité de la session pour donner carrière à la licence la plus effrénée et pour violer de la manière la plus flagrante les lois et les coutumes existantes; d'avoir poussé leur licence frénétique si loin qu'ils se sont arrogé le droit d'arrêter des résolutions, de rédiger des protocoles, tandis que ce droit ne peut s'exercer que sous l'influence et le contrôle du président et d'après les réglements; enfin, de n'avoir pas eu honte de choisir, sans l'autorisation des commissaires royaux, quelques délégués qu'ils ont chargés d'une mission auprès du roi, pour présenter des accusations personnelles ou des plaintes propres à rompre tous les liens de l'Etat, et pour exécuter d'autres entreprises téméraires. »

Pour comprendre l'un des griefs allégués par la couronne, il faut savoir que la diète, convoquée depuis le mois de mai 1834, s'était livrée à diverses discussions et n'avait choisi son président et son secrétaire qu'au bout de six mois. Le roi avait décidé par une proclamation que la nomination à quelques fonctions, auxquelles elle a le droit de présenter des candidats, serait l'un des premiers objets de ses délibérations. Invitée plusieurs fois à s'en occuper, elle a toujours renvoyé de le faire; enfin, un terme péremptoire ayant été fixé, et la diète n'en ayant tenu aucun compte, sa dissolution a été prononcée. « S. M., dit le rescrit, s'est constamment montrée patiente; mais la discussion ayant acquis un tel degré d'audace et l'assemblée ayant renoncé complétement au caractère d'une corporation délibérante, afin que les efforts dirigés pour l'anéantissement des anciennes institutions ne soient pas poussés plus loin, la diète est dissoute en vertu de l'autorité impériale, et toutes les innovations partielles qui préjudicient à la constitution ou aux prérogatives impériales sont condamnées, cassées, déclarées nulles et non avenues; mais S. M. se propose de convoquer, dans le plus bref délai, une nouvelle diète. » — Ces agitations politiques ne sont pas sans importance au moment d'un changement de règne.

Rien de plus contradictoire que le langage des journaux anglais sur la durée du ministère tory. Les uns assurent que le duc de Wellington va se retirer immédiatement, et qu'il sera remplacé aux affaires étrangères par le comte d'Aberdeen: dans cette supposition, lord Stanley et le duc de Richmond entreraient dans le cabinet. Les autres déclarent, au contraire, que ces bruits, qui ont pris beaucoup de consistance, n'ont pas le moindre fondement. Les séances de la chambre des communes continuent à être fort animées. A chaque instant on demande des explications aux ministres relativement à la marche qu'ils se proposent de suivre sur les diverses questions en suspens, et leurs réponses sont ordinairement vagues et embarrassées. Une discussion s'est engagée sur la présentation des adresses des associations orangistes au roi. M. O'Connell s'est attaché à démontrer l'illégalité de ces associations. Il a accusé le gouvernement de s'être mis en *état de prévention* en correspondant avec elles; et s'élevant avec force contre le joug de fer que le parti orangiste fait peser depuis des siècles sur l'Irlande, il a ajouté que si les ministres actuels restent trois mois aux affaires, tout simulacre de justice aura disparu dans ce pays, et qu'on n'y verra plus que des magistrats orangistes et des jurés orangistes. La chambre s'est associée à ces plaintes par son vote.

Sir John Campbell a présenté un bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes, excepté dans les cas de dol, et pour amender la loi des débiteurs et des créanciers. Le procureur-général a appuyé cette motion. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Richard, O'Connell, Shaw, Hawes, Pease et Rolfe, le bill a été lu une première fois. On ne remarquera pas sans intérêt qu'en même temps qu'on s'occupe de cette question en Angleterre, on l'étudie sérieusement en France. L'académie des sciences morales et politiques, qui l'avait mise au concours, vient d'accorder le prix à M. Bayle-Mouillard, avocat et juge-suppléant à Clermont-Ferrand.

Une députation des paroisses de Sainte-Anne et de Westminster qui ont élu Sir Francis Burdett membre du parlement, s'est rendue auprès de lui pour lui demander des explications sur sa conduite à la chambre. On sait qu'il s'est abstenu de voter sur la question de la présidence et sur celle de l'adresse. Sir Francis Burdett a répondu qu'il agirait toujours d'après les inspirations de sa conscience, et qu'il se croyait indépendant des électeurs qui l'ont nommé. La députation lui a annoncé alors que ceux-ci signaient une requête à l'effet de le sommer de résigner son mandat électoral.

L'on vient de découvrir à Cadix une grande conspiration carliste. Le plan des conjurés était de s'emparer du château de Saint-Sébastien et de proclamer Charles V avec le secours de 1,200 prisonniers.

Le général Valdez a enfin accepté le ministère de la guerre. Il est arrivé à Madrid.

Une pétition couverte de plus de mille signatures a été remise au roi de Danemarck en faveur de la liberté de la presse. On en signe d'autres dans le même but. Le professeur David étant poursuivi pour un délit de presse, on craint, s'il est acquitté, un nouveau projet de loi sur cette matière, et c'est pour en prévenir la présentation que ces pétitions sont faites.

Le roi a répondu à la pétition qu'il est seul en état de juger ce qui est véritablement de l'intérêt du pays.

Le gouverneur de Saint-Thomas, M. de Scholton, en partant de cette île pour le Danemarck, a soumis à l'examen du conseil un projet d'émancipation des nègres. Il propose de leur accorder, outre le dimanche, un jour de liberté pendant la première année; la seconde année, ils obtiendraient deux jours de plus, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu les six jours. L'argent qu'ils gagneraient en louant leurs services serait déposé au trésor pour leur être ultérieurement remis. Ce projet a rencontré une vive opposition de la part des colons.

La Turquie a été privée jusqu'au règne actuel de voies publiques propres au charroi. Une première tentative pour remédier à ce vice vient d'avoir un plein succès. Une route large et établie avec soin a été construite de Scutari à Nicomédie, au centre de l'Asie-Mineure. Cet essai ayant répondu à l'attente du sultan, il vient d'ordonner que cette première chaussée serait continuée jusqu'aux frontières de la Syrie. Une seconde chaussée sera pratiquée de Constantinople à Smyrne, et une troisième, dans les provinces d'Europe, de la capitale à Belgrade sur le Danube. D'autres tracés s'exécutent sur divers points.

Un mémoire au roi de M. l'évêque de Moulins a été supprimé par ordonnance royale. Les considérants portent qu'il y a abus dans ce mémoire et dans l'envoi qui en a été fait aux évêques du royaume.

La commission d'enquête sur les tabacs a publié un tableau analytique très-étendu des questions qu'il lui paraît utile de résoudre, dans le but de faciliter ainsi le travail de ceux qu'elle interroge ou qui veulent lui communiquer des renseignements.

M. de Sade avait annoncé qu'il adresserait samedi des interpellations sur la crise ministérielle. Le bruit ayant couru, le jour même de la séance, que le cabinet était sur le point d'être constitué, et l'un des ministres ayant dit qu'il pouvait presque assurer qu'avant mercredi toutes les incertitudes auraient cessé, M. de Sade a renoncé à prendre la parole, et la chambre a renvoyé à aujourd'hui les interpellations. Les noms de MM. Soult, Molé, Sébastiani, Gérard, Dupin et de Broglie ont tour à tour été prononcés. A chacun d'eux se rattachaient des combinaisons différentes; mais aucune de ces combinaisons n'a pu se réaliser encore.

Voici en quels termes le roi s'est exprimé sur les difficultés actuelles, en s'adressant au président et aux secrétaires de la chambre, qui sont venus lui apporter plusieurs projets d'intérêt local, votés dans la dernière séance :

« Messieurs, je suis heureux de trouver une occasion d'exprimer à ceux qui représentent la chambre des députés combien j'ai apprécié la réserve avec laquelle elle a agi samedi, en ajournant des interpellations qui n'eussent pu qu'ajouter à nos embarras. Ils sont grands. J'ai à résister à des passions politiques, et à combattre des refus personnels de quelques personnes qui craignent de se charger du poids trop lourd d'un ministère. Toutefois, j'espère bien que nous arriverons à vaincre toutes les difficultés; et, dans tous les cas, vous pouvez être assurés que cela ne se terminera que par un ministère qui représente la majorité de la chambre des députés. »

PHILOSOPHIE MORALE.

Essai sur les bases et les développements de la moralité, par M. A. Charma, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Hachette, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 7 fr. 50 c.

Le cours de philosophie de la faculté de Caen a soulevé une opposition fort animée de la part de quelques personnes sans doute bien intentionnées. Le professeur a été accusé par elles d'athéisme et de matérialisme. Quant à nous, ignorants que nous sommes de l'imprudence ou de l'amertume qui peuvent avoir caractérisé ces attaques, nous ne saurions les qualifier. Dans une matière où la dénégation seule est déjà une justification, il doit suffire que M. Charma ait repoussé les charges articulées contre lui. Mais ce n'est pas de la préface, où l'auteur réclame avec tant de vivacité contre ces reproches, que nous devons nous occuper. Nous le prions même de nous excuser, si, renonçant à une analyse détaillée de son livre, nous le traversons directement pour courir à un point particulier qui a surtout fixé notre attention. Qu'il nous suffise donc de dire que la première et la plus longue partie de l'ouvrage, comprenant une théorie de la volonté libre, semble mériter d'être approfondie beaucoup plus soigneusement que nous ne l'avons encore fait, et offre comme traits principaux une grande subtilité et une grande rigueur d'analyse, de vastes ressources d'argumentation, mille qualités de style, mais aussi un manque de continuité et de transitions, une brusquerie dans les évolutions de la pensée, qui fatiguent et déroutent quelquefois, au moins momentanément. L'autre partie du volume est consacrée à l'histoire de la volonté libre. Il est clair au reste que dans tout cela nous ne devons voir que les pierres d'attente de travaux ultérieurs, et que l'auteur se propose d'asseoir quelque jour sur ces bases un édifice laborieusement élevé.

Assurément M. Charma ne restera pas hostile au Christianisme. N'avons-nous pas, en effet, le droit de parler ainsi, puisque sa répugnance, très-prononcée d'ailleurs, ne tient évidemment qu'à une méprise, à un malentendu? Ne devons-nous pas croire qu'une étude plus approfondie, qu'un peu plus de cette philosophie, qui dans une mesure inférieure l'a éloigné de la révélation, suffise à l'y ramener? Lui ferons-nous l'injure de douter que, logicien scrupuleux, moraliste austère, il ne regarde comme une obligation pour sa conscience et sa raison, comme un devoir de probité, d'embrasser désormais ce dont il n'a combattu que l'apparence?

M. Charma, faisant l'histoire du principe de la moralité, examine les modifications que lui ont fait subir les principales doctrines philosophiques ou religieuses, depuis Moïse jusqu'au Christianisme, et quelques systèmes importants depuis le Christianisme jusqu'à nos jours. Dans cette revue assez sommaire, il s'applique à démêler soigneusement et à poursuivre sans merci tout ce qui semble porter l'empreinte du mobile de l'intérêt, de la recherche du moi; c'est ainsi que dans la première période il taxe d'imperfection des systèmes qui, selon lui, ne proposent à l'humanité de mobiles que la terreur ou l'espérance, et que dans la seconde il voit encore des tentatives vaines et incomplètes, bien que tendant de plus en plus à affranchir l'homme de ses vieux langes d'égoïsme. Vous venez de l'entendre, le Christianisme n'est aux yeux de l'auteur qu'une de ces conceptions égoïstes, d'un pas en avant, il est vrai, d'un degré supérieure à l'enseignement stoïque, un succès dans cette grande tentative d'émancipation morale, mais cependant une doctrine viciée d'imperfection radicale, c'est-à-dire de mort.

Et maintenant, serait-il vrai qu'une étude sérieuse du Christianisme, de l'Evangile son interprète, nous amenât en effet à ce résultat, que la loi morale révélée est placée sous la garantie de l'intérêt personnel, et que c'est dans sa sanction qu'il faut chercher le mobile proposé à notre activité? Nous l'avouons, un double fait nous embarrasse ici. D'un côté, le ton de confiance et de bonne foi que respirent les pages de l'auteur, les indices mêmes d'une étude attentive de la religion dont il se constitue le juge; de l'autre, l'éclat du démenti que donnent à ses opinions, et l'esprit général du Christianisme, et le sens positif de mille passages qu'il serait facile d'accumuler, et le témoignage constant de ses interprètes les plus éclairés. M. Charma nous donne une analyse à plusieurs égards belle et fidèle des doctrines chrétiennes; il est érudit, il est consciencieux : d'où peut donc provenir sa méprise? Dans l'impossibilité de répondre, nous devons nous borner à la constater. Peut-être cependant les préoccupations du catholicisme, les travestissements dont une interprétation vulgaire, mais ignorante, a revêtu notre foi, ne sont-ils pas étrangers à l'erreur que nous signalons, et le contrepoids d'un témoignage précis et authentique n'a-t-il pas été suffisant pour balancer l'influence de traditions si bien accréditées.

Nous le concevons, l'amour pour un bienfaiteur qui nous tiendrait en suspens, et qui environnerait le bienfait de conditions, de sorte qu'il fût une conquête de notre part plutôt qu'un don de sa main, un tel amour, en supposant qu'il fût possible, laisserait le champ libre à toutes les inspirations de l'égoïsme. Mais la reconnaissance, mais l'amour qui se donne en retour de bienfaits infinis, mais l'amour qu'excitent la bonté et la beauté suprêmes dans un cœur qui n'a plus rien à attendre, parce qu'il a tout reçu, cet amour, ce sentiment est-il égoïste, ce mobile est-il intéressé? Le chrétien est dès ici-bas, dès maintenant, justifié, sauvé, citoyen du ciel. Jamais les apôtres n'ont dit ce que l'auteur leur fait dire : « Chrétien, sauve ton âme (page 436); » mais plutôt : « Vous avez été rachetés; glorifiez donc Dieu (1 Cor. VI, 20). » Nous lisions l'autre jour une pensée d'un écrivain moderne, qui met singulièrement en relief cette vue du Christianisme, et qui, pour être théologique, n'en est pas moins

profondément philosophique, comme révélant un mobile dont les philosophies n'avaient jamais rencontré la réalisation. « Les anges, dit Adam, ne font pas la volonté de Dieu » pour avoir la vie ou une récompense, parce que, possé» dant déjà l'une et l'autre, ils sont pénétrés d'un vif senti» ment de l'amour que Dieu leur témoigne en leur donnant » le bonheur, et que par conséquent ils sont tout feu pour lui » obéir et pour chercher à lui plaire; c'est là ce que nous » serions, si nous entrions davantage dans la connaissance » et dans la possession présente de notre bonheur par la foi » en Christ (1). »

Il ne faudrait pas néanmoins conclure de tout cela que nous partageons les répugnances de M. Charma pour les systèmes de morale dans lesquels le bonheur de l'agent est associé au devoir comme fait. Le Christianisme, nous l'avouons, contient cette assertion, et consacrant l'identité nécessaire de la vertu et de la félicité, il légitime cette tendance de notre nature à chercher son bien. D'ailleurs c'est d'un fait qu'il s'agit : on ne peut le contester qu'à ce titre; la théorie ne saurait l'entamer. Eh quoi! nous refuserons-nous à croire aux bienfaits de l'ordre? Nierons-nous que rentrer dans l'harmonie générale, dans l'équilibre perdu, ce ne soit, ce ne doive être rentrer aussi dans la béatitude? Nierons-nous que quand vous avez soulevé le désordre dans le monde moral, il ne soit pas juste, il ne soit pas vrai que les ruines retombent en châtiment sur votre tête? A cet égard M. Charma, tout en combattant un système qui reconnaît la connexion dont il s'agit, n'a pas encore exposé le sien propre. Il le laisse à peine deviner. Nous soupçonnons cependant que le mobile qu'il proscrit se retrouvera toujours au fond du mobile qu'il proclamera. Le quiétiste, dit-il, n'a fait que déplacer le ciel, qu'il affectait de dédaigner. M. Charma ne fera-t-il pas à son tour quelque chose d'analogue?

Même sur ce point spécial que nous avons isolé nous ne saurions être complets. Il suffisait d'ailleurs d'indiquer la méprise singulière que nous avons trouvée dans un ouvrage fort grave et longuement médité. La lecture de ce volume nous a suggéré deux réflexions. C'est d'abord que la religion de l'Evangile, non telle qu'elle est comprise dans les pages qui nous occupent, mais telle qu'elle est en réalité, répond d'une manière remarquable à toutes les exigences exprimées par l'auteur. Ne voulait-il pas, en effet, un système qui s'occupât d'abord du mobile, et seulement ensuite des formes et des ramifications de la vertu; un système qui, pur dans le principe de tout alliage d'intérêt, restât également pur dans la pratique et dans l'application? En second lieu, la comparaison de notre foi avec ces théories de la sagesse humaine, dont M. Charma nous montre lui-même les vices et l'impuissance, est bien propre à fortifier notre conviction que la seule vérité a pu ainsi répondre aux besoins moraux de l'homme. La folie de Dieu confond la science des intelligents. Assurément M. Charma aurait mauvaise grâce après cela à repousser encore le Christianisme, — et sous quel prétexte? Parce que c'est une religion, une théologie.

APOLOGÉTIQUE.

N° III.

DES DISPOSITIONS MORALES AVEC LESQUELLES LA RELIGION CHRÉTIENNE DOIT ÊTRE ÉTUDIÉE.

Les sciences physiques et mathématiques ne demandent, pour être bien étudiées, que l'exercice de certaines facultés intellectuelles. Ayez un esprit juste, réfléchi, observateur, persévérant, et vous pourrez devenir habile géomètre ou naturaliste distingué, quel que soit, du reste, votre état moral. Cela s'explique aisément. Comme ces sciences n'ont en elles-mêmes aucun rapport avec les mœurs, et ne se proposent pas de les changer, il n'est pas non plus nécessaire d'avoir des mœurs pour en faire l'étude avec succès; l'homme le plus vil par sa conduite y sera peut-être le plus grand par son génie. En outre, comme ces sciences possèdent une évidence matérielle ou mathématique, la raison est contrainte d'en admettre les données. Quiconque étudiera la géométrie devra reconnaître, sous peine d'incapacité ou de folie avérée, que les trois angles d'un triangle équivalent à deux angles droits.

Mais cette observation ne s'applique déjà plus, du moins avec la même justesse, aux sciences économiques et politiques. Il faut, pour les bien étudier, autre chose que des facultés intellectuelles. Chacun y subit l'influence de son état moral; nos opinions y dépendent beaucoup de notre caractère, de nos mœurs, de nos passions, et surtout de nos intérêts. Apprenez-moi ce que fait tel individu, ce qu'il est dans sa vie privée, l'industrie dont il s'occupe, sa position dans l'ordre social, la fortune qu'il a ou qu'il veut avoir, et je vous dirai, sans avoir besoin de le connaître davantage, à quel parti politique il appartient et quelles sont ses idées en matière d'économie civile ou industrielle. On pourra se tromper sans doute dans ces déductions, mais rarement. Il ne s'agit pas ici d'une accusation de mauvaise foi; je parle au contraire de ceux qui mettent la meilleure foi possible à se former des opinions justes dans les sciences économiques et politiques. Or, ceux-là, quelles que soient leurs lumières, adopteront souvent, même à leur insu, même en dépit de leurs bonnes intentions, les doctrines qui répondent à leurs passions et à leurs intérêts. Il est possible de concevoir tel état moral et social, dans lequel les convictions politiques ne seraient pas modifiées par les arguments les plus solides, ni par la plus complète démonstration. Le soleil n'a point de clartés pour celui qui ferme les yeux.

Ce qui est vrai des sciences économiques et politiques l'est également des sciences philosophiques, et doit même l'être encore plus, parce que les faits y sont remplacés par des raisonnements, et qu'il est plus facile de contester un raisonnement qu'un fait. Nous jugerons que tel système de philosophie est bon ou mauvais, que tels principes sont des vérités ou des mensonges, suivant qu'ils seront ou ne seront pas en rapport avec notre état moral, avec nos intérêts, nos passions, nos habitudes, notre conduite. Cependant, comme il y a différents systèmes de philosophie, on est toujours philosophe, si l'on veut; on est seulement philosophe d'une autre manière. Celui-ci, homme grave et contemplatif, se rapproche des doctrines austères de Platon et du portique; celui-là, homme dissolu, adopte les théories du plus ignoble épicuréisme. La philosophie, entendue de cette façon, est un vêtement commode, qui se prête à toutes les tailles et à toutes les allures. Mais cette remarque subsiste, que les dispositions individuelles, morales ou immorales, déterminent ordinairement ce que chacun regarde comme vrai ou comme faux en philosophie.

Si l'on ne peut mettre en doute la puissante influence de notre état moral sur nos opinions politiques et philosophiques, à combien plus forte raison doit-il en être ainsi de nos opinions religieuses! La religion s'adresse à l'homme tout entier, à ses pensées, à ses sentiments, à ses discours, à ses actes, et veut tout reconstruire sur de nouvelles bases; elle demande une soumission complète, l'obéissance du cœur. Supposez maintenant des dispositions, des habitudes, des passions contraires aux préceptes de la religion : il s'établira une lutte énergique et désespérée, dans laquelle on s'efforcera de ne pas admettre cette religion comme vraie, et l'on y réussira presque toujours. Les choses les plus

(1) *Pensées chrétiennes d'Adam*, p. 240.

claires deviendront obscures; les faits les plus certains paraîtront incertains; la vérité revêtira toutes les apparences du mensonge aux yeux de celui qui ne sera pas placé dans les conditions morales que demande une étude réelle et consciencieuse de la religion. La résistance sera d'autant plus vive qu'on éprouvera plus de répugnance à suivre la règle proposée; et comme les idées religieuses ne sont point susceptibles d'une évidence matérielle ou mathématique, mais seulement d'une évidence philosophique ou historique, on ne tardera guère à se persuader qu'elles sont ce qu'on désire qu'elles soient, une œuvre de fanatisme ou d'imposture. On arrivera souvent à ce résultat sans avoir conscience de la manière dont on y est arrivé; on croira avoir examiné la religion sérieusement et de bonne foi, tandis qu'on aura été guidé, ou plutôt égaré dans cette recherche, par l'opposition de son propre cœur, et l'on attribuera aux exigences de la logique une incrédulité qui a sa source dans des inclinations dépravées. L'histoire de toutes les opinions antichrétiennes est là.

Puisque l'examen du Christianisme est presque entièrement subordonné, comme on vient de le voir, à notre état moral, quelles sont les dispositions avec lesquelles cette religion doit être étudiée?

Il semblerait au premier abord que la meilleure disposition morale serait celle d'un homme qui aurait intérêt à trouver que le Christianisme est vrai. Ainsi le criminel, qui sent l'aiguillon du remords lui déchirer le cœur, est intéressé à recevoir la doctrine de l'expiation par la mort de Christ; le malheureux, qui se débat sous le fardeau de l'indigence et de l'opprobre, est intéressé à croire aux consolantes promesses de l'Evangile; le malade, qui voit approcher sa dernière heure, est intéressé à se tourner vers une religion qui le réconcilie avec son Juge suprême, et qui lui montre en perspective un bonheur éternel. Ceux qui sont disposés et préparés de cette manière adopteront probablement plus vite que tous les autres le dogme chrétien.

Mais cette disposition n'est la meilleure que sous le point de vue pratique. Lorsqu'on cherche, en théorie, quel est l'état normal pour soumettre l'Evangile à une étude sérieuse et approfondie, la question change d'aspect. Il est clair, en effet, que ceux qui croient à l'Evangile parce qu'ils sont tout particulièrement intéressés à y croire, et qui l'admettent par une sorte de nécessité individuelle, ne prendront pas toujours le soin de l'examiner avec l'attention et l'exactitude convenable en si haute matière. Ils se laisseront aller à leurs besoins moraux, sans se rendre un compte suffisant de leurs croyances, et dès lors ces croyances seront à la fois moins fortement enracinées dans le cœur de celui qui les a reçues, et moins concluantes en faveur de la vérité du Christianisme. La piété d'un meurtrier, qui invoque le nom de Jésus-Christ en marchant au supplice, ne prouve que peu de chose pour lui, et rien pour les autres; il a tant d'intérêt à croire, dans ce moment-là, que le Christianisme est vrai, qu'il peut s'imaginer faussement qu'il y croit. Quant aux spectateurs, ils auront droit de dire que ce meurtrier adopterait aussi aisément l'erreur que la vérité, si l'une était aussi capable que l'autre de le consoler et de le soutenir en face de l'échafaud.

La disposition la plus favorable à un sérieux examen de la religion chrétienne serait celle d'un homme qui pourrait être *neutre* ou désintéressé, au moment où il entreprendrait cette étude. Il pèserait la valeur des preuves alléguées par les apologistes du Christianisme avec le même sang-froid qu'il apporterait à la solution d'un théorème ou à l'analyse d'une substance chimique. Il apprécierait l'authenticité des récits de la Bible comme il ferait du livre d'un historien profane. Il écouterait et confronterait les témoignages des auteurs sacrés avec la même impartialité qu'un juge, qui prête une oreille également attentive aux témoins à charge et à décharge du haut de son tribunal. Il se rendrait compte, enfin, de chaque dogme, de chaque précepte, avec cette sage critique qui accepte le vrai et le juste partout où elle les rencontre. S'il était possible d'étudier le Christianisme dans des dispositions semblables, avec un tel esprit de désintéressement et de neutralité, ce serait assurément la meilleure étude que l'on en aurait jamais faite, et je crois que la vérité historique, dogmatique et morale de la révélation en sortirait, brillante et radieuse, comme l'astre du jour à son matin.

Mais on conçoit que cette neutralité absolue n'est qu'une hypothèse. Comment l'homme serait-il parfaitement neutre dans l'examen de la révélation? Comment serait-il entièrement désintéressé dans les résultats de ses recherches? Il faudrait qu'il fût plus ou moins qu'un homme. S'il était plus qu'un homme, il n'aurait pas à craindre les menaces du Christianisme, ni à se réjouir de ses promesses. S'il était moins qu'un homme, il serait étranger à tout le système évangélique, puisque ce système a pour point de départ notre responsabilité morale, et pour fin le bonheur éternel de l'âme. Mais l'être qui n'est ni ange ni brute, l'homme ne parviendra jamais, quoi qu'il fasse, à se poser dans cette complète abstraction du moi; il apportera toujours des intérêts, des craintes, des espérances, des répugnances, des sympathies dans l'étude du Christianisme, et par cela même il ne sera point dans l'état normal.

Toutefois on a dû comprendre, si l'on a réfléchi sur ce qui précède, que celui qui veut étudier l'Evangile et le bien étudier, doit se placer, autant qu'il est possible, dans une position neutre et désintéressée. Pour avoir manqué à cette règle, on est tombé dans les plus graves erreurs, et nous n'avons pas besoin de chercher ailleurs la cause de cette vaste incrédulité qui remplit le monde.

Vous avez ouvert la Bible avec le désir d'en connaître le contenu. Mais à peine en aviez-vous lu quelques pages que vous avez fermé le livre en disant: C'est un ramas de fables et d'impostures! ce sont des maximes qui ne nous vont plus aujourd'hui. Quoi donc? avez-vous attentivement examiné les preuves historiques du Christianisme? avez-vous entendu tous les témoins? Non, voici le fait: Vous avez entrepris cette étude sans préparation, le cœur rempli de l'affection du monde, de sentiments d'ambition, de haine, ou peut-être de passions encore plus immorales. Vous avez cru que vous reconnaîtriez la vérité ou la fausseté du dogme chrétien, comme on reconnaît la vérité ou la fausseté d'une solution algébrique, c'est-à-dire indépendamment de vos mœurs, de vos intérêts, de vos habitudes. Mais votre illusion était grande. Vous avez rencontré dans la Bible, au bout d'une courte lecture, des maximes qui vous accusent, des préceptes qui vous condamnent, des exemples qui vous font rougir de vos actions de la veille ou de vos projets du lendemain; vous avez trouvé des dogmes qui dénoncent une punition éternelle à ceux qui agissent comme vous avez agi et comme vous prétendez agir désormais. Alors vous avez attribué au Christianisme le tort qui est en vous, et votre faute est devenue sa faute. Il a été convaincu d'imposture à vos yeux parce qu'il vous avait convaincu d'immoralité, et vous avez imaginé ce qui n'est pas pour ne pas voir ce qui est.

Il y avait pourtant une question bien simple à s'adresser, avant de prononcer la sentence de condamnation: N'ai-je pas intérêt à déclarer que le Christianisme est faux? ne dois-je pas désirer qu'il soit faux? A cette question votre conscience aurait pu répondre: Oui, sans doute, tu es intéressé à tenir le Christianisme pour une œuvre de mensonge, parce qu'il te prescrit d'abandonner des passions que tu ne veux pas abandonner, t'impose des devoirs que tu ne veux pas remplir, et soulève par là dans ton cœur des répugnances et des ressentiments contre tout le contenu de la révélation. Mais

vous n'avez point interrogé votre conscience, et peut-être même, si vous l'aviez interrogée, serait-elle restée muette, parce qu'elle est elle-même asservie aux inimitiés qui vous dominent. Il n'en est pas moins incontestable que vous n'étiez nullement désintéressé dans l'étude du Christianisme, et que vous l'avez jugé menteur, non sur l'examen des preuves, mais sur le cri de vos passions.

Je n'attaque pas votre sincérité; je m'assure que le Christianisme vous semble réellement une imposture, et que vous le pensez quand vous le dites. Mais cela prouve uniquement que les antipathies de votre cœur ont créé des ténèbres dans votre esprit. Rien de plus ordinaire que cette conséquence. La raison se trouble quand la volonté se corrompt; l'intelligence s'égare à la suite des égarements de la conduite; les mauvaises actions engendrent une logique qui leur ressemble. On appelle alors le mal bien et le bien mal, la vérité mensonge et le mensonge vérité. Je ne m'étonne pas que l'Evangile ait paru faux à votre esprit, lorsque vous étiez intéressé à le trouver faux; je m'étonnerais beaucoup plus qu'il en eût été autrement. Lors même (si l'on me permet de faire cette supposition) qu'un miracle éclatant s'opérerait aujourd'hui sous vos yeux; lors même qu'un nouvel envoyé du Seigneur ressusciterait un cadavre déjà disséqué dans l'amphithéâtre d'anatomie, et que cette résurrection aurait lieu en présence des dix-huit cents médecins de Paris; vous inventeriez des arguments pour nier le miracle, ou du moins pour contester la mission et l'autorité de celui qui l'aurait fait, si cet envoyé du Seigneur vous donnait des commandements auxquels vous ne voudriez pas obéir, et vous menaçait d'une punition éternelle, en cas d'obstination dans votre train de vie. La lumière ne serait plus la lumière, l'évidence ne serait plus l'évidence, le miracle ne serait plus un miracle, l'envoyé de Dieu ne serait plus un envoyé de Dieu, si vous aviez un puissant intérêt à refuser d'y croire. Et quel intérêt plus puissant imaginerait-on que celui de toutes vos joies, de toutes vos passions, de toutes vos ambitions, de tous vos attachements, si tout cela était contraire à la loi morale, et devait être sacrifié? Plutôt que d'y consentir, vous trouveriez mille raisons pour déclarer que l'auteur du miracle est un imposteur.

C'est ce qu'on a vu pendant le séjour du Christ au milieu des hommes. Ceux qui étaient avares, ambitieux, impudiques, méchants, niaient les miracles les plus avérés, contestaient les prophéties les plus claires, ou pour employer l'énergique langage de l'Ecriture, avaient des yeux et ne voyaient pas, des oreilles et n'entendaient pas: pourquoi? parce qu'ils avaient intérêt à ne pas voir et à ne pas entendre. Le Christ lui-même a dit: « La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, *parce que leurs œuvres étaient mauvaises.* » Cette parole est le résumé de toutes nos réflexions.

Si quelqu'un désire de se livrer à un examen réel, à une étude solide et consciencieuse du Christianisme, il doit donc chercher à obtenir les dispositions morales que l'on a désignées sous le nom de neutralité ou de désintéressement, et quoiqu'il soit impossible d'y réussir dans le sens absolu, il n'est pas douteux que l'on ne puisse en approcher par des efforts persévérants, et surtout par la prière. Alors, mais seulement alors, on aura en soi les conditions qui permettent de prononcer un jugement sur la vérité de la révélation.

Dans la suite de ces articles je m'adresserai le plus souvent aux lecteurs désintéressés, et non aux lecteurs passionnés; qu'aurais-je à dire à ceux-ci, et que pourrais-je leur prouver, puisque toutes les preuves se brisent contre l'intérêt qu'ils ont à ne pas les admettre? Mais à ceux-là j'espère montrer que les dogmes du Christianisme ne sont pas au-dessous des lumières de notre époque. Je commencerai par examiner la source même du dogme, la Bible, qui est pour les chrétiens la Parole de Dieu.

VOYAGES.

VOYAGE DE M. PINKERTON EN RUSSIE.

§ II. *Etat actuel de l'esclavage en Russie.*

On peut distinguer en Russie deux classes d'esclaves, ceux qui dépendent de la couronne et ceux qui appartiennent aux nobles.

La première classe comprend les paysans établis sur les terres de la couronne, et ceux qui étaient autrefois assujettis aux évêques, aux monastères et aux églises, et qui ont été mis, en 1764, à la disposition du gouvernement. Ces esclaves, au nombre d'environ quatorze millions, ont quelques priviléges que n'ont pas les esclaves des nobles. Ils peuvent disposer comme ils l'entendent de leur propriété mobilière et des produits de leur culture. Un édit rendu, en 1801, par l'empereur Alexandre leur permet d'avoir des terres, mais non des esclaves. Ils peuvent, si leurs surveillants y consentent, exercer divers métiers, faire le commerce, établir des fabriques, etc. La plupart d'entre eux demeurent dans de grands villages, et sont gouvernés par des *starosti* ou anciens, qui lèvent les impôts, désignent les recrues et dirigent les affaires. Malgré ces avantages sur les esclaves des nobles, le sort de beaucoup d'esclaves de la couronne est fort à plaindre. Des milliers d'entre eux sont employés dans les mines et dans d'autres établissements, qui dépendent soit du gouvernement, soit d'entrepreneurs particuliers. On n'emploie que des esclaves dans les *zavods* ou fabriques de la Russie. On en envoie souvent deux ou trois cents dans quelque manufacture de drap, pour y être tisserands ou teinturiers, ou dans quelque fonderie, pour y travailler comme ingénieurs, forgerons ou charpentiers, bien qu'ils ignorent tout-à-fait ces états. Il n'est pas rare non plus qu'on mette un certain nombre d'esclaves de la couronne à la disposition de quelque entrepreneur étranger dont le gouvernement désire encourager l'industrie; et, sans recevoir d'autre salaire que leur nourriture, ils sont obligés, eux et leurs enfants, de travailler péniblement tout le reste de leur vie, pour enrichir le fabricant que l'on veut favoriser. Peu de manufacturiers ont le droit d'avoir des esclaves. Ils font ordinairement travailler ceux de la noblesse dans leurs établissements, parce qu'il est impossible de se procurer des ouvriers libres. Un édit, rendu il y a quelques années, permet cependant aux fabricants d'acheter des esclaves, mais à condition qu'ils leur donneront la liberté après dix-huit ans de service. Pendant les douze premières années, ils ne leur doivent que la nourriture et le vêtement; mais ils sont tenus de leur accorder un salaire pendant les six dernières années. Près de 250,000 esclaves sont employés ainsi dans les mines et dans les fabriques de la Russie. Pendant tout son règne, l'empereur Alexandre n'a jamais cédé des esclaves de la couronne à ses ministres ni à ses généraux, pour reconnaître les services qu'ils avaient rendus à l'État, comme cela avait été la coutume de ses prédécesseurs. Il s'est borné à leur accorder les revenus de certaines terres et le produit du travail des paysans qui y étaient attachés, pour un espace de douze années, au bout desquelles la propriété en retournait à la couronne. Ces récompenses se nommaient des *Arendes.*

Les esclaves de la noblesse sont au nombre d'environ vingt-un millions. On n'évalue pas la fortune d'un noble d'après l'étendue de ses terres, mais d'après le nombre de paysans qui y demeurent, ou, comme on dit dans le pays, d'après le nombre d'âmes qu'il possède. Les ukases rendus en 1808 et en 1812 par l'empereur Alexandre défendent de les vendre individuellement ou de les détacher des terres qu'ils cultivent; mais on trouve moyen d'éluder les dispositions de ces édits. On y réussit, par exemple, en en appelant à un édit de 1782, qui permet de transporter des familles d'esclaves d'un point de l'empire sur un autre. Cette espèce de colonisation a surtout eu lieu depuis la conquête de la Crimée, de la Bessarabie et des provinces au nord du Caucase: on y trouve aujourd'hui de nombreux villages habités par des paysans de l'intérieur de la Russie.

Uspenskoy affirme que d'après les chapitres 2 et 22 du code russe, et les ukases de 1767 et de 1797, les esclaves n'ont pas le droit de citer leurs maîtres en justice, une plainte de leur part étant considérée comme un acte de rébellion. Jusqu'en 1811 les nobles étaient libres d'envoyer leurs esclaves en exil en Sibérie; mais aujourd'hui ils ne peuvent plus le faire qu'en vertu d'une sentence rendue par les tribunaux. L'esclave du noble russe n'a pas de droits; il est inhabile à posséder aucune propriété; sa personne, sa femme, ses enfants, tout son avoir, appartiennent à son maître. Sans la permission expresse de celui-ci, il ne peut ni acheter des meubles, ni servir de caution, ni contracter des emprunts,

ni exercer un état, ni même se marier. Il est vrai que beaucoup de nobles sont pleins de bienveillance pour leurs esclaves, et ont à cœur leur bien-être; mais les tristes effets de l'esclavage ne s'en font pas moins sentir pour eux. De quelque métal que les chaînes soient forgées, ce sont toujours des chaînes. L'opulence de certains esclaves, qui appartiennent aux Orloff, aux Demidoff, aux Sheremetoff et à d'autres seigneurs, loin d'alléger leur servitude, leur en fait encore plus sentir le poids. Plusieurs d'entre eux ont acheté des terres et bâti des hôtels magnifiques; quelques-uns font un commerce étendu au nom de leurs maîtres, qui sont fiers de posséder de si riches vassaux; ils ne consentiraient pour aucun prix à leur accorder la liberté.

Le moyen le plus efficace de rendre peu à peu aux esclaves russes la faculté de migration qu'ils avaient autrefois, et de leur procurer quelques-uns des droits des citoyens libres, serait sans doute de prendre l'étendue des terres pour base des impôts qui se règlent aujourd'hui d'après le nombre des esclaves. Une telle mesure assurerait au gouvernement et aux nobles leurs revenus habituels et diminuerait insensiblement la puissance que les maîtres et les intendants exercent. L'empereur Alexandre a rendu le droit de migration aux serfs de l'Esthonie et de la Courlande, et les a mis, du consentement des nobles de ces provinces, au rang des hommes libres. Le gouvernement et la noblesse de la Russie ne peuvent manquer de reconnaître bientôt qu'il est de leur intérêt d'imiter cet exemple; car il sera impossible à l'empire de rivaliser, sous beaucoup de rapports, avec les nations civilisées et libres, tant que la majorité de ses habitants seront assujettis à la servitude.

Les esclaves des nobles opulents jouissent en général d'une certaine liberté. On les soumet à une redevance de dix à trente roubles pour chaque membre de leurs familles, du sexe masculin, et moyennant cette somme fixe, on leur permet de cultiver des terres pour leur compte, de se livrer au négoce ou d'exercer une profession de leur choix dans les villes où ils désirent se fixer. Ils sont munis d'un passeport de leurs maîtres. D'autres sont obligés de travailler pour eux trois jours par semaine; ils n'ont que les autres jours pour cultiver leurs champs et pourvoir à l'entretien de leurs familles. Leur condition est beaucoup moins heureuse. Mais les paysans des nobles pauvres sont les plus misérables de tous, parce qu'on exige d'eux la plus grande partie de leur temps. Ceux d'entre eux qui travaillent dans les champs sont accablés d'ouvrage, tandis que ceux qu'on emploie dans l'intérieur des maisons ont peu d'occupation, mais sont exposés à toutes sortes de privations. Cette noblesse inférieure, si tracassière pour les serfs, augmente sans cesse, d'abord parce que, d'après la loi russe, l'héritage du père est partagé entre tous les enfants, et ensuite parce que les services rendus dans la carrière militaire et dans des fonctions civiles sont un moyen d'être anobli. Celui qui arrive au grade de capitaine est noble en vertu de son rang. On a cherché à obvier à cet inconvénient en n'accordant qu'à la haute noblesse le droit d'acheter des esclaves.

Beaucoup de nobles passent une grande partie de l'année sur leurs terres, et dirigent eux-mêmes les travaux de leurs vassaux. Ils vont seulement, en hiver, passer quelques semaines ou quelques mois à Moscou. Mais d'autres, en bien plus grand nombre, confiant le gouvernement de leurs villages à des intendants, qui surveillent la culture des champs dont le produit appartient exclusivement aux seigneurs, le vendent sur les marchés voisins. D'autres encore louent leurs propriétés, pour un certain nombre d'années, à des fermiers, qui ne sont que trop souvent libres d'en agir comme ils le veulent avec les esclaves.

Il est de l'intérêt du maître de veiller au bien-être de ses paysans; car de ce bien-être dépendent ses revenus. Cette circonstance est un puissant contrepoids aux maux de l'esclavage. En cas de famine ou de quelque autre fléau, le maître est tenu de prendre soin de ses esclaves; il doit leur fournir des semences pour leurs champs, et les nourrir jusqu'à la prochaine récolte. Quand les esclaves deviennent vieux et ne peuvent plus travailler, leurs maîtres sont obligés par la loi d'en prendre soin. Mais bien que les paysans comptent sur cette ressource pour leur âge avancé, ceux qui appartiennent à des nobles peu fortunés ne jouissent que bien rarement du repos qui leur est promis. M. Pinkerton a connu une pauvre femme, mère de treize enfants, qui, à l'âge de soixante ans, devait, non-seulement travailler pour gagner sa subsistance, mais encore payer une capitation de soixante roubles à sa jeune maîtresse.

Il y a cependant, en général, des rapports de bienveillance entre le noble et son vassal. L'esclave donne toujours le nom de père à son maître; celui-ci le nomme frère, et s'il parle à plusieurs, il les appelle ses enfants. Les mauvais traitements et les châtiments cruels ont plus souvent lieu à l'instigation des intendants qu'à celle des maîtres.

La plupart des esclaves domestiques des deux sexes ne sont pas mariés; ils forment une classe distincte, et sont si nombreux qu'ils mènent une vie inactive, qui leur fait souvent contracter des habitudes vicieuses. Il n'est pas rare de trouver dans une famille noble trente ou quarante femmes non mariées, de l'âge de seize à trente ans, qui passent toute l'année à des travaux de broderie ou de couture, et un nombre plus grand encore de cochers, de domestiques et de laquais, dont les trois quarts au moins pourraient être plus utilement occupés comme artisans ou comme cultivateurs. Mais bien que beaucoup de familles aient de la peine à entretenir tout ce monde, elles ne peuvent se résoudre à diminuer leur train, de peur de nuire à la considération dont elles jouissent. Ce train augmente en proportion des richesses des nobles. Les principaux boïars ont de deux cents à cinq cents domestiques attachés à leur personne. Les uns sont musiciens, chanteurs, danseurs ou acteurs; les autres exercent diverses professions, depuis celles de peintre et d'horloger jusqu'à celles de forgeron et de ramoneur. La description que fait Gibbon du luxe et de la magnificence des patriciens romains sous les empereurs, et de ces multitudes d'esclaves qui les entouraient, pour servir à leur vanité ou à leurs plaisirs, retrace parfaitement les habitudes des riches boïars russes. Entourés aussi de nombreux esclaves, ils mènent un genre de vie semblable à celui de ces patriciens, et il en est bien peu qui se souviennent encore, pour les mettre en pratique, de ces paroles que le czar Vladimir II adressait à ses enfants dans son testament: « Ne négligez pas de vous occuper de vos affaires; mais surveillez » vous-mêmes toutes choses, afin que l'étranger n'ait pas sujet » de rire de votre maison et de votre table. Quand j'étais dans » mes terres ou à la chasse, je me mêlais de tout ce qui est du » ressort de l'esclave, et j'ai moi-même présidé à tout l'ordre de » ma maison. » Il n'en est pas ainsi des boïars. La plupart sont tout-à-fait ignorants de l'état de leur fortune; ils en abandonnent l'administration à des intendants qui leur envoient le produit des taxes qu'ils ont levées, et ils ne se mêlent de leurs revenus que pour les dépenser à Saint-Pétersbourg ou à Moscou.

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

Le sage a le cœur à sa droite; mais
le fou a le cœur à sa gauche.
ECCLÉSIASTE X, 2.

Qu'heureux est l'homme pour qui aucune des paroles de la Bible n'est une pierre d'achoppement ou une occasion de doute! S'il rencontre une difficulté, c'est à lui-même qu'il s'en prend; s'il a de la peine à saisir une pensée de l'Esprit-Saint, s'il n'y a pour lui qu'obscurité dans un passage, peut-être tout rayonnant de lumière pour d'autres, il s'adresse à celui qui est la source de l'intelligence, et il s'écrie: « Découvre mes yeux, afin que je regarde aux merveilles de ta loi! » Et Dieu, en exauçant sa prière, lui donne comme une clef qui lui permet de pénétrer plus avant dans la connaissance.

Le chrétien se rappelle le temps où, commençant à étudier le livre divin, il allait comme à tâtons, trébuchant, se heurtant, se blessant à chaque pas, et où les déclarations de Dieu soulevaient en lui mille orages. Il lisait avec les yeux de la chair, avec ses inimitiés secrètes, avec sa haute idée de lui-même et ses préjugés contre la Parole de vérité. Il voyageait de nuit au milieu des merveilles de la révélation. Çà et là il apercevait, il est vrai, une lueur, il saisissait des proportions, il pressentait des beautés; mais ses yeux se fatiguaient en voulant percer les ombres, et il souffrait de ce vague inquiétant que la nuit prête à toutes choses. Son cœur était alors le cœur naturel de tout homme que Dieu n'a pas touché et changé. C'était ce cœur à gauche qui suffit pour vivre de la vie de la terre, mais dont les battements ne font pas vivre de la vie des cieux. Ainsi que tous les hommes, il l'avait apporté en naissant, et il agissait d'après ses impulsions mauvaises. C'était de lui que provenaient son obscurité, ses répugnances et ses doutes. Il ne comprenait pas, parce qu'il n'aimait pas, et il n'aimait pas, parce que le cœur à gauche ne sait pas aimer. Le langage de la Bible, ou plutôt les vérités qu'il exprime, lui causaient une sorte de dégoût, parce que ce cœur, habitué à être flatté, ne pouvait pas s'humilier devant elles, et que, tout imbu de notions humaines, de sentiments humains, il ne pouvait se transporter dans cette région pure où resplendit la sagesse de Dieu. Les nuages de son esprit venaient de la corruption de son cœur.

Ce n'est que quand le nouveau cœur, le cœur à droite, est donné à un homme, que la nuit se dissipe autour de lui, et qu'il découvre dans le monde spirituel cet ordre, cette sagesse, cette admirable beauté de plan et d'exécution, qui, révélés dans la Bible, en font pour le chrétien un trésor inépuisable. Alors il voyage en plein jour ; le soleil brille et éclaire tout pour lui. Il saisit le vrai côté des choses, et si quelques ombres se placent encore entre lui et l'amour de son Dieu, il sait d'où elles proviennent, et il s'en humilie.

Le cœur à gauche, qui est le partage du fou, est bien la cause de toutes ses misères. Le cœur à droite, qui est le partage du sage, est bien la source de toutes ses joies.

L'un se croit sage, tout fou qu'il est, parce que son cœur est selon la nature, qu'il en suit les penchants, qu'il le fait vivre, penser, agir comme la multitude, et qu'il le mène dans la voie large que le plus grand nombre suit. Il a confiance en son cœur, parce qu'il l'a depuis sa naissance, que tout le monde en a un semblable, et qu'il peut en analyser les mouvements, en raisonner les sentiments et le mettre aux prises avec une morale subtile et savante. Il s'applaudit de ce qu'il n'est pas autrement placé que celui de tous les autres hommes; il croit pouvoir gouverner ce cœur à gauche, ce cœur altier et dominateur, et il ne s'aperçoit pas qu'il en est l'esclave.

L'autre, quoique sage, doute de sa sagesse depuis que Dieu lui a fait voir que toute la sagesse de ce siècle n'est que folie. Son cœur nouveau, son cœur à droite, création spirituelle et miséricordieuse, lui donne entrée dans le royaume des cieux, et dès ici-bas il en reçoit les sentiments, les joies, les désirs. Il a un maître qu'il aime : c'est Jésus le Sauveur. Il aspire à lui devenir semblable. Il soupire après la sainteté. Pendant long-temps encore il a à lutter avec le cœur à gauche, triste compagnon qu'il garde jusqu'à la fin; mais, de jour en jour, l'un devient plus fort, et l'autre s'affaiblit davantage. L'un va de progrès en progrès, et l'autre se laisse dompter peu à peu, tout en essayant souvent de ressaisir l'empire qui lui échappe.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES.

Cette Société, fondée il y a quelques années, a compris la nécessité d'une réforme dans l'organisation industrielle. Après avoir reconnu que le mal a éclaté partout, à Manchester comme à Lyon, à Anzin comme à Bristol, elle en a cherché le remède, et il lui a paru qu'il fallait s'occuper de l'ouvrier depuis le berceau jusqu'à la tombe. Se proposant de secourir sa famille dans ses nourrissons par les salles d'asile, dans ses enfants par les écoles primaires, dans ses adolescents par celles d'apprentissage, dans ses adultes par les caisses de secours et par des prix, dans ses vieillards par les caisses de vétérance, la Société Industrielle espère diminuer ainsi les griefs du pauvre contre l'ordre de choses actuel, et le lui faire envisager, au contraire, comme une source continue de bienfaits.

L'un des vice-présidents de cette utile institution a indiqué, dans sa dernière séance publique, sous quel point de vue il considère la tache que la Société s'est donnée. Nous avons trouvé avec joie dans son discours un beau témoignage rendu à l'influence de la religion de l'Evangile :

« C'est un beau spectacle, a-t-il dit, que celui de ces tendances chaque jour plus générales vers l'amélioration morale et matérielle de l'homme. L'âme de toute société, cette sympathie pour nos semblables, dont le Christianisme fit une vertu sous le nom de *charité*, et qui, énervée par les philosophes modernes sous celui de *philantropie*, disparut, au milieu des orages révolutionnaires, étouffée sous le nom si saint, mais momentanément si redoutable, de fraternité, semble enfin reprendre puissance. Le scepticisme du dix-huitième siècle et les catastrophes matérielles de nos quarante dernières années avaient démesurément développé l'égoïsme individuel; mais un pareil principe ne saurait suffire à l'esprit public d'un grand peuple, et une puissante réaction commence contre les préoccupations de personnalité mesquine et envieuse dont il a infecté les esprits.

» L'égoïsme, de sa nature, tend sans relâche à la division et à l'isolement ; il a disjoint les fondements de la société, et cette nouvelle tendance peut seule la raffermir. Une fois déjà l'humanité a ressenti sa puissance salutaire : ce fut quand, évoquant la charité, le Christianisme la jeta comme un ferment de vie nouvelle au milieu de la dissolution du monde romain; alors elle enfanta les sociétés modernes : à leur tour elle les doit régénérer aujourd'hui ; car cette régénération si désirée, nous l'avons vainement espérée par le doute et la haine; une triste expérience nous a démontré que la haine et le doute sont stériles.

» Qu'on ne se laisse pas d'ailleurs abuser par les mots. La charité, qui fit la force du Christianisme, ce n'était pas originairement un secours matériel, destiné seulement au corps, et entretenant sa paresse en même temps que celle de l'âme. Dans ses éloquentes épîtres, saint Paul la comprenait et la dépeignait autrement : c'était une impulsion plus intellectuelle que physique, une réciprocité active de bienfaisance et d'affection, une véritable ardeur de sympathie sociale. Cet admirable esprit se matérialisa, il est vrai, dans les siècles d'ignorance qui suivirent ; cette communion des cœurs et des intelligences, cette sainte fraternité des fidèles disparurent, et la charité, dégradée dans son nom même, ne fut alors qu'une aumône. »

Il ne manque que peu de traits à ce tableau de la charité : on n'en regretterait sans doute aucun, si l'auteur, ne se bornant pas à la caractériser et à en examiner les effets, l'avait considérée dans sa source. L'amour de Dieu pour l'homme, tel que l'Evangile nous le fait connaître, voilà ce qui produit l'amour de l'homme pour Dieu, dont l'amour pour le prochain n'est qu'une face particulière. Les épîtres de Saint-Paul, que M. Billault cite avec tant d'à-propos, développent cette idée à plusieurs reprises, et en font comme le point de départ de la charité.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trop encourager les efforts qui, se mettant sous le patronage de cette vertu chrétienne, se proposent à la fois, comme le dit M. Billault, une aumône d'inspirations morales pour le cœur, de science pour l'esprit, de travail pour le corps, afin de développer la vie sous sa triple face, dans l'individu et dans la société. Mais pour y réussir, il importe de renoncer à tout ce qui usurpe le nom de la charité, sans en avoir le caractère. Nous ne saurions dire avec quelle peine, après avoir lu les paroles si éloquentes du vice-président de la Société Industrielle de Nantes, nous avons vu, quelques pages plus loin, dans le rapport du secrétaire, que la Société compte, pour augmenter ses ressources, sur l'attrait d'un bal par souscription. Dans une évaluation des dépenses municipales, dont le but est de prouver que plus du tiers du budget de la ville est relatif à l'amélioration morale et matérielle du peuple, nous avons vu aussi figurer avec surprise, parmi les sommes auxquelles on reconnaît cette destination, l'indemnité accordée au directeur du théâtre et l'argent dépensé pour achat de décors. Ce sont là des contradictions qui indiquent une époque de transition, et qui prouvent que les mœurs se réforment moins vite que les idées.

Il serait fort à désirer qu'on se mît partout à l'œuvre pour soulager les classes industrielles avec la même activité qu'on paraît le faire à Nantes. Hâtons-nous cependant d'ajouter que l'abondance des secours et la sagesse de leur distribution ne peuvent être qu'un palliatif. Le besoin d'un état de choses plus stable, qui ne dépende pas du plus ou moins de bonne volonté, de compassion ou de crainte des classes aisées, se manifeste toujours davantage. C'est à des concessions, et non pas seulement à des secours, que la charité doit préparer les esprits; car c'est à cela qu'aboutissent, de siècle en siècle, les agitations des sociétés, qui ne retrouvent le calme que quand elles ont consenti aux changements que les temps ont rendus nécessaires.

Considérations sur les oeuvres de Dieu *dans le règne de la nature et de la Providence, pour tous les jours de l'année*; par Sturm. Ouvrage traduit de l'allemand; nouvelle édition. Tome 1er. Paris, 1835. Chez Brunot-Labbé, quai des Augustins, n. 33. Prix : 2 fr. 50 cent.

Le titre de cet ouvrage, qui aura trois volumes, en fait bien connaître le contenu. Il se compose de considérations très-variées et fort simples tirées surtout de l'aspect et de l'étude de la nature. L'auteur a choisi, pour chaque jour de l'année, des réflexions propres à la saison où il se trouve.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 11. 18 MARS 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

RÉSULTAT DES INTERPELLATIONS.

Nous avons déploré, comme tout le monde, l'état d'incertitude dans lequel on a laissé le pays pendant près d'un mois. Quel affligeant chapitre ces longs débats à huis clos ne donneraient-ils pas lieu d'ajouter au livre qui traiterait du personnalisme de nos hommes politiques ! Les citoyens les plus modérés et les meilleurs amis du gouvernement ont murmuré de cet état de choses. Les esprits réfléchis devaient s'y attendre pourtant : quand tout est individualisé dans les croyances, dans les principes, dans les maximes de conduite, l'individualisme doit régner aussi dans les actes politiques. Tout se tient et s'enchaîne ici-bas : les vices comme les vertus.

Quand, enfin, le ministère a été reconstitué, et qu'il s'est, pour la première fois, représenté devant la chambre, quels tristes débats que ceux qui ont eu lieu ! Nous attendions des explications solennellement promises et qui, eussent-elles même dû contenir quelques aveux, étaient nécessaires pour faire renaître la confiance. Mais qu'est-il arrivé ? Ni plus ni moins que ce que Montaigne reprochait à certains disputeurs: « L'un va en orient, l'autre en occident ; ils perdent le prin- » cipal, et l'escartent dans la presse des incidents. Au bout » d'une heure de tempeste, ils ne sçavent ce qu'ils cher- » chent; l'un est bas, l'autre haut, l'autre costier (1). » Voilà, en effet, à quoi ont abouti jusqu'ici la plupart des interpellations adressées aux ministres. L'un d'eux avançait, l'autre jour, que le cabinet dont il fait partie n'avait jamais reculé devant celles qu'on lui avait adressées ; mais n'aurait-il pas dû ajouter que c'est parce que les membres de ce cabinet ont un art merveilleux pour répondre sans rien dire.

On aurait tort cependant de penser que rien n'est changé par les modifications que le ministère a subies. La nomination de M. le duc de Broglie aux fonctions de président du conseil lui donne sans doute un président réel, et il y a même lieu de supposer que sa volonté bien connue de ne pas renoncer à des droits qui sont en même temps des devoirs pour celui qui est revêtu des fonctions de la présidence, est l'une des causes qui ont retardé la décision royale. Nous aimons à croire que quelques questions importantes, qui n'ont pas acquis jusqu'ici une popularité suffisante, bien qu'elles soient de celles qui méritent de rallier toutes les sympathies, trouveront un puissant appui dans les antécédents et dans les convictions de M. le duc de Broglie. On n'a pas oublié l'engagement qu'il a pris, il y a peu de jours, à la tribune de la chambre des pairs, de présenter une proposition pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, si le gouvernement lui-même ne se hâtait pas d'agir. Il est donc impossible que du cabinet placé sous son influence n'émane pas bientôt un projet de loi qui réalise ce que le nouveau président du conseil réclamait comme une inévitable nécessité.

Mais si l'on peut espérer que le cabinet n'hésitera pas à prendre cette généreuse initiative, il est difficile de prévoir si les modifications qu'il a reçues lui assureront une majorité sur laquelle le ministère ne pouvait plus compter avant sa réorganisation. La chambre est si vacillante, les opinions y sont si incertaines et si mal groupées, qu'il est à peu près impossible de deviner si elle se montrera, avec quelque persévérance, favorable ou hostile au pouvoir.

La chambre se ressent de l'état moral de la nation ; et

(1) L'autre à côté.

comment ne pas être frappé de ce que cet état offre d'inquiétant? Quand on réfléchit à la rapidité avec laquelle la douleur excitée par les longues hésitations de la couronne et par les dangers qui en résultaient pour le pays, a fait place à une vaine curiosité; quand on s'aperçoit que les tristes collisions de nos hommes politiques ont inspiré plus de quolibets que de plaintes sérieuses; quand on voit dans le pays des dispositions aussi prononcées que dans la chambre à ne professer aucun principe, à ne se rallier à aucun système, à ne reconnaître, d'une manière absolue, aucune vérité morale, sur laquelle puisse s'élever la vérité politique, faut-il s'étonner du scepticisme que montrent les représentants de la nation, et du peu de suite et de fixité qui règnent dans leurs débats? Ces maux sont réels, mais l'explication en est partout. La vie du forum se retrouve dans le sénat.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

M. Ormsby-Gore a présenté, le 9 mars, à la chambre des communes une pétition couverte de 6,732 signatures, dont le but est de demander l'abolition de la taxe sur la drèche. Dans la séance du lendemain, la chambre a entendu le rapport d'une soixantaine d'autres pétitions relatives au même objet. Puis, M. le marquis de Chandos a proposé formellement l'abolition de cet impôt, et a rappelé que plus de quatre cents membres ont pris envers leurs commettants l'engagement de voter dans ce sens. Cette motion, présentée et soutenue par les tories, a été combattue par M. Peel, qui s'est attaché à montrer les effets désastreux que produirait sur le crédit public une diminution immédiate de revenus s'élevant à 5 millions de livres sterling. Il a affirmé à plusieurs reprises que cette suppression ne pourrait être compensée que par l'établissement d'une taxe sur la propriété foncière. L'opposition a voté avec M. Peel, et c'est à son appui contre ses propres amis, que le ministère doit le rejet de la proposition de lord Chandos, qui a été repoussée à une majorité de 350 voix contre 192.

M. Hume avait annoncé une motion ayant pour objet d'inviter la chambre à n'accorder des subsides aux ministres que pour trois mois, dans le but de constater encore plus, par ce vote de défiance, que le ministère n'a pas la majorité. Il en a cédé l'initiative à lord Russel, qui devait proposer de ne voter le budget que pour six mois, ce qui aurait eu le même effet, sans exposer les affaires du pays. Mais il a paru à l'opposition qu'il valait mieux essayer ses forces sur un autre terrain, et ce projet de motion a été abandonné. Lord Russel proposera d'appliquer l'excédant des revenus de l'Eglise d'Irlande à des usages qui n'aient aucun rapport avec le protestantisme. Le débat s'ouvrira donc sur cette question importante.

M. Sheil a blâmé énergiquement la nomination du marquis de Londonderry à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Lord Stanley a témoigné l'espoir que la réprobation de l'opinion publique engagerait le gouvernement à renoncer à un choix qu'il a dit être impolitique et injustifiable. Sir Robert Peel a répondu que le gouvernement persisterait dans la nomination qu'il a faite de cet ambassadeur. La nomination n'étant pas encore officielle, la chambre a prononcé l'ajournement de la discussion.

Le nouvel empereur d'Autriche, qui a pris le nom de Ferdinand Ier, a adressé des rescrits au prince de Metternich, chancelier d'état, au prince de Colloredo, grand-maître du palais, au comte de Kollowrat, ministre d'état et des conférences, et au comte de Hardegg, président du conseil de guerre, pour les confirmer dans leurs fonctions et leur prescrire les premières mesures qu'exige le changement de règne. La diète actuelle de Hongrie est conservée par un autre rescrit. L'empereur a ordonné la publication d'un paragraphe du testament de son père, où, après avoir légué ses affections à ses sujets, et remercié l'armée de ses services, il leur recommande l'attachement et la fidélité à son successeur.

En Prusse, le conseil de censure vient de prescrire aux censeurs le devoir de veiller à ce qu'aucun jugement défavorable sur les membres de la maison régnante ne se trouve dans les ouvrages qu'on voudra publier sur l'histoire de Prusse.

Quelques mouvements de troupes ont eu lieu en Bavière et dans le grand-duché de Bade, pour se rapprocher des frontières de la Suisse. Ces mouvements y sont vus avec beaucoup d'inquiétude. Le petit-conseil du canton d'Argovie s'est réuni en séance extraordinaire pour examiner quelles mesures il convenait de prendre. Il a résolu d'en référer au Vorort.

Un changement vient d'avoir lieu dans le ministère portugais. L'évêque de Coïmbre abandonne le département de l'intérieur et est créé pair. M. A. J. Freire passe du département de la marine à celui de l'intérieur. Le comte de Villa-Réal prend la place de M. Freire, et le duc de Palmella se charge des affaires étrangères. Le nombre des ministres est ainsi réduit à six, ce qui est le nombre fixé par la charte.

Le comte de Saldanha a été nommé ambassadeur en France. Cette nomination ayant été combattue comme contraire à l'article de la charte qui défend l'acceptation d'emplois hors du royaume par des membres de la chambre des députés, la motion du duc de Palmella pour que cet article de la charte fût suspendu dans l'intérêt du service public, a été adopté par une majorité de 55 voix contre 38.

Les carlistes ont commencé, le 11, une nouvelle attaque contre Elisondo. Ils se sont retirés, le 12, en apprenant que Mina s'avançait contre eux, et se sont ralliés à Zumala-Carreguy pour soutenir le choc des troupes du général. Une affaire sérieuse s'est engagée. Les carlistes ont été repoussés, et Mina s'est rendu à Elisondo, où Jaureguy doit le rejoindre.

Soixante députés ont présenté, dans la séance du 5, une pétition à la reine. On y remarque des passages d'une grande force, un entre autres où les signataires indiquent comme unique moyen pour ranimer l'enthousiasme de la nation, « de destituer » les autorités faibles, suspectes ou ineptes, et de donner des » ordres sévères pour que l'organisation de la milice urbaine » soit activée. »

Les journaux des Etats-Unis font grand bruit d'un discours prononcé par M. Adams dans le sénat. Les paroles de ce membre influent ont paru être si fort à la guerre contre la France, et ont jeté tant d'inquiétude dans les esprits, qu'il a cru devoir les expliquer dans une séance suivante. Il a témoigné sa surprise de ce que l'on a accordé plus d'attention à ce que la chambre dit qu'à ce que la chambre fait, et a assuré que son discours précédent n'aurait pas dû, si on l'avait mieux compris, produire la hausse des soieries françaises qui a eu lieu à New-York.

M. le duc de Broglie est nommé ministre des affaires étrangères et président du conseil, en remplacement de M. de Rigny, qui est nommé ministre avec entrée au conseil, et chargé par intérim du ministère de la guerre, en attendant la réponse de M. le maréchal Maison, à qui l'on a expédié un courrier pour lui offrir ces fonctions. MM. Humann, Thiers, Guizot, Duperré, Persil et Duchâtel conservent leurs portefeuilles.

Ce résultat de la crise ministérielle n'a été connu que jeudi. Les interpellations annoncées pour le mercredi n'ont donc eu aucun résultat; les ministres qui ont pris la parole ont dit que le moment de donner des explications n'était pas encore venu. « Le jour où nous parlerons, a dit M. Guizot, nous nous expliquerons franchement sur tout ce qui s'est passé depuis la » décomposition du cabinet; nous dirons toute la vérité. » La chambre a prononcé l'ajournement de la discussion. Elle a été reprise samedi et ne s'est terminée que lundi. Le ministère ayant été maintenu et complété dans l'intervalle, tout avait changé de face. M. Mauguin a résumé ainsi les questions qu'il a désiré faire aux ministres : 1° il les a invités à donner à la chambre des explications sur ce fait, que le ministère est resté pendant trois semaines en état de dissolution avouée; 2° il leur a demandé sur quoi portaient les dissentiments survenus entre les membres du cabinet. Les ministres n'ont pas fait de réponse précise à ces demandes si précises. Moins empressés à tout expliquer, ils n'ont guère parlé que de politique générale, et la chambre n'a rien appris de ce qu'on avait promis de lui apprendre.

Une démarche faite auprès de deux ministres par cinq membres, qu'on a accusés de s'être annoncés comme les représentants d'une forte fraction de la chambre, tandis qu'ils n'agissaient qu'au nom d'une très-faible minorité, a long-temps occupé la chambre. M. Garnier-Pagès s'est étonné qu'on ait accordé à quelques membres un consentement qu'on avait semblé refuser à la couronne pendant plusieurs jours. M. Thiers a répondu qu'il était sûr qu'en suivant les conseils de pareils amis, il ne pouvait mal faire; qu'ils lui avaient dit que c'était un devoir pour lui de reprendre le joug au péril de sa santé, de sa vie, qu'il les avait crus, et que c'est pour cela qu'il était rentré aux affaires.

M. Sauzet a prouvé que la France ne veut pas de révolutions

nouvelles, mais qu'elle ne veut pas non plus remonter la pente des révolutions. Son discours a produit une vive impression. Lundi on n'a entendu que M. Odilon-Barrot et M. le duc de Broglie. La clôture a été prononcée sans qu'aucune proposition ait été faite ou mise aux voix. Il ne ressort donc à peu près rien de la discussion. Les ministres n'ont rien expliqué, et la chambre n'a pas eu occasion d'exprimer par un vote quelles sont ses dispositions pour le cabinet.

La proposition sur les caisses d'épargnes, modifiée par la commission, a été adoptée à la majorité de 214 voix contre 86.

La chambre a aussi adopté un projet de loi portant demande d'un crédit de 250,000 fr. pour subvenir aux dépenses qu'exige la présence du choléra à Marseille.

Elle a commencé la discussion du projet de loi sur la responsabilité des ministres.

HISTOIRE.

Histoire des Français des divers états *aux cinq derniers siècles*, par Amans-Alexis Monteil. Tomes I à VI. (XIVe, XVe et XVIe siècles) Paris, chez Janet et Cotelle, libraires, rue Saint-Honoré, n° 123, hôtel d'Aligre. Prix: 42 francs.

On avait presque oublié où Pompeïa était située, quand, vers le milieu du siècle passé, la bêche d'un paysan, occupé à planter une vigne, rencontra les murs de l'antique cité. Un peu de cendre séparait la société ancienne de la société moderne, et il a suffi de quelques fouilles dirigées avec intelligence pour faire apparaître devant nous toute une ville romaine, avec son forum, ses théâtres et ses temples, et pour nous dévoiler les plus petits détails de la vie domestique d'un peuple qui a disparu, il y a près de dix-huit siècles, de la scène du monde. A deux pas de là, Portici s'étend au-dessus de l'antique Herculanum: c'est une ville bâtie sur un tombeau.

Ce n'est pas seulement au pied du Vésuve que les civilisations se succèdent et se recouvrent en quelque sorte. On ne peut pas, il est vrai, évoquer partout leurs ombres comme sur les collines de la Campanie; mais partout elles laissent des traces et des souvenirs. La France de Khlovigh s'est retirée devant la France de Charlemagne, qui elle-même a fait place à la France de Philippe-Auguste. Celle-ci s'est effacée à son tour devant la France de François Ier, comme plus tard la France de Louis XIV devant la France de Napoléon. Il y a d'autres événements, sans doute; mais il y a surtout d'autres mœurs, d'autres usages, d'autres idées, et si l'on y regarde de près, on trouvera souvent des différences plus tranchées entre les hommes qui ont habité les mêmes lieux à un intervalle d'un ou deux siècles, qu'entre certains peuples qui demeurent en même temps à de grandes distances les uns des autres. C'est qu'il est pour la civilisation des peuples une sorte de végétation sociale qui s'opère à la fois dans tous les lieux placés sous l'influence des mêmes événements contemporains, et qui s'accomplit plus ou moins rapidement, selon que cette influence est plus ou moins prochaine, plus ou moins directe: végétation, disons-nous; car nous ne voulons pas parler ici d'un développement de force morale, d'un progrès dans la connaissance de la vérité ou dans l'usage de la liberté, mais de cette croissance qui est le propre des sociétés comme des individus, et qui est presque aussi indépendante de la volonté chez celles-là que chez ceux-ci.

M. Monteil s'est proposé de nous faire connaître les Français des cinq derniers siècles, et pour cela il s'est livré à un travail plus pénible que celui de remuer les cendres du Vésuve: il a remué la poussière des bibliothèques. L'ancien peuple français, caché à tous les yeux dans les chartes et dans les in-folios poudreux, s'en échappe plein de jeunesse et de vie, pour répondre à l'appel du savant écrivain. Grâce à lui, il ne s'agit que de lire deux volumes pour connaître un siècle, comme il suffit de descendre dans la rue pour savoir ce qui s'y passe. Mais voulez-vous apprendre ce qu'il en a coûté à M. Monteil pour acquérir la science qu'il vous rend si facile? Jetez un coup-d'œil sur les notes qui terminent l'ouvrage que vous venez de lire. L'auteur y rapporte les passages des manuscrits auxquels il a fait allusion; il se borne à citer, dans des renvois, qui le plus souvent n'ont qu'une seule ligne, le titre et le chapitre des documents imprimés dont il a fait usage. Eh! bien, ces renvois si courts ne remplissent pas moins de 176 pages pour le seizième siècle seulement. Quelles lectures, quelles études patientes ne suppose donc pas ce livre! J'ai voulu essayer de me rendre compte un peu mieux du travail prodigieux devant lequel M. Monteil n'a pas reculé, et à cet effet j'ai vérifié quelques-uns de ses renvois dans des livres qu'il cite et qui font, par hasard, partie de ma bibliothèque. Ce n'est qu'alors que j'ai bien compris toute la valeur de ses recherches. Il n'arrive jamais que M. Monteil trouve réunis dans un même volume les renseignements dont il a besoin sur un même état. Le plus souvent il les emprunte à des écrivains qui ne songeaient à rien moins qu'à les donner. Un mot, une allusion, se sont, presqu'à leur insu, glissés sous leur plume; si vous pouviez les interroger, ils vous répondraient, tant ils en ont parlé en passant, qu'ils ne se rappellent pas d'avoir rien dit sur le sujet qui vous intéresse; mais M. Monteil a tout remarqué; tel mot, perdu dans le discours, a été recueilli par lui avec soin, et est devenu l'un des matériaux dont il s'est servi pour reconstruire la société qui n'est plus.

Nous aurions désiré trouver dans une préface un exposé des vues de l'auteur sur le travail qu'il a entrepris; mais il n'y a pas de préface à ce livre. On dirait que M. Monteil a voulu se cacher derrière les siècles qu'il fait passer devant nous. C'est dans la bouche de maître Paul, savant du seizième siècle, réduit à manger de l'ognon pour pain et de la ciboule pour viande, qu'il place la moitié de ce qu'il consent à nous dire sur ses principes historiques. Maître Paul avait été commensal du seigneur de Villepreux, qui, pour suivre la mode, voulait avoir un savant à sa table. Lorsqu'il y avait compagnie, il avait coutume d'exposer son système d'histoire; mais un jour le maître de la maison le prit à part, et lui dit: « Maître Paul, je n'ai jamais guère pu saisir votre système d'histoire; et toutes les fois que je l'écoute, il me fait venir, et aujourd'hui entre autres il m'a fait venir la migraine. Je vous donnerai tous les ans, en sus de vos appointements, quarante francs de pension, si vous me promettez de n'en point parler. » Maître Paul, qui comprit qu'il s'agissait de sacrifier provisoirement le progrès des lettres et les intérêts de sa gloire, demanda cent francs; on tomba d'accord pour quatre-vingts, à condition toutefois que maître Paul ne parlerait pas plus de son système ailleurs qu'à Villepreux. Son hôte, on le voit, craignait la migraine pour les autres presque autant que pour lui-même. Mais le seigneur de Villepreux mourut. Ses héritiers firent casser le legs au moyen duquel il avait voulu maintenir la convention qu'il avait faite; et maître Paul en profita pour reprendre le droit de parler de son système.

« L'histoire, l'histoire de la nation, l'histoire nationale, disait-il, est l'histoire de toutes les parties constitutives de la nation, de toutes les parties de son ordre social, agissant au-dedans sur elles-mêmes, ou au-dehors sur les autres nations. L'histoire nationale de la France où il n'y a que la moitié, que le quart de toutes les parties constitutives de la nation, de toutes les parties de son ordre social, est donc incomplète, très-incomplète. L'histoire nationale de la France où il n'y a que l'histoire des rois, des gens d'église, des gens de guerre, est donc encore plus incomplète, et ne mérite pas plus de porter le nom d'histoire nationale de la France que l'histoire des diamants, des rubis, de

l'or, ne mérite de porter le nom d'histoire naturelle des minéraux ; que l'histoire du chêne, du hêtre, du palmier, ne mérite de porter le nom d'histoire naturelle des végétaux ; que l'histoire naturelle du lion, du renard, du cheval, ne mérite de porter le nom d'histoire naturelle des animaux. L'histoire, telle qu'on l'écrit, est entièrement remplie de combats et de batailles, de siéges et de prises de villes. Fermez un livre d'histoire, et plantez-y une épingle, vous êtes sûr de la planter entre deux pages brillantes d'armes, ruisselantes de sang, semblables à ces tapisseries de nos grandes salles, où l'on ne voit que boucliers, que cuirasses, que hallebardes, que glaives, que mousquets ; c'est bien l'histoire des guerres de la nation, mais ce n'est pas plus son histoire que l'histoire des querelles d'un homme n'est son histoire. L'histoire des différentes parties constitutives de la société, des différentes parties de l'ordre social, agissant au-dedans ou au-dehors, est-elle autre que l'histoire des différentes classes, des différents ordres, ou mieux des différentes professions, des différents états ? Et l'histoire des différentes classes, des différents ordres, des différentes professions, des différents états, est-elle autre que l'histoire des différentes parties constitutives de la société, des différentes parties de l'ordre social, agissant au-dedans ou au-dehors ? »

Jusqu'ici maître Paul. Mais maître Paul ne s'était pas borné à faire de beaux discours sur son système ; il avait écrit une belle et bonne histoire de son pays, qui en était l'application. L'ayant, un jour, montrée à un Espagnol qui, de son temps, parcourait la France en tous sens, celui-ci lui reprocha franchement de n'avoir pas été au-delà de Bodin, qui n'a entrevu qu'imparfaitement la réforme des matériaux de l'histoire, et qui n'a pas songé à celle de la forme. Ecoutons l'Espagnol, et nous saurons peut-être la seconde moitié de la pensée de M. Monteil :

« Bodin, dit-il, a même rendu impraticable sa partie de la réforme, en ce qu'il a donné pour matériaux à l'histoire réformée les matériaux de l'histoire à réformer, où il n'y a rien, presque rien à prendre ; en ce qu'il n'a pas donné pour matériaux à l'histoire réformée tous les livres, n'importe de quoi qu'ils traitent, tous les chartriers, toutes les archives, toutes les histoires orales, toutes les traditions, tous les proverbes, tous les dictons populaires, tous les monuments, toutes les vieilles reliques, tous les vieux vestiges, toutes les vieilles traces des siècles. Mais la partie de la réforme de l'histoire voulue par Bodin, la réforme des matériaux n'eût-elle pas eu ce défaut, elle ne pouvait avoir lieu sans celle de la forme. En effet, l'histoire a toujours eu jusqu'ici une forme narrative, bonne peut-être pour l'histoire des tueries, des batailles, où l'attention se trouve toujours en haleine, mais sans force et sans vie pour presque tous les matériaux de l'histoire réformée, de la vraie histoire. O maître Paul ! cherchez cette forme de force, cette forme de vie, cherchez-la trente, quarante ans, s'il le faut. »

M. Monteil a adopté le système de maître Paul ; de plus, il a suivi les conseils du voyageur espagnol. Nous ne pensons pas qu'il soit exclusif comme eux, ni qu'il veuille proscrire les autres manières d'écrire l'histoire ; mais il a fait ce qu'on n'avait pas fait avant lui, il a écrit pour son pays une histoire comme il en faudrait au moins une pour chaque pays, une histoire de la vie domestique et de la vie civile, tandis qu'on n'écrit guère que celle de la vie politique des peuples. Et cette histoire-là, à laquelle tous prennent part, ne vaut-elle pas la peine d'être écrite ? Les événements du foyer, de l'atelier ou de la boutique, n'ont-ils pas une influence aussi grande sur les joies et les douleurs de ce monde que les événements politiques ? Et s'il est impossible de prendre sur le fait, de constater les causes particulières de ces douleurs et de ces joies, n'est-il pas intéressant du moins d'en rechercher les causes générales, celles qui ressortent de la profession, du métier, des lois, des usages, des préjugés, afin de nous représenter cette vie d'autrefois, qui a été celle de nos pères, et qu'on considère avec le même plaisir que ces vieux portraits de famille, que, malgré le vague des souvenirs qui s'y rattachent, on ne peut guère regarder sans éprouver un tendre respect, même quand le costume du temps fait naître un sourire sur les lèvres ?

Le voyageur espagnol accordait de grand cœur trente et même quarante années à maître Paul pour chercher une forme nouvelle d'écrire l'histoire conçue d'après ce nouveau plan. M. Monteil n'a pas eu le loisir d'en prendre autant, et cependant l'expérience qu'il a faite a prouvé que le conseil de l'Espagnol était bon. Tous les critiques qui se sont occupés de son ouvrage avec une attention suffisante, ceux mêmes qui ont su le mieux en apprécier le mérite, se sont accordés à reconnaître le vice de la forme qu'il a choisie ; la plupart ont avoué aussi qu'ils ne sauraient en indiquer une meilleure. Ne voulant pas écrire un ouvrage dont la sécheresse eût pu rebuter beaucoup de lecteurs, M. Monteil a adopté un cadre différent pour chacune des périodes dont il s'est occupé. Les lettres d'un cordelier de Tours à un cordelier de Toulouse nous font connaître le quatorzième siècle. Réunis dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Troyes, des gens de toutes les professions examinent, au quinzième siècle, quel est des divers états le plus malheureux. Nous apprenons ainsi, de la bouche de ceux qui les exercent, quels ils étaient à cette époque. Enfin, au seizième siècle, un Espagnol, dont nous avons déjà dit quelques mots, parcourt la France ; en bon observateur, il note dans son journal tout ce qu'il voit, et peu de voyageurs savent voir autant et aussi bien que lui. On a reproché à ces trois formes d'avoir beaucoup de ressemblance entre elles ; on a prétendu que leur emploi, loin de reposer l'esprit, causait une sorte de lassitude ; on a dit aussi que le style un peu verbeux de M. Monteil, que l'habitude qu'il a d'employer deux, trois, quatre expressions différentes pour dire une même chose, étend son récit, sans aucun avantage pour la clarté. On aurait pu ajouter que ce dernier défaut est d'autant plus saillant que, l'auteur mettant toujours des personnages en scène et ne parlant jamais en son propre nom, il semble que pendant trois siècles, tout le monde en France ait parlé ainsi. J'avoue franchement qu'en lisant le premier volume de son livre, j'ai eu la bonhomie de mettre le style de l'auteur sur le compte du bon cordelier de Tours dont il a emprunté la plume. Je me suis imaginé sérieusement qu'il s'était imposé la tâche de le faire écrire comme on écrivait alors. Ce n'est qu'en lisant les volumes suivants que je suis revenu de mon erreur. La forme et le style, voilà donc les deux principaux griefs auxquels ce livre a donné lieu. Il est une troisième remarque qu'il provoque, et, bien que nous ne l'ayons pas entendu faire encore, elle nous paraît plus sérieuse.

Arrêtons-nous au seizième siècle, à ce siècle de sang et de deuil, au siècle de la réforme et de la ligue, des guerres civiles et des guerres de religion. M. Monteil ne pouvait pas se proposer d'écrire l'histoire politique de ce siècle ; personne ne serait en droit de lui faire un reproche de ne l'avoir pas entrepris ; mais les grands événements qui se passaient en France ayant nécessairement influé sur toutes les classes, il semble qu'on aurait dû trouver çà et là l'expression des passions qui agitaient les masses et le sérieux des convictions qui s'étaient emparées avec tant de force de beacoup de Français. On dirait que, préoccupé de la pensée qu'il fallait à tout prix dissimuler l'aridité de plusieurs des sujets dont il devait s'occuper, l'auteur a trop songé à égayer son livre. Tous ses personnages semblent frivoles, et pourtant, s'il faut convenir qu'une grande portion du peuple était, au seizième siècle, malgré les massacres et les bûchers, plus frivole encore qu'on ne l'est de nos jours, ne faut-il pas reconnaître aussi qu'il n'y a peut-être jamais eu en France, dans les divers rangs de la société, un aussi grand nombre d'hommes graves, de citoyens dévoués, de chrétiens sincères, que dans ce temps où des rois débauchés, prodigues du sang de leurs sujets, étaient assis sur le trône ? Eh bien ! ces hommes

graves, ces citoyens dévoués, ces chrétiens sincères, on n'en soupçonnerait pas l'existence d'après le livre de M. Monteil. Il y a là une immense lacune, que nous avons peine à comprendre. En lisant les deux ou trois chapitres où il est fait allusion aux affaires religieuses du temps, le cœur se serre, il faut bien le dire, à cause du ton qui y règne. C'est dans la fable un peu scandaleuse par ses détails du mariage d'un cordelier et d'une cordelière, devenus huguenots, qu'il faut chercher à peu près tout ce que l'auteur nous apprend sur le grand mouvement de la réforme. M. Monteil n'était pas appelé à le juger, et il ne l'a pas fait; mais il devait nécessairement entrer dans son plan de décrire les mœurs que ce mouvement a fait naître. En se taisant absolument sur ces mœurs, tandis que les renseignements sont si nombreux qu'on n'a d'autre embarras que celui du choix, l'auteur a donc fait violence à son sujet. Nous lui savons gré de nous avoir dit comment au seizième siècle on se saluait, on s'abordait, on s'embrassait; mais il fallait dire aussi comment on croyait, comment on priait, comment on souffrait, ou mourait pour sa foi. Les détails ne manquent pas dans quelques-uns des ouvrages qu'il a cités : pourquoi s'être abstenu de les reproduire en partie?

Ce n'est pas que M. Monteil nous paraisse partial dans sa manière de présenter les faits. Sa pensée n'est pas irréligieuse, et nous avons remarqué dans son livre plusieurs passages où il résume avec infiniment d'esprit, et en en signalant le faible, les opinions contraires au Christianisme, qui se sont fait jour dans le seizième siècle. Il caractérise fort bien Rabelais et Montaigne, ou plutôt il en donne le soin à l'un de ses personnages, qui finit par abandonner ces philosophes pour s'attacher à l'Evangile :

« L'un riait ou voulait rire de tout; l'autre doutait ou voulait douter de tout; j'osai penser sans eux... Alors je m'attachai plus fortement que jamais à ce livre que m'apportaient intact, sans altération, les générations passées, dont la première l'avait reçu de la raison divine, parlant dans la bouche de Jésus-Christ, son divin auteur. Alors mon respect pour ce livre qui avait promis le bonheur du ciel, qui l'avait commencé sur la terre, qui avait réformé, changé, reconstitué le monde, qui avait eu pour ses plus violents ennemis les autres livres de morale, parce qu'ils ne peuvent soutenir la comparaison, surtout parce que seul il s'appuie sur le livre le plus antique, augmenta. Mon respect augmenta encore par cette pensée: que depuis que la découverte de l'imprimerie avait rendu l'esprit humain tout géométrique, il était l'unique livre de dogme qui à l'avenir pût être à l'usage des hommes. Et je repris dans mes mains l'Evangile, en me disant que si j'avais été plus expérimenté, plus instruit, plus intelligent, il n'en serait jamais sorti. »

Bien des gens, au seizième siècle, ont quitté Rabelais et Montaigne pour l'Evangile. Plusieurs se sont sans doute arrêtés à des considérations comme celles qui précèdent; mais d'autres, en grand nombre, c'est un fait historique, ont été beaucoup plus loin. L'Evangile est devenu pour eux une révélation positive et une bonne nouvelle de salut.

Après avoir signalé une lacune dont l'importance de l'ouvrage de M. Monteil nous faisait un devoir de conscience de parler, nous nous hâtons d'ajouter que ce livre d'érudition et de science est l'un des monuments les plus remarquables élevés à notre histoire. Nous sommes convaincus qu'il reste peu à glaner dans le champ où il a fait une si riche récolte. A peine quelques volumes ont-ils échappé à ses investigations. Ceux qu'il a négligés ne sont pas indignes, sans doute, de l'attention des savants; mais les renseignements qu'ils contiennent ne se rapportent pas directement au but qu'il s'est proposé. C'est ainsi, par exemple, qu'il n'a pas cru devoir indiquer, au seizième siècle, les théories politiques qui commençaient à se faire jour, et dont la hardiesse ne le cède presque pas à celle de certaines doctrines professées de notre temps.

Entre beaucoup d'ouvrages qui jettent du jour sur ce sujet, on distingue surtout le *Miroir des Français*. Cet ouvrage, publié en 1582, sous le nom de Nicolas de Montand, et que les bibliographes ont attribué, sans raison suffisante, à Nicolas Barnaud, est dédié à Louise de Lorraine, épouse de Henri III. On a remarqué ailleurs que parmi les moyens que cet écrivain conseille pour la réforme du royaume, on en trouve plusieurs qui ont été mis récemment en usage; mais on a négligé de dire qu'il professe, aussi ouvertement qu'on l'a fait de nos jours, la doctrine de la souveraineté du peuple : « Le roi, dit-il, est seulement premier et souverain » gouverneur, et serviteur du royaume, qui n'a pour maître et seigneur que le peuple, duquel les rois reçoivent » la dignité royale, tellement que tout le peuple considéré » en un corps est par dessus et plus grand que le roi. D'ailleurs, le roi qui endure que le peuple soit offensé, commet félonie contre le seigneur du fief, blesse la sacrée » majesté du royaume, et doit être puni suivant la loi Julia, qui condamne ceux qui font ou permettent que violence soit faite au public. Puisque le roi est établi en ce » degré par le peuple, et pour amour du peuple, et ne » peut subsister sans le peuple, qui est-ce qui trouvera » étrange quand il se secourra du joug qui lui est tant » importable? » La même doctrine est établie plus fortement encore dans l'épître dédicatoire à la reine. Nicolas de Montand reconnaît que c'est Dieu qui dispose des empires comme il lui plaît; puis il ajoute : « Par quels » moyens Dieu change-t-il les royaumes et les empires? Par l'ordre politique qu'il a établi au monde. Les » états ont-ils puissance sur le roi? Oui, sans doute. Peuvent-ils le démettre quand bon leur semble hors de la » royauté? Oui bien, s'il viole les lois du pays, etc. » C'est là une curiosité historique d'autant plus intéressante, que ces doctrines sont celles d'un homme qui attribue surtout les maux du royaume au manque de religion, et qui tient aux sujets un langage aussi sévère qu'aux princes. Le troisième livre du *Miroir des Français* contient des renseignements précieux qui nous paraissent avoir échappé aux recherches savantes de M. Monteil. C'est un tableau de mœurs tracé de main de maître, en même temps que l'admonestation d'un moraliste chrétien. On voit que Nicolas de Montand ne désirait pas moins la réforme du peuple que le bon gouvernement des rois.

Nous n'avons pu dire que peu de mots des quatre premiers volumes de l'*Histoire des Français des divers états*. Nous y reviendrons quand ceux où l'auteur se propose de s'occuper du dix-septième siècle auront paru; mais nous nous faisons un devoir de déclarer dès à présent qu'ils ne sont inférieurs en rien aux deux volumes dont nous avons surtout parlé.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

A QUOI SERT-IL DE PRIER?

Cette objection n'est pas nouvelle. « Qui est le Tout-Puissant, pour que nous le servions? et quel profit nous reviendra-t-il quand nous l'aurons prié? » disaient, il y a plus de trois mille ans, selon le témoignage de Job, les hommes pervers de l'Arabie.

Il se trouve encore de nos jours, non seulement des hommes pervers (du moins, dans le sens spécial du mot, car dans le sens général tous les hommes sont *pervers* ou déchus), mais aussi des hommes sincères et honnêtes qui demandent : A quoi sert-il de prier? Et comme ils ne peuvent comprendre l'utilité de cet acte religieux, ils s'abstiennent de le remplir.

On ne s'occupera point de ceux qui allèguent leur expé-

rience personnelle. Nous avons prié, disent-ils, et nous n'avons pas obtenu ce que nous demandions : donc, la prière ne sert à rien. A ces faits d'expérience on pourrait en opposer d'autres précisément contraires et non moins nombreux. Si quelques hommes affirment qu'il n'ont rien obtenu par la prière, des milliers de voix s'élèvent pour affirmer également qu'elles ont tout obtenu par le même moyen. La question, renfermée dans ces débats contradictoires, serait insoluble.

Mais on essaie aussi de mettre en doute l'efficacité de la prière par la voie du raisonnement. Les perfections de Dieu et l'ordre invariable des choses humaines semblent prouver péremptoirement que cet acte religieux est inutile. Laissons parler, sur ce grave sujet, les deux chefs de l'école philosophique du dix-huitième siècle, afin qu'on ne puisse pas nous reprocher d'avoir affaibli l'objection.

« Je médite sur l'ordre de l'univers, dit l'auteur d'*Emile*, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage Auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui; je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence; je m'attendris à ses bienfaits; je le remercie de ses dons; mais je ne le prie pas. Que lui demanderais-je? qu'il changeât pour moi le cours des choses, qu'il fît des miracles en ma faveur? Moi qui dois aimer par dessus tout l'ordre établi par sa sagesse et maintenu par sa Providence, voudrais-je que cet ordre fût troublé pour moi? Non, ce vœu téméraire mériterait d'être puni plutôt qu'exaucé. Je ne lui demande pas non plus le pouvoir de bien faire : pourquoi lui demander ce qu'il m'a donné? Ne m'a-t-il pas donné la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le choisir? Si je fais le mal, je n'ai point d'excuse; je le fais parce que je le veux : lui demander de changer ma volonté, c'est lui demander ce qu'il me demande; c'est vouloir qu'il fasse mon œuvre et que j'en recueille le salaire. N'être pas content de mon état, c'est ne vouloir plus être homme; c'est vouloir autre chose que ce qui est; c'est vouloir le désordre et le mal. »

« L'Eternel a ses desseins de toute éternité, dit l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Si la prière est d'accord avec ses volontés immuables, il est très-inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu, c'est le prier d'être faible, léger, inconstant; c'est croire qu'il soit tel; c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste; en ce cas il la doit, et elle se fera sans qu'on l'en prie; c'est même se défier de lui que de lui faire instance; ou la chose est injuste, et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grâce que vous implorez : si digne, il le sait mieux que vous; si indigne, on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas. »

En comparant les deux citations qui précèdent, on doit reconnaître que Voltaire se montre ici, contre son habitude, meilleur dialecticien que Rousseau, bien qu'il emploie, ce qui lui arrive toujours, des expressions plus inconvenantes. L'auteur d'*Emile* ne semble chercher qu'à produire un cliquetis de mots et des antithèses qui déguisent le vide de sa pensée. Il prend, d'abord, le mot *prière* dans le sens restreint de *requête*, ce qui lui permet de dire qu'il ne prie pas, tout en avouant qu'il *adore* l'Auteur de l'univers, et qu'il le *bénit* de ses dons : comme si l'adoration et les actions de grâces n'étaient pas, selon l'opinion commune, des parties intégrantes de la prière! Il suppose ensuite que ceux qui prient demandent à Dieu de faire des *miracles* en leur faveur; or, c'est là précisément ce qui est en question; car, si Dieu a établi la prière comme l'une des règles générales qui déterminent ses rapports avec les êtres intelligents, il est évident que le résultat de la prière ne sera point un miracle, mais un événement aussi simple que la chute d'une pierre qui tombe conformément aux lois générales du monde matériel. Rousseau avance, en troisième lieu, que le Créateur lui a donné le pouvoir de bien faire : nouvelle assertion qui n'est fondée que sur une hypothèse gratuite; l'expérience du genre humain atteste avec saint Paul que l'homme ne fait pas le bien qu'il voudrait faire, mais qu'il fait le mal qu'il ne voudrait pas faire. Enfin, le philosophe de Genève prétend que n'être pas content de son état, c'est ne vouloir plus être homme, et que vouloir autre chose que ce qui est, c'est vouloir le désordre et le mal : singulière idée qui emporterait cette conséquence, que chaque homme possède le plus haut degré possible de perfectionnement et de bonheur!

Mais laissons les détails pour aborder les points essentiels de la discussion.

Les deux philosophes dont on a vu les arguments ne se contentent pas de déclarer que la prière est inutile; ils la représentent comme *impie*. Oui, la prière est impie à leurs yeux; l'expression n'est pas trop forte, car l'un dit que prier pour obtenir un changement dans l'ordre universel des choses, c'est former un vœu téméraire qui mériterait d'*être puni plutôt qu'exaucé*. L'autre soutient que l'homme qui prie *se moque* de Dieu et *l'outrage*. Il suffit d'une simple définition de la prière pour ôter toute valeur à ces reproches. Prier, c'est offrir à Dieu ses actions de grâces, ses besoins et ses désirs, en le suppliant d'y répondre *conformément à sa volonté*. Est-il impie de désirer et de demander ce qui est conforme à la volonté de Dieu? La prière du chrétien, par exemple, exprime deux sortes de vœux : les uns qui se rapportent à des objets que Dieu a positivement promis de réaliser; on n'est pas impie pour croire que Dieu accomplira ses promesses; l'autre sorte de vœux concerne des objets incertains; alors le chrétien se soumet toujours d'avance aux dispensations de Dieu. Où donc est l'impiété?

Voici la partie sérieuse de l'objection : Dieu a prévu ou prédéterminé (n'importe ici la différence de ces deux mots) tous les événements. Or, il est immuable dans ses desseins. Nos prières ne peuvent donc ni changer ni modifier le cours des choses : elles sont inutiles.

Observons, d'abord, qu'il y a d'épaisses ténèbres à l'entrée de la question, et que le philosophe qui appuie son argument sur ces ténèbres comme sur des faits bien compris, manque aux lois de la raison dans l'instant même où il prétend nous y soumettre.

Prévoir, prédéterminer, connaître, décider d'avance, ce sont là des notions subordonnées à l'idée du temps. Mais l'idée du temps, appliquée à Dieu, est un pur anthropomorphisme; car de même que l'infini ne peut se composer de parties finies en quelque nombre que ce soit, l'éternité, qui est l'infini en durée, ne peut se composer de parties successives ou finies de temps. Il n'y a point de succession d'objets en Dieu; les mots avant, pendant et après sont des termes vagues et faux, quand on les rapporte aux desseins de Dieu. Toutes choses, passées, présentes et futures, doivent être actuellement existantes devant lui, et dans le sens métaphysique, dire que Dieu détermine d'avance les événements, n'est pas plus vrai que de dire qu'il les détermine après leur réalisation. Il faut donc reconnaître, dès l'abord, notre extrême ignorance sur ces hautes matières, et ne pas achever le syllogisme d'une manière tranchante, comme si les prémisses nous étaient parfaitement expliquées.

Ce qui a lieu dans le monde matériel nous fournira peut-être quelques lumières sur ce qui doit avoir lieu dans le monde moral. La plupart des biens de la nature ne sont donnés à l'homme que lorsqu'il a travaillé pour les acquérir. S'il veut avoir une récolte de blé dans son champ, il doit cultiver la terre et y répandre de la semence. La moisson est le fruit de son travail. Il est vrai que Dieu a prévu ou prédéterminé de toute éternité qu'une moisson croîtrait, en telle année, dans ce champ; mais il a aussi prévu et prédéterminé les moyens par lesquels elle croîtrait. Supprimez les moyens, la fin ne

subsistera plus; car il est contradictoire de supposer qu'un effet existe sans sa cause, ou que Dieu veuille produire un effet sans y joindre la cause d'où cet effet doit sortir.

En d'autres termes, et pour employer un langage plus rigoureusement philosophique, Dieu a établi dans la nature des lois qui n'agissent que *conditionnellement,* c'est-à-dire, en tant qu'une action secondaire intervient; cette action secondaire, on la désigne, dans les sciences métaphysiques, sous le nom de cause seconde ou occasionnelle. Les lois dont nous parlons sont immuables en ce sens qu'elles produisent toujours les mêmes résultats sous les mêmes conditions. Ainsi, dans l'exemple précédemment cité, le travail de l'homme qui cultive et ensemence la terre est la cause seconde ou occasionnelle de la moisson, qui est produite selon les lois générales de la nature. Que cette cause seconde n'agisse pas, l'action des lois générales sera paralysée.

Imaginons maintenant qu'un laboureur vienne à raisonner de cette manière : Dieu a prédéterminé toutes choses de toute éternité, et il est immuable. S'il a résolu de faire croître du blé dans mon champ, il le fera sans que je travaille; s'il a résolu, au contraire, de n'en pas faire croître, tous mes travaux seraient parfaitement inutiles : donc je puis me croiser les bras et dormir. A cette argumentation que répondra le philosophe? Mon ami, lui dira-t-il, vous raisonnez fort mal; car Dieu a certainement prédéterminé les moyens en même temps que la fin. S'il a résolu que votre champ rapporterait du blé, il a aussi résolu que vous prendriez la peine de le cultiver et de l'ensemencer. Que si vous ne faites pas ce travail, vous pouvez être assuré que votre champ ne rapportera que de mauvaises herbes. Vous appuyez votre paresse sur l'idée que Dieu est immuable; mais c'est justement parce qu'il est immuable que vous devez travailler. En effet, si Dieu est immuable, les lois qu'il a établies dans la nature le sont également. Or, ces lois veulent que votre travail intervienne, comme cause seconde, dans la production du blé. Attendre une moisson sans avoir travaillé, c'est vouloir que des lois immuables ne soient pas immuables; c'est vouloir l'absurde.

On adresserait les mêmes observations au malade qui jugerait qu'il est inutile d'employer des remèdes pour se guérir; à l'homme de lettres qui croirait qu'il est superflu d'étudier pour devenir savant; à toute créature humaine, enfin, qui se persuaderait qu'elle n'a pas besoin de prendre de la nourriture pour vivre.

Entre les cas divers que l'on vient de supposer et la question qui nous occupe, il existe de nombreuses et frappantes analogies.

Puisque Dieu exige de l'homme un travail matériel dans l'ordre matériel, avant de lui donner les choses les plus nécessaires à la vie, pourquoi n'exigerait-il pas un travail moral dans l'ordre moral, avant de lui accorder les grâces qui sont nécessaires à la vie spirituelle? Ce travail moral, c'est la prière.

Il y a même plus : je conçois mieux pourquoi Dieu impose à l'homme la condition de la prière que je ne conçois pourquoi il impose à l'homme la condition du travail manuel; en d'autres termes, les avantages de la prière, considérés indépendamment des bénédictions divines qu'elle nous procure, me paraissent plus grands et plus incontestables que les avantages du travail manuel, considérés indépendamment de ses résultats (1).

La prière en soi est un moyen de moralité autant et plus que le travail en soi. Si donc le philosophe demande : Dieu ne pouvait-il pas nous donner tout ce qui est nécessaire à notre âme, sans que nous ayons besoin de le prier? je lui demanderai à mon tour : Dieu ne pouvait-il pas nous donner tout ce qui est nécessaire à notre corps, sans que nous ayons besoin de travailler de nos mains?

Passons à une autre analogie. Les lois générales de la nature n'agissent que conditionnellement; elles ne produisent tel effet qu'autant que telle cause intervient. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le gouvernement moral de Dieu? Pourquoi le Créateur n'aurait-il pas établi des principes généraux d'après lesquels certaines bénédictions spirituelles seraient attachées à certaines conditions spirituelles? Pourquoi la prière ne serait-elle pas la cause seconde de notre perfectionnement, comme la culture de la terre est la cause seconde d'une moisson?

Mais l'Etre souverainement sage et bon n'accordera-t-il pas toujours à ses créatures ce qui leur convient *le mieux*, soit qu'elles le prient ou qu'elles ne le prient pas? Je présente la même objection dans l'ordre de la nature : L'Etre souverainement sage et bon n'accordera-t-il pas toujours à ses créatures ce qui leur convient le mieux, soit qu'elles travaillent ou qu'elles ne travaillent pas? et n'est-il pas clair qu'il convient mieux à un laboureur d'avoir du blé que de mauvaises herbes dans son champ? Cependant, s'il ne travaille pas, il n'aura pas de blé.

En transportant ainsi l'objection dans le monde matériel, il est facile de voir où gît le sophisme. Il consiste à confondre *le mieux* d'un seul avec le mieux général, tandis que l'un est quelquefois le contraire de l'autre. Sans doute, le mieux pour celui qui ne prie pas serait d'être béni comme celui qui prie, de même que le mieux pour celui qui ne travaille pas serait de récolter comme celui qui travaille. Mais ce mieux individuel, renversant une loi du gouvernement de Dieu, serait un mal pour l'ensemble des êtres. Il me paraît entièrement conforme à la sagesse et à la bonté de Dieu de ne pas détruire pour un seul ou pour quelques-uns ce qui est utile à tous. Dieu peut donc, sans agir contrairement à ses divins attributs, refuser à celui qui ne travaille pas ou qui ne prie pas ce qu'il accorde à celui qui travaille ou qui prie, parce que le travail et la prière sont des lois essentielles de son gouvernement moral. Il agit pour le mieux, il fait le mieux absolu, quoique ce ne soit pas le mieux individuel ou partiel dans tel cas donné.

Enfin, s'il est vrai que l'immutabilité de Dieu s'accorde avec l'intervention des causes secondes dans l'ordre de la nature, elle doit s'accorder aussi avec l'intervention des causes secondes dans l'ordre spirituel. C'est un agent libre, l'homme, qui est appelé à intervenir dans les deux cas du travail et de la prière. Comment la liberté de l'homme peut subsister à côté des desseins éternels et immuables de Dieu, c'est ce qu'on n'explique pas plus dans les choses du monde matériel que dans celles du monde moral, et nous avons déjà montré que cette question est enveloppée des plus profondes ténèbres. Mais si ce mystère n'empêche pas de semer pour récolter, de manger pour vivre, de prendre des remèdes pour se guérir, il ne doit pas non plus empêcher de prier pour perfectionner son être moral. Agir malgré le mystère d'une part, et se prévaloir du mystère pour ne pas agir de l'autre, quand la difficulté est absolument la même, c'est une choquante contradiction.

La plus solide réponse que l'on puisse faire à un philosophe qui ne prie pas est celle qu'il ferait lui-même à un laboureur qui ne travaillerait pas : Dieu a déterminé les moyens en même temps que la fin. S'il a résolu qu'il vous accorderait telle grâce, il a aussi résolu que vous la lui demanderiez. Que si vous ne la demandez pas, vous pouvez être assuré que vous ne l'aurez pas. Si Dieu a établi dans le gouvernement du monde moral des lois analogues à celles du monde matériel, comme on est autorisé à le croire, la loi par laquelle Dieu distribue ses biens spirituels est subordonnée à l'intervention de la prière; et dès lors, vouloir ob-

(1) On examinera, dans un prochain article, ce genre d'utilité qui se trouve dans la prière.

tenir quelque chose en priant, ce n'est pas demander un miracle; mais ce serait demander un miracle que de vouloir obtenir un bien spirituel en ne priant point.

L'humanité a toujours et partout regardé la prière comme la condition indispensable des bénédictions de Dieu. Ce consentement perpétuel et universel prouve que la prière a été ordonnée par une grande révélation primitive, ou par un instinct de la conscience qui est aussi une révélation. L'incrédule lui-même, s'il est surpris par le poignard d'un assassin ou entraîné sur le bord d'un précipice, lève involontairement les yeux vers le ciel, et donne un solennel démenti à ses objections. Mais nous avons cru devoir les soumettre à un sérieux examen, parce que de jeunes intelligences, plus enthousiastes que réfléchies, se laissent prendre encore à ces sophismes de l'incrédulité.

DES DIVERSES MANIÈRES

DE CONSIDÉRER LES MAUX DU CORPS SOCIAL.

Trois sortes de personnes se partagent aujourd'hui la direction générale de la civilisation :

Des personnes qui disent que tout est au mieux quand il n'y a pas d'émeute dans la rue, quand elles dinent, se promènent et dorment paisiblement.

Des personnes qui aperçoivent une petite partie des maux du corps social, voient ces maux comme autant de faits particuliers et sans liaison, les acceptent comme nécessaires et inhérents à la nature des choses, se contentent de proposer pour chacun d'eux quelque remède spécial, et s'endorment ensuite tranquillement, persuadées qu'elles ont fait pour la société tout ce qu'il y avait à faire.

Des personnes, enfin, qui embrassent le désordre dans son ensemble et s'occupent à le combattre dans sa cause.

Ici il y a encore une distinction à faire.

Les uns prennent l'universalité de leur coup-d'œil pour de la pénétration, et mesurent plutôt le mal en surface qu'en profondeur; aussi, quand ils en viennent à proposer leurs plans de réforme, les voyons-nous se contenter de changer l'ordre visible et extérieur de la société, et de rétablir dans celle-ci une certaine harmonie d'organisation.

Les autres plus occupés, au contraire, de la profondeur du mal que de l'étendue de ses effets extérieurs, vont l'attaquer à sa source dans les entrailles de la nature humaine, persuadés que c'est seulement en purifiant la source que tous les terrains qu'elle arrose seront assainis et fécondés, et porteront des fruits salutaires.

MÉLANGES.

Société de Tempérance projetée a Fribourg. — M. C. Verro vient de faire au peuple fribourgeois un appel dont les résultats peuvent devenir importants. Il s'agit des *Sociétés de Tempérance*. Après avoir fait l'historique de ces institutions aux Etats-Unis, M. Verro continue ainsi :

« Pourquoi maintenant le même moyen qui a été employé ailleurs avec succès, ne serait-il pas tenté dans notre pays, où il est reconnu qu'on fait abus du vin et des autres boissons spiritueuses, et que des familles ont si souvent à déplorer les suites funestes des excès qui se commettent à cet égard? Flétrir l'ivrognerie, combattre l'abus sans vouloir condamner l'usage modéré du vin et des autres liqueurs, *former une phalange de gens bien fermes sur leurs jambes pour y placer ceux qui chancellent ou qui pourraient chanceler*, et gagner ainsi successivement la masse de la population à la cause de la *tempérance*, voilà le but que chacun approuvera sans doute et auquel on peut atteindre au moyen des *Sociétés de Tempérance*. Plein de cette conviction, je m'adresse avec confiance à mes concitoyens, pour les engager à faire chez eux l'essai d'un moyen qui a si bien réussi dans d'autres pays, bien persuadé aussi que, lors même que les premiers résultats ne présenteraient pas d'abord une amélioration fort sensible, on parviendra, avec le temps et de la persévérance, à en obtenir de plus satisfaisants. Je vais en conséquence indiquer ici en traits généraux l'organisation de la Société que je propose de former pour notre canton.

» La Société de Tempérance du canton de Fribourg a pour but de prévenir : 1°. l'abus du vin et la fréquentation habituelle des cabarets et vendages de vin : 2°. L'usage des liqueurs distillées. Les membres de la Société s'engagent : 1°. à être modérés dans l'usage du vin (on peut même fixer la quantité qu'il sera permis de boire en un jour), et à ne pas fréquenter habituellement les cabarets et vendages de vin ; 2°. à s'abstenir de liqueurs distillées, excepté les cas de maladie, de service militaire, de voyage et de travaux extraordinaires, et dans ces trois derniers cas, à n'en faire qu'un usage modéré. Dans chacune de ses réunions, la Société jugera des contraventions qui auront pu être commises par ses membres, soit sur leur aveu, soit sur des rapports dignes de confiance. Dans les cas de contravention il y a lieu : 1°. à une première et seconde admonition ; 2°. à l'exclusion de la Société. Telles sont les bases générales qui me semblent devoir servir à l'association ; elles sont un peu larges, mais, je le répète, il s'agit essentiellement d'empêcher les abus, et pour les combattre efficacement, il ne faut pas vouloir pousser les choses à un rigorisme déplacé. »

C'est, si nous ne nous trompons, le premier effort de ce genre qui ait été fait en Suisse. Nous en souhaitons le succès. De tels essais sont honorables pour ceux qui les tentent ; ils le deviennent pour les pays où ils réussissent.

Concours. — La *Société pour le patronage des jeunes libérés* vient de fonder un prix de 500 fr., qui sera décerné, dans la séance générale de 1836, à l'auteur du meilleur ouvrage pouvant servir de lecture aux jeunes gens qui ont été renfermés dans une maison de correction, en vertu de l'article 66 du Code pénal. Ces pauvres enfants ont, en effet, besoin de conseils qui leur soient particulièrement adressés. Espérons que les concurrents comprendront à quelle source il faut puiser pour leur donner des directions salutaires.

Divinité de Christ. — Le passage, ou plutôt le fragment de passage, que les Ariens avancent le plus souvent pour ôter au Sauveur sa divinité, est peut-être ces paroles de Jésus-Christ : « Mon père est plus grand que moi. » (Jean xiv, 28). Sans entrer dans l'explication de ce passage, et laissant à nos lecteurs a tirer eux-mêmes les conclusions de ce rapprochement, nous répondrons par la lettre de la Bible à une objection tirée de la lettre de la Bible : « Christ est appelé dans l'Ecriture, le Père. » (Es. ix, 5.)

ANNONCE.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IV. — N° 12. **25 MARS 1835.**

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU BILL SUR LE MARIAGE DES DISSIDENTS.

Le bill sur le mariage des dissidents que sir Robert Peel vient de présenter à la chambre des communes est très-important sous plusieurs rapports. Il modifie essentiellement la législation en ce qui concerne un corps immense, dont les membres, si on le considère dans toutes ses subdivisions depuis le catholique jusqu'au quaker, sont presque aussi nombreux que ceux de l'Eglise dite nationale, et forment, en beaucoup de localités, la majorité de la population. De plus, il rend évident combien la position des tories et de l'Eglise est difficile, puisqu'ils se trouvent dans la nécessité de faire des concessions et de recourir à des actes de conciliation. Enfin, il pose des principes et il ouvre la voie à des prétentions auxquelles il ne sera pas possible de résister longtemps.

Si on examine le bill en lui-même, on voit que le dissident sera dispensé, à l'avenir, pour se marier, de se rendre dans une église où il met le pied, à cette occasion, pour la première et la dernière fois de sa vie, et d'accepter le ministère d'un prêtre dont il ne reconnaît ni la capacité civile ni le caractère ecclésiastique. Il se mariera désormais civilement. La loi n'exigera de lui qu'une déclaration faite au magistrat. S'il éprouve le besoin d'ajouter à cet acte purement civil un acte religieux, il sera libre d'en déterminer lui-même la nature, et il est probable que les pasteurs des dissidents seront presque toujours appelés à invoquer les bénédictions de Dieu sur leurs unions.

Tout est bien jusque-là ; mais il est dans le bill d'autres clauses qui ne nous paraissent pas mériter la même approbation. Aussi devons-nous avouer que nous avons été très-surpris de voir que les discours des membres de la chambre des communes qui ont répondu au ministre, et de ceux en particulier qu'on considère comme les principaux organes des dissidents, ne renferment guères que des expressions de satisfaction et de reconnaissance. Peut-être nous est-il difficile de bien apprécier les choses ; mais il nous semble qu'il n'y avait lieu ni à manifester tant de joie, ni à montrer tant d'empressement à accepter les mesures proposées ; car, après tout, la position des dissidents sera tout-à-fait fausse.

D'abord, pourquoi obliger un citoyen, à l'occasion de son mariage, à faire une profession de sa foi, une déclaration, avec serment, de ses vues religieuses? Qu'importe au magistrat qu'il soit ou qu'il ne soit pas membre de l'Eglise nationale, qu'il communie dans une cathédrale ou dans un *meeting-house*, qu'il croie que depuis le règne de Henri VIII le roi est chef de l'Eglise, ou qu'il ne reconnaisse à celle-ci aucun chef visible? De quel droit lui demandera-t-on, lorsqu'en honnête homme il voudra se marier légalement : « A quelle secte appartenez-vous? » Exiger une déclaration de dissidence de celui qui se présente devant le magistrat pour se marier, c'est violer le sanctuaire de la conscience. Tout citoyen est libre sans doute de publier aussi haut qu'il le veut ses convictions religieuses ; mais c'est là un acte volontaire, auquel on ne peut pas, sans une sorte de tyrannie spirituelle, le contraindre.

Remarquez de plus qu'en accédant à l'arrangement qu'on leur propose, les dissidents prêtent la main à l'asservissement de tous les citoyens, y compris les membres de l'Eglise nationale. Il est très-possible, en effet, que des hommes qui approuvent dans son ensemble le système de l'Eglise et qui n'ont pas la moindre envie de devenir dissidents, préfèrent cependant le mariage civil au mariage ecclésiastique, ou

telle cérémonie religieuse à telle autre. Eussent-ils même contre la cérémonie du mariage des objections plus graves que les dissidents, ils n'auront pas la même liberté que ceux-ci. Leurs nœuds se resserrent pendant que ceux des autres se relâchent. Nous ne disons pas qu'il faille forcer les anglicans à se marier de la manière dont se marieront désormais les dissidents; mais nous disons qu'il est plus qu'étrange de ne pas leur en laisser la faculté, et d'établir par une loi que le mariage civil, qu'on reconnaît offrir à la société toutes les garanties désirables, quand il s'agit d'une certaine classe de citoyens, n'est pas valide, quand il s'agit d'une autre.

Le mariage contracté devant le magistrat devra être enregistré par le ministre de la paroisse. C'est compliquer de plus en plus les rapports que les lois et les usages ont établis entre l'Eglise et l'Etat, et qu'il importe, au contraire, à la paix de l'Angleterre de simplifier sans retard. Mais pourquoi un acte fait devant le magistrat doit-il être inscrit par le ministre? Pourquoi la seule preuve légale de son existence doit-elle être confiée aux officiers et aux registres de l'Eglise anglicane? Pour nous qui savons par l'expérience faite en France combien la tenue des registres de l'état civil est simple et facile, nous avons bien de la peine à nous persuader que, dans un pays riche, éclairé et fertile en expédients comme l'Angleterre, il ne soit pas possible, avec un peu de bonne volonté, d'établir un mode d'enregistrement plus économique, plus commode et plus en harmonie avec les principes de la liberté religieuse. Combien absurde le nouveau mode proposé ne sera-t-il pas, par exemple, en pratique, dans le Pays de Galles, où presque tout le monde est dissident, où presque tout le monde par conséquent se mariera désormais devant le magistrat civil, et où cependant l'Eglise épiscopale pourra seule tenir les registres! Peut-être ces singulières dispositions s'expliquent-elles par le fait que, sur la taxe de sept shellings que le dissident devra payer pour se marier civilement, deux seulement reviendront au magistrat devant qui le mariage aura été contracté, tandis que les cinq autres shellings sont destinés à l'Eglise qui enregistrera l'acte. Sans parler ici de ce qu'il y a d'humiliant pour l'Eglise à accepter, dans le seul but d'accroître ses revenus, des fonctions qui reviennent à peu près à celles d'écrivain public, nous demanderons s'il n'y a pas lieu de craindre que les dissidents trouvent un sujet continuel de récriminations et de plaintes dans ce droit perçu sur eux, pour un acte purement civil, au profit d'une Eglise dont ils rejettent les principes, et au soutien de laquelle on les force cependant ainsi à contribuer. Ne doit-on pas penser, d'après tout cela, que les dissidents éclairés, après être revenus de l'étourdissement où cette proposition inattendue les a jetés, reviendront aussi de leur contentement? Tout en acceptant ce qu'on leur offre, ils ne se tiendront pas pour satisfaits; et ils ne regarderont ces concessions que comme des mesures provisoires destinées à être suivies de mesures beaucoup plus complètes.

S'il y a lieu d'être surpris de la satisfaction exprimée par certains membres de la chambre des communes, on peut s'étonner aussi de la reconnaissance qu'ils témoignent à sir Robert Peel, des éloges qu'ils donnent à son libéralisme. Nous ne sommes pas, certes, de ceux qui voudraient exclure la reconnaissance des relations politiques; mais pour qu'elle occupe dignement sa place, pour que son influence soit réelle et efficace, il faut que ce sentiment soit éclairé et que son expression soit sincère. S'il n'en est pas ainsi, les mots les plus sacrés ne feront que servir d'enveloppe à une politesse intéressée ou de voile à des mensongères flatteries. Comment peut-on parler du libéralisme de sir Robert Peel? Sir Robert Peel! N'est-ce donc pas lui que les catholiques d'Irlande, les dissidents d'Angleterre et les juifs ont regardé comme le représentant des principes les plus exclusifs? n'est-ce pas lui qui s'est opposé à l'abrogation des lois qui, sous le nom de *corporation and test acts*, obligeaient tout fonctionnaire public et tout membre des deux chambres du parlement à faire des actes de foi anglicans, et qui toujours s'est montré le défenseur des priviléges de l'Eglise? Pour admettre que sir Robert Peel est changé, qu'il n'est plus aujourd'hui le même qu'il était hier, il faudrait qu'il eût fait part à la chambre de ses expériences, qu'il l'eût entretenue des modifications que ses convictions ont subies. Jusque-là il peut paraître fastidieux d'attribuer à la libéralité de ses vues la présentation d'un bill, qui n'est dû en réalité qu'à la force des choses et aux réclamations énergiques des intéressés.

Mais alors, pourquoi de la reconnaissance? Un acte tout égoïste, par lequel le ministre cherche à s'assurer le pouvoir et à diviser ses adversaires, en se rendant agréable à une portion d'entre eux, est-il de nature à la provoquer? Jamais, il nous semble, un acte politique ne fut moins spontané, moins désintéressé, moins digne d'exciter l'expression de la gratitude d'hommes éclairés et consciencieux. L'empressement même du ministre met à nu les motifs qui l'ont fait agir. C'est le lendemain d'une défaite, après avoir voulu lier son sort à celui de lord Londonderry, l'adversaire ardent de tous les progrès, qu'il affiche son libéralisme en faveur des dissidents. Il est bien difficile que leurs représentants dans le parlement se soient laissé éblouir par ses paroles; nous aimons cependant encore mieux le supposer que d'admettre qu'ils ont manqué de cette franchise et de cette moralité qui font la force des hommes politiques et qui peuvent seules tenir lieu aux minorités des avantages qui leur manquent.

Quant à l'Eglise dominante, sir Robert Peel ne doit pas s'attendre à ses compliments. S'il n'a pas rendu aux dissidents tous les services imaginables, il a fait à l'Eglise un tort immense. En adoptant le principe du mariage civil, bien qu'il en limite l'application, il a porté un coup terrible à des préjugés et à des usages qui ont puissamment contribué à soutenir et à protéger l'Eglise. En transformant l'Eglise en bureau d'enregistrement des actes civils, il lui fait une injure à laquelle ses ennemis n'auraient pas osé songer pour l'humilier. En lui accordant de lever une taxe sur des personnes qui, loin de lui appartenir, sont en opposition avec elle, il fournit un prétexte à ceux qui l'accusent d'être intéressée, et il offre un nouvel aliment aux sentiments hostiles de ces milliers de dissidents qu'on forcera à lui payer cinq shellings pour se marier.

Loin de résoudre les difficultés, on peut donc dire que sir Robert Peel les multiplie et les étend. Déjà les catholiques d'Irlande réclament des changements. Chaque pas qu'on fait découvre quelque vice du système. De concessions en concessions, il faudra nécessairement arriver à une réforme complète. Le seul moyen qui reste aux tories de sauver l'Eglise, de lui rendre sa dignité et de lui conserver ses richesses, c'est donc de la séparer le plus vite possible de l'Etat et de l'engager à renoncer de bonne grâce à ses priviléges. S'ils ne prennent pas ce parti, ils l'exposent à se voir arracher un à un les avantages dont elle jouit, et à devoir soutenir une lutte inégale contre les diverses sectes qui l'entourent et qui l'assaillent.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Sir Robert Peel a présenté à la chambre des communes un bill ayant pour objet de dispenser les dissidents de recourir, pour se marier, aux ministres de l'Eglise anglicane. Ils se présenteront, à l'avenir, devant le magistrat civil, et après qu'ils auront déclaré avec serment qu'ils ne sont pas membres de l'Eglise, ils seront admis à contracter mariage devant lui. Ils paieront une taxe de sept shellings au magistrat. Celui-ci en versera

cinq au ministre de la paroisse, chargé d'enregistrer l'acte de mariage dans la même forme que ceux contractés devant lui.

Sir Henry Hardinge a présenté, au nom du gouvernement, un autre bill pour la commutation des dîmes en Irlande. Lord Russel avait proposé une réduction de 20 pour 100 sur toute dîme; le bill va plus loin et en propose une de 25 pour 100. La dîme ainsi réduite sera transformée en rente foncière. Sir Robert Peel ayant fait l'éloge du bill, M. Hume a témoigné son étonnement de ce qu'il proposait à la chambre une mesure qui va au-delà de celle repoussée par ses propres amis dans la chambre des lords. « Le très-honorable baronnet a adopté une marche, » a-t-il dit, qu'en ma conscience je ne puis considérer comme » compatible avec les sentiments d'un homme d'honneur; je ne » puis regarder comme compatible avec ces sentiments de re- » produire aujourd'hui une mesure que précédemment il a re- » jetée. » Ces paroles ont donné lieu à une vive discussion. Elle a continué hors de l'enceinte de la chambre, et les journaux ont publié une correspondance entre M. Peel et M. Hume. Celui-ci a écrit au ministre pour préciser sa pensée : son intention n'a pu être de s'expliquer sur la manière dont sir Robert Peel entend l'honneur; il n'a pas voulu flétrir sa conduite; mais en agissant lui-même comme celui-ci l'a fait, il n'aurait pas cru tenir une conduite honorable.

Lord Londonderry, dont la nomination à l'ambassade de Saint-Pétersbourg a soulevé une si vive opposition dans la chambre des communes, a donné sa démission par une lettre adressée au duc de Wellington : « Privé, dit-il, comme je le » serais nécessairement, par les opinions qu'ont exprimées plu- » sieurs membres des communes, de la position noble et digne » qui a toujours appartenu aux représentants du souverain, et » neutralisé dans l'influence que j'eusse pu exercer au dehors » par d'injustes et déloyales insinuations sur ma conduite anté- » rieure, insinuations émises contre moi la veille même de mon » départ, je sens que mes efforts deviendraient superflus. » Il déclare ensuite qu'aucune considération sur la terre ne lui ferait entreprendre une mission qu'on lui a enlevé les moyens d'exécuter.

Le vicomte de Canterbury (ci-devant M. Manners-Sutton) est nommé commissaire extraordinaire pour le Canada, avec mission d'y prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme aux troubles qui agitent ce pays.

La motion faite en Portugal, dans la chambre des représentants, pour obtenir la dissolution des chambres, a été rejetée par 55 voix contre 50.

Mina est parti, le 20, d'Elisondo, emmenant avec lui les canons des carlistes. Il arme des volontaires dans le Bastan. La fonderie de Donal-Maria, la poudrière de Saint-Estevan et plusieurs maisons d'Arrayos ont été brûlées.

La chambre des procuradorès a autorisé le gouvernement à mettre la milice urbaine sous les ordres des officiers dépendants du ministre de la guerre, pendant une année, à partir de la publication de la loi, ou jusqu'à la première réunion des cortès, si elles n'étaient pas réunies à l'expiration de ce délai.

M. Félix Faure, pair de France, s'est rendu à Sainte-Pélagie, pour désigner des avocats d'office à divers prévenus qui avaient témoigné l'intention de prendre pour défenseurs des personnes non inscrites sur le tableau des avocats, et auxquels M. le président de la cour des pairs en avait refusé l'autorisation. Les débats paraissent devoir s'ouvrir au mois de mai prochain.

Divers projets de loi ont été présentés à la chambre des députés. L'un d'eux contient la demande d'un crédit de six millions, applicable aux frais de construction et de premier établissement de dix paquebots à vapeur destinés au transport des dépêches dans la Méditerranée entre la France et le Levant.

Hier, M. le ministre de l'intérieur a présenté le projet de loi sur les chemins vicinaux; il a présenté aussi un projet de loi portant demande d'un crédit supplémentaire de 1,200,000 fr. pour dépenses secrètes.

La chambre a continué la discussion du projet de loi sur la responsabilité des ministres. Elle a rejeté hier un amendement de M. Chapuis Montlaville, qui demandait qu'en aucun cas la peine de mort ne pût être prononcée.

LITTÉRATURE.

Marie, ou l'esclavage aux États-Unis. *Tableau de mœurs américaines*; par Gustave de Beaumont, l'un des auteurs de l'ouvrage intitulé : *Du système pénitentiaire aux États-Unis.* 2 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Charles Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 15 fr.

Nous avons vu dernièrement les puritains fondant en Amérique les Etats connus sous le nom d'Etats de la Nouvelle-Angleterre. Mais avant que ces hommes, dont un historien raconte « qu'ils savaient qu'ils étaient pélerins et étrangers » ici-bas (1) » eussent établi leur première colonie, des émigrants d'un tout autre caractère étaient venus chercher fortune au sud du même continent. Les premiers colons de la Virginie étaient des gens sans aveu, qu'attirait l'espoir de trouver des mines d'or, et dont plusieurs traversaient les mers pour échapper à la justice de leur pays. En 1620, treize ans après la création de cette colonie, un navire hollandais y débarqua vingt nègres, et l'esclavage y fut ainsi introduit. Ce fait et le caractère des premiers habitants expliquent les lois, les mœurs, les tendances des Etats du Sud. Deux forces contraires vont agir désormais sur l'Amérique. Deux sociétés vont être en présence, celle du Nord et celle du Sud. La première est surtout fondée sur des idées, sur des convictions; la seconde, sur des intérêts. L'une se place solennellement sous la protection de Dieu; elle considère la foi en ses promesses et la soumission à sa volonté comme les bases de sa prospérité future; elle veut être religieuse et libre, et elle regarde la religion comme la sauvegarde de la liberté. L'autre, composée d'hommes grossiers, étrangers à toute persuasion morale, ne connaissant d'autre liberté que celle de mal faire, se montre passionnée et turbulente; préoccupée seulement de son avenir temporel, elle lui subordonne et lui sacrifie tout le reste; elle veut être riche, et elle sanctionne l'esclavage comme un moyen de s'enrichir. Ces deux sociétés se sont rencontrées; elles ont influé l'une sur l'autre. La Nouvelle-Angleterre a voulu propager dans tout le monde américain ses lumières, ses croyances, sa civilisation, ses institutions démocratiques; mais elle n'a pu faire tout cela, sans épouser quelques-uns des intérêts, sans adopter quelques-uns des préjugés des Etats du Sud. Comme ces femmes des tribus du désert, qui en suçant la plaie que la flèche ennemie a faite, s'exposent à ressentir les effets du poison dont elles essaient d'arrêter les ravages, la Nouvelle-Angleterre a couru des dangers en répandant des bienfaits : le contact, qui a été profitable aux Etats à esclaves, lui a été fatal à elle-même.

Deux voyageurs, qui viennent de visiter l'Amérique, ont entrepris de nous la faire connaître sous deux aspects différents. M. de Tocqueville s'est proposé de nous expliquer ses lois. M. de Beaumont a voulu nous esquisser ses mœurs. Celui-ci, supposant que le lecteur pourrait recevoir de leurs deux ouvrages des impressions différentes, et penser qu'ils n'ont pas jugé de même le pays qu'ils ont parcouru ensemble, répond d'avance à cette remarque : « Envisageant la société » américaine sous des points de vue si divers, nous n'avons » pas dû, dit-il, pour la peindre, nous servir des mêmes » couleurs. » Peut-être cependant les mœurs et les institutions sont-elles trop intimement unies pour qu'elles puissent, considérées séparément, offrir de tels contrastes. Ne pourrait-on pas indiquer une autre cause aux jugements si différents prononcés par les deux écrivains? L'un n'a-t-il pas surtout examiné, en étudiant l'Amérique, les développements qu'y ont reçus les principes apportés par les puri-

(1) Morton. *New England's Memorial.*

tains? L'autre n'a-t-il pas accordé une attention plus grande aux résultats de la colonisation de la Virginie? S'il en était ainsi, il ne serait plus nécessaire de chercher à concilier ce qui est inconciliable. Les mœurs se trouvent placées ici sous deux influences contraires; et il est fort simple, quand des principes opposés agitent les sociétés, qu'on y rencontre d'étranges anomalies.

L'esclavage se trouve à la base de la société du Sud, comme la religion et la liberté à la base de la société du Nord. M. de Tocqueville a surtout considéré celle-ci : aussi la religion et la liberté renferment-elles pour lui l'explication de l'Amérique. M. de Beaumont est surtout préoccupé de celle-là : aussi l'esclavage domine-t-il tout son ouvrage, et forme-t-il comme le point central autour duquel viennent se ranger tous ses développements. Aucun de ces deux écrivains ne néglige entièrement ce qui a été l'objet des études spéciales de l'autre; mais on s'aperçoit facilement qu'ils se sont partagé l'immense étendue qui s'ouvrait devant eux, et tous deux respectent les limites tracées d'un commun accord.

La condition des noirs aux Etats-Unis doit être étudiée dans deux états différents. Il faut voir ce qu'elle est dans l'état d'esclavage, et ce qu'elle est dans l'état de liberté. Nous ne connaissons rien d'aussi complet sur l'esclavage aux Etats-Unis que la note que M. de Beaumont a consacrée à cet important sujet dans l'appendice de son premier volume. Il a sondé la profondeur du mal, et il le décrit d'une manière frappante, en recherchant dans les codes des lois quel est le sort qu'on a fait aux esclaves. « De même, dit-il, que, » dans toutes les sociétés, beaucoup de lois sont nécessaires » pour assurer aux hommes libres l'exercice de leur indé- » pendance; de même on voit que le législateur à beaucoup de » dispositions à prendre pour créer des esclaves, c'est-à-dire » pour destituer des hommes de leurs droits naturels et de » leur facultés morales, changer la condition que Dieu leur » avait faite, substituer à leur nature perfectible un état qui » les dégrade et tienne incessamment enchaînés un corps et » une âme destinés à la liberté. »

M. de Beaumont ne s'occupe pas des droits politiques, le silence de la loi étant pour les esclaves une exclusion suffisante; mais il montre avec beaucoup de soin comment la loi les dépouille des droits civils et naturels :

« L'esclave, appartenant au maître, ne pourra se marier : comment la loi laisserait-elle se former un lien qu'il serait au pouvoir du maître de briser par un caprice de sa volonté? Les enfants appartiennent au maître comme le croit des animaux : l'esclave ne peut donc être investi d'aucune puissance paternelle sur ses enfants. Il ne peut rien posséder à titre de propriétaire, puisqu'il est la chose d'autrui; il doit donc être incapable de vendre et d'acheter, et tous les contrats par lesquels s'acquiert et se conserve la propriété lui seront également interdits. La loi de la Caroline du Sud, en déclarant nuls la vente ou l'achat fait par un esclave, prononce la confiscation des objets qui ont fait la matière du contrat. Le code de la Louisiane contient une disposition analogue. La loi du Tennessee condamne à la peine du fouet l'esclave coupable de ce fait et à une amende l'homme libre qui a contracté avec lui.

» L'esclave est une propriété mobilière, selon les lois de la Caroline du Sud; immobilière dans la Louisiane. Cependant la loi a beau déclarer qu'un homme est un meuble, une denrée, une marchandise, c'est une chose pensante et intelligente; vainement elle le matérialise, il renferme des éléments moraux que rien ne peut détruire : ce sont ces facultés dont il est essentiel d'arrêter le développement. Toutes les lois sur l'esclavage interdisent l'instruction aux esclaves; non seulement les écoles publiques leur sont fermées, mais il est défendu à leurs maîtres de leur procurer les connaissances les plus élémentaires. Une loi de la Caroline du Sud prononce une amende de cent livres sterling contre le maître qui apprend à écrire à ses esclaves; la peine n'est pas plus grave quand il les tue.

» Tous les Etats américains du Sud sont d'accord pour mettre hors la loi le nègre fugitif. La loi de la Caroline du Sud dit que toute personne peut le saisir, l'appréhender et le fouetter sur-le-champ. Celle de la Louisiane porte textuellement qu'il est permis de tirer sur les esclaves marrons qui ne s'arrêtent pas quand ils sont poursuivis. Le code du Tennessee déclare que le meurtre de l'esclave sommé légalement de se représenter est chose légitime. La loi de la Caroline du Sud porte un châtiment terrible tout à la fois contre l'esclave qui a fui et contre toute personne qui l'a aidé dans son évasion; en pareil cas, c'est toujours la peine de mort qu'elle prononce. Les Etats de l'Amérique du Nord, qui ont aboli la servitude, repoussent de leur sein les esclaves fugitifs, et les livrent au maître qui les réclame.

» Comment punir l'esclave? suivant quels principes? avec quels châtiments? C'est surtout ici que les difficultés naissent en foule pour le législateur. L'échelle des délits ne peut être la même pour l'esclave et pour l'homme libre. Toutes les lois des Etats américains portent la peine de mort contre l'esclave qui tue son maître; mais plusieurs ne portent qu'une simple amende contre le maître qui tue son esclave. Dans la Caroline du Sud, le blanc qui fait une blessure grave à un nègre, encourt une amende de quarante shellings; mais le nègre esclave qui blesse un homme libre, est puni de mort. Lorsque le nègre blesse un blanc en défendant son maître, il n'encourt aucune peine; mais il subit le châtiment, s'il fait cette blessure en se défendant lui-même. Il n'existe aucune loi pour punir l'injure commise par un homme libre envers un esclave : on conçoit qu'un si mince délit ne mérite pas une répression; mais la loi du Tennessee prononce la peine du fouet contre tout esclave qui se permet la moindre injure verbale envers une personne de couleur blanche. »

On voit par ce qui précède que la gravité des délits augmente ou diminue aux yeux des législateurs selon la qualité de ceux qui s'en rendent coupables, et aussi selon la qualité de ceux qui en sont victimes. Les lois des anciens Francs contiennent des dispositions semblables : le même crime est différemment apprécié, différemment puni, quand il est commis par un homme libre ou par un esclave, par un Franc ou par un Romain. Ici la loi ne connaît pas seulement des maîtres et des esclaves, elle connaît aussi deux peuples qui luttent ensemble. Si l'opinion place l'esclave au-dessous du Romain, elle déclare le Romain inférieur au Franc! Nous retrouvons cette classification dans les codes rédigés par les Barbares. La loi salique apprécie les délits selon la condition des hommes; elle ne punit souvent l'injure faite à un esclave qu'à cause du tort qui en résulte pour le maître; c'est à celui-ci que la réparation est faite ou que l'indemnité est payée. La loi des Francs ripuaires, conçue d'après des idées semblables, punit différemment le meurtre d'un ingénu (d'un homme né libre) et celui d'un esclave :

« Quiconque aura tué un ripuaire ingénu sera condamné à payer 200 sous d'or, à moins qu'il ne veuille se justifier avec douze co-jurants.

» Quiconque aura tué un esclave sera condamné à payer 36 sous d'or, à moins qu'il ne veuille se justifier avec six cojurants. »

Ce rapprochement entre les lois des Barbares et celles des Etats de l'Amérique du Sud n'est pas sans instruction. Il montre que des circonstances sociales semblables conduisent aux mêmes résultats. Là où les hommes ne sont pas égaux, la loi elle-même doit nécessairement leur attribuer une valeur différente. Les législateurs du Tennessee, de la Caroline du Sud et de la Louisiane sont d'accord en cela avec Wisogast, Bodagast, Sologast et Widogast, que les Francs Saliens avaient choisis pour rédiger le code de leurs lois. Les uns et les autres reconnaissent que l'échelle des délits et celle des peines ne peuvent être les mêmes pour l'esclave et pour l'homme libre.

M. de Beaumont fait voir pourquoi les peines appliquées aux hommes libres par les lois américaines sont inapplicables

aux esclaves. On ne peut pas prononcer contre eux des amendes, puisqu'ils ne possèdent rien. L'emprisonnement est peu redouté de celui qui est en servitude; il prive, d'ailleurs, le maître du travail de son esclave. La peine de mort anéantirait la propriété du maître. Toutes ces circonstances influent sur la loi.

« Ce n'est guère, dit M. de Beaumont, que quand l'esclave a commis un grave attentat contre la paix publique que la société blessée exige une réparation; elle s'empare du nègre, le condamne à mort ou à une réclusion perpétuelle; et comme, par ce fait, elle prive le maître de son esclave, elle lui en paie la valeur. « Tous esclaves, porte la loi, condamnés à mort ou à un » emprisonnement perpétuel, seront payés par le trésor public. » La somme ne peut excéder trois cents dollars. » Ici des intérêts d'une nature étrange entrent en lutte et exercent sur le cours de la justice une déplorable influence. Le maître, avant d'abandonner son nègre aux tribunaux, examine attentivement le délit, et ne le dénonce que s'il le croit capital; car l'indemnité étant à cette condition, il n'a intérêt à livrer son esclave que si celui-ci doit être condamné à mort. D'un autre côté, la société, payant le droit de se faire justice, ne l'exerce qu'avec une extrême réserve, elle épargne le sang, non par humanité, mais par économie. On ne voit le maître prompt à livrer son esclave que dans un seul cas : c'est lorsque celui-ci est vieux et infirme; il espère alors que la condamnation à mort du nègre invalide lui vaudra une indemnité équivalente au prix d'un bon nègre, mais la société se tient en garde contre la fraude, et, pour ne point payer l'indemnité, elle acquitte le nègre. Ce qui précède explique cette singulière loi de la Louisiane, qui porte que la peine d'emprisonnement infligée à un esclave ne peut excéder huit jours, à moins qu'elle ne soit perpétuelle. L'intérêt de cette disposition est facile à saisir. L'emprisonnement temporaire, privant le maître du travail de ses nègres et lui causant un préjudice sans compensation, est à ses yeux le pire de tous les châtiments. L'emprisonnement perpétuel enlève, il est vrai, au maître la personne de son esclave; mais en même temps la société lui en paie le prix. »

En rendant compte dans le journal *le Temps* de l'ouvrage de M. de Beaumont, M. Toussenel a exprimé une grande et juste indignation contre la loi qui détermine le maximum de l'indemnité due au maître dont l'esclave a été condamné à mort. Il pense qu'avant de faire le procès à la Russie, qui n'a que des serfs, il faudrait le faire à l'Amérique. Peut-être, avant tout, faudrait-il le faire à la France : dans nos colonies, comme dans les Etats du Sud, le maître dont l'esclave est condamné à mort, reçoit une indemnité : elle est de 1,000 fr.; et nos colons n'ont pas donné assez de preuves d'humanité et de désintéressement pour qu'il y ait lieu de penser qu'ils soient étrangers aux passions cupides qu'une législation semblable agite aux Etats-Unis. Dans les deux pays, l'intérêt du maître a fait renoncer à certains châtiments, et en a fait adopter d'autres. Le fouet est devenu partout, comme le dit M. de Beaumont, la peine à l'usage de la servitude.

On nous dispensera d'examiner en ce moment quel est en fait, et dans les points étrangers à la législation, le sort des esclaves. M. de Beaumont n'a peut-être pas suffisamment montré que l'esclavage se présente à peine sous deux degrés de latitude sous le même aspect. Moins oppressif dans la Virginie et dans le Maryland, il pèse de tout son poids dans le Mississipi et dans la Louisiane. Dans les autres Etats, les esclaves sont dans une condition intermédiaire. Une loi de la Louisiane, que M. de Beaumont n'a pas citée, défend, sous peine de douze mois d'emprisonnement, d'enseigner aux noirs à lire et à écrire (1). Cette peine est rarement appliquée; mais c'est parce que la loi est rarement violée. Un ecclésiastique des environs de Natchez, ayant voulu enseigner à ses esclaves à lire la Bible, dut y renoncer à cause des menaces de ses voisins. Il en est très-peu qui connaissent l'alphabet ou qui sachent compter. Ceux mêmes qui sont chargés de mettre le coton en balles ne sauraient pas dire quelles différences il y a entre leur poids réel et le poids qu'elles devraient avoir. Dans l'Alabama, il est défendu de prêcher aux esclaves, si cinq maîtres au moins ne sont présents. Dans le Mississipi, ils ne peuvent assister au culte que s'ils sont munis d'une permission écrite de leurs maîtres. On leur interdit de se réunir dans un but d'édification, parce qu'on craint qu'ils ne profitent de ces occasions pour s'insurger. Quelques maîtres leur défendent même de prier. L'un d'eux disait que s'il surprenait un esclave en prière, il le fouetterait comme s'il l'avait pris en flagrant délit, commettant un vol.

Ce sont là quelques traits seulement de l'esclavage aux Etats-Unis. M. de Beaumont a voulu montrer aussi les conséquences morales de l'esclavage sur les gens de couleur devenus libres. C'est même là l'objet principal de son livre. Il y raconte l'histoire d'une famille, à laquelle un mulâtre s'est allié cent ans auparavant, et que le préjugé que cette alliance excite contre elle poursuit de lieu en lieu, et force enfin à fuir au désert, pour échapper à la tyrannie d'une fausse civilisation. Cette forme lui permet, il est vrai, de déployer, en quelque sorte, devant nos yeux, les souffrances des gens de couleur libres; mais il faut convenir, en même temps, qu'elle contribue à donner des idées inexactes de la société américaine. En nous montrant dans une seule famille des maux qui sont le partage de toute une classe d'hommes, l'auteur a, sans le vouloir, chargé les couleurs de son tableau. Tout ce qu'il représente peut arriver; mais les choses ne se passent pas réellement ainsi. La santé s'altère dans un air chargé d'exhalaisons méphitiques; mais la vie serait impossible si l'on rassemblait dans un espace resserré tous les fluides malfaisants répandus dans une vaste contrée. M. de Beaumont représente dans un cadre étroit les effets du préjugé de la couleur, et il en résulte qu'ils paraissent plus inévitables, plus terribles. Rabaut-Saint-Etienne est tombé dans le même défaut en composant son *Vieux Cévénol*. Les lois rendues contre les protestants depuis la révocation de l'édit de Nantes y sont mises en action dans un cadre historique. Cela fait bien connaître les lois, comme l'ouvrage de M. de Beaumont fait bien connaître les préjugés; mais en nous révélant l'étendue du mal, les deux écrivains en exagèrent la profondeur. En pareille matière, il vaut mieux recueillir des aveux que répéter des accusations. Au lieu de faire ressortir du roman de *Marie* les effets du préjugé qui pèse sur les hommes de couleur, nous préférons donc citer les lignes suivantes d'un journal américain. Elles sont comme le résumé de ce drame pathétique :

« La couleur de la peau, même quand elle a cessé d'être la marque de l'esclavage, est un crime social qu'après l'émancipation les ruisseaux d'eau de la liberté ne peuvent effacer. De trois à quatre cent mille hommes appartenant à la race noire, dont les services ne sont dus à personne, sont exclus des fonctions et privés des droits des hommes libres aussi sévèrement que s'ils portaient encore des chaînes. Le crime de la peau ne peut être ni expié par la religion, ni racheté par le talent. Il pèse sur cette race malheureuse, même quand les blancs en sont réduits à chercher des preuves pour démontrer qu'il existe. Repoussés de la société, privés des avantages de l'éducation publique, les noirs ne peuvent pas même se réunir avec les blancs pour la célébration du culte. Prétendus citoyens dans une terre de liberté et d'égalité, ils ne peuvent prendre part avec les blancs, leurs frères, au mouvement de la vie politique. Les usages du pays et les réglements de certains districts ne leur permettent pas de s'asseoir avec eux à la même table, de fréquenter la même école, de suivre les mêmes leçons, de s'édifier dans le même temple, de prier, de communier ensemble, ni même d'être ensevelis dans le même cimetière! Ils sont mis à part comme une race déchue. Le mépris, la persécution, l'exclusion, qui les poursui-

(1) Nous avons lu quelque part qu'en cas de récidive, il y a peine de mort; mais nous n'avons pas pu vérifier cette assertion.

vent pendant la vie, s'attachent encore à eux après la mort! De là viennent ces expressions qui annoncent une séparation complète entre eux et les autres classes de citoyens; de là vient qu'on parle chez nous de chapelles *de couleur*, d'écoles *de couleur*, de théâtres *de couleur*, d'assemblées *de couleur* et même de cimetières *de couleur*! »

Ce préjugé a jeté de si profondes racines que les hommes mêmes qui travaillent à le combattre ne s'en peuvent débarrasser entièrement. Ainsi, l'on a vu, après l'insurrection du mois de juillet passé, des membres de la Société pour l'abolition de l'esclavage formée à New-Yorck, repousser comme une injure le reproche de vouloir favoriser les mariages entre les blancs et les noirs. Mais l'existence même de cette Société et les publications contraires à l'esclavage qui se multiplient aux États-Unis, montrent que son maintien est menacé. M. de Beaumont paraît convaincu que l'esclavage ne peut pas avoir une très-longue durée au milieu d'une nation de chrétiens. Parmi les causes morales qui concourent à le renverser, il met en première ligne les croyances religieuses généralement répandues en Amérique.

Toutefois, comment abolir l'esclavage? On a fait plusieurs réponses à cette question; mais aucune d'elles n'est entièrement satisfaisante. Il est aujourd'hui reconnu que ces deux millions de noirs, qui campent, pour ainsi dire, à côté, au milieu de onze millions de blancs, sont une continuelle menace, un redoutable danger. Il y a péril dans le maintien de l'esclavage; dans son abolition, il y a péril encore. La proportion entre les deux races va toujours croissant en faveur des noirs dans certains états. Dans la Caroline du Sud elle était, en 1830, de 54 esclaves sur 100 habitants. Dans le Mississipi et la Louisiane, le chiffre est à peu près le même. Si l'on en excepte les villes, où les blancs sont en plus grand nombre, les noirs forment presque partout la majorité de la population. A peine trouve-t-on quelquefois quatre ou cinq blancs sur une vaste plantation, où des centaines de nègres sont assujettis au travail. Si vous essayez de les retenir dans la servitude, demain, aujourd'hui peut-être, ils peuvent briser leurs fers et les convertir en massues. Si vous les déclarez libres, ce ne sont plus deux castes en présence, ce sont deux peuples qui, divisés par une barrière qu'on a haussée pendant deux siècles, trop puissants tous deux pour que l'un soit assujetti à l'autre, seront disposés à se combattre plus qu'à se mêler et à se confondre. Il nous semble que ces deux dangers proclament bien haut cette justice de Dieu, dont sa loi nous a fait connaître les voies. Le crime des pères devient une menace pour les enfants!

Nous n'avons pu nous occuper dans cette rapide analyse que du sujet principal du livre de M. de Beaumont. Nous devons convenir cependant qu'il donne lieu à beaucoup d'autres remarques. Le tableau que l'auteur trace de la vie domestique et de la vie sociale des Américains n'est rien moins qu'attrayant. Peut-être sa critique est-elle quelquefois méritée; mais très-certainement elle est souvent injuste. M. de Beaumont ne trouve pas les Américains poétiques, et il explique fort bien pourquoi ils ne le sont pas à notre façon; nous avons déjà dit ailleurs de quelle manière seulement ils le peuvent être: ils ont une poésie de l'avenir comme nous avons une poésie du passé. « Nous n'avons pas de » souvenirs comme ceux qui se groupent autour de la » cathédrale de York; les Anglais n'ont pas d'espérances » comme celles que fait naître la jonction de l'Ohio et du » Mississipi, » disait un Américain. Au surplus, les Américains eux-mêmes feraient sans doute bon marché de toute prétention à la poésie; mais il est, dans le livre de M. de Beaumont des reproches mille fois plus graves. Sans les considérer tous ici, nous dirons pourtant que cet écrivain, si plein de jugement d'ailleurs, ne nous paraît nullement avoir compris la religion des États-Unis. « C'est un beau culte, dit-il quelque part; mais c'est un culte orgueilleux. » D'autres en ont jugé autrement, et lui ont reproché de trop humilier l'homme, en lui présentant sans cesse sa corruption et sa misère. M. de Beaumont suppose que les chrétiens américains comptent sur leurs œuvres pour fléchir Dieu: et voilà, au contraire, qu'ils déclarent sans cesse n'espérer qu'en sa grâce toute gratuite. « Peut-on adorer ce qu'on comprend? » demande encore cet écrivain. Mais tout est mystère dans leurs doctrines, depuis l'amour du Père jusqu'à l'anéantissement et à la gloire du Fils. « Le ministère religieux est une véritable carrière industrielle. » S'il y a de la foi dans ce peuple, soyez sûr qu'il y en a aussi dans son clergé; votre reproche se trouve réfuté par tout ce que nous savons de l'Amérique. M. de Beaumont s'étonne beaucoup que les Américains aient eu l'idée d'exercer une influence religieuse en France, et qu'ils n'aient pas cru pouvoir mieux y réussir qu'en concourant à la distribution de la Bible. Il est surpris qu'ils aient songé à christianiser et à civiliser le monde par ce moyen. Oui, c'est bien ainsi qu'ils ont entrepris cette grande œuvre; c'est bien ainsi qu'ils ont voulu rendre à la France les services qu'ils en ont autrefois reçus; c'est bien ainsi qu'ils s'occupent encore de contrées placées dans des circonstances politiques et morales très-diverses. Cette pensée est chrétienne; elle annonce un état religieux qui n'accuse pas certes la doctrine qui l'a produit; et peut-être ne manque-t-il à M. de Beaumont pour comprendre cette pensée et ces efforts que de bien connaître cette doctrine qui les inspire.

APOLOGÉTIQUE.

N° IV.

QUE LA BIBLE EST LE MEILLEUR MOYEN D'ÉTUDIER LA RELIGION CHRÉTIENNE.

On suppose que quelques lecteurs de cette feuille, qui sont restés jusqu'à présent étrangers au Christianisme, reconnaissent qu'ils doivent l'examiner sérieusement, puisqu'il s'agit d'une religion qui se présente comme l'œuvre de Dieu, et qui intéresse l'éternel avenir de toute créature humaine. On suppose aussi que ces lecteurs sont de bonne foi dans leur désir de connaître la révélation chrétienne, et qu'ils possèdent jusqu'à un certain degré les dispositions morales avec lesquelles elle doit être étudiée, c'est-à-dire qu'ils ne sont point esclaves de mauvaises passions qui les porteraient à déclarer que l'Évangile est faux, sans vérifier s'il l'est réellement.

Les hommes sincères et graves dont nous parlons demanderont sans doute: Quelle marche faut-il suivre dans l'étude du Christianisme? quelle méthode adopter? à quel livre, à quelle autorité recourir?

Notre réponse sera claire et précise: Ouvrez la Bible, et lisez. — La Bible est le meilleur moyen d'apprendre à connaître le Christianisme; c'est la voie la plus simple, la plus courte et la plus sûre pour y arriver. On le prouvera de deux manières: d'abord, en établissant l'insuffisance des autres moyens; puis, en montrant l'excellence de celui-là.

Si l'on ne veut pas étudier la religion chrétienne dans la Bible, où l'étudiera-t-on? Dans les cérémonies extérieures peut-être, dans les formes du culte, dans les monuments religieux? Mais nous avons déjà vu combien cette méthode est mauvaise, et dans quelles erreurs on se précipite pour n'avoir pas su en adopter une autre. Les œuvres de l'art et les cérémonies s'adressent à l'imagination, qui leur fait subir mille interprétations différentes, qui les ploie à ses caprices, à ses rêves, et leur donne toutes les significations qu'il lui plaît d'inventer. Chacun se construit avec ces emblèmes une religion idéale, poétique, fantastique, vaporeuse, et qui n'a du Christianisme que le nom. Les dogmes ne doivent pas être étudiés dans leurs symboles, mais en eux-mêmes, et si l'on s'obstine à traverser l'imagination pour parvenir à la conscience, on court le risque de n'atteindre jamais le but.

Ce moyen d'étude qui ne se trouve point dans les formes, le cherchera-t-on dans les traditions écrites du catholicisme? Elles renferment assurément beaucoup de choses bonnes à connaître; mais quel immense amas de décrétales, de bulles, de décisions synodales, de lettres encycliques! Comment explorer les actes volumineux de tant de conciles et les brefs innombrables de tant de pontifes! C'est un effrayant labyrinthe où s'égarerait le plus patient investigateur, et la plus longue vie ne suffirait pas à le parcourir tout entier. Pour les hommes de notre siècle surtout, à une époque où l'on est si pressé de vivre, où tant d'objets divers sollicitent et captivent incessamment l'attention, il serait presque impossible, eût-on la meilleure volonté imaginable, d'employer le moyen laborieux des traditions écrites.

Prendra-t-on un traité spécial sur le Christianisme, un résumé de ses doctrines, un cours de théologie? Il en existe d'excellents, je l'avoue bien volontiers; mais celui qui ne sait rien sur ces matières pourra-t-il faire son choix avec discernement? ne se confiera-t-il pas quelquefois à des guides infidèles? ne lui arrivera-t-il pas de laisser à l'écart les bons écrits pour étudier les mauvais? Admettons que l'ouvrage le plus orthodoxe lui vienne entre les mains, ce ne sera encore, après tout, qu'une œuvre d'homme, le travail d'un être faillible, d'une intelligence bornée, et l'on ne devra lui accorder qu'une créance conditionnelle. Ce théologien, d'ailleurs, aura puisé dans la Bible tout ce qu'il enseigne sur les dogmes de la révélation; pourquoi donc ne pas remonter soi-même à la source, puisqu'elle est ouverte à tout le monde? pourquoi mettre un homme de plus entre le Christianisme et sa raison? pourquoi suivre un sentier détourné, incertain, quand il allonge la route au lieu de l'abréger?

Ces réflexions, que l'on applique aux écrits de piété, sont également applicables aux prédicateurs. Il y en a de bons, mais il y en a aussi de mauvais; si les uns sont des conducteurs fidèles, les autres ne le sont pas. La prédication de l'Evangile est sans contredit une institution essentielle, qui doit accompagner la lecture de la Bible; ce dernier moyen n'est efficace, dans le plus grand nombre des cas, que par l'intervention du premier; il faut que le Christianisme soit prêché en même temps que lu pour exciter dans les âmes des impressions durables. Mais si quelqu'un se bornait à écouter de loin en loin la parole d'un prédicateur sans y joindre l'étude de la Bible, et s'il pensait acquérir par là des lumières suffisantes sur la révélation chrétienne, il tomberait dans une grave erreur. La meilleure et la plus orthodoxe de toutes les prédications, réduite à ses propres forces, ne donnerait ni assez de lumières à l'esprit ni une impulsion assez profonde à la conscience.

Puisque les cérémonies du culte, les traditions écrites, les ouvrages de théologie et la prédication n'offrent que des moyens d'étude insuffisants et incomplets à celui qui veut faire un examen sérieux du Christianisme, il faut revenir au livre dont Jésus-Christ a dit qu'il contient les paroles de la vie éternelle, à la Bible.

Nul ne prétendra que l'on impose ici une condition arbitraire ou exorbitante. Les incrédules eux-mêmes accorderont aux chrétiens le droit de demander que leurs croyances religieuses ne soient jugées que d'après le livre qu'ils avouent. Quiconque se proposerait d'étudier le mahométisme devrait prendre et lire l'Alcoran, par cela même que les disciples de Mahomet regardent cet écrit comme la seule source authentique de leur religion; dans les Indes, et pour étudier les opinions des Bramines, il devrait lire les Vedas; en un mot, une doctrine religieuse quelconque ne doit être examinée et jugée que sur les écrits auxquels ses sectateurs reconnaissent une souveraine autorité.

Or, toutes les communions chrétiennes déclarent que la Bible est inspirée de Dieu et qu'elle renferme les points fondamentaux du Christianisme. Nous voyons aujourd'hui des membres de l'Eglise romaine publier de nombreux exemplaires des Saintes-Ecritures, en les accompagnant de l'approbation des prélats qui occupent les principaux siéges de l'épiscopat français. La Bible est donc offerte par tous comme le meilleur moyen de s'instruire dans les dogmes de l'Evangile; et dès lors, c'est un devoir prescrit par la bonne foi que d'adopter ce moyen plutôt qu'un autre. Pour prononcer une sentence avec connaissance de cause et intégrité, il faut examiner les documents officiels, les pièces authentiques. Eh bien! notre livre authentique et officiel, à nous, disciples de Jésus-Christ, c'est la Bible.

Désirez-vous sincèrement de connaître ce que nous croyons, d'apprécier ce que nous tenons pour vrai et pour divin, prenez les Saintes-Ecritures, et lisez-les attentivement. Lisez surtout les écrits de la nouvelle alliance, ceux qui parlent du Christ, qui racontent ses miracles, son agonie, sa mort, sa résurrection, ceux qui reproduisent les discours, les révélations, les préceptes de l'Homme-Dieu. Aussi long-temps que vous n'aurez étudié le Christianisme que dans d'autres livres, aussi long-temps que vous le rejeterez sans l'avoir examiné dans la Bible elle-même, votre jugement n'aura aucune valeur, et nous pourrons en appeler à votre esprit mieux informé. C'est la Bible que vous devez lire, méditer, sonder, approfondir pour avoir une idée juste et suffisante de nos convictions religieuses. Nous n'avouons que ce livre comme source de la religion chrétienne; nous ne présentons que cet étendard, et nous l'arborons sans crainte devant nos ennemis comme devant nos amis.

En considérant notre sujet sous le point de vue historique, on arrive à la même conclusion. La Bible rapporte un grand nombre d'événements. Or, il est établi, comme règle générale dans l'étude de l'histoire, que l'on doit recourir aux écrivains contemporains, aux témoins oculaires des faits, et leur accorder plus de confiance qu'à ceux qui ne racontent les mêmes événements que par ouï-dire ou par tradition. Il suit de là qu'il vaut mieux étudier l'histoire sainte dans la Bible que partout ailleurs, puisque les auteurs qui l'ont écrite sont pour la plupart contemporains ou même témoins oculaires des faits qu'ils nous rapportent. Chercher les événements bibliques hors de la Bible, c'est vouloir être induit en erreur, ou du moins s'y exposer. De même qu'il faut lire les commentaires de César pour bien connaître les guerres qui eurent lieu entre les Gaulois et les Romains, de même il faut étudier les écrits des apôtres pour savoir avec certitude quels furent les actes et les discours de Jésus-Christ.

J'emploie à dessein des arguments qui ne puissent pas être contestés par les adversaires du Christianisme. On trouve dans les traités d'apologétique beaucoup d'autres motifs en faveur de la lecture du texte sacré; mais ces motifs supposent que la Bible est regardée comme la Parole de Dieu, et je m'adresse, en ce moment, à des personnes qui n'accepteraient pas ce point de départ. Elles devront admettre, cependant, qu'il y aurait manque de bonne foi à s'enquérir des doctrines du Christianisme dans un autre livre que celui qui est déclaré seul authentique par les chrétiens, et manque de sagesse à interroger sur les faits de la Bible des historiens postérieurs, quand il y a des écrivains contemporains et des témoins oculaires pour les attester.

Le moyen que l'on propose ici pour étudier la religion chrétienne n'est pas seulement le plus consciencieux et le plus sûr; c'est aussi le plus court. Le Nouveau-Testament ne forme qu'un petit volume qu'on peut lire en quelques semaines; la Bible entière est un recueil de médiocre étendue. Il n'est pas besoin de feuilleter toute une vaste bibliothèque; on n'est pas forcé non plus d'aller recueillir çà et là des fragments épars, mutilés, sans liaison les uns avec les autres, comme il arriverait si l'on se bornait à étudier le Christianisme dans les discours des prédicateurs. Voici un livre qui renferme toute la religion, doctrine, morale, prophéties, miracles, événements historiques, dans un nombre de pages peu considérable. Ayez de la persévérance et quelques heures de loisir par jour, une année vous suffira pour lire la Bible avec l'attention qu'elle a droit d'obtenir.

L'auteur d'*Emile* fait un étrange tableau des difficultés qui lui paraissent devoir accompagner l'étude de la religion chrétienne. A l'en croire, ce serait un travail herculéen. Il faudrait y consacrer toute une existence, prolongée même au-delà de son cours ordinaire; on devrait apprendre toutes les langues de l'antiquité, parcourir tout l'Orient, interroger toutes les ruines, confronter tous les manuscrits, recueillir toutes les traditions des peuples payens, écouter les docteurs de toutes les religions, lire tous les commentateurs, et que sais-je encore? avant de pouvoir s'assurer que l'on connaît le Christianisme. C'est un paradoxe qui n'a pas

même le mérite d'être spécieux. Autant vaudrait soutenir que, pour étudier la géographie, il faut visiter les cinq parties du monde, et tout voir de ses propres yeux, depuis les sommets de l'Himalaia jusqu'aux mines du Mexique. Rousseau crée à plaisir des obstacles pour avoir la satisfaction d'en conclure qu'il est impossible de les surmonter. Une étude attentive et réfléchie de la Bible n'exigera pas tant de voyages ni de peines, et donnera des lumières suffisantes sur ce qu'il importe de savoir en matière de Christianisme.

On a souvent accusé la Bible d'être obscure. Cela est vrai sous deux rapports, mais faux dans la partie principale de la question. Oui, la Bible est obscure, premièrement en ce qui concerne d'anciens faits et d'anciens usages; mais il n'en résulte que des lacunes médiocrement regrettables dans les sciences archéologiques, et rien de plus. La Bible est obscure, ensuite, là où il est impossible qu'elle ne le soit pas, c'est-à-dire dans la révélation de ces mystères pour lesquels il n'y a ni conception dans l'intelligence humaine, ni expressions dans les langues humaines. Mais tout ce qui est essentiel à croire, tout ce qui est important à connaître et à pratiquer est revêtu d'un langage clair et simple dans les Ecritures. Cette clarté même est telle qu'on l'affaiblit en essayant de l'augmenter; il n'y a pas un livre de théologie qui n'obscurcisse les enseignements bibliques, lorsqu'il se sert d'autres termes que de ceux qui ont été choisis par les écrivains sacrés.

Mais n'est-il pas contradictoire, dira quelqu'un, de prétendre que la Bible laisse aux mystères la profonde obscurité qui les enveloppe, et que cependant les articles de foi y sont clairement enseignés? La foi chrétienne ne comprend-elle pas précisément ces points mystérieux? L'objection repose sur une confusion d'idées et de mots. Il faut distinguer entre le mystère comme *fait* et l'explication de ce fait. L'Ecriture nous enseigne, par exemple, que Dieu est éternel et partout présent; mais elle ne nous explique pas *comment* Dieu est éternel et partout présent. Cette révélation, considérée comme un fait, est aussi claire que possible; elle ne l'est plus ni ne saurait l'être quant à l'essence même et au mode d'action des attributs qui sont en Dieu. L'Ecriture nous enseigne encore que la nature divine s'est unie à la nature humaine dans la personne du Christ; ce fait est clairement annoncé dans la Bible; le *pourquoi* du fait l'est aussi, mais le *comment* du fait ne l'est point. En d'autres termes, on conçoit aisément pourquoi Jésus-Christ devait être à la fois Dieu et homme; mais si l'on demande comment ces deux natures ont pu s'unir dans le même être, la Bible se tait. Elle est donc tout ensemble parfaitement claire dans les points de fait, c'est-à-dire dans les articles de foi, car la foi chrétienne se rapporte toujours à des faits; mais obscure dans la révélation des causes et de la manière d'être de ces faits. La curiosité de la raison peut en être mécontente, mais nos besoins religieux et moraux ne réclament pas plus que ce que leur donne le livre inspiré.

Cette distincion entre le fait et l'explication du fait n'est point particulière à la Bible; elle se reproduit partout, même dans les sciences les plus positives. En physique, par exemple, les faits de l'attraction, de la gravitation, de la cohésion, de l'électricité, de la congélation, de l'évaporation sont généralement admis; mais les causes réelles de ces phénomènes sont inconnues; la science a découvert ce qui est sans pouvoir expliquer comment cela est. Dans la mécanique, on cherche les propriétés de la matière, du mouvement, des forces, de l'espace; mais qu'est-ce que la matière? qu'est-ce que le mouvement? qu'est-ce qu'une force? qu'est-ce que l'espace? On n'en sait rien. « Le fait de la communication du mouvement d'un corps à un autre, dit le docteur Gregory, est aussi inexplicable que celui de la communication de l'Esprit divin. » Dans les mathématiques pures elles-mêmes, il existe des mystères complétement inaccessibles à l'intelligence de la raison, et c'est pourtant sur ces mystères que repose la science qui approche le plus de la certitude; on y pose des principes inintelligibles pour en déduire des données intelligibles et même incontestables; l'obscurité y engendre la lumière, et l'on doit y admettre des mystères impénétrables pour atteindre à l'évidence. Pourquoi donc refuser au Christianisme ce qu'on est contraint d'accepter dans toutes les sciences humaines? Pourquoi l'accuser de prendre des mystères pour base des faits qu'il nous présente comme articles de foi, puisque la physique, la mécanique et la géométrie n'agissent pas autrement. Les hommes qui veulent tout soumettre à la raison montrent en cela peu de raison.

Mais ce sujet demande peut-être quelques développements plus étendus. Après avoir établi que la lecture de la Bible est le meilleur moyen d'étudier la religion chrétienne, il convient de rechercher comment on doit la lire, et jusqu'où doit aller dans cette étude l'usage légitime de la raison. Ce sera le sujet de notre prochain article.

Histoire des Progrès de la civilisation en Europe *depuis l'ère chrétienne jusqu'au XIXe siècle*; cours professé à Nismes pendant l'année 1833, par H. Roux-Ferrand. Tome II. Paris, 1835. Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 8 fr.

L'article que nous avons consacré, il y a quelques mois, au premier volume de cet ouvrage, nous a valu quelques observations de la part du *Courrier du Gard*, dont M. Roux-Ferrand est l'un des collaborateurs les plus distingués. D'après ce journal, nous avons eu tort de soutenir qu'il faut se faire de justes idées du Christianisme pour raconter son influence sur la civilisation; c'est comme si l'on disait que peu importe, pour enseigner la physique, l'idée qu'on se fait des lois de la nature. Selon nous et sans doute selon M. Roux-Ferrand, il fallait aussi nécessairement que Bossuet eût reconnu la divinité du Christianisme pour écrire son *Discours sur l'Histoire universelle*, qu'il fallait que Newton eût découvert la loi de la gravitation pour écrire son Traité des *Principes*. Nous comprenons très-bien qu'on peut avoir d'autres convictions que Bossuet; mais alors on doit arriver à d'autres résultats; nous dirions presque qu'on voit autrement, parce que les verres dont on se sert sont autres. C'est sous ce rapport qu'il nous paraît important de bien connaître le Christianisme pour apprécier dignement la civilisation chrétienne.

Sans rentrer dans cette question, que les amis de M. Roux-Ferrand ne trouvent pas d'utilité à discuter, nous nous faisons un plaisir de reconnaître l'intérêt qui règne, d'un bout à l'autre, dans le second volume de son ouvrage. Il renferme l'histoire du cinquième au huitième siècle. C'est d'abord un rapide aperçu, où l'auteur caractérise souvent en peu de mots et avec bonheur l'époque qu'il étudie: « L'armée de Clovis devient un peuple, » dit-il quelque part; et ailleurs: « Figurez-vous des forêts où les loups et les tigres égorgent » un bétail épars et timide; c'est le portrait des deux tiers de la France » sous la première race de ses rois. » On suit avec intérêt les invasions des Normands, qui sont en quelque sorte la suite de celles des premiers Barbares. Elles suggèrent à M. Roux-Ferrand les remarques suivantes: « Sans ces irruptions toujours renaissantes des peuples » sauvages de l'Orient, nous aurions peut-être une immense monarchie absolue, un empire chinois. Les suites de la transmigration des » peuples sont incalculables; chaque horde, avec ses coutumes et ses » lois particulières, a concouru au développement des nations européennes; chaque peuplade a donné quelques éléments d'une civilisation vierge, forte de sa jeunesse, de ses besoins et de son activité. » Nous oserons compléter cette pensée en disant que, dans les temps modernes, les révolutions semblent, dans les desseins de la Providence, suppléer aux incursions. C'est un autre moyen pour enseigner aux hommes que la figure de ce monde passe.

Après l'exposé des événements de l'Europe pendant les siècles auxquels ce volume est consacré et des considérations sur l'Eglise pendant le même temps, viennent des leçons pleines de recherches curieuses sur les religions, les lois et les mœurs des Barbares. Les dernières leçons du cours sont relatives à l'état de la philosophie, de la littérature et des arts. L'auteur a beaucoup lu. Les nombreuses notes qui terminent ce volume, comme le précédent, en font foi. Sans pédantisme dans son érudition, il sait bien enseigner, parce qu'il a compris comment il faut s'y prendre pour bien étudier.

Nous finirons par quelques remarques de détail. Nous n'aimons pas la manière dont l'auteur parle de la mort de Mahomet (page 39). Les mots « excès de religion » employés page 70, ne sont pas justes: c'est une confusion de mots qui provient d'une confusion d'idées. Le chapitre sur les hérésies est le plus faible de l'ouvrage. Nous pourrions multiplier ces critiques; mais il nous a paru suffisant d'indiquer par quelques exemples de quelle nature seraient celles que nous aurions encore à faire.

Histoire de Saint-Louis, par le Sire de Joinville; publiée par G.-S. Trebutien. 1 vol. in-8°. On souscrit chez M. de Guerville, passage Saulnier, n° 6. Prix : 5 fr.

Cette nouvelle édition de l'ouvrage de Joinville, qui paraîtra le mois prochain, sera accompagnée d'un glossaire et de notes. Elle est publiée sur le manuscrit de la bibliothèque royale. C'est déjà sur ce manuscrit qu'avait été faite l'édition publiée en 1761, par Mellot, Sallier et Capperronnier, dont le texte est plus pur que celui des éditions antérieures où l'on avait essayé de rajeunir le style de Joinville. Nous reviendrons sur ce livre quand il aura paru.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IV. — N° 13. 1er AVRIL 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

LITTERATURE.

Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne, par M. Saint-Marc Girardin, *professeur à la Faculté des lettres de Paris*. 1 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Prévost-Crocius, éditeur, cour du Commerce, n° 30. Prix : 7 fr.

En ouvrant ce volume vous vous croyez jeté dans le mouvement des affaires qui agitent aujourd'hui l'est de l'Europe. Le premier chapitre traite de l'unité de l'Allemagne, et le second de son état politique en 1833. Mais, si vous tournez quelques feuillets, vous vous trouvez dans un tout autre monde : voici les Francs, les Germains, les Scythes et les Scandinaves, qui se tenaient cachés derrière les Prussiens et les Bavarois, et qui occupent la scène d'où les peuples modernes se retirent pour un instant. Le livre de M. Saint-Marc Girardin m'a rappelé ce qui arrive souvent en voyage. Vous descendez à l'auberge, vous prenez un guide qui vous mène voir ce que la petite ville où vous êtes renferme de digne d'attention. Bon, vous voici dans la rue principale ; on s'arrête devant une maison élégante ; vous frappez, on ouvre. Qu'y-a t-il donc à voir en ce lieu ? Passez dans le jardin, et vous le saurez. C'est un reste de l'ancien mur d'enceinte, ce sont les ruines d'un tombeau, c'est un puits aujourd'hui comblé ; et si vous n'êtes pas en train d'admirer tout cela, on vous fera remarquer, pour mieux exciter votre enthousiasme, les qualités excellentes du ciment des Romains qui a tenu ces pierres si long-temps unies. Vous vous attendiez à autre chose, vous êtes désappointé peut-être ; et pourtant en vous retrouvant dans la rue, en traversant de nouveau la place du marché, où les paysans des environs se confondent avec les habitants de la ville, tout vous paraît avoir un autre aspect, tout produit sur vous des impressions différentes. Ces vieilles pierres dont vous détourniez les regards, vous les rapprochez involontairement des jolies constructions modernes qui vous entourent ; chaque mot qui frappe votre oreille vous semble renfermer le secret d'un autre mot aussi vieux au moins que ces pierres ; et en voyant passer ces bons villageois, ces honnêtes citadins, vous vous surprenez cherchant à découvrir sur leurs visages quelques traits des anciens Romains.

Ainsi procède M. Saint-Marc Girardin pour nous faire connaître les Allemands. Nous lui en voulons presque, tant il a su nous intéresser par ses considérations ingénieuses sur l'Allemagne actuelle, de changer de ton tout à coup et de nous parler seulement de ses vieilles traditions, de ses vieux poëmes, de ses vieilles cathédrales ; et puis, si nous retournons aux premières pages du livre, nous nous apercevons qu'il y a un grand art dans cette apparente confusion, et que l'auteur, qui, au premier abord, semble n'avoir songé qu'à réunir sous un même titre des fragments entre lesquels il n'y a pas de liaison bien intime, a voulu nous montrer les éléments qui, en s'amalgamant, ont produit ce que nous voyons aujourd'hui. Ce n'est pas sans motif que le chimiste place les uns auprès des autres, dans son laboratoire, les corps simples et les corps composés : il suffit ainsi de les regarder attentivement pour connaître les mystères de la nature. De même aussi, pour comprendre le génie des peuples, il faut les décomposer en quelque sorte. Chaque nation emporte avec elle les cendres de ses pères, comme Moïse les os de Joseph.

On aurait tort cependant de penser que, sous le rapport que nous venons d'indiquer, l'ouvrage de M. Saint-Marc Girardin soit complet. Quelquefois il nous fait connaître un écrivain par une habile analyse ou par des extraits étendus ; mais d'autres fois il se borne à prononcer son nom ; quelquefois même des noms qui, d'après le plan que nous supposons à l'auteur, auraient dû être cités, sont entièrement

omis. La voie était cependant frayée devant lui. Herder, qui plus que personne parmi les Allemands s'est livré à ce culte des temps anciens, à cette recherche à la fois laborieuse et poétique des monuments littéraires de tous les peuples, a parcouru ces ruines parmi lesquelles M. Saint-Marc Girardin se promène, et peut-être eût-il été utile de s'arrêter près de quelques-unes de celles devant lesquelles cet auteur ne fait que passer. Sans doute les principaux poèmes épiques des peuples du Nord obtiennent de lui l'attention qu'ils méritent; sans doute même, il recherche avec soin ce qui a précédé ces poèmes, ce qui a préparé les poètes à les produire et les peuples à les accueillir; mais il n'en est pas moins vrai qu'on peut signaler de grandes lacunes. On regrette souvent des noms qui semblent être des chaînons nécessaires dans l'histoire littéraire des Allemands, surtout quand on considère cette histoire comme contenant l'explication de l'esprit actuel de la nation allemande. Pour n'en citer qu'un exemple, qui n'aurait voulu apprendre de M. Saint-Marc Girardin quelle a été sur cette nation l'influence du célèbre *Meistersænger* Hans-Sachse? Après le maigre article consacré à cet homme de génie par la *Biographie universelle*, il y aurait eu charité à nous le dire.

Mais M. Saint-Marc Girardin peut nous répondre que nous n'avons pas le droit de lui demander ce qu'il n'a pas promis de faire; qu'il n'a songé qu'à réunir quelques discours prononcés à la Faculté des lettres et quelques articles de la *Revue de Paris* et du *Journal des Débats*, sans se proposer le moins du monde d'écrire un ouvrage complet. S'il nous dit cela, il faudra bien que nous nous contentions de cette réponse. Nous pourrons cependant lui reprocher alors d'avoir accueilli dans son volume des esquisses trop inachevées pour qu'elles puissent avoir une autre utilité que celle d'indiquer une époque. Je comprends très-bien qu'il se soit borné à crayonner les noms de Gœthe et de Luther, là où il lui eut été impossible de les omettre, ces grands noms en disent assez; mais s'il a voulu s'occuper de ces hommes, sans une nécessité qui résulte de son plan, et en quelque sorte seulement pour l'amour d'eux-mêmes, il fallait le faire moins à la hâte.

On suit avec intérêt M. Saint-Marc-Girardin dans ses études sur l'épopée carlovingienne. Charlemagne, le dernier grand conquérant de l'Europe barbare, est aussi le dernier héros de l'épopée populaire. L'auteur examine, en rapprochant la fable de l'histoire, quel est le travail de l'imagination des peuples:

« Dans la nature, le travail de la cristallisation se fait successivement; il y a plusieurs degrés. Quand l'imagination du peuple fait un héros, c'est aussi une sorte de travail de cristallisation, et qui a plusieurs degrés. Le héros, comme tout le reste, se fait lentement, et il faut subir plusieurs épreuves pour passer du titre de grand homme dans l'histoire au titre de héros épique. Le premier degré de cette cristallisation mystérieuse, c'est le récit et le conte. Des contes et des récits de toute sorte, mêlés de vrai et de faux, viennent se presser autour du grand homme; ces contes et ces récits n'ont encore aucune suite, aucun ordre, aucun enchaînement. Bientôt ils se groupent, s'enchaînent, se subordonnent les uns aux autres; l'imagination comble les intervalles qui séparaient ces récits divers, rallie les traditions éparses. C'est une fable suivie, une narration continue; l'homme passe à l'état de héros épique; c'est le second degré. Comment se fait le passage du premier au second degré, du conte au poème, de l'anecdote à l'épopée? C'est ordinairement à l'aide des sentiments nationaux et de l'enthousiasme religieux; la foi patriotique ou religieuse, telle est la force irrésistible qui réunit les traditions éparses. Les contes erraient çà et là, comme les atomes d'Epicure; l'impulsion de la foi les assemble, l'épopée prend un corps. C'est ce qui arriva pour Charlemagne.

» Autour de Charlemagne, autour du héros principal, viennent se ranger, comme en un jour de bataille, ses capitaines, ses paladins, les douze pairs de France. Ce sont eux surtout qui devinrent le sujet de différents romans. La fable, en effet, aime mieux se prendre aux compagnons des héros qu'aux héros mêmes; elle est plus libre avec les uns qu'avec les autres. Les héros de l'histoire ont autour d'eux un éclat de vérité qui trouble et déconcerte la fiction. Pour travailler, elle a besoin d'ombre et de mystère: le grand jour lui déplaît. Aussi Hermanaric, Attila, Charlemagne, servent plutôt de centre que de sujet à l'épopée. C'est surtout aux personnages secondaires qu'appartiennent le mouvement et l'action dans l'*Edda* et dans les *Nibelungen*. Dans les poèmes germaniques et dans les romans carlovingiens, Attila et Charlemagne restent en arrière et dans le fond du tableau, comme assis sur leurs trônes d'or dans un repos majestueux, laissant volontiers aux héros secondaires le bruit et l'agitation de la vie. »

Ces réflexions nous paraissent fort justes; c'est bien ainsi que procède l'imagination populaire. Chez tous les peuples qui possèdent des poèmes épiques d'une date ancienne, elle a suivi les mêmes voies. Tout homme qui, dans l'enfance des peuples, s'est élevé au-dessus de son siècle, a été transformé en héros; sa gloire a resplendi sur ses compagnons, et ils ont grandi avec lui. Comment les apôtres de Jésus-Christ auraient-ils pu échapper à la destinée de ceux qui entourent les grands hommes? La Vérité descend sur la terre dans un temps où des mensonges de toutes sortes s'en disputaient l'empire. On voit apparaître la Sainteté, lorsque la souillure est à son comble. L'Homme-Dieu agit puissamment sur les peuples: ce qu'il dit, ce qu'il fait, tout est de nature à laisser dans les esprits des traces profondes. Il nous semble qu'après avoir considéré comment se préparent les poèmes épiques, on comprend bien comment le Christianisme s'est d'abord altéré. Les superstitions ont la même origine que les fables héroïques. Moins les hommes qui entouraient le Christ sont mentionnés dans les écrits authentiques, et plus l'imagination populaire s'en est emparée; quand elle s'est occupé de ceux dont il y est parlé plus souvent, elle s'est attaché de préférence aux détails les moins connus de leur vie. Ainsi sont nés la plupart des livres apocryphes du Nouveau-Testament. Ainsi se sont répandues les traditions et se sont formées les premières légendes, qui ont grandi les personnages que les livres contemporains nous avaient le moins fait connaître. La Vierge surtout, dont les écrivains sacrés ne parlent que rarement et comme en passant, a dû à cette réserve son apothéose. Admirons, à cette occasion, le soin que la Providence a pris de mettre Jésus-Christ lui-même à l'abri des atteintes de l'imagination des peuples. Les écrits inspirés qui dessinent avec tant de perfection son caractère et qui racontent sa vie avec tant de détail, sont là pour le présenter, de siècle en siècle, aux hommes, tel qu'il était, quand il est venu les sauver. Dieu a eu égard, dans tous ses actes, aux tendances de l'esprit humain, afin d'en prévenir ou d'en réparer les écarts. M. Saint-Marc Girardin fait bien de l'honneur aux légendes en disant que « c'est avec elles que s'est bâti l'é» difice de la morale chrétienne, de cette morale qui s'unit » à la foi et qui fait aujourd'hui la règle de conduite de tous » les hommes. » Nous dirions plutôt que les légendes, en altérant la vérité, ont contribué pour leur part à dénaturer la morale. La morale chrétienne ne peut régner dans le monde que dans la même proportion que la foi chrétienne. Elle ne la précède pas, elle ne reste pas après elle; mais elle s'attache à elle et la suit. C'est une étrange confusion d'idées que de supposer qu'elle peut être le produit de la superstition, qui n'a rien de commun avec la foi.

Mais il est temps de quitter les ruines au milieu desquelles nous nous sommes presque égarés, et de retourner aux premières pages de ce livre. Nous voici dans l'Allemagne de nos jours, auprès de ce peuple dont M. Saint-Marc Girardin aime la solidité de mœurs, comme il s'exprime.

Voulez-vous savoir, d'après un philosophe allemand qui

lui en a fait la confidence, quelle est la différence entre l'Allemagne et la France? C'est qu'il y a beaucoup plus de célibataires en France qu'en Allemagne. Comme il en coûte moins dans ce pays pour tenir un ménage, on se décide à en avoir un de meilleure heure. C'est au mariage et au goût de la vie de famille qu'il faut attribuer la tranquillité du pays, malgré le tumulte d'idées dans les universités, malgré les sociétés secrètes et les plans de révolutions. En France, au contraire, on se marie tard; cela prolonge d'autant pour chacun de nous l'âge qui risque et qui ose tout. La durée moyenne de l'esprit révolutionnaire est pour un Allemand de quatre à cinq ans, depuis sa sortie du gymnase jusqu'à sa sortie de l'université et son mariage. La durée moyenne de cet esprit est pour nous de dix ans au moins, de l'âge de vingt à trente ans. On voit que M. Saint-Marc Girardin explique l'amortissement de l'esprit révolutionnaire par l'égoïsme de l'homme, qui sacrifie ses convictions à ses intérêts. Cette explication peut être juste; mais l'amour-propre n'y trouve pas son compte.

M. Saint-Marc Girardin rêve une alliance morale avec l'Allemagne :

« Elle me semble, dit-il, avoir conservé une plus grosse portion du patrimoine des anciennes mœurs européennes, parce qu'elle a mieux ménagé sa part de l'héritage, parce que cette provision de morale que Dieu donne aux peuples comme leur vie et leur nourriture, est moins épuisée en Allemagne qu'ailleurs. Il y a au-delà du Rhin des trésors d'affections domestiques, de foi religieuse, et si vous le voulez même, de sentiments exaltés et romanesques, qui tentent ma cupidité et me font souhaiter que nous nous unissions plus intimement chaque jour avec l'Allemagne, afin de profiter un peu de cette richesse. Nous en avons besoin. »

L'auteur rêve aussi une alliance politique avec ce pays, parce qu'il lui semble destiné à maintenir l'Europe en équilibre; et que, selon que ce grand corps pèsera d'un côté ou de l'autre, l'Europe lui paraît devoir appartenir à la civilisation despotique de Saint-Pétersbourg, ou à la civilisation libérale de Paris et de Londres.

J'ai déjà dit un mot des deux premiers chapitres de l'ouvrage. Ils sont fort remarquables à tous égards. L'auteur nous montre la diversité et la discordance comme le caractère de l'Allemagne. L'Allemagne n'est point un système ni un état : c'est un mélange de systèmes et d'états. La Germanie ne fut pas conquise comme la Gaule; elle resta avec ses diversités de races, avec son indépendance et ses haines de peuplades à peuplades; elle ne trouva pas l'unité par l'asservissement. Mais l'Allemagne tend vers l'unité. Depuis le seizième siècle jusqu'à la révolution française, trois événements ont surtout secondé ce progrès : l'accroissement de la puissance impériale, la paix de Westphalie, et la fondation de la monarchie prussienne. M. Saint-Marc Girardin les considère successivement; il nous rend attentifs « à l'ordre » merveilleux avec lequel l'histoire, c'est-à-dire le gouver- » nement visible de la Providence, se développe sous nos » yeux. » Il nous conduit ainsi jusqu'en 89, « l'une de ces an- » nées que Dieu choisit entre toutes pour être une des ères de » l'histoire du monde. » L'Allemagne avait alors encore plus de trois cents souverains. Nous arrivons à l'empire. « Jamais » un homme n'a manié et pétri un pays comme Bonaparte » a manié et pétri l'Allemagne. Quels plans a-t-il suivis dans » l'arrangement et le dérangement de tant d'états? Quels » calculs a-t-il faits? Les mémoires le diront; ce que nous » devons rechercher, c'est s'il n'y avait pas, au milieu des » projets de son ambition, un plan merveilleux et secret » qu'il suivait à son insu; s'il n'accomplissait pas, sans le » savoir, ce que la force des choses, ou plutôt la Providence, » voulait qui fût accompli; s'il n'unissait pas l'Allemagne en » la maniant comme il faisait; s'il ne ramenait pas toutes les » diversités et les discordances du moyen-âge vers une unité » de plus en plus étroite. » L'auteur ajoute que, pour que l'Allemagne soit unie, il faut qu'elle soit broyée encore une fois.

Ce qui fait l'unité d'un peuple, c'est l'égalité de sa civilisation, dit M. Saint-Marc Girardin. Il divise l'Allemagne actuelle en trois groupes d'intérêts et d'opinions : la Prusse, les États-Méridionaux et l'Autriche. Leur politique nous paraît très-bien caractérisée : l'auteur la fait sortir tout entière de leur état moral et de leur position. C'est un beau chapitre, plein de clarté, et que termine cette conclusion : que si les souverains travaillent pour le pouvoir absolu, le pouvoir absolu travaille pour l'unité de l'Allemagne; or l'unité est aujourd'hui l'une des conditions de la liberté. « Si Dieu accorde » l'unité aux vœux de l'Allemagne, c'est pour faire quelque » chose dans le monde à l'aide de cette unité; les bienfaits » de Dieu ne restent point stériles et inefficaces. »

M. Saint-Marc Girardin a pris le parti des idées religieuses dans quelques-unes des leçons qu'il donne à la Faculté des lettres; nous avons nous-mêmes rappelé les paroles éloquentes par lesquelles il a essayé de montrer que les hommes et les sociétés ne peuvent puiser des forces que dans le ciel. Nous étions curieux de voir si le livre qu'il vient de publier contenait des traces de cette tendance vers les choses qui sont en haut, comme s'exprime un apôtre; mais nous n'y avons rien trouvé qui révèle un esprit décidément sérieux, rien qui nous permette de penser que cet écrivain a compris le Christianisme et qu'il s'est placé sous son influence. Quelques paroles qui dénotent un sens moral plus développé et plus pur que celui dont beaucoup de littérateurs de notre époque paraissent doués, une sorte d'émotion produite par la vue du bonheur dont la religion est la source, une appréciation assez juste de la futilité de beaucoup de choses de la terre, un sentiment très-vif de la direction que Dieu, de sa main puissante, imprime aux événements, répandent, il est vrai, une douce clarté sur quelques-unes des pages de son livre; mais, sous le rapport religieux, il ne faut y chercher rien de plus : quelques tristes contrastes se trouvent même çà et là. L'auteur en est encore à ces vues incomplètes sur le Christianisme, qui sont, pour plusieurs, une préparation à des convictions plus positives, mais qui, pour beaucoup d'autres, sont le dernier degré du développement religieux auquel ils arrivent. Gardons-nous de ne pas tenir compte de ces intéressantes manifestations; elles ont une grande importance aux yeux des chrétiens, quel que soit celui de ces deux rapports sous lequel ils les considèrent. Nous sommes, d'ailleurs, loin de dire qu'un livre doive exprimer nécessairement toutes les pensées de son auteur. Si la semence pénètre dans la terre avant que l'arbre ne s'élève vers les cieux, il est naturel aussi que les croyances s'affermissent avant de s'exprimer.

Voici à ce sujet une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité. Un homme qui jouit d'une haute réputation littéraire avait lu à une dame chrétienne un fragment inédit, où il exprimait son assentiment à quelques-unes des doctrines du Christianisme. Comme elle lui demandait pourquoi il ne publiait pas ces pages : « C'est, dit-il, que j'ai écrit cela avec la tête et non avec le cœur. » — « J'en conclus, lui répondit la dame à laquelle il avait communiqué son travail, que vous pourrez les imprimer un jour en toute conscience. »

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Sir Robert Peel a présenté à la chambre des communes un

plan de commutation des dîmes applicable à l'Angleterre. C'est le pendant du bill présenté récemment pour l'Irlande par sir Henry Hardinge. Le ministre a proposé d'accorder à ceux qui sont soumis à la dîme la faculté de la remplacer par un paiement en argent qui variera suivant le prix des grains. Ce projet a été adopté.

Il a essayé de faire restreindre l'enquête ordonnée par la chambre sur l'intervention de certains fonctionnaires dans l'élection de Chatam à leur *intervention officielle*; mais sir George Grey a démontré que limiter ainsi l'enquête, ce serait la rendre illusoire, et la proposition a été écartée par une majorité de 31 voix.

Le ministère anglais a éprouvé quelques autres échecs sur des questions soumises à la chambre. Les journaux commencent de nouveau à parler de la retraite des tories. Sir Robert Peel se plaint vivement de la marche suivie par l'opposition et par lord John Russel. « Il vaudrait mieux, dit-il, attaquer les ministres directement et par un refus de subsides, si vraiment la chambre n'a pas de sympathie pour eux, que de faire des motions indirectes et tracassières, qui entravent le système de l'administration, sans faire connaître l'opinion de la majorité. »

Lord Brougham a présenté aux communes une pétition ayant pour objet d'appeler l'attention de la chambre sur l'impôt du timbre imposé aux journaux. Sur une feuille qui se vend deux sous, le timbre prélève quatre deniers. D'après un calcul fait par lord Brougham, le total de la vente des papiers publics, dans toute l'étendue des trois royaumes, se monte à trente millions. Or, cette somme n'est pas la vingt-cinquième partie du produit de la presse en Amérique, où il existe des journaux pour toutes les classes et pour toutes les fortunes, et où les lecteurs de feuilles publiques sont trente fois plus nombreux qu'en Angleterre. Lord Brougham pense qu'une réduction de la taxe, loin de diminuer ses produits, les augmenterait au contraire, parce qu'alors le nombre des publications serait plus que quadruplé.

Des raisons de famille ont empêché le vicomte de Cantorbéry (ci-devant M. Manners-Sutton), d'accepter la mission au Canada que le gouvernement lui avait offerte.

Des désordres ont éclaté à Amsterdam. Ils sont arrivés à la suite d'une collision de la population avec les percepteurs des contributions. Le gouvernement avait voulu rendre les propriétaires responsables de l'impôt sur de petites maisons dont le loyer n'excède pas 1 florin par semaine. Ceux-ci s'y sont refusés et ont organisé une résistance ouverte aux agents du fisc. La maison de M. Rest, qui a refusé de payer, a été barricadée. Les autorités n'ont pas voulu recourir à la force, et l'affaire a été soumise au roi.

Les prévenus de Lyon, qui doivent être jugés par la cour des pairs, sont arrivés à Paris. Les huit voitures des messageries qui les transportaient étaient escortées par des détachements de lanciers, de chasseurs et de gardes municipaux. Ils ont été déposés provisoirement à la Conciergerie, jusqu'à ce que les prisons du Luxembourg soient prêtes pour les recevoir.

Le président de la cour des pairs a écrit une lettre circulaire aux avocats nommés d'office pour défendre les accusés d'avril, afin de les prévenir des fonctions qu'ils auront à remplir et de leur offrir les facilités nécessaires pour communiquer avec leurs clients. Le *Rénovateur* cite un arrêt de la cour de cassation, qui a confirmé un arrêt de la cour royale de Douay, d'après lequel, conformément à un réglement de M. de Peyronnet, les avocats ne sont tenus de plaider que sur l'injonction des présidents du jury.

La chambre des pairs, en discutant le projet de loi relatif aux attributions municipales, y a introduit diverses modifications.

M. Dumon a fait, au sein de la chambre des députés, le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la créance américaine. Les premiers articles du projet modifié sont relatifs à la somme de 1,500,000 fr. que le gouvernement américain s'est engagé à payer en dix termes annuels pour se libérer des réclamations présentées par la France. Voici l'article 4 : « Les paiements à valoir sur la somme de 25 millions » de francs ne seront effectués qu'autant que le gouvernement » des Etats-Unis n'aura porté aucune atteinte à la dignité et » aux intérêts de la France. » La discussion a été fixée à samedi prochain.

M. le ministre de l'instruction publique a présenté un projet de loi tendant à obtenir un crédit supplémentaire de 34,000 fr. pour les dépenses des facultés universitaires.

M. Desabes a demandé un tour de faveur pour une pétition relative à la question de savoir si le député qui accepte des fonctions salariées doit être considéré comme ayant donné, par suite de cette acceptation, démission de ses fonctions de député. Il s'agit de M. Sébastiani, nommé à l'ambassade de Londres. La Chambre a arrêté que l'examen de cette question aurait lieu immédiatement après le vote sur la responsabilité du pouvoir.

La discussion de ce dernier projet de loi a continué à occuper la chambre. Elle a surtout discuté les articles relatifs au mode des poursuites à exercer contre les agents inférieurs. La commission avait proposé qu'ils pussent être poursuivis devant les tribunaux, *sans autorisation préalable*, pour tous les faits qui ne sont pas relatifs à leurs fonctions. M. Vivien a présenté une série d'amendements, qui rendent, au contraire, cette autorisation nécessaire, et qui ont pour objet d'introduire dans la loi, en le délayant en plusieurs articles et avec quelques changements, le fameux article 75 de la constitution de l'an VIII, contre lequel tant de réclamations se sont élevées. Les deux propositions ont été renvoyées à la commission, et la chambre a adopté le nouveau travail que celle-ci a présenté. C'est un système mixte, qui interdit au magistrat chargé de prendre des informations préliminaires, le droit de citer devant lui, à quelque titre que ce soit, l'agent inculpé. Quant aux autres conditions pour la poursuite, elles n'ont pas encore été fixées par la chambre.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

A QUOI SERT-IL DE PRIER?

(SUITE ET FIN.)

Nous avons examiné, dans un précédent article, les objections que l'incrédulité oppose à l'accomplissement du devoir de la prière, et nous avons vu qu'elles ne se fondent ni sur les analogies de la nature, ni sur les lois de la raison, ni sur les perfections de Dieu. Tout nous autorise donc à croire que nos prières sont suivies de bienfaits spirituels que nous ne saurions obtenir par aucun autre moyen.

Il ne sera peut-être pas superflu de rechercher maintenant quelle est l'influence propre ou directe de la prière, abstraction faite des grâces dont elle est la source. Nous comprendrons alors pourquoi Dieu veut que nous lui demandions les choses dont nous avons besoin, pourquoi il nous impose l'obligation de la prière comme la condition indispensable de ses bénédictions.

Précisons d'abord notre sujet.

L'utilité de la prière peut se considérer sous deux points de vue, de même que l'utilité du travail. Celui qui cultive et ensemence un champ compte sur la récolte; mais indépendamment de la récolte, le travail a déjà exercé une influence profitable sur le cultivateur, en l'arrachant à sa paresse naturelle, et en lui donnant des habitudes d'activité qui sont nécessaires à son bien-être physique et moral. On ne conteste pas que la moisson ne soit le principal fruit de son labeur, mais n'eût-il point de moisson, il n'aurait pas encore travaillé sans fruit. Ceci explique pourquoi Dieu demande que l'homme travaille avant de récolter. La prière présente aussi deux avantages distincts; l'un consiste à procurer au suppliant les

bénédictions divines, et c'est là sans contredit l'avantage essentiel, fondamental, suprême de la prière; mais il ne faut pas oublier non plus un autre avantage d'un genre inférieur, l'influence directe, spéciale, individuelle qu'exerce la prière sur les idées et les sentiments de l'homme qui accomplit ce devoir. N'eût-il rien obtenu, il n'aurait pas encore prié en vain (1).

Nous exposerons avec quelque étendue cette utilité secondaire, parce qu'elle est de nature à frapper les incrédules eux-mêmes, et qu'ils ne sauraient la nier sans contredire les plus simples règles du sens commun. Ils peuvent imaginer des sophismes captieux pour soutenir que la prière n'influe pas sur les desseins du Créateur; mais ils ne peuvent prétendre qu'elle n'a aucune action salutaire sur celui qui prie.

Un mot encore avant d'entrer dans la question. Il s'agira ici de la *vraie* prière, et nullement des vaines formes, des pratiques illusoires qu'on appelle quelquefois de ce nom. Répéter des mots convenus sans les comprendre, ce n'est pas prier. Dire des paroles apprises par cœur, sans y apporter la moindre attention, ce n'est pas prier. Exprimer au Seigneur des souhaits que l'on ne fait pas, des besoins que l'on ne sent pas, des désirs que l'on n'éprouve pas, ce n'est pas prier. Venir enfin aux pieds de Dieu avec un cœur incrédule, lui demander ce qu'on ne croit pas qu'il puisse ou qu'il veuille exaucer, ce n'est pas prier. La vraie prière est comprise de celui qui la présente; elle est faite avec attention et recueillement, avec le désir et la confiance d'être exaucé; avant de sortir des lèvres, elle est sortie du cœur.

Cela posé, nous disons: 1. que la prière établit la seule communication possible entre l'homme, tant qu'il est ici-bas, et Dieu. Dans le monde à venir nous verrons Dieu face à face; nous communiquerons avec lui par une sainte et pure intuition; mais dans ce monde la créature intelligente ne peut communiquer avec son Créateur que par la prière. Méditer sur les perfections de Dieu avec les sentiments de vénération et d'amour qu'elles doivent nous inspirer, c'est une prière. Observer les bienfaits de Dieu en nous et hors de nous, les contempler avec le respect et la reconnaissance qu'ils méritent, c'est encore une prière. Bénir l'Auteur de toutes choses de ce qu'il nous a donné, et nourrir l'espérance qu'il ne nous abandonnera pas, c'est toujours une prière. En un mot, toute pensée, toute réflexion, tout sentiment qui élève l'homme à Dieu, qui le rapproche de Dieu, ne peut être autre chose qu'une prière. Je cherche en vain comment nous pourrions communiquer avec l'Être des êtres autrement que par la prière.

Que fait donc l'homme qui ne prie pas, qui refuse de prier? Il se place volontairement en dehors de toute communication avec Dieu; il accepte de son propre gré le plus terrible malheur que l'on puisse concevoir, celui de vivre sans Dieu; il dit à l'Auteur de son existence, au suprême Arbitre de l'univers: Je ne veux avoir aucun rapport, aucun entretien avec toi; je désire d'être loin de toi; va-t-en!

Qu'il y ait des misérables assez dépravés, assez vils pour former ce vœu impie et pour le réaliser, il est impossible de le mettre en doute; mais tout philosophe de bonne foi, s'il n'est pas athée, avouera qu'il vaut mieux vivre avec Dieu que sans Dieu; il avouera que l'intelligence s'élève, que le cœur se purifie, que l'âme s'ennoblit et s'agrandit par de fréquentes communications avec Dieu. S'il est vrai que l'homme doive converser avec les plus éclairés et les meilleurs de ses semblables pour devenir lui-même plus instruit et plus vertueux, combien plus encore doit-il converser avec l'Être souverainement juste, sage et bon, pour se rendre digne de sa vocation et de sa fin!

2. La prière est utile pour nous faire sentir et nous rappeler, chaque jour, notre entière dépendance de Dieu. L'homme est naturellement enclin à se regarder comme la source et l'auteur de tout ce qu'il possède; ses penchants dégénérés le portent à se donner à lui-même la gloire de ses succès, de son génie, de sa fortune; il s'imagine volontiers que ses travaux, ses lumières, son industrie, ses efforts lui ont procuré les biens dont il jouit. La pensée de Dieu, de ce Dieu qui gouverne et dispense toutes choses, est souvent la dernière qui vient à l'esprit de l'homme (et elle ne vient pas toujours), quand il réussit dans quelque entreprise, quand il recueille une abondante moisson, ou se relève d'une grave maladie, ou trouve des ressources dans une circonstance désespérée. Pour ma part, cela seul suffirait à me persuader que l'homme est un être déchu; car une créature qui oublie et dédaigne instinctivement son Créateur chaque fois qu'elle devrait le bénir, n'a pas pu sortir telle qu'elle est des mains de Dieu.

Mais, sans approfondir cette pensée étrangère à notre sujet, il est certain que la prière oppose un frein puissant à l'ingratitude et à l'orgueil de notre cœur. Elle nous fait souvenir que tout dépend de Dieu, et non pas de nous. Lorsque le laboureur a prié pour obtenir une riche moisson; le malade, pour conserver ses jours; l'indigent, pour être secouru dans sa misère, et qu'ils reçoivent ce qu'ils ont demandé, ils sont contraints de reconnaître que Dieu est la source des biens qu'ils possèdent, et ils puisent dans cette conviction les sentiments de reconnaissance que le Bienfaiteur a droit d'attendre de ceux qu'il a bénis.

Les remarques précédentes s'appliquent avec plus de force encore aux bénédictions spirituelles. Après avoir long-temps lutté contre la puissance de ses passions sans réussir à les vaincre, un homme supplie le Seigneur de l'en délivrer; il se présente, pauvre, humilié, misérable, sachant qu'il est trop faible pour triompher des convoitises qui l'égarent et le subjuguent; il crie au Seigneur: Sauve-moi, car je péris! et cette démarche lui rappelle vivement que son cœur, ses actes, sa vie, son avenir dépendent absolument de Dieu. Puis, lorsque sa prière est exaucée, il rapporte encore à Dieu sa victoire et sa délivrance; il adore la bonté infinie qui a rendu la paix à son âme.

Ainsi la prière, en nous faisant sentir notre entière dépendance de Dieu, vient en aide à la raison qui nous atteste cette dépendance sans pouvoir nous en persuader; la prière dissipe les mensonges de l'orgueil, les illusions de notre nature corrompue; elle nous place dans le vrai et nous maintient dans la réalité des choses.

3. Une autre tendance non moins déplorable du caractère humain est déracinée, ou du moins comprimée par l'exercice habituel de la prière: nous parlons de la légèreté d'esprit et de conduite. Il semble étrange, au premier abord, que dans une carrière si courte et si pleine d'afflictions, sous une tente d'argile où le rire s'achève si souvent dans les pleurs, l'homme soit léger; il l'est pourtant, et s'abandonne à ce défaut avec une sorte de volupté. Rien ne lui coûte plus que le devoir de considérer sa vie actuelle, ses œuvres, le séjour où il se trouve, le monde où il doit aller, sous un point de vue sérieux. Il aime à s'étourdir, à se dissiper, à se voir, lui et tout le reste, sous un aspect frivole. Les réflexions graves et sévères, surtout quand il en est l'objet, lui pèsent et le fatiguent; il y éprouve du malaise, et se précipite dans les plus puériles distractions comme dans son élément naturel.

Quel est le moyen d'imprimer dans notre caractère et dans nos sentiments ce sérieux qui sied si bien à notre condition? La prière. Seul, loin du tumulte des affaires humaines, en présence de la majesté de Dieu, l'homme se pénètre nécessairement de pensées austères et élevées. L'Être devant lequel

(1) On doit comprendre qu'en parlant de l'influence inhérente à la prière, nous n'excluons pas l'action du Saint-Esprit, soit avant, soit pendant cette prière, même dans le cas où elle n'obtiendrait pas l'objet particulier de sa demande. Mais ces détails appartiennent à la théologie, et ne peuvent entrer dans notre feuille.

il est prosterné, la vue de sa faiblesse et de ses fautes, la méditation de la mort et du jugement, les relations qui se renouvellent entre lui et le Dieu qui découvre les abîmes de sa conscience, le but qu'il se propose d'atteindre en priant, la solitude qui l'environne, la grande image de l'éternité qui s'offre aux regards de son âme, tout contribue à bannir les idées frivoles et les sentiments légers. Il est possible de discourir avec peu de respect sur le ciel et sur l'enfer dans une conversation avec ses semblables; mais cela n'est pas possible dans une prière. Il est possible de faire du péché un sujet de plaisanterie, quand on s'adresse à une créature aussi coupable que soi; mais cela n'est pas possible dans une prière. Il est possible de tourner en dérision la nécessité de la nouvelle naissance, quand on est plongé dans l'ivresse d'un festin; mais cela n'est pas possible dans une prière. Nous défions l'homme le plus immoral, le plus endurci, de répéter ses blasphêmes et ses sarcasmes, lorsqu'il est seul à genoux devant Dieu, et qu'il a réfléchi pendant quelques instants sur les attributs du Créateur, sur lui-même et sur le devoir qu'il est venu remplir. L'épigramme, qui accourait si joyeuse et si folle dans son orgie de la veille, serait alors refoulée au fond de son cœur, et il aurait peine à comprendre comment il a pu se railler des redoutables mystères de la religion. L'expérience de tous ceux qui savent et qui veulent prier atteste que l'on se relève toujours de ces entretiens avec Dieu plus grave, plus sérieux, plus réfléchi. Il arrive quelquefois que l'on commence sa prière, l'âme troublée de pensées frivoles ou de souvenirs mondains; mais avant que cette prière soit achevée, si elle a été faite comme elle doit l'être, le sérieux est revenu. La légèreté s'évanouit devant la face de Dieu comme les feux-follets devant le soleil.

Représentez-vous maintenant que la prière a lieu tous les jours et plus d'une fois chaque jour, et vous concevrez comment elle réussit mieux que tout autre moyen, mieux que le malheur, mieux que le remords même, à rendre l'homme grave et sérieux. Si quelqu'un pense que la légèreté, la frivolité, la dissipation, l'étourderie, sont des qualités désirables, il fait bien de s'abstenir de prier; mais s'il croit qu'il convient à l'homme de penser, de sentir, d'agir sérieusement, pourquoi ne prie-t-il point?

4. L'influence de la prière sur la vie et le développement de la conscience mérite surtout d'être attentivement considérée. La prière éveille, avertit, anime, éclaire, fortifie la conscience. Qu'est-ce, en effet, que la vraie prière? C'est une confession de ses péchés que l'homme fait à son Dieu, à son Juge, à Celui qui peut seul l'absoudre ou le punir. Dans un tel moment, s'il ne veut pas que sa confession ne soit qu'une solennelle moquerie, s'il craint d'outrager la majesté divine, l'homme rentre nécessairement en lui-même; il se replie sur son propre cœur; il interroge ses souvenirs; il examine toutes ses actions, et surtout les motifs, les secrets ressorts de ses actions. Tout le presse, le sollicite, le contraint d'être sincère et de se juger sévèrement; il sait qu'il lui est impossible de tromper Dieu, et que l'œil de son Créateur plonge jusques dans les plus intimes profondeurs de son être; il sait également qu'il ne peut pas se faire autre qu'il n'est devant lui. Ces convictions l'obligent de laisser à l'écart toutes les flatteries personnelles, les présomptueuses justifications, les vertus apparentes que l'homme s'attribue si volontiers dans son commerce avec ses semblables. Il avoue que le mal est un mal, que le péché est un péché, que ses bonnes qualités elles-mêmes sont empreintes de honteuses souillures; il reconnaît que ses passions et ses vices ne sont pas seulement des erreurs ou des fautes, mais qu'ils le placent dans une opposition directe contre la volonté de Dieu, et le rendent coupable de révolte contre les lois du Tout-Puissant. La prière lui montre que beaucoup de pensées ou d'actions qu'il regardait comme indifférentes, ou même comme bonnes, sont réellement mauvaises et condamnables. Il se trouve alors bien plus criminel, plus digne de châtiment qu'il ne le croyait. C'est un flambeau qui s'allume dans sa conscience, et qui éclaire tous ces réduits obscurs où notre orgueil aime à se réfugier avec ses excuses mensongères et ses fausses vertus.

Qu'est-ce encore que la prière? C'est une humble requête par laquelle nous sollicitons le pardon de Dieu; c'est une demande, un recours en grâce fondé, non sur notre prétendue innocence, mais sur les perfections et les promesses de Dieu. Dans la prière l'homme plaide sa cause devant le Saint des saints; il ne se justifie pas, mais il implore, au nom de la divine miséricorde, au nom de l'amour infini de son Père céleste, au nom surtout du sacrifice expiatoire et des mérites de Jésus-Christ, il implore en tremblant, en gémissant, la clémence de son Maître et de son Juge. Combien la conscience élève alors une voix forte et puissante pour nous reprocher nos égarements, nos rechutes, notre obstination dans le péché! Avec quelle ardeur, quelle sincérité, nous nous promettons alors de vivre désormais selon la loi de Dieu! Comme nous désirons de recevoir du Seigneur lui-même les secours et les bénédictions nécessaires pour combattre le mal et pour pratiquer le bien! Nous éprouvons tout ensemble de la tristesse et de la joie, de l'amertume et une douce espérance; nous nous relevons humiliés et consolés.

La prière est la vie de la conscience; elle met ce juge intérieur en contact avec les réalités du monde moral; elle lui fait découvrir et comme toucher de ses mains la laideur du vice et l'importance de la vertu.

L'espace nous manque pour développer notre sujet dans toute son étendue. Il faudrait montrer aussi comment la prière nous élève au-dessus des choses visibles et nous initie aux choses invisibles; comment elle appaise nos ressentiments, nous soulage dans nos douleurs et nous rend plus fermes contre les épreuves; comment, enfin, elle doit s'unir à tous les autres moyens d'édification, à la lecture de la Bible, à la fréquentation du service divin, aux conversations pieuses, pour leur donner plus de force et d'influence sur nos âmes.

Quelqu'un demandait : Si l'homme ne souffrait pas, que saurait-il? Nous demanderons à notre tour : S'il n'a pas prié, que sait-il?

SCÈNES JUIVES.

ELISABETH ET LÉA (1).

§ I. — *Les enfants de Tibériade.*

Léa était assise sur les bords du lac de Génésareth, et veillait sur les enfants confiés à ses soins. Elle avait quinze ans. Ceux qui ne connaissaient pas l'extrême vivacité de ses impressions auraient pu croire qu'elle était dans une disposition d'esprit extraordinaire, et cependant c'était celle qui lui était habituelle. Les jeunes enfants se pressèrent autour d'elle pour l'engager à prendre part à leurs jeux. Elle s'y prêta volontiers. Mais bientôt un nuage de tristesse se répandit sur son visage; ses yeux, long-temps arrêtés sur les palmiers de la vallée et sur les coteaux qui l'entourent, s'étaient portés d'abord vers Tibériade, où elle demeurait dans la maison d'un oncle fort âgé, puis vers Capernaüm, où elle avait passé ses premières années, jusqu'à la mort de ses parents. Elle ne put retenir ses larmes en songeant à son

(1) Un ami qui a depuis long-temps en portefeuille une traduction inédite de l'intéressant ouvrage de M. Strauss, de Berlin, intitulé : *Le Baptême dans le Jourdain*, nous a permis d'en publier ces fragments. Ils renferment les principaux traits du récit de ce savant écrivain, qui a puisé aux sources pour caractériser, dans ce tableau de mœurs, l'époque qu'il se proposait de faire connaître, et pour montrer ce qu'étaient alors le peuple juif et la jeune Eglise chrétienne.

bonheur passé et à la triste existence qu'elle menait dans son nouveau séjour.

En ce moment, les jeux de quelques jeunes garçons, venus de Tibériade pour se divertir en cet endroit, la tirèrent de sa mélancolie. La venue du Messie, qui était l'objet de l'attente des vieillards et de l'espérance impatiente des jeunes gens, influait jusque sur les jeux des enfants. Ils s'amusaient souvent à la représenter à leur manière, telle que se la figuraient leurs pères d'après les instructions des rabbins. A peine arrivé sur le rivage, l'un des jeunes garçons, ayant attaché une peau de brebis autour de son corps et s'étant ceint d'une courroie, avait couru sur un petit monticule. Il jouait le rôle d'Elie le Tisbite, dont on attendait la venue trois jours avant celle du Messie. Aux efforts qu'il faisait, on voyait qu'il ne visait à rien moins qu'à se faire entendre d'un bout de la terre à l'autre. Après avoir gémi sur les montagnes stériles d'Israël, il annonça d'abord la paix, puis la prospérité, enfin le salut. Il criait à gorge déployée. Léa et les enfants s'amusaient de l'enrouement de sa voix, quand arriva le Messie accompagné d'une suite nombreuse.

Il était assis sur un âne et portait un bâton à la main. Ses compagnons étaient montés sur des échasses ; car le rabbin leur avait dit qu'en ce temps-là les hommes seraient hauts de deux cents coudées. Ils racontaient qu'ils venaient de Rome, où le Messie avait été caché parmi les pauvres des faubourgs. A leur approche, les enfants qui étaient arrivés avec Elie se partagèrent en deux bandes. L'une se joignit aux hommes hauts de deux cents coudées. L'autre, composée des enfants les plus faibles, s'enfuit en courant, mais revint bientôt. Ils avaient été arracher de longs sarments qu'ils portaient dans la bouche pour représenter les dents de vingt-deux coudées que devaient avoir les ennemis du Messie. Leur défaite fut complète. On cassa les dents à l'ennemi ; quelques-uns des géants tombèrent de leurs échasses, et le tumulte étant au comble, la bataille serait devenue sérieuse, si Léa n'avait essayé de calmer les vainqueurs et n'avait pris sous sa protection les plus faibles des vaincus.

Le petit-fils de l'oncle de Léa, qui était chargé du rôle principal, se fâcha de ce qu'elle s'était mêlée de leurs jeux. Il descendit de sa monture, et lui dit quelques-unes des injures dont ses parents étaient si prodigues envers elle. Il aurait sans doute continué long-temps sur ce ton, si ses camarades que sa colère impatientait, ne l'avaient menacé de choisir un autre Messie, s'il tardait à leur distribuer les récompenses auxquelles la valeur déployée à son service leur donnait droit. Cette menace l'apaisa, et il se mit en devoir de contenter ses compagnons. Il frappa le lac de sa main, et prit au bord de l'eau une poignée de sable, pour représenter l'or et l'argent, les perles et les pierreries que la mer a englouties depuis la création du monde et qu'elle devait rendre au temps du Messie. Il creusa aussi la terre et en tira quelques cailloux, parce que la terre devait alors découvrir tous les trésors qu'elle renferme en son sein. Ces richesses furent reçues avec des cris de joie. Le contentement des jeunes garçons augmenta encore quand le Messie, qui se souvenait fort bien de ce que le rabbin avait enseigné à l'école, se mit à leur distribuer d'autres dons : « Voilà du blé, s'écria-t-il ; chaque épi est aussi élevé qu'un palmier : hâtez-vous de le moissonner. Voici du froment ; chaque grain est aussi gros que deux nerfs du plus fort taureau : empressez-vous de le broyer. Qui veut des raisins ? ils sont gros comme des tonneaux. Chargez-les sur vos chariots et transportez-les dans vos demeures pour en tirer du vin. Qui veut du miel ? il découle des figues. Souhaitez-vous du lait ? les chèvres en donnent en abondance. Avez-vous besoin de vêtements ? voyez ceux qui pendent aux branches des palmiers. » Les enfants couraient en tous sens pour s'emparer des biens qui leur étaient ainsi offerts.

Mais il était temps de songer à la prise de Jérusalem. Quelques pierres, mises en monceau, devaient représenter la ville. Quand on en fut maître, on alluma des feux tout autour ; car les plus âgés prétendaient que ce serait par ce moyen que les Juifs repousseraient Nabuchodonosor, les Romains et leurs autres ennemis. « N'oublions pas, s'écria l'un d'eux, que les justes marcheront alors à travers le feu aussi aisément que nous nous promenons aujourd'hui au soleil. » La plupart furent d'avis qu'on ne pouvait prétendre à représenter cette circonstance de la venue du Messie ; mais le jeune cousin de Léa, tout bouffi de sa dignité, n'hésita pas à sauter par-dessus l'un des feux que les enfants avaient allumés. Malgré son agilité, la flamme gagna ses vêtements. Il poussa des cris perçants, et ses compagnons s'enfuirent effrayés. Léa coucha sur le sable l'enfant qu'elle tenait dans ses bras ; elle courut vers le jeune garçon, et elle éteignit, avec de l'eau du lac, le feu que son imprudence avait allumé. Quand elle fut revenue de son émotion et qu'elle eut vu qu'il ne s'était réellement fait aucun mal, elle se moqua de sa vanité punie : « Voyez, dit-elle aux autres enfants, combien votre Messie est puissant ! » Il n'en fallut pas davantage pour les exciter à le railler et à s'amuser à ses dépens. Mais le jeune garçon devint furieux : « Goï, dit-il à Léa, en pleurant de colère, fille de Saïr et d'Edom, Nazaréenne ! Un chien vaut mieux que toi ! » Puis il courut à Tibériade, afin de se plaindre à sa mère. Ses camarades le suivirent en riant.

Tout ce bruit avait réveillé l'enfant. Léa le prit dans ses bras ; elle chercha à le calmer, et suivie des autres petits, elle continua à se promener sur le bord du lac. Léa n'ignorait pas l'accueil qui l'attendait à son retour ; elle se reprochait un peu les plaisanteries qui avaient irrité le jeune garçon, mais elle souffrait plus encore de la pensée de sa misère : « O ma mère ! ma mère, s'écria-t-elle, en se tournant vers Capernaüm, sa ville natale, située au-delà du lac, et qu'une barque, dont les pêcheurs étaient occupés à retirer leurs filets, lui cachait en partie : si tu savais comme l'on tourmente ton enfant ! Du fond de ta tombe, ma mère, prête l'oreille à la voix de ta malheureuse fille ! Oh ! qu'il est affreux d'être seule, abandonnée, au milieu des hommes méchants ! » En ce moment le vent soulevait les vagues du lac. Léa se souvint du Psaume LXIX, et elle chanta : « Délivre-moi, ô mon Dieu, car les eaux sont entrées jusque » dans mon âme. Je suis enfoncée dans un bourbier profond, » dans lequel je ne puis prendre pied, je suis entrée au plus » profond des eaux, et les eaux débordées m'entraînent. »

Mais la tristesse de son âme nuisait à son chant ; elle s'arrêta un instant pour se calmer ; puis elle continua par ces paroles du psalmiste : « Je suis lasse de crier ; mon gosier en est desséché ; » mes yeux sont consumés pendant que j'attends mon Dieu. » Ceux qui me haïssent sans cause passent en nombre les che- » veux de ma tête, et ceux qui tâchent de me ruiner, et qui » sont mes ennemis sans sujet, se sont fortifiés. » — « Ah ! ajouta- » t-elle, tous ceux auprès de qui je demeure, depuis le plus âgé » jusqu'au plus jeune, sont mes ennemis, excepté toi, cher en- » fant que je porte dans mes bras. » Elle baisa l'enfant, qui répondit à ses caresses par un sourire.

« Il m'aime, se dit-elle, parce que je l'aime. Oh ! combien n'aurais-je pas de joie à les aimer aussi, s'ils consentaient à être aimés de moi ! Ils sont mes proches parents ; « mais je suis deve- » nue étrangère à mes frères, et comme une inconnue aux en- » fants de ma mère. » Mais à quoi sert de pleurer ? » J'ai pleuré » en jeûnant, cela m'est tourné en opprobre ; j'ai pris un sac » pour vêtement, et j'ai été le sujet de leurs railleries. » Ils me nomment une nazaréenne. Je ne sais pas comment sont ces gens-là ; mais ils doivent certainement être meilleurs que ceux qui habitent les palais de Tibériade. Une nazaréenne ! disent-ils. Eh ! bien, je veux leur causer plus de tourments qu'ils ne pourraient en recevoir d'une nazaréenne...... Mais non, continua-t-elle, après un moment de réflexion, cette pensée est coupable. Au lieu de songer à me venger, je veux réciter la prière du psalmiste : » Pour moi, ô Eternel, ma requête s'adresse à toi ! O Dieu ! il y » a un temps de ta faveur, selon la grandeur de ta bonté ; ré- » ponds-moi et me délivre selon ta fidélité. Retire-moi de ce » bourbier, et que je n'y enfonce point ; que je sois délivrée de » ceux qui me haïssent et des eaux profondes ! » Que ne suis-je de l'autre côté de la mer, près de Gasara ? Que ne puis-je me cacher dans l'une des grottes qui sont sur la rive orientale ! On dit que l'une d'elles pourrait servir de retraite à quatre mille malheureux qui y chercheraient un asile. Mais il me faut rester de ce côté, dans la triste Tibériade ! On assure que, malgré la défense de la loi, le cruel Hérode-Antipas l'a bâtie sur des tombeaux, et qu'il lui a donné le nom d'un empereur romain : double

malédiction qui pèse sur elle! Combien j'aimerais mieux la cabane que j'habitais dans la riante Capernaüm que le palais où je suis captive! « Eternel, exauce-moi; car ta faveur est bonne; » tourne ton visage vers moi, selon la grandeur de tes compassions, et ne cache point ta face de ta servante, car je suis en détresse; hâte-toi, exauce-moi! »

« Mais, dit-elle, en s'interrompant, on dit que le psaume que je chante se rapporte au Messie. Je ne me serais pas attendue, quand j'entendais mon père en donner l'explication, que je pourrais un jour me l'appliquer à moi-même. Le Messie dont il est question ici sera sans doute bien différent de celui qui a brûlé aujourd'hui ses vêtements, » ajouta-t-elle en souriant.

L'heure avançait; le petit enfant, qui s'était endormi, venait de se réveiller et s'agitait de nouveau. Léa quitta le rivage et reprit le chemin de Tibériade.

LES INDIENS

DEVANT LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT D'ALABAMA.

On sait quel est le sort des tribus indiennes de l'Amérique du Nord. Elles se retirent devant la civilisation, qui semble pousser ces peuplades devant elles, et qui les aura bientôt refoulées jusque sur les bords de l'Océan. Ce trait caractéristique des progrès des Européens sur le continent américain mérite de fixer notre attention, et nous nous proposons d'en faire bientôt l'objet d'une étude sérieuse. En attendant, il sera intéressant de nous approcher d'une de ces tribus et de la considérer au moment où elle se retire devant les envahissements des nouveaux maîtres du sol. Cette scène a quelque chose d'étrange et de triste. Il semble qu'on assiste aux funérailles d'un peuple, et qu'il prononce lui-même son oraison funèbre par la bouche de l'un de ses chefs.

Une portion de la tribu des Criquois se trouvait réunie, vers la fin de l'année dernière, près de la ville de Tuscaloosa, dans l'état d'Alabama. Ils se rendaient à Arkansas, sous la conduite d'Eufawla, leur chef, et du colonel Hunter, qui dirigeait leur émigration. Un membre de la chambre des représentants ayant proposé d'inviter Eufawla et quelques-uns de ses principaux guerriers à se présenter devant la chambre, ils furent introduits. Le chef indien s'adressa aux représentants en criquois; ses paroles furent traduites par le colonel Hunter. La stature d'Eufawla est élevée, son visage est grave. Il hausse peu la voix en parlant, et ses mots se suivent lentement :

« Frères, dit-il, je suis venu pour voir la rande maison d'Alabama et les hommes qui font les lois, et pour leur dire un fraternel adieu, avant de partir pour les contrées lointaines de l'ouest, où se rend maintenant mon peuple.

» J'ai cru autrefois que les hommes blancs voulaient opprimer ma tribu et nous chasser loin de nos demeures, en nous forçant à obéir à des lois que nous ne comprenons pas. Mais je crois maintenant qu'ils ne sont pas nos ennemis, que plutôt ils désirent que nous soyons heureux.

» Je vois que les feux indiens s'éteignent dans ces terres de l'Alabama, qui ont été les terres de mes pères et où leurs os reposent : — bientôt ils seront éteints. D'autres feux s'allument vers l'orient. — Allons y donc!

» Je ne pense pas que notre grand-père le président veuille faire du mal aux hommes rouges. Il leur veut du bien. Il nous a promis, vers l'ouest, des demeures et des forêts pour chasser, et il nous a dit que les hommes rouges y seront protégés. Nous y allons, et nous laissons derrière nous notre amitié pour le peuple d'Alabama, qui a bâti la grande maison, et pour les hommes qui font les lois.

» C'est là tout ce que j'ai à dire. J'ai voulu dire adieu aux hommes sages qui font les lois; j'ai voulu leur souhaiter d'être heureux et d'avoir la paix dans la contrée qui a appartenu à mes pères et que je quitte maintenant pour chercher une autre habitation vers l'ouest. — Je quitte les tombeaux de mes pères; — mais quoi! les feux des Indiens s'éteignent; ils sont déjà presque éteints, et de nouveaux feux s'allument vers l'ouest....

» Il y a deux maisons qui font les lois. J'ai déjà dit adieu à l'autre maison; maintenant je vous dis aussi adieu, et je désire que vous et tout le peuple d'Alabama soyez heureux. Je vous quitte en bonne amitié. Je n'ai plus rien à dire.»

Est-il surprenant que ce discours sans art ait produit une profonde impression? Il ne renferme que deux idées. Eufawla y revient sans cesse. On voit qu'elles le remplissent tout entier et qu'elles se font jour comme malgré lui. Il y a en lui un profond regret et une sincère résignation. Il gémit, mais il pardonne. Tantôt on dirait qu'il veut s'attacher des deux mains à cette terre qui a appartenu à ses pères, à cette terre où reposent leurs os; et puis il s'efforce de reprendre courage, il tourne vers l'ouest de tristes regards, et il voudrait se persuader que ce sont des regards d'espérance : « De nouveaux feux, dit-il, s'allument vers l'ouest!... »

Le président de la chambre des représentants a répondu au discours du chef indien. Il a expliqué en peu de mots par quels motifs l'Etat d'Alabama étend sa juridiction sur des terres nouvelles. Il a parlé des avantages que les Criquois doivent tirer de leur émigration. Mais qu'a pu être cette réponse? Quel autre sentiment a-t-elle pu faire naître dans le cœur de ces guerriers que celui-ci : « Les feux des Indiens s'éteignent!... » Et il y a du désespoir dans ces mots, car ils expriment la nécessité d'un douloureux adieu. Les hommes qui parlent ainsi savent aussi bien que nous ce qu'est la patrie. Ce mot réveille peut-être même en eux des idées plus pures, plus désintéressées qu'en beaucoup d'hommes civilisés. L'homme de la civilisation qui regrette la patrie, regrette, sous ce nom, mille choses qui ne sont pas elle, qu'il aime plus qu'elle, et auxquelles il la sacrifierait peut-être. Pour le Criquois, la patrie, c'est la terre où reposent les os de ses pères!

Nous comprenons tout ce qu'il en doit coûter aux hommes qui ne demeurent pas froids en présence de ces grandes douleurs, pour consentir à voir s'accomplir, sous leurs yeux, cet exil de tant de peuples. Aussi avons-nous vu sans étonnement avec quelle persévérance beaucoup de chrétiens des Etats-Unis élèvent, depuis plusieurs années, la voix, dans les feuilles publiques et à la tribune de leur pays, pour protester au nom de la justice, et souvent au nom de l'Evangile, contre ces envahissements qu'ils condamnent. D'autres examineront si la force des choses ne hâte pas cette destruction qu'ils déplorent; il nous suffit d'avoir signalé le sentiment généreux qui les porte à répondre aux suggestions de l'intérêt par les arguments de la conscience.

P.-S. Une ordonnance du roi autorise tout avocat inscrit au tableau d'une cour ou d'un des tribunaux du royaume à exercer son ministère devant la cour des pairs. Les avocats près la cour royale de Paris pourront seuls être désignés d'office.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 14. 8 AVRIL 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU VOTE SUR L'APPROPRIATION DES REVENUS DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

La résolution que la chambre des communes vient de prendre au sujet des revenus de l'Eglise protestante d'Irlande recevra en France une approbation unanime. Notre parti tory fermera volontiers les yeux sur la tendance au changement que trahit cette mesure, en considération des avantages qu'elle assure à l'Eglise catholique-romaine. Le parti libéral et progressif, de son côté, applaudira à un acte qui, bien que tardif, est décisif, puisqu'il contient l'aveu d'un abus profondément enraciné, et qu'il témoigne en ceux qui le signalent le courage nécessaire pour le réformer et le détruire.

Trop long-temps le peuple le plus religieux de l'Europe a donné le spectacle des plus honteux scandales ecclésiastiques ; trop long-temps le peuple le plus jaloux de ses libertés, le plus fier de sa moralité, s'est rendu coupable de la plus criante injustice envers six ou sept millions des citoyens dont il se compose. Ce qui se passait dans l'Irlande catholique et protestante fournissait de tristes arguments aux incrédules et leur donnait lieu de triompher ; et en voyant une faible minorité de protestants faire violence aux nombreux catholiques de ce pays, et leur tenir en quelque sorte le genou sur la poitrine et le pistolet sur la gorge, l'Eglise romaine des autres contrées dirigeait les regards de ses membres vers la malheureuse Irlande, et rendait la réformation responsable des excès et de la corruption dont l'Eglise établie a été coupable pendant plusieurs siècles.

Le système qu'on y a suivi jusqu'à présent aurait mérité le blâme sévère des honnêtes gens, si même il n'avait été appliqué qu'à des intérêts purement temporels. Quoi de plus révoltant, en effet, que l'emploi de la force armée, que le recours à la violence et au meurtre, pour faire servir au profit d'un dixième de la population ce qui appartient aux neuf autres dixièmes, et cela sans qu'aucun service soit rendu, en compensation, à la majorité de la nation, et sans qu'il puisse même en être rendu aucun ! Mais combien plus encore un tel état de choses n'est-il pas de nature à exciter l'indignation des hommes de bien et, il faut le dire, à provoquer les vengeances d'un Dieu juste et saint, quand il a pour but de soutenir de prétendus intérêts de la religion de Jésus-Christ, de cette religion toute spirituelle, qui consacre la simplicité et le désintéressement ; quand il sert à exiger de gens pauvres, à la pointe de la baïonnette et à coups de fusils, des sommes considérables pour un culte qui n'existe pas, et pour un établissement auquel ne se rattachent qu'un nombre de protestants très-limité.

La nation qui vient de consacrer vingt millions de livres sterling pour assurer la liberté aux esclaves de ses colonies, ne pouvait pas méconnaître le devoir auquel l'appelait la situation de l'Irlande. Nous applaudissons sincèrement au vote de la majorité de la chambre des communes. C'est un vote réfléchi, qui a été précédé de quatre jours de débats et qui a eu lieu malgré les arguments, les menaces et les prédictions d'un ministère qui attachait sa destinée et celle de son système au vote contraire. A nos yeux, la chute du ministère Peel, les luttes qui peuvent la précéder et la suivre, ont une importance bien moindre que cette reconnaissance d'un principe, qui pénétrera toujours plus avant jusqu'à ce que la séparation de l'Eglise et de l'Etat soit complète, et que ceux qui adhèrent à une religion quelconque soient seuls chargés de pourvoir aux frais de son culte et de sa propaga-

tion. Jusqu'ici l'établissement d'Irlande avait toujours été l'objet des plus grands éloges; aujourd'hui les amis du *statu quo* eux-mêmes reconnaissent que les abus que lui reprochent ses adversaires existent depuis des siècles. Ils consentent à sacrifier les abus dans l'espoir de sauver l'établissement, que plus tard cependant ils seront forcés d'abandonner aussi; et ils imitent en cela ces matelots effrayés qui, pendant la tempête, jettent les marchandises à la mer pour conserver le navire.

On a pu voir, pendant le cours des débats auxquels on vient de se livrer en Angleterre, quels dangers résultent de la tendance des établissements à se perpétuer, quand les temps ne sont plus les mêmes, et quand tout a changé vingt fois autour d'eux. Impuissants pour le bien, puissants pour le mal, il est presque impossible qu'ils ne deviennent pas des causes de corruption. Sur sept millions d'habitants, il n'y a en Irlande guères plus de 750,000 protestants. La moitié d'entre eux habitent un même comté. Beaucoup de ces protestants ne sont pas membres de l'Eglise établie. Eh bien! malgré le petit nombre de protestants qui se rattachent à l'établissement, l'Eglise possède un revenu de 800,000 liv. sterl., selon lord Russel, de 400,000 liv sterl., selon sir Robert Peel, et si l'on prend la moyenne entre ces deux chiffres, de 600,000 liv. sterl., ou plus de quinze millions de francs. Remarquez en outre que, loin de servir les intérêts du protestantisme, ce revenu est l'une des causes principales de son décroissement. Il n'a pu maintenir sa position comme système religieux qu'avec le secours de sociétés libres, telles que la *Société Hibernienne* et la *Société Evangélique*, qui, indépendamment des votes que le parlement fait chaque année en faveur de l'éducation en Irlande, dépensent des sommes énormes pour l'entretien des écoles, les voyages des missionnaires, la distribution de livres de piété et la construction de chapelles.

Aujourd'hui les hommes politiques qui font profession d'être attachés à l'Eglise nationale déclarent en même temps que l'utilité seule peut justifier l'établissement d'une religion par l'Etat. Or, comme en matière de religion une injustice ne peut jamais être vraiment utile, l'Eglise nationale d'Irlande est condamnée, en fait, par ses partisans mêmes. Quelque étendue que soit la réforme, elle sera toujours insuffisante pour sauver le système; car, on aura beau faire, mettre les frais de l'entretien d'une Eglise, quelque simple, quelque modeste qu'on suppose son établissement, à la charge d'une majorité qui, en son âme et conscience, rejette ses dogmes et méprise ses rites, ne cessera jamais d'être une injustice qui frappera d'interdit ses efforts et s'opposera aux fins qu'elle se propose. La chambre des communes, en se prononçant sur l'emploi des revenus de l'Eglise d'Irlande, a donc voté réellement sur l'opportunité de la conservation de son établissement.

Au surplus, la question qui nous occupe n'est pas seulement une question de majorité. L'utilité des établissements pourra aussi être contestée là où, en face de la majorité qui en profite, se trouve une minorité assez puissante, assez éclairée, assez indépendante, pour balancer cette majorité, qui ne doit peut-être son chiffre plus élevé qu'aux avantages accordés aux membres de l'Eglise établie; et la législature pourra arriver par là à la conviction que la religion perd plus qu'elle ne gagne par les priviléges attribués à une seule dénomination. S'il en est ainsi, le principe admis pour l'Irlande sera reconnu juste pour l'Angleterre. Le pays de Galles peut certes se passer aussi des services de l'Eglise nationale, puisque, dans les comtés du nord de ce pays, une seule secte dissidente a bâti à ses frais cent soixante-douze nouvelles chapelles durant les trente dernières années. Le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne manquera pas de l'emporter également dans des localités plus circonscrites, à Bristol par exemple, où 14,000 personnes fréquentent les chapelles dissidentes, tandis que 10,000 seulement se rendent dans les églises nationales. La majorité n'y sera sans doute pas disposée à admettre qu'il soit juste de la contraindre à contribuer aux frais d'un culte que des motifs de conscience l'empêchent d'approuver.

On ne peut s'empêcher de reconnaître, en considérant le spectacle que la vieille Angleterre présente dans la phase actuelle de sa révolution, combien il est vrai que l'union de l'Eglise et de l'Etat a coûté au pays plus de temps, plus de force et plus d'argent qu'aucune autre circonstance de son histoire. Ministres après ministres, ministères après ministères sont venus se briser contre cet écueil. Année après année, la plus grande partie de la session s'est passée en discussions relatives à la modification ou à la conservation de cet état de choses. « Trente mille soldats sont sur pied pour le maintenir, » a dit M. Ward. « Malgré tout, s'est écrié M. Shiel, en s'adressant à sir Robert Peel, il a tué ministères après ministères, et il tuera aussi le vôtre. »

Tandis que les hommes politiques sont empêchés ainsi de s'occuper du bien-être de leur pays, et condamnés à dépenser leur vie en des luttes stériles et sans fin, les chrétiens sont arrêtés et gênés dans leurs efforts, divisés entre eux et sans force contre leurs adversaires communs, qu'il leur serait bien plus facile de vaincre, s'ils étaient tous libres et unis. Le vote qui nous occupe, les aveux et les concessions qui ont eu lieu pourront faire comprendre à ceux qui ne l'avaient pas compris jusqu'ici, ce qu'exige d'eux cette nécessité de l'union. Puissent-ils être convaincus qu'il est impossible de revenir sur les principes qui ont été posés, et que, dans l'intérêt de la prospérité publique, de la morale et de la piété, il importe d'assurer à toutes les sectes, aussi bien qu'à l'Eglise établie, cette liberté précieuse qui ne peut se concilier avec un système fondé sur les priviléges et les exclusions!

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La chambre des communes, après quatre jours de débats animés, a adopté à la majorité de 322 voix contre 289, c'est-à-dire à une majorité de 33 voix, la prise en considération de la motion de lord John Russel, d'après laquelle le surplus des revenus de l'Eglise d'Irlande sera employé à favoriser l'éducation et à soulager la misère de toutes les classes du peuple irlandais en général. Sir Robert Peel avait déclaré, avant le vote, que si cette résolution était adoptée, il s'opposerait à ce qu'elle fut communiquée à la couronne, étant déterminé, a-t-il dit, à ne jamais s'en rendre complice. Il avait ajouté qu'un pareil vote étant de nature à embarrasser la marche de l'administration et à faire présumer le triomphe des principes des réformistes, il croirait peut-être de son devoir de se démettre de ses fonctions.

Le prix des journaux politiques vient d'être réduit en Espagne d'un tiers; celui des bulletins et recueils destinés aux sciences, aux arts, à l'industrie, l'a été de moitié. La surtaxe imposée aux journaux étrangers est réduite à un réal de veillon par feuille, tandis qu'auparavant ils coûtaient onze, douze et jusqu'à quinze réaux.

Le 29 et le 30, deux engagements ont eu lieu entre Zumala-Carréguy et le général Aldama, à la tête de seize bataillons. Le premier a eu lieu à Arroniz, le second à Villamajor. Dans tous les deux, l'avantage est demeuré aux troupes de la reine.

Les nouvelles de l'Amérique du Sud annoncent qu'une insurrection a éclaté à Para. Les soldats ont fusillé leurs officiers dans les casernes. S'étant réunis aux mécontents de la rivière Acara, ils se sont mis en marche pour tuer le président, le gouverneur et le capitaine *Inglis*, de la corvette brésilienne *Delencord*; puis, enfonçant les portes des prisons, ils ont mis en liberté les crimi-

nels, qui se sont joints à eux pour commettre toutes sortes de violences.

Le grand-duc de Bade a ouvert, le 31 mars, la session des états. Il a témoigné l'espoir que les rapports de bon voisinage avec la Suisse pourront être bientôt rétablis.

L'autorité vient de juger insuffisante l'autorisation que la Société de Civilisation avait obtenue après la révolution de juillet, et lui a enjoint de discontinuer ses cours et ses conférences jusqu'à ce qu'elle ait obtenu l'autorisation du ministre de l'intérieur et celle du ministre de l'instruction publique. On a lieu d'être surpris de cette sévérité, quand on se rappelle que lors de la discussion de la loi contre les associations, M. Guizot déclara formellement que quant aux sociétés littéraires ou savantes qui négligeraient de se mettre en règle, on les laisserait tranquilles ou on leur enverrait d'office l'autorisation exigée.

Il sera à l'avenir interdit aux journaux d'insérer l'annonce des ventes d'immeubles sis à l'étranger et qui s'opèrent sous forme de loterie.

M. Gasparin, pair de France, est nommé sous-secrétaire d'état au département de l'intérieur. Il est remplacé par M. Rivet, directeur du cabinet au ministère de l'intérieur, dans les fonctions de préfet du département du Rhône.

M. le comte de Bastard est nommé vice-président de la chambre des pairs.

Le conseil de l'ordre des avocats a examiné l'ordonnance royale du 31 mars, qui soumet les avocats à la juridiction de la cour des pairs. Le conseil a cru reconnaître des illégalités dans cette ordonnance. Les bases d'une résolution, dont la rédaction a été confiée au bâtonnier, M. Philippe Dupin, à M. Odilon-Barrot et à M. Mauguin, ont été arrêtées.

La chambre des députés a examiné la question si l'acceptation de l'ambassade de Londres par M. Sébastiani en échange de celle de Naples, et les fonctions de procureur-général provisoire exercées à Alger par M. Laurence, constituaient des cas de réélection. Elle a renvoyé les deux affaires à une commission spéciale.

La chambre a introduit dans le projet de loi sur la responsabilité des ministres des dispositions qui équivalent à l'article 75 de la constitution de l'an VIII; puis elle a adopté le projet à la faible majorité de 185 voix contre 161.

Le gouvernement a présenté des projets de lois relatifs au perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières, à la construction de chemins de fer de Paris à Saint-Germain et de Paris au Hâvre, à la police de la navigation à vapeur et à la construction d'un canal latéral à la Loire.

La chambre a adopté le projet de loi relatif aux anciens élèves de Saint-Cyr, et celui sur les majorats modifié par la chambre des pairs.

Elle a rejeté à une majorité de 90 voix la demande en indemnité formée par les députés du Rhône en faveur de la ville de Lyon, laissant ainsi à la charge de cette ville la réparation des dommages causés pendant les troubles d'avril.

VOYAGES.

Researches in Armenia, etc.; *Recherches sur l'Arménie, contenant un voyage dans l'Asie-Mineure, la Georgie et la Perse*, par Elie Smith, missionnaire américain. Boston. 2 vol.

L'Arménie et les autres contrées de l'Asie-Mineure ont particulièrement attiré l'attention des chrétiens de l'Amérique du Nord, depuis quelques années. Ces vastes régions, presque entièrement plongées aujourd'hui dans les ténèbres de la superstition et asservies au plus pesant despotisme, ont été autrefois le théâtre de plusieurs faits qui occupent une place remarquable dans l'histoire de la vraie religion. C'est en Arménie, selon toute apparence, que le seul homme sauvé du déluge avec sa famille, Noé, fixa sa demeure après être sorti de l'arche, et bâtit un autel au Dieu vivant. A une époque postérieure, les apôtres de Jésus-Christ vinrent y prêcher l'Evangile, et les annales de l'Eglise nous apprennent que l'Arménie comptait, dans les premiers siècles, un grand nombre de chrétiens aussi éclairés que fervents. Depuis lors est venu le mahométisme, informe plagiat des traditions arabes, chrétiennes et judaïques. L'Arménie ne se laissa pas convertir tout entière par le sabre des successeurs du faux prophète; il y resta des chrétiens; mais quels chrétiens! Les vérités pures et sublimes de la Parole de Dieu ont été successivement remplacées par les fables les plus extravagantes; la foi a péri sous les formes, et l'esprit de la piété s'est éteint au souffle des passions. Il est donc devenu nécessaire d'envoyer des prédicateurs du véritable Evangile aux habitants de l'Arménie, afin de les ramener, s'il est possible, à Jésus et à Jésus crucifié. La Société des Missions américaines a compris cet important devoir, et deux missionnaires, MM. Elie Smith et Dwight, sont partis de Boston, au commencement de 1830, pour visiter les principales provinces de l'Asie-Mineure, de la Perse et de la Russie asiatique. Ils ont recueilli avec beaucoup de soin, chacun dans un journal séparé, les résultats de leurs observations, et revenus à Malte, ils ont confronté leurs manuscrits avant de les livrer à la publicité. Nous emprunterons à cet intéressant ouvrage quelques détails sur les mœurs des Turcs, des Russes et des Arméniens.

La haine que les sectateurs de Mahomet portent aux chrétiens est tout à la fois une antipathie nationale et une profonde inimitié religieuse dans laquelle ils sont élevés dès leur enfance, et qui s'accroît, il faut le dire, par le spectacle des vices honteux qu'ils remarquent chez ceux qui se nomment chrétiens. « A peu de distance d'Erzerum, ville occupée alors par les Russes, disent nos voyageurs, le tartare qui nous accompagnait nous montra de loin, avec un geste de mépris, une troupe de soldats assemblés autour d'une cantine, qui dansaient au bruit de la musique. Voyez, s'écria le tartare, voyez cette race avilie! En effet, une cantine ouverte au centre de la Turquie, des scènes publiques d'ivrognerie et de débauche! quel contraste avec les habitudes et les mœurs sévères des Turcs! quelle fausse et scandaleuse idée du Christianisme offerte à ses ennemis! Que de tristes réflexions s'emparèrent alors de nous! combien nos cœurs se remplirent d'amertume! Cependant il fallait bien avouer que c'était là un spectacle vulgaire en Europe! Combien de temps encore cette fatale passion de l'ivrognerie nous forcera-t-elle de rougir devant les disciples de Mahomet? »

« Les Turcs, ceux-là mêmes qui sont au dernier rang de la société, regardent les chrétiens, soit indigènes, soit européens, comme une race inférieure et méprisable; ils refusent habituellement de les servir en qualité de domestiques, et se font presque un point de religion de ne leur témoigner aucune marque de respect ni de simple politesse. »

« Les manières des Perses à l'égard des étrangers diffèrent beaucoup de celles de leurs voisins. Le Turc vous reçoit assis, met froidement la main sur la poitrine pour vous saluer, et vous engage à vous asseoir d'un ton dédaigneux, comme s'il vous accordait une grande faveur; puis, il vous adresse quelques questions interrompues par de longs intervalles de silence; le café et la pipe font les principaux frais de la réception. Le Perse, au contraire, se lève à votre approche; bien plus, il vous oblige de vous asseoir sur son propre siége, marque d'honneur que l'esclave accorde à son maître. Le paysan turc vous traite comme son domestique; mais le Perse veut être le vôtre, et il est le plus soumis, le plus humble des serviteurs que l'on puisse rencontrer. »

« Un accueil si empressé dispose l'esprit du voyageur en

faveur du peuple qui le lui témoigne, et le missionnaire s'imagine, au premier abord, que ses instructions seront aussi bien reçues que sa personne. Mais l'expérience lui montre bientôt que la politesse de l'habitant de la Perse n'est qu'un masque qui couvre une profonde duplicité. Le moindre manœuvre est aussi expert en intrigues et en trahisons que le plus habile diplomate de l'Europe, et l'on ne tarde pas à prendre en dégoût cette civilité sous laquelle se cachent les plus honteux artifices. L'hospitalité des Perses n'est qu'une spéculation pour extorquer de l'argent. Dernièrement un seigneur de ce pays alla fort loin à la rencontre d'un voyageur anglais et de sa femme qui traversaient le territoire russe, et les pria avec beaucoup d'instances d'accepter un logement gratuit dans sa maison pour le temps qu'ils voudraient. Au moment de leur départ, il leur évita le soin d'aller chercher leurs passeports, et les leur remit avec une note de trois à quatre cents francs. Le voyageur savait bien qu'on ne demande pas un centime en Russie pour délivrer des passeports aux étrangers, mais il se fit scrupule de démentir un homme dont il avait reçu tant de politesses, et paya la somme qui montait certainement au double des dépenses qu'il aurait faites dans une hôtellerie. »

« Tiflis a l'apparence d'une ville excessivement populeuse et affairée; ses rues offrent les scènes les plus vivantes, ce qui ne se voit guères en Orient. Chacun semble pressé de courir à ses affaires. La variété des costumes et des langages est aussi un trait remarquable du tableau. Le soldat russe se tient en sentinelle au coin des rues, couvert d'un ample et grossier manteau, qui semble déguiser le manque d'un meilleur uniforme ou même d'un vêtement décent. Le paysan russe se balance d'un air insouciant sous sa veste écourtée et ses pantalons étroits. Il forme un contraste parfait avec le turc, qui s'avance d'un pas grave, le front couvert d'un vaste turban et la robe flottante. Le prêtre géorgien se montre vêtu de gris, une canne à la main, avec les cheveux longs et un chapeau à larges bords, tandis que son frère du rit arménien porte un bonnet rond et des vêtements noirs. »

Les missionnaires américains nous présentent le caractère moral du peuple arménien sous des couleurs qui excitent une profonde compassion pour ces hommes dégradés. Peu d'habitants savent lire; moins encore savent écrire. Il n'y a que quinze écoles dans toute l'Arménie, et aucune d'entre elles n'est destinée à l'éducation des femmes. Les femmes y sont, dans le sens le plus rigoureux, des esclaves. On voit régner dans ce pays toute espèce de vices et de corruption; les prêtres eux-mêmes n'en sont guères plus exempts que les autres. Le nombre de ces chrétiens est diversement évalué, depuis deux jusqu'à dix millions. L'Eglise arménienne n'a plus que le bruit de vivre; elle est morte dans ses fautes et dans ses iniquités. Elle appartient, en grande partie, à la juridiction du patriarche de Constantinople. Les charges ecclésiastiques y sont publiquement vendues. Un évêque paie cent louis pour son siége, et les autres prêtres paient à proportion. La confession auriculaire est en usage parmi les Arméniens, et la manière dont elle se pratique semble être en opposition avec tout sentiment de bienséance et de pudeur. Le culte des images, les pénitences, le purgatoire, le célibat des prêtres se trouvent dans les Eglises d'Arménie comme dans celles de Rome. On s'assure complétement sur les cérémonies et les pratiques extérieures, sans imaginer même que la religion soit autre chose. Voici quelques extraits qui mettront dans tout son jour ce christianisme nominal.

« Entrez dans l'un de ces temples au moment de la prière, et vous y remarquerez une quantité de lampes suspendues à la voûte, qui répandent une lueur blafarde sur le troupeau, tandis que le soleil brille du plus vif éclat. Devant l'autel, au fond du sanctuaire, sont deux ou trois prêtres, entourés d'une foule de garçons de huit à douze ans, qui récitent des prières; quelques-uns agitent des encensoirs fumants; d'autres tiennent des torches à la main, et lisent tantôt dans un livre, tantôt dans un autre, changeant de place et de posture selon la règle. La cantilène monotone et inarticulée de ces jeunes officiants, dont les voix discordantes s'élèvent jusqu'au diapason le plus aigu, vous écorche l'oreille, et l'on se demande involontairement: Sont-ce là des prières? Autour de vous est une congrégation déguenillée et nu-pieds, accroupie sur des peaux de mouton, sur des lambeaux de converture, partout où elle trouve place, marmottant sans cesse des réponses, et se prosternant de temps à autre sur le sol, en faisant le signe de la croix. Le tout vous paraît être une déplorable parade sans recueillement, sans dignité. Au milieu de chaque prière d'une certaine longueur, le prêtre agite une croix en tournant le dos à la congrégation, et dit: La paix soit avec vous tous! adorons Dieu! »

« Ajoutez à cela que le culte se célèbre dans une langue qui n'est pas comprise, même de la plupart des ecclésiastiques, et fût-elle comprise, elle est lue ou chantée d'une telle manière qu'elle deviendrait inintelligible. Le prêtre fait sa tâche comme pour s'en débarrasser le plus vite possible, et tous ses mouvements semblent obéir à une force machinale. Si quelque enfant commet une erreur, il est réprimandé, quelquefois châtié sur le champ, lors même qu'une prière devrait être interrompue pour lui infliger cette correction. Le peuple entre et sort, va et vient, se meut dans tous les sens, et cause comme il lui plaît. Il nous a été impossible d'apercevoir, soit chez les ecclésiastiques, soit chez les assistants, le moindre respect pour les choses saintes et pour le culte divin. »

« Les couvents de l'Arménie sont aussi tombés dans un triste état de dégradation Ils furent établis, dans le principe, pour favoriser la piété des reclus, pour les retirer du monde et leur fournir les moyens de vivre d'une vie pieuse et recueillie. Un objet secondaire de ces institutions, c'était de contribuer à l'éducation de la jeunesse et aux progrès de la science. Mais on ne trouverait probablement pas en Arménie un seul monastère où ce but soit atteint. Au lieu d'être de paisibles retraites contre les passions qui troublent le monde, les couvents sont les réceptacles de l'ambition la plus effrénée, des plus noires intrigues, de l'envie la plus amère. Leur histoire n'est qu'un tissu de querelles et de dissensions. Fondés dans des vues de renoncement, les monastères entendent répéter plus qu'aucun autre lieu cette question: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou de quoi serons-nous vêtus? Si l'argent abonde, les festins splendides viennent aussitôt. Sous le voile du célibat se cachent les plus affreuses turpitudes. Le peuple en est tellement convaincu que personne, à ce qu'on assure, ne se fie aux relations que pourrait avoir un *vartabod* (moine arménien) avec sa famille. Ces moines ne peuvent donc exercer aucune bonne influence sous le point de vue religieux ni sous aucun autre. »

« Sauf quelques honorables exceptions, les prêtres attachés aux églises ne méritent guères d'obtenir un meilleur témoignage. Ils ne tentent aucun effort pour cultiver leur intelligence ou celle du peuple; ils s'abandonnent à l'indolence et aux divertissements. Ils se font inviter à tous les repas, et l'ivrognerie n'est point chose rare parmi eux. Pendant que nous étions à Shoosha, un prêtre vint au temple pour dire les prières du soir dans un tel état d'ivresse qu'il se prit de querelle avec les assistants, et qu'on fut obligé de le mettre hors du sanctuaire avant qu'il eût commencé son office. On parla de ce scandale pendant un jour ou deux, mais on l'oublia bientôt parce que la chose n'est pas si extraordinaire qu'on pourrait le supposer. »

La prédication est à peu près inconnue en Arménie. Nos voyageurs n'ont entendu qu'un seul sermon durant tout leur séjour dans cette contrée. Il n'y a, dans ce vaste désert moral, qu'un petit nombre de Nestoriens autour du lac Oor-

miah, qui paraissent avoir conservé quelques traces de piété.

Tel est l'état d'un peuple qui brillait, comme un flambeau, dans les premiers siècles de l'Eglise chrétienne, et l'on pourrait lui appliquer la parole du prophète : Comment es-tu tombée, étoile du matin ? Mais des jours plus heureux, il faut l'espérer, brilleront sur ce berceau de l'espèce humaine. Les chrétiens d'Amérique ont résolu d'y fonder une station missionnaire, et l'on remarque déjà dans le même pays une mission composée de chrétiens allemands.

L'Arménie est un point important dans l'évangélisation du monde. Si une église vraiment chrétienne y était établie, et qu'elle manifestât sa foi par ses bonnes œuvres, elle exercerait, sans nul doute, une influence bienfaisante sur les opinions des mahométans. On ne peut pas espérer de convertir ceux-ci aussi long-temps que la population chrétienne de l'Asie n'aura pas réformé ses croyances, ses pratiques religieuses et ses mœurs. Les Arméniens, en particulier, sont les marchands de l'Orient ; leur pays est la grande route de commerce entre la Perse et Constantinople, et s'ils devenaient de pieux et fidèles disciples du Rédempteur, ils pourraient agir sur des millions de leurs semblables. Le mahométisme n'est parvenu à s'étendre que dans les mauvais jours du Christianisme ; si le Christianisme se relève et se purifie, son adversaire disparaîtra dans les ténèbres. Quels puissants motifs pour travailler à évangéliser l'Arménie, la Grèce, l'Asie-Mineure ! Nous avons lieu de croire que les chrétiens américains apprécient la grandeur de leur tache et qu'ils ne négligeront rien pour la remplir.

SCÈNES JUIVES.

ELISABETH ET LÉA.

§ II. — *Le retour de Jérusalem.*

Léa ne s'était pas trompée en supposant qu'elle serait mal accueillie à la maison. La mère du jeune garçon, qui s'était enfui tout en colère, accourut à sa rencontre jusque dans la cour extérieure, lui arracha l'enfant qu'elle portait dans les bras, et l'accabla de reproches. Léa se tut ; mais elle ne réussit pas par là à calmer l'irritation de sa tante. Quand elle cherchait à se justifier, celle-ci avait coutume de se plaindre de son entêtement ; elle l'accusait, au contraire, d'hypocrisie, quand Léa gardait le silence. « Conviens-en, dit-elle à la jeune fille d'un ton courroucé, tu es une Nazaréenne. Votre Messie a été chassé de Nazareth, où il est né ; les habitants ont voulu le précipiter. Mais à Capernaüm, il a été le bien-venu ; on lui a permis d'y enseigner dans la synagogue. Aussi a-t-il nommé Capernaüm sa ville, et son premier disciple a-t-il quitté Bethsaïde pour aller s'y fixer. Tu veux imiter tes compatriotes. Ne t'en cache pas ; dis-le franchement : tu es une Nazaréenne ! Penses-tu peut-être que nous n'entendons pas tout le mal que tu dis de Tibériade, où votre Jésus n'a pas pu mettre les pieds, parce qu'Antipas, qui avait fait mourir Jean, son précurseur, y tenait sa cour ? C'est par haine pour notre ville que tu t'es moquée de mon fils, qui voulait représenter le Messie, et que tu l'as battu. »

Léa rompit enfin le silence. « Je ne l'ai pas battu, dit-elle. Et quant aux plaisanteries que je me suis permises, il y a donné lieu, en faisant le faux Messie, et en se brûlant, comme il le méritait, à l'un des feux qui entouraient Jérusalem.

— » L'entendez-vous ? l'entendez-vous ? » s'écria la mère de l'enfant, en s'adressant aux domestiques que tout ce bruit avait attirés.

— « Oui, je l'ai dit, ajouta Léa, à qui ces contradictions faisaient oublier la réserve qu'elle aurait dû observer, et je désire qu'il en arrive autant à tous ceux qui voudront l'imiter. »

Le jeune garçon, se voyant soutenu par sa mère, s'approcha de Léa pour la frapper. La mère la repoussa rudement et, après l'avoir menacée de tout dire à son beau-père, qui était allé à Jérusalem et dont on attendait ce jour-là le retour, elle lui prescrivit de se livrer à certains travaux dans la cour mitoyenne.

Les petits enfants accompagnèrent Léa sous les palmiers de la cour, et la prièrent de chanter.

« Je le veux bien, répondit-elle, et elle chanta ainsi :

« Oh ! que c'est une chose bonne, et que c'est une chose
» agréable, que les frères demeurent unis ensemble !

» C'est comme cette huile précieuse, répandue sur la tête,
» qui descend sur la barbe d'Aaron, et qui découle sur le bord
» de ses vêtements !

« C'est comme la rosée de Hermon et celle qui descend sur la montagne de Sion, car c'est là que l'Eternel a établi la bénédiction et la vie à toujours (1). »

Quand elle prononça dans son chant le nom du mont Hermon, dont on apercevait de la cour la cime couverte de neige, elle avait déjà fait un retour sur elle-même. Avant d'avoir achevé le psaume, elle avait oublié les injures et les mauvais traitements de sa tante. Bientôt elle se joignit gaîment aux jeux des enfants.

Tout à coup, on entendit fermer avec bruit la porte d'entrée de la maison ; un instant après, les enfants se levèrent et coururent, pleins de joie, à la rencontre d'un vieillard octogénaire, qui s'avançait d'un pas mal assuré. C'était leur grand-père. Mais le vieillard les écarta d'un air chagrin ; il ne fit attention ni à Léa ni à sa bru qui s'étaient approchées ; s'avançant jusque dans la cour intérieure, il alla s'asseoir sur un divan, sans mot dire. Les mains appuyées sur son bâton, il semblait attendre que toute sa famille fut rassemblée. Honte sur Ælia-Capitolina ! s'écria-t-il enfin. Maudit soit celui qui l'a édifiée ! Béni soit celui qui la détruira ! Malheur à moi d'avoir vu ce que j'ai vu ! »

— « Et qu'avez-vous donc vu, mon père ? » demanda son fils.

— « J'ai été dans la ville qu'on nommait autrefois la ville sainte ; aujourd'hui on la nomme Ælia-Capitolina, du nom d'Ælius-Adrien, qui l'a bâtie. Que Dieu le châtie ! J'ai vu croître des broussailles sur la montagne de Sion, où était la cité de David. J'ai vu passer la charrue sur la montagne de Morija, où l'on offrait le sacrifice et l'oblation. On a élevé un temple à Jupiter-Olympien dans la ville qui était nommée du nom de l'Eternel, et les enfants d'Israël devront continuer à payer pour l'entretien de ce temple, le demi-siècle que Jéhovah a demandé, par la bouche de Moïse, pour le lieu où sa gloire habite. Mais ce n'est pas tout...

— » Je ne veux plus rien entendre, » s'écria le fils.

— « Tu as raison, répondit le vieillard, car ce qui me reste à ajouter est horrible à dire ; et cependant il faut vous le dire. Ma bru, continua-t-il en se tournant vers sa belle-fille, si tu enfantes un fils à ton époux, sache qu'il ne nous sera plus permis de le faire circoncire ; non, cela ne nous sera plus permis : l'empereur qui a bâti Ælia-Capitolina l'a défendu ! »

— « Qu'il soit maudit ! » s'écrièrent-ils tous.

Le vieillard était fort ému.

On servit le repas du soir. Contre sa coutume, il laissa à son fils le soin de bénir le pain et le vin, et de réciter le psaume XXIII. Durant le souper, tout le monde garda le silence, suivant la tradition, d'après laquelle on doit considérer la table comme l'autel de l'Eternel. Enfin, on prononça les actions de grâces. Dans cette prière, il n'était pas seulement d'usage de remercier Dieu de la nourriture qu'on venait de prendre ; on y rappelait aussi comment il avait conduit les pères des Juifs hors d'Egypte et les avait introduits dans la terre promise ; comment il avait fait alliance avec eux, leur avait donné la loi, et leur avait promis sa protection à toujours. On se fondait ensuite sur sa promesse pour lui demander d'avoir pitié de Jérusalem, de relever le temple et de rétablir le royaume de David pendant la vie de ceux qui récitaient cette prière, et d'envoyer Elie et le Messie pour mettre un terme à leur captivité dans la Terre-Sainte. Tous les assistants répondirent : Amen ! Le vieillard prononça ce mot plus haut que tous les autres. « O Jéhovah ! ajouta-t-il, accorde, dans ta bonté, ces choses que nous te demandons. J'ai vu, dans ma jeunesse, la destruction de Jérusalem ; que je voie sa réédification dans mon âge avancé ! Bientôt

(1) Psaume 139.

elles seront aussi passées les soixante-dix années de cette captivité-ci. J'étais âgé de dix-sept ans, quand le temple a été la proie des flammes; je suis âgé maintenant de quatre-vingt-un ans : soixante-quatre ans sont donc écoulés (1). Dans six ans, Ælia-Capitolina, la ville du diable, peut tomber; dans six ans, Jérusalem, la ville de Dieu, peut se relever. Il me semble que je retrouverais les forces de ma jeunesse, si je devais en être témoin. Je saurais encore monter sur la montagne des Oliviers pour voir brûler Ælia, comme autrefois j'ai vu brûler la ville sainte. C'était terrible à voir, et ce souvenir ne s'effacera jamais en moi.

— « Ne voudrais-tu pas nous en faire le récit? » demanda le petit-fils du vieillard, qui désirait s'insinuer dans ses bonnes grâces. Celui-ci l'aurait fait, même si on ne l'en avait pas prié. Il commença ainsi (2) :

« La construction du temple, commencée sous Hérode-le-Grand, venait d'être achevée, quatre-vingts ans plus tard, sous Hérode-Agrippa II, quand Gessius Florus fut nommé gouverneur de la Judée. Ce méchant homme ayant reconnu que le pays était rempli de brigands, de meurtriers, de sorciers, de faux Messies et de faux prophètes, chercha à exciter le peuple à la révolte, afin de lui ôter le moyen de se plaindre de ses exactions auprès de l'empereur. Il y réussit. Car, ayant exigé dix-sept talents du trésor sacré, la vieille haine des Juifs contre les Romains éclata avec violence. Le proconsul Cestius Gallus accourut alors de Syrie avec une armée. Mon père et ma mère demeuraient dans ce temps-là à Gamale. Je les avais accompagnés à la fête de Pâques, et nos parents de Lydde que nous y rencontrâmes m'invitèrent à passer l'été auprès d'eux. Cestius arriva à Lydde, à l'époque de la fête des Tabernacles. Les habitants s'étaient rendus à Jérusalem pour la célébrer. Il n'était resté que cinquante hommes dans la ville. J'y avais été retenu moi-même par une maladie. Cestius y fit mettre le feu, et fit égorger les hommes qui s'y trouvaient. Par une dispensation toute particulière de Dieu, je réussis à m'échapper, et j'arrivai à Jérusalem presque en même temps que l'armée. En entrant par la porte des Eaux, j'entendis le son de la trompette du côté de la porte d'Ephraïm. Une immense multitude s'était rassemblée pour la fête, et j'ai vu de mes yeux que nous aurions pu battre les Romains. Cestius s'enfuyait comme saisi de la terreur de Jéhovah. Nous nous emparâmes de ses machines de guerre, et la victoire était à Israël.

» Mais la division se mit parmi le peuple. Ceux qui se croyaient les plus sages s'enfuirent de la ville. Mes parents me ramenèrent avec eux à Gamale, où l'on s'occupa à élever des fortifications. Vespasien, qui venait de soumettre la Galilée, parut bientôt devant Gamale avec Hérode-Agrippa. Cet homme efféminé nous somma de nous rendre; mais une pierre lancée avec une fronde, qui l'atteignit au coude droit, lui tint lieu de réponse. Gamale est assise sur un coteau, qui dépend d'une haute montagne et qui a la forme d'un chameau. Les habitants avaient fait un fossé pour la défendre du côté dont l'accès était le plus facile. Les Romains firent une brèche dans la muraille et pénétrèrent dans la ville; mais ils furent repoussés avec grande perte, et Vespasien lui-même ne se sauva qu'avec peine. La famine se faisant alors sentir, beaucoup des nôtres s'enfuirent de Gamale. Je parvins moi-même à m'échapper par un égoût. Les Romains réussirent peu après à se frayer un chemin en sapant les fondements d'une tour de la ville. Jamais cependant ils ne se seraient emparés de la forteresse, si un tourbillon ne s'était élevé qui portait leurs flèches jusqu'à cette hauteur où sans cela elles n'auraient pas pu atteindre. Ils détruisirent Gamale. Cinq mille hommes s'étaient précipités du haut des murailles. Quatre mille furent tués par les Romains. Deux femmes seulement échappèrent au massacre. Plusieurs de mes frères perdirent la vie dans la mêlée, et mon père qui avait voulu se sauver avec moi et avec le père de Léa, périt dans le conduit d'eau par lequel nous avions entrepris de nous enfuir.

(1) Jérusalem fut prise par Titus, l'an 70. La scène se passe l'an 134.

(2) On peut vérifier les faits qui suivent dans l'*Histoire de la guerre des Juifs*, par Josèphe. Livres II, IV, V et VI.

» J'étais âgé de dix-sept ans; ton père, Léa, en avait dix. Nous eûmes beaucoup de peine à arriver à la ville sainte. Trois partis divisaient alors Jérusalem; sans cette désunion, elle aurait échappé, sans doute, à la ruine. Jamais les Gentils ne se sont fait la guerre avec plus de fureur que ces partis. Le temple fut profané par eux, et la ville sainte ressemblait à un repaire de brigands, tant la conduite de ceux qui prenaient le nom de Zélateurs était indigne.

» Vespasien avait été proclamé empereur à Césarée. Il apprit à Alexandrie qu'il avait été reconnu par tout l'empire. Aussitôt il se rendit à Rome, et il chargea son fils Titus de la conquête de Jérusalem. Un peuple innombrable y était accouru pour célébrer la fête de Pâques. Titus établit son camp sur la montagne des Oliviers. Des présages sinistres avaient annoncé la triste issue de cette guerre. Les Romains s'emparèrent d'abord de la nouvelle ville, puis de la ville basse. Tandis qu'ils assiégeaient le Temple et la ville haute, la famine éclata. Alors la misère fut au comble. Ceux qui avaient des provisions se les voyaient enlever avec violence. On pénétrait dans la maison des riches, on frappait jeunes et vieux, et on écrasait les enfants en les jetant contre les murailles. Les Juifs qu'on soupçonnait de vouloir s'enfuir étaient mis à mort comme traîtres. On voyait des malheureux mourir de faim dans les rues. Les Zélateurs se hâtaient de les dépouiller; ils ne craignaient pas même d'arracher aux mourants les haillons dont ils étaient couverts. Les uns, dans leur désespoir, se précipitaient du haut des murailles. D'autres, en grand nombre, avalaient leur or et se réfugiaient dans le camp romain; mais les assiégeants s'aperçurent de leur ruse, et ils égorgèrent, dans une seule nuit, deux mille transfuges, afin de chercher dans leurs corps les trésors qu'ils y supposaient cachés. Le nombre des cadavres était si grand qu'on dut renoncer à les ensevelir; on se contentait de les amonceler dans les maisons abandonnées. La famine augmentait toujours. On mangea de la fiente de bœuf, le cuir des selles et des brides, de la paille pourrie. Une femme dévora même son propre enfant (1). Des soldats ayant été attirés dans sa maison par l'odeur de cet horrible repas, elle leur avoua son crime, et leur montra les restes de sa victime. Quels mots seraient suffisants pour exprimer ce que nous avons souffert! Enfin, l'ennemi s'étant peu à peu rendu maître de toute la ville, le temple lui-même fut brûlé. C'était un jour de sabbat. Un soldat romain, que Titus essaya en vain d'en empêcher, y lança une torche. Les nôtres poussèrent un long gémissement; peu d'heures après, le sanctuaire du Seigneur était la proie des flammes. Le sang ruisselait tout autour de l'autel; le feu s'élançait dans les airs; le lieu très-saint fut réduit en cendres. Ces choses eurent lieu le neuvième jour du mois d'Ab (2). Tout fut renversé ou brûlé. Trois tours seulement demeurèrent debout. Quatre-vingt-dix-sept mille Juifs furent faits prisonniers dans cette guerre; onze cent mille périrent pendant le siége. Ceux qui échappèrent la vie sauve parurent dans les amphithéâtres où on les fit combattre contre les bêtes féroces, ou furent réservés au triomphe de Titus. D'autres réussirent à s'échapper, et je fus de ce nombre.

» J'ai vu tout cela de mes propres yeux; j'en ai souffert dans mon propre corps et dans ma propre âme. Depuis lors Israël est humilié par ses ennemis. Ce que je viens de voir à Ælia ajoute encore à son humiliation. Ah! déchirons nos vêtements, prenons le sac et la cendre, à cause de l'affliction de la fille de Sion! Maudits soient ceux qui n'ont pas soif de vengeance! »

Le vieillard sortit après ces mots. Il était fort ému et monta dans son *alija*. Bientôt les autres membres de la famille se retirèrent aussi pour aller prendre du repos.

§ III. — *Les hommes de Séphoris.*

Depuis ce jour le vieillard passait de longues heures avec son

(1) Vous mangerez la chair de vos fils et la chair de vos filles. *Lévitique*, ch. 26, v. 29.

(2) « Le temple fut brûlé trente-huit ans après la mort de Jésus-Christ, de sorte qu'un grand nombre de ceux qui avaient entendu la prédiction du Sauveur purent en voir l'accomplissement. (Chateaubriant.) » Voyez les prédictions de Jésus-Christ dans Saint-Matthieu, chapitre 24; Saint-Marc, chapitre 13, et Saint-Luc, chapitre 21.

fils dans sa chambre haute. Les hommes de Tibériade se rassemblaient en plus grand nombre que de coutume devant les portes de la ville. On remarquait beaucoup de mouvement d'allants et de venants sur les chemins ordinairement peu fréquentés. Des troupes de voyageurs arrivaient quelquefois des villes voisines pendant la nuit. Beaucoup d'entre eux étaient accueillis dans la maison du vieillard, et quoique venus de différents lieux, ils faisaient prompte connaissance et s'entretenaient mystérieusement ensemble. La tante de Léa, trop occupée par les devoirs qui résultaient pour elle de toutes ces visites, renvoya à un autre temps les plaintes qu'elle voulait faire contre sa nièce.

Un jour, on vit arriver quelques hommes de Séphoris, l'ancienne capitale de la Galilée. Ils furent accueillis avec respect et avec joie. Plus communicatifs que ceux qui les avaient précédés, ils conversaient volontiers avec toute la famille. Le vieillard s'étant plaint avec amertume de la défense de circoncire faite par les Romains, l'un des étrangers lui raconta, pour lui redonner courage, qu'Adrien venait de partir d'Athènes pour Rome, et il en conclut qu'on pourrait à l'avenir respirer plus librement.

« Nous avons ordre de forger des armes pour les Romains, ajouta l'un de ses compagnons. Ils rejettent celles dont ils sont mécontents ; elles sont cependant assez bonnes pour que nous puissions nous-mêmes en faire usage.

— « Pourquoi mes yeux affaiblis, qui ont été témoins de tant de maux, ne verraient-ils pas le Messie avant de se fermer ! » s'écria le vieillard.

— « Nos péchés retardent peut-être sa venue, » lui dit son fils.

— « Silence, insensé ! reprit le père. Lors de la ruine de Jérusalem, quand les Zélateurs, qui sont la cause de nos afflictions, se livraient à leurs excès, alors il y avait du péché en Israël. Mais moi, qui ai vu ces choses, je puis affirmer qu'Israël est aujourd'hui une nation sainte, dont les désobéissances ne retardent pas la venue du Messie.

— « En effet, ajouta l'un des étrangers, depuis que Rabbi Akiba est chef du sanhédrin de Jamnia, la lumière et la justice se répandent parmi le peuple. Peut-être Elie et le Messie se trouvent-ils déjà, à notre insçu, parmi nous.

— « Dans ce cas, il faut faire bien attention de ne pas prendre un faux Messie pour le véritable, dit la tante. Que t'en semble Léa ? » ajouta-t-elle, en se tournant vers sa nièce.

La jeune fille rougit. Le vieillard ayant demandé ce que tout cela signifiait, sa bru lui rappela que Léa était de Capernaüm ; puis racontant à sa manière ce qui s'était passé entre elle et l'enfant sur le bord de la mer, elle l'accusa d'être une Nazaréenne.

— « Quoi ! s'écria le vieillard, aurais-je nourri un serpent dans mon sein ? »

Les étrangers regardèrent Léa d'un œil scrutateur. « Les Nazaréens, dit l'un d'eux, sont les plus dangereux ennemis d'Israël. Ils ont trahi la nation, et en faisant passer un crucifié pour le Messie, ils enseignent aux Romains à se rire de nos espérances. De plus, tout en se conformant aux usages des Juifs, les Nazaréens dévorent de la chair humaine dans leurs assemblées. »

= « Je ne suis pas une Nazaréenne, mais une fille d'Israël ! » s'écria Léa, à ces mots, avec une expression d'horreur.

Les hommes de Séphoris se mirent à rire. Léa en fit bientôt autant. Sa tante essaya en vain de faire prendre ses accusations au sérieux. Les étrangers, qui désiraient s'occuper d'affaires plus importantes, la prièrent de ne pas tourmenter la jeune fille.

DE LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ.

Il n'est aucun ordre d'idées, aucun ordre de sentiments, dans lequel on puisse dire qu'il y ait, de la part de l'homme, une recherche sincère de la vérité, si cette recherche n'est pas dirigée et entretenue par l'amour de la vérité elle-même. Quel paradoxe ! quelle antinomie ! s'écriera-t-on, peut-être. Quoi ! aimer une prétendue vérité que l'on ne connaît pas encore ; s'attacher avec ardeur à un bien que non seulement on ne possède point, mais que l'on n'entrevoit même pas en perspective ; marcher d'un pas soutenu vers un but vague et chimérique ; quelle bizarrerie, quelle insulte choquante faite aux plus simples notions du bon sens, quelle aberration de zèle ! Toutefois, que les esprits superficiels de qui seuls pourrait procéder une aussi triste et aussi misérable objection, se rassurent, ou, pour mieux dire, qu'ils se taisent. Oui, chercher la vérité, c'est déjà l'aimer, non sans doute de cet amour vif et développé qui s'attache énergiquement à ce qu'on voit, à ce qu'on sent, à ce qu'on connaît ; mais de cette affection déjà chaleureuse qui pressent la possession ultérieure de l'objet désiré en même temps qu'elle s'efforce de l'acquérir. Aimer et chercher la vérité tout à la fois, c'est se sentir porté vers elle par une mystérieuse sympathie, par un secret instinct d'investigation, non moins que par un intime besoin de la découvrir. Entre un zèle persévérant et une molle insouciance, nul milieu. Aussi, n'est-ce point d'une allure lente et incertaine, follement précipitée ou lâchement interrompue, qu'il est permis de marcher à la rencontre de la vérité ; ce n'est pas non plus en imposant d'avance à sa manifestation des conditions restrictives, qui auront pour résultat inévitable, soit de ne l'admettre qu'à moitié, soit de la rejeter tout entière, selon qu'elle ne réalisera qu'en partie, ou que même elle ne réalisera sous aucun rapport, l'idée qu'on aura conçue d'elle. En un mot, aimer et chercher la vérité, c'est l'aimer et la chercher pour elle-même, sans restrictions, sans réserves ; c'est lui dire : montre-toi à moi telle que tu es, favorable ou non à mes idées premières, à mes habitudes, à mes désirs, à mes préjugés, à mes passions ; parle, et je t'écouterai ; commande, et je t'obéirai.

Ecouter et obéir : voilà un double rôle à l'accomplissement duquel l'homme se résigne rarement, tant il lui est difficile de siéger en juge impartial dans la cause qui se débat entre la vérité et lui, tant il a de répugnance à abattre son orgueil afin d'apprendre à porter le joug de la soumission et de la docilité. Mais pour être difficile, ce rôle n'est cependant pas impossible, et l'homme sait s'y résigner au besoin, quand son propre intérêt le lui commande. Aussi, mettez-le aux prises avec cet intérêt, je veux dire avec celui qui s'attache aux choses purement matérielles, aux biens de ce monde, et vous le verrez affronter plus d'un danger, entrer en lice avec plus d'un antagoniste et souvent triompher d'obstacles incessamment renouvelés. Bornons-nous pour le moment à appliquer ce peu de mots à la recherche de la vérité dans le domaine des sciences. Là, un vaste champ est ouvert devant l'homme ; il y entre, il en explore les diverses parties ; nuls labeurs ne lui coûtent, il sait ce qui l'attend à l'extrémité de la carrière, et vainqueur dans plus d'une lutte, il n'aspire à de nouvelles conquêtes que pour les faire converger, ainsi que les précédentes, vers le centre unique de ses désirs et de ses espérances, vers lui-même, vers son moi.

Or si telle est l'ardeur avec laquelle l'homme s'élance à la poursuite de la vérité, quand les biens de la terre doivent provenir pour lui de la découverte qu'il en aura faite, n'y a-t-il pas lieu de présumer que cette ardeur éclatera en efforts et en travaux bien autrement énergiques, alors qu'il s'agira pour l'âme humaine de rechercher la vérité religieuse ? Hélas ! non.

Quels que soient les trésors qui doivent découler de la possession de la vérité relative aux choses du ciel, le cœur humain reste glacé et comme atteint d'une paralysie morale, quand il s'agit d'elles. Habitué, en toute circonstance, à se placer sur le premier plan, il ose laisser Dieu sur le second, et dans son aveuglement coupable, à peine songe-t-il, de temps

à autre, à se rapprocher du lointain horizon sur lequel apparaît l'image délaissée de la Divinité. Oui, il faut le reconnaître, il faut le proclamer à la honte de l'humanité tout entière, l'être que le Très-Haut créa à sa ressemblance, méconnait la main de laquelle il tient la vie; il se laisse absorber par les intérêts matériels, il se traîne dans l'ornière qu'ils ont creusée sous ses pas, et plutôt que de porter ses regards vers les hautes questions qui touchent aux plus chers intérêts de son âme, il reste les paupières baissées, et d'un œil inquiet et fixe, dévore le spectacle incessamment renouvelé des mille et mille péripéties dans lesquelles le jetent ses recherches et ses travaux d'ici-bas. L'homme se pose hardiment face à face devant l'édifice colossal des sciences et en assiége le seuil. Mais frapper à la porte de la maison de Dieu, voilà ce qu'il refuse de faire. Le secret de ce refus se trouve dans l'état de dépravation morale du cœur humain. Par là s'explique l'incurie désolante dans laquelle l'homme végète sur cette terre quand il s'agit de son Créateur. Il tremble de le connaître parce qu'il pressent, du fond de sa conscience, qu'une fois le voile des illusions déchiré, il lui faudra comparaître en coupable devant celui qui se tient debout pour juger les peuples; en un mot, il ne peut pas, il ne veut pas rechercher la vérité divine, parce que, dans son état naturel, il est incapable de l'aimer; triste conclusion, mais conclusion rigoureusement déduite de l'étude des faits de l'âme et sanctionnée par l'autorité irréfragable des Saintes-Ecritures.

Néanmoins, que l'homme, une fois placé au dernier degré de l'échelle morale, se garde d'y languir dans le désespoir. S'il est vrai que ses yeux viennent à se dessiller, et qu'il sente la réalité de son état d'abaissement, Dieu saura bien le relever; car ce n'est pas en vain qu'il se dit le Dieu des miséricordes, et qu'il promet de se révéler à ceux qui le cherchent avec pleine sincérité de cœur.

MÉLANGES.

Tradition des tribus indiennes de l'Amérique du Nord sur le déluge. — « Comme la plupart des nations sauvages, dit Washington Irving dans son ouvrage sur Christophe Colomb, ces peuples ont une tradition sur le déluge universel. Ils disent qu'il y eut autrefois un cacique puissant qui tua son fils, parce qu'il avait conspiré contre lui. Plus tard, il rassembla ses os, et il les enferma dans une gourde, selon l'usage des indigènes qui veulent honorer les restes de leurs amis. Le cacique et sa femme ayant ouvert la gourde, quelque temps après, pour considérer les os de leur fils, virent avec surprise plusieurs poissons, les uns grands, les autres petits, s'en échapper. Le cacique referma la gourde et la plaça sur le toit de sa maison, prétendant que la mer y était contenue, et qu'il pouvait, par son moyen, avoir des poissons aussi souvent qu'il en avait envie. Mais quatre frères, que leur mère avait portés en même temps dans son sein, ayant entendu parler de cette merveille, vinrent, pendant l'absence du cacique, pour voir ce qui en était, et laissèrent par mégarde tomber la gourde à terre. Elle se brisa et il en sortit une prodigieuse quantité d'eau, où se trouvaient des dauphins, des requins et des baleines. Les eaux qui se répandirent ainsi couvrirent la terre et formèrent l'Océan; elles ne laissèrent à sec que le sommet des montagnes, qui sont devenues des îles. »

N'est-il pas intéressant, à mesure que les voyageurs découvrent de nouveaux peuples et que les savants étendent leurs recherches, de voir se multiplier le nombre des traditions qui se rapportent à ce même fait, et qui, quelque variées que soient les formes sous lesquelles la mémoire s'en est conservée, lui rendent cependant toutes un éclatant témoignage?

ANNONCE.

Cinq chapitres du résumé des vues économiques de M. de la Gervaisais. — Paris, 1835. Chez A. Pihan-Delaforêt.

M. de la Gervaisais, dans la brochure que nous annonçons, soulève diverses questions d'économie politique et de haute administration publique, dans l'examen détaillé desquelles les bornes de notre feuille ne nous permettent pas d'entrer. Le premier chapitre traite *de la fausse assiette de l'impôt*; le deuxième, *de la taxe sur le sel*; le troisième, *de la question agricole*; le quatrième, *des droits de mutation*; le cinquième, *de la dette actuelle et des emprunts futurs*. Tout en rendant justice aux louables intentions de l'auteur, qui paraît animé d'une vive sollicitude pour les classes indigentes, et qui réclame, dans leur intérêt, l'abolition ou la réduction de certains impôts, sous le faix desquels elles sont accablées, nous devons avouer que nous sommes loin de tomber d'accord avec lui, soit sur certaines vues économiques et administratives qu'il professe, soit sur certains plans d'amélioration qu'il propose, et dont l'exécution ne remplirait probablement pas le but vers lequel il semble tendre, le bien général de la société.

Nous regrettons que M. de la Gervaisais, en resserrant ses idées dans le cadre étroit d'une brochure, ne les ait pas du moins coordonnées et énoncées d'une manière systématique. Il est vrai, sans doute, qu'il ne s'agit ici que d'un opuscule et non d'un livre; néanmoins une brochure, alors surtout qu'elle traite de sujets aussi graves, aussi palpitants d'intérêt et d'actualité, que ceux à l'examen desquels M. de la Gervaisais a voulu se livrer, peut et doit comporter un plan méthodique dans l'exposé des idées qu'elle renferme. Franklin le sentit parfaitement quand il composa ces écrits, tout petits en la forme, mais grands au fond, qui se répandirent par milliers sur le continent américain et jusque sur le sol de notre vieille Europe.

Du reste, si, pour ne prendre qu'un exemple, nous devons dire à M. de la Gervaisais que nous sommes en divergence d'opinion avec lui quand il parle d'augmenter certains droits d'enregistrement que, de notre côté, nous regardons comme déjà beaucoup trop forts, notre manière de voir, au contraire, coïncide pleinement avec la sienne relativement à ce qu'il dit d'un impôt que, dans son application aux classes pauvres, nous qualifierons d'abusif et d'écrasant, l'impôt sur le sel.

Entre autres passages de l'écrit de M. de la Gervaisais auxquels nous donnons notre pleine adhésion, en voici un que nous nous plaisons à citer : « L'homme ne vit qu'à l'aide de l'aliment qu'il assimile à sa » substance, qu'à l'abri du vêtement et du logement qui garantissent » son existence; ces divers objets font partie de son être : à défaut » d'eux, il meurt ou il reste dans un état de souffrance pire que la » mort; tout impôt qui s'oppose à leur libre usage attaque donc la vie » de l'homme; et quoiqu'en apparence la taxe n'atteigne que la » chose, il n'en est pas moins vrai qu'elle frappe en réalité l'homme » qui a besoin de la chose. L'aliment, le vêtement, le logement de » l'indigent, lorsqu'ils sont taxés, lui en interdisent l'emploi et le ré» duisent à se passer du nécessaire; ce n'est plus la fortune qui est » imposée, c'est la vie. Toutes les fois que les impôts personnel, mo» bilier et locatif franchissent la limite du dénuement, ils attentent » à la vie de l'homme; il en est de même de la taxe sur les sels et sur » les boissons, en tant qu'elle touche au nécessaire. Car, que ce soit » sur la tête considérée comme être abstrait, ou sur les quatre murs » souvent nus où se repose la tête, ou sur les ouvertures trop étroites » par où respire la tête, cela produit le même effet : toujours l'impôt » oblige de resserrer les ouvertures, les murailles et enlève ainsi à » l'homme le jour, l'air, l'espace (p. 13). »

Ceci nous rappelle ce que Sully, dans ses Mémoires, liv. XX, dit de certaines gens dont le talent merveilleux consiste à prouver, par des chiffres, que les peuples ne sont pas accablés de charges, comme on a la bonhomie de le faire croire, et qu'ils peuvent fort bien, sans être en droit de se plaindre, servir de matière expérimentale à la création de nouveaux impôts : « Il est, dit le ministre de Henri IV, une espèce » de flatteurs, donneurs d'avis, qui cherchent à faire leur cour au » prince, en lui fournissant sans cesse de nouvelles idées pour lui » rendre de l'argent; gens autrefois en place pour la plupart, à qui » il ne reste de la situation brillante où ils se sont vus, que la malheu» reuse science de sucer le sang des peuples, dans laquelle ils cher» chent à instruire le roi pour leur intérêt. »

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 15. 15 AVRIL 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Écuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

D'UNE CAUSE CACHÉE DU CARACTÈRE DES DÉBATS SUR LA CRÉANCE DES ÉTATS-UNIS.

La disposition du projet de loi relatif aux vingt-cinq millions réclamés par les Etats-Unis occupe exclusivement, depuis huit jours, l'attention de la chambre. Les députés ont pris cette fois le parti de ne pas s'impatienter de la longueur des débats. On dirait qu'ils se font un point d'honneur de ne pas réclamer la clôture, et qu'ils ont une répugnance prononcée pour les interruptions. Est-ce à dire qu'on soit à la poursuite de lumières nouvelles, qu'on s'attende à voir découler la vérité de la bouche des nombreux orateurs qui assiégent successivement la tribune, ou qu'on espère pouvoir suivre dans leurs évaluations les calculateurs intrépides qui ont compulsé tous les comptes, et qui entreprennent de démontrer ce que valaient au juste les navires qu'on a confisqués ou brûlés?

Nous ne demanderions pas mieux que de croire que la chambre a pris le parti d'apporter à l'avenir à ses débats cette gravité qui convient aux discussions parlementaires et qui prépare l'adhésion des peuples aux mesures qui en sont le résultat ; mais il est impossible de ne pas être frappé de l'une des causes probables de sa tenue toute nouvelle dans la circonstance actuelle.

On pense généralement depuis l'ouverture de la discussion que l'adoption du projet de loi est assurée. Cette espèce de certitude aurait donc pu modérer le zèle des députés du midi, qu'un orateur de l'opposition a accusés avec quelque malice de représenter les intérêts de nos crus les plus fameux, en même temps qu'ils soutenaient les droits de la justice. Elle aurait pu ébranler aussi jusque dans ses bases la patience des députés ministériels, qui se décident rarement à supporter le long développement des raisons contraires aux votes dont, après s'être comptés, ils se croient certains. D'où vient donc cette étude approfondie d'une question ardue, sur la solution de laquelle on est d'accord d'avance, et qu'on semble vouloir sonder à la tribune avec la ténacité qu'on a pu mettre à l'examiner dans le cabinet?

S'il faut dire ce que nous en pensons, nous conviendrons que nous croyons reconnaître dans ce fait une preuve de plus d'une faiblesse nationale, qu'on a quelquefois signalée dans cette feuille. Nous aimons les spectacles, et de plus nous nous apercevons fort bien des cas où nous sommes nous-mêmes plus qu'à l'ordinaire en spectacle. Sans peut-être nous en rendre compte, nous en avons l'instinct, et sûrs qu'on nous regarde, nous nous drapons et nous nous posons. C'est ce qui arrive toutes les fois que la chambre s'occupe de quelque sujet de nature à piquer la curiosité publique, même quand il ne peut sortir du débat aucune solution utile. Combien plus ne doit-il pas en être ainsi quand on a tout un peuple étranger pour spectateur, et que la discussion qu'on soutient doit avoir du retentissement au-delà de l'océan ! Dites-nous tant que vous voudrez que nous nous faisons illusion, qu'il s'agit tout de bon de sauver l'argent et l'honneur de la France, que la passion de la justice est la seule qui depuis huit jours règne au Palais-Bourbon, et que dans ce colin-maillard politique tout le monde ne songe qu'à saisir le chiffre insaisissable qui échappe à quiconque le poursuit, nous en croirons tout ce que nous pourrons en croire, mais nous aurons bien de la peine à ne pas attribuer aussi en partie à la cause cachée que nous avons indiquée ces cinq ou six séances si décentes et si soutenues. Nous ne prétendons pas qu'il ne puisse pas y avoir une sorte de pudeur nationale dans le soin qu'on prend de couvrir ses

plaies; nous voulons dire seulement qu'il est dommage, tandis que cette cause secondaire semble suffisante pour produire un tel résultat, que les motifs puissants qui devraient tendre à imprimer ce caractère à l'ensemble de nos travaux législatifs, aient en réalité si peu d'efficace.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Sir Robert Peel a annoncé à la chambre des communes, dans la séance du 8 avril, que le ministère dont il est le chef se retire. Il n'a pas hésité à déclarer qu'il a pris ce parti avec la plus grande répugnance, et il a expliqué cette répugnance par sa résolution d'être fidèle à un principe politique; mais le résultat de quatre votes où le ministère a eu constamment la minorité l'a convaincu que la chambre n'avait pas en lui une confiance qui pût l'autoriser à présenter les mesures qu'il avait annoncées, et qu'il ne devait pas persévérer dans une lutte de nature à engager le souverain et le pays dans un surcroît de difficultés et d'embarras. Une communication semblable a été faite à la chambre des lords par le duc de Wellington. Rien n'est encore décidé pour la formation du nouveau cabinet. Lord Grey paraît résolu à ne pas en faire partie; il a cependant été reçu par le roi, ainsi que lord Lansdowne, lord Melbourne et lord Spencer, auxquels il paraît positif que des portefeuilles ont été offerts.

M. Baring, qui faisait partie du ministère tory, a été élevé à la pairie sous le nom de lord Ashburton.

Le prince Auguste de Leuchtenberg, époux de dona Maria, est mort le 28 mars, à Lisbonne, après quelques jours de maladie, d'une angine croupale, survenue à la suite des fatigues et de l'échauffement d'une partie de chasse. Le duc de Terceire a été élevé, dans ces circonstances, au commandement en chef de l'armée devenu vacant par ce triste événement.

Des troubles ont éclaté à Malaga à l'occasion de l'ordonnance du 6 mars, qui défend les chants patriotiques. La musique qui précédait un cortége funèbre ayant fait entendre l'air de Riégo, le gouverneur lui envoya l'ordre de cesser; et la force armée étant survenue, une lutte s'engagea, à la suite de laquelle le gouverneur crut devoir quitter la ville. Une junte provisoire fut organisée. Les hommes modérés qui en faisaient partie ont réussi à faire installer un nouveau gouverneur dévoué à la reine, et l'ordre a été rétabli.

Des désordres graves ont aussi eu lieu à Saragosse, à propos d'une mesure de discipline prise par l'archevêque contre un de ses subordonnés.

La reine des Belges est accouchée d'un fils le 9 avril. Cet événement a été annoncé par les ministres aux chambres, qui ont envoyé des députations au roi pour le complimenter.

Le sort des prisonniers du Spielberg vient d'être adouci par ordre de l'empereur; on leur a ôté les fers et le costume des détenus. Ils dînent tous ensemble; on leur a donné des lits, et ils ont la forteresse pour prison.

L'archiduc Antoine, frère de feu l'empereur François, est mort à Vienne, le 3 avril, de la même maladie que son frère. Il était grand-maître de l'ordre teutonique.

Les dernières nouvelles du Mexique annoncent que le président Santa-Anna a résigné ses fonctions. Sa démission a été acceptée par le congrès, qui a élu à sa place le général Miguel Barragan, dont la nomination était appuyée par Santa-Anna. Un autre décret de la législature a supprimé la dignité de vice-président.

Le roi Othon a autorisé la construction d'une route en fer entre le Pyrée et Athènes. Un contrat a été passé à cet effet entre le gouvernement et M. Feraldi.

Quelques lettres d'Alger représentent les Arabes comme dans un état d'effervescence et comme ne songeant à rien moins qu'à reprendre Alger. Elles ajoutent que les habitants des campagnes, épouvantés, se réfugient dans la ville, que les colons sont dans la consternation, et qu'on a fait sortir toutes les troupes pour seconder celles qui avaient déjà été envoyées pour contenir les Bédouins. La feuille ministérielle du soir assure que ces bruits sont plus qu'exagérés, et que sur tous les points où les Arabes ont été chargés, ils ont pris la fuite.

Le conseil de l'ordre des avocats, consulté par plusieurs avocats nommés d'office pour la défense des accusés dans le procès qui s'instruit devant la cour des pairs, sur la conduite qu'ils doivent tenir, a pris des résolutions dont le but est d'offrir les conseils de son expérience. Le conseil déclare que l'ordonnance survenue sur ce sujet dépasse les droits du pouvoir réglementaire; il considère la cour des pairs comme une juridiction exceptionnelle; il pense que les avocats désignés ont le droit strict de refuser le mandat de défendre les accusés traduits devant cette cour, mais qu'à défaut d'obligation légale, il y a pour eux devoir moral d'accepter la mission qui leur est déférée, quand les accusés ne refusent pas leurs services.

Cet avis du conseil de discipline est devenu l'objet d'un réquisitoire de M. le procureur-général, qui a cru y voir un excès de pouvoir, et a fait citer Me Philippe-Dupin, en sa qualité de bâtonnier de l'ordre, devant toutes les chambres de la cour royale, pour voir déclarer que l'arrêté du conseil sera annulé. Dans cette assemblée, fixée au 13 avril, la cour a en effet prononcé l'annulation de la délibération du conseil des avocats, comme constituant un abus de pouvoir; elle n'a appuyé sa décision sur aucun texte de loi.

Le barreau de Rouen et celui de Nantes ont également protesté contre l'ordonnance qui a donné lieu à l'arrêté du conseil des avocats de Paris.

M. le comte Pahlen est nommé ambassadeur de Russie en France, en remplacement de M. Pozzo di Borgo.

On se rappelle qu'un vase en vermeil et une épée d'or avaient été votés en l'honneur du général Lafayette par les gardes nationales du royaume. Le vase en vermeil, exécuté par M. Fauconnier, vient seulement d'être achevé; il a été remis à la famille du général par les commissaires de la souscription comme un hommage de la reconnaissance nationale.

M. Serrurier, ambassadeur de France aux Etats-Unis, est de retour à Paris.

La frégate américaine *la Constitution* est arrivée au Hâvre. Elle est chargée de ramener à New-York le ministre américain dans le cas où le vote des 25 millions serait repoussé par la chambre des députés. La chambre a consacré toute la semaine à entendre les orateurs inscrits pour et contre le projet. Elle passera sans doute aujourd'hui à la discussion des articles.

P. S. Une dépêche télégraphique annonce que lord Melbourne est nommé premier lord de la trésorerie et chargé de former un cabinet. Lord Grey n'entre pas au ministère.

LE SUICIDE.

Par un beau jour de printemps je fus appelé auprès d'un jeune homme, âgé d'environ vingt-trois ans. Après avoir pansé sa blessure, je demeurai seul et en silence dans cette chambre de douleur, et je méditai sur l'événement qui venait de se passer. Devant moi était une créature qui avait voulu se présenter, avant l'ordre de la Providence, devant son Créateur, et descendre de son propre mouvement dans cette éternité dont aucune intelligence finie ne peut mesurer la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur.

Je fus saisi d'un frissonnement involontaire en pensant que j'étais assis près de la couche d'un suicide! d'un être qui avait usurpé la prérogative du Roi des cieux et de la terre! — Il y a pourtant encore de l'espérance! dis-je en moi-même; — et cette idée qui traversa mon esprit fut pour moi comme si un rayon de lumière avait éclairé cette chambre de mort: oui, c'est ici l'occasion et le moment de glorifier le nom de mon Maître et de mon Sauveur.

Je m'approchai de Dieu par la prière, et j'implorai le secours de cet Esprit éternel qui appaise les orages du cœur et guérit les consciences brisées. Je rappelai à mon souvenir les bénédictions des anciens jours, et tel fut le langage de mon âme: Viens, Seigneur! sauve-le avant qu'il tombe dans l'abîme. Daigne l'arracher, tandis qu'il en est temps encore, à ce lieu terrible où n'entre point l'espérance, à cette demeure où les impies et les rebelles éprouvent les effets d'un irrévocable jugement!

Il était là, silencieux et morne, paraissant livré à ce désespoir extrême qui se fait une effroyable loi de tout braver. Je

m'efforçai, par des paroles douces et consolantes, de gagner sa confiance et de changer le cours de ses idées, mais inutilement. Il ne me répondit pas un seul mot, et mes prévenances mêmes semblaient lui être à charge. Le froncement de ses sourcils et ses dents serrées me montraient que le moment favorable pour lui dire une bonne parole n'était pas encore venu, et j'allai reprendre mon siége, mieux persuadé que jamais que les discours et les efforts de l'homme sont incapables de changer les dispositions du cœur.

Charles*** était un jeune homme doué de tout ce qui excite l'admiration et les applaudissements du monde. Il avait une belle figure, un air distingué, un esprit vif et aimable, des talents supérieurs, et il comptait beaucoup d'amis. Les traits de son visage présentaient à l'observateur superficiel quelque chose de bienveillant, et il remplissait volontiers ces petits devoirs d'obligeance qui paraissent avoir leur source dans la sensibilité.

Je n'entrerai point dans les détails honteux et affligeants de sa conduite. Il me suffira de dire que les passions les plus effrénées s'emparèrent de lui, et que, dans une heure de mécompte et d'angoisse, il avait joué le sort éternel de son âme et s'était précipité dans la situation la plus affreuse où puisse descendre un être raisonnable et immortel.

Tout à coup se tournant vers moi, il s'écria : Où est la place du cœur ? n'est-ce pas ici ?

Je lui indiquai plus exactement la place du cœur, et lui demandai ensuite pourquoi il me faisait cette question.

Il me répondit d'une voix sourde, mais ferme : J'aurais dû me porter un coup plus juste et plus sûr.

Je soupirai sans ajouter un mot. Il était alors complétement sous la puissance de l'ennemi des âmes. L'idée qu'il entrerait dans l'éternité avec de tels sentiments était horrible. Mais que pouvais-je faire ? Ah ! combien peu nous sentons le véritable prix d'une âme immortelle ! Elle est peut-être à l'entrée du monde invisible ; encore un moment, et sa destinée sera fixée pour jamais. Cependant les yeux de notre intelligence sont tellement obscurcis par le voile des choses terrestres, que nous sommes plus affectés du triste appareil d'une chambre de malade, et des cris du patient, et de ses gémissements, et de son agonie, que de cette grande et solennelle réflexion : Où ira son âme ?

Après quelques instants de silence, je crus apercevoir que sa contenance changeait, qu'il n'avait plus le même air de sombre désespoir, et qu'il semblait agité d'une angoisse plus vive et plus profonde. Je tressaillis, et j'espérai qu'un combat avait commencé au-dedans de lui entre l'orgueil et la conscience. Il devint inquiet, agité, se cacha la figure derrière les rideaux, et murmura d'une voix distincte : Que le Seigneur ait pitié de mon âme !

— Cette prière sera certainement entendue, si elle est sincère, lui dis-je en me rapprochant de son lit.

Il se leva sur son séant, dirigea vers moi un regard où se peignaient la crainte, le doute, l'espérance ; puis il retomba sur son oreiller.

Un moment après, il me dit avec vivacité : Etes-vous sûr de cel. ?

— Autant je suis sûr que la Parole de Dieu est vraie, autant je crois que si vous implorez sincèrement la miséricorde de Dieu, votre prière sera exaucée.

— Ma prière exaucée ! Ah ! il n'y a plus de pardon pour moi.

— Cher ami, la miséricorde de Dieu ne serait plus une miséricorde, si elle ne s'étendait pas aux transgresseurs de sa loi. Dieu ne prend point plaisir à la mort du pécheur.

Il ne lutta pas plus long-temps pour contenir les émotions qui l'oppressaient, et la réaction fut violente.

— Oh ! vous ne savez pas, s'écria-t-il d'un ton douloureusement solennel, quel misérable pécheur j'ai été ! Grâce ! grâce ! Pensez-vous que je doive mourir ? Et comment pourrais-je espérer de vivre ? Mais n'y a-t-il plus la moindre ressource pour me rétablir ? Non, pas la moindre !... O Dieu, aie pitié de mon âme !

Son visage était baigné de larmes et torturé par une effrayante agonie ; bientôt, se redressant sur son lit, il s'écria avec un rire convulsif : Je suis perdu ! perdu !

— Connaissez-vous, lui dis-je, l'Ami des pécheurs, Jésus le fils de Dieu, le bienheureux Rédempteur du monde ?

— Il ne peut être mon Ami. Non, je l'ai haï, méprisé, outragé ; et comment serait-il l'Ami d'un misérable tel que moi ? Fut-il jamais un pareil misérable ?

— Il a existé autrefois un homme qui avait haï et méprisé le Seigneur ; il avait été persécuteur, blasphémateur et violent ; cependant il obtint miséricorde ; oui, il obtint miséricorde, parce qu'il l'avait fait par ignorance, étant dans l'incrédulité. La source de la grâce vous est ouverte comme à Paul. Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ! Il est venu chercher et sauver ceux qui sont perdus. Je ne mettrai point dehors, a-t-il dit lui-même, ceux qui viennent à moi.

Tandis que je parlais, il me regardait avec l'expression de l'intérêt le plus profond. N'essayez pas, me dit-il, de me faire meilleur que je ne suis. Comment pourrais-je aller au Sauveur ? Oh ! si je pouvais seulement croire que Dieu est disposé à me pardonner !

— Mon ami, je ne veux pas atténuer votre crime. Vous avez essayé d'abréger vos jours, et par là vous renonciez de vous-même à toute espérance de pardon, à toute promesse de miséricorde. Mais n'entassez point péché sur péché ; n'ajoutez pas le désespoir à la révolte. Dieu peut être juste et cependant justifier le pervers, être l'irréconciliable ennemi du péché et l'Ami du pécheur.

Son agitation croissait de plus en plus, et je craignis qu'un entretien trop prolongé n'épuisât le peu de forces qui lui restait. Je m'éloignai donc un moment de son lit.

Sur ces entrefaites un ecclésiastique arriva, et après avoir demandé la permission de s'entretenir avec le jeune homme, il prit place sur le siége que je venais de quitter. Je me retirai à l'autre bout de l'appartement pour ne pas gêner la conversation. Mais quoique je ne prêtasse point l'oreille à ce qui se passait, je n'y pus complétement réussir. Les exhortations de l'ecclésiastique étaient fréquemment interrompues par les sanglots et les gémissements du jeune homme : Oh ! je me repents de mon crime, disait-il, oui, je m'en repents ! — Et cette confession réjouissait mon âme. — Je suis affligé, ajoutait-il, affligé au fond de mon cœur de ce que j'ai fait.

L'entretien continuait depuis quelque temps, lorsque Charles dit à haute voix : Où donc est M—? Est-il parti ?

— Non, mon ami, lui dis-je en m'approchant. Puis-je faire quelque chose pour vous ?

— Oh ! ne me laissez pas ; ne me quittez pas !

L'ecclésiastique se retira, et je repris ma place près de lui. Il me parla d'un ton plus calme qu'auparavant. Cependant le sombre nuage de ses péchés voilait toujours ses yeux, et obscurcissait la lumière du glorieux Evangile de Christ, chaque fois que j'essayais de la lui présenter. Ma position était difficile. D'un côté, je sentais que j'avais une grande obligation à remplir ; de l'autre, je craignais d'inspirer des illusions à un pécheur mourant, de lui offrir des mensonges flatteurs, un asile éphémère et une espérance qui ne se réaliserait point. Mais il s'en allait mourir ; cette âme était au bord de l'éternité, et son sang était sur sa tête ! Oh ! qu'elle est amère la coupe que l'homme rebelle doit boire jusqu'à la lie ! Et cependant la plupart des hommes vivent comme si l'enfer n'était qu'un mot, un vain son, un séjour imaginaire d'horreurs ; au lieu d'être une réalité où le Dieu immuable se montre fidèle dans ses menaces, comme il est fidèle dans

ses promesses pour les élus. Je recourus de nouveau à la prière, et persuadé que le chemin du devoir était le seul bon et sûr, je résolus de continuer à annoncer au jeune homme Christ et Christ crucifié, en laissant le résultat à la puissance de Dieu qui peut changer les cœurs comme il lui plaît, et qui ne permet pas que sa parole retourne à lui sans effet.

Après avoir sérieusement exhorté Charles à la repentance envers Dieu et à la foi en notre Seigneur Jésus-Christ, je lui proposai une prière. — Vous pouvez prier, me dit-il, mais moi, je ne le puis pas. Dieu écouterait-il mes prières? Non, pas maintenant. Je ne l'ai jamais prié, quand j'étais en santé; comment donc m'écouterait-il maintenant?

Lecteur! si tu es au nombre de ces insensés qui ne prient jamais le Tout-Puissant, le Dieu des miséricordes; arrête-toi; — suspends cette lecture; — réfléchis; — et que ta prière monte vers lui dans cet instant même!

Je m'agenouillai à côté de son lit, et je plaidai de toute mon âme en faveur de mon compagnon de péché. Il me parut plus calme, et nous gardâmes tous deux le silence, lorsque la prière fut achevée. Veuille celui qui bénit ceux qui se confient en sa bonté, me conserver toujours les dispositions d'esprit et de cœur dont je jouissais en ce moment!

La nuit s'avançait, et je dus le confier à d'autres soins et à d'autres mains. Il était minuit lorsqu'un autre médecin vient prendre ma place. Ce fut avec une émotion pénible que j'annonçai mon départ au malade. Quoi, faut-il que vous vous en alliez? murmura-t-il d'une voix qui sortait du cœur; et qui donc dira une parole de consolation à ma pauvre âme défaillante? Oh! je tremble de passer la nuit. Priez pour moi, priez pour moi, car je ne puis prier moi-même. Venez aussitôt que vous le pourrez, car je suis plus tranquille quand vous êtes près de moi.

— Je suis affligé, cher ami, de vous entendre parler ainsi. Tout le bien que vous avez reçu de notre conversation vient de Dieu, l'auteur de toute paix, de toute consolation et de toute grâce excellente. Je vous recommande à sa bonté. Il règne la nuit comme le jour, et choisit souvent l'heure la moins favorable en apparence pour nous donner ses bénédictions en Christ. Ne vous troublez point: croyez seulement!

Je retournai auprès du jeune homme aussitôt que me le permirent mes autres devoirs. Il avait passé une terrible nuit. La mort était empreinte sur tous ses traits, et quoique ce changement ne fût pas inattendu pour moi, il était si frappant que j'en fus épouvanté. On ne voyait plus sur son visage le moindre vestige de ce désespoir arrogant qui s'y dessinait pendant une partie du jour précédent. Il était abattu et calme; on pouvait remarquer, cependant, qu'une profonde agonie mentale avait fait en lui de grands ravages, et augmenté ses douleurs physiques. Lorsqu'il m'aperçut, il sourit légèrement, et me présentant la main, il me dit: Oh! soyez le bien-venu! maintenant vous ne me quitterez plus, n'est-ce pas?

Mon devoir était tout tracé, puisque je trouvais l'occasion de parler du glorieux Evangile qui peut seul donner la paix à l'âme. J'espère que Dieu me préservera toujours du crime d'annoncer la paix quand il n'y a point de paix, et de plonger l'esprit dans des illusions funestes qui endorment le pécheur sans le convertir. Mais proclamer l'Evangile de notre Seigneur et Sauveur avec fidélité, c'est la seule méthode sous le ciel qui puisse délivrer de la condamnation un pécheur mourant, comme on retire un tison du feu. Et ceux-là seuls qui se sont trouvés dans de semblables circonstances comprendront ce que j'éprouvai lorsque j'eus la conviction qu'il comprenait les vérités du salut.

Son air devint de plus en plus sérieux, et son regard ne montrait plus une cruelle agonie, mais un intérêt profond. L'amour de Dieu dans l'envoi de son fils; — l'expiation faite par Jésus-Christ; — la justification des péchés par la foi; — la liberté offerte à tous de puiser aux sources d'eaux vives; — la plénitude de l'Evangile; — la bonne volonté du Seigneur à recevoir le plus vil des pécheurs qui s'approche de lui par Christ; — les mérites infinis de l'Agneau qui a été immolé; — l'œuvre accomplie: — toutes ces différentes parties du plan de la rédemption semblaient, de moment en moment, absorber ses pensées avec plus de puissance et d'efficacité; et lorsque je lui dis que Dieu prend plaisir à nous pardonner, un éclair de joie brilla dans ses yeux, et pour la première fois il versa des pleurs de reconnaissance. Mes larmes se mêlèrent aux siennes; nous pleurâmes ensemble, comme des frères en péché, aux pieds de celui qui est doux et humble de cœur.

Les heures s'écoulaient, et chaque instant nous montrait d'une manière plus frappante que la mort allait saisir une nouvelle victime. Mais aussitôt que le malade eût découvert avec clarté la grâce de Dieu dans le don de son Fils, il se reposa sur lui avec une humble et ferme confiance, qui formait le plus parfait contraste avec les craintes et l'horreur dont il était auparavant assiégé. Cette confiance n'était pas celle qui présume que Dieu est trop bon pour accomplir ses menaces, et que le péché n'est pas un mal qu'il hait d'une haine immuable. Non, l'affreuse laideur du péché ne peut être bien comprise et vue que dans les souffrances et dans la mort du Rédempteur, dans cette expiation qui procure seule une véritable assurance de pardon au pécheur repentant. Telle était l'espérance de mon ami, et lorsque j'eus lieu de croire qu'il était un monument de la grâce divine, une nouvelle pierre précieuse dans la couronne d'Emmanuel, mon cœur fut inondé d'une joie que la terre entière n'aurait pu donner.

— Cher ami, lui dis-je, apprenez-moi comment vous vous trouvez.

— J'ai de l'espérance! Mon espérance est en Christ..... Mais, ajouta-t-il après un moment de réflexion, je voudrais me rétablir.

— Avez-vous peur de mourir?

— Non, je ne puis pas dire que j'aie peur de la mort. Mais si j'avais su ce que je sais maintenant, si j'avais vu la lumière de l'Evangile comme je la vois maintenant, jamais je n'aurais porté sur moi des mains homicides!

Ses larmes coulaient en abondance; mais se reprenant tout à coup, il s'écria dans le langage de la Bible que je lui avais lue à différentes reprises: C'est ainsi que vous étiez autrefois. Mais vous êtes lavés, mais vous êtes sanctifiés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.

Après un autre intervalle de silence: Je voudrais me rétablir pourtant! Quand je pense que ma vie si courte, si indigne, a été employée au service du démon, et que je puis à peine en consacrer à Dieu le dernier souffle, je voudrais vivre pour montrer la sincérité de ma repentance et de ma foi au Rédempteur.

— Que sa volonté soit faite!

— Oui, oui, que sa volonté soit bénie!

— O mon âme, m'écriai-je, et ses mains jointes attestaient que son cœur priait avec le mien; — ô mon âme, bénis le Seigneur, qui te pardonne toutes tes iniquités, et qui rachète ta vie de la condamnation éternelle!

La mort était maintenant à la porte. Il tomba dans le délire. A chaque intervalle lucide il m'invitait à lui lire les Ecritures; mais ces intervalles devenaient rares.

Je suppliai le Seigneur de l'accompagner dans la sombre vallée de la mort. Tout à coup le jeune homme me regarda fixement, et me dit en avançant la main: Vous êtes toujours près de moi?

— Me reconnaissez-vous, cher ami?

— Oh! oui.

— Sentez-vous quel est votre état ?
— Je vais mourir.
— Avez-vous de l'espérance en face de la mort ?
— L'œuvre a été accomplie en Christ.
— Celui qui croit ne mourra jamais.
— Non, jamais, jamais.
— Adieu : puissions-nous nous revoir devant le trône de Jésus-Christ parmi la multitude des rachetés !

Il s'appuya sur un bras pour se lever, me regarda avec une expression que je n'oublierai jamais, sourit, essaya de parler, mais il retomba épuisé sur sa couche ; et une ou deux heures après, il remit son âme entre les mains de Celui qui est la résurrection et la vie.

PARALLÈLE

ENTRE LES PROGRÈS DE LA VIE ET DE L'ORGANISATION ANIMALE ET LA MARCHE DES SOCIÉTÉS HUMAINES.

Les êtres qui composent le règne animal forment une série progressive, une échelle hiérarchique qui nous présente sur ses échelons inférieurs des êtres réduits à l'organisation et à la vie les plus simples, sur les supérieurs des espèces qui jouissent d'une organisation et d'une activité vitale très-complexes. De tout temps on a rattaché à cette différence les idées de perfectionnement et de progrès ; mais ces idées ont toujours conservé quelque chose d'indéfini ; elles ont été plutôt à l'état de sentiment qu'à celui de notion. En cherchant à définir leur valeur, je suis arrivé à un résultat qui me paraît intéressant par les rapports qu'il établit entre le progrès de l'organisation animale et le progrès des sociétés humaines. J'ai cru voir sortir de ce parallèle une leçon importante donnée par la nature à la philosophie. Ici encore la science viendrait confirmer la révélation chrétienne.

Voyons d'abord comment progresse l'organisation animale. Que le lecteur veuille bien m'accompagner un instant sur l'admirable domaine de la physiologie comparée. Qu'il ne s'effraie point à ce mot ; je ne l'invite pas à écouter une dissertation, mais à jeter les yeux sur un tableau.

La vie comprend trois choses chez les animaux : nutrition ou entretien de l'individu, reproduction ou entretien de l'espèce, relations avec le monde extérieur (1).

Ce sont là les trois fonctions générales et essentielles de l'animalité ; elles pourront ensuite se composer chacune de plusieurs fonctions particulières, et celles-ci viendront elles-mêmes à se subdiviser en actes encore plus spéciaux.

Voici d'abord des êtres aux formes végétales, la plupart agrégés et réunis sur une tige commune. Ces êtres se nourrissent, perpétuent leur espèce, sentent le monde extérieur et réagissent sur lui, et cependant vous chercheriez en vain des organes particuliers pour chacun de ces actes généraux. Vous ne trouverez, dans quelque partie du corps que vous pénétriez, qu'un seul et même tissu, une sorte de chair gélatineuse ; vous chercherez en vain des nerfs, des vaisseaux, etc. La forme seule vous offrira un caractère digne d'attention ; vous verrez une sorte de grand sac intérieur, plus ou moins subdivisé, et qui étend ses ramifications jusque dans la tige commune à tous ces animaux. Ce sac vous représente à la fois un appareil de digestion et d'absorption alimentaire, un appareil de distribution des éléments nourriciers, un appareil d'absorption aérienne ou de respiration, enfin un appareil de reproduction. Mais ses caractères sont, à la forme et à la situation près, exactement les mêmes que ceux de tous les autres points du corps. Cela est si vrai que l'animal se nourrit aussi par sa surface extérieure, qu'il produit des bourgeons qui s'en détachent ensuite pour devenir des individus nouveaux, et que vous pouvez retourner un de ces êtres comme un doigt de gant sans rien changer à sa vie ; nos hydres d'eau douce se prêtent parfaitement à cette expérience. Enfin ces zoophytes (1) sentent le monde qui les entoure par toute leur surface, qui nulle part ne ressemble à une peau, et qui est sensible comme tout le tissu dont elle fait partie ; ils réagissent par le dehors, ils se meuvent, en un mot, par des espèces de prolongements des bords de leur sac, qui figurent des espèces de bras auxquels l'animal doit son aspect floriforme ; mais celui-ci ne peut souvent qu'attirer ainsi dans son sac digestif les corps dont il a besoin pour se nourrir ; la translation d'un lieu à un autre est encore interdite à un grand nombre d'espèces. Il n'y a, du reste, ni fibres musculaires visibles pour le mouvement, ni cordons nerveux pour la sensation.

Montons un peu plus haut, prenons une *étoile de mer* ou un *oursin* ; nous voyons la nutrition être préparée par une digestion de l'aliment composée quelquefois de plusieurs actes particuliers ; une bouche, armée d'espèces de dents, recevoir la nourriture et la broyer ; un estomac et un intestin verser sur elle de leurs parois des sucs dissolvants qui la modifient, la digèrent avant qu'elle soit absorbée ; nous voyons des espèces de sacs particuliers, mais fort simples encore, où sont comme secrétés des gemmes, c'est-à-dire le rudiment des nouveaux individus qui doivent continuer l'espèce. La peau se distingue bien ; elle est protectrice, et présente déjà des espèces de leviers sur lesquels agissent des fibres musculaires distinctes ; la faculté de la translation d'un lieu à un autre existe toujours. Enfin on distingue quelque chose qui ressemble à des nerfs.

Chez les *mollusques* (2), les trois fonctions générales de la vie se subdivisent encore plus nettement et se localisent en général davantage.

La nutrition est préparée par une digestion complète de l'aliment, qui est très-fréquemment broyé dans la bouche, digéré dans l'estomac et dans l'intestin par des sucs auxquels vient s'adjoindre de la bile. L'absorption introduit le suc nourricier dans un véritable système de vaisseaux distributeurs, dans un appareil de circulation où se meut, d'une manière déjà plus régulière, sous l'impulsion d'un cœur, le liquide encore peu ou point coloré qui représente le sang ; enfin, ce liquide subit dans un autre appareil l'influence d'une véritable respiration. La reproduction a non seulement un appareil à part, mais souvent cet appareil est double ; il y a deux sexes qui, d'abord réunis dans chaque individu, se partagent dans les espèces supérieures du type entre des individus différents. Les relations avec le monde extérieur sont établies par une peau protectrice dans quelques endroits, et formant alors ce qu'on nomme une *coquille* ; sensible dans le reste de son étendue, et fournissant déjà quelquefois en se modifiant des appareils de sensations particulières, notamment des yeux ; enfin nous voyons des organes

(1) Le végétal, pour le dire en passant, s'arrête à la reproduction ; aussi est-ce dans son appareil de propagation, dans la fleur, que nous voyons se déployer tout le luxe de son organisme. Les relations de la plante avec le monde extérieur s'arrêtent à l'absorption des matériaux dont elle se nourrit, et qu'elle doit, sous peine de mort, trouver dans le lieu même où elle est fixée ; elle ne réagit sur le dehors que par la perte des éléments que sa décomposition rend à la nature générale. L'animal a, de plus, des sensations qui lui révèlent des êtres en dehors de lui et des mouvements pour réagir sur ces êtres et pour étendre la sphère de sa vie et de ses conditions d'existence.

(1) Animaux-plantes ; leurs rapports avec les végétaux les ont fait regarder long-temps comme intermédiaires aux deux règnes ; mais cette opinion n'est plus admissible.

(2) Sous ce nom se trouvent réunis tous les animaux symétriques qui n'offrent d'articulations ni au dehors ni dans leur intérieur ; on peut les diviser en trois degrés que l'*huître*, le *limaçon* et la *seche* représentent parfaitement.

de mouvements où l'on distingue de mieux en mieux des faisceaux particuliers de fibres charnues. Toute cette organisation est animée par un système nerveux bien évident, composé de plusieurs parties dont chacune a son rôle particulier, mais qui toutes communiquent entre elles et viennent se mettre en rapport avec un centre commun.

Au-dessus du type des mollusques, vient celui des animaux articulés extérieurement, dont les *insectes* occupent l'échelon supérieur, et les vers, notamment les sangsues, l'échelon inférieur. Ce type marche à peu près parallèlement au précédent; seulement les progrès acquis un peu tard par la série des mollusques, se retrouvent plus tôt dans celle des animaux articulés, et la locomotion, la faculté de translation, se perfectionne beaucoup; la peau se brise et se solidifie plus ou moins, pour fournir des leviers sur lesquels agissent des muscles très-spéciaux; nous avons dès lors de véritables membres, et des ailes se montrent pour la première fois. Le système nerveux paraît être aussi plus abondant, mieux centralisé qu'auparavant.

Enfin, parvenus au sommet de l'échelle animale, nous trouvons les trois fonctions générales de la vie à leur plus haut degré de subdivision et de localisation. La digestion comprend des actes plus nombreux, possède des organes plus divers et mieux caractérisés que jamais; ceux de la respiration deviennent de plus en plus importants, ceux de la circulation se subdivisent, et d'autant plus qu'on avance davantage vers les animaux à sang chaud. La reproduction n'est peut-être jamais unisexuelle, et les sexes sont constamment portés par des individus différents (1). Il y a toujours quatre appareils de sens spéciaux, et la peau fournit de nombreux moyens de protection par ses modifications d'abord, puis ensuite par ses produits. Les mouvements sont exécutés par un appareil qui laisse la peau à ses fonctions particulières et qui possède en toute propriété, un système de leviers intérieurs autour desquels se groupent des muscles nombreux, très subdivisés, et qui impriment à ces leviers des mouvements bien plus énergiques et bien plus variés que s'ils étaient encore renfermés par eux comme chez les insectes. Enfin le système nerveux prend dans le type d'organisation un développement considérable, et se partage nettement entre les divers appareils dont il doit animer les fonctions, en même temps qu'il se rallie tout entier d'une manière plus intime que jamais à un centre commun, à la *moelle épinière*.

Cette esquisse, tout incomplète qu'elle est, aura suffi, je l'espère, pour faire toucher au doigt le caractère du perfectionnement de l'organisation. N'est-il pas évident que ce perfectionnement consiste dans la division progressive du travail, dans la multiplication et la spécialisation croissante de ses instruments? N'est-il pas évident que c'est à cette division, à cette spécialisation qu'il faut attribuer l'énergie également croissante de la vie, l'extension de plus en plus grande de la sphère d'activité de l'être animé, en un mot, toute supériorité? Cependant il ne faut pas perdre de vue que ce développement d'action n'aurait pas lieu si, à mesure que chaque fonction se décompose pour ainsidire, et se distribue entre un nombre d'ouvriers plus ou moins grand, un lien ne s'établissait entre ces ouvriers, et ce lien devra devenir d'autant plus intime que le caractère de chaque organe sera plus spécial. C'est ce que nous voyons, en effet, dans la série des animaux. Plus les organes particuliers se multiplient et se dégagent de la masse générale qui représente primitivement l'organisme, plus se montre et se développe ce système nerveux qui, comme un vaste réseau, va tout à la fois animer chaque partie, rattacher sa vie à celle de l'ensemble et la rallier à un centre commun qui représente l'unité au milieu de la diversité des appareils spéciaux. Ainsi s'harmonisent dans l'organisation les vies particulières, ainsi les voyons-nous, bien loin de s'isoler, à mesure qu'elles se multiplient et se spécialisent, concourir au même but, et faire tourner au profit de l'ensemble tous les progrès de leur énergie individuelle.

Il est naturel que ce que nous observons dans l'organisation se retrouve dans l'histoire des sociétés humaines. Ces dernières doivent nous offrir dans leur développement des faits du même genre que ceux qui caractérisent le développement de l'animalité. Du moment où des êtres perfectibles s'associent pour poursuivre un but commun, pour parvenir à la plus haute somme de bien-être social et individuel qu'ils puissent atteindre, ils devront imiter, sans s'en douter, dans leur marche vers ce but, les procédés que Dieu a mis en usage pour accroître progressivement la vie générale de l'organisme animal.

Et en effet, ne reconnaît-on pas, d'un commun accord, que la marche de toutes les civilisations est caractérisée par la division croissante du travail? Il n'est pas une science, pas un art, pas une industrie, qui ne se personnifient en quelque sorte dans des organes particuliers. Dans le corps social, comme sur l'échelle des organismes, l'élément de l'individualité grandit à vue d'œil.

Mais voyons-nous grandir à côté de lui dans la société cet autre élément de progrès qui va toujours en se développant dans la marche ascendante de l'organisation, l'élément centralisateur et harmonisateur? Chaque organe social se montre-t-il de plus en plus étroitement associé aux autres, se rallie-t-il de plus en plus à l'ensemble, reçoit-il son impulsion d'un centre commun, et reporte-t-il vers ce même centre les effets de son activité? Retrouvons-nous enfin dans toutes les parties de la société ce vaste réseau de vie et de sympathie que le système nerveux représente dans l'animalité?

Ah! l'absence de cet élément n'est que trop manifeste, elle est trop généralement sentie et avouée aujourd'hui pour qu'il soit besoin de la prouver. Jamais siècle n'a mieux montré que le nôtre l'individualisme livré à lui-même; jamais on n'a mieux pu voir ce qu'il devenait alors que, sans point de ralliement, il ne reçoit ses inspirations que de lui seul, et se fait son propre but. Mais qu'on se garde de considérer cette funeste lacune comme un accident dans l'histoire de la civilisation, comme caractérisant seulement la transition d'une époque à une autre. Sans doute le lien social ou, pour le nommer par son véritable nom, l'élément religieux, manque plus complétement à cette heure que dans les siècles précédents; sans doute on a déjà vu jadis les peuples, après avoir traversé des périodes aussi éminemment irreligieuses que la nôtre, recouvrer des croyances et des affections communes; mais qu'on ne s'abuse pas, ce n'est jamais en elles-mêmes que les sociétés livrées à l'égoïsme et à l'anarchie morale ont retrouvé la foi qui leur manquait, le mot de ralliement qui devait rétablir l'ordre et l'harmonie dans leur sein. Ce mot leur a toujours été donné, et donné d'en haut; la part de l'homme a été de l'altérer de plus en plus, de lui ôter par conséquent sa puissance et de l'effacer, pour en finir avec lui. L'élément social par excellence a toujours trouvé deux ennemis, la superstition et l'orgueil, tous deux issus du même père, et qui l'ont banni, chacun à sa manière, du corps qu'il devait vivifier.

Ainsi, bien loin de rencontrer en elle cet élément, l'humanité lui est naturellement hostile; bien loin de le produire, elle ne sait que l'altérer, en attendant qu'elle le rejette. Que conclure de là? Ce que nous conclurions à l'égard de l'organisme animal, si, tout à coup privé de son élément d'harmonisation, chaque organe arrivé au plus haut degré de spé-

(1) Sauf peut-être chez certains poissons, notamment chez les anguilles, dont on n'a jamais rencontré d'individus mâles.

cialité se trouvait livré à lui-même. Nous dirions alors que l'organisme est malade, mortellement malade, qu'il est dans un état de dégradation, de déchéance. Eh bien! soyons aussi bons logiciens à l'égard de l'humanité, et sans nous jeter dans des explications du mal plus incompréhensibles que le mal lui-même, convenons que si les sociétés humaines, loin de se développer avec harmonie, loin de progresser sous le rapport des idées et des sentiments religieux, en même temps que s'accroît l'énergie individuelle, ne nous présentent que cette dernière progression, c'est que ces sociétés sont malades, c'est que l'humanité, comme l'enseigne l'Ecriture, est dans un état de désordre et de déchéance. La conclusion me semble rigoureuse. Il faut, pour y échapper, le vouloir absolument.

En résumé, la chute de l'homme me paraît enseignée d'une manière frappante par la comparaison du corps social avec l'organisation animale, considérés l'un et l'autre dans leurs conditions d'existence et de perfectionnement. Je serai heureux, si par ce parallèle j'ai pu conduire quelques-uns de mes lecteurs à réfléchir sérieusement sur cette vérité fondamentale, et à reconnaître le mal qu'il porte en lui-même comme tout fils d'Adam. Il aura déjà fait un pas immense vers sa guérison. Qu'il ouvre l'Evangile, il l'y trouvera tout entière.

SCÈNES JUIVES.

ELISABETH ET LÉA.

§ IV. — *La fuite au désert.*

« Ecoutez la nouvelle! » s'écrièrent les hommes de Séphoris, en descendant, quelques jours après, dans la cour mitoyenne, accompagnés d'un messager qui venait d'arriver de Jamnia. « C'est une bonne nouvelle, » se hâtèrent-ils d'ajouter, en voyant l'agitation du vieillard, qui semblait craindre quelque nouveau malheur pour Israël : « le Messie est venu! »

— « Le Messie! ah! je mourrai volontiers après l'avoir vu de mes yeux, » dit avec émotion le vieillard.

— « Oui, il est venu, reprirent les hommes de Séphoris. Sonnez la trompette, allumez des signaux sur les montagnes, faites porter partout ce message. Qu'on annonce la nouvelle année au son des instruments; car une nouvelle année commence aujourd'hui pour nous. C'est à Jamnia que le Messie s'est montré. Interrogez à ce sujet cet homme qui l'a vu. Le Messie s'est présenté devant le sanhédrin. Aussitôt Rabbi Akiba l'a reconnu. Il s'est levé et s'est écrié: « Voici le roi d'Israël, le Messie, l'Etoile de Jacob! »

— « L'Etoile de Jacob? » demanda le vieillard.

— « Oui, sans doute, » répondit le messager. « Il se nomme Barcochebas, le Fils des Etoiles. Rabbi Akiba, qui lui-même est le prophète Elie, le précurseur du Messie, a reconnu en cela l'accomplissement de la prophétie : « Une étoile est procédée » de Jacob, et un sceptre s'est élevé d'Israël; il transpercera » les chefs de Moab, et il détruira tous les enfants de Seth. » Edom sera possédé, Séhir sera possédé par ses ennemis, et » Israël agira vaillamment. Celui qui dominera viendra de Jacob, et il fera périr ce qui sera resté dans la ville (1). »

Le vieillard attira près de lui ses petits enfants et les bénit en versant des larmes de joie. Puis il sortit avec le messager et les hommes de Séphoris, afin de raconter cette bonne nouvelle par toute la ville. Les habitants de Tibériade se réunirent en grand nombre devant les portes pour s'en entretenir. On voyait çà et là des groupes de jeunes filles qui chantaient les louanges du Messie. L'exaltation des jeunes gens était extrême. Un païen se montrait-il dans la rue, on l'accablait d'injures. Un chrétien osait-il se faire voir, on le poursuivait d'invectives et de menaces. Dès le lendemain tous voulaient partir en armes pour Jamnia. La crainte des Romains comprimait seule les manifestations trop vives de la joie.

Léa n'avait pas pu résister à l'entraînement général. Le contentement qu'elle montrait avait fait cesser les soupçons du vieillard. Sa tante aussi était convaincue maintenant qu'elle n'était pas nazaréenne; mais cette certitude n'avait pas chassé de son cœur la haine aveugle qu'elle éprouvait pour la jeune fille. Le vieillard avait commandé un repas magnifique pour se réjouir avec ses amis et avec les lévites de Tibériade. Léa était occupée avec sa tante des apprêts du festin. Celle-ci ne cessait de l'irriter par des paroles piquantes et de l'exciter ainsi à la contradiction. Léa donna dans le piége. Elle demanda d'abord s'il était bien sûr qu'on pût compter sur le rapport du messager; puis, sa tante ayant soutenu avec chaleur la véracité de cet homme, elle alla jusqu'à dire qu'il ne suffisait pas que Barcochébas s'annonçât comme le Messie pour qu'il le fût en effet, et elle rappela que le vrai Messie ne devait pas venir dans l'éclat et dans la gloire, mais tel que le représente Esaïe, « homme de douleurs et sachant ce que c'est que la langueur. »

Après le souper, le vieillard permit, sur la demande de sa bru, que tous les membres de la famille se réunissent dans la salle principale. Ce jour, disait-elle, devait être un jour de fête en Israël, non seulement pour les hommes, mais aussi pour les femmes, pour les enfants, pour les serviteurs; il était juste de leur permettre de prendre part à la joie commune.

On se livra aux descriptions accoutumées du règne du Messie. Un lévite entra ensuite dans de longs détails sur la vie de Rabbi Akiba. Maintenant qu'on le considérait comme l'objet d'une prophétie, comme Elie le précurseur, toutes les circonstances de sa vie se présentaient sous un nouvel aspect. Personne, depuis Esdras, disait-on, n'a connu la loi comme Akiba. Il n'a pas eu moins de vingt-quatre mille disciples. Il sait expliquer toutes les lettres de la loi, et il lui a été révélé des choses qui n'ont pas été révélées à Moïse. Ces éloges exagérés du précurseur auraient presque fait oublier le Messie lui-même, si la tante de Léa, qui paraissait animée de plus de zèle que tous les autres pour sa gloire, n'eût fait son possible pour ramener sur lui l'entretien. Elle voulait exciter sa nièce à la contredire, et elle y réussit selon ses désirs. Comme on en était venu à parler de la consternation dans laquelle la venue du Messie devait jeter les Nazaréens, Léa s'avisa de dire que leur abattement n'était pas bien grand, si l'on en jugeait par la conversation que deux d'entre eux avaient eue ensemble dans la rue, et qu'un serviteur lui avait rapportée.

« Qu'ont-ils donc dit? demanda le vieillard.

» Ils prétendent que Barcochébas est un imposteur, répondit Léa, et ils assurent qu'il ne se nomme pas Bar-Chochab, Fils des étoiles, mais Bar-Chosab, Fils de Chosab, et peut-être même Bar-Chasab, Fils du mensonge. »

— « Blasphème! blasphème! » s'écrièrent-ils tous alors, en s'approchant de Léa avec fureur, et en la pressant de dire quelle preuve elle pouvait donner de ce qu'elle avançait.

— « Les Nazaréens racontent, répondit la jeune fille, qu'on crut, il est vrai, voir sortir une flamme céleste de la bouche d'Akiba, quand il répandit l'huile sainte sur la tête de Barcochébas, mais qu'il tenait en réalité des brins d'herbe enflammés entre les dents. C'est là-dessus qu'ils fondent leur accusation (1). »

On la laissa à peine achever. Attribuant à Léa comme sa propre opinion ce qu'elle ne faisait que raconter comme l'opinion d'autrui, on répéta de toutes parts l'accusation de blasphème. En vain Léa essaya-t-elle de se défendre en expliquant que ce n'était pas elle, mais que c'étaient les Nazaréens qui pensaient ainsi, on refusa de l'entendre, et la confusion fut bientôt au comble. « Elle a blasphémé! elle a blasphémé! lapidez-la conformément à la loi! s'écrièrent-ils tous. Chassez-la, chassez-la, pour que la malédiction qu'elle a méritée ne retombe pas sur nous et sur la maison qu'elle habite! » L'aîné des jeunes garçons était vraiment sorti pour chercher des pierres. La pauvre orpheline, inquiète et tremblante, essaya de fuir; mais les cris du dedans avaient retenti au dehors; le peuple s'était rassemblé, et les menaces de la multitude la poursuivirent jusqu'au-delà des portes de la ville.

Léa prit le premier chemin qui s'offrit à elle; elle s'élança par-dessus les haies et les fossés, et gravit les rochers avec une agilité que lui donnait la crainte. Quand elle se sentit enfin en sûreté, elle s'arrêta et elle bénit Dieu d'être hors de Tibériade, qui avait été pour elle, comme l'Egypte pour ses pères, une maison de servitude. L'air élevé des montagnes lui semblait plus pur, le parfum des arbres plus délicieux, le reflet du lac plus éclatant. Mais bientôt le jour baissa, le crépuscule s'effaça de plus en plus, les rugissements éloignés des lions et les cris des oiseaux de nuit commencèrent à se faire entendre. Léa ne s'aperçut qu'alors de la légèreté de ses vêtements et des dangers de sa position. Elle entra dans une caverne, et elle se fit un lit

(1) Nombres, ch. 24, v. 17 à 19.

(1) Hieronymus Apol. III. adv. Ruf. c. 9; Euseb. hist. IV, 6.

de feuilles sèches; mais il lui fut impossible de dormir. Elle passa toute la nuit dans une cruelle agitation, qu'elle essaya cependant de calmer en chantant de temps en temps quelques versets du Psaume XXVII :

« L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, dit-elle, de qui » aurai-je peur? L'Eternel est la force de ma vie; de qui au» rai-je de la crainte?

» Quand les méchants, mes adversaires et mes ennemis, sont » venus contre moi, comme pour dévorer ma chair, eux-mê» mes ont bronché et sont tombés.

» Il me cachera dans sa tente au mauvais jour; il me tiendra » cachée dans le lieu secret de son tabernacle; il m'élèvera com» me sur un rocher.

» Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, tou» tefois l'Eternel me recueillera. »

A ces mots de père et de mère, Léa sentit son cœur se briser, « O mon père! s'écria-t-elle. O ma mère chérie! O Capernaüm, ma ville natale! Où irai-je maintenant? quel chemin suivre dans ce désert? » Elle perdait courage et s'abandonnait à ces tristes pensées, quand elle se souvint des paroles du psaume qui suivent immédiatement celles qu'elle venait de chanter :

« Eternel, enseigne-moi ta voie, et me conduis par un sentier » uni, à cause de mes ennemis.

» Attends-toi à l'Eternel, et demeure ferme, et il fortifiera » ton cœur; attends-toi, dis-je, à l'Eternel! »

En ce moment le soleil se leva dans tout son éclat derrière les montagnes qui bordent la rive orientale du lac de Génézareth. Léa sortit de la caverne où elle avait trouvé un refuge. Craignant d'être poursuivie, elle s'avança plus avant dans les montagnes. Durant tout le jour elle erra ainsi, cherchant des racines et des baies pour apaiser la faim qui la tourmentait. Le soir étant venu, elle ne sut où se retirer; il n'y avait pas là de caverne où elle pût entrer. Elle marchait dans une sorte de désespoir, quand elle aperçut à deux pas d'elle une femme âgée occupée à ramasser du bois. Léa tenait à la main une racine à demi rongée. La femme la considéra avec surprise: « Tu es bien pâle, lui dit-elle d'une voix qui exprimait la pitié; tu me parais avoir faim. Prends ce pain et ces dattes. »

— « Oui, j'ai faim, bien faim, répondit Léa; mais puis-je accepter ce que tu m'offres? Es-tu fille d'Abraham mon père? »

— « Ne crains rien, répondit la femme; ce que je te présente est net. Je suis de la postérité d'Abraham, de la tribu de Zabulon, Juive et née de Juifs.

— « Oh! s'il en est ainsi, emmène-moi donc avec toi, » lui dit Léa avec l'abandon qui lui était naturel.

— « Viens, ma fille, répondit la femme; je consens à partager avec toi mon pain et ma cabane. »

La petite maison d'Elisabeth (ainsi se nommait la femme compatissante qui avait recueilli Léa) n'avait ni cour extérieure, ni cour mitoyenne, ni terrasse, ni alija; mais tout y était d'une propreté aussi grande que dans les palais de Tibériade. Léa admirait le calme et l'activité de sa nouvelle amie. La taille d'Elisabeth était élevée; l'âge avait donné à la noblesse de ses traits quelque chose d'imposant, qui rappelait à la jeune fille Sara, Rébecca, les pieuses épouses des patriarches. C'est ainsi qu'elle se représentait ces saintes femmes. Elle ne songeait plus aux dangers qu'elle avait courus, aux besoins qu'elle avait éprouvés; mais la présence d'Elisabeth exerçait sur elle une influence dont elle ne pouvait se rendre compte. Des larmes d'attendrissement vinrent mouiller ses yeux.

Elisabeth s'aperçut de son émotion; elle l'attribua au souvenir de quelque chagrin qui lui était inconnu. Après lui avoir fait prendre un peu de nourriture, elle la conduisit hors de la chaumière, pour lui faire admirer la contrée et la distraire ainsi de ses tristes pensées. La petite maison était située sur une haute colline, non loin de Cana, qui s'étendait à quelque distance sur le penchant d'un coteau. Derrière Cana s'élevait le Thabor. On apercevait dans la vallée un bout du lac de Génézareth et quelques-unes des villes de sa rive orientale. Jamais Léa n'avait trouvé sa patrie aussi belle. « Que ta demeure est bien située! dit-elle à Elisabeth d'une voix émue et en lui tendant la main. Béni soit l'Eternel, qui m'a conduit vers toi! Il te récompensera d'avoir recueilli une pauvre orpheline, qu'on voulait lapider. »

Les deux femmes s'assirent, et Léa raconta avec une simplicité enfantine ce qui lui était arrivé. Elle avoua qu'elle avait mis de l'entêtement dans sa résistance à sa tante, bien qu'il y eût aussi dans cette résistance une sorte de répugnance véritable pour le Messie, qui s'annonçait sous le nom de Fils des étoiles.

« N'est-il pas contraire à nos prophéties que le Messie apparaisse revêtu de gloire et de majesté? demanda-t-elle à Elisabeth. Je me rappelle très-bien qu'ayant entendu lire dans la synagogue ce que dit Esaïe sur le serviteur de Dieu qui se charge de nos langueurs, et par la meurtrissure duquel nous avons la guérison (1), je me suis approchée du rabbin, et je lui ai demandé de qui le prophète voulait parler. Il m'a répondu que c'était du Messie. Depuis ce temps-là je me le suis toujours représenté comme affligé et souffrant, et j'ai trouvé d'autant plus de douceur à me le figurer ainsi, que mes oppresseurs, qui vivent dans la magnificence et dans la joie, ne parlent jamais que de son éclat et de sa gloire. Il faut, me disais-je, que les malheureux aient aussi leur Messie, et c'est là le véritable; car il souffre, afin que ce qui est écrit soit accompli. »

Léa avait la tête inclinée en parlant ainsi. Elle la releva alors, et elle vit les yeux d'Elisabeth briller de la joie la plus vive. L'émotion qui s'était emparée d'elle donnait une expression de ravissement à son visage, sur lequel le crépuscule jetait un reflet qu'on ne saurait décrire. La sympathie et le bonheur se peignaient d'une manière inexprimable dans ses regard. « Qu'as-tu? » lui demanda la jeune fille saisie d'étonnement.s

— « Je suis Nazaréenne, répondit Elisabeth, et tu l'es aussi sans le savoir. »

Léa recula épouvantée. « Tu te trompes, s'écria-t-elle; j'ai la plus invincible horreur pour les repas horribles des Nazaréens. Je ne suis pas de ces gens-là; et comment est-il possible que tu en sois! »

Elisabeth lui tendit la main en souriant, et Léa sourit aussi involontairement en se rasseyant auprès d'elle. « Calme-toi, mon enfant, lui dit la Nazaréenne; bientôt tu sauras mieux juger de ces choses. En attendant, je puis t'assurer que je n'ai jamais mangé de chair humaine, et je ne connais pas de fidèle qui soit coupable du crime d'en avoir mangé. La sainte-cène que nous célébrons a servi de prétexte à cette calomnie. Nous reparlerons de tout cela. Pour l'instant je te recommande seulement de t'attacher toujours plus à ce Messie des affligés, dont tu m'as parlé. Ce mot, ma fille, t'a gagné mon cœur. »

Elisabeth se leva, et les deux femmes rentrèrent dans la chaumière.

ANNONCES.

La raison du Christianisme, ou *Preuves de la vérité de la religion*, tirées des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne; ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude: Paris, 1835. Chez Sapia, libraire, rue du Doyenné, n° 12. Prix de chaque volume: 5 fr.

Nous avons consacré un article au premier volume de cet ouvrage; les quatre suivants ont depuis lors paru. Nous nous faisons un devoir d'annoncer leur publication, en attendant que nous puissions nous en occuper avec l'attention qu'ils méritent. L'éditeur continue à recueillir les témoignages des esprits les plus illustres sur les enseignements du Christianisme. Il est à regretter seulement que ses vues sur la vérité ne soient ni assez complètes ni assez dégagées de tout alliage, pour qu'il puisse éviter d'appeler des hommes, éminents d'ailleurs, à déposer en faveur de l'erreur en même temps qu'en faveur des doctrines fondamentales de la Bible.

Des canaux et des chemins de fer. Br. in-8°. Paris, 1835. Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

Cette brochure de M. Roux-Ferrand contient, dans une lettre qu'il a écrite après avoir parcouru le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, le récit d'une conversation entre un maître de forges, l'un des principaux actionnaires du chemin de fer, et un des propriétaires les plus riches du canal du Languedoc, que l'auteur a entendue pendant ce trajet. D'où vient que le propriétaire a meilleure opinion des canaux que des chemins de fer, et que l'actionnaire préfère les chemins de fer aux canaux? Indépendamment de l'excellence des arguments qu'on peut faire valoir, indépendamment du jugement et de la portée d'esprit qu'on peut leur supposer, il est une raison pour laquelle tous les propriétaires du canal du Languedoc sont là-dessus d'un même avis, et tous les actionnaires de chemins de fer de l'avis tout contraire: cette raison, il faut la chercher ailleurs que dans les faits. M. Roux-Ferrand, qui n'appartient peut-être à aucune de ces deux classes, se borne à raconter ce qu'il a entendu, et cette conversation se trouve être un fort spirituel résumé des arguments qu'on produit de part et d'autre. Nous dirons seulement, pour l'acquit de notre conscience, que l'entretien ayant dû finir au moment de l'arrivée de la voiture à Lyon, l'actionnaire s'est trouvé par hasard avoir le dernier mot. Nous ignorons ce que le propriétaire aurait pu lui répondre.

(1) Esaïe, ch. 53.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 16. 22 AVRIL 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ANGLAIS.

Le changement de ministère qui vient de s'accomplir en Angleterre est l'un des faits les plus significatifs de la lutte des partis en ce pays. Nous le disions en novembre, les entraves, les pas rétrogrades mêmes facilitent le progrès des nations. L'événement a justifié nos prévisions. La prise de possession du pouvoir par les hommes qui regardent comme leur mission de faire obstacle aux tendances du peuple anglais, n'a été qu'une digue impuissante que les efforts de peu de jours ont suffi pour renverser. Il est certain aujourd'hui que le centre de gravité est déplacé. Ce n'est plus dans la volonté du petit nombre, c'est dans l'assentiment des masses qu'il faut le chercher. L'expérience qui vient d'être faite l'a clairement démontré.

Est-il à dire pour cela que le retour aux affaires des principaux membres du cabinet qui avait dû se retirer devant les chefs du parti tory puisse, fortifié qu'il est par l'adjonction des hommes qui ont pris la part la plus importante aux dernières discussions de la chambre des communes, assurer l'accomplissement facile des réformes devenues nécessaires ? Nous ne le pensons pas.

Les partis gagnent beaucoup plus par les fautes de leurs adversaires que par les succès qu'ils obtiennent. Il est impossible, en effet, de faire succéder le bien au mal sans des déchirements dont il est difficile de déterminer l'à-propos, et dont le blâme retombe toujours sur ceux qui s'y décident. Indispensables souvent pour les deux partis, ils lèsent beaucoup d'intérêts, et nuisent toujours d'abord au parti qui en est l'auteur; mais en dernier ressort ils tournent au profit de la cause avec laquelle ils ont le plus d'affinité.

On l'a vu dans les derniers événements. Le bill pour les mariages des dissidents n'avait pour objet que de populariser le ministère, bien qu'il fût nécessaire, même sans ce motif, qu'une proposition de ce genre fût faite. Mais faite par le ministère tory, elle a irrité l'Eglise contre lui, et elle est aujourd'hui un embarras de moins pour le nouveau ministère, qui hérite de l'initiative prise par ses devanciers. La route est frayée ; elle l'est par ceux-là mêmes qui menaçaient d'en fermer l'accès, et il ne s'agit plus que de s'y avancer d'un pas sûr.

La plupart des nombreuses questions qui doivent être résolues par le parlement ne se présentent pas avec cet antécédent utile. Il est d'autant plus difficile de prévoir jusqu'à quel point le ministère peut compter sur une majorité respectable. Celle devant laquelle le cabinet tory s'est retiré était si faible que la moindre désertion, soit de la part des amis de M. O'Connell, dont lord Melbourne n'a pas osé accepter publiquement l'alliance, soit de la part de cette partie flottante de la chambre que des intérêts ou des sympathies font voter tour-à-tour pour les motions favorables à la réforme et pour les principes des conservateurs, devra embarrasser le pouvoir.

On disait autrefois qu'un peu d'esprit et beaucoup d'autorité, c'est ce qui a presque toujours gouverné le monde. Quand l'élément de l'autorité diminue, il ne suffit pas, pour rétablir l'équilibre, que celui de l'esprit augmente. La droiture politique est la condition essentielle des gouvernements libres. Elle seule peut les soutenir et leur assurer une puissance dont l'origine fasse la force. C'est pour cela qu'un certain radicalisme politique, fondé non sur des passions autres que celles des aristocraties, mais fondé sur le radicalisme moral, doit caractériser l'allure de ces gouvernements. Il leur est à peu près impossible de faire aucun bien, quand ils ne sont pas préoccupés de l'idée d'un bien absolu, d'un

bien normal, qu'ils n'atteindront jamais sans doute, mais qu'ils ont toujours la mission de poursuivre.

L'adjonction des principaux membres de l'une des fractions les plus avancées de l'opposition imprimera-t-elle au ministère de lord Melbourne cette marche harmonique que l'ancien cabinet dont il a été le chef n'a pas eue? Est-il assez résolu à s'avancer d'un pas ferme dans les voies de réforme pour ne pas s'en laisser détourner par des difficultés de position? Nous sommes très-convaincus que plutôt que de céder sur des questions importantes, ou d'adopter les moyens termes d'une politique incertaine, il serait de son intérêt, ou pour mieux dire de l'intérêt de la cause qui lui est confiée, de se laisser renvoyer de nouveau, et plus d'une fois, s'il le fallait. Chacun de ces retards lui ferait gagner du terrain. L'histoire nous apprend que les sociétés progressent en spirale, et non pas en ligne droite.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le nouveau ministère anglais est constitué. Lord Melbourne est nommé premier lord de la trésorerie; lord John Russell, secrétaire d'Etat de l'intérieur; lord Palmerston, aux affaires étrangères; lord Auckland, premier lord de l'amirauté; M. Spring-Rice, chancelier de l'échiquier, sir J. Hobhouse, président du bureau du contrôle; le vicomte Duncannon, premier commissaire des bois et forêts et lord du sceau privé; sir Ch. Grant, secrétaire d'état des colonies; lord Holland, chancelier du duché de Lancastre; le marquis de Lansdowne, lord-président du conseil; lord Howick, secrétaire d'état de la guerre; M. P. Thompson, président du bureau du commerce. Parmi les ministres sans siége dans le cabinet figure lord Brougham, nommé lord-gardien des grands sceaux et président de la chambre de pairs.

La séance de la chambre des communes du 18 a offert un incident singulier. Les représentants occupaient leurs places accoutumées. Sir Robert Peel, qui d'abord s'était rendu au banc ministériel, ayant été prendre place du côté de l'opposition, les membres qui ont appuyé son administration, sont sortis successivement, et en rentrant ils ont été siéger sur les bancs où M. Peel avait été s'asseoir et qui ont bientôt été abandonnés par les membres qui y avaient siégé jusqu'alors.

Lord Melbourne a annoncé aux lords la constitution du cabinet. Interpellé par lord Avenley, il a déclaré qu'il ignore s'il aura l'appui de M. O'Connell, et qu'il n'a rien fait pour s'assurer cet appui. Il a ajouté qu'il se regarde comme engagé à agir, quant à la question des dîmes d'Irlande, d'après le principe de la résolution adoptée par la chambre des communes.

Toute discussion importante a été renvoyée jusqu'au 12 mai

Lord John Russell, en entrant au ministère, a envoyé une adresse à ses commettants pour leur exposer sa conduite depuis les dernières élections et leur demander de lui accorder de nouveau leurs suffrages.

Des troubles ont éclaté à Sarragosse. Environ deux cents hommes, ayant un moine à leur tête, se sont dirigés vers le palais de l'archevêque; mais les portes ayant été fermées à temps, celui-ci a pu s'échapper et est parti pour Barcelone. La plupart des prêtres se sont enfuis.

Le général Valdez a quitté Madrid, le 9, pour prendre le commandement en chef de l'armée du Nord ainsi que de la réserve de la Castille et de l'Aragon; il est investi, par décret de la régente, des pouvoirs les plus étendus. Arrivé le 17 à l'armée, il a pris immédiatement le commandement des troupes, et s'est dirigé sur la Borunda avec les trois divisions qui étaient sur la Tibéra.

Le maréchal-de-camp Valentin Ferruz est nommé par intérim à la guerre; il conserve en même temps l'inspection de la cavalerie.

Zumala-Carréguy s'est concentré, le 11, à Oniate avec don Carlos. Le 18, il a attaqué Bergara avec 15 bataillons et 9 bouches à feu. Le 15, Bergara tenait toujours et devait être secourue le lendemain ou le surlendemain.

La discussion de la dette intérieure a commencé le 9; déjà le projet du gouvernement a été approuvé, dans sa totalité, à la presqu'unanimité; on doit procéder à la discussion des articles en détail. M. Martinez de la Rosa a déclaré aux procuradorès que les ventes seraient reconnues valables, mais qu'il fallait avoir égard aux couvents qui en sont en possession maintenant. D'ailleurs, a ajouté M. de la Rosa, le gouvernement compte supprimer incessamment 820 couvents de réguliers. Or donc, alors, les biens pourront être rendus aux acheteurs, sans préjudice pour personne. M. Arguelles a dit que le nombre d'acheteurs s'élève au-delà de 7,000; donc, c'est plus de sept mille familles intéressées au maintien du gouvernement actuel, si les biens leur sont rendus.

Le comité de défense des accusés d'avril a publié une liste des défenseurs choisis par les prévenus. M. l'abbé de la Mennais, qui est du nombre, a accepté cette mission. Il annonce qu'il va se rendre à Paris pour se mettre à la disposition du comité de défense.

Les dernières séances consacrées par la chambre des députés à la discussion du projet de loi relatif à la créance américaine, ont été très-animées. M. Berryer a contesté la réalité de la dette en cherchant à démontrer l'insuffisance et le vague des documents sur lesquels elle est établie. Son discours a produit une profonde sensation. Néanmoins un amendement de M. Bignon, qui proposait « d'ouvrir au ministre des finances un crédit de douze millions, pour mettre le gouvernement en état d'entrer en arrangement avec le gouvernement des Etats-Unis sur la quotité définitive de l'indemnité qui doit être allouée à ce gouvernement, » a été repoussée au scrutin par 270 voix contre 156. D'autres amendements ont également été écartés; et le projet a été adopté par 289 voix contre 137, avec un amendement, d'après lequel le payement ne pourra avoir lieu qu'après que le gouvernement aura reçu des explications satisfaisantes sur le message du président des Etats-Unis.

La chambre a adopté hier le projet de loi portant réglement définitif du budget de l'exercice de 1832.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

LE SIEUR DE BALZAC.

Tout le monde sait que les écrits de Balzac ont commencé la réforme de la prose française. C'est un témoignage qu'on lui rend volontiers, et personne ne fera difficulté de le nommer le père de notre langue. Mais si vous voulez en apprendre davantage, chacun fait défaut. On s'excuse de ne pas avoir lu Balzac, en rappelant que Voltaire et Laharpe assurent qu'il était plus occupé des mots que des pensées. Peut-être y a-t-il quelque ingratitude dans ce dédain. Que ne devons-nous pas, en effet, à l'homme qui nous a transmis notre langue, non barbare comme il l'avait reçue, mais dégrossie et polie! Il a préparé l'instrument dont les grands écrivains qui sont venus après lui se sont servis; il a ouvert une ère littéraire nouvelle. J'ai donc cru qu'il valait la peine de lire ses livres, bien qu'on ait osé en dire qu'ils ne doivent plus qu'à l'honneur qu'ils ont eu d'être imprimés par les Elzevier la place qu'ils occupent encore dans nos modernes bibliothèques, et j'y ai trouvé plus que je n'y avais cherché.

N'y a-t-il pas lieu de s'étonner du reproche fait à Balzac de s'être beaucoup occupé des mots? Mais c'était là sa mission, ç'a été là son œuvre. On aurait tort cependant de croire qu'il y attache une importance exagérée. Quel que soit le sérieux avec lequel il discute des questions de style, il ne regarde le style que comme un moyen, et non comme un but.

Il est même plaisant quelquefois de voir le soin que Balzac prend pour empêcher qu'on ne se méprenne à cet égard. « Quoique Aristote ait interprété les poètes et n'ait pas cru » cette partie de la grammaire indigne de lui, il n'a pas em- » ployé toute sa vie à faire des questions sur Homère, dit-il. » Quoique Platon ait disputé des syllabes et des mots, ses » disputes n'allaient pas à l'infini. Ils ne séjournaient pas, » ils n'habitaient pas dans la grammaire; ils y passaient, ils s'y » promenaient. Comme eux, faisons quelques courses et quel- » ques promenades en ce pays-là; mais choisissons une meil- » leure et plus heureuse contrée pour y établir notre domicile.» Ailleurs il revient sur la même idée: « J'ai pitié d'un homme » qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*, qui » traite l'affaire des *Gérondifs* et des *Participes* comme si » c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et ja- » loux de leurs frontières. Croyons-en les anciens Pères, et » si vous le voulez, croyons-en même les Pères modernes; » suivons le conseil que le Père Léonard Lessius donnait à » son ami Juste-Lipse: C'est assez faire l'enfant et s'amuser » à ce jeu de mots et de syllabes, disait-il; il faut vieillir plus » sérieusement et dans de plus graves et de plus importantes » pensées. La propriété, la régularité, la beauté même du » langage ne doit pas être la fin de l'homme. »

Voilà, ce me semble, des réserves suffisantes. L'écrivain qui trace ainsi les limites qu'il ne faut pas dépasser, doit savoir mieux que ses juges jusqu'où il peut aller. Nous nous persuadons trop facilement que ce qui ne convient pas à notre siècle n'a pu convenir à aucun siècle. Ainsi, par exemple, quelque humeur que la simple mention de ce fait puisse inspirer à d'autres, je ne trouve rien d'étrange à ce que Balzac ait consacré treize chapitres à la critique de deux sonnets. Il ne voudrait avoir fait ni l'un ni l'autre, parce qu'il a neigé cinquante ans sur sa tête, que la vieillesse est venue se saisir de lui, et qu'en l'état où il se trouve il vaudrait autant lui demander de laquelle des deux courantes il aimerait mieux être l'auteur, de la Maulevrier ou de la Chabote. Et cependant il consacre treize chapitres à ces deux sonnets! On en sera moins surpris, quand on saura que, bien qu'il n'y eût guère moins de vingt-quatre ans que ces sonnets eussent été faits, toute la France s'en occupait encore. L'importance des choses ne résulte pas seulement de ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais de l'intérêt qu'on y apporte généralement. Beaucoup de discussions actuelles qui nous semblent fort graves, paraîtront futiles avant cinquante ans.

Ce n'était pas d'ailleurs une petite affaire que de débarrasser la langue de ce qui s'opposait à son développement. Balzac trouve, il est vrai, que c'est une pauvre ambition que de vouloir être fondateur d'un nouveau pluriel; il blâme ceux qui ne veulent jamais parler comme font les autres hommes; et il dit que se servir de termes étranges dans le commerce ordinaire, c'est se rendre remarquable par une toque et des brodequins au milieu d'un nombre infini de chapeaux et de souliers. Mais il ne s'en élève pas moins avec énergie contre ce qu'il nomme la conjuration des Barbares. Il ne fait pas grâce aux fleurs de rhétorique, au phébus et au haut style de la cour de Henri III et de la reine Marguerite, sa sœur. « Les Pybrac, les Desporte et les « Du Perron ont été de ce siècle-là, et ne se sont point « opposés à ce galimatias! s'écrie-t-il avec indignation. « Mais pourquoi s'y seraient-ils opposés? M. l'amiral de « Joyeuse donna dix mille écus à un homme que j'ai connu, « pour lui avoir dédié un discours de ce style-là. » Si Balzac ne veut pas qu'on remonte aux âges de Marot, ni qu'on ressuscite le jargon des *Centuries* de Nostradamus, de peur qu'on ne finisse par parler druide après avoir parlé vieux gaulois, il s'attaque aussi aux novateurs de son temps qui changeaient, sans avoir un tact sûr pour les innovations. C'est ainsi qu'il se prend corps à corps avec ceux qui voulaient introduire dans la langue l'abus des superlatifs, au moyen desquels il prétend que les Italiens font des excès les jours mêmes qui ne sont pas de débauche. Le cardinal Du Perron échoua en essayant d'introduire le superlatif *Illustrissime*, dont personne ne voulut. *Généralissime* est notre unique superlatif, et nous en sommes redevables au cardinal de Richelieu.

Il est une autre classe d'écrivains que Balzac épargne moins encore: c'est celle des prétendus poètes qui, de son temps, travestissaient les Psaumes de David et d'autres portions de l'Écriture-Sainte dans des paraphrases pleines de pointes et d'antithèses.

« C'est friser et parfumer les prophètes, dit-il. De telles pièces sentent Paris, la cour et l'académie; mais elles n'ont rien de Jérusalem et de Sion, rien du tabernacle et du sanctuaire. N'est-ce pas se moquer de l'Ancien des jours, de le vouloir faire parler à la mode, de lui apprendre le jargon des cercles et des cabinets? Nous voudrions que le Terrible, le Très-Haut et le Très-Fort, que le Dieu des armées et le Souverain des souverains s'accommodât comme nous à la coutume du lieu et au goût du temps; qu'il se rendît complaisant à toutes les fantaisies des cavaliers et des dames; qu'il prît aussitôt que nous les nouveautés qu'on nous apporte de la cour. Pour ne rien dire de pis, ce serait traiter bien familièrement dans le commerce du langage celui qui d'une parole a fait le ciel et la terre, celui qui, de tout temps, a instruit et a dépêché les anges, comme ses courriers et ses messagers, pour faire savoir au monde sa volonté. Mais quand il ne serait que celui qui a enseigné les patriarches et qui a parlé par les prophètes, il me semble qu'il n'y a point d'apparence de ramener à l'école de la grammaire le plus vieux de tous les docteurs, de vouloir polir et civiliser le Saint-Esprit, d'entreprendre de réformer son style et sa manière d'écrire. Quand on n'aurait point de considération pour une telle grandeur que celle de Dieu, il en faudrait avoir pour une telle vieillesse que celle de sa Parole, et reconnaître le mérite des choses anciennes, quand on ne pourrait pas comprendre la dignité des choses divines. On doit, certes, plus de respect à cette sainte antiquité que de la déguiser, que de la masquer ainsi tous les jours, que de lui faire porter toutes les marques de l'inconstance et de la légèreté de la France. Vous pensez parer les prophètes et les apôtres pour la cour et pour les jours de cérémonie, et vous les cachez comme des mariées de village sous vos affiquets et sous vos bijoux. Deux choses, disait le cardinal Du Perron, qui sont séparées partout ailleurs, se rencontrent et s'unissent dans la Sainte-Écriture: la simplicité et la majesté. Mais ces caractères si différents se conservent dans les originaux et non pas dans les copies. On ne les trouve que dans la langue maternelle de l'Écriture, ou pour le moins dans des traductions si fidèles, si littérales, et qui approchent de si près du texte hébreu, que ce soit encore de l'hébreu en latin ou en français. »

Cette citation donnera quelque idée de ce que sont les critiques de Balzac. On voit qu'il va bien au fond des choses, et que si son expression est pure, sa pensée est pleine de force. L'opinion peu favorable qu'on a, de nos jours, de cet écrivain, nous paraît résulter de ce qu'on ne le connaît guères que par ses lettres, où il y a, en effet, moins de fond que dans ses autres ouvrages. On les a lues d'abord comme des modèles de style qu'on ne pouvait pas se dispenser d'étudier, et quand la manière d'écrire a changé, on les a négligées, et avec elles tout le reste de son bagage littéraire. Je conviens volontiers qu'il n'y a pas grand intérêt aujourd'hui à savoir combien Balzac a dû employer d'amis pour conserver sa pension de quatre mille livres; j'avoue qu'on se lasse bientôt aussi de toutes les jolies choses qu'il écrit à ceux qui lui ont envoyé des sachets, des parfums ou des pastilles; je crois même qu'il est impossible de ne pas éprouver quelque dépit en ne trouvant dans une lettre qu'il adresse à Descartes, que des éloges sur le beurre qu'il en a reçu, beurre presque aussi parfumé que les marmelades de Portugal, beurre

qui lui fait supposer que les vaches du philosophe sont nourries de marjolaine et de violettes, et même qu'il croît des cannes à sucre dans ses marais. Ces lettres offrent pourtant un grand intérêt. On n'y apprend pas, il est vrai, à connaître l'auteur; car, bien qu'adressées en apparence à Godeau, à Daillé, à Voiture, à Corneille, à Conrart, à Ménage, et à d'autres hommes célèbres du temps, elles le sont en réalité au public; c'est pour lui qu'elles sont écrites. Mais on y apprend à connaître la société de la première moitié du dix-septième siècle, les idées qui avaient cours et la vie littéraire de l'époque. Sous ce rapport, elles valent les mémoires qui sont venus après. A défaut des faits, les mœurs y sont enregistrées.

Pour apprendre ce que Balzac était comme penseur et comme homme, il faut ouvrir les livres où il ne parle plus en son propre nom. On dirait qu'il ne consent jamais à donner que la moitié de lui-même. Dans ses *Lettres* qu'il signe, il n'introduit que timidement sa pensée; il la développe au contraire avec abandon dans ses *Entretiens* où il se cache derrière l'un des interlocuteurs. Le plus remarquable des ouvrages auxquels il a donné cette forme est, sans contredit, le *Socrate chrétien*. A côté de quelques boutades contre la réforme et d'une adhésion trop absolue à certains enseignements que l'Evangile condamne, on y trouve des pages admirables sur la religion de Jésus-Christ. Le fragment que nous avons cité plus haut a déjà fait voir que Balzac était un juste appréciateur de la valeur littéraire des Saintes-Ecritures. Il sera plus intéressant encore de montrer que le réformateur de notre langue connaissait les grandes doctrines de la Bible, et qu'il rendait témoignage à leur efficace sur son propre cœur.

Les philosophes anciens, à l'en croire, avaient les yeux bons, mais ils cheminaient de nuit. C'est Jésus-Christ qui est venu enfin faire prendre terre à la philosophie. Convaincu de sa divinité, Balzac ne s'étonne pas que des ignorants aient réussi à répandre sa doctrine. Il pense que plus nous sommes vides de nous-mêmes, plus nous avons de disposition à être remplis de Dieu. Dieu choisit même souvent l'heure de nos éclipses pour nous communiquer ses lumières. Les choses de l'autre monde sont si grandes qu'il n'y a point d'excès qui ne devienne médiocrité, lorsqu'il est question de les faire entendre à ce monde-ci. La raison humaine fait, quand elle traite des choses divines, d'étranges équivoques, plus grandes que celles des écrivains qui, en traduisant d'une langue en une autre, ont pris des rivières pour des montagnes, et des hommes pour des villes. Pour remédier à ces méprises, Dieu lui-même a parlé; il faut donc étudier sa Parole.

Après cette analyse, il convient d'écouter les conclusions de Balzac. Elles renferment, nous le croyons, un épanchement de ses sentiments les plus intimes; car de telles choses ne peuvent s'écrire qu'après avoir été senties :

« Donnons pour le moins, dit-il, ce qui nous reste à Celui à qui nous devrions avoir tout donné. Nous avons vécu avec Hérodote et avec Homère; mourons avec Moïse et avec Job. La sublimité du style de Moïse n'est pas aujourd'hui l'objet de ma passion. Je vise à une plus haute sublimité. J'ai besoin de quelque autre chose pour être heureux. Je suis en quête de la vérité, mais de l'importante et de la nécessaire vérité. Il faut apprendre la langue du ciel où nous avons à trafiquer, où doit être notre commerce, où sont nos véritables affaires. Il faut étudier en la science des saints, dont nous voulons augmenter le nombre.

» Que s'il se rencontre des difficultés aux avenues de cette science, ce n'est pas une excuse qui puisse justifier la paresse et la lâcheté des ignorants. Si la Parole de Dieu est quelquefois raboteuse, si elle heurte le sens et fait peine à la raison, ne nous rebutons point pour ses pierres et pour ses épines. Au lieu de les éplucher et de les compter, je les laisse là et je tâche de passer outre. Je saute aux endroits où je ne puis pas cheminer facilement. Je veux suivre Moïse à quelque prix que ce soit, et dans le dessein que j'ai de le suivre, je ne désespère point du succès de mon voyage. Je ne perds point cœur pour voir de la fumée, des nuages et des brouillards qui environnent le lieu où Dieu parle. Il a toujours pris plaisir à parler de cette sorte, et en ceci la sainte montagne a figuré la Sainte-Ecriture. J'adore la lumière de cette Ecriture; mais j'en adore aussi les ténèbres.

» La Parole de Dieu sera toujours difficile, sera toujours obscure, après mille et mille expositions, après des montagnes de commentaires et des légions de commentateurs. En voulez-vous savoir la raison? C'est afin que Dieu enseigne toujours et que l'homme étudie toujours sous lui; c'est afin que Dieu soit toujours le maître et que l'homme soit toujours l'écolier.

» Pour réussir en une lecture si difficile, il n'y faut pas apporter des yeux purement humains et un esprit ordinaire. Là-dedans on ne voit rien par sa propre vue, on ne discerne rien sans une lumière qui vient d'en haut, qui ne se communique pas à toutes sortes de regardants, qui choisit les yeux des lecteurs. Cette lumière éclaire la simplicité et la soumission du cœur, mais elle aveugle la vanité et l'élévation de l'esprit. En matière de religion, on ne saurait s'élever qu'en se faisant plus petit qu'on n'est, qu'en s'abaissant au-dessous de soi-même et de sa raison, que par des moyens qui semblent contraires à leur fin et qui eussent paru absurdes à Aristote. L'homme ne peut jamais acquérir autant que Dieu peut donner. »

De nos jours aussi, les écrivains à la mode parlent de l'Ecriture sainte avec un certain respect. Mais d'où vient que le respect de Balzac, que son siècle avait élevé aussi haut que le nôtre élève les coryphées de la littérature moderne, s'exprime si différemment du leur, et paraît être d'une tout autre nature? Nous nous trompons fort, ou le respect de Balzac était le résultat de la conviction de son cœur, tandis que le cœur n'est pour rien dans les froids hommages de la plupart de nos hommes de lettres. Aucun d'eux n'oserait dire comme lui : « J'adore jusqu'aux points et aux syllabes » de l'Ecriture. » Pour parler ainsi de la Bible, il faut connaître le besoin qu'on a de ce que la Bible révèle, c'est-à-dire il faut se connaître soi-même. On va voir que Balzac se fait de justes idées de la nature humaine : « Les hommes » appellent cela ainsi, mais les dieux le nomment d'une autre façon, dit quelquefois Homère. Il se peut faire aussi » que ce que nous appelons vertu sur la terre n'ait pas le » même nom dans le ciel. Saint-Paul parle humainement » et fait gloire de son innocence, lorsqu'il proteste qu'il ne » se sent coupable de rien; mais lorsqu'il ajoute qu'il n'est » pas pourtant justifié, il change de langage et témoigne » qu'il attend sa justification de Dieu, et qu'il ne la reçoit » pas de soi-même. » Pour parler de la Bible comme en parle Balzac, pour comprendre la différence qu'il y a entre la lire comme histoire et la recevoir comme Parole de Dieu, il faut de plus avoir été frappé du mystère de la rédemption, qui est le centre des Saintes-Ecritures, et avoir pu s'écrier comme lui : « Les abîmes de l'amour de Dieu sont les seuls » où il y a du plaisir à se perdre, parce qu'une telle perte » est avantageuse, et qu'on se retrouve en se perdant. » Il faut enfin, pour tenir ce langage et pour apprécier dignement ce que Dieu dit à l'homme, se faire de justes idées de la prière par laquelle l'homme parle à Dieu, et en avoir fait l'expérience : « Dieu ne demande point de harangues » étudiées, dit Balzac; il se contente de l'éloquence de nos » cœurs et de nos soupirs; il est de ces pères qui prennent » plaisir au bégaiement de leurs enfants; devant lui les » muets mêmes sont orateurs, à plus forte raison ceux qui » n'ont que la langue empêchée, et qui sont de Balbut en l'a'bu- » tie, comme disait de soi-même le bonhomme M. de Malher- » be. Dieu écoute plus volontiers ces gens-là que les beaux par- » leurs. » Oui, tant que nos hommes de lettres ne sauront pas

parler de la nature humaine, de l'amour de Dieu et de la prière comme la Bible en parle, on sera forcé de penser que le respect qu'ils témoignent à ce livre provient d'une cause qui ne ressemble en rien aux convictions qui inspiraient de si belles pages a Balzac.

Remarquons en finissant que c'est quand Balzac écrit sur la religion, qu'il y a dans son style le plus d'éclat et de grandeur. Souvent prétentieux et maniéré dans ses lettres, faisant dans tous ses ouvrages un grand abus de l'hyperbole, il devient presque toujours simple à mesure qu'il s'élève. Il écrit alors avec le cœur plus qu'avec l'esprit, ou plutôt son esprit se ressent de l'émotion de son cœur.

Nous nous proposons de consacrer encore quelques articles à réhabiliter la mémoire d'autres littérateurs de la même époque, auxquels les témoignages qu'ils ont rendus à l'Evangile ont valu les mépris ou le silence de Voltaire et des critiques de son école. Il sera utile de faire connaître quelques-unes des pages oubliées qui doivent les rendre recommandables aux chrétiens.

CARACTÈRES.

LE GOURMAND.

Il est des travers auxquels les hommes sont convenus d'accorder toute leur indulgence, et qui cependant exercent sur la vie, sur les habitudes et sur le caractère, une influence mauvaise toujours croissante. On les traite avec une sorte de politesse ; on ne voudrait pas les appeler par leur vrai nom, ni les bannir de la société dont ils semblent les accompagnements nécessaires ; et pour ne point se compromettre vis-à-vis d'eux, on a pris le parti ou de les tolérer comme indispensables, ou de les excuser comme innocents. Mais, en réalité, ces travers sont pires que les passions pour matérialiser l'âme et pour la rendre incapable de tout effort généreux. Ils la traînent terre à terre et l'accoutument à ne rechercher que des plaisirs que rien de spirituel ni de pur n'assaisonne. Défions-nous-en ; car, bien qu'ils n'aient par le monde que des noms honorables, ils conduisent vite à un état où tout ce qu'il peut y avoir de noble et d'élevé dans l'âme devient la proie d'un ignoble ennemi.

Les passions excitent ordinairement des sentiments énergiques ; elles grondent, elles agitent, elles troublent, et quelquefois, du sein des tempêtes qu'elles soulèvent, elles font pousser vers le ciel des cris de détresse ; souvent elles font naître des inquiétudes et des remords qui tiennent l'âme réveillée. La vie qu'elles créent ressemble à la fièvre, il est vrai, mais elle vaut mieux que cet assoupissement lourd, que des travers, qui au fond sont des vices, ne manquent pas de produire, lorsqu'on ne lutte pas contre eux. Ils ressemblent à la mousse verdâtre et terne qui recouvre une eau dormante et qui s'étend lentement d'une rive à l'autre. Le soleil ne saurait plus réchauffer et purifier l'eau à travers cette croûte marécageuse. Il ne croît sur ses bords que de longues herbes et des roseaux. Il ne s'en exhale rien de bon et elle ne réfléchit rien de beau. Mieux vaudrait la voir agitée qu'emprisonnée par cette enveloppe. En effet, l'homme le plus spirituel, dans le sens religieux de ce mot, éprouve souvent de grandes difficultés à ne pas se détourner des choses qui sont en haut. Pour peu qu'il arrête ses pensées à la terre, c'est avec effort qu'il leur redonne un élan vers les cieux, et sa course morale en est retardée. Ne voit-on pas quelquefois le vol rapide d'une hirondelle se ralentir tout à coup, parce que son aile a rasé la terre et a trempé dans une vase impure ?

Comment appliquer ces réflexions au gourmand ? dira-t-on. Le gourmand ! mais c'est peut-être un homme aimable, cher à sa famille, aimé, estimé du monde. C'est peut-être un homme d'esprit, un homme de talent, un homme sensible. Comment dire du mal du gourmand ! mais c'est peut-être un homme très-respectable, très bien vu, qui se rend utile de mille manières à son pays et aux siens. Hélas ! oui, tout cela peut être ; je le veux bien. Ce serait cruauté que de tout ôter au gourmand et de le laisser tête à tête avec sa gourmandise ; mais je prétends que ce vice, vrai perfectionnement au profit de l'amour-propre d'un vice plus ignoble, s'étend sur toutes les sensations pures et les paralyse, éteint le sentiment, l'esprit, les goûts élevés, et finit par faire de l'homme un être dont la sensibilité a été transportée du cœur au palais, dont l'imagination ne se récrée que de souvenirs et de peintures gastronomiques, et dont le jugement pèse les individus à la balance d'un cuisinier.

Il faut voir le sérieux que tel gourmand apporte à l'acte important d'un repas. L'expression de sa figure annonce que pour lui est venu le moment solennel où il va retrouver ses facultés engourdies ; il semble méditer quelque haute question, tant tout son être est absorbé. A table il est comme le juge au tribunal, comme le négociant dans son bureau, comme l'homme de lettres dans son cabinet, comme le député à la chambre, c'est-à-dire au centre de ses affaires, et pénétré de leur importance. Voyez cet autre. On dirait au contraire qu'il s'abandonne à de douces et riantes impressions ; il devient communicatif, aimable ; il recueille la joie et la répand. Qu'est-il donc arrivé ? peu de chose, je vous assure. Sa gourmandise est choyée, elle est satisfaite, et sa bienveillance se déploie en proportion. Mais si vous le voyez tout-à-coup, le visage rembruni, devenir mordant, piquant, s'il lance l'épigramme et réprime à grand'peine sa mauvaise humeur, soyez sûr que son goût ombrageux et délicat vient de recevoir quelque offense du genre de celles qui ne se pardonnent pas. Il ne voit plus dans le maître et dans la maîtresse de la maison que des gens qui ont entrepris de le désoler. Il n'est plus aimable, il n'est plus amusant, il n'est plus bienveillant. C'est un gourmand contrarié : et qu'y a-t-il de plus rancuneux, de plus implacable ? Voyez encore ces gourmands de second ordre susciter mille tracasseries, mille désagréments dans leur modeste ménage, s'aigrir, se dépiter, faire perdre tête et patience à ceux qui les entourent, parce que leurs exigences gastronomiques, peu en harmonie avec leur position, sont en guerre ouverte avec leur cuisine bourgeoise. Ce qui les fait soupirer après la fortune, ce ne sont pas les raffinements du luxe, la culture des arts, les bibliothèques choisies, qu'elle permet et qu'elle donne ; ce n'est pas non plus la possibilité de soulager des infortunes, de faire des heureux, qu'elle procure ; non, leur rêve c'est une bonne table ; leurs désirs ne vont pas au-delà.

Certes, il y aurait un côté plaisant dans toutes ces joies, dans toutes ces douleurs, dans tous ces dépits, si l'on n'y découvrait pas aussi un côté profondément triste. Le philosophe rit et hausse les épaules en contemplant les travers humains. Il en prend aisément son parti, pourvu qu'il n'en souffre pas. Le chrétien gémit et s'afflige ; il a pitié, car il considère le mal, à quelque degré qu'il se montre, et par rapport à l'âme et par rapport à Dieu ; et cette manière d'envisager les choses leur donne beaucoup de sérieux. Le mal pour lui, c'est tout ce qui éloigne de Dieu : et comment ne pas pleurer sur ce qui éloigne de Dieu ? Or il n'y a point de doute que le gourmand est éloigné de Dieu. Il végète tristement au milieu de goûts et de besoins qu'une âme réveillée et anoblie par l'amour de Dieu ne connaît même plus ; et l'on ne sait comment faire arriver jusqu'à lui quelques paroles qui rendent un peu de vie à ses sentiments émoussés. Il semble que son intelligence même s'épaissit, que le beau ne le frappe plus, qu'il ne conçoit plus rien de grand, plus

rien d'élevé, qu'il ne comprend plus le dévouement, les émotions vives, la générosité; il en est comme dégoûté. Comment donc trouver accès auprès de lui, et se faire entendre de lui? Et si les choses belles et grandes de ce monde, pour lesquelles le cœur de l'homme s'enthousiasme et qu'il poursuit comme son but, quand il n'en connaît pas de meilleur, ne lui disent rien, elles qui font pourtant partie de ces choses visibles qui sont l'apanage de l'homme, et qu'il peut saisir et goûter avec ses facultés naturelles, comment les choses d'un ordre supérieur, celles qui se rapportent à Dieu, à l'éternité, à la rédemption, à la sainteté, pourraient-elles toucher le gourmand et exciter son intérêt, elles qui sont en dehors des pensées naturelles de l'homme? Etant devenu incapable d'apprécier le beau qui est à sa portée, l'idée qu'il existe un beau moral infiniment supérieur ne le saisira pas.

Cette triste impuissance d'aspirer aux choses élevées est, du reste, un des fruits de tous les vices grossiers, et c'est peut-être le plus amer de tous.

On a remarqué que selon que les dieux des peuples sauvages sont plus ou moins barbares, plus ou moins abjects, ces peuples sont plus ou moins cruels, plus ou moins avilis. Cela rappelle l'énergique déclaration de l'Ecriture: que le gourmand a son ventre pour Dieu. Ce mot caractérise dans toute sa laideur un vice que le monde prend au contraire sous sa protection, qu'il couvre d'un voile, qu'il habille et qu'il décore. Aussi l'aperçoit-on, le redoute-t-on à peine, tant on a pris soin de dissimuler ses traits choquants. La Bible, avec son langage austère, impitoyable de vérité, rude par tendresse pour les pécheurs, écarte tous ces voiles, tous ces ornements, et le montre tel qu'il est, c'est-à-dire souverainement laid. Que ce soit donc dans la Bible que nous apprenions à connaître le mal! Que ce soit elle aussi qui nous enseigne à le fuir!

SCÈNES JUIVES.

ELISABETH ET LÉA.

§ V. — *Les Nazaréennes.*

Elisabeth éprouvait toujours plus de tendresse pour Léa, et Léa se réjouissait toujours plus d'être auprès d'Elisabeth. Elles vivaient paisibles dans leur demeure écartée, tandis que tout le pays était dans l'agitation. Les partisans de Barcochébas avaient pris les armes, et encouragés par l'inaction des Romains, qui d'abord avaient attribué peu d'importance à leurs mouvements, ils s'étaient portés sur Ælia Capitolina, et avaient réussi à la prendre. Jules Sévère accourait de la Grande-Bretagne pour soumettre les rebelles, et ceux-ci, dans l'enivrement de la victoire, se livraient à toutes sortes d'excès.

Un jour que les deux femmes étaient assises devant la porte de leur cabane, Léa fit remarquer à Elisabeth, sur la route de Damas à Ælia Capitolina, qui traverse la vallée, une troupe de Juifs armés, se rendant sans doute auprès de Barcochébas. « Comment ne s'aperçoivent-ils pas, lui dit Elisabeth, que celui qui vient avec le fer et avec le feu ne peut pas être le vrai Messie! Tout ce qui se passe sous nos yeux est un accomplissement frappant de la prophétie par laquelle le Seigneur voulait nous empêcher d'être séduits: « Alors si quelqu'un vous dit: Le » Christ est ici, ou, il est là; ne le croyez point, disait-il. Car » de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de » grands signes et des prodiges. Voilà je vous l'ai prédit. S » donc on vous dit: Le voici dans le désert; n'y allez point: » Le voici dans les lieux retirés; ne le croyez point. Car comme » un éclair sort de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident, il » en sera aussi de même de l'avénement du Fils de l'homme. » Car où sera le corps mort, les aigles s'y assembleront (1). »

Ces paroles produisirent une grande impression sur Léa. Après avoir admiré l'accomplissement de cette prophétie faite par Jésus, elle demanda à Elisabeth si celles des prophètes qui se rapportent au Messie avaient été accomplies en lui.

« Nos évêques te montreraient facilement, répondit celle-ci, que les livres de notre nation parlent d'un bout à l'autre, de Jésus. Pour moi, qui ne suis qu'une femme ignorante, je ne puis t'entretenir que de ce qui a servi à affermir ma foi. Tu sais que nos prophètes ont souvent dit du Messie qu'il serait fils de David. Eh bien! nous possédons la généalogie de Jésus, et elle prouve que Marie, sa mère, et Joseph, qu'on croyait son père, descendaient tous deux de David. Je te montrerai un livre où ces choses sont rapportées. Malachie, le dernier des prophètes, a terminé son message en annonçant qu'Elie précéderait le Seigneur(2), et qu'il préparerait la voie devant lui, avant qu'il entrât dans son temple (3). Et voici, dès que de nouveau l'Esprit de prophétie se fit entendre aux hommes, la naissance du Précurseur fut annoncée à Zacharie, son père, par l'ange du Seigneur, qui se tenait debout au côté droit de l'autel, où le sacrificateur offrait les parfums (4). Marie était vierge, comme devait l'être la mère d'Emmanuel, d'après la prophétie d'Esaïe (5). Michée avait prédit que de Bethléhem vers Ephrat, quoique petite entre les milliers de Juda, devait sortir celui qui serait dominateur en Israël, et dont les issues sont d'ancienneté, dès les jours éternels (6). En effet, c'est à Bethléhem que Jésus est né (7). Osée avait dit que Dieu appellerait son fils hors d'Egypte (8). Joseph, divinement averti en songe des desseins meurtriers d'Hérode, prit le petit enfant et sa mère, et s'enfuit en Egypte, d'où il retourna plus tard avec eux à Nazareth (9) La prophétie que tu m'as toi-même citée a aussi été accomplie en Jésus: Il a été navré pour nos péchés et frappé pour nos iniquités; le châtiment qui nous apporte la paix est tombé sur lui (10). Trente pièces d'argent, voilà le prix auquel il devait être taxé par eux (11), et c'est pour ce prix-là que Judas le trahit (12). David a dit dans un de ses Psaumes qu'on se partagerait ses vêtements et qu'on jeterait le sort sur sa robe (13); c'est ce que firent les soldats au pied de sa croix (14). Jacob, sur son lit de mort, déclarant à ses fils ce qui devait arriver long-temps après, avait prédit que le sceptre ne serait point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que fût venu le Scilo, à qui appartiendrait l'assemblée des peuples (15). Aujourd'hui le sceptre est ôté et il n'y a plus de législateur; il faut donc que le Scilo soit venu. D'ailleurs, le temple dans lequel le Seigneur devait entrer (16) n'existe plus; il faut donc qu'il y soit déjà entré. Peut-être as-tu entendu parler d'une prophétie de Daniel, où il est question de soixante-dix semaines déterminées pour abolir le crime, pour consumer le péché, pour faire propitiation pour l'iniquité, pour amener la justice des siècles, pour accomplir la vision et la prophétie, et pour oindre le Saint des saints (17). Eh bien! ces soixante-dix semaines ont fini du temps de Jésus. Qu'en penses-tu, mon enfant, s'est-il jamais trouvé quelqu'un en qui tant de prophéties aient été si littéralement accomplies, et n'est-il pas évident que l'accomplissement et les prophéties se soutiennent et se confirment ici mutuellement? »

Léa écoutait Elisabeth avec admiration. « Si Jésus n'est pas le Messie, s'écria-t-elle, nul ne peut prétendre à l'être! » Son étonnement redoubla quand Elisabeth lui raconta qu'à la mort de Jésus le voile du temple s'était déchiré en deux depuis le haut jusqu'en bas, et que les sacrifices avaient cessé quelque temps après, parce qu'ils n'étaient que des ombres dont le corps était en Christ.

(1) Matthieu, chap. 24, v. 23-28.
(2) Malachie, chap. 4, v. 5.
(3) Malachie, chap. 3, v. 1.
(4) Luc, chap. 1.
(5) Esaïe, chap. 7, v. 14.
(6) Michée, chap. 5, v. 2.
(7) Luc, chap. 2.
(8) Osée, chap. 11, v. 1.
(9) Matthieu, chap. 2,
(10) Esaïe, chap. 53, v. 5.
(11) Zacharie, chap. 11, v. 12, 13.
(12) Matthieu, chap. 26, v. 15.
(13) Psaume 22, v. 19.
(14) Matthieu, chap. 27, v. 35.
(15) Genèse, chap. 49, v. 10.
(16) Malachie, chap. 3, v. 1.
(17) Daniel, chap. 9, v. 24.

Un grand changement s'opéra en Léa à la suite de cet entretien. Elle était plus sérieuse qu'autrefois. Elisabeth ne la questionna pas sur l'effet que la conversation qu'elles avaient eue ensemble avait pu produire sur elle; elle se bornait à prier le Seigneur de répandre son Saint-Esprit sur sa fille chérie. Un matin elles étaient assises en silence, l'une auprès de l'autre, sous les arbres qui ombrageaient la cabane. Les regards d'Elisabeth étaient arrêtés sur Cana ; ceux de la jeune fille paraissaient dirigés vers la contrée de Capernaüm. « Que regardes-tu avec tant d'attention ? » lui demanda sa vieille amie. — « Capernaüm, qui est sa ville et la mienne, » répondit Léa en souriant. — « Pour moi, j'avais les yeux fixés sur Cana, reprit Elisabeth, et cependant nos regards cherchaient un même objet. » — « Le penses-tu ? » demanda Léa avec émotion.—« Oui, sans doute; car ce n'est pas la beauté de la contrée, c'est LUI qui nous occupe l'une et l'autre. » — « Ah ! je crois presque, répondit Léa, comme étonnée elle-même de ses sentiments, que je finirai par être vraiment du nombre des disciples de Jésus, comme on a si long-temps prétendu que je l'étais. Il est bien des choses cependant que je ne puis pas encore comprendre, et qu'il faudra que tu consentes à m'expliquer. »

Elisabeth entoura de ses bras la jeune fille, dont les regards exprimaient l'attendrissement et l'espérance ; puis elle alla chercher dans la chaumière un rouleau qu'elle portait avec respect. « C'est un saint livre, dit-elle, c'est l'Evangile de Matthieu l'apôtre. Il est écrit en langue hébraïque. Mais j'oublie que tu ne sais pas lire. Il n'en est pas en Israël comme dans l'Eglise du Seigneur où les parents n'attachent à rien autant de prix qu'à mettre leurs enfants à même de lire la Parole de vie. Eh ! bien, je te l'enseignerai avec le temps. Maintenant, je veux du moins te lire moi-même ce livre. » Elisabeth choisit le lieu le plus élevé de la colline. Les deux femmes s'y rendaient deux fois le jour, et là assises à l'ombre de deux palmiers, la plus âgée lisait l'Evangile à la plus jeune, et lui montrait de la main la plupart des lieux où se sont passés les événements que l'apôtre raconte : heures bénies pour elles que celles où elles se livraient ainsi à l'étude de la vie du Fils de Dieu en présence de ces montagnes de la Galilée, de ce lac de Génézareth, de ces côteaux du pays de Zabulon, qu'il a si souvent visités dans les jours de sa chair ! A mesure qu'elles avançaient dans leur lecture, Léa s'étonnait davantage du grand nombre de prophéties littéralement accomplies, et de l'aveuglement de son peuple assez insensé pour rejeter Jésus et pour s'attacher à Barcochébas.

Plus d'une année se passa dans ces doux entretiens. Dans cet intervalle, Sévère était arrivé en Judée. Ses exploits avaient été grands, et la guerre avait étendu ses ravages jusque près de la demeure des deux femmes. Les bergers de la montagne leur racontaient souvent ce qui se passait dans le voisinage, et elles ne pouvaient se défendre d'un certain effroi. Un soir, comme il était déjà tard, elles entendirent des voix d'hommes qui approchaient. Inquiètes, elles éteignirent la lampe pour ne pas attirer l'attention de ces passants. Mais on frappa à la porte et, comme elles hésitaient d'ouvrir, les coups redoublèrent. Les deux femmes se jetèrent à genoux ; elles demandèrent à Dieu de les délivrer. Les étrangers ne cessant pas de frapper, Elisabeth alla vers la porte et demanda qui était là : « Elisabeth, bonne mère, sœur chérie, répondit un homme dont la voix ne lui était pas inconnue, ouvre-nous ! » Et comme elle hésitait encore : « Ne reconnais-tu pas la voix d'Euphème, ton frère de Naplouse (1), » continua l'un des voyageurs.

Elisabeth se hâta d'ouvrir, Léa ralluma la lampe qu'elle venait d'éteindre, et elles accueillirent les deux étrangers sous leur toit hospitalier, en leur expliquant leur hésitation par leur effroi. Euphème s'enfuyait à Antioche, à cause des troubles du pays. Il était accompagné d'un jeune disciple de la tribu de Lévi, encore mal affermi dans la foi, auquel il espérait que le séjour de cette église serait salutaire. Après avoir pris quelque repos, les voyageurs racontèrent les derniers événements qui venaient d'arriver. Barcochébas s'était jeté dans la forteresse de Bitter. Elle avait été prise le neuvième jour du mois d'Ab, qui est aussi le jour où Jérusalem fut prise deux fois, d'abord par Nabuchodonosor, puis par Titus. Les séditieux, ayant perdu toute confiance en leur chef, l'avaient fait mourir. Akiba avait été écorché vif par les Romains. Environ onze cent mille Juifs avaient péri dans cette guerre, où l'on n'avait pas même épargné les petits enfants. Les Romains étaient maintenant occupés à raser Ælia Capitolina ; ils avaient détruit près de cinquante forteresses et brûlé près de neuf cents villages. Tel avait été le succès de l'entreprise du faux Messie ! Elisabeth pleura sur les malheurs de son peuple. Léa fut surtout frappée de la prompte ruine de Barcochébas.

Le lévite avait été disciple de Rabbi Akiba. « Je ne puis oublier, dit-il, quand on parla de sa mort, que je lui dois la connaissance de la loi et des traditions. Bien que j'aie reconnu depuis lors, que Jésus est le Messie, je n'ai pas renoncé à mon attachement à la loi. Peut-être ne serions-nous pas tous d'accord à cet égard. »

— « Tu le vois, ma sœur, dit Euphème à Elisabeth en souriant, les trois opinions sur la loi qui divisent aujourd'hui l'Eglise sont représentées dans ta cabane. Ce frère ne peut pas oublier qu'il a été lévite, et il exige de nous autres gentils qu'en devenant chrétiens nous devenions juifs aussi. Pour toi, digne Elisabeth, tu profites de la permission de l'apôtre de garder la loi, sans y voir une obligation. Quant à moi qui suis gentil et qui ai été disciple de Justin, il convient que je sois simplement chrétien, sans garder la loi de Moïse. »

Une partie de la journée du lendemain se passa en pieux entretiens. Avant de partir, Euphème proposa aux deux femmes de se retirer aussi à Antioche pour ne pas courir plus longtemps les dangers auxquels elles étaient exposées dans ces temps de guerre. Mais Elisabeth s'y refusa ; elle ne voulait pas quitter le voisinage de Cana et la tombe de son époux ; elle avoua aussi que, bien qu'elle regardât les gentils convertis comme ses frères, elle souffrirait de se trouver au sein d'une Eglise comme celle d'Antioche, dont la plupart des membres ne gardaient pas la loi.

Déjà sur le seuil de la porte, Euphème se tourna vers Léa, dont Elisabeth lui avait raconté l'histoire : « Nous passons par Tibériade, lui dit-il. N'as-tu pas de commission pour cette ville-là ? »

— « Veuille porter aux miens des paroles de paix, répondit la jeune fille. Dis leur que le Seigneur a tout fait concourir à mon plus grand bien. Ils doivent être bien malheureux maintenant. Oh ! conseille-leur d'aller, comme Léa, au Messie des affligés, qui a dit qu'il ne repoussera pas ceux qui iront à lui. »

Les deux femmes avaient repris courage. Elles songeaient moins aux périls de leur situation; il leur arrivait même quelquefois, tant le danger qu'elles couraient les occupait peu, d'oublier de demander à Dieu de continuer à les garder. Un jour on frappa de grand matin à la porte de la cabane. Elisabeth était encore couchée. D'abord alarmée, elle eut honte de son effroi en se rappelant combien les terreurs qu'elle avait eues, quelques jours avant, avaient été vaines. Elle se leva donc et alla ouvrir. Mais cette fois, ce n'étaient pas des frères. Des Juifs, que la guerre avait ruinés et qui, dans leur désespoir, se livraient à toutes sortes d'excès et au pillage, étaient rassemblés devant la cabane, armés de torches et d'épées. —« Vieille Nazaréenne, s'écrièrent-ils en voyant Elisabeth, penses-tu échapper seule à la ruine générale? Donne-nous tout ce que tu as! » Et comme les deux femmes protestaient qu'elles n'avaient d'autres biens que les meubles que quelques-uns de ces furieux avaient déjà enlevés de la maison : « Eh ! bien, continuèrent-ils, mettons le feu à la cabane ! Elle ne mérite pas d'être épargnée plus que ne l'ont été les palais de Bitter, de Jamnia et de Tibériade. » A ces mots, ils lancèrent leurs torches sur le toit de chaume qui prit feu aussitôt. « Jésus ! notre Sauveur et notre Dieu ! aie pitié de nous ! » s'écrièrent les deux femmes, en tombant à genoux. Quand ils entendirent le nom de Jésus, la fureur des Juifs augmenta. L'un d'eux voulut frapper Elisabeth de son bâton ; mais Léa se précipita devant elle pour la préserver. Le coup l'atteignit, et elle tomba sans connaissance.

En ce moment on entendit les cris de guerre des Romains. Les brigands, se voyant poursuivis, prirent la fuite. Léa revenait lentement à elle, quand les soldats romains arrivèrent près de la

(1) C'est le nom d'une ville construite sur les ruines de l'ancienne Sichem.

cabane. Le centurion entendit qu'elle invoquait Jésus dans son angoisse. Il s'approcha avec respect d'Elisabeth. « Ne craignez rien, dit-il ; je suis disciple du Seigneur. Où voulez-vous qu'on vous conduise? car vous ne pouvez pas rester ici.» Elisabeth ne savait à quoi se résoudre. « Eh bien, dit-il, je vais vous faire escorter jusqu'à Pella; vous y serez en sûreté.» Elisabeth y consentit, et le centurion choisit parmi ses hommes quelques soldats chrétiens pour les accompagner.

L'ESPÉRANCE.

Le temps,

> Cette image mobile
> De l'immobile éternité,

ne voit que les préludes de l'existence de l'homme, préludes sérieux qui décident du reste. L'homme est dans le temps un être d'avenir. Aussi ses regards ne s'arrêtent-ils pas au présent; toujours ils se portent au-delà sur quelque chose qui n'est pas encore. Pour les uns, l'horizon est fort près du moment actuel, jusqu'à se confondre presque avec lui; pour les autres, il s'étend, s'éloigne, et souvent jusqu'à franchir les limites du temps et de l'espace; mais, enfin, il y a pour tous une attente quelconque, et c'est de cette attente que tous vivent. Un être humain qui vivrait du présent serait une monstruosité dans son espèce, ou plutôt ce ne serait plus un homme, mais une brute et probablement déjà fort bas placée sur l'échelle des êtres instinctifs. Ce caractère, cette loi de notre âme, suffirait certainement pour prouver son immatérialité à ceux qui ont le malheur de n'y pas croire; car les idées de *prévoyance* et de *matière* sont contradictoires au suprême degré. Mais ce n'est pas ce point de doctrine que j'ai en vue dans ce moment.

Notre regard cherche en avant une perspective selon nos goûts, une espérance... Il cherche, dis-je, mais il ne la rencontre pas toujours; il trouve quelquefois le contraire, et c'est alors de crainte ou de désespoir que notre cœur palpite; c'est le malheur des hommes que leurs goûts, leurs affections, leurs croyances réelles et pratiques se renferment dans la sphère du temps et du visible; ils mettent leur espérance dans les choses que le temps dévore, ils voient disparaître successivement tout ce dont ils vivaient, ils se lassent d'attendre un bien qui leur échappe sans cesse, ils ne voient plus à leur horizon que des nuages qui les effraient ou un vide qui les glace, ils se fondent d'angoisse ou s'affaissent, et alors la vie de leur âme s'éteint faute de nourriture. Oui, l'espérance est l'aliment indispensable de l'homme pendant sa carrière terrestre. Son âme ne vit qu'à la condition d'espérer, elle n'agit que selon qu'elle espère. Mais, de même qu'il y a pour le corps diversité de nourriture, que certaines substances lui sont salutaires et lui donnent une énergie réelle, tandis que d'autres ne lui procurent qu'une force momentanée, ou plutôt l'excitent à dépenser ses forces sans les réparer, de même il est des espérances qui font la santé de l'âme, d'autres qui dissipent sa vie. Ce sont nos espérances qui décident de notre sort, ce sont elles qui règlent notre mouvement moral, lui donnent sa direction, l'accélèrent ou le laissent se ralentir, selon qu'elles sont vives ou languissantes; en un mot, elles nous dictent notre conduite. Et l'on pourrait dire avec toute raison, en modifiant le proverbe : *Dis-moi ce que tu espères, et je te dirai qui tu es.*

Combien n'importe-t-il donc pas que nous examinions nos espérances, que nous sachions si elles sont une nourriture saine ou un poison, si elles placent sous nos pieds un terrain solide ou un sable mouvant; combien n'importe-t-il pas que nous ayons des espérances qui rattachent notre sort au réel, à l'immuable, qui ne soient pas des fruits de notre imagination, mais qui soient fondées sur la vérité!

Il suffit d'énoncer les conditions évidentes d'une espérance vraie et solide pour voir que c'est folie et aveuglement d'arrêter ses regards sur la route du temps; c'est se condamner à déplacer chaque jour son but, à changer d'espérance, à mesure que la faux du vieillard fait justice des idoles qu'on met sur son passage; c'est se préparer le désespoir dès cette vie et pour l'éternité, car l'éternité ne doit rien à qui n'a pas espéré en elle, à qui l'a constamment immolée au temps. C'est cependant par là que nous commençons tous notre carrière, par là que la plupart la terminent.

Parmi ceux-ci nous remarquons de grandes différences apparentes. L'horizon de quelques-uns est d'un ou de quelques jours au plus; leur vue morale ne va pas au-delà, tant la nature matérielle a acquis de prédominance dans ces pauvres créatures; c'est alors une vie réduite à ses plus petites dimensions en tous sens, renfermée dans le cercle des nécessités les plus immédiates, une vie où l'âme intervient à peine, une vie d'instinct plus que d'intelligence, dont les désirs et les besoins les plus prochains sont les suprêmes régulateurs; c'est à peine si la nature humaine se montre encore ici à de rares intervalles par des actes de pitié, d'indignation, de générosité, qui disent que dans l'étroite prison de cette chair languit une âme créée à l'image de Dieu.

D'autres, au contraire, et pour arriver à eux je franchis de nombreux degrés, d'autres, tenant le présent pour peu de chose, placent leur but, leur espérance, dans un avenir lointain, qu'ils prolongent même souvent, non par-delà le temps, mais par-delà leur temps; ce sont des hommes dont les facultés intellectuelles et morales sont énergiques et commandent aux besoins du corps; il leur faut de l'espace pour s'exercer, de l'immortel, de l'infini. Mais où vont-ils chercher cet avenir sans fin? dans la postérité, c'est-à-dire encore dans le cercle du temps, et ce qui est encore plus étrange, sur une scène dont ils auront disparu. Voilà l'espérance qui les fait vivre, le bien dont l'attente fait leur bonheur, le principe qui réglera toute leur conduite. Il y a plus, voilà sans contredit, de toutes les espérances qui naissent naturellement dans le cœur humain, la plus noble, la moins trompeuse, celle qui répand sur la vie les jouissances les moins fragiles, celle qui produit les plus belles actions.

Mais ce n'est là, après tout, qu'une nouvelle manière d'immoler l'éternité à la jouissance temporelle, et le moment vient aussi où cette espérance-là s'évanouit comme un songe et laisse à vide l'âme qu'elle avait trompée et égarée.

Il n'y a qu'une seule espérance qui ne trompe ni n'égare le pauvre pèlerin qui s'achemine vers l'éternité, et cette espérance est celle qui attache ses regards sur l'Eternel; elle seule assure notre bonheur à toujours; elle seule donne à nos sentiments, à nos idées, à toute notre activité, la direction qui leur convient, et nourrit en nous la véritable vie morale. Celui-là seul qui espère en Dieu ne sera jamais confus, ne fera jamais fausse route, marchera dans la voie du progrès, sera éternellement heureux.

Mais pour espérer en Dieu il faut croire en Dieu; pour n'être pas trompé par cette espérance, il faut que le Dieu auquel on croit soit le vrai Dieu, celui devant lequel on se trouve face à face au sortir de ce monde; il ne faut pas s'être confié à un être de raison ou d'imagination; il faut en outre que Dieu nous ait donné le droit d'espérer en lui; il faut, en un mot, que notre espérance soit fondée. J'essayerai de montrer dans un prochain article qu'elle ne peut l'être qu'en prenant racine dans le sol de l'Evangile, et que c'est là le seul arbre qui produise de bons fruits.

ANNONCE.

I. Résumé des vues économiques de M. de la Gervaisais. Br. in-8°. Paris, 1835. Chez A. Pihan Delaforest, rue des Noyers, n° 37.

II. Six chapitres de l'exposé de la ligne politique de M. de la Gervaisais. Paris, 1835. Chez le même.

Ces deux écrits peuvent être lus avec utilité par ceux qui ne se laisseront pas effrayer par le manque de méthode que nous avons reproché dernièrement à un autre opuscule de M. de la Gervaisais, qui était lui-même un extrait des *Vues économiques* que nous annonçons aujourd'hui. Ils contiennent le résumé de beaucoup de volumes sortis de la plume de cet écrivain.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVᵉ. — N° 17. 29 AVRIL 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mᵐᵉ S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DISCUSSION SUR LES FONDS EXTRAORDINAIRES DEMANDÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LE SERVICE DES COLONIES.

La discussion du projet de loi sur le crédit de 900,000 fr. applicables aux colonies demandé par M. le ministre de la marine, a été saisie par les députés qui ont à cœur l'abolition de l'esclavage comme une occasion naturelle d'entretenir la chambre de cette grande question. Une pétition, déjà discutée dans la chambre des pairs et qui doit l'être bientôt dans celle des députés, aurait pu donner lieu également à un débat ; mais il se serait ressenti probablement du peu de temps qu'on accorde maintenant aux pétitions, et il valait mieux profiter de la discussion d'un projet de loi fort simple en lui-même, pour creuser le sujet et le mettre dans son entier sous les yeux de la chambre. C'est ce qui vient d'avoir lieu. Deux séances ont été employées par MM. Isambert, Delaborde, de Lamartine, Passy, Salverte, de Tracy, Auguis et Salvandy, à décrire les maux de l'esclavage, à démontrer que son abolition est à la fois possible et nécessaire, et à la demander formellement ; par MM. Mauguin et Charles Dupin, tous deux délégués des colonies, non plus, comme les colons le faisaient il y a dix ans, à se prononcer à tout jamais contre cette grande mesure, mais à demander des atermoiements.

Cette discussion nous paraît un grand pas de fait, non seulement à cause des choses qui ont été dites, mais encore à cause de la manière dont elles ont été écoutées par la chambre. On ne voit plus aujourd'hui dans les abolitionistes des hommes à utopies, pleins de vues généreuses sans doute, mais dont les plans sont inexécutables ; on sait qu'une expérience décisive a été tentée par l'Angleterre avec succès ; on sait que le président du conseil lui-même est favorable à la liberté des noirs, et que, malgré les ménagements avec lesquels il a dû s'exprimer dans la chambre, il a fait prévaloir son opinion dans le conseil et a su vaincre les répugnances très-prononcées de M. le ministre de la marine. Aussi a-t-on suivi ces débats comme se rapportant à une question qu'il faut étudier, parce qu'elle est actuelle et que, selon toute probabilité, les députés dont se compose maintenant la chambre seront appelés à la résoudre. Combien cette probabilité n'augmente-t-elle pas par le mandat honorable que M. Isambert vient de remplir à la tribune ! Il a déclaré que les hommes de couleur, qui possèdent eux-mêmes le tiers des esclaves, l'ont autorisé à consentir en leur nom aux mesures qui doivent préparer l'abolition de l'esclavage. Remarquez de plus que toutes les fractions de la chambre ont été représentées dans cette discussion par quelqu'un de leurs membres les plus distingués. La république et la légitimité, le ministérialisme, le tiers-parti et l'opposition, se sont pour la première fois donné la main et ont parlé dans le même sens et dans le même but.

Dans un article qu'on prétend lui avoir été communiqué, le *Journal des Débats* s'est déclaré *abolitioniste* ; nous ne repoussons pas ce mot, puisque M. Mauguin a cru devoir l'adopter. Le *Journal des Débats* semble même admettre, et si son article a réellement une origine semi-officielle, cette circonstance est digne d'attention, qu'il ne serait pas nécessaire d'accorder une indemnité aux colons. Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur ce sujet, on doit convenir qu'il ne peut en tout cas en être accordé aucune pour les nègres

de traite introduits aux colonies depuis les lois qui interdisent la traite; or M. Mauguin a dit : « Dans nos colonies, nous n'avons que des nègres de traite! » C'est le nom qu'on donne à ceux qui ne sont pas nés aux Antilles.

La *Société pour l'abolition de l'esclavage*, qui est en quelque sorte montée à la tribune dans la personne de plusieurs de ses membres les plus influents, ne cesse pas de s'occuper avec persévérance du but qu'elle poursuit. Après avoir consacré plusieurs mois à une sorte d'enquête, dans laquelle ont été entendus des hommes de toutes les opinions sur ce sujet, des colons blancs, des hommes de couleur et des magistrats ayant rempli des fonctions aux colonies, et avoir ainsi constaté leur état actuel, la Société a commencé à discuter divers projets pour l'abolition. Ces projets sont jusqu'ici au nombre de sept. Cinq au moins reposent sur des bases tout-à-fait différentes; ce qui prouve que les difficultés, loin d'être insurmontables, sont attaquables par beaucoup de voies. Voilà de grands progrès sans doute. Encore quelques travaux, encore quelques discussions, et le gouvernement prendra, nous l'espérons, une initiative que les circonstances lui commandent et qui l'honorera aux yeux de tous les hommes désintéressés.

Nous ne voulons pas examiner aujourd'hui les arguments soutenus par M. Mauguin. Ils contrastent singulièrement avec ceux qu'on est accoutumé à l'entendre produire dans les autres discussions auxquelles il prend part. L'exemple d'Haïti qu'il a cité vient d'être victorieusement réfuté dans une brochure excellente et pleine de faits, publiée en français par M. Zacharie Macaulay et dont nous rendrons compte. Mais il est une remarque de M. Mauguin que nous ne pouvons pas passer sous silence. Ce délégué des colonies, qui doit connaître tout cela à fond, attribue en grande partie le succès en Angleterre de la cause qu'il combat, à l'exagération des idées religieuses dans ce pays; et il ajoute que ce stimulant est étranger à la France. Ne résulte-t-il pas de cette assertion un grand devoir pour les chrétiens français? S'ils sont peu nombreux encore, qu'ils soient d'autant plus actifs; et qu'on puisse dire un jour que les idées religieuses ont été pour beaucoup, chez nous comme en Angleterre, parmi les moyens qui ont amené l'abolition de l'esclavage!

LE NOM DE DIEU ET LES RIRES DE LA CHAMBRE.

Le nom de Dieu, ce nom grand et saint que les lèvres des anges osent à peine proférer, et que les lèvres des hommes prononcent si souvent en vain, est venu se mêler plusieurs fois depuis huit jours aux discussions de la chambre. Plusieurs fois des rires moqueurs se sont élevés des bancs où siégaient les députés, quand le nom de Celui par qui les mondes subsistent, s'est fait entendre; et ces rires ont été diversement interprétés.

Nous croyons bien qu'il y a dans la chambre des députés, comme dans toute réunion aussi nombreuse, quelques hommes qui n'ont pas de respect, pas même de respect extérieur pour Dieu; mais nous ne pensons pas que ce soit le nom de Dieu qui, dans ces dernières occasions, ait fait rire la chambre; nous ne croyons pas même que la chambre ait jamais ri de ce nom-là.

Les rires de la chambre ne montent p s si haut; ils ne s'adressent pas au nom terrible de l'Eternel, mais à ceux qui le profanent en le prononçant. La chambre ne dit pas : « Nous ne croyons pas en Dieu. » Elle veut dire : « Nous ne sommes pas convaincus que ce Dieu, auquel vous en appelez, soit pour vous ce que vous semblez dire qu'il est. Nous ne nous rions pas de Dieu; mais nous nous rions de vous, de votre hypocrisie politique, de votre cynisme bigot. » De tels rires équivalent à des murmures.

Si l'on veut s'assurer du sens des rires de la chambre, il ne faut qu'examiner dans quels cas la chambre rit ou ne rit pas. Elle ne rit pas quand le nom de Dieu est prononcé par un homme qui professe d'être chrétien; elle ne rit pas quand un homme consciencieux invoque ce grand nom pour sanctionner quelque grand devoir; elle ne rit pas quand un homme moral en fait mention pour plaider la cause de la moralité. M. de Lamartine a nommé Dieu et on n'a pas ri. M. Pagès, de l'Arriège, a nommé Dieu et on n'a pas ri. L'autre jour encore, M. de Tracy a parlé de Dieu et personne n'a songé à rire. Quand donc a-t-on ri? On a ri quand on a vu employer le nom de Dieu comme un moyen oratoire pour servir les intérêts mesquins d'une politique égoïste.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les partis se donnent quelque mouvement en Angleterre pour témoigner à leurs chefs leur reconnaissance, soit pour les efforts par lesquels ils ont assuré le succès de leur cause, soit pour ceux par lesquels ils ont essayé de prévenir leur défaite. Sir Robert Peel et lord Wellington reçoivent force adresses et députations. Lord John Russell, de son côté, est fêté et complimenté.

M. Hobhuse, dont les nouvelles fonctions nécessitaient la réélection, a obtenu la confirmation de son mandat.

La tranquillité de Lisbonne a été momentanément troublée. On a affiché dans la ville des placards par lesquels on accuse le duc de Palmella d'avoir fait empoisonner le prince de Leuchtenberg, pour éviter de rendre compte de deux millions qu'on l'accusait d'avoir envoyés aux miguélistes, et pour marier son fils à la reine. Menacé quand il a voulu traverser la foule pour se rendre à son hôtel, Palmella a été préservé par le duc de Terceira, qui a harangué le peuple.

La chambre des représentants a tenu une séance secrète, dans laquelle il a été décidé de prier la reine de pourvoir à la disposition de la couronne en contractant un second mariage. On s'est aussi occupé de la question de la succession au trône en cas de décès de la reine, sans qu'elle laisse d'enfants. Le peuple paraît désirer qu'on choisisse pour ce cas éventuel la princesse Amélie, fille de don Pédro et de l'impératrice.

Le projet de loi pour l'emploi des propriétés nationales et ecclésiastiques a été adopté. Les ventes publiques commenceront à la fin de juin.

Des lettres de Constantinople annoncent que le sultan a fait partir deux expéditions dirigées, l'une sur Tripoli, l'autre sur Tunis, à l'effet d'y changer les pachas. Ces expéditions emmènent les nouveaux beys et leurs suites; mais on s'attend à de la résistance à la volonté du sultan.

L'empereur d'Autriche, qui était sujet, il y a quelques années, à des accidents fort graves, qui se sont produits chez plusieurs membres de sa famille, paraît avoir éprouvé un retour de son ancien mal. On assure cependant que sa rechute n'a pas le caractère grave des crises précédentes.

La chambre de Hesse-Cassel vient d'être dissoute de la manière la plus extraordinaire. Le gouvernement ayant refusé sa sanction aux résolutions des états, ceux-ci, à leur tour, ont refusé au décret de clôture leur approbation, nécessaire d'après la charte. Le gouvernement a tranché la difficulté, en déclarant la chambre dissoute et en refusant d'entretenir avec elle aucune espèce de rapports ultérieurs.

La mission extraordinaire du prince Lubecki est terminée. Les négociateurs sont tombés d'accord que la question avait été suffisamment débattue entre eux, et qu'il convenait d'en référer à leurs gouvernements respectifs. Les réclamations qu'on faisait valoir réciproquement ont été reconnues fondées; elles diffèrent entre elles, en ce que celles de la France consistent en obligations du trésor russe à l'égard du *trésor* français, et celles de la Russie en obligations du trésor français à l'égard des *sujets* polonais.

La chambre des députés s'est occupée du projet de loi portant allocation d'un crédit extraordinaire de 900,000 fr. pour la marine sur l'exercice de 1835. Il a été adopté par 291 votants, contre 51, après une discussion animée relative, non au projet lui-même, sur la convenance duquel on était à peu près d'accord, mais sur la question incidente de l'esclavage, que les amis de l'abolition ont saisi cette occasion de soulever.

La chambre a aussi voté la loi qui conserve en vigueur jusqu'à

la fin de la session de 1836, l'article 3 de la loi du 25 février 1834, d'après lequel les maréchaux-des-logis et les brigadiers de gendarmerie dans dix départements de l'ouest sont autorisés à exercer les fonctions de police judiciaire; et la loi pour la répression de la contrebande dans l'île de Corse.

La commission chargée d'examiner les questions électorales relatives à MM. Laurence et Sébastiani, a conclu que ces deux députés doivent être soumis à une réélection, sans que cependant le moindre blâme puisse leur être adressé, non plus qu'au ministre de l'intérieur, pour la non-exécution d'une loi qu'ils ont pu croire non-applicable dans ces deux espèces. La commission a proposé en conséquence qu'ils soient considérés comme ayant donné leur démission.

La chambre a consacré ses deux dernières séances à la discussion du projet portant demande d'un crédit supplémentaire de 100,000 fr. pour les fonds secrets.

APOLOGÉTIQUE.

AN ARGUMENT TO PROVE THE TRUTH OF THE CHRISTIAN REVELATION, *by the* EARL OF ROSSE. (*Une preuve en faveur de la vérité de la religion chrétienne*, par le comte DE ROSSE.) — Londres, 1834.

L'auteur de cet excellent ouvrage a été amené, comme tant d'autres, par les sévères leçons du malheur, à s'occuper avec plus d'attention et d'intérêt des importantes vérités du Christianisme. Il a perdu récemment un fils qui promettait d'être l'ornement de sa famille et l'orgueil de son pays. Pour calmer une si grande douleur, le monde n'avait point de consolations assez puissantes, et le comte de Rosse alla chercher le baume des cœurs malades là où il se trouve, nous voulons dire au pied de la croix de Christ. Il n'implora pas en vain les secours et l'appui de Celui qui guérit les plus cruelles blessures, et non seulement il trouva dans l'Evangile un remède pour la plaie de son cœur, mais il y rencontra aussi une précieuse occupation pour son intelligence. Les résultats de ses recherches sur la vérité de la révélation chrétienne viennent d'être publiées, et nous nous proposons de mettre quelques fragments de cet écrit remarquable sous les yeux de nos lecteurs.

Lord Rosse ne s'attache point à développer les preuves internes de la révélation; il laisse à d'autres écrivains le soin de montrer comment le Christianisme répond aux besoins de notre cœur et aux nécessités de notre nature déchue. Son unique but, à lui, est d'examiner la valeur de quelques objections soi-disant scientifiques, et d'établir que les plus récentes découvertes, entre autres celles de la géologie, confirment les enseignements de la Bible, bien loin de les renverser.

Il prouve, d'abord, que l'opinion d'Aristote et de plusieurs autres philosophes sur l'éternité du monde, est contraire aux principales données de la science moderne. En effet, la fluidité primitive du globe a été clairement démontrée par les calculs de Laplace, par les observations du pendule et par des opérations géodésiques. Cuvier a reconnu aussi que les eaux ont couvert les masses qui forment nos plus hautes montagnes long-temps avant qu'il y eût aucun être vivant, et il ajoute que les rocs primitifs attestent par leur mode de cristallisation, et même par leur stratification, qu'ils ont été formés dans une substance liquide. Ainsi ces deux hommes éminents, Laplace et Cuvier, sont arrivés, l'un par les mathématiques, l'autre par l'observation, au même résultat, savoir que notre planète était autrefois fluide. Il est évident que l'homme n'existait pas à cette époque; puisqu'il n'aurait pas trouvé sur notre globe les conditions indispensables à son existence, et dès lors l'assertion d'Aristote sur l'éternité de la race humaine est en contradiction avec des faits mathématiquement démontrés. On peut prouver aussi qu'il y a eu un temps où aucun être quelconque, animal ou végétal, n'existait sur notre planète: en sorte que la découverte de la formation des rocs primitifs long-temps avant l'apparition de la vie organique renverse la pierre angulaire de l'athéisme, c'est-à-dire la supposition de l'éternité des êtres organisés. En outre, l'ensemble des faits qui se rattachent à la science géologique prouve que l'homme n'a paru dans son habitation actuelle qu'à une époque récente, ce qui est conforme à la chronologie de la Bible.

Mais s'il est incontestable que la vie n'a pas toujours existé sur notre globe, et qu'il y a eu un temps où l'on n'y aurait trouvé ni animaux ni végétaux; s'il n'existait alors qu'une matière inorganique et sans forme, quelle est donc la cause qui a produit sur notre planète un si vaste changement? d'où est venu le premier germe de vie? et par-dessus tout, comment l'homme a-t-il été produit, l'homme qui possède à la fois la vie animale et la vie intellectuelle? Aristote prétendait que le monde actuel et les habitants que nous y voyons aujourd'hui ont existé de toute éternité; mais la géologie et les mathématiques démentent aujourd'hui cette opinion. Il faut donc qu'il y ait une force créatrice en dehors de la matière, un Dieu qui ait répandu la vie sur la face du monde, et nous arrivons ici au témoignage contenu dans le premier chapitre de la Genèse.

Voici les conséquences que lord Rosse tire de cet argument:

1° Comme il y a eu une époque où l'homme ni aucun autre animal n'existaient sur la terre; comme la terre n'a pas en elle-même la faculté de les produire, et qu'il n'y a pas non plus sur la terre une force qui en soit capable, tout ce qui est vivant ici-bas doit avoir été fait par un Etre beaucoup plus puissant que ceux qui peuvent se voir de nos yeux et se toucher de nos mains dans ce monde.

2° L'Etre qui a créé l'homme et les autres animaux doit aussi avoir créé le globe qui les porte et qui les nourrit.

3° L'Etre qui a créé la terre doit aussi avoir créé le soleil, la lune, les autres planètes, les étoiles, en un mot, tous les corps célestes que nous découvrons dans l'univers.

Il suit de là:

1° Que cet Être, ayant le pouvoir de faire toutes choses, est tout-puissant.

2° Ayant la connaissance de toutes choses, il a une science infinie.

3° Ayant arrangé toutes choses avec une sagesse qui surpasse toutes les conceptions humaines, il est parfaitement sage.

4° L'intelligence qui se trouve dans l'homme provenant de lui, il est lui-même souverainement intelligent.

5° L'Etre tout-puissant, parfaitement sage, souverainement intelligent, qui fait ce qu'il veut, qui ne peut se tromper, qui est juste et bon, parce que la justice et la bonté découlent nécessairement de la toute-puissance et de la souveraine sagesse; cet Etre, nous l'appelons Dieu.

6° Et comme on remarque dans la construction de l'univers le même dessein, la même loi, l'harmonie la plus parfaite, et que jamais les innombrables parties dont il est composé ne se heurtent ni ne se brisent les unes contre les autres, il doit y avoir un seul Dieu, Créateur de l'univers. Nous arrivons ainsi au fondement de toute foi religieuse et de toute obligation morale: l'existence d'un seul Dieu.

Lord Rosse montre que Moïse n'a pu savoir que par une révélation divine tout ce qu'il a écrit sur l'état primitif du globe, sur la création de la lumière, sur la formation des végétaux et sur l'origine de toutes choses. Laissons parler l'auteur sur ce grave sujet.

On a déjà vu que notre globe a été primitivement dans un état fluide. Cette fluidité, suivant les calculs de Laplace, n'avait pas partout la même densité; les parties les plus pesantes de ce fluide étaient au centre, et le reste était superposé conformément à sa densité respective. A mesure qu'une portion

de cette matière commençait à se durcir, elle demeurait nécessairement dans la position inférieure où elle était placée, et les eaux, à cause de leur légèreté relative, continuaient à se mouvoir à la surface; elles couvraient alors toute l'étendue du globe.

Voyons maintenant ce que Moïse nous dit sur le même sujet. Il représente la terre, à l'époque de sa dernière organisation, comme entièrement couverte d'eau. *Les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait sur les* EAUX... *Puis Dieu dit: Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. Dieu fit donc l'étendue, et sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec celles qui sont au-dessus de l'étendue; et ainsi fut. Et Dieu nomma l'étendue cieux.... Puis Dieu dit: Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse.* Il suit évidemment de cette description de Moïse que la surface du globe était, au commencement, une vaste mer, et qu'il ne s'y trouvait rien de visible que les eaux jusqu'au troisième jour où Dieu ordonna *au sec* d'apparaître.

Ici se présente cette question : Comment Moïse a-t-il pu connaître ce fait extraordinaire? Observez qu'il s'agit d'un fait qui a précédé la formation de l'homme, et qui n'a pu avoir par conséquent aucun témoin oculaire dans ce monde, ni être transmis, par voie de tradition, d'une génération à l'autre. Comment donc, je le répète, Moïse a-t-il connu ce fait? Il n'y a que deux moyens imaginables par lesquels l'homme pouvait parvenir à cette connaissance. L'un consiste dans les recherches scientifiques, et c'est ainsi que Laplace, Cuvier et d'autres savants y sont arrivés de nos jours; l'autre se trouve dans une révélation émanée d'un Etre supérieur. Que l'on tourne la question sous toutes ses faces, et qu'on cherche à l'expliquer de toutes les manières, il faudra toujours admettre qu'un fait tel que celui-là, antérieur à l'existence de l'homme, n'a pu être connu que par une révélation ou par les découvertes de la science. Or je demande : Est-ce par la science ou par une révélation que Moïse a appris le fait qu'il nous raconte au premier chapitre de la Genèse? Personne, je crois, n'attribuera les lumières de Moïse sur ce point à des recherches scientifiques. Dans le siècle où vivait le législateur des Juifs, et long-temps, très-long-temps encore après lui, la science n'était pas parvenue au degré de développement nécessaire pour découvrir un pareil fait. Moïse doit donc en avoir été instruit directement par une révélation divine.

La conséquence me paraît irrésistible, à moins qu'on ne suppose que Moïse ait su, il y a trois mille ans, par les efforts de sa propre intelligence ce que nous savons à peine depuis trente ans, après les travaux de cent vingt générations: hypothèse inconcevable, et qui serait un plus grand miracle qu'une révélation du ciel. Que cette révélation ait été faite à Moïse lui-même, ou à Adam, ou à un autre homme qui vivait avant l'époque où le législateur hébreu composa la Genèse, cela ne diminue en rien la valeur de notre argument. N'importe qui a reçu la révélation, puisqu'il faut toujours qu'elle soit venue de Dieu. Il est donc prouvé, d'une manière incontestable, que Dieu a révélé ce fait à l'homme, et dès lors tombe l'objection de ceux qui prétendent qu'il n'y a pas eu de révélation.

On demandera peut-être : A quoi bon la révélation de ce fait? L'homme avait-il besoin de savoir que la terre a été primitivement couverte d'eau? pouvait-il en retirer quelque avantage moral? A cela je réponds, d'abord, que la question qui nous occupe n'est pas de savoir pourquoi Dieu a révélé ce fait, mais s'il l'a révélé. Il peut avoir agi de cette manière pour des raisons qui surpassent infiniment les vues de notre intelligence. On s'explique, d'ailleurs, cette communication d'en haut par les raisons suivantes: Dieu a voulu nous apprendre qu'il a formé ce globe pour la demeure de l'homme, qu'il a ordonné au sec d'apparaître afin de le rendre habitable pour notre race, que c'est lui qui nous a formés et qui nous a placés où nous sommes: vérités importantes qui sont à la base de tout système de religion. Puisque Dieu a formé toutes choses et nous-mêmes, nous sommes obligés de lui rendre grâces de tout ce que nous possédons, et de montrer notre reconnaissance par une fidèle obéissance à ses commandements. Ce n'est donc pas un fait stérile que le Créateur a communiqué à Moïse; ce n'est pas une vaine affaire de curiosité; c'est une vérité essentielle, fondamentale, et qui méritait d'être mise en première ligne dans les révélations de Dieu. N'oublions pas, enfin, que cette communication est une preuve évidente de la révélation même, et que, sous ce rapport, elle offre la plus haute utilité, puisque nous pouvons en déduire la céleste origine de tous les livres de Moïse.

Dira-t-on que l'écrivain sacré a consigné ce fait comme *probable*, qu'il y est arrivé en s'appuyant sur la vraisemblance; en un mot, que c'est une hypothèse heureuse, mais fortuite de sa part? Mais les probabilités, au contraire, et les opinions des anciens philosophes devaient faire rejeter une pareille hypothèse. En remontant aussi haut que le permettent les monuments historiques, on ne voit nulle part que les écrivains profanes aient supposé la fluidité primitive du globe. Ils s'imaginaient que la terre avait toujours eu la même forme, la même apparence, les mêmes montagnes, les mêmes fleuves, les mêmes continents, les mêmes îles, et ils concluaient de cette fausse hypothèse à l'éternité du monde. Si Moïse eût consulté les idées les plus accréditées de son temps chez les sages de l'Egypte, il n'aurait donc jamais supposé que notre planète avait été fluide au commencement des choses, ou si cette pensée lui était venue, il l'aurait repoussée comme une fable extravagante. Ainsi, le fait révélé par Moïse porte en lui-même la preuve de son origine surnaturelle : preuve qui doit attester aux esprits les plus incrédules que la Genèse a été écrite sous l'inspiration de Dieu ; preuve qui a été obscure et cachée pendant un grand nombre de siècles, mais qui devait être établie, de nos jours, avec une telle évidence, qu'aucun homme raisonnable ne peut maintenant douter que Moïse n'ait appris de Dieu même ce qu'il a écrit dans la Genèse.

C'est là, j'ose le dire, un argument qui détruit les objections de tous les sceptiques. On peut élever des difficultés plus ou moins spécieuses contre l'évidence des prophéties et contre l'évidence des miracles; mais il y a ici une évidence qui ne saurait être contestée que par la mauvaise foi la plus avérée ou par la plus grossière ignorance. Car le livre qui renferme ce fait est, de l'aveu de tous, le plus ancien des livres ou l'un des plus anciens, si l'on veut, qui existent sur la terre; son authenticité ne saurait être mise en question. Or, il rapporte ce qui est arrivé avant la création de l'homme; ce qui a été ignoré pendant plus de trente siècles après l'époque où il a été écrit; ce qui était contraire aux opinions reçues dans le temps où Moïse l'a composé; ce qui était enfin tout-à-fait improbable, si l'écrivain n'avait consulté que le témoignage des sens. Eh bien! la vérité de ce fait a été rigoureusement démontrée par les découvertes de la science! Comment Dieu aurait-il prouvé d'une manière plus frappante la réalité d'une révélation?

(La fin au prochain numéro.)

SCÈNES JUIVES.

ELISABETH ET LÉA.

§ VI ET DERNIER. — *Le départ.*

Après beaucoup de fatigues, les deux femmes arrivèrent enfin à Pella. Léa, dont l'agitation avait été extrême, ne s'était pas

ressentie, pendant le premier jour du voyage, du coup dont elle avait été frappée en voulant préserver sa mère ; mais quand elle fut tranquillement assise dans la barque qu'on avait prise pour descendre le Jourdain, elle ne put pas se dissimuler qu'elle avait éprouvé quelque lésion intérieure. Elle n'en dit rien cependant à Elisabeth, de peur d'ajouter à ses chagrins, et elle rassembla toutes ses forces pour traverser à pied, comme les autres, les montagnes de Basçan. Elle se traîna ainsi jusqu'à Ophra, où l'on devait passer la nuit; mais le lendemain matin, il lui fut impossible de se remettre en route. Les soldats chrétiens qui l'accompagnaient la posèrent sur un brancard et la portèrent ainsi jusqu'à Pella, chantant quelquefois des Psaumes pour la consoler. Elisabeth suivait en silence ; elle élevait souvent son cœur à Dieu par la prière pour lui recommander sa chère malade.

Des voyageurs, qui devancèrent la petite caravane, avaient annoncé son approche. Aussi beaucoup de frères et de sœurs étaient-ils réunis devant la porte de la ville pour la recevoir. Les hommes donnèrent le baiser fraternel aux soldats. Les femmes se pressèrent autour d'Elisabeth et de Léa. Tous offraient leurs soins à la malade. Le nom de Christ était dans toutes les bouches; on aurait dit un mot magique ayant le pouvoir d'ouvrir les cœurs et de les unir par des liens puissants. Quelques femmes âgées se distinguaient surtout par leur touchant empressement. C'étaient les diaconesses. Elisabeth et Léa furent accueillies dans la maison de l'une d'elles.

De doux rapports s'établirent aussitôt entre ces femmes. Elisabeth, assise près du lit où Léa reposait, avait raconté en peu de mots l'histoire de la jeune fille. Quand elle parla de Capernaüm et qu'elle nomma les parents de Léa, la diaconesse pâlit ; puis elle joignit les mains comme pour prier. « Je suis de ta famille, dit-elle enfin à l'orpheline avec une vive émotion. L'oncle cruel, de la maison duquel tu t'es enfuie, m'a chassée comme toi, il y a beaucoup d'années. Se peut-il qu'ayant éprouvé des malheurs si semblables, nous nous rencontrions ici, heureuses toutes deux, sous la bannière de la croix ! »

Entourée des soins les plus tendres, Léa se rétablissait à vue d'œil. On remarquait encore en elle, il est vrai, un certain abattement, une sorte d'inquiétude vague produite par l'affaiblissement de son corps. Mais elle pouvait néanmoins, sans trop de fatigue, prendre quelque exercice dans la maison, et s'occuper de l'étude des vérités propres à nourrir son âme.

La diaconesse remarquait avec joie que le Seigneur exauçait ses prières en bénissant la jeune fille et en l'affermissant dans la foi. « Tu crois en Jésus, tu reconnais en lui le Messie, lui dit-elle enfin un jour. Pourquoi ne demandes-tu pas le baptême? »

— « Ah ! je n'en suis pas encore digne, » répondit Léa, les yeux pleins de larmes.

— « L'évêque de notre Eglise a coutume de dire, reprit la diaconesse, que celui qui se croit digne du baptême en est indigne, et qu'il faut s'en juger indigne pour être préparé à le recevoir. »

— « Je ne te comprends pas, » dit la jeune fille.

— « Pourquoi, mon enfant, te crois-tu indigne du baptême? »

— « Je n'ai pas accompli la loi; aussi la loi me condamne-t-elle ! »

— « La loi, ma fille, a pour but de convaincre de péché ! Si tu reconnais que tu l'as enfreinte, si tu désires obtenir le pardon de tes désobéissances, hâte-toi d'aller à celui qui, à ta place, a accompli la loi et a subi la condamnation que la loi prononce. »

Après cet entretien, Léa osa demander le baptême. On lui offrit, à cause de la faiblesse de sa santé, de la baptiser dans la maison ; mais elle préféra se rendre au Jourdain avec les autres néophytes. Comme eux, elle se prépara pendant plusieurs semaines, par le jeûne et par la prière, à son admission dans l'Eglise. Puis, le jour désigné étant venu, elle partit avec eux pour se rendre sur les bords du fleuve, accompagnée de l'évêque, des diacres et d'une partie de l'Eglise.

On traversa lentement les montagnes et les vallées de Galaad, en chantant des psaumes et des cantiques. Léa était plutôt portée que conduite par les diaconesses et par Elisabeth. Les espérances ineffables qui remplissaient son âme ranimaient seules ses forces épuisées. « Tels devaient être, dit-elle, les pélerinages de nos pères, quand ils se rendaient à Jérusalem pour les fêtes solennelles; mais ils ne célébraient que la promesse des choses dont l'accomplissement nous rend si heureux aujourd'hui. C'est peut-être pour cela qu'ils avaient besoin que la pompe extérieure leur tînt lieu du ravissement intérieur qui nous suffit. »

Le lendemain, de bonne heure, on arriva au Jourdain. L'Eglise pria avec les catéchumènes. Ils rendirent témoignage de leur foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit; puis, entrant dans le fleuve, ils furent baptisés par l'évêque au nom du Dieu qu'ils venaient de confesser. Quand ils eurent changé de vêtements, ils se rassemblèrent de nouveau, et de ferventes prières furent offertes à Dieu. On reprit ensuite le chemin de Pella.

L'Eglise s'était réunie pour accueillir ses nouveaux membres, et pour prier avec eux et pour eux. Bientôt l'évêque demanda du pain et une coupe. Il les bénit et loua Dieu. Toute l'Eglise répondit : Amen. Les diacres présentèrent à tous les assistants de ce pain et de ce vin; ils en portèrent dans les maisons à ceux qui n'avaient pas pu se rendre à l'assemblée. On se sépara après la cène.

De retour dans son habitation, Léa, pleine de joie, demeura long-temps dans les bras d'Elisabeth et de sa parente, sans pouvoir proférer une seule parole; puis elle répandit son âme en actions de grâces. Il y avait quelque chose d'étrange dans son regard et dans l'expression de son visage. Ses amies l'attribuèrent d'abord à l'émotion qu'elle avait éprouvée; mais elles lui trouvèrent la même apparence les jours suivants. La gaîté qui lui était naturelle avait pris le caractère d'une sainte joie ; on aurait dit que son être tout entier avait atteint son parfait développement. En effet, les impressions de Léa avaient été vives; la grâce divine avait puissamment agi dans son cœur ; elle ne s'était pas imaginé que l'assurance du pardon des péchés, de la justification devant Dieu et de la réconciliation avec lui pût causer tant de bonheur et opérer un tel changement. « Oui, certes, c'est une nouvelle naissance, se disait-elle; nous redevenons enfants pour l'éternité au pied du trône où nous sommes revêtus d'une éternelle innocence. Le petit enfant est innocent aux yeux des hommes; mais son innocence n'est que l'image de celle que Dieu nomme de ce nom et qu'il accorde aux fidèles par la foi en Christ ! »

Ces convictions, qui animaient Léa, avaient commencé le changement remarqué par les deux femmes; mais des causes extérieures y avaient aussi concouru. Le rétablissement de sa santé n'était qu'apparent. Elle s'était trompée en pensant que le voyage au Jourdain ne serait pas au-dessus de ses forces, et l'immersion dans le fleuve lui avait causé un saisissement très-vif. Elle ne se fit pas long-temps illusion sur son état. Ses discours devenaient toujours plus clairs et révélaient le pressentiment qu'elle avait de sa fin prochaine. Bientôt elle ne put plus sortir; quelques semaines après, elle fut réduite à demeurer toujours couchée sur son divan. Les membres de l'Eglise la visitaient souvent. Tous voulaient être témoins de sa foi qui triomphait des souffrances. Il y eut cependant aussi des luttes pour elle. L'admiration des frères et des sœurs lui causait un contentement secret, qui l'élevait à ses propres yeux. Ses douleurs étant devenues plus vives, elle éprouva du découragement et elle se livra au murmure.

Un ancien, qui se trouvait près d'elle comme elle s'abandonnait à ses plaintes, se tourna vers ceux qui étaient dans la chambre de la malade: « Ne vous étonnez pas de ce changement, leur dit-il. Dieu en permet quelquefois de tels pour nous empêcher d'exalter outre mesure de pauvres créatures pécheresses. »

Ces mots anéantirent presque Léa; ils lui avaient révélé toute la misère de son cœur. « Que dois-je donc faire, mon père? » demanda-t-elle enfin.

— « L'apôtre Jacques l'indique, » répondit l'ancien: « Quel- » qu'un parmi vous souffre-t-il; qu'il prie. Quelqu'un est-il dans » la joie; qu'il chante des cantiques. » Tu sais chanter dans la joie, ma fille; maintenant tu dois aussi apprendre à prier.

La malade pria. Elle vit alors que son orgueil lui avait fait perdre la paix et qu'elle s'était remise, sans s'en douter, sous le

joug de la loi. « Est il possible, se dit-elle, que j'aie voulu m'appuyer sur mes œuvres en même temps que sur la justice de Christ ; que j'aie voulu mêler ensemble ce qui est d'un jour et ce qui est éternel; ce qui est de l'homme et ce qui est de Dieu ! » Cette découverte lui apprit de quelle manière elle pouvait recouvrer la paix ; bientôt on l'entendit s'écrier de nouveau : « Dieu est notre retraite, notre force et notre secours dans les » détresses et fort aisé à trouver (1). » Cette crise fut la dernière de ce genre.

Un soir que l'ancien qui se consacrait surtout à offrir à Léa les secours dont son âme avait besoin, était près d'elle en prières, la porte s'ouvrit : c'était Euphème. En voyant la pâleur extrême de la jeune fille, il fut comme frappé de la foudre ; on eût dit que tous ses plans d'avenir venaient d'être anéantis. Il s'agenouilla près du vieillard. En se relevant, son regard était moins abattu : le sacrifice auquel Dieu l'appelait était accompli !

Euphème avait appris à Antioche les malheurs d'Elisabeth. Il était parti pour Cana, afin d'avoir de ses nouvelles. Un homme qu'il rencontra près des ruines de sa cabane lui dit que les deux femmes s'étaient rendues à Pella. Il les y avait suivies ; il voulait leur proposer de relever leur chaumière ; il espérait le bonheur : et il trouvait Léa mourante !.....

« Mon frère, lui dit Léa, je n'ai plus besoin d'une maison faite de la main des hommes ; le Seigneur m'appelle dans ses tabernacles éternels ! Mais si tu veux relever la cabane de ma mère, si tu veux prendre soin d'elle comme un bon fils, je t'en bénirai ! »

Euphème le promit avec émotion.

Elisabeth et la diaconesse répandaient des larmes abondantes.

« Ne pleurez pas, dit Léa : c'est demain le jour du Seigneur, et la beauté du crépuscule annonce que ce sera un beau jour. »

Elle pria les femmes de chanter le Psaume XXXIV, et elle joignit les mains pendant qu'elles chantaient ainsi :

« Je bénirai l'Eternel en tout temps ; sa louange sera conti-
» nuellement dans ma bouche.
» Mon âme se glorifiera en l'Eternel ; les débonnaires l'en-
» tendront et s'en réjouiront.
» Magnifiez l'Eternel avec moi, et exaltons son nom tous en-
» semble.
» J'ai cherché l'Eternel, et il m'a répondu et m'a délivré de
» toutes mes frayeurs.
» L'a-t-on regardé ? On en est illuminé, et leurs faces ne sont
» point confuses.
» Cet affligé a crié, et l'Eternel l'a exaucé, et l'a délivré de
» toutes ses détresses.
» L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent
» et les garantit.
» Goûtez et voyez que l'Eternel est bon ! Oh ! qu'heureux est
» l'homme qui se retire vers lui ! »

Le crépuscule s'effaçait de plus en plus. Elisabeth arrêta ses regards sur Léa. Elle était toujours là les mains jointes, mais ses mains étaient sans vie.

Cette affligée avait crié, et l'Eternel l'avait exaucée, et l'avait délivrée de toutes ses détresses !

(1) Psaume 46, v. 1.

INSTITUT DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nous avons assisté, samedi dernier, à la première solennité de l'Académie des sciences morales et politiques. La savante compagnie avait à proclamer les vainqueurs de deux concours, et à entendre une notice sur Garat et une lecture de M. Mignet. L'affluence était médiocre ; le public a montré peu d'empressement à venir prendre connaissance des premiers travaux de l'académie. Le public ne croit donc plus aujourd'hui à la mission morale et politique de la cinquième classe de l'Institut ? Et cependant il retrouve sur ses banquettes bon nombre de nos anciennes célébrités philosophiques, auxquelles sont venus se réunir des hommes qui ont eu ses sympathies à des époques encore récentes, des hommes dont les noms resteront glorieusement écrits dans les annales du haut enseignement. Le public n'a-t-il pas tort ? nous demandions-nous en parcourant des yeux les éléments anciens et modernes de l'académie actuelle. Et nous sommes demeurés convaincus que le public ne se trompe pas complétement. Il peut, il doit même arrêter ses regards avec confiance sur les sections d'histoire générale, de législation, d'économie politique ; mais que peut-il attendre des sections de philosophie et de morale ? Loin de nous l'idée de contester aux membres de ces sections leur mérite personnel, de leur refuser les titres honorables que leurs travaux passés leur ont acquis. Mais en bonne conscience, se sentent-ils en mesure d'entreprendre la mission philosophique et morale dont nos temps ont besoin ? n'ont-ils pas achevé la leur ? La philosophie de Condillac n'a-t-elle pas fourni sa course, et ne l'avons-nous pas vue rendre l'âme après avoir enfanté le matérialisme ? La philosophie écossaise n'est-elle pas elle-même dépassée ? Reste l'éclectisme ; mais qu'est-ce jusqu'ici que l'éclectisme ? Une étiquette, un mot séduisant, qui, sous un air incontestable de sagesse et de justice, cache un grand non-sens philosophique. Nous reconnaissons que l'éclectisme a rendu des services importants à l'histoire de la philosophie ; mais qu'a-t-on fait de plus en son nom ? quelle doctrine avons-nous vu sortir de la plume et de la parole éloquentes qui le représentent parmi nous et au sein de l'Académie des sciences morales et politiques ? Quant à la section de morale, nous ne croirons à sa mission que le jour où nous lui connaîtrons des armes capables de combattre les mauvaises passions de l'homme ; mais ces armes ne se trouvent pas à l'arsenal de la philosophie ; elles ne se réduisent pas à quelques maximes sur les devoirs sociaux, à quelques démonstrations logiques ou expérimentales de la légitimité et des avantages de la vertu sur le vice.

Tandis que nous nous rendions ainsi raison des défiances réfléchies ou instinctives qu'éprouve le public à l'égard de l'Académie des sciences morales, la séance fut ouverte. Le président, M. le duc de Bassano, après quelques mots de préambule, proclama le résultat de deux concours ouverts par les sections de législation et de philosophie.

Le sujet proposé par la première était *l'utilité de la contrainte par corps*. L'académie a reçu sur ce sujet éminemment à l'ordre du jour une vingtaine de mémoires. Elle a décerné le prix, à l'unanimité, à celui de M. Bayle-Mouillard, juge-suppléant à Clermont-Ferrand.

Le sujet de philosophie était *l'examen critique de la philosophie d'Aristote*. Neuf concurrents ont disputé ce prix. Trois ont mérité particulièrement les suffrages des juges : au premier rang, M. Ravaisson, âgé de vingt-deux ans, qui a reçu le prix ; au second rang, M. Michelet, professeur de philosophie à Tubingue, auquel l'académie a pu donner un second prix, grâce à M. le ministre de l'instruction publique, qui en a fait les fonds ; enfin, M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté de Lyon, a obtenu une mention honorable.

M. le président a annoncé ensuite les sujets des concours des années 1836 et 1837. Ce sont :

1° Pour la section de philosophie : « L'examen critique de l'Organum d'Aristote. » 2° Pour la section de morale : « Rechercher, d'après des observations positives, quels sont les éléments dont se compose, à Paris ou dans tout autre grande ville, cette partie de la population qui forme une classe dangereuse par ses vices, son ignorance et sa misère. Indiquer les moyens que l'administration, les hommes riches ou aisés, les ouvriers intelligents et laborieux, peuvent employer pour améliorer cette classe malheureuse et dépravée. » Cette question peut faire apprécier la manière dont la section qui la propose comprend la tâche qui lui est confiée ; nous avons surtout été douloureusement frappés du sentiment d'égoïsme qui se laisse voir dans ces mots : *une classe dangereuse par ses vices*, etc. 3° Pour la section de législation : « Quels sont les progrès que le droit des gens a faits en Europe depuis la paix de Westphalie ? » 4° Pour la section d'économie politique : « Lorsqu'une nation se propose d'établir la liberté du

commerce, ou de modifier sa législation sur les douanes, quels sont les faits qu'elle doit prendre en considération pour concilier, de la manière la plus équitable, les intérêts des producteurs nationaux et ceux de la masse des consommateurs ?» 5° Enfin, pour la section d'histoire générale : « Par quelles causes et comment l'esclavage ancien a-t-il été aboli ? A quelle époque, cet esclavage ayant entièrement cessé dans l'Europe occidentale, n'est-il resté que la servitude de la glèbe ? »

L'académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet du prix quinquennal de cinq mille francs, fondé par M. A. de Beaujour, la question suivante : « Déterminer en quoi consiste et par quels signes se manifeste la misère en divers pays ; rechercher les causes qui la produisent. »

Ce dernier concours, aussi bien que celui de philosophie, seront fermés le 31 décembre 1836 ; tous les autres expirent le 31 décembre 1835.

La parole a été donnée à M. Ch. Comte, secrétaire perpétuel de l'académie, chargé, à ce titre, dans les séances solennelles, de rappeler la vie et les travaux des membres que la mort a enlevés, tâche épineuse, mais à laquelle l'académie des sciences morales a rendu un caractère d'indépendance et de dignité historique, en décidant que le titre de *notice* remplacerait celui d'*éloge* donné jusqu'alors aux travaux de cette nature. M. Comte avait à parler de Garat ; nous ne nous permettrons pas de dire comment il s'en est acquitté, ses paroles n'étant arrivées que très-imparfaitement à notre oreille. Nous avons cependant pu reconnaître dans M. Comte un fervent disciple de la philosophie du dix-huitième siècle ; il a même terminé en recommandant cette philosophie comme le guide le plus sûr de l'esprit humain dans les investigations scientifiques. Pour nous, nous croyons précisément le contraire, et tout en reconnaissant les services réels que les sciences ont reçus de la philosophie du siècle dernier, en tant qu'elle appartient à la philosophie expérimentale, nous pensons qu'aujourd'hui s'en tenir à la méthode empirique et à l'expérience étroite des sensualistes, ce serait enfermer les sciences dans un cercle de fer.

A M. Comte a succédé M. Mignet, qui a captivé l'attention de l'assemblée par la lecture d'un fragment sur *Luther devant la diète de Worms*. En présence de la grande figure de Charles Quint, de ce jeune empereur de vingt-un ans qu'il nous a peint réunissant dans son caractère ceux des quatre dynasties dont il tenait les vastes états ; grave comme la maison de Castille, entreprenant comme la maison de Bourgogne, astucieux comme Ferdinand-le-Catholique, prudent comme la maison d'Autriche ; en présence de ce monarque puissant et ambitieux qui aspirait à la domination de l'Occident, M. Mignet a placé le pauvre moine Martin Luther, né dans une petite ville de la Saxe, de parents obscurs mais pieux, nourri de bonne heure de la lecture de la Bible qui, achevant ce que l'éducation avait commencé, le rendit, selon l'expression de l'honorable académicien, plus profondément religieux, et s'avançant pour combattre le pape, tous les scandales ecclésiastiques de son siècle et toutes les puissances intéressées à la cause de Rome et de ces scandales, avec les seules armes de la parole, mais d'une parole qui était pour lui la Parole de Dieu. M. Mignet a parfaitement montré, contre le préjugé opposé, que si le puissant réformateur a détruit d'une main, c'était pour édifier de l'autre. De nombreuses citations ont fait ressortir d'une manière frappante la foi et la piété vivante du pauvre moine. L'intrépide courage avec lequel il se rend à la sommation de l'empereur, et se présente devant la diète des princes allemands, l'humilité vraie et simple qui accompagne ce courage et qui se retrouve dans toutes les réponses de Luther, nous montre bien moins en lui l'adversaire de Léon X que le chrétien qui veut que toute gloire, tout honneur et toute obéissance reviennent à son Dieu, le chrétien qui croit, qui espère, qui aime et qui combat l'erreur parce qu'il connaît la vérité. Il y a loin du protestantisme de Luther au protestantisme anti-chrétien que nous ont légué le rationalisme allemand et la philosophie française du dix-huitième siècle. M. Mignet nous a parfaitement dépeint le grand caractère de son héros ; il a opposé d'une manière saisissante sa grandeur et sa puissance morale à la puissance de ses juges ; mais il ne pouvait aller plus loin. Il n'était malheureusement pas dans le secret de cette force ; il a cherché tout ce secret dans l'esprit et dans les besoins du seizième siècle. Pour le connaître tout entier, il faut suivre Luther dans la solitude, le voir agenouillé devant son Dieu ; il faut écouter ces prières, ces sommations dirai-je, tant elles sont pressantes, adressées au Roi des rois pour obtenir son secours : « O Dieu ! ô Dieu ! mon Dieu ! toi qui es mon Dieu, sois ma défense contre le monde entier... Fais-le, toi ! il faut que ce soit toi, oui toi seul qui le fasse ! Ce n'est pas mon affaire, c'est la tienne. Je n'ai rien à faire ici pour mon compte ; je n'ai rien à démêler avec ces puissants seigneurs du monde ; je voudrais bien avoir des jours heureux, vivre tranquille et loin des alarmes. Mais c'est ta cause, Seigneur ! ta juste cause à laquelle on ne peut rien changer. Assiste-moi, Dieu éternel et fidèle ! Ce n'est point sur les hommes que je me repose : un tel appui serait vain, puisque tout ce qui est chair et qui tient de la chair chancelle. » On comprend bien mieux, après avoir lu ces lignes, l'humble, mais inébranlable assurance du vaillant soldat de Jésus-Christ, dont le langage si simple, si ferme, si chrétiennement héroïque, a produit sur l'auditoire de M. Mignet une sensation si nouvelle pour lui.

Somme toute, ce morceau d'histoire a eu et a mérité tous les honneurs de la séance, et les nombreux applaudissements qui en ont suivi la lecture nous ont paru bien moins un acte de coprotestation contre l'Eglise que combattait Luther qu'un témoignage rendu à la foi par un public qui en est privé, mais qui sent que son salut est là. Que l'Académie des sciences morales et politiques laisse parler quelquefois les héros de l'Église dans ses solennités ; elle ne saurait choisir de meilleurs auxiliaires.

MOEURS CONTEMPORAINES.

PORTRAIT D'UN ROI DES FRANÇAIS.

Le roi dont je veux parler n'a pas figure d'homme, et n'a rien de commun avec la charte, il a dépassé depuis long-temps toutes les limites de la vie humaine, et cependant, à le voir, vous diriez qu'il grandit encore.

Il a toujours eu beaucoup d'ambition, mais une ambition à vues étroites, sans générosité, essentiellement égoïste, qui vise moins à la gloire qu'aux petits applaudissements d'un jour ou d'une coterie. Pour les obtenir, rien ne lui coûte ; il n'hésite pas à sacrifier les amis les plus dévoués, il fait taire la justice, l'humanité, la prudence même ; une seule chose l'arrête : le ridicule. Et cependant aucun monarque n'est plus aimé, mieux obéi, je dirai même servi plus à souhait que sa majesté. Le Grand-Turc n'a pas d'esclaves plus dociles, Henri IV ne comptait pas d'amis plus vrais. Aussi, ne craignez pas d'émeutes, de révolution ; son trône est le plus solide de l'Europe et du monde entier. Je ne connais qu'une force surnaturelle qui pourrait l'atteindre et le briser. C'est qu'il n'est pas entouré d'institutions seulement, fût-ce même d'institutions républicaines, mais d'un peuple immense qui, sous le rapport de l'amour qu'il porte à son roi, ne forme qu'un cœur et qu'une âme.

Chose inouïe pourtant ! cet amour, cette soumission si extraordinaire au temps où nous vivons, sont devenus des causes éternelles de discordes et de malheurs pour la nation ; et chose plus merveilleuse encore, c'est là ce qui prouve toute la puissance du souverain ! Car le jour où la paix, l'union, l'amour fraternel et les vertus sociales, domestiques et individuelles viendraient à remplacer la haine, la jalousie, les rivalités, les sentiments égoïstes et tout le train de guerre qu'on voit d'un bout du royaume à l'autre, serait le dernier jour de la monarchie actuelle.

Au reste, ce jour ne luit pas encore, et jamais roi ne déploya plus de vigilance et d'activité pour conserver sa couronne que celui dont je parle. Il ne se contente pas de visiter son royaume quand ses autres occupations lui en laissent le loisir, c'est-à-dire à de longs intervalles. Quelque prédilection qu'il ait pour sa capitale, vous le voyez, toute affaire cessante, parcourir continuellement les provinces. On peut dire qu'il est partout à la fois, et à en juger par le soin qu'il met à visiter jusqu'aux moindres hameaux, vous le diriez le meilleur des princes. Il aime, sans doute, beaucoup ses palais, et l'on ne peut douter que ce ne soit là qu'il s'arrête le plus volontiers, mais il ne dédaigne pas pour cela les demeures plus modestes de la ville et de la campagne. Son penchant pour les fêtes est extraordinaire. Ce n'est pas assez

pour lui de celles de la cour, des jeux du théâtre ; je vous défie d'aller dans le bal le plus bourgeois, dans la société la plus intime, dans les réunions même les plus ignobles, sans l'y trouver, depuis le moment des préparatifs jusqu'à celui où l'on se sépare. Vous le retrouvez ensuite aux chambres où il occupe si souvent la tribune qu'il est incontestable que ce roi-là gouverne et ne règne pas seulement.

En effet, le prince dont je viens de vous parler n'est point un prince constitutionnel, mais un monarque absolu, dont le règne a commencé bien avant les barricades, bien avant la restauration, bien avant l'empire, avant la république, avant Louis XIV, avant Charlemagne. Cherchez plutôt vous-même dans notre histoire nationale, considérez le portrait des premiers Gaëls, et dites-moi si la vanité n'est pas le premier, le plus puissant, le plus indétrônable des rois des Français.

PENSÉES.

Dieu ne nous refuse pas le plaisir, car il nous a créés capables et désireux de plaisir; ce qu'il nous refuse c'est le faux plaisir, l'imitation mensongère du plaisir, le plaisir qui nous trompe, qui nous quitte après avoir épuisé nos forces, et nous laisse désespérer comme au réveil d'un rêve.

Dieu ne condamne pas non plus l'amour, puisqu'il est amour ; mais il veut que nous aimions pour notre bonheur et non pour notre malheur. Or, pouvons-nous être heureux en concentrant notre puissance d'affection sur ce qui ne dure que quelques jours ?

Rien ne décèle mieux la misère du cœur humain que les éloges donnés par le monde aux affections naturelles. Etre bon fils, bon époux, bon père, bon frère sont donc des qualités bien extraordinaires et qui exigent de bien grands efforts, puisqu'on n'a pas assez d'éloges à leur donner sur le théâtre et dans les panégyriques des interprètes de l'opinion publique !

La conscience nous est donnée pour éclairer notre âme ; mais elle a besoin de recevoir elle-même sa lumière de Dieu, de s'exposer de tous côtés à la lueur de la Parole divine. Placés sous les rayons de ce soleil, nous pourrons dire avec Saint-Jean que « si notre cœur ne nous condamne point, » nous avons assurance devant Dieu. » Mais si nous nous contentons du crépuscule de notre conscience naturelle, de ce lumignon qui s'éteint et qui fume à peine encore au milieu des ténèbres de notre corruption, nous sommes semblables à l'homme qui demeurerait oisif et désarmé en vue de l'ennemi, en se confiant à la vigilance d'une sentinelle aveugle et muette.

MÉLANGES.

Du sort des femmes en Chine. — Quand on entend les opinions que certaines personnes se font des missions entreprises chez les peuples païens, on dirait quelquefois qu'il s'agit d'une œuvre fantastique, qui satisfait un besoin de choses extraordinaires et nouvelles chez celui qui s'y dévoue, mais qui, en réalité, ne peut pas avoir autant d'importance dans ses résultats que l'établissement d'une usine ou l'ouverture d'un canal. Notre grand défaut en France est une espèce d'indifférence très-prononcée pour tout ce qui ne touche pas à des intérêts du moment. On a l'air d'adopter ce mot favori de bien des gens : Après nous le déluge ! Et si quelque octogénaire s'avisait de planter pour ses arrière-neveux, on le trouverait plus fou encore que du temps de Lafontaine. Il est des maux dont on prend, depuis des siècles, son parti, parce qu'il faudrait un peu compter sur l'avenir pour mettre la main à l'œuvre, afin d'y remédier. De plus, la conversion au Christianisme et la civilisation des peuples païens étant une œuvre de foi et de patience, il n'est pas étonnant que le monde s'en détourne comme d'une chimère, et qu'il ne daigne pas même s'enquérir de ce qui a été fait et de ce qui se fait encore pour y parvenir. Pour le chrétien, c'est une œuvre d'un haut intérêt, à laquelle il dévoue son cœur et ses prières, quand il ne peut lui vouer son temps et sa vie.

Il est une vaste contrée vers laquelle des espérances bien diverses se dirigent depuis long-temps. La Chine, ce mystérieux empire que le savant, le littérateur, le philosophe et le chrétien voudraient exploiter, semble ouvrir ses portes à la fois à la curiosité et à la charité. Morrisson, Abeel et Gutzlaff ont battu en brèche ses murailles. C'est le Christianisme qui a le premier soulevé les voiles dont il s'enveloppait. Ce sera le Christianisme qui le régénérera. Toutes les classes de la société y languissent dans une profonde corruption : corruption, fruit du paganisme, corruption d'une fausse civilisation, dégradation d'un siècle ajoutée à celle d'un autre siècle !

La condition des femmes y est tellement misérable, leur existence si avilie, que l'on sent de quel prix devra être pour elles l'invasion dans leur patrie du Christianisme qui les relèvera. Depuis des centaines d'années, l'accomplissement de tous leurs devoirs se borne à se contenter de leur abjection et à ne rien souhaiter au-delà. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles sont tenues dans la dépendance, l'ignorance et la bassesse.

Il est même fort remarquable que dans le temps même où Jésus-Christ venait proclamer la dignité de la femme et la déclarait la compagne de l'homme, celle qui peut contribuer à sauver son mari, et dont la place dans la famille est aussi honorable que la sienne, une femme célèbre de la Chine ait consacré, proclamé l'infériorité, la dépendance et l'avilissement de son sexe. Cette femme, nommée Pan-kwy-pan, était sœur de l'historien Pan-koo. Elle descendait d'une illustre famille, et se distinguait par sa science autant que par sa modestie. Mariée dès l'age de quatorze ans à un lettré chinois, elle s'acquitta de ses devoirs d'épouse et de mère d'une manière si remarquable qu'on l'a citée depuis lors comme un modèle aux femmes des siecles suivants. Quand Towheen tomba en disgrâce, le frère de Pan-kwi-pan partagea son sort comme ayant été son partisan, et il mourut de chagrin en prison. L'empereur, pour réparer en quelque manière l'affront fait a sa famille, accorda a la sœur un appartement dans le palais. Elle y consacra son temps à publier une histoire écrite par son frère et à laquelle elle avait travaillé elle-même. Cette histoire commence à l'empereur Kaoutsoo et finit au règne de Wang-mang ; elle embrasse depuis l'an 206 avant l'ère chrétienne jusqu'a l'an 23 de Jésus-Christ. Cette femme distinguée devint enfin l'institutrice de l'impératrice, et exerça une grande influence sur toute la cour impériale. Elle écrivit des instructions pour les femmes, divisées en sept chapitres. Partout elle assure que les femmes doivent occuper le degré le plus bas dans l'échelle des êtres humains, et que c'est à elles de remplir les fonctions les plus abjectes. Voici, entre autres, ce qu'elle dit de son sexe : « Quand il naît » une fille dans une famille, elle est posée à terre sur quelques haillons » et reste abandonnée pendant deux ou trois jours, sans que personne » y prenne garde. Le troisieme jour, le père la ramasse, la présente au » reste de la maison, et met ensuite devant elle quelques briques qui » doivent être ses seuls jouets. Pensez, ô jeunes filles, quel est votre » état dégradé, et tâchez d'en accomplir tous les devoirs. Mais la jeune » fille devient bientôt épouse et mère. Comme femme, elle doit la plus » entière obéissance à son mari. Tout ce qu'elle a est à lui. Elle n'a » rien a réclamer, rien a vouloir, rien a posséder. Son mari est son tout, » son ciel. La liberté de son mari ne connaît point de bornes. Il peut, » durant la vie de sa femme, contracter plusieurs autres mariages. Mais » une femme, même après la mort de son premier mari, ne peut pas en » prendre un second. Elle est tenue a une pieuse obéissance envers chaque membre de la famille du défunt, et elle doit les servir en toutes » manières. »

Tels étaient sur son propre sexe les sentiments d'une des Chinoises les plus renommées. Ce qu'elle disait, il y a dix-huit siècles, est encore vrai aujourd'hui, et ses conseils sont encore suivis avec un respect religieux. Cette femme, quoique élevée par son esprit, ses talents et son caractère au-dessus de toutes les autres femmes de son pays, n'a rien su leur enseigner de mieux que la continuation rigoureuse de l'avilissement dans lequel elles étaient plongées.

N'est-il pas intéressant de comparer l'effet produit par ces deux paroles prononcées à la fois dans le monde sur la femme, et qui ont encore du retentissement ! La femme chinoise a parlé, et voici, ses filles sont avilies et misérables. Le Christ a parlé, et la femme chrétienne est sainte, dévouée, heureuse et libre !

ANNONCE.

Ce recueil de pensées empruntées à beaucoup de sources diverses, depuis la Bible jusqu'au Coran, depuis Napoléon jusqu'à Louis-Philippe, depuis Pythagore jusqu'à Mme de Genlis, est encore plus remarquable par le classement que l'auteur a adopté que par le déclassement qui a dû le précéder. Je vous donne a deviner en mille quel parti il a tiré de ses lectures nombreuses et variées. Au lieu des grandes divisions que le titre fait presque supposer, les vingt-quatre chapitres du volume correspondent a un nombre égal de règles de grammaire. Voulez-vous savoir l'opinion de Descartes sur le moyen de ne pas ressentir une offense? cherchez au chapitre des verbes neutres. Désirez-vous connaître l'opinion de Fénélon sur le bonheur? voyez à l'article des pronoms relatifs. L'auteur cite Condorcet pour faire comprendre l'emploi du point et virgule, et Alfieri pour initier à la science des deux points. Nous devons ajouter que la plupart de ces exemples montrent l'observation d'autres règles en même temps que celle de la règle dont ils doivent contenir l'application; il ne résulte donc aucune utilité réelle de cette classification. Les exemples eux-mêmes seront la plupart inintelligibles pour les jeunes gens qui en sont encore à l'étude de la grammaire.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 18. 6 MAI 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE CONSIDÉRÉE DANS SON PRINCIPE.

Il ne sera pas question de politique dans ce que je vais essayer de dire : ce n'est point une forme de gouvernement que je viens comparer à d'autres formes de gouvernement ; et quand je parle du principe de la monarchie constitutionnelle, je n'entre en aucune sorte dans la controverse de ce siècle sur la hiérarchie et le fondement des puissances sociales. Je ne demande point : Est-ce le prince qui, dans son pouvoir souverain, doit octroyer à ses peuples une charte constitutionnelle, et qui seul peut donner ainsi à cette institution une base légitime ? ou est-ce le peuple souverain qui rend légitime, par son choix ou par son consentement, et sa charte, et son prince même ? Si jamais j'y prenais part, ce serait, je crois, pour montrer que cette dispute sur la souveraineté ne s'élève guères, pour faire son bruit dans le monde au milieu des autres contestations de l'esprit humain, qu'à la suite d'événements où le prince souverain et le peuple souverain apparaîtraient à un observateur attentif bien peu souverains l'un et l'autre : choc de prétentions orgueilleuses et de pouvoirs matériels, combats, victoires et défaites, où il serait aisé de peindre les plus forts eux-mêmes, comme sujets bien faibles, bien dépendants, d'un souverain plus fort que l'homme.

Mais, je le répète, il ne s'agira point ici de cette contestation des rois et des peuples. J'ose porter aujourd'hui un regard un peu plus profond vers l'origine des choses humaines. Ce que je nomme le principe d'une institution faite par les hommes, c'est ce qui, dans l'âme de l'homme, dans sa pensée, dans son sentiment, appelle, demande cette institution, l'approuve, lui applaudit, quand elle s'est réalisée, et en désire la conservation. D'un fait reconnu dans la région des formes et des faits visibles, je remonte à sa cause, qui se trouve dans un fait invisible, mais tout aussi certain, produit par notre nature spirituelle ; et j'envisage ainsi l'homme intérieur comme source, origine, principe, de ce que l'homme extérieur opère sous nos yeux dans la figure de ce monde.

Or, je l'avoue, je crois voir dans le cœur humain un triste principe se manifestant par cette forme de gouvernement, je veux dire la défiance de l'homme à l'égard de l'homme, défiance également inspirée à l'homme par l'homme-peuple et par l'homme-roi.

Pourquoi ne pas laisser au monarque une puissance illimitée ? pourquoi tracer à son autorité même des lois claires et précises, dans le cercle étroit desquelles elle doit agir ? pourquoi dire à ses ordonnances : « Vous n'irez que jusque-là ? » pourquoi, dans sa fonction de législateur, lui adjoindre d'autres hommes ; et pourquoi mettre en face de son trône des représentants de la nation, non seulement pour proclamer avec lui des lois où les intérêts et les droits de tous ne soient jamais oubliés, mais encore pour le surveiller constamment dans l'exercice du pouvoir borné qu'on lui accorde, et pour être prêts à protester sans cesse contre les abus de pouvoir que, comme exécuteur de la loi, il pourrait commettre ? Pourquoi ? Parce qu'on voit un homme en lui ; un homme, c'est-à-dire un être à qui peut manquer la lumière, à qui peut manquer la droiture, que son aveuglement, ses faiblesses, ses passions peuvent pousser à l'injustice, et dont les serments mêmes ne rassurent pas assez.

Mais, d'un autre côté, pourquoi ne pas détrôner tout-à-fait cet homme-roi dont on se défie ? C'est que le peuple est homme aussi, homme terrible et redoutable, quand ses pas-

sions sont sans frein, quand sa masse aveugle peut se déchaîner sans qu'on la réprime. Une défiance profonde est dans tous les cœurs contre lui; toutes les pensées s'accordent à demander des lois et des pouvoirs, des mesures préventives et des mesures répressives, pour le maintenir dans la paix et dans l'ordre : et quand cette défiance à l'égard du peuple produit la monarchie constitutionnelle au lieu de la république, c'est qu'on regarde la république comme insuffisante pour calmer le peuple et le réprimer dans ses excès; on craint la dépendance, la mobilité, les erreurs, les passions des chefs que ce peuple, livré à lui-même, se choisirait, renverserait, renouvellerait, au jour le jour, selon ses caprices, selon ses fureurs; et l'on veut avoir au-dessus de tous une autorité permanente et forte, qui préserve la patrie d'un état permanent de révolution.

Ainsi donc, comme œuvre de l'homme, la monarchie constitutionnelle aurait pour principe, dans le cœur de l'homme, une double peur; peur du peuple, peur du roi; des deux parts toujours peur de l'homme. Voilà ma pensée; pour la rendre évidente et comme palpable, j'avais ramassé un grand nombre de faits historiques, anciens et nouveaux; mais à présent il me paraîtrait inutile et presque niais de les transcrire, tant il me semble que tous les esprits tomberont d'accord avec moi sur ce que j'avance, et que la mémoire de chacun doit être remplie de faits analogues à ceux que je pourrais citer à l'appui de ma remarque. Si, en effet, changeant de langage, je me mettais à soutenir que cette défiance n'existe pas dans les cœurs, ou que, dans ceux qui l'éprouvent, elle est injuste, sans fondement, sans raison, qu'on a tort lorsqu'on se défie des rois et des peuples, toutes les voix de ce siècle ne me répondraient-elles pas : Oui, il faut craindre les rois, leur ambition, leurs préjugés, leurs erreurs, leurs vices, leur nature d'homme, toutes les passions humaines nourries et favorisées en eux par l'étendue de leur puissance. Oui encore, il faut craindre les populations sans lois et sans rois; celui qui ignore ce qu'un jour de déchaînement peut produire en elles, jusqu'à quelles folies et à quelles barbaries leur aveuglement et leur emportement peuvent aller, ne sait rien du monde; ce ne peut être que le jeune homme sans expérience et sans connaissance; ou s'il a quelqu'instruction, le jeune homme ayant fait ses études historiques et morales dans les classes d'un collége sans réflexion aucune. Que si, jeune homme ou homme mûr, il se trouve quelqu'un qui, d'ailleurs sérieux et éclairé, et malgré l'expérience et l'histoire, nie ces choses, les conteste encore, prétend qu'on fait injustice aux peuples en les redoutant, en prenant contre eux les précautions de la crainte, alors c'est l'ambitieux qui voudrait de nouveau courir l'effroyable chance de ce qui peut résulter du trouble et du soulèvement des masses, pour en saisir, d'abord la faveur, ensuite le gouvernement.

Eh bien, si l'on convient du principe, voici où j'en veux venir. Le Christianisme commence par accuser l'homme d'injustice; avant de lui parler de grâce et de salut, de réconciliation et de justification de la part de Dieu, il veut que l'homme, devant Dieu, se reconnaisse enclin au mal, corrompu dans ses affections et dans ses pensées : n'en est-ce pas là une grande preuve? une preuve fournie par les paroles, par les œuvres, par les sentiments de l'homme lui-même? Tout en parlant d'origine, je laisserai là, si l'on veut, la vieille expression de péché originel; car n'importe le rejet des mots, pourvu qu'on accorde les choses. Quelqu'un a dit que le péché originel était démontré dans toutes nos maisons par les portes et par les serrures; la monarchie constitutionnelle, avec toutes ses garanties pour nos droits, et toutes ses précautions contre l'homme, ne nous présente-t-elle pas une démonstration de la même espèce, aussi accablante au fond, aussi injurieuse à notre nature? L'homme est bon, disent quelques-uns : pourquoi donc vous défiez-vous de cet homme bon, tant lorsqu'il est roi, que lorsqu'il est peuple? pourquoi vous paraît-il si important, si urgent, de mettre vos libertés, vos biens, vos vies, à l'abri des attaques possibles de son injustice? Notre siècle dit : l'homme s'améliore; par les progrès de la civilisation et des lumières, il devient toujours moins barbare, moins aveugle, moins injuste, moins redoutable par conséquent et plus propre à la liberté. Mais pourquoi, dans le temps même où vous criez : liberté! lumière! faites-vous un point capital dans votre science, de la science du gouvernement? Pourquoi cette science a-t-elle précisément pour but d'enchaîner davantage les hommes par le nombre, la clarté et les prévoyances des lois sociales, et de contenir à la fois les passions des princes et celles de la multitude par des lois ingénieusement combinées? N'est-ce donc pas qu'avec le sentiment des améliorations opérées par le temps dans les habitudes de l'homme, vous conservez néanmoins un sentiment plus profond encore d'un mal caché dans le cœur humain; mal qui se trouve en tous et qui est ennemi de tous, qui se voilant sous les apparences plus douces de la civilisation actuelle, n'en est pas moins prêt à s'élancer du cœur comme un lion de son antre, comme un serpent de son ténébreux asile, et à se manifester par des injustices et des attentats, si l'occasion de le faire impunément s'en offre, et si les précautions prises contre lui ne lui opposent pas le frein de la crainte? L'injustice de l'homme est donc démontrée par le fait de l'existence de la monarchie constitutionnelle.

Dans cet état de défiance mutuelle, le bonheur social est-il possible? Je ne le pense pas. Pour vous en convaincre, considérez la petite société qu'on nomme la famille; supposez cette famille riche, élevée, glorieuse, comblée de toutes les prospérités terrestres; c'est cependant une famille malheureuse, si la confiance réciproque n'y existe pas, si le père est suspect au fils, si le fils l'est au père, si les frères le sont aux frères, les serviteurs aux maîtres, et les maîtres aux serviteurs. L'état nous touche de moins près que la famille, j'en conviens; mais, enfin, c'est toujours une association d'hommes dont nous sommes membres, et mon assertion demeure; le bonheur social n'est pas dans cette association, si la confiance n'y est pas, si la défiance y existe. C'est ravaler par trop la nature humaine, que de croire que la paix extérieure et l'abondance matérielle suffisent à notre bonheur; la base de notre bonheur est toujours dans nos sentiments et dans nos pensées. Dans nos rapports d'homme à homme, la défiance est un sentiment incompatible avec le bonheur; la confiance lui est nécessaire.

Or, remarquons qu'il y a certaines précautions inspirées par la crainte, qui, une fois prises, tuent leur cause, la détruisent et nous en affranchissent. Par exemple, je me défie de la maison que j'habite, en ce sens que je la crois peu solide, mal bâtie ou ruinée par le temps; cette défiance me porte à appeler l'architecte; il répare ma maison, il la soutient par de nouveaux murs; l'ouvrage fait, je ne pense plus à mes craintes; elles sont passées; je loge dans ma maison et j'y couche en paix. Je fais une digue le long du fleuve qui borde mes champs; c'est bien une peur, la peur des inondations qui me la fait faire; mais une fois la digue assez haute et assez épaisse, je cultive, je laboure, je sème, sans craindre le débordement. Les précautions prises par l'homme contre l'homme, dans la monarchie constitutionnelle, auront-elles un effet pareil? nullement. Oh! bien au contraire, nées de la défiance, elles la nourrissent, elles l'entretiennent, elles la changent en devoir : leur mot d'ordre est un qui vive, un garde à vous perpétuel, adressé à tous; elles nous établissent tous sentinelles vigilantes sur l'ordre public, et si ces institutions doivent garantir nos droits, nos personnes, c'est la défiance toujours éveillée des uns à l'égard des autres, qui doit garantir ces institutions. Je le déclare

de nouveau, je n'attaque point cette forme de gouvernement ; c'est seulement un regard philosophique que je jette sur une œuvre d'homme. Considérez donc avec moi. Le député ferait-il son devoir s'il était sans défiance à l'égard du prince et de ses ministres? Doit-il s'en rapporter à leurs promesses? Doit-il les croire infaillibles dans leurs vues, s'il les croit purs dans leurs intentions ? Non, mais toujours et chaque jour il doit avoir l'œil ouvert sur leur marche, sur leur tendance, examiner, retourner en tous sens leurs propositions, pour voir si quelque danger pour l'Etat, quelque violation du droit, quelqu'injustice volontaire ou involontaire ne s'y trouvent point cachés. Mais les représentants du peuple sont eux-mêmes des hommes faillibles, capables d'inconstance, pouvant être séduits et trompés : aux électeurs, au peuple donc de les surveiller à leur tour ; et surveiller veut dire craindre, se défier. Je le répète, c'est non seulement un droit que nous reconnaît cette forme de gouvernement, mais un devoir qu'elle nous impose à tous selon nos lumières. La prospérité publique est ainsi confiée à la défiance publique, et sans s'en douter, la monarchie constitutionnelle répète ce mot de la Bible : Malheur à l'homme qui se fie à l'homme !

Dans la monarchie absolue, s'il n'y a pas foi raisonnable, puisque le roi absolu est aussi un homme, il y a du moins symbole de foi. Là, le monarque peut se plaindre de ce que ses peuples lui témoignent de la défiance; à tort ou à raison, il peut leur dire : Ne jugez pas tant mes conseils, mes œuvres, et confiez-vous davantage à mon autorité paternelle qui veille pour vous. Ce langage peut être inconséquent avec la nature humaine, avec le péché et la confession de la misère de l'homme, si le monarque absolu la porte au pied des autels; mais, en parlant ainsi, le monarque absolu n'est pas inconséquent avec sa position sociale ; il ne renie pas le principe de son propre gouvernement. Au contraire, ce langage est interdit au monarque constitutionnel par l'esprit même de sa monarchie : dans le secret de son cœur il pourra se plaindre de ne pas obtenir du peuple la confiance qu'il croit mériter; mais il n'oserait transformer sa plainte en langage officiel, la prononcer à haute voix du haut de son trône. Sa personne n'est déclarée sacrée, inviolable, que par une fiction légale ; elle s'enveloppe d'un ministère responsable pour éviter les attaques directes du jugement et de la critique du peuple, et cette fiction légale ne peut pas préserver le prince de la défiance réelle des esprits et des cœurs. Quant aux ministres du prince, leur responsabilité même, dans la monarchie constitutionnelle, suppose qu'ils peuvent avoir à répondre de quelque mal qu'ils auront fait, et elle proclame ainsi elle-même pour les citoyens le devoir et le droit de se livrer sans cesse à un examen soupçonneux de leur gouvernement et de leurs personnes. Le député, à son tour, désirera la confiance publique ; il fera valoir ses titres à cette confiance, en se présentant à l'élection : mais jamais il n'oserait dire que c'est une injure à son caractère personnel que de bien regarder ce qu'il est, avant de l'élire; ni que c'est manquer aux droits sacrés de l'élu du peuple, que de contrôler tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, comme pouvant être mal fait et mal dit; il ne peut, au contraire, se recommander à une confiance durable qu'en disant : Regardez-moi bien, jugez-moi bien, et sévèrement : il est réellement toujours en état d'accusation devant ses mandataires ; ses actes successifs sont ses témoins à charge et à décharge; et le procès ne finit point ; l'arrêt d'aujourd'hui peut toujours être renversé par l'arrêt du lendemain.

J'ai rejeté tout à l'heure les faits historiques, regardant leur citation comme superflue pour appuyer ce que j'avançais : ici je voudrais recommander à l'attention du lecteur un seul fait historique; c'est celui que nous offre la France, depuis qu'elle marche gardée dans ses droits par les institutions constitutionnelles. Je demande si depuis lors la confiance dans les hommes et dans les choses y est allée en croissant ou en diminuant. N'y a-t-on pas vu les hommes, qui étaient les principaux objets de la confiance publique, lorsqu'ils étaient eux-mêmes censeurs défiants du pouvoir déchu, devenir à leur tour et en un instant, comme par magie, les objets de la censure et de la défiance, dès que l'autorité a passé en leurs mains ? Il serait, je crois, injuste, à parler généralement, de s'en prendre uniquement aux fautes qu'ils ont commises : non, la faute en est surtout à l'esprit même de la monarchie constitutionnelle ; plus cet esprit s'enracinera, fera de progrès, portera ses fruits naturels au milieu d'un peuple, plus la surveillance de tous y sera active, inquiète, soupçonneuse, plus la défiance de l'homme envers l'homme y augmentera.

Et faites attention à une chose encore. Parmi les garanties que nous offre cette forme de gouvernement, on range en première ligne la publicité des opérations du gouvernement et celle des débats des législateurs. Mais est-ce par là que la confiance passera dans l'esprit des peuples? Quand une chambre écoutée par la nation tout entière se divise en deux partis, et que, sur chaque question discutée, on les entend se dire l'un à l'autre : « Vous ne comprenez pas les besoins du peuple, l'état des affaires ; on perdrait tout en suivant vos vues ; vos convictions sont erreurs, vos clairvoyances sont obscurités, vos justices sont injustices ! » et quand à ces accusations réciproques se joignent même souvent celles d'ambition, de cupidité personnelle, de tendance au despotisme ou à l'anarchie, quelle semence sera par là jetée dans tous les cœurs ? La défiance très-certainement; et si elle ne s'attaque pas au caractère de ceux qui gouvernent, elle s'en prendra au moins aux difficultés du gouvernement, à la possibilité d'être fort mal gouverné, même par les meilleurs hommes, puisqu'ils ont tant de peine à s'entendre sur le vrai et sur le faux, sur le juste et sur l'injuste, sur l'utilité ou le danger de chaque mesure. En laissant les lumières de l'homme pour ce qu'elles valent dans la région des formes et du temps, le Christ les appelle toutes ténèbres par rapport à son royaume invisible et à sa lumière éternelle; mais ici ce sont les lumières de l'homme et du monde qui se crient : ténèbres! réciproquement. Quelle nuit cela ne doit-il pas jeter dans ceux qui les écoutent? En qui croire ? à qui se fier? Et chacun n'arrivera-t-il pas aussi une fois à se demander : Puis-je me fier à moi-même? Serais-je sûr de mieux gouverner que les autres, si je gouvernais? Est-il raisonnable de m'en rapporter à mon propre jugement sur la conduite de l'Etat, sur les intérêts publics, quand ceux mêmes que nous avons choisis pour guides s'accusent les uns les autres de n'avoir pas des yeux pour voir? Une autre observation bien facile à faire, c'est que généralement les jugements les plus prompts, les plus décisifs, sont ceux de l'inexpérience, du petit savoir, et ceux des passions effrénées, parce que les passions ne regardent jamais qu'un côté des choses, celui qui les favorise ; au contraire la bonne foi dans le cœur et l'étendue dans l'esprit nous disposent beaucoup mieux à apercevoir et à concevoir en toute question le pour et le contre. Si donc la véritable instruction et le perfectionnement moral des peuples allaient en croissant sous l'influence du libre examen, des débats publics, de la franche manifestation de toutes les convictions différentes, il me semblerait voir les nations elles-mêmes en venir par ce chemin à être de nouveaux Socrates, de nouveaux Pascals, confessant que le résultat de tant de lumières, qui se sont contredites ou croisées, c'est la claire démonstration de leur ignorance. Mais la nuit ne rassure pas : qui me touche dans les ténèbres? est-ce un ami ou un assassin? Qui saisit ma main en prétendant diriger mes pas ? est-ce un sage ou un imbécile? C'est un état misérable que celui de la défiance; il n'est suppor-

table à l'égard des choses humaines que quand l'âme s'est élevée plus ou moins, comme dans Socrate et Pascal, à une lumière divine, à une confiance placée au-dessus de l'homme. Point de bonheur sans sécurité; c'est pourquoi, lorsque la confiance dans les hommes, dans les événements, dans les choses, croule, il faut trouver la Providence.

Le gouvernement de Dieu est une monarchie à la fois absolue et constitutionnelle : absolue en ce sens qu'une seule volonté, un seul pouvoir souverain y préside à tout; constitutionnelle en ce sens que la création tant matérielle que morale est aussi une combinaison de pouvoirs divers agissant dans leurs limites, se surveillant les uns les autres et se repoussant les uns les autres à leurs places, dans leurs bornes, quand ils tendent à en sortir.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Une assemblée politique a eu lieu à Londres pour s'occuper des moyens d'obtenir l'abolition de la taxe sur les journaux. On a arrêté qu'une pétition serait rédigée et que les amis de cette mesure seraient invités à faire parvenir leurs vœux à cet égard à la chambre des communes.

Les deux chambres portugaises ont adressé des messages à la reine pour lui exprimer que les intérêts du pays leur paraissent exiger qu'elle consente à un second mariage. Elle a répondu que si elle ne rendait pas justice aux motifs graves qui ont déterminé les chambres, elle serait peinée qu'on ne respectât pas plus long-temps sa douleur; mais que se souvenant qu'elle est reine et portugaise, on peut attendre d'elle les sacrifices que la patrie réclame.

Il paraît qu'avant de se séparer, les chambres veulent accorder au gouvernement le pouvoir d'opérer les réformes qu'il jugera nécessaires; elles devront être approuvées définitivement par les cortès dans la session prochaine.

Le général Valdès a adressé une proclamation à l'armée d'occupation du nord de l'Espagne. Il promet de l'avancement aux officiers et des récompenses aux soldats.

La chambre des procuradurès a décidé que la moitié seulement des valès non consolidés, et non pas les deux tiers, ainsi que le désirait le ministère, serait consolidée.

On sait que la peste exerce ses ravages à Alexandrie. Il y a eu en tout jusqu'à la fin de mars environ 20,000 cas de cette maladie, dont près de 14,000 morts.

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt a ouvert la session des états. Plusieurs députés libéraux, MM. Hesse, de Gagern et Schenck, n'ont pas été invités à siéger.

M. le maréchal Maison, de retour de Saint-Pétersbourg, a prêté serment en qualité de ministre de la guerre.

La cour des pairs a tenu plusieurs séances préparatoires. M. le président a présenté 37 lettres, par lesquelles un nombre égal de pairs s'excusent de ne pas pouvoir siéger. Les excuses qui reposent sur des motifs de santé ont été admises; mais on a écarté celles dont les motifs sont puisés dans une désapprobation du procès. Les débats se sont ouverts hier. La cour tiendra ses séances judiciaires les mardi, mercredi, vendredi et samedi. A l'appel nominal des juges, on a marqué 80 absents; de ce nombre sont MM. de Broglie, Maison et Duperré; il paraît que, comme ministres, ils ne se proposent pas de siéger. La cour a refusé d'admettre les défenseurs qui ne sont inscrits au tableau ni comme avoués ni comme avocats.

La chambre des députés a adopté le projet de loi qui accorde au ministre de l'intérieur un crédit de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'exercice de 1835. Un amendement de M. Etienne, qui tendait à réduire ce crédit à un million, avait d'abord été rejeté au scrutin.

La chambre a renvoyé à la commission le projet de loi sur l'amélioration de la navigation des rivières. Plusieurs députés se sont plaints vivement de ce qu'on ne leur avait pas laissé le temps d'étudier à fond les questions difficiles qu'il soulève. La discussion a néanmoins été reprise hier.

APOLOGÉTIQUE.

AN ARGUMENT TO PROVE THE TRUTH OF THE CHRISTIAN REVELATION, *by the* EARL OF ROSSE. (*Une preuve en faveur de la vérité de la révélation chrétienne*, par le comte DE ROSSE.) — Londres, 1834.

(SUITE ET FIN.)

Nous emprunterons encore à cet excellent ouvrage quelques extraits, qui concernent la création des végétaux, de la lumière et de l'homme.

Le globe étant dans un état de fluidité ou de fusion, comment la terre ferme ou le sec a-t-il pu paraître? Il est probable que Dieu produisit un mouvement interne qui souleva les parties les plus pesantes du globe et les fit sortir des eaux. Lorsque ces matières pesantes dont la croûte du globe est formée s'élevèrent au-dessus des eaux, et dessinèrent les îles et les continents avec leurs hautes montagnes, elles durent laisser des vides immenses dans les espaces qu'elles occupaient auparavant, et les eaux, qui couvraient d'abord toute l'étendue de notre planète, durent aussi, conformément aux propriétés bien connues des fluides, remplir aussitôt les vides laissés par les matières qui avaient été soulevées. Or, tout ceci s'accorde parfaitement avec le récit de Moïse: « Puis, Dieu dit: Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse, et ainsi fut. Et Dieu nomma le sec, terre; il nomma aussi l'amas des eaux, mers. »

Observons, en outre, que les eaux de la mer sont si profondes qu'elles n'ont jamais été sondées, sauf dans les endroits voisins des côtes et dans quelques autres bas-fonds qui se rencontrent accidentellement. Le récit de Moïse, malgré son extrême brièveté, correspond donc ici aux recherches scientifiques qui ont été faites jusqu'à nos jours. La surface des mers est trois fois plus considérable que celle de la terre ferme, et en supposant que la plus grande profondeur des eaux soit à peu près égale à la plus grande élévation des continents, ce qui est vraisemblable, il en résulte que si tous les pays de terre ferme, avec leurs masses immenses et leurs hautes montagnes, étaient jetés dans la mer, ils seraient complétement engloutis, et les eaux couvriraient de nouveau notre planète. Le double témoignage de l'Ecriture-Sainte et de la science qui attestent que le globe a été entièrement couvert par les eaux se confirme ici par le rapport des profondeurs de la mer et des hauteurs de la terre ferme, et par l'étendue trois fois plus considérable des eaux dans leur état actuel.

Continuons. Lorsque le sec parut, il devait être entièrement stérile; c'était une vaste solitude sans un seul arbre ni une seule herbe. Car aucune espèce de végétaux ni aucune semence ne pouvait exister sous le liquide incandescent qui maintenait le globe, selon l'opinion de la science moderne, dans un état de fusion. Comment donc la végétation a-t-elle pu se montrer à la surface de la terre? Tous les naturalistes savent et reconnaissent aujourd'hui que la force qui a été appelée *génération équivoque ou spontanée* n'existe pas dans la nature. Toutes les anciennes idées qui attribuaient à la matière elle-même le pouvoir de produire, dans certaines circonstances, des animaux et des plantes spontanément, ont été abandonnées. Il suit de là que les différentes espèces de végétaux qui croissent sur notre globe ont dû être formées par un acte spécial de la volonté du Créateur, après que la terre ferme fut sortie des eaux.

En effet, Cuvier, Humboldt et tous les grands naturalistes affirment qu'il n'y a aucune trace de substance animale ni végétale dans les roes primitifs. Ce fait important prouve que la création des végétaux a suivi, et non précédé, l'époque où les montagnes et les continents ont été soulevés au-dessus des eaux. On peut assigner l'élévation de la terre ferme au choc des éléments intérieurs, à quelque convulsion subterranéenne; mais quelle force pouvait, dans la nature entière, revêtir de plantes et de verdure la croûte d'un globe qui n'avait point d'herbe ni de semence? Que les végétaux aient été créés d'abord dans un état de maturité ou dans leurs germes, cela importe peu; une seule chose est essentielle à constater, c'est que la végétation n'a pu couvrir la terre que par une intervention directe du Créateur. Moïse ne l'explique pas non plus autrement: « Puis, Dieu dit: Que la terre pousse son jet, sa-

voir de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers, portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre, et ainsi fut. La terre donc produisit son jet, savoir de l'herbe portant de la semence selon son espèce, et des arbres portant des fruits, qui avaient leur semence en eux-mêmes selon leur espèce. »

Dira-t-on que le récit de Moïse, bien qu'il soit conforme aux découvertes de la science moderne, ne suppose pas nécessairement une révélation divine, puisqu'il était tout simple et tout naturel d'assigner à une cause première l'existence des végétaux ? Soit, mais il faut pourtant joindre ici quelques réflexions. D'abord, il n'était pas du tout démontré, au temps où vivait Moïse, que la terre n'avait pas le pouvoir de produire des végétaux indépendamment de la semence. On n'en était pas même bien assuré, il n'y a que deux cents ans. Plusieurs pensaient encore, à cette dernière époque, qu'il y avait dans le limon ou dans tout autre engrais, lorsqu'il était en fermentation, un principe de fécondité qui pouvait produire spontanément, et sans le secours d'aucune semence, différentes sortes de végétaux. Si Moïse eût écrit sous l'inspiration de sa propre intelligence, il aurait aisément supposé que la terre, au moment où elle sortait des eaux avec une surface humide et fertile, avait produit d'elle-même les premiers fruits de la végétation sous l'influence des rayons du soleil. Le peuple au milieu duquel le législateur des Hébreux avait été élevé, croyait tout spécialement à la génération spontanée. La grande fécondité de l'Egypte, lorsqu'elle était couverte par le limon du Nil et réchauffée par les rayons d'un soleil brûlant, avait fait présumer à ce peuple que, non seulement les plantes, mais les animaux eux-mêmes sortaient spontanément du sol. On disait qu'à Thèbes, après l'inondation du Nil, de petits animaux naissaient par millions de l'engrais déposé par le fleuve. Pourquoi Moïse n'aurait-il point partagé les idées de son temps ? Quels moyens scientifiques possédait-il au-delà de ceux que l'on connaissait alors ? Comment a-t-il été infiniment plus éclairé sur l'origine de la végétation que tous ses contemporains ? De quelle manière a-t-il su que la génération spontanée, admise par tous les sages de l'Egypte, est contraire aux lois de la nature ? Les écrivains les plus éclairés de Rome, au siècle même d'Auguste, adoptaient l'opinion vulgaire sur la génération spontanée. Il n'y a pas d'écolier qui ne se souvienne du berger Aristée et de ses abeilles ; on s'imagina t alors que les hommes eux-mêmes étaient sortis de la terre, et des auteurs graves, tels que Pline et Mela, accréditaient ces rêveries par leur suffrage. Encore une fois, d'où vient que Moïse a été si prodigieusement supérieur aux lumières de son époque ? S'il n'y a pas là une preuve décisive d'une révélation de Dieu, il y a, du moins, une probabilité qui en approche beaucoup, et tous les hommes de bonne foi en jugeront certainement ainsi.

Passons à la création de la lumière. Le sec ayant paru le troisième jour, et la terre étant couverte d'arbres et de plantes, il était nécessaire, pour les conserver et pour les faire croître, qu'ils pussent jouir aussitôt de la lumière vivifiante et de la féconde chaleur du soleil. Aussi Moïse nous apprend-il que le soleil fut créé le jour suivant. Mais il avait dit précédemment que la lumière avait été créée dès le premier jour. Cela mérite une attention particulière.

Les hommes ont, en général, supposé que toute lumière quelconque émane du soleil ; ils ont considéré cet astre comme le grand réservoir et la source unique de tout ce qui est lumineux. On a donc été conduit à croire qu'il y avait contradiction dans le récit de Moïse, lorsqu'il racontait que la lumière a été formée avant le soleil. Mais depuis que la science a marché, on n'affirme plus avec tant d'assurance que Moïse s'est trompé.

Il existe deux théories sur la lumière. L'une est appelée la théorie *corpusculaire ;* elle suppose que la lumière est formée de très-petites particules qui sortent du corps lumineux et se meuvent avec une admirable vélocité : dans ce système, le soleil est la principale source de la lumière. L'autre théorie suppose que la lumière consiste dans un fluide très-subtil, espèce d'éther qui est répandu partout, et qui forme des ondulations lumineuses quand il est mis en mouvement. Dans ce système, la lumière n'émane plus du soleil, mais le soleil est simplement le corps qui excite avec le plus d'énergie ces ondulations, et qui produit par là ce que nous nommons la lumière. C'est la théorie *ondulatoire.* Mais dans l'une et dans l'autre hypothèse le récit de Moïse n'est nullement contredit. Si l'on adopte la théorie corpusculaire, on peut croire que les molécules lumineuses ont été d'abord créées, et que Dieu a ensuite réuni une grande masse de ces molécules pour former le soleil. Si l'on admet la théorie ondulatoire, on est conduit à penser que l'éther ou le fluide subtil qui renferme la lumière fut créé le premier jour, et que le soleil fut créé ensuite pour multiplier les ondulations de ce fluide, et pour produire les divers phénomènes dont nous sommes chaque jour témoins.

On sait que plusieurs substances donnent de la lumière. Quelques particules de chaux incandescente fournissent une lumière qui ressemble, en qualité et en intensité, à celle du soleil ; la décharge de la pile de Volta produit une lumière très-brillante. En un mot, que l'on adopte la théorie corpusculaire ou la théorie ondulatoire, le soleil n'est toujours que l'*une* des sources de la lumière. Donc, en disant que la lumière a existé avant le soleil, Moïse a seulement déclaré que la lumière a été créée avant l'un des corps qui produisent les phénomènes lumineux. Mais comment Moïse a-t-il su que la lumière a pu exister avant le soleil et indépendamment du soleil ? La science ne pouvait en aucune manière le lui apprendre dans le siècle où il a vécu. Il est donc raisonnable d'en conclure que Moïse a été éclairé par une révélation divine.

Nous ajouterons à ce qui vient d'être développé par le comte de Rosse les témoignages de quelques physiciens français sur la même question :

« Les physiciens sont unanimes sur ce point que là où il y a lumière, il y a mouvement. Entre toutes les variations que le mouvement peut présenter, on distingue deux modes généraux essentiellement différents : le mouvement de translation et le mouvement de vibration. C'est ici que les opinions se partagent à l'égard de la lumière. Les uns admettent qu'elle se propage par translation, et les autres par vibration. La première hypothèse constitue le système de l'émission ; la seconde, celui des ondulations. Dans ce dernier, la substance lumineuse aurait une existence indépendante du corps lumineux, comme l'air a une existence indépendante des corps sonores.... Or, on peut affirmer que le système de l'émission n'est pas vrai. Fresnel a fondé le système des ondulations sur des bases solides, et par ses découvertes expérimentales, et par ses recherches théoriques. Il est évident que partout où il y a de la lumière, il y a de l'éther (du fluide lumineux). Donc, l'éther remplit l'espace. Il se trouve entre le soleil et la terre, entre tous les corps de notre système planétaire, et dans l'espace infini qui nous sépare des étoiles les plus éloignées. Car il n'y a pas un point de cette immense étendue qui ne soit à chaque instant traversé par d'innombrables rayons de lumière. Et ce n'est pas seulement dans le vide des cieux que l'éther est répandu ; mais il pénètre dans tous les corps, il remplit tous les intervalles que laissent entre eux tous les atomes pondérables. Ainsi, le système des ondulations nous conduit à admettre l'existence d'une matière, ou plutôt d'une substance au sein de laquelle se trouvent dispersés les divers fragments de matière pondérable qui constituent les planètes et les astres. » (M. *Pouillet*, Eléments de phys. expérimentale, liv. I, chap. 6.)

« Les expériences que M. Fresnel a faites sur la diffraction de la lumière sont tout-à-fait inexplicables dans l'hypothèse de l'émanation (ou émission). Elles s'expliquent, au contraire, avec la plus grande facilité, dans l'hypothèse des vibrations ou ondulations. Tous les phénomènes de la chaleur peuvent être expliqués par des mouvements particuliers de ce fluide subtil qui est nommé éther. Les phénomènes électriques ne présentent pas plus de difficultés : on peut encore les concevoir par le fluide éthéré qui est renfermé dans tous les corps. » (M. *Beudant*, Essai d'un cours élémentaire et général des sciences physiques, n[os] 464 et 466.)

« D'après la théorie des vibrations, qui prévaut sur celle de l'émission, la création du fluide qui peut devenir lumineux était *indépendante de la création du soleil :* cet astre étant même considéré, depuis Herschell, comme un corps opaque. Dès lors, la lumière a pu être, en effet, produite dès l'origine. » (M. *Férussac*, Bulletin universel des sciences, t. X, n° 137 ; — 1827.)

Ainsi, les hommes les plus avancés dans les sciences confirment d'une manière admirable, par leurs découvertes, le récit de Moïse qui place la création de la lumière avant celle du soleil. — Revenons à M. le comte de Rosse, pour résumer ce qu'il dit sur la création de l'homme.

Les fossiles d'animaux qui se trouvent dans les terrains anti-diluviens montrent que les bêtes ont été créées en nombre considérable. Les rocs secondaires renferment, sur tous les points du globe, une si immense quantité d'animaux marins, qu'on ne peut douter qu'il n'en existât une vaste multitude avant le déluge. Il en est de même des quadrupèdes, surtout de la grande espèce; leurs fossiles sont très-nombreux et se rencontrent partout, ce qui doit nous faire penser qu'ils ont été créés en grand nombre. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Nulle part on ne trouve, dans les terrains anti-diluviens, des restes d'ossements humains. Cuvier a observé que dans les couches qui contiennent les races primitives, au milieu des éléphants et des rhinocéros, on ne découvre aucune trace de squelettes humains. Cependant les ossements de l'homme se conservent aussi bien que ceux des animaux, dans les mêmes circonstances. Il n'y a aucune différence entre les momies humaines trouvées en Egypte et celles des quadrupèdes. On ne voit pas, sur les anciens champs de bataille, que les squelettes des hommes soient moins bien conservés que ceux des chevaux, et l'on rencontre dans les fossiles des ossements d'animaux de la plus petite espèce qui sont très-bien conservés. Tout cela nous confirme dans cette opinion, que la race humaine n'existait pas dans les lieux où l'on a trouvé des fossiles, à l'époque où ces ossements y ont été ensevelis par une révolution du globe. Il résulte de là deux choses: d'abord, que la très-haute antiquité de la race humaine est une fable inventée par des historiens ignorants; ensuite que Dieu n'a pas créé plusieurs races nombreuses d'hommes à la fois, comme il l'a fait pour les animaux, mais qu'il a dû créer seulement deux êtres humains dont la postérité n'a occupé, avant le déluge, qu'une très-petite portion du globe.

Comparons ce qui précède avec le récit de Moïse: « Puis Dieu dit: Que la terre produise des animaux vivants selon leur espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce. » Ainsi le Créateur ordonna à la terre de produire des animaux de toute espèce, comme il avait auparavant ordonné aux eaux de produire leurs habitants. Mais quand il vient à l'homme, Moïse ne représente plus Dieu disant: Que la terre produise des races d'hommes. Mais, « Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance... Dieu donc créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu; il les créa mâle et femelle. » Il forma donc une seule paire d'êtres humains. Or, les recherches scientifiques attestent maintenant ce fait, autant qu'il peut être attesté. Car on a reconnu que l'homme, antérieurement au déluge, n'habitait pas les différentes contrées de la terre, comme les autres êtres vivants, ce qui prouve, non seulement qu'il n'a pas été créé en grand nombre comme les animaux, mais qu'il a été créé en si petit nombre qu'il n'a pu jusqu'au déluge, c'est-à-dire dans un espace de seize cents ans, s'étendre beaucoup au-delà du pays où il avait été originairement placé.

Demandons encore ici: Comment Moïse a-t-il connu ce fait? comment a-t-il su que les hommes n'avaient pas été créés en nombre aussi considérable que les bêtes des champs et les poissons des mers? Ce fait ne pouvait avoir été connu du premier homme lui-même, par voie d'observation personnelle, puisque celui-ci ignorait s'il n'existait pas, en d'autres lieux du globe, des êtres semblables à lui. Ce n'est donc point par une tradition simplement humaine que Moïse a pu savoir que Dieu n'avait créé d'abord que deux êtres, l'un mâle, l'autre femelle; il a dû par conséquent l'apprendre par révélation.

De plus, Moïse énonçait une opinion très-improbable de son temps, lorsqu'il affirmait que tous les hommes sont descendus d'un seul couple d'êtres humains. La différence de la couleur de la peau et d'autres signes extérieurs ont fait penser jusqu'à nos jours qu'il y a eu au moins deux types primitifs de la race humaine, et il n'est pas rare d'entendre des savants qui soutiennent encore cette hypothèse. Mais à mesure que la science a fait des progrès, elle s'est mieux convaincue que la différence de la couleur, des cheveux et d'autres choses semblables, tient à la diversité du climat, des coutumes, des habitudes, et qu'elle n'implique nullement l'idée d'une autre origine. Voici donc encore un fait que Moïse devait rejeter comme faux s'il eût été abandonné à ses propres lumières, et qu'il n'a pu connaître que par une révélation de Dieu.

PHILOSOPHIE.

L'OPPORTUNITÉ DE LA DISTRIBUTION DE LA BIBLE EN FRANCE PROUVÉE PAR LES BESOINS QUI SE MANIFESTENT AUX DEUX EXTRÉMITÉS DE L'ÉCHELLE SOCIALE (1).

Donner la Bible à un de nos semblables, chercher à lui en procurer la possession et à la lui rendre fructueuse, en l'engageant à en faire l'objet de ses méditations, c'est lui dire: Voici le code sur lequel je désire établir nos relations et d'après lequel je veux être jugé; les sentiments de justice et de charité qu'il inspire, les maximes de sainteté et de dévouement qu'il prescrit, sont les principes auxquels je professe devoir conformer ma conduite dans mes rapports avec les personnes de ma famille, de mon voisinage, de ma communauté, avec tous mes concitoyens, et je désire, pour leur bonheur autant que pour le mien, qu'ils les adoptent de même et les pratiquent.

De ce seul énoncé découle, ce semble, la force obligatoire de la tâche que la Société Biblique Française et Etrangère cherche à remplir, et je ne crois pas qu'il ait existé un peuple au sein duquel une œuvre consacrée à cette tâche ait été plus opportune et pressante que chez la noble et grande nation à laquelle nous appartenons. Pour se pénétrer de cette urgence, il suffit de saisir les principaux traits de physionomie religieuse qui caractérisent les deux classes dans lesquelles, à de faibles exceptions près, se partage toute la population de la France. L'une en constitue la masse, l'autre en résume les sommités. Quoique celle-ci, formant le très-petit nombre, se perde, pour ainsi dire, dans la première, elle exerce une influence d'autant plus rapide et décisive, que le penchant à l'imitation et une redoutable mobilité d'imagination qui est aux ordres d'une intelligence merveilleusement prompte et souple, donnent aux opinions des classes lettrées et aux habitudes de pensée et de langage qui les distinguent une facilité d'invasion plus grande et des chances de domination plus nombreuses qu'elles n'en trouvent chez un peuple d'un esprit moins vif et d'un caractère plus réfléchi.

Rendons-nous maintenant compte des formes que, dans une direction de croyance positive ou négative, le sentiment religieux a revêtues aux différents degrés de culture intellectuelle qu'on rencontre dans les deux divisions si tranchées dont il s'agit; et nous ne saurions nous dissimuler que l'une et l'autre ne présentent l'affligeant spectacle d'une profonde ignorance des vérités du pur Christianisme. Ici, la superstition altère ses doctrines et en paralyse l'action; là, à l'autre extrémité, le scepticisme et l'indifférence se nourrissent de toutes les théories vides et éphémères et de toutes les doctrines perverses qu'enfantent le besoin de croire et la corruption du cœur.

Que si à ces maux également funestes, l'un par son étendue, l'autre par son influence, il n'y a de remède que dans la Parole de Dieu, il est, en même temps, aisé à faire voir qu'à aucune époque la France ne fut mieux préparée à l'accueillir, soit pour décréditer auprès des masses l'alliage impur et malfaisant qui a été mêlé à l'Evangile, soit pour aider les classes instruites à sortir de l'anarchie morale qui les tourmente.

Si la raison est, d'après l'expérience de tous les siècles, et chez toutes les nations barbares ou civilisées, impuissante, à détruire les préjugés hostiles aux intérêts moraux de l'homme, elle l'est bien davantage encore, lorsqu'elle entreprend de bâtir des systèmes qui puissent le garantir con-

(1) M. P.-A. Stapfer, président de la Société Biblique Française et Etrangère, n'ayant pas pu, à cause d'une absence momentanée de Paris, assister à l'assemblée générale de cette Société, qui a eu lieu le 1er mai, a adressé au Comité une lettre d'un haut intérêt, où il développe les motifs qui lui font attacher une grande importance à ses travaux. Nous avons obtenu la permission d'en publier les fragments suivants où l'on reconnaîtra la pensée profonde et la solide argumentation du pieux et savant écrivain.

tre l'atteinte de doutes désolants ou lui servir d'asile contre les épreuves de la vie et les orages du cœur. Et me trompé-je, en croyant apercevoir, chez tous les esprits d'une trempe supérieure et d'une portée au-dessus de l'horizon vulgaire, les symptômes d'une conviction toujours plus profonde, de cette impuissance de la raison à ménager à l'humanité inquiète et souffrante des refuges et des abris suffisamment durables et rassurants. Tous les efforts de la spéculation la plus hardie, ses tentatives les plus ingénieuses, sont restés illusoires et stériles pour le repos des esprits, et n'ont abouti qu'à mettre dans un plus grand jour et sous plus de faces, une vérité à laquelle aucun tour de force philosophique ne saurait échapper, la vérité que la raison nous a été accordée pour *arranger* ce qu'elle a reçu, pour classer et coordonner, mais qu'elle est de sa nature incapable de *donner*. Sa destination est de nous fournir le ciment dont nous avons besoin pour lier et disposer les matériaux qui nous viennent d'ailleurs, mais elle est dans l'impuissance de nous révéler aucune existence; elle travaille dans le vide et usurpe les attributions d'autres facultés elle s'arroge des pouvoirs hors de sa compétence, lorsqu'elle veut tirer, de son propre fonds, la connaissance d'une réalité. Ses lois, admirables pour répandre la lumière et mettre de l'ordre dans nos impressions et dans nos perceptions diverses, sont appliquées à un usage qui est étranger à leur juridiction, lorsqu'on y cherche une puissance constitutive, un pouvoir, révélateur d'êtres existant hors et indépendamment de sa sphère; la raison ne peut s'assurer de leur réalité qu'en sortant d'elle-même, tentative vaine et contradictoire, écueil de tous les navigateurs qui se sont aventurés sur l'Océan nébuleux de la métaphysique.

Quel moment serait plus opportun pour la distribution de la Parole de Dieu, que celui où les paroles de l'homme sont tombées en discrédit, en un discrédit raisonné et sans remède humain!

Une considération me frappe. Notre siècle est à juste titre fier d'une grande conquête philosophique; d'avoir vu, avec une vigueur de raisonnement irréprochable, toute une législation morale déduite d'un seul fait de la conscience, du sentiment du devoir. Mais, pour donner créance et vie à ce code tout idéal, la nature de l'homme demande que la scène du monde visible lui présente la réalisation de cette législation renfermée dans le for intérieur.

On sait que les théorèmes de la géométrie sont une création de l'esprit: Pascal parvint, sans aucun secours et par sa propre méditation, à découvrir les propositions du premier livre d'Euclide jusqu'à la trente-deuxième. Mais quel aurait été le sort de la géométrie et le prix attaché à cet ensemble de propositions si bien enchaînées, si admirablement suspendues à quelques opérations primordiales de l'intelligence, si, en dehors de l'esprit, aucun phénomène matériel ne lui avait offert comme la contre épreuve de ses créations idéales. La géométrie aurait perdu toute son importance; on aurait fini par la considérer comme un jeu, comme un exercice de l'esprit amusant ou remarquable, mais infécond et oiseux.

C'est lorsque l'observation de la nature eut appris aux savants que l'univers était assujéti à ces mêmes lois, développées spontanément par la spéculation abstraite, et que les mouvements des corps célestes portaient l'empreinte du même doigt qui a gravé tant de lois merveilleuses sur les tables de l'intelligence humaine, c'est alors que les théories mathématiques les plus pures et les plus élevées ont pris une consistance et une dignité qu'elles ne pouvaient recevoir que de cet accord des investigations de la science transcendante avec les révolutions du monde extérieur.

Il en est de même de la cité de Dieu, de son régime et de ses lois. Il y a analogie de marche et de procédés dans toutes les parties de l'économie divine. Ce que le géomètre éternel a fait dans la nature matérielle, en y déployant l'application effective des lois de l'esprit, le gouverneur moral de l'univers ne l'aurait-il pas fait pour un ordre de choses bien plus noble et sublime, et n'aurait-il pas, dans sa bonté infinie, daigné placer sous nos yeux l'image sensible, et comme l'apparition terrestre de sa cité invisible, la représentation, pour ainsi dire historique, des lois de la conscience et des besoins du cœur?

La Bible n'est-elle donc pas la manifestation positive, la mise en scène des conseils de Dieu, le tableau des événements qui ont, si l'expression est permise, donné corps aux lois et aux mystères de la cité divine? Les destinées du peuple d'Israël, les phases de son existence nationale et la vie du grand Libérateur de notre race en sont le reflet terrestre. En confier le récit à la tradition orale aurait été en défigurer les circonstances, en dénaturer le sens, en détruire l'efficace et en ternir les couleurs. La Bible les a mis à l'abri de toute altération et de toute méprise, en consignant dans ses pages inspirées l'histoire fidèle de cette succession de leçons qui parlent aux yeux et qui saisissent l'homme dans toutes ses facultés.

Un philosophe spiritualiste, qui peut être considéré comme le représentant aussi consciencieux qu'habile de ceux des penseurs français auxquels le Christianisme paraît être un remède insuffisant contre l'anarchie morale dont l'aveu se fait entendre par tous les organes de l'opinion, M. Jouffroy, a prononcé sur le but des Sociétés Bibliques une sentence moitié bienveillante et moitié ironique:

« Entre l'individu, dit-il dans une Esquisse de la philosophie de l'histoire (1), entre l'individu, la société et l'humanité, il n'y a que l'échelle du développement qui diffère. Il est spontané et continuel dans tous les cas; mais il s'opère plus ou moins rapidement.

» Les révolutions d'idées ne sont séparées que par quelques années dans la vie de l'homme; il faut un siècle à une société pour faire un pas; il en faut cent à l'humanité. C'est que les sociétés humaines se composent de révolutions sociales, et chacune de celles-ci de révolutions individuelles.

» Or, pour qu'une même révolution d'idées soit devenue commune à la masse des membres d'une société, il faut laisser à la force des choses le loisir d'amener au même point, par des routes de diverses directions et de longueurs inégales, l'intelligence de chaque individu; et pour qu'une révolution de même nature s'étende à toutes les sociétés, il faut aussi que chaque société y arrive à sa manière et selon sa force.

» Telle est la longueur d'une pareille opération, que l'harmonie intellectuelle de toutes les sociétés du globe entier est un phénomène encore attendu et qui ne promet pas de se produire prochainement.

» Ce résultat avait été promis au Christianisme; il conserve la prétention de le produire, et c'est vers ce but que tendent les Sociétés Bibliques. »

Il est impossible de prouver en moins de mots combien la confiance des philosophes dans l'omnipotence de la raison, quand elle sera arrivée à son plein développement dans l'individu, dans la société et dans l'humanité entière, conduit à oublier ou à méconnaître et les besoins de l'homme et la nature de l'Evangile et l'action de la Parole de Dieu.

Ce n'est pas ici le lieu de signaler cette foi aveugle dans la vertu régénératrice de l'intelligence qui cherche, dans de simples révolutions d'idées, dans la seule marche progressive de la culture de l'esprit humain, une panacée morale infaillible, en dépit d'une expérience de six mille ans qui n'a cessé d'en attester l'impuissance. Nous ne ferons pas remarquer non plus l'effrayante longueur du chemin qui, dans le point de vue de l'auteur, conduirait seul l'espèce humaine à l'accomplissement de ses destinées. Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'affligeant résultat d'une théorie d'après laquelle les derniers venus de notre race seraient les seuls qui profiteraient des tâtonnements et des labeurs de toutes les générations antérieures.

Nous nous bornerons à opposer une seule observation au jugement porté sur les Sociétés Bibliques par notre honorable adversaire. Nous lui dirons que c'est tout juste pour épargner aux hommes un apprentissage de durée si désespérante et d'issue si problématique, une marche si lente et des tâtonnements si hasardeux, que Dieu leur a fait le don miséricordieux de la Bible. Sans traîner l'homme dans le labyrinthe de tant de détours, elle est, d'après l'expérience journalière des personnes de toute classe et de tout degré de culture, puissante à dissiper les ténèbres de l'entendement et à opérer, dans la volonté inerte et corrompue, cette révolution que le philosophe place au terme d'une carrière qu'ont à parcourir successivement l'individu, la société et l'humanité, avant que l'individu rencontre les chances du perfectionnement désiré.

(1) *Mélanges philosophiques*, p. 62 et suiv.

Le chrétien voit dans le livre des révélations, qui l'initie dans la connaissance des plans de Dieu et des voies de son gouvernement, se dérouler sous ses yeux toutes les révolutions, se succéder toutes les modifications que l'existence humaine a subies ou peut éprouver en bien et en mal dans l'individu, dans la famille et en corps de nations. Les leçons, frappantes par leur clarté d'intuition et instructives par leur variété, que cette histoire lui offre dans son ensemble comme dans des détails adaptés à toutes les positions et à tous les besoins, ces leçons, le chrétien les recueille de ses méditations sur les tableaux et les récits de la Bible, sans en payer le prix funeste qu'elles coûtent, lorsque c'est l'expérience personnelle qui les puise à une école dangereuse, dans la réalité de la vie et dans les souillures contagieuses du monde.

De ce que nous venons de citer et de dire, il résulte incontestablement que, pour le disciple de Christ, il n'y a pas, aujourd'hui, de tâche plus impérative que celle d'appeler, d'aider ses contemporains, sans distinction de classes ou de confessions, à confronter la Bible avec leurs habitudes de culte, avec leurs mobiles systèmes et leurs nécessités morales. La vanité de leurs essais de retour à une vie d'espérance, de paix et de foi, l'état d'indifférence sur la religion ou plutôt de mort de toute croyance qui pèse sur leur âme, les besoins de pardon et de secours qui s'annoncent par les angoisses du cœur et l'impuissance d'une volonté qui, dans ses meilleurs élans, retombant sur elle-même, se sent incapable de se relever, de se régénérer par ses propres forces; ne sont-ce pas là autant de voix imposantes qui se proclament, pour ainsi dire, auxiliaires des Sociétés Bibliques? Et ne sommes-nous pas fondés à dire que l'œuvre à laquelle elles se consacrent et les facilités que l'état des esprits leur présentent pour les encourager dans leurs travaux, nous sont clairement indiquées par la direction que la Providence a imprimée aux affaires humaines et par les besoins qui se manifestent, simultanément, aux deux extrémités de l'échelle sociale dans le pays que nous habitons.

PROSÉLYTISME CHRÉTIEN.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE DIVERSES SOCIÉTÉS RELIGIEUSES.

Il y a eu foule, pendant plusieurs jours de la semaine passée, à l'ancienne salle Taitbout, convertie depuis deux ou trois ans en chapelle chrétienne. Quelqu'un qui n'y aurait pas mis les pieds depuis le tems où les Saint-Simoniens y prononçaient hebdomadairement l'oraison funèbre du Christianisme, et qui n'aurait pas su quelle est sa destination actuelle, aurait cru rêver sans doute en prêtant l'oreille à toutes les choses qui y ont été dites. Des hommes simples et pieux, venus de toutes les parties de la France, y ont pris tour à tour la parole, dans le seul but de raconter ce qui se fait au près et au loin pour la propagation des doctrines de l'Evangile, et de considérer ensemble comment on peut continuer et étendre les efforts auxquels on s'est déjà livré. Et remarquez bien que cet échange de communications portait le cachet de la plus parfaite confiance. Aucun des orateurs que nous avons entendus ne semblait inquiet le moins du monde de ce qui adviendrait des travaux d'évangélisation dont on s'entretenait. Le passé était à leurs yeux une garantie de l'avenir, et ils en paraissaient aussi assurés que si les promesses qu'ils invoquaient étaient déjà devenues des réalités. Mais ce n'est pas seulement de France qu'on était accouru à ces séances, où des personnes de toutes les classes étaient attirées par un intérêt sérieux, faisant contraste avec la curiosité frivole qui ordinairement rassemble la foule. Des Américains avaient traversé l'Océan, des étrangers de diverses nations étaient venus de loin, pour y assister. Voilà des marques de sympathie plus grandes que celles provoquées, l'année dernière, par le congrès scientifique de Poitiers. La religion serait-elle donc de nouveau plus influente que la science?

Nous voudrions pouvoir enregistrer les faits que nous avons entendu raconter dans ces séances religieuses; mais nous devons nous borner à dire quels sont les objets dont s'occupent les quatre Sociétés aux assemblées générales desquelles nous venons d'assister. L'une répand des écrits propres à convaincre des vérités du Christianisme. Elle en a mis en circulation près d'un demi-million depuis une année, et beaucoup de faits lui prouvent que par ce moyen de nouveaux disciples ont été gagnés à l'Evangile. C'est la *Société des Traités Religieux*. Nous avons vu, sous la restauration, des sociétés de publication répandre avec succès, de la même manière, des brochures politiques. Appliqué à un autre ordre d'idées, ce moyen se montre encore plus efficace. Une autre société, la *Société des Missions Evangéliques*, envoie des missionnaires français parmi les tribus du sud de l'Afrique. Ces hommes dévoués, dont plusieurs sont mariés, ont formé les établissements les plus avancés qui existent dans l'intérieur du pays. Les bulletins de la *Société de Géographie* constatent les services qu'ils ont rendus à la science; mais dans cette séance on s'est plus occupé de ceux qu'ils ont rendus à la religion. Des écoles chrétiennes ont été formées par eux au milieu de peuplades sauvages, des prédications chrétiennes sont écoutées par des hommes dont le cœur s'ouvre aux puissants enseignements de l'Evangile, une église chrétienne va être construite dans cette partie de l'Afrique. Mais le Christianisme est aussi nécessaire aux peuples civilisés qu'aux peuples barbares: s'il a des promesses pour la vie présente, il en a surtout pour la vie à venir; seul il peut offrir le salut aux hommes. C'est afin d'étendre en France son influence bienfaisante qu'une troisième société, sous le nom de *Société Evangélique*, s'est formée. Elle fait prêcher l'Evangile par des prédicateurs; elle le fait enseigner aux enfants par des instituteurs; elle charge des hommes pieux d'en répandre la connaissance par divers moyens. Une quatrième société enfin, la *Société Biblique Française et Etrangère* imprime et répand les Livres saints en plusieurs langues. Elle les offre indistinctement à tous, quelles que puissent être leurs croyances et leurs patries, parce que la Bible a pour but de ne faire de tous les hommes qu'un seul peuple, placé sous l'empire d'une seule foi.

Il était intéressant de voir exposer ces divers travaux sans jactance, sans apparat, mais comme quelque chose de tout simple et comme le résultat naturel des principes professés par ceux qui s'y livrent. Il nous a semblé reconnaître dans tout ce que nous avons entendu l'aveu franc d'un vaste prosélytisme, qui n'a pas pour but de servir des intérêts de secte, mais de propager le pur Christianisme. Notre éducation libérale est encore si peu avancée que quelques gens trouveront peut-être à redire à ces efforts pour répandre les croyances chrétiennes; mais n'est-il pas contradictoire de louer, de recommander, de pratiquer même le prosélytisme politique, et de ne plus en vouloir, de le condamner peut-être, quand il s'exerce pour la religion? Il faut convenir, en outre, que nous avons grand besoin qu'on prenne chez nous l'habitude de faire des sacrifices pécuniaires pour des intérêts religieux. Laissez résoudre, en Angleterre, la question du salaire des cultes qui s'y agite maintenant sous toutes sortes de formes, et vous verrez, quand l'échafaudage aura croulé, si l'on ne reprend pas, en France, une discussion qu'un discours habile de M. Dupin l'aîné a seul fait ajourner en 1830. Les chrétiens français s'habituent à dépenser, d'année en année, des sommes de plus en plus fortes pour faire annoncer l'Evangile aux autres; ils seront donc tout préparés, quand le moment en sera venu, à pourvoir aux frais de leur propre culte. Sous ce point de vue, qui ne nous paraît pas indifférent, ces efforts ont un effet indirect, que nous subordonnons de beaucoup aux effets directs et puissants que nous aimons à leur reconnaître; mais qui est de nature à frapper les hommes politiques, qui savent prévoir les révolutions de l'avenir.

ARCHIVES OU CORRESPONDANCE INÉDITE DE LA MAISON D'ORANGE-NASSAU. — *Recueil publié avec autorisation de S. M. le Roi des Pays-Bas*, par M. G. GROEN DE PRINSTERER, chevalier du Lion-Belgique, secrétaire du cabinet de S. M. — Première série. Tome I. 1552-1565. Leide, chez Luchtmans. 1835.

« La maison d'Orange-Nassau peut librement ouvrir ses archives, » dit l'éditeur dans sa dédicace au roi Guillaume Ier. Ce recueil est composé surtout de correspondances particulières. Or, comme le remarque fort bien M. Groen de Prinsterer, « c'est précisément le genre de documents le plus utile pour découvrir les ressorts des événements, les motifs secrets des actions, souvent même les replis du cœur, et pour pénétrer jusqu'aux régions éminemment historiques, mais le plus souvent inaccessibles aux recherches laborieuses des historiens. » La méthode qu'a suivie M. Groen de Prinsterer est intéressante. Il donne, avant ou après les lettres qu'il rapporte, une notice historique destinée à en faciliter l'intelligence. Cet ouvrage offre ainsi un tout continu. C'est presque une nouvelle manière d'écrire l'histoire. — Les lettres sont rapportées selon le texte original dans le français ou l'allemand du seizième siècle. Le travail de l'éditeur est en français, et certes il n'a pas besoin de l'indulgence qu'il réclame. Il signale dans sa préface un des points de vue sous lesquels cette collection présente un haut intérêt. « Cette famille (Orange-Nassau), dit-il, a des rapports très-intimes avec la cause évangélique; son histoire offre partout des preuves de cette vérité, la plus grande des leçons de l'histoire, que Dieu règne, et que tout pouvoir doit se briser contre l'Eglise de Christ. »

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 19. 13 MAI 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13. et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

ASPECT MORAL DU PROCÈS D'AVRIL.

Il est impossible de ne pas éprouver un sentiment profondément triste, en suivant les détails du procès soumis en ce moment à la cour des pairs. Les deux tendances opposées, les deux maladies morales du siècle, se manifestent dans l'étroite enceinte du Luxembourg, plus repoussantes peut-être que quand les passions qui les produisent s'agitent sur un plus grand théâtre. On dirait qu'il n'y a pas assez d'espace pour tant de sentiments contraires, et qu'après qu'ils ont bouillonné dans les cœurs, on ne peut éviter qu'ils ne fassent explosion. Voilà bien, en petit, la société moderne, avec ses prétentions impossibles à concilier, son ardeur à conserver et son ardeur à détruire, voulant décider par un coup de dés entre le passé et l'avenir, et ne comprenant pas la mission du présent : pont jeté par la Providence par-dessus l'abîme, que les uns ne veulent pas traverser et sur lequel les autres s'élancent en courant. On a beau faire pour écarter de son esprit toute préoccupation politique, et pour ne voir dans ce qui se passe au Luxembourg qu'une affaire judiciaire, dans les hommes qui y sont en présence que des accusés et des juges : les accusés prennent soin de nous dire qu'ils sont les représentants d'un parti, et les noms de plusieurs des juges rappellent tout aussi haut des antécédents à l'influence desquels il doit leur être difficile d'échapper. Ce spectacle est affligeant.

Le désordre moral s'est produit sous toutes les formes dans les séances qui ont eu lieu jusqu'ici : tantôt violent, turbulent, menaçant, par des interruptions, des injures et des cris ; tantôt réglé, mesuré, légal presque, par des réquisitoires, des votes et des arrêts. Il y a désordre moral dans cette irritation que les treize mois de détention qui ont précédé le procès ont grossie de jour en jour, et qui fait perdre aux accusés le calme nécessaire à la défense. Il y a désordre moral aussi dans ces formes de procédure qu'on improvise à mesure que les besoins du procès se montrent, et qu'on ne peut mieux comparer qu'à des bouts de ficelle qu'on attache les uns à la suite des autres, quand on s'aperçoit que la corde dont on veut se servir n'est pas assez longue. Il y a désordre moral surtout dans le caractère exceptionnel d'un tribunal, qui est plutôt prévu qu'établi par la charte ; désordre moral aussi dans les limites où l'on veut restreindre le droit de la défense ; désordre moral enfin dans le pouvoir qu'on s'attribue de faire un triage arbitraire entre les articles d'un même code, de rejeter ceux-ci et d'adopter ceux-là, selon que les convenances du moment le conseillent.

Nous déplorons le désordre moral, lorsqu'il apparaît passionné et sans frein ; nous le déplorons aussi, quand il essaie de revêtir des formes légales ; car il ne peut y avoir, ce nous semble, d'essai plus nécessairement infructueux que celui de vouloir rétablir l'ordre social à l'aide du désordre moral. C'est ébranler les fondements pour mieux asseoir l'édifice. Et cependant, quelque inadmissible que paraisse une telle prétention, c'est en pratique celle de tous les partis. On peut dire qu'ils ne diffèrent entre eux que par les moyens qu'ils emploient pour se suicider moralement. En effet, de quelque manière que l'égoïsme se montre, dès qu'il est reconnu, les sympathies s'en vont.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Douze membres du nouveau ministère anglais sont actuellement réélus ; mais lord John Russell a échoué dans son élection

ce qu'on attribue à l'influence locale dont son adversaire tory est en possession. On pense que M. Byng sera élevé à la pairie, et comme il y aurait alors un siége vacant dans la chambre des communes, le ministre pourrait se présenter de nouveau aux suffrages des électeurs.

Le fils de M. O'Connel s'est battu en duel avec lord Alvanley, que son père avait appelé fou et bouffon à la chambre, et qui avait demandé réparation de cette injure. M. O'Connel ayant tué une fois son adversaire en duel, a juré de ne jamais s'exposer de nouveau à une semblable alternative. On a droit de s'étonner qu'il ait consenti à ce que son fils prît sa place. Personne n'a été blessé.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en Navarre entre les troupes de la reine et celles de don Carlos. Il paraît qu'aux Amescoas la perte a été à peu près égale, et qu'à Guernica le général Iriarte, du parti de la reine, a perdu de 8 à 900 hommes. Lord Elliot, commissaire de S. M. Britannique, a réussi à faire signer aux commandants en chef des deux armées une convention pour l'échange des prisonniers, destinée à mettre un terme aux horreurs qui ne cessaient pas d'être commises des deux côtés.

La clôture de la session des cortès a eu lieu à Lisbonne le 20 avril. Le duc de Palmella et M. Ferraz ont donné leur démission. Ils sont remplacés par le comte Linharès, beau-frère du duc de Palmella, et par M. Leitoo.

Le roi de Suède s'est fait recevoir membre de la Société de Tempérance de Stockholm, afin d'encourager ses sujets par son exemple à la réforme de mœurs que cette Société provoque.

On a fait, en Belgique, l'ouverture du chemin de fer de Bruxelles à Malines. Il a un parcours de six lieues, et forme la première section d'une ligne projetée qui doit lier Anvers avec les provinces rhénanes, et rendre ainsi à ce port une portion au moins de son transit lucratif.

M. le maréchal Maison, ministre de la guerre, a adressé une circulaire aux lieutenants-généraux commandant les divisions militaires et les divisions actives. Il promet, « tout en veillant à » la stricte exécution des ordonnances et des réglements, de favoriser de tout son pouvoir, dans les limites du budget qu'il » est décidé à ne pas franchir, le développement des institutions » qui assurent le bien-être et le sort du soldat. »

M. Hulot, capitaine de la 5me légion, a été suspendu pour deux mois dès fonctions de son grade, par décision du conseil de préfecture, pour avoir signé une protestation contre le service exigé de la garde nationale près la cour des pairs et la prison du Luxembourg. Huit officiers de la même légion, s'étant, par la voie des journaux, reconnus signataires de la même protestation, ont été également suspendus.

La *Justice*, journal qui soutenait la cause d'un prétendu Louis XVII, et la *Tribune* ont cessé de paraître, par suite de la saisie de leur cautionnement pour assurer le paiement des amendes qu'elles ont encourues.

La chambre des députés a adopté le projet de loi pour l'amélioration du cours des rivières. Elle a consacré plusieurs jours à la discussion de celui sur les crédits supplémentaires.

La chambre a décidé que, par l'acceptation des fonctions auxquelles ils ont été appelés, MM. Sébastiani et Laurence avaient encouru l'obligation de faire confirmer leur mandat.

La cour des pairs poursuit ses travaux judiciaires au milieu de mille difficultés qui résultent des protestations des accusés contre les formes de procédure adoptées par la cour. Dans la séance du 6, M. Cavagnac a déclaré, en son nom et au nom de ses coaccusés, qu'ils ne reconnaîtraient les pairs pour leurs juges que quand on leur aurait accordé les défenseurs qu'ils ont choisis. Les prévenus ont adhéré bruyamment à cette protestation. La cour, sur le réquisitoire du procureur-général, a joint l'incident au fond. De leur côté, les défenseurs, non inscrits sur le tableau, ont protesté contre l'arrêt qui leur interdit la défense.

La séance du 7 a été plus tumultueuse encore que celle du 6. M. Beaune, de Lyon, a lu en même temps que M. Martin du Nord prononçait un réquisitoire, une protestation nouvelle signée par 110 accusés sur 121, dans laquelle ils déclarent ne plus vouloir assister au procès que s'ils y sont contraints par la force. M. le procureur-général demandait que tous ceux qui troubleraient l'ordre fussent expulsés de l'audience, tenus au courant de l'affaire par de simples communications et jugés absents.

Dans la séance du 9, le président a lu un arrêt de la cour, qui autorise le président, si les désordres se renouvellent, « à faire retirer ceux d'entre eux qui par leur violence rendraient impossible la continuation des débats, pour être, lesdits accusés, ramenés devant la cour ou séparément, afin qu'ils puissent être présents à l'audition des témoins à charge ou à décharge, qui ont à déposer sur les faits qui leur sont personnellement imputés, et être entendus dans leurs moyens de défense; et attendu que l'arrêt de renvoi et l'acte d'accusation ont été signifiés personnellement aux accusés; ordonne qu'il sera passé outre à la lecture de ces pièces, même en l'absence des accusés que le président aurait fait retirer, en conformité du présent arrêt; pour être ensuite procédé à l'examen et aux débats jusqu'au jugement difinitif. »

Après la lecture de cet arrêt, le président a donné ordre de lire l'acte d'accusation. Les accusés s'y sont opposés par leurs protestations, et ont demandé par des cris qu'on leur donnât leurs défenseurs. Sur l'ordre du président, les gardes municipaux ont emmené les accusés. Les avocats ont quitté la barre. Une demi-heure après, vingt-neuf accusés, tous de la catégorie de Lyon, ont été ramenés un à un. Ce sont ceux qui sont décidés à faire défendre leur cause par des avocats que la cour veut accepter. L'accusé Lagrange ayant voulu protester de nouveau, a été emmené de l'audience. La fin de cette séance et celle d'hier ont été consacrées à entendre le commencement de l'acte d'accusation, qui a 518 pages.

A la suite de l'arrêt rendu par la cour, plusieurs pairs qui le désapprouvent, ont déclaré que leur conscience ne leur permettait pas de continuer à siéger, et se sont abstenus.

La chambre des pairs a tenu hier une séance législative. M. de Montebello a demandé qu'elle cite à sa barre, soit le gérant de la *Tribune*, soit les 91 signataires d'une lettre adressée aux prévenus d'avril, qui lui paraît contenir des outrages contre la chambre. Celle-ci s'est formée en comité secret. La discussion a été continuée à demain.

POÉSIE.

Les Deux Voix, par Juste et Caroline Olivier. 1 vol. in-8°. Lausanne, 1835. Chez Georges Rouiller. Paris, chez Hector Bossange, place de la Bourse, n° 5. Prix : 6 fr.

C'est quelque chose de nouveau, et de piquant peut-être par sa nouveauté, qu'un recueil de poésies composé par deux époux. La manière dont les qualités poétiques sont distribuées entre ces deux talents n'offre pas une singularité moins intéressante : l'élévation et la gravité du côté de la femme, la naïveté et la grâce dans le lot du mari. Et ce qui est le plus important, c'est que ce volume, en dépit de l'imitation peut-être trop complaisante de quelques allures modernes, ajoute à tous les genres connus et cultivés un genre vraiment nouveau. Et ne croyez pas à une invention proprement dite, à un système; en poésie, ce sont ceux qui ne cherchent pas qui trouvent. Quand Silvio Pellico ouvrit en Italie le trésor de cette poésie intime, fille du bonheur domestique et des affections paisibles, et dont un mot allemand (*gemüthlich*) résume tous les charmes, il n'inventa pas cette poésie si étrangère à son pays, il la trouva dans son cœur et dans une douce vie de famille. Burns également fut nouveau, parce qu'il ne chercha pas à l'être. Il tira toute sa poésie de sa vie même et du reflet que jetaient dans son âme les impressions de chaque jour et de chaque événement. Le souvenir de ce grand poète vient naturellement à propos de ce volume Comme Burns, M. Olivier est né dans les champs; enfant, il a dormi sur les gerbes; il a, d'un pied débile, suivi la charrue paternelle dans les sillons qui le cachaient à moitié; il a, dans les pâturages de son hameau, les soirs d'automne, fait rôtir la châtaigne ou la pomme de terre au feu des broussailles; dans les veillées d'hiver, il a jeté dans la flamme du foyer domestique une *brassée* du sarment qui pétille, et dont les jets vifs et clairs semblent répondre et concourir à la gaîté de la famille rassemblée; toutes les circonstances charmantes de la vie champêtre, les mystères de la haie, le langage du vent, le babil du ruisseau, les manéges des petits oiseaux, les singularités des opinions et des mœurs *paysannes*, la vraie couleur des destinées rustiques, le vrai nom des travaux agricoles,

toutes choses que nos poëtes descriptifs ont cent fois décrites sans les connaître, tout cela, embelli encore du charme du regret et peut-être de l'intelligence que donne plus tard de la vie même des champs une vie consacrée à d'autres soins, il l'a de première main, frais, sincère, et non frelaté. Vrai peintre en poésie, il abonde en traits intimes et naïfs, d'une vérité saisissante; et l'on reconnaît bien, en le lisant, que la vraie source du talent descriptif n'est autre qu'une communion mystérieuse de l'âme avec la nature, la conscience intime de la vie universelle, je ne sais quelle sympathie qui fait retentir en nous tous ses phénomènes. Des mots étonnants de nouveauté et de naturel sont les heureux fruits de ce talent, et viennent nous soulager de l'espèce d'oppression que nous fait éprouver l'impossibilité de nommer ce que nous sentons; car ce que le poëte a nommé, nous le sentions, et sa puissance à lui, c'est de pouvoir le nommer. Ces descriptions, ces drames, ces petites épopées de M. Olivier sont la primeur charmante d'un fruit qui n'avait pas encore été servi sur les tables somptueuses de notre poésie moderne. Le champ que cultive M. Olivier est bien à lui; et ce n'est pas peu de chose, aujourd'hui, que de pouvoir dire: Dans le genre auquel je me suis voué, quelque jugement qu'on porte de son intérêt, je suis le premier, je suis le seul.

Née à l'autre extrémité du beau pays que célèbrent les *Deux Voix*, au pied des plus belles montagnes, mais loin de tout commerce littéraire, Mme Olivier a porté de bonne heure ses yeux vers d'autres cimes que celles qui, tous les matins, attiraient son jeune regard. Le monde intérieur, le monde de la pensée et du mystère, a de bonne heure préoccupé la jeune fille naïve. Avec l'ingénuité d'une bergère, elle a cherché à s'orienter dans le labyrinthe de la destinée humaine. Avec une pareille candeur, elle a dit ce qu'elle éprouvait d'extase et d'effroi en face de ces grandes questions; et du bord du précipice où elle regardait elle-même en frissonnant, elle a tendu la main à telle intelligence puissante suspendue à la pente de l'abîme, et qu'ont dû surprendre cette prévenance de la charité, cette hardiesse de la modestie, et ce ministère de la poésie. Telle est la voix nouvelle qui vient se mêler aujourd'hui à des accents depuis plus long-temps connus, et justement chéris de la patrie des deux auteurs.

De ces deux poëtes, l'un est plus artiste, plus expert dans la forme, plus habile, plus auteur, par conséquent plus l'homme du public. Il s'attend et consent à être jugé; il veut être entendu; sa voix demande au monde un écho; ce n'est pas là le besoin de la vanité, mais l'instinct du talent, qui ne veut pas avoir en vain créé de belles formes. L'autre, chez qui la pensée d'art est moins dominante, et dont l'âme peut-être contient plus qu'elle ne peut exprimer, l'autre, doué d'un généreux égoïsme, se repaît de ses accords comme l'abeille se nourrit de son miel; cette voix chante pour elle-même, pour se révéler à elle-même; elle se passerait plutôt de l'admiration que de la sympathie; la sympathie lui fût-elle refusée (ce qui n'arrivera pas), elle porte dans son sein un auditeur invisible, dont l'émotion lui suffit, et le silence de l'univers ne lui ferait que mieux entendre la voix mystérieuse et puissante qui répond à toute prière, et à la poésie aussi quand la poésie est une prière.

> « Et, soit que la nature, enivrante merveille,
> Seule écoute mes chants émus de sa beauté;
> Soit que le monde aussi semble prêter l'oreille,
> C'est pour toi que je chante, et sur toi que je veille,
> O céleste habitant dans mon cœur arrêté! »

Les deux époux ont voué à leur belle patrie un intime amour; mais chez l'un cet amour paraît plus tendre, chez l'autre plus enthousiaste et en quelque sorte plus austère. Chez l'un, délicat, recherché, voluptueux allais-je dire, il se prend à chacune des beautés de cette belle patrie, il en suce chaque fleur, il s'alimente par les yeux, il s'affectionne par tous les sens; l'autre âme, moins sensible aux impressions extérieures, moins touchée des sensations que des idées, et des détails que de l'ensemble, n'a que de grands traits pour peindre, pour louer et pour chanter; et tandis que l'un aime humblement son pays tel qu'il lui fut donné, l'autre semble aimer une patrie transformée à sa propre image, une patrie abstraite pour ainsi dire, la patrie dans son plus pur idéal.

En religion, mêmes rapports et mêmes différences. La religion est chez les deux poëtes le milieu commun de tous les sentiments, le creuset où toutes les affections sont appelées avant de se produire au grand jour; et cette religion est bien au fond la même pour tous les deux; chez tous les deux, humble, néophyte, en recherche de la lumière et de la paix, d'un accent parfois anxieux et gémissant. Mais chez l'un, plus familière et plus naïve, elle s'approche plus volontiers des détails de la vie, se rattache aux existences vulgaires et aux scènes domestiques comme leur divine philosophie et leur naturelle poésie; elle s'insinue comme l'air à travers les moindres intervalles que lui accorde le tissu compact et dur de la vie matérielle; en un mot, elle apparaît populaire et pratique. Chez l'autre poëte, elle ne renie point ces caractères; elle est toujours sérieuse et se rattache à la conscience morale par de solides liens et qui veulent être vus; mais elle est cependant plus contemplative, se forme volontiers en méditations, se détaille moins, et descend plus rarement des sommets de la vie intérieure.

Chez les deux poëtes, même amour et même espoir du progrès; même élan vers ce bien social, qu'il est si difficile de nommer en un seul mot, et que la génération présente appelle exclusivement liberté; mais chez l'un des poëtes, il y a plus d'ardeur, plus d'indignation contre les obstacles, et pour tout dire, moins de tolérance. L'autre, que le passé intéresse en même temps que l'avenir le touche, moins empressé de se détacher de l'histoire et des grands souvenirs, qui, pour cet amant des Alpes, sont comme les Alpes de l'histoire, enfin doué de ce sens historique qui de nos jours est un des meilleurs garants de la modération des opinions politiques, s'abandonne moins à ses vœux, et dans la crainte vague d'en voir une partie se convertir en regrets, conserve avec sollicitude quelques-uns des liens qui attachent le présent au passé, se réjouit du progrès avec tremblement, et ménage, avec une circonspection qui n'a rien que de généreux, les hommes et les choses.

On doit comprendre peut-être en quoi diffèrent sous le rapport de l'art les deux talents que nous avons essayé de caractériser. L'un est à l'ordinaire moins parfait; mais l'émotion l'élève quelquefois, sous le rapport de la forme, aussi haut que son émule; l'autre, qui peut sembler moins élevé, attache par la vérité, on pourrait dire par la candeur de l'expression. L'un tient par ses principaux caractères à la poésie moderne; l'autre, du sein de cette école, retourne par instinct vers les inspirations antiques. Il serait singulier qu'un écrivain très-dévot aux doctrines du romantisme fût en même temps revêtu d'un caractère antique, s'il ne se trouvait pas, après mûr examen, que le vrai romantisme est plus près de l'antiquité que le faux classicisme. Certains éléments romantiques abondent dans Homère et dans Sophocle, et il est bien remarquable que le poëte qui a le mieux imité les anciens, parce qu'il les a le mieux sentis, André Chénier, a été le Colomb, sinon l'Améric Vespuce, du nouveau monde poétique. Mais la couleur antique, qui n'est, à le bien prendre, chez M. Olivier qu'une candeur de l'esprit et de l'âme, une intelligence instinctive et pleine d'amour de la vie humaine et de la nature, et qui ne se rencontre avec l'antiquité que pour n'avoir pas cherché cette rencontre, emprunte chez lui du sentiment chrétien un doux et merveilleux reflet, plein d'harmonie avec l'antique, quoique fort distinct et bien au-dessus de

l'antique. Si l'on pouvait se représenter Homère ou Hésiode chrétien, on comprendrait qu'il eût pu inspirer l'auteur du poème des *Campagnes*, charmant ouvrage et l'un des principaux ornements du recueil des *Deux Voix*. Ce poème, en cinq parties, raconte la maladie et les funérailles d'une jeune paysanne (non pas, s'il vous plaît, d'une jeune bergère), morte des suites d'une *transpiration arrêtée*; ce n'est pas autre chose; mais que de grâce et de mélodie, que de gravité et de simplicité antiques dans cette rustique épopée! que le poète y est bien lui-même! que l'école et le public sont loin, et qu'on y sent bien l'influence de cette solitude intellectuelle où il faut que le poète se renferme pour être grand et vrai! C'est là que M. Olivier est maître, et que ce qu'il y a de tout-à-fait à part dans sa vocation se révèle manifestement.

Quant à la langue, tout le monde sait que nous vivons à une époque de crise et de danger; chaque jour et presque chaque écrivain de renom nous rendent témoins de quelques traits de cet esprit révolutionnaire qui, s'il ne rencontrait pas de barrières, introduirait dans la langue l'anarchie et le cahos. Nous l'avons déjà dit, la langue est une convention qui, pareille en cela à la société dont elle est l'instrument et la base, lie tout le monde à la fois, consentant ou non-consentant. La langue est sacrée comme la société. Elle n'est pas immuable, elle ne peut pas l'être, mais elle ne souffre aucun changement arbitraire et capricieux, aucune violence gratuite, aucune modification purement individuelle. Dans les changements qu'elle accepte, elle subit sa propre loi, et n'obéit qu'à ses besoins. C'est ce que d'habiles écrivains de notre âge ont trop méconnu. M. et Mme Olivier, qui ont avec eux de meilleurs traits de ressemblance, ont l'esprit trop modeste et trop vrai pour les suivre dans cette erreur. Aussi n'est-ce que rarement que l'on trouve chez eux les mots détournés de leur vrai sens, et les formes de la langue altérées; mais pourtant cela leur arrive quelquefois. J'en citerai un exemple, pour me faire comprendre. L'un des poètes parle quelque part d'un *oubli solennel*. L'expression est fort dans le goût de l'époque; mais comment *l'oubli* peut-il être *solennel*? La versification présente aussi un peu trop, pour notre goût du moins, de ces brisures qui détruisent le vers et déconcertent l'oreille. Il y a eu un moment, peu éloigné de nous, où les desservants de l'harmonie semblaient avoir honte de l'harmonie, et où le plaisir de lire des vers n'était presque plus que celui de les reconstruire, fracturés qu'ils étaient par les caprices du poète. C'est un traitement héroïque auquel la monotonie de notre versification avait peut-être besoin d'être soumise; mais le malade est guéri, et rien n'empêche maintenant de rendre la poésie à ses allures naturelles, et de laisser les vers redevenir des vers.

On a dit tant de belles choses, un peu obscures il est vrai, en faveur de l'obscurité, que je ne serai peut-être pas bien venu à remarquer que, dans quelques-unes de ces poésies, distinguées par leur élévation, le sens ne se dégage pas toujours avec facilité du vers qui le renferme, ni la chaîne des idées de la suite des vers. Je conviens qu'une poésie qui s'attaque aux faits les plus intimes du monde invisible est plus exposée à cet inconvénient; mais je ne le crois pas inévitable dans le genre. Les poètes les plus profonds des diverses nations ne sont pas obscurs à proportion de leur profondeur; ne puis-je pas ajouter qu'au contraire ils sont d'autant plus clairs, parce qu'avertis d'avance de la difficulté de leur sujet, ils ont fait d'autant plus d'efforts pour la maîtriser? Tout au moins savent-ils bien faire voir que leurs obscurités, s'ils en ont, appartiennent au sujet et non point à eux; ils montrent clairement l'obscurité du sujet; c'est tout ce qu'on peut prétendre. Une méditation longue et passionnée est le secret de la clarté en de telles matières. Ce n'est que par son moyen que l'idée générale, d'abord voilée, s'épure, se précise; par cela seul elle trouve ses vraies distributions, les vrais rapports de ses parties; un ordre naturel, un enchaînement facile en résulte nécessairement; l'esprit du lecteur, toujours attiré dans une même direction, suit et quelquefois précède la pensée du poète; aucune incertitude, aucune anxiété de l'esprit; on sent toujours qu'on marche et qu'on avance. Que l'esprit distingué à qui nous soumettons ces observations essaie d'une recette aussi simple. Quelques heures d'une méditation suivie et formelle, loin de nuire à l'inspiration, l'échauffent et la fortifient; et pas plus dans la poésie que dans le feu, la clarté ne nuit à la chaleur. Voici, pour preuve, un morceau médité; voyez si pour être profond de sentiment, il en est moins clair, si pour être clair, il en est moins profond:

> A toi, mon Dieu, mon éternel appui,
> Le chant du soir ira, secret et tendre:
> Heureux est-il lorsque, comme aujourd'hui,
> Toi seul l'inspire, et toi seul peux l'entendre.
> Oh! dans ton sein laisse-moi me cacher,
> Le monde impur n'osera m'y chercher.
>
> Il est si doux de sentir dans son cœur
> S'évanouir les terrestres pensées:
> Comme un brouillard, dont le soleil vainqueur
> Absorbe enfin les bandes dispersées.
> Toute légère, et plus heureuse encor,
> L'âme s'en va vers son divin trésor.
>
> L'un après l'autre, ainsi que des réseaux
> Restés au pied d'un ramier qui s'envole,
> Pesants soucis, regrets, chagrins nouveaux,
> Tombent de l'ame, au vent de ta parole;
> N'as-tu donc pas tout fait, tout accompli?
> De qui te croit le destin est rempli.
>
> Aussi mon Dieu, mon Sauveur bien-aimé,
> Avec cette heure, ah! prends à toi ma vie!
> Dans les débris ton bon grain a germé:
> Que l'eau du ciel ne lui soit point ravie.
> Mon âme a soif, et cherche ton Esprit:
> C'est le désert que ton regard fleurit.

Pourquoi le poète est-il si heureux à écrire ses sentiments? c'est qu'ils ont si bien mûri dans son cœur, qu'ils tombent du rameau dans la main presque sans qu'elle y touche; il y a une méditation du cœur aussi bien que de l'esprit; on peut voir dans les vers que nous avons cités si elle n'a pas bien servi le poète.

Et l'esprit et le cœur ont médité aussi jusqu'à pleine maturité les beaux morceaux du *Sapin* et du *Pauvre Maître*, que leur étendue seule nous empêche de citer. La grandeur poétique et la grandeur morale n'y manquent pas sans doute. Nous aimerions encore à indiquer dans le recueil des *Deux Voix* quelques-uns des morceaux qui nous ont le mieux affectés; mais à quoi bon indiquer nos préférences? Nous aurions l'air de les dicter, et rien n'est plus loin de notre pensée.

APOLOGÉTIQUE.

La Raison du christianisme, etc., ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude, Paris, 1835. Chez Sapia, rue du Doyenné, n° 12. — Tom. II.—VI. Prix du volume: 5 fr.

Nous avons déjà rendu compte dans le *Semeur* du premier volume de cette importante collection (T. III, p. 324). Depuis lors, cinq autres volumes ont paru. Quelques personnes ont blâmé l'extrême rapidité avec laquelle se succèdent les livraisons de cet ouvrage; il nous semble, au contraire, qu'on doit en louer l'éditeur, parce que l'attention, une fois portée sur ce livre, n'a pas le temps de s'en détourner ni de se refroidir. A peine s'est-on nourri de l'aliment

substantiel d'un volume que l'autre vient déjà offrir à l'esprit une nourriture également bien préparée et abondante. Outre cela, l'éditeur donne à ses confrères en bibliographie un exemple dont plusieurs pourraient profiter ; car il arrive souvent que les dernières livraisons d'un recueil sont tellement éloignées des premières que tout a changé dans l'intervalle et qu'il audrait, pour ainsi dire, refaire le commencement du livre pour le coordonner avec la fin.

Un écueil plus dangereux contre lequel nous craignons que l'éditeur de la *Raison du Christianisme* n'aille se heurter, c'est l'excessive étendue de sa collection. Elle renferme déjà six volumes, et rien n'annonce encore qu'elle approche du terme. Plus d'un motif, pourtant, devrait mettre des bornes étroites à une collection de ce genre. Il serait, d'abord, assez fâcheux que la *Raison du Christianisme* ne fût accessible qu'à des gens riches par le prix élevé du recueil; la religion chrétienne ne veut d'aristocratie d'aucune sorte, et comme il y a des incrédules dans les classes inférieures autant que dans les classes supérieures, il convient de leur rendre facile l'acquisition d'un livre éminemment propre à détruire beaucoup de préjugés et à restaurer dans les cœurs l'empire des croyances religieuses. En second lieu, bien que l'apologétique chrétienne ouvre un champ immense aux recherches et aux méditations des penseurs, elle se réduit, dans ses articles essentiels, à un certain nombre de points qui emportent avec eux tout le reste, quand ils sont gagnés; si l'on multiplie trop les détails, la conviction, au lieu de devenir plus profonde, se distrait et s'éparpille sur des faits secondaires, et court le risque d'oublier ce qui est fondamental pour s'attacher à ce qui n'est qu'accessoire. Une autre considération qui nous paraît fortement appuyer les deux précédentes, c'est que les noms des apologètes sont de moins en moins illustres, à mesure que le cadre s'agrandit; MM. Jaquelot, Deluc, Bullet et Duvoisin, écrivains très-estimables sans doute, figurent dans le sixième volume à la place de Newton, Leibnitz et Bacon qui brillaient dans le premier. Cela est inévitable, dès que les volumes se font nombreux; car la Providence est avare de ces puissants génies qui dominent les siècles et l'humanité. Or, ne s'expose-t-on pas à affaiblir l'effet du livre, en accompagnant quelques noms glorieux de ces noms obscurs qui n'ont aucune autorité sur les souvenirs du lecteur? Enfin, il faut prendre garde qu'une publication inspirée par les vues les plus hautes et les plus pures n'ait la moindre apparence d'une spéculation mercantile; *abstenez-vous*, disait l'apôtre Saint-Paul, *de tout ce qui a quelque apparence du mal:* précepte utile en toutes choses, et surtout dans les choses religieuses. Nous soumettons avec confiance à l'éditeur ces courtes réflexions; il y verra une preuve de notre désir que son excellent recueil se répande aussi loin et fasse autant de bien qu'il est possible d'en espérer.

Il y a quelques noms que l'on s'étonne de rencontrer dans la *Raison du Christianisme*, entre autres celui de Fontenelle. Le prudent Fontenelle qui avait coutume de dire que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir, maxime contraire à l'esprit du Christianisme s'il en fût jamais ; le froid et phlegmatique Fontenelle à qui une femme célèbre disait, en lui posant la main sur le cœur: c'est encore de la cervelle qu'il y a ici; l'adroit Fontenelle qui n'a eu que des querelles de poète durant sa longue carrière, et qui, par une tactique infiniment habile, ne s'est pas plus brouillé avec les philosophes incrédules qu'avec les austères jansénistes, le galant Fontenelle qui a perdu quarante ans de sa vie à écrire péniblement de fades madrigaux et les *Lettres du chevalier d'Her...* ; Fontenelle ne devait pas, ce nous semble, occuper une place sur la liste des plus éminents défenseurs de l'Evangile. L'éditeur dit que son nom se plaçait *de lui-même* dans cette collection, mais nous ne voyons pas pourquoi. Il est vrai que Fontenelle a écrit quelques pages sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et le libre arbitre; il est encore vrai qu'il a trouvé un mot ingénieux sur *l'Imitation de Jésus-Christ :* « Ce livre le plus beau, disait-il, qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en est pas. » Mais ce sont là de pauvres titres, on doit en convenir, pour être mis au nombre des apologètes chrétiens. L'éditeur, par un sentiment très-louable, désire étendre le catalogue des hommes célèbres qui ont défendu la religion révélée; nous croyons, cependant, que cette religion est assez bien appuyée pour n'avoir pas besoin de réclamer des suffrages équivoques et douteux.

L'introduction placée à la tête du tome troisième et quelques autres passages du livre soulèvent une question que nous ne pouvons laisser entièrement à l'écart, quoique nous n'ayons ni le désir, ni le temps, ni l'espace nécessaires pour la traiter avec étendue : il s'agit du moyen de réunion des différentes communions chrétiennes. Cette question n'est pas nouvelle; plusieurs contemporains de la réforme l'ont examinée; elle a été reprise par Leibnitz et Bossuet; on s'en est occupé dans le dernier siècle, et si nos souvenirs ne nous abusent point, un respectable docteur de l'Eglise catholique a encore pris la peine de composer un livre, sous le règne de Napoléon, pour réunir les communions maintenant divisées. L'éditeur de la *Raison du Christianisme* semble attacher une grande valeur à ce projet de réunion, et les motifs qui le dirigent ont certainement leur source dans une sincère et fervente piété ; il n'y a pas de vrai chrétien qui n'ait quelquefois formé le même vœu que lui, et qui ne s'empressât de concourir à son accomplissement, s'il était possible d'y réussir. Mais nous pensons qu'une telle réunion est aujourd'hui, comme elle l'a toujours été depuis trois siècles, la plus impraticable des utopies.

Le catholicisme et le protestantisme renferment l'un et l'autre trois espèces de membres : des incrédules, des indifférents et des croyants. Les incrédules vont loin au-delà des doctrines qui se débattent entre Rome et la réforme; à quoi servirait-il de les réunir? Ce rapprochement ne serait qu'un mensonge, ou plutôt ils sont déjà rapprochés et réunis par la ressemblance de leurs négations: ils ne diffèrent que par le nom de catholique ou de protestant, et ce nom, qui est déjà une imposture, ne le serait pas moins si le projet d'union était réalisé. N'avons-nous donc pas assez de fictions religieuses? faut-il les augmenter à plaisir? Quant aux indifférents, leur union serait dérisoire; ils vivraient d'une vie matérielle, politique ou littéraire, après comme avant, sans avoir souci des idées religieuses, et nous ne savons pas ce qu'on gagnerait à mettre deux cadavres l'un à côté de l'autre. Restent les croyants; mais les croyants tiennent d'autant plus à leur foi qu'elle est plus sincère et plus vivante ; ils n'en changent pas du jour au lendemain par l'effet d'un protocole ou même de la décision d'un concile œcuménique. Il semble, à entendre ceux qui proposent l'utopie d'une réunion, qu'il suffirait que trois ou quatre cents évêques et pasteurs, soit catholiques, soit protestants, souscrivissent une confession de foi pour amener aussitôt tous les fidèles à recevoir le même symbole. Mais en supposant, contre toute apparence, que les docteurs tombassent d'accord, les membres des Eglises n'en seraient pas moins séparés dans leurs croyances. Celui qui n'admet pas l'autorité du Saint-Siége, ne l'admettrait pas davantage après la décision d'un concile; celui qui croit que le mariage des prêtres est un sacrilége, le croirait encore, malgré la concession des évêques. Le protestant resterait protestant; le catholique resterait catholique. S'il y a quelque chose de démontré, c'est que la foi ne se plie pas aux chances d'un débat théologique, et ne se transforme pas à la lecture d'une circulaire, fût-elle signée par

les principaux docteurs de la chrétienté. Cette pièce aurait sans doute une certaine valeur morale, mais elle n'aurait pas la puissance de graver au fond des âmes de nouvelles convictions. L'union serait donc illusoire pour la grande majorité des croyants.

Dira-t-on qu'il ne s'agit entre le catholicisme et le protestantisme que de points secondaires et presque insignifiants? Cette opinion n'est pas la nôtre, et les hommes les plus pieux dans l'une et dans l'autre communion ne l'admettent pas davantage. L'adoration de la vierge Marie, par exemple, est un devoir essentiel pour le vrai catholique, et une idolâtrie pour le vrai protestant. On citerait vingt articles de foi tenus en grande estime d'une part, en grande aversion de l'autre. Il est facile, quand on rapproche les communions sur le papier, de produire une sorte de fusion artificielle; on met complétement de côté les dogmes les plus vivement débattus; on glisse légèrement sur les différences d'une moindre valeur; on fait complaisamment saillir les doctrines communes aux deux opinions religieuses; on admire, on exalte, on exagère même au besoin les ressemblances qui existent entre les deux symboles; de là, on conclut que l'union serait chose très-praticable, et qu'il n'y faudrait des deux parts qu'un peu de bonne volonté. Mais ces artifices de rhétorique auxquels se complaisait le génie de Leibnitz, et que Bossuet ne dédaignait point, séduit peut-être par la noble ambition d'éteindre toutes les querelles religieuses, ces artifices ne subsisteraient pas un seul jour devant les réalités. Demandez aux catholiques et aux protestants des Etats-Unis (et nous choisissons cette contrée, parce que le catholicisme et le protestantisme, de l'aveu de Rome elle-même et de la réforme, y fleurissent mieux que partout ailleurs), demandez-leur si les points de dogme et de discipline qui les séparent sont insignifiants. Il est positif, au contraire, que la ligne de démarcation se creuse plus profondément, à mesure que chaque communion a plus de zèle et de vie. Le même fait reparaît même en France, depuis que le protestantisme y devient plus fervent et plus actif. L'union serait possible dans un état d'indifférence réciproque, mais alors elle serait nulle. Supposez que la foi règne dans les deux Eglises, l'union devient impossible.

Observons, de plus, quelle espèce d'union proposent les écrivains du Saint-Siége. Rome concédera quelques articles de discipline, tels que le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces; mais les réformés devront admettre l'autorité du Saint-Siége en matière de foi et tous les dogmes du catholicisme, c'est-à-dire qu'on veut faire un arrangement dans lequel les catholiques seraient toujours catholiques-romains, et les protestants cesseraient d'être ce qu'ils sont. Des deux parties contendantes, l'une serait entièrement absorbée par l'autre, qui lui accorderait uniquement, et par faveur singulière, trois ou quatre points de discipline. Le protestantisme devrait faire sa *soumission*, et Rome daignerait faire des *concessions*; d'un côté, le coupable reviendrait, la tête basse et se frappant la poitrine; de l'autre, le maître offensé aurait l'extrême condescendance d'accueillir un sujet rebelle. Voilà un admirable arrangement, en vérité! Si quelqu'un l'allait proposer à Londres, à New-York, à Berlin ou à Genève, les gens sérieux lui demanderaient pourquoi il se permet, en matière si grave, une si mauvaise plaisanterie.

Et quel moment choisit-on pour exhumer un semblable projet? Le moment où Rome voit se déchirer de toutes parts l'unité dont elle se glorifie; le moment où son écrivain le plus illustre, M. de La Mennais renverse par sa puissante dialectique le dogme déjà vermoulu de l'infaillibilité; le moment où des philosophes devenus chrétiens éprouvent les rigueurs d'un évêque qui ne connaît guères mieux la théologie que la philosophie; le moment où une Eglise française est debout en face de Notre-Dame de Paris; le moment où les docteurs et même les universités catholiques de l'Allemagne expriment ouvertement des idées contraires à celles du Saint-Siége; le moment enfin où Rome s'en va de l'Europe, et tourne les yeux vers le Nouveau-Monde pour y chercher quelques amis fidèles. C'est maintenant qu'on invite les protestants à s'unir aux catholiques-romains! Mais où donc serait l'union? où seraient la paix et l'harmonie? La réforme ajouterait de nouvelles causes de division et de désordre à celles qui existent déjà dans le sein de l Eglise romaine, et trouverait la guerre au lieu du repos.

Nous aussi, nous espérons qu'un jour viendra où les membres épars de la chrétienté se rapprocheront, mais d'une manière tout autre que celle qui est proposée par l'éditeur de la *Raison du Christianisme*. Ce ne sera pas la réforme qui se perdra dans Rome, mais Rome qui finira par une réforme. Il n'y aura plus de protestants ni de catholiques-romains, mais des chrétiens. Ces chrétiens seront unis par le lien des dogmes qui constituent l'essence et la vie du Christianisme; ils croiront au Dieu-Sauveur et à l'Esprit régénérateur; ils prendront la Bible pour arbitre suprême de leurs croyances, et sur cette large base ils se donneront la main d'association. Ils auront encore peut-être des points de discipline divergents; ils seront divers dans les articles secondaires de la foi; on les désignera par différentes dénominations. Mais ils présenteront cette grande et réelle unité des âmes converties, des nouveaux-nés en Christ, de ceux qui sont passés des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie par l'efficace du Saint-Esprit. Voilà le but auquel nous travaillons selon nos faibles moyens, et en invoquant l'appui de Dieu; voilà notre grande et ferme espérance. Nous ne voulons être, nous ne sommes ni protestants, ni catholiques-romains; nous sommes chrétiens, et nous appelons à nous tous ceux qui, abjurant de vaines distinctions de secte, désirent et cherchent la bonne nouvelle du salut en Jésus crucifié.

Les *unionistes* de l'Eglise romaine prétendent unir d'abord les formes pour unir ensuite les convictions, s'il est possible. Notre marche est précisément opposée à la leur; nous essayons d'unir les convictions, et les formes s'uniront ensuite, si elles le peuvent. Si les formes ne s'unissent point, le mal sera médiocre et supportable. Ce qui importe essentiellement, ce n'est pas d'avoir les apparences d'une vaste unité, mais d'être véritablement *un* dans la foi et dans les œuvres. C'est ainsi que l'entendaient les apôtres et leurs premiers successeurs. On ne connaissait point, à cette époque, un pape infaillible et souverain absolu de l'Eglise, chargé de maintenir l'unité extérieure. Le Saint-Esprit maintenait, comme il maintient de nos jours, l'unité intérieure entre les vrais membres de l'Eglise. Quant aux formes religieuses, elles étaient différentes selon les lieux et les circonstances; à Jérusalem on n'observait pas, en tout point, les mêmes pratiques de culte qu'à Ephèse ou dans la Galatie. Attachons-nous donc à restaurer l'Eglise primitive, avec sa piété, sa charité, son dévouement. L'édifice de Grégoire VII est une œuvre d'homme, et il s'écroulera; le Christianisme est l'œuvre de Dieu, et ne s'écroulera point.

Pour peu qu'on observe les signes du temps actuel, l'union dont nous parlons ici ne semble pas être une pure chimère. Les pays protestants, l'Angleterre, l'Amérique du Nord ont déjà vu les nombreuses sectes de la réforme se rapprocher et s'unir dans les sociétés religieuses qui s'occupent de l'avancement du règne de Dieu; le socinianisme seul est resté en arrière, parce que le socinianisme rejette quelques-uns des dogmes fondamentaux du Christianisme. Mais les presbytériens, les baptistes, les anglicans, les quakers, les moraves se sont offert une main fraternelle pour travailler ensemble à la propagation de la Parole de Dieu et à l'évangélisation du monde. Il y a dans ce fait bien plus que l'unité

morte, écrite dans un réglement et attestée sur le papier; c'est une unité réelle et agissante. Nul n'aurait osé prédire qu'on en viendrait là, vers le milieu du siècle dernier. Tout autorise à croire que ce rapprochement deviendra encore plus intime, lorsque les membres des diverses dénominations auront appris à se mieux connaître, et persévéré dans le même labeur.

En France, un autre fait grandit et se développe, qui promet aussi à l'avenir la féconde union de l'Eglise primitive. Le mouvement religieux dont nous sommes témoins n'est pas un mouvement catholique, ni un mouvement protestant, mais un mouvement chrétien. La foule qui se presse dans les temples du catholicisme n'y va pas entendre des dissertations sur l'infaillibilité du pape, sur la transsubstantiation, sur le devoir de la confession auriculaire, sur la nécessité de se soumettre aux décrétales du concile de Trente; mais elle veut entendre parler de ce qui peut satisfaire ses besoins religieux. Si les prédicateurs du catholicisme enseignaient les doctrines spéciales de l'Eglise romaine, ils verraient bientôt le sanctuaire vide et dépeuplé de ses nombreux auditeurs. La France éclairée cherche aujourd'hui le Christianisme; elle aspire à se reposer au pied de la croix, et sur ce terrain sacré, catholiques et protestants pourront s'unir, se saluer du nom de frères, et invoquer ensemble le seul nom qui ait été donné aux hommes, par lequel ils puissent être sauvés. Concourez donc avec nous à faire naître cette union réelle, profonde, durable et sainte, mais ne nous parlez plus de cette union factice qui est la plus vaine des chimères.

Ces réflexions, qui se sont prolongées sous notre plume, ne nous laissent plus assez d'espace pour rendre compte de l'ouvrage qui nous les a suggérées. Nous y reviendrons dans un prochain article.

SCIENCES NATURELLES.

Précis d'anatomie comparée, *ou Tableau de l'organisation considérée dans l'ensemble de la série animale. Ouvrage destiné à servir d'introduction à l'étude de l'anatomie et de la physiologie comparées.* Par H. Hollard, docteur en médecine de la faculté de Paris, etc. 1 vol. in-8° de 586 pages. Paris, 1835. Chez Deville-Cavellin, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 10. Prix: 8 fr.

Tout ce que l'homme peut se flatter de connaître se réduit naturellement, d'abord à ce qu'il a vu, c'est-à-dire aux choses dont ses sens lui ont rendu témoignage, ainsi qu'à un classement plus ou moins harmonique de ces choses; et ensuite à ce qu'il a cru, c'est-à-dire aux choses qui lui ont été dites par des êtres possédant sa confiance. Ce qui peut être vu, ce sont les faits; ce qu'on est obligé de croire, ce sont les principes ou les causes d'où découlent ces faits. Il n'y aura dans notre esprit connaissance complète que lorsqu'il règnera une parfaite harmonie entre les principes admis sur parole et les faits observés ou vérifiés. En est-il ainsi pour quelque branche ou seulement pour quelque rameau de la science humaine? Certainement non; car dans les mathématiques elles-mêmes, sciences exactes par excellence, l'esprit humain s'appuie sur des axiomes ou principes non encore contestés sans doute, mais dont on ne peut donner une démonstration rigoureuse.

Un seul être, Dieu, connaît, dans le véritable sens de ce mot, les vrais principes de toutes choses; quant à l'homme, il est obligé de les ignorer ou de les croire, et d'avouer, ainsi que le dit l'Écriture, qu'il ne connaît rien comme il aurait besoin de le connaître. Tout homme donc qui se propose d'initier les autres à l'étude de quelque branche de la science, ne doit aspirer qu'à présenter des faits plus ou moins intéressants, décrits avec exactitude et rangés dans un ordre tel que chacun se trouve auprès de ceux avec qui il a le plus d'analogie. Qu'on ne s'y méprenne point, ce classement des faits est la seule théorie à laquelle puisse conduire la méthode d'observation. Mais une science composée de faits nullement rattachés à des principes proprement dits, ne satisfait pas notre esprit; et on ne voit presque point de savant qui puisse résister à ce besoin de causalité inhérent à notre nature, et qui, dans la science dont il s'occupe, n'admette ou n'invente des principes plus ou moins probables en apparence, mais toujours dépourvus d'une certitude rigoureuse.

Citerons-nous les géologues? Nous les voyons, appuyés sur le seul génie de l'homme, faire de continuels efforts pour remonter à l'origine de la terre; mais en vain, car chaque hypothèse règne à peine quelques jours, chassée par une hypothèse plus nouvelle, mais d'une durée non moins éphémère. Jettons-nous les yeux sur les naturalistes occupés de l'étude des êtres organisés, nous les voyons s'évertuer à chercher, et dire souvent qu'ils ont trouvé les causes premières de l'organisation, et même ce principe insaisissable qui, se traduisant dans un être organisé par des actes plus ou moins opposés à ce que nous appelons *lois physiques*, nous fait dire que cet être est doué de vie. Mais ce travail n'est encore que vanité; et la découverte d'un seul fait nouveau suffit presque toujours pour faire écrouler successivement chacune de ces théories humaines; car ces choses seront pour nous choses cachées jusqu'au moment solennel où nous connaîtrons comme nous avons été connus.

S'il en est ainsi de la portée de notre intelligence, comment donc satisfaire ce besoin de causalité que je signalais tout-à-l'heure? Nous l'avons dit plus d'une fois dans ce journal: en croyant. Mais pour éviter les fausses applications que l'on pourrait faire de cette conclusion, nous nous hâtons d'appeler l'attention du lecteur sur ce que nous disions dans un de nos précédents articles (tome II, page 374). Un homme de bon sens, dès l'instant qu'il s'agit de choses impossibles à vérifier, ne doit rien croire que sur la parole de Dieu; car pourquoi croirait-il à la parole d'un être semblable à lui? Reproduisant donc aujourd'hui notre assertion, nous disons que, même dans les sciences humaines, tout principe contraire à une déclaration bien claire de la Bible est un principe faux.

L'homme ayant un besoin impérieux de remonter à l'origine des choses, et cette origine n'étant énoncée avec vérité que dans la Bible, c'est à la Bible que nous désirerions voir les savants de nos jours en appeler, pour sanctionner par le témoignage de Dieu les théories que découvre leur génie ou que leur esprit adopte. C'est donc avec une douce joie que nous avons lu dans la préface du *Précis d'anatomie comparée*, de M. le docteur Hollard, les paroles suivantes:

« Les sciences physiques gagneront immensément en revenant à leur place subordonnée, en s'éclairant et s'inspirant de doctrines supérieures aux faits dont elles s'occupent. Elles auront acquis par là un puissant moyen de perfectionnement. Dieu est aussi nécessaire à la science de la nature qu'à la nature elle-même. Si celle-ci ne peut exister sans sa cause première, elle ne saurait non plus être comprise sans elle. L'intelligence de l'homme ne concevra quelque peu l'univers que lorsqu'elle le concevra comme l'œuvre d'une intelligence. Elle ne comprendra les faits qui se succèdent devant elle que lorsqu'elle y verra des moyens disposés pour un but, ou lorsqu'elle y cherchera les harmonies qui nous révèlent sous mille formes l'unité de la pensée créatrice.

» Au reste, qu'ils le veulent ou non, les savants subissent comme le vulgaire l'influence des idées de causalité et de finalité. Ils ont pu médire de ces idées, mais jamais en secouer entièrement l'empire. Ils ont pu restreindre leur valeur, ou tenter de leur échapper en se réfugiant dans les étroites limites du visible, mais partout il les ont portées avec eux, parce que ces idées

sont aussi inséparables de l'entendement humain que celles du temps et de l'espace. Que les savants reconnaissent ce fait et l'acceptent de bon gré; qu'ils renoncent à une indépendance chimérique; que dis-je, qu'ils usent largement d'un privilége qui les associe à l'intelligence suprême, et qui pourra leur révéler plusieurs de ses pensées. Aidés de tous les moyens d'expérience dont ils disposent aujourd'hui, riches déjà des faits innombrables qu'un demi-siècle d'analyse leur présente, tempérant l'ardeur du philosophe synthétique par la circonspection de l'observateur, ils travailleront avec succès et avec bonheur à l'œuvre qui leur est confiée, et ils ne tarderont pas de bien mériter de la philosophie et de l'humanité.

» J'aborde l'étude de l'organisation avec des convictions qui m'assurent que celle-ci n'est pas la cause de la vie; je la considère en conséquence seulement comme une condition de la manifestation de ce fait général, comme une sorte de véhicule par lequel le principe de la vie se phénoménise dans l'économie universelle dont nous faisons actuellement partie. La nécessité de ce véhicule, de ce substratum, suffit pour donner à l'organisation une immense importance aux yeux de tout penseur. Interprète d'un principe supérieur émané de l'Être des êtres, l'organisation est bien plus grande à mes yeux, excite bien autrement mon esprit, que lorsqu'on me la présente comme un mécanisme qui porte dans sa composition et dans sa disposition matérielle la raison première et dernière de son activité. Non seulement je dois m'attendre à y découvrir partout le sceau d'une sagesse providentielle, mais je lui demande de me révéler par ses caractères variés quelques-uns de ceux des principes supérieurs qu'elle doit traduire au dehors. Je ne tarde pas à y découvrir le cachet de l'unité et de la fécondité de l'esprit créateur; je vois cette organisation disposée comme la vie elle-même sur une échelle de progression, et cette progression avoir pour triple caractère, la subdivision et la spécialisation croissantes des fonctions et des organes, la prédominance de plus en plus grande des appareils destinés à étendre la sphère des relations de l'animal avec le monde extérieur, enfin l'importance toujours plus considérable des parties qui doivent harmoniser et centraliser les vies particulières en proportion de leur énergie et de leur tendance plus ou moins excentrique. »

M. Hollard appelle son travail « une esquisse générale » des traits les plus saillants de l'organisation, tracée » d'après les travaux les plus modernes et les plus accrédités. » L'auteur offre en effet, en les classant d'après une méthode tout à fait ingénieuse et facile à saisir, même pour les gens du monde, il offre dis-je, premièrement une définition de chaque grand appareil ou système d'organes ayant un but commun; et après avoir fait connaître ainsi chaque appareil, d'une manière générale, il en donne une description plus détaillée pour chaque groupe de la série animale, en commençant par les familles où cet appareil est à peine distinct ou réduit à l'état rudimentaire, et terminant par les familles où ce même appareil présente le plus grand luxe d'organisation.

Ce serait sortir du domaine de notre journal que de suivre M. Hollard dans ses descriptions anatomiques des divers systèmes, depuis l'appareil de la nutrition jusqu'au système nerveux si heureusement désigné par l'auteur sous le nom d'appareil *d'incitation* et *d'harmonisation*. Nous nous bornerons à dire que nous avons lu son ouvrage sous l'influence de ces déclarations de la Bible autrement majestueuses que les hypothèses de nos savants sur l'origine des animaux : « Puis Dieu dit : que les eaux produisent en toute » abondance des animaux qui se meuvent et qui aient vie, et » que les oiseaux volent sur la terre vers l'étendue des cieux » (Genèse I, 20)... et au sixième jour : Puis Dieu dit : que » la terre produise des animaux vivants selon leur espèce, et » ainsi fut (Genèse I, 24). » Sous cette influence nous avons senti combien il est doux, pour celui qui peut appeler Dieu son père, de reconnaître dans chaque partie de la création, la puissance, la sagesse et la bonté infinies du Créateur. Nous désirons que tous ceux qui liront cet utile travail soient excités à porter leurs regards vers le Créateur des merveilles et des prodiges organiques que M. Hollard essaie de décrire.

L'auteur adresse son ouvrage « aux élèves, aux médecins » et aux personnes qui suivent les cours publics de nos établissements, ou qui désirent généraliser leurs connais- » sances anatomiques. » C'est prévenir tout lecteur que son livre ne peut être lu comme un roman, et que tout homme étranger aux premières notions d'histoire naturelle ne peut se dispenser de se livrer plus ou moins à cette étude pour lire avec fruit ce nouveau *Précis d'anatomie comparée*.

VARIÉTÉS.

UN MOT DE D'AUBIGNÉ A Mme DE MAINTENON.

Mme de Maintenon écrivait à Mme de la Maisonfort : « Que » ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous » faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils » ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs » de tristesse, dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer? » J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté les plaisirs; j'ai été aimée » partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans » le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous » proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide » affreux. »

Voltaire, qui rapporte cette lettre dans son *Siècle de Louis XIV*, ajoute aussitôt :

« Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait » assurément cette lettre. Mme de Maintenon, qui pourtant » n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un » grand roi, disait un jour au comte d'Aubigné, son frère : Je » n'y puis plus tenir; je voudrais être morte. On sait quelle » réponse il lui fit : Vous avez donc parole d'épouser Dieu le » Père! »

Ma remarque à moi, c'est comment les hommes ont dans leur bouche les paroles de la vie éternelle, au moment même où ils y pensent le moins; au moment où l'esprit qui les anime est celui qui nous sépare de la vie éternelle, et qui la méprise au point d'en faire le sujet de ses railleries. Voltaire et d'Aubigné ne se doutaient pas plus de ce qu'ils disaient, que Caïphe, prophète aussi dans l'aveuglement, ne se doutait qu'en disant au sanhédrin : « Il est convenable qu'un homme meure pour sauver le peuple, » et disant cette parole pour tuer Jésus-Christ, il répétait l'Évangile éternel de Jésus-Christ même : la haine de l'homme parlait, et c'était par elle l'amour de Dieu qui se révélait!

« Avoir parole d'épouser Dieu le Père! » Blasphème dans la bouche d'un courtisan railleur : promesse de l'alliance éternelle faite à toute âme qui souffre en ce monde. Non, ce n'est pas la plus intime union avec un grand roi de ce monde, ce n'est pas d'être dépositaire des secrets de son royal souci, ce n'est pas de pouvoir disposer de sa terrestre puissance, qui rend l'âme heureuse et qui la délivre du mal; mais c'est l'union avec le Roi des rois; c'est d'être dépositaire, dans l'intimité de l'amour, des secrets de son amour; c'est de se voir appuyé, soi et toutes choses, sur sa souveraine puissance.

Mme de Maintenon se méprenait elle-même, lorsque, dans l'ennui et l'agitation de son âme, elle disait : Je voudrais être morte! elle se méprenait, si par là elle n'entendait que la mort du corps : c'était la mort à elle-même qu'il fallait entendre. Les dévots de la terre se trompent comme les railleurs de la terre, jusqu'à ce qu'ils soient devenus les adorateurs que le Père cherche, les adorateurs en esprit et en vérité. Monde d'ennuis! monde de tourments! tu peux être la Jérusalem céleste, l'habitation de Dieu avec l'homme! L'Éternel règne : ce qui met à nos pieds le monde entier, c'est notre foi; non pas la foi en nous-mêmes, mais la foi en Lui.

HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par J.-B. BUCHEZ et P.-C. ROUX. Prix de la livraison : 2 fr.

La trentième livraison de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par MM. Buchez et Roux, est en vente. Cette livraison renferme les débats et le récit des événements qui ont précédé et annoncé le 10 août 1792. Les auteurs continuent à reproduire les documents les plus intéressants et les plus rares sur l'histoire de cette époque, et à justifier ainsi le succès qu'ils ont obtenu. Nous avons remarqué dans les préfaces des derniers volumes publiés une discussion intéressante à laquelle nous ne pouvons demeurer étrangers, et qui fera l'objet d'un prochain article dans notre feuille.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 20. 20 MAI 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 18, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

D'UN NOUVEL OBSTACLE AU MOUVEMENT POLITIQUE DES PEUPLES DE L'EUROPE.

L'Europe est depuis cinq ans en révolution. De quelque manière que la transformation politique s'opère, qu'elle soit lente ou rapide, qu'elle ait lieu par le renversement du pouvoir ou par le changement des lois, qu'elle soit le résultat d'un mouvement intérieur ou qu'elle dépende de causes extérieures, il n'en est pas moins certain qu'un vaste travail social a commencé, et qu'aucune force humaine ne saurait y opposer des obstacles insurmontables. On peut, comme en Prusse, établir un tribunal spécial, chargé de suivre la trace de la révolution, d'en rechercher le germe en quelque sorte, afin de l'extirper plus sûrement; mais on aura beau faire : les mesures gouvernementales neutraliseront peut-être un fait: elles seront toujours impuissantes pour détruire la cause dont il est l'une des manifestations. Nous ne croyons pas qu'il soit plus possible de garrotter la tendance de notre époque et de faire rebrousser chemin à l'esprit de notre siècle, qu'il ne l'a été d'empêcher les Barbares de se jeter sur l'occident, ou les peuples de l'occident de s'enrôler pour les croisades, ou les hommes du seizième siècle de secouer le joug de Rome. Le mouvement politique et social de nos jours a le même caractère d'entraînement, le même besoin de s'étendre, le même pressentiment de triomphe, la même soif d'universalité; il est bien difficile de méconnaître à ces traits l'une des grandes impulsions données par la Providence à la société, pour la faire courir vers l'accomplissement de ses destinées.

Malgré le caractère providentiel que nous apercevons dans le mouvement révolutionnaire de notre temps, nous sommes loin de ne pas être frappés des imperfections et des vices qui le dénaturent, et qui l'empêchent de s'accomplir sans péril pour les peuples au milieu desquels il s'opère. Telle est la part de l'homme : habile à ruiner là où Dieu édifie, il ne sait que retarder les desseins de Dieu à son égard, tant qu'il ne s'est pas associé à la pensée divine qui préside à ces desseins, tant qu'il n'en a pas compris la sainteté et l'amour. Et de là aussi les entraves que ces desseins rencontrent et que Dieu permet : entraves destinées pour les peuples, comme les épreuves pour les individus, à les sanctifier et à les préparer ainsi à un meilleur avenir. Nous croyons ne pas nous tromper en expliquant de cette manière les nombreux mécomptes qu'éprouvent ceux qui désirent le progrès des libertés politiques, parce que, en les considérant tour à tour comme cause et comme effet, ils voient en elles l'une des conditions en même temps que l'un des fruits du progrès moral. Mais par cela même que nous reconnaissons dans ces obstacles une intention suffisamment claire de la Providence, nous apprenons à ne pas cesser de compter sur les progrès que nous appelons de tous nos vœux. Si Dieu éduque les peuples pour la liberté, c'est qu'il la leur destine ; s'il châtie l'enfant, c'est qu'il l'aime : car quel est l'enfant que son père ne châtie point?

Ces réflexions nous sont suggérées par les nouvelles répandues sur la situation de l'Espagne, et qui paraissent prendre une certaine consistance. Nous avons besoin, en voyant ce pays menacé dans ses plus chers intérêts, de ne pas désespérer de son avenir politique, auquel nous nous étions habitués à rattacher son avenir religieux. « L'Eternel » dissipe le conseil des nations et met à néant les desseins » des peuples; mais ce qu'il a résolu subsiste toujours. » (Psaume 33, verset 10). » Soyons donc bien assurés que,

si même le mouvement libéral doit momentanément être comprimé en Espagne par la réussite des efforts contraires, nous verrons, en dernier résultat, que ce retard apparent aura lui-même concouru en réalité à l'accomplissement des desseins d'en-haut, tels qu'ils se font connaître par l'impulsion imprimée aux nations de l'Europe.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La position des généraux de la régente paraît devenir toujours plus difficile dans les provinces du nord de l'Espagne. C'est en vain que le commandement de l'armée a été confié tour à tour aux hommes qui, par leur réputation militaire, possédaient au plus haut degré la confiance publique; le parti de don Carlos, loin de s'affaiblir, a su maintenir tous ses avantages, et après avoir usé Quésada, Rodil, Mina et Valdès, il se montre aussi ardent à soutenir la lutte qu'au moment où le prétendant est rentré furtivement en Espagne. Les derniers succès qu'il a obtenus paraissent avoir jeté le découragement dans Madrid, et l'on a fait courir le bruit de la nécessité d'un prompt arrangement, dont on a été jusqu'à formuler les clauses principales. Quelque prématurées que puissent être ces nouvelles, on ne peut pas se dissimuler que les événements sont graves et que tout annonce une solution prochaine, ou du moins un acheminement vers une solution, dans les affaires de la Péninsule.

Le prince Maximilien de Leuchtenberg, frère du prince Auguste, qui vient de mourir, est attendu incessamment à Lisbonne, où il se rend sur l'invitation de l'impératrice, sa sœur. Le second mariage de la reine dona Maria paraît être résolu.

Voici la composition du nouveau ministère : Marine, comte de Linharès; affaires étrangères, Villaréal; justice, Manuel Leitar, qui a été prisonnier plusieurs années dans la tour de Julien; finances, da Silva Carvalho; intérieur, Agostinho Jose Freire. Le ministre de la guerre n'est pas encore nommé.

Un décret de la reine divise le royaume en dix-sept districts administratifs. Chaque district sera administré par un magistrat d'institution royale. Suivant un autre décret, aucun officier ne pourra à l'avenir être privé de son grade sans jugement préalable d'un conseil de guerre. Aucun officier ne pourra être privé de l'avancement légal, sans qu'il lui soit rendu compte des motifs de cette décision.

Le parlement anglais, qui s'était ajourné au 12 mai, a repris ses séances. M. Buxton a signalé, dans la chambre des communes, l'audace avec laquelle se poursuit la traite des nègres. Dans la chambre des lords, lord Brougham a présenté une pétition signée par le lord-maire, les adjoints et le conseil municipal de la ville de Londres, pour demander l'abolition du timbre des journaux.

Lord Mulgrave, nommé lord-gouverneur, est arrivé à Dublin, où il a été accueilli avec enthousiasme par les habitants. On avait élevé des arcs de triomphe sur la route qu'il devait parcourir, et l'on évalue à 100,000 personnes la foule qui se pressait sur son passage.

La cour royale de Berlin est déclarée, par un ordre de cabinet signé par le roi, cour exclusive pour connaître tous les délits contre la constitution et contre l'ordre et la tranquillité publique, et les juger dans toute l'étendue des états prussiens, que ces tentatives aient été dirigées soit contre la constitution et la tranquillité de la Prusse, soit contre celle d'un des états de la confédération germanique; et cela par exception et par exclusion, à l'égard des prévenus, de la juridiction des tribunaux ordinaires desquels ils pourraient ressortir.

La ville de Brody, en Galicie, est devenue la proie des flammes; plus de cinq cents maisons ont été consumées. Cette ville, dont la population s'élève à plus de 20,000 âmes, était l'entrepôt du commerce de la Galicie avec la Pologne, la Russie et la Turquie. Ses relations étaient très-étendues.

Convaincues qu'un des plus puissants moyens pour la colonisation d'Alger serait la civilisation des Arabes, plusieurs personnes ont conçu la pensée de les attirer par les bienfaits, et de fonder par souscription, sur la ligne des avant-postes français et sous la protection de l'armée d'expédition, un hospice ouvert gratuitement aux malades indigènes, qui, dans leurs tribus nomades, sont privés et de médicaments et des ressources de la science. Un comité de souscription s'est formé pour cet objet; il espère que son appel sera entendu « des amis de la gloire nationale, de » ceux qui veulent la propagation des lumières et de la civi» lisation, des âmes qui pensent que tous les hommes sont » frères, comme de celles qui désirent voir porter chez les infi» dèles le flambeau de la foi et les sublimes préceptes de l'Evan» gile. » La souscription est ouverte chez M. Péan de Saint-Gilles, notaire à Paris, place Louis XV, n° 8.

M. le ministre de l'instruction publique a institué un comité qui s'occupera spécialement de la découverte des monuments et des manuscrits relatifs aux sciences, à la philosophie, à la littérature et aux arts.

La chambre des députés a terminé la discussion sur les crédits supplémentaires de 1834, et a adopté les dispositions du projet de loi. Elle vote presque sans discussion les divers chapitres du budget. Cette rapidité a d'autant plus lieu de surprendre que cette session est la première de la législature actuelle, et qu'en conséquence le budget devrait, ce semble, être un objet d'étude spéciale pour les députés nouveaux, appelés, pour la première fois, à voter sur les impôts et sur les dépenses de l'Etat.

La chambre a renvoyé à M. le président du conseil, à M. le ministre de la marine et des colonies, et au bureau des renseignements, une pétition demandant l'affranchissement des noirs dans les colonies françaises. Ce triple renvoi prouve que la question soulevée par la pétition commence à faire son chemin dans la chambre.

La lettre des défenseurs aux prévenus d'avril, publiée dans la *Tribune* et dans le *Réformateur*, qui a été dénoncée à la chambre des pairs par M. de Montebello, a donné lieu à d'étranges incidents. La chambre a décidé qu'elle citerait à sa barre les gérants des deux journaux et les signataires de la lettre. Ampliation a été adressée à la chambre des députés, attendu que les noms de deux députés, ceux de MM. de Cormenin et Audry de Puyraveau, figurent parmi les noms des signataires. Cette décision a aussi été adressée au garde des sceaux.

Dans la séance du 13, M. le garde des sceaux a demandé à la chambre des députés d'autoriser des poursuites contre MM. de Cormenin et Audry de Puyraveau. Cette proposition a été renvoyée dans les bureaux, qui ont nommé une commission composée de MM. François Delessert, Sapey, Bessière, Sauzet, Rémusat, Jacqueminot, A. Giraud, Parant et Salvandy. M. de Cormenin, appelé devant elle, a déclaré qu'il n'avait ni signé la lettre incriminée, ni autorisé personne à y apposer pour lui sa signature. M. Audry de Puyraveau n'a pas voulu reconnaître à la chambre le droit de le faire interroger par une commission. MM. Trélat et Michel de Bourges ont adressé au président de la chambre des pairs une lettre par laquelle ils se reconnaissent seuls auteurs et publicateurs de la lettre.

La cour des pairs a consacré cinq séances à entendre la lecture de l'acte d'accusation. La question d'incompétence sera plaidée aujourd'hui. Il a dû être fait sommation à tous les accusés pour qu'ils aient à se trouver à l'audience.

Les journaux ministériels des départements distribuent à leurs abonnés des suppléments rendant compte des séances de la cour. Ces suppléments leur sont envoyés de Paris; ils peuvent facilement se reconnaître à leur dimension, qui excède de beaucoup celle des journaux qu'ils accompagnent, à l'absence de tout nom d'imprimeur, et à l'absence du timbre dont on a cru devoir les affranchir, malgré la loi.

P. S. Des troubles graves ont éclaté à Madrid, à cause de la convention conclue avec Zumala-Carréguy pour l'échange des prisonniers. La séance des procuradorès du 11 a été bruyante. La chambre a pris en considération la proposition d'examiner la conduite des ministres. M. Martinez de la Rosa a été assailli dans la rue. Il est question d'une adresse à la reine.

APOLOGÉTIQUE.

La Raison du christianisme, etc., ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude. Paris, 1835. Chez Sapia, rue du Doyenné, n° 12. — Tom. II—VI. Prix du volume : 5 fr.

(suite et fin.)

Cet article ne sera qu'un simple catalogue des écrits que renferment les cinq derniers volumes de ce recueil. L'inventaire est si long, la nomenclature si riche, que nous devrons être extrêmement sobres de réflexions, pour ne pas ôter au livre lui-même l'espace qui lui appartient.

Le second volume s'ouvre par un grand nom, celui de Descartes. On sait généralement que Descartes a établi l'existence de Dieu sur une nouvelle preuve résumée dans cette formule : Je pense, donc Dieu existe. Mais ce qui est moins connu, c'est que le grand restaurateur des méthodes philosophiques lisait assidûment la Bible, et qu'il a composé un volume de *Méditations* qui contiennent beaucoup de passages inspirés par la piété la plus vive et la plus humble. L'éditeur de la *Raison du Christianisme* a recueilli quelques fragments de Descartes sur l'existence et les attributs de Dieu et sur différents points de la révélation. Bornons-nous à rapporter ici un paragraphe qui montre que notre illustre philosophe admettait la lumière intérieure du Saint-Esprit comme le principal *criterium* de la vérité. « Quoiqu'on dise ordinairement, écrivait-il, que la foi a pour objet des choses obscures, cependant cela s'entend seulement de sa nature, non de la raison formelle pour laquelle nous croyons. Au contraire, cette raison formelle consiste en une certaine lumière intérieure, dont Dieu nous ayant surnaturellement éclairés, nous avons une confiance certaine que les choses qui nous sont proposées à croire ont été révélées par lui, et qu'il est entièrement impossible qu'il soit menteur et qu'il nous trompe : ce qui est plus assuré que toute autre lumière naturelle, et souvent même plus évident, à cause de la lumière de la grâce. » Le même philosophe dit ailleurs que les raisons des libertins contre l'éternité des peines lui semblent *frivoles* et *ridicules*. Il y a aujourd'hui des théologiens qui accuseraient Descartes de méthodisme pour avoir avancé de telles propositions : tant nous avons fait de chemin depuis deux siècles ! La mort de Descartes fut chrétienne comme sa foi. On lui entendait dire souvent : « Allons, mon âme, il y a long-temps que tu es captive ; voici l'heure où tu dois sortir de prison ; il faut souffrir la séparation de ton corps avec courage et avec joie. » Ses dernières paroles furent une humble prière.

Après Descartes vint Arnaud,

Le plus savant mortel qui jamais ait écrit,

s'il faut en croire son ami Despréaux. Malheureusement ce profond docteur de l'Eglise a consumé ses veilles dans d'interminables disputes, et des cent quarante volumes qui sont sortis de sa plume féconde, c'est à peine si l'on en lit encore quelques pages dans les séminaires. Destinée commune à tous les controversistes, et dont on ne doit pas se plaindre ! Pourquoi une intelligence aussi vaste que celle d'Arnaud s'est-elle obstinée à combattre sans trêve ni relâche, tantôt les molinistes, tantôt les calvinistes, puis Mallebranche, puis Bossuet, et cinquante autres écrivains ? S'il eût composé un seul bon ouvrage d'apologétique, il aurait rendu un service bien plus important à ses contemporains, à la postérité, et peut-être à lui-même. On ne trouve dans la *Raison du Christianisme* qu'une trentaine de pages d'Arnaud sur la métaphysique de la religion.

L'un des meilleurs amis de ce docteur, Pierre Nicole, dont les *Essais de morale* jouissent d'une réputation méritée et se lisent encore avec intérêt, occupe une petite place dans la collection de M. de Genoude par un chapitre sur les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Ce morceau n'est pas profond, mais les idées en sont justes et le style élégant.

Grotius paraît ensuite avec son excellent *Traité de la vérité de la religion chrétienne*. Il démontre la céleste origine du Christianisme par les témoignages externes, et réfute successivement les prétentions du paganisme, du mahométisme et du judaïsme. Grotius a été l'un des premiers, depuis la renaissance des lettres, à entrer dans la voie de l'apologétique, le seul écrit remarquable qui ait précédé le sien sur le même sujet, c'est le livre de Philippe de Mornay touchant la *Vérité de la religion chrétienne contre les athées, les épicuriens*, etc. On peut observer ici que ce sont deux écrivains protestants qui ont frayé la route de l'apologétique chrétienne dans les temps modernes ; les apologètes catholiques de quelque valeur ne sont venus que long-temps après. Grotius composa son traité en prison, après qu'il eût été enveloppé dans le prétendu complot de Barneveld. Chose curieuse que la plus savante apologie du Christianisme, le meilleur ouvrage d'expérience chrétienne, et l'un des plus nobles hommages rendus à la révélation dans notre siècle, soient sortis des cachots où les passions humaines avaient renfermé Hughes Grotius, John Bunyan et Silvio Pellico ? Lorsque l'âme se trouve seule en face de Dieu, loin du bruit de la place publique et des inquiétudes de la vie sociale, aurait-elle des inspirations plus hautes et plus pures ? Ces trois exemples pourraient le faire présumer. Une particularité singulière et peu connue de l'ouvrage de Grotius, c'est que l'auteur l'écrivit d'abord en vers hollandais ou flamands ; il ne le traduisit en latin que beaucoup plus tard. Qu'on ne se hâte pas d'accuser Grotius de bizarrerie ; il voulait fournir un sujet d'utile méditation aux matelots de son pays, et contribuer indirectement à l'avancement du règne de Dieu chez les peuples non chrétiens. « Afin que ces vérités pussent être apprises avec plus de facilité, dit-il dans sa préface, je les ai mises en vers ; en agissant ainsi, j'ai voulu être utile aux gens de ma nation, et principalement à ceux qui vont sur mer, afin que pendant ces longs voyages ils pussent s'occuper d'une manière profitable. Que d'occasions se présentent à eux de la faire connaître, cette religion, tantôt aux païens, lorsqu'ils se trouvent obligés de fréquenter ces vastes pays, la Chine et la Guinée ; tantôt aux mahométans, quand ils parcourent l'empire du Turc, celui des Perses, ou quelque autre pays de l'Afrique ; tantôt aux Juifs qui sont errants par toute la terre, et que l'on peut regarder comme les ennemis les plus déclarés du nom chrétien ! » N'y a-t-il pas quelque chose de bien touchant à voir l'homme le plus érudit de son siècle, la puissante intelligence de Grotius, s'imposer la loi d'écrire une apologétique en vers flamands, pour occuper les loisirs des matelots et pour servir la cause des missions ?

Le livre d'Erskine sur les preuves intrinsèques de la vérité du Christianisme et un chapitre de Butler terminent le second volume. Nous ne dirons rien de l'excellent ouvrage de Thomas Erskine ; il a déjà été traduit et publié en français, il y a quelques années, et un grand nombre de nos lecteurs doivent le connaître. Mais nous exprimerons le regret que nous avons éprouvé à l'occasion de l'extrait de Butler. Pourquoi l'éditeur n'a-t-il emprunté qu'un seul chapitre à l'*Analogie de la religion avec l'ordre et le cours de la nature*, et encore le chapitre qui traite uniquement de l'immortalité de l'âme ? Les sept derniers chapitres de l'ouvrage, qui développent les analogies de la nature avec les vérités fondamentales du Christianisme, ne méritaient-ils pas d'être admis dans sa collection ? Cette lacune est immense, et aucun autre ouvrage ne peut la réparer. Le livre de Butler est, à notre avis, le meilleur traité d'apologétique philosophique qui ait paru dans aucune langue et dans aucun temps ; nous le plaçons même, non pour le style, mais pour le fond, au-dessus des *Pensées* de Pascal, parce que l'auteur a eu le temps d'enchaîner ses idées et d'en achever le développement. Cet écrit est à peu près inconnu en France ; il n'en existe qu'une mauvaise traduction ; dans la Grande-Bretagne et dans l'Amérique, au contraire, l'*Analogie* de Butler sert de base aux études apologétiques, et beaucoup de théologiens se font un devoir de le relire une fois tous les ans. Comment donc, nous le demandons encore, l'éditeur a-t-il pu morceler à un tel point cette œuvre de science et de génie ? La traduction en est fort difficile, soit ; il aurait fallu beaucoup de temps et de soins pénibles pour transpor-

ter les idées de Butler dans notre langue, d'accord; mais ce ne sont pas là des raisons.

Passons au troisième volume. Leibnitz, Euler, Locke, Addison, Pascal, Kant et Cuvier y présentent une illustre pléiade d'apologètes chrétiens.

Leibnitz menait de front toutes les sciences, comme parle Fontenelle, et il ne fut pas théologien moins profond que grand géomètre. Nous ne partageons pas, il est vrai, toutes les opinions qu'il a exposées dans sa *Confession de foi catholique;* l'intelligence du philosophe a été dominée dans ce travail par la pensée d'une réunion entre les catholiques et les protestants. Mais les *Essais de Théodicée*, de Leibnitz, sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal, resteront comme un admirable monument de l'esprit humain; nulle part les sophismes de Bayle n'ont été réfutés avec plus de science et de vigueur. L'éditeur de la *Raison du Christianisme* ne pouvait pas reproduire les volumineux ouvrages du philosophe allemand, qui traitent des sciences religieuses; mais il a recueilli avec beaucoup de discernement ses plus solides pensées sur la religion et la morale.

Euler, qui sut consoler l'Europe de la perte de Newton, reparait dans ce troisième volume, après avoir déjà figuré dans le premier, et nous offre d'intéressantes réflexions sur la liberté, la Providence, les rapports de la physique avec la religion et la prière. On nous permettra de citer quelques lignes, dans lesquelles ce grand penseur établit, contre l'opinion des sophistes superficiels de son temps, que l'espoir d'être exaucé dans la prière est parfaitement d'accord avec l'immutabilité de Dieu et l'ordre de la nature. « Quand un fidèle, dit-il, adresse à Dieu une prière digne d'être exaucée, il ne faut pas s'imaginer que cette prière ne parvient qu'à présent à la connaissance de Dieu. Il a déjà entendu cette prière de toute éternité, et puisque ce Père miséricordieux l'a jugée digne d'être exaucée, il a arrangé exprès le monde en faveur de cette prière, en sorte que l'accomplissement fût une suite du cours naturel des événements. C'est ainsi que Dieu exauce les prières des fidèles sans faire des miracles, quoiqu'il n'y ait aucune raison de nier que Dieu ait fait et fasse encore quelquefois de vrais miracles. Donc, l'établissement du cours du monde une fois fixé, loin de rendre inutiles nos prières, comme les esprits forts le prétendent, il augmente plutôt notre confiance en nous apprenant cette vérité consolante, que toutes nos prières ont déjà été présentées dès le commencement au pied du trône du Tout-Puissant, et qu'elles ont été placées dans le plan du monde, comme des motifs sur lesquels les événements devaient être réglés, conformément à la sagesse infinie du Créateur. »

Les incrédules français ont placé Locke au nombre de leurs amis, et Voltaire ne cessait d'en appeler à l'autorité de ce philosophe éminent; il a reproduit en vingt endroits le passage où Locke avance que Dieu a pu donner la pensée à la matière. C'est une erreur contre laquelle proteste tout l'ensemble du livre même d'où elle a été extraite, et le penseur anglais n'y est tombé que par une idée extrême et mal entendue de la puissance de Dieu. Mais il faut remarquer que nos philosophes n'ont trouvé que ce seul passage qui eût l'apparence de s'accorder avec leurs opinions matérialistes, dans tous les écrits de Locke, et qu'ils ont mis de côté les démonstrations les plus logiques, les plus évidentes sur l'immatérialité de l'âme, pour ne tenir compte que d'une hypothèse. Ils se sont bien gardé aussi de dire que le même auteur a fait un livre sur le *Christianisme raisonnable*, qui n'est pas seulement une œuvre pleine de dialectique et de science, mais un ouvrage où respire la plus pieuse onction évangélique. De même que Descartes, Locke étudiait habituellement les Saintes-Ecritures, et il dit à son dernier moment: « Je meurs persuadé que je ne puis être sauvé que par les mérites de Jésus-Christ! » Voilà le sincère et fidèle chrétien que les matérialistes, par une indigne manœuvre, et à force de mensonges, ont essayé d'enrôler sous leur bannière! Les extraits insérés dans la *Raison du Christianisme* attesteront la foi de Locke et sa fervente piété auprès de ceux qui ne le connaîtraient que par les impostures du *Dictionnaire philosophique*.

Addison, esprit aussi judicieux que celui de Locke était profond, n'a écrit qu'un petit nombre de pages sur la religion chrétienne. C'est un résumé des preuves historiques qui constatent l'authenticité des écrits du Nouveau-Testament; le temps ne lui permit pas de remplir son cadre tout entier, et nous ne possédons qu'une esquisse de la première partie. Mais cet opuscule si court est rempli de faits intéressants, et l'éditeur a eu raison d'en enrichir son recueil. Addison mourut en chrétien. « Ce grand homme, dit l'un de ses biographes, se voyant sur le point d'expirer, fit appeler un jeune homme de ses parents qu'il estimait beaucoup. Addison le vit entrer, et n'eut pas la force de lui parler. Le jeune homme, étonné de son silence, lui dit enfin: Hélas! monsieur, vous m'avez fait la grâce de m'appeler auprès de vous, n'auriez-vous donc aucun ordre à me donner? Comptez que vos volontés seront des ordres pour moi. — Mon fils, répondit le mourant, voyez dans quelle paix de l'âme meurt un chrétien. » C'était le 17 juin 1719; Addison avait vécu quarante-huit ans.

Les *Pensées choisies* de Pascal remplissent cent cinquante pages du troisième volume. Il nous semble qu'on pourrait faire à ce sujet une réflexion précisément opposée à celle que nous a suggérée l'oubli du livre de Butler. Pascal est dans toutes les bibliothèques, même dans les plus petites; partout où il y a cinquante volumes rangés sur une tablette, les *Pensées* de Pascal y sont. Ne suffisait-il donc pas d'inscrire son nom dans la *Raison du Christianisme*, ce nom glorieux qui pèse plus à lui seul que tous les incrédules ensemble, ce nom au-dessus duquel la France n'en peut mettre aucun autre? Fallait-il réimprimer la moitié des *Pensées* de Pascal dans cette collection? n'est-ce pas un double emploi? Quel est le souscripteur de la *Raison du Christianisme* qui soit privé d'un livre qui tient autant de Dieu que de l'homme, pour employer le langage de M. de Chateaubriand?

On ne fera pas la même remarque sur l'extrait d'Emmanuel Kant. Les ouvrages du philosophe de Kœnigsberg sont peu répandus en France, et ce n'est peut-être pas tout-à-fait la faute des Français. Kant est obscur; on dit qu'il ne comprenait pas toujours lui-même ce qu'il avait écrit quelques années auparavant, et qu'il avait la modestie de répondre à ceux qui le questionnaient sur certains passages de ses œuvres: Je ne les entends point. En France, la clarté est la condition indispensable de la popularité; toutes les tribunes se ferment et tous les échos se taisent pour quiconque ne sait pas se rendre intelligible. Kant a éprouvé jusqu'à présent cette disgrâce parmi nous, malgré le talent et la bonne volonté de ses traducteurs. M. de Genoude a cru devoir cependant nous donner la traduction d'un opuscule que Kant a publié à Riga, en 1796, sur la théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au Christianisme pur. Nous croyons qu'il a bien fait en cela; le nom de ce philosophe est d'une imposante autorité, quoique l'on ne connaisse guères sa philosophie, et il convenait de montrer à nos jeunes gens que Kant a défendu quelques-uns des grands principes du Christianisme. L'auteur établit, entre autres choses, que l'homme est, par sa nature, porté au mal, que l'asservissement total du mauvais principe n'est possible que par l'établissement d'un royaume de Dieu sur la terre, et que dans l'Eglise, image terrestre de la cité de Dieu, il n'y a pas d'autre culte agréable au Seigneur que

celui de l'intention pure. Kant veut aussi prouver, il est vrai, qu'il y a dans l'homme un principe bon, qui combat avec le mauvais pour la domination; mais les erreurs mêmes d'un si puissant génie méritent d'être connues.

Un fragment du discours préliminaire de Cuvier sur les ossements fossiles termine ce volume; il prouve d'une manière irréfragable, d'abord qu'il y a eu un déluge universel, ensuite que cet événement ne remonte pas à une date beaucoup plus haute que celle qui est fixée par la Genèse. On peut hésiter entre quelques siècles de plus ou de moins; mais les chronologies des Indiens et d'autres qui attribuaient à notre globe des millions d'années, sont reconnues fabuleuses par la science géologique.

Il nous reste encore trois volumes à analyser, mais l'espace nous manque, et nous ne pouvons plus que donner un abrégé de la table des matières. Le quatrième volume contient des extraits de Mallebranche, sur l'amour de Dieu; de Fénélon, sur l'existence de Dieu; de Goethe, sur son système de religion; de Haller, sur les dangers de l'incrédulité; de Sherlock, sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ; et de Lyttleton, sur la conversion de Saint-Paul. Dans le cinquième volume se lisent des extraits de Keppler, de Gassendi, de Bossuet, de Labruyère, de l'Hôpital, de d'Aguesseau, de Lardner, d'Young, de Bonnet. Enfin, le tome sixième renferme des morceaux choisis de Bourdaloue, de Massillon, de Jean Racine, de Fontenelle, de Corneille, de Jaquelot, de Deluc, de Bullet, de Duvoisin, de Schlegel, de Milton, de Pope et du Dante.

Nous reviendrons sur ce recueil, quand les derniers volumes auront paru, et nous examinerons quelle influence il peut exercer sur les progrès de la foi chrétienne dans notre patrie.

POÉSIE.

LE MUVERAN.

A TOI, QUI LE GRAVISSAIS.

(Il faut laisser à un talent vraiment nouveau, parce qu'il est sincèrement individuel, le soin de se caractériser lui-même. Cela est plus commode, plus sûr, et même plus équitable. Des éloges qui restent vagues, en dépit de tout ce qu'on peut faire pour les particulariser, sont peu communicatifs. Voici un talent de femme, un vrai talent de femme, en qui respirent je ne sais quel courage et quelle fermeté virile; où la tendresse même est forte et la douleur sereine, où le grandiose abonde dans la pensée et dans l'image; voici une poésie austère à la fois et délicate, qui touche et remue sans avoir fléchi sous la condition ordinaire des talents féminins, la lutte douloureuse de l'affection contre le devoir; car ici le devoir triomphe paisiblement au sein de l'affection, dans le milieu conciliateur du sentiment chrétien; voici une poésie d'idées, j'ajoute d'idées nées de l'harmonieux concours de l'esprit et du cœur; une poésie qui réside souvent tout entière dans sa marche et dans ses mouvements, et où les transitions sont des idées capitales, poésie la plus substantielle de toutes, si l'on y réfléchit bien; et pour finir par un trait qui est un défaut sans doute, mais un défaut qui a son côté intéressant, voici une poésie qui ne s'explique pas toujours au premier regard, qui en sollicite un second, mais qui, pour l'ordinaire, le récompense noblement; une poésie qui, parfois, cherche péniblement sa forme, et ne la trouve pas toujours, mais qui finit par accoutumer ceux qui l'ont pénétrée dans son essence, à la compléter, à l'achever en eux-mêmes; poésie, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui ne saute pas d'abord aux yeux, qui n'est pas évidente du premier coup, et ne vous jette pas tout de suite, à compte ou à défaut de sa substance, mille fleurs et mille parfums. De sa nature, elle n'est donc pas populaire, et dans une époque où tout, dans les arts, tend à l'impression immédiate et vive, où tout se met en dehors, même la poésie intime, celle de Mme Olivier pourra sembler trop chaste, trop sévère, sans compter les voiles dont sa pensée n'a pas toujours la force d'écarter les importuns replis... Mais quand j'aurai dit tout cela, connaîtra-t-on le talent que j'ai prétendu, non louer, ni mesurer, mais annoncer au public? Non vraiment. Faisons donc mieux. « Parle, disait un sage, afin que je te voie. » Que cette muse chante, afin qu'on la connaisse. Je souligne les passages qui me paraissent moins purs de pensée ou d'expression.)

En quel endroit de la montagne
Mon cœur ira-t-il te chercher?
Où suivrai-je ton pas qui gagne
La rude pente du rocher?

Oh! je t'ai bien vu hier traverser la vallée
Que l'Avençon bruyante étourdit de sa voix:
Tu pensais à saisir quelque note isolée
Du chant mystérieux qui fatiguait les bois;
Puis, au discret sentier qui serpente avec grâce,
Effleurant *les gazons de sa légère trace*,
Comme au bruit de mes pas, tu te tournais parfois.

Mais le chemin, comme un sort de poète,
En s'élevant, devient âpre, inégal;
Car c'est un lit que choisit la tempête,
Quand, furieuse, elle épand sur la crête
L'onde et le feu de son souffle fatal.
Le ciel obscur, pour un temps, n'est qu'orage:
Point de rayon que l'éclair du nuage;
Point d'eau du ciel que l'écumeux torrent.
Une heure passe, et la terre épurée,
Sous le soleil ravissante et dorée,
Boit la rosée aux feux du jour mourant.

Voici le vallon solitaire,
Caché comme un monde perdu:
Là finit le bruit de la terre,
Eteint sous la rumeur austère
De cette enceinte, au front ardu:
Là, cachée au toit de famille,
Si la paix pouvait être fille
Du désert et du cœur humain,
Elle règnerait sans *rivales*,
Et teindrait de couleurs égales
Tout un beau jour sans lendemain.

En passant vers la maisonnette,
Entr'ouverte au vent frais du soir,
Enfant ou vieillard, l'on souhaite
Pour lit, la modeste couchette,
Qui se cache en un coin bien noir;
Pour salon, la chaude cuisine;
Pour ami, le chien qui badine
Avec l'enfant et les troupeaux:
Trouvant qu'elle ferait envie,
On y cache en esprit sa vie,
Pleine d'un suave repos.

Fuyez, rêves dorés! la course recommence.
Jamais le voyageur n'habita l'oasis.
Malgré lui, dans l'espace, ici-bas l'homme avance;
Seul son esprit revient, et se pose en silence
Aux lieux, sombres et frais, qu'il prend pour son pays.

Perchés comme *un* grand nid, au milieu de la pente
De ce rocher géant qui ceint le doux vallon,
Sont des chalets fumeux. La vue impatiente
Peut les compter long-temps, quand sa marche plus lente
Sous des pas fatigués fait le chemin si long.

Là, cloches et troupeaux bourdonnent comme abeilles
Que la ruche, le soir, rappelle en tourbillons.
Là, brillent du couchant les splendeurs sans pareilles,
Qu'embrasent les glaciers d'auréoles vermeilles,
Et des nuages d'or les flottants bataillons.

A grands cris les vachers ramènent à l'étable
Des bestiaux peu soumis l'*essaim* tumultueux.
Et pour le pèlerin que la fatigue accable,
Ils ont leur lit de foin, leur pain noir sur la table,
Et de la crème d'or, et du lait écuméux.

La nuit s'étend aux cieux, pesante et solennelle,
D'un réseau de silence enveloppant les monts.
Mais des pics, des torrents, de la neige éternelle,
La tonnante clameur semble veiller pour elle,
Et prêter une voix à ses rêves profonds.

En route ! voici la lumière.
Le froid tient les membres roidis;
Mais honte à qui reste en arrière!
Là haut, sur la glace ou la pierre,
Imprimons nos bâtons hardis.

Oh ! voyez comme chaque cime
S'éveille et se dore à son tour!
Sur les chalets l'aube s'anime;
Et la vallée est un abîme
Que n'ose encor sonder le jour.

Frais gazon, fleur mystérieuse,
Qui vous ouvrez autour de nous;
Souffle errant, haleine amoureuse,
Parfums de solitude heureuse,
Voici vos trésors les plus doux!

Adieu, votre roi nous appelle:
La route n'a plus de loisirs.
Et seuls, sur la pente rebelle,
Nous suivrons, au vent de leur aile,
Tous vos balsamiques soupirs.

Le caillou roule et fuit sous un pied téméraire.
Plus d'herbe, plus de mousse et bientôt plus de terre.
Entre les blocs, tombés du front du Mûveran,
Il faut glisser, sauter d'un pas persévérant,
Sans chanceler jamais, ni regarder derrière,
Sans songer au soleil qui *mord* jusqu'à la pierre.
Puissance convulsive et de destruction,
La nature s'empreint de désolation,
Comme pour éloigner de ces hauts sanctuaires
L'homme trop curieux de dangereux mystères.
Et lui, sur le rempart de *ruines* et de mort,
Court, fragile mortel, d'un plus ardent effort.
Enfin, le pic géant se dresse altier et rude,
Irrité de ces bruits troublant sa solitude,
Nu, sauvage, indompté, fier et triste à la fois,
Et gardant pour lui seul ses échos et sa voix.
Avec lui corps à corps il faut lutter, l'étreindre,
Garder au prix du sang l'appui qu'on peut atteindre,
Bondir comme un chamois près des gouffres ouverts,
Plus hardi que l'oiseau, sûr du chemin des airs,
Franchir parois, ravins, crevasse, précipice.
Et ces bords escarpés où l'on meurt, si l'on glisse,
Et si l'œil, à l'abîme un instant attentif,
Ne se cramponne plus aux angles du roc vif,
Pour chasser le vertige incessamment avide,
Qui bourdonne et scintille en son royaume vide.

Gloire à Dieu ! s'il est franchi,
Ce colosse au flanc terrible,
C'est qu'un gardien invisible
Ouvrait son aile paisible
Aux ordres d'un Dieu *fléchi*.

Zône changeante et merveilleuse,
Suspendue au pied de la Tour,
La terre semble, vaporeuse,
Flotter en l'air comme un vautour.
L'horizon s'ouvre insaisissable;
Et, sous le regard qu'il accable,
Tour à tour brillant ou terni,
Il se dresse, il fuit, il s'efface:
C'est, en proie aux jeux de l'espace,
Le monde à travers l'infini.

C'est un océan des vieux âges
Paralysé dans sa fureur,
Et gardant ses lames sauvages,
Monuments de deuil et d'horreur;

Pourquoi donc ces vagues de pierre
Restent-elles sur la poussière,
Sans murmure et sans monument?
Elles attendent pour répondre,
Et se heurter, et se confondre,
La trompette du jugement.

Oh ! regardez là-bas, dans la vallée
Où s'éveillaient d'humbles rêves du cœur,
La voyez-vous, la chaumière isolée?
C'est un point blanc voilé d'une vapeur.
Et puis, plus haut, les chalets si tranquilles,
Du pèlerin hospitaliers asiles,
Comme ils sont loin, perdus et dépassés!
Au cours du temps ainsi l'âme entraînée,
Dans les débris qu'a faits la destinée,
Voit au lointain ses songes effacés.

Oh ! que l'âme se joigne à la vue éblouie,
Et de ces grands tableaux soit aussi réjouie,
Car la beauté parle de Dieu !
Posé sur des sommets où l'infini l'accable,
L'homme, ce faible ver, cet insigne coupable,
Sent que devant son cœur l'univers est trop peu.

Trop peu pour la beauté qu'il rêve et qu'il admire,
Dont un instinct a mis l'irrésistible empire
Dans son cœur dur et révolté;
Trop peu pour la puissance et l'intime génie;
Trop peu pour ses besoins de paix et d'harmonie,
Et pour l'amour sans borne, et *pour la pureté.*

Entre l'être incréé qu'ici-bas tout révèle
Et l'esprit de tout homme indocile ou fidèle,
Il est plus de secrets liens
Que nous n'en devinons dans la nature inerte,
Soumise à subsister, insensible à sa perte,
Et qui voit, du même œil, et les maux et les biens.

Pourtant, que savons-nous? ô pensée orgueilleuse!
Qui t'a donc dévoilé l'urne mystérieuse
Où dort le mot de tout destin?
As-tu sondé la terre, interrogé l'abîme?
Et sais-tu seulement ce que pensait la cime,
Quand tes pieds ont troublé son hymne du matin?

Mme CAROLINE OLIVIER.

CORRESPONDANCE.

PAUL ET FESTUS.

Oserais-je vous demander, M. le Rédacteur, si l'usage est revenu d'appeler Excellences les ministres du roi? Je sais bien que la révolution de juillet leur a d'abord refusé ce titre; si je ne me trompe, on en a même parlé dans les chambres; mais, comme il y a des gens qui prétendent que tout rétrograde, j'ignore si la nouvelle France a fait ou non ce pas en arrière. Il est vrai que je ne m'en suis pas informé jusqu'à ce jour, parce qu'au fond cela m'intéresse fort peu. Je n'y pense et ne vous en parle dans ce moment qu'en pensant à autre chose, dont j'aimerais vous parler aussi.

Il est question d'un mot de la Bible. Vers la fin du Livre des Actes, l'apôtre saint Paul, comparaissant devant un gouverneur de la Judée, le nomme : « Très-excellent Festus, » c'est-à-dire Excellentissime; c'est le mot au superlatif. C'était sans doute un usage. Ailleurs il est parlé d'un autre gouverneur qu'un orateur juif appelle : « Très-excellent Félix. » Dans la bouche de l'orateur juif ce mot n'aurait pas fait impression sur moi; mais il me frappe dans la bouche d'un apôtre de Jésus-Christ; et quand une expression me frappe dans la Bible, je crois toujours que c'est une invitation qui m'est faite par la Providence de m'y arrêter. Lorsqu'on étudie la vérité divine dans le spectacle de la nature, il y a les grands traits et les petits mots, les iotas; les cieux racontent la gloire de l'Eternel; une fleur, un insecte la racontent aussi. Dans nos saints livres de même : une doctrine

céleste s'y déroule de la Genèse à l'Apocalypse; mais un verset, un mot, contiennent l'Eternel et le Saint-Esprit; le royaume des cieux est comme un grain de moutarde et, pour l'observer en passant, de là sans doute l'usage qu'on a critiqué, de prêcher sur un petit texte. Tout en tous, est un petit mot quant à la lettre, c'est un grand mot selon l'esprit. Mais ne changeons pas de texte, demeurons au nôtre; c'est donc du titre de « très-excellent Festus, » donné par saint Paul, que je veux parler.

Cet apôtre était un homme, et il est loin de se représenter dans ses lettres comme étant en lui-même un homme infaillible. Tout me porte cependant ici à le regarder comme un modèle; car tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, est plein de l'esprit de son divin Maître, esprit dont la cachet est : « Gloire à Dieu! » Ce n'est point par bassesse d'âme, ni pour aucun intérêt mondain, que Paul se conforme ici à un usage, à une étiquette, devant le magistrat romain : il est sans doute humilié selon le monde; car il est prisonnier, enchaîné, et il comparaît devant Festus comme devant son juge : non pas juge de sa foi, mais juge des désordres publics, des actes séditieux, des profanations du temple, dont les Juifs accusent l'apôtre. Tout en lui donnant le titre consacré par la coutume, et sans s'écarter en aucune manière du respect dû par les citoyens à la dignité sociale dont Festus est revêtu, Paul lui parle avec une grande liberté. Sous le poids de l'accusation portée contre lui, sous le poids des chaînes dont ses mains sont embarrassées, il soutient mieux encore sa dignité d'homme et de chrétien que Festus ne soutient, sur son tribunal, sa dignité de magistrat. Ce Festus était un militaire, brave ou non; mais il paraît qu'il était grossier dans ses termes et dans ses pensées; non seulement sans intelligence des choses divines, mais encore prévenu en homme ignorant, contre les sciences et les lettres humaines. Il traite l'apôtre de fou, et c'est à l'étude des lettres qu'il attribue cette démence de Paul : « Paul, lui dit-il, tu es hors du sens, ton grand savoir dans les lettres te met hors du sens. » L'apôtre lui réplique aussitôt avec calme et fermeté : « Très-excellent Festus, je ne suis point hors du sens; » ce qui évidemment était une manière de lui dire : « Gouverneur de la Judée, c'est vous qui manquez de raison en me jugeant ainsi. » Il va bien plus loin : un roi, une reine sont aussi là avec Festus, et l'apôtre finit par se placer tellement au-dessus d'eux, dans le sentiment de son bonheur spirituel, qu'il leur souhaite publiquement d'être comme lui, à l'exception de ses chaînes. Ce n'est pas le captif haineux, indigné, qui maudit ses tyrans, en leur souhaitant un malheur pareil au sien; non, il voudrait leur épargner tout ce que sa position dans le monde a d'humiliant et de douloureux; c'est sa félicité, sa liberté, sa royauté en Jésus-Christ qu'il leur souhaite avec amour. Devant l'autre gouverneur dont nous avons aussi parlé, devant Félix, Paul manifeste son indépendance chrétienne par d'autres discours; il parle de la tempérance, de la justice et du jugement à venir, de manière à faire trembler ce gouverneur, qui le renvoie à une autre fois pour ne plus l'entendre. C'était aussi un langage de bienveillance, car il voulait l'amener par là à la grâce de Jésus-Christ; mais ce langage, d'abord sévère, était d'autant plus courageux dans l'apôtre prisonnier, que c'était une attaque directe aux mauvaises mœurs connues de ce magistrat dont il dépendait. Je voudrais tirer de cet exemple pour mon propre cœur la leçon d'être toujours prêt à parler franchement aux princes du monde, à leur montrer, au-dessus de leurs justices, le jugement du Juge-Eternel, et aussi à exprimer, en présence de leur vaine gloire terrestre, le vœu pour eux-mêmes d'une gloire plus désirable dans la lumière du Christ.

Pour en revenir au mot qui m'occupe, j'en conclus que chrétiennement, et sans abaisser son caractère moral en aucune sorte, on peut, quand l'usage en est établi, nommer un roi, majesté, un prêtre, sainteté, un gouverneur ou un ministre, excellence; d'autant plus que cela ne trompe point celui à qui on rend devant les hommes cette espèce d'honneur. Je ne pense pas qu'aucun ministre de roi se soit cru un excellent homme, ni un excellent ministre, par cette raison qu'on le traitait d'excellence; tandis que l'amour-propre de ceux à qui on refuse ce titre, pourrait bien, malgré le simple monsieur, et même malgré les grosses injures qu'on ne leur épargnerait pas, se persuader qu'ils sont plus excellents que beaucoup d'autres : tant il est vrai que la question de l'homme intérieur est d'une bien autre importance que celle des formes. Et, quant à l'homme intérieur même, l'apôtre nous exhorte tous à ne jamais nous croire plus excellents que qui que ce soit.

Mais le sentiment de l'égalité ne se détruit-il pas parmi les hommes par ces vains titres, par ces vaines marques de distinction? Non, pas dans le cœur de celui qui regarde au Père. L'Esprit de Jésus-Christ ne s'en tient pas aux apparences : frère-roi, frère-apôtre, frère-marchand, frère-berger, riche ou pauvre, maître ou domestique, tout cela est pour lui la même chose devant la face de son Dieu. Dieu nous juge tous sans acception de personnes; Dieu est seul Seigneur et Père de tous. Nos épreuves sont différentes, nos commissions sont différentes, ainsi que nos facultés et que les traits de notre visage; mais c'est une même justice, une même sagesse, une même bonté, qui nous a formés et qui nous répartit nos emplois. Le riche et le pauvre se rencontrent; l'Eternel les a faits l'un et l'autre. C'est faute d'avoir trouvé cette égalité en esprit, cette égalité dans la foi, qu'on en cherche une autre, et qu'on la cherche dans les formes du monde visible, c'est-à-dire là où elle ne peut pas être. Passez l'éponge sur le monde des apparences, effacez d'un trait la figure de ce monde, si vous n'y voulez point d'inégalités. Ah! je reconnais toujours plus que l'humble foi des enfants de Dieu est la philosophie des philosophies, la seule qui traite chaque chose selon sa nature : Dieu comme Dieu, le monde comme monde, l'esprit pour ce qu'il est, et la matière aussi pour ce qu'elle est.

Recevez, ect. ***

DES PETITS MENSONGES.

Le mensonge est un vice qui scinde en quelque sorte un homme en deux parties que jamais on ne peut rapprocher pour en composer un tout homogène. Différent au dehors de ce qu'il est au dedans, le menteur a plus d'un trait de ressemblance avec le chevalier d'industrie qui s'efforce de cacher, sous quelques oripeaux dorés, les haillons du désordre et de la misère, et spécule, en indigent de haut parage, sur la bonhomie et la crédulité d'autrui. Si le menteur n'a que trop fréquemment occasion de rire des dupes qu'il rencontre sur sa route, souvent aussi il arrive que ses rires se changent en pleurs; tôt ou tard, en effet, la vérité réussit à se faire jour, la confiance des auditeurs bénévoles s'ébranle, leurs illusions s'évanouissent, et le mensonge apparaît à leurs yeux dans sa hideuse réalité; chacun alors d'éclater contre lui en dédains, en censures et en anathèmes. N'être découvert que pour succomber aussitôt sous les coups d'une réprobation générale, tel est donc le sort réservé au mensonge.

Toutefois arrêtons-nous un instant, au milieu des élans de cette réprobation énergique avec laquelle nous le stigmatisons, et reportons nos regards sur nous-mêmes. Les derniers replis de notre cœur sont-ils tellement cachés que nous n'ayons rien à y découvrir? Ne pourrait-il pas arriver que quelque petite paille nuisît à la netteté de notre vue, dans le moment même où nous sommes d'ailleurs si perspicaces pour découvrir une poutre dans l'œil de notre prochain? Je ne sais, mais il me semble que, scribes et pharisiens nouveaux, nous aurons saisi, avec un téméraire empressement, chacun notre pierre pour la lancer à la tête

d'un coupable, sans songer que celui qui sonde les cœurs aurait pu nous arrêter par cette seule question : Etiez-vous sans péché pour jeter ainsi la pierre contre cet homme? Prenons-y garde: enclins à nous séduire nous-mêmes, nous désertons fréquemment, avec une lâcheté déplorable, la cause de la vérité, alors même que nous nous croyons ses plus fermes soutiens; il n'est que trop facile d'en fournir la preuve. Oui, bon nombre de gens, même des plus vertueux selon les principes si larges du monde, et qui affichent une aversion déclarée pour le mensonge, ne se font pas faute, au demeurant, de mentir quand l'occasion s'en présente, ou, pour parler en termes plus polis, de donner à la vérité une certaine extension, afin de mieux l'accommoder aux principes du siècle. C'est de cette habitude désastreuse qui se cache à l'ombre et sous le palladium d'une fausse et bâtarde utilité, qu'il importe de dire quelques mots.

Par exemple, voyez cet homme dont nul ne suspecte la probité rigide, l'austérité de mœurs, l'âpre franchise, et qui, au sein d'une assemblée publique, de même que dans le cercle étroit de sa famille et de ses amis, s'enveloppe du manteau d'une vertu stoïque. A le voir environné d'une auréole de sagesse, on ne se douterait guère que lui aussi payât, de temps à autre, son tribut à l'empire souverain du mensonge. Eh bien! cependant, il est des circonstances dans lesquelles sa vertu s'accommodera complaisamment à la doctrine relâchée d'une société toute menteuse, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. Qu'un importun assiége sa porte, il s'en débarrasse en faisant répondre: « Monsieur est sorti ; » et si la contradiction n'était pas trop choquante, il irait volontiers dire en personne : « Je n'y suis pas. » Il y a plus, que l'importun, redoublant d'instances et d'adresse, réussisse à pénétrer jusque dans la retraite du sage, soyez sûr que ce dernier ne l'accueillera pas moins par ces mots : « Que je suis aise de vous voir. » Puis viendront les poignées de mains, les sourires affables, les paroles d'urbanité, les salutations cordiales ; tout se sera passé pour le mieux. Tel qui fait ainsi fermer sa porte aujourd'hui, au risque d'en voir franchir le seuil, assurera demain qu'il est allé poliment frapper à celle d'autrui. Ce second mensonge est le corollaire naturel du premier; car enfin, le code des gens comme il faut ne leur permet pas plus d'être polis à demi que véridiques.

Autre article de ce code qui fourmille de gentillesses, de gracieusetés et de marques de bon vouloir.

Vous sollicitez peut-être, chose assez fréquente par le temps qui court, et vous avez besoin d'un protecteur. Adressez-vous, avec cette humilité candide qui caractérise le solliciteur bien élevé, à tel personnage connu pour sa serviabilité à l'épreuve. Une fois qu'il vous aura placé sous son égide, rien ne lui sera si facile que de vous transformer aux yeux d'autrui en un homme doué d'une rare aptitude pour le poste que vous convoitez. Afin de parvenir à ce but, il n'est sorte de petits mensonges tous plus officieux et plus délicats les uns que les autres qu'il ne lance en votre faveur aux oreilles de qui de droit. Vous vous imaginez peut-être que du moins ces petits éléments de réussite effleureront sa conscience. Erreur de votre part ! Cette conscience si serviable est cuirassée d'avance contre les atteintes du plus léger remords à cet égard. N'oubliez donc pas que cette conscience est celle d'un galant homme, et, qu'à ce titre elle est douée d'une élasticité si complaisante que les mensonges débités dans votre intérêt glisseront sur elle comme d'utiles et louables peccadilles.

Il ne serait pas difficile d'ajouter aux deux exemples qui viennent d'être cités mille autres exemples de ces petits mensonges auxquels la folle sagesse du monde accorde, non seulement un brevet d'impunité, mais même des éloges. Mensonges innocents, mensonges aimables, mensonges gracieux, mensonges utiles, mensonges nécessaires, mensonges légers, mensonges officieux, pieux mensonges, etc., etc., telles sont les dénominations à l'ombre desquelles on se réfugie pour légitimer une foule d'infractions aux lois de la vérité. Hélas ! pauvre vérité, quel sort est le tien ! Tu n'as pas seulement à redouter comme ennemis ceux dont la main grossière jette sur tes épaules un épais et lourd manteau; il faut aussi que tu subisses le contact d'une multitude de faux amis qui t'enlacent dans les plis d'une gaze légère et prétendent te vêtir de la sorte avec une élégante décence. Ah ! que ne peux-tu te dégager des liens d'une aussi perfide amitié !

Il serait facile de démontrer que tous les mensonges qu'on dit être d'ailleurs si utiles, et partant si nécessaires, se résolvent toujours, tôt ou tard, en stériles résultats ; qu'ainsi, une fois que leur nature est déterminée par le code de la politesse, ils ressemblent à ces monnaies hors de cours dont on cherche à se défaire au plus vite, tant on a peur de les garder pour soi. Il ne serait pas moins facile d'établir en fait, que ces mensonges imposent à l'âme humaine une honteuse solidarité avec mille autres défauts. Mais je me bornerai à adresser aux aimables et officieux menteurs de profession une seule question, dont je les prie sérieusement de calculer toute la portée. A supposer, leur dirai-je, qu'il soit permis et même obligatoire de mentir en certains cas, ce que je nie formellement, comment fixerez-vous la mesure de la légitimité et de l'obligation du mensonge? où sera la ligne de démarcation que vous vous engagerez à ne point franchir? Une fois entraîné par un premier faux pas sur une pente glissante, où vous arrêterez-vous? quel sera le critérium à l'aide duquel vous pourrez entrevoir la lumière au milieu de tant de régions nébuleuses? Lecteur, si vous êtes sérieux et que vous veuilliez, la main sur la conscience, tenter de répondre catégoriquement à cette question, vous serez promptement convaincu qu'elle est insoluble, et vous vous récuserez. En effet, puisque nul homme n'est infaillible, et que dans maintes circonstances vous serez exposé à vous méprendre sur l'opportunité de tel ou tel mensonge, que deviendrez-vous? Ah ! que du moins le doute et la défiance de vous-même vous retiennent, si vous avez le malheur de ne pas connaître un frein plus noble que celui de l'intérêt personnel et d'un vague sentiment de devoir. Voyez à vos pieds le gouffre effroyable de l'utilitarisme qui, une fois ouvert, engloutit en un instant la morale débile des sages du monde; tremblez, car vous pourriez, comme tant d'autres, y être précipité.

Mais que dis-je? laissez-là la morale du monde et attachez-vous au seul guide capable de vous retenir sur le bord de l'abîme. Ouvrez la Bible, je vous en conjure, et voyez ce que Dieu y dit du mensonge. Si, en face de ce livre divin, vous êtes assez aveugle pour ne pas reconnaître que jamais, non jamais, vous ne devez mentir, je vous plains et je me tais; car que pourraient sur vous mes faibles paroles, quand Dieu lui-même prend soin de vous parler!

MÉLANGES.

De l'abus du serment. — Nous avons plus d'une fois signalé dans cette feuille les inconvénients de l'abus du serment. S'ils sont grands pour ceux qui prêtent serment sans cause suffisante, ils le sont aussi pour ceux qui le font prêter, en ce qu'ils les habituent à traiter légèrement l'acte le plus solennel par lequel il est possible aux hommes d'attester la vérité. Un écrivain anglais, M. Pellatton, cite à ce sujet une anecdote remarquable. Feu sir William Staines, qui était animé d'une piété sincère, ayant été appelé à Londres aux fonctions de la magistrature, avait coutume de recommander un silence respectueux et était lui-même sérieux et recueilli, quand on prêtait serment ; mais au bout de quelque temps, il se familiarisa tellement avec cette pratique, qu'il sembla ne plus la considérer que comme une affaire de forme, et qu'il mit la même négligence que ses collègues dans l'accomplissement du devoir de faire prêter serment à ceux qui comparaissaient devant lui. Le même fait ne se reproduit-il pas sans cesse parmi nous ? Est-il rien de plus propre à porter les témoins à faire peu de cas de l'engagement qu'ils sont appelés à prendre, que le peu d'importance que semblent y attacher ceux qui l'exigent d'eux? Et s'il en est ainsi, n'est-il pas urgent de supprimer une formalité qui, en perdant de sa gravité, devient une sorte de blasphème? Il est probable que la plupart de nos juges ne sont pas aussi pieux que l'était sir William Staines : c'est un argument de plus pour mettre un terme à l'abus du serment qui a lieu dans les cours judiciaires.

Journal israélite. — On publie à La Haye, depuis le commencement de l'année, un journal intitulé : *Jaarboeken voor de Israeliten in Nederland*, qui a pour but, ainsi que son titre l'annonce, de défendre les opinions et les intérêts des Juifs. C'est la première fois que les Israélites auront eu dans les Pays-Bas un organe littéraire spécial. Ce recueil périodique, qui paraît deux fois par mois, est fort bien rédigé. On remarque dans les premiers numéros une notice intéressante sur le premier établissement des Juifs en Hollande, et un morceau remarquable sur M. Meyer, qu'on considérait comme un des jurisconsultes les plus habiles de sa patrie, et qui vient de mourir.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 21. 27 MAI 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

VOYAGES.

SOUVENIRS, IMPRESSIONS, PENSÉES ET PAYSAGES, *pendant un voyage en Orient*, etc. ; par M. ALPHONSE DE LAMARTINE. 4 vol. Chez Ch Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, no 9. Prix : 30 fr.

La plupart des journaux littéraires et politiques ont déjà rendu compte du voyage de M. de Lamartine en Orient. Nous n'avons pas l'intention d'examiner, après eux, le plan de cet ouvrage, ni d'en soumettre la pensée et le style à une analyse critique. On sait que l'auteur n'a pas composé un livre dans le sens propre du mot, mais de simples notes rapidement écrites, tantôt sous les ruines d'un monument du désert, tantôt sur le pont d'un navire battu de la tempête, plus souvent le soir, sous sa tente, à la lueur d'une torche de résine, après les longues fatigues et les nombreuses impressions de la journée. Cette manière d'écrire a ses avantages et ses inconvénients. Elle nous révèle mieux les sentiments intimes du voyageur, ses émotions, ses joies, ses tristesses ; on y voit un tableau plus vivant et plus fidèle de ces grandes scènes, de ce drame passionné qui se renouvelle à chaque instant dans un cœur d'homme ; l'expression réfléchit plus fortement l'idée, parce qu'elle n'est pas enfermée dans une période artificielle, ni laborieusement asservie aux règles de la rhétorique. M. de Lamartine a improvisé ces trois volumes en présence des magnifiques spectacles de la nature et des profondes inspirations de son âme, comme la Corinne de Mme de Stael improvisait ses chants sublimes en face des plus majestueux monuments de l'Italie. La parole s'empreint alors d'une verve et d'une puissance que la méditation ne lui aurait pas toujours données ; l'homme efface l'écrivain, et quand cet homme est un poète du premier ordre, il jette parfois des pages aussi brûlantes que les laves d'un volcan, aussi fraiches et riantes que l'aurore d'une matinée de printemps, aussi pures que la voix du rossignol qui chante sous les ombrages fleuris d'une forêt solitaire. Mais cette improvisation, écrite sous l'influence de chaque nouvelle scène et de chaque émotion qui monte au cœur, entraîne après elle des imperfections dont le génie même ne peut complétement s'affranchir. On s'expose à être diffus, prolixe, décousu, superficiel, à envelopper de mots surabondants une petite idée, et à glisser trop légèrement sur les grandes choses ; on tombe aisément dans des contradictions, parce qu'on examine tour à tour une seule face des objets, et non toutes leurs faces à la fois ; on s'exprime enfin dans un langage qui ne cesse jamais d'être ardent et impétueux, d'où résulte bientôt une pesante fatigue pour le lecteur. Il est difficile de lire plus de quarante à cinquante pages de suite dans un tel livre, sans éprouver une sorte d'éblouissement, comme il arrive lorsqu'on voit passer devant soi les mobiles figures d'une fantasmagorie. Le lecteur se replie involontairement sur lui-même, et se contemple avec un sentiment de malaise ; il a besoin de se demander s'il n'est pas dans un monde imaginaire. Le style doit avoir des ombres comme la peinture, et ces ombres veulent être tracées dans la solitude paisible et réfléchie du cabinet.

Mais laissons la question littéraire ; les colonnes de cette feuille seront plus agréablement remplies par quelques citations empruntées au journal de M. de Lamartine. Nous choisirons dans le deuxième volume les fragments qui nous ont paru les plus remarquables sur l'état actuel de la Palestine, et sur les impressions ressenties par le religieux voyageur à la vue des lieux sacrés.

« La terre sainte, la terre de Chanaan, dit M. de Lamartine, se montra tout entière devant nous. L'impression fut grande, agréable et profonde. Ce n'était pas là cette terre

nue, rocailleuse et stérile, cette ruche de montagnes basses et décharnées qu'on nous représente pour la Terre promise sur la foi de quelques écrivains prévenus ou de quelques voyageurs pressés d'arriver et d'écrire. » (P. 13.)

« Ce jour-là commencèrent en moi des impressions nouvelles et entièrement différentes de celles que mon voyage m'avait jusques là inspirées. J'avais voyagé des yeux, de la pensée et de l'esprit ; je n'avais pas voyagé de l'âme et du cœur, comme en touchant la terre des prodiges, la terre de Jéhovah et du Christ, la terre dont tous les noms avaient été mille fois balbutiés par mes lèvres d'enfant, dont toutes les images avaient coloré, les premières, ma jeune et tendre imagination ; la terre d'où avaient coulé pour moi, plus tard, les leçons et les douceurs d'une religion, seconde âme de mon âme. » (P. 26.)

« Comme je faisais ces réflexions, la tête baissée, j'aperçus à mes pieds, au fond d'une vallée creusée en forme de bassin ou de lac de terre, les maisons blanches et gracieusement groupées de Nazareth, sur les deux bords et au fond de ce bassin. L'Eglise grecque, le haut minaret de la mosquée des Turcs, et les longues et larges murailles du couvent des Pères latins, se faisaient distinguer d'abord. Quelques rues formées par des maisons moins vastes, mais d'une forme élégante et orientale, étaient répandues autour de ces édifices plus vastes, et animées d'un bruit et d'un mouvement de vie. Tout autour de la vallée ou du bassin de Nazareth, quelques bouquets de hauts nopals épineux, de figuiers dépouillés de leurs feuilles d'automne, et de grenadiers à la feuille légère et d'un verd tendre et jaune, étaient çà et là, semés au hasard, donnant de la fraîcheur et de la grâce au paysage, comme des fleurs des champs autour d'un autel de village. Dieu seul sait ce qui se passa alors dans mon cœur ; mais d'un mouvement spontané, et pour ainsi dire involontaire, je me trouvai aux pieds de mon cheval, à genoux dans la poussière, sur un des rochers bleus et poudreux du sentier en précipice que nous descendions. J'y restai quelques minutes dans une contemplation muette, où toutes les pensées de ma vie d'homme sceptique et de chrétien se pressaient tellement dans ma tête, qu'il m'était impossible d'en discerner une seule. Ces seuls mots s'échappaient de mes lèvres : *Et verbum caro factum est, et habitavit in nobis.* (La Parole a été faite chair, et a habité parmi nous). Je les prononçai avec le sentiment sublime, profond et reconnaissant qu'ils renferment, et ce lieu les inspire si naturellement, que je fus frappé, en arrivant le soir au sanctuaire de l'église latine, de les trouver gravés en lettres d'or sur la table de marbre de l'autel souterrain, dans la maison de Marie et de Joseph. » (P. 30, 31.)

« Ce n'était plus un grand homme ou un grand poète dont je visitais le séjour ici-bas ; c'était l'homme des hommes, l'homme divin, la nature et le génie et la vertu faits chair, la divinité incarnée, dont je venais adorer les traces sur les rivages mêmes où il en imprima le plus, sur les flots mêmes qui le portèrent, sur les collines où il s'asseyait, sur les pierres où il reposait son front. Il avait, de ses yeux mortels, vu cette mer, ces flots, ces collines, ces pierres ; ou plutôt cette mer, ces collines, ces pierres l'avaient vu ; il avait foulé cent fois ce chemin où je marchais respectueusement ; ses pieds avaient soulevé cette poussière qui s'envolait sous les miens. Pendant les trois années de sa mission divine, il va et vient sans cesse de Nazareth à Tibériade, de Jérusalem à Tibériade ; il se promène dans les barques des pêcheurs sur la mer de Galilée ; il en calme les tempêtes ; il y monte sur les flots, en donnant la main à son apôtre de peu de foi comme moi : main céleste, dont j'ai besoin plus que lui dans des tempêtes d'opinions et de pensées plus terribles ! » (P. 49.)

« Les derniers pas que l'on fait avant de découvrir Jérusalem, sont creusés au milieu d'une avenue funèbre et immobile de rochers qui s'élèvent de dix pieds au-dessus de la tête du voyageur, et ne laissent voir que la partie du ciel qui est au-dessus d'eux. Nous étions dans cette dernière et lugubre avenue, nous y marchions depuis un quart-d'heure, quand les rochers, s'écartant tout à coup à droite et à gauche, nous laissèrent face à face avec les murs de Jérusalem, auxquels nous touchions sans nous en douter. Un espace vide de quelques centaines de pas s'étendait seul entre la porte de Bethléhem et nous : cet espace aride et ondulé comme ces glacis qui entourent de loin les places fortes de l'Europe, et désolé comme eux, s'ouvrait à droite et s'y creusait en un étroit vallon qui descendait en pente douce, et à gauche il portait cinq vieux oliviers à demi couchés sous le poids du temps et des soleils : arbres pour ainsi dire pétrifiés, comme les champs stériles d'où ils sont péniblement sortis. La porte de Bethléhem, dominée par deux tours couronnées de créneaux gothiques, mais déserte et silencieuse comme ces vieilles portes des châteaux abandonnés, était ouverte devant nous. Nous restâmes quelques minutes immobiles à la contempler ; nous brûlions du désir de la franchir ; mais la peste était à son plus haut période d'intensité dans Jérusalem.... Des groupes de femmes et d'enfants, assis pour pleurer là tout le jour, étaient le seul signe de vie et d'habitation humaine qui nous apparût pendant notre circuit autour des murailles. Du reste, nul bruit, nulle fumée ne s'élevait ; et quelques colombes, volant des figuiers aux créneaux, et des créneaux sur les bords des piscines saintes, étaient le seul mouvement et le seul murmure de cette enceinte muette et vide. » (P. 159, 160 et 161.)

» Je m'assis un moment sur les racines du plus solitaire et du plus vieux de ces oliviers ; son ombre me cachait les murs de Jérusalem ; son large tronc me dérobait aux regards des bergers qui paissaient des brebis noires sur le penchant du mont des Olives. Je n'avais sous les yeux que le ravin profond et déchiré du Cédron, et les cimes de quelques autres oliviers qui couvrent en cet endroit toute la largeur de la vallée de Josaphat. Nul bruit ne s'élevait du lit du torrent à sec, nulle feuille ne frémissait sur l'arbre. Je fermai un moment les yeux ; je me reportai en pensée à cette nuit, veille de la rédemption du genre humain, où le messager divin avait bu jusqu'à la lie le calice de l'agonie, avant de recevoir la mort de la main des hommes, pour salaire de son céleste message. Je demandai ma part de ce salut qu'il était venu apporter au monde à si haut prix ; je me représentai l'océan d'angoisses qui dut inonder le cœur du Fils de l'homme, quand il contempla d'un seul regard toutes les misères, toutes les ténèbres, toutes les amertumes, toutes les vanités, toutes les iniquités du sort de l'homme ; quand il voulut soulever seul ce fardeau de crimes et de malheurs sous lequel l'humanité tout entière passe, courbée et gémissante, dans cette étroite vallée de larmes ; quand il comprit qu'on ne pouvait apporter même une vérité et une consolation nouvelle à l'homme qu'au prix de sa vie ; quand, reculant d'effroi devant l'ombre de la mort qu'il sentait déjà sur lui, il dit à son père : « Que ce calice passe loin de moi ! »... A cette époque, sans doute, les flancs, aujourd'hui demi-nus, de la montagne des Oliviers étaient arrosés par l'eau des piscines et par les flots encore coulants du Cédron. Des jardins de grenadiers, d'orangers et d'oliviers couvraient d'une ombre plus épaisse l'étroite vallée de Gethsémané, qui se creuse, comme un nid de douleur, dans le fond le plus rétréci et le plus ténébreux, de celle de Josaphat. L'homme d'opprobre, l'homme de douleur, pouvait s'y cacher comme un criminel, entre les racines de quelques arbres, entre les roches du torrent, sous les triples ombres de la ville, de la montagne et de la nuit ; il pouvait entendre de là les pas secrets de sa mère et de ses disciples qui passaient sur le chemin en cherchant leur Fils et leur Maître ; les bruits confus, les acclamations stupides de la ville qui s'élevaient au-

dessus de sa tête, pour se réjouir d'avoir vaincu et chassé la justice, et le gémissement du Cédron, qui roulait ses ondes sous ses pieds, et qui bientôt allait voir sa ville renversée et ses sources brisées par la ruine d'une nation coupable et aveugle. Le Christ pouvait-il mieux choisir le lieu de ses larmes? Pouvait-il arroser de la sueur de sang une terre plus labourée de misères, plus abreuvée de tristesses, plus imbibée de lamentations! » (P. 164 — 167.)

« C'est le tombeau de David! C'est le lieu de ses inspirations et de ses délices, de sa vie et de son repos! lieu doublement sacré pour moi, dont ce chantre divin a si souvent touché le cœur et ravi la pensée! C'est le premier des poètes de sentiment! c'est le roi des lyriques! Jamais la fibre humaine n'a résonné d'accords si intimes, si pénétrants et si graves! jamais la pensée du poète n'a crié si haut et ne s'est adressée si juste! jamais l'âme de l'homme ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en expressions et en sentiments si tendres, si sympathiques et si déchirants! Tous les gémissements les plus secrets du cœur humain ont trouvé leurs voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de cet homme. Et si l'on remonte à l'époque reculée où de tels chants retentissaient sur la terre; si l'on pense qu'alors la poésie lyrique des nations les plus cultivées ne chantait que le vin, l'amour, le sang et les victoires des muses et des coursiers dans les jeux de l'Elide, on est saisi d'un profond étonnement aux accents mystiques du roi-prophète qui parle au Dieu-Créateur comme un ami à son ami, qui comprend et loue ses merveilles, qui admire ses justices, qui implore ses miséricordes, et semble un écho anticipé de la poésie évangélique, répétant les douces paroles du Christ avant de les avoir entendues. » (P. 175, 176).

« Après un moment de méditation profonde et silencieuse donnée, dans chacun de ces lieux sacrés, au souvenir qu'il retraçait, nous redescendîmes dans l'enceinte de l'Eglise (Eglise du Saint-Sépulcre), et nous pénétrâmes dans le monument intérieur qui sert de rideau de pierre ou d'enveloppe au tombeau même. Il est divisé en deux petits sanctuaires: dans le premier se trouve (suivant les traditions peu sûres des moines) la pierre où les anges étaient assis quand ils répondirent aux saintes femmes : *Il n'est plus là*; *il est ressuscité*. Le second et dernier sanctuaire renferme le sépulcre, recouvert encore d'une espèce de sarcophage de marbre blanc, qui entoure et cache entièrement à l'œil la substance même du rocher primitif dans lequel le sépulcre était creusé. Des lampes d'or et d'argent, alimentées éternellement, éclairent cette chapelle, et des parfums y brûlent nuit et jour. L'air qu'on y respire est tiède et embaumé. Nous y entrâmes un à un, séparément, sans permettre à aucun des desservants du temple d'y entrer avec nous, et séparés par un rideau de soie cramoisie du premier sanctuaire. Nous ne voulions pas qu'aucun regard troublât la solennité du lieu ni l'intimité des impressions qu'il pourrait inspirer à chacun, selon sa pensée, et selon la mesure et la nature de sa foi dans le grand événement que ce tombeau rappelle; chacun de nous y resta environ un quart d'heure, et nul n'en sortit les yeux secs... Pour le chrétien ou pour le philosophe, pour le moraliste ou pour l'historien, ce tombeau est la borne qui sépare deux mondes, le monde ancien et le monde nouveau. C'est là le point de départ d'une idée qui a renouvelé l'univers, d'une civilisation qui a tout transformé, d'une parole qui a retenti sur tout le globe. Ce tombeau est le sépulcre du vieux monde et le berceau du monde nouveau. Aucune pierre ici-bas n'a été le fondement d'un si vaste édifice; aucune tombe n'a été si féconde; aucune doctrine ensevelie trois jours ou trois siècles n'a brisé d'une manière aussi victorieuse le rocher que l'homme avait scellé sur elle, et n'a donné un démenti à la mort par une si éclatante et si perpétuelle résurrection. » (P. 191, 192).

« Voici la fontaine de Siloé, la source unique de la vallée, la source inspiratrice des rois et des prophètes. Je ne sais comment tant de voyageurs ont eu de la peine à la découvrir, et se disputent encore sur le site qu'elle occupait. La voilà tout entière pleine d'eau limpide et savoureuse, répandant l'haleine des eaux dans cet air embrasé et poudreux de la vallée, creusée de vingt marches dans le rocher, dont la cime portait le palais de David, avec sa voûte de blocs de pierre, polis par les siècles, et tapissés dans leurs jointures de mousses humides et de lierre éternel. Les marches de ses escaliers, usées par le pied des femmes qui viennent de Silboa y remplir leurs cruches, sont luisantes comme le marbre. J'y descends; je m'assieds un moment sur ces fraîches dalles; j'écoute, pour m'en souvenir, le léger suintement de la source; je lave mes mains et mon front dans ses eaux; je répète les vers de Milton, pour invoquer, à mon tour, ses inspirations depuis si long-temps muettes. C'est le seul endroit des environs de Jérusalem où le voyageur trouve à mouiller son doigt, à étancher sa soif, à reposer sa tête à l'ombre du rocher rafraîchi et de deux ou trois touffes de verdure. Quelques petits jardins, plantés de grenadiers et d'autres arbrisseaux par les Arabes de Silhoé, jettent autour de la fontaine un bouquet de pâle verdure. Elle le nourrit du superflu de ses eaux. C'est là que finit la vallée de Josaphat. Plus bas, une petite plaine à pente douce entraîne le regard dans les larges et profondes gorges des montagnes volcaniques de Jéricho et de Saint-Saba, et la Mer Morte finit l'horizon. » (P. 208, 209).

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Dans une des dernières séances de la chambre des communes, lord Stanley, qui s'était fait remarquer jusqu'ici par son attachement pour l'Eglise, est venu lui-même présenter une pétition contre un membre du clergé, qui se trouve en possession de revenus énormes, sans vouloir remplir les fonctions que lui impose la jouissance de ces bénéfices. Il s'est prononcé en faveur d'une réforme réelle.

M. Wyse a demandé l'autorisation de présenter un bill, à l'effet d'étendre les bienfaits de l'éducation au peuple irlandais en général. Il a fait sentir les inconvénients du système d'éducation actuel, qui ne permet pas aux catholiques de faire donner l'instruction à leurs enfants. L'autorisation de présenter ce bill a été accordée. Lord Morpeth, secrétaire pour l'Irlande, et M. Spring-Rice ont déclaré qu'ils ne s'y opposaient pas, mais qu'ils se réservaient de soumettre des amendements à la chambre. M. Wyse propose de confier l'exécution de son plan à un conseil d'instruction publique, qui serait établi à Dublin et présidé par l'archevêque protestant et l'archevêque catholique, afin que chacune des deux religions ait son représentant. Il serait plus sage peut-être, puisqu'il ne s'agit que de l'instruction générale et non de l'instruction religieuse, de ne pas accorder de droits à des ecclésiastiques en vertu de leurs fonctions. Il en peut résulter plus de difficultés que d'avantages.

La chambre a voté une adresse à la couronne au sujet des fréquentes violations des lois et traités qui défendent la traite des noirs, principalement par des sujets portugais et espagnols.

Le grand-duc de Bade a adhéré au système de douanes prussien, sauf la confirmation des états du grand-duché.

Un magasin à poudre, renfermant environ deux cents quintaux de poudre, a sauté en l'air, à Munich. Beaucoup de personnes ont été tuées. On avait attribué cet événement à un pur accident; mais une lettre trouvée dans le sac d'un soldat, qui a été lui-même victime de l'explosion, donne lieu de penser qu'il en est l'auteur, et qu'il a voulu se venger ainsi de mauvais traitements qu'il a éprouvés pour cause d'opinions politiques.

Les journaux espagnols annoncent que le conseil de régence et le conseil des ministres assemblés en commun doivent examiner s'il convient de demander l'intervention de la France. On paraissait croire qu'il ne serait question que d'un corps de troupes destiné à occuper les places fortes du nord, afin de laisser l'armée de la reine entièrement libre de tenir la campagne contre les carlistes. Le ministère n'a pas encore décidé quel parti il prendrait dans cette éventualité.

Plusieurs lettres ont été échangées entre M. le marquis de Dalmatie, fils du maréchal Soult, et M. de Montalivet, intendant de la liste civile, au sujet de trois tableaux faisant partie de la galerie du maréchal, et dont M. de Montalivet avait fait l'acquisition au nom du roi pour une somme de 500,000 fr. Des deux côtés on paraissait mécontent du marché. M. de Montalivet a déclaré au maréchal Soult que « le roi n'a eu, depuis le jour où » il s'est adressé à lui, d'autre but que de faire ce dont il lui » avait témoigné le désir. » Le maréchal a répondu que « s'il » restait le moindre doute sur le sens attaché à cette transaction » ou le moindre regret de l'acquisition faite, il était prêt à résilier l'acte. » Le contrat a donc été annulé, et le roi a ordonné que la somme de 500,000 fr. devenue disponible serait affectée à des commandes extraordinaires aux fabriques de Lyon.

M. le marquis de Dalmatie a donné sa démission des fonctions de ministre plénipotentiaire à La Haye.

M. Sébastiani a écrit aux électeurs de l'arrondissement de Vervins que ses fonctions diplomatiques ne lui permettaient pas d'accepter de nouveau celles de député.

Des rassemblements ont eu lieu pendant plusieurs jours près de la Porte-Saint-Martin ; 193 personnes ont été arrêtées, mais toutes ont été relâchées. Le *National* ayant attribué ces rassemblements à la police, est poursuivi par M. Gisquet.

La cour des Pairs avait fait sommer les accusés non présents à la lecture de l'acte d'accusation d'assister à la discussion de la question d'incompétence. Indépendamment des vingt-trois accusés qui ont assisté aux dernières séances, deux seulement ont déféré à cet ordre. Me Desaubier a soutenu l'incompétence ; mais la cour s'est de nouveau déclarée compétente. Elle a commencé l'audition des témoins.

Dans la chambre des députés, M. Sauzet a fait son rapport au nom de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuite formée par M. le garde-des-sceaux contre MM. de Cormenin et Audry de Puyraveau, et a conclu à ce que la chambre autorise la poursuite contre M. Audry de Puyraveau et refuse l'autorisation en ce qui concerne M. de Cormenin. On se rappelle que ce dernier a déclaré n'avoir pas signé, tandis que le premier a refusé de répondre. Il est certain cependant qu'il a déclaré à plusieurs membres qu'il n'a pas signé non plus. La chambre a adopté les conclusions de la commission, après avoir rejeté un amendement de M. Baude, qui proposait de ne pas autoriser les poursuites contre M. Audry de Puyraveau, parce que les présomptions de sa participation à la publication des articles incriminés, nécessaires pour que l'autorisation de poursuivre soit accordée, n'existent pas. L'affaire sera portée vendredi devant la chambre des pairs.

La séance du 22 a été fort tumultueuse. M. Jaubert ayant affirmé que des cris étaient partis de la tribune des journalistes, le président l'a fait évacuer. Une scène violente, qu'on raconte diversement, s'en est suivie hors de l'enceinte de la chambre. Il est certain que plusieurs députés se sont livrés à des voies de fait contre des journalistes par lesquels ils se sont crus insultés. Des arrestations ont eu lieu.

Le lendemain a paru dans le *Réformateur* un article intitulé : *Assommeurs législatifs*, où cette scène est racontée avec des expressions injurieuses pour plusieurs députés. M. Jollivet a demandé que le gérant du *Réformateur* soit cité à la barre de la chambre, et il y a comparu lundi : 43 députés se sont abstenus ou récusés avant la défense, et 55 députés au moment du vote. Malgré les efforts de M. Odilon-Barrot et de quelques autres membres de la chambre, qui ont cherché à prouver qu'il n'y avait pas offense à la chambre, comme corps politique, mais offense à quelques députés, et qu'ainsi la loi ne pouvait s'appliquer à ce cas particulier, le gérant du journal, défendu par M. Raspail, a été déclaré coupable par 264 voix contre 39. On n'a pu s'entendre qu'hier sur la peine. Le gérant a été condamné à un mois de prison et à 10,000 francs d'amende; c'est le minimum de la peine d'emprisonnement et le maximum de l'amende.

La chambre a repris la discussion du budget.

LITTERATURE.

Mémoires de Casanova de Seingalt, *écrits par lui-même.* 8 vol. in-8°. Chez Paulin, libraire, rue de Seine, n° 6. Prix : 48 fr.

Je n'examinerai pas si ce livre est un ouvrage d'imagination ou si l'auteur, comme il l'annonce, a entrepris d'écrire sa propre histoire. La distance n'est pas grande entre la pensée et l'action; peu importe moralement que des sentiments se pressent dans le cœur ou qu'ils se manifestent dans la vie : le lieu de la scène seul est changé. Aussi un apôtre recommande-t-il par-dessus tout de ceindre les reins de l'esprit. Biographie ou roman, ce livre, comme tout livre qui s'occupe de l'homme, est donc un portrait d'homme. Il nous apprend en tout cas des réalités ; car il faut donner ce nom à ce qui se réalise dans le cœur et dans l'intelligence, aussi bien qu'à ce qui prend corps en quelque sorte et devient fait.

Considérés de ce point de vue, les *Mémoires de Casanova de Seingalt* sont l'un des livres les plus tristes que nous ayons jamais lus ; et nous devons même avouer que l'impression de tristesse que les premiers volumes nous ont donnée a été si grande, que nous avons eu hâte de jeter les yeux sur le dernier, pour voir si, après tant de pages qui ne peuvent exciter que des sentiments pénibles, n'en viendraient pas quelques-unes propres à consoler et à réjouir. Mais non, tout l'ouvrage, malgré sa longueur, est fait d'un seul jet et révèle une même pensée, comme une vie d'homme, quelle que soit son étendue, manifeste une même individualité, à moins qu'elle n'ait été scindée en deux par la conversion chrétienne.

Casanova de Seingalt, c'est l'homme naturel, esclave de ses sens, qui ne connaît à la vie d'autre but que la satisfaction de ses passions grossières, et qui, séduisant et étant séduit, ne cherche le bonheur que dans la souillure et la gloire que dans les turpitudes ; c'est l'homme-matière, dont l'esprit ne s'est jamais livré à des études sérieuses, dont le cœur n'a jamais senti d'émotion pure, qui n'éprouve ni le besoin d'aimer, ni le besoin d'estimer, et qui, après avoir passé ses jeunes années dans un avilissement qui ne lui cause ni lassitude ni repentir, ne sait, au déclin de la vie, entretenir sa vieille âme que de la réminiscence de ses ignobles plaisirs. A quelques circonstances extérieures près, tous ses jours se ressemblent ; il vit le lendemain comme il a vécu la veille, et à quelque époque de sa honteuse existence qu'on le considère, on ne peut mieux le caractériser que par ces désolantes paroles : « Il est attiré et amorcé par sa propre convoitise ; et après » que la convoitise a conçu, elle enfante le péché, et le pé- » ché étant consommé, engendre la mort ! » C'est l'homme tel que l'abbé Prévost l'a peint dans ses romans ; c'est l'homme tel qu'on le rencontre dans les sociétés les plus choisies : il a beau parfumer ses vices, donner un air distingué à ses poursuites impures, ce sont de beaux semblants qui cachent à peine ce qu'ils doivent dissimuler ; et tous les mots auxquels il peut avoir recours pour excuser ou justifier sa vie trouvent un funeste équivalent dans la sentence de l'écrivain inspiré ; ils peuvent tous se traduire par convoitise et péché.

Nous n'avons pas le courage d'examiner des questions d'art,

après avoir soulevé des questions de morale. Il est fort indifférent, en effet, de savoir que ce livre, comme la plupart des romans de l'abbé Prévost, manque d'ensemble, et que le grand nombre des personnages qui se succèdent et l'entassement des événements ne permettent pas au lecteur d'éprouver l'intérêt qu'un drame régulier fait naître. Peut-être cependant vaut-il la peine de faire observer que chez les deux écrivains ce défaut dans la forme s'explique par le défaut que nous avons signalé dans le fond : quand l'attachement n'est jamais qu'un caprice, on doit s'attendre à une multitude d'intrigues ; les noms changent en même temps que les velléités du héros ; il n'y a pas unité d'intérêt, parce qu'il n'y a pas fixité dans le caractère qui se développe.

Jusqu'ici nous avons déploré un honteux déréglement de mœurs et un cynisme d'expression qu'on a rarement égalés ; on pourrait croire qu'il est impossible d'aller au-delà, et cependant l'auteur a trouvé moyen de rendre sa préface plus révoltante encore que son livre. Ce sont les dernières pages qu'il a écrites. Il nous apprend qu'au moment où il les trace il a soixante-douze ans ; et voilà qu'après avoir rempli huit volumes du récit de ces choses dont quelqu'un a dit : « Il » est même déshonnête de dire ce qu'ils font en secret (Ephé-» siens, chap. 5, v. 12), » il termine par un affreux sarcasme, qui permet de sonder jusqu'au fond les misères de son âme. Il fait semblant de vouloir nous faire connaître ses principes, après nous avoir raconté ses actions ; et c'est par un long blasphème qu'il couronne son œuvre impie :

« Je suis non seulement monothéiste, dit-il, mais chrétien fortifié par la philosophie, qui n'a jamais rien gâté. Je crois à l'existence d'un Dieu immatériel, auteur et maître de toutes les formes ; et ce qui me prouve que je n'en ai jamais douté, c'est que j'ai toujours compté sur sa providence, recourant à lui par la prière dans mes détresses, et m'étant toujours trouvé exaucé. Le désespoir tue ; la prière le fait disparaître, et quand l'homme a prié, il éprouve de la confiance et il agit. »

Nous pourrions continuer à citer ce que l'auteur dit de la prière ; mais nous nous rappelons dans quelles circonstances il affirme avoir prié et quel était l'objet de ses prétendues prières ; le cœur se soulève de dégoût à ces souvenirs ; on éprouve un sentiment douloureux en pensant qu'indépendamment des yeux d'hommes qui parcourent ces pages lascives, il est un œil saint devant lequel elles sont ouvertes, qui les juge et les condamne. Il vous tarde que l'auteur cesse d'accumuler des preuves pour démontrer l'existence de Dieu ; car on en est réduit à voir une horrible raillerie dans ces efforts ; on respire même plus librement quand, au lieu de faire le théologien, il se jette de nouveau à corps perdu dans le dévergondage qui lui est habituel, et il avoue une incrédulité qui se concilie mieux que son bavardage dévot avec tant d'autres aveux qu'il n'a pas craint de faire. C'est presque une réparation de l'hypocrisie qu'il s'est permise, et nous regardons en quelque sorte comme un devoir d'enregistrer cette confession des illusions les plus tristes, parce qu'il nous semble que tout ce livre, que nous avons suffisamment fait connaître par cet article, est une affligeante démonstration de ce que de tels principes peuvent produire :

« N'ayant jamais visé à un point fixe, le seul système que j'aie eu, si toutefois c'en est un, fut celui de me laisser aller au gré du vent qui me poussait. J'ai été toute ma vie la victime de mes sens ; je me suis plu à m'égarer, j'ai continuellement vécu dans l'erreur, n'ayant d'autre consolation que celle de savoir que j'y étais. Membre de l'univers, je parle à l'air, et je me figure rendre compte de ma gestion, comme un maître d'hôtel le rend à son maître avant de disparaître. Quant à mon avenir, je n'ai jamais voulu m'en inquiéter en qualité de philosophe, car je n'en sais rien ; et en qualité de chrétien, la foi doit croire sans raisonner, et la plus pure garde un profond silence. Je sais que j'ai existé, car j'ai senti ; et le sentiment me donnant cette connaissance, je sais aussi que je n'existerai plus quand j'aurai cessé de sentir. S'il m'arrive de sentir encore après ma mort, je ne douterai plus de rien ; mais je donnerai un démenti à tous ceux qui viendront me dire que je suis mort. Ne pouvant donc, par mes propres lumières, me trouver dans la certitude parfaite d'être immortel, qu'après avoir cessé de vivre, on me pardonnera de n'être pas pressé de parvenir à la connaissance de cette vérité ; car une connaissance qui coûte la vie me semble coûter trop cher. »

Voilà sous l'empire de quelles convictions ce livre a été écrit. Cet homme qui prétend qu'il croit en Dieu, ne croit pas à sa propre immortalité, ou plutôt il fait son possible pour ne pas y croire, afin de pouvoir s'étourdir sur le compte qu'il faut rendre. Et cependant il faudra rendre compte de chaque péché d'homme, de chaque impureté d'écrivain ! C'est dans ce sentiment que nous avons fermé et repoussé ce livre. Nous nous le sommes représenté occupant une place dans la plupart des cabinets littéraires, passant de mains en mains, souillant les imaginations, corrompant les mœurs. Mais notre cœur s'est serré plus encore quand nous nous sommes rappelé que ce livre n'est pas un phénomène, une monstruosité, dans la littérature du jour. Nous en parlons, parce qu'il nous est tombé entre les mains plutôt que tel autre ; mais que de volumes qui lui ressemblent, qui sont inspirés par des principes semblables, et dont la tendance est la même ! Ce sont ces livres-là que lisent les jeunes gens qui se tuent, les jeunes filles qui se perdent, toute cette multitude qui fait profession de ne rien croire, et qui est fière de tout oser. Quelqu'un voudrait-il nier qu'il y eût entre les lectures et les faits que nous rapprochons le rapport qui lie la cause et l'effet ? Nous le renverrions à des aveux que chacun peut recueillir. L'enquête est facile, et le résultat nous en paraît certain.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'INTELLIGENCE HUMAINE JUGÉE PAR SAINT PAUL (1).

« Il n'y a personne qui ait de l'intelligence ; il n'y en a » point qui cherche Dieu. » L'apôtre saint Paul ne fait ici que confirmer, en les répétant, des paroles du roi-prophète. C'est donc le témoignage réuni de David et de saint Paul que nous vous apportons aujourd'hui. Ou, pour parler plus exactement, c'est celui du Saint-Esprit, se reproduisant en termes précisément pareils sous l'ancienne et sous la nouvelle économie. C'est le Saint-Esprit qui déclare, dans ces deux temps et pour tous les temps, que l'homme naturel est destitué d'intelligence. Et par le mot d'*intelligence*, il faut entendre ici, conformément à la valeur du terme original, non une conception facile et vive des choses, mais la justesse des vues, le bon sens, la sagesse pratique. Voilà ce qui, selon l'Ecriture-Sainte, manque à l'homme, et à tout homme.

Chercher Dieu, trouver Dieu, c'est, dans la pensée de l'apôtre, un intérêt si majeur pour chacun de nous, que quiconque le néglige est par-là même atteint et convaincu de folie. Chercher Dieu, ce n'est pas, dans le sens de l'a-

(1) Ce morceau est extrait d'un écrit de M. Vinet, intitulé : *L'Intelligence humaine jugée par saint Paul*, dont la seconde édition vient de paraître. (Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 60 c.) Nous avons dû supprimer beaucoup de développements, ainsi que l'application pressante que l'auteur fait à ses lecteurs des considérations auxquelles il se livre et des conséquences qu'il en tire. Si ce fragment, dans son isolement, produit une impression puissante, combien plus profonde n'est pas celle qui résulte de la lecture de tout cet écrit, où l'un des hommes de notre époque qui ont fait de la faculté de penser l'usage le plus étendu, s'accorde avec saint Paul pour condamner l'intelligence humaine, et lui indiquer des voies nouvelles ! Nous croyons remplir un devoir en recommandant cette brochure à la méditation des hommes sérieux.

pôtre, chercher à nous assurer que Dieu existe. Qu'il soit raisonnable ou non de nous livrer à cette recherche, toujours est-il vrai que la nature nous en a dispensés. La croyance à l'existence de Dieu est une des propriétés distinctives de l'espèce humaine. Nous la partageons, nous, peuples civilisés, avec les peuples sauvages. Mais cette croyance, infiniment précieuse, puisqu'elle est la base de nos rapports avec Dieu, n'est précieuse que par là. Croire que Dieu existe ne nous sert de rien si, ensuite, nous ne cherchons pas Dieu. Le chercher, c'est faire ce qui dépend de nous pour le connaître, et pour nous mettre en communication avec lui. Quand nous aurons atteint ce but, alors nous pourrons dire que nous avons trouvé Dieu.

Or, à cet égard, que nous dit l'intelligence ou le bon sens ?

Supposons premièrement l'existence humaine libre de toute misère, de toutes ténèbres et de tout désordre ; que dans l'homme et autour de l'homme tout soit santé, régularité, équilibre, harmonie ; dans une telle situation la raison lui prescrit-elle ou le dispense-t-elle de chercher Dieu ? Je dis que la question ne sera pas même posée. Car il est impossible d'admettre un seul instant que l'homme possède tous ces biens et que Dieu lui manque. On ne peut avoir tous ces biens sans avoir Dieu lui-même, tout comme on ne peut avoir Dieu sans avoir tous ces biens ou tout ce qui les remplace. En effet, Dieu est le souverain bien. Qui a trouvé Dieu a donc trouvé le souverain bien; et qui aspire encore à ce bien doit nécessairement et uniquement chercher Dieu, lequel sans doute il n'a point encore trouvé.

Or, quelle est notre situation présente ? Sachons le bien, afin de savoir, non pas si nous devons chercher Dieu ou ne le point chercher (la question ne peut jamais se poser en ces termes), mais si nous avons trouvé Dieu, ou si nous avons encore à le trouver.

Jetez les yeux sur l'ensemble de la condition humaine. Embrassez d'un coup-d'œil toute l'histoire, toute la société, tous les siècles, toutes les destinées. La masse et l'immense variété des maux sous lesquels gémit l'humanité, est pour l'homme un problème désespérant ; et si l'on ressentait à la fois toute la pitié que toutes ces infortunes réclament, je pense qu'on en mourrait. Maux infligés par la nature, maux que l'homme doit à ses semblables, calamités nationales et malheurs individuels, maladies de l'âme et du corps, tourments du corps et de l'esprit.... aucune nomenclature scientifique n'est aussi riche que celle de nos misères.

Mais que dis-je? la vie ne nous apportât-elle aucun malheur positif, nous aurions encore de la peine à pardonner à la vie. Qu'est-elle en effet qu'une attente perpétuelle, un chemin trompeur où le but sans cesse aperçu s'éloigne sans cesse; où l'on marche, à ce qu'il semble, pour marcher et non pour arriver : où il est plus facile de dépasser le but que de l'atteindre ; où le poursuivre, bien souvent c'est le fuir ! N'ai-je décrit ici que les vies agitées et tumultueuses? La même inquiétude ronge intérieurement tous les hommes ; tous, les yeux bandés, sont en route vers le bonheur; tous ignorant qu'il a son siége dans l'âme ; tous ignorant du moins comment on peut l'y fixer. — Ainsi les années s'écoulent, se détachent de nous, nous réduisant à notre avenir, qui nous délaissera de même. Cet avenir s'appauvrit de plus en plus ; le passé, c'est-à-dire le néant, s'enrichit de plus en plus; il a bientôt tout dévoré; il ne reste plus d'espace que pour la catastrophe, il reste le temps de mourir. — J'attends ici ceux qui auraient cru pouvoir contester pour ce qui les concerne ce que j'ai dit de la vie humaine. Après la vie la plus heureuse, comme au terme de la plus infortunée, il est affreux de mourir. Que personne ne se vante : on peut éluder plus ou moins la pensée de la mort, on peut ruser avec elle ; mais que prouvent ces efforts mêmes, ces pénibles artifices, sinon que la mort fait horreur, et qu'elle est de tous les malheurs le plus grand et le plus redouté?

Mais, ô âme humaine, sont-ce là tes seules angoisses, ou plutôt sont-ce là tes vraies angoisses? N'as-tu peur que d'une seule chose, de ne pas revivre? Ne vois-tu dans la mort qu'un grand voile jeté sur la question de ta perpétuité ? Si tu es sincère, tu nous diras que tu crains à la fois et de ne pas revivre et de revivre, et de ne pas te retrouver au-delà du tombeau et de t'y retrouver; tu redoutes la mort et tu redoutes le jugement. La voix de la conscience dit bien à l'homme qu'il a besoin de pardon; le mot d'*éternité* lui fait peur; mais cette peur elle-même, qu'est-elle qu'un hommage involontaire aux principes dont l'éternité est la sanction puissante? Et qui ne voit que la crainte de la condamnation et le besoin de pardon sont constatés par l'empressement même qu'on apporte à écarter l'idée qui rend la condamnation imminente et le pardon indispensable? Ainsi, de toutes les manières, soit qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la grande et triste vérité est pourtant avouée; et quand vous voyez la masse du genre humain jouer à la vie comme à un jeu terrible où elle s'apporte elle-même pour enjeu ; quand vous la voyez se précipiter vers l'avenir au milieu d'un tumulte effrayant de clameurs, de rires ou de pleurs, mais sans réflexion, à ce qu'il vous semble, sans prévision et sans pensée, comptez pourtant que, cette pensée même qu'elle croit avoir étouffée, elle la traîne avec elle vers l'abîme, sous la forme d'une sourde angoisse qu'elle ne peut remplacer que par l'étourdissement et le délire.

Mais il est encore dans l'âme humaine un besoin qui demande impérieusement à être satisfait. C'est celui de l'ordre et de la perfection. Ce besoin, démêlé et reconnu chez les uns, qui lui donnent son véritable nom, est confus et sans nom chez les autres, mais il existe chez tous ; et, chez tous, demeurant sans satisfaction, entretient dans l'âme un incurable malaise. Aussi long-temps qu'elle n'est pas réunie à son centre, l'âme se sent égarée ; aussi long-temps qu'elle n'est pas remplie de son véritable objet, l'âme se sent vide ; aussi long-temps qu'elle n'accomplit pas sa destination, l'âme est malheureuse. Tel est le secret de l'agitation qui nous est comme attachée, et qui nous pousse à travers les affaires, les embarras, et même les périls; nous aurions tout obtenu que nous nous agiterions encore ; car nous avons à nous fuir. Nous ne voulons pas d'une rencontre qui nous mettrait face à face de notre misère. Et cependant cette misère, nous la connaissons ! La peine même que nous prenons pour en éviter la vue, montre que nous la connaissons! Mais le même homme qui, jeté dans des embarras de fortune, en voudrait absolument mesurer l'étendue, ou qui, atteint d'un mal sérieux, insisterait pour en connaître la gravité, ou qui, jaloux de son perfectionnement intellectuel, provoquerait une critique sévère des productions de son esprit, ce même homme ne peut se résoudre à voir de près le désordre de son âme, encore moins à en sonder les causes, peut-être moins encore à en chercher le remède ! — Ce n'est pas qu'il soit dégoûté de la perfection ; vous le verrez la poursuivre encore, non pas en lui-même (il semble pour son compte y avoir renoncé), mais dans la société humaine; comme si ce qui ne se trouve pas dans l'individu pouvait se rencontrer dans la société; et comme si une société composée d'individus qui ne cherchent point la perfection, était en état de la chercher elle-même ! — Amoureux d'une erreur volontaire, on laboure le sable comme si le sable pouvait produire ; on s'obstine à fouiller dans une mine épuisée ; on attend impatiemment le dernier mot de l'humanité ; on sourit d'avance au magnifique développement de ses destinées ; et, ne doutant point que le monde ne porte dans son sein la vérité, on se prépare à saisir le premier cri de ce glorieux nouveau-né, duquel, depuis six mille ans,

les générations abusées se lèguent en soupirant l'infatigable espérance. Et la société, sourde à tant de vœux, renouvelle mille fois ses dehors sans changer ses bases; reproduisant incessamment, sous une grande variété de formes, les mêmes éléments de misère morale, fascinant les yeux de la multitude par quelques aspects nouveaux, mais fatiguant les yeux plus clairvoyants du retour perpétuel des mêmes passions, et de la perspective d'un avenir qui ne sera que la réimpression du passé. Chaque illusion s'évanouit à son tour, mais pour faire place à quelque autre illusion, excepté pour quelques-uns pourtant, dont l'esprit, ennuyé d'espérer toujours, finit par s'endormir avec une apathique résignation sur les débris de toutes ses chimères.

Je n'ai rien dit jusqu'ici que ne me confirment et l'expérience et la conscience de tous les hommes sérieux. Je dois convenir toutefois que le désespoir serait la conclusion naturelle d'un pareil tableau, et que tous les hommes ne sont pas livrés au désespoir. C'est que la nature et la vie offrent à l'âme des diversions puissantes; c'est que le talent de ne voir que ce qu'on veut voir est aussi commun qu'il est merveilleux; c'est qu'il y a aussi dans bien des âmes un triste courage, celui d'aller, les yeux ouverts, à la rencontre d'un immense danger; c'est qu'il y a chez plusieurs une orgueilleuse philosophie, laquelle, nous disent-ils, prescrit à l'homme d'être son unique appui; c'est qu'il y a une fausse humilité, un faux désintéressement, qui se plaisent à répéter que l'individu n'est rien, et que ses destinées sont accomplies par les destinées de la société; c'est qu'il y a enfin un art malheureux d'enfermer nos regards dans l'horizon de cette vie, de faire complétement et continuellement abstraction de tout ce qui est au-delà, de comprimer avec une cruelle sévérité l'essor instinctif d'une âme immortelle, de refouler l'homme de l'éternité dans l'homme du temps, de recoucher l'enfant du ciel dans son berceau de poudre. Toutefois ce qui est, EST; ni les dangers, ni les difficultés, ni les problèmes ne cessent d'exister, parce qu'on cesse de les voir; et la nécessité de prévenir les uns et de résoudre les autres subsiste en dépit de tous nos efforts pour la méconnaître.

Que dirons-nous maintenant? Y a-t-il de l'intelligence parmi les hommes! Oui, certes, si vous faites abstraction de l'éternité. A la vérité, cette intelligence est répartie en très-inégales mesures. Les uns ont à peine le bon sens, les autres le génie, et les nuances se pressent en foule entre ces deux limites. Mais dans le domaine des choses spirituelles, ces distinctions s'évanouissent; ici plus de différence entre les circonspects et les téméraires, tous sont téméraires; ni entre les solides et entre les frivoles, tous sont frivoles; ni entre les intelligents et les stupides, tous sont stupides; ni entre les sages et les insensés, tous sont insensés. Chacun, au fait de la religion, perd son caractère et son empreinte; tout s'enveloppe et s'égalise en d'uniformes ténèbres; la sagesse de l'un, l'extravagance de l'autre se rapprochent, se touchent, et se confondent dans une même folie.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

Robert Olivetan.

On a rendu justice à Calvin, même dans le siècle où il a vécu, en reconnaissant les services qu'il a rendus à la langue française, ou plutôt on lui a fait un crime, ainsi qu'aux autres ministres réformés, d'avoir accrédité leurs doctrines, en étant les premiers en France qui ont commencé à bien parler et à bien écrire.

Nous n'avons pas dessein d'examiner ici ce reproche sous le rapport de la controverse. C'est de la langue qu'il s'agit, et nous voulons seulement rechercher comment il se fait qu'en France, comme en Allemagne, le perfectionnement de la langue ait été l'un des fruits de la réforme. Etienne Pasquier nous met sur la voie dans une lettre qu'il écrivit, en 1552, à M. de Tournebu: « Nous n'avons entre nous, dit-il, » ni orthographe assurée (chose toutefois nécessaire pour la » perpétuation d'une langue), ni telle variété de mots comme » eurent jadis et le Romain et le Grec; étant nés en une mo- » narchie où l'on s'adonne plus à contenter son roi par effet, » et les Romains en un état populaire, auquel l'étude prin- » cipale était de contenter le peuple par amadouement de » paroles: de sorte qu'il ne faut point trouver étrange que » leur langue fructifiât plus que la nôtre, comme celle qui » était par eux cultivée davantage pour la nécessité publi- » que. »

On le voit, ce qui manquait à la langue française, c'était une occasion de se produire; elle ne servait guères qu'à des usages vulgaires et, n'étant pas encore employée dans des assemblées politiques, elle n'avait pu acquérir cette pureté et cette force qui ne deviennent le partage d'une langue quelconque, que quand on en fait usage, dans de grands intérêts, pour persuader et pour convaincre. Eh bien! le secours que la politique n'avait pas prêté à la langue française, la religion le lui a offert. Les *placards de* 1534, cette première protestation publique des réformés français, avaient à peine été affichés sur les murs de Paris, qu'on vit se répandre dans toute la France des prédicateurs ardents à prêcher ce qu'ils avaient cru. C'est ainsi que le peuple s'habitua à entendre parler correctement, souvent même avec éloquence. Les docteurs de la réforme ne s'en tinrent pas là; ils s'adressèrent au public par des livres aussi bien que par des discours, et ils trouvèrent des lecteurs, classe de personnes jusque-là peu nombreuse en France, comme ils avaient su trouver des auditeurs; sur quoi même on a fait contre eux ces vers macaroniques:

Parvos semando libellos,
Sucratis populumque rudem amorçando parolis.

Deux livres contribuèrent plus que tous les autres, dans ce temps-là, à former la langue: l'*Institution de la religion chrétienne* par Calvin, dont la dédicace, adressée à François Ier, est datée du 1er août 1535, et la *Bible translatée en français* par Robert Olivetan, que Pierre de Wringle, dit Pirot Picard, acheva d'imprimer le 4 juin de la même année. On a, dans tous les partis, reconnu l'influence littéraire exercée par le premier de ces ouvrages. D'un commun accord on a mis Calvin à la tête de tous nos écrivains en prose; personne n'a songé à méconnaître les obligations que lui a notre langue. D'où vient qu'on a été moins juste envers Robert Olivetan, tandis qu'à y regarder de près, il y a tout lieu de croire que sa part a été au moins égale à celle de Calvin dans la réformation de la langue? L'*Institution* de Calvin a eu un très-grand nombre de lecteurs; mais il n'est pas probable qu'elle ait été lue et relue comme la *Bible* d'Olivetan. Ce qui rend la Bible si propre à former le langage d'un peuple, c'est qu'elle est le seul livre dont chaque mot ait une grande importance. Dans toutes les classes de la société, ceux qui en reconnaissent l'autorité divine en étudient chaque page, en méditent chaque verset, en pèsent chaque mot; et en même temps qu'ils se livrent à ces exercices religieux, ils s'approprient à leur insçu les expressions, la manière de construire les phrases, le style du livre où ils cherchent tous les jours des instructions nouvelles. Luther était grand écrivain, il comprit le parti qu'il pouvait tirer de la langue de sa patrie, et c'est surtout à lui qu'elle doit le caractère qui la distingue encore aujourd'hui; mais on ne peut pas se dissimuler que la nature du livre qu'il a offert à ses compatriotes est venue au secours de son génie. Ce

livre c'était la Bible, et voilà ce qui explique pourquoi la langue de Luther est encore, à peu de chose près, la langue allemande de nos jours.

Olivetan n'a pas égalé Luther, tant s'en faut; son style a vieilli long-temps avant celui du traducteur de la Wartbourg. Nous sommes bien d'avis qu'on peut expliquer en partie la différence qu'il y a entre eux à cet égard par les qualités supérieures de Luther et par la part beaucoup plus active qu'il a prise au mouvement religieux de son temps; mais il nous semble que l'état dans lequel Olivetan a trouvé la langue française peut servir aussi à faire comprendre pourquoi il lui a été impossible de donner plus de fixité au langage. Laissons-le nous exposer lui-même les difficultés qu'il a rencontrées :

« Touchant daucuns termes et mots francoys, vray est quen avons usé, mais comme le peuple; iasoit que point ne soyent aucunesfoys gueres propres. Et ce est advenu en la langue francoyse, par faulte de entendre souvent lescripture saincte, et la vraye propriete et signification du mot Latin; car aujourdhuy pour la pluspart le Francoys est mesle de Latin, et souvent de mots corrompus : dont maintenant nous est difficile les restituer et trouver. Ainsi donc par faulte dautres termes avons este contreincts de user des presens, en nous accommodant à notre temps, et comme parlant barbare avec les barbares. Au surplus ay estudie tant quil ma este possible de madonner a ung commun patoys et plat langaige, fuyant toute affecterie de termes sauuaiges emmasques et non accoustumes, lesquels sont escorches du Latin. Toutesfois que a suyvre la propriete de la langue francoyse, elle est si diverse en soy selon les pays et regions, voire selon les villes d'ung mesme diocese, quil est bien difficile de pouvoir satisfaire a toutes aureilles, et de parler a tous intelligiblement. Car nous voyons, que ce qui plaict a lung desplaict a lautre : lung affecte une diction, lautre la rejecte et ne lapprouve pas. Le Francoys parle ainsi, le Picquard autrement, le Bourguignon en une sorte, le Normand en une autre : le Daulphine, le Provenceal, le Gascon, le Languedoc, le Limousin, Lauvergnac, le Sauoysien, le Lorrain, tous ont chascun sa particuliere facon de parler, differentes les unes aux autres. Laquelle variete a este bien congneue, declaree et remonstree par deux scauans personnages de notre temps : ascavoir Jacobus Sylnius et Carolus Bouillus, mesmement quand ledict Bouillus il vient a traicter de *Ita* et *Non*. Donc si en ce petit mot : *Ouy*, qui nest que dune syllabe y a tant de diuersite de voix, combien plus peult-on estimer quil en y ayt aux autres dictions et facons de parler. »

Nous avons à dessein, en transcrivant ce passage, où l'on reconnait, à travers les formes vieillies du style, un grand talent d'écrire, conservé l'orthographe d'Olivetan; mais cette orthographe elle-même lui a offert de grandes difficultés. Il faut l'entendre raconter comment il les considère :

« Je rendroye volontiers raison de nostre orthographe Francoyse, en laquelle me suis accommode au vulgaire le plus que jai peu : toutesfois que icelle soit bien mal reiglee, desordonnee, et sans arrest. Car plusieurs choses se escriuent en une sorte : dont on ne scauroit rendre raison. Que si on les escriuoit en une autre, on pourroit soubstenir lorthographe estre raisonnable, comme il aduint souuent entre ceulx qui se meslent descrire. Et pour ce que la matière pend encore au clou, ung chascun estime son orthographe estre la plus seure. Que si les Francoys eussent bien garde leur ancienne langue (dont on trouue encore plusieurs mots en Pline et autres autheurs qui en parlent) lorthographe ne fust pas maintenant en debat comme elle est : laquelle bien tard se pourra accorder et arrester. Car il y a plusieurs competiteurs. Le Grec qui y dit avoir du sien, y demande son droict. Le Latin tient main garnie. Lallemand y recongnoit aucunes choses, qui dit luy appartenir. Lebrieu y a son droit dancienncte. Il y a une autre partie incongneue, qui ne dit mot : a laquelle ie pense que lon faict tort et quelle est la vraye possesseresse. Mais elle ne trouue nul qui luy pourchasse son droict. Lusage est par dessus qui tient bon, et ny veult point perdre sa longue prescription quil a obtenue. Je dy cecy pour reueiller et aduiser nos esprits Gaulois : afin quils y mettent quelque ordre et en prononcent quelque arrest qui soit de tenue. A laquelle chose ientendroyé volontiers si iauoye lopportunite, pour en escrire ce quil men semble. Combien que auons auiourdhuy Jacques Sylnius, qui a telle matiere a cœur, et le scauoir pour le faire : auquel ie men fie et rapporte. »

L'écrivain qui apprécie ainsi sa langue est bien préparé sans doute pour lui faire faire des progrès. Au moyen de la Bible qu'il a traduite, il enseigne à parler, il apprend à écrire à tous ceux qu'il instruit de la vérité révélée : singulier rapprochement qui se reproduit partout où la Bible est lue. C'est par elle que cesse partiellement la confusion des langues. De grandes familles de peuples succèdent aux peuplades divisées par des langages différents. Nous voyons, à l'aide du livre qu'on désire lire et comprendre dans toutes les portions de la France, une seule langue remplacer les nombreux dialectes, que toute autre cause eût été impuissante à faire disparaître. Ce n'est pas là une simple hypothèse, mais un fait à l'appui duquel les preuves ne manquent pas.

Peut-être valait-il la peine de rendre, après trois cents ans, cet hommage mérité à la mémoire d'Olivetan. La linguistique doit reconnaître ses services, comme la religion. Elle a besoin, comme celle-ci, d'hommes qui agissent sur les masses, et, sous le rapport de la langue, personne peut-être n'a jamais exercé en France une influence aussi grande que cet écrivain. Bien des Français ont appris à lire dans le but exprès de lire le livre qu'il a publié. Il a fait faire aux lettres et surtout au goût des saintes lettres un pas immense dont on ne lui tient pas assez de compte aujourd'hui. Pasquier écrivait à Ramus, quand il voulait discourir sur la langue; Meigret, Pelletier et Baïf n'avaient guère en vue que les littérateurs et les savants; mais Olivetan parla au peuple : c'est au milieu du peuple, en s'adressant à ses yeux et sa mémoire plus qu'à son intelligence, qu'il commença une réforme de la langue, imparfaite, sans doute, mais réelle et étendue. D'autres sont venus après lui. Nous pourrons parler des services qu'ils ont rendus; mais il fallait d'abord rappeler ceux de leurs prédécesseurs, Olivetan et Calvin.

ANNONCE.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVᵉ. — Nº 22. 3 JUIN 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, nº 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mᵐᵉ S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DU PROCÈS DES DÉFENSEURS DES ACCUSÉS D'AVRIL.

Notre intention n'est pas d'entrer dans de longs détails sur ce procès, qui se distingue, entre les procès politiques qui, depuis quelques semaines, occupent les deux chambres, par la bizarrerie des détails et par les singuliers incidents qui l'ont marqué. Mais comment ne pas s'élever contre la publication de signatures qui n'ont jamais été données, publication qui, de quelque façon qu'on l'explique, suppose ou impose une solidarité morale, qui n'est pas plus du ressort de la vie publique que de celui de la vie privée ! La conscience du citoyen, comme celle de l'homme étranger aux affaires du pays, est à lui et non aux autres. Nul n'a le droit de parler ou d'agir pour lui. La liberté de n'agir que quand on veut agir, de ne parler que quand on veut parler, est plus précieuse que toutes les autres, et l'on doit être surpris que, dans la circonstance actuelle, on en ait tenu si peu de compte.

Mais il est une autre question qui, bien qu'elle ne fasse pas la matière de ce procès, et qu'elle soit seulement soulevée par les accusés ou les défenseurs comme un des moyens de la défense, ne nous en semble pas moins avoir plus d'importance que la question principale, et devoir même lui survivre.

Est-il juste qu'un corps politique soit à la fois juge et partie ? Est-il moral que le soin de venger les injures qui lui sont faites, lui soit confié ? Ce qui révolterait toutes les consciences, s'il s'agissait de l'intérêt d'un particulier, devient-il légitime quand il s'agit de l'intérêt de l'un des pouvoirs de l'Etat ? Voilà la question dans toute sa simplicité, dégagée de ce que les passions des partis peuvent y ajouter pour l'envenimer, sans paroles qui offensent au lieu de convaincre, qui irritent au lieu de persuader.

Eh ! bien, nous regardons comme certain, qu'après avoir été soulevée, une telle question ne peut pas être abandonnée, avant d'avoir été résolue d'une manière conforme à l'équité. Portée coup sur coup devant le public à propos de deux procès politiques intentés par les deux chambres, elle a eu un grand retentissement, et elle sera reproduite désormais chaque fois que l'un de ces deux corps voudra demander compte d'une injure qu'il croira lui avoir été faite.

Est-ce à dire pour cela que la loi de 1822, en vertu de laquelle les chambres exercent à la fois, dans leur propre cause, les fonctions d'accusateurs et de juges, cessera presque immédiatement d'être exécutée ? Nous ne le pensons pas. Mais il nous semble que la désapprobation qu'elle commence déjà à exciter ne peut pas manquer de devenir, dans un temps plus ou moins long, une de ces convictions populaires, qui s'emparent du bon sens des masses avec la même force qu'un instinct, et qui n'attendent qu'une occasion favorable pour renverser ce qui leur est contraire. Il est sans doute de la sagesse du législateur d'être attentif au progrès de ces convictions, et de se hâter d'y satisfaire, quand elles reposent sur une idée morale ; car quelle que soit la puissance des intérêts matériels lésés, pour créer des oppositions, elle est loin d'égaler celle d'un sentiment honnête qui se révolte contre des dispositions qu'il reconnaît être injustes.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces réflexions sont indépendantes de ce qui fait le fond du procès actuel. Que la cause soit bonne ou mauvaise, la question relative aux juges demeure entière. Elle ne peut souffrir aucun tort des imprudences, des fautes même de ceux qui l'invoquent ; car

elle est en dehors de toutes les autres. Elle se pose comme un axiome en face d'un fait politique qu'elle condamne, et comme son exposition même est une sorte de protestation, cet appel calme et énergique aux consciences finira certainement par être entendu.

MM. les pairs ont, contrairement à leur usage, eu séance dimanche pour continuer l'affaire de ce procès. Nous savons que l'un d'eux a cessé de siéger, parce qu'il n'a pas pensé que ses devoirs de membre de la chambre dussent l'emporter sur ses devoirs de chrétien. Nous sommes loin de regarder l'observation du dimanche comme une loi de l'Etat; mais si la liberté religieuse rend loisible à chacun de ne pas observer le dimanche, elle doit aussi rendre loisible, à ceux qui y attachent une pensée religieuse, de le sanctifier. Il est donc évident que si la majorité des membres de la chambre des pairs avaient individuellement regardé la sanctification du dimanche comme un devoir personnel, il n'y aurait pas eu séance. Si telle n'est pas leur conviction, n'est-il pas inconséquent de voter un salaire pour des cultes qui consacrent ce devoir, et de propager ainsi, par leurs votes, des préceptes qu'ils rejettent en pratique? Nous savons bien ce qu'on peut répondre; mais ce ne sera jamais que déplacer la difficulté, sans la faire disparaître.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La question qui, en ce moment, absorbe toutes les autres, est celle de l'intervention. La demande d'intervenir a été faite à notre gouvernement par l'Espagne; mais le ministère est partagé, et l'on a cru, pendant quelques jours, que les opinions étaient trop divergentes pour qu'il fût possible de marcher plus long-temps ensemble. Le roi lui-même paraît avoir déclaré très-nettement qu'il ne consentirait jamais à l'intervention. Un article du *Journal des Débats*, auquel on attribue une origine officielle, se prononce dans le sens contraire, et insiste sur la nécessité de soutenir le pouvoir établi à Madrid. Si, comme on l'affirme, un membre du cabinet n'est pas étranger à cette publication, il est impossible d'imaginer une opposition plus complète entre le ministre et le prince. Du reste, rien n'est encore résolu. Le cabinet français a posé diverses questions au cabinet anglais, et ce n'est que quand on saura comment celui-ci considère les choses, qu'on prendra un parti. En attendant, ces incertitudes ont répandu beaucoup d'agitation dans les esprits, et les fonds publics s'en sont fortement ressentis.

Le chef des insurgés de Galicie, dont le nom est Gorostidi, a été fait prisonnier. On a trouvé sur lui des papiers importants contenant le plan d'une grande conspiration et la correspondance qui avait eu lieu à cet égard.

La commission chargée d'examiner la proposition de M. Caballero, concernant le traité conclu entre Valdès et Zumala-Carreguy, a présenté son rapport, dans lequel il est dit que la chambre a le droit de demander compte aux ministres de leur conduite, et qu'il convient d'adresser une pétition à la reine pour la prier de communiquer ce traité à la chambre.

Les chefs du parti tory commencent à chercher chicane au nouveau ministère sur les lenteurs qu'il met à présenter ses projets de réforme. Sir Robert Peel lui-même a été jusqu'à dire que les ministres qui se refuseraient à aborder les questions délicates qui préoccupent le pays, seraient indignes de leur mission. Le chancelier de l'échiquier lui a répondu avec vivacité que toutes les mesures ajournées seraient maintenant effectuées, si la marche du gouvernement n'avait pas été interrompue depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril.

La peste continue à exercer de grands ravages à Alexandrie; le nombre des victimes est d'environ 200 par jour. Au Caire il meurt de 300 à 400 personnes par jour. La ville de Fua, dont la population était de plus de 25,000 âmes, est presque dépeuplée. C'est à peine si sur 19,000 personnes atteintes de la maladie, 500 ont pu être sauvées.

On a dû commencer le 1er juin à employer des troupes aux travaux de la route stratégique n° 30, de Nantes à Ancenis. Les troupes ont parfaitement répondu à l'appel. On a demandé 360 travailleurs divisés en quatre camps; plus de 800 hommes de bonne volonté se sont présentés aussitôt. On a formé une liste de ceux qu'on n'a pas pu admettre, afin de les appeler à leur tour. A partir du 1er juillet, des troupes seront aussi employées à la construction de la route n° 17, de Vihiers à Chatillon, dans le département de Maine et Loire.

Le gérant du *National*, prévenu du délit d'offense envers la personne du roi, par la publication d'un article relatif au traité américain, a été acquitté.

La chambre des députés s'est occupée d'une proposition de 143 députés pour le remboursement de l'arriéré de la légion d'honneur. Il n'y avait que 146 députés présents. M. Dupin a fait sentir les inconvénients des propositions collectives, les signataires ainsi engagés ne pouvant revenir sur ce qu'ils ont promis, quand bien même la discussion leur ferait voir les choses autrement qu'ils ne les avaient vues d'abord. La proposition n'a pas été prise en considération.

La chambre a adopté le projet de loi sur les caisses d'épargne, celui concernant l'établissement d'un service de paquebots à vapeur entre la France et le Levant, et celui sur les pensionnaires de l'ancienne liste civile. Elle a terminé la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

La chambre des pairs a consacré plusieurs séances au procès des défenseurs des prévenus d'avril, accusés d'avoir signé et publié dans deux journaux une lettre adressée à leurs clients, injurieuse pour la chambre. Me Michel de Bourges, au nom de tous les accusés, a cherché à établir que la *chambre* des pairs ne pouvait pas appliquer le texte de la loi de 1822, aux injures adressées à la *cour* des pairs. La chambre ne s'en est pas moins déclarée compétente. M. Audry de Puyraveau a écrit au président qu'il ne comparaîtrait que contraint par la force, convaincu qu'il manquerait à son mandat et au caractère de député s'il ne protestait pas ainsi contre la juridiction inconstitutionnelle de la chambre des pairs. La plupart des *appelés* ont répondu qu'ils n'ont pas signé la lettre et qu'ils n'en ont pas autorisé la publication. Ils ont été mis hors de cause sur cette déclaration. MM. Trélat et Michel de Bourges ont revendiqué la responsabilité de la rédaction et de la publication de la lettre incriminée, et reconnu en même temps que l'original ne portait pas les signatures qu'on lit au bas de la lettre imprimée.

Le lieutenant-général Kellermann, duc de Valmy, pair de France, dont le nom est lié aux grands événements militaires de notre époque, est mort hier, âgé de 65 ans.

PHILOSOPHIE.

Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais; par M. l'abbé Lacordaire, chapelain du premier monastère de la Visitation de Paris. — 1 vol. in-8°. Chez Derivaux, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 5 fr.

Réfuter une erreur, surtout une erreur qui touche aux plus chers intérêts de l'âme, une erreur en matière religieuse, une erreur enfin qui a pour apôtre l'un des plus célèbres écrivains du siècle, est un devoir qui parle à la conscience de tout ami de la vérité, du moment où il a apprécié la malignité du poison que cette erreur renferme, et ce devoir ne cesse qu'avec le danger. Nous ne saurions donc trouver superflu l'écrit que M. Lacordaire a publié contre l'idée-mère de la philosophie religieuse de M. de la Mennais; nous ne lui dirons pas qu'il vient au combat un peu tard, que M. Bautain, par exemple, a déjà depuis long-temps porté des coups mortels à son adversaire; qu'importe si l'erreur vit encore! Bien loin donc d'adresser au livre qui nous occupe un reproche d'inutilité, nous nous accuserons de n'en avoir pas plus tôt entretenu nos lecteurs.

On sait qu'affligé de l'indifférence religieuse et de l'incrédulité qui désolent les sociétés modernes, et cherchant à ramener à la foi la génération contemporaine, M. de la Mennais crut découvrir le moyen de forcer le scepticisme dans ses derniers retranchements et de le placer dans la nécessité de choisir entre la folie et la raison. Trop bien avisé pour

s'adresser à la philosophie des écoles et pour compter sur l'éloquence de la métaphysique, sentant qu'une croyance, pour être religieuse dans le vrai sens du mot, doit être prêchée avec autorité, et que tout ce que peut justement exiger la raison se réduit à la preuve de cette autorité, à son évidence, le célèbre écrivain semble avoir désespéré de trouver cette preuve dans l'histoire même du Christianisme; et non content des annales de l'Eglise, il imagina d'appeler en témoignage celles de tous les peuples. Ainsi fut-il conduit à l'idée d'asseoir l'autorité de l'Eglise sur celle du genre humain. M. de la Mennais ne vit pas que, loin d'affermir l'édifice du Vatican il creusait sous lui un abime sans fond, qu'au lieu de mettre en évidence l'autorité du pape et des conciles, il leur donnait un contrôle dangereux, dont chacun ferait usage à sa manière, et qu'il dépassait de beaucoup en cela l'œuvre des réformateurs du seizième siècle, qui ne dépossédèrent le pape et les conciles que pour rendre à la Bible l'autorité que toute Eglise chrétienne lui reconnait, sous peine de n'être plus une Eglise chrétienne. M. de la Mennais a donc, par l'idée-mère de sa philosophie, soulevé contre lui les réclamations des catholiques et des protestants; il a très-incontestablement apporté dans la chrétienté une cause nouvelle de schisme et de discorde.

A-t-il, du moins, en ébranlant les anciennes autorités, mis en évidence une autorité nouvelle? A-t-il satisfait à ce que les sceptiques ont droit de lui demander? Mais, nous le demandons avec M. Lacordaire, qu'est-ce, à y regarder de près, que l'autorité du genre humain en fait de vérités religieuses? Où est le genre humain? Qui l'a vu? Qui l'a entendu? Où sont ses missionnaires? Quel est son organe?... Le genre humain a des membres qui tous ont besoin d'être instruits et dirigés, il n'a point de tête qui instruise et dirige ses membres; et ses oracles, s'il en rend, sont comme les pages de la Sibylle ou comme les feuilles du chêne de Dodone emportées par les vents...

Quel labeur pour parvenir à démêler la doctrine du genre humain! M. de la Mennais, qui n'a fait qu'en tracer une esquisse fort rapide, a néanmoins été contraint d'entasser six à sept cents pages de citations extraites des poètes, des philosophes, des législateurs et des historiens d'une multitude de siècles et de contrées. Quand vous lisez cela, votre vue se trouble à tout moment; le genre humain passe devant vous sous mille costumes divers, et parlant mille langues. Si vous voulez vérifier les textes, les peser, les comparer, examiner la justesse des interprétations qu'on en donne, c'est un travail considérable, même pour l'archéologue le plus instruit; ces six cents pages forceraient, à bien prendre, de lire des millions de pages. Si vous ne vérifiez rien, qui vous assure de la portée véritable des textes qui passent devant vos yeux? De ce que des poètes ou des philosophes ont dit de fort belles choses sur la dégradation de l'homme, sur la nécessité d'un médiateur entre Dieu et lui; de ce que des usages, dont la valeur mystérieuse et traditionnelle échappait peut-être aux nations anciennes, ont des rapports plus ou moins frappants avec les dogmes du Christianisme, s'en suit-il absolument que l'univers et l'antiquité aient cru ce que nous croyons? Des médailles conservées dans un cabinet prouvent-elles bien que leur possesseur ait l'idée des objets qu'elles représentent, et surtout qu'il ait foi à ces idées? La plupart des nations, par exemple, mesurent le temps par semaines de sept jours: est-ce une preuve que ces nations savent et surtout croient que le monde a été créé en six jours, et que Dieu s'est reposé le septième?

Autre chose est de chercher dans ces sortes de reliques une confirmation de la vérité déjà établie, comme ont fait les Pères de l'Eglise, ou d'y placer le fondement même de la certitude et de la vérité. Dans le premier cas, peu importe que les peuples aient compris ou non la tradition dont ils étaient dépositaires; dans le système de M. de la Mennais il faut que les peuples aient eu foi aux vers de leurs poètes, aux sentences de leurs philosophes, aux lois de leurs législateurs, aux traditions dont ils avaient des débris plus ou moins obscurs; il faut que ces vers, ces sentences, ces lois, ces traditions aient exprimé véritablement la foi des peuples. La différence est grande entre les deux situations.

M. Lacordaire prouve ainsi de la manière la plus irrécusable que l'auteur de la philosophie du sens commun s'est complétement abusé sur la valeur des traditions de l'humanité, et que, précieuses comme auxiliaires dans l'apologétique chrétienne, ces traditions, d'ailleurs si contradictoires, ne sauraient être invoquées comme *autorité*, sans ébranler les autorités anciennes et sans obscurcir leurs oracles, au lieu de les éclairer.

Jusqu'ici nous sommes parfaitement d'accord avec M. Lacordaire; fermement persuadés que la philosophie ne peut nous fournir, au lieu des croyances et de la foi vivante dont nous avons besoin, que des conceptions qui sont d'ailleurs toujours trop empreintes d'individualisme pour rallier les intelligences à un foyer commun, nous sommes assurés en même temps que ces croyances et cette foi doivent émaner d'une autorité supérieure à l'homme, d'une autorité divine. Avec M. Lacordaire encore, nous reconnaissons, comme nous offrant toute l'évidence de l'autorité l'Ecriture-Sainte; mais ici il se sépare de nous, et non content de cette autorité, ne la trouvant pas assez explicite, il lui cherche un organe, un interprète, et ne s'arrête qu'à la voix des conciles et des évêques de Rome; il cesse d'être catholique pour se renfermer dans l'enceinte de l'Eglise latine, et oublieux des déclarations de l'Ecriture elle-même et des Pères, trop confiant à des paroles modernes, il déclare la Bible un livre muet, il parle comme si le Saint-Esprit faisant défaut à ceux qui la lisent d'un cœur humble et sincère, s'était retiré dans l'étroite enceinte du Vatican C'est avec douleur que nous voyons ces erreurs si souvent répétées par les écrivains religieux de notre pays, parce qu'elles nous prouvent que ces écrivains ne connaissent pas ce Livre, cette Parole de Dieu, qui, bien loin d'être muette et morte, comme ils le pensent dans leur inexpérience, est au contraire, saint Paul le dit lui-même, « vivante et efficace, et plus pénétrante que nulle épée à deux tranchants (1). » Il est plus que vraisemblable que si M. de la Mennais eut connu la Bible comme il connait l'Eglise des papes, apôtre d'une autorité bien autrement évidente que celle du genre humain, il eut pu encourir les sentences ecclésiastiques, mais non point être réfuté comme il l'est par M. Lacordaire.

SCÈNES MARITIMES *.

I.

J'ÉTAIS ÉTRANGER, ET VOUS M'AVEZ RECUEILLI.
Matthieu XXV, 35.

.... Nous quittâmes notre vaisseau le samedi pour nous réfugier dans la petite île de***, en Norwège; c'était le seul abri qu'il nous fût possible d'atteindre, et il y avait une distance d'environ six milles depuis le bas-fonds où notre navire était échoué jusqu'au bord de cette île. Nous marchâmes sur

(1) Epître aux Hébreux, chap. 4, v. 12.

* Un ancien lieutenant dans la marine royale d'Angleterre, aujourd'hui ministre de l'Eglise anglicane, a publié, sous le nom de *Retrospect*, des mémoires dans lesquels il considère les événements de sa vie sous le point de vue religieux. Nous publierons quelques extraits de cet écrit dans le *Semeur*.

les glaçons qui formaient une masse compacte. Cinq familles étaient les seuls habitants de cette île, ou pour mieux dire, de cette petite langue de terre, qui était séparée du continent par un canal dont la profondeur et la largeur variaient selon les saisons. Comme il arrivait souvent, pendant les semaines de l'hiver, que toute communication était interrompue entre ces insulaires et leurs voisins du continent, les premiers avaient soin de faire des provisions avant la venue du mauvais temps. C'est ce qu'ils avaient fait aussi cette année-là, et ils paraissaient abondamment pourvus de tout ce qui leur serait nécessaire jusqu'au retour du printemps. Mais notre naufrage augmentait le nombre des consommateurs de plus de cent cinquante individus, et l'on comprendra aisément que les provisions de ces honnêtes insulaires auraient été épuisées en quelques jours. Il devenait donc absolument indispensable que tous ceux qui étaient capables de voyager se missent en route pour gagner, à quelque prix que ce fût, la côte voisine qui n'était pas fort éloignée de la grande ville de C***.

Le lendemain, jour du dimanche, une troupe de gens, composée de quelques insulaires et de matelots, fut envoyée à la recherche d'un passage. Leur rapport fut très-satisfaisant; ils nous dirent que nous pouvions franchir la plus grande partie de la distance en marchant sur la glace, et que le reste du canal n'ayant que deux pieds de profondeur, il était facile de le passer à gué. Nous nous arrangeâmes pour partir le lendemain matin, à quatre heures, par un beau clair de lune, et si notre départ n'eût pas été retardé de deux heures, je crois que nous aurions trouvé les choses comme elles nous avaient été rapportées. Mais il était six heures avant que notre marche eût commencé, et pendant ce temps le flux de la mer avait considérablement grossi et brisé la glace en plusieurs endroits. Il en résulta que nous nous trouvâmes bientôt dans l'eau, mais voyant que la profondeur n'était que de deux pieds, conformément au récit de nos guides, il nous sembla que nous avions déjà franchi plus de la moitié du canal et que nous allions atteindre la terre ferme. Mais après avoir marché, ou plutôt lutté contre l'eau pendant un quart-d'heure, nous vîmes que la distance était plus grande que nous ne pensions, et nous restâmes plus d'une demi-heure dans cette eau glacée, environnés de tous côtés par la mer, et ne distinguant point la terre ferme, parce que d'épais flocons de neige tourbillonnaient autour de nous.

C'était un affreux moment, on peut le croire, et je frémis encore aujourd'hui en me rappelant cette scène. Tout le monde ne sait pas combien il est pénible de marcher longtemps dans l'eau, lorsqu'on en a par-dessus les genoux; dans quelques endroits l'eau nous venait jusqu'à la poitrine. Nous arrivâmes au milieu du canal où le courant était d'une extrême violence, et si je n'avais pas eu un bâton solide, j'aurais lâché le pied. Mais en me soutenant de la main droite sur mon bâton, je résistai avec la gauche à l'impétuosité du torrent, et je parvins à sortir de ce dangereux passage. Cependant mes forces et mes esprits étaient tellement épuisés que je commençai à craindre de souffrir une misérable mort sous ce ciel étranger. Mes compagnons ne se trouvaient pas mieux que moi de cette périlleuse excursion. Plusieurs étaient prêts à ne plus faire aucun effort pour en sortir, lorsque nous fûmes encouragés par la vue de quelques chaumières, qui semblaient poindre à travers la neige à un mille environ de distance. L'une d'entre elles était détachée des autres et plus proche de moi; je dirigeai ma course vers ce point, et au bout d'une demi-heure je me vis sain et sauf sous le toit d'une habitation humaine. Elle se composait de deux corps de logis; l'un servait de résidence à la famille, l'autre était une grange ou un hangard. Ce fut dans ce dernier bâtiment que j'entrai, tandis que le fermier battait son grain.

J'étais dans un tel état d'épuisement que, dès qu'il ne fut plus nécessaire d'employer le peu de forces que j'avais pour conserver ma vie, je tombai de froid et de fatigue sur la paille que ce pauvre homme séparait de son blé. Surpris à la vue d'un étranger, et plus surpris encore de la manière insolite dont il s'introduisait chez lui, le fermier norwégien laissa tomber son fléau, s'approcha de moi, je m'en souviens, et me regarda quelques instants avec tous les signes de l'étonnement et de la compassion. Il m'adressa la parole; mais je ne comprenais pas un mot de ce qu'il me disait, et j'étais incapable moi-même de prononcer une seule syllabe. Il jugea, en me voyant tout couvert de glaçons, que je devais avoir extrêmement froid, et me fit signe d'aller auprès du feu. Mais je refusai cette offre, sachant par expérience combien il est funeste de s'approcher trop vite du feu dans l'état où je me trouvais alors.

Avant de traverser le canal, j'avais attaché sur mes épaules un petit paquet, le seul bien que je possédais au monde, qui contenait quelques hardes. Pendant la traversée, j'avais plusieurs fois essayé de me débarrasser de ce paquet, afin de lutter plus facilement contre le courant; mais mes doigts avaient été tellement engourdis par le froid que je ne pus y réussir. Je m'aperçus ensuite que ce fardeau me serait d'un prix inestimable, bien qu'il renfermât si peu de chose, et je me réjouis d'avoir été forcé de le garder. Je fis comprendre enfin au fermier qu'il me rendrait service en détachant ce paquet, et en me délivrant de mes habits chargés de glaçons. Il remplit aussitôt ce bon office, et en moins de dix minutes, je me trouvai chaudement habillé, soit de mes hardes, soit de quelques pièces qui appartenaient à la garde-robe du paysan. Le digne Samaritain m'avait aussi donné un verre de *gin* pour me fortifier. Sur ces entrefaites étaient venus les autres membres de la famille, et deux femmes âgées me regardèrent pendant quelques minutes avec le plus tendre intérêt, mais sans prononcer une seule parole. Elles avaient peut-être des fils qui les avaient quittées, et se représentaient leur destinée semblable à la mienne; car il y avait une sorte de tendresse et de douleur maternelle dans leurs regards.

Ces excellentes femmes me firent quitter la grange, et me conduisirent dans leur cuisine, où je pris un repas frugal avec la famille. Il était neuf heures du matin lorsque j'arrivai dans cette maison hospitalière; j'avais donc passé plus de deux heures dans l'eau. Nul autre de mes compagnons n'avait cherché un asile dans cette chaumière, et je profitai seul des bontés et des attentions de ces braves gens. Vers trois heures de l'après-midi, voyant que mes camarades s'étaient rendus à pied ou sur des charrettes dans la ville de C***, je crus qu'il était de mon devoir de les suivre. Mais mon hôte ne cessa de me prodiguer les soins les plus affectueux, et m'accompagna jusqu'à ce que je fusse monté sur un charriot avec mes amis. Cela fait, il s'en retourna par une nuit sombre et froide, au milieu d'une pluie de neige, heureux d'avoir pu secourir un malheureux dans sa détresse et de se dire en lui-même : *Il était étranger, et je l'ai recueilli.* — Que la paix soit sur toi et sur ta maison! Que le Dieu et le Père des miséricordes accompagne tes vieux jours d'abondantes consolations! Et puisses-tu, à l'heure solennelle du dernier jugement, entendre la voix de ton Rédempteur te dire : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. » Cette larme de reconnaissance qui tombe maintenant sur mon papier, tu ne la vois point, tu ne la connaîtras jamais sur la terre, mais Dieu la voit, et elle ne sera point oubliée devant son tribunal.

Lorsque mon bienfaiteur m'eut quitté, je pris place sur le charriot, sans réfléchir en aucune manière sur la bonté de Dieu à mon égard ni sur ses miséricordieuses dispensations. Hélas! durant toute cette journée, le souvenir du Créateur et du Conservateur de toutes choses ne s'était pas présenté une seule fois à mon esprit. Lorsqu'un jeune homme

monte à bord sans Dieu et sans Christ, il est peu probable qu'il deviendra plus pieux sur mer. Je sais que, pour ce qui me concerne personnellement, je m'enfonçai toujours davantage, depuis le moment où je m'étais embarqué jusqu'à cette époque, dans le mépris du Tout-Puissant et dans la pratique du péché. Au commencement j'éprouvai quelques scrupules de conscience sur la détestable habitude de jurer, qui régnait parmi mes compagnons; mais je m'y habituai si bien, au bout de quelques mois, que je fis comme eux, et que je regardai même les jurements comme une marque de courage, de force d'esprit et d'énergie virile. Outre cela, je me mis à lire quelques-uns des écrits les plus vils et les plus infâmes qui aient paru dans notre langue; ils avaient d'autant plus de prix à mes yeux qu'ils étaient défendus. Je les relus trois ou quatre fois, et, j'en fis même des extraits. Je ne me souviens pas, pendant tout le temps que je fus à bord, d'avoir vu une Bible; une fois pourtant je m'efforçais de recueillir dans ma mémoire quelques fragments de ce livre; mais dans quelle vue ! et avec quelle intention ! l'oserai-je dire? Ce n'était pas pour appliquer à ma conscience les sérieux et sublimes enseignements de la Parole de Dieu; mais c'était... pour revêtir du langage solennel des écrivains sacrés, je ne sais quelle ignoble aventure de matelot ! Mes compagnons, aussi insensés, aussi criminels que moi, m'applaudissaient tandis que je répétais avec une voix profane : *En vérité, en vérité*...Voici les jours viennent.. O misérables que nous étions de nous jouer des idées terribles qui montrent aux âmes endurcies un abîme ouvert devant elles et un feu qui ne s'éteint point ! Les graves circonstances qui accompagnèrent notre naufrage n'eurent aucune influence pour éveiller en moi des impressions sérieuses et pour me convaincre de péché. Jamais un mot de prière; jamais un recours à Celui qui pouvait seul délivrer; jamais une seule action de grâce après les plus admirables dispensations de miséricorde !

Dès que nous fûmes parvenus à C***, nous oubliâmes les périls que nous avions surmontés par le secours de Dieu. L'ivrognerie, les jurements, les chants obscènes reparurent dans nos réunions. Nul ne regarda à la main qui l'avait secouru; nul ne demanda : Où est le Seigneur, mon Libérateur et mon Rédempteur? Nous eûmes cependant, le lendemain, un triste spectacle. Quelques-uns de ceux qui semblaient n'avoir éprouvé aucun mal de leur longue course dans l'eau glacée, furent attaqués de terribles inflammations aux pieds et aux mains, aussitôt qu'ils se trouvèrent sous de chaudes couvertures; leur corps était horriblement enflé, et ils souffrirent durant plusieurs jours des douleurs atroces. Pour moi, j'échappai comme par miracle, et je ne m'aperçus point de la bonté du Seigneur, montrant par mon exemple que la folie est dans le cœur de l'homme, et que ni les châtiments ni les miséricordes ne peuvent, par leur seule influence, le retirer de son mauvais train de vie.

II.

L'UNE SERA PRISE ET L'AUTRE LAISSÉE.
Matthieu XXIV, 41.

Voici un fait qui a littéralement accompli cette prédiction. Nous avions deux femmes à bord de notre frégate: l'une, robuste, aux habitudes mâles, aux formes athlétiques, accoutumée à toutes les rigueurs et toutes les privations de la vie sur mer; l'autre, délicate, fragile, ne paraissant avoir qu'un souffle d'existence. Elle n'avait jamais passé douze heures sur un bâtiment jusqu'à cette soirée où elle était venue y voir son mari. A peine avait-elle mis le pied sur le pont que le temps devint gros et la nuit sombre. Il fallut attendre jusqu'au lendemain matin. Mais cette nuit même, au lieu de nous ravitailler dans le port sur les côtes de Norwège, nous reçûmes l'ordre de partir à l'instant et sans communiquer avec la terre. Notre compagne fut donc forcée de prendre le large avec nous. Elle était avec son mari, circonstance consolante, il est vrai, mais sa position n'en était pas moins alarmante. Elle éprouva les plus cruelles angoisses, fut saisie du mal de mer, et vers le milieu du jour, mit au monde un enfant mort.

Dix-huit heures après cet événement, notre navire échoua sur le banc de sable dont j'ai parlé dans mon précédent récit, et fit naufrage. Trente heures plus tard, il fallut que notre pauvre compagne marchât, ou plutôt se traînât sur la glace et la neige, au milieu des plus effroyables coups de vent et des tourbillons de givre et de grêle qui abattaient le courage des plus fermes matelots. Quinze hommes périrent dans cette terrible journée.

Représentez vous maintenant, cher lecteur, ces deux femmes, quittant la carcasse du vaisseau et entreprenant une telle excursion. Quelles conjectures formez-vous sur leurs destinées? Vous penserez assurément que la femme robuste supportera toutes les difficultés, et que la femme délicate y succombera. Cependant, c'est tout le contraire qui eut lieu. La femme aguerrie aux rigueurs de la température tomba en chemin après avoir vu son fils, enfant de neuf mois, mourir dans ses bras, et la femme malade résista aux fatigues du voyage, arriva saine et sauve dans une chaumière où elle reçut l'hospitalité, et elle existe encore, autant que je puis le savoir. On ne demandera pas si les mêmes égards et les mêmes soins furent donnés à ces deux femmes. Il n'est point dans le caractère du matelot anglais d'abandonner ceux qui souffrent et de fermer l'oreille à leurs gémissements. La femme qui périt sur la route fut l'objet des mêmes attentions que l'autre; mais le froid excessif d'un hiver du pôle semblait percer les os et creuser jusqu'au fond des entrailles; la chaleur animale était presque éteinte; le sang ne circulait plus qu'avec peine; une lassitude insurmontable s'empara de notre malheureuse compagne d'infortune, et elle tomba; bientôt après des convulsions la prirent, elle ferma les yeux, et mourut. Nous ne pouvions pas la secourir dans une si cruelle circonstance, et nous passâmes notre chemin.

Quant à l'autre, la femme faible et délicate, pour expliquer comment elle put survivre à tant d'affreuses secousses, il faut regarder à Celui qui compte les cheveux de nos têtes, et qui ne laisse pas tomber un passereau par terre sans sa permission; à Celui auquel les vents mêmes et la mer obéissent; à Celui qui peut empêcher la fournaise ardente de brûler, et le froid du pôle de glacer les sources de la vie; à Celui enfin qui nous a appris dans sa Parole, et qui nous montre si souvent dans les dispensations de sa Providence, que *l'une sera prise et l'autre laissée*. Reconnaissons ici combien la vue de l'homme est courte, la sagacité humaine étroite, et nos calculs incertains.

Pourquoi l'une est-elle prise et l'autre laissée? question insoluble pour nos faibles lumières. Nous savons seulement que tout arrive par la volonté de Dieu, et que cette volonté est bonne, juste et sainte. Avons-nous besoin d'en savoir davantage? Oh ! apprenons à nous reposer sur Dieu pour les choses cachées, et nous connaîtrons alors toute la vérité qui est nécessaire à notre vie et à notre paix. L'existence de l'homme est un mélange de miel et de fiel; plus nous nous accoutumons à remettre tout ce qui nous concerne entre les mains de Dieu, plus ce qui est doux l'emportera sur ce qui est amer.

Si la femme délicate eût péri à la place de l'autre, on aurait dit : c'est l'effet des causes naturelles ! c'est le cours de la nature ! et le nom de Dieu aurait été oublié. Mais il plut au Seigneur d'en agir autrement, afin de montrer qu'il prend celui qu'il veut, et laisse celui qu'il veut. En pareille

occasion, élevons les yeux vers le ciel, et répétons avec les dispositions d'un petit enfant ces paroles de notre glorieux Rédempteur : « Cela est ainsi, ô mon Père, parce que tu l'as trouvé bon. »

HISTOIRE.

HAÏTI, *ou Renseignements authentiques sur l'abolition de l'esclavage et ses résultats à Saint-Domingue et à la Guadeloupe ; avec des détails sur l'état actuel d'Haïti et des noirs émancipés qui forment sa population. Traduit de l'anglais.* 1 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 5 fr.

De toutes les pages de l'histoire du consulat, celle qui se rapporte à Haïti est l'une des plus tristes. On voudrait qu'elle eût été effacée par tant de sang répandu, ou réduite en cendres par ces flammes qui ont porté au loin la désolation. Mais non, elle subsiste, et bien qu'elle raconte les faits les plus déplorables, l'on peut invoquer aujourd'hui le lugubre témoignage qu'elle rend, pour faire bien comprendre l'état actuel de cette île, et pour réfuter les conséquences que des hommes, qui semblent s'être fait une sorte de tâche d'oublier son histoire depuis quarante ans, essaient d'en tirer, pour représenter l'émancipation des esclaves comme impossible. M. Zacharie Macaulay, qui vient de publier ce volume et qui l'a dédié à M. le duc de Broglie, cherche, au contraire, à prouver que l'histoire d'Haïti fournit des arguments pleins de force en faveur de l'émancipation ; et pour cela il suit une marche bien simple et bien propre à convaincre. Il raconte, d'après les documents officiels insérés dans le *Moniteur*, et d'après les assertions de témoins oculaires dignes de confiance, tels que le général Pamphile Lacroix, le colonel Malenfant et le général Vincent, tout ce qui se rapporte à la grande expérience tentée à Saint-Domingue, et aux actes violents par lesquels on a voulu mettre un terme à la liberté des affranchis. Puis il fait connaître ce que Haïti était devenu en 1830, par des extraits étendus de lettres d'un voyageur, M. Richard Hill, qui visita l'île à cette époque et qui y séjourna plusieurs mois. Enfin, ne voulant pas négliger les renseignements défavorables, pour ne s'occuper que de ceux qui contiennent des détails satisfaisants, il analyse avec soin un rapport adressé à M. Canning par M. Charles Mackenzie, consul-général d'Angleterre à Haïti, et imprimé en 1829 par ordre de la chambre des communes. Il montre que la position personnelle de ce consul ne permet pas d'espérer une grande impartialité de sa part, et il réfute celles de ses assertions qui tendent à donner une idée peu avantageuse de l'état actuel du pays, en les rapprochant d'assertions contraires, qui lui échappent dans le même écrit, et qui contiennent la réfutation la moins équivoque de ce qu'il soutient ailleurs. Sans prendre part à une discussion qu'il suffit d'indiquer, rappelons, d'après le travail que M. Macaulay vient de publier, les principaux faits qui ont préparé la révolution d'Haïti. Son but est d'empêcher qu'on ne réveille d'anciennes terreurs, en présentant sous un faux jour les circonstances qui ont accompagné l'émancipation complète des esclaves dans une de nos anciennes colonies ; nous nous associons avec joie à ces généreux efforts.

Au moment de l'explosion de la révolution française, en 1789, les gens de couleur libres de Saint-Domingue, parmi lesquels se trouvaient des propriétaires et des hommes qui avaient reçu une éducation libérale, envoyèrent à l'Assemblée Nationale une pétition par laquelle ils demandaient à être admis à la jouissance des mêmes droits politiques que les blancs. Un décret rendu à ce sujet le 8 mars 1790, ayant été diversement compris, un second décret devint nécessaire. L'Assemblée déclara le 15 mai 1791 que les gens de couleur devaient jouir de tous les droits de citoyens. Cette résolution excita au Cap une indignation qui tenait presque de la frénésie. Les deux partis armèrent l'un contre l'autre ; des massacres et des incendies commencèrent. La nouvelle de ces événements détermina l'Assemblée à abroger son décret. Ce pas rétrograde excita parmi les hommes de couleur une rage égale à celle dont la mesure contraire avait rempli les blancs. Alors l'Assemblée changea de nouveau d'avis. Elle envoya des commissaires à Saint-Domingue avec un corps de troupes considérable, pour donner force à ce dernier décret et rétablir la tranquillité que de nombreux actes de violence troublaient, à chacune de ces révolutions ; car, il faut le dire, chacun de ces décrets si légèrement rendus, équivalait pour Saint-Domingue à une révolution ou à une contre-révolution.

Dans tout cela il n'avait pas encore été question d'abolition de l'esclavage. Il importe de faire remarquer cette circonstance, puisqu'il en résulte que les incendies et les massacres, qu'on a coutume de représenter comme un des résultats de l'affranchissement des noirs, ont commencé avant cet événement, bien loin d'en être la conséquence : il ne s'agissait encore que de querelles entre les planteurs blancs et les gens de couleur, entre les royalistes et les républicains, qui armèrent leurs esclaves les uns contre les autres et, au nom de la servitude à laquelle ils étaient assujétis, leur firent commettre toutes sortes d'excès.

L'année 1793 vit s'accroître encore les divisions et les conflits. Au mois de juin, on se battit pendant deux jours au Cap-Français ; l'arsenal fut pillé ; plusieurs milliers d'individus furent massacrés dans les rues ; plus de la moitié de la ville fut livrée aux flammes ; l'autorité des commissaires de la république fut méconnue. C'est dans ces circonstances que, ne pouvant disposer que d'un millier de soldats, ils eurent l'idée d'appeler à leur aide les esclaves du voisinage, en promettant la liberté à tous ceux qui viendraient se ranger sous les bannières de la république. Telle fut la première proclamation d'une autorité publique, tendant à émanciper une portion quelconque des esclaves de Saint-Domingue. Qu'on examine avec quelque attention ce qui l'a précédée, et qu'on dise ensuite s'il n'est pas de la plus criante injustice d'expliquer par l'abolition de l'esclavage les meurtres et les dévastations d'Haïti, tandis que les événements antérieurs étaient gros de ces excès, et que la première émancipation partielle était un obstacle qu'on voulait opposer à de nouveaux désordres. Personne ne s'étonnera au surplus que, dans ces temps de fermentation, il ait été impossible de s'en tenir à une mesure incomplète. Les esclaves du sud et de l'ouest demandèrent à devenir libres comme l'étaient devenus ceux du nord. Polverol, l'un des commissaires de la république, fit ouvrir des registres pour recevoir les signatures des planteurs disposés à approuver l'émancipation générale, et la majorité d'entre eux y avaient déjà inscrit leurs noms, quand la Convention nationale, par un décret du mois de février 1794, abolit l'esclavage dans toute l'étendue des colonies françaises.

M. Macaulay, ayant ainsi présenté, en abrégé, l'histoire de ce grand acte politique, recherche comment les nouveaux affranchis se conduisirent après le changement survenu dans leur état social. Le colonel Malenfant raconte que, dans la partie du sud et de l'ouest, ils restèrent tranquilles et continuèrent le travail sur toutes les habitations. Parlant ailleurs de l'administration de Toussaint-Louverture, qui arriva au pouvoir en 1796 et s'y maintint jusqu'en 1802, le même écrivain rapporte que, pendant tout ce temps, la colonie était florissante, que les blancs restèrent paisibles possesseurs de leurs habitations et que les nègres travaillèrent. Le général Lacroix et le général Vincent rendent le même témoignage. Le premier assure que « la colonie marchait comme par

» enchantement vers son entière splendeur. » Un code rural, dont M. Macaulay a fait connaître les principales dispositions, avait été mis en vigueur, et contribuait puissamment à maintenir l'ordre et les habitudes de travail.

Disons-le donc hautement, ce n'est pas parce qu'on a donné la liberté aux esclaves, mais parce qu'après la leur avoir donnée, on a voulu la leur enlever, que Saint-Domingue est devenue un monceau de ruines. Quand le général Vincent arriva à Paris en 1801, envoyé par Toussaint et chargé de mettre sous les yeux de Bonaparte la constitution qui venait d'être promulguée à Saint-Domingue, il apprit avec surprise et douleur que le premier consul, trompé par les rapports mensongers des colons, qui regrettaient d'être privés de leur ancienne autorité, préparait un armement considérable, dont le but était le rétablissement de l'esclavage dans cette île. Malgré les représentations et les instances du général Vincent, la flotte partit sous le commandement de Leclerc, et arriva à Saint-Domingue en février 1802.

Leclerc n'avoua pas d'abord la nature de sa mission. Il était porteur d'une proclamation de Bonaparte qui disait aux habitants : « Quelle que soit votre origine ou votre » couleur, vous êtes Français, vous êtes tous libres, » et tous égaux devant Dieu et devant la république. » Si l'on vous dit : Ces forces sont destinées à vous ravir » la liberté ; répondez : La république ne souffrira pas » qu'on vous l'arrache. » Le langage de Leclerc lui-même n'était pas moins énergique : « Si les planteurs, disait-il aux » noirs, osaient vous parler de rétablir l'esclavage, ma co- » lère les dévorerait comme le feu dévore vos cannes dessé- » chées. » Mais sa conduite ne répondait pas à ses paroles. Christophe et Toussaint-Louverture ne donnèrent pas dans le piége. Celui-ci recommanda la plus grande vigilance à ses généraux. Le premier répondit aux sommations que Leclerc lui fit faire : « On nous prend donc encore pour des » esclaves ! Allez dire au général Leclerc que les Français » ne marcheront ici que sur un monceau de cendres et que » la terre les brûlera. » Il donna aussitôt le signal de la conflagration du Cap, en mettant le feu à sa propre maison, et annonça ainsi la ferme résolution où il était de résister. Leclerc effrayé eut l'air de vouloir recourir aux négociations ; mais pendant qu'on traitait, il fit arrêter Toussaint et sa famille, et les embarqua pour la France. Alors commença une guerre d'extermination. L'incendie, le massacre, le refus de tout quartier étaient la tactique militaire des deux partis. Les Français, qui étaient les agresseurs, allèrent plus loin encore : « Les noirs, » dit le colonel Malenfant, sous-inspecteur aux revues, propriétaire à Saint-Domingue et délégué du gouvernement français à Surinam, « les noirs » ont le cœur ulcéré par les cruautés qu'on a exercées envers » eux, en faisant des noyades à la Carrier, en les faisant » dévorer par des chiens que l'on ne nourrissait que de » chair de noirs, pour les rendre plus féroces ; cruautés » peut-être au-dessus de celles des Pizarre, des Almagre, » féroces conquérants du Pérou. »

Nous abrégeons. Il suffit de dire qu'au mois de décembre 1803, l'île fut définitivement abandonnée par une poignée de soldats français, fuyant la destruction qui déjà avait moissonné près de 40,000 de leurs compatriotes. Les Haïtiens, toujours préoccupés de la crainte d'une nouvelle invasion, prirent la résolution qu'aussitôt qu'un ennemi commencerait son débarquement, toutes les villes de la côte, tous les édifices de la plaine, seraient livrés aux flammes. « Qu'au » premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent » et que la nation se lève, » dit la constitution. Cet état d'incertitude et de péril s'est prolongé jusqu'en 1826, époque où la France se détermina à renoncer à tout droit sur son ancienne colonie. Est-il bien étonnant que des années de désolation, suivies de longues années d'alarme, pendant lesquelles il était impossible de rien entreprendre avec confiance, n'aient pas été favorables au développement d'Haïti ? Et cependant il résulte des états de recensement dressés par le gouvernement que la population, réduite en 1804, après la guerre sanglante que les Français y avaient faite, de 645,000 individus à 400,000, était parvenue en 1824, c'est-à-dire dans le cours de vingt ans, par des naissances et par l'établissement d'un grand nombre d'étrangers, à 935,335 habitants.

Nous voudrions pouvoir analyser les lettres intéressantes de M. Hill, qui visita Haïti en 1830 et 1831, avec autant de soin que le précis historique qui leur sert d'introduction. Mais ce travail ne serait pas facile. M. Hill a parfaitement compris qu'il importait moins de présenter des résultats statistiques toujours contestables, que de nous faire, en quelque sorte, voyager avec lui. Il ne nous dit pas : Voici ce qu'est Haïti ; mais : Voici ce qu'est tel district, tel village, telle habitation. Il parcourt l'île en tous sens pendant plusieurs mois ; il décrit minutieusement, sans charlatanisme, sans enflure de style, sans exagération de voyageur, sans éloges de panégyriste, tout ce qu'il voit, et enregistrant jour après jour ses observations et ses impressions, il nous laisse le soin de tirer nous-mêmes de son récit les conclusions qui paraîtront en découler. Eh bien ! pour nous ces conclusions ne sont pas douteuses. Haïti n'est pas encore une puissance maritime d'une importance réelle ; ce n'est pas un peuple commerçant qui puisse établir avec les autres peuples des relations étendues, pour se défaire, par voie d'échange, du surplus de ses propres produits ; mais c'est une société de près d'un million d'hommes, qui se procure par le travail une aisance toujours croissante, et qui, recherchant surtout jusqu'ici la prospérité par une culture proportionnée aux besoins des cultivateurs, ne se laissera pas entraîner de long-temps à de vastes entreprises, à des exploitations gigantesques, qui peuvent faire illusion aux étrangers, mais qui sont peu profitables à ceux qui les forment. Il y a chez ce peuple un développement qui nous paraît devoir être d'autant plus durable qu'il se fait moins par secousses. M. Hill nous a montré, par son récit simple et plein de faits, ce qu'on peut attendre des noirs abandonnés à eux-mêmes et cherchant, avec le secours de leur propre industrie, à se créer un heureux avenir. Puissent les hommes, auxquels le soin de cette expérience est confié, ne négliger aucun des moyens nécessaires au succès. Nous craignons qu'on n'ait pas encore fait assez pour l'instruction primaire, et qu'on n'ait pas non plus compris à quelle influence religieuse il faut avoir recours. L'Évangile est moins puissant à Haïti que le prêtre : le contraire serait désirable. Peut-être le moment n'est-il pas éloigné où quelques efforts pourront être tentés pour offrir à ce peuple ce grand élément de civilisation et de progrès. Annoncer le salut aux hommes par Jésus-Christ, c'est entreprendre la réforme de leurs cœurs. La réforme sociale, s'il en est besoin, suivra.

MOEURS CONTEMPORAINES.

DE QUELQUES MANIÈRES D'ENVISAGER LE CHRISTIANISME.

Si nous entendons aujourd'hui le nom du Christianisme prononcé avec un certain respect, sa cause même quelquefois défendue avec ferveur, il faut avouer cependant que le langage d'un grand nombre de ces apologistes contient des indices non équivoques d'une foi encore bien imparfaite, de convictions peu approfondies. Sans doute, on parle beaucoup de foi et de foi religieuse autour de nous ; mais il faut voir si ce ne serait pas là, comme je le soupçonne, un mot non compris de ceux-là mêmes qui l'ont le plus souvent sur les lèvres, une sorte de résumé banal de vues confuses, un terme de convention appelé à représenter des idées fort différentes de celles qu'on avait eu jusqu'ici l'habitude d'y attacher. Assurément cela ne serait pas sans gravité, puisque une semblable altération du sens affecté à un terme ne peut manquer de produire des méprises plus ou moins importantes ; et cependant, est-il possible de se soustraire à la pensée que quelque chose d'analogue, qu'un événement de ce genre est arrivé dans notre langue usuelle au sujet d'un mot si fréquemment prononcé dans une connexion qui ne permet guère de lui reconnaître la signification qu'il a long-temps portée ? Hélas ! il est bien d'autres mots ainsi démonétisés de nos jours, bien d'autres contrefaçons du langage qui ne peuvent échapper à l'observateur attentif. D'ailleurs, la parole n'a fait ici que se prêter aux désordres de la pensée. Et pour ma part, ce m'est une grande fatigue que ces prétentions de tout genre, philosophiques, littéraires, politiques, que ce jargon sacramentel qui revient à tout propos assaillir nos oreilles, que cette étrange répugnance de la société qui nous

entoure pour toute diction simple, comme pour toute idée claire, toute vue pratique, toute théorie applicable, tout raisonnement sobre; ce m'est un grand dégoût que la prétendue splendeur, la prétendue élévation, la prétendue philosophie des conceptions de notre siècle. On meurt aisément de faim au milieu de ces richesses : viandes creuses que tout cela.

Parmi les spéculations phrasières je mettrai volontiers au premier rang les *religions sociales*. Oh! qu'il fait beau entendre orateurs et journalistes, législateurs et magistrats, toutes les voix d'un pays, tous les organes d'une nation, s'élever d'un commun accord pour maudire l'incrédulité, rappeler au sein de nos sociétés la religion bannie, citer les témoignages de l'histoire et l'expérience de nos propres temps en preuve que les communautés civiles doivent périr si elles ne sont vivifiées par de saintes convictions, proclamer à la face du ciel et de la terre qu'il n'y a de salut pour elles que dans le retour aux croyances qui jadis firent leur force! Sans doute, il ne se peut faire que de si éloquents avertissements restent vains, et c'est déjà un signe remarquable, que de voir la cause de l'Evangile ainsi prise en main par les puissants du monde, et ces beaux noms de foi et de religion dans la bouche de ces hommes distingués qui nous avaient accoutumés, aux jours passés, à les compter au nombre des moqueurs plutôt que des disciples; sans doute ce levain fera bientôt lever toute la pâte; c'est ici sans doute une magnifique aurore de régénération! — Mais que l'illusion durera peu, que la joie va se modifier. On commencera par s'étonner à la longue de voir le seul point de vue social, c'est-à-dire, après tout, un point de vue subordonné et inférieur, invariablement offert aux regards, à l'exclusion des autres; puis on s'étonnera plus encore de voir le résultat proposé si pompeusement indiqué et les moyens pratiques d'y arriver, négligés, méconnus, passés sous silence. Chacun, à la vérité, nous somme de croire, parce que nos institutions politiques et sociales se déchirent, parce que la foi, qui seule peut en retenir les lambeaux, nous manque; mais nul ne s'avise de nous expliquer ce que c'est que croire, de nous montrer ce que nous devons croire, de nous indiquer enfin des motifs plus prochains, plus tangibles, plus pressants que le danger du corps politique et les intérêts d'une constitution. Croyez parce que l'incrédulité nous nuit! Croyez sinon nous périssons! Croyez ou la monarchie tombe, les lois s'effacent, la barbarie nous envahit!... Quel sophisme! quel aveuglement qu'un semblable appel! et quelle misérable éloquence que celle de ces déclamateurs!

Aussi, comme tout le monde ne se sent pas de force à chercher ses motifs de croire dans la source peu accessible du point de vue social, un individualisme moins généreux vient se ranger auprès de la religiosité politique.

Il est telle âme tendre, telle destinée battue de la tempête, tel esprit désenchanté de la vanité qui ne s'est pas arrêté dans un scepticisme stoïque ou une grossière indifférence; mais qui, de manière ou d'autre, en est venu à chercher un abri contre la souffrance dans le port hospitalier du sentiment religieux. Il paraît que dès lors si les blessures dont nous parlons n'ont pas été guéries, elles ne sont pas restées non plus sans soulagement. Les pratiques, les formes, l'ignorance, le désir de se tromper soi-même ont été comme un opiat dont on croit confirmer l'efficacité en en prônant la vertu. Aussi entendrons-nous désormais partie de ce groupe abusé d'infatigables tirades sur les bienfaits d'une religion appelée par excellence la consolation des affligés. O vous qui souffrez, (et qui ne souffre pas ici-bas?), s'écrient-ils, vous dont les mortelles douleurs promenées d'un bout de la terre à l'autre n'ont rencontré qu'aggravation et lassitude, vous, favoris du monde et maintenant désenchantés, venez, imitez-nous et cherchez enfin dans les bras de la foi les seules consolations efficaces. — Eh bien! je ne saurais, quant à moi, voir ici qu'un nouveau sophisme et qu'une nouvelle illusion. Ce sont des hommes qui crient: Paix! paix! là où il n'y a point de paix. Jésus est le médecin des *âmes* malades et non des *imaginations* langoureuses. On n'est pas saint, parce qu'on a souffert, et si les bras du Sauveur sont ouverts à ceux qui sont *travaillés et chargés*, c'est du travail et des douleurs de la conscience qu'il s'agit.

Nous pourrions poursuivre et nous livrer à l'examen des ferveurs analogues à celles que nous venons de signaler; mais cela nous mènerait trop loin. En effet, de nos jours, les hommes de foi ne se comptent plus. Ils assiégent la tribune aux harangues, les chaires de l'enseignement, ils inondent les salons. Demandez-leur raison de ces convictions qu'ils affichent hautement, ils ne seront point embarrassés. Les uns voient dans le Christianisme un système philosophique passablement spécieux; d'autres y trouvent toute une théorie esthétique; d'autres y croient par mode et comme affaire de bon goût; d'autres par esprit de contradiction.

Et maintenant, voit-on bien où gît le sophisme, et en quoi consiste ce fatal raisonnement qui sert si bien la répugnance du cœur humain pour une religion positive et pratique? Le voici. L'objet de la foi, c'est la vérité, comme l'objet de la vue est le monde visible, et non pas, par exemple, le monde moral. D'où il résulte que croire à une doctrine, qu'embrasser une croyance comme vraie, parce qu'elle est consolante, parce qu'elle est sublime, parce qu'elle est nécessaire au bien-être social, parce que le peuple nous pillera s'il n'a pas de religion, parce que c'est la foi qui a élevé les belles cathédrales du moyen-âge, ou pour mille autres motifs semblables, c'est quelque chose d'analogue à la folie d'un homme qui se servirait d'un cornet acoustique pour observer les étoiles, c'est-à-dire qui confondrait dans son esprit des ordres de faits très-différents et ne comprendrait pas les relations établies des choses entre elles. Croire au Christianisme ou plutôt vouloir y croire, professer d'y croire pour un autre motif que sa vérité, c'est s'imaginer qu'un individu est honnête homme parce qu'il est bel homme. Mais est-ce à dire pour cela que nous entendons nier les différents caractères attribués à la religion chrétienne par les prétendus disciples dont nous venons de parler? Non, sans doute; et jamais nous ne serons les derniers à reconnaître qu'elle a d'éternelles consolations pour le cœur sincère, qu'elle renferme en son sein toute beauté, toute bonté et toute science, qu'elle possède, en effet, de puissantes ressources de régénération sociale; seulement ce sera en ajoutant toujours que l'on ne saurait avoir accès à ces trésors que par l'intermédiaire d'une conviction simple, bien assise, fervente et pratique, et que si on peut être amené à la foi par mille causes diverses, dont le secret est entre les mains de Dieu, par le raisonnement, par le sentiment, par l'épreuve, il n'y a cependant qu'une seule manière de croire, et c'est de recevoir faits et doctrines *à titre de vérité*.

Enfin, nous ne terminerons pas sans ajouter que la foi est un fait tout individuel qui s'accomplit dans le sanctuaire même du cœur humain, qu'il ne peut y avoir d'autre foi sociale que la foi individuelle devenue commune aux membres de la société, et que le but de la foi est, avant tout, la restauration morale de l'homme. Comme un fleuve abondant, elle a, sans doute, de nombreux canaux d'irrigation destinés à féconder les champs variés de la pensée ou de l'activité humaine, mais il faut se garder d'égarer son esquif dans ces riants détours, au risque d'abandonner le courant majestueux et direct, qui seul conduit à l'Océan.

ANNONCE.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 23. 10 JUIN 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

HISTOIRE.

Histoire parlementaire de la Révolution française, *ou Journal des assemblées nationales depuis* 1789 *jusqu'en* 1815; par P.-J.-B. Buchez et P.-C. Roux. Paris, 1835. Chez Paulin, rue de Seine, n° 6. Prix de la livraison : 2 fr.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous avons examiné, dans un premier article (1), l'introduction du travail historique que publient MM. Buchez et Roux. On se rappelle quel est le point de départ de ces écrivains : « La révolution française, disent-ils, est la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation moderne, et la civilisation moderne est sortie tout entière de l'Evangile. » Nous avons contesté l'exactitude de cette assertion, et nous avons dit que la civilisation était incomplète, que la révolution française avait défoncé la porte de l'avenir, au lieu de l'ouvrir, parce que, n'acceptant pas l'Evangile tout entier, on s'était contenté de s'approprier quelques-uns de ses préceptes. Telle a été l'erreur des peuples. Telle est aussi l'erreur des deux historiens qui, en même temps qu'ils nous convoquent aux assemblées politiques où se discutent les destinées du monde, s'appliquent à apprécier les événements dans leur ensemble, et cherchent à découvrir dans les entrailles des faits les secrets de la science. N'était-il pas naturel, après les avoir entendus déclarer que la révolution française est sortie de l'Evangile, de s'attendre de leur part à une sorte d'analyse de l'Evangile? Ils nous ont dit, il est vrai, que l'égalité et la fraternité font partie des enseignements du Livre divin; mais ils ne nous apprennent pas ce qu'il contient d'autre. Il semble cependant qu'il est impossible d'affirmer qu'il y a une liaison intime entre une doctrine et des faits, sans commencer par exposer avec grand soin la doctrine à laquelle on attribue une influence si étendue. Homère décrit toujours les armes qui font des blessures profondes. Ne vaut-il pas la peine de bien connaître aussi celles qui tuent la société ancienne et qui assurent le triomphe de la société nouvelle? Nous sommes d'autant plus surpris que MM. Buchez et Roux n'aient pas suivi cette marche que leur ouvrage tout entier est le fruit de recherches consciencieuses, et que l'habitude qu'ils ont prise de remonter aux sources, de se livrer à une laborieuse investigation des documents et des pièces qui peuvent jeter du jour sur l'époque qu'ils étudient, devait les préparer tout naturellement à ne pas se mettre en route sans examiner le point de départ. C'est cependant ce qu'ils n'ont pas fait. Ils supposent un Evangile qui ne ressemble que très-imparfaitement au véritable Evangile, et il en résulte qu'ils tombent dans des méprises historiques qui détruisent tout-à-fait leur assertion première.

La civilisation moderne est sortie tout entière de l'Evangile, à ce qu'ils affirment; mais cette civilisation a rencontré un adversaire qui, depuis trois siècles, est en lutte ouverte avec elle. Cet adversaire, nous nous hâtons de le dire, car personne, sans doute, ne réussirait à le deviner, c'est la doctrine de la grâce. « Luther la trouva en discutant sur les » indulgences. Il fut amené à être obligé de prouver que » Dieu ne tient compte aux hommes ni des intentions, ni » de la volonté qu'ils mettent dans leurs actes ni même des » œuvres. Il trancha la question en soutenant que Dieu ne » tenait compte que de la grâce ; qu'elle était un *don gratuit* qui émanait de lui seul, qu'elle était toujours efficace » en ce qu'elle assurait le salut et constituait une prédestination. Luther dit enfin que l'on était certain de posséder » la grâce, lorsque l'on sentait *en soi* la ferme croyance de » faire son salut. Il ajouta, par correctif à ces principes, et

(1) Tome III, numéro 18, page 139.

» sans doute pour ne point écarter ses puissants protec-
» teurs, qu'il y avait beaucoup d'appelés, et peu d'élus; et
» que l'homme devait cependant être considéré comme li-
» bre vis-à-vis des devoirs que lui imposait la vie civile. »
Nous n'examinerons pas ici si c'est bien ainsi que Luther entendait la doctrine de la grâce. Voyons, avant d'aller plus loin, ce que MM. Buchez et Roux pensent de la valeur morale de cette doctrine:

« Les hommes du pouvoir ne virent pas la portée de cette doctrine monstrueuse, disent-ils, ou plutôt ils en comprirent seulement ce qui était favorable à leurs prétentions. Pour avoir une idée de son succès, il faut se rappeler le rude enseignement du dogmatisme chrétien, resté encore menaçant et plein de vie, malgré les faiblesses du clergé, et le comparer à l'indulgence de ce nouveau dogmatisme plein de consolations et propre à rassurer les plus coupables. En effet, la possession de la grâce ne garantissait-elle pas inévitablement le salut? et sa présence n'était-elle pas certaine pour ceux dans lesquels le pouvoir de tout faire accusait celle du libre arbitre? Les princes se trouvaient donc, par cet enseignement, libres dans cette vie et rassurés pour l'autre... Certains individus ont la grâce; c'est un don gratuit de Dieu, et toujours *efficace*, sans lequel il est impossible, soit de connaître, soit de faire le bien. La possession de la grâce constitue le droit de faire tout ce qui plaît sans cesser d'être *agréable à Dieu*. Quant aux hommes, et c'est la très-grande majorité, qui n'ont pas reçu ce bienfait, ils sont soumis à l'éternelle fatalité des choses. Quoi qu'ils fassent, ils sont condamnés. Les premiers, au contraire, sont sauvés, quelles que soient leurs œuvres. »

Il est impossible, ce nous semble, de donner un exemple plus frappant de la confusion qui règne, de nos jours, dans les esprits relativement aux doctrines chrétiennes. Les hommes les plus instruits dans les sciences humaines, ceux qui ont fait l'usage le plus hardi de la pensée, ou qui se sont enfoncés le plus avant dans l'étude des questions politiques, sont très-ignorants quand il s'agit de questions religieuses. Ils ne peuvent en parler un quart-d'heure sans faire force barbarismes et force solécismes, qui rendent évident qu'ils ne connaissent ni le sens ni la valeur des mots qu'ils emploient, et qui prouvent qu'en combattant une doctrine, ils ne s'attaquent pas réellement à elle, mais à l'idée qu'ils s'en sont faite! Il semble qu'on ait assez souvent réfuté les conséquences que MM. Buchez et Roux font découler de la doctrine du salut gratuit, pour que quelques mots eussent pu en parvenir jusqu'à eux, et pour qu'ils eussent pu en tenir compte, avant de lui attribuer une influence démoralisante. Puisqu'il n'en est pas ainsi, nous les renvoyons au fragment que nous publions sur ce sujet dans une autre partie de cette feuille, et que nous empruntons à un nouvel écrit de M. Adolphe Monod. Ils y verront que, bien comprise, cette doctrine sanctifie, et même qu'elle a seule le pouvoir d'exciter l'homme aux bonnes œuvres.

Nous n'avons pas encore dit comment il se fait que la doctrine de la grâce soit un adversaire de la civilisation moderne et de la révolution française. Le voici. Cette doctrine crée une aristocratie, qui non seulement est prédestinée à régner sur la terre, mais à laquelle l'éternelle félicité est promise; elle autorise l'égoïsme éclectique. La fin du protestantisme, que résume la doctrine de la grâce, c'est l'éclectisme; la fin de l'un et de l'autre est de n'admettre dans les affaires sociales de vrai et de possible que le fatalisme et l'aristocratie. Nous isolons à dessein les assertions des deux auteurs sur ce sujet, de tout ce qui pourrait en détourner l'attention, en l'appelant sur divers objets à la fois. Eh! bien, nous ne craignons pas de le dire, rien ne serait plus difficile que de démontrer historiquement la justesse de ce rapprochement. L'essai tenté par les deux écrivains ne nous paraît nullement concluant. Ils nous semblent s'être un peu joués de la réforme du seizième siècle. Ils en usent avec elle comme avec une boule de cire, à laquelle on donne l'apparence qu'on veut, en la pressant entre les doigts. Bien plus, quand ils veulent rendre la doctrine de la grâce responsable des sentiments aristocratiques de la noblesse germanique et anglaise, ils oublient que cette noblesse ne croit pas en majorité à la doctrine qu'ils nous représentent comme toute-puissante sur elle. Si vous voulez voir cette doctrine en action, s'alliant réellement avec des doctrines politiques, traversez l'océan avec M. de Tocqueville, et assistez avec lui à la naissance et au développement des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Vous y verrez des hommes qui croient au salut gratuit fonder leurs institutions sur le principe de la démocratie; et cet exemple si instructif est peut-être le seul qu'on puisse citer, dans lequel l'influence politique de la doctrine que les auteurs de l'*Histoire Parlementaire de la Révolution française* attaquent, puisse être reconnue avec quelque certitude. C'est qu'en effet l'égalité est un corollaire de la grâce. La grâce, acte souverain de Celui qui n'a point égard à l'apparence des personnes, va prendre indistinctement, dans toutes les classes de la société, ceux qu'elle veut revêtir de ses dons. Inaccessible à la censure des hommes, puisqu'elle procède du sanctuaire de la justice éternelle où nos regards ne peuvent pénétrer, elle annulle les classifications humaines, en créant une famille sainte, qui ne prétend, en cette qualité, à aucune des distinctions établies par les hommes. L'exemple le plus remarquable qu'on en puisse citer est celui de ces bramines qui, en devenant chrétiens, ont oublié leur caste, pour se confondre avec les parias leurs frères, qui croient ce qu'ils ont cru.

La grande erreur de MM. Buchez et Roux, c'est d'avoir attribué à Luther l'invention de la doctrine de la grâce. Si même ils étaient remontés de quelques siècles pour l'attribuer à Saint-Augustin, ils se seraient encore trompés. La doctrine de la grâce, comme celles de l'égalité et de la fraternité, est sortie de l'Evangile, d'où ces écrivains affirment que la civilisation moderne, dont la révolution française est, selon eux, la conséquence dernière et la plus avancée, est également sortie. Annoncée par Jésus-Christ, cette doctrine a été plus que toutes les autres mise en évidence par ses apôtres, parce que c'est d'elle que toutes les autres découlent. Vos reproches s'adressent donc à l'Evangile que vous nous présentez avec un orgueil mal caché comme les lettres de noblesse de la révolution. Vous paraissez oublier qu'il renferme cette doctrine de grâce. Quoi donc? Jésus-Christ aurait-il détruit son œuvre, en y déposant un poison délétère? Celui qui n'a point connu le péché aurait-il été le docteur de la corruption? Celui qui devait régénérer le monde, aurait-il propagé tout le premier l'erreur qui doit retarder le progrès de la société chrétienne? M. Michelet s'est trompé comme se trompent MM. Buchez et Roux; comme eux, il n'a pas compris la doctrine de la grâce; comme lui, ils ont confondu le catholicisme et le christianisme. Quand, dès l'entrée de la route, on choisit ainsi un chemin pour l'autre, il n'est pas étonnant que chaque pas éloigne du but; or, le but, c'est la vérité religieuse et la vérité politique. Retournez à l'Evangile, étudiez-le sérieusement comme la carte qui doit guider vos pas; et puis, courez vers l'avenir à travers le passé, et le passé et l'avenir vous apparaîtront tout autres.

Trente et une livraisons de cet ouvrage ont déjà paru, mais il en aura soixante s il n'est donc pas trop tard pour rendre justice à des doctrines qu'on a dénaturées et à des hommes dont on a méconnu le caractère et l'œuvre.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Lord John Russell a présenté à la chambre des communes son bill pour la réforme du système municipal. Il a été accueilli par les applaudissements unanimes de la chambre. Sir Robert Peel a pris la parole en faveur du projet. M. O'Connell n'a témoigné qu'un regret, c'est que l'Irlande ne soit pas comprise dans la mesure. Le bill n'a, en effet, pour objet que de régler le système municipal en Angleterre et dans le pays de Galles. Il est basé sur le rapport de commissaires qui n'ont pas visité moins de deux cents municipalités, et il s'applique à 183 bourgs, auxquels le gouvernement propose d'imposer un système uniforme. Il ne touche pas, pour le moment, aux municipalités des autres bourgs.

Les électeurs municipaux se composeront de toute personne occupant une maison, un magasin, un comptoir ou une boutique, payant pour trois ans la taxe des pauvres de la localité, et ayant acquitté toutes leurs impositions six mois avant la révision des listes. Seront exclus du titre et des droits d'électeur municipal tous ceux qui, dans les douze mois de l'inscription, auront reçu des secours de la paroisse ou de tout autre fonds affecté à des objets de charité. Les électeurs municipaux ont droit au titre de bourgeois.

Un maire et un conseil de ville seront choisis dans chaque bourg par les électeurs municipaux, le 25 octobre prochain. Un tiers du conseil devra être renouvelé chaque année. Dans les villes dont la population excède 25,000 âmes, il y aura des divisions par quartiers.

C'est au conseil de ville qu'appartiendra la dispense de toute espèce de licence, la surveillance et la distribution des fonds de charité. Un comité de police, composé du maire et des conseillers municipaux, nommera les constables et autres magistrats chargés de la police locale, etc.

Lord John Russell a déclaré, en terminant, que le ministère actuel faisait de la question de la réforme municipale une question de cabinet.

Le marquis de Londonderry a présenté à la chambre des lords une pétition des protestants du nord de l'Irlande, revêtue de plus de 50,000 signatures et ayant pour but de réclamer aide et protection en faveur de l'Eglise établie.

Les carlistes continuent à remporter des avantages contre les troupes de la reine. Ils ont forcé Villa-Franca à capituler. La garnison de Bergara s'est retirée dans Vittoria; celles de Tolosa et d'Irun se sont retirées à Saint-Sébastien. Le colonel Zugarramurdi, qui commandait à Elisondo, s'est réfugié en France. Les carlistes ont attaqué le poste de Landibur; ils se sont tellement approchés de la frontière française que leurs balles tombaient sur notre territoire. Un soldat français ayant été blessé, le capitaine qui commande à Ainhoa a commencé le feu, et les carlistes se sont retirés.

Le comte d'Espagne, qui s'était engagé sur l'honneur et par écrit à ne pas sortir de Tours sans le consentement du ministre de l'intérieur, s'est évadé et est retourné dans son pays.

On assure que l'Angleterre, consultée par la France sur la question d'intervention, a répondu qu'à son avis le *casus fœderis* ne se présentant pas, elle ne saurait concourir à une mesure qui, pour le moment, ne lui semble pas opportune. Un courrier a été expédié à Madrid pour annoncer que dans ces circonstances la France n'interviendra pas. On ajoute qu'une armée d'observation des Pyrénées Orientales et Occidentales va être formée sur la frontière, pour agir selon que les événements pourront le conseiller. Cette dernière nouvelle mérite confirmation.

La reine régente a clos en personne la session des cortès. Elle a rappelé aux chambres qu'un de leurs actes principaux est celui qui a prononcé la déchéance de don Carlos et de sa descendance, et a déclaré qu'elle mettait sa confiance dans la bravoure et le patriotisme de la nation.

Le procès des défenseurs des accusés d'avril est terminé. La chambre des pairs a condamné les gérants de la *Tribune* et du *Réformateur* à un mois de prison et à 10,000 francs d'amende; M. Trélat, à trois ans de prison et à 10,000 francs d'amende; M. Michel, à un mois de prison et à 10,000 francs d'amende; MM. Reynaud et Gervais, probablement pour leurs discours à l'audience à un mois de prison, et en outre, le premier à 500 fr., le second à 2,000 francs d'amende; enfin, MM. David de Thiais, Jules Bernard et Audry de Puyraveau, à un mois de prison et à 200 francs d'amende.

L'arrêt contre M. de Puyraveau ne sera exécuté qu'après la clôture de la session. Il a adressé au président de la chambre des pairs une lettre par laquelle il proteste contre cet arrêt, comme il a protesté contre la juridiction de la cour des pairs. « Entre » elle et moi, dit-il, ce n'est pas de justice et de droit qu'il peut » être question, mais de force. » L'honorable député a demandé à la chambre des députés et obtenu un congé motivé sur une maladie de sa femme. Il promet de faire tous ses efforts pour revenir avant la fin de la session.

La cour des pairs a repris ses audiences.

Mme Lionne, dont le mari est détenu depuis deux ans à Sainte-Pélagie en exécution d'une condamnation prononcée contre lui par la chambre des députés, a écrit au président de cette chambre pour se plaindre de ce que son mari en a été enlevé pour être transporté à Clairvaux. Elle a demandé son intervention pour qu'au lieu d'être conduit dans cette maison de force, il soit ramené à la prison où il a été renfermé jusqu'ici. La chambre, considérant la lettre de Mme Lionne comme une pétition, l'a renvoyée à M. le ministre de l'intérieur.

La chambre a adopté le projet de loi portant établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, et divers projets de loi d'intérêt local. Elle a continué la discussion du budget, et voté dix mille francs pour chacun des cardinaux français.

M. Vivien a déposé sur le bureau, sans en donner lecture, le rapport de la commission d'enquête sur les tabacs.

La Loire, la Garonne et d'autres rivières du midi de la France sont sorties de leur lit. Leur débordement a causé d'affreux ravages. Les pertes sont immenses.

SCÈNES MARITIMES.

III.

J'AI ÉTÉ EN DANGER SUR LA MER.

2 Cor. XI, 26.

Dans la même année où se passèrent les événements que j'ai déjà racontés (voir numéros I et II), je fus exposé aux périls d'un autre naufrage encore plus terrible que le précédent. Le printemps et l'été s'étaient passés sans aucun événement extraordinaire; mais lorsque le mois d'octobre eut ramené la mauvaise saison, et que l'ordre nous fut donné de croiser sur les côtes de la Hollande, notre vaisseau fit une course malheureuse, et huit jours après avoir quitté les Dunes, il échoua sur l'un des nombreux bas-fonds dont cette mer est semée.

Le temps avait été généralement orageux et accompagné d'épais brouillards, depuis le moment où nous étions sortis du port. Ces difficultés embarrassaient beaucoup nos pilotes; cependant, à en juger par les conjectures humaines, le moindre degré de la prudence la plus vulgaire aurait suffi pour nous garantir de tout danger. Mais, hélas! ce bâtiment était une véritable caverne de misérables et déhontés blasphémateurs, et pendant le peu de temps que j'y suis resté, il m'a offert la plus fidèle image d'un *enfer flottant*. Jamais, ni avant ni après, sur aucun navire, je n'ai vu tant de vices et de corruption. Le capitaine était un ivrogne crapuleux et brutal; le maître du vaisseau, celui qui avait la charge de

conduire le bâtiment, était à-demi stupide, et les deux pilotes subalternes ne connaissaient point leur état. Quelques-uns des officiers étaient des hommes d'honneur et de bonnes manières, mais ils détestaient tous le navire sur lequel ils étaient montés, aussi bien que l'équipage. Que serait devenu ce vaisseau, s'il eût duré quelques années de plus? Le temps seul aurait pu nous l'apprendre; mais Dieu ne permit pas de faire cette expérience, et il se disposait à nous donner de graves et terribles avertissements. Le bâtiment fut perdu, et plus de soixante personnes périrent dans les flots.

Je ne veux pas entrer dans tous les détails de cette catastrophe. Qu'il me suffise de dire que, poussés vers la côte par un vent violent, et ayant eu vue un fanal, nous voguâmes au hasard, parce que le maître et les pilotes ne savaient pas où ils étaient, et que le capitaine, dans un état complet d'ivresse, soutenait obstinément que nous avions devant nous la lumière d'un navire auquel il voulait donner la chasse. Nous avançâmes de cette manière jusques vers minuit, et par un vent toujours plus fort, tandis que de sombres nuages couvraient les étoiles et que la houle grossissait à chaque instant, nous touchâmes sur un banc de sable avec une telle violence que ceux qui étaient sur le pont furent renversés, et que les autres se réveillèrent en sursaut pour entendre cette fatale nouvelle: Le vaisseau est échoué! Ce fut bientôt une confusion et une épouvante générale; tout l'équipage était sur le pont, les uns demi-vêtus, les autres dans leur costume nocturne. La chaloupe fut mise en mer et aussitôt remplie, mais elle se brisa contre la côte. Nous tirions à chaque minute le canon d'alarme; nous allumâmes des feux de détresse, et nous prîmes des mesures pour empêcher que le vaisseau ne tombât sur le côté. Nous travaillâmes tous à la pompe, mais nos efforts ne nous rendirent pas maîtres des voies d'eau. La cale du navire s'entrouvrit, la pompe fut bouchée par le sable, et avant le jour toute la partie inférieure du bâtiment était submergée. Nous construisîmes un radeau avec nos mâts de rechange et les autres matériaux que nous avions sous la main; cela fait, il ne nous restait plus qu'à prendre patience en attendant le jour. Oh! avec quelle angoisse nos yeux se tournaient vers l'orient, pour voir si le premier rayon de lumière nous donnerait un peu d'espoir! car nous ne savions pas où nous étions, ni s'il y avait encore quelques ressources pour nous.

L'anxiété que nous éprouvâmes pendant ces longues heures de ténèbres, et l'ardent désir avec lequel nous attendions le jour, m'ont souvent rappelé les vœux fervents du Psalmiste, qui attendait la manifestation de l'amour de Dieu dans son ame. Je comprends maintenant ces paroles du roi-prophète: Mon âme soupire après le Seigneur plus ardemment que ceux qui soupirent après le matin.

Enfin, le soleil se leva, et ses rayons devaient sans doute réjouir le cœur des millions d'hommes qui en étaient éclairés; mais il n'en fut pas ainsi de nous, et nos angoisses augmentèrent au lieu de diminuer. Nous découvrîmes toute l'horreur de notre situation. Il était impossible d'approcher du rivage, dont nous étions séparés par une distance de sept ou huit milles; et notre flotte, qui occupait alors le Texel, était au moins à quatre milles au-delà, et ne pouvait nous donner aucun secours. Nous mîmes le radeau en mer, mais il fut complétement submergé par les vagues, en sorte que cette dernière espérance perdue nous découragea plus que tout le reste. Pendant ce temps, le capitaine, enfermé dans sa cabine, restait dans un état d'ivresse et d'idiotisme, et les lieutenants choisirent le plus âgé d'entre eux pour prendre les mesures qui sembleraient les plus convenables dans cette extrémité.

Notre triste position ne présenta aucun changement jusqu'à midi; mais alors le temps devint plus calme, et nous aperçûmes, avec une inexprimable joie, un vaisseau qui cinglait de notre côté. C'était un brick de la marine royale; il avait vu nos signaux de détresse, et il jeta l'ancre aussi près de nous que le permettait sa propre sûreté. La seule chose à faire dans ce moment, c'était de nous envoyer aussitôt que possible une chaloupe pour nous secourir; mais comme nous étions entourés de vastes monceaux de sable, le commandant du brick reconnut aisément combien il serait dangereux de venir jusqu'à notre vaisseau, même dans une chaloupe, et ne croyant pas avoir le droit de donner des ordres positifs dans une pareille circonstance, il en appela à la bonne volonté des gens de son équipage. Trois officiers et plusieurs matelots offrirent leurs services.

Le vent s'étant de plus en plus calmé, vers quatre heures, les chaloupes purent passer et repasser, et avant que la nuit fût revenue, deux cents hommes environ de notre équipage avaient quitté le vaisseau. Mais je dois faire observer ici que, comme le navire avait été récemment équipé, les officiers et les marins étaient presque totalement étrangers les uns aux autres, et qu'ils n'éprouvaient pas cet attachement ni ce respect réciproques qui existent habituellement sur nos vaisseaux de guerre. Les officiers n'exerçaient donc à peu près aucune influence; les matelots montrèrent une grande insubordination pendant toute la durée de ce déplorable événement, et l'on en sentit cruellement les effets. Quand les chaloupes revenaient pour prendre une nouvelle charge, on se précipitait en foule malgré les ordres du commandant, et cet encombrement, bien loin de hâter notre délivrance, la retardait, parce que l'espace manquait pour la manœuvre.

Ne voulant point augmenter ces scènes de confusion et de désordre, je restai dans le bâtiment jusqu'à l'entrée de la nuit, et deux chaloupes revinrent alors, évidemment pour la dernière fois. Le vent recommençait à fraîchir. Il restait encore la moitié de l'équipage à transporter, et nous étions tous sur le pont, afin de nous procurer une place, s'il était possible; car comment passer une autre nuit dans le bâtiment naufragé? Les chaloupes ne pouvaient pourtant recevoir qu'un petit nombre d'hommes, et chacun se flattait d'être de ce petit nombre! Voyant cela, je me proposai d'en faire la tentative comme les autres, et je regrettai de ne l'avoir pas fait plus tôt. J'y réussis par la grâce de ce Dieu auquel je ne pensais point à m'adresser, et tandis que beaucoup de mes compagnons d'infortune demeuraient en arrière, je parvins à me précipiter du pont dans l'une des chaloupes. Ayant atteint le brick et placé les hommes à bord, je retournai vers le navire pour prendre une autre charge de passagers; mais avant d'être arrivés jusqu'au vaisseau, nous fûmes surpris par la nuit et par tous les avant-coureurs d'une violente tempête. Cela nous fit craindre que, si nous allions trop près du bâtiment, tout le reste de l'équipage ne se précipitât avec impétuosité dans notre chaloupe, ce qui nous aurait infailliblement fait périr tous ensemble dans les flots. Nous nous contentâmes donc d'amener avec beaucoup de difficultés cinq nouveaux individus jusqu'à notre embarcation, et nous revînmes vers le brick avec l'intention de suspendre nos transports jusqu'au lendemain.

Les hommes qui furent laissés sur le vaisseau passèrent une nuit dont on ne peut se faire aucune idée, à moins d'avoir éprouvé une catastrophe du même genre. Les vagues furieuses continuaient à battre les flancs du navire, et grondaient souvent au-dessus de leurs têtes. Beaucoup de matelots avaient grimpé sur les plus hauts cordages du bâtiment, et s'y étaient blottis comme ils l'avaient pu; mais plusieurs d'entre eux furent emportés par une lame d'eau, ou précipités sur le pont où ils se noyèrent. Quelques-uns avaient trouvé accès à quelques barils de rhum, et en burent de dessein prémédité jusqu'à ce qu'ils tombassent ivres-morts. Cependant une partie de l'équipage avait survécu aux périls de cette effroyable nuit, et comme le temps fut beau le lendemain, tous ceux qui existaient encore furent délivrés de leur misérable position, et conduits à bord jusqu'à notre flotte du Texel.

Quant à l'état de mon esprit durant les jours que je passai sur ce navire, je ne saurais trop comment l'expliquer. C'était un bizarre mélange de quelque chose qui ressemblait à un sentiment moral et des passions les plus effrénées. Ayant quelque goût pour la poésie, j'employais quelquefois une heure à écrire des stances assez morales et même religieuses, puis je me livrais, l'heure suivante, à toute sorte d'excès. J'avais composé, entre autres, une pièce intitulée : *La Prière du Marin*, dans laquelle je suppliais le Dieu de l'univers de m'accorder la sagesse et le courage dont j'aurais besoin dans les différentes conjonctures de ma carrière navale. Voici la dernière strophe de cette pièce : « Oh ! si les ondes irritées envahissaient notre esquif, garantis-moi, Dieu souverainement puissant et bon, garantis-moi du désespoir ! Et si tu avais résolu, dans tes suprêmes desseins, de livrer ce bois fragile à la fureur des flots, montre-moi, Seigneur, un monde plus heureux, au moment où je descendrai dans les profondeurs de l'abîme ! »

Ainsi parlait ma muse dans les moments où ma conscience luttait contre mes penchants sensuels. Mais je n'avais pas alors la moindre idée du Christianisme ; toutes mes notions religieuses se bornaient à une espèce de moralité payenne, qui était aussi éloignée de l'Evangile que l'erreur l'est de la vérité. Quand j'écrivis les derniers vers qu'on vient de lire, je m'attendais peu à éprouver sitôt les coups d'un deuxième naufrage, et le lecteur supposera peut-être que Dieu avait mis cette prière dans mon cœur et ces paroles sur mes lèvres, afin que je pusse m'en servir au jour du danger. Mais non : ma prétendue piété était comme l'aube du jour, comme la rosée du matin, ou comme des caractères tracés sur le sable. Le premier flot de la tentation emportait tous mes sentiments religieux. Je dois avouer que je ne pensai pas même une seule fois à répéter un mot de cette prière que je venais de composer, bien que la catastrophe fut précisément celle que j'avais imaginée dans mes rêves poétiques. Au contraire, lorsque le jour apparut, et que notre vraie situation se découvrit à nos yeux, je tombai dans un abattement voisin du désespoir. Cette sombre et lourde atmosphère sur nos têtes, ce vaisseau chancelant sous nos pieds, ce bruit de la mer qui mugissait autour de nous, n'étaient que de pâles et faibles emblèmes de l'angoisse à laquelle mon cœur était en proie, en pensant à la mort.

Dans une bataille, pendant la chaleur de l'action, il est non seulement possible, mais facile d'oublier la mort et de ne pas trembler. Il n'en est pas de même dans les froides et longues heures d'un naufrage, quand rien n'occupe l'esprit, sinon la vue de travaux inutiles, d'efforts superflus et d'une inévitable destruction. Alors on se souvient malgré soi de son âme et de la vie à venir. J'essayai de secouer toutes les terreurs d'une conscience coupable, mais en vain. Accablé d'angoisse, tremblant, ne sachant sur quoi m'appuyer, je regardais le Tout-Puissant comme un être terrible, et si j'avais pu me précipiter dans le néant, je l'aurais préféré à une vie qui devait se renouveler devant son tribunal. Je n'aimais pas Dieu ; je ne croyais pas avoir aucun titre à sa faveur, et je n'avais qu'un désir, celui d'échapper à sa vengeance.

Enfin pourtant, la crainte de ce Dieu que je ne pouvais ni éviter ni oublier, me contraignit d'ouvrir la bouche, mais je ne prononçai point ces paroles des anciens temps : *O Dieu! sois appaisé envers moi qui suis pécheur! — Que dois-je faire pour être sauvé? — Seigneur, que veux-tu que je fasse?* Non, je ne parlai que pour insulter la Majesté divine par des propositions d'accommodement entre Dieu et moi. Je lui indiquai la manière dont je vivrais et agirais dans la suite, si lui, de son côté, daignait m'arracher au péril présent! Dieu de patience et de miséricorde! les flots m'avaient donc épargné pour ajouter un péché à un autre, pour joindre l'orgueil à tous mes vices, pour égaler la grandeur de mes transgressions par l'arrogance de mes promesses. Lorsque tu m'entendis protester contre un genre de vie que je désapprouvais uniquement par crainte, en face de ton bras levé sur ma tête ; lorsque tu m'entendis promettre ce que je ne pouvais ni ne voulais tenir, tu m'épargnas! Mais si tu n'étais un Dieu d'amour et infini dans tes compassions, tu m'aurais précipité dans ce *sépulcre profond qui s'émeut à cause du pécheur, et qui va au-devant de lui à sa venue.* (Esaïe, XIV, 9.)

Divin et adorable Intercesseur! ce fut ta présence à la droite du Père, ta Parole, ta prière qui détourna de moi ce jugement, et qui préserva de la justice vengeresse du Tout-Puissant un malheureux dont les requêtes mêmes devaient être en abomination devant lui! *Le cœur de l'homme est rusé et désespérément malin par-dessus toutes choses.* Oui, que l'ignorance ou la vanité disent et écrivent ce qu'elles voudront, je n'ai besoin que de rentrer dans mon propre cœur et de me rappeler ce qu'il a été, pour mettre à néant toutes ces vaines hypothèses sur la bonté naturelle et la vertu de l'homme. Qu'est-ce qui aurait pu me pousser, sinon la plus vile et la plus lâche ingratitude, à oublier Dieu dès que je fus délivré du péril, à mépriser mes vœux, à fouler aux pieds mes promesses et à chanter avec mes compagnons: Où est maintenant la tempête? Noyons nos souvenirs dans le vin!

Pense-t-on, cependant, que j'étais particulièrement flétri pour ma mauvaise conduite? Au contraire, mes supérieurs me témoignaient les attentions les plus marquées; ils louaient ma moralité, mon caractère, et me regardaient comme un *digne et excellent jeune homme.* Je fais mention de ce dernier fait, non pour m'en applaudir, car je m'applaudirais d'un triste mensonge, mais pour ôter aux avocats de notre bonté naturelle le prétexte de supposer que j'étais un homme notoirement vicieux, et par conséquent indigne de servir de type aux descendants d'Adam.

Un mot encore. Si quelque lecteur curieux désire savoir ce qu'il advint des officiers dont l'impéritie et les ignobles passions avaient perdu le vaisseau, je lui répondrai : le maître du navire descendit de son grade, et le capitaine fut cassé et déclaré incapable de reprendre aucun service.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LE SALUT GRATUIT (1).

La foi et le changement du cœur sont des dons de Dieu. Aucun effort de l'homme ne peut les lui procurer ; il faut que Dieu les mette en lui par son Esprit ; en sorte que tout vient de lui dans l'œuvre du salut de l'homme, depuis le commencement jusqu'à la fin, et que le concours de l'homme, bien qu'exigé, est sans puissance et sans mérite.

Voilà l'Évangile ; voici maintenant l'objection : « Cette » doctrine est dangereuse. Quand vous persuadez à un hom-

(1) On vient de publier à Saint-Etienne un ouvrage intitulé : *Galerie de quelques prédicateurs*, etc. (A Paris, chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 5 fr.) Il contient des discours de divers prédicateurs, dont plusieurs se sont déjà fait connaître par d'autres publications accueillies avec empressement par le public religieux. Le discours auquel nous empruntons ce fragment est de M. Adolphe Monod. On verra, par l'article que nous publions dans ce numéro sur un ouvrage historique de MM. Buchez et Roux, que la réfutation qu'il contient d'une erreur trop répandue, est encore nécessaire aujourd'hui. Nous regrettons d'avoir dû supprimer beaucoup de développements, qui ajoutent à la force de l'argumentation et à l'effet général de ce discours. Nos lecteurs rechercheront sans doute dans le volume que nous annonçons ce que nous avons été obligés d'omettre. Ils voudront aussi lire les discours des autres prédicateurs qui ont concouru à cette publication intéressante.

» me que Jésus-Christ lui procure, s'il croit, un salut tout » fait et tout acquis, où son mérite personnel n'entre pour » rien, il est à craindre que, n'ayant plus la crainte d'être » condamné, ni par conséquent d'intérêt à faire les bonnes » œuvres, il ne tombe, par la sécurité, dans le relâchement, » et ne vive selon cette maxime : *Péchons afin que la grâce » abonde.* »

Plutôt que de réfuter directement cette objection, j'aime mieux établir la proposition contraire, devant laquelle l'objection tombera d'elle-même. Je vais donc montrer que, bien loin que les bonnes œuvres soient empêchées par la foi au salut tel que le propose l'Evangile, et que j'appellerai, pour abréger, *le salut gratuit*, au contraire, pas une seule bonne œuvre n'est possible à un homme qui n'a pas la foi à ce salut gratuit.

Avant tout, savez-vous ce que c'est qu'une bonne œuvre? Selon la Bible, pour discerner si une œuvre est bonne ou si elle ne l'est pas, il ne faut pas s'arrêter à l'apparence, et juger l'œuvre par sa forme extérieure; mais il faut remonter jusqu'au cœur et juger l'œuvre par le sentiment intérieur dont elle procède et dont elle est l'expression. Une bonne œuvre est donc une œuvre qui procède d'un bon sentiment? Et qu'est-ce qu'un bon sentiment? Il n'existe, toujours selon la Bible, qu'un seul principe de sentiment qui soit bon en soi-même et absolument, c'est l'amour de Dieu. Tout ce qui est amour de Dieu, ou application, conséquence de l'amour de Dieu, est bon; tout ce qui n'est pas amour de Dieu, ou application, conséquence de l'amour de Dieu, n'est pas bon. Une bonne œuvre est donc une œuvre qui procède d'amour pour Dieu. Ainsi, qu'on vous demande si un exercice de bienfaisance, un discours honnête, un acte de dévouement, une victoire remportée sur un penchant, sont de bonnes œuvres, il faut répondre: Nous ne le savons pas encore; elles peuvent être bonnes, elles peuvent aussi ne l'être pas. Pour les apprécier, il faut que nous connaissions le sentiment dont elles procèdent; si elles procèdent d'amour pour Dieu, cet exercice de bienfaisance est une bonne œuvre, ce discours honnête est une bonne œuvre, cet acte de dévouement est une bonne œuvre, cette victoire remportée sur un penchant est une bonne œuvre. Si elles ne procèdent pas d'amour pour Dieu, cet exercice de bienfaisance n'est pas une bonne œuvre, ce discours honnête n'est pas une bonne œuvre, cet acte de dévouement n'est pas une bonne œuvre, cette victoire remportée sur un penchant n'est pas une bonne œuvre. Voilà donc ce que c'est qu'une bonne œuvre: une œuvre qui procède d'amour pour Dieu. Une telle œuvre vous est-elle possible, à vous qui n'avez pas cru au salut gratuit? Non, répond la Bible, parce que vous ne pouvez pas aimer Dieu; et vous ne pouvez pas l'aimer, parce que, vous sentant pécheur et ne vous croyant pas pardonné, vous vous trouvez devant lui comme un criminel devant un juge dont il attend sa sentence de mort.

Car, quoique vous n'ayez pas cette conviction de péché qui ne vient que du Saint-Esprit, vous avez pourtant un sentiment vague que vous n'êtes pas dans l'ordre et que vous avez mérité les châtiments de Dieu. Dès lors, vous sentant mal à l'aise avec lui, et d'autant plus mal que vous en êtes plus près, vous vous occupez à vous en éloigner, vous le redoutez, vous le fuyez, vous le haïssez, dit l'Ecriture. Ce reproche vous semble outré, dur, injuste; peut-être même une âme sincère et réfléchie dira : « Non, cela n'est pas vrai, » je ne hais pas Dieu; je ne l'aime pas assez sans doute, » mais je l'aime pourtant; je trouve de la douceur à penser » à lui, je bénis les richesses de sa création et les soins de » sa providence; j'espère en lui, je le prie et je me sens en » paix avec lui. » Hélas! il n'est que trop facile d'expliquer comment la Bible et vous, dites vrai l'un et l'autre, la Bible en disant que vous haïssez Dieu, vous en disant que vous l'aimez. Voici le mot de l'énigme : il y a deux Dieux. Il y a le vrai Dieu, qui a créé l'homme, et le faux Dieu que l'homme a créé. Il y a le vrai Dieu qui a créé l'homme, qui exige de l'homme une obéissance parfaite, qui tient celui qui aurait observé toute la loi pour un serviteur inutile, et celui qui a violé un seul commandement pour un transgresseur de toute la loi, qui ne veut pas qu'un seul péché demeure impuni, et que nul homme pécheur ne peut voir et vivre; le Dieu saint. Il y a le faux Dieu que l'homme a créé tel qu'il le lui fallait pour vivre et mourir tranquille dans ses péchés, un Dieu facile, indulgent, qui s'accommode aux faiblesses de l'humanité, qui n'aura pas le courage de condamner; fait par l'homme, à l'image de l'homme; un Dieu pécheur. La Bible, en déclarant que vous n'aimez pas Dieu, n'entend pas dire que vous n'aimez pas le faux Dieu, le Dieu pécheur, qu'il est impossible que vous n'aimiez pas, parce qu'étant de votre création, il est nécessairement de votre goût; mais elle entend dire que vous n'aimez pas le vrai Dieu, le Dieu Saint; et c'est celui-là qu'il fallait aimer, parce que c'est celui-là qui vous jugera. Cette assertion ne vous paraît fausse qu'à force d'être vraie; vous ne refusez de reconnaître que vous n'aimez pas le Dieu Saint, que parce que vous le haïssez tellement, et vous êtes tellement appliqué à vous éloigner de lui, que vous avez fini par oublier jusqu'à son nom et à son existence; en sorte que, lorsque l'on vous parle de lui, votre pensée se porte d'abord sur votre faux Dieu; et parce que vous l'aimez, vous vous figurez, par la plus effroyable des confusions, que vous aimez le vrai Dieu. Il suffirait, pour détruire votre erreur, que le vrai Dieu, avec son vrai langage, sa vraie loi, son vrai tribunal, vous apparût un seul instant. En présence du Saint des saints, sondés jusqu'au fond du cœur par son œil pénétrant et terrible, trouvés tout remplis de tout ce qui attire sa colère éternelle, vous trembleriez, vous fuiriez, vous ne trouveriez pas de refuge assez retiré, vous voudriez vous enfuir sous terre, et vous vous écrieriez : *Montagnes tombez sur nous! Collines couvrez-nous!*

Tel est l'état de quiconque n'a pas cru au salut gratuit. Dans cet état pouvez-vous faire une bonne œuvre? Quoi! une bonne œuvre dans un cœur qui tremble, dans une conscience oppressée et devant un Dieu que vous fuyez! Plus de paix, plus d'amour! Si dans votre état actuel Dieu vous commande de l'aimer, de lui obéir, de faire de bonnes œuvres, d'être charitables, dévoués, patients, il vous commande une chose impraticable. Vous pouvez bien céder au commandement, mais non pas obéir; faire des sacrifices, mais sans renoncement; être généreux, mais sans charité; supporter, mais sans patience; vaincre vos penchants, mais sans amour; et si Dieu insiste, s'il exige, s'il menace, cette instance ne pourra que vous effrayer, vous irriter, vous enfoncer toujours plus dans la désobéissance. Ainsi, tombant de crainte en péché, et de péché en crainte; vous enveloppant toujours plus dans votre désobéissance, non-seulement vous haïssez Dieu, mais cette haine va toujours croissant; votre vie est un péché continuel; tels que vous êtes, vous vivrez éternellement sans pouvoir faire une bonne œuvre; et vous en venez, à force d'endurcissement, à appeler de ce nom, des œuvres d'intérêt, des œuvres de peur, des œuvres d'esclave, les seules que vous puissiez faire.

Maintenant cet homme incapable de faire une seule bonne œuvre, comment l'en rendra-t-on capable? Ce sera sans doute en ôtant l'obstacle qui empêchait les bonnes œuvres. Il ne pouvait pas en faire, parce qu'il n'aimait pas Dieu; et il n'aimait pas Dieu parce qu'ayant mérité ses châtiments, il avait peur de lui. Il faut ôter cette peur : il faut dispenser du châtiment, il faut pardonner. C'est ce que fait l'Evangile. C'est ainsi que Dieu pardonne à celui qui croit en Jésus-Christ. « Regarde, semble me dire mon Sauveur, ce que j'ai fait pour toi : est-il quelque chose que tu puisses refuser de faire pour moi? N'aimeras-tu pas en moi ton Créateur et ton Sauveur, quand j'ai aimé en toi ma créature et mon ennemi? Ne haïras-tu pas tes péchés qui m'ont crucifié? qui font souffrir à mon corps des douleurs que tu n'as jamais connues, et à mon âme des douleurs que tu ne peux imaginer? Obéis à ma loi : c'est moi qui t'en conjure, pour l'amour de ton âme, moi qui t'ai racheté, moi qui t'ai donné la paix, moi ton Sauveur! » Non, je ne connais pas de pierre, je ne connais pas de marbre qui ne fût brisé par ce langage; et la pierre, le marbre de mon cœur en a été brisé, et le cœur de quiconque croit en sera brisé de même. « Oui, parce que tu m'as donné la paix, je t'aime, Seigneur, et parce que je t'aime, je garderai tes commandements. Mon cœur enfantera naturellement et sans effort ces bonnes œuvres, qu'aucun effort ne pouvait autrefois lui arracher; ou plutôt ma vie entière ne sera qu'une bonne

œuvre continuelle, et je ne veux plus vivre que pour celui qui est mort pour moi. Parle, ô Dieu qui m'as sauvé! j'écoute; me voici pour faire ta volonté. »

Voilà enfin un homme capable de faire de bonnes œuvres; et cet homme qu'est-ce qui l'a rendu tel? C'est la foi au pardon gratuit qui lui a donné la paix; par la paix, l'amour; par l'amour, l'obéissance. O amour saint! ô miséricorde qui purifie, ô trésor de la sagesse divine qui donne par grâce la vie éternelle, et par la vie éternelle le changement du cœur; et qui sanctifie en pardonnant.

C'est ainsi que le raisonnement bien appliqué démontre jusqu'à l'évidence, que les bonnes œuvres, loin d'être empêchées par la foi chrétienne, ne peuvent être produites que par elle. Mais, pour ceux dont l'esprit est tellement fermé à la saine doctrine, que ces raisonnements leur sont inintelligibles, il reste encore un argument, auquel je ne sais pas ce qu'ils pourront répondre, s'ils sont sincères: c'est l'expérience.

On croit que les principes évangéliques doivent porter l'homme au relâchement dans la pratique des bonnes œuvres: il est facile de s'en assurer; il ne faut que des yeux. Voyez comment vivent les hommes qui sont dans ces principes. S'ils sont plus relâchés que les autres dans la pratique des bonnes œuvres, concluez que leurs principes portent au relâchement; s'ils sont plus appliqués que les autres aux bonnes œuvres, concluez que leurs principes excitent aux bonnes œuvres. Eh bien, regardez comment vivent les chrétiens — par où j'entends, avec l'Ecriture, les hommes qui croient au salut gratuit par Jésus-Christ.

Il est peu de vrais chrétiens, je le sais; mais pourtant il en est quelques-uns; et comme ils sont disséminés dans toutes les classes, il n'est personne qui ne soit à portée, s'il veut, d'en connaître. Regardez-les: sont-ils moins appliqués que les autres aux bonnes œuvres? sont-ils moins généreux de leurs biens? moins patients dans leurs maux? moins empressés à rendre service? moins délicats dans les affaires? moins sûrs dans leur commerce? moins doux, moins sincères, moins humbles, moins désintéressés, moins actifs? Vous n'oseriez le dire. Combien de fois, au contraire, ne vous entend-on pas dire, dans certains épanchements d'impartialité qui semblent vous échapper malgré vous, combien plus souvent, ne dites-vous pas au fond de votre cœur, que ces gens-là valent mieux que vous, que ce qu'ils appellent leur conversion, et qui ne vous semble qu'un jeu de leur imagination a cependant été accompagné d'un changement dans leur caractère, que vous ne savez comment expliquer? que telle personne légère, frivole, mondaine, est devenue depuis sa conversion, grave, posée, sérieuse? que telle autre livrée à la mélancolie et à la tristesse, est entrée, par sa conversion, dans le contentement et dans la paix? qu'une quatrième, d'une sordide avarice, est passée, par sa conversion, à la plus touchante générosité? qu'un jeune homme livré à tous les penchants de la nature, donne l'exemple à tous ses amis, depuis sa conversion, de la pureté dans sa conduite et de la décence dans ses discours? Et à ces observations que vous avez déjà faites, ajoutez-en une autre que vous n'avez pas faite encore peut-être, mais que vous trouverez incontestable. C'est que, de tous les hommes, les chrétiens sont les seuls qui fassent des progrès. Quittez un mondain un an, deux ans, dix ans, vous retrouverez en lui le même homme; peut-être la couleur de ses cheveux changés, ses traits vieillis, tout au plus quelques habitudes de sa vie extérieure modifiées; mais le fond de son cœur le même, les mêmes qualités, les mêmes défauts; ce qu'il est, il l'est pour toujours, et il vérifie exactement cette parole d'un auteur du siècle dernier: « On ne se corrige jamais. » Quittez un chrétien un an, six mois, un mois, vous lui trouverez des lumières nouvelles, des sentiments nouveaux, puisés à la source de la Parole de Dieu et de sa grâce. Que direz-vous de cette démonstration de faits? Les faits aussi trompent-ils? Direz-vous que ce sont là des exceptions, et que les chrétiens qui sont appliqués à leurs devoirs vivent ainsi, non en vertu de leurs principes, mais malgré leurs principes, et par suite d'un bon naturel? Mais cela est insoutenable. Un homme ne peut pas vivre contre ses principes, parce que la vie d'un homme n'est autre chose que la manifestation de ses principes, comme le fruit que porte un arbre n'est autre chose que le dernier développement de son germe. Et d'ailleurs, regardez plus près: et vous verrez que les vrais chrétiens, sans être également avancés dans la sanctification, sont cependant tous appliqués aux bonnes œuvres, et que ce que vous appelez exception est la règle; en sorte qu'il faut reconnaître que puisque le fruit est bon, l'arbre l'est aussi, et que puisque leurs œuvres sont saintes, leur foi tend à la sanctification.

« Mais, dira-t-on, ces chrétiens ont leurs défauts: si leurs » bonnes œuvres doivent nous porter à croire que leur foi » est sanctifiante, leurs défauts balancent cet argument et » démontrent qu'elle ne sanctifie pas. » Chrétiens! avant que de répondre à cette observation, humilions-nous jusqu'en terre, dans la pensée que, par nos faiblesses et nos péchés, nous prêtons des armes au monde contre le Maître qui nous a aimés jusqu'à la mort de la croix. Reconnaissons avec sincérité et avec douleur que, quoique le fond de notre vie soit saint et conforme à la loi de Dieu, ce que nous pouvons dire sans orgueil, parce que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu, et que nous devons dire même à la louange de la grâce de Dieu; cependant la nature a laissé en nous des traces profondes; que le vieil homme n'est pas tué en nous, mais seulement blessé à mort; et que tous les jours encore nous tombons dans le péché. Mais cet aveu ne prouve que contre nous: il ne prouve rien contre la foi chrétienne; au contraire, il lui est favorable; et nous allons faire voir aux objecteurs que les défauts des chrétiens témoignent tout aussi hautement que leurs vertus, du caractère sanctifiant de leur foi. Ceci semble un paradoxe; rien pourtant n'est plus vrai; je m'explique par une comparaison.

Un médecin prescrit à ses malades l'usage d'une certaine eau, qui, leur dit-il, les guérira radicalement. Ils en vont boire: tous en éprouvent des effets merveilleux: les forces leur reviennent, le fond même de leur constitution est changé. Gloire à la vertu de l'eau et à la sagesse du médecin! Mais voici que j'apprends que tous conservent pourtant dans leur constitution nouvelle quelques traces de leur constitution première, plus profondes dans certains individus, moins profondes dans d'autres. Sur ce rapport, je suis tenté de retirer quelque chose de mon admiration pour l'eau et pour le médecin. Je m'informe alors plus exactement; et j'apprends que nul des malades n'a bu la quantité d'eau que le médecin avait prescrite; qu'ils en ont bu, les uns plus, les autres moins; et que le même individu en boit plus dans certains jours, et moins dans d'autres. J'apprends encore que si l'on divise les malades en trois classes, dont la première comprenne ceux en qui restent les traces les plus légères de leurs maux, la troisième, ceux en qui il en reste les traces les plus profondes, et la classe intermédiaire, les degrés intermédiaires de rétablissement, — on trouvera que les premiers sont ceux qui ont bu le plus de l'eau ordonnée, que les derniers sont ceux qui en ont bu le moins, et que les degrés intermédiaires de rétablissement sont constamment et exactement proportionnés aux degrés intermédiaires de la quantité d'eau qui a été bue.

Ceci peut vous faire comprendre comment les défauts mêmes des chrétiens se trouvent, si l'on en cherche les causes, rendre témoignage au caractère sanctifiant de la foi chrétienne, parce que ces défauts proviennent d'un défaut de fermeté dans cette foi. Car si l'on divise les chrétiens en trois classes, dont la première comprenne les plus saints, la troisième les moins saints, et la classe intermédiaire les degrés intermédiaires de sainteté, — on trouvera que les premiers sont ceux qui sont les plus fermes dans la foi au salut gratuit, que les derniers sont ceux qui sont les plus faibles dans la foi, et que les degrés intermédiaires de sainteté sont constamment et exactement proportionnés aux degrés intermédiaires de fermeté dans la foi. Gloire alors plus que jamais à la foi chrétienne! Les défauts des chrétiens ne témoignent pas moins hautement de son caractère sanctifiant, que leurs vertus elles-mêmes: car leurs vertus font voir combien on gagne à suivre la foi chrétienne, et leurs défauts font voir combien on perd à la négliger.

PROSÉLYTISME CHRÉTIEN

Deuxième Rapport de la Société Biblique Française et Etrangère. Br. in-8°. Paris, 1835. Chez Risler, rue de l'Oratoire n. 6. Prix : 50 centimes.

M. Gustave de Beaumont raconte dans l'ouvrage qu'il a publié, il y a peu de mois, sur les Etats-Unis, que c'est en répandant la Bible qu'on espère dans ce pays christianiser et civiliser le monde. Il a même entendu dire que la Société Biblique Américaine comprenait la France dans ses projets de diffusion des Saintes-Ecritures ; mais il n'a pas appris si ce plan, accompagné, dit-il, de développements assez ingénieux, a reçu son exécution.

Voici un plan, tout semblable, conçu en France dans une conviction identiquement la même. Il s'agit de répandre la Bible dans le pays, et puis de la faire parvenir dans d'autres contrées. De grands travaux de publication ont été entrepris dans ce but, et l'on ne peut se défendre de quelque surprise en voyant que la France, qu'on nous représente comme si indifférente et si irréligieuse, renferme cependant des éléments suffisants pour qu'une société, qui se propose de tels desseins, ait pu être formée et qu'elle soit évidemment en progrès.

Parmi les faits intéressants rappelés dans cette brochure se trouvent plusieurs allusions historiques à la publication des Saintes-Écritures en notre langue. On y rappelle les travaux de Robert Olivetan, à la mémoire duquel nous avons rendu hommage, il y a quelques semaines ; c'est lui qui publia, il y a trois siècles, en 1535, la première bonne version française de la Bible. On y raconte aussi ceux de Saci, qui entreprit sa traduction dans un cachot de la Bastille. Nous nous sommes livrés sur ce dernier fait à des recherches qui nous permettent d'ajouter quelques détails à ceux cités dans le Rapport. Voici ce qu'on lit dans le *Nécrologe de Port-Royal* :

« On pourrait croire que Dieu avait permis que Saci fût enfermé dans la prison qui le rendait inaccessible aux hommes, pour le faire entrer dans une sainte familiarité avec lui, et le rendre encore plus capable d'être l'interprète de ses divines vérités et de son Écriture. Il y a traduit tout l'Ancien-Testament avec autant de fidélité que d'onction et de lumière. Dieu permit qu'il eût les livres qui lui étaient nécessaires pour cette entreprise à laquelle le saint évêque d'Alet l'avait engagé, non-seulement par ses conseils, mais encore par ses instantes prières, ne croyant personne plus capable de s'en acquitter. Il y travailla avec assiduité, joignant la prière au travail, et entrant par l'oraison comme dans la nuée où il recevait l'intelligence de ce qu'il devait expliquer par sa traduction. *Le lendemain qu'il eût achevé sa première ébauche, il fut mis en liberté.* »

On connaît les vers de Le Tourneux sur la captivité de Saci et sur les travaux auxquels il s'y livra pendant sa durée :

> Dans le sacré repos d'une sainte retraite
> Il fut de la Parole un fidèle interprète.

Nous avons déjà publié dans notre feuille la lettre remarquable dans laquelle le savant M. Stapfer, président de cette Société, considère les rapports qu'il y a entre l'œuvre qu'elle poursuit et les besoins de notre temps. Puissent ces besoins être compris, et la Parole sainte faire entendre son appel et ses promesses aux hommes de notre génération et de notre patrie !

ANNONCE.

Philosophie religieuse. Tome Ier. Saint-Martin. 1 vol. in-18. Paris, chez Toulouse, rue du Foin-Saint-Jacques. Prix : 1 fr. 50 c.

Dois-je le dire? La préface de ce volume, les notes qui l'accompagnent, et le post-scriptum qui le termine, m'ont plus intéressé que l'ouvrage même. Je me suis, à deux époques de ma vie religieuse, occupé des écrits de Saint-Martin. Je voulais les lire comme je venais d'être converti à l'Evangile, mais un ami plus expérimenté que moi, m'en détourna, en m'assurant que je n'y trouverais rien qui pût fortifier ma foi. Cinq ou six ans après, les *OEuvres posthumes* du *Philosophe inconnu*, comme Saint-Martin se nommait lui-même, m'étant tombées sous la main, je les lus, et tout en admirant la droiture de cœur et le sentiment profond de cet écrivain, je m'estimai heureux de ne l'avoir pas étudié plus tôt. Dans les premiers temps du réveil, ses livres ne peuvent, ce me semble, quelqu'intérêt qu'ils offrent, que jeter de la confusion dans les idées, et que détourner du but. Ne fondant pas exclusivement ses convictions sur la Parole de Dieu, mais cherchant à les compléter, à les rectifier, au moyen d'un sentiment intérieur très-vague, Saint-Martin n'admet pas quelques-unes des doctrines les plus importantes du Christianisme; il suppose à l'homme déchu une force qu'il n'a pas. D'autres fois, au contraire, il est sublime de simplicité chrétienne, et il rend les plus touchants témoignages à la vérité. C'est là ce que l'éditeur de ces pensées détachées a surtout admiré en lui :

« Trois points, dit-il, nous ont attiré et décidé dans l'admiration que nous professons :

» La vive croyance de l'auteur dans les prophètes ;

» Sa foi non moins vive dans le Sauveur ;

» Sa foi et sa défiance pour la raison humaine. »

Il nous a semblé ne pouvoir trop aimer, trop admirer, trop remercier celui qui, au temps du plus grand succès, de la plus immense vogue de la philosophie du dix-huitième siècle, s'écriait, avec un accent qui devait trouver un jour tant d'écho dans les cœurs : « Doctrine » humaine! doctrine humaine! laisse aller mon peuple! pour qu'il » puisse m'offrir ses sacrifices. »

Peut-être cependant le choix que l'éditeur a fait n'a-t-il pas toujours été également sûr ; peut-être aussi des éloges n'ont-ils pas toujours été assez mesurés. Il ne faut pas dire d'un homme que « ses » écrits sont pleins d'inspiration, d'esprit vraiment prophétique. » Ces mots ont un sens exclusif qu'il faut leur laisser. Nous désirons sincèrement que l'éditeur s'attache toujours plus à la Parole de Dieu, et nous croyons aussi que dans la même proportion qu'il s'y affectionnera, diminuera son enthousiasme pour les livres qui ne reproduisent pas fidèlement les enseigements de Dieu. Sans le connaître, nous l'aimons; nous croyons qu'il tâtonne encore, mais nous espérons qu'il n'est pas loin du but ; car il y déjà bien de l'expérience chrétienne dans ce cri qui lui échappe :

« Qui n'a pas éprouvé cette recherche, cette poursuite de son Dieu, lorsqu'il ne veut pas nous laisser dans notre humiliation? Vainement on a fui, on a crié, blasphémé, Dieu avait dit : « Je l'atteindrai. » O pauvres cœurs tourmentés des passions, qui lirez ceci, arrêtez-vous, sentez le souffle de Dieu haletant sur vos pas.... arrêtez-vous, jetez vous contre terre, vous vous trouverez dans ses bras au réveil. »

Oui, il y a dans ces notes et dans *Arthur*, ouvrage que le même auteur a publié l'année dernière, des indices de besoins religieux très-réels ; il nous semble apercevoir bien de la conscience dans cette religion qui ne paraît d'abord que sentiment et poésie. Un de nos collaborateurs, celui de nous qui peut-être aurait le mieux apprécié *Arthur*, devait rendre compte de ce livre. Une longue maladie, qui, depuis beaucoup de mois, attriste profondément nos cœurs, ne le lui a pas encore permis ; mais nous espérons qu'il pourra le faire plus tard. Il nous semble qu'il sera doux pour notre ami d'adresser quelques mots de cette charité qu'il ressent pour les âmes, à l'auteur d'un livre qui, nous le savons, lui a inspiré une vive sympathie.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 24. 17 JUIN 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne a Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA SUPPRESSION DÉFINITIVE DE LA LOTERIE.

L'ordonnance de clôture de la session ne pourra paraître que quand la chambre des pairs aura relu tous les projets de lois adoptés par la chambre des députés, et donné son adhésion au budget, ce qui, cette fois, il est vrai, ne sera pas pour le pays une garantie de plus d'économie dans les dépenses et de bonne répartition dans les impôts, d'où doivent provenir les recettes ; mais en attendant, les députés s'en vont ; il faudrait battre le rappel aux quatre coins de la France pour regarnir les bancs et voter un seul amendement ou une seule loi nouvelle. La session appartient donc à l'histoire. La voilà avec le bien et le mal qu'elle a fait. Peut-être, après avoir pris le temps d'en mieux étudier les caractères, nous hasarderons-nous à redire, à propos de ces six longs mois, en grande partie perdus, sans avantage pour le pays, en interminables débats, ce que nous avons déjà dit quelquefois sur nos misères, qui se révèlent au sein de la chambre, comme au foyer domestique, toujours les mêmes, quoique se manifestant dans des circonstances différentes. Pour l'instant, nous ne voulons dire qu'un mot sur l'un des résultats de la session dont il y a le plus lieu de se réjouir.

La loterie est définitivement supprimée. Cette peste publique, selon l'expression de M. Benjamin Delessert, cette monstrueuse immoralité, comme l'a nommée M. Salverte, a cependant trouvé des défenseurs au sein de la chambre. Déjà condamnée par une loi, elle a recruté des amis qui ont demandé grâce, ou du moins un repit pour elle. C'est une singulière préoccupation que celle qui s'empare à la fois de neuf députés, qui les porte à s'entendre et à présenter d'un commun accord, malgré les ministres, un amendement dont le but est de maintenir, pendant quatre ans de plus, un impôt qui ne peut subsister qu'au moyen d'un vice. On ne craint pas de proposer la ruine de beaucoup de familles pour sauver la fortune de l'État, comme si la France ne pouvait se procurer quelques millions de plus qu'en dépouillant, par l'appât d'avantages illusoires, une foule de gens, dont les épargnes et même le gain quotidien deviennent journellement la proie de la loterie ! S'il n'y avait là qu'une sollicitude exagérée pour les intérêts du trésor, nous garderions le silence ; mais il y a plus, il y a oubli des intérêts du peuple. On ne tient compte ni de ses besoins, ni de sa moralité. Et comment s'étonner s'il a des goûts aventureux, s'il fait dépendre son avenir d'une émeute plus que du travail, quand on a pris soin de lui apprendre à préférer les chances d'un tirage aux ressources de l'économie ? Ne vous plaignez pas des résultats de l'éducation que vous avez vous-mêmes donnée. Les causes inaperçues du mal ne sont pas souvent les moins réelles.

Disons encore que l'abolition complète de la loterie a été résolue dès le moment où une loi, rendue dans la première ferveur de la révolution de juillet, en a arrêté la suppression graduelle. Peut-être, sans cette mesure antérieure, ne serions-nous pas encore délivrés de cette plaie sociale. On n'a pas voulu faire des pas rétrogrades ; mais aurait-on extirpé le mal s'il n'y avait pas eu des engagements pris d'avance ? Les partisans de l'amendement de M. Schonen n'auraient-ils pas été plus nombreux, si, au lieu de proposer de revenir sur une réforme promise, ce député s'était seulement opposé à une réforme demandée pour la première fois ?

Dans le cas où il pourrait y avoir doute sur ce sujet, n'en résulterait-il pas la preuve que les révolutions ne sont efficaces que selon la mesure dans laquelle elles s'accomplissent dans le moment même? Vous ne verrez tomber de longtemps d'autres abus que ceux auxquels on s'est attaqué aussitôt. Ce qui a été renvoyé au lendemain, a été renvoyé bien loin.

Il est encore d'autres impôts qui sont une exploitation des passions du peuple. Puisse la morale publique s'élever contre de tels abus ! Nous savons bien qu'on prétend diminuer le mal en le régularisant ainsi. Mais, outre les doutes que nous avons sur l'efficacité de pareils moyens, il nous semble que, si même on réussit, par la suite, à prévenir certains excès, on court risque, en les employant, de jeter de la confusion dans les idées de la nation. On s'imagine aisément que le mal que le gouvernement tolère, moyennant une rétribution, ne peut pas être un grand mal. C'est dans l'omission d'une formalité de police, et non dans la violation d'une loi de Dieu, qu'on apprendra peu à peu à placer la culpabilité. La loi cesse d'être juste, du moment qu'elle force ceux qui l'exécutent à devenir complices de ce qu'elle veut réprimer.

La discussion de la chambre des pairs sur le crédit demandé en faveur des colonies, a fait faire du chemin à la question de l'abolition de l'esclavage. Malgré les paradoxes de M. de Montlosier, qui persiste dans sa passion pour la servitude, qui s'est déclaré l'adversaire de Wilberforce, qui a essayé de prouver que le Christianisme sanctionne l'esclavage, et qui même, tant il a peur qu'il ne cesse sur la terre, a voulu démontrer qu'il existe dans le ciel, où il y a des anges et des archanges; malgré tout cela, disons-nous, des voix généreuses se sont fait entendre, et de nouveaux engagements ont été pris. M. l'amiral Ver-Huell a rendu un noble hommage à la mémoire de Wilberforce, dont M. de Montlosier avait osé attaquer les efforts. Il a déclaré qu'il partageait sa haine pour l'esclavage, et que, comme lui, il savait que le Christianisme réprouve cette odieuse servitude. M. le général Lallemand et M. Mounier ont sollicité le gouvernement de se hâter d'agir, en lui promettant d'avance le concours des chambres. Le ministre de la marine, qui avait évité jusqu'ici de s'expliquer, n'a pu s'empêcher de déclarer cette fois que le gouvernement prendra en sérieuse considération les vœux émis en faveur des esclaves. Les discussions précédentes n'ont donc pas été sans fruit. Peut-être la session prochaine amènera-t-elle la solution que nous appelons de tous nos vœux.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Un ordre du conseil lève les obstacles que les enrôlements volontaires pour l'Espagne rencontraient en Angleterre. Il est permis légalement à tout individu d'entrer au service de terre ou de mer de la reine Isabelle II. Cette autorisation est accordée pour deux ans. Interpellé à ce sujet, dans la chambre des lords, par le vicomte de Strangford, qui a désiré savoir si le gouvernement anglais prendrait à sa charge les veuves et les orphelins de ceux qui seraient tués au service de la reine, ou si les secours de cette nature pèseraient sur le gouvernement espagnol, lord Melbourne a répondu que ceux qui s'engageront devront se précautionner auprès du gouvernement qu'ils voudront servir contre toutes les conséquences de leur engagement.

M. Bing, contrôleur de la maison du roi, a paru à la barre de la chambre des communes, pour répondre à l'adresse par laquelle cette chambre priait S. M. de prendre des mesures pour mettre un terme à la continuation de la traite des noirs. Le roi a répondu qu'il regrette vivement que cet infâme trafic continue encore à s'exercer d'une manière fort étendue sous pavillons étrangers; qu'il a déjà entamé à ce sujet des négociations avec les puissances étrangères; qu'il espère pouvoir bientôt déposer les documents relatifs à cette question sur le bureau de la chambre; et que la chambre peut compter sur ses constants efforts pour conclure avec ses alliés des arrangements dans le but de hâter l'entier accomplissement des vœux qu'elle forme.

M. Robinson a demandé que le système général des taxes soit soumis à un comité spécial pris dans le sein de la chambre, et qui soit chargé de signaler celles qui doivent être abolies ou réduites comme trop onéreuses pour les intérêts agricoles ou commerciaux, ou comme inégalement réparties et pesant plus spécialement sur les classes pauvres et ouvrières. Le même comité aurait mission d'examiner comment ces taxes pourraient être remplacées. Cette motion, combattue par le chancelier de l'échiquier, a été rejetée par 105 voix contre 62.

La reine d'Espagne a accepté la démission de M. Martinez de la Rosa; le comte Toreno est nommé président du conseil des ministres, et en outre ministre des affaires étrangères par intérim. Ce revirement ministériel est la suite de la nouvelle parvenue à Madrid du refus d'intervention directe de la part de la France et de l'Angleterre.

Le Portugal vient aussi d'éprouver une crise ministérielle. On l'explique diversement. Selon les uns, les anciens ministres se retirent, parce que, les chambres portugaises ayant, lors du premier mariage de dona Maria, exclu du nombre des candidats les princes appartenant aux diverses branches de la famille de Bourbon, Silva de Carvalho et Freire ont voulu respecter cette décision et se sont prononcés fortement contre le mariage de la reine avec le duc de Nemours. Selon d'autres, la jeune reine aurait été irritée de la fermeté avec laquelle ces ministres auraient soutenu des mesures auxquelles elle se serait déclarée contraire. Ce serait alors un caprice d'enfant. Le maréchal Saldanha a été chargé de composer un nouveau cabinet. On cite parmi ses membres M. de Palmella aux affaires étrangères; le marquis de Loulé, à la marine; et M. Antonio de Carvalho, à la justice.

Le gouvernement portugais se dispose, dit-on, sur la demande de l'Espagne, à faire franchir la frontière à deux divisions fortes de 8,000 hommes.

Le bataillon miguéliste qui a quitté les îles du Cap-Vert, a été piller l'île de Brava et en a emporté cinq cent mille francs. Deux bâtiments de guerre ont été envoyés à sa poursuite.

La diète suédoise a été close le 27 mai. Le roi a prononcé, à cette occasion, un discours où il reconnaît que le mode de représentation lui paraît susceptible d'être amélioré; il déclare, en même temps, qu'il est disposé à faciliter les changements qui, après avoir été mûrement pesés, auront été trouvés utiles.

Aux termes de la constitution belge, la moitié des sénateurs et la moitié des représentants ont dû sortir cette année. On vient de procéder à de nouvelles élections. Le résultat en est connu. Elles paraissent plutôt être favorables au parti catholique. Le clergé n'a rien négligé pour exercer sur elles toute son influence.

Des débats très animés ont eu lieu dans la seconde chambre badoise. Un ministre a qualifié l'opposition de parti cherchant à corrompre le peuple. Il a été rappelé à l'ordre par le président, et s'est excusé des expressions peu parlementaires qu'il avait employées.

Le bey de Tunis est mort le 20 mai. Sidi-Mustapha, son frère, lui a succédé sur le trône. Ce changement s'est fait avec la plus grande tranquillité.

M. le comte d'Erlon, gouverneur-général des possessions françaises au nord de l'Afrique, a adressé une proclamation aux villes et aux tribus, pour démentir le bruit qu'on avait répandu que son intention était d'évacuer Bouffarick, de reprendre l'ancienne ligne des avant-postes et d'abandonner l'administration des tribus voisines, ainsi que les villes de Belida et de Colcah, à des chefs indigènes indépendants.

Le conseil municipal de Tours ayant résolu d'admettre à ses délibérations les rédacteurs des journaux du département, M. Febvotte, maire de cette ville, a donné sa démission. Le préfet d'Indre et Loire vient d'annuler la décision prise par le conseil municipal comme étrangère à ses attributions. Une pétition signée par onze membres, dont un a depuis biffé sa signature, a été adressée au préfet. Elle a pour objet de demander l'autorisation de se réunir extraordinairement, pour examiner si l'on se pourvoira devant le conseil d'état contre l'arrêt qui annulle la résolution du conseil.

La chambre des députés a fini de voter le budget. La loterie ne figurera plus parmi les recettes de l'état à partir du 1er janvier prochain, malgré la proposition formelle de neuf membres, de la conserver jusqu'en 1840. La chambre a aussi adopté quelques lois peu importantes, et prononcé sur quelques pétitions, dont une, contre le duel, a été renvoyée à M. le garde-des-sceaux. La plupart des membres étant retournés dans les départements, on ne serait pas en nombre s'il s'agissait de voter; aussi la chambre des pairs se trouve-t-elle dans l'impossibilité d'introduire aucun amendement dans les projets qui lui sont soumis. Elle se prête de bonne grâce à ce triste rôle, et vote à peu près de confiance les lois qui ont soulevé au Palais-Bourbon les débats les plus animés. La loi des 25 millions, et celle du crédit supplémentaire pour les fonds secrets n'ont elles-mêmes pas donné lieu à une discussion sérieuse. Le crédit de 650,000 fr. demandé pour les colonies par le ministre de la marine a ramené la question de l'esclavage, qui a été attaqué avec force par quelques membres.

La cour des pairs continue l'interrogatoire des accusés et l'audition des témoins. Il paraît que plusieurs accusés, qui ont refusé de comparaître, ont éprouvé des mauvais traitements et ont été traînés de force à l'audience.

LITTERATURE.

MALADIES DU SIÈCLE, par EDOUARD ALLETZ, auteur des *Esquisses de la souffrance morale*, etc. Paris, 1835. Chez Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. Prix : 7 fr. 50 c.

Si nous voulions nous arrêter à relever le mérite littéraire de cet ouvrage, ce n'est certes pas la matière qui nous manquerait; nous craindrions plutôt de ne pas nous acquitter dignement d'une telle tâche. Cette publication se distingue, en effet, par un talent de style incontestable, par une imagination féconde, où la pensée de l'auteur vient incessamment se retremper et se rajeunir, et par des tableaux de passion qui nous ont paru d'une grande vérité. Il y a dans ce livre des pages brûlantes de sentiment, toutes palpitantes d'intérêt et de vie, de ces scènes de mœurs qui font poser le livre et réfléchir, de ces situations dramatiques puisées dans une longue et consciencieuse étude du cœur humain, et qui forcent le lecteur à se replier sur lui-même et à repasser sa propre histoire dans l'histoire des agitations et des tentations dont il a sous les yeux la vive image. Nous ne savons quel rang la critique a assigné aux ouvrages de M. Alletz parmi les œuvres contemporaines; nous avouerons même que nous ne nous en sommes guères informé; mais il nous a paru que plus d'une célébrité littéraire de l'époque devrait à bon droit lui céder le pas, si le tribunal de l'opinion était plus éclairé et plus impartial.

Toutefois, la question morale, la question chrétienne, est à nos yeux d'une si haute importance, que devant elle la question purement littéraire s'efface et disparaît. L'auteur des *Maladies du siècle* n'est pas un écrivain dont l'ambition se borne à faire parler de soi et à s'acquérir un nom dans les lettres; il est premièrement et avant tout un moraliste et un moraliste chrétien, qui vise à propager les vrais principes, et qui, témoin du malaise qui travaille la société, est convaincu qu'il n'y a de guérison possible pour elle que dans son retour au Christianisme. C'est donc sous ce dernier point de vue que nous devons surtout envisager le livre de M. Alletz, et nous croirions méconnaître ses intentions, faire injure même à son caractère, si nous tardions plus long-temps à aborder le sujet qui, pour lui comme pour nous, est le sujet capital. Il voudra bien nous permettre ici quelques observations, que nous soumettons avec une parfaite confiance à l'examen de son excellent jugement, et mieux encore au tact délicat et sûr de son cœur, qui a de vives sympathies pour tout ce qui est vrai.

La vie de l'âme humaine est dans l'amour; le plus haut objet de l'amour est Dieu; et Dieu ne saurait être connu que par le Christianisme : voilà des principes que le *Semeur* a souvent professés; ce sont aussi ceux qui servent de base à l'écrit que nous annonçons. Mais nous avons été surpris de ne pas trouver ces grandes théories développées plus au long dans le corps de l'ouvrage. Posées dans le discours préliminaire comme la dernière fin que l'auteur ait en vue, c'est à peine si elles reparaissent dans les quatre belles compositions qu'il vient de livrer au public. Il est d'une fécondité admirable dans l'analyse des passions; il fouille dans les abîmes du cœur humain; il met à nu le vide profond et les plaies sanglantes; il nous peint la génération actuelle ivre d'incrédulité, se jettant dans tous les travers et dans tous les égarements. Ici c'est une espèce de misanthrope dont la solitude n'a fait qu'activer le feu des passions et qui, au sortir de sa retraite, devient adultère. Là, c'est un jeune homme qui, après avoir donné carrière libre à une imagination ardente et à une ambition effrénée, se trouve désenchanté, à l'âge des illusions, et prend le parti de terminer par le suicide une existence décolorée. Ailleurs, c'est une jeune personne qu'une excessive sensibilité, un grand besoin d'attachement, ont livrée, comme une proie facile, entre les mains d'un séducteur. Plus loin, sous une forme dramatique, l'auteur nous montre dans la personne d'un ministre les écueils du pouvoir, dans celle d'un membre de la chambre des communes les ridicules d'une opposition systématique, et dans celle d'un journaliste la légèreté criminelle de tant d'écrivains, qui semblent s'être vendus à la calomnie. On nous dit bien, il est vrai, à la fin des trois premières compositions dont nous venons d'indiquer brièvement le sujet, un mot, un petit mot, qui nous apprend qu'une révolution morale s'est opérée dans les êtres criminels, qui en sont les principaux personnages. Ainsi nous rencontrons un jour l'adultère aux Champs-Elysées, lisant l'Evangile, et déclarant qu'il a trouvé dans ce livre, *vertu et amour unis ensemble*. Le jeune homme qui a attenté à ses jours, se rend à la voix paternelle d'un prêtre, que ses parents ont fait appeler auprès de son lit de mort et abjure l'incrédulité qui l'a conduit au bord de l'abîme. L'infortunée, qui a succombé à la séduction, fait connaissance, en Allemagne, avec une dame pieuse, dont la vie plus que les discours la ramène à Dieu et à la vertu. Mais vous n'en pouvez savoir davantage, et si vous demandez en quoi consiste cet Evangile, qui est devenu le refuge de ces malheureuses victimes des passions, comment il opère, quels sont ses effets, quelle vie il développe dans l'âme, quel bonheur il donne, quelles espérances il fait naître, quels besoins il satisfait, quelles forces il communique, sur toutes ces questions si graves vous n'apprenez presque rien; car ici l'auteur est d'une réserve extrême et se renferme dans un laconisme qui désespère. L'on dirait qu'il craint de s'expliquer, qu'il a peur de blesser ou de repousser ses lecteurs; et l'on regrette qu'un homme doué d'une sensibilité si parfaite, ayant en sa puissance tant de moyens de parler à l'âme, et déployant un talent si admirable dans la peinture de nos longues et nombreuses misères, n'ait pas cru devoir employer sa plume à nous retracer quelques-unes des phases de la vie chrétienne, à nous faire remonter à son origine, suivre ses progrès, assister à ses joies et à ses épreuves, à ses combats et à ses victoires. Ce monde-là est bien autrement riche et bien autrement beau que celui des passions. Celui-ci, quand on s'y enfonce, attriste, jette dans une sombre mélancolie, plonge dans le désespoir; celui-là attire par ses charmes, ravit par ses beautés, ouvre le cœur aux délices de l'amour divin. Quelques scènes de la vie domestique au sein d'une famille chrétienne, quelques descriptions d'une union dont la foi est l'âme et le ciment, quelques tableaux d'un amitié fondée sur le Christianisme

et la vertu, les joies si pleines et si pures de la piété, les consolations si hautes et si puissantes de la foi, eussent égayé les pages magnifiques, mais souvent, mais habituellement si sombres et si lugubres du livre de M. Alletz, et, nous le répétons encore, nous ne pouvons trop déplorer la lacune que nous signalons ici. L'auteur nous répondra peut-être, que son but étant de caractériser quelques-unes des maladies du siècle, et d'en présenter les symptômes, il n'entrait pas dans son plan de retracer les effets du Christianisme, ni surtout d'en exposer les doctrines, et que, dans son opinion, celui-là est à-demi guéri, qui connaît son mal. D'accord; mais la diagnostique est-elle la seule des qualités du médecin? La découverte d'une maladie dispense-t-elle de l'indication claire et précise de la nature du remède qui doit la guérir? Que dirait-on d'un homme de l'art, qui, pour rappeler un malade à la vie, se bornerait presque exclusivement à l'entretenir avec détail du mal qui le dévore, et glisserait légèrement sur les moyens qu'il doit mettre en usage pour le combattre? Nous croyons que notre époque est profondément malade, mais moins parce qu'elle ignore son mal, que parce qu'elle n'en connaît pas le remède. Il peut être utile de lui rappeler le premier, surtout si on lui en montre la source dans l'incrédulité; mais il est beaucoup plus urgent de lui révéler le second. Bien des gens sentent le vide d'un cœur que Dieu ne remplit pas, et le tourment causé par des passions qui se sont égarées loin du but; mais un fort petit nombre d'entr'eux soupeçonnent que Dieu peut et veut revenir prendre possession de ce cœur adultère, y rétablir son trône, et y graver de nouveau son image effacée. Il importe donc de leur donner la certitude que cette rénovation morale peut être accomplie, et de leur signaler la voie qui y conduit. Ceux qui ont le bonheur d'être en possession de ce secret, inconnu aux sages du siècle, ne doivent point le garder pour eux; ils ont reçu d'en haut mission de le communiquer à tous, et ils ne sauraient y manquer sans se rendre coupables du péché, « de retenir la vérité captive dans l'injustice. (Romains, I, 18). »

Nous demanderons ensuite à M. Alletz, si en restreignant les maladies du siècle à l'isolement, qui conduit à l'adultère, au désenchantement qui pousse au suicide, à la séduction qui corrompt l'innocence, et à une ambition désordonnée qui enfante la calomnie, il n'y a pas de danger de faire croire aux hommes de notre époque, que la religion de Jésus-Christ n'est bonne que pour les êtres que le péché a portés au crime, et qu'elle n'est que la dernière ressource et en quelque sorte le pis-aller de tous ceux qui ne sauraient plus trouver ailleurs la paix et la vie? Les vicieux auraient-ils donc seuls besoin du pardon gratuit que proclame l'Evangile, et de la grâce salutaire qui brise les liens de l'iniquité? Les justes, à la manière du monde, les âmes tendres, mais sans criminelles passions, les cœurs sensibles, mais sans illégitimes attachements, les consciences droites qui ont toujours cherché une vérité qu'elles n'ont pas encore trouvée, tant de personnes qui, pour n'avoir pas connu le désordre et l'amertume des passions, et n'avoir pas fait de ces chutes qui laissent d'éternels regrets, ne doivent pas cependant être rayées de la liste des pécheurs et dispensées de chercher en Jésus-Christ leur Sauveur et leur Dieu, ne méritaient-elles pas que l'on écrivit quelques lignes pour elles; et ne fallait-il pas montrer, ne fût-ce que par quelques exemples, que si la grâce a relevé une Madeleine pénitente, au terme d'une carrière de débordements, arrêté et converti un persécuteur, au milieu de ses emportements et de ses blasphèmes, ouvert à un brigand les portes du ciel, à la dernière heure de sa vie, elle avait su aussi, de bonne heure, préparer pour le royaume céleste l'âme candide et tendre d'un Saint-Jean, celles non moins simples et innocentes d'un Lazare, d'une Marie et de tant d'autres fidèles, qui, pour entrer dans l'Eglise, n'ont eu à quitter ni le paganisme proprement dit, ni les chaînes honteuses des passions, ni le bourbier du vice. Tous les hommes sont éloignés de Dieu; mais tous les hommes ne sont pas également dégradés. Ceux qui ont succombé aux tentations grossières, et qui ont bu jusqu'à la lie la coupe des terrestres plaisirs, sont loin d'être en majorité dans la société; ils forment en quelque sorte exception. N'écrire que pour eux, ce n'est pas écrire pour le siècle, mais pour une minorité des hommes du siècle; ce n'est pas seulement rétrécir beaucoup la sphère dans laquelle on pourrait faire du bien, mais c'est encore, et ceci est plus grave, accréditer et justifier le funeste préjugé si universellement répandu, que les criminels et les vicieux ont seuls besoin de se convertir.

Nous ne finirons point sans présenter encore à l'auteur une réflexion, à laquelle nous attachons une grande importance, c'est que, quand on veut décrire les ravages des passions, on ne doit jamais le faire de manière à intéresser à ces passions elles-mêmes et à les rendre excusables. Or, les principaux peronnages qui sont mis en scène dans l'ouvrage de M. Alletz, excitent cette sympathie qui porte à les plaindre dans leurs malheurs, sans précisément les blâmer dans leurs égarements. Chez aucun le mal ne paraît odieux, repoussant; on est tenté de pleurer sur leur sort, mais non de se repentir avec eux de leurs chutes. Ils ont bien plus l'air de s'affliger des conséquences de leurs fautes, qui leur ont fait perdre la paix de l'âme, l'estime d'eux-mêmes et la considération de leurs semblables, que de déplorer ces fautes elles-mêmes, qui les ont constitués coupables devant Dieu. Ceci n'a sans doute aucun danger de séduction pour des personnes affermies dans le bien, pour des âmes véritablement chrétiennes; car les chrétiens, qui ont appris à haïr le mal dans leur propre cœur, le trouvent haïssable partout, même lorsqu'il cherche à se cacher sous des fleurs; mais comme l'auteur écrit moins pour les chrétiens que pour ceux qui ne le sont pas encore, nous l'engageons à peser ce que nous disons ici; car pour amener l'homme à la repentance, par la repentance à la foi, et par la foi à l'amour de Dieu, il est nécessaire de lui faire voir sa misère, non dans ses résultats pour ce monde seulement, mais surtout dans ses suites pour l'éternité, et de bien se garder d'endormir sa conscience par les restes de grandeur et de noblesse qui peuvent se trouver en lui au milieu de ses plus tristes aberrations, mais de lui ôter au contraire tout prétexte et toute excuse, en le convainquant qu'il faut subir un renouvellement entier dans son être moral, comme il a besoin aussi d'obtenir un pardon gratuit pour rendre la paix à sa conscience.

Malgré ce que nous venons de dire, notre sentiment est que M. Alletz a une grande mission à remplir, et nous sommes intimément convaincus que s'il vit à l'avenir moins exclusivement dans la littérature contemporaine, et davantage dans la Parole de Dieu, moins dans le système religieux et philosophique qu'il peut s'être fait que dans les idées chrétiennes que l'on ne crée pas, mais que l'on croit, moins dans son individualité propre et un peu plus dans la société chrétienne, contrôle nécessaire destiné à rectifier ce qu'il peut y avoir de défectueux dans les principes ou dans la ligne de conduite que l'on croit devoir suivre, moins, en un mot, dans la spéculation et la poésie et davantage dans la pratique et dans la vie du Christianisme, ses vues s'agrandiront, ses idées s'épureront, ses inspirations deviendront plus nobles et plus vraies, et il pourra rendre ainsi d'éminents services à la cause de l'Evangile qui, comme il le dit fort bien lui-même, « est l'ensemble de tous les biens rêvés par l'homme! »

SCÈNES MARITIMES.

IV.

TU M'AS FATIGUÉ PAR TES PÉCHÉS, ET TU M'AS LASSÉ PAR TES INIQUITÉS.

Esaïe XLIII, 24.

Je prie mes lecteurs de se transporter avec moi de l'Océan germanique dans la Méditerranée. Aucune maladie dangereuse ne m'avait encore atteint jusqu'à cette époque de ma vie; mais le Seigneur me réservait cette grande épreuve, et j'ai reconnu qu'en cela même, plus qu'en toute autre chose, il s'est montré plein de compassion et de miséricorde envers moi.

Lorsque notre vaisseau arriva sur les côtes de l'Italie, la ville de Gênes était assiégée par l'armée française, et la garnison fut forcée de capituler. Cet événement amena sur notre bord plusieurs centaines de soldats mourants de faim, et le brusque changement qui s'opéra dans leur genre de vie en fit mourir plusieurs, et produisit au milieu de nous une fièvre pestilentielle. J'en fus atteint moi-même; je tombai dans le délire, et l'on me mit à terre dans un hôpital. Au bout de dix à douze jours, la raison me revint; j'avais à peine assez de force pour regarder autour de moi, pour m'informer de la destinée de mes compagnons, dont quelques-uns étaient morts, et pour apercevoir mon état de maigreur et de faiblesse. Tout ce que j'entendais et voyais m'inspirait une profonde angoisse; je n'avais guères d'espoir de me rétablir, et les grandes pensées de la mort et du jugement s'emparèrent encore une fois de mon esprit. Le paisible silence d'un hôpital était favorable à la méditation. Ici, point de tumulte ni de vains divertissements; je n'assistais plus à ces déplorables scènes de violence et d'ivresse qui détournent l'âme de toute réflexion intime, et la précipitent dans de honteux égarements. Je pouvais me livrer à un examen attentif de ma conscience, et poursuivre jusqu'au bout l'enchaînement de mes idées.

Quelque humiliante que soit ma confession, je dois la faire en ce moment. On verra quelles étaient les espérances et les craintes d'un malheureux qui, placé en face de la tombe sur un lit de douleur, ne connaissait ni le vrai Dieu ni Jésus-Christ, et peut-être plus d'un lecteur, aveugle et misérable comme je l'étais alors, se retrouvera dans ma propre situation, lira son histoire dans la mienne, et se réfugiera auprès de Celui qui est le seul refuge des pécheurs, savoir Jésus crucifié. Car j'ai pu reconnaître plus tard qu'il y avait dans tous les rangs de la société, à bord des vaisseaux, dans les villages ou dans les villes, des hommes dont les expériences ressemblaient à mes souvenirs, et j'ai été tout à la fois surpris et affligé de rencontrer les mêmes misères à tous les degrés de l'échelle humaine.

A l'époque dont je parle, je ne comprenais en aucune manière le plan du salut par la foi en un Rédempteur crucifié pour nous; je n'avais pas la moindre notion de la nouvelle naissance que le Saint-Esprit doit opérer dans le cœur de l'homme, et la doctrine de la grâce m'était aussi étrangère que les opinions des anciens Guèbres ou des sectateurs du Zend-Avesta. J'admettais, cependant, certains dogmes et certains faits historiques de la Bible. Ainsi je croyais qu'il y a un ciel et un enfer, qu'après la mort vient le jugement, et que chacun sera jugé selon ses œuvres; je croyais aussi que Dieu a créé le monde, qu'il l'a puni une fois par le déluge universel, que Jésus-Christ est né d'une manière miraculeuse, qu'il a été mis à mort par les Juifs, etc. Mais ces dogmes et ces faits ne me donnaient aucune consolation. Je me représentais le Tout-Puissant comme un être austère, rigide, environné de terreurs, et qu'il était impossible d'aimer. Je ne voyais ni ne connaissais rien en lui qui témoignât de sa miséricorde et de ses compassions. Ce n'était pas pour le contempler, pour m'approcher de lui que je désirais d'aller au ciel; car j'ignorais complétement son amour, tel qu'il est révélé dans la Bible, et je ne me formais aucune idée des dispositions qui doivent exister dans une âme appelée à jouir de sa présence. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y avait dans ma tête quelques images flottantes sur le bonheur des habitants du ciel. Je souhaitais de le partager, non pour goûter une joie ineffable et glorieuse, mais parce que je ne savais pas d'autre moyen d'éviter les peines de l'enfer. Le ciel n'était pour moi que l'absence du malheur ou la négation du châtiment. Aussi toute ma sollicitude se bornait à ce point: comment arranger ma vie de telle sorte qu'elle n'attirât pas sur moi le poids de la colère à venir? Sans m'accuser de crimes énormes, ma conscience me disait pourtant que je n'avais guères le droit de me compter au nombre des fidèles serviteurs de Dieu, et je me donnais une peine singulière pour ramasser dans mes souvenirs quelques bonnes actions qui pourraient servir de contrepoids à mes fautes. Mais je ne trouvais que peu de chose, et je m'efforçais alors d'oublier mes iniquités, comme si, en me les déguisant à moi-même, je les dérobais à la vue du Juge céleste, et qu'il me fût suffisant de me déclarer non coupable pour que Dieu confirmât la sentence d'acquittement. Ce n'était là que folie et complète ignorance de la vérité. Mon travail ne produisit rien qu'un vide encore plus accablant et une plus cruelle incertitude. Je parvenais quelquefois, après les plus laborieux efforts, à me tromper sur mon état moral; mais cette illusion ne durait qu'un moment, et bientôt mes craintes se réveillaient avec plus d'énergie.

Je me fis acheter un livre de prières, et je le lus ligne après ligne, comme un écolier qui étudie sa leçon, croyant que je devenais meilleur et que je m'acquittais d'une bonne œuvre par cet exercice. Ces prières étaient cependant bien propres à m'ouvrir les yeux; elles contenaient des requêtes telles que celle-ci: « Lave mon âme, Seigneur, dans le sang de l'Agneau qui ôte le péché du monde! » mais je les lisais et relisais sans y comprendre un seul mot. Je n'imaginais pas de me demander si mon âme était lavée dans ce sang, ou si elle avait besoin de l'être. Inconcevable aveuglement! stupidité de l'intelligence de l'homme qui ne peut voir les choses religieuses ni les comprendre avant qu'un rayon d'en haut l'ait éclairé! Toutes mes espérances reposaient sur mes propres mérites, bien que j'eusse constamment sur les lèvres une doctrine précisément opposée, et j'étais d'autant plus aveugle que je pensais avoir une vue parfaitement distincte de la lumière. On ne s'étonnera pas d'apprendre que cette fausse piété se soit évanouie comme un rêve de la nuit. Dès que mes forces revinrent, j'abandonnai peu à peu mes lectures; j'oubliai mes terreurs, et au bout d'un mois, je retournai à bord, connaissant aussi peu les choses divines qu'auparavant; j'avais seulement peut-être une conscience plus délicate et un esprit plus docile.

Mais le temps approchait où Dieu daignerait éclairer mon âme. Le capitaine du vaisseau avait dans son coffre les *Sermons de campagne* de Burder (1), ouvrage excellent que sa pieuse fille lui avait remis à son départ, sans doute après avoir prié, et avec l'espérance que cette lecture ne serait pas inutile pour son père. Cet espoir ne fut pas réalisé. Je connaissais parfaitement le capitaine, et je l'ai vu mourir! Il quitta ce monde comme le font des milliers d'autres qui jouissent d'un renom d'honneur et de probité, ignorant l'état de son cœur et ne sachant rien de l'Evangile. Mais si ces deux petits volumes ne furent pas ouverts par celui auquel ils étaient destinés, la bonne Providence les fit venir jusqu'à moi,

(1) Ces sermons ont été traduits en français, et se trouvent chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire-du-Louvre, n° 6, à Paris.

et les employa comme des instruments bénis pour dissiper une partie de mes ténèbres spirituelles, et pour m'apprendre que « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Le sermon de Burder sur la conversion du geôlier de la ville de Philippe, quand celui-ci demande : « Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé? » et que les apôtres répondent : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé; » — ce sermon, dis-je, fut le premier rayon de lumière qui me montra le plan du salut. Etonné et confus de mon ignorance, j'admirai la bonté de Dieu qui ne m'avait pas rappelé du monde à une époque où je ne savais pas qu'il devait y avoir un Médiateur entre l'homme coupable et l'Eternel.

Il restait cependant encore un voile épais sur mes yeux, et la plupart des vérités fondamentales de l'Evangile m'étaient toujours étrangères. Je ne connaissais, ni la dépravation naturelle du cœur humain, ni la nécessité de la régénération, ni l'incapacité de l'homme à faire aucun bien, ni l'œuvre du Saint-Esprit. Ces lumières imparfaites me rendirent orgueilleux, précisément parce qu'elles étaient imparfaites. Je croyais avoir toute la foi d'un véritable chrétien; mais, hélas! je ne faisais qu'entrevoir la vérité, et le peu que j'en possédais ne suffisait pas pour purifier mon cœur et pour me donner l'amour de Dieu. A vrai dire, ma conduite était presque la même qu'avant, sinon que j'avais cessé de blasphémer et de ridiculiser les choses saintes. Je tournai pendant trois ans dans un cercle de péchés, de repentance, de promesses à Dieu, puis de nouveaux péchés, de nouveaux repentirs et de promesses nouvelles. Mes compagnons me croyaient heureux; mais combien j'étais alors misérable!

Durant cette période je fus l'objet de plusieurs admirables dispensations providentielles. Deux fois notre vaisseau fut sur le point de sauter en l'air, et dans l'une et l'autre occasion je contribuai puissamment à éviter ce malheur, qui est le plus grand de tous ceux que l'on puisse courir sur mer. La dernière fois, je me trouvai même seul à portée de combattre aussitôt le danger. C'était un dimanche, et nous étions mouillés dans le port de Malte. La plupart des officiers et des gens de l'équipage s'étaient rendus à terre, d'autres se promenaient sur le pont; pour moi, je lisais la Bible dans une chambre du bâtiment, près de l'endroit où le feu commença à prendre, et je pus éteindre, au risque de me suffoquer, les gerbes de flamme qui, cinq minutes plus tard, eussent tellement rempli de fumée le fond du navire que tous les efforts de l'homme auraient été impuissants. Quoi qu'il en soit, lorsque l'équipage effrayé arriva pour combattre le feu, tout était déjà fini. Depuis mon retour de l'hôpital, des maladies pestilentielles s'étaient déclarées sur notre navire à trois reprises différentes; un grand nombre de mes compagnons périrent; mais je fus conservé. Nous éprouvâmes aussi des ouragans terribles, et toutes les vicissitudes des saisons sur les côtes de Portugal, d'Espagne, d'Italie, d'Asie-Mineure, d'Egypte, etc. Je pus résister à tous ces périls, et Dieu prolongea mes jours, tandis que la plupart de mes camarades tombaient à ma droite et à ma gauche, moissonnés par la main de la mort.

Si j'avais eu dans ce temps-là un ami sérieux et fidèle, je crois que je serais devenu plus décidément chrétien; mais ce privilége si précieux ne me fut pas accordé. Au contraire, les officiers et les matelots n'étaient pas seulement ignorants sur les vérités et les obligations religieuses, mais ils semblaient encore se mettre l'un l'autre au défi pour savoir lequel s'enfoncerait le plus avant dans l'abîme du péché. Lorsque je pouvais aller sur le rivage, seul et livré à moi-même, je revenais souvent sur de graves et religieuses méditations. Je parcourais ainsi, dans mes promenades solitaires, les bords du Nil ou les rives de l'île de Chipre et de l'ancienne île de Crète. Je désirais entendre ce que ces lieux avaient entendu, et voir ce qu'avaient vu leurs habitants. Les souvenirs des temps héroïques et des jours apostoliques se pressaient dans ma mémoire; je me transportais par la pensée à l'époque de l'Eglise primitive, et combien j'eusse été heureux de rencontrer un apôtre Paul ou Jean pour m'asseoir à ses pieds et pour écouter sa parole! Mais lorsque j'étais revenu à bord, et que j'étais environné de toutes nos petites scènes d'intérieur, mes réflexions prenaient des ailes et s'envolaient loin de moi.

La pompe solennelle et la magnificence du culte catholique me pénétraient d'un respect religieux. Je ne pouvais admettre, il est vrai, les traditions humaines par lesquelles le catholicisme défigure l'Evangile, mais je ressentais une sorte de mélancolie qui n'était pas sans charme, lorsque je parcourais, sans être vu ni troublé, ces vieilles et vastes basiliques. Je crois cependant que les sectateurs du faux prophète produisaient sur mon cœur une plus forte impression que tout autre peuple. Malgré l'orgueil que m'inspiraient mes croyances plus élevées et plus pures, je ne pouvais m'empêcher de rougir et d'éprouver une profonde confusion, en voyant les mahométans prosternés sur le sol, absorbés dans leurs dévotions, et parfaitement indifférents à l'opinion et aux jugements d'autrui. Les sectateurs de Mahomet ont un instinct de religion et des habitudes pieuses qui ne se démentent en aucune circonstance, et les faux disciples de Christ devraient souvent prendre exemple sur eux.

Beaucoup d'autres objets frappants occupèrent mes yeux et mon esprit pendant nos longues courses dans la Méditerranée. A chaque pas, et partout où l'on aborde, l'histoire passée et présente du genre humain y montre le néant de toutes les choses terrestres. L'Esprit du Seigneur contestait fréquemment avec moi au milieu de ces grands souvenirs et de ces ruines gigantesques. N'est-ce pas lui qui me parlait, quand j'entendais une voix me dire au fond du cœur : Qu'est devenue l'antique sagesse de l'Egypte? où sont ses grandeurs et ses magnificences? La splendeur d'Alexandrie, la pompe et les voluptés de Canope, la gloire et la puissance des Pharaons, où sont-elles? Où est Tyr? et Carthage? et les sept Eglises fondées par les apôtres dans l'Asie-Mineure? Où sont les lumières qu'ils ont répandues, et les saintes habitudes qu'ils ont établies? Tout, tout s'est effacé; il reste à peine çà et là quelques fragments épars, quelques restes mutilés de tant de grandeurs, et la mémoire même de ce qui n'est plus s'éteindra bientôt parmi les générations qui se succèdent sur le globe!

La Sicile, ses antiques triomphes, ses volcans enflammés, ses ruines éparses et secouées encore par des tremblements de terre, la solitude qui s'est faite dans cette île désolée, l'air misérable des rares habitants qui se présentaient à ma vue, tout attirait mon attention, tandis que nous étions dans les environs de Messine. Je me disais: Comment ce peuple s'abandonne-t-il à tant de passions dégradantes, lui qui passe et repasse au milieu de ces débris, ayant des flammes sur la tête et des laves sous les pieds, sans cesse menacé par les éruptions de l'Etna et par des feux souterrains? Hélas! pauvre moraliste que j'étais! Je voyais une paille dans l'œil de mon frère, et je ne voyais pas la poutre qui se trouvait dans le mien. Pourquoi donc l'indifférence des habitants de la Sicile me causait-elle de l'étonnement? N'avais-je pas traversé des épreuves aussi terribles que les leurs? et ne les avais-je pas oubliées dès qu'elles s'étaient éloignées de moi? Les avertissements du malheur sont toujours perdus pour l'homme qui ne demande pas à Dieu la grâce de pouvoir les comprendre.

Je passe beaucoup de faits sous silence, parce que le lecteur s'intéresserait fort peu à connaître les détails de mon emploi de lieutenant de vaisseau; mais je dois raconter une circonstance qui m'arriva quelque temps après que j'eus

entre les mains les *Sermons de campagne*. Me trouvant seul, un jour, je lus pour la première fois le *Pèlerinage du chrétien* (1), et quoique je fusse hors d'état de comprendre la plupart des détails de cet admirable livre, il fit sur moi une profonde impression. Je me mis à considérer la vie comme un voyage accompagné d'innombrables périls, et je me regardai moi-même comme un voyageur dont les adversaires sont tellement nombreux et puissants qu'il lui est impossible de parvenir jamais à la cité céleste. C'était un moment solennel dans ma vie. Je fermai le livre, et pour la première fois je pleurai sur moi-même comme sur un pauvre pécheur exposé à de fatales tentations et tout couvert d'iniquités.

On dira peut-être que c'était là un mouvement de fanatisme, une émotion enthousiaste, mais j'espère encore aujourd'hui que j'entendais alors la voix de Dieu. Pendant que je pleurais, ces paroles : *Je ne te délaisserai point et je ne t'abandonnerai point*, retentirent dans mon cœur d'une manière si distincte et si puissante que je ne les aurais pas mieux entendues, lors même qu'une voix d'ange ou d'homme les aurait prononcées à côté de moi. Je n'avais pas encore lu ces paroles dans la Bible, du moins autant que je m'en souviens, mais je fus persuadé qu'elles devaient s'y trouver, et je pensai qu'elles m'étaient inspirées par le Seigneur pour relever mon âme abattue. Quoi ? le Tout-Puissant ne m'abandonnera point, ne me délaissera point ! Cette pensée remplit alors mon cœur d'un sentiment que je n'avais pas encore éprouvé, et qu'il m'est impossible de décrire. Mais, ô misère ! ô ingratitude de l'homme ! ô inconstance de ses voies ! Le monde et ses honneurs, la chair et ses convoitises, le démon et ses piéges s'unirent bientôt pour éteindre ce rayon de l'Esprit, et ils n'eurent que trop de succès ! En arrivant sur la terre natale, je ne pouvais me dissimuler que, depuis six ans, je n'étais pas entré dans la maison du Seigneur, et je devais me rappeler que j'avais souvent désiré d'y revenir, lorsque je voguais au loin sur les flots de la Méditerranée. Mais après que l'occasion m'en fut offerte, je la négligeai, et je profanai indignement le jour du Seigneur.

ETHNOGRAPHIE *.

Mémoire sur l'origine japonaise, arabe et basque de la civilisation des peuples du plateau de Bogota, *d'après les travaux récents de MM. de Humboldt et Sieboldt*; par M. de Paravey. Br. in-8°. Chez Dondey-Dupré, rue Vivienne, n° 2. Prix : 5 fr.

Les peuples de l'antiquité païenne avaient tous une tendance à s'isoler des autres nations dans l'histoire de leurs origines, et à mépriser leurs voisins comme issus d'une souche moins noble que la leur ; et même chez plusieurs d'entre eux, tels que les Indous et les Egyptiens, l'orgueil des classes supérieures avait fait imaginer une origine particulière plus ou moins noble où ignoble pour chacune des castes qui composaient la population d'un même pays. Les Brahmanes se considéraient comme issus de la divinité elle-même, tandis qu'ils ne voyaient qu'un fils de la poudre dans le pauvre Paria humblement courbé sous le faix des travaux les plus rudes et les plus ignominieux. Un esprit bien différent s'est développé chez les nations modernes depuis qu'elles ont appris de l'Evangile que « Dieu a fait naître d'un seul sang tout le genre humain, » et qu'en Jésus, Fils de Dieu, il n'y a ni maître ni esclave, ni Barbare ni Grec.

Cependant la science humaine, dont l'enfance est, comme toute enfance, orgueilleuse et confiante en elle-même, la science hésita long-temps en présence de ces grandes vérités qui assignaient à tous les peuples une commune origine. La science ne comprenait pas trop comment l'habitant des déserts de l'Ethiopie, avec sa peau d'ébène, ses cheveux en laine, sa face saillante un peu comme celle d'un singe, son nez épaté, ses énormes lèvres, ses bras longs et grêles, pouvait prétendre aux mêmes ancêtres que le Grec ou l'Arménien à la peau blanche et transparente, aux cheveux longs et soyeux, au nez effilé, droit ou légèrement aquilin, aux lèvres minces, au front élevé, aux proportions apolloniennes ; et lorsque Colomb eut découvert un monde nouveau, une nouvelle humanité, séparée de l'ancienne par des mers immenses, la science crut voir tous ses doutes confirmés, et déclara que si Dieu avait créé tous les hommes, il ne les avait cependant pas fait naître d'un seul sang. Les modernes revinrent ainsi à l'idée de l'origine multiple de notre race, et plusieurs osèrent même prononcer le mot *espèces* pour distinguer les grandes familles qui la composent, brisant ainsi entre ces familles le lien de la fraternité établie par le Christianisme, reniant l'égalité si chère cependant à la philosophie critique. Mais, heureusement pour la vérité, si la science a beaucoup de présomption, elle a peu d'amour-propre, parce que l'amour-propre appartient à l'individu, et que la science secoue tôt ou tard tous les fardeaux dont les préjugés et les intérêts individuels la chargent, lors de son passage à travers chaque époque. Il est donc arrivé que la science n'a pas craint de se compromettre en ne tenant pas la question de l'origine des peuples pour chose jugée, et qu'après l'avoir soumise à un nouvel examen, les savants de nos jours, mieux avisés que leurs devanciers, parce qu'ils ont plus de lumières, ont reconnu que les différences qui distinguent le nègre ou le mongol de l'Européen ne sont que des différences superficielles explicables par les différences de climat, de nourriture, de mœurs, etc. ; enfin, que l'humanité ne forme qu'une seule espèce. Cette conclusion était déjà beaucoup ; mais il restait à démontrer l'essentiel, savoir : que cette espèce descendait tout entière d'une seule et même souche. A cet égard, les naturalistes durent se déclarer incompétents, ou tout au moins reconnaître l'insuffisance des moyens dont ils disposent pour résoudre la question.

Il fallut nécessairement recourir à d'autres procédés, interroger les usages, les mœurs, les religions, et surtout les langues, chercher au milieu de l'extrême diversité de ces éléments quelques analogies, quelques traces d'une vérité primordiale. De là, l'importance qu'a acquise dans ces dernières années l'étude comparée des langues, étude à laquelle les missionnaires chrétiens ont déjà rendu de si grands services et promettent encore de si riches récoltes, étude qui, indépendamment de son but scientifique, aurait pour résultat de rallier les peuples de toute tribu et de toute langue autour d'un même foyer de vérité et de vie. Dispersés et confondus jadis dans leur langage, pour avoir voulu élever un monument d'orgueil de la terre au ciel, les hommes se retrouveront pour se comprendre et s'aimer autour du monument de salut et d'amour que leur Père a fait descendre du ciel sur la terre. Il y a dans ce rapprochement une leçon frappante pour les hommes qui s'adonnent à la recherche de la sagesse : les philosophes ont voulu lire dans la nature et dans le ciel avec la lumière de la terre ; qu'ils essaient maintenant d'y lire en empruntant leur lumière au ciel même.

Parmi les questions d'origine qui ont à juste titre le plus occupé les ethnographes, celle qui concerne les peuples du nouveau continent n'est pas la moins intéressante. D'un côté, les caractères physiques tout particuliers de ces peuples, leur isolement des continents de l'Ancien-Monde, leur découverte encore si récente ; de l'autre, la civilisation avancée de plusieurs d'entre eux, les monuments qui se rattachent à leurs anciennes traditions, toutes ces circonstances, qui les unes ajoutent à la difficulté du problème, les autres font espérer des moyens pour le résoudre, donnaient beaucoup d'attrait à l'étude de ces peuples. Parmi les savants qui ont le plus contribué à exciter cet intérêt, se place au premier rang M. A. de Humbold, qui a découvert et signalé au milieu des ruines de la civilisation mexicaine des indices peu équivoques des traditions religieuses de l'Orient et même des souvenirs d'Eden.

Aujourd'hui M. de Paravey, appuyé sur les travaux de cet illustre voyageur et sur ceux de M. Siebold, savant dis-

(1) Il existe plusieurs traductions françaises de cet ouvrage.

* Nous devons l'explication de ce mot à ceux de nos lecteurs pour lesquels il pourrait être nouveau. Ethnographie a pour racine le mot *ethnos* (ἔθνος) *peuple*, et sert à désigner une science encore moderne, celle qui s'occupe de la classification et des origines des peuples.

tingué envoyé au Japon par le gouverneur de Java, s'applique à montrer que les peuples du plateau de Bogota dans l'Amérique du Sud ou les Muyscas ont des traits de parenté assez nombreux avec les Japonais, les Basques et les Arabes, pour qu'on doive considérer tous ces peuples, aujourd'hui si dispersés et établis à de si grandes distances les uns des autres, comme des enfants d'une même famille, qui aurait pour patrie la Chaldée et peut-être encore plus spécialement le pays de Babel.

En effet, le nom d'*Iraca* cité par M. de Humboldt comme celui du lieu à l'est de la capitale des *Muyscas* où était le sanctuaire du soleil et le séjour du grand-pontife de Bogota, rappelle d'une manière frappante le nom d'*Irac* ou *Irac-arabique* qui était donné à la Chaldée, et la Bible samaritaine appelle l'antique Babel *al Iraq* ou *Lilaq*, mots qui ressemblent beaucoup à ceux de *Hillah* ou *Hillach*, noms donnés aux ruines immenses qu'on regarde généralement comme cette même ville.

Quant aux Japonais, M. de Paravey fait remarquer que le nom des Sabéens ou Sabiens, peuple commerçant et navigateur de la Chaldée ancienne, se retrouve encore au Japon, dans le nom de la langue populaire appelée le Sewa ou Seba, par opposition au koye qui est le nom de la langue chinoise et savante cultivée par les Japonais, comme le latin chez nous. Or ce nom de Seba ou Chiba se retrouve aussi dans le nom de la langue des Muyscas nommée le Chibcha et dans le nom de lieu de Suba cité par M. de Humboldt.

Et pour ce qui concerne les Basques, il est reconnu depuis long-temps, dit notre auteur, que leur langue est d'origine arabe, hebraïque ou phénicienne. Ils se nomment eux-mêmes *Escualdonac* ou *Escualdoniens*, noms dans la désinence desquels M. de Paravey croit reconnaître ceux de Chaldéens, ou peut-être aussi de Chalédoniens, ce qui établirait une parenté entre nos anciens Ibériens du Béarn et les Ecossais.

Au reste, ce savant en appelle à bien d'autres exemples encore pour montrer dans la langue des divers peuples dont il est question, des indices d'une même descendance. Mais tout en me récusant comme scientifiquement incompétent pour décider sur des questions de philologie, je crois pouvoir dire, sans préjudice pour le fond de la question, que les analogies indiquées par M. de Paravey pourront quelquefois sembler un peu forcées.

M. de Paravey trouve peut-être des faits plus concluants dans la comparaison des divisions du temps chez les Muyscas et les Japonais. M. de Humboldt a démontré que la lunaison se divisait en trois décades en Chine, au Japon et chez les Muyscas. Il a prouvé aussi que le cycle de soixante ans des Chinois et des Japonais, divisé en quatre indictions de quinze ans chacune, usitées en Europe au temps de Constantin, existait chez les Muyscas. Et cette période de soixante ans, cet artifice de séries périodiques, est encore d'une origine purement chaldéenne ou sabéenne, au Japon, en Chine et à Bogota, puisque ce sont ces périodes chaldéennes de soixante heures, soixante jours, soixante ans, qui ont donné naissance à la division astronomique en minutes, secondes, tierces, etc., division dite *sexagésimale*.

Des ressemblances frappantes existent dans les noms des jours qui composent les décades des Japonais et celles des Muyscas de Bogota. Je citerai entre autres les exemples des 2ᵉ, 3ᵉ et 5ᵉ qui se nomment :

en langue chib ou chez les Muyscas,	*en sewa ou japonnais*,
2ᵉ jour Boz-ha.	2ᵉ jour Bouts-ka.
3ᵉ——Mi-ca.	3ᵉ——Mi-ka.
5ᵉ——His-ca.	5ᵉ——Its-ka.

Toujours dans l'une et l'autre langue se trouve la finale évidemment analogue de *ka* en japonais et *ca* ou *qa* ou *ha* en muyscas.

On ne peut disconvenir non plus que les noms astronomiques des deux peuples n'offrent de très-nombreuses et très-frappantes ressemblances, non seulement entre eux, mais avec ceux qui sont usités chez d'autres peuples de l'orient.

Il est à regretter que M. de Paravey n'ait pas ajouté aux preuves tirées de la linguistique comparée des Muyscas, des Arabes, des Japonais, des Basques, quelques recherches sur le culte, les mœurs et les coutumes, enfin sur la constitution physique, sujet difficile, nous le savons, mais qui peut fournir sa part de lumières pour la solution de l'intéressante question des origines des peuples. Ce n'était pas assez de nous dire qu'on adorait également le soleil et la lune à Bogota, et chez les anciens Arabes et Sabéens; il eut été bon d'insister sur la théologie de ces peuples, de donner quelques détails sur leur culte. Il ne suffisait pas non plus de nous signaler le nez aquilin de la race caucasique, au sein de la population mongole du Japon, de la Chine et parmi les Muyscas; il nous manque une esquisse un peu plus complète des traits de tous ces hommes appartenant, dit-on, à la même famille.

Au reste, cette dernière critique s'adresse sans doute moins à M. de Paravey qu'à la science anthropologique elle-même, qui présente de grandes lacunes dans l'histoire des types secondaires et tertiaires de notre espèce. Tel qu'il est, le mémoire de ce savant offre un véritable intérêt et nous annonce sans doute une série de recherches précieuses pour l'ethnographie et pour la démonstration scientifique de l'unité primordiale de toutes les tribus de la famille humaine. Que l'auteur nous permette, en terminant, de l'engager à donner plus de soin à la coordination et à l'enchaînement logique des faits qu'il expose et des vues qu'il en déduit. La confusion qui règne, ce nous semble, dans la manière dont il explique la parenté des Muyscas et des peuples de l'orient, nous a paru telle que nous avons dû renoncer à l'analyser.

Superstition des Haïtiens. — M. Richard Hill donne, dans ses *Lettres sur Haïti*, les détails suivants sur quelques usages superstitieux des habitants de cette île :

« On avait coutume autrefois de célébrer tous les ans une fête dans l'endroit où la source de la Grande-Rivière s'échappe de dessous les rochers et descend en cascade à l'ombre de grands arbres dont elle humecte les racines. L'homme dont le patronage particulier maintenait cette espèce de sacrifice propitiatoire offert aux nymphes des eaux était mort, on y avait renoncé depuis plusieurs années ; mais le peuple s'étant alors imaginé que, depuis, les eaux n'avaient jamais coulé aussi abondamment qu'auparavant, quelques voisins résolurent de se prêter, cette année, à la superstition populaire et de faire revivre l'ancien *barbaco*, ou fête à la source. Nous y trouvâmes, en effet, une foule d'individus de toutes les classes réunis sous l'ombrage d'un guazuma ; on entendait le bruit des eaux qui se précipitaient tout près de là, et dont le murmure formait à mon oreille une harmonie beaucoup plus poétique que le bamboula ou tambour rustique, aux sons mesurés duquel un homme et une femme dansaient la chica, tandis que des jeunes filles chantaient en chœur. Quant aux cérémonies du matin, elles avaient consisté en un sacrifice solennel, où l'on avait offert le sang des victimes immolées pour le festin, et en libations de vin répandues sur la source. Il ne me fut pas possible de savoir si cette superstition venait de l'Afrique ou si elle avait une origine américaine; mais on ne peut s'empêcher d'y voir un reste de ces pratiques du paganisme par lesquelles on faisait autant de lieux sacrés des bois, des antres et des sources, où l'on portait des offrandes aux divinités champêtres. Encore aujourd'hui ces observances se retrouvent partout, ainsi que les repas funéraires dans lesquels on boit *la coupe de consolation* en mémoire des morts et près de leurs tombeaux. Le clergé catholique a fait tout ce qu'il a pu pour composer avec ces superstitions, en leur donnant l'esprit et le caractère de cérémonies chrétiennes; on a fait des processions aux sources des rivières; on a changé les oblations païennes en pieuses offrandes pour implorer la continuation d'un bienfait si précieux ; on a dédié aux morts de religieuses commémorations, où de grossières orgies ont été remplacées par des messes célébrées sur leurs tombes pour le repos des âmes. Beaucoup de petits cultivateurs, quelque gênés qu'ils soient, amassent sou après sou, pour pouvoir s'acquitter, au moins une fois avant de mourir, de ce devoir sacré envers un parent qu'ils ont perdu. »

Ces faits ne prouvent-ils pas qu'il ne sert de rien de vouloir pactiser avec la superstition ? Partout où elle ne sera pas vaincue, après avoir été combattue sérieusement, elle vaincra.

Superstition des Français. — Le mois de mai tout entier a été consacré, dans plusieurs provinces, au culte de Marie. C'est vers la fin de ce mois que de terribles fléaux se sont étendus sur une partie du pays. Plusieurs rivières sont sorties de leur lit; la Garonne en particulier a exercé de grands ravages. Le curé de l'une des paroisses de Toulouse, où beaucoup de maisons ont dû être abandonnées par leurs habitants, à cause de l'inondation, est allé jeter un scapulaire dans le fleuve pour faire baisser les eaux. Cela fut fait en grande pompe, en présence d'un public nombreux, qui paraissait très-édifié de ce qui se passait sous ses yeux. Nous n'avons pas eu le temps de rechercher quels étaient, avant que l'Evangile y eût été prêché, les usages des peuples de ces contrées, quand les fleuves y causaient des ravages. Peut-être ne serait-il pas difficile de trouver dans les coutumes païennes des ancêtres l'explication de la superstition dont nous venons de parler et qui se pratique encore aujourd'hui.

Le Gérant DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 25. 24 JUIN 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année, 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

LITTERATURE.

ARTHUR, *ou Religion et Solitude.* 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Toulouse, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, no 8. Prix : 5 fr.

PREMIER ARTICLE.

Nos systèmes sur le monde extérieur n'ont pas la puissance d'en altérer les bases et les caractères; en dépit de nos théories, il reste ce qu'il est Les systèmes que nous formons sur l'âme réagissent en certains cas sur l'âme elle-même; elle semble se conformer pour un temps à l'histoire anticipée qu'on en a faite; une étrange illusion nous rend présentes et nous fait croire spontanées des impressions toutes factices, et qui n'existent que pour avoir été nommées; et par un étrange renversement de l'ordre naturel, c'est le mot qui a éveillé l'idée, c'est l'idée qui a fait naître la chose. Toute cette fantasmagorie ne dure pas; le vide de ces apparences se trahit; on s'aperçoit qu'on n'a eu que la représentation des scènes animées de la vie intérieure, et qu'on n'a cru à la vérité du drame qu'à force de s'identifier avec le rôle qu'on y avait accepté. Cependant il n'y a pas que de vaines apparences dans ce qui s'est passé; car les sentiments qu'on a éprouvés ont tous leur germe dans l'âme; il en est de l'âme comme d'un clavier vivant, dont les touches, revêtues de spontanéité, n'obéissent naturellement qu'à une force interne et ne se meuvent qu'à leur heure, mais qui, pressées du dehors et avant le temps, ne peuvent point ne pas ébranler leur corde et ne pas produire un son. Mais, le doigt retiré, la touche retombe dans son inertie, pour n'en sortir qu'à son heure, comme j'ai dit, et sous la puissance d'une cause qui agit obscurément dans le sein de l'instrument. Le fait que nous rapportons s'est passé fort souvent dans le monde religieux, qui n'est pas pourtant son unique sphère; mais c'est là que nous l'avons observé le plus distinctement, et là qu'il est provoqué le plus vivement par des circonstances très-particulières. L'œuvre de Dieu pour la conversion des âmes est évidemment construite sur un plan; ce plan lui-même a dû être pris sur les dispositions actuelles de la nature humaine; l'adaptation de l'œuvre au plan, et du plan aux données psychologiques et naturelles, constitue sans doute un véritable système; la conversion, par conséquent, et le salut s'opèrent d'après un système; et des observations mille fois répétées ont dû faire démêler dans l'histoire du plus grand événement moral, je veux dire de la conversion, un ordre général que les théologiens ont appelé l'ordre de la grâce divine, et qu'ils ont essayé de retracer. Mais bien des causes, qu'on peut facilement supposer sans que je les indique, ont de plus en plus, dans la pensée des théologiens, resserré vers son centre le cercle immense où se meut librement et par mille circonvolutions, la divine miséricorde du Père des esprits. La marche de la conversion a été écrite une fois pour toutes, son histoire invariablement tracée, toutes les âmes sommées, pour ainsi dire, de partir du même point et d'arriver par le même milieu, la suite des impressions de l'âme attirée vers Dieu minutieusement décrite; en un mot, aucun médecin n'oserait prévoir avec autant d'assurance les phases successives d'une convalescence à la suite de la maladie la mieux connue et la plus régulièrement subie. Que l'infinie diversité de la sagesse de Dieu, et cette variété de conseils et de moyens qui, bien considérée, n'est encore et toujours que de la charité, disparaissent dans la vague et pesante uniformité de ces descriptions, c'est un inconvénient bien grave; mais ce n'est pas le seul, ni peut-être le plus considérable. J'en vois un plus grand dans l'illusion de tant de personnes qui, au lieu d'obéir naïvement à l'attrait de la grâce, au lieu de sentir ce qu'elles sentent, et (si cette expression est permise) au lieu de se laisser faire, concertent pour ainsi dire une œuvre

qui n'est pas et ne peut être la leur, reproduisent, d'après un catalogue officiel, une certaine série de mouvements et d'états moraux, passent régulièrement par toute la filière, et après avoir tout accompli et tout éprouvé aux termes du règlement et sous les auspices d'un directeur, se trouvent à la fin (amer, mais nécessaire désappointement!) n'avoir fait qu'un chemin illusoire et n'avoir marché qu'en rêve. Cela même, j'en conviens, est une paternelle, quoique dure leçon; mais n'accuse-t-elle pas notre précipitation et notre esprit de système? et ne nous avertit-elle pas que, tout en présentant toujours avec intégrité aux pécheurs le plan de la charité de Dieu dans sa vraie forme, dans ses vraies conditions, nous devons nous garder de particulariser trop, de vouloir tout numéroter, nous devons laisser à chaque âme sa voie, qui est plutôt la voie de Dieu, respecter dans les individualités et dans les circonstances de tout genre des données premières que Dieu a disposées à l'avance, les observer avec une attention tranquille, n'écrire l'histoire des faits qu'après les faits accomplis, et jamais l'histoire de chaque fait comme celle d'un autre, et enfin nous réjouir, en rapprochant toutes ces histoires, de voir, du sein de leur infinie et brillante diversité, ressortir une unité majestueuse, l'unité des grands traits et non celle des formes et des incidents?

Quelque étrangers, quelque étranges même que puissent apparaître ces faits à un certain nombre de nos lecteurs, nous espérons que plusieurs nous comprendront, que plusieurs reconnaîtront dans ces observations autant d'apropos que de gravité. Le réveil religieux de nos jours s'est rattaché, dans quelques contrées, à une dogmatique très-arrêtée, très-formelle; et l'on a été long-temps à s'apercevoir combien une telle dogmatique est voisine du rationalisme, ou du moins y conduit facilement; combien par conséquent elle expose à substituer le système de l'homme au plan de Dieu, et à subordonner l'œuvre de Dieu aux idées de l'homme! Beaucoup de résultats, parmi les plus vantés, ont dû être, à l'épreuve, reconnus pour artificiels; beaucoup de valeurs pour illusoires; beaucoup de conversions pour des *évolutions* de l'homme naturel; enfin, ce qu'on prenait pour de la vie n'a trop souvent laissé au fond du creuset qu'une certaine ferveur de dialectique, une manie de conséquence, un esprit de parti imprégné d'ascétisme; en un mot, il s'est vérifié que plusieurs, même parmi les ignorants, car les ignorants ont été contraints au dogmatisme, que plusieurs n'étaient chrétiens qu'au même titre et dans le même sens qu'on est platonicien ou stagyrite. La sévérité de ce langage pourra surprendre et blesser quelques personnes; mais nous comptons sur l'adhésion finale de toutes celles qui, en bénissant Dieu de l'impulsion imprimée de nos jours au monde moral, sont disposées à faire avec candeur la part de l'humanité, c'est-à-dire la part de l'erreur et de la faiblesse.

Au milieu de ces phénomènes qui ne manifestent que trop la puissance de la société sur l'individu, et qui prouvent si bien qu'à beaucoup d'égards, les opinions se font en fabrique, il est précieux et doux de démêler, et c'est un devoir de signaler, l'action pure de la vérité sur l'âme individuelle, dans tous les cas où il est possible de la discerner. Or, il faut le proclamer avec reconnaissance: bien souvent là même où les traces de la contagion dogmatique sont le plus visibles et où se révèle de la manière la plus frappante le chrétien selon la formule, là même la conviction individuelle, la liberté, le Saint-Esprit, ont su se ménager leur part, qui est la part du lion. Du sein du chrétien conventionnel, vous verrez avec joie se dégager l'élève du Saint-Esprit; vous verrez la vie réelle, les épreuves, le provoquant, pour ainsi dire, lui adressant, comme d'assidues sentinelles, un brusque et soudain *qui vive*, et obtenir une réponse aussi franche que prompte, qui atteste que ce soldat de Christ ne s'était pas endormi à son poste sous l'étouffante enveloppe des formes. Il est doux aussi de constater la présence et l'action du Saint-Esprit dans une sphère encore plus pure, de le voir, si l'on peut parler ainsi, tête à tête avec l'âme dont il a entrepris le réveil, et d'assister dans la seule compagnie des anges aux merveilles de la solitude. En général, la Providence rédemptrice a semblé appliquer à son domaine spécial, comme à toutes les sphères où se meut l'humanité, cette grande parole: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. » L'association, quelque abus qu'on en fasse, est pourtant la condition de presque tous les développements ou perfectionnements. Mais si rien ne s'accomplissait hors d'elle, aurait-on l'occasion de constater d'une manière irrécusable ce que peut, dans l'absence de tout intermédiaire, la vérité mise en contact avec l'âme ou l'intelligence? Le résultat, dans des cas pareils, pourra manquer de perfection, de plénitude, de régularité; mais il sera pur, le document sera authentique, le témoignage sera naïf; et bien des instructions précieuses pourront en ressortir pour les esprits attentifs et réfléchis, surtout pour les esprits candides.

Ces réflexions ont un rapport très-immédiat à l'ouvrage que nous annonçons. Son titre pourrait le faire confondre avec une de ces productions prétentieusement frivoles, où l'on voit je ne sais quelle religion de roman se mêler sans pudeur à toutes les passions que la religion véritable a mission de réprimer. Tel n'est pas le livre intitulé: *Arthur, ou Religion et Solitude.* C'est bien de la religion qu'on y trouve; car l'histoire intérieure qu'il retrace a pour premier mot *repentir*, pour dernier mot *obéissance*; c'est assez dire que l'idée de la grâce divine s'élève entre ces deux termes comme intermédiaire et comme lien. *Arthur* est un livre chrétien; mais ce qui le distingue, et ce que le titre exprime d'avance, c'est une âme enfantée à la vie dans la solitude, loin de tout commerce social; je ne dis pas loin de toute influence humaine: les hommes des vieux âges ont parlé par leurs écrits à cette âme solitaire; ces hommes étaient aussi des solitaires; les saints du désert ont rempli de leur voix cet autre désert; silencieusement nourris de cette manne cachée qui distille des Saintes-Ecritures, de la prière et de la contemplation, ils ont offert à leur moderne nourrisson la même divine pâture; nouveaux Jean-Baptiste, ils ont fait part de leur miel sauvage à ce volontaire exilé; et c'est une chose singulière et gracieuse que de voir cet homme du monde, abreuvé durant de longues années de toutes les délicatesses d'une société polie et lettrée, dont sa diction élégante et pure exhale encore les plus doux parfums, se complaire dans le langage austère et sans art des habitants de la Thébaïde.

Ce phénomène nous arrêterait peu, si nous n'y trouvions que de la poésie. Sans nier et sans repousser la poésie qui s'attache aux émotions religieuses, nous avouerons que l'abus qu'on en a fait, qu'on en fait tous les jours, nous a mis en garde contre elle, alors même qu'elle présente le plus les caractères de l'involontaire et du spontané. L'auteur d'*Arthur*, tout poète qu'il est, n'en juge pas autrement que nous; et l'opinion qu'il exprime sur un ouvrage célèbre de M. de Chateaubriand fait bien voir que la religion est autre chose à ses yeux qu'un solennel enchantement de l'imagination. Heureux néanmoins l'homme qui reçoit la vérité par toutes ses facultés à la fois! pour qui elle est tout ensemble la solution des problèmes de l'intelligence, l'étanchement d'un cœur altéré, l'accomplissement des vastes espérances de l'imagination, enfin l'apaisement des troubles de la conscience! C'est tout l'homme qui est malade, c'est à tout l'homme, à tous ses besoins que s'adresse le divin secours de la rédemption; et peut-être certains systèmes, respectables et purs d'intention, ont-ils trop négligé, méprisé, devrais-je dire, ces côtés de la nature humaine dont la guérison, le redressement, le développement régulier entrent dans l'idée et dans les conditions de la régéné-

ration de l'être moral. Cependant on a eu mille fois raison quand on a donné la rectification du sens moral pour point d'appui à ce renouvellement général. Rien n'est plus logique et rien n'est plus fécond. L'amour, le couronnement de l'œuvre, ne pouvait en avoir l'initiative. Il ne pouvait pas être à la fois le but et le moyen. Comment offrir à Dieu ce que nous n'avons pas? Quel amour insolent et dérisoire que celui qui est séparé de l'obéissance? C'est à Dieu qu'il appartient d'aimer le premier, de s'abaisser jusqu'à l'amour, où nous ne saurions nous élever. Qu'on y prenne garde : c'est de *l'amour* que nous parlons, c'est-à-dire du dévoûment, de la soumission, de l'obéissance, toutes choses incluses dans la notion d'un véritable amour; nous ne parlons point de cet attendrissement involontaire que l'homme peut ressentir à la première vue de la charité de Dieu manifestée dans l'Evangile, de ce doux saisissement de cœur qui, même avant toute conviction de péché, est bien souvent l'effet naturel de cette merveilleuse apparition, et le premier attrait qui nous précipite en aveugles, en heureux aveugles! à la rencontre des vérités austères de la révélation. C'est par ce miel goûté au bord du vase, par cet à-compte pris sur les joies futures de la piété chrétienne, que bien des âmes ont été gagnées; mais il n'en reste pas moins vrai que c'est dans la conscience, dans le remords, dans l'humiliation, que doit s'ensevelir, pour en sortir plus tard verdoyant et fleuri, le germe de notre résurrection morale. La vraie religion ne peut être, dans son principe, qu'une bienheureuse rencontre du pardon et du repentir. A d'autres heures, à des heures plus radieuses, le libre et plein essor d'une sensibilité que les souvenirs du péché et le sentiment de la justice de Dieu refoulent durement dans un cœur où le pardon n'a encore été ni savouré, ni accueilli! L'aurore du jour béni est une aurore sévère, froide et même orageuse. La crainte chez les uns, chez les autres la honte, la confusion, l'amertume du remords, chez tous un sentiment bien différent du libre et joyeux amour, constitue la *crise*, le moment décisif de la guérison morale. Et parce que la conscience est le point culminant de l'être moral, elle en est aussi le principe le plus fécondant; à elle seule il est donné de circonvenir et d'envelopper tout l'homme. Par la conscience humiliée vous arriverez infailliblement au cœur, et facilement à l'intelligence et à l'imagination; par aucune de ces facultés vous n'arriverez sûrement à la conscience. Il serait inutile, après tant d'expériences, de démontrer que notre sensibilité naturelle, si exaltée qu'elle puisse être, ne se résout point en obéissance jusqu'à ce que notre âme ait été convaincue de son état de péché et de condamnation. Et quant aux pensées de la raison et de l'imagination, combien d'années, combien de siècles pourraient-elles exercer notre esprit, errer dans tous ses détours, avant d'atteindre par leur propre force le point délicat, irritable et sanglant où gémit la souveraine de l'être moral, l'interprète et l'organe du Dieu trois fois saint! L'histoire de l'esprit humain le dit assez : si la religion a pu créer une philosophie, jamais la philosophie n'a enfanté une religion; et quant à la poésie, si tant est qu'elle ait pu faire plus que d'embellir des croyances déjà existantes, ce qu'elle a produit sous le nom de religion qu'était-il autre chose que de la poésie encore? Mais la conscience éveillée éveille tout l'homme; guérie, elle guérit l'homme entier; sa paix se répand dans le cœur; le cœur, délivré de ses troubles, affranchi de ses chaînes, s'élance librement vers son premier, vers son véritable objet; la raison s'élève au point de vue où tout se présente à elle harmonieux et cohérent; l'imagination remplace de vains rêves par de magnifiques espérances, certaines comme si elles n'étaient pas immenses, immenses comme si elles n'étaient pas certaines, et par la plus étonnante alliance du réel et de l'idéal. Je ne veux pas dire que le levier de la conscience remue également chez tout homme tout cet univers; chez plusieurs le développement demeure incomplet, contenu par des craintes mal fondées, par des exemples ou des traditions impérieuses; mais le cœur du moins est gagné à l'amour, et l'amour n'est-il pas l'accomplissement de la destinée humaine? L'amour n'est-il pas toute la vie?

Eh bien! au milieu d'imperfections et de taches que nous signalerons peut-être, c'est là le caractère du livre d'*Arthur*. Il est tout pénétré d'amour. J'espère n'avoir pas donné lieu au lecteur de se méprendre sur le sens que j'attache à ce mot. Je n'en décore pas cet égoïsme tendre et pleurant, à quoi se réduit communément ce qu'on appelle sensibilité; cette molle sympathie, flexible à toutes les impressions, qui fait défaut au moment de l'action, et surtout à l'heure du sacrifice; cette prétendue bonté qui se répercute sans cesse vers elle-même; cet amour, qui dans le bien qu'il fait cherche sa satisfaction plutôt que celle d'autrui, veut choisir son temps, sa manière, ses objets, s'enflamme pour ses imaginations, se glace aux imaginations d'autrui, et même à leurs prières; cette bonté qui, ne se rattachant à aucun principe, à aucune conviction, n'accepte aucun rapport avec la conscience, n'est qu'un instinct, ne veut être qu'un instinct, et, dans ses moments les meilleurs, ne peut passer que pour un caprice aimable; en un mot, cette ombre, cette apparence de l'amour, rayon tiède et pâli, détaché de son centre, bien loin de suffire à la vie, mais qui suffit amplement à la vie des salons et des romans. L'amour véritable, affection forte, sentiment moral, ne peut exister qu'à l'ombre et tout près de la conscience, ne peut vivre que dans le cœur de ceux pour qui la charité est une partie de la justice, la justice un élément de la charité, de ceux qui, bien éloignés sans doute d'aimer uniquement et sèchement parce qu'on *doit* aimer, savent pourtant et confessent qu'on *doit* aimer, de ceux, en un mot, pour qui l'amour est le suprême devoir en même temps que le suprême bonheur. Otez à l'amour le sérieux et le poids des convictions morales, il ne vous reste plus qu'une sensibilité mobile et frivole. Otez le devoir, il vous reste le tempérament. Bien différent est le sentiment dont les pages du livre d'*Arthur* sont remplies et comme embaumées. Cet amour, c'est bien l'amour; c'est bien cette *caritas generis humani* dont Cicéron trouva le nom sacré dans un moment de divination sublime; c'est bien cette céleste faculté de vivre dans l'âme d'autrui, de faire d'autrui un second soi-même, d'avoir besoin de son bonheur, de se faire de son bonheur un devoir, d'être humblement et tendrement à son service pour l'amour de Dieu, de confondre les deux amours, les deux services, comme si Dieu était dans tout homme, et tout homme en Dieu. Oh! qu'il est doux de rencontrer cet amour, même dans un livre! qu'il est doux de penser que ce livre est le portrait d'une réalité morale, et qu'un cœur, un cœur vivant palpite sous ces pages!

Pour aujourd'hui je me sépare d'*Arthur*; mais c'est pour y revenir bientôt : puissé-je y ramener mon lecteur!

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le ministère espagnol est recomposé. M. de Toréno, président du conseil et ministre des affaires étrangères, s'est adjoint les collègues suivants : M. le marquis de Las Amarillas, ministre de la guerre; don Juan Alvarez y Mendizabal, ministre des finances; don Manuel Garcia Herreros, ministre de la justice; don Miguel Ricardo de Alava, ministre de la marine; don Alvarez Guerra, ministre de l'intérieur; don Juan de la Delicsa et M. Diego Medrano, membres du conseil royal d'Espagne et des Indes, l'un pour la section de la justice, l'autre pour la sec-

tion de l'intérieur. Les décrets relatifs à ces nominations portent la date du 15 juin.

On parle d'un programme rédigé par le nouveau ministère, et dont voici les principales dispositions : Une plus grande latitude sera donnée à la liberté de la presse. Des juntes provinciales seront immédiatement formées ; elles présideront à l'armement des forces divisionnaires qui devront augmenter l'armée, et elles veilleront à la défense du territoire. Les jésuites et les ordres monastiques seront supprimés. L'ordonnance des cortès de 1820, relative à la vente des biens nationaux, sera remise en vigueur. La moitié des biens communaux sera abandonnée au peuple à titre de donation. La milice urbaine sera augmentée : une partie de cette milice doit être mobilisée.

Les carlistes ont porté le siége devant Bilbao. Zumala-Carreguy a été blessé, le 16, à la cuisse droite, devant cette place, ce qui n'a pas empêché de poursuivre l'attaque avec beaucoup d'énergie. Bilbao se défendait encore le 19, et l'on attendait l'arrivée de Valdès, qui accourait à son secours ; mais le feu des carlistes continuait.

Le gouvernement anglais persiste dans son opposition au mariage de dona Maria avec le duc de Nemours. On assure que le ministère Melbourne a fait déclarer formellement au ministère Saldanha que la reine dona Maria est bien libre de se choisir un époux, mais que l'Angleterre s'étant prononcée, de longue main, contre toute alliance avec un prince français, il en résultera que, dans ce cas, les rapports d'intimité entre ce pays et le Portugal, ne pourront plus subsister comme par le passé.

Interrogé, dans la chambre des lords, par le marquis de Londonderry sur le bill relatif aux enrôlements pour l'Espagne, lord Melbourne a répondu que ce bill avait été rendu par suite d'une requête de l'ambassade espagnole, et que les sujets anglais qui s'enrôleront jouiront du bénéfice de la convention conclue entre les parties belligérantes, par l'intermédiaire de lord Elliott, relativement à l'échange des prisonniers.

Dans la chambre des communes, M. Duncombe a demandé communication des instructions données à lord Elliott par le duc de Wellington. Lord Russell s'y est refusé, et M. Duncombe, cédant aux conseils de ses amis, n'a pas insisté. Le ministre a d'ailleurs déclaré que la mission de lord Elliott n'a eu qu'un but d'humanité, qu'elle était destinée à mettre un terme aux actes de barbarie qui ensanglantaient la lutte dans le nord de l'Espagne.

M. Buxton a demandé la suspension pour un an du paiement de 20 millions d'indemnité accordés aux propriétaires d'esclaves par l'acte d'émancipation, se fondant sur ce que les planteurs continuent à avoir recours aux châtiments corporels. Sir George Grey, sous-secrétaire au département des colonies, a saisi cette occasion d'entretenir la chambre des heureux effets de l'acte d'émancipation.

M. William Cobbett vient de mourir à l'âge de 73 ans. De l'humble position de simple soldat il s'était élevé jusqu'à la chambre des communes, où il a marqué par la rudesse de son opposition.

Une révolution inattendue vient de s'accomplir à Tunis. La Porte Ottomane y avait envoyé une flotte, dont on ignorait la destination. Le commandant, nommé Najib-Pacha, entra en communication avec Sidi-Ali, auquel il annonça, de la part du grand-seigneur, des secours en troupes et en vaisseaux de guerre. Il put aussi débarquer une nombreuse artillerie de campagne et 4,500 hommes, qui prirent position sur tous les points de la ville. Puis, il invita Sidi-Ali à venir à bord de la frégate pour se concerter ensemble sur les opérations à faire. Celui-ci s'y étant rendu, a été retenu prisonnier, et Najib-Pacha lui a annoncé qu'il avait été nommé gouverneur de la régence à sa place. Il a pris possession de la ville, et Sidi-Ali a été conduit à Constantinople.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : « L'intention » du roi étant d'autoriser les Français qui se présenteraient avec » ce dessein, à entrer au service de S. M. la reine d'Espagne en » conservant la qualité de Français, les demandes en autorisa» tion doivent être adressées au ministère de la justice, confor» mément à l'art. 21 du Code civil. »

Le maréchal Clauzel est nommé au commandement supérieur d'Alger.

Une somme de 100,000 fr. sera allouée aux marins français ou étrangers qui ramèneront dans leur patrie tout ou partie de l'état-major et de l'équipage de la *Lilloise*, qui, sous le commandement de M. de Blosseville, était employée dans une mission sur les côtes d'Islande et du Groënland, et dont on n'a pas de nouvelles depuis le mois d'août 1833. Une récompense pécuniaire sera accordée à ceux qui les premiers pourront donner de leurs nouvelles certaines.

La cour des pairs continue le procès des prévenus de la catégorie de Lyon, malgré le refus de la plupart d'entre eux de prendre part aux débats, tant qu'on leur refusera leurs défenseurs ! Des scènes violentes se sont passées à l'audience où l'on a retenu de force des accusés qui demandaient avec instance à se retirer.

P.-S. On assure maintenant que ce n'est pas le 16, mais le 18, que Zumala-Carreguy a été blessé ; on ajoute qu'il s'est vu contraint d'abandonner le commandement de ses troupes. Quelques personnes contestent l'authenticité du programme attribué au nouveau ministère espagnol.

REVUE RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE.

APOLOGIE DU SUICIDE PAR LA REVUE DE PARIS.

Ce n'est pas sans regret que nous élevons la voix contre un article, ou plutôt contre quelques lignes d'un article récemment publié par la *Revue de Paris*. Ce journal, rédigé avec talent, et qui compte au nombre de ses collaborateurs des hommes distingués, semblait acquérir peu à peu l'intelligence des nécessités morales de notre époque. La *Revue de Paris* a toujours conservé, il est vrai, l'habitude de traiter légèrement les choses les plus sérieuses ; elle parle des hautes questions de religion ou de conscience comme elle ferait d'un vaudeville ou d'une course de chevaux ; son persiflage est intrépide et sa frivolité imperturbable. On avait remarqué, cependant, quelques articles qui paraissaient indiquer un sentiment religieux plus profond, et les hommes graves pouvaient espérer que le recueil qui prétend représenter la capitale de la France, ne nous exposerait plus à la risée de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Suisse, par son allure de jeune étourdi de café, et par ses perpétuelles contradictions sur les sujets les plus importants. Beaucoup de lecteurs se souviennent, entre autres, que la *Revue de Paris* a publié, l'année dernière, d'excellentes réflexions contre le suicide, et l'on ne s'attendait guères à trouver dans la même feuille une apologie de ce grand crime individuel et social. Le fait existe pourtant, et nous remplissons un pénible devoir en le signalant à l'attention publique.

Ouvrez la *Revue de Paris* du 17 mai, pages 181, 182 et 183, vous trouverez un plaidoyer en faveur du suicide bizarrement intercalé dans un compte-rendu de l'exposition du Louvre. C'est à propos de l'infortuné Léopold Robert que le rédacteur, M. *V. Schœlcher*, quitte la peinture et la sculpture pour soutenir une thèse anti-religieuse et anti-philosophique. S'il s'était contenté de plaindre le malheur de Robert et de jeter quelques fleurs sur sa tombe, on aurait compris, sinon approuvé, l'admiration indulgente qui accepte les œuvres d'un beau talent comme la rançon d'une faute irréparable. Mais l'auteur n'est pas resté dans ces limites, bien qu'elles soient assez larges pour les amis de Robert, et trop larges pour les âmes vraiment pieuses ; il a eu le courage (n'est-ce que du courage ?) de se faire l'apologiste d'un acte que les philosophes et les poètes du paganisme, Socrate Platon et Virgile, ont eux-mêmes flétri comme coupable et immoral. Examinons donc, en peu de mots, les raisonnements qu'il est possible d'invoquer pour défendre le suicide au dix-neuvième siècle, dans un pays qui se nomme chrétien. Nous citerons textuellement les paroles de M. Schœlcher, et nous le suivrons jusqu'au terme de son argumentation. En tout ceci, on ne doit rien chercher de personnel à Léopold Robert : nous ne l'avons point connu ; nous ignorons complétement les circonstances qui l'ont excité à porter sur lui-même des mains homicides, et nous aimons à supposer, dans

le doute où nous sommes, qu'un accès momentané de délire a causé ce triste événement. Respect au malheur! pitié pour la mémoire d'un suicide! mais guerre aux sophismes qui pourraient amener d'autres catastrophes non moins déplorables!

« On a fait un crime social à Robert de s'être tué, dit » M. Schœlcher; on a été puiser des motifs dans tous les » ordres d'idées religieuses et morales pour condamner sa » mort. Est-ce à nous de répondre? Robert ne se trouvait » pas bien, et il est parti; il n'avait pas demandé à venir, et » il s'en est allé; il a usé de son droit. Tant qu'on existe, on » se doit à la société; elle vous protége, il est juste de la » servir de tous vos moyens; mais quand il vous plaît de » vous retirer d'elle, personne n'a de compte à vous demander. Il n'y a d'association raisonnable que les associations » volontaires; autrement, c'est l'esclavage. Il est permis de » quitter le bord, au milieu même de la tempête, quand on » ne se croit plus utile à la manœuvre. Je reconnais à la société le droit de me frapper, si j'enfreins ses lois; elle ne » peut raisonnablement me refuser celui de me frapper moi-» même. » — Cet argument doit se traduire ainsi : Vous m'avez nourri, élevé, protégé, conservé, vous, mes parents, toi, ma patrie, pendant vingt ou trente ans; vous m'avez environné de soins et de bons offices; vous m'avez ouvert vos écoles, vos colléges, vos académies; j'ai été comblé de vos bienfaits; me voici dans la force de l'âge, et vous avez droit d'attendre la récompense d'une si longue et si active sollicitude. Mais vous ne recevrez rien; car *je crois* que je suis inutile, et il me plaît de partir. Adieu : nous voilà quittes! M. Schœlcher a développé la théorie de l'ingratitude; mais si les ingrats sont communs, ils ont ordinairement la pudeur de cacher aux autres, et, s'il est possible, à eux-mêmes, les ignobles motifs qui les font agir. Observez, de plus, que le nouvel apologiste du suicide confie à une simple hypothèse la décision sans appel d'une affaire aussi importante. Dès qu'un individu *croit*, à tort ou à raison, qu'il n'est plus bon à rien, permis à lui de se dégager de toutes ses obligations sociales. Nous acceptons volontiers la comparaison de M. Schœlcher : pense-t-il sérieusement qu'un matelot ait le droit de quitter son bord au moment de la tempête, ou un soldat son drapeau à l'heure du combat, dès que le matelot ou le soldat viennent à croire qu'ils sont inutiles? Si l'on abandonnait à chacun le droit de briser tous ses liens et de fouler aux pieds toutes ses obligations quand il lui plait et comme il lui plait, il n'y aurait pas plus d'état social qu'il n'y aurait de marine ou d'armée, si le matelot ou le soldat pouvaient quitter leur poste pour obéir à la première fantaisie qui leur traverserait le cerveau. La société ne punit pas le suicide, parce qu'elle n'a plus de prise que sur un cadavre, et qu'il est atrocement barbare de frapper un cadavre; mais elle devrait certainement le punir, si le châtiment était possible; car le suicide est un crime social au premier chef, de même que l'assassinat, puisqu'il détruirait la société même, s'il était généralement commis.

Poursuivons. « Lorsqu'on répète que Dieu ne veut pas, on » fait des phrases plus brillantes que sensées; on nie l'usage » du libre arbitre que, d'un autre côté, on prétend tenir de » lui. Pourquoi veut-on que nous restions malheureux, si » nous pensons pouvoir cesser de l'être en abandonnant la » partie? » — M. Schœlcher ne paraît pas comprendre ici la valeur des termes qu'il emploie. Il confond le *libre arbitre* avec l'indépendance absolue, et même avec l'absence de toute règle du bien et du mal. Vous êtes libre de vous tuer ou de ne pas vous tuer; donc vous avez le droit de vous tuer : ce qui revient à dire que l'homme a le droit de faire tout ce qu'il a la possibilité de faire. C'est plus qu'un principe athée; car les athées ne justifient pas un fait par cela seul qu'ils sont libres de l'accomplir; ils reconnaissent une règle quelconque du bien et du mal, qui est en dehors et au-dessus du libre arbitre. Le libre arbitre, lorsqu'il est joint à l'idée d'un Dieu et d'un Législateur suprême, n'accorde à l'homme que le droit de faire le bien, tout en lui laissant la possibilité de faire le mal; le Créateur nous a rendus libres en ce sens, que nous devons obéir de nous-mêmes à sa loi, et non par l'effet d'une nécessité irrésistible. Pour déterminer la valeur morale d'une action, il ne faut donc pas constater seulement ce que l'homme peut, mais chercher ce que Dieu veut; et si l'on applique ce principe au cas présent, on verra que M. Schœlcher a suivi une marche précisément opposée à celle que lui indiquait la logique. Il part du libre arbitre pour légitimer le suicide, tandis qu'il devait légitimer d'abord le suicide pour justifier l'acte du libre arbitre. De ce que l'homme peut se tuer, il en conclut que Dieu le veut, tandis qu'il devait prouver d'abord que Dieu le veut, pour en conclure que l'homme le peut légitimement.

« Vous dites que c'est un mauvais exemple, continue » l'apologiste du suicide. D'abord, je ne pense pas qu'on se » tue par imitation; tout au plus la mort de votre voisin » vous montre-t-elle une porte de sortie que vous ignoriez. » Mais, quand il serait vrai, quelle différence y a-t-il entre » mourir d'un coup dirigé par notre main ou d'un coup dirigé par le hasard? En vérité, je ne sais; et pourtant la » destinée a voulu que je naquisse avec un grand amour du » bien et une horreur profonde de ce qui est lâche et immoral. » — Nous ne saisissons pas l'enchaînement des idées de M. Schœlcher dans ces deux ou trois phrases; il semble avoir assemblé des mots qui n'ont aucun rapport les uns avec les autres. Il avance qu'on ne se tue point par imitation, et puis il parle, on ne sait trop pourquoi ni à quel propos, de son amour inné du bien et de son horreur pour le mal. Il dit que la mort peut résulter d'un coup dirigé par la main du *hasard*, et il parle, immédiatement après, de la *destinée* qui l'a fait naître avec telle et telle disposition. Ainsi la destinée préside à notre naissance, et le hasard à notre mort. M. Schœlcher accouple, sans y songer, des idées qui s'excluent mutuellement. Tout ce que nous pouvons comprendre au milieu de ces assertions contradictoires, c'est que le rédacteur ne croit pas qu'on se tue par imitation. Mais tous les médecins affirment le contraire, et la *Gazette médicale* a instamment prié les journalistes de ne publier aucun fait de suicide, en s'appuyant sur ce motif que le suicide exerce une vaste contagion morale. On nous permettra d'adopter l'avis des hommes de la science plutôt que celui de M. Schœlcher.

« Quand il faut renoncer à ses rêves, quand on a perdu » son ami, quand on ne suppose plus le bonheur possible » pour soi ni pour les autres, et que l'on n'a pas le cœur » assez sec pour vivre tranquille au milieu d'un immense » désillusionnement, on n'est pas coupable d'aller voir s'il » est quelque chose autre part. » — Le rédacteur prend la morale au rebours comme il l'a fait de la logique. Tous les siècles et tous les peuples ont admis cette grande maxime des stoïciens : *Dans le doute, abstiens toi*; M. Schœlcher dit, au contraire : *Dans le doute, agis.* Vous *supposez* qu'il n'y a plus de bonheur possible pour vous ni pour les autres; eh bien! cette supposition est une raison suffisante pour vous tuer. Vous ne savez pas s'il y a quelque chose autre part; eh bien! cette ignorance est un motif valable pour jouer à pile ou croix l'avenir de votre âme. Singulière argumentation! étrange morale que celle-là!

« Ne me répondez pas avec de la sensibilité à froid; ne » venez point, en cherchant à prendre une voix maternelle, » me parler des regrets que laisse derrière soi celui qui » meurt. S'il renonce à la vie, c'est qu'il est malheureux. » Félicitez-vous qu'il ait pu briser la prison où il souffrait. » Si la douleur causée par sa perte est vraiment mortelle,

» on ne s'arrêtera pas à gémir, on aura joie à le suivre. Au » surplus, la nature a voulu que nous mourions tous, et » avec une affectueuse prévoyance, fort admirée dans les » écoles de philosophie, elle a voulu aussi que les vivants » pussent oublier les morts.... » — Nous supprimons plusieurs lignes dans lesquelles M. Schœlcher développe longuement cette idée que le temps guérit les plus vives douleurs : lieu-commun qui ne se rattache qu'indirectement à la question. L'homme qui va se tuer doit donc raisonner ainsi, d'après M. Schœlcher : De deux choses l'une : ou ma mort causera une très-grande peine à mes parents et à mes amis, ou elle ne les affligera que médiocrement : dans le premier cas, ils se tueront après moi ; dans le second, ils finiront par se consoler. L'avocat du suicide est tout au moins maladroit ; car le langage qu'il prête à ses clients pour les justifier suffirait, à défaut de tout autre motif, pour rendre le suicide odieux et méprisable.

« N'accusez donc plus la faiblesse ni l'égoïsme des sui- » cides. Jésus, au jardin des Oliviers, tomba de fatigue et » d'épuisement ; il couvrit son front de ses mains, et il versa » des larmes d'angoisse. Un instant il crut qu'il ne pourrait » boire le calice jusqu'à la lie, et le Sage des sages, Dieu » fait homme, ne se serait peut-être pas relevé, s'il n'avait » eu le sacrifice de rédemption à accomplir. N'est-ce pas » une excuse pour ceux qui détournent la tête et ne veulent » pas voir l'avenir, pour les pauvres âmes accablées qui ne » peuvent attendre la fin ? Qui donc, parmi les audacieux » qui les blâment, est assuré de n'éprouver jamais ce pa- » roxisme de dégoût et de lassitude ? Quelqu'un aujourd'hui » a-t-il à faire le sacrifice de Jésus ? quelqu'un aujourd'hui » est-il indispensable à la société ? » — Ici, nous avons besoin de contenir l'expression de notre douleur et de notre indignation. Quoi ! vous prononcez le nom de Jésus-Christ, vous citez l'exemple de Jésus-Christ pour justifier le suicide ? Mais entre Jésus-Christ et les misérables qui se tuent, entre les maximes de Jésus-Christ et les vôtres, qu'y a-t-il ? Vous l'appelez *Dieu fait homme*, dans le moment même où vous osez croire qu'*il ne se serait peut-être pas relevé*, qu'il se serait laissé mourir, qu'il se serait tué, pour ainsi dire, dans le jardin des Olives ? Pourquoi cette contradiction ? pourquoi cette moquerie ? S'il était Dieu fait homme, respectez sa mémoire, et ne la blasphémez point ; si vous ne croyez pas qu'il fût Dieu fait homme, qu'est-ce qui vous force de le dire ? ayez le courage de votre incrédulité. N'imitez pas la populace de Jérusalem et les soldats de Pilate qui pliaient une couronne d'épines, et la mettaient sur la tête de Jésus, et le couvraient d'un manteau de pourpre, et lui disaient : Roi des Juifs, nous te saluons ! et lui donnaient en même temps des soufflets. Cette affreuse dérision devient commune et vulgaire, à la vérité ; on voit chaque jour des écrivains prodiguer, d'une part, les noms les plus augustes à Jésus-Christ, et l'insulter, de l'autre, en le représentant comme un républicain de bas étage ou comme le fauteur de leurs plus honteuses passions. La profonde ignorance du pays sur le contenu de la Bible explique le succès de ces déplorables mensonges. Mais à mesure que les esprits seront plus éclairés, ils feront mieux justice des écrivains qui outragent le Christ par leurs éloges beaucoup plus que ne le faisaient les philosophes du dernier siècle par leurs injures. Que chacun soit libre de se déclarer pour ou contre la religion chrétienne, cela est juste, et nous voulons une complète liberté d'opinion religieuse pour les autres comme pour nous-mêmes ; mais ne dites pas que Jésus-Christ était Dieu fait homme, quand vous lui supposez une lâcheté de cœur qui le mettrait au niveau du dernier des hommes ! ne venez pas vous agenouiller devant son autel pour lui jeter de la boue au visage ! Reniez le Christ, s'il vous convient de le faire ; mais n'imprimez pas sur son front la flétrissure de vos immorales apologies !

Il est inutile, sans doute, de défendre l'Homme-Dieu contre les éloges de M. Schœlcher. Jésus n'est mort que « lorsque l'heure était venue, » au jour indiqué par son Père, et voilà comme nous devons tous mourir. L'exemple de Jésus-Christ, bien loin d'autoriser le suicide, le condamne hautement ; il nous enseigne à porter jusqu'à la fin le poids de nos douleurs. On ne trouve dans le Nouveau-Testament que le récit d'un seul suicide, et il mérite d'être signalé. Judas Iscariot est le type de ceux qui se tuent : Judas le traître, Judas le fils de perdition, Judas l'homme d'infamie, Judas, dont il est dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être jamais né. Inscrivez donc ce nom sur la bannière du suicide ; le livre de la nouvelle alliance ne vous en fournit pas d'autre, et ce nom serait digne de la cause dont on l'appellerait à être le défenseur et le héros !

« Que personne ne plaigne ceux qui s'en vont, dit enfin » M. Schœlcher ; ils ne sont pas à plaindre, et d'ailleurs » ce serait énerver les hommes timides ; mais qu'on n'ait » plus de paroles dures et méprisantes pour eux ; ils ont eu » la force de vouloir. N'injuriez pas leur tombe ; laissez-les » passer ; ils n'ont d'autres juges qu'eux-mêmes. Allez, » il faut long-temps souffrir et beaucoup pour avoir le grand » courage de porter la main sur soi, pour vaincre l'insur- » montable instinct de conservation qui est en nous. Il a » bien peur, celui-là qui appelle lâches ceux qui se tuent. » — Des paroles dures et méprisantes ! non, il n'en faut pas prononcer, quand il s'agit d'un individu désigné par son nom ; car on ne peut jamais affirmer avec une entière certitude qu'il ne s'est pas tué dans un accès de folie. Mais la question n'est plus du tout la même, lorsque l'on doit caractériser l'acte du suicide, ou la masse de ceux qui se tuent. Il faut alors employer un langage énergique ; il faut flétrir de toute la puissance de la parole humaine l'effroyable crime du suicide ; il faut montrer d'avance aux hommes qui pourraient s'y laisser entraîner le fer brûlant qui marque ces grands coupables d'un souvenir d'infamie. Quant à l'assertion de M. Schœlcher, que celui-là a bien peur qui appelle lâches ceux qui se tuent, nous répondrons que Bonaparte, qui se connaissait en courage aussi bien que lui, et qui n'avait pas plus peur que lui, a employé cette épithète dans une proclamation aux grenadiers de l'armée d'Italie. Il a positivement déclaré *lâches* ceux qui se tuent, et ce mot a prévenu plus d'un suicide. Que l'action de porter sur soi des mains meurtrières demande une sorte de courage, personne ne le nie ; mais le courage de soutenir jusqu'au bout le fardeau de la vie est infiniment plus grand et plus noble que celui qui n'a qu'un seul effort à faire pour s'en débarrasser. Les cœurs les plus vils peuvent atteindre à cette force qui n'exige qu'un moment d'effervescence ; mais combattre pendant de longues années et ne point faillir à la lutte, c'est le plus beau spectacle, disait un ancien philosophe, que la terre puisse offrir au ciel.

Nous avons suivi M. Schœlcher sur le terrain où il s'est placé, et sa cause n'en est guères devenue meilleure, quoiqu'il ait choisi lui-même sa position. Que serait-ce donc si nous appelions encore à notre aide les principes que cet apologiste du suicide n'a pas voulu contester ? Bornons-nous à en indiquer rapidement deux ou trois.

Premier principe. Quiconque croit en Dieu doit nécessairement admettre que notre existence n'est jamais inutile, soit pour nous, soit pour les autres, aussi long-temps que Dieu nous la conserve. Supposer qu'une seule créature puisse vivre un seul jour de plus qu'il ne lui est utile, cela est contradictoire à l'idée même de Dieu et de ses perfections ; le Créateur ne donne point une minute de trop à

l'homme, pas plus qu'il n'a mis un grain de sable de trop sur la terre, pas plus qu'il n'a mis une goutte d'eau de trop dans l'océan. Attribuer à Dieu une œuvre inutile et superflue, c'est implicitement nier l'existence même de Dieu. Tout lecteur, pour peu qu'il soit versé dans la philosophie, achèvera cet argument qui figure au nombre des vérités les plus élémentaires de la science. Que fait donc celui qui se tue? Il élève sa propre sagesse au-dessus de la sagesse de Dieu; il subordonne la volonté divine à la sienne; il dit à son Créateur : Tu as jugé que la vie m'est encore bonne, puisque tu me laisses vivre. Eh bien! moi, je casse ton jugement, je méprise les voies de ta Providence, et je décide, de ma propre autorité, que la vie ne m'est plus bonne à rien. Si ce n'est pas là une révolte de la créature contre le Créateur, qu'est-ce donc? Nous concevons un athée qui se tue; mais un déiste qui se tue est l'un des plus grands coupables, s'il n'est le plus insensé des hommes. Le délire peut seul l'absoudre du crime qu'il a commis.

Deuxième principe. Toute créature humaine a une mission intellectuelle et morale à remplir; il ne s'agit pas seulement pour elle d'être heureuse ici-bas, comme paraît le supposer M. Schœlcher; il s'agit surtout d'atteindre le but pour lequel Dieu l'a créée, et le philosophe Kant le sentait si bien qu'il établit comme l'une des lois fondamentales de la moralité, que l'homme doit sacrifier, dans toutes les circonstances possibles, le désir instinctif du bonheur à la règle du devoir. Jean-Jacques invoque ce principe pour combattre les arguments de Saint-Preux en faveur du suicide : « Toi qui crois Dieu existant, l'âme immortelle et la liberté de l'homme, écrit l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, tu ne penses pas sans doute qu'un être intelligent reçoive un corps, et soit placé sur la terre au hasard, seulement pour vivre, souffrir et mourir? Il y a bien, peut-être, à la vie humaine un but, une fin, un objet moral. Je te prie de me répondre clairement sur ce point; après quoi nous reprendrons pied à pied ta lettre, et tu rougiras de l'avoir écrite. » Que M. Schœlcher fasse subir la même épreuve à son article, et il ne rougira pas moins que Saint-Preux d'avoir précisément oublié ce qui fait que l'homme est homme. Il comprendra que celui qui se tue, abdiquant toute idée de fin morale, se place au niveau de la brute, et même au-dessous; car la brute est protégée par son instinct, et le suicide ne l'est plus par sa raison.

Troisième principe. Nous irons plus loin que Jean-Jacques, ou plutôt nous déduirons la conséquence de la maxime qu'il a posée. Puisque l'homme a un but moral dans la vie présente, et qu'il se met dans l'impossibilité de l'atteindre, lorsqu'il se tue, il s'en suit que cet homme-là doit être dans un état d'infériorité ou de malheur au-delà du tombeau. Qu'on appelle ce malheur du nom que l'on voudra, toujours est-il incontestable qu'une créature qui agit contrairement à sa fin, doit être malheureuse. Cette observation s'applique d'autant plus fortement au suicide que la faute est alors irréparable. Nous ne parlons point des cas de délire; Dieu seul en est juge; mais tout suicide commis de dessein prémédité, dans le plein usage des facultés intellectuelles, et avec connaissance de cause, doit nécessairement entraîner le châtiment du souverain Législateur. Si cela n'était point, les lois de Dieu ne seraient plus des lois, puisqu'on pourrait les enfreindre sans être puni, et le Législateur lui-même ne serait qu'un non-sens; Dieu n'existerait plus. De quelque côté qu'on avance dans l'apologie du suicide, on se heurte contre l'athéisme. Que celui-là donc qui croit sincèrement l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sache bien qu'il est absolument impossible qu'il ne soit pas puni dans l'éternité, s'il quitte ce monde avant d'être rappelé par son Créateur.

Dans un temps plus calme, chez un peuple plus pieux, les sophismes de M. Schœlcher n'auraient pas eu besoin d'être réfutés. Mais lorsque l'épidémie du suicide étend si loin et si bas ses horribles ravages, il est dangereux de laisser circuler de pareilles erreurs sans y répondre. Un seul mot d'avertissement suffit quelquefois pour faire tomber le poison ou le poignard des mains de celui qui hésite entre une sombre pensée de mort et l'amour de la vie ou la crainte de Dieu. Mais si cela est vrai pour le bien, cela est également vrai pour le mal; une seule parole d'apologie peut décider une âme flottante à sortir de ce monde par un crime, et les écrivains de notre époque ne devraient pas l'oublier.

BIOGRAPHIE.

COLERIDGE.

Coleridge ne tient pas seulement un rang très-élevé parmi les poètes modernes de l'Angleterre; son caractère personnel, les incidents de sa vie, les particularités de son génie offrent en outre un sujet d'étude curieux et intéressant. Avant tout, il faut le mettre au nombre de ces esprits mobiles dont l'inquiétude et l'ardeur s'abreuvent à toutes les sources de la science et parcourent successivement toutes les idées, tous les systèmes qui ont pu entrer comme éléments dans l'éducation de l'humanité. Mais, tandis que la plupart des érudits ne s'approchent du conflit des opinions que pour observer, juger et s'instruire, ce qui distinguait Coleridge, c'était la facilité avec laquelle il se précipitait au sein même des doctrines, se les appropriait, s'en revêtait pour ainsi dire, les embrassant avec conviction et sans arrière-pensée, pour les quitter plus tard et passer dans des camps rivaux. Ce n'était pas tant le besoin d'apprendre qui le dirigeait ainsi que le besoin de croire; c'était séduction momentanée, enrôlement temporaire, mais sérieux; les facultés de son intelligence à la fois vive et étendue se prêtaient merveilleusement à ces exercices, qui n'étaient rien moins que des jeux, et dont le résultat fut une instruction d'autant plus profonde qu'il l'avait acquise au prix de son expérience personnelle.

Il est doux cependant pour l'observateur chrétien de voir la vérité religieuse demeurer dans la main de l'aventureux explorateur, comme un fil qui devait lui servir à reconnaître son chemin à travers les erreurs systématiques, les passions politiques, les utopies séduisantes et tous les piéges de la science et de l'enthousiasme; on aime à remarquer une pure lumière grandir et s'élever par degrés sur le sentier de cette âme pour l'éclairer et diriger ses pas vers un port hospitalier; on se réjouit de suivre le voyageur qui a tout vu, dont l'expérience a été si grande, dont les désenchantements ont été si nombreux, mais qui trouve enfin dans la simplicité de la foi un asile sûr et des convictions stables.

Les premières poésies que publia Coleridge, alors âgé de vingt-trois ans, se distinguent déjà par un sentiment religieux plus poétique sans doute que réel et pratique, et qui cependant ferait un contraste remarquable avec la religiosité ignorante et vide d'un grand nombre de nos jeunes écrivains. L'une des pièces de ce recueil contenait deux vers dont voici le sens : «... L'Es-
» prit qui voit dans le secret des cœurs, dont l'amour sait toutes
» choses et est infini, et que par conséquent l'on ne saurait in-
» voquer sans faiblesse. » Une seconde édition, publiée un an après la première, contient la note suivante sur ce passage :
« Je désavoue entièrement le sentiment exprimé dans ces vers,
» puisque l'Ecriture nous dit : DEMANDEZ, *et il vous sera donné*,
» et que d'ailleurs ma raison est parfaitement convaincue qu'il
» faut offrir à la Divinité des prières aussi bien que des actions
» de grâce. »

Plus tard, Coleridge, au milieu de ses autres travaux littéraires, publia un volume de *Sermons par un laïque*, qui ne nous sont point tombés entre les mains, et dont nous regrettons de ne pouvoir déterminer le caractère.

Tous ceux qui connurent le poète s'accordent à dire que ses

œuvres imprimées ne sont qu'un reflet du charme et de la puissance de sa conversation. Peut-être même son influence s'exerça-t-elle surtout de cette manière, et la réputation de ses écrits fut-elle obscurcie par l'éclat de son éloquence. Un de ses parents, admis pendant de longues années à son intimité, vient de publier des fragments de ces conversations dont le public anglais semble avoir accueilli avec intérêt la révélation; et cependant on peut croire que plus d'un lecteur parmi nous ne verrait pas sans surprise une bonne partie de ces volumes occupée par des sujets religieux et des remarques de critique sacrée. C'est ainsi que nous le trouvons reprochant aux écrits d'un théologien célèbre « de ne pas mettre la croix de Christ assez en évidence. » Une autre fois il attaquait la folie de ceux qui refusent de croire ce qu'ils ne peuvent comprendre, et rappelait cette réponse d'un ministre de l'Evangile à un jeune homme qui se vantait d'être du nombre de ceux-là : « En ce cas, jeune homme, votre *credo* sera le plus court que je connaisse. » Coleridge, d'après les remarques d'un critique, fut pendant la dernière partie de sa vie un avocat zélé de l'Eglise Anglicane, mais dégagé de tout préjugé de secte dans son attachement pour cette institution. Fortement opposé au catholicisme qu'il regardait comme hostile à la liberté religieuse, et au socinianisme qu'il regardait comme une négation des fondements mêmes de la religion, il savait du reste sympathiser avec les différences de doctrine qui sont fondées, non sur l'erreur, mais sur cet attachement exclusif à des vérités particulières que Pascal signale comme la principale cause des querelles religieuses. Il ne supportait pas aisément ceux qui se montraient trop libres dans la critique du texte sacré, mais joignait lui-même une profonde soumission aux mystères de la religion avec un esprit hardi d'investigation. La religion et la morale trouvèrent constamment en lui un défenseur énergique, mais un défenseur qui savait apporter dans la discussion une déférence et une charité pleines de dignité et de charmes.

Nous ne voulons pas cependant être mal compris. Coleridge introduisit peut-être d'une manière fâcheuse les particularités de son intelligence dans sa manière d'envisager les vérités révélées; peut-être y porta-t-il jusqu'à un certain point cet esprit de mysticisme métaphysique et de spéculation qui le distinguait; mais la ferveur et la simplicité de sa foi, quant aux traits principaux, n'en sont que plus apparentes, et c'est ce qu'il nous a paru instructif et intéressant de montrer. Voici, par exemple, le témoignage que lui rendait un homme pieux. M. Mc Lellan écrivait en 1832 : « J'ai été à Highgate voir M. Coleridge. De tous les hommes que j'ai jamais rencontrés, aucun ne possède des facultés aussi étonnantes que les siennes pour la conversation. Avec tout son talent et son génie poétique, il est un disciple humble et dévoué de Jésus-Christ et de Jésus-Christ crucifié. Lorsque je lui dis adieu, il était au lit, en proie à de grandes douleurs corporelles, mais plein de vigueur d'esprit, se résignant humblement à la volonté de son Père céleste. » Enfin, nous donnerons la traduction de quelques passages intéressants de son testament daté du 17 septembre 1829. (Coleridge est mort le 25 juillet 1834, à l'âge de 61 ans). « Je donne et lègue mes gravures et mes tableaux à ——. J'ai la confiance que l'affection que je lui porte et le sentiment de ses bontés à mon égard me suivront dans cette autre vie à laquelle j'espère parvenir par les mérites, la médiation et la puissance du Fils de Dieu incarné, Jésus, que je crois en mon cœur et que je confesse de ma bouche avoir été dès l'éternité le chemin et la vérité, et s'être fait homme pour devenir la résurrection et la vie de l'homme pécheur et déchu... Quant à M. ——, je ne puis que lui faire ici la promesse, fondée sur la foi qui nous est également précieuse à tous deux, de continuer ces prières que, depuis bien des années déjà, j'offre pour son bien être temporel et spirituel, » etc. Le reste de ce morceau respire le même esprit de piété calme, élevée et fervente.

En terminant, nous appellerons l'attention sérieuse de nos lecteurs sur cette observation frappante, confirmée par une expérience bien générale, et d'une manière toute particulière par l'histoire de l'homme distingué dont nous venons de nous entretenir, c'est que l'on peut passer de système humain en système humain sans arriver à la paix, c'est que l'esprit consume souvent des années à errer d'opinions en opinions, sans pouvoir s'arrêter à aucune conviction, tandis que l'âme qui a cherché la vérité dans l'Evangile voit un terme mis à ses anxiétés, et une fois entrée dans ce port, n'est plus tentée d'en sortir.

MÉLANGES.

Sociétés de tempérance sur le continent. — Il y a quelques années qu'on ne savait pas en France ce que c'est qu'une Société de tempérance. Nous sommes peut-être les premiers qui avons parlé avec quelque étendue de celles formées en Amérique, et qui en avons fait connaître le plan et le but dans des articles qui furent transcrits dans d'autres journaux. Depuis lors nous avons fait du chemin. Les Sociétés de tempérance de l'Angleterre, de l'Ecosse et de la Suède ont obtenu des succès analogues à ceux des Sociétés de l'Amérique du Nord, et M. de Lamartine a trouvé les résultats obtenus assez importants et suffisamment constatés pour ne pas hésiter à les citer à la tribune comme un encouragement à former des associations pour des objets qui exigent l'accord de beaucoup de volontés. Voici maintenant que nous allons plus loin encore : des Sociétés de tempérance viennent de se former dans le canton de Neuchâtel et dans le département de la Somme. Cette dernière société a pris le nom de *Société de Sobriété*.

Nous ne saurions témoigner trop de joie de cette heureuse initiative prise dans notre pays par des citoyens honorables. M. Dutrône est président de la Société d'Amiens; MM. Camille Verrier et Fleury de Saint-Riquier, sont vice-présidents; M. Tournière est trésorier; M. Renard-Dorville, secrétaire. La Société veut rechercher les causes de l'ivrognerie. Elle en constate les résultats et elle s'étudie à reconnaître comment ce vice peut être le plus efficacement combattu. Elle propose des prix pour provoquer des mémoires sur les questions qui s'y rapportent. Elle adresse des conseils aux ouvriers par l'intermédiaire des chefs d'ateliers. Elle encourage la sobriété par des récompenses. Nous aimons à penser que ce n'est là que le commencement de l'œuvre de la Société d'Amiens, et qu'elle entrera franchement dans les voies tracées par les sociétés étrangères, appelant tous ceux qui veulent s'abstenir de l'usage des liqueurs fortes à en prendre l'engagement positif, en devenant membres de l'association. C'est la marche adoptée par la Société du canton de Neuchâtel, qui a senti aussi qu'il ne faut pas se borner à demander que l'usage des liqueurs fortes soit modéré, mais qu'on s'en abstienne entièrement. « C'est le » moyen de se corriger de ce vice, dit-elle; car cette passion ne dit » jamais : c'est assez! »

ANNONCES.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 26. 1er JUILLET 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

I. La Nouvelle Minerve, *revue politique et littéraire*, paraissant tous les dimanches. In-8o. Douze livraisons ont paru.

II. Le Nouveau Conservateur, *journal hebdomadaire*, dirigé par un conseil d'hommes politiques se réunissant chez M. le Vicomte de Conny. In-8o. *Introduction.* Quatre livraisons ont paru.

Un des traits caractéristiques du monde politique sous la restauration était sans doute l'attitude des divers partis qui, séparés entre eux par de profondes lignes de démarcation, occupant chacun des camps distincts, organisés chacun en armée bien disciplinée, ayant chacun leur uniforme et leur étendard, partageaient la France en de grandes masses fidèles à leurs mots d'ordre respectifs. Aujourd'hui le spectacle est fort différent; plus d'unité; chacun tire à soi; les successeurs d'Alexandre se disputent l'empire, et chaque soldat semble devenu capitaine, de sorte qu'il est vrai de dire qu'il n'y a plus de partis, mais que tout le monde est devenu chef de parti. Cela vient de ce que le concours des efforts est indispensable pour atteindre un but, mais qu'une fois le but atteint, les passions individuelles reparaissent, libres du joug commun auquel elles s'étaient soumises pour un temps. On s'était rapproché par tous les points de contact, par toutes les analogies de situation; on se repousse par toutes les différences. D'ailleurs, la fin même que l'on se proposait ayant changé, les éléments d'union qui consistaient en cette fin surtout ont dû disparaître. Il ne s'agit plus de renverser, mais d'édifier ; or, pour renverser, il n'est pas tant besoin d'une communauté de motifs que d'une combinaison d'efforts, tandis que pour un peuple et un temps donnés il n'y a qu'une forme de gouvernement, qu'un ensemble d'institutions qui convienne; après donc s'être facilement accordés pour déblayer le terrain, il semble naturel aujourd'hui que chacun veuille faire prévaloir ses idées particulières quant à l'édifice qui doit succéder à ces ruines : de là la discorde.

Au reste, ceci s'applique surtout aux vainqueurs. Il en est autrement des vaincus. L'oppression, la défaite n'ont pas brisé leurs rangs, mais les ont plutôt resserrés, de sorte que le parti le plus vivace est peut-être celui qui a succombé ; peut-être même faudrait-il y voir un motif de crainte, si le concours des efforts se trouvant de ce côté, la division et l'égoïsme seuls caractérisaient l'autre. Mais on commence à sentir de nouveau que la force en effet n'est que dans l'union et que c'est là le seul gage de succès pour la résistance comme pour l'attaque. On peut croire que si les passions ne sont pas trop fortes, les esprits les plus prudents renonceront à leurs vues personnelles pour conserver au moins le patrimoine acquis en commun, et qu'en présence de ces lignes non rompues d'adversaires faibles par leur nombre, menaçants par leur unité d'intention, la défense s'organisera, s'il est possible, d'une manière semblable.

En attendant, voici deux voix de défi et d'opposition. Il est curieux de voir les vieilles bannières relevées et les partis se rattacher au souvenir de leurs jours de vie et de puissance. La *Nouvelle Minerve* la première sent le besoin de revenir à cette discipline qui fit la force de l'opposition au milieu des orages de la restauration. Suit le *Nouveau Conservateur* empressé de relever le gant. Chacun est escorté d'une légion de souvenirs. Hériteront-ils de l'influence de leurs prédécesseurs? Parviendront-ils à rallier les opinions en masses compactes? Je ne sais, je le crois à peine. Mais une remarque à faire c'est que presque inévitablement les deux rivaux se trouveront plus unis contre l'ennemi commun qui est le pouvoir qu'ils ne seront divisés entre eux,

c'est que la passion politique sera sans doute plus puissante pour les rapprocher que la différence des théories sociales pour les séparer. Tel est au moins le spectacle que nos discordes civiles nous ont déjà donné.

« Tout périt en France, s'écrie la *Nouvelle Minerve*, après une révolution qui devait tout féconder ! » Mais pourquoi la révolution de juillet a-t-elle ainsi trompé les espérances de la nation ? Voilà la grande question, et l'on se rappellera que notre feuille l'a déjà traitée et approfondie. Du reste, le nouveau journal déclare que, dans les combats qu'il engage, aucune forme exclusive de gouvernement n'est intéressée, qu'il préfère celui qui, sous un nom ou sous un autre, procurera au plus grand nombre la juste satisfaction de ses besoins physiques et moraux, le libre exercice de tous ses droits ; enfin que ses amis sont ceux de la révolution de juillet et des doctrines constitutionnelles. Peut-être trouvera-t-on ce programme un peu vague. La partie littéraire du recueil nous a paru jusqu'ici médiocrement sérieuse.

Quant au *Nouveau Conservateur*, on peut encore moins lui prédire le succès et la durée. Indépendamment de la force que les partis peuvent tirer de leur nombre, de leur union et du talent de leurs représentants, il faut encore que les principes qu'ils défendent aient certains éléments de vie, certains gages d'espérance et d'avenir ; or, c'est plus que je n'ose attribuer aux doctrines politiques professées par cette publication. Le rédacteur, M. A. Nettement, dans une introduction écrite avec soin, s'est attaché à discerner les côtés vulnérables d'un état social qu'il regarde comme la conséquence nécessaire du principe démocratique que la restauration a combattu sans pouvoir l'étouffer, et comme un résultat prévu et prédit par les royalistes de 1815 et l'ancien *Conservateur*. Il montre les idées et les intérêts aux prises. Il signale ce que les circonstances lui semblent offrir de favorable à la lutte toute théorique qu'il veut engager.

Au reste, le *Nouveau Conservateur* ne se bornera pas à la politique, mais il fait entrer dans son plan la littérature et la religion. «S'il se renfermait exclusivement dans la politique, dit l'introduction, il ne serait que l'expression insuffisante et incomplète des exigences de la situation. Il ne saurait oublier que la grande base des sociétés, la base éternelle sur laquelle les peuples posent, en passant, leurs institutions d'un jour et leur civilisation éphémère, comme une tente que le lendemain doit voir disparaître, c'est la religion. Le *Nouveau Conservateur* suivra donc avec persévérance et accélérera, autant qu'il est en lui, ce mouvement d'une réaction chrétienne dont nous saluons l'aurore. C'est un siècle incrédule qui a ouvert la période des perturbations sociales, c'est un siècle religieux qui doit la fermer ; quand la révolution sort des idées, elle est bien près de sortir de la société. Mais en développant les principes de la philosophie chrétienne, en défendant la religion comme la règle et la fin de l'humanité, comme un code de morale venu d'en haut, comme la sainte et souveraine poésie des intelligences, le *Nouveau Conservateur* ne tentera point de l'introduire dans la politique, etc.» Puisse cette publication tenir ce que ces lignes semblent promettre, puisse sa foi être autre chose que le catholicisme de la *Quotidienne*, puisse-t-elle donner toujours ainsi à la vérité religieuse le rang suprême qui lui appartient parmi les choses précieuses à l'humanité. Nous ne demandons pas mieux que de l'espérer. D'ailleurs, sans faire du Christianisme un moyen de gouvernement ou un mot d'ordre de parti, pourquoi lui fermer le domaine de votre politique, puisque, là où il est réel, il doit tout imprégner de son esprit ; pourquoi le reléguer dans un coin de votre journal, tandis que les passions de parti se déchaîneront peut-être dans les pages voisines ?

En général, la grande erreur des hommes et des partis, c'est de vouloir isoler l'ordre politique et de prétendre s'y reposer dès qu'ils auront atteint l'idéal qu'ils poursuivent. Mais leur illusion est manifeste. Il n'y a, il ne peut y avoir de stable que les principes absolus, et la politique n'en a point par elle-même. Elle ne peut donc devenir susceptible de stabilité et de perfection qu'en ouvrant son domaine aux principes éternels et immuables de la justice et du dévouement.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Bilbao continuait à tenir le 27, bien que sa position devînt de plus en plus difficile. Espartero et Iriarte ont réussi à entrer à Portugalette, qui est le véritable port de cette place, et ils se sont mis en mesure de la ravitailler par cette voie. Les habitants et les soldats rivalisent de zèle ; mais que peuvent-ils contre le bombardement et la famine ?

La mort de Zumala-Carreguy est un événement qui peut exercer une influence grave sur les affaires de l'Espagne. La blessure qu'il a reçue au siége de Bilbao, et qui l'avait forcé à quitter le commandement, inspirait de vives inquiétudes à l'armée. En effet, le général a succombé le 25 juin, à onze heures du matin. Quelques jours avant, il avait fait passer à la garnison et aux habitants de Bilbao une proclamation, par laquelle il les prévenait que, s'ils ne déposaient pas les armes, il réduirait la ville en cendres et passerait au fil de l'épée tous ceux qui s'obstineraient à résister. Zumala-Carreguy avait acquis un grand ascendant sur les bandes indisciplinées de don Carlos ; il sera difficile à remplacer. On assure que le général Moreno vient de rentrer en Espagne, et que le général Donnadieu a également été offrir ses services au prétendant.

Voici maintenant sur quels secours le parti de la reine peut compter. La légion étrangère, qui se trouve en ce moment à Alger, et qui est forte de 5,600 hommes, sera envoyée immédiatement en Espagne. Elle recevra du gouvernement français trois mois de solde, ainsi que des munitions et des approvisionnements. M. le général Desmichels en est nommé commandant. Plusieurs officiers supérieurs français sont désignés pour activer le recrutement en France. Un nombre considérable de Polonais avec leurs officiers-généraux sont, dit-on, disposés à s'enrôler.

Le cabinet anglais a fait savoir au ministère français qu'il envoyait sur les côtes d'Espagne quatre vaisseaux de ligne, trois frégates et dix ou douze bâtiments légers. Le même nombre de vaisseaux français va mettre à la voile pour la même destination.

Chacun des nouveaux ministres portugais vient de publier une espèce de profession de foi politique, adressée, sous forme de circulaire, aux administrations qui sont sous leurs ordres. Quelques difficultés se sont élevées entre le ministre des finances, M. Campos, et la banque. M. Campos avait enjoint à la banque de ne payer d'autres bons du gouvernement que ceux signés de sa main, tandis que, sous le ministère de Carvalho, deux conseillers du trésor partageaient ce soin avec le ministre. Les directeurs de la banque ont déclaré à leur tour qu'ils ne voulaient plus faire d'avances, à moins que tous les bons sur Londres ne fussent remboursés. Il paraît cependant qu'on finira par s'entendre.

La chambre des communes s'est formée en comité pour le bill des corporations. Les articles discutés jusqu'ici ont tous été adoptés, et les amendements présentés par les tories ont été rejetés à une forte majorité.

La chambre s'est de nouveau occupée de l'affaire des laboureurs de Dorchester, condamnés à la déportation, pour avoir fait partie d'associations illégales. Sir Wakley a proposé de rédiger une adresse au roi pour obtenir leur grâce. Lord John Russell a combattu la motion et a déclaré qu'à ses yeux les laboureurs étaient coupables comme ayant violé la loi. M. O'Connell a reconnu aussi la légalité de la sentence. La motion a été rejetée à une majorité de 308 voix contre 82.

Une séance entière a été consacrée aux affaires d'Espagne. Lord Mahon a demandé copie de l'ordre du conseil qui suspend l'acte des enrôlements étrangers à l'égard de ceux des sujets anglais qui entrent au service de la reine d'Espagne, ainsi que des communications qui ont eu lieu entre le gouvernement et l'ambassadeur de la reine. Lord Palmerston a promis ces documents. M. O'Connell a, dans cette discussion, rendu justice à la mission toute d'humanité de lord Elliott ; il a accusé Zumala-Carreguy

de s'être montré cruel, et a qualifié Mina de monstre, ajoutant qu'il se repentait d'avoir présidé le banquet donné en son honneur.

Lord Morpeth a présenté, d'accord avec les ministres, son bill relatif à la commutation des dîmes d'Irlande. Il propose une composition permanente pour une taxe foncière. De plus, le lord-lieutenant d'Irlande serait autorisé à suspendre la présentation à tout bénéfice devenu vacant, qui ne contenait pas, en 1831, cinquante membres de l'Eglise établie. Environ 860 bénéfices seraient soumis à l'effet de ce bill.

L'association protestante pour la protection de la liberté religieuse s'est réunie et a adopté l'opinion du ministère que l'ajournement, pendant cette session, des bills sur l'état civil des dissidents, les taxes d'église et l'admission des dissidents dans les universités, aiderait au succès de la réforme de l'Eglise d'Irlande et des corporations municipales. Le gouvernement a donné publiquement à l'assemblée l'assurance que, dans la prochaine session, les bills relatifs aux dissidents et aux taxes d'église seront présentés.

Lord Durham est nommé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg.

La cérémonie de l'inauguration de l'empereur d'Autriche a eu lieu le 15 juin. Il se rendra au mois de septembre à Prague, pour y être couronné comme roi de Bohême.

Après beaucoup de pourparlers pour savoir si, à l'occasion de la Fête-Dieu, les processions parcourraient, à Lyon, les rues de la ville, il a été résolu qu'elles ne sortiraient pas de l'enceinte des églises. On avait consulté le consistoire protestant, parce que les processions ne peuvent légalement avoir lieu là où plusieurs cultes sont exercés. Le consistoire n'ayant pas fait d'objection, l'autorisation a été accordée; mais on a craint du trouble, et, l'archevêque s'étant désisté, on a retiré la permission donnée. Voilà bien des tâtonnements, bien des hésitations, qu'on pourrait s'épargner à l'avenir, si l'on se souvenait que la voie publique ne ressort d'aucun culte, et qu'elle ne saurait être envahie par une procession catholique, ou obstruée par une prédication protestante, sans atteinte à la liberté religieuse. Que chaque culte pourvoie à ses besoins sans porter préjudice aux droits d'autrui. La rue appartient au passant en sa qualité de citoyen, et non en sa qualité de croyant.

Le château de Saint-Germain va être converti en un établissement pénitentiaire pour les militaires, à l'instar de ceux d'Amérique. — Le chemin de fer entre cette ville et Paris devant traverser, pendant près d'une lieue, le bois du Vésinet, qui appartient à la liste civile, le roi en a accordé gratuitement la jouissance à la compagnie soumissionnaire.

Le dérangement de la santé de M. Pasquier, président de la cour des pairs, ne lui permettant pas de présider la cour, les séances ont été interrompues pendant toute la semaine. Il paraît que le procès d'avril sera suspendu quant à ce qui regarde les accusés de Paris et de Marseille. Il n'aura son cours que pour les accusés de Lyon et de Saint-Etienne.

La chambre des pairs s'est occupée de travaux législatifs. La discussion des lois, déjà adoptées par la chambre des députés, qui lui sont soumises, n'a offert aucun incident remarquable.

LITTERATURE.

ARTHUR, *ou Religion et Solitude*. 1 vol. in-8°. Paris, 1834. Chez Toulouse, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 8. Prix : 5 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Quand on essaie de rendre ce qu'il y a de tout-à-fait intime et personnel dans le caractère d'un homme ou d'un livre, il est difficile de se satisfaire autrement que par des images. La langue, comme la loi, ne saurait tout prévoir; et comment prévoir l'individualité? Il y a des choses que l'âme seule peut nommer; et quand elle veut en dire le nom d'une manière intelligible, elle n'a de ressources que dans les secrètes analogies de son propre monde avec le monde des sens. Si je dois donner à mon lecteur une idée générale, et pourtant exclusive autant que possible, du livre d'*Arthur*, il faut qu'il me permette de le lui présenter sous l'image d'un arbre à verdure abondante, sur laquelle tremblent par milliers, aux feux d'un soleil matinal, les gouttes pures et fraîches d'une pluie nocturne. C'est un livre tout trempé de larmes et tout brillant de sourires. C'est l'épanouissement progressif d'une âme qui vient d'éclore au souffle parfumé du matin, aux tièdes rayons de l'aurore. Mais pourquoi essayer de dire ce que l'auteur a exprimé lui-même, et d'autant mieux qu'il ne songeait pas à l'exprimer? En racontant un fait isolé, il a caractérisé son livre et lui-même :

« Revenu dans mon pays, il me fallut aller visiter une terre depuis long-temps oubliée. Je m'y laissai conduire à peu près comme le cadavre auquel on fait chercher un autre lieu de sépulture que la place où on l'a trouvé inanimé.

» En parcourant cette terre avec un garde, je m'arrêtai au milieu d'une partie de forêt d'où l'on entrevoyait la mer à travers les arbres. J'en fis ébrancher quelques-uns pour mieux jouir du coup-d'œil; je restai saisi d'une grande et sainte admiration.

» C'était la mer, pleine, immense, azurée, au bas d'un ravissant vallon qui se déroulait en collines couvertes de pommiers fleuris. Je ne vis pas tout d'abord le sort qui m'attendait en ce lieu; seulement, faisant abattre quelques grands taillis, j'eus la pensée d'une cabane où l'on pourrait se reposer quelques heures; mais à mesure que je faisais place, les cieux, les bois, les flots se déployaient autour de moi, et ce fut bientôt un spectacle auquel l'âme semblait ne pas pouvoir suffire.

» Toutes mes nuits se passèrent à y rêver, tous mes jours à le chercher. Je voulus vivre là. Il ne m'y fallait qu'une maison; elle s'éleva bientôt, dominant les forêts, les plages et l'océan entier.

» Pendant qu'on la construisait, je m'assis une fois sur les branches abattues, vers la fin des jours d'été. Attachant mes yeux sur la mer et les cieux confondus ensemble, voyant à l'horizon plus de clarté et d'azur encore qu'autour de moi, je devinai une autre immensité, d'autres spectacles, dont mon âme fut à l'instant comblée et relevée.

» J'eus une profonde et intime révélation du vrai, du beau céleste, de l'infini! Je rassemblai mes forces; je recueillis ces pensées; je m'appliquai à ne plus perdre la trace que j'avais trouvée; elle fut bien souvent près de s'effacer encore sous des regards affaiblis et si troublés; mais elle demeura encore dans mon esprit, et j'y fus toujours ramené. »

De l'enceinte étroite et suffoquante du monde social, où notre souffle haletant se mêle à mille haleines brûlantes, nous voir soudain transportés dans l'univers de Dieu, où tout s'enveloppe et nage avec délices dans son souffle vaste et pur.... quel passage, quel contraste, quelle leçon! Combien d'âmes n'ont pas été averties de cette manière! Mais combien peu ont compris ou retenu cet avertissement! Arthur a été du nombre des heureux. Cette divine nature, hospice des âmes blessées, recevait en lui un blessé, un malade, un mourant peut-être. Il entendit, dans les merveilles de la création, les premiers accents du Dieu de la grâce. Les charmes de la solitude le prosternèrent, l'enchaînèrent aux pieds de l'Inconnu que cherche en le fuyant, que fuit en le cherchant, tout esprit élevé, toute âme sensible et souffrante. Jaloux de retenir et de cultiver des impressions trop promptes à fuir, Arthur s'entoure de muets amis, de livres nés sous le même soleil qui vient de réchauffer son âme. La Bible est dans leur nombre, non pas d'abord à son rang, ce me semble; mais ce rang, elle le prendra plus tard; le livre d'Arthur est un journal; il ne résume pas, il raconte; ce livre ne se connaît pas d'avance; l'auteur des dernières pages n'est plus l'auteur des premières; tout y est successif, et, grâces à Dieu, progressif; et ce que l'auteur n'écrirait plus aujourd'hui, il est bon qu'il l'ait écrit une fois; nous préférons, quant à nous, et dans tous les cas, l'expression ingénue d'une pensée actuelle à la formule qui reproduit, sous la trompeuse affiche, sous le faux nom de conviction per-

sonnelle et comme résultat imprévu d'une libre enquête, une thèse, un article de foi, un morceau de symbole. Entendons-nous bien : si ce morceau de symbole est devenu la propriété vivante et, pour ainsi dire, une partie de celui qui le professe ; si, possédant en soi l'avantage de la vérité objective, il a en même temps une réalité subjective, c'est autre chose ; mais aussi long-temps qu'il n'est qu'une abstraction en dehors de celui qui la proclame, une vérité apprise par cœur et non par le cœur, nous préférons de beaucoup à cette vérité sans vie, sans personnalité, à cette vérité qui n'est point encore faite âme, nous lui préférons une erreur, oui, une erreur sincère, une erreur à laquelle on croit ; une telle erreur a plus de droit au nom de vérité que la vérité même avant que nous nous soyons identifiés avec elle. On est surtout porté à le dire et à le sentir dans une époque où, par un contraste d'ailleurs assez naturel, il y a tant de doctrines et si peu de convictions. Sur ce pied, nous avouons qu'une adhésion soumise, mais non sentie, à l'autorité et à la perfection de l'Ancien-Testament, toute complète et orthodoxe qu'elle aurait pu être, nous eût agréé bien moins au début du livre d'Arthur que les phrases suivantes :

« Les maximes contenues dans l'Ancien-Testament me paraissent témoigner au même degré d'une haute sagesse et d'une civilisation très-avancée.

» L'étude des événements qu'il renferme est souvent triste et d'une atrocité qui jette dans l'âme le doute le plus amer, et presque le désespoir.

» Il en est tout autrement de la méditation de la sagesse répandue en tant d'endroits de ce Livre des livres, de cette source de poésie, de morale, de prudence et de piété. La sagesse y prend souvent un langage adorable, piquant, enchanteur, spirituel et divin. »

La Bible, le livre auquel appartient par excellence et dans un sens exclusif le titre de Parole de Dieu, n'est pas assez consultée, et pratiquement pas assez appréciée par notre écrivain ; mais il serait injuste de ne pas ajouter que s'il reçoit de seconde main les trésors d'instruction religieuse que nous sommes tous autorisés et invités à chercher à une source divine, la main qui les lui présente est, en général, une main fidèle. C'est pourtant, bien que mêlée à des paroles humaines, la Parole de Dieu qui a coulé jusqu'à lui ; c'est cette Parole qu'avec un heureux instinct il exprime à flots purs de ces anciens écrits, humains, à la vérité, mais composés par de vrais confesseurs de Jésus-Christ. Dans des sources qui certes ne peuvent être exemptes d'erreurs, Arthur, nous aimons à le dire, a rencontré peu d'erreurs positives (1) ; une première impulsion imprimée d'en haut a dirigé tutélairement ses pas et ses recherches ; heureux à qui fut donnée, pour point de départ, l'idée de péché et d'expiation ! Aussi les défauts de ce livre (en accordant pour un moment que ce soit là un livre) sont surtout d'une espèce négative. On y désirerait certains principes plus distinctement aperçus, certaines vérités plus nettement articulées, certaines conséquences plus vivement pressées ; et si c'était, au lieu d'une confession et d'un témoignage, un livre de doctrine et d'enseignement, nos regrets deviendraient des critiques. Mais comment critiquer une confession, du moins lorsqu'elle est tout ce qu'elle doit être, sincère et humble ?

(1) Nous pourrions relever, chez les guides spirituels de notre auteur, des expressions indiscrètes sur le mérite des œuvres. Sans les prendre à la rigueur (car on ne peut pas toujours conclure du mot au sentiment), on ne peut se dispenser d'observer qu'elles sont directement contraires à l'idée du salut par grâce et de l'Evangile, qui n'est que la *bonne nouvelle*, la proclamation de ce salut. Nous pourrions relever encore, quoique en y mettant beaucoup moins d'intérêt, quelques assertions de Bossuet sur la nature, irreligieuse selon lui, de la Réforme du seizième siècle. Mais il suffira d'avoir indiqué ces deux points, dont la discussion écourtée et superficielle n'aurait aucune utilité.

Et si l'on nous objectait, ce qui est vrai en un sens, qu'on n'est pas à un moindre prix simple chrétien que docteur, nous répondrions qu'Arthur a payé ce prix-là ; si l'exactitude et la cohérence paraissent manquer à son système, c'est qu'il n'a point de système ; c'est que le Christianisme est encore chez lui à l'état où le reçoivent les enfants et les vieillards : une chaleur, une force, une vie bien plutôt qu'une idée. Avec ces choses dans l'âme on est chrétien ; on est même docteur à sa manière, s'il est vrai que la vie enseigne, et que le sentiment se communique plus irrésistiblement que les formules. Et même au fond de ces sentiments, d'une apparence informe et vague, que de formules on démêlera, si l'on veut ! quelle dogmatique saine, bien qu'involontaire et inconsciente ! Et quelle précieuse confirmation des vérités rédigées par la foi réfléchie, par la piété savante, quand on les retrouve, ces vérités, toutes chaudes et toutes palpitantes, au fond d'un cœur qui ne sait pas encore les nommer ! Quel cas, par exemple, ne fait point la logique chrétienne, l'analogie de la foi, du dogme de l'assurance du salut, considérée par quelques-uns comme condition première, par tous comme couronnement de la foi en un Sauveur. Eh bien ! on verra que cette idée ne vient pas seulement du dehors, n'obtient pas seulement de l'autorité de la Parole écrite l'entrée de notre esprit : elle germe, elle naît dans le cœur sous la chaleur du soleil de la grâce ; elle y éclot naïve, étonnée et comme effrayée d'elle-même, éblouie de sa propre beauté ; elle tarde, elle hésite à se reconnaître ; peu s'en faut que, par humilité, elle ne se renie d'abord, mais elle *est* : il suffit ; et ceux qui assistent à sa première manifestation, ceux que peut-être elle avait rebutés ailleurs en se présentant comme article de foi, comme anticipation téméraire de la logique de l'esprit sur celle du cœur, ceux-là se plaisent à l'accueillir, lorsqu'elle se produit comme une grâce acceptée à genoux, avec surprise et en tremblant. C'est l'intéressant tableau que nous présente notre Arthur :

« Que je porte légèrement le poids des fautes passées, et pourtant que ces fautes sont grandes !

» Que d'erreurs, que d'offenses, que de torts à réparer ! et que fais-je pour cela !!!

» Les jours s'écoulent dans la contemplation des merveilles les plus sublimes de la nature et du génie ; et le passé, si coupable, si triste, ne vient pas seulement me troubler, quand son souvenir devrait déchirer mon âme, y enfoncer ses dards les plus aigus. Le sentiment du remords ou du repentir m'atteint sans doute, mais je n'en souffre pas, à vrai dire.

» Mon Dieu, cette sécurité est-elle un piége de votre immortel ennemi, de celui des hommes, ou un signe de votre clémence et de votre prédilection ?

» Eh quoi ! nulle amertume ne me dévore ! je songe sans tortures à mes déplorables passions et à leurs excès, au mal qu'elles ont fait, à l'insensibilité dont elles m'avaient frappé, aux chagrins dont elles ont abreuvé des êtres chéris, à de si belles années perdues dans l'inutilité des plaisirs, dans l'oubli presque complet de votre saint nom ! Quelle est cette confiance, ô mon Dieu, ou cet endurcissement ? Est-ce une suite de votre courroux, ou un commencement de récompense ?

» Eh ! de quoi, mon Dieu me récompenseriez-vous ?

» Si j'avais eu la force de faire le mal tout entier, ne l'aurais-je pas fait ? N'en ai-je pas eu l'intention, la volonté ? Ne l'ai-je pas tenté ? Ne vous ai-je pas maudit avec fureur de m'avoir retiré les moyens de le faire ? N'ai-je pas pleuré, avec des cris de rage, de l'impuissance où vous m'aviez mis de ne pas devenir le plus misérable et le plus infortuné des hommes ? Ne vous ai-je pas maudit pour cette dernière voix que vous aviez placée dans mon cœur, qui criait sans cesse *pour m'arrêter*, et m'arrêtait sur les bords du plus profond de l'abîme ? N'ai-je pas fait comme celui qui insulterait l'homme qui l'aurait retiré du précipice, parce qu'il l'en aurait enlevé sanglant et déchiré ? De quoi puis-je donc me prévaloir envers vous, ô Seigneur ! et comment ai-je mérité la paix que vous m'accordez ?

» Ah ! que vous me rendez confus et reconnaissant ! »

Nous le demandons, ne vaut-il pas mieux sentir ces choses que de les savoir?

Que n'avons-nous la force et le loisir de faire suivre à nos lecteurs les diverses transformations, les rajeunissements successifs d'une âme que le monde et les passions semblaient avoir vieillie sans remède. Telle est la vertu de l'Evangile, vertu qui n'est qu'à lui : aucune force au monde ne saurait faire reverdir un tronc desséché ; l'âme usée par les passions ne revit pas plus que le corps usé par les excès ; nous ne connaissons pas dans l'ordre de la nature deux naissances, deux vies ; on peut se corriger, on peut changer d'allure : personne ne renouvelle son propre fond ; et les réformes les plus complètes laissent dans l'âme la conscience de la mort. L'Evangile seul rend à l'âme, je dis à l'âme la plus dévastée, toute la verdeur du jeune âge, toute la fraîcheur des impressions de l'enfance, et, si l'on peut parler ainsi, toute sa virginité. Et, chose admirable ! du milieu des raffinements du luxe et du grand monde, la religion nous ramène à la nature.

» Un temps, dit Arthur, un temps n'est pas loin encore où j'aurais eu je ne sais quelle misérable honte de la simplicité et de la frugalité qui m'environnent, où je serais allé chercher au-dehors des meubles plus riches, des mets plus recherchés, des distractions à cette vie si courte et si troublée. Aujourd'hui, ce que Dieu m'accorde pour nourrir mon corps, pour le soutenir, me semble le comble des grâces et des faveurs célestes ! le pain et le vin, des munificences infinies et divines !

» Si vous m'épargnez vos châtiments, ô mon Dieu*!* c'est que vous lisez dans mon âme tout cet amour qui m'est venu pour vous. Mais puis-je faire valoir cet amour comme un mérite, quand c'est un don si grand de votre grâce, quand j'y trouve tant de bonheur?

» Je tâche de graver impérissable dans mon cœur cette parole : « Sachez que si quelqu'un s'abandonne soi-même volon-
» tairement et à la simplicité et à l'innocence, le démon ne
» trouve plus d'entrée dans son âme. » C'est cette *simplicité* qu'il ne faut jamais se lasser de recommander : elle est à la résignation ce que la grâce est à la beauté. »

On ne peut pas exagérer, au contraire, on reste toujours en-deçà de la vérité, en décrivant ce printemps de la grâce que l'Evangile fait fleurir dans une âme régénérée. Aucun élément de l'être qui ne se renouvelle; avec une autre âme, on acquiert d'autres yeux, des sens nouveaux ; la nature prend un autre aspect et dit des choses qu'elle n'avait jamais dites. On le comprendra en lisant ce qu'Arthur a écrit sous le titre d'*Un des derniers jours d'octobre*. — Et rien n'est isolé, tout se lie, tout s'enchaîne dans cette nouvelle vie ; on n'a pas véritablement une vertu sans les avoir ou du moins sans les vouloir toutes ; on n'a pas la résignation sans l'humilité, ni l'humilité sans la charité. Comment ces choses se lient-elles ? Comment sont-elles la condition, la conséquence l'une de l'autre ? Ah ! il faudrait plutôt se demander: Comment a-t-on jamais pu les concevoir indépendantes et séparées? Une seule d'entre elles, bien réelle, bien sincère, suppose invinciblement toutes les autres. Mais la Parole qui a défini Dieu par l'amour, a défini par le même attribut les véritables enfants de Dieu ; et l'Evangile nous adresse à la charité comme à l'infaillible *criterium* de la foi chrétienne. Nous espérons que ce *criterium* ne paraîtra pas avoir manqué au Christianisme d'Arthur quand on aura lu le chapitre intitulé : *Les Visites et Rencontres de Jésus-Christ*, où nous prenons le passage suivant :

« Faites-y grande attention ; Jésus-Christ nous visite, et c'est sous la forme des pauvres. Il y en a qui lui ressemblent, et que je me suis appliqué à reconnaître. Il m'éprouva aussi bien des fois, et n'eut pas lieu d'être toujours content de moi. Une fois surtout, il vint sous la figure d'un pauvre vieux homme me demander. (J'étais donc bien occupé d'ailleurs, pour m'élancer si brusquement à ma porte et repousser, de la main et de la voix, avec quelque chose de si étonné, de si brusque, de si impossible à contenir, cette laideur affreuse de la pauvreté, cette expression abrutie d'une misère longue et sans aucune trêve.)

» Allez, allez ! Eh bien ! oui, je vous donnerai, je verrai, je m'informerai ; mais retirez-vous... on ne vient pas ainsi !

» Oh ! déplorable, déplorable ! J'en rougirai jusqu'à ma dernière heure.

» La bonne, interdite et surprise, me dit : « C'est ce vieux auquel Monsieur fait donner du pain... Il est bien malheureux!»

» Je balbutiai... Il fallait me le dire. (Je ne lui en avais pas donné le temps.) « Où est-il, à présent?... Allez après lui... »

» Mais, c'est que... vraiment !... Oh ! n'est-ce pas, Monsieur, il est affreux !

» Cet homme est mort peu après, n'ayant eu d'autre réparation de moi qu'un peu d'aumônes de plus peut-être ; je ne sais même si je me suis fait excuser. Je le devais ; j'y devais aller moi-même. C'est ce que nous devrions tous faire : ils ne seraient ni si horribles, ni si misérables à voir ! Nous les laissons mourir dans un état que nous pourrions empêcher et que notre vue ne peut soutenir! Oh ! couverts de nos vices et de nos offenses, que nous devons être d'une bien autre laideur aux yeux de Dieu ! Hélas ! j'étais bien autrement indigne d'entrer au ciel, que ce pauvre homme n'était indigne d'entrer chez moi... Que craignais-je donc?.... qu'il ne salît ma demeure, mon tapis?... qu'il ne dérobât?.. Pauvre homme ! il dut voir tout cela dans mes regards.., C'est une honte !... Avec quelle clémence Dieu m'en a puni ! Avec quelle bonté il m'a donné les occasions de réparer tant de dureté ! Il sembla me dire, dans vingt occasions : Je mesurerai mes épreuves à ta faiblesse. »

Arthur a rempli des pensées d'autrui une grande partie de son livre. Un extrait de ses lectures favorites occupe la moitié du volume. Mais nous n'aurons jamais une meilleure occasion d'appliquer le mot de La Bruyère : « Le choix des pensées est invention. » On ne peut citer avec plus d'originalité, ni mieux parler de soi-même en parlant d'autrui ; ces pensées des vieux âges, recueillies avec tant d'amour, ces mots soulignés avec tant d'intelligence, Arthur les enlève à leurs auteurs à force de sympathie ; et combien de fois la phrase, la ligne qui les commente, y tombant comme une larme de douleur ou de tendresse, s'y appliquant comme un saint baiser, anime ces paroles et transforme les mots les plus tranquilles en cris pathétiques, jetés à nous par la charité à travers les siècles ! Et l'on voit avec joie que c'est à la partie de son ouvrage qui lui appartient le moins que l'auteur attache le plus de prix et le plus d'espérances ; car c'est en terminant ce recueil d'extraits qu'il s'arrête et qu'il s'écrie :

« Contemplons ! admirons ! adorons !.... Qu'elles sont ravissantes, les fleurs du ciel échappées des mains de tes anges, ô Seigneur !

» Tu sembles avoir béni notre douce occupation, notre soin, notre désir ardent de reproduire les paroles que tu as inspirées autrefois ; car tu nous dévoiles, chaque jour, quelqu'un de ces trésors abandonnés par l'indifférence de notre siècle ; car tu nous conduis sans cesse vers ces sources oubliées, plus d'à moitié perdues déjà sous cette terre qu'elles demandaient à rafraîchir et à féconder. Sera-t-il donné, grâces à nous, à quelques-uns de ces fougueux voyageurs de nos temps de venir s'y désaltérer, d'y trouver l'ombre et l'espérance ! »

Nous nous sommes prescrit de ne relever que les côtés les plus sérieux du livre que nous annonçons ; nous serons sévères jusqu'au bout envers nous-mêmes, peut-être envers nos lecteurs, en ne leur montrant de l'écrivain et du poète que ce que l'homme et le chrétien laissent involontairement transparaître. Avec moins de scrupule et plus d'indulgence pour nous-même, aurions-nous pu nous empêcher de citer, au moins en partie, le fragment qui porte pour titre: *Une Cathédrale, un dimanche de l'an* 1834 ? Nous nous trompons fort si ce morceau, que nous avons relu bien des fois, n'est

pas un modèle de la plus sincère poésie comme de la plus sincère piété. Les cathédrales sont fort en crédit auprès de nos poètes du jour, plus en crédit que la pensée qui les éleva, et que le Dieu qu'on y adore; on nous a rassasiés d'arceaux, d'ogives, de dalles et de vitraux; mais il restait encore à en parler comme l'auteur en parle (1). C'est un vrai poème, c'est tout un poème que ce fragment; et heureusement Arthur ne songeait pas à faire un poème. Autrement nous aurions eu de longues pages de cette prose fatiguée, haletante, encombrée de beautés, où l'image poursuit l'image, où les fondements de la langue sont remués sans pitié, si bien que le temps paraît proche où chaque écrivain sera obligé de joindre à ses écrits son glossaire propre et sa grammaire individuelle. Cet individualisme du langage, auquel il est clair qu'on ne peut parvenir qu'au prix de mille mouvements convulsifs et douloureux (2), n'est pas un simple accident du goût, une simple mode littéraire: il tient à des causes profondes; il est l'effet, en même temps que le symbole, de l'état actuel de la morale et de la société. Il n'y a de paix que dans l'unité; il n'y a que trouble dans l'anarchie; et l'anarchie ou l'individualisme effréné, en passant comme cela est inévitable, des mœurs dans la littérature, y doit porter quelque chose de turbulent et de frénétique, je ne sais quelle chaleur âpre et dévorante, qui, en effet, est trop visiblement le cachet de notre littérature moderne. Dans quelle contention d'esprit, dans quel désespoir et quelles fureurs d'imagination ne doit pas jeter l'oubli de cette simple maxime: « La raison pour marcher n'a *souvent* qu'une voie. » Le caractère actuel des lettres françaises, ou, pour parler plus juste, de la pensée française, n'a pas échappé à notre auteur; il l'a retracé d'une manière vive et pénétrante dans quelques lignes que nous allons citer :

« Ce ne sont plus de ces clartés limpides et douces qu'il faut aux hommes de ce siècle; ce sont des feux rouges et éclatants, auxquels on se brûle.

» Les voix calmes ne sont plus entendues. Les honnêtes gens eux-mêmes sont en colère. Ce ne sont que passions et violences dans les affaires publiques et particulières.

» C'est que l'Evangile est oublié, méconnu, repoussé... C'est que, d'un autre côté, la jeunesse s'enflamme aux écrits d'éloquence, sublime, il est vrai, dans quelques parties, mais violente, passionnée, égarée, dont on la nourrit.

» C'est que ces écrits si pleins d'images, de mouvements, de toutes sortes de magies, ne contiennent, au fond, ni vérité divine ni sagesse.

» Et quand ce ne sont point de ces paroles retentissantes, enflammées, ce sont des discussions, des analyses d'une remarquable finesse et subtilité; c'est une dissection, une anatomie du corps social, savante, si l'on veut, profonde et curieuse; mais tout cela encore trop difficile, trop ardu, et poussant les esprits vers une recherche ardente de vérités qu'on trouverait si complètes dans la simplicité des *commandements de Dieu*, auxquels tous les efforts devraient tendre à ramener les cœurs. »

Il faut s'arrêter. Dans un point de vue tout humain, nous pourrions sembler avoir beaucoup loué. S'il en était ainsi, nous en demanderions pardon à l'auteur. Mais qu'il nous soit permis de le dire hautement: Arthur n'est pas un écrivain que nous avons voulu louer, mais un nouvel ami à qui nous avons serré la main. Que si, pour éloigner de nous tout soupçon de prévention ou de flatterie, il fallait jeter quelque chose de l'autre côté de la balance, nous l'avons déjà fait. Nous avons déjà dit: Comme livre de doctrine, *Arthur* n'est pas à l'abri des critiques. S'il est permis de juger un homme d'après les jugements qu'il porte, et de trouver, selon la maxime de La Rochefoucauld, dans le goût de chacun la mesure de son mérite, Arthur associe dans son admiration des noms trop divers pour ne pas nous donner lieu de croire qu'il a encore des expériences et des progrès à faire. Il faut qu'il se mette plus près de la sagesse inspirée, du Verbe fait chair; il faut, peut-être, que pour un temps il fasse faire silence aux guides qu'il a choisis, et dise au seul Guide infaillible, au seul Sage, au seul Bon :

« Parle donc à mon cœur, et qu'aucune science,
Qu'aucun autre docteur ne m'explique tes lois :
Que toute créature, en ta sainte présence,
S'impose le silence
Et laisse agir ta voix (1). »

Encore une remarque, et que le génie de la critique nous laisse en repos. La préface d'*Arthur* nous fait entrevoir que l'auteur a peu survécu à la publication de son livre. Dieu soit loué, nous savons aujourd'hui que c'est une fiction; mais à quoi bon cette fiction? Elle ne peut nous plaire à la tête d'un livre si sérieux et si vrai.

(1) Knapp, poète allemand, a montré dans un admirable morceau sur la cathédrale de Strasbourg, comment on peut parler de ces monuments en poète et en chrétien. Voir la *Christoterpe* de 1833.

(2) M. Nisard, dans son beau livre sur les poètes latins de la décadence, a signalé ce caractère dans la littérature de notre époque.

SCÈNES MARITIMES.

V.

LE DIEU FORT PARLE UNE PREMIÈRE FOIS, ET LORSQU'ON N'Y PREND PAS GARDE, IL PARLE UNE SECONDE FOIS.

Job XXXIII, 14.

O homme! que tu es un être faible, pauvre, pécheur et misérable! Qu'importe que des sophistes prononcent de magnifiques discours à ta louange; ils ne peuvent changer la nature des choses, ni ton caractère, ni tes inclinations. Les mots pompeux sous lesquels ils cachent tes infirmités et tes misères ne sont que « comme l'airain qui résonne, ou comme une cymbale qui retentit. » Tes flatteurs oublient les solennelles déclarations de ton Maître; car Celui qui t'a formé dans le sein de ta mère, a dit: « Le bœuf connaît son possesseur, et l'âne la crèche de son maître; mais Israël n'a point de connaissance; mon peuple n'a point d'intelligence. » Si quelqu'un doute que cette parole de l'Ecriture s'applique à lui-même, qu'il examine avec bonne foi son propre cœur, ou qu'il lise avec attention ces mémoires d'un étranger, et il se convaincra bientôt que « le cœur est rusé par-dessus toutes choses et désespérément malin. »

C'était au mois de mai 1803 que nous revînmes en Angleterre. La courte paix d'Amiens venait de finir, et nous reçûmes l'ordre de reprendre les armes, au moment où nous nous disposions à goûter quelque repos dans le sein de nos familles. Comme l'honneur et la gloire étaient alors mes idoles, je me réjouis de la reprise des hostilités, et j'espérai d'autant plus un brillant avenir que je me trouvai placé sous le commandement de l'un de nos officiers les plus honorables et les plus influents.

Mais, pour dire encore un mot de mon séjour en Angleterre, le monde avait tellement absorbé toutes mes pensées et toutes mes affections que je n'élevais presque jamais mon âme à Dieu, bien qu'il eût veillé sur moi d'une manière si admirable, et qu'il m'eût ramené dans ma patrie, après de longues vicissitudes. Je ne me rappelais pas que d'entre les milliers de ceux qui s'étaient embarqués avec moi, beaucoup avaient péri, et que leurs cadavres gisaient sur une plage étrangère ou dans les profondeurs de l'Océan, tandis que, moi, j'avais été miraculeusement conservé. Bien plus encore, Dieu m'offrait, dans ses compassions paternelles, le moyen, le temps, l'occasion d'aller lui rendre grâces de ses bienfaits dans des maisons de prière; mais je n'en tins nul compte, et les jours du Seigneur furent pour moi des jours de désordre et de profanation.

(1) P. Corneille, traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

A bord, je rencontrai une nombreuse et joyeuse société de jeunes gens, dont l'unique objet, comme le mien, était d'obtenir l'honneur qui vient des hommes, et celui-là s'estimait heureux qui parvenait à effacer et à écraser ses rivaux. Le monde me caressait, et je lui donnai mon cœur tout entier. Mes pratiques de piété chrétienne se relâchèrent; mon caractère naturellement emporté me domina; je cherchai mon bonheur dans les sourires de l'homme, et Dieu fut pour moi comme s'il n'était point. Qui donc sera surpris d'apprendre que mes faibles lumières sur les vérités bibliques redevinrent ténèbres, et que je fus livré aux terribles influences de Satan, après avoir éteint en moi le Saint-Esprit? Je frémis au souvenir de cette époque. Dieu miséricordieux! ton divin Fils a déclaré avec une parfaite raison que les choses élevées parmi les hommes sont en abomination devant toi : je le reconnais trop bien dans ma propre expérience.

Et qu'on y prenne garde : je ne veux pas que le blâme de la mauvaise conduite des officiers retombe en aucune manière sur notre capitaine, homme excellent, moral, sérieux, rempli d'une sincère piété, qui veillait sur nous comme un père tendre et intelligent, et qui n'aurait pas permis qu'on se jouât du nom de Dieu et des choses saintes en sa présence. Mais ce digne marin, qui vient de mourir avec le titre d'amiral, ne pouvait être partout ni tout voir, et l'on était habile à se cacher de lui pour commettre des désordres de toute espèce.

J'eus bientôt acquis un renom de courage et de bravoure au milieu de mes compagnons. Le commandant me donna plusieurs commissions difficiles à exécuter, et j'en sortis avec honneur. Après la bataille de Trafalgar, je fus porté l'un des premiers sur la liste des promotions. Notre excellent capitaine me remit entre les mains, lorsque nous fûmes arrivés à Gibraltar, le brevet de lieutenant de vaisseau, outre une bourse de doublons qui formait ma part dans les prises que nous avions faites. Je changeai alors de bâtiment, et j'allai remplir sur un autre bord mes nouvelles fonctions.

C'est ainsi que le monde me souriait; les hommes applaudissaient à ma conduite, mais je suis assuré que Dieu me condamnait. Je ne le regardais pas comme le souverain bien, ni même comme un bien quelconque; la gloire de son nom n'était pas mon principe d'action, ni sa parole ma règle de conduite. Au reste, et ceci est un aveu qui devra faire réfléchir plus d'un homme du monde, parmi tous ces éloges et tous ces honneurs, j'étais loin, fort loin d'être heureux. Le Seigneur ne permit pas que ma conscience fût complétement étouffée, et chaque jour, j'entendais avec terreur sa voix, la grande voix du remords. Je me sentais entraîné, subjugué par de coupables passions, et je sentais aussi, d'un autre côté, que je manquais indignement à tous mes devoirs d'homme et de chrétien. De là, un combat perpétuel, une lutte intérieure qui m'accablait quelquefois d'un si lourd fardeau que, si les miséricordieuses compassions de l'Eternel ne m'eussent pas retenu, j'aurais certainement porté sur moi des mains homicides dans mes paroxismes d'angoisse et de désespoir.

Pendant le temps qui précéda la bataille de Trafalgar, l'ennemi des âmes m'attaqua surtout avec les armes du déisme. Incertitude après incertitude, doutes après doutes s'élevaient, se pressaient, s'entrechoquaient dans mon esprit. Quand j'avais résolu un point, un autre se présentait plus obscur encore et plus mystérieux. L'éternel architecte de l'univers avait-il réellement donné son Fils unique pour faire l'expiation de nos péchés? C'était une question qui me revenait fréquemment. Je conçus des doutes sur l'autorité même de l'Ecriture et je cessai peu à peu de la lire, pour raisonner d'après ma propre sagesse. En contemplant la création avec le flambeau des dernières découvertes astronomiques, je voyais des systèmes planétaires qui s'élevaient les uns au-dessus des autres en nombre infini, et notre globe se perdait à mes yeux comme un atome imperceptible dans l'immensité de l'univers. Ma foi fut ébranlée par la pensée du prix qu'on disait avoir été payé pour la rédemption de cet atome, et je demandai follement qui avait dû racheter ces millions d'autres mondes? J'ai trouvé, depuis lors, d'admirables réponses à cette objection, en particulier dans un écrit de Fuller, intitulé : « L'Evangile appelé en témoignage de lui-même. » (*Gospel, its own witness.*)

La vue de l'arc-en-ciel réveillait aussitôt (et cela dura plusieurs mois) mes raisonnements sceptiques et mes doutes; je pensais y voir une preuve indubitable de la fausseté des Ecritures, puisque je pouvais expliquer ce phénomène par des causes naturelles, et qu'il devait par conséquent exister avant le déluge. On me permettra, avant d'aller plus loin, de faire une ou deux observations sur ce sujet. Que l'arc-en-ciel ait paru dans le monde antédiluvien, c'est ce qui n'est nullement prouvé, attendu que les conditions géologiques et physiques de notre globe étaient, selon toute apparence, fort différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Mais il est inutile de s'arrêter à ces conjectures. Les couleurs de l'arc-en-ciel sont l'effet d'une cause bien connue, et ne manifestent pas plus le doigt de Dieu que le reste de la création. Il faut seulement ajouter que c'est Dieu qui a donné des lois à tous les objets de la nature, et l'on comprendra par quelle bonté il a choisi le signe de l'arc-en-ciel pour rassurer l'homme contre un nouveau déluge. Il aurait pu désigner tout autre phénomène du monde visible aussi bien que celui-là, mais le signe aurait été moins frappant, moins en rapport avec les sens extérieurs et avec les idées qu'il est chargé de rappeler. Dans quel moment, en effet, l'arc lumineux brille-t-il sur la nue? C'est lorsque le ciel est sombre, lorsque la pluie tombe, lorsque les eaux d'en haut se précipitent sur la terre, non pour la détruire, mais pour l'arroser. Quel phénomène serait donc plus convenable, quel moment plus propice pour confirmer aux hommes la promesse miséricordieuse que notre globe ne sera plus détruit par un déluge? O sagesse, ô bonté de Dieu dans le don de cette promesse et dans le choix du signe sur lequel il l'a appuyée!

Scepticisme! scepticisme! ennemi de la paix des hommes! ta chaîne, je le sais, est lourde à porter. Aucune époque de ma vie n'a été aussi tourmentée, aussi malheureuse que celle où j'ai remis en question l'autorité de la révélation chrétienne. Mes sentiments me faisaient trembler, et pourtant je ne pouvais ni même ne voulais m'en affranchir; je reculais d'effroi devant l'abîme de l'impiété, et pourtant je le creusais plus avant à chaque heure du jour. Je n'avais pas encore lu, dans cette période de ma vie, les écrits des incrédules, de Payne, de Hume et d'autres; j'ai pu me convaincre ensuite que leurs objections ressemblaient aux miennes, et je me suis écrié avec le poète Campbell : « Non! la fureur guerrière qui se nourrit de sang et de pleurs, qui cherche dans le meurtre et le carnage une effroyable volupté, non, cette fureur n'est pas si affreuse ni si cruelle que la parole de l'impie! Lorsque l'espérance, fille du ciel, me reste, que me fait la torche d'un fanatique ou la chaîne d'un tyran? Le regard élevé vers le séjour éternel, je souris à la mort. Mais si tout mon être doit finir avec les orages qui se disputent mes jours; si, frêle et infortunée créature d'une heure, je suis sorti des mains du hasard, pour pleurer sur les scènes mobiles du monde, pour être suspendu sur des abîmes qui s'ouvrent sans cesse devant mes pas, pour ne connaître la joie que par le sourire de son dernier adieu, pour désirer en vain, pour enfanter avec douleur mes tristes pensées, pour tomber enfin dans le néant.... alors, soulevez-vous et livrez-vous une guerre sans fin, vous, éléments qui ne savez produire que des êtres malheureux, des ombres pâles et inquiètes qui traversent une sombre vallée, les yeux baignés de larmes! Fanez-vous et périssez, fleurs éphémères, image de ma courte vie! Et vous, tombez, vous, étoiles qui éclairez le chemin de ma tombe! »

Mais, grâces en soient rendues à Dieu, il n'en est pas ainsi. L'homme possède un Evangile de délivrance, un Evangile de paix, dont les pages sacrées mettent en évidence la vie et l'immortalité. O Bible! précieuse Bible! que tes doctrines et tes promesses me soutiennent, me guident, me réjouissent toujours, moi et tous les disciples de Christ, à travers cette vallée de larmes; car j'ai appris par une longue expérience que le monde n'a point de consolations pour un esprit abattu ni de baume pour un cœur blessé.

Je me souviens qu'un soir, durant ce temps de scepticisme, je fus tout particulièrement épouvanté des conséquences qui devaient suivre le manque de foi à la Bible, si elle était la révélation de la volonté de Dieu. Dans cette perplexité, en proie à une amère détresse, je m'agenouillai près d'un canon

qui occupait l'un des angles de ma cabine, et je m'écriai : Seigneur! montre-moi si la Bible est une vérité ou une imposture! et une voix me répondit : Insensé que tu es! pensestu que le Tout-Puissant prenne garde à un misérable insecte comme toi, et daigne écouter aucune de tes paroles? Cette voix, d'où venait-elle? qui me tenait ce langage perfide? Le lecteur en pensera ce qu'il voudra; je sais pour ma part quel est le grand adversaire qui cherche à plonger les âmes dans le désespoir, et leur présente des mensonges pour les détourner du Dieu vivant. Ces mots du Tentateur produisirent sur moi une impression que je n'oublierai jamais; je me levai aussitôt, disant : C'est, en effet, une grande folie à moi d'imaginer que le Tout-Puissant m'accorde la moindre attention. Je remontai sur le pont du bâtiment, et pendant un espace de temps considérable, je m'efforçai de tout effacer de mon esprit, l'Ecriture, la prière, Dieu et l'éternité.

Cet état de scepticisme absolu dura, autant que je puis me le rappeler, environ six mois. Puis, je recommençai à lire la Bible, si, toutefois, cela pouvait s'appeler *lire la Bible*; car le Tentateur, chassé d'une position, en avait pris une autre. Ne pouvant plus me faire rejeter l'autorité des Ecritures, il ne négligeait rien pour m'empêcher de la lire, et soulevait en moi, chaque fois que j'ouvrais le Livre sacré, les pensées les plus viles, les plus horribles, les plus impures, les plus abominables. Il serait impossible à qui que ce soit de comprendre les tortures qui me déchiraient dans de pareils moments. J'avais horreur de moi-même! Et chose étrange, mais qui s'explique pour moi, aujourd'hui que je connais les ruses de Satan! ces abominables pensées me quittaient aussitôt que je fermais la Bible, désespérant de pouvoir la lire avec attention. Mais tandis que je soutenais péniblement ces alternatives de foi et d'incrédulité, le Seigneur me fit entendre un appel bien pressant pour m'engager à considérer et à reconnaître la folie de mes voies.

Notre vaisseau était à l'ancre sur les côtes de Suffolk, et quelques-uns de nous avaient pris terre pour chasser le gibier. De retour au rivage, nous attendions la venue du bateau qui devait nous ramener à bord. Le bruit et les folles conversations avaient cessé, et je tombai enfin dans une méditation sérieuse; car j'avais grièvement blessé ma conscience et mes convictions ce jour-là. Comme je me promenais en long et en large sur la côte, à une distance de trente à quarante *yards* de mes compagnons, l'un d'eux leva son fusil. Je remarquai ce mouvement, et j'eus à l'instant même l'idée que le plomb me frapperait droit à la tête, s'il tirait contre moi. A peine cette pensée m'avait traversé l'esprit que le coup partit; mon chapeau tomba par terre, et l'ayant ramassé, je vis que la charge du fusil avait traversé le rond du chapeau précisément au-dessus du front, et qu'elle était sortie par derrière, après m'avoir effleuré le sommet de la tête. Il fut reconnu, après vérification du fait, que cet imprudent avait mis dans son fusil un caillou de la grosseur d'une balle, et s'était follement imaginé que ce caillou se réduirait en poussière dès qu'il serait lancé par la poudre hors du canon du fusil.

En voyant combien j'avais été près de la tombe et de l'éternité, je ne pus m'empêcher de dire : C'est assurément la voix de Dieu! Poursuivi par cette idée, je m'assis en silence dans la chaloupe qui nous conduisait au vaisseau, et je ne prononçai pas une parole pendant une grande partie du trajet. L'un des lieutenants remarqua la chose, et me demanda en plaisantant si la pensée d'avoir été à deux doigts de la mort m'avait cloué la langue. Le lecteur pense-t-il que j'avouai sincèrement la vérité? Non, car quoique l'aspect du conseil de Dieu si évidemment manifesté dans cette circonstance me fît trembler, je redoutais encore plus le ridicule, et plutôt que de m'attirer les moqueries des hommes en confessant que je craignais l'Eternel, je commis un nouveau péché, sachant bien que je le commettais, et ma bouche prononça un grossier mensonge.

Telle était ma vile ingratitude envers l'Etre qui m'avait si miséricordieusement garanti de la mort, et je donnai une nouvelle preuve de la vérité de ces paroles que Dieu parle une fois, et même une seconde fois, sans que l'homme y prenne garde. Cet odieux mensonge me laissa pourtant un aiguillon qui m'ôta plus que jamais le repos de l'âme. Je me mis à lire la Bible avec un peu plus d'attention que d'ordinaire; mais, hélas! c'était un livre fermé pour mon intelligence. Les ténèbres de l'Egypte m'environnaient, et mon cœur était mécontent, sans être repentant. Je m'efforçais toujours d'apporter dans le monde un sourire hypocrite, et l'on me regardait comme heureux, tandis que j'étais complétement étranger au bonheur. Mes plus agréables moments étaient ceux où l'agitation et le tumulte de mes devoirs de marin m'empêchaient de réfléchir. Je passai deux ans de cette manière, fatiguant le Seigneur de mes rechutes, et ne me relevant un jour que pour retomber plus bas le lendemain.

Si je ne craignais de trop étendre ce chapitre, il me serait facile de raconter d'autres dispensations providentielles à mon égard. Trois fois, le vaisseau sur lequel j'étais monté fut sauvé des périls les plus extrêmes : une fois sur les côtes de l'Espagne, puis dans la mer du Nord, puis à Trafalgar. Je dois faire observer seulement que, peu de temps après avoir quitté le navire sur lequel j'avais combattu dans cette célèbre bataille, j'appris qu'il avait péri, et que plus de cinq cents personnes avaient été englouties avec lui dans les flots! Que ne puis-je sentir la grandeur de ces miséricordes! Mais trop souvent, quand je regarde en arrière, je fixe les yeux sur moi-même, au lieu de les porter sur Celui qui m'a laissé vivre jusqu'à présent par un effet de sa patience et de sa longue attente. O mon Dieu! donne-moi de t'aimer, de t'aimer de tout mon cœur et de toute âme, toi qui m'as tant aimé!

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 27. 8 JUILLET 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE JUDICIAIRE.

Procès de M. de La Roncière.

Le monde est plongé dans le mal. Les uns en conviennent, sans en admettre les conséquences et sans en être affligés ; les autres le nient. Pour eux, le mal est une exception, les méchants sont une chimère, et leur facile bonté couvre d'un manteau, bien différent de celui de la charité, les erreurs et les péchés des hommes.

Le chrétien reconnaît que le monde, que chaque homme est plongé dans le mal, et que lui-même y a été plongé. Il admet les conséquences de cette triste vérité, il s'en afflige ; et chaque fois que les événements découvrent à ses yeux quelque plaie nouvelle, son chagrin prend un caractère plus sérieux ; chaque fois que quelque grand tumulte, où le scandale, la corruption et des maux inexprimables semblent se disputer le terrain, le force à tourner la tête, il est comme effrayé et éperdu, en revoyant, sous ses traits hideux, le mal dont il cherche, chaque jour, en contemplant la sainteté de son Dieu, à perdre le souvenir. Au lieu de cela, il serait heureux de passer son chemin et de ne s'occuper que des misères de son propre cœur, avec Dieu seul pour confident. Il est comme un matelot qui, après avoir long-temps lutté contre les flots, vient d'atteindre le rivage, y pose le pied, s'y assied et respire. Mais voici qu'une vague monstrueuse se dresse, accourt, se brise à ses côtés, le couvre d'écume, et pour un instant remplit son âme de terreur ; car il a cru avoir perdu pied et se retrouver encore au milieu de ces eaux profondes dont il est sorti avec tant de difficulté.

Le procès qui a si tristement occupé toute la semaine dernière, et dont nous ne saurions nous résoudre à rappeler aucun détail, a présenté une réunion d'incidents et de circonstances qui lui a donné le caractère le plus grave, et en même temps le plus repoussant, qui ait jamais peut-être été imprimé à un procès. Le fond même de l'affaire est odieux ; mais elle est aussi tellement compliquée et obscure, on se perd dans un tel dédale de faits contradictoires, qui tous soulèvent et indignent, qu'il inspire plutôt une extrême anxiété que de l'intérêt. Ce procès sebmle avoir mis en saillie toutes les nuances du mal, depuis celui que les honnêtes gens avouent et auquel ils sourient, jusqu'à celui que l'accusé nie, et qui excite d'universelles clameurs. Et vraiment, nous ne saurions dire lequel nous a le plus péniblement frappé, ou du mal honorablement traité et accueilli, en dépit de son caractère qui reste toujours le même, ou du mal montré au doigt, honni, comme si on n'avait rien à faire avec lui, quand il ne se déguise pas. S'il y a quelque chose qui démontre à quel point la corruption humaine fausse les idées, c'est la manière dont beaucoup de gens honnêtes et respectés, comprennent le bien. C'est leur moralité de convention, leur vertu qui se façonne sur leur profession, et leur excessive indulgence pour tout écart qui ne dépasse pas certaines bornes. Dans tout ce qui touche aux mœurs surtout, on a comme formé une sorte d'association tacite, pour ne jamais remonter aux principes et aux lois éternelles du bien et du mal. A force de ne juger un délit moral que par comparaison avec un délit plus grave, on en fait presque un acte innocent. Mais ce ne sont pas les actions des hommes qui doivent se servir de règle entre elles. La loi de Dieu plane sur les unes et sur les autres ; et pour qui ne l'a point oublié, combien tous ces faits, qu'un seul fait met à la lumière, combien ces dépositions accusatrices, qui font rejaillir sur plusieurs de ceux qui les font

comme des éclaboussures de ce mal contre lequel leurs paroles vont appeler la rigueur des lois humaines; combien cette vie sociale en un mot, si vantée pour ses progrès, et si coupable à ses divers échelons, ne présentent-ils pas d'outrageantes rébellions contre la Sainteté divine! Les attentats que la justice poursuit ne sont pas les seuls qui excitent la douleur de celui qui croit que la loi de Dieu est bonne, sainte et parfaite. En nous représentant cette nombreuse assemblée, réunie pour voir juger un accusé, en écoutant ces témoins, ces avocats, dont l'admirable éloquence a si profondément ému, nous nous sommes dit, que si le scrutateur des cœurs et des reins en appelait tout-à-coup à la conscience de chacun, il y aurait bien des fronts courbés vers la poussière, et que bien des aveux humiliants s'échapperaient de la bouche de ceux-là mêmes qui se se retranchent, avec une sorte d'orgueil, dans leur intégrité.

Ne perdons pas de vue que l'oubli de Dieu est au fond de tout cela comme cause première de tout désordre. Dieu oublié, l'homme descend sa pente naturelle, rapide et facile, au lieu de remonter péniblement, à pas lents et entrecoupés, la hauteur escarpée qui doit le conduire à la régénération morale. Oui, l'on a besoin de se rappeler sans cesse que Dieu est oublié, pour s'expliquer la vie telle qu'elle est.

En lisant ces longs débats, nous avons éprouvé plus d'un sentiment pénible et angoissant. L'obscurité de l'affaire, ses détails déplorables, cette complication de preuves détruites souvent par d'autres preuves, cette impossibilité de découvrir la vérité avec certitude, le noble langage des avocats, leurs convictions exprimées avec une énergie entraînante, tout cet appareil dont s'entoure la justice humaine, nous faisaient une impression que nous ne pourrions rendre. Qu'il doit être affreux pour des hommes, nous disions-nous, d'avoir à juger un autre homme, quand, après avoir usé de tous les moyens, l'avoir terrassé de preuves, embarrassé de questions, épuisé d'émotions presque insupportables, qu'il soit coupable ou innocent, on ne peut obtenir de lui l'aveu de son crime L'accusé est là devant ses juges. S'il est coupable, comment son triste secret ne lui échappe-t-il pas? Comment supporter six jours de suite le spectacle de l'angoisse générale dont il est la cause, les efforts généreux de son avocat qui proclame son innocence, tandis qu'intérieurement, lui, l'accusé, réfute ses arguments, rétablit les preuves qu'il cherche à détruire, et s'émerveille peut-être de la représentation que l'on fait de lui? S'il est innocent.... oh! peut-on comprendre l'état de son âme, ses souffrances aiguës à la pensée que son innocence restera enfouie au fond de son cœur, que nul n'y croira, que nul ne la connaîtra, excepté Dieu avec lequel il a déjà à débattre pour de nombreuses transgressions pour lesquelles les hommes ne l'accusent pas.

Puis, de la pensée de ce cœur d'homme complétement fermé aux recherches, aux investigations des autres, nous sommes arrivés à nous représenter la scène auguste du jugement dernier : Dieu sur son trône, interrogeant chaque créature et découvrant d'un seul regard les replis les plus cachés de son âme. Point de témoin, point d'autre juge que lui. C'est un débat entre Celui qui sait tout, qui voit tout et qui peut tout, et un être qui ne saurait se soustraire à cette vive lumière qui met au grand jour ses actes les plus cachés. Toute la vérité est connue, et c'est avec une parfaite justice que l'Eternel condamne ou absout. L'image sainte et consolante de l'avocat des pécheurs, Jésus-Christ intercédant pour les plus coupables qui le cherchent et qui mettent leur espoir en lui, est venu ôter à ces émotions ce qu'elles pouvaient avoir de trop accablant. Ah! il ne défend pas seulement les siens; il prend sur lui leur iniquité, il en porte la peine, il les sauve. Peut-être que dans cet instant où le condamné n'excite que de l'horreur, il se prépare à lui faire grâce pour la vie éternelle, en lui apprenant que, lors même que ses péchés seraient rouges comme le vermillon, ils pourront devenir blancs comme la laine.

Qu'il y a de consolation et d'espérance dans les convictions chrétiennes! Comme elles savent répandre une lueur douce et pure sur les objets les plus révoltants, en les dépouillant du présent pour les revêtir d'un avenir meilleur! Nous désirons ardemment que les dix années que le malheureux La Roncière va peut-être passer dans la réclusion, soient utiles pour son âme. S'il a beaucoup à déplorer, puisse-t-il dire un jour : Il m'a été beaucoup pardonné!

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Don Carlos a pris lui-même le commandement de l'armée, vacant par la mort de Zumala-Carreguy. Mais privés de leur général, les troupes sont tombées dans le découragement. Pendant ce temps, le général Laherra a marché au secours de Bilbao, en suivant des détours, pour éviter les postes carlistes, qui coupent, sur plusieurs points, la route ordinaire de l'Ebre à Bilbao. Il est entré, le 1er juillet, dans cette ville, à la tête de 20,000 hommes. Il n'y a pas eu d'engagement. Don Carlos s'est retiré à Ognate, où il a établi son quartier-général.

Une convention a été signée, le 28 juin, par M. le ministre des affaires étrangères, et M. l'ambassadeur d'Espagne. Aux termes de cette convention, la légion étrangère quitte le service de la France, et le gouvernement espagnol prend à sa solde les officiers, sous-officiers et soldats, dont elle se compose. Ce n'est que du consentement de l'Espagne, que la France pourra les recevoir de nouveau à son service, ensemble ou séparément. Des bâtiments français les transporteront, du territoire de la régence d'Alger, sur le point de la Péninsule qui sera désigné par le cabinet de Madrid. Ils conserveront leurs armes et équipements, dont la valeur sera fixée par une estimation contradictoire, et remboursée au gouvernement français par le gouvernement espagnol.

Le gouvernement français avait, en outre, publiquement autorisé les enrôlements volontaires pour l'Espagne. L'ambassadeur d'Espagne n'ayant d'instructions positives qu'en ce qui concerne la légion étrangère, a cru devoir attendre de nouveaux ordres de Madrid par rapport aux enrôlements.

Des croisières vont être établies, d'un commun accord, par la France et l'Angleterre, sur les côtes de l'Espagne. Les navires destinés à ce service par les deux gouvernements seront répartis entre les différentes stations, dans des proportions qui permettront aux pavillons des deux Etats de se montrer ensemble sur tous les points.

Plusieurs bureaux de recrutement ont été ouverts à Londres pour l'Espagne : un premier bataillon est parti pour Saint-Sébastien; le second doit s'embarquer dans peu de jours. Le colonel Kinloch est en train de former trois régiments de cavalerie.

Le ministre de l'intérieur a proposé à la signature de la reine un décret qui institue une commission de cinq membres, chargée de préparer un projet de loi sur la presse. La commission aura à examiner s'il convient de maintenir la censure, ou d'établir la liberté avec une forte répression. Cette question est l'une de celles qui seront soumises aux chambres dans la prochaine session.

La chambre des communes poursuit avec activité la discussion du bill de réforme des corporations municipales. Sir Robert Peel a présenté un amendement tendant à restreindre à un cens assez élevé les électeurs des villes et des bourgs. Malgré ses efforts et ceux de toute l'opposition tory, cette disposition a été rejetée par une majorité de 63 voix. Il en a été de même de plusieurs autres propositions restrictives du droit commun.

Le bill de lord Brougham concernant l'éducation publique a été lu pour la première fois dans la chambre des lords.

Le jeune roi de la Grèce, Othon Ier, a atteint l'âge de sa majorité. Il a, à cette occasion, adressé une proclamation aux Grecs. Il signale les améliorations que l'état du pays présente déjà, il engage à la concorde, il proclame une amnistie politique et il promet de veiller avec zèle aux intérêts de la nation.

On a publié en Bavière un nouveau réglement universitaire, qui restreint essentiellement les priviléges dont les étudiants avaient joui jusqu'à présent. Les réunions politiques leur sont interdites, et tout ce qui, dans leurs usages, leur permettait d'agir comme corps, est désormais sévèrement défendu.

Les différends du canton de Berne avec l'Autriche et quelques autres Etats allemands sont terminés. Cette solution, qui paraît reposer sur des concessions réciproques, a été hâtée par la singulière position dans laquelle se trouvait le directoire fédéral. L'Autriche prétendait qu'il était très-difficile d'établir en fait une distinction exacte entre l'autorité directoriale et la confédération résidant à Berne, avec laquelle l'Autriche prétend être dans les meilleurs rapports, et les autorités cantonales de la république de Berne, avec lesquelles elle a, par exception, discontinué toute relation. M. de Bombelles a été invité par son gouvernement à faire sentir cette difficulté, en ne remettant pas lui-même au président de la diète ses nouvelles lettres de créance, nécessitées par l'avénement de l'empereur régnant, ainsi que l'usage l'exige; mais en les envoyant simplement de Zurich, au lieu de les porter. Sa dépêche ayant été laissée intacte par le directoire, des explications s'en sont suivies; on a réussi à terminer les démêlés particuliers entre l'Autriche et le canton de Berne, et M. de Bombelles a alors demandé une audience au président de la diète pour la remise des lettres qui l'accréditent auprès du gouvernement suisse.

Des mutations assez nombreuses viennent d'avoir lieu parmi les préfets et sous-préfets de plusieurs départements.

La cour des pairs a tenu plusieurs séances cette semaine. Des témoins importants, entre autres M. de Gasparin et M. le général Aymar ont fait leurs dépositions. La plupart des accusés qui ont comparu ont encore refusé de prendre part aux débats. L'accusé Lagrange, dont l'état de souffrance a excité un vif intérêt, a rassemblé le peu de force qui lui restait pour présenter des observations préjudicielles. Il a parlé avec une conviction et un entraînement qui contrastaient avec sa grande faiblesse.

SCÈNES MARITIMES.

VI.

JE CHANTERAI LA BONTÉ ET LA JUSTICE; ÉTERNEL, JE CÉLÉBRERAI TES LOUANGES.

Psaume CI, 1.

Lorsque nous revînmes sur les côtes d'Angleterre, le vaisseau sur lequel j'étais monté eut besoin de quelques réparations, ce qui me permit de passer plus de temps à terre que je ne l'avais fait auparavant. Je me joignis de nouveau à des hommes de plaisir, et détournant mes pas de la maison de Dieu, je cherchai dans les frivoles amusements du monde ce bonheur qui me fuyait toujours au moment où je croyais l'atteindre. Le son de la cloche qui appelait les fidèles au temple, le concours d'un peuple nombreux qui se rendait de toutes parts au service divin, ce je ne sais quoi de sérieux et de solennel qui est empreint sur le jour du dimanche, et que les incrédules les plus dépravés ne peuvent entièrement méconnaître (1); tout cela changeait en amertume le miel de ma coupe joyeuse, et donnait plus d'énergie à la voix de ma conscience. Mais la crainte de l'homme était ma grande et continuelle pierre d'achoppement. Comme le roi Agrippa, j'étais presque persuadé d'être chrétien et de suivre une route nouvelle; mais la peur du ridicule m'enlaçait et me retenait comme une triple chaîne. Le poète a dit avec raison: « Celui-là est vraiment libre qui a été affranchi par la vérité; tous les autres sont esclaves. » Je persistais à pratiquer les œuvres de Satan, non parce que j'y étais libre, non parce que j'y goûtais le repos: nulle liberté, nulle paix pour moi dans ces tristes jours! Mais je ne pouvais me résoudre à soutenir la froide risée de mes amis. J'étais de la sorte ballotté entre deux forces contraires, tantôt recherchant les fêtes, les banquets, les tables de jeu, tantôt me condamnant moi-même avec une profonde indignation.

J'entrai deux fois dans une chapelle fréquentée par les gens du monde; mais j'y compris peu de chose et n'éprouvai aucune impression sérieuse. Je ne savais presque rien sur les doctrines de l'Evangile, et cependant j'étais fâché de ne rien trouver dans les discours du prédicateur sur Jésus-Christ, rien pour éveiller ma conscience, rien pour toucher mon âme. C'étaient des harangues bien arrangées, correctement écrites, mais vides et froides. Le dimanche suivant, j'allai à la campagne, et je me rencontrai, — par hasard comme dirait le monde, — précisément à la porte d'une église de village, au moment où les membres du troupeau s'y rendaient. Je les suivis, et combien je fus heureux de voir, d'entendre, de sentir ce que j'espérais si peu! Il n'y avait point dans ce temple rustique un agréable parleur qui lisait les pages d'un chapitre élégant, mais sans amour et sans vie; il y avait un homme simple, sérieux, qui s'adressait à nous, en se servant de quelques notes posées dans sa Bible, d'un ton grave tout à la fois et affectueux; on s'apercevait aisément qu'il ne remplissait pas un devoir de position, mais une sainte obligation de sa propre conscience, et qu'il avait moins de souci de se faire applaudir que de nous amener aux pieds du Sauveur. Je puis dire de ce serviteur de Christ ce que les Athéniens disaient du grand apôtre, qu'il enseignait « certaines choses fort étranges » pour moi; et j'étais aussi étonné qu'ému en l'entendant parler avec tant de force de la corruption totale de la nature humaine.

Dès lors je commençai à découvrir la source de ce mal intérieur qui avait franchi toutes les barrières posées par ma vaine sagesse, renversé toutes mes résolutions, violé tous mes vœux, et qui m'entraînait sans cesse là où je ne voulais pas aller. Jusques là je m'étais cru capable d'accomplir de grandes choses par moi-même, et toutes mes honteuses chutes n'avaient pas détruit cette illusion de mon orgueil. Mais maintenant la Parole frappait, comme une hache acérée, à la racine de ces misérables chimères. J'appris à sentir, et l'expérience me confirma que je ne pouvais pas de moi-même avoir une seule bonne pensée ni faire une seule bonne œuvre, et que toute force quelconque pour le bien me devait être donnée d'en-haut. Quelques prédications m'ouvrirent complétement les yeux, et je connus que j'étais « malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu. » En même temps, je fus conduit à Jésus, comme au souverain sacrificateur, qui peut répandre de sa plénitude grâce sur grâce, pour subvenir à tous les besoins de son Eglise et de son peuple. Je me souviendrai jusqu'au tombeau des admirables développements sur les mérites de Christ que j'entendis dans une paraphrase sur le verset 23 du Psaume LV: « Décharge-toi de ton fardeau sur l'Eternel, et il te soulagera; il ne permettra jamais que le juste soit ébranlé. »

Notre vaisseau resta long-temps dans le port, et je profitai de l'occasion qui m'était offerte d'entendre l'Evangile dans cette église de village. Mes fautes avaient été grandes, et j'eus à subir de grandes angoisses, avant de goûter la joie du Sei-

(1) Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici du dimanche en Angleterre; le dimanche en France n'a malheureusement rien de sérieux ni de solennel.

gneur. Je mesurai mieux, de jour en jour, toute l'étendue de la loi de Dieu, et ce progrès dans mes connaissances me fit aussi pénétrer plus avant dans l'examen de mes misères. Je me trouvai toujours plus vil et plus souillé. Mes incertitudes, mes craintes étaient nombreuses ; mon cœur s'en voyait accablé, et je souhaitais de trouver une âme pieuse pour y épancher toutes les anxiétés de la mienne. Mais à qui m'adresser? A mes amis, à mes compagnons? Non, certes ; aucun d'eux ne s'occupait de ces choses. Enfin, après une longue lutte avec moi-même, je me déterminai à demander une entrevue au digne pasteur dont le ministère avait été béni pour moi. Elle me fut accordée très-volontiers, comme on le pense bien. Ce serviteur de Christ me donna de précieuses instructions, des conseils salutaires, et me consola puissamment dans mes peines spirituelles. Sa maison et son cœur m'étaient toujours ouverts, et ses témoignages de fraternelle affection me touchèrent profondément. Quelle différence, quel contraste entre les manières de cet homme pieux et celles d'un monde ignorant et corrompu! Dans le presbytère de***, je goûtais tout ce que ma situation morale semblait exiger : une douce retraite loin du tumulte des affaires mondaines, loin des plaisirs bruyants de mes compagnons ; une paix délicieuse ; de sages avis ; une amitié réelle et sincère. Ces priviléges me rendirent bientôt insipides tous mes plaisirs passés et les vains divertissements des sociétés à la mode ; je dis adieu aux *raouts*, aux salons, aux assemblées joyeuses, aux tables de jeu, aux courses de chevaux. Il ne m'en coûta guères de sacrifier tous ces moyens de dissipation ; car je n'en avais plus besoin et n'y trouvais plus aucun attrait; j'avais choisi une meilleure part, qui me tenait lieu de tout le reste, et au-delà. En quittant le monde pour l'Evangile, on reçoit beaucoup plus qu'on ne perd.

Le moment revint pourtant où il fallut remonter à bord. C'était un vendredi, et le samedi nous mîmes en mer. Le lendemain, jour du dimanche, mon cœur fut cruellement oppressé. Je n'entendais plus la cloche sonore qui m'appelait au sanctuaire de l'Eternel ; je n'apercevais plus ce peuple empressé qui marchait, le front serein, la physionomie riante, vers le temple où l'attendait un fidèle serviteur de Christ. D'autres hommes, d'autres bruits frappaient mes yeux et mes oreilles. Plus de recueillement, plus d'union de cœur entre ces hommes et moi. J'enviais, comme David, l'hirondelle qui a bâti son nid sous le toit de la maison de Dieu, et je m'écriais : « Quand entrerai-je et me présenterai-je devant la face de Dieu? »

En parcourant mes vieux papiers, j'ai trouvé quelques lignes que j'écrivis pendant ce premier jour du dimanche. Elles sont incorrectes, décousues, mais je les copie ici, parce que le lecteur chrétien y pourra voir quel était alors mon état spirituel : « Me voilà donc loin de la maison du Seigneur, loin de son culte et de son peuple. — Je n'entendrai plus la bonne nouvelle de la rédemption dans le sanctuaire du Très-Haut; et mes amis chrétiens, je les ai perdus — peut-être pour toujours —, ou qui peut dire l'époque éloignée où je les reverrai? Et quelles tentations! quelles difficultés, quelles épreuves je vais rencontrer! Comme il me serait nécessaire de recevoir ligne après ligne, précepte après précepte! Et tout est perdu! — Mais non, mon bien aimé Sauveur ne m'abandonnera pas! Mon Père céleste ne me repoussera pas loin de lui; je me confie à son Saint-Esprit pour me guider. O Eternel! Seigneur mon Dieu! Si ton Esprit m'accompagne, cela me suffit. — Tu as déclaré que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui t'aiment. — O Seigneur Jésus-Christ! tu sais que tel est mon désir. — Puissé-je m'en remettre plus entièrement sur ta justice immuable et ton amour pour le temps et pour l'éternité! car dans ce lieu même, dans ce lieu de péché et de corruption, tu es auprès de moi dans ton infinie miséricorde, et ta grâce me suffit. Oh! il me vaut mieux de ne sentir aucune force en moi-même dans ce bon combat! car « c'est lorsque je suis faible que je suis fort. » (2 Cor. XII, 10.)

Je m'accoutumai peu à peu à ma nouvelle position ; la lecture de la Bible et des autres livres de piété qui m'avaient été recommandés par le vénérable pasteur de campagne, occupait toutes mes heures de loisir, et je crois pouvoir assurer que je grandissais dans la connaissance et l'expérience de la Parole de Dieu et dans la résignation à sa sainte volonté. Mais au bout de sept à huit mois, ma conscience me réprimanda fortement, et je me dis comme les lépreux devant le camp des Syriens : « Ce jour est un jour de bonnes nouvelles, et je demeure dans le silence! » (2 Rois VII, 9.) Il y a ici plus de six cents âmes qui n'ont aucune nourriture spirituelle, qui meurent de faim ; elles n'ont pas rendu à Dieu le culte qui lui appartient, du moins dans la forme ordinaire du service du dimanche, depuis cinq ans; le vaisseau ne possède que peu, bien peu de Bibles, et personne n'a soin de ces âmes.—Je me rappelais toutes les bénédictions que j'avais obtenues, et je tremblais à la pensée d'enfouir lâchement le petit talent de lumière et d'influence qui m'avait été confié. Mais que faire au milieu de tant d'obstacles? Il fallait, avant tout, demander au capitaine la permission de lire, le dimanche, les prières liturgiques devant l'équipage. Cela se pratiquait sur plusieurs vaisseaux, et comme l'un des officiers en avait ordinairement la charge, je pouvais avoir quelque espérance d'y être employé. Mais, constamment retenu par des difficultés et des craintes de diverse nature, je laissais passer jour après jour sans trouver une occasion favorable pour amener cet important sujet.

Enfin, à ma grande joie, le capitaine en parla lui-même le premier à table. Une question religieuse avait été introduite par l'un des officiers, et l'on suppose aisément que plus d'une opinion impie ou ridicule se manifesta, particulièrement sur le devoir de nous réconcilier avec Dieu. Chacun avait exprimé son avis, excepté le capitaine et moi. Les officiers s'étaient accordés à dire que toutes les religions et toutes les croyances sont également agréables à Dieu, pourvu qu'on les professe avec sincérité, et que si l'on fait aux autres comme on voudrait qu'il fût fait à soi-même, on est assuré d'aller au ciel. Le capitaine P*** avait eu le bonheur de se trouver auprès d'un pasteur pieux, pendant qu'il était à terre, et il avait reçu de lui de bonnes instructions, soit dans le culte public, soit dans des entretiens particuliers. Ce n'avait pas été complétement en vain, et dans quelque état que fût son cœur, sa tête était du moins meublée de solides connaissances. Quand son tour vint d'exposer ses sentiments, il montra que, puisque Dieu avait révélé sa volonté aux hommes dans les Écritures, il n'était pas permis à chaque être humain de se construire une religion et une morale selon ses fantaisies. Je l'appuyai de toutes mes forces, et m'efforçai de prouver que ni notre obéissance, toujours très-imparfaite, ni nos théories religieuses, ne nous pouvaient justifier devant Dieu, qui nous avait envoyé son Fils unique afin d'être sagesse, justice, sanctification et rédemption pour un monde perdu, et « qu'il n'y avait sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés » (Actes IV, 12.) Le capitaine P*** me répondit : Vous prêchez fort bien, M—; et vous lirez les prières dimanche prochain, si cela vous fait plaisir. Mon cœur en fut transporté de joie. Je remerciai le capitaine, et lui offris mes services pour tous les dimanches où le temps et les devoirs de la manœuvre le permettraient.

Cette nouvelle se répandit sur tout le vaisseau avec la rapidité de l'éclair. Quelques-uns riaient ; d'autres s'étonnaient. Pour moi, je me réjouissais et bénissais Dieu de ce qu'il m'avait ouvert une porte d'une manière si facile et si inattendue, faisant par là beaucoup plus que je n'avais osé de-

mander et attendre. Comme notre entretien avait eu lieu au commencement de la semaine, j'eus l'occasion de revenir sur le sujet avec le commandant, et je lui dis que j'avais un volume de sermons simples, courts, en rapport avec les besoins de l'équipage (*Sermons de campagne*, de Burder), et qui seraient probablement écoutés avec fruit, s'il me permettait de les lire après les prières.—Faites ce qu'il vous plaira, me répondit le capitaine.

Le dimanche arriva. Le temps était très beau, et aucun devoir n'empêchait de se réunir pour le service divin. L'*Eglise* fut mise en ordre (1); la cloche sonna, et capitaine, officiers, gens de l'équipage, chacun prit sa place selon le rang établi dans les vaisseaux de guerre. J'avais désiré de voir ce moment, et je m'étais réjoui d'annoncer à mes compagnons les miséricordes du Seigneur. Mais quand il fallut remplir ma tâche, j'éprouvai une vive émotion. Plus de six cents personnes tenaient leurs regards attentivement fixés sur moi, lorsque je m'avançai vers mon siége, et ces regards immobiles m'effrayaient plus que n'avaient fait les bouches d'autant de canons qui tiraient contre nous. Une agitation nerveuse, fébrile, paralysait ma langue et m'empêchait d'articuler les mots, ce qui ajouta encore à ma confusion; bref, il me parut que c'était l'une des plus difficiles missions que j'eusse jamais entreprises. A la lettre, je tremblais, lorsque je lus les prières, et mon tremblement redoubla quand j'en vins au sermon. Enfin j'achevai le service et me retirai dans ma cabine, en me reprochant de n'avoir pas assez regardé à Dieu pour me délivrer de la crainte de l'homme. Et je me disais : Misérable créature que je suis de redouter la présence d'un vermisseau plus que l'œil de mon Créateur, et d'attacher plus d'importance au jugement d'un être mortel qu'à celui du Tout-Puissant! — O mon Dieu! maintenant encore je ne suis pas entièrement délivré de cette faiblesse, et je te supplie de me la pardonner comme tant d'autres fautes dans lesquelles je retombe si souvent!

Notre service religieux se fit à peu près chaque dimanche, devant les officiers et l'équipage. J'obtins ensuite la permission de célébrer un second service; j'y lisais les prières du soir et un sermon; ceux qui y prenaient part le faisaient selon leur bon plaisir, et il y venait environ deux cents personnes. Mais il manquait encore à nos assemblées une partie intéressante du culte divin, le chant. Comme nous avions des musiciens à bord, il me sembla possible de former un chœur, si je réussissais à engager quelques gens de l'équipage à étudier un petit nombre d'airs faciles, et à supporter le nom de *chanteurs de Psaumes*, sobriquet fort en usage parmi les marins, lors même qu'il n'y a rien qui ressemble à une musique sacrée. Là encore, j'eus plus de succès que je n'osais en espérer; car je trouvai trois ou quatre hommes qui avaient été auparavant chantres d'église ou de chapelle, et qui consentirent, non seulement à diriger le chant, mais à instruire de jeunes élèves. En un mot, au bout de quelque temps, nous eûmes dix à douze chantres qui, avec deux clarinettes et une basse, produisirent une harmonie bien supérieure à celle de la plupart des églises de campagne.

Il était réjouissant d'observer l'attention et l'intérêt avec lequel la plus grande partie de l'équipage suivait le service divin. Toutefois nous n'avions guères de Bibles, ni de livres de prières ni d'autres ouvrages pieux. Cette lacune fut remplie, du moins à quelques égards, lorsque nous retournâmes à l'un des ports d'Angleterre pour recevoir notre solde. La Société Biblique navale et militaire me remit soixante-quatre Bibles; la Société des Traités religieux me donna aussi plusieurs centaines d'exemplaires de ses excellentes publications, et j'eus le plaisir de les voir circuler de main en main dans l'équipage. Il m'arrivait rarement de passer entre les ponts sans apercevoir quelques hommes occupés à les lire. Peu de temps après, on me permit de fonder une bibliothèque populaire. Chaque marin souscrivait pour quatre shillings (environ 5 fr.), et acquérait le droit d'avoir constamment un livre, ainsi que de le changer quand il lui plaisait, et s'il lui arrivait de quitter momentanément le bord, il pouvait emporter un ou plusieurs volumes avec lui. Quelques-uns des officiers contribuèrent à cette bonne œuvre par des dons gratuits; notre bibliothèque se composa de deux cents volumes d'écrits religieux, et nous eûmes bientôt cent cinquante souscripteurs. Enfin, nous songeâmes à établir une école pour les pauvres mousses. Notre projet ne tarda pas à s'exécuter, et chaque jour j'allais faire l'inspection de l'école; le capitaine la visitait aussi quelquefois. Quant à nos chantres, lorsqu'ils n'étaient pas empêchés par d'autres devoirs, ils se rassemblaient, entre six et sept heures du soir, dans une partie reculée du bâtiment. Leur but n'était pas seulement de s'exercer au chant des cantiques, mais encore et surtout de goûter une douce joie spirituelle, loin des folies et des clameurs tumultueuses de l'équipage. De temps à autre, je me rendais auprès d'eux pour leur lire un chapitre de la Bible, un traité, ou quelque passage d'un écrit religieux, et nous y puisions une commune édification.

Je sentais de plus en plus combien mes connaissances religieuses étaient superficielles, et que j'aurais dû recevoir des leçons au lieu d'en donner. Mais ces pauvres matelots étaient encore plus ignorants que moi, et comme ils désiraient d'être instruits, je regardai comme un devoir d'accompagner mes lectures de la Bible ou d'autres livres de quelques courtes et simples explications, puis de relire encore l'endroit expliqué, et d'achever ce culte par une prière, ainsi que plusieurs chefs de famille ont coutume d'en agir dans leur service domestique. Cela fait, je congédiais mes auditeurs, en les exhortant à remplir les devoirs de leur vocation, et à montrer ainsi qu'ils avaient profité de ce qu'ils avaient entendu. Notre appartement ne put bientôt plus contenir la foule de ceux qui s'y rendaient, et beaucoup d'auditeurs restaient en dehors des rideaux de toile sous lesquels nous étions renfermés. En outre, ce n'étaient plus seulement de pauvres matelots qui venaient entendre M. — prêcher, comme ils disaient; mais quelques-uns des *midshipmen*, et même des officiers se réunissaient avec nous. Les choses allèrent paisiblement pendant six mois, lorsque l'orage, qui s'était amassé en secret, commença tout-à-coup à gronder, et le cri de *méthodisme* circula parmi quelques officiers qui ne comprenaient pas la valeur de cette expression. Ce fut une épreuve dont je vais communiquer les principaux détails.

(1) Terme de marine, qui signifie que l'on arrange une partie convenable du vaisseau pour y réunir tout l'équipage. On choisit ordinairement la place entre les ponts ou sur le pont d'arrière. On y apporte des siéges, et des drapeaux y sont suspendus, de manière à former une enceinte renfermée, ce qui produit un agréable effet.

LE VÉRITABLE SACERDOCE.

« Alors il n'y aura plus ni corps ni caste qui possèdent la vérité : elle sera à tous et pour tous. »

(Damiron, *Philosophie en France*.)

Il a été établi sur la terre une religion sans sacerdoce particulier, sans caste privilégiée. Un ordre à part, revêtu de priviléges, doué d'une sainteté à laquelle les autres hommes ne puissent atteindre, placé comme médiateur entre Dieu et le peuple, par lequel doivent passer les prières des fidèles pour être reçues devant Dieu, et les grâces de Dieu pour

parvenir aux fidèles, un tel ordre n'existe point dans la religion de Jésus-Christ.

Avec Christ a commencé une période nouvelle. Quand le Pontife de l'espèce humaine a paru, le sacerdoce exclusif, qui existe dans toutes les religions répandues sur la terre, a pris fin, et une religion d'une nature toute différente a été établie dans le monde. Le joug des prêtres a été rompu, et la tête des hommes, si long-temps inclinée sous ce joug honteux, s'est relevée, et ils n'ont plus connu d'autres maîtres que Dieu.

C'est ici l'un des caractères qui distinguent la religion de Dieu de toutes les religions humaines, inventées ou exploitées par l'orgueil et l'ambition des prêtres. Dans la religion de Dieu, Dieu seul est maître. Dans les diverses religions des hommes, les hommes se sont établis dominateurs. Ce caractère sépare la religion universelle de toutes les religions particulières, depuis le culte sauvage des fétiches jusqu'à celui des Indous civilisés.

Partout, en effet, avant que Christ parût, un sacerdoce despotique avait enchaîné les hommes à la superstition. Les mages dominaient les rois et les peuples de la Perse. Les prêtres d'Aglibolos remplissaient la Syrie de leurs orgies et de leurs fureurs. Les pontifes de Méroé régnaient sur l'Éthiopie. Le sacerdoce carthaginois commandait aux chefs des armées, et faisait livrer à son couteau les enfants du peuple. Les prêtres égyptiens exerçaient un souverain empire sur les bords du Nil. L'influence temporelle du sacerdoce en Grèce et à Rome était sans doute moins considérable. Le fameux oracle de Delphes et tant d'autres montrent cependant que le sacerdoce n'était pas sans influence sur les affaires de l'état. Mais quant aux âmes, les prêtres les tenaient également captives. Le sage Polybe lui-même dit que, « comme le peuple est léger, et plein de mauvais desseins, » il n'y a rien d'autre à faire que de le tenir en bride par » des craintes superstitieuses. » Partout les prêtres étaient considérés comme étant seuls en possession de la vérité, et c'était de leurs mains qu'elle devait être reçue. La philosophie grecque porta, il est vrai, un grand coup à l'influence sacerdotale, et à la superstition intimement unie avec elle. Mais comme elle ne donna rien à la place de ce qu'elle ôta, l'on revint bientôt, de l'extrême de l'incrédulité, à l'extrême de la superstition, et l'influence sacerdotale reparut aussi grande que jamais. On n'eût pas assez des anciennes idoles, on en rechercha avec impatience de nouvelles. On ramassa dans Rome les dieux de toute la terre. Les cérémonies du sacerdoce égyptien prirent surtout faveur. Des ministres de tous ces dieux parcourent toutes les contrées de l'Italie, faisant des prédictions et rendant des oracles. Tous les hommes qui se vantent de posséder des forces surnaturelles, acquièrent la confiance sans bornes de la multitude égarée. Une foule de charlatans, de magiciens, d'astrologues, de prêtres-bateleurs, parcourent les villes et les campagnes, et ces ministres du vice donnent contre de l'argent licence de pécher. Quelqu'un veut-il empoisonner son père, faire périr sa femme, commettre adultère, se livrer à quelque autre impureté, il consulte ces *Goëtes*, qui ne manquent pas de l'y exciter, parce qu'ils y trouvent leur intérêt. Voilà les chaînes honteuses par lesquelles le sacerdoce tient les âmes captives. Il n'y a pas jusqu'à Néron qui, tourmenté par l'ombre de sa mère, rassemble autour de lui des mages pour conjurer cet esprit. L'ambition dans les prêtres, le désir de pécher impunément dans les peuples, sont les deux bases les plus solides du sacerdoce particulier.

Cependant, dira-t-on, comment représenter le sacerdoce particulier comme une invention humaine? Si nous n'y voyons que l'ouvrage des hommes dans les diverses religions païennes, n'y devons-nous pas du moins reconnaître une *institution divine* dans le peuple d'Israël?

Le sacerdoce lévitique, comme toutes les autres institutions du culte lévitique, n'avait point été établi d'une manière absolue, mais seulement relative. Le culte lévitique tout entier, avec toutes ses ordonnances, n'était, comme le déclare le Nouveau-Testament, que « l'ombre des choses qui étaient à venir(1). » Pourquoi prétendre garder une partie de cet édifice préparatoire, quand on reconnaît que Christ l'a renversé pour y substituer la réalité? Le sacerdoce particulier a fini avec tout le culte sacerdotal. A *l'ombre* a fait place le *corps*, que l'ombre annonçait. Le souverain-sacrificateur était l'ombre de Christ; les sacrificateurs étaient l'ombre des chrétiens. Le temple où le vrai Dieu est adoré, n'est plus l'édifice qui s'élève sur la montagne de Morijah : un temple nouveau lui a succédé, dont les fondements embrassent l'étendue de la terre habitable; et tous ceux qui, dans ce temple, ont le cœur purifié de mauvaise conscience, et le corps lavé d'eau nette, comme parle le Nouveau-Testament, y sont « sacrificateurs du Dieu vivant. » Le sacerdoce, les sacrifices et toutes ces institutions passagères du culte lévitique, ont fait place à des institutions beaucoup plus nobles et éternelles. Les droits des prêtres juifs sont devenus, dans un sens beaucoup plus sublime, le privilége de tous les fidèles. Dieu s'est créé et se crée sans cesse par toute la terre des sacrificateurs spirituels.

Saint Pierre dit à tous les élus, étrangers et dispersés sur la terre : « Vous êtes la race élue; vous êtes sacrificateurs et rois, la nation sainte, le peuple acquis (2). » Sans doute il doit toujours y avoir parmi les chrétiens une prédication de la Parole, un ministère de la Parole. Mais celui qui enseigne n'a aucun privilége auprès de Dieu, que ne possède de même le plus petit de ses auditeurs. Oui, si l'on veut, il y a encore des sacrifices sous l'Évangile; mais des sacrifices spirituels, que tout chrétien doit offrir. Il y a encore des intercessions à présenter, des bénédictions à donner; mais cela appartient au plus petit du peuple de Dieu, comme au plus grand. Il n'y a point de prêtres dans le Christianisme, ou plutôt tous les chrétiens sont prêtres spirituels. Le Sauveur avait annoncé cette grande révolution qui substituerait partout l'esprit qui vivifie, à la lettre qui tue. « L'heure vient, avait-il dit, que vous n'adorerez le » Père ni sur cette montagne ni à Jérusalem. L'heure vient » et elle est maintenant, que les vrais adorateurs adoreront le » Père en esprit et en vérité; car aussi le Père en demande » de tels qui l'adorent. Dieu est esprit, et il faut que ceux » qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité (3). »

Ainsi donc, bien loin que l'institution du sacerdoce dans le culte mosaïque soit un argument en faveur du sacerdoce particulier dans le culte chrétien, cette institution fournit au contraire une preuve irrécusable que le sacerdoce a maintenant cessé. Quel argument que de dire : Cette institution doit subsister *toujours; car* elle faisait partie d'une économie qui n'était que *pour un temps!* Nul doute que le sacerdoce de caste, qui s'est glissé dans le Christianisme, ne soit provenu du sacerdoce lévitique, et peut-être du sacerdoce païen. Mais en même temps que cette circonstance explique son origine, elle démontre qu'il est étranger au culte d'esprit, de vérité, d'égalité devant Dieu, que le Christianisme est venu fonder sur la terre.

Mais non-seulement il est vrai de dire que le sacerdoce universel est essentiel au Christianisme, parce qu'il est le caractère principal qui le distingue des religions judaïque et païenne; il y a plus: l'idée d'une race sacerdotale, à laquelle tous les chrétiens appartiennent, paraît fondée dans l'esprit, la nature, l'essence même de la religion de Jésus-Christ. En effet, Christ est proclamé dans l'Evangile le souverain Pontife de l'espèce humaine. Tout ce dont les hommes ont

(1) Colossiens, II, 17. (2) 1 Pierre, II, 9. (3) Jean IV, 21-24.

besoin pour être amenés à Dieu, et être rendus capables de le servir, ils le reçoivent de Christ. Pourquoi donc aller chercher auprès de leurs semblables, ce qu'ils peuvent tous, sans aucune distinction, recevoir immédiatement de ce chef divin de l'humanité rachetée et régénérée? Pourquoi demander la lumière à des flambeaux qui n'ont qu'une lueur empruntée et souvent trompeuse, tandis que tous peuvent la chercher près de ce soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons (1)? Ont-ils besoin d'un prêtre ou sacrificateur qui leur donne entrée dans le sanctuaire? « Le Sauveur du » monde a donné *aux uns et aux autres accès* auprès du » Père en un même esprit (2). » Ont-ils besoin d'un prêtre ou sacrificateur qui, comme économe et administrateur des biens du ciel, leur en distribue la portion qu'en sa sagesse il juge leur être convenable? Tous peuvent recevoir également ces biens des mains de la charité éternelle. « Nous » avons tous reçu de sa plénitude, et grâce sur grâce, » disent les Écritures (3). — Ont-ils besoin d'un prêtre ou sacrificateur qui leur apprenne sur Dieu et sur les choses éternelles ce qu'il croit bien qu'ils en sachent? « *Tous*, dit le Sauveur » du monde, seront enseignés *de Dieu* (4) » Christ lui-même « les conduira en toute vérité par l'Esprit de vérité (5). — L'Evangile, en abattant ce qui séparait les hommes de Dieu, en les appelant tous à la même communion avec Dieu, a aussi abattu ces murailles de séparation qui les séparaient les uns des autres par rapport aux choses du ciel. Plus de castes privilégiées : tous sont mis sur le même niveau, ont les mêmes biens et les mêmes droits. « Vous n'êtes tous, dit-il, qu'un corps et qu'un esprit, » comme vous avez tous été appelés à une même espérance; » vous avez tous un seul Seigneur, une seule foi, un seul » baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est sur tous, » parmi tous, et en nous tous (6). » Tous sont devenus citoyens d'un même royaume. Tous ont le même roi, qui seul doit être appelé *maître*, et duquel ils doivent recevoir immédiatement la rédemption éternelle. Tous ont le même pontife, qui leur donne à tous la même onction, et les rend tous sur la terre sacrificateurs du Dieu vivant.

L'humanité a été émancipée par l'Evangile. Christ l'a sortie de tutelle. La chair n'a plus rien à commander à la chair : la corruption n'a plus de joug à imposer à la corruption. Toutes choses sont faites nouvelles. Les prêtres ne doivent plus conduire les hommes par la lisière vers de muettes idoles. L'homme est parvenu à la majorité; et le grand-pontife de l'humanité, la mène maintenant au Dieu vivant, non pas en lui fermant les yeux, comme l'avait fait si long-temps un sacerdoce importun, mais en lui donnant, comme parlent les Ecritures, « l'intelligence pour connaître « le véritable. »

COLONISATION.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT ANGLAIS AU SUD DE L'AUSTRALIE.

Le mot de colonies n'éveille assez généralement d'autre idée que celle de greniers d'abondance, de contrées devenues pour quelque métropole autant de sources d'un monopole lucratif. Quant aux colonies pénales fondées dans le double but de contribuer efficacement à la sécurité de la mère-patrie en éloignant de son sein les citoyens criminels qui la troublent, et d'utiliser la condamnation et les travaux de ces bannis, elles sont en petit nombre, et ont été bien diversement jugées. Mais il est aussi dans la vie des nations certaines époques où la population d'un pays surabonde, où l'état semble menacé d'une sorte de réalisation des prévisions de Malthus, où la misère relâche les liens puissants qui enchaînent l'homme à sa patrie ; alors les classes souffrantes tournent les yeux vers ces vastes régions encore inhabitées du globe, qui les appellent à la jouissance des fruits d'un travail facile, en leur offrant les ressources d'un sol vierge. C'est ainsi que se forment les colonies d'émigration. L'Angleterre paraît être particulièrement dans ce cas. Que cela vienne de circonstances accidentelles ou inévitables, de la misère ou du nombre de ses habitants, du vice de quelques-unes de ses institutions, des développements de l'industrie aux dépens de l'agriculture, de la substitution trop subite de l'emploi des machines au travail manuel, ou bien seulement d'un accroissement considérable de sa population, toujours est-il qu'elle est travaillée d'un malaise dont nous n'avons pas à analyser les causes, mais qui l'ont conduite à plusieurs tentatives ayant pour objet de remédier à cet état bien réel de souffrance. Jusqu'ici le Canada, la Nouvelle-Ecosse, et en Australie, les établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Galles du Sud et la colonie plus récente de Swan-River, ont été les principaux points sur lesquels s'est répartie cette population surabondante ou misérable du royaume-uni. Mais plusieurs inconvénients très-graves ont fait sentir le besoin d'ouvrir un nouveau champ à ces émigrations salutaires, dont le chiffre augmente rapidement. En effet, d'un côté les vastes forêts, la nature du sol à défricher, la rigueur du climat font du Canada un refuge pénible, tandis que d'une autre part, la confusion du système pénal et des moyens de colonisation rend plus redoutable encore le séjour de la Nouvelle-Galles du Sud. Quant à Swan-River, cet inconvénient n'y existe pas à la vérité; mais tel a été le mode de cession des terres, tel a été l'imprévoyance avec laquelle elles ont été abandonnées aux colons sans aucune proportion avec leurs ressources de défrichement et de culture, que l'établissement en est presque réduit à désirer l'introduction du système pénal, qui lui fournirait au moins les bras qui lui manquent.

C'est sans doute en considération de ces divers écueils, contre lesquels sont venus échouer les essais précédents, qu'une nouvelle tentative a été résolue, un nouveau territoire choisi, de nouveaux principes adoptés. Nous pensons que tout ce qui a un rapport aussi direct au soulagement de nos sociétés européennes, et à la civilisation des parties du globe encore non cultivées, possède trop d'importance et d'intérêt pour ne pas justifier les détails dans lesquels nous allons entrer.

La situation projetée de la nouvelle colonie se trouve à peu près au milieu de la limite méridionale de l'Australie, et s'étendant, depuis le cent trente-deuxième jusqu'au cent quarante-et-unième degré de longitude, et depuis la côte jusqu'au vingt-sixième degré de latitude, dans l'intérieur des terres, présente une surface d'environ 350,000 milles carrés. Cette partie de la côte comprend les deux grands golfes Spincer et Saint-Vincent, le beau port Lincoln et l'embouchure de la rivière Murray, qui, étant navigable dans un espace de 300 milles, offre avec le lac Alexandrina de précieuses ressources de navigation intérieure, analogues à celles dont l'Amérique du Nord est si heureusement pourvue. La position de cet emplacement relativement aux autres colonies australiennes est assez centrale, et permettra une communication facile par mer avec Sydney d'un côté, Swan-River de l'autre, mais surtout avec la terre de Van-Diemen. Quant à la fertilité du sol, les rapports semblent très-favorables et attribuent à ces districts une supériorité décidée sur la côte orientale de l'Australie. Enfin, on sait quelle est la beauté et la salubrité du climat, particulièrement favorable aux Européens. Cependant ces avantages auraient été d'un faible secours si l'on ne fut parvenu à écarter du sys-

(1) Malachie, IV. (2) Ephésiens, II. (3) Jean I, 16. (4) Jean, VI, 45. (5) Jean XVI, 13. (6) Ephésiens, IV, 4-6.

tème même de colonisation les vices qui avaient comme étouffé les tentatives précédentes dans leurs développements. Aussi le plan originaire et l'acte du parlement furent-ils sagement calculés de manière à prévenir le nouvel établissement de semblables éléments de ruine. En premier lieu il fut bien positivement arrêté que le fléau de la transportation ne l'atteindrait point et que, sous aucun prétexte, il ne deviendrait colonie pénale. Mais ce n'était pas tout. L'expérience avait appris qu'à côté de la classe des propriétaires une colonie réclame un nombre suffisant d'ouvriers qui puissent offrir aux acquéreurs du sol le secours indispensable de leurs bras. C'est par l'absence de cette classe d'ouvriers non-propriétaires, c'est par le défaut de proportion entre les terres à cultiver et les bras employés à la culture, que les vastes concessions presque gratuites de Swan-River sont devenues un fardeau et un obstacle aux colons séduits par cette libéralité, et c'est à la même cause qu'il faut attribuer l'introduction de l'esclavage en Amérique, l'asservissement cruel des indigènes dans l'Afrique méridionale, et enfin le système de transportation des criminels dans les établissements de la Nouvelle-Galles du Sud. Partant donc, pour ce qui concerne la nouvelle colonie, du principe de la nécessité de ne point laisser les émigrants à leurs efforts isolés, mais de leur mettre sous la main les ouvriers nécessaires pour que l'exploitation soit entreprise avec soin et conduite avec succès, on détermina le minimum du prix auquel se vendrait chaque arpent de terre, décidant en outre que la totalité du produit de ces ventes serait employée à défrayer le transport des jeunes ménages qui consentiraient à aller mettre leur activité et leur industrie aux gages des émigrants devenus propriétaires du sol. Cette mesure, excluant toute cession gratuite de terres, a l'avantage de n'en mettre à la disposition des colons que la quantité même qu'ils sont certains de pouvoir convenablement exploiter, et d'ailleurs, comme on l'a remarqué, le colon en réalité ne paie pas tant le prix du terrain qu'il acquiert que les moyens mêmes de cultiver ce terrain et de le rendre productif. Une société s'était d'abord formée pour opérer les premiers achats, envoyer les premiers ouvriers et donner au gouvernement les sécurités nécessaires ; plus tard, la société s'étant dissoute, on y suppléa au moyen d'un emprunt. Le plan sagement combiné que nous venons d'exposer fut d'abord soumis, en 1831, à lord Goderich, alors secrétaire d'état au département des colonies ; après un abandon de courte durée, il fut repris, lorsque M. Stanley succéda à lord Goderich, et fut enfin présenté par M. Spring-Rice au parlement qui l'adopta dans la session de 1834. Selon cet acte, les lois qui régissent les autres colonies de l'Australie ne s'étendront point à celle-ci, qui jouira d'une législation particulière. A l'autorité de commissaires nommés par la couronne pour l'administration première de l'établissement, succèderont une assemblée représentative et une constitution locale appropriée aux circonstances.

La fondation de cette nouvelle province anglaise sur les rives du continent austral est bien faite pour exciter l'intérêt le plus vif. C'est une vaste carrière ouverte aux conjectures, c'est une tentative qui vient après plusieurs autres, et dont les résultats seront d'autant plus impatiemment attendus; il semble que l'on assiste à la formation d'une nouvelle société et comme à la naissance d'un nouveau monde. D'ailleurs qui peut dire les conséquences du succès et l'influence qu'il pourrait exercer sur l'avenir de nos contrées européennes ? Mais une grande question, qui au reste n'en est pas une pour quelques esprits, se trouve également enveloppée dans les destinées futures de la nouvelle colonie, je veux dire la part qui appartient à la foi religieuse dans le succès d'une entreprise de cette nature. L'expérience nous offre à cet égard un exemple mémorable dans l'histoire de la colonisation de l'Amérique septentrionale, accomplie, comme on sait, vers le commencement du dix-septième siècle, par ces pieux puritains que la persécution avait chassés de l'Angleterre, et qui devinrent ainsi les fondateurs d'un admirable état social, basé sur la religion et la liberté. D'un autre côté, l'exemple de Saint-Domingue, fondé vers la même époque par une bande de pirates, écume et rebut de l'Europe, n'est guère moins instructif, puisqu'il nous fait voir ces aventuriers hardis, intelligents, mais dépravés, retenant leur corruption en s'enrichissant et se civilisant, et préparant ainsi de longue main la terrible catastrophe qui mit fin à leur établissement, d'ailleurs si prospère.

On n'apprendra donc pas avec indifférence que parmi les colons qui se préparent à émigrer pour le sud de l'Australie, un grand nombre ont déjà formé entre eux des sociétés destinées à établir et répandre l'instruction religieuse dans la colonie. C'est là encore une tentative nouvelle et un nouveau motif d'intérêt, et l'on ne peut s'empêcher d'y voir une garantie ajoutée à plusieurs autres d'une prospérité réelle et durable. Le chrétien ne peut que se réjouir sincèrement de cette ardeur de colonisation qui paraît animer l'Angleterre à l'exclusion des autres peuples, et qui, sur une vaste portion de la surface du globe, promet de répandre, avec la langue de la mère-patrie, ces précieuses et éternelles vérités qui ont obtenu une puissante autorité dans son sein, et auxquelles elle sent le besoin de rapporter et les succès du passé et les espérances de l'avenir. Le cœur ne se serre-t-il pas, au contraire, quand de là nous reportons nos pensées sur l'avenir que la France semble promettre à ses possessions d'Afrique, destinées peut-être à retomber bientôt dans la barbarie ?

MÉLANGES.

Prix fondé par la Société de Sobriété d'Amiens. — Une somme de 200 fr. a été offerte par M. Dutrône à cette Société, qui l'a acceptée, pour décerner un prix ou une médaille de pareille valeur à l'auteur du meilleur mémoire sur les causes et les effets de l'ivrognerie, ainsi que sur le moyen de remédier à ce vice en France, plus particulièrement dans le département de la Somme, et surtout à Amiens. Les moyens que les concurrents auront a indiquer et à développer, devront être uniquement de douceur, de persuasion et dans l'intérêt direct, dans l'intérêt immédiat des ouvriers.

Une commission composée de MM. Cheussey, architecte, Frénoy, avoué, et Morel-Cornet, s'occupe de rédiger le programme du concours.

La généralité des vues que le mémoire provoqué doit contenir sur ce qui concerne la France hâtera sans doute la formation de nouvelles Sociétés de Sobriété dans notre patrie, puisque ce mémoire leur promet de premières données pour leurs recherches. De plus, il établit par avance un lien entre elles, et leur offre ainsi plus de facilité dans leurs travaux. L'auteur devra, cependant, traiter spécialement les questions dans leur application directe au département et surtout à Amiens.

Nouvelle loi pénale dans l'État d'Alabama. — La législature de l'Etat d'Alabama a adopté une loi qui abolit pour les femmes la peine de l'emprisonnement. Il serait intéressant de savoir sur quelles considérations on s'est fondé pour voter une telle exception en faveur de tout un sexe. A-t-on trouvé qu'une réclusion prolongée avait pour les femmes des inconvénients hygiéniques qu'elle n'a pas pour les hommes? Il serait difficile de le penser, puisque la vie sédentaire de la plupart des femmes doit, au contraire, leur rendre une peine de ce genre plus supportable. A-t-on constaté des inconvénients moraux ? Il importerait de les signaler, afin qu'on pût examiner s'ils ne se reproduisent pas ailleurs. Il serait aussi très-essentiel de savoir par quel système pénal on a remplacé celui qu'on repousse. La partie de la législation qui se rapporte aux châtiments est encore partout bien imparfaite. On ne fait guères jusqu'ici que tâtonner. Il faut donc donner de la publicité à tous les essais qu'on tente ; et sans vouloir émettre un avis sur celui qu'on fait en ce moment dans l'Etat d'Alabama, nous croyons qu'il vaut la peine de s'en enquérir davantage.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 28. 15 JUILLET 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

D'une discussion entamée dans la chambre des députés le 29 mai.

Une question importante a été soulevée, le 29 mai, à la chambre des députés. Un honorable membre, parlant sur le budget du ministère de l'instruction publique, s'est élevé contre la préférence accordée jusqu'ici aux études classiques, et a réclamé pour celles qu'on est convenu de leur opposer, une faveur proportionnée au crédit dont elles jouissent dans la société moderne. M. Saint-Marc Girardin et M. le ministre de l'instruction publique ont répondu à ce défi imprévu, et leur parole a été la parole des maîtres. Du reste, cette courte et vive discussion n'a eu de résultat immédiat que les réflexions qu'elle a pu faire naître. En faisant part des nôtres aux lecteurs de ce journal, nous ne voulons qu'inviter leur attention à se fixer sur un sujet que la chambre et les orateurs eux-mêmes ont traversé en courant, mais vers lequel le ministère, la chambre, la force des choses ramèneront bientôt les regards du pays.

Ce qui nous a frappé avant tout, c'est l'esprit de ce débat, c'est la double pensée qu'il recèle. Sous les noms plus populaires et en apparence plus clairs, de partisans et d'adversaires du grec et du latin, c'est le spiritualisme et le matérialisme pratiques que nous avons vus aux prises. Que personne ne s'offense de nos paroles : on peut valoir beaucoup mieux que l'idée qu'on défend ; on peut aimer une thèse dont on haïrait le principe si on le connaissait ; et enfin, comme dit Buffon, « représenter, n'est pas être. » Combien de gens seraient surpris et effrayés si on leur disait le vrai nom et toute la portée des opinions qu'ils professent ? Or, le vrai nom de la thèse qu'a soutenue le premier opinant est *matérialisme*, et ce nom désigne, dans notre sens, la préférence exclusive des intérêts matériels de la société. Il est permis, il est juste de les protéger, mais à condition de comprendre et de *préférer* les autres. Vouloir les premiers aux dépens de ceux-ci, ou seulement avant ceux-ci, c'est assumer, quoique involontairement et innocemment, une qualification dont à bon escient personne ne voudrait.

Il est vrai que la question n'est pas posée en ces termes : « Que voulez-vous, de l'esprit ou de la matière ? » mais en ceux-ci : « Voulez-vous du latin ou n'en voulez-vous pas ? » Question toute simple, tout innocente, qui semble nous rejeter fort loin de la première. Bien des personnes même assureront que les deux questions n'ont rien de commun. Pour leur répondre à fond, il n'est pas nécessaire peut-être de traiter dans toute son étendue le sujet dont MM. Guizot et Saint-Marc Girardin ont indiqué les sommets les plus élevés. Une remarque suffit : sous ces mots sacramentels : *le grec et le latin,* n'entend-on positivement que le grec et le latin ? ou bien ces mots servent-ils à résumer une plus vaste idée ? En retranchant ces deux branches d'étude, se propose-t-on de conserver à l'enseignement le caractère particulier qu'elles lui ont imprimé jusqu'à présent ? Est-on hostile à la *substance* seulement des études classiques, ou l'est-on en même-temps à leur esprit ? Veut-on cet esprit encore, du moins autant qu'il est compatible avec les intérêts que la vie extérieure confie aux écoles, c'est-à-dire veut-on une culture élevée de la raison et de l'imagination ? Veut-on pour l'âme le maintien et le renforcement de ses plus nobles tendances ? Veut-on son attachement, son dévoûment toujours plus vifs aux intérêts immatériels ? Telle est la vraie question ; et la manière dont on y répondra, pourvu que ce soit avec franchise, éclaircira notablement le sens, un peu voilé dans la question présente, de ces mots à face douteuse : le grec et le latin.

Jusqu'à cette réponse, nous garderons au débat le nom et

le sens que nous lui avons provisoirement assignés. Nous avons nos raisons pour cela. Chez nous, ces deux mots sont jetés et reçus avec confiance; ailleurs où le débat dure depuis plus long-temps, ils se sont déjà démasqués; ailleurs on en est des deux parts au point de s'entendre; ailleurs on se bat à la clarté du jour. En France, nous n'en sommes pas là; que dis-je? en France, le combat a-t-il commencé? et ce que nous avons vu dernièrement à la tribune est-il autre chose qu'un signal ou tout au plus une première rencontre de deux armées depuis quelque temps en présence, mais jusqu'à-ce jour immobiles?

Et c'est précisément là notre seconde réflexion. Il semble écrit, dans le livre de la destinée des peuples, que jamais, dans la marche des faits sociaux, la pensée et l'action ne marcheront d'un pas proportionné; toujours d'un pied boiteux l'action halète après la pensée ou la pensée après l'action; chacune à son tour est trop lente ou trop précipitée. Ce mal incurable des sociétés, qui dérive lui-même d'un mal incurable de la nature humaine, est un principe fécond de déchirements politiques; et, partout malfaisant à différents degrés et de diverses manières, il nous montre un de ses effets dans le sujet même que nous parcourons aujourd'hui. Une nécessité impatiente va faire innover dans le domaine de l'instruction publique; un nouvel ordre d'écoles est réclamé par des vœux trop puissants, peut-être par des besoins trop réels pour n'être pas écoutés. Or, sur un sujet, dont toutes les dimensions sont grandes, dont tous les côtés sont graves, c'est à peine si la discussion est engagée. Les lumières du ministre y suppléeront, je l'accorde; il y a sans doute long-temps que les débats dont nous regrettons l'absence ont eu lieu dans son esprit; et l'on peut se tenir assuré que pour lui, du moins, la question est arrivée à son point de maturité. Néanmoins c'est toujours un mal qu'un fait social se consomme sans conviction. Un sentiment, quelque fort qu'il puisse être, ne tient pas lieu de conviction en de tels sujets; plus même il est fort, moins il en tient lieu; plus il est fort, plus il a besoin d'être surveillé. Il est si peu digne d'une nation éclairée de ne point savoir ce qu'elle fait, qu'il faut, au contraire, que tout ce qui se fait en son nom se fasse en quelque sorte par elle-même, c'est-à-dire sous son inspiration ou avec son assentiment raisonné. Peut-être même est-il difficile à l'intelligence individuelle la plus éminente de ne commettre aucune erreur dans des créations auxquelles a manqué l'antécédent d'une discussion patiente et ouverte à tous.

Dans aucune controverse peut-être l'élément du temps n'était plus nécessaire pour rétablir l'égalité des armes. Les premières chances sont toutes en faveur de l'un des partis. La voix qui s'élève contre le grec et le latin s'élève au nom du bon sens, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus national en France, de plus fondamental dans l'esprit français. Un jour peut-être on retracera tout le mal qu'a fait à la nation, sous ce faux nom de bon sens, l'ennemi-né de la philosophie, de la religion et de l'enthousiasme, de tout ce qui tire de la poussière les individus et les nations. En morale, il a nom l'intérêt bien entendu; en philosophie, les premières apparences; en religion, le matérialisme. Tout ce que le dix-huitième siècle a eu de mauvais et de funeste s'est accompli au nom du bon sens. Tout ce que le dix-neuvième siècle traîne après lui de bas et d'ignoble vers son glorieux avenir, se réclame à haute voix du bon sens. Ce bon sens, le génie des parties les plus lourdes de la société, l'inspiration des moments les plus vulgaires de la vie, n'a pas toujours avec avantage disputé le monde à son mystérieux rival, sublime inconnu, illustre anonyme, vagabond sans origine terrestre, qui n'a auprès de l'humanité d'autres lettres de créance que son inimitable accent. Le cœur humain reconnaît cet accent pour l'avoir entendu dans un autre [illegible] à cette voix, les masses, étonnées d'elles-mêmes, se relèvent; l'invisible et l'immatériel, comme un puissant aimant, les tiennent pour quelques moments suspendues dans le vide. Mais la force ennemie, le bon ou plutôt le mauvais sens de la nature humaine a aussi son tour, a aussi ses heures! Et combien plus universel est son empire! combien plus spontanée l'obéissance qu'on lui rend! combien plus rapides les victoires qu'il remporte! La pierre ne monte point sans éprouver une résistance : elle n'en éprouve aucune pour tomber; c'est le sens naturel de son mouvement, c'est son *bon sens*. En de certains temps, en de certaines questions, mettez aux prises le bon sens avec la philosophie, le bon sens avec le dévoûment, le bon sens avec la foi, la victoire est au bon sens si la philosophie, le dévoûment et la foi ne savent pas s'obstiner. Rentrons, de ces considérations générales, dans notre sujet particulier. De quel côté sont les avantages? Qui parlera le plus clairement? Pour quel parti sera le premier tour de scrutin? Eh mais! qui peut en douter? Les arguments en faveur des études classiques sont enracinés à une certaine profondeur où ne parviennent guère du premier élan que les esprits dont la culture fut classique; les arguments de la cause opposée sont à fleur de terre, où chacun les voit et peut les ramasser. Que répondrez-vous directement, et à lettre vue, quand on vous demandera : Qu'ai-je besoin du grec et du latin dans la profession que j'exerce? Et même qu'en avez-vous affaire dans les professions qu'on appelle savantes? Le droit est-il grec? La religion est-elle latine? Le corps humain, objet de l'étude du médecin, est-il latin ou grec? Si les anciens, qui ne connaissaient d'ailleurs ni les bateaux à vapeur ni les chemins de fer, ont néanmoins quelque bonne idée à nous offrir, ne peut-on pas les traduire? Ne sont-ils pas traduits? S'ils renferment des beautés de forme dont la meilleure traduction ne puisse pas faire jouir un lecteur moderne, faut-il, à cause de ces beautés qui n'intéressent, au bout du compte, que quelques amateurs, courber toutes les générations sur des études dont elles sont si loin de recueillir un profit réel, qu'elles n'en aperçoivent pas même le but? Ce que doit connaître un industriel de haute classe, un grand propriétaire, un homme public, est déjà si étendu! s'étend si rapidement! A ne prendre que les langues vivantes, en voilà deux ou trois que naguères il ignorait impunément, et dont aujourd'hui il ne saurait se passer (1). Il est temps que ces langues modernes remplacent des langues mortes, deux fois mortes; et encore faut-il avoir soin d'en rendre l'enseignement aussi pratique, aussi expéditif que l'enseignement du latin et du grec est spéculatif et lent. — Je demande si ces arguments n'auront pas pour la majeure partie du public une immédiate, une soudaine évidence, si son assentiment ne sera pas brusquement emporté. On pourrait dire des arguments de la thèse opposée ce que d'Alembert disait de la musique : Après les avoir trouvés, il faudrait enseigner l'art de les écouter. En effet, cette thèse, pour se démontrer, commence par reculer vers des principes abstraits, beaucoup plus généraux qu'elle-même; elle ne saurait prendre plus près son point de départ; c'est un grand désavantage; et c'est plus qu'un désavantage, c'est un échec décisif si on lui refuse le temps de dire ses raisons. Et certes, pour les bien dire, il lui faut un peu plus des trois jours que Boileau, critiqué par un grand seigneur, demandait à cette présomption ignorante, rien que pour la préparer à comprendre sa réponse.

Le désavantage de la cause s'accroît encore d'une autre circonstance. Il est presque impossible, dans ce temps de préoccupations politiques, qu'une opinion n'endosse pas un uniforme et n'arbore pas une cocarde; bon gré malgré, toute thèse doit aboutir à un parti, et ne le voulût-elle pas

(1) C'est ce que disait déjà Diderot long-temps avant la fin du dernier siècle. Voyez le *Supplément* à ses *OEuvres*. Paris, Belin, 1818. Pages 343, 353.

d'elle-même, on saurait bien lui imposer une couleur. En a-t-elle une enfin (et souvent il ne faut pour cela qu'un incident, une circonstance personnelle), elle voit naturellement réunis contre elle tous les partisans de la couleur opposée; mais le malheur est plus grand lorsqu'on n'a pu lui en donner aucune; chaque parti alors l'affuble des couleurs ennemies. D'ailleurs, il est très-possible que par deux faces différentes elle paraisse hostile à deux extrêmes opposés; et c'est là précisément le cas de l'enseignement classique : il est suspect aux radicaux du stabilisme et aux radicaux du mouvement. Les premiers démêlent dans l'étude de l'antiquité un ferment d'enthousiasme démocratique; les autres aperçoivent le germe subtil d'une aristocratie de culture; or, après la chute ou l'anathème de toutes les autres aristocraties, c'est le tour de celle-ci d'exciter la défiance et la haine. Nous n'inventons pas ces opinions: elles se sont manifestées; et, dans une époque comme la nôtre, tout imbibée des poisons de la défiance et de la colère, c'en est assez pour que les préventions, toutes contradictoires qu'elles sont, s'établissent et s'enracinent des deux parts, et que bien des voix, puissantes au moins pour un temps, s'élèvent contre ces nobles études, les unes dans l'intérêt de l'ordre, les autres au nom de l'égalité. A bien prendre, rien ne parle mieux en faveur de ces études que cette double hostilité; ces reproches, qu'il est aisé de justifier, prouvent que l'étude de l'antiquité réunit deux éléments, et par conséquent satisfait à la loi de l'équilibre; j'aurais mauvaise opinion de cette étude si l'une des doctrines en découlait et non l'autre; le Christianisme a subi le même reproche, et mérite, dans un degré bien plus éminent, la même louange: qui veut en tirer l'obéissance le peut très-facilement; qui veut en déduire la liberté n'y sera pas plus embarrassé; l'une et l'autre s'y trouvent; et comment, en effet, ne s'y trouveraient-elles pas l'une et l'autre? Mais l'esprit de parti, mutilant la vérité, ne lui accorde qu'un pôle; et il est évident que la moitié d'une vérité est une erreur, qu'une thèse isolée de ce qui lui sert de contrepoids se dénature par là-même; que tel suc séparé de l'élément qui le tempère de breuvage salubre devient poison; que la liberté isolée de l'ordre n'est plus la liberté, mais l'anarchie, et bientôt la tyrannie; que l'ordre détaché de la liberté n'est plus l'ordre, mais le souverain désordre. On ne peut élever à l'absolu des idées relatives sans les voir s'anéantir dans leur triomphe même. Mais les aveugles qui ne voient pas des vérités si simples, et les méchants qui ont intérêt à ne pas les voir, n'ont jamais qu'un des deux mots dans la bouche; ils ne tolèrent dans une doctrine que l'élément qui les sert; ils ne veulent pas concevoir qu'un système ou une religion prétende réunir les deux solutions; et suivant la préoccupation de leurs pensées, ils rejettent ou ils embrassent cette religion ou le système pour l'amour d'un seul de ses principes, en haine d'un seul de ses éléments. Eh bien! chacun des partis extrêmes en politique a regardé les études latines et grecques par le côté qui lui est antipathique, au lieu de reconnaître et de saisir la face qui lui est favorable. La même chose n'est pas arrivée à la religion; et cela se conçoit: la religion était un fait trop considérable pour être écarté; elle occupe encore trop de place dans la société, elle y joue un trop grand rôle; les uns malgré eux, les autres de bon cœur lui décernent trop de respect, pour que personne ait pu songer à se la donner pour ennemie; dès lors il n'y avait pas de milieu, il fallait s'en faire une alliée; et comment aurait-elle été l'alliée de partis exclusifs et extrêmes, à moins de devenir elle-même extrême et exclusive? S'il restait moins de puissance au Christianisme, s'il ne jouissait pas dans le monde de plus de considération que l'antiquité, il est plus que probable que chaque parti n'eût démêlé en lui que l'élément redouté, en sorte que, partageant le sort de l'enseignement classique, il verrait réunies contre lui les deux classes de radicaux dont nous avons parlé.

De digression en digression nous sommes arrivés, ce me semble, au point de conclure qu'une discussion lente et approfondie de la question serait nécessaire, non-seulement pour l'éclaircir et la résoudre, mais d'abord simplement pour mettre entre les mains des deux opinions des armes égales. Est-il trop tard pour aborder le sujet? L'intervalle qui nous sépare du moment décisif ne pourrait-il pas être rempli par quelques pourparlers entre les hommes sincères et bien intentionnés dans les deux opinions? De semblables débats seraient-ils, dans tous les sens, perdus pour cette partie du public qui écoute et cherche à s'instruire? Nous répugnons à le croire. Et c'est ce qui nous engage, non pas à pénétrer dans le fond de la question, nous ne nous en sentons ni la force ni le courage, mais à toucher du doigt quelques points isolés, et notamment ceux qu'a laissés intacts le débat du 29 mai dans la chambre des députés.

Le premier soin des défenseurs de l'éducation classique, si d'une part ou de l'autre la question était abordée, devrait être de l'élever tout de suite à son plus haut point de généralité. A ceux qui ne reconnaissent que pour certaines professions l'utilité des études classiques, comment répondre sans montrer que cette utilité n'est pas seulement d'application, mais de culture, et par conséquent universelle? Et à quoi servirait cette réplique, si l'importance d'une étude purement formative était niée, méconnue ou méprisée? C'est par établir cette importance toute immatérielle, toute métaphysique au premier aspect, qu'il faudra nécessairement commencer. Tous les arguments ultérieurs supposent l'adhésion à un premier principe. Ce principe est une bannière qui, à peine élevée, divise la société en deux camps; et le premier pas à faire en toute controverse, le seul moyen de faire avancer une question, c'est de mettre tout le monde en demeure de se reconnaître et de se classer. Rien n'est plus contraire à une conciliation finale, que cette confusion qui entasse d'un même côté, à la faveur d'apparences superficielles, les amis et les adversaires de la même cause. Or, pour opérer cette division utile, il faut, en toute question, remonter aux premiers principes. C'est là qu'on obtient la conscience de toute la profondeur d'un dissentiment qui semblait jusqu'alors ne résider que dans la sphère de l'application. S'il était possible, en chaque polémique, de remonter ainsi au point précis où l'angle s'ouvre, on serait surpris de se trouver, tantôt beaucoup plus désunis, tantôt beaucoup plus d'accord qu'on ne se l'imaginait.

De cette manière, la question des langues se rangerait pour en laisser passer une autre et pour reparaître à son rang, non plus sous l'aspect de principe, mais sous la forme de mode ou de moyen. La vraie nature de la culture humaine, les vrais intérêts de l'homme et de la civilisation, le vrai but des institutions d'enseignement public, seraient les premières questions à résoudre. Le débat aurait lieu d'abord entre l'humanisme et le réalisme, pris l'un et l'autre dans leur signification la plus générale. Ce premier débat est d'une telle importance, que les questions qui auraient servi d'occasion pour s'y élever, s'effaceraient, pour ainsi dire, vues d'une si grande hauteur. Personne aussi ne s'aviserait de maintenir dans le procès cette distinction grossière de professions et de carrières sur laquelle on voulait d'abord faire tout reposer. Il ne s'agirait plus de savoir, *si* mais *comment*, sous quelle forme on pourrait conserver dans le système d'études, réservé aux professions non littéraires, le caractère imprimé et propre à leurs rivales; ou plutôt il s'agirait des moyens de maintenir en possession des études classiques et de leurs fruits les jeunes gens destinés à cultiver, dans l'intérêt de la société et dans une sphère supérieure, les intérêts matériels de la vie et les forces de la nature ex-

térieure. En un mot, la première question à résoudre, serait une question de haute philosophie sociale. Et qu'on ne dise pas que le résultat unique de ce premier débat serait de faire cesser un accord apparent, de convoquer chaque parti sous sa bannière respective, et de nous mettre en état de faire sûrement le compte des voix. Non, de même qu'il peut y avoir des matérialistes parmi les sectateurs des études classiques, c'est-à-dire des humanistes inférieurs à leur opinion, il y a sans doute beaucoup de spiritualistes dans les rangs opposés, c'est-à-dire des réalistes qui valent mieux que leur thèse, et qui, dévoués par caractère aux intérêts immatériels, ne sont pas plus disposés à repousser l'application de leur principe, quand ils le discerneront bien, qu'ils ne le sont à abandonner leur principe même. Pour ceux-là, les mots de *grec* et de *latin* ne signifient pas grand chose encore, rien de plus que pour les utilitaires les plus acharnés; mais pour ceux-là, la dignité de la nature humaine, la beauté de la vie, la moralité de la civilisation signifient quelque chose, et beaucoup; arrêtez-les un moment sur ce point, vous ne tarderez pas à les gagner au second.

Ici viendraient se placer les arguments en faveur du système qui fonde la culture humaine sur l'étude des langues. Le grec et le latin sont encore en ce moment hors de cause, mais quand on aura établi par quelles forces cachées et dans quelle direction les langues cultivent l'intelligence et l'âme, on arrivera, comme sans le vouloir, à l'importance du latin et surtout du grec dans un système élevé d'instruction publique. L'excellence à peu près exclusive de ces langues, dans le point de vue de la culture, une fois établie sur les bases que M. Saint-MarcGirardin a sommairement indiquées, il serait temps de faire observer que chacun de ces idiomes, indépendamment des avantages qui lui sont attachés comme idiomes, est, en outre, porteur d'une littérature dont l'étude n'est pas moins précieuse que celle de la langue elle-même.

Je ne puis dire, ni même indiquer toutes les considérations qui se rattachent à ce point de vue. Je laisse de côté ce que l'on peut dire sur la valeur intrinsèque de ces deux littératures et sur leurs convenances particulières avec nos besoins intellectuels. Une considération très-simple pourrait tout emporter dans la question. Nous sommes intellectuellement, socialement, les descendants des Grecs et des Romains; c'est un fait historique que rien ne peut effacer.

J'écarte ici toutes les exagérations; nous ne sommes ni Romains ni Grecs. L'Europe et le monde moderne ont leur existence propre et s'appartiennent véritablement. Toute société, même dérivée, par le fait même de son existence en corps de nation, et par cela même qu'elle a une histoire, a une individualité parfaitement distincte. Le Christianisme, l'introduction de la véritable vie privée, la création de la famille dans le sens chrétien, ont tracé entre nous et l'antiquité une profonde ligne de démarcation. Sous le nom de liberté, commun et cher aux deux âges, nous poursuivons un autre objet, un autre avenir. Leur politique divisait, la nôtre tend à assembler. Un nationalisme exclusif les enfermait dans un cercle fatal: nous ne conserverons des nationalités que ce que la nature s'est réservé et ce que demande l'intérêt universel. En un mot, nous ne continuons pas les anciens, nous nous continuons nous-mêmes, et le monde moderne, au moment où les deux torrents des invasions et des doctrines évangéliques se réunirent pour opérer un redoutable et salutaire cataclysme moral, put se retourner vers le monde antique et lui faire cet adieu solennel: « Voici, les choses vieilles sont passées, et toutes choses sont devenues nouvelles. »

Mais tout cela ne porte nulle atteinte à la vérité que nous avons exprimée; il est de fait que des éléments antiques ont été conduits jusqu'à nous en de larges canaux ménagés par la Providence. L'arbre transplanté dans un nouveau sol, par quel moyen et dans quel but voudrait-il se séparer des sucs qu'il a puisés dans son premier terrain? Comment faire que notre culture, notre forme d'esprit, notre substance intime ne soit à plusieurs égards grecque et romaine? Comment renier notre passé et nous répudier nous-mêmes? Si la chose n'est pas possible, comment ne pas cultiver, dans la mesure qui leur revient de droit, ces lettres grecques et romaines, qui sont pour nous, malgré nous, une tradition nationale, une littérature nationale, la clé de nos idées, la racine de nos langues, le sens de nos mœurs? Tous les jurisconsultes conviennent que l'étude du droit romain est d'une nécessité rigoureuse et pratique à l'homme de loi. Mais n'avons-nous hérité de Rome que ses lois, et la nécessité qu'on reconnaît pour un cas, peut-on la méconnaître dans des cas parfaitement analogues?

C'est une faible réponse que celle qui se tire des traductions. Fussent-elles parfaites, un monde ne se traduit pas ni ne s'apprend par ouï-dire. L'antiquité veut pour traductions vivantes, pour représentants actifs, les hommes, toujours peu nombreux, qui ont puisé immédiatement à la source de ses trésors. Il lui faut, pour que le but soit atteint, renaître, pour ainsi dire, au milieu du monde moderne et s'y régénérer sans cesse, dans la personne de ceux qui lui appartiennent par un commerce immédiat et intime. Représentée par des traductions mortes, elle n'y serait bientôt plus représentée. Il y a plus: cette prétention même la tue. L'idée d'en finir une fois pour toutes avec elle au moyen de traductions, est fondée sur une pleine méconnaissance de ses droits et du besoin que nous avons d'elle. Cette idée ne montera jamais à l'esprit d'un appréciateur de l'antiquité. Ceux qui nous recommandent les traductions n'en feraient guère d'usage, et c'en est assez pour la repousser comme une inimitié mal déguisée.

Il est étonnant qu'on oublie que, comme modernes, nous sommes d'hier, qu'hier encore nous étions antiques; que notre langue et notre littérature se sont, il n'y a que peu de temps, dégagées de l'antiquité; que pendant long-temps, très-long-temps, nous avons été nationalement Français, sans l'être littérairement; que, dans ce dernier sens, nous avons été Latins jusqu'à ce que notre latin, graduellement corrompu, soit devenu du français, et qu'alors les savants et le vulgaire aient cessé de s'entendre. Saint-Bernard ne nous appartient-il pas? Répudierions-nous tout ce qui a précédé Joinville? La littérature savante, qui a précédé chez nous la littérature populaire, est-elle pour cela moins nôtre? Et voulons-nous, à tout jamais, nous séparer des siècles de notre histoire où nous étions encore Latins?

Une considération d'un ordre plus élevé, quoique prise dans le même point de vue historique, s'élève en faveur de la langue des Hélènes. Dieu a voulu que le Christianisme fût grec. Accordez à cette proposition le temps de se légitimer. Dieu ne dédaigne pas les moyens naturels, tant s'en faut, et sa Providence se manifeste dans leur emploi, aussi admirable que dans les miracles mêmes. Il avait préparé au Christianisme enfant un riche et commode berceau, formé des circonstances les plus remarquables de temps et de lieu. Contraste merveilleux! le Christianisme naquit là où, selon toutes les apparences, il ne devait pas naître, et où, selon toutes les apparences encore, il devait mourir en naissant. Mais la Grèce avait été préparée comme nourrice à cette enfance débile. La doctrine la plus humaine qui eût jamais été enseignée (et cela est naturel, puisqu'elle était divine) rencontra, à son premier pas dans la vie, le peuple le plus humain, à prendre ce mot dans une seule, mais une des plus importantes de ses acceptions diverses. La civilisation, l'intelligence, la culture grecques, étaient humaines de deux manières: d'une manière négative, en ramenant tout, même la religion, aux formes et aux proportions de l'humanité;

incarnation du divin, mais où le divin était absorbé; puis, d'une autre manière, en cultivant les éléments humains de l'homme, ceux qui s'adaptent le mieux à sa position sur la terre, à l'intelligence et à l'exploitation des choses de la vie. L'humanité, dans ce sens restreint, ne fut jamais si parfaite qu'en Grèce, plus dégagée de ces éléments qui, dans l'Orient et dans le Nord, compliquaient l'existence morale et la rendaient moins propre à la vie. Tout est possible à Dieu. Il peut changer, il l'a fait souvent, les obstacles en moyens; mais si nous admettons que Dieu préfère, en thèse générale, les moyens naturels, il n'est pas vraisemblable que, passant par dessus la Grèce, il eût confié le frêle berceau du Christianisme à quelque peuple de l'Orient ou du Nord. Il a dû (nous nous croyons autorisés à cette expression) choisir le peuple qui, par sa civilisation et sa culture n'appartenant à aucune direction exclusive, était par là même à la portée de toutes; qui, par l'équilibre de tous les éléments humains, touchait à tous les peuples; qui, sympathique à tous, hostile à aucun, pouvait être compris de tous; le peuple qui portait dans son sein l'Orient et l'Occident réunis; le peuple, en un mot, le plus doué d'universalisme. Un tel peuple devait être *bon conducteur* du Christianisme, et puisqu'il faut que toute idée prenne la forme du vase où on la renferme, un tel peuple pouvait, avec moins d'inconvénient qu'aucun autre, imprimer sa forme à une idée éternelle. Le Christianisme ne devait que trop tôt, même parmi les Grecs, être plié de force à des inventions humaines, se voir repétri par une orgueilleuse et charnelle sagesse; mais que serait-il devenu, cet enfant du ciel, si, tout mol et tout frêle encore, il eût été, sans intermédiaire et sans préparation, transporté de la Judée en tout autre pays que les pays de civilisation grecque, parmi lesquels Rome doit être comprise? Il fut donc dans sa destinée d'être naturalisé grec en naissant; ce trait lui est demeuré; par lui, nous sommes devenus Grecs, sans le savoir, comme par les documents qui lui servent de base, par l'Ancien-Testament, nous sommes Orientaux. Tous ces ingrédients, que nous sommes bien éloignés de démêler, sont entrés dans les parties les plus intimes de notre être. Y a-t-il un milieu entre les nier et les cultiver? Et le seul respect pour l'œuvre de la Providence de Dieu, pour notre passé religieux, ne doit-il pas nous détourner de mépriser ou de négliger une littérature, une langue, une antiquité sous les auspices, sous le sceau desquels s'est préparé notre avenir et celui du monde? A cet égard, comme au précédent, ne faut-il pas dire : Ce passé, qu'on veut nous soustraire, ou nous dérober sous le voile épais de la traduction, ce passé, c'est notre histoire, c'est nous, nous, comme Français, nous, comme hommes : Français, n'aurions-nous pas honte d'ignorer la France; hommes, d'ignorer le genre humain?

Le manque d'espace nous oblige à renvoyer à un prochain numéro la fin de cet article.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le bataillon anglais recruté pour le gouvernement espagnol a été débarqué à Saint-Sébastien.

Le *Journal des Débats* publiait ces jours derniers l'article suivant, extrait de sa correspondance avec Constantinople.

« Le gouvernement français avait mis à la disposition de M. Tessier le Sloop de guerre la *Mésange*, pour faciliter à ce savant distingué la continuation de ses recherches archéologiques le long de la mer Noire. L'amiral Roussin ayant donc demandé à la Porte un firman pour autoriser cette expédition, a reçu pour toute réponse du Reiss-Effendi, que le traité d'Un-Kiar Skelessi interdisait la navigation de la mer Noire à tout navire de guerre autre que ceux de la Russie. Lord Ponsomby n'a pas été plus heureux dans la demande qu'il a faite d'un firman, pour autoriser le transport d'un envoyé anglais à la cour de Trebisonde par la mer Noire, sur un bateau à vapeur du gouvernement britannique.

Quelques troubles ont de nouveau éclaté au commencement de ce mois à Amsterdam, au sujet des impositions sur les portes et fenêtres que la loi réclame directement des petits locataires; ces contribuables ont refusé d'avoir affaire avec les receveurs et ont laissé saisir leurs meubles, dont la vente devait être faite le 3. A cette occasion et pour empêcher cette exécution judiciaire, le peuple s'est ameuté, et la force armée a été nécessaire pour dissiper les rassemblements. Mais ces troubles ont, dit-on, leur source dans un mécontentement sérieux des classes inférieures, prêt à éclater à chaque occasion, mais qui n'aurait aucun caractère politique. Le roi, qui était au Loo, a jugé la chose assez grave pour revenir subitement dans sa résidence.

Le duché de Bade vient d'accéder au système de douane prussien; cette accession achève de placer le cabinet de Berlin à la tête des douanes allemandes.

La diète helvétique a été ouverte le 6 juillet; S. Exc. M. l'avoyer de Tavel a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel nous avons remarqué les passages suivants :

« Elle est sérieuse la mission à laquelle sont appelés les hommes à qui le peuple, en vertu de ses droits imprescriptibles, a confié le soin de ses intérêts. Réunir tous nos efforts pour répondre à la confiance qu'il nous a témoignée est pour nous un devoir sacré. Notre misssion, confédérés, a un double but; d'une part, celui de veiller avec sollicitude au maintien des droits, de l'indépendance et de l'honneur de la république suisse vis-a-vis de l'étranger, tout en observant les devoirs qui nous sont imposés comme membres de la famille européenne; d'autre part, de maintenir à l'intérieur les droits constitutionnels de tous les citoyens, de consolider toujours davantage la liberté que le peuple s'est acquise et de ne la restreindre que dans les cas où la loi l'ordonne. Mais comment cette liberté, ce bien précieux, portera-t-elle des fruits vraiment salutaires pour la généralité des citoyens? C'est en nous faisant travailler en commun à l'éducation chrétienne, morale et intellectuelle du peuple. Veillons à ce que, sur tous les points de notre belle patrie, la Parole de Dieu soit bien connue; elle seule nous enseigne à user de cette liberté sans en abuser jamais! Que l'Évangile soit la colonne sur laquelle repose notre liberté : elle sera inébranlable comme les rochers de nos montagnes! Travaillons au développement intellectuel de la jeunesse, en favorisant la création d'institutions scientifiques; alors, confédérés, nos neveux moissonneront ce que nous aurons semé, et cette liberté que nos pères ont conquise l'épée à la main, leur sera transmise ornée d'un nouveau lustre; unissons donc nos efforts, afin d'atteindre par la grâce de Dieu, ce noble but. »

A l'audience de la cour des pairs du 10 juillet, M. Martin (du Nord) a requis la disjonction de la cause des accusés de la catégorie de Lyon, en ce qui regarde les plaidoiries, réquisitoires et jugement. Plusieurs accusés, par l'organe de leurs défenseurs, ont exprimé leur adhésion à cette disjonction de la cause; un petit nombre d'autres s'y sont opposés. Enfin ceux des accusés qui se refusent aux débats ont saisi cette occasion pour protester, et l'un d'eux, Beaune, a prononcé à ce sujet une nouvelle et pressante invitation à la cour, pour quelle revînt sur ses arrêts passés, et leur accordât les défenseurs de leur choix. Le président, en ce qui regarde cette requête, a répondu que la cour avait statué définitivement sur la défense, qui était parfaitement libre. Quant à la question de disjonction, la cour n'a rendu son arrêt que le lendemain. Faisant droit au réquisitoire du ministère public, et estimant que la connexité du crime n'entraîne pas la nécessité de prononcer à l'égard des accusés par un seul et même arrêt, la cour ordonne qu'il sera immédiatement procédé à l'audition du procureur-général, aux plaidoiries et au jugement, en ce qui concerne les accusés (suivent les noms de ceux de la catégorie lyonnaise). Dans cette même séance, la cour a reçu une nouvelle protestation signée par les accusés réfractaires, qui se refusent à comparaître, et prient qu'on leur épargne en prison le désagrément de la résistance à la force brutale, et à l'audience la nécessité d'interrompre le cours de débats par l'énergie de leurs réclamations. C'est en effet avec les plus grandes difficultés que plusieurs des signataires de cette lettre ont été conduits devant la cour, et il a même fallu en laisser quelques-uns dans leurs chambres.

Vingt-huit prévenus d'avril, détenus à Sainte-Pélagie, sont parvenus à s'évader, le 12 au soir, par une voie souterraine qu'ils avaient pratiquée dans une cave. Quelques autres ont refusé de profiter de ce moyen. On a aussitôt réintégré dans leurs prisons ceux qui se trouvaient dans des maisons de santé.

LITTERATURE.

BALTASSAR, par EDOUARD CASSAGNAUX. 1 vol. gr. in-12. Paris, 1833. Chez Audin, quai des Augustins, nº 25. Prix : 5 fr.

Nous écrivions, il y a quelques mois : « Le Livre délaissé ! » Tel est dans la bibliothèque de la plupart des gens du » monde le sort du Livre des livres, du livre par excellence, » de la Bible enfin ; » et voici que des rangs de nos romanciers une voix s'élève aujourd'hui pour condamner cette plainte : « Méconnu, nous dit-elle, mais délaissé, non. » Que cette voix soit bien venue, tout incomplète qu'est la consolation qu'elle nous apporte ; c'est, du moins, la voix d'un ami de la Bible, par conséquent le nôtre. M. Cassagnaux, dans l'admiration que la Bible lui inspire, ne veut pas croire que l'indifférence puisse l'accueillir ailleurs. Le respect involontaire que lui accordait Diderot, la belle page de Rousseau sur l'Evangile lui disent qu'aucun homme ne peut rester sans émotion en présence de l'Ecriture ; et la multiplication des exemplaires du volume divin lui est un gage qu'elle est généralement goûtée des hommes de notre époque.

Ah ! ce n'est pas nous qui fermerons les yeux aux signes de résurrection qui commencent à se montrer sur le sol de cette France, morte depuis si long-temps à l'amour et au culte du vrai Dieu ! Mais nous savons quel est l'éclat du soleil qui porte la santé dans ses rayons, et nous ne prenons pas les premières lueurs de l'aurore pour le lever radieux de l'astre.

Bien petit encore est le nombre des Français qui possèdent la Bible, bien plus petit celui des personnes qui l'apprécient et qui l'aiment. Et combien peu parmi ces dernières elles-mêmes l'apprécient et l'aiment comme elle veut être aimée et appréciée, comme la Parole qui sauve les âmes !

Ami de la Bible, M. Cassagnaux éprouve le besoin de la faire connaître ; mais, à juger la nature des impressions qu'il a reçues de la lecture des oracles sacrés par le moyen qu'il propose pour les faire pénétrer dans tous les classes de la société, nous craignons que ces impressions n'aient pas encore été vraiment sérieuses. M. Cassagnaux fait appel aux hommes de lettres les plus éminents de notre époque, et demande à Chateaubriand, à Ch. Nodier, à Victor Hugo, « des » nouvelles choisies parmi les scènes les plus saillantes de la » Bible. Alexandre Dumas, ajoute-t-il, ne pourrait-il pas » reproduire Hérode le Superbe et une Dalila nouvelle, la » colère de Saül, ou ce drame de Judith si peu connu du » vulgaire?..... Que serait-ce si Lamartine nous traduisait » les Psaumes ; si les Vigny, les Sand, les Lacroix et les » Soulié voulaient employer quelque peu de leur temps à » démocratiser la Bible, en la rendant moins sévère à l'aristo ratie des liseurs de salons ! »

Hélas ! s'il me fallait une preuve de plus pour être convaincu, comme M. Cassagnaux le dit lui-même, que la Bible est, sinon délaissée, du moins méconnue, et à quel point elle l'est, je trouverais cette preuve dans le passage que je viens de transcrire. Que d'illusions dans ce peu de lignes ! Illusion sur la nature du livre, illusion sur le moyen de le vulgariser, illusion sur les hommes qu'on appelle à cette noble tâche. M. Cassagnaux voudrait qu'on fît la Bible moins sévère aux liseurs de salon ; mais la Bible, ainsi faite, ne serait plus la Bible. Le Livre de Dieu, pour s'accommoder à la frivolité des salons du monde, devrait se dépouiller de tout ce qui fait son essence, sa vie, sa force ; ce serait tout ce qu'on voudra, excepté la Parole de Dieu. Nous craignons bien que l'auteur n'ait pas encore reçu cette Parole avec le véritable Esprit dont elle émane. Au reste, n'en convient-il pas lui-même, en disant qu'il a étudié et qu'il aime la Bible comme une œuvre divine, de morale et d'art, et qu'il l'a étudiée et l'étudie encore, surtout comme œuvre d'art? Et même, sous ce dernier rapport, n'est-il pas encore en contradiction avec lui-même en demandant à l'art humain de notre époque de prêter secours à l'œuvre éternelle de l'art divin? Pourquoi faire pour les récits si admirables et si admirés, et pour la poésie inimitable de nos livres saints, ce qu'on n'aurait jamais l'idée de tenter pour les récits et pour la poésie d'Homère ou de Virgile? Car, vint-il jamais à la pensée d'un admirateur de ces grands poètes de reprendre en sous-œuvre l'histoire de leurs héros pour la revêtir d'une robe moderne, et pour donner la livrée d'une époque à des monuments dont le grand mérite est de n'appartenir à aucune époque, mais à l'humanité de tous les âges?

Encore une fois, rien ne manque à la Bible pour se répandre et pour pénétrer dans toutes les classes de la société, si ce n'est d'être multipliée. La Bible, et ceci n'est pas une conjecture, mais un fait d'expérience, est le moins aristocratique de tous les livres ; c'est le livre de l'enfance et de l'âge mûr, des intelligences encore incultes et des esprits les plus éclairés, le livre du pauvre et celui du riche ; il n'y a qu'une classe pour laquelle elle est inaccessible ; c'est celle des hommes légers, des hommes insouciants de tout ce qui concerne la plus noble partie d'eux-mêmes ; mais encore pour ces personnes-là le pire de tous les moyens que vous pourriez imaginer pour leur faire connaître la Bible, serait de mettre vos paroles à la place des siennes. Si vous voulez convier d'autres hommes à la source des eaux vives, ne commencez pas par dénaturer ces eaux, ne prenez souci que d'une chose, de les répandre.

Tout ce que nous désirons le plus, après la multiplication et la propagation de la Bible, c'est que les artistes, auxquels M. Cassagnaux demande de traiter les sujets de nos saints livres, ne répondent pas à son appel ; car ce serait remettre la lumière sous le boisseau des légendes. Au reste, nous espérons bien que plusieurs de ces messieurs se rendront justice, et sentiront que leurs œuvres passées, bien loin de leur donner vocation pour parler convenablement le langage de la révélation, leur interdisent une pareille mission.

Ce n'est donc qu'avec un sentiment pénible que nous avons parcouru la nouvelle par laquelle M. Cassagnaux essaie aujourd'hui de montrer à nos romanciers une source de sujets dignes de leur plume et de l'art moderne. Cette nouvelle est courte, mais elle est encore beaucoup trop longue, puisqu'elle met une fiction à la place de la réalité, et d'une réalité inscrite au livre des révélations de Dieu. Et sans vouloir porter un jugement sur la forme, sur le mérite esthétique d'un travail dont l'intention et la nature même sont vicieuses à nos yeux, comme chrétiens et même comme artistes, nous préférerons toujours le récit naïf, rapide, et pourtant si grandiose, si impressif, le récit historique enfin des péchés et de la punition de Baltassar, que renferment les trente-un versets du chapitre cinquième du prophète Daniel, aux cent trente-huit pages de style moderne et de détails imaginaires que nous venons de parcourir. M. Cassagnaux comprendra cette préférence, nous en sommes assurés ; un jour, si ce n'est dès aujourd'hui, il rendra justice à notre critique, comme dès maintenant nous la rendons aux sentiments élevés qui l'animent.

SCÈNES MARITIMES.

VII.

TOUS CEUX QUI VEULENT VIVRE DANS LA PIÉTÉ SELON JÉSUS-CHRIST SERONT PERSÉCUTÉS.

2 Timothée III, 12.

Il y a différentes manières de persécuter les vrais disciples de Christ. Tel genre de persécution est atroce ; tel autre est perfide. Mes amis chrétiens et moi, nous ne fûmes point en butte aux fureurs d'une nouvelle inquisition ou d'une populace effrénée ; mais la haine de nos adversaires, pour être moins cruelle dans ses manifestations, n'en était pas moins opiniâtre et acharnée. On répandit contre nous mille faux rapports, mille bruits plus absurdes et plus méchants les uns que les autres. Le vaisseau renfermait beaucoup de *prêcheurs*, disait-on, parce que quelques hommes de l'équipage avaient fait de temps à autre la lecture et la prière du soir, quand je n'y étais pas. On donna aux matelots les plus pieux le sobriquet de *wingers*, parce que le lieu de nos réunions sur le bâtiment portait le nom de *wing* (aile ou côté). L'orage éclata avec tant de violence que j'en fus d'abord abattu, et que j'eus quelque regret d'avoir fait autre chose que de

lire ma Bible dans ma cabine. Mais le Seigneur me soutint et me fortifia dans ses grandes miséricordes; il m'inspira un nouveau courage, en me montrant que mon travail n'avait pas été inutile. Deux ou trois individus, qui ne s'étaient signalés jusque-là que par leur conduite désordonnée, se présentèrent à nous, en demandant avec anxiété : Que devons-nous faire pour être sauvés? et bientôt, à la grande surprise de l'équipage, ils changèrent de conversation et de vie. Me voyant affermi de cette manière, je m'efforçai, par la plus stricte attention à mes devoirs et par mes procédés affectueux envers les officiers, d'éviter toute cause réelle de plainte. Cela me réussit assez bien, par la bénédiction de Dieu. Quelques-uns de mes camarades furent amenés à reconnaître qu'ils devaient chercher, avant tout, le royaume de Dieu et sa justice. Les jurements, les entretiens indécents furent presque entièrement bannis de notre table, et celui qui présidait aux repas priait régulièrement au moment du dîner. Plusieurs des *wingers* rendaient aussi, par leur bonneconduite, un éclatant témoignage en faveur de la salutaire influence de notre méthodisme. Tous les officiers acquirent la conviction que je n'avais pas besoin de jurer pour diriger la manœuvre, et que les matelots n'avaient pas non plus besoin de jurer pour m'obéir.

Vers ce temps-là nous reçumes un autre témoignage qui avait une très-grande autorité, parce qu'il venait d'un homme que personne n'accusait d'être *chanteur de psaumes*. Je parle du général***, qui vint faire sa tournée d'inspection sur notre bord. Après l'examen le plus attentif, il exprima sa haute satisfaction à notre capitaine, et remarqua surtout qu'il n'avait entendu que fort peu de jurements, chose extraordinaire dans un navire qui renfermait un si nombreux équipage.

Mais le premier lieutenant, homme faible et vaniteux, détestait en secret la cause de la religion et ma propre personne, bien qu'il fit métier de se réjouir des progrès moraux de nos subordonnés. Il voyait avec dépit que j'avais obtenu un ascendant supérieur au sien, et les amis qu'il visita dans le port n'eurent aucune peine à lui persuader que toutes nos réunions religieuses aboutiraient à une révolte de l'équipage. Ceci lui fournit un thème d'accusation près du capitaine, et il l'invita instamment à empêcher toute assemblée religieuse, de quelque nature qu'elle fût. J'étais alors absent, et mon adversaire obtint un ordre conforme à ses intentions. Mais je demandai, le lendemain, une audience particulière au commandant; je lui représentai que les *wingers* étaient les hommes les plus dociles, les mieux disposés à obéir au premier appel en toute circonstance, et qu'il était absurde de redouter aucune espèce de mutinerie de leur part. J'en appelai aussi à la conscience du capitaine, ajoutant que nous devions avoir soin, non seulement des corps, mais aussi des âmes de ceux qui nous étaient confiés, et que chacun est appelé à se servir de ses talents pour le bien de ses semblables.

Cette entrevue fit révoquer une partie des ordres dirigés contre nous. On nous permit de tenir deux réunions par semaine, pourvu que je fusse présent. Depuis cette époque jusqu'au départ de notre capitaine, je n'eus guère d'épreuves à soutenir, sinon de la part de quelques auditeurs, qui avaient d'abord paru marcher d'un pas ferme dans le chemin de l'Evangile, et qui se détournèrent ensuite de la voie étroite. Mais enfin le capitaine P*** quitta notre bâtiment; il fut regretté de tout le monde, et de moi plus que de personne; car il m'avait toujours appuyé, et quelquefois secondé dans toutes les œuvres bonnes et utiles. Son successeur, le capitaine B***, était un homme qui ne voyait dans sa haute charge qu'un moyen de faire fortune; il avait un caractère altier, impérieux, et aimait l'argent par-dessus tout. Quant à la religion, il ne l'estimait pas autrement que comme un frein qui pouvait maintenir dans les règles les hommes d'un ordre inférieur. Il fut surpris de la moralité des officiers, et quand il commandait la manœuvre, il faisait évidemment effort pour retenir ses jurements et ses discours déshonnêtes. Mais il n'était pas dirigé par de bons motifs. Il nous regarda bientôt comme une bande de jésuites devant lesquels il devait être sur ses gardes. Le dimanche étant observé sur notre vaisseau, il ne pouvait pas, sans manquer à toutes les convenances, abolir brusquement le service divin. Il m'invita donc à lire les prières, comme je le pratiquais habituellement. Nous chantâmes deux fois, selon notre coutume, et je lus un discours de mes *Sermons de campagne*; mais mon pauvre livre de sermons ne reparut plus depuis lors. Il survenait toujours, à l'heure des offices du dimanche, telle occupation ou telle autre qui m'ôtait le temps de lire un sermon, et au bout de deux ou trois semaines, nous n'eûmes plus même assez de loisir pour chanter un Psaume. Le service fut ainsi réduit à la simple lecture des prières, et encore il n'avait pas toujours lieu. Notre chère école pour les petits mousses ne fut pas bien accueillie par notre nouveau capitaine; il trouva, dans sa profonde sagesse, qu'elle produirait plus de mal que de bien. Sans doute mes intentions étaient bonnes, disait-il, mais on se trompe si l'on croit augmenter le bonheur des pauvres en leur donnant de l'éducation. Nos mousses furent donc renvoyés, et les tables où ils apprenaient à écrire furent mises à fond de cale.

Je savais quelle était l'inimitié du premier lieutenant contre moi, je pouvais prévoir qu'il ne négligerait aucune occasion de faire suspendre nos assemblées religieuses. Dans ma première entrevue avec le capitaine, je lui donnai donc avis de ces réunions, et lui demandai la permission de les continuer. Il y consentit, mais par surprise; car il ne s'attendait pas à ce sujet de conversation. Il avait amené avec lui six jeunes aspirants de marine, qui vinrent d'abord par simple curiosité à nos assemblées du soir. Mais trois d'entre eux, au grand mécontentement du capitaine, devinrent des auditeurs sérieux et assidus. Je passai bien des heures intéressantes avec ces jeunes gens, soit dans ma cabine, soit sur le pont, dans nos veilles de nuit. Le capitaine B*** commença par les exhorter à se tenir à distance de nos réunions; mais ses arguments n'ayant rien produit, il arriva aux menaces, et enfin, poussé à bout, il envoya l'un de ces jeunes aspirants sur un autre vaisseau, afin de lui ôter de la tête, disait-il, ces stupides idées de prêtraille.

Il n'y avait pas d'officier, excepté moi, qui n'eût eu déjà quelque affaire avec cet homme hautain. Notre bord était devenu fort peu agréable; les cours martiales étaient à l'ordre du jour, et la haine entre le chef et les subordonnés s'accroissait rapidement. Quant à moi, j'avais cherché à me maintenir dans les bonnes grâces du capitaine, afin de conserver à l'Evangile toute sa liberté. Mais j'échouai dans mes desseins. Il suffisait qu'un matelot fût mon protégé pour qu'il se trouvât en butte à une foule de petites vexations, surtout de la part du premier lieutenant. Les hommes irréligieux de l'équipage triomphaient, et ceux qui étaient flottants se retirèrent, pour n'être pas exposés à la persécution. Cependant nos réunions du soir continuèrent à se tenir deux fois par semaine, et je puis dire que Dieu nous réjouissait fréquemment par sa divine présence et par des preuves visibles de ses bénédictions.

Le lecteur prendra peut-être quelque intérêt à savoir de quelle manière j'instruisais mes humbles auditeurs. S'il en est ainsi, je puis répondre facilement à ses désirs; car j'ai sous les yeux une lettre que j'écrivis alors sur ce sujet à l'un de mes amis. « Mon principal objet, lui disais-je, a toujours été de montrer aux pauvres pécheurs endormis leur état de condamnation, soit par la corruption naturelle de l'homme, soit par leurs propres iniquités, et je déduis de là l'indispensable nécessité d'une nouvelle naissance. Je leur annonce Jésus-Christ comme Agneau de Dieu immolé pour les péchés du monde, comme la seule pierre sur laquelle nous pouvons bâtir notre maison spirituelle, comme le seul être qui puisse nous procurer le pardon du passé, nous fortifier dans le présent et nous rendre heureux dans l'avenir. Je leur enseigne que nos meilleures œuvres n'ont aucun mérite, parce qu'elles sont toujours imparfaites, d'où il suit que nous devons chercher notre entière justification en Celui qui est mort, lui juste pour nous injustes, afin d'amener les hommes à Dieu. J'insiste en même temps sur la nécessité de montrer notre foi et notre amour envers le Sauveur crucifié par notre amour envers son peuple et par notre obéissance, ajoutant que c'est une vaine et déplorable illusion de confesser Christ de ses lèvres, tandis qu'on le renie par sa conduite. J'espère ainsi de m'être placé sur un bon et solide terrain. Je ne parle pas à ces enfants dans la foi des spéculations dogmatiques, ni des questions qui sont plutôt

curieuses que pratiques; j'évite de remplir leurs têtes d'arguments et de discussions qui ne peuvent jamais s'éclaircir complétement; car je sais trop bien que lorsque la tête est ainsi remplie, le cœur est vide de ce qui devrait l'occuper essentiellement, de l'amour divin. Hélas! que de fois il est arrivé que les mots *adoption* et *élection* ont été des pierres d'achoppement pour ceux qui font leurs premiers pas dans le sentier de la vie! Ces mots, qui retentissent comme une céleste harmonie pour quelques-uns, sont comme des cris d'alarme et d'angoisse pour d'autres. Ah! lorsqu'une âme est travaillée et chargée, ne vaut-il pas mieux la conduire directement, la conduire tout de suite auprès de notre bien-aimé Rédempteur, que de la faire aller çà et là dans les chemins d'une obscure théologie, où elle ne trouvera souvent que de nouvelles inquiétudes, au lieu de se rassurer et de se consoler?

Mais je reviens à mon récit. Les marins ont l'usage, dans leurs veilles nocturnes, de se raconter l'un à l'autre des faits merveilleux, ou de chanter des chansons joyeuses pour se tenir éveillés. Les membres pieux de notre équipage, au lieu de redire les contes des *Mille et une Nuits*, avaient coutume de chanter des psaumes pendant leurs veilles, et de s'entretenir des choses qui regardent le salut éternel des âmes. Combien de douces et pures joies j'ai éprouvées, en les entendant célébrer les louanges du Créateur, dans le calme solennel des nuits, sur les vastes abîmes de l'Océan! Notre capitaine les avait, sans doute, entendus aussi plus d'une fois, mais avec des sentiments contraires aux miens. Jusque-là, pourtant, il ne les avait pas empêchés. Mais se trouvant un jour sur le pont, vers onze heures du soir, tandis que les matelots chantaient et racontaient leurs histoires comme d'ordinaire, il affecta d'être étonné du bruit qu'il entendait derrière lui. Le premier lieutenant, qui marchait à son côté, lui répondit d'un ton moitié méchant, moitié railleur: Ce sont des gens qui chantent les psaumes. — Qui chantent les psaumes! répéta le capitaine avec colère; je ne veux pas de cela sur le vaisseau. Allez tout de suite vous informer, ajouta-t-il en s'adressant à un jeune aspirant, si ce sont des chansons ordinaires ou des psaumes qu'ils chantent. — Le jeune homme revint, et c'était un psaume que l'on chantait. Ordre fut donné de se disperser, et de ne plus chanter dorénavant de psaume, sous peine d'une sévère correction.

Le premier lieutenant, notre implacable adversaire, voyant que le capitaine était en verve contre les pratiques de piété, appela son attention sur les assemblées du soir. Le capitaine affecta encore de ne pas connaître ce dont il s'agissait, et ordonna aussitôt de les supprimer, enjoignant aux officiers de visiter, chaque soir, toutes les parties du bâtiment, et de lui faire un rapport, dans le cas où il trouverait des hommes réunis pour lire la Bible, pour chanter des psaumes, etc. On me communiqua ces ordres le lendemain matin. Il n'était pas prudent de résister à une autorité absolue. Notre devoir était de nous soumettre, et nous nous conformâmes aux ordres du capitaine, bien que les bonnes raisons ne nous eussent pas manqué pour combattre ces procédés si injustes et si extravagants. Il était consolant de penser que tous les autres officiers, sauf le premier lieutenant, considéraient ces actes arbitraires sous leur vrai point de vue, et s'empressaient de manifester leurs regrets sur ce qui était arrivé, en témoignant toute sorte d'affection, soit à moi, soit aux jeunes gens qui étaient opprimés par le capitaine à cause de leurs principes religieux. Il arriva souvent, à cette époque, que deux ou trois officiers se réunissaient dans une cabine pour lire les Écritures et s'entretenir de choses sérieuses. Mais la majorité de l'équipage témoignait en même temps une joie bruyante de ce que nos réunions avaient été supprimées. Tant le cœur de l'homme est naturellement ennemi de Dieu!

Douze ans de service actif et non interrompu avaient altéré ma santé; le changement continuel du climat, les maladies, les nombreux accidents de la vie maritime, joints aux angoisses de conscience que j'avais ressenties pendant plus de trois ans, m'avaient rendu le repos absolument nécessaire pour rétablir ma constitution délabrée. Mes amis d'Angleterre sollicitaient depuis long-temps pour moi un congé provisoire, sans pouvoir y réussir. Dieu ne permit pas que je quittasse la mer, aussi long-temps que je pus y être utile à la cause de la religion. Mais maintenant que nos dimanches étaient profanés, nos services du soir supprimés, les gens de l'équipage empêchés de chanter les louanges de Dieu; maintenant que l'on chassait ou persécutait ceux qui faisaient preuve d'une sincère et ferme piété, il me parut que mes travaux devaient finir dans cette sphère d'action. Je priai le Seigneur de m'en ouvrir une autre, s'il le jugeait convenable, et deux ou trois semaines après, je reçus mon congé.

Ce jour-là, j'avais dirigé la manœuvre depuis huit heures jusqu'à midi. Accablé par la chaleur du jour et fatigué de mes pénibles fonctions, j'étais descendu dans ma cabine, et je reposais, à moitié endormi, sur un sopha, lorsque l'un des *midshipmen* accourut vers moi, en disant: Je reviens du vaisseau amiral avec l'ordre de vous tenir prêt pour retourner en Angleterre avec le *Royal Souverain*, qui doit quitter la flotte dans une heure. Ainsi, dans le moment même où j'étais engagé dans les plus difficiles devoirs de ma profession, et lorsque j'avais presque perdu l'espérance de revoir mon pays natal, je me trouvai délivré de tous ces soins, affranchi du joug de mon commandant, et placé dans la position d'un passager qui retourne tranquillement dans sa patrie.

L'instant où je quittai le vaisseau ne fut pas sans intérêt. Beaucoup de souvenirs se pressaient dans mon cœur. La bonté de Dieu m'avait protégé sur ce navire, et sa grâce m'avait béni. Quelques âmes y avaient été réveillées par le moyen de mes faibles instructions, accompagnées de l'Esprit du Seigneur. Mes amis, rassemblés sur le pont, me donnèrent de nouvelles preuves de leur affection fraternelle, quand je les quittai pour ne plus les revoir peut-être dans ce monde. J'ai appris plus tard que le dimanche avait complétement cessé d'être observé dans le bâtiment. Les marins pieux reçurent l'injonction de ne visiter les cabines des officiers que pour les nécessités du service, et il fut défendu aux officiers de tout grade de lire à l'équipage des écrits religieux. Hélas! les deux tiers des vaisseaux de ligne, et les neuf dixièmes des bâtiments inférieurs ne sanctifiaient pas non plus le dimanche, au temps dont il est ici question. Ce qui distinguait ce jour des autres c'est qu'on renvoyait au lendemain quelques travaux bruyants et pénibles; les matelots prenaient des vêtements plus propres; on faisait l'inspection des armes; on lisait tous les mois les articles du réglement militaire, et si l'on était dans un port, on permettait d'acheter une portion extraordinaire de rhum. Le lecteur sérieux se réjouira d'apprendre que les principes et les mœurs de nos marins se sont améliorés depuis quelques années, grâce aux efforts des sociétés religieuses qui s'occupent de leur instruction.

Pour revenir à moi, quelqu'un s'informera peut-être de mon nom, de mon caractère et de mes projets, après que j'eus quitté le vaisseau. Mon nom, il ne mérite pas d'être connu. Mon caractère, il ne peut être tracé que par Celui qui « sonde les cœurs et les reins », et qui nous a donné à tous cet avertissement: « Que celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe. » Quant à mes projets, plusieurs amis distingués me conseillaient de rester dans la marine; ils promettaient de m'y servir, et leur influence m'offrait la perspective d'un prompt avancement. Mais Dieu m'avait inspiré d'autres vues. Je désirais employer toutes mes forces et toute ma vie à son service dans l'Église de mon pays; je voulais me retirer, loin du tumulte et de l'éclat des scènes du monde, dans un village paisible, humble, inconnu, pour travailler aux progrès de la foi chrétienne parmi des gens pauvres et simples. Je dirigeai mes études de ce côté, en attendant les indications de la Providence pour déterminer le lieu où j'irais remplir mes nouveaux devoirs. Je trouvai de grands obstacles sur ma route, mais ils furent aplanis, et mes souhaits se réalisèrent d'une manière admirable. Le troupeau dont le soin spirituel me fut confié présentait les caractères que je voulais rencontrer en lui, et ma vie s'écoule maintenant dans ces travaux qui n'attirent pas l'attention du monde, mais qui excitent quelquefois la joie des anges du ciel.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 29. 22 JUILLET 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois.* — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

MOEURS CONTEMPORAINES.

QUE LES ESPRITS FORTS D'AUTREFOIS SONT LES ESPRITS FAIBLES D'AUJOURD'HUI.

Le nom d'esprit fort a dû marquer, dans l'origine, une supériorité réelle d'intelligence et de discernement.

Remontons au seizième siècle, date probable de l'introduction de ce mot dans notre langue. Un homme s'élève, qui ne croit pas aux fraudes pieuses des moines, à l'efficace des indulgences, à la vertu des pélerinages, ni aux merveilleuses guérisons opérées par le saint du pays. Non seulement il est incrédule sur les superstitions populaires, mais encore il a le courage de le déclarer. Il fait plus : il justifie son manque de foi par de solides raisons, et le vulgaire qui l'admire sans oser l'imiter, s'écrie : C'est un esprit fort. Ne fallait-il pas, en effet, quelque force d'esprit pour discerner l'extravagance des opinions généralement adoptées, et surtout pour s'exposer, en manifestant ses doutes, à la haine du pouvoir sacerdotal ? Dans ce sens, les Vaudois du Piémont furent les plus éminents esprits forts du moyen-âge.

Mais un autre homme se présente, qui rejette la vérité même avec l'erreur. Non content de ne croire point tout ce que le peuple croit, il ne veut plus rien croire de ce qui est enseigné dans l'Eglise. Son incrédulité confond les récits des apôtres avec ceux des légendes, et les révélations de Christ avec les fables de la multitude. Puis il dit avec orgueil : Je suis un esprit fort. Le peuple, qui n'observe pas la chose de bien près, et qui ne voit guère de différence entre les deux espèces d'incrédulité, s'en va répétant : C'est un esprit fort.

Un troisième individu se rencontre, plus téméraire encore que les deux précédents. Il abat d'un seul coup toutes les croyances religieuses ; il nie Dieu en même temps que Jésus-Christ, et l'immortalité de l'âme aussi bien que l'enfer. Celui-là se déclare le plus fort des esprits forts. On le laisse dire, et l'expression s'applique à lui comme aux autres.

Quel chemin, cependant, le nom d'esprit fort a fait depuis son apparition ! Il sert d'abord à caractériser un sage ; il désigne plus tard un insensé. Toutes les langues ont de ces bizarres caprices, et il en est de certains mots comme de ces fleuves qui portent le même nom, soit lorsqu'ils roulent une onde immense et limpide, soit lorsqu'ils vont se perdre dans la fange d'un marais.

Le terme inventé par le peuple fut accepté par la société religieuse et savante du dix-septième siècle ; mais on l'employa dans un sens peu flatteur pour l'incrédulité. « Les esprits forts, demandait Labruyère, savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? » De nos jours, la dénomination d'esprit fort est plus qu'une ironie ; c'est presque une injure.

Dans le siècle de Bossuet, les esprits forts prenaient, en général, quelque peine pour l'être ; ils se donnaient, à la sueur de leur front, une irréligion érudite, une docte impiété. Les incrédules du dix-huitième siècle marchèrent sur les mêmes traces. Bayle avait beaucoup de littérature, Voltaire beaucoup d'esprit, Diderot beaucoup d'enthousiasme ; Jean-Jacques était puissant par sa dialectique ; d'Alembert et Fréret par leur science. Les esprits forts, s'ils montraient un mauvais esprit, n'étaient pas, du moins, de petits esprits.

Aujourd'hui tout est changé. L'incrédulité n'est plus savante, ni même spirituelle. Fille dégénérée du dix-huitième siècle, on la voit, le dos courbé, la tête chauve, le front chargé de rides, couverte de haillons mal recousus, se traîner d'un pied boiteux dans les carrefours, murmurer d'une voix cassée des histoires qu'elle a dites mille fois, comme

font les vieillards tombés en enfance, et quêter par d'ignobles moqueries les suffrages de la populace. Les années l'ont rendue myope et sourde; elle n'aperçoit ni n'entend rien de ce qui se fait autour d'elle. Si quelqu'un, à l'aide d'un porte-voix, parvient à lui faire saisir deux ou trois paroles, elle ouvre un œil stupide, et regarde un moment son nouvel interlocuteur, mais elle oublie aussitôt ce qu'il vient de lui dire et reprend ses anciens contes : ordinaire infirmité de la décrépitude. Les hommes graves demandent, en passant, quelle est cette vieille qui crie dans la rue, et l'exhortent, au nom de la pudeur publique, à rentrer dans son taudis.

Parlons sans figure. L'incrédulité n'a rien appris depuis soixante ans : ce sont toujours les mêmes objections, les mêmes faussetés et les mêmes quolibets. Or, en n'apprenant rien, elle s'est placée fort au-dessous des lumières de la génération présente. A côté d'elle, toutes les sciences ont grandi, et l'intelligence humaine a marché dans toutes les directions. Seule, elle est restée stationnaire, immobile, dédaignant de s'enquérir des nouvelles découvertes, pétrifiée, pour ainsi dire, dans ses anciennes formes. Elle a donc doublement perdu; car le temps lui a ravi les attraits de la nouveauté, les charmes de la jeunesse, et l'élite de l'humanité l'a devancée de très-loin.

Ce n'est pas que le nombre des incrédules ait diminué en France depuis 1789; je crois même, contre l'opinion commune, qu'il s'est accru, et les raisons ne me manqueraient pas pour le prouver. Mais le niveau de l'incrédulité s'est abaissé. Les hommes irreligieux du dernier siècle, gens lettrés pour la plupart et de bonne compagnie, étaient à peu près à la hauteur des opinions scientifiques qui avaient cours de leur temps et dans leur pays; sans mériter d'être sérieusement appelés esprits forts, ils avaient un esprit cultivé. Les incrédules de la génération actuelle sont tout différents; ils ne savent pas, en général, ce que doivent savoir des hommes instruits, et nos esprits forts, sauf de rares exceptions, sont les esprits faibles du dix-neuvième siècle.

Demandez-leur, par exemple, s'ils ont étudié la science géologique dans ses rapports avec les époques et les faits historiques de l'Ecriture-Sainte. Ils sauront à peine, du moins la grande majorité d'entre eux, ce que c'est que la géologie; ils n'ont pas lu avec attention trois pages d'un livre qui traite de cette science, et ils vous rappelleront avec intrépidité les calculs extravagants de Voltaire sur la chronologie des Babyloniens, des Egyptiens et des peuples du Gange. A ce propos, je me souviens que, discutant un jour avec un incrédule de cette force, je lui citai les recherches de Cuvier qui constatent la réalité d'un déluge universel, vers l'époque fixée par Moïse. — Cuvier, me répondit mon interlocuteur avec un sourire de dédain, je ne l'ai point lu ; mais n'est-ce pas un homme qui a écrit sous Charles X, pendant le règne du jésuitisme, pour gagner des places et de l'argent ? Comment raisonner avec ces incrédules-là ? leur ignorance est fabuleuse, et leurs soupçons ne respectent rien. Quand c'est un ecclésiastique qui écrit ou parle en faveur du Christianisme, la chose est jugée d'avance : cet ecclésiastique fait son métier ! Quand l'apologiste n'est ni prêtre, ni pasteur, c'est un ambitieux et un intrigant ! Une pareille manière d'argumenter est fort commode, car elle dispense de toute réfutation sérieuse et approfondie; malheureusement elle est aussi peu concluante que facile.

Puisque je rappelle mes souvenirs, en voici un autre. Je rencontrai, il n'y a que cinq ou six jours, un homme qui me parut vouloir, à tout prix, soulever une controverse religieuse; il avait hâte apparemment de me faire connaître toute l'étendue de ses lectures. J'ai beaucoup lu, me dit-il, quoique mon état ne m'appelle point à de profondes études (c'était un teinturier); j'ai lu le Système de la Nature par Mirabeau (il voulait dire le baron d'Holbach), le Dictionnaire philosophique de Voltaire, le Citateur de Pigault-Lebrun, le Paradis perdu.... — De Milton, dis-je en l'interrompant. — Non, de Parny, l'Origine des Cultes de Dupuy, les Ruines de Volney... — Fort bien, je vois que vous avez lu beaucoup de livres contre la religion chrétienne; mais avez-vous aussi lu des livres composés en faveur de cette religion ? car vous savez le proverbe qui veut qu'on n'entende pas le son d'une seule cloche. Cette question parut l'embarrasser. — Mais, sans doute, dit-il enfin, j'ai parcouru aussi quelques ouvrages qui soutiennent le Christianisme. — Nommez-moi, je vous prie, les titres de ces ouvrages; avez-vous lu les Pensées de Pascal ? — Non. — L'Histoire universelle de Bossuet ? — Non. — L'Essai sur l'Indifférence de M. de Lamennais ? — Non. — Le Génie du Christianisme par M. de Châteaubriand ? — Oui, dit-il en balbutiant, quelques pages... — Mais, monsieur, lui répondis-je alors, que penseriez-vous d'un juge qui prononcerait une sentence, lorsqu'il n'aurait entendu que l'avocat d'une seule partie ? son jugement serait-il équitable ? aurait-il même la moindre apparence de justice et de bonne foi ?

Ce teinturier est le type d'une foule innombrable d'incrédules qui n'ont examiné qu'une face de la question, qui ne connaissent que les écrits des philosophes anti-chrétiens, qui savent les objections, sans savoir les réponses qu'on leur a faites, et qui se persuadent, avec une légèreté toute française, qu'ils peuvent condamner l'Evangile à bon escient. N'est-ce même que de la légèreté ? et ne faudrait-il pas employer une autre expression pour qualifier cette façon d'agir ?

Je reviens à ma conversation avec le teinturier. — Tout au moins, continuai-je, vous avez lu la Bible ? Oui certes, mais elle renferme des contradictions qui me choquent, des faits qui me révoltent. — Voyons donc ces contradictions choquantes et ces faits révoltants. Il tenait un Nouveau-Testament entre les mains, et se mit à le feuilleter avec quelque hésitation... — Mais je ne me rappelle pas en ce moment...., Olla et Oliba...., le massacre des peuples de Canaan, les hommes noyés dans le déluge, et aussi mauvais après qu'avant... — Précisez donc vos objections d'une manière plus exacte. — Eh bien ! voici un fait, dit-il en me montrant les premiers versets de l'Evangile selon saint Luc : vous prétendez que la Bible est inspirée; mais cet évangéliste rapporte qu'il n'a écrit l'histoire de Jésus-Christ qu'après en avoir appris les détails *de ceux qui les ont vus*, *et après s'en être exactement informé*. Qu'avait-il donc besoin de prendre toutes ces informations ? n'était-ce pas faire une injure au Saint-Esprit.

Voilà les pitoyables objections que présente trop souvent l'incrédulité superficielle et ignare de nos classes populaires. On oppose à la Bible, par un manque absolu de logique, les témoignages qui attestent le mieux la vérité de son contenu, et l'on accuse la révélation de ce qui suffirait pour la rendre vénérable aux yeux des gens éclairés et de bonne foi.

Il n'en est guères autrement dans les rangs de ceux qui se tiennent pour hommes de lumières et de science. J'ignore si quelqu'un de mes lecteurs a jamais rencontré un incrédule qui fût bien instruit des principales doctrines de l'Evangile, et qui eût le droit, par conséquent, de les rejeter en connaissance de cause. Pour ma part, je l'avoue, aucun des incrédules que j'ai trouvés jusqu'à présent ne m'a paru avoir saisi avec justesse et netteté le point de départ du Christianisme, l'objet de la mission et de la mort de Christ, les vrais caractères de la foi chrétienne, ou tout autre article essentiel de la révélation. Non seulement ils ne croient pas, mais ils ne comprennent pas le Christianisme; leur intelligence est à peu près aussi vide que leur cœur. Ils se cons-

truisent un Evangile faux, chimérique, informe, qui ne ressemble pas plus à l'Evangile de Dieu que les visions d'un cauchemar ne ressemblent aux réflexions d'un homme de bon sens; puis ils condamnent cette œuvre indigeste de leur imagination. Je le crois bien, ils confondent tout, mêlent tout, défigurent, tordent, mutilent tout; ils remplacent la lumière par les ténèbres, et l'harmonie par le chaos; puis ils s'étonnent qu'on puisse adopter une telle religion. Je suis parfaitement de leur avis.

L'histoire, l'astronomie, la physique, les sciences naturelles et archéologiques se sont réunies et associées, dans ces derniers temps, pour confirmer l'autorité des saintes Ecritures. Il faudrait examiner ces nouvelles preuves, les peser, en déduire les conséquences. L'incrédule ne se donne pas tant de peine; il se contente d'ignorer ces nouveaux témoignages, et fait honneur à sa raison des sentiments irreligieux qu'il ne doit qu'à son défaut de lumières. Jamais, depuis Celse et Porphyre, on n'a été anti-chrétien à si peu de frais.

Au reste, la chose la plus difficile à obtenir des incrédules de notre époque, c'est une discussion grave, suivie et régulièrement conduite. Ils courent par monts et par vaux, et sautent d'un sujet à l'autre avec une étonnante agilité. On ne les peut tenir long-temps face à face, sur le même terrain; ils vous échappent sous mille formes, et changent vingt fois en une heure de champ de bataille. J'en ai fait une rude épreuve, il y a quelques années. Un jeune homme de mes amis m'avait confié ses doutes sur la Divinité du Christianisme, et j'ouvris une correspondance avec lui sur les points contestés. Je m'imaginais, dans l'inexpérience de mon prosélytisme, qu'il suffisait de présenter des arguments solides, et de raisonner juste pour gagner cette cause. Mais mon adversaire, insaisissable Protée, soulevait cinquante questions, sans en laisser achever aucune, et dès qu'il se sentait trop pressé par la logique, il déchirait les mailles du réseau avec le glaive de la moquerie. De guerre lasse, je me retirai du combat, ayant acquis la conviction qu'il n'existe pas de plus pauvre esprit, dans notre siècle, qu'un esprit fort.

Plût à Dieu que cette conviction fût généralement répandue! elle faciliterait beaucoup les progrès du réveil religieux. On s'est imaginé trop long-temps que les lumières, l'érudition, la science, la justesse du raisonnement, la force d'esprit, en un mot, étaient du côté des incrédules. Cette fausse opinion a conduit sous leur drapeau nombre d'individus qui voulaient acquérir du relief et du renom, en faisant montre de ne plus croire à rien. Quand l'irreligion était devenue synonyme de haute et forte intelligence, comment s'étonner que la foule se soit pressée derrière les philosophes impies du dernier siècle? Il n'y a guères d'homme si petit, si obscur, qui n'aspire à être considéré comme un esprit supérieur. « Nul n'est mécontent de son esprit, » disait madame Deshoulières, et nul ne consent volontiers à le voir moins estimé des autres que de soi-même. Nos villages et nos faubourgs sont pleins de gens qui affectent plus d'impiété qu'ils n'en ont réellement, afin de se distinguer de ceux qu'ils nomment ignorants et crédules. Combien donc n'importerait-il pas de leur faire comprendre que ce sont, au contraire, les prétendus esprits forts qui méritent le reproche d'ignorance et d'incapacité! On le sait déjà dans les sphères les plus élevées de la société, parmi nos meilleurs hommes d'état, nos plus savans historiens, nos plus habiles professeurs, nos philosophes les plus éminents; là, on apprécie, à leur juste valeur, les esprits forts du dix-huitième siècle et du nôtre. Mais la masse de la population n'est pas encore désabusée. C'est une œuvre qui sollicite l'attention et les efforts de la presse chrétienne.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La chambre des lords a, dans sa séance du 14 juillet, rejeté une motion du comte Rodnor, ayant pour objet de proposer la seconde lecture du bill présenté par lui, à l'effet d'abolir le serment qui empêche l'admission des dissidents dans les universités. Le noble comte a parfaitement démontré que l'intervention de l'Eglise anglicane dans les universités est une usurpation, et que pour atteindre leur but, ces établissements doivent être des institutions nationales, où tous les sujets du roi aient droit à être admis, sans exception de croyances religieuses. L'orateur rappelant qu'il en est ainsi dans tous les pays éclairés de l'Europe, dit qu'il est honteux pour l'Angleterre de se laisser encore dominer par l'esprit de fanatisme et d'intolérance religieuse. Bien qu'énergiquement appuyée par lord Melbourne, ou peut-être en partie à cause de cette recommandation d'un membre du cabinet wigh, la motion du comte Rodnor a été repoussée par 163 voix contre 57. Au premier rang des opposants se sont montrés lord Wellington et l'évêque de Landoff lequel, dans sa sollicitude pour l'Eglise établie, a laissé échapper ces étranges paroles: « Prenez garde, milors, une fois que les portes de l'université auraient été ouvertes aux dissidents, qui sait où s'arrêteraient l'audace et les prétentions de ces sectaires; qui sait s'ils n'en viendraient pas à réclamer le privilége d'être admis dans le corps même des professeurs? »

Le général Cordova vient de prendre le commandement de l'armée de la reine. Les carlistes ont éprouvé récemment quelques échecs, et ont été obligés de lever le siége de Puente del la Reyna, après avoir perdu le chef de leur artillerie.

Les bataillons recrutés en Angleterre pour l'armée de la reine ont été reçus à Saint-Sébastien avec de grandes démonstrations de joie et de reconnaissance. Une nouvelle colonne de recrutés doit s'embarquer en ce moment à Portsmouth.

M. le maréchal Clausel vient d'être nommé de rechef gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, en remplacement de M. le général comte d'Erlon.

Le 15 juillet, M. de Beaufort a été nommé député par le collége électoral de Vassy (Haute-Marne). M. de Beaufort remplace M. de Failly, démissionaire.

Dans plusieurs localités les curés essayent de rétablir les fêtes catholiques abolies depuis le concordat, et font des publications dans lesquelles ils en annoncent à leurs ouailles la célébration, en ajoutant, toutefois, que l'observance de ces solennités n'est point obligatoire. M. le garde-des-sceaux prenant en considération ce que ces démarches ont de contraire aux lois et aux conventions concertées entre les pouvoirs politique et spirituel, et le préjudice que la célébration de fêtes nouvelles apporterait aux travaux de ceux qui se rendraient à l'invitation des curés, vient, comme ministre des cultes, d'adresser aux évêques une circulaire pour les inviter à s'opposer à des actes religieux que proscrit la loi de l'Etat.

On pourrait être surpris d'une pareille invitation en présence de l'article de la charte qui établit en principe la parfaite liberté des cultes; mais il ne faut pas oublier que les cultes ont traité alliance avec l'état, qu'ils reçoivent de lui leur salaire, que par conséquent ils se sont placés en dehors du droit de libre exercice. Et si l'on trouvait cette raison peu concluante, si l'on était tenté de penser que l'état ne doit pas pour prix d'un chapitre du budget exiger le sacrifice d'un droit garanti par la charte et qui semble inaliénable, nous répondrions qu'il nous paraît bien difficile que M. le ministre des cultes ne porte pas dans l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques l'esprit du ministre de la justice.

Il y a donc une double instruction à retirer de la circulaire de M. Persil aux évêques de France.

La cour des pairs a entendu les réquisitoires du ministère public contre les accusés de la catégorie de Lyon, et le commencement des plaidoieries. Les réquisitoires ont été imprimés et distribués à ceux d'entre les accusés qui refusent de comparaître devant la cour.

INDUSTRIE.

I. Considérations sur les machines, par M. Aug. de Gasparin. Paris, 1835. In-8°.

II. Du Plan incliné, *comme grande machine agricole*, par *le même*. Paris, 1835. In-8°.

La seconde de ces brochures fait suite à la première, dans l'une, l'auteur présente quelques considérations générales, et dans l'autre, il descend à l'exemple, à l'application, et poursuit le développement des idées énoncées d'abord. Aussi peut-on considérer cette double publication comme un seul travail, et l'envisagerons-nous ainsi en en donnant l'analyse.

On rapporte que le gouvernement d'Egypte, ayant voulu faire nettoyer un des canaux du Nil, en chargea cinquante mille hommes, absolument dépourvus de toute machine, de tout instrument propre à faciliter cette opération. Ils se précipitèrent donc dans cette fange, sans autre chose que leurs corps, leurs bras et leurs mains, pour leur servir de pelles, de seaux et d'écopes. On ne dit pas si le canal fut nettoyé; mais sur les cinquante mille hommes, trente mille avaient péri au bout de la première année. En présence d'un pareil fait, l'esprit reste vivement frappé des bienfaits des arts et de l'industrie; mais l'auteur de l'écrit dont nous nous occupons a poussé plus loin l'enthousiasme de la reconnaissance, et semble être poursuivi de la pensée que l'humanité doit attendre des machines son entière émancipation. Cependant il se présente tout d'abord et inévitablement de graves objections que certains économistes et les gens de pratique ont souvent opposées à l'anticipation de cet avenir. Ces objections consistent, pour les résultats immédiats, dans la crise sociale que ne peut manquer d'amener le remplacement subit du labeur de l'homme par l'emploi des machines; et, quant à l'avenir, quant à cet horizon qu'on nous fait si brillant, comment se représenter un ordre de choses où le genre humain tout entier formera, grâce à la mécanique, une vaste aristocratie de consommateurs, et où il n'y aura plus d'autre ilotisme que celui des forces de la nature asservies? On hésite involontairement à admettre l'hypothèse d'un état social si différent de ce que l'on a vu jusqu'ici.

M. de Gasparin s'était proposé d'examiner les moyens de prévenir par les transitions ce que les changements trop brusques auraient de funeste; mais absorbé sans doute par les conséquences éloignées, il a négligé la solution, je veux dire la solution directe et positive de cette question. Serait-ce donc peu de chose que le sort de ces populations entières dépossédées du jour au lendemain par une machine ingénieuse et puissante de l'industrie qui les nourrissait, et ces cruels déchirements qui empêchent de semir les conséquences futures d'un progrès? Nous l'avouons, nous aurions aimé voir l'auteur saisir corps à corps cette grande difficulté et en exposer la portée, nous dire ce qu'elle a de réel, ce qu'elle a d'inévitable, et les moyens d'y remédier plus ou moins complétement. Nous ne concevons guère qu'il n'ait pas jugé nécessaire d'en débarrasser son chemin avant de poursuivre, et que, dans l'abondance un peu désordonnée de ses pensées et de ses intéressantes prévisions, il n'ait pas senti qu'il y a mauvaise grâce à parler de séductions de l'avenir, si l'on ne doit y arriver qu'à travers les misères du présent.

Quant aux conséquences plus éloignées des envahissements de la mécanique, nous les trouvons distinctement prévues et justifiées dans les pages qui nous occupent. Nous y voyons *la propriété prête à recueillir les débris de ces populations ouvrières que la machine va disperser sur le sol; la propriété universelle* est l'avenir du monde et le contrepoids de la révolution qui se prépare; enfin notre législation sur les héritages, appelant sans cesse et indéfiniment un plus grand nombre de citoyens au droit de propriété, est la garantie générale contre les perturbations qui pourraient arriver. Si l'Angleterre compte huit millions de mendiants dans son sein, ce n'est pas parce qu'elle fait un emploi de la vapeur qui représente aujourd'hui vingt millions de bras; mais c'est à ses lois aristocratiques, c'est à la substitution des terres, c'est à l'impossibilité où se trouve le laboureur non-propriétaire de *baser son indépendance*, qu'il faut attribuer cette plaie du paupérisme. M. de Gasparin ne recule point devant une extension illimitée du principe de la division de la propriété. Il y voit de plus une digue opposée à l'accroissement irrégulier et dangereux de la population, ce qui semble contredire un système célèbre; mais ce qu'il appuie par des remarques d'ailleurs satisfaisantes, « c'est la tendance de la propriété à devenir générale, dit-il, sous l'action de nos lois, de nos mœurs et de notre climat, qui vient rassurer le présent des craintes de l'avenir; prévoyante et éclairée, elle arrêtera l'essor fougueux de la population; l'instruction plus étendue et l'attrait des campagnes contiendront ces émigrations inconsidérées, qui vont grossir le prolétariat des villes; la machine-homme pourra y remplacer l'homme-machine, sans avoir à redouter ces violentes concurrences; la propriété deviendra rapidement le partage de tous les Français qui braveront, dans son sein, les chances périlleuses et mortelles qui menacent les peuples dépossédés..... C'est le sol de la patrie, rendu accessible à tous ses enfants, qui est le port assuré de tous les naufrages. » C'est donc la propriété universelle que prévoit l'auteur, c'est l'extrême division du sol qu'il réclame. Il nous montre ensuite, planant sur cet état social, un système puissant et étendu de centralisation, réuni entre les mains du gouvernement, chargé des travaux qui demandent de grandes ressources et l'unité de conception et d'action, et servi par les bras d'une armée considérable, sur l'utilisation de laquelle pour les travaux publics M. de Gasparin insiste beaucoup.

Mais ici ne sommes-nous pas fondés à l'interroger sur les conséquences extrêmes de cette théorie, en admettant d'ailleurs la possibilité de sa réalisation? Quoi! rien que des propriétaires du sol sur la face de la terre! Et où ne mènerait pas ce morcellement perpétuel, cette subdivision infinie du sol? Il n'y aurait bientôt plus de culture possible. Puis, qu'elle exagération manifeste n'y a-t-il pas à considérer comme prolétaires tous ceux qui ne peuvent baser leur indépendance sur le sol (*Considerations*, *etc.*, p. 51), comme si elle ne pouvait se baser sur les besoins du consommateur? Que deviendrait aussi l'industrie manufacturière qui certes ne saurait se baser autrement, et dont l'auteur ne prétend pas, nous le supposons, attaquer l'existence, bien que quelques-unes de ses expressions puissent le faire croire? Enfin, que deviendraient, non-seulement le nord, mais toutes les régions où l'abondance indéfinie est une impossibilité? N'est-ce pas une singulière préoccupation qui engage l'auteur à les vouer pour cette raison à l'empire des castes, aux systèmes aristocratiques, et à l'éternelle privation d'une liberté franche et réelle? (Voy. *Du Plan incliné*, etc., p. 29.)

Nous nous contenterons d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les détails fort intéressants que donne la seconde brochure sur le *Plan incliné*. Cette partie du travail de M. de Gasparin contient des choses toutes locales et particulières à la vallée du Rhône et au département de Vaucluse; mais les faits, les exemples abondent, la théorie est ingénieuse, la perspective séduisante. Le *plan incliné* n'est autre chose que la pente des montagnes, que cette disposition du sol qui, donnant aux cours d'eau une certaine rapidité, permet une irrigation *subite et en grande masse*. En effet, il ne s'agit ici que d'irrigation, de l'irrigation substituée au labourage, de l'irrigation réglée et dirigée au moyen de bassins, de lacs artificiels, de niveaux élevés. Ce système de culture, vaste secret

de fécondité, paraît être assez généralement adopté dans les localités que l'auteur passe en revue, et adopté avec de tels résultats qu'il voit, ou peu s'en faut, l'avenir de l'agriculture, et par suite de l'humanité, dans le plan incliné, comme il l'avait vu auparavant dans la substitution des machines en général au travail manuel. « Je crois, dit-il en terminant ces considérations pratiques, n'avoir point laissé de doutes sur les effets de l'arrosage; il triple, il décuple, il centuple nos moyens selon les circonstances : l'étendre à toute la surface de nos plaines, de nos vallons, de nos plateaux élevés, c'est amener sur le pays une abondance jusqu'alors inconnue; c'est changer radicalement la base de notre existence, la nature de nos travaux, nos rapports sociaux. Cherchons à soulever le voile qui couvre cet avenir, osons sonder la profondeur du problème, et démontrer que là seulement résident ces biens qu'on cherche par d'autres voies, l'égalité, la liberté, la paix et la rédemption de la matière. »

C'est ainsi qu'il revient à la contemplation de l'influence de l'industrie et des arts mécaniques sur la destinée de l'humanité. Pour nous, nous prenons la chose au sérieux. Nous sommes bien éloignés de railler un semblable enthousiasme et de nous refuser absolument à en partager la contagion. Nous abondons dans le sens de l'écrivain quand il nous montre qu'un emploi avilissant, servil, excessif, dégrade tout l'être, l'intelligence, la moralité comme le corps. Seulement nous sentons le droit et le devoir de prendre nos réserves et d'établir quelques restrictions, non pas seulement pour acquit de conscience et pour faire à notre article une fin qui rappelle les principes de notre feuille, mais parce que M. de Gasparin provoque très-naturellement nos critiques par l'oubli étrange qu'il fait des principaux éléments en matière de véritable civilisation et de félicité publique. Laissons-le encore une fois parler lui-même. « Ce ne sont point les écrits des philosophes qui ont sapé la religion; c'est l'industrialisme, c'est cette tyrannie qui compte les instants, qui couche les heures en compte-courant. Le Christianisme, ses fêtes, ses dimanches, ont défendu, pied à pied, le terrain de l'indépendance; car le joug volontaire d'un culte est de l'indépendance sociale; mais ce n'est que dans les loisirs d'une exploitation facile qu'on peut retrouver l'esprit et les fêtes du Christianisme. Un bill du parlement est impuissant au milieu des clameurs de l'atelier et des besoins impérieux de la vie; mais soustraire les sept huitièmes du terrain à la charrue, mais abandonner ces contrées infertiles, qui ne pourront soutenir la concurrence des pays arrosés, et où s'épuise, pour de vains résultats, l'énergie humaine, les réintégrer à la végétation naturelle des bois; mais déshériter complétement et mettre hors de cause ces climats ingrats où se forgent sans cesse les fers des nations, leur rendre toute lutte impossible, c'est recréer l'ère pastorale, et tout le repos et le bonheur qui en sont la conséquence. Tout cet édifice repose sur ce principe si fécond en richesses et en idées morales, sur ces deux éléments de la végétation, la chaleur et l'eau, qu'il faut mettre en présence; si toute l'action sacramentelle est là, toute la religion, toute la politique, l'homme n'est plus l'artisan, il est le prêtre. »

Assurément voilà une étrange hallucination, un singulier exemple des effets d'une préoccupation exclusive, et il serait déplorable que l'auteur poursuivît, sous l'auspice de semblables idées sa carrière à peine commencée de publiciste et de philantrope. C'est évidemment n'attribuer aucune valeur aux idées morales et religieuses, que de faire dépendre leur naissance et leur développement des circonstances fortuites du climat et des progrès de l'agriculture, et au lieu de leur soumettre l'homme, de les considérer comme un fruit des loisirs de l'esprit humain. Mais est-ce bien ce que l'auteur a voulu dire? Tout ce langage est-il sérieux? Dans tous les cas, il faudrait reprendre les choses trop haut pour en donner une réfutation peu urgente d'ailleurs. Il nous suffirait au besoin de rappeler quelle est la leçon de l'expérience à ce sujet, et quelle est la condition morale de beaucoup de *gens de loisir* parmi nous.

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

> Hélas! que je suis misérable de séjourner en Mescec et de demeurer sous les tentes de Kédar. (Ps. CXX, v. 5.)

Il est des instants où l'âme, profondément attristée par l'atmosphère de péché et de souffrance où elle vit, voudrait s'élever au-dessus de cette pauvre terre où tant de cris de douleur sont poussés, où tant d'intérêts se froissent et se nuisent, d'où tant de souillures montent comme une épaisse fumée et voilent la pureté des cieux. Elle est comme accablée du poids de ses propres misères et de celui de tant de misères qui de toutes parts se montrent à elle; elle trouve son pèlerinage long et triste, et s'écrie avec amertume : « Hélas! que » je suis misérable de séjourner en Mescec, et de demeurer » sous les tentes de Kédar! »

Oh! qu'il est douloureux d'être loin de sa patrie, au milieu d'étrangers qui ne vous comprennent pas, mais que vous comprenez, puisque vous avez jadis parlé leur langue! Qu'il est douloureux de les voir dresser leurs tentes et se contenter pour demeure d'un lieu de passage! Vous marchez et ils s'arrêtent, et ils vous crient de vous arrêter avec eux. Vous aspirez aux choses qui sont en haut où Christ est assis à la droite du Père, et ils en détournent les yeux et n'y trouvent point de plaisir. Les espérances les plus belles et les plus glorieuses vous animent et vous encouragent à poursuivre votre route; ils les dédaignent et les traitent de chimères. Vous croyez à la réalité des choses invisibles, au néant de la figure de ce monde qui passe; ils croient le contraire. Jésus vous est précieux comme l'auteur de votre salut, votre Médiateur, votre Avocat auprès du Père, Celui qui vous a aimé jusqu'à mourir pour vous; ils sourient à ce saint nom, le seul qui ait été donné aux hommes par lequel ils doivent être sauvés; ils se croient assez justes, assez sages, pour se passer du sacrifice accompli par le seul Juste et le seul Sage. Comment votre cœur, froissé dans ce qu'il a de plus précieux et de plus sacré, ne laisserait-il pas échapper ce cri : « Hélas! » que je suis misérable de séjourner en Mescec et de de» meurer sous les tentes de Kédar! »

La gloire de Dieu vous touche. En devenant son enfant, ses intérêts sont devenus les vôtres, ses ennemis les vôtres, ses plus humbles amis les vôtres. Le mal vous blesse, parce qu'il blesse la sainteté de Dieu. Vous gémissez sur celui que vous découvrez en vous. Vous reconnaissez qu'il est la cause secrète de toutes vos tristesses, de toutes vos langueurs. Vous sentez avec douleur ce poids du péché qui vous courbe encore vers la terre, et qui fait que vous vous traînez encore péniblement dans les sentiers du Seigneur, au lieu d'y courir. Que d'humiliations, que de combats connus de Dieu seul et de vous! Que de chutes qui vous font repasser sans cesse par les angoisses du repentir! Souvent quel désaccord entre votre foi et votre conduite! Mais, du moins, vous combattez le mal, vous pleurez sur le péché, vous prenez contre lui le parti de votre Dieu, et vous savez qu'un jour vous en triompherez certainement; tandis qu'autour de vous les hommes aiment le mal, s'y livrent, s'y plongent, et en font leur seigneur et leur maître.

Oh! quelle amère souffrance pour celui qui aime Dieu, que de voir le mal en honneur! Pas une des joies humaines où il ne soit mêlé, pas une douleur qu'il n'augmente, pas un

acte dont il ne souille ou la racine ou le fruit. On le voit chez le jeune enfant, et toutes les grâces de l'enfance ne sauraient le cacher ni l'embellir. On le voit à chaque âge de la vie, tantôt contenu, tantôt indompté, tantôt cherchant quelque forme aimable pour se faire pardonner, tantôt jetant tout masque et se montrant tel qu'il est. On le voit dans les institutions, dans les lois des peuples, au milieu de graves assemblées, chez des accusés et chez des accusateurs. On le voit dans l'éducation, dans les livres, dans les délassements de l'esprit, dans les plaisirs qu'il fait appeler innocents. Hélas ! où ne montre-t-il pas sa face de mort ? On le voit se glisser jusque dans le sanctuaire, jusque dans les chaires chrétiennes dont il fait quelquefois des chaires de mensonge. Et puis il accoutume les hommes à lui. On ne le discerne plus, on ne le sent plus, on ne le juge plus. Quand il se montre le plus révoltant, on trouve encore moyen de le méconnaître et de lui signer un honorable laissez-passer. S'il plonge des familles dans le désespoir, s'il brise des liens sacrés, s'il fait de quelque pauvre créature faible et abusée une créature dégradée, que la main du Tout-Puissant peut seule relever de son abjection, le monde, le monde sans cœur s'égaie de ces ruines profondes et irréparables, et les contemple comme un spectacle. C'est alors que le chrétien, outré de douleur, ne sachant plus où poser son pied ni où reposer sa tête, s'écrie : « Hélas ! que je suis misérable de séjourner en Mesecc et de demeurer sous les tentes de Kédar ! » Qui me délivrera de ce corps de mort, qui me donnera les ailes de la colombe, et je m'envolerai ! Seigneur, je ne puis voir ton nom blasphémé, ta loi profanée. Délivre-moi des ouvriers d'iniquité !

Vous avez peut-être quelques jours de bonheur. Dieu dispense aussi la joie à ses enfants, et celle qu'il leur donne est douce et pure. Mais elle est comme une plante étrangère et délicate dans le cœur de l'homme. Elle y végète ; il lui faut le climat salubre et tempéré des cieux. Le vent du nord, les tempêtes, les ardeurs du soleil et la froideur des nuits la tuent ; et elle doit toujours être arrosée, toujours renouvelée par Celui qui en est le Créateur. Mais cette joie même, qui n'est qu'un avant-goût de celle dont la plénitude est réservée aux enfants de Dieu, combien elle est incomplète et fugitive ! Que de mélancolie elle laisse dans l'âme jusqu'à ce que la mort soit entièrement absorbée par la vie ! Que de maux réels et imaginaires lui font la guerre, par combien de soucis terrestres elle est souvent comme étouffée ! Les deuils, les séparations, les larmes restent encore à ceux qui sont affranchis du péché et ne permettent pas à la joie de faire un long séjour dans leur cœur. La paix qu'elle laisse, lorsqu'elle se se retire, est moins que ce que le chrétien espère, quoiqu'elle soit infiniment plus que ce que le mondain possède. Oui, même dans les jours les plus beaux, celui qui croit, celui qui aime, échangerait volontiers Mesecc et Kédar contre le pays de Canaan.

Mais ce dégoût du présent, qui s'allie chez le chrétien avec une complète résignation, et qui s'explique par l'attente d'une éternité dont nos pauvres langues de la terre ne sauraient dépeindre la gloire et le bonheur, est tout-à-fait inexplicable chez des hommes sans convictions religieuses, dont les pensées et les besoins n'ont jamais cherché l'infini. Leur imprévoyante tristesse se dépite contre la vie dont les événements ne composent pas pour eux cette chaîne d'épreuves, de remontrances, de leçons nécessaires et sérieuses qui, dans l'ordre de la Providence, enlace et attire toute créature pour l'élever ; et ne voyant pas dans cette discipline de tous les jours un moyen de développement pour l'âme, ils se révoltent contre elle et s'endurcissent contre ses coups.

Il est aussi des hommes qui, sans être éclairés par l'Evangile, reconnaissent pourtant le néant des choses terrestres. Un sentiment sérieux et intime les enlève à l'insouciance et leur fait apercevoir ce qu'il y a d'amer à vivre simplement pour vivre. Eux aussi soupirent souvent après un avenir meilleur ; eux aussi voudraient repousser les entraves du présent, et s'écrient avec angoisse : « Hélas ! que je suis misérable de séjourner en Mesecc ! » Ils sont esclaves, ils sont malheureux. Mais qu'attendent-ils ? qu'espèrent-ils ? Ils se plaignent de ce Mesecc brûlant qu'ils doivent traverser ; ils dressent tristement leurs tentes en Kédar ; ils comprennent les maux présents, mais les biens à venir leur sont cachés. Ils supportent le poids de la chaleur du jour, sans espérer la brise rafraîchissante du soir. Ils ont le bâton du voyageur à la main ; mais ils ignorent où ils doivent arriver. Plaignons-les. Et quand il nous survient de ces moments pénibles où un regard sur Jésus est une délivrance, où une parole de notre Dieu restaure notre âme, prions pour ceux qui souffrent sans consolation, qui marchent sans lumière et sans espérance, et qui pourtant sentent des besoins d'infini, de pureté et de bonheur.

VOYAGES.

LES MARONITES, LES DRUZES ET AUTRES PEUPLADES DU LIBAN.

M. de Lamartine a consacré un chapitre spécial à ces intéressantes peuplades dans son *Voyage en Orient*. Mieux que personne il a pu s'instruire de leurs mœurs, de leurs croyances religieuses, de leurs habitudes domestiques ; car il a parcouru ces contrées en grand seigneur, avec le nom de *Prince des Francs*, et toutes les portes lui ont été ouvertes. Le pélerin obscur, qui traîne son pied poudreux sur le Liban, au lieu de monter de beaux chevaux arabes, et qui se présente, timide et inconnu, au seuil d'un couvent hospitalier, ne peut recueillir que des renseignements incomplets ; mais notre illustre et opulent voyageur s'est trouvé dans une situation favorable pour tout apprendre et tout examiner. Nous résumerons ici quelques-uns des détails qu'il donne dans son livre sur les peuplades encore peu connues du mont Liban.

L'origine des *Maronites* remonte, selon toute apparence, à un saint anachorète, nommé *Marron*, qui vivait vers l'an 400. Il avait rassemblé autour de lui quelques disciples qui bâtirent des monastères sur le Liban. Les Maronites forment aujourd'hui un peuple de plus de deux cent mille âmes et qui s'accroît tous les jours. Ils occupent les vallées les plus centrales et les chaînes les plus élevées du groupe principal du mont Liban, depuis les environs de Bayruth jusqu'à Tripoli de Syrie. « L'infatigable activité de ce peuple, dit M. de Lamartine, qui n'avait d'asile sûr pour sa religion que derrière ces pics et ces précipices, a rendu le rocher même fertile. Il a élevé d'étage en étage, jusqu'aux dernières crêtes, jusqu'aux neiges éternelles, des murs de terrasses formés avec des blocs de roche roulante ; sur ces terrasses il a porté le peu de terre végétale que les eaux entraînaient dans les ravines ; il a pilé la pierre même pour rendre sa poussière féconde en la mêlant à ce peu de terre, et il a fait du Liban tout entier un jardin couvert de mûriers, de figuiers, d'oliviers et de céréales. Le voyageur ne peut revenir de son étonnement quand, après avoir gravi pendant des journées entières sur les parois à pic des montagnes, qui ne sont qu'un bloc de rocher, il trouve tout-à-coup, dans les enfoncements d'une gorge élevée ou sur le plateau d'une pyramide de montagnes, un beau village bâti de pierres blanches, peuplé d'une nombreuse et riche population, avec un château moresque au milieu, un monastère dans le lointain, un torrent qui roule son écume au pied du village, et tout autour un horizon de végétation et de verdure, où les pins, les châtaigners, les mûriers ombragent la vigne ou les champs de maïs et de blé. Ces villages sont quelquefois suspendus les uns sur les autres presque perpendiculairement ; on peut jeter une pierre d'un village dans l'autre ; on peut s'entendre avec la voix, et la déclivité de la montagne exige cependant tant de sinuosités et de détours pour y tracer le sentier de communication, qu'il faut une heure ou deux pour passer d'un hameau à l'autre. »

Les Maronites appartiennent au rit catholique, et sont très-religieux. Leurs affaires ecclésiastiques sont dirigées par un patriarche et par un légat du pape. Tous les villages un peu considérables ont un évêque. L'autorité du clergé sur les esprits est

immense et incontestée ; elle s'étend même sur un grand nombre d'objets purement civils. Les prêtres maronites *sont mariés*. Voici, à ce sujet, quelques lignes très-curieuses de M. de Lamartine, et qui pourront inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui soutiennent, non seulement l'utilité du célibat des prêtres, mais encore la nécessité du célibat des ex-prêtres. On peut se rappeler que plusieurs écrivains ont prétendu, à l'occasion d'un procès récent, que la religion catholique serait perdue, si l'on permettait aux ecclésiastiques, même à ceux qui ne veulent plus être ecclésiastiques, de se marier; notre voyageur, qu'on ne soupçonnera pas d'incrédulité, va répondre à ces craintes et à ces clameurs.

« Bien que l'Eglise romaine, dit-il, ait sérieusement maintenu la loi du célibat des prêtres en Europe, et que plusieurs de ses écrivains affectent de voir une loi de dogme dans ce réglement de sa discipline, elle a été obligée de céder sur ce point en Orient ; et, quoique fervents et dévoués catholiques, les prêtres sont mariés chez les Maronites..... Et bien loin que cet usage ait nui, comme on affecte de nous le dire, à la pureté des mœurs sacerdotales, au respect des populations pour le ministre du culte, ou au précepte de la confession, on peut dire avec vérité que, dans aucune contrée de l'Europe, le clergé n'est aussi pur, aussi exclusivement renfermé dans ses pieux ministères, aussi vénérable et aussi puissant sur le peuple qu'il l'est ici. Si l'on veut avoir sous les yeux ce que l'imagination se figure du temps du Christianisme naissant et pur, si l'on veut voir la simplicité et la ferveur de la foi primitive, la pureté des mœurs, le désintéressement des ministres de la charité, l'influence sacerdotale sans abus, l'autorité sans domination, la pauvreté sans mendicité, la dignité sans orgueil, la prière, les veilles, la sobriété, la chasteté, le travail des mains, il faut venir chez les Maronites. Le philosophe le plus rigide ne trouvera pas une seule réforme à faire dans l'existence publique et privée de ces prêtres qui sont restés les modèles, les conseillers et les serviteurs du peuple. »

La surface du Liban compte environ deux cents monastères, qui sont peuplés de vingt à vingt-cinq mille moines. Mais ces moines ne sont pas les gens oisifs, intrigants et querelleurs que nous connaissons en Europe ; ils mènent une existence active et bienfaisante, simple et utile. « Leur vie, dit l'auteur du *Voyage en Orient*, est la vie d'un paysan laborieux. Ils soignent le bétail ou les vers à soie ; ils fendent le rocher, ils bâtissent de leurs mains les murs de terrassement de leurs champs, ils bêchent, ils labourent, ils moissonnent. Les monastères possèdent peu de terrain, et ne reçoivent de moines qu'autant qu'ils en peuvent nourrir. J'ai habité long-temps parmi ce peuple, j'ai fréquenté plusieurs de ces monastères, et je n'ai jamais entendu parler d'un scandale quelconque donné par ces moines. Il n'y a pas un murmure contre eux. Chaque monastère n'est qu'une pauvre ferme dont les serviteurs sont volontaires, et ne reçoivent pour tout salaire que le toit, une nourriture d'anachorète et les prières de leur Eglise. Le travail utile est tellement la loi de l'homme, il est tellement la condition du bonheur et de la vertu ici-bas, que je n'ai pas vu un seul de ces solitaires qui ne portât sur ses traits l'empreinte de la paix de l'âme, du contentement et de la santé. »

Les mœurs des Maronites se rapprochent de celles des Européens ; mais leur physionomie est arabe. Les hommes sont grands, beaux, au regard franc et fier, au sourire spirituel et doux ; ils ont, en général, les yeux bleus, le nez aquilin, la barbe blonde, le geste noble, la voix grave et gutturale, les manières polies sans bassesse, le costume splendide et les armes éclatantes. Ils exercent avec un soin religieux les devoirs de l'hospitalité. M. de Lamartine pense que si ce peuple était plus connu, si la magnifique contrée qu'il habite était plus souvent visitée, beaucoup d'Européens iraient s'établir parmi les Maronites. Il croit aussi que de grandes destinées peuvent être réservées à ce peuple maronite, peuple vierge et primitif par ses mœurs, sa religion et son courage. « Pendant que tout périt autour de lui d'impuissance et de vieillesse, lui seul, écrit M. de Lamartine, semble rajeunir et prendre de nouvelles forces ; à mesure que la Syrie se dépeuplera, il descendra de ses montagnes, fondera des villes de commerce aux bords de la mer, cultivera les plaines fertiles qui ne sont plus aujourd'hui qu'aux chacals et aux gazelles, et établira une domination nouvelle dans ces contrées où les vieilles dominations expirent. »

Les *Druzes* forment un peuple entièrement différent des Maronites. Ils sont idolâtres ; on suppose qu'ils descendent d'une tribu arabe du désert qui, ayant refusé d'adopter la religion du prophète, et se voyant persécutée par les nouveaux croyants, se sera réfugiée dans les solitudes inaccessibles du haut Liban, pour y défendre ses dieux et sa liberté. D'autres pensent que les Druzes viennent des anciens Samaritains ; leur race, au physique, a beaucoup de rapport avec la race juive, et ils adorent un veau, idolâtrie très-répandue dans l'ancienne Samarie. Mais on ne sait rien de plus sur leurs idées religieuses.

« La religion des Druzes, dit M. de Lamartine, est un mystère que nul voyageur n'a jamais pu percer. J'ai connu plusieurs Européens, vivant depuis de nombreuses années au milieu de ce peuple, et qui m'ont confessé leur ignorance à cet égard. Lady Stanhope elle-même, qui fait exception, par sa résidence habituelle au milieu des Arabes de cette tribu, et par le dévoûment qu'elle inspire à ces hommes dont elle parle la langue et suit les mœurs, m'a dit que pour elle aussi la religion des Druzes était un mystère. La plupart des voyageurs qui ont écrit sur eux, prétendent que ce culte n'est qu'un schisme du mahométisme. J'ai la conviction que ces voyageurs se trompent. Un fait certain, c'est que la religion des Druzes leur permet d'affecter tous les cultes des peuples avec lesquels ils communiquent ; de là est venue l'opinion qu'ils étaient des Mahométans schismatiques. Cela n'est point. Ils adorent le veau, c'est le seul fait constaté. Ils ont des institutions comme les peuples de l'antiquité. Ils sont divisés en deux castes : les *akkals* ou *ceux qui savent* ; les *djahels*, ou *ceux qui ignorent* ; et selon qu'un Druze est d'une de ces deux castes, il pratique telle ou telle forme de culte. Moïse, Mahomet, Jésus sont des noms qu'ils ont en vénération. Ils s'assemblent un jour de la semaine, chacun dans le lieu consacré au degré d'initiation auquel il est parvenu, et accomplissent leurs rites. Des gardes veillent, pendant les cérémonies, à ce qu'aucun profane ne puisse approcher des initiés. La mort punit à l'instant le téméraire. Les femmes sont admises à ces mystères. Les prêtres ou akkals sont mariés ; ils ont une hiérarchie sacerdotale. Après la mort d'un Druze, on se réunit autour du tombeau ; on reçoit des témoignages sur sa vie. Si ces témoignages sont favorables, l'akkal s'écrie : Que le Tout-Puissant te soit miséricordieux ! Si les témoignages sont mauvais, le prêtre et les assistants gardent le silence. Le peuple, en général, croit à la transmigration des âmes. Si la vie du Druze a été pure, il revivra dans un homme favorisé de la fortune, brave et aimé de ses compatriotes ; s'il a été vil ou lâche, il reviendra sous la forme d'un chameau ou d'un chien. Les écoles pour les enfants sont nombreuses ; les akkals les dirigent. On apprend à lire dans le Koran. Quelquefois, quand les Druzes sont peu nombreux dans un village, et que les écoles manquent, ils laissent instruire leurs enfants avec ceux des chrétiens ; lorsqu'ils les initient plus tard à leurs rites religieux, ils effacent de leur esprit les traces du Christianisme. Les femmes sont admises au sacerdoce comme les hommes. Le divorce est fréquent ; l'adultère se rachète. L'hospitalité est sacrée, et aucune menace ou aucune promesse ne forcerait jamais un Druze à livrer, même au prince, l'hôte qui se serait confié à son seuil.... Accoutumés maintenant à une sorte de fraternité avec les chrétiens maronites, et détestant le joug des Mahométans, nombreux, riches, disciplinables, aimant l'agriculture et le commerce, les Druzes feront aisément corps avec le peuple maronite, et avanceront du même pas dans la civilisation, pourvu qu'on respecte leurs rites religieux. »

On trouve encore sur le mont Liban deux autres peuplades, mais beaucoup moins considérables que les précédentes. L'une est celle des *Métualis*, qui forment environ le tiers de la population du bas Liban. Ce sont des Mahométans de la secte d'Ali. Comme les Persans, ils ne boivent ni ne mangent avec les sectateurs d'une autre religion que la leur, et brisent le verre ou le plat qui a servi à l'étranger. Ils se considèrent comme souillés, si leurs vêtements touchent ceux des Européens ou des autres mahométans. Cependant, comme ils sont généralement faibles et méprisés dans la Syrie, ils s'accommodent au temps, et M. de Lamartine en a eu plusieurs à son service qui n'observaient pas rigoureusement ces préceptes de leur intolérance.

La peuplade des *Ansariés* occupe la chaîne du Liban. Idolâtres comme les Druzes, ils couvrent, comme eux, leurs rites religieux des ténèbres de l'initiation ; mais ils sont plus barbares. Les pratiques pieuses et les mœurs des Ansariés ont fait penser à Burckhardt qu'ils étaient une tribu dépaysée de l'Indoustan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient établis en Syrie long-temps avant la conquête des Ottomans. Le culte du chien, qui paraît avoir été en honneur chez les anciens Syriens et avoir donné son nom au fleuve du Chien, *Nahr-el-Kelb*, près de l'ancienne Beryte, s'est, dit-on, conservé parmi quelques familles d'Ansariés. Ce peuple est en décadence, et serait aisément refoulé ou asservi par les Druzes et les Maronites.

VARIÉTÉS.

LES CONTRASTES.

Les contrastes sont souvent plus pénibles qu'agréables; ils ont leur côté intéressant sans doute, et présentent, comme toutes les choses qui passent devant nos yeux, d'utiles leçons. Mais ils blessent et ils froissent aussi. S'ils aiguisent l'esprit, ils attristent l'âme. Dans les arts, on les recherche; leurs effets piquants amusent. C'est un ressort qui met en jeu, pour un moment, l'oisiveté d'esprit qui est le partage d'un si grand nombre, une espèce d'aiguillon qui stimule la paresse, un appât pour des sens blasés. Mais les contrastes que l'on cherche à créer, on a soin, jusqu'à un certain point, de les assortir. On ne place pas le laid tout crûment à côté du beau; on choisit parmi les diverses nuances, celles qui, tout en différant le plus les unes des autres, jurent le moins, de manière à ce que le ton harmonieux que l'on cherche à produire n'en souffre pas. Ce n'est pas dans le domaine des arts qu'il faut aller chercher ce qu'ils peuvent avoir de pénible, puisqu'on ne les admet que jusqu'au point où ils cessent d'être agréables, et qu'en leur ôtant le réel et le spontané qui sont de leur essence, on ne leur laisse que des traits plus ou moins effacés. Ce n'est pas non plus dans la nature qu'ils se présenteront dénués de charmes. Qui n'a senti ce qu'ont de délicieux et d'émouvant les contrastes que les objets créés forment entre eux! Les glaciers et les fleurs qui croissent à leurs pieds; les sombres forêts de sapin avec leur entourage de rochers, de pics déchirés, de précipices béants, et les riantes vallées où tout est vert, parfumé, où le torrent devient ruisseau, où le vent glacé de la montagne devient tiède et doux à respirer; l'Océan brisant ses vagues écumeuses sur une grève où jouent de jeunes enfants; ces contrastes et tant d'autres, que la nature prodigue de toutes parts à notre admiration, sont pleins d'attraits. Ce sont les merveilles de l'art du grand Créateur de toutes choses. Il a dit, après les avoir faites : Cela est bon.

Mais les contrastes que renferme le monde social ou moral, quoique plus nombreux, plus variés encore peut-être, n'ont rien que d'affligeant. Il est utile de les étudier, jamais il ne peut être agréable de les contempler. Ce n'est plus à nos yeux qu'ils s'adressent, c'est à notre âme qu'ils viennent parler; ce sont nos secrètes misères qu'ils savent remuer et opposer l'une à l'autre; c'est notre sensibilité qu'il exercent aux dépens de notre bonheur. Contrastes du vice et de la vertu, de la force et de la faiblesse, de la richesse et de la pauvreté; contrastes de la joie et de la douleur, de la mort et de la vie, des illusions et de la réalité, quel charme ont-ils en eux-mêmes, quels tableaux présentent-ils qui ne soient obscurcis, quelles idées réveillent-ils qui ne soient teintes de tristesse? Et si de ces contrastes généraux et extérieurs, on arrive à ceux qui se trouvent réunis dans l'âme humaine, on éprouvera un sentiment plus douloureux encore. Quel contraste entre ce qu'on paraît et ce que l'on est; entre ce que l'on montre et ce que l'on cache; entre ce que l'on exprime et ce que l'on sent! Quel contraste entre ces besoins d'infini, de vérité, de pureté que l'on sent même aux plus mauvais jours, et cette recherche empressée de ce qui doit périr, cette soif d'étourdissement et de vaine joie qui penchent et égarent même dans les jours les meilleurs. Oui, l'âme renferme d'humiliants contrastes. Ses plus nobles facultés ont pour contrepoids de grandes misères. Ses plus purs élans sont arrêtés par des penchants vulgaires. Elle vit sur une terre où tout ce qui respire forme un douloureux contraste avec le ciel que Dieu habite. Ce sont deux mondes en présence. A l'un appartient le temps, à l'autre l'éternité; à l'un les larmes, les vains projets, les espérances déçues, les illusions, les souillures, le péché; à l'autre, la gloire, le bonheur, la réalité, la sainteté, la pureté. Dans l'un, les maux servent de contrastes aux maux; dans l'autre, chaque pur rayon émané de Dieu est suivi d'un rayon plus pur encore; tout est brillant et lumineux. Comment les habitants de la terre pourront-ils, avec leurs infirmités, franchir la distance qui les sépare du ciel? Comment réunir ces deux contrastes les plus frappants de tous, l'homme et Dieu? Voici, les cieux se sont abaissés, et la terre a enfanté le juste. La Parole s'est faite chair et est venue habiter parmi nous pleine de grâce et de vérité. La divinité et l'humanité se sont unies en Jésus-Christ. Il a quitté la gloire pour vivre dans la bassesse; riche, il s'est fait pauvre afin que par sa pauvreté nous fussions rendus riches; juste et saint, il a pris sur lui nos souillures et il est mort afin que nous eussions la vie. En lui nous voyons comment chaque misère humaine est absorbée par une perfection divine. En lui nous voyons ce que la grâce de Dieu peut faire dans l'âme de tous ceux qui croient; l'ordre, le repos, la beauté qu'elle seule peut lui rendre. En lui nous comprenons le contraste entre l'homme né de la chair et l'homme né de l'esprit, entre la créature déchue et la créature renouvelée.

Mais même chez cette créature renouvelée, combien les contrastes ressortent péniblement! Elle les sent peut-être avec plus de tristesse que lorsqu'une seule nature, la nature mauvaise et pécheresse, dominait en elle. Mais maintenant elle se trouve posséder deux natures, deux volontés, deux amours qui ne peuvent vivre tranquillement ensemble et qui forment de perpétuels contrastes. Elle hait le mal et elle y succombe; elle aime le bien et elle ne le fait pas. Ses espérances sont en haut, et souvent elle s'arrête à regarder en bas. Elle voudrait se repaître de vérité, et l'erreur a encore souvent prise sur elle. C'est pourquoi la vie lui semble un train de guerre, et qu'elle ne peut goûter de solide paix qu'en regardant sans cesse à Celui en qui il n'y a ni contraste, ni changement, et qui a pu faire que sa justice et sa miséricorde se soient rencontrées et entrebaisées. Oui, il est consolant pour une pauvre âme, languissante, inquiète, inhabile à marcher toujours dans les voies de Dieu, il est consolant pour elle, après avoir contemplé sa sainteté et sa justice, sa magnificence et sa force, sa puissance et sa gloire, et s'être humiliée dans la poussière devant cette majesté qui saisit de respect et de crainte, de se relever et de voir à côté de tant de grandeur, d'inneffables compassions, un amour éternel et plein d'une longue attente, une bonté de Père et des entrailles de miséricorde, et de pouvoir se dire : Mon Dieu est Celui qui pardonne abondamment.

MÉLANGES.

INFLUENCE DE LA RELIGION SUR LES MOEURS AUX ETATS-UNIS. — On lit dans plusieurs journaux américains : « La portion de l'Etat de Massachusetts connue sous le nom d'*ancienne colonie*, renferme trois comtés, et environ 120,000 habitants. A la dernière session des assises dans ces comtés, après une vacation de trois mois dans l'un, de quatre mois dans l'autre et de sept mois dans le troisième, on n'a cité que deux individus, et encore pour de simples infractions aux règlements de la police, infractions qui ne pouvaient être punies au plus que par des amendes de cinq à six dollars. Aucun individu n'avait commis de délit assez grave pour être condamné à la prison. Ce fait, ajoute le *Courrier des Etats-Unis*, est peut-être unique dans le monde entier. Il faut remarquer que ces trois comtés furent le siége de l'établissement des anciens puritains qui émigrèrent de la Grande-Bretagne en Amérique. Leurs principes religieux se sont perpétués parmi leurs descendants, et la bénédiction qui reposait sur les pères est descendue sur leur postérité jusqu'à la génération présente. En outre, cette partie des Etats-Unis est peut-être celle où, proportion gardée, on vend le moins de liqueurs spiritueuses. Ces détails renferment, ce nous semble, de graves enseignements.

TRAITE DES NÈGRES. — Nous trouvons dans le *Times* les détails suivants sur l'infâme commerce des noirs.

« Dans l'espace de dix ans, de 1822 à 1832, 325 navires négriers ont quitté le port de la Havane pour se rendre à la côte d'Afrique; 236 en sont revenus amenant à l'île de Cuba plus de *dix mille* esclaves. Des 89 bâtiments qui ne sont pas revenus, quelques-uns ont été capturés par les croisières anglaises, et le reste a péri avec ou sans leurs cargaisons à bord. Ce trafic abominable était surtout une source de richesses pour l'île de Cuba, qui, pour une foule de raisons, est regardée comme d'une haute importance pour l'Espagne. Long-temps cet odieux état de choses se prolongea à la faveur des trop grandes ressources que les traités existants laissaient à la fraude. Mais le dernier traité conclu entre l'Angleterre et l'Espagne laissant à la première de ces puissances le soin d'abolir le commerce des noirs, on peut espérer qu'il le sera bientôt. En vertu du nouveau pacte, il ne sera plus permis aux négriers de tenir la mer.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 30. 29 JUILLET 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les ettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

UN MOT A PROPOS D'UN ARTICLE DU JOURNAL DES DÉBATS.

Un des vices les plus communs et les plus déplorables de notre presse périodique, est le peu d'importance qu'attache la rédaction des journaux à mettre de l'unité, de l'harmonie dans les doctrines morales dont ces feuilles se font quelquefois les organes. S'agit-il des questions politiques, chaque journal a sa couleur, son rôle, sa mission, une profession de foi ; est-il question, au contraire, de matières religieuses, des principes de la morale, on n'aura nul souci de se contredire d'un jour à l'autre, on confiera indifféremment le jugement des ouvrages ou des systèmes qui traitent de ces graves matières à des hommes d'opinions différentes ; le même feuilleton nous parlera aujourd'hui le langage du matérialiste, demain celui du croyant, après demain nous y trouverons les vagues déclamations de la jeune école panthéiste, ou le vide sonore de l'idéalisme allemand. Un jour on nous dira que le Christianisme a fourni sa carrière et qu'il expire de vieillesse, et à quelques jours de là nous apprendrons que le Christianisme demeurera toujours, que dix-huit siècles de combats soutenus tour à tour contre la persécution et contre l'indifférence n'ont pu lui ôter son éternelle jeunesse, son éternelle vigueur ; on nous l'offrira peut-être comme notre seule ancre de salut.

Que conclure de ces éternelles contradictions ? D'abord, sans doute, et nous nous en réjouissons, que la presse est moins hostile aux vérités chrétiennes qu'elle ne l'était jadis, que des convictions mises naguère au ban de la philosophie, ont été relevées de l'injuste proscription qu'avaient prononcée sur elles l'ignorance et la fanatique impiété de l'école voltairienne. Mais ce même fait nous annonce aussi de bien tristes vérités. En voyant l'unité dans la rédaction politique d'un journal et l'anarchie dans sa rédaction morale, en voyant que la pensée qui soutient une feuille compte pour tout sa mission en ce qui touche des questions temporaires et d'application, pour peu les questions de principes, en voyant qu'on traite ce qu'il y a de plus haut placé, ce qui doit régler tout le reste, ce qui ne doit jamais être oublié, avec bien moins d'importance que les arts et la littérature du jour, ne sommes-nous pas obligés de conclure que la presse est dirigée tout-à-fait à contre-sens, que les partis dont elle est l'organe n'ont pas même les premières notions de la logique sociale, puisqu'ils placent les conséquences avant les prémisses, l'application avant la règle, ou plutôt que ces partis, dénués de toute règle, errent à l'aventure, comme de vrais aveugles, se heurtent et s'entre-détruisent sans comprendre même les mots pompeux inscrits sur leurs bannières ?

Ces réflexions me sont revenues à l'esprit en lisant dans le *Journal des Débats* du 21 juillet un article sur l'ouvrage de M. Villeneuve de Bargemont, intitulé : *Economie politique chrétienne*, et dont nous avons entretenu nos lecteurs, il y a quelques mois. Cette fois-ci, c'était le tour de l'utilitarisme ; son avocat dans la susdite feuille, M. C...r se trouvait arrêté tout court devant le titre de l'ouvrage et ne pouvait concevoir l'alliance de ces trois mots : *Economie politique chrétienne*. Les yeux arrêtés sur les écrits d'Ad. Smith, de Say, de Malthus, M. C...r cherchait vainement une place pour le Christianisme au milieu des enseignements de ces savants. Le Christianisme, selon M. C...r, nous exhorte à nous passer des biens de ce monde et à réduire la somme de nos jouissances temporelles ; l'économie politique, telle qu'il l'a conçoit, nous enseigne, au contraire, à augmenter nos richesses et nos plaisirs. Evidemment le Christianisme et l'économie politique sont choses, non seulement

différentes, mais opposées; rêver une alliance entre elles est dès lors une véritable chimère. Le rédacteur des *Débats* ne pousse pas sa conclusion assez loin, ce nous semble; il aurait dû ajouter que le Christianisme et l'économie politique, bien loin de pouvoir s'allier, s'excluent réciproquement, qu'il faut, par conséquent, choisir entre ces deux ordres d'enseignements, être chrétien ou être économiste, mais ne pas songer un seul instant à être économiste chrétien. Mais il est des absurdités devant lesquelles on s'arrête avant de se trouver avec elles face à face; un instinct nous avertit de ne pas aller jusque-là, comme au milieu des ténèbres de la nuit le tact nous fait sentir l'approche des corps avant que nous les touchions. M. C...r possède cet instinct et il en a besoin pour ne pas se heurter trop rudement contre les conséquences des doctrines qu'il professe.

Il est reconnu que, pour apprécier avec justesse et les rapports et les différences que deux choses peuvent avoir entre elles, il faut étudier ces deux choses telles qu'elles sont, et s'en faire une idée juste, par conséquent une idée complète. Ou, nous nous trompons beaucoup, ou M. C...r n'a pas pris grand souci de cette condition préliminaire. Il paraît connaître le Christianisme un peu comme on le connaîtrait pour en avoir entendu parler à un prédicateur saint-simonien, comme une chose fort respectable, fort légitime aux temps passés, mais qui, prêchant le renoncement aux biens, aux richesses du siècle, condamne d'une manière absolue la jouissance de ces biens et par conséquent les moyens de les acquérir et de les multiplier. Nous conseillons à M. C...r, avant d'écrire aussi légèrement qu'il le fait sur la morale chrétienne, de l'étudier sérieusement, de l'étudier à sa source et non dans la règle des ordres monastiques; il se convaincra que, si le chrétien plane sur la vie présente, et la traverse comme un voyageur traverse le pays qui le sépare de sa patrie, que s'il accepte avec résignation et avec une sorte de joie, pendant la route, les privations qui lui sont imposées providentiellement, parce qu'il sait que c'est un Père qui les lui impose pour son bien, il ne va cependant pas au-devant de ces privations, il ne s'en fait point une religion, il profite et jouit avec actions de grâces de tous les biens que lui accorde un Dieu qui a dit par l'organe de saint Paul « qu'il nous donne toutes choses abondamment pour en jouir. » Ce même Paul, qui certes se connaissait en Christianisme, ne disait-il pas qu'il savait être dans l'abondance aussi bien que dans la disette?

Oui l'Evangile nous autorise autant que la nature nous invite à jouir des biens qu'un Dieu de bonté a semés sur notre passage ici-bas; et si l'Evangile nous dit « que nous n'avons pas la vie et le bonheur par ces biens », nous dit-il autre chose que ce que l'expérience nous confirme tous les jours? Mais l'Evangile fait plus encore; il nous exhorte à prendre souci du bien-être temporel des autres hommes, et par conséquent à nous occuper des meilleurs moyens de le répandre et de l'augmenter. Seulement, les disciples de l'Evangile entendent ce bien-être un peu différemment que les économistes du monde; ils veulent que les hommes jouissent par toutes les facultés que Dieu leur a données pour cela, mais dans la mesure compatible avec l'harmonie morale et intellectuelle qui constitue le bonheur. Le monde et ses sages entendent très-mal cette idée de bonheur, et les économistes, M. C...r à leur tête, ne paraissent pas se douter qu'une bonne définition de ce seul mot suffirait pour faire révolution dans l'économie politique, que la science de la répartition et de l'accroissement des richesses, l'industrie, le commerce, trouveraient un principe de vie et de prospérité dans une entente chrétienne du bien-être temporel.

Au reste, M. C...r ne nous paraît guère mieux concevoir l'économie politique que le Christianisme, puisqu'il est encore sur les bancs de l'école anglaise d'A. Smith. Cette école s'est surtout appliquée à décrire l'économie des richesses sociales, telle qu'elle l'observait; mais elle a tiré peu de parti de cette observation; on lui a reproché avec juste raison de n'avoir point eu de vues d'avenir. Sa stérilité pratique est démontrée aujourd'hui. C'est que l'âme, je veux dire les principes généraux, toute philosophie enfin manquait à l'école anglaise; en France elle a essayé de se placer sous l'égide du sensualisme et des utilitaires, comme en Angleterre elle se produisit sous le patronage de la psychologie écossaise; c'était partout l'empirisme s'associant à l'empirisme, une science morte s'attachant à une science morte.

Il faut à toute science digne de ce nom une idée-mère, un principe supérieur qui en domine, en comprenne et en explique tous les détails. L'économie politique, quand elle existera comme science, n'échappera pas plus que tout autre à cette loi. Elle sera ou chrétienne ou matérialiste; ou plutôt elle sera nécessairement chrétienne, attendu que le Christianisme seul nous explique l'homme et sa destinée temporelle, et que tout ce qu'on a dit de vrai sur le travail, sur l'ordre, sur la justice distributive, se trouve dans le code évangélique.

Nous ne prétendons pas pour cela que le langage de la science économiste doit être celui d'un ouvrage de dogmatique ou de morale chrétienne. Mais l'esprit du Christianisme pénétrera le système entier, lui imprimera son cachet; n'en est-ce pas assez pour qu'un pareil système mérite le titre de chrétien?

Au reste, si M. C...r veut se convaincre de la possibilité et des avantages d'une alliance entre l'économie politique et le Christianisme, qu'il consulte les essais tentés par le docteur Chalmers, pour cimenter cette alliance. Nous ne pouvons l'adresser pour le moment à meilleure école.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La chambre des communes vient d'adopter le bill relatif à l'Eglise d'Irlande, après avoir rejeté un amendement de sir Robert Peel tendant à restreindre la réforme proposée par le cabinet.

La chambre des communes a reçu plusieurs pétitions qui demandent l'abolition du timbre pour les journaux. M. Hume, après en avoir présenté une, signée par tous les imprimeurs de Londres et de Carnavon, a ajouté que l'opinion publique réclamait depuis long-temps l'abolition de toutes les entraves fiscales imposées aux journaux, et qu'il était temps que le gouvernement et le parlement s'occupassent de cette question.

Mais, non contents de cette démarche légale, quelques journalistes, oubliant le vieux respect de la nation pour la loi, ne craignent pas d'anticiper sur la jouissance de la mesure réclamée et publient leurs feuilles sans timbre. Ces journalistes appartiennent les uns au parti wigh, les autres au parti torie. Jusqu'ici on les a laissé paraître sans les poursuivre.

En Portugal, le ministère Saldanha, surnommé le ministère impossible, vient de se retirer. On parle de la rentrée aux affaires de MM. Terceyre et Sylva Carvalho. La reine aurait, dit-on, ajourné la question de son mariage, et attendrait la visite de son beau-frère le duc de Leuchtenberg actuellement en Danemark.

La diète helvétique vient de faire un pas vers le système unitaire, en décidant que les milices suisses ne porteront plus, en temps de service fédéral, qu'une seule et même cocarde et un seul drapeau, tandis que jusqu'à ce jour chaque canton conservait ses couleurs particulières.

On a été très-occupé cette semaine de l'échec que viennent d'éprouver nos troupes dans une rencontre avec les Arabes de l'émir Abdel-Kader. L'ambition de ce chef avait inspiré des craintes sérieuses au général Trezel qui commande à Oran.

Le 13 juin, quelques chefs de tribus vinrent annoncer que l'émir, mécontent de leurs relations avec les Français, voulait les obliger à se transporter dans les environs de sa capitale, à 24 lieues d'Oran; ils terminèrent en implorant la protection de la France. Aussitôt le général envoya signifier à Abdel-Kader la

défense de s'occuper des ces tribus et le menaça de marcher contre lui. Cependant il lui fit offrir de remplacer son ancien traité avec la France par une convention plus positive, en vertu de laquelle l'émir s'engagerait à reconnaître la souveraineté du gouvernement français, à payer tribut, etc. Abdel-Kader se refusa à ces conditions, et fit arrêter sous un prétexte frivole un chef des tribus plaignantes.

Alors, le général Trezel s'avança vers la résidence d'Abdel-Kader, et après plusieurs jours passés sans rencontre hostile, nos troupes arrivèrent dans un défilé où elles rencontrèrent un ennemi supérieur en nombre, et occupant des positions qui rendaient leur situation très-critique. Une affaire très-chaude s'engagea, dans laquelle le fils du maréchal Oudinot fut tué d'une balle reçue à la tête. Les Français eurent néanmoins l'avantage et parvinrent à forcer le passage. Mais le lendemain nos bataillons furent surpris par les troupes d'Abdel-Kader dans un passage étroit, et soutinrent là un combat acharné qui nous coûta beaucoup de monde.

La clôture des débats de la cour des pairs en ce qui concerne les accusés de Lyon a eu lieu samedi 25 de ce mois. La cour entrera en délibération cette semaine; mais on ne pense pas qu'elle rende son arrêt avant le 7 ou 10 août. Le ministère public en prenant ses dernières conclusions, s'en est remis à la prudence de la cour, à l'égard des prévenus Girard (Antoine), Ravachol, Bertholat, Cochet, Corréa et Marcadier.

APOLOGÉTIQUE.

SUPÉRIORITÉ DU CHRISTIANISME SUR TOUS LES AUTRES SYSTÈMES RELIGIEUX.

PREMIER ARTICLE.

Laissons pour le moment la preuve tirée des prophéties et des miracles, puisqu'elle exerce maintenant peu d'empire sur les esprits, et présentons, en suivant le plan du célèbre écrivain anglais, *Soame Jenyns*, quelques idées sur l'évidence interne du Christianisme. Nos réflexions seront courtes; on se propose uniquement d'indiquer les principaux points de la question. Les chrétiens aimeront à s'en souvenir; les non chrétiens prendront peut-être le soin de les méditer.

Premièrement, l'objet du Christianisme est entièrement nouveau: c'est de nous préparer à entrer dans le royaume des cieux par un état d'épreuve ou de noviciat dans cette vie. Jésus-Christ et les apôtres annoncent partout que c'est là le but que l'homme doit s'efforcer d'atteindre, et la fin essentielle de la vie chrétienne.

On ne trouve rien de semblable ni même d'approchant à une époque antérieure. C'est tout au plus si les philosophes de l'antiquité avaient quelques vagues notions sur une existence future. Les législateurs n'employaient cette croyance que pour donner une nouvelle sanction à leurs lois. Toutes les anciennes religions regardent le bonheur de cette vie comme leur principal objet; il n'est qu'accessoire et secondaire dans le Christianisme. Les anciens religieux offraient la félicité à venir comme une *récompense* de la vertu; le Christianisme ordonne la vertu comme un *moyen indispensable de préparation* pour la félicité à venir. Ce sont là deux principes tout différents, qui doivent exercer une grande influence sur la conduite de ceux qui les adoptent. Il suffisait aux anciens, dans leur système religieux, d'être sobres, tempérants et équitables. Mais le Christianisme veut surtout et doit changer l'intérieur de l'homme; il demande la pureté du cœur et une disposition constante à marcher dans la sainteté, parce que les joies du ciel ne peuvent être goûtées que par les âmes pures et saintes.

Ce principe et ce but étaient nouveaux. La raison ne les aurait probablement pas découverts; mais depuis que le Christianisme les a promulgués, ils se trouvent parfaitement d'accord avec elle. Pour peu qu'on y regarde, en effet, la vie présente ne se montre-t-elle pas évidemment comme un état d'épreuve, et une espèce de discipline qui nous prépare à une autre vie? Avec ce principe, tout ce que nous voyons autour de nous s'explique et s'éclaircit. On comprend alors les desseins de la Providence dans l'économie des affaires humaines, ce mélange de bonheur et de misère, de vertu et de vice, ces vicissitudes, ces souffrances, ces fléaux, qui sont des mystères impénétrables pour les incrédules. On voit que toutes ces choses sont nécessaires pour constituer notre état d'épreuve, pour faire notre apprentissage, pour nous préparer, par une austère éducation, à jouir de la félicité éternelle.

Les doctrines de la religion chrétienne sont aussi nouvelles que son objet fondamental. Elles contiennent des notions sublimes sur Dieu, sur l'homme, sur la vie présente et future, sur les relations qui doivent exister entre Dieu et l'homme, entre le présent et l'avenir. Ces notions étaient totalement inconnues avant la promulgation du Christianisme. Aucune religion ne présente un tableau si fidèle et si frappant du néant de ce monde, de l'importance d'un autre monde, de la résurrection des morts, du jugement dernier, et du triomphe des justes dans ce jour solennel. Aucune religion n'a essayé de concilier ces propositions contradictoires en apparence, la contingence des événements futurs et la prescience de Dieu, la liberté de l'homme et le gouvernement providentiel du Créateur. Aucune religion n'a déclaré si positivement notre état de péché et la nécessité du châtiment, et n'a donné en même temps des règles si claires et si efficaces pour éviter l'un et pour échapper à l'autre. Aucune religion n'a prétendu expliquer la cause première et originelle de la dépravation de l'homme, ni indiquer le remède capable de nous en guérir. Aucune religion n'a osé enseigner que le crime ne peut pas être pardonné sans l'intervention d'un Etre supérieur qui l'expie pour nous et à notre place. Ces dogmes si étonnants méritent-ils notre croyance? Cela dépend de l'opinion que nous nous formons de l'autorité de ceux qui les ont promulgués sur la terre. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont si éloignés de tous les chemins de l'imagination humaine, qu'il paraît également impossible qu'ils soient nés de la science ni de la fraude de l'homme.

Observons, en troisième lieu, que le caractère personnel du fondateur de cette religion n'est pas moins nouveau ni moins extraordinaire que cette religion même. « Il a parlé comme jamais homme n'a parlé; » il a vécu comme jamais homme n'a vécu. Je n'en donnerai pas pour preuve sa naissance surnaturelle, ses miracles, sa résurrection, mais je rapporterai des faits qui ne sauraient être contestés. Jésus-Christ seul, par exemple, dans toute l'histoire du genre humain, a fondé une religion entièrement distincte et séparée de la politique humaine, et qui ne pouvait le conduire à exercer aucune autorité civile. Tous les autres fondateurs de religion, Mahomet, Numa, et Moïse lui-même, ont lié leurs institutions religieuses avec les lois civiles, et exercé des pouvoirs politiques. Mais jamais le Christ n'y a prétendu; loin de briguer le pouvoir, il l'a constamment rejeté; il a refusé ce que les autres hommes poursuivent, et choisi ce qu'ils refusent; puissance, richesses, honneurs, plaisirs lui étaient absolument indifférents, et il s'est dévoué de son propre mouvement à la pauvreté, à l'ignominie, aux souffrances et à la mort. On a vu nombre d'enthousiastes tenter de tromper le monde par de prétendues révélations; quelques-uns même, soit orgueil, entêtement ou principe, ont été jusqu'à sacrifier leur vie plutôt que de se rétracter. Mais je défie l'histoire de m'en montrer un seul qui ait jamais fait de ses propres souffrances et de sa mort une partie intégrante, essentielle, indispensable de son plan original et de sa mission. Or, Jésus-Christ l'a fait. Il a prévu, prédit, déclaré, répété qu'il lui était nécessaire de souffrir, de mourir pour accomplir son œuvre, et il a volontairement subi toutes les conséquences de ses déclarations.

Lorsque l'on considère avec une attention sérieuse les divins enseignements, les admirables préceptes, les sublimes discours, la conduite toujours d'accord avec elle-même de ce personnage extraordinaire, il est absurde d'imaginer qu'il puisse avoir été un insensé. Et cependant, s'il n'était pas ce qu'il se disait être, pourrait-on le voir sous un autre aspect ou lui donner un autre nom? Mais, dans ce dernier cas même, et pour accepter jusqu'au bout les conjectures des incrédules, l'histoire du genre humain ne fournirait pas un seul autre exemple d'une folie si raisonnable et si sublime. Cette folie surpasserait la sagesse de tous les sages.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

Jacques Esprit.

Voici un écrivain qui a fait quelque bruit dans son temps, mais qui n'en fait plus dans le nôtre. Il fut honoré de l'amitié des plus grands seigneurs du grand siècle; le duc de Larochefoucauld, le prince de Conti, le chancelier Séguier l'avaient admis dans leur intimité. Quand son livre sur la *fausseté des vertus humaines* parut, les portes de l'Académie française s'ouvrirent devant l'auteur, et les contemporains de Pascal firent l'accueil le plus bienveillant à cette œuvre d'un homme religieux et d'un penseur distingué. Sa réputation de solide et forte intelligence était si bien établie, que le chancelier de France n'entreprenait aucune grande affaire avant de l'avoir consulté. Mais, de nos jours, qui est-ce qui s'occupe de Jacques Esprit et de son livre? C'est à peine si quelques bibliophiles, de mémoire tenace et de vaste érudition, savent le nom de l'écrivain et le titre de l'ouvrage. Voltaire ne lui accorde que trois lignes dans son catalogue des littérateurs du siècle de Louis XIV. Laharpe n'en dit pas un mot dans son immense répertoire, et pourtant il ouvre les catacombes de son cours de littérature au plus maigre auteur d'opéra comique et au plus pauvre chansonnier. Quant à nos jeunes hommes qui étudient ou qui pensent étudier les belles-lettres, je les étonnerais fort si je leur demandais : Avez-vous lu le livre de Jacques Esprit sur la fausseté des vertus humaines?

D'où vient cet oubli de la postérité! La première cause en est sans doute dans le sujet même traité par l'auteur. On n'aime guères ni ne recherche un écrivain qui arrache le masque de tous les visages, qui déchire les voiles de toutes les consciences, qui brise les illusions de toutes les vanités, qui met à nu les racines de toutes les vertus humaines pour y découvrir le ver rongeur de l'égoïsme. On se soucie médiocrement d'un impitoyable observateur qui dit à l'homme généreux : Votre générosité n'est qu'un habile calcul; à l'homme brave dans un duel : Votre bravoure n'est qu'une folie désespérée que vous impose la mode; aux femmes modestes : Vous êtes plus honnêtes au-dehors qu'au-dedans. Quiconque ne veut pas se connaître soi-même a soin d'éviter ceux qui le connaissent et lui présentent un miroir dans lequel il se verrait tel qu'il est. Le duc de Larochefoucauld fait exception; mais il n'a conservé de nombreux lecteurs que grâces à la tournure piquante et spirituelle de ses maximes; on les lit pour en admirer l'expression, la forme, le style, non pour les appliquer à son propre cœur, et l'esprit seul a pu les faire absoudre des tristes vérités qu'elles renferment. Sans la richesse du cadre, le tableau serait depuis long-temps relégué dans le coin le plus obscur des vieilles bibliothèques.

Le livre de Jacques Esprit est bien loin d'égaler, sous ce rapport, l'opuscule de Larochefoucauld; il manque essentiellement, malgré le nom de l'auteur, de ce qu'on appelle esprit. Le style appartient, il est vrai, à l'école de notre grand siècle littéraire; il a ce je ne sais quoi de grave, de calme, de sobre, de reposé, qui distingue tous les bons écrivains de cette époque. La phrase de Jacques Esprit se déroule, s'étend, marche, se dirige vers le but avec cette allure aisée et noble que le dix-neuvième siècle ne connaît plus. Point de ces petits mots à effet, qui sautillent, se heurtent, se suspendent dans le vide; point de ces expressions tordues, de ces traits laborieusement contournés, qui écrasent le lecteur de toute la fatigue de l'auteur. Jacques Esprit ne se donne que la peine d'écrire simplement après avoir long-temps creusé son sujet; il se rend compte de ce qu'il veut dire et ne dit que ce qu'il veut. Mais il faut avouer aussi, pour être juste, que cet écrivain est quelque peu prolixe, redondant, et qu'il paraît ignorer cette harmonie des sons, cette cadence des périodes, ce choix d'expressions riches et flexibles dont le prosateur n'apprend le secret que dans ses essais de poésie. Pour écrire de la bonne prose, on doit avoir fait, au moins, quelques vers, fussent-ils médiocres. Esprit ne semble pas avoir traversé ce noviciat, et les défauts de son style sont une deuxième cause de l'oubli dans lequel il est tombé.

Ajoutons que l'auteur s'adresse à des hommes religieux. Pour le comprendre, il est indispensable d'avoir un fonds de connaissances préliminaires qui ne se puisent que dans le Christianisme. Ce n'est pas qu'il ne soit accessible qu'à des lecteurs vraiment chrétiens; mais son livre suppose partout une certaine teinture d'idées religieuses, une habitude de méditations spiritualistes, une recherche des mouvements intérieurs, une sorte de pieuse sollicitude sur les intentions, un état moral enfin, qui n'existe que dans les sociétés où l'Evangile a répandu ses germes de vie. Jacques Esprit parle aux hommes éclairés du dix-septième siècle, aux auditeurs de Bourdaloue et de Bossuet, aux élèves de Port-Royal; les poètes mêmes de ce temps, Corneille, Racine, Despréaux avaient sur le dogme chrétien des notions qui surpassent de beaucoup la science religieuse des plus habiles professeurs, des philosophes les plus éclairés de notre époque. Or, je conçois facilement que des lecteurs ainsi préparés aient accueilli avec empressement l'ouvrage sur la fausseté des vertus humaines; ils y retrouvaient les idées dont ils étaient habituellement préoccupés; ils y respiraient l'air de leur siècle; ils marchaient avec l'auteur sous le même horizon. Mais donnez le livre d'Esprit à nos littérateurs contemporains, et je n'excepte pas les élèves du *Génie du Christianisme* ni les jeunes gens de l'école catholique qui sont à l'avant-garde du mouvement religieux, ils trouveront que cet écrit est étrange, exagéré, obscur, mystique; ils s'étonneront, et se fâcheront peut-être, de rencontrer un écrivain qui emploie toutes les forces de sa pensée à découvrir la profonde misère et les hideuses plaies de notre nature morale; ils se demanderont quelle était la foi de l'auteur. En effet, la religion de Jacques Esprit n'est pas ce christianisme poétique, politique, économique, amoureux des légendes, des points d'orgue dans le chant du *credo*, des vêtements blancs d'une jeune fille qui communie, ou du feuillage qui jonche les rues dans un jour de procession; mais c'est un Christianisme sérieux, réfléchi, vivant, le Christianisme chrétien. Cette façon de penser et de sentir n'allait pas au dix-huitième siècle, et il a laissé Jacques Esprit dans la poussière de ses premières éditions; elle ne va pas non plus à notre époque, et Jacques Esprit reste enveloppé d'un dédaigneux silence.

Essayons pourtant, puisque nous avons du loisir et quelques chrétiens qui nous écoutent, d'analyser les principales vues de cet écrivain. Voltaire a dit que son livre n'était qu'un commentaire des maximes de Larochefoucauld, et les dictionnaires historiques, qui vivent de plagiats, n'ont pas manqué de reproduire ce jugement, en ajoutant que le

commentaire était pesant et ennuyeux. Cette critique n'est pas plus juste que polie. Le point de départ de Jacques Esprit est le même, à la vérité, que celui du duc de Larochefoucauld ; mais le but est bien différent. L'auteur des *Maximes*, tout en écrivant sur la morale, n'a guères songé à faire une œuvre morale; encore moins s'est-il proposé d'humilier l'homme pour le conduire à la croix du Sauveur. Il nous crie : Vous n'avez que de fausses vertus; mais il ne s'inquiète nullement de nous faire chercher des vertus réelles dans la foi chrétienne. Quel est le but de ses maximes? Il n'y en a pas d'autre, je crois, que celui de justifier cette phrase de sa préface : « J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire; car à quoi bon façonner là-dessus?... J'ai donc de l'esprit, encore une fois. » Le livre des *Maximes* est une pièce à l'appui de cette assertion peu modeste; le duc de Larochefoucauld veut montrer qu'il a de l'esprit, beaucoup d'esprit, une grande connaissance du cœur de l'homme, une sagacité merveilleuse à découvrir ce que l'on cache volontiers dans les derniers replis de la conscience. Le but du noble auteur est une nouvelle confirmation de son principe fondamental; comme l'amour-propre, à son avis, est le mobile de tout, il en a fait le mobile de son écrit. Cela est fort conséquent.

Jacques Esprit adopte le point de vue de Larochefoucauld, ou plutôt une vérité d'expérience qui est aussi ancienne que la Bible, pour ne pas dire aussi ancienne que l'homme. Car on fait trop d'honneur ou trop d'injure au duc de Larochefoucauld, quand on suppose qu'il a découvert le premier que les vertus humaines ne sont pas tout ce qu'elles paraissent être. Sans remonter aux livres saints ni aux philosophes de l'antiquité, je trouve dans les *Essais* de Montaigne : « Il ne se recognoist plus d'action vertueuse : celles qui en portent le visage, elles n'en ont pourtant pas l'essence; car le proufit, la gloire, la crainte, l'accoustumance et aultres telles causes estrangières, nous acheminent à les produire. La justice, la vaillance, la débonnaireté que nous exerçons lors, elles peuvent être ainsi nommées pour la considération d'aultrui et du visage qu'elles portent en publicque; mais chez l'ouvrier, ce n'est aulcunement vertu ; il y a une aultre fin proposée, aultre cause mouvante. » Cette page de Montaigne n'est-elle pas le résumé du livre des *Maximes*, et Larochefoucauld a-t-il fait autre chose que de la développer avec un admirable talent d'observation et de style? Jacques Esprit a de même exploité ce lieu commun ; il n'est pas plus le plagiaire de Larochefoucauld que celui-ci ne l'a été de Montaigne.

Revenons au dessein de l'auteur. Il examine, premièrement, pourquoi l'on a de tout temps honoré et admiré comme des vertus, certaines actions qui, en réalité, ne sont rien moins que vertueuses. Cette erreur vient de plusieurs causes. Beaucoup de gens, la majorité des hommes peut-être, ne prennent pas souci de remonter jusqu'au principe qui produit les actions. Dès qu'une œuvre leur paraît bonne, ils l'admettent aisément comme telle, sans y regarder de plus près. D'ailleurs, chacun désirant que ses motifs secrets ne soient pas trop scrupuleusement approfondis, il accorde aux autres la même faveur, à moins que son intérêt ne le porte à suivre une méthode plus exacte ; et il existe entre les hommes une espèce de mensonge convenu, par lequel on suppose à ses voisins, quand cela ne peut nous nuire, de la générosité, de la charité, de la grandeur d'âme, sous la condition que les voisins nous rendront la pareille. En outre, ce qui n'importe qu'au bien de l'âme préoccupe fort peu le vulgaire, et l'on se contente volontiers des apparences, chaque fois qu'on le peut faire sans danger pour soi-même. Quant aux philosophes, ils se sont bornés, en général, à recommander l'honnêteté, sans attacher une grande valeur à la source d'où elle découle, et pourvu que l'on fût honnête, ils ne s'attachaient pas à savoir si cette honnêteté venait d'un sentiment de conscience ou du désir de gagner la gloire humaine.

Jacques Esprit a voulu détromper et le peuple et les savants sur les illusions dont ils se bercent. « Le fruit de ce livre, dit-il, sera de ne plus nous imaginer qu'il y ait dans notre cœur de la force, de la grandeur, de la bonté et de la générosité; de reconnaître, au contraire, qu'il est malin, bas, faible et intéressé, et que l'état de l'homme, qui croit tout pouvoir par sa liberté, est d'autant plus étrange et plus pitoyable, qu'il ne sait pas et ne sent pas qu'il est livré à l'avarice, à l'ambition, à l'amour, à l'envie, à la jalousie, à la haine et à la vengeance, comme à autant de furies qui, par leur violence, lui font faire ce qui leur plait. »

Mais à quoi bon, demandera quelqu'un, fouiller péniblement dans le cœur humain pour en retirer de si tristes révélations? La réponse est facile : il est toujours bon pour l'homme d'apprendre à se connaître. Mieux il sonde son propre cœur, moins il se confie en ses forces personnelles pour l'affranchir de la servitude des passions, moins il compte sur ses œuvres pour le justifier devant Dieu. « Il acquiert alors, dit Esprit, une entière conviction de la nécessité qu'il y a de recourir à Dieu comme à l'Auteur unique de la vertu véritable, de la vertu qui purifie le cœur de toutes les passions, et qui ruine en nous l'amour de nous-mêmes.... La grâce de Dieu doit rompre tous les liens qui nous attachent à la gloire, aux honneurs, aux richesses, aux plaisirs et à la beauté périssable; elle doit vaincre en nous la crainte mondaine, cette capitale ennemie de la piété, qui fait qu'on a tant de peine à se résoudre à mener une vie conforme aux règles de l'Evangile ; elle doit détruire dans notre esprit ce nombre infini d'erreurs qui font approuver les fausses maximes du monde. Secondement, il faut reconnaître que c'est de son bon gré et sans y être obligé, que Dieu nous accorde cette grâce si nécessaire, si puissante et si précieuse, et que les hommes et les anges ayant également violé la loi de Dieu et mérité les mêmes supplices, il a plu à Dieu d'exercer sa miséricorde sur les hommes, et de précipiter les anges prévaricateurs en enfer, pour y être éternellement les exemples et les victimes de sa justice. Enfin, il faut confesser que ce n'est pas pour l'amour de nous que Dieu nous pardonne nos crimes, et nous remet les peines qui nous étaient préparées, mais en considération de Jésus-Christ, son Fils unique, qui a répandu son sang pour appaiser la colère de son Père et nous réconcilier avec lui ; que c'est en Jésus-Christ, par Jésus-Christ, et pour l'amour de Jésus-Christ, que nous sommes justifiés; et qu'étant ennemis de Dieu et des enfants ingrats et rebelles, il ne nous ferait jamais grâce, s'il ne détournait les yeux de dessus nous, et s'il ne les arrêtait sur son Fils bien-aimé, qui lui a toujours été obéissant et fidèle. C'est par ces sentiments et par ces aveux que nous pouvons engager Dieu à nous faire miséricorde, et à nous rendre véritablement justes et vertueux : étant certains, par le témoignage de l'Ecriture, que Dieu résiste aux superbes, et qu'il fait grâce aux humbles. »

On voit que Jacques Esprit se propose un but éminemment chrétien. Ce n'est pas un farouche misanthrope qui prend plaisir à vociférer des invectives contre ses semblables, sans autre objet que celui d'assouvir sa haine, et qui rit d'un rire hideux quand il a découvert quelque nouvelle plaie dans notre nature morale. Ce n'est pas non plus un frivole et caustique don Juan, qui se plait à rabaisser ce qu'il y a de plus noble et de plus sublime dans le monde pour mettre tout à son niveau, et qui goûte une volupté brutale à célébrer ses immondes orgies sur les débris de toutes les idées pures, saintes et divines. Esprit ne nie pas l'existence de la vertu ; il conteste seulement la réalité des vertus de l'homme naturel. Bien éloigné de confondre dans une seule et même réprobation le bien et le mal, le juste et l'injuste, la grandeur d'âme et la bassesse, il se fait une stricte obligation, à la fin de chaque chapitre, de montrer dans le cœur du chrétien la vertu qu'il ne découvre pas dans le cœur de l'homme du monde ; s'il examine les intentions cachées des actions humaines, s'il expose au grand jour les ressorts secrets qui nous font agir, il ne veut en aucune manière nous précipiter dans le désespoir, ou nous inspirer le mépris de tout ce qui est réellement bon en même temps que de ce qui est mauvais. Cette œuvre d'une imagination dépravée et d'un cœur pervers, il l'a laissée à l'auteur de *Candide*, au poète de *Child Harold*. Jacques Esprit conduit l'âme à son grand Médecin, après lui avoir montré qu'elle est malade ; il ne déchire les bandeaux qui couvrent ses plaies que pour y verser l'huile et le vin de l'Evangile. Un chrétien pouvait seul concevoir ce plan et le mener à bonne fin.

Il a tracé un parallèle très-remarquable entre la fausse et la vraie vertu ; nous en citerons quelques fragments : « La

vertu humaine veut avoir un grand nombre de témoins et d'approbateurs, et sa vraie inclination n'est pas d'être, mais de paraître. La vraie vertu ne se soucie que d'être; elle est même bien aise quand on l'ignore, et ceux qui la pratiquent avec le plus de perfection ne demandent point d'autre témoignage que celui de leur conscience. La vertu humaine est présomptueuse; il n'est point d'accident qu'elle ne croie pouvoir soutenir, et point d'obstacle qu'elle ne se promette de vaincre. La vraie vertu se défie toujours de ses forces; elle ne s'expose jamais, et s'éloigne de toutes les occasions qui peuvent émouvoir les passions, de peur de succomber sous leur violence. La vertu humaine est fière et orgueilleuse; elle ne veut jamais ni céder, ni s'abaisser, ni souffrir rien qui l'égale. La vraie vertu est humble, soumise, et ceux qui en ont le plus ne sont point du tout fâchés qu'il y en ait d'autres qui les surpassent.... La vertu humaine est tellement intéressée, que l'intérêt paraît être le principe unique de toutes ses actions, en sorte que ses efforts sont plus grands ou plus petits, selon que l'intérêt qui la fait agir est plus ou moins grand, et qu'elle demeure sans action et sans mouvement, quand ce ressort s'arrête. La vraie vertu rend l'homme désintéressé de toutes les manières; il n'est point vertueux pour avoir la réputation de l'être, et dans toutes les actions qu'il fait, il n'a en vue que de bien faire. Enfin, la vertu des sages du siècle et des honnêtes gens est une vertu vaine, qui n'est point honteuse de se vanter, de s'alléguer et de se donner des louanges; la vraie vertu, au contraire, est modeste, et a une sorte de pudeur qui lui fait refuser celles qui lui sont dues. »

Nous consacrerons encore un article à l'analyse de quelques chapitres de ce livre aussi instructif que peu connu.

EDUCATION.

DE L'ÉMULATION ET DES PRIX CONSIDÉRÉS COMME MOYENS ÉDUCATEURS.

A l'approche des solennités publiques où sont distribués les prix et les couronnes remportés au concours par les élèves de nos colléges, nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs l'extrait suivant du discours que vient de prononcer, dans une circonstance semblable, le recteur de l'Académie de Lausanne (1). Chez nous aussi l'on commence à sentir que le caractère et les effets de l'émulation qui sert de mobile aux études sont éminemment vicieux et funestes; mais ce n'est pas assez de le sentir; il faut le dire hautement et se hâter de chercher une source plus pure d'encouragement, où s'éteigne l'égoïsme et se vivifie l'amour du beau et du bon, l'amour du devoir. Heureux le pays d'où nous viennent les nobles paroles que nous allons transcrire, pays béni du ciel entre tous les autres, où le Christianisme circule dans toutes les veines du corps social, où l'on sent partout la présence du Dieu vivant.

On trouvera dans ce fragment des vues grandes et vraies sur l'histoire de l'humanité; mais on regrettera peut-être avec nous que l'auteur ait omis de dire que cette histoire, qui commence par la période de l'égoïsme ou du règne absolu du *moi*, est celle de l'humanité infidèle à sa première loi, dénaturée par suite de sa rupture avec le Dieu de la charité; et que le retour de l'homme à la charité n'est point un résultat purement progressif, mais l'effet d'une action toute spéciale du Créateur, une seconde création morale de l'homme.

Mais si l'omission de ces vérités jette un faux jour sur le tableau que M. Monnard a tracé du développement moral de l'humanité, l'instruction qui ressort de ce tableau n'en demeure pas moins de la plus grande exactitude et de la première importance: l'objet principal de l'éducation est de remplacer dans le cœur humain l'égoïsme naturel par l'amour de Dieu et des hommes. Or, l'émulation, telle qu'on l'a jusqu'ici conçue et employée, est-elle propre à remplir ce but? Nous laissons parler l'orateur lui-même:

« La condition première de l'éducation, celle qui embrasse toutes les autres, est que l'éducation soit *humaine*, qu'elle développe tous les éléments de notre nature, qu'elle réalise de plus en plus la pensée divine qui a présidé à la création de l'humanité... Voulez-vous juger du mérite d'une éducation, observez les mobiles qu'elle emploie: ils vous feront deviner le but qu'elle se propose et prévoir les résultats auxquels elle peut s'attendre. Parmi les éléments du bien et du mal qui se meuvent, se croisent, se heurtent dans le monde invisible que renferme notre sein, sait-elle précipiter les éléments grossiers pour faire dominer au-dessus d'eux des principes purifiants comme l'air vital et la flamme? Le cœur du jeune homme bat-il plus généreusement, ses pensées s'agrandissent-elles, son imagination contemple-t-elle avec amour l'image d'une vie moralement accomplie, alors que les conducteurs de sa jeunesse font agir sur son âme la puissance des rémunérations? Si le plaisir que lui donne une récompense consiste dans l'exaltation de l'amour du bien; si la douleur occasionnée par le châtiment naît de la honte de sa dégradation et du regret d'avoir négligé un devoir, l'éducation est bonne, soyez-en certain.

» Eprouvez à cette pierre de touche le principe de *l'émulation*, âme de la fête annuelle que nous célébrons à cette heure. L'émulation! Ce nom élastique convient à des choses bien diverses et même opposées. L'émulation! Entendez-vous par ce mot l'excitation au bien par l'amour du bien ou l'excitation au triomphe par l'intermédiaire du mal? L'émulation est-elle à vos yeux, se présente-t-elle, dans la fête qui nous rassemble, comme aiguillon du devoir ou du succès, comme principe de dévoûment ou d'égoïsme? Fait-elle prendre à l'âme son essor vers les cieux ou l'entraîne-t-elle rapidement à travers la fange de la terre? En un mot, l'émulation, comme nous l'entendons dans ce temple, est-elle de Christ ou de Bélial?

» Quand nous étudions le développement progressif de la nature humaine, la marche de la société, la pensée de Dieu à l'égard du genre humain révélée dans les destinées de la religion, tout nous persuade, à l'unisson avec notre conscience, que l'égoïsme est le point de départ de l'homme, et que le dévoûment ou la charité universelle est sa fin. Le parfait sauvage est un parfait égoïste, s'appropriant, comme la brute, ce qui lui est utile, indifférent à ce qui n'est ni lui ni pour lui. A l'aurore de la société comme de la vie, l'homme-enfant cherche à transformer tout en sa propre substance: c'est que le principe de la conservation de l'individu est la première condition de la conservation de l'espèce. Bientôt naît la puissance des affections, et avec elle la générosité. Au sein de l'amitié, dans la famille, dans l'ordre social, tout amour vrai décuple la vie par le dévoûment, car le dévoûment élargit le cœur, les pensées, la sphère d'activité.

» Dans la marche de l'humanité, de la société et de la révélation, se manifeste la loi suprême de l'éducation du genre humain, la loi de l'éducation chrétienne. Ce que l'éducateur reçoit des mains de la nature, c'est l'homme-enfant avec son égoïsme naïf, l'homme du *moi*. Ce qu'il doit en faire, c'est l'homme du devoir et du dévoûment...

» Auquel des âges du développement humain appartient l'émulation à laquelle nous consacrons cette fête? Purifie-t-elle le sentiment du moi ou exalte-t-elle l'égoïsme? La gravité de cette question ne tient pas seulement à la source de l'émulation, mais encore à ses effets.

» L'idolâtrie du *moi*, fruit d'une émulation corruptrice, compte dans son cortége la jalousie, l'envie, la haine de toute supériorité étrangère; puis encore l'amour de l'éclat, la vanité tour à tour ridicule et basse, insolente et vénale. Comparez les peuples dont l'éducation se fait par le Christianisme et ceux qu'on élève par l'émulation de la vanité, vous diriez deux natures d'hommes. Dans un pays célèbre par les richesses de l'intelligence et par tous les genres d'illustrations nous avons vu, au milieu des acclamations et des fanfares, couronner la vanité naissante de ces lauriers dont l'attouchement enivre; nous avons vu les maîtres rivaliser de zèle, non par respect pour la nature des âmes confiées à leur sollicitude,

(1) Extrait d'une brochure intitulée: *De la réforme de l'instruction publique dans le canton de Vaud*. Deux discours prononcés à la fête des promotions du collége académique, en 1834 et 1835, par Ch. Monnard, recteur de l'Académie de Lausanne, président du grand conseil du canton de Vaud, etc., etc.

mais par l'ambition de conquérir, chacun à son collége ou à sa classe, des prix dans les concours annuels. Là l'on néglige le grand nombre des jeunes gens, qui tous pourtant ont une âme, une intelligence, une destinée d'homme, pour exalter, par les pressentiments de l'orgueil victorieux, un petit nombre de triomphateurs. Ainsi l'on forme des hommes d'une habileté rare ; mais, ouvrages de l'égoïsme et de la vanité, ils sont d'excellents instruments au service du pouvoir qui saura flatter la vanité et l'égoïsme. Aux lauriers enfantins et aux fanfares succèdent les hochets de l'âge mûr, les cordons, les honneurs, l'argent surtout, moyen universel d'éclat et de jouissances. La distribution de semblables faveurs maîtrise les cœurs, vieillis de bonne heure, que maîtrisaient dans le jeune âge les prix décernés aux efforts de la vanité...

» N'arrive-t-il pas fréquemment que les récompenses publiques, punition pour ceux qui ne les obtiennent pas, sont plutôt décernées aux dons de la nature qu'aux efforts de la persévérance, aux talents qu'à la volonté? Le succès ne reçoit-il pas trop souvent les couronnes destinées au front de la vertu? Confondu dans les rangs des négligents et des paresseux, maint jeune homme condamné à prendre part à une fête de rémunération publique, à nos promotions peut-être, témoin de tant de prix distribués dont aucun n'était pour lui, n'a-t-il pas dû se dire quelquefois, dans le secret de son cœur froissé : « Et pourtant j'ai fait tout ce dont j'étais capable ; j'ai surpassé en travail et en application ce rival plus heureux ; tout lui réussit, chacun le loue, et personne ne prend garde à mes peines. Les labeurs quand d'autres se divertissent, des heures de la nuit ajoutées au travail du jour, les luttes opiniâtres contre des difficultés incessamment renaissantes, les larmes amères, tout cela ne sert de rien à qui n'est pas né heureux ; à la facilité les prix, à la bonne volonté les humiliations ! » Ah ! gardons-nous de jeter dans un jeune cœur de ces semences d'amertume capables de corrompre toute une vie ! Examinons avec soin, lorsque nous y serons appelés, si notre système de récompenses publiques ne pervertit pas le jugement de la jeunesse, en blessant dans son cœur le sentiment inné de la justice.

» Des hommes dévoués au perfectionnement de l'instruction publique ont proposé de placer l'émulation dans une sphère plus large en la transportant de l'individu à la classe dont chaque écolier fait partie. La lutte en faveur du progrès s'établirait de classe à classe et non de condisciple à condisciple. Une cérémonie publique destinée au couronnement des phalanges victorieuses en acquerrait un caractère plus imposant. Mais nous redouterions ces rivalités agrandies, germe des divisions ou même des haines de partis, de corporations, de castes. Elles prépareraient chez une nation l'égoïsme en grand, et donneraient de nouvelles forces à l'esprit de corps, vertu première des corps sans esprit.

» Il y a davantage à faire : il faut apprendre aux jeunes gens à nationaliser l'émulation et la gloire, en les épurant par l'amour de l'humanité, à dévouer leurs travaux au bonheur et à la bonne renommée de leur pays, membre de la famille humaine. »

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (1).

PREMIER ARTICLE. — *Introduction.*

Les hypothèses les plus diverses et les plus extraordinaires ont été élevées au sujet de l'origine des tribus indigènes, premiers possesseurs du continent américain. Aucune jusqu'ici n'a présenté assez de vraisemblance historique pour être généralement adoptée.

L'Amérique est un monde à part, et les tentatives faites pour rattacher son passé par quelque lien solide à l'ensemble de l'histoire humaine, semblent d'autant moins susceptibles de succès, que les monuments de ce passé deviennent toujours plus rares, et ses souvenirs plus confus. Cependant, malgré tous les efforts tentés pour anéantir l'Amérique en Amérique, elle est encore là, offrant de vastes domaines aux recherches de l'histoire, aux spéculations de l'intelligence, non moins qu'aux entreprises de l'intérêt.

Les tribus indiennes de nos jours, avec leurs langues, leurs religions, leurs mœurs, leur culture originale, présentent, au milieu du plus profond abaissement, l'aspect d'une individualité prononcée, et rien dans l'état des peuples païens des autres continents, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, ne nous semble pouvoir leur être comparé. Mais nous ne connaissons l'Amérique que depuis trois siècles, tandis que des milliers d'années se sont écoulées sans que nulle voix, sinon quelques vagues et mystérieux murmures, soit venu révéler aux hommes de nos climats l'existence de ce monde occidental. Et depuis ces trois cents ans, quel souci pour se concilier l'affection des peuplades du désert, quel soin d'apprendre leurs langues, d'étudier leurs mœurs, de pénétrer le sens de leurs costumes et de leurs monuments, de remonter le courant de leur histoire ! Ce qu'ils n'étaient point à l'arrivée des premiers vaisseaux d'Europe, ceux que nous appelons avec mépris des sauvages, ils le sont devenus par le contact funeste des blancs. Repoussés dans les taillis épais de leurs forêts éternelles, obligés de soutenir, pour leur droit à la vie, une guerre sans repos et sans résultat, ils ne trouvèrent d'autres armes que la ruse et le mensonge à opposer à la supériorité matérielle et morale de leurs ennemis, ils apprirent à se défier constamment de l'homme blanc, à craindre tous ses pas, surtout à le haïr.

Cependant au milieu des débris de leur nationalité, les Indiens ont conservé quelque chose de distinctif; leur caractère laisse encore apercevoir la noble originalité de leur condition naturelle, et l'observateur attentif semble y reconnaître les traces d'une vieille civilisation perdue. On a essayé, dans les derniers temps, de rattacher l'origine des tribus indiennes de l'Amérique à l'histoire du peuple juif. Les traditions de l'antiquité, les ressources de la science ont été invoquées à l'appui de cette hypothèse ; mais l'histoire des peuples de l'antiquité ne présente rien qui paraisse la confirmer. Quant aux allusions à l'origine hébraïque des Américains qu'on a cru voir dans la vision d'Esdras (13ᵉ chapitre du IIᵉ livre), non seulement on peut donner une interprétation différente à ce passage, mais la valeur historique très-douteuse de ce document tout entier lui ôte toute importance dans la question.

Si l'histoire étrangère est muette, il n'en est pas ainsi des traditions du culte religieux et des anciennes coutumes des Indiens eux-mêmes. Les peuplades les plus différentes et les plus éloignées sont d'accord sur ce fait, qu'elles sont venues du nord-ouest en traversant une grande rivière, et que chacune d'elles s'est établie dès lors sur le territoire qu'elle possédait autrefois. Il n'est pas rare de trouver jointe à cette croyance l'opinion que leurs ancêtres, qui passèrent le grand fleuve, formaient neuf parties des dix tribus dont la réunion composait toutefois un seul peuple. Cette tradition ne rappelle-t-elle pas la dissolution du royaume des dix tribus d'Israel, qui ne revirent jamais leur patrie, tandis que les deux tribus de Juda et de Benjamin retournèrent en Judée sous le règne de Cyrus? L'histoire de l'ancienne Asie est assez riche en pareils mouvements de nations. On ne devrait point trouver incroyable qu'une partie du peuple israélite, errant loin de son pays, ait été poussée des rives de l'Euphrate aux vastes contrées de l'Asie centrale, et qu'enfin, rejetée à l'extrémité orientale de ce continent, elle ait traversé l'étroit bras de mer de Behring, qui pouvait n'être alors qu'un courant d'eau. On sait qu'à la vue de la Bible qu'on leur présentait, en leur racontant les grands traits de son histoire, les Indiens de l'Amérique du nord se sont quelquefois écriés : « Ce livre a jadis appartenu à nos grands-pères ! »

Le rapprochement d'autres vestiges épars de la doctrine traditionnelle des Indiens tend également à rendre plausible l'opinion de leur origine hébraïque. « Autrefois, disent-ils, le Grand-Esprit annonçait l'avenir à nos pères ; maintenant encore il gouverne la nature à son gré. » Les anges ont parlé jadis à leurs ancêtres. « Toutes les tribus indiennes descendent d'un seul » homme, qui eut douze fils. Cet homme était le chef illustre » d'une peuplade de bergers ; il possédait un vaste territoire, et » les Indiens, ses descendants, recouvreront un jour le pays de » leur premier père. » Ils croient, d'après la tradition, que l'Esprit de miracle et de prophétie, dont leurs ancêtres ont été inspirés, redeviendra leur partage, et qu'ils seront remis en possession du *livre* qu'ils ont absolument perdu. Les Indiens connaissent clairement l'histoire du déluge; seulement quelques-uns veulent qu'il ait été partiel, tandis que d'autres soutiennent qu'il a couvert toute la terre. Un petit nombre d'hommes, selon leur antique récit, se sont sauvés des flots sur un grand vaisseau. Ailleurs on raconte que le Grand-Esprit n'a fait d'a-

(1) Nous empruntons ces articles au *Missions-Magazin* de Bâle. — 4ᵉ livraison de 1834.

bord que huit hommes, dont sont issues les nations de toutes couleurs. Ils parlent de la construction de Babel, de la confusion des langues et de la dispersion des races (tribus?). Ils prétendent que leurs ancêtres avaient introduit autrefois la circoncision, mais que, plus tard, les jeunes gens s'en sont moqués. Que ques traditions disent que la première femme vint du ciel et qu'elle eut deux fils jumeaux, dont le premier tua son frère. Le Grand-Esprit a, selon d'autres, créé d'abord deux Indiens; mais comme ils ne répondirent pas à son but, il a pris une côte de chacun d'eux et il en a fait une femme pour l'autre. Depuis que les Indiens ont vu des blancs, ils disent que ceux-ci sont d'une meilleure substance, parce que le Grand-Esprit les a formés d'une poussière plus fine. Ils racontent aussi que leurs ancêtres portaient avec eux, dans leurs migrations, une baguette divine, que le Grand-Esprit leur avait donnée, et qu'ils la plantaient dans le sol partout où ils s'arrêtaient. Si la baguettte poussait des bourgeons pendant la nuit, c'était un signe qu'ils devaient demeurer plus long-temps dans cet endroit. On le comprend, ces traditions ne sont pas généralement répandues au sein de toutes les peuplades indiennes; elles ne se trouvent pas sous la même forme dans toutes les tribus; mais l'authenticité de leur existence repose sur les témoignages les plus dignes de foi.

La religion des habitants primitifs de l'Amérique se distingue par des traits frappants des croyances religieuses de tous les autres peuples païens, et jette un nouveau jour sur leur origine. Il est universellement reconnu que les Indiens du nord de l'Amérique ignorent également le polythéisme et le culte des idoles. Partout dans leurs solitudes, ils reconnaissent l'existence d'un Etre invisible et suprême, d'un *Grand-Esprit*, doué de qualités infinies et qu'ils adorent avec un profond respect. L'idée d'un mauvais esprit unique et puissant, accompagné de mauvais anges, n'est pas moins généralement répandue. Ils croient tous à une vie à venir et à une rémunération dans l'autre monde, dont ils se font des images plus ou moins grossières et conformes à la grande ignorance dans laquelle ils sont plongés. Quant aux idées qu'ils se font de Dieu, elles sont remarquablement pures. Les chrétiens et les sauvages adorent également un Esprit suprême, invisible, présent partout et gouvernant toutes choses, un Maître tout puissant et parfait. On ne trouve dans leurs antiquités aucun vestige d'emblêmes idolâtres. Nulle part ils n'ont adoré des images visibles de la divinité. Cette circonstance est assurément de la plus haute importance; car toutes les autres nations qui ne connaissent pas le Christianisme sont idolâtres, et plus l'ignorance et la barbarie pèsent sur un peuple, plus grande aussi est la puissance qu'il attribue aux dieux qu'il s'est faits, plus grossières et plus matérielles sont les images sous lesquelles il les adore. Aucune supposition n'explique aussi simplement cette exception étonnante que de voir dans ces tribus américaines les descendants d'Israélites établis dans le pays, on ne sait combien de temps après la captivité de Babylone. C'est au milieu des idolâtres de la Babylonie qu'ils auraient contracté cette horreur pour un culte trop souvent préféré par leurs pères coupables au service de l'Eternel.

En place de l'agneau des bergers de la Palestine, l'Indien chasseur immole à l'Eternel le chien, son animal favori; et nous ne connaissons aucune tribu du nord de l'Amérique où ne règne pas la coutume d'offrir, à des époques déterminées, un sacrifice, solennel au Graud-Esprit avec le sang de cet animal. On choisit toujours pour cet usage un chien d'une seule couleur, sans aucune tache. Tandis que le feu brûle sur l'autel des holocaustes, les Indiens l'entourent en dansant, et font retentir au loin le cri de I-U-IE-VAH!..... Ils emploient également, en parlant du Grand-Esprit, le mot hébreux *Elohim*, et l'on entend souvent le mot d'*alleluia* dans leurs chants religieux, aussi distinctement articulé que dans les chœurs de notre culte.

Je n'ai pas appris qu'il existât parmi les Indiens une classe de prêtres, mais quelques-uns d'entre eux sont chargés de fonctions analogues à celles du sacerdoce. Quant à la vocation de prophete, elle fut toujours chez les Juifs un appel extraordinaire du Seigneur, et c'est encore ainsi que les Indiens la considèrent. Elie, Elisée, les grands prophètes de l'Eternel, n'ont pas obtenu du peuple de Dieu une vénération plus profonde et une plus grande puissance que n'en obtient un prophète indien, lorsqu'on croit réellement à son inspiration divine. Tout autre pouvoir est muet devant celui-ci; les prophètes décident des questions les plus importantes, de la paix et de la guerre. Ainsi les expéditions les plus sanglantes des Indiens les uns contre les autres ou contre les blancs ont eu lieu sous leur influence. Ils portent avec eux dans leurs guerres une sorte d'arche d'alliance, pour laquelle ils ont le plus grand respect.

Les nombreux traits de ressemblance des idiômes américains avec la langue hébraïque parlent encore en faveur de notre conjecture. L'analogie est déjà sensible dans les caractères généraux de ces langues: ainsi le fréquent emploi des sons gutturaux, que les Indiens prononcent avec une aspiration énergique et profonde, remarquable surtout dans une conversation animée. Les langues américaines réunissent et déterminent les idées, comme l'hébreu, au moyen de particules affixes et préfixes. Elles emploient, comme lui, des substantifs pour désigner la plupart des notions adjectives; mais une circonstance plus significative encore, c'est la quantité de racines hébraïques qu'on retrouve dans tous ces idiômes. Ce fait mérite assurément d'attirer l'attention des philologues; jusqu'ici les langues de ces sauvages ont été si peu connues, qu'il est demeuré presque inaperçu.

Tous ces rapports, auxquels il faut ajouter la vie patriarchale de ces enfants de la forêt, peuvent colorer cette supposition de quelque vraisemblance; mais elles ne sauraient procurer la certitude, et le défaut absolu de documents historiques se fait sentir ici douloureusement. Ils n'ont, du reste, pas besoin de cette origine sacrée pour mériter notre sympathie, les restes malheureux d'une race noble et puissante qui bientôt va s'évanouir. L'histoire des tribus indiennes du nord de l'Amérique rapporte qu'en un temps voisin de notre âge, ces libres chasseurs menaçaient d'abîmer dans les flots silencieux de l'Atlantique tous les établissements de l'Europe effrayée, et de s'asseoir sur les débris fumants de ses villes, seuls maîtres du pays natal. Ils l'auraient fait assurément, s'ils avaient pu s'entendre, et surtout s'ils avaient pu prévoir l'avenir. Naguères même, depuis l'établissement de l'Union-Américaine, des nations indiennes isolées ont soutenu contre les blancs des guerres avantageuses et conclu des traités, dont l'égalité de droits, d'avantages et d'honneurs étaient les bases. Ces traités, sanctionnés par les sermens solennels des Etats, reposaient sur les mêmes maximes de justice et de droit public, qui assurent aux nations européennes le maintien de leur existence et de leur liberté.

Mais partout où l'Indien se trouva en contact immédiat avec les hommes blancs, on le vit dépérir et bientôt disparaître, tandis que le nombre de ses voisins augmentait chaque jour et qu'ils s'étendaient dans toutes les directions avec une incroyable rapidité. Ainsi furent anéanties des races entières, dont le nom même n'est plus entendu nulle part sur la terre qu'elles habitaient. Quelques centaines sont les seuls restes de ces puissants peuples, qui couvraient le sol des états de l'Est au commencement du dix-septième siècle. On évaluait, il y a quelques années, à 2,247 le nombre des Indiens de la Nouvelle-Angleterre, qui comprend les états du Maine, de New-Hampshire, de Vermont, du Massachusets, de Rhode-Island et du Connecticut. La population rouge de l'état de New-York s'élevait, à la même époque, à 5,184 âmes. La plupart des autres états n'ont plus que fort peu d'indigènes. Les plus grandes tribus à l'Est du Mississipi habitent les états de Géorgie, d'Atabama et du Mississipi. D'après le rapport officiel du docteur Morse au congrès de 1821, le chiffre total de la population indienne du côté de ce fleuve s'élevait à 121,346, tandis qu'on compte 350,780 âmes à l'ouest; en tout, 471,126 Indiens sur le territoire de l'Union, des rives de la mer Atlantique à celles de l'Océan.

Mais cette évaluation ne saurait être rigoureusement exacte, et nous avons lieu de croire que les Etats-Unis renferment encore au moins un demi million de naturels; il faut en compter le même nombre sur le territoire anglais. Il reste donc dans l'Amérique du Nord un million d'Indiens! un million des propriétaires légitimes de ce vaste continent, descendants de nations grandes et valeureuses. C'est une race misérable. Son orgueil est abattu, son courage est brisé, l'homme blanc la chasse devant lui, sans respect pour la foi promise et pour l'humanité, sans repos ni trève; on la chassera jusqu'au fond de l'Océan, si la terre ne l'absorbe à la fin tout entière; car le sol de ses pères est fertile. C'est là son péché, son crime. Les émigrants étrangers se partagent les vastes domaines que les Peaux-Rouges avaient reçus du Grand-Esprit. Mais depuis plus de deux siècles qu'a commencé ce drame de mensonge et de sanglante injustice, le monde chrétien a laissé la barbarie sévir toujours plus cruellement, sans prendre garde à l'humanité qu'on insultait. Le petit nombre d'hommes généreux qui se sont consacrés au salut matériel et spirituel des Indiens n'a pu balancer l'influence toute-puissante des colons étrangers. Et pourtant, hommes comme nous, les Indiens sont, comme nous, susceptibles de tout l'ennoblissement qui suit l'acceptation de la Bonne-Nouvelle; et les faits que nous avons à raconter rendront évident qu'une partie des Indiens opprimés, au milieu desquels ont travaillé les messagers de l'Evangile, ont réellement obtenu cet ennoblissement moral par la foi en Jésus crucifié.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 31. 5 AOUT 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les ttres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, hez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Notre dernier numéro, imprimé, à cause de la fête, dès la atinée du 28, n'a pas pu porter à nos lecteurs les expresons de la profonde douleur dont nous a pénétrés l'atroce ssassinat qui vient de couvrir de deuil la capitale et d'émouoir la France entière. Nous avons été vivement peinés de ne ouvoir épancher sans délai les sentiments qui remplissent os âmes. Comme hommes, la vue de tant de sang nous a lacés d'horreur et émus d'indignation ; comme citoyens, ous avons frémi des dangers courus par l'Etat dans la peronne du Roi et des princes ; comme chrétiens, l'énormité u crime et l'état moral de son auteur nous ont navrés, en ième temps que nous avons été vivement émus à la pensée e ces âmes immortelles appelées ainsi tout à coup devant le ribunal du souverain Juge.

Gardons-nous d'oublier les solennelles et éloquentes leçons ue nous donne ce jour de malheur. L'abîme des discordes iviles a été au moment de s'entr'ouvrir sous nos pas. Dans uelle situation serions-nous aujourd'hui, à quels horribles ésordres, à quels conflits, à quelle anarchie ne serions-nous as en proie à cette heure, si une demi-seconde de marche, i quelques lignes de distance, disons mieux et plus vrai, si a main puissante et miséricordieuse de Dieu n'eût séparé le Roi de cette épouvantable mitraille qui lui était destinée et ui abattait ou blessait à ses côtés plus de quarante victimes de tout rang et de tout âge ! Puis, en présence même de ce douloureux spectacle de mort, de larmes et de souffrances, de ce deuil de tant de familles, nous avons de vives actions de grâces à rendre à Dieu qui a fait avorter cette monstrueuse tentative de régicide, et nous a préservés d'un deuil bien autre et bien plus général. L'intervention de sa Providence a été si manifeste que l'aveu s'en est échappé de plus d'une bouche qui n'avait su prononcer jusqu'alors que l'absurde mot de hasard.

Nous arrivons trop tard pour entrer ici dans des détails et pour faire autre chose que jeter sur le papier cette expression rapide des sentiments qui se pressent au-dedans de nous. Nous ne poserons cependant pas la plume sans avoir formé le vœu que tous nos concitoyens lisent dans cet affreux événement les leçons et les avertissements qu'il renferme, et que les chrétiens, en particulier, y voient un nouvel et puissant appel pour travailler avec un redoublement de zèle et d'efforts à la propagation de l'Evangile au milieu d'un peuple dans le sein duquel un pareil attentat a pu être conçu, longuement préparé et mis enfin à exécution.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le bill de réforme des corporations municipales, déjà adopté par la chambre des communes, a été lu pour la seconde fois à la chambre des lords, le 28 juillet. Toutefois le duc de Cumberland a déclaré qu'en accordant la seconde lecture du bill, leurs seigneuries n'entendaient pas en admettre le principe. Ce langage n'est pas d'accord avec la déclaration de S. R. Peel et de lord Stanley, qui votent cependant avec les lords anti-réformistes ; les membres précités ont admis le principe du bill.

Les carlistes viennent d'essuyer une défaite entre *Mendi-Gloria* et *Puente la Reyna*. On assure qu'outre sept cents morts et blessés et la perte de leur artillerie, les insurgés ont à regretter trois cents prisonniers, parmi lesquels on compte vingt-sept officiers. Moreno commandait les troupes du prétendant, qui ont été délogées de toutes leurs positions.

On donne comme chose décidée le mariage de la reine dona Maria avec le prince de Carignan. La cérémonie se fera, dit-on, très-incessamment. Le nouveau cabinet de Lisbonne est définitivement constitué. Ses principaux membres sont : Saldanha à la

guerre, Palmella aux affaires étrangères, Silva Carvalho aux finances.

En Suisse, la diète vient de discuter longuement, dans sa séance du 29 juillet, la question de la révision du pacte fédéral. Sept cantons, Uri, Unterwald, Zug, Schwitz, Tessin et Valais se sont prononcés et ont voté contre toute révision quelconque et veulent s'en tenir au pacte de 1815. Quatorze états ont voté pour une révision quelconque. Ceux qui veulent la révision forment par leur population plus des cinq sixièmes de la Suisse. Parmi eux, neuf ont voté pour la révision par la diète, cinq et demi pour la révision par une constituante. Aucune proposition n'ayant réuni la majorité des suffrages, l'affaire a été remise au recès pour être reprise l'année prochaine.

Le choléra perd de jour en jour de son intensité à Toulon; mais il en a acquis en échange beaucoup à Marseille, où il fait en ce moment plus de victimes qu'il n'en fit lors de sa première invasion dans cette dernière ville. L'épidémie se propage sur le littoral sarde, et l'on en signale des cas jusqu'à Gênes.

Nous n'avons rien à apprendre à nos lecteurs sur l'affreux événement qui a couvert Paris de deuil le 28 juillet. On compte aujourd'hui environ cinquante morts ou blessés tombés sous la mitraille de l'assassin. Tous les citoyens qui ont succombé seront réunis dans un même convoi et dans une même sépulture aux Invalides. On a fait pour cette cérémonie funèbre des préparatifs considérables qui l'ont retardée de huit jours. Elle aura lieu aujourd'hui 5 août. Le roi, toutes les autorités, la garde nationale, la garnison de Paris concourront à solenniser cette triste journée.

Une ordonnance du roi a constitué la chambre des pairs en cour de justice pour juger l'auteur de l'attentat.

Ce dernier ne se nomme pas Gérard, mais Fieschi; il est Corse et a fait autrefois partie de la garde du roi Murat. Après sa rentrée dans son pays, il a été condamné pour vol à dix ans de détention. Depuis sa sortie de prison, il fut à Lodève, où il travailla sous le nom de Gérard. A partir de cette époque, sa vie a toujours été celle d'un aventurier. Il parvint en 1830 à se faire porter sur la liste des condamnés politiques et obtint des secours à ce titre jusqu'en 1834, époque où ses certificats ayant été reconnus faux, il fut obligé de s'enfuir. Il avait depuis long-temps des relations avec une femme Petit qu'il avait connue dans sa prison. Cette femme et sa fille avaient disparu depuis l'attentat du 28. On vient de les découvrir et de les arrêter, et l'on a trouvé au domicile de la fille une malle que l'accusé avait emportée le 28 au matin, et dont le contenu sera peut-être précieux pour l'instruction du procès.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

D'UNE DISCUSSION ENTAMÉE DANS LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS LE 29 MAI.

(*Suite.*)

L'antiquité! Qui nous parle de la déserter? Jamais elle ne nous fut plus précieuse et plus nécessaire.

Notre civilisation, nos systèmes, l'exercice peut-être immodéré de la pensée, nous ont peu à peu conduits à un état intellectuel et moral dont il n'y a pas d'autre exemple dans l'histoire. Les forces de la nature humaine se sont toutes portées vers le dehors; l'homme pense, observe, combine, agit, mais en quelque sorte excentriquement; sa vie spontanée, naturelle, sa vie primitive est suspendue; il est devenu pour lui-même objet encore plus que sujet; il n'a plus rien d'intime et de natif que l'égoïsme; son existence morale lui est comme appliquée de l'extérieur, artificielle; la vie s'absorbe dans la pensée; les sentiments en apparence les plus personnels et les plus profonds sont donnés par la méditation ou par la société; l'être moral s'est, pour ainsi dire, lentement évidé; l'individu, à ce période extrême de la civilisation, n'est bientôt plus qu'une substance neutre, où vient s'appliquer en concrétions plus ou moins brillantes, une masse étrangère de pensées, d'opinions, d'illusions, de passions même factices et empruntées comme tout le reste. Dans cette complication, sous ces divisions toujours croissantes de la vie intellectuelle et sociale, la vie propre de l'individu s'étouffe et s'éteint, les données primitives s'effacent, la nature meurt. Rien n'est plus senti avec simplicité et pureté, rien n'est plus accepté par intuition; il n'y a plus d'évidence morale, plus d'instinct; la vie a perdu toute grâce et toute fraîcheur; elle aura bientôt perdu tout bonheur, car le bonheur est inséparable de la simplicité de l'existence, et, dans tous les cas, l'intensité des douleurs morales se proportionne à la multiplication et au raffinement de nos imaginations.

Le malheur des individus fait le malheur social, qui, réagissant à son tour, s'ajoute à l'infortune morale des familles et des individus. Il faut dès lors songer à un remède aussi général que la maladie. Or, l'éducation publique en offre un pareil, si on lui permet de ramener, de retenir la partie la plus influente de la société à portée des trésors de l'antiquité classique; car c'est la ramener et la retenir auprès du plus pur dépôt de la simplicité qui nous manque.

Mais il n'y a pour nous qu'une antiquité, c'est celle de la Grèce. Notre antiquité, à nous, ou, pour parler plus exactement, notre jeunesse, est toute empreinte de vétusté, de décrépitude. Notre origine est un déclin. Les grâces pures de l'enfance sont étrangères à notre berceau. Le peuple, le monde que nous continuons fut pareil à ces enfants, fruit d'un hymen tardif, qui naissent fanés, héritiers, dès le berceau, de la vieillesse de leurs vieux parents, et portant dans la pâleur et dans les rides de leurs jeunes visages, le simulacre trompeur d'un passé qu'ils n'ont pas vécu et d'une expérience qu'ils n'ont pas acquise. C'est l'ignorance sans la candeur, la barbarie sans la simplicité, la faiblesse sans la grâce. Ce monde a pourtant un avenir; la maturité, la force lui sont promises: la jeunesse lui a été refusée. Les monuments de son premier âge ne seront pas marqués au coin de la belle nature, n'offriront point ce précieux mélange de la naïveté et de l'art, si bien assortis, si bien proportionnés, que l'un ne se distingue point de l'autre, et qu'on ne sait si ce que l'on admire est le fruit de l'inspiration ou de la méditation. En un mot, la belle simplicité, la nature s'ouvrant à l'art, l'art s'épanouissant au sein de la nature, l'humanité naissant à la civilisation, avec toute l'indépendance et la grâce d'un développement spontané, sous des circonstances de climat, d'histoire, de tempérament, qui ne permettent à aucune force de se déployer au préjudice des autres, ce précieux moment, ce moment unique n'a pas existé pour nous; et cet anneau où le navire de la civilisation a besoin de pouvoir s'amarrer, manquerait absolument à la nôtre si l'antiquité grecque n'était pas nôtre, si nous ne pouvions, par-dessus nos propres origines, vénérables mais barbares, remonter jusqu'à elle et nous y rattacher par l'étude.

C'est à ce brillant point de départ de la civilisation qu'il faut retrouver nos traces perdues, nous retrouver nous-mêmes; c'est au milieu des monuments d'une simplicité qui n'a rien de la barbarie, que nous saisirons dans leur rare unité le beau et le vrai, le grand et le naïf, la nature et l'art. C'est là que les grands traits de la nature humaine, croisés en tout sens, et à peu près effacés par mille traces successives, c'est là que les grandes lignes de la vie nous apparaîtront distinctes et pures; c'est là que, nous réveillant de nos rêves, nous séparerons de nous-mêmes tout ce qui n'est pas nous, et détacherons de la vie tout ce qui n'est pas la vie; c'est là que notre existence morale se simplifiera, que nous nous rétablirons dans le vrai; que nos arts, notre littérature désapprendront l'exagération, l'enflure et la trivialité; que notre civilisation se rengagera dans ses véritables voies.

La *simplicité de l'humanité* est tout entière dans les sources que nous indiquons; et nous y puiserions à la fois pour tous nos besoins, si la *simplicité de la vérité*, ou, pour parler un langage plus précis, la simplicité de la volonté de Dieu, s'y rencontrait également. Cette dernière, il faut la

chercher ailleurs. Mais il est bien certain que l'être humain, sculpté à la fois par l'antiquité et par la Bible, en reçoit, en a reçu toujours les formes les plus parfaites, et que, si jamais l'idéal de l'humanité, esprit et âme, s'est vu réalisé à l'applaudissement involontaire de ceux-là même à qui échappait le secret de ce grand œuvre, ç'a été sous le ciseau de cette statuaire sublime, sous la double influence de la culture classique et des livres sacrés. Heureux serions-nous de revenir, non pas au siècle, mais aux disciplines qui donnaient à la France un chancelier de l'Hôpital, admirable exemplaire de cette édition de grands hommes et d'hommes de bien, formés à cette double école !

Qu'on ne s'y trompe pas, nous n'évoquons pas une nouvelle aristocratie; ou, s'il est impossible que tout ce qui est excellent ne soit pas là, même aristocratique, c'est-à-dire une distinction réservée à plusieurs au milieu de tous, cette aristocratie du moins, nous en attendons à bon droit l'avantage de tous. Hélas ! le Christianisme, dans sa pureté, dans sa réalité, n'est la dotation que du petit nombre, puisque le grand nombre s'en exclut; il y a privilége ici, parce que l'égalité offerte est repoussée, et pour ce qui est des études classiques, leur nature ne les rend pas immédiatement accessibles à tous. Mais, de bonne foi, croit-on que la pluie du ciel puisse tomber sur les couches supérieures de la société sans que les couches plus profondes en soient proportionnellement humectées? Est-il pour une classe un seul bien réel qui ne devienne irrésistiblement le bien de tous? Oh ! que cette loi de la Providence est belle, qui n'a pas permis qu'un seul avantage, je dis véritable et solide, se pût concentrer et enfermer dans une portion de la société ! Quand donc nous réclamons le réveil ou le maintien des études classiques, nous le réclamons pour le petit peuple comme pour les classes plus élevées; le pauvre qui n'a souci de Sophocle ni d'Homère, et à qui les Turcs seuls ont su rendre populaire le nom de la Grèce, le pauvre aura pourtant sa part d'Homère et de Sophocle. Déguisés, mais non altérés, les sucs de la pensée antique sauront bien filtrer jusqu'à lui. Tout ce qui cultivera noblement les parties hautes de la société sera, si l'on peut s'exprimer ainsi, *revalu* aux parties les plus obscures; et il est impossible que les classes qui ont du loisir pour la pensée rentrent dans de meilleures voies de civilisation sans y entraîner avec elles ces classes laborieuses, incapables de communiquer une impression à toute une société qui pèse sur elle, et les presse, mais d'autant plus susceptibles d'en être impressionnées et modifiées.

Maintenant, si toutes les considérations que nous n'avons qu'effleurées, si tant d'autres que de plus habiles ont fait valoir il y a long-temps, ou feront valoir encore, ne suffisent pas à protéger l'enseignement classique, s'il est décidé que les langues, où se réfléchit l'existence humaine dans sa plus grande généralité, comme dans sa plus grande intimité, ne sont pas la vraie base d'une culture vraiment humaine; que les langues mortes, les langues antiques ne sont pas entre toutes les langues, par leur perfection grammaticale, par leur antiquité, et par leur état même de langues mortes, les plus propres à l'office qu'on leur demande; s'il est décidé que des littératures au sein desquelles a pris naissance la culture moderne, et par lesquelles, pour une si grande part, nous sommes devenus ce que nous sommes, peuvent être impunément négligées; qu'un passé où le Christianisme a élu son point de départ, et contracté sa première forme, n'a rien d'intéressant et de respectable pour nous; qu'une antiquité qui fut long-temps nôtre, et des mamelles de laquelle nous avons pendant long-temps exclusivement tiré notre subsistance, ne doit pas, par honneur pour nous-mêmes, garder une place élevée dans nos études publiques; enfin, s'il est décidé que notre civilisation, exténuée de raffinement, et par le raffinement rejetée dans la barbarie, n'a rien à gagner à s'aller retremper aux fontaines limpides et fraîches de l'antique; en un mot, si l'on ne veut plus de ces études, il faut, au moins, dire ce que l'on veut, et puisqu'on est censé d'accord sur les principaux fondamentaux, je veux dire sur le caractère et les conditions générales de la vraie culture, puisqu'on est convenu qu'elle doit surtout être spiritualiste, désintéressée, qu'elle doit, dès l'entrée de la vie, fortifier et développer les plus nobles parties de l'être moral, je demande ce qu'on veut mettre à la place de l'enseignement classique, et je réponds, pour ma part : « que s'il n'existait pas il faudrait l'inventer. »

Car, laissant dans l'ombre et consentant à ignorer les principes bien connus, et les intentions bien avouées de la plupart de ceux qui réclament un autre système et d'autres études, nous demandons seulement : Les vieilles études mises de côté, que reste-t-il? que trouvons-nous? Prenons-y bien garde; nous trouvons des études dont chacune, j'en conviens, peut être cultivée, et l'est quelquefois dans l'intérêt d'une louable et généreuse curiosité, mais qui, en elles-mêmes, touchent de si près à l'application, y visent tellement à bout portant, qu'entre l'application et l'étude même, il ne restera à la plupart des esprits que bien peu d'espace; des études dont l'objet matériel est susceptible sans doute d'être spiritualisé, mais a besoin de l'être, et ne le sera que dans des cas particuliers et par exception; des études qui, n'ayant de rapport direct qu'à quelques-unes, et non aux plus nobles de nos facultés, n'enfoncent pas leur soc dans la couche la plus profonde et la plus riche de notre existence intérieure; des études, pour tout dire en un mot, qui *instruisent* et qui ne *cultivent* pas, et qui toujours se superposant à l'homme, jamais ne s'incorporant à lui, modifient sa position, sans le modifier lui-même.

Loin de nous toutefois d'en méconnaître le prix et la nécessité. Il ne faudrait pas que les principales, les plus générales de ces études demeurassent étrangères, même à ceux qui, dans la suite, n'en feront ni l'objet d'une étude spéciale, ni le moyen d'une exploitation matérielle. Des observations répétées, une longue expérience nous ont convaincus qu'elles nous sont nécessaires pour donner la substance où les autres études donnent la forme, qu'elles opposent un utile contrepoids à ce que l'éducation littéraire peut, dans certains cas, renfermer et communiquer d'exclusif; et enfin, que par cela même qu'elles ne cultivent pas, elles ont un avantage propre, en créant dans l'homme, par l'instinct de la curiosité, une force centrifuge qui le dispute avec avantage à la force absorbante du *moi*, de ce *moi* qui trouve son piége partout, et que des études littéraires, en aiguisant la sensibilité, peuvent rendre exigeant, irritable et maladif. Dans une vie purement littéraire nos passions ne sont, que trop souvent l'étoffe de nos travaux; c'est aussi là un grand danger; et sans doute, il faut veiller à ce que la culture que nous donnons à la jeune âme, l'étende sans l'amincir, l'épure sans l'efféminer.

Nous sommes donc loin d'exclure et nous demandons seulement qu'on n'exclue pas. Renonçant même à régler la préséance entre les éléments divers dont peut se composer l'instruction, nous demandons qu'aucune nécessité ne soit sacrifiée à une autre, car toutes les nécessités, en tant que nécessités, sont égales. Qu'on se figure, nous n'exigeons rien de plus, qu'on se figure un système d'instruction ou nul élément ne serait admis qu'à la charge de justifier de son aptitude à une application certaine et palpable. Cette base seule, cette condition fait peur. L'avenir de l'humanité, un avenir ignoble, y est écrit tout entier. Mais, indépendamment de l'esprit qui a dû dicter une telle institution, l'institution peut-elle avoir des effets opposés à sa nature? et un matéria-

lisme de fait doit-il engendrer autre chose que son semblable, c'est-à-dire se fortifier de son propre mouvement, et se prévaloir avec une rigueur exclusive de l'empire exclusif qui lui aura été abandonné, et auquel ne connive que trop la disposition générale des esprits ?

Vous oubliez, dira-t-on, une loi providentielle aussi admirable que celle que vous avez tout à l'heure signalée. Vous oubliez que, d'institution divine, l'honnête et l'utile sont inséparables, que, par conséquent, l'un conduit à l'autre, que, par conséquent, en pourvoyant aux besoins de la pratique, nous faisons droit d'avance à ceux de la spéculation, et que l'art aboutit à la science comme la science aboutit à l'art.

Cette loi, Messieurs, nous la connaissons comme vous et nous la vénérons, mais nous croyons que vous l'entendez mal. Il y a dans l'existence humaine deux sphères distinctes, que pour généraliser et simplifier, nous appellerons la sphère de l'intérêt et celle du désintéressement. Selon les objets particuliers que l'on a en vue, ces deux sphères sont celles de l'honnête et de l'utile, du devoir et du droit, de la spéculation et de la pratique. Chacun des termes que nous venons d'accoupler n'est pas destiné à faire antithèse, mais, au contraire, à faire unité avec le terme qui lui correspond, la pratique avec la spéculation, le droit avec le devoir, l'utile avec l'honnête. Les deux pôles d'un axe n'en sont que les derniers termes; appartenant au même axe, ils s'appartiennent l'un à l'autre, ils ne peuvent exister ni être conçus l'un sans l'autre, ils se concluent l'un de l'autre, ils sont *un* l'un avec l'autre dans l'unité de l'axe qu'ils terminent. Ainsi, entre les termes que nous avons nommés, il y a non seulement compatibilité, convenance, mais unité, mais identité, si l'on y regarde bien; chacune de ces choses est l'autre, considérée d'un point différent de l'horizon. Mais voici ce qu'il faut ajouter et ce que plusieurs oublient : de l'honnête on descend bien à l'utile, mais on ne remonte pas de l'utile à l'honnête; le sentiment du devoir conduit à la reconnaissance du droit, le sentiment du droit ne crée pas la notion du devoir, et enfin, pour nous rapprocher de notre sujet, la spéculation conduit vers la pratique, la pratique n'élève pas à la spéculation. Entendons-nous, *l'esprit de spéculation*, pris en lui-même, parfaitement désintéressé, parfaitement insoucieux des résultats extérieurs, a mille fois conduit aux résultats les plus positivement intéressants pour la société, mais nous ne voyons pas que *l'esprit de pratique* ait rendu, à beaucoup près, la pareille à son émule, si ce n'est en lui fournissant involontairement des matériaux dont celui-ci s'est emparé avec un empressement et a tiré parti pour les nobles intérêts dont la garde lui est commise. Il est même difficile de ne pas conclure de l'histoire des sciences que, si elles eussent été cultivées dans des vues intéressées, et tout d'abord comme instruments de bien-être, ce bien-être même y eût beaucoup moins gagné que perdu, tandis qu'en obéissant à une curiosité pure d'égoïsme et ne suivant d'autre bannière que celle de la spéculation, les savants ont préparé à la société d'immenses résultats, ont fait faire à la civilisation des pas de géant, ont renouvelé la face de la terre. Il est inutile de citer des exemples : Fontenelle et Cuvier, à cent ans de distance, ont proclamé et constaté cette grande vérité, à l'éternel honneur, ce nous semble, de la Providence de Dieu et de son gouvernement.

Mais de croire que, dans la région subordonnée où vous cantonnez les jeunes esprits, ils contracteront une tendance naturelle, ils prendront un vif élan vers la région élevée de la spéculation, vraiment il n'y a pas d'apparence. Si vous voulez ennoblir la pensée, commencez par la désintéresser, ou par lui donner, si l'on peut parler ainsi, des intérêts désintéressés; retenez-la de préférence et long-temps dans des études dont l'utilité ne soit pas palpable, dont la substance ne réveille pas invinciblement l'idée d'un avantage temporel et que leur nature fasse immédiatement ressortir à l'âme. Veuillez, du moins, les mêler dans une proportion convenable, c'est-à-dire dans une proportion forte, aux autres études. Que si, vous bornant à ces dernières, vous essayez de les désintéresser, ou d'y rattacher un pur intérêt de spéculation, vous y serez déçus. Elles n'ont pas cette vertu, elles ne l'ont, du moins, que pour un petit nombre d'esprits, que leur constitution supérieure a voués à la science et à la méditation. Quant aux autres, vous les verrez bientôt étonnés ou impatients de votre tendance, vous demander compte de ce qu'ils appelleront des détours, réclamer une marche directe et accélérée vers les applications utiles, et vous contraindre à étendre les plus belles sciences sur le lit de Procruste. Sans doute que ces sciences en elles-mêmes sont belles, et bien dignes d'une affection sans calcul; mais il faut d'abord aller à d'autres disciplines pour revenir à celle-ci avec cette pureté d'amour; et je pense qu'on trouvera difficilement parmi les rois de la science des hommes dont la jeunesse soit demeurée étrangère et l'âme fermée à l'intérêt et à la culture des lettres. Mais il y a des exemples illustres et éclatants du contraire.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

Jacques Esprit.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

On a vu, dans un article précédent, quelles sont les principales idées, le plan et le but du livre sur la fausseté des vertus humaines. Nous présenterons aujourd'hui quelques extraits des chapitres qui se rapportent spécialement aux fausses vertus de notre époque. On y trouvera une nouvelle preuve de cette vérité d'expérience, que l'homme reste toujours semblable à lui-même sous les différentes formes de gouvernement et de civilisation, et qu'il n'y a rien qui distingue les vices du dix-neuvième siècle de ceux du dix-septième, quand on prend la peine de creuser jusqu'au fond des cœurs. C'est chose habituelle que d'entendre vanter le progrès de nos mœurs; il faudrait se borner à dire, pour être vrai, que nous n'avons fait que changer de masque et de plâtre. Le vêtement des passions est nouveau; les passions elles-mêmes ne le sont point.

Venons à Jacques Esprit. Voici un extrait de son chapitre de *l'amitié*. « S'il n'y a point de vraies amitiés, demande Esprit, pourquoi est-ce donc que les ministres et les favoris des rois et des princes servent avec tant d'ardeur leurs amis absents et disgrâciés? Cette objection naît dans l'esprit de tout le monde, et il est d'autant plus nécessaire d'y répondre, qu'en y répondant on donne l'intelligence d'une espèce de mystère. Je dis donc que les offices qu'on rend aux absents, et les soins avec lesquels on profite des conjonctures qui leur sont favorables, sont si peu désintéressés qu'ils sont produits par de fort grands intérêts. Un ami a témoigné son zèle jusques au bout pour son ami éloigné de la cour, et n'a cessé de parler pour lui jusqu'à ce qu'il ait été rappelé : 1° Parce que son ami l'ayant servi à parvenir au ministère, ce ministre se fût perdu de réputation s'il ne lui eût donné cette marque publique de reconnaissance. 2° Il en a usé ainsi par la crainte qu'il a eue que le roi (ajoutez pour ce temps-ci l'opinion et les chambres) ne fît un mauvais jugement de lui, et parce qu'il s'est dit souvent à lui-même : qu'elle opinion le roi (lisez de plus : le pays et les chambres) aurait-il de moi si j'étais muet, et si je ne faisais aucun pas pour celui qui en a tant fait pour

moi? 3° Il a eu dessein d'obliger son ami à être encore plus fortement attaché à ses intérêts. 4° Il a eu peur de l'avoir contraire, s'il revenait sans sa participation. 5° Il a songé que, s'il se montrait fidèle à ses amis, il en trouverait qui s'emploieraient pour lui, s'il arrivait qu'il tombât en disgrâce... Quant aux morts, bien des gens les regrettent quelquefois si fortement qu'ils souhaiteraient qu'ils fussent encore en vie, afin de leur pouvoir donner des charges et des emplois qui sont à leur disposition ; car les hommes sont si bons, si humains et si généreux, qu'ils veulent toujours faire du bien à ceux qui ne peuvent plus en recevoir! »

Notre auteur, comme on voit, sait manier l'arme de l'ironie, et il égaie de temps à autre ses dissertations par des saillies que nos meilleurs satyriques n'auraient pas désavouées. Son chapitre du *désintéressement* a été composé sur les souvenirs de la Ligue et de la Fronde ; mais il peut s'appliquer aussi, dans la plupart de ses détails, aux membres d'un parti sans nom et sans chef, qui ont fait montre et vanité d'un admirable désintéressement, ne demandant rien, disaient-ils, n'aspirant à rien, ne briguant aucune place, mais tout disposés à les prendre, eux et leurs clients, dès qu'ils ont cru apercevoir quelques ouvertures dans la forteresse de l'administration. « Pour connaître que ce sont des gens déliés qui jugent que rien ne leur saurait être plus utile, pour arriver à leurs fins, que d'être crus désintéressés (c'est Jacques Esprit qui parle), il ne faut que se souvenir des stratagèmes avec lesquels quelques-uns d'entre eux, ayant essuyé toutes les fatigues et tous les périls d'un parti, et refusé constamment d'être compris dans un traité, font habilement charger le meilleur de leurs amis de l'accommodement, après avoir exigé de lui qu'il en rompe toutes les mesures, s'il ne peut obtenir pour eux-mêmes des sommes ou des charges considérables. On n'a qu'à songer aux mauvais prétextes que d'autres prennent pour couvrir leurs intérêts, quand ils disent que, pour eux, ils ne voulaient rien, mais que tous ceux de leur parti ayant eu des gouvernements ou de grandes gratifications, leur honneur en souffrirait s'ils recevaient un traitement différent. On n'a enfin qu'à considérer les tours de souplesse que font les auteurs, lorsqu'ils se font contraindre par leurs amis, ou commander par la cour, d'accepter un emploi qu'ils ont toujours secrètement souhaité..... Quant aux raisons qui les obligent de se mettre sur le pied de gens désintéressés, la première, c'est l'envie de faire croire qu'ils ont l'âme belle, et de donner une grande idée d'eux-mêmes. La seconde raison, c'est que le désintéressement est la voie la plus honnête qu'ils peuvent prendre pour ménager leurs intérêts ; or, cette voie est d'autant meilleure qu'elle est singulière, et ceux qui arrivent à la cour (lisez à la chambre) avec de grands desseins de s'y élever, étalent cette fausse vertu, et sont comme les nouveaux opérateurs qui ont toujours le plus excellent thériaque, ou quelque remède dont on n'avait jamais ouï parler. »

Aux membres de l'opposition, maintenant; car chaque parti a son mot dans le livre de Jacques Esprit. J'ouvre le chapitre de la *fermeté*. « On conçoit une grande estime, dit-il, pour ceux qui, étant fort bien à la cour, sont poussés par un premier ministre, qui, après avoir fait toutes choses imaginables pour les gagner, les contraint de sortir du royaume (lisez du gouvernement), et les tient long-temps exilés (destitués) sans les pouvoir faire plier sous lui. Mais on ne prend pas garde qu'un homme d'importance, poussé de cette manière, voit qu'il fait un beau personnage sur le théâtre du monde; qu'une infinité de gens, qui ont les yeux sur lui, l'excitent à le bien jouer, et que, dans la résolution qu'il a prise de ne point fléchir, il est soutenu par sa vanité. Il se joint quelquefois à cette sorte de vanité, dans les personnes présomptueuses et fières, quelque sentiment malin tel qu'était celui de ce fameux jurisconsulte romain qui, ayant eu des nouvelles qu'il devait être bientôt rappelé de son exil, répondit à ses amis qu'il ne recevrait point la grâce qu'on voulait lui faire, afin que Rome eût plus long-temps la honte de l'avoir banni. L'intérêt a le même pouvoir d'affermir ceux qui, s'étant engagés dans un parti, n'en peuvent être détachés ni par menaces, ni par promesses : en apparence, parce qu'ils sont gens d'honneur et fidèles à leurs amis, mais en réalité, parce qu'ils trouvent leurs avantages à demeurer dans le parti qu'ils ont pris, et qu'ils y voient plus de jour à faire réussir leurs prétentions. La fermeté dans les pensées et dans les opinions vient aussi de la présomption d'une espèce d'hommes, qui sont si préoccupés de l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, que le premier principe de leur raisonnement est que celui des autres est toujours faux, et qu'il n'y a que le leur qui soit infaillible. Cette vaine présomption est une vraie pédanterie, qui n'est pas tellement enfermée dans les colléges, qu'elle ne se rencontre quelquefois dans des personnes fort bien élevées et fort polies.... Il y en a d'autres qui ne changent point d'opinion, non pour ne vouloir pas croire qu'il y en ait de meilleures, mais à cause que la portée de leur esprit ne s'étend jamais au-delà de ce qu'ils ont une fois conçu. Ils ne sont capables de voir que ce qu'ils voient, et quand on s'efforce de les éclairer, c'est comme si l'on voulait qu'un homme qui a la vue courte, vît plus loin que l'espace où elle est bornée. »

Il est probable que, si le livre de Jacques Esprit paraissait de nos jours, il serait du goût de peu de monde, par cela même qu'il dit la vérité à tout le monde. On accuserait l'auteur de faire le procès à la nature humaine, et chaque opinion le trouverait souverainement injuste à l'égard de ses amis. On lui prodiguerait les noms de fanatique, de misantrope, de jésuite peut-être, et le pauvre écrivain, pour avoir trop bien lu dans le fond des cœurs, serait atteint et convaincu de calomnie contre les hommes du dix-neuvième siècle. Mais on était moins irritable apparemment sous le règne de Louis XIV, car le livre d'Esprit est dédié à monseigneur le Dauphin ; l'auteur le lui présente comme un miroir dans lequel il pourra découvrir les défauts et les vices de l'humanité. A qui en effet plus qu'aux rois et aux princes convenait-il d'offrir de pareilles leçons?

Du reste, Jacques Esprit n'a pas voulu faire un écrit de politique, mais une œuvre de morale. Il ne touche à l'une qu'autant qu'elle a des rapports avec l'autre. La plupart de ces chapitres sont remplis de recherches sur les mœurs, considérées en dehors des questions de parti. On lira sans doute avec intérêt les lignes suivantes sur la *complaisance* : « Il y a une complaisance habile et anticipée. Je l'appelle ainsi, parce que par elle on approuve le sentiment de ceux à qui l'on veut plaire avant qu'ils l'aient déclaré. Elle ne se rencontre que dans des personnes qui ont vieilli à la cour, et qui ont l'esprit pénétrant et juste ; car la pénétration et la justesse de leur esprit, jointes à leur expérience, leur fait connaître pour l'ordinaire à quoi incline un prince, un favori, un premier ministre dans les occasions et les affaires qui se présentent, et leur fait prévoir et deviner le parti auquel il s'arrêtera. Ce qu'ils n'ont pas plutôt pénétré qu'ils proposent adroitement au ministre qui leur demande conseil le parti qu'ils voient bien qu'il va prendre, ce qui lui plaît incomparablement plus que toutes les louanges qu'on lui donne après qu'il a dit son avis. — Il y a une complaisance générale fort déplaisante, qui fait que ceux qui l'ont, approuvent toutes sortes de gens, et exercent les procédés et les actions les moins excusables. Ces sortes de complaisants se signalent quand ils parlent de leurs amis ; car ils ne veulent jamais demeurer d'accord qu'ils aient aucun défaut, et ils les défendent opiniâtrement lors même qu'ils ont

un tort visible. — Il y a une complaisance lâche et criminelle, par laquelle certains hommes corrompus sont tellement dévoués à leurs amis et aux personnes de qui ils dépendent, qu'ils trouvent bon tout ce qu'ils font, et sont toujours disposés à faire tout ce qu'ils veulent. — Il y a une complaisance gênante et importune qu'on voit en certaines gens qui, s'étant attachés à un grand seigneur, le suivent comme leur ombre, et l'épient sans cesse pour savoir ce qu'il veut faire, afin de ne lui laisser la liberté de faire quoi que ce soit, non pas même de prendre un livre sous sa main, et de chercher un endroit qu'il a fantaisie de chercher et de trouver lui-même. C'est-à-dire qu'ils veulent que les objets de leur complaisance soient sans action et sans mouvement comme des idoles, croyant que, pour se rendre agréables, ils n'est point de meilleurs moyens que d'incommoder. »

Citons encore quelques fragments du chapitre sur *la douleur de la mort des proches et des amis*; les observations de l'auteur sont applicables dans tous les temps et à beaucoup de gens : « Un grand seigneur nous soutenait dans le monde, un ministre comblait notre maison de biens; un homme, par l'agrément de sa personne et par la fidélité de son amitié, faisait le bonheur de notre vie : nous les perdons, et nous pleurons, non par leur perte, mais celle de nos plaisirs et de nos avantages; il me semble que cela peut être aperçu très-facilement. On a bien plus de peine à comprendre qu'on tire vanité de l'affliction ; cependant il y a des personnes qui se montrent outrées de douleur lorsque leurs amis meurent, pour se faire remarquer et se distinguer des autres. « Etrange manière de s'établir dans le monde, dit » Sénèque, que de s'établir par les abattements et les fai- » blesses de la douleur! La montre de la douleur, ajoute ce » philosophe, est plus grande que la douleur; rien n'est si » rare que de voir des hommes affligés pour eux-mêmes, » de si commun que d'en voir d'affligés pour les autres, qui » se prennent la tête à deux mains, qui se tourmentent et » qui invoquent la mort comme seule capable de finir leurs » peines, mais dont la douleur s'épuise et devient muette » lorsqu'elle n'a plus de témoins. » — J'ai vu autrefois à la cour une femme qui, dans un effroyable accident dont elle fut soudainement frappée, étant à l'instant visitée de tout le monde, ensorte que la chambre était toute pleine, pleura, se plaignit, et cria d'une voix si éclatante et d'une manière si tendre, qu'elle faisait fendre le cœur. Le mien en était tout transi, mais il ne le fut pas long-temps; car le monde ne fut pas plus tôt parti qu'elle me dit avec un visage tout reposé : Faites ouvrir les fenêtres, je vous prie, il fait bien chaud; et elle m'entretint ensuite sur tout autre sujet que celui de son affliction. Comme j'étais surpris de ce changement, son portier la vint avertir qu'une princesse la venait voir, « qu'elle n'eut pas plutôt entendu qu'elle se jeta sur son lit, et recommença ses cris; même elle les redoubla par la considération particulière qu'elle avait pour cette grande princesse. »

L'espace nous manque, et nous terminerons ces extraits par une citation sur la *modestie*: « Ce n'est pas le tort que se fait un homme en étalant ses belles qualités, qui nous déplait; nous ne sommes pas assez charitables pour en être fâchés, et nous sommes, au contraire, assez malins pour nous réjouir de voir qu'il a ce honteux défaut, et assez orgueilleux pour nous enfler secrètement de nous en voir exempts. Ce qui nous blesse donc dans la vanterie, c'est qu'elle est toute pour un autre, et qu'il n'y a rien qui revienne à nous. Car toutes les conversations où l'on ne dit rien qui touche nos passions ou qui flatte notre vanité, nous sont insupportables; et c'est de là que viennent ces distractions, ces langueurs et cette espèce de pamoison où nous tombons, aussitôt que nous apercevons que celui qui nous entretient prend le parti de parler seulement de lui-même, et de ne rien dire pour nous. C'est pourquoi toutes les personnes intelligentes prennent un chemin tout contraire, et substituent la flatterie à la vanterie, de telle sorte qu'elles semblent s'oublier elles-mêmes pour ne dire à ceux avec qui elles conversent que ce qui est à leur goût ou à leur avantage..... Dans les personnes habiles, la modestie est une vanterie fine, et une manière d'éloge qu'on fait de soi et qu'on exprime par le silence. Il y a des gens qui savent l'art de se louer, en ne disant mot; ce sont ceux qui, venant de faire quelque belle et grande action, n'en parlent non plus dans les compagnies où ils se rencontrent que s'ils l'avaient complétement oubliée; ils éloignent même tous les discours qui pourraient y faire songer, et dès que quelqu'un ouvre la bouche pour en parler, ils font semblant de ne le point entendre, et ne répondent rien à ce que l'on dit. Or, le silence qu'ils gardent à l'égard des belles actions qu'ils ont faites, pendant qu'elles font un si grand bruit dans le monde, est un langage muet par lequel ils se louent mille fois plus que les hommes vains ne se louent par leurs paroles. Il faut observer surtout, comme une chose qui rend les faux modestes reconnaissables, qu'ils se taisent quand tout le monde parle d'eux, parce qu'ils jugent qu'il leur est inutile et qu'il leur serait nuisible de se donner des louanges; mais qu'ils rompent le silence, et ne manquent guères de mettre en vue leurs belles actions et leurs belles qualités, lorsqu'on les ignore et que personne ne les publie. »

Plus d'un lecteur ne demandera-t-il pas, en achevant cet article : Pourquoi donc Jacques Esprit est-il tombé dans un oubli si profond ?

APOLOGÉTIQUE.

SUPÉRIORITÉ DU CHRISTIANISME SUR TOUS LES AUTRES SYSTÈMES RELIGIEUX.

(Suite et fin.)

Après avoir considéré le fonds du dogme chrétien, observons aussi les formes dont il est revêtu dans le Nouveau-Testament. Quiconque voudra comparer ce livre avec les plus célèbres productions du monde païen, et ne reconnaîtra pas qu'il leur est infiniment supérieur en majesté, en simplicité, en originalité, on devra dire de cet homme-là, qu'il manque de goût non moins que de foi, et qu'il est aussi mauvais critique que mauvais chrétien.

Trouvez-vous dans les écrits des anciens philosophes quelque chose d'aussi achevé, à tous les égards, que le discours de Jésus-Christ sur la montagne ? Où rencontrerez-vous une prière aussi concise, en même-temps aussi pleine, aussi complète que l'oraison dominicale ? Montrez-nous dans les livres de quelque sage de l'antiquité une exhortation à la charité, aussi forte, et accompagnée de si solides motifs que celle qui se voit dans ces paroles de Christ : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'êtes venu voir. Alors, les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, et que nous t'avons donné à manger, ou avoir soif, et que nous t'avons donné à boire ? et quand est-ce que nous t'avons vu étranger, et que nous t'avons recueilli, ou nu, et que nous t'avons vêtu ? ou quand est-ce que nous t'avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus te voir ? Et le Roi, répondant, leur dira : Je vous dis, en vérité, qu'autant que

vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me les avez faites. » (Matth. XXV, 34. 40.)

Apprenez-nous où nous pourrons lire des paroles aussi frappantes sur la vanité des inquiétudes mondaines et sur la nécessité de la confiance en Dieu, que celles-ci : « Regardez les oiseaux de l'air ; car ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit : n'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux ?... Considérez comment les lys des champs croissent ; ils ne travaillent ni ne filent ; cependant, je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, ne vous revêtira-t-il pas beaucoup plutôt, ô gens de petite foi ? » (Matth. VI, 26-30.)

Où nous montrera-t-on, dans les ténèbres de la philosophie païenne, des vues aussi claires d'un état à venir, de l'immortalité de l'âme, de la résurrection des morts et du jugement universel, que dans la première épître de saint Paul aux Corinthiens ? Où trouvera-t-on des exhortations aussi persuasives à la pratique de toutes les vertus, des encouragements aussi pressants à la piété, des secours aussi efficaces pour remplir ses devoirs, des promesses aussi admirables, d'aussi hautes et parfaites consolations, que celles qui se rencontrent à chaque page de ces inimitables écrits ? Pour citer tous les passages qui ont rapport à ces objets, il faudrait transcrire le Nouveau-Testament tout entier. Qu'il nous suffise donc de remarquer que ces écrits portent tant d'empreintes d'une origine surnaturelle, qu'ils sont, non seulement supérieurs à toutes les productions humaines, mais en dehors de toute comparaison. Cette supériorité et cette dissemblance totale éclatent surtout en ceci, que le Nouveau-Testament est tout à la fois accessible aux plus humbles intelligences et inépuisable pour les plus vastes esprits. Dans la partie dogmatique et morale qui est d'un usage universel, les écrivains sacrés se mettent à la portée des plus petits ; et en même temps, les penseurs de tous les siècles y peuvent descendre jusqu'à d'immenses profondeurs dans leurs recherches sur la nature et le caractère de Dieu, et sur les dispensations de sa Providence.

Soyons sincères : avant l'établissement du Christianisme, il n'y avait rien, sauf le judaïsme, auquel on pût donner le nom de religion sur la face du globe. Toutes les autres nations étaient plongées dans la plus stupide idolâtrie, et leur culte n'avait aucune connexion avec la morale, sinon qu'il tendait à la corrompre par les infâmes exemples de leurs fausses divinités. Tous les êtres humains adoraient une foule de dieux et de démons, dont ils sollicitaient la faveur par des cérémonies impies, obscènes ou ridicules, et dont ils croyaient appaiser la colère par les plus horribles cruautés. Dans les siècles les plus polis des nations les plus éclairées de l'univers ; dans le temps où la Grèce et Rome avaient porté les arts de l'éloquence, de la poésie, de l'histoire, de l'architecture, de la sculpture au plus haut degré de perfection ; lorsque l'esprit humain avait créé les sciences mathématiques et matérielles, la science religieuse était encore dans un état de barbarie et d'enfance, ou plutôt elle n'existait point. Ne faut-il pas en conclure que les plus sublimes efforts de l'intelligence étaient insuffisants pour accomplir cette tâche, sans le secours de la révélation ?

Quelques-uns de leurs philosophes, il est vrai, osèrent rejeter ces absurdités universelles et prendre un essor plus élevé. Platon promulgua plusieurs idées sublimes sur la cause première de toutes choses et sur l'immortalité de l'âme. Et encore, ces idées étant au-dessus de l'intelligence commune et même de la sienne, il est probable qu'il les puisa dans les livres de Moïse et dans ses entretiens avec quelques docteurs juifs, qu'il pouvait avoir rencontrés en Egypte où il fit de longues études. C'est de lui qu'Aristote, et plus tard Cicéron, ainsi qu'un petit nombre d'autres écrivains, ont emprunté leurs lumières philosophiques ; les recherches de ces grands écrivains ont été aussi loin que le permettait le génie de l'homme. Mais c'étaient des étoiles qui brillaient çà et là dans le long espace des siècles, et combien leur théologie demeurait imparfaite, malgré tant de méditations et d'efforts ! Ils avaient découvert dans les œuvres de la création l'existence et quelques attributs d'un suprême Créateur, mais ils ne comprenaient guères les relations qui doivent exister entre le Créateur et l'homme. Ils avaient à peine de vagues notions sur la vraie piété, et jamais ils ne purent imaginer aucune forme d'adoration et de culte qui répondît à la pureté et à la perfection de la nature divine. Ils tracèrent quelques éloges élégants de la beauté naturelle et de l'excellence de la vertu ; mais ils n'en cherchèrent point la source dans le caractère même de Dieu, et ne la lièrent pas à une vie sainte et renouvelée. Ils parlèrent quelquefois de la vertu comme du moyen d'entrer dans le ciel ; mais ils entendaient surtout par le mot de vertu l'invention des arts et les actions guerrières. Ils ouvraient particulièrement leur Elysée aux législateurs, aux conquérants, à ceux qui avaient civilisé ou ravagé le monde. Tel était le point le plus élevé de la religion parmi les nations les plus polies de l'univers. Et, ne l'oublions pas, ce point n'était accessible qu'à un très-petit nombre de philosophes, prodiges de génie et de science, auxquels on faisait peu d'attention, et qui n'étaient guères compris, même dans le sein de leur propre pays. Tout le reste de l'humanité végétait sous les épais nuages de l'ignorance et de la superstition.

C'est alors que le Christianisme se leva de l'Orient, comme un soleil pur et radieux, dissipant les ténèbres qui couvraient toutes les parties du globe, et qui couvrent encore aujourd'hui ces régions lointaines où l'Evangile n'a point pénétré. Partout où il est parvenu, il a introduit une religion plus haute, un culte plus rationnel, une morale plus pure. Il a enseigné aux hommes l'unité et les attributs de Dieu, le pardon des péchés, la résurrection des morts, la vie éternelle, l'établissement du royaume des cieux : doctrines aussi inconcevables pour les plus sages des hommes, avant son apparition, que le système de Newton l'est aujourd'hui pour les hordes de sauvages errants dans les forêts de l'Amérique ; doctrines que la raison humaine aurait été incapable de découvrir, mais qui, une fois découvertes, s'accordent parfaitement avec elle et sont confirmées par elle ; doctrines qui, bien que supérieures à la science de Platon, d'Aristote et de Cicéron, sont maintenant à la portée du plus humble paysan et du dernier manœuvre qui peuvent lire leur Bible. Ce sont là des faits évidents, manifestes, et que nul n'oserait contredire. N'en résulte-t-il pas, avec la même évidence, que la religion chrétienne est une œuvre, non de l'homme, mais de Dieu, et que le livre qui la contient n'a pu être écrit que sous l'influence d'une inspiration surnaturelle ?

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Je me mis en route dans l'été de 1830 pour visiter les lacs du nord-ouest et les tribus indiennes de ces contrées, pour qui j'étais animé dès long-temps du plus vif intérêt ; je remontai le cours du fleuve Saint-Laurent, puis traversant le lac Ontario, je parvins aux fameuses chutes du Niagara, qui coule dans ce bassin et le réunit à celui du lac Erié. Celui qui a saisi quelques accents du langage de Dieu dans la nature n'oubliera jamais

(1) Extrait du *Voyage* de M. Colton, citoyen des Etats-Unis : *Tour of the American Lakes and Among the Indians of the northwest territory, in 1830. London, 1833.*

l'impression de ce spectacle. Le voyageur s'assied sans danger au bas de la cataracte immense, il voit, il entend, et n'a jamais assez de cette vue. Il peut marcher sur la rive de ce fleuve majestueux depuis l'endroit où les eaux noires du Dschippe vasland se mêlent à son cours, et de ses yeux il voit à chaque seconde le flot accélérer le flot impétueux. La rapidité du courant soulève et blanchit peu à peu la surface polie de l'onde : de moments en moments le tourbillon grossit, devient plus sauvage ; enfin le fleuve bondit dans l'abîme avec un bruit horrible. Cette œuvre magnifique de Dieu est la même depuis des milliers d'années, toujours pleine de mouvements et de vie. L'abondance de ses flots ne diminue jamais, l'âme ne peut se rassasier de tant de grandeur et de gloire, et l'ardent désir de voir ce tableau sous ses mille aspects la rend téméraire.

Le Niagara a un cours d'environ douze lieues ; c'est l'un des canaux par lesquels la chaîne des mers intérieures du nord de l'Amérique verse ses eaux dans le golfe de Saint-Laurent et dans la mer Atlantique ; les cataractes sont à quatre lieues de l'extrémité méridionale du lac Ontario et à huit lieues du lac Erié. La chute commence près des hauteurs de Leurston, d'où le fleuve bondit et se précipite en écumant pendant près de deux lieues, jusqu'à ce que ses flots se reposent au fond de la plaine, d'où ils gagnent tranquillement le lac Ontario. Au-dessus des cataractes, près de Queenstown, existe un tourbillon qui n'est vraiment pas moins admirable que les chutes d'eau elles-mêmes. Dans cet endroit le fleuve resserré, profond et rapide, s'infléchit devant une pointe de terrain et forme un bassin assez considérable dans lequel les eaux se meuvent longtemps circulairement avant de trouver en bas une issue. Le courant y produit des couches d'eau distinctes et superposées qui, d'après des lois immuables, se relèvent et s'abaissent en tournoyant avec violence jusqu'à l'issue de la pyramide. Souvent des arbres déracinés sont emportés pendant des jours et des semaines dans le tourbillon, jusqu'à ce qu'ils s'approchent de la sommité bruyante du gouffre qui les absorbe dans un abîme sans fond. Quelques moments après ils reparaissent sur un autre bord du bassin pour être attirés de nouveau dans le cercle.

Pendant la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, un soldat anglais fut attiré dans le tourbillon avec un train de bois coupés au-dessus du bassin, la corde qui attachait son radeau à un arbre s'étant rompue. Ses camarades voyaient du rivage le malheur de leur ami, sans pouvoir lui donner le moindre secours. Suivant une spirale irrésistible, le pauvre homme et son radeau sont poussés à la bouche dangereuse et disparaissent comme un éclair, avec un horrible sifflement ; les regards des assistants demeurent stupidement attachés sur ce spectacle ; il ne leur reste plus d'espoir ; mais quelle admiration ne saisit pas leur âme, quand ils le voient reparaître au bout d'un moment sur le bord du tourbillon, s'attachant avec violence au radeau et bientôt ramant vers eux. Bravo ! bravo ! et les parois des rochers renvoyèrent la clameur joyeuse. Mais avant d'atteindre la corde qui devait le sortir de la sphère tourbillonnante, le malheureux a repris le chemin qui conduit irrésistiblement au gouffre. Il tombe à genoux, lève les mains au ciel, se recommande à la miséricorde de Dieu, et pour la seconde fois il descend dans la profondeur inconnue qui l'engloutit à grand bruit. Ses amis attendaient sans respirer l'instant où les poutres brisées reparaîtraient sur les flots, mais non ; à leur inexprimable joie, c'est le soldat qui relève la tête et le radeau subsiste encore. Sa vue ranime l'espérance et sur-le-champ tout est essayé pour le délivrer. Il fallait sortir le radeau du cercle fatal. Tout fut inutile, le malheureux criait et déjà recommençait son chemin de mort ; il tombe encore à genoux et l'eau l'engloutit de nouveau avec bruit. Qui pourrait songer désormais à le voir reparaître ? Pourtant il revint une troisième fois à la surface et put encore jeter à ses amis le dernier cri d'adieu. Dieu vous sauve ! Dieu vous soit en aide ! lui répondaient les soldats, et ils sanglottaient ! Dieu me prenne en pitié, dit-il, pour la dernière fois ! et mourant il s'abandonne à la vague... Il en sortit et il sert encore dans un régiment anglais. Il n'oubliera jamais cette navigation et la merveilleuse délivrance de son Dieu. Tandis que pour la quatrième fois il était promené circulairement et s'approchait de l'abîme, ses camarades coururent à Queenstown, on vola, on réussit à fixer l'un après l'autre des troncs d'arbres et à s'avancer ainsi jusqu'au bord du tourbillon. On attacha une chaloupe à l'extrémité de cette jetée mobile, et l'on parvint à atteindre l'infortuné au milieu du cercle qui l'emportait.

Essayons de caractériser d'avance en quelques lignes les différentes mers intérieures sur lesquelles nous allons suivre le vaisseau du voyageur ; un coup d'œil jeté à propos sur la carte de l'Amérique du nord, rendra la suite de ses récits plus intéressante et plus instructive.

Le lac *Ontario* est le premier des cinq lacs d'eau douce sur lesquels l'auteur se proposait de faire ses excursions dans le territoire des Indiens du nord-ouest. Ce lac baigne au nord la province anglaise du Haut-Canada, au sud les côtes de l'état de New-York ; son bassin, long de quatre-vingts lieues de l'est à l'ouest, et large d'environ vingt lieues, est le théâtre d'une grande activité commerciale. Les navires à voiles et les bateaux à vapeur se croisent incessamment sur ses eaux, et même des flottes de guerre s'y sont rencontrées dans une sanglante bataille. De ce lac sort le large fleuve de Saint-Laurent, qui porte les navires américains à Montréal et à Québec.

Le lac *Erié* est au sud-ouest du lac Ontario, à l'extrémité orientale se trouve la ville de Buffalo, de là il se dirige au sud-ouest ; sa longueur est de cent lieues, sa largeur de vingt-huit. Au nord, sont les champs fertiles du Haut-Canada, au milieu les états de New-York, de Pensylvanie et de l'Ohio. Ces deux rives fertiles étaient naguère le domaine des Indiens. Les six nations occupaient la rive septentrionale. Les Chiroquois, les Wiandots et d'autres tribus habitaient l'autre bord ; ce second lac aussi semble un grand port, couvert de navires de commerce.

Le lac qu'on trouve le premier en remontant est celui de *Saint-Clair*, bassin de douze lieues de diamètre, élargissement circulaire du canal qui joint le lac Erié au lac Huron, situé plus au nord. Ce canal porte au-dessus du lac Saint-Clair, le nom de fleuve de Saint-Clair, plus bas celui de Détroit. Les deux parties ont chacune un cours d'environ douze lieues.

Le lac *Huron* est une vraie méditerranée ; ses golfes et ses caps sont trop nombreux et trop considérables pour qu'il soit aisé d'en décrire la figure. Depuis le commencement du cours du fleuve Saint-Clair au midi, jusqu'à sa terminaison supérieure dans les canaux de Michili-Mackinack au nord-ouest, on lui donne une longueur de cent quarante lieues ; il peut en avoir cent dans sa plus grande largeur. C'est une route qui conduit les plus grands vaisseaux jusques au fond de l'Amérique du nord. La partie septentrionale est un archipel immense d'îles de toutes grandeurs ; on en a compté jusqu'à 32,000. Ces îles partout répandues, leurs formes particulières, les chênes et les sapins énormes qui les couvrent, les canaux profonds qui les séparent, leurs perspectives différentes selon l'éloignement, ces anses et ces caps innombrables, tout cela présente au navigateur un aspect pittoresque et gracieux.

Le lac *Michigan* a la forme d'une langue ; il s'étend du nord au sud ; au nord-ouest il forme un golfe considérable, qui a reçu le nom de Baie-Verte (Greenbay). Ce lac magnifique, navigable pour tous les vaisseaux, a soixante lieues dans sa plus grande largeur et une longueur de cent quarante lieues, à compter depuis l'extrémité sud-ouest jusques à l'île de Mackinau.

Mais le roi des lacs d'eau douce est le *lac Supérieur* ; il a deux cents quatrevingt lieues de l'est à l'ouest ; sa plus grande largeur peut être de cent vingt. C'est une mer ouverte, navigable en tout sens, et qui contient plusieurs grandes îles. Son écoulement dans le lac Huron est à l'extrémité orientale, aux chutes de Sainte-Marie, par une pente de vingt-deux pieds d'inclinaison sur un quart de lieu de longueur ; on transformerait à peu de frais cette partie en un canal.

Quelques navires seulement destinés au commerce de la pelleterie et le canot d'écorce du sauvage interrompent la solitude de ces belles eaux ; le repos et le silence règnent sur cet immense bassin, qui sans doute sera quelque jour le théâtre de l'activité mercantile la plus considérable. Nulle autre loi ne s'y fait obéir que celle de la passion et de l'intérêt. Les bois épais et les libres prairies qui forment ses rives, retentissent du cri des animaux sauvages, et nul sentier ne les parcourt, sinon celui qu'ont tracé les pas de l'Indien, cherchant le gibier qui fournit à sa nourriture, ou l'ennemi que réclame sa vengeance. Tandis que les rivages des lacs inférieurs sont le domaine de la culture et de l'industrie, cette terre demeure inconnue. C'est une contrée lointaine où peu de voyageurs portent leurs pas.

Les rives méridionales du lac Supérieur font la limite où s'arrête l'administration des Etats-Unis. Elles portent le nom de Territoire du Nord-Ouest ; c'est ce pays qui nous occupera principalement. L'état d'Illinois, entre le lac Michigan à l'est et le Missisipi à l'ouest, forme la frontière méridionale de ce territoire. Celui-ci s'étend entre 42, 45 et 49 de latitude nord ; sa plus grande largeur est d'environ 9 degrés. Ce vaste pays est occupé de temps immémorial par diverses tribus de peaux rouges, et plusieurs milliers de leurs cabanes s'élèvent dans les clairières de ses forêts.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 32. 12 AOUT 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES NOUVEAUX PROJETS DE LOI SUR LA PRESSE, ETC.

Les deux partis qui se sont ouvertement déclarés ennemis de l'ordre politique actuel sont sortis et sortent presque tous les jours des limites de la discussion constitutionnelle, en remettant en question ou en attaquant par les plus amères censures ou par les armes du ridicule la monarchie et la dynastie régnante. Ces attaques s'adressent, on ne peut se le dissimuler, à la loi elle-même qui nous régit, puisque la monarchie et la dynastie actuelle nous sont données par la charte, loi suprême de l'Etat. Il est évident que l'ordre et la paix d'un pays sont gravement compromis lorsque, chaque matin, on y dispute au gouvernement de fait son existence, sa légalité; lorsqu'on lui adresse, au lieu de conseils et de lumières, les protestations et les déclarations de guerre d'une association républicaine ou d'une coterie légitimiste. Réprimer de pareils excès, est non seulement le droit, mais le devoir de l'autorité à laquelle est commise la garde et l'exécution des lois de l'Etat, car l'insurrection de la plume n'est pas plus tolérable que celle de la baïonnette.

Mais il faut y prendre garde, cette tâche est délicate; elle exige une modération, un calme, une conscience du devoir, une maturité d'examen, enfin une prudence sans lesquels la répression de la licence devient inévitablement une réaction contre la liberté. Eh! que sera-ce si c'est sous l'inspiration d'une émotion profonde, d'une vive indignation, sous l'impression d'un crime dont il frémit encore, que le gouvernement demande des armes contre ses adversaires? Qui ne sera-t-il pas alors disposé à voir au nombre de ceux-ci? Quelles mesures seront suffisantes pour le rassurer?

Aussi, nous l'avouons, nous n'étions pas sans inquiétude en lisant dans les feuilles du gouvernement qu'à la suite de l'attentat du 28, de nouvelles lois avaient été jugées nécessaires pour compléter la législation de la presse périodique, car cette nécessité n'existait pas à nos yeux, et nous n'avons pu voir sans une pénible surprise que huit jours seulement, les huit premiers jours qui ont suivi le crime, huit jours d'une vie que se disputaient les plus douloureuses émotions, que remplissaient des travaux et des soins de tous genres, avaient suffi au ministère pour méditer et rédiger trois lois qui intéressent à un degré si éminent l'avenir du pays, trois lois qui doivent exercer une influence si prodigieuse sur la publicité.

Il était peut-être au-dessus de la puissance morale de l'homme que des lois écrites avec une si grande précipitation, et sous l'impression des funestes événements qui venaient de se passer, ne portassent pas l'empreinte d'un sentiment exclusif; il était impossible qu'elles n'allassent pas au-delà du but, qu'elles ne devinssent, en d'autres termes, des lois de réaction, que, dans leurs mouvements rétrogrades, elles ne vinssent entamer la Charte.

Deux sentiments, deux besoins, deux droits égaux devant la conscience, doivent dominer et se faire reconnaître dans toute espèce de législation pénale, le droit de la société et le droit de l'accusé; d'une part, le besoin de défendre l'ordre attaqué d'une manière ou de l'autre; d'autre part, le besoin de garantir l'innocence des méprises de la prévention, et de proportionner la peine à la faute. En dehors de ces conditions, c'est-à-dire en négligeant l'une que pour s'attacher à l'autre, la loi devient injuste. Or, pensez-vous que, tout préoccupé du soin de pourvoir à votre défense contre un ennemi que, dans votre première émotion, vous croyez voir partout, vous songerez avec le même soin aux innocents qu'aux coupables; pensez-vous que vous

mesurerez à ces derniers vos coups selon l'équité, que vous demeurerez enfin dans les limites d'une légitime défense? Impossible! Vous ne croirez jamais avoir assez de garantie en votre faveur, et tout ce que vous mettrez de trop de votre côté, sachez que vous l'ôtez à l'autre plateau de la balance. Si vous êtes gouvernement, et qu'il s'agisse de vous défendre par des lois, vous les ferez aussi maniables et aussi menaçantes que vous le pourrez; vous donnerez aux transgressions les caractères les plus graves, aux peines les plus effrayantes proportions, à la procédure les formes les moins rassurantes; vous chercherez à porter le plus de frayeur possible dans l'âme de vos ennemis; et satisfait d'avoir pourvu au plus pressé, vous oublierez tout-à-fait qu'il ne faut jamais que la défense du gouvernement se change en attaque contre les gouvernés.

C'est là, ce nous semble, le piége dans lequel est tombé le pouvoir, en rédigeant ses projets sur la presse. Il ne nous sera que trop facile de le démontrer, en examinant dans un prochain article les dispositions de ces projets. Mais, en attendant, nous conjurons et le ministère et les chambres, au nom de la moralité, de l'humanité et des libertés publiques, d'examiner et le mal et le remède proposé, dans le silence des émotions du moment et de toute passion égoïste, de remonter à la véritable source du premier, et de calculer les effets du second. Cette étude, faite avec calme, avec conscience, avec le soin que son importance réclame, conduirait nos législateurs, nous en sommes assurés, à de tout autres mesures que celles qui vont être l'objet de leur examen.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

A l'exemple de Madrid et des derniers événements de Saragosse, la Catalogne est maintenant le théâtre d'affreux désordres et de scènes sanglantes. Partout l'opinion se prononce contre les moines; on brûle les couvents, on tue les religieux.

Un corps nombreux de troupes portugaises est prêt à passer en Espagne, pour se joindre aux troupes de la reine Isabelle.

Le lieutenant-général Lacy Evan et le général Alava doivent être partis le 6 pour la péninsule. Le premier aura 4,000 hommes sous son ordre.

L'ambassadeur anglais à Rio Janeiro a proposé au gouvernement un article additionnel à la convention du 23 novembre 1834, stipulant que les vaisseaux brésiliens et anglais trouvés sur la côte d'Afrique pourront être arrêtés par les vaisseaux de guerre des deux nations et condamnés, s'ils sont fortement soupçonnés de se livrer à l'odieux trafic des noirs.

Le chargé d'affaires de France a aussi proposé au gouvernement impérial d'accéder à une convention faite entre les gouvernements de France et d'Angleterre pour autoriser la visite des vaisseaux négriers, convention à laquelle les rois de Danemark et de Sardaigne ont accédé. Le ministre des affaires étrangères a été autorisé par la régence, au nom de l'empereur, d'entrer en négociation pour l'article additionnel proposé par l'Angleterre et à accéder au traité avec la France, vu l'urgence de réprimer par tous les moyens un infâme trafic.

Les nouvelles de la Haute-Albanie ne sont pas rassurantes pour la Porte. Les progrès de la révolte ont obligé le gouvernement de mettre les ports du district de Scutari en état de blocus. Des troupes de débarquement se préparent à se rendre à la même destination. La population chrétienne de Scutari demeure neutre dans cette lutte, qui se passe entièrement entre les troupes du Pacha et celles du Sultan.

Un grand nombre d'arrestations avaient été faites parmi les journalistes des oppositions républicaine et légitimiste à la suite du crime du 28 juillet. La plupart de ces écrivains ont été rendus à leurs affaires après de courts interrogatoires. Il reste encore dans les prisons beaucoup de personnes sur lesquelles planent des soupçons plus ou moins forts, et l'on vient d'en arrêter encore quelques-unes, parmi lesquelles deux femmes, dont une a été reconnue pour une maîtresse de l'accusé.

Le roi et sa famille, accompagné des ministres, s'est rendu le 6 de ce mois à l'église métropolitaine pour entendre le *Te Deum* chanté à l'occasion de la délivrance dont il a été l'objet. Sa majesté a été reçue à la porte de l'église par l'archevêque et par son clergé.

Le gouvernement a présenté, mardi dernier, à la chambre des députés, plusieurs projets de lois ayant pour objet: 1° les crimes, délits et contraventions de la presse et des autres moyens de publication; 2° le vote du jury dans les procès intentés à la presse; 3° la procédure des cours d'assises dans ces mêmes affaires; 4° enfin l'allocation de pensions à titre de récompense nationale aux familles des victimes de l'attentat du 28. La chambre s'est réunie, le 7, dans ses bureaux, pour l'examen de ces projets de lois et pour nommer les commissaires chargés de les examiner.

Le choléra fait de jour en jour moins de victimes à Marseille, et la Provence peut se regarder comme à la veille d'être délivrée de cette terrible épidémie.

APOLOGÉTIQUE.

DE LA MORALE CHRÉTIENNE, COMPARÉE A CELLE DES ANCIENS PHILOSOPHES.

On peut établir ces trois propositions: d'abord, que tout ce qu'il y a de raisonnable et de juste dans la morale des anciens philosophes est épuré et perfectionné dans la morale de l'Evangile; ensuite, que tous les préceptes fondés sur de faux principes en ont été retranchés; enfin, qu'il s'y trouve plusieurs maximes nouvelles, qui correspondent parfaitement avec le nouveau but de cette religion.

J'entends par les choses *raisonnables* qui se rencontrent dans les divers systèmes de morale, les préceptes qui recommandent la pratique des devoirs touchant lesquels la raison nous enseigne qu'ils sont propres à perfectionner notre nature et à produire le bonheur de l'humanité. Telles sont la piété envers Dieu, la bienveillance envers les hommes, la justice, la charité, la tempérance, la sobriété; tels sont aussi les préceptes qui défendent les vices contraires, vices qui dégradent notre nature, qui soulèvent des divisions entre les hommes, et par les divisions le désordre, et par le désordre le malheur universel. Sous le nom de préceptes fondés sur de faux principes, je range ceux qui recommandent des vertus factices, incapables de produire aucun effet salutaire, vertus fausses par conséquent, bien qu'elles soient célébrées et admirées. Telles sont la valeur guerrière, le sentiment d'étroite nationalité, et l'amitié même à certains égards.

Que la religion chrétienne ait porté les vertus de la première classe à un plus haut degré de pureté et de perfection que tout autre système religieux, c'est une vérité suffisamment prouvée par les amis de l'Evangile, et qui n'a jamais été démentie par ses adversaires les plus déclarés. Mais il ne sera pas inutile de montrer que les vertus de la seconde classe ont dû être retranchées de la morale chrétienne, parce qu'elles n'ont aucun mérite intrinsèque, et que, d'ailleurs, elles sont incompatibles avec l'esprit et le but du Christianisme.

Parlons, d'abord, de la *bravoure* ou valeur guerrière. La bravoure, dans le sens habituel du mot, tient presque toujours au tempérament, et dès lors ne peut pas plus prétendre au mérite moral que la beauté, l'esprit, la santé, la force, ou tout autre avantage naturel de l'âme et du corps. Elle est si loin d'avoir des effets salutaires dans la plupart des cas, et de donner aux sociétés humaines l'ordre, la paix ou le bonheur, qu'elle est une source perpétuelle de violences, de déchirements, de carnage ou de ruines. C'est l'arme qui permet à l'homme fort d'écraser le faible, à l'orgueilleux d'opprimer celui qui est humble, au coupable de dépouiller l'innocent. L'ambition se sert de la bravoure comme d'un instrument facile pour atteindre les objets de son insatiable avidité. On comprend qu'une telle vertu était en rapport avec la religion

des païens, qui avait divinisé ses héros, et leur avait donné le ciel pour récompense des malheurs qu'ils avaient répandus sur le monde. Dans le système polythéiste, la valeur guerrière devait être la première vertu, et même la vertu dans sa plus haute signification.

Mais la bravoure ne pouvait pas occuper le même rang dans le système chrétien; elle devait, au contraire, être mise en dehors des vertus. Car les vrais disciples de Christ, bien loin d'être autorisés à rendre le mal pour le mal, sont obligés de le supporter avec patience; loin d'être excités à venger leurs injures, l'un de leurs premiers devoirs est de les pardonner; loin d'être encouragés à détruire leurs ennemis, il leur est commandé de les aimer et de leur faire tout le bien qu'ils peuvent. Si les nations chrétiennes étaient des nations de chrétiens, la guerre deviendrait impossible, et la valeur martiale resterait sans emploi. Elle ne pourrait avoir aucune place dans le catalogue des vertus chrétiennes, d'autant plus qu'elle est inconciliable avec tous les préceptes du Christianisme. Je ne m'élève pas contre les louanges et les honneurs décernés aux braves; il peut paraître juste que ceux qui vivent paisibles et dans l'abondance, aux dépens de leurs dangers et de leur sang, leur paient ce tribut de gloire; mais je maintiens que cette espèce de courage ne saurait être considérée comme une vertu chrétienne, parce qu'un chrétien ne doit avoir rien à faire avec elle.

Il y a une autre sorte de courage fréquemment et spécialement recommandée par l'Evangile : c'est le courage passif désigné sous les noms de patience et de résignation. Vertu réelle, solide, et directement opposée à la précédente. Le courage passif a ses racines dans les plus nobles qualités de l'âme humaine, dans le mépris du malheur et de la mort, et dans la confiance aux dispensations du Très-Haut. Le courage actif, au contraire, découle et se nourrit souvent des plus basses passions, de l'orgueil, de la vanité et de la confiance dans l'accomplissement du devoir; le courage actif est fils du ressentiment et de la vengeance, père de l'injustice et de la cruauté. L'un est la fermeté du sage, l'autre est la fougue impétueuse de l'homme irréfléchi. La valeur guerrière n'est pas du tout cette sainte violence qui ravit le royaume des cieux, et les esprits turbulents des héros, des conquérants, des dévastateurs du monde ne sont nullement préparés à entrer dans le ciel chrétien, séjour de paix et de repos.

L'esprit de nationalité, le *nationalisme* (qu'il ne faut pas confondre avec le vrai patriotisme, chose tout à-fait différente), le nationalisme, vertu si célèbre chez les anciens, si vantée même dans les siècles modernes, vertu qui a signalé les plus beaux jours de la Grèce, et élevé Rome sur le trône de l'univers; le nationalisme, tout honoré qu'il soit, devait aussi être exclus du nombre des vertus chrétiennes, parce qu'il est opposé aux vues universelles et *humaines* de cette religion. Un chrétien, dans ce qu'il a de religieux, n'est pas seulement de son pays, il est citoyen du monde, il a des frères, des amis, aux extrémités de la terre, il est concitoyen de tous les fidèles et de tous les malheureux. Le Christianisme nous commande d'aimer toute l'espèce humaine; le nationalisme, d'opprimer tous les autres pays, afin d'accroître la prétendue prospérité du nôtre. Le Christianisme nous ordonne d'imiter la bonté universelle du Créateur, qui répand ses bienfaits sur toutes les créatures humaines; le nationalisme nous prescrit d'imiter les étroites et partiales conceptions d'un maire de village, qui ne recule pas devant l'injustice et la fraude même, pour servir les intérêts de son insignifiante localité. Le nationalisme a été l'une des vertus les plus admirées parmi les hommes, parce qu'il déguise l'égoïsme sous le masque de l'esprit public, non seulement aux yeux des autres, mais aux propres yeux de celui qui se soumet à ses lois; il a été honoré, parce qu'il autorise à commettre des injures, non seulement avec impunité, mais avec gloire. Il en est tout autrement sous le point de vue chrétien. Le nationalisme est si opposé aux grands principes de l'Evangile que, loin de pouvoir être considéré comme une vertu chrétienne, il devient en certaines circonstances, un crime énorme et digne des plus sévères jugements de Dieu.

Quant à l'*amitié*, elle s'allie plus naturellement aux principes du Christianisme, parce qu'elle a sa source dans des dispositions tendres et aimantes. Elle est utile, agréable, pleine de charme et d'innocence, quand elle naît de la conformité des sentiments et qu'elle se nourrit d'affections pures et désintéressées. Mais elle n'a point, dans le langage philosophique, de mérite moral, et par cela même ce n'est pas une vertu proprement dite. « Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, disait Jésus Christ, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie font la même chose? » L'amitié, si l'on n'y prend soigneusement garde, peut devenir contraire aux maximes du Christianisme, parce que sa tendance est de concentrer dans un seul objet la bienveillance que nous devons à tous, et d'anéantir la charité au profit de l'individualisme. Nous parlons ici des amitiés fondées sur de bonnes qualités réciproques. Mais si elles sont formées, comme il arrive souvent, par des intérêts de parti, des associations de vices, des exigences de position politique, elles peuvent devenir alors coupables et odieuses. Il nous suffit ici de constater que l'amitié, aussi pure qu'on la suppose, ne saurait être placée au rang des vertus.

Outre l'omission si judicieuse des fausses vertus, nous devons faire observer l'étonnant et remarquable silence que garde partout notre divin législateur sur certains objets auxquels tous les autres ont attaché la plus grande importance. Il n'a fait mention, ni des meilleures formes de gouvernement civil, ni du droit de guerre et de paix. Pourquoi cela? probablement par cette raison bien simple qu'il eût été impossible de poser des règles explicites sur ces divers points, sans ôter à la religion quelque chose de sa sûreté et de son universalité, ou sans établir des lois qui auraient entraîné, dans certaines circonstances, de funestes résultats. S'il avait absolument défendu, par exemple, toute résistance aux pouvoirs constitués de fait, il aurait promulgué un système de despotisme et rendu les hommes esclaves. S'il avait permis d'une manière formelle cette résistance, il aurait autorisé la révolte et rendu les hommes indisciplinables. S'il avait défendu expressément toute guerre quelconque, il aurait paru livrer pour toujours ses disciples comme une proie facile à tout conquérant impie. S'il avait permis positivement la guerre, il aurait paru absoudre toutes les rapines et tous les meurtres dont elle est nécessairement accompagnée.

Examinons maintenant quels sont, dans cette religion, les préceptes qui correspondent à son but fondamental, c'est-à-dire à la préparation de l'âme pour le royaume des cieux. Les principaux sont l'humilité d'esprit, le pardon des injures, et la charité envers tous les hommes. On peut y ajouter la repentance, la foi, le renoncement à soi-même, le détachement du monde, devoirs moraux particuliers à cette religion, et dont la pratique est indispensable pour nous disposer à entrer dans le ciel.

(*La suite au prochain numéro.*)

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DE DEUX MATELOTS.

Dans toutes les positions humaines, si défavorables qu'elles puissent paraître au développement et à la pratique de la piété chrétienne, il est possible, non seulement de s'appro-

cher soi-même du Dieu-Sauveur, mais encore d'être un moyen d'édification pour plusieurs. Nous en citerons aujourd'hui deux exemples, qui sont empruntés, le premier à la marine américaine, le second à la marine anglaise.

..... C'était par une belle nuit d'été. Les cieux racontaient dans un magnifique langage la gloire du Créateur. Toutes les voiles étaient déployées, et nous avancions rapidement vers Boston. Georges *** était de garde sur l'avant. Ce jeune homme m'inspirait un vif intérêt; je l'avais vu lire la Bible et prier; ses manières ne ressemblaient nullement à celles des autres matelots. Comme il se tenait debout à son poste, j'allai droit à lui, et l'interrogeant avec une sorte de brusquerie : George, lui dis-je, êtes-vous chrétien ? En ce moment les rayons de la lune tombaient sur son visage, et je le vis s'animer d'un mouvement de joie. Je reconnus aussitôt que j'avais touché une corde qui descendait jusqu'au fond de son cœur. Il me répondit avec émotion : Je crois que je suis chrétien ; j'espère pouvoir rendre témoignage à la bonté de Dieu pour le don qu'il a fait à mon âme de son Fils, mon adorable Sauveur. Il y avait tant d'humilité dans sa contenance, et un témoignage si frappant d'une œuvre de grâce dans ses paroles, que je désirai savoir quelque chose de plus à son sujet. Voici, en résumé, ce qu'il me raconta :

J'ai toujours été matelot ; mon père l'avait été avant moi Ma mère était une femme pieuse, et chaque fois que je revenais à terre, elle me parlait beaucoup de mon âme. Je l'écoutais sans aucune attention, et vivais comme si je n'eusse point d'âme. J'étais un insensé, disant en mon cœur : Il n'y a point de Dieu. Je blasphémais avec hardiesse le nom de Celui qui a dit : *L'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.* Je tremble quand je regarde en arrière vers ces jours d'impiété et d'iniquité. C'est un miracle de patience que Dieu ne m'ait pas retranché au milieu de ma course ; j'aurais mérité certainement la dernière place dans le séjour des réprouvés. Tandis que la tempête grondait, que les éclairs et le tonnerre, faible image de la colère divine, étaient suspendus sur ma tête; tandis que, monté au sommet d'un mât ou dans les vergues, je courais le risque d'être à chaque instant précipité dans l'abîme, combien de fois j'ai appelé la malédiction de Dieu sur mon âme par d'horribles imprécations ! C'est ainsi que je vécus d'année en année, voyant les œuvres admirables de l'Eternel sans y prendre garde, éprouvant les effets de sa bonté sans en ressentir la moindre reconnaissance. Cependant, je me trouvai enfin sous les ordres d'un pieux capitaine, ce qui ne m'était jamais arrivé auparavant. C'était un excellent homme, qui faisait beaucoup pour le bien de son équipage. Il nous lisait les Ecritures, et priait avec nous. Pendant un assez long temps, tout cela ne me toucha point ; mais l'heure de la crainte et de la réflexion devait sonner pour moi. Je commençai à trembler; la parole de Dieu me convainquit de péché, de justice et de jugement. Je découvris et sentis le danger de ma position. Mes iniquités se dressèrent devant moi, et il me semblait voir de hautes montagnes qui me séparaient pour jamais de la paix et du bonheur. Je me trouvais misérable et craignais de l'être toujours. Enfin, j'ouvris mon cœur au capitaine. Il eut pitié de moi, et me parla de la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ. Les yeux mouillés de larmes, il m'apprit à contempler l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Mon cœur se brisa; des pleurs de repentir inondèrent mon visage; je saisis par la foi la main du Seigneur, cette main secourable qu'il me tendait pour me retirer de l'abîme. J'acceptai son joug de toute mon âme; il y répandit l'huile de la joie et de la paix, et banda mes blessures. Oui, il parla de paix, d'une paix parfaite à mon âme. J'étais né de nouveau; je me sentais une nouvelle créature. La coupe de délivrance à la main, j'invoquai le nom du Seigneur. Ma joie était complète, et je l'ai conservée depuis lors. Oh ! si tous les enfants des hommes allaient à la source des eaux vives pour se désaltérer ! S'ils recevaient les promesses de la vie éternelle !

Il s'arrêta; sa vive émotion ne lui permettait pas de continuer son récit. A cette époque, celui qui écrit ces lignes était encore incrédule. Les paroles du matelot descendirent dans son cœur. Quelques semaines après, il se tenait publiquement devant l'autel de Dieu pour attester sa foi au sang de Christ, et il espère être, au jour du jugement, l'une des pierres précieuses de la couronne du pieux matelot.

..... L'histoire de Jerry T***, raconte un autre écrivain anglais, prouve clairement qu'il n'est pas nécessaire d'être dans une haute position ni d'avoir des talents distingués pour avancer la cause du Seigneur. Jerry se trouvait dans l'une des plus humbles situations sur le vaisseau; il était barbier et perruquier des officiers de l'équipage. Ses manières polies, sa dextérité, son air de bonne humeur, sa complaisance à faire toute sorte de petits travaux, lui avaient acquis la bienveillance des officiers; il entrait dans leurs cabines chaque fois qu'il le voulait, et on l'accueillait toujours par quelques paroles obligeantes. Comme tous les barbiers du monde, Jerry avait constamment quelque nouvelle à raconter, ou quelque sujet intéressant à discuter, pendant qu'il s'acquittait des devoirs de sa charge; mais sur le chapitre de la religion il gardait un profond silence. Non qu'il ne sût très-bien lire, mais étant Irlandais, il ne connaissait rien de plus, en matière d'idées religieuses, que ce qu'il avait pu apprendre par le moyen des tableaux, des reliques, des processions, des légendes et des moines mendiants.

Toutefois, il plut au Seigneur de l'amener bientôt à l'intelligence des vérités de l'Evangile. Jerry avait un cœur honnête et ouvert aux convictions chrétiennes. Il assista régulièrement à nos exercices religieux, puis il examina la Bible en son particulier et pour lui-même. Son ignorance et ses opinions superstitieuses firent place à des notions plus exactes sur la révélation. Ce ne fut pas tout. Non seulement il comprit les doctrines de l'Evangile, mais il en sentit l'influence vivifiante, et devint, autant qu'on en peut juger par la conduite et par les discours, une nouvelle créature en Jésus-Christ. Alors commencèrent ses épreuves de la part de l'équipage en général, et des officiers en particulier. Chacun d'eux se mit à *tympaniser*, comme ils disaient, le pauvre Jerry au sujet de son méthodisme, de ses oraisons et de ses chants de psaumes. La chose dura pendant six mois environ ; mais au bout de ce temps, il les eut tous réduits au silence par sa douceur, sa bonne conduite et sa persévérance à bien faire.

Il y avait tant de patience et de fermeté dans sa façon d'agir, un calme si imperturbable au milieu des plus cruelles divisions, une manière si prudente et si humble de défendre la cause de la religion, lorsqu'il était contraint de répondre, qu'il avança dans l'estime de ses supérieurs à un point que je n'aurais jamais imaginé. En un mot, il en vint jusqu'à s'entretenir avec les officiers sur des sujets religieux, avec une gravité et un sérieux fort différents des attaques ridicules dont il était auparavant l'objet. Quant à ses rapports avec ses camarades, ils devinrent aussi satisfaisants qu'on le pouvait désirer. Nous avions plusieurs Irlandais à bord, la plupart ignorants, superstitieux, bigots, et très-dérangés dans leur conduite. C'est vers eux qu'il dirigea ses efforts, leur lisant la Parole de Dieu, et les entretenant des intérêts de leurs âmes avec beaucoup de zèle et de discernement. Il fut haï par les plus déhontés, craint de ceux qui écoutaient encore la voix de leur conscience, et aimé des âmes qui cherchaient sincèrement la vérité qui est en Jésus-Christ. Le dernier jour montrera, j'en suis certain, que Jerry T*** a été l'instrument de riches et abondantes bénédictions.

MOEURS CONTEMPORAINES.

DE LA MANIE DE LIRE VITE ET BEAUCOUP.

J'ai lu quelque part qu'une jeune personne de quinze ans avait dévoré en trois mois *six cents* romans, ce qui fait, l'un portant l'autre, plus de six romans par jour. Cette jeune personne est devenue plus tard une femme illustre, mais elle avait joué à un terrible jeu. Six romans par jour! Il n'en faudrait pas tant pour perdre la tête. On raconte aussi qu'un noble proscrit de 93, pendant les cinq mois et sept jours d'emprisonnement qui ont précédé sa mort, a lu *cent cinquante-sept* volumes, c'est-à-dire un volume par jour. Tout le monde connaît le passage des *Confessions*, où Jean-Jacques s'accuse d'une passion de lecture qui devint fureur, et pensa lui coûter la perte de sa raison. « *La Tribu*, fameuse loueuse de livres, dit-il, m'en fournissait de toute espèce. Bons et mauvais, tout passsait; je ne choisissais point; je lisais tout avec une égale avidité. Je lisais à l'établi; je lisais en allant faire mes messages; je lisais à la garde-robe, et je m'y oubliais des heures entières; la tête me tournait de la lecture; je ne faisais plus que lire.... A force de querelles, de coups, de lectures dérobées et mal choisies, mon humeur devint taciturne, sauvage, ma tête commençait à s'altérer, et je vivais en vrai loup-garou. » De ce dernier travers, on le sait trop, le pauvre Jean-Jacques ne s'est jamais bien guéri. Le loup-garou de l'atelier de Genève resta loup-garou toute sa vie, et il en accuse lui-même, parmi d'autres causes, son insatiable manie de lectures mal faites.

Cette manie, que j'appellerais volontiers la gloutonnerie intellectuelle, existe de nos jours à un déplorable degré. Que de jeunes gens des deux sexes, dans la classe aisée, lisent ou plutôt dévorent du matin au soir, et souvent du soir au matin, des milliers de livres et de journaux! Tout leur est bon, pourvu que ce ne soit ni religieux, ni moral, ni sérieux, ni instructif: romans, contes, nouvelles, revues, pamphlets, gazettes grandes et petites, procès scandaleux, mélodrames et vaudevilles.

On peut juger du genre de lecture à la mode, par les articles qui se demandent sur le marché de la librairie. Ce qui obtient l'écoulement le plus facile, malgré la mauvaise qualité de la marchandise, ce sont les écrits qui entassent le plus de situations horribles, qui exaltent l'imagination, qui galvanisent toutes les facultés de l'âme, qui peuvent produire sur l'esprit, en un mot, le même effet que le plus violent alcool sur le palais blasé des buveurs de profession.

Rien de plus funeste que cette passion de lire vite et beaucoup, même lorsqu'elle s'applique à de bons livres, et combien plus encore lorsqu'elle s'acharne sur les mauvais!

Une telle avidité de lecture exclût la réflexion, et doit enfin, si elle se poursuit long-temps, hébéter l'intelligence. Il est vrai qu'elle produit, comme les spiritueux, une sorte d'excitation momentanée; l'imagination s'agrandit, s'enflamme outre mesure; on devient poète, ou du moins on croit l'être; mais ce développement artificiel s'achète au prix de ce qu'il y a de plus solide et de plus élevé dans l'esprit humain. A force de lire, on cesse de penser; l'homme n'exerce plus d'action intellectuelle sur soi-même; il ne médite plus, ne peut plus méditer; il se fait entièrement passif, inerte, esclave des opinions d'autrui. C'est un automate qui sait lire, et je ne crois pas qu'il l'emporte de beaucoup sur celui de Vaucanson, qui savait jouer de la flûte. J'aimerais mieux, pour ma part, jouer continuellement de la flûte, que de lire sans trève ni relâche; dans le premier cas, je ne serais qu'ignorant; dans le second, je deviendrais, à la longue, stupide et idiot; ou bien, si j'avais une très-bonne mémoire, je ne tarderais pas à être le plus superficiel et le plus insupportable des bavards.

Vous rencontrez tous les jours de ces *dévoreurs* de livres et de journaux, gens intrépides, insipides, qui savent tout et ne savent rien, qui parlent de tout et n'ont aucune idée nette sur rien, qui décident, jugent, tranchent, se font arbitres de tout, sans avoir rien approfondi, ni même rien examiné: véritables types de la sottise. Leur tête est un chaos, un monde où tout se heurte, s'entrechoque; c'est un effroyable pêle-mêle, la confusion des idées et des langues, le globe d'Epicure avec ses milliers d'atômes informes et imperceptibles qui montent, descendent, roulent à gauche et à droite, circulent par devant et par derrière, s'accrochent, se brisent, et n'enfantent que des monstres.

Comment pourrait-il en être différemment? La réflexion ne va pas si vite que les yeux; quand le regard se précipite et court sur des milliers de pages, la pensée reste en arrière et s'endort. Ce n'est plus qu'une affaire de mémoire, et la mémoire ne sait ni classer, ni mûrir les objets. Un feuilleton chasse l'autre; le roman du matin se confond avec celui du soir; les cinquante journaux qui passent devant le lecteur, aussi rapides et fluets que des ombres chinoises, lui causent un éblouissement qui ressemble au vertige d'un homme ivre. Le lecteur est alors une machine à lecture qui fonctionne, sans avoir conscience de ce qu'elle fait.

Oh! donnez-moi un honnête paysan qui n'a lu que deux ou trois livres dans sa vie, mais qui les a bien lus, bien médités, bien retenus. Il a du bon sens, celui-là; il ne parlerait pas sur tant de choses diverses dans un salon, mais il sait ce qu'il dit. Au lieu du paysan, j'aurais pu mettre le docteur Johnson, ce géant de la littérature anglaise, qui n'avait jamais lu un livre tout entier, excepté la Bible. Il pensait que l'on gagne plus à méditer beaucoup qu'à lire beaucoup, et il a prouvé que son avis était bon.

Règle générale, la nourriture intellectuelle, de même que la nourriture matérielle, ne soutient et ne fortifie l'homme, qu'autant qu'elle est bien digérée; celui qui dévore beaucoup d'aliments et ne les digère pas, loin d'être plus robuste, devient malade. Les indigestions de lecture affaiblissent l'esprit, et le réduisent à un état de complète atonie; quelquefois elles portent la fièvre au cerveau, et la démence en est le triste résultat. On meurt intellectuellement comme on meurt physiquement, pour cause d'indigestion.

Que conclure de tout ceci? Qu'il faudrait lire moins et penser davantage; choisir ses lectures, et les faire la plume à la main; approfondir les bons auteurs, et ne pas toucher aux mauvais. Qu'on me permette de citer, en terminant cet article, la méthode d'un Américain qui a peut-être été trop loin dans sa tempérance de lecture, mais qui agissait pourtant avec plus de sens et de raison que nos dévoreurs de livres.

Voici ma manière de lire, dit M. Thomas Grimké. J'ai consacré six mois à l'écrit de Ferguson sur la Société civile; tout un été au premier volume de Montesquieu et au second volume de Blackstone; trois mois à l'Histoire d'Elisabeth, par Hume; quatre mois à l'ouvrage de Villers, sur la Réformation; six mois à la première partie de l'Analogie de Butler, et ainsi du reste. Avant de commencer un auteur, j'étudiais tout l'ensemble et le plan de son livre, lorsqu'une table de matières, de chapitres et de sections me permettait de le faire; je tâchais de me rendre compte de son système, des principes qui avaient présidé à la division et à l'arrangement des parties de son livre, et j'examinais les rapports qui existaient entre eux. J'étudiais ensuite mon auteur de la manière suivante. Après avoir lu la première proposition, je la méditais, en développant la pensée

de l'auteur aussi bien qu'il m'était possible ; puis je renfermais le tout sous une expression simple, distincte et concise. Je lisais alors la seconde proposition, en lui faisant subir la même opération intellectuelle ; puis je comparais les deux propositions l'une avec l'autre, et tâchais, par cette comparaison, d'en extraire la substance. Ainsi j'arrivais au bout du paragraphe, et je méditais sur le tout, jusqu'à ce que je l'eusse réduit à une seule sentence, qui contenait l'essence du sujet. J'étudiais le paragraphe suivant de la même manière, et l'ayant fini, je comparais les deux paragraphes, pour en retirer aussi la substance. Je suivais le même plan dans la comparaison des sections avec les sections, des chapitres avec les chapitres, des livres avec les livres, jusqu'à ce que j'eusse achevé mon auteur. Je me faisais un devoir de ne rien passer, sans l'avoir examiné, sans y avoir réfléchi, sans l'avoir creusé. Cette méthode peut paraître, au premier abord, fort ennuyeuse; mais j'ose dire qu'elle m'a été très-profitable, et que j'y ai même trouvé un grand plaisir.

Excellent Grimké! les auteurs français de notre siècle ne s'accommoderaient pas plus de votre méthode que les lecteurs!

LA GRACE.

La grâce est un mystère et ce mystère est tout le Christianisme. La grâce, c'est l'amour de Dieu pour qui est digne de haine, c'est le don de Dieu à qui est digne de châtiment, c'est Dieu « aimant ses ennemis, faisant du bien à ceux qui le maudissent. » C'est un mystère pour l'homme que la grâce. Lui qui n'aime que ce qui est aimable à ses yeux, doux à son cœur, d'accord avec lui-même, lui à qui il faut plaire d'abord pour en être aimé ensuite, il ne peut comprendre que Dieu puisse l'aimer sans qu'il le mérite; il se persuade toujours qu'il est aimable quand il est aimé. Aussi, parlez à l'homme de la bonté de Dieu, de son amour, et vous le verrez satisfait de lui même. ou inquiet, persuadé qu'il a assez fait, ou qu'il lui reste beaucoup à faire, ne pensant jamais que Dieu l'aime pour rien. Dieu m'aime parce que je lui suis agréable, pensent les uns; il tolère mes faiblesses et apprécie mes vertus.—Dieu pourrait-il m'aimer, indigne comme je le suis? pensent les autres; je dois chercher à me rendre digne de son amour.—Les premiers font descendre Dieu à leur niveau; les seconds, voyant qu'il y a une distance infinie entre eux et Dieu, font effort pour la franchir, pour atteindre et saisir ce Dieu éloigné. Mais la grâce, cette grâce mystérieuse qui vient de Dieu à l'homme, renversant, franchissant tout ce qui les sépare ; cette grâce qui ôte le péché, et il n'est plus trouvé, qui donne la vie, et elle n'est plus ôtée, qui surabonde là où l'offense a abondé ; cette grâce qui arrive à l'âme comme une semence répandue par Dieu, semence divine qui germe et fructifie pour l'éternité ; cette grâce qui trouve l'homme souillé, et elle le lave ; perdu, et elle le sauve ; misérable sous les haillons du péché, et elle le glorifie ; cette grâce qui dit : Viens! à toute âme errante : qui l'a jamais supposée, imaginée en Dieu ? Qui, du sein de sa folle confiance ou de sa haineuse crainte, a jamais crié à Dieu : Aime-moi le premier! Ce n'est pas que l'homme ne l'osât : il ose tout avec Dieu ! Il ose ne pas l'aimer ; il ose croire que Dieu ne l'aime pas ; mais il ne soupçonne pas la grâce en Dieu. Elle ne lui monte pas au cœur ; il ne la conçoit pas. Elle est pour lui un mystère.

Je fléchirai Dieu, dit le coupable convaincu de ses fautes. Que faut-il faire? Je me soumets à tout. Mais la grâce apportée par Jésus-Christ ne demande pas à la créature rebelle de fléchir son Dieu. C'est elle qui vient, rayonnante de la beauté du ciel, parée de l'amour, de la sainteté, de la lumière de Dieu, réduire ce cœur qui résiste, soumettre à Dieu, fléchir envers lui ce cœur plein d'inimitié. Sa force est dans son attrait. Elle met en évidence les secrètes ressources d'une miséricorde incompréhensible, d'une miséricorde qui traite bien le péché comme péché, puisqu'au lieu de le laisser impuni, elle l'expie, et qu'au lieu de le tolérer, elle lui pardonne; d'une miséricorde sainte, puisqu'elle change en même temps qu'elle absout le pécheur. Elle met en évidence Dieu lui-même et dévoile toute sa conduite à l'égard de l'homme. Son ennemi a soif, et il lui donne à boire; il a faim, et il lui donne à manger. Bien plus, à peine quelqu'un voudrait-il mourir pour un juste : il se pourrait faire pourtant qu'un homme donnât sa vie pour un bienfaiteur; mais pour un ennemi!..... jamais. Cependant « Dieu signale son amour envers nous, en ce que lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous; » lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils (Romains V, 8-11). C'est la nature même et l'essence de la grâce de Dieu de répandre toutes les richesses, toute la magnificence célestes, sur une créature telle que le péché l'a faite, égarée, déchue et sans ressources. Et c'est aussi pour cela qu'elle est un mystère.

Aimer gratuitement est bien éloigné du cœur de l'homme. Il ne sait pas aimer ainsi. Il y a dans toutes ses affections au moins autant d'énergie pour exiger le sentiment que pour l'éprouver; au moins autant d'espérance de bonheur que de dévoûment. Et même, que de fois l'homme veut être aimé, veut être rendu heureux, sans penser seulement à donner aussi ce qu'il demande. Pourquoi tant de douleurs dans la sensibilité, pourquoi tant de déception dans les passions humaines, si ce n'est parce que la tendance du cœur de l'homme est déplacée, et qu'elle retourne vers lui-même, au lieu de se porter vers autrui? Aimer ne fait pas souffrir, aimer ne trompe pas. Mais on veut être aimé, on veut être l'objet de l'affection, de la sensibilité d'un autre. Alors tout se complique pour le cœur, et son affection devient cette « mauvaise affection » dont parle l'Ecriture, qui, loin de se soumettre à Dieu, lui est opposée; qui, loin de rechercher le bien des autres, ne recherche que son propre intérêt. L'intérêt, si contraire à la gratitude, c'est le désordre porté dans l'affection de l'homme, comme l'erreur est le désordre porté dans son intelligence. Comment l'homme comprendrait-il donc la grâce de Dieu?

La grâce est tout le Christianisme. Ne vous inquiétez pas d'un nom et d'une forme; ne demandez pas où il faut aller, à qui il faut se joindre, pour être chrétien, n'entrez pas dans les débats et dans les définitions des hommes, pour connaître la religion de Christ; mais cherchez à connaître « la grâce salutaire à tous les hommes, » qui « a été manifestée; » étudiez-la dans la Parole de Dieu, qui est aussi appelée « la Parole de la grâce. »

Il y a deux parties intéressées dans le Christianisme : son Auteur qui est Dieu, et son objet qui est l'homme. Tout est grâce dans « la volonté et l'exécution » de son Auteur; tout est grâce aussi dans l'application et la communication qui en sont faites à son objet. Dieu *donne* son Fils pour être Sauveur. Dieu *donne* à l'âme la foi en ce Sauveur, pour qu'elle se réfugie en lui. Dieu lui *donne* encore l'Esprit de vérité pour la conduire en toute vérité, l'Esprit de sainteté qui la sanctifie pour le royaume des cieux. Dieu continue son œuvre, et donne grâce sur grâces. Il achève son œuvre, et l'âme, délivrée de ce corps de mort, connaît comme elle a été connue, aime comme elle a été aimée, et possède l'héritage céleste.

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

TROISIÈME ARTICLE.

La chute du Niagara était naguère la limite où s'arrêtaient ordinairement les Touristes américains dans leurs excursions à l'ouest. Mais les émigrations considérables qui ont eu lieu depuis quelques années sur le rivage méridional du lac Érié, ainsi que dans les états d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois et dans le territoire de Michigan, ont reculé cette frontière. Les communications entre New-York et la grande vallée du Mississipi acquièrent de jour en jour plus d'importance, et le lac Érié est couvert de voiles. Les paquebots à vapeur portent journellement à Détroit les commerçants, les curieux, les amis et les parents des habitants de l'ouest et ceux qui viennent s'établir dans cette terre promise. Un bateau à vapeur part tous les mois de Buffalo pour le territoire du nord-ouest; il va d'abord toucher à Détroit, et prend de là son chemin par les lacs pour entretenir les communications entre les garnisons des frontières, et pour transporter le peu de voyageurs que leurs affaires ou l'ardeur d'une curiosité plus aventureuse poussent jusques dans ces déserts reculés.

Au mois d'août 1830, une commission vint de la part du gouvernement des Etats-Unis auprès des Indiens du territoire du nord-ouest, pour allumer avec eux le feu du conseil et fumer la pipe de l'amitié avec les chefs de ces tribus nombreuses dans une grande assemblée publique. Le but de ce voyage était d'aplanir quelques différends qui existaient entre les Indiens et la confédération. L'auteur de ces lignes crut devoir profiter de cette occasion pour satisfaire son désir de connaître cette race extraordinaire, assuré qu'une réunion pareille ne pourrait manquer de donner lieu à mainte observation intéressante. Il avait souvent rencontré ces Indiens à demi civilisés, qui subsistent çà et là par troupes au milieu de la population blanche; mais il n'ignorait pas combien l'influence d'une culture supérieure modifie leurs mœurs, leurs habitudes, leur aspect et leur naturel même. En effet, l'on n'a point connu les Indiens pour les avoir vus soumis au contact corrupteur des blancs. Si la civilisation ne les améliore, elle les rend infiniment pires qu'ils n'étaient, tant notre nature est plus prompte à recevoir la contagion du vice qu'à s'épurer aux leçons de la vertu. La séduction est irrésistible pour le sauvage; il prend bientôt tous les vices des blancs, et la malheureuse nation disparaît comme la neige des monts au soleil d'été. Tel fut le sort des Américains, du jour où Colomb descendit sur leurs rivages : ils périrent par millions et périssent encore. Les crimes des blancs ont amené la guerre, et la guerre les a moissonnés. Ce reste chétif de grandes nations est un troupeau sans appui, sans courage, écrasé par la misère et souillé à ses propres yeux; la mort lui vaut mieux que la vie.

Fier de son indépendance, l'*Indien sauvage*, lui, dont les poisons de l Europe n'ont infecté ni le sang ni les mœurs héréditaires, l'Indien chasseur bat la forêt, et, s'arrêtant sur la colline, il contemple les coteaux et les vallées, les forêts et la prairie, les fleuves et les lacs, et tout ce que son regard perçant découvre, tout est à lui.

Pour le citoyen des Etats-Unis la *Baie verte* est la fin du monde; il ne comprend pas qu'au delà de ce lointain parage, il y ait encore une habitation, une âme d'homme et quelque intérêt pour un mortel. Le chemin est long en effet, et la traversée que menacent de subites tempêtes n'est point sans danger. Les rivages sont déserts; de loin en loin seulement s'échappe la fumée de quelques huttes de sauvage; le climat, la manière de vivre, tout change, et ce qui, pour un Cook ou un Parry, serait une promenade, est un grand voyage, une incertaine aventure pour l'homme qui n'a jamais visité les solitudes du continent américain.

Nous montâmes le 20 juillet sur un bateau à vapeur, qui nous transporta en deux jours de Buffalo à Détroit. Notre navigation près des côtes méridionales du lac Érié ne présenta aucun incident remarquable, et nous n'emportâmes autre chose des ports principaux où nous nous arrêtâmes un moment, qu'un nuage de mosquites acharnées. Mais vers l'extrémité occidentale, le lac Érié se remplit d'îles, qui sont, comme le rivage, entièrement couvertes de forêts. Les anses profondes et mystérieuses, les mille détours de ces canaux ombragés, ces grands bois, cette nature virginale et puissante, le silence de ces eaux immobiles, sabbat éternel de la nature, interrompu seulement par les pas du chasseur indien sur la feuille morte ou par la plainte du vent dans les rameaux, tout concourt à l'émotion du voyageur. Arrivé aux bouches du fleuve Saint-Clair, il aperçoit à la pointe orientale le vieux fort de Maldon, dont l'artillerie a retenti si souvent dans ces forêts pendant la guerre de la révolution. Çà et là il découvre la sale cabane d'un Français, ou bien son regard s'attache à la barque légère qui, pleine de figures cuivrées et grimaçantes, passe devant lui comme une flèche, révélant dans ces taillis épais le mouvement et la vie. Bientôt il entre dans le port d'une ville industrieuse et florissante. C'est *Détroit*, célèbre dans l'histoire des Indiens et théâtre de leurs guerres. Ses rues élégantes et bien bâties indiquent sa moderne prospérité. Détroit a long-temps été considéré comme le premier avant-poste de la civilisation du côté du nord-ouest, et maintenant encore, il faut convenir qu'on n'en trouve guère au-dessus de cette limite. La ville, peuplée de 3000 habitants, est située sur la rive occidentale du fleuve qui réunit le lac Huron et le lac Érié, à huit lieues de celui-ci et à quatre environ du grand bassin qui porte le nom de lac Saint-Clair; les rivages au-dessus et au-dessous de la ville sont habités par une population française. Ce sont les descendants des marchands de pelleteries qui s'établirent les premiers au milieu des Indiens de cette contrée; on en trouve un fort grand nombre dans les environs, jusqu'au lac Saint-Clair. La ville de Détroit ne date que du mois de juillet 1701, époque où Lamotte-Cadillac s'établit dans ce lieu avec cent émigrants et un jésuite. Il n'y a sans doute aucune ville dans l'Union dont la brève histoire énumère autant de faits remarquables et sanglants. Elle a changé cinq fois de drapeau; trois puissances s'en sont disputé la possession; et depuis qu'elle appartient aux Etats-Unis, les autorités ont dû s'en retirer deux fois; elle a été assiégée deux fois par les sauvages, prise une fois, une autre brûlée.

Les établissements de commerce français près des lacs supérieurs furent fondés cinquante ans plus tôt que Détroit. En 1673, ils s'étendaient sur les rives du Mississipi jusqu'au pays des Arkansas. En 1679, Robert de la Sale traversa le premier le delta du Mississipi, et vit les grandes eaux se mêler à la mer du Mexique. C'est alors que fut conçu et réalisé le projet gigantesque d'une ligne de factoreries joignant le golfe du Mexique au fleuve Saint-Laurent, en passant au nord des grands lacs et en descendant jusqu'au bas de l'immense vallée, entreprise égale aux plus grandes choses qu'ont vues nos jours, pour qui considère les ressources d'alors et les difficultés qu'il y avait à vaincre. L'amour de Christ et des âmes a sans doute produit de grands résultats; mais s'ils sont admirables auprès de la tiédeur des temps passés, que sont-ils vis-à-vis de l'intelligente activité, de la témérité persévérante, du génie, en un mot, que le commerce déploie à la poursuite de biens dont l'égoïsme se satisfait?

Détroit est actuellement le chef-lieu d'un territoire immense, où se formeront bientôt deux états au moins, des plus importants de l Union américaine. Reine des fleuves et des lacs, elle envoie dans toutes les parties du continent ses vaisseaux qui, d'une aile rapide, ont bientôt franchi des milliers de lieues. Quatre jours suffisent pour se rendre commodément de New-York à Détroit, voyage de 300 lieues, dont naguères on s'épouvantait. Le port de Détroit reçoit tous les jours quelques-uns des plus beaux navires à vapeur de l'Amérique; ils font communiquer avec les états de l'est, le vaste pays des lacs supérieurs, et quelques-uns, remontant le cours des rivières, visitent les plus lointaines contrées du nord et de l'occident.

La presqu'île de *Michigan*, située entre le lac Michigan et le lac Huron est assurément l'une des plus belles parties des Etats-Unis, et l'un des plus singuliers pays du monde. Où trouverait-on ailleurs des côtes de 320 lieues, baignées par l'eau la plus douce, la plus limpide? Ce rivage est accessible à tous les vaisseaux; le climat est doux et pur, le sol prodigue de ses fruits, comme de fontaines et de rivières. Tous ces courants ont leur source dans des bassins dont la circonférence a souvent plusieurs lieues. Ces lacs poissonneux, semés sans nombre dans la plaine, sont d'un aspect indéfinissable; la paix de leurs rives, la paix de leurs flots, l'incroyable transparence d'une eau qui n'est jamais troublée, étonnent et charment à la fois l'esprit du voyageur. Ces étangs que le luxe creuse à grands frais, sans pouvoir jamais les obtenir limpides, il semble que la main de Dieu en ait tracé le modèle; elle les a jetés là par milliers, toujours purs, toujours clairs, merveille de douceur et de grâce.

Le bateau à vapeur qui leva l'ancre à Détroit, le 4 août 1830, pour remonter les grands lacs, ne contenait pas moins de 250 passagers, les députés que leur commission appelait à la baie verte, quelques détachements de troupes de ligne destinés à renforcer les garnisons de la frontière, un petit nombre de familles d'émigrants, qui voulaient s'établir dans le désert, enfin

quelques voyageurs attirés au nord-ouest par les intérêts du commerce ou par la curiosité scientifique. Les habitants de Détroit, peu accoutumés à voir les vaisseaux prendre ce chemin, se rassemblèrent en foule pour nous voir partir; mais bientôt nous n'aperçumes plus que les côtes du Canada et celles de Hog-Island, entre lesquelles, favorisés par un bon vent, nous avancions avec célérité vers le large bassin de Saint-Clair.

Les rives en sont basses; nulle colline ne s'élève dans la contrée; l'œil s'étonne d'abord de ne voir partout que des eaux, mais depuis le milieu du lac apparaissent les lignes étroites du rivage couvert de forêts, guirlande capricieuse, qui semble flotter légère entre l'onde et le ciel. Ces formes bizarres changeut à chaque instant, selon les sinuosités du chemin que le vaisseau suit en s'approchant de la rive nord. Force est bien de naviguer ainsi, car les eaux du lac Saint-Clair n'ont de profondeur nulle part, excepté dans un canal assez étroit qui le traverse, et dont la direction est sans cesse changée par les tempêtes, en so t qu'il faut toujours avancer la sonde en main. Le lac n'est proprement qu'une basse terre noyée, au travers de laquelle coule le fleuve; celui-ci, malgré ses replis nombreux, se prête pourtant à tous les genres de navigation.

Nous sentions, en entrant dans ces eaux, que tout le monde civilisé demeurait en arrière, et nous voguions rapidement vers une plage où la main de l'homme n'a pas tout dérangé, où la nature est libre et vraie, où les clameurs sans nombre de l'indust ie, de l'intérêt, des passions sociales se taisent et laissent parler. Les cœurs de tous semblaient contents et légers comme les nuages flottants au souffle du ciel, et dans tous les regards, comme sur la verte rive, luisait un rayon d'espérance. Tout sur notre pont était activité, mouvement et vie; on eût dit une ruche au printemps. L'aspect du ciel paraissait changer avec le climat. Le mélange bizarre dont se composait la société donnait encore à notre tillac quelque chose de plus pittoresque. Une bande de recrues indisciplinées partait pour maintenir la paix entre les marchands blancs et les sauvages. Une commission du gouvernement allait accommoder des différends et conclure des traités; des marchands cherchaient des profits à faire dans le désert, où un vicaire-général du pape allait soutenir les intérêts de l'Église romaine; deux ministres protestants et un missionnaire se rendaient pour leur œuvre dans l'île de Mackinan. Ces contrastes présentaient à notre traversée un attrait d'originalité dont chacun jouissait à sa manière.

Nous arrivâmes à quatre heures de l'après-midi au delta du fleuve Saint-Clair. Il se jette dans le lac par une cinquantaine d'embouchures, dont cinq surtout sont navigables. Aussi loin que notre regard pouvait s'étendre, nous n'apercevions qu'une prairie élevée de quelques pouces seulement au-dessus des eaux et couverte de l'herbe la plus épaisse; mais bientôt les grandes forêts étalèrent toute leur majesté; à leur ombre se cache çà et là quelque cabane de Français. Ces émigrants français sont semés sur toute la ligne des anciennes factoreries: De Québec à Détroit, puis, en remontant jusqu'à l'île de Mackinan, au bord du lac Huron; au travers le territoire du nord-ouest jusqu'à la *prairie du Chien*, et de là jusqu'au golfe du Mexique, en suivant le cours immense du Mississipi, leurs cabanes chétives et misérables revèlent une race insouciante et paresseuse. Quelquefois une troupe d'Indiens des deux sexes, jeunes et vieux, sort du taillis, les uns tout nus, d'autres portant un pagne crasseux. Ils se précipitent tous vers le rivage et saluent par leurs cris et leurs gambades joyeuses le grand canot, qui remonte le courant traîné par des esturgeons énormes. Pour eux nous sommes une merveille, et pour nous, cette soudaine apparition d'une autre existence semble le rêve fantastique d'un monde fabuleux.

D'UNE FUNESTE ABNÉGATION DE SOI.

Quelque mystérieuse que soit l'action médiate ou immédiate de Dieu sur l'âme humaine, il n'en est pas moins une carrière dans laquelle la liberté et la volonté de l'homme peuvent et doivent s'exercer. Doué de sentiment et d'intelligence, il sait que ces deux plus nobles attributs de son âme sont bornés, et que Dieu leur a dit, ainsi qu'aux flots de la mer: Vous irez jusqu'ici, vous n'irez pas plus loin. Mais, précisément par cela même qu'elles sont bornées, ces deux facultés de l'âme peuvent se livrer à un exercice déterminé; pour vivre, il faut qu'elles agissent et qu'elles se déploient au sein de la sphère dans laquelle elles sont circonscrites. Ainsi, là où il y a sentiment et intelligence, il y a, de toute nécessité, un champ plus ou moins étendu à parcourir; et, pour que ce champ soit parcouru en tout ou en partie, il faut qu'il y ait un mobile d'action qui dise à l'une et à l'autre de ces facultés: Marchez, franchissez l'espace. Le mobile, c'est la volonté. Restreinte ainsi que le sentiment et l'intelligence, elle n'est pas moins nécessaire à la perception de la vérité que ne le sont ces facultés elles-mêmes; car, d'une part, si toutes deux constituent les instruments à l'aide desquels seuls l'homme perçoit la vérité, de l'autre, la volonté seule met en jeu ces deux instruments. Se présente-t-elle à eux, entre-t-elle avec eux en contact intime, force leur est aussitôt d'agir avec énergie; cesse-t-elle ce contact, elles tombent dans l'inertie et la torpeur. La volonté, telle est donc, s'il est permis d'employer ce mot, la cheville ouvrière du mécanisme de l'âme humaine. Or, tout en admettant que les bornes les plus étroites sont imposées à la volonté, au sentiment et à l'intelligence, reconnaissons que, sous peine de se voir condamné à un état d'atonie morale et intellectuelle, l'homme ne peut vivre sans que ces trois attributs de son âme soient mis en jeu, et qu'il est vrai de dire que, dans le champ du possible ouvert devant lui, il peut tout ce qu'il sait vouloir.

Ceci posé, voulons-nous toujours ce que nous pouvons, alors qu'il s'agit de la cause de la vérité? Naturellement doués de la conscience de nos propres forces, n'en méconnaissons-nous pas accidentellement l'étendue, et en cela n'abdiquons-nous pas l'une de nos plus nobles prérogatives, ne manquons-nous pas à l'une des plus sérieuses obligations qui nous soient imposées? A cette question voici la réponse:

Depuis des siècles, il est arrivé qu'au-delà d'une certaine sphère d'idées et de sentiments, dans laquelle la généralité des hommes est appelée à se mouvoir, un préjugé déplorable à faire croire à la plupart d'entre eux qu'ils n'ont des yeux et des oreilles, intellectuellement et sentimentalement, que pour ne voir et n'entendre qu'à demi, et même, en certaines circonstances, pour ne pas voir et ne pas entendre; croyance commode, destinée à faire de l'homme qui abdique son identité, son moi, son âme, un complaisant et stupide automate, une je ne sais quelle matière expérimentale, merveilleusement appropriée aux calculs de l'arrogance, des préjugés et des plus sordides passions. Le jour où un homme eut l'impudeur de dire à un autre: Je vois, mais tu ne vois pas; et où celui-ci eut la bénévole condescendance de répondre: Il est vrai, je ne vois pas, aie la bonté de voir pour moi; c'en fut fait de l'accomodant aveugle; et pareille transaction, répétée des millions de fois, de génération en génération, est bientôt parvenue, dans sa progression effrayante, d'un côté, à parquer les hommes en innombrables troupeaux d'aveugles, et de l'autre, à ériger au-dessus d'eux, une caste d'argus et de prétendus bergers dont l'office envers leurs troupeaux n'a été que trop souvent celui de véritables loups. Cependant, décimé par la houlette meurtrière de son berger, plus d'un troupeau s'est élevé contre lui et a été chercher ailleurs aide et protection. Grand merci, s'est-on écrié, de l'omniscience pour vous et de l'ignorance pour nous. Ne savoir et ne sentir que par votre intermédiaire est un rôle par trop stérile et par trop fastidieux. N'en aurions-nous pas un autre à jouer? Quoi qu'il arrive, secouons le joug d'un aussi honteux servage; assez, c'est nous qui le voulons, et qui savons pourquoi nous le voulons; cessez de vous prévaloir d'un mandat que vous avez arraché à notre faiblesse. Une vue et un ouï d'emprunt ne nous vont pas; il nous plaît enfin d'exercer nos organes; nous y réussirons sans vous, et s'il le faut, contre vous.

Une résolution aussi énergique était difficile à prendre; néanmoins elle l'a été; mais, par combien d'âmes humaines? hélas, par un bien petit nombre, et encore cela n'a-t-il eu lieu trop souvent que dans un ordre d'idées et de sentiments étrangers à l'ordre moral et religieux. Pourquoi faut-il, quand il s'agit de connaître le seul vrai Dieu, que la funeste propension à tout croire sur la parole d'un arrogant dogmatisme, précipite des millions d'âmes dans les ténèbres d'une fausse sécurité? Serait-ce donc là la destinée de l'homme? Non. Roi déchu de la création, mais appelé par la miséricordieuse sagesse de Dieu à une réhabilitation morale et intellectuelle qui lui est gratuitement offerte, l'homme n'a d'autre but assigné à son existence, d'autre vocation adressée à son âme, qu'un but et qu'une vocation sublimes; c'est à connaître et à posséder la vérité que les enseignements divins lui prescrivent de tendre; c'est à lui directement que Dieu daigne parler: c'est donc à lui seul qu'il appartient d'écouter les paroles de son Créateur. Heureux sera-t-il, s'il entrevoit les magnifiques promesses attachées à l'exercice de cette sublime prérogative, s'il cherche, car il trouvera, s'il demande, car il lui sera donné, s'il frappe, car il lui sera ouvert.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVᵉ. — N° 33. 19 AOUT 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, au bureau du *Nouvelliste Vaudois*. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

MOEURS CONTEMPORAINES.

DU TALENT DE PARLER ET D'ÉCRIRE SUR TOUTES LES MATIÈRES.

C'était, je crois, le savant Scaliger qui, le jour de ses noces, fit apporter à sa jeune fiancée, en guise de corbeille de mariage, ses diplômes de docteur dans les quatre facultés : ingénieuse galanterie pour ce temps-là. Aujourd'hui elle ne serait plus de mode ; on se soucie médiocrement des diplômes, et les quatre facultés n'ont rien de séduisant pour nos aimables fiancées. Mais si le quadruple titre de docteur n'a plus de crédit, le talent d'être beau parleur en toute chose et en toute science est fort estimé.

Nos jeunes gens s'instruisent à cela dès le collége, et s'y perfectionnent merveilleusement dans le monde. Ils ne s'appliquent pas à être savants, mais à le paraître, et leur éducation est bien faite quand ils ont une teinture, si légère qu'elle soit, de tout ce qui peut tomber dans le domaine de la conversation. Pic de la Mirandole soutenait des thèses sur tout l'ensemble du savoir humain et sur quelques autres choses en sus : *De omni re scibili, et de quibusdam aliis.* Les thèses de Pic de la Mirandole ne sont pas moins discréditées que les diplômes de Scaliger, il faut trop de soins, d'efforts, de patience pour arriver jusques-là ; on se contente, à l'heure qu'il est, de pouvoir discourir superficiellement sur toutes les matières dans un salon.

Aussi le siècle abonde, pullule d'agréables diseurs qui sont en état de débiter quelques phrases sur la première question venue, et qui passent tour à tour, en moins d'une demi-heure et avec la même aisance, d'un vaudeville à une théorie métaphysique, d'une nouvelle danseuse à un principe social, et d'un article de mode à un débat religieux. Comme le docteur du *Mariage forcé* de Molière, ils sont « hommes de suffisance, hommes de capacité, hommes consommés dans toutes les sciences naturelles, morales et politiques, hommes savants, savantissimes *per omnes modos et casus.* » Ils ne doutent de rien, ne reculent devant rien, ne savent se taire sur rien. Ils parlent industrie, mathématiques, beaux-arts, philosophie, romans, poésie, jurisprudence, histoire, théologie, et tout ce qu'on veut.

Un mérite qui distingue les Français entre les autres peuples, c'est qu'ils tirent parti de leur peu de science avec une prodigieuse habileté ; ils font toujours de l'esprit, des mots ingénieux, des expressions frappantes, lors même qu'ils abordent des sujets qui leur sont inconnus. Ils jettent sur le moindre canevas les plus riches broderies, et l'on croirait que l'étoffe est solide, à en voir le lustre et l'éclat.

Malheureusement nos discoureurs de salon, encyclopédies ambulantes, n'ont que deux ou trois maigres idées sur chaque question. Pour peu qu'on frappe sur leur science, elle sonne creux, et quand on essaie de percer la brillante enveloppe dont elle est couverte, on se trouve face à face avec le vide. Effleurez les choses ; n'en prenez que la pointe, la surface, l'épiderme, et vous suivrez avec plaisir nos jeunes hommes dans leur spirituelle phraséologie ; mais si vous allez au fond des objets, vous éprouverez de cruels mécomptes. Ceux que vous regardiez tout à l'heure comme de très-fortes têtes vous paraîtront n'avoir pas même du bon sens, et si vous les pressez trop, ils se débarasseront par quelques impertinences, croyez-le bien, de votre obstination de mauvaise compagnie.

Un autre inconvénient de ce parlage encyclopédique, c'est le ton tranchant qui l'accompagne. La vraie science est modeste, la fausse ne l'est point ; l'une est lente à se décider,

l'autre se hâte dans ses jugements. Rien de plus facile à concevoir. La vraie science examine toutes les faces d'une question avant de se prononcer; la fausse ne suppose pas même qu'il y ait plusieurs faces à examiner; elle marche en ligne droite, et ne s'arrête que lorsqu'elle se brise. Pour décider en connaissance de cause, il faut un esprit observateur et patient; pour trancher, il ne faut que de l'audace et une bonne opinion de soi-même. Ces deux dernières qualités s'obtiennent à moins de frais, et conduisent à la réputation d'homme instruit par une voie plus courte que les deux premières. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer des jeunes gens, sortis à peine du collége, qui contrediraient Berzélius sur la chimie, M. de Sismondi sur l'histoire de France, M. de Candolle sur la botanique, M. Dupin sur l'éloquence parlementaire, et le prince de Talleyrand sur la diplomatie.

On pourrait adresser des reproches du même genre à la plupart des écrivains de notre époque. Montaigne, Corneille, Racine, Pascal, Buffon avaient adopté un certain ordre d'études dont ils ne sortaient guères; mais nos auteurs, et surtout nos journalistes, sont universels. Ils embrassent dans leur immense génie toutes les matières sur lesquelles on pense et l'on écrit depuis quatre mille ans.

Tel rédacteur compose le lundi un article de haute politique et prophétise en deux colonnes les futures destinées de l'Europe. Le mardi, placé sur un tribunal plus humble, il juge le dernier mélodrame de la Porte-Saint-Martin. Le mercredi, il s'élève à des considérations industrielles du premier ordre, et corrige l'économie politique de Jean-Baptiste Say. Un livre d'érudition sur les cycles épiques du moyen-âge l'occupe le jeudi, et notre journaliste en sait beaucoup plus sur ce sujet que le pauvre auteur qui l'a étudié pendant vingt-cinq ans. Le vendredi, savante dissertation sur la peinture, la sculpture, l'architecture, dans laquelle il s'exprime avec le ton d'autorité que Michel-Ange aurait pu prendre au déclin de sa vie. Il soutient, le samedi, une thèse de finance ou de musique, de mythologie ou d'histoire naturelle; et le dimanche, il rédigera peut-être un long article sur le Christianisme et la réformation. Quels hommes que nos journalistes! quelles vastes intelligences! et combien ils savent de choses sans les avoir jamais apprises!

Nos bons écrivains se laissent entraîner eux-mêmes à cette manie d'universalité. M. Victor Hugo serait devenu peut-être le premier de nos poètes lyriques, s'il eût consenti à ne faire que des odes, et à les travailler avec cette âpre persévérance qui reçoit son salaire de la postérité. Pourquoi M. de La Mennais a-t-il écrit des pamphlets politiques, lui qui avait déjà marqué sa place non loin de l'aigle de Meaux? Et si l'on descend à de moins illustres renommées, pourquoi M. Alexandre Dumas, qui entend fort bien l'art de mettre en scène des situations intéressantes, a-t-il dépecé MM. Thierry et de Châteaubriand pour faire une histoire de France.

C'est une grande et funeste erreur de penser que l'on devient universel du jour au lendemain. Ceux-là mêmes qui semblaient avoir le plus de qualités pour l'être, y ont échoué. Fontenelle n'a excellé que dans un ou deux genres; il n'aurait absolument rien perdu à ne faire ni tragédies, ni comédies, ni opéras, ni lettres galantes. Voltaire eût gagné beaucoup, aux yeux des gens instruits et des honnêtes gens, si la collection de ses œuvres ne renfermait ni le dictionnaire philosophique, ni tant d'autres productions dont le moindre défaut est d'être prodigieusement superficielles.

Il importe de rappeler à nos contemporains que la spécialité, sauf de rares exceptions, peut seule former des hommes éminents. Qui veut atteindre le plus haut degré dans une science quelconque, doit y concentrer toutes ses forces et tout son génie, de même que le moyen de rester médiocre avec de puissantes facultés intellectuelles, c'est de les éparpiller dans vingt directions différentes. Voulez-vous que la vapeur soulève des masses énormes et produise des effets immenses? enfermez-la dans un tube de fer. Lorsqu'elle s'échappe à travers mille ouvertures, elle perd toute son énergie, et ne fait plus entendre qu'un stérile sifflement.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Lord Lyndhurst a proposé, dans la chambre des lords, l'amendement suivant au bill de réforme municipale: Ceux qui paient l'impôt direct seront divisés en six classes, et les conseillers municipaux seront choisis parmi les plus imposés. Malgré l'opposition du ministère, qui a soutenu que l'adoption de cet amendement provoquerait certainement le rejet de la loi par la chambre des communes, la proposition de lord Lyndhurst a été adoptée à une majorité de 81 voix.

Le chancelier de l'Echiquier a présenté à la chambre des communes, un exposé sur la situation financière du royaume, d'après lequel il résulte que les impôts ont éprouvé depuis 1814 une réduction de quarante millions 190 mille livres sterling (1,004,750,000 fr.). Parmi les différentes preuves données sur la prospérité des affaires du pays, le ministre a signalé l'augmentation toujours croissante des versements faits dans les caisses d'épargne par les classes pauvres; il voit dans ce fait un témoignage du progrès du bien-être et du bonheur du peuple. Plusieurs orateurs ont exprimé leur satisfaction du tableau présenté par le ministre.

La première division de la légion étrangère, partie d'Alger le 1er août, est arrivée à Mayorque. La petite division anglaise qui se trouve dans le Tage, a mis à la voile pour le nord de l'Espagne. Elle va appuyer, dit-on, les réclamations du cabinet de Londres pour la mise à mort de divers sujets anglais en vertu du décret de don Carlos contre les auxiliaires étrangers.

L'insurrection s'étend dans les provinces. Saragosse et Barcelonne n'ont pas seules été le théâtre de l'exaspération antimonastique. A Murcie, on a brûlé cinq couvents. Partout l'exaspération du peuple se calme aussitôt après la destruction des couvents. L'on assure que plusieurs prélats des ordres religieux se sont adressés au gouvernement pour lui demander la suppression de toutes les communautés.

Le général qui commande les troupes portugaises cantonnées dans Tras-os-Montes, a écrit au commandant-général de la province pour lui annoncer qu'il avait reçu l'ordre d'entrer en Espagne avec 7 ou 8 mille hommes. Ainsi le Portugal se déciderait à intervenir.

Les réjouissances publiques célébrées, le 3 août, à Berlin, à l'occasion de la fête du roi, ont provoqué des troubles très-sérieux qui ont eu de déplorables conséquences. Jusqu'ici l'on avait permis aux habitants de tirer des coups de fusil et de pistolet en signe d'allégresse. Afin de prévenir les accidents qui eurent lieu l'année passée, la police défendit, cette année, ce genre de plaisir; mais le peuple ne tint aucun compte de cette défense: dans la soirée, l'on entendit, comme de coutume, de nombreuses détonations, surtout dans la grande plaine qui se trouve en face de la porte de Brandebourg, où le peuple s'était réuni en foule. La gendarmerie, envoyée d'abord pour faire respecter la défense, fut huée; l'on dirigea alors vers cette plaine des forces plus imposantes. Les dragons et les lanciers firent une charge dans laquelle il y eut un assez grand nombre de personnes renversées et blessées. L'irritation du peuple devint alors extrême, il s'arma de pierres et fit tomber une grêle de projectiles sur la troupe. Cette foule exaspérée se répandit dans plusieurs quartiers de la ville, où elle commit de nombreux dégâts en cassant les lanternes et les vitres qui se trouvaient sur son passage. L'on eut à craindre même un moment qu'elle ne détruisît plusieurs monuments publics et qu'elle ne dévastât le palais du roi. L'ordre fut rétabli par l'intervention d'une force considérable commandée par le duc Charles de Mecklenbourg. L'on porte à 40 ou 50 le nombre des victimes de ces troubles.

De graves désordres ont eu lieu, le 4 août, à Hambourg. Une quarantaine de jeunes Israélites de familles respectables ayant été insultés dans un café où ils se trouvaient réunis, il en est résulté une lutte générale; plus de deux cents personnes fondirent sur

les quarante Juifs : on se battit pendant plus d'une heure, et l'on se porta de part et d'autre des blessures graves; un détachement de troupes et d'agens de police vinrent mettre fin au combat, dans lequel les quarante Juifs allaient succomber.

La chambre des pairs a voté la loi du budget pour l'exercice de 1835. Elle a rejeté le projet de loi relatif aux lais et relais de la mer.

La cour des pairs a rendu, le 15 août, son jugement définitif relativement aux prévenus d'avril non contumaces. Elle a prononcé l'acquittement de neuf prévenus, en a condamné sept à la peine de la déportation et cinquante-deux à la peine de la détention, en graduant cette peine depuis un an jusqu'à vingt. Enfin, le 17, la même cour a statué sur le sort des accusés contumaces de la catégorie de Lyon de la manière suivante : Quatre d'entre eux ont été acquittés; un a été condamné à la déportation, six à vingt ans de détention, sept à quinze ans, et sept à dix ans de la même peine.

La chambre des députés, à la suite d'une discussion à laquelle peu d'orateurs ont pris part, a adopté, avec quelques légers amendements, la loi sur les cours d'assises. Elle a commencé ensuite et continue encore la discussion sur le projet de loi concernant le jury.

A l'occasion de l'attentat du 28 juillet, plus de cent personnes avaient été arrêtées; il n'en reste plus en prison qu'une quinzaine environ; toutes les autres ont été mises en liberté immédiatement après leur comparution devant le juge d'instruction.

Le choléra diminue sensiblement dans nos contrées du Midi; mais l'ignorance de la population des campagnes paralyse les secours que les médecins portent partout avec beaucoup de dévoûment. L'on écrit de Marseille qu'à Saint-Loup, les médecins chargés d'établir une ambulance ont été accusés de venir empoisonner les malades et forcés de se retirer devant les menaces d'assassinat. Aux Camoins, le docteur Roux, envoyé pour organiser le service, a couru les plus grands dangers. De pareilles scènes se sont renouvellées à Saint-Marcel et à Endoume.

LES KARENS.

Les yeux de la plupart de nos lecteurs n'ont probablement jamais rencontré le nom de ce peuple, et cependant l'homme qui nous l'a fait le mieux connaître n'est déjà plus sur la terre. On ne lira pas sans intérêt quelques détails sur les circonstances qui l'ont mis en relation avec des tribus dont un petit nombre de voyageurs ont parlé en passant, et dont aucun avant lui n'avait étudié les mœurs et l'histoire.

M. Boardman, jeune américain qui se proposait de travailler à la conversion des Birmans, partit pour l'Inde en 1825. Il apprit, en arrivant à Calcutta, que la guerre régnait entre les Birmans et les Anglais. On n'avait aucune nouvelle de M. et Mme Judson, qui étaient depuis long-temps établis dans le pays où il désirait se fixer. Ne pouvant donc réaliser immédiatement ses projets, il consacra les vingt mois qui suivirent son arrivée, à l'étude du birman. Ce n'est qu'en 1827 que M. et Mme Judson, qui avaient été retenus prisonniers à Ava, furent rendus à la liberté. M. Boardman les rejoignit à Amherst, capitale des possessions que l'empereur birman avait cédées à l'Angleterre à la fin de la guerre. Quelque temps après, il fonda une station missionnaire à Maulmein. Des ouvriers anglais s'étaient, quelques années auparavant, établis dans ce lieu, d'après les conseils de M. Judson, et c'était devenu une ville assez importante, dont la population indigène était estimée à vingt mille âmes. Il suffit, dans l'Inde, de quelques heures pour construire une maison; aussi les habitants émigrent-ils aisément d'un lieu à un autre. On n'a qu'à éclaircir le taillis et à élever quelques barraques de soldats, pour voir aussitôt les indigènes accourir par milliers et former une ville, comme on voit l'eau suivre sa pente naturelle et se rassembler dans les bassins qu'on a creusés pour la recevoir.

Ce n'est cependant pas à Maulmein que M. Boardman devait exercer son ministère. Un vaste incendie le chassa de cette ville et il se rendit à Tavoy, capitale d'une autre province cédée à l'Angleterre, et située à l'entrée de la presqu'île qui sépare la baie du Bengale du golfe de Siam. Il ne tarda pas à y entrer en relation avec les Karens auxquels nous consacrons cet article. Ce peuple diffère entièrement des habitants des plaines. Le colonel Symes et quelques autres voyageurs, qui en ont fait mention, les désignent sous les noms de Carayns et de Karians. Ils supposent que, comme les Puharies du Bengale et les Biles du Guzerat, ce sont les premiers habitants du pays et que, vaincus par quelque peuple plus guerrier, ils se sont retirés dans l'intérieur des montagnes. Mais des recherches plus récentes ont fait découvrir chez ce peuple méprisé les restes d'une ancienne littérature et des traces d'une civilisation qui a disparu à peu près aujourd'hui. On n'apprendra pas sans surprise que les traditions qui se sont conservées parmi eux donnent lieu de supposer qu'ils descendent d'Israélites établis autrefois dans ces contrées; le fait est d'autant moins incroyable qu'on trouve dans l'Inde deux races distinctes de Juifs.

Les Karens sont dispersés en grand nombre dans les déserts de l'Aracan, du Birman, du Martaban, du Tavoy, du Merguy et du royaume de Siam. Ils habitent des lieux qui ne sont accessibles qu'à eux-mêmes et aux bêtes féroces, et ils diffèrent des peuples près desquels ils demeurent par les traits du visage, la langue, le caractère et les idées. Leur langue ne s'écrivant que depuis que le missionnaire américain M. Wade a essayé tout récemment d'en déterminer les règles, ils n'ont d'autre littérature que des traditions transmises de génération en génération, les unes en vers, les autres en prose. En voici un exemple : Ils racontent qu'un être supérieur était venu distribuer des langues écrites et des livres aux peuples de la terre; mais qu'au moment où les Karens s'approchaient pour prendre ceux qui leur étaient destinés, un chien hargneux les dispersa et s'empara de leurs livres. Les Birmans les considèrent comme des sauvages à cause de leur ignorance. M. Boardman les croyait d'abord athées; mais, bien qu'on ne trouve parmi eux que peu de traces d'une croyance religieuse, la tradition que nous venons de rapporter, et les découvertes de M. Mason, qui réside actuellement comme missionnaire parmi les Karens, démontrent qu'ils ont une idée assez claire d'un Etre suprême. Ils ne sont cependant pas idolâtres. On peut se représenter la simplicité de leur vie d'après le petit nombre d'objets qui composent tout leur avoir : on trouve ordinairement chez eux une boîte de bétel en bambou, un peu de riz, un panier, une coupe, deux pots, un rouet, un couteau, une hache, une natte, quelques baquets et un foyer mobile. Ce sont là leurs seuls biens. Ils fabriquent une liqueur enivrante et sont très-enclins à l'intempérance. Trop paresseux et trop efféminés pour être querelleurs, ils aiment le repos et la paix, et étant opprimés par leurs voisins plus puissants qu'eux, ils sont unis par l'infortune qui leur est commune.

Les traits des Karens sont décidément juifs; beaucoup d'entre eux se laissent croître la barbe. Leur costume diffère de celui des autres peuples de l'Inde; sa forme et la manière de le porter rappellent les usages des Israélites. Leurs traditions se sont transmises comme les poèmes d'Ossian, pour conserver le souvenir d'une gloire et d'une prospérité qui ne sont plus. Les vieillards les racontent, à la veillée, à leurs petits-fils, et on les chante, aux funérailles, sur la tombe de ceux auxquels on rend les derniers devoirs. Il résulte des recherches de M. Mason qu'ils croient en un Dieu qu'ils nomment Ku-tsa ou Grand-Seigneur, et Yu-wah ou Jéhovah. Comme les Juifs, les Karens regardent ce dernier mot comme sacré, et craignent de le prononcer. Quelques vers qu'ils récitent comme des maximes expriment ce sentiment.

Dieu nous a créé dans les temps anciens.
Il a une parfaite connaissance de toutes choses.
Ne l'appelez pas Yu-wah, mais Pu (grand-père).
Quand on l'appelle, il l'entend!

Voici quelles sont leurs idées sur les attributs de Dieu :

Il est immuable et éternel.
Il était au commencement du monde.
La vie de Dieu est sans fin.
Une succession de mondes ne suffit pas pour la mesurer.

Ils croient à l'existence d'êtres célestes qui n'ont jamais péché, et qui sont les anges ou les messagers de la divinité. Les vers suivants sont tirés d'un de leurs anciens poëmes :

Les fils du ciel sont saints ;
Ils sont assis près du trône de Dieu.
Les fils du ciel sont justes ;
Ils demeurent avec Dieu,
Et s'appuient contre son trône d'argent.

Satan ou un ange déchu figure parmi les êtres surnaturels dont il est fait mention dans leurs chants :

Satan, aux jours d'autrefois, était saint ;
Mais il transgressa la loi de Dieu.
Satan, aux jours d'autrefois, était juste ;
Mais il désobéit à la loi de Dieu,
Et Dieu le chassa.

Une autre de leurs traductions nous est parvenue en prose. La voici :

« Enfants et petits-enfants, écoutez ! Au commencement Dieu, pour éprouver l'homme et s'assurer s'il obéirait ou non à ses commandements, créa l'arbre de la vie et l'arbre de la mort. Il lui dit, en parlant de l'arbre de la mort : « Tu n'en mangeras point ! » Il voulait voir si l'homme croirait sa parole. L'homme ne crut pas ; il mangea du fruit de l'arbre de mort : alors Dieu cacha l'arbre de vie. L'arbre de vie étant caché, les hommes sont morts depuis ce temps-là. »

Les Karens ajoutent que c'est Satan qui engagea la femme à manger le fruit défendu. Ils ont aussi une tradition relative à la confusion des langues, et ils pensent que le monde sera détruit par le feu. C'est un événement auquel il est souvent fait allusion dans leurs poëmes. Ils considèrent l'amour de Dieu, la prière, la repentance, l'éloignement pour l'idolâtrie, le respect des parents, l'amour du prochain, l'aumône, la bienveillance universelle, l'amour des ennemis, la patience et l'humilité comme des devoirs. Ils condamnent le meurtre, le vol, l'adultère, le mensonge, l'avarice, l'ivrognerie, la colère et la vengeance. Le précepte suivant semble avoir été emprunté au sermon de Jésus-Christ sur la montagne : « Enfants et petits-enfants ! si quelqu'un vous frappe au visage, il ne vous frappe pas au visage, il frappe seulement la terre : c'est pourquoi si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui l'autre. »

Les Karens prétendent que Dieu a aimé autrefois leur nation par-dessus toutes les autres ; mais qu'à cause de ses péchés, il l'a punie et réduite à sa condition actuelle. « Toutefois, ajoutent-ils, Dieu aura encore pitié de nous ; il nous sauvera encore. Oh ! enfants et petits-enfants ! les Karens demeureront encore dans la ville au palais d'or. Le roi des Karens viendra, et à sa venue nous serons heureux ! »

« Les gens de bien iront à la ville d'argent ; les justes iront à la nouvelle ville.

» Quand le roi des Karens viendra, il n'y aura plus qu'un seul roi. Quand le roi des Karens viendra, il n'y aura plus ni riches ni pauvres.

» Quand le roi des Karens viendra, toutes choses seront propres à rendre heureux. Quand le roi des Karens viendra, les bêtes elles-mêmes seront heureuses. Quand les Karens auront un roi, les lions et les léopards cesseront d'être féroces. »

Il serait facile d'emprunter à ces traditions remarquables d'autres citations de nature à montrer les rapports qu'il y a entre les Karens et les Juifs ; mais nous en avons sans doute dit assez pour faire comprendre combien ce peuple jusqu'ici à peu près inconnu est digne d'attirer l'attention des savants et des chrétiens.

Telles étant leurs notions religieuses, il n'est pas surprenant qu'ils aient été disposés à embrasser la religion de Jésus-Christ, quand ils l'entendirent annoncer par M. Boardman. A peine ce missionnaire se fut-il établi à Tavoy, qu'il fut visité par quelques Karens du voisinage. Ils savaient parler le birman, et ils écoutèrent ses instructions avec la simplicité et la candeur de petits enfants. Ils témoignaient un si vif désir de devenir chrétiens, que M. Boardman ne savait s'il devait croire à leur sincérité. Il ne pouvait se persuader qu'un peuple si barbare, si éloigné des pays chrétiens, si dénué en apparence de toute idée religieuse, trouvât réellement du plaisir aux récits de l'Evangile et fût sérieusement disposé à embrasser le Christianisme. Il ne possédait pas alors les renseignements que nous avons aujourd'hui et qui nous font comprendre comment ce peuple avait été préparé par ses traditions à accueillir les enseignements du missionnaire. La bonne nouvelle de sa venue se répandit rapidement de village en village. Les Karens la saluèrent comme l'aurore d'un nouveau jour : il leur semblait qu'ils allaient de nouveau avoir une religion nationale, en harmonie avec la croyance de leurs pères. Des montagnes et des forêts d'alentour, ils accouraient à Tavoy, et se pressant autour du maître, ils écoutaient ses leçons avec un plaisir manifeste et ajoutaient foi à toutes ses paroles. M. Boardman ne savait que penser de cet empressement. Ses nouveaux amis le prièrent de les visiter dans leurs villages. Ils lui racontèrent en même temps que plus de dix ans avant, un homme singulièrement vêtu était arrivé au milieu d'eux, qu'il leur avait prêché une doctrine étrange, et qu'il leur avait laissé un livre écrit en une langue inconnue, qu'il leur avait recommandé de respecter, leur disant en outre qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Quand il les eut quittés, ils se souvinrent de ses paroles, ils élurent un prêtre auquel ils confièrent la garde du livre, et ils vouèrent une sorte de culte à ce livre et au Dieu dont l'étranger leur avait parlé. M. Boardman exprima le désir de voir ce livre mystérieux. Après de longs délais provenant de diverses causes, le prêtre qui en était dépositaire vint, avec un grand nombre de ses compatriotes, le lui porter : « Nous sommes venus du désert, lui dit-il, pour mettre ce livre à vos pieds, et pour vous demander si le contenu est bon ou mauvais, vrai ou faux. Nous sommes un peuple ignorant, qui ne possède pas de livres, et dont la langue ne peut pas s'écrire ; nous ne savons rien de Dieu ni de sa loi. Quand ce livre nous a été donné, on nous a recommandé de l'adorer, et c'est ce que nous avons fait depuis douze ans. Mais nous ne savons pas ce qu'il renferme, ni même en quelle langue il est écrit. Nous avons entendu parler de l'Evangile de Jésus-Christ, et nous sommes persuadés de sa vérité ; c'est pourquoi nous désirons savoir si notre livre en contient la doctrine. Dites-nous ce qui en est, et enseignez-nous comment on peut être heureux. » Le vieillard sortit d'un panier un livre soigneusement enveloppé. C'était un exemplaire anglais de la Liturgie anglicane, suivie du Livre des Psaumes, et imprimée à Oxford en 1806. Il est impossible de conjecturer comment ce volume est parvenu dans les forêts du Tavoy, ni comment il y est devenu un objet de culte. Peut-être appartenait-il à quelque pieux anglais dont les instructions n'ont pas été comprises ; peut-être aussi à quelque moqueur, qui trouvant plaisant de fournir une idole à une tribu barbare, a choisi pour cet effet cette liturgie, comme il eût pris tout autre objet qui lui eût paru convenir à ce but.

M. Boardman établit une école à Tavoy. Peu de temps après, il eut la joie de baptiser un Karen. Ce nouveau converti désira annoncer l'Evangile à ses compatriotes, et il visita, à cet effet, des établissements très-éloignés. Quelques-uns des Karens qu'il entretint du Christianisme firent de longs voyages pour voir le missionnaire américain, en sorte que, dans plusieurs provinces de l'Inde, un esprit de recher-

che s'empara de ce peuple. Enfin, M. Boardman se décida à visiter lui-même les Karens. Retenu par d'importants travaux, il n'avait pu réaliser plus tôt le projet qu'il avait formé de se rendre au milieu d'eux. Il partit accompagné de deux hommes de cette nation. Mais il faut le dire, la santé de M. Boardman ne le rendait nullement propre à entreprendre ce voyage difficile. Le climat de l'Inde lui était contraire; il crachait le sang depuis quelque temps, et était atteint d'une consomption qui faisait de rapides progrès. Les pluies qui le surprirent en route lui firent le plus grand mal. Il fut réjoui cependant du bon accueil qu'il reçut de ces montagnards. Ceux du premier village avaient envoyé des messagers à sa rencontre; on le conduisit dans une maison qu'on avait préparée pour son usage, et on l'accueillit avec des cris de joie. M. Boardman alla de village en village, réunissant partout les Karens et leur annonçant l'Evangile. Ces courses le fatiguèrent beaucoup; mais, convaincu de leur heureux effet, il n'hésita pas à les renouveler souvent. Toutes les semaines il allait dans trois ou quatre villages, instruisant en particulier et de maison en maison. Le village de Ts'heikkoo, le premier où il s'était rendu, embrassa tout entier le Christianisme; le dimanche y fut observé, et on y adopta les autres usages chrétiens; vers la fin de 1830, on y comptait trente-un membres véritables de l'Eglise de Jésus-Christ.

Mais pendant que l'œuvre s'étendait, la santé du missionnaire s'affaiblissait de plus en plus. Dieu ne permit pas cependant que la conversion des Karens fût arrêtée par le triste événement qu'il était impossible de ne pas prévoir. Le 23 janvier 1831, M. Mason, dont le nom a été mentionné plusieurs fois dans cet article, arriva à Tavoy. Malgré le délabrement de sa santé, M. Boardman voulut l'accompagner chez les Karens et les lui faire connaître. On se mit en route le 31, et comme le malade était trop faible pour marcher, on le porta. Il assista à l'examen de plus de cinquante indigènes qui se présentèrent pour être baptisés; sur ce nombre, trente-quatre le furent en effet. Ses forces diminuaient d'heure en heure; il mourut, le 12 février, dans les bras des Karens qui le rapportaient à Tavoy.

La station fondée dans cette ville est aujourd'hui occupée par des missionnaires fidèles; l'influence du Christianisme s'étend rapidement sur toute la contrée; mais Boardman n'y est pas oublié; son nom y est prononcé souvent avec reconnaissance. On se propose de graver l'inscription suivante sur sa tombe: « A la mémoire de G. D. Boardman, missionnaire américain dans l'empire birman. Né le 8 février 1801, il est mort le 11 février 1831. Son épitaphe est écrite sur les arbres des forêts qui entourent sa tombe. Passant, allez dans les villages chrétiens de ces montagnes; demandez aux habitants: Qui vous a persuadé de quitter le culte des démons? qui vous a enseigné à renoncer au vice et à vous attacher à la vertu? qui vous a apporté la Bible? qui vous a fait connaître le sabbat? qui vous a appris à prier? Leur réponse sera son éloge! *A cruce corona.* »

APOLOGÉTIQUE.

DE LA MORALE CHRÉTIENNE, COMPARÉE A CELLE DES ANCIENS PHILOSOPHES. (*Suite.*)

Nous avons vu, dans un précédent article, que la morale chrétienne a supprimé les mauvaises maximes, et perfectionné les préceptes justes et raisonnables de la philosophie antique. Ajoutons qu'elle a promulgué plusieurs préceptes nouveaux, qui devaient trouver place dans une morale religieuse, et sans lesquels l'homme ne pourrait pas se préparer à entrer dans le royaume des cieux.

Citons, d'abord, ce que l'on doit appeler en termes rigoureusement scripturaires la *pauvreté d'esprit.* « Heureux les pauvres en esprit, a dit le Seigneur, car le royaume des cieux est à eux. » Cette expression a été le texte d'un grand nombre de moqueries beaucoup plus risibles que justes. On s'est raillé des pauvres en esprit et de la vertu qui se nomme pauvreté d'esprit, parce qu'on n'a pas voulu savoir ce qu'il faut entendre par là. Il est si commode et si court de tourner en dérision ce qu'on ne comprend point! Les petites intelligences ne s'en font jamais faute, surtout dans notre pays.

Examinons donc de plus près la pauvreté d'esprit recommandée par l'Evangile. Elle embrasse tout à la fois la tête et le cœur, les facultés intellectuelles et morales de l'homme. C'est une disposition d'âme qui résulte d'une connaissance approfondie et d'un équitable jugement sur soi-même; elle nous enseigne à être doux, humbles, exempts d'ambition, soumis à toutes les supériorités réelles, patients devant les injures, libres de ressentiment. Cette vertu n'est pas seulement nouvelle; on doit même dire qu'elle était complétement opposée aux idées de tous les moralistes païens, qui regardaient une pareille trempe d'âme comme une honteuse et méprisable bassesse, comme une indigne lâcheté incompatible avec la dignité personnelle des individus et la gloire de la patrie. Il y a plus: maintenant encore, les hommes qui ne sont chrétiens que de nom désavouent en principe et abandonnent de fait ce précepte de Jésus-Christ. Que voyons-nous chaque jour? les plus légers affronts vengés par le meurtre, selon les absurdes lois du point d'honneur. Nous voyons les hommes s'acharner l'un contre l'autre jusqu'à leur dernier soupir avec une fureur sauvage, et plonger, dans l'agonie de la mort, leur épée dans le cœur de leur ennemi. Pour comble d'atrocité, nous voyons ces actes barbares célébrés par les historiens, vantés par les poètes, applaudis sur les théâtres, préconisés dans les salons. Et cependant, si l'on considère et notre nature et les véritables intérêts de l'espèce humaine, combien le nouveau précepte de Christ n'acquiert-il pas d'importance et de valeur! L'orgueil n'est pas fait pour l'homme; ce qui est fait pour lui, ce qui doit se trouver en lui, c'est l'humilité, la douceur, la résignation, en un mot, la pauvreté d'esprit. Voilà ce qui convient à sa nature dépendante et précaire; et c'est la seule disposition d'âme qui puisse lui donner le repos dans cette vie et le bonheur dans l'autre. Ne l'oublions pas, cette grande maxime resta profondément inconnue sur la terre jusqu'à ce qu'elle eût été promulguée par Celui qui a dit: Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes... Laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les en empêchez point; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. »

Un autre précepte, également nouveau et non moins excellent, c'est le *pardon des injures.* Jésus-Christ enseignait à ses disciples: « Vous avez entendu qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis; bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent. » C'était là une loi morale si nouvelle et si parfaitement inconnue avant que Jésus-Christ l'eût enseignée par sa doctrine et confirmée par son exemple, que les plus sages moralistes des temps les plus éclairés ont peint le désir de la vengeance comme la marque d'un noble cœur, et l'acte même de la vengeance comme l'une des plus vives joies de l'homme favorisé par le sort.

Mais si l'on veut y réfléchir avec calme et sous l'inspiration de la vérité religieuse, on arrive à des conclusions précisément opposées. Le pardon est plus magnanime que le désir de la vengeance, et il sert mieux notre besoin de bonheur. Oui, le pardon est plus magnanime, parce qu'il faut, pour le

pratiquer, des sentiments nobles et généreux. Ressentir les outrages est à la portée de tous; les soutenir avec patience est le rare effort du petit nombre. Pour se livrer aux fureurs de la colère et de la vengeance, il n'est besoin d'autre chose que d'un sang bouillant et d'une tête ardente; mais pour se renfermer dans les bornes d'une noble modération en face des injures, pour garder la sérénité de son front et la paix de son cœur devant un ennemi qui nous outrage, c'est un degré d'héroïsme qui efface les plus éclatants faits d'armes de ceux qui portent le nom de braves. Il n'appartient qu'aux grandes âmes de comprendre que triompher du mal par le bien, c'est la plus glorieuse de toutes les victoires. Si le pardon est bien autrement magnanime que la vengeance, il l'emporte aussi sur elle par les avantages qu'il procure à l'humanité. Lui seul, en effet, peut mettre un terme à l'éternelle succession des injures et des représailles; car toute vengeance devient outrage, et tout outrage demande vengeance, de sorte qu'il n'y a que le pardon qui puisse arracher les armes des mains de l'offenseur et de l'offensé. Plût à Dieu que le précepte d'aimer nos ennemis et de faire du bien à ceux qui nous haïssent fût généralement pratiqué! Cette généreuse conduite désarmerait les bras les plus féroces, amollirait les cœurs les plus rebelles, et bientôt le pardon même n'aurait plus d'objet. Comparez le martyr chrétien, qui souffre patiemment les plus cruelles tortures, qui prie pour ses bourreaux, avec le héros païen qui ne respire que vengeance, qui frappe l'innocent aussi bien que le coupable dans ses fougueux ressentiments; puis, dites lequel des deux est le plus noble, le plus digne d'admiration! Quelle est donc la meilleure morale, de celle qui présentait le pardon des injures comme une action basse et déshonorante, ou de celle qui l'impose comme un devoir?

Passons à un troisième précepte, qui aurait dû être le premier sur cette liste, nous parlons de la *charité*. Qu'est-ce que la charité dans le sens chrétien? L'apôtre Paul va nous l'apprendre: « La charité est patiente; elle est pleine de bonté; la charité n'est point envieuse; la charité n'est point insolente; elle ne s'enfle point d'orgueil; elle n'est point malhonnête; elle ne cherche point son intérêt; elle ne s'aigrit point; elle ne soupçonne point le mal; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité; elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. » Telle est l'exacte description de cette magnifique pléiade de vertus, qui ne consiste pas, comme plusieurs l'imaginent, à répandre quelques pièces de monnaie et à faire quelques legs pieux à des établissements de bienfaisance. La charité est une douce et heureuse disposition qui s'exerce à toute heure, qui se manifeste en toute circonstance et envers toute personne par des actes de bonté, de patience, de complaisance, d'abnégation. Vertu admirable et sublime, qui rend l'homme heureux ici-bas, et le prépare à l'être dans le ciel!

C'était un précepte complétement nouveau, ainsi que le déclare Celui de qui nous l'avons reçu: « Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez les uns les autres; que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres: c'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Jésus-Christ a fait de cet amour le trait caractéristique du chrétien et la marque essentielle de son obéissance. Commandement si juste, si bien fondé sur la raison et sur les besoins des sociétés humaines, si propre à corriger notre dépravation naturelle, à combattre nos penchants déréglés et à diminuer nos misères, que, s'il était universellement pratiqué, nous serions bientôt affranchis de toutes les peines qui suivent nos passions et de tous les outrages auxquels nous exposent ces mêmes passions, quand elles se trouvent chez les autres. La pratique de la charité maintiendrait nos âmes dans un état si paisible, et les disposerait si bien pour le séjour du ciel, que nous passerions par une transition presque insensible d'une vie de paix et d'amour dans la société des esprits célestes. Le grand but du Christianisme, c'est-à-dire la préparation de l'âme pour le ciel, ne peut être atteint que par la charité, par l'amour envers Dieu et envers les hommes, et c'est pour cela que Jésus-Christ l'a posée comme le principe fondamental de la morale chrétienne, comme le grand commandement. Il ne saurait y avoir de place dans le royaume des cieux pour les esprits altiers, orgueilleux, turbulents, vindicatifs, égoïstes; car s'il leur était permis d'y entrer, ils détruiraient inévitablement le bonheur de ce royaume par les mêmes passions et les mêmes vices qui leur font troubler ce monde. Aussi sont-ils éternellement bannis du ciel, non seulement à titre de punition, mais parce qu'ils sont incapables d'y être admis.

Cela nous montre pourquoi la repentance, ou plutôt la *conversion* est un devoir fortement recommandé par le Christianisme, et qui ne pouvait l'être par aucun autre système religieux. La conversion est effectivement indispensable pour le but auquel l'Evangile veut nous conduire. Seule, après avoir été produite dans une âme par la puissance du Saint-Esprit, elle peut nous délivrer de cette corruption naturelle qui nous rend incapables de vivre avec Dieu sur cette terre, et d'aller auprès de Dieu dans la vie à venir.

Cette conversion n'est pas un simple repentir, mais un changement complet de sentiment et de conduite dans la personne du pécheur: ce que l'Ecriture appelle *naître de nouveau*. Le repentir de nos fautes passées, lors même qu'il serait accompagné du pardon, ne nous rend pas propres à entrer dans le ciel, à moins qu'il ne soit accompagné de ce changement complet ou de cette nouvelle naissance; car la douleur du péché ne peut pas plus sanctifier par elle-même une âme souillée de vices, que des larmes ne peuvent guérir un corps ruiné par plusieurs années de désordre et d'intempérance. Observons ici que tout homme qui possède quelque connaissance de soi-même peut juger, d'après la règle qui précède, s'il a raison d'espérer le bonheur du ciel; il lui suffit de considérer son état présent pour déterminer quel doit être son état futur. S'il porte toujours en lui un caractère hautain, orgueilleux, vindicatif, méchant; s'il conserve une affection exclusive pour les intérêts et les plaisirs du monde, il peut s'assurer qu'il doit être exclu du royaume des cieux, non seulement parce que sa mauvaise conduite doit être punie, mais encore parce qu'il serait malheureux dans le ciel même, puisqu'il n'y trouverait point ce que demandent ses passions et ses désirs. Un tel homme, en le supposant admis dans le ciel, ne goûterait aucun bonheur, et ne ferait que troubler celui des autres.

(*La fin au prochain numéro.*)

HISTOIRE RELIGIEUSE.

DES PROGRÈS DE L'ÉVANGILE DANS LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Au milieu de ses préoccupations politiques, industrielles et littéraires, la France ne sait pas que l'Evangile marche de toutes parts à la conquête du globe, et qu'il range sous l'étendard de Jésus-Christ des peuples que les géographes ont eu à peine le temps de nommer. Elle ne sait pas qu'il y a plus de deux mille missionnaires qui sont répandus depuis les glaces du pôle jusqu'au sud de l'Afrique, et qui forment plus de cinq cents établissements autour desquels s'étendent, sur une ligne parallèle, le Christianisme et la civilisation. Elle ne sait pas que les chrétiens des deux mondes consacrent, cha-

que année, huit ou neuf millions de souscriptions volontaires pour faire annoncer Jésus-Christ aux nations idolâtres et aux superstitieux musulmans. Elle ne sait pas que la Chine, pays long-temps fermé aux idées européennes par ses préjugés plus encore que par sa grande muraille, s'ouvre maintenant à la prédication de l'Evangile, et qu'un navire chargé de Bibles et d'écrits religieux, nouveau missionnaire, sillonne ses vastes fleuves sous la direction de Gutzlaff, pour distribuer sur toutes les côtes du céleste empire la Parole de Dieu. Elle ne sait pas que le braminisme pâlit dans l'Indostan devant l'étoile de la révélation, que les nègres des Antilles remplissent les temples et les chapelles des prédicateurs de la vérité, que les îles du Grand-Océan se convertissent à la bonne nouvelle du salut, et reçoivent avec la doctrine chrétienne tous les arts utiles des pays civilisés.

Que sait donc la France sur les progrès du Christianisme? Rien, sinon quelque misérable calomnie inventée par un marin de mauvaise humeur. S'il arrive qu'un capitaine de vaisseau, débarquant dans une île où se propage la foi chrétienne, et ne pouvant plus y satisfaire avec les gens de son équipage ses brutales passions, se venge des mécomptes qu'il éprouve par des moqueries ou par des insultes, nos journaux politiques et littéraires recueillent avec avidité ces rapports que la haine et le mensonge inspirent, et souvent ils ajoutent quelques injures de plus à celles qu'ils lisent dans les écrits des voyageurs. Ce sont là, il faut l'avouer, de grandes misères, et l'ignorance des Français sur la propagation du Christianisme deviendra bientôt proverbiale parmi les peuples chrétiens du globe. Pour nous, qui avons la mission de plaider sous toutes ses formes la cause de l'Evangile, notre devoir est d'indiquer les principaux faits qui caractérisent la propagation de la vérité révélée. Nous présenterons aujourd'hui, dans un court resumé, quelques détails sur l'évangélisation de la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande n'a été placée dans nos géographies que depuis les découvertes du navigateur Cook. Elle renfermait, il n'y a pas encore trente ans, un peuple de féroces cannibales qui dévoraient, après la victoire, les membres encore palpitants de leurs ennemis. L'infanticide, le suicide, le meurtre, tous les crimes de la vie sauvage régnaient au milieu d'eux. Ce n'étaient pas ces vertueux et heureux habitants d'une innocente Arcadie, tels que se plaisaient à les peindre les philosophes si mal instruits du dernier siècle. Ce n'était pas même la molle corruption et les vices efféminés des insulaires d'Otahiti, mais une brutalité atroce, une barbarie sans nom qui distinguaient la Nouvelle-Zélande, et semblaient rendre ses rivages aussi inhospitaliers que ceux de l'ancienne Tauride.

Cependant, les missionnaires chrétiens ne s'effrayèrent point de tant de périls. Au dix-neuvième siècle, il y a encore des palmes de martyr pour les disciples de Christ; c'est aux extrémités du monde qu'il faut les aller cueillir, et les messagers de l'Evangile savent répondre à cet appel d'en haut. Dans la Nouvelle-Zélande, on eut d'abord à lutter contre les plus terribles obstacles, et la semence de la Parole trouva des terrains tout hérissés d'épines et de pierres. Mais les missionnaires ne furent ni arrêtés, ni découragés, ni même surpris de ces préjugés hostiles; car c'est toujours en combattant que l'Evangile s'est répandu parmi les nations, et ce n'est qu'au prix des plus rudes travaux ou même du sang qu'il a réussi à distribuer ses bienfaits à l'humanité. Ils persistèrent donc à remplir leurs saints devoirs, et maintenant.... maintenant il existe dans la Nouvelle-Zélande sept établissements de missions. Les insulaires demandent de toutes parts à être évangélisés. Un grand nombre d'entre eux a reçu le baptême, et montre la sincérité de sa foi par ses œuvres. L'infanticide est presque entièrement aboli. Des écoles sont ouvertes sur divers points des deux îles, et les élèves y affluent. La polygamie fait place au mariage chrétien. Les affreuses guerres entre les différentes tribus s'éteignent par degrés devant l'influence des doctrines chrétiennes. C'est ce que reconnaissent les naturels, et ils appellent de nouveaux missionnaires avec autant d'ardeur qu'ils les repoussaient autrefois. « Les missionnaires, disait récemment un chef de ces insulaires, sont venus ici pour émousser la pointe de nos lances, pour ôter les balles de nos mousquets, pour enterrer nos baïonnettes, pour briser nos javelines, pour rapprocher nos tribus, et pour nous faire vivre tous en paix. » A ces mots, les insulaires répondirent: Qu'ils viennent, qu'ils viennent au milieu de nous! Nos tribus vivront en paix, et nous ne nous égorgerons plus les uns les autres comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Ils attachent tant de prix à conserver leurs missionnaires, que, l'un de ceux-ci leur ayant annoncé la résolution de les quitter pour quelque temps, ils formèrent le dessein de le retenir comme prisonnier. Une nuit que ce missionnaire dormait avec eux sous la même tente, il les entendit s'entretenir à voix basse sur les moyens de le garder parmi eux. Nous ne le laisserons pas aller, disaient-ils; nous le retiendrons; il veut partir pour l'Angleterre, et le vaisseau est là; mais il ne partira point. Il sera notre esclave, non point notre esclave pour nous couper du bois et nous puiser de l'eau, mais notre esclave pour nous enseigner ce que nous devons apprendre. — Le missionnaire leur indiqua les motifs qui l'engageaient à partir; il leur promit de revenir bientôt en ramenant d'autres missionnaires, et c'est alors seulement qu'ils le laissèrent libre de les quitter.

Il y a aujourd'hui des routes, des champs cultivés, des maisons bien bâties dans la Nouvelle-Zélande. Et ce qui vaut encore mieux, il y a dans le cœur des insulaires un principe fécond d'ordre, de concorde, de charité, de civilisation, la foi chrétienne. Un jour nouveau s'est levé sur les îles du grand Océan, et tout annonce que sa bienfaisante lumière éclairera de plus en plus ces hommes qui étaient assis à l'ombre de la mort. La même puissance qui a changé la face de l'Europe changera celle de la Polynésie, et qui peut dire ce que Dieu réserve de grandeur et de prospérité à cette nouvelle partie du monde?

VARIÉTÉS.

LES MARGUERITES DU DOCTEUR CAREY.

Tout homme a en réserve des souvenirs, des sensations, des sentiments, qu'une circonstance quelquefois bien indifférente réveille et met en mouvement, de telle sorte que le passé redevient présent, que la pensée franchit des distances immenses, et que l'âme, comme arrêtée dans sa course vers l'avenir, remonte doucement la pente qu'elle a descendue, et se complaît à revivre les jours déjà écoulés. Elle se retrouve avec des émotions depuis long-temps oubliées, avec des espérances et des inquiétudes d'un autre temps. Sur l'aile d'un souvenir, elle voyage vers des lieux aimés, elle revoit la terre natale, la salue avec joie et tristesse, et revient dans son désert ou dans sa ville, avec le sentiment qu'une longue absence a été abrégée, et que de pareilles excursions peuvent souvent se renouveler.

L'exilé et le missionnaire chérissent ces souvenirs, plus que tous les autres.

L'exilé, privé de sa patrie par quelque loi humaine, avec laquelle il ne peut se réconcilier, emporte un fonds inépuisable de regrets et de douleur. Sa destinée, qu'il n'a pas choisie librement, lui pèse et l'irrite. Sa vie n'a plus de but, et il se rattache au passé avec une sorte de désespoir. Ses forces, ses talents, qu'il voulait consacrer à son pays, il ne

sait plus qu'en faire sur la terre étrangère ; et à moins que l'amour de Dieu et des hommes ne vienne l'animer, il regardera sa carrière comme finie. Avec quelle impatience, avec quelle angoisse, il épie le vaisseau qui doit lui apporter quelque nouvelle ! Avec quelle émotion il entend prononcer quelques mots de l'idiôme natal! Avec quel ravissement, mêlé d'une sombre tristesse, il saisit des traits, il contemple un paysage, un lointain, il respire un parfum, qui lui rappellent la terre chérie qu'il ne doit plus revoir! L'exilé connaît le prix d'un souvenir; il en connaît aussi l'amertume.

Le missionnaire, exilé volontaire, a eu de forts liens à briser. En face d'un devoir sublime, il n'a point hésité. Il est parti pour remplir la tâche la plus difficile de toutes, celle de parler de Dieu à des êtres éloignés de Dieu; d'éternité, de justice, de jugement et de salut, à des âmes en qui ces mots ne réveillent aucune idée. Il part avec sa Bible, ses promesses et ses secours, laissant derrière lui de douces intimités de prière et de joie chrétiennes, des hommes qui l'aidaient de leurs lumières et de leur foi, des temples où des voix fidèles lui apportaient de la nourriture pour son âme, et où il s'unissait au concert de prières et de louanges qui montait chaque semaine vers le Seigneur. Et que va-t-il trouver? la solitude, le désert; de longues années de travaux pénibles sans résultats apparents; des fatigues, des privations, des découragements amers, même si son œuvre est bénie, même si elle rapporte beaucoup de fruits. Peut-on se représenter ce qu'est pour lui un souvenir de la patrie, une lettre, un envoi quelconque de cette heureuse terre, où il ne voudrait pas retourner, puisqu'avant tout il veut ce que Dieu veut, mais dont le nom seul fait battre son cœur.

M. Bennett, si connu par ses voyages entrepris, de concert avec M. Tyerman, aux diverses stations missionnaires disséminées dans le monde entier, raconte que le vénérable docteur Carey, missionnaire à Sérampore, le conduisant un jour dans son jardin botanique qu'il embellissait avec grand soin, s'arrêta devant une touffe de petites marguerites qui croissaient, fraîches et jolies, à l'ombre de quelques arbres. Il regarda avec affection, puis il dit à M. Bennett : « Voici comment j'ai eu ces petites fleurs, dont je fais plus de cas que de toutes mes plantes rares. Un botaniste de mes amis m'envoya d'Angleterre, il y a quelques années, une caisse contenant différentes espèces de graines. Quelques-unes d'entre elles étaient renfermées dans un sac avec un peu de leur terre natale. Afin de ne rien perdre de ce précieux envoi, je secouai le fond du sac sur un terrain humide et ombragé. Quelque temps après, j'y trouvai, à mon inexprimable satisfaction, des touffes de marguerites des champs, dont nos pâturages sont couverts en Angleterre. Je ne me rappelle pas d'avoir éprouvé, depuis le jour où je quittai ma patrie, un sentiment de joie aussi délicieux que celui que la vue inattendue de ces fleurs anglaises fit naître en moi. Depuis trente ans, je n'en avais point vu, et je n'espérais pas en revoir jamais! »

Ce fait si simple a quelque chose d'attendrissant. La bonté de Dieu s'y révèle tout autant que dans de grands secours et des dons éclatants. L'âme de son serviteur avait peut-être besoin de cette innocente joie au milieu de ses immenses et infatigables travaux, et Dieu, qui fit fleurir le kikajon pour Jonas et qui fait croître les dattes sauvages au désert pour rafraîchir le voyageur fatigué, lui envoya ces humbles fleurs pour lui parler de sa bonté.

Montgommery, l'un des premiers poètes anglais de notre époque, ayant eu connaissance de ce fait, le choisit pour sujet de quelques strophes, dans lesquelles il a dépeint admirablement les sentiments de joie et d'admiration que Carey éprouva en revoyant des fleurs de sa patrie. Une traduction ne peut donner qu'une idée bien imparfaite de l'original. Toutefois, voici le sens de la dernière stance :

« Sois la bien venue, petite fleur d'Angleterre, gage d'espérance et d'avenir! Quand le chagrin s'appesantira sur ma tête, au souvenir des joies passées, ou de celles que j'aurais pu goûter encore, je me rappellerai combien, fraîche et verdoyante, je te vis sortir du sein de la poussière. Alors, je lèverai vers le ciel un front serein, et je mettrai en Dieu toute ma confiance. »

Le poète a compris le missionnaire. Les émotions de l'un ont été rendues par l'autre avec force et vérité. C'est que tous deux chrétiens, tous deux puisant leurs impressions à la même source, quoique doués de langages différents pour les exprimer, ne pouvaient être étrangers l'un à l'autre. Montgommery envoya ses vers à Carey. Le respectable vieillard en fut profondément touché. C'était un autre souvenir, une autre joie, qui lui arrivait au travers des mers, et ses petites marguerites lui devinrent plus chères encore.

On dit en physique que la nature, c'est-à-dire la matière, a horreur du vide. Ce mot, appliqué au cœur humain, a un sens profond, savoir : qu'incapable de se suffire à lui-même, il s'efforce de tirer du dehors certains éléments de bonheur dont l'abîme lui laisse sentir un malaise qui le froisse. La solitude est de tous les états le plus antipathique au cœur de l'homme, car c'est là qu'existe pour lui le vide plus que partout ailleurs. Certes, il n'est pas bon que l'homme soit seul (Gen. II, 18), en d'autres termes, dépourvu de tout lien légitime d'affection et d'intérêt, de tout aide, de tout appui; mais il est bon cependant que parfois il soit seul, en ce sens qu'il se retire par moment du milieu des êtres qui lui sont les plus chers, pour ne plus voir que lui, pour examiner d'où il vient, où il va, ce qu'il a fait, ce qu'il doit faire, et pour s'interroger sérieusement sur la cause du désordre de ses pensées, de ses actions, et sur le remède à y apporter. C'est alors que Dieu qui le voit dans le secret (Matth. VI, 4) éveille sa conscience, le met aux prises avec elle, l'inquiète, le travaille, l'accable du sentiment de ses iniquités, et, après avoir humilié son cœur par la souffrance (Ps. CVII, 12), lui adresse ces paroles de consolation et d'amour : Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés (Matth. IX, 2), je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point (Hébr. XIII, 5). Pour le chrétien il n'y a jamais de solitude absolue. Partout et en tout temps, dans la société comme dans la retraite, il porte avec lui sa foi, il vit de sa foi. Or, la foi parfaite, a dit une bouche chrétienne, c'est Dieu sensible au cœur. Comment donc pourrait-il être seul celui dans le cœur duquel habite un Dieu d'amour et de paix !

MÉLANGES.

Duel groenlandais. — Les Groënlandais n'ont recours ni au pistolet ni à l'épée pour vider leurs querelles ; quand ils se croient offensés, ils tiennent cependant à se venger, et voici à quel singulier moyen ils ont recours, à ce qu'affirme M. Carm dans un ouvrage qu'il vient de publier. Le Groënlandais qui a reçu une injure ne témoigne pas aussitôt son ressentiment; il se met à composer une satyre contre son adversaire, et il la récite jusqu'à ce que les femmes et les domestiques de sa maison la sachent par cœur ; puis il annonce publiquement qu'il désire se rencontrer avec son ennemi dans un endroit qu'il désigne. La rencontre a lieu. L'offensé chante sa satyre en s'accompagnant d'une espèce de tambour, et ses amis font chœur avec lui. Il lance force épigrammes contre son adversaire et cherche à faire rire le public à ses dépens. L'autre a ensuite son tour; il essaie de prendre sa revanche et de mettre les rieurs de son côté. Ses partisans ne manquent pas de l'applaudir et de le soutenir. Chacun parle plusieurs fois ; l'assemblée hésite souvent long-temps entre eux, mais elle donne ordinairement raison à celui qui s'est montré le meilleur poète et le plus sévère.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 34. **26 AOUT 1835.**

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education, de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉTAT MORAL DE LA FRANCE (1).

Où est ce peuple soumis, en tant que peuple, à l'autorité de Dieu et de sa Parole ? Je regarde autour de moi pour voir si la nation à laquelle nous appartenons serait ce peuple heureux et béni. Mais, ô douleur ! je trouve, en considérant notre nation en masse, et sauf des exceptions individuelles, des apparences et point de réalités ; des phrases et point de sentiments profonds et féconds en bonnes actions ; des passions et point d'amour ; le mot de philanthropie et point de charité ; partout l'égoïsme et l'ambition ; partout l'envie, et souvent la haine ; partout l'ignorance de l'Evangile, ou l'indifférence la plus profonde ; l'or et l'argent érigés en divinités ; les liens de la morale, de la famille, de la société tout entière partout relâchés ; la chaîne de subordination que Dieu a établie sur la terre pour le bien de tous, rejetée comme un joug que nul ne veut porter ; chacun cherchant à se soustraire à ses obligations et à s'élever au-dessus des autres ; le matérialisme systématique des classes éclairées, à [illegible] du siècle dernier, transformé en matérialisme pratique, et descendre dans les masses sans quitter les sommités ; partout l'oubli de Dieu ; partout la créature usurpant la place du Créateur !

Faut-il des preuves de cet oubli de Dieu ? Elles abondent, et leur multiplicité même en rend la citation difficile. Rappelons nos souvenirs. Depuis un demi-siècle, Dieu a manifesté au milieu de nous, à plusieurs reprises, sa puissance et sa justice, de manière à ce qu'il semblait devoir être écouté ; mais il ne l'a pas été. Les délivrances les plus signalées ont été accordées à ce peuple, mais la main de Dieu qui délivrait a été méconnue ; toute gloire a été donnée à l'homme ; nulle part et dans aucune occasion, la nation, comme nation, n'a donné gloire à Dieu.

Dieu a voulu la ramener par le châtiment, et le terrible fléau, messager de la justice, parti des profondeurs de l'Orient, a envahi notre patrie ; il y a exercé de terribles ravages ; du nord au midi il y a porté la désolation et la mort ; et aujourd'hui encore il décime les populations de quelques-unes de nos villes. Cette fois, du moins, la main de l'Eternel, cette main qui s'appesantissait sur nous, a-t-elle été reconnue ? La nation s'est-elle humiliée, et s'est-elle retournée vers Celui qui pardonne, qui *fait la plaie et qui la bande*, qui *fait descendre au sépulcre et qui en fait remonter ?* Je frémis de le rappeler, mais il faut le dire, parce que cela est vrai : à peine la peur a-t-elle été calmée que le fléau de Dieu a été tourné parmi nous en dérision, et qu'il est devenu un texte fécond d'épouvantables plaisanteries !

La profanation publique et générale du jour que Dieu a commandé de consacrer à son service ; l'éducation de la jeunesse qui apprend tout, excepté la seule chose nécessaire ; l'apathique indifférence avec laquelle on considère le mal moral ; l'absence d'indignation publique contre les péchés et les crimes, et tant d'autres faits que je pourrais énumérer, ne sont-ce pas là de trop réelles manifestations

(1) L'article qu'on va lire est extrait d'un discours prononcé, le 9 août dernier, dans le temple de l'Oratoire, par M. F. Monod fils, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris. On verra dans cet extrait un tableau fidèle de l'état religieux et moral du pays. Ce sont de tristes vérités, mais qu'il importe d'entendre et de retenir ; car il faut, avant tout, connaître son mal, si l'on veut en trouver le remède. — Ce discours se vend chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, no 6.

de cet état moral, ou plutôt de cet état immoral si affligeant, j'allais dire si effrayant, qui mine la société au milieu de laquelle nous vivons ?.... Aussi des excès ou des crimes qui épouvantent l'imagination, une effroyable corruption dans les mœurs, des désordres affreux, des duels et des suicides sans nombre, et enfin, dernièrement, ce crime que l'on peut à bon droit appeler le crime des crimes, sont venus révéler aux plus aveugles jusqu'où peut aller, dans la carrière de l'égarement et du mal, l'homme dans le cœur duquel n'habite pas la crainte de Dieu, l'homme qui, oubliant qu'il porte au-dedans de lui une âme immortelle et responsable, n'a ni crainte ni espérance qui s'étende au-delà du tombeau, et qui, se ravalant lui-même au niveau de la brute, ne croit qu'au néant, n'espère que le néant.

Est-ce là, ô mon Dieu ! le peuple que tu as si richement, si magnifiquement doté à un si grand nombre d'égards ? le peuple qui, plus que la plupart des autres peuples, devrait t'adorer et te bénir ? Périssent, ah ! périssent la coupable flatterie et la cruelle charité qui chercheraient à cacher ces douloureuses plaies ! La charité de l'Evangile consiste à les mettre à découvert, non pour les exaspérer, mais pour chercher et pour y appliquer le baume qui peut les guérir. Que ne puis-je faire retentir d'un bout de la France à l'autre ce cri d'avertissement : *Si vous ne vous convertissez, vous périrez !* Convertissez-vous, croyez au Seigneur Jésus-Christ, et vous vivrez, et vous serez sauvés.

...... C'est à vous, disciples de Jésus-Christ, qui connaissez le prix et la puissance de l'Evangile, à travailler de toutes vos forces et par tous les moyens qui sont à votre portée, comme d'humbles et fidèles instruments entre les mains de Dieu, à faire pénétrer dans le cœur et jusqu'aux extrémités les plus reculées de notre pays, à y faire rayonner partout, dans les villes et dans les villages, sur les montagnes et dans les vallées, cette bonne nouvelle de grâce, qui est *la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu pour le salut de tous ceux qui y croient.* Il faut que les exemplaires de la Parole de Dieu se multiplient par millions, et aillent déclarer, dans les palais et jusque dans la dernière chaumière, que *le salaire du péché, c'est la mort, mais* que *le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.* Il faut que des ministres fidèles de cette Parole se répandent partout pour la prêcher, pour l'expliquer, *pour annoncer, au nom de Jésus-Christ, la repentance et la rémission des péchés.* Il faut, par tous les moyens et par tous les canaux, que l'œuvre et le nom du Sauveur soient proclamés, et que les âmes qui périssent loin de lui soient sollicitées de se réconcilier avec Dieu qui, dans son amour pour les pécheurs, *a donné son propre Fils, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.*

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

L'état de l'Espagne devient chaque jour plus affligeant ; des mouvements populaires ont eu lieu sur différents points aux cris de Vive la liberté, vive la constitution, mort aux moines! A Valence, une émeute a eu lieu dans le but de forcer les autorités à faire juger immédiatement divers détenus appartenant au parti de don Carlos. La milice urbaine a appuyé cette exigence à laquelle il a fallu céder; plusieurs condamnations à mort ont été prononcées par *l'audiencia* et neuf condamnés ont été exécutés sans délai.

Le mouvement révolutionnaire a gagné la capitale. Deux compagnies de milice urbaine, de service à l'occasion d'une course de taureaux, ont donné le signal de l'insurrection ; la majeure partie de la milice urbaine de Madrid y a pris part. L'inaction de la garnison a permis aux insurgés de se barricader au moyen de palissades et même de fossés. Ils ont envoyé leurs propositions à la reine, qui a annoncé qu'elle rentrerait dans la capitale.

La milice urbaine est divisée; les chefs ne veulent pas la constitution de 1812, objet des vœux d'une partie des miliciens. La proclamation que les insurgés ont adressée au peuple se termine par ces mots : Vive Isabelle II, vive la liberté, vive la reine régente, à bas les ministres !

Lord Brougham a présenté à la chambre des lords une pétition signée par un grand nombre de citoyens de Londres et de Westminster, à l'effet de demander l'abolition du droit de timbre sur les journaux.

La séance du 21 de la chambre des communes a été très-importante. Le ministère s'y est tout-à-fait mis en hostilité avec la chambre des lords et paraît décidé à soutenir la lutte avec énergie. Il ne s'agit de rien moins que de refuser les subsides, jusqu'à ce que la chambre des lords ait adopté les bills de réforme votés par la chambre des communes. C'est le chancelier de l'Echiquier lui-même, M. Sping-Rice, qui a pris l'initiative de cette mesure, et elle a été appuyée par lord J. Russell, qui a dit : J'ai toujours pensé comme mon honorable collègue le chancelier de l'Echiquier, que les ministres ont des devoirs à remplir envers le peuple aussi bien qu'à l'égard du souverain ; comme lui aussi, je pense que ces devoirs peuvent se concilier et se confondre. La mission spéciale de la chambre des communes est de représenter le peuple et de veiller à ses intérêts, et la chambre a incontestablement le droit de retirer les subsides. Aucune clameur, aucune récrimination personnelle ne pourront jamais me faire consentir à contester le libre et entier exercice de ce droit important et sacré. Je dirai même plus : ce droit est, à mes yeux, le meilleur moyen d'assurer l'honneur du pays et la grandeur de la couronne.

L'escadre portant les troupes russes envoyées au camp de Kalisch est arrivée dans la rade de Dantzig, elle se compose de vingt bâtiments, portant 6,053 soldats et 8,862 marins.

La chambre des députés a adopté le projet de loi sur le jury. La déclaration du jury sera rendue à la majorité simple de 7 contre 5 ; le vote secret a été également admis. Après de longs débats, la chambre a fini par laisser à un règlement d'administration publique le soin de déterminer le mode d'exécution de cette dernière disposition ; toutefois ce règlement devra être converti en loi dans la prochaine session.

Dans sa séance du 21, la chambre a voté un crédit de 500,000 fr. au ministre du commerce, à l'occasion des ravages du choléra dans les villes du midi.

Le projet de loi relatif aux pensions accordées aux victimes de l'attentat du 28 juillet a été adopté par la chambre, qui a commencé et continue la discussion du projet de loi concernant la presse.

Le général Trézel repart incessamment pour Oran, où il va se remettre à la tête de sa division.

APOLOGÉTIQUE.

DE LA MORALE CHRÉTIENNE, COMPARÉE A CELLE DES ANCIENS PHILOSOPHES.

(SUITE ET FIN.)

Nous avons déjà indiqué quelques-uns des préceptes entièrement nouveaux que renferme la morale chrétienne, et l'on peut se souvenir que nous avons placé dans cette catégorie la *pauvreté d'esprit*, le *pardon des injures*, la *charité*, le *devoir de la conversion*.

La *foi*, considérée comme obligation morale, est aussi une vertu particulière au Christianisme. Les anciens philosophes ne possédaient pas même l'expression de cette idée ; car le mot πίστις ou *fides*, que nous traduisons par le mot *foi*, ne

présente dans aucun auteur païen le sens que lui donnent les écrivains du Nouveau-Testament. La foi religieuse, telle que nous la recommande la Bible, est un mélange de docilité d'esprit, d'humilité de cœur, de recours à Dieu, de confiance en ses promesses. Quand la foi s'applique spécialement au Christianisme, elle renferme l'intime conviction des faits suivants : que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, Dieu manifesté en chair, le Messie annoncé par les prophètes et attendu par les Juifs, venu dans le monde pour y prêcher la justice, le jugement, la vie éternelle, et pour expier par sa mort les péchés du genre humain. Voilà ce que demandait le Christ de tous ceux qui voulaient devenir ses disciples. Quiconque ne croit pas ces choses, n'est pas chrétien ; qui les croit est chrétien, s'il confirme sa foi par son obéissance.

La foi, étant toujours directement opposée à l'orgueil humain, et ne pouvant exister que dans un esprit docile et un cœur humble, mérite certainement le nom de vertu. On ne peut la dépouiller de tout mérite moral, comme l'ont prétendu quelques philosophes, sous le prétexte qu'elle est indépendante de notre volonté. Une constante expérience atteste que les croyances de l'homme, soit religieuses, soit morales, soit politiques, soit de tout autre nature, naissent ou s'en vont, se raniment ou s'éteignent, selon les exigences des intérêts et des passions. Ce n'est pas seulement la profession de la foi qui change avec les positions et les circonstances, mais la foi même, en sorte que, jusqu'à un certain degré, l'homme croit ou ne croit pas, suivant qu'il lui convient de croire ou de ne pas croire. Nous pouvons exercer l'action de notre volonté sur l'œil de l'âme aussi bien que sur les yeux du corps ; nous pouvons fermer cet œil aux rayons les plus éclatants de la vérité religieuse, lorsqu'elle nous est pénible, et l'ouvrir aux plus faibles lueurs du scepticisme, lorsque « nous aimons mieux les ténèbres que la lumière, parce que nos œuvres sont mauvaises » (Jean III, 19). Cela seul réfute suffisamment, ce me semble, toutes les objections dirigées contre la nature morale de la foi. La supposition que la foi est entièrement involontaire et nécessairement dépendante du degré d'évidence offert à notre entendement, cette supposition étant reconnue fausse, la foi devient une vertu, et même la première des vertus, puisqu'elle est le fondement sur lequel repose tout l'édifice de la religion et de la morale.

Le Christianisme est aussi le seul système relig'eux qui ordonne *l'humilité* comme un devoir. Rien n'est plus opposé que cette vertu aux principes des anciens philosophes et des déistes modernes qui enseignent avec orgueil que l'homme se suffit à lui-même, qu'il doit tirer toute sa force de son propre fond, et que toute la gloire d'une conduite vertueuse lui appartient. L'humilité chrétienne veut, au contraire, que nous sentions et confessions en toute chose notre insuffisance, notre incapacité à faire la moindre bonne œuvre par nos propres moyens, et que nous recourions constamment à la grâce de Dieu, pour obtenir les secours qui nous sont nécessaires dans la pratique du bien. La morale des anciens philosophes exaltait l'honneur jusqu'à le déifier ; la morale chrétienne le rabaisse jusqu'à le dépouiller de tout mérite indépendant de la grâce de Dieu. L'humilité eût été un contre-sens dans la morale philosophique ; mais elle découle nécessairement de la morale chrétienne, comme le premier et le dernier terme de toute bonne action.

Observons encore que le *détachement du monde* est une vertu morale qui n'a été recommandée que par l'Evangile ; et cette vertu est si nouvelle, si étrangère à notre nature déchue, qu'il y a, de nos jours même, bien peu de gens faisant profession de Christianisme qui la regardent comme une vertu, ou du moins comme une vertu de rigoureuse obligation. Par le détachement du monde, il ne faut pas entendre un éloignement absolu de toute société et de toute affaire, une superstitieuse réclusion dans le fond d'un cloître, une vie d'anachorète ou de moine mendiant. Le travail, l'industrie, les relations sociales, l'hospitalité sont fréquemment recommandés dans la Parole de Dieu. L'Evangile ne nous défend point la possession des richesses et des honneurs, lorsqu'on peut y arriver par des moyens honnêtes, et qu'on n'y apporte qu'une certaine mesure d'attention et d'activité. Mais il blâme énergiquement et devait blâmer cette inquiétude continuelle, ces soins exclusifs, cette recherche des choses terrestres qui absorbe toutes nos pensées et tous nos moments ; car il n'est plus possible alors de s'occuper du grand but de la religion chrétienne, qui est de se préparer pour le ciel.

Etranges illusions que les nôtres ! Nous poursuivons sans relâche les vains objets du monde ; nous y concentrons notre vie tout entière ; nous mourons avec le monde, sur les lèvres et dans le cœur, et nous espérons, lorsqu'il n'y a pas un crime énorme sur notre chemin, que nous pourrons monter d'un seul élan dans le royaume des cieux. Mais cela est impossible ! Car si nous ne nous sommes pas détachés d'avance des affaires et des biens de ce monde, comment serions-nous préparés pour le bonheur du monde à venir ? Notre âme est après la mort ce qu'elle était avant ; une âme mondaine regretterait le monde dans le ciel, et ces regrets suffiraient pour la rendre malheureuse. Les païens ne savaient pas que la vie actuelle ne nous est donnée que pour nous disposer à jouir d'une vie meilleure ; il est dès lors évident que le détachement du monde ne pouvait entrer dans la morale du paganisme. Mais l'Evangile, qui dirige sans cesse nos regards vers le séjour céleste, qui ne voit en nous que des voyageurs marchant vers leur patrie, a dû nous permettre seulement de goûter quelques joies pendant le voyage, pourvu qu'elles ne nous arrêtent pas longtemps et ne nous détournent pas de notre chemin.

Il résulte des réflexions qu'on a lues jusqu'ici que le grand législateur des chrétiens a osé contredire, seul et le premier, tous les principes fondamentaux de la vertu païenne, et enseigner une religion directement contraire, soit dans ses préceptes, soit dans son but, aux opinions les plus anciennes et les plus accréditées. Il a élevé la voix contre les préjugés du genre humain, contre les prétentions de l'orgueil humain, contre les habitudes les plus chères au cœur humain, et cette voix a prévalu.

Quelles étaient les vertus les plus célèbres de l'antiquité ? La fierté de l'âme, le courage et le ressentiment. *Impiger, iracundus, inexorabilis, acer* : voilà sous quels traits l'un des premiers poètes du paganisme représentait les plus illustres héros. Les vertus chrétiennes offrent un contraste complet avec ces qualités si admirées ; car l'Evangile nous commande l'abnégation, la douceur, la débonnaireté, la patience, le pardon des injures. Quels étaient les grands caractères du paganisme ? C'étaient les hommes turbulents, ambitieux, intrépides, infatigables, qui s'élevaient, s'enrichissaient à travers mille fatigues et mille dangers, et qui dépensaient leur fortune dans la magnificence et la corruption. Mais le Christianisme défend tout effort extraordinaire pour amasser des biens, toute inquiétude exclusive pour les conserver, toute ardeur désordonnée à en jouir. Le principal but des païens était la gloire humaine, l'immortalité de la renommée ; c'est pour elle que chantaient les poètes, que se dévouaient les héros, que les citoyens combattaient et mouraient ; c'est elle que les philosophes et les législateurs employaient comme le grand mobile de toutes les actions nobles et généreuses. Mais que dit le législateur chrétien à ses disciples : « Vous serez heureux, lorsqu'à cause de moi on vous dira des injures, qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement contre vous toute sorte de mal ; réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce

que votre récompense sera grande dans les cieux » (Matth. V, 11, 12).

Rien, je crois, n'a autant contribué à corrompre le véritable esprit du Christianisme dans le cœur de ceux qui portent le nom de chrétiens, que cette éducation imprudente et fausse qui fait admirer aux jeunes gens les préendues vertus de l'antiquité. C'est dans les colléges que nous apprenons à honorer des idées morales entièrement contraires à celles du Christianisme ; c'est dans la méditation assidue des auteurs classiques, grecs et latins, que se forme l'habitude d'applaudir à toutes les fausses vertus que le Christianisme désavoue ; c'est là que nous prenons pour modèles des lois de vengeance et de sang qui devraient être en horreur aux chrétiens ; là que nous sommes conduits à imiter des caractères que l'Evangile condamne, et à contempler avec admiration des exemples de fanatisme national, d'implacable ressentiment et de suicide qui renversent toutes les règles de la morale chrétienne. On a dit que l'éducation classique est favorable au progrès du Christianisme ; cette opinion n'est pas la nôtre.

Il y a une si grande différence entre les principes de la morale païenne et ceux de la morale chrétienne, que les fausses vertus des anciens héros, je l'ose affirmer, ont fait plus de mal que les vices les plus infâmes du paganisme ; car ces vices ne sont point vantés, point célébrés par les écrivains classiques, tandis que ces fausses vertus obtiennent leurs plus magnifiques éloges. Oui, Brutus arrachant la vengeance des mains de Dieu et assassinant César, Caton se déchirant les entrailles, ont plus perverti l'humanité, et et l'ont placée plus loin du royaume des cieux, que les effroyables débordements d'Héliogobale ou de Messaline.

Mais, pour revenir à notre sujet, l'opposition qui existe entre la morale chrétienne et toutes celles qui l'ont précédée, nous paraît incontestable. La supériorité de la première sur les autres est également évidente, à moins qu'on n'entreprenne de prouver que l'humilité, la patience, le pardon des injures, la charité sont des qualités moins honorables et moins bienfaisantes que l'orgueil, la colère, la vengeance, l'esprit de faction, la cruauté. Il faudrait prouver encore que le mépris des richesses est moins noble que l'art de les acquérir par la fraude et par la violence ; qu'il est moins recommandable de partager ces richesses avec les pauvres et les malheureux, que de les entasser par avarice ou de les prodiguer dans de folles orgies ; que la véritable immortalité dans le royaume des cieux, enfin, est un bien moins réel, moins élevé, moins digne de nos efforts que la chimérique immortalité de la gloire. Jusques-là, tout homme de bon sens et de bonne foi devra reconnaître que la morale chrétienne est infiniment supérieure à celle des plus grands philosophes du monde païen.

HISTOIRE.

ÉVALUATION DE CE QUE LES GUERRES QUE L'ANGLETERRE A SOUTENUES PENDANT UN SIÈCLE LUI ONT COUTÉ EN HOMMES ET EN ARGENT.

On sait qu'il existe depuis plusieurs années dans divers pays des sociétés qui ne se proposent rien moins que l'établissement permanent de la paix universelle. En Angleterre, en Amérique et en Suisse, des hommes animés d'intentions excellentes n'ont pas reculé devant les difficultés qui se rencontrent nécessairement à chaque pas de la route ; et sans se proposer le moins du monde d'élever une voix inutile dans les conseils des rois et des peuples, ils ont pensé qu'il leur serait possible d'influer sur l'opinion publique et, en modifiant peu à peu les sentiments des individus, de produire aussi un changement dans les convictions des nations : changement graduel et lent, qui ne peut s'accomplir que dans l'espace de beaucoup d'années, de plusieurs siècles peut-être, et qui, pour se réaliser pleinement, a besoin du puissant levier du Christianisme ; mais changement qui est dans les limites du possible, et que des promesses positives de Dieu nous permettent d'envisager comme un événement futur assuré. Les Sociétés de la Paix considèrent déjà comme un progrès la supériorité que la plume a acquise de nos jours sur l'épée ; mais elles pensent que le triomphe complet de l'esprit sur la force brute ne peut être obtenu que si les écrivains qui cherchent à acquérir de l'ascendant sur leurs concitoyens sont guidés par des principes chrétiens.

Plusieurs journaux anglais, qui n'accordent pas habituellement une attention spéciale à ces questions, viennent de publier un article purement statistique, dont le but est de faire connaître par des chiffres ce que quelques-unes des guerres les plus récentes ont coûté d'hommes et d'argent. Comme on n'a généralement sur ce sujet que des idées fort confuses, on lira sans doute avec intérêt des renseignements qui paraissent avoir été recueillis avec beaucoup de soin, et qui seront, nous le croyons, plus propres que beaucoup de raisonnements à convaincre bien des gens.

Il y a eu, depuis l'an 1000 jusqu'à nos jours, 24 guerres entre l'Angleterre et la France, 12 guerres entre l'Angleterre et l'Ecosse, 8 guerres entre l'Angleterre et l'Espagne, et 7 guerres entre l'Angleterre et d'autres contrées ; en tout 51 guerres. Sur ce nombre, 6 guerres ont eu lieu dans l'espace d'un siècle. Voici quelle perte d'hommes et quelle dépense d'argent elles ont entraînées :

1° Guerre terminée en 1697.—21,500,000 liv. st.—100,000 hommes tués, 80,000 hommes morts de faim.

2° Guerre commencée en 1702. — 43,000,000 liv. st. — Perte d'hommes incertaine.

3° Guerre commencée en 1739. — 48,000,000 liv. st. — Perte d'hommes incertaine.

4° Guerre commencée en 1756. — 111,000,000 liv. st. — 250,000 morts.

5° Guerre américaine (1775). — 139,000,000 liv. st. — 200,000 morts.

6° Dernière guerre commencée en 1793.—750,000,000 liv. st.—2 millions de morts, appartenant aux diverses nations belligérantes.

A la fin de la guerre terminée en 1697, la dette nationale anglaise était de vingt-un millions et demi. En 1815, à la fin de la dernière guerre, elle ne s'élevait pas à moins de 1 milliard 50 millions

Reprenons les événements dont nous venons d'indiquer sommairement les résultats.

Guillaume III monta sur le trône en 1689. Jaloux de la France, il conclut des traités avec l'Empereur, le roi d'Espagne, les Provinces-Unies, le duc de Savoie et l'électeur de Brandebourg, qui, cette même année, déclarèrent la guerre à Louis XIV. Cette guerre, qui coûta beaucoup d'hommes et d'argent, se prolongea jusqu'en 1697. Enfin, après huit ans, la paix fut conclue à Ryswick, en Hollande, et le traité ne statuait à peu près rien relativement à Guillaume, si ce n'est qu'il était reconnu roi de la Grande-Bretagne. Tel fut le résultat des sacrifices que nous avons rappelés, et qui n'avaient d'autre motif qu'une ambition effrénée. Guillaume III étant le principal membre de la confédération qu'il avait formée, eut à supporter la plupart des dépenses. Les exportations de blé pour le service de l'armée amenèrent la famine dans le pays. Le prix s'en était élevé en Angleterre au double du prix ordinaire, et en Ecosse au quadruple. Dalrymple assure que, dans une seule année, 80,000 hommes moururent de faim en Ecosse.

La reine Anne, qui commença à régner en 1702, reprit le projet que son prédécesseur avait dû abandonner, d'humilier les Bourbons en privant Philippe de la couronne d'Espagne et en forçant le roi de France à plier à ses volontés. A cet effet, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire déclarèrent la guerre à la France. Elle dura onze ans et fut terminée le 11 avril 1713 par la paix d'Utrecht. Les chances en avaient été diverses; mais le grand but que la reine s'était proposé ne fut pas atteint. Philippe demeura en possession de la couronne d'Espagne. Marquée par la célèbre bataille de Blendheim, où les Français et les Bavarois perdirent dix mille hommes sur le champ de bataille, où trente escadrons de dragons furent en grande partie noyés dans le Danube, et où les vainqueurs firent un grand butin, cette guerre fut cependant extrêmement onéreuse aux Anglais. Sir John Sinclair en évalue les frais à 43,360,000 liv. st. Il en résulta une augmentation considérable de la dette nationale, et le peuple eut à payer de lourds impôts.

En 1739, sous le règne de George II, la guerre éclata entre l'Angleterre d'une part, et la France et l'Espagne de l'autre. Terminée, après neuf ans, en 1748, par la paix d'Aix-la-Chapelle, elle coûta 46,418,689 liv. st. Mais le traité, qui n'assurait des avantages à personne, ne conclut rien. Les hostilités avaient cessé, non parce que l'un des ennemis avait vaincu l'autre, mais parce que tous deux étaient hors d'etat de continuer la lutte. Aussi recommença-t-elle quelques années après, en 1756, quand de part et d'autre on eut un peu réparé ses forces, à propos d'une querelle entre l'Angleterre et la France, relative à une étendue de terre située dans les parties reculées de l'Amérique. Chaque parti accusa l'autre d'avoir été l'agresseur. La guerre qui s'ensuivit dura huit ans. Un écrivain éloquent a dit que, si les parties intéressées avaient seules été consultées, l'affaire aurait pu être arrangée par un jury de douze membres. La paix fut encore une fois le résultat de l'épuisement des deux nations qui se faisaient la guerre. Elle fut conclue au mois de février 1763. On considère cette guerre comme la plus heureuse de celles auxquelles l'Angleterre ait jamais pris part. Ses ennemis perdirent environ cent vaisseaux de guerre pendant sa durée, et, outre les acquisitions qu'elle fit sur le continent américain, on évalue à douze millions de liv. st. le butin qui tomba en son pouvoir. Mais que sont ces résultats si vantés, si l'on considère qu'ils ont coûté au pays 111,271,996 liv. st. et la vie de 250,000 de ses concitoyens ?

L'Angleterre ne jouit pas long-temps de la paix. La guerre avec les colonies américaines éclata en 1775. Le développement de ces colonies était rapide. La métropole y envoyait annuellement des marchandises pour une valeur de 4 millions 500,000 liv. st. Le commerce fut entièrement détruit par la guerre, et la ruine de beaucoup de négociants en fut la suite. Après une lutte de sept à huit ans, dans laquelle l'Angleterre perdit 200,000 hommes et 139,171 876 liv. st., la paix fut signée à Paris le 3 septembre 1783. Par le traité la Grande-Bretagne reconnaissait les treize provinces de l'Amérique du Nord comme états libres, souverains et indépendants.

La France et l'Angleterre conclurent, en 1787, un traité de commerce dont les conditions étaient également avantageuses aux deux nations. Les hommes d'affaires l'accueillirent avec une grande satisfaction et crurent y voir le gage d'une paix durable Il aurait pu l'être en effet sous une administration vraiment pacifique, en consolidant la bonne intelligence qui régnait alors entre les deux gouvernements; mais en 1793 éclatèrent de nouvelles contestations qui se prolongèrent, presque sans interruption, jusqu'en 1815, où la paix fut enfin rétablie après des sacrifices d'hommes et d'argent sans pareils dans l'histoire. On a évalué les dépenses de cette longue guerre comme suit, et il est probable que ces estimations sont de beaucoup inférieures à ce que la guerre a réellement coûté :

Dépenses de la Grande-Bretagne, de 1793 à 1815.	750,000,000 liv. st.
Dépenses de la France.	690,000,000
Dépenses de l'Autriche.	220,000,000
Dépenses des autres Etats de l'Europe.	1,012,000,000
Dépenses des Etats-Unis en trois ans.	27,000,000
	2,699,000,000 liv. st.

La plus grande partie des 750.000,000 liv. st. dépensées par la Grande-Bretagne ne sont pas encore liquidées en 1833, et à cette somme immense il faut ajouter les pertes ou les dépenses suivantes, de plusieurs desquelles la nation se ressentira pendant long-temps encore :

1° La valeur des navires marchands anglais pris et détruits par l'ennemi, de 1793 à 1815, et celle de leurs cargaisons.

2° La valeur des navires marchands anglais qui ont fait naufrage, parce que la guerre ne leur a pas permis d'entrer dans des ports appartenant à des nations amies.

3° La valeur des propriétés anglaises confisquées et détruites pendant la guerre dans diverses villes de l'Europe, en particulier à Hambourg, à Amsterdam, à Rotterdam, à Francfort, à Leipzick, à Brême, à Moscou, à Copenhague, à Dantzig, à Riga, à Venise, à Livourne, à Naples, à Gênes, à Trieste, en France, en Espagne et en Portugal. Des réclamations contre le Danemarck ont, cette année même, été reconnues pour une somme de 550,000 liv. st.

4° Les impôts que la nation a payés de 1815 à 1833 pour faire face aux intérêts de la dette contractée pendant la guerre.

5° Les pensions militaires, navales et autres, payées de 1815 à 1833.

6° L'augmentation de l'armée depuis 1792.

Tels sont les calculs auxquels on s'est livré en Angleterre. Bien qu'ils se rapportent presque uniquement aux sacrifices faits par la Grande-Bretagne, ils permettent de comprendre quels ont dû être ceux de la France. Il vaudrait la peine cependant de se livrer pour notre patrie à des recherches du même genre, et bien qu'on soit toujours exposé à rester, dans ces sortes d'évaluations, au-dessous de la vérité, on sera cependant sûr d'en approcher assez près pour donner quelque idée de l'épouvantable gaspillage de sang et d'argent que la guerre occasionne le plus souvent sans profit pour ceux qui la font. Mais combien la question ne s'agrandit-elle pas, combien n'acquiert-elle pas plus d'importance, quand ne considérant plus seulement les peuples qui luttent ensemble comme des nations étrangères l'une à l'autre, on se rappelle qu'elles appartiennent toutes à une même famille, étant issues d'un même sang, et appelées par le même Dieu à une même alliance! La guerre se présente alors avec tous ses caractères repoussants, et l'histoire, qui se borne à peu près à raconter celles qui ont successivement eu lieu entre les hommes, semble reproduire les détails de ces luttes civiles, de ces haines domestiques, d'autant plus odieuses qu'elles ont lieu là où l'union et la paix devraient toujours régner. Qu'on ne nous réponde pas qu'il est impossible d'élargir ainsi à l'infini le cercle de la patrie et de la famille. Le législateur du Christianisme et de la société moderne a dit : « Aimez-vous les uns les autres ! » Il a effacé la ligne de démarcation entre l'Israélite et le Samaritain, entre le Juif et le Gentil. La paroi mitoyenne est tombée, quand il s'est écrié : « Allez, instruisez et baptisez toutes les nations; » et tous les arguments des hommes s'évanouissent devant les paroles prophétiques qui annoncent la fusion des peuples et l'établissement d'un seul royaume.

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

Habites la terre et te repais de vérité.
PSAUME XXXVII, v. 3.

Il semble que la vie ait été donnée pour la dépenser jour après jour, heure après heure, sans but et sans avenir, tant les hommes la remplissent des mauvaises choses de leur fonds et se hâtent d'arriver à sa fin. Ils en font un cadre où tout peut entrer, un champ où tout peut croître, une route bruyante où tous courent en tournant la tête, afin de ne pas voir où elle mène ; et à force d'entasser occupation sur occupation, plaisir sur plaisir, passion sur passion, ils n'y laissent aucune place pour la vérité qui devrait pourtant la remplir. Ils habitent la terre, ce lieu de passage où les uns arrivent, d'où les autres partent, au milieu de la confusion et du bruit : ils l'exploitent, ils la remuent en tous sens. Elle leur fournit tout : nourriture, délassements, objets dignes d'admiration, travail, recherches, études ; la terre leur donne tout, leur promet tout, excepté la vérité dont ils devraient se repaître, la vérité, soleil de l'âme, repos de l'intelligence et joie du cœur.

Chaque créature a sa pâture qui lui est assignée, et elle n'en cherche point d'autre. Un instinct merveilleux la guide et lui fait toujours choisir précisément ce qu'il lui faut, et éviter ce qui pourrait lui nuire. L'herbe suffit au bœuf, le vermisseau à l'oiseau de l'air ; le lion chasse après sa proie, et le chien vient manger dans la main de son maître ; les plantes se nourrissent des sucs de la terre et des pluies du ciel. L'homme seul repousse la nourriture qui est offerte à son âme. Habile à profiter de tous les trésors que Dieu a mis à sa disposition pour le bien-être de son corps et la satisfaction de tous ses besoins, il dédaigne ces autres trésors présentés par la même main et qui sont destinés à satisfaire d'autres besoins, plus élevés, aussi impérieux, arrhes d'une vie meilleure, où l'âme régnera et se repaîtra sans partage de vérité.

Mais il faut, dès à présent, à cette âme une pâture. Elle aime, elle espère ; son horizon est vaste, le passé et l'avenir y trouvent place. Ses facultés se portent sur tout ; elles s'élèvent, elles creusent, comme une végétation forte et vigoureuse, qui pousse de nombreux rameaux et dont les racines s'étendent au loin. Que fera-t-elle cette âme qui ne veut pas de la vérité de Dieu pour nourriture ? A quoi emploiera-t-elle ses forces ? que choisira-t-elle pour tromper sa soif et sa faim ? Elle se lancera peut être dans de hautes spéculations ; elle cherchera à vivre de science, à se rassasier de profondes études ; elle se concentrera tout entière sur une découverte, sur un problème : triste festin, où l'âme se dessèche souvent, lorsque la vérité n'y préside pas ! Elle se proposera peut-être la gloire pour but de sa vie et fin de ses désirs ; elle la poursuivra, elle lui sacrifiera son repos, son bonheur : puis, si elle arrive au but désiré, elle se trouvera haletante, accablée et vide. Un peu de pain du ciel lui a manqué en route. Elle a faim malgré la gloire, faim malgré les honneurs, faim malgré l'abondance des biens de la terre. D'autres veulent pour nourriture les plaisirs qui les laissent affamés, les jouissances douces et paisibles des affections légitimes, qui deviennent un aiguillon pour désirer davantage. D'autres prennent la politique et s'en font un aliment lourd et malsain. Quelques-uns s'ensevelissent dans la tâche de chaque jour et ne voient rien au-delà. L'âme devient charrue, machine, devoirs vulgaires, que la vérité seule annoblit, et auxquels elle sait mêler un suc nourricier, mais qui, sans elle, s'appesantissent sur l'homme et lui donnent une pierre au lieu de pain.

Que d'efforts pour se passer de ce que Dieu tient de meilleur en réserve pour l'âme ! Que de jours mauvais succèdent à d'autres jours mauvais, parce que l'on préfère se traîner avec sa faim, le long de chemins arides et de haies où l'on ne trouve pas un fruit à cueillir ! Que d'inventions pour se persuader que l'on est satisfait de sa portion et que l'on a choisi la meilleure, quoiqu'au fond on sente ce rongement, cette souffrance d'un être qui, s'il voulait répondre franchement à cette question : Qu'as-tu ? dirait : J'ai faim !

Cependant il est des hommes qui cherchent la vérité, qui la désirent, et qui, tristes et las de ne la point trouver, finissent peut-être par s'écrier : Il n'est point de vérité ! Mais où la cherchent-ils ? De qui l'attendent-ils ? Encore poursuivis par les préjugés du monde dont leur enfance a été entourée, détournés de leur route par les opinions contradictoires que les sages et les ignorants du siècle professent et répandent, ils vont à tâtons, s'avancent pour revenir au point d'où ils étaient partis, et traitent la vérité comme une science humaine, accessible à qui veut l'exploiter.

En effet, que d'opinions diverses sur son compte ! Pour les uns, c'est un mot abstrait qui, lancé dans le monde, a servi de pâture à bien des esprits méditatifs et inquiets, sans qu'aucune lumière en ait jailli. Adopté par les philosophes, il a été l'objet de leurs recherches et de leurs disputes, et pourtant, après avoir passé leur vie à l'étudier, ils l'ont légué, enveloppé de voiles, à leurs disciples ; selon d'autres, il est dangereux et inutile de vouloir chercher la vérité. Elle sort du domaine du positif et du visible, et accoutume l'esprit à vivre d'illusions. La vérité, quand elle n'est pas une chimère, est une réalité qu'on n'aime pas. Quand elle est plus qu'un appât à la vaine curiosité des hommes et à leur désir de découvrir et de connaître, elle fait peur. On craint de se hasarder sur cette terre inconnue. Pour y poser le pied, on prévoit qu'il faudrait se dépouiller de bien des choses auxquelles on tient, et éteindre beaucoup de fausses lumières dont on s'entoure pour marcher dans le pays de la nuit.

Imbu de plusieurs de ces idées, l'homme qui cherche sérieusement la vérité, en ne doutant pas qu'elle existe et qu'elle rend heureux ceux qui la trouvent, ressemble aux sages de l'antiquité, qui s'en allaient de lieu en lieu consulter les philosophes éclairés, et les temples où elle rendait ses oracles. Les uns s'acheminaient vers l'Egypte et ses prêtres, les autres vers la Grèce et ses sages. Cette question : Quest-ce que la vérité ? retentissait déjà d'un bout à l'autre de la terre. Mais aucune réponse n'était donnée, non plus que l'eau ne se trouve au désert lorsqu'on a long-temps creusé le sable. Maintenant encore on s'adresse à tout pour savoir ce qui est la vérité. Philosophes, docteurs, livres, méditations, tout est consulté ; mais, hélas ! chaque fois que l'on jette la sonde, on la retire sans qu'elle rapporte rien, ni plantes, ni coquillages, ni limon, qui indiquent le voisinage de la terre désirée. Ah ! c'est que toujours, et toujours, on cherche en bas, à son niveau, dans son étroite sphère, ce qui ne se trouve que bien haut dans le sein de Dieu. On cherche de bonne foi, mais on cherche mal ; on cherche avec anxiété, mais avec la vue trouble et la démarche mal assurée. On veut découvrir la vérité, tandis qu'il faut la recevoir.

La vérité, comme essence et principe, c'est Dieu. La vérité mise à la portée des hommes, c'est la révélation. Chercher la vérité hors de la révélation, c'est s'éloigner de Dieu, qui est vérité même ; c'est renoncer à la connaître.

Dieu voulant élever sa créature jusqu'à lui et connaissant ses besoins les plus intimes, a daigné l'instruire et l'initier à des mystères d'amour et de sainteté, par le moyen de sa Parole. La vérité pouvait-elle arriver à l'homme par un autre que par lui ? Qui pouvait la lui présenter pure, claire, parfaitement sage et parfaitement bonne, si ce n'est lui ? Dieu en a fait le pain des forts et le pain des faibles. D'un bout à l'autre de sa Parole, il se fait connaître, il s'explique à

l'homme, lui dévoile ses desseins, le but de la créature, sa volonté sainte et immuable. D'abord, il apparaît comme le Dieu Créateur, le Dieu vengeur, le Dieu deshéritant ses créatures coupables des priviléges qu'il leur avait accordés, et prononçant cette sentence : Tu mourras de mort! Plus loin, il se montre comme le Dieu Sauveur, le Dieu fait chair, pardonnant aux hommes et mourant pour eux. Il leur révèle ce mystère de piété, il les appelle à la repentance, et parce qu'il les a aimés, il leur offre l'héritage des cieux acquis par le Rédempteur mort et ressuscité. Et au milieu de ces sujets si grands, si élevés, qu'il semble qu'aucune créature n'aurait pu y atteindre, Dieu, non content de se faire connaître, met à nu le cœur de l'homme, en sonde toutes les plaies, en découvre toutes les infirmités, en proclame les innombrables misères, en ayant soin, dans sa tendre sollicitude, de placer toujours le remède à côté du mal. Puis, il entre dans le détail de ses devoirs, lui trace son chemin, lui présente Jésus comme modèle, lui crie : « Sois saint comme je suis saint » et lui promet en même temps « de le faire monter sur cette roche qui est trop élevée pour lui. » Dieu lui parle d'espérance, de paix; il lui déroule l'avenir, « et met en évidence la vie et l'immortalité. » Pour se faire comprendre de l'homme, il parle le langage de l'homme, et se tient près de son cœur pour le lui expliquer. Dieu n'a rien caché dans son livre de ce que la pauvre nature humaine, bornée et finie, peut concevoir; le passé et l'avenir lui sont découverts; Dieu le Père, le Sauveur, l'Esprit Saint, les lois de la nature et les lois de la grâce, le secret de la vie et le secret de la mort, ce qu'il y a de plus profond, ce qu'il y a de plus élevé, ce qui ne serait jamais monté au cœur de l'homme, tout y est révélé avec abondance et miséricorde. N'est-ce pas là un trésor de vérité? Et quand Dieu dit : « Habite la terre et te repais de vérité, » n'a-t-il pas une riche et merveilleuse pâture à offrir à l'homme pour son âme, pour son intelligence, pour son cœur, pour tout son être? En voyant ce splendide festin préparé pour lui, comment ne s'écrirait-il pas : « Tu dresses la table devant moi et ma coupe est remplie! » Oh! qu'il y a de bonheur à « choisir la voie de la vérité, » et à être conduit par « le bon Berger dans des gras pâturages et le long des eaux tranquilles! » Quel privilége que de pouvoir puiser à la source même de toute vérité, et d'en revenir toujours fortifié et désaltéré! Alors plus on étudie, et plus on est éclairé; plus on se tient près de Jesus, qui est « la vérité, » et qui est aussi « le pain de vie, » et plus on avance en connaissance, et plus on parvient « à la stature d'homme parfait. » On habite la terre; on est homme, citoyen, époux, père, magistrat, savant; on est roi, on est artisan. Mais au lieu de vivre de sa tâche, au lieu de s'en faire une pauvre nourriture sans saveur et sans force, on se repaît de vérité; et dans le sentiment d'une vive reconnaissance, on s'écrie : « Mon âme est rassasiée comme de moëlle et de graisse, et ma bouche te loue avec chant de triomphe! »

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

QUATRIÈME ARTICLE.

Un bon vent nous fit traverser rapidement le lac Huron, et longeant la côte de l'île de Mackinau, nous entrâmes dans le canal de Sainte-Marie, qui conduit au lac supérieur, grande et fraîche Méditerranée, avec un monde d'îles, de golfes et de détroits. Ses rivages sont déserts, le silence règne sur les bords et sous les flots; l'on dirait le silence éternel, aussi long-temps qu'il n'est pas troublé par la tempête; mais en voyant se heurter ces vagues d'eau douce, le plus intrépide marin frémirait : les fureurs de l'Atlantique ne sont rien auprès de ces ouragans affreux. Nous jetâmes l'ancre, le 6 août au soir, dans le canal de Sainte-Marie, à deux lieues au-dessous des chutes. Grâce au vent, nous avions traversé le lac Huron en trente-six heures, depuis le fort Gratiot. Nous passâmes devant la grande île des *Manitou*, demeure des esprits, selon les traditions américaines. La colline qui s'élève au milieu de cette île a de tous temps été considérée par les Indiens comme le passage dans le monde invisible. Nous remarquâmes aussi l'île de Drummond, à l'entrée du canal. Les Anglais y avaient un fort, qu'ils ont abandonné. Dans ces magnifiques solitudes on est surpris de rencontrer des maisons sans habitants, un village bien bâti, sous ces grands arbres, se mirant dans ce flot si beau, un paradis qui sourit au voyageur, qui dit : Arrête... et pourtant c'est le désert... aspect singulier et mélancolique; je crus en vain que la lunette me ferait apercevoir une créature humaine, tout est abandonné!

La nature est ici d'une richesse infinie en scènes imposantes, en accidents gracieux, en sauvage et forte beauté · plus rien de l'homme désormais, sinon à de grands intervalles le vestige de quelque campement d'Indiens. Ils ont demeuré là peu de jours avec nonchalance, puis ils sont partis, insouciants d'un but, jaloux d'errer en liberté. L'épaisseur de ces noires forêts arrête le bouc sauvage aux cornes fourchues; il essaie en vain d'y pénétrer. D'innombrables sapins élèvent au-dessus des autres arbres leurs cônes aigus à l'austère couleur; tandis que les halliers couvrent partout le sol comme une impénétrable muraille, le détroit est plein d'ilots de verdure, et le pilote le plus expérimenté s'égare dans ces innombrables chemins qui s'ouvrent, serpentent et se ferment de toutes parts, entrelacement bizarre, confusion charmante et sublime de la forêt et des flots. Souvent nous pensions toucher le bord, et soudain nous voyons s'ouvrir un nouveau passage, que nous voilaient les arbres penchés sur son onde assombrie. Ailleurs se présentaient cinq ou six chemins pareils; lequel choisir? Nous nous arrêtions un moment, et nous admirions encore cette nature indépendante et riante dans sa jeune fécondité. Le rivage se relevait en collines; les ondulations d'un terrain vivement coupé s'adoucissaient aux regards sous le voile des bois, et dans le lointain bleuissait la montagne. Çà et là nous rencontrions un groupe de cabanes indiennes, couvertes de la blanche écorce du bouleau; ces huttes sont construites aussi légèrement que la tente du soldat, et les Indiens sauvages les déplacent constamment dans leurs expéditions de chasse et de pêche; cependant elles sont leur seul abri pendant l'hiver comme en été. Les parois en sont tressées avec les tiges du riz sauvage qui croît dans les eaux peu profondes; les Indiens s'en font des nattes qui leur servent également de siéges et de lits. La hutte a ordinairement de dix à quinze pieds de contour, selon la grandeur de la famille; au-dessus, un toit d'écorce de bouleau percé d'une étroite ouverture, par laquelle s'échappe la fumée. La hauteur totale est de six à dix pieds. Les Indiens de ces contrées se nourrissent principalement de la pêche. On trouve leurs habitations sur les rivages. Un petit nombre de familles se trouvent dans le même endroit; elles possèdent en commun un ou deux canots. En un instant tous les préparatifs du départ sont achevés, et la petite horde s'éloigne sans regret du lieu sur lequel s'élevaient ses cabanes. Veut-elle s'arrêter, les canots sont retirés sur la rive, la fumée s'échappe des huttes redressées : chacun est chez soi, rien n'a changé.

Nous passâmes dans l'après-midi devant l'un de ces campements. A notre approche une barque se remplit de figures indiennes et se précipite à notre rencontre. Ils dansent et sautent à l'envi et font retentir la forêt de leurs décharges joyeuses. Tenant la rame d'une main, de l'autre ils chargeaient et déchargeaient leurs fusils avec une rapidité que le plus habile soldat, se servant des deux mains, n'aurait pas surpassée. Mais leurs cris et leurs démonstrations ne purent arracher notre capitaine à son impassible silence. Indignés de tant d'impolitesse, ils couchent leurs fusils au fond du canot, se jettent sur les rames, et malgré sa course accélérée, notre navire est bientôt dépassé. Quelles joyeuses clameurs! Je n'oublierai jamais leur plaisant

air de triomphe! Pour les récompenser de cette victoire l'on jeta un cable de la poupe et les remorquant ainsi l'on put nouer entretien avec eux à l'aide d'un interprète. Ils appartenaient à la nation des Chippewayes, et ils nous racontèrent beaucoup de faits intéressants. L'un des passagers jeta dans leur barque une poignée de petites pièces d'argent; grande fut la bagarre et fort plaisante à voir! Une seconde pluie d'argent et de cuivre augmenta le bruit et la confusion; c'était un aspect qu'il faut renoncer à décrire. Quelques moments après, on descendit avec une corde à leur bord une bouteille d'eau de vie, ils la saisirent avec avidité, mais l'économie l'emporta; ne pouvant garder la bouteille, ils vidèrent le précieux contenu dans un vieux chaudron que les chiens venaient de lécher, puis notre curiosité satisfaite, ils s'en retournèrent, gambadant, criant encore.

Nous arrivâmes enfin à ces fameuses chutes de Sainte-Marie, par lesquelles les eaux du lac supérieur se versent dans le lac Huron en courants majestueux. Une belle chaloupe indienne s'approcha de notre bateau, surmontant les vagues bruyantes à l'aide de huit bons rameurs. J'étais à causer avec une jeune dame de la contrée. Son père était un Ecossais établi dans ce pays et sa mère une Indienne. Elle revenait d'une visite à Détroit. Cette jeune personne avait reçu une bonne éducation; tout en elle annonçait la raison et la sensibilité. Impossible de dire quelle émotion saisit son cœur à la vue de cette barque indienne; ses yeux pétillaient de joie, elle tendait les bras comme un enfant à sa mère, le bonheur lui ôtait la voix, à peine sut-elle murmurer: « C'est mon pays, le canot était ce matin à la porte de ma mère, j'y serai ce soir! » — Le lendemain matin, j'aperçus dans la bourgade sauvage et solitaire de Sainte-Marie la hutte chétive où cette jeune femme avait passé ses premiers ans. Qu'est-ce donc partout que la patrie? Pour la première fois dans cette entrevue de la jeune Indienne et de ses compatriotes, j'eus occasion d'admirer la douceur particulière, l'expression affectueuse et tendre qui caractérise si fortement les langues américaines. Le profond sentiment de leur dépendance mutuelle, l'abandon parfait de leur avenir au Grand-Esprit, abandon qu'accompagne volontiers la plus dangereuse insouciance, mais qui n'en est pas moins sincère, enfantin et pieux; l'absence de toute idée, de toute expression abstraite, la liberté de leur discours qui ne connaît point la forme régulière de l'argumentation logique, le besoin d'aimer et d'être aimé, de l'éprouver et de le dire, tout cela se fait sentir dans leurs propos, modifie le caractère physique même de leur idiome, et donne à leurs entretiens un charme de bonté, de tendresse, de douceur; c'est une mélodie sans nom que l'oreille ne se lasse pas d'entendre et qui captive le cœur. Sans avoir compris un seul mot, l'on sent naître en soi la bienveillance. La langue des Indiens est la langue de l'amitié. Il est curieux d'observer combien, sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes, le son de leur voix diffère de leur accent naturel, lorsqu'ils veulent s'exprimer dans une langue européenne.

Quand la chaloupe se fut approchée de notre vaisseau, la conversation la plus animée s'engagea sur-le-champ entre la jeune dame élégante et la petite société d'Indiens qu'elle renfermait; chaque phrase, prononcée sur l'un des bords, était accueillie sur l'autre, par une interjection « Eh! » long-temps prolongée avec un accent musical. La joie de se revoir était des deux côtés inexprimable et chaque parole avidement accueillie excitait de nouveaux transports.

Après une rapide excursion dans le lac supérieur, dont nous admirâmes les côtes romantiques, nous retournâmes à l'île de Mackinau. On parla beaucoup en chemin du fameux archipel du lac Huron; j'avouai l'incrédulité la plus complète sur le nombre de ces îles, prétendant que dix fois moins (3,200) serait déjà énorme, et qu'on en trouverait à peine 32,000 dans toutes les eaux de l'Amérique. Cependant je dus bien finir par admettre ce chiffre, puisqu'un membre de la société, qui connaît parfaitement les contrées, affirma que c'était le résultat des observations les plus récentes faites par une commission des gouvernements anglais et américains. Il faut remarquer, au reste, que l'espace occupé par cet archipel est mal représenté par les cartes ordinaires; toutes celles que j'ai vues exagèrent la longueur du canal de Sainte-Marie, qui n'a que dix lieues. Tout le reste appartient au lac.

Nos rames frappèrent toute la nuit son onde polie. De grand matin l'île de Mackinau s'offrit à nos regards avec sa cime de rocher blanc comme la neige, son clocher chrétien; bientôt nous nous arrêtâmes dans sa rade; c'est un bassin en demi-lune dominé par un bon fort. Si Québec est le Gibraltar de l'Amérique, l'île de Mackinau semble être naturellement la seconde citadelle du pays. Elle est importante non seulement comme position militaire, mais comme marché de fourrures entre New-York et le territoire du Nord-Ouest. C'est de là que les navires du commerce partent en automne pour visiter tous les parages du lac supérieur et pour remonter le cours supérieur du Mississipi. Ils apportent aux Indiens des couvertures, de la poudre et d'autres marchandises, reçoivent leurs pelleteries en échange, avec lesquelles ils s'en retournent à New-York, au printemps, en passant par Buffalo. L'île Mackinau est un grand rocher à la jonction des lacs Huron et Michigan; elle est habitée par une population d'environ 700 âmes. L'île même est presque entièrement couverte de buissons; la ville dessine agréablement le bord du hâvre. L'eau du lac est tellement claire, qu'un mouchoir blanc, plongé à trente toises, au moyen d'un poids, est encore parfaitement visible, et qu'on distingue les poissons jusque dans les plus grandes profondeurs.

Depuis plusieurs années, la Société des Missions de Boston a dans cette île une station où travaille le missionnaire Ferry avec son épouse. Quelques instituteurs des deux sexes leur ont été adjoints récemment. L'intention de la Société est d'établir là une école centrale, pour fournir aux Indiens de la contrée les moyens de procurer à leurs enfants une instruction utile et la connaissance du Christianisme. L'école est fréquentée par une cinquantaine d'Indiens; une école de filles doit lui être bientôt annexée. Cet établissement, en faisant connaître le salut aux indigènes, sera, si Dieu le fait prospérer, une abondante source de prospérité pour le pays; c'est un flambeau de plus pour faire rayonner en tous sens la lumière éternelle.

La traversée sur le lac Michigan de l'île de Mackinau jusqu'à la vaste embouchure de la rivière aux Renards (FoxRiver), connue sous le nom de Baie-Verte, est d'environ 80 lieues. Nous arrivâmes le 10 août, et nous dirigeant au sud-ouest, nous jetâmes l'ancre dans la rivière, devant le village qui porte le nom de colonie de *Greenbay*; c'était le terme de notre voyage.

MÉLANGES.

Littérature russe. — C'est à peine si de temps en temps nous apprenons quelque chose des travaux littéraires de la Russie. Malgré le soin que M. Balbi a pris de nous parler de ses richesses en ce genre, on s'occupe plus de ses soldats que de ses hommes de lettres. Il paraît cependant qu'il en est plusieurs qui mériteraient d'être connus, et quelques-uns même qui joignent a un talent remarquable ce qui vaut mieux que le talent, et ce qui peut, plus que tout le reste, lui assurer une influence vraiment utile, nous voulons dire une foi vive aux vérités de l'Evangile, un attachement sincère au Christianisme. On cite surtout avec éloges comme poete M. Koslow, aujourd'hui âgé de cinquante-cinq ans, et qui ne s'est fait connaître par ses vers que depuis une quinzaine d'années. Cet homme distingué, qui appartient à une famille noble, ayant perdu, a l'age de quarante ans, l'usage de ses jambes, à la suite d'une maladie grave, apprit, sur son lit de douleur, a aimer le Sauveur. En même temps, il s'aperçut des dispositions poetiques qu'il possédait a son insu, et il résolut de consacrer ses chants a la gloire de l'Ami qui lui offrait, dans sa retraite, de si précieuses consolations. Quelques années après, M. Koslow fut aussi privé de la vue. Sa poésie parut dès lors encore plus pleine des sentiments pieux qui remplissaient son cœur. Doué d'une mémoire extraordinaire, il se rappelle tout ce qu'il entend lire, et il a traduit, de souvenir, des passages étendus de Byron. Ses deux poèmes, *Le Moine* et *La Folle*, sont dans les mains de tous les Russes instruits. Ces écrits lui ont valu des distinctions de la part de l'empereur et ont été mentionnés avec éloge dans les revues littéraires allemandes. Ce poète chrétien sent tellement le prix des convictions dont il est aujourd'hui animé, qu'il dit souvent qu'il ne voudrait pas de la vue qu'il a perdue, s'il ne pouvait la recouvrer qu'au prix du bonheur dont il jouit actuellement.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 35. 2 SEPTEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education, de M. Ducloux et frères Noir. —A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE L'ESPAGNE.

Au milieu des graves préoccupations de nos débats parlementaires, l'Espagne est presque entièrement oubliée. On ne fait que citer, en passant, les effroyables excès qui ensanglantent plusieurs de ses provinces, et l'on accorde à peine un moment d'attention à ce nouveau 2 septembre, qui se reproduit de ville en ville, et se montre partout empreint d'un caractère de férocité qui semblait ne plus appartenir à notre époque.

Nous devons exprimer, pour notre part, avec toute l'énergie de l'indignation et de la douleur, les pénibles sentiments que nous inspirent le massacre systématique des religieux et l'incendie des couvents dans les provinces de la Catalogne, de Valence et de l'Aragon. Si l'Espagne croit affermir sa liberté naissante par ces monstrueux forfaits, elle se trompe. Le crime n'a jamais produit des institutions libres ; il n'enfante que la servitude.

Sans doute on ne doit pas accuser le peuple espagnol tout entier de tant d'atroces assassinats. C'est l'œuvre d'une populace peu nombreuse, horde sauvage qui se trouve au fond des sociétés humaines et qui monte à la surface, comme une écume, chaque fois que l'ordre social est agité par de grandes crises politiques. On voit aujourd'hui en Espagne, de même qu'on l'a vu en France à l'époque de la terreur, des êtres hideux que nul ne connaissait auparavant, des monstres à face d'homme qui surgissent tout-à-coup, ivres de sang, instruments de crime, disposés à commettre des attentats sans nom, ne paraissant avoir aucune crainte ni des lois divines ni des lois humaines. On se demande où étaient ces êtres féroces, d'où ils viennent, quelle mission ils ont reçue, et quel but ils se proposent d'atteindre. On les dirait envoyés par une puissance inconnue pour exécuter d'horribles vengeances. Non, la grande majorité du peuple espagnol n'a point participé aux saturnales de Barcelone, de Sarragosse et de Tarragone ; elle n'a pas assommé les moines qui s'échappaient de leurs couvents embrasés ; elle n'a pas repoussé dans les flammes des malheureux qui fuyaient, qui se jetaient à genoux pour demander la vie. Mais elle est coupable, cette majorité du peuple espagnol, pour avoir laissé librement agir une poignée d'assassins et de cannibales. Elle devait se placer entre les victimes et les bourreaux, défendre au prix de son sang les jours des infortunés qui étaient en butte à tant de fureurs, et contenir à la pointe du glaive les bandes de brigands qui se font du meurtre une épouvantable orgie. Mais le vrai peuple de l'Espagne n'a pas même combattu ; il a permis à la populace de se livrer à tous les emportements d'une sanglante ivresse. Là est son crime, et il sera puni. Nous avons long-temps espéré que la liberté s'établirait au-delà des Pyrénées, mais nous ne l'espérons plus. Que don Carlos triomphe ou qu'il soit vaincu, ce n'est pas désormais la question ; elle est plus haut. La Providence châtiera, n'importe par quel moyen et par quel instrument, une nation qui porte sur son front des traces de sang. Il faut que l'Espagne expie ces assassinats ; nous en attestons l'exemple de la France, qui a payé les crimes de la terreur par son asservissement au despotisme militaire, et par le travail sans cesse compromis et recommencé des libertés publiques. Qui pourrait dire si nos perpétuelles agitations, nos discordes intestines, nos émeutes, nos cruelles incertitudes sur l'avenir ne sont pas encore les marques d'une grande dispensation providentielle, qui demande compte à la deuxième et à la troisième générations de tout le sang innocent répandu dans les jours de la terreur ? Eh bien ! l'Espagne tra-

versera les mêmes vicissitudes ; elle subira des destinées non moins pesantes. Dieu ne manque jamais de donner aux peuples ces terribles leçons qui leur apprennent à respecter les lois éternelles de la conscience et de la justice. Nous ne connaissons pas l'avenir ni ne prétendons le connaître ; mais nous affirmons que le peuple espagnol paiera le prix des forfaits qui viennent de déshonorer la péninsule. Les nations, considérées comme nations, sont toujours punies en deçà du tombeau, parce qu'elles ne subsistent plus au-delà.

On ne soupçonnera point que nous écrivions ces lignes par sympathie pour les ordres monastiques. Nous n'avons aucun rapport d'opinion religieuse ni politique avec la plupart des moines espagnols ; nous croyons que les couvents, malgré les poétiques descriptions de notre jeunesse catholique, ne vont plus à notre siècle, et sont plus nuisibles qu'utiles aux progrès du Christianisme. Mais c'est pour cela même que nous ne craignons point d'exprimer énergiquement notre indignation. Les couvents doivent finir par les progrès de la raison publique, et non par l'assassinat.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

A la suite des derniers événements qui ont agité Madrid, le gouvernement a pris les mesures suivantes : la capitale a été déclarée en état de siége ; la milice urbaine, à l'exception du second bataillon, a été désarmée jusqu'au moment de sa réorganisation qui aura lieu immédiatement ; une cour militaire a été instituée pour juger sans délai les coupables ; enfin, la censure sur les journaux a été établie.

Le journal de l'*Eco del Commercio* a été supprimé par ordre du ministère ; l'on assure que la *Revista* subira le même sort. Les deux principaux rédacteurs de ces journaux, l'un et l'autre députes, ont été mis en état d'arrestation.

La légion étrangère est arrivée, le 18 août, à Tarragone ; le lendemain elle a fait son entrée en ville au milieu des plus vives acclamations.

La légion auxiliaire anglaise a pris possession de Saint-Sébastien, Bilbao, Santona et Santander. C'est appuyée sur ces quatre places qu'elle commencera ses opérations.

La chambre des lords a adopté, à la majorité de 138 voix contre 41, un amendement équivalent au rejet de la clause du bill sur l'église d'Irlande qui appliquait l'excédant des revenus de cette église à l'éducation du peuple.

Un autre amendement au bill municipal, ayant pour but de rendre les greffiers des villes actuels inamovibles, a été voté à une majorité de 105 voix contre 36.

Lorsque les messagers de la chambre des lords ont apporté à la chambre des communes le bill des corporations municipales amendé, le chancelier de l'Echiquier a prié la chambre de renvoyer de quelques jours le nouvel examen du bill, afin, a-t-il ajouté, que la chambre ait le temps de se préparer à une décision ferme, calme, mais résolue relativement aux amendements proposés par les lords. Cette proposition a été accueillie par de bruyants applaudissements.

Les réformistes rédigent partout des pétitions en faveur de la suspension des subsides.

La *Gazette de Prusse* du 19 août contient une ordonnance relative aux émeutes de la rue. Il est défendu de crier et de siffler. Les étrangers qui seraient pris au milieu des groupes seront traités comme des vagabonds. La désobéissance aux ordres de l'autorité sera rigoureusement punie. Ceux qui seront pris les armes à la main, ou ayant en leur possession des instruments dangereux, donneront lieu au déploiement de la force armée, qui pourra tirer sur eux, sans sommation. La révolte contre l'autorité sera réprimée. La pénalité s'étendra jusqu'à la condamnation capitale. L'officier et le sous-officier du détachement qui se sera porté sur les lieux menacés ont la mission de faire les sommations. Dans le cas où ces sommations ne suffiraient pas, il y aura un roulement de tambours ; et si cet ordre est méconnu, si les groupes ne se dispersent pas, la troupe fera usage de ses armes.

Lorque des voies de fait ont lieu contre la force armée, celle-ci fait usage de ses armes. Le commandant rédige un procès verbal constatant tout ce qui s'est passé. Les spectateurs ne sont pas regardés comme inoffensifs, si, après les sommations de la force armée, ils ne se sont pas retirés. Ils sont responsables des dommages qu'ils attirent ainsi sur eux-mêmes. L'instruction de ces affaires sera faite sommairement.

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné, par défaut, à un an de prison et 50 francs d'amende les détenus qui se sont évadés de Sainte-Pélagie par une voie souterraine. Les sept Lyonnais condamnés à la déportation ont été conduits à Clairvaux.

Le crédit de 300 mille francs pour les funérailles des victimes de juillet a été accordé le 26 août par la chambre des pairs, qui, dans sa séance du 27, a voté, sans amendement, la loi relative aux cours d'assises.

La chambre des députés a voté, le 29 août, à une majorité de 226 voix contre 153, la loi sur la presse. Elle a, toutefois, apporté les modifications suivantes au projet du gouvernement et à celui de la commission ; le taux des cautionnements qui devront être versés en numéraire a été fixé ainsi pour Paris :

Si le journal ou écrit périodique paraît plus de deux fois par semaine, soit à jour fixe, soit par livraison et irrégulièrement, le cautionnement sera de 100,000 fr. Le cautionnement sera de 75,000 fr., si le journal ou écrit périodique ne paraît que deux fois par semaine. Il sera de 50,000 fr., si le journal ou écrit périodique ne paraît qu'une fois par semaine. Il sera de 25,000 fr., si le journal ou écrit périodique paraît seulement plus d'une fois par mois.

Pour la province, le cautionnement sera de 25,000 fr. dans les villes de 50 mille âmes et au-dessus, et de 15,000 dans les villes d'une population inférieure. — Les gérants ne seront pas tenus de signer la minute de leurs feuilles jour par jour.—L'autorité n'aura pas le droit de retirer aux directeurs de théâtres leur privilége à l'occasion des troubles qui naîtraient aux représentations ; enfin le ministère sera tenu de convertir en loi, dans la session de 1837, le réglement d'administration publique sur les théâtres.

Plusieurs pétitions contre la nouvelle loi de la presse sont parvenues à la chambre des députés.

M. le maréchal Clausel a été réélu député par le collége électoral de Rhétel (Ardennes.)

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MOYENS LÉGISLATIFS *de régénérer la presse périodique*, sans inquisition intérieure, censure, délation, cautionnement ni timbre ; par M. EMILE DE GIRARDIN, député. Broch. de 48 p. Chez Desrez, rue des Moulins, n° 18.

Cette brochure, qui n'a pas un mois de date, est déjà bien vieille ; car nos semaines sont des années, et nos années des siècles, tant les faits nouveaux se hâtent d'éclore, tant les événements se succèdent avec une incroyable rapidité ! Trois grandes lois ont été examinées, discutées, amendées, remaniées sous toutes leurs faces à la tribune et dans les feuilles politiques, depuis le peu de jours auxquels remonte l'opuscule de M. de Girardin, et ses idées ont eu à peine le temps de naître qu'elles se sont effacées devant les plus graves réalités.

C'est sur la foi du titre que nous avons voulu lire cette brochure. Le titre est en effet curieux et piquant : la perspective d'une presse régénérée sans cautionnement, ni censure, ni timbre ! Une bonne loi de la presse est la pierre philosophale de notre époque ; chacun la cherche, et per-

sonne jusqu'à présent ne l'a trouvée. M. de Girardin aurait-il résolu ce grand problème ? Offrirait-il le moyen de ne rien ôter à la liberté d'écrire, tout en renfermant cette liberté dans les limites qu'elle ne doit pas franchir. Impatients de voir si l'auteur tenait ce qu'il a promis, nous avons parcouru ces quelques pages d'un œil avide. Mais notre mécompte a été complet, et la pierre philosophale reste encore à trouver.

M. de Girardin montre, il est vrai, comment on peut se passer de cautionnement, sans compromettre les garanties que la société réclame contre la licence de la presse; mais il impose une autre condition encore plus dure. Voici le deuxième article de son étude d'un projet de loi sur la presse périodique : « Aucun écrit périodique, à l'exception de feuilles exclusivement consacrées aux avis de commerce et aux annonces judiciaires, ne pourra légalement paraître, si l'éditeur ou gérant responsable, avant de le publier, ne justifie par des pièces régulières : 1° qu'il exerce depuis deux ans les fonctions d'électeur; 2° qu'il remplit depuis un an, au moins, les conditions voulues par la loi pour être éligible; 3° qu'il est vrai et légitime possesseur d'immeubles payant 500 fr. de contributions directes, et que ces immeubles sont libres de toute hypothèque. » — Ainsi, quelques milliers d'éligibles auraient seuls, en dernière analyse, le droit de publier leurs opinions par la voie de la presse périodique; ils seraient les censeurs de tous les autres écrivains, puisque nul ne pourrait écrire dans un journal, sans se soumettre à leur contrôle, et les mêmes hommes qui exercent déjà le premier des priviléges politiques dans les chambres et dans les colléges électoraux posséderaient encore le monopole de la presse. M. de Girardin n'a changé que le mot, en aggravant la chose. Point de cautionnement, soit : mais des immeubles payant cinq cents francs de contributions directes et libres de toute hypothèque, n'est-ce pas un cautionnement plus lourd que la condition imposée au gérant par le projet de loi de la commission? En outre, l'auteur n'établit aucune différence entre les feuilles qui paraissent tous les jours et celles qui ne se publient que deux ou trois fois par mois. Voulez-vous parler, non politique, mais philanthropie, religion, littérature, modes, spectacles; non chaque matin, mais de semaine en semaine, ou de quinze jours en quinze jours; ayez d'abord un éligible qui consente à être l'éditeur responsable de vos idées. A ce compte, les trois quarts des journaux périraient, et les citoyens qui n'auraient pas des immeubles payant 500 fr. de contributions directes seraient à la merci de leurs seigneurs et maîtres, les éligibles. On pourrait écrire au frontispice d'une pareille loi : Malheur aux non éligibles.

Point de timbre : c'est la deuxième promesse de M. de Girardin. Mais, « pour que la suppression de l'impôt du timbre en ce qui concerne les écrits périodiques, ajoute l'auteur, ne laisse que le plus faible déficit possible dans le trésor public, et attendu le dégrèvement considérable qui doit s'ensuivre pour les journaux établis, il nous a paru juste et convenable d'élever à cinq centimes le droit de poste par feuille de vingt-cinq décimètres carrés, et d'en augmenter le port d'un centime pour chaque fraction de cinq décimètres excédants. » — Ailleurs, M. de Girardin consentirait même à élever jusqu'à dix centimes le droit de poste pour les journaux de Paris : en sorte que l'on paierait en frais de poste ce qu'on ne paierait plus en frais de timbre. Il n'y a toujours que le nom de changé.

Cependant, au moyen de l'éligible gérant et de la suppression du timbre, sans oublier une sévère législation pénale, bien entendu, M. Emile de Girardin suppose que la presse périodique entrerait dans une meilleure voie, qu'elle respecterait ce qui est respectable, et qu'au lieu d'être ce qu'elle est trop souvent, une torche incendiaire, elle serait un flambeau qui précéderait les générations nouvelles sur toutes les routes du progrès. L'utopie est séduisante; mais nous ne voyons pas comment on peut la faire sortir logiquement du projet de loi de l'auteur. La presse a besoin, ce nous semble, pour se régénérer, de moyens plus puissants, plus énergiques et plus profonds que ceux-là.

Une autre idée à laquelle M. de Girardin paraît attacher une grande valeur se réaliserait par la publication d'un *Registre de l'état politique* ou *Moniteur universel* : « journal exclusivement ouvert à la reproduction impartiale des débats législatifs, du texte des lois organiques, des actes officiels et des nouvelles d'un intérêt général; ne contenant jamais que la rectification brève et sévère des faits erronés, sans apologie, sans attaques et sans commentaires; réduit au plus faible coût, et adressé, aux frais de l'Etat, à tous les citoyens remplissant gratuitement des fonctions publiques. » — Ici, l'éditeur ne serait plus seulement un éligible, mais le gouvernement lui-même. Ce journal, paraissant tous les jours et dans le format du *Moniteur* actuel, ne coûterait que 12 francs par an, au lieu de 112 francs, parce que le ministère se bornerait à demander le remboursement des frais de tirage et de papier. « Etabli sur ces bases, dit M. de Girardin, le *Moniteur universel* compterait bientôt plus de deux cent mille abonnés, indépendamment des souscriptions communales. »

Le plan de l'honorable député présenterait sans doute plus d'un avantage, s'il pouvait être réalisé sur une vaste échelle. La population apprendrait ce qu'elle doit apprendre, et saurait ce qu'elle doit savoir en matière de politique, sans éprouver les influences des mauvaises passions qui tordent les faits et les principes selon les exigences des partis. La polémique ardente, partiale, outrageuse, fertile en sophismes et plus fertile en mensonges, serait remplacée par une publicité calme, impartiale, honnête envers tout le monde, uniquement consacrée à l'exposition et à la défense de la vérité. Mais, en admettant que toutes ces conditions fussent remplies, chose peu probable, qui est-ce qui lirait ce *Registre* de l'état politique ou *Moniteur universel?* M. de Girardin lui donne d'un trait de plume deux cent mille abonnés. C'est beaucoup. La plupart des lecteurs cherchent dans leurs feuilles précisément ce que l'honorable député voudrait en bannir, la polémique; le *Registre* du gouvernement leur paraîtrait sec, ennuyeux, aride, insupportable, excepté dans les moments de grande crise sociale; on refuserait de s'y abonner, même pour la modique somme de 12 francs, et nombre de gens ne consentiraient pas à le lire, même pour rien. Les deux cent mille abonnés se réduiraient à dix mille, outre les abonnements obligatoires, et ces dix mille ne fourniraient pas deux mille lecteurs attentifs et assidus. Ce serait de l'argent assez mal dépensé et le trésor public n'en a pas trop.

M. Emile de Girardin croit, avec la plupart de nos hommes politiques, qu'il est possible de régénérer la presse par des moyens *législatifs*. C'est là une grave erreur sur laquelle on devrait être éclairé par une longue et triste expérience. Depuis quarante-cinq ans on a fait plus de dix lois sur la presse : lois indulgentes, lois sévères, lois de despotisme, lois de liberté. Les esprits les plus éminents, les plus habiles jurisconsultes se sont épuisés en combinaisons de toute nature pour réprimer les écarts de la presse. Aujourd'hui encore, une nouvelle épreuve est tentée; on essaie et l'on espère de contenir par la crainte les feuilles hostiles au pouvoir. Le gouvernement parviendra-t-il au but qu'il se propose d'atteindre? Cela est douteux tout au moins, quand on interroge le passé. La nouvelle loi sur la presse ne sera, au bout de six mois, qu'une loi inutile de plus. Laissons aux pénibles émotions du 28 juillet le loisir de se calmer et de s'éteindre; que l'ordre matériel n'éprouve aucune atteinte

pendant un certain espace de temps; que l'opinion, rassurée par l'absence des émeutes et des crimes politiques, réagisse contre les restrictions imposées à la liberté de la presse, et la licence reparaîtra sous une autre forme peut-être, mais avec la même énergie et la même impunité. Elle cherchera de nouveaux tours de phrase, elle prendra un nouvel habit; son langage et son but, pour être changés, n'en seront pas moins bien compris de tous ceux qui voudront s'en donner la peine; le désordre n'aura fait que se retourner. Il n'y a pas une seule loi de la presse qui n'ait été reconnue insuffisante après l'épreuve d'une ou deux années. La loi qui se discute en ce moment ne sera pas, selon toute apparence, plus heureuse ni plus durable que les précédentes. Elle n'extirpera pas le mal; elle le refoulera sur un point, sans pouvoir l'empêcher de se manifester sur un autre, et il faudra bientôt encore une loi, encore des lois, pour réprimer ce que celle-là n'a pas prévu.

On conçoit aisément, du reste, pourquoi nos hommes d'état cherchent à guérir le désordre moral par des moyens législatifs. Ces moyens sont les plus faciles et les plus prompts. Une loi se change en quelques jours, et l'on y réussit avec des phrases de tribune et des boules dévouées; mais la régénération des mœurs veut beaucoup de temps, de patience et de persévérance. Observons, de plus, que les hommes politiques sont législateurs et ne sont pas apôtres; on leur demande des lois, et ils doivent remplir la mission qui leur est confiée. Ces lois, enfin, donneront une espèce de répit aux inquiétudes et aux craintes d'une partie de la population; il y aura peut-être une suspension d'armes, un moment d'arrêt dans l'anarchie morale, parce que les minorités anti-constitutionnelles devront prendre le temps de se reconnaître, et chercher une nouvelle issue pour se faire jour sans trop de péril. Ce sera donc quelque chose de gagné. Dans une position aussi précaire que la nôtre, les moindres expédients peuvent paraître précieux aux dépositaires de l'autorité publique. Il en est de nos gouvernements comme d'un médecin qui traite une maladie grave, et qui n'a pas de remède efficace pour la guérir; il s'estime heureux de trouver des palliatifs qui soulagent le patient pendant douze ou vingt-quatre heures. Mais ce médecin aurait tort de présenter son palliatif comme un moyen de guérison radicale; il tromperait le malade par cette fausse promesse, et l'empêcherait de recourir à de meilleurs remèdes.

Or, voilà ce que font les hommes qui dirigent les majorités dans les chambres. Ils disent à l'heure qu'il est, comme ils disaient avant le vote des lois contre les associations, les crieurs publics et les détenteurs d'armes de guerre: Acceptez nos lois sur le jury et sur la presse; donnez-nous ce nouveau glaive pour frapper les factions, et le désordre moral disparaîtra; la charte sera obéie, le prince respecté, et le pays tranquille. Rien de plus faux que cette perspective, et vous avez trop d'esprit et de pénétration pour ne pas le savoir mieux que personne. Le désordre moral qui agite la France n'est pas venu de l'insuffisance des lois existantes, mais il s'est développé malgré les lois; ce n'est pas l'ordre légal qui nous tue, mais c'est une maladie sociale qui tue l'ordre légal, sous quelque forme qu'il essaie de s'établir, et malgré toutes les mesures de rigueur auxquelles il a recours. Vous combattez donc le désordre moral par un remède que ce désordre a mille fois vaincu, et tout ce que vous obtiendrez, nous le repétons, ne sera qu'une trêve de quelques jours. Peut-être même le palliatif, en procurant une apparence de calme, rendra la maladie plus grave et plus intense, parce que la force de réaction, dans les cas où le mal réel n'est pas affaibli, augmente en raison des obstacles qu'elle rencontre sur son passage.

C'est là ce qu'il faudrait avouer franchement au pays, et proclamer d'une voix haute et ferme, au lieu de le leurrer par de vaines espérances qui seront probablement suivies de tristes mécomptes. Les lois que nous discutons maintenant, devrait-on dire à la tribune nationale, ne déracineront point le désordre qui existe dans les esprits; elles ne feront que suspendre momentanément et déplacer les causes de perturbation; car c'est une maxime aussi vieille que les sociétés humaines, qu'il est impossible aux lois de créer des mœurs nouvelles. Ces lois n'exerceront qu'une action provisoire et incomplète; nous les avons apportées, parce que beaucoup d'amis de l'ordre les réclament, et que nous ne pouvions faire plus ni mieux dans les circonstances actuelles. Mais sachez bien, et que la France tout entière sache avec vous, qu'il faut recourir à des remèdes moraux pour détruire un mal moral. En vain la législation sera changée, si les principes et les mœurs ne changent point; ce n'est pas dans le code, c'est dans la conscience des citoyens que notre patrie trouvera des garanties de repos et d'avenir.

Un pareil langage exciterait sans doute de bruyantes réclamations. Tous les partis crieraient à la calomnie; on accuserait l'orateur de mettre en cause la moralité de son pays, et il ne manquerait pas de journalistes ignares ou de mauvaise foi qui répondraient que les idées et les mœurs de notre époque sont excellentes. Mais l'avertissement ne serait pas perdu pour la France; les hommes graves, les honnêtes gens se demanderaient où l'on peut trouver le véritable remède aux perpétuelles agitations de l'ordre social, et plusieurs arriveraient à la solution du problême. On les endort aujourd'hui par des promesses décevantes; la vérité les réveillerait.

Le procès d'avril et l'attentat de Fieschi ont fait conclure que la législation pénale doit être plus sévère. Notre conclusion est différente, et nous venons d'expliquer pourquoi. Eclairez, évangélisez, moralisez la France; donnez-lui des principes élevés et de bonnes mœurs, en commençant par vous-mêmes; cherchez dans les croyances chrétiennes un lien social et un symbole commun: tel est notre programme. Il exige beaucoup plus d'efforts et de temps que la promulgation de trois ou quatre nouvelles lois; mais il accomplirait ce que ces lois sont incapables d'accomplir.

CORRESPONDANCE.

Un de nos abonnés, ayant à faire parvenir une même réponse à plusieurs déistes qui repoussent l'Evangile sous prétexte qu'ils ont une religion tout aussi bonne, nous prie d'insérer la lettre suivante. Nous nous rendons à son invitation, intimement persuadés que les amis de notre abonné ne sont pas les seuls à qui sa lettre puisse être adressée.

« Je vois bien, mon cher ami, que vous avez une doctrine religieuse que vous développez à merveille. Mais je vois avec chagrin que, semblable à ces éloquents professeurs parfaitement maîtres de leur sujet, c'est vous qui *dominez* votre doctrine, au lieu d'être *dominé* par elle. Vous parlez savamment de votre Dieu; mais il est aisé de voir que c'est d'un *Dieu* que vous avez créé, et non du Dieu Eternel qui vous créa; car vous en parlez sans amour et sans crainte.

» Vous paraissez croire avoir découvert ou reconnu par la force de votre intelligence la loi morale de l'homme et les rapports de l'homme avec l'*Etre suprême*; mais, pardonnez ma franchise, votre orgueil paraît se complaire dans cette découverte de votre esprit. Quelle influence, en effet, a eue sur vous cette découverte? Aucune, hélas! car votre vie, vos habitudes sont les mêmes; et, si nous en exceptons l'amour-propre satisfait, vous n'êtes ni plus ni moins heureux, vous n'avez la paix de l'âme ni plus ni moins qu'auparavant.

» Si, au lieu de cela, vous eussiez constaté en vous-même

et sans le moindre effort capable de flatter votre amour-propre, l'existence d'une loi sainte, violée par vous jusqu'à ce jour, d'une loi placée en vous par une puissance autrement respectable que le génie de l'homme, d'une loi à laquelle vous deviez obéir d'une manière absolue, sous peine de tomber dans l'extrême misère ; oh! quelle différence il y aurait dans vos paroles et dans vos actions! avec quelle anxiété vous chercheriez à rentrer dans la loi sous laquelle vous verriez exclusivement le souverain bien! et de quel amour vous aimeriez le Dieu plein de miséricorde qui se manifesterait à votre âme repentante, comme le chemin, la vérité et la vie! le chemin par lequel seul on évite la terrible sentence prononcée contre les transgresseurs de la loi; la vérité qui met en évidence et la grâce et la loi; la vie nouvelle dans laquelle le croyant puise le désir et la force d'obéir à la loi.

» Une doctrine qui n'est que dans l'esprit et que l'esprit juge, commente, modifie même, ne mérite pas le nom de foi, mais tout au plus celui de croyance. Il est bien possible que la beauté d'une théorie religieuse, de l'harmonie de ses éléments, excite en nous l'admiration, surtout quand elle est notre ouvrage ; mais tous ses résultats sur notre âme se bornent à cette petite satisfaction; elle reste sans puissance sur notre bonheur et sur notre conduite, et je crains bien que ce ne soit là votre cas, mon cher ami. Mais quand une doctrine a pénétré dans le cœur; quand, sous le nom de foi, elle est devenue le fait réel dont la croyance n'est que le tableau, elle est toujours un principe moteur de notre être; car alors elle n'est plus notre ouvrage, mais un don de Dieu qui seul a la puissance de changer les cœurs.

» Cherchez donc, mon cher ami, cherchez en vous, dans votre conscience, la vraie morale de l'homme, et ne l'inventez pas; étudiez avec attention, écoutez sincèrement les vrais besoins moraux de votre être, et quand ces nobles besoins se réveillent, ne les regardez pas comme des préjugés de l'éducation. C'est d'un homme vulgaire, disent vos sages, d'avoir peur de la mort qu'il faut savoir mépriser. Eh bien! vos sages ont tort, et l'homme vulgaire a raison; car la mort mérite à coup sûr le titre de *roi des épouvantements*, quand on ignore que Jésus lui a ôté son aiguillon pour la transformer en une messagère de bonne nouvelle. C'est d'un homme vulgaire, dites-vous encore, de ne savoir trouver le bonheur dans aucun des biens de ce monde. Eh bien! l'homme vulgaire a encore raison, car il fut créé pour posséder mieux que ce monde visible, pour goûter la félicité même de Dieu. Oh! priez ce Dieu que vous avouez, quoique vous prononciez son nom sans crainte et sans amour; priez-le de vous faire connaître la véritable nourriture de vos besoins moraux, le vrai pain de vie, et alors, j'en fais au moins la prière, votre conscience, d'abord angoissée, se reposera enfin dans la justice parfaite et la mort de l'Homme-Dieu, justice et mort qui ont acquis au croyant le pardon de ses offenses et le droit d'appeler du doux nom de père l'Eternel Dieu, dont pourtant les regards sont trop purs pour voir le mal sans le punir; et l'horreur de la mort, ou mieux, cette soif d'existence qui est en vous, au lieu de rester un instinct vague et sans aliment, ainsi que le peignent vos théories, sera pleinement satisfaite par l'assurance de la résurrection qui est en Christ..., en Christ qui seul a mis en évidence la vie et l'immortalité par son Evangile. »

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Guy de Brès, *l'un des réformateurs des Pays-Bas*, *et ses Lettres à sa mère et à sa femme, peu avant son martyre.* Broch. de 47 pages. Genève, chez les principaux libraires. Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6.

Ceci est une courte brochure, mais bien remarquable sous deux rapports : elle nous apprend à mieux connaître le seizième siècle, et nous fait voir à l'œuvre une forte et puissante individualité.

Le seizième siècle a long-temps été parmi nous l'objet d'un injuste dédain; c'est à peine depuis quelques années que l'on commence à l'étudier avec attention, et plus on l'étudie, plus on s'incline avec respect devant lui. Les écrivains du siècle de Louis XIV ne paraissent pas, en général, avoir apprécié ni même examiné le seizième siècle, et cela se comprend. Ils aimaient à vivre dans le monde classique, à s'imprégner du génie de la Grèce et de Rome, à refaire les lettres et les beaux-arts des temps anciens. Que pouvaient-ils trouver dans le seizième siècle, avec leur goût si épuré, si délicat, si timide? Ils n'y voyaient rien qu'une époque de barbarie, où la littérature était encore inculte, grossière et sans règles certaines. D'ailleurs, c'était un préjugé de l'Europe moderne, et surtout de la France, préjugé dont nous ne sommes pas tout-à-fait guéris, de mépriser l'histoire nationale; on n'estimait que l'histoire de l'antiquité, parce que l'antiquité seule avait de bons historiens, et les annales du moyen-âge portaient la peine de leurs indigestes chroniqueurs. Enfin, ce qui explique mieux encore l'oubli dans lequel le dix-septième siècle a laissé le seizième, c'est que les humbles satellites qui tournaient autour de l'astre de Louis XIV, n'auraient guères osé diriger leurs rayons sur les mâles caractères, les hommes forts, les volontés énergiques, les individualités viriles et turbulentes qui distinguent l'époque de Calvin, du connétable Montmorency, de l'amiral Coligny et de la maison de Lorraine; il fallait couvrir d'ombre et de dédain le seizième siècle, si l'on tenait à être pensionné par le Mécène du grand roi.

Sous le règne de Louis XV, on ne craignait plus d'évoquer ces grands souvenirs, mais, chose plus fâcheuse encore, on avait cessé de les comprendre. Les âmes efféminées, les esprits abâtardis et frivoles du dix-huitième siècle ne pouvaient se rendre compte des idées et des actions qui remplissent le siècle de la réforme. Dans le dévoûment à un dogme religieux ils voyaient un stupide fanatisme; dans la mort des martyrs, une ridicule folie; dans les disputes entre Rome et Genève, un amas d'extravagances; dans tout le seizième siècle enfin, une époque où l'humanité avait perdu la raison. Les écrivains du dix-huitième siècle ne concevaient, pour la plupart, que les intérêts matériels, les questions d'argent et d'impôt entre le tiers-état, la noblesse et le clergé, les améliorations judiciaires, les perfectionnements qui faisaient l'homme mieux vêtu et mieux logé; ils concevaient aussi à merveille les disputes de préséance, les affaires de coterie, les rivalités entre la Pompadour et la Dubarry, les petites passions, les jouissances brutales. Mais comment auraient-ils pu se poser sous votre horizon, voir de vos yeux, sentir de votre cœur, craindre de vos craintes, se réjouir de vos joies, vivre de votre vie, nobles et sublimes enfants du seizième siècle? Entre vous et eux, entre le sacrifice de votre existence tout entière à des intérêts placés en dehors de ce monde, et leurs âmes uniquement absorbées dans les choses de ce monde, qu'y avait-il? que pouvait-il y avoir?

Les hommes de 1789 n'étudièrent pas davantage le seizième siècle, mais à quelques égards ils le recommencèrent. On retrouve parmi eux le dévoûment à une idée, l'abnégation de l'individu en faveur d'un principe. Les martyrs de la liberté se rapprochent des martyrs de la religion, parce qu'ils savent aussi s'oublier eux-mêmes pour atteindre un but généreux, et les Girondins qui criaient: Vive la liberté! en présentant leur tête au bourreau de 93, rappellent, à ne

considérer que les effets, sans remonter à la cause, les disciples de la réforme qui chantaient au milieu des flammes : Gloire à Jésus-Christ !

Les générations qui enrichissent beaucoup l'histoire n'ont pas le temps de l'approfondir. Il n'est donc pas étonnant que nos vieilles annales aient été presque entièrement oubliées pendant la période républicaine et les guerres de l'empire. Mais lorque la restauration vint donner aux esprits quelque repos, et rendre les loisirs de la paix aux cœurs fatigués des émotions guerrières, on se mit à secouer la poussière des chroniques du moyen âge, et à les explorer avec une insatiable ardeur. Le seizième siècle devait surtout attirer l'attention de nos contemporains, parce qu'il était, pour ainsi dire, entièrement inconnu, et qu'il offrait, dans les hommes et dans les choses, plus d'une intéressante analogie avec les dernières années du dix-huitième siècle. On se plaisait à observer, en remontant un intervalle de trois cents ans, la lutte du droit contre le fait, de la liberté contre la tyrannie, du courage individuel contre l'oppression des castes privilégiées, lutte qui avait reparu sous une autre forme et dans un autre ordre d'idées en 1789. Malheureusement ce point de vue, si juste qu'il soit, a trop exclusivement préoccupé les historiens de notre époque. Ils n'ont voulu voir dans les réformateurs et leurs disciples que des libéraux anticipés, des patriotes ardents, les précurseurs de la constituante et de la convention. Ils ont écarté de leurs recherches la pensée religieuse, qui faisait le fond de toute la vie du seizième siècle, pour ne tenir compte que des principes de liberté qui en étaient la forme. Ils ont pris l'accessoire pour l'essentiel, et l'essentiel pour l'accessoire. De là, des aperçus incomplets, des jugements faux, et quelquefois singulièrement absurdes.

Cette grave erreur était peut-être inévitable, et le sera long-temps encore, parce qu'elle tient à des causes qui sont toujours puissantes et vivaces. Comme nous ramenons maintenant à la politique tout ce qui se fait, se dit ou s'écrit, nous sommes naturellement portés à craindre qu'il en a été de même dans les siècles précédents, et nous attribuons aux grands hommes du seizième siècle, non pas les motifs qui les dirigeaient, mais ceux qui nous animent aujourd'hui. Il nous semble que les seuls intérêts de la politique méritaient ces prodigieux efforts, ces combats sanglants, ces généreux sacrifices, ce mépris de la fortune et de la mort qui ont caractérisé le temps de la réforme. Serait-ce pour des questions abstruses et stériles, se demande l'historien de nos jours, serait-ce pour des dogmes insignifiants, tels que le péché originel, le mérite ou le non mérite des œuvres, la grâce prévenante ou non prévenante, la présence réelle ou spirituelle dans la sainte cène, que les protestants auraient combattu, sacrifié leur position sociale, péri sur les champs de bataille ou sur l'échafaud? En vérité, cela serait ridicule. Ainsi raisonnent beaucoup de gens de lettres au temps où nous vivons. Mais si Luther, Zwingle, Cranmer, Knox revenaient sur la scène du monde, ils seraient prodigieusement étonnés des idées et des mobiles d'actions qu'on leur prête si gratuitement ; non seulement ils les désavoueraient avec énergie, mais ils ne pourraient pas même les concevoir, tant les opinions qui leur sont attribuées s'éloignent de celles dont leur âme et leur carrière ont été remplies ! On trouve étrange aujourd'hui que des hommes se soient dévoués jusqu'à la mort à des doctrines religieuses. Nos réformateurs ne trouveraient pas moins étrange que l'on puisse employer toute sa vie à combattre pour des questions politiques ; et si nous les accusons d'une crédulité fanatique, ils nous accuseraient, nous, d'une incroyable folie. Et quoi? diraient-ils sans doute, pensez-vous que nous ayons travaillé pour les intérêts fragiles, pour les biens éphémères qui conservent et vos forces et vos espérances? Ne savions-nous pas que nous étions étrangers et voyageurs sur la terre, et que notre principal devoir, notre seule chose nécessaire était de chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice, de nous assurer une place dans l'éternelle patrie des rachetés de Christ? Que nous importent, à nous, que devraient nous importer à vous-mêmes tant de misérables querelles sur les formes de votre gouvernement et sur les hommes qui exercent le pouvoir? Allez ! en oubliant l'éternité pour le peu de jours que vous avez à vivre, en perdant le ciel pour acquérir les honneurs et les biens du monde, vous êtes des insensés ! Jésus-Christ le déclare, et nous en croyons la parole du Fils de Dieu.

On ne saisira bien l'esprit du seizième siècle qu'autant qu'on en sera pénétré soi-même, et les chrétiens seuls peuvent montrer sous ses véritables couleurs l'histoire des chrétiens de cette époque. La religion était tout pour eux, et la politique ne leur paraissait avoir qu'une valeur très-subordonnée; l'une était le but, l'autre un simple moyen, et le prix même qu'ils attachaient à la politique venait de l'influence qu'elle exerce sur la religion. On en peut voir un frappant et admirable exemple dans la biographie de *Guy de Brès* que nous annonçons dans cet article.

Guy de Brès était le fils d'un bourgeois de Mons. Un exemplaire des Saintes-Ecritures lui ouvrit les yeux sur la fausseté des superstitions et des légendes populaires. Il devint bientôt apôtre de l'Evangile, et s'en alla prêchant de lieu en lieu, malgré les atroces édits du roi Philippe II, qui punissaient de mort, non-seulement tout homme convaincu d'avoir adopté les doctrines des hérétiques, mais ceux-là mêmes qui n'avaient fait que leur accorder un asile, ou qui ne les avaient pas dénoncés. Les femmes coupables des mêmes crimes étaient enterrées vives. Guy de Brès ne se laissa pas arrêter par ces lois sanglantes du démon du midi. Il enseigna la vérité chrétienne dans les provinces de Flandre et des Pays-Bas, à Lille, à Gand, à Tournay, à Valenciennes. Traqué de toutes parts comme une bête féroce, il fut enfin saisi par ses persécuteurs, et jeté dans un cachot infecte. Il ne recevait l'air que par une étroite ouverture qui était un réceptacle d'immondices ; il avait des fers aux pieds et aux mains, qui lui faisaient des blessures profondes ; trois gardes de quarante hommes veillaient à la porte de sa prison, et le principal de ses juges venait chaque jour lui prodiguer de lâches insultes; il s'attendait enfin, d'heure en heure, à être suspendu à un infâme gibet. Telle était la position d'un homme qui n'avait commis d'autre crime que celui d'annoncer les enseignements de la Parole de Dieu.

Eh bien ! que fera Guy de Brès dans cette affreuse extrémité ? Croyez-vous qu'il va maudire ses impitoyables bourreaux ? supposez-vous qu'il leur prodiguera de cruelles injures, des outrages frénétiques, comme l'ont fait les accusés politiques de notre temps? Imaginez-vous qu'il se plaindra de la violation des droits de la conscience, et qu'il déclamera contre la tyrannie de Philippe II? Nullement, il n'y songe pas même; on ne rencontre pas la récrimination la plus indirecte contre ses persécuteurs dans les plus libres épanchements des lettres qu'il écrit à sa femme et à sa mère. Il bénit Dieu ; il éclate en louanges et en actions de grâces ; toute son âme est fixée vers le ciel; il n'est occupé que du soin de son bonheur à venir et du salut de ses proches. La souffrance est une joie pour lui, et il regarde la mort comme une amie fidèle qui le délivrera du fardeau de son enveloppe de poussière.

Notre siècle s'est ému dernièrement à l'apparition du livre de Sylvio Pellico ; il a couvert d'applaudissements ce généreux proscrit qui, en sortant de la geôle du Spielberg, ne faisait entendre que des paroles de paix et d'amour. Ce langage de la charité chrétienne était si différent de celui auquel nous ont accoutumés les factions politiques, que nos con-

temporains, pénétrés d'une sainte admiration, se sont presque mis à genoux devant Pellico. Mais combien la piété de Guy de Brès est encore plus profonde, sa foi plus intime et plus ingénue, son amour plus ardent! Il semble n'être déjà plus sur la terre, et son âme, libre du joug des passions et de la souffrance, habite déjà dans le séjour éternel.

Je voudrais pouvoir citer quelques passages de ses deux lettres à sa femme et à sa mère. Il est impossible de les lire sans éprouver une émotion tout à la fois pénible et joyeuse. Quelle sérénité d'esprit! quelle paix dans le cœur! quel courage dans la souffrance! quelle confiance en Dieu! quelle ferme attente du bonheur à venir! quelle affection tendre et mâle en même temps pour sa femme, pour ses petits enfants, pour les membres de l'Eglise qu'il appelait ses *brebiettes*! La lettre qu'il écrit à sa mère, en particulier, est un admirable chef-d'œuvre de foi, d'amour filial, de grandeur d'âme, d'espérance chrétienne. Que lui dira-t-il à sa pauvre mère, maintenant qu'il est étendu sur la paille d'un cachot, et à la veille d'être traîné au supplice? Il lui dira, d'abord, qu'il gémit de la quitter, et sympathisera avec les douleurs maternelles pour les rendre moins poignantes. Mais à peine a-t-il donné quelques larmes aux liens du sang qu'il rappelle à sa mère toute la bonté du Seigneur envers elle et envers lui. « Je suis joyeux, quant à moi, dit-il, et vous prie de vous en réjouir avec moi, sachant que cela tournera à mon plus grand bien et salut. » Puis il observe, pour élever le cœur de sa mère à de hautes pensées, que le chemin qu'il va suivre est celui des prophètes, des apôtres, de Jésus-Christ lui-même, et des millions de martyrs qui ont répandu leur sang pour le témoignage de l'Evangile. Il se place au milieu d'une immense nuée de témoins, et là, dans cette glorieuse phalange, il s'écrie : « Voici, moi, un pauvre ver de terre, environné d'infirmités, il plaît au Seigneur de m'appeler son ami et non pas son serviteur. Oh! quel honneur! il ne fait pas même cet honneur à ses anges, de les admettre à souffrir pour son nom. Et qui suis-je pour recevoir un tel honneur de mon Dieu? Certes, je suis ravi jusqu'au ciel quand je considère ces choses. » Il fait souvenir sa mère qu'elle le suivra bientôt dans les tabernacles éternels, et il l'encourage par l'exemple de l'héroïque mère des Macchabées. Oh! que ces consolations devaient être puissantes! et que la foi chrétienne est un baume divin pour guérir les plus cruelles blessures!

L'espace nous manque pour continuer notre analyse; mais nous espérons que beaucoup de nos lecteurs voudront lire cette brochure, qui nous montre si bien le Christianisme en action.

COLONIES AGRICOLES.

COLONISATION DES LANDES DE BORDEAUX.

Nous avons sous les yeux le second rapport de la *Compagnie d'exploitation et de colonisation des landes de Bordeaux.* Bien que nous n'ayons pas l'habitude de rendre compte des travaux entrepris dans un but de spéculation et d'intérêt particulier, nous croyons devoir faire une exception en faveur d'une entreprise qui, en appelant l'attention sur un sol peut-être trop déprécié, peut rendre à la culture des terres immenses aujourd'hui presque abandonnées. Plusieurs années se sont écoulées depuis la nomination d'une commission chargée par le gouvernement d'examiner dans tous ses détails la question des colonies agricoles; mais nous n'avons pas appris que rien ait été tenté pour en établir en France, ni même que la commission ait fait connaître le résultat de ses délibérations, si tant est qu'elle ait délibéré. Quelques ouvrages d'économie sociale, publiés récemment, prouvent cependant que l'on continue à méditer sur ce genre de colonisation. Mais il y a loin de la théorie à l'application; pour que celle-là puisse commencer à porter des fruits, il faut que des essais aient été tentés. C'est sous ce rapport surtout que les travaux entrepris dans les Landes nous paraissent intéressants.

L'auteur du Rapport que nous analysons assure que les landes du littoral ne sont ni connues ni appréciées par les habitants de Bordeaux, qui ne les visitent guères et qui, dit-il, s'en font des idées aussi fausses que bizarres. Il explique cette ignorance et ces préjugés par une circonstance commune à presque tous les lieux et à toutes les nations, c'est que nulle part les environs d'une localité quelconque ne sont moins connus que de ses habitants, et il rapproche des attaques que le projet de coloniser les landes paraît avoir éprouvées à Bordeaux même, les entraves que rencontra autrefois, dans le Languedoc, le projet du canal du Languedoc qui a vivifié le midi de la France. Louis XIV ayant fait demander aux Etats une partie des fonds nécessaires pour cette vaste opération, en promettant d'y concourir sur ses épargnes, les fonds furent refusés. Ce fut alors que Riquet, baron de Bonrepos, écrivit à Colbert qu'il s'en chargerait à ses risques et périls. Le canal était déjà à peu près achevé, de la Garonne jusqu'à Naurouse, point de partage, que les gens du pays, au témoignage d'un écrivain contemporain, continuaient encore à soutenir que cette entreprise n'aurait aucun succès.

Nous ne savons si les Bordelais méritent l'espèce de reproche que cette allusion renferme, et n'ayant sous les yeux d'autres documents que ceux publiés par la *Compagnie d'exploitation des landes*, nous n'oserions pas non plus, malgré les noms honorables qui composent la liste de ses membres, dire qu'elle a fait jusqu'ici tout ce qui était nécessaire pour dissiper des préjugés très-enracinés. Les faits qu'elle a constatés nous semblent cependant de nature à justifier les prévisions qu'elle avait formées. Sans examiner ici le résultat financier de l'opération qu'elle a entreprise, ni examiner ce que valent en ce moment les actions qu'elle a émises, nous nous bornerons à indiquer quelques faits matériels.

La Compagnie a acquis trois propriétés dans les Landes, Pontens, Bestaven et Castéjas. On y trouve de vastes forêts de pins et de chênes d'une végétation vigoureuse. La proportion moyenne est d'au moins six pieds de tour pour les pins, et de neuf pieds pour les chênes. Beaucoup de chênes ont douze et quinze pieds de tour et même au-delà. Quatre scieries vont être construites pour leur exploitation, et l'on est assuré que beaucoup de chênes fourniront du bois de marine d'excellente qualité. La Compagnie pense être fort au-dessous de la vérité en disant qu'elle possède dans ses trois propriétés plus de 200,000 chênes d'une qualité supérieure. Les pins donnent lieu à une double opération. On les exploite par la *mise à perdre*, qui consiste à entailler l'arbre bien plus largement qu'on ne le fait d'habitude pour obtenir la récolte périodique et annuelle de la résine. Cette espèce de saignée à mort fait rendre à l'arbre, pendant quatre années consécutives, quatre ou cinq fois plus de résine que par le procédé ordinaire Au bout de ces quatre années, la sève (car la résine n'est autre chose que la sève du pin) est épuisée, et l'arbre est mûr pour l'exploitation. Le pin des Landes, comme bois de charpente, est bien meilleur quand il a été dégagé de toute sa résine, et son prix est beaucoup plus élevé que celui du pin qui n'a pas été soumis à cette opération. La Compagnie a déjà mis à perdre plus de 75,000 pins.

Les forêts dont nous venons de parler sont séparées les unes des autres par d'immenses plaines de landes, partout couvertes de hautes brandes, de genêts épineux, de grandes bruyères, qui s'élèvent, dans certains endroits, jusqu'à plus de cinq pieds de haut, et qui sont un indice de la qualité végétative du sol. Les expériences de culture qui ont été faites ont pleinement réussi. On trouve sur les domaines de la Compagnie près de soixante métairies, dont l'étendue totale est d'environ 1,500 journaux. Le seigle, le maïs et le millet sont leurs principales productions; on y récolte aussi du froment. La Compagnie, possédant 30,000 journaux de

terres vagues, va y exécuter ses plans de colonisation. Les métayers actuels sont les premiers colons.

Sans parler des forges, de la manufacture de porcelaine, des moulins, des briqueteries, qui se trouvent sur les lieux, nous nous hâtons d'arriver aux travaux de canalisation entrepris par la Compagnie. Une communication navigable provisoire a été établie entre les trois lacs de Cazan, de Biscarosse et de Parentis, jusqu'à ce que le canal proprement dit, qui est projeté, puisse être terminé. Ce canal commencera à Mimizan et aboutira à la Teste, dans le bassin d'Arcachon. Un autre embranchement pourra plus tard s'étendre jusqu'à Bordeaux; mais il a paru prudent de se borner d'abord à canaliser la partie du pays où la production existe déjà, et où par conséquent l'exportation pourra être immédiate.

Ces vastes travaux méritent sans doute de fixer l'attention du public. Dans un temps d'agitation comme celui où nous vivons, où la société semble en convulsion, et où l'on songe plus à détruire qu'à édifier, il n'est pas sans intérêt de voir quelques associations d'hommes se former dans un but d'avenir. Espérons toutefois que les fondateurs de la Société de Colonisation comprendront qu'ils ont à remplir un devoir important dans le pays qu'ils exploitent. Il y a des landes intellectuelles, des landes morales dans ces contrées dont on ne songe encore à cultiver que le sol. Nous sommes d'autant plus convaincus que les hommes honorables qui dirigent cette entreprise n'oublieront pas d'établir des écoles en même temps que des métairies, que nous avons vu plusieurs d'entre eux seconder puissamment les progrès de l'instruction en France. Mais ce ne serait pas encore assez : l'Evangile doit être appelé à présider à ces essais de colonisation, pour qu'ils puissent entièrement réussir. Quelque limité que soit le rayon dans lequel se fait cette expérience, les mêmes éléments de succès y sont aussi nécessaires que dans les colonies lointaines établies sur une grande échelle, et nous avons plus d'une fois montré que les colonies les plus prospères sont celles auxquelles une pensée religieuse n'a pas été étrangère.

DE LA LOI MORALE

ET

DE LA LOI SOCIALE.

Il n'est pas de question, dans le domaine moral ou intellectuel, qui ne relève d'une manière plus ou moins directe de l'empire bienfaisant du Christianisme. La vérité de cette assertion se manifeste nettement aux yeux de quiconque sait et veut l'étudier; et, pour nous borner à un exemple que nous choisissons entre une foule d'autres, nous espérons la faire ressortir d'un très-court parallèle entre la loi morale et la loi sociale.

La société est un fait dont nul n'a le droit de contester la légitimité; car ce fait émane de Dieu qui a déposé le germe de la société proprement dite, composée d'une aggrégation indéfinie d'êtres humains, dans la société restreinte et toute spéciale de la famille, en consacrant la formation de celle-ci par ces simples et admirables paroles : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Gen. XI, v. 18).

Il est une condition dont l'accomplissement est nécessaire au maintien de l'existence des hommes, considérés, soit comme individus, soit comme réunis en corps social : cette condition, c'est l'ordre.

L'ordre résulte de la stricte observation de la loi.

La loi est une règle d'action obligatoire. Elle est le produit de la raison absolue ou relative, pure ou viciée.

La raison suprême n'est qu'en Dieu, qui seul est souverainement sage, souverainement juste et souverainement bon. La raison de l'homme est limitée. A lui n'appartiennent, ni la véritable sagesse, ni la véritable justice, ni la véritable bonté. Dieu seul est parfait; l'homme ne l'est jamais.

De la raison divine et de la raison humaine dérivent donc deux lois distinctes dans leur essense : la loi morale, parfaite comme Dieu; et la loi sociale, imparfaite comme l'homme.

Dans l'état de société, l'homme est régi par ces deux lois. En dehors de cet état, il n'est pas moins strictement soumis à l'empire de la loi morale.

Dieu seul, en juge infaillible, prononce sur l'observation ou la violation de la loi morale; l'homme, en juge exposé à l'erreur, prononce sur l'observation ou la violation de la loi sociale.

Ainsi, il y a parité entre les éléments constitutifs de l'économie morale et ceux de l'économie sociale, en ce sens qu'on rencontre, dans les uns comme dans les autres, un législateur, un justiciable et un juge; mais il y a entre la nature du législateur et du juge dans le premier cas, et la nature du législateur et du juge dans le second, la distance incommensurable qui sépare le pur de l'impur, l'infini du fini, le Créateur de la créature.

Si jamais l'ordre moral n'était troublé par l'homme, l'ordre social se trouverait virtuellement maintenu, tant sa connexion avec ce premier ordre est intime! Mais à quelle époque une semblable hypothèse s'est-elle réalisée, et quand se réalisera-t-elle ici-bas?... Hélas! tout homme enfreint la loi morale. Or, en présence des infractions incessamment commises envers cette loi, voici, eu égard à la dépendance dans laquelle se trouve l'ordre social vis-à-vis de l'ordre moral, l'alternative à laquelle la société demeure soumise : que l'ordre moral soit entièrement détruit, l'ordre social le sera aussitôt, et dès lors la société expirera dans les convulsions de la plus effroyable anarchie; qu'au contraire, l'ordre moral prédomine d'une manière plus ou moins énergique, un ordre social correspondant se manifestera; mais, en dernière analyse, ce dernier ordre ne sera jamais parfait.

L'imperfection! tel est donc le caractère inhérent à tout ce qui procédera, soit de l'homme agissant dans la sphère restreinte de son individualité, soit des hommes se mouvant en masse dans la vaste sphère du corps social.

Cependant, en sa qualité de membre de la société et de dépositaire des intérêts de ses semblables, que fera l'homme, une fois convaincu de son état d'imperfection? Devra-t-il s'arrêter à jamais devant l'humiliant mais salutaire tableau que sa conscience lui en aura tracé? Non. Placé immédiatement en présence de la nécessité de maintenir l'ordre social par ses propres efforts, comme législateur ou comme juge, il devra passer outre et se mettre à l'œuvre, mais s'y mettre avec défiance de lui-même, et tendre continuellement à se rapprocher, dans ses travaux, du type de la raison suprême, en d'autres termes, de la raison divine.

Il reste maintenant à déterminer où et comment ce type pourra s'offrir à lui. C'est ainsi qu'on est invinciblement amené à remonter d'une question de législation générale à une question religieuse.

Eh bien! si la recherche de l'homme est sincère en pareil cas; s'il a réellement faim et soif de la vérité; si c'est réellement dans une profonde abnégation de lui-même qu'il aspire à connaître Dieu, qu'il prenne courage, car tôt ou tard il arrivera au but : le Christianisme est là, prêt à verser devant lui ses trésors de lumière et de vérité. La Bible, que ce soit là son code; Jésus, que ce soit là son adorable modèle!

Quoi! dira peut-être l'homme du monde, serait-ce que la Bible renfermât un code social tout formulé, et que Jésus eût promulgué ce code? Voyons les choses sans nous laisser arrêter par les mots. Sans doute, il n'y a pas dans le livre divin un code formulé, article par article, paragraphe par paragraphe; mais ce livre contient les bases et les principes générateurs de tout code, de toute charte nécessaire aux besoins de l'humanité. L'œuvre du disciple de Christ se réduit à faire l'application de ces principes à la nation et aux circonstances au milieu desquelles il vit. Or, il est certain que si le disciple se place avec humilité et confiance sous l'égide de son maître, s'il vit de sa vie, s'il s'éclaire à la lueur du flambeau de sa parole, il parlera et agira en législateur et en juge capable de s'élever autant que la faiblesse humaine le permette, à la hauteur de ses imposantes et utiles fonctions.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVᵉ. — Nᵒ 36. 9 SEPTEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Écuries, nᵒ 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education, de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mᵐᵉ S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE QUELQUES DÉFAUTS DU CARACTÈRE NATIONAL, QUI S'OPPOSENT AUX PROGRÈS DE LA LIBERTÉ.

Nous voici bien loin des promesses et des espérances de juillet. C'est un fait que tout homme de bonne foi doit avouer, et personne probablement ne s'en rend mieux compte que ceux-là même qui exercent le pouvoir. Peu de gens prévoyaient, il y a cinq ans, qu'on en arriverait au point de mettre toutes les associations imaginables à la merci du ministère, de restreindre les attributions du jury, et d'assujetir la presse à un régime suppressif.

D'accord sur le fait, on cesse de l'être sur les causes qui l'ont amené. L'opposition accuse le cabinet d'avoir exagéré les besoins de l'ordre, et de revenir sans motif suffisant aux lois anti-libérales de la restauration. Les hommes du pouvoir répondent qu'ils ont eu la main forcée, qu'ils auraient désiré autant et plus que personne d'étendre les libertés publiques, et qu'il n'ont fait qu'obéir, après une longue résistance, à l'impérieuse nécessité du maintien de la charte, en réclamant des moyens plus sévères de répression contre les factieux.

Notre intention n'est pas d'examiner aujourd'hui lequel a raison ou tort dans ces assertions contradictoires. Il est probable que le vrai ne se trouve complétement ni d'un côté ni de l'autre. On ne peut guères supposer que l'opposition se trompe en tout point ; les annales du gouvernement représentatif n'offrent pas un seul exemple d'une si entière aberration d'esprit. Il ne serait pas moins difficile d'admettre que les hommes du pouvoir se soient jetés sans aucune raison valable et de gaîté de cœur dans une voie de réaction, où ils épuisent leurs forces morales et physiques, où ils ne marchent qu'à travers mille dégoûts, et ne recueillent que l'impopularité. S'ils avaient pu maintenir l'ordre public sans imposer de gêne à la presse, ni aux associations, ni à aucune liberté, certes ils l'auraient fait, ne fût-ce que par égoïsme.

Dans le problème que nous cherchons à résoudre, il y a un autre point de vue, moins souvent observé que les torts du ministère ou de l'opposition, et qui mériterait de l'être davantage. Si, depuis trois ans, nous avons suivi une marche rétrograde, la faute n'en est-elle pas, à quelques égards, au caractère même de la nation ? et le pays n'a-t-il pas une grande responsabilité à subir, un compte humiliant à rendre dans les tristes résultats de la révolution de juillet ?

En général, une nation est libre quand elle est digne de l'être, et sa vertu garde ses libertés. Il peut arriver, sans doute, qu'une guerre malheureuse ou un vice radical dans les institutions politiques donnent un démenti à ce principe ; mais les exceptions sont rares, et la France de 1830 ne s'est point trouvée dans l'exception. Au contraire, elle était placée dans la position la plus favorable pour agrandir le cercle des droits populaires, puisqu'une éclatante victoire lui donnait tout à la fois une nouvelle charte et une nouvelle dynastie. Quand la charte est ancienne et la dynastie nouvelle, ou quand la charte est nouvelle et la dynastie ancienne, il y a presque toujours désaccord dans l'établissement social et péril pour l'avenir du pays. Mais quand la dynastie et la charte sont nées dans le même berceau, ont reçu le même baptême, et identifient l'une à l'autre leur fortune ; quand le triomphe du peuple amène un gouvernement qui n'existe que par le peuple et pour le peuple ; quand les armées étrangères se sont arrêtées, saisies de crainte, aux limites du territoire, il est évident qu'une nation placée dans de telles circonstances conservera toute la somme de liberté qu'elle peut soutenir,

et qu'il faudra des événements bien impérieux pour lui faire perdre ce qu'elle a conquis à la pointe du glaive. Et si, au bout de quelques années, cette nation recule vers les lois de rigueur et de despotisme, on sera obligé d'en conclure qu'elle ne possède pas encore une éducation politique capable de garder intacts les droits que sa bravoure a gagnés dans un jour de combat.

La presse anglaise, beaucoup plus éclairée que la nôtre sur la marche des gouvernements représentatifs, a fait des réflexions du même genre, lorsque les dernières lois sur le jury et sur la presse ont été présentées aux chambres. Si ces lois sont acceptées et mises à exécution, a-t-elle dit, nous en conclurons que le peuple français n'est pas digne de la liberté. Le mot était dur; il est certainement injuste; mais est-il entièrement faux? Nous voudrions le croire pour l'honneur du pays; mais la vérité doit parler plus haut que l'amour-propre national. C'est aussi un devoir de patriotisme, et le moins habituellement pratiqué, que le sincère aveu de ce qui nous manque pour être un peuple libre. La vanité compromettrait ce qui nous reste, au lieu de nous rendre ce que nous avons perdu.

Il ne s'agit pas de rappeler ici un fait mille fois développé dans notre feuille, c'est-à-dire l'absence de convictions religieuses, qui nous prive de tout véritable symbole social, qui nous empêche d'avoir des principes élevés et stables, qui change la plupart des questions de droit en simples questions de force brutale. Assurément, la principale cause de nos rechutes dans les voies du despotisme est là. Mais nous voulons uniquement signaler quelques défauts de moindre importance, quelques vices d'un ordre secondaire, qui ont puissamment contribué à nous placer dans la situation où nous sommes aujourd'hui.

Lorsqu'on étudie le caractère national dans ses rapports avec les intérêts sociaux, on est d'abord frappé du peu de réflexion et de gravité qui accompagne l'examen de ces hautes matières. La politique n'est pas traitée, en général, comme une affaire sérieuse; il semble que la plupart de ceux qui s'en occupent y cherchent tout-simplement un moyen de distraction, un spectacle varié, une suite de scènes pathétiques ou risibles, un texte de causeries dans les cafés ou dans les salons, une source intarissable de bons mots et d'épigrammes. La politique est un canevas sur lequel chacun brode l'esprit qu'il a ou qu'il prétend avoir. Dans l'assemblée même des mandataires de la France, la politique se traduit communément en saillies, en plaisanteries bonnes et mauvaises, et les lois les plus importantes se votent entre des personnalités et des quolibets.

Rien de plus fâcheux que ce manque de gravité dans les choses politiques. Il ôte à l'opposition constitutionnelle, soit à la tribune, soit dans les journaux, une grande partie de l'influence qu'elle pourrait et devrait exercer. Les principes n'inspirent plus la même vénération, quand ils sont défendus par des épigrammes. Les droits attaqués semblent peu de chose, quand on les voit disparaître au milieu des longs éclats de rire. La presse détourne sur les personnes, les anecdotes plaisantes et la chronique, l'attention qu'il faudrait réserver tout entière pour la discussion des libertés compromises. Les petits journaux obtiennent une espèce de retentissement, et jettent quelquefois un poids dans la balance là où leur nom même ne devrait pas être connu. En un mot, lorsque la politique descend de ses hautes régions pour servir de pâture à des esprits légers et frivoles, on cherche un peuple libre, et l'on ne trouve qu'un peuple frondeur.

Ce n'est pas tout. Non seulement la politique est convertie en bons-mots pour remplir agréablement les entretiens de ceux qui n'ont rien de mieux à dire; elle est aussi chargée de fournir périodiquement des émotions aux gens qui s'ennuient. Quand elle n'offre pas un drame perpétuel, on l'accuse de stérilité, de sécheresse, et l'on déclame contre l'indifférence de l'opinion. Avant tout, on veut une action théâtrale; on demande des situations neuves et palpitantes d'intérêt; dès que les affaires sont calmes, régulières, sans péripétie et sans coup de théâtre, on appelle à grands cris de nouveaux acteurs. Changez les ministres, changez les lois, faites quelque chose enfin qui nous attache, qui nous émeuve, quand même nous devrions payer ces changements au prix d'une de nos libertés. Des conspirations, des émeutes, plutôt que ce calme plat qui fatigue et qui tue! Voilà ce que veut non la nation tout entière, mais une partie très-remuante, très-active de la nation, les jeunes gens, les journalistes, les habitués de cafés, des milliers d'individus qui ne savent pas vivre tranquilles avec eux-mêmes, et qui aspirent à satisfaire au dehors leurs besoins fébriles de distractions.

Comment la liberté s'établirait-elle sur une base solide en présence de tant de gens moqueurs ou inquiets, frivoles ou tourmentés d'un profond malaise, faiseurs de calembourgs ou d'insurrections, ne cherchant dans les questions politiques les plus élevées que des sujets de division ou des remèdes contre l'ennui? Comment le pouvoir ne serait-il pas effrayé de cette mobilité de principes et d'idées, de cette tendance à remuer continuellement les pierres de l'édifice social pour en faire jaillir de brûlantes étincelles? Donnez-nous un peuple réfléchi, sérieux, qui traite gravement la politique, qui respecte sa dignité, qui ne coure pas après les émotions de la rue, et vous verrez si le gouvernement de ce peuple essaiera de lui ravir ses droits!

Un autre défaut du caractère national, c'est la vanité de se classer à part dans les discussions politiques. Chacun veut creuser son propre sillon, faire son programme personnel, avoir son opinion à soi, sa marche particulière, son but spécial. Les partis ne savent pas se ranger en masses compactes sous la bannière d'un chef, et agir comme un seul homme. Les journaux ne suivent non plus aucune direction uniforme et bien arrêtée. On met je ne sais quel puéril amour-propre à n'en faire qu'à sa tête et à s'isoler dans son individualité. Les hommes politiques qui pourraient, en marchant avec ensemble, opposer un front redoutable à leurs adversaires, s'en vont à la débandade, comme des tirailleurs mal instruits, et dépensent beaucoup de talent et de courage pour n'obtenir aucun résultat.

Ce fractionnement indéfini des opinions politiques ouvre la porte aux idées les plus bizarres, quand elles ne sont pas les plus dangereuses. On va de plus loin en plus loin dans ses exigences; on déclame de plus fort en plus fort; on tâche de renchérir sur tout le monde; il n'y a pas de raison pour s'arrêter avant qu'on soit parvenu aux dernières limites du possible. De là, deux effets sur la marche du pouvoir. Le gouvernement ne sachant pas où s'arrête l'opposition, n'ayant aucune donnée fixe et positive sur le dernier terme qu'elle veut atteindre, est conduit à supposer les intentions les plus hostiles, et à prendre les plus fortes précautions contre des adversaires dont il ignore le dernier mot. Ensuite, il a meilleur marché de ceux qui ne se présentent jamais en ligne pour le combattre; la phalange ministérielle triomphe aisément dans ces escarmouches où les membres de l'opposition marchent au hasard, comme des enfants perdus.

L'Angleterre nous offre un exemple bien différent. Au commencement de cette année, toutes les nuances d'opinion s'étaient réunies sous un seul drapeau, pour renverser le cabinet de sir Robert Peel, et leur cause a prévalu. Maintenant encore, whigs, radicaux, irlandais, tous ne forment qu'une masse compacte pour combattre les prétentions de la chambre des lords. Pas une seule voix ne se perd; pas une seule phrase de tribune n'est dirigée vers un autre but que celui auquel tendent les chefs du parti whig. Le peuple

lui-même, les milliers de pétitionnaires de Londres et de Manchester indiquent nettement ce qu'ils veulent, où ils vont et à quelle limite ils se tiendront pour satisfaits. C'est ainsi qu'une nation remporte d'éclatantes et durables victoires; c'est ainsi qu'elle conserve ce qu'elle a obtenu, et qu'elle acquiert ce qui lui manque.

Mais pour atteindre à cette unanimité d'actions et d'efforts, il faut s'oublier soi-même, faire abnégation de sa personne, et ne mettre son orgueil que dans le triomphe de l'opinion politique à laquelle on appartient. Il faut même se résoudre à présenter l'apparence d'une sorte d'assujettissement aux idées d'autrui. Or, c'est là une condition bien antipathique au caractère français. Qui est-ce qui n'attache pas le plus haut prix à paraître complétement indépendant? Et combien de personnes, d'ailleurs fort honorables, qui repoussent d'excellentes propositions par le seul motif que, s'ils les acceptaient, ils auraient l'air de subir l'influence du pouvoir! La démagogie effraie moins certains hommes politiques, orateurs ou publicistes, que l'accusation du servilisme. Avec une pareille manière d'agir, on recueille peut-être des applaudissements dans sa petite coterie; on a la satisfaction de se croire grand citoyen; mais, à coup sûr, on ne fonde pas une opposition puissante, et l'on n'offre pas un appui bien solide aux libertés publiques.

Enfin, nous devons encore indiquer, parmi les défauts du caractère français, le manque de persévérance dans les idées politiques. Ce défaut tient au précédent, et lui est subordonné. Lorsqu'on marche isolément dans son étroite sphère individuelle, la volonté n'est souvent qu'une fantaisie, le système qu'un caprice qui se modifie du jour au lendemain. D'ailleurs notre esprit, à nous Français, est singulièrement mobile, inconstant, variable, passant d'un extrême à l'autre, maudissant aujourd'hui ce qu'il adorait hier, et adorant ce qu'il maudissait.

Depuis cinquante ans nous avons traversé des excès de tout genre, l'excès de la démocratie, l'excès du despotisme, l'excès du découragement, l'excès de l'espérance. Nous voulons tout emporter de prime abord, de haute lutte; nous ne savons pas préparer les choses, ni les attendre, ni surtout les enfermer dans de sages limites quand nous les possédons. Tout ou rien est une devise de notre pays; tout en un clin d'œil, en un tour de main, par l'effet d'une transformation fantasmagorique, c'est aussi une devise française.

La révolution de juillet nous avait procuré, après trois jours de lutte, beaucoup de droits politiques. Nous avions incomparablement plus que les libéraux les plus exaltés ne demandaient un mois auparavant. Il eût été bon de s'y tenir. Ces pas de géant nous suffisaient; la nation avait peut-être plus d'institutions libres qu'elle n'en pouvait porter. Il fallait, en s'arrêtant là, travailler à notre éducation sociale, nous préparer par l'expérience et la réflexion à marcher plus avant dans le chemin de la liberté. Nous avions besoin d'une volonté opiniâtre, tenace, fixe, infatigable, pour mûrir nos mœurs et nos lois. Mais non, cette modération calme et sage, cette persistance d'opinion dans une situation donnée ne nous a pas convenu. Des libertés! encore des libertés! des institutions républicaines! Tout à la fois; tout, jusqu'au vote universel! sans transition, sans préparation! Et pour peu qu'on tarde à obéir, les journaux fulminent des menaces, la tribune retentit de philippiques, l'émeute gronde dans la rue, et une révolution nouvelle apparaît à l'horizon.

Même emportement en sens inverse, et par l'effet du même défaut de caractère. L'ordre a eu ses fanatiques aussi bien que la liberté; ce qu'on nomme le juste-milieu a fourni des énergumènes tout comme la république. Guerre à mort contre les partisans de l'anarchie, s'écriaient-ils; des lois fortes! des conseils de guerre! une justice prompte, expéditive, impitoyable! Point de grâce! point d'amnistie!

Excès des deux parts. Un extrême a provoqué l'autre; l'abîme a répondu à l'abîme. Pressé entre des exagérations opposées, le pouvoir a désespéré de l'ordre s'il ne soumettait l'exercice de certains droits politiques à des restrictions toujours plus rigoureuses; il en est venu à penser qu'il ne lui était possible de gouverner que par la crainte. Est-ce une erreur? Que d'autres en décident! Mais il est certain que le pouvoir n'aurait pas eu cette idée ni poursuivi ce but, s'il avait eu à faire à un peuple plus calme dans ses opinions, plus modéré dans ses désirs, plus fixe dans sa volonté, plus persévérant dans ses résolutions.

Le temps et l'espace nous manquent pour approfondir notre sujet; nous espérons y revenir une autre fois.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le chancelier de l'échiquier a présenté à la chambre des communes un bill en faveur du clergé irlandais; ce bill a pour but de suspendre l'exercice des réclamations contre le clergé jusqu'à la réunion prochaine du parlement.

La chambre des lords a adopté les principaux amendements votés par les communes sur le bill des corporations municipales, mais elle a rejeté la clause attribuant aux conseils municipaux le droit de recommander les magistrats, et elle a rétabli l'échelle la plus basse de la subdivision en districts. Elle a fait aussi quelques modifications aux cédules.

L'état des affaires publiques en Espagne n'éprouve aucun changement. Le mouvement révolutionnaire qui s'est déclaré à Barcelonne et à Sarragosse se propage dans les villes environnantes. Les juntes populaires s'affilient, se mettent en communication, lèvent la milice locale, et disposent des revenus des couvents pour les besoins du service public. Cadix a fait aussi son mouvement libéral le 25 août, mais sans effusion de sang. Une junte a été formée immédiatement, dont le premier acte a été l'envoi d'une adresse à la reine pour lui faire connaître les vœux de la population, qui sont les mêmes que ceux de Sarragosse et Barcelonne. Partout les chefs du mouvement proclament hautement leur adhésion au trône d'Isabelle II.

On pense que l'ardeur avec laquelle les christinos poursuivent les carlistes forcera bientôt ceux-ci à se retirer en France.

Aussitôt son arrivée à Alger, le maréchal Clausel a fait paraître une proclamation dans laquelle il exprime l'espoir d'établir promptement, avec le concours de l'administration et des habitants, un état permanent de paix et de sécurité dans toute l'étendue de la régence. Il promet de décharger les propriétaires des logements militaires; d'indemniser, aussitôt que les moyens financiers le permettront, ceux qui ont eu des sacrifices à faire pour cause d'utilité publique; de favoriser toutes les entreprises agricoles et commerciales; en faveur de ces dernières, il se propose d'apporter des modifications au tarif des douanes, qui faciliteront les transactions entre l'Europe et l'Afrique. S'adressant ensuite aux indigènes, il leur recommande, en s'appuyant sur un des préceptes de leur religion, l'obéissance au pouvoir sous lequel ils vivent maintenant, qui, tout disposé qu'il soit à les protéger, saura toutefois maintenir son autorité avec fermeté.

Dans la séance du 1er septembre, la chambre des pairs a adopté sans amendement la loi relative au jury; celle des pensions accordées par suite de l'attentat du 28, et enfin la loi relative aux cérémonies funèbres. Le 5, la même chambre a entendu le rapport de M. de Barante sur le projet de loi contre la presse. M. le rapporteur a conclu à l'adoption pure et simple du projet de loi tel qu'il a été envoyé par la chambre des députés. Cette conclusion est fondée sur ce que les dispositions de la loi nouvelle ne blessent en rien la lettre ni l'esprit de la charte, et qu'elles

répondent à un besoin né de l'insuffisance de la loi de 1830, mal appliquée depuis cinq ans et tombée en désuétude par son impuissance.

MM. Delacquis, Buzelin et Cahuzac, trois des évadés de Sainte-Pélagie viennent d'être arrêtés, le premier à Paris, les deux autres sur les frontières du département du Nord.

D'après l'art. 48 de la loi du 21 avril 1832, portant que la loterie doit être supprimée graduellement, le bureau de la loterie de Bourg est supprimé à dater du 1er septembre.

Le choléra demeure à peu près stationnaire en Provence; si quelques villes et communes en sont à peu près debarrassées, d'autres sont envahies par ce fléau.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DE LA SAINTETÉ ET DE LA VERTU.

Lorsque le moraliste chrétien proclame que le cercle entier des actions de l'homme naturel n'offre rien qui puisse être appelé *vertu*, nous abondons dans son sens, parce que nous pénétrons dans son intention. Mais nous croyons que cette vue du sujet peut être dangereuse en ce qu'elle est incomplète et peu distincte; nous croyons que l'on s'expose tout d'abord à de spécieuses objections, si l'on ne s'explique avec soin, et que l'on risque d'élever ou d'entretenir des préjugés justifiés en quelque sorte par cette manière de caractériser la moralité humaine. Imaginez, en effet, l'impression que doit produire sur l'observateur même superficiel une assertion qui, par l'expression trop générale dont on l'a quelquefois revêtue, ne semble aller à rien moins qu'à refuser toute valeur à ces dispositions et à ces actes que le monde appelle vertus et actions vertueuses. Assurément il lui sera difficile d'en admettre la vérité lorsque, jetant les yeux sur le vaste théâtre qui l'entoure, il remarquera les nuances, les différences, les contrastes flagrants qui distinguent à l'infini les individus entre eux; lorsque, parcourant l'échelle des caractères, il descendra de l'admiration excitée par la réunion de tout ce qui est estimé comme beau, chéri comme aimable, respecté comme grand, jusqu'à ces degrés inférieurs du vice et de la bassesse qui éveillent instinctivement chez tous l'horreur et le mépris. Il se demandera si la notion du bien et du mal en usage dans la société, et d'après laquelle nous examinons et jugeons chaque jour la conduite de nos semblables, n'est donc qu'une chimère, une conception fortuite de l'esprit humain, sans aucun fondement dans la nature des choses. En un mot, il sera peut-être d'autant plus choqué et surpris, que ses vues à cet égard seront plus empreintes d'un sens commun pratique et plus éloignées des spéculations sceptiques qui tendent, en effet, à abolir la réalité de la distinction entre le bien et le mal.

Après tout, chacun a raison de son côté, le moraliste peu judicieux aussi bien que l'homme du monde, parce que chacun part d'un fait incontestable. L'erreur est due à ce qu'il y a d'incomplet dans les notions ou les discours de l'un et de l'autre, à l'ignorance où ils sont du véritable état de la question; leur point de départ est différent, et cela à leur insu: il n'est donc pas étonnant que chacun arrive à un résultat différent et juste en lui-même; au fond, ils sont peut-être d'accord, de sorte qu'une simple explication suffirait, comme il arrive souvent, pour terminer la méprise et rapprocher les parties. Mais nous croyons aussi qu'il y a logomachie. Lorsque la théologie est obligée d'emprunter le langage du monde et de la philosophie, parce que la première condition du prosélytisme est de se faire comprendre, elle doit soigneusement prendre garde que le mal-entendu ne se glisse pas dans la phraséologie dont elle use, et ne pas laisser le moindre doute sur le sens qu'elle attache aux termes qu'elle emploie. C'est ainsi qu'elle devra chercher, en traduisant *sainteté* par *vertu*, à bien faire comprendre que pour elle la vertu, la véritable vertu ne saurait exister sans le principe essentiel de la sainteté, et n'est autre chose que la sainteté elle-même. Cela est d'autant plus important, que les termes dont le monde se sert renferment souvent en eux-mêmes comme une arrière-pensée d'opposition et de démenti aux maximes et au langage du Christianisme.

Ce n'est certes pas l'intention du chrétien de nier les différences morales qui se font si visiblement remarquer à la surface de l'humanité tout entière, et c'est là une erreur dans laquelle il ne peut guère tomber. Je pense encore qu'il ne saurait nier la valeur, le mérite relatif de certaines dispositions dont les uns sont doués et les autres sont destitués. Mais je crois qu'il doit aller plus loin; que pour rester dans le vrai, il devra peut-être se montrer plus généreux que tel philosophe non chrétien; qu'en présence de ces différences morales il devra leur attribuer non seulement une valeur relative, mais aussi une certaine valeur intrinsèque; en un mot, qu'il ne sera pas tenu de s'évertuer à ramener toute vertu humaine à un vice comme à son principe. Larochefoucauld a prétendu soulever le voile et nous découvrir l'égoïsme à la source des dispositions et des actions les plus applaudies; un autre les expliquera par l'organisme; mais ce que le moraliste du monde fait, le chrétien pourra se dispenser de le faire; il craindrait de calomnier, et veut rendre à César ce qui est à César. Ainsi, parce que l'homme ne se pose pas Dieu pour fin de son activité, pour centre de sa vie, il ne l'accusera pas de prendre invariablement le *moi* pour centre et pour fin; dût-il se tromper dans son analyse des mobiles qui régissent la société, il accordera, si l'on veut, et pourra le faire sans se compromettre, que des idées abstraites, de sublimes imaginations, des vues systématiques peuvent encore inspirer à quelques individus une émulation désintéressée, que la notion du devoir, le respect de l'ordre général, l'amour de la vertu, comme on dit, ne sont pas toujours et tout-à-fait restés stériles en résultats.

Mais là il s'arrêtera. Et après avoir signalé en passant l'impuissance générale de ces motifs plus intellectuels que moraux, et qui d'ailleurs ne sont pas accessibles à tous, il niera hardiment que dans tout ce que l'homme appelle ainsi vertu, il y ait à proprement parler de la vertu; ou, si l'on tient à conserver ce mot pour représenter ces actes désintéressés que nous venons de reconnaître, il niera qu'il y ait là cette valeur morale et absolue qu'il appellera, lui, si l'on veut, du nom de sainteté, et qui ne peut provenir que d'une saine conception du devoir, que d'un juste sentiment de nos relations avec le monde et son Auteur. En effet, la seule idée de l'Etre suprême et nécessaire implique l'obligation pour la créature de le reconnaître et de le chercher comme sa fin. Il est contradictoire de reconnaître l'existence de Dieu et de nier que ses droits s'étendent à notre être tout entier. Il est suprême, donc nous sommes à lui. Il est parfait, donc l'amour est indispensable. Il est l'auteur de toutes choses, donc rien ne peut entrer en compétition avec lui dans ses réclamations sur nous. L'intelligence de ces rapports, la conformité de notre vie à ces notions, voilà l'ordre, c'est-à-dire la sainteté. Hors de là il peut y avoir culte de la vertu; mais outre que ce sera l'adoration d'une simple idée, ce ne sera jamais non plus, comme on l'a dit, qu'une belle idolâtrie (1). C'est presque de l'athéisme que de proposer à l'activité humaine un autre but que Dieu, son service et sa gloire.

C'est à cette appréciation de la moralité de l'homme non religieux que nous parvenons en distinguant entre le principe, l'intention qui détermine les actes, et la manifestation

(1) Abbadie.

de ce principe, la forme qu'il revêt, l'acte lui-même. On est continuellement porté dans la pratique à négliger et à perdre de vue cette distinction si essentielle pour tout jugement correct. « Toute la moralité de nos actions, dit Rousseau, réside dans le jugement que nous en portons. » On peut dire également, en s'élevant à un autre point de vue, qu'elle réside dans la fin que nous nous proposons en agissant.

Que si l'on cherche maintenant d'où vient cette approbation de l'homme pour ces dispositions et ces règles de conduite qu'il appelle vertus, et quelle est la nature de cette valeur que nous leur avons nous-mêmes attribuée, nous croyons qu'on y peut voir un débris mystérieux et inexplicable en lui-même de la connaissance que l'homme a eue de ses relations avec le Créateur. Elles se trouvent dans la conscience humaine; leur existence est un fait dont les systèmes rendent compte de différentes manières, mais dont la Bible seule peut-être sait le pourquoi et le comment. Quant à leur valeur, elle est dans l'utilité sociale. Il est bon qu'elles soient appréciées, chéries, recherchées, sanctionnées, et l'on peut entrevoir une dispensation de sagesse et de miséricorde dans ce plan qui a voulu que l'homme, s'il perdait l'âme de la vertu, en retînt au moins la forme et le respect, qui a voulu lui laisser ce principe conservateur, afin que les sociétés ne s'anéantissent pas, et qu'au milieu des ruines de l'humanité il restât quelques éléments de vie susceptibles d'être un jour ranimés et développés par l'introduction générale d'une moralité plus haute, plus vraie, plus pure et plus complète.

Ah! sans doute, nous répétons, au milieu même des ténèbres morales qui nous enveloppent, il est des cœurs ouverts aux sentiments de la plus aimable sympathie, de la plus douce bienveillance; sans doute, il est des individus que la vie afflige, que préoccupent souvent des plans d'une charité touchante, d'une infatigable philanthropie; il en est que la médisance même ne saurait atteindre, que la vénération et la reconnaissance accompagnent de toutes parts, dont le commerce est empreint du charme le plus pur; il en est que l'on ne peut connaître sans les aimer, pareils à ce jeune homme qui s'appliquait à l'observation de la loi, mais qui en ignorait l'esprit et le principe, puisqu'il avait une idole dans le cœur, et dont il est cependant dit que Jésus-Christ l'*aima*, l'aima en le condamnant! Irons-nous dire maintenant que ces caractères qui ravissent notre affection et notre estime ne sauraient établir une distinction réelle et importante entre ceux qui en sont doués et les êtres dégradés et méprisables que la société renferme aussi dans son sein? Nous reprocherons-nous d'aimer et de louer? Non certes, et notre cœur nous démentirait si nous le faisions. Mais, nous le répétons aussi, en leur accordant une grande valeur sociale, nous leur refuserons toute valeur religieuse; c'est-à-dire toute véritable moralité. Nous y verrons des vertus, si vous voulez, mais non la vertu. Nous leur reconnaîtrons une certaine excellence, mais non la beauté de la sainteté. Cela peut suffire pour les relations humaines; mais, encore une fois, l'homme n'est pas et ne peut être athée, et nous ne trouvons rien là qui ait rapport aux relations de l'homme avec son Dieu. Nous y voyons le résultat de divers mobiles, d'une heureuse disposition naturelle, d'un attachement à telles vues philosophiques, mais nous n'y voyons pas l'amour de Dieu, la pensée de son être, le sentiment de sa suprématie, l'intelligence de ses droits, la recherche de sa gloire.

Cette vue du sujet peut contribuer à mettre en évidence le caractère et le but de l'Evangile. On comprendra mieux de cette manière la situation de l'homme naturel, par rapport à son Créateur, situation d'oubli et d'hostilité, et l'étendue des droits de Dieu sur l'homme, sa créature. On verra que l'état moral requis par cet Evangile n'est pas une affaire de degrés et de plus ou de moins, qu'il ne s'agit pas de juxta-poser de bonnes œuvres, d'ajouter quelques vertus à la somme d'heureuses dispositions que nous avons pu apporter en naissant ou acquérir depuis; mais on sentira qu'il s'agit d'un nouveau principe à introduire dans la conduite tout entière de la vie, et non seulement dans la conduite, mais dans le cœur et dans l'intention; on sentira qu'il s'agit d'une réforme synthétique et profonde, d'une transformation, d'une régénération, d'une véritable *nouvelle naissance*. Enfin, l'on saisira mieux aussi quelle est la sagesse et l'efficace du Christianisme, dans l'adaptation de ses moyens à ce but, dans la manière dont il rappelle l'homme à la réconciliation avec son Créateur, à l'amour de son Dieu devenu bienfaiteur aussi bien que juge. On éprouvera à la fois l'impuissance de la loi à produire cet amour qui est le principe de la sainteté, et la facilité avec laquelle il naît, au contraire, de la miséricorde. Si nos réflexions parviennent à faire considérer « le Livre » sous ce jour, elles n'auront pas été inutiles.

L'HOMME COMME IL FAUT.

Plusieurs des termes adoptés par l'usage et mis en circulation par une sorte de fraude, présentent des contresens choquants et mettent en évidence cette manie puérile qui remonte à bien plus haut que nos pères, de broder richement une mince étoffe, et de recouvrir un pauvre fonds d'ornements attrayants. Ces mots détournés de leur sens ressemblent assez à ces eaux laborieusement élevées dans des conduits, qui, après bien des courses souterraines, revoient la lumière pour former quelque petit jet d'eau de parterre, quelque mesquine cascade de fantaisie, tandis qu'échappées de leur source et suivant leur pente naturelle, elle couraient en bouillonnant de la montagne à la plaine, embellissant tout, le bois, la prairie, charmant les yeux et les oreilles, libres dans leurs allures, capricieuses dans leurs bonds, et toujours belles, pures et limpides, parce que l'homme n'y avait pas touché.

La plupart de ces termes, nobles d'origine, ont dégénéré, et sont tombés dans le domaine du vulgaire. Faute de pouvoir les appliquer avec justesse, on a restreint leur sens, on a affaibli leur portée C'est une pièce d'or convertie en petite monnaie; c'est un caractère devenu la proie d'un contrefacteur; c'est une idée complète dépouillée de son unité pour ne plus représenter que la plus insignifiante de ses faces. Ne parvient-on pas à faire évaporer le parfum le plus concentré, à force de le faire servir à tous les usages? Et un mot exprimant une noble pensée ne devient-il pas aisément trivial, quand de la bouche des sages, qui en comprennent le sens et qui ne l'appliquent jamais à tort. il tombe dans la bouche des inconsidérés qui le rapetissent à leur niveau?

Les mots qui expriment la beauté morale, les affections du cœur, les divers degrés de l'approbation ou du blâme, les besoins religieux de l'homme et ses espérances, ont presque tous perdu leur caractère primitif. Ils s'éloignent tellement de leur vrai sens dans l'application qu'on en fait tous les jours, qu'il semble qu'un nouveau langage ait succédé à l'ancien, et que l'on ne trouve plus que des termes décolorés, des expressions puissantes employées pour de petites choses, et un pêle-mêle de sons que l'on a bien de la peine à mettre d'accord, pour en tirer une harmonie quelconque. Une étude qui certes vaudrait la peine qu'on s'en occupât, serait de rapprendre le vrai sens des mots. Il en est de si importants, et qui à eux seuls contiennent tant de choses et conduisent à tant de choses, qu'il est pénible de les voir réduits à la valeur d'un grain de poussière. Les mots *bien, mal, âme, vie, mort, foi, divin, éternel, juste, pur*, et tant d'autres, mal compris et lancés presqu'au hasard dans le discours, forment

comme une végétation parasite qui recouvre et cache des sentiers frayés menant haut et loin. Ce serait une belle œuvre que de commencer, la serpe à la main, à couper, à trancher dans cet épais taillis de l'ignorance et de la légèreté humaines. Les mots mal employés viennent d'idées fausses et courtes, de vues rapetissées et troubles; et ces idées, ces vues proviennent, il faut bien le dire, de la corruption du cœur, qui, comme un brouillard, s'élève toujours, enveloppe les objets, et les fait mal voir et mal juger. Si le cœur était d'accord avec la vérité, quel intérêt aurait-il à altérer le sens des mots qui forment sa langue? Mais il est lâche et rusé, et au lieu de chercher à s'élever à l'aide de mots bien compris, il aime mieux rester dans sa sphère et y faire descendre et les mots et leur sens. Il reconnaît qu'il est beau d'atteindre un noble but; mais pour y parvenir, il le déplace, il le rapproche, et se trompant lui-même, il croit qu'il n'a plus qu'à le saisir.

Parmi les termes en usage, je ne sais si celui d'homme comme il faut a jamais eu une autre signification que celle qu'on lui donne de nos jours; mais il ne m'en choque pas moins. J'ai d'abord cherché à me rendre compte de ce qu'il exprime en réalité, et il m'a semblé qu'il était l'équivalent de l'homme comme il doit être, c'est-à-dire qu'il résume tout le caractère de l'homme parvenu à son complet développement, remplissant parfaitement le but de sa destinée, marchant de progrès en progrès, de lumière en lumière, recueillant sur sa route les leçons de l'expérience, et recevant de Dieu celles de son amour. N'est-ce point là l'homme comme il faut, l'homme comme il doit être, et peut-on donner son nom à qui ne lui ressemble pas? Mais voyez à qui l'on prodigue ce beau nom! Cherchez autour de vous quels sont ceux qui l'ambitionnent et qui s'en emparent, ou par droit de conquête, ou par droit de naissance, et vous verrez à quoi l'on a réduit les proportions de l'homme comme il doit être, et combien ce titre, jeté à un peu d'élégance de manières et de langage, à un peu de bon goût de détails et de forme, perd aussitôt de sa valeur. Je ne veux point dire de mal de cette élégance ni de ce bon goût qui embellissent les divers rapports des hommes entre eux. La noblesse du maintien, l'aisance des gestes, des habitudes faciles et aimables, forment, sans contredit, de très-aimables dehors, surtout quand ils sont comme les fruits de nobles pensées et d'une vie intérieure délicate et élevée. Mais on a vu tant d'êtres distingués par l'âme et par l'esprit, privés de cette écorce brillante, et tant d'autres, au contraire, bien pauvres de l'un et de l'autre, en être doués abondamment, que l'on finit par ne plus y attacher d'importance. Les Anglais ont pour caractériser ce genre de mérite une expression qui nous manque. Nous avons leur *gentlemen* à envier, il ne dit ni trop ni trop peu, tandis que notre homme comme il faut, à force de trop signifier, ne signifie plus rien!

Je ne comprends pas que ce titre soit la propriété, le ruban rouge, que le monde accorde et dont il récompense la courtoisie à se soumettre à ses lois. Pour le mériter, il ne s'agit que de se jeter dans le moule commun d'où sortent tous ceux qui se façonnent pour la société. Il faut acquérir ce raffinement de tenue et de manières qui varie selon la mode et que l'imitation sait vite donner. De même que, sous l'empire, la taille requise pour être soldat, qui d'abord était fort élevée, descendit, de degré en degré, jusqu'à celle de petits hommes, parce que ceux de haute stature manquaient, de même aujourd'hui le titre d'homme comme il faut, qui ne se donnait qu'à ceux qui, outre l'agrément et le poli des formes, possédaient quelque esprit, quelque instruction, et savaient apporter dans un cercle élégant autre chose qu'une personne soignée, est descendu, de degré en degré, jusqu'au jeune homme futile et présomptueux qui se présente bien, qui salue bien, qui sait déployer à l'occasion une certaine aisance, et montrer qu'il a une certaine connaissance du beau monde. Pour le moment, voilà où ce titre s'est arrêté. Peut-être descendra-t-il encore. Depuis que l'on n'est plus comme il faut par ses lumières, on l'est par sa tournure; depuis que l'on ne l'est plus par son caractère, on l'est par ses habitudes; et depuis que le comme il faut est plutôt une imitation qu'une individualité, chacun y prétend et copie celui qui, dans sa sphère, en est le type.

Nos gens comme il faut ne reconnaissent pour maître que le bon goût. Ce maître facile, d'une indulgence extrême, leur apprend à se passer de règles certaines de conduite, parce qu'il peut tout excuser, tout couvrir de son élégant manteau, et qu'il sait donner au mal une apparence adoucie qui fait qu'on ose le regarder en face. Les fautes de bon goût ne se pardonnent guères, mais celles qu'il prend sous son patronage sont à l'abri de toute critique. Aussi que de gens comme il faut, qui passent leur vie à mal faire et qui se permettent tout, parce qu'ils ont leurs formes qu'ils dressent comme un paravent devant leur vie intérieure! Qui osera regarder pardessus? Qui osera demander à un homme plus ou autre chose que ce qu'il montre? Hélas! il est quelquefois heureux que les formes servent comme de voiles au fonds! On vivrait avec trop de tristesse les uns à côté des autres, si l'on connaissait parfaitement l'existence intime de chacun. C'est bien assez de deviner le mal. Le voir, le poursuivre, et chez soi et chez autrui, serait une dure et amère tâche. Mais pourquoi donc appeler comme il faut ce qui serait si triste à voir en détail? Pourquoi se contenter d'un simulacre d'homme comme il doit être, tandis que son type réel est si beau et si élevé?

Ce type se rencontre, du reste, dans toutes les classes. La noblesse du caractère laisse son empreinte sur le front du paysan comme sur celui de l'homme de cour; et rien n'est si frappant que de voir ce reflet d'un cœur annobli éclairer une rustique apparence et donner de la dignité aux paroles et au maintien d'un laboureur. J'ai rencontré de ces êtres simples et ignorés, dont la vie employée aux détails de leurs champs et de leurs moissons, n'avait pu être dirigée ni vers les travaux de l'intelligence, ni vers un monde qui polit, mais qui corrompt; cependant leur esprit s'était développé; de hautes pensées les occupaient habituellement; ils étaient capables de dévoûment et de sacrifice; leur cœur s'ouvrait à toutes les affections; ils accueillaient avec hospitalité l'étranger et le voyageur; l'expression de la paix brillait sur leurs visages; leur entretien était grave et leurs paroles assaisonnées de sel avec grâce, intéressaient et touchaient toujours. Qui sont-ils donc? aurait-on pu demander. D'où viennent-ils? Quelque catastrophe, comme il en survient tant de nos jours, les a-t-elle fait descendre d'une haute position dans cette humble sphère? Non; ils sont nés pauvres, ils n'ont point quitté leur village. Mais voici leurs titres de noblesse. Ils sont enfants de Dieu, chrétiens de cœur. La Bible a été leur éducateur, et les a introduits auprès des grands et des nobles du royaume des cieux, dont ils sont devenus les frères. Ils se sont nourris d'une morale pure et sublime, l'Evangile les a régénérés, et ils s'avancent, comme des hommes nouveaux, vers leur patrie céleste. Voilà de vrais hommes comme il faut. Auprès d'eux, le plus élégant, le plus distingué de ceux qui usurpent ce nom, ne brillerait guères. Nos humbles villageois le dépasseraient de toute la hauteur que la réalité a de plus que le faux-semblant, et il serait mal à l'aise en présence de cette vraie noblesse et de cette vraie dignité.

Mais le caractère de l'homme comme il faut, tel que je le comprends, ne se rencontre pas dans une seule classe. En remontant l'échelle sociale, on arrive, de degré en degré, jusqu'à ce roi qui, d'abord berger, puis guerrier et poète, mêlé aux affaires des cours, persécuté et trahi, réduit à se cacher dans les cavernes du désert, puis enfin souverain et puissant, a su conserver le caractère de l'homme comme il

doit être dans les diverses stations de sa vie. Il l'a montré dans son repentir, dans sa confiance, dans son amour pour Celui qu'il appelait son rocher, sa forteresse et sa haute retraite, et il est resté en exemple aux petits et aux grands, aux hommes d'armes et aux législateurs, aux heureux et aux malheureux, honoré par Dieu même du titre d'homme selon son cœur.

Cependant le type du véritable homme comme il faut est encore plus haut et plus pur. L'homme comme il doit être ne se trouve pas dans sa perfection sur la terre. Toujours quelque infirmité paraîtra à côté de sa beauté morale; toujours quelque tache obscure ternira son vêtement blanc. Il n'y a eu qu'un seul homme comme il doit être, et c'est aux cieux qu'il faut aller le chercher. Il y brille de tout l'éclat de sa pureté et de sa divinité, et il a laissé sa vie pour modèle à quiconque veut le suivre et se réclame de son nom. Cet homme, c'est celui qui s'appelait lui-même « le Fils de l'homme, » seul parfait comme notre Père céleste est parfait, seul saint comme il est saint, seul juste; car excepté lui, il n'y en a pas même un seul. Qu'il est beau de contempler la perfection de la nature humaine dans le Sauveur! de la voir pure de tout alliage, resplendissante de gloire, et nous montrant à quoi nous pouvons aspirer! Arriver à la parfaite stature de Christ, doit être notre but; n'en poursuivons pas un moindre. C'est le seul digne d'hommes qui, après avoir vécu quelques jours, quelques années au milieu d'un monde dont la figure passe, doivent être les habitants de nouveaux cieux et d'une nouvelle terre, où la justice habite.

REVUE LITTÉRAIRE.

Mélanges historiques et littéraires, par M. le baron de Barante, membre de l'Académie française. Chez Ladvocat. 3 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c. le volume.

Evidemment il est inutile désormais de protester contre la facilité avec laquelle nos auteurs contemporains cèdent au désir de réimprimer sous une forme permanente chaque ligne qui peut être tombée de leur plume dans le cours d'une carrière littéraire plus ou moins longue et plus ou moins illustre. A quoi bon réclamer contre la mode, puisque voici le célèbre historien des Ducs de Bourgogne qui vient lui-même se soumettre à la servitude de cette mode, tout en déclarant qu'il la trouverait ridicule si elle n'était consacrée? Et cependant l'ouvrage même qu'il nous donne est un exemple, je ne dirai pas du ridicule, mais de l'inconvénient de ces collections. A côté de morceaux distingués de critique, nous y trouvons des articles de dictionnaire, comme si le style didactique qui convient à ce genre d'écrit appartenait à l'art et à la littérature. On ne lit pas un dictionnaire, on le compulse. Il résulte de là que ces mélanges offrent une réunion à laquelle n'ont probablement présidé que l'esprit mercantile du libraire et la trop grande complaisance de l'auteur. Est-ce à dire cependant que nous les ayons parcourus sans intérêt? Non, certes; et d'ailleurs qui voudrait nous en croire?

Mais on sentira aussi qu'il nous est difficile de faire autre chose qu'indiquer à nos lecteurs ce qu'ils trouveront dans ces volumes. Comment, en effet, donner l'analyse de morceaux si différents par la forme, par le sujet, ou par l'étendue? Comment rendre compte d'une collection variée qui n'offre pas un caractère général bien distinct, une couleur de doctrine littéraire ou politique bien apparente? Avec un peu d'attention néanmoins, on peut se flatter de reconnaître çà et là les qualités et les prédilections connues de l'auteur : peu d'habileté ou au moins peu de goût pour l'abstraction, un attachement exclusif au fait historique. C'est bien, par exemple, M. de Barante qui a conçu la biographie de la manière suivante : « Il ne s'agit point de savoir si, en rapportant les drames de Schiller à de certaines règles, en les comparant à des formes dont on a le goût et l'habitude, on les trouvera bons ou mauvais; chacun là-dessus en sait autant qu'un autre. Le traducteur a fait son devoir en mettant, par une grande fidélité, le lecteur à portée de juger et de voir ce qui lui plaît ou lui déplaît. Se livrer avec lui à un tel examen, serait une tâche superflue et fort stérile. Au contraire, il peut y avoir quelque avantage à rechercher les rapports que les ouvrages de Schiller ont avec le caractère, la situation et les opinions de l'auteur, et avec les circonstances qui l'ont entouré. La critique envisagée ainsi, n'a peut-être pas un caractère aussi facile et aussi absolu, que lorsqu'elle absout ou condamne, d'après la plus ou moins grande ressemblance avec des formes données; mais elle se rapproche davantage de l'étude de l'homme et de cette observation de la marche de l'esprit humain, la plus utile et la plus curieuse de toutes les recherches. » Plus loin, l'auteur parlant des écrits historiques du poète : « Ce qu'il y a de remarquable, dit-il, c'est qu'il n'y apporta point le génie dramatique, qu'il ne chercha point à s'introduire dans l'esprit de chaque siècle, à faire concevoir comment les choses s'y passaient, à expliquer ou plutôt à peindre l'effet qu'y produisaient les événements et les hommes, à se faire citoyen des pays et des époques qu'il voulait retracer. Il n'eut point cette impartialité que donne l'imagination, qui consiste à se transporter dans chaque personnage, dans chaque intérêt, dans chaque opinion, et à se fier au sentiment intime qui saura toujours tirer des conclusions nobles et morales du spectacle de l'univers sincèrement reproduit. Schiller appartient tout-à-fait à l'école historique du dix-huitième siècle. Il a écrit pour examiner les événements du passé, plutôt que pour les raconter. Il s'est fait spectateur en restant dans son propre point de vue. Les faits lui sont un argument, comme ils l'ont été à tant d'autres, qui ne s'aperçoivent pas que ces auxiliaires infidèles peuvent successivement être revêtus de toutes les couleurs, et servir toutes les causes. »

La vie de Schiller dont sont extraits les passages que nous venons de citer est un des morceaux les plus importants et les plus longs que renferment ces volumes. Elle avait originairement été placée en tête de la traduction des œuvres dramatiques du poète allemand que publia M. de Barante en 1821. Les mélanges renferment également quelques essais sur Lessing, Shakspeare, Otway et Thomson, insérés, je crois, dans la collection des théâtres étrangers. Les autres matières contenues dans ces trois volumes ont été placées dans la *Revue Française*, le *Publiciste*, le *Journal des Débats* l'*Encyclopédie moderne* et la *Biographie universelle*. Cette dernière origine explique le caractère des articles consacrés à saint Augustin, à Bossuet, à Bèze, à Calvin, qui autrement auraient pu être traités dans des proportions plus larges et d'une manière plus élevée. Les notices sur les Vendéens, en partie inédites, tirent un assez grand intérêt de l'originalité et de l'authenticité des matériaux mis en œuvre, mais elles auraient beaucoup gagné à être fondues en corps d'histoire suivie, ce qui eût épargné de fatiguantes répétitions. Enfin l'on remarquera la nouvelle de la « Sœur Marguerite » auparavant insérée dans un volume publié récemment au profit de l'hospice des aliénés de Turin.

Le discours de réception de l'auteur à l'Académie française contient une allusion juste et sévère à certaine école historique moderne. « L'histoire, dit-il, serait incomplète, décolorée, aride, etc., ce qui est pire, serait immorale, si, ne s'attachant qu'aux résultats généraux, elle omettait, par une coupable abstraction, de replacer les faits sur le théâtre

où ils se passèrent, et de les juger indépendamment de l'avenir qui leur succéda... Elle ne doit pas représenter les hommes comme des instruments aveugles du destin, employés à leur insu, tels que les pièces d'un échiquier, pour arriver à un résultat donné : il faut qu'elle les peigne tels qu'ils se sentaient eux-mêmes, agissant dans leur libre arbitre, et responsable de leur action. La Providence fait parfois sortir le bien du mal, l'ordre de l'anarchie, la liberté du despotisme. Mais ses voies sont inconnues à l'homme ; les siennes lui sont tracées par le devoir. Aux yeux de la muse sévère de l'histoire, le crime doit toujours rester crime. » Le morceau sur *l'Histoire de France au dix-huitième siècle* renferme quelques autres réflexions sur le fatalisme historique.

Je connais le style et le caractère littéraires de M. de Barante. Ecrivain facile et abondant, il se montre en outre impartial, généreux, habitué au respect des choses graves. Il y a un passage digne d'attention dans les pages consacrées à la mémoire de M. le baron Aug. de Staël. « Surtout, dit-il, il n'avait pas fait deux parts de sa vie, l'une pour l'imagination et l'intelligence, l'autre pour l'action et la conduite ; l'une pure et élevée, l'autre insouciante et épicurienne. » Assurément on conviendra qu'il y a là intelligence des réalités du véritable Christianisme, et l'on regrettera seulement que le ton général des volumes ne s'élève pas habituellement aussi haut et ne manifeste guère qu'une vague religiosité.

Nous ne terminerons pas sans demander pardon à l'auteur de ces mélanges, de n'avoir fait, pour ainsi dire, qu'en dresser l'inventaire en les parcourant. Le nom seul de M. de Barante appellerait un examen sérieux et attentif; la nature de l'ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui s'y refuse un peu.

MÉLANGES.

CAISSES D'ÉPARGNE. — Les placements des caisses d'épargne au trésor se sont élevés, pendant le mois d'août, à la somme de 2,257,000 fr., savoir :

Caisse d'épargne de Paris, 850,000 fr.

Caisses des départements, 1,407,000 fr.

Le fonds des caisses d'épargne au trésor était, au 31 août, de 54,244,000 fr.

Il y a en ce moment 147 caisses autorisées par ordonnances royales. Sur ce nombre, 110 seulement ont effectué des versements au trésor. Les autres sont encore trop récentes pour avoir pu opérer des déplacements.

ENSEIGNEMENT. — A Dieppe, le cours public d'adultes pour les femmes, professé au Pollet par la directrice de la salle d'asile, comprend autant d'assistants que le local, malheureusement trop exigu, peut en contenir; et quant à ceux professés gratuitement pour les hommes par MM. Lefebvre, Burgade et Tessier, malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis leur mise en activité, ils comptent maintenant près de cent quatre-vingts auditeurs.

— Le choléra ayant laissé beaucoup d'orphelins indigents à Marseille, un habitant de cette ville a proposé, dans un journal, le projet suivant :

« Les enfans à secourir ont encore, en majeure partie, un de leurs parents; il ne faut pas penser à les séparer, mais fournir aux parens les moyens de les élever, sans que les soins à leur donner prennent sur les heures de la journée qui doit être employée à gagner leur subsistance.

» Le moyen qui me paraîtrait le plus propre à atteindre ce but serait de créer, autant que possible, dans chaque quartier, un nombre d'écoles publiques proportionné à la quantité d'enfants à placer.

» Ces écoles seraient installées sur le modèle des écoles d'industrie de la Société de bienfaisance, sauf les modifications et améliorations que l'expérience peut avoir indiquées.

» Les enfants y seraient admis de 6 à 7 heures du matin, jusqu'à 6 à 7 heures du soir, pour que les parents puissent les accompagner en allant au travail, et les reprendre en rentrant chez eux

» Les enfants recevraient un ou deux repas par jour, suivant les ressources dont on pourra disposer, et suivant la dépense que le tout entraînera.

» Indépendamment des premières notions de lecture, écriture, arithmétique, etc., les enfants feraient apprentissage d'un métier, afin d'être en mesure de gagner leur vie en sortant de l'école.

» Par ces moyens les parents n'auraient qu'un repas à donner à leurs enfants; ils les verraient bien élevés et on ne romprait pas les affections de famille qui ont si grand besoin d'être resserrées. »

ANNONCES.

L'HOMME SELON LA BIBLE, par C.-E.-F. MOULINIÉ, pasteur émérite de l'Eglise de Genève et membre de l'Académie de Besançon.—Genève, 1835. — Paris, chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. — Prix : 2 fr. 50 c.

Ce que les hommes connaissent le moins, on l'a dit souvent, c'est l'homme. Il est plus facile de sonder les profondeurs de l'Océan que son propre cœur, et d'étudier le cours des étoiles que les souvenirs de sa vie. Les anciens philosophes étaient tombés dans l'un ou l'autre de ces extrêmes, d'avilir l'homme jusqu'à la brute ou de le déifier. Maintenant encore ceux qui ne veulent pas se soumettre aux enseignements de la révélation défigurent et méconnaissent la nature humaine, soit dans ses misères, soit dans sa dignité ; quelques-uns réduisent l'homme à n'être qu'une simple machine organisée; d'autres lui accordent une puissance morale qui n'appartient qu'à Dieu. Le pieux auteur du livre que nous annonçons, M. Moulinié, a su se garantir de ces deux écueils, en prenant pour guide la Parole sainte. Il n'a pas construit un homme idéal selon les données incertaines de la philosophie; mais il a peint *l'homme selon la Bible*. On ne pouvait choisir une meilleure source pour apprendre à connaître l'homme tel qu'il est, créature déchue, mais appelée à une sublime vocation. M. Moulinié considère successivement l'homme dans tous les états sous lesquels il apparaît aux yeux de la religion et de la société; il le suit dans son abaissement, dans sa dégradation morale, dans ses douleurs, dans ses combats, et l'accompagne en même temps dans ses rapports avec Dieu, dans ses prières, dans sa régénération, dans ses espérances infinies. Le style de cet écrit est simple, grave, plein d'onction, empreint d'une sincere piété, mais un peu diffus quelquefois et dépouillé de ces traits qui rendent l'expression énergique et vivante. Nous ne partageons pas entièrement toutes les opinions de l'auteur; cependant nous aimons à dire que nous sommes d'accord avec lui sur la plupart des points fondamentaux qu'il a développés, et nous recommandons volontiers son livre à tous ceux qui cherchent des lectures solides et religieuses.

EPÎTRES CATHOLIQUES, par P.-G. ANDRÉ (d'Orléans), ministre du Saint-Evangile. N° 1. Broch. de 35 pages. Paris, chez J.-J. Risler.

C'est la vue de Paris et des innombrables passions dont cette ville est remplie, qui a inspiré la première idée de ces *Lettres catholiques*. L'auteur a remarqué dans la génération actuelle un mouvement inquiet, incertain, mais actif et profond, qui la ramène vers les croyances religieuses. Il a voulu seconder cette réaction par les conseils de l'expérience chrétienne. « Il est, dit-il, un edifice simple, grand, éternel, dans lequel nous serons toujours à l'abri de toute atteinte : c'est l'Evangile de Christ. Mais ne nous contentons pas d'en admirer extérieurement les beautés. Ne restons ni en dehors, ni seulement sur le seuil; autrement nous ne retirerions de cette conduite que des émotions vagues et des avantages passagers. Pénétrons dans l'intérieur de l'édifice ; parcourons-en toutes les parties avec soin; considérons-en attentivement la distribution, les richesses, et ne nous arrêtons que dans le sanctuaire; c'est là que siége, sur un trône inébranlable, l'éternelle vérité. En matière de religion, la vérité absolue est dans l'Evangile ; elle n'est même que là. Si jusqu'à présent les hommes ne l'ont pas trouvée, c'est qu'ils l'ont mal cherchée. »— L'une de ces lettres est adressée aux jeunes gens, et renferme quelques réflexions intéressantes. Mais nous aurions désiré d'y trouver une exposition plus claire et plus développée de l'Evangile; l'auteur se contente de quelques vagues généralités chrétiennes qui n'éclaireront guère ceux pour lesquels il a écrit.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 37. 16 SEPTEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX, Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA CRAINTE, CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE GOUVERNEMENT DANS NOTRE SITUATION PRÉSENTE.

Nous écrivions dans cette feuille, il y a environ quatre ans : « L'homme a besoin d'un frein quelconque, de la force brutale à défaut de la vertu, ou de la vertu à défaut de la force brutale. Nous comprenons qu'une société humaine subsiste, quand elle est soumise à l'une ou à l'autre de ces deux puissances ; mais qu'elle se conserve, quand toutes deux sont anéanties, nous ne le comprenons point. Il suit de là que l'Evangile, source de toute vertu solide, est éminemment favorable aux progrès de la liberté ; il permet d'abolir successivement les garanties extérieures qui se trouvent dans les restrictions légales, parce qu'il donne une puissante garantie intérieure dans la moralité des individus. »

Vers la même époque, nous écrivions dans une autre feuille : « Reconnaissez qu'il n'y a que deux chemins à suivre : se remettre sous le joug, rétablir la force brutale, comprimer par la crainte les ambitions personnelles ; ou bien se soumettre à l'Evangile, et recourir à son influence pour donner aux citoyens des sentiments généreux, pour leur inspirer du dévoûment à la chose publique, pour faire régner enfin la loi de l'amour. Entre l'empire de l'Evangile et l'empire de la force, entre l'amour et la crainte, ne cherchez pas un parti mitoyen : les pages sanglantes de nos dernières années doivent être pour nous une assez grande leçon » (*Archives du Christianisme*, numéro de juin 1831).

Un an plus tard, nous disions encore dans le *Semeur* : « Un gouvernement fort maintient une sorte de moralité sociale : la crainte des lois est la conscience des peuples corrompus. Mais quand le gouvernement est faible, quand les lois n'inspirent plus de crainte, les passions règnent à leur place ; car il faut toujours un maître aux peuples. Si la vertu, fille de l'amour social, ne les gouverne pas, il faut que la peur les gouverne ; et si la peur et la vertu sont toutes deux éteintes, il faut que le pouvoir tombe aux mains des passions. Cette loi universelle de la nature humaine, nos législateurs ne la changeront point. »

Voici maintenant les déclarations faites tout récemment à la tribune nationale par les ministres. M. le président du conseil a dit au nom du gouvernement : « Le but des lois qui vous sont présentées est de faire rentrer tous les partis dans la charte, par prudence du moins, ou *par crainte*, si ce n'est par conviction » (séance du 4 août 1835).

Quinze jours après, M. le ministre de l'instruction publique a dit : « L'intimidation préventive et générale, tel est le but principal, le but dominant des lois pénales ; il faut, pour qu'il y ait utilité sociale dans les peines, *qu'elles effraient et contiennent le grand nombre* ; c'est là l'utilité générale, l'utilité permanente... Il n'y a point de moralité, point de vraie moralité sans la crainte ; il faut le sentiment profond, permanent, énergique, d'un pouvoir supérieur, d'un pouvoir toujours capable d'atteindre et de punir ; il faut qu'un pouvoir constant, énergique, redoutable, veille sur l'homme et le contienne, sans quoi vous livrez l'homme à toute l'intempérance, à toute la démence de l'égoïsme individuel » (séance du 20 août).

Ainsi nos prévisions se sont réalisées. Les principes de conscience et de dévoûment à la chose publique n'exerçant plus qu'une influence très-secondaire sur la masse des citoyens, il a fallu rétablir la loi de la crainte ; les vertus sociales étant presque entièrement perdues, on a été forcé de recourir à la puissance de l'intimidation ou de la peur. Le gouvernement est venu proclamer qu'il a besoin de contenir,

d'effrayer le grand nombre, et que s'il ne réussit pas à se faire craindre, il ne peut plus répondre de la tranquillité du pays.

Beaucoup de gens s'étonnent qu'on en soit arrivé là; mais cet étonnement ne prouve que leur manque de lumière ou de réflexion. Quiconque a étudié les conditions indispensables à la vie des sociétés humaines, quiconque a pris la peine d'approfondir l'état moral et politique de la France, devait prévoir que la crainte serait bientôt le seul moyen de suppléer à l'absence des mœurs sociales et des principes de vertu. Avant tout, il faut vivre, et les nations que la perte des convictions religieuses et patriotiques a démoralisées, ne vivent que par la peur des lois pénales. Que faire à cela? se résigner à sacrifier successivement toutes ses libertés, ou revenir à la religion qui peut seule inspirer le dévoûment. Il n'y a pas d'autre alternative; les insurrections n'y changeraient absolument rien.

Une grande illusion séduisit la France après la révolution de 1830, et quelques esprits superficiels n'en sont pas encore complétement guéris. Parce qu'on s'était battu avec bravoure contre la garde royale, on s'imagina que le pays avait fait un pas immense dans son éducation politique. Parce que le peuple s'était montré désintéressé, généreux, magnanime pendant trois ou quatre jours d'enthousiasme, on se persuada que toutes les vertus morales et civiques allaient fleurir, comme par enchantement, sur cette terre que le souffle impur de l'incrédulité a si profondément flétrie. Parce que les institutions les plus libérales s'offraient d'elles-mêmes sur la place publique, et qu'il suffisait d'ouvrir la main pour les saisir, on se flatta de la folle espérance qu'une liberté sans borne et sans frein ne serait pas pour nous un trop lourd fardeau.

Quelle ivresse alors! et quels transports, vous le savez! chacun ne parlait que de la meilleure des républiques, et d'un trône entouré d'institutions républicaines, et de la souveraineté du peuple, et d'un nouvel âge d'or promis à la France. Les hommes sages baissaient la tête et se taisaient; mais déjà leurs pensées étaient bien amères.

Ne savaient-ils pas, en effet, que la plus légitime des insurrections, la plus juste et la plus noble des révolutions populaires entraîne toujours à sa suite de longs ébranlements? Ne savaient-ils pas que la victoire du peuple sur le pouvoir, lors même que ce peuple aurait mille fois raison, exalte inévitablement les imaginations, soulève des prétentions effrénées, déconsidère la force publique, et affaiblit les antiques habitudes d'obéissance aux lois? Si les révolutions enfantent la liberté, ce n'est qu'au prix d'un patient et douloureux travail; encore n'y parviennent-elles qu'avec l'aide des bonnes-mœurs. Ce sont là des vérités aussi vieilles que l'ordre social, et qui s'appuient sur l'invariable témoignage de l'histoire.

Que devaient donc faire les véritables amis du pays pour affermir et agrandir les libertés conquises à la pointe des baïonnettes? Ils devaient porter toute leur attention et toute leur sollicitude, d'abord sur leur propre éducation politique, ensuite sur celle de leurs concitoyens. Ils devaient employer toute leur influence à relever la majesté des lois, à rétablir les habitudes d'obéissance, à inspirer le courage civil et le dévoûment aux intérêts nationaux. Ils devaient surtout s'occuper du progrès des mœurs, et réprouver avec une énergique indignation les œuvres immorales, drames, livres, journaux, gravures, prédications, qui viennent chaque jour pervertir les principes sacrés de la conscience publique et individuelle.

Or, on a fait précisément le contraire. Et nous ne parlons pas seulement de ces individus sans honneur ni probité, qui se sont prostitués au service des plus misérables passions et des excès les plus hideux. Nous parlons de ces hommes honorables qui n'ont pas su comprendre quelle est maintenant la mission des honnêtes gens et des bons citoyens. Au lieu de venir en aide à la majesté des lois, ils les ont laissé traîner dans la boue par les factions. Au lieu d'enseigner au peuple ses devoirs, et tout particulièrement celui d'obéir aux autorités légales, ils ont exalté en lui le sentiment de ses droits, et l'ont nourri dans les chimères d'un insatiable orgueil. Au lieu d'attaquer et de flétrir, avec une opiniâtre persévérance, tant de romans obscènes, tant de drames monstrueux et d'infâmes gravures, qui déshonorent et démoralisent le pays, c'est à peine s'ils ont élevé, de loin en loin, une voix faible et insouciante pour blâmer ces débordements de l'immoralité; c'est en passant, en riant, quelquefois en applaudissant de la tête et des yeux, qu'ils ont prononcé quelques paroles de timide réprobation!

Et vous vous étonnez aujourd'hui que le pouvoir invoque la crainte comme moyen de gouvernement, qu'il ait recours à des lois d'intimidation, qu'il veuille contenir ses adversaires par la peur! Vous criez au terrorisme! Vous déplorez le triste et honteux retour du pays vers les doctrines de la restauration! Mais si vous vouliez rester complétement libres, pourquoi ne songiez-vous pas à vous rendre capables de l'être? si vous désiriez avancer dans les voies de la liberté, pourquoi ne vous efforciez-vous pas de marcher premièrement dans les voies de la vertu? Celui qui creuse un abîme, y tombe; celui qui sème le vent moissonne les tempêtes.

Singulière position politique, en vérité, que celle qui a été rêvée par des hommes dont les bonnes intentions ne sont guères éclairées! Un peuple livré à toutes les influences du matérialisme, et auquel on n'ose pas dire, même en face d'un tombeau, que l'âme est immortelle et qu'il existe un Dieu vengeur; à la tête de ce peuple, un pouvoir né de la veille, sorti des barricades tout chancelant et mutilé, un pouvoir que l'on condamne à se courber devant toutes les factions; au milieu de ce peuple, des prédicateurs de révolte et d'immoralité; avec tous ces moyens de désorganisation, des lois faibles, impuissantes, que chacun pourrait déchirer en lambeaux dès qu'il lui conviendrait; une liberté large, immense, qui laisserait l'individualisme sans frein, et n'inspirerait aucune crainte aux passions; point de foi sociale, et point de rigueur dans les châtiments; ni principes de conscience, ni peur des tribunaux.... Quel gouvernement! quel cauchemar! Il y aurait là de quoi faire dix révolutions par mois. Ce serait la perpétuelle anarchie des états de l'Amérique du Sud.

Certes, nous sommes affligés autant que personne de tout ce qui s'est passé depuis quelques semaines; mais nous avons dû expliquer pourquoi nous n'en sommes pas surpris. Plaise à Dieu que les partis retirent des derniers actes législatifs une grande et salutaire leçon! Plaise à Dieu qu'ils se persuadent enfin que la liberté ne se conserve que par la vertu, et que la vertu est fille de la foi chrétienne!

Le gouvernement a cherché, en désespoir de cause, un élément d'ordre et un refuge dans la crainte. Mais réussira-t-il à se faire craindre? C'est ici une tout autre question. Nous croyons que ce moyen, le seul dont il puisse disposer dans les circonstances actuelles, ne répondra pas à son attente, si toutefois il en attend les résultats promis, et qu'il faudra de ces deux choses l'une: ou que les nouvelles lois de rigueur soient suivies d'autres lois encore plus terribles jusqu'à la dictature inclusivement, ou que la France revienne à des convictions religieuses et à des habitudes morales. Hors des principes de religion et de vertu, elle descendra nécessairement, et par une pente aussi rapide que fatale, jusqu'au despotisme, en traversant peut-être l'anarchie. Cela est fâcheux pour les matérialistes, mais cela est vrai.

Le gouvernement, disons-nous, ne parviendra pas à se faire craindre, et pour en donner une preuve qui nous pa-

raît péremptoire, nous citerons les propres paroles de M. le ministre de l'instruction publique, dans la séance du 20 août dernier : « Est-il vrai qu'elle existe, a-t-il demandé, cette intimidation préventive et générale qui est le but de toute législation ? Est-il vrai que les brouillons, les destructeurs de l'ordre, les ennemis de la sécurité des honnêtes gens aient peur en France ? Non, *ils n'ont pas peur*; *ils ne sont pas intimidés*; le but de la législation pénale est manqué.... Regardez, Messieurs, ce qui se passe autour de vous; regardez aux faits dont vous êtes chaque jour témoins, et demandez-vous si cette crainte salutaire contient aujourd'hui les hommes qui pourraient être tentés par l'esprit de désordre. »

Quoi donc ? Le 20 août 1835, la France n'avait-elle point de lois pénales, point de tribunaux, point de juges, point de prisons, point de force armée ? Au contraire, elle avait à profusion tous ces moyens d'effrayer les ennemis de l'ordre; elle avait des milliers de lois sévères, partout des tribunaux, partout des juges et des prisons, une armée de quatre cent mille hommes, des officiers et des agents de police en nombre indéfini. Cependant les ennemis de l'ordre n'étaient pas effrayés; ils n'éprouvaient même aucune crainte. C'est vous qui le dites, vous qui poussez ce cri de détresse! Et vous croyez que vos trois nouvelles lois feront ce que vos quarante mille lois n'ont pas fait? Vous pensez qu'en abaissant d'une voix la majorité du jury, vous frapperez d'une crainte salutaire ceux que les sanglantes victoires de Paris et de Lyon n'ont pas effrayés? Vous espérez intimider par une pénalité plus rigoureuse sur la presse périodique ceux qui n'ont eu peur jusqu'à présent, ni de la force légale, ni même de la force brute? Non, non, vous ne l'espérez pas. Vous connaissez trop bien ce qui manque au pays pour vous livrer à une telle confiance !

C'est depuis l'attentat du 28 juillet que vous avez hautement proclamé votre intention d'employer la crainte comme moyen de gouvernement : mais ce moyen, il y a trois ans et plus que vous essayez de vous en servir. Vous avez tenté de toutes les manières possibles de faire craindre le pouvoir; à chaque session vous avez demandé, obtenu des lois répressives, en promettant que désormais les ennemis de l'ordre auraient peur. Eh bien ! au bout de ces trois ans, après avoir triomphé de tous vos ennemis sur la place publique, vous avouez, vous attestez que personne n'a peur, que la crainte n'existe pas! Et maintenant, trois nouvelles lois auraient une influence que n'ont pas eue toutes vos autres lois, ni la juridiction suprême de la chambre des pairs, ni les prisons, ni les baïonnettes! Mais qu'est-ce qu'il y a donc de magique dans ces trois lois ? quelle est donc la vertu toute-puissante qui leur fera obtenir des résultats que rien n'a pu vous procurer jusqu'ici ?

Non, encore une fois, non; les hommes du pouvoir n'ont pas tant de simplicité d'esprit; ils voient plus haut et plus loin qu'ils ne jugent à propos de le dire à la tribune. Ils ont présenté ces lois, parce que l'intérêt du moment leur a paru l'exiger, parce qu'ils n'avaient pas d'autre moyen de rassurer les inquiétudes d'une grande partie de la population, parce qu'enfin ces lois peuvent offrir un appui momentané à la cause de l'ordre. Mais voilà tout.

Dans six mois ou un an, comme nous l'avons observé ailleurs, ces lois seront reconnues insuffisantes. Le désordre moral, repoussé sur un point, se manifestera sur un autre, et la crainte n'agira pas davantage sur les adversaires du gouvernement. Que le passé nous apprenne à prévoir l'avenir. Après la loi contre les émeutes est venue la loi contre les crieurs publics; ensuite, la loi contre les associations, puis la loi contre les détenteurs d'armes de guerre. Toutes ces lois devaient, à entendre les orateurs du ministère, contenir, arrêter, effrayer les perturbateurs de la paix publique; il ne fallait rien de plus pour donner à la France beaucoup d'ordre et beaucoup de prospérité. Promesse vaine ! stérile espoir ! C'est à présent le jury qui n'offre pas assez de garanties à la vindicte nationale; c'est la presse qui s'abandonne aux excès de la licence. Donc, encore une loi sur le jury et une loi sur la presse. On nous assure de nouveau qu'il ne faudra pas aller plus loin, et que les brouillons auront cette fois décidément peur. Illusion ! illusion avidement adoptée par quelques hommes de bien, mais qui ne saurait tromper aucun esprit sérieux. Bientôt on demandera de nouvelles lois, on réclamera de nouvelles mesures de rigueur, parce que les lois existantes n'auront pas inspiré cette crainte salutaire dont on a besoin. Il deviendra nécessaire de restreindre encore le cercle des libertés politiques. Ainsi, de degré en degré, de session en session, les institutions de 1830 seront rétrécies, interprétées au profit du pouvoir, mutilées peut-être et confisquées.

Cherchant toujours à inspirer la crainte qui lui est indispensable pour maintenir l'ordre, et ne parvenant jamais à se faire craindre, malgré les lois pénales les plus rigoureuses, le gouvernement reculera, en dépit de lui-même, jusqu'à la dictature. Mais il se formera, sur une ligne parallèle, une formidable opposition incessamment grossie par les hommes qui ne comprendront pas la nécessité de ces lois et de ces actes de rigueur. Alors (et Dieu veuille que nos prévisions ne se réalisent point!) alors une lutte nouvelle s'établira entre un gouvernement poussé aux dernières extrémités et un peuple irrité de la perte de ses droits. Quelle sera l'issue de cette lutte ? Dieu seul le sait.

Nous en avons appelé à la preuve d'expérience, la plus solide en pareille matière, pour montrer que le gouvernement sorti de la révolution de juillet, et dans les circonstances où il est placé, ne réussira pas, bien qu'il ait trois lois nouvelles, à effrayer les mauvais citoyens de manière à garantir la sécurité du pays. Si le temps et l'espace nous le permettaient, nous pourrions tirer la même conclusion de l'état moral et social de la France. Bornons-nous à indiquer les principaux points de ce grave sujet que nous développerons une autre fois.

1° Dans toute société humaine il y a une minorité qu'il faut contenir par la crainte ; mais cette minorité augmente à mesure que s'affaiblissent les convictions morales et religieuses, à mesure que l'égoïsme prend la place de l'amour social. Il peut arriver même que cette minorité devienne majorité : on l'a vu à Rome, sous les empereurs, dans toute la durée du Bas-Empire; on le revoit chez tous les peuples qui sont depuis long-temps irreligieux et corrompus. Dans une telle situation, l'histoire nous apprend que l'état est continuellement ballotté entre le despotisme et la révolte, entre la terreur et l'anarchie. Les hommes du pouvoir ne se font alors craindre qu'en sortant de toutes les voies légales, en s'appuyant sur des gardes prétoriennes ou sur des échafauds; et cette crainte même est précaire, exposée aux plus sanglantes réactions, subordonnées à la vie d'un homme ou aux velléités d'un parti, à moins que le despotisme n'ait eu des chances bien rares de succès.

2° La crainte réelle et durable, celle qui peut retenir fortement et long-temps les mauvais citoyens, se trouve dans les mœurs beaucoup plus que dans les lois pénales. La perspective de l'infamie est un frein mille fois plus puissant que les rigueurs des tribunaux. Lorsqu'il existe dans l'état une foi commune en morale et en politique, des maximes de justice généralement respectées, des habitudes héréditaires de vénération pour les lois et de soumission au pouvoir, cette masse de principes et d'idées homogènes est comme une atmosphère qui comprime de toutes parts les attentats des factions. Mais là où il n'y a plus de symbole commun, plus de maximes stables et fixes, plus de distinction précise et universel-

lement reçue entre le juste et l'injuste, plus d'habitudes d'obéissance à l'ordre établi; quand les délits et même les crimes politiques sont excusés, blanchis, prônés, tantôt par un parti, tantôt par un autre; quand il ne s'agit, aux yeux du grand nombre, que de vaincre pour avoir raison, la crainte ne sort plus des mœurs, et il est extrêmement difficile de la faire sortir des lois. Pour effrayer ses adversaires, il faut alors frapper, frapper encore, si on le peut, avec toutes les armes d'une impitoyable dictature.

5° Ces réflexions sont particulièrement applicables à un peuple qui a changé plusieurs fois de constitution et de gouvernement dans un court espace de temps, et qui est enorgueilli par une victoire toute récente contre la force des baïonnettes. Ce peuple n'est plus retenu par le respect du pouvoir ni par le prestige de la puissance militaire; il est naturellement enclin à changer toutes les questions de principe en questions de force brute; il mesure follement à sa bravoure les libertés dont il se croit capable de jouir; l'idée seule de la crainte lui paraît une honte et un affront.

Tout cela aurait besoin d'être amplement développé; mais le lecteur y suppléera. Résumons-nous avant de finir.

Le gouvernement a été contraint par les passions politiques de renforcer l'élément de la crainte.

Mais l'expérience et le raisonnement s'unissent pour démontrer que, dans l'état de choses présent, avec une majorité qui n'obéit qu'aux inspirations de l'égoïsme, et une minorité qui ne cède qu'à la force brute, le gouvernement ne parviendra pas à inspirer une crainte suffisante, s'il se renferme dans l'ordre constitutionnel et légal.

Les hommes du pouvoir se verront donc entraînés, eux ou leurs successeurs, à recourir aux mesures extrêmes; mais alors ils rencontreront une résistance terrible, et la société même sera remise en question.

Français, il faudra choisir tôt ou tard entre le despotisme ou l'Evangile, entre l'anarchie ou l'Evangile, entre des révolutions sans cesse renaissantes ou l'Evangile. Vous avez subi depuis 1792 les funestes conséquences du manque de convictions religieuses, morales et politiques; sachez bien que ce n'est que le commencement de vos douleurs, si vous restez dans la vie où vous êtes. L'Evangile vous donnerait une foi, un symbole commun, des principes élevés et solides, des mœurs, et par cela même des libertés larges et durables. Considérez donc ce que vous avez à faire.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les divers amendements introduits par la chambre des lords dans le bill municipal ont été acceptés par la chambre des communes.

La prorogation du parlement a eu lieu le 10 de ce mois. Le roi a prononcé un discours à cette occasion, dans lequel il parle de la confiance avec laquelle il compte sur le maintien de la paix générale. Il déplore la continuation de la guerre civile qui désole quelques provinces de l'Espagne, en promettant de diriger de ce côté la plus sérieuse attention. Il annonce la conclusion de nouvelles conventions avec le Dannemark, la Sardaigne et la Suède, à l'effet de mettre un terme à la traite des noirs. En terminant, il assure qu'il s'est associé de cœur à toutes les mesures que le parlement a prises, dans l'intérêt du bien du pays.

A la suite des déclarations contenues dans ce discours sur les efforts du gouvernement anglais pour amener la suppression générale de la traite des noirs, les ministres ont déposé sur le bureau des deux chambres une copie des négociations qui ont eu lieu avec différents états étrangers. Il résulte de cette communication que le président des Etats-Unis a formellement refusé d'acquiescer à la proposition qui lui avait été faite d'adhérer à la convention conclue entre la Grande-Bretagne et la France, à l'effet de réprimer plus efficacement la traite des noirs.

Les volontaires christinos qui ont été engagés à Paris viennent d'entrer en Espagne, par détachements de cinquante hommes.

Le gouvernement de la reine a reçu quelques adresses des provinces qui demandent la réunion d'un congrès constituant. Cette idée est repoussée par le ministère.

La reine régente a fait paraître une proclamation dans laquelle elle blâme les excès qui ont été commis sous le prétexte de redresser des abus; elle promet que la marche du gouvernement consistera à opérer les améliorations prudentes et graduelles qu'exigera la situation du royaume, mais en prenant pour base le statut royal et en s'appuyant du concours des cortès divisées en deux chambres. Tout autre moyen d'action sera vigoureusement repoussé par le gouvernement. La reine régente a rendu ensuite un décret royal par lequel elle dissout toutes les juntes qui se sont formées dans certaines villes du royaume, les déclarant illégales et usurpatrices de l'autorité royale.

Un mouvement insurrectionnel a eu lieu parmi les milices de Séville; il a pu être comprimé. A Grenade, le capitaine-général a été massacré, et c'est avec beaucoup de peine que l'on contient les mécontents dans plusieurs autres provinces.

Les carlistes se sont retirés de devant Bilbao.

On écrit de Lisbonne qu'il est enfin décidé qu'une armée portugaise, forte de 10,000 hommes, doit entrer en Espagne, sous les ordres du duc de Terceire, pour soutenir le gouvernement de la reine.

Le choléra s'étend de plus en plus en Italie, où il fait de grands ravages. Gênes a été fort maltraité par le fléau; l'on écrit de cette ville que douze médecins et seize chirurgiens ont été destitués de leurs fonctions pour avoir refusé de donner leurs soins aux malades cholériques. Livourne compte aussi de nombreuses victimes du fléau, où non seulement il frappe de mort presque tous ceux qu'il attaque, mais où il ébranle le moral de ceux qui pourraient porter des secours. Les habitants se sont claquemurés dans leurs maisons comme dans l'état de peste; ils ont fait des approvisionnements pour trois ou six mois, et ne comuniquent plus même avec leurs proches. Les restaurants, les cafés, les boutiques sont fermés; toute espèce de commerce est anéantie.

La banque de Maryland ayant suspendu ses paiements, il en est résulté des pertes considérables pour beaucoup de personnes. Cet événement paraît avoir excité une émeute sérieuse à Baltimore, pendant laquelle plusieurs maisons ont été pillées. L'on assure que ce désordre a pris ce caractère de gravité parce que la troupe a refusé d'agir contre les perturbateurs.

A Charleston l'on dit qu'une grande assemblée publique a eu lieu pour s'opposer à ceux qui veulent travailler à l'abolition de l'esclavage. L'on ajoute que plusieurs résolutions, prises par acclamation, ont pour but de déclarer que si l'on intervenait dans les affaires des propriétaires d'esclaves, l'état de la Caroline déclarerait cette mesure comme le signal de sa séparation de l'union fédérale. Il a été fait un appel aux autres états, afin d'anéantir les partisans de l'abolition de l'esclavage, partout où ils se montreraient. Malgré que ces nouvelles affligeantes soient répétées par toutes les feuilles publiques, il faut espérer toutefois qu'elles sont exagérées.

Le gouvernement a reçu une dépêche télégraphique du maréchal Clauzel qui lui annonce qu'Abd-el-Kader a éprouvé, le 29 août, un échec près d'Oran. Le bey Ibrahim et les Douaires l'ont bravement combattu. Le feu de l'artillerie française a décidé sa retraite. La perte de l'ennemi a été très-considérable.

La chambre des pairs a adopté, le 9 septembre, la loi sur la presse, telle qu'elle lui avait été envoyée par la chambre des députés. Dès le lendemain, cette loi a été enregistrée au Bulletin des lois, et a commencé par conséquent à être mise en vigueur. En même temps le réglement pour le vote secret du jury a été publié officiellement. D'après ce réglement, le vote aura lieu par bulletins écrits, à peu près comme cela se pratique pour les élections.

M. le garde des sceaux a adressé une circulaire aux procureurs-généraux, au sujet de la loi sur la presse. Il résulte de cette pièce que lorsque les parquets croiront les cas justiciables de la cour des pairs, ils devront surseoir aux poursuites et en référer au ministre.

Les conseils généraux et d'arrondissement sont convoqués, les premiers pour le 18 septembre, et les seconds pour le 8 octobre.

Après une session de quatorze mois, l'ordonnance de clôture a été lue, le 11 septembre, aux deux chambres.

MM. Duséré, député des Landes, et Bouthier, député de la Gironde, ont donné leur démission.

Par ordonnances individuelles, en date du 11 septembre, insérées au Bulletin des lois, le roi a nommé trente nouveaux pairs de France.

Plusieurs journaux des départements ont ou vont cesser de paraître par suite de la promulgation de la loi sur la presse.

La surveillance de la littérature théâtrale a été confiée à un comité composé du chef du bureau des théâtres, président, d'un auteur dramatique, de trois censeurs-examinateurs et d'un secrétaire.

POÉSIE.

Au pied de la croix, par Justin Maurice. — Paris, chez Auguste Vaton, rue du Bac, n° 46.

Au pied de la croix! Ce titre, bien qu'il ne soit pas exempt d'une sorte d'affectation trop commune de nos jours, nous semblait promettre beaucoup. C'est au pied de la croix que doit se réfugier toute conscience angoissée qui cherche le repos. C'est au pied de la croix que doit se prosterner le malheureux qui aspire à trouver quelque part des consolations. C'est au pied de la croix que doit s'asseoir l'homme qui veut devenir plus fort dans la vertu, plus fidèle dans la pratique de tous ses devoirs. C'est au pied de la croix que doivent se réunir les peuples, s'ils désirent goûter les bienfaits de l'ordre en avançant dans les voies de la liberté. C'est au pied de la croix que le monde paraît petit et que le ciel paraît grand; c'est là que viennent mourir nos puériles ambitions, nos vaines querelles, nos luttes éphémères; c'est là que nous apprenons à mieux connaître le Dieu qui n'égale sa puissance que par sa sainteté, et sa sainteté que par son amour; c'est là, enfin, que les réalités éternelles se montrent à l'œil de l'âme dans toute leur splendeur et toute leur majesté.

La croix de Jésus-Christ! Combien de larmes elle a essuyées depuis dix-huit cents ans! combien d'actions généreuses elle a inspirées! que de sublimes espérances elle a fait naître dans les cœurs! quel nouveau monde intellectuel et moral reposait au pied de la croix comme dans un berceau! Pendant ces dix-huit siècles, il n'est rien apparu de grand, de divin, soit dans les hommes, soit dans les choses, soit dans les idées, qui n'ait eu sa racine dans l'arbre sacré du Calvaire.

Que fera donc le poète qui va se placer au pied de la croix? Sans doute, il sondera les misères de sa nature déchue, et proclamera la corruption universelle de l'homme en face d'une génération orgueilleuse et incrédule. Sans doute, il essaiera de peindre cet amour infini dont les anges mêmes ne peuvent découvrir que les bords, l'amour qui a conduit le Fils bien-aimé de Dieu parmi les enfants de la poussière, pour les racheter au prix de son sang. Il nous montrera le Christ payant la rançon de nos iniquités, portant le poids de la justice de Dieu pour nous affranchir nous-mêmes du poids de la malédiction. Il chantera le cantique de l'Agneau, l'hosanna éternel que répètent les élus avec les esprits célestes dans le royaume des cieux, et que les chrétiens commencent à bégayer en deçà du tombeau. Il nous dira toutes les joies qu'il a éprouvées devant le symbole de la nouvelle alliance; il nous initiera dans le secret de ses espérances infinies; il s'élèvera par de saints ravissements jusqu'à la patrie des enfants de Dieu. Le poète sera prophète au pied de la croix.

Telles étaient nos réflexions, avant d'avoir lu le livre de M. Justin Maurice. A-t-il réalisé les promesses de son titre? a-t-il répondu à notre attente? Non, et il s'en faut de beaucoup. Si nous eussions cherché dans les poésies du jeune auteur des images brillantes, d'ingénieuses métaphores, un style élégant et pur, nous aurions trouvé tout cela. Si notre attention s'était portée sur la mélodie des rhythmes et sur l'harmonieux arrangement des mots, nous aurions dû rendre hommage au talent du poète. M. Justin Maurice est surtout remarquable, en le considérant comme versificateur, par cette molle et suave harmonie qui l'abandonne rarement; il sait employer et disposer d'heureuses expressions qui flattent agréablement l'oreille; on désirerait même quelquefois entendre des paroles plus viriles, fussent-elles plus dures. C'est une musique arcadienne, empreinte de douceur et de grâce, un peu langoureuse; le poète est préoccupé de la mélodie plutôt que de l'idée; les sons de sa lyre, particulièrement dans la première partie du recueil, ressemblent au vague et incertain murmure des feuilles à peine agitées par une légère brise du soir. On aime, cependant, à écouter cette voix si harmonieuse, et nous empruntons volontiers une ou deux citations aux poésies de M. Justin Maurice, afin de rendre à son mérite de poète la justice qu'il a droit de réclamer. Voici les premiers vers de la pièce intitulée : *Nuit de printemps:*

> Et la lune sereine au haut du firmament,
> Parmi les fleurs du ciel glissait paisiblement,
> Comme une blanche vierge au milieu des prairies
> Traîne, au tomber du jour, ses lentes rêveries,
> Et foule sous son pied mol et mélodieux
> Les fleurs qui sont pour nous les étoiles des cieux.
> Le lac calme et voilé frémissait dans ses rives,
> Comme la coupe pleine aux mains des gais convives,
> Et se ridait à peine aux murmures du vent
> Dont l'aile se jouait dans l'onde au flot mouvant.
> Les saules, au feuillage argenté par la lune,
> Sur l'onde et le gazon penchaient leur tête brune;
> Et les hauts peupliers, rendant un léger bruit,
> Semblaient parler au vent ou répondre à la nuit.

Citons encore quelques vers de la pièce qui a pour titre : *Les Saules:*

> Oh! qu'il est de bonheur à laisser sa pensée
> S'envoler à tout rêve, à tout vent balancée,
> Comme l'abeille aux prés vole de fleur en fleur!
> A passer un long soir, seul, sur les bords du fleuve.
> Tout vous est jeune et beau, tout chante en votre cœur :
> Point d'aspect qui ne charme ou de son qui n'émeuve.
> La brise a ses parfums, l'horizon sa splendeur;
> En vous un nouveau monde, un beau soleil se lève.
> Dans ce ciel, dans ces bruits, dans ces flots et ce rêve,
> Oh! qu'il est de bonheur!

On nous permettra maintenant de revenir aux idées religieuses par lesquelles nous avons commencé notre article. Cette digression était nécessaire pour montrer que nous ne méconnaissons pas le beau talent poétique de M. Justin Maurice, et nous attachons d'autant plus de prix à ne laisser aucun doute sur ce point, que nous avons des observations plus sévères à présenter sur le fond même du livre. Le jeune poète verra maintenant dans notre critique, non la malveillance d'un esprit chagrin, mais le langage d'une affection sincère qui désire parler à son cœur bien plus qu'à son imagination.

Dans la première partie du recueil on ne trouve presque rien qui rappelle que l'auteur a voulu se placer au pied de la croix. A peine se rencontrent çà et là quelques strophes

empreintes d'une vague religiosité. M. Justin Maurice chante la solitude, les rêves d'une jeune fille, la brise, la mer, la pleine lune, le murmure des flots et des vents, les soupirs de la forêt, le calme et les bruits mélodieux du soir. Quand il énonce quelque idée religieuse, c'est habituellement l'expression d'un panthéisme obscur et vaporeux, qui divinise la nature et lui prête une piété artificielle. Nous ne voudrions pas affecter une austérité puritaine; la poésie à ses priviléges et ses licences, nous le savons, cependant nous oserons manifester la répugnance que nous inspire cette nouvelle mythologie dont un grand poète a donné l'exemple, mythologie qui remplace les Faunes et les Dryades par des anges imaginaires, qui fait prier des rochers et des ruisseaux, qui se crée des dieux ou des apparitions célestes dans tous les phénomènes du monde physique, et qui invente des relations étranges entre le Créateur et la créature. Il nous semble qu'au pied de la croix plus encore que partout ailleurs, il fallait abandonner ces rêveries panthéistes et ces déifications mythologiques, nouvel olympe aussi faux que celui des Grecs, et plus monotone. La croix du Calvaire est trop vraie, trop sainte, trop sérieuse pour se livrer ainsi devant elle à tous les mensonges d'une imagination vagabonde; entre la croix et le monde fantastique du poète, il y a un abîme.

M. Justin Maurice devient plus grave dans la seconde partie, et se rapproche davantage des idées chrétiennes. Il y prononce quelquefois le nom de Jésus-Christ, et se souvient qu'il existe une religion qui est appelée l'Evangile. Mais une grande erreur qu'il partage, du reste, avec beaucoup d'écrivains de la jeune école catholique, c'est qu'il ne met pas assez d'importance à l'avenir de son âme, tandis qu'il en accorde beaucoup trop à l'avenir de l'humanité. Les véritables chrétiens de tous les siècles ont tous les yeux élevés vers le ciel, vers les choses qui sont en haut, et leurs espérances les plus chères se sont arrêtées sur le bonheur promis aux fidèles dans le séjour des élus. Aujourd'hui cette éternité de l'âme, glorieuse perspective qui excitait les ravissements de saint Paul, de Chrysostôme, d'Augustin, de François de Sales, est remplacée par l'attente d'une transformation de l'humanité, d'un idéal purement terrestre qui procurent aux hommes, dès ici-bas, une parfaite félicité. En d'autres termes, le monde a succédé au ciel, l'avenir du monde à l'avenir du ciel, le bonheur du monde au bonheur du ciel, la fraternité des élus du monde à la fraternité des élus du ciel, dans les espérances de la jeunesse catholique. C'est un rêve du saint-simonisme que l'on a introduit dans les réalités du Christianisme, et le mensonge des hommes fait oublier la vérité qui vient de Dieu. M. Justin Maurice s'agenouille au pied de la croix pour faire, comme il le dit lui-même, une poésie *sociale et humanitaire*. O Bossuet! ô Pascal! ô Fénélon, où êtes-vous? quelle amère douleur, quelle profonde indignation serait la vôtre, si vous entendiez ces enfants du dix-neuvième siècle professer, sous le nom de Christianisme, une religion que vous n'avez jamais connue! une religion qui élève cet éphémère amas de cendre, ce monde déchu à la première place, et qui relègue à la seconde place la demeure de Dieu et de Christ, la maison éternelle où le péché n'entre point! Oh! si vous étiez là, dans les temples du Dieu Sauveur, dans nos écoles, sur nos places publiques, vous diriez à ces jeunes gens, avec l'autorité de votre puissante parole, qu'ils se trompent, qu'ils s'égarent dans de vains raisonnements, qu'ils s'attachent à des esprits séducteurs, qu'ils abandonnent, selon l'expression du prophète, les sources d'eaux vives pour se creuser des citernes crevassées qui ne contiennent point d'eau, qu'ils se déguisent peut-être leurs doutes sur l'immortalité de l'âme par la théorie d'un avenir indéfini de l'humanité!

Mais pourquoi faudrait-il recourir à l'autorité de Pascal et de Fénélon! le Livre inspiré n'est-il pas entre les mains des élèves de l'école catholique? ne peuvent-ils pas lire ces pages que Dieu-même a dictées? ne veulent-ils pas écouter la voix de Jésus-Christ, de Celui qui est le chemin, la vérité, la vie? Eh bien! que leur dit cette voix? de quoi leur parle-t-elle avant tout et par dessus tout? n'est-ce pas du devoir de chercher le pardon de leurs péchés, de se réconcilier avec Dieu, de naître de nouveau par la puissance du Saint-Esprit, et de se préparer à entrer dans le ciel! où donc trouveront-ils dans le Nouveau-Testament leur système humanitaire? où verront-ils que c'est pour l'humanité, considérée dans son état politique et terrestre, que le Christ a souffert, a répandu son sang, est mort sur la croix? qu'est-ce que cette confusion d'idées et de mots, mélange incohérent d'une utopie philosophique, et des révélations de l'Eternel? Jésus-Christ a prononcé une parole qui montre à la fois tout le néant des choses mondaines, et tout le prix de la vie à venir. « Que servirait-il à un homme, dit le Seigneur, de gagner tout le monde, s'il perdait son âme? ou que donnera l'homme en échange de son âme? » Méditez cette parole, et priez Dieu de la sceller dans votre cœur; elle dissipera vos illusions sur l'idéal de l'humanité, et vous apprécierez mieux la nécessité de travailler au salut de votre âme *avec crainte et tremblement*.

Nous avons de trop justes motifs pour insister si longtemps sur cette grave erreur. M. Justin Maurice y retombe partout dans le deuxième livre de son recueil. En voici un exemple :

> Aux champs il est des fleurs que flétrit toute brise;
> Au monde il est des cœurs que l'infortune brise,
> Et que ronge sans cesse un morne désespoir.
> Je le dis sur mon âme. Oui, je voudrais pouvoir
> Souffrir pour tous ces cœurs et ces fleurs éphémères;
> Oui, je voudrais porter la croix de tous mes frères;
> Oui, je mourrais demain, cloué sur cette croix,
> Seul, entre deux voleurs, comme Christ autrefois;
> Je laisserais sur moi tomber goutte par goutte
> Ce qu'il est de douleurs sous l'éternelle voûte;
> *J'irais même au tombeau dormir l'éternité,*
> Si pour mon dévoûment, *ô sainte humanité!*
> Tu sortais du tombeau, brillante et rajeunie,
> Belle comme autrefois et de ton Dieu bénie!

Ainsi, M. Justin Maurice voudrait mourir pour l'humanité, et lui donner même ce qui vaut infiniment plus que la vie terrestre, l'éternité de son âme. Poète, ce n'est pas un sentiment chrétien que de consentir à la mort de son âme. Sacrifier sa vie pour convertir ses frères, comme l'ont fait les apôtres, c'est un acte de sublime dévoûment; sacrifier son âme, en admettant le sacrifice comme possible, ce serait l'œuvre d'un insensé, à moins que ce ne fût l'effet d'un triste aveuglement qui ne connaîtrait ni l'amour de Dieu, ni le prix de l'âme, ni le désir de remonter à la source de toute perfection et de toute sainteté. Vous voulez faire plus que n'a fait Jésus-Christ. Jeune homme, vous exagérez votre charité au-delà de toute mesure. Si vous étiez appelé demain, nous ne disons pas à perdre votre espérance de la vie éternelle, nous ne disons pas à mourir sur une croix entre deux brigands, mais seulement à supporter l'opprobre et l'ignominie pour votre idéal de l'humanité, y consentiriez-vous? en auriez-vous la force et le courage? Il n'est pas bon de se vanter d'un si prodigieux dévoûment; car cela prouve qu'on n'en a pas mesuré toute l'étendue.

Ailleurs, M. Justin Maurice suppose que Jésus même lui est apparu, et lui a tenu ce langage :

> Mon fils, m'avez-vous dit, pour cette race humaine
> Que n'ai-je point souffert de torture et de peine!
> Le bras de Dieu sur moi s'est bien appesanti!
> Quel horrible tourment n'ai-je point ressenti
> Me déchirer le sein! — Sous l'éternelle voûte
> Est-il une douleur qui sur moi goutte à goutte

N'ait été répandue? — Au calice éternel
J'ai bu tout ce qu'il est d'amertume et de fiel.
Hélas! et *c'est en vain*. — Victime volontaire,
En vain j'ai répandu tout mon sang sur la terre.
Eh! que t'ai-je donc fait, *ingrate humanité*,
Pour que ce don divin fût par toi rejeté!
J'ai voulu *t'arracher aux pleurs*, à la mort même.
Tu m'as dit : Laisse-moi les pleurs, la mort que j'aime.
J'appelais tes enfants à l'ombre de ma croix;
Je leur parlais d'amour, — ils maudissent ma voix,
Et je ne suis pour eux qu'un objet de risée.
Ils foulent à leurs pieds la croix qu'ils ont brisée;
Ils blasphèment mon nom. — Toi, qui m'as mis ici,
Mon Père, *pourquoi donc me délaisser ainsi?*

Il est toujours téméraire de prêter à Jésus-Christ des paroles imaginaires, et l'on devrait s'abstenir de mettre dans sa bouche un autre langage que le sien. M. Justin Maurice, en oubliant cette règle imposée par le respect, s'est étrangement égaré. Il montre le Christ faisant parade de ses souffrances, les étalant avec l'orgueil d'un rhéteur; jamais, dans l'Evangile, le Dieu Sauveur ne parle de ses souffrances et de sa mort que du ton le plus simple et sous les formes les plus concises. Ensuite, Jésus déclare, selon le poète, que c'est *en vain* qu'il est mort; nulle part, dans le Nouveau-Testament, ne se trouve un seul mot qui autorise cette idée, qui est à nos yeux un blasphème. Puis, Jésus-Christ, en venant auprès du poète, lui parle de l'ingrate *humanité* qu'il a voulu *arracher aux pleurs*. Que tout cela est faux dans la bouche du Fils de Dieu! Quand le Rédempteur daigne parler à sa créature, il lui parle d'elle-même, de son âme, de ses péchés, de la repentance, de la conversion, de la sanctification, des joies du ciel; mais il ne l'entretient point de cette humanité abstraite, qui n'exerce aucune influence sur l'accomplissement de nos devoirs personnels. Enfin, M. Justin Maurice rappelle la parole mystérieuse de Christ : « Mon Père, pourquoi m'as-tu abandonné? » Mais il l'applique à une circonstance tout-à-fait différente. Est-ce là autre chose qu'une profanation?

Il nous resterait encore beaucoup d'observations à faire sur le livre de M. Maurice. Nous lui demanderions pourquoi il déclare, tantôt qu'il est misérable pécheur, tantôt que son âme est *innocente et pure*. Nous lui demanderions pourquoi il sollicite la douleur, d'excessives douleurs comme une grâce divine! Croirait-il que la douleur purifie par elle-même? penserait-il que nous pouvons être lavés de nos péchés autrement que par le sang de Christ? — Mais il est temps de finir ce long article, et nous ne dirons plus qu'un mot au jeune poète : Fermez vos livres du dix-neuvième siècle, et sondez les Ecritures! Alors vous ne songerez plus tant à l'abstraction de l'humanité, et vous vous occuperez davantage du salut de votre âme!

ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET SOCIALE.

DE LA CONDITION DU PEUPLE DANS LES TEMPS FÉODAUX ET AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

L'une des dernières livraisons de la *Revue mensuelle d'Économie politique* renferme un excellent article de M de Sismondi sur l'élément aristocratique dans les pays libres. Nous y avons remarqué le passage suivant, qui nous paraît digne de fixer l'attention de nos lecteurs.

« L'organisation économique qui prévaut aujourd'hui a ôté au pauvre presque tout moyen de travailler sans se mettre dans la dépendance absolue du riche; elle l'a détaché de la terre, et a rompu tous les droits perpétuels qu'il avait autrefois sur elle; elle a permis au propriétaire du sol de congédier le cultivateur avec sa famille, tout au moins à la fin de son bail, après sept ans, mais souvent aussi tous les ans, toutes les semaines, même tous les jours, comme son nom de journalier l'indique. Le cultivateur auquel les propriétaires refusent de l'ouvrage, offre en vain le service de ses bras et de son activité; aucun travail ne lui est possible; il faut qu'il meure de misère. Les industriels qui, dans les villes, se rassemblent dans de grands ateliers, sont, s'il est possible, dans une plus grande dépendance encore des maîtres des manufactures. Là aussi ils sont engagés à l'année, à la pièce, ou à la semaine; mais si les chefs des manufactures refusent de les recevoir chez eux, tout travail leur est impossible. D'ailleurs, ils ne risquent pas, comme les agriculteurs, d'être congédiés seulement pour manque de respect ou pour inconduite; d'un jour à l'autre, ils risquent d'être victimes, non seulement des revers, mais aussi des succès de l'art dans lequel ils sont engagés. Si la manufacture est en décadence, si la mode ne demande plus ses produits, ils sont congédiés parce que leur maître ne vend plus; si, au contraire, l'application des sciences à leur art a enseigné à faire tout leur ouvrage avec beaucoup moins de mains, ils sont congédiés encore, parce que leur maître réserve pour lui tout seul tout le profit de ses ventes.

« Jamais pouvoir plus absolu n'a été donné à l'homme sur l'homme, et jamais il n'a été exercé plus durement. C'est de la vie ou de la mort de milliers d'individus, hommes, femmes et enfants, que le chef industriel décide dans son comptoir, en additionnant des chiffres, et il en décide sans colère comme sans compassion, sans connaître ses victimes, sans les voir, sans en savoir même le nombre. Son principal agent lui apporte un compte figuré : Votre manufacture de glaces, lui dit-il, ou votre manufacture de porcelaine n'a plus d'écoulement; mais vous pouvez destiner vos fourneaux à la préparation des produits chimiques; avec une avance d'un million, vous suffirez à la consommation de toute la France. — Comment donc! à quoi monte la consommation de la France? — A tant — Qui l'approvisionne aujourd'hui? — Telles et telles fabriques, dans telles et telles provinces. — Ne poursuivront-elles pas leur industrie? — Non, vous pourrez vendre à dix pour cent meilleur marché que leur prix ne revient. — Que feront-elles donc? — Elles succomberont. — Que feront leurs ouvriers? — Eux aussi. — Commencez l'ouvrage, vous aurez le million.

» Dans les temps de la plus grande oppression féodale dans les temps de l'esclavage, on a vu sans doute, de la part des maîtres, des actes de férocité qui font frémir l'humanité; mais du moins quelque motif avait excité leur colère ou leur cruauté; quelque espérance restait à l'opprimé d'éviter de provoquer son oppresseur. D'ailleurs les ministres d'un acte féroce pouvaient en adoucir l'exécution. La femme, les enfants, le prêtre, pouvaient implorer grâce, et l'obtenaient quelquefois. Mais dans la froide et abstraite oppression de la richesse, il n'y a point d'injure, point de colère, point de ministre connu, point de rapport d'homme à homme. Souvent le tyran et la victime ne se connaissent pas de nom, n'habitent pas le même pays, ne parlent pas la même langue. L'opprimé ne sait où porter ni ses prières ni son ressentiment; l'oppresseur, loin d'être un homme dur, est peut-être généreux et sensible; il ne se rend point compte du mal qu'il fait; il cède lui-même à une sorte de fatalité qui semble gouverner le monde industriel. C'est cette fatalité qui, malgré les promesses de la liberté, de l'égalité, accable d'une effroyable oppression des millions de créatures humaines (1). »

(1) *Revue d'Economie politique*, numéro de juillet 1835, pages 298-300.

Assurément ce tableau ne manque pas de vérité. On y pourrait ajouter même plusieurs détails non moins affligeants sur la première enfance exploitée sans pitié, sur le nombre excessif des heures de travail, sur l'insalubrité d'un grand nombre d'ateliers, sur les petites passions, les vexations subalternes des riches parvenus, sur tant d'autres faits qui blessent, irritent et corrompent les malheureux ouvriers. Tous les vrais philanthropes s'accorderont avec M. de Sismondi pour déplorer la position des classes inférieures, agricoles et industrielles; ils reconnaîtront qu'il y a encore des pas immenses à faire dans la voie des améliorations qui intéressent le bien-être et l'avenir du peuple.

Mais lorsque M. de Sismondi établit un parallèle entre la condition des serfs du moyen-âge et celle de nos journaliers des campagnes et nos ouvriers des villes; lorsqu'il semble donner, sous ce rapport, la préférence aux temps féodaux, est-ce là autre chose qu'un jeu d'esprit, un paradoxe qui ne saurait soutenir l'examen de la raison et de l'expérience?

Il suffirait, pour éclaircir la question, d'interroger le peuple même. Trouverait-on beaucoup d'ouvriers et de journaliers, si misérables qu'ils puissent être, qui voudraient échanger leur état présent pour celui des serfs attachés à la glèbe? Consentiraient-ils à reprendre le joug féodal? Non, certes; ils le repousseraient d'une voix unanime, et cet instinct des masses, instinct qui se trompe rarement, présenterait déjà une objection puissante contre les idées du savant et ingénieux écrivain de la *Revue d'Economie politique*.

Notre avis serait parfaitement conforme en ce point à celui du peuple. Sans doute les classes populaires possédaient au moyen-âge des moyens d'existence plus assurés; les serfs étaient inamovibles sur la terre qui les nourrissait; ils pouvaient compter sur une chaumière, sur un morceau de pain pour eux et leurs enfants. Mais à quel prix? les charges ne surpassaient-elles pas, et de beaucoup, les bénéfices? L'homme n'est pas destiné à vivre seulement de pain; il doit vivre aussi de droits personnels et de liberté. Or, quels étaient les droits des serfs, outre celui de ne pas périr de faim? Ils n'en avaient aucun. Ils pouvaient être opprimés, rançonnés, dépouillés, accablés d'insultes, jetés dans les oubliettes d'un château par un seigneur féroce ou insensé; ils étaient à la merci de tous ses caprices et de toutes ses fureurs. Si leur maître devait les nourrir, ils devaient, de leur côté, servir toujours le même maître; si la culture d'un champ leur était à peu près garantie, ils devaient vivre et mourir sur les sillons de ce champ-là, quand même ils auraient eu mille fois le désir d'en cultiver un autre; si, en un mot, ils ne perdaient pas leurs moyens de subsistance, c'est qu'ils ne cessaient pas d'être esclaves.

De nos jours, il est vrai, le propriétaire peut congédier d'époque en époque, ou même de semaine en semaine, ses fermiers et ses journaliers; mais ceux-ci peuvent également quitter, c'est-à-dire, congédier à leur façon le propriétaire, et chercher fortune ailleurs. Le chef de manufacture peut renvoyer ses ouvriers aussi souvent et en aussi grand nombre qu'il lui plaît; mais ses ouvriers peuvent de même lui signifier leur départ, et s'en aller offrir leurs services au manufacturier qui leur convient le mieux. Il y a donc réciprocité de droits. Le maître est plus libre qu'au moyen-âge de se séparer de ses subordonnés, et de les livrer à leurs propres ressources; mais les subordonnés sont également plus libres de se séparer de leur maître, et de se placer dans une condition qui leur paraît meilleure. L'incertitude des moyens de subsistance n'est-elle pas compensée et au-delà par la faculté d'aller où l'on veut et de faire ce qu'on veut?

Nous savons bien que cette faculté, qui appartient pleinement aux classes inférieures en droit, n'est pas toujours réelle en fait, qu'elle devient même à peu près nominale en quelques cas, parce que tel ouvrier, s'il quittait son maître, ne trouverait plus un travail ou un salaire équivalent. Mais ces cas ne se produisent que dans des circonstances extraordinaires et pour un petit nombre d'industries. D'ailleurs le sentiment seul de la liberté, lors même qu'il serait considérablement restreint par le fait, est déjà pour l'homme le plus précieux des biens de l'association politique.

Ce n'est pas tout. Le journalier, l'ouvrier, ont aujourd'hui une personne, une famille, une maison, une propriété inviolables. En d'autres termes, hors de l'atelier du maître, et après le temps qu'ils doivent lui donner pour obtenir le salaire convenu, ils ont des droits personnels et civils parfaitement égaux à ceux du propriétaire et du manufacturier. Au moyen âge le serf dépendait toujours et pour toute chose de son seigneur; il n'était pas un seul instant sur le pied de l'égalité avec lui; il ne pouvait compter ni sur sa liberté individuelle, ni sur l'inviolabilité de sa famille, ni sur la sainteté du foyer domestique; il était taillable, corvéable, lui, sa femme et ses enfants, à miséricorde et à merci. Mais l'ouvrier, mais le journalier, nous le répétons, sont indépendants de leur maître pour une grande partie de leurs intérêts individuels et domestiques; s'ils ne sont pas aussi assurés de conserver leur champ ou leur travail industriel, ils ont leur personne, leur famille, leurs économies, leur maison incomparablement mieux garanties que dans les temps féodaux. La différence dans les diverses conditions du peuple n'est-elle pas en faveur de notre époque?

Enfin, le serf était emprisonné dans son humble sphère, à moins qu'il n'eût l'occasion et le talent de devenir prêtre; ce qui n'arrivait que pour le très-petit nombre. Le serf restait serf; il devait n'être que cela jusqu'à la fin de sa vie, et le savait. L'espérance d'une situation meilleure, cette espérance qui est peut-être le premier de tous les trésors, qui soutient l'homme dans les jours les plus difficiles, qui le console dans ses plus amères afflictions, qui lui rend des forces quand ses mains tombent de lassitude, et qui lui ranime le cœur lorsqu'il est prêt à défaillir; l'espérance dont la privation a été présentée par un grand poète comme le plus cruel supplice des damnés; l'espérance manquait au serf féodal, du moins sur la plupart des objets qui excitent l'ambition et l'activité humaines. Il naissait dans un cercle de fer où il était contraint de se mouvoir jusqu'au moment où il descendait dans la tombe. Mais nos ouvriers et nos journaliers peuvent prétendre à tout par le travail, l'industrie et la bonne conduite; ils peuvent devenir propriétaires et manufacturiers; ils peuvent, eux ou leurs enfants, se mettre en état de remplir les fonctions publiques les plus élevées; l'espérance leur sourit tous les jours de leur vie, et brille à leurs yeux sur tous les points de l'horizon domestique et social. Cette espérance ne se réalise sans doute que pour la minorité; le publiciste et le philosophe savent que les chances de cette loterie doivent toujours être peu nombreuses; mais chaque homme du peuple ne peut-il pas espérer qu'il sera plus heureux que les autres, et embellir le présent par la perspective d'un meilleur avenir? C'est là un estimable avantage de la condition du peuple au dix-neuvième siècle sur celle du peuple dans les temps féodaux.

Cependant les réflexions de M. de Sismondi méritent d'être sérieusement pesées. Si l'ouvrier et le journalier du dix-neuvième siècle sont au-dessus des serfs du moyen-âge et plus heureux qu'ils ne l'étaient, il y a néanmoins d'importantes améliorations à introduire dans leur état actuel. Le contraste même entre leurs droits civils et l'incertitude de leurs moyens d'existence; cette liberté si étendue d'un côté, et cette dépendance si complète de l'autre; cette égalité devant la loi jointe à cette inégalité dans la vie matérielle; voilà des causes profondes de perturbation. Il y faut remédier sous peine de soulever les plus effroyables réactions. Or, le remède, où est-il? Dans une meilleure éducation religieuse, morale et intellectuelle, dans les caisses d'épargnes, et dans toutes les institutions qui rendront le peuple économe et prévoyant. La prévoyance lui donnera une propriété; la propriété le rendra moins dépendant du maître pour ses moyens d'existence, et les contrastes de sa position actuelle ne subsisteront plus au même degré. Cette question renferme les plus grands problèmes de notre avenir.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 38. 23 SEPTEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MÉMOIRE SUR LA CONCILIATION PROGRESSIVE DE LA MORALE ET DE LA POLITIQUE, lu par M. le baron BIGNON, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance publique des cinq Académies, le 2 mai 1835. (Ne se vend pas.)

On a souvent considéré la morale dans ses rapports avec la politique *intérieure* ; M. Bignon a traité la même question sous le point de vue de la politique *extérieure*. Son mémoire est destiné à montrer que les maximes de la conscience et les règles éternelles du droit doivent présider aux relations de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement.

Personne n'avait plus de titres que cet habile publiciste pour exprimer hautement sa pensée sur un pareil sujet. M. Bignon a long-temps rempli avec honneur des postes élevés dans la diplomatie ; il a pu pénétrer jusques dans les profondeurs de cette science qui ne se révèle qu'à demi aux yeux du vulgaire, et rien ne l'empêche d'en appeler à sa propre expérience, lorsqu'il affirme qu'il est possible d'unir constamment les rigoureuses lois de la morale à la direction des affaires diplomatiques. La voix d'un simple écrivain n'aurait pas la même autorité que la sienne. Celui qui n'a jamais siégé dans les conseils où se décident les destinées des nations, échapperait difficilement au reproche de parler sur des matières qu'il ne connaît point, et de s'abandonner à d'impraticables utopies. Mais quand l'homme célèbre à qui Napoléon, sur le roc de Sainte-Hélène, confia l'importante mission d'écrire l'histoire de la diplomatie dans les quarante dernières années ; quand cet homme, respecté de tous les partis, sans être le courtisan d'aucun, atteste que la politique extérieure et la morale peuvent aisément s'accorder, il mérite d'être entendu.

M. Bignon a cherché ses exemples dans l'histoire ancienne et les annales du moyen-âge plutôt que dans les événements contemporains. Cela se conçoit. Il parlait devant cinq académies qui renferment des hommes de tous les régimes et de toutes les opinions ; il y avait là des précautions à prendre et des bienséances à garder. N'est-ce pas assez, en effet, des pénibles luttes de la tribune, sans les renouveler encore dans la classique enceinte de l'Institut ?

L'orateur examine, d'abord, quel doit être le but des relations établies entre les peuples. Il trouve ce but, non dans l'envahissement, mais dans la conservation. « Sans doute la politique extérieure, dit-il, n'est pas une science inerte qui doive se borner à la simple conservation de ce que l'on possède, et qui interdise toute tendance à des acquisitions nouvelles. Elle est, pour chaque état, la science des intérêts qu'il lui importe de cultiver, de faire valoir, d'étendre même, mais seulement aussi loin qu'on peut aller sans empiétement sur le domaine légitime d'une autre puissance. Là où commence l'usurpation, là commence l'injustice ; là c'est un devoir de s'arrêter. »

Ces sages principes n'ont que bien rarement été appliqués dans le maniement des affaires politiques. Un député d'Athènes professait ouvertement à Sparte que personne jamais, pour obéir à des maximes d'équité, n'a refusé de s'agrandir par la force, et qu'il suffit, pour mériter des éloges, de ne pas pousser l'injustice tout-à-fait aussi loin qu'on pourrait le faire. Les Lacédémoniens eux-mêmes, malgré l'austérité de leurs mœurs sociales et privées, ne s'abstenaient ni du mensonge, ni de la ruse, ni des injustices les plus révoltantes, quand il s'agissait d'augmenter la gloire de leur patrie et de rabaisser celle des républiques rivales. Aussi

l'histoire de la Grèce, dans ses plus beaux jours comme dans les plus mauvais, présente un long tissu de fraudes et de perfidies. On semblait ne pas soupçonner qu'il y a des lois d'équité de peuple à peuple non moins que d'individu à individu.

On connaît la politique de Rome envers les peuples étrangers. Rome s'immisçait dans les débats domestiques de ses voisins, afin d'écraser une faction par l'autre, et d'établir sa puissance sur les débris des droits les plus sacrés. Caton l'ancien ne supposait pas que l'on pût être lié par un traité avec Carthage; il ne s'enquérait d'autre chose, sinon qu'il était utile d'abattre ce vieil adversaire de la république. Diviser pour régner, enfreindre ses engagements aussitôt qu'il y avait profit à le faire, soutenir le faible pour l'asservir, ne considérer en toute chose que les intérêts et les prétentions de la ville éternelle : voilà les maximes qui dirigeaient habituellement le sénat et le peuple romain. Nulle morale dans la politique extérieure; ni équité, ni respect du serment dans les relations avec ceux que Rome flétrissait du nom de barbares.

Les préceptes de la conscience et du droit ne furent pas mieux suivis entre les peuples durant les longs jours du moyen-âge. La renaissance des lettres, loin de changer ce déplorable état de choses, fit inventer des trahisons plus savantes et de plus habiles fourberies. « A cette époque si brillante par l'éclat des talents, mais à demi barbare par les mœurs, dit M. Bignon, des hommes parurent qui, voyant la fortune accorder à la politique d'envahissement de passagères faveurs, posèrent un système, érigèrent en théorie un ensemble d'axiomes étranges, comme formant la base positive de l'art de gouverner, et particulièrement en ce qui touche à la politique extérieure.... Cette science fatale a eu long-temps ses apôtres. Les gouvernements ambitieux ont adopté avec empressement des maximes propres à légitimer leurs plus coupables entreprises. La perversité des actes avait fait naître des doctrines criminelles. L'audace des doctrines à son tour conduisit à la perversité des actes. Il ne manqua pas de beaux esprits aux yeux desquels l'assassinat n'était qu'un jeu, qu'un trait d'habileté. »

Il est curieux de voir dans quel style les écrivains contemporains racontent les attentats les plus monstrueux. Voici, entre autres, comment s'exprime Brantôme sur l'empoisonnement du duc de Guyenne par Louis XI : « Entre » plusieurs bons tours des dissimulations, feintes, finesses » et galanteries que fit ce bon roi en son temps, ce fut celui, » lorsque, par gentille industrie, il fit mourir son frère, » le duc de Guyenne, quand il y pensait le moins, et lui » faisait le plus beau semblant de l'aimer lui vivant et le re- » gretter après sa mort. » Brantôme n'apercevait dans ce lâche et atroce empoisonnement que le bon tour d'un bon roi.

Cosme de Médicis disait que les états ne se gouvernent pas avec des patenôtres, et ces patenôtres, il faut le savoir, enfermaient pour lui tous les principes de la religion et tous les devoirs de la conscience. Quant à Louis XI, il avait imaginé l'art ingénieux de cacher ses crimes dans le manteau de la superstition; il pensait qu'une oraison à la Vierge suffisait pour l'absoudre de tous ses forfaits : « Oh ! ma » bonne dame, disait-il, ma petite maîtresse, ma grande » amie, en qui j'ai toujours eu mon recomfort, je te prie de » supplier Dieu pour moi et d'être mon advocate envers » lui, qu'il me pardonne la mort de mon frère que j'ai fait » empoisonner par ce méchant abbé de Saint-Jean. » Le bon roi, dans sa dévote hypocrisie, croyait tromper Dieu même, et obtenir sa grâce en livrant le méchant abbé de Saint-Jean aux traits de la colère céleste; ses oraisons et ses *ex-voto* à Notre Dame de Tours ou d'Embrun lui permettaient d'être empoisonneur et assassin en sûreté de conscience.

L'opinion publique se révolta enfin contre ces abominables atrocités; mais la politique extérieure conserva toujours de grandes licences; un seul mot servit à justifier tout, hors le meurtre : ce fut la *raison d'état*. La raison d'état autorisa les mensonges diplomatiques, et fit naître une nouvelle espèce de fraudes, non pieuses, mais politiquement légitimes. La parole donnée et jurée n'avait plus de valeur, aussitôt qu'elle se heurtait contre la raison d'état. Il était permis, pour protéger et défendre la raison d'état, de tromper amis et ennemis, d'envoyer des espions sous le nom d'ambassadeurs, de violer le secret des lettres, d'acheter les confidences des employés de bureaux, de surprendre la bonne-foi d'autrui par les plus odieux subterfuges, d'agir, en un mot, en malhonnêtes gens. Tout devenait honnête et l'égal sous le commode prétexte de la raison d'état.

Mais pourquoi parler au passé, tandis que le présent nous offre encore l'exemple des mêmes perfidies ? M. Bignon l'avoue lui-même, quoiqu'il ait une opinion très-indulgente pour la moralité politique de notre époque. « En fait, dit-il, la justice souffre encore de trop fréquents affronts, quoiqu'elle obtienne ostensiblement un hommage universel. » L'honorable orateur attache, ce nous semble, trop d'importance aux progrès des lumières, et leur attribue un pouvoir qu'ils n'ont point. Des esprits plus éclairés seront plus habiles, sans doute; ils auront plus d'adresse à présenter leurs injustices et leurs passions sous de séduisantes couleurs; ils trouveront des motifs plus spécieux, des prétextes plus subtils pour légitimer les fraudes et les trahisons de la politique; mais la morale y gagnera-t-elle quelque chose ? les devoirs de l'équité seront-ils mieux observés ? montrera-t-on plus de respect pour les droits de ceux qui n'ont pas une forte épée à mettre dans la balance ? On en peut douter quand on se rappelle les actes du congrès de Vienne, les promesses de 1815 foulées aux pieds par les princes de l'Allemagne, les hypocrites proclamations de la sainte-alliance, et le joug de fer qui écrase la Pologne. Le machiavélisme politique ne disparaîtra pas devant les lumières du siècle; il ne pourra finir que par l'effet d'un vaste réveil religieux et moral. Chez les peuples de l'antiquité, les siècles les plus remarquables par les progrès de l'esprit humain ne produisirent pas une politique plus juste ni plus loyale; il semble, au contraire, qu'elle devint plus inique et plus perfide à mesure que les facultés de l'intelligence furent plus exercées. L'instruction ne rend l'homme meilleur que lorsqu'elle est accompagnée de convictions religieuses. Quand la foi se perd, la culture de la raison aide plus à perfectionner la pratique du mal qu'à inspirer l'amour du bien. La moralité de la politique extérieure dépend, comme les mœurs individuelles, du développement des principes de religion.

Au reste, nous sommes tout-à-fait d'accord avec M. Bignon, lorsqu'il avance que l'injustice en politique est un mauvais calcul. « Le jour où l'on établirait, dit-il, un rapprochement exact entre les trompeurs succès obtenus par la violation des lois de la morale, et les malheurs réels, souvent prolongés, souvent irréparables, qui en ont été la conséquence plus ou moins prochaine, on trouverait que la balance n'est point en faveur de cette politique de mensonge et de fausseté pour laquelle on a montré jusqu'à présent tant de facilité et d'indulgence. Il sortirait de cette comparaison une éclatante, une imposante vérité : c'est que la politique, en se séparant de la morale, a été pour les gouvernements et pour les peuples, une source de calamités sans nombre auxquelles l'aveugle jugement des hommes a souvent supposé une tout autre origine. Dès long-temps, en effet, n'a-t-on pas remarqué avec raison que le publiciste florentin avait lui-même, à l'appui de ses maximes, bien mal choisi ses preuves, la plupart de ses héros ayant expié, par

une fin malheureuse, les succès passagers du crime ? Ma conviction profonde est que, dans tout pays, dans tout mode d'administration, donner à la politique extérieure une direction conforme à la morale et à la justice, c'est-à-dire à l'intérêt général des hommes, ne serait pas seulement une œuvre digne de l'éloge des peuples de l'histoire, mais un système sage, bien entendu, propre à procurer, au gouvernement qui en serait capable, des avantages vrais, solides, durables, dont il aurait droit de s'enorgueillir. »

Oui, une politique sincère et morale serait encore un bon calcul, lors même qu'elle ne serait pas un devoir. Mais les passions de l'orgueil et de la colère, qui jouent un si grand rôle dans les rapports de peuple à peuple, ne considèrent pas ce qui est réellement utile, lorsqu'elles sont exaltées; non seulement elles sacrifient ce qui est juste, elles oublient même, pour satisfaire leurs emportements, elles oublient et compromettent leurs plus précieux intérêts. Ce n'est donc pas assez de montrer les avantages d'une politique morale; il faut surtout indiquer un moyen puissant pour contenir les mauvaises passions. Or, ce moyen, où est-il? Nous ne le voyons nulle part ailleurs que dans la parole de Celui qui a dit: « Si le Fils vous affranchit, vous serez véritablement ibres. »

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le parlement britannique publie tous les ans des documents émanés soit de ses comités d'enquête, soit de l'administration elle-même, qui ont pour but de faire connaître à tous les sujets anglais l'état des affaires de leur pays. Les documents relatifs à l'année financière 1834-1835 constatent que les revenus, pendant ce laps de temps, ont éprouvé sur ceux de l'année dernière une diminution de 1,758,886 liv. st. (43,972,150 fr.). Cette diminution provient de la suppression de diverses taxes, et elle affecte si peu les ressources du Trésor, que de nouvelles réductions sont encore projetées pour l'année courante.—L'intérêt annuel de la dette publique est réduit de la somme de 2,355,845 liv. st. (58,896,125 fr.), par le moyen des conversions de capitaux de 5 p. 100 à 4 p. 100 et de 4 p. 100 à 3, effectuées de quatre ans en quatre ans depuis l'année 1822.

Les détails qui se rapportent au commerce et à la navigation offrent des résultats aussi satisfaisants; ainsi le montant de l'exportation générale a présenté, pour l'année 1834-1835, une augmentation de 2,052,542 liv. st., ou environ 51,313,550 fr., sur le produit de l'année précédente. L'on peut se faire une idée de l'importance du commerce qui se fait dans la seule ville de Londres, par les notes suivantes, extraites d'une feuille publique:

Le mouvement des navires qui entrent ou qui sortent pour l'importation ou l'exportation des produits, est d'environ 4,000, et il y a toujours dans la rivière et dans les docks, 2,000 navires, 3,000 barques pour charger et décharger, et 2,300 bateaux pour le passage et la circulation dans le port. 8,000 matelots montent ces diverses embarcations; 4,000 individus gagnent leur vie à charger et décharger les vaisseaux; environ 15,000 cargaisons entrent annuellement dans le port, et la perception des droits de douane n'exige pas moins de 1,200 officiers. Enfin on calcule que les valeurs, tant embarquées qu'en magasin, qui se trouvent habituellement dans le port, s'élèvent à la somme de 70,000,000 liv. st., ou environ 1,250,000,000 fr.

L'importance des caisses d'épargne croît aussi en Angleterre, puisqu'il est prouvé qu'à la fin de 1834, environ quatre cents millions de notre monnaie avaient été économisés et placés par un demi-million d'habitants appartenant à la classe ouvrière.

Les réformistes de Manchester et de Newcastle ont accueilli M. O'Connel et les discours très-véhéments qu'il a prononcés contre l'hérédité de la pairie avec le plus grand enthousiasme. L'orateur a exprimé le vœu que la chambre des lords devienne bientôt une seconde chambre élective.

La *Gazette officielle* de Madrid renferme des décrets royaux d'après lesquels tout le ministère est changé. Le général Alava est nommé président du conseil et ministre des affaires étrangéres; M. Mendizabal, excellent patriote et financier distingué, est nommé ministre des finances, et M. Martin de los Herreros a été élevé au ministère de l'intérieur. Ce dernier ministre a des opinions libérales très-prononcées; il a passé dix années dans l'émigration.

Des correspondances de Madrid font pressentir que la constitution de 1812 sera adoptée par le gouvernement avec la condition d'être modifiée. Le midi de l'Espagne a déjà pris cette résolution, et l'on a lieu de croire que Valence, Sarragosse et Barcelonne imiteront cet exemple.

La guerre civile continue entre les carlistes et les christinos. Don Carlos a proclamé généralissime de son armée la Vierge des Sept-Douleurs.

Toutes les villes du sud des Etats-Unis protestent avec une grande énergie contre les associations qui se sont formées dans quelques parties du nord en faveur de l'abolition de l'esclavage. Les cours de justice usent de la plus grande rigueur envers les individus prévenus d'avoir répandu dans la classe noire des écrits favorables à l'émancipation des esclaves. L'on cite le nom d'un jeune homme de Nashville, qui a été condamné à recevoir vingt coups de fouet sur le dos, et qui a été banni ensuite de la ville pour avoir distribué quelques écrits parmi les nègres des environs.

Plusieurs mutations ont eu lieu parmi les agents diplomatiques. M. le baron de Barante remplace M. le maréchal Maison à l'ambassade de Saint-Pétersbourg.

Le gérant du *Réformateur* a été cité à très-bref délai devant la cour d'assises, d'après les dispositions de la nouvelle loi sur la presse, à raison d'un article sur la nouvelle création de pairs de France; ayant fait défaut, la cour l'a jugé sans jury, et l'a condamné par défaut à six mois de prison et 6,000 fr. d'amende.

Le journal le *Bon Sens* est également cité devant la cour d'assises pour la reproduction d'un article du *Sun*, journal anglais.

M. de Conny, ancien député, prévenu d'offense envers le roi, au sujet d'un article inséré dans le *Rénovateur*, et relatif à la mort du prince de Condé, a été acquitté par la cour d'assises, M. l'avocat-général s'étant désisté de l'accusation sur la déclaration du prévenu qu'il n'avait pas en vue la personne du roi dans l'article incriminé.

M. Audry de Puyraveau s'est constitué prisonnier, en exécution de l'arrêt de la cour des pairs qui l'a condamné à un mois de prison.

VOYAGES.

NARRATIVE OF A SECOND VOYAGE, etc.—*Relation d'un second voyage à la recherche d'un passage au nord-ouest*, *et d'un séjour dans les régions arctiques pendant les années* 1829, 1830, 1831, 1832 *et* 1833; par Sir JOHN ROSS, capitaine de la marine royale; *comprenant les rapports du capitaine* J. C. Ross *et le récit de la découverte du pôle magnétique.* 1 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré. Prix: 5 fr.

PREMIER ARTICLE.

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on s'est occupé de chercher un passage au nord-ouest, en essayant de tourner les côtes septentrionales de l'Amérique. Les premiers essais tentés dans ce but remontent au neuvième siècle. La découverte de l'Islande en fut alors l'un des principaux résultats; celle du Groënland est due à un voyage entrepris, de cette île, en 970. De hardis navigateurs s'aventurèrent aussi dans ces mers aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Frobisher, Davis, Hudson, Baffin et Behring découvrirent les baies et les détroits qui portent leurs noms. La géographie de cette partie du monde acquit ainsi plus de précision et de certitude; mais la question de l'union des deux mers entre elles n'était toujours pas résolue. Depuis le voyage de Phipps, en 1773, on l'avait même entièrement abandonnée. Elle fut reprise, en 1817, par M. William Scoresby, marin habile et savant, qui commandait à cette époque un navire employé à la pêche dans les parages du Groënland, et qui est aujourd'hui, à Exeter, un membre respectable et utile du clergé anglican. Ce double éloge lui est donné par M. le capitaine Ross, qui rappelle, dans son introduction, que

M. Scoresby adressa à sir Joseph Banks une lettre remarquable où il cherchait à prouver que les changements survenus dans les saisons et dans la position des glaces dans les régions arctiques semblaient devoir permettre la solution d'un problème agité depuis si long-temps. Le parlement promit une récompense de 20,000 liv. st. à celui qui découvrirait un passage au nord-ouest; et l'impulsion étant ainsi donnée à l'esprit d'exploration, on vit s'effectuer de 1818 à 1827 le premier voyage de Ross, le voyage de Buchan, les quatre voyages de Parry, les deux voyages de Franklin et le voyage de Beechy. Une circonstance qui semblait de nature à encourager ces entreprises dispendieuses autant que difficiles, retarda, au contraire, le second voyage du capitaine Ross. Les lords de l'Amirauté n'ayant pas voulu favoriser ce nouvel essai, en le faisant faire aux frais de l'Etat, M. Ross s'adressa à M. Sheriff Booth, son ami intime, dont il connaissait la libéralité et les vues élevées. Celui-ci ne crut pas pouvoir adhérer à sa demande par un motif qui peint d'un seul trait cet homme généreux: il craignait que la récompense offerte par le parlement ne fit attribuer à des motifs intéressés la part qu'il aurait prise à cette expédition. Ce n'est que quand la suppression du Comité des Longitudes eut entraîné celle de cette prime, qu'il revint sur sa première détermination, et qu'il consentit à faire tous les frais du voyage projeté, qui coûta près de 18,000 liv. st.

Nous dirons en peu de mots que les principaux résultats de cette expédition, qui a duré quatre ans, ont été la découverte de la Terre du roi Guillaume, de l'isthme et de la péninsule de Boothie, du golfe de Boothie (1) et de la mer occidentale du roi Guillaume; la fixation de la situation exacte du pôle magnétique; et quant à la question d'un passage au nord-ouest, la certitude acquise qu'il n'y en a pas à travers la passe du Prince-Régent, ni au sud du 74e degré de latitude nord. Ces résultats, bien qu'ils ne présentent pas encore la solution complète de la question que cette expédition, comme tant d'autres, avait pour but essentiel de résoudre, sont cependant d'une importance incontestable, que les hommes de science ont déjà eu soin de reconnaître. Pour nous, sans négliger entièrement ce point de vue, nous nous attacherons surtout au côté moral de ce voyage de découverte. En effet, la relation de M. le capitaine Ross n'est pas intéressante seulement par les faits géographiques qu'elle contient; elle l'est aussi par les dispositions qu'elle signale. On ne peut la lire sans éprouver une profonde estime pour le marin courageux et modeste qui nous raconte les épreuves de quatre années de sa vie. En remarquant tant de patience au milieu de tant de souffrances, un sentiment si habituel de la protection de Dieu en présence de tant de périls, on comprend bientôt à quelle source il a puisé des forces et on le suit avec un intérêt toujours croissant jusqu'à la fin de la longue lutte qu'il a soutenue avec les éléments. On ne peut non plus l'entendre sans émotion exprimer avec une admirable simplicité les convictions que les dangers qu'il a courus ont affermies en lui. « En me résumant, dit-il, je puis déclarer que, depuis le commencement jusqu'à la fin, mon voyage se compose d'un enchaînement merveilleux de circonstances providentielles, qui prouvent d'une manière évidente qu'entre tous les hommes ceux qui descendent sur la mer dans des navires sont les plus sujets à se tromper et les plus placés dans la dépendance du secours divin; mais je puis ajouter que si des hommes qui se confient en Celui qui ne peut errer consentent à faire usage des moyens qu'il met miséricordieusement à leur portée, il n'est pas de difficultés si grandes qu'ils ne puissent les surmonter, pas de situation si désespérée qu'ils n'en puissent triompher. » Ces mots ne sont pas une sorte de tribut de reconnaissance payé une fois pour toutes au Dispensateur de toutes choses; ce n'est pas une dette qui pèse à l'auteur et qu'il se hâte d'acquitter dès les premières pages de son livre, afin de n'avoir plus à y revenir; non, c'est un sentiment qui paraît lui être habituel, qu'il manifeste souvent avec la même expansion, et sur la sincérité duquel il est impossible de concevoir aucun doute.

Il est un autre point sur lequel M. le capitaine Ross s'explique très-nettement, et la manière dont il le fait honore trop son caractère pour que nous puissions passer cette circonstance sous silence. On avait, à ce qu'il paraît, cherché à faire naître de la mésintelligence entre lui et le capitaine Parry; voici comment il repousse ces honteux efforts:

« Que personne ne suppose, dit-il, que je ne sais pas apprécier à un aussi haut degré que le public les mérites de cet officier comme écrivain et comme marin. Nous avons d'abord uni nos forces dans la même poursuite, et avons ensemble couru les mêmes dangers et éprouvé les mêmes angoisses; depuis lors, nous avons séparément lutté contre la mer et la glace, contre la tempête et l'accablement, ayant tous deux un même but et recherchant la même gloire. Si c'est là avoir été rivaux, c'est du moins une rivalité à laquelle n'ont jamais pu se mêler ni la jalousie ni le mauvais vouloir. On pourrait aussi bien supposer que La Perouse a eu en haine la mémoire de Cook, ou que ce grand homme, s'il avait vécu, aurait été attristé des succès de l'habile et audacieux navigateur français. Frères d'armes, nous avons su fraterniser dans nos tentatives de découvertes. S'il est des hommes qui se plaisent à imaginer ou à exciter des jalousies et des inimitiés entre ceux qui s'occupent d'une même étude, que leur juste punition soit d'apprendre que dans le cas actuel ils n'ont pas réussi! »

Le capitaine Ross quitta l'Angleterre au mois de mai 1829, accompagné de son neveu, le commandeur Ross, de M. Thorn, commis des vivres, de M. Mc Diarmid, chirurgien, et de dix-neuf hommes d'équipage, à bord de la *Victoire*, navire qui avait été construit exprès pour ce voyage, et auquel on avait adapté une machine à vapeur, afin de ne perdre pour la navigation aucun des courts moments pendant lesquels les mers arctiques sont ouvertes, et de pouvoir avancer, même quand le vent serait contraire. M. le capitaine Ross est convaincu que si la machine avait rendu les services qu'on était en droit d'en attendre, quinze mois auraient suffi pour accomplir ce qui exigea quatre ans et demi; mais de grossiers défauts de construction la rendirent un obstacle au lieu d'un moyen, et après d'inutiles essais pour la mettre en état de servir, on l'abandonna, pour ne plus naviguer qu'à la voile. Sans nous proposer de suivre nos marins dans tous les détails de leurs périlleux voyages, nous citerons quelques faits qui nous ont surtout paru intéressants.

La *Victoire* étant entrée le 25 juin dans un petit port qui dépend d'une île voisine du Groënland, l'équipage ne fut pas peu surpris de voir arriver peu après un navire portant le pavillon danois. Il semblait, à en juger par les costumes, n'être monté que par des Esquimaux; mais parmi eux se trouvaient des Européens, le gouverneur et le pasteur du district de Holsteinborg, qui, ayant aperçu les mâts de la *Victoire* par-dessus les rochers, s'étaient persuadés qu'ils appartenaient à quelque vaisseau naufragé, et venaient offrir leur secours, s'il en était besoin. Ils engagèrent le capitaine à entrer dans le port de Holsteinborg, situé dans une petite île voisine. Le gouverneur, M. Kall, qui a le titre de *Colonies Bestirere*, était un jeune homme d'environ trente ans, qui remplissait ses fonctions depuis six ans. Il est placé sous les ordres du gouverneur de Leifly, qui a rang de major dans la marine danoise. Le pasteur, M. Kijer, paraissait avoir à peu près le même âge; il est marié et demeure dans l'île, depuis plusieurs années, avec sa famille. Ayant été instruits du but du voyage de M. Ross, tous deux l'assurèrent que, de mémoire d'homme, on ne se souvenait pas, dans Holsteinborg, d'une température aussi douce, ajoutant que si un passage au nord-ouest devait jamais être découvert, ce serait certainement cette année-là. Holsteinborg se compose de la maison du gouverneur, de celle du pasteur, d'une église, de deux magasins, d'une boulangerie et d'environ quarante huttes d'Esquimaux.

« L'église est surmontée d'un petit clocher, dit M. Ross; l'intérieur est simple et joli; il y a un orgue à l'un des bouts, et un autel à l'autre bout. Ce petit temple peut contenir deux cents personnes, et est bien fréquenté. Le sermon et les prières ont lieu alternativement en esquimau et en danois. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le culte se célèbre d'après les usages des luthériens, ni de répéter l'éloge qu'on a si souvent et si justement fait de l'attention que le gouvernement danois accorde aux intérêts spirituels des Groënlandais. Il serait superflu aussi d'in-

(1) Ces noms ont été donnés par le capitaine Ross aux lieux qu'il a découverts en reconnaissance des services rendus à la science par M. Booth.

sister sur le succès bien connu qui a couronné les efforts des dignes ecclésiastiques qui ont entrepris une telle tâche au prix de si grandes privations et d'un pareil exil. La paix et le bonheur ne sont le partage exclusif d'aucun pays, ni d'aucune situation, et nous crûmes les voir dans leur perfection dans le cercle étroit du gouverneur, du pasteur et de son aimable épouse, auquel nous fûmes admis. M. Kijer est chargé des fonctions pastorales dans les districts de Holsteinborg et de Sukkertop; il visite ce dernier district pendant le printemps. Durant mon court séjour, tout ce que j'ai vu dans l'île annonçait l'ordre le plus parfait; on m'a assuré, en outre, qu'il y a très-peu d'exemples d'immoralité, que le caractère général des Groënlandais est si doux et si pacifique qu'ils ne se battent pas entre eux, et qu'ils ne sont jamais les agresseurs quand il y a des disputes entre eux et les Européens. Étant un jour monté sur le pont, de grand matin, comme l'équipage dormait encore, je vis un pauvre Esquimau arrêté dans son canot près du navire. Il avait repêché un objet tombé d'une de nos chapelles, et venait nous le rapporter. J'ignore quelle part les instructions du respectable ecclésiastique peuvent avoir dans ce trait d'honnêteté et dans les autres preuves de bonne conduite dont nous fûmes témoins. En assistant le dimanche au service divin, j'aurais été surpris du chant des femmes, si je n'avais su depuis long-temps quel talent elles ont pour la musique, et avec quelle facilité elles apprennent les airs sacrés les plus difficiles de l'école allemande. Leurs heureuses dispositions ont été cultivées avec soin par les missionnaires, même sur le sol américain, sous la direction de M. Latrobe et de quelques autres. Je pense qu'on sait généralement que ces dignes missionnaires n'ont pas considéré la musique comme une simple affaire d'amusement ou de curiosité; mais qu'ils s'en sont sagement servis comme d'un auxiliaire pour répandre l'instruction religieuse et propager la civilisation, en tant que la civilisation est possible dans des circonstances comme celles où ces tribus sont placées. »

Quoi qu'il en soit, ce sont là les dernières limites de la civilisation. Après avoir remis à la voile, nos voyageurs n'en trouvèrent plus d'autres traces que les débris du navire la *Furie*, que le capitaine Parry avait dû abandonner en 1825 sur les côtes de la passe du Prince-Régent. Le commandeur Ross avait fait partie de cette expédition. On se figure sans peine avec quelle émotion il se retrouva en ce lieu où il avait, quatre ans avant, couru de si grands périls. De nombreuses provisions étaient rassemblées sur la côte, et la *Victoire* put s'y ravitailler aussi aisément qu'elle l'aurait fait sur l'un des meilleurs marchés de l'Angleterre. Elle poursuivit ensuite sa course, et avait dépassé de trois cents milles le point le plus avancé atteint par les précédents navigateurs, quand les glaces l'arrêtèrent, à la fin de septembre, dans une petite baie où elle était entrée :

« Nous ne pouvions plus mettre en doute, écrit quelques jours après M. le capitaine Ross, que nous ne fussions arrivés à notre habitation d'hiver; car on n'apercevait plus nulle part une seule goutte d'eau. Si l'on excepte peut-être la pointe noire de quelque rocher, quelque part qu'on dirigeât les yeux, on ne voyait partout qu'une nappe immense de neige, éblouissante et monotone, spectacle accablant, qui, s'il ne durait qu'un jour, nous émouverait peut-être par sa nouveauté, mais qui, se prolongeant à l'infini, paralyse l'esprit, et ne produit d'autre impression que celle de l'uniformité, du silence et de la mort. Et cependant chacun de nous était heureux des progrès que nous avions faits. Nous songions aussi avec satisfaction aux nombreux périls auxquels nous avions échappé. Nous sentions que nous formions une famille bien unie, dont tous les membres rivaliseraient de patience et de zèle. »

Il est digne de remarque de voir avec quelle exactitude le dimanche a été observé, non seulement pendant ce long hivernage, mais dès le commencement de ce voyage de découverte. Il est rare que dans son journal, tenu à peu près jour par jour, M. le capitaine Ross laisse passer le dimanche sans nous dire qu'il a été sanctifié par l'équipage. Il faut des circonstances tout-à-fait extraordinaires pour que les matelots se livrent ce jour-là au travail, et ce n'est jamais sans en exprimer un vif regret que le capitaine cède sous ce rapport à d'irrésistibles nécessités. « Tous les travaux étaient interrompus le dimanche, dit-il. Les matelots, vêtus de leurs meilleurs habits, étaient passés en revue à dix heures. On lisait ensuite un sermon et des prières. Le reste du jour était employé à la lecture d'une collection de traités religieux que Mme Enderby, de Blackheath, nous avait donnés. Ils furent pour nous un présent aussi utile que judicieux. A six heures, nous avions école du dimanche. Les matelots lisaient le soir dans l'Écriture-Sainte. Nous terminions par des Psaumes et des passages indiqués dans la liturgie. Je ne puis mettre en doute le bon effet de cette instruction et des exercices religieux. Nos hommes paraissaient vraiment sentir qu'ils ne formaient qu'une seule famille. Ils se témoignaient de l'affection les uns aux autres, et il y avait dans leur conduite plus de régularité et d'ordre qu'on n'en trouve ordinairement à bord des vaisseaux. » Plus tard, les rigueurs du climat ayant rendu nécessaires des travaux qu'il ne fut pas possible d'interrompre le dimanche, quand ce saint jour put de nouveau être observé, le capitaine s'écrie avec effusion : « Nous pûmes enfin passer le dimanche comme un jour de repos et de prière, et nous en éprouvâmes autant de joie que nous en sentions le besoin. » Dans une autre occasion à peu près semblable, il s'exprime ainsi : « Le service divin a été repris aujourd'hui, après une interruption plus longue que nous ne l'aurions voulu, beaucoup plus longue que cela n'est utile; mais il était impossible qu'il en fût autrement, et il serait à désirer qu'en Angleterre la sanctification du dimanche ne fût jamais négligée par des motifs moins valables que ne l'étaient les nôtres. » Le dimanche n'était d'ailleurs pas le seul jour où l'équipage s'occupât de religion. Le capitaine avait organisé une école, divisée en deux classes, où les matelots apprenaient à lire, à écrire et à compter; et les plus avancés, les mathématiques, l'astronomie et l'art de la navigation. Les leçons se terminaient toujours par la lecture de deux chapitres de la Bible et de quelques Psaumes. Les progrès des hommes de l'équipage furent rapides; on remarquait aussi une grande amélioration dans leur caractère moral; c'est ainsi, par exemple, qu'ils renoncèrent à l'habitude de jurer. « Leurs sentiments religieux se développaient d'une manière très-marquée, » dit le capitaine.

RÉSUMÉS HISTORIQUES.

I. Lettres a mes enfants sur l'Histoire de France, par H. Roux-Ferrand. 1 volume in-18. Paris, 1835. Chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 1 fr. 50 c.

II. Les Soirées du village, *ou Entretiens sur l'Histoire du canton de Vaud et sur ses institutions*; par S. Descombaz. Seconde édition. 1 volume in-12. Lausanne, 1835. Chez B. Corbaz.

Ces deux livres que nous venons de lire l'un après l'autre, nous ont amené à examiner de nouveau une question qui nous a quelquefois occupé, celle de l'utilité des résumés pour l'étude de l'histoire. Sans fatiguer nos lecteurs par toutes les considérations auxquelles nous nous sommes livré, nous leur dirons seulement à quels résultats nous sommes parvenus.

Les résumés nous paraissent plus utiles pour aider à se rendre compte de ce qu'on a appris que pour apprendre. Ils ont, quand ils sont bien faits, les mêmes avantages qu'une bonne table des matières, dont chaque ligne rappelle toute une série d'événements, et ils remplacent à quelques égards les notes qu'un étudiant attentif prend en suivant les cours publics. Le *Discours sur l'Histoire universelle*, de Bossuet, indépendamment du but essentiel de l'auteur, est un admirable résumé. Si l'on n'a pas fait de l'histoire une étude un peu approfondie, on ne sait pas grand'chose après avoir lu ce livre; mais, au contraire, si l'on s'est déjà livré à des recherches historiques un peu étendues, on y apprend à classer ses souvenirs. C'est une vue d'ensemble que nous comparerions volontiers à celle dont on jouit du haut d'une montagne élevée, et qui produit des impressions d'autant plus distinctes et plus nettes, qu'on a plus visité et qu'on connaît mieux les lieux que les regards embrassent.

A cela ne se réduisent pourtant pas les services que les résumés nous paraissent destinés à rendre. Il est une multi-

tude de personnes qui ne peuvent entreprendre des études historiques sérieuses, et qui devraient renoncer à connaître les grands faits de l'histoire générale, et même les événements principaux de l'histoire de leur patrie, s'il n'y avait moyen de les apprendre que par de longues lectures qu'elles sont forcées de s'interdire. Pour elles encore sont faits les résumés, mais des résumés conçus dans une autre pensée et rédigés d'après un autre plan. Poursuivant la comparaison que nous avons hasardée, nous dirons que l'enseignement qu'ils ont pour but d'offrir nous paraît correspondre à la vue qu'on a dans une plaine. La chaîne de montagnes qui borne l'horizon apparaît un peu voilée et confuse; l'œil ne distingue ni les rochers ni les ravins, mais il aperçoit, il contemple avec une sorte de ravissement les grands pics et les hautes cimes. Le montagnard seul saura vous parler des sommets moins élevés; l'habitant de la plaine lui-même connaît les géants des Alpes. Il ne connaît qu'eux, et, à vrai dire, c'est eux seuls qu'il a besoin de connaître. Ainsi en est-il de l'histoire : l'instruction élémentaire n'en peut embrasser que les grands traits; elle doit se taire sur tout le reste. Qu'elle soit du moins claire et complète sur les événements qui sont de son ressort. Elle est moins appelée à résumer qu'à élaguer. Si vous retranchez beaucoup de petits rameaux, n'affaiblissez par les branches principales. Si j'étais chargé de publier une histoire nationale pour les écoles primaires et pour le peuple, j'emprunterais à nos meilleurs écrivains le récit animé des grands faits que tout le monde doit savoir, et je les lierais entre eux par de rapides aperçus sur les temps qui les séparent; de cette manière, sans dépasser les limites que l'on accorde à ce genre d'ouvrages, j'éviterais le défaut dans lequel tombent nos auteurs d'abrégés, de n'offrir qu'une esquisse décolorée à des lecteurs qui, plus que d'autres, exigent qu'on les intéresse, et j'obtiendrais probablement que la mémoire se chargeât sans effort de plus de souvenirs historiques qu'on ne réussit à lui en inculquer à l'aide des résumés monotones et secs qu'on emploie ordinairement dans les écoles.

Quant aux enfants qui sont destinés à recevoir une éducation plus libérale, nous ne saurions trop combattre l'usage où l'on est de ne leur donner d'abord que la quintessence de l'enseignement historique qu'on se propose de leur offrir plus tard. C'est méconnaître la nature des facultés intellectuelles de l'enfance, et ne tirer aucun profit des avertissements que l'expérience nous fournit. L'enfant, ainsi que l'homme du peuple, est surtout frappé des détails; c'est par eux qu'il se souvient; comme la vigne ne s'élève et ne s'étend qu'en s'attachant par mille liens, ainsi sa mémoire ne se rappelle qu'en s'exerçant sur mille circonstances qui vous paraissent insignifiantes. Il lui faut des formes, des contours, des couleurs. Quelle profonde connaissance des besoins de l'immense majorité des hommes qui, chez tous les peuples et dans tous les temps, sont enfants par l'intelligence, ne suppose pas sous ce rapport la rédaction des livres historiques de la Bible! Il y a prise pour tous les esprits dans ces récits admirables. Suivez les historiens sacrés depuis les premiers siècles, où les relations des hommes entre eux sont simples comme leurs mœurs, jusqu'aux siècles où leurs rapports se compliquent, et où les divisions des familles font place aux révolutions des empires, et vous trouverez toujours qu'ils savent se faire écouter et se faire comprendre. Puis, après avoir constaté le fait, si vous en recherchez la cause, la cause littéraire voulons-nous dire, le moyen d'art, vous vous apercevrez bientôt qu'il faut l'expliquer par la nature des détails. L'histoire d'Abel, celle de Joseph, celle de David, et par-dessus tout celle de Jésus-Christ, s'emparent puissamment de l'âme et de l'esprit, non seulement à cause des grands intérêts qui y dominent, mais aussi à cause de la richesse du récit dont chaque mot a mission d'augmenter l'impression totale en ajoutant quelque trait au tableau. N'en soyons pas surpris, celui qui captive ainsi les intelligences est aussi celui qui les a créées. Dieu s'est fait historien, comme il s'est fait prophète et docteur. Nous n'hésiterons donc pas à dire que les livres d'histoire les mieux faits sont ceux qui négligent le moins de satisfaire un besoin auquel le Saint-Esprit semble tant avoir égard; et sans nous occuper en ce moment, ni de la vérité historique, ni du caractère moral des livres d'histoire qu'on met entre les mains des jeunes gens, nous donnerons la préférence à ceux dont les auteurs auront le plus le talent de décrire. Pourquoi sait-on mieux chez nous l'histoire romaine que l'histoire de France? Ce n'est pas seulement parce que de longues années se passent, dans les colléges, à traduire les historiens latins; c'est aussi parce que la plupart de ces historiens ont à un haut degré le don de narrer, et que, racontant l'histoire d'époques spéciales, ils ont pu s'étendre au lieu de résumer, tandis que l'histoire de France, là où on l'enseigne, ne ressemble guères qu'à une collection de sommaires. S'il y a une muse pour elle, elle doit être étique et décharnée; car autrement de quel œil verrait-elle des efforts qui ne tendent qu'à dessécher et réduire?

Ces réflexions, on le comprendra, sont tout-à-fait indépendantes des deux ouvrages à l'occasion desquels nous les faisons. Nous pouvons nous prononcer contre un genre d'écrits, sans qu'il faille en conclure que nous condamnons en masse tous ceux qui y appartiennent. Tel auteur peut d'ailleurs avoir un but restreint qui se rattache à un plan d'enseignement plus étendu, qu'il faudrait examiner dans son ensemble pour être en droit de se prononcer sur l'un des éléments qui en font partie. C'est le cas de M. Roux-Ferrand, dont les travaux historiques ne doivent pas être isolés les uns des autres, si on veut les examiner sous le rapport pédagogique. Nous avons déjà parlé des deux premiers volumes de son *Histoire des progrès de la civilisation*, et rendu justice à sa méthode et à ses recherches. Les *Lettres à ses enfants sur l'Histoire de France* qu'il vient de publier, ne nous paraissent être que ce que leur titre annonce, un ouvrage sans prétention, écrit, comme des lettres le comportent, sans plan et sans méthode, où l'on jette un peu pêle-mêle tout ce que la mémoire apporte, sans trop s'inquiéter d'établir des proportions entre les différentes portions du récit, et sans avoir de remords de conscience pour ce qu'on écourte ou pour ce qu'on omet. Les circonstances de famille auxquelles l'auteur fait allusion çà et là prouvent, comme la forme qu'il a choisie, qu'il a surtout écrit pour un cercle très-intime. On aurait donc grand tort de considérer ce livre comme destiné à servir de point de départ pour l'étude de l'histoire de France; il s'adresse évidemment à des lecteurs qui n'en sont plus aux éléments, et cela nous explique à-la-fois ce qu'on y trouve et ce qu'on n'y trouve pas. S'il en était autrement, si M. Roux-Ferrand avait voulu faire un véritable résumé, d'un usage plus général, nous aurions à lui signaler quelques méprises. En effet, nous avons été frappé, en lisant son livre, de l'attention qu'il accorde aux petites choses, et de la rapidité avec laquelle il passe auprès des événements importants. On dirait qu'il force les grands hommes à courber la tête, et qu'il fait monter les nains sur des échasses. Ces disproportions, qu'on peut remarquer dans presque toutes les lettres, tiennent, ce nous semble, au caractère anecdotique de l'ouvrage. Un bon mot, un joli trait, quelques vers heureux, obtiennent souvent la préférence sur des faits qui ont rempli un quart de siècle et influé sur les destinées du pays. On dirait que l'auteur se sert de fausses balances, même pour peser les dates qu'il s'agit d'indiquer ou d'omettre. Pourquoi nous dire, par exemple, que le diacre Pâris est mort en 1727, et ne pas nous apprendre en quelle année la paix de Riswick fut signée?

Nous avons déjà été appelé à blâmer la singulière confusion de langage qu'on rencontre dans les écrits de M. Roux-Ferrand, quand il parle des choses religieuses. Nous avons remarqué dans celui-ci plusieurs passages qui peuvent donner lieu au même genre de critique. C'est ainsi qu'il dit, à propos de Louis IX, que « la piété devient un défaut, lors-» qu'elle est poussée à l'excès, et surtout chez un roi. » Cela signifie, si vous le voulez, que la superstition ne vaut rien, et que quand un roi est superstitieux, il fait plus de mal qu'un simple particulier, qui serait bigot, n'aurait le pouvoir d'en faire. Mais, pourquoi, au lieu de s'exprimer ainsi, nous laisser croire que la piété elle-même se dénature en se développant, que ses progrès sont des chutes; et encore, pourquoi nous exposer à conclure d'une phrase trop rapidement écrite que pour les divers degrés de la hiérarchie sociale il y a différentes échelles du bien et du mal, que ce qui est mal dans telle classe, est plus mal ou moins mal dans telle autre? Nous ne releverions pas ces négligences, si elles ne

faisaient pas partie des habitudes du style de M. Roux-Ferrand. Il nous dit, par exemple, encore, que « l'extrême délicatesse de conscience de Louis IX contraria sa politique en beaucoup de circonstances», comme s'il pouvait y avoir une meilleure politique que celle qui est fondée sur la justice. Quelquefois aussi les faits ne sont pas appréciés par l'auteur avec assez de sévérité. Il s'exprime çà et là fort indulgemment, et même fort complaisamment sur les vices de nos rois. Charles VII et Henri IV n'ont pas à se plaindre de ses rigueurs. Ici encore, nous nous sommes rappelé les livres historiques de la Bible. Il n'est peut-être pas d'histoire qui soit souillée de plus d'impuretés et de crimes que celle des rois d'Israel et de Juda ; mais quel sérieux dans le récit quand l'écrivain sacré les rapporte; et quand il se tait, quel sérieux encore dans son silence! Des règnes tout entiers ne nous sont racontés que par ces mots : «Il fit ce qui est droit devant l'Eternel ; » ou par ces autres mots : « Il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel. » Le cœur se serre quand on retrouve de page en page cette courte et triste biographie, et se repliant sur soi-même on convient que ces deux phrases peuvent servir à raconter toutes les vies des hommes. C'est ainsi que le Saint-Esprit abrège ! Résumé solennel, qui donne peut-être quelque idée de ce que sera la parole du Juge, au grand jour des rétributions.

L'ouvrage de M. Descombaz a un but plus déterminé que celui de M. Roux-Ferrand. Son livre rentre dans la seconde classe de résumés dont nous avons parlé, et l'auteur qui s'adresse au peuple nous paraît avoir compris à quelles conditions les écrits de ce genre peuvent être utiles. Nous ne nous dissimulons pas qu'un bon résumé populaire de l'histoire du Canton de Vaud est un travail plus facile qu'un bon résumé de l'histoire de France. On ne peut guères se méprendre sur l'importance des événements, puisque l'histoire de ce petit pays ne présente que peu de faits secondaires, et qu'il suffit presque d'avoir raconté les révolutions politiques qui l'ont fait passer d'un joug sous un autre joug, ou qui ont amené son indépendance, pour avoir tout dit. Si la simplicité des événements a servi l'auteur, elle nous permet aussi de renvoyer à son livre comme à une sorte de specimen de ce que nous entendons par un résumé populaire. Appelez toute l'attention de vos lecteurs sur les grandes crises historiques, placez sur l'arrière-scène et dans l'ombre les faits sur lesquels vous ne pouvez pas vous taire, bien qu'ils n'aient pas contribué à amener ces crises, et qu'ils n'en soient pas non plus des conséquences, et vous serez à peu près sûrs de captiver vos lecteurs et de leur faire connaître de l'histoire du pays tout ce qu'il est nécessaire tout ce qu'il est peut être possible qu'ils en sachent. Il est juste qu'avant de finir, nous rendions hommage à l'excellent esprit qui règne dans le livre de M. Descombaz. Cet écrivain n'ignore pas que la mission de l'historien ne consiste pas seulement à rapporter les faits, mais encore à y rechercher les voies de la Providence. Convaincu de la vérité du Christianisme, il le considère comme la source du vrai bonheur pour les individus et pour les Etats. Les réflexions simples et pratiques, par lesquelles il interrompt souvent son récit et qui en découlent tout naturellement, impriment à son travail un cachet de moralité qui manque à la plupart des livres écrits pour le peuple. La seconde partie du volume, relative aux institutions, a pour but de faire connaître et aimer aux citoyens du Canton de Vaud leurs droits et leurs devoirs. La table des matières résume ainsi le dernier chapitre : » Une foi vi-
» vante à l'Evangile, est le meilleur moyen de s'acquitter
» des devoirs civiques. — Point de vraie liberté hors de
» celle que donne Jésus-Christ : »

Nous aurions grande joie à pouvoir annoncer bientôt une histoire de France écrite dans cet esprit.

VARIÉTÉS.

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

N° I.

Je ne dirai ni d'où je viens, ni où je vais. Je ne veux point que l'on puisse comparer mes impressions avec les objets qui les ont fait naître, ni mes descriptions, si j'en fais, avec les lieux qu'elles ont voulu reproduire. Qu'importe que j'aille en Bretagne ou en Languedoc, en Allemagne ou en Italie? Ne trouve-t-on pas en tous pays un ciel tantôt bleu et serein, tantôt sombre et nuageux, sur lequel les regards se fixent avec bonheur ou mélancolie, avec sérénité ou tristesse, selon qu'il parle à l'âme et qu'il en est compris? Ne revoit-on pas toujours une terre ou parée ou stérile, ou variée de formes et d'aspects, ou long-temps la même, se déployant comme une riche étoffe bariolée de mille couleurs ou comme un vêtement de deuil? Les incidents d'un voyage se ressemblent; les tableaux de la nature, quelque variés qu'ils soient, se ressemblent aussi, lorsque le langage veut s'en emparer pour les traduire. Le caractère, les mœurs des peuples, je ne me sens pas capable de les observer ni de les décrire. De quoi parlerai-je donc? De mes impressions, de ces coups-d'œil jetés en passant sur des objets qui s'enfuyaient derrière moi et qui m'apportaient ou une émotion agréable, ou un regret, ou une réflexion qui s'enchaînait ensuite à d'autres, ou bien simplement la sensation de la rapidité de leur fuite. Je parlerai de ces pensées, qui, bercées par le mouvement continuel de la voiture, retournaient du présent au passé, du passé au présent, se reposaient un instant pour recommencer leur course, errer d'un objet à l'autre, traverser de longs espaces, reprendre, pour les peser de nouveau, des actions, des sentiments, des souvenirs, et pour s'élever quelquefois jusque dans le sein de Dieu pour le bénir et implorer son regard. Hélas! je pourrais raconter aussi bien des pensées vaines et futiles qui se mêlaient à des pensées meilleures, et qui, comme un essaim d'insectes opiniâtres, bourdonnaient en poursuivant et en fatiguant mon esprit. Qui ne connaît cette triste escorte? Vrai geôlier de l'âme, elle lui parle sans cesse de sa captivité dans un corps faible, et pourtant si souvent le plus fort! Elle afflige, mais elle humilie, et il faut la supporter à cause de cela.

Je voudrais donc causer, et non raconter, et profiter de ma position de voyageur, qui vit au jour le jour sans plan et sans arrangement, pour exprimer, sans plus de plan ni plus d'arrangement, mes pensées et mes observations.

Souvent en échangeant un regard avec un paysan marchant le long du chemin ou assis devant sa chaumière, et distrait un instant de son travail ou de son repos par le passage bruyant de ma voiture couverte de poussière, je me suis senti le besoin d'appeler une bénédiction de Dieu sur l'âme de cet être auquel je ne pouvais laisser aucun autre gage de ma bienveillance et de ma sollicitude. Peut-être que plus riche que moi des dons spirituels de Dieu et poussé par un même sentiment, sa prière aura rencontré la mienne, et que toutes deux se sont élevées ensemble vers le trône de la grâce. L'idée de cette sympathie chrétienne me réjouissait et me faisait du bien. Peut-être, au contraire, qu'étranger aux promesses de Dieu, vivant pour le labeur du jour et celui du lendemain, sans goût, sans intelligence pour la seule chose nécessaire, ma prière exaucée lui aura apporté une lueur, un désir, un besoin plus précieux qu'une aumône jetée en passant, avec indifférence. Quelquefois aussi je me plaisais à composer l'histoire de la vie de ces individus qu'un regard m'avait fait connaître, et dont la physionomie me restait parfois présente pendant assez long-temps. Ces biographies de fantaisie m'intéressaient. Elles peuplaient de vastes contrées souvent désertes et les animaient. Peu de chose sert de pâture à l'imagination du voyageur. Un clocher, une ruine, un ravin, un accident de paysage, insignifiant pour celui qui le contemple à loisir, occupe une place importante dans l'ensemble, ou s'en détache agréablement, pour celui qui n'a qu'un instant à leur donner, et qui complète selon ses impressions ce qu'il n'a vu qu'imparfaitement. On ne voit peut-être pas très-juste de cette manière, mais on se souvient avec plaisir de ce qu'on a vu.

En arrivant, à la tombée de la nuit, dans ces petites villes aux rues tortueuses, désertes, où nul bruit ne se fait entendre, si ce n'est celui des pas de quelque promeneur qui rentre lentement chez lui, je me figurais que la vie devait y être un peu ennuyeuse; non pas tant à cause de ce qui y manque pour lui donner du mouvement et de l'intérêt, qu'à cause de ce qui s'y trouve. On peut, au besoin, se créer ce qu'on n'a

pas, le remplacer de quelque manière; mais il est bien plus difficile de se soustraire à l'influence du petit et du rétréci sous toutes leurs faces, et de se tenir éveillé au milieu d'un sommeil général. Cependant il est injuste de supposer que l'absence de tout bruit extérieur, et que cette tranquillité qui fait que l'on doute quelquefois si la ville est déserte ou habitée, soit un indice de calme parfait. Le mouvement des intelligences ne fait pas grand bruit dans les rues. Peut-être que dans ces petites maisons hermétiquement fermées, bien des esprits travaillent et se développent, bien des cœurs se livrent à des émotions généreuses, bien des âmes cherchent la paix de Dieu ou se réjouissent de l'avoir trouvée. Tout est silencieux sur les places et dans les rues; l'herbe croît çà et là; on respire un air de cave et on éprouve une tristesse vague et comme le besoin de s'enfuir. Mais ouvrez la porte de la première maison venue, et vous trouverez peut-être toutes les passions concentrées dans une salle basse, des existences orageuses, des dissensions domestiques, des chagrins, des regrets, d'étage en étage. C'est la vie avec ses misères. Ou bien vous trouverez des êtres paisibles, contents de leur position; des familles vivant au milieu d'affections douces, de devoirs faciles et de simples délassements, conservant de la vivacité malgré la monotonie des jours qui s'écoulent, et de la gaîté malgré le peu d'aliment que lui fournissent les objets extérieurs. C'est la vie à l'ancre, sans secousse ni progrès. Vous pénétrerez peut-être aussi dans une maison habitée par des hommes de prière et de dévoûment, où l'on aime, parce que Dieu a aimé le premier, où l'Evangile éclaire et réchauffe, où l'existence se colore des reflets d'un avenir magnifique, et où chaque devoir prend de la grandeur, et chaque journée de l'importance et un but. C'est la vie de la piété, vie remplie et variée, vie toujours active, qui brave l'ennui du dehors par la riche abondance de ses ressources intérieures. Je sentais alors que je saurais être heureux partout, et qu'à Paris comme à Vevey, à Londres comme à Melun, mes jours pourraient s'écouler, animés et embellis par cette piété « qui a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir. »

J'ai encore vu des villes très-commerçantes, pleines de mouvement et d'activité. Elles m'inspiraient aussi au premier moment une sorte de tristesse. Au fond, le travail que se donnent les hommes, leurs affaires, leurs soucis, leurs parades, leurs cris de joie, leurs courses précipitées sont comme autant de grosses voix qui étouffent ce son doux et subtil qui précédait l'arrivée de l'Eternel auprès du prophète Elie sur la montagne de Horeb. Quand on n'y trouve pas autre chose, on en est plus fatigué que du silence et de la solitude.

Mais un aspect dont je ne puis jamais me lasser et qui produit toujours sur moi une grande impression, est celui des rivières et des moindres courants d'eau. Cette partie animée, parlante pour ainsi dire de la nature inanimée et muette, ce mouvement, ces flots qui se succèdent, ce bruit qui les accompagne, la physionomie particulière que présentent ces eaux bleues ou vertes, troubles ou limpides, ces détours, ces replis, cette hâte d'arriver et de se perdre dans quelque fleuve plus grand ou dans l'Océan, m'intéressent et m'émeuvent plus que de hautes montagnes immobiles, plus que d'épaisses forêts, que des champs, que des prairies, plus que les monuments élevés par la main des hommes. Quelle vie que celle d'un fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure! Quelle histoire admirable et diversifiée! Que d'emblêmes simples et frappants! Il semble qu'une sympathie secrète lie à ces eaux qui s'écoulent. Elles sont belles, elles sont puissantes; elles charment et elles ravagent; elles flattent agréablement l'oreille de leur doux murmure, et elles grondent comme le tonnerre; elles répandent la vie et la santé; elles arrosent et elles embellissent la terre; elles servent les hommes et leur industrie, et prennent la direction et la forme qu'ils veulent, sans qu'ils puissent les retenir. S'enfuir, toujours s'enfuir, est leur besoin; chercher une issue, creuser les monts, s'élancer par des bonds immenses, s'irriter contre les obstacles et les vaincre; puis se calmer, s'étendre paisiblement, présenter une surface unie et transparente, redevenir bienfaisantes pour les heureuses terres qu'elles traversent, telle est leur nature et leur marche. Pour moi, une rivière est un être vivant. Je ne puis parcourir ses bords ou la découvrir dans le lointain, sans me sentir attiré vers elle par une sorte d'affection que rien dans le monde matériel ne m'inspire. J'aime à penser à ses petits commencements, à sa descente tumultueuse et brisée de quelque mont où chacun de ses pas a été un combat et une victoire. Le pâtre l'a traversée sur un tronc d'arbre; plus bas, il lui faut un pont. Elle a parcouru des vallées tranquilles, elle a réfléchi des cimes couvertes de sapins et le chalet du montagnard. Puis elle a grandi; elle est arrivée dans la plaine. Elle ne gronde plus, elle ne s'élance plus. Son chemin la conduit le long des routes, à travers des villes, où elle se voit emprisonnée entre deux quais. Elle reçoit et transporte des bateaux. Ses eaux limpides sont troublées par le maniement des rames. De ville en ville, de plaine en plaine, elle arrive jusqu'à moi qui la contemple avec amour, qui jouis de sa fraîcheur, et qui me plais à la suivre jusqu'à la fin. Je la vois toujours plus grande, toujours plus majestueuse, recevoir sur ses eaux, non plus des barques, mais des vaisseaux, qui se croisent, qui déploient leurs pavillons et se balancent avec sécurité. Mais bientôt ses bords s'élargissent, ses flots se troublent, ses vagues se dressent: elle est devenue bras de mer, elle n'est plus! Cependant, tant que les nuées du ciel la nourriront, elle naîtra petite et jolie au cœur de quelque montagne; elle recommencera sa course et la poursuivra jusqu'à la mer.

Le nom d'un fleuve réveille dans mon esprit des idées que j'ai quelquefois de la peine à suivre, tant elles m'entraînent vers un monde vague et mystérieux. Il m'apporte aussi le désir de le connaître, de le voir de mes yeux, de me désaltérer de ses ondes. Que de fois les noms du Jourdain, du Gange, de l'Oby, du Niger, du Mississipi, du Niagara, sont venus interrompre le cours de pensées monotones et terrestres, et les ont dirigées vers une sphère plus élevée et plus pure où mon âme s'est rafraîchie et ranimée! Les eaux se prêtent à mille images qui me charment et m'intéressent. Elles me rappellent une foule de précieuses paroles de mon Dieu, où elles servent d'emblêmes à des joies, à des bénédictions, à des promesses dont elles font comprendre la nature et l'étendue. Qu'il est doux, lorsqu'on sent ses forces défaillir, de penser à ces eaux qui jaillissent en vie éternelle et qui étanchent à jamais la soif! quand on est troublé, de se représenter la paix qui coule comme un fleuve et qui arrive jusqu'à l'âme! quand, lâche et comme accablé du joug aimable du Sauveur, on voudrait pour un instant du moins le secouer, de s'écrier: Incline mon cœur comme des ruisseaux d'eau! quand on est lassé d'un pénible trajet au travers des sables et des déserts de la vie, d'entendre cette promesse: « Je mettrai des eaux dans le désert et des fleuves dans la solitude pour abreuver mon peuple. » Quand on regarde autour de soi et que l'on voit une si triste incrédulité accompagner tant de misères, et une recherche si avide des citernes crevassées qui ne contiennent point d'eau, qu'il est consolant de se rappeler ces paroles: « La terre altérée deviendra des sources d'eau; la terre sera couverte de la connaissance de l'Eternel comme le fond de la mer l'est des eaux qui le couvrent. » Il n'y a peut-être aucun chapitre dans la Bible qui excite à un aussi haut degré mes espérances, quant au progrès de l'Evangile dans le cœur des hommes, que celui où Ezéchiel se sert de l'emblême d'un fleuve qui d'abord ne lui allait qu'aux chevilles, puis à la ceinture et qui enfin devint si profond qu'il dût le traverser à la nage et au bord duquel toutes les créatures venaient se désaltérer, pour représenter l'accroissement et l'extension du règne de Dieu dans le monde, et leurs effets de bonheur et de paix. Comment ne pas aimer ce qui, dans la nature et dans la grâce, s'offre sous un aspect si beau et si touchant!

Histoire universelle de l'Eglise chrétienne, par M. J. Matter, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), inspecteur-général des études, etc. Tome IV. A Strasbourg, chez Silbermann.

Nous rendrons compte incessamment de cette nouvelle publication.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 39. 30 SEPTEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

LITTÉRATURE.

ETUDES *sur l'histoire des institutions, de la littérature, du théâtre et des beaux-arts en Espagne*; par LOUIS VIARDOT. 1 vol. in-8o. Paris, 1835. Chez Paulin, libraire, rue de Seine, no 33. Prix : 7 fr. 50 c.

Aussi souvent que les affaires du pays n'absorbent pas l'attention générale, c'est vers l'Espagne que se tournent aujourd'hui les regards ; on se dresse, en quelque sorte, sur la pointe des pieds pour voir ce qui se passe au-delà des Pyrénées ; mais bientôt on détourne la tête, car on n'a vu que des citoyens qui s'égorgent, des couvents qui brûlent, des prisonniers qu'on fusille : c'est la guerre civile avec toutes ses horreurs. Mais quand même on coudrait ensemble toutes les nouvelles qu'apporte le télégraphe, tous les bulletins que publient les journaux, on ne comprendrait pas encore ce qui a lieu dans la Péninsule. C'est une étrange prétention que celle d'isoler une révolution de toute l'histoire d'un peuple, et de prétendre expliquer les passions qui s'agitent sans tenir compte le moins du monde des luttes antérieures qui ont préparé les luttes actuelles. Voilà cependant où nous en sommes en France relativement à l'Espagne. Les soldats de Napoléon y ont fait de l'histoire moderne, sans beaucoup s'occuper de l'histoire du passé, et la campagne de 1823 n'a pas tourné non plus au profit de la science. L'éducation des colléges ne s'aventure pas si loin : on courrait grand risque de ne jamais y entendre parler de l'Espagne, si son nom ne se trouvait pas çà et là dans les classiques latins. Bien des gens, même de ceux qui passent pour ne pas manquer d'une certaine instruction, ignorent complétement les destinées de ce royaume : si vous voulez reculer au-delà de Mina et de Zumala-Carreguy, ils s'élancent d'un seul bond jusqu'aux proconsuls romains, et si vous êtes las des proconsuls, ils retournent tout aussi vite aux généraux contemporains : rien n'existe pour eux entre ces deux extrêmes. Et cependant c'est dans l'intervalle qui les sépare que s'est formé un grand peuple, qui, se développant d'abord sous diverses influences étrangères, est devenu plus tard assez puissant pour influer à son tour sur les étrangers, et qui semble ne s'être effacé pendant quelque temps sous l'empire des circonstances les plus défavorables, que pour reprendre un jour, après des catastrophes dont il est impossible de prévoir ni la durée ni l'issue, le rang éminent qui lui appartenait autrefois parmi les nations de l'Europe.

M. Viardot a entrepris de nous faire connaître l'Espagne. Cet écrivain, du petit nombre de ceux qui, au lieu d'aborder mille sujets sans en approfondir aucun, préfèrent se consacrer à une spécialité vers laquelle ils font converger tous leurs travaux et toutes leurs études, paraît se proposer d'être au milieu de nous le représentant de l'Espagne. La place était vide ; il a donc bien fait de la prendre. Plusieurs séjours dans ce pays, la connaissance de sa langue et de sa littérature, des recherches sur son histoire, peut-être aussi des relations personnelles avec beaucoup d'Espagnols distingués, l'ont mis à même d'étudier l'Espagne, et sans nous donner encore un ouvrage savant que ses publications précédentes permettent cependant d'attendre, il vient de poser quelques jalons de la route qu'il semble vouloir parcourir. Ce ne sont pas des articles de feuilleton écrits de toute la vitesse de la plume qu'il nous offre, et cependant ce ne sont pas non plus les chapitres d'un livre dont toutes les parties soient destinées à produire un effet unique. L'auteur rappelle assez plaisamment ce mot plaisant de Montaigne, au commencement d'un de ses écrits : « Quelque diversité d'herbes » qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de salade. De » même... je m'en voys faire une galimafrée de divers arti- » cles. » M. Viardot assure n'avoir pas suivi d'autre plan ; « tout s'enveloppera, dit-il, sous un nom commun, *Etudes*, » et dans un commun sujet, *l'Espagne*. » Ses *Etudes* sont au nombre de quatre ; elles sont relatives à l'histoire des institutions, de la littérature, du théâtre et des beaux-arts en Espagne. L'auteur s'est aperçu que les événements le pres-

saient, et il n'a écrit que des essais sur des sujets dont chacun comporterait un volume. Hâtons-nous toutefois d'ajouter que ces essais annoncent des lectures nombreuses, une saine critique et un tact exercé. Les deux premiers surtout offrent un grand intérêt. Celui sur les Institutions ou, pour reproduire le titre adopté par M. Viardot, *sur l'histoire des assemblées nationales en Espagne*, a été traduit et répandu comme une espèce de catéchisme à l'ouverture des cortès actuelles.

Le but de l'auteur, dans ce morceau remarquable, d'environ cent pages, est de prouver que la constitution politique de l'Espagne, jusqu'à l'introduction violente du pouvoir absolu, a toujours reposé, comme sur deux bases fondamentales, sur deux institutions, dont l'une était particulière à la cité, et l'autre commune à la nation entière : institutions si populaires, si vénérées, si enracinées dans les mœurs, dit-il, que le despotisme a pu les fausser, mais non les détruire, et que, dans toutes les crises de sa vie historique, le peuple leur a demandé son salut. Ces institutions, si vieilles et toujours si jeunes, sont les municipalités créées par les Romains, et les assemblées nationales apportées par les Goths. M. Viardot, après avoir montré comment elles se développèrent jusqu'au commencement du quinzième siècle, vivant en état de bon voisinage avec la royauté, à laquelle elles étaient cependant supérieures, raconte comment Charles-Quint les dénatura. La lutte entre le despotisme et la liberté fut terrible. Padilla, fils d'un grand de Castille, en fut une des dernières victimes. Comme on le conduisait au supplice, avec plusieurs de ses compagnons, le héraut qui les précédait annonça qu'ils étaient condamnés comme traîtres. « Tu mens, s'écria Juan Bravo, l'un d'eux, et quiconque te fait parler ainsi ; traîtres, non, mais défenseurs de la liberté ! — Paix, ami, reprit avec douceur Padilla ; c'était hier le jour de combattre en chevaliers ; aujourd'hui c'est celui de mourir en chrétiens. » De Philippe II à Philippe V, premier prince de la maison de Bourbon, et de celui-ci à notre époque, les cortès, autrefois si puissantes, tombèrent de plus en plus dans l'avilissement et la nullité, bien que jamais les rois de l'Espagne absolutiste n'aient osé faire de grands changements dans les lois constitutives, sans donner à leur volonté le simulacre d'une sanction populaire : Philippe V fit adopter en 1713 la loi salique par de prétendues cortès ; Napoléon convoqua la junte de Bayonne pour substituer la dynastie de son frère Joseph à celle des Bourbons ; Ferdinand VII s'adressa à une sorte de représentation nationale pour détruire la loi salique et faire revivre la loi des Goths au profit de sa fille. L'auteur arrive ainsi aux temps actuels. Il analyse la constitution de Cadix de 1812, dont on parle tant aujourd'hui et que peu de gens connaissent, et il s'attache, en finissant, à montrer en quoi la petite charte qui, sous le nom de *statut royal*, a réglé l'organisation des cortès actuelles, s'écarte des anciens usages de la nation. S'il faut l'en croire, toutes les subtiles distinctions sur le jeu et la pondération des pouvoirs sociaux, qui sont de mode aujourd'hui, ne sont pas à la portée des Espagnols. Ils ne conçoivent que deux systèmes possibles de gouvernement, parce qu'ils ne s'en rappellent point d'autres : ou le despotisme pur, tel que l'ont fait les princes de la maison d'Autriche et tel que l'ont perfectionné ceux de la maison de Bourbon, ou le pouvoir populaire, exercé par une assemblée unique et gouvernante, tel que l'ont possédé les anciennes cortès jusqu'à Charles-Quint, et les cortès modernes de 1812 et de 1820. Nous ne pensons pas que le passé fournisse nécessairement les meilleurs modèles pour l'avenir d'un peuple ; mais nous comprenons la puissance des souvenirs, et bien que nous ayons souvent exprimé notre opinion sur l'importance trop grande qu'on paraît attacher aux formes gouvernementales, nous sommes convaincus qu'on aurait tort de tenir aucun compte d'antécédents qui persuadent souvent bien mieux que de savantes considérations politiques.

M. Viardot explique l'opiniâtre insurrection des provinces du nord de l'Espagne par des causes tout-à-fait étrangères à un attachement sincère au prétendant. Les provinces basques, Alava, Guipuzcoa et Biscaye, qui avaient échappé à la conquête des Goths et des Arabes, comme à celles des Romains, restèrent jusqu'en 1832 parfaitement indépendantes de tout pouvoir étranger. A cette époque elles offrirent aux rois de Castille le titre de seigneur, mais sans renoncer à leurs libertés et sans consentir à être incorporées dans les états du suzerain qu'elles s'étaient donné. Encore aujourd'hui, étrangers à l'Espagne par leur langue, les Vasconsou Basques sont, par leurs *fueros*, exempts des conscriptions que l'Espagne lève sur les autres provinces, et ne lui doivent aucun service de guerre, excepté en cas d'invasion étrangère. Ils ne paient pas non plus d'impôts d'argent à l'Espagne ; deux provinces seulement, Alava et Guipuzcoa, achètent sa protection par un tribut qui n'a pas varié depuis le quatorzième siècle, et qui est pour le Guipuzcoa de 43,000 réaux, moins de 11,000 francs, par an. La Biscaye s'en est affranchie ; mais elle fait quelquefois des dons volontaires au roi. Les provinces *exemptes* (c'est ainsi que les autres les nomment par un sentiment d'envie), ne sont pas soumises aux douanes, la frontière fiscale de l'Espagne n'étant pas, de ce côté, aux Pyrénées, mais sur l'Ebre. Elles ont conservé leurs formes politiques. La Biscaye est une démocratie, le Guipuzcoa est une oligarchie, l'Alava un état mixte. Elles ont de petits congrès nationaux, règlent l'administration du pays, votent les impôts, déterminent l'emploi des deniers publics, entretiennent des milices pour le bon ordre, et élisent pour l'intervalle compris entre les sessions un magistrat en qui réside le pouvoir exécutif. La Navarre qui était royaume et non république, lorsqu'elle se fondit dans la couronne d'Espagne, n'a pas des priviléges si étendus ; mais comme sa fusion fut volontaire et non forcée, elle a toujours conservé les vieux *fueros* qu'elle possédait alors ; elle est exempte, par exemple, de la conscription, et jouit de plusieurs immunités commerciales. Ces quatres provinces furent dépouillées de leurs priviléges pendant le règne de la constitution et assimilées, pour les droits et les devoirs, au reste de l'Espagne. Quand l'invasion française eut rétabli l'absolutisme royal, elles recouvrèrent leur indépendance. Ce n'est donc pas pour les principes de l'absolutisme ni pour les droits du prétendant que les provinces basques ont pris les armes ; c'est pour la conservation de leurs franchises qu'elles savent bien être menacées par le retour à l'uniformité. Elles ne font pas une guerre d'opinion, mais une guerre d'intérêts ; elles ne font pas une guerre civile, mais une guerre d'indédendance ; et si elles veulent que l'Espagne soit esclave sous un roi absolu, c'est pour rester libres sous leur constitution républicaine. On voit par là combien sont fausses les idées qu'on se fait généralement sur l'état des choses en Espagne. Les apparences sont prises pour la vérité, et l'on accuse à tort de fanatisme politique des hommes qui ne sont mus que par un utilitarisme pratique.

Tandis que nous écrivons ces lignes, un nouvel incendie éclate sur un autre point de ce malheureux pays. La révolution lève une tête plus menaçante, et une conflagration générale est à craindre. Ce n'est pas sans pitié et sans terreur que nous voyons approcher une crise qui, pour tout renouveler, commencera peut-être par tout renverser ; mais nous ne nous dissimulons pas qu'au point où en sont les choses, il est à peu près impossible que la réforme de l'Espagne soit graduelle et successive. La superstition grossière des classes inférieures et l'incrédulité sans frein des classes plus élevées s'opposant, plus encore que les haines des partis, à des améliorations qui ne peuvent être efficaces que si une pensée religieuse et une intention morale y président. L'expérience a prouvé que les changements qui ne reposent que sur des spéculations et des théories ne jettent jamais des racines profondes.

L'analyse de la première partie du livre de M. Viardot s'est tellement étendue sous notre plume que nous ne pourrons pas nous occuper avec la même attention du reste de l'ouvrage. Nous aurions d'ailleurs quelque répugnance à parler de pièces de théâtre et de tableaux, pendant que nous sommes encore sous l'impression des événements qui s'accomplissent, et que nous venons de considérer. Nous aurions eu cependant des éloges à donner à plusieurs parties du travail de M. Viardot sur les beaux-arts et la littérature. Ses remarques sur la formation de la langue espagnole sont pleines d'intérêt. On est surpris de voir la connaissance de la Bible que supposent les premiers produits de cette jeune littérature. Notre auteur paraît ne pas avoir fait cette remarque ; car en parlant des poèmes sacrés de Gonzalo de Berceo,

qui parurent de 1210 à 1230, il s'écrie : « Où trouver, à cette » époque, la singulière magnificence de pensée et d'expres- » sion qu'offrent les strophes suivantes ? » et il ne s'aperçoit pas que tout ce qu'il y a de vraiment beau, de vraiment grand dans ces strophes, qui décrivent l'approche du jugement dernier, est emprunté à l'Ecriture-Sainte: « Les hom- » mes chercheront où se cacher dans quelque gorge étroite; » ils diront : Montagnes, couvrez-nous, car nous sommes » dans l'angoisse. On verra voler de grandes flammes par les » cieux; on verra les étoiles tomber de leurs places comme » tombent les feuilles quand elles tombent du figuier, etc.» Les *Partidas*, ce célèbre corps de droit où Alphonse-le-Savant rassembla, vers le même temps, toutes les lois politiques et civiles qui gouvernaient l'Espagne, ne sont pas moins un monument littéraire qu'un monument législatif : elles ont en quelque sorte, sinon dans les mots, du moins dans la syntaxe, fixé la langue espagnole. Eh bien ! dans ce livre aussi la Bible est souvent citée textuellement, comme on peut en juger par le fragment traduit par M. Viardot. La Bible peut donc revendiquer sa part dans la formation de cette langue, comme dans celle de plusieurs autres langues de l'Europe. Pour apprendre au peuple à bien parler, elle commençait par lui apprendre à bien penser, et c'est là un acheminement plus grand qu'on ne pourrait le croire au perfectionnement du langage. Dans ce temps-là, en effet, la Bible était lue en Espagne. On attachait même tant de prix à sa lecture que, quelques années avant, on avait traduit les Saintes-Ecritures en arabe pour l'usage des chrétiens de l'Andalousie, qui avaient bien conservé leur foi et leur culte, mais qui avaient oublié leur langue, sous la domination des Khalyfes. Ce n'est que long-temps après que Rome s'avisa de défendre la traduction des Livres Saints dans les langues vulgaires. Le créateur de l'ode en Espagne, le moine Fray Luis Ponce de Léon, fut persécuté, au seizième siècle, pour avoir méprisé cette défense. Accusé de luthéranisme parce qu'il avait osé faire une version espagnole des Psaumes, il fut renfermé pendant cinq ans dans les cachots de Valladolid. On raconte qu'après cette longue interruption des leçons de théologie qu'il donnait à l'Université de Salamanque, il les reprit par ce mot profond et touchant: « Je vous disais *hier*... » Ces paroles si simples ne révèlent-elles pas tout un caractère?

Après ce fait, que nous ne présentons que comme un exemple isolé des rigueurs excessives au moyen desquelles l'Eglise romaine combattit, pendant trois siècles en Espagne, tout ce qui semblait menacer sa puissance, il est difficile de ne pas accepter l'explication que donne M. Viardot des lacunes étranges que la littérature espagnole présente. A côté des nombreux poètes dont elle peut s'enorgueillir, on ne trouve dans le genre sérieux, aucun écrivain en prose vraiment éminent. L'Espagne a eu des romanciers du premier ordre; elle n'a eu ni philosophes, ni physiciens, ni moralistes, ni orateurs sacrés, ni historiens. L'inquisition, qui prit naissance en même temps que la langue, et qui devint plus puissante à mesure que s'écoulaient les siècles, est l'obstacle invincible et permanent qui empêcha les écrivains Espagnols de se distinguer dans ces genres. On ne court guères dans la lice quand on est ébloui par le feu du bûcher qui en ferme l'issue.

M. Viardot nous fait connaître cependant les littérateurs qui ont laissé des ouvrages appartenant à ces diverses classifications. Nous avons remarqué avec peine dans le jugement qu'il en porte combien ses idées sur quelques questions sont confuses. C'est ainsi qu'il donne le nom de *moralistes* « aux » écrivains qui, dégageant la morale du dogme, et séparant » la terre du ciel, ont tracé les devoirs serieux à côté des » devoirs religieux, et se sont adressés moins aux chrétiens » gagnant le salut qu'aux hommes vivant sur la terre en fa- » milles et en nations. » Les mauvaises définitions ont cette utilité que, si elles n'expliquent pas le mot dont elles sont destinées à donner le sens, elles expliquent du moins la pensée de celui qui les fait. Ainsi M. Viardot nous a appris, en définissant le mot *moralistes*, quelles sont, selon lui, les limites de la morale. Au lieu de discuter, nous nous bornerons à lui demander ce qu'il penserait de nous si nous donnions le nom de *botanistes* aux savants qui, isolant les fruits du tronc et séparant le sol de l'atmosphère, ne considèrent que les usages cullinaires des fruits, et moins les rapports qu'ils ont avec la reproduction de l'espèce, et qui, négligeant de faire part de leurs découvertes à ceux qui s'occupent de la science, se bornent à les communiquer à ceux qui peuvent employer les produits de la terre dans leur industrie ? Je soutiens que les deux définitions ne sont pas moins bonnes l'une que l'autre. S'il y a un défaut choquant dans celle-ci, il se retrouve tout entier dans celle-là. L'erreur est la même; mais si l'on peut sans grand inconvénient mal définir ce que c'est qu'un *botaniste*, on ne peut, sans préjudice pour soi-même, se faire de fausses idées de la mission du *moraliste*. M. Viardot nous parle de gens qui ont mêlé le dogme religieux aux devoirs sociaux, qui ont confondu la morale avec la foi, qui ont voulu accommoder la politique avec la vertu chrétienne, et d'autres qui se sont préservés de cette confusion : il ne comprend donc pas que là où il ne voit que confusion, se trouve l'ordre, et que ceux qu'il blâme, bien plus que ceux qu'il loue, ont entrevu la solution du problème social de leur époque, du problème moral de tous les temps ! C'est une thèse que nous avons assez souvent soutenue pour pouvoir nous croire dispensés de la développer ici.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le *True Sun*, journal de Londres, renferme une lettre des prisonniers d'avril qui, après leur évasion de Sainte-Pélagie, se sont réfugiés en Angleterre ; réduits au plus grand dénuement, ces réfugiés, qu'on dit être au nombre de douze, s'adressent à la sympathie du peuple anglais, non pour recueillir des secours en argent, qu'ils n'accepteraient pas, mais pour qu'on leur donne les moyens de se procurer une existence honorable par le travail de leurs têtes et de leurs mains. Les uns s'offrent comme excellents ouvriers en différents genres, les autres comme désirant donner des leçons d'économie politique, d'algèbre, de philosophie naturelle, de botanique, etc. Le *True Sun* recommande chaudement cette lettre aux Anglais vraiment libéraux.

M. Mendizabal est arrivé à Madrid ; il paraît destiné à devenir le centre du grand mouvement que les juntes provinciales ont commencé. Suivant le calcul d'une feuille publique, ces juntes auraient déjà mis entre les mains du gouvernement, en hâtant la sécularisation des couvents, une somme de plus de 200 millions de francs, déduction faite du capital prélevé pour pensionner les moines dépossédés ; de plus, elles auraient rendu par leur énergie la confiance à l'armée et à la nation : confiance qui s'affaiblissait de jour en jour devant l'audace des carlistes et la mollesse du gouvernement. Ce qui paraît certain, c'est que, depuis quelque temps, les partisans de don Carlos sont attaqués de tous côtés avec une grande vigueur. Parmi les avantages remportés sur les carlistes, l'on cite une action meurtrière qui a eu lieu à Orosco, et qui met la division navarraise dans une situation désespérée. D'après les paroles que l'on prête à M. Mendizabal, et qui aurait dit que « l'Espagne doit se sauver par le courage de ses propres enfants et sans secours étranger, » l'on peut conclure que le ministère repoussera toute intervention étrangère. La nouvelle qui avait été donnée sur l'entrée en Espagne d'un corps d'armée portugaise n'était pas exacte ; il paraît, au contraire, que le gouvernement de ce pays n'entend pas se mêler des affaires intérieures de la Péninsule.

Les journaux américains publient un projet de loi ayant pour but d'infliger des peines sévères à ceux qui écriraient en faveur de l'émancipation des esclaves.

A Charlestown, un nommé Carrol, accusé d'aider les partisans de l'abolition de l'esclavage, a été fouetté, goudronné et couvert de coton ; sa maison a été envahie et ses meubles vendus.

A Norfolk, il a été résolu que les états de Virginie feraient une demande formelle à New-York, afin d'obtenir l'extradition de MM. Tappan, Garrison et Thompson, les plus zélés partisans de l'abolition.

Il a été pris une autre résolution d'après laquelle les nègres affranchis sont forcés de quitter Norfolk dans le délai de soixante jours, sous peine d'être fouettés, goudronnés et couverts de coton.

Un mode de censure a été adopté pour empêcher la publicité

des journaux ou autres écrits en faveur de l'abolition de l'esclavage. Les directeurs des postes aux lettres ont mission d'enlever les bandes et de vérifier si, parmi les journaux ou pamphlets expédiés, il y en a qui osent élever la voix contre l'esclavage. La moindre allusion constitue le crime que l'on veut punir. Journaux ou pamphlets qui la contiennent sont immédiatement livrés aux flammes.

Les conseils généraux poursuivent, en France, le cours de leur session. On voit avec une grande satisfaction que parmi eux la sollicitude pour l'instruction du peuple est générale, et que les sacrifices ne coûtent pas pour favoriser l'enseignement primaire. La plupart de ces conseils favorisent la publicité des délibérations. L'on doit d'autant plus s'en féliciter que l'on apprend ainsi à connaître un bon nombre d'hommes de talent, d'expérience et de franchise, qui peuvent faire espérer une amélioration prochaine et sensible dans l'administration intérieure du pays.

M. Malaret a été nommé député par l'arrondissement de Grenade (Haute-Garonne).

Quelques ouvrages de Diderot, d'Helvétius, de Voltaire, ont été saisis. L'auteur d'un écrit intitulé le *Catéchisme véritable des Croyants* a été cité devant la cour d'assises de la Seine, qui, pour la première fois depuis juillet 1830, faisant application de l'article 1er de la loi du 25 mars 1822, relatif à la punition des attaques dirigées contre la religion de l'état, a condamné l'auteur de l'écrit à six mois d'emprisonnement et 6,000 fr. d'amende. De plus, la cour a ordonné la destruction des exemplaires saisis.

VOYAGES.

NARRATIVE OF A SECOND VOYAGE, etc.—*Relation d'un second voyage à la recherche d'un passage au nord-ouest, et d'un séjour dans les régions arctiques pendant les années* 1829, 1830, 1831, 1832 *et* 1833; par Sir JOHN ROSS, capitaine de la marine royale; *comprenant les rapports du capitaine* J. C. ROSS *et le récit de la découverte du pôle magnétique.* 1 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré. Prix : 5 fr.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Le séjour de nos marins sur ces côtes glacées ne se passa pas dans un isolement complet. Au commencement de 1830, une tribu d'esquimaux nomades, qui change de séjour selon les exigences de la chasse et de la pêche, vint se fixer dans le voisinage, et de bons rapports s'établirent entre eux et les Anglais. Ces pauvres gens, quelque limitées que fussent leurs idées, quelque insignifiante que fût leur société, répandirent cependant une sorte de diversion dans la vie uniforme des navigateurs, qui se servirent d'eux comme de guides pour faire des excursions dans le pays, afin de reconnaître les sinuosités des côtes, et qui surent en tirer plus de renseignements géographiques qu'il ne semblerait possible d'en obtenir d'hommes grossiers et ignorants. On n'eut aucune peine à leur faire comprendre l'usage des cartes; non seulement ils connaissaient tous les points entre Igloolik et Repulse-bay, mais ils se hasardèrent même à faire usage du crayon, à dessiner la route qu'ils avaient suivie en venant, et à indiquer avec les doigts le nombre de jours qu'ils avaient passés en voyage. Ces Esquimaux sont d'un caractère fort pacifique. Malgré la sévérité du climat, qui est telle que le solstice d'hiver en Angleterre est plus doux que le solstice d'été dans ces contrées, ils paraissent fort heureux. Ce fait bien constaté suggère à M. le capitaine Ross les réflexions suivantes :

« Le philosophe trouvera matière à spéculer en songeant à cette petite tribu renfermée dans une contrée si misérable, si stérile et si repoussante, et qui cependant se distingue par sa force, jouit de la santé, et possède tout ce qui constitue ici, non seulement la richesse, mais même l'opulence et le luxe, puisqu'elle a en abondance des aliments et toutes les choses nécessaires à ses besoins. Si le moraliste se laisse aller à méditer sur la nature et la répartition du bonheur dans ce monde, sur les rapports admirables qui existent, ici comme en tous lieux, entre les désirs et les moyens de les satisfaire, l'homme pieux n'oubliera pas la main qui, dans les circonstances qui semblent les plus désespérées, dresse pour ses créatures une table dans le désert. L'Esquimau ne peut pas, il est vrai, boire de l'eau au milieu de l'été, à moins de faire fondre de la neige, et s'il ne savait pas se procurer du feu, il n'aurait rien à boire pendant neuf mois de l'année. Il ne se réjouit pas du parfum des fleurs; car il n'y a pas ici de fleurs qui puissent répandre leur parfum; mais il est charmé de l'odeur de l'huile de baleine. Il n'a pas de légumes, pas d'herbes pour faire de la soupe; mais l'huile lui sert à assaisonner ses aliments, et s'il a du bonheur, il lui arrive quelquefois de trouver une salade dans l'estomac d'un renne (1). Que lui importe de n'avoir jamais vu la chose inconcevable qu'on nomme un arbre, puisqu'il sait se faire des traîneaux avec des poissons, et des pieux avec des os? Ce n'est pas sur la terre, mais sur la neige qu'il demeure; mais si sa couche est froide, du moins n'est-elle pas dure; et pourquoi, s'il le pense, ne le trouverions-nous pas aussi bien logé que les princes de ce monde, dont les palais de marbre le cèdent en éclat à ceux qu'il lui suffit d'une heure pour ériger, et qu'il peut, à tous les moments du jour, élever, comme Aladdin, dans tous les lieux où il le souhaite? L'homme, il faut en convenir, est une noble créature, même quand il se présente à nous sous les traits et sous le costume de l'Esquimau : quel autre habitant de la terre pourrait souffrir et accomplir autant que lui, et cependant être heureux : heureux à Naples, heureux aussi au milieu des glaces de la Boothie! »

M. le capitaine Ross nous entretient de quelques essais qu'il a faits pour exercer une influence utile sur les indigènes. En voici un exemple :

« Un dimanche, dit-il, quelques naturels étant venus nous visiter, je les fis entrer dans la cabine, et je leur lus quelques portions de l'Ecriture-Sainte dans une Bible dans la langue des Esquimaux, qu'on m'avait donnée à Holsteinborg. J'osais à peine espérer d'en être compris; mais, à ma grande surprise, je les vis écouter avec une attention marquée, me reprendre quand je prononçais mal, et me faire répéter les mots qui leur paraissaient obscurs jusqu'à ce qu'ils en eussent bien compris le sens. Je leur lus ensuite le symbole des apôtres et l'oraison dominicale dans l'ouvrage d'Egédé. Ils me semblèrent aussi les comprendre, du moins quant à la signification des mots. Pour bien m'en assurer, je leur lus des mots pris dans le vocabulaire d'Egédé, et je demeurai convaincu qu'ils leur étaient plus intelligibles que ceux tirés des vocabulaires imprimés plus récemment. Du reste, j'eus le grand regret de ne pouvoir découvrir ce qu'ils pensaient de ce qu'ils avaient entendu, ni s'ils en comprenaient le but; nous ne connaissions pas assez la langue pour cela. Plusieurs traits dont je fus témoin ne me permettaient pas de mettre en doute qu'ils n'eussent une loi morale de quelque étendue *écrite dans leurs cœurs* (Romains II, 15); mais c'est là tout ce que je pus reconnaître, et les nombreux efforts que je tentai ne me mirent à même de rien conjecturer sur leurs opinions sur les points essentiels, qui constituent une religion. »

Ces renseignements sont fort importants; ils montrent que, bien que dispersés sur une vaste étendue de pays et séparés les uns des autres par d'immenses espaces, les Esquimaux parlent la même langue. Les livres traduits dans le dialecte du Groënland sont compris en Boothie, et peuvent servir, dans les rares communications qu'on peut avoir avec les habitants de cette dernière contrée, à leur faire connaître les éléments de la vérité. Miséricorde infinie qui fait disparaître un des plus grands obstacles là où il en existe tant d'autres!

Ailleurs, le capitaine rend un noble témoignage à la conduite de l'équipage de la *Victoire* dans ses rapports avec les naturels :

« Nous ne leur avons pas vendu de rhum, dit-il; nous n'avons introduit au milieu d'eux aucune maladie; nous n'avons rien fait qui puisse corrompre leur moralité, nuire à leur santé, les rendre moins vertueux ou moins heureux que nous ne les avons trouvés. Ils n'ont rien appris de nous qui puisse leur inspirer du mécontentement de leur condition; au contraire, les exemples que nous leur avons donnés et les distributions d'objets utiles que nous leur avons faites, ont pu leur servir à améliorer leur sort, autant du moins qu'il est susceptible d'amélio-

(1) Les rennes étant plus habiles que les Esquimaux à découvrir çà et là quelques brins d'herbes, ceux-ci leur ouvrent le ventre pour en tirer les plantes qu'il contient. C'est leur seule nourriture végétale.

ration. L'impossibilité où nous avons été d'influer sur leur état religieux et moral nous a causé des regrets ; mais nous n'avons pas de reproches à nous faire de ne pas avoir entrepris une tâche que le peu de relations que nous avions avec eux et notre ignorance de leur langue ne nous permettaient pas d'accomplir. Nous avons cependant essayé d'instruire un jeune homme du pays. C'était la seule chose que nous pussions tenter, et nous n'y avons pas réussi. Tandis que beaucoup de navigateurs ont fait tant de mal aux tribus sauvages qu'ils ont visitées, nous pouvons, aujourd'hui que nous sommes de retour dans la patrie et que nous sommes probablement destinés à ne plus revoir ce peuple, songer avec satisfaction au tort que nous avons évité de lui faire, et même au bien que nous lui avons fait. »

Le 20 janvier, le soleil reparut pour la première fois, après une absence de cinquante jours. Environ la moitié de son diamètre s'éleva au-dessus de l'horizon. Quelques jours après, il brillait à midi d'un certain éclat. Si le soleil ne peut jamais se lever sans répandre la joie, quels sentiments ne doit-il pas exciter dans le cœur d'Européens qui, pendant des mois entiers, ont été condamnés à une longue nuit! L'Esquimau, au contraire, préfère la nuit au jour ; elle lui permet bien mieux de se livrer à la pêche du veau marin ; aussi se plaint-il de la lumière comme d'un ennemi qui le force à l'inaction. Quelques mois après, la saison permit de faire des excursions pour reconnaître le pays. C'était ordinairement le neveu du capitaine qui les dirigeait. Il se faisait accompagner par quelques Esquimaux et quelques matelots. Son but était d'examiner si la mer ne s'ouvrait pas un passage à travers le continent américain, et de déterminer ainsi d'avance les chances de succès de l'expédition. Ces investigations étaient fort difficiles ; la nécessité de se munir de provisions suffisantes pour des tournées de plusieurs jours y ajoutait de nouveaux embarras. Après de grandes fatigues, on ne pouvait reposer la nuit que dans une cabane de neige construite à la hâte : heureux encore quand la neige avait assez de consistance pendant le jour pour qu'il ne fallût pas choisir les heures de la nuit pour la marche, quitte à dormir le jour. L'aspect prolongé de la neige éblouissait souvent les matelots. Ils étaient alors atteints d'une cécité qui durait quelquefois plusieurs jours, et qui forçait de laisser les malades en arrière. On les retrouvait au retour, et il fallait alors les transporter en traîneau jusqu'au navire, où ils étaient hors d'état de se rendre à pied. Dans une excursion à laquelle M. le capitaine Ross prit part lui-même, tous ses compagnons souffrirent de ces cruelles inflammations. De retour au vaisseau, il leur fit observer que s'il était le seul qui en eût été préservé, il était le seul aussi qui ne bût pas de liqueurs fortes ; il leur fit remarquer, en outre, qu'il supportait la fatigue mieux qu'eux tous, et leur expliquant ces deux avantages qu'il avait sur eux par sa sobriété, il en obtint sans peine de renoncer aux spiritueux, bien que, les ayant toujours considérés comme un moyen de soutenir leurs forces, ils eussent l'habitude d'en boire régulièrement. Le capitaine attribue à cette abstinence qu'ils s'imposèrent le bonheur qu'ils eurent d'être pendant long-temps préservés du scorbut, tandis que tout semblait devoir les exposer aux ravages de cette maladie.

Un de ces voyages pédestres, dirigé par M. le commandeur Ross, aboutit à la mer occidentale. Il faut entendre cet officier décrire le moment de l'arrivée :

« Mes compagnons, dont je m'étais séparé pour quelques instants, poussèrent tout-à-coup trois cris de joie. Ce moment si intéressant pour nous tous méritait certes cette démonstration en usage parmi les matelots. C'était l'Océan, l'Océan, objet de nos poursuites et de nos efforts ; cette vaste étendue sur laquelle nous avions espéré tourner le continent américain, et obtenir le succès, si péniblement recherché par nos prédécesseurs et par nous. Il nous l'aurait assuré en effet, si la nature n'y avait pas mis obstacle, si la terre, entrecoupée de lacs, eût été remplacée par une île; si cette vallée avait établi une communication libre entre la mer d'orient et la mer d'occident. L'impossibilité du passage nous était maintenant démontrée; la mer si ardemment désirée était à nos pieds ; et quelque grand que fût notre désappointement de ne pouvoir y faire pénétrer notre navire, nous avions du moins la consolation de ne plus être dans l'incertitude, et nous sentions que quand Dieu a dit : Non, il est du devoir de l'homme de se soumettre et d'être reconnaissant de ce qui lui a été accordé. Moment solennel, que je n'oublierai jamais! »

Cette vallée, qui aboutit à la baie de Shag-a-voke, est la communication par terre la plus courte qu'on connaisse jusqu'à présent entre les deux océans. Si elle était située à trente degrés de latitude plus au sud, l'art réaliserait sans doute ce que refuse la nature, et l'on verrait bientôt quelque compagnie de canalisation créer le passage que les marins cherchent depuis si long-temps.

Ce n'est que le 17 septembre 1830 que la *Victoire* put remettre à la voile ; mais après avoir avancé de trois milles, les glaces lui fermèrent de nouveau la route ; elles étaient si épaisses qu'au lieu de songer à les traverser, il fallait s'efforcer de gagner un port où l'on pût séjourner pendant une seconde année. L'hiver venait à peine de finir, et de nouveau c'était déjà l'hiver ! Mais que dire de cet hiver, plus monotone encore que le premier? Avec quelle joie nos marins ne virent-ils pas, quelques mois après, arriver les oiseaux du printemps, bien que leur présence soit à peu près le seul signe d'une saison que rien d'ailleurs ne distingue de la saison la plus froide! « Ils savent mieux que nous pourquoi ils » viennent dans ces contrées, dit le capitaine. Quant à nous, » nous ne pûmes jamais découvrir où ils trouvaient leur » nourriture ; mais Celui qui a réglé leur vol le sait. Nous » pouvons être certains qu'il ne les trompe pas, et qu'il a » préparé pour eux les provisions qu'il leur commande de » venir chercher, afin que les convives ne manquent pas au » festin qu'il leur destine au sein des frimats. » Le séjour prolongé de la *Victoire* sur ces côtes ne fut cependant pas inutile. Il eut pour résultat la découverte du pôle magnétique. Les détails relatifs à cette découverte n'ont pas été publiés dans cette relation. Soumis aux sociétés savantes de l'Angleterre, ils seront compris dans un appendice consacré à la partie scientifique du voyage. Il nous serait impossible de faire comprendre ici par quelle série d'observations faites sur les lieux mêmes la situation du pôle magnétique a été déterminée ; mais on n'apprendra pas sans étonnement que, pendant que le commandeur Ross se livrait, en Boothie, à ces intéressantes explorations, le professeur Barlow cherchait, en Angleterre, à résoudre la même question par ses calculs ; et que, par une admirable coïncidence, l'habile navigateur et le savant mathématicien se sont parfaitement rencontrés.

Après le récit de cette découverte, le journal de M. le capitaine Ross ne présente plus que la triste relation des vains efforts tentés pour échapper à la prison de glace où l'équipage était retenu. On se fait généralement de très-fausses idées de ce que sont les voyages dans les régions arctiques, et l'on ne comprend pas toujours comment les faibles résultats obtenus ont dû être achetés par le sacrifice de plusieurs années. Pour s'en rendre compte, il faut ne pas oublier qu'à peine un mois de chacune de ces années a pu être réellement employé dans l'intérêt de la navigation et de la science, et que tout le reste du temps s'est uniquement passé à attendre les courts moments qu'on espérait pouvoir utiliser. Qu'on se figure d'après cela ce que nos voyageurs durent éprouver quand l'été de 1831 se présenta aussi sévère que celui de 1830, et un an après, quand l'été de 1832 se montra aussi rigoureux que celui de 1831, retenant le navire captif à quelques pas du lieu où il avait d'abord jeté l'ancre ! Il ne s'agissait plus de chercher en tâtonnant un passage au nord-ouest ; la diminution des provisions, la maladie de plusieurs hommes de l'équipage et la mort de quelques autres faisaient un devoir de songer à la retraite. Le capitaine Ross résolut d'abandonner la *Victoire*, et cette détermination, la seule qu'il fût possible de prendre, fut exécutée le 29 mai. C'était le premier navire que le vieux marin, qui, dans une carrière de quarante-deux ans, avait servi à bord de trente-six vaisseaux, se voyait forcé d'abandonner ; il s'en sépara avec la douleur qu'on ressent en quittant un ancien ami, et quand il fut sur le point de le perdre de vue, il s'arrêta pour dessiner cette triste solitude, que faisait paraître plus triste encore le navire abandonné, retenu dans la glace jusqu'au moment où le temps accomplira sur lui son œuvre de destruction.

L'équipage mit trente-quatre jours à se rendre, avec des peines infinies, tantôt dans des chaloupes, tantôt sur des traîneaux, au lieu où la *Furie* avait été abandonnée. On essaya inutilement de pousser plus loin, il fallut revenir à cette baie, et se résoudre à y passer l'hiver. En prenant possession de cette demeure si miséricordieusement préparée par Celui qui règle toutes choses, M. le capitaine Ross passe en revue

les événements ménagés par la Providence pour les sauver : d'abord, la perte de la *Furie*, qui leur faisait trouver des provisions en ce lieu ; puis, le mauvais état de la machine à vapeur, qui, si elle avait été meilleure, leur aurait probablement permis de se hasarder si avant dans les glaces que tout retour eût été impossible; puis encore, la circonstance inespérée que les chaloupes de la *Furie*, après avoir été emportées par la tempête, avaient été rejetées sur le rivage, sans être trop fortement endommagées ; enfin, la construction faite, l'été précédent, en cet endroit, d'une habitation où l'équipage se félicitait maintenant de pouvoir se réfugier. Ces circonstances sont frappantes sans doute ; mais combien d'hommes n'est-il pas dont la vie présente une intervention de Dieu aussi remarquable, sans que leurs cœurs en soient touchés! Nous estimons heureux M. Ross d'avoir senti qu'il devait de publiques actions de grâces pour de si grands bienfaits.

Ce n'est qu'au commencement de juillet 1833 qu'on put se remettre en route. « Pour la dernière fois, dit le capitaine, » le service divin fut célébré dans notre refuge. C'était le » commencement d'un adieu que nous espérions tous devoir » être éternel. Chacun de nous aura à rendre compte des » sentiments avec lesquels il prononça en cet instant la prière » du Seigneur et de ceux avec lesquels il s'entendit congédier » par des paroles qui promettent une paix qui surpasse toute » intelligence. Il en fut peu, sans doute, qui oublièrent de » rendre grâces en particulier à Celui qui les avait si long- » temps conservés au milieu de tant de périls et de privations, » ou qui négligèrent de lui demander son assistance pour le » grand effort que nous allions tenter, du bon ou mauvais » succès duquel dépendait notre vie ou notre mort. » Il suffira d'ajouter que, le 17 août, nos marins sortirent enfin des glaces, et se retrouvèrent en pleine mer, après n'avoir, pendant quatre ans, vu la mer que comme une masse solide. Le 26, ils aperçurent deux vaisseaux dans le lointain. L'un d'eux les recueillit à bord ; c'était l'*Isabelle*, autrefois commandée par M. le capitaine Ross lui-même, et alors sous les ordres du capitaine Humphreys. Ne serait-il pas superflu de dire que l'illustre marin, qu'on avait cru mort, y fut reçu avec le sentiment de la plus vive joie, et que ses compagnons eurent à se féliciter, comme lui, de l'hospitalité franche et cordiale dont ils furent les objets? « La nuit vint enfin, dit-il, » nous apporter le repos et de sérieuses pensées. J'ai la con- » fiance qu'aucun de nous ne manqua d'offrir à Celui à qui » elles sont dues ses actions de grâces, pour nous avoir arra- » chés à une situation désespérée sur laquelle il nous était » impossible de nous faire illusion, et nous avoir retirés des » bords de la tombe, pour nous rendre la vie et nous ra- » mener auprès de nos amis et au sein de la civilisa- » tion. »

Ce sont presque les derniers mots de M. le capitaine Ross. Son voyage démontre que l'isthme qui sépare la passe du Prince-Régent de la mer septentrionale à l'ouest de l'Amérique est très-étroit et qu'il est tellement entre coupé de lacs que la terre elle-même n'a pas une étendue de plus de trois milles. C'en est assez cependant pour rendre le passage impossible. Il va sans dire d'ailleurs que cette route, si elle eût existé, n'aurait jamais pu devenir une véritable voie de communication. Les deux seules hypothèses relatives à un passage au nord-ouest, qui ne sont pas encore résolues, sont celles qui le supposent possible par le Détroit de Lancastre ou par le pôle. Cette dernière opinion est à peu près abandonnée aujourd'hui. Indifférente pour le commerce, la solution de cette question ne l'est pas pour la science, et il est probable que, malgré les revers de leurs devanciers, nous verrons encore d'autres navigateurs s'efforcer d'arracher aux glaces éternelles le secret qu'elles recèlent. Que d'efforts pour reconnaître l'un des traits de la physionomie de la terre ! « Les perfec- » tions invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divi- » nité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, » quand on considère ses ouvrages. » Elles sont empreintes sur les neiges du pôle comme sur le granit de nos montagnes; et l'ouvrage que nous venons d'analyser nous prouve que l'homme religieux trouve au sein des frimats, comme dans nos riantes contrées, mille motifs d'admirer, d'adorer et de bénir!

VARIÉTÉS.

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

N° II.

On se lasse bientôt de parcourir des pays nouveaux, de voir et d'admirer, de recommencer chaque matin sa vie vagabonde, et d'aborder chaque soir d'autres lieux et d'autres visages. La pensée, qui d'abord s'éveille à ce mouvement inaccoutumé et qui reçoit du dehors un stimulant pour s'exercer, finit par s'étourdir. Elle court encore, elle se laisse emporter ; mais elle ne recueille plus rien en passant. Comme une glaneuse fatiguée de sa journée et courbée sous le poids de son butin d'épis, qui foule à ses pieds ceux qu'elle n'a plus la force de ramasser et qui ne retient qu'avec peine ceux qu'elle porte, la pensée, devenue paresseuse, ne se soucie plus de garder ce qu'elle a, ni de prendre ce qui se présente à elle. L'âme soupire après le repos. Le repos! quoi de plus doux! l'avoir en perspective repose déjà. Arriver est une jouissance; dresser sa tente, ne fût-ce que pour un jour, fait du bien. On est heureux d'abdiquer, pour quelques instants du moins, la profession d'étranger et de voyageur, et de renouer avec les hommes des relations qui, pour être bientôt interrompues, n'en sont pas moins précieuses. On se remet à vivre, non plus la montre à la main, non plus en comptant les lieues et en enfermant la journée entre deux points éloignés dont il faut franchir l'intervalle, mais en laissant à chaque heure son cours paisible qu'on aime à sentir et à prolonger, en reprenant quelque chose de ses habitudes, et en se donnant la douce illusion du chez soi.

Après bien des arrivées et bien des départs, je me suis enfin fixé au centre de montagnes agrestes, surmontées d'autres montagnes aux formes bizares et dentelées, qui çà et là se couronnent de neiges et étincellent aux rayons du soleil. Le matin, en ouvrant ma fenêtre, je respire un air vif et embaumé. L'étroite vallée que j'habite ressemble au fond du calice d'une fleur ; de tous côtés m'arrivent des parfums délicieux ; de tous côtés s'élèvent des pentes vertes et rapides, qui s'unissent, en s'évasant, aux monts plus hardis; partout un bruit d'eaux jaillissantes, de vives lumières qui se glissent et s'étendent en donnant à chaque objet un coloris brillant. Auprès de moi tout est gracieux, charmant; plus haut tout est sévère, grandiose ; plus haut encore est le ciel bleu, que l'œil atteint après avoir parcouru toute une échelle de gradations, qui le prépare à se fixer avec amour sur cet emblème de la pureté et du bonheur. L'horizon est borné : ce n'est que par petites portions que l'on découvre le ciel, et au bout de quelque temps on éprouve le besoin de le contempler immense, sans bornes, tel qu'il se montre dans de vastes plaines. On voudrait renverser les remparts qui le cachent, élargir l'enceinte où l'on est renfermé, et ne plus retrouver entre soi et lui la terre, quelque parée, quelque majestueuse qu'elle soit. N'est-ce pas un instinct de l'âme qui avant tout a besoin d'infini, et pour laquelle l'infini des cieux et l'infini de l'océan sont des images, des ombres d'une réalité divine et puissante ? Aussi avec quel ravissement ne quitte-t-on pas ces étroits défilés qui ne s'ouvrent que pour laisser passer le torrent qui se creuse un lit dans le roc, et serpenter la route difficile et escarpée que parcourt le voyageur ! Devant lui, derrière lui, à ses côtés, il ne voit que des masses sombres et redoutables. Un jour incertain éclaire ces tristes retraites ; le soleil s'arrête aux sommités, et l'ombre descend, en s'épaississant toujours, du haut des monts jusqu'au fond des précipices où règne une nuit profonde. Quelquefois un rayon égaré se fraie passage et va tomber, tremblant, sur l'eau qui fuit toute radieuse de son toucher, ou sur une roche nue qui, pour un moment, reflète de vives clartés; puis, tout rentre dans l'obscurité. En sortant de ces lieux qui ont quelque chose de lugubre, on est ébloui du grand jour, on est inondé de joie; on a retrouvé le ciel, sa pureté, sa lumière, et l'âme, long-temps attristée, se rouvre sans effort aux émotions douces et suaves. Dans les montagnes le gracieux est souvent tout à côté du sévère. L'un repose de l'autre. Notre nature mobile a besoin de cette variété d'impressions ; il faut que tantôt le vent du nord,

tantôt le vent du sud, vienne enfler sa voile, sans cela elle se fatigue à voguer trop long-temps dans la même direction. Mais ces impressions ne sauraient être nuisibles à l'âme chrétienne, qui sait que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. Oui, toutes choses, même la joie, même l'admiration, même la tristesse, tout contribue à leur développement et à leur santé spirituelle.

Mais je ne suis pas seul dans cette vallée resserrée et gracieuse, où les joies de l'âme ont besoin de s'exprimer en cantiques et où les merveilles de la création disposent à l'amour du Créateur. C'est un lieu de bain. Une portion de ce qu'on appelle la société s'y est réunie, et cette pauvre société, perclue de vices, malade de père en fils, légère quand elle est morale, choquante quand elle cesse de l'être à sa manière, s'y est abattue comme une troupe d'oiseaux de passage dans un climat qui ne leur convient pas et où ils cherchent en vain à satisfaire leurs habitudes et leurs goûts. Que cette société paraît petite, privée de son entourage des villes! Que son besoin de plaisirs factices étonne et fatigue! Elle ne peut se passer de son escorte de fausseté et de frivolité, et elle les traîne partout avec elle comme un bagage indispensable. Avec elle, arrivent d'ordinaire d'autres auxiliaires cachés et honteux, qui ne la suivent que de loin, qu'elle n'appelle pas et qu'elle désavoue, il est vrai, mais qui, trouvant le chemin frayé par elle, sont bientôt à sa piste et s'installent à ses côtés. On est effrayé du tort qu'elle a fait aux habitants de ces montagnes où la vie est, non pas innocente, mais simple, non pas pure, mais ignorante du mal, tel que les hommes le façonnent par la civilisation. Conçoit-on que vingt ou trente créatures raisonnables ne puissent pas se rencontrer, sans organiser des danses, des jeux, sans faire du bruit, sans chercher à se rattacher à la dissipation des hivers, par quelques liens de fête? On dirait qu'elles craignent d'oublier leur routine ordinaire, de devenir sérieuses en face d'une nature sérieuse, et d'apprendre à se passer d'habitudes frivoles qu'il serait pourtant si avantageux de changer. Et cependant prises individuellement, ce sont peut-être des personnes sensées, dont quelques-unes s'ennuient des fausses obligations qu'elles s'imposent; mais l'esprit du monde a soufflé sur elles, et l'une des erreurs qu'il accrédite le plus, c'est qu'il faut être du monde, c'est qu'il faut se donner des airs de joie et d'entrain et ne pas faire un pas sans avoir un violon en tête comme les noces de village. Racheter le temps n'est pas leur devise. On ne rachète pas un ennemi dont on est bien aise d'être débarrassé, et c'est pour ne point en entendre parler qu'on l'étouffe, qu'on le lapide sous une grêle d'inutilités, quelquefois mauvaises, quelquefois insignifiantes. J'en suis frappé ici plus que partout ailleurs. Il semble que le spectacle d'une nature dont les beautés varient sous l'influence de chaque nuage qui passe, et qui vous apporte comme des harmonies d'une terre éloignée et meilleure, devrait élever l'âme, lui donner une sorte de dégoût pour ce qui est puéril, et lui offrir assez de jouissances pour qu'elle ne se mît pas, comme une pauvre mendiante, à courir après quelque chétive aumône d'un monde qui promet beaucoup et qui donne peu. Mais non, chacun le contemple avec ses dispositions particulières, et l'on reste léger parce qu'il faut autre chose qu'un spectacle, quelque merveilleux qu'il soit, pour corriger de la légèreté.

J'ai quelquefois rencontré de joyeuses caravanes de jeunes hommes, qui se dirigeaient à grand bruit vers quelque gorge profonde, où la nature prend à chaque pas un aspect sauvage, où les monts se hérissent avec une sombre grandeur, où tout devient désolé et présente des traces de désastres anciens et récents. J'entendais leurs éclats de rire que repétaient les échos étonnés de reproduire d'autres sons que ceux du tonnerre ou des avalanches. Que venaient-ils donc chercher dans ces montagnes? Des impressions, des souvenirs, ce recueillement de l'âme qui jouit en adorant et en priant? Non, ils faisaient une partie; la course à cheval au milieu d'un certain danger, les apprêts d'un repas champêtre, quelque aventure burlesque exploitée par la gaîté de tous, voilà tout ce qu'ils ont cherché et tout ce qu'ils ont recueilli. J'avoue que leur rencontre m'était désagréable. Partout ailleurs je ne les aurais peut-être pas remarqués; mais là où il n'y a rien de l'homme, où sa main ne se montre ni dans ces gigantesques rochers, ni dans ces vieux sapins, ni dans ces eaux libres et vagabondes, qui choisissent leur route et la poursuivent en faisant retentir ces solitudes d'inconcevables concerts, cette gaîté me paraissait déplacée et elle venait troubler le culte intérieur de mon âme, s'unissant au culte extérieur de l'univers pour louer le Créateur de toutes choses.

Il se passa un jour, presque sous mes fenêtres, un événement qui me pénétra de tristesse. Je revenais d'une promenade matinale. Jamais la vallée ne m'avait paru si fraîche et si attrayante, ni les monts qui l'enferment de toutes parts si resplendissants de lumière et de majesté. Je me sentais extraordinairement heureux, et mes pensées se succédaient paisibles et sereines. Tout-à-coup j'entends des cris, des vociférations. La rue du tranquille village se remplit de monde. Montagnards, pâtres, étrangers, tous courent, et j'apprends bientôt que deux escrocs, qui parcouraient depuis quelque temps différents lieux de bains de ces contrées, jouant et trompant partout, venaient d'être reconnus par une de leurs dupes qui, plus irritée de ses pertes que de leur indigne conduite, leur prodiguait les menaces et les injures. Des escrocs! un joueur! toutes les passions basses et violentes se rencontrant, se prêtant secours, puis, après s'être vues de trop près et s'être nui, se faisant la guerre et choisissant pour lieu du combat un des plus beaux et des plus paisibles lieux de la terre! Oh! que de pénibles réflexions un pareil fait inspire! Qu'il est affreux de voir toujours le mal envenimer les relations des hommes, se mêler à tout, accourir tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, dès que deux ou trois sont rassemblés, et produire partout ses tristes fruits! Il rend les hommes complices, puis ennemis, et met au jour les fautes cachées, au grand scandale des uns, au grand amusement des autres. Cette querelle entre des fripons et leur dupe paraissait divertir les témoins rassemblés. Le désœuvrement de l'esprit laisse à la curiosité un grand espace pour se développer. Tout ce qui forme scène, spectacle, lui plaît, même si la raison condamne, même si le cœur s'indigne. Elle est là guêtant tout, se nourrissant de tout, ouvrant à deux battants les portes pour mieux voir et mieux entendre. Elle vit un peu aux dépens des autres; elle n'est point délicate en fait de pâture; on la voit se satisfaire de la vue des échafauds et de celle d'une insignifiante parade; elle dresse les oreilles à d'éloquentes paroles et à d'insipides discours; elle court avec qui court, regarde avec qui regarde, et rapporte dans le domaine de l'intelligence du vent, de la poussière et du bruit.

A côté de cette population étrangère accourue de beaucoup de lieux divers et qui se mêle quelques instants pour combattre l'ennemi commun, l'ennui, vit et travaille la population qui est née dans ces montagnes, population laborieuse, qui recueille ses moissons sur le penchant des abîmes, et qui dispute aux torrents chaque pouce de terre. L'hiver, quand les neiges sont amoncelées, que le froid pénètre, âpre et perçant, dans les cabanes les mieux garanties, le montagnard, pour procurer à sa famille un bois indispensable, s'en va, bravant les vents et les dangers, couper sur quelque haute cîme un vieux arbre ou des buissons. Les heures se passent à cette pénible besogne, et vers la nuit il rentre pliant sous sa pesante charge, et prêt à recommencer le lendemain. Ses délassements sont la chasse aux ours; ses plaisirs, des courses aventureuses. Les femmes partagent leurs fatigants travaux; les enfants mêmes commencent de bonne heure leur apprentissage au dur métier de leurs pères. On les voit bondir dans les chemins les plus escarpés, traînant après eux un fagot ramassé à grand'peine par leurs petites mains déjà exercées. Leurs premiers pas se font sur les pierres, et bientôt ils courent là où nous marchons avec précaution. L'été, le montagnard ne s'appartient plus, s'il travaille, c'est pour des oisifs; s'il parcourt les lieux magnifiques qui, l'hiver, sont comme sa propriété, c'est pour y conduire des curieux. Il spécule sur ses forces, sur son adresse; il apprend à exploiter le voyageur. S'il vous tend la main dans un passage difficile, il sait qu'il est payé pour cela. Toutes ses pensées se tournent vers le moyen d'utiliser le mieux possible sa personne et ses montagnes au profit de sa cupidité. Cela se lit dans son regard, dans son empressement. Hélas! il est bien pauvre, sa vie est bien difficile! Il cherche à conquérir le nécessaire. C'est avec le même achar-

nement que nos riches cherchent à augmenter leurs richesses. Lesquels excuserons-nous le plus facilement ?

Une vérité qui est devenue pour moi plus claire et plus frappante depuis que je voyage au milieu de ces montagnes, où chaque pas est un enchantement, où les émotions se succèdent et où ces mots : Seigneur, que tes œuvres sont belles! s'échappent à tous moments du cœur, c'est que la nature, quelque grande, quelque sublime qu'elle soit, est un prédicateur insuffisant pour faire connaître l'Eternel. Sans doute, elle parle de sa grandeur et de sa puissance, elle proclame le Dieu-Fort ; mais qui la comprend sinon ceux qui connaissent aussi le Dieu d'amour manifesté dans son Fils? Qui trouve dans sa contemplation un aliment pour son âme et un sujet d'actions de grâces, sinon ceux auxquels Dieu a aussi fait entendre sa voix dans leur conscience et qui ont compris ces paroles : Tu es pécheur, mais je te pardonne? Avant cela les émotions que la nature inspire et que l'on prend si souvent pour des ailes qui portent l'âme vers Dieu, sont incomplètes et sans puissance ; on peut sentir d'une manière très-raffinée, éprouver une admiration excessive, se laisser aller à ces pensées d'humiliation si naturelles en présence de grandes choses, et à cette vague adoration qui est comme le trop plein au cœur se répandant sur l'univers, sans pour cela s'être approché de Dieu. On n'arrive point à lui en gravissant les monts, et ceux qui le cherchent seulement dans la majesté de ses œuvres sont encore loin de le trouver. Il n'y a qu'un chemin qui conduise à lui : c'est Jésus-Christ qui s'est nommé le chemin, la vérité et la vie. Nul ne peut aller au Père que par lui. Hors de lui, tout éloigne de Dieu. En lui tout en rapproche. Que de fois, après avoir parcouru des lieux impossibles à décrire, où l'horrible et le sublime, l'effrayant et le gracieux, semblaient s'être réunis pour accabler l'âme des plus fortes impressions, je me suis écrié avec un profond sentiment de reconnaissance : O Dieu! que je suis heureux de te connaître autrement que par tes œuvres! Qu'il est doux de t'appeler Père et Sauveur! Quel beau nom que celui de Jésus qui parle de paix à mon âme et qui me dit : « Ne crains point! » Une page de la Bible me semblait alors plus précieuse que toutes les chaînes de montagnes et leurs admirables contours, que toutes ces vallées si riantes ou si sévères, que tous ces torrents, que toutes ces cascades merveilleuses toujours renaissantes et variées ; et je bénissais Dieu de ce qu'outre ce livre de la nature, où nos yeux lisent si confusément et savent si mal le trouver, il nous a donné, dans son amour, le Livre de la révélation, où les intelligences les plus faibles peuvent s'éclairer et les âmes les plus malades se guérir.

BIOGRAPHIE.

L'EMPEREUR ALEXANDRE.

Le docteur Pinkerton, qui remplit depuis plusieurs années les fonctions d'agent de la Société Biblique britannique et étrangère à Saint-Pétersbourg, vient de publier à Londres un volume d'observations sur la Russie. Entre plusieurs faits curieux, on y trouve une lettre de la princesse Mestchersky, qui renferme les détails qu'on va lire sur les sentiments religieux de l'empereur Alexandre :

« C'était vers le milieu de l'année 1812. L'empereur allait quitter Saint-Pétersbourg, et avait déjà pris congé de son auguste famille. Il s'était retiré dans son cabinet pour y arranger quelques papiers avant son départ. Tout-à-coup il voit entrer une femme que le demi-jour de l'appartement ne lui permet pas de reconnaître. Etonné de cette apparition (car aucune dame, fût-elle de sa propre famille, ne pouvait entrer sans autorisation dans son cabinet, surtout à une heure si peu convenable), il se lève, s'avance vers cette personne, et reconnaît bientôt la comtesse Tolstoi, qui, s'excusant de la liberté qu'elle prenait par son vif désir de lui souhaiter un bon voyage, lui présente en même temps un papier plié. L'empereur, toujours affable dans ses manières, et touché de cette dernière preuve d'attachement, remercie la comtesse, et lui dit adieu. Pensant que ce papier était une pétition, il le met dans la poche de son habit, et n'y songe plus.

» Lorsqu'il arriva aux quartiers de la première nuit, se trouvant seul et accablé d'inquiétudes, il désira de se délivrer de ses soucis en portant son attention sur un objet de moindre importance, et il prit le papier que lui avait donné la comtesse Tolstoi. L'ayant ouvert, il voit avec surprise qu'il contenait le *psaume quatre-vingt onzième* (1). Il le lut avec un vif intérêt ; les saintes paroles du roi-prophète apportèrent un peu de soulagement à son esprit troublé, et il dit en lui-même : Oh ! si ces paroles étaient écrites pour moi ! si elles m'étaient adressées ! Mais quelqu'un entra dans son cabinet au même moment, et tout fut oublié.

» Quelque temps après il se trouvait à Moscou dans l'une des époques les plus critiques de sa vie ; tout le monde connaît les terribles événements de la mémorable année 1812. Seul encore dans son appartement, il arrangeait quelques livres, parmi lesquels était une Bible in-quarto (version de Sacy). L'empereur ouvrit la Bible au hasard, sans autre intention que d'y jeter un coup d'œil, et tomba précisément sur le psaume qui l'avait déjà fortifié et consolé. Il reconnut alors la voix qui l'appelait, et répondit : Me voici, Seigneur, parle à ton serviteur! Il lut le psaume, s'appliqua tout ce qu'il contenait, et trouva que chaque mot se rapportait à sa situation. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir, il porta ce psaume sur lui, l'apprit par cœur, et le récita matin et soir dans ses exercices de piété. »

La princesse ajoute ce qui suit, en le donnant comme les propres observations de l'empereur sur les progrès de sa vie religieuse : « Je me regardai moi-même, dit-il, comme un » enfant ; l'expérience m'avait appris mon insuffisance, et » je me remis entièrement par la foi entre les mains de Celui » qui m'avait parlé dans ce psaume, et inspiré une force ; » une sécurité que je ne connaissais point auparavant. Cha- » que fois que j'étais appelé à surmonter une nouvelle dif- » ficulté, à prendre une décision, à résoudre une question » embarrassante, je saisissais le premier moment favorable » pour me jeter aux pieds de mon Père qui est dans les » cieux, et après m'être recueilli quelques instants, je l'in- » voquais du fond de mon cœur ; puis, tout se calmait, se » décidait, s'exécutait merveilleusement ; toutes les diffi- » cultés fuyaient devant le Seigneur qui marchait devant » moi. Je lisais sans cesse et relisais sa Parole. Un jour, je » m'en souviens, comme j'étais entré dans une petite ville » sur les frontières de France (le nom de cette bourgade » m'échappe), je m'étais mis à lire dans le Nouveau-Testa- » ment ce qui est dit sur l'eunuque de la reine Candace et sur » la lecture qu'il fit du prophète Esaïe ; et je désirais, comme » lui, de trouver quelqu'un qui m'expliquât ce que je lisais. » Je pensais en moi-même : Oh ! si Dieu m'envoyait mainte- » nant l'un de ses serviteurs pour m'enseigner à bien com- » prendre sa sainte volonté ! Tandis que je formais ce désir » dans mon cœur, Madame Krudener me faisait demander » la permission de me voir. J'ai cru pendant quelque temps » que c'était elle que Dieu avait choisie pour exaucer ma » prière ; mais j'ai reconnu ensuite que cette lumière n'était » rien de plus qu'un feu-follet (*ignis fatuus*). » — Ce sont les propres paroles de l'empereur Alexandre. La princesse Mestchersky continue en ces termes :

« Je dois dire que j'ai souvent été étonnée, et non seulement moi, mais d'autres personnes, et même les chrétiens les plus avancés, de la foi vivante et éclairée et des profondes connaissances religieuses que l'empereur avait puisées dans les Saintes-Ecritures. Il était vraiment humble, et l'on admirait en lui cette simplicité que le Seigneur demande dans ce passage : « Je vous dis en vérité que si vous ne chan- » gez, et si vous ne devenez comme des enfants, vous n'en- » trerez point dans le royaume des cieux. »

(1) Dans les versions catholiques ce psaume est le *quatre-vingt-dixième*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 40. 7 OCTOBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. —A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES CONDAMNATIONS JUDICIAIRES POUR CAUSE D'OUTRAGE A LA RELIGION.

Un écrivain a été récemment condamné à six mois de prison et à 1000 fr. d'amende pour avoir publié, sous le nom de *Catéchisme véritable des Croyants*, un petit livre dans lequel il attaque toutes les doctrines religieuses, soit par de simples négations, soit par le ridicule. Devant la cour d'assises, ce même écrivain a été interrompu et blâmé par M. l'avocat-général pour avoir dit : « Toutes les religions révélées sont une erreur, et tous les peuples en sont dupes. » Enfin, le défenseur du prévenu a été de même interrompu et blâmé pour avoir dit : « La charte de 1830, ayant supprimé la religion de l'état, a mis la religion catholique au rang des erreurs communes. » Plus récemment encore, s'il faut en croire les journaux, on a saisi quelques ouvrages de Volney, de Dupuy, d'Helvétius et d'autres auteurs, comme contraires à la religion.

Voilà les faits. Nous n'examinerons pas les considérants de la sentence qui a été rendue contre l'auteur du soi-disant *Catéchisme des Croyants*. Respect à la chose jugée! c'est un devoir que nous puiserions dans notre amour de l'ordre public, lors même qu'il ne serait pas écrit dans la loi. Mais les incidents de l'audience appartiennent à la discussion légitime. Rien ne nous empêche non plus de rappeler ici les principes et les conséquences nécessaires de la liberté des cultes. Nous avons cependant attendu quelques semaines avant d'exprimer notre avis sur ce grave sujet, parce que nous voulons éviter l'apparence même d'une polémique personnelle et irritante.

Notre position est meilleure que celle d'un journal politique dans l'examen de cette question. En nous entendant réclamer une liberté pleine et absolue pour toutes les opinions et toutes les publications anti-chrétiennes, nul ne pourra concevoir le moindre soupçon sur nos propres convictions religieuses : elles sont assez connues, et nous les proclamons assez haut, pour n'avoir pas à craindre d'être accusés d'incrédulité, bien que nous prenions la défense des incrédules contre les rigueurs du parquet. Loin de là, nos lecteurs seront persuadés, nous en avons l'assurance, que c'est l'intérêt même de la religion qui nous engage à soutenir la cause de nos adversaires, fussent-ils les plus téméraires des athées. Dans l'état actuel de nos idées et de nos mœurs, quand le glaive de la loi frappe un ennemi du Christianisme, le Christianisme en reçoit une blessure plus profonde que son ennemi, et c'est là surtout ce qui doit exciter notre sollicitude.

Occupons-nous d'abord des faits qui se sont passés à l'audience. M. l'avocat-général n'a pas permis au prévenu de dire que *toutes les religions révélées sont une erreur*, *et que tous les peuples en sont dupes*. Ce n'est même que par pure concession, et attendu le repentir manifesté en dernier lieu par l'inculpé (nous copions ces détails dans le *Journal des Débats*), qu'il s'est abstenu de requérir une nouvelle condamnation contre lui. Nous devons l'avouer : cette prétention du ministère public nous a paru tellement étrange, tellement énorme, tellement contraire à tous les principes de la liberté des cultes et à notre loi fondamentale, que nous avons refusé d'y croire avant d'avoir retrouvé le même fait dans plusieurs journaux. De quoi s'agissait-il? D'une simple négation de la vérité des religions révélées; il n'y avait pas d'outrage, pas même dérision dans les termes employés par le prévenu; on pourrait y remarquer tout au plus un mot impoli, celui de

dupe, qu'il eût mieux valu remplacer par un autre. C'est donc uniquement la négation du dogme de la révélation qui a provoqué le blâme et les menaces de l'avocat-général. Mais ce dogme, il n'y a presque pas de jour où il ne soit contesté, d'une manière plus ou moins explicite, dans les livres, les cours des professeurs, les journaux, et dans les feuilles ministérielles aussi bien que dans les autres. L'école tout entière des encyclopédistes l'a nié. Hume a essayé de prouver, non seulement qu'il n'y a pas eu de révélation judaïque ni chrétienne, mais encore qu'une révélation quelconque est impossible. En Allemagne il existe une secte nombreuse de philosophes qui se nomment *naturalistes*, et qui repoussent toute idée d'intervention surnaturelle dans les religions humaines. Ces écrivains français, anglais, allemands ont énoncé et promulgé leurs opinions avec une entière liberté. Or, conçoit-on qu'un avocat-général, portant la parole devant une cour d'assises de Paris, en 1835, veuille imposer silence à un homme qui se contente de répéter, sans y joindre aucune injure, ce qu'on enseigne, ce qu'on publie librement depuis un siècle dans la moitié de l'Europe? Evidemment nous nous trompons sur les intentions de ce magistrat, et ses expressions ont mal servi sa pensée. Non, il n'a pas prétendu empêcher de dire que toutes les religions révélées sont une erreur: l'anachronisme serait trop extravagant.

Voici le deuxième incident de l'audience. Lorsque le défenseur du prévenu a dit: *La charte de 1830, ayant supprimé la religion de l'Etat, a mis la religion catholique au rang des erreurs communes*, M. l'avocat-général a répondu: *Nous ne pouvons laisser passer de pareilles propositions.* Il y a deux manières d'expliquer cette interruption du ministère public, et nous choisirons volontiers le sens le plus favorable. L'orateur du parquet a jugé que le jeune avocat stagiaire raisonnait mal. En effet, de ce que la charte de 1830 a effacé l'article qui déclarait que le catholicisme est la religion de l'Etat, il ne s'ensuit nullement que le catholicisme soit une erreur; quatre cents boules blanches ou noires, jetées dans une urne par des hommes politiques, ne préjugent absolument rien sur la vérité ou la fausseté d'une religion. Si donc l'avocat-général n'a voulu faire autre chose que blâmer une faute de logique, à la bonne heure. Observons seulement qu'il est peu ordinaire d'interrompre une plaidoierie, parce que le défenseur se trompe sur les prémisses ou sur le conséquent d'un syllogisme; on ne commande pas habituellement aux avocats d'avoir de la logique sous peine d'un réquisitoire. Mais après tout, bien que le fait soit étrange, il peut s'expliquer.

Le cas serait tout différent si M. l'avocat-général avait interrompu le défenseur par cela seul que celui-ci avançait que *le catholicisme est une erreur*. Il y aurait derrière cette question quinze cent mille protestants français; il y aurait plusieurs millions de citoyens qui n'acceptent plus les dogmes du catholicisme. Sous l'empire de notre charte constitutionnelle, chacun a le droit de dire, si telle est sa conviction, que le catholicisme romain est une erreur, que l'autorité prétendue infaillible sur laquelle il s'appuie est une sacrilége usurpation, que son dogme du purgatoire est une fausseté, que l'adoration de l'hostie est une pratique idolâtre, que l'invocation de la Vierge et des saints est une déplorable superstition. Ce droit, on peut l'exercer dans les temples réformés, dans les journaux de toutes les opinions, dans des conférences publiques, devant tous les tribunaux du royaume, s'il est nécessaire. La seule idée que l'on ose, non pas abolir ce droit, mais seulement le restreindre à quelque égard que ce puisse être, est une idée révoltante. Abstenons-nous donc de supposer que le magistrat qui parlait dans l'affaire du 19 septembre ait eu la moindre intention d'empêcher de dire que le catholicisme est une erreur. Un avocat-général qui se rendrait coupable d'une pareille illégalité ne resterait pas vingt-quatre heures en place, et ce ne serait plus devant une cour d'assises qu'il prendrait la parole, mais à Charenton.

L'entraînement et la chaleur d'un débat judiciaire n'ont sans doute pas permis à M. l'avocat-général de bien expliquer sa pensée. Mais il doit saisir la première occasion de le faire; il le doit à lui-même; il le doit au gouvernement dont il est l'organe devant la justice du pays. Ce magistrat est un homme d'esprit et de cœur; il a montré une noble fermeté de caractère, un grand sens et une habileté de bon goût dans la plupart des causes politiques dont il a été chargé, et c'est pour lui surtout que nous désirons qu'il ne laisse planer aucun doute sur son intention de respecter la charte de 1830.

Quant à la liberté religieuse, considérée sous un point de vue général, il suffira d'indiquer brièvement les principes généraux de la matière. La distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel est écrite depuis dix-huit cents ans dans l'Evangile. Elle a été souvent méconnue et traversée, il est vrai, par les passions des deux puissances; l'Eglise a empiété mille fois sur le domaine de l'Etat, et l'Etat sur le domaine de l'Eglise; l'une a infligé des peines civiles; l'autre a fait des ordonnances religieuses. Cependant, après de longs combats et d'affreux déchirements, le principe posé par le Christianisme a triomphé dans une partie des législations de l'Europe, et notre charte a proclamé l'égalité des religions devant la loi. On admet généralement aujourd'hui que la société civile n'est appelée à protéger et à défendre que des intérêts civils, qu'elle n'a point à s'enquérir des croyances religieuses, que chaque citoyen peut croire et professer la religion qui lui convient le mieux, en tant que cette religion ne blesse pas les maximes de la morale publique, c'est-à-dire l'obéissance dûe aux lois, l'honneur des citoyens, les droits de la propriété, la sûreté individuelle, la pudeur, les relations de la famille. La distinction des deux pouvoirs, établie en principe, a séparé de fait l'état civil et l'état religieux. La loi ne connaît que le citoyen; elle n'a rien à faire avec le croyant. « Le principe de la liberté des cultes, disait, en 1826, M. Guizot, dans une séance de la *Société de la Morale chrétienne*, n'est plus un vœu de philanthropes, ni un système de philosophes, ni une doctrine de parti, mais le cri de la conscience publique, l'expression du bon sens public, une de ces vérités enfin à la fois sublimes et communes, qui répondent à tous les besoins de la société, parlent clairement aux esprits les plus divers, et qui, attaquées plutôt que contestées par les intérêts et les passions mêmes, encore obstinés à les repousser, ont pris place sans retour dans la morale et la raison du monde chrétien. »

Toutes les opinions religieuses étant égales et également libres devant la loi, il s'ensuit nécessairement que chacun est libre aussi de n'adopter aucune religion. L'athéisme doit avoir le droit de se manifester aussi bien que le déisme et le Christianisme. Si, demain, un citoyen français, après avoir rempli la formalité d'un avertissement préalable, prêchait une doctrine panthéiste ou athée, il en aurait le droit, pourvu qu'il n'attaquât point, comme on l'a déjà dit, les préceptes et les garanties de la morale publique. Empêcher un athée de faire ce que font les ministres des diverses communions chrétiennes, c'est-à-dire de réunir un auditoire et de former une secte, s'il le pouvait, serait une mesure illégale, une œuvre d'oppression et de tyrannie.

Il ne reste plus de nos jours qu'un petit nombre de partisans des maximes ultramontaines, lesquels ne partagent pas ces idées. Un journal de cette couleur s'étonnait récemment que la loi sur la presse fît respecter le roi sous peine d'amende, et ne fît pas respecter Dieu. Cet étonnement ne prouve qu'une très-grande ignorance de la part du journaliste, qui en est encore à apprendre ce que Locke di-

sait il y a plus d'un siècle, et ce que tous les publicistes éclairés proclament aujourd'hui, que la loi doit faire respecter les institutions politiques et civiles, mais qu'elle n'a aucune mission quelconque pour soutenir les intérêts et la gloire de Dieu par des dispositions pénales. A chacun sa sphère; à l'Eglise, son domaine spirituel, ses récompenses et ses peines spirituelles; à l'Etat, son domaine civil, ses récompenses et ses peines civiles. Confondre ces deux choses n'est plus de notre époque: c'est la plus fatale erreur du moyen-âge.

Les hommes qui sont à la tête du gouvernement ont des principes tout autrement avancés que ceux de l'ultramontanisme. Pourquoi donc ont-ils permis de poursuivre un écrivain qui ne devait avoir aucun tort devant la loi, puisqu'il a attaqué des croyances religieuses, et non des institutions politiques? Nous pensons que le zèle du parquet a été au-delà des intentions du gouvernement, et que l'on n'aura plus à réclamer en faveur des droits qui ont été sanctionnés par la charte de 1830. Les dépositaires de l'autorité publique peuvent et doivent montrer leurs sentiments religieux personnels; mais ils compromettent la religion même lorsqu'ils essaient de la défendre avec le glaive de la loi.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Dans le discours prononcé à Dublin par M. O'Connel, nous remarquons qu'après avoir dit: « Pas de sociétés secrètes, pas de violence, pas de force brutale, pas de turbulence, » il ajoute: « Mais j'espère obtenir ici trois millions de signatures (pour la réforme de la chambre des lords), je crois même que si je voulais, j'en obtiendrais quatre ou cinq millions. Je suis sûr de recueillir pour le moins un nombre égal de signatures en Angleterre et en Ecosse. »

Il serait à désirer que les nations chez lesquelles le droit de pétition est consacré n'employassent jamais d'autre moyen pour obtenir la reforme des abus; mais il est également bien à désirer qu'elles ne négligent pas d'en faire usage.

Les affaires politiques de l'Espagne paraissent se compliquer tous les jours davantage. Les juntes qui s'établissent successivement dans presque toutes les provinces sont loin de s'entendre parfaitement dans leurs réclamations. Les unes demandent la convocation la plus prompte des cortès *constituantes;* d'autres, seulement un ministère plus franchement ami des réformes. Toutes sont unanimes quant à l'abolition des couvents.

Après les bruits de la retraite de M. Mendizabal qui ont couru ces jours derniers, les nouvelles de la Péninsule les plus récentes annoncent qu'il est président du nouveau cabinet. Il s'est adjoint pour le ministère de la guerre le marquis d'Almodorar, et pour celui de la justice M. Gomez Becerra. Il donne ainsi des garanties aux juntes d'Aragon et de Valence, dont on annonce que son programme reçoit l'adhésion. Il s'est assuré celle de Barcelonne par la nomination de Mina au commandement de la Catalogne.

M. le comte de Las Navas, qui commande 15,000 hommes de l'armée andalouse, ne veut rien entendre si ce n'est la convocation des cortès constitutionnelles que le gouvernement de la régente ne paraît pas vouloir accorder. Mais les cortès ordinaires doivent, dit-on, être convoquées pour le 16 novembre.

Plusieurs journaux anglais s'accordent pour annoncer avec le *Mercure de Soubac* que toute la Syrie est prête à se révolter contre Ibrahim Pacha. 30 mille hommes, et même selon quelques feuilles, 50 mille montagnards auraient répondu à l'appel d'Halil, fils de l'émir Beskir. De ce côté, Méhémet Ali aurait ordonné une levée de 100 mille hommes pour renforcer ses armées de terre et de mer.

Les conseils généraux dont nous apprenons successivement les délibérations paraissent unanimes dans leur sollicitude en faveur de l'instruction primaire. Le conseil général de la Seine a voté des fonds pour aider les communes indigentes à onstruire des maisons d'école, pour subvention à l'école normale de Versailles, pour fourniture gratuite de livres aux commun s pauvres, pour encouragement aux maîtres et aux maîtresses, et pour une foule d'autres dépenses toutes relatives aux écoles primaires. Il a enfin émis le vœu que la loi relative à l'instruction primaire fût revisée et complétée.

Plusieurs journaux de l'opposition parlent de l'existence de sociétés secrètes dans quelques régiments; la *Gazette de France* annonce que le 11e régiment de ligne a reçu l'ordre de départ pour l'Afrique.

Une notification du commissaire de police du quartier du faubourg-Saint-Denis a été faite à M. l'abbé Auzou, « pour » qu'à dater du 1er octobre, les exercices de son culte soient » terminés chaque jour à cinq heures du soir au plus tard, » dans l'intérêt de l'ordre public et conformément aux ordres » transmis par M. le conseiller d'état préfet de police.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Occident et Orient, *études politiques, morales, religieuses*, par E. Barrault. Paris, chez Desessart, n° 12, rue de Sorbonne. Prix: 8 fr.

Au temps où florissait le saint-simonisme, M. Barrault en était le plus brillant orateur. D'autres avaient des idées plus mûres, des vues plus justes, un coup-d'œil plus étendu et plus profond; mais personne dans la secte ne l'égalait pour l'éclat des images, la verve de la diction et la chaleur du débit. M. Barrault attirait et remuait la foule à la tribune Taitbout; il était désigné d'avance comme l'orateur du monde nouveau qui devait éclore avec le système des capacités.

Or, après un long silence et un exil volontaire que l'on peut déplorer, puisqu'il prive le pays de plus d'un homme de cœur et de talent, M. Barrault reprend la parole. Que va-t-il nous dire? Le titre de son livre ne nous l'apprend pas. C'est l'un de ces titres nébuleux, grandioses, couverts de la mystérieuse enveloppe des oracles de Delphes, qui renferment tout et ne précisent rien, qui paraissent gros de tout un monde, et réalisent quelquefois une fable bien connue: *Occident et Orient!* et sur la couverture: livre écrit pendant 1833 et 1834 de l'ère chrétienne, 1249 et 1250 de l'hégire. Une double date, comme si deux religions, deux grandes races d'hommes, deux civilisations allaient s'unir à la voix de M. Barrault! Montesquieu écrivait tout simplement: *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, et laissait mettre la date à son libraire.

Mais, encore une fois, que va-t-il nous dire sous le titre pompeux de l'Occident et de l'Orient? Est-ce une sixième ou septième évolution du saint-simonisme, une édition revue et corrigée des œuvres du pauvre Saint-Simon, qui vient interrompre la monotonie de nos discussions politiques? M. Barrault, qui s'en est allé méditer avec le père Enfantin à l'ombre des Pyramides, en face du grand désert, sur le sol antique de la première civilisation, arrive-t-il en France, comme Pythagore et Thalès revenaient autrefois dans leur patrie, tout chargé d'une science inconnue, et impatient d'ouvrir à l'esprit humain un large sillon? Nous révélera-t-il le mot toujours promis, jamais découvert de l'émancipation de la femme? Consentira-t-il à nous faire savoir comment on pourra discerner, d'une manière précise et infaillible, les diverses capacités de l'espèce humaine? Expliquera-t-il ce que signifie l'immortalité de l'ame dans le *credo* saint-simonien? Résoudra-t-il enfin les obscurs problèmes de cette religion qui doit *relier* toutes les nations du globe?

Simple que j'étais de chercher la solution de ces difficultés dans le livre de M. Barrault! Je croyais que le saint-simonisme avait été transplanté en Egypte, mais il est mort apparamment dans la traversée, ou il s'est englouti dans les sables de la terre des Pharaons; car notre auteur n'en dit pas un seul mot; il ne le cite pas même en passant, comme on fait d'un vieil ami défunt dont on aime à garder le souvenir. M. Barrault ne parle pas plus du saint-simonisme que s'il

n'avait jamais été. La nouvelle hiérarchie, le règne des capacités, la transformation de la propriété, l'affranchissement de la femme, les affections mobiles et immobiles, les siècles critiques et organiques, tout cela ne se retrouve pas une seule fois dans un volume de cinq cents pages, et l'on y chercherait en vain les plus faibles vestiges de ces questions qui ont fait tant de bruit, il y a quatre ans, le long des boulevarts de Paris. Faut-il en conclure que le saint-simonisme, qui se promettait d'enterrer toutes les religions existantes, est déjà deux fois mort? Si le père suprême, les fils et les filles ont pris leur parti là-dessus, j'en prendrai facilement le mien.

Le fond du livre de M. Barrault, c'est la politique, malheureuse politique qui envahira, si l'on n'y met ordre, nos sciences, nos arts, notre littérature, et jusqu'à nos croyances religieuses. M. Barrault s'est fait diplomate. Il cherche comment l'Occident et l'Orient pourront se rapprocher, se joindre, agir l'un sur l'autre, mêler leurs civilisations, et marcher du même pas à la conquête d'un meilleur avenir. Il discute les différents intérêts et les prétentions opposées de l'Angleterre, de la Russie, de la France, de la Porte, de l'Egypte et de la Perse. Il veut donner au czar les clés de Constantinople, avec la suzeraineté sur l'empire ottoman, la Perse et la Grèce; il demande la création d'un empire arabe, qui comprendrait l'Egypte, l'Arabie et la Syrie; il conseille à la France de concourir à ces changements politiques par ses hommes de science et d'industrie; quant à la Grande-Bretagne, il l'engage à laisser faire ses voisins et à s'occuper de ses vastes possessions coloniales. Tel est le résumé des idées diplomatiques de M. Barrault.

Notre intention n'est point de les discuter. Ce débat serait long, fatigant, et servirait à peu de chose. La France, la Russie, l'Angleterre, la Sublime-Porte, la Perse et l'Egypte ne sont pas encore près de s'entendre, ce nous semble, et la divergence de leurs vues se dessinerait d'autant mieux qu'on essaierait de mettre plus directement la main à l'œuvre. Nous croyons aussi que l'Occident doit tâcher de s'asseoir sur des bases plus stables et plus homogènes, avant de courir les chances d'une nouvelle croisade, expédition très pacifique, il est vrai, dans les pages de l'auteur; mais qui pourrait ne l'être pas du tout en réalité. Cependant nous reconnaissons volontiers que l'ouvrage de M. Barrault contient des observations intéressantes, des faits historiques puisés aux meilleures sources et bien développés, quelques idées neuves et quelques avis utiles. Notre éloge serait plus complet, si l'auteur, au lieu d'écrire cinq cents pages, n'en avait écrit que cent, et s'était donné la peine de les mûrir avec plus de patience. Il a trop clair-semé les bonnes choses parmi beaucoup de mauvaises, comme nous le verrons tout à l'heure.

Revenons aux idées religieuses de l'auteur. S'il garde un silence absolu sur le saint-simonisme, il n'en agit pas de même à l'égard du Christianisme et du mahométisme. Le mahométisme surtout paraît avoir acquis une grande place dans ses méditations et ses affections. M. Barrault le met à côté de l'Evangile et quelquefois au-dessus. Il prétend même que *le Koran est plus près de la Bible que l'Evangile*, ce qui veut dire, en termes plus exacts, que le Koran est plus près de l'Ancien-Testament que le Nouveau : assertion étrange et qui nous engagerait à croire que M. Barrault, supposé qu'il ait lu le livre de Mahomet, n'a jamais ouvert les écrits de Moïse et des prophètes. Il avance ailleurs que les feuillets du Koran ont été *tracés par la main de Dieu*. « Par un nouvel effort de fécondité de révélations, dit-il en parlant de l'islamisme, l'Orient met en contact le Sinaï et Jérusalem; une étincelle *prophétique* jaillit à la Mecque, et le Koran paraît. » Un journal annonçait dernièrement que le père Enfantin et ses amis allaient embrasser la religion mahométane. J'avais pris cela pour une plaisanterie; mais il y a pourtant quelque apparence à la vérité du fait, quand on rencontre de telles phrases dans le chapitre de M. Barrault sur l'islamisme.

Adoptons un avis mitoyen. M. Barrault pense que Dieu, le Dieu qu'il imagine, intervient dans toutes les religions et qu'il inspire tous ceux qui écrivent des livres sacrés, lorsque ces religions et ces livres obtiennent une certaine influence sur le développement moral et intellectuel d'une partie de l'humanité. Les fondateurs de ces religions sont à ses yeux des *prophètes*, des envoyés de Dieu, et dès-lors il place sur la même ligne Zoroastre, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. M. Barrault ne se fera donc pas mahométan; mais il trouvera tout simple et tout naturel de fondre ensemble le Christianisme et l'islamisme, pour composer, au moyen de cet amalgame, une religion qui n'a pas encore été nommée. Citons l'étrange et curieuse page où M. Barrault exprime cette espérance :

« La chrétienté marche vers l'Orient! La chrétienté reproduisit sa triple division antique de Rome, la Grèce, la Germanie dans l'Eglise, l'hérésie, le protestantisme. Déjà le monde du protestantisme et de l'Eglise se travaille; par toutes les voix et par toutes les cloches, il sonne l'heure d'une transformation. La Bible et l'Evangile, comme une vendange qui a donné des flots de vin, sont remis sur le pressoir, taillés et recoupés; et à ce pain vieux et fécond s'ajoute, par toute main, la vendange faite dans d'autres vignes que la vigne du Seigneur; et toute main pressure afin d'extraire de ce mélange une liqueur nouvelle qui désaltère la soif croissante de l'humanité. Que ce monde de Luther et du jésuitisme touche l'Orient; — le ciel et la terre d'Orient, le pratiques et les mœurs de l'islamisme lui seront une révélation. Cependant la chrétienté gréco-russe, monde d'Arius et de l'autorité, est jusqu'à cette heure exempte de fermentation; mais chaque jour elle fait un pas vers l'Orient; et des nécessités, des surprises même de tous les éléments qu'elle aspire, lui viendra un mouvement inattendu. Personne ne sait comment se passeront ces choses; mais ce n'est pas impunément qu'entreront en communication l'Occident et l'Orient, la chrétienté et l'islamisme. Il y a aujourd'hui un immense besoin de renouvellement et d'harmonie. Sur ce vieux monde encombré de signes, de livres, d'inscriptions, d'hiéroglyphes, de reliques, de sépulcres, de temples, tous appellent et désirent une conciliation. La science moderne, refaisant Alexandrie, met au creuset tous les siècles, et cherche un nouvel âge d'or, âge de foi, de vérité, de richesse. Les nations civilisées sont en émoi.... Babel doit-elle s'achever? Les mœurs, les lois, les arts, vont-ils se régénérer? Le vieux continent va-t-il entendre et voir Dieu dans les merveilles croissantes de l'humanité et du monde? »

Vous n'avez peut-être pas bien saisi toutes les idées de M. Barrault dans ce cliquetis de mots et d'images; ni moi non plus. On peut découvrir cependant, à travers ces vendanges, ces pressoirs, ces mondes de Luther, du jésuitisme et d'Arius, ces creusets où sont jetés les siècles, et cette tour de Babel qui s'achève; on peut, dis-je, découvrir, que l'auteur attend des *merveilles*, pour employer son expression, de l'union du Christianisme et de l'islamisme. C'est une phase nouvelle et tout-à-fait inattendue de l'école saint-simonienne; naguères elle déclarait que tout ce qui était vieux n'était plus bon à rien; maintenant elle consent à faire du neuf par le mélange de deux vieilles religions.

M. Barrault, par faveur singulière, accorde l'Amérique au Christianisme. Là, il lui permet de rester seul. Ecoutons encore notre prophète de Paris; il vaut la peine de l'écouter, je vous assure, chaque fois qu'il parle du Christianisme, tant ses idées et ses mots sont étranges!

« Ici, dit-il, en nommant le Nouveau-Monde, ici Christ est un maître jaloux. Ailleurs, il peut transiger; ici, il est inflexible, il est seul. Que le vieux monde le renie avec admiration, le précipite de l'autel sur le piédestal, et modifie sa loi; que lui

fait ce vieux monde, tout pétri de cendres, de sang et de larmes, qui fut son bourreau et son sépulcre? C'est ici qu'il ressuscite, libre, glorieux, puissant. Voici à lui, à lui seul, un monde tout entier avec ses deux terres jumelles, et pour baigner ses pieds, les flots des deux Océans! Christ, d'un bout à l'autre de cette terre, se promène comme le Seigneur dans le paradis terrestre, et tout fleuve ne réfléchit que son image, toute montagne n'a d'écho que pour son nom, toute créature ne loue et n'adore que lui. Partout il s'y voit lui-même face à face. Ici, il n'y a qu'un seul livre: l'histoire de son Père et la sienne. Christ, éternelle figure du Verbe mâle de Dieu dans l'humanité, après que votre vie se fut incarnée dans les peuples de l'Europe, et eut long-temps habité avec eux; désemprisonné par Luther et Colomb de l'Eglise et de l'Europe, avez-vous donc passé les mers sans que vos tentes, dressées sur une région inconnue, fussent le présage d'une transfiguration?... Cette terre (l'Amérique) est une divinité sans nom, plus forte, plus gracieuse, plus imposante que Cybèle, Isis ou Pan; elle est pleine de voix, de caractères, de signes, qui, pour n'avoir point de figures et d'appellations, ne sont condamnés ni à l'impuissance, ni au silence, ni à l'obscurité: elle porte en elle tout un Olympe endormi, plus vaste que l'Olympe de l'Inde et de la Grèce: elle est un culte. Pure incarnation de l'Esprit des mondes, elle a accueilli, avec le luxe d'une splendide parure, la ferveur d'un amour vierge, et la vigueur d'une fécondité neuve, l'esprit austère, libre et viril de l'humanité. Entre eux a déjà commencé, se poursuit et se prépare une lutte, un commerce, une conciliation. C'est encore une fois le saint combat d'Israël et de Jacob sur une autre terre promise: seul à seul, le Verbe divin de l'humanité et le Verbe divin des mondes vont s'écouter, se répondre, s'aimer! »

Mes chers lecteurs, permettez-moi de vous répéter ma question: Comprenez-vous bien M. Barrault? S'il en est ainsi, je vous en félicite. Pour ma part, je ne sais comment me representer le Christ qui est très-flexible en Europe, et tout-à-fait inflexible en Amérique. M. Barrault croit-il à l'existence de deux Christs? ou bien, chose plus probable, le Christ n'est-il pour lui qu'une image poétique, une figure fantastique qui se transforme au gré de son imagination? Et puis, n'avez-vous pas remarqué que l'auteur fait, d'un trait de plume, toute une Amérique chrétienne: pas un seul fleuve, pas une montagne, pas une créature qui ne loue et n'adore Christ! M. Barrault ne peut s'abstenir d'exagération dans un sens ou dans un autre; s'il parle de l'Ancien-Monde, Christ est chassé de tous les cœurs; s'il arrive au Nouveau, Christ est partout. Ensuite, vous avez vu le Christ désemprisonné par Luther et Colomb, et l'Amérique qui est plus forte que Cybèle, qui porte un Olympe, qui est un culte. L'Amérique est un culte! elle est aussi une terre promise, et sur cette terre le Verbe divin de l'humanité et le Verbe divin des mondes conversent l'un avec l'autre! Qu'est-ce que tout cela, je vous prie? Oh! de grâce, M. Barrault, ayez un peu de bon sens! par pitié, tâchez d'avoir du bon sens! Le bon sens est chose si nécessaire dans un livre!

Je m'étais promis d'examiner le style de l'auteur, et j'ai sous les yeux une masse de notes qui m'auraient servi pour ce travail; mais le courage me manque; on a pu voir, d'ailleurs, dans les citations qui précèdent, comment M. Barrault exprime ses idées. Sa langue n'est pas la langue française, à coup sûr; il nous montre, tantôt le *ressuscitement* de l'empire ottoman, tantôt *l'effacement* du schisme de la Perse, plus loin la *subalternité* d'une race, le *rattachement* d'une origine, le *groupement* des peuples, le *positivisme* de l'esprit, les villes se *compénétrant* les unes dans les autres, et le reste. M. Barault aurait dû mettre un glossaire à la fin de son livre, pour expliquer ses termes nouveaux à ceux qui ont le malheur de ne savoir que le français.

En terminant cet article, nous ne pouvons que gémir sur les déplorables écarts d'un grand nombre d'écrivains contemporains. Ils ne veulent plus prendre le temps de penser, et par cela même ne savent plus écrire une seule page raisonnable. Ils jettent à la hâte, au courant de la plume, selon les fantaisies d'une imagination exaltée et vagabonde, ils jettent des idées incomplètes, indigestes, disparates, contradictoires; ils rêvent tout haut et devant le public; ils étalent et déroulent à plaisir toutes les misères d'un esprit sans règle, sans frein, et quelquefois sans culture. La forme est parfaitement digne du fond; à sotte pensée habit grotesque; nos auteurs inventent une sorte de patois, un idiome sauvage et barbare, une langue qui ne ressemble à rien, si ce n'est peut-être aux bonds capricieux de leur intelligence indomptée. Ils écrivent de la sorte quatre ou cinq cents pages, en y consacrant deux ou trois semaines, de neuf heures à minuit; et ils croient avoir fait un livre!

Quel dommage que M. Barrault soit entré dans une si mauvaise voie! M. Barrault est un homme de talent; il aurait pu donner à son pays un ouvrage utile, et il n'a livré qu'une production informe à la risée de ses lecteurs. En dépit de soi, et quoi qu'on y veuille faire, il est impossible de garder son sérieux en présence d'un livre tel que *l'Occident et l'Orient*. M. Barrault doit une grande réparation à sa conscience d'auteur et à la critique; il a toute la science et toute l'éloquence nécessaires pour y réussir.

COLONIES.

I. La France doit-elle conserver Alger? Par un Auditeur au Conseil-d'Etat. Brochure in-8°. Paris, 1835. Chez Béthune et Plon, rue de Vaugirard, n° 36. Prix: 1 fr. 25 c.

II. Le sucre de cannes et le sucre de betteraves; par Théodore Lechevalier. Brochure in-8°. Paris, 1835. Chez Grégoire, rue du Croissant, n° 16. Prix: 1 fr.

Ces deux brochures, dont les titres ne font pas immédiatement comprendre les rapports, ont cela de commun entre elles qu'elles s'occupent l'une et l'autre de la question des colonies. Quelque différents que soient les points de départ des deux écrivains, ils finissent par se rencontrer, et on dirait qu'ils se provoquent et se combattent, sans qu'en réalité aucun d'eux ait songé à l'autre. N'en soyons pas surpris, les choses en sont au point aujourd'hui qu'il est impossible de discuter le plus mince intérêt relatif aux colonies, sans se trouver aussitôt en face de la question tout entière. Pour les colonies nouvelles, comme pour les colonies anciennes, tout aboutit à être ou n'être pas, et les colons eux-mêmes le sentent si bien, qu'ils sont plus empressés que personne à le dire: situation fausse, qui annonce un profond malaise, et qui accuse les fautes politiques qui l'ont produite.

L'auteur du premier écrit dont nous avons transcrit le titre, M. de Gasparin fils, convaincu de ces fautes passées, voudrait, du moins, qu'on en évitât de pareilles à l'avenir; et à cet effet, avant de nous parler d'Alger, qui fait le sujet principal de sa brochure, il examine avec soin le problème général de la colonisation. Les colonies grecques, les colonies romaines et les colonies de l'Inde ne lui paraissent avoir rien de commun avec les colonies qui se font ou se défont de nos jours. Les colonies grecques n'étaient que des émigrations causées par le trop-plein de la population, sans que les nouveaux états se considérassent aucunement comme provinces de la métropole. La colonisation romaine, motivée par la même cause, n'était pas volontaire; elle s'effectuait en vertu d'actes législatifs. A Rome, l'homme sans terres était un homme sans ressources, parce que l'esclavage ne laissait pas de place au prolétariat entre la propriété foncière et la men-

dicité. Ce fait incontestable, qui a été l'une des grandes plaies de Rome, se reproduit partout où l'esclavage existe encore. Si les hommes de couleur libres ont tant de peine à subsister à la Martinique et à la Guadeloupe, ce n'est donc pas, comme on voudrait nous le persuader, à cause de leur répugnance insurmontable pour le travail, mais parce que les esclaves sont en concurrence forcée avec eux, et que leurs maîtres en exigent tous les services auxquels les prolétaires des colonies seraient propres. Les Romains accordaient une demi-satisfaction à la classe qui ne possédait pas, en lui distribuant des terres dans les provinces. L'auteur hésite à donner le nom de colonies aux établissements orientaux, parce qu'il y trouve tout, excepté des colons. Les compagnies privilégiées qui les entreprirent joignaient l'exploitation administrative à l'exploitation commerciale, et finirent par trouver le plus clair de leur profit dans les impôts prélevés sur les Indiens. Les colonies américaines, dans lesquelles M. de Gasparin trouve le type des véritables colonies, l'occupent plus long-temps. Il attaque avec force ce qu'il nomme les théories mercantiles qui se sont imposées aux gouvernements dans leurs rapports avec les colonies, et qui les ont amenés à soumettre celles-ci à leurs lois. Selon lui, les arguments de l'école mercantile se résument ainsi : On est toujours plus fort quand on est plus grand ; il existe aux frais que les colonies nécessitent des dédommagements commerciaux que leur émancipation même ne saurait enlever à la métropole ; celle-ci conserve des pratiques, même après que son empire a disparu ; d'ailleurs, point de marine sans colonies. Ces arguments en faveur ses colonies sont bien ceux de l'école que M. de Gasparin combat. Ce sont les seuls que M. Lechevalier fasse valoir dans sa brochure. Les réponses de M. de Gasparin sont vives et quelquefois concluantes. Sans entrer dans le débat, nous nous bornerons à rappeler avec cet écrivain que la plupart des colonisations ont commencé par le massacre et l'extermination des indigènes, se sont continuées au moyen de la traite et de l'esclavage, et ont fini par l'insurrection et la guerre. Il termine ces considérations en montrant que les formes sous lesquelles l'école mercantile s'est imposée sont devenues de moins en moins exclusives. Au régime des compagnies privilégiées a succédé celui qui fixe un seul port pour les navires venant de la colonie, qui ne leur permet pas d'arriver isolément, et qui délivre des permissions individuelles aux armateurs. Il a disparu à son tour, et nous en sommes au troisième régime, au monopole national, qui ouvre le commerce colonial à tous les vaisseaux et à tous les ports de la métropole. M. de Gasparin espère que la raison publique en fera justice ; il appelle de tous ses vœux la libre concurrence. Toute cette partie de son travail est remarquable par une grande lucidité de vues et par un style souvent heureux.

Arrive ici M. Lechevalier dans le but exprès de signaler un nouvel ennemi des colonies ; cet ennemi, c'est le producteur de sucre de betteraves. Loin de nous est le temps où l'on s'en amusait sur les petits théâtres et où on le ridiculisait dans des caricatures. Le producteur de sucre indigène est devenu un adversaire redoutable, dont l'industrie menace peut-être autant l'avenir de nos Antilles que l'esclavage lui-même, en sorte qu'il vaut certes la peine que, dans cette feuille, qui, depuis son origine, n'est demeurée étrangère à aucune des questions importantes relatives aux colonies, nous constations des faits avoués par toutes les parties intéressées, et qui ont d'autant plus de portée qu'au lieu d'être le résultat d'une agression comme celles dont se plaignent si amèrement les délégués des colons, ils proviennent de ce qu'il y a en apparence de plus pacifique au monde, du développement et de la prospérité d'entreprises agricoles et industrielles qui se font place sans effort.

Les premiers essais de fabrication de sucre avec de la betterave remontent à 1809. Un décret impérial garantit alors aux exploitants l'exemption pour quatre ans de toute taxe spéciale. Il n'y avait encore en 1814 qu'une seule fabrique digne de ce nom ; en 1828, la production annuelle s'élevait déjà à quatre millions de kilogrammes ; en 1832, elle était montée à dix millions ; en 1834, à vingt millions, et autant qu'on en peut juger par l'établissement d'un grand nombre de fabriques nouvelles et par l'extension donnée aux fabriques anciennes, les produits dépasseront probablement trente millions en 1835. On évalue à cent millions de kilogrammes la consommation de sucre qui se fait en France, bien que l'administration conteste ce chiffre comme exagéré. Voilà donc près du tiers du sucre consommé dans le pays, qui est fourni par le sol, et une quantité égale de sucre des colonies qui n'y trouvera plus d'emploi. Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'un chrétien éminent, qui cherchait en toutes choses à mettre sa conduite en harmonie avec ses principes, le vénérable Oberlin, s'était interdit tout usage du sucre, afin de ne pas encourager une culture faite par de malheureux esclaves. Ce renoncement d'un seul homme n'a sans doute pas eu la moindre influence sur cette culture, et le pieux vieillard ne l'espérait pas non plus ; il ne songeait qu'à protester comme cela convient à un homme de bien, qui tient à obéir aux exigences de sa conscience : l'exemple qu'il a donné ne sera pas oublié, et cela suffit. Mais voici la Providence qui se charge d'accomplir ce qu'on ne peut attendre du pays, dans un temps où les académies mettent en vain au concours, d'année en année, le sujet du courage civil, parce qu'il n'est pas à propos de parler d'une vertu qu'on voit si peu pratiquer. Le progrès industriel que nous signalons équivaut à une vaste association qui comprendrait tout un tiers de la France, et s'il n'est pas accompagné de la réprobation morale qu'une association aurait pour but d'exprimer, du moins les résultats matériels sont-ils les mêmes. Les colons s'effraient de ces quatre cents fabriques, qui occupent et salarient 150 mille individus, et M. Lechevalier lui-même, dans l'espece de terreur qui s'empare de lui, semble tourner des regards d'espérance vers le temps où le travail libre aura pris la place du travail forcé (page 26). Comment s'étonner de cet effroi, quand on entend les principaux négociants du Hâvre déclarer, dans une pétition adressée à la chambre des députés, « qu'il est impossible » de distinguer la provenance de la betterave de celle de » la canne, » tellement que les sucreries indigènes, qui n'ont payé aucuns droits pour leurs produits reçoivent aujourd'hui le *drawback* à l'exportation, sans qu'il soit possible de l'empêcher.

Pour soutenir une concurrence, qui devient de plus en plus difficile, les colons demandent avec instance une réduction du droit sur les sucres des colonies. Le gouvernement trouve plus commode de rétablir l'équilibre en imposant le sucre de betteraves ; et les fabricants français s'élèvent contre ces deux mesures, en cherchant à prouver que leurs établissements, pour se soutenir, ont encore besoin de la protection dont ils ont joui jusqu'ici. Nous ne prendrons pas part à cette discussion, parce que l'intérêt des consommateurs nous occupe plus que tous les autres. En effet, nous sommes fort disposés à nous féliciter avec M. de Gasparin de ce que la culture du coton n'a pas réussi à Alger, et par le même motif que lui : « On nous aurait con- » damnés, dit-il, au coton d'Alger, comme on nous con- » damne au sucre de la Guadeloupe. Avec une colonie portant » coton, nos pauvres n'auraient bientôt plus de chemises. » A Cuba, où le sucre est pour rien, une population de 340,000 hommes libres consomme le tiers ou le quart du sucre que nous consommons dans la France entière ; et en Angleterre, où le prix de cette denrée est beaucoup moins élevé que chez nous, la consommation est de seize livres

par tête, tandis qu'elle n'est en France que de trois livres seulement. Les impôts diminuent prodigieusement la consommation, comme on voit. En nous prononçant pour la réduction de droits réclamée par les colons, nous sommes convaincus que la consommation plus forte qui en serait la conséquence, indemniserait pleinement le trésor; et nous le sommes aussi que les sucres des fabriques indigènes n'en continueront pas moins à lutter avec avantage avec les sucres des colonies, s'ils ne sont pas protégés par un droit sur les sucres coloniaux. Sans parler des frais d'assurance et de transport dont ceux-ci ne pourront jamais s'affranchir, il y aura toujours pour les exploitations de la métropole l'immense avantage de pouvoir appliquer des procédés plus perfectionnés, sans parler de celui qu'il y a à ne salarier les ouvriers que pendant le temps où on les emploie, tandis que l'esclave est à la charge de son maître, lors même qu'il n'y a rien à faire sur les plantations. Reste à savoir s'il ne serait pas possible de lier entre elles deux mesures également importantes; nous voulons dire, de faire correspondre une réduction graduelle des droits à une libération graduelle des esclaves. Ce serait un moyen presque infaillible de vaincre les répugnances des colons, et ils s'apercevraient bien vite que le travail libre offre sur le travail forcé d'inappréciables avantages.

C'est ici le cas de combattre, en passant, un argument de M. Lechevalier, qui ne rappelle que trop la disposition des colons à mettre les esclaves sur le même rang que les bêtes des champs et à les exclure de la race humaine. Voulant repousser l'accusation de quelques-uns de leurs adversaires qui ont rappelé la modicité des impôts auxquels ils sont soumis, M. Lechevalier a cherché à établir qu'à la Guadeloupe, à la Martinique, à Bourbon, à Cayenne, les charges s'élèvent à 70 francs par tête, tandis qu'en France chacun ne contribue au budget que pour 59 francs. Voilà qui peut sembler fort étrange; mais on aura le mot de l'énigme, si l'on examine la manière de procéder de M. Lechevalier. Il arrive au chiffre de 70 francs par tête, en répartissant les sept millions d'impôts payés par ces colonies entre les 100,000 individus qui forment la population libre, sans tenir aucun compte des 267,000 esclaves qui s'y trouvent, d'après le tableau statistique qu'il publie dans un appendice, tandis que, répartis entre tous les habitants, sans distinction de classes, les impôts ne sont en réalité que d'environ 19 francs par tête, ou un peu moins de la moitié de ceux payés dans la métropole. Pour être en droit de n'avoir égard, dans ce parallèle, qu'à la population libre des colonies, il faudrait ne répartir le budget de la France qu'entre les grands propriétaires, et faire abstraction des cultivateurs qui ne possèdent point, des ouvriers, des domestiques, de tous ceux, en un mot, qui remplissent chez nous les divers emplois auxquels les esclaves sont appelés aux Antilles!

Il était naturel, en examinant ces deux brochures, de nous occuper d'abord des colonies anciennes. Revenons, en finissant, à la colonie nouvelle, contre l'établissement de laquelle M. de Gasparin se prononce très-nettement. Sans s'attaquer à l'opinion qui ne réclame que la simple occupation militaire de quelques points, parce qu'elle lui paraît insoutenable, il se borne à considérer le système de la conservation et de la colonisation d'Alger, avec toutes ses conséquences bonnes et mauvaises; et passant en revue les principales propositions éparses dans les écrits des partisans de ce système, il les réfute quelquefois d'une manière solide, mais d'autres fois aussi, il faut en convenir, d'une manière un peu cavalière et superficielle. Sa conclusion est qu'Alger est une possession détestable, une cause d'affaiblissement et de ruine, une charge sans compensation, et qu'il faut l'abandonner le plus vite possible. Nous lui laisserons la responsabilité de cette opinion, et nous nous contenterons d'aborder l'un des points qu'il a effleurés.

Qu'il nous soit permis de le dire franchement, nous avons été un peu surpris d'entendre le jeune écrivain nous déclarer qu'il croit peu aux influences personnelles. Bien qu'il s'exprime ainsi pour faire comprendre l'importance plus grande qu'il attache aux causes naturelles de prospérité et de ruine, il est évident, d'après d'autres passages de sa brochure, qu'il donne à cette pensée plus d'extension, et qu'il l'applique en particulier aux diverses influences de civilisation que des peuples ou des hommes ont tenté d'exercer. « Que faut-il » penser, dit-il, de ces conversions barbares aux mœurs d'un » peuple civilisé? L'histoire de tous les temps est là pour » nous dire qu'on peut chasser, exterminer, remplacer, mais » qu'on ne civilise pas. Les invasions armées ont changé la » face de l'Amérique septentrionale; les missions évangéli- » ques sont restées, à peu de chose près, impuissantes et » stériles. » Nous sommes loin de dire qu'on s'y soit bien pris à Alger pour la civilisation des diverses classes d'habitants de la colonie; mais en même temps nous ne saurions trop nous élever contre cette manière de faire de l'histoire d'un trait de plume. Aux exemples historiques cités par M. de Gasparin il serait facile d'opposer l'histoire de l'Europe presque entière, dont la civilisation ne se compose guères, du moins dans les contrées centrales et méridionales, que de civilisations étrangères superposées les unes sur les autres. Tantôt ce sont les vainqueurs qui se sont laissés instruire par les vaincus, et tantôt les vaincus qui ont pris instruction des vainqueurs. Il est tels pays, l'Espagne par exemple, où l'on pourrait presque, en étudiant les institutions, les mœurs, la littérature, reconnaître encore les influences diverses qu'ils ont subies, depuis celle qui a agi sur le peuple, quand elle l'a trouvé à l'état barbare, jusqu'à celles qui lui ont successivement imprimé des tendances diverses. Quant aux missions, que M. de Gasparin accuse d'avoir été, à peu de chose près, impuissantes et stériles, les faits qui en prouvent la portée sont si nombreux, que toute réfutation serait superflue. C'est presque un lieu commun aujourd'hui que le rapport nécessaire qui existe entre les croyances et les mœurs; et les croyances chrétiennes, comment se sont-elles répandues, je ne dis pas seulement en Grèce et à Rome, où se sont rendus les apôtres, mais dans la Germanie, dans la Gaule, et même dans les pays du nord, si ce n'est par des missionnaires? Les révolutions morales opérées par leur parole puissante ont laissé assez de traces pour calmer l'impatience qui demande aux missions modernes, entreprises depuis une quarantaine d'années, et quelques-unes seulement, depuis trois, quatre ou cinq ans, une réponse que l'état actuel du monde civilisé est de nature à lui donner. Au besoin, les faits actuels ne nous manqueraient d'ailleurs pas. Nous engageons M. de Gasparin à consacrer quelques heures de loisir à l'étude de l'histoire des missions, et s'il examine avec quelle lenteur la civilisation se développe dans nos campagnes, malgré les foyers d'où elle pourrait s'y répandre, il trouvera sans doute qu'il convient d'apprécier davantage les résultats obtenus par des hommes de dévoûment, dans un temps où le dévoûment est chose si rare.

VARIÉTÉS.

DE LA PUISSANCE DU SENTIMENT RELIGIEUX AUX ÉTATS-UNIS.

Nous empruntons le passage suivant à la lettre de M. M. C., correspondant du *Journal des Débats*.

« Un irrésistible courant entraîne tout, broie tout, et

remet tout sous des formes nouvelles. Les hommes changent de maison, de climat, de métier, de condition, de parti, de secte; les états changent de lois, de magistrats, de constitution. Le sol lui-même, ou tout au moins les édifices participent à l'instabilité universelle. L'existence d'un ordre social au sein de ce tourbillon, semble un prodige, une anomalie inexplicable. On dirait que, formé d'éléments hétérogènes que le hasard a juxtaposés et dont chacun suit un orbite que modifient seulement son caprice et son intérêt, cette société, après s'être élevée un instant jusqu'au ciel comme une trombe, doit inévitablement retomber à plat, réduite en poussière. Telle ne sera pourtant pas sa destinée. Au milieu de ce système mobile, il y a un point fixe: c'est le foyer domestique. Une sentinelle austère, âpre quelquefois jusqu'au fanatisme, écarte de ce point sacré tout ce qui pourrait l'ébranler: c'est le *sentiment religieux*. »

Ainsi le sentiment religieux, c'est-à-dire la foi chrétienne (car ces deux mots sont synonymes quand ils s'appliquent aux Etats-Unis), la foi chrétienne est le boulevart des vertus domestiques, et par cela même la sauve-garde de l'ordre social. C'est M. M. C., l'un des plus fervents apôtres du saint-simonisme, qui l'avoue et l'atteste. Il a reconnu par ses propres observations que le Christianisme est une sentinelle vigilante, qui assure le règne des lois au milieu d'une instabilité constante et universelle; il voit dans cette religion la garantie du présent et le gage d'un heureux avenir. Nous aurons à prendre acte d'un aveu qui confirme si bien nos doctrines morales et politiques.

Certainement M. M. C. s'abstiendra désormais de prétendre que l'Evangile a fait son temps, qu'il est décrépit, qu'il est mort. Il a pu remarquer que la religion de Jésus-Christ est encore vivante, agissante, puissante, et qu'elle préside aux destinées d'un grand peuple. Nous espérons que M. M. C. fera partager ses nouvelles convictions à ses anciens confrères du saint-simonisme, et que la France n'entendra plus débiter ces incroyables sottises sur l'état actuel de la révélation chrétienne, sottises qui n'avaient leur source que dans une prodigieuse ignorance, et qui faisaient de nos jeunes adeptes en philosophie la risée du monde entier.

MÉLANGES.

Lois françaises.— Les journaux renferment un relevé assez curieux sur le nombre total des lois, décrets, ordonnances et arrêtés publiés depuis 1789 jusqu'à ce jour. Il en résulte que ce nombre total est de 76,758 qui appartiennent aux époques suivantes:

Assemblée constituante, 3,402.
Assemblée législative, 2,078.
Convention nationale, 14,034.
Directoire, 2,049.
Gouvernement consulaire, 3,846.
Empire, 10,254.
Louis XVIII (du 1er avril 1814 au 19 mars 1815), 841.
Les cent jours et le gouvernement provisoire, 318.
Louis XVIII (à partir du 25 juin 1815), 17,812.
Charles X, 15,801.
Louis-Philippe, jusqu'au 20 septembre 1835, 6,323.

Terme moyen, on a publié par mois 138 lois ou ordonnances, durant cette période d'un peu plus de 40 années.

ANNONCES.

Manuel de philosophie, à l'usage des élèves qui suivent les cours de l'Université; par M. C. Mallet, professeur de philosophie au collège royal d'Amiens. Paris, chez Maire Nyon, quai Conti, n° 13.

Les nouveaux livres de philosophie sont rares depuis 1830. Cela peut tenir à deux causes. D'abord, les hommes les plus habiles dans les sciences philosophiques sont devenus pairs de France, députés, ministres; conseillers d'état, maîtres des requêtes, et le loisir leur a manqué pour continuer leurs paisibles et fortes études. Platon et Descartes, Bacon et Kant ont dû reculer devant les préoccupations des affaires politiques, les émeutes, les coups de fusil de Lyon et de la Vendée, et les débats orageux des tribunes législatives; on n'a guères le temps de méditer sur les abstractions de la psychologie et de la théodicée, quand les réalités de la vie sociale et matérielle sont, chaque jour, mises en péril par les ennemis de l'ordre public. En second lieu, les lecteurs ont fait défaut à la philosophie aussi bien que les auteurs, et par l'effet de la même cause. On aimait à lire les savantes pages du *Globe* et de la *Revue française* pendant les tranquilles années du milieu de la restauration; mais depuis cinq ans les événements politiques se sont trop rapidement succédés pour laisser une grande place à des lectures philosophiques. Serons-nous désormais plus tranquilles? et pourrons-nous reprendre nos études interrompues? Il serait désirable à plus d'un égard que les hommes de science et de lettres quittassent les étroites discussions de la politique pour les hautes pensées de la philosophie. Rien ne rabaisse les intelligences et n'abâtardit les âmes comme ce retour perpétuel de petites questions, de personnalités et d'invectives qui remplissent les colonnes des journaux quotidiens. Nous avons tous besoin d'aller nous retremper aux sources pures et profondes ouvertes par les penseurs qui ont médité sur les grandes questions de la métaphysique et de la morale. Viennent donc des jours plus calmes, et les lecteurs redemanderont les philosophes, et les philosophes retourneront vers les lecteurs. On nous rendra ces travaux dictés par de puissantes intelligences et par des recherches laborieuses, travaux qui honorent l'esprit humain, et agrandissent la sphère où il lui est donné de se mouvoir.

L'auteur du livre que nous annonçons ne s'est pas proposé un but si vaste ni si élevé. Il a voulu tout simplement composer un *manuel de philosophie*, un résumé, un *compendium*, qui présentât les principaux linéaments de la science aux élèves de l'Université. Ce ne sont pas des idées neuves ni des théories nouvelles que M. le professeur Mallet offre au public. Le plan de son livre ne lui permettait de faire autre chose que d'analyser avec précision et clarté les idées d'autrui. C'est une tâche encore assez importante, et qu'il nous paraît avoir fort bien remplie.

Le *Manuel* s'ouvre par une courte introduction qui traite de l'objet de la philosophie et des méthodes philosophiques. Ensuite l'auteur résume successivement les éléments de la psychologie, de la logique, de la morale, de la théodicée et de l'histoire de la philosophie. Nous aurions plusieurs objections à faire sur la partie du livre qui s'occupe de la morale et de la théodicée; M. Mallet ne nous semble pas avoir suffisamment consulté l'Evangile, qui est, après tout, la plus haute, la plus pure et la plus sublime des philosophies. Mais ce n'est pas le lieu d'ouvrir une pareille controverse. Nous nous bornons à recommander le *Manuel* du professeur d'Amiens aux jeunes gens qui désirent connaître les notions fondamentales des sciences philosophiques.

Les Croyances et le Pouvoir, par J. Aignan. Broc. in-8°. Paris, chez Derivaux, rue des Grands-Augustins, n° 18.

L'auteur s'attache à établir que les croyances religieuses doivent être l'objet d'une bonne éducation. C'est l'absence de la foi, dit-il, qui retient la jeunesse dans un vague désolant, et lui fait chercher dans des passions frénétiques ou même dans la mort un remède contre l'ennui dont elle est dévorée. M. Aignan montre quelle est l'influence des convictions chrétiennes dans les divers âges de la vie, et prouve qu'il n'y a pas d'autre moyen d'arracher les générations nouvelles au malaise profond qui les environne de toutes parts. Il voudrait que l éducation fût libre, parce que la liberté de l'enseignement écarterait ceux qui ne cherchent que leur propre intérêt dans l'instruction de la jeunesse, et laisserait un vaste champ ouvert aux efforts des hommes de foi et de bien.

M. Aignan a développé quelques bonnes idées dans sa brochure; mais il a besoin de les mûrir, de les coordonner dans un système plus rigoureux, et de les revêtir d'un style plus correct. Autant qu'on en peut juger par cet écrit, l'auteur est jeune encore; l'étude et l'expérience pourront lui apporter ce qui lui manque, et le rendre plus capable de servir utilement la sainte cause de la religion chrétienne.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 41. 14 OCTOBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉGLISE ÉTABLIE EN IRLANDE.

Le parlement anglais s'est dissous sans résoudre la question irlandaise. Bien que la chambre des lords s'aperçoive que, de quelque manière qu'on s'y prenne, on devra toujours finir par couper le nœud gordien qu'on ne peut défaire, elle cherche à reculer la difficulté pour gagner du temps. Mais à quoi bon ces retards devant une inévitable nécessité! L'établissement ecclésiastique de la malheureuse Irlande, qu'on soutient encore avec des étais, sera attaqué avec plus de violence que jamais dans le cours de la prochaine session, et sa chute, pour avoir été un peu moins rapide, n'en sera pas moins complète. Les documents recueillis par les commissaires chargés de l'enquête sur l'état ecclésiastique de l'Irlande seront des armes terribles entre les mains des adversaires de l'Eglise établie. Les chiffres contenus dans les pièces officielles qu'ils ont publiées mettent, en effet, dans tout son jour la disproportion qu'il y a entre le nombre des membres de cette Eglise et les moyens employés pour satisfaire leurs besoins religieux. Le résultat de l'enquête étant peu connu en France, on lira sans doute avec intérêt des renseignements qui permettent de bien apprécier la position des choses et l'importance des réformes demandées.

D'après le rapport des commissaires, la population de l'Irlande était, en 1834, de 7,943,940 individus, appartenant aux dénominations suivantes :

852,064	membres de l'Eglise établie et méthodistes wesleyens.
642,356	presbytériens.
21,808	dissidents protestants appartenant à d'autres dénominations.
6,427,712	catholiques romains.
7,943,940	individus.

On voit que dans ce relevé les méthodistes wesleyens, qui sont en Irlande au nombre d'environ 92,000, sont confondus dans un même chiffre avec les membres de l'Eglise établie, sans doute parce qu'ils font profession de ne pas s'en être séparés. Si l'on considère cependant qu'ils pourvoient à l'entretien de leurs ministres et qu'ils ont des chapelles distinctes, on reconnaîtra qu'il est impossible de les comprendre au nombre des Irlandais dans l'intérêt desquels l'Etablissement est maintenu. Le nombre de ceux-ci n'est donc réellement que de 760,000, ce qui correspond à peu près au dixième de la population.

Les catholiques romains ont, pour six millions et demi d'individus, 2,105 lieux de culte, construits par eux-mêmes, ou du moins sans le secours de l'Etat. Les presbytériens et les autres dissidents protestants ont 855 lieux de culte, pour 756,000 individus. Les épiscopaux, dont le nombre est approximativement le même, ont 1534 églises ou chapelles, qui leur sont fournies par l'Etat.

Pour une population de six millions et demi, il n'y a pas un seul bénéfice; il y en a 1472, dont plusieurs sont richement dotés, pour une population de 760,000 âmes. Sur ces 1472 bénéfices il n'en est que 889 dont les titulaires résident. Dans 210 bénéfices il n'y a pas d'église. Dans 339 bénéfices,

où les titulaires ne résident pas, ils célèbrent cependant le service divin ou le font célébrer par des vicaires. Dans 158 autres bénéfices, le service n'est célébré dans aucun lieu de culte, ni par les titulaires ni par des vicaires. Quelquefois, il est vrai, il l'est dans des maisons d'école; mais il y a 57 paroisses ou districts, comprenant 3,030 membres de l'Eglise établie, dans lesquels il ne se fait absolument rien pour le bien spirituel des âmes.

Les vices de cette organisation sont rendus plus évidents encore par les passages du Rapport auquel nous empruntons ces faits, qui ont pour but de montrer quel est le nombre des membres de l'Eglise établie, aux besoins religieux desquels ces bénéfices sont destinés à pourvoir. Il n'y a eu tout que 12 bénéfices irlandais dont ressortent plus de 5,000 épiscopaux ou wesleyens; il en est 91, où leur nombre est de 2,000 à 5,000; 139, où il est de 1,000 à 2,000; 719, où il est de plus de 100 et de moins de 1000; 160, où il est d'environ 50; 124, où il est de 20 à 50; 99, où il ne dépasse pas 20; et 41, où il ne se trouve pas un seul membre de l'Eglise établie. En réunissant les quatre derniers chiffres il en résulte qu'il y a 424 bénéfices qui ne peuvent pas embrasser ensemble plus de 25,000 individus, les enfants compris, ou 59 individus par bénéfice! Et comment les obligations qui y sont attachées sont-elles remplies? Lord John Russell a fait mention de quatre paroisses contiguës les unes aux autres, ayant pour titulaires *quatre* recteurs non-résidents, qui reçoivent ensemble 2,025 liv. st. pour ces quatre bénéfices, ou environ 500 liv. st. chacun, et qui font remplir leurs fonctions, depuis vingt ans, par *deux* vicaires, dont les traitements réunis sont de 150 liv. st. par an. Ainsi, le salaire des deux vicaires, seuls chargés des devoirs de ces places, étant déduit, les titulaires de ces quatre paroisses en ont tiré, sous prétexte des intérêts de la religion, la somme de 37,500 liv. st., tandis que les services religieux rendus n'ont réellement coûté que 3,000 liv. st. Et cependant on ose dire qu'il n'y a rien d'exagéré dans ces revenus exorbitants, qu'on ne saurait sans sacrilége toucher à ces sinécures et que le sort du protestantisme en Irlande dépend du maintien de paroisses sans paroissiens et de bénéfices sans fonctions!

Nous avons reproduit ces chiffres parce qu'ils offrent un grand intérêt à l'approche de débats qui ne tarderont pas à se rouvrir; mais indépendamment de cette application directe et spéciale, il nous semble qu'ils sont pleins d'instruction, parce qu'ils montrent d'une manière générale les inconvénients des établissements ecclésiastiques. Nous n'hésitons pas à les considérer comme l'une des causes extérieures les plus actives du dépérissement des croyances qu'ils étaient destinés à soutenir. Les hommes sont ainsi faits qu'ils ne s'attachent véritablement qu'à ce qui leur a coûté quelque sacrifice. S'il est vrai que les persécutions éprouvées par les premiers chrétiens les ont affermis davantage dans la foi à l'Evangile, il est vrai aussi que la vénération du moyen-âge pour les cathédrales, et leur culte pour le système qui y cherchait un abri, étaient fortifiés par les dons que tout croyant devait faire pour l'érection de ces édifices religieux. Mais quand il n'en coûte rien pour jouir des avantages de la religion, quand l'Eglise d'aujourd'hui s'entretient et subsiste par suite d'une sorte de testament de l'Eglise d'autrefois, quand le clergé, indépendant par sa posision, s'isole et s'éloigne du peuple auquel il devrait se mêler, est-il surprenant que le citoyen, qui a vu que l'ordre religieux pouvait se passer de lui, finisse par se persuader qu'il peut aussi se passer de l'ordre religieux? Nous ne prétendons pas expliquer l'incrédulité ou le refroidissement de la piété dans certains pays par les relations qui existent entre la société religieuse et la société civile; mais nous croyons ne pas nous tromper en disant que là où un culte quelconque n'est pas salarié par l'Etat, il existe pour lui un ressort dont il serait privé si sa condition politique était plus favorable. On s'attache à ce qu'on soutient; on veut bien connaître la croyance à laquelle on n'a peut-être commencé à accorder son appui que par devoir de position; et s'il est vrai qu'une foi éclairée enseigne à faire des sacrifices pour les institutions qu'elle approuve, il l'est aussi que ces sacrifices engagent à rechercher les fondements de la foi, et qu'en mettant en contact plus immédiat avec la vérité, ils multiplient les occasions de la connaître et de l'apprécier. Ce n'est pas là une simple hypothèse. L'état prospère de la plupart des Eglises qui, dans diverses contrées, pourvoient elles-mêmes, soit par choix, soit par nécessité, aux frais de leur culte, forme un trop frappant contraste avec l'engourdissement religieux de plusieurs de celles qui sont redevables de leur entretien à l'Etat ou à des fondations pieuses, pour qu'on ne puisse pas en conclure que ces circonstances différentes exercent quelque influence sur des résultats si opposés. Une nécessité continuelle de trouver auprès de ses membres les ressources nécessaires à son maintien nous paraît donc être l'une des conditions les plus favorables pour la prospérité d'une Eglise.

ADRESSE DU CONSEIL-D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD A SES CONCITOYENS SUR LE JEUNE FÉDÉRAL.

Quelle que puisse être l'opinion que l'on embrasse sur les avantages ou les désavantages qui résultent de l'intervention du gouvernement dans les affaires religieuses, on est obligé de bien espérer et de se réjouir, lorsqu'on voit une autorité civile, appelée constitutionnellement à s'occuper de la religion, le faire de manière à montrer elle-même l'influence de cette religion qu'elle est appelée à protéger ou à propager. Nous avons si souvent eu occasion d'exprimer des regrets, en voyant des gouvernements agir en sens contraire, c'est-à-dire en les voyant porter les citoyens à l'oubli, à l'indifférence et au mépris de la piété, que nous sommes heureux de pouvoir présenter l'exemple d'un gouvernement qui s'adresse avec affection et simplicité à ses concitoyens, et nous publions dans ce but l'exhortation adressée aux citoyens vaudois par le conseil-d'état du canton de Vaud à l'occasion du jeûne annuel qui se célèbre, depuis trois siècles, dans la Suisse entière. Il importe de remarquer que les magistrats du canton de Vaud invitent, il est vrai, à célébrer le jeûne, mais que chaque citoyen peut s'en abstenir, en sorte que la liberté de conscience est respectée. Ils ont si bien compris qu'il importait de ne pas empiéter sur son domaine, qu'ils se sont scrupuleusement bornés à *exposer* leurs propres sentiments, sans prétendre le moins du monde les *imposer*. Que de pays, au contraire, où, sans croire lui-même, le pouvoir exige des gouvernés un semblant de foi! L'hypocrisie devient alors vertu, et l'on est coupable aux yeux de la loi en niant ce qu'on rejète. Nous aimons mieux une réciproque franchise. Voici l'adresse:

« Très-chers Concitoyens,

» Vous venez d'entendre proclamer un jour solennel de jeûne, qui doit être célébré en même temps dans tous les cantons de la Suisse, notre commune patrie. Ce jeûne général a quelque chose de grave et de touchant. Il nous rappelle que, pour notre patrie tout entière, il est un pardon à solliciter au pied du trône de l'Eternel : c'est celui de tant d'offenses contre lui, commises au sein de toute la nation ; il nous rappelle qu'il est des bénédictions à implorer en commun ; il nous rappelle que non seulement des sentiments patriotiques, mais aussi des sentiments religieux nous lient à nos confédérés : ce sont ceux d'une foi chrétienne et d'une affection fraternelle. Ce jour est aussi un témoignage que les intérêts spirituels du peuple suisse, comme ses intérêts temporels, sont l'objet de la sollicitude de ses magistrats.

» Si nous nous adressons aujourd'hui à vous, très-chers concitoyens, c'est que nous désirons appeler toute votre attention la plus sérieuse sur la célébration du jour de jeûne qui vous est annoncé, et vous exposer avec confiance quels sont les sentiments avec lesquels vos magistrats eux-mêmes envisagent ce jour extraordinaire d'humiliation, de repentance, d'actions de grâces et de prières. Nous voyons dans la célébration de ce jeûne, très-chers concitoyens, une preuve que la foi et la religion de nos pères sont encore celles que nous professons, puisque eux aussi ont constamment solennisé un tel jour et qu'ils l'ont constamment regardé comme un moyen efficace d'attirer sur eux les bénédictions de notre Dieu. Mais surtout, ce jour d'humiliation et de pénitence nous paraît commandé par les raisons que nous avons tous de nous humilier devant le Seigneur, et de nous repentir des fautes dont nous sommes coupables envers Dieu, par l'abus que nous avons fait de ses grâces. Vous le savez, très-chers concitoyens, et vos magistrats le savent aussi et ils s'en affligent, il règne au milieu de nous bien des vices, il s'y déchaîne bien des passions criminelles, qui troublent l'ordre public, mais qui sont, en même temps, des violations de la loi sainte du Seigneur et du Souverain Maître des peuples. Quoique l'aveu en soit déchirant et qu'on ne puisse le faire sans confusion, nous vous dirons que l'impureté et le libertinage, l'ivrognerie, la mauvaise foi, la vengeance, l'avarice et la convoitise du bien d'autrui, les discordes domestiques, ont trop souvent conduit devant les tribunaux de la justice humaine, les victimes infortunées de ces funestes passions. Nous vous dirons que des violations multipliées de nos lois, sont un triste témoignage du mal moral qui règne au milieu de nous.

» Et quel peuple cependant devrait, plus que nous, se distinguer par ses vertus publiques et particulières? Nous possédons des institutions libérales; nous avons des moyens nombreux d'instruction; une religion pure et sainte, celle de l'Evangile du Fils de Dieu, nous est prêchée, et nous la professons librement. Nous avons reçu depuis long-temps, et nous recevons chaque jour abondamment de la bonté de Dieu, des grâces toutes particulières et des bienfaits qui sont des témoignages de son amour. La paix, la douce paix, nous a été conservée, malgré les craintes que nous avons eues plus d'une fois de voir la guerre étendre ses ravages sur nos heureuses contrées, et malgré les tristes prévisions qui semblaient devoir nous faire redouter des commotions et des troubles. L'abondance règne partout dans notre canton; la main de Dieu a versé, encore cette année, ses biens avec largesse, et les récoltes du cultivateur couronnent ses travaux, que le Seigneur a fait prospérer et qu'il a bénis. Les maladies et les contagions épargnent jusqu'à présent notre patrie; et toutefois un fléau redoutable continue à parcourir l'Europe; il s'est approché de nous, il est près de nous à cette heure, et il ne nous atteint pas cependant, pour nous montrer ici encore la gratuité de l'Eternel envers nous et la protection divine qu'il nous accorde.

» Maintenant, très-chers concitoyens, il y a dans tous ces bienfaits des motifs pressants à la reconnaissance envers Dieu, et cette reconnaissance doit éclater avec transport dans le jour de jeûne que nous célébrerons. Il y a aussi de sérieux avertissements dans l'approche de ce choléra, qui saisit et enlève tant de victimes, c'est que le bras de Dieu est puissant pour punir, comme il l'est pour sauver et garder ceux qui mettent en lui leur confiance. Et soit que nous devions être traités comme d'autres peuples, ou que nous soyons épargnés jusqu'au bout, il y a pour tous, dans ces dispensations, une grande leçon d'humilité et de soumission à la volonté de Celui de qui toutes choses dépendent.

» Le jour de jeûne que nous vous invitons à célébrer, sera enfin, très-chers concitoyens, un jour de prières. Les magistrats et le peuple, les pasteurs et les troupeaux, se présenteront ensemble devant le trône de Dieu, du Roi des rois, pour adresser à ce Maître puissant des supplications en faveur de la patrie, en faveur de ses chefs, en faveur de chacune des familles de notre canton. Si nous avons déjà beaucoup reçu de la bonté de Dieu, nous avons à demander la continuation des faveurs de ce tendre Père; nous avons à demander de faire désormais un meilleur usage des dons et des bienfaits du Seigneur; nous avons à demander de nouvelles bénédictions et de nouveaux secours de l'Esprit-Saint et de la grâce de Dieu. Que chacun fasse donc du jour de jeûne un jour de prières, un jour où toutes les voix s'élèveront pour invoquer Celui qui peut tout donner et qui est seul bon et bienfaisant.

» Nous n'ajoutons rien à ce que nous venons de vous dire, très-chers concitoyens, parce que d'autres voix s'adresseront à vous dans le jour solennel de jeûne qui vous est annoncé. Vos pasteurs vous parleront de la part de Dieu et conformément à sa sainte loi. Ils vous diront des choses graves, sérieuses, solennelles; ils vous les diront comme ministres du Dieu dont ils annoncent la volonté et les décrets; ils les puiseront dans la connaissance qu'ils ont de l'état spirituel de vos âmes, et ils vous éclaireront sur les dangers qu'il y a pour les individus et pour les peuples à vivre dans l'impiété et dans la révolte contre Dieu. Ils vous prêcheront la repentance; ils vous instruiront des moyens de salut que l'Evangile offre à l'homme coupable; ils vous presseront d'être reconciliés avec Dieu par le Sauveur qui nous a rachetés; ils vous consoleront par les promesses miséricordieuses du Seigneur. C'est dans ce jour que vous devrez écouter avec plus de recueillement, avec plus de confiance, avec plus de docilité, des paroles fortes peut-être, mais qui vous seront dites avec amour, et qui toutes sortiront comme de la bouche de Dieu, puisqu'elles sortiront du Livre divin où il parle lui-même.

» Nous vous en conjurons, très-chers concitoyens, pensez dès ce moment à solenniser le jeûne. Que non-seulement ce jour saint, où la loi défend toute dissipation, tout désordre et tout excès, soit marqué par la décence publique, mais que les dimanches et les fêtes religieuses soient aussi mieux sanctifiés désormais.

» Vos magistrats béniront Dieu, si les sentiments qui animeront vos cœurs dans la sainte journée qui s'approche, sont agréables à l'Eternel, et s'ils le disposent à vous continuer et à vous multiplier ses grâces. Ils béniront Dieu, si la Suisse et notre canton en particulier, ne cessent pas d'être les objets de la protection divine. Ils béniront le Seigneur, si leurs efforts et les soins de leur administration contribuent à la prospérité commune, au maintien des bonnes mœurs, et à l'avancement du règne de Dieu. »

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les cortès espagnoles sont convoquées pour le 16 novembre; elles auront à examiner un système électoral plus large que celui actuellement en vigueur. Le projet de loi sur cette matière qui leur sera soumis doit être élaboré par une commission de cinq membres nommée par M. Mendizabal, et présidée par M. Calatrava. Lorsque la loi aura été votée, une nouvelle chambre sera immédiatement élue, et le soin d'opérer les réformes dont la nation sent le besoin, lui sera confié.

D'après un autre décret, la milice urbaine portera à l'avenir le titre de garde nationale.

Les juntes de l'Estramadure se sont dissoutes comme celles de Saragosse et de Barcelone.

La démission du général Alava a été acceptée; il est remplacé par intérim par M. Mendizabal, et il reprendra son ambassade à Londres. Le comte d'Almodovar est appelé à Madrid comme ministre de la guerre.

Un traité de commerce a été conclu entre le Portugal et l'Espagne pour la libre navigation du Douro.

Le tribunal criminel de Milan avait à prononcer sur le sort de vingt Milanais, impliqués dans une conspiration. Déclarés par trois jugements conformes coupables d'avoir appartenu à la société de la *Jeune Italie*, dix-neuf ont été condamnés à mort, et un seul à vingt ans de prison du second degré. Ces diverses peines avaient été commuées en un emprisonnement de 1 à 20 ans. Par un nouveau rescrit, il est arrêté que ceux dont la peine a été commuée en cinq ans au moins d'emprisonnement ont le choix de subir cette peine, ou, s'ils le préfèrent, d'être déportés pour toute leur vie en Amérique.

L'île de Samos est de nouveau en pleine insurrection contre la Porte. Le gouverneur a été obligé de prendre la fuite. Le peuple s'est réuni en assemblée générale et a décidé d'envoyer une commission à Londres pour protester contre l'injonction des puissances qui faisait rentrer l'île sous la domination turque.

Le *Moniteur* publie une ordonnance royale, ayant pour objet des modifications nombreuses aux ordonnances qui régissent notre commerce extérieur.

Il contient aussi un rapport de M. Persil sur l'administration de la justice civile et commerciale, qui complète le tableau des travaux de l'ordre judiciaire jusqu'à la fin de 1833.

La cour d'assises de la Seine a condamné M. le comte de Kergorlay, signataire d'une lettre insérée dans la *Quotidienne*, et M. Dieudé, gérant de ce journal, chacun à quatre mois de prison et 2,000 fr. d'amende, comme coupables d'attaque publique contre les droits que le roi tient du vœu de la nation et de provocation à la désobéissance aux lois.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De la Servitude volontaire, par Etienne de la Boétie (1548), avec une préface de M. F. de La Mennais. Paris, 1835. Chez Paul Daubrée et Calleux, rue du Bouloi, n° 23. Broch. de 149 p. Prix : 3 fr. 50 c.

Il semble à beaucoup de gens, et surtout de jeunes gens, que la vie politique de la France n'a commencé qu'en 1789, ou tout au plus sous le règne de Louis XV. On se persuade que nos ancêtres, avant cette époque, ne formaient qu'un troupeau d'esclaves, humblement courbés sous le joug, adorant le sceptre qui les écrasait, environnant le monarque d'une sorte d'auréole superstitieuse, et ne connaissant de la liberté ni la chose ni même le nom.

C'est là une grande erreur, et si l'on avait étudié l'histoire ailleurs que dans les pamphlets philosophiques du dix-huitième siècle et dans les journaux, on aurait vu, comme l'a dit Mme de Staël, que la liberté est plus vieille en France que le despotisme. Ce qui trompe nos jeunes gens, c'est qu'ils ne remontent guères au-delà du règne de Louis XIV, et parce qu'ils trouvent sous ce règne un peuple de valets, courtisans, magistrats, hommes de lettres, bourgeois, tous inclinés devant le char triomphal du grand roi, ils viennent à croire que ses prédécesseurs ont possédé comme lui une puissance presque illimitée. Mais si l'on creuse plus avant dans nos annales, on ne tarde pas à se convaincre que l'autorité absolue de Louis XIV et la servile obéissance de la nation forment une véritable anomalie dans l'histoire de France, et représentent un état politique aussi différent de celui qui l'a précédé que de celui dont il a été suivi. Ce despotisme habilement préparé par Richelieu, affermi par Mazarin après quelques orages, et largement exploité par Louis XIV, ne fut jamais exercé par les monarques français du seizième siècle. Ceux-ci n'avaient qu'un pouvoir combattu par les grandes familles nobiliaires, limité par les priviléges des communes, et restreint par l'autorité des Etats-Généraux. Louis XIV entrait au parlement en habit de chasse et un fouet à la main, pour y dicter ses volontés à la manière orientale; mais un siècle auparavant, dans les Etats tenus à Blois en 1576, Henri III ne pouvait pas même obtenir, malgré les plus vives instances, la permission d'aliéner une partie de son domaine. « On y remontra avec une *liberté gauloise*, pour me servir des termes de Mézeray, que le fonds du domaine royal appartenait aux provinces, et que le roi n'en était que le simple usager. »

Plusieurs écrits de cette époque étonnent par leur hardiesse, entre autres ceux de Jean Bodin, qui soutient que les monarques ne peuvent établir aucun impôt sans le consentement du peuple, et qu'ils sont même *plus obligés que leurs sujets* d'observer les lois de Dieu et celles de la nature. Cet écrivain ose approuver et justifier les guerres qui se feraient pour détrôner un tyran. « Tout ainsi qu'il est très-beau, dit-il, et convenable à qui que ce soit de défendre par voie de fait les biens, l'honneur et la vie de ceux qui sont injustement affligés, quand la porte de justice est close, ainsi que fit Moïse, voyant battre et forcer son frère, et qu'il n'y avait moyen d'en avoir la raison; aussi est-ce chose très-belle et magnifique à un prince de prendre les armes pour venger un peuple injustement opprimé par la cruauté d'un tyran;.... ainsi fit Dion, Timoléon, Aratus, et autres princes généreux, qui ont emporté le titre de châtieurs et de correcteurs des tyrans. » Ce passage, extrait du traité de la *République*, serait encore hardi de nos jours, et s'il eût été écrit sous Louis XIV, la Bastille aurait fait prompte justice de l'auteur. On doit savoir que Jean Bodin, au contraire, fut toujours estimé de Henri III qui le regardait comme un homme de bien, et qu'il exerça jusqu'à sa mort la charge d'avocat du roi dans le présidial de Laon.

Etienne de la Boétie ne s'exprime pas avec moins de liberté que l'auteur de la République. Son livre de la *Servitude volontaire*, qui vient d'être réimprimé par M. de La Mennais, renferme un grand nombre de réflexions qui conduiraient aujourd'hui devant la cour d'assises le publiciste assez téméraire pour en publier d'équivalentes. Les remarques de cet ancien conseiller au parlement de Bordeaux ne se sauvent du réquisitoire de M. l'avocat-général que parce qu'elles ne se rapportent plus à nos mœurs, et qu'il serait d'ailleurs impossible de faire condamner un écrit que Charles IX n'a pas poursuivi.

Ecoutons Etienne de la Boétie dans un ou deux passages de la *Servitude volontaire*; ces extraits montreront l'état des idées et des mœurs au seizième siècle :

« Pauvres gens et misérables, Peuples insensés, Nations opiniastres en vostre mal, et aveugles en vostre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, voller vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels! Vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous. Et semblerait, que mashuy ce vous serait grand heur, de tenir à moitié vos biens, vos familles et vos vies : et tout ce dégast, ce malheur, cette ruine vous vient, non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemy, et de celuy que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter à la mort vos personnes! Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de vos villes : sinon qu'il a plus que vous tous, c'est l'avantage que vous luy faites, pour vous destruire. D'où a-t-il prins tant d'yeux? d'où vous espie-t-il, si vous ne les luy donnez? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont des vostres? Comme a-t-il aucun pouvoir sur vous que par vous autres mesmes? Comment vous oserait-il courir sus, s'il n'avait intelligence avec vous? Que vous pourrait-il faire, si vous n'étiez recelleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tuë, et traistres de vous-mêmes? Vous semez vos fruits afin qu'il en face le dégast : Vous meublez et remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries : Vous nourrissez vos filles, afin qu'il ait de quoy saouler sa luxure : Vous nourrissez vos enfants, afin qu'il les meine, pour le mieux qu'il leur face, en ses guerres, qu'il les meine à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances : Vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder en ses délices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs : Vous vous affaiblissez, afin de le faire plus fort et roide, à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'indignités, que les Bestes mes-

mes, ou ne sentiroyent point, ou n'endureroyent point, vous pouvez vous en délivrer, si vous essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ni le bransliez, mais seulement ne le sousteniez plus; et vous le verrez, comme un grand colosse, à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre. »

Certes, si l'on traduisait ces lignes en langage plus moderne et qu'on y ajoutât quelques détails mieux en rapport avec les mœurs actuelles, ce serait la plus énergique provocation à la révolte qu'on ait jamais publiée. Les montagnards de la Convention, le jour même où ils condamnèrent Louis XVI à la peine de mort, ne trouvèrent pas des accusations plus odieuses ni de plus sanglantes invectives contre les rois. Et c'est un contemporain de Charles IX qui a pu écrire impunément de pareilles choses! Citons encore un passage où l'auteur montre les ramifications de la tyrannie :

« Ce sont toujours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui lui tiennent le pays tout en servage. Toujours il a esté que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran, et s'y sont approchés d'eux-mêmes, ou bien ont été appellés par luy, pour estre les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, et communs au bien de ses pilleries. Ces six addressent si bien leur chef, qu'il faut pour la société qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetés, mais encore des leurs. Ces six ont six cents qui profitent sous eux, et font de leurs six cents ce que les six font au tyran. Ces six cents tiennent sous eux six mille qu'ils ont eslevés en estat, auxquels ils ont fait donner, ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers, afin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruauté, et qu'ils l'exécutent quand il sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, qu'ils ne puissent durer que sous leur ombre, ni s'exempter que par leur moyen des loix et de la peine. Grande est la suyte qui vient après cela..... Tout le mauvais, toute la lie du royaume : je ne dis pas un tas de larronneaux et d'essorillés, qui ne peuvent guères faire mal ny bien en une République; mais ceux qui sont taxés d'une ardente ambition et d'une notable avarice, s'amassent autour du tyran, et le soustiennent pour avoir part au butin, et estre sous le grand tyran, tyranneaux eux-mêmes... Ainsi le tyran asservit les sujets les uns par les autres, et est gardé par ceux desquels, s'ils valoient rien, il se devrait garder... Il n'est pas qu'eux-mesmes ne souffrent quelquefois de luy; mais ces perdus, ces abandonnés de Dieu et des hommes, sont contents d'endurer du mal pour en faire, non pas à celui qui leur en fait, mais à ceux qui en endurent comme eux, et qui n'en peuvent mais. »

Ces citations suffisent pour montrer quelle est la tournure des idées de l'auteur et son genre de style. On ne saurait méconnaître dans le traité de la *Servitude volontaire* un talent peu commun d'observation, de hautes et fortes pensées, une sagacité quelquefois très-ingénieuse et une verve d'expression qui rappelle souvent à la mémoire du lecteur l'illustre ami d'Etienne de la Boétie, Michel Montaigne. Mais, tout en louant le mérite de ce livre, nous y trouvons plus de défauts encore que de bonnes qualités, et nous ne savons pas s'il valait la peine de l'arracher à la poussière des vieilles bibliothèques.

Le manque d'ordre et de suite dans les réflexions n'est point ce qui nous choque le plus dans l'essai d'Etienne de la Boétie; ce défaut appartient à la plupart des écrivains de son siècle, et le talent qui distingue les détails peut faire excuser l'irrégularité de l'ensemble. Mais ce qui diminue beaucoup la portée et la valeur de la *Servitude volontaire*, c'est que l'auteur est presque toujours à côté de la vraie question, et n'eussions-nous pas lu quelque part qu'il a composé ce livre à l'âge de seize ans, la pensée nous en serait venue d'elle-même. Etienne de la Boétie a l'enthousiasme d'un jeune homme qui ne connaît que de la veille les théories républicaines de Platon, les harangues démagogiques de Démosthène, les biographies grandioses de Plutarque, et qui est tout rempli des rêves d'un généreux idéal. Il suppose qu'il suffit à un peuple de vouloir être libre pour l'être en effet, qu'une fois le tyran jeté à bas d'un coup d'épaule, tout s'arrangera le mieux du monde, et que des institutions démocratiques sont la chose la plus simple et la plus facile à établir. Un roi, selon notre conseiller du parlement de Bordeaux, n'est bon à rien qu'à pressurer ses sujets; l'armée n'existe que pour lui seul; les guerres ne se font qu'à son profit; il est la cause de toutes les iniquités, et la source de tous les malheurs qui affligent un pays. On conçoit ces déclamations de la part d'un excellent écolier de rhétorique, qui a plus vécu avec les vieux auteurs grecs et latins qu'avec les intérêts positifs et les besoins réels de la société. Mais si Etienne de la Boétie avait pu avoir l'expérience de nos cinquante dernières années, ou s'il n'avait écrit son livre qu'à l'âge de trente-trois ans, veille de sa mort si prématurée, il aurait reconnu sans doute qu'un trône de moins laisse dans les institutions politiques un gouffre immense, et qu'on y jette quelquefois des milliers de cadavres, sans parvenir à le combler; qu'un peuple n'en est pas plus libre, ni plus riche, ni plus heureux, pour avoir chassé le prince, mais que, s'il n'a les convictions et les vertus propres à la liberté, il en devient plus misérable et plus esclave. Dans les petits états de l'ancienne Grèce, le peuple se façonnait en république du jour au lendemain avec une merveilleuse facilité; mais d'appliquer à nos grands états modernes qui n'ont point d'esclaves et qui existent sous des conditions tout-à-fait différentes l'histoire d'Athènes ou de Thèbes, c'est un rêve, très-classique si l'on veut, mais un rêve pourtant.

On dira peu de chose de la préface de M. de La Mennais, parce qu'elle n'a que peu de valeur. Autant la préface qu'il a mise en tête du troisième volume de ses *Mélanges* est pleine de considérations profondes et de pensées remarquables, autant celle-ci nous paraît vide et insignifiante. L'auteur en consacre la moitié à l'analyse pure et simple du livre d'Etienne de la Boétie; il recherche ensuite « quelles chances de durée aurait la tyrannie, s'il arrivait qu'elle s'établit aujourd'hui en Europe, dans une de ses contrées les plus civilisées. » Il montre que tous les moyens d'asservissement indiqués par Etienne de la Boétie, l'interdiction des associations politiques, l'oppression de la presse, les tentatives d'efféminatiou et d'amortissement de l'esprit public, l'appui des doctrines religieuses vendues au pouvoir, la force armée, le secours des cinq ou six, des deux ou trois cent mille exploitants en sous-ordre; que tous ces moyens ne donneraient qu'une puissance précaire à la tyrannie, et que bientôt tyrans et tyranneaux, despotes grands et petits s'engloutiraient dans le même abime. « Ce qui perd toutes les tyrannies, dit-il, ce qui les perdrait en ce temps plus vite qu'en aucun autre, c'est l'impossibilité où elles sont de s'arrêter dans leurs voies. Quelque chose de fatal les entraîne; une nécessité en engendre une autre, de sorte que, forcées d'appesantir toujours plus l'oppression, de s'enfoncer toujours plus dans le mal, elles rencontrent enfin une autre nécessité supérieure à celle qui les pousse, l'invincible nécessité des lois qui régissent la nature humaine. Arrivées là, nul moyen d'avancer ni de retourner en arrière; et le passé les écrase contre l'avenir. »

Les hypothèses de M. de La-Mennais sont incontestables sous la forme vague et générale qu'il leur a donnée. Mais une intelligence aussi forte que la sienne devait apporter une précision plus rigoureuse dans l'examen de la question, et le pouvait, ce nous semble, sans encourir les rigueurs de la loi du 9 septembre. Il fallait définir exactement les mots de tyrannie et de liberté; il fallait considérer le sujet dans ses relations avec l'état moral du peuple, après l'avoir développé dans ses rapports avec les prétentions du pouvoir. M. de La Mennais n'a rien fait de tout cela; il a écrit quelques belles pages qui ne tendent à aucun but déterminé. Des

esprits légers et superficiels y puiseront peut-être de nouveaux éléments d'exaltation, parce qu'ils prendront pour des faits réels les conjectures de l'auteur. Mais les hommes graves n'attacheront à cette préface qu'une médiocre importance, et regretteront que l'auteur, avec son génie puissant et son admirable style, ne serve pas mieux les grands et immuables intérêts de l'humanité.

MOEURS CONTEMPORAINES.

DE QUELLE MANIÈRE ON TRAITE AUJOURD'HUI LES MORTS.

Les cérémonies des funérailles ont toujours été revêtues d'un caractère sacré. Il n'y a pas de peuple si barbare qui n'ait appelé la religion près des restes mortels de l'homme, avant de les livrer à la flamme du bûcher ou de les ensevelir dans la poudre; et à mesure que la civilisation s'est développée, les témoignages de respect envers les morts sont devenus plus solennels et plus majestueux. Lycurgue, Solon et les décemvirs ont promulgué des lois dont le but spécial était d'environner les tombeaux d'une profonde et sainte vénération. Un écrivain moderne a dit que l'on peut juger de l'état moral d'un peuple par le recueillement et la gravité qu'il apporte à ses rites funèbres.

Si l'on cherche pourquoi la religion est intervenue, à toutes les époques de l'humanité, dans les derniers devoirs rendus aux morts, on se l'explique aisément. « C'est qu'il y a au fond de la conscience humaine, comme parle l'auteur des *Tusculanes*, une voix qui nous crie que la mort n'est pas une ruine qui emporte et détruit tout, mais qu'elle est une espèce de migration et de changement de vie (*mortem non interitum esse omnia tollentem atque delentem, sed quamdam quasi migrationem commutationemque vitæ*). » Quel que fût le dieu adoré dans le temple, la dépouille de l'homme a été regardée comme une chose sacrée, parce qu'on voyait en elle la maison d'une âme qui n'avait pas cessé de vivre, et qui conservait une sorte de relation mystérieuse avec le corps qu'elle avait habité.

Ce sentiment que les nations païennes ont connu par l'effet de cet instinct qui subsiste au milieu des plus complètes aberrations religieuses, le Christianisme l'a sanctionné et développé. La Parole de Dieu nous enseigne que le corps appartient toujours à l'âme dont il a été l'enveloppe, et qu'il ressuscitera incorruptible, spirituel, glorieux, pour servir encore d'habitation à la même âme pendant les siècles sans nombre de la vie à venir. Dès lors la poudre humaine participe en quelque chose à la majesté du monde moral, et l'on comprend pourquoi la religion fait entendre sa voix sur le bord de toutes les fosses où descendent les hommes qui ne sont plus. Le Christianisme a consacré d'une manière sublime l'instinct de la conscience qui avait établi le culte des tombeaux.

Il est également facile de concevoir pour quelles raisons les peuples ont pris soin d'éloigner des sépulcres le langage des passions et des vanités de la vie. Dans l'ancienne Grèce on faisait des libations sur la cendre des morts, et l'on récitait des formules qui devaient conjurer la vengeance des dieux infernaux. Sous l'économie chrétienne les ministres des différentes communions chantent des hymnes ou prononcent des paroles qui retracent la brièveté de notre carrière terrestre, le néant des gloires humaines et l'espérance d'une heureuse éternité. En général, et sauf de bien rares exceptions, les vivants se sont abstenus de rappeler, en présence des morts, leurs vaines querelles politiques et leurs ambitions éphémères. Une religieuse pudeur, que chacun doit retrouver au-dedans de soi s'il veut l'y chercher, nous dit qu'il est inconvenant d'interrompre le silence du cercueil par le cri de nos petites rivalités, et de jouer une scène empruntée aux ambitions du monde sur les restes de celui qui vient d'en sortir. Lorsque nous allons rendre la poudre à la poudre et prononcer le suprême adieu devant la tombe d'un parent ou d'un ami, nos pensées doivent être austères comme le sommeil de la mort, pieuses et recueillies comme les funèbres monuments des générations éteintes, et nos âmes doivent s'élever par de graves méditations vers cette nouvelle patrie où la justice habite avec le bonheur. Celui-là même qui est assez malheureux pour ne plus croire à l'immortalité de l'âme, doit faire encore, ce me semble, de bien sérieuses réflexions en face d'un sépulcre, puisqu'il y voit le terme inévitable de sa propre destinée et l'effroyable image du néant. Une séparation qui n'est adoucie par aucune espérance de retour a quelque chose qui oppresse et brise le cœur de l'homme. Ainsi, pour l'incrédule non moins que pour le croyant, la mort doit être empreinte d'un caractère indélébile de solennité et de gravité. S'il arrivait qu'un peuple se montrât léger, frivole, irréfléchi dans ses affaires aussi bien que dans ses plaisirs, on aurait droit d'espérer pourtant que ce peuple serait sérieux à l'heure des funérailles.

Comment donc se rendre compte des étranges cérémonies et des discours encore plus étranges par lesquels on prétend honorer, depuis quelques années, la dépouille mortelle de nos hommes les plus illustres? C'est en vain qu'on y chercherait les idées et les formes convenables dans un pareil événement; la décence y est à peine observée, et le recueillement en a été banni. Nous ne parlons pas de la religion qui doit présider aux obsèques: ce serait trop demander sans doute aux enfants du dix-huitième siècle. Si l'on tolère encore quelques rites religieux dans les funérailles, il est entendu qu'ils seront relégués sur un plan secondaire, et que personne n'y prendra garde. Mais on nous permettra du moins de parler de ces bienséances vulgaires qui devraient se conserver dans les habitudes d'une nation civilisée. Or, ces bienséances, il faut le dire, parce que cela est vrai, sont souvent méconnues.

Citons d'abord l'exemple le plus récent. Un artiste meurt au milieu d'une brillante carrière. Ses amis veulent lui décerner des honneurs funèbres dignes de sa mémoire. L'intention est louable jusques-là: honorer les morts, c'est exciter une puissante et féconde émulation parmi les vivants. Le gouvernement prête la chapelle des Invalides pour y célébrer une messe en musique. Rien de bien répréhensible encore, puisqu'une messe en musique peut conserver un caractère grave et religieux. Mais on fait plus. A la messe en musique on ajoute des airs d'opéra, et ces airs sont chantés par des comédiens. La foule des amateurs se réunit à la chapelle des Invalides comme elle ferait au théâtre des Italiens ou des Variétés. L'enceinte du temple devient un parterre; plusieurs montent sur des chaises, une lorgnette à la main, pour observer la figure et la toilette des dames; c'est toujours comme aux Italiens. On écoute, on critique, on juge la musique, la voix des chanteurs, l'habileté des exécutants, la pose même de ces personnages de théâtre; on cause de tout cela dans l'intérieur de la chapelle; il s'en faut peu qu'on n'applaudisse aux roulades et aux points d'orgue de Rubini. Nul recueillement, nulle idée sérieuse et austère. Si l'on éprouve quelques émotions, elles sont dues à la musique, et elles passeront avec les derniers sons de la voix des chanteurs; on n'est pas autrement ému que lorsqu'on entend à l'Académie Royale de Musique la prière de Moïse dans l'opéra de Rossini. Quant au défunt, les amateurs qui encombrent la chapelle ne songent point à lui; ils ont assez à faire d'admirer la magnifique exécution musicale de Lablache, Ivanoff, Tamburini et autres. S'il vient des chanteurs moins habiles et un morceau moins agréable, les auditeurs sont distraits, inattentifs, et témoignent leur ennui tout comme dans une salle de spectacle. Et l'on s'étonne, demandait le lendemain un journal politique, qui n'est pourtant pas favorable aux principes d'une religion sévère, on s'étonne que l'archevêque de Paris n'ait pas voulu prêter une église pour une pareille cérémonie! Je m'étonne, pour ma part, qu'on ait seulement osé la demander.

Après ce service funèbre, auquel n'a manqué aucun genre d'inconvenance, ou pour employer une expression plus vraie, après cette représentation théâtrale, on se dirige vers le champ du repos. Que va-t-il se passer dans cette pieuse enceinte où dorment tant de poussières humaines? Quel sera le langage des amis du célèbre artiste, lorsqu'ils élèveront la voix au milieu de tant de mausolées, de pierres funéraires, d'ossements épars, au milieu de tant de souvenirs et d'images qui reproduisent sous mille formes le néant des choses du

monde? Les orateurs emprunteront-ils à la demeure des morts de hautes et sérieuses instructions? demanderont-ils aux croyances religieuses des enseignements austères et de lointaines espérances? Laisseront-ils à l'entrée de cette terre sanctifiée par des milliers de tombeaux, toutes les frivoles préoccupations de notre courte existence et nos misérables débats sur des questions d'un jour? En prononçant l'oraison funèbre de celui qu'ils regrettent, s'abstiendront-ils d'y mêler des idées puériles, et qui seraient plus que puériles dans un pareil moment? Daigneront-ils enfin se rappeler que la majesté des sépulcres veut un autre langage que les discours légers qui se tiendraient sur les banquettes d'un parterre ou dans un salon?

Nullement. Les tribus sauvages des forêts du Nouveau-Monde respectent ces convenances qui ont leur source dans les plus simples inspirations de notre nature morale; mais à Paris, on ne les respecte point. Voici un poète qui vient débiter un sonnet sur la tombe de Bellini. Ensuite vous entendrez un orateur qui promet à son ami défunt l'immortalité... Quelle immortalité? Celle qui dépend de la durée de deux ou trois opéras! « O Bellini! s'écrie le panégyriste, tu vivras dans le Pirate, dans les Puritains, et surtout dans cette Norma plaintive, qui semble respirer tout ce que ton âme avait de doux et de tendre! » L'orateur ne parle point d'une autre immortalité que de celle-là, et ne cherche l'âme de l'artiste que dans des partitions de musique. Il termine son discours en adressant à Bellini les paroles d'une de ses romances: *Riposa in pace! riposa in pace!* Un troisième panégyriste récrimine contre la mort, et s'étonne qu'elle ait frappé Bellini sans égard, entre autres choses, pour sa *beauté*, car il avait, dit-il, des *traits charmants*. Il ajoute: « Déposons sur ces restes inanimés, naguères palpitants des feux de la jeunesse et du génie, cette couronne de laurier, appât qui double et abrége souvent la vie de l'artiste en ce monde, et dont l'hommage mérité fait peut-être encore tressaillir l'âme de l'homme de talent par-delà le tombeau. » Voilà donc un orateur, et c'est le seul, qui rappelle, en passant, l'immortalité de l'âme; mais par un grossier anthropomorphisme, digne de l'élisée des païens ou du paradis de Mahomet, il suppose que les âmes tressaillent peut-être à la vue d'une couronne de laurier, comme si elles transportaient dans le monde des esprits les petites ambitions et les frivoles désirs de gloire humaine qui les ont agitées ici-bas!

Lorsqu'on réfléchit que, dans le moment même où l'on débite ces ineptes puérilités, une âme d'homme, une âme immortelle comparait devant le tribunal de Dieu, qu'elle y rend compte de tout ce qu'elle a fait pendant sa carrière terrestre, et qu'elle entend la sentence irrévocable qui lui assigne une éternité de bonheur ou de malheur, on ne trouve pas de termes assez énergiques pour exprimer toute la pitié, tout le dégoût que l'on éprouve à la vue de ces parodies de funérailles, qui profanent ce qu'il y a de plus auguste et de plus solennel dans la destinée humaine! Qu'est-ce que font à cette âme vos sonnets, vos romances, vos couronnes de laurier, vos quatuors d'opéra, vos scènes de théâtre, votre concours d'amateurs qui montent sur les chaises d'une chapelle pour jouir de toute la pompe du spectacle? Si l'âme dégagée des liens de son enveloppe mortelle, abaisse encore les yeux vers cette terre, elle doit avoir honte pour l'homme de tant de folie; et si quelque sentiment de douleur pouvait monter jusqu'à elle du fond de l'étroite vallée où s'agitent nos passions, elle s'affligerait de voir ses anciens amis oublier à ce point les grands intérêts du monde à venir.

L'exemple des funérailles de Bellini n'est pas le seul qui mérite d'être signalé. Un homme respectable, ancien rédacteur d'un journal très-répandu, est mort il y a quelques semaines, et selon l'usage, un discours a été prononcé sur sa tombe. Imaginez l'orateur qui s'est chargé de remplir ce devoir. Vous ne devinerez pas que c'est l'écrivain qui rédige les feuilletons de vaudeville. Il est venu faire un nouveau feuilleton devant la fosse de son vieux collaborateur, et n'a parlé que des comédiens, de Geoffroy et de toutes nos misérables querelles littéraires. Il s'était donné quelque peine, on le voyait aisément, pour prendre un ton plus sérieux que de coutume; mais il n'y avait guères réussi, et son oraison funèbre n'offrait rien de funèbre que la circonstance qui l'avait inspirée; on n'y trouve pas même une seule phrase, pas même une allusion indirecte qui ait quelque rapport avec le sentiment religieux. La dignité de nos funérailles gagnerait beaucoup, si l'on pouvait persuader à nos hommes de lettres de se taire pendant la cérémonie. La mémoire des morts serait plus honorée de leur silence qu'elle ne l'est de leurs panégyriques.

Nous aurions à citer d'autres funérailles où l'oubli de toutes les bienséances a été porté encore plus loin; mais cette nouvelle face de notre sujet présente quelque chose de si humiliant pour notre caractère national, de si douloureux pour les hommes de foi et de vertu, que nous nous contenterons de l'indiquer. On se souvient des sanglantes journées des 5 et 6 juin. Les passions politiques ne craignirent pas d'exploiter les derniers honneurs rendus à l'un des chefs de l'opposition parlementaire, et les torches de la guerre civile furent allumées aux flambeaux funéraires qui éclairaient le temple où reposait le cercueil d'un grand citoyen. Autour de sa fosse les complices de l'attentat donnèrent le signal de la révolte; sur cette poudre à peine refroidie ils immolèrent des victimes humaines: plus coupables que les antiques peuplades qui célébraient de sanglants sacrifices sur la tombe de leurs héros; car ces barbares croyaient encore honorer les dieux, mais les hommes du 5 juin n'obéissaient qu'à des haines politiques. Ni la solennité des obsèques, ni la majesté du champ des morts, ni la sainteté du tombeau n'arrêtèrent leurs bras impatients d'attaquer l'ordre social.

Malheureux peuple, si l'on t'apprend à fouler aux pieds le culte des tombeaux, où sera la limite de ta dégradation morale?

STATISTIQUE.

Brief view, etc. *Coup d'œil sur le plan et les travaux de la Société Biblique britannique et étrangère, et des autres Sociétés Bibliques dans le monde entier.* Londres, juin 1835. — Broch. de 16 p.

Laissons parler ici les faits et les chiffres; ils auront en cette matière une éloquence que rien ne saurait remplacer.

Nos lecteurs connaissent les articles fondamentaux du réglement des Sociétés Bibliques. L'unique objet de cette institution est de répandre les Saintes-Écritures sans notes ni commentaires. Tous les hommes sont appelés à partager ce bienfait, parce que la Bible, étant la Parole de Dieu, doit appartenir à tous, comme l'air, comme l'eau, comme le soleil. Dans les choses qui sont nécessaires à l'existence physique ou morale de ses créatures intelligentes, Dieu n'établit point de priviléges exclusifs; ce qu'il a créé est la propriété commune de l'humanité. Les fondateurs et les autres amis de l'institution biblique l'ont compris, et voulant obéir aux commandements du Seigneur, ils n'ont fixé à leurs travaux qu'une limite, qui est celle de la planète même que nous habitons.

C'est en 1804 que la Société Biblique britannique et étrangère a été fondée. Personne ne pouvait prévoir alors que cet établissement religieux se propagerait en si peu de temps sur toute l'étendue de notre globe. Mais quand la pensée de l'homme s'accorde avec la pensée de Dieu, elle en reçoit une puissance et une énergie inconnues aux œuvres purement humaines. Le secret de toutes les grandes choses consiste à être ouvrier avec Dieu.

Pendant la première année de son existence, de 1804 à 1805, la Société Biblique de Londres a reçu et dépensé environ 15,000 francs. De 1834 à 1835, ses recettes ont monté à deux millions 698,150 francs, c'est-à-dire que les dons et souscriptions, au bout de trente ans, sont cent quatre-vingt fois plus considérables qu'elles ne l'étaient la première année. Voilà comment se développent et grandissent les institutions qui s'appuient sur la main de l'Éternel. Pour les entreprises nées d'un enthousiasme où la religion n'entre pas, le premier élan est presque toujours suivi d'un refroidissement graduel, et la trentième année, quand ces entreprises vivent trente ans, les montre dans leur décrépitude. On peut voir que l'institution biblique a suivi une marche

précisément opposée. Faible d'abord et inaperçue, elle a pris d'année en année un rapide accroissement; et elle est encore dans toute la force de l'âge mûr.

La Société Biblique de Londres a dépensé, dans cet espace de trente ans, la somme de cinquante-trois millions. Cinquante-trois millions! vous l'entendez, vous qui dites que la foi chrétienne tombe de caducité et meurt d'épuisement. Pourriez-vous citer une institution quelconque, philanthropique, morale, politique, agricole, littéraire, une institution fondée et soutenue uniquement par des dons individuels, qui ait dépensé cinquante-trois millions dans les trente dernières années? Philanthropes et littérateurs, à vous les pompeuses déclamations; aux chrétiens, l'action et la persévérance dans le dévoûment.

Cinquante-trois millions! et remarquez qu'il ne s'agit encore que de la seule Société Biblique de la Grande-Bretagne. Si l'on y joignait les dépenses faites par toutes les autres Sociétés Bibliques du globe, on verrait que, depuis trente ans, près de *cent millions* ont été employés à l'impression et à la distribution des Saintes-Ecritures. C'est ainsi que la foi chrétienne répond à ceux qui prononcent son oraison funèbre.

En quatre ans, de 1804 à 1808, la Société Biblique de Londres avait répandu 81,157 exemplaires de la Bible et du Nouveau-Testament, ce qui faisait, année moyenne, environ 20,000 exemplaires. Du 31 mars 1834 au 31 mars 1835, elle a distribué 653,604 exemplaires des livres saints: trente-deux fois plus que dans chacune des quatre premières années. Le nombre total des exemplaires mis en circulation par la Société de Londres, depuis trente ans, est de neuf millions 192,960. Les autres Sociétés Bibliques en ont répandu six millions 140,378: ce qui forme une masse de plus de *quinze millions* d'exemplaires de la Parole de Dieu, qui ont été disséminés sur tous les points du monde habitable.

A la vue de ce chiffre colossal, quelques lecteurs demanderont peut-être: N'est-ce pas assez de Bibles? Non, certes, ce n'est pas assez. Supposons qu'il y ait maintenant sur la face du globe vingt millions d'exemplaires de l'Ecriture (en comptant ceux qui existaient avant l'institution biblique, et en déduisant ceux qui, depuis trente ans, se sont usés ou perdus), ces vingt millions d'exemplaires, s'ils étaient systématiquement distribués famille par famille, ne fourniraient encore une Bible ou un Nouveau-Testament qu'à vingt millions de familles ou à cent millions d'êtres humains. Il est même probable, si l'on s'en rapporte à des calculs qu'il serait trop long de développer ici, que ces dix-huit ou vingt millions d'exemplaires sont distribués de telle sorte qu'il n'y a pas les deux tiers de ces vingt millions de familles qui les aient entre les mains. Admettons que la Bible se trouve dans quatorze millions de familles, calcul très-exagéré selon toute apparence, il n'existerait encore que soixante-dix millions de créatures immortelles qui possèderaient la Parole de Dieu, c'est-à-dire un *douzième ou un quinzième seulement de l'espèce humaine*. Il faut donc disséminer encore quatorze fois autant de Bibles qu'on en a répandues, ou plutôt il faut continuer cette œuvre sans relâche et sans fin; car à mesure que les besoins seront satisfaits d'un côté, ils se reproduiront de l'autre. Pourquoi donc dites-vous: N'est-ce pas assez de Bibles? Calculez et jugez.

La Société Biblique britannique et étrangère a réimprimé d'anciennes versions de la Bible en 44 langues; elle a fait retraduire l'Ecriture en cinq langues; elle a dirigé et publié des traductions complétement nouvelles en 75 langues ou dialectes; enfin elle a maintenant de nouvelles traductions commencées ou achevées en 54 langues. Récapitulons ces chiffres, et nous trouverons que la Société de Londres a reproduit l'Ecriture en 158 langues ou dialectes.

Nous avons sous les yeux les noms de ces langues. Rien de curieux et d'étrange comme les titres seuls de ces idiomes, qui sont parlés par des peuplades dont la géographie connaît à peine l'existence. Aviez-vous quelquefois entendu citer, comme des langues humaines, le *bullom*, le *maylayalim*, le *nisteca*, le *quanian*, le *mordwinian*, le *tshuwaschian*, le *pushtoo*, le *bruj*, le *hydrabadee*, et tant d'autres? Eh bien! la Parole de Dieu a emprunté maintenant les mots et les formes de toutes ces langues pour annoncer la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ crucifié.

Un père de l'Eglise, Théodoret, disait il y a quatorze cents ans: « La terre entière, qui est sous le soleil, a été remplie des discours divins; et non seulement ils ont été traduits dans la langue des Grecs, mais dans celles des Romains, des Egyptiens, des Perses, des Indiens, des Arméniens, des Scythes, des Sarmates, en un mot, dans toutes les langues dont les nations se sont servies jusqu'à ce jour. » L'hyperbole quelque peu orientale du pieux évêque de la ville de Cyr est presque devenue une réalité au siècle où nous vivons.

Voici quelques détails sur le nombre des exemplaires imprimés dans les principales langues par la Société Biblique de Londres. Elle a publié 6,444,497 exemplaires de la Bible en anglais, en gallois, en irlandais, etc.; 1,036,585 exemplaires en français, vaudois, basque, bas-breton; environ 200,000 exemplaires en espagnol, 60,000 en portugais, 51,000 en danois, 400,000 en allemand, 28,000 en hollandais, 25.000 en suédois, 120,000 en grec ancien et moderne, 30,000 en arabe, 18,000 en syriaque, 51,000 en malay, 12,000 en turc, 20,000 en bohémien, 25,000 en polonais, etc. On doit ajouter à ces chiffres les éditions publiées par les Sociétés Bibliques dans leur sphère d'action respective. Outre le million d'exemplaires de la Bible en langue française, par exemple, imprimés sous les auspices de la Société de Londres, il en a paru d'autres éditions faites par les deux Sociétés Bibliques de Paris. Cette remarque est applicable aux éditions publiées dans les langues des autres peuples chrétiens.

Le tableau des sociétés-mères, auxiliaires et branches présente les résultats suivants. La Société Biblique britannique et étrangère compte 269 sociétés auxiliaires, 547 sociétés branches, et 1,541 associations bibliques; dans les colonies, 40 auxiliaires, 48 branches, 74 associations; en Irlande, 71 auxiliaires, 331 branches, 203 associations: total des sociétés subordonnées à celle de Londres, 2,924. La Société Biblique américaine compte environ 900 sociétés auxiliaires. La Société Biblique du Wurtemberg est secondée par 39 sociétés auxiliaires; la Société du Hanovre par 23 auxiliaires; la Société de la Prusse par 50 auxiliaires; la Société de la Bavière par 98 auxiliaires, etc. L'Europe renferme soixante sociétés-mères, dont la plupart continuent à montrer beaucoup de zèle et d'activité.

En Asie, l'institution biblique est représentée par les Sociétés de Calcutta, de Madras, de Bombay et de Colombo, dans l'île de Ceylan. En Afrique, on trouve des sociétés bibliques au Cap de-Bonne-Espérance, à Sierra-Leone, à Salem, etc. Dans les colonies anglaises de l'Amérique du nord et dans les Indes occidentales un grand nombre de sociétés bibliques poursuivent avec succès leurs travaux. Enfin, des sociétés semblables sont établies dans l'Australasie, dans la Nouvelle-Galles du sud, dans les îles de l'Océan Pacifique, et jusques dans la terre de Van-Diemen.

La Société de Londres a recueilli, l'année dernière, 375,000 francs dont l'objet spécial était de fournir des exemplaires de la Bible aux nègres affranchis. Belle et noble pensée que de leur donner, le jour même où ils sont devenus libres, cette Parole à laquelle ils doivent leur liberté, et qui peut seule les rendre capables d'en faire un bon usage!

Voilà des faits, et non des phrases; des chiffres, et non des figures de rhétorique. Notre premier devoir, à l'aspect de ces immenses résultats, c'est de bénir Dieu; le second, c'est de nous demander: Ai-je concouru, selon mes moyens, aux travaux et aux progrès de l'institution biblique? Notre troisième devoir, celui que nous aurions dû nommer peut-être avant tous les autres, c'est de sentir pour nous-mêmes tout le prix de cette Bible qui est maintenant portée, comme sur les ailes des esprits célestes, jusqu'aux dernières limites où s'arrête le genre humain.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 42. 21 OCTOBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 18, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoute 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir, à Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DES DERNIERS DÉBATS DE LA PRESSE SUR LES RAPPORTS DU POUVOIR POLITIQUE AVEC LE POUVOIR SPIRITUEL.

La discussion moitié politique, moitié religieuse, qui s'était élevée entre les journaux du ministère et ceux de l'opposition sur l'intervention du pouvoir dans les choses de religion, paraît finie. Il ne reste plus qu'à résumer les débats et à en tirer les conclusions. Cette tâche sera la nôtre, et il vaut la peine de la remplir. La controverse que nous rappelons en ce moment a réveillé des opinions et des griefs qui semblaient assoupis depuis la révolution de 1830 ; elle a provoqué une nouvelle manifestation de l'esprit public sur les questions les plus graves, et cet enseignement ne doit être perdu ni pour ceux qui gouvernent ni pour ceux qui sont gouvernés.

Le ministère a pu voir que la seule apparence d'un pacte politique avec le clergé soulèverait la plus vive opposition, non seulement dans les rangs de ses adversaires, mais parmi ses propres amis. Il a pu voir que les souvenirs des dernières années de la restauration sont encore tout puissants ; que les préventions, disons même les craintes de la bourgeoisie sur l'esprit d'envahissement du corps sacerdotal ont conservé toute leur force, et que les antipathies nées sous la double influence de l'incrédulité générale et des fautes de la précédente dynastie subsistent au fond des cœurs. Elles y sont demeurées latentes depuis quelques années, parce que le pouvoir et le clergé vivaient assez loin l'un de l'autre, et que rien ne pouvait inspirer le moindre soupçon du rétablissement d'une camarilla. Beaucoup de gens éprouvaient même et manifestaient, malgré leur manque de piété, une sorte de commisération pour le clergé catholique, à cause des indignes outrages dont quelques-uns de ses membres avaient été poursuivis dans les premiers temps de l'établissement du 7 août. Mais il n'y avait rien de plus que cela dans la majorité des hommes politiques, et l'esprit anti-prêtre a reparu dès que certains actes du ministère ont fait supposer un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat.

Il faut l'avouer : le pays croit que les prêtres ne peuvent intervenir dans les affaires politiques sans y exercer une action prépondérante. C'est l'effet de vieilles réminiscences qui remontent jusqu'aux traditions des parlements, et qui ont été ravivées sous Charles X. Quand le clergé met un pied sur le domaine de l'Etat, on le voit déjà dictant ses volontés en maître impérieux, usurpant tous les pouvoirs, dominant les conseils du prince, et réduisant les dépositaires de l'autorité civile à n'être que ses humbles serviteurs. C'est un préjugé, nous en convenons, qui se rapporte à d'autres idées et à d'autres mœurs que celles d'aujourd'hui ; jamais le sacerdoce, quelque favorisé qu'il fût par les circonstances politiques, ne pourrait agir en despote, parce que sa véritable force tient à la direction des consciences, et que la plupart des consciences ne lui appartiennent plus. Mais ce préjugé, si peu raisonnable qu'il soit, n'en conserve pas moins de profondes racines dans l'opinion nationale, et il explique cette résistance instinctive, ce mécontentement général qui se révèle aussitôt que l'on rencontre le clergé ailleurs qu'aux pieds de ses autels et dans l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques.

Le pouvoir verrait ses amis les plus fidèles s'éloigner de lui, ses partisans les plus dévoués se liguer contre lui, s'il formait une alliance politique avec le sacerdoce. On le sup-

poserait tout ensemble hypocrite et inepte ; on le regarderait comme esclave du parti-prêtre. La bourgeoisie qui le soutient avec tant de constance dans la garde nationale, dans les colléges électoraux et dans la chambre, lui retirerait son appui. Tout l'édifice du 7 août serait ébranlé dans ses derniers fondements.

Et si une telle alliance compromettrait l'existence du pouvoir, elle ne serait pas moins funeste aux vrais intérêts de la religion. La religion s'est toujours mieux trouvée de se maintenir dans sa sphère spirituelle que de jouer un rôle politique. Combattre les passions et les vices du cœur humain est pour elle une œuvre assez difficile, sans qu'elle porte encore le faix de l'inimitié des partis. Elle semble plus forte en s'appuyant sur le bras de l'autorité civile, mais elle est plus faible en réalité. La religion veut être livrée à sa propre puissance, et faire son chemin toute seule. Ses auxiliaires politiques lui suscitent de nombreux ennemis, et ne peuvent pas lui donner un seul ami véritable.

Ceci s'applique à tous les siècles de l'Eglise chrétienne, et à notre siècle plus qu'à nul autre. Un exemple tout récent l'a prouvé. Le malencontreux procès intenté contre un livre irréligieux et la saisie maladroite de quelques ouvrages anti-chrétiens ont ramené, dès le lendemain, la vieille polémique encyclopédiste dans les journaux de l'opposition. Déjà l'on rajeunissait les épigrammes décrépites de Voltaire ; l'incrédulité, depuis si long-temps muette et méprisée, retrouvait sa voix et sa vogue. Et pour peu que le pouvoir eût persisté dans cette mauvaise route, nous aurions revu les éditions à bon marché du sophiste de Ferney, les sarcasmes contre la religion, les calomnies contre le clergé, les moqueries contre l'Eglise envahir les feuilles politiques et les cabinets de lecture. Qu'est-ce que le Christianisme y aurait gagné, je vous prie ? Je ne puis apercevoir que ce qu'il y aurait perdu. Malheur à la religion quand la tactique des partis en fait son point de mire pour abattre le pouvoir ! Malheur au clergé quand il se place de telle manière que l'opposition doit lui passer sur le corps pour saisir les rênes du gouvernement !

Recueillons de tout cela quelques leçons utiles. Vraisemblablement le cabinet a reconnu que, dans son intérêt bien compris, comme dans celui de la religion, il doit laisser faire, laisser passer les livres anti-chrétiens et anti-théistes. Point de saisie, point de poursuite judiciaire contre eux. Qu'on ait le droit de dire, si l'on en a le triste courage, tout ce qu'on voudra contre la religion révélée et contre la religion naturelle. Cette entière liberté de discussion, le gouvernement l'a respectée depuis cinq ans, sauf dans ces dernières semaines, et le Christianisme, chacun peut s'en convaincre s'il y regarde, ne s'en est pas trouvé plus mal. On a publié pourtant quelques livres hideusement impies pendant ces cinq années ; il a paru de gros volumes qui surpassaient en turpitudes et en blasphèmes impudents le cynisme de Diderot. Si le ministère avait ordonné des poursuites contre ces libelles et que le glaive de la loi les eût frappés, on les aurait lus, prônés, colportés, réimprimés ; la presse de l'opposition aurait transformé ces ignobles écrits en chefs-d'œuvre de raisonnement et de style ; le poison de l'impiété aurait circulé partout. Mais comme ces livres ont été annoncés et mis en vente sans provoquer les rigueurs du parquet, ils sont restés dans la boutique des libraires ; les incrédules n'ont pas pris la peine de lire des ouvrages qui n'avaient ni sens ni sel, et les hommes religieux ont dédaigné de répondre à ces extravagantes pauvretés. Le silence des honnêtes gens a tué les pitoyables copies des livres du dix-huitième siècle.

Admettons que l'on vienne à publier, chose possible après tout, un écrit remarquable contre l'Evangile ; eh bien ! les chrétiens rentreront dans la lice, et le combat recommencera. Leurs armes sont à l'épreuve du choc de leurs ennemis, et n'ont jamais frappé des coups plus sûrs que lorsqu'elles n'avaient pas devant ni derrière elles le glaive de la loi. A toutes les attaques de l'incrédulité les amis de l'Evangile ont répondu par une vigoureuse défense ; ils le feraient encore s'il en était besoin. Combien d'excellents et admirables écrits d'apologétique composés depuis trois siècles ! que de fois l'impiété a été terrassée depuis Philippe de Mornay et Grotius jusqu'à Pascal, et depuis Pascal jusqu'à Thomas Erskine ! Le bagage des adversaires du Christianisme paraît bien mince et frivole auprès de ces magnifiques monuments de la foi chrétienne. Cela n'empêche pas, il est vrai, qu'il n'existe des incrédules, et beaucoup ; mais il n'est nullement prouvé que le nombre n'en serait pas encore plus considérable si les écrivains anti-religieux eussent été mis en prison, et leurs livres lacérés par la main du bourreau. L'Italie du seizième siècle était pleine d'athées, malgré l'inquisition qui ne se faisait faute de brûler les mauvais livres. Ailleurs, au contraire, sous l'empire de la liberté religieuse, voyez ce que sont devenus les écrits de Collins, de Tyndal, de Bolingbroke ! Et en France même, qu'est-ce que valent aux yeux des hommes éclairés les diatribes superficielles de Voltaire, les lourdes dissertations du baron d'Holbach, les ennuyeuses recherches historiques de Volney et les folles hypothèses de Dupuis ? Encore une fois, laissez passer les publications impies ; c'est le Christianisme qui vous le demande au nom [illegible] ses plus chers intérêts.

Un autre enseignement non moins grav[illegible] l'on peut puiser dans nos récents débats sur les choses religieuses, c'est que le gouvernement doit s'abstenir de réclamer des services politiques de la part du clergé. Le pays soupçonne toujours, et non sans motif peut-être, que le clergé fait payer ces services à un prix onéreux ; qu'il n'écrit des mandements et ne compose des harangues pour l'établissement du 7 août que sous la condition, ou l'espérance du moins, d'être largement rétribué de son zèle ; en un mot, que l'Eglise ne sert le pouvoir que pour l'asservir. Demandez, puisque l'usage l'a ainsi établi, des prières spéciales dans certaines circonstances aux ministres des différentes communions salariés par le trésor ; mais ne le faites que de très-loin en très-loin, pour des cas extrêmement importants, et surtout ne réclamez rien de plus. Ne demandez pas au clergé des lettres pastorales que vous enregistrez ensuite dans vos feuilles avec de pompeux éloges ; ne vous appuyez pas sur son suffrage dans les questions politiques. La religion peut rendre de très-grands services à l'Etat, mais non de cette manière. Sa mission est de rétablir les bonnes-mœurs, de relever l'empire de la conscience, de donner au pays des principes élevés et stables, d'enseigner au peuple à obéir aux lois selon le commandement de la Parole de Dieu. Voilà l'œuvre de la religion, et elle est immense ; rien ne peut la remplacer. Mais si le clergé était appelé à prendre une part directe, positive, personnelle, aux affaires de l'Etat ; s'il y intervenait autrement que par une action exclusivement religieuse, il ruinerait sa véritable autorité sans augmenter la force du gouvernement.

Enfin, si la liberté de parler et d'écrire doit être laissée aux incrédules, nous voulons aussi que les croyants soient libres d'agir, en tant qu'ils n'empiètent pas sur le domaine politique. Laissez-les, quand ils se tiennent dans leur sphère spirituelle, annoncer leurs doctrines, appeler autour d'eux des auditeurs et des disciples, ouvrir des chapelles, répandre leurs livres de religion, travailler selon leurs moyens à l'œuvre d'un légitime et paisible prosélytisme. Les croyants ne veulent avoir ni plus ni moins que les incrédules ; ce qu'ils sollicitent pour leurs adversaires, ils le réclament pour eux, et au nom du même article de la charte de 1830. Si des hypocrites ou des imprudents se mêlent, sous prétexte de religion, des affaires politiques ; s'ils excitent les classes de

citoyens les uns contre les autres; s'ils menacent la tranquillité publique, la liberté individuelle, la propriété, par des prédications contraires aux lois, le gouvernement doit les arrêter et les punir. Mais aussi long-temps que les croyants se renferment dans les choses purement religieuses et morales, le pouvoir civil n'a pas le droit de les en empêcher. Ce n'est pas à lui qu'il appartient de juger entre les dogmes, de donner la préférence aux uns plutôt qu'aux autres, de favoriser, par exemple, ceux qui disent la messe en latin, et d'entraver par des mesures gênantes ceux qui disent la messe en français. Que toutes les sectes obtiennent une égale protection, qu'elles puissent enseigner, se développer, célébrer leur culte avec la même indépendance, voilà ce qu'exigent nos lois et nos mœurs. Le gouvernement ne doit faire ni de la propagande ni de la persécution religieuse; il a toujours eu lieu de s'en repentir, quand il s'est laissé entraîner dans cette mauvaise voie.

Les hommes du pouvoir ne peuvent-ils donc pas contribuer aux progrès de la religion, s'ils jugent, comme la raison et l'expérience le leur enseignent, que les principes religieux sont indispensables au repos et à la prospérité du pays? Sans doute, mais ils ne le peuvent qu'en qualité d'hommes éclairés, éminents, influents, et non en qualité d'hommes politiques. C'est une question que nous examinerons une autre fois avec l'attention qu'elle mérite d'obtenir.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le traité pour l'entrée des Portugais en Espagne a été signé à Lisbonne le 24 septembre. Dix mille hommes vont, à ce qu'on assure, passer la frontière.

Un décret de la reine-régente prescrit la formation de trois bataillons de chasseurs qui seront équipés, armés et entretenus à ses frais pendant la durée de la guerre civile.

Un autre décret ordonne aux évêques de suspendre les ordinations ecclésiastiques, en attendant qu'on ait pris des mesures pour diminuer le nombre excessif des prêtres.

Les juntes de Cadix et de Séville ont fait leur soumission. Le comte de Las Navas est arrivé à Madrid; on espérait qu'un arrangement serait le résultat de sa visite; mais il paraît qu'on n'a pu s'entendre : le comte est reparti de la capitale, après n'y avoir fait qu'un très-court séjour.

La réunion de souverains qui a eu lieu à Tœplitz s'est terminée le 3 octobre. On s'est de là rendu à Prague. L'empereur de Russie est inopinément parti de cette ville pour Vienne. On dit que son but était d'offrir lui-même ses compliments de condoléance à l'impératrice-mère. L'empereur est reparti pour Prague.

L'insurrection de l'Albanie paraît toucher à son terme. Le visir de Rumélie ayant forcé les insurgés à prendre position près de Schirva, les y a complétement battus. Aussitôt après la bataille, il a marché sur Scutari, dont les portes lui ont été ouvertes par les habitants.

Le *Morning-Chronicle*, journal écrit sous l'influence du ministère anglais, contient un long article sur la mission de lord Durham, et en révèle le but: « Il faut obtenir l'ouverture des Dardanelles et du Bosphore pour les vaisseaux de guerre de toutes » les nations, dit cette feuille. Le traité d'Unkiar-Skelessi a assuré » à la Russie le passage libre du Bosphore, de la mer Noire à la » mer de Marmara. Par le traité intervenu en 1809, entre l'Angleterre et la Turquie, il a été stipulé que le Bosphore et les » Dardanelles seraient fermés aux vaisseaux de guerre de toutes » les nations indistinctement. Il est évident que les deux traités » ne peuvent coïncider l'un à côté de l'autre. Ils sont incompatibles; l'un doit céder devant l'autre. Si la Russie a acquis » pour les vaisseaux de guerre le droit de libre navigation dans » le Bosphore, aucune raison n'empêche l'Angleterre de jouir » de la même faculté. Si, d'un autre côté, le traité de 1809 doit » rester en vigueur contre l'Angleterre, il faut qu'il soit également appliqué à la Russie; car le principe de la stipulation a » été déclaré applicable à toutes les nations. Il faut que le Bosphore et les Dardanelles soient ouverts à tout le monde ou » fermés à tout le monde. Il est incompatible avec l'honneur » de l'Angleterre que ce traité de 1809 soit neutralisé par celui » de 1833, et nous pouvons fort bien dire à la Russie une fois » pour toutes que nous ne le souffrirons pas. Si elle veut la » guerre pour soutenir le traité qu'elle a obtenu par des voies » si clandestines, le plus tôt sera le mieux. »

L'ouverture des Etats du Danemarck a eu lieu le 1er octobre. Le commissaire royal OErsted a prononcé un discours, où il a indiqué les considérations qui ont fait adopter la propriété foncière comme base de l'éligibilité. « Loin du gouvernement, » a-t-il dit, la pensée de créer des exclusions au détriment des » autres classes; on ne veut point composer une assemblée où » le peuple ne serait représenté que par les propriétaires, et où » les autres classes manqueraient de mandataires. La valeur de » la propriété foncière requise a été limitée de manière à ce » que le plus grand nombre possible de citoyens de toutes les » classes pût être appelé. » Le commissaire royal s'est ensuite attaché à montrer qu'en Danemarck, le mode électoral reposera sur des bases plus larges que partout ailleurs. La chancellerie danoise a publié un rescrit, par lequel le roi, considérant qu'un journal spécial est chargé de rendre compte des séances de l'assemblée des Etats, défend à toute autre feuille de parler des séances en d'autres termes que le journal spécial. Cette mesure est vivement attaquée par les feuilles danoises.

Le nouveau bey de Tittery, a prêté serment en cette qualité. Le maréchal Clauzel lui a remis les insignes de sa dignité « au » nom du roi des Français, seul et véritable sultan de la ré» gence. »

On prépare une expédition contre Abdel-Kader. C'est à Port-Vendres qu'on fait embarquer les régiments d'infanterie et l'artillerie qui doivent y prendre part. Le départ du duc d'Orléans paur Alger se rattache peut-être à ces préparatifs de guerre.

La dernière ordonnance sur les douanes a causé beaucoup de mécontentement à Nantes. Les négociants prétendent que les intérêts de leur commerce ont été sacrifiés à ceux du commerce de Bordeaux. Ils ont résolu de rédiger une protestation contre la mesure du gouvernement.

Plusieurs réfugiés politiques ont été arrêtés dans une maison des Batignolles. On les accuse d'avoir travaillé à propager des sociétés étrangères.

HISTOIRE.

MÉMOIRES DE LUTHER, *écrits par lui-même, traduits et mis en ordre par* M. MICHELET, *professeur à l'Ecole Normale, etc.* 4 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Prix : 30 fr.

Parmi les différentes manières d'écrire l'histoire, il en est deux que notre siècle paraît préférer à toutes les autres, bien qu'elles soient diamétralement opposées. L'une de ces méthodes consiste à présenter des considérations critiques et des aperçus généraux sur les principales époques de l'histoire. L'autre méthode, au contraire, quittant l'universel pour l'individuel, et oubliant l'ensemble pour ne regarder qu'aux détails, recueille des anecdotes, compile des *ana*, et ne cherche dans l'histoire que la chronique. Examinez la plupart des écrits historiques ou soi-disant tels qui se publient de nos jours, vous trouverez, d'un côté, une multitude de résumés ou de précis, dans lesquels la narration des faits est sacrifiée à la méthode philosophique; et de l'autre, une foule encore plus nombreuse de mémoires, de biographies, de découpures empruntées à nos vieux chroniqueurs, à nos souvenirs de la veille, où les faits sont juxta-posés, sans liaison, sans suite, et dépouillés de toute vue générale.

Ces deux manières d'écrire l'histoire offrent l'une et l'autre beaucoup d'inconvénients. La première méthode marche presque toujours au hasard dans le temps où nous vivons, parce que nos études sont paresseuses et superficielles; on remplace l'investigation patiente des événements par de vagues hypothèses; on se laisse aller à des considérations qui ne s'appuient sur rien, et qui mènent souvent à l'absurde; on trouve commode de façonner les siècles à l'image de son esprit, au lieu de façonner sa pensée à l'image des siècles, et le passé doit, bon gré mal gré, rendre témoignage aux petites idées ou aux ambitions éphémères du présent. C'est ainsi que nous avons vu les grands faits de l'ère chrétienne exploités au profit de je ne sais quelles prétentions philosophiques et politiques; c'est ainsi encore que le moyen-âge, la renaissance des lettres, la réforme ont été contraints de subir nos opinions, de se mouvoir dans notre orbite, de vivre de notre vie et de parler la langue du dix-neuvième siècle. On a inventé l'histoire, ce qui était plus neuf et plus court assurément que de l'étudier. Mais ces merveilleuses découvertes, qui transforment, par exemple, Luther en tribun et Calvin en précurseur de Mirabeau, sont bonnes tout au plus pour montrer jusqu'où s'égare l'esprit humain quand il abandonne les réalités. Si l'on croit connaître les annales du monde après avoir lu ces aperçus critiques, on se trompe fort, et tout récemment l'inspecteur chargé de présider au concours ouvert pour les places d'agrégés d'histoire, en a dit son avis avec beaucoup de sagacité. La méthode philosophique n'acquiert des titres à l'attention des hommes instruits qu'autant qu'elle est accompagnée d'une science profonde et d'une parfaite maturité de jugement; elle produit alors le magnifique résumé de Bossuet sur l'histoire universelle, les excellents discours de Fleury sur l'histoire ecclésiastique, les ingénieuses réflexions de Vico sur le développement intellectuel et moral de l'humanité, les savantes considérations de Machiavel et de Montesquieu sur les annales des Romains, les doctes idées de Herder sur la vie politique et commerciale des anciens peuples. De tels livres veulent des lecteurs qui possèdent eux-mêmes une connaissance approfondie des faits historiques. Mais lorsque tout le monde, auteurs et lecteurs, professeurs et étudiants, superpose de fastueuses généralités sur le vide, il en résulte quelquefois les plus hautes extravagances qui se puissent imaginer.

S'il fallait choisir, je préférerais encore la manière anecdotique. Elle repose du moins sur le vrai; elle travaille sur des réalités; elle cherche ce qui est, non ce qu'elle imagine devoir être. Toutefois cette méthode, bien que supérieure à la critique sans science, est défectueuse en ce qu'elle ne présente habituellement qu'une face des objets, la plus piquante à la vérité, la plus agréable à voir, mais la moins importante. Elle ne prend dans l'histoire d'un peuple ou d'un homme que ce qui fait saillie, ce qui est en relief, et se propose de nous distraire dans nos heures de demi-sommeil plutôt que de nous instruire. Le tissu de l'histoire manque à ces mémoires et à ces chroniques; il n'en reste que les broderies. On y cherche en vain les causes qui ont préparé les faits, et les résultats qui les ont suivis; on n'y voit les hommes qu'en profil, en déshabillé, comme les ont vus des valets de chambre ou des commensaux. Ce qui constitue l'homme même, sa pensée intime, ses principes et ses mobiles d'action, vous échappe, ou ne vous apparaît que sous des formes incomplètes et triviales. Prenez ces recueils d'anecdotes par passe-temps; ils vous amuseront, je vous assure, et vous fourniront sans nul doute quelques traits intéressants. Mais n'allez pas vous persuader que vous connaissez toute une époque ou tout un homme pour avoir lu ces compositions légères. Autant vaudrait croire que l'on connaît toutes les richesses agricoles et minérales d'un pays, parce qu'on s'est amusé quelques moments à en observer les sinuosités, les points éminents et les contours.

Le livre de M. Michelet sur la vie de Luther appartient au genre anecdotique. On doit savoir gré à cet habile écrivain des recherches laborieuses qu'il a faites dans les volumineux écrits du réformateur de l'Allemagne. Il a tiré de cette vaste mine des trésors qui étaient complétement ignorés de la plupart de nos gens de lettres; et ceux-là mêmes qui ont étudié avec quelque soin l'histoire de la réforme, trouveront encore dans cette nouvelle publication des faits auxquels ils n'avaient pas pris garde ou qu'ils n'avaient pas rencontrés ailleurs. M. Michelet nous montre Luther dans les situations les plus variées et les plus attachantes, au fond de son cloître, à Rome, devant la diète de Worms, dans son nid d'aigle de Wartbourg, dans la chaire de Wittemberg, dans ses conférences avec les autres réformateurs. Il emprunte tour-à-tour aux traités dogmatiques de Luther, à ses préfaces, à ses commentaires, à sa correspondance, aux principaux écrits de ses contemporains les traits saillants, les idées, les invectives mêmes qui servent à faire connaître le chef de la réforme. L'auteur nous introduit aussi dans le ménage de Luther; il peint l'excellent père de famille, l'ami affectueux, l'homme charitable qui vend ses gobelets d'argent pour venir en aide à de pauvres étudiants de Wittemberg. J'avoue bien volontiers que j'ai parcouru ces deux volumes avec un grand plaisir, et que j'y ai trouvé plusieurs anecdotes qui m'ont procuré une véritable édification.

Mais après avoir rendu pleine justice à l'industrieux travail de M. Michelet, je dois donner à la critique la part qui lui revient, et y insister d'autant plus que le nom de l'auteur est à bon droit l'une de nos plus respectables autorités historiques.

Et d'abord, pourquoi ce titre : Mémoires de Luther *écrits par lui-même*? Il aurait mieux valu ne pas recourir à ce charlatanisme d'étiquette; un homme de la réputation de M. Michelet n'en avait pas besoin. Quelques lecteurs de journaux, voyant les Mémoires de Luther écrits par lui-même annoncés en énormes majuscules, vont s'imaginer que notre professeur à l'école normale, nouveau Maï, a découvert dans la poussière des bibliothèques de l'Allemagne un manuscrit inconnu du grand réformateur. Il n'en est rien. Luther n'a pas écrit ses Mémoires, et M. Michelet n'a pas pu les découvrir. Son livre est tout simplement un *Luthériana*; il fallait de la patience, quelque pénétration d'esprit, un peu d'intelligence des questions religieuses pour découper les pages de cette compilation; mais il y a loin de cette œuvre estimable à une auto-biographie qui nous retracerait toute la vie religieuse, morale et intellectuelle de Luther.

Si le chef de la réforme du seizième siècle eût écrit des Mémoires, on peut affirmer qu'ils seraient autres que ceux de M. Michelet. L'écrivain moderne a cherché le curieux, le piquant, le risible même; il s'est complu dans les anecdotes familières, dans les détails amusants. Quand il accompagne Luther sur le terrain de la religion, il choisit les phrases à effet, les apostrophes contre le Diable, les diatribes les plus véhémentes contre ses adversaires. On devait sans doute accorder une place aux violences de Luther dans ce recueil, puisqu'elles en ont une dans sa vie; mais M. Michelet me semble avoir trop étendu cette partie de son travail aux dépens des autres. Le pieux réformateur aurait, je crois, suivi une marche précisément opposée dans ses Mémoires. Le premier rang aurait appartenu, comme dans les confessions de Saint-Augustin, à sa *vie cachée avec Christ en Dieu;* il eût raconté avec une attention particulière l'histoire de son âme, ses joies spirituelles, ses combats, ses espérances; il nous eût appris à quelle source il allait puiser son entraînante énergie et son invincible courage. Luther se serait médiocrement soucié de piquer notre curiosité, de dis-

traire notre ennui ; mais il aurait eu soin de nous initier dans les causes religieuses et morales de la réforme, et de nous peindre ce drame immense dans ses vicissitudes dogmatiques, qui étaient incomparablement les plus importantes à ses yeux, comme elles devraient l'être aux nôtres. M. Michelet ne pouvait pas faire tout cela; homme du dix-neuvième siècle, et peu versé dans les sujets de doctrine, il s'est moins occupé du fond que de la forme. Son livre a les qualités et les défauts de ce genre d'ouvrages; l'auteur a voulu nous intéresser, et il nous intéresse; il a songé à nous procurer une agréable distraction, et il y réussit. Mais pourquoi prétendre alors qu'il nous a donné Luther tout entier?

« C'est constamment Luther qui parle, dit M. Michelet dans sa préface, toujours Luther raconté par Luther. » Soit, mais c'est Luther qui parle par petites boutades, par fragments triés avec art dans le but d'amuser des lecteurs du dix-neuvième siècle; c'est Luther fougueux, irrité, hors de lui; c'est Luther en belle humeur au haut bout de sa table; c'est Luther tronqué, mutilé, dépouillé presque partout de ce qu'il y avait de plus vivant en lui ; c'est Luther accommodé au goût affadi de notre siècle. Voilà pourquoi M. Michelet emprunte souvent des citations à un livre suspect, publié vingt-cinq ans après la mort de Luther sous le titre de *Colloquia mensalia* (en allemand *Tischreden*). Qu'il y ait des anecdotes et des paroles vraies dans ce livre, cela est possible ; mais Selden le qualifie en termes formels de livre burlesque et calomnieux (*ludicrus et calomniosus*), et Seckendorf, historien grave et généralement estimé, affirme que cette compilation a été rédigée et publiée avec peu de prudence (*minùs cautè*). Le nouveau biographe de Luther a fait un fréquent usage de ces propos de table, parce qu'ils lui offraient des mots plaisants; mais Luther ne les aurait certainement pas admis dans ses Mémoires.

M. Michelet consacre un chapitre de son second volume et plusieurs notes à la dispute de Luther contre Erasme sur la question du libre arbitre, et répète à diverses reprises que le réformateur de Wittemberg est fort embarrassé de répondre à son adversaire, qu'il s'agite douloureusement sous ses coups, qu'il est poussé à des conséquences immorales, qu'il déguise sa défaite sous des injures, en un mot que Luther est vaincu par Erasme. Cette opinion n'est pas du tout la nôtre. M. Michelet a envisagé la discussion sous le point de vue des rationalistes, et parce que le Fontenelle du seizième siècle enlace son antagoniste dans une argumentation captieuse, il suppose que celui-ci ne sait plus que répondre. Fausse conjecture : Luther avait deux grands et irrécusables témoins contre les sophismes du caméléon hollandais : l'Ecriture sainte et ses expériences spirituelles. Un chrétien ne peut pas toujours donner des explications qui contentent la raison d'un incrédule, ou, comme le disait l'un de mes vieux professeurs, un fou peut faire mille questions auxquelles un sage est incapable de répondre ; cela s'applique tout spécialement aux doctrines de la grâce et du libre arbitre. Mais l'âme convertie trouve dans la Bible et retrouve en elle-même une évidence plus haute et plus sûre que celle d'une subtile dialectique; elle a pour garant de ses convictions l'Esprit de Dieu qui rend témoignage à son esprit ; elle possède, qu'on me permette de parler ainsi, le sens intime de la vérité révélée. Le chrétien sait et sent qu'il ne peut rien faire hors de Christ, qu'il ne peut avoir une seule bonne pensée de lui-même, que tout ce qui est foi, amour, espérance, bonnes-œuvres dans son cœur et dans sa conduite, lui est donné par la grâce de Dieu, et que cependant il est agent moral, c'est-à-dire libre et responsable. L'incrédule prétendra, comme Erasme, qu'il y a contradiction dans les différentes parties de ce système religieux, et accusera le chrétien de principes immoraux ; mais s'il s'éclaire de la vraie lumière qui est en Christ, il reconnaîtra que son artificieuse logique n'était que folie. Dans la dispute sur le libre arbitre et le serf arbitre, Luther devait avoir tort devant le tribunal de la raison qui n'est pas guidée par la foi ; mais il n'en avait pas moins une parfaite certitude que la raison immuable et divine était avec lui.

Si le réformateur de l'Allemagne a lancé quelques invectives contre son adversaire, s'il lui a donné les noms d'Epicure, de Lucien, d'athée, il ne faut pas y chercher le dépit d'un avocat qui soutient une mauvaise cause. La faute en est au ton de la polémique du seizième siècle. Luther avait-il tort, d'ailleurs, d'attribuer à Erasme des sentiments irréligieux? Erasme a rendu, j'en conviens, d'éminents services à la restauration des lettres ; il a même frappé les premiers coups sur la vermine monacale qui rongeait alors l'Europe, et, soit dit en passant, il a pu tremper ses armes dans les traditions de sa famille; on sait quel fut le père du célèbre bâtard de Rotterdam. Mais lorsque la lutte fut sérieusement engagée, lorsqu'il fallut compromettre sa position et ses loisirs, qu'est-ce que fit Erasme? Il se retira honteusement, lâchement du champ de bataille; il se tint coi près de ceux qui lui payaient de larges pensions et pouvaient le nommer cardinal au besoin; il s'enveloppa dans un ignoble égoïsme, et se retrancha derrière de mauvaises maximes. « Je n'aime pas, disait-il, la vérité qui produit du trouble (*non amo seditiosam libertatem*) ; — je préférerais rester dans l'erreur sur quelques points que de produire une si grande agitation dans le monde en combattant pour la vérité (*ego vel falli in nonnullis malim, quàm tanto orbis tumultu pro veritate digladiari*). » En rédigeant son commentaire sur le Nouveau-Testament, Didier Erasme dut hausser les épaules quand il vint à ce passage : « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je suis venu apporter, non la paix, mais l'épée. » Je n'aime pas, dit-il probablement en lui-même, des vérités qui s'achètent si cher. Erasme n'aurait pas été disciple de Christ du temps des Pharisiens ; il ne le fut pas non plus à l'époque de la réforme. Luther écrivait à l'un de ses amis : « Erasme en sait moins sur la prédestination que n'en ont jamais su les sophistes de l'école; il n'est pas redoutable sur cette matière, non plus que *dans toutes les choses chrétiennes*. » Ces paroles étaient parfaitement justes, et si M. Michelet les avait bien comprises, il aurait porté un tout autre jugement sur le débat qui s'est élevé entre Erasme et Luther.

Puisque nous parlons ici du dogme de la prédestination, citons encore quelques mots de la préface de M. Michelet. « Cet homme, qui fit de la liberté un si énergique usage, dit-il, a ressuscité la théorie augustinienne de l'anéantissement de la liberté. Il a immolé le libre arbitre à la grâce, l'homme à Dieu, la morale à une sorte de fatalité providentielle. » Ces anti-thèses ont plus de symétrie que d'exactitude. Premièrement il n'est pas juste d'avancer que la théorie augustinienne a été *ressuscitée* par Luther; cette théorie était professée par les Thomistes, secte nombreuse et puissante dans le seizième siècle. Ce n'est qu'après la réforme, au concile de Trente, que le clergé romain crut devoir se déclarer contre la prédestination, et il le fit en termes équivoques, de peur de mécontenter les partisans de l'évêque d'Hippone et de Thomas d'Aquin. Beaucoup d'apologistes du Saint-Siége, entre autres le plus fameux de tous, le cardinal Robert Bellarmin, adoptaient les idées augustiniennes sur la prédestination et la grâce. Rien n'empêchait donc d'admettre et de professer ces doctrines, en restant dans le giron de l'Eglise romaine. C'est le *pharisaïsme*, le mérite des œuvres extérieures que Luther a surtout attaqué dans le catholicisme ; Rome ne pouvait céder sur ce point sans se détruire elle-même, et Luther ne pouvait pas ne pas y insister sans fouler aux pieds ce qu'il regardait avec raison comme le fondement de l'Evangile. De là est venue la réforme. M. Miche-

let prétend, de plus, que Luther *a immolé l'homme à Dieu, et la morale à une sorte de fatalité providentielle.* Ce sont là des assertions tout à la fois obscures et tranchantes. Comment le réformateur de l'Allemagne a-t-il immolé l'homme à Dieu, lui qui enseignait dans toute sa pureté le dogme de l'expiation du Fils de Dieu pour l'homme? Comment a-t-il immolé la morale à une sorte de fatalité providentielle, lui qui prêchait si fortement la responsabilité des actions humaines, et qui n'acceptait d'accommodation d'aucune sorte pour dispenser l'homme de remplir ses devoirs moraux?

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Lettre a M. de Lamartine *sur la vérité du Christianisme, envisagé dans ses rapports avec les passions;* par Edouard Alletz. Brochure in-8°. Paris, 1835. Chez Delaunay, au Palais-Royal. Prix : 1 fr. 25 c.

Cet opuscule est le résumé d'un ouvrage en deux volumes que l'auteur a publié, il y a quelques années, sous le titre d'*Essai sur l'homme, ou Accord de la philosophie et de la religion*, et qui compte déjà trois éditions. Sa forme est apologétique, et il est destiné à ajouter une preuve nouvelle aux évidences déjà nombreuses qui établissent la divine origine du Christianisme. Le point de départ du système de M. Alletz est l'âme humaine avec ses passions; son dernier terme, l'Evangile avec ses doctrines. Cette méthode, comme on le voit, est très-philosophique, puisqu'elle commence par constater des faits, dont elle déduit certains principes, qui se trouvent concorder eux-mêmes avec les vérités révélées. Voici, en deux mots, la marche des idées de l'auteur et les conséquences qu'il s'est cru autorisé à tirer de ses principes.

L'homme est avide de bonheur, et quoique chaque individu ne cherche pas dans les mêmes objets la satisfaction de ce besoin inhérent à sa nature, il n'en est pas moins vrai qu'en examinant de près les diverses passions dont les hommes subissent la loi, l'on ne peut méconnaître qu'elles tendent toutes vers un nombre d'objets déterminé. Ainsi, les richesses, les dignités, la science, l'amitié, la renommée, la justice, sont, dans tous les pays et chez tous les peuples, les seuls biens ambitionnés et recherchés par les hommes; car, quant aux plaisirs sensuels, il faut les excepter de ces six catégories, vu que, n'étant autre chose que la satisfaction de besoins physiques, ils ne sauraient être rapportés à aucune des facultés de l'âme humaine. Quant aux jouissances dont nous avons parlé plus haut, elles renferment toutes, si l'on y réfléchit bien, quelque chose d'intellectuel. Le riche et l'ambitieux, par exemple, sont heureux par l'idée qu'ils *peuvent* beaucoup; l'homme d'étude, par le sentiment qu'il augmente la somme de ses connaissances; l'être affectueux ou aimant, par l'idéal de perfection dont il poursuit la réalité; celui qui veut immortaliser son nom de quelque manière que ce soit, par l'espérance qu'il vivra long-temps dans le souvenir de ses semblables; le philanthrope et l'homme vertueux enfin, par le plaisir qu'ils trouvent dans l'activité d'une vie consacrée au bien. Puissance, savoir, amour, immortalité, justice, activité, telles sont les principales tendances de l'âme humaine et les différents genres de félicité qu'elle convoite. Or, sur cette terre, il n'est aucun objet qui puisse satisfaire cette soif de bonheur; car ils sont tous, depuis le premier jusqu'au dernier, finis de leur nature, limités dans leur durée, et il n'est personne, qui, jouissant parfaitement de la possession de quelqu'un de ces avantages, ne souffre de la privation de ceux qu'il n'est pas en son pouvoir d'obtenir; de sorte que, s'il n'existe pas d'autre moyen de trouver la félicité que celui auquel ont recours la plupart des hommes, lorsqu'ils vont la demander tour-à-tour aux richesses, aux dignités, à la science, à l'amour, aux voyages, à la philosophie, à la gloire, au mouvement en tous sens, l'existence est une énigme, l'âme humaine un mensonge, et la soif inextinguible de bonheur qui nous dévore une chimère. Mais, si l'on y fait bien attention, Dieu possède réellement l'ensemble des attributs auxquels correspondent les diverses tendances de l'âme humaine que nous avons énumérées plus haut. Dieu, en effet, est pour tous ceux qui admettent son existence, la puissance infinie, le savoir infini, l'amour infini, l'immortalité infinie ou l'éternité, la justice infinie, l'activité infinie. Si donc, cessant de poursuivre l'idée du bonheur, soit en lui-même, soit dans les autres, soit dans la nature, l'homme venait à aimer ces biens en Dieu, qui en est la source, sa félicité serait complète et immuable; car le propre de l'amour est d'opérer l'union de celui qui aime avec l'objet aimé et de les confondre ensemble. Mais pour s'unir à Dieu, il ne suffit pas de croire qu'il existe, il faut de plus être persuadé qu'il nous aime. Or, comment être convaincus qu'il nous aime, tant que nous ne connaissons aucun moyen d'expliquer l'existence du mal dans le monde, ce phénomène moral si propre à nous donner des doutes sur sa bonté, et tant que nous ignorons s'il est disposé à nous pardonner les péchés que nous commettons par un effet de notre corruption naturelle? Et comment encore nous unir à lui, aussi long-temps que nous sommes dans l'incertitude sur la manière d'établir avec lui des rapports intimes, de lui adresser nos vœux et de recevoir de lui une réponse à nos prières. Pour pouvoir entrer en rapport avec Dieu et goûter dans son amour la félicité complète que nous cherchons en vain dans les êtres créés et dans des formes périssables, il importe de trouver la solution claire, précise, satisfaisante, certaine, des doutes qui tourmentent l'âme humaine, sur les grandes questions de l'origine et de l'existence du mal, de la réconciliation de l'homme avec Dieu, du pardon des péchés, de la prière et du culte que Dieu exige de ses créatures. « Or, demande M. Alletz, est-il un homme qui professe toutes ces croyances? Oui, répond-il, et cet homme est le chrétien. »

« Le chrétien, continue-t-il, croit dans un Dieu possédant tous les attributs que nous avons énumérés.

» Il croit dans une explication de l'origine du mal, qui, loin de diminuer à ses yeux la justice et la miséricorde célestes, fait éclater pour lui les prodiges de la clémence et de la bonté de Dieu.

» Il croit dans un Médiateur divin, qui rachète sans cesse nos fautes par ses mérites infinis, et qui nous fait recouvrer, au prix de notre repentir, l'amour de notre Père céleste offensé par nos égarements.

» Il croit dans un Dieu incarné, qui, en se revêtant de notre humanité, s'est accommodé à la faiblesse de nos esprits, et il ne s'égare plus dans l'idée infinie de la perfection qu'il adore, lui qui peut se la figurer sous une forme déterminée, qui n'ôte rien à la grandeur incommensurable de l'essence divine.

» Il croit dans la prière, mode de communication perpétuelle entre Dieu et lui, entretien doux et sublime de la créature avec le Créateur, lien facile et sacré entre l'âme de l'homme et l'Esprit de Dieu, garantie de notre union avec cet Être tout-puissant, qui nous écoute et nous répond à chaque heure de notre existence mortelle.

» Enfin, il croit dans un Sacrement, institué par Dieu même, qui lui donne un gage de la visite que ce Dieu peut faire dans son âme et qui lui interdit de douter que Dieu descende réellement et en vérité dans le cœur de l'homme pour se confondre avec sa créature.

» L'homme, par cela seul qu'il est chrétien, atteint donc sur la terre à un bonheur réel et complet. Nous devons ajouter qu'il touche en même temps à une sagesse vraie et achevée; car il ne peut se rassasier de ce bonheur que dans son union avec la volonté de son Dieu; or, cette union se réalise par l'obéissance perpétuelle de son âme à toutes les lois de l'Etre qu'il adore.

» Ainsi un vrai chrétien sera nécessairement le plus heureux et le plus sage des hommes, aussi long-temps qu'il ne se rencontrera pas une autre foi qui puisse remplir aussi complétement que le Christianisme toutes les conditions sans lesquelles l'amour

divin ne saurait brûler dans le cœur de l'homme. Jusqu'à présent il n'a appartenu qu'à cette religion de concilier l'existence du mal avec la bonté de Dieu, d'enseigner le dogme d'une rédemption et d'instituer un Sacrement dans lequel l'âme consomme l'unité qu'elle cherche avec l'Etre infini. Le chrétien seul a donc trouvé à satisfaire complétement tous les intérêts qui pressent la nature humaine. »

L'on en conviendra avec nous, il ne manque rien à cette énumération rapide des dogmes fondamentaux du Christianisme. On les y retrouve tous, le péché, l'incarnation, l'expiation, la rémission des offenses, la communion avec Dieu, la prière comme moyen d'attirer et d'entretenir l'Esprit-Saint dans nos âmes, le sacrement de la cène, comme gage, sceau et réalisation de l'habitation spirituelle de Dieu en nous, et nous doutons qu'il pût se rencontrer un chrétien qui se refusât à signer une profession de foi si simple et si belle, si franche et si purement évangélique. En fait de croyances vitales, tout est explicitement énoncé dans la lettre à M. de Lamartine, ou s'y trouve virtuellement renfermé. Pour être chrétien, est-il nécessaire d'autre chose? L'on a lieu de supposer, après cela, que des hommes de l'ordre de M. Alletz, qui semblent avoir pénétré par une foi vive dans l'essence intime de la Parole de Dieu et se nourrir de la moëlle de ses divins enseignements, ne doivent guère avoir besoin du dogme d'un chef visible de l'Eglise, d'une hiérarchie ecclésiastique, d'un culte surchargé de cérémonies, d'une religion qui a tout symbolisé et matérialisé, et qu'ils peuvent fort bien se passer d'une société religieuse qui anéantit la doctrine chrétienne de la rédemption par la doctrine humaine du sacrifice perpétuel de la messe, les mérites de Jésus-Christ par les mérites des saints, la gratuité du salut évangélique par le devoir de la pénitence, l'intercession du Sauveur par celle de Marie, et l'invocation de Christ par celle des saints. S'il en était autrement, l'on concevrait difficilement que leur esprit comme penseurs, et leur foi comme chrétiens, trouvassent moyen de s'accommoder de tant de doctrines, qui sont aussi contraires à l'Ecriture qu'elles répugnent aux données d'une saine philosophie, et dont il est, du reste, si aisé de découvrir l'origine terrestre, en remontant, dans l'histoire, à la source des erreurs humaines.

Il est à espérer que l'appel adressé par M. Alletz à son ami M. de Lamartine, en l'engageant à s'expliquer sur les graves questions qu'il a jugé à propos de lui soumettre, sera entendu par ce dernier. Le nom de M. de Lamartine pèse dans la balance des réputations littéraires de notre époque, et s'il se décide une fois à nous avouer qu'il croit à la doctrine du Crucifié, non pas seulement en poète qui y puise de nobles inspirations, mais en fidèle qui y a trouvé son salut, sa paix et sa vie, une pareille profession de foi aura, sans doute, un vaste et profond retentissement. Son ami lui a donné un noble et courageux exemple. Puisse-t-il le suivre!

DE L'ÉTUDE DE LA NATURE.

« Les cieux racontent la gloire du Dieu fort, et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains. Il n'y a point en eux de langage ni de paroles, et toutefois leur voix est ouïe. » (Psaume 19.) Oui, cette voix harmonieuse, ces paroles inarticulées et cependant d'une inimitable éloquence, sont sans doute comprises ailleurs; elles font la joie des intelligences fidèles à leur première origine. Mais dans le monde où nous vivons, mais dans les intelligences qui languissent privées de la lumière d'en haut, dont l'orgueil intercepte les rayons bienfaisants, mais dans les âmes mortes à la vie du Créateur, le langage de la création ne trouve plus que des échos affaiblis. Livré à lui-même, et dédaigneux des leçons et de la foi de ses pères, le fils d'Adam ne comprend plus aujourd'hui cette langue : il écoute, il interroge les cieux et la terre, il mesure leur étendue, leurs mouvements, il analyse, compare tous les phénomènes de la nature, constate leurs rapports, leur ordre de succession, formule en lois générales les faits particuliers, aperçoit partout l'ordre, l'harmonie, la richesse des résultats et l'économie des moyens, partout les empreintes d'une inimitable sagesse et d'une puissance prodigieuse; il écoute..... et il n'entend pas la voix qui, du sein de tant de merveilles, lui parle d'humilité, d'adoration et d'amour. La raison humaine a voilé le nom du Dieu de l'univers; elle nomme la nature, célèbre sa sagesse, sa prévoyance; mais elle craint qu'un nom plus auguste, plus significatif, lui impose un joug et une humiliation dont elle ne veut pas. Et n'avons-nous pas vu un philosophe proclamer hautement, il y a peu de mois, que « les cieux ne racontent plus d'autre gloire que celle d'Hipparque, de Kepler et de Newton (1)! » Oui,

> ....le monde à l'orgueil est un livre fermé,

et l'homme qui ouvre ce livre, à la lueur d'une raison que l'orgueil domine, égale en folie et en aveuglement l'imbécile adorateur des fétiches.

Pour étudier la nature et comprendre son langage, il faut donc avant tout l'étudier à genoux; il faut l'étudier, en cherchant la gloire qui s'y révèle et non pas une autre; il nous faut être rentrés dans les voies de la vérité pour trouver la vérité. On l'a dit avec raison, pour devenir philosophe, il faut commencer par être chrétien; le péché fausse et gâte tout en nous; il fausse et gâte nos conceptions aussi bien que nos affections; et la discipline que l'Evangile impose à nos cœurs, les forces qu'il lui donne pour combattre le mal moral, attaquent du même coup nos infirmités intellectuelles; car l'homme est un, et ses facultés sont solidaires les unes des autres.

Les faits abondent aujourd'hui dans le domaine des sciences naturelles; mais on n'y trouve que des faits, et quoiqu'en dise la philosophie empirique à laquelle nous a conduits le dix-huitième siècle, les faits sont peu de chose par eux-mêmes, je veux dire pour qui se contente d'eux. Non, les faits ne sont pas la science; derrière eux sont les idées, les idées dont ils ne sont que la mise au jour, la manifestation. Voilà le but de la science, ou, pour mieux dire, voilà la science elle-même, la science qui nourrit l'esprit et l'âme, bien supérieure à celle qui ne nourrit que le corps, la science impérissable des idées, bien supérieure à la science périssable de leurs modes de manifestation, la science qui rattache notre vie particulière à une vie plus générale, notre intelligence à l'intelligence suprême.

On ne saurait disconvenir qu'en se faisant matérialiste, c'est-à-dire en se renfermant dans le cercle étroit du visible, du phénomène, de l'observation immédiate, la philosophie n'ait travaillé avec fruit pour la vie matérielle de l'humanité. Mais il faut aujourd'hui, et je crois qu'elle s'y prépare, il faut que sans abandonner cette portion inférieure de sa tâche, la philosophie de la nature fasse davantage, il faut qu'elle songe à nous élever au-dessus des conclusions de l'empirisme, au-dessus de la simple généralisation des faits, au-dessus du point où la science humaine n'intéresse que les besoins de la chair et du sang; il faut qu'elle travaille pour l'âme.

A vrai dire, la philosophie naturelle a rarement été complétement stérile sous ce dernier rapport, en dépit même de son mauvais vouloir et de son hostilité envers le christianisme. Quelques rayons de la lumière d'en haut ont toujours pénétré dans l'histoire naturelle à travers le matérialisme le plus opaque. Il n'a jamais été complétement possible à l'esprit humain de méconnaître dans la création certains buts particuliers et des moyens parfaitement appropriés à ces buts, en un mot des causes finales. Aux époques même où les grandes vérités de la philosophie chrétienne étaient le plus abandonnées dans les écrits de nos matérialistes français, comme dans ceux des panthéistes de l'école allemande, les idées de finalité se sont toujours montrées plus fortes que les théories que l'on proposait à leur place; elles se faisaient jour même sous les plumes qui s'essayaient contre elles.

Il ne faudrait, en effet, pour cesser de voir dans la nature l'œuvre d'une intelligence, rien moins que l'entier abrutis-

(1) Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, T. II.

sement de l'homme; nous pouvons bien, égarés que nous sommes, être tentés de méconnaître un Dieu dont l'autorité et la sainteté pèsent à notre orgueil et à notre corruption; mais pour qu'un être intelligent réussisse dans une pareille entreprise, il lui faut plus qu'un égarement, plus qu'une déchéance, il faut qu'il cesse d'exister; car le jour où les idées exprimées par les mots *cause*, *but et moyen* disparaîtraient de l'entendement humain, l'homme ne serait plus une intelligence, l'homme ne serait plus l'homme.

Cependant j'ai peine à croire que la philosophie des causes finales soit toute la philosophie de la nature, et que nous n'ayons à chercher dans l'étude de celle-ci que des harmonies de causes et d'effets, que d'heureuses combinaisons de moyens, en un mot qu'une admirable leçon de sagesse et d'économie providentielle. Par-delà ce point de vue, qui est celui du fini, je soupçonne et j'entrevois des enseignements plus admirables encore. Je vois dans les faits de la nature les mots d'un discours plus sublime; s'arrêter à l'enchaînement harmonieux de ces mots, serait arrêter son admiration à la grammaire et au style de ce langage divin. Ici, comme dans le langage de l'homme, cherchons par-delà les mots les idées, par-delà l'harmonie de la phrase, l'unité et la fécondité de la pensée.

Ah! c'est alors, c'est lorsqu'il s'agit de déchiffrer la pensée que proclament les cieux et la terre, que le fils d'Adam sent de quelle hauteur et dans quel abîme il est tombé. Intelligent encore pour saisir la liaison grammaticale des mots du livre ouvert sous ses yeux, il ne l'est plus pour pénétrer le sens de ces mots. Qui ouvrira son entendement, pour qu'il comprenne? Qui le fera pénétrer de la lettre jusqu'à l'esprit? Qui, si ce n'est l'auteur du livre lui-même?

Il faut donc pour comprendre la nature que l'homme revienne à l'Auteur de la nature; il faut qu'il se replace sous sa discipline, qu'il vienne à l'école de la parole créatrice pour entendre le langage de la création. Dans l'Evangile, dans la croix du second Adam, sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science.

VARIÉTÉS.

LES ABOLITIONISTES ET LES ANTI-ABOLITIONISTES AUX ÉTATS-UNIS.

Le respect que nous avons pour le caractère des Américains, l'admiration que nous inspirent leurs institutions, la sympathie que nous ressentons pour l'esprit religieux qui règne chez ce peuple, ne nous empêchent pas de voir et de déplorer ses préjugés et ses fautes. Peut-être même pourrions-nous dire que nous sommes d'autant plus frappés de ce qu'il y a d'anti-social et d'injuste dans quelques-uns des principes qu'on soutient aux Etats-Unis, qu'ils contrastent de la manière la plus étrange avec les mœurs, les doctrines politiques et les croyances religieuses des Américains. Il faut que les intérêts soient bien forts pour amener des contradictions comme celles dont nous sommes témoins.

L'esclavage, telle est la grande plaie de l'Amérique. C'est de ce premier mal que résultent les dangers qui menacent aujourd'hui les Etats-Unis, et qui sont tels qu'on a été jusqu'à mettre en question si le lien fédéral entre les Etats du Nord et les Etats du Sud pouvait continuer à exister. Notre intention n'est pas de considérer aujourd'hui la question dans son ensemble; nous voulons seulement enregistrer des faits dont l'importance est faite pour frapper tous les esprits, et qui ne peuvent manquer d'être suivis d'autres faits plus importants encore.

La lutte est engagée en Amérique entre les abolitionistes et les hommes opposés à l'abolition de l'esclavage. Dans les rangs de ces derniers on semble avoir oublié tous les principes politiques dont on se glorifiait jusqu'ici. On y fait bon marché de la liberté de la presse et de la liberté d'association, à en juger par les résolutions prises dans des assemblées populaires, où l'on n'a pas craint d'émettre le vœu que les sociétés pour l'abolition de l'esclavage et les écrits favorables à cette cause soient défendus par la loi. Un fait plus grave encore parce qu'il émane d'un des principaux fonctionnaires de l'Union américaine, c'est une lettre écrite par le directeur-général des postes des Etats-Unis au directeur des postes de l'État de New-York, pour approuver la conduite que ce dernier a tenue en supprimant, au lieu de leur donner cours, des écrits relatifs à la question de l'esclavage, destinés aux Etats du Sud, qu'on avait déposés à son bureau. En donnant son assentiment à cette suppression étrange, le directeur-général constitue en quelque sorte tous les directeurs particuliers, censeurs des imprimés confiés à la poste; il porte atteinte à l'inviolabilité à laquelle les dépôts de ce genre avaient toujours eu droit; il rend des employés subalternes arbitres souverains de la presse, et leur permet de déterminer quelles idées il est loisible ou défendu de propager en Amérique. Il est impossible aujourd'hui de parler ou d'écrire en faveur de l'abolition de l'esclavage sans être regardé comme un mauvais citoyen par des hommes égarés par leurs passions, et sans être exposé à des mauvais traitements, à des attaques violentes dans sa personne ou dans ses biens, de la part d'une populace ignorante, dont l'orgueil répugne à reconnaître les noirs pour leurs égaux, et dont la fureur est terrible. Les hommes religieux n'ont pas toujours compris la position qu'il leur convenait de prendre dans ces débats. Les timides, que tout choc d'opinions et d'intérêts effraie, se sont laissés aller à demander que les adversaires de l'esclavage consentent à demeurer inactifs. Ils n'ont pas vu que les dangers ne proviennent pas de ce qu'on attaque l'esclavage, mais de ce que l'esclavage existe. Il serait plus déplorable, en effet, que l'esclavage pût exister quelque part sur la terre sans dangers pour ceux qui le maintiennent, qu'il ne le serait de voir ces dangers, toujours menaçants, se réaliser enfin. Dans le premier cas, la confiance dans le gouvernement moral de la Providence risquerait d'être ébranlée; on ne pourrait voir dans le second qu'une terrible confirmation des règles qui président au gouvernement du monde.

Les abolitionistes, dont on a dénaturé les intentions, viennent de publier une déclaration de principes, qui a pour but de repousser des accusations injustes. Ils reconnaissent que le congrès n'a pas plus le droit d'abolir l'esclavage dans les États du sud qu'il ne l'aurait dans les Antilles françaises. C'est un droit qui n'appartient qu'aux législatures respectives des divers États, et il serait inconstitutionnel de recourir à une influence autre que l'influence morale pour amener l'émancipation des esclaves. Tout citoyen américain a le droit d'exprimer et d'imprimer ses opinions sur la constitution, les lois et les institutions de tous les pays et de toutes les nations qui sont sous le ciel. Les abolitionistes ne renonceront jamais à ces droits qui constituent la liberté de parler, la liberté de la presse et la liberté de conscience. On les a accusés d'avoir envoyé des publications incendiaires dans les États du sud. Si on entend par là des publications contenant des arguments et des faits qui tendent à prouver que l'esclavage est un mal moral et politique, et qu'il est obligatoire et sage de l'abolir immédiatement, l'accusation est fondée; mais si l'on veut dire que ces publications encourageaient l'insurrection et excitaient les esclaves à rompre leurs fers, elle est sans le moindre fondement. Les abolitionistes ajoutent même qu'ils désapprouvent tous les efforts que les esclaves pourraient faire pour conquérir la liberté. Leurs publications ne sont d'ailleurs pas destinées aux esclaves, mais aux maîtres.

Les abolitionistes de New-York terminent ainsi l'adresse qu'ils viennent de publier et qui est signée par l'honorable président de la Société pour l'abolition de l'esclavage, M. Arthur Tappan, et par les autres membres du comité :

« Tels sont nos principes, chers concitoyens, disent-ils: sont-ils indignes de républicains et de chrétiens? ou bien, sont-ils vraiment si atroces que, pour en empêcher la propagation, vous soyez disposés à soumettre à un contrôle l'inappréciable privilége de la libre discussion, que les Américains possèdent par droit de naissance? Voulez-vous consentir, pour que les abominations de l'esclavage soient cachées au public, et pour que la capitale de votre république puisse continuer à être, comme elle l'est jusqu'ici, sous la sanction du congrès, le grand marché aux esclaves du continent américain, à ce que le gouvernement général, au mépris de la constitution et des lois, établisse sur tous les points du pays dix mille censeurs de la presse, ayant chacun le droit d'inspecter chaque écrit que vous mettrez à la poste, de supprimer les brochures et les journaux, religieux ou politiques, que, dans sa haute sagesse, il jugera contenir un article incendiaire? Nous n'avons pas besoin de vous le dire, si vous consentiez à une telle suppression de vos libertés, les jours de la république seraient comptés; les abolitionistes pourraient bien être les premières, mais ils ne seraient pas les dernières victimes offertes sur l'autel du pouvoir arbitraire. »

Ces paroles sont incisives et solennelles. Il s'agit de savoir si, pour maintenir l'esclavage, les Américains consentiront à sacrifier quelques-unes de leurs plus précieuses libertés.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVᵉ. — Nº 43. 28 OCTOBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, nº 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste.—Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mᵐᵉ S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours sur la théologie naturelle, par Lord Brougham; traduit de l'anglais, et dédié à M. Arago. Paris, 1835. Chez Hector Bossange et Cⁱᵉ, rue Voltaire, nº 11. — Prix : 7 fr. 50 c.

Tandis que nos philosophes se font hommes politiques, voici un homme politique qui se fait philosophe. C'est un livre de philosophie, et d'une science très-profonde, que ce discours sur la théologie naturelle. L'illustre rival de Canning, le puissant orateur qui dirigeait naguères l'opposition de la chambre des communes, qui s'est assis plus tard sur le sac de laine, et qui poursuit maintenant d'une ironie si altière le vieux parti conservateur de la chambre haute; le président de la Société des Connaissances utiles et de tant d'autres associations philanthropiques, économiques et industrielles; l'un des hommes les plus occupés de l'Angleterre, et qui étonne l'imagination par le nombre et la diversité de ses travaux; lord Henry Brougham vient de publier un écrit qui exigeait de longues méditations, des études calmes, assidues, persévérantes. On dirait l'œuvre d'un professeur de Cambridge ou d'Edimbourg, qui a passé vingt ans de sa vie à réfléchir sur des idées abstraites, et qui, se tenant loin du mobile théâtre des affaires politiques, n'a voulu converser qu'avec Platon, Descartes, Newton et Leibnitz.

Ce livre m'a fait souvenir du paradoxe d'un Ecossais, qui prétend que les hommes d'état dont la carrière a été remplie par le soin de la chose publique sont en même temps les écrivains les plus féconds et les plus laborieux. Il cite à l'appui de sa thèse des noms célèbres, parmi lesquels Cicéron et Bacon brillent au premier rang; il allègue ensuite des raisons assez ingénieuses pour expliquer cet étrange phénomène. Le repos des bibliothèques lui paraît exercer une action soporitive sur l'esprit. Dans ces paisibles retraites de la science, au fond de ces poudreuses cellules où s'enferme le savant, les facultés intellectuelles (c'est toujours notre Ecossais qui parle) deviennent lourdes, paresseuses, inertes; il leur manque ce stimulant qui développe l'énergie et la fécondité de la pensée; on se fatigue par cela même qu'on a trop de loisir; on parcourt nonchalamment beaucoup de livres et l'on effleure vaguement beaucoup d'idées, sans se mettre en souci d'en obtenir des résultats prompts et positifs; on emploie, enfin, la meilleure part de son temps à *muser* dans le vrai sens du mot. L'homme actif, au contraire, celui qui est engagé dans les affaires publiques ou dans les devoirs d'une vocation laborieuse, connaît le prix de toutes ses heures, et n'en veut perdre aucune dans des rêves stériles; d'ailleurs toutes les forces de l'esprit humain correspondent l'une à l'autre, se tiennent, s'éveillent réciproquement, et lorsqu'on est sans cesse excité, sollicité au travail par des mobiles placés en dehors de soi, on apporte aussi une activité plus énergique et plus opiniâtre dans les sujets qui exigent du recueillement et de la méditation. Oxenstiern et M. de Ségur, César et Fréderic II, Luther et Calvin n'auraient pas tant écrit s'ils n'eussent été diplomates, généraux d'armée, chefs de la réforme, c'est-à-dire mêlés à toutes les questions politiques et religieuses de leur époque.

Quoi qu'il en soit de cette thèse que je regrette de ne pouvoir exposer plus exactement (car je cite de mémoire l'écrivain écossais), lord Brougham fournirait un nouveau nom à sa liste. Le discours de l'ancien chancelier d'Angleterre

sur la théologie naturelle est l'un des ouvrages philosophiques les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps. L'auteur s'attache à prouver, contre les assertions des matérialistes, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme par la méthode d'induction. Il présente ses preuves avec une puissance de logique et un enchaînement d'idées admirables. Ce discours est digne d'être mis à côté des pages si éloquentes et si profondes sur l'immatérialité de l'âme, qui ont été publiées dans la *Revue Française*, , il y a quelques années, par l'un de nos hommes d'état les plus éminents. Les questions sont à peu près les mêmes, et les deux nobles écrivains sont égaux par le génie.

Ce livre comptera cependant, on doit le craindre, bien peu de lecteurs en France; car le sujet, très-difficile à comprendre par lui-même, le devient encore davantage par les défauts de la traduction. Nous avons déjà dit dans cette feuille, en parlant d'un excellent écrit de Wilberforce, combien il importe de ne pas traduire trop servilement les livres anglais. Cette remarque s'applique surtout aux ouvrages didactiques. Une version littérale est la meilleure peut-être, quand il s'agit des historiens et des romanciers; mais elle ne vaut rien pour les œuvres de raisonnement. Le génie des deux langues est trop divers dans l'expression des sujets philosophiques; les mêmes mots et les mêmes tournures de phrase ne représentent pas les mêmes choses, en passant de l'une de ces langues dans l'autre, ou du moins ne les énoncent pas avec la même clarté. Ce qui est exact, précis, parfaitement intelligible en anglais, devient souvent inexact, diffus, obscur dans une version française trop servile, et ce qu'on lit avec le plus vif intérêt dans l'original est à peine supportable dans la traduction.

Le discours de lord Henry Brougham a été traduit en Angleterre, sous les yeux de l'auteur, par le professeur de langue française au collége d'Eton. Celui-ci a cru devoir s'attacher rigoureusement à la lettre de l'ouvrage anglais. L'agencement des mots, l'ordre des membres de la phrase, les formes des périodes, les parenthèses et les appositions qui font si bonne figure dans le style de nos voisins et se traînent avec tant de mauvaise grâce dans le nôtre, le traducteur a tout reproduit avec un étonnant scrupule. C'est de l'anglo-français; la syntaxe est anglaise dans cette version; les mots seuls sont français. Cela est fâcheux, surtout en France où les lecteurs se rebutent aisément.

Nous avions un moment songé à publier dans nos colonnes une analyse du discours de lord Brougham; mais après avoir mis la main à l'œuvre, nous avons reculé devant les difficultés d'un semblable travail. L'extrême brièveté à laquelle on devrait nécessairement s'astreindre, aurait eu deux inconvénients, de rendre le sujet moins intelligible et d'affaiblir la rigueur philosophique de la démonstration. Et puis, un journal se lit habituellement trop vite, avec trop de négligence, pour que l'on ose espérer d'obtenir cette profonde attention qui peut seule faire comprendre les questions abstraites.

Essayons pourtant de donner une idée du sujet de ce discours.

Les matérialistes prétendent que la théologie naturelle, ou la science qui traite de l'existence de Dieu, ne repose pas sur la même espèce d'évidence que la physique et la psychologie. Ils se fondent sur cet argument, que la physique et la psychologie comprennent seulement les choses qui frappent nos sens ou dont nous avons le sentiment intérieur, tandis que la théologie naturelle renferme des choses dont nous n'avons connaissance que par le raisonnement. Or, l'écrivain anglais prouve que cette distinction est le résultat d'un examen superficiel, et que la théologie naturelle repose sur la même espèce d'évidence que la plupart des faits admis dans la physique. En d'autres termes, il établit que, pour la physique comme pour la théologie naturelle, on ne parvient à la connaissance des objets que par la voie du raisonnement, par la méthode d'induction, en remontant des effets à leurs causes, des phénomènes à leurs agents, du connu à l'inconnu.

Citons quelques exemples. Tous les physiciens admettent l'existence d'un agent qui porte le nom de *chaleur*. Cependant ils ne connaissent que les effets de la chaleur; ils savent qu'elle dilate, liquéfie, décompose les corps; ils sentent les impressions qu'elle produit sur leurs nerfs; mais quant à l'existence de la chaleur comme substance distincte, séparée, ils ne la connaissent que par le raisonnement et l'analogie; ils doivent remonter des phénomènes qu'ils voient et qu'ils sentent à l'existence d'un agent qui échappe à leurs sens; ils procèdent par voie d'induction. Or, c'est précisément la même marche que l'on suit pour établir les vérités de la théologie naturelle, et s'il y a évidence dans le premier cas, elle se trouve également dans l'autre.

Même raisonnement pour la *lumière*. Nous ne la connaissons que parce que nous voyons des objets diversement éclairés; nos sens nous enseignent que les couleurs diffèrent entre elles, que telle combinaison produit la couleur blanche, telle autre combinaison une couleur différente. De la même manière, nous parvenons à comprendre que l'organe de la vue remplit ses fonctions au moyen d'un mécanisme naturel. Mais que la lumière existe comme un corps séparé, c'est ce qui ne tombe directement sous aucun de nos sens. Nous ne pouvons y arriver qu'en remontant des effets à la cause, du connu à l'inconnu, c'est-à-dire en employant la méthode d'induction. Le procédé par lequel nous remontons à l'existence de Dieu est identique à celui qui nous fait admettre l'existence de la lumière; dans les deux cas, l'évidence est de la même espèce; elle découle des conséquences que le raisonnement déduit des sensations et des idées qui ont eu primitivement leur source dans les objets extérieurs.

On pourrait également prouver que nous ne connaissons le mouvement, et la plupart des autres faits physiques, que par certaines opérations de l'esprit qui se résument dans la méthode d'induction. Comment donc les matérialistes disent-ils que la physique s'appuie sur une autre espèce d'évidence que la théologie naturelle, tandis que l'une et l'autre de ces sciences ne subsistent que par les mêmes procédés intellectuels?

L'auteur cherche ensuite dans le monde matériel ce qu'il nomme les *preuves d'intention* du Créateur. C'est l'ancien argument des *causes finales* développé sous un point de vue rigoureusement logique. Celui qui aurait étudié les écrits de Bayle, de Derham, de Butler, de Paley, etc., ne trouverait rien de neuf dans cette deuxième section du discours de lord Brougham, si ce n'est la forme purement rationnelle de l'écrivain et les applications de quelques faits physiques nouvellement découverts à la démonstration des causes finales. L'auteur montre que l'organe de la vue, par exemple, qui remplit si parfaitement les fonctions qui lui sont imposées, doit avoir été formé sur la connaissance des propriétés de la lumière; il prouve en même temps que nous arrivons à cette conclusion par la même méthode qui nous fait admettre que l'œil est un admirable instrument d'optique, et que l'évidence est ici de la même espèce pour le fait physique et pour la vérité de théologie naturelle qui en découle à l'aide de la plus simple induction. Il considère les divers membres des corps organisés, et partout il y découvre les preuves d'intention d'un Être qui a dû connaître les lois de la dynamique, de la mécanique, de l'hydrostatique, en un mot, toutes les lois plus ou moins connues aux physiciens modernes.

Lord Brougham s'occupe spécialement des recherches

de Cuvier et de Buckland sur l'anatomie comparée. Les découvertes de cette science se fondent sur les règles les plus strictes de l'induction. C'est ainsi qu'à l'aide d'un seul os à demi vermoulu, Cuvier est parvenu à découvrir d'une manière certaine l'ensemble de la forme de l'animal auquel cet os appartenait, sa taille et sa figure, l'économie de ses viscères et ses principales habitudes. C'est ainsi qu'on est remonté par une suite de raisonnements dont tous les anneaux se touchent à l'existence de plusieurs espèces d'animaux qui ne se sont point conservées sur notre globe. « Il n'y a pas le moindre doute, poursuit l'auteur, que cette investigation, dans toute la force du mot, ne forme une branche de la science de la physique, et qu'elle ne soit duement sortie de l'induction; en un mot, que le mode de raisonnement employé pour l'approfondir, que l'espèce d'évidence dont on se sert pour en démontrer les vérités, ne soient l'analyse moderne ou induction enseignée par Bacon et mise en usage par Newton. Or, maintenant, en quoi cette science varie-t-elle, sous le rapport de sa nature et de ses bases, des recherches et des développements de la théologie naturelle? Quand, après avoir examiné quelques os, peut-être même un seul fragment d'os, nous en concluons que, dans les lieux sauvages où on les a trouvés, il existait, il y a des milliers d'années, un animal différent de tous ceux que nous avons jamais vus....., assurément nous sommes portés à tirer cette conclusion éloignée par une stricte et rigoureuse opération du raisonnement. Mais il est également certain que nous parvenons, au moyen de cette opération, à la connaissance et à la croyance de choses que ni nous ni nos semblables n'avons vues, de choses sur lesquelles nous ne saurions ni ne pourrions avoir une ombre d'évidence, soit par les sens, soit par un témoignage quelconque. Cependant nous n'entretenons aucun doute à l'égard du fait; nous allons même plus loin; car non seulement nous croyons implicitement à l'existence de cette créature pour laquelle nous sommes obligés d'inventer un nom, mais nous la revêtons même de certains attributs, jusqu'à ce qu'enfin, en raisonnant pas à pas, nous parvenions à nous faire une idée si exacte de sa forme et de ses habitudes, que nous pouvons représenter l'image de l'une et décrire les autres d'une manière infaillible; nous nous représentons son apparence générale, nous savons de quoi elle vivait et comment elle propageait son espèce. Voici maintenant l'état de la question: Quelle différence sensible y a-t-il entre l'espèce de recherches que nous venons de considérer et celles de la théologie naturelle, si ce n'est, en effet, que celles-ci sont bien plus sublimes en elles-mêmes, et sont pour nous d'un intérêt incomparablement plus grand? Où est cette précision logique d'arrangement qui nous mette à même de tirer une forte ligne de démarcation entre les deux spéculations, donnant le nom et le rang de science à l'une d'elles, et le refusant à l'autre; indiquant que l'une s'appuie sur l'induction, et non pas l'autre? Nous n'avons, il est vrai, aucune expérience directe de l'existence de ce grand Etre que nous regardons comme notre Créateur, et nous n'avons non plus le témoignage d'aucun homme qui nous dise qu'il a eu cette expérience lui-même; mais il n'est également aucun de nous, ni de ceux qui nous ont précédés, dans quelque siècle que ce soit, qui ait vu ces œuvres du grand Etre, ces animaux qui ont disparu de la face de la terre qu'ils peuplaient autrefois. Cependant les lumières de la science d'induction nous ont conduits à la parfaite connaissance de leur nature, et à une croyance entière en leur existence. Sans aucune évidence tirée de nos sens ou du témoignage de témoins oculaires, nous ajoutons foi à l'existence et aux qualités de ces animaux, parce que nous concluons, d'une suite de faits, qu'ils ont existé autrefois et qu'ils étaient doués d'une certaine nature. C'est là ce qu'on appelle une doctrine de la philosophie d'induction. Est-ce donc moins une doctrine de la même philosophie que de dire qu'on n'aurait pu construire l'œil sans connaître l'optique, et que, comme il n'a pu se faire de soi-même, et qu'aucun ouvrier humain, quoique possédant cette science, n'a ni l'adresse ni le pouvoir de le façonner de ses mains, il doit exister un Etre dont la science, l'adresse et le pouvoir sont supérieurs aux nôtres et ont suffi pour le produire? »

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le corps auxiliaire portugais a fait son entrée en Espagne. Il est fort de dix mille hommes. Dans l'ordre du jour publié à cette occasion, on invite les troupes « à ne jamais oublier que » l'objet pour lequel l'armée auxiliaire portugaise passe les » frontières est d'aider le gouvernement espagnol à combattre » et à renverser la faction du prétendant, et rien de plus. En » conséquence, les troupes portugaises n'ont à s'inquiéter » d'aucun des autres mouvements qui pourront avoir lieu dans » le pays. Quant aux différences d'opinion qui pourront se » manifester entre les partisans de la cause libérale, ni l'armée » portugaise, ni aucun des individus qui en dépendent, ne doi» vent y prendre la moindre part. »

Les troupes de Las Navas ont reçu un échec considérable à Manzanarès. La place est restée aux christinos.

Le général Mina est arrivé à Barcelonne.

Un décret royal supprime tous les couvents, à quelques exceptions près que les cortès jugeront; les biens-fonds et revenus de ces derniers seront cependant appliqués au revenu public, comme ceux des monastères supprimés.

M. Mendizabal a réuni les principaux membres de la grandesse et noblesse espagnoles, et leur ayant rappelé combien leur existence sociale est attachée au triomphe de la jeune reine, il leur a demandé de grands sacrifices en numéraire. Ceux-ci ayant répondu qu'ils n'avaient pas de fonds, M. Mendizabal s'est engagé, assure-t-on, à leur procurer jusqu'à cent millions, moyennant des hypothèques sur leurs biens. Cette proposition a, dit-on, été acceptée; une compagnie anglaise se chargera de l'emprunt.

On s'occupe de la nouvelle loi électorale, sur les bases de laquelle la commission chargée de sa rédaction paraît divisée. D'après le système le plus large, le droit de vote primaire appartiendrait à tous les chefs de famille sans condition de cens; les assemblées primaires nommeraient des électeurs pris dans certaines catégories de censitaires, lesquels nommeraient des députés sans condition de cens. C'est sur cette condition du cens d'éligibilité que paraît porter la principale difficulté.

L'avocat Lock a fait à l'assemblée des états du Holstein la proposition de rendre ses délibérations publiques. Cette demande ayant été rejetée, il a fait la motion de présenter une adresse au roi, afin d'obtenir la publicité. Une commission de trois membres a été nommée par 35 voix contre 12 pour examiner cette nouvelle proposition.

Le roi de Bavière vient d'accorder sa grâce à Frédéric Daffner, condamné à la forteresse pour crime de lèse-majesté, et qui avait déjà subi une partie de sa peine. Il a déclaré, en même temps, que l'imprimeur Valckhard, condamné aux travaux forcés pour un temps illimité, pourra obtenir sa grâce après six ans de détention, s'il ne se rend coupable d'aucune faute de discipline.

Lord Russell vient d'adresser aux sherifs d'Angleterre une instruction relative au réglement des prisons. On y remarque que les détenus seront isolés les uns des autres, excepté aux heures du travail, des exercices religieux et de l'instruction. Dans chaque prison où les détenus excéderont le nombre de cinquante, il y aura un maître d'école. Ce réglement n'est pas

définitif. Le ministre y fera des changements, après avoir reçu les rapports des inspecteurs.

MM. Wahl, de Mulhouse, avaient fait l'acquisition d'une propriété sur le territoire de Bâle-Campagne. Le gouvernement de ce canton ayant annulé le contrat d'acquisition passé par eux, par un arrêt motivé sur ce que MM. Wahl sont israélites, une ordonnance du roi vient de déclarer suspendus, à l'égard du canton de Bâle-Campagne, la convention de Berne et le traité de Zurich, et de faire cesser les relations de chancellerie entre la France et ce canton. Le directoire fédéral a invité les cantons à donner leur avis sur les mesures à prendre dans cette circonstance.

Le prince royal est parti pour Toulon. Il s'embarquera pour Alger sur le bateau à vapeur *le Castor*. L'expédition contre Abdel-Kader se composera des 47e et 11e de ligne, et des 2e et 17e légers.

L'instruction relative au crime du 28 juillet est terminée. La cour des pairs est convoquée pour le 10 novembre, afin d'entendre le rapport de M. Portalis.

On avait répandu le bruit que des inconvénients que le gouvernement aurait reconnus dans l'emploi des soldats aux travaux publics avaient motivé la dissolution des ateliers militaires établis sur quelques-unes des routes stratégiques en cours d'exécution dans les départements de l'ouest. Le *Moniteur* assure que les ateliers ne sont dissous que par suite de la mauvaise saison, et que l'administration ne songe pas à renoncer à l'emploi des troupes pour ce genre de travaux.

Le maire de Torigny (Manche) a été suspendu de ses fonctions pour avoir assisté à un banquet offert à M. Odilon-Barrot, et avoir prêté pour cet usage une propriété communale, la salle de la mairie. Le maire de Torigny et les membres du conseil municipal ont adressé leur démission au préfet. Leur lettre contient de graves inculpations contre la tendance du gouvernement.

Le roi et la reine des Belges sont arrivés à Paris.

Le conseil d'état a donné son avis sur la protestation des professeurs de l'école de droit contre l'installation de M. Rossi dans la chaire de droit constitutionnel. Cet avis déboute les protestants de leurs prétentions, et maintient la décision antérieure du conseil de l'instruction publique, également favorable à M. Rossi.

Le *Journal des Débats* contenait dernièrement un article sur l'état des forces et des progrès des carlistes en Navarre. La *Nouvelle-Minerve* déclara que cet article avait été rédigé d'après les renseignements fournis aux ministres par un officier au service de don Carlos. Le *Journal de Paris* opposa des dénégations formelles. M. Sarrans, rédacteur en chef de la *Nouvelle-Minerve* crut alors devoir remonter à la source et il nomma M. Latapi. Sur une nouvelle dénégation du ministère, par l'organe du *Journal de Paris*, M. Latapi répondit par une lettre, publiée ensuite dans plusieurs journaux, qu'elle n'était pas fondée. Fort d'une déclaration aussi positive, qui d'ailleurs acquérait de l'importance par la position de l'homme de qui elle émanait, M. Sarrans adressa à plusieurs journaux, et notamment au *Courrier Français*, une lettre dans laquelle, reproduisant la déclaration signée de M. Latapi, il persistait dans ses accusations contre M. de Broglie et attaquait son caractère moral. C'est à la suite de cette polémique que M. de Broglie, président du conseil, vient de poursuivre en diffamation MM. Latapi et Sarrans. Il résulte des débats que M. Latapi a dès lors adressé au procureur-général un démenti formel de sa propre lettre. Il affirme n'avoir jamais eu aucune relation avec les ministres. Il paraît donc avoir voulu se donner une importance qu'il n'a pas, et n'avoir pas su comment se débarrasser du rôle qu'il avait essayé de jouer. MM. Latapi et Sarrans ont été condamnés, le premier à 2 mois de prison et 2000 fr. d'amende, le second à 15 jours de prison et 2000 fr. d'amende, et tous deux solidairement aux frais.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

DE L'ÉVANGÉLISATION DE LA CHINE. — ÉCOLES CHRÉTIENNES A LA CHINE ET AUX INDES.

Les philosophes du dernier siècle ont beaucoup vanté les Chinois : ils avaient leurs raisons pour cela. Voltaire disait que la Chine est le royaume le mieux policé de la terre, et que nous devons être les disciples des Chinois dans la morale. Ces éloges peuvent se traduire de la manière suivante : Vous prétendez que le Christianisme a perfectionné vos lois, et vous a donné une morale plus pure que celle des anciens philosophes. Rien de plus faux ; car les Chinois, qui n'ont jamais lu une page de la Bible ni entendu parler de Jésus-Christ, ont des lois et des règles de mœurs plus sages que les vôtres. Le Christianisme n'a donc pas exercé l'influence qu'on lui attribue, et vous ferez bien de le laisser en arrière pour marcher plus librement dans le chemin de la civilisation.

Voilà le secret des éloges que Voltaire et ses amis prodiguaient aux Chinois. Malheureusement pour les panégyristes, lorsqu'on a observé de plus près ce peuple tant prôné, on n'y a pas vu du tout ces hautes vertus morales et ces admirables lois qui excitaient l'enthousiasme de tous les ignorants disciples du patriarche de Ferney. On a trouvé en Chine un immense troupeau d'esclaves profondément avilis, serviles imitateurs des habitudes de leurs pères, enveloppés et comme ensevelis pour la plupart dans les préoccupations de la vie matérielle. Ces hommes si bien policés vivent sous le despotisme le plus absolu ; ces hommes si moraux commettent des milliers d'infanticides sans remords comme sans pitié, et les porte-faix des villes de la Chine s'en vont ramassant, chaque matin, les cadavres des enfants qui gisent au coin des rues. Les femmes sont réduites à la condition la plus dure et la plus dégradante chez ce peuple qui mérite, au dire de nos sophistes, la première place parmi les nations. Quant aux croyances religieuses, les lettrés, les mandarins, tous ceux qui ont reçu quelque instruction professent l'athéisme, et les ignorants, les pauvres, les gens sans lettres sont livrés à une stupide idolâtrie. Ceux-ci même commencent à reconnaître que leur religion est absurde, et prennent aisément le parti de n'en avoir aucune. Il leur importe peu de croire à quelque chose, pourvu qu'ils aient de quoi vivre matériellement. Sous ce dernier rapport, les Chinois et certains peuples européens, façonnés par la philosophie du dix-huitième siècle, n'ont rien à s'envier : l'incrédulité les a mis au même niveau, parce que le cœur de l'homme naturel est le même toujours et partout.

C'est un fait humiliant pour l'humanité que les superstitions qui se sont conservées dans les classes inférieures de la Chine. Le temple de chaque village est tout à la fois une maison de jeu, une taverne, un théâtre où l'on représente des farces grotesques, un mauvais lieu. L'homme y va servir ses passions bien plus que l'idole en terre cuite qu'il y a placée. On ne fait pas des idoles en bois ; le bois est trop précieux pour les dieux de la Chine ; une terre commune et grossière suffit bien pour cet usage. Quelques habitants même, les plus avares ou les plus pauvres, se contentent d'écrire sur un morceau de papier le nom de l'idole qu'ils veulent adorer dans leur maison, et ils n'ont pas tort ; car les pénates en papier valent tout-à-fait les pénates en terre cuite. Les Chinois ne prient pas, si ce n'est dans quelques grandes occasions ; ils pensent que les prêtres sont appelés seuls à prier, parce qu'ils sont payés pour cela. Leur culte se réduit à brûler de l'encens deux fois par jour, matin et soir ; ils y ajoutent du papier doré dans les fêtes solennelles. Exhortez un Chinois à servir Dieu avec plus de fidélité, il vous répondra :

Que voulez-vous que j'y fasse? je n'ai point d'argent! L'argent est au fond et au faîte de tout ce déplorable système d'idolâtrie.

Tel est l'état politique, domestique, moral, religieux, de plus de trois cent cinquante millions d'hommes. Les chrétiens ont dû tourner souvent leurs regards vers cet immense empire qui renferme au-delà du tiers de l'espèce humaine, et plus d'un fervent disciple de Jésus-Christ s'est présenté pour remplir les pénibles devoirs de missionnaire parmi les Chinois. Nos lecteurs connaissent déjà le docteur Morrison, qui a consacré une grande portion de sa vie à traduire la Bible en langue chinoise. Un jour, sans doute (et veuille le Seigneur le faire luire bientôt!), un jour, des millions de Chinois qui ne connaissent pas même aujourd'hui le nom de Morrison, étant convertis à la bonne nouvelle du salut, élèveront, dans leur pieuse reconnaissance, le traducteur de la Bible au-dessus de Confucius; car leur illustre philosophe ne leur a donné que la parole d'un sage, mais ils devront à Morrison la Parole de Dieu.

Un autre missionnaire s'est présenté pour la Chine, l'un de ces hommes que Dieu envoie quand il veut répandre des bénédictions spéciales sur un peuple tout entier, l'un de ces confesseurs de la vérité qui marchent sur les traces des premiers apôtres. Ce missionnaire se nomme Charles Gutzlaff. Gutzlaff est Allemand de naissance; mais à force d'activité, de patience, d'études, de zèle, de persévérance, il s'est fait Chinois. Il parle la langue des mandarins comme un habitant du pays; il écrit des traités en chinois comme ferait un lettré. Il a le costume, les manières, les formes extérieures d'un indigène du céleste empire; il est même positivement naturalisé par son adoption dans une famille de la Chine. Gutzlaff est, en outre, habile médecin, et l'art de guérir les maladies du corps lui sert de moyen pour s'occuper de la guérison des maladies de l'âme.

Il y avait un grand problème à résoudre dans l'évangélisation de la Chine. Les lois du pays défendent sous les peines les plus sévères toute tentative de prosélytisme chrétien, depuis que les missionnaires catholiques ont été chassés de ce pays. Beaucoup de chrétiens s'étaient arrêtés devant ce formidable obstacle; comment, en effet, entreprendre une mission sous un glaive incessamment suspendu sur sa tête? Mais Gutzlaff, se sentant affermi d'en haut, voulant marcher par la foi et non par la vue, est allé en avant, moins inquiet du péril que de son devoir. Dieu a protégé son fidèle et courageux serviteur. Cet homme seul en face de tant de millions d'hommes, lui qu'un signe de l'empereur ou d'un mandarin aurait écrasé, s'il n'avait été soutenu par une main plus puissante que celle du chef absolu de trois cent cinquante millions d'hommes; Gutzlaff a parcouru jusqu'à présent une grande partie des côtes de la Chine, et semé des milliers d'exemplaires de la Bible et de traités sur son passage, sans rencontrer d'autre barrière que celle de quelques agents subalternes qui l'ont prié poliment de se retirer. Les habitants l'ont partout accueilli avec un empressement sans exemple chez les nations idolâtres, et ses livres ont été enlevés plutôt que distribués, tant les Chinois avaient hâte d'en avoir leur part! Gutzlaff a déjà fait de cette manière deux ou trois voyages le long des côtes de l'empire, et chaque fois ses nombreuses caisses de livres se sont trouvées vides avant qu'il ait pu répondre aux demandes de la moitié de ceux qui se pressaient autour de lui. Maintenant encore, si nous sommes bien informés, cet infatigable missionnaire vient d'entreprendre un nouveau voyage, et il a l'intention de s'approcher de Pékin. Déjà il a composé un recueil d'extraits des meilleurs classiques de la Chine qui conseillent d'entretenir des relations amicales avec les étrangers, et il a adressé ce recueil à l'empereur. Que le Tout-Puissant accompagne et couvre de sa protection le moderne apôtre de la Chine!

Mais peut-on espérer que ce peuple acceptera l'Evangile du Fils de Dieu? Tout le peuple jusqu'au dernier homme, non. Jamais les messagers de Christ ne peuvent s'attendre à la conversion de tous ceux auxquels ils annoncent la Parole de délivrance et de miséricorde; une telle unanimité ne s'est vue nulle part ni ne se verra peut-être jusqu'à la consommation des siècles. Mais si l'on ne veut parler que de la conversion d'un certain nombre d'habitants de la Chine, nous répondrons: Pourquoi ne se convertiraient-ils pas, comme les Grecs, les Romains, les peuples de la Germanie, les Tartares, les Slaves se sont autrefois convertis? Pourquoi n'accepteraient-ils pas l'Evangile aussi bien que les insulaires d'Otahiti et de la Nouvelle-Zélande? « Les nomades qui vinrent des frontières de la Chine, ravageant et conquérant toute l'Europe, dit M. Gutzlaff dans l'une de ses lettres, furent bien amenés à l'obéissance de l'Evangile, lorsqu'ils se trouvèrent mêlés aux tribus germaniques; le bras de l'Eternel est-il donc raccourci pour qu'il n'en puisse être de même aujourd'hui? »

Non, certes. Le succès des anciennes missions catholiques en Chine prouverait, à défaut d'autre témoignage, que le peuple du céleste empire, si accoutumé qu'il soit à suivre les habitudes et les usages de ses pères, n'est point inaccessible à de nouvelles croyances religieuses. Si les missionnaires de Rome ont ensuite perdu le fruit de leurs travaux, l'histoire nous apprend qu'ils ne durent en accuser qu'eux-mêmes, leurs déplorables divisions et leurs intrigues politiques. Les nouveaux ambassadeurs de Jésus-Christ auprès des Chinois sauront éviter ces fautes inexcusables; ils peuvent donc se promettre les mêmes succès que leurs devanciers, sans avoir à craindre les mêmes revers.

Tandis que Charles Gutzlaff et plusieurs autres missionnaires travaillent à l'évangélisation de la Chine, un vaste pays voisin appelle aussi l'attention et les efforts des disciples du Dieu-Sauveur. Nous parlons de l'Indostan qui compte, depuis plusieurs années, un grand nombre de missionnaires. Les circonstances extérieures y sont plus favorables qu'en Chine, parce qu'une portion de cette contrée est soumise à l'autorité de la Grande-Bretagne, qui prête un loyal appui aux essais d'évangélisation, après leur avoir trop long-temps opposé une résistance opiniâtre. Le gouvernement anglais dans les Indes-Orientales a reconnu enfin qu'il n'était pas plus d'une bonne politique que d'une politique chrétienne d'empêcher la prédication de l'Evangile au milieu des castes qui obéissent à ses lois. Les stations missionnaires se sont multipliées dans l'Indostan, et de toutes parts les sectateurs de Brama sont appelés à entrer dans la voie étroite qui mène à la vie.

Entre les moyens qui ont paru propres à conduire au but, les prédicateurs chrétiens ont placé les écoles au premier rang. Il importe, en effet, de combattre les préjugés de caste, dès que l'intelligence des enfants commence à s'ouvrir; plus tard ces préjugés ont jeté de si profondes racines que tous les efforts demeurent souvent infructueux. L'ingénuité de l'enfance offre de précieuses et admirables harmonies avec la vérité chrétienne, et les germes semés dans le premier âge de la vie ne sont pas perdus pour la maturité des années.

On a établi dans l'Indostan des écoles de jeunes garçons et de jeunes filles. Une Société particulière s'est formée à Londres pour l'encouragement de l'éducation des jeunes filles dans les Indes, en Chine et dans tout l'Orient; elle a déjà ouvert des écoles à Malacca, à Tinevelli, à Nagercool, à Calcutta, etc. Quelques dames de Genève ont formé une Société auxiliaire de celle de Londres, et nous avons sous les yeux des documents fort intéressants qu'elle a fait traduire de l'anglais, afin d'éclairer l'opinion sur le but que ces associations se proposent d'atteindre.

Les temps seraient-ils venus où cette vieille terre de l'Asie, berceau de l'espèce humaine, cette terre qui éclairait au loin notre globe dans les siècles antiques, mais qui s'était assise dans les ténèbres depuis la chute des premiers empires, et semblait déshéritée des bienfaits de l'Evangile; les temps, dis-je, seraient-ils venus où l'orient de l'Asie se relèvera de son avilissement, et ouvrira les yeux à la lumière éternelle du soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons? L'aurore de ce nouveau jour vient de poindre; l'horizon blanchit, et si les chrétiens sont fidèles à leurs grandes obligations, les promesses de la Parole de Dieu ne tarderont pas à s'accomplir.

FRAGMENTS D'APOLOGÉTIQUE.

DE LA FORCE DU TÉMOIGNAGE DES PREMIERS MARTYRS CHRÉTIENS.

« Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. » Ce mot de Pascal a été souvent combattu par les incrédules. Ils ont dit que toutes les religions ont compté des martyrs, et que par conséquent le supplice auquel les premiers chrétiens se sont volontairement dévoués ne prouve rien en faveur de la vérité du Christianisme. Les incrédules qui ont cru réfuter ainsi l'argument de Pascal ne l'ont pas compris ou n'ont pas voulu le comprendre. Si l'auteur des Pensées sur la religion chrétienne avait dit : Je crois volontiers les *doctrines* dont les *prédicateurs* se font égorger, on aurait eu raison de lui répondre que les plus monstrueuses erreurs ont été soutenues par des martyrs. Mais le mot de Pascal est tout différent; il dit : Je crois volontiers des *histoires* dont les *témoins* se font égorger. Il ne s'agit plus ici d'une *opinion*, mais d'un *fait* attesté par une mort volontaire. Dès lors l'objection des incrédules tombe d'elle-même, et l'on peut les défier de citer, en dehors de la révélation chrétienne, des faits miraculeux qui aient eu pour martyrs de prétendus témoins oculaires et auriculaires.

Développons notre pensée.

Il est incontestable que la mort volontaire prouve la *sincérité* de celui qui meurt pour le dogme ou pour le fait qu'il annonce. On ne saurait supposer qu'un homme se dévouât au dernier supplice pour soutenir une chose dont il *connaîtrait* la fausseté. Cette supposition serait contraire à toute raison et à toute expérience. Il n'est pas absolument impossible, sans doute, qu'un homme consente à mourir pour appuyer *sciemment* un mensonge; mais cet homme ferait évidemment un acte de folie; sa conduite ne serait inspirée par aucun des motifs qui dirigent la conduite de ses semblables. Or, la folie, et particulièrement une si monstrueuse folie, est une exception. Il faut donc prouver que tel martyr était fou, et le prouver par de nombreux témoignages extrinsèques, avant d'avoir le droit de prétendre qu'il est mort volontairement pour une imposture *qu'il savait lui-même être une imposture*. Ces preuves seraient encore plus nécessaires, s'il s'agissait, non d'un seul martyr, mais de plusieurs. On devrait alors montrer par les faits les plus indubitables que tous ces martyrs, qui ont sacrifié leur vie à un mensonge *qu'ils savaient eux-mêmes être un mensonge*, étaient atteints de la plus inconcevable démence qui fût jamais. Or, personne n'a prouvé, ni même essayé de prouver que les premiers martyrs chrétiens fussent atteints de folie. Leurs écrits sont le meilleur témoignage du contraire. Laissons donc l'exception, puisqu'il est impossible de l'invoquer ici avec la moindre apparence de raison, et revenons au principe que nous avons posé.

Une mort volontaire prouve que celui qui meurt était *sincère* dans son opinion ou dans son message. C'est même le plus haut degré possible d'évidence qu'un homme puisse donner à sa sincérité. Le martyre de Socrate, en le supposant volontaire (et il a été volontaire s'il est vrai que ce philosophe a pu fuir de sa prison et ne l'a pas voulu), le martyre de Socrate est une preuve incontestable de la sincérité de son dévouement aux principes de philosophie pour lesquels il a subi le dernier supplice. De même, la mort volontaire de l'archevêque Cranmer est une preuve évidente de la sincérité avec laquelle il rejetait les traditions de l'Eglise romaine et admettait le système opposé. De même aussi, la mort volontaire des ariens, des pélagiens, des sociniens prouve incontestablement la sincérité de leur foi arienne, pélagienne ou socinienne.

La preuve, dans ces divers cas, n'établit rien de plus que la *sincérité* de la foi du martyr; elle n'en démontre pas la *vérité*. Pourquoi? parce que Socrate, l'archevêque Cranmer, les ariens ou les sociniens sont morts pour soutenir une simple *opinion*, et non pour attester un *fait* dont ils se soient déclarés témoins oculaires et auriculaires. Or, un homme peut être sincère dans une opinion fausse. Ses erreurs, si elles ne sont pas telles à ses yeux, exerceront sur lui la même influence et le même pouvoir que la vérité. On s'explique ainsi comment des opinions opposées ont eu l'une et l'autre leurs martyrs. Si l'on prétendait démontrer la vérité d'un dogme ou d'une opinion sur la preuve de la mort volontaire de ses prédicateurs, on ferait donc un très-mauvais raisonnement. Mais ce que nous avons voulu établir jusqu'ici, c'est que le martyre volontaire prouve la sincérité de ceux qui meurent pour la cause qu'ils défendent. Les premiers martyrs chrétiens ont donc été sincères; ils sont morts avec la ferme conviction de ce qu'ils annonçaient. Voilà le premier point de la question, et nul incrédule ne pourrait le contester de bonne foi.

Observons maintenant que le martyre des apôtres se distingue de tous les autres exemples précédemment cités, en ce que ceux-là ont donné leur vie, non en témoignage de la vérité d'une *opinion*, mais en témoignage de la vérité d'un *fait* dont ils se sont déclarés témoins oculaires et auriculaires. Dans les deux cas la sincérité des témoignages est indubitable; mais c'est dans le dernier cas que la *vérité* du témoignage est une conséquence nécessaire de sa sincérité. Pourquoi? parce que si l'on peut être sincère, comme nous l'avons dit, en soutenant une opinion fausse, il est impossible d'être sincère en attestant un fait faux. Une opinion appartient au domaine de l'intelligence qui, nous le savons tous, est exposée à l'erreur et à l'illusion. Un fait, au contraire, est du domaine des sens qui ne peuvent se tromper dans des choses aussi simples, palpables et multipliées que celles qui composent l'histoire évangélique. En d'autres termes, nous avons le droit de mettre en doute la philosophie de Socrate, l'orthodoxie de Cranmer, les doctrines des sociniens, bien qu'ils soient morts volontairement pour leurs opinions. Mais lorsqu'un docteur chrétien atteste, à son heure suprême, dans le moment solennel où il va mourir, en présence des terribles instruments du supplice, qu'il a vu Jésus-Christ après sa résurrection, qu'il l'a vu plusieurs fois, qu'il a conversé avec lui pendant plusieurs jours, qu'il a mis ses mains dans la marque des clous et dans son côté; — ou bien il n'y a plus de vérité, plus de logique dans le monde, ou ce témoignage est indubitable.

Pour nier le fait de la résurrection de Jésus-Christ, on devrait supposer que les apôtres ont été eux-mêmes dans l'erreur sur le fait de leur témoignage. Mais, encore une fois, ce n'était pas un témoignage rendu à une opinion sur laquelle l'intelligence pouvait s'égarer. Ce n'était pas un témoignage rendu à un songe, à une apparition fantastique, sur laquelle l'imagination pouvait se tromper. C'était un témoignage donné à une suite et à un grand nombre de faits sur lesquels les sens ne pouvaient se méprendre. Lors même que ce témoignage n'eût été appuyé que sur la déclaration d'un seul individu, il serait incontestable. Combien plus lorsque ces faits sont unanimement et uniformément attestés par plusieurs témoins! S'il y a quelque part une évidence, elle appartient donc à l'histoire évangélique, et la pensée de Pascal subsiste : « Je crois volontiers des témoins qui se font égorger. »

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

CINQUIÈME ARTICLE.

L'usage général des historiens est de représenter les Indiens comme une race farouche et cruelle. Si l'on veut les juger d'après quelques scènes de leurs guerres, surtout de celles qu'ils ont soutenues contre les blancs, cette opinion paraîtra fondée. La passion de la vengeance, la soif du sang s'y montrent sous des traits odieux. Mais si l'on prend tous les faits en considération, si l'on cherche à connaître l'Indien dans ses habitudes nationales et dans le cours ordinaire de sa vie, l'image qu'on s'en formera prendra des couleurs moins sombres et plus consolantes pour le cœur. Il faut le reconnaître, les naturels américains ont un caractère humain et sensible; ordinairement généreux, ils se montrent souvent héroïques; leurs mœurs sont bienveillantes et paisibles, et la misère de leurs cabanes met seule obstacle à leur empressement hospitalier. Fidèles jusqu'à la mort, ils savent la braver pour celui qui possède leur affection.

Mais quand la guerre est résolue, ils oublient les habitudes de la paix; une étrange éloquence embrase leurs passions; les sentiments doux sont étouffés; un sombre enthousiasme s'empare de leurs cœurs et leur fait mépriser la vie. Le javelot est planté dans le sol, le tambour résonne dans la forêt, et son bruit sauvage n'est interrompu que par les terribles rugissements des chants guerriers et par les ventriloques aux accents caverneux, qui semblent les voix d'un autre monde. Tous dansent et chantent pêle-mêle autour du pâle foyer, nus, le corps peint des plus bizarres couleurs, brandissant la javeline avec des gestes menaçants; on dirait ces noirs esprits de la nuit, qu'évoquent les rêves exaltés du barbare.

Ces cérémonies d'une solennité sauvage et d'une horreur étrange produisent dans l'esprit de l'Indien une révolution qu'on ne saurait expliquer. Une fois qu'il a perdu le repos de son cœur et de sa vie, il ne sent plus qu'une froide fureur; dès lors il jeûne, il tourmente son corps et l'habitue à supporter patiemment toutes les douleurs. Les supplices les plus affreux ne dérangeront pas un muscle de son visage. Mais aussi tout sentiment de pitié lui est désormais étranger; il l'abjure par un serment redoutable, et la compassion devient un crime à ses yeux. Malheur à l'homme, à la femme, à l'enfant qu'il rencontrera! Il court altéré de sang, jusqu'à ce qu'il tombe aux mains de ses ennemis, ou qu'il en emporte la chevelure, parure triomphale du Wigwam. Ainsi l'Indien est pendant la guerre un barbare véritable; la ruse et la cruauté sont les armes dont il se sert, parce que ce sont les armes de son ennemi.

Une réflexion qu'il ne serait pas juste de passer sous silence, c'est que jamais peut-être les Indiens n'ont commencé de guerre avec les blancs avant d'y avoir été provoqués. Ils les reçurent d'abord à bras ouverts; ils échangèrent généreusement contre d'insignifiantes bagatelles des territoires de la plus grande valeur, et ne témoignèrent jamais que de bienveillantes dispositions, aussi long-temps que les nouveaux venus ne firent pas naître eux-mêmes le soupçon et la haine. Ils respectaient dans l'homme blanc un être supérieur, et il l'était réellement vis-à-vis d'eux; ils lui témoignaient de la déférence, et ils évitaient avec lui toute dispute. Mais l'accroissement rapide des colons étrangers, leurs empiètements continuels sur le territoire des indigènes, ne leur permirent pas de conserver long-temps ces sentiments de paix. On défrichait les cantons où ils se livraient à la chasse; on s'emparait de leurs pêcheries, et leur misère augmentait chaque jour. Alors les Indiens se retirèrent dans le désert; mais partout l'homme blanc se retrouva sur leurs pas. Souvent des querelles particulières, excitant l'indignation générale, amenèrent de grandes résistances. Est-il étonnant que les Indiens, chassés du sol de leurs pères et ne trouvant justice nulle part, aient enfin tenté de se la rendre à eux-mêmes? La guerre commencée, les Indiens la firent à leur façon; mais si l'on doit reconnaître que les plus horribles cruautés y furent parfois commises, il faut avouer aussi qu'ils ont souvent fait preuve de patience, de support et de bonté.

Au reste, toutes les peuplades américaines, en rapport avec les peuples d'origine européenne, ont éprouvé, par suite de ce commerce, différentes modifications dans leur caractère. Elles ont adopté les vices des blancs et en ont appris l'usage des boissons enivrantes; en revanche, plusieurs d'entre elles ont acquis un degré supérieur de culture par leurs relations avec le monde civilisé. On trouve des Indiens qui ont reçu dans les écoles des Etats-Unis une éducation soignée, et que toutes les sociétés policées s'honoreraient de compter parmi leurs membres. Ceci s'applique aux tribus dont le territoire est entouré par les établissements des blancs. Un grand nombre de hordes entièrement sauvages parcourent encore le territoire du nord-ouest et le pays au-delà du Mississipi; mais, quant aux Indiens qui demeurent sur le territoire des Etats-Unis proprement dit, surtout sur celui des anciens Etats, ils sont tous parvenus à une sorte de civilisation. Ils forment une population bonne, avide d'instruction, d'un commerce facile, et les efforts tentés pour leur développement intellectuel et religieux, aussi bien que pour les instruire dans les arts et dans l'agriculture, ont constamment été récompensés par des résultats heureux.

L'histoire moderne présente peu de spectacles plus douloureux que celui des tribus américaines refoulées dans le désert par les envahissements des étrangers, entourées par leurs colonies et périssant misérablement, sans laisser à personne l'héritage de leurs souvenirs. Où sont les propriétaires légitimes du vaste territoire de la Nouvelle-Angleterre, à l'est du fleuve Hudson? Il ne reste rien de ces nations puissantes et nombreuses, sinon quelques huttes isolées dans le Connecticut, où le feu s'éteint, et que bientôt on n'apercevra pas plus que le *Wigwam* de tant d'autres tribus de la Nouvelle-Angleterre, dont les noms mêmes sont déjà presque oubliés. Les *Narragansettes* de Rhode-Island s'en vont. Que reste-t-il de la force des *Péquods*, la terreur et le fléau des colons sous leurs fameux chefs Sassacus et Philippe? Les misérables restes de cette vaillante nation sont épars çà et là dans le Maine. Les peuples de la Nouvelle-Angleterre ont eu leur gloire; ils ont vécu leur jour; ils ont écrit leurs noms dans l'histoire de la jeune Amérique; et la Providence de notre Dieu saura bien montrer la justice de ses dispensations à leur égard. Mais ne redemandera-t-elle pas aussi à leurs destructeurs le sang qu'ils ont versé? Les chrétiens n'auraient-ils donc pu sauver ces nations généreuses? Chrétiens à leur tour, ces peuples n'auraient-ils pas apporté leur pierre à l'édifice du nouveau monde social? Ils ne l'ont pas fait; l'éternité saura pourquoi. L'Etat de New-York renferme quelques débris plus importants des nations indiennes; quelques-uns habitent Long-Island; il s'en trouve un assez grand nombre au cœur du pays, près d'Utique; d'autres sont établis sur les rives du Genessi; les *Tonewantas* dans le comté du Genessi, les *Tuscaroras* près de Lerviston, et les *Sénécas* dans les environs de Buffalo et vers le lac Erié. Les Indiens de New-York, en tout un peu plus de 5,000, possèdent, sous la garantie nationale, comme les naturels établis dans les autres états de l'Union, un petit territoire indépendant, qu'ils se sont réservé lors de leur abandon forcé du pays. Ces domaines, appelés *Réservations*, consistaient primitivement en contrées possédées et habitées par les Indiens dès les temps les plus reculés. Lorsqu'elles se trouvèrent entourées de toutes parts par l'accroissement rapide des colonies, on en détermina d'une manière précise les limites, qu'il fut absolument interdit aux blancs de franchir. Le gouvernement semblait donc exercer à cet égard en faveur des Indiens une protection paternelle; mais il se réserva la préférence dans toutes les ventes que les propriétaires indiens pourraient faire de leurs biens-fonds à des hommes d'une autre couleur. Ce privilége fut exploité par de grandes compagnies, et bientôt les Indiens, gênés dans leurs moindres transactions, sollicités par toutes les ruses à céder leur terrain pour des bagatelles, impitoyablement tourmentés à chaque instant de leur vie et dans l'exercice de tous leurs droits, n'eurent plus d'autre ressource que de vendre à tout prix et de partir pour le désert. On sait l'amour des Indiens pour les tombeaux de leurs pères; mais ce sentiment, quelque énergique qu'il fût, ne pouvait leur faire supporter une condition odieuse et des mauvais traitements journaliers. Ils ne jouissaient point de l'égalité des droits avec les citoyens à peau blanche: race proscrite, les lois ne les protégeaient pas. L'anéantissement ou l'exil, voilà l'alternative inévitable qui leur était proposée.

Le congrès américain, instruit de cette position désespérée, chargea le directeur Morse de visiter les Indiens du territoire nord-ouest, et de recueillir toutes les informations nécessaires sur le pays et sur les habitants, afin de présenter au congrès l'exposé des mesures à prendre, pour y transporter tous les Indiens du territoire de New-York. Revenu de son voyage dans le courant de l'année 1820, M. Morse se sentit pressé par sa bienveillance pour les malheureux indigènes à leur recommander, en effet, à eux-mêmes, avec beaucoup de force, le territoire du nord-ouest, comme le lieu où ils devraient aller s'établir. « C'est un pays très-bon pour les Indiens, » dit-il aux chefs de ces peuplades, « le climat est doux, le sol fertile, la forêt pleine de gibier; le poisson fourmille dans les lacs et dans les rivières. Vous serez bien loin de tous les états de l'Union; le gouvernement donnera aux Indiens la propriété exclusive du pays pour y fonder un état indigène. Vous trouverez là l'abondance et vous y échapperez à toutes les importunités des blancs. Allez, allumez le feu du conseil avec les nations sauvages, dites-leur: Nous sommes vos frères, nous venons des lieux où le so-

leil se lève ; donnez-nous un asile parmi vous. S'ils vous reçoivent dans leur pays, le gouvernement vous en garantira, à vous et à vos enfants, la possession à toujours ; l'homme blanc n'y entrera pas; il est trop loin; d'ailleurs, entre vous et lui seront toujours cinq grands lacs, qui vous serviront de frontières. Vendez vos terres dans l'état de New-York, achetez-en d'autres au nord-ouest, et déposez l'argent qui vous restera chez votre grand-Père de Washington (le président des Etats-Unis); il vous le gardera fidèlement. Le gouvernement désire que vous vous établissiez là-bas; le président vous y défendra et vous y assistera de tout son pouvoir ; vous pourrez aussi y communiquer à vos frères sauvages le bien-être et l'instruction que vous possédez vous-mêmes. »

Le conseil de Morse, ce sincère ami des Indiens, était sérieux. Pouvait-il penser qu'après la translation des tribus de l'est dans le pays des lacs, après la conclusion des traités les plus solennels, le même gouvernement, qui les avait jurés, sans laisser écouler dix années, formerait le plan de chasser à la fois, et les tribus émigrées et les naturels sauvages, dans des terres inconnues, au-delà du Mississipi, pour recueillir le fruit des défrichements indiens, en faisant du territoire du nord-ouest un nouvel état de l'Union américaine?

Le président Monroe fit, à Washington, avec les tribus indiennes, des conventions solennelles au sujet de cette émigration. Les Indiens envoyèrent dans le territoire du nord-ouest, pendant les années 1821 et 1822, des députés, qui achetèrent des terres considérables sous la garantie du président. Le traité conclu avec le gouvernement fut signé par les deux parties et déposé dans les archives de l'Etat. On y avait inseré une disposition importante, celle que le gouvernement s'engageait à ne jamais permettre aux blancs de s'établir dans ces nouvelles possessions indiennes. Les Indiens *Stockbridges* vendirent en conséquence leur district dans l'état de New-York, et se mirent en chemin pour leur nouvelle patrie. D'autres tribus suivirent leur exemple.

L'avenir de ce peuple infortuné semblait enfin s'éclaircir ; on pouvait espérer que l'empire indien grandirait, loin des blancs avides et sous l'influence du Christianisme. Le lac Michigan était la limite de leur riche et beau pays du côté de l'est, et le gouvernement avait promis, non seulement de les garantir contre l'approche des blancs, mais de favoriser par tous les moyens leur développement social et leur prospérité. Leur *grand-Père* s'était engagé à s'employer comme médiateur dans tous les différents qui pourraient survenir entre les tribus, à leur envoyer des instruments d'agriculture, des secours pour le développement des arts industriels, des instituteurs pour leurs enfants et des ministres de la religion qui leur montreraient le chemin du ciel.

Ils partirent ; déjà de nouveaux villages s'élevaient sur les bords riants de la rivière des Renards. Ils avaient conclu des traités d'alliance et d'amitié avec les tribus sauvages qui se montraient disposées à l'adoption de la vie sociale. Le Christianisme allait bientôt réchauffer au même foyer toutes les tribus américaines.

Ce bonheur ne dura pas long-temps. Le nombre des émigrants d'Europe dans l'Amérique du nord s'accrut extrêmement pendant les dix années suivantes; d'un autre côté, le personnel du gouvernement changea, et avec lui le système politique à l'égard des indigènes. On ne tarda pas à apprendre de quelle extrême fertilité jouissaient les territoires qui leur avaient été assignés. Les étrangers avides qui couvraient la rive du lac Michigan convoitaient avec impatience les champs fertiles de l'autre bord et saisirent bientôt l'occasion de susciter une haine violente entre les Indiens de l'est et les tribus païennes. « Les Indiens de New-York, leur dirent-ils, se sont emparés de votre pays; ils vous en chasseront bientôt tout-à-fait; redemandez-leur vos terres ; nous vous en paierons au double tout ce qu'il nous en faut, et vous aurez toujours assez du reste pour pêcher et pour chasser. Nous sommes vos amis, nous ; mais quant aux Indiens chrétiens qui sont parmi vous, ils vous détestent.»

Ce langage fut écouté, et le feu de la jalousie s'alluma dans le cœur des Indiens sauvages, qui jusqu'alors avaient vécu paisiblement à côté de leurs nouveaux voisins. Cependant on s'occupait aussi ailleurs de la race indigène. Le gouvernement américain discutait le projet « de refouler tous les Indiens établis sur le territoire de la république au-delà du Mississipi, de vendre aux émigrants d'Europe le pays rendu libre par l'exécution de cette mesure, et d'en faire deux nouveaux états de l'Union. » Cette idée était trop séduisante pour ne pas triompher de tous les obstacles; les difficultés survenues entre les tribus du nord-ouest semblèrent fournir une occasion favorable, et une commission nommée en 1830 n'avait d'autre mission que celle de conduire cette affaire à bon port.

Nul œil ne peut suivre dans les détours de ses voies la Providence de notre Dieu. Cent ans de missions au milieu des Américains semblaient perdus pour la cause de l'Evangile. Cependant arrive enfin le moment si long-temps désiré, qui réunit en un peuple leurs tribus dispersées, qui leur donne une patrie, qui leur promet une civilisation, une existence nationale, une Eglise vivante dans le Seigneur. Et tout cela, pourquoi? Pour que les héritiers de ce sol, pour que ceux qui l'ont acquis naguères, et qui l'ont défriché l'abandonnent ensemble, et s'enfuient pêle-mêle dans de nouveaux déserts, afin que l'homme blanc puisse occuper leur place. Toutefois, n'en doutons pas, à la fin le droit de Dieu prévaudra sur la force des hommes !

REVUE DES JOURNAUX.

LA RELIGION DANS LE MONDE LITTÉRAIRE.

A propos du dernier roman de M. Lavater, M. Saint-Marc-Girardin examine, dans le *Journal des Débats*, quelle est l'influence que la littérature actuelle exerce sur la société. Il lui reproche d'ignorer ou de vouloir ignorer le monde et la vie tels qu'ils sont, de dédaigner la réalité et de se jeter à corps perdu dans l'imagination, de bâtir un monde à part, un monde d'illusion et de fantaisie, univers singulier où rien n'est comme ici-bas, où tout a une couleur et une physionomie étranges, où ni la religion, ni la famille, ni la société ne sont telles que nous les connaissons dans le monde ordinaire. Voici le tableau qu'il trace de la religion du monde romanesque:

« Il y a une religion dans le monde littéraire; car, dans ce monde, il n'est plus de bon ton d'être irreligieux et incrédule. Mais ne demandez à cette religion du monde littéraire ni préceptes, ni règles, ni pratiques ; c'est quelque chose de vague et d'ondoyant qui se prête à tous les caprices de l'esprit; c'est un gaz qui pétille et qui s'échappe; c'est une ombre que vous ne pouvez ni nier ni saisir. Qu'il est beau, quand on n'a pas de culte, d'avoir des superstitions, de croire quelque peu au diable, quand on ne croit guère à Dieu, et de revenir à l'Evangile par les romans d'Hoffmann ! qu'il est beau de dédaigner la théologie, d'aimer la théosophie, de ne pas aller à l'église, et de sentir le sens symbolique des vieilles cathédrales! Vous négligez volontiers les mystères du Christianisme; mais il y a pour vous dans les sons de l'orgue des révélations ineffables. La majesté des Ecritures touchait Rousseau; vous, c'est la majesté des cérémonies catholiques qui vous touche, et l'art vous reconduit à la religion. Ne parlez plus du vieux catholicisme de Bossuet; nous avons pour le remplacer un catholicisme fantastique qui s'épanouit en mille symboles et emblêmes, un catholicisme de musiciens et de peintres, catholicisme qui parle aux yeux, qui se défend par ses formes, ses sons et ses couleurs, et qui a ses intolérants; nouvelle école de dévots coloristes qui réfutent les doutes de la philosophie avec les vitraux de nos chapelles gothiques et la musique de Saint-Pierre de Rome; hommes pieux, je veux bien le croire, qui seulement préfèrent de beaucoup les églises à la religion.

» C'est avec ces vapeurs de religion que s'échauffent les cerveaux de quelques bons jeunes gens qui s'applaudissent de croire et d'avoir rappelé la foi dans leur cœur. Grand bien leur fasse ! Mais qu'ils se gardent de sonder ce cœur; qu'ils se gardent de le toucher d'un doigt trop curieux ! Le tonneau est sonore, peut-être, hélas ! parce qu'il est vide. Vienne en effet à ces âmes religieuses, vienne un malheur, je ne dis pas un de ces malheurs pris dans le monde romanesque, malheurs de fantaisie, malheurs charmants et doux, avec lesquels le héros joue comme l'enfant avec sa poupée; mais un de ces malheurs comme en a la vie, malheurs austères et rudes qui ne se fardent pas, qui ne grimacent pas, qui ne sourient point d'une façon ingénieuse et coquette, mais qui prennent le cœur de l'homme et qui l'écrasent: que feront nos dévots avec leur piété de musée? que deviendra sous la pluie de l'orage toute cette poussière de religion?»

Ces réflexions, nous les avons faites souvent. Nous aimons à les retrouver sous la plume de M. Saint-Marc-Girardin. Il est impossible de les lire sans émotion, quand on se souvient que les lignes qui les terminent ont été écrites sous l'impression d'un de ces malheurs austères auxquels il reconnaît le pouvoir terrible de désillusionner sur les religions de l'imagination.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 44. 4 NOVEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Discours sur la théologie naturelle, par Lord Brougham; traduit de l'anglais, et dédié à M. Arago. Paris, 1835. Chez Hector Bossange et Cie, rue Voltaire, no 11. — Prix : 7 fr. 50 c.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

On a vu comment lord Brougham compare les vérités de la théologie naturelle avec les faits admis dans les sciences physiques. Son argumentation tend à prouver que nous connaissons l'existence de Dieu de la même manière que nous apprenons à connaître l'existence de la chaleur, de la lumière, des animaux antédiluviens, c'est-à-dire par la méthode d'induction, en remontant des phénomènes à leurs causes, et en déduisant de ce qui frappe nos sens des conclusions logiques. Mais l'auteur va plus loin ; il ne cherche pas seulement les preuves d'intention du Créateur dans le monde matériel; il les cherche aussi et les trouve dans le monde moral. En d'autres termes, il ne borne pas ses observations aux faits extérieurs qui sont du domaine des sciences physiques; il s'occupe également des faits intérieurs qui appartiennent à la psychologie.

Ce dernier point de vue est plus neuf que le premier. Les écrivains qui ont développé l'argument des causes finales, Boyle (et non pas Bayle, comme me l'a fait dire l'imprimeur dans mon précédent article), Boyle, Ray, Derham, Paley, ont renfermé, en général, leurs preuves dans les ouvrages visibles et tangibles de la nature; ils indiquent les révolutions des corps célestes, la structure des animaux, l'organisation des plantes, les différentes manifestations des choses matérielles, comme des moyens de parvenir à la connaissance d'un Créateur parfaitement sage et tout-puissant. Mais ils n'examinent point les preuves de la sagesse et de la puissance divine dans les diverses facultés de l'âme humaine. D'où vient cette omission ? Lord Brougham l'attribue à une sorte d'incertitude que ces écrivains éprouvaient relativement à l'existence de l'âme; ils y croyaient, dit-il, mais ils n'en avaient aucune idée ferme, définie, fixe, précise; ils n'étaient pas entièrement et intimement persuadés de son existence distincte. Nous ne saurions partager ici l'avis du noble auteur. Il nous semble que le silence de Derham et de Paley sur les faits psychologiques n'a pas été le résultat de leurs doutes sur l'existence de l'âme ; ces habiles apologistes du Christianisme ne pouvaient avoir aucune incertitude sur ce point. S'ils n'ont pas fait entrer les facultés de l'âme dans les objets de leurs spéculations, ils avaient peut-être ces deux motifs : d'abord, que les questions psychologiques sont plus abstraites que les phénomènes du monde matériel, et saisissent moins vivement l'attention du lecteur ; et comme ils ont voulu écrire des ouvrages populaires, ils ont dû omettre ce qui était d'une intelligence trop difficile. En second lieu (et c'est en ceci, nous le pensons, que se trouve le motif principal), bien que les facultés de l'âme manifestent la sagesse et la bonté du Créateur, on y remarque aussi les traces d'une profonde dégradation, les effets d'une grande chute, et les écrivains dont nous parlons ont cru devoir écarter d'un système de théologie naturelle des questions qui rentrent dans les dogmes de la religion révélée. Lord Brougham ne paraît pas avoir tenu compte de ces difficultés; il n'observe dans l'âme humaine que ce qu'elle a d'admirable et d'excellent, sans y joindre ce qu'elle présente d'humiliant et d'imparfait. Ses réflexions sont ingénieuses, savantes, mais incomplètes. Essayons encore d'en offrir une courte analyse.

L'auteur s'attache à établir, dans la cinquième section de

son livre, que nous avons l'évidence la plus rigoureuse de l'existence de l'âme. Il réfute l'opinion des sceptiques qui prétendent que ce que nous appelons âme tient à une certaine combinaison, à un arrangement spécial des particules de la matière. Cela serait, comme l'a dit avec raison lord Brougham, une opération qui n'a aucune analogie quelconque dans le monde physique, et dont on ne trouve nulle part aucun exemple. On ne citerait pas un seul cas où la combinaison de certains éléments puisse produire quelque chose qui diffère, non seulement de chacun des composants, mais aussi de tout le composé. On peut, en mêlant ensemble un acide et un alcali, former un troisième corps qui n'a les qualités d'aucun des deux, et dont les propriétés propres diffèrent des propriétés de chacun; mais ce troisième corps consiste pourtant dans la combinaison des deux autres. Ce corps est un; il est seul; la combinaison ne produit pas deux corps, deux existences différentes: le sel neutre composé de l'acide et de l'alcali, et une autre substance différente du sel neutre. Or, les matérialistes prétendent qu'un certain arrangement de la matière, une certaine combinaison de ses particules produit, non une seule chose, non une seule existence, mais deux choses, deux existences: le corps organisé, et quelque chose qui en diffère, n'ayant aucune des propriétés de la matière, n'en ayant ni les dimensions, ni le poids, ni la couleur, ni la forme. Autant vaudrait dire que le chimiste, en combinant l'eau forte et la potasse, a produit le nitre, et de plus, quelque chose de différent de toutes les trois substances, quelque chose qui a commencé d'exister au moment où le nitre s'est cristallisé, quelque chose qui ne ressemble absolument en rien, ni à l'eau forte, ni à la potasse, ni au nitre! Une pareille proposition serait en chimie la plus absurde des hypothèses; et l'on veut que la simple combinaison des particules de la matière produise, outre le corps organisé, une autre chose, un principe pensant, une existence qui ne ressemble absolument en rien, ni à ces particules, ni à ce corps organisé!

L'évidence que nous avons de l'existence de l'âme est même plus directe, plus positive que celle qui nous fait admettre l'existence de la matière; car les échelons à monter pendant le cours de la démonstration sont en plus petit nombre. Comment savons-nous que la matière existe? Nous le savons, parce qu'elle produit une certaine impression, un certain effet sur nos sens, et nous en concluons avec raison que cet effet doit avoir une cause. De même, comment savons-nous que l'âme existe? Nous le savons, parce qu'elle produit en nous des effets dont nous avons la perception intérieure, parce qu'elle se souvient, compare, imagine, pense, réagit sur elle-même, et nous en concluons avec raison que ces effets doivent avoir une cause. Quant à la matière, il n'est pas évident de soi qu'elle existe hors de nous; il faut le prouver; mais quant à l'âme, il est évident de soi qu'elle est en nous. Supposer que l'âme qui fait de ses propres opérations le sujet de ses propres pensées n'existe point, c'est tout à la fois impossible et une contradiction dans les termes. S'il fallait choisir, il serait donc bien plus raisonnable de douter de l'existence de la matière que de celle de l'âme.

Maintenant quelles sont les facultés de cette âme, les phénomènes de cet esprit, dans lesquels nous pouvons découvrir les preuves d'intention du Créateur? Lord Brougham cite d'abord la faculté de l'*attention*, qui permet à notre intelligence de se fixer sur un objet matériel ou moral, et de le considérer sous toutes ses faces. Pour rendre plus facile et plus agréable l'exercice de la faculté d'attention, la Providence a mis en nous un désir de connaître que l'on peut appeler *curiosité*; ce désir éveille, stimule et perfectionne l'attention, dès le commencement de la vie; il inspire les questions de l'enfance, adoucit pour la jeunesse le rude sentier qui mène aux sciences mathématiques et philosophiques, nous pousse vers toute nouvelle idée, et fait que notre esprit s'attache avec plaisir plutôt qu'avec peine à tout ce qui s'offre à nous avec le caractère de la nouveauté. Le pouvoir *d'associer les idées* n'est pas moins précieux pour notre développement intellectuel; c'est l'association des idées qui nous facilite plusieurs opérations de l'intelligence, en nous suggérant les notions de rapprochement et de contraste, et nous aide puissamment dans les œuvres d'imagination et dans les découvertes des sciences. La *mémoire* est aussi une faculté admirable; sans elle l'esprit ne pourrait faire aucun progrès; c'est la mémoire qui nous assure la possession de tous nos trésors intellectuels, et nous permet d'y puiser chaque fois que nous en avons besoin. L'*habitude* nous donne le moyen de nous servir de notre mémoire avec une facilité et une certitude étonnantes; c'est un fait bien connu de ceux qui ont observé les choses extraordinaires que peuvent faire les enfants que l'on a exercés à apprendre par cœur. Par cette loi de notre nature morale, tout effort quelconque devient plus facile à mesure qu'il est plus fréquemment répété. Cela aurait pu être autrement; il aurait pu se faire même que chaque opération nouvelle eût été plus difficile que la précédente, et combien alors nos progrès auraient été lents et nos études pénibles! Mais l'influence de l'habitude sur l'exercice des facultés de l'esprit est précieuse au-delà de toute expression; quiconque a été témoin des choses extraordinaires que peuvent faire les calculateurs, les versificateurs, les orateurs, sait quelle puissance est donnée à l'homme dans tous les travaux de l'esprit par la force de l'habitude. Outre les facultés intellectuelles, nos sentiments, nos passions ont tous un but assez évident, et l'on ne saurait nier qu'ils ne soient propres à l'atteindre. L'auteur cite dans cette deuxième cathégorie le sentiment de l'*amour*, qui a pour objet la conservation de l'espèce humaine; celui de l'*affection*, qui rend agréables les soins donnés à l'enfance; la *sympathie*, la *pitié*, qui nous émeuvent à l'aspect du malheur; l'*espérance*, qui nous encourage dans nos travaux, nous soutient dans les vicissitudes du sort, et nous soulage dans toutes les peines auxquelles nous sommes exposés. Il indique la *colère* même et le *mépris* comme des sentiments qui ont un but d'utilité. Puis, il considère l'âme dans son ensemble, et montre l'étonnante hauteur où elle est parvenue dans les sciences qui exigent tous les efforts de la puissance de raisonnement, de généralisation et de déduction.

Après avoir établi que les facultés et les sentiments de notre être moral révèlent avec éclat les sages intentions du Créateur, lord Brougham expose les principales preuves de l'immortalité de l'âme. Il n'y a rien de nouveau dans cette partie de son livre; on y retrouve les arguments généralement connus qui nous font conclure à la durée infinie de l'âme humaine. L'auteur rappelle, par exemple, que la mort n'est que la décomposition des particules de la matière; que l'âme, étant simple, c'est-à-dire sans parties, n'est point susceptible de décomposition; que, par conséquent, elle ne peut subir ce changement que nous appelons *mort*. Il est vrai que, lorsque le corps est une fois décomposé, nous n'apercevons plus aucune trace de l'âme; mais c'est parce que nous ne l'avions jamais connue que par ses effets sur une certaine portion de la matière. Dès que ces effets cessent, nous n'avons plus d'instrument pour apercevoir l'âme ni pour la saisir; mais on n'en peut rien conclure contre son existence. Lord Brougham s'appuie sur l'expérience pour affirmer que l'âme ne suit pas les phases du développement et du dépérissement physiques; car c'est un fait indubitable et presque universel, dit-il, que l'âme, avant l'extrême vieillesse, devient plus forte et plus capable de grandes choses durant plus de trente ans que les forces du corps dépérissent; et que, dans le plus grand nombre des cas, elle ne perd rien de sa vigueur pendant les dix années de dépérissement physique

qui suivent encore, c'est-à-dire de soixante à soixante-dix ans. Or, si l'âme est indépendante du corps dans les diverses phases que celui-ci parcourt, n'est-on pas fondé à en déduire qu'elle en est également indépendante, lorsque vient la décomposition totale des particules de la matière? Cet argument s'appuie encore sur ce fait d'expérience, admirablement développé par Butler, et rappelé par lord Brougham, que toutes les particules qui formaient notre corps à telle époque de notre existence ont successivement disparu, que nous avons, dans le sens le plus rigoureux, un corps tout-à-fait nouveau après quinze ou vingt ans, et que, cependant, l'âme ne perd jamais l'identité du *moi;* elle conserve les mêmes souvenirs, les mêmes connaissances, la même perception intérieure, une parfaite identité personnelle, comme si le corps n'avait subi aucun changement.

Nous ne suivrons pas plus loin l'analyse de cet écrit remarquable. On a pu voir dans les lignes précédentes une idée sommaire des questions traitées par lord Brougham, et nous ne voulons pas faire davantage dans les étroites colonnes de notre journal. Nous regrettons pourtant de n'avoir plus assez d'espace pour analyser le chapitre dans lequel l'auteur montre les rapports de la théologie naturelle avec la religion chrétienne. Ce chapitre est curieux; il montre le respect que l'illustre orateur anglais professe pour le Christianisme; mais il aurait fallu accompagner notre analyse de réflexions critiques sur les points où nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur, et il vaut mieux laisser au lecteur lui-même le soin de faire ce travail.

En terminant, nous exprimons le vœu qu'un traducteur habile se charge de refondre le discours de lord Brougham dans une version mieux adaptée aux formes de notre langue philosophique. Il n'y aurait pas de meilleur moyen pour donner à ce livre toute la publicité qu'il mérite à tant d'égards.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Une commission a été nommée à Madrid pour examiner si, dans les circonstances actuelles, il convient de reconnaître l'indépendance de l'Amérique espagnole.

La légion Suarce a été dissoute pour indiscipline; elle a été désarmée par la légion étrangère. Le gouvernement autorise les soldats à entrer dans cette légion ou à rentrer en France.

Le bateau à vapeur *la Reyna-Gobernadora* a conduit, le 29, à Saint-Sébastien un bâtiment de commerce anglais, chargé de canons, fusils et poudre pour les insurgés.

Tout paraît arrangé avec les juntes d'Andalousie; il ne reste plus que la junte de Malaga.

La reine vient d'ordonner une levée de cent mille hommes.

Le roi d'Angleterre vient de faire la remise de leur peine à plusieurs condamnés. Parmi les grâces accordées se trouve celle de Loveless, l'un des six laboureurs de Dorchester, condamnés à la déportation pour avoir fait partie d'une union illégale. On se rappelle que leur grâce avait été demandée en vain par une procession d'unionistes, et que cette affaire fit alors grand bruit.

La commission réunie des deux chambres des Etats-Généraux a présenté au roi de Hollande l'adresse en réponse au discours du trône. On y remarque le passage suivant: « Si d'une part les » Etats-Généraux ont appris avec satisfaction que nos relations » avec les puissances étrangères sont d'une nature amicale, de » l'autre, cependant, ils doivent déplorer que la situation po» litique du royaume relativement aux relations de la Néerlande » à l'égard de la Belgique, qui sont toujours interrompues, » n'ait pas encore éprouvé de changement, et qu'il ne se pré» sente pas de perspective plus favorable d'en venir à un ar» rangement digne et prompt de ces relations, qui deviennent » de plus en plus un besoin pour la nation. » Les Etats-Généraux ne pouvaient exprimer d'une manière plus explicite le désir de s'entendre avec leurs voisins. On assure qu'on s'occupe sérieusement d'un arrangement définitif.

Le roi de Suède vient de visiter les parties les plus septentrionales de ses états. Il s'est avancé jusqu'au 64e degré de latitude. Depuis le roi Saint-Olof, tué à la bataille de Stickhlarstad, en 1032, aucun prince n'était allé dans cette portion du pays.

Une banque nationale va être établie à Athènes. M. Glas en a obtenu pour trente ans le privilége du gouvernement grec. Le capital de la banque sera de 1 million, 500,000 liv. st. Elle a la faculté d'émettre des billets jusqu'à concurrence du tiers de cette somme; les deux autres tiers devront être fournis en espèces. Le taux de l'intérêt auquel la banque avancera des fonds ne pourra excéder 8 pour 100 sur les terres et 12 pour 100 sur les maisons. Les usuriers exigeaient jusqu'ici des intérêts beaucoup plus élevés.

La cour des pairs est convoquée pour le 16 novembre. Elle entendra le rapport de l'instruction sur l'attentat du 28 juillet, et statuera sur tout ou partie des accusés d'avril qui restent à juger.

M. le ministre du commerce a adressé une circulaire aux administrateurs des caisses d'épargne. Il leur demande des renseignements sur la situation de ces caisses au 31 décembre, afin de pouvoir préparer le rapport qui, d'après le vœu de la loi, doit être distribué chaque année aux chambres.

Le *Réformateur* a cessé de paraître pour quelque temps. Cette feuille vient de subir une nouvelle condamnation. Les gérants de la *Quotidienne* et du *Bon-Sens*, poursuivis pour avoir reproduit un article d'un journal anglais, hostile au gouvernement, ont, au contraire, été acquittés.

M. Sarrans, gérant de la *Nouvelle Minerve*, s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises qui le condamne à quinze jours de prison et à 2000 fr. d'amende.

M. Latapi a été arrêté en exécution d'un mandat, délivré par le procureur du roi pour des faits étrangers au procès intenté par M. de Broglie.

ÉTUDES RELIGIEUSES ET POLITIQUES.

D'UNE ERREUR SUR LA DESTINATION DE L'HOMME ICI-BAS.

Plus on examine les rapports des croyances chrétiennes avec les intérêts politiques, mieux on se persuade que l'ordre et la stabilité des sociétés humaines dépendent essentiellement des vérités enseignées dans la révélation de Dieu. Nous en citerons aujourd'hui une preuve qui n'a pas encore été, ce nous semble, suffisamment développée dans cette feuille.

L'homme religieux, et tout particulièrement le chrétien, regarde la vie présente comme une préparation à la vie future. Il ne place pas sur la terre l'objet de sa destination, le but de ses efforts, la fin de son existence; il n'y voit que le commencement, disons mieux, le noviciat de la carrière qu'il doit parcourir. Ce monde est pour lui un lieu de discipline morale, une école où il est chargé de s'instruire de telle sorte qu'il puisse entrer dans une condition plus haute et plus pure; il s'y trouve logé pour quelques jours, qu'on me permette de parler ainsi, comme dans une vaste maison pénitentiaire où il doit se disposer à vivre de la vie du ciel.

L'homme irréligieux, au contraire, place dans ce monde l'objet, le terme et le but de son existence; il ne cherche ni ne connaît rien au-delà. Toute sa destination est enfermée à ses yeux dans le peu d'années qui s'écoulent entre notre berceau et notre tombe. Idées, intérêts, affections, jouissances, bonheur, il croit que tout s'arrête et se brise pour lui sous la main de la mort.

Suivons maintenant ces deux principes opposés dans leurs plus simples conséquences.

Par cela même que le chrétien se regarde ici-bas comme dans un lieu de discipline et de préparation, il comprend qu'il ne doit pas y être parfaitement heureux. Les peines physiques et morales sont des moyens d'instruction dont il reconnaît la nécessité; il sent qu'il a besoin des austères leçons du malheur, pour se disposer à jouir de l'éternelle félicité des élus. Mais l'incrédule, par l'effet du principe contraire, s'imagine volontiers qu'il doit être parfaitement heureux ici-bas, et même qu'il le peut. La perspective d'un

monde meilleur étant bannie de ses espérances, il concentre toutes ses prétentions de bonheur sur le globe où il est, dans les courts moments où il existe ; et comme son instinct moral demande un bonheur infini, il arrive presque nécessairement à croire qu'il est destiné à l'obtenir pendant sa carrière terrestre.

Il résulte de là que le malheur est pour l'intelligence du chrétien l'une des conditions de l'ordre, tandis que l'incrédule n'y peut voir qu'un désordre. Le premier y trouve un fait nécessaire, non seulement pour le bien-être universel, comme l'ont expliqué certains philosophes, mais encore pour son bien-être individuel. L'autre doit trouver dans le malheur un fait anormal, soit qu'il considère son propre individu, soit qu'il examine l'ensemble des choses. Et en supposant même que le malheur lui paraisse un bien dans l'ensemble des choses, il le tiendra toujours, quant à lui, pour un désordre individuel, puisqu'il estime que sa destination est d'être heureux ici-bas.

Ces idées contraires produisent dans les sentiments et dans les actions du chrétien et de l'incrédule des résultats également opposés. Le chrétien, voyant l'ordre dans le malheur, est naturellement conduit à le supporter avec patience; l'incrédule, y voyant le désordre, n'est pas moins naturellement conduit à s'irriter de ses coups. L'un se soumet aux peines de la vie avec cette résignation et cette constance qu'on apporte dans les épreuves d'un noviciat qui nous fait atteindre un noble but. L'autre se révolte contre la douleur avec cet emportement qui domine le cœur de l'homme, quand il rencontre sur sa route des obstacles imprévus et de perfides ennemis. Le premier peut même parvenir jusqu'à regarder comme le sujet d'une parfaite joie, selon le précepte de l'apôtre, les diverses afflictions qui lui arrivent; car en comparant ces légères infortunes avec la gloire infiniment excellente qui lui est promise, il découvre dans ses épreuves l'une des plus précieuses bénédictions de Dieu, et comment dès lors ne se réjouirait-il pas de souffrir? Mais l'homme irréligieux, apercevant un sépulcre, et non une couronne immarcessible au terme de ses souffrances, ne saurait y rattacher, quoi qu'en aient dit les stoïciens, que l'idée du mal et une amère tristesse.

L'expérience, il est vrai, ne confirme pas ces réflexions d'une manière invariable et absolue. On citerait quelques chrétiens qui ont montré beaucoup d'impatience et d'abattement dans le malheur, et quelques incrédules qui l'ont soutenu avec résignation et courage. Que faut-il en conclure? Rien autre chose sinon que l'homme est parfois inconséquent, et que ses actes ne répondent pas toujours à ses principes. Les exceptions, d'ailleurs, sont peu nombreuses. Retranchez ce qui tient uniquement à une insensibilité naturelle de caractère, à la dureté ou à la froideur du tempérament, à l'orgueil philosophique, à l'ostentation d'une fermeté qui n'était qu'apparente, combien restera-t-il d'hommes irréligieux dont on puisse dire qu'ils ont fait preuve d'une mâle et constante patience au jour des grandes infortunes? Mais parmi les véritables chrétiens, cette patience est la règle commune et vulgaire. Les annales de l'histoire ecclésiastique et nos propres observations nous apprennent que de faibles femmes, des enfants, des vieillards débiles ont accepté avec une véritable résignation les plus pesantes épreuves, et combattu avec un sublime courage les plus cruelles atteintes du malheur.

Tout cela bien compris, appliquons en peu de mots les raisonnements qui précèdent aux intérêts de l'ordre social.

Une société politique, si habilement constituée et gouvernée qu'elle soit, renferme nécessairement beaucoup d'imperfections, et soumet les individus à des peines de diverse nature. L'inégalité des conditions humaines, l'autorité du petit nombre sur le grand nombre, l'extrême différence des travaux et des salaires, le choc des intérêts et les conflits des passions, les fautes du pouvoir, les erreurs de la justice, les entreprises des mécontents; que sais-je encore? les intempéries des saisons, les ravages des éléments, les mauvaises récoltes, les maladies pestilentielles; toutes ces choses inséparables de notre position sur la terre entraînent une masse énorme d'infortunes et de souffrances individuelles. A l'aide de bonnes lois et de sages magistrats, on peut réussir, sans doute, à éviter une partie de ces maux, ou du moins à en diminuer le poids. Mais ce n'en est toujours que la moindre partie; les afflictions les plus vastes et les plus profondes sont au-dessus de la puissance des hommes et des lois; nulle prévoyance ne les conjure; nulle force ne les arrête. Quand Dieu lève le bras pour frapper, nos faibles mains sont absolument incapables de le retenir, à moins qu'elles ne soient jointes dans l'attitude de la prière, et que nous n'ayons recours à la miséricorde de Celui qui peut seul nous donner du repos.

Or, en présence de ces maux inévitables dans les sociétés politiques, combien les opinions et les actions de l'homme religieux doivent être différentes de celles d'un incrédule!

L'homme religieux, ayant admis ce principe qu'il n'est pas destiné à être parfaitement heureux ici-bas, n'éprouve ni étonnement ni colère quand l'ordre social le froisse dans quelques-uns de ses intérêts ou de ses vœux. Il s'y attendait; il le savait. Les malheurs politiques, de même que les malheurs de tout autre nature, il les accepte comme des moyens de discipline morale, et y cherche les hautes leçons que Dieu ne manque jamais de donner à ceux qui écoutent sa voix. Ce n'est point qu'il demeure passif et inerte, ainsi que l'a supposé l'auteur du *Contrat social* par une dérision peu digne de son génie. Le chrétien sait qu'il doit employer sa faculté de prévoir, sa faculté d'agir, et qu'il lui est ordonné de travailler à son bien-être. Mais après avoir prévu, agi, travaillé selon ses forces, il se résigne aux mécomptes et aux souffrances qu'il ne lui a pas été possible d'éloigner. Il n'en accuse pas la société politique, les lois, les hommes du pouvoir; sa pensée monte plus haut; elle s'élève jusqu'au suprême Arbitre de nos destinées. En contemplant les voies de la Providence, il découvre l'ordre moral sous le désordre politique; et en ramenant les yeux sur soi, il reconnaît que le mal passager qui le frappe, comme citoyen, doit produire pour lui un bien permanent. Ne craignez pas qu'un tel homme, avec de telles vues, s'abandonne à un esprit de sédition et de révolte; il n'ira point chercher à la pointe du glaive, sur des monceaux de ruines et dans des flots de sang, un bonheur que lui refuse l'ordre de choses actuel. S'il peut atteindre une position meilleure par des moyens pacifiques et légitimes, il y tâchera; sinon, il saura se soumettre, et même bénir Dieu des épreuves qui lui sont envoyées.

Rien de semblable chez l'homme irréligieux. Comme il part du faux principe que sa destination est d'être heureux sur cette terre, que le bonheur de la vie présente est le but de son être, et qu'il a le droit d'employer tous les moyens possibles pour y parvenir, il s'étonne, murmure, s'irrite, quand l'ordre politique ne répond pas à ses prétentions. Et à qui s'en prend-il? Il s'en prend exclusivement aux institutions de son pays, aux dépositaires de l'autorité publique, aux électeurs, aux députés, aux juges, à tous les hommes qui professent une opinion différente de la sienne, à tous les accidents de la vie sociale. Avec d'autres institutions et d'autres magistrats, il pense obtenir ce bien-être et réaliser ces rêves qui le poursuivent incessamment. Il ne réfléchit pas qu'il demande à l'association politique plus qu'elle ne peut donner, et qu'il devrait se changer lui-même et habiter un autre monde que celui-ci, avant de goûter le bonheur auquel il aspire. Mais dans le fait, il est conséquent avec son incrédulité; sa chimère est une déduction logique de l'idée

fausse qu'il a prise pour point de départ, et nous avons tort de l'engager à réfléchir sur l'impossibilité d'être heureux dans l'état social. Dès qu'il ne voit plus dans la vie actuelle une préparation à la vie future, il cesse d'avoir l'intelligence du malheur ; il ne le conçoit plus, et doit rigoureusement admettre que le bonheur terrestre est sa fin. Comment donc, lorsqu'il observe l'énorme distance qui sépare ses prétentions de la réalité, comment n'éprouverait-il pas une irritation poignante et pleine d'amertume ? Comment s'abstiendrait-il de nourrir des haines profondes, et de s'en aller, aussitôt que l'occasion lui paraît bonne, changer ses lois et ses chefs, pour voir s'il n'en deviendra pas un peu moins malheureux? Quand il se tient paisiblement chez soi, ce n'est que par l'une de ces deux causes : ou bien, il est du nombre de ceux qui gouvernent, qui possèdent, qui jouissent, et qui auraient plus à perdre qu'à gagner par un nouveau bouleversement politique ; ou bien, il a peur, et ronge impatiemment son frein, en attendant que son tour vienne. Otez l'intérêt d'une part, la peur de l'autre, et vous reconnaîtrez l'incrédulité à ses fruits.

Croyez-moi : au fond de toutes les agitations, de toutes les plaintes, de toutes les révolutions, de tous les changements de lois et de dynasties qui ont bouleversé la France depuis un demi-siècle, il y avait le faux principe que l'homme doit chercher tout son bonheur ici-bas, et ce principe est la conséquence nécessaire de la négation de l'immortalité de l'âme. Chacun alors veut être heureux tout de suite, être heureux à tout prix, être toujours heureux. La souffrance physique, les peines morales, les revers de fortune, les privations sont considérés comme des maux inutiles; la douleur n'a plus de sens; et qu'est-ce qu'on supporte plus impatiemment qu'un mal inutile ? qu'est-ce qui excite une plus grande révolte dans le cœur de l'homme que la douleur dont il ne s'explique ni le sens ni le but ? Arrière donc toute souffrance, tout sacrifice pénible ! Donnez des richesses, des dignités, des plaisirs, du bonheur à l'incrédule ; donnez-lui tout cela sans délai ; car demain il mourra. Hâtez, hâtez-vous; une créature si fragile est pressée d'être heureuse. Et si vous tardez, les malheureux du monde essaieront de toutes les institutions et de tous les gouvernants afin de secouer le joug du malheur. Mais comme Dieu ne modifie pas les conditions sous lesquelles subsiste l'humanité déchue, comme il ne détruit pas les lois de l'ordre universel au gré des erreurs de l'irréligion, et qu'il persiste à faire de notre globe une simple demeure préparatoire pour le ciel, il résulte de cette impuissante recherche du bonheur que les incrédules creusent toujours plus avant l'abîme de leur misère. Le ciel n'est qu'au ciel; le bonheur n'est que là où Dieu l'a placé.

Les saint-simoniens avaient bien compris ce que réclame un peuple qui n'a plus de croyances religieuses, et avec leur extrême légèreté habituelle, ils avaient promis le paradis sur la terre. Nous recommencerons le séjour d'Eden, disaient-ils; on a trop long-temps marqué la place du bonheur au-delà du tombeau; c'est en deçà que nous en jouirons désormais. Les disciples de Saint-Simon ne songeaient point qu'une telle promesse ouvrait la porte à de perpétuelles révolutions, parce qu'elle présentait aux hommes une perspective impossible à réaliser; ils ne s'inquiétaient que de jeter une pâture aux folles illusions d'une génération incrédule. S'ils eussent vécu davantage, ils auraient vu l'immense mécompte où aboutit l'espérance d'être parfaitement heureux ici-bas; mais la vie de leur système a été trop courte pour laisser sortir du sol les germes qu'ils y avaient plantés.

Le Christianisme tient aux hommes un tout autre langage. Loin de leur annoncer un bonheur parfait sur cette terre, il enseigne que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux. Il nous commande la patience au nom de nos plus sacrés intérêts, et l'inspire en nous montrant les intimes rapports de ces afflictions avec le bonheur du ciel. Ayez des citoyens pénétrés de ces sublimes idées; ils seront paisibles, soumis aux lois, résignés à souffrir les maux inséparables de toute société humaine, et ne demandant aux institutions civiles que ce qu'on peut raisonnablement en attendre.

Ainsi, les conséquences logiques de l'incrédulité sont une grande erreur sur la destination de l'homme ici-bas, et par l'effet de cette erreur, l'esprit de mécontentement, l'impatience dans les maux, le besoin d'accuser sans cesse les hommes et les choses, enfin une soif insatiable d'innovations, à moins que l'incrédule n'ait déjà fait sa part aux dépens des autres, ce qui ne réussit qu'au petit nombre. Les conséquences logiques de la foi chrétienne, au contraire, sont une idée juste de la destination de l'homme ici-bas, et par l'effet de cette idée, l'esprit de contentement, la patience dans les maux, le respect des hommes et des choses, parce que le chrétien y voit des instruments de Dieu, enfin une stabilité d'opinions et de sentiments qui n'exclut pas un pacifique progrès dans l'état social.

Si la cinquième partie de la France était réellement chrétienne, toutes les améliorations politiques seraient possibles, et tous les bouleversements révolutionnaires seraient impossibles.

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

VI[e] ARTICLE. — *Eléazar Williams.* — *Les Stockbridges.* — *Les Onéidas.*

Pendant les guerres que les Français soutinrent autrefois dans ce pays, la ville de Deerfield, dans le Massachusetts, fut pillée et brûlée par les Indiens alliés de la France. Des centaines de familles anglaises furent massacrées. Dans le nombre se trouvait celle du ministre Williams, homme plein de zèle et de piété, qui remplissait depuis plusieurs années les fonctions de pasteur auprès des colons écossais. Une petite fille, son plus jeune enfant, échappa à la mort et fut emmenée par les sauvages. Elle fut bientôt la favorite de l'Indienne chargée de l'élever. Indienne elle-même, elle grandit au milieu des jeunes filles de la tribu et devint femme d'un chef du Bas-Canada. Son sort fut long-temps ignoré ; enfin on la découvrit au milieu des sauvages, et on lui persuada d'aller avec son mari voir ses parents du Massachusetts. Elle en fut accueillie avec l'affection la plus vive; mais rien ne put lui persuader de quitter sa tribu pour s'établir chez les blancs. Le chef indien, voulant cependant perpétuer dans sa maison le souvenir de son beau-père, adopta le nom de *Williams.*

Vers le commencement de ce siècle, deux de ses petits-fils, Eléazar et John, furent envoyés, encore enfants, dans une école du Massachusetts, pour y recevoir une éducation chrétienne auprès de leurs parents. Leur père, qui les amena, portait, ainsi que ses deux fils, un riche costume indien. Une pièce d'étoffe était jetée autour de leurs épaules, et attachée à l'aide d'une ceinture de corail, à laquelle pendait un long couteau ; leur tête était ornée de plumes. Rien de plus plaisant que les premiers essais des jeunes Indiens pour prononcer les lettres de l'alphabet. Quand les petits blancs de l'école s'avisaient de rire de leur peu de succès, ils les regardaient avec une expression sauvage. A force de patience, le maître chargé de les instruire réussit cependant à leur faire faire des progrès remarquables, et ils finirent par se concilier l'affection générale par leur bonne conduite. L'aîné se distingua surtout par ses heureuses dispositions; il termina ses études dans une école de théologie, et se rendit, en 1815, comme missionnaire, au milieu de la tribu des Onéidas, qui habitait l'Etat de New-York. Il dirigea en leur nom les négociations avec le gouvernement relatives à leur émigration au nord-ouest. Comme Moïse, chef temporel et spirituel de son peuple, il l'introduisit, comme Josué, dans la terre promise, et s'y établit avec lui. M. Colton rend compte dans les termes suivants d'une entrevue qu'il eut avec Eléazar Williams dans ces contrées reculées:

A peine étions-nous arrivés à la Baie-Verte, que je rencontrai M. Williams dans un canot. Nous avions été camarades d'école

et nous eûmes beaucoup de joie à nous revoir. Au bout de quelques heures, nous nous arrêtâmes devant la maison de M. Williams. Elle est basse et petite, bâtie en troncs d'arbres, et semble dormir sous l'ombrage du bois de chênes magnifiques qui borde la rive droite du fleuve des Renards. Rien de plus pittoresque, de plus souriant que les sites de ce rivage, doux comme l'hospitalité qui m'accueillit. M. Williams me conduisit bientôt dans son vaste parc de chênes « C'est sur cet emplacement, me dit-il, que devait, au gré d'un rêve long-temps nourri dans mon cœur, s'élever un séminaire pour les jeunes Indiens. Je conçus ce projet aussitôt que nous eûmes quitté les Etats de l'Est, pour nous établir au bord de cette rivière. Ce beau pays semblait enfin devoir être une patrie pour nos tribus fatiguées par deux siècles de persécutions et d'exils. Le cœur avide d'espérance, et, j'ose le dire, la froide raison aussi pouvaient le croire destiné à la régénération de notre peuple, que nous avons demandée si long-temps. Les grandes eaux nous séparent ici des blancs; elles devaient nous protéger. Le gouvernement américain nous avait promis de favoriser par tous les moyens la civilisation de nos tribus sauvages, et d'élever notre nation à un degré d'indépendance, qui nous aurait permis, ou de former un jour un nouvel Etat de l'Union, ou de devenir un peuple distinct, uni par les alliances et par l'amitié à ces voisins qui nous ont causé tant de maux. Ce n'était pas là le rêve d'une imagination malade; la chose était naturelle, elle était possible; elle aurait été utile aux deux parties. Quels obstacles s'opposent donc à sa réussite? Un seul, le mépris des serments et des traités. Vous savez qu'on a résolu d'incorporer tout ce pays dans la confédération des Etats-Unis. Déjà des fonctionnaires publics se sont établis à l'embouchure du fleuve; les blancs arrivent de toutes parts; ils occupent les lieux de commerce, ils spéculent sur les terres, ils vendent de l'eau-de-vie aux Indiens non civilisés, et les plongent toujours plus avant dans la ruine. Tout le pays que nous avons acheté des sauvages, en 1824, avec l'adhésion du gouvernement, le gouvernement l'a racheté à vil prix: et de qui? — des anciens propriétaires! Ainsi nous sommes de nouveau traqués de tous côtés, et forcés de nous enfuir au loin. Le sol que nous foulous, et que j'ai défriché de mes mains, ne m'appartient plus; il ne me reste qu'à partir. —Eh quoi! m'écriai-je, n'est-il plus aucune espérance? — Non, répondit-il, la lampe de l'espérance s'est depuis long-temps éteinte sous un souffle glacé! »

Le lendemain, continue M. Colton, je quittai la demeure de M. Williams, et je remontai le fleuve pendant quatre heures jusqu'à l'établissement des Indiens-Stockbridges. Une partie de cette peuplade s'est établie là depuis vingt ans. Originaire du Massachusetts, elle quittait alors le territoire de New-York. Tout l'établissement ne renferme plus qu'une population de 350 âmes. Tous parlent l'anglais avec facilité. Ils ont adopté le Christianisme depuis long-temps, et ils jouissent d'un degré supérieur de culture. Leur piété s'est échauffée aux sermons de Brainerd et d'Edwards. J'ai admiré dans leur église l'un des plus grands et des plus beaux exemplaires de la Bible, que j'aie jamais vus. Il leur a été donné par un pieux anglais dès les premiers jours de leur conversion; ils le conservent avec un soin religieux dans une espèce d'arche, qui les a accompagnés dans leurs émigrations lointaines, et jusque dans ce désert. Il peut y avoir quelque chose de superstitieux dans leur vénération profonde pour ce livre et pour le meuble qui le contient; mais quand on se souvient que tant de peuples n'héritent de leurs pères que le dédain de la Parole de Dieu, on aime, après tant d'oubli, à voir ce profond respect et cette charmante tendresse. C'est un autel au désert pour le plus noble don du ciel, trésor mystérieux du monde invisible, voix divine de vie et de vérité. Les Indiens étudient ce livre avec autant de simplicité que de zèle. Le nom du donateur, Francis Ayscouth, est écrit en grosses lettres sur la première page, ainsi que celui du missionnaire John Sergeant, qui le reçut. « Ce livre, est-» il ajouté, doit être conservé et employé par les générations » qui suivront la nôtre comme un gage de nos vœux ardents pour » le salut de ce peuple. » Et en effet, au milieu des plus tristes revers, ces Indiens ont, par l'usage de la Bible, fait de continuels progrès, depuis le moment où ils ont été amenés à la connaissance de Jésus-Christ par les prières et les travaux de ces hommes respectables.

C'était hier dimanche; je ne me serais pas attendu à trouver au milieu de ces prétendus sauvages, le dimanche chrétien célébré de cette manière. Tous les habitants, les parents conduisant leurs enfants par la main, se rendirent à la maison de Dieu, et y prirent place avec une décence qu'on ne trouve pas toujours dans les églises de nos contrées. Pendant le service, l'attention fut générale et soutenue. Plusieurs étaient complétement absorbés dans la contemplation des choses divines. Je vis couler plus d'une larme, quand le prédicateur s'adressa plus directement à la conscience de ses auditeurs. L'école du dimanche excita aussi mon étonnement; elle est conduite avec un ordre qui ferait honneur aux meilleures écoles des blancs. Les missionnaires qui la dirigent emploient des Indiens comme instituteurs; ceux-ci s'acquittent de leur tâche avec beaucoup d'intelligence et avec un plaisir visible. La maison de prière de ces Indiens est construite avec des troncs d'arbres posés dans toute la hauteur les uns sur les autres, et recouverts d'un enduit qui sert à garantir du vent et de la pluie. C'est le mode de bâtisse qu'on adopte ordinairement dans les nouveaux établissements, en attendant que les colons aient pu y établir des scieries. Le temple est au milieu du village, à l'ombre de grands chênes; il peut contenir plus de 300 personnes. Les Indiens s'y rendent vêtus d'une manière assez gracieuse, mêlant le costume national aux habillements européens.

J'avais toujours entendu dire que les Indiens chantaient bien, et je connaissais leur prédilection pour cet exercice; mais je m'aperçus bientôt qu'on ne m'avait pas dit la moitié de la vérité. Tous les Indiens naissent chanteurs; l'exquise délicatesse de leur oreille et le moëlleux de leur voix donnent à leurs chœurs une harmonie inexprimable. Cette tribu en particulier est depuis long-temps exercée au chant religieux. J'entendis, hier au soir, un chœur d'une trentaine de personnes des deux sexes. Je ne saurais peindre le charme sous lequel j'étais placé, ni l'émotion qui m'agitait. Ils ont traduit dans leur langue nationale un grand nombre de cantiques anglais, en conservant le même mètre, de sorte qu'ils peuvent les chanter dans les deux langues, en donnant la préférence à celle qu'ils entendent le mieux; mais les mouvements de leurs lèvres pour prononcer l'anglais diffèrent singulièrement de leur expression en parlant leur propre langue. La vivacité naturelle du sens musical est si grande chez les Indiens, qu'ils ne sauraient chanter en chœur sans indiquer la mesure, et pour ainsi dire, dessiner leur chant par les mouvements de leurs corps. Pour ce qui est de l'exécution habituelle du chant religieux, je la trouvai bien supérieure à tout ce que j'avais entendu parmi les blancs.

J'assistai, le soir, à une réunion de prière dans la maison de la mission. J'eus le plaisir d'y entendre deux Indiens prier dans leur langue maternelle, avec cette noble dignité qui n'exclut point une grande ferveur. Les missionnaires m'invitèrent à adresser quelques paroles aux Indiens, qui m'écoutèrent avec la plus grande attention. A ma surprise, un de leurs chefs se leva pour me répondre. Il remercia Dieu de ma visite et de toutes les bonnes paroles que je leur avais dites. Il loua, avec l'accent d'une émotion sincère, l'éternelle bonté de Dieu, qui avait mis au cœur des hommes blancs qui habitent au-delà de la grande mer, de leur envoyer, il y a de longues années, une Bible, et un homme savant et pieux pour leur en apprendre le contenu, et pour montrer à leurs enfants comment ils devaient la lire. Il était touché, disait-il, de ce que Dieu avait, depuis si long-temps déjà, intéressé des chrétiens du peuple blanc au bien religieux des Indiens. Leur misère avait été grande; il le reconnaissait, et il avouait, que depuis qu'ils étaient chrétiens, ils profitaient bien peu de leurs précieux priviléges; le Seigneur ne les leur avait cependant pas retirés, ajoutait-il.

Ce discours que j'abrège me fut adressé par le chef indien avec une dignité, un sentiment, une aisance, que je ne pouvais me lasser d'admirer. J'y vis une confirmation de ce qu'on m'avait dit du talent oratoire naturel aux indigènes.

Je n'oublierai jamais ce dimanche passé à Grande-Cawcawlin; c'est le nom du village des Indiens-Stockbridges. Le dernier soir, en écoutant les cantiques de Sion, que les enfants de la forêt répétaient avec tant de grâce, je me disais, que c'était une chose étrange et merveilleuse, après avoir vécu si long-temps, après avoir visité les plus florissants Edens de la vie chrétienne, de trouver plus de sympathie encore, un élan spirituel plus vif, un plus religieux bonheur, ici, dans les bois, chez les Peaux-Rouges! Oh! si le monde chrétien pouvait voir ces choses, cet aspect n'ouvrirait-il pas les cœurs et les trésors, et ne verrait-on pas se multiplier les moyens de relever et de réunir ces lambeaux du peuple indien, pour le faire marcher tout entier vers le même but? Qu'elle est noble et naïve cette reconnaissance de tous pour l'étranger dans lequel ils trouvent un ami, et qu'elle fait honte à la froide politesse de nos mœurs! Quel peuple chrétien révère et chérit ses pasteurs comme ils aiment leurs missionnaires? Sont-ce là des hommes incapables d'instruction? Sont-ce des bêtes à chasser de pâturage en pâturage, sans que le sol natal leur offre jamais un sûr abri? Faut-il les fatiguer dans le malheur et leur arracher chaque matin le cri: « vienne le soir! » et chaque soir cet autre cri: « vienne le matin? » Sont-ce bien là ceux, dont des peuples qui

se disent chrétiens appellent la spoliation un droit, la torture une vertu, et l'anéantissement un jeu?

Tandis que les Indiens Stockbriges changeaient en moissons fertiles les forêts de Grande-Cawcawlin, sur la rive orientale du fleuve des Renards, tandis qu'ils bâtissaient un beau village, élevaient une église et réunissaient au bien-être matériel les bénédictions de la foi, les Onéidas s'établissaient sur le bord opposé près de la rivière du Duck, sous la conduite de M. Williams. Leur colonie est plus nombreuse; elle s'élève à huit cents âmes. L'anglais est enseigné avec beaucoup de zèle dans l'école; mais tous ne le parlent pas encore, et leur respectable ministre les instruit dans leur langue maternelle. Eux aussi possèdent des champs bien cultivés, des maisons, des granges, une maison d'école. Je les trouvai occupés à bâtir un vaste temple. Le voyageur qui traverse l'Etat de New-York remarque avec plaisir au midi, du côté d'Onéida, à quelque distance de la grande route, une belle église blanche, dont le clocher s'élance hardiment vers les cieux; ce sont les Onéidas qui l'ont construite; ils y ont adoré le Sauveur, jusqu'au jour où il a fallu la quitter pour en bâtir au désert une nouvelle.

Non loin de ces Indiens chrétiens sont les campements des Ménomenies et des Winnebagos, tribus païennes et sauvages, qui s'étaient attachés à leurs nouveaux frères, et qui adoptaient peu à peu leur civilisation. Ces bons rapports et cette prospérité croissante ont disparu du jour où les blancs ont réussi à persuader aux sauvages que les Indiens de New-York nourrissaient le projet de s'emparer de leurs biens et de les détruire. Dès lors ils sont devenus les ennemis irréconciliables d'un peuple qu'ils chérissaient. Telle est la source des misérables querelles dont nous avons parlé. Les Indiens sauvages ont adressé leurs plaintes au gouvernement américain. Celui-ci a occupé les postes de commerce, installé ses fonctionnaires, et pris possession du pays; il est inondé maintenant de colons blancs qui viennent s'y établir.

Ce cours qu'ont pris les choses attriste le chrétien. S'il était pour la conversion générale des Indiens sauvages un moyen riche d'espérance, s'il était une mission douce, efficace, et dont on ne se défiât pas, c'était bien celle de compatriotes, qui prêchaient par la prospérité qui régnait dans leurs cabanes, et par leur vie pure et consacrée à Dieu! Aussi le champ du Seigneur germait-il sous leurs pas; la plaine verdissait et les cieux chantaient de joie; mais voici, l'ennemi est venu, qui a semé de l'ivraie parmi le blé! Nos cœurs s'en affligent; nous savons toutefois qu'au jour de la moisson le froment sera assemblé dans le grenier de l'Eternel.

REVUE DES JOURNAUX.

LE TEMPS. — *Les principes religieux.*

« Les principes religieux, » tel est le titre du grand article du *Temps*, du 1er novembre. « On résume aujourd'hui » la question, dit le journaliste, en considérant d'une ma- » nière générale le principe progressif et le principe sta- » tionnaire. Quant au dogme, il ne vient plus qu'en seconde » ligne. Chaque parti en use et en abuse comme d'un allié, » tandis qu'autrefois il combattait au premier rang. » Déjà quelques jours avant, la *Gazette de France*, en discutant avec le *Bon Sens*, avait pris soin de faire observer que, depuis la dernière loi sur la presse, les feuilles qui ne sont plus libres d'attaquer la forme du gouvernement, déplacent le débat, et le portent du terrain de la politique sur le terrain de la religion, bien certaines que les principes qu'elles soutiennent seront à peu près aussi intelligibles à leurs lecteurs si on leur parle de réforme et de catholicisme que si on leur parlait de république et de monarchie.

Nous comprenons sans peine que si l'on n'a qu'un but politique, le dogme doit ne venir qu'en seconde ligne; il nous semble même qu'on pourrait fort bien alors s'en passer tout-à-fait. Mais avouez que c'est là une pauvre manière de s'occuper des questions religieuses. Il n'est peut-être pas possible de faire une critique plus amère de l'esprit religieux d'un peuple que de dire que pour lui le dogme ne vient qu'en seconde ligne. Et cependant, le journaliste n'y entend pas malice; il ne veut pas se distinguer de la foule; il nous déclare nettement « qu'il honore lui-même toutes les croyan- » ces religieuses, » et qu'à ses yeux, « la différence n'est pas » un mal. » Tout cela peut se traduire ainsi: « Peu importe ce qu'on croit, pourvu qu'on croie quelque chose. » Vous qui voulez que la religion soit satisfaite d'un tel axiome, dites-nous, je vous prie, comment s'en accommoderait la philosophie? Se peut-il imaginer quelque chose de plus superficiel que cette égalité qu'on prétend établir entre des croyances contraires, qu'on enrégimente toutes comme « des » appuis nécessaires de la morale publique et privée, » tandis que, pour qu'on puisse compter sur une croyance, il faut qu'elle ait pour objet une vérité. Savez-vous pourquoi le gouvernement portugais se défie aujourd'hui d'une portion de son armée? Tout le monde vous le dira, c'est parce qu'il y a admis indistinctement des partisans de la reine et des miguélistes, et qu'il ne suffit pas d'avoir des soldats, qu'il faut encore que ces soldats soient tous animés d'un même esprit. Les croyances religieuses ne sont pas plus dignes de confiance si elles ne se rapportent pas à certains dogmes. Il ne suffit pas de croire une chose quelconque, il faut admettre des vérités positives, des vérités qui aient ce caractère aux yeux de Dieu, qui aient prise sur l'âme humaine, pour que la morale publique et privée puisse être influencée par les croyances. Ne reléguez donc pas le dogme dans quelque coin obscur de l'esprit humain; rendez-lui la place qui lui appartient, et souvenez-vous qu'une erreur en fait de dogme serait la plus fatale des méprises.

Le *Temps* a donc tort quand il semble approuver le vague des opinions religieuses autour desquelles on se rallie; il aurait raison, au contraire, si son but était seulement de constater une tendance qui est bien celle de notre époque. « L'esprit religieux, dit-il, tourné en dérision pendant la » dernière moitié du dix-huitième siècle, a repris de la vie » et du mouvement. Nous ne parlons point de ceux qui ont » cru que la dévotion serait le meilleur conducteur de l'o- » béissance passive, qui ont, pour ainsi dire, voulu charger » la Providence des soins de leur ménage; nous parlons de » la tendance visible, chez la partie respectable de toutes les » nations, de toutes les confessions, à se pénétrer des vérités » religieuses, à s'en approprier l'essence, sans, du reste, » s'embarrasser beaucoup de la forme. C'est un grand point » déjà qu'il ne soit plus de bon ton de se montrer incré- » dule, immoral et frivole, et qu'il soit possible de s'avouer » pour croyant sans se donner un ridicule. » Oui, sans doute, c'est là un progrès; nous sommes loin de le nier, bien que nous ne connaissions rien de plus funeste que la mode de la religion, qui pourrait bien avoir son tour comme toute autre mode. S'il n'est plus de bon ton de se montrer incrédule, prenons garde qu'il ne devienne de bon ton de paraître religieux. Nous aurions alors un pharisaïsme de salon, plus déplorable encore que le pharisaïsme de sacristie. Ce n'est pas que nous méconnaissions les dispositions plus sérieuses de beaucoup d'esprits; mais nous savons aussi combien est puissante chez nous la disposition à l'imitation, et c'est pour cela que nous craignons qu'à côté d'un progrès réel ne se montre un progrès factice. Les mots sacramentels s'apprennent si facilement qu'on est plus vite qu'on ne pense menacé du jargon religieux Pour échapper à ce danger, laissez les dogmes se dessiner avec une grande netteté. Au lieu d'être insaisissables à force de vague, qu'ils se présentent complets et précis. Il y a quelque chose de si solennel dans une doctrine positive, qu'on y pense à deux fois avant de déclarer qu'on s'y rallie. Chacun prendra position selon la conviction de son cœur et la persuasion de son esprit, et cela vaudra mieux sans doute qu'une adhésion sans motif et sans foi.

BIOGRAPHIE.

HISTORY OF THE REVOLUTION, etc., ou *Histoire de la Révolution anglaise de* 1688, comprenant un tableau du règne de Jacques II, depuis son avénement au trône jusqu'à l'entreprise du prince d'Orange, par SIR JAMES MACKINTOSH; complétée jusqu'à l'affermissement du trône, et précédée d'une Notice sur la vie, les écrits et les discours de l'Auteur. 2 vol. in-8°. Chez Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré. Prix: 10 fr.

Nous sommes en retard pour annoncer ces deux volumes, qui font partie de la collection des auteurs anglais anciens et modernes que publie M. Baudry. On sait que Mackintosh,

qui se proposait d'écrire l'histoire d'Angleterre depuis la révolution de 1688, n'a pu que jeter les bases de ce grand travail. Deux cents pages seulement du premier tome sont de sa plume. L'ouvrage a été terminé par un continuateur anonyme. La notice sur Mackintosh contient de longs et nombreux extraits des articles qu'il a insérés dans diverses revues de son pays. Le biographe s'attache surtout à nous faire connaître sa vie politique et littéraire; il ne dit que peu de mots de sa vie privée.

Après avoir rappelé que Mackintosh dut sa première réputation à l'ouvrage qu'il publia en 1791 sous le titre de *Vindiciæ Gallicæ*, et qui contenait un éloquent plaidoyer en faveur de la liberté, l'auteur de la notice nous apprend que ses opinions se modifièrent quelques années après, et que ce n'est guères que vers la fin de sa vie qu'il professa de nouveau les principes qu'il avait soutenus dans sa jeunesse. Il appuya de tout son pouvoir le bill de réforme présenté au parlement en 1831, donnant ainsi dans sa vieillesse le singulier spectacle du retour vers des doctrines politiques qui avaient effrayé son âge mûr, après avoir eu toutes ses premières sympathies. Les fonctions judiciaires que Mackintosh remplit à Bombay lui donnèrent occasion d'influer sur les progrès de la civilisation dans l'Inde. Dès lors, et plus tard comme membre de la chambre des communes, il se prononça contre la peine de mort. On peut même dire que l'adoucissement des lois pénales a été le principal objet de ses efforts législatifs; il se regardait en quelque sorte comme chargé de poursuivre la noble tâche de sir Samuel Romilly. M. Peel s'opposa aux propositions qu'il fit dans les sessions de 1821 et 1822, promettant en même temps d'opérer les changements qui lui paraîtraient possibles. Les lois pénales de l'Angleterre ont, en effet, été adoucies, bien qu'on soit loin d'avoir réalisé dans toute leur étendue les modifications demandées par Romilly et Mackintosh. Celui-ci prit avec énergie la défense des catholiques d'Irlande et réclama pour eux les droits politiques, quand cette question se débattait dans le parlement. Long-temps avant, il avait prévu le sort de l'Eglise. « A moins que quelque révolution favorable au » clergé ne replonge l'Europe dans l'ignorance, disait-il » dans son premier ouvrage, sa puissance ne durera certai» nement pas au-delà du dix-neuvième siècle. »

Outre *l'Histoire de la révolution de* 1688, Mackintosh a écrit un *Essai sur la philosophie éthique*, *l'Histoire d'Angleterre, depuis la conquête des Romains jusqu'à la sixième année du règne d'Elisabeth*, et la *Vie de sir Thomas More*.

L'auteur de la notice qui nous occupe ne dit que peu de mots des sentiments religieux de Mackintosh. Il cite cependant un fragment d'article et un fragment de lettre, qui nous montrent qu'il sentait l'importance de la religion pour la nation et pour lui-même. Dans le premier de ces morceaux, Mackintosh donne des détails curieux sur les excès des incrédules anglais à la fin du dix-huitième siècle. La Société Correspondante de Londres examina alors très-sérieusement s'il ne fallait pas sévir contre Thomas Paine, parce qu'il professait superstitieusement *une certaine* croyance en l'existence de Dieu. Cette même Société déclara que la croyance en Dieu était une opinion si dangereuse, qu'il fallait l'excepter dans l'application du principe général de la tolérance. Mackintosh s'élève avec indignation contre ces actes de délire.

La lettre à laquelle nous avons fait allusion contient des épanchements intimes qui nous ont profondément touché. Mackintosh venait de perdre sa première femme :

« Si j'avais perdu, écrit-il à un ami, la compagne légère et frivole de mon bonheur, le monde me dédommagerait aisément de sa perte ; mais j'ai perdu la tendre et fidèle compagne de mes infortunes : aussi ma consolation ne se trouve-t-elle que dans l'Etre dont les châtiments sévères, mais paternels, m'ont atteint et profondément abattu. La philosophie que j'ai étudiée se borne à m'apprendre que la vertu et l'amitié sont les plus précieux des biens, et que leur perte est irréparable. Elle aggrave donc mon malheur, au lieu de l'adoucir. Mon cœur malade a besoin d'autres consolations. Dominé par ces sentiments qui, dans tous les siècles et dans tous les pays, ont eu puissance sur l'homme, je cherche et je trouve un refuge dans la douce espérance, dans la conviction consolante, que c'est un Etre plein de sagesse et d'amour qui inflige les peines de la vie, comme il en accorde les joies ; que la bonté qui préside à tous les événements répandra un jour la clarté au sein des ténèbres qui nous entourent et qui nous voilent l'horizon ; que cette vie misérable n'est pas le tout de l'homme ; qu'une créature si intelligente et capable de tant de sagesse et de vertu ne périra pas comme les animaux, mais qu'il y a une demeure préparée pour les esprits des justes, et que les voies de Dieu seront justifiées aux yeux des hommes. Les sentiments religieux qui ont été implantés dans mon esprit dans ma première jeunesse, et qui ont été ranimés par les scènes terribles dont j'ai été témoin dans le monde, ont, j'en ai la confiance, été profondément enracinés dans mon cœur par cette dernière affliction. Je n'effaroucherais sans doute pas votre piété si pleine de raison, si je vous disais que les formes et les opinions ne me paraissent avoir qu'une importance secondaire; mais je puis vous déclarer en toute sincérité que le Christianisme, dans sa pureté et son esprit primitifs, me paraît la plus aimable et la plus vénérable de toutes les formes sous lesquelles les hommages de l'homme ont jamais été offerts à l'Auteur de son être. Ces sentiments m'ont un peu calmé ; ils me feront, j'espère, reprendre bientôt les travaux de la vie active. »

Quelque touchantes que soient ces réflexions, nous n'aurions pu penser à Mackintosh qu'avec tristesse, si nous n'avions eu sur sa mort d'autres détails que ceux que renferment ces lignes laconiques de son biographe : « Sir James Mac» kintosh mourut à Londres le 30 mai, et fut enseveli » dans l'Eglise paroissiale de Hampstead, le 4 juin 1832. » Il n'y a là aucune réponse aux questions que le chrétien se sent pressé de faire. Le fils de l'illustre écrivain, dans les Mémoires qu'il vient de publier sur la vie de son père, nous donne des renseignements d'un bien grand intérêt, qui nous dédommagent du silence du biographe, et que nous nous faisons un devoir de transcrire :

« Les nuits de mon père étaient sans sommeil, dit-il ; il était agité ; il parlait peu et semblait penser beaucoup ; sa Bible était souvent ouverte devant lui. Il parlait plus que de coutume de sujets religieux, ou plutôt de Dieu et de ses dispositions envers les hommes. Il nous paraissait moins occupé de spéculations générales que de ses rapports personnels avec son Créateur. Notre Seigneur Jésus-Christ était souvent le sujet de ses pensées; il semblait quelquefois avoir de la peine à comprendre sa vie. « C'est pour moi un grand mystère, me dit-il un jour; je ne puis le comprendre. » Il me dit un autre jour que pendant ses fréquentes insomnies la contemplation du caractère de Jésus, la méditation de l'Evangile et la prière étaient ses occupations principales. Il insistait sur le plaisir qu'il trouvait à considérer le noble caractère du Seigneur. Sa voix était émue en disant : « Il allait de lieu en lieu en faisant du bien. » Un instant après, il ajouta : « Mais que de choses je ne comprends pas ! » Je ne saurais reproduire ses propres expressions ; il suffira de dire que la manière dont Jésus est le Sauveur de l'homme était ce qui l'arrêtait surtout. Le samedi, un grand changement eut lieu. Il devint très-silencieux et avait l'air de quelqu'un qui écoute. Quand on lisait quelques mots de la Bible, il témoignait qu'il les avait entendus. Je remarquai aussi que chaque fois qu'on prononçait le nom de Jésus-Christ, il ouvrait les yeux, quand il les avait fermés, et regardait la personne qui venait de parler. Lui ayant dit : « Jésus-Christ vous aime, mon père, » il me répondit lentement et en s'arrêtant après chaque mot : « Jésus-Christ... et l'amour..., c'est tout un. » Après un long silence, il reprit : « Je crois.... » — « En qui, mon père ? lui demandâmes-nous. Est-ce en Dieu ? » — « En Jésus, » répondit-il. Il ne parla plus qu'une seule fois après avoir dit ces mots. Nous lui avions demandé comment il se sentait ; il nous répondit : « Heureux ! »

Tel est le récit d'un fils qui a recueilli avec une pieuse avidité chacune de ces paroles sur les lèvres d'un père mourant. Les chrétiens les liront sans doute avec émotion et actions de grâces.

Le tome XX de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par MM. Buchez et Roux, est en vente. Ce volume contient les événements du mois de novembre 1792, les premiers débats de la Convention nationale et les préliminaires du jugement de Louis XVI.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 45. 11 NOVEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis. — On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

SOMMAIRE.

POÈTES CONTEMPORAINS.

M. DE LAMARTINE.

Quand les opinions chrétiennes sont devenues des croyances, elles s'emparent de l'être, et impriment un tour nouveau à ses préférences, à ses antipathies, à ses jugements même instinctifs. Un chrétien reconnait un chrétien entre mille, lors même qu'ils s'occupent de sujets en apparence étrangers à celui qui les intéresse par-dessus tout. Un foyer est allumé dans les profondeurs de l'âme ; il en échauffe jusqu'aux moindres émanations. Le mot *reconnaître* n'exprime pas même ce qu'il y a d'intime et d'électrique dans ces rapports ; deux chrétiens se *sentent* plus encore qu'ils ne se reconnaissent. Et si une conversation d'un quart-d'heure suffit souvent pour s'entendre, comment se tromper en face d'un livre qui met en relief les goûts, les affections, les opinions, toute la manière de sentir et de penser d'un homme ? C'est ce que nous nous sommes demandé après avoir lu les *Souvenirs d'Orient* de M. de Lamartine. Au milieu de ces pages colorées et simples à la fois, de cette effusion de sentiments intimes et religieux, nous avons cherché quelque symptôme de vrai Christianisme comme on cherche la vie sur les traits éteints d'un ami. Les opinions hautement avouées de l'auteur, la marche qu'on pouvait remarquer dans ses belles poésies, des mots singulièrement frappants, tels que celui-ci :

« La paix, volupté nouvelle,
Sens de la vie éternelle (1); »

les épreuves mêmes auxquelles Dieu l'a soumis, nous faisaient espérer qu'arrêté sur le seuil des dogmes chrétiens, il avait trop bien contemplé leur mystérieuse beauté, pour ne pas attendre l'heure où le vrai sens lui en serait révélé. Mais, il faut le dire, puisque telle est la vérité, nous avons trouvé le poète reculant au lieu d'avancer dans les voies du Christianisme, et nous offrant le triste spectacle d'une âme éminemment religieuse qui se détourne de la seule vraie religion. Quelques citations vont justifier cette assertion que nous ne portons qu'à regret. C'est un travail ingrat que de découronner un auteur qu'on affectionne de l'auréole qu'on aimait tant à lui prêter. Mais d'abord, le nom de chrétien est assez beau pour que celui qui le prend puisse souffrir qu'on vérifie ses titres, et ensuite nous espérons être utile à quelques lecteurs disposés à croire un livre sur parole, et sur qui l'influence d'une religion vague et sans base est d'autant plus nuisible qu'elle est l'expression d'un sentiment plus sincère. Le déisme pur et simple est assez usé maintenant pour n'être plus fort dangereux ; c'est ce qui court les rues en fait de religion, et ce qui retient encore le grand nombre sur la pente glissante du matérialisme. Mais ce déisme à forme chrétienne, avec des habitudes et même des goûts chrétiens, voilà ce qui est fait exprès pour séduire. Ce qu'il enlève au fond mystérieux des dogmes et aux sévères émotions de la conscience, il le remplace par le charme des peintures et par les ébranlements de l'imagination, ce qui est infiniment plus brillant et plus commode. Le dirons-nous aussi, nous avons cru peut-être que dans l'honorable droiture de son caractère, l'auteur se faisait quelque illusion à soi-même, et qu'il pourrait n'être pas sans utilité qu'une voix amie vint le presser de se demander : Ne serais-je donc pas chrétien ? Dieu nous garde de briser un lien si faible qu'il fût qui le rattachât à la réalité du Christianisme. Ce n'est pas une parole de répulsion que nous prononçons, mais bien un avis sérieux dont l'amour chrétien est le principe, un mot qui puisse faire réfléchir et regarder en arrière ou plutôt en avant. Quand on a tant souffert, quand on a tant été ballotté par les flots de la vie, on doit être altéré de consolation et de paix.

(1) *Hymne au Christ.* Cet hymne a été réimprimé, il y a quelques jours, dans la *Gazette de France*. Beaucoup de journaux l'ont copié comme une production nouvelle. C'est l'hymne V du livre III des *Harmonies poétiques et religieuses*.

Mais plus l'âme est profondément religieuse plus elle est possédée par cette soif du beau et de l'infini qui caractérise M. de Lamartine, plus il est dangereux pour elle de se tromper sur la source où elle s'abreuve. Le vif sentiment de la grandeur de Dieu et de ses œuvres, la conscience de ses droits sur ses créatures, le désir de le servir, l'habitude constante de la prière, tous ces avant-coureurs du Christianisme qu'on rencontre chez notre grand poète et qui lui inspirent des mots pareils à celui-ci : « Vanité des vanités, excepté de servir Dieu et les hommes pour Dieu, » tout cela mérite au moins qu'on lui offre en retour la vérité. Après le bonheur d'être réellement chrétienne, il n'est peut-être rien de plus heureux pour une âme que de savoir nettement qu'elle ne l'est pas et ce que c'est que de le devenir.

Il y a d'abord chez M. de Lamartine une tolérance philosophique et de bonne compagnie, qui ne s'accorde guère avec l'absolutisme nécessaire, qui, il ne faut pas s'y tromper, réside au fond de toute conviction, et des convictions chrétiennes surtout. Pour un chrétien, la vérité tout entière n'est que dans sa foi; lui seul peut connaître Dieu tel qu'il est ; toute autre doctrine n'est qu'erreur et ne produit que misère. C'est par là que, dès l'abord, l'Evangile heurta si rudement les autres croyances; ce n'était pas un dieu de plus qui demandait place au milieu des dieux sans nombre du monde païen; c'était un usurpateur qui d'emblée prétendait tout renverser et tout remplir. Les persécutions qu'il subit furent dans un sens la défense naturelle de Jupiter et de Bélial. Qu'on ne s'étonne pas de cette profession d'absolutisme; elle ne s'impose pas forcément aux intelligences comme celle de l'Eglise romaine, elle n'est de notre part que l'expression d'un fait, grand et fécond sans doute, mais dont les légitimes conséquences ne dépassent pas le domaine de la pensée libre. Plus le chrétien est individuellement chrétien, plus il est placé par ses propres expériences de péché, de prière, d'amour, sur le terrain de l'Esprit de Dieu, plus il respecte chez les autres hommes une individualité qui permet seule le vrai développement de l'élément religieux. Mais il respecte et n'approuve pas, il honore les droits de la pensée, et travaille en même temps de toutes ses forces à la diriger vers l'unique source de la vérité et du bonheur, vers le Dieu miséricordieux et saint de l'Evangile. Ni le déisme indifférent de l'Arabe qui tolère toute croyance, ni la résignation demi-stupide du Turc, ne seront pour lui un sujet d'admiration. Seulement il se réjouira du sentiment religieux du dernier, plutôt en ce qu'il pourrait être qu'en ce qu'il est. C'est pour lui une pierre d'attente comme pour saint Paul à Athènes l'autel du Dieu inconnu. Surtout il ne mettra pas en parallèle ces sentiments de morale naturelle, gravés de Dieu dans la conscience et sans lesquels le monde ne saurait marcher, avec la morale de l'Evangile. « Toutes » les religions ont leur divine morale, toutes les civilisations » leur vertu, tous les hommes le sentiment du juste, du » bien et du beau, gravé en différents caractères dans leur » cœur par la main de Dieu, » dit M. de Lamartine. Oui sans doute, tout homme porte plus ou moins l'empreinte divine; mais trouve-t-on dans tout système religieux, de quoi former ce cœur renouvelé par l'amour, qui nous rendra seul capables de vivre dans le monde de l'amour?

« Tout homme sensé, dit M. de Lamartine, à qui on » demandera compte de sa foi, répondra : Je suis chrétien » parce que la fibre de mon cœur est chrétienne, parce que » ma mère m'a fait sucer un lait chrétien, parce que les » sympathies de mon cœur et de mon esprit sont pour cette » doctrine, parce que je vis de l'air de mon temps sans pré- » voir de quoi vivra l'avenir. » (T. II p. 41.) « Que ne puis- » je l'y retrouver (le souffle qui inspirait David) pour chan- » ter les tristesses de mon cœur, et celles du cœur de tous les » hommes dans cet âge inquiet, comme il chantait ses es- » pérances dans un âge de jeunesse et de foi! Mais il n'y a » plus de chant dans le cœur de l'homme; car le désespoir » ne chante pas. Et tant qu'un nouveau rayon ne descendra » pas sur la ténébreuse humanité de nos temps, nos lyres » resteront muettes, et l'homme passera entre deux abîmes » de doute, sans avoir aimé, ni prié, ni chanté. » (II, 177.)

Ces paroles sont-elles chrétiennes? nous le demandons à la bonne-foi de nos lecteurs. Est-on chrétien quand on a besoin d'un *nouveau rayon* de lumière divine? est-on chrétien quand l'avenir n'inspire que doute et désespoir, au lieu de la sublime et ferme attente du règne universel de Dieu; quand on fait de la foi le résultat des impressions et des habitudes, au lieu d'y sentir une puissance qui domine tout son être, une conviction à la fois raisonnée et sentie, inspirée et pourtant explicable? Mais voici qui est plus positif encore : « Quelle que soit la forme que les méditations inté- » rieures, la lecture de l'histoire, les années, les vicissitudes » du cœur et de l'esprit de l'homme, aient donnée au sen- » timent religieux dans son âme, soit qu'il ait gardé la let- » tre du Christianisme, les dogmes de sa mère, soit qu'il » n'ait qu'un Christianisme philosophique et selon l'esprit, » soit que le Christ pour lui soit un Dieu crucifié, soit qu'il » ne voie en lui que le plus saint des hommes, divinisé par » la vertu, inspiré par la vérité suprême, et mourant pour » rendre témoignage à son Père, que Jésus soit à ses yeux » la Divinité faite homme, ou l'humanité divinisée, tou- » jours est-il vrai que le Christianisme est la religion de ses » souvenirs, de son cœur et de son imagination. » (II, 191.) Plus loin, auprès du saint sépulcre : « Une grande lumière » de vérité et de raison se répandit dans mon intelligence, » et sépara plus clairement le jour des ténèbres, les erreurs » des vérités; il y a des moments dans la vie où les pensées » de l'homme, long-temps vagues et confuses, et flottantes » comme des flots sans lit, finissent par toucher un rivage » où elles se brisent et reviennent sur elles-mêmes, avec des » formes nouvelles et un courant contraire à celui qui les a » poussées jusque-là ! Ce fut pour moi un de ces moments; » Celui qui sonde les pensées et les cœurs le sait, et je le » comprendrai peut-être moi-même un jour. Ce fut un mys- » tère dans ma vie qui se révèlera plus tard. » (II, 194) » On ferait un beau livre de l'histoire de l'Esprit divin dans » les différentes phases de l'humanité, de l'histoire de la » Divinité dans l'homme, où l'on trouverait le principe re- » ligieux agissant d'abord dans les premiers temps par les » instincts et par les impulsions aveugles, puis chantant par » la voix des poètes, *mens divinior*, puis se manifestant sur » les tables des législateurs, dans les initiations mystérieuses » des théocraties indiennes, égyptiennes, hébraïques. Lors- » que les formes mythologiques s'évanouissent de l'esprit » humain, usées par le temps, épuisées par la crédulité des » hommes, on le verrait disséminé et épars dans les grandes » écoles philosophiques de la Grèce et de l'Asie-Mineure, » et dans les sectes pythagoriciennes, chercher en vain des » symboles universels, jusqu'à ce que le Christianisme ré- » sumât toute vérité spéculative et contestée, en ces deux » grandes vérités pratiques et incontestables, adoration d'un » Dieu unique, charité et fraternité entre tous les hommes. » Le Christianisme lui-même, obscurci et mêlé d'erreurs, » comme toute doctrine devenue populaire, par les crédu- » lités des siècles qu'il a traversés, parait destiné à se trans- » former lui-même, à ressortir plus rationnel et plus pur » des mystères surabondants dont on l'a enveloppé, et à » confondre ses divines clartés avec la religieuse raison qu'il » a fait éclore le premier, et élevée si haut sur l'horizon de » l'humanité. » (II, 253-254.)

Si c'est de la transformation du catholicisme que parle l'auteur, nous nous rangeons pleinement de son côté. Mais si c'est le Christianisme même qu'il veut transformer, si c'est de quelqu'un des mystères de la Bible qu'il veut le décharger, nous serons forcés de lui dire qu'un vœu semblable n'est pas un vœu chrétien. Le Christianisme de la Bible et *selon la lettre* est le seul Christianisme vraiment *philosophique*. La plus haute des philosophies, c'est justement la correspondance qui existe entre les mystères les plus élevés et les lois de notre nature. Des hauteurs des cieux, tout vient se refléter dans le cœur et dans la conscience; les plus sublimes objets de la foi ont leur application directe dans la conduite, et deviennent par là la propriété de l'individu. Mais ce ne sont pas les doctrines émoussées des rationalistes qui s'implantent ainsi dans la vie. Religion et Christianisme ne sont pas synonymes. On le méconnaît souvent, on fait l'honneur de les prendre pour chrétiennes à des vérités et à des impressions qui ne le méritent nullement. Naturels ou révélés, les dogmes de l'unité, de la grandeur, de la bonté, de la sagesse divines, de la spiritualité, de l'immortalité de l'âme, ne viennent pas de l'Evangile et ne constituent pas son essence. Il s'établit sur leur

terrain, il les confirme, il les vivifie; mais ils ne sont pas lui, et les émotions qu'ils produisent ne sont pas toujours des émotions chrétiennes. L'Evangile en lui-même est la révélation du Fils de Dieu, un avec son Père descendu du ciel et mort sur la croix, pour arracher la créature à la condamnation du péché et à la misère intérieure qui le suit. L'union de la sainteté et de la miséricorde divine, la substitution de l'innocent au coupable, les douleurs d'une victime infinie acceptées comme rançon des péchés des hommes, l'expiation, en un mot, voilà le pivot autour duquel gravite le système chrétien. Dans les individus, la foi chrétienne est la conviction de cet ensemble de faits extérieurs s'accordant avec les faits intimes de la conscience. Le monde externe et le monde intérieur, le dehors et le dedans, se correspondent et se vérifient mutuellement. Mais pour que le Christianisme s'individualise ainsi, il faut qu'il soit tel que Dieu l'a fait, qu'il aille franchement au cœur des mystères, qu'il prenne pied dans la conscience par la connaissance du péché, qu'il s'empare des affections par la bonne nouvelle de l'expiation, qu'il relève les espérances par les promesses de l'Esprit-Saint. Et c'est précisément ce qui nous paraît manquer au Christianisme de M. de Lamartine. Le sentiment du péché et de la condamnation, cette satisfaction due à la justice éternelle qui a nécessité le sacrifice de la Victime divine, voilà ce que nous ne trouvons pas en lui. Aussi on a pu remarquer dans les passages cités plus haut, la marche rétrograde d'une foi qui n'avait pas ses racines dans la conscience. Quand, après avoir senti son éloignement pour le bien, son goût funeste pour le mal, l'âme, lassée d'elle-même et de sa misère, a poussé vers le ciel ces cris de détresse qu'un prophète et un grand saint appelaient les *rugissements de leur cœur*, et qu'en retour elle a entendu cette voix: « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, » alors ce qui était ténèbres et combat devient paix et lumière, et le cœur consacré à Dieu possède une foi aussi complète que l'est pour l'esprit du savant la certitude qui résulte d'une dernière et concluante expérience.

Mais hors de là tout devient terne et vacillant, tout se détourne de son but principal, la régénération de l'individu. Ce qui nous frappe chez plusieurs des hommes d'à-présent, chez l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* comme chez notre grand poète, c'est leur propension à faire passer dans le domaine de la matière ce qui est premièrement destiné à celui de l'esprit. Les promesses de guérison, de paix, de félicité, adressées à l'âme malade, sont pour eux des promesses de civilisation adressées à la société. Quand on lit l'Evangile sans prévention, il en ressort le renouvellement du cœur avant toutes choses. C'est l'éducation de l'homme pour le ciel que Christ est venu faire après avoir effacé par son sang la tache qui rendait cette éducation impossible. Sans doute l'individu ne peut changer sans que la société ne change, et Dieu même a bien voulu nous dévoiler quelque chose du glorieux avenir auquel il appelle l'humanité. Mais tout magnifiques que puissent être les bienfaits terrestres, ils ne seront jamais que les premiers fruits du Christianisme. Que sont dans le fond ces grandes améliorations, l'abolition de l'esclavage, l'affranchissement de la femme, les droits de l'humanité respectés même dans la guerre, au prix de la délivrance des âmes, de l'affranchissement du péché, de l'acquisition de la vie éternelle. Ce qui est remarquable encore, c'est que ce n'est jamais quand on a recherché pour eux-mêmes les avantages temporels du Christianisme, qu'on a pu les obtenir. Ou ils ont été l'effet naturel d'une lente et nécessaire influence, ou ils sont devenus le prix des travaux courageux de quelques chrétiens, qui, à force de foi et de dévoûment, sont parvenus à les arracher aux gouvernements. En un mot, c'est de l'intérieur à l'extérieur que procède l'Evangile, et s'il agit sur les sociétés, ce n'est qu'au moyen des individus.

Mais ce Christianisme désindividualisé, qui, faute de base, s'étend dans le vague et applique au temps les promesses de l'éternité, disons le nettement, il n'est pas destiné à vivre. Quand rien ne lui répond dans la conscience, il n'est et ne peut être qu'une opinion fondée sur la foi d'autrui, ou sur un vague sentiment de beautés, pressenties encore, plutôt que senties. Comment résisterait-il au dissolvant de l'esprit du siècle, à l'influence de la forme sur le fond, à ces théories de tolérance philosophique, si séduisantes pour qui ne connaît pas la portée de la charité chrétienne, aux suggestions d'un cœur irrégénéré qui repousse d'instinct toute conviction assez puissante pour le troubler dans la possession de soi-même? Encore un coup, la foi chrétienne n'est à l'abri des tempêtes extérieures que lorsqu'elle prend racine dans le mystérieux échange de justice et de condamnation s'accomplissant entre le Sauveur et les fidèles.

Une considération de plus. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions le reflet divin dans le sentiment de la beauté. C'est la révélation d'une des faces de Dieu qu'il a voulu nous faire en elle, et c'est penser bien superficiellement que de mépriser une faculté qui se rattache à tout ce qu'il y a de grand et d'harmonieux dans l'âme de l'homme, une faculté sans laquelle nous perdrions l'intuition de l'ordre qui caractérise toute œuvre divine. Pour conserver et développer ce don céleste, Dieu a semé sur la terre ces êtres puissants, qui éveillent ce qui dormait en nous, et qui nous montrent dans la nature, dans les arts, dans la pensée, ce que nous n'y aurions pas su voir sans eux. Que préoccupés de leur mission, ils n'envisagent le monde et la vie que par ce seul côté, cela est une suite naturelle des bornes de l'esprit humain, et tant qu'on reste dans la sphère des choses terrestres, cela est un contre-poids utile, nécessaire même, vu la pente de notre siècle. Ce n'est pas de ces hommes non plus, que nous exigerons une foi rigoureusement dogmatique Mais sans chercher le théologien dans le poète, il est permis de demander à celui-ci les sentiments sans lesquels on n'est réellement pas chrétien. Silvio Pellico, par exemple, semble destiné à nous montrer ce qu'est le christianisme d'un poète. La part de l'imagination y est large, le culte du beau y règne, à chaque page on est saisi par les émotions de ce cœur tendre et sympathique. Mais la conscience est au fond de tout cela, toujours active, lors même qu'elle n'est pas distincte. Si Dieu est beauté, il est aussi vérité et sainteté, il est en un mot la perfection, et de là même ressort sa beauté. La religion, expression de son caractère, doit être vraie et sainte comme lui, et pour qu'elle devienne le levier de notre âme, il faut l'envisager sous ces rapports. Tenez-vous en à la seule face de la beauté, vous sentirez peu à peu glisser de votre esprit les impressions vivantes de la réalité et de la responsabilité, pour n'y plus retenir qu'une vague admiration. C'est là le propre de l'école actuelle; on y reconnaît cette absence de précision et de réalité, jusque dans l'emploi de certains mots détournés de leur sens primitif. Celui de *divin* entre autres, au lieu de le prendre comme le signe de l'action immédiate de Dieu dans l'homme, on le regarde comme l'indice de sa présence naturelle dans l'âme, quand elle est distinguée par quelque faculté remarquable. L'inspiration du Saint-Esprit se confond ainsi avec l'inspiration du poète et du philosophe. C'est dans ce sens, hélas trop souvent, que Jésus est un être divin et sa parole une parole divine. A les entendre, quoi de plus beau que son dévouement, de plus sublime que sa morale, de plus merveilleux que l'action de ses apôtres sur le monde, quand on leur retire le privilége des faits surnaturels! Humainement rien n'est aussi beau, et rien ne l'est plus en effet, si ce n'est le renouvellement d'une âme, où la souillure de l'orgueil, de l'égoïsme, des passions charnelles, est remplacée par la paix, la pureté, l'amour, fruits de la foi au pardon acquis par le sang du Fils de Dieu.

L'esprit est fait sans doute pour les méditations infinies, mais il ne faut pas qu'il perde de vue les contours arrêtés des faits, seule donnée d'où il puisse légitimement partir pour s'élever plus haut. Le talent même y gagne en vigueur, et souvent en lisant les belles descriptions de M. de Lamartine, nous avons pensé qu'avec une base plus ferme à ses croyances, il aurait peut-être ajouté à ses tableaux la seule chose qui leur manque, la précision. L'âme n'est pas un assemblage de facultés isolées entre elles, mais bien un tout harmonique. Nous regrettons que l'importance du point de vue que nous avons adopté nous empêche de rien dire ici du mérite littéraire de son dernier ouvrage, dont on s'est d'ailleurs déjà occupé dans cette feuille; mais ce que nous ne pouvons taire, c'est le respect que nous inspire la droiture de cœur et d'esprit qu'on remarque chez l'auteur.

Nous le savions trop bon poète pour n'être pas homme de sens comme de conscience, mais nous nous réjouissons de reconnaître dans son *Voyage en Orient* ce que nous avait appris son talent d'écrivain et d'homme politique. La sincérité du cœur et la justesse du jugement sont peut-être les plus sûrs précurseurs du vrai christianisme. Ces initiations des religions antiques, où le novice traversait tant de périls et de ténèbres avant d'arriver au sens caché des symboles, nous fournissent une image de la manière dont Dieu agit souvent envers l'homme. Les heures mauvaises sont celles où, luttant avec soi-même et avec les choses, on ne connait encore ni la puissance des secours, ni la portée des espérances.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le général Mina a pris possession du gouvernement de la principauté de Catalogne et du commandement de l'armée.

La réunion des cortès, qui était fixée au 16 novembre, a été rapprochée. Elle aura lieu le 12.

Des conventions contre la traite des noirs ont été conclues entre les gouvernements anglais, espagnol et portugais.

On annonce qu'à partir du 1er janvier certaines marchandises françaises seront frappées en Portugal d'un droit d'importation de 30 pour 100, tandis que les marchandises anglaises, au contraire, ne paieront, comme précédemment, que 15 pour 100.

Le roi de Bavière a fixé son départ pour Ancône au 16 novembre; de ce port il doit s'embarquer pour la Grèce. Les rapports du roi Othon avec son ministre M. d'Armansperg paraissent motiver ce voyage.

Un engagement a eu lieu entre les Français et les Arabes. L'armée d'Abdel-Kader a été battue trois fois dans la même journée.

M. le maréchal Clausel vient de visiter le poste important de Bougie. On se rappelle qu'il avait été question de l'abandonner. Les intentions du gouvernement ne paraissent plus être les mêmes à cet égard.

M. Barton, chargé d'affaires des Etats-Unis, a demandé ses passeports au ministre des affaires étrangères, et ils lui ont été délivrés. Sa demande est appuyée sur la *non-exécution des traités* de la part de la France.

Une ordonnance royale vient d'être publiée portant approbation de la Société anonyme créée pour l'exécution du chemin de fer de Paris à Saint-Germain.

M. l'amiral de Rigny, arrivé malade à Paris, est mort dans la nuit du 6 au 7 novembre, après trois semaines de vives souffrances.

ÉTUDES RELIGIEUSES ET POLITIQUES.

QUE LA FOI CHRÉTIENNE PEUT SEULE MAINTENIR L'ORDRE DANS L'ÉTAT, EN DONNANT AUX CITOYENS LA RÈGLE ET L'HABITUDE DE L'OBÉISSANCE.

Il est nécessaire d'être soumis, non seulement par la crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience. Ces paroles sont de l'apôtre saint Paul; il les écrivait sous l'effroyable despotisme de Néron, qui le fit condamner à mort comme l'ennemi du genre humain.

Avant de comparer la maxime de l'apôtre avec celles qui règnent dans la France de nos jours, expliquons en peu de mots quel en est le véritable sens.

L'idée du gouvernement de Dieu dans le monde est le point de départ de l'écrivain sacré. Il considère l'autorité civile, prise dans sa nature abstraite, comme une institution providentielle, et les puissances établies comme les dépositaires de cette autorité. Son intention n'est pas de distinguer entre le droit et le fait, entre les puissances justes ou injustes, légales ou illégales, ni de déterminer la limite de l'obéissance exigée du chrétien. Il marque simplement l'origine et le but de l'autorité civile, et il en déduit le devoir de se soumettre au gouvernement établi. La crainte du châtiment est l'un des motifs sur lesquels il s'appuie; mais il insiste beaucoup plus sur l'obligation d'obéir par principe de conscience à ceux qu'il reconnaît et déclare ministres de Dieu. Envisagée sous cet aspect, la question est plus religieuse encore que politique; c'est à Dieu que le chrétien obéit en obéissant aux hommes; le commencement et la fin de sa soumission dans les affaires temporelles est le devoir de se soumettre en toutes choses à la volonté de Dieu. Et si le Seigneur juge à propos de laisser subsister pour un peu de temps des puissances tyranniques, le chrétien doit les accepter comme il accepte les autres fléaux de Dieu, la guerre, la peste, la famine, c'est-à-dire avec résignation, en avouant qu'il est justement affligé, en cherchant au-dedans de lui-même la principale cause de cette affliction, et en cherchant aussi à diminuer ou à détruire le mal par tous les moyens légitimes.

C'est aux fidèles de Rome que l'apôtre adressait cette exhortation. Il est probable qu'il y fut conduit par les circonstances particulières de cette époque. Les Juifs nouvellement convertis à l'Evangile avaient une antipathie héréditaire contre le joug d'un prince étranger. Les païens devenus chrétiens pouvaient s'indigner de voir des monstres de luxure et de cruauté à la tête de l'empire, et d'une indignation profondément sentie jusqu'au refus d'obéir la distance n'est pas grande. Il est, d'ailleurs, dans la nature des choses que l'homme aspire à obtenir toutes les libertés à la fois, parce que toutes se tiennent. L'affranchissement moral devait faire désirer l'affranchissement politique, et après qu'on avait ouvert les yeux sur sa corruption individuelle, on les ouvrait aussi sur les vices de l'ordre social. Les grands mouvements religieux ont presque toujours été suivis de changements considérables dans la constitution politique et dans l'état civil des peuples modernes.

Ces conséquences étaient à craindre dans ce siècle plus que dans aucun autre, et à Rome plus que partout ailleurs, parce que les institutions religieuses et politiques y étaient entièrement confondues. Les empereurs morts devenaient dieux; les empereurs vivants étaient souverains pontifes. Ne pas consentir à l'apothéose des uns ni aux prescriptions sacerdotales des autres, c'était un crime politique autant qu'un sacrilége. Les chrétiens furent accusés de sédition et de révolte contre César, avant de l'être pour leurs croyances religieuses, et se virent traînés sur les échafauds comme traîtres aux lois nationales beaucoup plus que comme ennemis des divinités de l'empire.

Or, le Christianisme demandait nécessairement que l'on renonçât aux pratiques idolâtres, tout en restant soumis aux choses de l'ordre civil. Cette ligne de démarcation, chacun peut le comprendre, était extrêmement difficile à tracer dans une pareille confusion des réglements religieux et politiques. N'étant plus assujettis à certaines lois, les chrétiens venaient aisément à croire qu'ils ne devaient plus l'être à aucune, et l'esprit d'insubordination menaçait d'envahir l'Eglise avec l'esprit de religion.

Pour prévenir ce désordre, saint Paul écrit aux Romains que leurs nouvelles convictions religieuses, bien loin de les autoriser à rompre le joug de l'obéissance dans les institutions civiles, leur faisaient une plus stricte obligation de s'y soumettre. Un philosophe aurait longuement disserté sur les bienfaits de l'ordre social, sur la majesté des lois, sur le danger des innovations. L'apôtre de Jésus-Christ suit un chemin plus court et meilleur; il rappelle aux chrétiens la grande doctrine de l'intervention de Dieu dans toutes les affaires humaines, et leur recommande d'obéir aux puissances supérieures, parce qu'il n'y a point de puissance, dit-il, qui ne vienne de Dieu, et que celui qui s'oppose à la puissance s'oppose à l'ordre que Dieu a établi. C'est au nom de la conscience, au nom de leur foi et de leur espérance d'une heureuse éternité, qu'il ordonne à ses frères d'être soumis aux autorités civiles comme aux exécuteurs de la volonté de Dieu dans l'ordre politique.

On a prétendu que ce principe renfermait tout un code de despotisme et de servitude. Les explications qui précèdent peuvent déjà montrer, ce me semble, combien cette accusation est mal fondée. L'apôtre s'attache à présenter dans ce passage, non les droits des chrétiens en leur qualité de citoyens, mais leurs devoirs. L'obligation d'obéir aux puis-

sances établies ne renverse nullement le droit de réclamer des institutions libres. Au contraire, si la liberté n'existe et ne s'étend que par l'ordre public, il est incontestable que les chrétiens pourraient avoir des lois plus libérales, par cela même qu'ils sauraient mieux obéir. Or, en matière de droits politiques, la possibilité devient tôt ou tard le fait. Un peuple réellement capable d'être libre change en moyens les obstacles mêmes qui semblent arrêter sa marche. Ce n'est pas la Providence qui fait des esclaves; c'est l'homme qui forge ses fers de ses propres mains. Sauf de très-rares exceptions, et qui durent peu, la servitude est un grand tort national autant qu'un malheur.

Mais s'il faut toujours obéir par principe de conscience, même aux tyrans! eh! prouvez-nous d'abord que la tyrannie est possible chez un peuple de chrétiens; nous examinerons ensuite votre objection.

Vous oubliez que le Christianisme qui ordonne de se soumettre aux puissances établies, enseigne aussi qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Ce serait un tyran d'une espèce toute nouvelle que celui qui ne pourrait faire exécuter que des mesures et des lois conformes à la Parole de Dieu. En ne prenant qu'une moitié de la vérité, vous en faites une monstrueuse erreur; mais à qui la faute? Est-ce à la vérité même?

Nos adversaires supposent une nation tout entière de vrais chrétiens pour la transformer en un troupeau d'esclaves. Nous admettons cette hypothèse d'une nation unanimement chrétienne pour en déduire que la tyrannie y serait absolument impossible, parce que le principe de la soumission aurait un perpétuel contre-poids dans le devoir d'obéir premièrement à Dieu, et que dès lors la tyrannie devrait se renfermer dans les bornes de la justice, ce qui revient à dire qu'il n'y aurait point de tyrannie. Mais comme on ne peut espérer qu'il y ait jamais un peuple tout entier de chrétiens, il faut ajouter que les difficultés de l'établissement de la tyrannie sont précisément en rapport avec le nombre plus ou moins considérable de vrais disciples de Christ dans une nation. Là où il y en aurait beaucoup, le despotisme aurait peu de chances de durée, tandis qu'il aurait beaucoup de chances là où il se trouverait peu de chrétiens. Cette observation s'appuie sur dix-huit siècles de témoignages.

Examinez l'histoire des peuples qui ont été long-temps esclaves, ou qui le sont encore, et vous reconnaîtrez qu'ils ont subi cet esclavage, non parce qu'ils étaient chrétiens, mais parce qu'ils ne l'étaient pas. N'ayant plus les saintes convictions qui les auraient obligés à obéir, ils ont eu des baïonnettes pour les y contraindre. Ce que la conscience ne faisait plus, la force a été chargée de le faire. Comment en aurait-il été autrement?

On perd trop souvent de vue que l'obéissance est une condition essentielle et indispensable de l'existence des sociétés politiques. Là même où tous exerceraient le pouvoir législatif, dès qu'une loi serait sanctionnée par la majorité, tous devraient s'y soumettre. Qu'on imagine une constitution quelconque, on ne parviendra pas à en ôter le devoir d'obéir. Quand le peuple n'obéit plus, la société finit, et l'état sauvage recommence, ou plutôt c'est la liberté qui finit, et le despotisme revient; car il n'est pas au pouvoir des passions humaines de briser complétement le lien social. Dieu ne leur permet point d'aller jusques-là.

C'est l'un des plus admirables bienfaits du Christianisme que d'avoir si fortement établi l'obligation de l'obéissance. Par cela seul il a mieux servi les véritables intérêts des sociétés humaines que tous les publicistes et tous les législateurs des temps anciens et modernes. Le principe de la soumission par conscience a prolongé de quelques siècles la vie de l'empire romain, et c'est à lui que l'on doit l'établissement d'un ordre civil stable et fixe parmi les hordes barbares qui ont envahi l'Occident. Le moyen-âge présente, sans doute, beaucoup d'institutions et de faits déplorables; mais au milieu des larges ombres de ce tableau, il y a un trait qui se montre avec éclat et qui mérite toute l'admiration des hommes réfléchis: c'est l'habitude, disons mieux, la religion de l'obéissance, qui descendait, de degré en degré, des sommets de l'état social jusqu'à ses dernières profondeurs. Le Christianisme était alors mutilé pourtant, mal compris et tout couvert d'une couche de traditions mensongères; mais ce qui en restait a suffi pour protéger l'ordre, et même pour le rétablir après les plus terribles orages. Il n'y avait pas des croyances assez pures pour hâter les progrès de la liberté; mais il y avait des croyances assez fortes pour maintenir l'autorité des institutions établies. Oh! que la religion chrétienne est une chose précieuse dans l'état social! et qu'elle est puissante alors même que les inventions des hommes l'ont altérée et affaiblie!

Les philosophes du dix-huitième siècle ont cru faire une œuvre de géant contre le despotisme, en renversant d'abord l'édifice de la révélation. Une fois l'Eglise abattue, pensaient-ils, nous aurons bon marché du reste. Avec les superstitions religieuses disparaîtront aussi toutes les tyrannies politiques. Nous rédigerons un nouveau contrat social en vertu duquel tous les citoyens seront parfaitement libres, et la société marchera vers de magnifiques destinées. Jamais le monde n'aura vu tant de liberté ni tant de prospérité.

Nos philosophes ont exécuté leurs projets, mais non d'une manière complète, fort heureusement. L'idée de l'intervention de la Providence dans les affaires humaines a été mise au rebut comme une vieillerie sans valeur. On n'a plus trouvé dans les puissances établies que les créations accidentelles qui jaillissent du choc des passions politiques, et l'on n'a cherché que sur la terre la racine de tous les événements qui changeaient la face du pays.

Dès lors, au lieu du droit, on a intronisé le fait: le fait mobile, variable, sans passé, sans avenir. Tout a dû se résoudre dans des questions de fait. Les puissances supérieures n'ont été considérées que comme des pouvoirs de fait. La victoire a tenu lieu de justice, et l'on n'a plus adoré que la force.

Napoléon disait: Qu'est-ce qu'un trône? ce sont quatre planches recouvertes d'un morceau de velours. Le mot qu'il appliquait au trône, d'autres l'ont appliqué à l'autorité même qui siége sur le trône et sur ses degrés. Qu'est-ce que le pouvoir? ont dit les matérialistes; c'est une machine à battre monnaie, à faire des places vides pour nous y mettre, nous et nos amis; quand elle ne fonctionnera plus à notre gré, nous en construirons une autre.

Les choses en étant là, après la négation du gouvernement de Dieu dans le monde, l'intronisation du fait et l'avilissement du pouvoir, que subsiste-t-il pour conserver des habitudes d'obéissance dans l'Etat? Voici ce qui reste.

D'abord, quelques hommes d'élite en très-petit nombre arrivent par la voie du raisonnement à regarder l'obéissance comme un impérieux devoir. Ils ne prennent pas le même chemin que l'Évangile, mais ils parviennent ici à peu près au même but. De longues et sérieuses méditations leur ont appris que la première obligation du citoyen est de se soumettre moralement aussi bien que matériellement aux institutions existantes. Ils n'aperçoivent pas la main de Dieu dans les événements politiques; mais, du moins, ils voient une espèce de consécration mystérieuse et supérieure dans les faits accomplis, et s'attachent à la respecter.

D'autres, en plus grand nombre, obéissent au pouvoir établi, parce qu'ils ont obtenu l'un des lots gagnants dans la loterie des révolutions. Leur soumission est un calcul; ils la règlent sur un compte de profits et pertes. Cela dure tant que la balance est en faveur de l'obéissance. Otez-leur les places ou les subventions dont ils jouissent, ils feront demain de l'opposition, puis de l'insurrection s'ils le peuvent.

Enfin, parmi les hommes qui ont cessé d'être conduits par des principes religieux, la multitude ne connaît d'autre raison d'obéir que la crainte. Ayez toujours l'arme au bras; soyez forts: sinon, point de soumission. Aussitôt que la digue fléchit, les flots qui roulaient autour d'elle en frémissant, se précipitent avec fureur pour la renverser.

Lorsque l'on compare le principe de l'obéissance chrétienne avec les divers mobiles d'obéissance purement politique qui viennent d'être indiqués, on remarque de solides garanties d'ordre et de stabilité dans le premier cas, et des causes perpétuelles de désordre dans le second. Autant le principe chrétien protége l'état social, autant les autres sont impuissants ou menaçants.

Ne parlons pas de l'influence du raisonnement philosophique pour maintenir un peuple dans la soumission. C'est

un sommet escarpé qui n'est accessible qu'à une poignée d'habiles penseurs, et encore faut-il que ces penseurs soient à peu près désintéressés dans les questions, ce qui n'arrive pas toujours; quand les passions sont d'un côté et la logique de l'autre, c'est rarement la logique qui prononce le dernier mot dans les intelligences même les plus élevées. Qu'est-ce donc que feront les masses avec ces subtiles théories? Comment leur demander de suivre les tours et détours d'une argumentation interminable? Avant qu'un peuple apprenne à obéir de cette manière, il essaiera de vingt révolutions. Le principe chrétien est aussi simple que celui-là est complexe. Obéissez aux puissances supérieures, parce qu'elles sont établies de Dieu : voilà ce que chacun entend à première vue, et ce qui pénètre jusque dans les entrailles de la conscience, lorsqu'on a foi au gouvernement providentiel et au jugement de Dieu.

La soumission par intérêt est sujette à de nombreuses vicissitudes; elle dépend de mille accidents qu'il n'est pas donné à la sagesse humaine de prévoir ni de prévenir. Une guerre malheureuse, une disette, une vaste industrie en souffrance, une fausse idée qui égare l'opinion et l'inquiète, que de causes diverses peuvent mécontenter les intérêts et compromettre l'obéissance! Il y a plus : les intérêts eux-mêmes peuvent avoir entre eux de fâcheuses collisions; les rivalités du nord et du midi, des villes industrielles et des villes maritimes se taisent devant l'ennemi commun, mais se réveillent quand elles ont un moment de sécurité, et l'on sait jusqu'où vont leurs menaces contre le pouvoir. Que deviennent les garanties de soumission au milieu de ce flux et reflux d'intérêts, qui n'obéissent qu'aussi long-temps qu'ils ne trouvent rien à gagner dans la désobéissance? Mais la soumission chrétienne est constante; elle n'est pas subordonnée à la bonne fortune ni à la mauvaise; peut-être même elle est plus forte dans le malheur qui vient des choses, et non des hommes; car elle y reconnaît plus clairement l'intervention de Dieu. On a quelquefois observé que les profondes calamités nationales, qui pousseraient aujourd'hui les intérêts dans la révolte, ont augmenté entre le pouvoir et un peuple religieux les liens de sympathie et d'affection, parce que tous allaient confondre au pied des autels leurs douleurs et leurs prières.

Quant à la soumission par crainte, c'est la plus incertaine des manières d'obéir, et la plus pesante pour l'État. Rien ne se déplace aussi aisément que la force politique : elle passe en un jour du camp de Pompée dans celui de César; elle se laisse saisir par une intrigue parlementaire, par une conspiration, par un seul homme habile et déterminé. Or, l'obéissance par crainte suit tous les mouvements de la force et imite toutes ses oscillations; elle grandit quand la force est grande, s'affaiblit quand la force diminue, et s'éteint ou s'en va d'un autre côté dès que la force a été brisée. Comme on ne s'est soumis qu'à un fait, et non à un droit, moins encore à une volonté de la Providence, la soumission ne se conserve que par la puissance du fait; on ne se tient pas obligé d'obéir, lorsqu'on n'y est plus forcé, et l'on tâche de rompre son frein aussitôt qu'on le peut. Que résulte-t-il d'un tel état de choses? Il faut que le pouvoir ait des armées de quatre cent mille hommes, des garnisons de vingt mille soldats dans une seule ville, des lois d'intimidation, des peines terribles; il faut qu'il charge le budget de subventions énormes pour les frais de police et pour tous les moyens de force qu'il juge nécessaires à sa conservation; il faut qu'il soit constamment sur le qui-vive, l'oreille tendue, l'œil inquiet, le glaive à la main. Et, après tout, il n'a pu fonder son gigantesque édifice que sur le sable; un coup de vent, un éclat de tonnerre suffirait pour l'abattre : tant l'obéissance qui n'a d'autre motif que la crainte est un appui précaire et fragile! Le pays tout entier l'a compris, il n'y a pas quatre mois, par l'une de ces révélations qui éclairent les peuples dans leurs jours de péril!

Je me suis quelquefois demandé comment il avait été possible de maintenir un peu d'ordre jusqu'à l'heure où nous sommes, malgré tant d'éléments révolutionnaires, et il m'a paru que cela tenait à ce que les maximes de l'incrédulité n'ont pas encore, grâces à Dieu, pénétré partout. Il existe en France quinze à vingt millions d'hommes dont on ne s'occupe guères à la tribune ni dans les journaux, parce qu'ils restent presque entièrement en dehors de mouvement politique. Ces vingt millions d'hommes, disséminés dans les petites villes et les campagnes, ont gardé certaines habitudes d'obéissance; ils se soumettent, non par conscience religieuse en général, mais du moins par tradition, aux puissances établies; et leur masse, bien qu'elle soit inerte en apparence, oppose une forte barrière aux projets des ennemis du pouvoir. C'est là que l'on recrute cette armée qui a défendu l'ordre partout où il a été compromis. Supposez que ces vingt millions d'hommes fussent animés du même esprit que les ouvriers de nos grandes cités et de nos villes industrielles, la France serait en proie, avant huit jours, aux plus épouvantables bouleversements. Nous vivons encore, qu'on le sache bien, sur l'héritage que nous ont légué les croyances religieuses du passé; mais cet héritage, on ne doit pas se le dissimuler non plus, s'amoindrit de jour en jour; la soumission enseignée par les pères est incessamment attaquée dans le cœur des enfants par les principes du matérialisme; et une nouvelle génération s'élève qui n'aura plus même ce respect traditionnel pour les puissances établies, auquel nous sommes redevables de ce peu de repos qui nous est accordé. Alors....., mais la pensée recule d'effroi devant l'image d'un pays qui, depuis le premier de ses habitants jusqu'au dernier, n'obéirait aux lois que par intérêt ou par crainte. Ce serait un immense chaos, une lutte sans cesse renaissante et toujours plus acharnée entre les intérêts rivaux et les forces opposées qui se diviseraient la nation.

Pour prévenir de si terribles malheurs, que faut-il? Un vaste réveil religieux.

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

VIIe Article. — *Une assemblée politique dans le désert.*

A peine les délégués du gouvernement étaient-ils arrivés à la Baie-Verte, qu'une nombreuse assemblée des chefs indiens fut convoquée pour le 24 août. Des messagers coururent dans toutes les directions, afin d'inviter les tribus indiennes à l'entretien que leur grand-Père voulait avoir avec ses enfants du nord-ouest. Rien de plus curieux que d'observer les préparatifs des Indiens pour cette journée. Plusieurs jours auparavant, on vit des essaims de canots descendre et remonter le cours paisible du fleuve des Renards. Ils étaient chargés de familles entières, qui emportaient leurs huttes et tout leur mobilier pour s'établir dans le voisinage.

Les Menomenies s'arrêtèrent sur la rive nord et y bâtirent une ville indienne en trois jours. C'était un amas de tentes pressées sans ordre, qui couvraient plusieurs arpents de terre. Ces tentes ne sont pas plus grandes que celles de nos soldats. La plupart sont recouvertes d'écorce de bouleau. Les moins pauvres des Indiens y placent un matelas; le plus grand nombre dorment sur la terre nue. Une couverture légère est jetée sur leurs épaules. Leur camp fut comme l'œuvre d'une nuit. Le matin à mon réveil, aussitôt que l'épais brouillard étendu sur le fleuve se fut dissipé, j'aperçus sur l'autre rive comme une grande ville, d'où la fumée s'élevait en épaisses colonnes. C'était le camp des Ménoménies. Un tel camp, vu de près, ne montre pas le beau côté de la vie indienne. Les sauvages sont paresseux et sales; l'on ne peut les visiter sans apercevoir des traces de la barbarie la plus repoussante. Les Winnebagos s'établirent pour la plupart sur la rive opposée. Leur campement était à tous égards fort semblable à celui des Ménoménies. Le nombre total des Indiens réunis à cette occasion pouvait s'élever à trois mille. Il ne devait s'agir que d'une assemblée de chefs; mais le peuple s'était laissé entraîner par la curiosité, et surtout par l'espoir d'avoir part aux distributions gratuites d'eau-de-vie que le gouvernement fait faire en pareille occasion. On peut voir alors la basse avidité de l'Indien sauvage. Il saute, comme un chien de chasse, au plus chétif morceau que lui laisse tomber l'homme blanc; à ce degré de barbarie, il est absolument dans sa dépendance. On ne saurait croire jusqu'où vont les débordements par lesquels on corrompt les Indiens dans les réunions de cette sorte. Assurément le sauvage, au moment où il arrive, n'est pas pur; mais il a vécu jusqu'ici dans sa famille, suivant les simples coutumes de ses pères, habitant quelque prairie écartée, au mi-

lieu des forêts, et la séduction ne s'est pas fait jour jusqu'à sa cabane. Elle vient maintenant à sa rencontre : comment saurait-il y résister ? Il reçoit du gouvernement une mesure de boissons fortes ; puis viennent les distributions d'argent ; il court aux boutiques ouvertes par les blancs à tous les coins de son camp ; il y échange ses trésors contre de l'eau-de-vie, et bientôt l'ivresse amène des scènes de turpitude dont il faut détourner les yeux. Vers le soir, on les trouve tous gisant à terre. Le chef à cheveux gris se roule dans la fange à côté du jeune guerrier ; à deux pas de lui sont peut-être dans le même état sa mère et sa sœur, avec le jeune enfant de celle-ci.

Au jour fixé, les délégués du gouvernement se rendirent en cérémonie à l'endroit choisi pour la grande assemblée, et où un toit léger s'élevait pour garantir des ondées subites que faisait craindre la saison. Après qu'ils eurent occupé leurs siéges, la foule des spectateurs se pressa autour d'eux ; la plupart demeurèrent debout ; d'autres s'assirent ou se couchèrent par terre ; tous avaient la pipe à la bouche. Les chefs des tribus étaient aussi arrivés avec grande pompe ; les seuls Ménoménies manquaient encore. On leur fit dire que les pères les attendaient ; mais ils n'étaient pas encore prêts et n'eurent pas égard à ce message ; ils ne pouvaient comprendre que le monde entier n'attendît pas qu'il leur plût d'arriver. Les conseillers commençaient à perdre patience ; les spectateurs témoignaient un égal mécontentement. Enfin, on les vit de loin s'avancer d'un pas lent et solennel ; ils s'arrêtaient de distance en distance, et s'entretenaient avec le monde invisible par une foule de cérémonies bizarres. Ils se rapprochaient, puis retournaient en arrière, décrivaient de grands circuits, et semblaient se complaire dans ces retards. Enfin, ils s'approchèrent du cercle, et promenèrent leurs regards sur l'assemblée avec une impassible gravité ; puis ils prirent place, la pipe à la bouche, conservant sur tous leurs traits l'immobilité la plus parfaite. Alors la pipe d'amitié, au tube de quatre pieds de long, passa de bouche en bouche, et chacun, depuis le président jusqu'au dernier des chefs réunis, en tira un nuage de fumée avec la même solennité que si la vapeur de ce tabac eût été l'unique objet du conseil et le moyen de résoudre toutes les difficultés.

La scène était des plus pittoresques. Toutes les nuances de peau se trouvaient réunies en dégradations singulières, depuis la blancheur éclatante du nord de l'Europe, jusqu'au rouge de sang indien. Tous les Indiens sauvages étaient nus ; ils ne portaient qu'une ceinture autour des reins. Un bon nombre semblaient ne s'être jamais ni lavés ni peignés depuis le jour de leur naissance. Plusieurs s'étaient enduit la peau de couleurs bizarres. Il y en avait d'un rouge éclatant, d'autres noirs comme des spectres ; quelques-uns étaient rouges d'un côté et noirs de l'autre. Chacun avait sa pipe, un arc et des flèches, et dans la main un javelot, assez souvent arrangé de manière à pouvoir aussi servir de pipe. A quelque distance d'eux s'étaient assis en silence d'autres Indiens, dont le costume, les traits et les manières portaient la noble empreinte d'une véritable civilisation. Tous avaient l'air d'hommes qui se respectent et qui cherchent à mériter le respect. Leur attitude aurait paru pleine de dignité dans toute assemblée politique. C'étaient les Indiens convertis, que j'avais vus souvent dans leurs villages dans l'Etat de New-York, et dont la supériorité ressortait encore plus par le contraste avec leurs compatriotes sauvages. Tous avaient la peau rouge et sortaient évidemment d'une souche commune ; mais la différence entre eux était incomparablement plus grande que celle qu'offrirait, dans nos contrées, le rapprochement d'hommes placés aux deux extrémités de l'échelle sociale. Pendant les huit jours que dura cette réunion, la noblesse, la raison, la vertu que déployèrent les Indiens chrétiens, les rendirent toujours plus dignes d'estime et de confiance. Les conférences mirent dans tout son jour l'influence puissante du Christianisme. Je me sentis personnellement honoré d'obtenir une place au milieu d'eux, assuré d'y trouver le meilleur refuge contre ce que la réunion pourrait offrir d'immoral et de grossier.

Une trentaine de chefs Indiens formaient le conseil ; les uns étaient les représentants des tribus chrétiennes des Stockbridges, des Onéidas et des Brothertons ; les autres, ceux des tribus sauvages des Winnebagos, des Ménoménies et des Chippeways. Toutes ces tribus ont leurs langues à part, à l'exception des Brothertons, qui ne parlent que l'anglais. Les délibérations et les discours de l'assemblée devaient donc être traduits en chacune de ces langues. Voici comment on cherchait à s'entendre : les délégués du gouvernement parlaient anglais ; leurs discours subissaient deux traductions pour les Indiens de l'Etat de New-York ; ils étaient traduits, en outre, en français, et transportés de cette langue dans les deux idiomes des Indiens sauvages, faute d'un interprète qui sût traduire de l'anglais dans ces dialectes. Les discours des Indiens passaient par les mêmes intermédiaires ; ils parvenaient aux auditeurs par l'emploi de quatre et quelquefois de six langues différentes. On comprend combien le sens des discours s'altérait par toutes ces transformations, et quel dédale inextricable, quelle effrayante confusion naissaient de là.

Les discours improvisés des Indiens étaient assurément ce que la réunion pouvait offrir de plus remarquable à un observateur étranger. Un assez grand nombre d'orateurs se levèrent dans les deux partis, et adressèrent à l'assemblée des discours plus ou moins étendus. Les paroles des Indiens chrétiens étaient simples et calmes ; ils s'en référaient aux traités conclus avec le gouvernement américain, et par son entremise avec les tribus du New-York ; ils n'avaient guère autre chose à dire. Le respectable chef des Indiens Stockbridges, Jean Metoxen, vieillard de soixante ans, plein d'énergie, et digne de l'estime générale par ses qualités d'homme et de chrétien, soutint la cause des Indiens chrétiens avec noblesse et dignité, après avoir déposé sur la table du conseil une note écrite. Il parla ainsi :

« Frères, nous remercions le Grand-Esprit de ce qu'il nous a réunis en bonne santé et en paix ; nous honorons dans nos cœurs notre grand-Père le Président ; nous sommes heureux de serrer la main de ses enfants et de nos frères. Puisse la chaîne de l'amitié, qui nous a unis pendant tant d'années, ne se relâcher jamais, aussi long-temps que le soleil se lèvera sur le grand lac et s'abaissera derrière nos forêts.

» Vous savez, frères, que nous avons toujours été amis de notre grand-Père, qui nous a promis d'éloigner nos ennemis de nous, si nous voulions éloigner de lui les siens. Nous vivions sous son ombrage dans le pays de l'Est, avec nos frères de l'Etat de New-York. Notre grand-Père nous dit qu'il vaudrait mieux nous établir ici ; nous obéîmes à sa voix et nous vînmes. Il nous conseilla d'acheter des terres de nos frères les Ménoménies et les Winnebagos, et de nous établir au milieu d'eux pour leur apprendre les arts de l'homme blanc, à semer le blé, à bâtir des maisons, à faire des vêtements et d'autres choses utiles. Notre père nous dit : « Ce pays que vous avez acheté vous appartiendra toujours désormais, à vous et à vos enfants. J'empêcherai mes enfants blancs de s'établir parmi vous, pour vendre à vos voisins de l'eau de feu, et pour les engager à leur donner des terres ; allez : les grands lacs nous sépareront toujours. » Il nous promit encore de nous envoyer des hommes pieux pour nous instruire, et de nous donner des charrues et des instruments pour cultiver le blé. Si l'une des tribus voulait s'élever contre nous et commencer quelque querelle, notre grand-Père dit qu'il étendrait son long bras et leur dirait : Soyez en repos ! Ainsi devions-nous tous vivre ici en paix sous son ombrage, et grandir ensemble, pour devenir une nation comme les hommes blancs, et pour avoir aussi, un jour, notre propre grand-Père, qui vivrait en paix avec lui, le Président.

» Frères, regardant notre grand-Père comme un homme sincère et respectable, qui ne manquerait jamais à sa parole, et qui avait un bras vigoureux pour la faire exécuter, nous fîmes tout ce qu'il nous dit. Nous abandonnâmes à ses enfants blancs nos demeures et notre bon pays dans l'Etat de New-York ; nous emmenâmes par la main nos femmes et nos enfants, et nous traversâmes les grands lacs, pour nous établir sur les bords du fleuve des Renards. Nous allumâmes le feu du conseil et nous nous unîmes paisiblement à nos frères les Winnebagos et les Ménoménies. Nous leur donnâmes de l'argent en échange de leurs terres ; ils dirent qu'ils se trouvaient heureux de ce que nous étions venus vivre avec eux, et de ce qu'eux et nous ne formerions plus qu'un seul peuple. Ils promirent d'abandonner la chasse et la pêche pour cultiver le blé comme nous. Leurs femmes devaient apprendre à filer comme les nôtres, et tous ensemble nous voulions devenir aussi grands et aussi sages que le peuple blanc. Nous ne pensions pas alors, que notre grand-Père Monroe mourrait si tôt, ni qu'un autre viendrait prendre sa place, oubliant ce que le premier avait promis ; nous ne pensions pas que notre grand-Père actuel pût avoir assez de papiers sur sa table, pour ne plus retrouver celui sur lequel est écrit notre traité.

» Vous le voyez, frères, l'homme blanc est ici ; il a apporté de l'eau de feu pour la vendre à notre peuple, aux Menoménies, aux Winnebagos et aux Chippeways, afin qu'ils deviennent fous et se prennent à se quereller ensemble. On peut tout faire de l'Indien en lui donnant de l'eau de feu ; elle le rend insensé ; il ne veut plus travailler, il bat sa femme et ses enfants, il devient meurtrier, dût-il en mourir de chagrin le jour d'après. Si long-temps que l'Indien peut avoir de cette eau, la paix est impossible et tout va mal. Notre grand-Père nous avait promis que l'homme blanc ne viendrait plus en vendre ici ; mais vous le voyez, un grand nombre d'hommes blancs sont déjà arrivés

dans notre pays ; ils nous disent qu'ils veulent y demeurer, qu'il en viendra encore un plus grand nombre ; ils désirent posséder nos terres, et nous, il nous faudra émigrer au-delà du Mississipi. Tout cela nous rend fort tristes.

» Nous avons vécu en paix avec les Winnebagos, les Ménoménies et toutes les tribus du nord-ouest ; le feu de notre conseil a brûlé avec un doux éclat et ne s'est jamais éteint ; mais tandis qu'assis autour du foyer, nous fumions avec nos frères la pipe d'amitié, l'homme blanc est accouru ; il a jeté dans le feu une grosse pierre ; les brandons allumés sont tombés sur nos pieds et sur nos vêtements, et lui nous a crié : « Il n'y a point de paix ! il y a guerre ! » Nous avons fui dans nos cabanes, nous y avons pleuré de douleur, et depuis lors il n'y a plus de paix. L'homme blanc ne souffre pas que nous parlions de paix à nos frères. Il leur dit que nous sommes leurs ennemis, et que notre unique but, en venant ici, était de leur prendre leur pays et de les en chasser. Il leur conseille de nous reprendre les terres qu'ils nous ont vendues et de les lui revendre, en en recevant ainsi le prix pour la seconde fois. Les blancs promettent de leur en donner beaucoup plus que nous n'avons fait. »

Les Indiens sauvages n'ignorent pas l'art de faire ressortir le petit nombre d'idées qu'ils possèdent et montrent beaucoup d'habileté à faire grand bruit de la moindre bagatelle. Les chefs des Ménoménies commençaient leurs discours et toutes leurs phrases par un monosyllabe long-temps soutenu de toute la puissance de leur voix, et dont le sens était : « C'est moi, écoutez-moi. » Chaque mot sort lentement de leur bouche, accompagné des gestes les plus violents ; ils le font résonner d'une voix de stentor, avec un accent aussi solennel que si le destin du monde en dépendait. Une expression obtenait-elle l'assentiment de leur peuplade, elle était suivie d'un grondement bruyant. Ce signe d'approbation excitait toujours plus l'enthousiasme de l'orateur, et le portait enfin jusqu'à un délire semblable à l'ivresse. La pensée applaudie était ordinairement fort peu de chose ; mais les bagatelles font la joie des Indiens comme celle des enfants ; ils s'amusent à voir tourner un javelot, et pourtant ils s'élèvent parfois à la hauteur des plus grands hommes.

Le chef principal des Winnebagos prit alors la parole. Il porte le nom de *Quatre-jambes*, parce qu'il s'attache à chaque genou une queue de renard, qui joue constamment autour de ses pieds.

« Frères, dit-il, écoutez-moi ! Je rends grâce au Grand-Esprit, qui nous a conservés jusqu'à présent. Nous sommes heureux de vous serrer la main ; puissions-nous fumer long-temps la pipe de l'amitié ! Avant que nos chefs eussent vu notre grand-Père à la place où il a bâti la grande maison pour le conseil, nous ne connaissions pas la grande nation ; nous avons tiré autrefois nos couteaux contre les longs poignards ; maintenant nous désirons vivre en paix.

» Frères, j'ai compté les arbres de la forêt qui entoure le lac de mes pères ; quand le soleil s'est abaissé dans les forêts pour dormir, je suis sorti de ma cabane et j'ai compté les étoiles du ciel ; mais quand nos chefs sont revenus, ils nous ont dit : On ne peut pas compter les hommes blancs ! Frères, nous ne voulons pas lutter avec l'homme blanc ; nous voulons la paix. Nos chefs nous ont parlé de vos huttes épaisses, réunies toutes ensemble en une masse si grande qu'il faut un long voyage pour en faire le tour. Ils nous ont parlé de vos canots à grandes ailes, et d'où le tonnerre et la fumée volent de tous côtés. Ces récits nous ont épouvantés, et nous désirons la paix. Nos chefs nous ont dit le nombre de vos guerriers, qui marchent toujours droit devant eux, sans bondir comme le fait l'Indien, et sans se cacher derrière les arbres. Ils nous ont raconté que vous aviez des fusils trop gros pour qu'un Indien put les entourer de son bras ; quatre chevaux les traînent sur des roues, et ils font un bruit aussi violent que le tonnerre, qui fait trembler la terre et agite les nuages. Frères, nous désirons la paix, je n'ai rien autre à vous dire. »

Le chef des Ménoménies, surnommé le *brave*, parla en ces termes, en s'adressant aux Américains :

» Frères, nous sommes réjouis que vous soyez venus pour terminer nos débats. Nous autres Ménoménies et Winnebagos, nous ne sommes pas savants comme nos frères de l'Est (les Indiens chrétiens). Nous ne pouvons pas, comme eux, écrire nos pensées sur du papier. Nous vous prions donc de nous donner un homme instruit, qui nous dise ce que ce papier renferme et qui nous donne conseil sur ce que nous devons faire ; car nos frères du lever du soleil savent plus de choses que nous, et ils nous ont trompés. Ils ont pris plus de terres que nous ne leur en avions vendues. Nous aimerions que vous leur dissiez combien ils doivent en avoir ; dites-leur aussi qu'il faut nous rendre ce qu'ils ont pris de trop, et nous le vendrons à notre grand-Père et à nos frères blancs qui sont ici ; ce sont nos amis et ils nous paieront bien en habits et en tabac. Nous aimons nos frères blancs et nous désirons qu'ils restent auprès de nous. Ils nous vendent ce qui nous manque et reçoivent nos fourrures en échange. Frères, que le Grand-Esprit vous conserve. C'est tout. »

Le désir qu'il avait exprimé d'avoir un conseil pour la discussion fut écouté, et l'on choisit pour cet office le juge de paix américain qui venait de s'établir dans la contrée.

Alors se présenta le jeune chef chrétien des Onéidas, David Bread, qui, se tournant vers les commissaires du gouvernement, leur parla comme suit :

« Frères, j'ai peu de mots à vous dire ; je suis heureux que votre peuple et le mien aient la même religion. Nous écoutons le même grand Esprit ; nous aimons le même Sauveur. L'homme blanc nous a apporté la connaissance du vrai Dieu ; il nous a montré comment nous pouvons être heureux après la mort, et nos cœurs sont reconnaissants pour ce bienfait. Nous louons le grand Esprit qui nous réunit maintenant. Puisse-t-il nous maintenir sur le bon chemin, de sorte que nous nous aimions les uns les autres, et que nous ne fassions rien qui lui déplaise !

» Nous sommes venus ici parce que nous désirions être indépendants et former une nation d'Indiens. Notre père le président Monroe nous avait promis que ses enfants blancs ne nous suivraient jamais ; il nous avait dit qu'il vaudrait mieux pour nous être ici que dans l'Etat de New-York, qu'il penserait toujours à nous, et qu'il nous protégerait de son bras puissant. Mais qu'est-il arrivé ? Nous sommes forcés de nous souvenir de ce qui est écrit dans votre Bible, qui est notre Bible aussi : « Alors il s'éleva un nouveau roi sur l'Egypte, lequel n'avait point connu Joseph. » Nous nous rappelons aussi qu'Achab exigea un jour la vigne de Naboth, et Naboth dit : « A Dieu ne plaise que je cède l'héritage de mes pères ! » Mais nous, nous avons, pour l'amour de la paix, abandonné l'héritage de nos pères, quand notre grand-Père nous a dit qu'il en avait besoin pour ses enfants blancs. Achab dit à Naboth : « Je te donnerai une meilleure vigne. » Ainsi nous parla notre grand-Père le président, et il nous promit qu'il nous en assurerait la possession à nous et à nos enfants. Nous ne nous plaignons pas de la vigne ; elle est bonne. Mais Achab la veut aussi, et maintenant nous sommes plus exposés que jamais aux déprédations et aux cruautés de son peuple. C'est tout ce que j'avais à dire. »

Les débats se prolongèrent pendant huit jours, et la seule décision à laquelle on put arriver, fut que les chefs indiens se rendraient à Washington pour soumettre l'affaire à leur grand-Père lui-même, bien que tout eût été déjà décidé par le président et par son conseil. Il avait été résolu que les Indiens devaient abandonner leurs maisons et leurs champs, et se chercher une nouvelle patrie dans les déserts du Mississipi. Vers la fin des délibérations de la Baie-Verte, le vénérable Jean Metoxen se leva encore avant que l'assemblée ne se séparât. Il s'adressa d'abord aux Indiens sauvages, et leur montra que tous leurs maux venaient de ce que les hommes blancs s'étaient mêlés de leurs affaires ; il somma ensuite les Américains de ne pas oublier les lois de la justice, et il termina par ces paroles tristes et solennelles :

« Malgré tout le mal que l'homme blanc nous a fait, nous avons appris de lui, mes frères, une chose excellente, nous savons nous confier aujourd'hui au Dieu de l'homme blanc, nous savons qu'il est le vrai Dieu, le seul Dieu, le Dieu de toutes les familles des hommes. Nous sentons qu'il est maintenant plus que jamais besoin de nous confier en Lui seul. On nous a fait tort et j'ignore quelles injustices nouvelles attendent encore notre malheureux peuple. Aussi descendrai-je dans la tombe, en pensant à ces paroles du fils de David, que j'ai lues dans le livre donné par le père de votre père au père du mien : « Je me suis mis à regarder toutes les oppressions qui se font sous le soleil, et voilà les larmes de ceux à qui on fait tort, et ils n'ont point de consolateur, et la force est du côté de ceux qui les oppriment ; ainsi, ils n'ont point de consolateur. C'est pourquoi j'estime plus heureux les morts qui sont déjà morts que les vivants qui sont encore en vie (Ecclésiaste IV, 1, 2). » Dieu a été témoin de nos anciens traités ; il a vu comment ils ont été observés, et il rendra à chacun selon ses œuvres. »

Ainsi parla le vieillard, puis il se rassit tout ému.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourgogne, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 46. 18 NOVEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Math. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, no 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. —A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS.

Les Bureaux du SEMEUR *seront transportés, à dater du 1er décembre prochain, rue Bleue, no 5.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

L'EMPEREUR NICOLAS A VARSOVIE.

Le public ne s'est guères occupé, depuis huit jours, que de l'audience accordée par l'empereur Nicolas, pendant son séjour à Varsovie, au corps municipal de cette ville, nommé par lui-même. L'empereur a refusé d'écouter le discours que la députation venait prononcer, afin de lui épargner un mensonge, a-t-il dit. Dans cette étrange entrevue, où Nicolas a montré à l'Europe ce qu'est un despote, ce souverain n'a pas craint d'adresser à ses sujets polonais ces paroles de colère : « Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de « nationalité distincte, de Pologne indépendante, et de » toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous » de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je » vous déclare qu'à la moindre émeute, je ferai foudroyer » la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi » qui la rebâtirai. »

La plupart des journaux ont exprimé la juste indignation qu'un tel langage est fait pour inspirer. Ils ont soulevé, à cette occasion, des questions de politique générale d'une haute importance. Pour nous, nous sommes frappés plus que de tout le reste, du désordre moral que ce discours annonce. Appelés à le constater souvent au bas de l'échelle sociale, nous ne pouvons nous empêcher de l'apercevoir ici à son sommet, et nous ne savons pas pourquoi nous hésiterions à déplorer publiquement ce débordement de passion et de haine. « La fureur du roi est comme des messagers de » mort, » dit Salomon : parole terrible que ne confirment que trop les épouvantables menaces que Nicolas vient de faire entendre. Nous n'avons jamais craint de rappeler les préceptes du Christianisme, quand la société a été menacée par les factions, rappelons donc aussi que cette religion divine a des leçons également sévères pour les puissants. « Le trône est établi par la justice, » dit-elle, et comme si ce n'était pas assez que d'offrir des directions, la Bible présente en exemple aux rois le gouvernement de Celui par qui les rois règnent. Quel long support, quel amour patient envers des sujets rebelles ! quelle politique toute divine pour obtenir d'eux une obéissance volontaire ! Et voyez-en le succès ; les révoltés s'écrient : « Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier ! (1. Jean, IV, 19.) » Pour aspirer au titre de mandataires de Dieu sur la terre, ne faut-il pas que ceux à qui l'Eternel a accordé des trônes, apprennent de lui à régner par l'amour ? C'est par l'amour qu'on lui devient semblable ; car Dieu est amour.

Nous ne pensons pas que cet exemple divin soit sans application possible ici-bas. On a essayé si souvent ce que peut produire la crainte, qu'il vaut la peine, ce semble, de faire un essai contraire et d'examiner ce que peut opérer l'amour. Nous l'avons dit tant de fois aux peuples, qu'il doit nous être permis de le dire une fois aux rois.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le chargé d'affaires des Etats-Unis ayant demandé ses passeports, le gouvernement français vient de rappeler M. Pageot, son chargé d'affaires à Washington. On dit que les différents entre les deux puissances seront arrangés à l'amiable sous la médiation de l'Angleterre.

L'association commerciale de Lisbonne a présenté à la reine une adresse revêtue de 270 signatures, pour protester contre tout renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre.

Le général Allard a fait hommage au roi de sa précieuse collection de médailles, qu'il a rapportée d'Asie. Elle sera déposée à la bibliothèque royale.

Une commission a été nommée pour examiner la question des salpêtres de l'Inde, qui, lors de la dernière ordonnance sur les douanes, avait été réservée.

La compagnie du chemin de fer de Paris à Saint-Germain vient d'obtenir de l'autorité militaire la permission d'occuper des troupes à ses travaux.

M. le ministre de l'intérieur vient de nommer à diverses préfectures et sous-préfectures vacantes.

La cour des pairs a repris avant-hier le procès d'avril. M. le procureur-général Martin a lu un réquisitoire tendant à la disjonction des diverses catégories d'accusés, et a demandé la division des débats en trois parties.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

VOLTAIRE *.

....Plus de popularité était réservée à VOLTAIRE, en qui tout le monde a reconnu le dix-huitième siècle fait homme. Il en représenta, il en encouragea la témérité, l'esprit de dérision, le zèle de réforme, l'ardeur et l'universalité. Il fut même plus que la personnification de son siècle : il résuma en soi la nation française dans ce qu'elle a de plus natif et de plus caractéristique. L'esprit gaulois que les trouvères ont fidèlement transmis aux auteurs du *Roman de la Rose*, et qui revit dans Villon, dans Comines, dans Montaigne, l'esprit de bon sens glacial et de mordante ironie, l'esprit d'analyse et de critique, l'esprit à la fois positif et passionné, ami du palpable, ennemi du merveilleux, cet esprit qui, jusque dans les excès où la passion l'égare, conserve l'instinct du juste-milieu et s'y ménage un retour, cet esprit, enfin, que ses qualités diverses préviennent tour à tour, mais également, pour la coutume et la nouveauté, trouva dans Voltaire sa forme la plus brillante et son type le plus complet. La nature avait, pour ainsi dire, identifié l'individu avec la nation, en donnant à Voltaire un caractère léger, mais élastique au suprême degré, des passions peu profondes, mais une sensibilité vive, aussi peu de système dans l'esprit que dans la conduite, mais cette promptitude à s'orienter qui tient lieu de système, une première vue, on pourrait dire un premier éclair d'une justesse admirable, une intelligence étonnante qui rend jusqu'à un certain point la présomption excusable, enfin une activité sans égale, par laquelle il fut en quelque sorte plusieurs hommes à la fois. Nul écrivain, au dix-huitième siècle, ne connut tant de choses et n'aborda tant de sujets. Ce qui a ruiné tant d'esprits, fut sa force à lui. Avec ses cent bras qui atteignaient à tout, il fut le Briarée de la littérature. Des dons intellectuels dont l'ensemble constituerait un génie universel, un petit nombre, mais à la vérité d'importants, lui manquèrent ; en tout grand génie quelques touches, au moins, sont muettes ou fausses ; la lacune, chez Voltaire, était dans les tons graves. Que d'octaves néanmoins compte ce clavier vivant ! L'auteur du *Pauvre Diable* n'est-il pas l'auteur de *Tancrède ?* Quel est le point commun où viennent converger et se fondre dans l'unité des puissances aussi diverses, aussi disparates ? Ce point doit exister ; tout esprit est un ; chaque génie a sa grande artère où tout le sang passe. Que d'autres tentent de chercher aux montagnes le premier jet de ce Nil aux deltas immenses : il nous suffit à nous de montrer Voltaire, riche des facultés les plus variées, riche aussi de bonne heure des biens de la fortune, s'avançant à la conquête de son siècle avec la force réunie des dons les plus heureux et des circonstances les plus favorables.

Seul, pourtant, il n'eût pas répondu aux besoins de son époque ; le dix-huitième siècle enfermait des germes que le vieil esprit gaulois ne pouvait pas réchauffer. La prose française attendait des beautés que Voltaire, heureux légataire de celle du dix-septième siècle, ne pouvait pas lui donner. Trop exclusivement l'homme de la société et de la civilisation, peu touché de la nature, peu intelligent de ce que le cœur humain recèle de vie intime et mystérieuse, éloigné par caractère de toute invention hardie, Voltaire laissait à Montesquieu, à Rousseau, à Buffon, de grandes lacunes à combler, de nouveaux mondes à conquérir ; et sans rien ôter à l'importance de son rôle, il est permis de déclarer que la partie *positive* de l'œuvre du siècle passa tout entière en d'autres mains que les siennes.

Le caractère de Voltaire n'offre point la dignité des existences harmonieuses, mais il a la puissance qui se joint souvent à l'irrégularité d'une nature fortement contrastée. Dans cette vie extraordinaire les disparates abondent ; les unes, nées d'un dur contraste entre les nécessités d'un rôle et les franches impulsions de la nature ; d'autres, simple contre-coup des oscillations de l'époque ; d'autres, enfin, qu'expliquent les différences d'âge et de position : mais toutes attestant que Voltaire était entré dans le sanctuaire des lettres avec le cortége entier de ses passions, qu'il en tira la matière de ses ouvrages, et que ses principes n'étaient que trop souvent que la traduction des divers états d'une âme mobile. Homme d'art, dans le sens idéal du mot, Voltaire eût connu le calme et l'accord intérieur ; mais il était homme d'action avant tout ; quiconque, d'ailleurs, s'est fait un besoin de la popularité, ne s'appartient point à soi-même et emprunte aux circonstances ses théories changeantes ; un contrat passé avec le public obligeait Voltaire à le servir souvent pour le dominer toujours. Ferney depuis long-temps était la Mecque des incrédules que ce contrat durait encore ; ce ne fut qu'au bord de la tombe que, s'élevant sur une popularité lentement accumulée, de roi constitutionnel il devint monarque absolu. Un des *vivat* qui retentirent à son triomphe annonça que le peuple venait de livrer à son idole le dernier trésor d'une nation, la pudeur publique.

Conservateur par nature et par intérêt, Voltaire, par haine du Christianisme, n'en passa pas moins sa longue vie à détruire ; champion déclaré de la morale, on le voit en saper à grand bruit une des branches-mères, la continence publique, avec laquelle, consolidée, tout s'affermit, et déracinée, tout tombe ; ami de la monarchie et des cours, ses éloquentes déclamations contre des lois inhumaines accélèrent une émancipation sociale, contre laquelle il eût également réclamé ; né courtisan, il est l'auteur de son propre exil et a la faiblesse de regretter une disgrace qui le fait roi ; censeur en titre des abus, il ambitionne, au fort de sa gloire, les distinctions les plus frivoles ; Français d'esprit et de cœur, il se laisse aller trop souvent à faire les honneurs de son

* Cette caractéristique de Voltaire est extraite de la seconde édition de la *Littérature de la jeunesse et de l'âge mûr* (autrement troisième volume de la *Chrestomathie française*), que va publier notre collaborateur M. A. Vinet. Nous donnerons dans un prochain numéro la conclusion du *Discours préliminaire* que l'auteur a presque entièrement refait. L'ouvrage est sous presse et paraîtra dans deux mois.

pays à la jalousie étrangère ; adversaire implacable et grand pourfendeur de préjugés, il se livre en aveugle aux plus grossières préventions ; vous le voyez, dans les rapports sociaux, généreux avec entraînement, défenseur infatigable des opprimés, et, d'une autre part, impitoyable dans ses colères, affreux dans ses vengeances. Comme écrivain, il rappelle le dix-huitième siècle au culte du dix-septième, dont il avait répudié les doctrines ; se rattachant à l'une de ces époques par la pure et brillante simplicité de sa prose, il appartient trop souvent à l'autre par l'emphase et la redondance de ses vers tragiques ; il recommanda à la littérature contemporaine les modèles étrangers, qu'ensuite il persécuta ; il fut, dans la sphère de l'art, novateur et superstitieux ; dans la critique, large et rétréci ; en histoire, prompt à croire et prompt à nier ; enfin, nul n'avait mieux recueilli les traditions de la politesse du siècle précédent, nul ne reproduisit plus effrontément dans ses écrits le cynisme de la régence ; — mais tous ces discords intérieurs, tous ces chocs multipliés que se portaient l'un à l'autre les divers éléments de son être ne compromirent ni la puissance de son génie ni l'unité de son œuvre.

On peut lire ailleurs sa vie ; nous nous contenterons de rappeler, qu'admiré de l'Europe, dont, sous mille formes successives, il réveilla sans cesse l'admiration, courtisé par les rois, roi lui-même par l'autorité du génie, il vit la république des lettres passer tout entière sous son protectorat ; que les hommes de lettres le proclamèrent leur chef, se pénétrèrent de ses doctrines, s'enhardirent de son audace, et conçurent avec lui ce plan, habile et funeste, dans lequel, en ménageant les puissances, on s'assurait la liberté de frapper impunément sur la religion. Sous les auspices de Voltaire la destruction du Christianisme fut concertée ; mais les disciples dépassant le maître, ne s'arrêtèrent qu'où le terrain leur manqua, je veux dire dans l'athéisme, que Voltaire méprisa toujours. Il faut lui en tenir compte, sans oublier combien le déisme inerte qu'il professa était peu supérieur, quant aux conséquences pratiques, à l'athéisme qu'il combattait.

. . . .

Voltaire a philosophé dans tous ses ouvrages et sous toutes les formes. Ce qui se rapproche le plus des formes de la discussion proprement dite, c'est son *Dictionnaire philosophique*, ouvrage plein d'esprit et de vues intéressantes, mais où règnent trop souvent, dans les idées, une prévention obstinée, et, dans le ton, une gaîté maligne et cynique. Métaphysique, morale, histoire des religions, politique, littérature, tout se rencontre dans ce recueil, où l'on dirait que Voltaire exploite, pour son seul amusement, ce qui a fait le tourment des plus hautes intelligences de tous les temps. Et quel amusement ! Le mépris de l'homme est au fond de tout ce que Voltaire a écrit sur l'homme et sur les choses humaines. Notre dignité lui est cachée, nos misères le frappent et le divertissent, il se complaît dans leurs énumérations, il en ajoute d'imaginaires ; l'homme n'apparaît à ses yeux que comme une bête manquée, comme le produit d'une « sotte plaisanterie » du Créateur, et il salue d'un rire éclatant et cruel cette honteuse parodie de sa propre nature. Ainsi disposé, comment eût-il atteint aux dernières profondeurs des questions philosophiques ? En tout sujet de cet ordre, sa légèreté spécifique le retient près de la surface ; il comprenait tout ce qui se comprend avec l'esprit ; et quand il rencontre le vrai, nul n'y tombe, il faut le dire, plus perpendiculairement ; mais ce qui se comprend avec l'âme, c'est-à-dire, en tout sujet, le vrai profond et le vrai sublime, lui a presque toujours échappé. Les préjugés de la civilisation, les apparences du sens commun, tels sont ses arguments en des questions qui touchent à l'infini ; c'en était assez pour convaincre et subjuguer des esprits légers, déjà vaincus par le matérialisme. Mais avec un ton de plus, avec la philosophie de l'âme, Voltaire n'était plus Voltaire ; il fut, ainsi que beaucoup d'autres, fort de ce qu'il possédait, et fort de ce qui lui manqua.

. . . .

Aucun des romans de Voltaire n'est purement une œuvre d'art ou d'imagination ; tous enveloppent quelque doctrine, et de l'un à l'autre on peut recueillir les sentiments les plus opposés, tant les théories de l'auteur se confondaient avec ses impressions ! Si la philosophie de *Zadig*, de *Babouc* et de *Micromégas* est mondaine, elle est humaine du moins ; si celle de l'*Ingénu* est la même que Voltaire a tant reprochée à Jean-Jacques Rousseau, s'il joint dans cet ouvrage l'irréligion à l'inconséquence, du moins il ne se montre pas athée ; — mais un athéisme mal enveloppé est la doctrine de cet impur *Candide*, satire insolente de l'homme et de Dieu. On vante la gaîté de cet ouvrage et des autres contes de Voltaire ; mais une telle gaîté n'est vraiment pas de ce monde ; on ne rit pas d'un autre rire chez les démons. Chacun, j'en conviens, peut se laisser surprendre à l'effet de bouffonneries si originales, et se rendre à moitié complice, par sa propre gaîté, de celle de l'auteur ; mais l'impression qui suit est amère et humiliante, et l'on reconnaît bientôt que le tragique le plus noir n'est pas si triste que l'enjouement de Voltaire (1).

APOLOGÉTIQUE.

La Raison du Christianisme, etc., ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude. Paris, chez Sapia, rue du Doyenné, n° 12.—Tomes VII, VIII et IX.—Prix : 5 fr. le volume.

Depuis notre dernier article, trois volumes ont été ajoutés à cette intéressante collection. L'éditeur annonce en tête du tome septième qu'il s'arrêtera au douzième volume. Nous pensons qu'il fera bien de ne pas aller au-delà. Une collection trop volumineuse aurait le double inconvénient d'effrayer les lecteurs et les acheteurs. On ne se donne plus guères le temps aujourd'hui de lire de gros livres ; nous vivons trop de la vie quotidienne pour nous livrer aux patientes et longues études des érudits du seizième siècle ; chacun veut achever vite la lecture de l'ouvrage qu'il a commencé, parce que d'autres publications s'entassent devant lui, et que son attention est distraite par les nombreux événements qui se pressent chaque jour dans le monde social et littéraire. C'est un malheur, sans doute ; mieux vaudrait avoir une existence plus uniforme, et lire moins de journaux pour consacrer ses loisirs à des écrits de longue haleine. Mais quand on parle au siècle et qu'on désire d'en être écouté, il le faut prendre tel qu'il est, et se souvenir que les longs ouvrages lui font peur. Quant aux acheteurs dont la fortune est médiocre, et c'est le grand nombre, ils ne seraient pas moins effrayés du prix de quinze ou vingt volumes, qui avaient été d'abord annoncés par l'éditeur. L'apologétique chrétienne n'inspire pas encore assez d'intérêt à la plupart des hommes de notre époque pour leur commander un tel sacrifice, et d'ailleurs l'histoire ecclésiastique nous montre que le Christianisme s'est plus propagé par de petits écrits que par de grands. Les Pères de l'Eglise écrivaient, en général, de courts traités, ce que nous nommerions aujourd'hui des brochures, et ces pam-

(1) « Le sourire qui se place involontairement sur les lèvres du lecteur de *Candide* et des *Mémoires de Grammont* n'empêche pas que l'indignation, le dégoût, le mépris, ne s'emparent de lui presque aussitôt. » (P.-A. Stapfer.)

phlets, comme l'a dit un spirituel écrivain, ont changé la face du monde.

Nous n'essaierons pas de soumettre à une analyse critique les nombreux extraits que renferment les trois volumes que nous annonçons. Ce travail nous conduirait fort au-delà des limites de notre journal. Il suffira de faire ce que nous avons fait précédemment, c'est-à-dire de présenter ici une sorte de table des matières, une rapide nomenclature des écrits qui ont trouvé place dans la *Raison du Christianisme.*

William Paley ouvre le septième volume. Ce laborieux auteur a composé des livres excellents en faveur du Christianisme, bien qu'il ait eu moins de génie que de patience, et qu'on remarque dans ses ouvrages un choix judicieux de ce qui avait été dit plutôt que des idées nouvelles; il méritait d'être admis au nombre des hommes célèbres qui ont défendu la cause de la révélation. L'éditeur lui a emprunté quelques pages qui résument les preuves du Christianisme, et quelques fragments de théologie naturelle.

L'archevêque Tillotson vient ensuite. Ce grave et solide orateur fournit trois discours à la collection; il établit dans les deux premiers la divinité de Jésus-Christ, et dans le troisième il expose les preuves rationnelles et scripturaires de l'éternité des peines. Tillotson ne brille point par une haute et véhémente éloquence; mais il se distingue par une connaissance approfondie des Ecritures, par un jugement droit et par son orthodoxie. A ce dernier égard, toutefois, nous croyons qu'il est inférieur aux bons théologiens anglais du dix-septième siècle, Owen, Howe, Baxter, Usher; il n'a point leur foi vivante ni leur énergie; on s'aperçoit que l'illustre archevêque a entendu les esprits-forts de la cour de Charles II, et qu'il en est resté quelque chose dans les formes de son argumentation.

Un auteur anglais plus moderne, William Jones, qui s'est fait connaître par des écrits philosophiques dans le monde savant du dix-huitième siècle, a été appelé par l'éditeur à défendre le dogme de la Trinité. William Jones fait un fréquent usage de la Bible, et c'était la seule voie convenable pour soutenir cette doctrine importante. Quand les philosophes allemands ont tenté d'expliquer la Trinité par des spéculations transcendentales ou par des analogies naturelles, ils ont obscurci la question bien plus qu'ils ne l'ont éclaircie, et leurs *vains raisonnements*, comme s'exprime saint Paul, ont donné de nouvelles armes à l'incrédulité.

Après William Jones se présente le comte Frédéric de Stolberg avec ses Elévations et ses Pensées sur l'Ecriture-Sainte. Stolberg fut l'un des hommes les plus éminents de cette école, moitié mystique, moitié poétique, qui émut l'Allemagne, au commencement du siècle, par ses tendances vers le catholicisme. L'éditeur a emprunté à Mme de Staël une élégante et curieuse notice sur cet écrivain; puis il donne d'intéressants détails sur ses derniers jours. La mort de Frédéric de Stolberg fut réellement celle d'un chrétien, quoiqu'on y puisse observer des traces profondes de son mysticisme habituel.

Près de trois cents pages sont remplies par un livre de controverse de Jean-Auguste de Starck. C'était un savant prédicateur de la cour de Darmstadt; il a publié vers la fin du dernier siècle un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit sous le nom de *Banquet de Théodule*; on crut apercevoir dans les opinions de l'auteur un penchant prononcé pour le catholicisme. Le baron de Starck est resté pourtant dans la communion réformée, et nous avons peine à nous expliquer pourquoi l'éditeur a reproduit en trois cents pages un livre de circonstance, qui est maintenant presque entièrement oublié, même en Allemagne. Il est vrai que Starck accuse avec force le protestantisme de son pays, et semble croire qu'il ne reste plus d'asile pour la foi chrétienne que dans le sein de l'Eglise catholique. Mais depuis lors l'esprit religieux de l'Allemagne protestante a bien changé; le rationalisme, qui ne rencontrait pas même de contradicteurs au temps de Starck, tombe maintenant, s'efface, et va dépérissant de jour en jour; une sage et profonde orthodoxie a reparu dans les communions réformées, en sorte que l'argumentation de Starck, qui concluait du rationalisme à la nécessité du catholicisme, manque à l'heure qu'il est de point de départ et de but. Ce n'était pas le cas, assurément, d'employer un demi-volume à une polémique qui porte si complétement à faux.

Philippe de Mornay, Huet d'Avranches, de Balzac et Saint-Evremont terminent le septième volume. Les trois premiers ne figurent que dans de courtes notices biographiques; le dernier occupe une place plus étendue par les extraits de quelques-unes de ses lettres. On doit s'étonner de voir Saint-Evremont mis au rang des apologistes de la religion chrétienne. Homme du monde, courtisan spirituel et caustique, épicurien dans ses maximes et ses habitudes, fort égoïste et ne s'en cachant pas du tout, on comprend difficilement pourquoi il a été admis par M. de Genoude dans une compagnie si grave et si religieuse. Quelques fragments de lettres où Saint-Evremont s'exprime avec respect sur le dogme chrétien ne semblaient pas devoir lui mériter cette faveur; car à ce titre, Voltaire, d'Alembert et même Diderot pourraient aussi entrer, comme défenseurs de l'Evangile, dans la *Raison du Christianisme.* Est-il un écrivain français de quelque valeur qui n'ait pas écrit deux ou trois pages tout au moins dans lesquelles il préconise la religion révélée?

Le huitième volume commence par un extrait de Beattie. Nous regrettons qu'on ait choisi un fragment dans les traités philosophiques du professeur d'Aberdeen, au lieu de le prendre dans ses œuvres d'apologétique proprement dite. Beattie est remarquable par une grande pénétration d'esprit et par la clarté de son style. Un pasteur français, M. Jacquier, a traduit, il y a quelques années, son opuscule sur l'évidence du Christianisme, et l'éditeur aurait pu se servir pour ses extraits de cette excellente traduction.

Jérémie Seed, qui vient après Beattie, est connu par deux discours sur l'excellence intrinsèque de l'Ecriture-Sainte. L'auteur s'attache à prouver la divine origine de la Bible par la Bible même; il avait été précédé dans ces recherches par un traité de John Owen, qui cherche aussi dans les livres saints les fondements de leur autorité. Ce point de vue de l'apologétique est mieux accueilli de notre siècle que tout autre; les preuves internes semblent avoir plus de poids que celles des miracles et des prophéties, chose naturelle dans un âge moins érudit que raisonneur.

Le cardinal Gerdil, l'une des dernières lumières de l'Eglise romaine, a enrichi la *Raison du Christianisme* de quelques pages intéressantes. Nous sommes loin d'approuver toutes ses opinions, surtout lorsqu'il répète des accusations mille fois réfutées contre ceux qu'il qualifie de novateurs; mais ce dignitaire ecclésiastique montre une intelligence élevée, une science profonde et une humble piété qui le rendent recommandable à tous les amis de l'Evangile.

Nous ne dirons rien du mathématicien Fermat, qui n'a écrit qu'une ode médiocre sur la passion de Jésus-Christ, et qu'on aurait pu laisser dans l'oubli sans appauvrir la collection. Un autre écrivain s'offre à nous, qui n'a pas fait trois ou quatre strophes sur la religion, mais de longues dissertations théologiques. C'est Paul Pélisson, qui se signala par la ferveur de son zèle pour les conversions catholiques, après qu'il eut quitté la communion protestante. Pélisson se vantait d'avoir le tarif de toutes les consciences des huguenots, mais il aurait dû nous apprendre d'abord le taux de la sienne. La promesse d'être nommé précepteur du dauphin a beaucoup avancé peut-être ses convictions anti-protestantes. Quoi qu'il en soit, et sans parler de ses prodigalités qui ruinaient l'Etat au profit de l'Eglise, Pélisson a composé un traité de l'Eu-

charistie et des prières qui ont été recueillies par M. de Genoude. La forme en est plus élégante que le fond n'en est solide.

Fléchier, le bon évêque de Nîmes, suit Pélisson. On lira avec beaucoup d'intérêt ses réflexions sur le faux bonheur du monde, sur la manière de se comporter chrétiennement dans les temps de calamité, et ses pensées diverses sur des sujets de religion. Le style de ces courtes dissertations nous paraît meilleur que celui des oraisons funèbres de Fléchier, parce qu'il est moins laborieusement académique.

Voici le sage Rollin : on l'attendait dans cette collection, et l'on se serait affligé de ne le pas y voir. Son *Traité des Etudes* renferme un grand nombre de judicieuses remarques sur l'éducation religieuse, l'histoire sainte et l'éloquence sacrée. L'éditeur en a choisi quelques-unes avec discernement.

Après Rollin, Vauvenargues; toutefois ces deux noms sont séparés de toute la distance du dix-septième siècle au dix-huitième. Vauvenargues est un moraliste plein d'esprit, de goût, de sagacité; mais sa morale est bien plus accommodante que celle du Christianisme. Une méditation sur la foi et une prière sont le tribut qu'il a payé aux recherches de notre éditeur.

Le premier discours de Fleury sur l'histoire ecclésiastique est un tableau de mœurs très-intéressant. L'auteur nous peint ces chrétiens de l'âge apostolique, si fervents, si humbles, si purs au milieu de la corruption universelle, si dévoués, si prompts à mourir pour leur divin Maître; et ce récit purement historique équivaut à la plus éloquente apologie; car on y trouve le Christianisme en action. L'éditeur a très-bien fait de nous donner ce discours.

Nous ne pouvons que citer les noms de Saint-Réal, de Condillac, de Louis Racine, de Lamotte, de Lefranc de Pompignan, etc., qui terminent le huitième volume. Les extraits de leurs écrits sont, en général, très-courts, et se bornent quelquefois à de simples notices biographiques.

Dans le neuvième volume on remarque d'abord l'ancien ministre des cultes, Portalis, qui a rendu d'éminents services à la religion par ses discours et par sa plume. Son éloge se trouve dans ces paroles que l'on disait de lui partout où il figura : Beaucoup l'aiment, tous l'estiment, personne ne le hait. Dès l'âge de dix-sept ans, Portalis écrivit contre l'*Emile*, et eut le courage de se montrer religieux à une époque où la mode voulait que l'on se montrât incrédule. Plus tard il sut lutter avec énergie contre l'intolérance de l'incrédulité triomphante. La *Raison du Christianisme* lui doit deux dissertations : l'une, sur le système des philosophes modernes en matière de religion positive, l'autre sur l'enthousiasme, le fanatisme et la superstition.

Le manque d'espace nous empêche de nous arrêter sur le jurisconsulte Domat, l'abbé Mably, Maupertuis, Thomas et Marmontel, qui ont été appelés, en dépit d'eux-mêmes peut-être, à rendre témoignage au Christianisme. L'éditeur semble avoir attaché plus de prix au nombre des voix qu'à la valeur des suffrages. Mais qu'est-ce que l'Evangile y perdrait, lors même qu'il serait constaté, par exemple, que l'auteur de l'ennuyeux roman de *Bélisaire* et des soi-disant *Contes moraux* était plus voltairien que chrétien?

L'abbé Guénée, qui succède à ces équivoques amis du Christianisme, est un apologiste d'une tout autre portée. C'est le seul écrivain français du dix-huitième siècle qui ait combattu Voltaire avec talent. Les *Lettres de quelques Juifs portugais et allemands* resteront comme un modèle de science, de logique et d'urbanité. Voltaire se garda bien de répondre à cet habile défenseur de la révélation; il se plaignit seulement, avec ses mauvaises plaisanteries accoutumées, de ce que sept à huit Juifs se réunissaient pour accabler un pauvre chrétien. Les lettres de Guénée sont devenues rares dans la librairie, et l'on pourra se former une idée de l'érudition et du style de l'auteur, en lisant celles qui ont été réimprimées dans la *Raison du Christianisme*.

Le reste du neuvième volume est composé d'extraits de Jennings, Leslie, Leland, Gilbert West, etc., et de notices bibliographiques sur Schiller, Jacobi, Werner, Fichte, Boerhaave, Reinhard, etc. Une observation qui n'aura échappé à personne, c'est que les écrivains anglais sont en grande majorité dans cette galerie de l'apologétique chrétienne. Si l'on en cherchait les causes, ne devrait-on pas dire, premièrement, que le caractère national de nos voisins est plus réfléchi, plus sérieux que le nôtre; ensuite, que plus la presse est libre, plus elle fait éclore de bons ouvrages en faveur du Christianisme, parce qu'on sent la nécessité de combattre les attaques des incrédules; enfin, que les écrivains protestants se sont plus occupés de la révélation même, parce qu'ils n'avaient pas, comme les écrivains catholiques, le saint-siége et l'infaillibilité du pape à défendre ?

Entre cette multitude de noms, dont plusieurs auraient pu être retranchés sans aucun préjudice pour la cause de l'Evangile, il en est quelques-uns qui brillent par leur absence. Nous ne parlons pas de Gottfried Less, de Stackhouse, de Bogue, de Chalmers, qui sont pourtant bien supérieurs à la moitié de ceux qui ont obtenu droit d'entrée dans la *Raison du Christianisme*; mais nous parlons de deux écrivains illustres, Jacques Abadie et Charles Bonnet, qui ont été laissés, on ne sait pourquoi, tout-à-fait en dehors du recueil de M. de Genoude. Le premier a composé le meilleur traité scientifique qui existe sur la vérité de la religion chrétienne; le second a présenté de hautes considérations philosophiques sur le Christianisme dans sa *Palingénésie*. Ne méritaient-ils pas de tenir la place inutilement occupée par Saint-Evremont, Starck, Maupertuis, Marmontel et tant d'autres? Au surplus, il reste encore trois volumes à publier; peut-être l'éditeur leur y accordera-t-il l'hospitalité.

VARIÉTÉS.

LES TRIBUS CHRÉTIENNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

VIIIe ET DERNIER ARTICLE. — *Les chefs indiens à Washington.*

Les conférences de la Baie-Verte ne semblent guères avoir eu d'autre but que celui de déguiser la violence des mesures arbitraires arrêtées contre les Indiens, et de donner à leur exécution le semblant d'une émigration volontaire. Le sort des Indiens avait été décidé, en effet, plusieurs mois avant le départ de la députation. Le président des Etats-Unis avait demandé au congrès un crédit de 500,000 dollars, pour faire évacuer le sol de la confédération à toutes les tribus indigènes. En vain la plus vive opposition s'était-elle manifestée sur les bancs de la chambre et dans le pays; en vain des pétitions arrivaient-elles de toutes parts, blâmant la mesure proposée avec les expressions les plus sévères; une faible majorité l'accueillit, et le sort des Indiens fut décidé sans retour.

L'Etat de Georgie avait déjà mis la main à cette œuvre de violence. La nation des Chiroquois, établie de temps immémorial dans ces contrées, avait été dépossédée, par un décret législatif, des cantons qu'elle possédait; son expulsion fut effectuée par la force, et, pour avoir protesté solennellement contre cette injustice du gouvernement, deux fidèles missionnaires, qui prêchaient l'Evangile au milieu d'eux avec le plus heureux succès, furent jetés en prison. On ne pouvait donc guères espérer de résultat favorable des démarches tentées par les Indiens. Ils ne voulurent pourtant pas négliger ce dernier moyen, et ils partirent pour aller supplier le congrès de révoquer son arrêt.

Les trois tribus des Indiens chrétiens du nord-ouest envoyèrent leurs députés à Washington à cet effet. Les Ménoménies

et les Winnebagos en envoyèrent de leur côté, pour soumettre l'affaire au président. Les représentants des tribus chrétiennes, Williams, Daniel Breád et John Quims, étaient des hommes d'une culture remarquable, et ne se distinguaient des Américains de race blanche que par la couleur de leur peau. Tous parlaient parfaitement l'anglais. Ils se montrèrent dignes du bienveillant accueil des familles les plus distinguées de Washington.

L'apparence des députés des tribus sauvages était bien différente; ils étaient arrivés à Washington accompagnés de leurs familles entières et avec tout l'attirail des sauvages. C'est ainsi qu'ils traversèrent les rues de la capitale, un morceau de drap jeté sur les épaules et attaché autour de leurs reins par un cordon, le corps peint, la tête ornée de plumes, tenant dans une main leur tomahawk, leur arc et leurs flèches, dans l'autre cette grande pipe, dernière chose dont le sauvage saurait se passer. Transporté au milieu du monde civilisé, l'Indien sauvage ne change rien à ses habitudes. On avait logé ceux-ci dans une auberge de la ville; ils y vécurent comme sur le sol nu de leurs forêts; ils ne se couchèrent jamais dans un lit; mais, pour dormir, ils s'étendaient par terre, enveloppés dans un drap.

La même affaire amena à Washington, dans le courant de l'hiver de 1830, les députés d'autres tribus de l'ouest et du sud, ceux des Chiroquois, des Creeks, des Chactas, des Quapas, et d'autres peuplades, en majeure partie converties au Christianisme, qui, dans leur désolation, venaient implorer le secours du congrès. Les Quapas avaient été obligés de vendre au gouvernement leurs anciennes possessions à l'ouest du Mississipi, pour se retirer plus avant dans le désert du sud-ouest, et s'établir dans les plaines de la rivière Rouge, afin de faire place aux arrivants qu'on expulsait des Etats de l'est de l'Union. Une inondation du fleuve ayant détruit toutes leurs récoltes dans ces nouveaux établissements, leur nation courait un extrême danger de périr par la famine. Les sauvages leur disputaient, d'ailleurs, les terres que le gouvernement leur avait assignées, et de ce côté la mort et la désolation les menaçaient également. Ils étaient venus à Washington exposer leur détresse à leur grand-Père, et le conjurer de les laisser retourner dans leur ancien héritage; mais cet héritage venait d'être vendu aux blancs pour des sommes considérables, et le gouvernement ne pouvait et ne voulait pas revenir sur ce marché.

Les Chiroquois aussi se trouvaient à Washington, où ils étaient venus faire valoir leurs droits devant le tribunal fédéral; déjà ils avaient vu bouleverser leurs établissements civils et domestiques, toutes les institutions qu'ils avaient, depuis plusieurs années, organisées à leurs propres frais, pour répandre au milieu de leur nation de plus de 20,000 âmes, les doctrines et la civilisation chrétiennes. Leurs missionnaires, Worcester et Buttler, étaient en prison depuis de longs mois; les rentes annuelles que la caisse de l'Etat devait leur compter en paiement des territoires précédemment vendus, leur avaient été retenues, pour leur ôter les moyens de plaider. Le gouvernement de la Georgie s'était emparé violemment de tout leur avoir, et toute l'espérance de ces infortunés reposait sur la cour suprême, de laquelle ils attendaient la reconnaissance de leur bon droit.

L'hiver s'écoula ainsi, et les députés des tribus se préparèrent à retourner vers leurs compatriotes impatients; leur mission avait été stérile; leur ruine était accomplie; il ne leur restait nulle consolation, nul espoir. Le président ne voulait pas les entendre, la cour fédérale n'avait rien pu faire pour eux, leur recours au congrès n'était qu'une démarche vaine. Cependant, avant leur départ de Washington, un dernier effort fut tenté pour donner accès à leurs réclamations au sein de cette assemblée, et l'ami fidèle, l'éloquent avocat des Indiens, Sir Everett, du Massachusetts, parvint, malgré l'opposition la plus violente, à faire inscrire leur affaire au nombre des objets à traiter. Durant deux séances consécutives, il déroula, en présence d'un public nombreux, la longue liste des iniquités commises contre les tribus indiennes, et de celles dont on les accablait encore; Son exposition claire et touchante émut les auditeurs d'une profonde pitié; mais la session du congrès était près de finir; la question était trop compliquée, les partis étaient trop irrités, les blessures portées à ce peuple malheureux semblaient trop incurables, pour que le congrès pût se décider à remplir ses dernières séances d'une discussion de cette portée, et la motion de Sir Everett échoua.

Une étincelle d'espérance était donc montée encore au cœur des chefs indiens, et c'était pour s'éteindre ainsi! Avant de quitter la capitale pour annoncer cette lugubre nouvelle à leurs concitoyens, ils voulurent célébrer en commun un jour de jeûne, de pénitence et de prière. Ces Indiens, en perdant le pays de leurs pères, avaient, eux du moins, conservé un trésor, la vraie religion; ils en apprirent l'usage aux jours de la détresse; maintenant ils cherchaient en elle un asile contre ceux dont ils l'avaient reçue autrefois. Ce n'est pas qu'ils voulussent appeler la vengeance d'en haut sur leurs adversaires: nul sentiment n'était plus loin d'eux; mais peut-être Dieu ne pourrait-il les sauver, pensaient-ils, qu'en abaissant l'orgueil de leurs oppresseurs assez pour les disposer à la justice. Le malheureux, à son heure d'angoisse, se jette en pleurs devant l'Eternel: peut-il prescrire à la Sagesse divine le moyen de le délivrer? Oh! non, il n'y songe pas; mais il sent sa misère, il crie au Seigneur, et il laisse au Tout-Puissant le soin de choisir la voie par laquelle il veut le secourir.

La nouvelle de cette résolution des Indiens chrétiens m'émut vivement. Ils veulent donc, m'écriai-je, pleurer devant le trône de Dieu, eux dont la plainte a été vaine auprès des puissants du monde; ils veulent se plaindre à Celui qui a pitié de l'opprimé et qui punit l'oppresseur; on a déchiré les traités conclus entre eux et le peuple qui s'est partagé leur héritage: ils vont faire alliance avec Celui qui est fidèle et qui regarde comme sa propre cause la cause de ceux qu'on persécute!

Le jour même fixé pour le jeûne, le 5 mars 1831, une affiche fut placardée à la chancellerie de Washington. Elle annonçait que la nation des Chiroquois avait porté une plainte contre l'Etat de Georgie devant la cour suprême, que la cour avait admis cette plainte et avait fixé un jour de la semaine suivante pour la discussion de la cause. Des Indiens de l'ouest, du sud et du nord des Etats-Unis se réunirent pieusement dans ce jour solennel, pour s'agenouiller et prier ensemble. Un discours fut prononcé par M. Williams, de la tribu des Onéidas. Plusieurs autres Indiens prièrent ensuite avec ferveur et humilité, chacun dans sa langue. Un attendrissement plein de mélancolie et de piété régnait dans l'assemblée; les assistants paraissaient sentir profondément la présence de l'Eternel, qui dispose du sort des nations.

L'un des chefs eut, le lendemain, avec un membre du sénat, un entretien auquel j'assistai. Connaissant ce sénateur comme un homme pieux et probe, il avait désiré le visiter; il lui parla à l'aide d'un interprète. La substance de ses discours était: « Nous autres Indiens avons jusqu'ici trop attendu des hommes; nous voyons maintenant que nous devons nous reposer sur Dieu. » Ses manières constamment modestes, cordiales et franches produisirent une grande impression sur tous ceux qui se trouvaient là.

Le gouvernement des Etats-Unis n'en est pas venu d'un seul coup, on le comprend, aux mesures que nous avons rapportées et qui ne peuvent manquer d'avoir pour résultat la ruine des nombreuses tribus indiennes de son territoire. Nous l'avons déjà dit, c'est du débarquement des premiers colons sur le sol de l'Amérique que date le mépris des gouvernements pour la liberté, pour les droits, pour l'existence des nations indiennes. Une funeste conséquence de ce mépris fut la négligence totale de tous soins pour leur instruction. L'humanité, la justice, les plus sacrés devoirs, devaient porter les colons à civiliser les nations de leur voisinage, ne fut-ce même que pour les empêcher de périr; mais on n'en fit rien. Leur anéantissement était un profit clair pour les émigrés d'alentour; le gouvernement ne s'occupa pas d'eux, et lorsque ses décrets semblaient porter l'empreinte de quelque bienveillante sollicitude en leur faveur, les employés commis à leur exécution n'en poursuivaient pas moins le cours de leurs injustices. Une telle conduite dut influer sur les mœurs nationales; les blancs en vinrent à considérer comme incorrigibles les défauts de ceux qu'eux-mêmes corrompaient; et, le plus profond mépris pour les Indiens étant le

sentiment populaire, quoi de plus naturel que de mettre en question s'ils avaient des droits réels, et s'il y avait vraiment du mal à les opprimer !

La présence de l'esclavage au sein des Etats les plus populeux et les plus puissants de l'Union américaine, et l'influence prépondérante de ces Etats sur le gouvernement fédéral, doivent être rangées aussi au nombre des causes du système adopté à l'égard des Indiens. Cette assertion n'a pas besoin d'être développée. N'est-ce pas la Georgie, le premier des Etats à nègres, le défenseur le plus opiniâtre de l'esclavage, qui, jetant d'abord le masque, a décrété publiquement l'expulsion des Indiens et le partage de leurs terres et de leurs moissons entre ses citoyens, par le moyen d'une loterie (1) ?

Si l'on détourne les yeux de la désolation où se trouvent les Indiens rejetés au-delà du Missisipi, pour calculer les avantages que les blancs retirent de cette mesure, ils paraissent au premier aspect fort considérables. Peut-être la Providence montrera-t-elle un jour les erreurs de ces calculs. Quoi qu'il en soit, les terres dont les Etats entrent en possession immédiate représentent un capital énorme. On estime le territoire indien compris dans les limites de l'Etat de Georgie à 25 millions d'arpents de terre labourable ; les acquisitions des Etats d'Alabama, du Mississipi, du Tenessé et des Florides vont à plus de 40 millions d'arpents. Le pays qui comprend la presqu'île de Michigan et le territoire du nord-ouest, appartenait presque tout entier aux Indiens il y a peu d'années ; bientôt il ne leur restera plus que deux mille arpents environ, occupés par les tribus chrétiennes de la Baie-Verte. On demeure bien en-deçà de la vérité, en évaluant à 100 millions d'arpents le sol arable que l'expulsion des Indiens y laisse vide. Les acquisitions des autres Etats, à l'est du Missisipi, dépassent 50 millions d'arpents. Ce calcul porterait à 250 millions d'arpents l'étendue des terres enlevées en peu d'années aux propriétaires indiens par cette mesure, et l'on peut avec raison considérer le véritable chiffre comme étant de beaucoup plus élevé.

Le gouvernement vend ces terrains aux émigrants étrangers à raison de 7 francs l'arpent ; la somme totale qu'il en retirera s'élèvera donc à 1,750,000,000 francs, dont il faut déduire les frais de l'émigration des indigènes et le prix qui leur est payé. Celui-ci n'est guère plus d'un centime par arpent, le reste du produit est versé tout entier dans les caisses publiques. Quelle sera la destination des sommes considérables dont elles vont promptement se remplir ? Cette question mérite d'être sérieusement considérée, et le sera certainement aussitôt que le véritable état des choses sera bien connu du pays. La nation est responsable sans doute des décrets de ses mandataires ; mais dans la circonstance présente, il ne serait pas moins injuste de considérer ceux-ci comme l'expression fidèle de ses sentiments. Les Américains ne connaissent pas et ne peuvent pas connaître suffisamment les faits. Le changement dans les principes de l'administration est trop récent et s'est opéré d'une manière trop subite pour le permettre. On n'en a pas appelé encore à la conscience de la nation, et elle n'a pas pu juger avec calme et liberté de cette importante affaire ; mais le temps venu où la véritable situation des choses sera présentée à ses yeux dépouillée du prestige des passions, ses regrets seront amers, et sa compassion pour les Indiens opprimés se montrera profonde, si dans l'appréciation de son caractère, tous mes sentiments ne m'ont point trompé.

Les habitants des Etats-Unis pourraient-ils faire moins, en expiation de leurs torts, que de considérer le produit total de ces ventes comme un dépôt sacré, dont il est permis de se servir dans le seul intérêt des indigènes? Et s'il fallait davantage pour sauver un peuple si long-temps persécuté, le donner serait encore un devoir. Il fallait peut-être que l'injustice allât jusque là, pour exciter un repentir tardif, mais sincère, qui fît enfin consacrer de sérieux efforts au bien d'une nation sur laquelle l'égoïsme a fait peser tant d'infortune. Il s'agit ici de bien davantage que des intérêts subalternes d'un peuple ; la cause des Indiens est celle de l'humanité. Notre pensée est du reste celle de la cour fédérale. Dans son rapport du 25 novembre 1832, le tribunal suprême propose au président, et par son organe au congrès et à la nation, « que le produit de la vente des possessions indiennes ne puisse être employé qu'au profit des Indiens eux-mêmes. » « On ne peut pas douter un instant, continue le rapport, que cette décision, réclamée par la justice aussi bien que par l'honneur national, ne soit favorablement accueillie au sein du peuple. Si, renonçant dans cette vente au gain pécuniaire, nous nous bornons au grand résultat désiré, l'évacuation de notre territoire, si nous procurons une nouvelle patrie aux Indiens, et si nous veillons à ce que le produit total de leurs cessions soit dépensé de la manière la plus propre à assurer leur prospérité nationale, alors du moins nous nous serons acquittés en quelque partie, de la grande dette morale que nous ont léguée les générations précédentes et qui, par suite de circonstances hors de notre pouvoir, s'est malheureusement toujours accrue. Cette mesure de politique n'est pas conseillée par la seule justice, elle l'est aussi par la sagesse. »

(1) Quels que soient les justes motifs de l'indignation de notre auteur contre la conduite violente et cruelle du gouvernement de la Georgie, l'impartialité voudrait voir discuter ici, ou du moins indiquer les raisons avancées au sein des conseils de cet Etat. Nous croyons savoir que toutes n'étaient pas puisées seulement dans l'intérêt personnel, mais qu'à certains égards, les Indiens avaient eux-mêmes compromis leur position.

REVUE DES JOURNAUX.

Le Courrier français. — *La réaction religieuse.*

Ce n'est pas du mouvement des esprits vers la religion que s'occupe le *Courrier français* ; mais des encouragements qu'il prétend être donnés au clergé par le pouvoir. Après avoir montré que Napoléon contenait le clergé dans d'étroites limites, tout en s'en servant, il cherche à prouver que, loin de pouvoir traiter avec lui, comme l'empire, de maître à serviteur, ou comme la restauration, de puissance à puissance, le gouvernement actuel, en s'alliant au clergé, au lieu d'acquérir un instrument, se donnerait un suzerain. Nous n'examinerons pas en ce moment si le reproche adressé au pouvoir est fondé ; on annonce, comme devant paraître dans peu de jours, une brochure semi-officielle de M. Capefigue, qui contiendra des révélations importantes sur ce point et sur bien d'autres. Il sera temps, quand elle aura été publiée, de considérer la chose de plus près. Voici, en attendant, quelques assertions du *Courrier français* qu'il nous a paru utile de relever : « Les tendances religieuses » d'un peuple demandent à se développer en liberté, dit-il ; » vouloir les comprimer ou prétendre les faire naître, c'est » la même folie... Depuis que la religion était séparée de » l'Etat, elle avait gagné à cette neutralité. » Le principe est juste et le fait est exact ; mais s'il en est ainsi, pourquoi offrir à la religion un concours dont elle n'a que faire? Pourquoi, quand elle ne commence à prendre son essor que depuis qu'on l'abandonne à elle-même, la forcer à se laisser guinder avec des cordages, au lieu de lui permettre de se servir de ses ailes? Voyez au surplus les préparatifs hostiles que fait le *Courrier*, en remarquant les velléités religieuses du pouvoir ou plutôt ses tendances vers le clergé. Voici son langage :

« Ces sentiments d'impartialité devenaient possibles, parce que l'on avait cessé de craindre le parti-prêtre. Qu'on le ressuscite, et demain l'opinion reprendra son attitude militante. Il faudra multiplier de nouveau les éditions de Rousseau, de Voltaire, de Diderot, de Dupuis, de Courier. On prêchera le déisme, si l'on prétend imposer la superstition ; et ne croyez pas que l'on s'arrêtera à la puérile polémique des libertés de l'Eglise gallicane ; ce pas est franchi. Si vous faites de la religion par ordre, on se rejettera vers une indifférence absolue : c'est le résultat naturel de toutes ces tentatives pour violenter la con-

science de l'homme dans son refuge le plus intime et le plus sacré. »

Cette tactique, nous l'avions prévue et annoncée. Reste à savoir si elle est digne d'hommes qui se respectent. Quoi? vous attaquerez une doctrine religieuse par rancune politique! Ce n'est pas par haine pour le mensonge, mais pour faire de l'opposition, que vous prendrez à partie telle ou telle croyance! Il nous semble que la mission d'écrivains qui veulent se rendre utiles à leur pays est autre. Au lieu de combattre, s'ils les croient fausses, des opinions qu'on propage, parce que les hommes du gouvernement les exploitent, ils devraient, selon nous, leur faire la guerre par cela seul qu'ils les jugent dangereuses. Mais ne vous attendez pas aujourd'hui à une lutte systématique par simple opposition au Christianisme. La vérité ne sert plus de point de mire que par accident. Il faut que les intérêts soient en jeu pour qu'on s'attaque à elle. Diderot et Dupuis ont obtenu leur retraite, et ce n'est qu'en cas de danger politique qu'on songe à rappeler les apôtres de l'incrédulité. Cet aveu n'est-il pas honteux? Ne montre-t-il pas l'apathie d'une école qui sent elle-même qu'elle ne peut reprendre un peu de vie qu'en s'appuyant sur des passions d'un autre ordre? Les chrétiens n'en sont pas réduits là. C'est sans arrière-pensée, sans vue cachée, sans intention politique, qu'ils exercent leur prosélytisme religieux, au grand jour et avec plus d'ardeur que jamais.

MÉLANGES.

Une assemblée d'actionnaires en Écosse. — Si l'on a été lent en France à s'occuper de chemins de fer, on paraît vouloir regagner le temps perdu. Les projets se multiplient, et si on les exécutait aussi vite qu'on les forme, nous verrions bientôt la France sillonnée en tous sens par des routes nouvelles. On nous représente déjà Versailles et Saint-Germain comme des faubourgs de Paris, tant les *rails* rapprocheront les distances, et les villes frontières comme des buts de promenade si faciles que le plus mince bourgeois voudra les voir.

Tandis que le public s'amuse à ces projets de voyage, les compagnies qui veulent entreprendre les travaux nécessaires à leur exécution, calculent leurs dépenses et supputent leurs chances de bénéfice. On fait des rapprochements entre ce qui a été tenté ailleurs et ce qu'on se propose soi-même de faire. Les journaux s'associent au mouvement général; ils nous font connaître fort en détail tout ce qui concerne les chemins de fer en France et dans les pays étrangers, et nous donnent chaque matin une véritable leçon de locomotion, nous racontant les accidents, tout en célébrant les avantages de la célérité, et les mécomptes aussi bien que les succès.

Voici cependant un tout petit épisode de l'histoire des chemins de fer qui paraît avoir échappé à l'attention de nos journalistes, et qu'il vaut la peine de ne pas laisser passer inaperçu, parce qu'il révèle dans un pays voisin des mœurs religieuses et une disposition morale qu'il est bon de signaler.

Le chemin de fer de Dundee à Newtyle, en Écosse, a été entrepris par une compagnie d'actionnaires. Il paraît que la circulation y était, dès l'origine, interrompue le dimanche. L'un des intéressés proposa, il y a quelques semaines, dans une assemblée générale, de revenir sur cette disposition, et de faire partir les voitures destinées aux voyageurs le dimanche matin avant l'heure du service divin, et le dimanche soir après le service de l'après-midi. Cette proposition fut combattue par un autre actionnaire, qui demanda que la compagnie ne consentît pas à sanctionner par son vote la transgression de la loi divine relative à la sanctification du jour du repos. On alla aux voix, et la première proposition fut rejetée par 221 votants contre 112.

Ce vote paraîtra bien remarquable si l'on réfléchit qu'il ne peut avoir pour cause que la conviction religieuse de ceux qui y ont pris part; et l'on ne sera pas tenté de mettre en doute la sincérité de cette conviction, si l'on considère qu'en se prononçant contre la circulation sur le chemin de fer pendant le jour du dimanche, les actionnaires ont renoncé volontairement à une portion des profits que leur entreprise pouvait leur offrir. Voilà donc 221 individus qui ont appris, à l'école de l'Evangile, à faire plus de cas de la loi de Dieu que de leurs intérêts, et qui n'hésitent pas à conformer leur conduite à leur croyance. Leur vote pourra sembler fort ridicule aux moqueurs; nous sommes convaincus cependant que ceux-ci mêmes, s'ils avaient des intérêts à débattre avec quelqu'un des membres de la majorité de cette compagnie d'actionnaires, trouveraient dans le fait que nous venons de raconter un motif suffisant pour avoir une confiance entière dans le désintéressement et la droiture d'hommes qui montrent un tel respect pour des devoirs qu'il leur serait si facile, et qu'il pourrait paraître si profitable d'enfreindre. L'homme qui veut régler sa vie sur sa foi est souvent appelé à des actes d'abnégation; ces actes servent à établir son caractère moral et démontrent la puissance des motifs qui le déterminent.

HISTOIRE.

Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire; par M. Monteil, auteur de l'*Histoire des Français des divers états*. 2 vol. in-8°. Paris, 1835. Chez Janet et Cotelle, libraires, rue Saint-Honoré, n° 123. Prix : 15 fr.

Nos lecteurs connaissent déjà le savant auteur de l'*Histoire des Français des divers états*. L'ouvrage en deux volumes qu'il vient de publier sert de catalogue raisonné à la riche collection de manuscrits qui a servi de base à ses études, et qui sera mise en vente le 26 de ce mois. On se tromperait fort toutefois, si l'on supposait qu'il ne s'agit ici que d'une aride nomenclature. Tous ces papiers, classés méthodiquement, s'animent sous la plume de M. Monteil. Nous devons avouer que, quelque haute idée que nous nous soyons faite jusqu'ici de la patience de ses investigations, nous comprenons mieux encore, après avoir vu la liste de ses matériaux manuscrits, à quels laborieux travaux il a dû se livrer. Entre les mains du savant qui *sait les faire parler*, les paperasses les plus insignifiantes en apparence s'animent et rendent un utile témoignage sur les mœurs, les lois, les usages du temps auquel elles appartiennent. C'est là un art véritable que personne ne possède mieux que M. Monteil. Donnez-lui un chiffon de papier ayant trois cents ans de date, ne fût-ce même qu'un compte de cuisine ou qu'un contrat de vente, il le lira, non pas une ou deux fois seulement, mais un grand nombre de fois, et il y trouvera à coup sûr le sujet de toute une leçon d'histoire; et cela, non pour faire un tour de force, mais parce qu'il ne peut faire autrement que d'être frappé de révélations que lui seul entend, et qui quelquefois jettent un grand jour sur des événements difficiles à comprendre. Il est à désirer qu'au lieu d'être dispersés dans beaucoup de bibliothèques, les principaux manuscrits de la précieuse collection de M. Monteil soient acquis par la bibliothèque royale. Il en est même dans le nombre qui ne seront bien placés que là.

On sait qu'il n'existe guères qu'une dizaine de grands monuments de la prose française au treizième siècle. M. Monteil possède des *Sermons en vieux français* de cette époque. Ils forment deux volumes in-8°, et la mise à prix en est de 400 francs. « Mais on désire sans doute un » extrait ou échantillon de ce manuscrit, dit M. Monteil; je vais co- » pier l'oraison dominicale, cette divine prière qui, de tous les points » de la terre, monte continuellement vers le ciel. On va entendre » nos religieux et vénérables aïeux :

« Sire pere qui es es ciels : seintefiez soit li tuens nuns : advienge li tuens regnes : soit faite la toie voluntez; si com ele faite el ciel, soit ele faite en terre : nostre pain de cascun jor nos donne hui : e pardone nos nos mesfais, si com nos pardonun a ceals qui meffait nos ont : ne soffrez mie que nos sorums tempté par le temptateur al diable, et par malveise char mené à mal : mais delivres nos du mal. Amen. »

Une première remarque que cette citation suggère, c'est que le tutoiement est employé dans cette traduction de l'oraison dominicale, d'où l'on peut conclure qu'il était en usage, au treizième siècle, dans l'exercice de la prière. Nous ignorons, d'ailleurs, à quelle opinion religieuse ces sermons appartiennent. Il serait intéressant d'examiner si on n'y trouve pas des traces des doctrines soutenues dans le comté de Toulouse, sous le règne de Philippe-Auguste? Ce serait alors un monument d'une grande importance.

M. Monteil donne dans les volumes qu'il vient de faire paraître des extraits assez étendus de ses principaux manuscrits. Il remédie ainsi, autant qu'il est en lui, à la dispersion qui les attend, et qui entraînera certainement la perte, pour l'étude et la science, d'un grand nombre d'entre eux.

Histoire de la Réformation du seizième siècle, par J.-H. Merle d'Aubigné. Tome Ier. Un fort volume in-8°. Paris, 1835. Chez Firmin Didot frères, rue Jacob, n° 24; et chez J.-J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix : 6 fr. 50 c.

Le seizième siècle est peut-être celui qu'on exploite le plus depuis quelques années. On a fini par comprendre que le siècle de Louis XIV n'est pas le seul qui puisse fournir de riches matériaux à l'historien, et bien que l'étude du temps de la réforme n'ait pas toujours été entreprise avec cette intelligence des faits et cette absence de préjugés que les recherches historiques exigent, il faut reconnaître cependant que quelques hommes laborieux ont commencé à soulever le voile qui nous cachait l'époque dont l'influence sur la civilisation moderne a été la plus puissante, influence dont il est sans doute réservé à l'avenir de nous révéler encore des conséquences religieuses et sociales que nous pouvons à peine prévoir aujourd'hui. Venu après tant d'autres, l'écrivain savant qui vient poser la première pierre d'un nouveau monument à la gloire du seizième siècle, n'a pourtant été prévenu par aucun de ceux qui l'ont précédé. Son livre ne fera pas double emploi. En effet, il ne dit pas seulement un peu autrement ce que d'autres ont déjà dit avant lui. Comme son point de vue diffère entièrement de ceux des historiens français qui, de nos jours, ont écrit sur les temps de la réforme, il ne se rencontre ni avec les théologiens ni avec les philosophes; mais les réformateurs eux-mêmes, s'ils pouvaient nous dire leur avis, trouveraient peut-être qu'il a compris leur pensée et leur siècle. Les écrits de l'époque ont été consultés souvent par l'auteur; aussi n'est-ce pas de la science de seconde main que celle dont il fait preuve. Nous nous proposons d'examiner bientôt son livre avec l'attention qu'il mérite.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — N° 47. 25 NOVEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue des Petites-Ecuries, n° 13, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. —Prix : 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS.

Les Bureaux du SEMEUR *seront transportés, à dater du 1er décembre prochain, rue Bleue, n° 5.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

NEW-ENGLAND AND HER INSTITUTIONS. — *La Nouvelle-Angleterre et ses institutions, par l'un de ses fils.* Un vol. in-8°. Londres, 1835.

Les journaux politiques se sont occupés depuis quelques semaines, avec une juste sévérité, des sociétés anti-abolitionistes de l'Amérique du Nord. Le *Journal des Débats* ayant montré dans toute sa laideur la grande plaie sociale des Etats-Unis, le *Courrier-Français* a rappelé qu'il avait pris les devants pour protester contre l'esclavage qui désole la terre de la liberté, et le *National* s'est élevé contre ses amis d'au-delà de l'Atlantique avec l'énergie d'une vive réprobation. Nous avons vu avec joie cette question dont nous nous occupons depuis longtemps, et de laquelle nous avons entretenu nos lecteurs aussitôt qu'elle a été agitée, prendre rang parmi celles auxquelles la presse européenne s'intéresse. Nous savons que les Américains ne sont pas insensibles à l'opinion qu'on a d'eux dans les pays étrangers, et il est bon qu'ils sachent que ceux mêmes qui admirent le plus leurs institutions, qui éprouvent le plus de sympathie pour leur caractère religieux, et qui considèrent, comme le spectacle le plus étonnant que nous offre l'époque actuelle, le développement prospère de leur immense république, sont profondément attristés des scènes auxquelles les passions des propriétaires d'esclaves donnent lieu.

On a eu grand tort, ce nous semble, de mêler, comme on l'a fait, une question politique à cette question d'humanité, et de rechercher s'il ne fallait pas rendre la forme de gouvernement des Etats-Unis responsable des écarts d'une multitude égarée. C'est une tactique à l'usage des partis, que celle qui consiste à expliquer certains faits par d'autres faits qui n'ont avec eux aucun rapport. Sir Robert Peel lui-même nous paraît être tombé dans cette faute, lorsqu'assistant, il y a quelques semaines, à un banquet qui lui fut offert à Tamworth, il s'écria, après avoir fait allusion aux agitations de l'Amérique : « Ce résultat des expériences qu'on a » tentées ailleurs, ne vous disposera guère sans doute en » faveur des gouvernements populaires. » Encore une fois, la forme de gouvernement des Etats-Unis n'est pour rien dans cette affaire; pour l'en rendre responsable, il faudrait prouver que, dans les monarchies, des troubles pareils à ceux que nous déplorons ne peuvent pas se produire dans des cas semblables; mais c'est ce qu'il n'est pas possible de soutenir. Les divisions qui ont éclaté dans les Etats du Nord de l'Union Américaine font souvenir des mouvements tumultueux qui eurent lieu en Angleterre, lorsque quelques hommes de bien essayèrent pour la première fois d'obtenir l'abolition légale de la traite. Les mauvais traitements que Clarkson éprouva, il y a une cinquantaine d'années, à Liverpool et à Bristol, ressemblent assez à ceux dont M. Thomson vient d'avoir à se plaindre en Amérique. La vie de Clarkson fut plusieurs fois menacée; à Liverpool, il n'échappa qu'avec peine au danger d'être précipité de la jetée dans la

mer(1). Quant aux actes tyranniques et cruels des propriétaires d'esclaves de la Georgie et de la Caroline du Sud, est-il plus juste d'en rendre le gouvernement fédéral responsable qu'il ne le serait de reprocher au gouvernement britannique le meurtre du missionnaire Smith, l'incendie des chapelles à la Jamaïque, ou les iniquités du code colonial? La lutte est engagée aux Etats-Unis et elle est violente, parce que les intérêts y sont aux prises avec les convictions. Est-il un pays au monde où un tel débat pourrait se poursuivre avec modération?

Les adversaires de l'esclavage se divisent en deux classes; les uns sont membres de la Société de Colonisation, qui voudrait diminuer successivement le nombre des esclaves, en provoquant des affranchissements et en transportant les nègres libérés dans la Libérie, colonie noire fondée par cette Société sur la côte occidentale de l'Afrique; les autres appartiennent à l'*Anti-slavery Society*. Nous empruntons à l'écrit remarquable qui fait le sujet de cet article quelques réflexions sur la position de ces deux Sociétés. L'auteur anonyme se fait connaître à nous comme un homme impartial, en exprimant ainsi ses sentiments: « Je sais voir dans ma patrie beaucoup de choses qu'il faut aimer et *pas peu* de choses qu'il faut déplorer, (*much to love*, *and not a little to deplore.*) » Laissons-le parler.

« Encore aujourd'hui, dit-il, la grande majorité des hommes qui réfléchissent et qui se distinguent par leur caractère moral, se prononcent en faveur du système de la colonisation. Toutefois, l'*Anti-slavery Society* a enlevé, l'année dernière, et continue à enlever beaucoup de membres à la Société qui s'occupe à le réaliser. Bien des gens sont incertains sur la ligne de conduite qu'il est de leur devoir de suivre. Tel est aujourd'hui dans la Nouvelle-Angleterre l'état de l'opinion sur cette question importante, qui agite la société tout entière. Les eaux sont troublées; nous voyons grossir un torrent qu'il est impossible de regarder sans effroi. Quel sera le résultat de tout ceci? Celui-là seul qui maîtrise la tempête et qui domine sur les éléments le sait. Il est des gens qui craignent que le sang finisse par couler, à moins d'une intervention de la Providence. L'esclavage est la source féconde de la plupart de nos embarras. C'est ce grand péché national qui entretient la défiance et l'inimitié entre le Sud et le Nord. Il est la cause du débat sur le tarif et des discussions sur la *nullification*. Il y a beaucoup de citoyens du Nord qui sont résolus à ne se donner aucun repos jusqu'à ce que tous les esclaves du pays soient devenus libres; beaucoup de citoyens du Sud, qui consentiraient à voir l'Union déchirée, leurs femmes, leurs enfants, eux-mêmes noyés dans des flots de sang, plutôt que de se soumettre à ce que les habitants des Etats du Nord se mêlent de leurs affaires.

» L'avenir est donc bien sombre. Nous n'espérons qu'en l'intervention de ce Dieu qui nous a fait éviter déjà tant de maux. Le Seigneur compte dans ce pays beaucoup de disciples qui ont appris le renoncement à l'école de son Fils. Leurs prières s'élèvent tous les jours vers lui, pour qu'il détourne la calamité qui nous menace. Il est impossible que notre patrie porte long-temps une si honteuse tache. Il est impossible de tolérer long-temps un tel commentaire de notre déclaration d'indépendance, une telle caricature de notre liberté tant vantée. Dieu nous accable de honte, à cause de notre inconséquence coupable. On entend le bruit des chaînes aux portes mêmes du Capitole. Le conducteur d'esclaves fait claquer son fouet, quand il rencontre un sénateur ou un représentant du peuple dans les rues de Washington. On vend à l'enchère dans nos villes méridionales le mari et la femme, la mère et l'enfant; c'est à coups de fouet qu'on les arrache des bras l'un de l'autre, sans qu'ils aient l'espoir de se revoir jamais. Un tel état de choses peut-il durer long-temps dans un pays où l'on possède la Bible, où l'on respecte le sabbat, où l'on prêche l'Evangile?

» La noble résolution que l'Angleterre a prise, malgré le fardeau pesant de sa dette, en acceptant des engagements nouveaux considérables, pour libérer les esclaves de ses colonies, a produit dans ce pays une impression qui ne s'effacera jamais. Elle a vivifié le zèle de ceux qui avaient déjà du zèle; elle a excité l'énergie de ceux qui n'agissaient pas encore. L'*Anti-slavery Society* est encore faible; mais elle grandit avec une étonnante rapidité. Chaque jour est témoin de ses nouveaux triomphes; chaque mouvement conduit de nouveaux amis dans ses rangs; chaque appel qu'elle fait entendre lui vaut de nouveaux prosélytes. A en juger par les résultats de l'année passée, je serais fort surpris si, dans deux ans, elle ne l'emportait pas sur la Société de Colonisation par le nombre de ses membres et par son influence. La presse commence à tonner avec plus de force; la chaire plaide et sollicite avec plus de sérieux et d'instance; le peuple est ému, profondément ému, et il ne retrouvera le calme que quand l'année du jubilé sera venue, et que les esclaves seront libres. »

Il nous a paru qu'il était de toute justice, aujourd'hui que la presse française s'élève avec tant de force contre l'esclavage en Amérique, d'accorder aussi la parole dans ce grand débat à l'un de ces nobles Américains qui déplorent autant que nous, et peut-être plus que nous, le fléau qui désole les Etats-Unis. Il est impossible sans doute d'en décrire l'étendue avec plus de vérité, de le flétrir avec plus d'énergie, et aussi, ce qu'on songe si peu à faire chez nous, de mieux signaler d'où il faut attendre et d'où des milliers d'Américains attendent en effet le secours.

Nous ne voulons pas quitter ce livre sans nous arrêter à l'un des traits qui font la gloire des institutions de cette grande nation, dont nous admirons d'autant plus volontiers la raison et les vertus, que nous mettons moins de ménagement à parler des fautes où les malheurs de sa situation la font tomber. Les torts des Américains sont le résultat de quelques terribles accidents politiques; leur supériorité, comme nation, tient à des principes qu'ils ont été les premiers à admettre, et qui portent continuellement des fruits! Entre ces principes, celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat mérite peut-être d'être nommé le premier; et comme c'est un point sur lequel l'opinion a besoin de faire des progrès chez nous, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de terminer cet article de revue par quelques réflexions de notre auteur sur ce grave sujet. Il nous fait connaître l'opinion de ses compatriotes, et s'exprime avec la franchise qui convient au citoyen d'un pays libre, et avec la foi d'un chrétien:

« Les membres de nos Eglises, dit-il, entendent répéter sans cesse qu'il est de leur devoir de contribuer de leur fortune aux progrès de la cause de Jésus-Christ, et nous sommes convaincus que si cette cause ne peut pas être soutenue de cette manière, elle ne peut l'être d'aucune manière. Tout ce que nous demandons au gouvernement, c'est de ne pas se mêler de nos affaires; la seule protection que nous réclamions de lui, c'est celle à laquelle tout honnête homme, tout bon citoyen a des droits. Les appels qu'on adresse à la sympathie des chrétiens ne demeurent presque jamais sans succès. Bien que très-nombreuses, nos sociétés religieuses sont dans une grande prospérité. L'habitude de contribuer par ses dons, de faire des sacrifices pécuniaires, pour soutenir la cause de Jésus-Christ, exerce une influence si heureuse sur le cœur des chrétiens que, dans la plupart des cas, on considère les fonds permanents comme un malheur plutôt que comme un bonheur. A peine trouverait-on dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre un seul chrétien éclairé qui ne regardât pas le patronage du gouvernement comme la plus grande calamité qui pût atteindre l'Eglise.

» Les expériences de chaque année affermissent toujours davantage les chrétiens dans ces sentiments. Ils sont de plus en plus convaincus qu'aucun moyen d'action n'est si énergique et si efficace que celui des associations volontaires. Ce sont les associations qui ont fait reculer le fléau de l'intempérance qui menaçait de nous couvrir de ses vagues; ce sont elles qui fondent des églises dans les plus petits villages de nos solitudes de l'ouest, et qui leur procurent des pasteurs; ce sont elles qui

(1) *Clarkson's History*. Vol. I, p. 409.

font pénétrer la Bible dans chaque demeure, et qui ouvrent des écoles du dimanche pour tous nos enfants. Ce sont des associations qui ont transformé en une île chrétienne Hawaii, autrefois menaçante et terrible ; qui ont rassemblé sa jeunesse vagabonde dans des asiles où on l'instruit ; qui s'occupent aujourd'hui de la civilisation des sauvages de nos frontières, et qui étendent leur influence dans toutes les portions du monde.

» Non, les chrétiens ne désirent pas l'appui du gouvernement ; ils n'ont besoin que de la sympathie et de l'énergie des vrais amis de Jésus-Christ. S'ils les obtiennent, ils sont convaincus que les triomphes du Christianisme s'étendront à toute la terre. Tout homme est parfaitement libre ici de soutenir les institutions chrétiennes ou de ne pas le faire. S'il est incrédule, et qu'il ne veuille contribuer à l'entretien d'aucun culte, personne ne l'y force. Ceux qui veulent concourir aux frais d'un culte, choisissent celui qu'ils préfèrent, et fixent eux-mêmes ce qu'ils veulent donner. Les places et les honneurs sont accessibles à tous ; tous, quelles que soient leurs croyances, jouissent de tous les avantages que le pays peut offrir.

» La défense de la vérité ne repose ainsi que sur ceux qui aiment la vérité, et nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement. Nous pensons qu'il ne pourrait pas arriver de plus grand malheur aux Eglises américaines que si, l'année prochaine, le gouvernement établissait une église dans chaque village, et s'il en prenait l'entretien à sa charge. Nous sommes convaincus qu'une telle mesure aurait pour résultat de rendre la religion suspecte et odieuse au peuple, et de remplir les chaires de prédicateurs mondains, occupés seulement des prérogatives et des émoluments de leur charge. C'est, nous en avons la persuasion intime, en excitant les siens à des efforts plus énergiques, et non en se servant de l'appui de ceux qui ne prennent pas intérêt à sa cause, que Dieu accomplira la rédemption du monde. »

L'auteur de ces remarques, si pleines de bon sens et de foi, montre ensuite comment, même dans un pays où il y a séparation entre l'Eglise et l'État, les inconvénients des fonds permanents peuvent se faire sentir. Quelques églises des Etats-Unis pourvoient aux frais de leur culte au moyen de fonds provenant de legs faits par des personnes pieuses. Il est arrivé souvent que les sommes ainsi léguées ont été employées à soutenir un système religieux qui différait entièrement de celui que les testateurs avaient l'intention de propager. Dans d'autres cas, les membres des Eglises ainsi dotées n'étant plus appelés, à cause de la suffisance de la dotation, à faire des sacrifices pour l'entretien de leur culte, il en est résulté qu'ils ont cessé de prendre à ce culte un intérêt aussi vif. On a remarqué que, perdant l'habitude de donner pour la cause de l'Evangile, ils finissaient par se persuader qu'ils n'en avaient pas les moyens, et qu'au lieu de faire pour les œuvres religieuses dont on s'occupe aux Etats-Unis, des actes de libéralité plus grands que ceux qui ont, pour satisfaire leurs propres besoins spirituels, des charges auxquelles eux-mêmes ne sont pas appelés, ils montraient, au contraire, moins de générosité et de zèle. C'est à la piété de chaque génération qu'il faut en appeler pour les nécessités des temps pendant lesquels elle habite la terre. Quand une génération sera pieuse, elle saura trouver des fonds pour les œuvres chrétiennes ; et si elle est sans piété, les fonds qu'elle aura hérités de ses pères ne contribueront pas, entre ses mains, aux progrès de l'Evangile.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons emprunté à l'habile écrivain dont l'ouvrage nous occupe, ces considérations importantes. On a témoigné quelquefois une sorte de surprise de la persévérance avec laquelle nous revenons sur des théories dont l'application ne paraît pas être possible encore, et l'on a été jusqu'à nous demander si nous voulions amener, plus vite que le cours des événements ne le rend probable, un état de choses dont nous vantons si fort les avantages. La mission de la presse n'est-elle donc pas de faire pénétrer les principes dans les esprits, avant que ces principes ne se soient traduits en faits? A nous la mission de dire ce que nous croyons être dans l'intérêt de la société et de l'Eglise ; à Dieu, celle de le réaliser, quand le temps en sera venu. Mais, de l'aperçu que nous venons de présenter de la situation des Eglises américaines, ressort cependant une vérité qui peut dès à présent, si elle est comprise, influer sur la conduite que nous avons à tenir. Il nous paraît démontré par ce qui précède que la nécessité de faire des sacrifices pour l'entretien de leur culte est l'un des grands ressorts de la piété des Américains. Le salaire des cultes étant, en France, inscrit au budget, ce ressort nous manque ; il est donc essentiel de le remplacer par un autre ressort qui puisse nous imprimer la même énergie. S'il n'est pas urgent de faire des sacrifices pour nos propres besoins spirituels, soyons assurés qu'il importe doublement, dans l'intérêt de notre propre piété, d'en faire pour ceux d'autrui. Nous nous apercevrons bientôt que nos efforts pour répandre le Christianisme autour de nous et au loin, agiront sur nous-mêmes, et nous maintiendront dans des dispositions qui ne pourraient se concilier avec l'inactivité d'un étroit égoïsme.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire quelques mots sur des événements qui se passent dans un autre pays, et qu'on paraît ne pas avoir compris en France. La plupart de nos journaux ont si peur de toute manifestation de vie religieuse qu'ils crient au fanatisme aussitôt que des convictions s'expriment avec quelque fermeté, et qu'ils font bon marché de la liberté elle-même, quand c'est pour des croyances, et non pour des négations, qu'on la réclame. C'est ce qui est arrivé à propos de l'attachement que les luthériens de la Silésie ont montré pour les doctrines particulières à leur communion, et pour les livres liturgiques qui les expriment. Les feuilles les plus libérales ont crié au bigotisme, au lieu de s'élever contre l'autorité que le roi de Prusse prétend s'arroger sur les consciences; elles ont trouvé plus à propos d'accueillir des contes absurdes, répandus par la malveillance et déjà réfutés par des hommes honorables, qui, tout en ne partageant pas les vues des luthériens de la Silésie, trouvent qu'il est déloyal de les calomnier. On n'apprendra pas sans intérêt que la persécution qu'on leur fait éprouver, vient de soulever la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans cette province reculée de l'Allemagne, bien que l'Allemagne soit, de tous les pays du continent, celui où l'utilité de leur union a été le plus chaudement soutenue. Voici ce que nous lisons sur ce sujet dans une feuille allemande que nous n'avons aucun motif de croire favorable à nos doctrines politiques :

« Les relations entre l'Eglise et l'Etat sont devenues en Silésie l'objet de l'attention générale. On s'est aperçu que, dans notre pays, l'Eglise est entièrement tombée dans la dépendance de l'Etat, ce qui peut avoir les conséquences les plus dangereuses, sinon sous notre pieux roi actuel, du moins sous quelqu'un de ses successeurs. C'est donc, à proprement parler, pour l'indépendance de l'Eglise qu'on combat aujourd'hui. On entend dire à beaucoup de gens : « Il est vrai que la liturgie qu'on veut nous » imposer est évangélique dans son ensemble, et que les nou» velles dispositions qu'on a prises en diminuent les inconvé» nients ; mais elle émane du roi ; c'est là son principal tort à » nos yeux, et c'est à cause de cela que nous ne pouvons pas » l'accepter. Car qui nous garantira qu'un autre roi ne se croira » pas un jour le pouvoir d'imposer une liturgie rationaliste ? Il » est donc de notre devoir d'assurer les droits religieux de nos » descendants. » Cette manière de voir est sincère chez un grand nombre. »

Certes, ce langage n'est pas celui d'un absurde bigotisme; dicté par la conviction, il mérite l'approbation et le respect de tous ceux qui savent apprécier de généreux efforts pour la liberté de conscience et de culte. Pour nous, il nous a paru intéressant de rapprocher ces premiers essais d'indépendance religieuse, tentés dans le pays des vieilles coutumes, de l'exposition calme, faite par un citoyen américain,

des avantages que sa patrie trouve, après une longue expérience, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dont notre continent n'entend guères parler que depuis quelques années. Il y a dans le nouveau-monde tout un passé pour ces théories, sur lesquelles nous fondons les espérances de l'avenir.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

La reine-régente a ouvert le 16, en personne, la session des cortès espagnoles. « Trois projets de la plus grande importance » seront présentés à vos délibérations, leur a-t-elle dit : celui » relatif aux élections, base du gouvernement représentatif; » celui relatif à la liberté de la presse, qui en est l'âme; et le » projet sur la responsabilité ministérielle, qui en est le complément, puisqu'il assure en même temps et rend compatibles » l'inviolabilité du monarque et les droits de la nation. » D'autres projets de loi importants ont été annoncés par la reine, qui a exprimé l'espoir de voir bientôt finir la guerre civile, sans recourir à de nouveaux emprunts et sans augmenter les impôts.

Les industriels cotonniers de Gand se sont réunis pour délibérer sur cette question : Serait-il de l'intérêt de l'industrie cotonnière que la Belgique se réunît au système de douanes prussien? L'assemblée a décidé l'affirmative à l'unanimité.

On annonce qu'il va être expédié de Brest une escadre chargée de protéger notre commerce dans les parages des Indes Occidentales et nos possessions coloniales des Antilles.

M. le duc d'Orléans est arrivé à Alger le 10, et a dû en repartir, le 15, pour Oran.

M. le général Sébastiani, ambassadeur à Londres, est retourné à son poste.

M. le comte Auguste de Larochejacquelein a comparu devant la cour d'assises de Versailles, comme inculpé dans les affaires de la Vendée. Pour toute défense, il a prononcé ces mots : « Messieurs les jurés, je n'étais pas dans la Vendée. » Il a été acquitté.

M. le ministre de l'instruction publique a adressé aux recteurs des académies une circulaire relativement à l'instruction religieuse des élèves appartenant aux communions non catholiques dans tous les établissements de l'Université. Il leur recommande d'avoir soin, dans toutes les écoles primaires où se rencontreront des enfants, quelque petit qu'en soit le nombre, qui professent un culte différent de celui de l'instituteur et de la majorité des élèves :

1° Que dans aucun cas ils ne soient contraints de participer à l'enseignement religieux ni aux actes du culte de la majorité ;

2° Que les parents de ces enfants soient toujours admis et invités à leur faire donner, par un ministre de leur religion, ou par un laïque régulièrement désigné à cet effet, l'instruction religieuse qui leur convient ;

3° Qu'aux jours et heures de la semaine déterminés par le ministre ou les parents, d'accord avec le comité de surveillance, ces enfants soient conduits de l'école au temple ou dans tout autre édifice religieux, afin d'y assister aux instructions et aux actes du culte dans lequel ils sont élevés.

D'autres dispositions ont pour objet d'assurer l'instruction et la liberté religieuses dans les écoles normales primaires, et dans les colléges royaux et communaux.

Le gouvernement vient de publier les dispositions qu'il a adoptées pour l'exécution de la loi du 9 septembre dernier, en ce qui concerne le cautionnement des journaux.

La cour des pairs a rendu un arrêt qui adopte le réquisitoire de M. le procureur-général, et qui divise en trois catégories les accusés d'avril qui restent à juger.

La chambre des pairs et la chambre des députés sont convoquées pour le 29 décembre prochain.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

L'ÉPOQUE ACTUELLE, ÉPOQUE DE TRANSITION EN LITTÉRATURE *.

La révolution politique ne provoqua pas immédiatement une révolution littéraire; ce parallélisme, tout naturel qu'il peut paraître, n'a pas toujours lieu; la barbarie des mœurs passa dans les écrits, mais la barbarie n'est pas l'originalité; et les convulsions sociales ne remuent pas toujours autant d'idées que de passions. La tribune jeta de beaux éclairs; mais la poésie, qui s'alimente d'émotions plus pures, fut plus indigente que jamais. Les agitations politiques sont moins fécondes en inspirations que leur souvenir ou leur écho : quand l'ordre eut reparu, on s'aperçut bien qu'en dépit d'une apparente immobilité, le navire de l'esprit humain avait continué sa course, que pendant la nuit il avait passé la ligne, et qu'il voguait sous d'autres cieux. L'Empire toutefois fut une espèce de rechute en littérature; ses écrivains soufflaient péniblement sur les cendres encore tièdes du siècle précédent; la vieille école de philosophie et de poésie fut continuée avec labeur; mais l'épuisement de cette école se trahissait de plus en plus; les écrivains les plus dévots au dix-huitième siècle, en dépit d'eux, appartenaient au dix-neuvième; quelque chose de nouveau, qui n'avait pas de nom, qui même à présent n'en a point encore, supplantait peu à peu l'ancienne littérature dans l'esprit même de ses plus zélés soutiens. Mais cette action était lente et sourde; les génies novateurs étaient admirés avec crainte, suivis de loin, imités avec défiance; la poésie, comme un fleuve épuisé par les chaleurs de l'été, ne roulait plus dans son lit qu'un limpide et mince filet; d'immenses événements semblaient l'avoir terrassée plutôt qu'inspirée. Rarement, en effet, la poésie passe immédiatement des faits dans les ouvrages; elle ne peut en même temps se faire et s'écrire; les grands événements la retiennent tout entière; c'est quand l'Empire fut tombé que la poésie qu'il recelait s'exhala comme un parfum d'entre ses ruines fumantes. Mais tant qu'il fut debout, il sembla ne rien inspirer; la littérature s'en tint à ses anciennes formes pleines de réserve et d'élégance; la froide sévérité des couleurs introduite dans les arts du dessin avait passé dans tous les autres. Seuls, affranchis de ces influences glaciales, Mme de Staël et M. de Chateaubriand représentaient ou plutôt constituaient à eux seuls une littérature nouvelle, toute vibrante des émotions, toute brillante des couleurs qu'une grande époque semblait n'avoir eues que pour eux seuls. Lorsque la chute de l'Empire laissa reprendre haleine à l'esprit humain, il se précipita dans les voies que ces deux grands talents avaient ouvertes ou indiquées; on ne put cacher plus long-temps la mort de l'ancien système et la vacance du trône. Mais l'héritier manquait. Le *romantisme* fut alors proclamé; on se paya de ce mot, et l'on ne vit pas que ce qu'on appelait romantisme n'était pas plus une littérature que l'éclectisme n'est une philosophie, que le protestantisme n'est une religion; sous ce nom, beaucoup trop précis, il ne se retrouva, en réalité, qu'une vague idée d'émancipation; faute d'un sol préparé, on retombait, du moins pour un temps, sous le joug des modèles, et l'on n'avait fait, à bien prendre, que changer de servitude. Quelques éléments, toutefois, se laissaient discerner dans le tourbillon des idées nouvelles; l'un après l'autre ils descendaient et se posaient dans les esprits, et commençaient la religion de la nouvelle littérature; mais elle n'était pas, pour cela, constituée, et il s'en faut qu'elle le soit encore.

Que sera la littérature? qu'est-elle dès à présent? quel principe, quelle idée, quel avenir porte-t-elle dans son sein? Il n'est pas aisé de le dire. Les poètes ne savent pas toujours ce qu'ils font; les siècles, ces grands poètes, le savent moins encore; un instinct puissant, mais obscur, est la seule inspiration des siècles encore vivants; à peine une partie de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils ont fait leur est révélée à leur moment suprême. Mais ce qui tombe de droit sous l'observation, ce sont les circonstances morales, politiques et sociales auxquelles la littérature devra son caractère et sa destinée. Or, ce qui, dans les circonstances actuelles, est propre à influer sur le caractère de la littérature est d'une importance capitale et présage plus que de simples modifi-

* Ce morceau est la conclusion du *Discours préliminaire* du Tome III de la *Chrestomathie française* (2e édition) que va publier M. Vinet.

cations. Le mouvement qui emporte l'intelligence et les affaires sociales est plus violent, plus impérieux, peut-être plus vaste et plus profond qu'il n'a jamais été. Jamais tant de questions, ni de si grandes, n'ont été mises à nu devant tous les regards. Jamais l'édifice social n'a été plus profondément déchaussé. Jamais le scepticisme n'a envahi tant d'esprits, n'a enveloppé tant d'objets. Jamais les différentes parties de la vie, ni les différentes branches de la culture intellectuelle, jamais les arts, les sciences et les lettres, ne se sont touchés et réunis par autant de points. Jamais autant de tolérance, c'est-à-dire jamais autant d'indifférence n'a ouvert aux idées les plus disparates un plus large accès dans les esprits. Jamais on ne s'était piqué, comme on le fait aujourd'hui, de tout comprendre, de tout accueillir et de tout goûter. Jamais, enfin, les barrières n'ont été aussi abaissées d'une nation à l'autre, jamais on n'a pu prévoir plus distinctement ce cosmopolitisme de la pensée, cette littérature universelle, présagée, préparée de loin par la communauté des intérêts et des tendances politiques.

Que les esprits s'exaltent, que la littérature bouillonne en quelque sorte sous l'influence de toutes ces causes; que tous les talents, toutes les forces intellectuelles, en reçoivent une puissante excitation, on conçoit que cela doit être; aussi l'époque est tout ardente, elle étincelle dans toutes les directions; mais la littérature ne s'arrête encore dans aucune forme, elle est essentiellement provisoire; tous les travaux sont des études; l'histoire seule, étude des faits, semble échapper au tumulte qui règne dans la littérature. Que de talents déchaînés à la fois! le génie seul ne paraît point encore, parce que le génie a besoin d'une idée, et qu'il n'y en a point. La religion littéraire n'est plus, ou n'est pas encore, parce que le fonds de convictions morales auquel, en dernière analyse, doit se rattacher toute œuvre d'esprit destinée à vivre, a été dilapidé, a disparu au milieu de ces tourmentes politiques, dont la fréquente répétition émousse le sens moral et use les âmes. Le doute absolu ne saurait enfanter une littérature. Celle d'à présent essaie de tout sans conviction et par cela même qu'elle n'a point de conviction; mais tout lui est instrument et moyen, rien n'est adopté par elle comme but ou comme base. C'est une littérature acéphale, dont la force étonne, dont l'éclat éblouit, mais qui ne sait que faire de sa puissance. Les individualités se multiplient et grandissent, et le corps périclite. Or, l'individualité et la généralité sont en littérature ce que sont en politique la liberté et l'ordre; elles ne sauraient subsister l'une sans l'autre, encore moins au préjudice l'une de l'autre. Qu'est-ce en littérature que la généralité? un autre nom de l'humanité. Qu'est-ce que l'individualité séparée de l'humanité? une exception, un caprice, une insurrection folle, l'infirmité d'un seul, indifférente ou hideuse pour tous. C'est pourtant cette individualité que poursuivent les écrivains; mais un étonnement fugitif est tout l'effet qu'elle peut produire; le vrai seul, l'universel, mérite et se concilie un attachement durable. Une littérature toute en arabesque peut amuser, mais ne peut pas durer. En vain, pour se consolider dans l'admiration publique, de magnifiques talents unissent à l'éclat du langage, fleur bientôt fanée, l'intérêt des questions sociales, qu'on attire de force dans tous les sujets; en vain font-ils appel tour à tour au peu d'éléments mystiques que recèle l'esprit national et à cet instinct matérialiste toujours présent dans les âmes d'où Dieu est absent; en vain transforment-ils, pour réveiller une sensibilité morte, la lecture en orgie et le théâtre en mauvais lieu; en vain, recourant à des moyens plus innocents, ils évoquent, pêle-mêle, tous les souvenirs et font heurter tous les tons et toutes les couleurs; en vain, révolutionnaires en fait de langage, ont-ils formé du mélange de tous les dialectes spéciaux des arts, des sciences et de la politique, un nouveau dialecte, une « prose ivre » qu'on admire avec une sorte d'effroi.... De toute cette littérature qui, dans plus d'un sens, respire le désespoir, ce qui est humain, ce qui est vrai, seul demeurera, seul doit vivre. Le reste marquera de ses débris le passage vers une époque de lumière et d'ordre. Les forces, nous le répétons, ne manquent pas; elles abondent au contraire, elles se pressent au rendez-vous: mais elles attendent et n'ont pas obtenu encore une direction uniforme et sûre. Quel jour la leur tient en réserve? où est le génie qui lèvera l'étendard? *Exoriare aliquis!* Il y a sans doute encore un temps mauvais à passer; mais l'œil religieux a vu, du milieu de ces nuages du scepticisme, se lever une étoile. Elle apporte à la pensée comme à la vie, à la littérature comme à l'humanité, « la santé dans ses rayons. »

GÉOGRAPHIE.

Géographie générale comparée, ou Etude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base à l'étude et à l'enseignement des sciences physiques et historiques; par Karl Ritter. Traduit de l'allemand, par E. Buret et Edouard Desor. Tome Ier. Paris, 1835. Chez Paulin, éditeur, rue de Seine, no 6. Prix: 8 fr.

La géographie est peut-être de toutes les sciences celle qu'on étudie chez nous avec le plus d'incurie. On la présente ordinairement aux jeunes gens comme n'exigeant d'autre application que celle de la mémoire, et il en résulte que, réduite à l'état de nomenclature, elle n'a plus rien qui intéresse et captive. La plupart des jeunes gens se laissent rebuter par l'ennui de cette étude, et beaucoup d'entre eux, en sortant des colléges, seraient fort embarrassés de soutenir une conversation sur les sujets qui s'y rapportent, malgré la facilité qu'ils ont à parler de tout. Aussi notre ignorance en géographie est-elle devenue presque proverbiale chez les Allemands et chez les Anglais; je me souviens encore d'avoir rencontré dans une voiture publique un Allemand qui en parlait, avec plus de franchise que d'à-propos, comme d'un point de fait, devant des Français qui l'écoutaient avec quelque confusion. A qui la faute pourtant? Non certes à la masse de la nation qui n'en peut mais, si on ne lui rend pas les voies de la science plus attrayantes et plus accessibles; mais à nos savants qui ne comprennent pas toujours que, s'il importe que quelques hommes d'élite se portent sur les points avancés, il importe aussi que le grand nombre ne demeure pas trop loin derrière eux. Si leur gloire est intéressée à faire faire de nouveaux progrès à la science, elle l'est aussi à ce que leurs travaux soient appréciés et compris; et pour qu'il en soit ainsi, il faut répandre dans les masses des connaissances générales qui les rendent attentives aux méditations des hommes de cabinet. C'est ce qui n'a pas eu lieu jusqu'ici. Malte-Brun, le plus populaire de nos géographes, l'a tenté; mais comme on ne trouve dans son livre aucune idée d'ensemble, aucune méthode vraiment scientifique, comme ses observations s'entassent sans se coordonner, et qu'il semble avoir été plus préoccupé de l'idée de rassembler des matériaux que de celle de guider dans leur étude, il est arrivé qu'on se sert plus souvent de sa volumineuse compilation pour faire des recherches spéciales que pour se livrer à des études proprement dites.

Tandis que nous demeurons ainsi, presque malgré nous, dans une sorte d'indifférence pour les sciences géographiques, l'Allemagne a été comme électrisée pour elles par les hommes de génie qu'elle a produits et qui s'en sont occupés. M. Karl Ritter ne s'est pas livré, comme plusieurs d'entre eux, à l'exploration de contrées jusqu'ici peu connues; mais il a réuni en un corps scientifique les notions diverses sur la

terre que d'autres se sont occupés à recueillir, et il a fait jaillir des flots de lumière de l'examen de notre globe dans ses relations avec la nature et avec l'histoire de l'homme. L'ouvrage admirable auquel il a consacré sa vie se traduit en ce moment en français ; il était peut-être impossible de rendre parmi nous un service plus réel à ceux qui s'occupent d'études géographiques sérieuses, que de leur offrir ce travail que ne surpasse et, nous ne craignons pas de le dire, que n'égale peut-être, sous le rapport de la méthode et de la science, aucun de ceux auxquels d'autres savants se sont livrés. Nous essaierons avant tout dans cet article d'indiquer le point de vue de M. Ritter, et pour y réussir il nous suffira d'emprunter quelques citations à l'*Introduction* de son ouvrage. M. de Humboldt avait dit, dans la préface de ses *Tableaux de la nature*, qui parurent au commencement de ce siècle : « Partout j'ai dirigé la pensée vers cette influence » éternelle qu'exerce la nature physique sur les dispositions » morales et sur les destinées de l'homme. » C'est aussi là la préoccupation continuelle de M. Ritter :

« De même, dit-il, qu'un individu ne possède pas une aptitude universelle, et ne peut réussir en tout, de même un peuple ne peut réunir tous les fleurons de la couronne du bonheur et de la gloire. C'est un des caractères de la nature humaine que, dans chaque homme, est déposée une aptitude spéciale, au développement de laquelle il doit sa valeur ; il en est de même de chaque peuple. Au-dessus des conditions du temps et de l'espace, cette aptitude primitive, spirituelle de sa nature, éclaire et vivifie le présent comme l'avenir ; ses rayons lumineux se projettent au loin sur toute la vie présente du peuple et sur les apparitions futures de l'histoire. Un peuple, pas plus que l'homme individuel, ne peut se donner cette capacité distincte ; l'homme et le peuple ne peuvent qu'en conserver l'originalité, la pureté : elle relève d'une puissance plus haute que celle de l'homme, qui passe et qui meurt. Tout ce qui dépend de lui, c'est de la reconnaître pendant sa vie ; car s'il n'en a pas la conscience, elle demeure sans efficacité en lui. »

On ne peut reconnaître le caractère propre d'un peuple ou d'un individu qu'en l'étudiant dans ses rapports avec ce qui l'entoure. Ici se présente l'influence de la nature :

« Ses rapports et son action sont partout plus profonds qu'ils ne paraissent, plus simples qu'ils ne semblent sous leur variété apparente, et ils s'étendent au loin, merveilleux et féconds. Entre deux âmes qui se ressemblent, il ne faut souvent qu'un signe extérieur, qu'un coup d'œil juste, qu'un mot profond pour se comprendre, parce que l'on comprend facilement ce qui ressemble à soi. Mais la nature n'a plus aujourd'hui un rapport aussi intime avec l'homme que dans les premiers temps du monde ; elle est devenue pour lui un être mystérieux, et elle ne veut se laisser considérer que dans les grands mouvements de ses forces, que dans l'ensemble de ses phénomènes. »

Il faut donc, pour comprendre les rapports entre la terre et les peuples, de patients et laborieux travaux ; ce n'est pas l'étude d'un jour : il faut faire parler l'histoire ; il ne suffit pas de quelques rapides aperçus : il faut mesurer les plaines, les abîmes, les hauteurs ; et ce n'est que de la connaissance de mille accidents naturels et locaux, et de mille faits physiques et politiques, que ressortiront les lois sur lesquelles, d'après l'ordre de la Providence, repose, depuis le berceau du monde, la relation de la nature avec l'histoire des nations.

« Tous les peuples sont sous l'influence de la nature, continue M. Ritter ; quelquefois elle semble ne se manifester que sur un seul point ; mais il n'en est pas moins certain cependant que son action mystérieuse et profonde s'exerce partout. Elle est dans le monde de l'histoire, comme le Dieu long-temps inconnu dans le monde religieux, qui, pour n'avoir pas eu d'autels, n'en était pas moins présent partout. D'abord on ne le reconnaissait, on ne l'adorait que dans les effets isolés de sa puissance ; l'œil de l'homme ne l'avait pas vu encore. De même un jour aussi, peut-être, se terminera la lutte apparente entre les mille forces opposées de la nature ; le nuage qui cachait son unité à nos regards se dissipera, et elle descendra dans la sphère de la science humaine. »

On comprend de quelle importance il est, avec de telles convictions, d'étudier la terre dans son rapport immédiat avec l'homme, c'est-à-dire dans sa surface. Il ne s'agit de rien moins que de hâter, par des observations d'une immense portée, le temps où l'on pourra indiquer la marche nécessaire du développement d'un peuple dans une contrée déterminée, et la route qu'il doit suivre pour arriver au bonheur que la Providence éternelle réserve à chaque peuple fidèle à sa mission.

« Ce but, ajoute M. Ritter, dont la découverte est la plus haute question de la science politique, ne nous apparaît indiqué dans toute sa grandeur qu'à travers les ombres du passé, dans les chants des prophètes, dont le regard inspiré pénétrait à la fois dans la nature et dans l'histoire. Le chemin que nous avons pris peut servir de travail préparatoire pour nous rapprocher de ce grand but que nous avons perdu. Si l'on ne peut séparer, dans la pensée, la race humaine du globe de la terre, de même l'individu, le peuple, moins indépendant encore de la terre que l'individu, l'état, enchaîné à la nature du pays, ne peuvent arriver à se comprendre eux-mêmes sans la connaissance de la place qu'ils occupent, et de ses rapports avec eux. Ou, en d'autres termes, c'est l'accord entre le peuple et la patrie, l'accord de la physique avec la politique, qui, dans l'histoire du monde, a toujours favorisé et avancé le progrès des peuples et des états. Dans le temps présent, où cet accord ne jaillit pas de lui-même, spontanément, du développement organique des peuples, comme il se montra autrefois dans les premiers âges du monde, il faut pénétrer la loi de cet accord, quaternaire éternel, et la faire descendre dans la conscience de tous, comme la source immortelle de toute harmonie. »

Qui n'admirerait avec nous ces vues belles et élevées, cette philosophie de la géographie, qui, découvrant le lien mystérieux qui unit la terre à l'homme, nous laisse entrevoir aussi la cause qui le rend moins parfait ? Et qui n'apercevrait, sous cette question toute scientifique, la question morale qu'elle recouvre ? Pourquoi l'accord entre la physique et la politique a-t-il cessé, ou en d'autres mots, pourquoi les désirs de l'homme vont-ils au-delà, sont-ils d'une tout autre nature que les moyens mis à sa portée pour se procurer le bonheur, si ce n'est parce qu'il a désappris « d'être content » de l'état où il se trouve (Philippiens, IV, 11), » et que ses passions lui donnent des conseils différents de ceux qu'il reçoit de la nature ? L'homme ne connaît si peu les avantages de sa position, les peuples ne se trompent autant sur la mission qu'ils ont à remplir sur la terre, que parce qu'ils oublient le but éternel vers lequel ils doivent tendre. C'est donc une leçon de modération chrétienne qui ressort, comme conséquence nécessaire, de l'ensemble de cet ouvrage, et ce n'est pas sans motif que l'auteur indique la conscience comme le sanctuaire où les découvertes de la science doivent trouver leur première et leur plus noble application.

L'ouvrage de M. Ritter commence par l'Afrique, qui aura trois volumes dans la traduction. Les grandes parties de la terre lui apparaissent comme autant de *tous* ; il les nomme les grands *individus* de la terre, et dans leur étude il va du simple au composé. A ce titre, l'Afrique devait nécessairement attirer d'abord son attention. Elle est le continent par excellence, le Soudan de la terre, le siége de l'uniformité ; ses côtes sont partout régulières ; sa surface est très-peu variée ; cette uniformité dans ses parties se reproduit dans les plantes, dans les animaux et dans l'homme ; le soleil plane sur elle depuis le commencement jusqu'à la fin de l'année. L'Afrique est la partie de la terre la plus simple.

Au lieu d'apprécier nous-mêmes le travail de M. Ritter, sur lequel nous aurons occasion de revenir, quand les deux volumes qui doivent en compléter la première division auront paru, nous nous bornerons aujourd'hui à citer l'opinion d'un homme d'une haute érudition, M. Heeren, qui écrivait dernièrement : « La géographie de Ritter est l'ouvrage » le plus complet que la science nous ait donné sur l'Afrique. » Le volume qui vient de paraître contient la Haute-Afrique. La lecture en est d'un grand intérêt. L'auteur n'a fait aucun

changement à son livre depuis la publication de la seconde édition; mais on trouvera à la fin du troisième volume ce que les derniers temps nous ont appris de plus important sur cette partie du monde. Les rapports intéressants des missionnaires français qui se sont rendus dans le sud de l'Afrique seront sans doute utilisés par M. Ritter. On se rappelle qu'ils ont attiré l'attention de la *Société de Géographie* de Paris, qui même a republié dans son journal les cartes qu'ils ont dressées.

Puisque nous parlons des hommes qui vont annoncer l'Evangile aux sauvages de ce pays, il est sans doute à propos de relever une phrase peu bienveillante de l'auteur sur l'un d'eux, le célèbre missionnaire Van der Kemp. Il nous semble que rien dans la vie de ce digne serviteur de Dieu ne justifie les expressions peu mesurées que M. Ritter a employées, pour le blâmer d'avoir choisi pour la station de Bethelsdorp une contrée aride; il faudrait se familiariser un peu avec les difficultés au milieu desquelles les missionnaires sont appelés à déterminer le lieu de leur établissement, avant d'expliquer ce choix par le désir stupide d'imposer la misère et les privations à ses disciples. Les missionnaires ont répandu la civilisation et la prospérité, au lieu de retarder les progrès et de faire obstacle au bonheur temporel des peuples. Nous avons été d'autant plus surpris de l'opinion hasardée que nous combattons, que rien dans l'histoire du docteur Van der Kemp ne la confirme, et que M. Ritter parle avec éloge des autres missions chrétiennes au sud de l'Afrique. « Dans les nouvelles missions, dit-il, les Hottentots montrent plus de dispositions pour le Christianisme et la vie réglée des sociétés européennes, que les cultivateurs de troupeaux de la colonie. Ce que le gouvernement n'a pu faire jusqu'ici a été exécuté par de pieux particuliers. » Pour répondre par des faits au reproche adressé par notre savant géographe à la mémoire du fondateur de Bethelsdorp, nous dirons que la situation de ce village fut choisie d'après les conseils du gouverneur hollandais, M Jausan; on y transporta, sur son avis, les habitants de Botas-Place, dont la position était trop exposée. Loin d'avoir voulu assujettir les indigènes à une sorte de vœu de pauvreté, Van der Kemp leur enseigna à bâtir des maisons d'une élégance peu connue dans ces contrées; en 1810, un an avant la mort du missionnaire, on y fabriquait des chapeaux, des souliers, des cordes, des nattes, des paniers, des bas, etc., dont on trafiquait dans toute la contrée. Nous avons attaché d'autant plus d'importance à réfuter une assertion, qui ne repose sans doute que sur les calomnies de quelque ennemi de la propagation de l'Evangile dans ce pays, que le livre de M. Ritter, à cause de la sagesse habituelle de sa critique, mérite généralement toute confiance et devra souvent être cité comme faisant autorité.

MÉDITATIONS BIBLIQUES.

> N'abandonne point aux bêtes sauvages l'âme de ta tourterelle; n'oublie point pour toujours la troupe de tes affligés. PSAUME 74, v. 19.

Il est des instants où l'on jette autour de soi des regards désolés. L'âme, fatiguée de la lutte continuelle qu'elle livre et qui lui est livrée, accablée après la victoire qui a épuisé ses forces, et accablée aussi après la défaite qui l'a humiliée, ne voit partout que des ennemis qui en veulent à sa paix, et qui, non contents de l'assiéger du dehors, ont pénétré jusque dans ses replis les plus secrets, et savent profiter de tout pour lui nuire. Ils exploitent ses souffrances, ses misères, ses joies; ils tournent contre elle ses facultés et ses besoins; ils rôdent comme le lion, ils rampent comme le serpent, ils volent et s'abattent comme des oiseaux de proie; et l'âme, effrayée de sa faiblesse, ne trouvant en elle ni force pour résister, ni vigilance pour éviter, ni persévérance pour triompher, l'âme crie à un plus fort qu'elle, dont elle attend la délivrance; elle lui expose ses besoins, ses alarmes, la malice de ceux qui la persécutent. « N'abandonne pas aux bêtes sauvages l'âme de ta tourterelle! » voilà son cri de détresse. Il couvre tous les bruits de la terre, toutes les clameurs des méchants; il retentit dans les tabernacles éternels, où Jésus règne à jamais, après avoir accompli l'œuvre du salut de tous ceux que Dieu lui a donnés. Le Sauveur présente le cri d'un de ses rachetés à son Père et à notre Père, après l'avoir purifié, et la délivrance est sa réponse. Ne crains point, lui dit son Dieu, car je suis avec toi. Ne sois pas éperdu, car je suis ton Dieu. Je suis l'Eternel qui soutiens ta main droite. Le salut est dans ces paroles de grâce. Heureuse l'âme qui sait ainsi pousser le cri de sa douleur vers la montagne d'où lui viendra le secours. Sa cause n'est point renvoyée; sa requête n'est point mise en oubli: le juste Juge la prend en main. Il débat contre ceux qui débattent contre elle: il fait la guerre à ceux qui lui font guerre; il avance la hallebarde et ferme le passage à ceux qui la poursuivent.

Qu'est-elle donc cette âme qui soutient de si fortes attaques, contre laquelle tout se ligue, et qui sait réclamer avec tant d'énergie un secours que tout lui refuse ici-bas? Le Psalmiste la compare à une tourterelle, oiseau faible et timide, fuyant au moindre bruit, tremblant quand le feuillage qui l'abrite tremble, cachant sa tête sous son aile quand le danger la menace, exhalant de doux et plaintifs accents quand une flèche est venue la blesser. La tourterelle est environnée d'ennemis. Les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre conspirent contre elle; les hommes en veulent à sa liberté, et elle devient souvent le jouet d'un enfant. L'arbre le plus touffu ne saurait la mettre à l'abri; la forêt la plus épaisse n'est pas pour elle une retraite assurée. Qu'est donc l'âme, même la plus forte et la plus vigoureuse, même la plus indépendante et la plus énergique, sinon une pauvre et faible tourterelle, battue par l'orage, surprise par les vents loin de son nid, et incapable par elle-même de résister au moindre assaut? Que sont ses efforts pour s'envoler à tire-d'aile loin de ses ennemis? Sans cesse ramenée auprès d'eux, sans cesse tourmentée par eux, elle en vient à comprendre sa profonde impuissance de se sauver elle-même. Elle sait que lorsqu'elle se défend avec son propre courage, elle est vaincue, et que le lacet où elle s'est laissée prendre, la serre et la blesse, plus elle se débat pour le briser. Oh! qu'il lui est bon alors de sentir sa faiblesse, son besoin d'un secours aussi fort que sa faiblesse est grande! Ce n'est que quand elle s'écrie: Je suis perdue! qu'elle peut s'écrier aussi: N'abandonne pas ta tourterelle! et aussitôt elle aperçoit entre elle et ceux qui la persécutent les phalanges du Tout-Puissant qui combattent pour elle et qui remportent la victoire pour elle.

Le nombre de ses ennemis est varié. Ce sont des bêtes sauvages de toutes sortes; les unes cruelles, les autres rusées. Les unes lui font mal par la haine qu'elles lui inspirent; les autres lui en font, parce qu'elle les aime encore et qu'elle ne leur résiste qu'avec mollesse. Chaque disposition de l'âme, chaque nuance de ses sentiments, a son ennemi particulier. Quand elle croit être imprenable d'un côté, la brèche se fait aisément de l'autre. Mais le cri: « N'abandonne pas! » renferme toutes les supplications, exprime tous les degrés de détresse. C'est celui du matelot qu'une vague va engloutir, celui de Daniel dans la fosse aux lions, celui de David après le meurtre d'Urie. C'est celui d'une mère qui pleure son enfant, celui d'un orphelin qui demande son père, celui d'un chrétien qui lutte contre le péché. O Seigneur! n'abandonne pas, quand l'ennemi des âmes est là, quand la douleur est là; quand l'angoisse de la mort ou les amertumes de la vie se font sentir, n'abandonne pas. N'es-tu pas celui qui aime pour l'éternité et qui as pitié de la plus faible de tes créatures? Et avoir pitié, pour toi, n'est-ce pas sauver!

Mais la tourterelle n'est pas seulement l'âme souffrante et affligée, c'est aussi l'Eglise chrétienne qui, depuis des siècles, a dressé ses pavillons parmi les bêtes sauvages. C'est ce bercail qui renferme les brebis et autour duquel rôdent les loups dévorants. Que d'attaques et que d'efforts contre elle! que de menaces! que d'artifices pour rompre ses clôtures, pénétrer dans son enceinte et fouler aux pieds les troupeaux du Seigneur! Mais elle aussi, de siècle en siècle,

a jeté le grand cri, ce cri d'attente et de douleur, ce cri d'effroi et d'espérance : « N'abandonne pas! » et de même que l'âme s'est rassurée et fortifiée près de Dieu, comme un pauvre oiseau, long-temps poursuivi et glacé de terreur, se réchauffe et se ranime dans le sein du jeune enfant, dont il aime et connaît la voix, de même l'Église se fortifie; elle étend les courtines de ses pavillons, elle s'agrandit malgré les obstacles, parce que Dieu entend son cri et y répond, comme il répond à l'âme, en délivrant.

Après l'âme, après l'Église, vient la troupe des affligés de l'Eternel, troupe nombreuse dont les affligés du monde doivent envier les priviléges, troupe qui porte écrits sur son drapeau ces deux mots : Paix et consolation! Pourrait-on se défendre d'un saint respect, d'une tendre sympathie, à la vue de cette multitude qui, d'un bout de la terre à l'autre, élève la voix pour dire à son Chef glorieux : « N'oublie pas à toujours la troupe de tes affligés! » et en même temps, pourrait-on ne pas adorer les miséricordes infinies de Celui qui ne laisse pas une douleur sans promesse, et qui ne permet pas au malheureux d'errer à l'écart, mais qui lui offre dans cette troupe bénie et sanctifiée une place, où il pleurera avec ceux qui pleurent, où il sera consolé et guidé avec ses frères, et où chacun, apportant sa part des misères de la vie, recevra sa part des immenses bénédictions du Seigneur?

Il semble que Dieu ait voulu employer, en s'adressant à ses affligés, tout ce qu'il y a de plus tendre dans le langage, de plus doux et de plus paternel dans l'expression. Nul autre ne saurait parler aux âmes froissées et brisées; nul autre ne pourrait présenter cette richesse de consolation et d'espérance à ceux qui n'ont plus ni espérance, ni consolation à attendre de ce monde. Voyez de qui se compose cette troupe d'affligés; voyez cette variété de misères, ces larmes, ces deuils, cette pauvreté, ces maux du corps et ces maux de l'âme; et approchez-vous de tant de souffrances, si vous l'osez, avec d'autres paroles qu'avec celles de l'Eternel; étalez d'autres remèdes que les siens; proclamez d'autres promesses que les siennes. La troupe désolée ne vous écoutera pas; elle continuera son chemin et, regardant en haut, elle répétera sa prière : « N'oublie pas! » Et pour son Dieu, ne pas oublier, c'est bénir.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

ABOLITION DU CHRISTIANISME DANS L'ÎLE DE MADAGASCAR.

On n'a pas oublié les progrès du Christianisme et de la civilisation dans l'île de Madagascar. Pendant la vie du roi Radama, les missionnaires y avaient joui d'une protection qui avait produit les plus heureux effets. Un collége royal avait été fondé dans la capitale; de nombreuses écoles avaient été établies; près de quinze mille indigènes avaient appris à lire et à écrire; le Nouveau-Testament avait été traduit en langue madécasse; le culte chrétien se célébrait en plusieurs lieux, et un grand nombre de conversions véritables s'étaient opérées.

La reine Ranavalo, qui a succédé à Radama, ne s'est jamais montrée favorable au changement que le Christianisme a introduit dans les mœurs du pays; jusqu'ici, cependant, elle n'avait pas osé y mettre ouvertement obstacle. Elle vient enfin de jeter le masque, en publiant un édit qui défend, sous les peines les plus sévères, les efforts qui auraient pour but la propagation de l'Evangile, et qui annonce la résolution qu'elle a prise de tout tenter pour remettre en honneur les anciennes coutumes religieuses. Il paraît que depuis quelque temps les idoles étaient tombées dans un mépris plus général, et que les assemblées religieuses étaient plus suivies. La reine, s'étant aperçue plusieurs fois que ceux qui professaient la religion chrétienne ne se laissaient pas effrayer par la crainte de la mort, lorsqu'elle voulait exiger d'eux quelque chose de contraire à la loi de Dieu, craignit l'extension d'une croyance qui faisait perdre à son autorité son plus puissant auxiliaire; et les renseignements qu'elle prit dans les provinces l'ayant confirmée dans ses terreurs, elle résolut d'essayer un coup d'autorité. Tous les plaisirs furent interrompus à la cour pendant quinze jours, comme s'il s'agissait d'une calamité publique; puis, la reine prit la mesure déplorable dont nous avons parlé.

Elle convoqua un *Kabary*; c'est le nom qu'on donne aux assemblées nationales du pays, et elle y annonça formellement la résolution qu'elle avait prise d'abolir le Christianisme. Le peuple était accouru de fort loin pour assister à cette réunion, dont on donna le signal, de grand matin, en tirant le canon, afin de répandre l'effroi dans tous les esprits. Les juges et les principaux guerriers prirent la parole pour insister sur l'opportunité des ordres de la reine, qui ne vint pas elle-même à l'assemblée. Elle fit exprimer toute l'indignation qu'elle ressentait de ce qu'on avait abandonné les usages anciens, de ce qu'on méprisait les idoles, de ce qu'on adressait des prières à des divinités autrefois inconnues, à Jéhovah et à Jésus, de ce qu'on se faisait baptiser, de ce qu'on observait le jour du dimanche, de ce qu'on se réunissait pour le culte, de ce qu'on enseignait à lire aux esclaves, etc., etc. Les autorités accordèrent un mois aux sujets de la reine pour venir s'accuser des diverses fautes de ce genre qu'ils pouvaient avoir commises. Le fait d'avoir appris volontairement à lire fut mis au rang des délits. Tous les officiers civils ou militaires, coupables de quelque faute plus grave, furent déclarés déchus de leur rang. Les simples citoyens furent condamnés à des amendes; on eut soin, en outre, de faire descendre dans une classe inférieure ceux qui avaient montré le plus de zèle. Aucune condamnation à la peine de mort ne fut prononcée pour le passé, sans doute à cause du nombre des coupables et de la qualité de plusieurs d'entre eux; mais on menaça de la peine capitale ceux qui désobéiraient dans la suite aux ordres de la reine. Les leçons de calcul sont les seules qui soient encore permises. Il est loisible, du reste, aux missionnaires et aux étrangers de pratiquer leur religion comme ils l'entendent.

Nous apprenons que tout permet d'espérer que les chrétiens indigènes demeureront fermes au milieu de cette persécution terrible. Ils ont appris à se confier au Dieu qu'on leur commande d'abandonner, et c'est de lui qu'ils attendent la délivrance. Puissent les chrétiens d'Europe s'en souvenir dans leurs prières! Ce fait est l'un des plus graves qui aient depuis long-temps troublé la joie de ceux qui contemplent avec actions de grâces l'extension du règne de la vérité. Il montre que, malgré plusieurs années d'un progrès paisible et continuel, les païens convertis ont, toujours encore, à craindre l'hostilité de ceux qui demeurent étrangers au renouvellement qu'ils ont subi.

MÉLANGES.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE ENCOURAGÉE PAR LES AFFRANCHIS DANS LES COLONIES ANGLAISES. — Dans quelques pays à esclaves, la loi défend d'enseigner à lire aux malheureux noirs, et tandis qu'on les prive ainsi des moyens de s'instruire, on les accuse cependant de ne pas être dignes de la liberté. Les nouvelles qu'on a reçues des colonies anglaises depuis l'abolition de l'esclavage, prouvent, au contraire, que, loin d'être indifférents aux avantages de l'éducation, les noirs les comprennent et les recherchent. M. John Innes, qui a visité récemment les Antilles, vient de publier les résultats de ses observations dans une brochure intitulée : *Lettre à Lord Glenelg*. « Les mères, dit-il dans cet écrit, en parlant des négresses, attachent généralement tant de prix à l'éducation de leurs enfants, que beaucoup d'entre elles les laissent encore aller à l'école, lorsqu'ils pourraient déjà travailler pour gagner de quoi vivre. »

Voici un fait plus significatif encore. Une école normale vient d'être établie à la Jamaïque, à l'aide de souscriptions particulières, sous le patronage du gouverneur, M. le marquis de Sligo. Parmi les noms des donateurs on remarque ceux de trois noirs, qui ont voulu s'associer à cette bonne œuvre par des dons considérables. William Bryan a souscrit pour 10 liv. st., William Gordon pour la même somme, et William Coulson pour 20 liv. st. Deux de ces hommes généreux étaient eux-mêmes autrefois esclaves. Parvenus à la liberté à force d'efforts et de travaux, ils se livrent au commerce et jouissent de l'estime des autres négociants de Spanish-Town. Aucun d'eux ne sait lire; ils n'ont pas acquis non plus une grande aisance; mais ils savent que de l'école normale qu'on a fondée doivent sortir des instituteurs pour leurs frères, et ils n'ont pas hésité à faire des sacrifices pour contribuer à détruire les obstacles qui ont empêché trop long-temps le développement et les progrès des fils de l'Afrique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 48. 2 DÉCEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Bleue, n° 5, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS.

Les Bureaux du Semeur *sont transportés rue Bleue, n° 5.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

DE LA LIBERTÉ D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN SUISSE, A PROPOS DE L'AFFAIRE DE MM. WAHL, DE MULHOUSE.

Nous avons déjà dit avec quelle énergie le gouvernement français a pris sous sa protection deux de nos concitoyens, auxquels le gouvernement de Bâle-Campagne refusait de reconnaître le droit d'acquérir un immeuble dans ce canton, parce qu'ils professaient la religion israélite. Les réclamations de M. le ministre des affaires étrangères en leur faveur étant demeurées sans succès, une ordonnance royale a déclaré interrompues les relations de chancellerie avec ce petit état. Aujourd'hui, une commission du Landrath de Bâle-Campagne vient d'adresser au Vorort un rapport étendu sur toute cette affaire. La commission cherche à prouver que les autorités cantonales n'ont pas, ainsi qu'on le prétend, violé le traité conclu, le 30 mai 1827, entre la France et la Suisse. Elle cite une note officielle de M. de Rayneval, qui précéda la conclusion du traité. Voici comment s'exprimait ce diplomate : « Il est entendu que les citoyens français qui appartiennent au culte israélite ne peuvent prétendre aux droits qui découlent de l'article 1er, dans les cantons qui excluent les Israélites, puisque les Juifs suisses ne peuvent aspirer, dans ces cantons, aux droits dont jouissent les autres citoyens suisses. » Cette concession est importante, et nous comprenons que le gouvernement de Bâle-Campagne la rappelle. Il ajoute que la France n'a jamais interprété le traité dans le sens qu'elle vient de lui donner, et que, dans toutes les circonstances semblables à celle-ci, elle n'a jamais cru devoir se plaindre de l'exclusion des Israélites.

Notre but n'est pas, en ce moment, d'examiner jusqu'à quel point les prétentions du gouvernement français sont fondées ou ne le sont pas. Après avoir indiqué où en est le débat, nous voulons seulement constater combien la législation de plusieurs cantons de la Suisse est contraire à la liberté religieuse ; et, à cet effet, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter au rapport qui nous occupe, quelques faits qui équivalent à l'aveu des principes les plus exclusifs :

« C'est une maxime d'état en vigueur dans la campagne de Bâle, y est-il dit, de n'accorder aux Israélites, ni le droit de s'établir, ni celui d'acquérir des immeubles, et ce principe n'est pas puisé dans l'intolérance religieuse, mais dans la conviction fondée de l'influence désastreuse que les Juifs exerceraient sur le commerce et la prospérité publique. Dans tous les temps, cette maxime a été observée si scrupuleusement que, non seulement depuis 1803, on n'a accordé à aucun Juif l'autorisation de s'établir dans la campagne de Bâle, mais qu'on a même refusé celle d'acquérir des maisons et des terres à des individus de cette nation, qui, avant cette époque, jouissaient du droit d'établissement. C'est ainsi que Moïse Maus a tenté vainement, à deux reprises, d'acheter des immeubles à Liestal, et qu'un autre Israélite, Dreifuss, qui avait fait l'acquisition d'un domaine dans

le ban de Holstein, a dû faire passer l'acte de vente au nom d'un chrétien. Même chose est arrivée à MM. Wahl dans la ville de Bâle. Depuis long-temps ils possédaient dans cette ville le droit d'établissement; mais ils ont dû y renoncer, parce qu'on leur refusait l'autorisation de se marier. Il résulte des faits que nous venons de citer que Bâle-Campagne a constamment usé du droit de refuser aux Israélites le droit de s'établir et d'acquérir des immeubles dans le canton. »

Ailleurs le rapport nous apprend encore « qu'à peine la » nouvelle de l'acquisition que méditaient MM. Wahl se fut » répandue, que l'opinion publique s'émut dans les localités » voisines, excitée qu'elle était par l'antipathie de la popula- » tion contre les Israélites, antipathie qui a sa source, ajou- » te-t-on, dans l'influence désastreuse qu'exerce cette classe » d'hommes sur le commerce et la prospérité de l'Alsace. » Une pétition fut adressée au Landrath, et cette autorité se » vit obligée de faire usage de ses droits, en annulant l'au- » torisation accordée aux frères Wahl par le conseil exé- » cutif. »

Il est impossible, ce nous semble, d'imaginer un acte qui ressemble davantage, dans les motifs qu'on allègue et dans les moyens qu'on emploie, aux mesures par lesquelles on a sévi contre les Juifs pendant le moyen-âge. Ce sont les mauvaises passions du peuple qui provoquent et qui doivent servir à justifier l'intolérance du pouvoir. Et pourquoi le peuple s'agite-t-il? C'est parce que les Juifs exercent ailleurs et pourraient exercer dans le canton une influence désastreuse sur le commerce et sur la prospérité publique. Eh quoi! n'est-il donc aucun autre moyen d'empêcher cette influence que d'exclure toute une classe d'hommes? Ne peut-on pas défendre certains actes, au lieu de proscrire certaines croyances? N'est-il pas déraisonnable et injuste de déclarer à tout jamais véhémentement soupçonnés et à peu près convaincus d'immoralité dans les relations de commerce, tous les hommes qui professent un certain culte, quels que soient d'ailleurs leur patrie, leur position sociale, leur culture intellectuelle, leur caractère moral, sans admettre aucune exception fondée sur ces circonstances, mais en excluant, en proscrivant en masse? Enfin, sans insister davantage sur les défauts d'une législation qui ne sait pas spécifier des délits, mais seulement créer une catégorie de délinquants, n'y a-t-il pas une sorte de blasphème à donner le signalement de cette catégorie en la désignant seulement par le nom d'une croyance qui renfermait en germe la croyance chrétienne, et qui, quelque défigurée qu'elle ait été par la plupart de ceux qui la professent aujourd'hui, ne méritait pas cependant, qu'oubliant son origine divine, les gouvernements et les peuples en fissent les stygmates de leur réprobation?

Il est remarquable de voir avec quelle lenteur les distinctions humiliantes dont les Juifs sont les objets, disparaissent des lois et des mœurs des peuples les plus civilisés. Il n'est pas d'année où ne s'accomplisse d'une manière éclatante la sentence prophétique prononcée contre ce malheureux peuple : « Tu seras vagabond par tous les royaumes de la terre, » a dit l'Eternel. L'Eternel te dispersera parmi tous les peu- » ples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre; encore ne » trouveras-tu aucun repos parmi ces nations-là, et même la » plante de ton pied n'aura aucun repos. » (Deutéronome, XXVIII.) Hâtons-nous d'ajouter que cette sentence ne justifie pas ceux qui l'exécutent. Ce n'est pas en vue des oracles divins, mais en cédant à leurs passions égoïstes, que les hommes accomplissent ce que la Sagesse suprême avait prévu. Ils comparaîtront eux-mêmes en jugement pour des actes qui les constituent coupables, bien qu'ils les rendent, sans leur assentiment, et peut-être à leur insu, des instruments de la justice éternelle.

A peine quelques pays de l'Europe ont-ils réussi jusqu'ici à débarrasser leur législation des lois contre les Juifs. La France, après leur avoir accordé la protection promise à tous les cultes, les a admis, sous le règne actuel, à prendre rang parmi ceux auxquels l'Etat accorde un salaire. En Hollande, où l'égalité absolue de tous les membres de l'Etat, quelle que soit leur croyance, fait partie du droit public, l'émancipation complète des Juifs et leur admissibilité à tous les emplois datent du 2 septembre 1796. En 1826, on refusait à Neuchatel de reconnaître les passeports délivrés par le gouvernement des Pays-Bas à des Juifs d'Amsterdam, qui ne voulaient cependant que traverser cette principauté. D'énergiques réclamations furent faites par ordre du cabinet de La Haye, et les autorités de Neuchatel se montrèrent plus raisonnables à l'avenir.

Est-il résulté pour la France ou pour les Pays-Bas quelque inconvénient de l'égalité de droits civils et politiques que ces pays ont accordés aux Israélites? Nous ne le pensons pas. La longue expérience tentée avec succès dans deux contrées si différentes l'une de l'autre par leur position géographique, les mœurs de leurs habitants et la nature de leur commerce, devrait, ce semble, faire comprendre à la Suisse, à l'Allemagne et à l'Angleterre, qu'il est temps d'émanciper des hommes qu'on retient encore dans une honteuse infériorité, ou auxquels on défend de franchir les frontières? Les mœurs plus que les intérêts, les préjugés plus que la raison, l'ignorance plus que la piété, expliquent les répugnances qui se montrent encore en tant de lieux.

On sait qu'à la suite des mauvais traitements que les Juifs ont éprouvés, il y a quelques mois, à Hambourg, les chefs de plusieurs des principales maisons de commerce de cette religion voulurent quitter la ville où l'on a si souvent usé de violence envers eux. Ils écrivirent à leurs coreligionnaires de Francfort, et leur demandèrent quelles facilités ils trouveraient à s'y établir; mais les renseignements qu'ils reçurent d'eux n'étaient propres qu'à les décourager. Ils ne pouvaient pas espérer plus de tolérance dans la seconde de ces villes libres que dans la première. Voici un autre exemple, presque aussi récent, de la haine d'une population, d'ailleurs éclairée, pour les malheureux Juifs. Le journal l'*Helvétie*, qui s'imprime à Porrentruy, ayant mis un certain empressement à combattre les préjugés dont les Juifs ont encore à souffrir en Suisse, la lutte courageuse qu'il soutint lui valut les honneurs d'un bruyant charivari.

Au surplus, on sera moins surpris de l'exclusisme qu'on exerce contre les Juifs dans certains cantons, et dans celui de Bâle-Campagne en particulier, si l'on examine quel est l'état de la Suisse sous le rapport de la tolérance. Les cantons protestants de Vaud et de Berne, où naguères l'on avait méconnu tout-à-fait les grands principes de la liberté des cultes, ont fait des progrès immenses dans une voie où ils semblaient long-temps ne pas vouloir entrer; mais les cantons catholiques sont encore, pour la plupart, fort en arrière. Il en est plusieurs où les protestants, même lorsqu'ils sont citoyens suisses, ne peuvent ni résider ni acquérir des immeubles.

En 1833, le conseil d'état du canton de Vaud s'occupa de l'examen du projet d'acte fédéral élaboré à Lucerne par la commission dont M. Rossi fut le rapporteur. Animé du désir de connaître ce qu'était au juste la liberté d'établissement en Suisse, au milieu de la diversité des législations cantonales, il se livra sur ce sujet à une enquête spéciale, et adressa à tous les gouvernements de la confédération une série de questions, dont la première était : « Quelles sont les » conditions exigées du Suisse d'un autre canton qui veut » s'établir dans le vôtre? » Voici la réponse de la chancellerie de Schwitz : « Pour s'établir dans notre canton, il faut » 1° *professer la religion catholique*; 2° produire un acte » d'origine; 3° déposer une somme de 300 florins; et 4° de- » mander une permission expresse au gouvernement. » Le

gouvernement d'Unterwald répondit à peu près dans les mêmes termes : « Il faut, 1° *être catholique*; 2° produire un » certificat de mœurs et un acte d'origine, etc. » Le gouvernement d'Appenzell (Rhodes intérieures) alla plus loin encore. Voici sa réponse textuelle : « Il faut *être catholique*. » L'époque est encore éloignée où ceux qui professent la » confession évangélique pourront s'établir dans notre can- » ton. »—« Ainsi, on le voit clairement, remarque l'*Helvétie*, qui rapporte les réponses que nous venons de citer, voilà trois cantons suisses qui refusent catégoriquement à plus de la moitié de leurs confédérés, de leurs concitoyens, le droit de s'établir chez eux. Si l'on ajoute que, d'après la législation de ces pays, le droit d'acquisition d'immeubles est encore plus restreint que le droit d'établissement; que les citoyens du canton ont la faculté d'exercer le droit de retrait au détriment des acquéreurs étrangers; enfin, que les mariages mixtes y sont interdits, l'étonnement redoublera, et l'on ne trouvera pas de termes assez énergiques pour improuver un état social aussi défectueux. »

Quelle raison peut-on faire valoir pour cet exclusisme de canton à canton, de chrétien à chrétien ? On ne dira pas des protestants, comme on le dit des juifs, qu'ils ruinent le commerce par la manière dont ils s'y livrent. C'est de l'intolérance avouée, sans prétexte qui la fasse apparaître sous d'autres couleurs. Après de tels faits, au lieu de chercher un motif politique à ce qui se passe dans le canton de Bâle-Campagne, n'est-il pas naturel de l'expliquer par ce qui a lieu à Schwitz, à Unterwald et à Appenzell ? La même étroitesse de vues s'y manifeste sous les mêmes formes, bien que dans des circonstances différentes. « Les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains (Jean, IV, 9), » et à leur tour les Samaritains ne veulent pas permettre qu'on prépare un logement à Celui qui paraît aller à Jérusalem (Luc IX, 53). Tristes manifestations, qui auraient dû cesser le jour où Jésus-Christ déclara qu'il était venu pour faire un seul peuple de tous les peuples, et qui se reproduisent cependant plus ou moins dans tous les lieux et dans toutes les sectes !

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Les journaux de Madrid contiennent le projet de loi électorale rédigé par la majorité de la commission nommée à cet effet, adopté par le gouvernement et lu à la chambre des procuradorès dans la séance du 21 novembre.

« Il y aura un député pour chaque 50,000 âmes, d'après le tableau de répartition annexé à la présente loi.

» Seront électeurs tous les Espagnols âgés de vingt-cinq ans, réunissant les conditions suivantes :

» 1° Etre né sur le territoire du royaume, de parents espagnols, ou d'un père espagnol, si c'est à l'étranger.

» 2° Faire partie des plus imposés de la province, à raison de cent par chaque député. La liste des cent principaux contribuables étant formée, on y ajoutera tous ceux dont la cote égalera celle du moins imposé de la première liste, et ils seront aussi électeurs.

» 3° Tous ceux qui exercent les professions ou fonctions ci-après : les avocats, les assesseurs, les promoteurs fiscaux, les docteurs en médecine, en chirurgie et en pharmacie avec officine ouverte, les docteurs en droit, licenciés ou greffiers des audiences royales, ceux des sociétés économiques des amis du pays, les professeurs occupant une chaire dans les sciences, la littérature et les humanités, à l'exception des maîtres élémentaires ou de langues étrangères. »

Les fonctions d'électeur appartiendront aussi aux officiers retraités et aux officiers de la garde nationale.

Chaque électeur écrira ou fera écrire son bulletin, qui comprendra autant de noms qu'il y aura de députés à élire par la province, plus un nombre égal de suppléants, et ensuite le nom d'un commissaire de district.

Les conditions d'éligibilité à la députation, sont fixées comme il suit :

1° Etre Espagnol, libre et d'état séculier;

2° Etre âgé de vingt-cinq ans;

3° Etre chef de famille avec maison ouverte;

4° Posséder un revenu de 6,000 réaux (1,500 fr) ou un capital de 240,000 réaux (60,000 fr.) en propriétés foncières, ou en rentes sur l'état, ou en placement dans le commerce ou dans quelque entreprise d'industrie.

Vivre d'une manière indépendante et honorable par l'exercice de la profession d'avocat, de docteur en médecine ou en droit, de lettré, de professeur dans les sciences ou les beaux-arts, pourvu que le produit annuel de ces professions soit évalué à 10,000 réaux (2,500 fr.)

Enfin recevoir du trésor royal un traitement de 14,000 réaux (3,500 fr.), soit comme émolument d'un emploi d'activité, soit comme pension de retraite.

Les fonctions du député aux cortès sont gratuites et volontaires.

Tout député à qui le gouvernement aura conféré un emploi soldé par l'état sera soumis à la réélection.

Les suppléants devront réunir les mêmes conditions que les députés. Ils entreront en exercice dans le cas suivants :

1° Quand un député nommé par plusieurs provinces aura opté pour l'une d'elles; 2° en cas de décès d'un député; 3° en cas de démission.

Ce projet de loi, dont nous ne pouvons faire connaître que les dispositions principales, sera sans doute vivement discuté dans les deux chambres.

En Portugal, le conseil des ministres, dont le marquis de Saldanha était président, a offert sa démission à la reine. Celle-ci a essayé de former un nouveau ministère; mais n'ayant pu y réussir, les ministres démissionnaires ont repris leurs porte-feuilles. Ils ne les ont pas conservés long-temps. Le parti contraire au ministère Saldanha et Carvalho a fini par l'emporter; M. de Loulé, membre de la famille royale, a pris la présidence du nouveau cabinet. On dit que le changement de ministère tient à ce que les troupes portugaises ont refusé d'entrer en Espagne; il paraît, en tout cas, qu'on renonce à les y envoyer.

Une révolution complète semble prête à éclater en Grèce. Le *Journal des Débats* en annonce la nouvelle sans la garantir toutefois. Quand elle serait entachée d'exagération, quand bien même il ne serait pas exact, comme on le dit, que le roi Othon eût été forcé de quitter sa capitale et de se réfugier sur un navire de guerre, il n'en est pas moins vrai que le seul bruit de tels événements prouve à quel point l'opinion est soulevée de toutes parts contre M. d'Armansperg.

Un mécontentement fort menaçant se montre en Sardaigne. On le dit causé par l'introduction de nouveaux impôts décrétés par le gouvernement.

Le conseil de santé de Gênes a interdit la *pratica* à toute provenance du Portugal. Aucune maladie contagieuse n'a cependant éclaté dans ce pays.

Une grande fermentation règne dans quelques districts du canton d'Argovie. Un plan paraît avoir été concerté entre le clergé et l'aristocratie pour renverser le nouvel ordre de choses. Le clergé devait prêter serment le 24 novembre : sur cent cinquante ecclésiastiques, dix-huit seulement y ont consenti; le directoire fédéral a pris des mesures militaires pour étouffer le mouvement qu'on redoute.

Le gouvernement hollandais pourvoira encore cette année au paiement des intérêts de la dette nationale, y compris la part belge, pour éviter une réaction sur le crédit public, et dans l'attente qu'un jour cette partie des intérêts de la dette sera supportée par la Belgique, tant pour le passé que pour l'avenir. Il a pensé qu'après de si nombreux sacrifices déjà faits, celui-ci devait encore être adopté.

Le prince de Sondershausen a aboli dans ses petits états la loterie, qu'il nomme l'impôt des fous (*Narrensteuer*).

M. le président de la cour des pairs a nommé Me Parquiu, ancien batonnier de l'ordre des avocats, et Me Chaix-d'Est-Ange, défenseurs d'office de Fieschi. On se rappelle que Fieschi leur avait lui-même écrit pour les prier de le défendre; mais qu'ils avaient déclaré ne pouvoir se charger de sa défense.

La cour des pairs continue à s'occuper du procès des prévenus d'avril; les dernières séances n'ont pas offert d'incident remarquable.

HISTOIRE.

Histoire de la Réformation du seizième siècle, par J. H. Merle d'Aubigné. Tome Ier. Paris, 1835. Chez Firmin Didot frères, rue Jacob, n. 24, et chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n. 6. Prix : 6 fr. 50.

PREMIER ARTICLE.

« L'histoire de la réformation est autre chose que l'histoire du protestantisme. » Tel est le point de départ de l'auteur de cet ouvrage, et la pensée qui y domine. M. Merle d'Aubigné écrit l'histoire d'une révolution et non celle d'un parti, ou plutôt il écrit l'histoire d'une doctrine pendant le temps où cette révolution s'est opérée. D'autres ont écrit l'histoire de la philosophie humaine, pourquoi n'écrirait-il pas celle de la philosophie divine? Il est admirable de voir combien le point de vue qu'il a adopté simplifie le travail de l'auteur, et lui donne de grandeur et d'importance. Au milieu de la foule de petits événements dont se compose l'histoire du protestantisme, il démêle ceux qui se rapportent à l'histoire de la réformation, et il néglige tous les autres pour ne s'occuper que de ceux-ci. Se proposant d'isoler le chêne antique des broussailles qui l'entourent, il porte une main hardie sur tout ce qui le cache aux regards : mais il respecte les branches de l'arbre; car elles font sa force et sa beauté.

L'histoire du protestantisme est sans doute l'une des plus intéressantes qu'il soit possible d'écrire; mais à mesure qu'on s'éloigne des événements qu'elle retrace, les rapports avec ces événements deviennent moins nombreux. Il en est d'eux comme de la plupart des faits politiques, qui n'exercent d'influence que pendant un certain temps, tandis que les révolutions, en même temps qu'elles impriment un caractère à leur époque, renferment le germe de révolutions futures. C'est que les révolutions politiques, qui méritent vraiment ce nom, comme la révolution religieuse du seizième siècle, sont le produit de certaines vérités, qui après s'être emparé de quelques esprits, font effort pour s'établir dans le monde. Toutes les vérités tendant nécessairement à devenir universelles, elles ne peuvent pas être comme non avenues, après qu'elles ont été révélées aux hommes. Que ce soient de ces vérités déposées dans la conscience, qui ressortent de notre nature, et qui se manifestent comme des droits, parce qu'elels se font connaître à nous sous la forme irrésistible de besoins, ou que ce soient de ces autres vérités que nous ne pouvons savoir qu'après que Dieu les a dites, toujours est-il qu'une fois connues, elles veulent être plus connues encore. Vous les verrez se reproduire dans les siècles les plus disparates, aux deux bouts du monde peut-être, tantôt avec le calme qui suit la victoire, tantôt avec le tumulte qui précède la conquête. Ce sont des vérités, avons-nous dit; et voilà ce qui explique les sympathies qu'elles font naître et les résistances qu'elles rencontrent.

Les événements qui ne se rattachent, au contraire, qu'à des intérêts du moment, ne se meuvent qu'autour de ces intérêts. L'histoire les enregistre dans ses annales, elle leur emprunte quelquefois des pages *brillantes*; mais la postérité ne leur demande des enseignements que quand des positions analogues ramènent par hasard des circonstances semblables. Nous avons vu, pendant les premières années de la restauration, la puissance magique des souvenirs historiques de ce genre. Traqués dans le midi de la France comme des bêtes fauves, exposés dans tout le pays à se voir enlever les plus précieux de leurs droits, les protestants ont senti alors qu'il y avait communauté d'intérêts entre eux, les victimes de Charles IX, les exilés de Louis XIV et les proscrits de Louis XV. C'étaient les restes d'un parti qu'on violentait en eux; ils redevenaient donc hommes de parti. Si l'on relit leurs publications de cette époque, on trouvera à chaque page des allusions à leur histoire. Le nom de protestant faisait battre leurs cœurs, et si l'on cherchait à se rendre nettement compte de leurs impressions, on s'apercevait bientôt que, dans la plupart des cas, ceux qui les éprouvaient croyaient voir dans les événements contemporains comme la queue des événements dont ils célébraient la mémoire. Qu'est-il arrivé cependant? Un petit nombre d'années ont suffi pour faire perdre à ces souvenirs leur prestige. La manière de sentir a changé avec les circonstances au milieu desquelles elle s'était développée. Les protestants n'étant plus en butte, en cette qualité, à des vexations de la part du gouvernement, ne se sont plus occupés, avec le même enthousiasme, de ce qu'il y a eu d'accessoire dans la révolution qui a commencé au seizième siècle; ils ont été au fond des choses. La vérité politique et la vérité religieuse dont ce siècle a fait la conquête, non pour un parti, mais pour l'humanité, nous voulons dire la doctrine politique de la liberté de conscience et de culte, et la doctrine religieuse de la grâce, voilà les grands principes qui, de nos jours, se dégagent, pleins de vie, de l'enveloppe de la réforme.

Le mouvement religieux de notre temps n'est pas dans le sens du protestantisme, mais il est dans le sens de la réformation. Les hommes d'aujourd'hui ramassent le fruit mûr qui est tombé de l'arbre planté il y a trois cents ans; mais ils ne se pressent plus autour de son tronc, parce que ses branches desséchées ne donnent plus d'ombrage. Vous serez mal venu d'eux si vous leur dites : Faites-vous protestants! — A quoi bon, vous répondront-ils, nous mettre d'un parti, épouser sa querelle, ses antécédents, ses fautes aussi bien que ses faits glorieux, les luttes qu'il a livrées sur le champ de bataille comme celles qu'il a soutenues dans l'arène de la controverse, les mille nuances sous lesquelles il se produit aujourd'hui comme les grands traits qui le caractérisaient autrefois? — Mais si vous dites aux hommes de nos jours : Examinez les doctrines que la réformation a remises en évidence; elles font battre nos cœurs, comme elles ont fait tressaillir de joie saint Paul, saint Augustin et Luther : oh! alors, vous serez tout autrement écouté. Il ne s'agit plus d'une question de parti, mais d'une question qui intéresse l'humanité tout entière. C'est le Christianisme lui-même dont vous plaidez la cause, et vous serez admis à la plaider indistinctement auprès des catholiques et auprès des protestants; parce qu'on peut appartenir à ces deux dénominations, sans pour cela être vraiment chrétien. Le mouvement religieux actuel est dans le sens de la réformation, avons-nous dit; c'est à dire qu'aujourd'hui, comme alors, un grand nombre d'hommes cherchent réellement la vérité religieuse, et que, tandis que la plupart tâtonnent encore, ceux-là seulement ont la douce certitude de l'avoir trouvée, et goûtent la paix que sa possession procure, qui croient et qui sentent la doctrine qui a été comme le pivot de la réformation, la doctrine de la grâce.

C'est du triomphe de cette doctrine au seizième siècle que M. Merle d'Aubigné a entrepris d'écrire l'histoire. En transportant ses lecteurs à cette époque éloignée, il ne les arra-

che pas aux préoccupations qu'ils ont peut-être aujourd'hui. Quel spectacle en harmonie avec les pensées qui assiégent les plus graves et les plus consciencieux d'entre eux, que celui des vérités de l'Evangile soumettant, il y a trois siècles, les esprits les plus sérieux, établissant son empire dans les cœurs les plus droits, tandis que ces mêmes vérités les sollicitent et veulent les assujettir à leur tour! Tous les systèmes vieillissent, toutes les philosophies s'éteignent; mais le Christianisme est toujours jeune, et son action sur les âmes est la même, dans quelque âge du monde qu'elle s'exerce. L'effet produit par l'Evangile sur les premiers disciples des apôtres est absolument le même que celui qu'il produit sur les chrétiens de nos jours, et ceux-ci reconnaissent leurs expériences dans celles qu'ont faites, de siècle en siècle, les âmes pieuses, depuis le moment où elles ont entrevu de loin la vérité, jusqu'à celui où cette vérité a pris possession de tout leur être. C'est bien ainsi que M. Merle d'Aubigné a compris l'histoire de la réformation; il a voulu l'écrire dans l'esprit de cette œuvre elle-même, et, à vrai dire, c'est là la seule manière de l'écrire dans l'esprit des croyants de tous les temps. Quel que soit l'âge qu'atteigne son livre, il y aura toujours pour lui des lecteurs qui sauront apprécier cet esprit-là, parce qu'ayant acquiescé à la vérité révélée, il sera devenu le leur; tandis que les ouvrages où l'on s'efforce d'affubler à la moderne les faits relatifs à la vérité toujours ancienne et toujours nouvelle, passeront aussi vite que la mode ou le système auxquels on aura voulu les plier. « J'adresse » mon livre, dit l'auteur, à ceux qui aiment à voir les choses » passées, simplement comme elles furent, et non dans ce » verre magique du génie qui les colore, les agrandit, mais » quelquefois aussi les diminue ou les altère. »

Nous nous arrêterions plus long-temps à l'avant-propos de cet ouvrage, si l'auteur n'avait développé avec étendue quelques-unes des idées qu'il y indique, dans des articles qu'il nous a permis d'insérer dans cette feuille. Nous ne le suivrons donc pas dans les considérations générales auxquelles il se livre. Son introduction est une magnifique avenue que l'on ne peut parcourir sans éprouver une grande attente. Hâtons-nous d'exposer son plan, tel qu'il le développe lui-même :

« C'est l'histoire de la réformation en général que je désire écrire, dit-il. Je me propose de la suivre chez les divers peuples, d'y signaler les mêmes effets des mêmes vérités, ainsi que les diversités qui proviennent du caractère différent de ces nations. Cependant, c'est surtout en Allemagne que nous reconnaîtrons et décrirons l'histoire de la réforme. C'est là qu'on en trouve le type primitif; c'est là qu'elle présente les développements les plus organiques; c'est là qu'elle porte surtout le caractère d'une révolution qui n'est pas limitée à tel ou tel peuple, mais qui concerne le monde universel. La réformation en Allemagne est la vraie et fondamentale histoire de la réforme; elle est la grande planète, et les autres tournent plus ou moins autour d'elle, comme des satellites entraînés par son mouvement. La réformation en Suisse doit cependant, à quelques égards, faire une exception, soit parce qu'elle s'opéra en même temps que la réforme allemande, soit parce qu'elle présenta, surtout plus tard, quelques-uns de ces grands traits qui se trouvent dans la réformation germanique. Bien que des souvenirs de famille et de refuge, la pensée de combats, de souffrances, d'exils soutenus pour la cause de la réformation en France, prêtent pour moi à la réforme française un attrait particulier, je n'ai pu cependant la placer sur le même rang que celles dont il vient d'être question. »

Il serait peu utile de discuter ici cette dernière assertion. La réformation s'est, il est vrai, accomplie en France dans des circonstances qui ne permettent pas de la suivre dans la vie de quelques hommes qu'on puisse en considérer comme les représentants. Elle s'est développée un peu tardivement et en mille lieux à la fois, comme la terre se couvre en un seul jour de verdure et de fleurs, quand le soleil du printemps apparaît radieux, après s'être trop long-temps voilé de nuages; mais elle a eu néanmoins les mêmes caractères en France qu'en Allemagne et en Suisse, reposant sur les mêmes doctrines, et produisant dans ceux qui s'y soumettaient les mêmes effets; bien que de funestes alliances politiques aient souvent réuni sous la même bannière les véritables témoins de Jésus-Christ et ceux qui ne songeaient nullement à se réclamer de son nom.

Appelé par son sujet à approfondir l'histoire de la réforme française, M. Merle d'Aubigné y est appelé aussi par une sorte de testament du plus illustre membre de sa famille. L'ami d'Henri IV ayant terminé l'histoire de son temps et de son roi, s'écrie « qu'il espère avoir planté deux colonnes » sur ce tombeau, non de tuffe venteuse que la lune et l'hi- » ver puissent geler, mais d'un marbre de vérité de qui le » temps ne voit la fin. » Puis il ajoute : « Je laisse aux miens, » s'ils en sont dignes, l'honneur de couronner ces piliers » par un arc triomphal consacré à la postérité, leur donnant » pour loi celle que je prends pour moi-même, c'est qu'en » cherchant la gloire de ce précieux instrument, ils aient » pour but principal celle du bras qui l'a déployé, employé » et ployé, quand il lui a plu. Car toutes les louanges qu'on » donne aux princes sont hors d'œuvre et mal assises, si » elles n'ont pour feuille et fondement celle du Dieu vivant » à qui seul appartient honneur et empire à l'éternité. » N'y a-t-il pas dans ces paroles du sieur d'Aubigné une mission que l'auteur de l'*Histoire de la Réformation au seizième siècle* ne peut pas décliner? Lui est-il permis de poser la plume avant d'avoir raconté la réforme française jusqu'à la mort de celui de nos rois qui lui a fait plus de mal quand il a paru s'y rallier que quand il s'en est détaché? Mais n'anticipons pas sur un travail qui nous semble se rattacher naturellement au plan de M. Merle d'Aubigné. Le volume qu'il vient de publier suffit pour captiver notre attention, et mérite d'être l'objet d'une étude approfondie.

Le premier livre retrace l'état des choses avant la réformation. L'auteur nous transporte aux premiers temps du Christianisme :

« Deux traits entre plusieurs distinguaient surtout, dit-il, la nouvelle religion de tous les systèmes humains qu'elle chassait devant elle. L'un avait rapport aux ministres du culte, l'autre aux doctrines.

» Les ministres du paganisme étaient presque les dieux auxquels se rapportaient ces religions humaines. Les prêtres menaient les peuples, aussi long-temps du moins que les yeux des peuples n'étaient pas ouverts. Une vaste et orgueilleuse hiérarchie pesait sur le monde. Jésus-Christ détrôna ces idoles vivantes, détruisit cette hiérarchie superbe, enleva à l'homme ce que l'homme avait enlevé à Dieu, et rapprocha Dieu des humbles de la terre, en se proclamant seul maître et seul médiateur. « Christ seul est votre maître, dit-il : pour vous, vous êtes tous » frères. »

» Quant à la doctrine, les religions humaines avaient enseigné que le salut venait de l'homme. Les religions de la terre avaient fait un salut terrestre. Elles avaient dit à l'homme que le ciel lui serait donné comme un salaire; elles en avaient fixé le prix, et quel prix! La religion de Dieu enseigna que le salut venait de Dieu, qu'il était un don du ciel, qu'il émanait d'une amnistie, d'une grâce du souverain. « Dieu, dit-elle, a donné la » vie éternelle. »

L'un de ces principes devait dominer l'histoire du Christianisme, l'autre devait en dominer la doctrine. Après avoir établi qu'ils régnèrent au commencement l'un et l'autre, M. Merle d'Aubigné montre comment ils se perdirent. Cette course triste et rapide aboutit à Rome, « à Rome, à qui on » ne peut rien reprocher, dit l'auteur, qui ne retombe sur » l'homme lui-même. Rome, c'est l'humanité exaltée dans » quelques-uns de ses mauvais penchants. » — « Etablir une

» caste médiatrice entre l'homme et Dieu, et faire acheter » par des œuvres, par des pénitences et à prix d'argent, le » salut que Dieu donne, voilà la papauté. » L'auteur se garde bien de la confondre avec l'Eglise catholique. Celle-ci eut le rôle d'opprimée, celle-là le rôle d'oppresseur. Il montre, de siècle en siècle, les témoins de la vérité au milieu de la décadence de la religion. Nous arrivons, enfin, au temps qui précède immédiatement la réformation. Un tableau habilement tracé de l'état des peuples à cette époque, et une peinture animée des hommes qui occupaient alors la scène du monde, terminent ce premier livre. Avec le second, le drame va s'ouvrir. Où cela? dans la chaumière d'un pauvre mineur. Ce mineur est le père de Luther.

FACULTÉ DES LETTRES.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN.

La nouvelle année classique vient de rouvrir les cours de la Faculté des lettres. Lundi, M. Saint-Marc Girardin a repris son cours, et a choisi pour sujet de sa première leçon quelques considérations sur la réaction religieuse, dont nul ne méconnait plus la réalité, mais que les uns regardent comme une de ces écumes que la fermentation des esprits amène à la surface de la société, tandis que les autres la suivent de l'œil avec intérêt et sollicitude. Ce n'est pas sans quelque émotion que nous avons entendu les murs de la salle résonner des mots de conscience, d'Evangile, de conversion! Et pourquoi nous tairions-nous? Nous ne venons pas adresser à M. Saint-Marc Girardin des louanges de coterie, des approbations de parti; mais nous venons signaler un fait intéressant et remercier le professeur de cette franchise qui, sans être encore agressive, est néanmoins consciencieuse et hardie.

Ce retour des esprits vers la foi religieuse, les adversaires chagrins ne sauraient l'arrêter; les protecteurs officieux, et surtout officiels, ne pourraient que l'entraver. Il réclame l'émancipation la plus absolue. Mais en elle-même quelle est cette réaction? Comment se manifeste-t-elle? Au nom de quelles idées, de quels besoins s'annonce-t-elle? Ici la confusion est terrible. Les uns, émus de poétiques souvenirs, redemandent le Christianisme dans les intérêts de l'art, et n'y cherchent qu'un aliment pour l'imagination. D'autres s'adressent à l'histoire, aux vues providentielles; d'autres, à la philosophie; d'autres mettent en avant l'urgence politique et les besoins sociaux. Triste chaos! pêle-mêle inextricable, où chacun rivalise de fatuité et de jargon, où chacun croit ajouter à ses idées par des mots, à ses croyances par des phrases!

L'erreur vient en partie de ce que le dix-huitième siècle s'est attaqué aux masses, n'a agi qu'au nom des masses et des intérêts généraux, et de ce que, aujourd'hui, une génération nouvelle croit pouvoir suivre la même méthode à l'égard du Christianisme, auquel elle sent un vague besoin de revenir. Mais ce point de vue est aussi faux qu'il est séduisant, aussi trompeur qu'il est commun. Le Christianisme s'empare bien des masses, se promet bien l'empire du monde, mais c'est en agissant par un procédé inverse, en s'adressant à la conscience individuelle, en opérant la conversion personnelle. Le *moi*, voilà le théâtre où il développe son action. Tel est aussi le terrain sur lequel chacun doit porter ses efforts. La méditation, la connaissance de soi-même, sont choses bien étrangères sans doute aux habitudes de ce siècle, mais il est du devoir de chacun d'y revenir. Il peut être dur de descendre ainsi de l'humanité à l'individu, et des masses au *moi*; ce point de vue peut sembler humble, étroit; mais c'est là un des caractères de la réalité, et c'est par ce travail de tous sur eux-mêmes que la face du monde a changé et peut changer encore.

Ceci est à peine une analyse, et en tout cas une analyse fort imparfaite d'un discours écouté avec attention et applaudissements. Ces vues sont les nôtres, nous les avons souvent développées; nous devions appeler l'attention sur la publicité qui vient de leur être donnée. Si M. Saint-Marc Girardin a terminé par l'expression d'un doute pénible, et ne s'est donné que pour un *chercheur* de la vérité, toujours est-il qu'il la cherche avec une âme droite et un admirable bon sens, et qu'il a fait évidemment quelques pas de plus vers le but. Puissent ses auditeurs s'associer à ces recherches, comme il les en a pressés!

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

LE DÉSORDRE CAUSÉ PAR LE PÉCHÉ *.

Savez-vous ce que c'est que le péché? Pensez-y: entrez dans cette question, et allez jusqu'au fond. Le péché, cette disposition qui vous est si familière que vous en parlez comme d'un trait de votre nature; le péché, dans lequel vous vivez, vous vous mouvez, vous agissez, vous pensez, savez-vous bien ce que c'est? Dieu va vous le dire. L'Ecriture le définit ainsi: « Le péché est la transgression de la loi (1). » Transgression de la loi, quelle lumière dans ce seul mot! Transgression, ce n'est pas faiblesse, c'est révolte; c'est le renversement de la loi, qui est l'ordre et la règle; c'est le dérèglement et le désordre. Puis donc qu'il y a péché en vous, il y a désordre dans votre cœur; et là où il y a désordre, comment n'y aurait-il pas misère?

Mais encore, le péché est la transgression de la loi, de qui? de la loi de Dieu, créateur et roi de toutes choses; de la loi qui domine souverainement sur toutes les parties de cet univers; de la loi qui commande à la mer de se renfermer dans ses limites, au soleil de donner sa lumière, aux mondes de demeurer chacun en sa place, et à l'homme d'aimer Dieu et de lui rendre grâce et gloire, de la loi souveraine et universelle. Telle loi, telle transgression; tel ordre, tel désordre. Qui transgresse une loi quelconque, compromet l'ordre de tout le domaine sur lequel cette loi étend son empire. Qui transgresse la loi de la famille, compromet l'ordre de la famille; qui transgresse la loi d'un peuple, compromet l'ordre de ce peuple; qui transgresse la loi de la terre, compromet l'ordre de la terre; et qui transgresse la loi de l'univers, qui pèche, compromet l'ordre de l'univers. Eclaircissons cette pensée par un exemple. Un membre d'une famille transgresse la loi de la famille; par exemple, un mari trahit la foi conjugale; je dis qu'il compromet l'ordre de la famille. Car, si le principe qu'il met en pratique était mis en pratique par tout le reste de la famille; par la femme envers son mari, par les parents envers leurs enfants et par les enfants envers leurs parents, par les maîtres envers leurs serviteurs et par les serviteurs envers leurs maîtres, tous les liens de devoir, d'autorité, de confiance, d'affection, qui unissent entre eux les membres de cette famille, seraient rompus, et cette maison entière serait en désordre; et lors même que la transgression d'un membre n'est pas imitée par les autres, il est coupable, quant à lui, comme si tous faisaient ce qu'il fait, et responsable pour sa part du désordre de la famille entière. Semblablement, ce-

* Nous empruntons ce morceau à un écrit remarquable que vient de publier M. Adolphe Monod, sous le titre de *La Compassion de Dieu pour le Chrétien inconverti*. Chez Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 1 fr.

(1) Littéralement, l'illégalité. 1. Jean III, 4.

lui qui pèche compromet l'ordre de tout l'univers ; et il est autant dans le désordre, quant à lui, que si toutes les créatures se révoltaient comme lui contre la loi de Dieu. Si la mer franchissait ses limites, si le soleil sortait de son orbite, si les mondes se déplaçaient et s'égaraient au hasard dans l'espace, cette révolte universelle, dont la pensée trouble notre imagination, que serait-elle? Rien autre que l'extension du péché ; rien autre que la mer, le soleil, les astres péchant; rien autre que toutes les créatures faisant ce que vous faites. Et bien que cela n'arrive point en effet et que les autres créatures ne suivent point l'exemple que vous leur donnez, cependant, en transgressant la loi de Dieu, vous apportez toute la part que vous pouvez à sa transgression universelle ; et si, de votre propre main, vous chassiez la mer par-dessus ses rivages, vous poussiez le soleil hors de son orbite et les mondes hors de leur place ; si vous pouviez faire cela et si vous le faisiez, ô homme qui péchez, vous ne seriez que conséquent avec vous-même, et vous ne seriez pas plus dans le désordre, quant à vous, que vous n'y êtes en faisant ce que vous faites tous les jours.

Mais il y a plus encore. Le péché est la transgression de la loi de Dieu : mais de quelle loi de Dieu? Car il y a deux lois de Dieu : il y a sa loi matérielle qui régit le monde visible, auquel appartiennent la mer, le soleil, les astres; et il y a sa loi spirituelle qui régit le monde invisible, auquel appartient l'âme de l'homme. La loi que le péché transgresse, c'est la seconde, la loi spirituelle qui régit le monde invisible. L'homme pèche, et l'harmonie du monde invisible est troublée; mais l'homme pèche, et la mer respecte ses rivages, et le soleil poursuit son cours, et les astres demeurent en leur place. C'est pour cela que le désordre du péché nous frappe moins, charnels que nous sommes et asservis aux choses visibles ; mais c'est pour cela précisément qu'il devrait nous frapper, nous étonner, nous épouvanter davantage. Car, lequel de ces deux mondes est le plus grand et le plus glorieux, le monde invisible ou le monde visible? Lequel est le plus grand et le plus glorieux, l'esprit de l'homme fait à l'image de Dieu, destiné à durer éternellement comme Dieu, capable de jouir d'une félicité éternelle avec Dieu, ou la mer, le soleil, les astres, faits de poudre, destinés à retourner en poudre, et qui doivent être la proie des flammes dans ce jour terrible où « la terre et le ciel s'enfuiront et où il ne se trouvera plus de lieu pour eux? » Que celui qui porte un cœur d'homme et qui sent la dignité de sa nature, réponde. Qu'il dise que le monde invisible est le monde éternel, et le monde visible, le monde périssable ; le premier, le monde maître, et le second, le monde serviteur; le premier, le monde réel, et le second, le monde type. Qu'il dise que la nature, dans sa gloire la plus éblouissante, n'est qu'un pâle reflet des gloires invisibles des esprits qui gardent l'obéissance à Dieu et qui partagent sa félicité ; et que la transgression des lois par lesquelles Dieu conduit le monde visible, n'est aussi qu'une pâle image de la transgression de la loi par laquelle il régit le monde des esprits. Sortez donc, ô hommes! du cercle étroit de ce que vos yeux peuvent voir et vos mains toucher ; placez-vous en esprit devant le « Père des esprits, » et comprenez, si vous le pouvez, quel est le désordre qu'enfante le péché. Quand la mer franchirait ses limites et couvrirait la terre d'un nouveau déluge ; quand ses ondes furieuses arracheraient tout, renverseraient tout sur leur passage ; quand elles rouleraient avec fracas les rochers détachés des monts, les arbres déracinés, les cadavres des animaux et ceux des hommes, et ne feraient de notre globe qu'un immense désert d'eau, le désordre qui serait ainsi produit ne mériterait pas d'être nommé auprès de celui que produirait le péché de l'homme. Quand le soleil, sortant de son orbite, s'éloignerait et se rapprocherait de notre globe au gré d'un mouvement sans but et sans règle; quand tour à tour il la livrerait à un hiver destructeur et la consumerait par des ardeurs insupportables; quand il ferait tout périr dans ce monde qu'il avait mission de réjouir par sa lumière et de vivifier par sa chaleur, le désordre qui serait ainsi produit ne mériterait pas d'être nommé auprès de celui que produirait le péché de l'homme. Et quand le monde chancellerait sur sa base antique et croulerait sur ses fondements ; quand les astres et leurs systèmes se rencontreraient, se heurteraient et se briseraient les uns sur les autres ; quand l'univers rentrerait dans un plus effroyable chaos que celui dont Dieu l'a tiré au commencement, ce désordre, ce bouleversement de l'univers, ne mériterait pas d'être nommé auprès du désordre que produirait le péché de l'homme. Tout cela serait arrivé, que si le cœur de l'homme était encore dans l'ordre et dans la règle, l'harmonie du monde invisible, auquel tout est assujetti dans la création, demeurerait intacte, inaltérable, pleine de gloire, sur les ruines de toutes les choses visibles. Mais quand l'homme, créé à l'image de Dieu, est sorti de cet ordre spirituel auquel tout est subordonné dans la création, quand il s'est révolté contre Dieu, quand il a péché — alors, le désordre est au cœur du royaume; alors les réalités éternelles sont en péril; alors le but du créateur faillirait, s'il pouvait faillir; alors une main sacrilége a été levée contre le Roi des rois et a tenté de le renverser de dessus le trône du monde. Cette main — à qui est-elle? C'est la vôtre, c'est la mienne, c'est celle de quiconque a péché. Voilà, voilà le désordre du péché! Et par une suite nécessaire, puisque le foyer de ce désordre est dans le cœur du pécheur, voilà la misère du pécheur ; voilà votre misère à vous, à chacun de vous ; et voilà pourquoi le Dieu des miséricordes s'émeut, vous conjure et s'écrie : « Je suis vivant, » que je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais » plutôt à ce que le méchant se détourne de sa voie et qu'il » vive. Détournez-vous, détournez-vous de votre méchante » voie! et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël? »

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Speech of Henry Lord Brougham on the education of the people. — *Discours de Lord Henry Brougham sur l'éducation du peuple.* — Londres, 1835.

Au milieu des symptômes de désorganisation sociale qui affligent de nos jours le philosophe et l'homme d'état, et auxquels le chrétien seul connaît un remède sûr et efficace, il est un fait rassurant pour tous les esprits sérieux, c'est l'importance chaque jour plus grande qui s'attache à l'éducation de l'enfance, c'est le concours des volontés et des efforts qui se portent et s'emploient à cette tâche trop longtemps négligée. En France et en Angleterre à la fois, l'on sent la nécessité de l'éducation comme point de départ pour le progrès intellectuel et moral. Les hommes d'état les plus illustres et les plus éclairés des deux pays proclament les premiers cette vérité, et mettent avec empressement leurs talents au service de cette cause d'utilité et de bienfaisance. Pendant qu'en France, un ministre du roi attache son nom à la réforme et, pour ainsi dire, à la création de l'éducation publique, un des hommes les plus célèbres de l'Angleterre, l'ex-chancelier Lord Brougham, se dévoue à la même tâche et se met à la tête d'un mouvement semblable. Au mois de mai de cette année, Lord Brougham a prononcé, devant la chambre des Lords, sur l'éducation du peuple, un discours qui a passé alors inaperçu au milieu des discussions politiques, mais qui doit attirer en tout temps l'attention, et par les faits qu'il contient, et par les vues qu'il exprime. On a senti depuis son importance, et l'on vient de publier à Londres, pour le répandre, cet utile document. Nous l'analyserons rapidement.

Avant d'arriver au point principal de son discours, à la discussion des mesures qu'il se propose de présenter à la chambre, l'orateur veut avant tout vider une question préjudicielle, en combattant une opinion trop répandue. Des personnes éclairées réclament une mesure du parlement qui établisse des écoles de paroisse aux frais et sous la direction du gouvernement. Ce plan peut séduire ; il est simple, expéditif : est-ce le plus avantageux ? L'orateur ne le pense pas; laissons parler les chiffres.

En 1818, il y avait en Angleterre et dans le pays de Galles, d'après un recensement officiel, indépendamment des écoles du dimanche, 18,500 écoles fréquentées par 644,000 enfants. Sur ce nombre, 166,000 enfants étaient élevés dans des écoles soutenues par des dotations, et 478,000 dans des écoles soutenues par des contributions volontaires ou par le paiement des élèves. Prenons d'abord ce dernier chiffre, et cherchons quel est celui qui le remplace en 1828. Ici les documents officiels manquent, et il n'a fallu rien moins que le zèle et l'activité de Lord Brougham pour se procurer les renseignements nécessaires. Il a adressé lui-même de 700 à 800 circulaires aux ministres de paroisses différentes et prises au hasard, pour les prier de lui faire connaître l'état comparatif de l'instruction dans leurs troupeaux ; et c'est sur leurs réponses, au nombre de 500 environ, qu'il base ses calculs, qui pourront nécessairement s'étendre au reste du pays, et montrer quelle y a été la marche de l'éducation publique. Or, en 1818, les 487 paroisses dont les pasteurs ont répondu à ses questions élevaient 50,000 enfants; en 1828, elles en élevaient 105,000. Suivant la même progression, dans le pays entier, le nombre des enfants fréquentant les écoles libres aurait monté, depuis 1818, de 478,000 à 1,144,000. Ce nombre est même dépassé depuis 1828. Si, d'un autre côté, l'on considère les écoles à dotation, pour lesquelles il existe des documents officiels, le nombre de leurs élèves est tombé de 166,000 à 150,000. La conclusion est évidente : le système des dotations est condamné, et la prospérité des écoles libres est plus éloquente que tous les arguments. Aussi Lord Brougham ajoute-t-il peu de chose à ces chiffres; il se borne à expliquer cette différence : « Rien n'est plus dangereux que de mettre les gens disposés à contribuer, en position de dire : « Nous » n'avons plus besoin de souscrire; le gouvernement, le » comté ou la paroisse s'en chargent maintenant.... » De plus, le peuple ne met pas, en général, beaucoup d'empressement à envoyer ses enfants à l'école. Les personnes qui fondent et qui entretiennent des écoles libres, font un bien immense par les exhortations qu'elles adressent aux pauvres pour les encourager à profiter de leurs bienfaits; tous ces rouages utiles ne fonctionneraient plus, une fois que l'éducation deviendrait une affaire d'administration. »

Ces réflexions sont fort justes et, quelque grandes que soient les différences entre l'Angleterre et la France, nous sommes convaincus qu'elles ne sont pas sans application possible dans notre pays. Le zèle particulier est comme amorti par le soin que le gouvernement s'attribue de tout faire. Nous apprécions les heureux effets produits par les dernières lois sur l'instruction primaire; mais nous regrettons qu'elles aient eu un autre résultat moins satisfaisant, celui de désintéresser les gens de bien dans ce qui se rapporte à l'éducation populaire. Il semblait qu'après la révolution de juillet, la *Société pour l'Instruction primaire* était susceptible de prendre un immense développement, si elle était devenue le centre des efforts pour l'éducation libre. La tutelle exercée par l'administration a, au contraire, fait perdre à cette Société un grand nombre de membres, qui ont pensé que leur concours était maintenant inutile. Les citoyens ne se sentent guères pressés de s'occuper de ce dont se charge le gouvernement. La remarque de Lord Brougham sera vraie en tout pays.

Les écoles du dimanche ne sont pas comprises dans les calculs sur lesquels l'ex-chancelier base ses arguments. « Ce n'est pas, dit-il, que j'apprécie ces utiles institutions moins qu'elles ne le méritent, ou que ce qui les concerne soit sans importance à mes yeux; mais l'éducation qu'elles donnent est d'une nature limitée, et les avantages que cette éducation confère sont nécessairement secondaires. » Il est évident, en effet, qu'on ne doit pas s'attendre, sous le rapport de l'instruction proprement dite, à ce que les écoles du dimanche remplacent les écoles de la semaine. Leur but est surtout de répandre des connaissances religieuses, et l'on ne s'y occupe de l'enseignement élémentaire que comme d'un auxiliaire de l'éducation chrétienne ; il y est considéré comme moyen, et non comme but. On ne doit pas méconnaître cependant, et cette remarque n'aura pas échappé à Lord Brougham, que l'influence morale exercée sur les enfants dans les écoles du dimanche les prépare à mieux profiter de l'instruction qu'on leur donne dans les autres écoles. Ceux qui fréquentent les premières se distinguent ordinairement dans les secondes par leur application et leur bonne conduite. Outre le motif tiré de la nature différente de l'enseignement, Lord Brougham en a un second pour ne pas faire entrer les écoles du dimanche dans les calculs qui précèdent, c'est que les trois quarts, sinon les quatre cinquièmes, des enfants qui fréquentent ces bienfaisantes institutions font en même temps partie des écoles de la semaine. L'une des catégories rentre nécessairement dans l'autre.

Ce qui précède est, comme document, la partie la plus intéressante du discours de Lord Brougham. Il arrive ensuite aux mesures qu'il veut proposer ; et, pour justifier leur opportunité, il prouve l'insuffisance de l'éducation actuelle en Angleterre, quels qu'aient été ses progrès jusqu'ici, sous trois rapports: le nombre des écoles, l'âge des enfants auxquels elles s'appliquent, et la nature de l'instruction qu'elles confèrent. Le premier point n'est pas contestable; il suffit de citer les chiffres, et, quand on saura qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, un onzième ou un douzième seulement de la population totale reçoit une instruction élémentaire, tandis que c'est le neuvième qui devrait fréquenter les écoles, pour que tous les enfants de sept à onze ou douze ans fussent instruits convenablement, on ne pourra nier qu'il ne reste encore beaucoup à faire. Quelle doit être l'action du gouvernement? Lord Brougham s'est prononcé contre son intervention directe dans la fondation et la direction des écoles ; est-ce à dire qu'il doit rester inactif? Non, s'il ne crée pas lui-même les écoles, il doit aider, faciliter, encourager leur création. Son principe d'action doit être celui-ci : craindre de décourager les contributions volontaires, de repousser le denier du pauvre ; en même temps porter secours là où il en est besoin, appuyer les efforts trop faibles par eux-mêmes. Il doit dire : Faites tant, je ferai tant.

Les enfants ne commencent pas assez tôt à fréquenter les écoles; telle est la seconde proposition de Lord Brougham ; et l'on trouve ici l'occasion d'admirer le philosophe éminent, l'observateur sagace, aussi bien que l'homme d'état habile. Que d'esprits, même éclairés, n'ont jamais réfléchi au prix incalculable des premières années de la vie, au caractère heureux, aux dispositions merveilleuses et toutes spéciales de cet âge pour l'instruction, à la somme énorme et à jamais précieuse de connaissances qui peut être alors inculquée à l'enfant! Et cependant, les effets de cette négligence ou de cette erreur sont déplorables. Personne ne sent avec plus de force et n'expose avec plus de puissance que Lord Brougham les avantages que l'on pourrait obtenir et que l'on perd, les maux que l'on pourrait éviter et dont on souffre. Le remède qu'il propose est l'établissement général et universel de salles d'asile, institution comparativement nouvelle, et dont les bienfaits se font sentir chaque jour davantage.

Nous sommes arrivés à la conclusion du discours. L'orateur attaque encore quelques institutions et quelques abus particuliers à l'Angleterre, tels que les anciennes fondations, et le respect irréfléchi à la lettre de ces institutions souvent imparfaites, souvent nuisibles; il termine par l'exposition des mesures qu'il propose, et qui résument les vues dont nous avons essayé de donner une courte et fidèle analyse.

Erratum.—Page 372, 2e colonne, ligne 31. *La froide sévérité des couleurs*, lisez : *des contours*.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 49. 9 DÉCEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Bleue, no 5, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pou l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS.

Les Bureaux du SEMEUR *sont transportés rue Bleue, no 5.*

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

LETTER TO LORD GLENELG. — *Lettre à Lord Glenelg, secrétaire d'état pour les colonies*, contenant un Rapport, basé sur des observations personnelles, sur le succès du nouveau système adopté pour les colonies britanniques ; par JOHN INNES.—Londres, 1835.

Après s'être occupés des esclaves de l'Amérique, les journaux qui ont plaidé leur cause en sont naturellement venus à se rappeler que nos colonies renferment aussi une nombreuse population privée de la liberté. D'autres feuilles, parmi lesquelles nous citerons la *France* et le *Messager*, ont cru devoir prendre les propriétaires d'esclaves sous leur protection. Elles soutiennent que nous ne pouvons rien faire *actuellement* pour l'émancipation générale des noirs, qui ne soit ou déraisonnable ou ruineux. Le *Messager* est fort ingénieux dans les suppositions auxquelles il se livre, à propos de cette question. On a prétendu autrefois que l'Angleterre n'a aboli la traite que pour faire niche à l'Europe. Il fallait un pendant à cette calomnie ; le *Messager* s'est chargé la trouver. S'il faut l'en croire, l'émancipation anglaise eu lieu en vue de compromettre, dans l'avenir, la prospérité et la fédération des Etats-Unis. C'est sans doute une bien pauvre politique que celle que le journal du soir met là à la charge de l'Angleterre. Passe encore s'il s'en tenait à cette bizarre assertion ; mais non, il va plus loin, il conseille à la France de profiter de la position qu'elle a conservée, comme il reproche à l'Angleterre de vouloir exploiter celle qu'elle s'est faite. S'il entrait dans notre politique d'aider à la scission de l'Union, ne nous trouverions-nous pas heureux, demande-t-il, de ne pas effaroucher les Etats à esclaves, ce qui aurait lieu si nous affranchissions les esclaves de nos colonies ? Il est affligeant de voir traiter si légèrement et avec un égoïsme si peu réfléchi des questions si graves. Ne dirait-on pas, à entendre un tel langage, que la question de l'émancipation des noirs était une question tout-à-fait accessoire, et seulement de politique étrangère, pour l'Angleterre, tandis que c'était l'une des plus importantes qui s'agitaient, depuis beaucoup d'années, dans ce pays, et que toute autre solution que celle qu'elle a reçue était peut-être impossible? Et quant à la France, tient-on si peu compte de son honneur comme nation, de ses devoirs comme peuple libre, et des exigences qui résultent pour elle de la situation de ses colonies à esclaves à quelques lieues des colonies britanniques où l'esclavage a cessé, qu'on ne trouve, sur un pareil sujet, que des déclamations sans portée ?

Il sera plus utile sans doute d'étudier avec soin le système dont l'Angleterre a fait l'essai pour affranchir les noirs. Puisque nous ne pouvons tarder à imiter son exemple, voyons quels sont les succès de son plan d'émancipation, afin d'éviter les fautes dans lesquelles elle est tombée, et de profiter de ce qui lui a réussi. M. John Innes vient de publier des remarques fort importantes sur ce sujet dans une lettre qu'il a adressée à Lord Glenelg. Ayant visité les principales colonies des Indes occidentales dans les circonstances les plus favorables possibles, puisque le ministre dans le département duquel elles sont placées, l'avait muni de lettres de recommandation pour les gouverneurs qui y commandent, et lui avait indiqué les points sur lesquels devait surtout se

porter son attention, il a pu tout voir facilement et avec profit. Nous examinerons surtout dans sa brochure ce qui se rapporte à l'apprentissage. On sait que cette mesure a été diversement jugée : les uns l'ont regardée comme une préparation indispensable à une complète liberté ; les autres l'ont jugée inutile, et ont prétendu qu'on aurait très-bien pu s'en passer. Les colons de l'île d'Antigue ont été de ce dernier avis; ils ont d'eux-mêmes renoncé à l'apprentissage. « La résolution hardie de maîtres donnant gratuitement la » liberté à trente mille esclaves en un même jour, et faisant » ainsi dépendre leur subsistance et celle de leurs familles du » travail volontaire de ceux qu'ils tenaient jusques-là dans » la servitude, est, je crois, unique dans les annales du » monde, » remarque M. Innes. Voyons quels ont été les résultats de cette mesure importante.

Antigue est la principale des îles Leeward. Elle a 54 milles de circonférence, et comprend 59,838 acres, dont 15,000 seulement sont sans culture. Sa population se compose de 2,000 blancs, de 5,400 hommes de couleur libres, et de 30,000 nègres. On estime à 500,000 liv. st. la valeur de ses exportations. C'est dans cette île qu'on a, depuis beaucoup d'années, accordé plus que partout ailleurs une grande attention à l'instruction religieuse des esclaves, et M. Innes nous apprend que la raison qui a surtout porté les colons à ne pas profiter de l'apprentissage, c'est que la civilisation des esclaves y est aussi avancée qu'on peut espérer que le sera celle des esclaves des autres colonies, à la fin des sept années qu'on veut employer à les préparer à la liberté.

« Après m'être entretenu avec les nègres, ajoute ce voyageur, je visitai les écoles, et je fus frappé de la conduite respectueuse et de la mise décente de tous ceux qui appartiennent à la classe des travailleurs. Je suis très-porté à croire que le temps de l'apprentissage s'écoulera dans les autres colonies, sans que l'état des apprentis de plusieurs d'entre elles puisse être comparé à l'état actuel des nègres de cette île. On s'y occupe de l'instruction morale et religieuse plus que je ne l'ai remarqué ailleurs. On suppose qu'un cinquième de la population totale participe à cette instruction, c'est une proportion plus forte que celle qu'on trouve dans la plupart des contrées avancées en civilisation. Un amiral français, qui fit le tour de l'île pendant que j'y séjournai, m'exprima en termes énergiques sa surprise et sa joie de voir les bienfaits de l'éducation aussi généralement répandus. Ici se trouve la plus importante des missions moraves. Douze ministres y sont attachés, et chaque station possède une école. La colonie soutient la mission par un secours annuel de 300 liv. st. Quel que soit le zèle des Moraves, les ecclésiastiques de l'Église anglicane ne demeurent pas en arrière d'eux; quelques-uns travaillent même bien au-delà de leurs forces. »

Il est intéressant de rapprocher de ces renseignements ceux fournis, en 1830, au comité d'enquête nommé par la chambre des communes, par M. Loving, homme de couleur, qui publie à Antigue un journal hebdomadaire. Cet homme éclairé attribuait aussi les progrès de la civilisation dans l'île aux progrès de l'éducation et des connaissances religieuses. Il affirmait que les neuf dixièmes des esclaves de la colonie fréquentaient un lieu de culte. M. Loving, tout en rendant ce témoignage aux esclaves, ajoutait qu'il estimait que s'ils étaient émancipés tout-à-coup, un tiers d'entre eux ne retourneraient pas aux travaux des champs, par dégoût de ce genre de vie, qu'ils ont considéré long temps comme un châtiment qu'on leur inflige. Ce témoignage, confirmé par celui d'autres amis sincères de l'abolition de l'esclavage, paraît avoir contribué beaucoup à l'adoption du système d'apprentissage. Les colons d'Antigue préférèrent toutefois ne pas courir les chances de ce système. Ils accordèrent immédiatement, avons-nous déjà dit, la liberté à leurs esclaves. M. Innes nous fait connaître ce qui en résulta. Les nègres ne se rendirent d'abord au travail que d'une manière fort irrégulière, ce qu'il attribue à ce qu'on leur donnait des gages trop élevés. Gagnant en un seul jour de quoi se nourrir pendant plusieurs jours, ils n'éprouvaient pas le besoin de travailler toute la semaine. Vers la fin de septembre, les colons s'effrayèrent tellement du manque d'ouvriers qui se faisait sentir, qu'ils résolurent une enquête. La commission secrète qui en fut chargée, après avoir pris des renseigements sur quatre-vingt habitations (il y en a environ cent soixante dans l'île), fit un rapport très-défavorable. Mais peu à peu les ouvriers revinrent, et M. Innes assure que les deux tiers de ceux qui travaillaient comme esclaves se livrent au travail pendant quatre ou cinq jours de la semaine. « L'autre tiers, ajoute-t-il, se compose de jeunes » gens que leurs parents envoient à l'école, et d'hommes » et de femmes qui se sont établis dans la ville, et qui s'y » livrent à diverses occupations. Il en est bien peu, qui » soient capables de travailler, et qui ne travaillent pas du » tout, et je n'ai pas entendu dire que plus d'une demi-douzaine » de noirs aient quitté l'île. » Les craintes de M. Loving n'ont donc pas été justifiées par l'événement. Après une courte hésitation, les choses ont repris un cours régulier; le vagabondage, dont on se croyait menacé, ne s'est pas montré; les frais de culture sont à peu près les mêmes qu'avant l'abolition de l'esclavage; et s'il y a diminution de travailleurs, ce n'est pas qu'il y ait beaucoup moins d'activité réelle, mais c'est que ceux-là se retirent de la culture des terres, qui n'étaient appelés qu'abusivement à s'y livrer. On envoie déjà les enfants à l'école, au lieu de les employer dans les plantations dès leur bas-âge; bientôt aussi, à mesure que les mariages deviendront plus nombreux, les femmes préféreront les soins domestiques au travail de la culture, et il n'y aura à cela rien de regrettable.

Voyons maintenant ce qui s'est passé dans les colonies où l'apprentissage a été introduit. L'île de Saint-Christophe est celle où le succès a été le plus complet. Des colons qui avaient craint d'avoir de la peine à rentrer leurs récoltes, conviennent qu'ils n'en ont eu aucune à le faire. Ils songent avec moins d'effroi au moment où l'apprentissage cessera ; il en est même qui désirent faire de nouvelles acquisitions de terres. M. Innes attribue ces heureux résultats à la promptitude qu'on a mise à comprimer toute insubordination, et à la fermeté des magistrats. Ces circonstances les expliquent sans doute en partie ; mais il aurait fallu ajouter que l'instruction religieuse du peuple a été plus soignée à Saint-Christophe que dans la plupart des autres colonies, tandis que M. Innes se borne à nous dire que les écoles sont nombreuses et fréquentées. A la Barbade, le système a réussi aussi complétement que ses plus chauds partisans pouvaient l'espérer. Le pays est bien cultivé, parce que la population noire est assez nombreuse pour les besoins de la culture, et que sa civilisation est avancée. Au terme de l'apprentissage, les planteurs n'éprouveront probablement pas de dommage du nouvel ordre de choses. Les premiers essais pour donner une instruction gratuite aux enfants noirs de la Barbade ont été tentés, en 1818, par un militaire, le lieutenant Lugger. Depuis lors l'archidiacre Eliot s'est occupé avec zèle de la propagation des connaissances élémentaires; il a été encouragé dans ces efforts par l'évêque Coleridge. L'île de Grenade et celle de Sainte-Lucie peuvent aussi être rangées parmi celles où le système a réussi, bien que le succès y ait été moins positif.

A la Trinité, le manque d'une population suffisante, le peu d'intérêt qu'on met à répandre l'instruction religieuse et l'instruction élémentaire, les contradictions qui se trouvent dans des lois, moitié espagnoles et moitié anglaises, opposent des obstacles sérieux au succès de l'apprentissage. La Dominique et Saint-Vincent ne présentent pas non plus les

résultats qu'on doit désirer. On peut dire de ces trois colonies que des circonstances locales exceptionnelles expliquent en partie le caractère incertain des expériences qu'on y a tentées.

A la Guyane anglaise et à la Jamaïque, le système a complétement échoué. M. Innes pense que la culture du sucre ne peut pas être profitable dans la première de ces colonies; il est d'avis qu'on fera bien d'y renoncer, et que le plus tôt sera le mieux. Les travaux qui se rapportent à ce genre de culture ont toujours été considérés à la Guyane comme du ressort exclusif des esclaves; on y a attaché une idée de dégradation; aussi les affranchis n'ont-ils jamais voulu s'y employer, tandis qu'ils n'ont fait aucune objection à se livrer à d'autres travaux de culture.

A la Jamaïque, il y a défiance entre les apprentis et ceux qui ont de l'autorité sur eux. Le mécontentement est à peu près général. M. Innes n'a pas rencontré un seul homme éclairé qui regarde comme possible de continuer la culture du sucre à la fin de l'apprentissage, excepté sur quelques habitations qui sont placées dans des circonstances spéciales. Beaucoup de colons se mettent en mesure de pouvoir quitter l'île en 1840, quand l'apprentissage cessera. M. Innes signale deux causes principales de l'état déplorable de la Jamaïque, l'*absentisme* et le monopole des hommes d'affaires. Les noirs se trouvent loin de ceux qui devraient être leurs protecteurs. Il y a des paroisses entières où ne réside aucun propriétaire aisé. Il résulte de documents officiels, qu'un seul homme d'affaires est chargé, à la Jamaïque, de la surveillance de quarante-huit habitations, sur lesquelles se trouvent 10,000 noirs; un autre est appelé à diriger vingt-neuf habitations, où l'on occupe de sept à huit mille apprentis. Il est évident qu'ils ne peuvent pas remplir réellement les devoirs de leur charge, surtout comme il arrive quelquefois que le même homme d'affaires gère des habitations éloignées de vingt ou trente lieues les unes des autres. Si les propriétaires demeuraient sur leurs terres, la civilisation des nègres aurait été plus rapide. Ils auraient cherché à instruire des hommes avec qui ils auraient eu des rapports de chaque jour. Les hommes d'affaires, qui ne voient jamais les mêmes noirs qu'en passant et à de longs intervales, n'y ont pas même songé. M. Innes regarde comme indispensable de hâter les progrès des noirs le plus possible. C'est le seul moyen d'éviter les maux dont l'île est menacée, non par l'abolition de l'esclavage, mais par les conséquences de l'absence des propriétaires et de la mauvaise administration de leurs représentants.

On nous permettra de citer, avant de finir, des accusations qu'on a faites dernièrement contre la manière dont la loi relative à l'apprentissage est exécutée dans cette colonie. Nous trouvons dans la *Sentinelle de la Jamaïque* une lettre adressée par un indigène, sous la date du 15 août dernier, à l'éditeur de cette feuille. Si les faits qu'elle contient sont exacts, ils n'expliquent que trop ce qui se passe dans cette île: « Quelle a été, dit le correspondant du journal, la politique aveugle et absurde qu'on a suivie depuis que la loi » contre l'esclavage a été rendue? On a cherché à regagner » autant que possible le pouvoir absolu que la loi avait pour » but de détruire. Les membres de la législation coloniale, » ayant eux-mêmes des apprentis, ne peuvent se résoudre à » les regarder comme des hommes libres; de là leur efforts » pour reconquérir l'autorité illimitée et arbitraire qu'ils » possédaient avant le 1[er] août 1834, et les discussions et » les troubles qui s'en suivent. Il en sera ainsi aussi long- » temps que durera l'apprentissage, et que de tels hommes » seront membres de la législature. » Il résulterait de là qu'il y a eu manque de bonne-foi dans l'exécution de la loi, et que c'est aux colons, bien plus qu'aux anciens esclaves, qu'il faut s'en prendre des difficultés qu'on a rencontrées jusqu'ici. Mais, demanderons-nous, à quoi sert l'apprentissage, si les maîtres n'emploient pas ce temps à préparer les apprentis à une complète liberté? Ceux-ci n'y seront pas mieux préparés en 1840, qu'ils ne l'étaient au moment où la loi a été rendue, si leurs maîtres ne se font pas un devoir de les instruire et de chercher par leurs bons traitements à gagner leur affection. Les inconvénients d'une émancipation immédiate n'auraient pas été plus grands que ne menacent de l'être ceux de l'émancipation qui suivra l'apprentissage. Heureux si, comme les colons d'Antigue, ils avaient depuis long-temps compris, ou s'ils pouvaient comprendre encore, qu'ils doivent aux malheureux noirs l'instruction et la religion, et que ce sont là des garanties de bonheur et de paix avec la liberté comme pendant l'esclavage!

Il est à craindre que les colons français ne profitent pas de cet exemple; et cependant il est probable que l'expérience tentée par l'Angleterre fera préférer, pour nos colonies, un affranchissement complet à un temps d'épreuve sans avantages véritables, quand on prendra les mesures que la force des choses nécessite, ce qui, nous en avons la conviction, ne peut long-temps tarder.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

On annonce que le parlement anglais, dont la rentrée devait avoir lieu le 17 décembre, sera prorogé au 4 février.

Le district de la capitainerie générale de Barcelone a été déclaré en état de siége par le général Mina.

Il paraît que les nouveaux ministres portugais continueront la politique de leurs prédécesseurs, et que le corps auxiliaire suivra sa destination.

Le gouvernement grec, pour regagner sa popularité, a ordonné la formation d'un conseil d'état, qui sera le corps d'autorité supérieure théorique et consultative. Le gouvernement ne pourra créer aucun impôt sans avoir consulté le conseil d'état.

L'agitation qui a éclaté en Sardaigne paraît n'avoir d'autre cause que la crainte excitée par l'approche d'un bateau à vapeur qui avait le choléra à bord.

Plusieurs membres des états de Holstein ont adressé des suppliques au roi de Danemarck, pour demander la mise en accusation du ministre des finances, qui n'a pas présenté de budget depuis beaucoup d'années.

On écrit de Gratz que M[me] la duchesse de Berry est accouchée d'une fille, qui n'a vécu que quelques jours.

On lit ce qui suit dans le *Moniteur*: « Le rappel du chargé d'affaires des Etats-Unis venant à la suite des mesures proposées, l'année dernière, au congrès par le président contre les propriétés françaises, certaines précautions sont devenues nécessaires. Le gouvernement français a dû, en de telles circonstances, se mettre, à tout événement, en mesure de protéger les intérêts nationaux. Tel est le but des armements qui se poursuivent dans nos ports. Ce but est purement défensif. Il n'existe en ce moment aucune cause légitime de guerre entre la France et les Etats-Unis; et, dans aucun cas, l'agression ne viendra de la part de la France.»

Une levée considérable de marins s'exécute en ce moment dans tous les arrondissements maritimes.

La cour des pairs a prononcé son arrêt dans l'affaire de Luneville. Un seul accusé a été acquitté. Les autres sont condamnés à diverses peines; la plus forte est la déportation; la plus faible est un emprisonnement de trois ans.

HISTOIRE.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION DU SEIZIÈME SIÈCLE, par J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ. Tome I[er]. Paris, 1835. Chez Firmin Didot frères, rue Jacob, n° 24, et chez J. J. Risler, rue de l'Oratoire, n° 6. Prix: 6 fr. 50.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Les écrivains hostiles aux doctrines que la réformation a

remises en évidence se sont contentés, pour la plupart, en racontant l'histoire de cette époque, d'introduire Luther sur la scène au moment où il paraît en public et où il jette dans le monde les idées religieuses qui doivent l'agiter et le renouveler. Ils nous parlent d'une querelle entre les Dominicains et les Augustins, causée par la jalousie que ces derniers éprouvaient de ce que la vente des indulgences avait été confiée aux premiers, au lieu de l'avoir été à eux-mêmes; et ils nous montrent Luther, imbu des petites passions de son ordre, qui se laisse exciter, par cette rivalité de couvent, à troubler les nations et à ébranler l'Eglise. Peut-être eût-il été plus naturel, pour découvrir les véritables causes de la réformation, de rechercher dans la vie de Luther, comment les convictions qu'il s'est consacré à répandre se sont emparées de son propre cœur; on l'aurait vu ainsi passer par les diverses périodes qui se trouvent entre le temps où l'on doute et le temps où l'on croit. Mais les écrivains dont nous parlons n'y auraient pas trouvé leur compte. Ils se sont bien gardés de pénétrer dans les replis de cette âme si intéressante à connaître; car alors il aurait fallu nous dire qu'elle était droite, sincère, animée de la passion de la vérité, ardente à la poursuivre, l'aimant pour elle-même et l'aimant aussi en raison des effets qu'elle opère; il aurait fallu nous apprendre que cette vérité ne s'est pas révélée tout-à-coup à l'esprit de Luther sous la forme d'un système complet et arrêté, mais qu'il y est arrivé peu à peu, à mesure que les expériences de son cœur répondaient aux déclarations de la Parole divine, en sorte qu'il a été de découverte en découverte, hésitant, tâtonnant long-temps, au lieu de se hâter d'admettre et d'affirmer; en un mot, avant de montrer comment Luther est devenu réformateur, il aurait fallu montrer comment il est devenu croyant. C'eût été là donner le mot de l'énigme de toute sa vie et de tous ses efforts, et c'est ce qui ne pouvait nullement convenir à ses adversaires.

M. Merle d'Aubigné y était appelé, au contraire, par le plan de son ouvrage et par le but qu'il se propose. Avant de raconter l'œuvre que Dieu a faite par Luther, il devait nécessairement dire quelle est celle que Dieu a faite en lui. S'il réussit à établir que le réformateur allemand est un instrument pour accomplir sur la terre les grands desseins de l'Eternel, ses lecteurs seront tout autrement disposés à s'intéresser aux travaux du grand homme, que s'ils ne voient en lui qu'un moine animé de passions grossières, qui, pour se procurer des avantages personnels et satisfaire son ambition effrénée, rejette le joug de l'autorité et essaie de faire par lui-même son chemin dans le monde. La marche suivie par M. Merle d'Aubigné est certainement la plus convenable et la plus loyale. Si les documents historiques sur la première partie de la vie de Luther sont assez nombreux pour qu'on puisse en constater les principales circonstances et en tirer des inductions sur la manière dont il a été amené à attaquer les opinions et les institutions ecclésiastiques de son temps, les lumières qui en ressortiront devront aider beaucoup dans l'appréciation morale des faits qui l'ont rendu si influent et si célèbre. Or, les documents ne manquent pas; et, bien que les historiens français ne se soient donné guère de peine jusqu'ici pour les étudier, on peut dire que tout le secret de la réformation y est renfermé. Nous citerons, en particulier, les lettres de Luther comme une riche mine, qu'on a bien peu exploitée parmi nous. Et cependant, dans les épanchements d'une confiante amitié, Luther s'y révèle tel qu'il a été aux diverses époques de sa vie; on le voit se développer et grandir, sans qu'il se doute lui-même, à mesure qu'il fait des pas nouveaux, des progrès qui lui restent encore à faire. M. Merle d'Aubigné a, le premier en France, reconnu à la jeunesse de Luther l'importance qui lui appartient; nous ne connaissons aucun ouvrage où ce sujet ait été traité d'une manière aussi attrayante et aussi complète.

« La première époque de la vie de l'homme, celle où il se forme et se développe sous la main de Dieu, est toujours importante, dit le savant historien. Elle l'est surtout dans la carrière de Luther. Toute la réformation est déjà là. Les diverses phases de cette œuvre se succédèrent dans l'âme de celui qui en fut l'instrument, avant de s'accomplir dans le monde. La connaissance de la réformation qui s'opéra dans le cœur de Luther donne seule la clé de la réformation de l'Eglise. Ce n'est que par l'étude de l'œuvre particulière qu'on peut avoir l'intelligence de l'œuvre générale. Ceux qui négligent la première ne connaîtront de la seconde que des formes et des dehors. Ils pourront savoir certains événements et certains résultats, mais ils ne connaîtront pas la nature intrinsèque de ce renouvellement, parce que le principe de vie qui en fut l'âme leur demeurera caché. Etudions donc la réformation dans Luther, avant de l'étudier dans les faits qui changèrent la chrétienté. »

Il nous serait impossible de dire quel intérêt puissant s'attache à cette étude. On voit d'abord Luther dans la maison de ses parents, élevé sévèrement et n'éprouvant pour Dieu d'autre sentiment que celui de la crainte servile qu'on lui inspirait. Plus tard, nous le trouvons à Magdebourg, dans l'école des Franciscains, quêtant, selon l'usage du temps, avec d'autres enfants aussi pauvres que lui, afin d'avoir de quoi pourvoir à ses besoins. Il étudie ensuite à Eisenach, où Conrad Cotta le recueille dans sa maison, dans un moment où il ne sait plus que faire pour subvenir à son entretien. A l'âge de dix-huit ans, Luther se rend à l'université d'Erfurt. C'est dans la bibliothèque de cette ville qu'il trouve, pour la première fois, une Bible. La page sur laquelle il fixe son attention lui raconte l'histoire d'Anne et du jeune Samuel.

« Toute cette histoire, toute cette Parole qu'il a découverte, lui fout éprouver quelque chose qu'il n'a jamais connu. Il revint bientôt à la bibliothèque pour y retrouver son trésor. Il lut et relut, et puis, dans son étonnement et sa joie, il revint lire encore. Les premières lueurs d'une vérité nouvelle se levaient alors pour lui. Dieu lui a fait trouver sa Parole. Il a découvert le livre dont il doit, un jour, donner à son peuple cette traduction admirable, dans laquelle l'Allemagne, depuis trois siècles, lit les oracles de Dieu. Pour la première fois peut-être, une main a sorti ce volume précieux de la place qu'il occupait dans la bibliothèque d'Erfurt. Ce livre, déposé sur les rayons inconnus d'une salle obscure, va devenir pour tout un peuple un livre de vie. La réformation était cachée dans cette Bible-là. »

D'après le désir de son père, Luther étudiait le droit; mais son âme n'était plus occupée que de pensées religieuses. Divers événements l'avaient fait songer à l'incertitude de la vie, et ayant appris dans la Bible quelle haine Dieu a pour le péché, il a soif de sainteté, comme il avait eu soif de science. Il désire se retirer dans un cloître pour devenir plus facilement un homme parfait. Bientôt sa résolution est prise. Il réunit ses amis pour un joyeux repas; mais tout-à-coup, au moment où ils se livrent à la gaîté de leur âge, il leur fait connaître le projet qu'il a formé, et les quittant aussitôt, il se retire dans le couvent des Ermites de Saint-Augustin.

C'est là que le vicaire-général des Augustins pour toute l'Allemagne, le pieux Staupitz, lui fit connaître les grandes vérités de l'Évangile, tandis qu'il cherchait en vain à combattre le péché et à apaiser sa conscience par les pratiques de la sainteté monacale. On ne peut lire sans une profonde émotion les entretiens de Luther et de Staupitz. Ce n'est pas ici Luther qui enseigne, c'est Luther qui se laisse instruire, c'est Luther qui entend, pour la première fois, les paroles qu'il doit, dans la suite, annoncer au monde. On ne considère ordinairement le réformateur que dans sa vie publique; il est utile de le voir d'abord dans sa cellule, la Bible que Staupitz lui a donnée sur les genoux, demandant des explications à son nouvel ami, pesant ses réponses, doutant encore, mais désirant déjà de croire : « Regarde aux plaies de Jésus-» Christ, lui dit le vicaire-général, au sang qu'il a répandu » pour toi : c'est là que la grâce de Dieu t'apparaîtra. Jette-» toi dans les bras du Rédempteur. Confie-toi en lui, en la » justice de sa vie, en l'expiation de sa mort. Ecoute le Fils

» de Dieu. Il est devenu homme pour te donner l'assurance » de la faveur divine. Pour que tu sois rempli d'amour pour » le bien, il faut, avant tout, que tu sois rempli d'amour » pour Dieu. Aime Celui qui t'a aimé le premier ! »

Luther écoute. Il entend les paroles de la vie éternelle. Oh ! qu'il songeait peu alors aux obligations qui résulteraient pour lui de ces convictions qui pénétraient tout son être. Il n'envisage pas les doctrines que Staupitz lui annonce comme condamnant l'Eglise et le monde qui les rejettent tous deux; il se contente de les considérer dans leurs rapports avec sa propre âme, et il éprouve qu'elles y versent la consolation et la paix. Luther devient chrétien. Dès ce moment, sa vie a un but, et ce but il le poursuivra dans toutes les circonstances où il sera placé. Chrétien biblique, il se voue à l'étude, bientôt après à l'enseignement de la Bible. La théologie dont il s'occupe, c'est celle « qui recherche le fruit de la » noix, la pulpe du froment et la moelle des os, » comme il s'exprime lui-même.

La réformation va commencer. Les doctrines que prêcha saint Paul vont de nouveau être prêchées. Si l'on avait demandé, quelques jours avant : « Quand le Fils de l'homme » viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? » à peine aurait-on osé répondre par quelques mots d'espérance. Encore quelques jours, et la foi transportera les montagnes. Spectacle instructif et encourageant, qui nous apprend à nous confier en la grâce du Seigneur, qui peut, aujourd'hui comme alors, renouveler la face de la terre!

Luther est consacré prêtre, il est appelé comme professeur à l'université de Wittemberg, il ajoute à ses fonctions académiques celles de la prédication, il est envoyé à Rome par son ordre à l'occasion de quelques dissentiments intérieurs, il retourne en Allemagne et est élu docteur en théologie. Toutes ces circonstances le préparent pour sa vocation future. Nous arrivons enfin au temps où ses convictions vont se faire jour dans le monde, après avoir établi leur siége dans son cœur. Il est impossible qu'elles ne débordent pas, et elles le font en effet. Nous voici aux premières thèses, à celles que Luther lança dans l'Eglise contre le rationalisme pélagien de la théologie scolastique. Après avoir cité les principales de ces propositions, M. Merle d'Aubigné s'exprime ainsi :

« Luther, dans ses thèses, s'éleva non seulement contre la prétendue bonté de la volonté de l'homme, mais encore contre les prétendues lumières de son entendement en ce qui regarde les choses divines. En effet, la scolastique avait exalté la raison aussi bien que la volonté. Cette théologie, telle que l'avaient faite quelques-uns de ses docteurs, n'était dans le fond qu'une espèce de rationalisme. Les propositions que nous avons rapportées l'indiquent. On pourrait les croire dirigées contre le rationalisme de nos jours. Dans les thèses qui furent le signal de la réformation, Luther s'en prit à l'Eglise et aux superstitions populaires, qui avaient ajouté à l'Evangile les indulgences, le purgatoire et tant d'autres abus. Dans celles que nous venons de rapporter, il s'en prit à l'école et au rationalisme qui avaient retranché de ce même Evangile les doctrines de la souveraineté de Dieu, de sa révélation et de sa grâce. La réformation s'attaqua au rationalisme avant de s'attaquer à la superstition. Elle proclama les droits de Dieu avant de retrancher les excroissances de l'homme. Elle fut positive avant que d'être négative. C'est ce que l'on n'a pas suffisamment reconnu ; et cependant, si on ne le remarque, on ne peut parvenir à une juste appréciation de cette révolution religieuse et de sa nature. »

Le troisième livre contient l'histoire des indulgences, et celle des secondes thèses, auxquelles les indulgence donnèrent lieu. Ici encore on remarque, à chaque pas que fait Luther, qu'il ne suit pas un plan arrêté d'avance. C'est dans le confessionnal, en voulant éclairer des malheureux qui, se fiant dans les indulgences qu'ils avaient achetées, refusaient d'abandonner leurs péchés, qu'il se prononça, pour la première fois, contre cet affreux abus. Quand il eut affiché à la porte de l'église de Wittemberg ses thèses contre les indulgences, il s'imaginait encore que le pape serait pour lui contre des moines impudents. Ce troisième livre nous montre la grandeur du mal qui régnait alors dans l'Eglise. M. Merle d'Aubigné s'abstient de vaines déclamations ; il laisse parler les faits.

La comparution de Luther devant le légat du pape est le sujet du quatrième livre. Les dangers du réformateur commencent. Ses trois entretiens avec le légat nous font bien connaître quel courage était nécessaire pour se jeter dans une opposition où l'on avait pour partie adverse tous les puissants de la terre. Le volume se termine par l'appel de Luther à un concile général.

Cette rapide analyse, ou plutôt cette incomplète table des matières, ne peut donner aucune idée exacte d'un ouvrage qui se recommande par la richesse et l'intérêt des détails, autant que par la hardiesse du dessin et la grandeur du plan. M. Merle d'Aubigné ne se contente pas de tracer une simple esquisse de l'histoire de la réformation ; elle se reproduit sous sa plume, pleine de vie. L'ouvrage qu'il publie manquait à notre littérature, et rien n'annonce que cette lacune eût pu être remplie, de long-temps, par un autre que lui. Outre la connaissance des faits, il faut la foi du cœur pour écrire l'histoire de l'Eglise. Nous admirons le soin que l'auteur prend de citer, aussi souvent que l'occasion s'en présente, les pensées de Luther sous une forme équivalente à celle dont Luther les a revêtues, malgré la difficulté qu'il y avait à rendre dans notre langue des expressions qui semblent quelquefois ne pas pouvoir se traduire. En revanche, nous reprocherons çà et là à sa phrase quelques réminiscences des sources qu'il a été appelé à consulter. Ce sont de bien légères négligences qu'il sera facile de faire disparaître dans une autre édition. L'ouvrage aura quatre volumes.

Il est impossible sans doute que deux siècles se ressemblent moins que le seizième et le dix-neuvième; et cependant le remède qui sauva celui-là est encore celui qu'il faut offrir à celui-ci. C'est que le cœur de l'homme est toujours le même, sous quelques formes diverses qu'apparaisse la société. Les erreurs de l'esprit peuvent changer, mais les passions demeurent toujours semblables à elles-mêmes. Y aura-t-il bientôt pour notre époque une réforme rapide et envahissante comme celle dont M. Merle d'Aubigné a raconté l'histoire ? Les préparations providentielles se multiplient autour de nous; le principe réformateur est retrouvé, puisque la doctrine de la réformation, nous voulons dire la doctrine de la grâce, est proclamée de nouveau. Laissons à Dieu le soin de se préparer des témoins qui s'élèvent contre les erreurs d'aujourd'hui, comme Luther protesta contre celles de son temps. Quand leur heure sera venue, on les verra à l'œuvre.

L'HOMME HEUREUX.

Le bonheur est un de ces mots magiques, restes mystérieux d'une langue ancienne et oubliée, qui ont d'autant plus de charme qu'ils sont moins compris, et que les uns traduisent et commentent selon les dispositions de leur cœur, tandis que d'autres se contentent de jouir du son harmonieux dont ils frappent l'oreille. Jeté au milieu de nos langues sèches et positives, il ressort brillant et gracieux. Il se laisse manier par l'enfant et par le vieillard, sert de jouet à toutes les espérances, exprime une foule de besoins divers, et présente un appât qui séduit également l'homme léger de cœur et l'homme aux pensées graves, l'homme droit et austère et l'homme criminel et dépravé. Chacun l'interroge et le contemple : chacun lui dit : Qu'es-tu ? d'où viens-tu ? donne-toi à moi ! Sans en approfondir la signification, on l'aime, on y croit, on le caresse, on en fait un dieu. Et cependant, le bonheur, tel que les hommes le comprennent, n'est pas le

but de la vie ; il en est une circonstance, un accessoire. Il n'est pas non plus le premier besoin de l'âme ; car elle en ressent d'autres beaucoup plus impérieux, alors même que celui-là semble momentanément satisfait. L'idée que le bonheur est le but de la vie, fait que les hommes délaissent, pour le poursuivre, ce qui seul pourrait les rendre heureux ; et l'idée qu'il est le premier besoin de l'âme, fait que les biens qui ne revêtent pas son apparence et qui ne le font pas entrevoir comme résultat, sont méconnus et dédaignés. Le bonheur tient le même rang parmi les événements de la vie que l'imagination parmi les facultés de l'esprit. C'est la parure, le luxe de l'existence, l'air tiède et embaumé qui, de loin en loin, souffle sur nos campagnes et y fait éclore mille fleurs, qu'une seule nuit froide suffit pour flétrir. Il apparaît comme exception, comme révélation d'un ordre de choses supérieur, comme reflet qui dore tantôt le sommet, tantôt la base de quelque destinée, mais qui ne s'arrête jamais longtemps au milieu des tristes ombres de la terre.

Le bonheur, et je ne veux parler que de celui que procurent les circonstances extérieures, est quelquefois exalté comme l'unique chose nécessaire, et quelquefois rabaissé comme dangereux et mauvais. Il semble devoir dispenser de toute autre recherche. On le possède, et peut-être n'est-ce que pour un jour ; mais, tandis qu'il vous berce doucement, on vous prendrait pour un insensé, si un soupir, s'échappant du fond de votre cœur, disait que pour vous ce n'est point assez, qu'il est des profondeurs dans votre âme que le bonheur ne peut ni combler ni éclairer, qu'il n'apporte à la conscience ni paix ni pardon, et que vous entrevoyez, bien au-delà, des choses d'un prix infini qui resplendissent de pureté et de lumière.

Lorsqu'un homme heureux cherche Dieu, on dirait que toutes les lois de la sagesse et de la raison sont renversées. C'est comme un contre-sens. Qu'a-t-il à faire du bonheur éternel, des consolations de l'Evangile, des promesses de la grâce, lui dont les greniers sont pleins, dont les enfants, comme de jeunes plants d'olivier, entourent la table, lui dont la femme est chaste comme Rachel et fidèle comme Sara, lui qui ignore les souffrances de l'âme et celles du corps ? Oh ! quand on a une si belle tente dressée ici-bas, peut-on se laisser aller à de tristes pensées, à de sombres appréhensions ? La religion doit être le bonheur de ceux qui n'en ont pas d'autre, la richesse de ceux qui sont pauvres, le refuge de ceux qui sont sans asile, l'espoir de ceux pour lesquels il n'est plus une seule espérance sur la terre. Envoyez-lui tous ceux-là. Elle a quelques bonnes paroles à leur adresser, et il serait cruel de les empêcher d'avoir recours à ses compassions. Tel est le langage du monde. Son étonnement est extrême, quand un homme jeune encore, quand un heureux du siècle, un être à qui tout sourit, arrive au port, non pas poussé par la tempête, mais conduit doucement par un vent qui enfle à peine les voiles de sa barque. Il lui semble qu'il aurait mieux valu continuer à voguer, tandis que la mer était calme, jouir de l'immensité des cieux, des ondes étincelantes, de l'éclat et de la pureté des beaux jours, au lieu d'aller jeter l'ancre dans quelque baie retirée, d'où la vue est bornée de toutes parts. Mais que Dieu est bon de confondre les faux raisonnements de la sagesse humaine, en se choisissant, de loin en loin, pour serviteurs et pour disciples, des hommes qu'il n'attire pas à lui par la voie des afflictions ! Une telle direction de sa Providence ne proclame-t-elle pas hautement qu'il ne veut pas être le pis-aller de sa créature, et que les biens de la terre qu'il lui accorde quelquefois pour un peu de temps laissent dans l'âme un vide immense, des besoins infinis, qu'une seule de ses grâces spirituelles parvient mieux à satisfaire que toutes les joies de position et d'affection naturelle, et que tout le bien-être de la vie !

Dieu se montre à nous comme le Dieu des affligés et comme le Dieu des heureux. Aux uns il dit qu'il est plus puissant que leurs douleurs, qu'il peut les sanctifier et leur donner, en échange de ce qu'ils ont perdu, la paix de l'âme et la joie de lui appartenir. Aux autres il dit qu'il est plus puissant que leur bonheur, que sa gratuité vaut mieux que la vie, que son pardon vaut mieux que la santé, que les richesses, que les affections les plus pures. Le Seigneur apparaît comme le Dieu jaloux qui veut occuper la première place dans des cœurs brisés et dans des cœurs joyeux, et qui sait renverser les obstacles que le bonheur élève entre l'âme et lui, aussi bien que ceux que la souffrance et la détresse font naître. Oh ! si Dieu dispense quelquefois des leçons salutaires de l'épreuve un petit nombre de ses enfants, qui le servent cependant et qui le glorifient au milieu d'une douce et paisible existence, ce n'est pas qu'il juge que l'épreuve ne puisse leur être utile, ou qu'il veuille les priver des fruits excellents qu'elle procure. Non, ce sont des témoins à sa gloire. Leur bonheur célèbre le triomphe de leur Dieu sur toutes les illusions de la vie, sur tout ce qui enserre le cœur et le retient captif, sur tout ce qui d'ordinaire endort la conscience et étend un voile épais sur l'intelligence des choses spirituelles. Voyez, dira peut-être quelqu'un, frappé de leur vie chrétienne et exempte de peines, ils ont songé à l'éternité, et le temps présent leur était si doux ! Ils ont crié à Dieu du sein de leur félicité, comme d'autres du sein de leur misère. Que leur manquait-il donc ? — Il nous manquait la connaissance de la vérité, la délivrance du péché, répondront-ils. Il nous manquait le pardon de notre Dieu Sauveur, l'assurance d'une glorieuse immortalité, l'amour de notre Rédempteur. Qu'eussent été tous nos biens sans ceux-là ? De quoi aurions-nous joui avec une conscience troublée ? Est-ce que le bonheur extérieur de la vie peut tenir lieu de paix ? Mais, à moins que Dieu ne mette sur cette réponse le sceau de sa grâce, elle ne sera pas comprise, et le chrétien heureux restera une énigme pour celui qui n'a jamais envisagé la religion que comme consolation de ceux qui pleurent, et dernière ressource de ceux auxquels tout manque dans le monde.

Il n'en est pas moins vrai cependant que c'est par beaucoup de tribulations que l'on arrive au royaume des cieux. Les plus heureux éprouvent de ces peines secrètes qui précèdent la nouvelle naissance, de ces angoisses, de ces craintes douloureuses, qui les font aussi passer par les tribulations salutaires. Le fardeau de la vie est allégé pour eux, mais pourtant ils le portent, et le seul fait de vivre entraîne après lui des tristesses infinies qui, pour ne pas avoir toujours un caractère et une cause visibles, s'appesantissent cependant sur l'âme, comme les nuages qui s'amoncèlent, se dissipent, et reviennent au-dessus de nos têtes par un jour d'été.

Le bonheur incomplet dont jouissent les plus heureux de la terre ne saurait les soustraire à la puissante action de l'Esprit de Dieu. Dès que leur conscience parle, l'échafaudage de ce bonheur s'écroule, et ils ne peuvent le reconstruire que lorsqu'il leur est donné d'y ajouter le bonheur d'une âme régénérée, qui n'a plus de craintes, ni pour le temps, ni pour l'éternité.

Le bonheur, dont Dieu n'est pas la base et qui n'est pas purifié par son amour, me paraît ressembler à une terre embellie et parée de tous les trésors de la nature, mais qu'aucun rayon de soleil n'éclaire. Tout y est froid et inanimé. L'ombre des arbres ne se projette pas sur les prairies ; le ruisseau coule sans étinceler ; la neige couvre le sommet des monts d'un manteau terne et monotone ; les fleurs sont sans couleur, et les lointains se perdent dans de sombres vapeurs. Mais que le soleil paraisse, qu'il verse ses clartés sur ces champs, sur cette eau, sur ces monts glacés, quel éclat ! quels merveilleux effets de lumière ! comme tout se réchauffe, se dessine ! Depuis l'humble arbrisseau jusqu'au glacier, depuis ce qu'il y a de plus petit jusqu'à l'objet le plus grand, quelle vie ! Le Soleil de justice, Jésus-Christ, le Puissant et le Bon, répand sur la vie de ses enfants d'admirables clartés, que les heureux accueillent comme plus précieuses que leur bonheur, et les affligés comme des dédommagements de tous leurs maux.

DE LA LOGIQUE.

Il faut avouer que la logique est une belle chose ! Ce n'est pas seulement un levier de l'intelligence, c'est aussi une force morale. C'est un de ces instruments dont on admire la puissance considérée en elle-même, et sans avoir

égard, d'ailleurs, à l'application qui peut en être faite. Il en est de la logique comme de la force de volonté, qui par elle-même étonne, et qui en impose encore là où elle ne se montre que sous une forme destructive et nuisible, tant il y a quelque chose de grand dans le spectacle de cette énergie qui tend sans distraction vers le but proposé, de cette rigueur de raisonnement qui triomphe des préjugés et des inclinations de l'esprit.

Il est évident, néanmoins, que la valeur d'un raisonnement rigoureux dépend entièrement de la valeur des prémisses dont il part. Tout l'enchaînement et toute la précision du procédé ne parviendront jamais à tirer d'un principe que ce qu'il contient. Bien loin, au contraire, que cette espèce d'alchimie dégage une proposition des éléments faux ou dangereux qu'elle peut renfermer, elle en trahira le secret et leur donnera plus de relief. Il n'est rien de tel que de prolonger une ligne à l'infini pour en éprouver la rectitude et en apprécier les déviations; il n'est rien de tel que d'aborder les conséquences extrêmes des principes pour en découvrir la nature et les propriétés.

On a dit, je crois, que la logique gouverne le monde. Le monde des esprits, tout au plus; mais le monde des faits, le monde pratique, la vie, la conduite de chacun, sont bien loin d'être gouvernés par des règles si austères. Et si les réflexions qui précèdent ont quelque vérité, nous devons nous en féliciter. De bonne foi, où en serions-nous si la société de nos jours voulait agir logiquement, c'est-à-dire d'une manière étroitement d'accord avec les principes qu'elle professe, si elle voulait tirer les strictes conséquences de ces principes, et, ce que la logique implique nécessairement, si elle voulait ensuite traduire ces résultats par des faits, ces données par des actes? Ai-je besoin de le dire? la société ne subsisterait pas jusqu'à demain, le chaos s'ensuivrait. Prolongez seulement un instant en idée ces lignes de l'égoïsme, de la haine, du mensonge, de la sensualité, et voyez à quelles conséquences cela vous mène, et quelle démonstration terrible vous fournit une fatale rigueur de raisonnement. Egale anarchie dans l'état et dans les âmes; en politique plus de bases, plus de liens, et quant aux individus, agression et désespoir, le duel et le suicide généralisés. Il est trop vrai, nous n'existons comme société, comme familles, comme individus, qu'à la condition de maintenir une perpétuelle inconséquence entre nos conclusions et nos principes, entre ces principes et notre conduite; du jour où nous devenons logiciens, il nous faut ou périr ou changer toutes les maximes fondamentales de notre vie. Le peu de souci que nous avons de la logique est, au fond, un des secrets de cette cohésion vacillante qui retient encore le genre humain en faisceau, comme en dépit de lui-même.

Au reste, si le monde ne fait guère usage, et pour cause, d'une logique sévère dans ce qui le regarde, il ne l'aime pas mieux chez les autres. Selon moi, s'il est des gens logiques, ce sont les chrétiens. Cette réflexion m'a souvent frappé. Il est vrai, hélas! que trop fréquemment leur conduite n'atteint pas l'idéal qu'ils se sont eux-mêmes proposé, et qu'en cela, chez eux aussi, il y a inconséquence. Je l'avoue, mais enfin ils le déplorent, c'est leur misère. Du reste, quant à la théorie, ils sont d'une rigueur remarquable; et c'est déjà là un grand point, puisque nous avons vu que les hommes en général s'inquiètent peu, non seulement de la conformité de leur vie aux principes qu'ils professent, mais encore des conséquences abstraites les plus naturelles et les plus légitimes de ces principes. Mais voyez le chrétien. Dites-moi s'il fait jaillir de la notion de l'Etre suprême quelque chose qui n'en dérive comme irrésistiblement pour l'homme réfléchi. De la puissance souveraine ne conclut-il pas à l'obéissance sans réserve, de l'excellence divine à l'adoration, de la miséricorde infinie à l'amour sans bornes? De la compassion et du dévouement d'un Sauveur n'infère-t-il pas le devoir d'une consécration absolue à son service? Or, cela n'est-il pas un raisonnement rigoureux et naturel? Ces notions, ce fait, contiennent-ils moins, exigent-ils moins? La conclusion a-t-elle dépassé les principes? les conséquences ont-elles débordé le point de départ? Et cependant voilà ce que le monde appelle exagération, enthousiasme; voilà des règles de conduite dont il nie la filiation légitime, et dont l'application lui paraît plus près de la folie que de la philosophie. Singulière préoccupation, et qui provient, ou d'une bien profonde ignorance des principes dont part le chrétien, ou d'une aversion bien décidée pour toute justesse dans le raisonnement.

Après cela, il ne nous reste plus qu'à engager le chrétien à presser de plus en plus sa foi pour en tirer ces conséquences morales et pratiques qu'elle renferme, et à conseiller à l'homme du monde de rester aussi mauvais logicien que possible, tant qu'il n'embrassera pas des principes qu'il puisse pousser sans crainte à leurs conséquences légitimes et naturelles.

REVUE DES JOURNAUX.

L'Européen, *journal de morale et de philosophie* (1).

L'*Européen* est l'organe d'une école de moralistes issue de l'école saint-simonienne. A l'époque où celle-ci éprouva le besoin de donner une base religieuse à ses théories politiques et économiques, elle fut déchirée par un premier schisme. Quelques-uns de ses membres, et à leur tête M. Buchez, eurent trop de conscience pour suivre MM. Enfantin, Bazard et autres, dans leur folle entreprise de faire de toutes pièces une nouvelle religion. Ils eurent trop de discernement pour s'engager dans les routes fatales du panthéisme, et pour asseoir sur le bord de ce gouffre immonde l'édifice politique à la construction duquel ils étaient occupés. Ils se séparèrent donc et, premiers protestants de la nouvelle Eglise, ils rebroussèrent chemin vers la source des seules vérités qui puissent servir d'assise à la morale, vers les vérités du spiritualisme chrétien. Je ne dis pas qu'ils comprirent et reçurent l'ensemble du Christianisme; mais de discussion en discussion, d'examen en examen, ils arrivèrent du moins à proclamer la personnalité de Dieu, la double nature de l'homme, vérités sans lesquelles il ne saurait y avoir ni distinction du bien et du mal, ni responsabilité morale, ni idée de devoir, ni lien social durable; car la société suppose la notion du devoir, et le matérialisme conséquent ne saurait admettre cette notion.

Ralliés ainsi aux rudiments des doctrines chrétiennes, mais toujours sous l'influence de leurs anciennes préoccupations saint-simoniennes, M. Buchez et ses amis, peu soucieux de passer, pour me servir de leur langue, par tous les termes logiques de l'application du Christianisme, c'est-à-dire imaginant arriver à la réforme sociale d'un seul bond et sans passer par la réforme individuelle, débutèrent par prêcher la réalisation sociale de la morale évangélique. Ils fondèrent pour cela, en 1831, un recueil hebdomadaire qui cessa de paraître deux années après sa création. C'est ce même recueil que ces messieurs essaient de ressusciter aujourd'hui. Recevra-t-il des hommes sérieux un meilleur accueil que lors de sa première apparition? L'événement peut seul nous le dire; mais les idées générales qui président à cette publication nous diront, au moins, jusqu'à quel point l'*Européen* pourra concourir à sauver la société de la dissolution qui la menace.

L'*Européen* demande et appelle la réalisation de la morale chrétienne dans l'ordre social; il veut que tous les commandements et tous les enseignements du Christianisme soient comme transformés en institutions. « Nous croyons, dit » M. Buchez, que le moment est venu d'opérer par le » Christianisme une révolution plus importante, plus grave, » mais analogue à celle que fit Constantin lorsqu'il changea, » et la religion, et le gouvernement, et la capitale de l'em» pire romain; à celle que fit Clovis lorsque par le catholi» cisme il créa la nationalité française; à celle de Charle» magne lorsqu'il organisa l'Europe du point de vue » catholique; à celle de Grégoire VII lorsqu'il éleva l'en» seignement chrétien au-dessus des rois, et le fit régner

(1) Ce recueil paraît tous les mois, par cahiers de quatre feuilles in 8°. Le premier numéro a paru le 25 octobre. Prix de l'abonnement : 15 fr.

» sur les princes comme sur les rois ; à celle de Louis X
» et de Philippe V lorsqu'ils abolirent le servage..... C'est
» ce que l'Europe cherche, depuis quatre cents ans, à tra-
» vers les périls et les douleurs des révolutions. »

Ce que l'Europe cherche depuis quatre siècles, c'est donc l'œuvre que se proposent les rédacteurs de l'*Européen* ! Ces messieurs s'offrent au dix-neuvième siècle comme successeurs de Constantin, de Clovis, de Charlemagne, de Grégoire VII. D'autres s'arrêteront ici, le sourire sur les lèvres, et ce ne sera pas tout-à-fait sans raison. Mais à côté des prétentions que révèlent ces phrases ambitieuses, il y a des doctrines qui forment le fond et la partie sérieuse de la pensée de M. Buchez, et c'est à ces doctrines que nous devons nous arrêter.

M. Buchez paraît admettre que l'alliance de Constantin avec l'Eglise a été un bien pour celle-ci. C'est ici une erreur des plus grandes, et l'expérience n'a que trop prouvé que le Christianisme a toujours perdu à échanger son indépendance contre l'appui des pouvoirs politiques. L'hérésie arienne surgit précisément à l'époque où l'Eglise se plaça sous la tutelle de l'empereur, et l'on sait combien cette forme de l'incrédulité fut favorisée par plusieurs des successeurs de Constantin. Quel essor la conversion et les faveurs du chef de l'empire ne donnèrent-elles pas à l'ambition d'un clergé qui devait être un modèle de renoncement et d'humilité ! Je vous vois épris d'admiration à la vue de Clovis fondant la nationalité française par son passage du culte de ses ancêtres au culte du vrai Dieu ; mais en vérité, à supposer que la nationalité française date des premiers chefs francs qui promenèrent leurs bandes barbares dans le royaume, je cherche vainement dans l'histoire morale de ces époques malheureuses l'influence chrétienne de Clovis et de ses successeurs; je ne vois partout que désordre, anarchie, oppression, meurtre, adultère, en un mot, les mœurs d'un monde païen et d'un peuple brute et grossier. J'aime autant que qui que ce soit la philosophie de l'histoire, mais je l'aime réelle, historique, et non, comme on nous la fait trop souvent, vague et imaginaire.

Mais ce qu'il y a de plus grave, ce nous semble, qu'une erreur en fait d'histoire, c'est la méprise dans laquelle tombe l'*Européen* sur le rôle des institutions, et sur le rang logique qu'elles doivent occuper dans l'œuvre de régénération que réclame la société. A entendre ses rédacteurs, ce sont les institutions chrétiennes qui donneront une société chrétienne ; nous pensons, au contraire, que des institutions chrétiennes supposent une société de chrétiens, et ne peuvent subsister qu'au sein d'une pareille société. Des institutions que dominent les idées de dévouement, de sacrifice, des institutions fondées sur l'amour de Dieu, sur l'amour fraternel, ne conviennent qu'à des hommes qui croient au devoir, qui aiment Dieu et leurs frères ; il faut tout au moins qu'elles soient soutenues par une masse considérable d'hommes convertis.

L'œuvre sociale ne pourrait donc être que le fruit de l'œuvre individuelle; on conçoit que la thèse contraire soit soutenue par des panthéistes et des matérialistes, l'homme étant pour eux matière façonnable à volonté ; une assertion fausse de plus ne coûte rien quand on part de semblables théories, et ne saurait les rendre plus mauvaises; mais quand on part du spiritualisme chrétien, il n'est pas permis d'absorber l'individu dans l'espèce; car chaque individu représente un être libre, un être immortel.

L'*Européen* parle, dit-il, au nom du christianisme; ses rédacteurs prennent le titre de catholiques. Ils se déclarent ennemis jurés de tout protestantisme, et ne veulent cependant plus reconnaître l'Eglise romaine. Ils reprochent aux protestants d'avoir mis le libre examen à la place de l'autorité, d'avoir fait appel aux droits de la conscience et de la raison individuelle ; ils leur reprochent d'avoir par là substitué le droit au devoir, d'avoir fondé le droit public sur la communauté des intérêts mise à la place de la communauté des croyances et du but social, d'avoir enfin substitué l'égoïsme au dévouement. A l'Eglise romaine ils reprochent, d'avoir, depuis plusieurs siècles, abandonné la cause du peuple et de l'humanité pour pactiser avec les jouissances de la terre et pour trafiquer des intérêts qui lui étaient confiés. D'un autre côté ces messieurs, si ardents à blâmer le libre examen, commentent très-librement les Saintes-Ecritures et partent de ce passage de l'apôtre Paul: « La lettre tue et l'esprit vivifie. » Aussi hardis en fait d'exégèse que les rationalistes les plus émancipés, ils font de Satan un symbole du mal, et lui ôtent librement sa personnalité. Parlent-ils de la révolution de 89, ils n'hésitent pas, en présence même des anathèmes que l'Eglise a lancés contre elle, à la déclarer un mouvement catholique. Il faut donc que le christianisme et le catholicisme de l'*Européen* soient autre chose que ce que nous entendons sous ces deux mots dans le langage ordinaire. Son christianisme, en effet, n'est que le déisme et le spiritualisme des écoles rationalistes, accompagnés de quelques maximes de morale chrétienne. Plus protestant d'ailleurs que les réformateurs du seizième siècle, ce recueil ne heurtera les déistes que par ses anathèmes contre les droits de la raison individuelle et ses prétentions à l'autorité théologique.

Ces prétentions nous indiquent, en outre, ce qu'est à son tour le catholicisme de l'*Européen*; c'est l'annonce d'un nouveau papisme, non moins absolu que celui de Grégoire VII, et qui prétend s'imposer aux générations à venir et devenir la pierre angulaire d'un nouvel édifice religieux et social. La devise de cette nouvelle autorité est : la réalisation de la morale chrétienne dans toutes les institutions politiques; devise fort belle sans doute, et que tout chrétien adoptera de grand cœur, pourvu qu'elle ne soit pas inscrite sur un joug; mais devise qui, après tout, est bien inférieure à celle que la vraie Eglise de Jésus-Christ porta de tout temps sur sa bannière, et qui résume en trois mots, et le dogme et la morale de l'Evangile : *Dieu est amour.*

Les rédacteurs de l'*Européen* sont donc encore loin de comprendre le Dieu de l'Evangile, lorsque, dans un article de leur second cahier, ils lancent anathème et foudroient de tout ce qu'ils osent nommer, par la plus incroyable des confusions, « leur haine chrétienne, » qui ? leurs anciens compagnons d'erreur, les malheureux encore égarés dans les obscurs et périlleux sentiers du panthéisme et du matérialisme. Soyez intolérants contre les doctrines qui sont une négation de la vôtre, rien n'est plus logique; et soyez-le d'autant plus qu'elles ont des conséquences plus funestes rien n'est plus moral ; mais épargnez vos frères égarés; plus leur erreur est grande et mérite vos censures, plus vous leur devez à eux de compassion et de charité. Encore une fois, n'accolez pas l'un à l'autre deux mots aussi contradictoires que ceux de haine et de Christianisme. Le Christianisme n'a de haine que pour le péché, et non pour le pécheur.

Nous aurions bien des choses à relever encore dans les deux numéros de l'*Européen* que nous avons sous les yeux (1). Mais le temps nous oblige à nous arrêter pour aujourd'hui. Nous ne terminerons pas cependant sans dire que nous avons remarqué dans ce recueil plus d'un passage qui nous prouve que, s'il manque encore beaucoup à ses rédacteurs pour être chrétiens, et chrétiens dans le vrai sens, dans le sens vraiment catholique de ce mot, il y a en eux de nobles et généreuses tendances, qui pourront les conduire tôt ou tard, nous l'espérons, à la connaissance expérimentale des vérités évangéliques. Un peu moins de préoccupation politique et de confiance en eux-mêmes, un peu plus d'étude biblique, d'étude humble et réfléchie, d'étude accompagnée de prière, et, Dieu aidant, ils pourront réclamer un jour des titres qu'ils se sont beaucoup trop hâtés de prendre.

(1) Le style de ce recueil mériterait à lui seul de graves reproches. Ce n'est pas là un style catholique, c'est-à-dire à la portée de tous ; c'est le style d'un collége de prêtres égyptiens. Il faut presque une initiation pour comprendre ce langage, tant il est enveloppé de métaphysique.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 50. 16 DÉCEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Bleue, no 5, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr. pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS IMPORTANT.

La loi du 9 septembre dernier impose aux journaux paraissant une fois la semaine l'obligation de fournir un cautionnement de 50,000 francs. Plusieurs feuilles, ne pouvant se conformer aux dispositions de la loi, ont cessé de paraître; d'autres sont forcées par la même cause à changer les conditions de leur périodicité, ou à renoncer à s'occuper de quelques-unes des branches auxquelles elles étaient consacrées. Le Semeur *ne sera pas de ce nombre ; malgré les difficultés nouvelles créées par la loi, il poursuivra la mission qu'il a commencé à remplir. L'Administration du* Semeur *espère que les amis de ce journal comprendront combien il est désirable qu'un accroissement dans le nombre de ses abonnés, en étendant son influence, établisse une sorte d'équilibre entre l'utilité de ce journal et les obstacles qu'elle est appelée à surmonter. Elle regardera elle-même comme un devoir de redoubler d'efforts pour que cette feuille réponde de plus en plus au but que ses rédacteurs se proposent. Elle compte aussi, par l'emploi d'un papier de meilleure qualité et d'un caractère neuf, rendre l'apparence du journal plus agréable et sa lecture plus facile.*

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 décembre sont priés de le renouveler avant la fin de l'année, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi des numéros. Ceux d'entre eux qui ne s'abonnent pas par l'entremise de libraires ayant un compte-courant avec l'Administration, sont priés d'envoyer le montant de leur souscription, par lettres affranchies, en un bon sur la poste, à l'ordre de M. Dehault. *Le Bureau du* Semeur *est rue Bleue, no 5.*

Les conditions d'abonnement et les noms des libraires avec lesquels l'Administration correspond à l'étranger sont indiqués en tête du journal.

SOMMAIRE.

CONTROVERSE CATHOLIQUE.

L'Évêque de Strasbourg et M. Bautain.

M. l'abbé Bautain, dont nous avons, il n'y a pas longtemps, analysé la *Réponse aux Paroles d'un Croyant*, vient d'essuyer, dit-on, les rigueurs de son supérieur ecclésiastique, M. de Trévern, évêque de Strasbourg. On nous assure que ce prélat lui a retiré la direction du petit séminaire et lui a même interdit la prédication. Les motifs de ce double acte de sévérité ne nous sont pas indiqués; mais on nous communique un mandement de l'évêque de Strasbourg, qui a précédé de peu la destitution de M. Bautain ; et sans doute ce mandement renferme les considérants de la sentence.

Ce document nous apprend que l'enseignement de l'abbé Bautain ayant inspiré de l'inquiétude à son évêque, celui-ci eut avec M. l'abbé des conférences de doctrine ; que ces conférences et les représentations dont elles furent suivies demeurèrent sans résultat; et que, M. Bautain persévérant dans ses erreurs, son évêque se voit dans la nécessité de les signaler au clergé de son diocèse. Il fait plus : il entreprend de les réfuter ; et à cet effet, rapportant d'abord les six questions qu'il posa, dans le temps, à M. Bautain et les réponses de ce dernier, il réplique à ces réponses dans son mandement même, qui est bien moins un acte d'autorité qu'une

discussion sur divers points de philosophie et de religion. M. Bautain a pu, dans son opinion, désirer un juge plus compétent, mais il n'a pu désirer un adversaire plus loyal. Si les temps où nous vivons paraissent exiger que l'autorité raisonne, nous ne saurions refuser à M. de Trévern la part personnelle d'honneur qui lui revient au bout de cette lutte si franche, dans laquelle la vivacité de conviction, l'autorité de position, ajouterons-nous le danger du conflit? ne l'ont pas fait sortir un instant de la modération et de la douceur du langage pastoral. Il est juste d'ajouter que la parole de M. Bautain, ferme et résolue, est constamment digne et mesurée.

Le débat se résume facilement en peu de mots. M. Bautain soutient, dans son enseignement, l'impuissance absolue de la raison en matière de religion. M. l'évêque revendique les droits de la raison.

Avant de rien préjuger sur la question, avant de l'examiner en elle-même, le lecteur, frappé de la distribution des rôles, se demandera peut-être si notre plume ne s'est point méprise, et si, au lieu de plaider pour la raison, M. l'évêque, tout au contraire, ne gourmande pas en M. Bautain un panégyriste trop absolu de cette faculté humaine. Non, nous avons bien dit ce que nous voulions dire : l'abbé plaide pour l'autorité, l'évêque pour la raison; et ce que le supérieur reproche à son inférieur, c'est d'avoir trop de zèle, c'est d'être trop catholique, et par là même de ne l'être pas assez.

Ces termes bizarrement contradictoires sont pourtant l'expression exacte de la *forfaiture* reprochée à M. Bautain. On est catholique en enseignant ce que l'Eglise enseigne, ni plus ni moins. Or, si elle s'explique sur sa propre autorité de manière à lui assigner des bornes, à la circonscrire dans une certaine sphère, il n'appartient pas au prêtre catholique de dépasser ces bornes et de déborder cette sphère. L'Eglise le désavoue, et quand il n'accorde pas assez à son autorité, et quand il l'exagère. Elle s'offense d'un zèle que l'obéissance ne règle pas; et une soumission qui jette aux pieds de l'Eglise ce qu'elle voulait laisser debout, n'est plus à ses yeux de la soumission, mais de la révolte.

Que les personnes qui s'imagineraient que l'Eglise doit être bien aise d'être ainsi servie réfléchissent que la ruine de son autorité sortirait tout naturellement de l'exagération de cette autorité; qu'elle a besoin que, jusqu'à un certain point, l'on s'en rapporte à la raison; et que le scepticisme, effréné jusqu'au pyrrhonisme, dont on a prétendu quelquefois lui faire un appui, lui est bien plus dangereux qu'utile. Annuler, pour la servir, la compétence et les droits de la raison, c'est, en réalité, couper le pont qu'elle a jeté sur l'abîme entre elle et le monde. Que ceux qui sont arrivés à elle, et qu'elle réchauffe sur son sein, ne veuillent plus, pour leur compte, remettre le pied sur ce pont qu'ils ont senti trembler sous leurs pas, rien de plus naturel; le pont dont il s'agit ne se traverse que dans un sens : mais il n'est ni naturel ni sage de déclarer que le chemin qu'on a suivi n'existe pas.

Ces observations renferment toute notre opinion sur le système de M. Bautain. Il fut un temps où cet habile professeur n'était ni catholique ni chrétien. Comment l'est-il devenu, si ce n'est par un travail de ses facultés intellectuelles? Il prétend aujourd'hui ne rien savoir que par l'Eglise; c'est l'Eglise qui sait pour lui, qui croit pour lui; quant à lui personnellement, sa foi, c'est de croire à l'Eglise; mais ceci, du moins, ce n'est pas l'Eglise qui le croit pour lui; le cercle serait trop vicieux. C'est la raison ou le raisonnement qui l'a remis entre les mains de l'Eglise, ou, pour parler dans un système plus général, entre les mains de la foi, avec ces mots ou leur équivalent : « Tenez, voilà un homme que je vous amène; prenez-le, je ne sais plus qu'en faire. »

Voilà ce que M. Bautain ne saurait nier. Mais cet aveu donné en donne un autre plus général. L'usage que, dans cette occasion, M. Bautain reconnaît avoir fait de sa raison, constate la compétence de la raison dans toutes les recherches de même nature. La preuve de l'autorité de l'Eglise est une preuve historique. Donc il appartient à la raison d'obtenir une certitude historique. Alors on se demande comment M. Bautain, qui est parvenu à cette certitude pour ce qui concerne l'autorité de l'Eglise, éprouve plus de difficulté à l'obtenir sur d'autres points, comme, par exemple, l'authenticité des écrits bibliques.

Les écrits bibliques! mais où donc, si ce n'est dans ces écrits, a-t-il puisé sa conviction de l'autorité de l'Eglise? Et comment les témoignages que ces écrits lui paraissent renfermer en faveur de l'Eglise, peuvent-ils lui sembler décisifs si, au préalable, il n'est convaincu que ces écrits sont authentiques et divins? Il serait absurde de dire qu'il le sait par le témoignage de l'Eglise : il le sait donc par raisonnement ou par inspiration. Or, le raisonnement est exclus; il ne reste donc que l'inspiration. Il faut que M. Bautain soit inspiré.

Pourquoi non? dira-t-il. Les grâces spirituelles que Dieu accorde à la prière ne sont-elles pas une espèce d'inspiration? Mais pour prier Dieu, il faut croire d'abord que Dieu est. D'où le savez-vous? Est-ce par le raisonnement? Vous abondez alors dans le sens de votre évêque. Est-ce par intuition intérieure, par une sorte d'instinct? Mais vous avez déclaré ne connaître certainement l'existence de Dieu que par l'enseignement de l'Eglise. Il nous faut revenir toujours à cette pierre angulaire de toutes vos croyances : l'autorité de l'Eglise. Mais comment cette croyance serait-elle le fruit de l'intuition intérieure? L'autorité de l'Eglise est-elle une de ces vérités dont la présence dans l'âme constitue l'intégrité de l'être moral? une de ces étincelles pâlies qui se raniment dans le cœur humain au souffle de la grâce divine? une des propriétés primitives de notre nature? une vertu? Non certes; l'autorité de l'Eglise est pour vous un fait objectif, un fait extérieur à votre être, un fait indifférent à votre nature morale. Il n'en est pas comme des vérités intérieures de la religion, lesquelles, n'étant, au fond, que des vérités de la nature humaine, sont moins *découvertes* par nous qu'elles ne sont *reconnues*. Leur apparition, quelquefois, les prouve toute seule aux âmes préparées, et c'est ainsi que se forme l'évidence chrétienne à l'usage d'une multitude d'âmes simples, à qui des recherches ultérieures sont interdites par leur position, et heureusement inutiles. Mais qui pourrait dire la même chose de l'autorité de l'Eglise? C'est affaire de critique, d'histoire, d'exégèse, par conséquent de raisonnement. Si c'était affaire d'inspiration, ce serait de cette inspiration miraculeuse que M. Bautain ne réclame pas.

Quoi qu'il en soit, M. Bautain raisonne contre son évêque : donc il croit à la raison. S'il n'y croyait pas, il se bornerait à dire : J'ai foi à l'Eglise, je ne sais pas comment, je ne sais pas pourquoi. Mais, encore une fois, il raisonne, et comme la thèse qu'il défend n'est certainement pas plus aisée à soutenir qu'aucune de celles que M. de Trévern estime justiciables de la raison, on ne voit pas pourquoi l'instrument qui suffit à l'une ne suffirait pas aux autres.

Que si, après tout cela, le savant professeur refuse de ménager à la raison l'unique espace qu'elle demande, alors il n'en a point fait assez. Sur l'arête tranchante où il s'est placé, il ne peut rester debout. De deux côtés, deux pentes l'appellent et l'attirent. Il n'a le choix qu'entre le pyrrhonisme, qui est bien moins un système que le suicide de la raison au désespoir, et la doctrine du *sens commun*, qui n'est que le dernier mouvement de la raison mourante, le geste par où elle désigne son héritier. Or, M. Bautain n'est pas pyrrho-

nien, et tout le monde sait avec quelle énergie il s'est déclaré contre la philosophie du sens commun.

En ce moment pourtant il fait cause commune avec elle contre la doctrine que soutient M. de Trévern. Et lui et les partisans du consentement général attaquent la raison de deux côtés. De deux côtés il faudrait donc la défendre. Nous ne parlerons cependant de la seconde doctrine, celle du consentement général, qu'autant qu'il faudra pour constater que ce n'est pas elle que nous prétendons opposer à celle de M. Bautain. Remarquons d'abord qu'il est singulier qu'on ait voulu donner pour base rationelle au catholicisme une doctrine dont il ne veut pas, dont il ne peut vouloir, dont il ne voudra jamais. L'erreur est venue d'avoir méconnu que le catholicisme n'est point un système, mais un fait historique et moral, qu'il puise sa force dans les faits, et que nul symptôme plus prononcé de décadence ne saurait se révéler en lui que son consentement à relever d'un système métaphysique. Les vrais chefs de la catholicité ont bien l'instinct de cette vérité; ils ne se sont laissé surprendre ni à l'éclat du talent, ni à la lueur des analogies; et ce n'est ni par eux ni sous leurs auspices que l'Eglise sera retrempée dans des abstractions métaphysiques. Un édifice fondé sur les siècles et sur la nature humaine n'a rien à gagner à s'aller asseoir sur une base philosophique.

Pour nous, nous croyons à la raison, comme y croit bon gré malgré tout homme qui en fait usage. Mais nous croyons en même temps : 1° que sur les choses du monde à venir elle ne nous révèle immédiatement rien; 2° que, hors du domaine de la démonstration mathématique, elle n'exerce point sur les hommes l'ascendant irrésistible et uniforme de l'évidence.

C'est de ce dernier fait qu'on est parti pour nous conseiller de douter de nos convictions, de nous en dessaisir, de les jeter, comme des joyaux passés de mode, dans la fournaise du scepticisme où se perdent en une masse informe les contours précis des objets. Parce que d'autres ne croient pas ce que nous croyons, nous devons en douter nous-mêmes. Le caractère de la vérité doit être de subjuguer tous les esprits; autrement rien ne garantit que ce soit la vérité.

La conclusion est gratuite. Qu'est-ce qui me prouve que ce que tout le monde croit est la vérité? Ceci est la conséquence d'un principe qu'on ne me montre pas, et qu'on ne saurait me montrer. Où est l'impossibilité que tout le monde se trompe? Je sais que l'esprit répugne à cette supposition; mais cette répugnance, à son tour, est-elle une preuve?

Quelles sont, du reste, les choses que tout le monde a crues depuis qu'on croit quelque chose? Elles sont bien rares, elles sont bien élémentaires, et en elles-mêmes constituent une infiniment faible partie de notre savoir et de notre pouvoir. Il n'y a de vraiment universel que les axiômes logiques; et ceux-là ne sont pas vrais parce qu'ils sont universels, mais universels parce qu'ils sont vrais.

A la rigueur, aucune croyance n'a réuni tous les esprits. De l'unanimité il faut donc nous réduire à la majorité. Mais à laquelle? Quelle proportion sera requise pour consacrer une certitude?

Cette majorité sera-t-elle prise sur toute la masse du genre humain, et sur toute la durée des temps? La chose étant impossible, il faudra, chaque fois, faire la majorité relative à tel ou tel ensemble d'hommes, ou compétents, ou intéressés à la question, ou tout bonnement à portée d'être consultés. On aura ainsi des vérités locales; et l'ironie de Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà, » sera prise au sérieux.

Les partisans du système n'ont peut-être pas pris garde que l'abdication qu'ils font de la raison individuelle n'est qu'apparente et, en tout cas, transitoire. Lorsqu'il s'agira de recueillir ces vérités que dénonce le sens commun ou le consentement général, il faudra constater ce consentement général; il faudra pour cela rassembler les faits, les rapprocher, les définir, les évaluer; et tout ceci est l'œuvre de la raison individuelle. Quoi qu'on fasse, elle reprendra toujours sa place au travail. Dès que le consentement général doit être constaté, son autorité n'est pas pure.

Parce que toute vérité n'obtient pas instantanément ni nécessairement l'adhésion de tout homme, on en conclut que la raison n'est rien, rien pour celui envers qui la démonstration est tentée, rien aussi pour celui qui la tente. Mais on n'eût jamais tiré cette conclusion si d'abord on n'eût pas raisonné. Le raisonnement a précédé l'abandon du raisonnement; la foi à la raison a précédé la rénégation de la raison. Rien de plus antique que la confiance dans la raison individuelle; point de conviction plus universelle; les partisans du sens commun pourraient-ils nous en citer une seule plus répandue?

Parce que ma conviction ne devient pas irrésistiblement celle de tout le monde, vous dites que j'y dois renoncer. Mais il faudrait me prouver d'abord que l'entrée de la vérité dans l'âme, l'influence de la vérité sur l'esprit ne sont point sujettes à rencontrer des obstacles qui ne sont imputables ni à la vérité ni à la raison. Les principes élémentaires de la raison, nous l'avons dit, sont les mêmes chez tous les hommes; mais les faits auxquels ces principes doivent s'appliquer, les faits, qui forment la substance du raisonnement, sont mal vus par un œil mal sain; l'influence médiate de la volonté sur la croyance est considérable; la raison, dans chaque homme, est plus ou moins chargée, sur tel ou tel point, d'une espèce de concrétion que les passions y ont amassée; sous cette concrétion, l'instrument de la vérité se retrouve sain et entier; mais avant d'être dégagé de la substance étrangère qui l'environne, il ne saurait être d'aucun usage sûr. En fait de croyance, une certaine uniformité n'est demeurée que sur les vérités dont chacun s'accommode; sur les autres, il n'en est pas ainsi; la passion, la corruption font tout croire ou tout nier, et l'un et l'autre avec une sorte de bonne foi.

Peine inutile, d'ailleurs, que de faire de beaux livres sur le consentement général! Peine inutile, parce que l'élasticité de la raison individuelle est immense, et qu'un monde entier, en pesant sur elle, ne peut détruire son ressort. Les partisans les plus dévots du consentement général retrouveront en temps et lieu cette raison individuelle. Aucune raison n'attend le consentement général, et n'a le sentiment d'en relever. Nous sommes contraints à l'indépendance. On ne se commande ni de croire ni de cesser de croire; et après les rétractations les plus solennelles et peut-être les plus sincères, il reste au fond de l'esprit quelque chose qui proteste sourdement, qui proteste toujours.

« Si l'œil est sain, tout le corps sera éclairé. » Nettoyez vos cœurs, déprenez-vous des intérêts charnels, aimez la vérité, cherchez-la avec confiance par les moyens que Dieu vous a donnés, et ayez le courage de croire. Priez surtout; c'est sur les genoux, non sur les pieds, qu'il faut marcher à la vérité.

Revenons à M. Bautain. Qu'a-t-il fait, que fera-t-il en suite de la condamnation qui vient de l'atteindre? Nous ne le savons point. Sa position est étrange. Moins étrange fut celle de Fénélon, qu'on rappelle si souvent. Fénélon, par respect pour l'Eglise, désavouait quelques maximes mystiques. M. Bautain, par respect pour l'Eglise, désavouerait l'hommage qu'il a rendu à l'Eglise. S'y refusera-t-il par respect pour sa propre doctrine? Le voilà par là même infidèle à sa doctrine. Il se rétracte en cédant, il se rétracte en résistant. Il n'y a vraiment pas de nom pour une telle position.

En tout cas, résister serait sortir de l'Eglise catholique

historique, *concrète* voudrais-je dire, pour entrer dans un catholicisme abstrait, idéal, où il n'y a rien à faire. M. Bautain sera protestant (dans un sens général) ou catholique selon la norme de M. l'évêque de Strasbourg ; car on ne saurait l'être d'aucune autre façon.

Cette norme elle-même est une chose étrange. C'est, dirait Pascal, une philosophie qui se moque de la philosophie. Quel est le dogme, quelle est la pensée qu'elle n'ait pas tolérée dans son sein, aussi long-temps que son autorité n'en était point menacée ? Une fois deux ou trois concessions obtenues de vous, combien, de son côté, ne vous en faisait-elle pas ? Combien de sectes ont fleuri dans son sein dont elle n'a pas voulu s'apercevoir ! Ailleurs on y regarde de plus près : à Genève, à Londres, François de Sales eût été forcément chef de secte ; la catholicité en a fait un saint. Mais il ne faut pas trop s'y fier : que vos pensées, en s'ébattant, n'aillent pas heurter les murs de son enceinte ; si vos dogmes, ou par leur nature, ou par le caractère que leur prêtent les circonstances, menacent de loin ceux sur lesquels elle est fondée, ces dogmes, traités jusqu'alors avec une indulgence remarquable, deviennent l'objet d'une sévère animadversion. Le moindre frottement fait frissonner tout le corps. Ce corps, par une force organique qui est en lui, expulse spontanément tout ce qui lui est hostile. Mais aujourd'hui nombre d'idées lui deviennent hostiles, par cela seul que les rapports mutuels des idées sont mieux vus et plus ressentis. Tout la menace, tout l'effraie. Cette tolérance d'un genre particulier, cette *libéralité*, qui étaient une des forces cachées de l'Église catholique, elle est en danger de les perdre. Son vaste sein se rétrécit ; on s'y sent moins à l'aise ; ce n'est pas sa faute ; car elle n'a pas changé de principes, ce n'est la faute de personne ; c'est celle du temps et de la pensée. Si quelque chose peut relever le catholicisme, ce ne sont pas, n'en déplaise à M. de la Mennais, ce ne sont pas des *ouvrages*, mais des *œuvres* ; c'est la religion qui doit sauver l'Église ; mais quand la religion aura fait la tâche à laquelle les métaphysiciens perdent leurs sueurs, alors, ô surprise ! au catholicisme légué par l'histoire se sera lentement substitué un catholicisme spirituel, dont Rome et Genève réunies auront élevé les murs !

Nous n'avons pas cru nécessaire d'entrer dans le détail de la discussion que renferme le mandement de M. l'évêque de Strasbourg ; mais nous aurions tort de ne pas ajouter que ce mandement signale à M. l'abbé Bautain un habile adversaire, et à l'Église catholique un pasteur savant.

Post-Scriptum.

L'article qui précède est écrit depuis un peu plus d'un an. Nous renonçâmes alors à le publier, parce qu'il nous semblait préférable de demeurer étrangers à un débat qu'entouraient des circonstances si étranges. Il était désirable peut-être qu'il se vidât entre ceux qui y étaient intéressés, sans que les spectateurs mêlassent leurs voix à celles des combattants. Aujourd'hui cette espèce de réserve n'aurait plus de motif. Un journal catholique, la *Dominicale*, vient de publier, sous le titre de *Soumission de M. Bautain*, deux pièces qui nous apprennent que le professeur de philosophie est réconcilié avec le prélat. La première est une circulaire que M. l'évêque de Strasbourg vient d'adresser à son clergé, et où il s'exprime ainsi : « Nous avons la consolation de vous » annoncer que les nuages trop long-temps interposés entre » quelques prêtres et laïcs de ce diocèse et nous, sont enfin » dissipés. M. Bautain et ses adhérents, en fils soumis et » respectueux, ont senti, comme nous, qu'il était plus que » temps de mettre un terme à de graves dissentiments sur » la doctrine, de s'unir franchement de cœur et d'esprit au » centre de l'unité, au premier pasteur de ce diocèse, et de » se jeter dans ses bras paternels, qui ne pouvaient plus » rester vainement ouverts. » La seconde pièce est une déclaration de M. Bautain et de ses amis, qui adhèrent aux six propositions de M. l'évêque de Strasbourg, qu'ils avaient d'abord combattues, « désapprouvant ce qui leur est con» traire, et s'engageant à ne rien enseigner, de vive voix ni » par écrit, qui n'y soit conforme ; » c'est-à-dire qu'après avoir soutenu l'impuissance absolue de la raison en matière de religion, ils en admettent l'usage et lui reconnaissent le pouvoir de fournir des preuves suffisantes de certaines vérités religieuses.

L'évêque se déclare satisfait ; mais le public sérieux, qui étudie les questions philosophiques qui s'agitent, peut-il déjà l'être ? Lui peut-il suffire que M. Bautain ait signé des propositions qu'il avait d'abord repoussées, pour prononcer entre M. Bautain d'hier et M. Bautain d'aujourd'hui ? Une circonstance importante et toute récente ajoute encore à l'embarras des hommes graves, et leur fait désirer des explications que M. Bautain s'empressera sans doute de donner. M. Bautain vient de publier un ouvrage en deux volumes in-8°, intitulé : *Philosophie du Christianisme* (1). L'un des principaux buts de ce livre, qui contient la correspondance religieuse du professeur avec quelques-uns de ses élèves, est « de rendre témoignage de la méthode employée par » M. Bautain dans son enseignement. »

« Cette méthode, dit M. l'abbé de Bonnechose, qui a signé l'introduction de cet ouvrage et qui vient aussi de signer la rétractation de M. Bautain, ainsi que que l'ont fait les autres jeunes hommes qui ont correspondu avec le professeur, cette méthode, il est vrai, diffère de celle que s'obtinent à défendre, comme la seule bonne, quelques esprits nourris dans les querelles de l'école et préoccupés de ses souvenirs. Suivant eux, la raison serait le criterium universel ; elle aurait le droit d'argumenter sur tout, et il n'y aurait de conversions légitimes que celles qui seraient le résultat d'un syllogisme..... Faites plutôt avec foi un appel à la foi, et elle vous répondra..... On exalte la raison humaine en lui subordonnant la foi, tandis qu'on nous fait un crime de subordonner la raison à la foi, et à la grâce qui donne la foi..... On nous fait encore un grave reproche de notre éloignement pour la méthode d'argumentation et de dispute. Oui, nous ne disputons pas, et nous discutons peu, parce qu'aucun de nous n'a été ramené par les discussions, parce que l'esprit de l'Evangile est un esprit de paix, et que la discussion sépare les cœurs, tandis qu'il faut qu'ils se rapprochent, pour que la lumière qui éclaire passe de l'un dans l'autre avec la charité qui réchauffe. Nous nous bornons à exposer la vérité, comme elle nous a été exposée ; et lorsqu'on blâme cette méthode comme nouvelle et insolite dans l'Eglise, nous répondons : C'était celle des Apôtres et des Pères ; c'est celle qui nous a instruits et guéris ; c'est celle dont nous sommes comptables envers Dieu, qui s'en est servi pour nous ramener à lui ; comptables envers la jeunesse contemporaine, dont les dispositions et les besoins sont ce qu'étaient les nôtres. »

Ces paroles sont graves ; elles le paraissent plus encore quand on entend plus loin M. de Bonnechose déclarer en son nom, au nom de ses amis, et sans doute aussi au nom de son maître, « qu'au milieu des injures et des calomnies » ils conservent la paix du cœur et la joie intérieure ; qu'ils » sont sans ressentiment, sans aigreur et sans murmure con» tre ceux qui se sont faits leurs ennemis et leurs persécu» teurs ; qu'ils attendent tranquillement que Dieu même » justifie ses voies en employant les instruments qu'il s'est » formés ; et qu'enfin, appelés à souffrir en son nom, ils se » reposent avec sécurité dans l'attente de ce dernier jour où

(1) Philosophie du Christianisme. Correspondance religieuse de L. Bautain, professeur de philosophie à l'académie de Strasbourg, publiée par l'abbé H. de Bonnechose. 2 vol. in-8°. Chez Derivaux, rue des Grands-Augustins, n° 18. Prix : 13 fr.

» s'évanouiront tous les nuages qui offusquent aujourd'hui » la lumière. »

Mais plus ces paroles sont solennelles et graves, moins elles préparaient à la rétractation qui vient d'avoir lieu. M. Bautain et ses adhérents se sont reconnus comptables envers Dieu et envers la génération contemporaine. Après avoir consacré deux volumes à exposer leurs convictions et leur méthode, il est donc naturel de penser qu'il se croiront obligés de réfuter cette exposition et de dire aux hommes qui ont écouté sérieusement leur enseignement, qui peut-être se sont laissés persuader par eux, ce qui a renversé de fond en comble l'édifice qu'ils avaient élevé, et fait cesser *les graves dissentiments sur la doctrine*, qui leur étaient reprochés par leur évêque. Celui-ci a écrit à son clergé que « ses bras paternels ne pouvaient plus rester vainement ou- » verts. » Quelques personnes ont cru pouvoir conclure de cette phrase que l'Eglise a menacé de ses rigueurs les prêtres qui viennent de se réconcilier avec elle; elles pensent que c'est par là qu'il faut expliquer le laconisme de leur acte de soumission. Nous ne nous hâterons pas d'adopter cet avis; il est juste, en effet, de laisser à M. Bautain et à ses disciples le temps de réfuter leurs propres écrits, et de dire à l'Eglise et au monde quelles réflexions leur ont permis « de s'unir » franchement de cœur et d'esprit au centre de l'unité, » comme s'exprime l'évêque.

Nous nous disposions à rendre compte dans cette feuille de la *Philosophie du Christianisme*; mais que dire d'un livre renié par ses auteurs? S'il avait été condamné en Sorbonne, il ne l'aurait pas mieux été. Sa mise à l'index est authentique et valable, bien qu'elle n'aît pas été prononcée à Rome. Nous pourrons revenir sur ce livre quand M. Bautain et ses adhérents auront publié deux volumes en faveur de la thèse contraire à celle qu'ils ont soutenue jusqu'aujourd'hui; car nous connaîtrons alors ce qui a modifié leurs convictions, tandis qu'en ce moment leurs conclusions seules nous sont connues; or, comme ce sont les mêmes que M. l'évêque de Strasbourg leur avait proposées, il y a un an, et qu'ils avaient rejetées à cette époque, il importe de savoir comment ils sont arrivés à les admettre. Qu'est-ce qui leur fait trouver vrai vers la fin de 1835, ce qu'ils déclaraient faux vers la fin de 1834? Dans l'ignorance où nous sommes avec tout le public à cet égard, l'article que nous nous décidons aujourd'hui à publier, n'a rien perdu de son à propos. Le problème philosophique est le même pour les esprits sérieux, puisqu'une soumission n'est pas l'équivalent d'une solution.

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

L'Etat de Colombie vient d'être reconnu par le pape, qui a accepté les lettres de crédit de M. Ignace Texada, agent plénipotentiaire du gouvernement de ce pays.

La situation de M. Mendizabal s'est améliorée par le vote de l'adresse en réponse au discours du trône. Le projet rédigé par la commission a été adopté à une majorité de 111 voix contre 5, sans amendement, après une discussion de trois jours, qui n'a pas cessé d'être calme et modérée.

L'ambassadeur anglais à Madrid a obtenu l'adhésion du gouvernement espagnol à une mesure qui autorise la libre circulation des journaux anglais en Espagne. La même ordonnance contient une disposition qui réduit de moitié les frais de port des journaux nationaux dans toute l'étendue du royaume.

Le comte d'Almodavar, ministre de la guerre, a dû partir pour Burgos et Briviesca. Le plan d'opérations qu'il compte suivre est de cerner de plus en plus le cercle déjà plus resserré dans lequel se trouvent enfermés les carlistes.

Un mouvement des généraux christinos a fait lever le blocus de Saint-Sébastien, que les insurgés avaient réussi à investir de nouveau.

Un bataillon du corps auxiliaire portugais est arrivé à Barcelone. Le reste de ce corps, qui ne s'élèvera guères en tout à plus de 6,500 hommes, a fait son entrée à Zamora. Des désordres graves, causés par des malentendus entre les Portugais et les Espagnols, ont éclaté dans cette ville.

Une frégate de 60 canons ayant été expédiée à Gagliari (Sardaigne), avec des instructions secrètes pour le vice-roi, a été repoussée à coups de canon. Un autre bâtiment de même force va être dirigé de nouveau sur ce point, et doit être parti de Gênes en ce moment. Ce bâtiment sera suivi par une partie de la division qui s'équipe à Gênes; et, s'il éprouve la même résistance, la flotille a ordre d'approcher et de tenter un débarquement de vive force.

En Russie, la direction suprême de la censure a ordonné qu'aucun ouvrage de deux volumes ou moins, pour lequel une souscription serait ouverte, ne peut être annoncé pour la vente, avant que l'autorisation du gouvernement ait été obtenue.

La seconde chambre des états-généraux de Hollande a adopté par 39 voix contre 12 le projet de loi relatif au paiement des intérêts de la dette publique, échéant le 31 décembre, y compris la part de la Belgique.

M. O'Connell a adressé à un journal de province une longue lettre, contenant le plan qu'il veut proposer pour la réforme de la pairie. Il consiste à porter tout d'abord, par une fournée de 180 membres, le nombre des pairs à 800. Ces huit cents pairs seront héréditaires. Le roi aura le droit d'en augmenter le nombre, qu'il ne devra jamais laisser descendre au-dessous de cinq cents. Mais les pairs héréditaires ne siégeront pas de droit à la chambre. Cent cinquante d'entre eux seulement formeront cette assemblée, et ils seront élus par le peuple et au scrutin secret. La Grande-Bretagne et l'Irlande seront à cet effet divisées en cent cinquante districts. Ces élections se feront par quart tous les ans, de sorte que les pairs siégeront pendant quatre ans. On comprend à quelles vives discussions un tel projet, s'il est vraiment présenté, devra donner lieu.

Les ecclésiastiques du canton d'Argovie ont prêté serment. Le contingent de Zurich est rentré dans ses foyers, et le gouvernement a licencié une partie des troupes argoviennes.

Une circulaire de M. le préfet de l'Ain enjoint aux autorités départementales de ne plus reconnaître comme authentiques les passeports dont seraient munis les individus appartenant au canton de Bâle-Campagne. Les ressortissants de ce canton devront être immédiatement renvoyés du territoire français, et cesseront d'être admis à y exercer une industrie, à y prendre domicile, et à y former des établissements.

MM. Ph. Dupin et Marie ont été nommés d'office par M. le président de la cour des pairs pour présenter la défense du sieur Pepin, accusé de complicité dans l'attentat Fieschi.

Le rapport de M. Portalis sur cette affaire a donné lieu à d'énergiques réclamations de la part de tiers qui y sont nommés, et qui se plaignent d'assertions dénuées de preuves, propres à jeter de la défaveur sur leur caractère. MM. Carrel, d'Argenson et Degouve Denunques ont écrit à M. Portalis pour se plaindre de ses insinuations.

La chambre de commerce de Paris a écrit à M. le garde-des-sceaux pour appeler son attention sur les ventes de livres avec primes annoncées par plusieurs éditeurs. La réponse du ministre tend à faire croire qu'un projet de loi sur cette matière sera présenté aux chambres. Une consultation favorable aux éditeurs a été signée par MM. Odilon-Barrot, Berry, Dalloz, Philippe Dupin, Duvergier et Parquin.

L'administration des postes a signifié aux éditeurs de tous les ouvrages périodiques, timbrés et non timbrés, qui se publient à Paris, que le prix du port serait augmenté dans une proportion directe avec leur format. L'administration fixe arbitrairement la dimension de la feuille payant le port simple à [illegible] décimètres carrés, quoique le texte de la loi [illegible] dimension, et quoique les tribunaux aient jugé [illegible]

cette dimension devait être de 30 décimètres. Plusieurs éditeurs ont nommé une commission pour repousser par toutes les voies de droit les prétentions mal fondées de la direction des postes.

M. le préfet de police a rendu une ordonnance concernant la police et la sûreté des bateaux à vapeur. Il devra y avoir à bord de chaque bateau un mécanicien agréé par l'administration.

M. le général Allard est autorisé par une ordonnance royale à continuer à prendre du service dans les armées du roi de Lahor, sans perdre la qualité et les droits de Français.

On écrit d'Alger que M. le duc d'Orléans est au camp du Figuier. L'avant-garde était au camp de Tlélat, où toute l'armée se disposait à la suivre. Il ne paraît pas que l'ennemi soit en force, ni qu'Abdel-Kader soit avec ses troupes.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

I. ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE, Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts; avec des Notices sur les principales familles historiques et sur les personnages célèbres, morts et vivants; par une Société de Savants, de Littérateurs et d'Artistes, français et étrangers, formant environ douze tomes grand in-8°, chacun divisé en deux volumes de 400 pages à deux colonnes. Paris, 1833-1835. Chez Treuttel et Wurtz, rue de Lille, n° 17. Prix du volume : 5 fr.

II. DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE.— L'ouvrage est promis en cinquante-deux volumes, divisés en 104 livraisons. Paris, 1833-1835. Chez Belin-Mandar, rue St-André-des-Arts, n° 55. Prix du volume : 4. f 50 c.

Les ouvrages auxquels nous consacrons cet article méritent à tous égards une attention sérieuse de notre part. Ce ne sont, il est vrai, que des spéculations de librairie, auxquelles personne ne songera à faire le reproche que Laharpe adressait à l'*Encyclopédie*, qu'il représentait comme un ralliement de conjurés, dont le secret ne fut d'abord qu'entre les chefs. Ici rien de pareil. Bien loin qu'il y ait un secret, un but vers lequel on tende en cachette, en attendant qu'on puisse le poursuivre ouvertement, il n'y a entre les rédacteurs de ces recueils aucune pensée commune. Ce sont des hommes de toutes les croyances religieuses, de toutes les opinions politiques, de toutes les coteries littéraires, qui consentent à écrire quelques pages sur des sujets qu'on leur indique, et qui, sans se soucier le moins du monde de savoir si leurs doctrines ne seront pas contredites, quelques feuillets plus loin, par des collaborateurs qui professent des convictions contraires, entendent borner leur responsabilité aux lignes qui sortent de leur plume.

Il y a bien à cela quelque inconvénient pour ceux qui cherchent dans l'*Encyclopédie des gens du monde* et dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* un enseignement uniforme et solide, et qui ne savent à qui entendre au milieu de cette confusion de voix sans accord. Mais si les lecteurs peuvent se plaindre de ce pêle-mêle d'opinions et de vues, il n'est peut-être pas d'étude plus intéressante pour ceux qui, comme nous, désirent prendre la société sur le fait. Il n'est pas besoin d'aller écouter aux portes pour savoir ce qu'elle pense, quand les hommes qu'elle reconnaît pour les organes des partis dont elle se compose, viennent nous dire ce qu'ils regardent comme vrai ou comme faux. Vous n'aurez pas ainsi le programme d'une école; mais vous aurez une image fidèle de l'époque.

Quelle occasion plus favorable pour la connaître que celle que nous offre la publication des divers dictionnaires encyclopédiques auxquels nos littérateurs travaillent depuis quelques années. Tous les sujets, grands et petits, dont les hommes s'occupent, passent rapidement sous nos yeux. Il ne sera pas sans intérêt d'examiner comment les plus importants sont envisagés par les écrivains chargés de les traiter, surtout comme quelques-uns de ces écrivains se sont fait une haute réputation littéraire, et que leur parole a de l'autorité sur les masses. Il nous semble qu'une telle étude est un complément nécessaire de la revue des journaux que nous avons entreprise, et à laquelle nous nous proposons de donner plus de développements que nous ne l'avons fait jusqu'à ce jour. Si les journaux nous montrent les opinions sur le champ de bataille, au moment de la lutte, dans toute l'agitation qui résulte du combat qu'il faut soutenir, les dictionnaires encyclopédiques nous les font voir rentrées dans le camp, exposant avec quelque orgueil leurs succès, moins hardies, il est vrai, mais plus complètes.

Peut-être sera-t-il utile d'arrêter quelquefois au passage l'un de ces grands mots qui ont remué le monde, et qui, se contentant de la place que leur assigne l'alphabet, défilent modestement, en cédant le pas à des mots sans importance qu'on a dû enrégimenter dans la même armée et revêtir du même uniforme. Quand nous rencontrerons de ces mots-là, il vaudra certes la peine de les regarder en face, et de nous assurer que nous n'avons pas affaire à un masque. Nous trouverons ainsi une occasion toute naturelle d'exposer nos doctrines sur beaucoup de sujets que nous n'avons pu aborder encore; nous pourrons aussi, à propos des articles qu'ils auront fournis aux recueils encyclopédiques, parler de beaucoup d'hommes qui publient trop rarement des livres pour que la critique soit souvent appelée à s'occuper d'eux. Quelquefois nous aurons des sympathies à exprimer, d'autres fois des divergences à signaler. Le plus ordinairement nous nous bornerons à des aperçus rapides; mais il pourra peut-être aussi nous arriver de prier l'un de nos collaborateurs de nous fournir un article sur un mot important, quand les articles admis dans les recueils qu'on publie, nous paraîtront offrir des lacunes qu'il serait plus long de constater que de remplir, ou des erreurs graves qu'il serait fort ennuyeux de réfuter, et qu'un article écrit dans un autre esprit fera suffisamment ressortir. Il serait superflu de dire qu'il ne s'agira pas pour nous de lutter de talent avec des écrivains dont nous sommes les premiers à reconnaître le mérite littéraire, mais de faire prévaloir nos convictions sur des sujets de premier ordre, au lieu de consentir à ce que les assertions de quelques hommes de lettres éminents acquièrent l'autorité de la chose jugée. Un article de dictionnaire a plus d'importance, en effet, qu'on ne pourrait le croire. Le dictionnaire est la source où beaucoup de gens vont puiser toute leur science. Ils parlent religion, histoire, éducation d'après leur dictionnaire, comme ils parlent littérature et politique d'après leur gazette. Il faut donc surveiller les dictionnaires comme les journaux, les prendre sur le fait, les mettre en demeure, quand il en est besoin. Nous espérons y réussir sans ennui pour nos lecteurs, mais en introduisant, au contraire, plus de variété dans notre feuille, par cette controverse, qui tantôt sera agressive, et tantôt se bornera à se produire comme un contraste. C'est un genre de critique, auquel on ne peut pas se livrer en parlant d'un livre, parce qu'il est impossible de refaire un livre dans un journal; mais qui est tout à fait convenable quand on critique un article qui ne sort pas ordinairement des limites auxquelles le journaliste lui-même doit s'astreindre. Il n'y a d'aillerus aucune présomption à réfuter un tel morceau en le refaisant. Si l'on publie plusieurs dictionnaires encyclopédiques, au lieu de se contenter d'un seul, c'est que les mêmes sujets peuvent être diversement envisagés; et si l'on regarde comme fort naturel que cette diversité se manifeste pour tous les

sujets dans de volumineux recueils, ne pourrait-elle pas aussi, sur quelques-uns de ces sujets, se produire une fois de plus dans notre feuille?

Il en est un grand nombre, dans les nombreux volumes du *Dictionnaire de la Conversation* et de l'*Encyclopédie des gens du monde* qui ont déjà paru, qui mériteraient de notre part un examen sérieux; c'est un arriéré sur lequel nous ne renonçons pas à revenir, mais qui ne doit pas nous empêcher de nous tenir au courant de ces publications, et de les suivre dans leur marche. Le tome VI de *l'Encyclopédie des gens du monde* s'ouvre d'ailleurs par un mot qui a droit de nous occuper aussitôt et aussi souvent qu'il se présente. C'est le mot *Christianisme* (1). Il ne figure que pour mémoire dans le *Dictionnaire de la Conversation*, où l'on se borne, à ce mot, à renvoyer au mot *Chrétien*, par M. Barthélemy, chargé en général des articles de théologie, et au mot *Jésus-Christ*, qui n'a pas encore paru. Dans l'*Encyclopédie*, au contraire, le mot *Chrétien* n'est pas traité; il ne figure à sa place que pour renvoyer aux mots *Christianisme* et *Eglise*. M. Schnitzler, directeur de ce dernier recueil, s'est chargé du premier de ces deux articles. Il ne s'occupe pas des questions qui se rattachent à la personne du fondateur de la religion chrétienne; elles seront examinées à l'article *Jésus-Christ*. C'est le Christianisme lui-même qu'il veut faire connaître. A cet effet, il démontre d'abord, par l'état du monde lors de la venue du Messie, la nécessité d'une religion nouvelle. Quelques citations de Benjamin Constant animent ce tableau, qui remplit onze colonnes. L'article entier en a moins de vingt-quatre. Jésus-Christ paraît; « il meurt sur la croix pour » sceller la vérité de ses paroles. » Le Christianisme s'établit; « sa divinité, évidente par son contenu, a été confir- » mée aussi par sa durée. » Quelques-uns prétendent que le Christianisme a fait son temps. « Cet avis sera-t-il le nôtre? » demande M. Schnitzler. Résumons en peu de mots les » principales doctrines chrétiennes; ce sera bien une » réponse à la question. »

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble reconnaître l'un des traits du caractère de notre siècle dans la manière dont on s'y est pris pour échapper, dans ces deux recueils, à la nécessité de s'expliquer nettement sur la doctrine chrétienne. Dans l'un on élude tout à fait d'en parler; dans l'autre, on n'en parle qu'à son corps défendant, et nous verrons tout à l'heure de quelle manière. Se peut-il bien qu'on publie en France deux encyclopédies, et que dans aucune des deux il n'y ait sur le Christianisme un article capital, confié à un homme de foi et de génie? Quand il fut question de publier l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, les directeurs chargèrent le docteur Chalmers du mot *Christianisme*, et son article, réimprimé séparément et traduit en plusieurs langues, est l'un des ouvrages théologiques les plus savants à la fois et les plus populaires de notre époque. L'auteur a écrit tout un volume, et cependant il a été si frappé de la grandeur de son sujet, qu'il n'a pu l'envisager que sous l'une de ses faces. Il s'est borné à exposer la preuve historique de la vérité du Christianisme. M. Schnitzler était forcé, par le plan général de son recueil, de se renfermer dans de plus étroites limites; on peut croire cependant qu'il lui aurait été possible d'accorder un peu plus de douze pages à un sujet comme celui-ci, quand on voit quels développements ont été donnés à des sujets de très-mince importance. A vrai dire, aucune question n'est traitée sérieusement dans l'article de M. Schnitzler. Ne pouvant tout considérer, il examine seulement, nous l'avons déjà dit, si le Christianisme a fait son temps.

Si cette question était, en effet, la question essentielle pour notre époque, celle à laquelle il faut répondre avant tout, parce que la société est incertaine et en suspens, cette circonstance révélerait, il faut en convenir, une légèreté d'esprit, un manque de jugement, des vues superficielles, qui feraient honte au dix-neuvième siècle. Nous comprenons que dans un article de journal un jeune homme s'amuse à soutenir cette opinion, et nous comprenons aussi que quelque homme grave puisse trouver utile de répondre dans une autre feuille; mais n'est-ce pas donner une importance exagérée à la plaisanterie de quelques écrivains sans mérite, que de faire de sa réfutation l'idée dominante de l'article *Christianisme*, dans une nouvelle encyclopédie? Si nos arrière-neveux consultent un jour cet article, ils auront une singulière idée de nos préoccupations philosophiques. Par quelle espèce de désespoir M. Schnitzler a-t-il été s'attaquer à la marotte de pauvres-gens déjà oubliés, tandis qu'il n'y avait pour lui que l'embarras du choix entre les grandes questions qui se rattachent au Christianisme? Une exposition complète de ses dogmes, des considérations sur les rapports intimes qui existent entre sa doctrine et sa morale, l'histoire de sa propagation dans le monde, le changement qu'il opère dans les individus, l'influence qu'il a exercée sur la civilisation et sur les mœurs, et tant d'autres points de vue, n'auraient-ils pas pu lui fournir des sujets d'étude plus utiles que la question sans intérêt qu'il s'est décidé à traiter?

En examinant de plus près comment il y répond, nous avons cru découvrir ce qui a motivé sa préférence en sa faveur. Comme il ne s'agissait pour lui que de prouver que le Christianisme n'est pas trop vieux pour notre époque, il n'avait besoin aussi de montrer que celles de ses doctrines que les hommes qui rejettent ses principaux dogmes consentent cependant à admettre. Il s'attache à ceux de ses enseignements qui sont devenus, grâce au sens affaibli qu'on a réussi à leur donner, les lieux-communs de la religion et de la morale des hommes les moins religieux et les moins moraux; et après cette exposition incomplète et décolorée, il s'écrie: « Telle est, suivant nous, l'essence du Christianisme. » Ce sont des vérités applicables à tous les temps, à tous les » pays. » Et parmi ces vérités, qui forment l'essence du Christianisme, selon M. Schnitzler, ne figurent pas celles qui forment les bases de cette religion! Il s'efforce en vain de remplir d'immenses lacunes par un amoncellement de passages de la Bible, détournés, pour la plupart, de leur vrai sens. La rédemption par Jésus-Christ, la conversion du cœur, l'influence du Saint-Esprit, ne figurent pas parmi les doctrines principales qu'il prend soin d'énumérer. Si vous refaites le Christianisme, au lieu de l'exposer, si vous le raccourcissez pour que sa grandeur n'effraie pas le siècle, vous faites une œuvre de novateur, mais non une œuvre d'encyclopédiste.

On aurait tort cependant de croire que M. Schnitzler ne dit absolument rien de quelques-unes des doctrines que nous venons de rappeler. Il en parle un peu plus loin, mais c'est pour nous montrer Jésus-Christ s'accommodant, dans son enseignement et dans les grands actes de sa vie, aux préjugés du peuple qu'il veut instruire. Voici quelques passages qu'il suffit de citer pour faire voir quelles idées cet écrivain veut nous donner du fondateur du Christianisme et de son œuvre: « Il rejeta les sacrifices, dit-il, s'offrant lui-même » en expiation à Dieu pour les péchés des hommes, s'il était » vrai que Dieu eût besoin d'un sacrifice expiatoire, *comme » le croyaient les contemporains de Jésus.* » Plus loin, nous lisons: « Jésus-Christ montra, par son exemple, que la plus » haute vertu n'était pas inaccessible à une volonté ferme (!), » et « quoiqu'il eût pu vivre content, » il choisit la mort, une » mort ignominieuse, pour rendre témoignage de la vérité » de ses paroles et pour offrir à Dieu la victime expiatoire » *dont les faibles humains croyaient avoir besoin pour être*

(1) Le tome VI de l'*Encyclopédie* n'a pas été distribué encore aux souscripteurs; mais l'article *Christianisme*, tiré à part, nous a été adressé.

» *réconciliés avec l'Eternel.* » Qui ne s'aperçoit que Jésus-Christ est représenté ici comme se sacrifiant à un préjugé, au lieu de mourir pour rendre possible et accomplir la réconciliation de l'homme avec Dieu! M. Schnitzler oublie que la mort ignominieuse de Jésus-Christ a renversé les espérances que beaucoup de Juifs fondaient sur lui, et que s'il avait voulu profiter des préjugés de son temps, sa conduite aurait dû être tout autre.

Le cœur se serre en voyant des hommes placés à la tête d'entreprises littéraires d'une si haute importance comprendre si peu une religion de laquelle ils disent pourtant eux-mêmes « qu'elle a imprimé à l'histoire de l'Europe le caractère qui lui est propre. » L'enseignement donné par eux doit nécessairement se ressentir, à quelque sujet qu'il se rapporte, de leurs vues incomplètes sur le Christianisme. C'est un triste résultat que nous serons appelés plus d'une fois à constater.

VARIÉTÉS.

Observations du capitaine William Scoresby sur les effets de la sanctification du dimanche en mer.

M. le capitaine Ross raconte, dans la *Relation de son second voyage à la recherche d'un passage au nord-ouest*, que la question de l'union des deux mers, abandonnée depuis le voyage de découverte entrepris par Phipps en 1773, fut reprise en 1817 par M. William Scoresby, qui commandait à cette époque un navire employé à la pêche dans les parages du Groënland, et que M. le capitaine Ross représente comme un marin habile et savant. M. Scoresby adressa alors à sir Joseph Banks une lettre remarquable, où il cherchait à prouver que les changements survenus dans les saisons et dans la position des glaces dans les régions arctiques semblaient devoir permettre la solution d'un problème agité depuis si long-temps. M. Ross a déclaré que si l'Amirauté lui avait laissé le choix des officiers qui devaient l'accompagner dans son premier voyage, il aurait certainement appelé M. Scoresby à être du nombre, et il a fait entendre que ce marin avait acquis plus d'expérience de la navigation au milieu des glaces voisines du pôle que lui-même n'en possédait à cette époque.

M. Scoresby vient de publier un petit volume intitulé : *Souvenirs de mes voyages sur mer.* On y trouve une foule de détails intéressants sur la vie aventureuse qu'il a menée pendant les vingt et un ans qu'il a consacrés à la pêche de la baleine. Nous ne parlerons ici que d'un trait qui nous le fait connaître comme un homme religieux. Son respect pour la sanctification du dimanche l'a porté à le faire observer régulièrement par son équipage, bien que son intérêt eût pu lui conseiller de ne pas interrompre la pêche. Voici comment il s'exprime sur ce sujet :

« C'est pendant les quatre dernières années que mon intérêt personnel dans la pêche a été le plus grand. La prise d'une seule baleine me rapportait assez souvent, pour ma part, près de 300 liv. st., et un seul jour heureux pouvait me valoir plus de 800 liv. st., ce qui est arrivé plus d'une fois. Mon intérêt semblait donc être de n'interrompre nos travaux pendant aucun des sept jours de la semaine, afin de réussir d'autant mieux dans mon entreprise. L'usage a, en effet, prévalu presque généralement de continuer la pêche le dimanche, comme les autres jours, quand les baleines se montrent. On interrompt, il est vrai, à bord les travaux de peu d'importance; mais la prise des baleines est considérée comme une affaire si importante qu'elle justifie la violation du jour du repos. On se dit avec raison que les baleines aperçues le dimanche peuvent s'éloigner avant la fin du jour, et l'on en conclut, mais avec moins de fondement, qu'il est obligatoire de leur faire la chasse aussitôt qu'on les découvre. Grâce à Dieu cependant, je compris autrement mon devoir, et le commandement divin me parut exiger de moi, comme un devoir positif, de m'abstenir de travailler en ce saint jour, dans le but de me procurer des avantages temporels. C'est la ligne de conduite que j'ai suivie dans les derniers voyages auxquels j'ai pris part. »

M. Scoresby raconte ensuite plusieurs faits qui tendent à établir que l'observation scrupuleuse du jour du Seigneur a été souvent couronnée pour lui du plus heureux succès, et que sa violation a eu les résultats opposés les plus inattendus. Puis il continue ainsi :

« Ceux qui rejettent la doctrine qui nous enseigne quels soins de détail la Providence prend de nous, bien qu'il semble que cette doctrine soit écrite en traits de lumière dans la Parole de Dieu, ne seront sans doute pas disposés à accueillir comme des preuves en sa faveur les expériences et les témoignages d'autrui. Il se peut cependant que quelques personnes soient occupées à rechercher si les choses sont comme quelques chrétiens l'assurent; mes récits pourront peut-être alors leur être utiles. Les faits que j'ai rapportés, quelque forte que soit l'impression qu'ils ont produite sur ceux qui en ont été témoins en faveur de l'observation du dimanche, ne pourront cependant convaincre également ceux qui me lisent, si je n'y ajoute pas quelques explications. En effet, j'ai montré comment il est arrivé quelquefois que nous avons obtenu de grands succès après avoir renoncé à pêcher le dimanche; mais je n'ai pas dit encore combien de fois le contraire est arrivé. Eh bien! j'ajouterai qu'après avoir examiné avec soin les journaux de mes quatre derniers voyages je n'ai pu trouver que trois cas où, après avoir renoncé à poursuivre des baleines aperçues le dimanche, nous n'avons pas été heureux à la pêche dans le courant de la semaine.

» Si quelqu'un conteste encore la valeur de mes arguments, qui tendent à prouver que la Providence bénit les efforts qu'on fait pour sanctifier le jour du Seigneur, il reconnaîtra donc du moins que notre respect pour ce saint jour, malgré les avantages temporels qu'une conduite différente semblait devoir nous procurer, ne nous a pas, en dernier ressort, été préjudiciable. Je suis assuré que si les convictions des hommes d'équipage qui m'accompagnèrent dans les divers voyages dont je viens de parler, et qui sont au nombre d'environ cent cinquante, pouvaient être constatées, une impression beaucoup plus décisive et plus favorable serait le résultat de cette sorte d'enquête. Car quand nous nous sommes abstenus de la pêche le dimanche, tandis que d'autres s'y livraient avec succès, nous avons souvent réussi ensuite dans nos efforts au milieu de circonstances si remarquables, qu'il n'y avait peut-être personne de nous qui ne considérât nos succès comme l'effet de la bénédiction divine.

» Indépendamment du devoir positif de sanctifier le dimanche, et de la bénédiction de Dieu accordée à l'accomplissement de ce devoir, nous avons souvent reconnu la sagesse de cette institution aux avantages physiques qu'elle procure. Quand la semaine écoulée avait été consacrée à des travaux pénibles, nous voyions arriver avec joie le jour du repos. Il rendait à nos hommes toute leur énergie et les préparait à des travaux qui allaient réclamer toute leur ardeur. Sous quelque rapport qu'on la considère, dans ses relations avec le bien-être spirituel comme avec le bien-être temporel de l'homme, nous devons donc reconnaître dans l'institution du dimanche la sagesse et la bonté de Dieu. »

Telles sont les conclusions d'un marin qui a exercé une grande influence sur la direction que quelques-uns des plus illustres navigateurs de l'Angleterre ont donnée à leur esprit d'exploration, et qui, en s'aventurant comme eux sur les grandes eaux, « a appris à célébrer la bonté de l'Eternel » et ses merveilles parmi les fils des hommes (Psaume » CVII). »

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Bourdon, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 51. 23 DÉCEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Bleue, no 5, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix : 15 fr. pour l'année ; 8 fr pour 6 mois ; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel. chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS.

MM. les Souscripteurs au SEMEUR *dont l'abonnement expire le* 31 *décembre sont priés de le renouveler avant cette époque. Le premier numéro de* 1836 *ne sera envoyé qu'à ceux qui se seront réabonnés. On s'abonne, par lettres affranchies, rue Bleue, n°* 5.

SOMMAIRE.

REVUE POLITIQUE.

L'ESCLAVAGE EN AMÉRIQUE.

Nous revenons sur ce sujet plus vite que nous n'en avions l'intention. La question de l'esclavage s'agite aux Etats-Unis avec tant de vivacité qu'il est impossible de ne pas y prendre le plus vif intérêt. Quand les faits se pressent, quand chaque jour leur donne plus d'importance, il faut se hâter de les étudier, si l'on ne veut pas risquer de ne pouvoir plus en comprendre l'enchaînement. Voyez, en effet, ce qui arrive à l'un de nos confrères, qui n'a sans doute pas suivi cette règle, et qui, s'étant tout à coup pris de passion pour le catholicisme, est tombé, en voulant le servir, dans la plus lourde méprise, lorsqu'il a entrepris de parler de l'esclavage. Nous nous sommes exprimé assez nettement sur le rôle que nous attribuons aujourd'hui au protestantisme, pour qu'on nous croie si nous disons que nous ne relevons le passage suivant du feuilleton du *Temps*, du 15 décembre, que dans l'intérêt de la vérité historique, et non dans celui des sectes protestantes : « Toutes ces sectes, dit le journaliste, » abandonnent lâchement au catholicisme le beau rôle et » l'initiative du progrès pour l'émancipation des esclaves. » Or, quand on se souvient que les protestants anglais ont les premiers émancipé leurs esclaves, que les meilleurs protestants américains n'ont pas cessé, depuis plusieurs années, de plaider la cause de l'émancipation, même au péril de leur vie ; que, d'un autre côté, le Brésil et toutes les colonies catholiques conservent des esclaves, sans que l'on songe même à les affranchir, et que les journaux catholiques français, la *Dominicale* et la *France* entre autres, n'ont pas craint de prendre parti pour l'esclavage contre les tièdes promesses du gouvernement ; quand on songe que l'impulsion est venue tout entière des communions protestantes, et qu'elle a rallié à peine quelques timides partisans chez les catholiques, et encore par peur plutôt que par principe, on doit dire à M. Toussenel, qui a signé ce feuilleton du *Temps*, que, depuis qu'il existe une imprimerie et des journaux, jamais on n'a publié une assertion qui annonce une plus grande ignorance des faits ou une préoccupation d'esprit plus étrange.

Nous lisons avec quelque soin les feuilles américaines, et si nous y trouvons souvent, sur la question de l'esclavage, des articles dictés par l'intérêt et les préjugés, nous n'en trouvons pas un moins grand nombre inspirés par le courage chrétien. C'est dans des chapelles protestantes que se tiennent la plupart des assemblées où l'on s'occupe de l'abolition de l'esclavage. M. Arthur Tappan, président de l'*Anti-Slavery Society*, dont le zèle abolitioniste a si fort inquiété le Comité de Vigilance d'East-Feliciana, que ce comité a promis une récompense de cinquante mille dollars à celui qui lui livrerait M. Tappan, est l'un des protestants les plus considérés de New-Yorck. L'un des secrétaires de

cette même société, M. Cox, dont la maison a été dévastée par les adversaires de l'émancipation, est non-seulement protestant aussi, mais encore docteur en théologie et professeur de littérature sacrée. Les principaux corps ecclésiastiques protestants des Etats-Unis ont exprimé leur opinion sur la question qui agite le pays. Quelques-uns ont recommandé, il est vrai, une prudence qui, observée dans le sens qu'ils paraissent donner à ce mot, ressemblerait fort à une parfaite inaction; mais tous déplorent l'esclavage, et plusieurs en réclament énergiquement l'abolition.

Le synode de l'ouest de l'Etat d'Ohio, réuni à Widham, a déclaré, le 20 octobre dernier, que « dans son » opinion, l'esclavage, tel qu'il existe aux Etats-Unis, est » un péché contre Dieu, une violation criminelle des droits » de l'homme, un mal politique et social, qu'il faut immé- » diatement et universellement faire cesser. » Il recommande ensuite aux ministres et aux simples fidèles de hâter l'émancipation par des prières en faveur des maîtres et des esclaves, et par l'emploi de tous les moyens de persuasion qui sont en leur pouvoir.

Le synode de Cincinnati, qui s'est réuni à Dayton, quelques jours avant, a arrêté en principe que les ministres de l'Evangile qui continueront à posséder des esclaves, ne pourront plus à l'avenir être admis à monter en chaire.

Parmi les résolutions du synode d'Utique, prises à l'unanimité par ce corps respectable, on remarque la déclaration que « l'esclavage est contraire à la lettre et à l'esprit de l'E- » vangile, qu'il est une transgression flagrante du comman- » dement de la charité, une injure à Dieu et aux hommes. » Le synode ajoute : « Comme citoyens de la même répu- » blique, nous avons le droit constitutionnel d'examiner et » de discuter librement cette question; comme chrétiens, il » est de notre devoir le plus absolu de travailler, par tous les » moyens que le christianisme approuve, à faire sans délai » disparaître l'esclavage de l'Eglise, de notre pays et du » monde. »

Nous pourrions multiplier ces citations; nous nous bornerons à celle des résolutions prises par le presbytère de Genessee, et nous les ferons précéder des considérations sur esquelles elles s'appuient :

« Considérant qu'il est déclaré dans la Constitution de ce pays que « tous les hommes sont nés libres et égaux, et qu'ils » possèdent certains droits inaliénables, au nombre desquels il » faut comprendre la vie, la liberté et la poursuite du bon- » heur; »

» Considérant de plus qu'on lit dans le Livre des statuts de l'Eternel : « Si quelqu'un dérobe un homme et le vend, ou s'il » est trouvé entre ses mains, on le punira de mort (Exode » XXI, 16), » et dans un autre endroit : « Toutes les choses que » vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur » aussi de même. (Matthieu, VII, 12); »

» Considérant que l'existence de l'esclavage est en opposition » directe avec ces deux autorités, et qu'elle empêche les progrès de l'Evangile dans ce pays;

» Considérant enfin, qu'il est du devoir impérieux de tout citoyen et de tout chrétien de soutenir et de défendre, par tous les moyens convenables, tous les droits que la Constitution et la Bible déclarent appartenir naturellement à tout homme,

» Nous avons résolu ce qui suit :

» Le Presbytère de Genessee déclare qu'il considère l'esclavage, tel qu'il existe dans ce pays, en l'envisageant dans ses rapports avec les droits et les devoirs, tant sociaux que religieux, comme en opposition complète avec les principes de la piété envers Dieu e de la bienveillance envers les hommes; et par ces motifs et plusieurs autres, comme un grave péché qu'il est obligatoire de faire cesser immédiatement, entièrement et pour toujours.

» Le Presbytère regarde aussi comme inconciliable avec l'esprit de la liberté civile et du Christianisme protestant le refus qu'on fait de permettre à la population esclave de ce pays de lire la Bible.

» Les membres des Eglises confiées à nos soins seront pressés de faire tout ce qui dépend d'eux, en adressant des pétitions au congrès, et de toute autre manière, pour faire promptement disparaître le fléau de l'esclavage du district de Colombie et des Territoires (1). »

Nous pensons qu'il est impossible, après de telles citations, de reprocher encore aux protestants des Etats-Unis une lâche inaction. Voici non seulement des laïques, mais des corps ecclésiastiques protestants, qui délibèrent en cette qualité, qui publient des déclarations, qui provoquent des pétitions, qui excitent à agir, et qui, au nom de la religion et de la liberté, demandent une réforme sociale aux législateurs et à la nation. Pourquoi M. Toussenel n'a-t-il pas pris la peine de s'informer de ce qui se passe? Il n'est pas juste de publier des accusations avant d'avoir examiné si elles sont fondées. Cette polémique, au surplus, n'aura pas été inutile, si elle dissipe des préventions que rien ne justifie.

Revenons aux Etats-Unis. Dans ce pays, comme chez nous, un livre est quelquefois un événement. En effet, en jetant de vives clartés sur un sujet mal compris, un livre peut tellement modifier les convictions, que la marche des affaires se ressente du changement subit opéré dans l'opinion. C'est un livre de ce genre qui vient de paraître à New-York, sous le titre de *l'Esclavage en Amérique, ou Recherches sur le caractère et la tendance de la Société de Colonisation et de l'Anti-Slavery Society*, par M. William Jay. On se rappelle que, dans un précédent article, nous avons représenté ces deux sociétés comme poursuivant le même but par des moyens différents. L'auteur du livre dont nous venons de transcrire le titre combat cette opinion, et soutient, au contraire, que la Société de Colonisation est l'un des grands obstacles à l'abolition de l'esclavage. Avant de citer ses principaux arguments, disons qui est l'écrivain qui s'élève avec tant de hardiesse contre cette importante institution. M. William Jay est fils de l'honorable M. John Jay, second président de la Société Biblique des Etats-Unis, homme d'état justement célèbre, et l'un des pères de l'indépendance américaine. M. Jay remplit lui-même avec distinction les fonctions de juge; il s'est fait connaître comme écrivain élégant, juriste habile et patriote chrétien. Un livre écrit par un tel homme ne pouvait guère manquer de produire une grande sensation. C'est ce qui est arrivé. L'ouvrage de M. Jay a été beaucoup lu dans sa patrie. Il vient d'être réimprimé à Londres, où l'éditeur a destiné le produit de la vente à fonder dans le collége d'Auburn, en Amérique, une bourse pour instruire de jeunes hommes de couleur pour le ministère évangélique.

Il est juste de dire que l'opinion soutenue par M. Jay l'avait été déjà dans quelques journaux anglais, peut-être avec une connaissance moins grande des faits, mais avec un véritable talent. Un voyageur anglais, M. Abdy, a aussi attaqué la Société de Colonisation dans un ouvrage intitulé *Séjour et Voyage dans l'Amérique du Nord*, qui est plein de renseignements d'un haut intérêt. Nous avions l'intention d'emprunter à cet habile écrivain des citations dont nos lecteurs nous auraient su gré; mais il nous a paru qu'il valait mieux laisser à un Américain le soin de nous faire connaître les plaies de sa patrie, que de confier cette tâche à un étranger. Si, étrangers nous-mêmes à l'Amérique, nous nous occupons avec quelque suite du grand procès qui s'y plaide, ce n'est pas, on peut nous en croire, que nous trouvions du plaisir à montrer au doigt les malheurs et les erreurs des citoyens de l'Union; mais il nous semble qu'il doit y avoir

(1) Dans ces districts l'abolition de l'esclavage dépend du Congrès, et non des gouvernements des Etats particuliers, comme c'est le cas ailleurs.

une sorte de confédération entre les hommes qui, dans les divers pays du monde, sont animés des mêmes convictions et soutiennent la même cause. Nous désirons que les abolitionistes triomphent, et c'est pour cela que nous élevons la voix avec eux. Qu'à leur tour ils se joignent à nous pour protester contre l'esclavage qui existe dans nos colonies; peut-être serons-nous plus forts, si, après nous avoir donné l'exemple de l'émancipation des noirs, ils nous somment de l'imiter. Quelque désirable que nous paraisse cette union de vues et d'efforts entre les hommes de bien de tous les pays, nous sommes disposés à respecter la susceptibilité nationale des étrangers aussi souvent que nous pouvons le faire sans inconvénient pour les grands intérêts de l'humanité. Nous nous bornerons par ce motif à faire une seule citation du livre de M. Abdy, et encore sera-t-elle honorable pour les Américains; puis nous dirons quelques mots de l'ouvrage de M. Jay.

« Un incident arrivé, il y a quelques années, dans le Kentucky, dit le voyageur anglais, montre à quel point l'existence de l'esclavage en Amérique se lie au préjugé contre la couleur, qui pervertit le sentiment de ce qui est juste et qui altère la sympathie qu'excitent naturellement les souffrances humaines. Un journal de Louisville rapporte le fait suivant. Une louable indignation a été manifestée, samedi dernier, par nos concitoyens et même par nos nègres, à l'occasion de l'exposition en vente publique, à la porte de notre principale hôtellerie, d'une femme et de deux enfants. Tous trois étaient aussi blancs que le sont nos compatriotes; nous pouvons même ajouter que nous avons vu peu d'enfants d'un teint aussi clair et aussi blanc que celui du plus jeune de ceux-ci. Nous ne prétendons pas que ce ne soient pas des esclaves; mais la vue de cette femme et de ces enfants exposés par leur jeune maître était si révoltante, elle faisait naître des idées si tristes, e le rappelait si péniblement la moralité des états à esclaves, qu'il ne se trouva personne qui voulût faire une offre. »

C'est à cause du teint blanc de ces esclaves, qu'ils ne trouvèrent pas d'acheteurs à Louisville. Aussi M. Abdy est-il convaincu que si le préjugé de la couleur n'existait pas dans les états du nord de l'Union, l'esclavage lui-même ne pourrait pas se maintenir dans les états du sud. Son grief contre la Société de Colonisation, c'est que, par les mesures qu'elle a adoptées, cette Société perpétue et augmente ce cruel préjugé. C'est aussi là ce que lui reproche M. Jay, qui nous apprend que, dans son dernier voyage aux Etats-Unis, Lafayette remarqua avec surprise à quel point le préjugé noir s'était accru. Cet écrivain cherche à prouver que beaucoup de membres de la Société de Colonisation persécutent les hommes de couleur libres, et que l'on peut adresser le même reproche aux législatures qui paraissent avoir adopté les vues de cette Société. En répétant cette assertion, nous éprouvons le besoin d'ajouter que ce reproche ne peut atteindre, en tout cas, qu'une portion de ceux qui se sont associés à la Société de Colonisation. Il est un grand nombre de ses membres qui appartiennent à l'élite des citoyens et des chrétiens des Etats-Unis, et qui, en soutenant cette institution, n'ont songé à rien autre qu'à procurer la liberté, et, jusqu'à un certain point, le *comfort* de la vie à quelques individus, la liberté et le bonheur de tous leur paraissant impossibles de long-temps. Respect à ces hommes généreux, à ces vrais philanthropes, qui ne sont pas responsables des torts de ceux qui se sont unis à eux sans être animés des mêmes sentiments! Si l'on a exploité la Société de Colonisation dans un intérêt de couleur et de caste, la faute ne peut en retomber, en aucun cas, sur les patriotes sincères qui ont considéré la colonisation comme le premier pas vers une émancipation progressive. Mais il n'en est pas moins certain qu'en voyant qu'on transportait en Afrique les noirs nés sur le sol américain, qui avaient été rendus à la liberté, bien des gens ont fini par se persuader encore davantage qu'il suffisait d'être noir pour être indigne d'exercer les droits de citoyen en Amérique.

Voici quelques faits rapportés par M. Jay:

En 1831, une réunion de délégués des hommes de couleur libres des divers états eut lieu à Philadelphie. On y résolut de recueillir des fonds pour établir à New-Haven, dans le Connecticut, où la Société de Colonisation a trouvé de nombreux amis, un collége d'après le système du travail manuel. Plusieurs ecclésiastiques se prononcèrent en faveur de ce projet. Mais, à peine la nouvelle en fut-elle parvenue à New-Haven, que le maire convoqua les habitants; et il fut résolu, en assemblée publique, qu'on s'opposerait, par tous les moyens légaux, à l'établissement du collége projeté. Le secrétaire du Comité correspondant de la Société de Colonisation à New-Haven fut l'un de ceux qui soutinrent cette proposition.

Voici un autre fait qui est rapporté par M. Abdy, comme par M. Jay. Miss Crandall ayant ouvert à Canterbury, dans le Connecticut, une école pour l'instruction des jeunes filles de couleur, les habitants se réunirent pour examiner ce qu'il y avait à faire. L'un d'eux, M. Judson, déclara que si l'école était tolérée, les fils et les filles des Américains seraient perdus, et leurs biens en danger. Miss Crandall ayant refusé de fermer son établissement, les habitants s'adressèrent à la Société de Colonisation, et appuyés par elle, ils obtinrent de la législature de l'État, une loi pour la suppression de l'école. M. Judson fut nommé, peu de semaines après, agent de la Société de Colonisation du comté de Windham! Miss Crandall ayant continué, malgré la loi, à tenir son école, fut citée devant le juge. Celui-ci avait à examiner si la loi nouvelle pouvait se concilier avec la constitution des États-Unis, qui garantit les droits des citoyens libres des divers états. Il se tira d'affaire en déclarant que les hommes de couleur libres ne sont pas des citoyens. M. Jay, au contraire, prouve par le texte de plusieurs lois, que cette décision ne peut s'accorder avec la loi qui régit l'Union, et que cette loi s'applique à tous les hommes libres, quelle que soit la couleur de leur peau.

Les deux faits que nous venons de rapporter, ne prouvent-ils pas suffisamment que les hommes qui sont imbus du préjugé de la couleur, ont compris que la Société de Colonisation ne contribuera pas à le détruire? Ils s'y rallient volontiers, parce qu'ils savent que cette société ne s'élèvera jamais contre les lois qui retiennent les hommes de couleur libres dans un état d'infériorité. M. de Beaumont a fait connaître suffisamment ces lois pour qu'il soit inutile de citer les extraits qu'en publie M. Jay. Elles poursuivent l'homme de couleur libre dans toutes les relations de la vie, et rendent son existence misérable.

Nous avons cru devoir signaler le changement qui s'opère dans l'opinion publique sur le compte de la Société de Colonisation, ou plutôt sur les intentions d'une partie de ses membres. Après avoir rempli ce devoir, nous ne manquerons pas, quand cette Société aura répondu aux accusations de M. Jay, de faire connaître à nos lecteurs ce qu'elle allègue pour se justifier. Il y a, sans aucun doute, dans ses rangs, des hommes aussi consciencieux et aussi attachés à la cause des noirs, que dans ceux de l'*Anti-Slavery Society;* mais il nous paraît probable qu'on a essayé d'abuser de leur œuvre, en la faisant servir à d'autres fins que celles qu'ils se sont proposées en jetant les bases d'une institution qui, malgré les reproches qu'on lui adresse, a été fondée par des chrétiens, dont plusieurs ont péri victimes des difficultés de leur entreprise.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le 6 décembre, l'armée française est entrée à Mascara avec M. le duc d'Orléans et M. le maréchal Clausel. Le prince royal a été atteint d'une balle à la cuisse, qui lui a fait une forte contusion. Il en a souffert beaucoup, mais il a pu remonter à cheval et suivre la marche de l'armée. Le général Oudinot a reçu une blessure, qui, heureusement, ne donne aucune inquiétude. Abdel-Kader est en pleine déroute. Les Arabes l'ont complétement abandonné.

Il est question d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et l'association commerciale allemande.

Le Pérou est désolé par la guerre civile. Un général nouvellement créé, du nom de Salaverry, a pris possession de la ville de Lima.

On a découvert une conspiration carliste à Madrid; de nombreuses arrestations ont eu lieu.

Toutes les incertitudes ont cessé relativement au choix du nouvel époux de dona Maria. Le prince de Saxe-Cobourg a signé le contrat et ne tardera pas à se rendre à Lisbonne. Les conditions du contrat ont été publiées par les feuilles allemandes. Le prince Napoléon-Louis Bonaparte a démenti la nouvelle de sa candidature à cette alliance.

La mort vient de frapper presque au même instant deux de nos hommes politiques. M. Lainé et M. Rœderer viennent de mourir.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

L'homme, ennemi de Dieu.

Il est peu d'expressions dans la Bible, qui heurtent plus rudement les sentiments des hommes qui n'ont pas encore parfaitement compris la Bible, que celle qui sert de titre à cet article; rien n'égale cependant la vérité de cette déclaration, si ce n'est la facilité avec laquelle s'expliquent, et l'impression qu'elle produit sur nous, et le démenti que nous lui donnons hautement dans notre état d'inconversion. Expliquer le sens biblique de ces mots, ce sera tout à la fois démontrer que l'homme est réellement ennemi de Dieu, et dire pourquoi l'homme refuse avec indignation de souscrire à cette accusation.

Remarquez bien que l'Ecriture ne dit pas que l'homme soit l'ennemi d'un Dieu quelconque, que l'idée de la Divinité lui soit odieuse en elle-même; la Parole de vérité ne donne nulle part un démenti de ce genre aux tendances du cœur humain; et nous, disciples de cette Parole, ne sommes nullement disposés à renchérir sur la sévérité de ses déclarations. L'homme, nous le savons par nous-mêmes et par l'histoire de l'humanité, l'homme, bien loin de fuir l'idée de la Divinité, la reçoit volontiers. Les pensées de son esprit et les désirs de son cœur se portent, par tendance naturelle, des effets qu'il voit, à la cause qu'il n'aperçoit point. Il a besoin de rattacher son existence d'un jour à l'existence éternelle d'une essence supérieure, de se recommander, dans sa faiblesse, à un autre être plus puissant et plus fort; si nous en exceptons quelques époques passagères où le doute est venu paralyser ces élans de l'âme humaine, quelques peuples qui, dans l'excès de leur abrutissement, ont cessé de sentir vivre en eux ce quelque chose qui fait que la face de l'homme regarde en haut. Ce ne sont là que des exceptions qui, bien qu'en aient dit quelques malheureux sophistes du siècle dernier, confirment plutôt qu'elles ne démentent la règle générale, lorsqu'on remonte jusqu'à leur cause.

Il est, dis-je, incontestable que l'homme est, même dans son état naturel, un être religieux, un être qui a quelque notion, quelque souvenir de son Créateur, et qui se reconnaît même, jusqu'à un certain point, dépendant et comptable envers lui. Mais cette notion et ce souvenir de la Divinité sont tellement vagues et indéfinis que, livrés à des imaginations souillées par le péché, ils ont pu revêtir les formes les plus diverses. L'homme, selon son degré d'intelligence, de culture morale, de corruption, s'est fait des dieux à sa guise: des dieux abstraits, de simples entités logiques, quand il livrait l'idée de la Divinité aux seuls procédés de son entendement; des dieux-matière, lorsqu'il s'inspirait des passions et des besoins de sa chair. Oh! pour ces dieux-là, l'homme n'en est point ennemi, car ils sont à lui, ils sont son œuvre. Depuis que le Christianisme a porté sa lumière dans les ténèbres de ce pauvre monde, la notion d'un seul Dieu, d'un Dieu pur esprit, a remplacé chez les peuples de l'Occident les divinités multiples et grossières du monde ancien. Mais cette notion épurée dont la philosophie moderne a voulu se faire honneur n'a pas été, il s'en faut de beaucoup, acceptée par les masses et par les philosophes eux-mêmes dans son intégrité. Sous prétexte d'épurer cette notion, l'homme des temps modernes a réduit les traits de la Divinité aux proportions que lui permettaient les penchants, ou ce que l'on appelle vulgairement les faiblesses de notre nature. Il a dépouillé le Dieu de l'Evangile de sa sainteté et de sa justice, ou lui a mesuré à son gré la justice et la sainteté, comme l'homme du monde païen avait dépouillé le Dieu de ses pères de son unité, de sa pureté, de sa spiritualité, pour l'associer à toutes ses souillures.

On le voit donc, c'est du Dieu de l'Evangile, du Dieu de la Bible entière, que l'homme est déclaré l'ennemi. Il l'est déjà, comme nous venons de le voir, par la constance avec laquelle il lui a substitué des divinités de sa création et selon son cœur, « changeant, selon l'expression de Saint-Paul, la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance de l'image de l'homme corruptible, et des oiseaux, et des bêtes à quatre pieds et des reptiles. (Romain, I, 23.)»

Suivez ensuite l'homme qui n'a pas pour Dieu le Dieu de la Bible dans tous les détails de sa vie, surtout de sa vie intérieure; et pour faire cette observation, chacun n'a qu'à descendre dans son cœur et à comparer ses désirs, les pensées qu'il nourrit, les projets qu'il forme, les mobiles qui le font agir, avec la loi sainte et pure du Dieu des chrétiens, avec la loi morale, telle qu'elle est écrite dans les livres bibliques, et non telle que nous la lisons dans les livres infidèles et faciles de nos moralistes. L'homme qui accueille en lui sans honte et en toute liberté d'âme la convoitise, est-il l'ami du Dieu qui a dit: Tu ne convoiteras point? L'homme qui se complaît à prendre soin de lui-même, à se préférer à ses semblables, l'homme envieux, est-il l'ami du Dieu qui a dit: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même? » L'homme qui se livre à la gourmandise et aux affections sensuelles, est-il l'ami de Celui qui a mis ces affections au nombre des péchés (1)? L'homme qui se fait gloire des dons qu'il a reçus, n'est-il pas l'ennemi du Dieu qui déclare que non seulement il est insensé de se glorifier d'un don, mais que c'est usurper la gloire du Donateur? Le pécheur enfin qui, tout couvert de ses transgressions journalières, donne, par son impénitence ou par sa folle confiance en de prétendus mérites, un démenti formel à la justice du Dieu de l'Evangile, sera-t-il à nos yeux un ami de ce même Dieu? D'où vient enfin ce combat à outrance et sans interruption que le chrétien sent dans son propre cœur entre l'homme d'autrefois et l'homme nouveau, né par la foi au Dieu de la Bible? N'est-ce pas de cette inimitié native que cette même Bible signale entre les fils d'Adam et leur Créateur?

(1) Voyez, entre autres, Galates V, 21.

Mais la Bible n'abandonne pas l'homme à une inimitié qui ne peut que faire son malheur, à une lutte dont l'issue ne saurait être douteuse. Le livre des miséricordes ne nous montre notre position que pour nous y soustraire; il ne prononce le mot de haine que pour nous inviter à chercher la réconciliation et l'amour, et c'est là tout l'objet de l'Evangile. Au lieu d'accueillir avec une aveugle indignation la sévère et humiliante déclaration de notre inimitié contre Dieu, et de fermer le saint volume en lui donnant un démenti qui prouve encore contre nous, poursuivons notre lecture, en sondant sérieusement nos âmes, et quand, après les paroles de la justice et de la condamnation, viendront celles de la grâce et de la miséricorde, nous comprendrons avec une joie ineffable l'alliance d'une justice infinie avec une miséricorde sans bornes.

MOEURS CONTEMPORAINES.

CE QU'IL FAUT PENSER DE LA MANIÈRE DONT LES FEUILLES JUDICIAIRES RENDENT COMPTE DES PETITS PROCÈS.

Tous les législateurs ont compris de quels respects il faut entourer l'autorité des juges. La plupart des codes déterminent avec soin les règles qui doivent être observées pour donner plus de solennité à leurs arrêts. Représentants de la société outragée, les juges siégent en son nom, et c'est sa propre sécurité qu'elle assure en invitant les peuples à s'incliner devant ceux qu'elle charge d'appliquer les lois. Je ne prétends nullement que le sentiment moral ne soit pour rien dans l'appareil qui préside aux jugements; je veux dire seulement que l'intérêt bien entendu eût suffi pour conseiller des précautions semblables, et que les hommes se défiant continuellement les uns des autres, il était naturel que les nations fussent sur la défensive, au moyen de tribunaux fortement constitués, contre les dangers auxquels leurs membres peuvent être exposés au-dedans, comme elles le sont, par des armées et des forteresses, contre les périls du dehors. On respecte les juges, parce qu'on sait que sans leur intervention l'équilibre social ne pourrait pas être maintenu; mais au fond l'on ne fait pas grand cas des principes sur lesquels cet équilibre repose, et que les juges ont mission de protéger.

S'il fallait le prouver, pour ce qui nous regarde, je me contenterais d'en appeler à la manière dont on rend compte, en France, des audiences des corps judiciaires. La *Gazette des Tribunaux* a obtenu un prodigieux succès. Ses actions se vendent à un prix énorme. On ne la trouve pas seulement sur la table des hommes de loi, que leur profession oblige à étudier les causes et à examiner les arrêts; elle est aussi la feuille indispensable des cabinets de lecture et des cafés, le journal de prédilection de ceux qui ne savent pas prendre intérêt à la politique. Dans les cercles des petites villes de province, où l'on vise à l'économie et où les contributions des sociétaires ne permettent de s'abonner qu'à deux journaux, les opinions extrêmes en viennent souvent à une transaction, afin qu'on puisse se borner à souscrire à un seul journal politique, et que la petite ville ne soit pas privée de la *Gazette des Tribunaux*. Je crois pouvoir conclure de là que la manière dont cette feuille rend compte des affaires dont les tribunaux s'occupent est du goût du public, et que l'impression que le public en reçoit est à peu près celle que les rédacteurs expriment.

Eh bien! si vous lisez pendant huit jours la *Gazette des Tribunaux*, vous vous apercevrez bientôt de la pensée qui y domine. On raconte qu'un enfant ayant remarqué quelques gouttes d'eau s'échapper de l'une des digues qui mettent les côtes de la Hollande à l'abri des envahissements de la mer, il se hâta de boucher le trou et d'appeler du secours; il comprit que ces gouttes d'eau pouvaient être le commencement d'une effroyable inondation. La *Gazette des Tribunaux* n'en eût pas jugé de même. Elle ne s'effraie pas si vite. Comme la plupart des hommes, ses rédacteurs considèrent le mal dans ses effets, et non dans sa cause; et quand il n'a pas un des résultats qui, par leur gravité, appellent sur les coupables de rigoureux châtiments, ils sont ordinairement disposés à voir le côté plaisant des choses. Ils reproduisent les lazzis, les mots burlesques et jusqu'aux fautes de langage des accusés et des témoins. On dirait que les tribunaux de police correctionnelle doivent leur fournir la petite pièce destinée à dérider leurs lecteurs et à les reposer des émotions de la cour d'assises. Si l'affaire à juger est un peu scandaleuse, elle le devient plus encore par la manière dont ils la racontent. Le délit est pour eux l'objet de tant de pasquinades, qu'on s'imagine presque qu'il y a de quoi rire; ou bien les petits événements de l'audience amusent si fort le journaliste, qu'il semble que ces détails soient le principal, et la cause elle-même l'accessoire. Vous lisez la feuille qui enregistre les arrêts de la justice comme vous liriez le *Charivari* ou le *Corsaire*.

Ces comptes-rendus plaisants sont plus dangereux qu'on ne le pense; ils exercent sans aucun doute une fâcheuse influence sur la moralité du peuple, en lui donnant une idée affaiblie du mal. Il semblera bientôt que les crimes seuls méritent une réprobation sévère, si les débats n'excitent que le rire, et si le récit piquant des vices n'est pas jugé indigne de servir de passe-temps. Prenez garde cependant que par cette légèreté de mauvais goût vous risquez de faire perdre au mal son aspect repoussant. Si les gens honnêtes ne voient dans certains actes que la loi poursuit que des peccadilles dont on peut s'amuser entre amis, ailleurs on craindra moins de les commettre. Quand l'opinion publique est sévère pour tous les degrés du mal, on craint davantage d'en franchir les premiers. Quand, au contraire, le blâme de l'opinion ne commence que là où les fautes acquièrent une gravité qui les rapproche du crime, tous les degrés qui le précèdent paraissent peu importants. Il semble que le coupable ne rencontre aucune barrière.

Si l'on considère cette question avec quelque attention, on reconnaîtra sans peine quelle puissance il y a, pour moraliser les hommes, dans l'idée que la Bible leur donne de la culpabilité. Elle atteint le mal, quelque séduisantes que puissent être ses formes, qu'il se manifeste par des paroles ou des actes, qu'il ne consiste qu'en une simple omission, ou qu'il n'existe que comme désir ou comme pensée, en confondant toutes ces manières d'offenser Dieu sous le nom commun de péché. « Le péché, dit-elle, est une transgression de la loi (1, Jean III, 4); » et c'est de la loi de Dieu qu'il s'agit ici, de cette loi qui interdit et qui atteint ce que les lois humaines n'osent pas même déclarer coupable. Le mot péché est donc un mot générique de l'acception la plus vaste. Il embrasse et il exprime, tant son sens est étendu, l'acte le plus criminel aux yeux des hommes, et la simple pensée qui, à l'insu de tous, souille l'imagination ou le cœur. Ce que la Bible déclare du péché sous la première de ces formes, elle le déclare également du péché qui revêt la seconde. C'est à propos de toute espèce de péché qu'elle dit que « celui qui fait le péché est du diable; » et c'est le péché, dans ses plus faibles manifestations comme dans ses plus honteux excès, qu'elle représente comme la cause de la venue de Jésus-Christ dans le monde et de sa mort : « Vous savez, dit-elle, que Jésus-Christ a paru pour ôter nos péchés. »

Si les écrivains qui rendent compte des audiences des tribunaux se faisaient de telles idées du péché, s'ils voyaient dans les malheureux que la justice humaine condamne des

hommes qui sont en révolte contre le Tout-Puissant, et que le Dieu des miséricordes sollicite à la repentance par tout ce qu'il y a de plus tendre dans ses compassions, ils trouveraient sans doute qu'il ne faut pas parler légèrement de choses si sérieuses; ils comprendraient que la morale publique ne peut que perdre à des plaisanteries qui font oublier ce qu'il y a de grave dans chaque délit, et ils éprouveraient pour la nature déchue de l'homme une pitié qui ferait taire les bons mots et qui les exciterait à la prière. Les lecteurs des feuilles judiciaires chercheraient aussi, on peut le croire, un autre genre d'amusement que celui que leur procure le récit des audiences de police correctionnelle. Il en est de plus nobles, il faut en convenir.

DU SENS COMMUN.

Ce n'est point du système philosophico-théologique de M. de Lamennais qu'il s'agit. Nous ne prétendons ni passer en revue les preuves historiques dont il s'étaie, ni discuter le mérite de ses principes, ni rappeler l'énormité de ses conséquences; nous voulons prendre le sens commun dans cette acception qui représente les notions élémentaires qui se retrouvent dans toute saine intelligence, notions humbles dans leur caractère, limitées dans leur portée, mais dont la présence et l'uniformité chez tous les membres de la famille humaine, constituent le fait le plus important qui se puisse imaginer. Si nous avons bien pu l'autre jour parler des avantages de la logique, que ne dirons-nous pas aujourd'hui du sens commun, puisque la logique elle-même en relève et en dépend. Le sens commun est le patrimoine général de l'humanité. C'est le point de départ de toutes les existences. C'est lui qui assure l'adhésion de chacun à certaines propositions simples et fondamentales, qui trace une marche et impose des procédés uniformes aux intelligences, qui maintient les droits de la vérité et de l'évidence, et leur donne prise sur le monde. Les hommes ne vivent en société qu'à la condition d'avoir quelques notions, quelques idées en commun. Otez le sens commun, plus de rapports possibles entre eux, toutes communications entre les esprits sont rompues, chacun s'isole, il y a plus, on s'entrechoque, et l'existence individuelle est elle-même menacée. Un fou, si l'on y réfléchit, n'est qu'un homme qui n'a plus le sens commun, qu'on ne peut comprendre, avec lequel on ne peut agir, et qu'on met au ban de la société par la crainte bien légitime qu'inspire une intelligence dont on ne connaît plus les lois, une volonté dont les mobiles nous sont étrangers et inexplicables.

Le sens commun, considéré comme une des conditions de la vie elle-même et du bien-être, est fort respecté, fort en usage, et chacun s'attend à trouver son prochain rigoureux observateur de la convention tacite qu'il établit entre tous. Mais à mesure qu'on sort des nécessités ou des comforts de l'existence, qu'on s'élève au-dessus des relations physiques et matérielles, qu'on passe à un ordre d'idées où la communauté de vues, de pensées, d'efforts devient d'une utilité un peu moins pressante et moins palpable, le sens commun devient aussi plus rare, le cercle de ses partisans fidèles et empressés se resserre, l'universalité n'est plus qu'une majorité, puis une minorité, puis une individualité, de toutes parts le schisme succède à l'harmonie et au bon accord; plus on monte, plus les gens diffèrent. Les goûts sensuels sont moins capricieux et divers que les opinions; s'il ne faut pas disputer de ceux-là, il faut bien moins disputer de celles-ci. Nous avons vu l'ordre sur un point, nous voyons l'anarchie sur l'autre. Enfin, si nous prenons le sens propre et rigoureux du mot, plutôt que son acception générale et courante, nous verrons que personne n'a le sens commun. Johnson disait que c'est le plus précieux des sens; pour nous, nous ajouterions volontiers que s'il est précieux par sa valeur propre, il l'est aussi, comme le diamant, par sa rareté, et que, dans la sphère des choses de l'esprit et des principes moraux, bien loin qu'il y ait un sens uniforme et général, il y a presque autant de sens particuliers que d'individus.

Le sens commun! Non seulement on s'en passe, mais encore on le dédaigne, on le méprise, on n'en veut pas. N'est-ce pas lui qui donne naissance au lieu commun? Or, c'est là le grand épouvantail de notre siècle. En littérature et en tout, c'est à qui fuira le lieu commun, n'importe par quelle voie. L'aversion en semble instinctive. Et ce n'est pas seulement, remarquez-le bien, l'expression répétée d'un axiome connu, éprouvé, adopté, qu'on évite ainsi; mais c'est bien plutôt l'aveu de l'existence d'un principe durable, des droits d'une loi générale, de l'autorité d'une vérité éternelle et absolue. On ne veut pas comprendre que, bon gré malgré, le lieu commun est la base de tout raisonnement, la matière première de toute pensée, et que l'*invention* prétendue d'un esprit orgueilleux et indépendant n'ira jamais jusqu'à appeler de nouveaux éléments à l'existence, à créer de nouvelles idées, ce qui supposerait la création préalable de nouveaux êtres et de nouveaux faits, mais qu'elle doit se contenter d'*inventer* des combinaisons, de découvrir des rapports. Ce qu'on recherche avant tout, c'est l'originalité; et cette originalité ne provient pas d'une supériorité d'excellence, mais d'une étrangeté laborieuse et pénible. Nos littérateurs ont en masse renoncé au bon sens pour le génie. Chacun a du génie. C'est à qui dira ce qu'on n'a pas encore dit, ce qu'on ne croyait pas possible de dire Il faut être soi, il faut que chaque période soit un acte d'indépendance contre l'autorité des notions communes; on ne veut même pas d'un langage commun: aussi chacun a-t-il son dialecte, ou plutôt son patois. C'est une véritable contagion dont l'air est imprégné, une maladie intellectuelle dont la propagation attriste. L'avouerons-nous? quelquefois nous sommes saisis d'un inexprimable ennui en feuilletant tel livre ou telle revue, en lisant quelques pages seulement de tel génie contemporain, et presque en voyant certain nom sur un volume, certaine signature au bas d'un article. L'esprit se débat en vain au milieu de ce fatras, de cet éclat, de ce bruit; il s'affaisse bientôt et s'engourdit de satiété. C'est un tourbillon d'idées confuses, d'expressions impropres, de mots sonores et vides. Evoquerons-nous ici toutes ces théories avortées, ces spéculations creuses, ces systèmes en l'air, ces généralités fatigantes, ces recherches de mauvais goût, ce jargon philosophique, cette ignorance arrogante, cette érudition à bon marché? Rappellerons-nous le feuilleton de celui-ci, le cours de celui-là, le poème de l'un, les essais de l'autre? A l'aspect de ce chaos, l'âme est en vérité saisie d'un grand ennui et d'un grand dégoût.

Mais, hélas! ce n'est pas tout, ce n'est rien encore, et l'on se consolerait facilement de ce dévergondage, s'il s'arrêtait aux limites de l'intelligence. Il est vrai cependant de dire que l'on ne peut guère s'y attendre. La vie intellectuelle reflète la vie morale, l'esprit relève du cœur, la disparition de l'un trahit celle de l'autre. La haine du lieu commun moral répond à celle du lieu commun dans les arts. On est extravagant dans sa conduite comme dans ses livres; on ne se contente pas des débauches d'esprit. L'égoïsme des affections devient la contre-partie des sottes prétentions à l'originalité et à l'individualité littéraires. L'axiome moral est trop simple, le chemin battu trop humble, l'opinion sanctionnée trop vulgaire. Bien loin de recevoir une vérité sans examen et par cela seul qu'elle est généralement adoptée, ce qui serait léger et répréhensible, on la rejette sans l'exami-

ner non plus, mais par cela même qu'elle est reçue, ce qui n'est pas moins stupide. Chacun a sa passion dominante, et c'est de cette passion qu'il fait, je ne dirai pas la règle de sa vie, mais la pente où il la laisse glisser; tous ces sentiers pervers se croisent et se confondent; et qu'on s'étonne du désordre et de l'anarchie morale!

Les travers de l'esprit, les passions du cœur sont infinis et varient en nombre, en proportion, en diversité; la vérité et le bien sont uns; c'est à cette unité qu'il faut ramener les hommes pour rétablir la vertu, l'ordre et le bonheur. Le sens commun, comme on l'appelle, offre bien une sorte d'unité, mais humaine, élémentaire, d'ailleurs sans autorité pour appeler, sans force pour retenir. Utile comme offrant à tous un point de départ et une voie uniformes, des données et un procédé communs, sa valeur est grande, mais comme moyen, non comme but. C'est à l'unité de la Bible que nous voulons convier le monde égaré et désuni. Ce n'est que là qu'il retrouvera réellement le sens commun et le bon sens, c'est-à-dire la santé de l'âme et de l'esprit, et l'harmonie des sentiments. Au reste, l'unité dont il s'agit pour le genre humain et autour de laquelle nous l'invitons à se rallier, n'est pas, nous le savons, l'unité absolue, l'uniformité d'un moule triplement inflexible. Nous ne prétendons pas plus imposer une même formule à toutes les intelligences qu'une même conformation physique à tous les individus; nous ne prétendons pas nier ou maudire les rapports du monde intellectuel et du monde moral et leur influence réciproque; nous savons, au contraire, admirer la variété de formes que peut revêtir l'identité d'essence. Mais l'unité que nous espérons et que nous attendons est cette unité essentielle du Saint-Esprit et de la foi évangélique, où viennent se rencontrer, d'une part, toutes les nuances et les diversités qui constituent l'individu, et de l'autre, le caractère exclusif et inflexible de la vérité. Telle est la seule unité réelle et solide; telle est la papauté au profit de laquelle nous sommes panégyristes du sens commun.

VARIÉTÉS.

Renseignements sur la nation des Serakhalés, dans la Nigritie occidentale, fournis par un esclave africain.

Nos connaissances sur l'intérieur de l'Afrique sont encore bien imparfaites. Les difficultés extrêmes qu'on a rencontrées chaque fois qu'on a voulu pénétrer dans ce pays, rendent donc très-intéressants tous les détails nouveaux qu'on peut recueillir sur sa géographie et sur ses mœurs. Tandis que les voyageurs essaient, souvent au péril de leur vie, de se hasarder au milieu de tribus redoutables et défiantes, pour nous rapporter, comme prix de leurs périlleuses excursions, quelques renseignements incomplets, voici que d'autres renseignements, qui s'accordent parfaitement avec ceux recueillis par les voyageurs qui ont été en Nigritie, et en particulier par le courageux Caillié, qui se hasarda, il y a quelques années, jusqu'à Tombouctou, nous arrivent d'un tout autre côté. Ils ont été fournis à M. Théodore Dwight, qui s'est hâté de les communiquer au Lycée américain, par un esclave africain, qui, depuis plus de trente ans, a été transporté aux Etats-Unis, et qui était loin de se douter qu'il dépendait de lui de jeter du jour sur l'une des questions géographiques les plus obscures. Bien que plus d'un quart de siècle se soit écoulé depuis l'époque où il fut enlevé des côtes de l'Afrique, les moyens d'information sont si peu nombreux, et les mœurs de ces peuples si stationnaires, que les détails recueillis de la bouche de ce vieillard ne peuvent manquer d'intéresser tous ceux qui cherchent à étendre leurs connaissances sur ce continent. M. Dwight ne manquera pas sans doute de publier tous les faits qu'il pourra apprendre de cet homme, qui paraît être plus à même que beaucoup de ses compatriotes ne l'auraient été, de faire bien connaître son pays, puisqu'il y remplissait des fonctions qui supposent une instruction supérieure à celle de la plupart des habitants. Voici quelles ont été les principales circonstances de sa vie.

Lamen-Kebe, c'est le nom de l'esclave, est né dans le royaume de Fouta-Ghialo. Il a beaucoup voyagé dans sa jeunesse. Deux fois il s'est avancé jusqu'au Niger. Dans l'une de ces excursions il accompagnait une armée de Mahométans qui se proposait de forcer une tribu idolâtre à embrasser l'islamisme, et qui y réussit. De l'âge de quatorze ans à celui de vingt-un ans, il a cherché à s'instruire. C'est dans la ville de Bunder qu'il a surtout séjourné dans ce but; puis il s'est fixé à Kebe, où il a rempli pendant cinq ans les fonctions de maître d'école. S'étant rendu sur la côte pour acheter le papier nécessaire à ses élèves, il fut fait prisonnier et vendu comme esclave. Le père de Lamen-Kebe appartenait à la nation des Serakhalés. Sa mère était de la tribu des Maceneas.

Les Serakhalés sont connus des savants de l'Europe. Balbi, qui, dans son *Abrégé de Géographie*, écrit leur nom comme nous venons de le faire, les nomme *Seracolets*, *Serrawallis* et *Serrawullis* dans son *Atlas Ethnographique*. Il dit que ce peuple paraît surpasser presque tous les autres nègres pour l'intelligence et l'adresse dans les affaires du commerce. La langue des Serakhalés remplie, selon lui, de sons gutturaux, est comprise dans une vaste étendue de pays, à cause de l'importance de leurs affaires mercantiles.

Il résulte des récits de Lamen que les Serakhalés, dont la capitale, nommée *Dafun* ou *Jasuna*, est située au nord du Fouta-Ghialo, étaient plongés autrefois dans le paganisme. Un de leurs princes, nommé Moral-Kebe, ayant embrassé le mahométisme, abdiqua la couronne et se voua tout entier à l'étude. Dans la suite, il s'efforça de répandre la religion du faux prophète et il travailla à instruire son peuple. Les progrès de l'islamisme et de l'instruction générale paraissent avoir été simultanés dans la Nigritie. Les sauterelles ayant forcé les Serakhalés à abandonner leur capitale, ils se jetèrent en grand nombre dans le Fouta-Ghialo, et firent la conquête de la partie orientale de ce royaume; depuis lors ils ont toujours conservé ce pays. Lamen-Kebe a donné sur leurs traditions, sur leurs fabriques, sur leurs écoles et sur beaucoup d'autres sujets, des détails intéressants qu'il ne nous est pas possible de reproduire aujourd'hui.

La langue de ce peuple n'a pas les caractères que Balbi lui attribue, d'après les rapports de quelques voyageurs mal informés. M. Dwight en a publié un vocabulaire qui, bien qu'il ne contienne encore que peu de mots, est cependant assez étendu pour qu'on puisse en conclure que la langue des Serakhalés doit être agréable, sonore et facile à prononcer. Le tableau polyglotte des langues africaines de Balbi ne renfermant d'autres mots que les noms des dix premiers nombres, il ne sera pas inutile, sans doute, d'extraire quelques-uns de ceux de ce vocabulaire:

Le soleil, *Kieng*.	La mère, *Unsage*.
La main droite, *Kitilange*.	Le couteau, *Nabo*.
La main gauche, *Kitenoke*.	Bon, *Sirisiri*.
La mer, *Francos* (l'eau amère.)	Mauvais, *Bure*.
Le petit-fils, *Lendiego*.	Le cheval, *Dusenu*.

Lamen-Kebe a dicté à M. Dwight une liste de vingt ouvrages écrits dans la langue de son pays, dont on se sert dans les écoles. La plupart paraissent être relatifs à la religion mahométane; il y a aussi, dans le nombre, des livres de prières, des recueils de chants religieux et des dictionnaires. Plusieurs sont traduits de l'arabe. Ils forment ensemble une sorte de cours d'éducation nègre, dont on n'a pas la moindre connaissance en Europe. Lamen Kebe cite les noms d'hommes de la Nigritie qui ont consacré de longues années à s'instruire; il parle de ceux qui, dans différents royaumes de ce pays, ont contribué le plus aux progrès de l'instruction, et il nomme quelques femmes célèbres par l'étendue de leurs connaissances.

Les écoles de plusieurs royaumes de l'intérieur de la Nigritie sont, s'il faut l'en croire, soutenues par le gouvernement, d'après un système si judicieux et si libéral que tous les enfants peuvent apprendre, sans grands frais, à lire et à écrire; les enfants pauvres sont instruits gratuitement; un impôt a pour but de couvrir cette dépense. Les écoles par-

ticulières sont aussi très nombreuses, surtout dans les villes principales de quelques-uns des peuples les plus instruits. Dans plusieurs écoles, les garçons et les filles sont instruits par le même maître, mais dans des salles différentes. Lamen-Kebe avait, quand il était maître-d'école, environ cinquante-cinq élèves, dont quatre ou cinq filles. Ses écoliers s'asseyaient sur une peau de mouton, étendue à terre, pour prendre leurs leçons. Ils appuyaient sur un genou une petite planche blanchie avec une sorte de craie, et ils écrivaient sur cette planche avec des plumes de roseau et une encre préparée avec soin. Le maître leur faisait un modèle en traçant les premiers mots du Coran avec un roseau sec, qui effaçait la craie partout où il passait, et les écoliers repassaient avec de l'encre les caractères qu'il avait tracés. Lamen-Kebe vante celles des écoles de son pays où l'on traduit ou, pour nous servir de son expression, où l'on double. Il paraît que dans un certain nombre d'écoles on n'enseigne le Coran qu'en arabe, bien que cette langue soit tout à fait inintelligible au peuple; dans d'autres, au contraire, on le double, c'est-à-dire on le traduit dans la langue vulgaire.

Il est intéressant, sans doute, de voir par quelle admirable dispensation Dieu prépare ces nations, placées tout-à-fait en dehors de l'influence de l'Europe, à recevoir plus facilement les enseignements de l'Évangile, lorsqu'il leur sera porté. Avec la religion de Mahomet se répand l'instruction, et tandis que dans beaucoup d'autres contrées les missionnaires ont besoin, non seulement de traduire l'Écriture Sainte dans la langue du pays, mais encore d'apprendre à lire au peuple tout entier, ici cette seconde partie de la tâche a été accomplie d'avance. Quand le jour sera venu, où la langue des Serakhalés reproduira toute la Parole de l'Éternel, il y a lieu de croire que cette nation pourra aussitôt la lire. Si Lamen-Kebe ne se trompe pas à cet égard, on peut même ajouter que les Serakhalés possèdent déjà, sous les noms de *Nahayi*, *Fakihu*, *Sanï*, *Lauan et Taurat*, les cinq livres de Moïse, et sous ceux de *Yabury* et *Alsara*, quelques autres fragments de la Bible. Ce fait, s'il peut être constaté par d'autres témoignages, sera d'une haute importance pour les efforts que les chrétiens croiront devoir tenter en faveur de ce peuple. Il facilitera une foule de travaux, et en même temps il démontrera avec quels soins la Providence de Dieu prépare les peuples, à l'insu les uns des autres, à l'œuvre qui doit se faire successivement au milieu d'eux tous. Peut-être pourrions-nous dire aussi que ce degré de culture d'une nation de nègres abandonnée à elle-même, et qui est sortie de l'état sauvage par les simples résultats de son contact avec des nations à demi barbares, est un puissant argument à opposer à ceux qui voudraient encore nous faire croire que la race noire n'est susceptible d'aucun progrès.

Il y aurait lieu sans doute d'être surpris que ces renseignements précieux n'eussent pas été recueillis et publiés plus tôt, si l'on ne savait que les propriétaires d'esclaves ne songent qu'à exploiter le travail des hommes qu'ils possèdent, sans se mettre, du reste, en relation avec eux. Le nom de M. Dwight, qui vient de les transmettre à l'une des principales institutions littéraires des États-Unis est d'ailleurs une garantie suffisante des précautions prises contre toute supercherie.

REVUE DES JOURNAUX.

LE NATIONAL. — *Sur la lettre de M. O'Connell.*

Quelques-uns des prévenus d'avril, réfugiés en Angleterre, ont écrit à M. O'Connell pour lui demander de venir les défendre à la barre de la cour des pairs. Ce choix pouvait avoir plusieurs motifs, mais il était surtout inspiré par la conviction que le célèbre défenseur des libertés irlandaises ne pouvait que s'associer de toute son âme à la cause des républicains français. Cependant M. O'Connell a refusé la défense de ce parti, déclarant qu'il ne croyait pas à la possibilité de la république en France, aussi long-temps que les croyances religieuses ne domineraient pas les esprits et les consciences.

Cette raison paraît peu concluante aux écrivains du *National*, qui, dans leur feuille du 18 de ce mois, essaient de prouver que les convictions religieuses sont inutiles, pour ne pas dire plus, aux institutions républicaines, et que la France est actuellement, par son scepticisme, dans une situation plus réellement morale que l'Amérique du Nord elle-même.

Pour démontrer la vérité de la première assertion, le *National* se borne à rappeler que la république puritaine de Cromwell n'a pas mieux pu se soutenir que la république anti-chrétienne de 93. A l'appui de sa seconde thèse, le journal fédéraliste nous dit que l'opinion publique en étant venue au point de n'attacher plus aucun déshonneur à l'incrédulité, et de respecter au même degré, ou plutôt de voir avec la même indifférence les convictions les plus opposées et l'irreligion la plus complète, il en résulte que chacun se montre ce qu'il est réellement, suit à son gré le culte qu'il préfère ou s'abstient de tout culte, et qu'ainsi nous sommes délivrés de cette hypocrisie que l'opinion, à défaut de la loi, impose encore à d'autres peuples, aux Américains du Nord, par exemple. C'est là ce qui rend aux yeux du *National* la situation morale de la France beaucoup plus heureuse que celle des nations chez lesquelles l'indifférence religieuse n'a pas fait les mêmes progrès.

Nous ne saurions passer sous silence ces deux propositions, non que nous prenions plus de souci qu'il ne faut de la question politique à laquelle elles se rapportent. Nous avons dit ailleurs, et plus d'une fois, notre opinion sur la valeur des formes de gouvernement pour assurer les libertés d'un peuple. Allant donc tout droit à la pensée des écrivains du *National*, nous mettrons le mot liberté à la place du mot république, et nous nous demandons s'il est vrai qu'un peuple puisse arriver et se maintenir sans croyances religieuses dans un état de pleine et complète liberté politique. Il vaudrait autant demander, ce nous semble, s'il est possible de croire à l'existence d'une société au sein de laquelle on ne parlerait que de droits, et jamais de devoirs. Formuler ainsi la question, c'est la résoudre; car l'idée et le sentiment du devoir, bases essentielles de toute morale et partant de toute société, n'ont de racines que dans le terrain des croyances religieuses. Un homme qui ne croit plus en Dieu, ou ce qui revient au même, qui ne voit pas en Dieu l'auteur de la morale dont sa conscience lui parle, doutera bientôt de sa conscience elle-même; et quand il en sera venu là, où s'appuiera, où s'inspirera sa moralité? Le doute n'est pas l'état normal de l'homme, mais l'absence même de cet état. Une société ne saurait donc y trouver sa paix et son bien-être.

Vantez-nous après cela l'indifférence qui a succédé pour nous au règne de tant de lois intolérantes, tant ecclésiastiques que philosophiques. Vous la croyez amie de la morale, parce qu'elle n'a ni blâme ni éloge, ni punition ni récompense pour la foi non plus que pour l'incrédulité, et parce que ce silence laisse chacun libre de parler selon sa conviction; mais ne voyez-vous pas que ce silence est celui de la mort de l'âme et de la conscience, et que cette mort nous livre à la merci de toutes nos mauvaises passions? Encore une fois, que bâtirez-vous sur un pareil fondement? Vous n'aurez plus l'hypocrisie religieuse, je le veux bien; mais vous en aurez d'autres; la sincérité sera dans les professions de foi; oui, mais elle manquera plus que jamais dans les relations sociales. Tout ce que vous aurez gagné sera d'avoir transporté et concentré sur le terrain des intérêts matériels tous les vices dont nous portons en nous le germe. Et c'est ainsi que procéda toujours la sagesse humaine: elle croit détruire le mal, quand elle ne fait que le déplacer. L'Évangile du Dieu qui sonde les cœurs et les reins nous enseigne bien autrement la sincérité, la morale. C'est par la vie qu'il procède et non par la mort; il nous place sans cesse en présence de la sainteté et de l'amour de Dieu, et nous puisons là des inspirations qui nous transforment tout entiers en nouvelles créatures.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie BOUDON, rue Montmartre, n° 131.

TOME IVe. — No 52. 30 DÉCEMBRE 1835.

LE SEMEUR,

JOURNAL RELIGIEUX,

Politique, Philosophique et Littéraire,

PARAISSANT TOUS LES MERCREDIS.

Le champ, c'est le monde.
Matth. XIII. 38.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Bleue, no 5, et chez tous les Libraires et Directeurs de poste. — Prix: 15 fr. pour l'année; 8 fr. pour 6 mois; 5 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger, on ajoutera 2 fr. pour l'année, 1 fr. pour 6 mois, et 50 c. pour 3 mois. — Les lettres, paquets et envois d'argent doivent être affranchis.—On s'abonne à Lausanne, à la Librairie Religieuse et d'Education de M. Ducloux et frères Noir. — A Neuchâtel, chez Michaud, libraire. — A Genève, chez Mme S. Guers, libraire.

AVIS.

MM. les Souscripteurs au Semeur *dont l'abonnement expire le* 31 *décembre sont priés de le renouveler avant cette époque. Le prochain numéro ne sera envoyé qu'à ceux qui se seront réabonnés. On s'abonne, par lettres affranchies, rue Bleue, no* 5.

SOMMAIRE.

CONTROVERSE CATHOLIQUE.

M. Bautain et M. l'évêque de Strasbourg.

Nous venons de recevoir de M. l'abbé de Bonnechose la lettre suivante :

Strasbourg, 19 décembre 1835.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez bien voulu envoyer à M. l'abbé Bautain le numéro de votre journal où se trouve un article intitulé : *Controverse catholique. M. l'évêque de Strasbourg et M. Bautain.* Votre intention, en faisant cet envoi, était sans doute que M. Bautain vous fît ses observations, s'il y avait à en faire. Il y en a une grave, Monsieur; et je m'empresse de vous la communiquer, dans l'intérêt de la vérité. Votre article tout entier repose sur la supposition que nous aurions accepté cette année les propositions que nous avions refusées l'année passée. Cela n'est pas, Monsieur; et si vous voulez vous donner la peine de mettre en regard les six propositions de l'*Avertissement* de M. l'évêque de Strasbourg et celles qui nous ont été présentées dernièrement, vous vous assurerez que la première, la cinquième et la sixième sont très-différentes. Ce sont donc des propositions nouvelles que nous avons souscrites; et tout homme de bonne foi qui a étudié la question verra facilement que nous avons pu le faire sans nous démentir.

J'attends de votre impartialité que vous insériez cette lettre dans votre prochain numéro.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

L'abbé H. de Bonnechose.

M. l'abbé de Bonnechose insiste, dans cette lettre, sur les différences qu'il y a entre les propositions refusées en 1834 par M. Bautain et ses adhérents et les propositions souscrites par eux en 1835. Nous nous faisons un devoir de reconnaître que ces différences sont plus importantes qu'une première lecture ne nous avait fait croire qu'elles l'étaient, et surtout qu'il n'était naturel de le supposer d'après la circulaire de M. l'évêque de Strasbourg. Nous ne croyons pas pouvoir mieux mettre nos lecteurs à même de comprendre la distance qui sépare ce que M. l'évêque demandait et ce que M. Bautain et ses disciples consentent à accorder, qu'en rapprochant les questions qui leur avaient été adressées des réponses qu'ils viennent d'y faire, et en empruntant à leurs réponses précédentes quelques passages qui permettent de bien apprécier le sens qu'ils attachent aux mots qu'ils emploient. Nous ne prendrons, d'ailleurs, aucune part à cette discussion, sur laquelle nous nous sommes suffisamment expliqués dans l'article auquel M. l'abbé de Bonnechose répond.

Quant à la manière dont cette discussion vient de finir, elle nous est indiquée par M. de Bonnechose en des termes qui, si nous les rapprochons des expressions dont M. de Trèvern s'est servi dans sa circulaire, nous remplissent de surprise, et nous font penser que le débat va se rouvrir.

M. de Trèvern déclare que « M. Bautain et ses adhérents,

» en fils soumis et respectueux, ont senti, comme lui, qu'il » était plus que temps de mettre un terme à de graves dis- » sentiments sur la doctrine, de s'unir franchement de » cœur et d'esprit au centre de l'unité, au premier pasteur » du diocèse. »

M. de Bonnechose déclare, au contraire, que ses amis et lui « ne se sont pas démentis, » et il semble en appeler à M. de Trèvern lui-même, quand il affirme que « tout hom- » me de bonne foi qui a étudié la question peut le voir fa- » cilement. » Or, M. de Trèvern a étudié la question plus que personne, et cependant il est si fort convaincu que les prêtres dont la résistance attristait son cœur se sont démentis, qu'il les appelle « des fils soumis et respectueux, » et qu'il annonce leur réconciliation aux catholiques comme « un » heureux événement, dont il faut qu'ils se réjouissent et » qu'ils rendent grâces à la Providence. »

Il y a lieu, en effet, de parler ainsi, si M. de Trèvern est bien sûr que M. Bautain et ses disciples ont rétracté des erreurs qu'il nommait, il y a un an, des *erreurs palpables*, et qu'il les accusait de défendre *avec une obstination imperturbable, souvent dédaigneuse et insultante.* « Persévérer contre » la doctrine de l'Eglise, disait-il, serait se séparer d'elle, se » créer un parti et faire bande à part. »

Si M. Bautain et ses disciples ne se sont pas démentis, ils font donc encore bande à part, et l'on ne saurait alors comment qualifier un accord qui ne reposerait que sur des mots à double entente, et sur des propositions de nature à contenter les deux partis, sans qu'aucun de ceux qui discutent ait changé réellement de conviction. On a imaginé de peindre des sujets différents sur les deux côtés de lames de verre placées en biais à quelque distance les unes des autres, tellement qu'elles présentent d'un côté un tableau qui ne ressemble en rien à celui qu'on voit en se plaçant du côté opposé. Il faut bien que les propositions qui nous occupent aient une propriété du même genre ; car s'il n'en était pas ainsi, comment permettraient-elles à M. l'évêque de Strasbourg de dire qu'il n'y a plus de dissentiments sur la doctrine entre lui et les prêtres qu'il cherchait depuis si longtemps à ramener, tandis qu'elles laissent M. de Bonnechose libre d'écrire que ces prêtres ne se sont pas démentis?

Si nous y regardons de plus près, nous remarquerons cependant que si quelqu'un a faibli, c'est peut-être M. l'évêque de Strasbourg. N'ayant pu obtenir que ses subordonnés consentissent à signer ses premières propositions, il s'est contenté de celles qui leur ont paru ne pas être une rétractation de leurs principes. En d'autres mots, il en a passé par où ils l'ont voulu, quand il s'est aperçu qu'il ne pouvait obtenir d'eux de « condamner ce qu'il condamnait, et d'adopter » ce qu'il enseignait; » en sorte qu'au lieu de publier la circulaire de M. de Trèvern et la déclaration de M. Bautain sous le titre de *Soumission de M. Bautain*, la *Dominicale* aurait dû donner à ces pièces le titre de *Soumission de M. l'évêque de Strasbourg*, cette soumission ressortant clairement de ces documents et des explications importantes de M. l'abbé de Bonnechose. En effet, M. de Bonnechose nous écrit : « Nous ne nous sommes pas démentis, » et néanmoins M. de Trèvern se déclare satisfait.

Il faut convenir que ce replâtrage donne une singulière idée de l'unité dont l'Eglise catholique se vante si souvent, et l'on ne comprend pas comment, en présence de ces faits qu'il ne pouvait pas ignorer, M. de Bonald n'a pas craint de publier dans la *Gazette de France*, du 25 décembre, des lignes comme celles-ci : « La religion chrétienne catholique prétend » exclusivement à ce titre de religion de l'unité, parce » qu'elle seule possède dans sa constitution l'autorité néces- » saire pour maintenir les esprits dans cette unité, et ra- » mener ceux qui s'en écartent. » N'y a-t-il pas lieu plutôt de rappeler ce que nous disions, il y a quelques jours : « Une » fois deux ou trois concessions obtenues de vous, combien, » de son côté, l'Eglise ne vous en fait-elle pas! Combien de » sectes ont fleuri dans son sein dont elle n'a pas voulu s'a- » percevoir ! A Genève, à Londres, François de Sales eût » été forcément chef de secte; la catholicité en a fait un » saint. » On dirait qu'elle commence à s'apercevoir que c'est le meilleur parti qu'elle ait à prendre à l'égard de M. Bautain; car elle parle déjà « de la sainte et courageuse » détermination que Dieu lui a inspirée, de s'unir franche- » ment de cœur et d'esprit au centre de l'unité, » tandis que M. Bautain nous fait écrire qu'il n'a pas songé le moins du monde à se démentir. Peut-être même se reproche-t-il d'avoir manqué de sagesse et de courage, en signant des propositions que l'on essaie de faire passer pour une rétractation, et qui, puisqu'elles n'en sont pas une, nous paraissent être sans but. Bien des gens y seront pris, et s'écrieront, comme la *Dominicale* : M. Bautain s'est soumis à son évêque! jusqu'à ce que M. Bautain ait expliqué par quels motifs il a adhéré à ces propositions, que M. de Bonnechose nous invite presque à considérer comme une protestation nouvelle.

PARALLÈLE ENTRE LES PROPOSITIONS PRÉSENTÉES, EN 1834, PAR M. L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG, ET CELLES SOUSCRITES, EN 1835, PAR M. BAUTAIN ET SES ADHÉRENTS.

PREMIÈRE QUESTION DE M. L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG (1). Pensez-vous que le raisonnement seul *ne suffit pas pour prouver* avec certitude l'existence du Créateur, *et l'infinité de ses perfections*?

PREMIÈRE PROPOSITION SOUSCRITE PAR M. BAUTAIN ET SES ADHÉRENTS. Le raisonnement *peut prouver* avec certitude l'existence de Dieu. — *La foi, don du ciel, est postérieure à la révélation ; elle peut donc convenablement être alléguée vis-à-vis d'un athée en preuve de l'existence de Dieu.*

REMARQUES. M. Bautain avait dit, en 1834, en répondant à la première question de son évêque : « Il suffit de la rai- » son, mais de la raison éclairée par la parole et la lumière » divine, de la raison prévenue par la grâce, pour porter » l'homme à croire en l'Etre Créateur et à l'adorer. C'est » ainsi que l'enfant, que le peuple simple croit en la Parole » qui lui annonce le Dieu infini, et l'infinité de ses perfec- » tions. Mais la raison *seule* par le *seul raisonnement* ne suffit » pas pour conduire l'homme à la découverte de cette immense » vérité. On prétend que c'est anéantir la religion que de ne » pas croire à cette omnipotence de la raison humaine! Nous » croyons, nous, que c'est anéantir la foi, en méconnaître la » nécessité, que d'exalter, comme on le fait, la force de la » raison, soit en philosophie, soit en théologie. »

M. l'évêque de Strasbourg, en discutant la valeur de ces arguments, avait dit : « L'existence de Dieu n'est pas un » article de foi, mais le préliminaire à la foi.... Je ne sache » encore personne qui dise avec le Professeur que toutes les » preuves sur l'existence de Dieu sont insuffisantes sans la » foi. Cette assertion lui appartient : il a droit de la reven- » diquer. On ne la lui contestera pas : elle est de nouvelle » date ; donc elle est fausse.

On a pu remarquer que dans la proposition souscrite par M. Bautain et ses adhérents la preuve du raisonnement n'est admise que pour l'existence de Dieu, et non pour l'infinité de ses perfections, comme le voulait la question de l'évêque. La seconde partie de la proposition que M. de Trèvern n'avait

(1) Nous donnons le titre de *questions* aux propositions de l'Evêque, pour les distinguer des *propositions* du Professeur qui les suivent immédiatement, et qui y servent de réponses. Nous imprimons en italiques les mots qui peuvent surtout faire ressortir les différences qu'il y a entre les unes et les autres.

pas provoquée, semble avoir pour but de modifier ou du moins d'affaiblir l'assertion renfermée dans la première partie. Voyez, au surplus, les différences entre la sixième question de l'évêque et la sixième proposition signée par le professeur pour comprendre le sens limité de cette réponse.

Deuxième question. Pensez-vous que la Révélation Mosaïque ne se prouve pas avec certitude par la Tradition orale et écrite de la Synagogue et du Christianisme?

Deuxième proposition. La Révélation Mosaïque se prouve avec certitude par la tradition orale et écrite de la Synagogue et du Christianisme.

Remarques. M. Bautain avait répondu, en 1834, que la » Révélation Mosaïque présente deux ordres de vérités: vé» rités de fait, car elle est l'histoire d'une nation; et vérités » divines. » Après avoir reconnu qu'il suffit de la raison et de son exercice pour admettre les premières, le professeur ajoutait: « Quant à la vérité divine ou à la divinité de cette » Révélation, elle est d'abord un objet de foi comme tout ce » qui est divin, et on ne prouvera jamais par le raisonne» ment seul à un homme de raison sans foi, qu'un livre écrit » par la main d'un homme soit un livre divin ayant autorité » divine pour tous les hommes. »

M. de Trèvern répondit que « la distinction entre vérités » historiques et vérités divines n'était pas ici d'une appli» cation heureuse; » et il s'efforça de le démontrer.

La proposition souscrite reproduit textuellement les expressions employées dans la question à laquelle elle répond. Il nous est impossible de dire si ceux qui l'ont signée font cependant encore la distinction que M. l'évêque de Strasbourg refusait de faire.

Troisième question. Quant à la Révélation chrétienne, je vous demanderai si la preuve tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, a perdu sa force avec son éclat vis-à-vis des générations subséquentes? Ne la trouvons-nous pas en toute certitude *dans l'authenticité du Nouveau-Testament*, dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens? Et n'est-ce point par cette double Tradition que nous devons la démontrer à ceux qui la rejettent ou qui, sans l'admettre encore, la désirent?

Troisième proposition. La preuve de la Révélation chrétienne, tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force avec son éclat vis-à-vis des générations subséquentes. Nous trouvons cette preuve dans la tradition orale et écrite de tous es chrétiens. C'est par cette double tradition que nous devons la démontrer à ceux qui la rejettent, ou qui, sans l'admettre encore, la désirent.

Remarques. En 1834, M. Bautain avait répondu: « Oui » certainement, les miracles de Jésus-Christ témoignent de » la divinité de sa doctrine, et cette preuve n'a rien perdu, » elle ne perdra rien de sa force et de son éclat pour les fi» dèles jusqu'aux générations les plus reculées. Tant que » l'Evangile de Jésus-Christ sera prêché, ses miracles seront » crus et connus *par* tous les enfants de l'Eglise. Mais il » ne s'agit point du fidèle qui trouve dans l'enseignement de » l'Eglise et sa divine autorité l'appui inébranlable de la foi. » Il s'agit de savants païens, de mécréants, de déistes. Or, » comment prouvera-t-on *logiquement* et par la seule au» torité de la raison à de tels hommes la divinité de Jésus» Christ et de son Evangile? Par les miracles, dit-on? Et les » miracles, quelle garantie donnerez-vous de leur vérité? » Le récit de l'Evangile et le témoignage des Apôtres qui n'é» taient ni trompeurs, ni trompés... Ne seront-ils pas en droit » de vous dire tout d'abord que vous faites une pétition de » principes; que vous tournez dans un cercle; la vérité de » la révélation évangélique qui annonce les miracles ne pou» vant pas être prouvée *rationnellement* par les miracles; et » en outre, en établissant que les Apôtres, qui étaient » hommes, n'ont pu ni errer ni tromper, vous supposez un » fait tout aussi extraordinaire que les miracles mêmes qu'ils » racontent.

M. l'évêque de Strasbourg a établi que c'est à tort que M. Bautain lui objecte une pétition de principes. « Et où » est-elle donc cette terrible pétition de principes, demande» t il, si ce n'est dans l'imagination du répondant? La certi» tude des miracles a été dans le temps, est encore et sera » toujours dans l'aveu des témoins oculaires, de leurs con» temporains, dont aucun, même parmi les incrédules, » n'a nié leur existence; dans le témoignage uniforme » de toutes les communions chrétiennes, qui les croient » aujourd'hui comme ayant toujours été crus, de générations » en générations ascendantes jusqu'à celle qui a vu Jésus» Christ et ses Apôtres. Que le Professeur essaie donc d'assi» gner dans cette chaîne immense de témoins entremêlés » une entrée possible à l'erreur. On peut lui prédire qu'avec » toute la sagacité qu'on lui connaît, il n'y réussira jamais. »

Malgré cette réfutation de son évêque, M. Bautain n'a pas admis dans la proposition qu'il a signée, ces mots: « Nous trouvons cette preuve *en toute certitude dans l'authenticité du Nouveau-Testament*, » qui se lisent dans la question de M. l'évêque de Strabourg.

Quant à la preuve tirée de la Tradition orale et écrite, M. Bautain ne l'admettait, en 1834, que dans ce sens que la Tradition est transmise et garantie par l'Eglise. « C'est donc » l'Eglise qu'il faut écouter, disait-il, c'est elle qu'il faut » croire, sous peine de rester païen, mécréant, déiste. » M. de Trèvern lui répondit: « Dire que l'Eglise enseignante » garantit et sanctionne la Tradition sur les miracles, c'est » intervertir l'ordre des idées. Les miracles établissent la » divinité de notre Sauveur et l'inspiration de ses disciples: » leur prédication verbale et écrite a proclamé dans l'uni» vers, que Jésus-Christ avait donné la promesse d'une as» sistance permanente à ses apôtres et à leurs successeurs: » voilà l'origine de l'autorité spirituelle. L'invoquer ici » pour prouver ce qui la prouve elle-même, est assurément » décrire le plus éclatant des cercles vicieux, heurter le bon » sens, et trahir un défaut de notions justes sur les fonde» ments du Christianisme. »

On ne nous dit pas si, en signant ce qu'ils ont conservé de la troisième proposition de 1834, M. Bautain et ses adhérents ont renoncé, quant à la suffisance de la preuve tirée des miracles, à la distinction qu'ils faisaient dans leur première réponse entre les fidèles pour qui, disaient-ils, elle n'a rien perdu de sa force, et les savants païens, les mécréants, les déistes, pour qui ils la déclaraient inutile. Si une telle distinction subsiste dans leur esprit, cette restriction mentale détruit l'accord qu'il paraît y avoir entre eux et leur évêque.

Quatrième question. Pouvez-vous attendre d'un incrédule qu'il admette la Résurrection de notre divin Sauveur, avant de lui en avoir administré des preuves certaines? et ces preuves ne sont-elles pas déduites du raisonnement?

Quatrième proposition. On n'a pas le droit d'attendre d'un incrédule qu'il admette la Résurrection de notre divin Sauveur, avant de lui en avoir administré des preuves certaines, et ces preuves sont déduites *de la même Tradition* par le raisonnement.

Remarques. On remarquera que M. Bautain et ses disciples ne déduisent pas, comme M. de Trèvern, les preuves de la Résurrection de Jésus-Christ du *raisonnement*, mais de *la Tradition* par le *raisonnement*; c'est-à-dire, d'après ce qu'ils ont dit déjà de la Tradition, qu'ils ne les en déduisent que parce qu'elle est transmise et garantie par l'Eglise. Il est utile de citer ici quelques mots de la réponse faite, en 1834, par M. Bautain: « Non, disait-il, je n'attendrai pas d'un » incrédule qu'il admette sur *ma parole* même la mieux rai» sonnée la vérité de la Résurrection de notre Seigneur Jé-

» sus-Christ. Je n'essaierai même point de le lui prouver » rationnellement, certain d'avance qu'il ne m'écouterait » qu'avec indifférence, sinon avec dégoût ; car il est incrédule et païen, et ainsi il ne croit pas à la divinité du Verbe » fait homme pour le salut de l'humanité. Toutes les » preuves déduites, non pas DU raisonnement qui n'est que » l'instrument de la déduction, mais PAR le raisonnement du » témoignage des apôtres et de l'Eglise, ne sont pour la » raison incrédule que des témoignages humains, des dis» cours humains, n'ayant ni la vertu, ni l'autorité nécessaires » pour imposer la foi. »

Loin d'admettre cette explication, M. l'évêque de Strasbourg répondit que « la résolution de ne pas même essayer » d'entrer en discussion avec un incrédule, était peu di» gne d'un Professeur instruit et chrétien. » Comment donc a-t-il pu s'en contenter aujourd'hui ? Et il est bien certain qu'il a dû s'en contenter, puisque M. l'abbé de Bonnechose nous écrit que ses amis et lui, en signant les six propositions, ne se sont pas démentis.

CINQUIÈME QUESTION. Sur ces questions diverses la raison ne précède-t-elle pas la foi, et ne doit-elle pas nous conduire à la foi ?

CINQUIÈME PROPOSITION. L'usage de la raison précède la foi, et y conduit l'homme *par la révélation de la grâce*.

REMARQUES. Les mots soulignés, ajoutés par les répondants, ont pour but, selon M. l'abbé de Bonnechose, de paraître dire ce que désire M. l'évêque de Strasbourg, tout en continuant à soutenir ce que M. Bautain enseigne depuis plusieurs années.

SIXIÈME QUESTION. *Quelque faible et obscure que soit devenue la raison par le péché originel, ne lui reste-t-il pas assez de clarté et de force pour nous guider avec certitude à* L'EXISTENCE DE DIEU, à la Révélation faite aux Juifs par Moïse, aux chrétiens par notre adorable Homme-Dieu ?

SIXIÈME PROPOSITION. *La raison peut prouver avec certitude l'authenticité* de la Révélation faite aux Juifs par Moïse, et aux chrétiens par Jésus-Christ.

M. l'abbé de Bonnechose signale avec raison la différence qu'il y a entre ces deux propositions. Dans la réponse il n'est pas parlé de l'existence de Dieu, dont il est fait mention dans la question. De plus, la raison, à laquelle M. Bautain et ses disciples reconnaissent le pouvoir de prouver l'authenticité de la Révélation, ce n'est pas, sans doute, *la raison affaiblie et obscurcie par le péché originel*, dont parle M. de Trèvern, puisque ces caractères de la raison ne sont pas rappelés par eux, mais la raison fortifiée et éclairée par la foi. Le passage suivant de saint Anselme, qu'ils ont choisi pour épigraphe de la *Philosophie du Christianisme*, explique, nous le pensons, le sens dans lequel ils admettent l'usage de la raison dans les six propositions, et particulièrement dans la dernière ; « Comme l'ordre véritable exige, dit ce docteur, » qu'on croie les vérités fondamentales de la foi chrétienne, » *avant* de se permettre de les discuter par la raison, ainsi il » y aurait, ce nous semble, de la négligence à ne pas tâcher » d'acquérir l'intelligence de ce qu'on croit, *après* qu'on » est affermi dans la foi. »

REVUE POLITIQUE.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le *Moniteur* a publié la relation complète de l'expédition de Mascara. Cette malheureuse ville est aujourd'hui entièrement détruite. Les Arabes, avant de l'abandonner, y ont commis d'affreux désordres ; ils y ont mis le feu et ont massacré une partie de la population, sans même épargner la famille d'Abd-el-Kader. Les établissements militaires ont été détruits par les Français. Dans les divers combats livrés, l'ennemi a eu plus de 800 hommes tués ou blessés, tandis que les pertes de notre armée ont été, comparativement, très-légères. Il y avait à Mascara de 7 à 800 Juifs. A mesure qu'on pénètre plus avant dans l'Afrique, ont s'aperçoit que la dispersion annoncée par les Prophètes a conduit des restes de cette nation dans des lieux où l'on ne soupçonnait pas leur existence. Jusque sur les frontières du désert on trouve des villages habités par des Israélites. Consternés et tremblants, les principaux Juifs de Mascara ont supplié le maréchal Clauzel de les emmener avec lui quand il quitterait la ville. Il y a consenti, et leur a assigné pour demeures les maisons aujourd'hui inhabitées de Mostaganem, où l'armée est retournée au bout de quelques jours. Pendant le trajet pour arriver à cette ville, nos soldats ont cherché à adoucir la misère de la population qui les suivait. Les cavaliers ont mis des femmes et des enfants sur leurs chevaux ; les fantassins, et surtout les Zouaves, qui formaient l'arrière-garde, n'ont pas hésité, malgré leurs fatigues et la difficulté qu'ils avaient euxmêmes à marcher, à prendre des enfants sur leurs épaules et sur leurs sacs, alourdis par 150 cartouches ; car il avait fallu soulager les chameaux qui portaient les munitions de guerre. (Un transport tout semblable de prisonniers est décrit au II[e] livre des Chroniques, chapitre XXVIII, verset 15.) — Le duc d'Orléans, de retour d'Afrique, doit s'arrêter quelques jours à Fontainebleau.

D'après les ordres de sa cour, M. le comte Granville a proposé au gouvernement français, par une note du 25 de ce mois, la médiation du gouvernement de S. M. britannique à l'occasion du différend qui s'est élevé entre la France et les Etats-Unis. M. le ministre des affaires étrangères, par sa réponse en date du 27, a fait connaître à M. l'ambassadeur d'Angleterre que le gouvernement français adhère à cette proposition.

Le général espagnol Palavea a remporté une victoire sur les insurgés carlistes dans les plaines de Molina. La *Gazette de Madrid* annonce que cet avantage assure la tranquillité de l'Aragon, prépare celle de la Catalogne, et laisse libres et disponibles beaucoup de troupes, qui iront renforcer l'armée du nord.

M. Martin de Los Heros, ministre de l'intérieur, a présenté à la Chambre des Procuradorès le projet de loi relatif à la liberté de la presse. La censure préalable, abolie pour les autres publications, sera conservée, d'après ce projet, pour les écrits sur les dogmes de la religion catholique et sur les Saintes-Ecritures, qui ne pourront être publiés sans autorisation de l'ordinaire. Interdiction de la discussion des institutions du pays, de la prérogative royale, des matières religieuses, cautionnement élevé pour la presse périodique, responsabilité des auteurs, des imprimeurs et des éditeurs, telles sont les principales propositions du ministère espagnol. — Le gouvernement vient aussi de demander aux Cortès, sous le titre de loi de confiance et de finance, une puissance arbitraire et à peu près illimitée jusqu'à la fin de la guerre civile.

Un ukase de l'empereur de Russie porte que la noblesse polonaise se soustrayant en grande partie au service militaire et *persévérant dans l'oisiveté*, et l'empereur voulant mettre un terme aux abus qui en sont la suite, désormais nul ne sera admis, dans les gouvernements de la Pologne, à remplir des places conférées par des élections de la noblesse, à moins d'avoir dix ans de service militaire et civil. S'il ne se trouvait personne capable de remplir les places vacantes, elles seront mises à la disposition du ministre de l'intérieur, ou du comité érigé le 18 août 1814, avec l'agrément préalable du ministre.

Par suite d'une invitation des gouvernements allemands plusieurs commissaires se sont rendus à Stuttgard où doivent s'ouvrir des négociations relatives aux affaires commerciales de la Suisse avec la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade.

Le mariage civil vient d'être introduit dans la législation du canton de Vaud.

M. le lieutenant-général Harispe a été élevé à la dignité de pair de France.

La cour des pairs a rendu son arrêt concernant les accusés de Saint-Etienne, Arbois, Grenoble et Marseille. Nicot, Pommier et Maillefer ont été acquittés. Caussidière a été condamné à vingt ans de détention, Reverchon à dix ans de la même peine. Les autres accusés subiront une détention ou un emprisonnement moins longs.

La séance royale d'ouverture de la session des chambres a eu lieu hier au Palais-Bourbon. Le roi a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les pairs, messieurs les députés,

« En vous voyant réunis de nouveau autour de moi, je suis heureux d'avoir à me féliciter avec vous de la situation de notre pays. Sa prospérité s'accroît chaque jour ; sa tranquillité inté-

rieure paraît désormais hors d'atteinte, et assure sa puissance au dehors.

» Les mesures que vous avez adoptées dans votre dernière session ont atteint le but que nous nous proposions de concert; elles ont consolidé l'ordre public et nos institutions. J'ai été profondément touché des sentiments que la France a fait éclater pour ma famille et pour moi, lorsque, dans un moment de douloureux souvenir, la Providence a daigné me conserver des jours à jamais consacrés au service de ma patrie.

» Une expédition entreprise pour la sécurité de nos possessions d'Afrique, a été conduite et accomplie comme il convenait à l'honneur de la France. J'ai vu avec émotion l'aîné de ma race partager les dangers et les fatigues de nos braves soldats.

» J'ai lieu de me féliciter de l'état de nos relations avec les puissances européennes. Notre intime union avec la Grande-Bretagne se resserre chaque jour, et tout me donne la confiance que la paix dont nous jouissons ne sera point troublée.

» Mon gouvernement a continué de prendre, sur notre frontière d'Espagne, les mesures les plus propres à accomplir fidèlement les clauses du traité du 28 avril 1834. Je fais des vœux ardents pour la pacification intérieure de la Péninsule, et pour l'affermissement du trône de la reine Isabelle II.

»Je regrette que le traité du 4 juillet 1831 avec les Etats-Unis d'Amérique n'ait pas encore pu recevoir sa complète exécution. Le roi de la Grande-Bretagne m'a offert, ainsi qu'aux Etats-Unis, sa médiation amicale. Je l'ai acceptée, et vous partagerez mon désir que ce différend se termine d'une manière également honorable pour deux grandes nations.

» L'état des finances est satisfaisant. Le revenu public s'accroît par le seul effet de la prospérité générale. Les lois de finances seront présentées sous peu de jours à la Chambre des Députés.

» Les lois qui vous ont déjà été présentées ou annoncées, seront également soumises à votre examen, ainsi que celles qu'une législation récente a réservées aux délibérations de la présente session.

» J'espère, messieurs, que le moment est venu pour la France de recueillir les fruits de sa prudence et de son courage Eclairés par le passé, profitons d'une expérience si chèrement acquise; appliquons-nous à calmer les esprits, à perfectionner nos lois, à protéger, par de judicieuses mesures, tous les intérêts d'une nation qui, après tant d'orages, donne au monde civilisé le salutaire exemple d'une noble modération, seul gage des succès durables. Le soin de son repos, de sa liberté, de sa grandeur, est mon premier devoir; son bonheur sera ma plus chère récompense. »

P. S. Le bruit s'est répandu dans la soirée qu'un complot contre la vie du roi, qui devait s'exécuter pendant qu'il se rendait à la Chambre, a été découvert. Sept personnes ont été arrêtées.

APOLOGÉTIQUE.

Quel serait l'état du monde et de l'homme, si le Christianisme n'eût pas existé?

Pour apprécier toute la valeur d'un bienfait, il n'y a pas de meilleur moyen que d'examiner quelle serait notre position si nous ne l'avions pas obtenu. Le prix d'un remède et les avantages de la santé nous frappent d'autant plus que nous nous rappelons mieux les douleurs et les dangers de la maladie. Quand le matelot paisiblement assis sur le rivage, se fait une vive peinture des périls qu'il a courus dans la tempête, il savoure mieux le bonheur d'y avoir échappé. Jamais l'orphelin n'est plus heureux, plus reconnaissant des soins hospitaliers qu'il a reçus, que lorsqu'il se retrace avec une énergique fidélité les peines de l'abandon et de l'indigence. De même, pour avoir une vue claire et distincte de tout ce que nous devons au Christianisme, il est bon de rechercher quel serait l'état du monde en général, et celui de chaque homme en particulier, sans le secours de cette religion.

Il n'y aura ici que le développement d'une hypothèse, à la vérité, mais d'une hypothèse fondée, comme on le verra, sur deux grandes séries de faits. La condition du genre humain à l'époque de l'établissement du Christianisme, et celle des peuples qui n'ont pas encore éprouvé son influence, voilà des bases positives sur lesquelles notre hypothèse peut s'élever à un degré de probabilité qui approche de l'évidence.

La principale difficulté de la question consiste en ceci: qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y a pas maintenant une nation composée tout entière de vrais Chrétiens. On ne saurait déterminer dès lors que par voie de conjecture toute la portée religieuse, morale et sociale de l'Évangile. Le paganisme présente des faits nationaux et généraux; mais le Christianisme n'a offert jusqu'à ce jour que des faits individuels ou restreints à de faibles minorités. Il faudra donc opposer sur plusieurs points, non influence à influence, mais doctrine à doctrine.

Observons, enfin, que notre intention n'est pas de traiter ce sujet, ni même de l'esquisser dans toute son étendue. Que d'autres le considèrent dans ses rapports avec les beaux-arts, les sciences et les lettres; c'est un point de vue intéressant, et qui a été développé, si notre mémoire est fidèle, par l'auteur du *Génie du Christianisme*. On se contentera d'examiner rapidement l'hypothèse dans ses rapports avec la religion, les mœurs, la société, la famille et l'individu.

Si la religion chrétienne n'eût pas été promulguée parmi les hommes (et en supposant, ce qu'il est à peine nécessaire de dire, que la révélation judaïque se fût strictement renfermée dans ses limites nationales), quelle serait aujourd'hui la religion des peuples européens? Quelles idées aurions-nous sur la Divinité et sur le culte qu'il convient de lui rendre? Sans nul doute, nous ne connaîtrions pas le vrai Dieu, le Dieu qui est tout ensemble justice et amour. Nous ne connaîtrions pas non plus l'adoration en esprit et en vérité, le culte du cœur. L'une de ces deux choses aurait continué à exister, nous serions idolâtres ou sceptiques. Dans le premier cas, nous subirions le joug des plus extravagantes superstitions et des mensonges les plus absurdes. Nous adorerions des dieux grossiers et vils, misérables êtres formés à notre image, souillés de nos vices, coupables de nos crimes; et l'on nous verrait stupidement prosternés devant leurs autels sanglants ou immondes. Nos hommages descendraient peut-être encore plus bas et s'adresseraient aux bêtes des champs et aux reptiles. Les créatures les plus dégradées tiendraient la place du Créateur, et la conscience humaine aurait à rougir de ses dieux. Ou bien, si les enseignements des écoles de philosophie avaient prévalu, nous aurions abandonné ces divinités mensongères, et des plantes sauvages effaceraient les taches de sang empreintes sur leurs autels. Mais, incapables de nous élever par les seules forces de notre raison à la connaissance du vrai Dieu, nous serions tombés dans une incrédulité profonde, et le plus désolant pirrhonisme aurait foulé aux pieds les derniers débris de notre culte idolâtre.

L'état religieux de l'empire romain, lors de l'avénement de Jésus-Christ, en est la preuve la plus incontestable, et nos meilleurs témoins sont dans les rangs des adversaires du Christianisme. Lisez Tacite, Suétone, Juvénal, Lucien: annalistes, poëtes, philosophes s'accordent dans leurs tableaux du polythéisme vulgaire et du septicisme des classes éclairées. Les hommes avaient eu pourtant quarante siècles pour chercher le vrai Dieu, sans parler des traditions qui auraient pu les guider dans cette recherche, et ils ne l'avaient pas trouvé. La sagesse des sages n'avait manqué ni de loisir ni d'occasion pour enseigner une religion raisonnable, et elle avait laissé les peuples croupir dans des superstitions insensées et immorales. Çà et là quelques philosophes se dégageaient des ténèbres populaires, mais ils ne savaient atteindre qu'au doute, et leurs systèmes ne parvenaient qu'à faire des incrédules. Cette impuissance de la raison humaine est d'autant plus frappante qu'elle ne se manifestait qu'en matière de religion. Les Grecs et les Romains montraient du génie dans les arts, du talent et du goût dans la culture des lettres, et une grande sagacité dans les sciences; mais leurs idées religieuses étaient restées dans un état comparativement inculte et barbare; on eût dit que l'œil de l'intelligence, ouvert sur tout le reste, se couvrait d'épaisses ténèbres chaque fois qu'il voulait s'approcher du sanctuaire de la Divinité.

Or, si la raison, après quatre mille ans, s'était montrée

impuissante à trouver le vrai Dieu et l'adoration en esprit et en vérité, n'en faut-il pas conclure qu'elle aurait été de même impuissante, depuis dix-huit cents ans, à nous éclairer sur ces importantes questions ? L'épreuve n'a-t-elle pas été assez longue? Dieu n'a-t-il pas laissé constater, avec une patience qui n'appartient qu'à l'Etre éternel, le néant de la sagesse de l'homme et la vanité de ses pensées? Je sais bien qu'il se rencontre aujourd'hui des philosophes qui construisent une religion qu'ils nomment naturelle, et dont ils font honneur à leur intelligence. Dans cette religion, les attributs moraux de la Divinité sont indiqués avec un enchaînement logique et judicieux; mais on oublie de dire que toutes les premières données de ce travail ont été empruntées à la révélation chrétienne. Il y a aussi des penseurs qui attribuent à la simple succession des années, à la suite matérielle du temps je ne sais quelle puissance d'illumination; ils prétendent qu'un siècle, par cela seul qu'il vient après un autre, est nécessairement plus éclairé, plus avancé que le précédent; ils déduiraient de là, contrairement à notre conclusion, que dix-huit siècles de plus auraient bien pu faire trouver à la raison le Dieu qu'elle avait inutilement cherché pendant quarante siècles. Malheureusement, cette loi du progrès, qui souffre déjà beaucoup d'exceptions dans les choses purement scientifiques et naturelles, est démentie par l'état religieux actuel des Indiens et des Chinois. Les Chinois et les Indiens ont eu ces dix-huit cents ans de plus, et rien n'a empêché leur intelligence d'en profiter pour établir une religion conforme à la loi du progrès. Eh bien! ils sont restés au niveau, peut être même au dessous du polythéisme grec et romain, et leurs lettrés ne sont pas moins incrédules que les sages de l'antiquité.

On peut donc l'affirmer sans craindre d'être démenti par aucun argument solide: si Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre nous enseigner *ce qu'il avait vu et entendu*, nous serions encore de pauvres idolâtres ou de plus pauvres sceptiques. C'est au Christianisme que nous devons l'inestimable bienfait de la connaissance d'un seul Dieu, d'un Dieu juste, saint et miséricordieux. C'est au Christianisme que nous devons ce culte pur et spirituel auquel l'incrédulité même est forcée de rendre hommage.

Allons plus loin. Sans le secours de la religion chrétienne, quel serait aujourd'hui notre état moral, soit en théorie, soit en pratique? Il est tout au moins probable, sinon certain, que nous serions plongés dans la plus hideuse corruption, livrés aux plus effroyables désordres, esclaves d'une immoralité sans frein et sans pudeur. Nous aurions transformé le vice en vertu, et notre industrieuse dépravation aurait placé les égarements les plus criminels sous la sanction de nos dieux, afin de pouvoir nous y abandonner sans remords. Il existerait quelque chose de pire que nos mauvaises actions, j'entends nos mauvaises maximes, et l'on s'applaudirait de faire le mal autant que l'honnête homme se réjouit de faire le bien:

Ce tableau est-il exagéré? Interrogez encore l'histoire, considérez les mœurs des Romains au temps de Jésus-Christ, et pendant les trois siècles qui ont suivi la promulgation de l'Evangile; sondez, s'il vous est possible, cette immense et profonde pourriture; écoutez la voix du dernier des défenseurs de la liberté qui s'écrie: ô vertu, tu n'es qu'un nom! Lisez le commencement de l'épître de Saint-Paul aux Romains, ces chapitres où l'épouvantable démoralisation des peuples du paganisme est peinte sous des traits qui se reproduisent partout dans les écrivains profanes, et vous aurez une idée de ce que serait notre état moral, si le Christianisme n'eût pas existé. Dira-t-on que l'époque des empereurs se distinguait de toutes les autres par sa corruption? Il se peut, mais à le bien prendre, y avait-il beaucoup plus de vraie moralité dans le farouche *nationalisme* des vieux citoyens de Rome, sentiment étroit, jaloux, implacable, sanguinaire, qui autorisait toutes les perfidies et justifiait tous les crimes?

L'insuffisance de la conscience dans les choses de morale n'a pas été moins manifeste et constatée que l'impuissance de la raison dans les questions religieuses. La conscience ne supplée pas à la révélation d'une loi morale écrite; elle n'existe réellement, au contraire, et ne se développe qu'après avoir été mise en contact avec cette loi, comme la semence déposée dans la terre ne germe et ne grandit que sous l'influence des rayons du soleil. Sans la religion chrétienne, notre conscience n'aurait été suffisamment éclairée que sur certains devoirs extérieurs dont l'observation est indispensable au maintien des sociétés humaines et à la conservation de l'individu; mais sur tout le reste, c'est-à-dire, sur ce qui constitue la morale, même dans son essence et dans ses principes, elle n'aurait jeté qu'une lueur confuse et incertaine. On la verrait trop faible et trop indifférente pour lutter contre le torrent des passions. Séduite par les sophismes d'un esprit dépravé, subjuguée par la force de la coutume et de l'exemple, pervertie par une mauvaise éducation, notre conscience approuverait ce qu'elle doit condamner, et n'aurait d'anathèmes que pour les rares vertus qui se sépareraient avec trop d'éclat de la commune immoralité. Si quelqu'un révoque en doute la rigueur de cette conclusion, qu'il prenne le soin d'étudier les mœurs de tous les peuples contemporains qui n'ont pas reçu les enseignements du Christianisme, depuis les sauvages abrutis de la Nouvelle-Hollande jusqu'aux habitants les plus civilisés du céleste empire, et il appréciera ce que vaut, pour construire un système de morale et surtout pour le faire observer, la conscience livrée à elle-même, la conscience isolée de la révélation de Dieu.

Avouons-le, c'est la religion chrétienne qui a réhabilité les droits et les maximes de la conscience. C'est la religion chrétienne qui nous a donné des principes élevés et fixes de moralité. C'est dans la religion chrétienne que nous pouvons trouver la source, la règle et l'exemple des bonnes mœurs. Et s'il nous était permis de pénétrer plus avant dans le dogme de cette religion, il nous serait facile de montrer comment l'Evangile nous fournit, avec les préceptes de vertu, les motifs et les moyens de les pratiquer.

L'ordre politique n'est pas moins redevable au Christianisme que l'ordre moral. Quel serait l'état des sociétés humaines, si Jésus-Christ n'était pas descendu sur la terre? Assurément, les trois quarts de notre espèce seraient encore esclaves. La dignité de l'homme, considérée indépendamment de sa position sociale, n'a jamais été comprise, ni même soupçonnée par les anciens législateurs. Le citoyen et l'esclave, le Spartiate et l'ilote formaient deux races complétement distinctes; il y avait plus de différence du citoyen à l'esclave que de l'esclave à la bête de somme, et le nombre des misérables attachés à la servitude s'augmentait plus par les prisonniers qu'il ne diminuait par les affranchis. Ensuite, comment se seraient constitués les peuples modernes, sans l'aide du Christianisme, après les invasions des Barbares? L'imagination s'épouvante quand elle essaie de se représenter la lutte terrible qui se serait perpétuée entre les sujets de l'empire romain, hommes sans mœurs, et les hordes du nord, soldats sans pitié. Si l'on sait lire l'histoire, on reconnaît aisément que la religion chrétienne, ayant relevé le caractère des uns et adouci le caractère des autres, a placé entre eux le caducée de paix et fourni les éléments d'une vaste réorganisation politique. Mais qu'on retranche cette double action du Christianisme, de quelle manière se terminera le duel gigantesque entre le vieux monde et un monde nouveau qui se précipite sur lui avec fureur pour le dépouiller de tous ses biens? Je me trompe peut-être, mais il m'a toujours paru que, sans l'intervention du Christianisme, il y aurait eu entre Rome et les Barbares une guerre d'extermination; ces deux rivaux se seraient étreints jusqu'à ce que l'un d'eux fût étouffé, et l'autre, épuisé par le prix du triomphe, n'aurait traîné qu'une existence chétive et vagabonde. Au lieu d'être couverte de nations nombreuses, riches, florissantes, prospères, l'Europe serait aujourd'hui traversée, comme les steppes de la Tartarie, par quelques hordes sauvages, ou sillonnée à peine de quelques rares et misérables habitations, comme l'Afrique septentrionale et l'Asie mineure. Ces deux dernières contrées nourrissaient de grands peuples et des hommes civilisés, quand elles étaient chrétiennes; elles les ont perdus avec l'Evangile, et la destinée de l'Europe tout entière aurait été semblable à la leur, si le Christianisme n'eût pas rétabli dans son sein les bases de l'ordre social.

Mais en supposant que les deux mondes se fussent placés l'un à côté de l'autre sans s'exterminer l'un par l'autre,

quelle serait aujourd'hui notre constitution politique ? Par quelles lois serions-nous régis? Pour résoudre cette question, il suffit de rappeler les trois faits suivants. D'abord, que les anciennes républiques furent, en réalité, des oligarchies qui ne subsistaient que par la domination d'un petit nombre de citoyens sur une vaste multitude d'esclaves ; ensuite, que tous les peuples non chrétiens de nos jours vivent dans l'état sauvage, ou sous la hiérarchie des castes, ou sous un despotisme brutal, et qu'on y prenne garde, cette observation n'est contredite par aucune exception quelconque sur toute la face du globe ; enfin, que si les droits politiques s'étendent, de siècle en siècle, à une plus grande masse d'individus chez les nations chrétiennes, c'est une loi précisément opposée qui semble régner chez les nations mahométanes ou idolâtres. Il résulte clairement de ces trois faits que, sans l'influence du Christianisme, nous formerions aujourd'hui des républiques à esclaves de notre sang et de notre couleur ou nous serions écrasés sous le sceptre de fer d'un lâche et féroce despotisme.

Notre vie sociale, notre civilisation, notre liberté, nos lois, nous les devons à la religion chrétienne.

Et la famille, cet asile sacré où nous nous réfugions dans nos jours d'orage et de malheur, que serait-elle sans le Christianisme? Quelle serait son organisation? Quels rapports y aurait-il entre l'homme et la femme, entre les parents et les enfants? L'homme serait tyran par le droit de la force physique, et le sexe le plus faible se verrait avili, opprimé, esclave. Les enfans seraient livrés par les lois à la puissance arbitraire du chef de la famille. Ouvrons encore une fois les pages de l'histoire ; voyons comment la famille était organisée chez les habitants de la Grèce et de Rome, qui avaient pourtant fait de si grands progrès dans tout ce qui touche aux relations et aux jouissances de la vie civile. Eh bien! l'homme abusait de sa supériorité matérielle pour agir en maître absolu dans tous ses rapports domestiques. La femme, enfermée dans son gynécée comme dans une prison, était réduite à la plus dure servitude. Le père avait presque partout droit de vie et de mort sur ses enfants. La législation tolérait l'infanticide, et l'ordonnait même dans quelques pays pour certains cas déterminés. En un mot, la famille telle que nous la connaissons, telle que nous la chérissons aujourd'hui, n'existait pas chez les anciens.

Il est bien remarquable que les mêmes anomalies, les mêmes désordres dans l'état domestique se reproduisent avec une invariable uniformité chez tous les peuples qui ne sont pas chrétiens. Étudiez les relations de famille chez les Mahométans, chez les hommes rouges de l'Amérique septentrionale, chez les hommes noirs de l'Afrique, dans l'orient de l'Asie, vous retrouverez un despote dans chaque maison, des femmes esclaves, des enfants sans garantie, la tolérance de l'infanticide, tout ce qui nous inspire de l'aversion, tout ce qui nous saisit d'horreur dans la famille de la Grèce et de l'ancienne Rome.

Pères, mères, enfants, ne l'oubliez pas, c'est le Christianisme qui a établi entre vous ces doux rapports auxquels vous devez vos jours les plus tranquilles et les plus heureux. Vous, hommes, vous seriez encore énervés dans les honteux excès de la polygamie, ou du moins vous auriez gardé un pouvoir tyrannique, le stupide despotisme de la force brutale, sans l'intervention de la religion chrétienne. Vous, femmes, vous seriez à la merci de tous les caprices d'un maître absolu, et retenues dans une condition inférieure à votre nature intelligente et morale. Vous, enfants, vous avez été protégés dans votre berceau par le Christianisme ; et combien d'entre vous, sans son appui, auraient cessé de vivre ! Nos familles, nos paisibles familles, c'est le Christianisme qui les a créées, qui les défend, et qui peut seul les maintenir.

Je me proposais, en commençant cet article, d'examiner aussi quel serait l'état de l'homme, considéré en lui-même et dans ses besoins moraux, s'il était privé des lumières et des promesses de la religion chrétienne. On aurait vu qu'il manquerait de toute vraie consolation dans ses adversités, de toute ferme espérance d'une vie future, de tout moyen de rentrer en communion avec Dieu et de disposer son âme à participer au bonheur éternel. Mais j'ai déjà franchi les bornes qui sont prescrites à un article de journal, et je ne présenterai plus que deux ou trois courtes réflexions.

S'il se rencontre parmi nos lecteurs quelques jeunes gens qui se permettent d'employer des termes légers et moqueurs lorsqu'ils parlent de la religion chrétienne, nous les invitons à méditer sur la salutaire influence qu'elle a exercée et qu'elle exerce encore. Sachez bien que l'Évangile vous a faits tout ce que vous êtes, qu'il vous a donné vos mœurs, vos lois, votre famille ; que, sans lui, vous seriez probablement livrés à une abrutissante idolâtrie, réduits à l'état sauvage, dominés par des coutumes féroces, esclaves peut-être. Et vous sentirez qu'une religion qui a répandu tant de bienfaits sur le monde doit être traitée avec respect par ceux-là mêmes qui ont le malheur de ne pas croire à son dogme ! Vous sentirez combien il est insensé de jeter des paroles de dérision contre la révélation chrétienne et contre la Bible qui l'a transmise jusqu'à nous ! O hommes incrédules ! ne laissez plus sortir de vos lèvres ces épigrammes superficielles qui font honte pour vous à toute personne éclairée et réfléchie. Comparez la condition religieuse, morale, sociale, domestique des peuples de l'antiquité avec la nôtre, et fléchissez le genou devant Jésus-Christ. S'il n'est pas votre Dieu, votre Sauveur, il doit être au moins pour vous le plus grand bienfaiteur de l'humanité.

Une autre considération me frappe, et elle s'adresse à tous les lecteurs. S'il est positif que nous sommes redevables au Christianisme de nos idées religieuses, de nos mœurs, de notre liberté, de nos relations domestiques, il est également vrai que nous ne tarderions pas à perdre tous ces biens, si le Christianisme venait à s'éteindre dans notre patrie. Déjà l'affaiblissement de la foi chrétienne nous a ramené la plupart des maux qui désolaient le monde ancien. L'idolâtrie est revenue, idolâtrie de l'or, idolâtrie des honneurs, idolâtrie des grossiers plaisirs des sens, idolâtrie du moi, idolâtrie plus dégradante que celle du polythéisme. Les mœurs se sont dépravées, on appelle de nouveau le mal bien et le bien mal ; la conscience est encore torturée au profit des plus viles passions. L'ordre social est ébranlé dans ses fondements ; il n'y a plus de lien commun, plus d'habitude d'obéissance, plus de respect pour la chose jurée, et le despotisme nous menace d'en haut et d'en bas, parce que là où manquent les conditions de la liberté, il ne reste plus que la raison de la force. L'homme enfin redevient despote, polygame, et la femme avilie, esclave, dans ces honteux hymens désignés avec une si cruelle dérision sous le nom de *mariages libres*, et qui se propagent avec une si effrayante rapidité. Voilà les effets d'un abandon partiel du Christianisme. Supposez que cet abandon devienne général, et toutes les superstitions, toutes les impiétés, tous les désordres, toutes les infamies, toutes les tyrannies de l'antiquité reprendront le terrain qu'elles avaient perdu. Il y faut réfléchir à temps. Français, contemplez cette Asie-Mineure, qui fut autrefois chrétienne ; pensez au Bas-Empire qui fut autrefois chrétien. Craignez, en suivant la même route, de tomber dans le même abîme !

Sommes-nous enfin assez reconnaissants de toutes les bénédictions qui sont sorties de l'Evangile comme d'une source immense et inépuisable, nous qui faisons profession d'être les disciples de Christ? Enveloppés auparavant d'une nuit profonde et de l'ombre de la mort, nous avons été éclairés et vivifiés. Etendus et endormis dans la fange de la corruption, nous avons été réveillés et relevés. Doublement esclaves, nous avons été doublement affranchis. Malheureux, nous avons été consolés. Pécheurs et malades, nous avons été délivrés de la peine du péché et guéris. Quelle reconnaissance, quel amour pour notre Dieu et Sauveur devrait posséder nos âmes ! Et quelle indifférence pourtant, quelle sécheresse, quelle tiédeur dans notre vie du dedans et dans notre vie du dehors ! Voulons-nous toujours égaler la grandeur des miséricordes de Dieu par l'énormité de notre ingratitude ?

CORRESPONDANCE.

Lettre sur la lettre de Jacob Spon sur l'origine des étrennes*.

Monsieur le Rédacteur,

Pour nos étrennes de 1835, vous nous avez donné une lettre de Jacob Spon sur les étrennes, ou plutôt contre les étrennes, publiée en 1674, ayant ainsi, comme vous en faites l'observation, 161 ans de date. Il est toujours bon de regarder au passé; c'est, je crois, l'unique moyen de marcher vers l'avenir; qui n'écoute pas ses pères instruit mal ses fils; reculer pour mieux sauter, est un proverbe plein de sens. Cependant je dois avouer qu'au premier moment la lettre de M. Spon m'a paru un peu insignifiante, et par conséquent vos étrennes un peu mesquines. A quoi bon cela? me disais-je, et comment se fait-il qu'un pareil écrit se soit conservé plus d'un siècle pour nous apparaître encore dans un journal d'aujourd'hui?

Mais alors une meilleure pensée m'est venue; je me suis élevé à la Providence, sans laquelle rien ne se fait, et qui certainement ne fait rien pour rien. Je me suis dit : S'il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans la volonté de Dieu, à plus forte raison ne se forme-t-il pas dans notre esprit une seule idée, ne coule-t-il pas de nos plumes une goutte d'encre, ne se noircit-il pas et ne se conserve-t-il pas dans le monde une feuille de papier sans que la volonté de Dieu n'en soit la première cause, et sa volonté est sagesse. Que suis-je donc, moi, pour la censurer et pour croire qu'il n'y a pas une utilité dans ce qu'elle fait, parce que ma pauvre intelligence ne saisit pas cette utilité? J'ai senti que cette pensée était bonne, qu'elle me faisait du bien, que mon âme en était calmée, et qu'un avenir de paix s'ouvrait devant moi. Alors, considérant que ce mouvement de mon esprit vers la Providence me venait par la lettre de M. Spon, et même par l'impression que j'avais d'abord eue sur son inutilité, je me suis aussi réconcilié avec les choses du temps et de la terre; je leur ai aussi jeté, en arrière comme en avant, un regard de paix et d'amour. J'ai remercié M. Spon, M. le rédacteur du *Semeur*, et plus encore la Providence elle-même, que j'ai trouvée bien bonne envers moi de m'avoir ainsi rappelé un moment à elle : c'étaient bien les meilleures étrennes qu'elle pût m'envoyer; car Dieu vaut toujours mieux que tout ce qu'il donne.

De Dieu, je suis pourtant encore revenu à la lettre; je l'ai relue; et alors j'y ai trouvé bien des choses intéressantes, qui d'abord ne m'avaient pas frappé. L'idée de l'Éternel-Père fécondait la poudre à mes yeux, et j'ai pensé même à vous communiquer quelques-unes de mes réflexions; je dis quelques unes seulement, car il m'en est tant venu les unes après les autres, que ce serait trop pour un article de journal.

D'abord, disons quelques mots sur l'esprit qui se manifeste dans la lettre de M. Spon : c'est l'esprit de jugement, de critique, de blâme. Terrible esprit! Quand on commence à s'y livrer, on ne sait pas où on va; ce n'est pas à moins qu'à la destruction du monde universel. On ronge, on dévore un usage, une coutume, une institution, un homme, un être quelconque. Où s'arrêtera-t-on? Bientôt on verra que par le même principe qui a ôté un morceau, il faut arracher encore un autre morceau, puis un autre, puis un autre encore; que le glaive qui a tué l'un doit tuer l'autre aussi, pour n'être pas inconséquent avec sa propre justice. M. Spon condamne l'usage des étrennes du jour de l'an : que d'autres usages de tous les jours de l'année n'aurait-il pas pu condamner par des raisons tout aussi fortes? Il blâme celui-là comme nous étant légué par la superstition des anciens : que d'autres superstitions n'aurait-il pas pu trouver tout autour de lui? Il blâme les visites inutiles, les compliments de cérémonie; il y voit temps perdu, manque de sincérité, hypocrisie. Hélas! et ailleurs? et tous les jours? Comme les esprits se communiquent, qu'il y a bien vite inoculation par la piqûre ou la morsure, je me suis mis un moment à critiquer aussi. Mais j'ai eu peur; j'ai vu que j'allais jeter par la fenêtre tous les meubles de ma chambre, tant ceux que j'ai hérités de mes pères que ceux que j'ai achetés selon mon goût et mes moyens. Il n'y en a pas un qui n'ait des défauts : et cependant, ai-je dit, où pourrai-je me coucher, m'asseoir, si je détruis tout? Le plancher même ne me restera pas pour marcher, car la maison aussi sera démolie, si je veux ôter de devant mes yeux tout ce que je puis critiquer. Pourquoi cette maison n'est-elle pas un palais? Mais, si c'était un palais, en serais-je tout-à-fait content? la trouverais-je irréprochable? Et si j'abats la maison, que deviendra la rue où la maison est située? et la ville où est la rue? et l'édifice social? et le temple de la justice humaine? et les constitutions civiles, ecclésiastiques, tant celles qu'on nomme réformées que celles qui ne le sont pas? et moi donc? C'est ici surtout que je me suis effrayé; j'ai vu que j'allais me condamner à mort! Il y a un mot terrible dans la Bible : « Celui qui frappe de l'épée, périra par l'épée; spirituellement : Celui qui juge sera jugé, celui qui condamne sera condamné. »

Si ce mot, en me revenant à la pensée, m'a causé le frisson, c'est que je m'étais mis à juger M. Spon lui-même, par l'esprit qu'il m'avait communiqué. D'abord j'avais trouvé mauvais qu'en condamnant les vaines formes, il eut mis au bas de sa lettre : « Votre très humble et très obéissant serviteur. » Puis, ne m'arrêtant pas aux formes, je suis allé jusqu'à juger son cœur, ses intentions; je me suis dit : Que veut-il? abolir l'usage des étrennes? Eh! non; on voit bien, par la fin de la lettre elle-même, qu'il lui est assez égal que l'usage des étrennes continue ou non. Mais ce qu'il veut vraisemblablement, c'est montrer son érudition; et avec son érudition, l'élévation de son esprit au-dessus du vulgaire, qui suit de vaines coutumes sans savoir pourquoi? Et n'y a-t-il pas un fond de paresse dans tout cela? Puisque c'était un homme de lettres, il y a toute apparence qu'il n'aimait pas à faire des visites, surtout qu'il n'aimait pas cette coutume impérieuse qui les prescrit en marquant les jours, ne s'embarrassant pas des inspirations d'un littérateur que cet ennuyeux jour de visites vient déranger quand il tient la plume. Il dit dans sa lettre qu'il est bon quelquefois de s'écarter de la presse pour n'en être pas accablé. Ce mot révèle une pénible impression, le souvenir d'un ennui, d'un poids dont l'usage des visites l'a lui-même parfois oppressé; de là sa mauvaise humeur contre les visites; puis les idées d'après l'humeur, car rien n'est plus ordinaire. Et cependant il fait le zélé, le persuadé, le pieux; il va jusqu'à nommer l'Église, épouse de Jésus-Christ, qui ne doit pas être profanée par ce qui vient de l'idolâtrie, quoique là même son érudition ne puisse pas s'empêcher de la profaner un peu en la comparant à la femme de César. Il cite auparavant l'autorité de l'Écriture et des Saints-Pères : grands mots, saints mots, qui seraient eux-mêmes de vraies profanations, si au fond l'Église, l'Écriture et les Pères avaient été fort indifférents à M. Spon au moment où il écrivait. Ah! M. Spon! — Mais, M. .... Moi! ai-je dit aussitôt après, en voyant revenir de toutes parts l'épée sur moi-même.

Oui, terrible esprit que celui qui juge et condamne! Celui qui justifie ne vaudrait-il pas mieux? Sans doute. En un sens, il n'y a qu'une seule justification qui soit bonne pour toutes les choses créées; c'est celle de leur origine, puisqu'elles proviennent toutes de la Providence, de la volonté créatrice. Mais cette Providence n'a-t-elle pas permis qu'il y ait un bien à trouver dans chaque chose vaine qu'elle a tirée du néant? Et l'esprit qui justifie ne serait-ce pas, pour l'homme, de chercher ce bien, même dans l'imperfection de la créature? Dans les églises, dans les états, dans les hommes, dans les coutumes, dans les écrits, s'il se trouvait toujours quelques mots de Dieu à comprendre, quelques leçons ou quelques images qui pussent ramener nos idées à lui, ne serait-ce pas là ce qu'il faudrait toujours chercher, comme pain rompu du vrai pain de vie?

Je n'ai pas prétendu, dans cette lettre, faire la contre-partie de celle de M. Spon, ni justifier à toute force tout ce qu'il condamne. Mais que de choses ne pourrait-on pas dire à propos des étrennes, qui les feraient envisager différemment. Pauvres créatures que les hommes, dirais-je volontiers, ils veulent essayer, le premier jour de l'année, d'imiter l'Éternel-Dieu, *qui bénit depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.* (Deutéronome, XI, 12); mais avant le soir leurs mains se fatiguent de donner, tandis que la main toute-puissante ne se lasse jamais de faire du bien. Ils veulent faire un traité de paix, et le lendemain la guerre recommence. Ils reconnaissent que les bons procédés valent mieux que le mauvais vouloir, et cependant le mauvais vouloir ne tarde pas à l'emporter. Ne parlez donc pas contre le jour des étrennes. Quelle que soit son origine, il y a là une bonne pensée; on dirait l'effort d'un monde qui veut se mettre à aimer. Laissez-les faire, ne les découragez pas. Heureux le temps où tous les jours de l'année seront des jours d'étrennes!

***

* Cette lettre a été insérée dans le dernier numéro du *Semeur* de l'année passée. Nous l'avons alors offerte à nos lecteurs à titre de cadeau d'étrennes. C'est au même titre que nous leur offrons aujourd'hui les réflexions qu'elle a suggérées à un de nos correspondants.

Le Gérant, DEHAULT.

Imprimerie Boudon, rue Montmartre, n° 131.

SUPPLÉMENT.